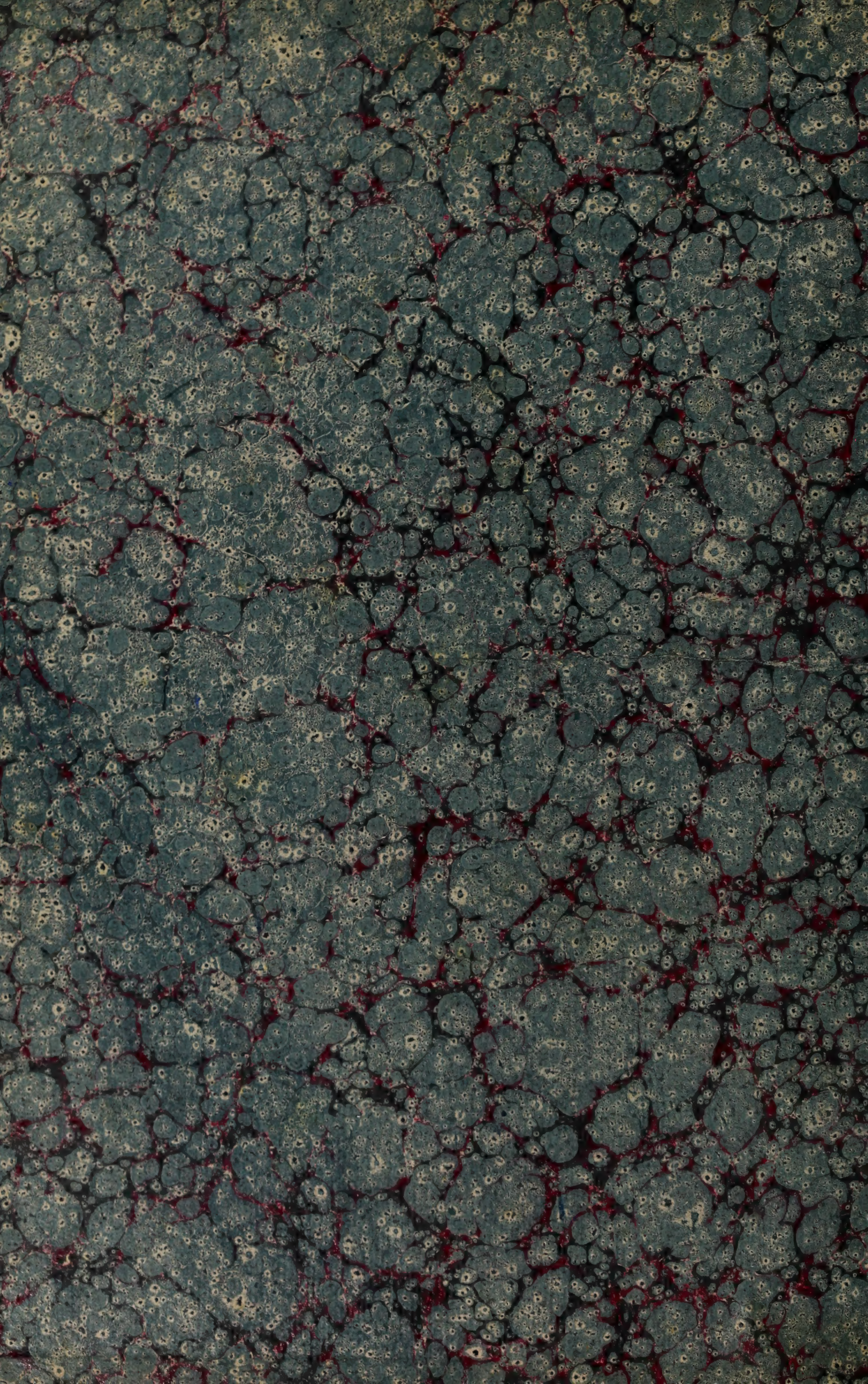
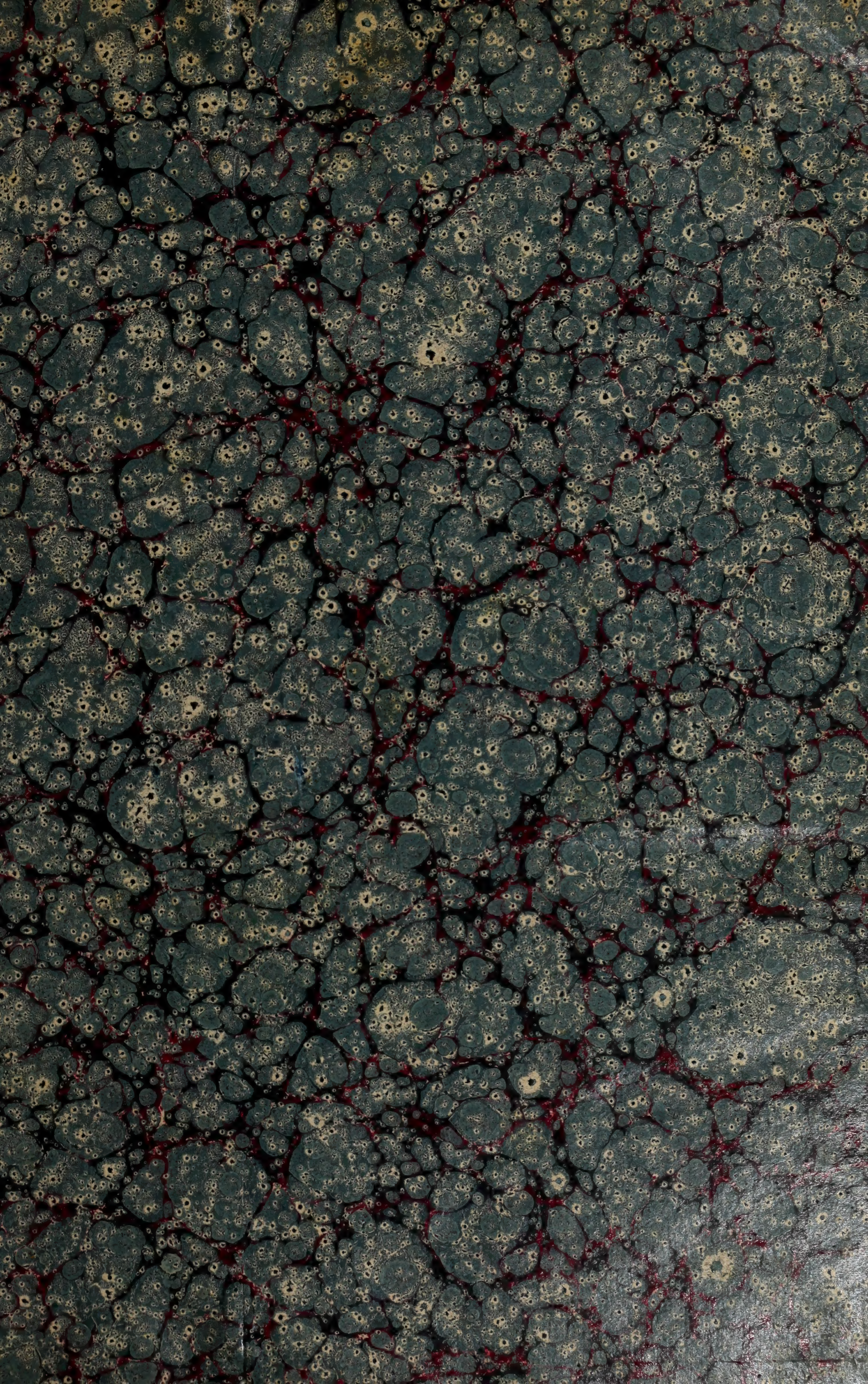




ŒUVRES COMPLÈTES

DE SAINT AUGUSTIN

ÉVÊQUE D'HIPPONE

TABLE DES OUVRAGES COMPRIS DANS LE TOME XIV

SUITE DES PSAUMES (Depuis le XCIe jusqu'au CXIXe) 1

Traduits par M. VINCENT, curé archiprêtre de Vervins.

Besançon. — Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT AUGUSTIN

ÉVÊQUE D'HIPPONE

TRADUITES EN FRANÇAIS ET ANNOTÉES

PAR MM.

PÉRONNE
Chanoine titulaire de Soissons, ancien professeur d'Ecriture sainte et d'éloquence sacrée.

ÉCALLE
Professeur au grand séminaire de Troyes, traducteur de la *Somme contre les Gentils.*

VINCENT
Archiprêtre de Vervins.

CHARPENTIER
Doct. en théol., trad. des *Œuvres de S. Bernard.*

H. BARREAU
Docteur ès-lettres et en philosophie, chevalier de plusieurs ordres.

renfermant

LE TEXTE LATIN ET LES NOTES DE L'ÉDITION DES BÉNÉDICTINS

TOME QUATORZIÈME

CONTENANT LA SUITE DES PSAUMES.



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 13

1872

DISCOURS
SUR
LES PSAUMES

DISCOURS SUR LE PSAUME XCI.

1. Ce Psaume réclame votre attention : daigne le Seigneur nous donner de découvrir les mystères qui y sont renfermés, tandis que pour prévenir en nous l'ennui de l'uniformité, les mêmes sujets ne se représentent que sous des formes différentes et variées. Car, d'ailleurs, il n'est aucun psaume dans lequel Dieu nous enseigne autre chose que l'espérance et la charité ; afin d'abord que notre foi en lui reste ferme, tout le temps que nous ne le voyons pas, et que nous croyions en lui sans le voir encore, pour être comblés de joie lorsque nous le verrons et lorsque notre foi sera remplacée par la vue de la lumière. Alors on ne nous dira plus : Croyez ce que vous ne voyez pas, mais réjouissez-vous de ce que vous voyez. C'est encore afin que notre espérance ne change pas et que, fermement fixée en Dieu, elle ne soit ni chancelante, ni flottante, ni agitée, de même que Dieu, en qui elle doit être fixée, ne peut subir d'agitation. Maintenant, en effet, nous parlons d'espérance ; mais un jour, ce ne sera plus de l'espérance, ce sera la réalité. Car on ne parle d'espérance, que tant que l'on ne voit pas ce qu'on espère, comme le dit l'Apôtre : « Or, l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance, car ce que voit quelqu'un, comment l'espérerait-il ? Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas,

ENARRATIO
IN PSALMOS

IN PSALMUM XCI.

ENARRATIO.

1. Adtendite ad Psalmum : det nobis Dominus aperire mysteria, quæ hic continentur ; cum propter fastidium animorum eadem diverse varieque tractantur. Nam nullum aliud canticum nos docet Deus, nisi fidei, spei et caritatis : ut fides nostra firma sit in ipso, quamdiu non illum videmus, credentes in eum quem non videmus, ut gaudeamus cum viderimus, et fidei nostræ succedat species lucis ejus, ubi jam non nobis dicetur, Crede quod non vides ; sed, gaude quia vides. Spes etiam nostra incommutabilis sit, et figatur in illo, et non nutet et fluctuet, non agitetur : sicut ipse Deus in quo figitur, non potest agitari. Spes enim modo vocatur ; tunc non spes, sed res erit. Tamdiu enim vocatur spes, quamdiu non videtur quod speratur, dicente Apostolo. « Spes autem quæ videtur, non est spes. Quod enim videt quis, quid sperat ? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus (*Rom.*, VIII, 24 et 25). » Modo ergo patientia ne-

nous l'attendons avec l'aide de la patience (*Rom.*, VIII, 24, 25). » La patience nous est donc actuellement nécessaire, jusqu'à ce que vienne ce qui nous a été promis. Nul, en effet, n'a besoin de patience dans le bonheur. Tant que l'on demande à l'homme de la patience, c'est qu'il est encore dans le malheur. Quand on lui dit : Soyez patient, supportez, tolérez jusqu'au bout; c'est qu'il a quelque peine à endurer, pendant laquelle Dieu veut que vous montriez de la force, du courage, de la longanimité, de la patience. Mais les promesses de Dieu sont-elles jamais trompeuses ? Le médecin, lorsqu'il prend le fer pour trancher dans une plaie, dit à celui qu'il va opérer : Soyez patient, soyez fort, sachez souffrir un moment; il exige de la patience dans les douleurs, mais, les douleurs passées, il promet la guérison. Et si le malade qui souffre sous le fer du médecin n'avait l'espoir d'obtenir la santé qu'il n'a pas, il serait incapable de supporter de semblables souffrances. Il y a donc en ce monde un grand nombre de maux, et au dedans et au dehors; ils ne cessent jamais, parce que les scandales abondent; mais nul ne les sent, que celui qui marche dans la voie de Dieu. Aussi lui est-il recommandé, à toutes les pages des divines Écritures, de supporter les choses présentes, d'espérer les choses futures et d'aimer Dieu qu'il ne voit pas, afin de s'unir à lui lorsqu'il le verra. La charité est jointe, en troisième lieu, à la foi et à l'espérance, mais elle est plus grande que la foi et l'espérance (I *Cor.*, XIII, 13). En effet, la foi s'applique à des choses que l'on ne voit pas, mais dont la réalité éclatera à nos yeux, lorsque nous les verrons; l'espérance s'applique aussi à des biens que l'on ne possède pas, mais ils viendront et ce ne sera plus de l'espérance, puisque nous les posséderons et n'aurons plus à les espérer; mais la charité, au contraire, ne fait que croître de plus en plus. Si, en effet, nous aimons Dieu que nous ne voyons pas, combien plus l'aimerons-nous, lorsque nous le verrons ? Que notre désir s'augmente donc toujours. Nous ne sommes chrétiens qu'en vue de la vie future : que nul n'espère les biens présents, que nul ne se promette les félicités du monde, parce qu'il est chrétien; mais qu'il use de cette félicité présente, s'il le peut, comme il le peut, quand il le peut, autant qu'il le peut. Si elle vient à lui, qu'il en rende grâce à la divine miséricorde ; si elle lui manque, qu'il en rende grâce à la divine justice. Qu'en toute rencontre, il ait pour Dieu de la gratitude, et nulle part de l'ingratitude ; qu'il soit reconnaissant envers son Père qui le console et le caresse, et reconnaissant envers son Père qui le reprend, qui le châtie et qui lui inculque sa discipline; car l'amour du Père est toujours le même, qu'il caresse ou qu'il menace :

cessaria est, quamdiu veniat quod promissum est. Nemo autem patiens est in bonis. Quando exigitur de homine patientia, in malis agit. Quando dicitur, Patiens esto, tolera, sustine : molestia est, sub qua te Deus vult esse fortem, tolerantem, longanimem, patientem. Sed numquid decipit qui promisit ? Medicus exserit ferrum ad secandum vulnera, et dicit ei quem secturus est, Patiens esto, sustine, tolera : in doloribus exigit patientiam, sed post dolores promittit salutem. Et ille qui tolerat dolores in ferro medici, nisi sibi proponat sanitatem, quam nondum habet, deficit in dolore quem patitur. Multa ergo mala sunt in isto sæculo, intus, foris, prorsus non cessant, abundant scandala : nemo illa sentit, nisi qui graditur viam Dei. Ei dicitur in omnibus divinis paginis ut toleret præsentia, speret futura, amet quem non videt, ut amplectatur cum viderit. Caritas enim, quæ tertia nobis adjungitur ad fidem et spem, major est supra fidem et spem : quia fides rerum est quæ non videntur ; (*a*) erit autem species, cum visæ fuerint : et spes rei est quæ non tenetur ; quæ adveniente ipsa re, non erit jam spes, quia tenebimus, non sperabimus : caritas autem non novit nisi crescere magis magisque. Si enim amamus quem non vidimus, quomodo amaturi sumus cum viderimus ? Desiderium ergo nostrum crescat. Christiani non (*b*) sumus, nisi propter futurum sæculum : nemo præsentia bona speret, nemo sibi promittat felicitatem mundi, quia Christianus est ; sed utatur felicitate præsenti ut potest, quomodo potest, quando potest, quantum potest. Cum adest, consolationi Dei gratias agat : cum deest, justitiæ Dei gratias agat. Ubique sit gratus, nusquam ingratus : et Patri consolanti et blandienti gratus sit ; et Patri emendanti et flagellanti et disciplinam danti gratus sit : amat enim ille semper, sive blandiatur, sive minetur : et

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *erunt autem species*. (*b*) Sic Am. et aliquot MSS. At Er et Lov. *non simus*.

Que l'homme lui dise donc en tout temps cette parole du Psaume, que vous venez d'entendre : « Il est bon de confesser au Seigneur et de chanter sur le psaltérion à la gloire de votre nom, ô Dieu Très-Haut (*Ps.*, XCI, 2). »

2. Le Psaume a pour titre : « Psaume de Cantique, pour le jour du Sabbat (*Ibid.*, 1). » C'est aujourd'hui même le jour du Sabbat ; les Juifs de notre temps le passent dans une sorte d'oisiveté du corps, languissante, lâche et voluptueuse. Ils s'abandonnent en effet à toutes les frivolités ; et tandis que Dieu a prescrit l'observation du Sabbat (*Ex.*, XX, 8), ils emploient le Sabbat à des choses que Dieu défend. Notre repos nous éloigne des mauvaises œuvres ; leur repos les éloigne des bonnes œuvres. Mieux vaut labourer que danser. Ils s'abstiennent des bonnes œuvres, ils ne s'abstiennent pas des œuvres de frivolité. Dieu nous dit ce que doit être le Sabbat. Et que dit-il? Remarquez d'abord où le Sabbat doit se passer. C'est dans notre intérieur, notre Sabbat est dans notre cœur. Beaucoup, en effet, tiennent leurs membres dans l'inaction et leur conscience dans le tumulte. Tout homme méchant ne peut garder le Sabbat; car, sous aucun rapport, sa conscience n'est en repos, le trouble est son inévitable partage. Au contraire, celui qui a une bonne conscience est tranquille, et cette tranquillité est le Sabbat de son cœur. Car il a sous les yeux les promesses de Dieu; et, s'il souffre dans le présent, ses espérances pour l'avenir dilatent son âme, dont la sérénité dissipe tout nuage de tristesse, selon la parole de l'Apôtre : « Nous nous réjouissons en espérance (*Rom.*, XII, 12). » Or, cette joie, que nous donne la tranquillité de notre espérance, est notre Sabbat. C'est ce qu'expose, c'est ce que chante le Psaume : il nous dépeint le chrétien dans le Sabbat de son cœur, c'est-à-dire, dans le repos et dans la tranquille sérénité d'une conscience exempte de tout trouble. C'est pourquoi, il énumère ce qui agite ordinairement les hommes, et il vous apprend à célébrer le Sabbat dans votre cœur.

3. Il faut d'abord, si vous avez fait quelque progrès dans la vertu, que vous glorifiiez Dieu de ce progrès, parce qu'il provient de ses dons et non de vos mérites. Commencez là votre Sabbat, en ne vous attribuant pas ce que vous avez reçu comme si vous ne l'aviez pas reçu (I *Cor.*, IV, 7) ; et en ne vous excusant pas du mal que vous faites, car ce mal vient bien de vous. Mais les hommes livrés à l'iniquité et au trouble, qui ne gardent pas le Sabbat, attribuent à Dieu ce qu'ils font de mal, et à eux-mêmes ce qu'ils font de bien. Si un méchant a fait quelque chose de bien, c'est moi qui l'ai fait, dit-il; s'il a fait quelque chose de mal, il cherche qui en accuser, afin de ne pas glorifier Dieu. Et que veut dire : il cherche qui en accu-

dicat quod audistis in Psalmo, « Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo Altissime (*Psal.*, XCI, 2). »

2. Titulus Psalmi habet, « Psalmus cantici in (*a*) diem sabbati (*Ibid.*, 1). » Ecce et hodiernus dies sabbati est: hunc in præsenti tempore otio quodam corporaliter languido et fluxo et luxurioso celebrant Judæi. Vacant enim ad nugas : et cum Deus præceperit sabbatum, illi in his quæ Deus prohibet exercent sabbatum (*Exod.*,XX, 2). Vacatio nostra a malis operibus, vacatio illorum a bonis operibus est. Melius est enim arare, quam saltare. Illi ab opere bono vacant : ab opere nugatorio non vacant. Nobis sabbatum indicit Deus. Quale? Primo ubi sit videte. Intus est, in corde est sabbatum nostrum. Multi enim vacant membris, et tumultuantur conscientia. Omnis homo malus, sabbatum habere non potest : nusquam enim illi conquiescit conscientia ; necesse est in perturbationibus vivat. Cui autem bona est conscientia, tranquillus est : et ipsa tranquillitas sabbatum est cordis. Adtendit enim promissorem Dominum ; et si laborat in præsenti, extenditur spe futuri, et serenatur omne nubilum tristitiæ ; sicut dicit Apostolus, « Spe gaudentes (*Rom.*, XII, 12). » Ipsum autem gaudium in tranquillitate spei nostræ, sabbatum nostrum est. Hoc commendatur, hoc cantatur in isto Psalmo, quomodo sit homo Christianus in sabbato cordis sui, id est, in vacatione et tranquillitate et serenitate conscientiæ suæ non perturbatus. Inde dicit hic, unde solent perturbari homines, et docet te agere sabbatum in corde tuo.

3. Primum est, ut tu ipse, si aliquid profecisti, Deo confitearis ex eo quod profecisti, quia munera ipsius sunt, non merita tua. Hinc incipe sabbatum, non tibi tribuendo quasi non acceperis quod accepisti (I *Cor.*, IV, 7) : neque excusando

(*a*) Sic meliores MSS. juxta Græc. LXX. At editi, *in die*.

ser? S'il n'est pas très-impie, il a sous la main Satan à accuser. La faute en est à Satan, dit-il, c'est lui qui m'en a donné le conseil; comme si Satan pouvait le forcer d'agir. Il a seulement assez d'astuce pour persuader. Si Satan parlait et que Dieu gardât le silence, vous auriez une excuse; mais vous avez l'oreille entre les avertissements de Dieu et les suggestions du serpent. Pourquoi vous tourner vers celui-ci et vous détourner de Dieu? Satan ne cesse de vous persuader le mal; mais Dieu ne cesse de vous conseiller le bien. Or, Satan ne peut vous forcer d'agir malgré vous; il est en votre pouvoir de consentir ou de ne pas consentir. Si, par les conseils de Satan, vous avez fait quelque mal, cessez d'accuser Satan, accusez-vous, pour mériter par cette accusation la miséricorde de Dieu. Cherchez-vous à accuser celui qui n'a point à recevoir sa grâce? Accusez-vous et vous recevrez votre pardon. D'autres n'accusent point Satan, mais ils accusent la destinée. Ma destinée m'a conduit, dit l'un d'eux. Si vous lui demandez : Pourquoi avez-vous agi ainsi? Pourquoi avez-vous péché? il répondra : Ma mauvaise destinée l'a voulu. Plutôt que de dire : je suis coupable, et de tendre les mains vers Dieu, il profère un blasphème. Il est possible, toutefois, qu'il ne parle point aussi ouvertement; mais examinez ses discours, et vous verrez que c'est là qu'ils aboutissent. Vous lui demandez ce que c'est que la destinée, il répond, c'est une mauvaise étoile. Mais qui a fait les étoiles? qui a réglé la marche des étoiles? il n'a qu'une réponse à vous faire : c'est Dieu. Directement ou indirectement, de près ou de loin, il lui faut donc accuser Dieu; et comme Dieu punit le péché, il lui reste à faire de Dieu l'auteur de ses péchés; car Dieu ne peut punir ce qu'il a fait lui-même. Il punit ce que vous faites, pour délivrer en vous ce qu'il a fait. Mais d'autres fois, on laisse tous les détours, on s'en prend immédiatement à Dieu, et l'on dit, après avoir péché : c'est Dieu qui l'a voulu, si Dieu ne le voulait pas, je ne pécherais pas. Dieu vous donne-t-il ses avertissements, non pas seulement pour que vous méprisiez la défense qu'il vous fait de pécher, mais que vous l'accusiez encore d'être la cause de vos péchés? Que nous enseigne donc le Psaume? « Il est bon de confesser au Seigneur (*Ps.*, XCI, 2). » Que confesser au Seigneur? Dans l'un et dans l'autre cas, confessez au Seigneur, si vous avez péché, que c'est vous qui l'avez fait; si vous avez accompli quelque bien, que c'est lui qui l'a fait. Alors vous chanterez sur le Psaltérion, au nom du Dieu Très-Haut, cherchant sa gloire et non la

te ab eo quod facis mali, quia ipsa sunt tua. Perversi enim homines et perturbati, qui non agunt sabbatum, mala sua Deo tribuunt, bona sua sibi. Si quid boni fecerit, Ego feci, dicit : si quid mali fecerit, quærit quem accuset, (*a*) ne confiteatur Deo. Et quid est, quærit quem accuset? Si non est valde impius, ad manum habet satanam quem accuset : Satanas fecit, dicit, ipse mihi persuasit : quasi satanas habeat potestatem cogendi. Astutiam suadendi habet. Sed si satanas loqueretur, et taceret Deus, haberes unde te excusares : modo aures tuæ positæ sunt inter monentem Deum, et suggerentem serpentem. Quare huc flectuntur, hinc avertuntur? Non cessat satanas suadere malum: sed nec Deus cessat admonere bonum. Satanas autem non cogit invitum : in tua potestate est consentire aut non consentire. Si aliquid persuadente satana mali feceris; dimitte satanam, accusa te, ut accusatione tua Dei misericordiam merearis. (*b*) Expetis illum accusare qui non habet veniam? Te accusa, et accipis indulgentiam. Deinde multi non accusant satanam, sed accusant fatum. Fatum meum me duxit, dicit. Cum dixeris illi, Quare fecisti? quare peccasti? Et ille, Fato meo malo. Ne dicat, Ego feci, jam manus ad Deum tendit : lingua blasphemat. Nondum quidem hoc aperte dicit, sed tamen adtende, et vide quia hoc dicit. Quæris ab illo quid sit fatum : et dicit, Stellæ malæ. Quæris ab illo quis fecit stellas, quis ordinavit stellas : non habet quid tibi respondeat, nisi Deus. Restat ergo ut sive per transennam, sive per cannam longam, sive per (*c*) proximum, Deum accuset; et cum Deus puniat peccata, Deum faciat auctorem peccatorum suorum. Non potest enim fieri ut puniat quod fecit. Punit quod facis, ut liberet quod fecit. Aliquando autem dimissis omnibus omnino directe eunt in Deum; et quando peccant, dicunt, Deus hoc voluit, si nollet Deus, non peccarem. Ad hoc monet, ut non solum non audiatur ut non pecces, sed accusetur quia peccas? Quid ergo nos docet Psalmus iste? « Bonum est confiteri Domino. » Quid est, « confiteri Domino? » In utraque re, et in peccato tuo, quia tu fecisti, et in bono facto, confitere Do-

(*a*) Plures MSS. *non confitetur Deo.* (*b*) MSS. *Exspectas.* (*c*) Plures optimæ notæ MSS. *sive per proximam.*

vôtre, son nom et non le vôtre. Si vous cherchez le nom de Dieu, il cherchera aussi le vôtre; mais si vous négligez le nom de Dieu, il effacera aussi le vôtre. En quel sens ai-je dit qu'il cherchera votre nom? Comme il l'a dit lui-même à ses disciples, lorsqu'ils revinrent après qu'il les eût envoyés prêcher l'Évangile. Ils avaient fait de nombreux miracles, ils avaient chassé les démons au nom du Christ; aussi lui dirent-ils, à leur retour : « Seigneur, voilà que les démons nous sont soumis (*Luc*, x, 17). » A la vérité ils ajoutèrent : « en votre nom ; » mais le Christ vit bien qu'ils se réjouissaient de la gloire qu'ils acquéraient, qu'ils s'élevaient en eux-mêmes et se laissaient aller à l'orgueil, parce qu'ils avaient eu le pouvoir de chasser les démons. Il vit qu'ils cherchaient leur propre gloire et il leur dit, cherchant lui-même leurs noms, ou plutôt les gardant près de lui : « Que ce ne soit pas là le sujet de votre joie; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel (*Ibid.*, 20). » Voilà où se trouve votre nom, si vous ne négligez pas le nom de Dieu. Chantez donc au nom de Dieu sur le Psaltérion, pour que votre nom soit gravé auprès de Dieu. Or, mes frères, qu'est-ce que chanter sur le Psaltérion? Le Psaltérion est un instrument de musique, qui résonne à l'aide de cordes. Nos œuvres, voilà notre psaltérion. Quiconque opère des mains de bonnes œuvres joue du Psaltérion; qui confesse Dieu de la bouche chante à Dieu. Chantez de la bouche, jouez sur le Psaltérion par vos œuvres. Et pourquoi?

4. « Pour annoncer votre miséricorde le matin et votre vérité pendant la nuit (*Ps.*, xci, 3). » Que signifie qu'il faut annoncer la miséricorde de Dieu le matin et la vérité de Dieu pendant la nuit? Le matin représente le bonheur dont nous pouvons jouir; la nuit représente la tristesse que nous cause le malheur. Qu'est-ce donc que le Prophète a exprimé en ce peu de mots? Quand vous êtes dans le bonheur, réjouissez-vous en Dieu, parce que ce bonheur est l'œuvre de sa miséricorde. Mais, direz-vous peut-être, si je me réjouis en Dieu, quand je suis dans le bonheur, parce que cet heureux état est l'œuvre de sa miséricorde, que ferai-je, lorsque je serai dans la tristesse et dans l'affliction? Le bonheur me vient de sa miséricorde, le malheur me viendrait-il de sa cruauté? Si je loue sa miséricorde quand je suis heureux, accuserai-je sa cruauté quand je serai malheureux? Non : mais, dans le bonheur, louez sa miséricorde et, dans le malheur, louez sa vérité; s'il châtie vos péchés, il n'est point injuste pour cela. Daniel était dans la nuit, lorsqu'il priait, car Jérusalem était captive, elle était au pouvoir des ennemis. Alors les saints étaient accablés de mille maux; alors Daniel lui-même fut jeté dans la fosse aux lions; alors les trois jeunes

mino, quia ipse fecit. Tunc « psalles nomini Dei Altissimi : » quærens gloriam Dei, non tuam; nomen ipsius, non tuum. Si enim tu quæris nomen Dei, quærit et ipse nomen tuum : si autem tu neglexeris nomen Dei, delet et ipse nomen tuum. Quomodo autem dixi, quærit nomen tuum? Quomodo dixit discipulis venientibus, postea quam misit eos evangelizare : cum fecissent multa miracula, et in nomine Christi dæmonia ejecissent, redeuntes dixerunt, « Domine, ecce dæmonia nobis subjecta sunt (*Lucæ*, x, 17). » Dixerunt quidem, in nomine tuo : sed ille vidit in eis quia ipsa glorificatione gaudebant, et extollebant se, et ibant inde in superbiam, quia licuit illis expellere dæmonia. Vidit illos quærere gloriam suam, et ait illis, quærens ipse, immo conservans nomina eorum apud se, « Nolite gaudere in hoc, gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cælo (*Ibid.*, 20). » Ecce ubi habes nomen, si tu nomen Dei non negligas. Psalle ergo nomini Dei, ut fixum sit apud Deum nomen tuum. Psallere autem quid est, Fratres? Psalterium organi genus est, chordas habet. Opus nostrum, psalterium nostrum est. Quicumque manibus operatur opera bona, psallit Deo : quicumque ore confitetur, cantat Deo. Canta ore, psalle operibus. Ad quam rem?

4. « Ad annuntiandum mane misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctem (*Psal.*, xci, 3). » Quid sibi vult, quia mane annuntianda est misericordia Dei, et per noctem veritas Dei? Mane dicitur, quando nobis bene est : nox dicitur, quando tristitia tribulationis est. Quid ergo dixit breviter? Quando tibi bene est, gaude Deo, quia misericordia ipsius est. Jam tu forte diceres, Si ego gaudeo Deo, quando mihi bene est, quia misericordia ipsius est; quando in tristitia, in tribulatione sum, quid facio? Misericordia ipsius est, quando mihi bene est; crudelitas ergo ipsius, quando male est? Si laudo misericordiam, quando bene est; reprehendam ergo crudelitatem, quando male est? Non. Sed quando bene est, lauda misericordiam; quando male, lauda verita-

hommes furent précipités dans la fournaise (*Dan.*, VI, 111). Voilà quels maux le peuple d'Israël souffrait dans sa captivité, c'était la nuit. Pendant cette nuit, Daniel glorifiait la vérité de Dieu, il disait dans sa prière : Nous avons péché, nous avons agi en impies, nous avons commis l'iniquité, la gloire est à vous, Seigneur, et à nous la confusion (*Id.*, X, 5. 7). Il annonçait la vérité de Dieu pendant la nuit. Que signifie : annoncer la vérité de Dieu pendant la nuit? Ne pas accuser Dieu du mal que vous souffrez, mais l'attribuer à vos péchés et à l'amendement qu'il veut produire en vous : « Pour annoncer votre miséricorde le matin et votre vérité pendant la nuit. » Si vous annoncez le matin la miséricorde de Dieu et sa vérité pendant la nuit, vous louez Dieu en tout temps, vous confessez Dieu en tout temps, et vous célébrez son nom sur le Psaltérion.

5. « En chantant sur le Psaltérion à dix cordes et sur la cithare (*Ps.*, XCI, 4). » Vous n'avez jamais entendu, en ce temps-ci, le Psaltérion à dix cordes. Le Psaltérion à dix cordes représente les dix commandements de la Loi. Mais, il faut chanter sur le Psaltérion et non le porter seulement. Car les Juifs possèdent aussi la Loi; ils portent le Psaltérion et ne chantent pas sur cet instrument. Quels sont ceux qui chantent sur le Psaltérion? Ceux qui font de bonnes œuvres. Ce n'est pas dire assez. Ceux qui font de bonnes œuvres avec tristesse ne chantent pas encore sur le Psaltérion. Quels sont donc ceux qui y chantent? Ceux qui font le bien avec joie. Car le chant suppose la joie. Et que dit l'Apôtre saint Paul? « Dieu aime celui qui donne avec joie (II *Cor.*, IX, 7). » Quoi que vous fassiez, faites-le avec joie; alors vous faites le bien et vous le faites bien. Mais si vous le faites avec tristesse, le bien se fait à votre occasion, mais ce n'est pas vous qui le faites. Et vous portez le Psaltérion, bien plus que vous n'y chantez. « En chantant sur le Psaltérion à dix cordes et sur la Cithare. » C'est-à-dire, de bouche et par les œuvres : « sur la Cithare. » Si vous prononcez seulement des paroles, vous chantez un cantique, sans l'accompagner sur la Cithare; si vous agissez seulement sans y joindre de bonnes paroles, vous ne faites que jouer de la Cithare. C'est pourquoi il vous faut bien dire et bien faire, si vous voulez chanter sur la Cithare.

6. « Car vous m'avez réjoui, ô mon Dieu, par vos ouvrages, et les œuvres de vos mains me ravissent de joie (*Ps.*, XCI, 5). » Voyez ce que dit le Prophète : Vous m'avez appris à vivre bien, vous m'avez formé : si je fais quelque bien, je me réjouis dans l'œuvre de vos mains; selon ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Nous

tem : quia peccata flagellat, non est iniquus. In nocte erat Daniel, quando orabat. Erat enim in captivitate Jerusalem, erat in potestate hostium. Tunc multa mala sancti patiebantur : tunc ipse in lacum leonum missus est, tunc tres pueri in ignem præcipitati sunt. Hæc patiebatur in captivitate populus Israël : nox erat. Per noctem confitebatur Daniel veritatem Dei : dicebat in oratione, « Peccavimus, impie egimus, iniquitatem fecimus (*Dan.*, IX, 5 et III, 29) : » tibi Domine gloria, nobis confusio. Veritatem Dei annuntiabat per noctem. Quid est, veritatem Dei annuntiare per noctem? Non accusare Deum, quia pateris aliquid mali; sed tribuere illud peccatis tuis, emendationi ipsius. « Ad annuntiandum mane misericordiam ipsius, et veritatem per noctem. » Cum misericordiam annuntias mane et veritatem per noctem, semper laudas Deum, semper confiteris Deo, et psallis nomini ejus.

5. « In decachordo psalterio, cum cantico in cithara (*Psal.*, XCI, 4). » Decachordum psalterium non modo audistis. Decachordum psalterium significat decem præcepta Legis. Sed cantare in illo opus est, non portare psalterium. Nam et Judæi habent Legem, portant, non psallunt. Qui sunt qui psallunt? Qui operantur. Parum est. Qui operantur cum tristitia, nondum psallunt. Qui sunt qui psallunt? Qui cum hilaritate faciunt bene. In psallendo enim hilaritas est. Et quid dicit Apostolus? « Hilarem enim datorem diligit Deus (II *Cor.*, IX, 7). » Quidquid facis, cum hilaritate fac : bonum tunc et bene facis. Si autem cum tristitia facis, fit de te, non facis; et portas magis psalterium, non cantas. « In psalterio decachordo, cum cantico in cithara : » hoc est, verbo et opere. « Cum cantico, » verbo; « in cithara, » opere. Si verba sola dicis, quasi canticum solum habes, citharam non habes : si operaris, et non loqueris, quasi solam citharam habes. Propter hoc et loquere bene, et fac bene, si vis habere canticum cum cithara.

6. « Quia jocundasti me Domine, in factura tua et in operibus manuum tuarum exsultabo (*Ps.*, XCI, 5). » Videtis quid dicat. Tu me fecisti bene viventem, tu me formasti : si quid forte boni facio, in factura manuum tuarum exsultabo. Quomodo dicit

sommes l'ouvrage de Dieu, ayant été créés pour les bonnes œuvres (*Éphés.*, II, 10). » Si, en effet, Dieu ne vous eût créé pour les bonnes œuvres, vous ne connaîtriez rien que vos mauvaises œuvres. « Car, » dit l'Évangile, « celui qui parle mensonge parle de son propre fond (*Jean*, VIII, 44). » Or, tout péché est mensonge. En effet, tout ce qui est contre la loi et contre la vérité est mensonge. Que dit donc l'Évangile? « Celui qui parle mensonge parle de son propre fond ;» c'est-à-dire, celui qui pèche pèche de son propre fond. Remarquez maintenant la proposition contraire. Si celui qui parle mensonge parle de son propre fond, il reste que celui qui parle vérité parle par l'action de Dieu. C'est pourquoi il est dit ailleurs : « Dieu seul est vrai et tout homme menteur (*Rom.*, III, 4). » Ce n'est point là vous dire : Allez, mentez en assurance, parce que vous êtes homme; c'est vous dire plutôt : reconnaissez que vous êtes homme, parce que vous êtes menteur ; et, pour être vrai, buvez la vérité, afin de regorger de Dieu même et d'être vrai. Et puisque vous ne pouvez trouver la vérité en vous, il ne reste qu'à la boire à la source d'où elle découle. Il en est de même, si vous vous éloignez de la lumière ; vous tombez dans les ténèbres. De même encore une pierre n'a pas de chaleur par elle-même, mais elle a celle que lui donne le soleil ou le feu ; une fois soustraite à cette chaleur étrangère, elle se refroidit; cela prouve que le principe de sa chaleur n'était point à elle, et qu'elle n'était chaude que par l'action du soleil ou du feu. De la même sorte, si vous vous éloignez de Dieu, vous vous refroidissez ; si vous vous rapprochez de Dieu, vous vous réchauffez, et, comme le dit l'Apôtre : « Vous êtes échauffés par l'Esprit (*Rom.*, XII, 11). » Que dit-il également de la lumière? Si vous vous approchez de Dieu, vous serez éclairés, c'est pourquoi il est dit dans un Psaume : « Approchez-vous de lui et vous serez éclairés, et vos visages ne rougiront pas (*Ps.*, XXXIII, 5). » Donc, puisque nul ne peut faire de bonnes œuvres s'il n'est éclairé par la lumière de Dieu et réchauffé par l'Esprit de Dieu, lorsque vous verrez que vous faites quelque bien, louez Dieu et dites avec l'Apôtre, dites, afin de ne pas vous élever orgueilleusement : « Qu'avez-vous, en effet, que vous n'ayez reçu? Mais, si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme si vous ne l'aviez pas reçu (I *Cor.*, IV, 7)? » Le Prophète confesse donc le nom du Seigneur et nous apprend à le confesser dignement, en disant : « Vous m'avez réjoui, ô mon Dieu, par vos ouvrages, et les œuvres de vos mains me comblent de joie. »

7. Que penser donc à l'égard de ceux qui vivent mal et sont florissants? Car celui qui perd

Apostolus, « Ipsius enim sumus figmentum, creati in operibus bonis (*Ephes.*, II, 10). » Nisi enim te formaret ad opera bona, non nosses nisi opera tua mala. « Qui enim loquitur mendacium, de suo loquitur (*Johan.*, VIII, 44). » Hoc Evangelium dicit, Omne peccatum mendacium est. Contra legem enim et contra veritatem quidquid est, mendacium dicitur. Ergo quid ait? « Qui loquitur mendacium, de suo loquitur : » id est, qui peccat, de suo peccat. Adtendite sententiam contra. Si enim qui loquitur mendacium, de suo loquitur ; restat ut qui loquitur veritatem, de (*a*) Dei loquatur. Ideo dicitur in alio loco, « Deus solus verax, omnis autem homo mendax (*Rom.*, III, 4). » Non tibi dicitur in hac sententia, Vade, securus mentire, quia homo es : immo vide te hominem, quia mendax es; et ut sis verax, bibe veritatem, ut de Deo ructes, ut sis verax. Quia de tuo illam non potes (*b*) habere, restat ut inde illam bibas, unde fluit. Quomodo si a luce recesseris, in tenebris es : quomodo lapis non de se fervet, sed vel a sole, vel ab igne, si eum calori subtraxeris, frigescit ; ibi apparet, quia quod fervebat, non erat ipsius : sed fervebat vel a sole vel ab igne : sic et tu si a Deo recesseris, frigesces ; si ad Deum accesseris, fervesces : sicut dicit Apostolus, « Spiritu ferventes (*Rom.*, XII, 11). » Item de luce quid dicit? Si ad eum accesseris, in lumine eris : ideo Psalmus dicit, « Accedite ad eum, et illuminamini, et vultus vestri non erubescent (*Psal.*, XXXIII, 5). » Quia ergo boni nihil potes operari, nisi illuminatus a lumine Dei, et fervefactus ab Spiritu Dei; quando videris te bene operantem, confitere Deo, et dic quod ait Apostolus, dic tibi ne extollaris, « Quid enim habes quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non accceperis (I *Cor.* IV, 7)? » Hic ergo confitetur Deo, et docet nos bonam confessionem : (*c*) quia dicit, « Jocundasti me Domine, in factura tua et in operibus manuum tuarum exsultabo. »

7. Quid agimus de illis qui male vivunt et flo-

(*a*) Sic MSS. At editi, *de Deo:* mendum, quod jam supra correximus. (*b*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *bibere.* (*c*) Aliquot MSS. *qua dicit.*

le Sabbat a l'esprit tout troublé de leur prospérité. Il se voit, tous les jours, appliqué aux bonnes œuvres, et tourmenté par toutes les angoisses de la vie ; peut-être manque-t-il du nécessaire ; peut-être est-il en proie à la faim, à la soif, à la nudité ; peut-être se voit-il jeté en prison, quoiqu'il fasse le bien, tandis que celui qui l'y a jeté fait le mal et vit dans la joie : alors une mauvaise pensée se glisse dans son cœur contre Dieu, et il dit : O Dieu, que me revient-il de vous servir ? que me revient-il d'obéir à vos paroles ? Je n'ai pas ravi le bien d'autrui, je n'ai pas volé, je n'ai tué personne, je n'ai convoité le bien de qui que ce fût, je n'ai fait de faux témoignage contre personne, je n'ai manqué ni à mon père ni à ma mère, je ne me suis pas laissé entraîner à l'adoration des idoles, je n'ai pas pris le nom de Dieu en vain, je me suis conservé pur de tout péché. Il énumère les dix cordes du Psaltérion, c'est-à-dire les dix commandements de la Loi (*Exod.*, xx, 1-17), et après un examen de conscience sur chacun d'eux, il voit qu'il n'a pas péché, même contre un seul, et il s'attriste des maux qu'il endure. Il y en a d'autres au contraire qui laissent de côté, je ne dis pas quelques cordes du Psaltérion, mais le Psaltérion tout entier, qui ne font aucune œuvre et qui ont recours aux idoles. Peut-être paraissent-ils être chrétiens, quand leur maison ne souffre aucun dommage ; mais, s'il leur arrive quelque affliction, ils courent consulter le devin, le sorcier ou l'astrologue. Prononcez devant l'un d'eux le nom du Christ, il fait la grimace et répond par un geste de dédain. Mais, lui dit-on, vous êtes chrétien et vous consultez l'astrologue ? — Allez donc, reprend-il, c'est lui qui m'a fait recouvrer mon bien ; sans lui je l'avais perdu pour toujours, et je serais resté dans mon chagrin. — Homme de bien, ne vous signez-vous pas du signe de la croix ? Et la Loi ne défend-elle pas toutes ces pratiques ? Vous vous réjouissez d'avoir retrouvé votre bien ; et vous n'êtes pas triste de vous être perdu vous-même ? Combien mieux valait perdre votre tunique, que de donner la mort à votre âme ? — Pour lui, il se moque de toutes ces réflexions, il est insolent avec ses parents, haineux avec son ennemi qu'il poursuit jusqu'à la mort, il vole s'il en trouve l'occasion, il ne cesse de porter de faux témoignages, il cherche à déshonorer la couche du prochain, il convoite son bien ; tous ces crimes, il les commet et il jouit des richesses, des honneurs et des premières dignités de ce monde. Le misérable qui fait le bien et qui supporte mille maux le voit, se trouble et dit : Mon Dieu, je dois croire que les méchants vous plaisent, que vous haïssez les bons, et que vous aimez ceux qui com-

rent ? (*a*) Hinc enim perturbatum animum habet, qui perdit sabbatum : videt se in bonis operibus quotidie versantem et laborantem in angustia rerum, forte in inopia rei familiaris, forte in fame et siti et nuditate, forte se in carcere bona facientem, et illum a quo in carcerem missus est mala facientem et exsultantem : et subintrat cor pessima cogitatio adversus Deum, et dicit, Deus, quare tibi servio, quare obedio verbis tuis ? Non rapui aliena, non furtum feci, non hominem occidi, non cujusquam rem concupivi, non falsum testimonium adversus aliquem dixi, non patri vel matri injuriam feci, non ad idola inclinatus sum, non accepi nomen Domini Dei in vanum : servavi me a peccato (*Exod.*, xx, 13, *etc.*). Enumerat decem chordas, id est, decem præcepta Legis, et interrogat se secundum singula, et videt se non peccasse, nec in uno, et contristatur quia talia mala patitur. Et illi qui, non dico, aliquas chordas tangunt, sed nec tangunt ipsum psalterium, et nihil boni operantur, consulunt idola : et forte tunc videntur Christiani, quando nihil mali patitur domus eorum ; quando autem aliqua ibi tribulatio est, currunt ad pythonem, aut sortilegum, aut mathematicum. Dicitur illi nomen Christi, subsannat, torquet os. Dicitur illi, Fidelis, consulis mathematicum ? Et ille, Recede a me : ipse mihi prodidit res meas ; nam perdidissem, et in planctu remansissem. Homo bone, nonne signas te signo crucis Christi ? Et Lex omnia ista prohibet. Gaudes quia res tuas invenisti, non es tristis quia tu peristi ? Quanto melius tunica tua periret quam anima tua ? Subsannat in his omnibus, contumeliosus est parentibus, odit inimicum, insectatur usque ad mortem, furatur ubi occasionem invenerit, a falso testimonio non cessat, insidiatur matrimonio alieno, concupiscit rem proximi sui : facit hæc om-

(*a*) Sic potiores MSS. At Lov. *Hi enim perturbatum animum habent, et perdunt sabbatum. Et qui perdit sabbatum, videt se* etc. nec secus Er. nisi quod habet, *Et perdit sabbatum, qui videt se* etc.

mettent l'iniquité. S'il se laisse ébranler; s'il consent à cette pensée, il va perdre le Sabbat de son cœur; déjà il a commencé à négliger le Psaltérion, il l'a laissé là et n'a plus droit de chanter, bien qu'il le fasse encore : « Il est bon de glorifier le Seigneur et de célébrer votre nom sur le Psaltérion, ô Dieu Très-Haut (*Ps.*, XCI,2).» Puis, quand il a exclus le Sabbat de l'homme intérieur, qu'il a banni le repos de son cœur et qu'il a rejeté loin de lui les bonnes pensées, il en vient à imiter celui qu'il voit florissant au milieu du mal et il se range lui-même du côté du mal. Mais Dieu est patient, parce qu'il est éternel et qu'il connaît le jour de son jugement, dans lequel tout sera pesé dans sa balance.

8. En vous donnant ces enseignements, que dit le Prophète? « Que vos ouvrages sont magnifiques, Seigneur! Vos pensées sont d'une profondeur infinie (*Ibid.*, 6). » En vérité, mes frères, il n'y a pas de mer si profonde que ne l'est cette pensée de Dieu de laisser les méchants dans la prospérité et les bons dans la souffrance; point d'eaux aussi profondes, point d'eaux aussi hautes : c'est dans cette hauteur, c'est dans cette profondeur que tout incrédule fait naufrage. Voulez-vous franchir cet abîme? Ne quittez pas la croix du Christ, vous ne serez pas submergé; tenez-vous attaché au Christ. Que signifie ce que je viens de dire : tenez-vous attaché au Christ? C'est que tel est le but des souffrances qu'il a voulu endurer sur la terre. Vous avez entendu, lorsqu'on lisait les paroles du Prophète, qu'il n'a pas détourné ses épaules de la flagellation, qu'il n'a pas détourné sa face des crachats des hommes, qu'il n'a pas détourné ses joues de leurs soufflets (*Isaïe*, L, 6) : pourquoi a-t-il voulu supporter toutes ces souffrances, sinon pour consoler ceux qui souffrent? Il pouvait ensuite ne ressusciter sa chair qu'à la fin des siècles; mais vous qui n'auriez pas vu cette résurrection, vous n'eussiez pas eu sous les yeux le motif de votre espérance; il n'a donc pas différé sa résurrection, pour vous rendre tout doute impossible. Souffrez donc et supportez les afflictions de ce monde, pour mériter cette fin, que vous avez vu réalisée dans le Christ; et ne vous laissez pas ébranler par l'exemple de ceux qui font le mal et sont florissants en ce monde. « Vos pensées sont d'une profondeur infinie. » Quelle est la pensée de Dieu? Pour le présent, il lâche les rênes; mais il les resserrera plus tard. Ne partagez pas la joie du poisson qui triomphe de la proie qu'il a saisie : le pêcheur n'a pas encore retiré l'hameçon, mais l'hameçon est déjà dans la gorge du poisson. Le temps qui vous paraît long est court; car toutes choses passent vîte. Qu'est-ce que

nia, et floret in divitiis, in honoribus, in excellentia mundi hujus. Videt eum ille miser bene operans et mala patiens, perturbatur et dicit, Deus, puto, mali tibi placent, et bonos odisti, amas eos qui faciunt iniquitatem. Si commotus fuerit, et illi cogitationi consenserit, perdet sabbatum de corde : jam incipit ad psalterium hoc non adtendere; deviavit inde, sine caussa cantat, « Bonum est confiteri Domino, et psallere nomini tuo Altissime (*Ps.*, XCI,2). » Jam perdito sabbato ab interiore homine et exclusa quiete cordis, et bona cogitatione repulsa, incipit jam imitari illum quem videt in malis florentem; et convertit se et ipse ad facienda mala. Deus autem patiens est, quia æternus est, et novit diem judicii sui, ubi omnia examinat.

8. Hoc nos docens quid ait? « Quam magnificata sunt opera tua, Domine! Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ (*Ibid.*, 6). » Re vera, Fratres mei, nullum mare tam profundum est quam est ista cogitatio Dei, ut mali floreant, et boni laborent : nihil tam profundum, nihil tam altum : ibi naufragat omnis infidelis, in isto alto, in isto profundo. Vis transire profundum hoc? A ligno Christi noli resilire, non mergeris : tene te ad Christum. Quid est quod dico, tene te ad Christum? Ideo voluit ipse in terra laborare. Audistis, cum Propheta legeretur, non avertisse eum scapulas a flagellis, non avertisse eum faciem a sputis hominum, non avertissime maxillam a palmis eorum (*Isai.*, L, 6). Quare omnia ista pati voluit, nisi ut consoletur patientes? Et poterat et ipse in fine resuscitare carnem suam : sed tu qui non videras, non esset quod sperares. Non distulit resurrectionem suam, ne tu adhuc dubitares. Eo ergo fine patere et tolera tribulationes in mundo, (*a*) quem adtendisti in Christo : et non te moveant qui faciunt mala, et in isto sæculo florent. « Nimis profundæ factæ sunt cogitationes Dei. » (*b*) Ubi est cogitatio Dei? Ad præsens habenas laxat; sed post

(*a*) Er. *quemadmodum*. Am. et Lov. *quas*. At MSS. *quem :* subintellige, finem. (*b*) Aliquot MSS. *Ibi est* etc.

la plus longue vie de l'homme auprès de l'éternité de Dieu. Voulez-vous avoir de la longanimité? considérez l'éternité de Dieu. Autrement, vous considérez ce peu de jours qui sont à vous, et vous voulez que, dans ce peu de jours, toutes choses s'accomplissent. Mais quelles choses donc? Que tous les impies soient condamnés et que tous les bons soient couronnés. Voulez-vous donc les voir toutes accomplies pendant le court espace de votre vie? Dieu les accomplit à son heure. Pourquoi en ressentir ou vous en faire de l'ennui? Dieu est éternel; il diffère, il montre de la longanimité. Mais vous dites: C'est parce que je ne dure qu'un moment que je manque de longanimité. Il est en votre pouvoir d'être comme Dieu: unissez votre cœur à l'éternité de Dieu et vous serez éternel avec lui. En effet, que dit l'Écriture des choses de ce temps? « Toute chair est du foin et toute la gloire de la chair est comme la fleur du foin; le foin s'est desséché et sa fleur est tombée (*Isaïe*, XL, 6, 8). » Toutes choses se dessèchent donc et tombent; excepté cette même parole; « Car la parole du Seigneur demeure éternellement (*Ibid.*). » Le foin passe, la gloire du foin passe; mais vous avez un appui où vous retenir: « La parole du Seigneur demeure éternellement. » Dites-lui donc: « Vos pensées sont d'une profondeur infinie. » Vous aurez alors une planche de salut et vous franchirez l'abîme. Voyez-vous là quelque chose? Comprenez-vous là quelque chose? J'ai compris, dites-vous. Si vous êtes maintenant chrétien, si vous avez saisi ces enseignements, vous dites: Dieu réserve toutes choses pour son jugement. Les bons souffrent, parce qu'ils sont châtiés par Dieu comme ses enfants; les méchants sont dans la joie, parce qu'ils sont condamnés comme des étrangers. Un homme a deux fils, il châtie l'un et laisse l'autre à lui-même: l'un d'eux, s'il fait mal, n'est pas corrigé par son père; l'autre, au moindre mouvement, reçoit des soufflets, il est châtié. Pourquoi l'un est-il épargné, et l'autre frappé, sinon parce que l'héritage paternel est réservé à celui qui est châtié, tandis que celui qui est épargné sera déshérité? Le père voit qu'il n'a rien à espérer de ce dernier, il le laisse agir comme il lui plaît. Mais le fils qui est châtié, s'il n'a pas de cœur, s'il est un sot et un insensé, félicite son frère qui n'est pas battu, se plaint de l'être, et dit en son cœur: Mon frère ne fait que le mal, il désobéit, autant qu'il le veut, aux ordres de mon père, et nul ne lui en fait reproche; pour moi, au moindre mouvement, je suis battu. C'est un sot, c'est un insensé; il considère ce qu'il endure et ne considère pas ce qui lui est réservé.

9. C'est pourquoi, après avoir dit: « Vos

ea adstringet. Noli gaudere ad piscem, qui in esca sua exsultat, nondum traxit (*a*) hamum piscator: nam jam ille hamum habet in faucibus. Et quod tibi videtur longum, breve est: omnia ista cito transeunt. Quid est longa vita hominis ad æternitatem Dei? Vis esse longanimis? Vide æternitatem Dei. Nam adtendis ad dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia. Quæ omnia? Ut damnentur omnes impii, et coronentur omnes boni. Istis diebus tuis vis hæc impleri? Implet illa Deus tempore suo. Quid (*b*) tu tædium pateris et facis? Æternus est, tardat, longanimis est: tu autem dicis, Ideo ego non sum longanimis, quia temporalis sum. Sed in potestate habes: junge cor tuum æternitati Dei, et cum illo æternus eris. Quid enim dictum est de temporalibus? « Omnis caro fœnum, et omnis claritas carnis ut flos fœni: fœnum aruit, et flos decidit. (*Isai.*, XL, 6. etc). » Omnia ergo arescunt et decidunt: non verbum illud. « Verbum enim Domini manet in æternum. » Transit fœnum, transit claritas fœni: sed habes quo te teneas; Verbum Domini manet in æternum. Dic ergo illi, « Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ. » Tenuisti lignum, transis per istam profunditatem. Vides ibi aliquid? Intelligis ibi aliquid? Intelligo, dicis. Si jam Christianus es, et bene eruditus, dicis, Deus judicio suo reservat omnia. Boni laborant, quia flagellantur ut filii: mali exsultant, quia damnantur ut alieni. Duos filios habet homo; alterum castigat, alterum dimittit: facit unus male, et non corripitur a patre; alter mox ut se moverit, colaphis cæditur, flagellatur. Unde ille dimittitur, ille cæditur, nisi quia huic cæso hereditas servatur, ille autem dimissus exheredatus est? Videt eum non habere spem, et dimittit eum ut faciat quod vult. Puer autem qui flagellatur, si cor non habuerit, et imprudens fuerit et stultus, gratulatur fratri suo qui non vapulat; et gemit de se, et dicit in corde suo, Tanta mala facit frater meus, quidquid vult

(*a*) Plerique MSS. *nondum traxit manum piscator.* (*b*) Plures probæ notæ MSS. *Quod autem diu pateris et facis.*

pensées sont d'une profondeur infinie, » le Prophète ajoute aussitôt : « L'insensé ne connaîtra pas et le sot ne comprendra pas ces choses (*Ps.*, XCI, 7). » Quelles sont les choses que le sot ne comprendra pas et que l'insensé ne connaîtra pas? « Lorsque les pécheurs se seront élevés comme le foin... (*Ibid.*, 8). » Que veut dire : « Comme le foin ? » Ils sont verts jusqu'à l'été; mais, l'été venu, ils se dessèchent. Voyez la fleur du foin. Qu'y a-t-il qui passe plus vite? Qu'y a-t-il de plus frais? Qu'y a-t-il de plus vert? Ne vous complaisez pas dans sa fraîcheur, mais craignez la manière dont il se desséche. Vous l'avez entendu, « Les pécheurs sont comme le foin ; » écoutez parler les justes : « Car voilà que... (*Ibid.*, 10). » Dans un instant nous vous dirons leurs paroles, voyez d'abord les pécheurs ; ils fleurissent comme le foin, c'est bien, mais quels sont ceux qui n'en connaissent pas la suite? les sots et les insensés. « Lorsque les pécheurs se seront élevés comme le foin, et que tous ceux qui commettent l'iniquité les auront vus.... (*Ibid.*, 8). » Tous ceux qui, dans leur cœur, ne pensent pas droitement de Dieu considèrent les pécheurs qui s'élèvent comme le foin, c'est-à-dire qui fleurissent pour un temps. Et quelle est pour eux la conséquence de cette attention ? « Pour être exterminés dans les siècles des siècles (*Ibid.*). » Ces hommes considèrent, en effet, l'éclat de la prospérité temporelle des méchants, il les imitent, et voulant, comme eux, briller pour un temps, ils périssent pour l'éternité ; c'est là ce que veut dire : « Pour être exterminés dans les siècles des siècles. »

10. « Mais vous, Seigneur, vous êtes le Très-Haut pour l'éternité (*Ibid.*, 9). » Vous attendez, d'en haut, dans le calme de votre éternité, que le temps des injustes passe et que vienne le temps des justes. « Car voilà que.... (*Ibid.*, 10). » Mes frères, prêtez attention. Celui qui parle ici, et qui parle en notre nom, au nom du corps du Christ, le Christ dans son corps, c'est-à-dire dans l'Église, s'est déjà uni à l'éternité de Dieu. Comme je vous le disais, il n'y a qu'un instant, Dieu est plein de longanimité et de patience ; il souffre toutes les iniquités qu'il voit commettre par les méchants. Pourquoi ? Parce qu'il est éternel et qu'il voit ce qui leur est réservé. Voulez-vous avoir aussi de la patience et de la longanimité ? Unissez-vous à l'éternité de Dieu, attendez avec lui ce qui est au-dessous de vous. En effet, lorsque votre cœur se sera attaché au Très-Haut, toutes les choses mortelles seront au-dessous de vous; alors, dites ce qui suit : « Car voilà que vos ennemis périront (*Ibid.*). » Ceux qui sont actuellement florissants périront plus tard. Quels sont

facit contra præcepta patris mei, et nemo illi facit verbum durum, ego mox ut me movero, cædor. Stultus est, imprudens est : adtendit quid patitur, non adtendit quid illi servatur.

9. Ideo cum dixisset, « Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ : » subjecit statim, « Vir imprudens non cognoscet, et stultus non intelliget ea (*Ps.*, XCI, 7). » Quæ sunt quæ non intelliget stultus, et quæ non cognoscet imprudens? « Cum exoriuntur peccatores sicut fœnum (*Ibid.*, 8). » Quid est, « sicut fœnum ? » Virent cum hyems est: sed arescent æstate. Adtendis florem fœni. Quid citius transit ? Quid lucidius ? quid viridius ? Non te delectet viriditas ipsius, sed time ariditatem ipsius. Audisti « peccatores sicut fœnum, » audi et justos : « Quoniam ecce (*Ibid.*, 10). » Interim videte peccatores, sicut fœnum florent, bene : sed qui sunt qui non cognoscunt? Stulti et imprudentes. « Cum exoriuntur peccatores sicut fœnum, et prospexerint omnes qui operantur iniquitatem (*Ibid.*, 8).» Omnes qui in corde suo non recta sentiunt de Deo, prospexerunt peccatores exorientes sicut fœnum, id est, florentes ad tempus. Quare illos prospiciunt ? « Ut intereant in sæculum sæculi. » Adtendunt enim florem ipsorum temporalem, imitantur illos, et volentes cum illis florere ad tempus, intereunt in æternum : hoc est, « Ut intereant in sæculum sæculi. »

10. « Tu autem Altissimus in æternum es Domine (*Ibid.*, 9). » Exspectans de super ex æternitate tua quando transeat tempus iniquorum , et veniat tempus justorum. « Quoniam ecce (*Ibid.*, 10). » Intendite Fratres. Jam et (*a*) ipse qui loquitur : (Loquitur enim ex persona nostra, loquitur ex persona corporis Christi : Christus enim loquitur in corpore suo, id est, in Ecclesia sua.) jam junxit se æternitati Dei : sicut vobis paulo ante dicebam, longanimis est Deus et patiens, omnia ista quæ videt mala a malis fieri, tolerat. Quare ? Quia æternus est, et videt quid illis servet. Vis et tu esse longanimis et patiens ? Junge te æternitati Dei, cum illo

(*a*) Sic MSS. præter alterum e Corbeiensibus, qui habet. *et ipsum qui.* At editi, *et ipse loquitur:* omisso *qui.*

les ennemis de Dieu? Mes frères, peut-être croyez-vous que ceux-là seulement sont les ennemis de Dieu qui blasphèment son nom. A la vérité, ceux qui blasphèment, ceux qui ne cessent d'injurier Dieu par leurs discours et leurs pensées coupables sont d'abominables ennemis de Dieu. Et quel mal peuvent-ils faire au Dieu Très-Haut, éternel? Si vous frappez du poing une colonne, vous vous blessez; et vous croyez qu'en frappant Dieu de vos blasphèmes vous ne vous brisez pas vous-même? Car, quant à Dieu, vous ne lui faites aucun mal. Mais si les blasphémateurs sont les ennemis manifestes de Dieu, on en trouve d'autres tous les jours qui sont ses ennemis cachés. Gardez-vous de ces inimitiés secrètes contre Dieu. En effet, l'Écriture dévoile quelques-uns de ces ennemis cachés de Dieu, afin que, ne pouvant les connaître par le jugement de votre cœur, vous les connaissiez par les divines Écritures, et que vous évitiez d'être un jour trouvés de leur nombre. Saint Jacques dit clairement dans son Épître : « Ignorez-vous que tout ami de ce monde se fait l'ennemi de Dieu (*Jacques,* IV, 4)? » Vous l'avez entendu. Ne voulez-vous pas être l'ennemi de Dieu ? ne soyez pas l'ami de ce monde; car, si vous êtes l'ami de ce monde, vous serez l'ennemi de Dieu. De même, en effet, qu'une femme ne peut devenir adultère sans être l'ennemie de son époux, ainsi l'âme ne peut s'éprendre d'un amour adultère pour les choses du monde sans être l'ennemie de Dieu. Cette âme peut craindre, mais elle n'aime pas. Elle peut craindre le châtiment, elle ne se complaît pas dans la justice. Dieu a donc pour ennemis tous ceux qui aiment le monde, tous ceux qui en recherchent les frivolités, tous ceux qui consultent les sorciers, les astrologues et les devins. Qu'ils entrent dans les églises ou qu'ils n'y entrent pas, ils sont ennemis de Dieu. Ils peuvent, pour un temps, fleurir comme le foin; mais ils périront, dès que Dieu aura commencé son enquête et prononcé son jugement contre toute chair. Joignez-vous donc aux Saintes Écritures et dites avec le Psaume : « Car voilà que vos ennemis périront. » Tâchez de ne pas vous trouver là où ils périront. «...Et que tous ceux qui commettent l'iniquité seront dispersés. »

11. Que deviendrez-vous, vous qui souffrez maintenant, si les ennemis de Dieu périssent et si tous ceux qui commettent l'iniquité sont dispersés? Vous qui gémissez au milieu de ces scandales, au milieu des iniquités humaines; vous qui êtes affligés dans votre chair, mais qui vous réjouissez dans votre cœur, que deviendrez-vous? Quelle est votre espérance, ô corps du Christ ? O Christ, qui êtes assis dans

exspecta illa quæ infra te sunt : cum enim adhæserit cor tum Altissimo, infra te erunt omnia mortalia : et dic quod sequitur, « Quoniam ecce inimici tui peribunt. » Qui modo florent, postea peribunt. Qui sunt inimici Dei ? Fratres, forte illos solos putatis inimicos Dei qui blasphemant ? Sunt quidem et ipsi, et atroces isti qui nec lingua nec cogitationibus malis parcunt injuriis Dei. Et quid faciunt Deo excelso, æterno ? Si pugno in columnam ferias, tu læderis : et putas quia blasphemia Deum percutiens non tu disrumperis? nam nihil facis Deo. Sed inimici Dei aperte blasphematores sunt, et quotidie occulti inveniuntur. Cavete tales inimicitias Dei. Quosdam enim occultos inimicos Dei Scriptura aperit: ut quia non illos potes nosse corde tuo, noveris illos in Scriptura Dei, et caveas inveniri cum illis. Aperte dicit Jacobus in Epistola sua, « Nescitis quia amicus hujus mundi, inimicus Dei constituitur (*Jacobi,* IV, 4)? » Audisti. Non vis esse inimicus Dei? Noli esse amicus hujus mundi, Nam si amicus fueris hujus mundi, inimicus eris Deo. Quomodo enim non potest fieri adultera conjunx, nisi inimica sit viro suo : sic anima adultera amore rerum sæcularium, non potest nisi inimica esse Deo. Timet, sed non amat : pœnam timet, non justitia delectatur. Ergo inimici Dei omnes amatores mundi, omnes inquisitores nugarum, omnes consultores sortilegorum, mathematicorum, pythonum. (*a*) Intrent ecclesias : non intrent ecclesias, inimici Dei sunt. Ad tempus possunt florere sicut fœnum : peribunt autem, cum ille inspicere cœperit, et judicium suum in omnem carnem adduxerit. Junge te Scripturæ Dei, et dic illud cum isto Psalmo, « Quoniam ecce inimici tui peribunt. » Non ibi inveniaris, ubi peribunt. « Et dispergentur omnes qui operantur iniquitatem. »

11. Quid tu qui laboras modo, si inimici Dei peribunt, et dispergentur omnes qui operantur iniquitatem ? Tu qui inter ista scandala, inter iniquitates humanas gemis, qui tribularis in carne, sed

(*a*) Sic Am. Er. et plerique MSS. at Lov. *Intrant.*

les cieux à la droite de votre Père, mais qui souffrez sur terre dans vos pieds et dans vos membres, et qui dites : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, IX, 4)? » quelle est votre espérance, à vous, si les ennemis de Dieu périssent et si tous ceux qui commettent l'iniquité sont dispersés? que deviendrez-vous? « Et ma force s'élèvera comme la corne de la licorne (*Ps.*, XCI, 11). » Pourquoi le Prophète a-t-il dit : « Comme la corne de la licorne? » Quelquefois la licorne représente l'orgueil; quelquefois elle est le symbole de l'élévation de l'unité de l'Église, parce que l'unité sera élevée et que toutes les hérésies périront avec les ennemis de Dieu. « Et ma force sera élevée comme la corne de la licorne. » Quand cela sera-t-il? « Et ma vieillesse sera comblée d'une abondante miséricorde. » Que veut-il dire par « ma vieillesse? » ma fin dernière. De même que la vieillesse est le dernier de nos âges, de même tout ce que souffre actuellement le corps du Christ, dans les travaux, dans les misères, dans les veilles, dans la faim, dans la soif, au milieu des scandales, des iniquités, des oppressions, tous ces maux se rapportent à sa jeunesse ; sa vieillesse, c'est-à-dire sa fin dernière, sera comblée de joie. Et que Votre Charité le remarque, il ne faut pas croire que le Prophète, en parlant de vieillesse, suppose aussi la mort, d'après ce fait que l'homme ne vieillit dans sa chair que pour mourir. La vieillesse de l'Église sera blanche à cause de la pureté de ses actions, mais elle ne subira pas la corruption de la mort. Telle est la tête d'un vieillard, telles seront nos œuvres. Vous voyez comment sa tête devient blanche et chenue, au fur et à mesure que la vieillesse s'approche. Qu'un homme vieillisse en son temps naturel, et vous chercheriez vainement sur sa tête un cheveu noir, vous ne l'y trouveriez pas; de même, si notre vie a été assez juste pour qu'en y cherchant la noirceur du péché, on ne l'y trouve pas, notre vieillesse sera une vraie jeunesse, une verte vieillesse, une vieillesse toujours verte. On vous a parlé du foin des pécheurs, voici la vieillesse des justes : « Ma vieillesse sera comblée d'une abondante miséricorde (*Ibid.*, 11). »

12. « Et j'ai jeté un œil de dédain sur mes ennemis (*Ibid.*, 12). » Quels sont ceux qu'il appelle ses ennemis? Tous ceux qui commettent l'iniquité. Peut-être ne remarquez-vous pas que votre ami est un homme d'iniquité ; qu'une affaire se présente et vous l'éprouverez. Dès que vous vous élèverez contre son injustice, vous verrez que, tout en vous flattant, il était votre ennemi; mais vous n'aviez pas encore sondé son cœur, non pour le faire devenir ce qu'il n'était pas, mais pour le forcer à montrer

gaudes in corde, quid tu? quæ tibi spes, o corpus Christi? O Christe, qui in cælis sedes ad dexteram Patris, sed pedibus tuis et membris tuis laboras in terra, et dicis, « Saule, Saule, quid me persequeris (*Act.*, IX,4)? » tu quam spem habebis, si inimici Dei peribunt, et dispergentur omnes qui operantur iniquitatem? quid tibi erit? « Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum (*Ps.*, XCI,11). » Quare dixit, « sicut unicornis? » Aliquando unicornis significat superbiam, aliquando unicornis exaltationem unitatis significat : quia unitas exaltatur, omnes hæreses cum inimicis Dei peribunt. « Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum. » Et quando erit? « Et senectus mea in misericordia pingui. » Quid dixit, « senectus mea? » Novissima mea. Quomodo in ætatibus nostris novissima senectus est : sic totum hoc quod modo patitur corpus Christi in laboribus, in ærumnis, in vigiliis, in fame, in siti, in scandalis, in iniquitatibus, in pressuris, juventus ipsius est : senectus ipsius, id est, novissima ipsius in lætitia erunt. Et intendat Caritas Vestra, quia dixit senectutem, ne putetis et mortem : homo enim in carne ideo senescit, ut moriatur. Senecta Ecclesiæ candida erit recte factis, morte autem non corrumpetur. Quod est caput senis, hoc erunt opera nostra. Videtis quemadmodum canescat caput, et inalbescat, quantumcumque senectus accedit. Qui bene senescit ordine suo, quæris illi aliquando in capite capillum nigrum, et non invenis : sic cum fuerit vita nostra talis, ut quæratur nigritudo peccatorum, et non inveniatur, senecta ista juvenilis est, senecta ista viridis est, semper virebit. Audistis de fœno peccatorum, audite de senecta justorum. « Senectus mea in misericordia pingui. »

12. « Et respexit oculus meus (*a*) in inimicis meis (*Ibid.*, 12). » Quos dicit inimicos suos? Omnes qui operantur iniquitatem. Noli adtendere quia amicus tuus est iniquus : incurrat negotium, et ibi illum probas. Incipis venire contra iniquitatem ipsius, et ibi videbis, quia quando tibi blandieba-

(*a*) Sic meliores MSS. Juxta LXX. At editi, *oculus meus inimicos meos.*

ce qu'il était. « Et j'ai jeté un œil de dédain sur mes ennemis, et mon oreille écoutera ce qui sera dit au sujet de ceux qui veulent me nuire (*Ibid.*). » Quand cela? Dans ma vieillesse. Que veut dire : dans ma vieillesse? Au dernier jour. Et qu'entendra notre oreille? Placés à la droite du Christ, nous entendrons ce qui sera dit à ceux qui seront placés à sa gauche : « Allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (*Matth.*, XXV, 41). » Le juste n'a point à redouter d'entendre ces terribles paroles. Vous savez qu'il a été dit, dans un autre psaume : « La mémoire du juste sera éternelle; il ne craindra pas d'avoir à entendre la parole mauvaise (*Ps.* CXI, 7). » Quelle est la parole mauvaise? « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (*Matth.*, XXV, 41). » « Mon oreille écoutera ce qui sera dit au sujet de ceux qui veulent me nuire (*Ps.*, XCI, 14). »

13. Le foin passe; la fleur des pécheurs passe également : qu'en est-il du juste? « Le juste fleurira comme le palmier (*Ibid.*, 13). » Les méchants s'élèvent comme le foin; « le juste fleurira comme le palmier. » Le palmier signifie la grandeur. Peut-être aussi, parce que le palmier est beau à son extrémité, le Prophète a-t-il voulu nous dire de considérer son origine au sortir de terre et la manière dont il finit à son sommet où se trouve toute sa beauté; sa racine paraît âpre et dure sur la terre, sa chevelure est magnifique dans le ciel. C'est ainsi que vous aurez votre beauté à la fin. Que votre racine soit bien affermie; mais remarquons que notre racine est en haut. En effet, c'est le Christ qui est notre racine, et il est monté au Ciel. Celui qui se sera abaissé sera élevé. « Il se multipliera comme le cèdre sur le Liban (*Ibid.*). » Voyez de quels arbres le Prophète parle : « Le juste fleurira comme le palmier; il se multipliera comme le cèdre sur le Liban. » Est-ce que le palmier se dessèche lorsque le soleil se lève? Est-ce que le cèdre se dessèche? Au contraire, lorsque le soleil devient brûlant, le foin se dessèche. Le jugement dernier viendra donc, qui desséchera les pécheurs et fera verdir les fidèles. « Il se multipliera comme le cèdre sur le Liban. »

14. « Ils seront plantés dans la maison du Seigneur, ils fleuriront à l'entrée de la maison de notre Dieu. Ils se multiplieront de nouveau dans une vieillesse comblée de biens et ils seront dans la paix pour annoncer... (*Ibid.*, 14, 15 et 16). » Voilà le sabbat dont je vous ai parlé tout à l'heure, et qui a donné son titre au Psaume. « Ils seront dans la paix pour annoncer... » Pourquoi seront-ils dans la paix en

tur, inimicus erat; sed nondum pulsaveras, non ut institueretur in corde quod non erat, sed ut erumperet quod erat. « Et respexit oculus meus in inimicis meis : et in eis qui insurgunt in me malignantibus, audiet auris mea. » Quando? In senecta. Quid est, in senecta? In novissimo. Et quid audiet auris nostra? Stantes ad dexteram audiemus quod dicetur eis qui sunt ad sinistram, « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus (*Matth.*, XXV,41). » Ab isto auditu malo justus non timebit. Scitis quia dictum est in quodam Psalmo, « In memoria æterna erit justus, ab auditu malo non timebit (*Ps.*, III,7). » Quo auditu malo? Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. « Et in eis qui insurgunt in me malignantibus, audiet auris mea. »

13. Transit fœnum, transit flos peccatorum : quid de justis? « Justus ut palma florebit (*Ps.*, XCI,13). » Illi exoriuntur sicut fœnum : « Justus ut palma florebit. » In palma altitudinem significavit. Forte et hoc significavit in palma, quia in novissimis suis pulcra est, ut initium ejus a terra ducas, finem ipsius in cacumine, ubi habet totam pulcritudinem : aspera radix videtur in terra, pulcra coma sub cælo est. Erit ergo et tua pulcritudo in fine. Radix tua fixa sit : sed sursumversus (*a*) habemus radicem nostram. Radix enim nostra Christus est, qui adscendit in cælum. Humiliatus exaltabitur. « Velut cedrus in Libano, multiplicabitur. » Videte quas arbores dixit : « Justus ut palma florebit; velut cedrus in Libano, multiplicabitur. » Numquid cum sol exierit, arescit palma? numquid arescit cedrus? Cum autem sol candens aliquando fuerit, arescit fœnum. Veniet ergo judicium, ut arescant peccatores, et virescant fideles. « Velut cedrus in Libano, multiplicabitur. »

14. « Plantati in domo Domini, in atriis domus Dei nostri florebunt (*Ps.*, XCI, 14). » « Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi : et tranquilli erunt (*Ibid.*, 15), » « ut annuntient (*Ibid.*, 16). » Hoc est sabbatum, quod vobis paulo ante commendavi, unde habet titulum Psalmus. « Tranquilli erunt, ut annuntient. » Quare tranquilli annuntiant? Non illos

(*a*) Sic Am. et MSS. at Er. et Lov. *habeamus*.

annonçant ? Le foin des pécheurs n'a point de prise sur eux. Le cèdre et le palmier ne sont pas courbés même par la tempête. Qu'ils soient donc en paix pour annoncer ; et vraiment ils ont besoin de paix, parce qu'ils ont quelque chose à annoncer aux hommes malgré leurs railleries. O malheureux hommes qui aimez le monde ! voici ce que vous annoncent les justes plantés dans la maison du Seigneur, qui glorifient le Seigneur en chantant et en jouant de la cithare, par la parole et par les œuvres ; voici ce qu'ils vous disent : Ne vous laissez pas séduire par le bonheur des méchants ; gardez-vous de rechercher la fleur du foin. Ne faites point attention à ceux qui sont heureux temporellement et malheureux éternellement. Et même cette félicité qui paraît maintenant au dehors n'est pas véritable : car ils ne sont pas heureux dans leur cœur, où les torture leur mauvaise conscience. Vous, au contraire, soyez en paix, mettez votre espérance dans les promesses du Seigneur votre Dieu. Qu'annoncerez-vous donc dans votre paix : « Que le Seigneur Dieu est droit et qu'il n'y a pas d'injustice en lui (*Ibid.*, 15). » Examinez, mes frères, vous qui êtes plantés dans la maison du Seigneur, si vous voulez fleurir comme le palmier et vous multiplier comme le cèdre du Liban, au lieu de vous dessécher comme le foin par l'ardeur du soleil, ainsi qu'il arrive à ces hommes qui, en l'absence du soleil, paraissent fleurir. Si donc vous voulez être, non du foin, mais un palmier et un cèdre, qu'annoncerez-vous ? « Que le Seigneur Dieu est droit et qu'il n'y a pas d'injustice en lui (*Ibid.*). » Comment n'y a-t-il pas d'injustice en lui? Voilà un homme qui ne commet que le mal : eh bien ! il jouit d'une bonne santé, il a des enfants, sa maison est pleine de richesses, il est couvert de gloire, il est comblé d'honneurs, il tire vengeance de ses ennemis et cependant il commet toutes sortes de mauvaises actions. En voici un autre qui gère honnêtement ses affaires, qui ne prend pas le bien d'autrui, qui ne fait de mal à personne, eh bien! il souffre dans les prisons et dans les fers ; il soupire et se meurt dans l'indigence. Comment n'y a-t-il en Dieu aucune injustice? Gardez la paix et vous le comprendrez, car vous vous troublez et dans votre chambre secrète vous vous ôtez la lumière à vous-même. Le Dieu éternel veut vous éclairer de ses rayons, ne les obscurcissez point de nuages par votre trouble. Gardez votre paix au dedans de vous, et écoutez ce que j'ai à vous dire. Dieu est éternel, il épargne actuellement les méchants pour les amener à se repentir, il châtie

movet fœnum peccatorum. Cedrus et palma nec in tempestatibus curvantur. Ergo tranquilli sint, ut annuntient : et vere, quia modo annuntiandum est et subsannantibus hominibus. O miseri homines amatores mundi, annuntiant vobis qui plantati sunt in domo Domini : qui confitentur Domino in cantico et cithara, in verbo et opere, annuntiant vobis, et dicunt vobis, Nolite seduci felicitate iniquorum, nolite adtendere florem fœni; nolite adtendere ad tempus beatos, in æternum miseros. Nec ista beatitudo quæ modo foris videtur, vera est; nec in corde beati sunt, quia torquentur mala conscientia. Tu autem tranquillus esto, sperans de promissis Domini Dei tui. quid enim annuntiabis in tranquillitate? « Quoniam rectus Dominus Deus, et non est iniquitas in eo. » Adtendite Fratres, si plantati estis in domo Domini, si vultis florere sicut palma, et multiplicari sicut cedrus Libani et non arescere sicut fœnum sole candente : sicut hi qui videntur florere sole absente. Si ergo non vultis esse fœnum, sed palma et cedrus(*a*), quid annuntiabitis? « Quoniam rectus Dominus Deus, et non est iniquitas in illo. » Quomodo non est iniquitas? Tanta mala facit, sanus est, filios habet, plenam domum, abundat gloria, exaltatur honoribus, de inimicis vindicatur, et omnia mala committit, alius innocens (*b*) sui negotii, non rapiens aliena, non contra quemquam faciens, laborat in vinculis, in carceribus, in inopia æstuat et suspirat. Quomodo « non est iniquitas in eo? » Esto tranquillus, et intelliges. Nam perturbaris, et in cubiculo tuo obscuras tibi lucem. Radiare tibi vult æternus Deus, noli tibi facere nubilum de perturbatione. Esto tranquillus in te, et vide quid tibi dicam. Quia Deus æternus est, quia modo parcit malis, adducens illos ad pænitentiam; flagellat bonos, erudiens illos ad regnum cœlorum; « non est iniquitas in eo : » noli timere. Ecce ego flagellatus sum tantum, manifestum est, confiteor, peccavi : non enim dico me justum. Hoc enim dicunt plerique. Quando est forte quisquam in aliqua miseria, in doloribus, intras consolari il-

(*a*) Aliquot MSS. *et cedrus qui annuntietis.* Regius Liber, *et cedrus, videte quid annuntietis.* (*b*) Probæ notæ MSS. *innocen negotii;* omisso, *sui.*

les bons pour leur enseigner la voie du royaume des cieux ; « il n'y a pas d'injustice en lui, » ne craignez rien. Mais jusqu'à quel point n'ai-je pas souffert ? Il est évident, j'ai péché, je l'avoue, je ne prétends pas être juste. Voilà ce que dit le plus grand nombre. Si vous voyez un homme dans le malheur, dans les souffrances, vous entrez chez lui pour le consoler ; et il vous dit : J'ai péché, je l'avoue, j'ai des fautes, je le reconnais, mais ai-je péché autant que celui-ci ? Je sais quels péchés il a commis, je sais quelles fautes il a faites : pour moi, j'en ai sans doute, je les reconnais devant Dieu, mais combien elles sont moindres que les siennes, et cependant voilà qu'il n'a rien à souffrir. Ne vous troublez pas, gardez votre paix, afin de savoir que « le Seigneur est droit et qu'il n'y a en lui aucune injustice. » Que dire, en effet, s'il ne vous châtie ainsi maintenant qu'afin de vous préserver du feu éternel ? Que dire s'il laisse impuni ce méchant, parce qu'il doit lui adresser un jour cette parole : « Allez dans le feu éternel (*Matth.*, v, 41) ? » Mais à quel moment ? Lorsque vous serez à la droite du Seigneur ; alors il dira aux méchants placés à sa gauche : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. » Que tout cela ne vous trouble pas ; restez en paix, observez le Sabbat et publiez que « le Seigneur Dieu est droit et qu'il n'y a en lui aucune injustice. »

lum : et ille, Peccavi, fateor, sunt peccata mea, agnosco illa, sed numquid tanta peccavi, quanta ille? Ego novi quanta fecit ille, ego novi quanta commisit : peccata mea sunt, fateor illa Deo, sed minora sunt quam illius, et ecce ille nihil mali patitur. Noli turbari, tranquillus esto, ut scias « quoniam rectus Dominus, et non est iniquitas in eo. » Quid, si te propterea flagellat modo, quia non tibi servat ignem sempiternum? Quid si illum propterea dimittit modo, quia auditurus est, « Ite in ignem æternum (*Matth.* xxv, 41) ? » Sed quando? Cum tu positus fueris ad dexteram, tunc dicetur positis ad sinistram, « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. » Non te ergo ista moveant : tranquillus esto, sabbatiza, et annuntia, « Quoniam rectus Dominus Deus, et non est iniquitas in eo. »

DISCOURS SUR LE PSAUME XCII [1].

1. Nous avons entendu réciter le titre de ce Psaume et il n'est pas difficile de connaître ce qu'il signifie, en interrogeant l'Écriture sainte, c'est-à-dire le livre de la Genèse. En effet, le titre de ce psaume nous apprend, comme dès le seuil de l'édifice, ce que nous y devons chercher intérieurement. Ce titre, le voici : « Louange et cantique de David, pour le jour avant le Sabbat, lorsque la terre fut fondée (*Ps.*, XCII, 1). » Si donc nous nous rappelons ce que Dieu a fait en chacun des jours pendant lesquels il a créé et coordonné toutes choses, du premier au sixième jour, (car il a sanctifié le septième, en se reposant de tous les ouvrages excellents qu'il avait faits), nous trouvons que, le sixième jour, (et c'est le jour rappelé ici, puisqu'il est dit le jour avant le Sabbat), il a fait tous les animaux qui habitent la terre ; et ensuite, que ce même jour il a fait l'homme à son image et à sa ressemblance. Or ce n'est pas sans raison que les jours ont été ainsi réglés ; car ils nous enseignent que tel devait être le cours des siècles avant que nous prissions notre repos en Dieu. Mais nous nous reposerons alors, si nous faisons aujourd'hui de bonnes œuvres. C'est pour nous en donner l'exemple qu'il a été écrit que « Dieu s'est reposé le septième jour, » après avoir fait des ouvrages excellents (*Gen.*, I, II, 1-3). En effet, il n'était pas fatigué pour avoir besoin de repos ; et il ne faut pas croire qu'il ne fasse plus rien actuellement, puisque le Seigneur Jésus a dit clairement : « Mon Père ne cesse pas d'agir jusqu'à présent (*Rom.*, V, 17). » Il le disait aux Juifs, qui avaient sur Dieu des idées charnelles et qui ne savaient pas concilier le repos de Dieu avec son travail, et comprendre qu'il travaille sans cesse, et se repose sans cesse. Par conséquent, Dieu ayant voulu être lui-même pour nous une figure, à son exemple, nous prendrons notre repos après

IN PSALMUM XCII.

ENARRATIO.

1. Psalmi hujus titulum, cum pronuntiaretur, audivimus : et quid sibi velit, de Scriptura Dei, hoc est, ex libro Genesis, non est difficile cognoscere. In titulo enim tamquam admonemur in limine, quid intus quæramus. Inscriptus ergo est ita : « Laus cantici (a) ipsi David, in diem ante sabbatum, quando fundata est terra. » Recordantes ergo per omnes dies quid fecerit Deus, quando creavit et ordinavit universa a primo die usque ad sextum diem : (septimum enim sanctificavit, quia in illo requievit post omnia opera, quæ fecit bona valde :) et invenimus eum sexto die fecisse, (qui dies hic commemoratur, quia dicit, *ante sabbatum*), omnia animalia in terra. Deinde ipso die fecit hominem ad imaginem et similitudinem suam. Non autem sine caussa illi dies sic sunt ordinati, nisi quia et sæcula sic cursura erant antequam requiescamus in Deo. Tunc autem requiescimus, si facimus opera bona. Ad hoc exemplum scriptum est de Deo, « Requievit Deus septimo die, cum fecisset omnia opera bona valde (*Gen.*, II, 2). » Non enim fatigatus est, ut requiesceret, aut modo non operatur : cum aperte Dominus Christus dicat, « Pater meus usque nunc operatur (*Johan.* V, 17). » Dicit illud enim Judæis, qui carnaliter sen-

(1) Discours au peuple.

(a) Sic MSS. Editi vero, *ipsius.*

avoir accompli de bonnes œuvres. Et en effet, mes frères, toutes les bonnes œuvres que nous faisons avant le temps du repos, dans le siècle présent, sont comme accompagnées d'un certain travail, et ce repos, nous ne le possédons qu'en espérance et non en réalité; et si nous ne le possédions en espérance, les forces nous manqueraient dans le travail; mais toutes ces œuvres, bonnes et laborieuses tout à la fois, passent et prennent fin. Quoi de meilleur, en effet, que de donner du pain à celui qui a faim? Et, selon l'Évangile qui nous a été lu tout à l'heure, quoi de meilleur que ce précepte général : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas, et que celui qui a des aliments nourrisse celui qui a faim (*Luc*, III, 11)? » Vêtir celui qui est nu est une bonne œuvre; est-ce que cette bonne œuvre durera toujours? Elle ne se fait pas sans quelque travail; mais elle a sa consolation dans l'espérance du repos à venir. Pourtant, quel grand travail avez-vous à supporter pour vêtir celui qui est nu? Une bonne œuvre ne coûte pas beaucoup, une mauvaise action coûte bien davantage. En effet, celui qui revêt un homme nu, s'il a les moyens de le faire, n'éprouve aucune peine ; et s'il ne les a pas : « Gloire à Dieu au haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté (*Id.*, II, 14)! » Qui pourrait au contraire énumérer tout ce qu'éprouve de peine celui qui veut dépouiller un homme du vêtement qu'il possède? Et cependant toutes ces choses passeront, lorsque nous serons parvenus à ce repos, dans lequel on n'aura plus à nourrir personne qui ait faim, ni à vêtir personne qui soit nu. Or comme toutes ces bonnes œuvres passeront, le sixième jour, dans lequel s'achèvent les œuvres parfaites, a un soir. Mais nous ne trouvons pas dans l'Écriture que le Sabbat ait un soir, parce que notre repos n'aura pas de fin; et, en effet, le soir signifie la fin. De même donc que Dieu, le sixième jour, a fait l'homme à son image; de même nous trouvons que Notre-Seigneur est venu au sixième âge du monde, pour refaire l'homme à l'image de Dieu. En effet, le premier âge, représentant le premier jour, s'est écoulé d'Adam à Noé; le second âge, représentant le second jour, de Noé jusqu'à Abraham; le troisième âge, représentant le troisième jour, d'Abraham à David; le quatrième âge, représentant le quatrième jour, de David jusqu'à la captivité de Babylone; le cinquième âge, représentant le cinquième jour, de la captivité de Babylone jusqu'à la prédication de Jean-Baptiste. Le sixième jour date de la prédication de Jean-Baptiste, et durera jusqu'à la fin des siècles, et après le sixième jour, ce sera le repos. Le sixième jour est donc celui qui s'écoule actuellement. Si le sixième jour est l'âge actuel,

tiebant de Deo, nec intelligebant quia Deus cum quiete operatur, et semper operatur, et semper quietus est. Ergo et nos, quos in se voluit Deus tunc figurare, post omnia opera bona habebimus requiem. Et quidem opera bona nostra, Fratres, quæ hic operamur in sæculo ante requiem, quasi cum labore sunt : et requies illa in spe est, nondum tenetur in re ; et nisi esset in spe, deficeremus in labore : sed transeunt opera laboriosa et bona. Quid enim tam bonum, quam porrigere panem esurienti? Et quod audiebamus modo, cum Evangelium legeretur, quid tam bonum, quam id quod admonebat generaliter, « Omnis qui habet duas tunicas, det non habenti; et qui habet escas, pascat esurientem (*Lucæ*, III, 2)? » Nudum vestire, bonum opus est : numquid semper erit hoc opus bonum? Habet aliquantulum laborem, sed habet solatium in spe futuræ quietis. Quantum autem laborem habet quod vestis nudum? Bonum opus non multum laborat : malum opus habet laborem. Qui enim vestit nudum, si habet unde faciat, non laborat : si non habet unde faciat, « Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (*Lucæ*, II, 14). » Qui autem vult spoliare vestitum, quantum laboret, quis numerat? Et tamen et ista transitura sunt, cum venerimus ad illam requiem, ubi nemo esurit qui pascatur, nemo nudus est qui vestiatur. Ideo quia et ista transitura sunt opera bona, et sextus iste dies, quando perficiuntur opera bona valde, habet vesperam. In sabbato autem non invenimus esse vesperam, quia requies nostra non habebit finem. Vespera enim pro fine ponitur. Sicut ergo sexto die fecit Deus hominem ad imaginem suam (*Gen.*, I, 26); sic invenimus sexto sæculo venisse Dominum Jesum Christum, ut reformaretur homo ad imaginem Dei. Primum enim tempus, tamquam primus dies, ab Adam usque ad Noe : secundum tempus, tamquam secundus dies, a Noe usque ad Abraham : tertium tempus, tamquam tertius dies, ab Abraham usque ad David : quartum tempus,

voyez ce que porte le titre de ce Psaume : « Pour le jour avant le Sabbat, lorsque la terre fut fondée (*Ps.*, XCI, 1). » Maintenant, écoutons le Psaume lui-même, demandons-lui comment la terre a été fondée ; car peut-être jusqu'alors la terre n'était-elle que faite, et la Genèse ne nous dit point autre chose. Quand donc la terre a-t-elle été fondée ? Quand, sinon lorsque s'est accompli ce que nous venons de lire dans l'Apôtre saint Paul : « Pourvu toutefois que vous demeuriez fermes et inébranlables dans la foi (I *Cor.*, XV, 58)? » Lorsque ceux qui croient par toute la terre ont été inébranlables dans la foi, la terre a été fondée; alors l'homme a été fait à l'image de Dieu (*Gen.*, I, 26). C'est ce que signifie le sixième jour de la Genèse. Mais comment Dieu l'a-t-il fait ? Comment la terre a-t-elle été fondée? Le Christ est venu pour donner à la terre sa fondation. « Car nul ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, qui est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 11). » C'est donc le Christ que chante le Psaume.

2. « Le Seigneur a commencé son règne; il s'est revêtu de gloire : le Seigneur s'est revêtu de force et il s'est ceint par devant (*Ps.*, XCII, 1). » Nous voyons qu'il s'est revêtu de deux choses, de gloire et de force. Mais dans quel but ? Pour fonder la terre. Voici, en effet, ce qui suit : « Car il a affermi le globe de la terre, qui ne sera pas ébranlé (*Ibid.*). » Comment l'a-t-il affermi ? En se revêtant de gloire. Mais pour cela, il ne lui suffisait pas de se revêtir de gloire, sans se revêtir aussi de force. Pourquoi donc la gloire ? Et pourquoi la force? Car le Prophète les a nommées toutes deux : « Le Seigneur a commencé son règne; il s'est revêtu de force et il s'est ceint par devant. » Vous savez, mes frères, que Notre-Seigneur, lorsqu'il est venu dans sa chair, parmi ceux auxquels il prêchait l'Évangile du royaume, plaisait aux uns et déplaisait aux autres. En effet, les langues des Juifs se sont divisées les unes contre les autres : « Les uns disaient : C'est un homme de bien ; les autres disaient : Non, mais il séduit la foule (*Jean*, VII, 12). » Les uns disaient donc du bien de lui ; les autres le calomniaient, le déchiraient, le mordaient, lui prodiguaient les outrages. Donc, pour ceux auxquels il plaisait, « il s'est revêtu de gloire ; » pour ceux auxquels il déplaisait, « il s'est revêtu de force. » Imitez donc aussi Notre-Seigneur, afin de devenir comme son vêtement ; soyez sa gloire à l'égard de ceux auxquels plaisent vos bonnes œuvres, soyez

tamquam quartus dies, a David usque ad transmigrationem Babyloniæ : quintum tempus, tamquam quintus dies, a transmigratione Babyloniæ usque ad prædicationem Johannis. Sextus dies jam a prædicatione Johannis agitur usque ad finem, et post finem sexti diei pervenimus ad requiem. Modo ergo sextus dies agitur. Si sextus dies agitur, videte quid habeat titulus : « In diem ante sabbatum, quando fundata est terra. » Jam (*a*) audiamus ipsum Psalmum : ipsum interrogemus quomodo fundata est terra, ne forte tunc facta est terra. Nec in Genesi sic legimus. Quando ergo fundata est terra ? Quando, nisi cum fit quod lectum est modo in Apostolo, « Si tamen statis in fide, ait, stabiles et immobiles (I *Cor.*, XV, 58) ? » Cum omnes qui credunt per universam terram immobiles sunt in fide, fundata est terra : tunc fit homo ad imaginem Dei (*Gen.*, I, 26). Quod significat sextus ille dies de Genesi. Sed quomodo illud fecit Deus ? quomodo fundata est terra ? Christus venit, ut fundaret terram. « Fundamentum enim nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus (II *Cor.*, III, 2). » De illo ergo cantat Psalmus :

2. « Dominus regnavit, decorem induit, induit Dominus fortitudinem, et præcinctus est (*Ps.*, XCII, 1). » Videmus quia duas res induit, decorem et fortitudinem. Ut quid autem ? Ut fundaret terram. Sequitur enim, « Etenim confirmavit orbem terræ, qui non commovebitur. » Unde confirmavit ? Quia decorem induit. Non confirmaret, si solum decorem indueret, non et fortitudinem. Quare ergo decorem ? quare fortitudinem ? Utrumque enim dixit : « Dominus regnavit, decorem induit, induit Dominus fortitudinem, et præcinctus est. » Nostis Fratres, quia Dominus noster cum venisset in (*b*) carne, his quibus prædicabat Evangelium regni, aliis placebat, aliis displicebat. Nam divisæ sunt adversus se linguæ Judæorum : alii dicebant, Quia bonus est : alii dicebant, Non, sed seducit turbas (*Johan.*, VII, 12, 40, etc.). Alii ergo bene loquebantur : alii detrahebant, lacerabant, (*c*) mordebant, conviciabantur. Ad eos ergo quibus displicebat, fortitudi-

(*a*) Vetus liber Corbeiensis, *audivimus*. (*b*) Plerique MSS. *in carnem, quibus prædicabat* etc. (*c*) Hic addunt editi *latrabant :* quod abest a MSS.

fort contre ceux qui vous calomnient. Écoutez l'Apôtre saint Paul imitant son maître et revêtu comme lui de gloire et de force. « Nous sommes en tout lieu, dit-il, la bonne odeur du Christ, et pour ceux qui se sauvent, et pour ceux qui se perdent. » En effet ceux à qui plaît le bien sont sauvés; ceux qui attaquent le bien se perdent. En ce qui le concernait, l'Apôtre avait la bonne odeur du bien, ou plutôt il en était la bonne odeur; mais malheur aux misérables que fait périr la bonne odeur elle-même. En effet, il ne dit pas : nous sommes une bonne odeur pour les uns et une mauvaise odeur pour les autres, mais : « nous sommes en tout lieu la bonne odeur du Christ, et pour ceux qui se sauvent et pour ceux qui se perdent. » Et il ajoute aussitôt : « Nous sommes pour les uns une odeur de vie qui donne la vie, pour les autres une odeur de mort qui donne la mort (II *Cor.*, II, 14-16). » A l'égard de ceux pour lesquels il était une odeur de vie qui donnait la vie, il était revêtu de gloire ; à l'égard de ceux pour lesquels il était une odeur de mort qui donnait la mort, il était revêtu de force. Mais si vous vous réjouissez lorsque les hommes vous louent et que vos bonnes œuvres leur plaisent, et si au contraire, lorsqu'ils vous blâment, vous devenez inactif pour les bonnes œuvres, et croyez avoir presque perdu le fruit de vos bonnes œuvres, parce que vous avez trouvé des détracteurs ; vous ne restez pas inébranlables, vous n'appartenez pas « au globe de la terre qui ne sera pas ébranlé, » parce que « le Seigneur s'est revêtu de force et qu'il s'est ceint par devant. » L'Apôtre saint Paul parle encore dans un autre endroit de cette gloire et de cette force : Montrons-nous ministres de Dieu, dit-il, « par les armes de la justice, à droite et à gauche. » Voyez où se trouve la gloire et où se trouve la force : « Dans la gloire et dans l'ignominie. » Brillant dans la gloire, fort dans l'ignominie. Auprès des uns, il prêchait avec gloire ; auprès des autres, il trouvait le mépris et l'ignominie. Il apportait la gloire à ceux auxquels il plaisait, et la force contre ceux auxquels il déplaisait. Il continue ainsi cette sorte d'énumération, et la termine par ces paroles : « Comme n'ayant rien et possédant tout (II *Cor.* VI et suiv.). » Quand il possède tout, il est dans la gloire ; quand il n'a rien, il manifeste sa force. Il n'est donc pas étonnant qu'après avoir parlé de gloire et de force, le Psalmiste ait ajouté : « En effet, il a affermi le globe de la terre, lequel ne sera pas ébranlé. » Comment donc le globe de la terre ne sera-t-il pas ébranlé? Il ne sera pas ébranlé, lorsque tous les fidèles du Christ qui croient en lui seront prêts également tant à se réjouir avec ceux qui le glorifient qu'à être forts contre ceux qui le blasphèment ; et à ne pas se laisser amollir par les langues des flatteurs, comme à ne pas se

nem induit. Imitare ergo et tu Dominum tuum, ut possis esse vestis ipsius : esto cum decore ad eos quibus placent bona opera tua, esto fortis adversus detractores. Audi apostolum Paulum imitantem Dominum suum, quomodo et ipse habuit decorem, habuit fortitudinem. « Christi bonus odor sumus, inquit, in omni loco, et in his qui salvi fiunt, et in his qui pereunt (II *Cor.*, 15). » Quibus enim placet bonum, salvi fiunt : qui detrahunt bono, pereunt. Quod suum erat, ille odorem habebat bonum, immo bonus odor erat : sed væ miseris, qui et bono odore moriuntur. Non enim ait, Illis bonus odor sumus, illis malus odor sumus : sed, « Christi bonus odor sumus, ait, in omni loco, et in his qui salvi fiunt, et in his qui pereunt. » Subjecit statim, « Aliis quidem sumus odor vitæ in vitam, aliis odor mortis in mortem (*Ibid.*, 16). » Quibus erat odor vitæ in vitam, decorem induerat : quibus erat odor mortis in mortem, fortitudinem induerat. Si autem tunc gaudes, quando te laudant homines, et placent illis bona opera tua; cum autem vituperaverint, deficis in bonis operibus et quasi fructum bonorum te perdidisse arbitraris, quia invenis reprehensores : non stetisti immobilis, non pertines ad orbem terrarum, qui non commovebitur. « Induit Dominus fortitudinem, et præcinctus est. » De ipso decore et fortitudine habet alium locum apostolus Paulus : « Per arma justitiæ dextra et sinistra (II *Cor.*, v, 7). » Vide ubi decorem, ubi fortitudinem : « Per gloriam et ignobilitatem (*Ibid.*, 8). » In gloria decorus, in ignobilitate fortis. Apud alios gloriosus prædicabatur, apud alios ignobilis contemnebatur. Decorem afferebat eis quibus placebat, fortitudinem adversus eos quibus displicebat. Et sic enumerat omnia usque in finem, ubi dicit, « Quasi nihil habentes, et omnia possidentes (*Ibid.*, 10). » Cum omnia possidet, decorus est : cum nihil habet, fortis est. Non ergo mirum, si sequitur, « Etenim confirmavit orbem terræ, qui non commovebitur. » Quomodo enim non commovebitur

laisser briser par les langues des blasphémateurs.

3. Peut-être nous faut-il rechercher pourquoi le Prophète a dit : « Il s'est ceint par devant. » Se ceindre indique les œuvres; en effet, quiconque veut agir se ceint. Mais pourquoi ne dit-il pas : il s'est ceint, mais « il s'est ceint par devant ? » Dans un autre Psaume, il dit : « Ceignez de côté votre glaive sur votre cuisse, vous qui êtes puissant ; les peuples tomberont sous vos coups (*Ps.*, XLIV, 4, 6). » En cet endroit, il ne dit ni ceignez, ni ceignez par devant, mais « ceignez de côté votre glaive. » En effet, « on se ceint de côté, » lorsque l'on attache, avec une ceinture, un objet quelconque à son côté ; c'est pourquoi le Prophète dit : « Ceignez de côté votre glaive. » Le glaive par lequel le Seigneur a vaincu la terre, en détruisant l'iniquité, est l'Esprit de Dieu dans la vérité de la parole de Dieu. Pourquoi donc cette expression : « Ceignez de côté votre glaive sur votre cuisse ? » A la vérité, c'est prendre de Psaume en Psaume ces différentes manières de se ceindre ; mais puisque nous venons de faire ces remarques, il ne faut pas les laisser tomber. Qu'est-ce donc que ceindre de côté un glaive sur la cuisse ? Par cuisse, le Prophète entend la chair. En effet, le Seigneur ne pouvait vaincre la terre, qu'en apportant contre la chair le glaive de la vérité. Pourquoi donc ici est-il « ceint par devant ?» Celui qui se ceint par devant place devant lui l'objet dont il se ceint. C'est pourquoi, dans l'Évangile, il est dit : « Jésus se ceignit d'un linge devant lui et lava les pieds de ses disciples (*Jean*, XIII, 4). » En effet, comme le Seigneur était dans un état d'humilité, quand il se ceignit d'un linge devant lui, il lava les pieds de ses disciples : or, toute force est dans l'humilité, parce que tout orgueil est fragile. C'est pourquoi, le Prophète, après avoir parlé de la force du Seigneur, a dit : « il s'est ceint devant lui, » pour vous rappeler Dieu humblement ceint d'un linge mis devant lui, lorsqu'il lavait les pieds de ses disciples. Et Pierre ayant horreur de voir son Seigneur, son maître, (ajouter son maître après son Seigneur, c'est dire moins la seconde fois que la première), courbé à ses pieds et lui lavant les pieds, se troubla et s'écria : « Seigneur, vous ne me laverez pas les pieds (*Ibid.*, 7). » Et Jésus lui dit ; « Vous ne savez pas maintenant ce que je fais : vous le saurez plus tard. » Et Pierre : « Jamais vous ne me laverez les pieds. » Mais Jésus ; « Si je ne vous lave, dit-il, vous n'aurez point de part avec moi. » Pierre fut persuadé que le Seigneur n'agissait pas ainsi sans motif, et qu'il y

orbis terrarum? Cum credunt in Christum omnes fideles, et parati sunt ad utrumque; gaudere cum laudantibus, fortes esse adversus vituperantes ; non mollescere linguis laudantium, nec frangi linguis vituperantium.

3. Forte quæramus et de hoc verbo, quare dixit, præcinctus est. Cinctio opera significat. Tunc enim se quisque cingit, cum operaturus est. Sed quare non dixit, cinctus est ; sed « præcinctus est? » Dicit enim in alio Psalmo, « Accingere gladium tuum circa femur potentissime populi : sub et caden] (*Ps.*, XLIV, 4 et 6). » Nec ibi dixit cingere, neque præcingere, sed accingere. Accingeris enim quando aliquid adjungis lateri tuo per cinctionem. Ideo, Accingere gladium tuum. Gladius Domini unde debellavit orbem terrarum, occidendo nequitiam, Spiritus Dei (*a*) est in veritate sermonis Dei. Quare circa femur accingere dicitur gladium? Aliud quidem (*b*) ex alio de alio Psalmo ad cinctionem diximus : sed tamen quia commemoratum est, non est prætermittendum. Quid est accinctio gladii circa femur? Per femur, carnem significat. Non enim aliter debellaret Dominus orbem terrarum, nisi in carnem veniret gladius veritatis. Hic ergo quare præcinctus est? Qui se præcingit, ante se ponit aliquid quo præcingitur. Unde dictum est, « Præcinctus est linteo et lavit pedes discipulorum suorum (*Johan.*, XIII, 4). » Quia enim tunc humilis fuit, quando linteo præcinctus est, lavit pedes discipulorum suorum. Omnis autem fortitudo in humilitate ; quia fragilis est omnis superbia. Ideo cum de fortitudine diceret, addidit præcinctus est : ut recolas Deum præcinctum humilem, quando pedes discipulorum lavit. Et exhorruit Petrus Dominum suum, magistrum suum (minus dixi magistrum suum, cum dixissem Dominum suum), curvantem se ad pedes suos, et lavantem sibi pedes,

(*a*) MSS. omittunt *est:* et post vocem *sermonis,* non addunt *Dei.* At Regius liber habet sic : *Unde debellavit orbem terrarum? Occidendo nequitias spiritus in veritate sermonis.* (*b*) Am. omittit, *ex alio:* sed est in MSS. e quibus nonnulli infra habent, *accinctionem diximus*, vel *dicimus.*

avait là quelque mystère ; et il dit : « Seigneur lavez-moi, non seulement les pieds, mais aussi la tête et tout le corps. » Et Jésus répondit : « Celui qui a été lavé une fois n'a pas besoin d'être lavé de nouveau, mais il est tout à fait pur (*Ibid.*, 9). » Le lavement des pieds ne renfermait donc pas un mystère de purification, mais un exemple d'humilité. Or, le Seigneur avait dit : « Vous ne savez maintenant ce que je fais, mais vous le saurez plus tard ; » voyons si les disciples l'ont su plus tard ; voyons si Jésus leur a découvert ce qu'il faisait, de manière à ce que nous vissions le Seigneur ceint de force par devant, parce que la force est toute dans l'humilité. Après leur avoir lavé les pieds, il se remit à table et leur dit : Vous m'appelez maître et vous dites vrai, car je le suis ; vous m'appelez Seigneur et vous dites vrai, car je le suis ; si donc moi, qui suis votre Seigneur et votre maître, je vous ai lavé les pieds, comment devez-vous agir les uns à l'égard des autres (*Ibid.*, 15) ? Par conséquent, si la force est dans l'humilité, ne craignez pas les orgueilleux. Les humbles sont comme la pierre ; la pierre paraît être en bas, mais elle est solide. Et que sont les orgueilleux ? Comme de la fumée, ils s'élèvent, mais en s'évanouissant. Nous devons donc rapporter à l'humilité du Seigneur l'expression du Psaume qu'il s'est ceint par devant, selon ce que rapporte l'Évangile qu'il s'est ceint par devant pour laver les pieds à ses disciples.

4. Ce mot peut présenter aussi un autre sens. Nous avons dit que celui qui se ceignait par devant plaçait devant lui l'objet dont il se ceignait. Or, nos détracteurs disent du mal de nous, tantôt en notre absence et comme derrière notre dos, et tantôt en face de nous, comme ils l'ont fait pour le Seigneur suspendu sur la croix : « S'il est le fils de Dieu, disaient-ils, qu'il descende de la croix (*Matth.*, XXVII, 49). » Vous n'avez pas besoin de force, lorsqu'on dit du mal de vous en votre absence, puisque vous ne l'entendez ni ne le sentez ; mais si on le dit en face, il est nécessaire que vous soyez fort. Que signifie : que vous soyez fort ? Que vous sachiez le supporter. N'allez pas croire que vous serez fort si, après avoir entendu un détracteur, vous le frappez du poing, vaincu que vous êtes par les outrages. La force, dont parle le Prophète, n'est pas que vous frappiez, si l'on vous injurie, parce que ce serait être vaincu par la colère ; et il est bien sot d'appeler fort un vaincu, l'Écriture ayant dit : « Celui qui surmonte la colère est plus fort que celui qui prend une ville (*Prov.*, XVI, 32). » Elle déclare celui qui surmonte sa colère plus fort que celui qui prend une ville. Vous avez donc

expavit, et dixit, « Domine, non lavabis mihi pedes (*Ibidem*, 7). » Et ille, « Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea. Et ille, Non, lavabis mihi pedes in æternum. Et ille, Si non lavero te, non habebis partem mecum (*Ibid.*). » Qui primo Petrus expaverat Dominum lavantem sibi pedes, plus expavit, Non habebis partem mecum : et credidit non sine caussa hoc facere Dominum, nisi quia aliquod erat illud forte sacramentum : et ait, « Domine, non pedes tantum, sed et caput, et totum. Et ille, Qui lotus est semel, non habet necessitatem iterum lavandi, sed est mundus totus (*Ibid.*, 9). » Non ergo ad sacramentum (*a*) tamquam mundationis pertinebat, quod lavit eis pedes, sed ad exemplum humilitatis. Hoc enim dixerat, « Quod enim ego facio, nescis, scies autem postea (*Ibid.*, 7). » Videamus si scierunt postea, videamus si aperuit illis quod faciebat, ut videamus Dominum præcinctum fortitudine : quia in humilitate est tota fortitudo. Cum lavisset eis pedes, rursus discubuit, et ait illis, Dicitis me Magistrum, et verum dicitis ; sum enim : dicitis me Dominum, et verum dicitis ; sum enim : si ergo ego Magister et Dominus vester lavi vobis pedes, quomodo oportet vobis invicem faciatis? Si ergo in humilitate est fortitudo, nolite timere superbos. Humiles tamquam petra sunt : petra deorsum videtur, sed solida est. Superbi quid? Quasi fumus : etsi alti sunt, evanescunt. Ergo ad humilitatem Domini referre debemus quod præcinctus est, secundum commemorationem Evangelii, quod præcinctus est, ut lavaret pedes discipulis suis.

4. Est aliud quod in hoc verbo possimus intelligere. Diximus quia qui se præcingit, ante se ponit quod sibi adjungit, ut se cingat. Quia ergo illi qui detrahunt nobis, aliquando nobis absentibus faciunt, tamquam post dorsum ; aliquando coram in faciem, sicut Domino faciebant pendenti in cruce, « Si filius Dei est, descendat de cruce (*Matth.*, XXVII, 40) : » non opus habes fortitudine quando tibi aliquis detrahit absenti ; quia non audis, nec sentis : si autem in faciem tibi dicat, opus est ut fortis sis. Quid est,

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *tantum*.

en vous-même un redoutable adversaire. Si, après qu'on vous a outragé, la colère commence à monter et vous excite à rendre le mal pour le mal, souvenez-vous de ces paroles d'un Apôtre : « Ne rendez pas le mal pour le mal, ni la malédiction pour la malédiction (*Pier.*, III, 9). » Avec ce souvenir vous brisez votre colère, vous possédez la véritable force, et parce que votre détracteur a dit du mal de vous devant vous et non derrière votre dos, vous êtes ceint par devant de votre force.

5. Écoutons maintenant ce qui suit. Le Psaume est court. « Il a affermi, en effet, le globe de la terre, lequel ne sera pas ébranlé (*Ps.*, XCII, 1). » Vous le voyez, mes frères, le nombre de ceux qui croient au Christ est considérable, la foule en est grande, et cependant vous avez entendu, dans la lecture de l'Évangile, que le Seigneur viendra au milieu de cette foule immense, tenant son van à la main, et qu'il nettoiera son aire, qu'il recueillera le blé dans son grenier, mais qu'il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais (*Matth.*, III, 12). » Il y a donc, dans toute la terre, des bons et des méchants ; les bons sont figurés par les grains, les méchants par la paille. Le fléau à battre le blé est dans l'aire; il brise la paille et en dégage le grain. Quel est donc ce globe de la terre « qui ne sera pas ébranlé? » Assurément le Prophète ne s'exprimerait pas de la sorte s'il n'y avait aussi un globe de la terre qui dût être ébranlé. Il y a un globe de la terre qui ne sera pas ébranlé; il y a un globe de la terre qui sera ébranlé. Car les bons qui sont fermes dans la foi sont le globe de la terre, pour qu'on ne dise pas qu'ils sont à part ; et les méchants qui ne restent pas fermes dans la foi, lorsqu'ils souffrent quelque tribulation, sont aussi le globe de la terre. Il y a donc un globe terrestre mobile, et un globe terrestre immobile : l'Apôtre en fait mention. Voyez d'abord le globe terrestre mobile. Car quels sont, je vous prie, ceux dont l'Apôtre disait : « De ce nombre sont Hyménée et Philète qui se sont mis en dehors de la vérité, disant que la résurrection est déjà faite et qui ont subverti la foi de quelques-uns (II *Tim.*, II, 17 et 18). » Est-ce que ces hommes appartiennent à ce globe terrestre qui ne sera pas ébranlé ? Ils n'étaient que paille, « et, dit-il, ils ont subverti la foi de quelques-uns. » Il n'a pas dit : de tous, car s'il avait dit : de tous, nous devrions entendre cette désignation de tous ceux qui appartiennent à la cité de Babylone, qui sera damnée avec le démon; mais il a dit qu'ils avaient subverti « la foi de quelques-uns. » Et comme si on lui eût demandé : Et qui peut leur

fortis sis? Ut feras : ne forte ideo te putes fortem, cum audieris, quia percutis pugno victus convicio. Non est ista fortitudo, si (*a*) conviciatus percutias, quoniam ab ira victus es. Et valde stultum est, hominem victum fortem dicere ; cum dicat Scriptura. « Melior est qui vincit iram, quam qui capit civitatem (*Prov.*, XVI,32) . » Meliorem dixit iræ victorem, quam civitatis captivatorem. Habes ergo adversarium magnum in teipso. Cum audito convicio ira cœperit surgere, ut reddas malum pro malo, recordare verba Apostoli, « Non reddentes malum pro malo, neque maledictum pro maledicto (I *Pet.*, III,9). » His verbis recordatis frangis iram, tenes fortitudinem : et quia coram te ille tibi maledixit, non post dorsum tuum, præcinctus es illa.

5. Jam cetera audiamus. Brevis est Psalmus. « Etenim confirmavit orbem terræ, qui non commovebitur (*Ps.*, XCII,1). » Videtis Fratres, multi credunt in Christum, magna turba est : et tamen in hac magna turba, audistis modo cum Evangelium legeretur, quia veniet Dominus ferens palam in manu sua, et mundabit aream suam, frumentum recondet in horreo, paleas comburet igni inexstinguibili (*Matth.*, III,12). Sunt ergo per totam terram et boni et mali : boni grana sunt, mali palea. In aream intrat tribula : paleam concidit, triticum purgat. Quis est ergo « orbis terrarum qui non commovebitur ? » Quod utique non diceret, nisi esset et orbis terrarum qui commovebitur. Est orbis terrarum qui non commovebitur, est orbis terrarum qui commovebitur. Quia et boni qui stabiles sunt in fide, orbis terrarum est : ne quis diceret, In parte sunt; et mali, qui non stant in fide cum senserint aliquam tribulationem, per orbem terrarum sunt. Est ergo orbis terrarum mobilis, est orbis terrarum immobilis : de quo (*b*) dicit Apostolus. Vide orbem terrarum mobilem : Rogo te de quibus dicebat Apostolus, « Ex quibus est Hymenæus et Philetus, qui circa veritatem aberraverunt, dicentes resurrectionem jam factam esse, et fidem quorumdam subvertunt (II *Tim.*, II, 17, et 18) ? » Numquid isti ad orbem terrarum pertinebant, qui non commovebitur? Sed palea erant : « Et fidem, inquit, quo-

(*a*) Am. et nostri omnes MSS. *si victus percutias, cum ab ira victus es.* (*b*) *Forte*, de utroque.

résister? il a immédiatement ajouté : « Mais le solide fondement de Dieu reste debout (*Ibid.*, 19). » Ces dernières paroles désignent le globe terrestre qui ne sera pas ébranlé. « Il reste debout, muni de ce sceau (*Ibid.*). » De quel sceau est donc muni le fondement solide ? « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui (*Ibid.*). » Voilà le globe terrestre qui ne sera pas ébranlé. « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. » Et quel sceau imprime-t-il sur eux ? « Et que tout homme qui invoque le nom du Seigneur se retire de l'injustice (*Ibid.*). » Qu'il se retire seulement de l'injustice, car il ne peut se retirer d'entre les injustes, parce que la paille est unie au froment jusqu'au jour de la séparation. Que disons-nous, mes frères? Même dans l'aire, il se fait à l'égard du froment une chose merveilleuse : il se détache de la paille, lorsqu'il en est dépouillé ; mais il ne se retire pas de l'aire, lors même qu'on le bat. Quand donc la séparation sera-t-elle complète ? Lorsque viendra le vanneur. L'aire est donc maintenant la terre entière ; vous ne pouvez éviter, même en avançant dans la piété, de vivre au milieu des injustes. Vous ne pouvez vous retirer d'avec les injustes, retirez-vous, du moins, de l'injustice. « Que tout homme qui invoque le nom du Seigneur se retire de l'injustice, » et il fera partie de ce globe terrestre qui ne sera pas ébranlé.

6. « Votre trône, ô Dieu, a été établi de là (*Ps.*, XCII, 2). » Que veut dire « de là ? » De ce moment. C'est comme si le Prophète disait : Quel est le trône de Dieu? Où est le trône de Dieu ? Dans ses saints. Voulez-vous être le trône de Dieu ? Préparez, dans votre cœur, un lieu où il prendra place. Qu'est-ce que le trône de Dieu, sinon le lieu où Dieu habite ? Où Dieu habite-t-il, sinon dans son temple ? Quel est son temple ? Est-il compris entre des murailles ? Non. Ce monde serait-il, par hasard, le temple de Dieu, parce qu'il est très-vaste et qu'il paraît digne de contenir Dieu ? Le monde ne saurait contenir celui par qui il a été fait. Mais où Dieu est-il contenu ? Dans une âme en paix, dans une âme juste; c'est elle qui porte Dieu. Quelle chose admirable, mes frères ! Certes, Dieu est grand : pour les forts il est pesant, pour les faibles il est léger. Quels sont ceux que j'ai appelés forts ? Les superbes, qui ne savent que présumer de leurs forces. Car la faiblesse qui naît de l'humilité est la plus grande des forces. Écoutez l'Apôtre : « C'est, dit-il, lorsque je suis affaibli que je suis puissant (II *Cor.*, XII, 10). » C'est là ce que je vous ai signalé, il n'y a qu'un instant,

rumdam subvertunt.» Non dixit omnium : et si omnium diceret, omnes intelligere deberemus pertinentes ad civitatem Babyloniam, quæ habet damnari cum diabolo : tamen fidem quorumdam dixit. Et quasi diceretur ei, Et quis eis potest resistere ? subjecit statim, « Firmum autem fundamentum Dei stat.» Ecce habes orbes terrarum qui non commovebitur. « Habens signaculum hoc (*Ibid.*, 19). » Quod signaculum habet firmum fundamentum ? « Novit Dominus qui sunt ejus (*Ibid.*). » Iste est orbis terrarum qui non commovebitur : Novit Dominus qui sunt ejus. Et quod signaculum habet ? « Et recedat ab injustitia omnis qui nominat nomen Domini (*Ibid.*). » Modo ab iniquitate recedat. Ab iniquis enim non potest recedere, quia mixta est palea tritico usque dum ventiletur. Quid dicimus, Fratres ? Et in ipsa area, mira res est de tritico. Recedit a palea, cum exspoliatur : et non recedit ab area, cum trituratur. Quando autem omnino separabitur ? Cum venerit ventilator (*Matth.*, III, 12). Ergo modo area in orbe terrarum est : necesse est ut, si proficis, inter iniquos vivas. Ab iniquis recedere non potes, ab iniquitate recede. « Recedat ab iniquitate omnis qui nominat nomen Domini : » et erit in orbe terrarum qui non commovebitur.

6. « Parata est sedes tua (*a*) Deus ex illo (*Ps.*, XCII, 2).» « Ex illo,» quid est? Ex tunc. Tamquam si diceret, Quæ est sedes Dei ? ubi sedet Deus ? In sanctis suis. Vis esse sedes Dei ? Para locum in corde tuo ubi sedeat. Quæ est sedes Dei, nisi ubi habitat Deus? ubi habitat Deus, nisi in templo suo ? Quod est templum ejus ? Parietibus instruitur? Absit. Mundus iste est forte templum ipsius, quia valde magnus est, et digna res quæ capiat Deum ? Nec capit eum a quo factus est. Et ubi capitur? In anima quieta, in anima justa : ipsa illum portat. Magna res, Fratres : certe magnus est Deus; fortibus gravis, infirmis levis est. Quos dixi fortes ? Superbos, qui quasi habent præsumtionem virium suarum. Nam infirmitas illa in humilitate, major fortitudo est. Audi Apostolum dicentem, « Quando infirmor, tunc potens sum (II *Cor.*, XII, 10). » Hoc est quod (*b*) commendavi, quia Dominus præcinctus est fortitudine, quando humilitatem docebat. Ergo ipsa est sedes Dei, quæ aperte alio loco

(*a*) In plerisque MSS. *Parata est sedes tua ex illo, sedes tua Deus ex illo. Ex illo quid est.* (*b*) Editi, *commendavit : Evangelium :* At MSS. quidam, *commendavit ;* et nonnulli cum Am. *commendavit :* sed non addunt, *Evangelium.*

que le Seigneur s'était ceint de force par devant lorsqu'il a enseigné l'humilité à ses disciples. Voilà donc quel est le trône de Dieu, dont parle clairement un Prophète en un autre endroit : « Sur qui mon esprit reposera-t-il (*Ps.*, LXVI, 2) ? » C'est-à-dire : où reposera l'Esprit de Dieu, sinon sur le trône de Dieu ? Écoutez la description qu'il fait de ce trône : Peut-être vous attendiez-vous à entendre parler d'un palais de marbre, avec des cours spacieuses, avec des toits élevés et brillants. Écoutez quel est le trône que Dieu se prépare : « Sur qui mon esprit reposera-t-il ? Sur l'homme humble et paisible qui tremble en entendant ma parole (*Ibid.*). » Si vous êtes humble et paisible Dieu habite en vous. Dieu est élevé; il n'habitera pas en vous, si vous prétendez être élevé. Peut-être pensez-vous qu'il vous faut être élevé pour que Dieu habite en vous ? Non : soyez humble et paisible, tremblez en écoutant ses paroles et il habitera en vous. Il ne craint pas d'habiter une maison qui tremble, parce qu'il l'affermit. « Votre trône, ô Dieu, a été établi de là. » « De là, » c'est-à-dire dès ce moment. Ces mots semblent donc indiquer un temps. Dès ce moment : mais de quel moment ? Peut-être du jour « d'avant le Sabbat. » « De là, » de ce jour que le titre du Psaume nous indique comme point de départ. En effet, c'est au sixième jour, c'est-à-dire au sixième âge de ce monde, que le Seigneur est venu ici-bas dans sa chair. « De là » signifie donc de ce temps où il s'est fait homme; « de là, » c'est-à-dire du sein de sa mère. Que dit en effet un autre Psaume : « Dans la lumière des saints je vous ai engendré du sein (*Ps.*, CIX, 3). » « Dans la lumière des saints » veut dire que les saints ont besoin d'être éclairés pour voir Dieu dans la chair, et d'avoir le cœur purifié pour le voir dans sa divinité. « Dans la lumière des saints je vous ai engendré du sein. » Mais qu'ajoute le Prophète ? De peur que vous ne pensiez que le Christ ait commencé au sortir du sein de sa mère, il dit : « Je vous ai engendré avant l'étoile du matin (*Ibid.*, 3). » Après ces paroles : « Dans la lumière des saints, je vous ai engendré du sein, » de peur qu'on ne crût que le Christ avait commencé d'exister au temps de sa naissance, comme ont commencé Adam, Abraham et David, il a aussitôt ajouté : « Je vous ai engendré avant l'étoile du matin; » c'est-à-dire avant tout ce qui répand la lumière. En effet, par l'étoile du matin il désigne toutes les étoiles, et par les étoiles, les temps, parce que Dieu a fait les étoiles pour être les signes des temps (*Genèse*, I, 14). Vous apprenez par là que le Christ est né avant les temps; et, assurément, celui qui est né avant les temps ne peut paraître né à partir d'un temps, puisque les temps sont créés par Dieu. Assurément encore, si toutes choses ont été faites par le Christ

in Propheta dicitur, « Super quem requiescet Spiritus meus (*Isai.*, LXVI, 2) ? » id est, ubi requiescet Spiritus Dei, nisi in sede Dei? Audi quomodo describat ipsam sedem. Forte auditurus eras marmoratam domum (*a*), ampla spatia atriorum, in magna altitudine et fulgore tectorum. Audi quid sibi paret Deus : « Super quem requiescet Spiritus meus ? Super humilem et quietum, et trementem verba mea. » Ecce humilis es et quietus, et in te habitat Deus. Altus est Deus, non in te habitat, si altus esse volueris. Certe altus vis esse, ut habitet in te : humilis esto et tremens verba ejus, et ibi habitat. Non timet trementem domum, quia ipse illam firmat. « Parata est sedes tua Deus ex illo. » « Ex illo, id est, ex tunc : » id est, quasi quoddam tempus significat. « Ex tunc, » ex quo ? Forte ex die ante sabbatum. « Ex illo, » quia titulus Psalmi præscribit nobis ex quo. Sexto enim die, id est, tempore hujus mundi sexto, venit Dominus in carne. Ex illo ergo, plane ex illo secundum hominem, ex illo ex utero. Quid enim dicit alius Psalmus ? « In splendore sanctorum ex utero (*Psal.*, CIX, 2). » In splendore sanctorum, id est, ut illuminentur sancti, ut videant Deum in carne; et purgetur cor, unde videatur in divinitate. In splendore sanctorum ex utero. Sed quid ibi sequitur? Ne forte ex utero inde incipere putares esse Christum : « Ante luciferum genui te (*Ibid.*). » Cum dixisset, In splendore sanctorum ex utero, subjecit statim, ne putares Christum a tempore esse cœpisse, ex quo natus est, sicut cœpit Adam, sicut Abraham, sicut David, Ante luciferum genui te : ante (*b*) omne quod illuminatur. Per luciferum enim, aut stellas omnes significat, et per stellas tempora, quia fecit Deus stellas in signa temporum (*Gen.*, I, 14), ut ante tempora invenias natum esse Christum : et utique qui natus est ante tempora, non potest videri natus ex tempore; quia et tempora creatura Dei sunt. Et utique si omnia

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *amplam, spatiosam, atriorum magnitudine et fulgore tectorum*. (*b*) Regius MS. *ante omnia quæ illuminant*.

(*Jean*, I, 3), les temps aussi ont été faits par lui. Enfin, c'est bien de la Sagesse que le Prophète a dit, par comparaison à tout esprit qui reçoit la lumière : « Je vous ai engendré avant l'étoile du matin. » Que Votre Charité me prête attention. De même que, après avoir dit : « du sein, » le Prophète a voulu comme prémunir notre foi et nous empêcher de penser que le Christ a commencé à exister quand il est sorti du sein de la Vierge, en ajoutant aussitôt : « Je vous ai engendré avant l'étoile du matin; » ainsi, après avoir dit : « de là, » c'est-à-dire à partir d'un certain temps, du jour avant le Sabbat, du sixième âge du monde, pendant lequel le Seigneur Jésus est venu ici-bas naître dans la chair, parce qu'il a daigné se faire homme pour notre salut, lui qui était Dieu non-seulement avant Abraham, mais encore avant le ciel et la terre, lui qui a dit : « Je suis avant Abraham (*Id.*, VIII, 58), » non-seulement avant Abraham, mais avant Adam, avant tous les Anges, avant le ciel et la terre, puisque toutes choses ont été faites par lui; ainsi, dis-je, il a ajouté : « Votre trône, ô Dieu, a été établi de là, » vous montrant qu'il ne fallait pas prendre le jour de la naissance du Seigneur pour le jour de son commencement. « Votre trône a été établi, ô Dieu. » Mais quel est ce Dieu? « Vous êtes depuis le siècle (*Ps.*, XCII, 2). » C'est-à-dire depuis l'éternité d'après le texte grec : ἀπὸ αἰῶνος Car le mot grec αἰὼν veut dire tantôt siècle et tantôt éternité. Vous donc, qui paraissez être né de là, vous êtes de toute éternité. Que nul ne pense donc à sa naissance comme homme, mais à son éternité comme Dieu. Mais, en un autre sens, il a commencé au jour de sa naissance, puis il a grandi; vous avez entendu l'Évangile. Il a choisi ses disciples, il les a remplis de l'Esprit-Saint; et les disciples ont commencé à prêcher. Peut-être est-ce là ce que signifie la suite du Psaume.

7. « Les fleuves ont élevé leurs voix (*Ps.* XCII, 3). » Quels sont ces fleuves qui ont élevé leurs voix? Nous ne les avons pas entendus : nous n'avons point entendu les fleuves parler à la naissance du Seigneur; ni lors de son baptême, ni lors de sa passion nous n'avons entendu leurs voix. Lisez l'Évangile, vous n'y trouverez pas raconté que les fleuves aient parlé. Et pourtant, selon le Psaume, non-seulement ils ont parlé, mais « ils ont élevé leurs voix; » non-seulement ils ont parlé, mais ils ont parlé fortement, grandement, hautement. Quels sont ces fleuves qui ont parlé? Nous vous avons dit ne l'avoir pas lu dans l'Évangile; c'est là cependant qu'il faut le chercher. Car, si nous ne l'y trouvons, où le trouverons-nous? Je pourrais vous faire quelque récit inexact, mais de suite, au lieu d'être un fidèle dispen-

per ipsum facta sunt (*Johan.*, I, 3), et tempora per ipsum facta sunt. Aut certe ante omnem spiritum, qui illuminatur, de Sapientia dixit, Ante luciferum genui te. Intendat Caritas Vestra. Quomodo ergo cum dixisset, Ex utero, veluti præcavens fidei nostræ, ne inde putaremus cœpisse Christum ex quo ex utero virginis natus est, subjecit statim, Ante luciferum genui te : sic et hic cum dixisset, « Ex illo, » id est, ex quodam tempore, ex die ante sabbatum, ex illa sexta ætate mundi, quando venit Dominus Christus, et in carne natus est, (*a*) quia dignatus est, homo factus propter nos, Deus non solum ante Abraham, sed ante cælum et terram, qui dixit, Ante Abraham ego sum : non solum ante Abraham, sed ante Adam ; non solum ante Adam, sed ante omnes Angelos, ante cælum et terram, « quia omnia per ipsum facta sunt (*Johan.*, I, 3) : » subjecit, ne tu intendens diem nativitatis Domini ex quo natus est, putares ex illo esse cœpisse, « Parata est sedes tua, Deus. » Sed quis Deus? « A sæculo : » ab æterno dixit ἀπὸ αἰῶνος sic habet Græcus. Αἰὼν aliquando sæculum ponitur, aliquando æternum ponitur. Ergo o tu qui ex illo videris natus, ex æterno es. Non autem nativitas humana cogitetur, sed cogitetur æternitas divina. Ergo cœpit, ex quo natus est, crevit : audistis Evangelium. Elegit discipulos, implevit illos, cœperunt prædicare discipuli. Forte hoc est quod consequenter dicit.

7. « Elevaverunt flumina voces suas (*Ps.*, XCII, 3). » Quæ sunt ista flumina, quæ elevaverunt voces suas? Non audivimus : neque quando natus est Dominus, audivimus locuta flumina, neque quando baptizatus est, neque quando passus est, non audivimus flumina locuta. Legite Evangelium, non invenitis quia locuta sunt flumina Parum est quia locuta sunt, « elevaverunt voces suas : » non solum locuta sunt, sed fortiter, magne, excelse. Quæ sunt ista flumina, quæ locuta sunt? Diximus quod in Evangelio non

(*a*) Sic meliores MSS. At Er. et Lov. *Et quia dignatus est homo fieri propter nos Deus, non solum* etc.

sateur de la parole, je ne serais qu'un inepte conteur. Cherchons dans l'Évangile, cherchons ensemble quels sont les fleuves qui ont élevé leurs voix. « Jésus, est-il dit dans l'Évangile, se tenait debout et criait (*Jean*, VII, 37). » Que criait-il? voilà déjà la source des fleuves qui crie ; lui, qui est la source de vie, d'où découlent les fleuves, il a le premier élevé la voix. Et que criait Jésus? « Si quelqu'un croit en moi, comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein (*Ibid.*, 38). » L'Évangéliste ajoute aussitôt : « Et Jésus disait cela de l'Esprit, que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. En effet, l'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié (*Ibid.*, 39). » Mais après que Jésus eut été glorifié dans sa résurrection et dans son ascension au ciel, ainsi que vous le savez, mes frères, et dix jours s'étant écoulés pour quelque raison mystérieuse, il envoya son Esprit-Saint et en remplit ses disciples (*Act.* II, 4). L'Esprit-Saint était lui-même un fleuve immense qui a rempli beaucoup de fleuves. C'est de ce fleuve qu'il est dit dans un autre Psaume : « Le cours impétueux du fleuve réjouit la cité de Dieu (*Ps.*, XLV, 5). » Des fleuves ont donc coulé du sein des disciples, lorsqu'ils eurent reçu l'Esprit-Saint ; eux-mêmes étaient devenus des fleuves en recevant l'Esprit-Saint. Mais qui a fait que les fleuves ont élevé leurs voix? Pourquoi ont-ils élevé leurs voix? D'abord, en effet, ils avaient craint. Pierre n'était pas encore un fleuve lorsque, sur les questions d'une servante, il a renié trois fois le Christ, en disant : « Je ne connais pas cet homme (*Matth.*, XXVI, 70, etc.). » La crainte le fait mentir ; il n'élève pas encore la voix, il n'est pas encore un fleuve. Mais, quand les apôtres furent remplis du Saint-Esprit, les Juifs les firent comparaître devant eux, leur défendant absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus. Or, Pierre et Jean dirent aux Juifs : « S'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, jugez-en vous-mêmes : car nous ne pouvons pas ne point dire ce que nous avons vu et entendu (*Act.*, IV, 19-20). » « Les fleuves ont donc élevé leurs voix, au bruit des grandes eaux. » Car tout ce qui est écrit ici se rapporte à l'élévation de leur voix : « Alors Pierre, se présentant avec les onze, éleva la voix et leur dit : Hommes de Judée (*Ibid.*, II, 14); » et le reste du discours dans lequel il annonça le Christ sans aucune crainte, et avec la plus grande confiance. A ce moment « les fleuves ont élevé leurs voix, au bruit des grandes eaux. » Car, les Apôtres ayant été renvoyés de

legimus, tamen ibi quæramus. Nam si ibi non invenimus, ubi inveniemus? Ego vobis fingere potero, et subito ero non certus (*a*) dispensator, sed ineptus fabulator. In Evangelio quæramus, simul quæramus, quæ sunt flumina quæ elevaverunt voces suas. « Stabat Jesus et clamabat (*Johan.*, VII, 37). » dictum est in Evangelio. Quid clamabat? Ecce jam ipsum caput fluminum clamat, ipse fons vitæ unde sunt flumina cursura, levavit prior vocem suam. Et quid stabat Jesus et clamabat? « Qui credit in me, sicut Scriptura dicit, flumina aquæ vivæ de ventre ejus fluent (*Ibid.*, 38). » Evangelista sequitur statim : « Hoc autem dicebat de Spiritu, quem accepturi erant hi, qui in eum erant credituri. Spiritus autem nondum erat datus, quia Jesus nondum erat glorificatus (*Ibid.*, 39). » Cum autem glorificatus esset Jesus in resurrectione et adscensione in cælos, sicut nostis, Fratres, impletis ibi decem diebus propter quoddam sacramentum, misit Spiritum suum sanctum, implevit discipulos (*Act.*, II, 4). Ipse Spiritus magnum flumen, unde impleta sunt multa flumina. De ipso flumine dicit Psalmus alio loco. « Fluminis impetus lætificat civitatem Dei (*Ps.*, XLV, 5). » Ergo facta sunt flumina currentia de ventre discipulorum, cum acceperunt Spiritum-sanctum : ipsa flumina accepto Spiritu-sancto. (*b*) Unde flumina elevaverunt voces suas? quare elevaverunt? Quia primo timuerunt. Petrus nondum fuit flumen, quando interrogatione ancillæ ter Christum negavit : « Nescio hominem (*Matth.*, XXVI, 70 *etc.*). » (*c*) Hic timens mentitur : nondum elevat vocem, nondum est flumen. Ubi autem impleti sunt Spiritu-sancto, accersierunt eos Judæi, et præceperunt eis ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine Jesu. Petrus autem et Johannes dixerunt ad eos. « Si justum est coram Deo, ut vobis obediamus magis quam Deo, judicate : non enim possumus quæ vidimus et audivimus, non loqui (*Act.*, IV, 19 et 18). » « Elevaverunt

(*a*) Quatuor MSS. *disputator*. (*b*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *Ipsa flumina accepto Spiritu-sancto unde elevaverunt* etc. (*c*) Quidam MSS. *Nescio hominem hunc. Timens* etc. Et nonnulli, *Hoc timens mentitur.*

l'assemblée des Juifs, vinrent trouver leurs frères et leur racontèrent ce que les princes des prêtres et les anciens leur avaient dit. Ce que les autres ayant entendu, ils élevèrent unanimement la voix vers le Seigneur et dirent : « Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre et la mer et les choses qu'ils contiennent (*Ibid.* IV, 23, 24), » et tout ce que pouvaient dire ces fleuves en élevant la voix. « Prodigieuses furent les vagues suspendues de la mer (*Ps.*, XCII, 4). » Car, après que les disciples eurent élevé la voix, il y en eut beaucoup qui embrassèrent la foi et beaucoup qui reçurent l'Esprit-Saint : au lieu d'un petit nombre de fleuves, il y en eut un grand nombre pour élever la voix. C'est pourquoi le Prophète ajoute : « Au bruit des grandes eaux, prodigieuses furent les vagues suspendues de la mer, » c'est-à-dire : les soulèvements du monde. Le Christ ayant commencé à être annoncé par tant de voix, la mer commença à s'irriter ; les persécutions commencèrent à devenir fréquentes. « Les fleuves ayant donc élevé leurs voix, au bruit des grandes eaux, prodigieuses furent les vagues suspendues de la mer. » Les vagues suspendues indiquent la manière dont la mer s'éleva ; parce que, quand la mer est irritée, ses flots semblent suspendus. Que les flots restent suspendus autant qu'ils le veulent, que la mer mugisse autant qu'elle le veut ; que prodigieuses soient les vagues suspendues de la mer, que prodigieuses soient les menaces et prodigieuses les persécutions ; voyez ce qui suit : « Admirable est le Seigneur au plus haut des cieux (*Ps.* XCII, 4).» Que la mer s'apaise donc, qu'elle se calme enfin, que la paix soit donnée aux chrétiens. La mer était troublée, le navire était ballotté par les flots. Le navire, c'est l'Église ; la mer, c'est le siècle. Le Seigneur est venu, il a marché sur les eaux, il a foulé les flots aux pieds (*Matth.*, XIV, 24, 26). Comment le Seigneur a-t-il marché sur la mer? Il a marché sur les cimes de ces flots soulevés et couverts d'écume. Les puissances et les rois ont cru ; ils ont été soumis au joug du Christ. Ne soyons donc pas effrayés de ce que « prodigieuses soient les vagues suspendues de la mer, car le Seigneur est admirable au plus haut des cieux. »

8. « Les choses auxquelles vous avez rendu témoignage ont obtenu pleine croyance (*Ps.* XCII, 5). » Cette croyance a été plus parfaite que les vagues suspendues de la mer n'ont paru prodigieuses et que le Seigneur ne s'est montré admirable au plus haut des cieux. « Les choses auxquelles vous avez rendu témoignage ont obtenu pleine croyance. » Le Prophète s'est

ergo flumina vocem suam (*Ps.*, XCII,3), » « a vocibus aquarum multarum (*Ibid.*, 4). » Ad ipsam elevationem vocis pertinet quod ibi scriptum est. « Stetit autem Petrus cum undecim, et elevata voce dixit ad eos, Viri Judæi (*Act.*, II,14) : » et cetera quibus annuntiat Jesum sine timore cum magna fiducia. « Elevaverunt enim flumina vocem suam, a vocibus aquarum multarum. » Nam et cum dimissi essent Apostoli de concilio Judæorum, venerunt ad suos, et indicaverunt quanta eis sacerdotes et seniores dixerunt. At illi audientes levaverunt vocem unianimes omnes ad Dominum, et dixerunt, Domine, tu es qui fecisti cælum et terram, et mare, et omnia quæ in eis sunt (*Act.*, IV,25 *etc.*) : et cetera quæ dicere potuerunt flumina elevantia vocem suam. « Mirabiles suspensuræ maris. » Cum enim illi elevassent voces suas discipuli, crediderunt multi, et acceperunt multi Spiritum-sanctum, et cœperunt multa flumina clamare de paucis. Ideo sequitur, « A vocibus aquarum multarum mirabiles suspensuræ maris : » id est, hujus sæculi. Cum cœpisset Christus tantis vocibus prædicari, cœpit irasci mare, cœperunt crebrescere persecutiones. Cum « elevassent ergo flumina vocem suam, a vocibus aquarum multarum mirabiles suspensuræ maris. » Suspensuræ, exaltationes sunt; quia quando irascitur mare, suspenduntur fluctus. Suspendantur fluctus quantum volunt, fremat mare quantum vult; « mirabiles quidem suspensuræ maris, » mirabiles minæ, mirabiles persecutiones, sed vide quid sequitur : « Mirabilis in excelsis Dominus. » Compescat se ergo mare, et aliquando tranquilletur, detur pax Christianis. Turbabatur mare, fluctuabat navicula (*Matth.*, XIV, 25). Navicula Ecclesia est, mare sæculum est. Venit Dominus, ambulavit super mare, et pressit fluctus. Quomodo ambulavit Dominus super mare? Super capita istorum fluctuum magnorum spumantium. Potestates, et reges crediderunt, subjugati sunt Christo. Ergo non terreamur, quia « mirabiles suspensuræ maris : Mirabilis in excelsis Dominus. »

8. « Testimonia tua credita facta sunt nimis (*Ps.*, XCII, 5). Magis (*a*) quam mirabiles erant suspensuræ

(*a*) Aliquot MSS. *quia.*

exprimé ainsi parce que le Seigneur a dit avant l'événement : « Je vous ai dit ces choses afin qu'en moi vous ayez la paix, tandis que vous serez opprimés dans le monde (*Jean* XVI, 33). » Je vous avertis donc que le monde vous opprimera. Ils ont commencé à souffrir et ils ont réalisé en eux ce que le Seigneur leur avait prédit, et ils en sont devenus plus forts. Car, voyant que les souffrances prédites s'accomplissaient en eux, ils ont espéré que les récompenses promises se réaliseraient également pour eux. C'est pourquoi « prodigieuses ont été les vagues suspendues de la mer et admirable a été le Seigneur au plus haut des cieux, » « afin, dit le Seigneur, que vous ayez la paix en moi, tandis que vous serez opprimés dans le monde. » Que ferons-nous donc? La mer est en fureur, les flots s'enflent et mugissent avec rage, nous souffrons l'oppression, est-ce que par hasard nous tomberions en défaillance? A Dieu ne plaise! « Le Seigneur est admirable au plus haut des cieux. » C'est pourquoi, après avoir dit à ses disciples : « Ayez la paix en moi, tandis que vous serez opprimés dans le monde ; » comme s'ils lui eussent demandé : Pensez-vous que le monde ne nous opprimera pas jusqu'au point de nous détruire, il a aussitôt ajouté : « Mais réjouissez-vous, parce que j'ai vaincu le monde (*Jean*, XVI, 33). » Si donc il dit : « J'ai vaincu le monde, » attachez-vous à lui, qui a vaincu le monde, qui a vaincu la mer. Réjouissez-vous en lui, parce que « le Seigneur est admirable au plus haut des cieux, et que les choses auxquelles il a rendu témoignage ont obtenu pleine croyance. » Et de toutes ces choses, qu'est-il arrivé? « La sainteté convient à votre maison, Seigneur (*Ps.*, XCII, 5). » A votre maison, à toute votre maison ; non point ici ou là, mais à toute votre maison, dans tout le globe de la terre. Pourquoi dans tout le globe de la terre?« Parce qu'il a corrigé le globe terrestre, qui ne sera pas ébranlé (*Ps.*, XCV, 10). »La maison du Seigneur sera forte ; elle s'étendra sur tout le globe terrestre. Beaucoup d'hommes tomberont, mais cette maison restera toujours debout. Beaucoup seront troublés, mais cette maison ne sera pas ébranlée. « La sainteté convient à votre maison, Seigneur. » Est-ce pour peu de temps? Non, « jusqu'à la consommation des siècles (*Ps.*, XCII, 5). »

maris, et mirabilis in excelsis Dominus. « Testimonia tua credita facta sunt nimis. Testimonia tua, quia dixerat illud ante :« Hæc dico vobis, ut in me pacem habeatis, in mundo autem pressuram (*Johan.*, XVI, 33). » Ergo quia mundus pressuram vobis facturus est, dico vobis. Cœperunt pati, et confirmarunt in se quod illis prædixerat Dominus, et magis fortes sunt facti. Cum enim videbant impleri in se passiones, sperabant compleri in se et coronas. Et ideo mirabiles suspensuræ maris, mirabilis in excelsis Dominus. Ut in me, inquit, pacem habeatis, in mundo autem pressuram. Ergo quid facimus? Sævit mare, extolluntur fluctus et rabidi fremunt, pressuras patimur : nonne forte deficimus? Absit. Mirabilis in excelsis Dominus. Adeo et ibi cum diceret, Ut in me pacem habeatis, in mundo autem pressuram : quasi dicerent, Putas non premet nos mundus, et exstinguet nos? statim subjecit, « Sed gaudete, quia ego vici sæculum. Si ergo ait, Ego vici sæculum, adhærete illi qui vicit sæculum, qui vicit mare. Gaudete ad eum (*a*), quia mirabilis est in excelsis Dominus, et « testimonia tua credita facta sunt nimis. » Et quid factum est de his omnibus? « Domum tuam decet sanctificatio, Domine. » Domum tuam, totam domum tuam. Non hic, aut hic, aut ibi; sed domum tuam totam, per totum orbem terrarum. Quare per totum orbem terrarum? Quia correxit orbem terræ, qui non commovebitur (*Ps.*, XCV,10). Domus Domini fortis erit, per totum orbem terrarum erit. Multi cadent, sed domus illa stat : multi turbabuntur , sed domus illa non movebitur. « Domum tuam decet sanctificatio, Domine.» Numquid parvo tempore? Absit. « In longitudinem dierum. »

(*a*) Nonnulli. *qui.*

DISCOURS SUR LE PSAUME XCIII [1].

1. Comme nous avons écouté avec la plus grande attention la lecture de ce Psaume, ainsi devons-nous écouter les révélations que daignera nous faire le Seigneur des mystères qu'il a voulu couvrir ici d'un voile. Car, certains mystères que renferme l'Écriture sont fermés, non pour que l'accès en soit interdit, mais pour que la porte en soit ouverte à qui veut frapper. Si donc vous frappez aujourd'hui à cette porte, avec un sentiment pieux et une sincère charité de cœur, celui-là vous ouvrira (*Matth.*, VII, 7), qui voit dans quelle intention vous frappez. Car nous savons tous que beaucoup d'hommes (et plaise à Dieu que nous ne soyons pas de ce nombre,) murmurent contre la patience de Dieu et se désolent de ce que des hommes injustes et impies restent vivants sur la terre et possèdent même une grande puissance ; ou plutôt, ce qui est plus encore, que très-souvent les méchants peuvent beaucoup contre les bons et les oppriment ; que les méchants sont comblés de joie, tandis que les bons souffrent ; enfin que les méchants s'enorgueillissent, tandis que les bons sont humiliés. Remarquant qu'il en est ainsi dans les choses humaines (et, en effet, rien de plus fréquent,) ces hommes impatients et faibles d'esprit se laissent gagner au mal sous prétexte qu'ils ne gagnent rien à être bons, puisque Dieu détourne ou paraît détourner les yeux de dessus les bonnes œuvres des hommes pieux et fidèles, tandis qu'il comble les méchants de la jouissance de ce qu'ils aiment. S'imaginant donc qu'ils vivent sans aucun profit dans le bien, ces hommes faibles sont portés à imiter la méchanceté de ceux qui leur paraissent être dans la prospérité ; ou si, retenus par leur impuissance personnelle et la timidité de leur caractère, ils craignent de mal faire, de peur d'encourir la vindicte des lois de ce monde pervers, alors, non par amour de la justice,

IN PSALMUM XCIII.

ENARRATIO.

1. Sicut intentissime audivimus, cum Psalmus iste legeretur : ita intente audiamus, cum revelat Dominus, quæ hic dignatus est opacare mysteria. Ad hoc enim clauduntur quædam sacramenta Scripturarum, non ut denegentur, sed ut pulsantibus aperiantur (*Matth.*, VII, 7). » Si ergo affectu pio et sincera cordis caritate pulsetis, ille aperiet qui vidit unde pulsetis. Notum est omnibus nobis (atque utinam de numero eorum non simus), multos murmurare adversus Dei patientiam, et dolere iniquos homines et impios vel vivere in hac terra, vel etiam plurimum posse, et quod est amplius, plerumque plurimum posse malos adversus bonos, et sæpe malos premere bonos ; malos exsultare, bonos laborare ; malos superbire, bonos humiliari. Adtendentes talia in genere humano, (abundant enim,) perveruntur impatientes et infirmi animi, quasi frustra sint boni ; quia Deus avertit vel avertere videtur oculos suos a bonis operibus piorum et fidelium, et augere malos in his quæ diligunt. Putantes ergo infirmi frustra se bene vivere, aut invitantur ad imitandum malitiam eorum, quos quasi florere conspiciunt : aut si per infirmitatem vel personæ suæ vel animi, timent male facere, ne aliquid illis secundum leges sæculi mali accidat, non quia justitiam diligunt, sed ut dicam apertius, ti-

(1) Discours prononcé dans un diocèse étranger, à la demande d'une réunion d'évêques, ainsi qu'on peut le voir par la fin du discours.

mais, pour parler ouvertement, par crainte d'être condamnés au milieu des hommes et par les hommes, ils s'abstiennent d'actions mauvaises, mais ils ne s'abstiennent pas de pensées mauvaises. Et parmi leurs pensées mauvaises, l'impiété qui tient la tête de toutes leurs iniquités est de croire que Dieu néglige les choses humaines et qu'il n'en prend aucun soin, ou qu'il voit indifféremment les bons et les méchants ; ou même, ce qui est plus coupable encore, qu'il poursuit les bons et favorise les méchants. Celui qui a de telles pensées, lors même qu'il ne fait de mal à personne, s'en fait beaucoup à lui-même et tourne son impiété contre lui ; il n'atteint pas Dieu par son iniquité, mais il se tue lui-même. Ces hommes ne nuisent point aux autres, parce qu'ils n'osent le faire ; mais Dieu voit et punit dans leurs cœurs leurs homicides, leurs adultères, leurs fourberies et leurs rapines. Car il considère leur volonté, lui dont les corps n'arrêtent pas le regard et ne l'empêchent pas de pénétrer jusqu'à la pensée. Une occasion de commettre le mal ne fait pas de tels hommes des méchants, mais dévoile qu'ils le sont : ne croyez pas à la naissance subite de quelque mal évident, mais reconnaissez la manifestation du mal caché dans leur cœur. Dans ces dernières années, hier, pour ainsi dire, on a vu ce que je dis, et ceux-mêmes qui ne le comprenaient pas d'abord l'ont reconnu. En effet, il y avait ici une maison qui, pour un temps, a été très-puissante ; Dieu avait fait d'elle le fléau des hommes et il s'est servi d'elle pour châtier les hommes, au moins ceux qui ont su reconnaître le châtiment du père et craindre la sentence du juge. Or cette maison était grande : beaucoup de citoyens gémissaient donc sous son oppression ; ils murmuraient, ils invectivaient contre elle, ils la détestaient et la couvraient d'injures. Mais combien d'hommes dissimulent leur perversité secrète, que Dieu, par un juste jugement, livre un jour aux convoitises de leur cœur (*Rom.*, I, 24) ! Tout à coup, ceux qui murmuraient contre cette maison venaient à en faire partie, et dès lors les autres avaient à souffrir de leur part les maux dont ils se plaignaient auparavant. Celui-là donc est un homme de bien, qui ne fait pas le mal, même lorsqu'il peut le faire, et c'est de lui qu'il est écrit : « Il a pu transgresser les commandements et il ne les a pas transgressés ; il a pu faire le mal et il ne l'a pas fait. Où est cet homme, afin que nous lui donnions des louanges? car il a fait des choses merveilleuses pendant sa vie (*Eccli.*, XXXI, 10, 9). » L'Écriture parle ainsi des puissants qui sont restés innocents. Car le loup a la volonté de faire autant de mal que le lion : ils ne nuisent pas de

mentes damnari inter homines ab hominibus, abstinent se quidem a factis malis, sed non se abstinent a cogitationibus malis. Et inter cogitationes eorum iniquas præcipue caput iniquitatis illa tenet impietas, qua videtur eis Deus negligere et non curare res humanas ; et aut æqualiter habere bonos et malos ; aut etiam, quod est perniciosius cogitare, insectari bonos et malis favere. Qui talia cogitat, etsi nihil mali alicui faciat, facit plurimum sibi, et in seipsum impius est, et iniquitate sua non lædit Deum, sed interficit se. Neque nocent hominibus, quia timidi sunt qui talia cogitant ; sed tamen homicidia eorum, adulteria eorum, fraudes et rapinas eorum videt Deus, et punit in cogitationibus eorum. Quid enim velint, ille adtendit, cujus oculus non repellitur carne, ut non videat voluntatem. Tales si occasiones inveniant, non mali fiunt, sed manifestantur ; non ut sentias quod natum sit manifestum, sed ut intelligas quod latebat inclusum. Paucis his annis, et prope hesterno die viderunt hæc homines, et probaverunt etiam qui tarde intelligunt. Erat enim hic una domus potentissima ad tempus, de qua flagellum fecerat Deus generi humano, et castigatum est inde genus humanum ; si cognoscat flagellum patris, et timeat sententiam judicis. Cum ergo esset hic eadem domus magna, multi sub illa gemebant, murmurabant, reprehendebant, detestabantur, blasphemabant. Quomodo se artant homines, et dantur divino illo judicio multi in concupiscentias cordis sui (*Rom.*, I, 24)? Subito (*a*) fiebant ipsius domus illi qui murmurabant de ipsa domo ; et ab eis talia homines patiebantur, qualia se pati ipsi a talibus paulo ante querebantur. Bonus ergo ille est, qui et quando potest male facere, non facit : de quo scriptum est, « Qui potuit transgredi et non est transgressus, et facere mala et non fecit : quis est hic, et laudabimus eum ? Fecit enim mirabilia in vita sua (*Eccli.*, XXXI, 10). » Loquebatur

(*a*) Sic probæ notæ MSS. At editi, *Subito evertebant ipsam domum.*

la même manière, mais leur désir de nuire est le même. Le lion, non-seulement méprise les aboiements du chien, mais il le met en fuite et entre dans le bercail où, sans s'inquiéter des chiens muets de terreur, il s'empare de ce qu'il peut; le loup, au contraire, recule devant l'aboiement du chien. Mais si, par crainte des chiens, il n'a pu rien avoir, en est-il revenu plus innocent à sa tanière? Dieu nous enseigne donc que l'innocence consiste à ne pas faire le mal, non par crainte du châtiment, mais par amour de la justice. C'est par cette conduite que celui qui ne fait pas le mal est vraiment libre et vraiment innocent. Mais celui qui s'est abstenu du mal par crainte n'est pas innocent, bien qu'il n'ait pas nui à celui à qui il aurait voulu nuire. Sans doute, il ne nuit pas à autrui par quelque acte mauvais, mais il se nuit beaucoup à lui-même par ses désirs mauvais. Pour savoir qu'il se nuit, écoutez l'Écriture : « Celui qui aime l'iniquité hait son âme (*Ps.*, x, 6). » Et, en effet, les hommes se trompent grandement, lorsqu'ils croient que leur injustice nuit aux autres et ne leur nuit pas à eux-mêmes. L'iniquité de tout méchant s'attaque au prochain, mais pour blesser son corps, pour faire tort à sa maison, pour envahir sa ferme, pour détourner ses esclaves, pour lui enlever son or, son argent, quelque autre de ses possessions. C'est ainsi que l'iniquité s'attaque à autrui. Mais quoi ! votre iniquité nuirait au corps d'un autre, et elle ne nuirait pas à votre âme ?

2. Contre cette doctrine si simple et si vraie qui enseigne aux hommes de bien à aimer la justice elle-même et à vouloir plaire à Dieu par cette justice, à comprendre que de Dieu vient une lumière intellectuelle répandue dans l'âme pour nous faire faire des œuvres de justice, enfin, à préférer cette lumière de la sagesse à tout ce qu'on peut aimer dans le monde ; contre cette doctrine, dis-je, voici quels sont les murmures des hommes, murmures qui grondent à petit bruit dans le cœur, s'ils n'éclatent pas à haute voix. Que disent-ils donc? Suis-je bien certain de plaire à Dieu par la justice ? Les justes lui plaisent-ils, lorsque, sous sa domination, les méchants sont florissants? Que de mauvaises actions ils commettent, et il ne leur arrive aucun mal ! Si, au contraire, il arrive quelque mal aux méchants, que vous répondent ces hommes, lorsque vous leur dites : Voyez ce méchant qui a fait tant de mal, comme il en est puni ! Quelle triste fin ! Ils commencent alors à rechercher les justes sur qui de semblables malheurs sont tombés, et ils nous les opposent en disant : s'il est arrivé malheur à cet homme en raison de sa méchanceté, pourquoi en est-il arrivé autant à tel autre, dont la

Scriptura de potentibus innocentibus. Et lupus enim tantum vult nocere, quantum leo. Dissimiliter nocent, sed non dissimiliter cupiunt. Leo enim non solum contemnit canem latrantem ; sed etiam fugat, et venit ad ovile, et obmutescentibus canibus rapit quod potest ; lupus non audet inter latratus canum. Numquid propterea quia non potuit auferre a canibus territus, innocentior remeavit ? Docet ergo Deus innocentiam, ut quisque innocens sit non timore pœnæ, sed amore justitiæ. Tunc enim liber est innocens, et verus est innocens. Qui autem timore innocens fit, non est innocens, quamvis non noceat cui vult nocere, Non enim nocet alteri per factum malum, sed sibi plurimum per cupiditatem malam. Nam quomodo sibi noceat, audi Scripturam :« Qui autem amat iniquitatem, odit animam suam (*Psal.*, x, 6).» Et re vera multum errant homines, qui putant injustitiam suam aliis nocere, et sibi non nocere. Ad alios procedit iniquitas cujuslibet, ut corpori noceat, ut rem familiarem lædat, ut villam invadat, ut mancipium abducat, ut aurum auferat, aut argentum, vel si quid aliud possidet. Ad hoc profertur ad alterum illa iniquitas. Ergo iniquitas tua alieno corpori nocet, tuo animo non nocet ?

2. Contra istam simplicem veracemque doctrinam, qui insinuatur hominibus bonis, ut ipsam justitiam diligant, et ex ea placere Deo velint, ab (*a*) illo intelligant luce quadam intelligibili perfundi animam suam, ut faciant justa opera, et illam lucem sapientiæ omnibus quæ in sæculo diliguntur præponant : contra istam doctrinam talia murmura sunt hominum, et si non procedunt in voce, roduntur in corde. Quid ergo dicunt ? Vere placiturus sum Deo per justitiam ? aut justi illi placent, sub cujus imperio mali florent ? Tanta mala committunt, et nihil illis evenit mali. Aut si forte evenit aliquid mali : quid tibi dicunt illi, cum eis cœperis dicere, Ecce quanta fecit mala, quomodo illi

(*a*) Ita MSS. *ab illa.*

vie a été si juste ! Voyez ses grandes aumônes, voyez tout le bien qu'il a fait dans l'Église, pourquoi a-t-il eu un semblable sort ? Pourquoi a-t-il une fin aussi funeste que cet homme qui a commis tant d'iniquités ? Or, en parlant ainsi, ces hommes prouvent que, s'ils ne font pas de mal, c'est qu'ils ne le peuvent ou qu'ils ne l'osent. Leur langue témoigne de la volonté de leur cœur ; et lors même que leur langue se tairait, comprimée par la crainte, Dieu ne laisserait pas de voir intérieurement ce que pense cet homme, bien que sa pensée restât cachée aux autres hommes. Notre Psaume peut guérir ces sortes de mauvaises pensées, soit qu'elles restent secrètes, soit qu'elles éclatent en paroles ou en actions, si toutefois les coupables veulent être guéris. Qu'ils réfléchissent donc et qu'ils se guérissent. Et plaise à Dieu que dans toute la foule maintenant renfermée dans ces murs, et attentive à la parole que Dieu fait entendre par notre ministère, il n'y ait pas une seule blessure de ce genre à guérir ! Oui, plaise à Dieu qu'il n'y en ait pas une seule ! Cependant, n'y en eût-il aucune, notre discours ne serait point superflu. Que vos cœurs s'instruisent pour guérir les autres, si d'autres tenaient devant vous de pareils discours. Je crois, en effet, que tout chrétien qui entend proférer de telles paroles, s'il est un vrai fidèle, s'il croit sincèrement en Dieu, s'il met son espérance dans la vie future et non dans cette vie et sur cette terre, s'il ne reçoit pas inutilement l'avis d'élever son cœur vers le ciel, doit sourire de semblables murmures et plaindre ceux qui les profèrent, en se disant : Dieu sait ce qu'il fait, mais, quant à nous, nous ne pouvons pénétrer ses desseins ni savoir pourquoi il épargne les méchants pour un temps, et pourquoi il envoie la souffrance aux bons pour un temps ; mais il me suffit de savoir que le bon ne souffre que pour un temps et que le méchant n'est florissant que pour un temps. Celui qui pense ainsi est donc en paix et il supporte patiemment toutes les félicités des méchants et toutes les souffrances des bons ; il les supporte patiemment et se résigne à tout, jusqu'à ce que le siècle finisse, jusqu'à ce que l'iniquité ait passé. Pour lui, il est heureux dès à présent, et Dieu l'a instruit de sa loi et lui a adouci les jours mauvais, jusqu'à ce que l'abîme soit creusé pour le pécheur. Quant à ceux qui n'ont point encore ces dispositions, qu'ils entendent de notre bouche ce qu'il plaît à Dieu de nous donner. Mais qu'ils en disent plus que nous dans leur cœur, puisque, mieux que nous, ils voient la blessure qu'ils ont à guérir.

3. Voici le titre, c'est-à-dire l'inscription de ce Psaume : « Psaume de David, pour le quatrième jour après le Sabbat (*Ps.*, XCIII, 1). » Ce Psaume

redditum est, qualem exitum habuit ? Incipiunt illi cogitare justos quibus mala evenerunt, et opponunt nobis, et dicunt, Si illi propterea mali aliquid accidit, quia iniquus fuit ; illi quare accidit, qui tam juste vixit ? Qui eleemosynas tantas fecit, qui tam multa bona operatus est in Ecclesia, quare talem sortem invenit ? quare talem exitum habuit, qualem ille homo qui multa iniqua commisit ? Ad hoc autem ista dicunt, ut ostendant se propterea non facere male, quia non possunt, aut quia non audent. Nam quid velit cor, lingua testatur. Et quidem etiamsi lingua obmutesceret, et ipsa timore compressa, Deus videret intus quid cogitaret homo, etiamsi alium hominem lateret. Tacitas ergo cogitationes hominum tales, aut etiam erumpentes in verba vel facta, curat iste Psalmus, si curari velint. Intendant ergo, et curentur. Atque utinam in hac multitudine tota, quæ nunc est inter istos parietes, et audit per nos verbum Domini, nulla sint talia vulnera quæ curentur : utinam nulla sint. Non tamen rem superfluam facimus dicere, si nulla ibi sunt vulnera. Instruantur corda ad sanandos alios, cum audire talia cœperint. Credo enim quia unusquisque Christianus, cum audierit aliquem talia dicentem, si bonus fidelis est, et bene credit Deo, et spes ejus est in futuro sæculo, non in hac terra, non in hac vita est, et non frustra audit ut sursum cor habeat, irridet et dolet talia murmurantes, et dicit sibi, Deus novit quid agat, nos non possumus nosse consilium ipsius, quare parcit malis ad tempus, vel quare laborant boni ad tempus : sufficit mihi tamen hoc scire, quia et ad tempus laborat bonus, et ad tempus floret malus. Qui ergo talis est, securus est, et patienter fert omnes felicitates malorum, et labores bonorum patienter fert, tolerat, donec finiatur hoc sæculum ; donec transeat iniquitas. Jam talis beatus est, et erudivit eum Deus de lege sua, et mitigavit eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. Qui vero nondum est talis, audiat per nos quod Domino placet. Plura autem ipse dicat in corde, qui melius videt vulnus quod curet.

3. Psalmus hunc titulum habet, id est, hanc inscriptionem, « Psalmus ipsi David, quarta sab-

nous enseigne à voir patiemment le juste dans les souffrances ; il nous enseigne également à supporter patiemment les félicités des méchants ; il est tout entier une leçon de patience. C'est là ce qu'il contient depuis le commencement jusqu'à la fin. Pourquoi donc est-il intitulé : « pour le quatrième jour après le Sabbat ? » Le premier jour après le Sabbat est le jour du Seigneur. Le second jour après le Sabbat est la férie deuxième; son nom profane est jour de la lune. Le troisième jour après le Sabbat est la férie troisième, que les autres appellent jour de Mars. Le quatrième jour après le Sabbat est donc la férie quatrième, que les Païens appellent jour de Mercure. Beaucoup de chrétiens même le nomment ainsi : mais nous le regrettons et nous désirons qu'ils se corrigent et qu'ils n'emploient plus ces termes. Ils ont, en effet, un langage à eux, dont ils devraient uniquement se servir. Car les jours ne sont pas appelés de même dans toutes les nations : tel ou tel peuple emploie tel ou tel nom. Il vaut donc mieux qu'une bouche chrétienne se serve uniquement des expressions consacrées par la coutume de l'Église. Si cependant l'habitude entraîne quelqu'un à proférer des lèvres une parole que son cœur désapprouve, qu'il sache du moins que ceux dont les astres portent le nom ont été des hommes, et que ces astres n'ont pas commencé à paraître dans le ciel seulement lorsque ces hommes ont commencé à vivre. Ces astres existaient avant eux : mais ces hommes ayant eu une grande puissance et un grand éclat dans ce monde sont devenus chers aux autres hommes, en raison du bien qu'ils ont fait aux mortels en des choses mortelles, et ceux-ci leur ont décerné des honneurs divins, non à cause de l'éternité de leur vie, mais par reconnaissance pour les avantages temporels qu'ils avaient reçus d'eux. Car les hommes des temps anciens, s'abusant eux-mêmes et voulant tromper les autres, pour flatter ceux qui leur avaient été utiles dans les choses qu'aime ce monde, signalaient quelque astre du ciel et disaient que telle étoile était celle de tel héros, et telle autre l'étoile de tel autre homme fameux. Or, les hommes qui n'avaient pas encore prêté attention à ces astres, de manière à savoir qu'ils brillaient dans le ciel longtemps avant que ces héros ne fussent nés, se laissèrent tromper et crurent à ce mensonge; et c'est ainsi que s'établirent de ridicules croyances. Or, ces croyances erronées, le démon les a confirmées et le Christ les a renversées. Par conséquent, dans notre langage de chrétiens, « le quatrième jour après le Sabbat » est le quatrième jour à partir du dimanche. Que Votre Charité examine maintenant ce que ce titre signifie. Il y a là un grand mystère, et ce mystère est profondément caché. En effet, la plupart des versets de ce Psaume ont un sens

batorum (*a*).» Docturus est Psalmus iste patientiam in laboribus justorum : contra iniquorum felicitates patientiam docet, patientiam ædificat. Hoc habet totus a capite usque in finem. Quare ergo talem habet titulum, « in quarta sabbati ? » Una sabbati, dies Dominicus est : secunda sabbati, secunda feria, quem sæculares diem Lunæ vocant : tertia sabbati, tertia feria, quem diem illi Martis vocant. Quarta ergo sabbatorum, quarta feria, qui Mercurii dies dicitur a Paganis, et a multis Christianis : sed nollemus; atque utinam corrigant, et non dicant sic. Habent enim linguam suam, quo utantur. Non enim et in omnibus gentibus ista dicuntur. Multæ gentes aliæ atque aliæ aliter atque aliter vocant. Melius ergo de ore Christiano ritus loquendi Ecclesiasticus procedit. Tamen si quem forte consuetudo traxerit, ut illud exeat ex ore quod improbat corde, intelligat illos omnes, de quorum nominibus appellata sunt sidera, homines fuisse, nec ex eo esse cœpisse ista sidera in cœlo, ex quo illi cœperunt. Et ante ibi fuerunt : sed per beneficia quædam mortalium mortalia, illi homines pro tempore suo, quia plurimum potuerunt et eminuerunt in hoc sæculo, cum cari essent hominibus, non propter vitam æternam, sed propter commodum temporale, deferebantur eis divini honores. Veteres enim (*b*) sæculi decepti, et decipere volentes, in eorum adulationem qui sibi aliquid secundum amorem sæculi præstitissent, sidera ostendebant in cœlo, dicentes quod illius esset illud sidus, et illud illius : homines autem qui antea non adspexerant, ut viderent quia ibi erant et illa sidera antequam nascerentur, decepti crediderunt; et concepta est opinio vanitatis. Hanc opinionem erroris diabolus confirmavit, Christus evertit. Nos ergo secundum quod loquimur quarta sabbatorum, quartus dies intelligitur a die Dominico.

(*a*) Sic MSS. At editi hic, *sabbati:* deinceps vero conveniunt cum MSS. (*b*) Sic Am et MSS. paucis exceptis qui habent, *a sæculo decepti*. At Er. et Lov. *Veteres enim vates decepti.*

très-clair, qui parle de lui-même et se fait aisément comprendre : ce titre, au contraire, il faut l'avouer, n'est pas peu obscur. Mais le Seigneur nous aidera ; il éclaircira le nuage, et vous verrez aisément le Psaume et vous le connaîtrez d'après même son frontispice. En effet, au frontispice du Psaume, on lit : « Psaume de David, pour le quatrième jour après le Sabbat (*Ps.*, XCIII, 1). » Un titre se place sur le seuil ; il s'écrit sur les portes. On interroge d'abord le titre, et l'on entre ensuite dans la maison. Recourons donc au livre de la Genèse (I, 3), dans les Saintes Écritures, et demandons ce qui a été fait le premier jour, nous trouvons que c'est la lumière ; ce qui a été fait le deuxième jour, nous trouvons que c'est le firmament que Dieu a nommé le ciel ; ce qui a été fait le troisième jour, nous trouvons que c'est la forme de la terre et de la mer et leur séparation, de sorte que tout l'amas des eaux a pris le nom de mer et la partie sèche et solide le nom de terre. Le quatrième jour, Dieu fit des luminaires dans le ciel : le soleil pour présider au jour, la lune et les étoiles pour présider à la nuit (*Ps.*, CXXXV, 8). Tel fut l'ouvrage du quatrième jour. Pourquoi donc notre Psaume a-t-il reçu son titre de ce quatrième jour ? Il a pour but de nous apprendre à tolérer la félicité des méchants et les souffrances des bons. Écoutez ce que disait l'Apôtre Paul aux fidèles affermis dans le Christ : « Faites tout sans murmure et sans discussion, afin d'être irrépréhensibles et sincères comme des enfants de Dieu sans tâche au milieu d'une nation tortueuse et perverse, parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde, vous qui avez la parole de vie (*Philip.*, II, 14 ; 16). » Les saints sont donc comparés aux astres, afin qu'ils vivent sans murmurer au milieu d'une nation tortueuse et perverse.

4. Mais, de peur que quelqu'un ne pense qu'il faut rendre un culte aux luminaires du Ciel et les adorer, à cause de ce rapprochement qui est fait entre eux et les Saints, expliquons d'abord, au nom du Christ, que de cette comparaison, d'après laquelle les astres figureraient les Saints, ne découle pas cette conséquence que nous devons adorer ou le soleil, ou la lune, ou les étoiles, ou le Ciel. Car on a comparé les Saints à mille autres choses que l'on n'adore pas pour cela. Si, en effet, il vous semble qu'on doive adorer tout ce qui a fourni une comparaison à l'égard des Saints, adorez les montagnes et les collines, parce qu'il a été dit : « Les montagnes ont sauté comme des béliers et les collines comme les agneaux des brebis (*Ps.*, XIII, 4). » Mais vous parlez des Saints, et moi je vais vous parler du Christ. Adorez les

Adtendat itaque Caritas Vestra, quid sibi velit iste titulus. Hic grande mysterium, et re vera occultum. Nam pleraque ipsius Psalmi manifeste sonant, et manifeste movent, et cito intelliguntur : hic autem titulus, quod fatendum est, habet non parum obscuritatis : sed aderit Dominus, serenabit nubilum, et videbitis Psalmum, et ex fronte Psalmi cognoscetis eum. In fronte enim habet Psalmus iste, « Psalmus ipsi David, quarta sabbatorum. » In limine est titulus, in postibus fixus est. Volunt homines titulum cognoscere, et sic domum intrare. Recolamus ergo Scripturam sanctam in Genesi, primo die quid sit factum ; invenimus lucem (*Gen.*, I, 3) : secundo die quid sit factum ; invenimus firmamentum, quod appellavit Deus cælum : tertio die quid sit factum ; invenimus speciem terræ et maris, et segregationem, ut omnis congregatio aquarum vocaretur mare, et arida vocaretur terra. Quarto die, luminaria fecit Deus in cœlo, « solem in potestatem diei, lunam et stellas in potestatem noctis (*Ps.*, CXXXV, 8 et 9). » Hoc quarto die fecit. Quid sibi ergo vult quod de quarto die accepit Psalmus titulum ? In quo Psalmo docetur patientia adversus felicitates malorum, et labores bonorum. Habes Paulum apostolum dicentem sanctis fidelibus roboratis in Christo, « Omnia facite sine murmuratione et disceptatione, ut sitis irreprehensibiles, et (*a*) sinceres, immaculati filii Dei in medio nationis tortuosæ et perversæ, in quibus apparetis sicut luminaria in mundo, verbum vitæ habentes (*Philip.*, II, 14, etc.). » Similitudo de luminaribus data est ad sanctos, ut sine murmuratione sint in natione tortuosa et perversa.

4. Sed ne quisquam propterea putet colenda esse et adoranda luminaria cæli, quia inde aliqua similitudo ducta est ad significationem sanctorum ; prius hoc explicemus in nomine Christi, quam non sit consequens, ut propterea tibi videatur adorandus sol, aut luna, aut stellæ, aut cælum, quia aliqua de illis similitudo ducta est, qua significarentur

(*a*) Sic Am. Er. et nostri omnes MSS. At Lov. *sinceri.*

lions, car il a été dit : « Le lion de la tribu de Juda a remporté la victoire (*Apoc.*, v, 5). » Adorez les pierres, car il a été dit : « Or cette pierre, c'était le Christ (I *Cor.*, x, 4). » Mais si vous n'adorez pas dans le Christ ces choses terrestres, bien qu'il leur ait été comparé, de quelque Créature que l'on ait tiré une comparaison avec les Saints, ayez l'intelligence de ce rapprochement avec une Créature et adorez l'auteur de la Créature. Notre Seigneur Jésus-Christ est appelé du nom de Soleil (*Sag.*, v, 6) : est-il question de ce Soleil que voient, aussi bien que nous, les plus petits d'entre les animaux ? Il est le Soleil dont il a été dit : « Il était la vraie lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde (*Jean*, I, 9). » Car l'astre du jour n'éclaire pas seulement les hommes, mais les troupeaux, les bêtes de somme et tous les animaux. Au contraire, la lumière qui éclaire tout homme l'éclaire dans le cœur, où réside uniquement l'intelligence.

5. Que Votre Charité comprenne donc quels sont ceux auxquels l'Apôtre dit : « Au milieu d'une nation tortueuse et perverse. » C'est-à-dire, au milieu des injustes, parmi lesquels «vous apparaissez comme des astres dans le monde, vous qui avez la parole de vie : » par là, il nous a donné d'avance, en quelque sorte, l'intelligence de ce Psaume et l'explication de son titre. En effet, les Saints qui ont la parole de vie, des hauteurs de leur conversation qui est dans le Ciel, méprisent toutes les choses injustes qui s'accomplissent sur terre. Tels, les luminaires célestes, qui marchent le jour et la nuit, parcourent leur route accoutumée et suivent leur course invariable; les actes les plus criminels se commettent de toutes parts, mais les étoiles fixées au haut des Cieux ne dévient pas pour cela et elles poursuivent, selon l'ordre du Créateur, la carrière céleste qu'il leur a tracée. Ainsi doivent faire les Saints, pourvu que leurs cœurs soient fermement fixés dans le Ciel ; pourvu qu'ils n'entendent pas inutilement, la voix qui leur crie : « Élevez vos cœurs, » et qu'ils n'y répondent point en vain ; pourvu qu'ils imitent celui qui a dit : « Notre vie est dans les Cieux (*Philipp.*, III, 20). » Si donc, ils sont déjà dans le Ciel et s'ils ne pensent qu'aux choses du Ciel, selon cette parole : « Où est votre trésor, là est aussi votre cœur (*Matth.*, VI, 21), » ces pensées toutes célestes les rendent patients. Alors, quoi que ce soit qui se passe sur la terre, ils le laissent de côté pour suivre uniquement leur route, de même que les luminaires du Ciel ne prennent d'autre soin que de former successivement les jours et les nuits, quelque désordre qu'ils puissent voir sur la terre. Mais peut-être cette comparaison donne-t-elle à entendre qu'il est

sancti; quia multa sunt, de quibus ducta est similitudo ad significandos sanctos, quæ non adorantur. Si enim quidquid est unde similitudo ducitur ad sanctos, adorandum tibi putas; adora montes et colles, quia dictum est, « Montes exsultaverunt velut arietes, et colles velut agni ovium (*Psal.*, CXIII, 4). » Tu de sanctis dicis, ego de ipso Christo dico. Adora leonem, quia dictum est, « Vicit leo de tribu Juda (*Apoc.*, v, 5). » Adora petram, quia dictum est, « Petra autem erat Christus (I *Cor.*, x, 4). » Si autem non adoras in Christo ista terrena, quamvis de illis similitudo quædam data est; ad significandos sanctos de quacumque creatura ducta fuerit similitudo, tu intellige similitudinem creaturæ, et adora artificem creaturæ. Dictus est sol Dominus noster Jesus Christus : numquid iste sol quem et minutissima animalia nobiscum vident (*Sap.*, v, 6) ? Sed de quo dictum est, « Erat lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (*Johan.*, I, 9). » Nam lux ista non hominem solum illuminat, sed et jumenta et pecora et omnia animalia. Quod autem illuminat omnem hominem, in corde illuminat, ubi intellectum solum habet.

5. Intelligat ergo Caritas Vestra, quibus dixit Apostolus, « In natione tortuosa et perversa, id est inter iniquos, in quibus apparetis, sicut luminaria in mundo, verbum vitæ habentes (*Philip.*, II, 15) : » quodam modo admonuit nos et istum Psalmum intelligere, et prænoscere titulum ipsius. Tales enim sancti in quibus est verbum vitæ, de conversatione quam habent in cælo, despiciunt omnia iniqua quæ fiunt in terra : et quomodo luminaria in cælo per diem et per noctem procedunt, peragunt itinera sua, cursus suos certos habent; et committuntur tanta mala, nec deviant de super stellæ fixæ in cælo, agentes per tractus cælestes quæ illis præstituit et constituit Creator ipsarum : sic debent sancti, sed si in cælo figantur corda eorum, si non frustra audiant et respondeant sursum se habere cor, si imitentur eum qui ait, « Nostra autem conversatio in cælis est (*Philip.*, III, 20). » Quia ergo sunt in supernis, et de supernis cogitant, sicut dictum est, « Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum (*Matth.*, VI, 21) : » de ipsis cogitationibus superno-

facile aux justes de supporter les injustices des méchants, lorsqu'elles ne les atteignent pas directement. Qu'il n'en soit pas ainsi : que les justes supportent les injustices dirigées contre eux, aussi bien que les injustices dirigées contre d'autres. En effet, ils ne doivent pas les supporter seulement et les prendre en patience, lorsque d'autres en sont les victimes ; mais, lors même qu'elles tombent sur eux, ils ne doivent pas perdre leur patience pour cela. Car celui qui perd la vertu de patience est déchu du Ciel, tandis que pour celui qui a le cœur fixé dans le Ciel, ce qui est terre en lui souffre seul sur la terre. Que de mensonges inventés par les hommes au sujet des astres, les astres s'en mettent-ils en peine ? C'est ainsi que les justes doivent souffrir patiemment toutes les accusations portées contre eux, fussent-elles absolument fausses. Mais ces appellations mêmes que je vous ai rappelées, voilà l'étoile de Mercure, voilà l'étoile de Saturne, voilà l'étoile de Jupiter, sont autant d'outrages pour ces astres. Mais quoi ! lorsqu'ils entendent ces calomnies, s'en laissent-ils émouvoir, et cessent-ils, pour cela, de poursuivre leur course ? De même, l'homme qui garde la parole de Dieu au milieu d'une nation perverse et tortueuse, est semblable à un luminaire qui brille dans le Ciel. Combien n'y en a-t-il pas qui prétendent honorer le Soleil (1) et qui mentent en parlant de lui ? Ceux qui disent : Le Christ est le Soleil, mentent en parlant du Soleil. Le Soleil sait bien que le Christ est son Seigneur et son Créateur. Et s'il pouvait s'indigner, il s'indignerait contre celui qui le glorifie par le mensonge, plus encore que contre celui qui l'outrage par des injures. En effet, pour un bon serviteur, le plus sensible affront est l'injure faite à son Seigneur. Que de mensonges donc les hommes ne disent-ils pas au sujet des astres ? Et cependant les astres le supportent patiemment et ne s'en émeuvent pas. Pourquoi ? Parce qu'ils sont dans le Ciel. Mais qu'est-ce que le Ciel ? Et à ce sujet, ne passons point ici sous silence les mensonges de certains hommes, lorsqu'ils voient la Lune perdre tout à coup sa lumière ; ils disent : Ce sont les magiciens qui l'attirent à eux, tandis qu'il s'agit seulement d'une de ces éclipses qui arrivent en des temps déterminés, selon que Dieu l'a réglé. Cependant la Lune, qui est dans le Ciel, ne s'occupe pas de ces vains discours des hommes. Mais que signifie qu'elle est dans le Ciel ? Elle est dans le firmament du Ciel. Par conséquent celui dont le cœur est dans le firmament du livre de Dieu ne s'inquiète pas des choses terrestres.

rum patientes fiunt ; et quidquid in terra committitur, sic non curant, donec peragant itinera sua, quemadmodum non curant luminaria cæli, nisi quomodo exerceant dies et noctes, quamvis tanta mala videant fieri super terram. Sed facile est forte, ut ferant justi iniquitates malorum, quæ non in ipsos fiunt : sed sicut ferunt quæ in alios fiunt, sic ferant et quæ in ipsos fiunt. Non enim propterea debent ferre et tolerare, quia in alios fiunt : etsi in se fiant, non debent perdere tolerantiam. Nam qui perdiderit tolerantiam, cecidit de cælo : qui autem fixum habet cor in cælo, terra ipsius laborat in terra. Quanta et de ipsis luminaribus fingunt homines, et patienter ferunt ? quomodo justi patienter debent ferre omnes etiam de se falsas criminationes. Hoc ipsum quod jam dudum dixi, quia illa stella Mercurii est, et illa stella Saturni est, et illa stella Jovis est, convicia fiunt stellis. Quid, illæ cum audiunt tanta convicia, numquid moventur, aut non exercent cursus suos ? Sic et homo, qui in natione perversa et tortuosa habet verbum Dei, sicut luminare est fulgens in (*a*) cælo. Quanti qui sibi videntur honorare solem, de illo mentiuntur ? Qui dicunt, Christus est sol, mentiuntur de sole : Novit sol Dominum suum esse Christum et Creatorem suum. Et si indignari potest, acerbius indignatur contra falso honorantem, quam contra contumeliosum. Servo enim bono major contumelia est injuria Domini. Quanta falsa de ipsis luminaribus quidam dicunt ? Et ferunt, tolerant, et non moventur. Quare ? Quia in cælo sunt. Cælum autem quid est ? Nec hoc prætermittamus : quanti mentiuntur homines, quando vident obscurari lunam et dicunt, Malefici illam deponunt ? cum certis temporibus defectum suum habeat secundum Dei dispositionem. Non curat tamen ista verba hominum illa quæ in cælo est. Sed quid est, in cælo ? In firmamento cæli est. Cujus ergo cor in firmamento libri Dei est, ista non curat.

(1) Les Manichéens.

(*a*) Sic duo MSS. Alii cum editis, *in sæculo*.

6. Car le ciel, c'est-à-dire le firmament, exprime ici figurativement le livre de la Loi. C'est pourquoi, dans un autre Psaume, il est dit : « Il a étendu le ciel comme une peau (*Ps.*, CIII, 2).» Si le ciel est étendu comme une peau, il est étendu comme l'est un livre pour qu'on le lise. Mais quand le temps sera passé, on ne lira plus ce livre. En effet, on lit la Loi parce que nous ne sommes pas encore parvenus à cette Sagesse qui remplit les cœurs et les esprits de ceux qui la contemplent, et près de laquelle nous n'aurons plus besoin qu'on nous lise aucun livre. Car, dans la lecture qui nous est faite, se trouvent des syllabes qui résonnent et qui passent : au contraire, la lumière de la vérité ne passe pas, mais éternellement fixe et inébranlable, elle enivre les cœurs de ceux qui la voient, selon ces paroles d'un autre Psaume : « Ils seront enivrés par l'abondance de votre maison et vous les abreuverez au torrent de vos délices; parce que la source de vie est en vous, Seigneur. » Et cette source, le Prophète la définit ainsi : « Nous verrons la lumière dans votre lumière (*Ps.*, XXXI, 9, 10). » Il nous est donc actuellement nécessaire de lire, tant que « nous connaissons en partie et que nous prophétisons également en partie, » comme le dit l'Apôtre « mais, quand ce qui est parfait sera venu, alors ce qui est imparfait disparaîtra (I *Cor.*, XIII, 9, 10). » Il ne restera donc rien d'imparfait dans cette cité de Jérusalem où vivent les Anges, de laquelle nous sommes maintenant exilés, et loin de laquelle notre exil ne connaît que les gémissements, si toutefois nous savons que nous sommes exilés ; car celui-là hait sa patrie, qui se croit heureux tant qu'il en est exilé. Est-ce que, par exemple, dans cette cité où sont les Anges, on lit encore l'Évangile ou les Épîtres de l'Apôtre saint Paul? Là, on se nourrit du Verbe de Dieu; et pour que le son de ce Verbe arrivât pour un temps jusqu'à nous, « le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous (*Jean*, I, 14). » Mais, quoique passagère, la Loi écrite est notre firmament; et si notre cœur y est attaché, il n'est pas ébranlé par les injustices des hommes. Voilà pourquoi cette première parole : « Il a étendu le ciel comme une peau (*Ps.*, CIII, 2) ; » mais qu'annonce le Prophète pour le temps où le besoin des livres sera passé? « Le ciel sera replié comme un livre (*Is.*, XXXIV, 4). » Si donc un homme tient son cœur élevé vers le ciel, son cœur est comme son luminaire, qui brille dans le ciel et que les ténèbres ne peuvent vaincre ; car les ténèbres sont au-dessous de lui. Or ces ténèbres sont les iniquités des hommes, mais ces ténèbres peuvent changer de nature. Déjà nous vous avons dit hier, et nous vous disons encore que ceux qui sont aujourd'hui ténèbres seront lumière

6. Nam cælum, id est, firmamentum, intelligitur per figuram liber Legis. Ideo quodam loco dicitur, « Extendit cælum sicut pellem (*Psal.*, CIII, 2). » Si extenditur sicut pellis, tamquam liber est extentus, ut legatur. Transacto autem tempore non legitur. Propterea enim legitur Lex, quia nondum venimus ad illam Sapientiam, quæ implet corda et mentes intuentium : et non opus erit ut aliquid ibi nobis legatur. Quia in eo quod nobis legitur, syllabæ sonant et transeunt : illa lux veritatis non præterit, sed fixa permanens inebriat corda videntium : quomodo dictum est, « Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente deliciarum tuarum potabis eos, quoniam apud te est, Domine, fons vitæ. « Et vide ipsum fontem : » In lumine, inquit, tuo videbimus lumen (*Psal.*, CXXXV, 9 et 10). » Modo ergo lectio necessaria est, quamdiu ex parte cognoscimus, et ex parte prophetamus, sicut dicit Apostolus : « cum autem venerit quod perfectum est, auferetur quod ex parte est (I *Cor.*, XIII, 9). » Non enim (*a*) in illa civitate Jerusalem, ubi Angeli vivunt, unde nos modo peregrinamur, et peregrinatio nostra gemit ; gemit autem, si scimus quia peregrinamur ; nam odit valde patriam, qui putat sibi bene esse cum peregrinatur : numquid in illa civitate ubi sunt Angeli, Evangelium legitur, aut Apostolus? Verbo Dei pascuntur. Quod Verbum Dei, ut sonaret nobis ad tempus, « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Johan.*, I, 14). » Sed tamen ipsa Lex, quæ scripta est, firmamentum nobis est : ibi si sit cor nostrum, non (*b*) convellitur iniquitatibus hominum. Dictum est ergo, « Extendit cælum sicut pellem (*Psal.*, CIII, 2). » Cum autem transeunt tempora necessitatis librorum, quid dictum est? « Cælum plicabitur ut liber (*Isai.*, XXXIV, 4). » Qui ergo sursum habet cor, ipsum cor ipsius luminare est. In cælo fulget, nec vincitur tenebris. Infra enim sunt tenebræ : tenebræ autem iniquitas ; non incommutabiles tenebræ. Jam et he-

(*a*) Hic additum fuit apud Am. *legemus:* et in aliis excusis, *liber necessarius erit, neque legemus:* quod a MSS. abest.
(*b*) Sic potiores MSS. Alii vero cum Am. et Er. *compellitur*. Lov. *impellitur*.

demain, s'ils le veulent. Ou plutôt, ceux qui sont entrés ici n'étant encore que ténèbres, peuvent, s'ils le veulent, devenir lumière dès cet instant. C'est ce qu'a dit clairement l'Apôtre, de peur qu'on ne crût que les iniquités sont quelque chose de naturel qui ne changera pas. « Vous avez été autrefois ténèbres; mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur, marchez comme des enfants de lumière (*Éphés.*, v, 8). » Vous êtes, dit l'Apôtre, lumière dans le Seigneur, mais non dans vous-mêmes. Que votre cœur soit donc dans le livre de Dieu; si votre cœur est dans ce livre, votre cœur est dans le firmament du ciel. Si votre cœur est au ciel, qu'il répande de là sa lumière, et il ne sera pas ébranlé par les iniquités qui se commettent au-dessous de lui; non pas qu'il soit au ciel dans sa forme charnelle, mais il y est parce que là est sa vie, selon ce qu'a dit saint Paul : « Notre vie est dans les cieux (*Philipp.*, III, 20). » Vous ne pouvez vous figurer cette cité de la sainte Jérusalem, parce que vous ne la voyez pas encore. Mais voulez-vous avoir une idée du ciel? Méditez le livre de Dieu. Écoutez le Psalmiste: « Et il méditera la loi de Dieu le jour et la nuit. » « Heureux, est-il dit dans le même Psaume, celui qui ne s'est pas détourné dans l'assemblée des méchants, qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, qui ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence, et dont la volonté a été conforme à la loi du Seigneur (*Ps.*, I, 1, 2). » Voyez le luminaire dans le ciel : « Et il méditera la loi de Dieu, le jour et la nuit. » Quelqu'un veut-il donc supporter patiemment toutes choses? qu'il ne descende pas du ciel, et qu'il médite la loi de Dieu le jour et la nuit. Que son cœur soit donc dans le ciel, et si son cœur est dans le ciel, toutes les iniquités qui se commettent sur la terre pour un temps, toutes les prospérités des méchants, toutes les souffrances des justes ne sont rien pour qui médite la loi de Dieu le jour et la nuit : il souffre tout avec patience et il trouve son bonheur dans les enseignements de Dieu. Et comment est-il placé dans le firmament du ciel? En ce sens que la Loi est son firmament. « Heureux l'homme que vous avez instruit, Seigneur, et à qui vous avez enseigné votre Loi; afin de l'adoucir en face des jours mauvais, tandis que la fosse du pécheur se creuse (*Ps.*, XCIII, 12). » Considérez donc les luminaires du ciel; voyez comment ils marchent et se couchent, comment ils reparaissent et fournissent de nouveau leur course, distinguant les jours d'avec les nuits, et produisant successivement les saisons et les années ; et tandis que sur terre il se fait tant de mal, voyez de quel repos ils jouissent dans le ciel. Qu'est-ce maintenant que Dieu nous enseigne dans ce Psaume? écoutons-en les paroles.

7. « Le Seigneur est le Dieu des vengeances ;

sterno die commemoravimus. Sed qui hodie tenebræ sunt, si velint, cras lux erunt. Qui tenebræ huc ingressi sunt, si velint, jam lux esse possunt. Aperte enim Apostolus, ne quis putaret naturales esse iniquitates, quæ mutari non possunt, « Fuistis enim, inquit, aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino, sicut filii lucis ambulate. Lux, inquit, in Domino: non in vobis (*Ephes.*, v, 8). » Cor ergo in libro: si cor in libro, cor in firmamento cæli. Si ibi est cor, inde luceat, et non movebitur iniquitatibus subterpositis : non quia ibi est in cælo per carnem, sed quia ibi est per conversationem, secundum quod dictum est, « Nostra autem conversatio in cælis est (*Philip.*, III, 20). » Non potes cogitare illam civitatem, quia nondum vides. Vis cogitare cælum ? Librum Dei cogita. Audi Psalmum, « Et in lege ejus meditabitur die ac nocte (*Ps.*, I, 2). » Et ibi beatus dictus est, « qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentiæ non sedit, sed in lege Domini fuit voluntas ejus (*Ibid.*, 1).» Vide luminare in cælo : « Et in lege ejus meditabitur die ac nocte. » Vult patienter ferre omnia ? Non descendat de cælo, et in lege ejus meditetur die ac nocte. Ergo in cælo cor ejus : si in cælo cor ejus, omnes iniquitates quæ fiunt in terra ad tempus, omnes felicitates malorum hominum, omnes labores justorum meditanti die ac nocte legem Dei, nulli sunt; et patienter tolerat omnia, et erit beatus eruditus a Deo. Et quomodo in firmamento cæli ? Quia lex firmamentum est. « Beatus vir quem tu erudieris Domine, et ex lege tua docueris eum : ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea (*Ps.*, XCIII, 12 et 13). » Adtendite ergo luminaria, quomodo procedunt, et occidunt, et redeunt, agunt cursus suos, distinguunt diem et noctem, volvunt annos et tempora ; et tanta mala fiunt in terra, illis quietem in cælo habentibus. Quid est ergo quod nos docet Deus? Jam adtendamus Psalmum.

7. « Deus ultionum Dominus, Deus ultionum

le Dieu des vengeances a agi avec fermeté (*Ibid.*, 1). » Pensez-vous qu'il ne punisse pas les coupables? Le Dieu des vengeances les punit. Qu'est-ce que le Dieu des vengeances? Le Dieu des châtiments. Vous murmurez sans doute de ce qu'il ne punit pas les méchants. Ne murmurez pas, si vous ne voulez être du nombre de ceux qu'il punira. Un homme a commis un vol et il vit; vous murmurez contre Dieu parce que celui qui vous a volé ne meurt pas. Examinez si vous-même ne commettez plus de vol; et dans le cas où vous n'en commettriez plus, recherchez si vous n'en avez jamais commis. Si maintenant vous êtes le jour, repassez le temps où vous étiez la nuit; si maintenant vous êtes affermi dans le ciel, repassez le temps où vous habitiez la terre. Peut-être trouverez-vous que, dans le passé, vous avez été coupable de vol et qu'un autre s'irritait aussi de ce que la vie vous était laissée malgré vos larcins, et que la mort ne vous frappait pas. Mais de même qu'au moment de vos crimes Dieu vous a laissé la vie, afin que vous pussiez renoncer à ces crimes, gardez-vous, après avoir traversé le pont de la miséricorde de Dieu, de vouloir le renverser après vous. Ignorez-vous donc que mille autres doivent passer par où vous êtes passé vous-même? Est-ce vous qui pourriez murmurer aujourd'hui, si celui qui a murmuré autrefois contre vous avait été exaucé? Et cependant vous souhaitez maintenant que Dieu punisse les méchants; vous voudriez voir mourir ce voleur, et vous murmurez contre Dieu, parce que ce voleur ne meurt pas. Pesez dans la balance de l'équité un voleur et un blasphémateur. Vous dites maintenant que vous n'êtes pas un voleur, soit; mais, en murmurant contre Dieu, vous êtes un blasphémateur. Le voleur guette le sommeil d'un homme, pour lui dérober quelque chose; et vous, vous osez dire que Dieu dort et ne voit pas ce que cet homme fait. Vous voulez donc que cet homme corrige sa main, commencez par corriger votre langue : vous voulez qu'il corrige son cœur coupable envers un homme, commencez par corriger votre cœur coupable envers Dieu; de peur que cette punition de Dieu, que vous invoquez, ne tombe d'abord sur vous, lorsque Dieu viendra. Car il viendra, il viendra certainement, et il jugera ceux qui auront persévéré dans leur méchanceté, qui auront été ingrats envers sa miséricorde qui les a prévenus et ingrats envers sa patience, qui auront amassé contre eux-mêmes un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, lorsqu'il rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, II, 4-6) : et parce que « le Seigneur est le Dieu des vengeances; » c'est pour cela que « le Dieu des vengeances a agi avec fermeté. » Il n'a, en effet, épargné personne ici-bas dans ses discours : car le Seigneur était alors dans la faiblesse de la chair, mais aussi dans la force de la parole. Il n'a pas fait accep-

fidenter egit (*Ps.*, XCIII 1). » Tu putas quia non vindicat? Vindicat Deus ultionum. Quid est, « Deus ultionum? » Deus vindictarum. In eo certe murmuras, quia non vindicatur in malos. Noli murmurare, ne inter illos sis in quos vindicatur. Facit ille furtum, et vivit : tu murmuras adversus Deum, quia non moritur qui tibi furtum fecit. Si jam non facis furtum, vide : si enim jam non facis, vide ne aliquando fecisti. Si jam dies es, recole noctem tuam : si jam fixus in cælo es, recole terram tuam. Invenis te furem forte fuisse aliquando; et aliquem alium forte stomachatum, quia et tu furtum faciens vixisti, et non es mortuus : quomodo autem tu quando faciebas, ideo vixisti ut postea non faceres; noli quia tu transisti, velle misericordiæ Dei pontem subvertere. Nescis illac multos transituros, qua et tu transisti? Esses modo qui murmurares, si adversus te audiretur qui prior de te murmuravit? Et tamen et nunc optas vindictam Dei in malos, ut fur moriatur; et murmuras adversus Deum, quia fur non moritur. Appende in statera æquitatis furem et blasphemum : jam dicis quia fur non es; sed murmurando adversus Deum, blasphemus es. Ille captat somnum hominis, ut aliquid involet; et tu dicis quia dormit Deus, et hominem non videt. Ergo vis ille ut corrigat manum, prior tu linguam corrige : vis ille ut corrigat cor adversus hominem, tu corrige cor adversus Deum : ne forte cum optas vindictam Dei, si venerit, te priorem inveniat. Nam ille veniet, veniet et judicabit perseverantes in nequitia sua, ingratos prærogationi misericordiæ ipsius, ingratos patientiæ ipsius, « thesaurizantes sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua (*Rom.*, II, 5 et 6) :» quia « Deus ultionum Dominus, Deus ultionum, ideo fidenter egit. » Nulli enim pepercit, quando hic locutus est : ipse Dominus erat in carnis infirmitate, sed in virtute sermonis. Non accepit personas prin-

tion des personnes, à l'égard des premiers d'entre les Juifs. Que n'a-t-il pas dit contre eux? Selon l'expression du Psalmiste, il a vraiment parlé avec une fermeté qui provoquait la confiance ; car il est écrit de lui dans les Psaumes : « Je me lèverai, dit le Seigneur, à cause de la misère des indigents et des gémissements des pauvres (*Ps.*, XI, 6). » Quels sont les indigents? Quels sont les pauvres ? Ceux qui ne mettent leur espérance qu'en lui seul, car il est le seul qui ne trompe pas l'espérance qu'on a mise en lui. Remarquez, mes frères, quels sont les pauvres et les indigents. Ce n'est pas du tout de ceux qui n'ont rien, que parle l'Écriture, quand elle loue les pauvres. Prenez par exemple ce pauvre qui vient d'être en butte à quelque injustice : il ne voit que son patron, dans la maison duquel il demeure peut-être, dont il est l'hôte, dont il est le fermier, dont il est le client; et il fait reposer l'indignité du traitement qu'il subit sur ce qu'il appartient à ce riche patron. Son cœur s'appuie donc sur un homme, son espérance se fonde sur un homme, cendre sur cendre. D'autres au contraire sont opulents, et possèdent tous les honneurs passagers de ce monde ; mais ils ne mettent pas leur espérance dans leur argent, ils ne mettent pas leur espérance dans leurs propriétés, ils ne mettent pas leur espérance dans leur riche maison ni dans l'éclat d'une dignité transitoire, mais ils mettent toute leur espérance en celui qui ne peut avoir de successeur, en celui qui ne peut mourir et qui ne peut ni être trompé, ni tromper. Ces hommes, bien qu'ils possédent, selon le monde, de grandes richesses, dont ils se servent pour soulager les indigents, sont comptés cependant parmi les pauvres de Dieu. Ils voient, en effet, combien cette vie est pleine de dangers et ils sentent qu'ils y sont en exil : ils habitent au milieu de l'opulence de leurs richesses, comme le voyageur dans l'hôtellerie, en étranger et non en propriétaire. Que fera donc le Seigneur ? « Je me lèverai, dit le Seigneur, à cause de la misère des indigents et des gémissements des pauvres, pour les établir en celui qui est le salut (*Ibid.*). » Celui qui est le salut, c'est notre Sauveur ; c'est en lui que Dieu a voulu placer l'espérance de tous les indigents et de tous les pauvres. Et que dit Dieu du Sauveur ? « J'agirai par lui avec fermeté (*Ibid.*). » Que signifie : « J'agirai avec fermeté ? » Le Sauveur ne redoutera rien ; il n'épargnera pas les vices et les convoitises des hommes. Médecin vraiment fidèle, armé de sa parole, comme d'un fer médical, il a tranché dans toutes les blessures. Tel il avait été prédit et annoncé, tel il a été trouvé. Il a parlé sur la montagne, et il a dit : « Heureux ceux qui sont pauvres en esprit,

cipum Judæorum. Quanta in illos dicit ? et, quomodo dictum est, (*a*) vere in fiducia : quia scriptum est in Psalmis de illo, « Propter miseriam inopum et gemitum pauperum, nunc exsurgam (*Psal.*, II, 6), dicit Dominus. Qui sunt pauperes ? qui sunt inopes ? Qui spem non habent nisi in illo solo, in quo solo spes non fallitur. Adtendite Fratres, qui sunt pauperes et inopes. Non omnino pauperes qui nihil habent, videntur dici ab Scriptura, quando laudantur pauperes. Invenis enim pauperem hominem, qui quando patitur aliquam injuriam, non adtendit nisi patronum suum, in cujus forte domo manet, cujus inquilinus est, cujus colonus est, cujus cliens est ; et ideo se indigne pati asserit, quia ad illum pertinet. Cor ipsius in homine, spes ipsius in homine, cinis in cinere. Sunt autem alii qui opulenti sunt, et honoribus secundum tempus humanis fulciuntur ; et tamen nec in pecunia sua spem ponunt, nec in fundis suis spem ponunt, nec in familia sua spem ponunt, nec in claritate transitoriæ dignitatis; sed totam spem in illo ponunt, cui non succeditur, qui mori non potest, qui falli et qui fallere non potest : tales etsi multa videntur habere secundum sæculum, bene ea tamen gubernant ad refectionem indigentium ; inter pauperes Domini numerantur. Vident enim periculose se vivere in hac vita, sentiunt se esse peregrinos : sic diversantur in opulentia divitiarum suarum, quomodo viator in stabulo, transiturus, non possessurus. Ergo quid Dominus ? « Propter miseriam inopum et gemitum pauperum nunc exsurgam, dicit Dominus, ponam in salutari. » Salutaris noster, salvator noster est. In illo voluit ponere spem (*b*) omnium inopum et egentium. Et quid ait ? « Fiducialiter agam in eo (*Ibid.*). » Quid est, Fiducialiter agam ? Non timebit, non parcet vitiis et concupiscentiis hominum. Vere medicus fidelis, medicinali ferro sermonis instructus, secuit omnia vulnera. Ideo qui talis prædictus et

(*a*) Ita Am.et MSS. At Lov. *quomodo dictum est. fidenter egit? Vere in fiducia.* (*b*) Sic MSS. At editi, *spem et gemitum omnium inopum. Et quid ait?*

parce que le royaume des Cieux est à eux (*Matth.*, v, 3). » Là il a dit « qu'heureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice, » et dans ce même discours il a ajouté : « parce que le royaume des Cieux est à eux (*Ibid.*, 10). » Et pour faire de ses disciples des luminaires célestes, c'est-à-dire pour leur apprendre à supporter toutes les injustices qui passent : « Vous serez heureux, leur a-t-il dit, lorsqu'on vous persécutera et qu'on dira contre vous toute espèce de mal; réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les Cieux (*Ibid.*, 11 et 12). » Puis, donnant ses enseignements dans la suite de son discours, bien que la foule l'entourât, il dit à ses disciples des choses qui frappaient en pleine figure les Pharisiens et les Juifs, lesquels s'arrogeaient en première ligne le droit d'expliquer toutes les Écritures, qui se regardaient comme justes ou s'imaginaient le paraître, et dont le peuple semblait reconnaître avec soumission la primauté. Loin de les épargner, il dit à ses disciples : « Lorsque vous prierez, vous ne serez pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et dans les angles des places publiques, pour être vus des hommes (*Ibid.*, vi, 5) ; » et autres choses semblables. Il n'en est aucun qu'il n'ait atteint, aucun qu'il ait craint. Et l'Évangile après avoir rapporté le discours du Seigneur, finit par cette remarque sur Jésus même : « Lorsque Jésus eut achevé ces discours, il arriva que la multitude des Juifs était dans l'admiration de sa doctrine ; car il les instruisait comme ayant autorité, et non comme leurs Scribes et les Pharisiens (*Ibid.*, vii, 28). » Que n'a point dit celui dont parle ici l'Évangile : « Il les intruisait comme ayant autorité ? » Que n'a-t-il point dit, quand il leur adressait ainsi la parole : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites (*Matth.*, xxiii, 13 et 14) ? » Que ne leur a-t-il point dit en face ? Il ne craignait personne. Pourquoi ? Parce qu'il est le Dieu des des vengeances. Il ne les épargnait point dans ses discours, pour qu'ils méritassent qu'il les épargnât dans son jugement : car, s'ils eussent refusé de recevoir le remède de sa parole, ils eussent encouru et reçu sa sentence de juge. Pourquoi ? Parce que le Prophète a dit : « Le Dieu des vengeances a agi avec fermeté. » C'est-à-dire : il n'a épargné personne dans ses paroles. Est-ce que celui qui n'a épargné personne dans ses discours, au moment de souffrir sa passion, épargnerait quelqu'un dans son arrêt au moment de juger ? Celui qui n'a craint personne dans son humilité, craindrait quelqu'un dans sa gloire ? Que la fermeté de ses premiers actes vous dise comment il agira à la fin du monde. Ne murmurez donc pas contre

prænuntiatus, talis etiam inventus est. Loquebatur in monte, ubi dixit, « Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum (*Matth.*, v, 3). » Ibi beati dicti sunt, « qui persecutionem patiuntur propter justitiam (*Ibid.*, 10) : » in ipso sermone dixit, Quia ipsorum est regnum est cælorum. Et ut faceret illos luminaria, id est, patienter tolerantes omnia ista iniqua, quæ transeunt, « Beati eritis, inquit, cum vos persecuti fuerint, et dixerint omne malum adversum vos : gaudete et exsultate, quia merces vestra magna est in cælis (*Ibid.*, 11 et 12). » Deinde in progressu sermonis cum docere inciperet, quamvis eum turba circumdaret, dixit talia discipulis suis, quæ ferirent faciem Pharisæorum et Judæorum, qui quasi primatus habebant exponendarum Scripturarum omnium, qui sibi quasi justi videbantur, vel videri se arbitrabantur, et ad quorum primatum plebis obsequium videbatur obtemperare : non pepercit, et dixit, « Quando oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et angulis platearum stantes orare, ut videantur ab hominibus (*Matth.*, vi, 5) : » et cetera talia. Tetigit omnes, non timuit aliquem. Et cum terminasset ipsum sermonem, conclusit de illo scriptura Evangelii sic : « Factum est, inquit, cum consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus. Erat enim docens eos tamquam potestatem habens, non quasi Scribæ eorum et Pharisæi (*Matth.*, vii, 28 et 29). » Quanta ergo ille, de quo dictum est, Erat docens eos tamquam potestatem habens, quanta dixit : « Væ vobis Scribæ et Pharisæi hypocritæ (*Matth.*, xxiii, 13, 14 etc.) : » quanta in illos coram in facie ? Neminem timuit. Quare ? Quia Deus ultionum est. Ideo, non parcebat in verbo, ut essent postea quibus parceret in judicio : quia si nollent accipere verbi medicinam, incursuri erant utique et (*a*) inventuri judicis sententiam. Quare ? Quia dixit, « Deus ultionum Dominus, Deus ultionum fidenter egit : » id est, nulli pepercit in verbo. Qui in verbo non pepercit passurus, parcet in sententia judicaturus ? Qui neminem timuit in humilitate, timebit

(*a*) Aliquot MSS. *in venturi* : recte si expungatur particula *et*.

Dieu, de ce qu'il paraît épargner les méchants mais soyez homme de bien afin que, s'il ne vous épargne pas dans le temps en vous corrigeant, il vous épargne à la fin des temps en vous jugeant. « Le Seigneur est le Dieu des vengeances ; le Dieu des vengeances a agi avec fermeté. »

8. Et cette fermeté qu'il a montrée, les Juifs n'ont pu la supporter. Il paraissait dans un état d'humiliation, il était revêtu d'une chair mortelle, il était venu pour mourir, il était venu non pour faire ce que font les pécheurs mais pour souffrir ce que souffrent les pécheurs ; et cependant, malgré tant d'abaissement, il agissait avec fermeté : et comme les Juifs ne purent supporter la fermeté de ses paroles, qu'ont-ils fait? Ils l'ont pris, ils l'ont flagellé, ils l'ont bafoué, ils l'ont souffleté, ils l'ont souillé de crachats, ils l'ont couronné d'épines, ils l'ont élevé sur la croix et enfin ils l'ont mis à mort. Mais que dit le Prophète, après avoir parlé de sa fermeté? « Élevez-vous, vous qui jugez la terre (*Ps.*, XCIII, 2). » Croyez-vous, parce qu'ils se sont emparés de lui dans son humilité, qu'ils s'empareront de lui dans sa gloire? Croyez-vous parce qu'ils l'ont jugé mortel, qu'ils ne seront pas jugés par lui immortel? Que dit donc le Prophète? « Élevez-vous, » vous qui avez agi avec fermeté, vous dont les méchants n'ont pu supporter les paroles pleines de vigueur. Ils ont cru avoir fait quelque chose en vous saisissant et en vous crucifiant ; ils auraient dû vous saisir par la foi, ils vous ont saisi par la persécution. Vous donc, qui avez agi avec fermeté au milieu des méchants et qui n'avez craint personne, en raison même de votre patience, « élevez-vous, » c'est-à-dire : ressuscitez ; montez au ciel. Que l'Église souffre patiemment ce qu'a souffert patiemment la tête de l'Église. « Élevez-vous, vous qui jugez la terre ; rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité (*Ibid.*). » Il le leur rendra, mes frères. Que signifie donc cette parole : « Élevez-vous, vous qui jugez la terre ; rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité ? » C'est la prédiction d'un Prophète et non l'ordre d'un audacieux. Ce n'est pas, en effet, parce que le Prophète a dit : « Élevez-vous, vous qui jugez la terre, » que le Christ, obéissant au Prophète, est ressuscité pour monter au ciel; mais c'est parce que le Christ devait le faire, que le Prophète l'a prédit. Le Christ ne l'a pas fait, parce que le Prophète l'a prédit ; mais le Prophète l'a prédit, parce que le Christ devait le faire. Il voit le Christ humble en esprit, il le voit humilié, et cependant ne craignant et n'épargnant personne dans ses discours ; et il dit : « Il a agi avec fermeté. » Or celui qui a agi avec fermeté, le Prophète le voit captif, il le voit crucifié, il le voit humilié ; il le voit ensuite ressusciter et monter au

quemquam in claritate? Ex eo quod jam fidenter egit, cogita quomodo sit acturus in fine sæculi. Noli ergo murmurare adversus Deum, qui quasi parcit malis : sed esto bonus cui forte ad tempus in flagello non parcat, et in fine parcat in judicio. « Deus ultionum Dominus, Deus ultionum fidenter egit. »

8. Et quia fidenter egit, illi non tulerunt fiduciam ejus. Et quia humilis venerat, et carne mortali indutus erat, et mori venerat ; non facere quod peccatores, sed pati quod peccatores ; quia propterea venerat, cum fidenter egisset, et illi ferre non possent fiduciam ejus in verbo, quid fecerunt? Tenuerunt, flagellaverunt, illuserunt, colaphizaverunt, sputis illinierunt, spinis coronaverunt, in cruce levaverunt, postremo occiderunt. Sed quid sequitur quod fidenter egerit? « Exaltare qui judicas terram (*Psal.*, XCIII, 2). » Puta quia tenuerunt humilem, tenebunt excelsum? Puta quia judicaverunt mortalem, nonne ab immortali judicabuntur? Quid ergo ait ? Exaltare tu qui fidenter egisti, et fiduciam verbi tui non sunt passi iniqui, et putaverunt se aliquid egisse, quia te comprehendentes crucifixerunt ; qui te deberent fide comprehendere, comprehenderunt persecutione. Tu ergo qui fidenter egisti inter iniquos, et neminem timuisti, et quia passus es, « Exaltare, » id est, resurge, vade in cælum. Patiatur et Ecclesia patienter, quod passum est caput Ecclesiæ patienter. « Exaltare qui judicas terram, redde retributionem superbis. » Redditurus est, Fratres. Quid est enim quod dictum est, « Exaltare qui judicas terram, redde retributionem superbis ? « Prophetia est prædicentis, non audacia jubentis. Non enim quia dixit Propheta, « Exaltare qui judicas terram, » obtemperavit Prophetæ Christus, ut resurgeret et iret in cælum : sed quia hoc facturus erat Christus, hoc prædixit Propheta. Non ideo fecit Christus, quia Propheta prædixerat : sed ideo Propheta prædixerat, quia ille facturus erat. Videt humilem Christum in spiritu, videt humilem; neminem timentem, nulli parcentem in verbo, et dicit, Fidenter egit. Videt illum quam fidenter

ciel, d'où il viendra juger ceux entre les mains desquels il a souffert tant de supplices, et il lui dit : « Élevez-vous, vous qui jugez la terre ; rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité. » Il le rendra aux orgueilleux et non aux humbles. Quels sont les orgueilleux ? Ceux qui, non contents de faire le mal, veulent encore défendre leurs péchés. Car, à l'égard même de ceux qui crucifiaient le Christ, des miracles ayant été ensuite accomplis sous leurs yeux, beaucoup d'entre les Juifs crurent en lui, et le sang du Christ leur fut pardonné. Ils portaient des mains impies et souillées du sang de Jésus-Christ, et le Sauveur les lava dans le sang même qu'elles avaient répandu. Ils furent réunis à son corps, c'est-à-dire à l'Église, eux qui avaient persécuté son corps mortel qu'ils avaient vu. Ils ont répandu le prix de leur rédemption, et ce prix, ils l'ont bu. En effet, il y en eut un grand nombre qui se convertirent. Les Apôtres ayant fait de nombreux miracles, plusieurs milliers d'hommes embrassèrent la foi en un seul jour ; et ils étaient tous si bien habitants du même endroit, qu'ils vendirent tout ce qu'ils possédaient et en déposèrent le prix aux pieds des Apôtres ; et l'on distribuait à chacun ce dont il avait besoin, et ils n'avaient entre eux qu'une seule âme et un seul cœur en Dieu. Voilà ce qui s'est passé parmi ceux mêmes qui ont crucifié Notre-Seigneur. Mais pourquoi ne leur a-t-il rien rendu ? Parce qu'il est écrit : « Rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité. » Or, ces Juifs convertis ont abjuré tout orgueil. Car, à la vue des nombreux miracles opérés par le nom de Celui qu'ils croyaient avoir mis à mort, ébranlés par ces prodiges, ils ont appris de Pierre au nom de qui ils étaient opérés. En effet, les Apôtres ne voulurent pas s'arroger le pouvoir de leur maître et prétendre qu'ils faisaient d'eux-mêmes ce que le Seigneur faisait par leur intermédiaire. Ils ont donc rendu gloire à leur Seigneur ; ils ont dit à ceux qui s'étonnaient de ces miracles, qu'ils étaient faits au nom de Jésus, crucifié par eux. Et ces hommes se sont humiliés, ils ont ressenti de la componction dans leur cœur ; le trouble les a saisis, et ils ont confessé leur péché, en demandant conseil et en disant : « Que ferons-nous donc (*Act.*, II, 37) ? » Ils ne désespéraient pas de leur salut, mais ils cherchaient leur guérison. Alors Pierre leur dit : « Faites pénitence et que chacun de vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ibid.*). » Ils ont fait pénitence, ils se sont humiliés, il n'y eut donc rien à leur rendre. Voyez, en effet, ce que dit le Psalmiste : « Élevez-vous, vous qui jugez la terre ; rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité. » Les humbles sont donc exceptés de ce

egit, videt illum comprehensum, videt illum crucifixum, videt illum humiliatum, videt illum resurgentem et euntem in cælum, et venturum inde ad judicium eorum, inter quorum manus passus est omnia mala : « Exaltare, inquit, qui judicas terram, redde retributionem superbis. » Superbis reddet, non humilibus. Qui sunt superbi? Quibus parum est quod mala faciunt, et defendere peccata sua volunt. Namque de his qui crucifixerunt Christum, facta sunt postea miracula, quando de ipso numero Judæorum crediderunt, et donatus est illis sanguis Christi. Impias manus et cruentas de sanguine Christi portabant : lavit eas ipse cujus sanguinem fuderant. Adjuncti sunt corpori ipsius, id est Ecclesiæ, qui corpus ejus mortale, quod viderunt, persecuti sunt. Fuderunt pretium suum, ut biberent pretium suum. Namque postea plures conversi sunt : cum multa miracula fierent ab Apostolis, aliquot hominum millia una die crediderunt (*Act.*, IV, 4 *etc.*) : et tam in propinquo inventi sunt, ut omnia sua quæ habebant venderent, et pretium rerum suarum ad pedes Apostolorum ponerent ; et unicuique distribuebatur quomodo opus erat ; et erat illis una anima et cor unum in Deum ; de ipsis crucifixoribus Domini. (*a*) Sed quare non illis redditum est ? Quia, « Redde retributionem superbis, » dictum est, illi autem noluerunt esse superbi. Etenim cum viderent multa miracula fieri per nomen Christi, quem se putabant interfecisse ; commoti miraculis, audierunt a Petro in cujus nomine illa fierent. Non enim sibi arrogare servi voluerunt potentiam Domini sui, ut dicerent a se factum esse, quod ille in ipsis faciebat. Honorem ergo dederunt servi Domino suo : dixerunt, quia quæ illi mirabantur, in nomine fierent ejus, quem illi crucifixerunt. Et facti sunt humiles, compuncti sunt corde, conturbati sunt confitentes peccatum suum ; et consilium quæsierunt, dicentes. Quid ergo faciemus (*Act.*, II, 37 *etc.*) ? Non desperant de salute, sed quærunt medicinam. Tunc ait illis Petrus, « Agite pænitentiam, et baptizetur

(*a*) Hic in tribus MSS. additur, *erant*.

nombre ; ils profitent de cette parole du Seigneur suspendu sur la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34). » « Élevez-vous, vous qui jugez la terre ; rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité. » Rendra-t-il donc à chacun la peine méritée ? Il la rendra, mais aux orgueilleux.

9. Mais quand ? Quand la rendra-t-il ? En attendant, les méchants triomphent, les méchants se livrent à leur allégresse, les méchants blasphèment et font tout ce qui est mal. En êtes-vous ému ? Cherchez le méchant avec amour, ne le reprenez pas avec orgueil. En êtes-vous ému ? Le Psaume compatit à votre peine ; il cherche avec vous, non par ignorance, mais il cherche avec vous ce qu'il sait, pour vous faire trouver en lui ce que vous ne saviez pas. Ainsi celui qui veut consoler quelqu'un ne peut le relever de son abattement qu'à la condition de partager sa douleur. Il pleure d'abord avec lui et le soulage par des paroles de consolation. Si, au contraire, il s'approchait de lui en se riant de son chagrin, il manquerait au précepte de l'Apôtre, dont nous avons entendu la lecture : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent (*Rom.*, XII, 15). » Ainsi donc, pour qu'il se réjouisse avec vous, vous pleurez d'abord avec lui, vous vous attristez avec lui pour lui rendre ensuite des forces. De même, dans le Psaume, l'esprit de Dieu, bien qu'il sache toutes choses, cherche avec vous et prononce, en quelque sorte, vos propres paroles : « Jusques à quand les pécheurs, ô Seigneur, jusques à quand les pécheurs se glorifieront-ils, répondront-ils, et tiendront-ils le langage de l'iniquité ? Jusques à quand tous ceux qui commettent l'injustice en tiendront-ils le langage (*Ps.*, XCIII, 3) ? » Contre qui parlent-ils si ce n'est contre Dieu, ceux qui disent : Que nous sert de vivre ainsi ? Que vont-il ajouter ? — Dieu s'occupe-t-il réellement de ce que nous faisons ? — Parce que les méchants conservent la vie, ces hommes s'imaginent que Dieu ne sait pas ce qu'ils font. Voyez ce qu'il leur arrive de mal. Si le stationnaire (1) avait connaissance de leurs crimes, il les mettrait en prison ; aussi évitent-ils les regards du stationnaire, de peur d'être immédiatement emprisonnés. Mais nul ne peut fuir les regards de

unusquisque vestrum in nomine Domini nostri Jesu Christi. » Qui egerunt pænitentiam, humiles fuerunt : non ergo illis redditum est. Quia, vide quid dicat Psalmus iste : « Exaltare qui judicas terram, redde retributionem superbis. » Ab illo numero ergo excepti erant illi : in illis valuit vox illa Domini pendentis in cruce, et dicentis, « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII,34). » « Exaltare qui judicas terram, redde retributionem superbis. » Ergo redditurus est retributionem ? Redditurus, sed superbis.

9. Sed quando ? Quando reddet ? Interim mali triumphant, et exsultant mali, blasphemant mali, omnia mala faciunt. Movet te ? Cum pietate quære, non cum superbia reprehende. Movet te ? Compatitur tibi et Psalmus, quærit tecum, non quia nescit : sed ideo tecum quærit quod scit, ut in illo invenias quod nesciebas. Quomodo qui vult aliquem consolari, nisi condoleat cum illo, non illum erigit. Prius cum illo dolet, et sic eum reficit sermone consolatorio. Si autem intret ad illum ridens luctum ejus, non facit quod modo lectum est, dicente Apostolo, « Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus (*Rom.*, XII,15). » Ergo ut gaudeat tecum, prius fles cum illo ; contristaris cum illo, ut reficias eum : sic et Psalmus et Spiritus Dei, utique omnia sciens, quærit tecum, quasi verba tua dicit. « Usque quo peccatores, Domine, usque quo peccatores gloriabuntur ; respondent, et loquentur iniquitatem ; loquentur omnes qui operantur injustitiam (*Ps.*, XCIII,3, 14) ? » Quid loquentur, nisi contra Deum, qui dicunt, Quid nobis prodest quia sic vivimus ? Quid dicturus es ? Vere curat ista quæ facimus Deus ? Quia enim vivunt, putant Deum nescire quod faciunt. Vide quid mali illis contingat : quia si (*a*) stationarius sciret, teneret illos ; et ideo vitant oculos stationarii, ne statim teneantur. Oculos enim Dei vitare nemo potest : quia non solum in cubiculo

(1) On appelait stationnaires des soldats et des appariteurs de police, placés en certains endroits, dans les provinces et les villes, avec la charge de dénoncer aux magistrats les crimes publics (*Cod. Theod.*, l. I, *de Curios. et station.* liv. XII, et l. XXXI, *de Episc. et Cler.*)

(*a*) Stationarios vocabant milites et apparitores præsidum certis locis per provincias et civitates constitutos, qui notoria crimina denuntiabant magistratibus, ex l. 1. C. de curios. et stationar. libro 12. et ex l. 31 de episc. et cler. in C. Theod.

Dieu, parce que Dieu voit ce qui se passe non-seulement dans votre chambre, mais dans le fond de votre cœur. Les méchants pensent aussi que rien ne peut être caché à Dieu et parce que, tout en faisant le mal et en sachant qu'ils le font, ils voient que Dieu leur laisse sciemment une vie que le stationnaire ne leur laisserait pas sciemment, ils se disent : Le mal que nous faisons plaît à Dieu. Car si nos actions lui déplaisaient, comme elles déplairaient aux juges, comme elles déplairaient aux empereurs, comme elles déplairaient aux geôliers (1), est-ce que nous pourrions éviter les regards de Dieu, comme nous évitons les regards de ces hommes ? C'est donc que nos actions plaisent à Dieu. C'est pourquoi il est dit au pécheur dans un autre Psaume : « Vous avez fait ces choses et je me suis tu. Aussi avez-vous supposé que j'étais injuste et que je serais semblable à vous (*Ps.*, XLIX, 21). » Que veut dire : « Que je serais semblable à vous ? » Que comme vos mauvaises actions vous plaisent, de même vous croyez qu'elles me plaisent. Et Dieu fait entendre des menaces pour l'avenir. « Je vous accuserai (*Ps.*, XLIX, 21). » Dieu ne garde donc pas le silence, bien qu'il ait dit : « Je me suis tu. » Il a dit : « Vous avez fait ces choses et je me suis tu; aussi avez-vous supposé que j'étais injuste et que je serais semblable à vous; » et cependant il ne s'est pas tu. En effet, quand nous vous parlons, Dieu ne se tait pas; quand le lecteur lit les livres saints, Dieu ne se tait pas; quand le Psaume fait entendre ses accents, Dieu ne se tait pas. Or, toutes ces voix de Dieu retentissent dans l'univers entier. Comment donc se tait-il, et comment ne se tait-il pas ? S'agit-il de nous avertir, il ne se tait pas; s'agit-il de nous punir, il se tait. Que signifie donc : « Vous avez fait ces choses et je me suis tu ? » Vous avez fait ces choses et je ne vous ai pas punis. « Aussi avez-vous supposé que j'étais injuste et que je serais semblable à vous. » A propos de ce silence qu'il garde en ne punissant pas, c'est-à-dire de ce délai dans la punition, Dieu dit en un autre endroit : « Je me suis tu; me tairai-je toujours (*Is.*, XLII, 14)? » « Jusques à quand les pécheurs, Seigneur, jusques à quand les pécheurs se glorifieront-ils, répondront-ils et tiendront-ils le langage de l'iniquité? Jusques à quand tous ceux qui commettent l'injustice en tiendront-ils le langage ? » Le Prophète mentionne ici toutes leurs mauvaises œuvres. Ils répondront et ils parleront le langage de l'iniquité. Que signifie : « Ils répondront ? » Ils auront toujours quelque chose à répondre en opposition aux justes. Un juste vient à eux et leur dit : Ne commettez pas l'ini-

videt, sed et intima cordis tui. Cogitant et ipsi, quia nihil potest latere Deum : et quia faciunt, et sciunt quid fecerunt, et vident se vivere sciente Deo, qui non viverent sciente stationario, dicunt sibi, Placent ista Deo; et re vera si illi displicerent facta nostra, quomodo displicent judicibus, quomodo displicent regibus, quomodo displicent imperatoribus, et quomodo displicent (*a*) commentariensibus, numquid quomodo illorum oculos vitamus, vitare possemus oculos Dei ? Ergo placent ista Deo. Ideo in alio Psalmo peccatori dicitur, « Hæc fecisti, et tacui ; suspicatus es iniquitatem, quod ero tibi similis (Ps., XLIX, 21). » Quid est, ero tibi similis ? Ut quomodo tibi placet factum tuum malum, sic putes quia et mihi placet. Et minatur in posterum, « Arguam te. » Ergo non tacet qui dixit, Tacui. Cum diceret, Hæc fecisti, et tacui ; suspicatus es iniquitatem, quod ero tui similis : et non tacuit. Cum enim nos loquimur, ille non tacet : cum Psalmus ista cantat, ille non tacet. Et istæ omnes voces Dei per orbem terrarum fiunt. Quomodo ergo tacet, quomodo non tacet? Non tacet in verbo, tacet in vindicta. Quid est ergo, Hæc fecisti, et tacui ? Hæc fecisti, et non vindicavi. Suspicatus es iniquitatem, quod ero tui similis. De ipsa vindictæ taciturnitate, id est, de cessatione vindictæ, alio loco dicit, « Tacui, numquid semper tacebo (*Isai.*, XLII,14) ? » « Usque quo peccatores, Domine, usque quo peccatores gloriabuntur ; respondent, et loquentur iniquitatem ; loquentur omnes qui operantur injustitiam ? » Et dicit omnia opera. « Respondent et loquentur iniquitatem. » Quid est, « respondent ? » Contra justum habent quod respondeant. Venit justus aliquis, et dicit, Noli facere iniquitatem. Quare ? Ne moriaris. Ecce feci iniquitatem, quare non morior ? Ille fecit justitiam, et mortuus est : quare mortuus est ? Ego

(1) On donnait le nom de « Commentariensis » aux geôliers, aux préposés et aux greffiers de prisons, chargés de tenir les registres d'écrou, et d'y inscrire le nom des prisonniers et la cause de leur détention.

(*a*) Commentarienses dicebantur carcerum præfecti et notarii, quorum erat rationes custodiarum ac reorum conficere, et criminum inscriptiones recipere.

quité. Pourquoi? De peur que vous ne mourriez. Mais déjà j'ai commis l'iniquité; pourquoi ne suis-je pas mort? Un autre, au contraire, n'a fait que des œuvres de justice et il est mort; pourquoi est-il mort? J'ai commis l'iniquité ; pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas enlevé? Un autre n'a fait que des œuvres de justice; pourquoi Dieu l'a-t-il si sévèrement puni? Pourquoi souffre-t-il ainsi? Voilà la réponse des méchants. C'est là ce que signifie : « ils répondront, » parce qu'ils ont toujours une réponse à faire ; et, comme Dieu les épargne, ils trouvent dans cette patience de Dieu des arguments pour leur réponse. Dieu les épargne pour un motif, ils répondent sur un autre point, sur la vie qui leur est laissée. L'Apôtre dit pourquoi Dieu les épargne, et il explique ainsi les causes de la patience divine : « Pensez-vous donc, vous qui agissez ainsi, que vous échapperez au jugement de Dieu? Méprisez-vous donc les richesses de sa bonté et de sa longanimité? Ignorez-vous que la patience de Dieu a pour but de vous amener à la pénitence. Mais vous, » c'est-à-dire vous qui répondez et qui dites : Si je déplaisais à Dieu Dieu ne m'épargnerait pas, (voyez quel mal il se fait à lui-même;) écoutez encore l'Apôtre : « Mais vous, par la dureté de votre cœur, par l'impénitence de votre cœur, vous amassez contre vous un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, II, 3, 6). » Ainsi donc, Dieu étend sa longanimité et vous étendez votre iniquité. Dieu aura un trésor de miséricorde éternelle pour ceux qui n'auront pas méprisé sa miséricorde; votre trésor, à vous , sera un trésor de colère, et ce que vous y déposez peu à peu chaque jour, vous le trouverez en une seule masse : vous amassez pièce à pièce, mais vous trouverez un formidable monceau. Ne vous rassurez pas sur le peu de gravité de vos péchés de chaque jour, car se sont de petites gouttes d'eau qui forment les fleuves.

10. Que font donc ces hommes qui répondent et tiennent le langage de l'iniquité, en disant que Dieu les épargne quoi qu'ils fassent? « Ils ont humilié votre peuple (*Ps.*, XCIII, 5), » c'est-à-dire tous ceux qui vivent selon la justice, sur lesquels les méchants prétendent dominer avec orgueil. « Ils ont humilié votre peuple et ils ont opprimé votre héritage; ils ont tué la veuve et les orphelins et mis à mort le prosélyte (*Ibid.*, 6); » c'est-à-dire l'étranger, le voyageur, celui qui vient du dehors, car tel est le sens du mot prosélyte. Toutes ces paroles sont claires et il est inutile de nous y arrêter.

11. « Et ils ont dit : le Seigneur ne le verra pas (*Ibid.*, 7). » Il ne remarque pas ces sortes de

feci iniquitatem, quare me non abstulit Deus? Ecce, ille fecit justitiam, et quare sic in illum vindicavit? quare ille sic laborat? « Respondent » : hoc est « respondent, » quia habent quod dicant : quia parcitur illis, de patientia Dei inveniunt argumentum responsionis suæ. Parcit ille propter aliud, respondent illi propter aliud, quia vivunt. Quare enim parcat ille, dicit Apostolus, exponit consilium patientiæ Dei : « Existimas, inquit, qui talia agis, quia tu effugies judicium Dei? An divitias benignitatis et longanimitatis ejus contemnis, (*a*) ignorans quia patientia Dei ad pœnitentiam te adducit (*Rom.*, II, 3, *etc.*)? » Tu autem, id est, ille qui respondet et dicit, Si displicerem Deo, non mihi parceret Deus. Vide quid sibi facit, audi Apostolum : « Tu autem secundum duritiam cordis tui et cor impœnitens, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua (*Ibid.*). » Ille ergo auget longanimitatem, et tu auges iniquitatem. Erit illius thesaurus in (*b*) sempiterna misericordia in eos qui non contemserunt misericordiam : tuus autem thesaurus in ira invenietur, et quod ponis quotidie per modicum, postea massam inventurus es: minutatim ponis sed cumulum invenies. Noli adtendere minuta peccata tua quotidiana : de minutissimis guttis flumina implentur.

10. Quid autem illi faciunt, qui respondent et loquentur iniquitatem, quia faciunt et parcitur eis? « Populum tuum, Domine, humiliaverunt (*Ps.*, XCIII, 5) : » id est, omnes qui juste vivunt, in quos volunt superbire omnes mali. « Populum tuum, Domine, humiliaverunt, et hereditatem tuam vexaverunt : » « viduam et pupillos interfecerunt, et proselytum occiderunt (*Ibid.*, 6) : » id est, peregrinum, advenam, adventitium, ipsum dicit proselytum. Manifesta sunt ista singula, nec opus est in his immorari.

11. « Et dixerunt, Non videbit Dominus (*Ibid.*,7). »

(*a*) Editi, *ignoras*. At melioris notæ MSS. *ignorans*. (*b*) Sic MSS. Editi vero, *in sempiternum, misericordia in eos* etc.

choses, il néglige ces sortes de choses; il en a d'autres en vue, il ne fait pas attention à celles-là. Voilà, en effet, les deux manières dont parlent les méchants. Il y en a une que je vous ai déjà indiquée : « Vous avez fait ces choses et je me suis tu; aussi supposez-vous que je suis injuste et que je serai semblable à vous *Ps.*, XLIX, 21). » Que signifie : « Je serai semblable à vous? » Vous croyez que je vois vos actions et que je les approuve, parce que je ne vous punis pas. Voici l'autre parole des impies : Dieu ne s'occupe pas de ces misères, il ne prête pas attention pour savoir comment je vis; il ne s'inquiète pas de moi. Alors, Dieu me compte-t-il pour quelque chose? Ou bien, Dieu me compte-t-il du nombre des hommes? Ou même compte-t-il les hommes? Malheureux que vous êtes! Dieu a pris soin de vous faire naître, et il ne prend pas soin que vous viviez? Voilà donc leurs discours. « Et ils ont dit : « Dieu ne le verra pas, et le Dieu de Jacob n'en saura rien (*Ps.*, XCIII, 7). »

12. « Comprenez donc maintenant, vous qui êtes insensés; hommes sans raison devenez enfin sages (*Ibid.*, 8). » Le Prophète enseigne son peuple dont les pieds pourraient être ébranlés, lorsque l'homme, qui déjà vit bien au nombre des saints de Dieu, c'est-à-dire au nombre des enfants de l'Église, voit que les méchants commettent l'iniquité et qu'ils prospèrent. Peut-être alors leur porte-t-il envie et se sent-il amené à imiter leurs actions parce qu'il voit qu'il ne lui sert de rien de vivre vertueusement dans l'humilité, en se bornant à espérer les récompenses d'ici-bas. Car si ses espérances sont pour l'avenir, il ne les perd pas, parce que le temps d'en jouir n'est pas encore venu. Vous travaillez dans la vigne, faites votre ouvrage et vous recevrez votre salaire. Vous n'exigeriez pas d'un père de famille qu'il vous payât avant d'avoir travaillé, et vous exigez de Dieu votre salaire avant le travail? Cette sorte de patience est une des conditions de votre travail, et un des motifs de votre récompense. Si vous ne voulez pas attendre patiemment, c'est que vous voulez travailler peu dans la vigne. Car votre patience même fait partie du travail, pour lequel vous attendez une récompense. Si vous agissez avec fraude, prenez garde non-seulement de ne pas recevoir de salaire, mais de trouver même un châtiment pour avoir voulu tromper dans votre travail. L'ouvrier qui veut tromper, lorsqu'il s'apprête à mal travailler, guette l'œil du maître; il suit les regards de celui qui l'a loué pour travailler à sa vigne, afin de s'arrêter et de faire mauvaise besogne, dès que le maître détourne les yeux, et de reprendre activement son travail lorsque le maître l'examine. Mais Dieu, qui vous a loué, ne détourne jamais les yeux, il ne vous est pas permis de travailler frauduleusement;

Non adtendit ista, negligit ista, alias res curat, non intelligit. Hæ enim duæ voces sunt malorum: una quam jam dixi, « Hæc fecisti, et tacui; suspicatus es iniquitatem quod ero tibi similis (*Psal.*, XLIX, 21). » Quid est, quod ero tibi similis? Putas quia video facta tua, et placent mihi, quia non vindico. Alia est vox iniquorum, Quia nec adtendit ista Deus, nec advertit ut sciat quemadmodum vivam, non me curat Deus. Ergo inter aliqua me computat Deus? aut vere me numerat Deus? aut ipsos homines numerat? Infelix homo, ut esses curavit: ut bene vivas, non curat? Istorum ergo ista vox est. « Et dixerunt, Non videbit Dominus, neque intelliget Deus Jacob. »

12. « Intelligite nunc qui insipientes estis in populo, et stulti aliquando sapite (*Psal.*, XCIII, 8). » Populum suum erudit, cui possunt commoveri pedes, quando felicitates iniquorum videt homo, jam bene vivens in numero sanctorum Dei, id est, in numero filiorum Ecclesiæ, videt quia florent mali, et faciunt iniquitatem, et æmulatur eos, et adducitur ut imitetur facta ipsorum; quia videt quasi nihil sibi prodesse quod bene vivat humilis, hic sperans mercedem. Nam si illam speret futuram, non illam perdit; quia nondum venit tempus ut accipiat eam. In vinea operaris, fac opus tuum, et accipis mercedem tuam. A patre-familias non exigeres antequam operereris, et a Deo exigis antequam opereris? Et ista tolerantia ad opus tuum pertinet, et hoc ad mercedem pertinet. Minus vis facere in vinea, qui non vis tolerare: quia et ipsa tolerantia ad ipsam operationem pertinet, ut invenias mercedem. Quod si dolosus es, vide ne non solum non accipias mercedem, sed et pœnam invenias; quia voluisti esse operarius dolosus. Et quidem operarius dolosus ut incipiat non bene facere, oculos patris-familias adtendit, ad illum adspicit qui conduxit ad vineam, ut cum ille averterit oculos, cesset, et non bene operetur. Deus autem qui te conduxit, non avertit oculos; non tibi licet dolose operari: super te semper sunt oculi patris-familias; quære ubi illum fallas, et cessa si potes. Ergo si qui

les yeux du père de famille sont constamment fixés sur vous; cherchez le moyen de le tromper et cessez de travailler si vous le pouvez. Si donc votre esprit s'est agité quand vous avez vu les méchants prospérer, et si ces pensées ont fait chanceler vos pieds dans la voie de Dieu, c'est à vous que s'adresse le Psaume; si au contraire, nul de vous n'est dans cet état, c'est par votre voix qu'il parle à d'autres et leur dit : « Comprenez maintenant, » parce qu'ils ont dit : « Dieu ne le verra pas et le Dieu de Jacob ne le saura pas. » « Comprenez maintenant, dit-il, vous qui êtes insensés parmi le peuple; hommes sans raison, devenez enfin sages. »

13. « Celui qui a fait l'oreille n'entendrait pas (*Ps.*, XCIII, 9)? » Quoi? Celui qui vous a donné d'entendre n'entendrait pas lui-même ? « Celui qui a fait l'oreille n'entendrait pas? Ou celui qui a façonné l'œil ne verrait pas? Celui qui enseigne les nations ne les reprendrait pas (*Ibid.*, 10)? » Faites bien attention, mes frères, à ce passage : « Celui qui enseigne les nations ne les reprendrait pas? » C'est ce que Dieu fait maintenant, il enseigne les nations; c'est pourquoi il a envoyé sa parole aux hommes dans tout l'univers; il l'a envoyée par les Anges, par les Patriarches, par les Prophètes, par ses serviteurs, par une foule de hérauts qui précèdent le juge à venir. Il a envoyé aussi son Verbe lui-même, il a envoyé son propre Fils, il a envoyé les serviteurs de son Fils et son Fils lui-même dans ses serviteurs. Par l'univers entier la parole de Dieu est prêchée. Quel est le lieu où l'on ne dit aux hommes : Renoncez à vos anciennes iniquités et revenez à la voie droite ? Dieu vous épargne afin que vous vous corrigiez; il ne vous a pas punis hier afin qu'aujourd'hui vous viviez dans le bien. Il enseigne les nations, est-ce donc qu'il ne les reprendra pas? Est-ce donc qu'il n'entendra pas à son tribunal ceux qu'il enseigne? Est-ce donc qu'il ne jugera pas ceux auxquels il a d'abord enseigné sa parole et en qui il a répandu la bonne semence? Si vous fréquentiez une école, est-ce que vous recevriez sans jamais rendre ? Vous recevez du maître quand il vous donne ses enseignements. Le maître vous confie ce qu'il vous enseigne, et croyez-vous qu'il ne l'exigera pas lorsque le moment de le rendre sera venu pour vous? Ou croyez-vous que, ce moment venu, vous n'ayez point à craindre les coups? Nous recevons donc maintenant, et plus tard nous serons amenés devant le maître pour lui payer toutes nos dettes passées, c'est-à-dire pour lui rendre compte de toutes les choses dont il nous fait maintenant l'avance. Écoutez les paroles de l'Apôtre : « Nous comparaîtrons par devant le tribunal du Christ, pour que chacun de nous reçoive selon qu'il aura fait, étant dans son

forte aliquid cogitabatis, quando videbatis malos florere, et cogitationes vestræ faciebant nutare pedes vestros in via Dei; vobis loquitur Psalmus iste : si autem nullus vestrum talis est, per vos aliis loquitur, dicens, « Intelligite nunc : » quia dixerunt illi, Non videbit Dominus, neque intelliget Deus Jacob. « Intelligite, inquit, nunc qui insipientes estis in populo, et stulti aliquando sapite. »

13. « Qui plantavit aurem, non audiet (*Ibid.*, 9)? » Non habet unde audiat, qui tibi fecit unde audias? « Qui plantavit aurem, non audiet? Aut qui finxit oculum, non considerat? » « Qui erudit gentes, non arguet (*Ibid.*, 10)? » Attendite hoc magnopere Fratres mei, « Qui erudit gentes non arguet? » Hoc modo facit Deus, erudit gentes : ideo misit verbum suum per orbem terrarum hominibus, misit per Angelos, per Patriarchas, per Prophetas, per servos, per tot præcones antecedentes judicem. Misit et ipsum Verbum suum, misit et ipsum Filium suum; misit servos Filii sui, et in ipsis servis Filium suum. Per totum orbem terrarum prædicatur ubique verbum Dei. Ubi non dicitur hominibus, Relinquite iniquitates vestras priores, convertite vos ad itinera recta? Ideo parcit, ut vos corrigatis : ideo heri non vindicavit, ut hodie bene vivatis. Erudit gentes, non ergo arguet? non auditurus est quos erudit? non judicaturus est quibus sermonem præmisit et præseminavit? In schola si esses, acciperes, et non redderes? Utique quando accipis a magistro, eruditis. Committit tibi magister quod præbet, et non exiget quando reddis? aut cum cœperis reddere, sine metu eris plagarum? Modo ergo accipimus, postea statuimur ante magistrum, ut reddamus omnes (*a*) præteritas nostras, id est, ut rationem reddamus de his omnibus, quæ nobis modo erogantur. Audi Apostolum dicentem : « Omnes adstabimus ante tribunal Christi, ut illic recipiat unusquisque secundum ea quæ per corpus gessit, sive bonum, sive malum

(*a*) Duo MSS. *præterita nostra.*

corps, soit le bien, soit le mal (*Rom.*, XIV. 10. II *Cor.*, v, 10). » Quoi? « Celui qui enseigne les nations ne les reprendrait pas, lui qui donne la science à l'homme (*Ps.*, XCIII, 10)? » Celui qui vous fait savoir ne saurait-il pas lui-même, « lui qui donne la science à l'homme? »

14. « Le Seigneur connaît les pensées des hommes et voit qu'elles sont vaines (*Ibid.*, 11). » Quoique vous ne connaissiez pas les pensées de Dieu, lesquelles sont justes, « Dieu connaît les pensées des hommes et voit qu'elles sont vaines. » Les hommes connaissent cependant quelque chose des pensées de Dieu, quand, devenu l'ami de certains d'entre eux, il leur livre le secret de ses desseins. Gardez-vous donc, mes frères, de vous mépriser vous-mêmes; car si vous vous approchez avec foi du Seigneur, vous entendez les pensées de Dieu. Vous venez de les apprendre, on vous les dit et l'on vous fait savoir aujourd'hui pourquoi Dieu épargne présentement les méchants; afin que vous ne murmuriez pas contre Dieu, « qui donne la science aux hommes. Le Seigneur connaît les pensées des hommes; il voit qu'elles ne sont que vanité. » Laissez donc de côté les pensées des hommes, qui sont vaines, pour comprendre les pensées de Dieu, qui sont sages. Mais quel est celui qui comprend les pensées de Dieu? Celui qui est placé dans le firmament du Ciel. Nous l'avons déjà chanté, nous l'avons déjà dit et expliqué.

15. « Heureux l'homme que vous aurez instruit, Seigneur, et à qui vous aurez enseigné votre loi; afin de l'adoucir en face des jours mauvais, tandis que l'on creuse la fosse du pécheur (*Ibid.*, 12 et 13). » Voilà dans quel dessein Dieu épargne les méchants : une fosse se creuse pour le pécheur. Vous voudriez déjà l'enterrer, mais sa fosse se creuse encore, ne soyez pas si pressé de l'y mettre. Que signifie donc : « tandis que l'on creuse la fosse du pécheur? » De quel pécheur le Prophète veut-il parler? D'un homme en particulier? Non. De qui donc? De tout ce qu'il y a de pécheurs parmi les hommes, mais de pécheurs orgueilleux. En effet, il a dit antérieurement : « Rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité (*Ibid.*, 2). » Car, c'était un pécheur aussi que ce publicain, qui tenait les yeux baissés contre terre et se frappait la poitrine en disant : « O Dieu, soyez clément pour moi qui suis pécheur (*Luc*, XVIII, 13); » mais, parce qu'il n'était pas orgueilleux et que c'est aux orgueilleux que Dieu rendra ce qu'ils ont mérité, ce n'est pas pour lui, mais pour les superbes, que la fosse se creuse, jusqu'à ce que Dieu leur rende ce qu'ils ont mérité. Il faut donc appliquer aux orgueilleux ces mots : « tandis que l'on creuse la fosse du pécheur. » Quel est l'orgueilleux? Celui qui refuse de faire pénitence par la confession de ses péchés, afin de pouvoir obtenir sa guérison par

(*Rom.*, XIV, 10. II *Cor.*, v, 10). » « Qui erudit gentes, non arguet? Qui docet hominem scientiam? » Ipse non scit qui te fecit scire! « Qui docet hominem scientiam? »

14. « Dominus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt (*Ps.*, XCIII, 11). » Nam et si tu nescis cogitationes Dei, quoniam justæ sunt : ille « scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt. » Et homines scierunt cogitationes Dei : sed quibus jam amicus factus est, prodit consilium suum. Et vos Fratres mei, nolite vos contemnere : si cum fide acceditis ad Dominum, auditis cogitationes Dei : eas modo discitis, hoc vobis dicitur, et ad hoc instruimini, quare parcat modo Deus malis, ne murmuretis adversus Deum, qui docet hominem scientiam. « Dominus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt. » Relinquite ergo cogitationes hominum, quæ vanæ sunt; ut comprehendatis cogitationes Dei, quæ sapientes sunt. Sed quis est qui comprehendit cogitationes Dei? Qui ponitur in firmamento cæli. Jam hoc cantavimus, jam hoc diximus et exposuimus.

15. « Beatus vir quem tu erudieris Domine, et ex lege tua docueris eum : ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea (*Ps.*, XCIII, 12 et 13). » Ecce habes consilium Dei, quare parcat malis : foditur fovea peccatori. Tu jam vis illum sepelire : adhuc fovea illi foditur; noli festinare sepelire. Quid est, « Donec fodiatur peccatori fovea? » Aut quem ponit peccatorem? unum hominem? Non. Quid ergo? Omne genus hominum peccatorum, sed superborum : jam enim præmisit, « Redde retributionem superbis (*Ibid.*, 12). » Nam et ille peccator fuit publicanus, qui oculos eliserat in terram, et percutiebat pectus suum, dicens, « Deus propitius esto mihi peccatori (*Lucæ*, XVIII, 13). » Sed quia non superbus erat, Deus autem reddet retributionem superbis; non illi, sed talibus foditur fovea, donec reddat retributionem superbis. Ergo quod ait, « Donec fodiatur peccatori fovea, » superbos in-

l'humilité. Quel est l'orgueilleux? Celui qui prétend s'attribuer le peu de bien qui se trouve en lui et qui en refuse le mérite à la miséricorde de Dieu. Quel est l'orgueilleux? Celui qui, tout en attribuant à Dieu ses bonnes œuvres, insulte à ceux qui n'en font point autant et s'élève au-dessus d'eux. Car le Pharisien disait aussi : « Je vous rends grâces. » Il ne disait pas : C'est de moi-même que je fais le bien. Il rendait grâces à Dieu du bien qu'il faisait, il sentait donc que, s'il faisait le bien, il le faisait par la grâce de Dieu. De quoi donc a-t-il été repris? De ce qu'il insultait à ce Publicain. Remarquez ce qu'il faut pour devenir parfait. D'abord, homme ou femme doit confesser ses péchés et en faire une salutaire pénitence, propre à corriger l'homme et non à se jouer de Dieu. Après cette pénitence, si le chrétien commence à bien vivre, il faut qu'il évite de s'attribuer à lui-même ce qu'il fait de bien, mais qu'il en rende grâces à celui à qui il doit de bien vivre, parce que c'est Dieu qui l'a appelé, et Dieu qui l'a éclairé. Ce chrétien est-il dès-lors parfait? Non; il lui manque encore quelque chose. Que lui manque-t-il? De ne pas se mettre, par orgueil, au-dessus de ceux qui ne vivent pas encore comme il le fait lui-même. Celui qui agit ainsi peut être rassuré ; il n'a pas à craindre que le Seigneur le traite selon ces paroles : « Rendez aux orgueilleux ce qu'ils ont mérité.» Il n'est pas du nombre de ceux dont la fosse se creuse. Voyez, en effet, ce Pharisien, qui disait : « Je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont injustes, voleurs, adultères, et comme ce Publicain. » Combien ne s'est-il pas élevé dans son orgueil, en disant : « de ce que je ne suis pas comme ce Publicain? » Celui-ci, au contraire, les yeux baissés, se frappait la poitrine et disait : « O Dieu ! soyez clément pour moi, qui suis un pécheur. » L'un s'enorgueillissait de ses bonnes actions ; l'autre s'humiliait de ses mauvaises actions. Voyez, mes frères, l'humilité avec de mauvaises actions fut plus agréable à Dieu que l'orgueil avec de bonnes actions ; tant le Seigneur hait les orgueilleux. C'est pourquoi le Seigneur a conclu ce récit en disant : « En vérité, je vous le dis, le Publicain descendit du temple plus juste que le Pharisien. » Et il en donne la raison : « parce que, » dit-il, « celui qui s'élève sera abaissé et celui qui s'abaisse sera élevé (*Luc*, XVIII, 10-14). » Mes frères, pour savoir que le Christ nous a enseigné l'humilité, il nous suffit de considérer qu'étant Dieu il s'est fait homme. C'est cette même humilité qui déplaît aux païens ; c'est à cause d'elle qu'ils nous adressent ces insultes : Quel Dieu adorez-vous, qui est né dans une étable ? Quel Dieu adorez-

telligе. Quis est superbus ? Qui non confessione peccatorum agit pænitentiam, ut sanari per humilitatem possit. Quis est superbus ? Qui illa ipsa pauca quæ videtur habere bona, sibi vult arrogare, et derogat misericordiæ Dei. Quis est superbus ? Qui etiamsi Deo tribuat bona quæ facit, insultat tamen eis qui illa non faciunt, et extollit se super illos. Nam et ille Pharisæus, « Gratias tibi ago (*Ibid.*,11),» inquit. Non dixit, Ego facio. De his quæ faciebat, gratias Deo agebat. Sentiebat ergo et bene se facere, et ab illo se facere. Unde ergo improbatus est? Quia insultabat publicano. Ut perficiamini adtendite. Primo præcedere debet, sive virum, sive feminam confessio peccatorum, salubris pænitentia quæ valeat ad corrigendum hominem, non ad irridendum Deum. Cum autem post pænitentiam bene vivere cœperit, habet adhuc quod cogitet, ne sibi tribuat quod bene facit : sed illi agat gratias, cujus gratia factum est, ut bene viveret : quia ille illum vocavit, ille illum illuminavit. Ergo iste jam perfectus est ? Non : adhuc deest illi aliquid. Quid illi deest ? Ut non superbiat super eos, qui necdum sic vivunt,quomodo ipse vivit.Qui talis fuerit,securus sit, non illi redditur retributio, de qua dictum est, Redde retributionem superbis : non est inter illos quibus foditur fovea. Nam videte illum qui dicebat, « Gratias tibi ago, quia non sum sicut ceteri homines, injusti, raptores, adulteri, sicut et publicanus iste. » Quantum se extulit, cum dicit, Quia non sum sicut et publicanus iste ? Ille autem elisa facie, percutiebat pectus suum, dicens, « Deus propitius esto mihi peccatori. » Ille superbus erat in bonis factis, ille humilis in malis factis. Videte Fratres, placuit Deo magis humilitas in malis factis, quam superbia in bonis factis : sic odit Deus superbos. Et ideo sic conclusit : « Amen dico vobis, descendit justificatus publicanus magis quam Pharisæus. »Et dicit quare : « Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur ; et omnis qui se humiliat , exaltabitur (*Ibid.*, 14). » Fratres mei, vel hinc solum (*a*) nos discimus, quia humilita-

(*a*) Plerique MSS. *non discimus.* Quidam, *non dicimus.*

vous, qui est mort sur la croix? L'humilité du Christ déplaît aux orgueilleux; mais, si elle vous plaît, à vous, chrétien, imitez-la. Si vous l'imitez, vous ne souffrirez pas, car le Sauveur a dit: « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur (*Matth.*, XI, 28, 29). » Telle est donc la règle chrétienne : Nul ne fait rien de bien que par la grâce. Tout ce que l'homme fait de mal vient de l'homme ; ce qu'il fait de bien, il le doit aux bienfaits de Dieu. Lorsqu'il commence à faire le bien, qu'il ne se l'attribue pas, et, s'il ne se l'attribue pas, qu'il en rende grâces à Celui duquel il l'a reçu. Mais, en outre, s'il fait le bien, qu'il n'insulte point à celui qui ne le fait pas ou qu'il ne s'élève pas au-dessus de lui; car la grâce de Dieu n'est pas épuisée pour lui, de manière à n'être pas donnée à un autre.

16. « Afin de l'adoucir en face des jours mauvais, tandis que la fosse se creuse pour les pécheurs (*Ps.*, XCIII, 13). » Soyez doux, vous qui êtes chrétien, en face des jours mauvais. Car ce sont des jours mauvais que ceux pendant lesquels les pécheurs paraissent prospérer et les justes souffrir; mais la souffrance des justes est un châtiment paternel et la félicité des pécheurs est la fosse qui leur est creusée. Mais parce que Dieu nous rend doux en face des jours mauvais, tandis que la fosse du pécheur se creuse, n'allez pas vous imaginer que, dans ce moment-ci, des Anges soient occupés quelque part à creuser avec des hoyaux une fosse assez grande pour contenir toute la foule des pécheurs; et comme vous voyez que le nombre en est grand, ne vous dites pas, dans un sens charnel : En vérité, quelle fosse pourrait contenir une si grande multitude de méchants, une telle foule de pécheurs? Où creuser cette fosse qui les reçoive tous? Et quand sera-t-elle achevée? C'est apparemment pour cela que Dieu les épargne. Ce n'est pas cela : la fosse des pécheurs, c'est la félicité même des pécheurs; car ils tomberont dans leur félicité comme dans une fosse. Prêtez attention, mes frères, car il n'est pas ordinaire d'appeler la félicité une fosse : « Tandis que la fosse des pécheurs se creuse. » Dieu, par un effet de sa justice cachée, épargne un homme qu'il sait pécheur et impie, et par cela même que Dieu l'épargne, son impunité le gonfle d'orgueil. Il se croit élevé bien haut et il tombe ; il tombe en raison de cette impunité qui lui fait croire qu'il est grand. Il regarde sa félicité comme une élévation, et Dieu l'appelle une fosse. Une fosse précipite dans l'abîme, loin d'élever vers le Ciel. C'est pourquoi les pécheurs orgueilleux qui croient monter vers le Ciel ne font que s'enfon-

tem nos docuit Christus, quia Deus factus est homo. Ipsa est humilitas quæ displicet Paganis unde nobis insultant. Qualem Deum colitis qui natus est? qualem Deum colitis qui crucifixus est ? Humilitas Christi superbis displicet : tibi autem Christiano si placet, imitare. Si imitatus fueris, non laborabis : quia ipse dixit, « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et discite a me quoniam mitis sum et humilis corde (*Matth.*, XI, 28). » Hæc est ergo disciplina Christiana : Nemo facit aliquid bene, nisi gratia ipsius. Quod facit homo male, ipsius est hominis : quod facit bene, de beneficio Dei facit. Cum cœperit facere bene, non sibi tribuat : cum non sibi tribuerit, gratias agat ei a quo acceperit. Cum autem bene facit, non insultet illi qui illud non facit, aut extollat se super eum. Non enim in illo finita est gratia Dei, ut ad alium non perveniat.

16. « Ut mitiges eum a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea (*Ps.*, XCIII, 13). » Mitis ergo esto, quisquis Christianus es, a diebus malignis. Maligni enim sunt dies, quibus videntur florere peccatores, et laborare justi : sed labor justorum flagellum est Patris, et felicitas peccatorum fovea ipsorum est. Quia enim mitigat vos Deus a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea ; non cogitetis quia modo in aliquo loco stant angeli cum bidentibus, et fodiunt istam foveam magnam, quæ possit capere omne genus iniquorum ; et quia videtis multos esse iniquos, et dicatis vobis carnaliter, Re vera tantam multitudinem iniquorum, tantam turbam peccantium quæ fovea potest capere ? quando foditur talis quæ omnes capiat ? quando exhauritur, ideo parcit Deus. Non est hoc : fossa peccatorum, ipsa felicitas peccatorum est: in illam enim cadent tamquam in foveam. Intendite Fratres, quia magna res est ut felicitas fovea dicatur, « Donec fodiatur peccatori fovea. » Parcit enim illi Deus, quem novit peccatorem et impium, occulta justitia sua , et hoc ipsum quod et parcit Deus , per impunitatem facit eum elatum, Ille se altum putat, et cadit : in eo ipso cadit, quo se altum putat. Hoc se ille putat sublimiter ire, et Deus hoc fossam vocat. Fossa ad ima tendit, non ad cælum : pecca-

cer sous terre. Au contraire, les humbles qui paraissent s'abaisser jusqu'à terre s'élèvent vers le Ciel. Soyez donc doux et patient, vous qui êtes fidèle, si vous êtes instruit dans la loi de Dieu, afin que votre cœur soit fixé dans le firmament du Ciel, parce que Dieu a fait les luminaires des cieux le quatrième jour, qui est appelé « le quatrième jour après après le Sabbat, » et dont le Psaume a tiré son titre. De même que vous voyez les astres suivre leur cours dans une parfaite tranquillité, sans s'inquiéter de ce que disent les hommes à leur sujet; ainsi n'ayez point souci de ce que la chair fait contre vous. Car tout homme est chair et sang; et vous n'êtes pas sans valeur en regard de quelque autre chair qui paraît vous opprimer. En effet, celui qui vous citera tous deux à son tribunal, vous et votre oppresseur, s'est fait chair pour votre salut et a répandu son sang pour vous : s'il vous a ainsi traité impie, comment vous traitera-t-il fidèle? Que cette pensée vous rende doux et patient. Comment serez-vous doux et patient? En disant: C'est parce que Dieu le veut que les méchants sont florissants; il veut épargner les méchants et il amène à la pénitence ceux qu'il épargne ainsi, et s'ils ne se corrigent pas, il sait quel jugement il rendra contre eux. Mais l'homme manque de douceur, lorsqu'il veut contredire la bonté de Dieu, ou sa patience, ou sa puissance, ou la justice de ses jugements. L'orgueilleux se soulève contre Dieu; Dieu le plonge dans l'abîme, et l'abîme dans lequel il le plonge n'est autre que l'orgueil par lequel le superbe se dresse contre Dieu. Car le Prophète dit, dans un autre Psaume: « Vous les avez précipités à mesure qu'ils s'élevaient (*Ps.*, LXXII, 18). » Le Prophète n'a pas dit : Vous les avez précipités parce qu'ils s'élevaient; ou : Vous les avez précipités après qu'ils se furent élevés, de sorte que le moment de leur chute fut autre que celui de leur élévation ; à mesure même qu'ils s'élevaient, ils étaient précipités dans l'abîme. En effet, plus le cœur de l'homme est orgueilleux, plus il s'éloigne de Dieu; et s'il s'éloigne de Dieu, il tombe dans l'abîme. Au contraire, le cœur humble attire Dieu du haut du ciel, pour le rapprocher de lui. Assurément Dieu est bien haut, il est au-dessus de tous les cieux, il est au-dessus de tous les Anges; combien faudrait-il donc vous élever pour atteindre à une pareille hauteur? Je ne veux pas qu'à force de vous étendre, vous alliez vous rompre vous-même, je vous donne un conseil tout différent, afin que l'orgueil ne vous fasse point éclater pendant une semblable distention. Sans doute Dieu est bien haut; mais, si vous vous humiliez, il descendra vers vous.

tores autem superbi quasi in cælum eunt, et in terram merguntnr. Contra, humiles quasi in terram se deprimunt, et in cælum adscendunt. Mitesce ergo, quisquis es fidelis, si eruditus es ex lege Dei, ut sit cor tuum in firmamento cæli : quia Deus fecit luminaria quarto die, qui dicitur quarta sabbati, unde titulum Psalmus iste percepit. Quomodo vides luminaria cum tota patientia dirigere cursus suos, et non curare quæ in se dicant homines : sic et tu non cures quidquid tibi fecerit caro. Omnis enim homo caro et sanguis est. Non enim vilis es in comparatione alterius carnis, a qua videris premi. Quia pro te ille suscepit carnem, et pro te ille fudit sanguinem, (*a*) qui et te et illum ad suum est perducturus examen : et si tanta prærogavit, cum esses impius, quid servat fideli? Hinc mitesce. Quemadmodum mitescis? Cum dicis, Quia Deus hoc vult, (*b*) ideo florent mali : parcere vult malis, ad pœnitentiam adducit eos quibus parcit; sed illi non corriguntur : novit ille quomodo de illis judicet. Immitis est autem homo, cum vult contradicere aut bonitati Domini, aut patientiæ, aut potestati, aut justitiæ judicis. Erigitur superbus in Deum, mergit illum Deus; et in eo ipso mergitur, quo erigitur in Deum. Nam in alio Psalmo sic ait : « Dejecisti eos, dum extollerentur (*Psal.*, LXXII, 18). » Non dixit, Dejecisti eos, quia elati sunt; aut, Dejecisti eos, postea quam elati sunt; ut aliud sit tempus elationis eorum, aliud tempus dejectionis : sed in eo ipso quo extollebantur, ibi dejiciebantur. Quantum enim superbum cor hominis, tantum recedit a Deo : et si recedit a Deo, in profundum it. Contra, cor humile de cælo adducit Deum, ut proximus fiat. Certe altus est Deus, super omnes cælos est Deus, transcendit omnes Angelos : quantum habes erigi, ut adtingas ad illum excelsum? Nolo te rumpas extendendo te : aliud consilium tibi

(*a*) Am. et nostri MSS. carent his verbis *qui te et illum ad suum est perducturus examen*. (*b*) Istud, *ideo florent mali*, abest a MSS. et ab Am.

17. Nous avons appris pourquoi il épargne les méchants; c'est sa clémence même qui creuse leur fosse. Dieu vous dit : il ne vous appartient pas de savoir comment cette fosse se creuse pour eux et pourquoi elle se creuse; mais que ma conduite vous apprenne à être doux et patient, « tandis que la fosse du pécheur se creuse. » Et que m'adviendra-t-il, à moi qui souffre, direz-vous, et qui souffre au milieu des pécheurs? On vous répondra ce qui suit : « Car le Seigneur ne repoussera pas son peuple (*Ps.*, XCIII, 14). » Il l'exerce et ne le repousse pas. Que dit en effet l'Écriture dans un autre endroit? « Dieu corrige celui qu'il aime; et il châtie tout fils qu'il reçoit (*Héb.*, XII, 6). » Il le reçoit après l'avoir châtié, et vous dites qu'il le repousse? Nous voyons les hommes agir de même à l'égard de leurs enfants : quelquefois ils laissent vivre à leur gré ceux de leurs enfants dont ils désespèrent, et ils châtient ceux dont ils ont bon espoir; quant à ceux, au contraire, dont ils n'espèrent pas de dompter les vices, ils les laissent vivre à leur volonté. Mais le père rejette de son héritage le fils qu'il laisse vivre à sa fantaisie; tandis qu'il châtie le fils auquel il réserve son héritage. Aussi, lorsque Dieu flagelle son enfant, que celui-ci courre se soumettre à la main du Père qui le frappe; parce que, en le châtiant, le Père lui enseigne à mériter son héritage. Il ne rejette pas de sa succession le fils qu'il châtie, mais il le châtie pour que celui-ci soit digne de la recueillir. Que ce fils n'ait donc pas le sens si vain et si puéril que de dire : Mon père aime mieux mon frère que moi, puisqu'il lui permet de faire tout ce qu'il veut; tandis que si je viens à bouger contre la défense de mon père, je trouve de suite mon châtiment. Réjouissez-vous sous la verge qui vous frappe, parce que l'héritage de Dieu vous est réservé; « car le Seigneur ne repoussera pas son peuple. » Il le corrige temporairement, il ne le condamne pas éternellement; mais ceux qu'il épargne dans le temps, il les condamnera dans l'éternité. Faites votre choix; voulez-vous une souffrance temporelle ou une peine éternelle? Une félicité temporelle ou une vie éternelle? De quoi Dieu vous menace-t-il? D'une souffrance sans fin. Que vous promet Dieu? Un repos sans fin. Il punit donc les bons temporairement, et il épargne les méchants temporairement. « Car le Seigneur ne repoussera pas son peuple et n'abandonnera pas son héritage. »

18. « Jusqu'à ce que la justice, dit le Pro-

do, ne in ista extensione forte crepes per superbiam. Certe altus est Deus : tu humilia te, et descendet ad te.

17. Audivimus quare parcat malis, hoc ipsum fossa ipsorum est. Dicit tibi Deus, Quomodo illis foditur, et quare illis foditur fovea, non est tuum cognoscere : sed ex lege mea disce patientem te esse debere, « donec fodiatur peccatori fovea. » Et quid de me, inquis, qui laboro, et laboro inter ipsos peccatores! Respondetur tibi quod sequitur, « Quia non repellet Dominus plebem suam (*Ps.*, XCIII, 14).» Exercet, non repellit. Quomodo enim dicit alio loco Scriptura? « Quoniam quem diligit Deus, corripit; flagellat autem omnem filium, quem recipit (*Hebr.*, XII, 6). » Ille flagellatum recipit, tu dicis quia repellit? Videmus homines in filiis suis facere illud : aliquando jam desperatos filios suos dimittunt vivere quomodo volunt; eos qui spem habent, flagellant; illos quos omnino viderint sine spe et indomitos esse, dimittunt ut faciant quod volunt. Jam quem dimittit facere quod vult, non vult admittere ad hereditatem suam : eum autem flagellat filium, cui ipsam hereditatem servat. Cum autem flagellat Deus filium, currat sub (*a*) manu Patris flagellantis : quia qui flagellat, ad hereditatem erudit. Ab hereditate non repellit filium suum, quem castigat : sed ideo flagellat, ut recipiat. Non sit tam vano sensu et puerili, ut dicat, Plus amat pater meus fratrem meum, cui permittit facere quidquid vult : ego si me movero contra jussionem patris mei, flagella invenio. Tu gaude sub flagellis : quia tibi servatur hereditas. « Quia non repellet Dominus plebem suam. » Ad tempus emendat, non in æternum damnat. Illis autem ad tempus parcit, in æternum illos damnabit. Elige tibi : temporalem vis laborem, an sempiternam pœnam? temporalem felicitatem, an sempiternam vitam? Quid minatur Deus? Sempiternam pœnam. Quid promittit Deus? Sempiternam requiem. In quo flagellat bonos, temporale est : in quo parcit malis, temporale est. « Quia non repellet Dominus plebem suam, et hereditatem suam non derelinquet. »

18. « Quo usque justitia, inquit, convertatur in

(*a*) Aliquot MSS. *sub manum patris.*

phète, soit changée en jugement : or ceux qui la possèdent ont le cœur droit (*Ps.*, XCIII, 15). » Appliquez-vous maintenant à posséder la justice, puisque vous ne pouvez encore posséder le jugement. Il faut d'abord que vous possédiez la justice ; mais votre justice elle-même sera changée en jugement. Cette justice, les Apôtres l'ont possédée et ils ont supporté les injustes. Mais que leur a dit le Seigneur : « Vous serez assis sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël (*Matth.*, XIX, 28). » Leur justice sera donc changée en jugement. En effet, quiconque est juste ici-bas ne l'est que pour supporter ses maux avec patience ; qu'il supporte donc le temps de sa passion et viendra le jour où il exercera le jugement. Mais pourquoi parler des serviteurs de Dieu? Le Seigneur lui-même, qui est le juge de tous les vivants et de tous les morts, a voulu être jugé d'abord, pour juger ensuite. « Jusqu'à ce que la justice soit changée en jugement : or ceux qui la possèdent ont le cœur droit. » Ceux qui possèdent actuellement cette justice ne jugent point encore. Il faut, en effet, posséder d'abord la justice, afin de juger plus tard. Le juste commence par supporter les méchants et ensuite il juge les méchants. Qu'il possède donc maintenant la justice ; elle sera ensuite changée en jugement. Il a à supporter les méchants aussi longtemps que Dieu le veut, aussi longtemps que l'Église de Dieu les supportera, afin d'être instruit par leur méchanceté. Cependant Dieu ne repoussera pas son peuple, « jusqu'à ce que la justice soit changée en jugement ; tous ceux qui la possèdent ont le cœur droit. » Quels sont ceux « qui ont le cœur droit? » Ceux qui veulent ce que Dieu veut. Or, Dieu épargne les pécheurs, et vous voulez que Dieu perde dès maintenant les pécheurs. Votre cœur n'est pas droit, votre âme est dépravée, dès-lors que vous voulez une chose et que Dieu en veut une autre. Dieu veut épargner les méchants et vous ne voulez pas qu'ils soient épargnés : Dieu est patient pour les pécheurs et vous ne voulez pas supporter les pécheurs. Comme je vous l'ai dit d'abord, vous voulez une chose et Dieu en veut une autre; ramenez votre cœur et redressez-le sur Dieu. Car le Seigneur a eu compassion des faibles. Il a vu dans son corps, c'est-à-dire dans son Église, des hommes faibles, qui voudraient d'abord suivre leur propre volonté ; mais qui, reconnaissant que la volonté divine était autre que la leur, se redresseraient et redresseraient leur cœur pour accepter et suivre la volonté de Dieu. Gardez-vous donc de vouloir courber la volonté de Dieu sur la vôtre, mais corrigez votre volonté d'après celle de Dieu. La volonté de Dieu est comme une règle : Si vous avez, je suppose, courbé une règle, où trouver de quoi vous redresser ? Quant à la divine volonté, elle

judicium : et qui habent eam omnes recto sunt corde (*Ibid.*, 15). » Adtende modo, et habe justitiam : quia judicium nondum potes habere. Prius est ut habeas justitiam : sed ipsa justitia tua convertetur in judicium. Habuerunt hic justitiam Apostoli, et pertulerunt iniquos. Sed quid illis dicitur ? « Sedebitis super duodecim sedes judicantes duodecim tribus Israël (*Matth.*, XIX, 28). » Ergo justitia ipsorum convertetur in judicium. Modo enim justus quisquis hic fuerit, ad hoc est ut patiatur mala et toleret. Patiatur tempus passionis, et venit dies judicationis. Sed quid dico de servis Dei ? Ipse Dominus qui judex est omnium vivorum et mortuorum, primo judicari voluit, sic judicare. « Quo usque justitia convertatur in judicium : et qui habent eam omnes recto sunt corde. » Qui habent modo justitiam, nondum judicant. Primo est enim habere justitiam, et postea judicare. Primo patitur malos, et postea judicat malos. Modo justitia sit, postea convertetur in judicium. Et tamdiu patitur homines malos, quamdiu vult Deus, quamdiu illos perferet Ecclesia Dei, ut erudiatur per malitiam ipsorum. Non tamen repellet Deus plebem suam, « quo usque justitia convertatur in judicium : et qui habent eam, omnes recto sunt corde. » Qui sunt « recto corde? » Qui hoc volunt quod Deus vult. Parcit peccatoribus, tu vis ut jam perdat peccatores. Distorti cordis es et pravæ voluntatis, quando aliud vis, aliud vult Deus. Vult autem Deus parcere malis, tu non vis parci : patiens est Deus peccatoribus, tu non vis tolerare peccatores. Sed ut dicere cœperam, aliud vis tu, aliud Deus : converte cor tuum, et dirige ad Deum. Quia et Dominus infirmis compassus est. Vidit in corpore suo, id est, in Ecclesia sua infirmos, qui primo voluntatem suam sequi tentarent; sed cum viderent voluntatem Dei aliam esse, dirigerent se et cor suum ad suscipiendam et sequendam voluntatem Dei. Ne voluntatem Dei velis torquere ad voluntatem tuam; sed tuam corrige ad voluntatem Dei. Voluntas Dei sic est quomodo re-

reste dans son intégrité; c'est une règle immuable. Tant que la règle est intacte, vous avez où vous appliquer vous-même, pour redresser ce qui n'est point droit en vous. Mais que veulent les hommes? C'est peu que leur volonté soit tortueuse, ils veulent encore courber la volonté de Dieu selon les désirs de leur cœur, et faire que Dieu agisse selon leur volonté; tandis qu'eux-mêmes doivent agir uniquement selon la volonté de Dieu.

19. Mais comment le Seigneur a-t-il, dans l'homme qu'il portait, réuni en une même volonté deux volontés si différentes? En figurant dans son corps, c'est-à-dire dans son Église, des hommes faibles, désireux d'abord de faire leur propre volonté, et ensuite pleinement soumis à la volonté de Dieu; il a donc montré qu'il y avait certains hommes faibles qui ne laissaient pas de lui appartenir; et il les a d'avance figurés en lui-même. C'est ainsi qu'une sueur de sang a coulé de tout son corps (*Luc*, XXII, 44), pour représenter le sang des martyrs que devait répandre tout son corps, c'est-à-dire son Église. Le sang s'échappait de tout son corps; de même son Église a ses martyrs, le sang a coulé de toutes les parties de son corps. Il a donc figuré en lui, ou dans son corps, la faiblesse de quelques hommes, et parlant au nom de ces hommes faibles auxquels il compatissait, il a dit : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi (*Matth.*, XXVI, 39). » Par là, il a montré ce qu'est la volonté humaine; et s'il eût persisté dans cette volonté, il eût semblé montrer un cœur détourné de la voie droite. Mais s'il n'a fait que se montrer compatissant envers vous et vous délivrer en sa personne, imitez ce qui suit et dites avec lui : « Mais qu'il en soit, non ce que je veux, mais ce que vous voulez, ô mon Père (*Ibid.*). » Qu'une volonté tout humaine vienne à se glisser en vous et que vous disiez : Oh! si Dieu faisait périr mon ennemi, afin qu'il cessât de me persécuter! oh! si je pouvais ne plus souffrir tant de maux qu'il m'inflige! si vous persévérez dans cette pensée, si elle vous plaît, bien que vous la sentiez contraire à la volonté de Dieu, votre cœur n'est plus droit, vous ne possédez pas cette justice qui sera changée en jugement; car « tous ceux qui la possèdent ont le cœur droit. » Et quels sont ceux qui ont le cœur droit? Ceux qui sont semblables à Job, lorsqu'il disait : « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté, il a été fait comme il a plu au Seigneur; que le nom du Seigneur soit béni (*Job*, I, 21). » Voilà le cœur droit. Qu'a-t-il dit, une autre fois, à son épouse que le démon lui avait laissée et n'avait pas fait mourir, pour se conserver un auxiliaire, et non pour conserver à Job une consolatrice? En effet, le démon se souvenait qu'Adam avait été séduit par Ève (*Gen.*, III, 6), et il croyait cette nouvelle Ève nécessaire à son dessein. L'épouse de Job s'approche de lui,

gula : ecce, puta, torsisti regulam, unde habes corrigi? Illa autem integra manet : regula est enim incommutabilis. Quamdiu integra est regula, habes quo te convertas et corrigas pravitatem tuam, habes unde corrigas quod in te tortum est. Quid autem volunt homines? Parum est quia voluntatem suam tortuosam habent : etiam volunt voluntatem Dei tortam facere secundum cor suum, ut hoc faciat Deus quod ipsi volunt, cum ipsi hoc debeant facere quod Deus vult.

19. Quomodo autem complexus est Dominus ex duabus voluntatibus unam factam in homine quem portabat? Præfigurans in corpore suo, id est, in Ecclesia sua futuros quosdam, qui voluntatem suam vellent facere, sed sequerentur postea Dei : quia infirmos quosdam ostendit, quod ad ipsum pertineant, et eos præfiguravit in se. Nam ideo et toto copore sanguinem sudavit, quia in corpore suo (*Lucæ*, XXII, 44), id est, in Ecclesia sua Martyrum sanguinem ostendit. Toto corpore sanguis exibat; ita Ecclesia ejus habet Martyres, per totum corpus ejus fusus est sanguis. Quosdam ergo infirmos in se præfigurans, vel in corpore suo, ex persona infirmorum compatiens illis, ait, « Pater si fieri potest, transeat a me calix iste (*Matth.*, XXVI, 36). » Ostendit hominis voluntatem : si in ipsa voluntate permaneret, jam pravum cor videretur ostendere. Sed si compassus est tibi, et te liberat in se; imitare quod sequitur, dicens, « Verum non quod ego volo, sed quod tu vis, Pater (*Ibid.*). » Si cœperit tibi subrepere voluntas humana, O si occidat Deus inimicum istum meum, ut non me persequatur! o si posset fieri ut non ab illo paterer tanta! Jam si perseveraveris, et hoc tibi placuerit, et vides quia non hoc vult Deus, pravus corde es, non habes justitiam quæ convertetur in judicium : « qui enim illam habent, omnes recti sunt corde. » Et qui sunt, recti corde? Qui sic inveniuntnr quomodo inventus est Job, qui

comme une autre Ève ; mais ce nouvel Adam, vainqueur sur son fumier, fut plus fort qu'Adam, vaincu dans le paradis. Que répondit-il donc à cette femme? Voyez ce cœur bien préparé ; voyez ce cœur droit. N'était-il pas en butte aux persécutions et aux persécutions les plus graves? Tous les chrétiens souffrent aussi, et lorsque les hommes ne sévissent pas contre eux, c'est le démon qui sévit. Les empereurs se sont faits chrétiens, mais le démon s'est-il fait chrétien? Que Votre Sainteté considère donc avec soin ce que c'est qu'un cœur droit. L'épouse de Job s'approcha, et lui dit : « Blasphémez contre Dieu et mourez. » Elle énuméra sans doute toutes les peines, soit de son mari, soit d'elle-même, et elle ajouta : « Blasphémez contre Dieu et mourez. » Mais notre Adam, reconnaissant l'ancienne Ève et voulant se relever de sa chute, tint son cœur fermement attaché à Dieu, comme un luminaire dans le firmament, c'est-à-dire fixé comme dans une demeure dans le saint livre de Dieu : « Vous avez parlé, dit-il, comme une de ces femmes insensées ; si nous avons reçu les biens que la main de Dieu nous a donnés, pourquoi ne pas supporter les maux qu'elle nous envoie (*Job*, II, 9, 10)? » Parce que son cœur était fixé en Dieu, son cœur était droit. En effet, Dieu étant droit, lorsque votre cœur adhère à lui de toutes parts, Dieu devient votre forme, pour que votre cœur soit également droit. Fixez donc votre cœur en lui et votre cœur sera droit. Que si une volonté tout humaine se glisse alors en vous, si je ne sais quoi de la faiblesse de la chair présente à votre esprit comme un lait malfaisant, ne désespérez pas pour cela. C'est vous et non pas lui que le Seigneur a figuré par avance dans sa faiblesse ; car le Seigneur ne craignait pas de souffrir, devant ressusciter le troisième jour. En effet, s'il n'eût souffert absolument que comme un homme ordinaire, et s'il ne fût pas venu, comme Dieu, afin de souffrir, dès lors qu'il savait qu'il ressusciterait le troisième jour, il ne pouvait craindre de mourir, puisque saint Paul ne le craignit pas, bien qu'il ne dût ressusciter qu'à la fin des siècles. Car saint Paul a dit : « Je me sens pressé de deux côtés, désirant ardemment d'être dissous et d'être avec Jésus-Christ, ce qui serait de beaucoup le meilleur ; et de demeurer dans la chair, ce qui est nécessaire pour vous (*Philipp.*, I, 23, 24). » Car c'était pour lui un ennui de rester dans la chair ; il ressentait vivement un double désir et il disait qu'il eût beaucoup mieux valu pour lui être dissous et être avec le Christ. Aussi, lorsque sa passion était proche, de quelle joie était-il transporté! Comme il parlait de sa gloire prochaine : « J'ai combattu le bon combat, disait-il, j'ai achevé

ait, « Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum (*Job.*, I, 21). » Ecce rectum cor. Iterum in gravi vulnere quid dixit uxori, quam propterea reliquerat diabolus, et non occiderat, ut ipse haberet adjutricem, non ut maritus consolatricem? Meminerat enim quia per illam Evam deceptus erat Adam, et necessariam sibi putabat hanc Evam (*Gen.*, III, 6). Accesit ad Job illa, tamquam Eva : sed (*a*) Adam melior fuit in stercore victor, quam Adam victus in paradiso. Quid enim respondit illi mulieri? Vide cor paratum, vide cor rectum. Numquid non patiebatur persecutiones et graves? Et omnes Christiani patiuntur : et si non sæviunt homines, sævit diabolus. Et si Christiani facti sunt imperatores, numquid diabolus Christianus factus est? Intendat ergo Sanctitas Vestra quid sit rectum cor. Accessit ad eum et ait, « Dic aliquid in Deum, et morere. » Enumeravit omnes ærumnas vel ipsius vel suas : «Dic aliquid, inquit, in Deum, et morere. » Et ille jam cognoscens Evam, redire volens unde lapsus est, fixo corde in Deo tamquam luminare in firmamento, habitans corde in libro Dei : Locuta es, inquit, tamquam una ex insipientibus mulieribus ; si bona suscepimus de manu Domini, mala non tolerabimus (*Job.*, II, 10)? » Quia fixum cor in Deo, ideo rectum. Quia enim rectus est Deus, quando in illo figis cor, forma tibi fit, ut sit tibi cor rectum. Fige ergo cor tuum in illo, et rectum cor erit. Sed subrepebat voluntas humana, nescio quid de carnis infirmitate (*b*) lactabat mentem tuam : noli jam desperare. Te præsignavit Dominus in sua infirmitate, non se : non enim timebat Dominus pati, tertio die resurrecturus. Si prorsus quomodo homo pateretur, et non quomodo Deus pati veniret, et si sciret se post triduum resurrecturum, nullo modo formidaret moriturus, quod non formidavit apostolus Paulus, in fine sæculi resurrecturus. Ait enim, « Compellor autem ex duobus, concupiscentiam habens dissolvi, et esse cum Christo ; multo

(*a*) Sic MSS. At editi, *sed Job melior fuit.* (*b*) Omnes prope MSS. *jactabat.*

ma course, j'ai gardé la foi; reste la couronne de justice, qui m'est réservée, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour (II *Tim.*, IV, 7, 8). » Celui qui doit recevoir la couronne se réjouit, et celui qui doit donner la couronne s'attriste. L'Apôtre se réjouit et Jésus-Christ Notre-Seigneur dit : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » Mais cette tristesse, il l'a prise comme il a pris sa chair. Toutefois, ne croyez pas, d'après cette parole, que le Seigneur ne se soit pas attristé. Car si nous disons qu'il n'a pas ressenti de tristesse, tandis que l'Évangile lui fait tenir ces paroles : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (*Matth.*, XXVI, 36, 39), » il faut soutenir que quand l'Évangile déclare que Jésus a dormi (*Ibid.*, VIII, 24), Jésus n'a pas dormi ; ou que Jésus a mangé (*Luc*, XIV, 1), Jésus n'a pas mangé. Or, ce serait recevoir en son cœur le ver de la pourriture, qui ne laisserait rien de sain en nous, que de dire que Jésus n'avait ni un corps véritable ni une âme véritable (1)! Par conséquent, mes frères, tout ce qui est écrit de lui est certainement arrivé, est certainement vrai. A-t-il donc été triste? Assurément, il a été triste, mais il a pris une tristesse volontaire, comme il a pris volontairement notre chair: de même qu'il a pris, par sa volonté, une chair véritable, il a pris, par sa volonté, une véritable tristesse. Il vous a donc montré en lui-même, dans l'exemple de sa propre volonté, que, si la faiblesse humaine se glisse en vous et commence à vouloir autre chose que ce que Dieu veut, vous devez reconnaître que votre cœur s'écarte de la règle, le ramener à cette règle et redresser sur Dieu même ce cœur qui s'égarait en suivant une pente tout humaine. C'est donc ainsi que le Seigneur vous a figuré en sa propre personne, quand il a dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » et aussi : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » Mais faites aussitôt ce qu'il a fait lui-même pour votre enseignement et dites : « Mais qu'il en soit, non ce que je veux, mais ce que vous voulez, ô mon Père (*Ibid.*). » Si vous le faites, vous possédez la justice; si vous possédez la justice, votre cœur est droit; si votre cœur est droit, cette justice, qui souffre présentement, sera changée en jugement, et, plus tard, lors du jugement que fera votre Seigneur, non-seulement vous ne redouterez aucun mal, mais encore vous aurez à vous glorifier de votre couronne. Alors vous verrez combien aura servi la patience de Dieu, soit pour punir les méchants, soit pour vous couronner ; maintenant, vous ne le voyez pas, mais croyez ce que vous ne voyez pas encore, pour ne point rougir lorsque vous le verrez.

enim magis optimum : manere in carne necessarium propter vos (*Philipp.*, I, 23 et 24). » Tædium enim illi erat manere in carne, ex duobus patiebatur ardorem ; dissolvi et esse cum Christo, multo magis optimum dicebat. Adeo cum appropinquaret ipsa passio, quomodo exsultabat? quomodo gloriabatur? « Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, de cetero superest mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex (II *Tim.*, IV, 7 et 8). » Iste gaudet coronandus, et tristis est ille coronaturus. Gaudet sic Apostolus, et dicit Christus Dominus noster, « Pater, si fieri potest, transeat hic calix (*Matth.*, XXVI, 39).» Sed tristitiam sic assumsit quomodo carnem. Nolite enim putare quia hoc dicimus, non fuisse tristem Dominum. Si enim hoc dixerimus, quia non erat tristis, cum Evangelium dicat, « Tristis est anima mea usque ad mortem (*Ibid.*, 38) : » ergo et quando dicit Evangelium , Dormivit Jesus, non dormivit Jesus : et quando Evangelium dicit, Manducavit Jesus, non manducavit Jesus (*Matth.*, VIII, 24) : subrepit vermiculus putredinis, et nihil sanum relinquit, ut dicatur, quia et corpus non erat verum, et carnem veram non habuit. Quidquid ergo de illo scriptum est, Fratres, factum est, verum est. Ergo tristis fuit? Prorsus tristis, sed voluntate suscipiens tristitiam; quomodo voluntate carnem; quomodo voluntate carnem veram, sic voluntate tristitiam veram. Sic (*a*) ergo voluntate ostendit in se, ut si forte subrepserit tibi humana infirmitas , et cœperit aliud velle quam Deus vult, videas pravitatem cordis tui extra regulam , figas illud ad regulam , et dirigatur in Deum cor tuum, quod in homine cœperat esse pravum. Sic ergo Dominus te ostendens dixit, « Tristis est anima mea usque ad mortem (*Matth.*, XXVI, 38 et 37) : » et dixit, « Pater , si fieri potest, transeat a me calix iste. » Sed statim fac, quod ideo fecit, ut te doceret : « Verum non quod ego volo, sed quod tu vis Pater. » Si enim hoc feceritis, justitiam habebitis : si justitiam habebitis,

(1) Erreur des Manichéens.

(*a*) Editi, *Sic tristitiam ergo voluntate.* At MSS. carent voce *tristitiam* et loco *voluntate*, nonnulli habent *voluntatem* : et sic Am.

« Jusqu'à ce que la justice soit changée en jugement; or tous ceux qui la possèdent ont le cœur droit. »

20. Qui se lèvera en ma faveur contre les méchants, ou qui se tiendra avec moi contre ceux qui commettent l'iniquité (*Ps.*, XCIII, 16)? » Un grand nombre d'hommes conseillent un grand nombre d'actions mauvaises; le serpent ne cesse de murmurer à votre oreille pour vous faire commettre l'iniquité. De quelque côté que vous vous tourniez, si vous êtes avancé dans la vertu, vous cherchez quelqu'un avec qui vous puissiez vivre dans le bien, et c'est à peine si vous le trouvez. Les méchants vous environnent en grand nombre, parce qu'il y a peu de bon grain et beaucoup de paille. L'aire qui vous renferme a son bon grain, mais il souffre encore. Quand le grain sera séparé de la paille, il formera une masse considérable. Les grains sont, à la vérité, le petit nombre, mais par comparaison avec la paille; car, en eux-mêmes, ils sont nombreux. Si donc, de tous côtés, les méchants obsèdent vos oreilles et vous disent : Pourquoi vivez-vous ainsi ? N'y a-t-il de chrétien que vous ? Pourquoi ne faites-vous pas ce que font les autres? Pourquoi n'assistez-vous pas aux spectacles, comme les autres? Pourquoi n'employez-vous pas les talismans et les amulettes? Pourquoi ne consultez-vous pas, comme les autres, les astrologues et les aruspices? Vous vous signez et vous dites : Je suis chrétien, afin de repousser je ne sais quels tentateurs. Mais votre adversaire insiste et vous presse : chose déplorable entre toutes, il accable les chrétiens sous le poids de l'exemple des chrétiens. Que de malaise, que d'anxiété, que d'angoisses pour l'âme fidèle! Elle a cependant des armes pour vaincre; mais est-ce à elle qu'elle les doit? Aussi, voyez ce qu'elle dit. Elle répond : A quoi bon recourir à quelque talisman et gagner quelques jours? Je vais quitter ce monde et paraître devant mon Dieu, et il me précipitera dans les flammes; parce que j'aurai préféré quelques jours jours à la vie future, je serai condamné à l'enfer. Quel enfer? Celui auquel condamne l'éternel jugement de Dieu. Allons donc! Est-ce que vous vous imaginez que Dieu s'inquiète de la manière dont vivent les hommes? Et peut-être n'est-ce pas seulement dans la rue qu'un ami vous parle ainsi, c'est votre femme qui vous le dit au logis, ou encore c'est un mari qui se trompe lui-même et qui tient ce langage à une femme sainte et fidèle. Si la femme le dit à son mari, elle est pour lui une nouvelle Ève; si le mari le dit à sa femme, il est pour elle un démon. Elle est Ève pour vous, ou vous êtes le démon pour elle. Quelquefois le père veut du moins reposer sa pensée sur son fils; il le trouve

rectum est cor : si rectum est cor; justitia illa quæ modo tolerat, convertetur in judicium; et postea judicante Domino tuo, non solum non expavesces mala, sed etiam gloriaberis de corona. Tunc (*a*) videbis quomodo profecerit patientia Dei, vel ad illorum pœnam, vel ad tuam coronam : modo non vides; crede quod nondum vides, ne erubescas cum videris. « Quo usque justitia convertatur in judicium : et qui habent eam, omnes recto sunt corde. »

20. « Quis exsurget mihi adversus malignantes, aut quis consistet mihi adversus operantes iniquitatem (*Psal.*, XCIII, 16)? Persuadent multi multa mala, susurrare serpens non desinit, ut facias iniquitatem : quacumque te converteris, forte si profecisti, quæris cum aliquo bene vivere, et vix invenis : multi mali te circumdant; quia pauca grana, multa palea. Habet hæc area grana sua, sed adhuc laborant. Separata ergo a palea tota massa grandis erit : pauca grana sunt, sed in comparatione palearum; multa autem in se. Ergo cum undique mali perstrepant et dicant, Quare sic vivis? tu solus Christianus es? quare non facis quod faciunt et alii? quare non spectas, quemadmodum et alii? quare non remedia et ligaturas adhibes? quare non mathematicos et haruspices consulis, sicut et alii? Et tu signas te, et dicis, Christianus sum, ut repellas istos nescio quos. Sed adversarius premit, urget, quod pejus est, exemplo Christianorum suffocat Christianos. Sudatur, æstuatur, tribulatur anima Christiana : vincere habet tamen; sed numquid de se? Ideo vide quid dicat. Respondet enim, quid mihi prodest, quia modo mihi facio remedia, et lucror paucos dies? Exeo (*b*) hinc de isto sæculo, et vado ad Dominum meum, et mittet me in ignem, quia præposui paucos dies vitæ futuræ, mittet me in gehennas. Quas gehennas? Æterni judicii Dei. Vere, nisi putas quia Deus curat quomodo vivant homines? Et hoc forte non in platea tibi dicit amicus, sed in domo uxor, aut forte maritus uxori fideli bonæ et sanctæ, deceptor ipsius. Si mulier marito, Eva est illi : si vir uxori

(*a*) Sic alter e Corbeiensibus MSS. Alii cum editis, *vides*. (*b*) MSS. *Exeo illuc ad Dominum* etc.

méchant et très-méchant ; il s'échauffe, il flotte incertain, il cherche comment le vaincre; il est presque absorbé lui-même, il va consentir au mal; que Dieu lui soit en aide ! Écoutez donc ce que dit le Psaume ! « Qui se lèvera pour moi contre les méchants ? » Le nombre en est si grand que, de quelque côté que je regarde, ils se présentent à moi. Qui marchera contre le prince de l'iniquité, le démon et ses anges, et les hommes qu'il a séduits ?

21. « Si le Seigneur, dit le Prophète, ne fût venu à mon aide, il s'en fallait de peu que mon âme n'habitât dans l'enfer (*Ps.*, XCIII, 17). » J'étais près d'être jeté dans cette fosse qui est préparée pour les pécheurs ; voilà ce que veut dire : « Il s'en fallait de peu que mon âme n'habitât dans l'enfer. » Déjà elle chancelait, déjà elle était sur le point de consentir au mal, lorsqu'elle a jeté les yeux sur le Seigneur. Il est possible, par exemple, qu'on l'insultait, pour l'engager à commettre l'iniquité. Car souvent les méchants se liguent pour insulter les bons ; surtout s'ils sont un certain nombre et s'ils s'attaquent à un seul, de même qu'il y a quelquefois beaucoup de paille autour d'un seul grain : (mais patience, ils ne seront plus ensemble lorsque la masse aura été passée au van). Cet homme de bien est donc seul livré à une foule d'impies ; on l'outrage, on l'attaque de toutes part, on veut le renverser, on le tourmente parce qu'il est juste, on se sert même de sa justice pour l'insulter : vous êtes un grand apôtre, lui dit-on , vous vous envolez au ciel comme Elie. Voilà ce que disent les hommes, afin que ce juste, se laissant un jour émouvoir par ces paroles humaines, rougisse d'être bon au milieu des méchants. Qu'il résiste donc aux méchants ; mais non par ses propres forces, de peur de devenir orgueilleux au moment même où il s'efforce d'échapper aux orgueilleux, et d'augmenter ainsi le nombre des orgueilleux. Que dira-t-il donc ? « Qui se lèvera en ma faveur contre les méchants ? ou qui se tiendra avec moi contre ceux qui commettent l'iniquité ? Si le Seigneur ne fût venu à mon aide, il s'en fallait de peu que mon âme n'habitât dans l'enfer (*Ibid.*). »

22. « Si je disais : mon pied est ébranlé, votre miséricorde, Seigneur, venait à mon aide (*Ibid.*, 18). » Voyez à quel point Dieu aime la confession. Votre pied est ébranlé et vous ne dites pas : mon pied est ébranlé ; mais vous prétendez être ferme, lorsque déjà vous tombez. Ah ! bien plutôt, si vous commencez à vous sentir ébranlé, si vous commencez à être irrésolu, confessez que vous êtes ébranlé, de peur d'avoir à pleurer votre chute; afin que Dieu vienne à votre aide et que votre âme ne tombe point dans l'enfer. Dieu veut la confession ; Dieu veut l'humilité. Vous êtes ébranlé, parce

diabolus est illi. Aut ipsa tibi Eva est, aut tu illi serpens es. Aliquando vult convertere pater cogitationem suam vel ad filium : invenit et ipsum malum, nequissimum ; æstuat, fluctuat, quærit quomodo vincat, prope sorbetur, prope consentit, sed adsit Deus. Audite ergo Psalmum : « Quis exsurget mihi, inquit, adversus malignantes? Tam multi sunt; quacumque respicio, ipsi occurrunt. Quis occurret principi iniquitatis diabolo et angelis ejus, et hominibus seductis ab eo ?

21. « Nisi quia Dominus, inquit, adjuvit me, paulo minus habitaverat in inferno anima mea (*Ib.*, 17).» Prope rueram in illam fossam, quæ paratur peccatoribus : hoc est, « paulo minus in inferno habitaverat anima mea. » Quia jam nutabat, jam prope consentiebat, respexit ad Dominum. Ut puta, verbi gratia , insultabatur illi, ut faceret iniquitatem. Aliquando enim congregant se mali, et insultant bonis; maxime si fuerint illis plures, et cœperint illum unum, quomodo aliquando multa palea est circa unum granum ; (tunc non erunt simul cum fuerit massa ventilata) : capitur inter multos iniquos ille, insultatur illi, circumvenitur ; superponere se volunt illi, exagitant quasi justum, et insultant quasi de ipsa justitia : Magnus, inquiunt, Apostolus ; in cælum volasti, quomodo Elias. Faciunt homines ista, ita ut aliquando adtendens ad linguam humanam, erubescat esse bonus inter malos. Resistat ergo malis ; sed non de viribus suis, ne efficiatur superbus, cum vult evadere superbos, et augeat numerum superborum. Sed quid dicat ? « Quis exsurget mihi adversus malignantes, aut quis consistet mihi adversus operantes iniquitatem ? Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitaverat in inferno anima mea. »

22. « Si dicebam, Motus est pes meus : misericordia tua, Domine, adjuvabat me (*Ibid.*, 18). » Vide quomodo confessionem amat Deus. Movetur pes tuus, et non dicis, Movetur pes meus : sed stare te dicis, cum jam ruas. Immo si jam cœpisti mo-

que vous n'êtes qu'un homme ; il vous aide, parce qu'il est Dieu. Mais du moins, dites : « Mon pied est ébranlé. » Pourquoi, vous sentant ébranlé, dites-vous encore, je suis debout? « Si je disais : mon pied est ébranlé, votre miséricorde, Seigneur, me venait en aide. » C'est ainsi que Pierre eut confiance, mais non en ses propres forces. Le Seigneur paraissait monter sur la mer, foulant aux pieds les têtes de tous les orgueilleux de ce monde. En marchant sur les flots de la mer qui se gonflaient, le Seigneur figurait la manière dont il foule aux pieds les têtes des superbes. L'Église aussi les foule aux pieds, car elle ne fait qu'un avec Pierre. Cependant Pierre n'a pas osé marcher de lui-même sur les eaux ; mais qu'a-t-il dit? « Seigneur, si c'est vous, ordonnez-moi d'aller à vous sur les eaux (*Matth.*, XIV, 28). » Jésus y marchait par son propre pouvoir, Pierre par l'ordre de Jésus. « Ordonnez-moi, dit-il, d'aller à vous. » Le Seigneur lui répondit : « Viens (*Ibid.*, 30). » En effet, l'Église aussi foule aux pieds les têtes des orgueilleux, mais comme elle est l'Église et qu'elle participe à la faiblesse humaine, afin que cette parole : « Si je disais : mon pied est ébranlé, » s'accomplît, Pierre chancela sur la mer et s'écria : « Seigneur, je péris. » Ces mots du Psaume : « Si je disais : mon pied est ébranlé, » sont donc reproduits ici par ces autres paroles : « Seigneur, je péris. » Et ceux-ci : « Votre miséricorde, Seigneur, me venait en aide, » se retrouvent en ces termes dans l'Évangile : « Et Jésus lui tendit la main en disant : homme de peu de foi, pourquoi avez vous douté (*Ibid.*, X, 31 et 32) ? » Dieu est admirable dans la manière dont il éprouve les hommes : nos périls mêmes nous rendent plus doux notre libérateur. Car, voyez ce qui suit. En raison de ces paroles du Prophète : « Si je disais : mon pied est ébranlé, votre miséricorde, Seigneur me venait en aide, » le Seigneur, qui l'a arraché à ses périls est devenu pour lui plein de douceur ; c'est pourquoi, racontant cette douceur du Seigneur, il s'écrie : « Seigneur, autant étaient nombreuses les douleurs qui accablaient mon cœur, autant vos exhortations ont rempli mon âme de joie (*Ps.*, XCIII, 19). » Nombreuses étaient les douleurs, mais nombreuses aussi les consolations; amères étaient les blessures, mais doux aussi les remèdes.

23. « Est-ce que vous prenez place sur le siége de l'iniquité, vous qui façonnez pour nous la douleur en enseignement (*Ibid.* 20). » Le Prophète veut dire : Nul injuste ne partage votre siége et jamais vous n'aurez un siége

veri, si jam cœpisti fluctuare, confitere motum, ne plangas ruinam ; ut adjuvet te ille, ne in inferno sit anima tua. Confessionem vult Deus, humilitatem vult. Motus es, ut homo; adjuvat te ille, ut Deus : sed dic tamen, « Motus est pes meus. » Quare jam moveris, et dicis, Sto ? « Si dicebam, Motus est pes meus : misericordia tua, Domine, adjuvabat me. » Quomodo præsumsit Petrus, non in viribus suis. Videbatur Dominus ambulare super mare, calcans capita omnium superborum in isto sæculo. Ipsum iter suum calcantis capita superborum, significavit ambulans super tumidos fluctus. Calcat et Ecclesia : nam ipsa est Petrus. Non tamen ausus est Petrus per seipsum ambulare super aquas : sed quid ait? « Domine, si tu es, jube me venire ad te super aquas (*Matth.*, XIV, 28). » Ille in potestate sua, Petrus in jussu illius. Jube, inquit, venire me ad te. Respondit ille, Veni. Calcat enim Ecclesia capita superborum : sed quia Ecclesia est, et habet infirmitatem humanam, ut compleretur, « Si dicebam, Motus est pes meus, titubavit Petrus in mari, et exclamavit, « Domine, pereo (*Ibid.*, 30). » Quod ergo hic positum est. « Si dicebam, Motus est pes meus : » hoc ibi positum est, Domine pereo. Et quod hic positum est, « Misericordia tua, Domine, adjuvabat me : » hoc ibi positum est, « Porrexit manum Jesus dicens, Modicæ fidei, ut quid dubitasti (*Ibid.*, 31 et 32) ? » Mirum est (*a*) quomodo probat Deus homines : ipsa pericula nostra dulciorem nobis faciunt liberantem. Nam videte quod sequitur. Quia dixit, « Si dicebam, Motus est pes meus : misericordia tua, Domine, adjuvabat me : » dulcis illi utique factus est Dominus, eripiens illum a periculis : et ideo exponens ipsam dulcedinem Domini, exclamat dicens, « Domine, secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, exhortationes tuæ jocundaverunt animam meam (*Psal.*, XCIII, 19). » Multi dolores, sed multæ consolationes : amara vulnera, sed suavia medicamenta.

23. « Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis dolorem in præcepto (*Ibid.*, 20) ? » Hoc dixit, Nemo sedet tecum iniquus, nec tu sedem iniquita-

(*a*) MSS. *Mirum est, quod Deus probat hominibus, ipsa pericula* etc. Sic etiam editio Am.

d'iniquité. Il rend ensuite compte du motif pour lequel il juge ainsi : « Vous qui façonnez pour nous la douleur en enseignement. » Je comprends, dit-il, que vous ne preniez point place sur le siége de l'iniquité, parce que vous ne nous avez pas épargnés. Vous trouverez la même pensée dans une Épître de l'Apôtre saint Pierre, pensée qu'il appuie sur un témoignage de l'Écriture : « Voici le temps où commencera le jugement par la maison du Seigneur (I *Pier.*, IV, 17); » c'est-à-dire : voici le temps où ceux qui appartiennent à la maison du Seigneur seront jugés. Or, si les enfants sont châtiés, que doivent attendre les serviteurs les plus pervers? C'est pourquoi il ajoute : « Mais s'il commence ainsi par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'Évangile de Dieu (*Ibid.*, 18)? » Vient ensuite le témoignage qu'il invoque : « Et si le juste peut à peine être sauvé, où seront le pécheur et l'impie (I *Pierre*, IV, 17, 18)? » Comment donc les injustes seront-ils avec vous, puisque vous n'épargnez pas même vos fidèles, mais que vous les éprouvez pour les instruire ? Or, c'est parce que Dieu n'épargne pas ses fidèles dans le but de les instruire, que le Prophète a dit : « Vous façonnez pour nous la douleur en enseignement (*Ps.*, XCIII, 20). » « Vous façonnez » signifie vous faites, vous formez, vous fabriquez; c'est de là que l'on appelle en latin « figuli » les potiers, et « fictile » le vase d'argile qu'ils façonnent. L'expression « fictile » ne vient point ici de « fictum, » qui signifie chose feinte, mais de « fictum » qui signifie fabriqué pour exister et conserver une forme déterminée. C'est ainsi que le Prophète a dit plus haut : « Celui qui a façonné l'œil ne verrait-il pas ? Est-ce que ces mots : « finxit oculum » expriment une chose feinte ? Au contraire, ils expriment que Dieu a fabriqué et fait l'œil. Et en effet, Dieu n'est-il pas un potier, lui qui nous a formés de terre et nous a faits si fragiles et si faibles? Écoutez ce que dit l'Apôtre : « Nous avons ce trésor dans des vases d'argile (II *Cor.*, IV, 7). » Mais quelque autre aurait-il fait pour nous ces vases d'argile ? Écoutez encore le même Apôtre : « O homme ! qui es-tu pour discuter avec Dieu ? Est-ce que le vase d'argile dit au potier : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ? Est-ce que le potier n'a pas le pouvoir de former de la même masse d'argile un vase d'honneur et un vase d'ignominie (*Rom.*, IX, 20, 21) ? » Voyez le Christ lui-même, Notre-Seigneur ; il montre qu'il est aussi un potier. Car, ayant fait l'homme du limon de la terre (*Gen.*, II, 7), il a oint avec de la boue celui auquel il n'avait pas fait d'yeux dans le sein maternel (*Jean*, IX 1, 6). Nous devons donc interpréter ces mots : « Est-ce que vous prenez place sur le siége de l'iniquité, vous qui

tis habebis. Et unde hoc intelligat, reddit rationem: « Qui fingis, inquit, dolorem in præcepto. » Ex hoc enim intelligo quod non tibi adhæret sedes iniquitatis, quia nec nobis pepercisti. Habes hoc in Epistola apostoli Petri, et ad hoc testimonium posuit de Scriptura : « Tempus est, ait, inchoationis judicii ex domo Domini. » Id est, tempus est ut modo judicentur qui pertinent ad domum Domini. Si flagellantur filii, quid debent sperare servi nequissimi ? Ideoque addidit, « Si autem initium a nobis, quis finis eorum qui non credunt Dei Evangelio (I *Pet.*, IV, 17) ? » Deinde adjungit illud testimonium : « Et si justus vix salvabitur, peccator et impius ubi parebunt (*Prov.*, XI, 31) ? » Quomodo ergo erunt tecum iniqui, quando nec tuis fidelibus parcis, ut exerceas et erudias eos ? Sed quia propter hoc non parcit, ut erudiat ; ideo dixit, « Qui fingis dolorem in præcepto. » « Fingis » enim est, facis, formas, plasmas ; unde et figuli dicuntur, et vas fictile dicitur : non fictum illud quod mendacium est ; sed quod formatur ut sit, et habeat aliquam formam, sicut jam dudum dixit, « Qui finxit oculum, non videbit (*Ps.*, XCIII, 9) ? » Numquid, finxit oculum, mendacium est ? Sed intelligitur, plasmavit oculum, fecit oculum. Nonne figulus est, cum fragiles, infirmos, (*a*) et terrenos facit ? Audi Apostolum dicentem : « Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus (II *Cor.*, IV, 7). » Sed forte alius nobis fecit hæc vasa ? Ipsum audi dicentem : « O homo tu quis es qui respondeas Deo ? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit, Quare sic me fecisti ? An non habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud vas in honorem, aliud in contumeliam (*Rom.*, IX, 20 et 21) ? » Vide et ipsum Dominum Christum, quia ostendit se figulum. Nam quia de limo hominem fecerat, de limo inunxit (*Gen.*, II, 7), cui minus in utero oculos fecerat (*Johan.*, IX, 9). Ergo quod dixit, « Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis dolorem in præcepto : » sic dicamus, Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui formas dolorem in præ-

(*a*) Sic Am. Er. et nostri MSS. At Lov. cum tribus e suis MSS. *æternos*.

façonnez pour nous la douleur en enseignement, » de cette manière : Est-ce que vous prenez place sur le siége de l'iniquité, vous qui formez pour nous un enseignement avec la douleur. Vous formez, dit-il, un enseignement avec la douleur, c'est-à-dire, vous nous faites de la douleur un enseignement, vous faites que la douleur soit pour nous un enseignement. Comment la douleur peut-elle être un enseignement pour nous? Lorsque vous êtes châtié par celui qui est mort pour vous, qui ne vous a pas promis le bonheur en cette vie, qui ne peut d'ailleurs vous tromper, et qui ne vous donne pas ici tout ce que vous y cherchez. Que vous donnera-t-il? où vous le donnera-t-il? Combien sera grand ce que vous donnera celui qui ne vous donne rien ici-bas, qui vous instruit et qui vous fait de la douleur un enseignement! Ici-bas, le travail est votre lot; mais le repos vous est également promis. Vous faites attention que vous souffrez ici-bas, mais faites réflexion au repos qui vous est promis. Pouvez-vous vous en faire une idée? Si vous pouviez vous en faire une idée, vous verriez que votre travail n'est pas la compensation de ce repos. Écoutez celui qui voyait en partie et qui disait : « Je connais maintenant en partie (I *Cor.*, XIII, 12). » Que dit l'Apôtre? « Car les tribulations si courtes et si légères du présent produisent en nous d'une manière presque incroyable, ou plutôt véritablement incroyable, un poids éternel de gloire (II *Cor.*, IV, 17). » Que veut dire : « produisent un poids éternel de gloire? » En qui le produisent-elles? « En ceux qui ne considèrent pas les choses visibles, mais les choses invisibles, car les choses visibles sont temporelles; mais les invisibles sont éternelles (*Ibid.*, 18). » Ne soyez point paresseux au travail pendant un instant, et vous vous réjouirez pendant toute une éternité. Dieu vous donnera la vie éternelle; pensez au prix de quel travail vous devez l'acheter.

24. Remarquez-le en effet, mes frères; ce bien, il faut l'acheter. Ce que j'ai, vous dit Dieu, est à vendre, achetez-le. Qu'a-t-il donc qu'il faille acheter? Mon repos est à vendre, achetez-le à force de travail. Prêtez-moi votre attention, afin qu'au nom du Christ nous soyons de courageux chrétiens. Il ne reste que peu de chose pour achever le Psaume; ne nous lassons pas. Car comment pourrait être fort en agissant, celui qui viendrait à défaillir en entendant? le Seigneur nous viendra en aide pour que nous vous expliquions ce qui reste. Écoutez donc attentivement. Dieu a mis en vente, pour ainsi dire, le royaume des cieux. Vous lui demandez : combien coûte-t-il? Son prix, dit-il, c'est le travail. S'il vous disait : il s'achète pour de l'or, la réponse ne suffirait pas, vous demanderiez

cepto? Formas, inquit, dolorem in præcepto, id est, de dolore præceptum nobis facis, ut ipse dolor præceptum sit nobis. Quomodo nobis dolor est præceptum? Quando te flagellat qui pro te mortuus est, et non tibi (*a*) promittit beatitudinem in ista vita, et fallere non potest, et hic non dat quod quæris Quid dabit? ubi dabit? quantum dabit, qui hic non dat, qui hic erudit, qui fingit dolorem in præcepto? Labor est hic tuus, et requies tibi promittitur. Adtendis te habere hic laborem : sed adtende qualem ille requiem pollicetur. Numquid cogitare potes? Si illam posses cogitare, videres te nihil laborare ad compensationem. Audi eum qui illud ex parte cernebat, qui dixit, « Nunc scio ex parte (I *Cor.*, XIII, 12). » Quid ait Apostolus? « Etenim quod est ad præsens temporale et leve tribulationis nostræ, juxta incredibilem modum, et in incredibilem modum, æternum gloriæ pondus operatur nobis (II *Cor.*, IV, 17)? » Quid est, æternum gloriæ pondus operatur nobis? quibus operatur? « Non respicientibus quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt : quæ autem videntur, æterna (*Ibid.*, 8). » Noli esse piger in labore breviter, et gaudebis incessabiliter. Æternam vitam tibi daturus est Deus : cogita quanto labore emenda sit.

24. Intendite Fratres, Venale est : venale est quod habeo, dicit tibi Deus, eme illud. Quid habet venale? Requiem venalem habeo, eme illam de labore. Intendite, ut simus in nomine Christi (*b*) fortes Christiani : jam modicum est quod restat in Psalmo, non fatigemur. Quomodo enim fortis poterit esse in faciendo, qui deficit in audiendo? Aderit Dominus ut vobis quod reliquum est, explicemus. Adtendite : quodammodo Deus proposuit venale regnum cælorum. Dicis illi, Quantum valet? Pretium ipsius labor est : quomodo si diceret, Pretium ipsius aurum est, non sufficeret hoc solum dicere, sed quæreres quantum aurum. Nam et solidus aurum est, et semiuncia, et libra, et tale aliquid.

(*a*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *permittit.* (*b*) Plerique MSS. *in nomine Christi, Fratres, Christiani.*

pour combien d'or. Car un sou est de l'or, aussi bien qu'une demi-once, une livre, ou telle autre quantité. Il vous dit donc quel en est le prix, pour vous ôter la peine de le chercher jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé. Le travail est-il le prix de ce repos? quel doit être ce travail? Cherchez vous-mêmes combien ce travail doit être considérable. On ne vous dit pas encore quelle en doit être l'importance, on ne vous dit pas combien de travail on exigera de vous; mais Dieu vous dit : Je vous montre quel est ce repos promis ; jugez vous-mêmes par combien de travail il faut l'acheter. Que Dieu dise donc quelle est la durée de ce repos : « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5). » Ce repos est éternel; point de fin pour ce repos, point de fin pour cette joie, point de fin pour cette allégresse, point de fin pour cet état d'incorruptibilité; vous posséderez une vie éternelle, un repos qui n'aura pas de fin. Quel travail ne mérite pas un repos qui n'aura point de fin? Si vous vouliez l'estimer et le payer son véritable prix, vous devriez acheter un repos éternel par un travail éternel. C'est là une chose certaine, mais ne craignez pas, Dieu est miséricordieux. Si en effet, vous deviez supporter un travail éternel, jamais vous n'arriveriez au repos éternel. Travaillant toujours, comment arriveriez-vous à ce repos qui mérite pourtant d'être acheté par un éternel travail, puisqu'il est lui-même éternel? Égalisez ce que vous payez et ce que vous recevez : certe un repos éternel mérite d'être acheté par un travail éternel. Mais si votre travail n'avait une fin, jamais vous n'arriveriez au repos. Pour parvenir à la possession de ce que vous achetez, il faut donc que votre travail ne soit point éternel; non que le repos promis vaille moins, mais pour qu'il vous soit possible de le posséder. Ce repos mérite assurément d'être acheté par un travail éternel, mais il est nécessaire de l'acheter seulement par un travail temporaire. Assurément ce travail devrait être ce que je dis, un travail éternel, pour un repos éternel. Qu'est-ce que dix fois cent milliers d'années de travail? Une durée de dix fois cent milliers d'années aura une fin, et Dieu vous dit : ce que je vous donnerai n'aura point de fin. Combien est grande la miséricorde de Dieu? Il ne vous dit pas : travaillez pendant dix fois cent milliers d'années; il ne vous dit pas : travaillez du moins pendant mille ans; il ne vous dit pas; travaillez pendant cinq cents ans; mais travaillez tant que dure votre vie, pendant un petit nombre d'années; puis ce sera le repos et ce re-

Ideo dixit pretium, ne laborares quærere quamdiu (*a*) invenires. Hujus rei pretium labor est? Quantus labor est? Jam quære tu quantum laborandum sit. Nondum dicitur tibi quantus futurus sit labor iste, vel quantum laboris de te exigatur : illud tibi dicit Deus, Ego ostendo quanta sit illa requies, tu judica quanto labore emenda sit. Dicat ergo Deus quanta futura sit ipsa requies. « Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te (*Psal.*, LXXXIII, 5). » Hæc est requies sempiterna : sine fine erit requies ista, sine fine erit gaudium hoc, sine fine erit lætitia ista, sine fine erit incorruptio : vitam æternam habebis, requiem quæ non habet finem. Quanto labore digna est requies quæ non habet finem? Si verum vis comparare, et verum judicare, æterna requies æterno labore recte emitur. Verum hoc est : sed noli timere, misericors est Deus. Si enim haberes æternum laborem, numquam pervenires ad æternam quietem. Semper laborans quando perventurus eras ad illud, quod digne quidem potest emi sempiterno labore, quia sempiterna requies est? Æqua pretium : æterno certe labore digna est æterna quies comparari. Sed si semper laborares, numquam ad requiem pervenires. Ergo ut aliquando pervenias ad id quod emis, non in æternum laborandum est : non quia non valet tanti, sed ut possideatur quod emitur. Digna est quidem emi labore perpetuo : sed necesse est ut labore temporali ematur. Certe tantus debuit esse, id est sempiternus labor pro requie sempiterna. Decies centena millia annorum in labore quid valent? Decies centena millia annorum habent finem : quod tibi dabo, dicit Deus, non habebit finem. Qualis misericordia Dei? Nec dicit, Decies centena millia annorum labora; non dicit, vel mille annos labora; non dicit, quingentos annos labora : cum vivis labora, in paucis annis ; inde jam requies erit, et finem non habebit. Et adhuc audi (*b*) consequentia, « Domine secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, exhortationes tuæ jocundaverunt animam meam

(*a*) Sic Regius MS. Alii cum editis, *quamdiu hujus rei pretium* etc. omisso verbo, *invenires*. (*b*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *consonantia*.

pos n'aura pas de fin. Écoutez encore ces paroles : « Seigneur, autant étaient nombreuses les douleurs qui accablaient mon cœur, autant vos exhortations ont rempli mon âme de joie (*Ps.*, XCIII, 19). » Vous ne travaillez que peu d'années et, dans ce travail même, les consolations ne vous manquent pas, des joies de tous les jours ne vous font pas défaut. Mais gardez-vous de chercher les joies de ce siècle ; réjouissez-vous dans le Christ, réjouissez-vous dans sa parole, réjouissez-vous dans sa loi. C'est à ces joies que se rapporte ce que nous vous disons, et ce que vous entendez dans le Psaume. Combien grandes sont donc ces consolations pour si peu de travaux ? Ce que dit l'Apôtre est donc vrai : « Les tribulations si courtes et si légères du présent produisent en nous, d'une manière presque incroyable, ou plutôt véritablement incroyable, un poids éternel de gloire (II *Cor.*, IV, 17). » Voilà donc le prix que nous payons, une silique, pour ainsi dire, en échange des trésors éternels ; la valeur d'une silique de travail en échange d'un repos dont le bonheur dépasse toute croyance, selon cette parole : Ces tribulations.... produisent en nous, d'une manière presque incroyable, ou plutôt véritablement incroyable, un poids éternel de gloire (*Ibid.*). » Vous vous réjouissez pour un temps, ne vous fiez pas à cette joie; vous êtes triste pour un temps, que cette tristesse ne vous cause pas de désespoir. Ne vous laissez ni corrompre par la félicité, ni abattre par l'adversité; et ne dites pas dans votre cœur : il est impossible que Dieu admette auprès de lui des impies, puis qu'il corrige les justes eux-mêmes pour les sauver et les châtie pour les intruire. « Si le juste peut à peine être sauvé, que deviendront le pécheur et l'impie (*Proverbes*, XI, 31 et I *Pierre*, IV, 18) ? » « Est-ce que vous prenez place sur le siége de l'iniquité, » c'est-à-dire : sur le siége des impies, « vous qui façonnez pour nous la douleur en enseignement (*Ps.*, XCIII, 20) ; » et qui avez voulu éprouver et instruire vos enfants et leur donner vos commandements, de telle sorte qu'ils ne fussent pas exempts de toute crainte, de peur qu'ils ne vinssent à aimer quelque autre chose et à oublier que vous êtes leur vrai bien ? C'est une preuve de la bonté divine : car si Dieu cessait de mêler des amertumes aux félicités du monde, nous l'aurions bientôt oublié.

25. Mais dès que les angoisses de la tribulation agitent l'âme de leurs flots, la foi qui dormait en elle se réveille. En effet, la mer était calme, lorsque le Christ s'y est endormi ; pendant son sommeil, la tempête s'est élevée, et les disciples ont commencé à être en péril. Il y aura donc paix et tranquillité dans le cœur chrétien, mais tant que notre foi veillera ; si elle vient à s'endormir, nous serons en danger. Car le Christ

(*Ps.*, XCIII, 19). » Et paucos annos laboras, et in ipsis laboribus non deest consolatio, non desunt gaudia quotidiana. Sed noli gaudere in sæculo : gaude in Christo, gaude in verbo ejus, gaude in lege ejus. Ad ipsa gaudia pertinet quod loquimur, et quod auditis. Quantæ ergo sunt istæ consolationes in tantis laboribus ? Verum est ergo quod dixit Apostolus, « Etenim quod ad præsens temporale est et leve tribulationis nostræ, juxta incredibilem modum, et in incredibilem modum, æternum gloriæ pondus operatur nobis (II *Cor.*, IV, 17). » Ecce quantum pretium damus, quodam modo unam siliquam ad accipiendos thesauros sempiternos : siliquam laboris ad requiem incredibilem, secundum quod dictum est, « Juxta incredibilem modum, et in incredibilem modum, æternum gloriæ pondus operatur. » Gaudes ad tempus, noli ibi fidere : tristis es ad tempus, noli desperare. Non te corrumpat felicitas, et non frangat adversitas : ne forte dicas in animo tuo, Non potest fieri, ut Deus admittat ad se iniquos, qui justos ipsos emendat, ut salvet ; qui ideo emendat, ut erudiat. « Si justus vix salvus fiet ; peccator et impius ubi parebunt (*Prov.*, XI, 31, I *Pet.*, IV, 18) ? » « Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, » id est, numquid adhæret tibi sedes impiorum ; « qui fingis dolorem in præcepto, » qui et istos filios sic voluisti exercere et erudire, sic voluisti eis præcepta dare, ut non essent sine timore, ne amarent aliquid aliud, et obliviscerentur te verum bonum suum ? Bonus est Deus. Si cessaret Deus, et non misceret amaritudines felicitatibus sæculi, oblivisceremus eum.

25. Sed ubi angores molestiarum faciunt fluctur animæ, fides illa quæ ibi dormiebat, excitetur. Tranquillum enim erat, quando dormivit Christus in mari : illo dormiente tempestas orta est, et cœperunt periclitari. Ergo in corde Christiano et tranquillitas erit, et pax ; sed quamdiu vigilat fides nostra : si autem dormit fides nostra, periclitamur. Hoc enim significat dormiens Christus, quia quidam

endormi signifie qu'il y a des chrétiens qui oublient leur foi et qui tombent dans le danger. Mais de même que le navire étant ballotté sur les flots, Jésus a été réveillé par ses disciples, qui eux-mêmes étaient livrés à la fureur des eaux et qui criaient : « Seigneur nous périssons ; » de même qu'il s'est levé, qu'il a commandé aux flots et aux tempêtes, et qu'aussitôt le péril a cessé et que le calme s'est rétabli (*Matth.*, VIII, 23-26) ; ainsi lorsque vous êtes troublé par des convoitises coupables, ces suggestions perverses sont des flots qui peuvent s'apaiser. Vous désespérez d'abord et croyez ne plus appartenir au Seigneur ; que votre foi s'éveille, réveillez le Christ dans votre cœur. Dès que votre foi se ranime, vous reconnaissez où vous êtes ; et si par hasard les flots de la concupiscence vous assaillent, vous considérez ce que Dieu vous a promis, et la douceur de ses promesses vous fait mépriser les douceurs du monde. Si au contraire vous êtes en butte aux menaces multipliées d'hommes méchants et puissants, et si ces menaces vous exposent à perdre votre justice, vous considérez aussi les menaces de Dieu : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (*Matth.*, XXV, 41), » et vous n'abandonnez pas la justice : la crainte du feu éternel vous fait donc mépriser des douleurs temporelles et, pour acquérir ce que Dieu vous a promis, vous méprisez une félicité passagère. Il vous a promis le repos, supportez l'affliction ; il vous menace du feu éternel, méprisez des douleurs temporelles ; et, grâce au réveil du Christ, que votre cœur reprenne sa tranquillité, afin que vous arriviez aussi au port. Car, celui qui a préparé le navire ne peut manquer de lui préparer un port. « Est-ce que vous prenez place sur le siége de l'iniquité, vous qui façonnez la douleur pour nous en enseignement ? » Dieu nous éprouve au moyen des méchants et nous instruit à l'aide de leurs persécutions. L'homme de bien est châtié par la perversité du méchant, et le fils est corrigé au moyen de l'esclave ; voilà comme la douleur est façonnée pour servir d'enseignement. Les méchants, que Dieu épargne pour un temps, ne font donc le mal que dans la mesure du pouvoir que Dieu leur laisse.

26. En effet, qu'ajoute le Prophète ? « Ils attaqueront insidieusement l'âme du juste (*Ps.*, XCIII, 21). » Pourquoi insidieusement ? Parce qu'ils ne trouveront pas une accusation vraie à élever contre elle. Comment, en effet, ont-ils attaqué le Seigneur ? Ils lui ont opposé de fausses accusations (*Matth.*, XXVI, 59), ne pouvant en trouver une seule qui fût vraie. « Et ils condamneront le sang innocent (*Ps.*, XCIII, 21). » Le Prophète montre dans les versets suivants à quoi toutes ces choses aboutissent.

27. « Et le Seigneur, dit-il, est devenu mon

obliviscuntur fidem suam, et periclitantur. Sed quomodo illa navis cum fluctuaret, excitatus est Christus a fluctuantibus, et dicentibus, « Domine, perimus (*Matth.*, VIII, 25) : » surrexit ille, imperavit tempestatibus, imperavit fluctibus, cessavit periculum, facta est tranquillitas : sic et te cum turbant concupiscentiæ malæ, persuasiones malæ, fluctus sunt, tranquillabuntur. Jam desperas, et putas te non pertinere ad Dominum : evigilet fides tua, excita Christum in corde tuo ; surgente fide, jam agnoscis ubi sis : et si forte tentant fluctus concupiscentiæ, intueris quid promisit Deus ; et dulcedo promissorum faciet te contemtorem dulcedinum sæculi : et si forte multæ urgent minæ potentium malorum, et ipsæ te expellunt de justitia ; adtendis quod minatur Deus, « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus (*Matth.*, XXV, 41), » et non dimittis justitiam : timens ergo ignem sempiternum, contemnis dolores temporales ; et pro eo quod promisit Deus, contemnis temporalem felicitatem. Promisit requiem, patere molestiam : minatur ignem æternum, contemne dolores temporales : et evigilante Christo tranquilletur cor tuum, ut ad portum quoque pervenias. Non enim non præpararet portum, qui paravit navem. « Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis dolorem in præcepto ? » De hominibus malis exercet nos, et de illorum insecutionibus nos erudit. De malitia mali flagellatur bonus, et de servo emendatur filius : ita fingitur dolor in præcepto. Quod illos posse Deus permittit, hoc faciunt mali homines, quibus ad tempus parcit.

26. Quid enim sequitur ? « Captabunt in animam justi (*Ps.* XCIII, 21). » Quare captabunt ? Quia verum crimen non inveniunt, quod objiciant. Quid enim captaverunt in Domino ? Concinnaverunt falsa crimina, quia vera invenire non potuerunt (*Matth.*, XXVI, 59). « Et sanguinem innocentem condemnabunt. » Quare hoc totum fiat, in consequentibus declarabit.

refuge (*Ibid.*, 22). » Vous ne chercheriez pas un tel refuge, si vous n'étiez en danger ; mais vous n'avez été mis en danger que pour avoir à chercher ce refuge, et c'est pour cela que le Seigneur a façonné pour nous la douleur en enseignement. Le Seigneur se sert de la malice des méchants pour m'éprouver par la tribulation ; sous l'aiguillon de la tribulation, j'ai commencé à chercher un refuge qu'au milieu des félicités de ce monde j'avais cessé de chercher. Quel est l'homme, en effet, qui, au milieu d'un bonheur constant et des joies que donne l'espérance des biens présents, se souvienne aisément de Dieu ? Repoussez les espérances du siècle, appelez à vous les espérances célestes, afin de pouvoir dire: « Et le Seigneur est devenu mon refuge. » Que la souffrance me fasse gémir, afin que le Seigneur devienne un refuge pour moi. « Et mon Dieu est devenu le secours de mon espérance (*Ibid.*). » Maintenant, en effet, le Seigneur est notre espérance. Car tant que nous sommes ici-bas, nous vivons dans l'espérance et non dans la réalité. Mais de peur que nous ne venions à défaillir au milieu de cette espérance, celui de qui viennent les promesses est là qui nous relève et qui modère les maux que nous souffrons. Car ce n'est pas inutilement qu'il a été dit : « Dieu est fidèle et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de ce que vous pouvez supporter ; mais il préparera une issue à la tentation, afin que vous puissiez la supporter (I *Cor.*, X, 13).» Il mettra le vase dans le four, afin qu'il y cuise et non qu'il y éclate. « Le Seigneur est devenu mon refuge et mon Dieu le secours de mon espérance. » Quoi donc ! Pourquoi vous paraissait-il être injuste, pour ainsi dire, en épargnant les méchants ? Voyez comme le Psaume se corrige maintenant; corrigez-vous avec lui, car c'était en votre nom qu'il parlait. Et que disait-il ? « Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand les pécheurs seront-ils glorifiés (*Ps.*, XCIII, 35) ? » Précédemment le Psaume empruntait vos paroles , empruntez maintenant les paroles du Psaume. Et ces paroles du Psaume, quelles sont-elles ? « Et le Seigneur est devenu mon refuge et mon Dieu le secours de mon espérance. »

28. « Et le Seigneur leur rendra selon leurs œuvres ; le Seigneur notre Dieu les perdra selon leur malice (*Ibid.*, 23). » Ce n'est pas sans raison que le Prophète dit : « selon leur malice. » Il m'arrive du bien par leur entremise, et cependant le Prophète parle de leur malice et non du bien qu'ils me procurent. Assurément c'est par le mal qu'ils font que Dieu nous éprouve et nous frappe. Dans quel but nous frappe-t-il ? En vue du royaume des cieux. Car « Dieu châtie tout fils qu'il reçoit : et quel est l'enfant que son père ne corrige pas (*Héb.*, XII, 6, 7) ? » En agissant ainsi, Dieu nous instruit

27. « Et factus est, inquit, mihi Dominus in refugium (*Ps.*, XCIII, 22). » Non quæreres tale refugium, si non periclitareris : sed ideo periclitatus es, ut quæreres ; quia ille fingit dolorem in præcepto. Facit mihi de malitia malorum tribulationem, punctus tribulatione cœpi quærere refugium, quod in illa felicitate sæculari desieram quærere. Quis enim facile recordatur Deum, qui semper felix est, et spe præsenti gaudet ? Recedat spes sæculi, et accedat spes Dei : ut possis dicere, « Et factus est mihi Dominus in refugium. » Ad hoc doleam, ut fiat mihi Dominus in refugium. « Et Deus meus in auxilium spei meæ. » Modo enim Dominus spes. Quamdiu enim hic sumus, in spe sumus, nondum in re. Sed ne in spe deficiamus, adest promissor erigens nos, et temperans ipsa mala quæ patimur. Non enim frustra dictum est, « Fidelis Deus, qui non sinat vos tentari supra quam potestis ferre ; sed faciat cum tentatione etiam exitum, ut possitis sustinere (I *Cor.*, X, 13) : » sic mittat in fornacem tribulationis, ut coquatur vas, non ut frangatur. « Et factus est mihi Dominus in refugium, et Deus meus in auxilium spei meæ. » Cur ergo, quid tibi videbatur quasi injustus esse, quia parcit malis ? Vide quomodo jam corrigitur Psalmus, et tu cum Psalmo corrigere : ideo enim voces tuas habebat Psalmus. Quæ sunt voces ? « Usque quo peccatores Domine, usque quo peccatores gloriabuntur (*Ps.*, XCIII, 3) ? » Psalmus voces tuas habebat : modo ergo tu habeto voces Psalmi. Quæ sunt voces Psalmi ? « Et factus est mihi Dominus in refugium, et Deus meus in auxilium spei meæ. »

28. « Et reddet illis Dominus secundum opera eorum, et secundum malitiam eorum disperdet illos Dominus Deus noster (*Ibid.*, 23). » Non vacat quod ait, « secundum malitiam eorum. » Mihi de illis præstatur : et tamen malitia eorum dicitur, non beneficia eorum. Certe enim de malis exercet nos, flagellat nos. Ad quam rem flagellat ? Utique ad regnum cælorum. « Flagellat enim omnem filium, quem recipit (*Prov.*, III, 12. *Hebr.*, XII, 6). » Et quis

pour que nous méritions son héritage éternel ; et souvent il nous le fait acquérir au moyen des méchants, par lesquels il exerce et rend parfaite notre charité qu'il veut que nous étendions jusque sur nos ennemis. En effet, la charité du chrétien n'est parfaite qu'autant qu'elle accomplit ce commandement du Christ : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent (*Matth.*, v, 44). » C'est par là que le démon est vaincu ; c'est par là qu'on acquiert la couronne de la victoire. Voilà les grands biens que Dieu nous accorde au moyen de nos ennemis ; et cependant, ce n'est pas selon ce bien qu'il nous procure par eux mais selon leur méchanceté qu'il les traitera. Voyez, en effet, que de biens Dieu a su tirer pour nous du forfait exécrable du traître Judas. Judas par sa trahison a livré le Fils de Dieu à sa Passion, et par la Passion du Fils de Dieu toutes les nations ont été rachetées et sauvées. Cependant Judas n'a pas reçu une récompense proportionnée au salut des nations, mais un supplice justement dû à sa malice. Car à ne considérer que le fait du Christ livré à ses ennemis et non l'intention dans laquelle il a été livré, Judas n'a fait que ce qu'a fait Dieu le Père lui-même, dont l'Apôtre a écrit : « Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous (*Rom.*, VIII, 32). » Judas n'a fait que ce qu'a fait le Seigneur Jésus, dont le même Apôtre a écrit : « Il s'est livré lui-même et offert à Dieu pour nous en holocauste, comme une victime de suave odeur ; » et aussi : « Le Christ a aimé l'Église, pour laquelle il s'est livré lui-même (*Éphés.*, v, 2, 25). » Et cependant, nous rendons grâces à Dieu le Père, qui n'a pas épargné son Fils Unique, mais qui l'a livré pour nous ; nous rendons grâces au Fils de Dieu qui s'est livré pour nous, et qui a accompli par ce sacrifice la volonté de son Père ; tandis que nous détestons Judas, de l'action de qui Dieu s'est servi pour nous assurer un si grand bienfait, et nous disons avec raison que le Seigneur lui a rendu selon son iniquité et l'a perdu selon sa malice. En effet, Judas n'a pas trahi le Christ en vue de notre salut, mais en vue de l'argent pour lequel il l'a vendu ; bien que, le Christ livré, nous ayons été retrouvés, et que, le Christ vendu, nous ayons été rachetés. C'est ainsi que les persécuteurs des martyrs les envoyaient au Ciel, en les persécutant sur la terre ; ils leur faisaient perdre sciemment la vie présente, et ils leur procuraient à leur insu le gain immense de la vie future. Cependant pour tous ceux qui auront persévéré dans leur haine injuste contre les justes, le Seigneur leur rendra selon leur iniquité, et les perdra selon leur malice. Car, de même que la bonté des justes est

est filius cui non det disciplinam pater ejus ? Quod cum facit Deus, ad hereditatem sempiternam nos erudit : et hoc nobis præstat sæpe de malis hominibus, in quibus exercet et perficit dilectionem nostram, quam vult extendi usque ad inimicos. Neque enim est perfecta dilectio Christiani, nisi cum impleat quod Christus præcepit, « Diligite inimicos vestros, benefacite his qui vos oderunt, et orate pro eis qui vos persequuntur (*Matth.*, v, 44). » Hinc ipse diabolus vincitur, hinc victoriæ corona percipitur. Ecce quanta nobis Deus præstat de malis hominibus : nec tamen secundum id quod de illis nobis præstat, sed secundum malitiam eorum retribuet eis. Videte enim quanta nobis præstitit de ipso immanissimo scelere Judæ traditoris. Judas quippe tradidit ad passionem Filium Dei, et per passionem Filii Dei omnes gentes redemtæ sunt ad salutem : nec tamen pro salute gentium merces reddita est Judæ, sed pro ejus malitia debitum supplicium retributum est. Nam si traditio Christi, et non tradentis animus considerandus est, hoc fecit Judas, quod fecit Deus Pater, de quo scriptum est, quia « Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum (*Rom.*, VIII, 32). » Hoc fecit Judas, quod fecit ipse Dominus Christus, de quo scriptum est, « Qui seipsum tradidit pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis (*Ephes.*, v, 2). » Et iterum, « Sicut Christus, inquit, dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea (*Ibid.*, 23). » Et tamen gratias agimus Deo Patri qui unico Filio non pepercit, sed pro nobis tradidit eum : gratias agimus ipsi Filio, qui seipsum tradidit pro nobis, et in eo voluntatem Patris implevit : et detestamur Judam, de cujus facto nobis tantum beneficium præstitit Deus ; et recte dicimus, Reddidit ei Dominus secundum iniquitatem ejus, et secundum malitiam ejus disperdidit eum. Non enim ille pro nobis tradidit Christum, sed pro argento quo vendidit eum : quamvis traditio Christi sit nostra (*a*) receptio, et Christi venditio sit nostra redemtio. Sic et illi qui Martyres persecuti sunt, per-

(*a*) Sic in MSS. At in editis, *redemtio.*

funeste aux méchants, ainsi l'iniquité des impies profite aux bons. Car le Seigneur lui-même a dit: « Je suis venu pour que ceux qui ne voient pas voient, et pour que ceux qui voient deviennent aveugles (*Jean*, IX, 39) ; » et l'Apôtre a dit aussi : « Nous sommes à l'égard des uns une odeur de vie pour la vie, à l'égard des autres une odeur de mort pour la mort (II *Cor.*, II, 16). » La méchanceté des injustes sert aux justes de ces armes de gauche dont parle le même Apôtre : « Par les armes de la justice, de droite et de gauche, » c'est-à-dire, « par la gloire et par l'ignominie (*Id.*, VI, 7, 8). » Il continue ainsi, en montrant d'une part que leurs armes de droite étaient la gloire de Dieu, leur bonne renommée, la vérité qui faisait connaître qu'ils vivaient, qu'ils n'étaient pas mis à mort, qu'ils se réjouissaient, qu'ils enrichissaient les autres et qu'ils possédaient tout ; et en montrant, d'autre part, que leurs armes de gauche étaient qu'ils n'avaient ni honneur ni bonne renommée, qu'on les tenait pour des séducteurs, qu'on ne les connaissait pas, qu'on les mettait à mort, qu'on les jettait dans les fers, qu'on les accablait d'afflictions, et qu'ils semblaient ne rien avoir et manquer de tout. Et qu'y a-t-il d'étonnant que les soldats du Christ triomphent du démon à l'aide d'armes de droite et de gauche? Car de même que les hommes de bonne volonté possèdent la paix (*Luc.*, II, 14), même lorsqu'ils sont à l'égard de quelques-uns une odeur de mort pour la mort ; de même les hommes de mauvaise volonté n'ont à eux que la mort, même quand ils sont à l'égard des justes comme des armes de gauche pour leur salut. C'est pourquoi Dieu ne les traitera pas en raison de l'utilité qu'il tire d'eux à notre profit, mais en raison de leur iniquité personnelle, qu'ils ont aimée et pour laquelle ils ont haï leurs âmes. S'il tire d'eux quelques bienfaits qu'il nous accorde ensuite, il ne leur en fera point honneur, lui qui fait bon usage même du mal. Mais « le Seigneur Notre Dieu les perdra selon leur malice. »

29. Que le juste supporte donc l'injuste; que la souffrance temporaire du juste supporte l'impunité temporaire de l'injuste : mais le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17). Car il n'y a point d'autre justice pour l'homme en cette vie que de vivre de la foi qui opère par l'amour (*Galat.*, V, 6). Mais si le juste vit de la foi, qu'il croie, pour lui-même, au repos éternel après la souffrance présente, et pour les méchants au supplice éternel après l'allégresse présente. Et si la foi opère par l'amour, que le juste aime aussi ses ennemis, et qu'il s'efforce de les servir autant qu'il est en lui : c'est ainsi qu'il les réduira à l'im-

sequendo in terra, in cælum mittebant; et scientes quidem præsentis vitæ damnum inferebant, nescientes autem futuræ vitæ lucrum conferebant. Quicumque tamen perseveraverunt in odio injusto justorum, reddet eis Dominus secundum iniquitates eorum, et secundum malitiam eorum disperdet eos. Sicut enim malis obest bonitas justorum, sic bonis prodest iniquitas impiorum. Nam et Dominus dicit, « Ego veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant (*Johan.*, IX, 39). » Et Apostolus, « Aliis quidem, inquit, sumus odor vitæ in vitam, aliis autem odor mortis in mortem (II *Cor.*, II, 16). » Malitia vero iniquorum, sinistra sunt arma justorum : sicut idem dicit Apostolus, « Per arma justitiæ dextra et sinistra, id est, per gloriam et ignobilitatem (II *Cor.*, VI, 7) » : atque ita deinceps cetera exsequitur, dextra arma demonstrans, gloriam Dei, famam (*a*) bonam, veritatem qua cognoscebantur, quod vivebant, quod non mortificabantur, quod gaudebant, quod multos ditabant, quod omnia possidebant : sinistra vero, quod ignobiles et malæ famæ habebantur, quod seductores putabantur, quod ignorabantur, occidebantur, coercebantur, contristabantur, egere ac nihil habere videbantur. Et quid mirum, si milites Christi et dextris et sinistris armis diabolum expugnant? Sicut autem pax hominibus bonæ voluntatis (*Lucæ*, II, 14), et quando sunt aliis odor mortis in mortem : sic interitus hominibus malæ voluntatis, et quando justis arma sinistra sunt ad salutem. Itaque reddet illis non secundum nostram utilitatem, quæ de ipsis fit; sed secundum ipsorum iniquitatem, quam diligendo oderunt animas suas : et non secundum beneficium quod nobis de ipsis præstat, honorat eos, qui etiam malis bene utitur; sed « secundum malitiam eorum disperdet eos Dominus Deus noster. »

29. Toleret ergo justus injustum; toleret temporalem impunitatem injusti, temporalis labor justi : « sed justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17). » Non est enim alia justitia hominis in hac vita, nisi ex fide vivere, quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6). Si autem ex fide vivit, credat et sibi futuram re-

(*a*) Sic Regius liber. Alii MSS. *famam, veritatem* : omisso, *bonam*. At editi, *famam veritatis qua* etc.

possibilité de lui nuire, lors même qu'ils le voudraient. Et quand, peut-être, les méchants auraient reçu le pouvoir de lui nuire et de prévaloir contre lui, qu'il élève son cœur dans le ciel, où nul ne peut l'atteindre, instruit qu'il est par les enseignements de la loi de Dieu, afin qu'il reste doux en face des jours mauvais, tandis que la fosse du pécheur se creuse. Si, en effet, sa volonté est tout entière dans la loi du Seigneur, s'il médite cette loi le jour et la nuit (*Ps.*, I, 2), ayant déjà sa vie dans les cieux (*Philipp.*, III, 20), il brille déjà du haut du firmament sur la terre. Or, le Psaume a reçu son titre « du quatrième jour après le Sabbat, » jour où ont été créés les luminaires des cieux (*Gen.*, I, 14); afin qu'il apprenne à faire toutes choses sans murmurer, gardant la parole de vie au milieu d'une nation tortueuse et perverse (*Philipp.*, II, 14-16). Car, de même que la nuit n'éteint pas la lumière des étoiles dans le ciel, de même l'iniquité ne triomphe pas des cœurs fidèles attachés au firmament des divines Écritures. Et si quelquefois il est accordé aux méchants d'exercer leur puissance sur nos biens temporels, ce n'est pas seulement pour nous une leçon de chercher notre refuge dans le Seigneur et de placer en Dieu le secours de notre espérance ; c'est encore pour le pécheur une profondeur nouvelle dans sa fosse qui se creuse, selon ce qui est dit de lui dans un autre Psaume : « Le pécheur sera abaissé et tombera, alors qu'il aura réduit les pauvres sous sa domination (*Ps.*, IX, 10). »

30. Peut-être la longueur de ce discours vous a-t-elle pesé, bien que l'énergie soutenue de votre attention ne l'ait pas laissé voir. Mais, s'il en était ainsi, pardonnez-le moi ; d'abord, parce que j'ai obéi, en le faisant, aux ordres que le Seigneur notre Dieu m'avait donnés par la bouche de ces évêques mes frères, en qui il habite. Car Dieu ne donne ses ordres que du lieu de sa demeure. Ensuite, parce que autant vous avez été avides de nous entendre, autant, nous l'avouons, nous avons été avides de vous instruire. Que Dieu répande donc ses consolations sur notre travail, afin que nos sueurs tournent au profit de votre salut et ne soient pas un témoignage d'accusation contre nous. Je vous dis cela, mes frères, pour que vous profitiez de ce que vous avez entendu et le ruminiez en vous-mêmes. Attachez-vous à ne pas l'oublier, non-seulement en rappelant nos paroles dans votre souvenir et en les répétant, mais surtout en y conformant votre vie. En effet, une vie vertueuse, produite par les commandements de Dieu est comme un stylet qui écrit dans le cœur ce que l'on a entendu ; si le stylet n'écrivait que sur la cire les paroles de Dieu, elles s'effaceraient aisément : écrivez-les dans vos cœurs et dans vos mœurs, et jamais elles ne s'effaceront.

quiem post præsentem laborem, et illis sempiternos cruciatus post præsentem exsultationem. Et si fides per dilectionem operatur, diligat etiam inimicos (*Matth.*, V, 44), et quantum in ipso est, prodesse illis velit : ita enim faciet, ne sibi obsint illi, cum hoc velint. Et quando forte potestatem acceperint quasi nocendi et dominandi ; sursum cor habeat, ubi ei nemo nocet, edoctus et eruditus ex Lege Dei, ut mitigetur a diebus malignis, donec fodiatur peccatori fovea. Si enim in Lege Domini voluntas ejus est, et in Lege ejus meditabitur die ac nocte (*Psal.*, I, 2), cujus conversatio in cælis est (*Philip.*, III, 20), de firmamento lucet super terram : unde iste Psalmus titulum de quarta sabbati accepit, quando facta sunt luminaria (*Gen.*, I, 14) : ut omnia faciat sine murmuratione, verbum vitæ habens in natione tortuosa et perversa (*Philip.*, II, 16). Sicut enim stellas in cælo non exstinguit nox : sic mentes fidelium inhærentes firmamento Scripturæ Dei non vincit iniquitas. Et hoc ipsum quod nostra terrena dantur aliquando in potestatem malorum, non solum ad nostram pertinet eruditionem, ut fiat nobis Dominus in refugium, et Deus in auxilium spei nostræ ; sed etiam ad ipsius peccatoris foveam proficit, de quo in alio Psalmo dicitur, « Inclinabitur et cadet, cum dominabitur pauperum (*Psal.*, IX, 10). »

30. Forte onerosa fuit vobis longitudo sermonis : quamquam in ista alacritate studii vestri non hoc appareat. Sed et si ita est, ignoscite : primo, quia jussus feci ; nam Dominus Deus noster per eos mihi fratres jussit, in quibus habitat. Non enim jubet Deus nisi de sede sua. Deinde quia tantum avidi fuistis nostri ; confitemur, et nos avidi fuimus vestri. Consoletur ergo Deus noster laborem istum, ut sudor iste noster sit vobis in provectum salutis, non in testimonium accusationis. Hoc dico, Fratres, ut ex eo quod audistis, proficiatis, et ruminetis vobiscum : non vos permittatis oblivisci, non solum ista recogitando et colloquendo, sed etiam ita vivendo. Bona vita enim ex præceptis Dei quæ agitur, tamquam stilus est, quod auditur scribens in corde. Si in cera scriberetur, facile deleretur : scribite illud in cordibus vestris, moribus vestris, et numquam delebitur.

DISCOURS SUR LE PSAUME XCIV (1).

1. J'aurais préféré, mes frères, que nous eussions entendu la parole de notre père ; mais il est bon aussi d'obéir à son père. D'après l'ordre donc de celui qui veut bien prier pour nous, je dirai à Votre Charité, sur ce Psaume, ce que daignera m'inspirer le Seigneur, notre Dieu commun. Ce Psaume est intitulé : « Louange de cantique de David (*Ps.*, XCIV, 1). » « Louange de cantique » signifie allégresse, puisque c'est un chant, et dévotion puisque c'est une louange. En effet, qu'est-ce que l'homme doit plus louer que ce qui plaît de telle sorte qu'on ne puisse le prendre en déplaisance ? Nulle louange n'est sûre, que la louange de Dieu. Là, celui qui loue le fait en toute assurance, car il ne craint pas d'avoir à rougir de l'objet de sa louange. Louons donc et chantons; c'est-à-dire louons avec joie et allégresse. Mais que louerons-nous? Le Psaume lui-même nous l'indique dans les versets suivants.

2. « Venez, livrons-nous à l'allégresse dans le Seigneur (*Ibid.*). » Le Prophète nous invite à un grand festin d'allégresse, non selon le monde, mais selon le Seigneur. En effet, s'il n'y avait pas en ce monde une mauvaise allégresse, qu'il faut distinguer de l'allégresse légitime, il lui aurait suffi de dire, « venez, livrons-nous à l'allégresse. » Mais il a établi cette distinction en un seul mot. Qu'est-ce donc que se livrer à une légitime allégresse ? C'est la chercher uniquement dans le Seigneur. L'allégresse mauvaise est donc celle que produit le monde, et l'allégresse légitime est celle qui vient de Dieu. Vous devez vous livrer à de pieux transports dans le Seigneur, si vous voulez fouler aux pieds le monde avec une parfaite sécurité. Mais que veut dire : « Venez ? » Pourquoi le Prophète appelle-t-il à lui ceux avec lesquels il désire se livrer à l'allégresse dans le Seigneur, si ce n'est pour que ceux qui sont éloignés de Dieu viennent de manière à s'approcher de lui, s'approchent jusqu'au point d'arriver, et une fois arrivés se

IN PSALMUM XCIV.

ENARRATIO.

1. Ego vellem, Fratres, ut patrem nostrum potius audiremus : sed et hoc bonum est, ut patri obediamus. Quia ergo jussit nobis, qui dignatur orare pro nobis, de præsenti Psalmo quod Dominus Deus omnium nostrum donare dignabitur, loquar Caritati Vestræ. Est autem Psalmi titulus, « Laus Cantici ipsi David (*Ps.*, XCIV, 1). » « Laus Cantici » et hilaritatem significat, quia cantus est; et devotionem, quia laus est. Quid enim magis homo debet laudare, quam id quod sic placet, ut non possit sibi displicere ? Securitas ergo laudis in laude Dei est. Ibi laudator securus est, ubi non timet ne de laudato erubescat. Et laudemus ergo, et cantemus : hoc est, cum hilaritate et cum lætitia laudemus. Quid autem laudaturi sumus, ipse Psalmus sequentibus versibus indicat nobis.

2. « Venite, exsultemus Domino (*Ibid.*). » Invitat ad magnas epulas exsultandi, non sæculo, sed Domino. Nisi enim esset in hoc sæculo exsultatio mala, quæ distinguenda est ab exsultatione bona, sufficeret dicere, « Venite, exsultemus. » Sed breviter distinxit. Quid est bene exsultare ? Domino exsultare. Ergo exsultatio mala est, exsultare sæculo : exsultatio

(1) Discours prononcé sur l'ordre d'Aurélien, évêque de Carthage, ou plutôt de Valérien, évêque d'Hippone, et conséquemment prononcé par saint Augustin nouvellement évêque, ou peut-être encore simple prêtre.

livrent à l'allégresse. Mais comment sont-ils éloignés de Dieu? Peut-il y avoir quelque distance de lieu entre l'homme et celui qui est partout? Voulez-vous être loin de Dieu? Où aller pour vous éloigner de lui? Car un pécheur, déjà repentant de ses fautes et plein d'espérance de son salut, a dit dans un autre Psaume, sous l'impression de la crainte de la colère divine et du désir de l'apaiser: « Où irai-je pour me cacher de votre esprit? Où fuirai-je de devant votre face? Si je monte dans le ciel, vous y êtes (*Ps.*, CXXXVIII, 7). » Quel autre lieu lui reste-t-il pour fuir? Car si, monté dans le ciel, il y trouve Dieu, pour fuir loin de Dieu, où pourra-t-il aller? Écoutez ce qu'il dit: « Si je descends dans l'enfer, vous y êtes encore (*Ibid.*). » Si donc, en montant dans le ciel, il trouve Dieu, et si, en descendant dans l'enfer, il ne fuit pas Dieu; où ira-t-il, où fuira-t-il pour éviter sa colère, à moins qu'il ne se réfugie en lui, après l'avoir apaisé? Et cependant, bien que nul ne puisse absolument fuir loin de celui qui est partout, s'il n'y avait des hommes éloignés de Dieu, le Prophète Isaïe n'aurait pas dit: « Ce peuple m'honore des lèvres; mais les cœurs sont loin de moi (*Isaie*, XXIX, 13). » Ce n'est donc point par la distance qu'un homme est loin de Dieu, mais par la dissemblance. Que signifie: par la dissemblance? Par sa mauvaise vie, par ses mauvaises mœurs. En effet, si les bonnes mœurs rapprochent de Dieu, les mauvaises mœurs éloignent de lui: par conséquent, un seul et même homme, dont le corps reste au même endroit, en aimant Dieu, s'approche de lui, et en aimant l'iniquité, s'éloigne de Dieu. Il ne remue pas les pieds, et toutefois il s'approche ou s'éloigne. En effet, dans cette sorte de route, nos pieds ce sont nos sentiments, nos affections. Chacun, selon la nature de ses sentiments, selon la nature de son amour, se rapproche ou s'éloigne de Dieu. Ne disons-nous pas souvent à la vue de deux objets qui ne se ressemblent pas: celui-ci est bien loin de celui-là? Quand nous comparons deux hommes, deux chevaux, deux habits, et que quelqu'un vient à dire: C'est le même habit, il est tout semblable au premier; ou encore: cet homme ressemble à l'autre; que répond un contradicteur? Non: il en est bien loin. Que veut dire: il en est bien loin? Il ne lui ressemble pas. Ces hommes sont près l'un de l'autre, et cependant l'un est bien loin de l'autre. Au contraire deux injustes, dont la vie et les mœurs sont pareilles, fussent-ils l'un à l'Orient et l'autre à l'Occident, sont près l'un de l'autre. De même, deux justes, fussent-ils l'un à l'Orient et l'autre à l'Occident, sont près l'un de l'autre, parce qu'ils sont unis en Dieu. Mais deux hommes, dont l'un est juste et l'autre injuste, fussent-ils attachés à la même chaîne, sont très-séparés l'un de l'autre. Si donc

bona est, exsultare Domino. Pie debes Domino exsultare, si vis securus mundo insultare. Quid est autem, « Venite? » Unde vocat ut veniant, cum quibus vult exsultare Domino; nisi quia longe sunt ut veniendo propinquent, propinquando accedant, accedendo exsultent? Unde autem longe sunt? Numquid locis longe potest homo esse ab eo qui ubique est? Vis esse ab eo longe? Quo ibis, ut longe sis? Nam quidam peccator quidem, sed tamen cum spe salutis pœnitens et dolens de peccatis, et metuens iram Dei, et volens placare Deum, sic in alio Psalmo loquitur: « Quo ibo ab spiritu tuo, et a facie tua quo fugiam? Si adscendero in cælum, tu ibi es (*Ps.*, CXXXVIII, 7). » Quid ergo restat? Quia si adscenderit in cælum, ibi invenit Deum: ut longe fugiat a Deo, quo iturus est? Vide quid dicat: « Si descendero ad infernum, ades (*Ibid.*). » Si ergo adscendendo in cælum, ibi invenit Deum; descendendo in infernum, non fugit Deum: quo iturus est, quo fugiturus est ab illo irato, nisi ad ipsum placatum? Et tamen, cum omnino nemo possit fugere ab illo qui ubique est, nisi quidam longe essent a Deo, non diceretur, « Populus iste labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me (*Isai*, XXIX, 13. *Matth.*, XV, 8). » Non ergo loco quisque longe est a Deo, sed dissimilitudine. Quid est, dissimilitudine? Mala vita, malis moribus. Si enim bonis moribus propinquatur Deo; malis moribus receditur a Deo. Unus ergo idemque homo corpore stans uno loco, et amando Deum accedit ad Deum, et amando iniquitatem recedit a Deo: nusquam pedes movet, et tamen potest et accedere et recedere. Pedes enim nostri in hoc itinere, affectus nostri sunt. Prout quisque affectum habuerit, prout quisque amorem habuerit, ita accedit vel recedit a Deo. Nonne plerumque dicimus, quando invenimus aliqua dissimilia, Hoc longe est ab illo? Quando aliquos duos forte homines comparamus, duos equos, duas vestes, et dixerit aliquis, Similis est hæc vestis, talis est qualis illa; aut, Iste homo talis est qualis ille: quid alius dicit, qui contradicit? Absit:

la dissemblance d'avec Dieu nous éloigne de lui, la ressemblance avec Dieu nous rapproche de lui. Quelle ressemblance ? Celle que nous avons reçue dans notre création, que nous avons corrompue en péchant, que nous avons retrouvée par la rémission de nos péchés, et qui se renouvelle intérieurement dans notre cœur. Alors l'image de notre Dieu est, pour ainsi dire, gravée de nouveau dans notre âme, comme l'effigie du prince sur une monnaie, afin que nous puissions rentrer dans ses trésors. En effet, mes frères, pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ a-t-il voulu, par la comparaison d'une pièce de monnaie, montrer à ceux qui le tentaient ce que Dieu cherche ? Car, lorsque, cherchant une raison de calomnier notre Maître, ils ont voulu le consulter sur le tribut réclamé par César, et lui ont demandé, pour le tenter, s'il était permis de payer le tribut à César, que leur a-t-il dit ? « Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? » Puis il leur demanda de lui présenter la monnaie du tribut, et on la lui remit. « De qui, leur dit-il, est cette effigie? Ils répondirent : de César. Eh bien ! « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (*Matth.*, XXII, 15-21). » C'était comme s'il eût dit : Si César cherche son image sur la monnaie, est-ce que Dieu ne cherche pas son image dans l'homme ? Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous invitant à porter en nous cette ressemblance, nous ordonne d'aimer même nos ennemis et nous propose Dieu même comme exemple : « A l'imitation, nous dit-il, de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes. Soyez donc parfaits comme votre Père est parfait (*Id.* V, 45-48). » En disant : « Soyez parfaits comme il est parfait, » il nous invite à lui ressembler. Si donc il nous invite à lui ressembler, c'est évidemment parce qu'en nous écartant de Dieu nous avons cessé de lui ressembler, et que cette dissemblance nous tient éloignés de lui, tandis que nous nous rapprochons de lui quand nous lui devenons semblables, et que cette parole d'un autre Psaume s'accomplit en nous : « Approchez-vous de Dieu et vous serez éclairés (*Ps.*, XXXIII, 15). » Le Psaume s'adresse donc à des hommes éloignés de Dieu par leur vie coupable et il leur dit : « Venez, livrons-nous à l'allégresse dans le Seigneur (*Ps.*, XCIV, 1). » Où allez-vous ? Où vous retirez-vous ? Où vous éloignez-vous ? Où fuyez-vous, en cherchant votre allégresse dans le monde ? « Venez, livrons-nous à l'allégesse dans le Seigneur. » Pourquoi chercher votre allégresse où vous ne trouvez que votre perte ?

longe est ab illo. Quid est, longe est ab illo ? Dissimilis est illi. Et juxta stant, et tamen iste longe est ab illo. Duo vero iniqui pares vita et moribus, si unus sit in Oriente, alter in Occidente, juxta invicem sunt. Et duo justi similiter, alter sit in Oriente, alter in Occidente, secum sunt, quia in Deo sunt. Contra unus justus, alter iniquus, etiamsi una catena ligentur, multum a se separati sunt. Ergo si dissimilitudine recedimus a Deo, similitudine accedimus ad Deum. Qua similitudine? Ad quam facti sumus, quam in nobis peccando corruperamus, quam peccatorum remissione recepimus, quæ in nobis renovatur intus in mente, ut tamquam resculpatur in nummo, id est, in anima nostra imago Dei nostri, et redeamus ad thesauros ejus. Nam unde, Fratres, de nummo voluit Dominus noster Jesus Christus ostendere tentatoribus suis quid quærat Deus ? Quando enim de tributo Cæsaris, quærentes caussam calumniæ, consulere magistrum veritatis voluerunt, et consulendo tentare utrum liceret tributum dari Cæsari, quid ille ait ? « Quid me tentatis hypocritæ ? Petiit afferri sibi nummum, et allatus est. Cujus habet, inquit, imaginem ? Responderunt Cæsaris. Et ille, Reddite ergo Cæsari quæ Cæsaris sunt, et Deo quæ Dei sunt (*Matth.*, XXII, 18, etc.).» Tamquam diceret, Si Cæsar quærit in nummo imaginem suam, Deus non quærit in homine imaginem suam? Ad hanc similitudinem nos Dominus noster Jesus Christus invitans, imperat nobis ut nostros etiam inimicos diligamus ; et dat exemplum de ipso Deo : « Sicut Pater vester, ait, qui in cælis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos (*Matth.*, V, 45). » « Estote ergo sicut Pater vester perfecti (*Ibid.*, 48). » Cum dicit, Estote sicut ille perfecti, ad similitudinem nos invitat. Si ergo ad similitudinem nos invitat, constat quia dissimiles exsistendo recesseramus a Deo, et facti eramus longe per dissimilitudinem et efficimur prope per similitudinem, ut jam fiat in nobis quod scriptum est, « Accedite ad eum, et illuminamini (*Ps.*, XXXIII, 5). » Ergo quibusdam longe positis et male viventibus Psalmus iste dicit, « Venite, exsultemus Domino. » Quo itis? quo receditis? quo disceditis? quo fugitis, exsultando mundo ? « Venite, exsultemus Domino. » Quo itis exsultare, ubi deficitis ? Venite, exsultemus in illo a quo facti

Venez, cherchons-la en Celui par qui nous avons été faits. « Venez, livrons-nous à l'allégresse dans le Seigneur. »

3. « Soyons dans la jubilation en Dieu, notre Sauveur (*Ibid.*). » Qu'est-ce que cet état de jubilation? C'est de ne pouvoir exprimer sa joie par des paroles et de manifester cependant par les sons de la voix les sentiments que les paroles sont impuissantes à expliquer : voilà ce qu'est l'état de jubilation. En effet, que Votre Charité considère ceux qui se livrent, dans le monde, à cette sorte de transport, et qui luttent, pour ainsi dire, contre l'excès d'une joie toute naturelle ; vous les voyez, au milieu de leurs chants, s'interrompre tout à coup, comme si leur cœur débordait de joie, et se livrer à la jubilation, parce que les paroles viennent à leur manquer; et leurs cris inarticulés témoignent de la violence de leurs sentiments intérieurs, la parole ne pouvant plus exprimer ce que le cœur ressent. Si donc la joie terrestre peut amener ces hommes à l'état de jubilation, n'y parviendrons-nous pas plus vîte encore par l'effet d'une céleste allégresse, que nos paroles ne peuvent véritablement exprimer?

4. « Présentons-nous devant sa face par la confession (*Ps.*, XCIV, 2). » La confession s'entend de deux manières dans les Écritures. Il y a une confession de louange, et une confession de gémissement. La confession de louange a pour but de glorifier celui en est l'objet ; la confession de gémissement exprime le repentir de celui qui fait cette confession. En effet, les hommes confessent Dieu en le louant, et ils le confessent eux-mêmes en s'accusant ; et la langue n'a pas de plus digne emploi. Je crois exact de dire que ce sont là les vœux dont le Prophète parle en ces termes dans un autre Psaume : « Je m'acquitterai des vœux que mes lèvres ont su distinguer en les prononçant (*Ps.*, LXV, 13, 14). » Il n'y a rien de plus élevé que cette distinction, rien qu'il soit aussi nécessaire de comprendre et de faire. Quelle distinction donc établir dans les vœux que vous adressez à Dieu? De le louer, et de vous accuser ; car c'est par un effet de sa miséricorde qu'il nous remet nos péchés. S'il voulait agir comme nous le méritons, il ne trouverait en nous que des coupables à condamner. « Venez » donc, a dit le Prophète, afin que nous nous retirions dès à présent de nos péchés et que Dieu ne nous demande point compte du passé, mais qu'au contraire il nous ouvre comme un compte nouveau, après avoir brûlé tous les billets qui attestent nos dettes. La louange qu'il mérite est égale à sa miséricorde : confessons donc son nom, mais en le louant. Car s'il n'y avait d'autre confession que celle des pécheurs pénitents, l'Évangile n'aurait pas dit du Seigneur même : « En cet instant, il tressaillit de joie par l'Esprit-

sumus. « Venite, exsultemus Domino. »

3. « Jubilemus Deo salutari nostro (*Ps.*, XCIV,1). » Quid est jubilare? Gaudium verbis non posse explicare, et tamen voce testari quod intus conceptum est, et verbis explicari non potest : hoc est jubilare. Nam consideret Caritas Vestra qui jubilant in cantilenis quibusque, et quasi in certamine quodam lætitiæ sæcularis; et videtis quasi inter cantica verbis expressa exundantes lætitia, cui lingua dicendo non sufficit, quemadmodum jubilent, ut per illam vocem indicetur animi affectus, verbis explicare non valentis quod corde concipitur. Si ergo illi de gaudio terreno jubilant : nos de gaudio cælesti jubilare non debemus, quod vere verbis explicare non possumus?

4. « Præoccupemus faciem ejus in confessione (*Ibid.*, 2). » Confessio quidem duobus modis accipitur in Scripturis. Est confessio laudantis, est confessio gementis. Confessio laudantis, ad honorem pertinet ejus qui laudatur : confessio gementis, ad pænitentiam pertinet ejus qui confitetur. Confitentur enim homines, cum laudant Deum : confitentur, cum accusant se, et nihil dignius facit lingua. Vere puta quod ipsa sint vota, de quibus dicit in alio Psalmo, « Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea (*Psal.*, LXV, 13 et 14). » Nihil ista distinctione sublimius, nihil tam necessarium et ad intelligendum et ad faciendum. Quomodo ergo distinguis vota, quæ reddis Deo ? Ut illum laudes, te accuses : quia illius est misericordia, ut peccata nostra dimittat. Nam si vellet pro meritis agere, non inveniret nisi quos damnaret. (*a*) « Venite » ergo dixit, ut recedamus jam a peccatis nostris, et non nobiscum deducat rationem de præteritis ; sed tamquam tabulæ novæ fiant, incensis omnibus chirographis debitorum nostrorum. Quanto ergo illius

(*a*) Plerique MSS. *Venit ergo dicens.* Am. et Er. *Venit ergo docens.*

Saint et dit : Je confesse votre nom, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez révélées aux petits (*Luc*, x, 21). » Le Christ faisait-il cette confession, parce qu'il était pénitent ? Il ne pouvait être pénitent, parce qu'il n'était coupable d'aucune faute; mais sa confession était une louange de son Père. Donc, puisque ce Psaume nous exhorte à l'allégresse, peut-être devons-nous comprendre ici le mot de confession dans le sens de louange de Dieu, selon le titre même du Psaume : « Louange de cantique : » et entendre, non la confession de pécheurs pénitents, mais la confession d'hommes qui louent le Seigneur. Et pourquoi le Prophète nous invite-t-il à cette confession par ces paroles : « Présentons-nous devant sa face par la confession ? » Que signifie : « Présentons-nous devant sa face par la confession ? » Il doit venir : « Présentons-nous devant sa face par la confession. » Faisons-le d'abord, avant que le Seigneur n'arrive ; condamnons, en nous confessant, les fautes que nous avons commises, afin qu'il trouve en nous, non des péchés à condamner, mais des mérites à couronner. Est-ce qu'en effet la confession de vos péchés n'intéresse pas la gloire de Dieu ? Assurément, elle intéresse grandement la gloire de Dieu. Pourquoi intéresse-t-elle grandement la gloire de Dieu ? Parce que le médecin reçoit d'autant plus de louanges que le malade qu'il guérit était plus désespéré. Confessez donc vos péchés avec d'autant plus d'empressement que vous désespériez davantage de vous-même en raison de ces péchés. Car la louange due à celui qui pardonne est d'autant plus grande que plus grand est l'amas des fautes de celui qui les confesse. Ne croyons donc pas nous éloigner de la louange que prescrit notre Cantique, en prenant la confession dont il parle pour celle de nos péchés. Elle rentre dans le Cantique de louange, parce que, en reconnaissant nos péchés, nous exaltons la gloire de Dieu. « Présentons-nous les premiers devant sa face par la confession. »

5. « Et chantons des Psaumes avec jubilation (*Ps.*, XCIV, 2). » Nous avons dit déjà ce que c'est que la jubilation; le Prophète répète son invitation, afin que nous la confirmions nous-mêmes par nos actes. Cette répétition même est une exhortation. Ce n'est pas que nous ayons déjà oublié, au point de vouloir en être instruits de nouveau, ce que le Prophète nous a dit plus haut, de nous livrer à la jubilation : mais souvent, dans les vives émotions de l'âme, on redit une parole bien connue, non pour la faire connaître, mais pour la confirmer en la répétant ; car la répétition sert à manifester la chaleur du sentiment qui dicte les paroles. C'est ainsi que le Seigneur a dit souvent : « En vérité, en vérité, je vous le

laus, quanta misericordia, confiteamur, utique laudantes. Nam si semper confessio pænitentis esset, non diceretur in Evangelio de ipso Domino, « In illa hora exsultavit Jesus in Spiritu-sancto, et ait, Confiteor tibi Pater, Domine cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis (*Lucæ*, x, 21). » Numquid quia Christus confitebatur, pænitens erat ? Illum nihil pænitere poterat, quia nihil culpabiliter fecerat : sed confitebatur in laude Patris. Ergo quia et hic exsultationis locus est, forte illam debemus intelligere confessionem, quæ est in laude Dei : unde et Laus cantici, ut non hic intelligamus confessionem pœnitentium, sed laudantium. Et quid est quod continuo nos admonet de quadam confessione, cum ait, « Præveniamus faciem ejus in confessione ? » Quid est, « Præveniamus faciem ejus in confessione ? » Venturus est, « Præveniamus faciem ejus in confessione, » prius : antequam veniat, nos confitendo damnemus quod fecimus, ut ille quod coronet, non quod damnet, inveniat. Numquid autem et hoc non pertinet ad laudem Dei, quando confiteris peccata tua ? Immo vero maxime pertinet ad laudem Dei. Quare maxime pertinet ad laudem Dei ? Quia tanto amplius laudatur medicus, quanto plus desperabatur ægrotus. Confitere itaque peccata tua, quo magis desperabas de te propter iniquitates tuas. Tanto enim major laus est ignoscentis, quanto major exaggeratio est peccata confitentis. Non ergo putemus recessisse nos a laude cantici, si hanc confessionem hic intelligimus, qua confitemur peccata nostra. Et hoc ad laudem Cantici pertinet : quia cum peccata nostra cognoscimus, Dei gloriam commendamus. « Præveniamus faciem ejus in confessione. »

5. « Et in psalmis jubilemus illi (*Ps.*, XCIV, 2). » Jam diximus quid sit jubilare : repetitum est, ut confirmetur in faciendo. Ipsa repetitio exhortatio est. Non enim jam obliti sumus, ut jam moneri nos velimus, quæ dicta sint superius ut jubilemus : sed

dis (*Jean*, I, 4). » Il suffisait de dire une fois : « En vérité, » pourquoi donc répéter « en vérité, en vérité, » si ce n'est que parce que cette répétition est une véritable confirmation ? Le Prophète dit donc : « Chantons des Psaumes avec jubilation. » Et que dirons-nous dans ces Psaumes ? Que dirons-nous, ou plutôt que sentirons-nous dans les transports de la jubilation ? Quelles sont les pensées qu'exprime notre cantique de louange ? Écoutez : « Car le Seigneur est le Dieu grand et le grand Roi, qui règne sur tous les dieux (*Ps.*, XCIV, 3) : » louange donc et jubilation. « Parce que le Seigneur ne repoussera pas son peuple (*Ibid.*, 4) : » louange et jubilation. « Car il tient dans ses mains les extrémités de la terre, et les plus hautes montagnes lui appartiennent (*Ibid.*, 4) : » pour tant de puissance, louange et jubilation. « Parce que la mer est à lui, c'est lui qui l'a faite, et ses mains ont façonné la terre solide (*Ibid.*, 5) : » louange et jubilation. S'il nous fallait approfondir convenablement le sens caché de toutes ces choses, peut-être le temps nous manquerait-il ; et, d'un autre côté, si nous négligions complétement de les expliquer, nous resterions vos débiteurs. Recevez donc ce que nous dirons rapidement, selon le temps qui nous est donné, en serrant notre discours autant qu'il nous sera possible ; parce qu'une très-abondante moisson peut sortir de semences peu nombreuses, si la terre qui les reçoit est fertile.

6. Le Prophète a d'abord donné cette raison de nos louanges et de notre jubilation : « Parce que le Seigneur est le Dieu grand et le grand Roi qui règne sur tous les dieux (*Ibid.*, 3). » Il y a donc des dieux au-dessus desquels est élevé notre grand Dieu, que célèbrent notre jubilation, nos transports d'allégresse et nos cantiques de louange ; il y en a, mais ils ne sont point nos dieux. En effet, comme le dit l'Apôtre saint Paul : « Quoiqu'il y ait ce qu'on appelle des dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre (beaucoup étaient appelés dieux et seigneurs), pour nous, cependant, il n'existe qu'un seul Dieu, de qui viennent toutes choses et par qui nous sommes faits, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui toutes choses sont faites et en qui nous vivons (I *Cor.*, VIII, 5 et 6). » Si donc ils ne sont pas nos dieux, de qui le sont-ils ? Un autre Psaume nous l'apprend : « Car les dieux des Gentils sont des démons ; mais le Seigneur a créé les cieux (*Ps.*, XCV, 5). » L'Esprit-Saint ne pouvait vous parler en termes plus magnifiques et plus concis, par la bouche du Prophète, de votre Dieu et de votre Seigneur. C'était peu, en effet, que Dieu fût plus terrible que tous les démons ; qu'y a-t-il de si grand à l'em-

plerumque in affectu animi repetitur verbum quod notum erat, non ut innotescat, sed ut ipsa repetitio faciat confirmationem : repetitur enim ad intelligendum affectum dicentis. Inde est quod dicit Dominus, « Amen, amen dico vobis (*Johan.*, I, 51). » Sufficiebat Amen unum : quare, Amen, amen, nisi quia ipsa repetitio confirmatio est ? « In psalmis, » ergo inquit, « jubilemus illi. » Et quæ dicemus in psalmis ? Quæ dicemus, vel potius sentiemus in jubilatione ? Quæ sunt quæ pertinent ad laudem cantici hujus ? Jam audite : « Quoniam Deus magnus est Dominus, et rex magnus super omnes deos (*Ps.*, XCIV, 3) : » propterea ergo jubilemus illi. « Quoniam non repellet Dominus plebem suam (*Ibid.*, 4) : » jubilemus illi. « Quoniam in manu ejus (*a*) fines terræ, et altitudines montium ipsius sunt : » in his omnibus jubilemus illi. « Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud, et aridam terram manus ejus finxerunt (*Ibid.*, 5) : » jubilemus illi. Sed hæc omnia quid sibi velint, si congruenter discutiantur, tempus forte non sufficit : sed rursus si penitus negligantur, debitores remanebimus. Breviter itaque pro tempore, quantum perstringere potuerimus, accipite : quia et pauca semina uberrimam messem referunt, si sit terra fructifera.

6. Primum quare jubilemus, quare laudemus, hoc posuit : « Quoniam Deus magnus est Dominus, et rex magnus super omnes deos (*Ibid.*, 3). » Sunt ergo dii super quos sit magnus Deus noster, cui jubilamus, cui exsultamus, cui laudes cantici dicimus : sunt, sed non nobis. Apostolus enim ait, « Nam et si sunt qui dicuntur dii, sive in cælo, sive in terra, quemadmodum sunt dii multi et domini multi : nobis tamen unus Deus, ex quo omnia, et nos per ipsum ; et unus Dominus noster Jesus Christus, per quem omnia, et nos in ipso (I *Cor.*, VIII, 5 et 6). » Si ergo non nobis, quibus ? Audi ex alio Psalmo : « Quoniam dii gentium dæmonia, Dominus autem cælos fecit (*Psal.*, XCV, 5). » Magnificentius et bre-

(*a*) Apud Lov. additum est, *omnes* : quod ab aliis editis et a MSS. abest.

porter sur tous les démons? Mais si « les dieux des Gentils sont des démons, » votre Dieu, où est-il? « Mais le Seigneur a créé les cieux. » Votre Seigneur a créé les cieux, où les démons ne peuvent habiter, car les démons ont été chassés des cieux. Les cieux sont plus que les démons, et votre Seigneur est plus que les cieux, puisque votre Seigneur a fait les cieux. De combien donc est-il au-dessus des démons, dieux des nations, puisqu'il est au-dessus des cieux, d'où les anges ont été précipités pour devenir des démons? Et cependant toutes les nations ont été sous le joug des démons, elles ont bâti des temples pour les démons, construit des autels pour les démons, consacré des prêtres pour les démons, offert des sacrifices aux démons, et pris pour devins des possédés du démon. Toutes ces choses, les nations les ont faites pour les démons ; mais toutes ces choses, lorsqu'elles sont vraies, n'appartiennent qu'au seul Dieu infiniment grand. Les nations ont bâti des temples pour les démons, Dieu a son temple; les nations ont consacré des prêtres pour les démons, Dieu a son prêtre ; les nations ont offert des sacrifices aux démons, Dieu a son sacrifice. En effet, les démons, voulant paraître des dieux, n'ont exigé ces hommages, pour tromper les nations, que parce qu'il savent qu'ils sont dus au vrai Dieu. Car nous pouvons être sûrs que tout ce que les faux dieux ont exigé pour eux-mêmes est dû au vrai Dieu. Nous reconnaissons donc qu'il est un vrai temple pour Dieu. « En effet, dit l'Apôtre, le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple (I *Cor.*, III, 17). » Si donc nous sommes le temple de Dieu, notre âme est l'autel de Dieu. Et le sacrifice de Dieu, quel est-il? Peut-être le lui offrons-nous actuellement, peut-être présentons-nous le sacrifice à son autel, lorsque nous le louons ; c'est, en effet, là ce que nous enseigne le Prophète, lorsqu'il dit dans un autre Psaume : « Le sacrifice de louange me glorifiera, et c'est là la voie par laquelle je montrerai à celui qui me loue le Sauveur qui vient de Dieu (*Ps.*, XLIX, 23). » Mais si vous cherchez le prêtre de Dieu, il est au-dessus des cieux ; il intercède pour vous, lui qui, sur la terre, est mort pour vous (*Rom.*, VIII, 34). « Le Seigneur est donc le Dieu grand et le grand Roi, qui règne sur les cieux (*Ps.*, XCIV, 3). » Comprenez par là que les hommes sont eux-mêmes ces dieux, car le Seigneur n'est pas le roi des démons. Nous en trouvons un témoignage dans les Écritures. « Dieu s'est assis dans l'assemblée des dieux, pour faire publiquement le discernement des dieux (*Ps.*, LXXXI, 1). » Le Prophète appelle les hommes « des dieux, » par participation et non par nature ; par un effet de la grâce qui a fait de nous des dieux. Combien est grand le Dieu qui fait des dieux ! Ou que sont les dieux que

vius tibi commendare non potuit Spiritus-sanctus per Prophetam Deum et Dominum tuum. Parum enim erat, quia terribilis super omnia dæmonia Deus. Quid magnum, esse super omnia dæmonia ? Quia dii gentium dæmonia. Ubi autem Deus tuus ? Dominus autem cælos fecit. Illud fecit Dominus tuus, ubi non possunt habitare dæmonia : de cælis enim dejecta sunt dæmonia. Cæli præponuntur dæmoniis, Dominus tuus et cælis ; quia Dominus tuus et cælos fecit. Quanto ergo altior dæmoniis diis gentium, qui altior est cælis unde ceciderunt angeli, ut fierent dæmonia ? Et tamen gentes omnes sub dæmonibus erant : dæmonibus templa fabricata sunt ; dæmonibus aræ constructæ, dæmonibus sacerdotes instituti, dæmonibus oblata sacrificia, dæmonibus arreptitii tamquam vates inducti. Hæc omnia dæmonibus gentes exhibuerunt, hæc omnia vera nonnisi uni magno Deo debentur : templum fecerunt gentes dæmonibus, habet Deus templum : sacerdotes fecerunt gentes dæmonibus, habet Deus (a) sacerdotem : sacrificium exhibuerunt gentes dæmonibus, habet Deus sacrificium. Etenim illi dæmones volentes videri dii, non sibi ista exigerent ut fallerent, nisi quia sciunt ea deberi vero Deo. Hoc enim mos est deberi vero Deo, quod sibi exigit falsus deus. Ergo verum templum Dei agnoscimus. « Templum enim Dei sanctum est, inquit, quod estis vos (I *Cor.*, III, 17). » Si ergo nos sumus templum Dei ; ara Dei anima nostra est. Sacrificium Dei quid est ? Forte hoc facimus modo, imponimus in ara sacrificium, quando Deum laudamus ; docet enim nos Psalmus, dicens, « Sacrificium laudis glorificabit me, et ibi via est, ubi ostendam illi salutare Dei (*Psal.*, XLIX, 23). » At vero sacerdotem si requiras, super cælos est : interpellat pro te, qui in terra mortuus est pro te

(a) Sic MSS. At editi, *sacerdotes*.

l'homme fait? Autant est Dieu grand en faisant des dieux, autant ne sont rien ces dieux faits de main d'homme. Le vrai Dieu fait des dieux qui croient en lui et auxquels il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu (*Jean*, I, 12). Il est le vrai Dieu, parce qu'il n'est pas un dieu créé ; mais nous, qui avons été créés, nous ne sommes pas de vrais dieux, bien que nous soyons supérieurs aux dieux faits de main d'homme. En effet, les idoles des Gentils, faites d'or et d'argent, ont été fabriquées par la main des hommes ; elles ont une bouche et ne parlent pas ; des yeux, et ne voient pas (*Ps.*, CXIII, 4, 5). Au contraire, notre Dieu nous a fait des yeux qui voient : ce n'est pas cependant parce qu'il nous a fait des yeux qui voient, qu'il a fait de nous des dieux, car il en a donné de pareils aux animaux ; mais il a fait de nous des dieux, parce qu'il nous a donné des yeux intérieurs qu'il a éclairés de sa lumière. Pour lui donc louange, pour lui confession, pour lui jubilation ; « parce que le Seigneur est le Dieu grand et le grand Roi qui règne sur tous les dieux. »

7. « Parce que Dieu ne repoussera pas son peuple (*Ps.*, XCIV, 3); » pour lui louange, pour lui jubilation. Quel est ce peuple qu'il ne repoussera pas? Il ne nous est pas permis d'interpréter ces paroles autrement que ne l'a fait l'Apôtre; l'Apôtre nous a dit de qui il s'agissait (*Rom.*, XI, 1). En effet, il y avait autrefois le peuple juif, peuple où se trouvaient les Prophètes, peuple où étaient les Patriarches, peuple descendu selon la chair de la race d'Abraham, peuple dans lequel se sont accomplis tous les mystères qui annonçaient le Sauveur, peuple au milieu duquel étaient le temple, l'onction et le prêtre figuratifs, afin qu'un jour, toutes les ombres étant dissipées, la lumière brillât enfin. Ce peuple était donc le peuple de Dieu ; c'est à lui qu'ont été envoyés les Prophètes ; c'est dans son sein que sont nés ceux qui lui ont été envoyés ; c'est à lui qu'ont été livrées et confiées les paroles de Dieu. Quoi donc? Ce peuple est-il condamné tout entier ? Non. Car il est l'olivier dont parle l'Apôtre. Cet arbre a commencé en effet par les Patriarches, mais il a porté des rameaux qui se sont desséchés, parce qu'ils sont montés trop haut par orgueil. Ces rameaux ont été coupés à cause de leur stérilité, et l'olivier sauvage a été enté à leur place en raison de son humilité. Cependant, mes bien-aimés, qu'a dit l'Apôtre, de peur que l'olivier sauvage ne s'enorgueillît d'avoir été enté? « Si vous avez été coupé sur l'olivier sauvage votre tige naturelle, et enté contre nature sur l'olivier fertile, à combien plus forte raison les rameaux

(*Rom.*, VIII, 34). Ergo « Deus magnus est Dominus, et rex magnus super omnes deos.» Hic accipe homines deos : non enim rex Dominus super dæmonia. Et hinc habemus Scripturæ testimonium, « Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos (*a*) discernere (*Ps.*, LXXXI, 1). » Deos dixit participatione, non natura ; gratia, qua voluit facere deos. Quantus Deus est qui facit deos? Aut quales dii sunt quos facit homo ? Quam ille magnus deos faciendo, tam isti nihil qui ab homine facti sunt. Deus verus facit deos credentes in se, « quibus dedit potestatem filios Dei fieri (*Johan.*, I, 12). » Et ideo ipse verus Deus, quia Deus non factus est : nos autem facti, non veri dii, meliores tamen illis quos homo facit. « Quoniam simulacra gentium argentum et aurum, opus manuum hominum : os habent, et non loquentur ; oculos habent, et non videbunt (*Psal.*, CXIII, 4). » Nobis autem Deus noster oculos videntes fecit. Nec in eo tamen nos deos fecit, quia videntes oculos nobis fecit; nam fecit hoc et pecoribus : sed ideo nos deos fecit, quia interiores oculos nostros illuminavit. Ergo sit laus illi, confessio illi, sit jubilatio illi : « Quia magnus est Dominus, et rex magnus super omnes deos. »

7. « Quia non repellet Dominus plebem suam (*Ps.*, XCIII, 14) : » laus illi, jubilatio illi. Quam plebem non repellet ? Hic nobis interpretari aliquid non licet: præscriptum habemus ab Apostolo, exposuit hoc Apostolus unde sit dictum (*Rom.*, XI, 1). Erat enim plebs Judæa, plebs ubi fuerunt Prophetæ, plebs ubi fuerunt Patriarchæ, plebs etiam secundum carnem propagata de semine Abrahæ; plebs in qua præcesserunt omnia sacramenta Salvatorem nostrum promittentia; plebs ubi institutum est templum, unctio, (*b*) sacerdos ad figuram, ut cum omnes ipsæ umbræ præterirent, ipsa lux adveniret: erat ergo ista plebs Dei; ad eam Prophetæ missi, in illa nati qui missi; ei tradita et credita eloquia Dei. Quid ergo, totum illud damnatum est ? Absit : arbor olivæ ipsa dicta est Apostolo; cœpit enim ista arbor à Patriarchis (*Rom.*, XI, 17): sed fuerunt ibi rami aridi, quia nimis alti per superbiam ; præcisi ergo propter

(*a*) Editi, *discernit*, At MSS. *discernere* : et sic Augustinus in Psal. LXXXI. (*b*) Aliquot MSS. *unctio sacerdotis.*

de l'olivier fertile seront-ils entés de nouveau sur l'arbre d'où ils viennent (*Rom.*, XI, 16-24)?» De même qu'en ne persistant pas dans l'incrédulité, vous avez mérité d'être enté sur l'olivier fertile, malgré votre nature sauvage ; de même, en se corrigeant, les Juifs seront replacés plus facilement encore sur leur olivier naturel ; voilà ce que dit l'Apôtre. Ce peuple est donc l'arbre même sur lequel tout vit ; et si quelques rameaux ont été brisés, ils ne l'ont pas été tous. Car si tous les rameaux avaient été brisés, d'où viendrait Pierre? d'où viendrait Jean? d'où viendrait Thomas? d'où viendrait Matthieu? d'où viendrait André? d'où viendraient tous les Apôtres et Paul lui-même, dont nous citions les paroles, et qui, par son fruit, prouvait assez qu'il était une des branches de l'olivier fertile? Est-ce que tous ces Saints n'en venaient pas? D'où viendraient aussi les cinq cents frères, auxquels le Seigneur apparut après sa résurrection (II *Cor.*, XV, 6)? D'où viendraient tant de milliers d'hommes qui, au moment où les Apôtres remplis de l'Esprit-Saint parlèrent les langues de toutes les nations, se convertirent à la voix de Pierre, avec une telle avidité de louer Dieu et de s'accuser eux-mêmes, qu'après avoir d'abord répandu avec rage le sang du Seigneur, ils apprirent à le boire avec foi? Or, tant de milliers d'hommes ont été changés jusqu'à vendre leurs biens, pour en déposer le prix aux pieds des Apôtres (*Act.*, IV, 4). Ce qu'un riche refusa de faire, quand il en reçut le conseil de la bouche du Seigneur, et qu'il se retira tout triste d'auprès du Seigneur (*Matth.*, XIX, 21, 22), on le vit faire tout à coup à des milliers d'hommes qui avaient crucifié le Christ. Plus profonde était la blessure de leur cœur, plus avidement ils ont cherché le médecin. Tous ces hommes étant donc issus de ce peuple, c'est d'eux que le Psaume a dit : « Parce que le Seigneur ne repoussera pas son peuple. » En effet, l'Apôtre, en traitant ce sujet, a invoqué en ces termes le témoignage de ce Psaume : « Que dirons-nous donc, mes frères? Est-ce que Dieu a repoussé son peuple qu'il a connu dans sa prescience? Non; car je suis un Israélite de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin. Dieu n'a pas repoussé son peuple qu'il a connu dans sa prescience (*Rom.*, XI, 1 et 2). » Assurément, si le Seigneur avait repoussé son peuple, il n'y aurait plus eu de peuple d'où l'Apôtre eût pu sortir; or tous les autres Apôtres étaient de la même race que lui. C'est en eux et non en tous les Juifs, que se trouvait le peuple de Dieu, conformément à cette parole : « Les restes seront sauvés (*Isaïe*, X, 22. *Rom.*, IX, 27). » Tous ne sont pas de ce peuple; mais l'aire a été passée au crible, la masse du grain est portée dans les

sterilitatem, insertus oleaster propter humilitatem. Verumtamen, Carissimi, ne superbiret oleaster insertus, quid ait Apostolus? « Si tu ex naturali incisus oleastro, et contra naturam insertus es in bonam olivam, quanto magis qui secundum naturam sunt, inserentur suæ olivæ (*Ibid.*, 18)? » Ut quomodo tu non permanens in infidelitate, meruisti inseri in olivam cum esses oleaster, sic isti correcti facilius suæ olivæ naturaliter inserantur : hoc de illis Apostolus. Ergo ipsa est arbor; et si aliqui ex ramis fracti sunt, non omnes. Nam si omnes rami frangerentur, unde Petrus? unde Johannes? unde Thomas? unde Matthæus? unde Andreas? unde illi omnes Apostoli? unde ipse Paulus Apostolus qui loquebatur, et suo fructu (a) olivam testabatur? Nonne isti omnes inde? Unde etiam quingenti illi fratres (I *Cor.*, XV, 6), quibus Dominus post resurrectionem apparuit : unde tot millia ad vocem Petri, quando Spiritu-sancto repleti Apostoli omnium gentium linguis locuti sunt (*Act.*, IV, 4), tanta aviditate Dei laudis et suæ accusationis conversi sunt, ut qui primo sanguinem Domini fuderunt sævientes, bibere discerent jam credentes. Sic autem omnia illa conversa sunt millia hominum, ut res suas venderent, et pretia rerum suarum ante pedes Apostolorum ponerent. Quod dives unus non fecit, quando ore Domini audivit, et a Domino tristis abscessit (*Matth.*, XIX, 22), hoc fecerunt subito tot millia eorum hominum, quorum manibus Christus fuerat crucifixus. Quanto majus vulnus erat in corde ipsorum, tanto avidius medicum quæsierunt. Cum ergo inde illi omnes fuerunt, de ipsis dicit modo Psalmus : « Quoniam non repellet Dominus plebem suam. » Nam hoc testimonio Psalmi, cum hinc loqueretur, usus est Apostolus, et dixit, « Quid ergo dicemus, fratres? Numquid Deus repulit plebem suam, quam præscivit? Absit : nam et ego Israëlita sum, ex semine Abrahæ, tribu Benjamin. Non repulit Deus plebem suam, quam præ-

(a) Sic MSS. At editi, *olivæ*.

greniers, et la paille reste sur le sol (*Matth.*, III, 12). Dans tout ce que vous voyez de Juifs réprouvés, vous n'apercevez que la paille. Déjà le grain a quitté le lieu où vous voyez la paille; déjà il est renfermé dans le grenier. Voyons ces deux choses, et distinguons-les l'une de l'autre.

8. Qu'ajoute le Psaume? « Parce qu'il tient dans sa main les extrémités de la terre (*Ps.*, XCIV, 4). » Nous reconnaissons ici la pierre angulaire; et la pierre angulaire, c'est le Christ. Un angle ne peut se former que par la réunion de deux murs : ils viennent au sommet de l'angle de deux directions différentes, à la condition de n'être point opposés l'un à l'autre au moment de former l'angle. D'une part vient la race des circoncis, et de l'autre celle des incirconcis. Les deux peuples se sont réunis dans le Christ, parce qu'il est la pierre dont il a été dit : « La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue le sommet de l'angle (*Ps.*, CXVII, 22). » Si donc le Christ est devenu le sommet de l'angle, laissons de côté la divergence de ceux qui sont encore en marche dans le lointain, et ne voyons que l'unité de ceux qui sont arrivés au même point dans le Christ. C'est là que tout s'accomplit; c'est là qu'il nous faut voir que « le Seigneur ne repoussera pas son peuple. « Voilà l'un des deux murs : il atteste, ainsi que nous l'avons dit, que Dieu n'a pas repoussé son peuple. Car c'est de lui que sont sortis les Apôtres; c'est de lui que sont sortis les Israélites qui ont embrassé la foi et qui ont déposé aux pieds des Apôtres le prix de leurs biens qu'ils avaient vendus, se faisant pauvres volontairement, et s'enrichissant de Dieu même (*Act.*, IV, 34 et 35). Nous avons reconnu l'un des deux murs, nous y avons reconnu l'accomplissement de cette parole : « le Seigneur ne repoussera pas son peuple; » voyons quel est l'autre mur. « Parce qu'il tient dans sa main les extrémités de la terre (*Ps.*, XCIV, 4). » Voilà l'autre muraille formée de toutes les nations du globe : « Il tient dans sa main les extrémités de la terre. » En effet, toutes les nations sont venues à la pierre angulaire, où elles ont reçu le baiser de paix, à cette pierre unique qui des deux murs n'en a fait qu'un seul; à l'opposé des hérétiques (1) qui, d'un seul, en ont fait deux. C'est là, en effet, ce que le même Apôtre a dit du Christ notre Seigneur : « Il est notre paix, lui qui de deux choses en a fait une seule (*Éphés.*, II, 14). » A lui donc louange et jubilation. Pourquoi? « Parce que le Seigneur ne repoussera pas son peuple. » Pourquoi? « Parce qu'il tient dans sa main les extrémités de la terre et que les hauteurs des montagnes sont à lui. » Les hauteurs des montagnes signifient les grandeurs terrestres. Autrefois ces grandeurs, c'est-à-dire les puissances de la terre, étaient opposées à l'Église; elles ont promulgué des lois

scivit (*Rom.*, XI, 1 et 2). » Utique si repelleret Dominus plebem suam, non esset unde esset ipse Apostolus. Unde autem ipse, inde et alii. In his plebs Domini, non in omnibus; sed quemadmodum scriptum est, Reliquiæ salvæ erunt (*Isai.*, X, 22, *Rom.*, IX, 27). Non in omnibus; sed area ventilata massa intro missa est, palea jacet (*Matth.*, III, 12). Totum quidquid vides Judæorum reproborum, paleam vides. Unde vides istam paleam, jam inde exiit massa, jam in horreo recondita est. Ambas res videamus, ambas discernamus.

8. Quid Psalmus adjungit? « Quoniam in manu ejus fines terræ (*Psal.*, XCIV, 4). » Agnoscimus lapidem angularem; lapis angularis, Christus. Non potest esse angulus, nisi duos in se copulaverit parietes : ad angulum de diverso veniunt, sed in angulo sibi non adversantur. Venit ex una parte circumcisio, venit ex alia parte præputium. In Christo ambo populi concordaverunt : quia ille factus est lapis, de quo scriptum est, « Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli (*Ps.*, CXVII, 22). » Si ergo Christus in caput anguli, non adtendamus diversitatem de longe venientium, sed propinquitatem in Christo cohærentium. Ibi agitur, ibi videamus, quoniam non repellet Dominus plebem suam. Ecce unus paries, in quo jam, ut diximus, non repulit Dominus plebem suam. Inde Apostoli, inde Israëlitæ omnes qui crediderunt, ac venditarum rerum suarum pretia ante pedes Apostolorum posuerunt (*Act.*, IV, 34 et 35) : voluntate pauperes, de Deo divites. Agnovimus unum parietem, impletum esse ibi quod diximus, quia non repellet Dominus plebem suam : videamus et alium parietem. « Quoniam in manu ejus fines terræ. » Ecce alius paries in omnibus gentibus : « in manu ejus fines terræ. » Venerunt etiam omnes gentes ad lapidem angularem, ubi osculum pacis agnoverunt, in illum unum, qui de duobus fecit unum : non quemadmodum hæretici, qui de uno fecerunt duo. Hoc enim idem ait Apostolus de Domino Christo : « Ipse

(1) Les Donatistes.

contre l'Église; elles se sont efforcées de faire disparaître le nom chrétien de dessus la terre; mais après l'accomplissement de cette prophétie: « Tous les rois de la terre l'adoreront (*Ps.*, LXXI, 11), » on vit également se réaliser ces paroles : « Les hauteurs des montagnes sont à lui. »

9. Mais, à cause des tentations que vous éprouvez, quoique fortifié par la grâce des promesses de Dieu, peut-être êtes-vous troublé par les scandales du monde? Mais ces scandales mêmes ne doivent vous faire aucun mal, parce que Dieu leur a posé des limites ; « car la mer lui appartient (*Ps.*, XCIV, 5). » Ce monde est une mer, mais Dieu a fait aussi la mer; et les flots ne peuvent porter leur fureur au-delà du rivage où il a fixé leurs limites. Il n'y a donc pas de tentation qui n'ait reçu de Dieu sa mesure. Viennent donc les tentations, viennent les tribulations : qu'elles consomment votre vertu, et qu'elles ne vous consument pas. Voyez, en effet, si les tentations ne sont pas utiles. Écoutez l'Apôtre : « Dieu, » dit-il, « est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tenté au-delà de ce que vous pouvez supporter; mais il donnera lui-même à la tentation une telle issue, que vous puissiez la supporter (I *Cor.*, X, 13). » Il n'a pas dit : Dieu ne permettra pas que vous ne soyez point tenté du tout. Car si vous refusiez d'être en tentation, vous refuseriez d'être en réparation. Vous êtes donc en réparation; et si vous êtes en réparation, vous êtes dans les mains de l'ouvrier. Il ôte, il corrige, il applanit, il nettoie ; il emploie pour cela ses instruments, et ses instruments sont les scandales du monde : pour vous, gardez-vous uniquement de tomber des mains de l'ouvrier. Vous n'aurez pas de tentations qui surpassent vos forces. Dieu ne permettra, pour votre utilité, que celles dont vous pourrez tirer profit. Car remarquez ces autres paroles de l'Apôtre : « Il donnera lui-même à la tentation une telle issue, que vous puissiez la supporter (*Ibid.*). » Était-ce donc la mer que vous aviez lieu de redouter ? Ne la redoutez pas ; « parce que la mer appartient à Dieu et que c'est lui qui l'a faite (*Ps.*, XCIV, 5). » Craigniez-vous les scandales des nations ? Mais c'est lui également qui a fait les nations ; il ne leur permettra pas d'exercer leur force au-delà de la mesure dont il sait que vous pouvez profiter. Le Prophète n'a-t-il pas dit, dans un autre Psaume : « Toutes les nations que vous avez créées viendront et vous adoreront, ô mon Dieu (*Ps.*, LXXXV, 9)? » Puisqu'il est dit : « toutes les nations que vous avez créées, » il est évident que c'est Dieu qui a fait les nations; c'est pour quoi, « la mer lui appartient, c'est lui qui l'a

est enim, inquit, pax nostra, qui fecit utraque unum (*Ephes.*, II, 14). » Ergo jubilemus illi. Quare ? Quia non repellet Dominus plebem suam. Iterum quare ? « Quoniam in manu ejus fines terræ, et altitudines montium ipsius sunt. » Altitudines montium, sublimitates terrarum. Aliquando istæ sublimitates, id est, ipsæ terrenæ potestates adversatæ sunt Ecclesiæ, leges contra Ecclesiam promulgarunt, nomen Christianum de terra delere conati sunt : sed postea quam impletum est quod prophetatum est, « Adorabunt eum omnes reges terræ (*Psal.*, LXXI, 11) ; » factum est quod hic dictum est, « Altitudines montium ipsius sunt. »

9. Sed forte tu de tentationibus satagis, ut constitutus in tanta gratia promissionum Dei, propter scandala mundi turberis ? Nec ipsa scandala aliquid tibi faciunt : quoniam mensuram a Domino acceperunt : « Quoniam ipsius est mare (*Ps.*, XCIV, 5). » Est enim mare mundus iste, sed et mare Deus fecit. Nec sævire fluctus possunt, nisi usque ad littus, ubi ipse terminum posuit. Nulla ergo tentatio, nisi acceperit mensuram a Domino. Sint ergo tentationes, sint tribulationes: consummaris eis, non consumeris. Vide utrum ipsæ tentationes non prosint. Adtende Apostolum : « Fidelis Deus, qui non vos sinet tentari supra quam potestis ferre ; sed faciet cum tentatione etiam exitum, ut possitis sustinere (I *Cor.*, X, 13). » Non ait, Non vos sinet tentari omnino. Si enim recusares tentationem, recusares refectionem. Ergo reficeris : et si reficeris, in manibus artificis es. Aliquid tibi tollit, aliquid corrigit, aliquid complanat, aliquid mundat : agit quibusdam ferramentis suis ; ipsa sunt scandala hujus sæculi : tu tantum de manu artificis noli cadere. Nihil tentationis accedet ultra vires tuas. Hoc permittit Deus ad utilitatem tuam, unde tu possis proficere. Denique ipsum Apostolum audi hoc conjungentem : « Sed faciet cum tentatione etiam exitum, ut possitis sustinere. » Ergo mare forte metuendum tibi erat ? Noli timere : « Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud. » A gentibus times scandala ? Et ipsas gentes ipse fecit ; non permittet illas ultra eam sævire, quam novit ille mensuram, ex qua proficias. Nonne dicit alius Psalmus, « Omnes gentes

faite, et ses mains ont façonné la terre aride (*Ps.*, XCIV, 5). » Soyez cette terre aride, soyez altéré de la grâce de Dieu, afin que sa douce pluie tombe sur vous et qu'il trouve en vous de bon fruit. Il ne permet pas aux flots de couvrir le terrain qu'il a semé. « Et ses mains ont façonné la terre aride. » Pour ces bienfaits donc, louange à Dieu et jubilation.

10. Puisqu'il en est ainsi, maintenant que nous avons fait passer devant vos yeux tant de merveilles qui nous excitent à louer Dieu, revenons à ce qu'a dit le Prophète en commençant : « Venez, adorons Dieu, prosternons-nous devant lui, et pleurons aux pieds du Seigneur qui nous a faits (*Ibid.*, 6). » Nous avons à nous réjouir pour les merveilles que Dieu a accomplies. Le Prophète en a énuméré un grand nombre, et maintenant il répète sa première exhortation : « Venez, adorons Dieu, prosternons-nous devant lui, et pleurons aux pieds du Seigneur qui nous a faits. » Maintenant, dit le Psalmiste, que je vous ai rappelé les louanges dues à Dieu, gardez-vous d'être paresseux et de vous éloigner de lui par votre vie et par vos mœurs. « Venez, adorons Dieu et prosternons-nous devant lui. » Mais peut-être êtes-vous inquiets, en raison de vos péchés qui vous avaient éloignés de Dieu; faisons ce que je vais dire : « Et pleurons aux pieds du Seigneur qui nous a faits. » Vous êtes consumés peut-être par le remords de vos fautes ; éteignez avec vos larmes la flamme du péché, pleurez aux pieds du Seigneur. Pleurez en toute assurance aux pieds du Seigneur qui vous a faits, car il ne méprise pas en vous l'ouvrage de ses mains. Ne croyez pas que vous puissiez vous-mêmes refaire vos ruines. Vous pouvez vous défaire, mais vous ne pouvez vous refaire; celui qui vous a faits peut seul vous refaire. « Pleurons aux pieds du Seigneur qui nous a faits; » pleurez devant lui, confessez-vous à lui, présentez-vous devant sa face en confessant vos fautes. Car qui êtes-vous, vous qui pleurez devant lui et vous confessez à lui, si ce n'est une créature qu'il a faite ? si ce n'est sa créature? Une créature ne doit pas avoir une médiocre confiance en son créateur, surtout quand elle n'est pas la première venue d'entre les créatures, mais qu'elle est faite à son image et à sa ressemblance. « Venez, adorons Dieu, prosternons-nous devant lui, et pleurons aux pieds du Seigneur qui nous a faits. »

11. « Parce qu'il est le Seigneur notre Dieu (*Ibid.*, 7). » Mais nous, pour nous prosterner devant lui et pleurer à ses pieds avec sécurité, que sommes-nous? « Mais nous, nous sommes le peuple de ses pâturages et les brebis que ses mains ont créées (*Ibid.*). » Voyez avec quelle élégance le Prophète a changé l'ordre des mots, et les a

quotquot fecisti, venient et adorabunt coram te Domine (*Psal.*, LXXXV, 9) ? » Si omnes gentes quotquot fecisti, manifestum est quia et gentes ipse fecit. Ideo « ipsius est mare, et ipse fecit illud, et aridam terram manus ejus finxerunt. » Esto tu arida terra, siti gratiam Dei, ut veniat super te imber dulcis, inveniat in te fructum. Non permittit fluctus operire (*a*) quod sevit : « Et aridam terram manus ejus finxerunt. » Ergo et hinc jubilemus illi.

10. Nam quoniam hæc ita sunt, quoniam tanta explicavimus ad laudem Dei pertinentia, redite ad illud unde cœperat : « Venite, adoremus, et procidamus ei, et ploremus ante Dominum, qui fecit nos (*Ps.*, XCIV, 6). » Ideo enim exsultemus, quia fecit illud et illud. Et commemoravit multa, et nunc repetit exhortationem : « Venite, adoremus, et procidamus ei, et ploremus ante Dominum, qui fecit nos. » Jam commemoratis a me laudibus Dei, nolite piri esse, et longe vita et moribus stare : « Venite, adoremus, et procidamus ei. » Sed forte de peccatis vestris, quæ vos longe fecerant a Deo, solliciti estis : faciamus sequentia, « Et ploremus coram Domino, qui fecit nos. » Ardes forte conscientia delicti, lacrymis exstingue flammam peccati, plora ante Dominum : securus plora ante Deum, qui te fecit ; non enim opus manuum suarum contemnit in te. Noli putare quia potes a te refici. A te deficere potes, tu teipsum reficere non potes : ille reficit qui te fecit. « Ploremus ante Dominum, qui nos fecit : » lacrymare ante illum, confitere illi, præveni faciem ejus in confessione. Quis enim es tu, qui illi ploras, et illi confiteris, nisi quem fecit ? Non parvæ fiduciæ est ad factorem res facta, et non quomodocumque facta, sed ad imaginem et similitudinem ipsius. « Venite, adoremus, et procidamus ei, et ploremus ante Dominum, qui fecit nos. »

11. « Quoniam ipse est Dominus Deus noster (*Psal.*, XCIV, 7). » Ut autem securi ante illum pro-

(*a*) Sic aliquot MSS. At Am. et Et. *quod servit*. Lov. *quos servat*.

comme détournés de leur sens naturel, afin de nous faire entendre que les brebis et le peuple sont la même chose. Il n'a pas dit : les brebis de ses pâturages et le peuple que ses mains ont créé, ce qui pouvait paraître plus convenable, parce que les brebis se rapportent aux pâturages; mais il a dit: «Le peuple de ses pâturages.» Ses brebis sont donc ce peuple, puisqu'il dit : « le peuple de ses pâturages, » ce peuple formé de ses brebis. D'autre part, comme nous possédons des brebis que nous achetons, mais que nous ne créons pas, et comme il avait dit plus haut : « Prosternons-nous devant celui qui nous a créés; » il dit ici avec raison : « Ses brebis que ses mains ont créées. » Nul homme ne se crée des brebis : il peut en acheter, en recevoir en don, en trouver, en réunir à son troupeau, en dérober même; mais, en créer, il ne le peut. Au contraire, le Seigneur nous a créés, c'est pourquoi : « Le peuple de ses pâturages et les brebis que ses mains ont créées » sont les brebis qu'il a daigné se créer pour lui-même par sa grâce. Ces brebis, il les loue dans le Cantique des Cantiques, où il parle des parfaits qui sont comme les dents de l'Église sa sainte Épouse : « Vos dents sont comme un troupeau de brebis tondues qui montent du lavoir et qui toutes portent deux agneaux, sans qu'une seule soit stérile (*Cant.*, IV, 2; VI, 5). » Que signifient ces mots : « Vos dents? » Ceux par lesquels vous parlez; en effet, les dents de l'Église sont ceux par la voix desquels l'Église parle. Et comment sont ces dents? Elles sont « comme un troupeau de brebis tondues.» Pourquoi « tondues?» Parce qu'elles ont déposé les fardeaux du monde. Est-ce qu'elles n'étaient pas tondues, ces brebis dont je vous parlais tout à l'heure, qu'avait dépouillées ce précepte du Seigneur : « Allez, vendez tous vos biens; donnez-en le produit aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et suivez-moi (*Matth.*, XIX, 21)? » Elles l'ont écouté ce précepte, elles sont venues au Christ après avoir été tondues. Et parce qu'ayant cru au Christ, elles ont été baptisées, que dit l'Écriture? Que ces brebis « montent du lavoir,» c'est-à-dire du lieu de purification. « Et que toutes portent un double fruit. » Quel double fruit ? Les deux commandements, dans lesquels consistent la Loi et les Prophètes. « Nous sommes donc le peuple de ses pâturages et les brebis que ses mains ont créées. »

12. « Si donc vous entendez aujourd'hui sa voix (*Ps.*, XCIV, 8). » O mon peuple! peuple de Dieu! Dieu s'adresse à son peuple, non-seule-

cidamus et ploremus, nos quid sumus? « Nos autem populus pascuæ ejus, et oves manuum ejus. » Vide quam eleganter verborum ordinem commutavit, et tamquam non propria reddidit; ut ipsos intelligamus oves, qui sunt et populi. Non dixit, oves pascuæ ejus et populus manuum ejus, quod magis putabatur posse congruere; quia oves ad pascua pertinent: sed ait, « populus pascuæ. » Ergo populus oves sunt; quia dicit, « populus pascuæ ejus : » ipse populus oves sunt. Sed rursus, quia nos habemus oves quas emimus, non quas fecimus; dixerat autem superius, « Procidamus ei qui fecit nos (*Ibid.*, 6) : » recte dictum est, « oves manuum ejus.» Nullus hominum sibi facit oves : emere potest, donari possunt, invenire potest, aggregare potest, postremo furari potest; facere oves non potest. At vero Dominus noster fecit nos : ideo « populus pascuæ ejus et oves manuum ejus, » ipsæ sunt, quas sibi ipse facere dignatus est gratia sua. Has enim oves laudat et in Canticis canticorum, (*a*) perfectos quosdam dicens tamquam dentes Ecclesiæ sanctæ sponsæ suæ : « Dentes tui sicut grex detonsarum adscendentium de lavacro, quæ geminos pariunt, et sterilis non est in illis (*Cant.*, IV, 2 et VI, 5). » Quid est, Dentes tui? Per quos loqueris. Dentes enim Ecclesiæ, per quos loquitur Ecclesia. Quales dentes tui? Tamquam grex detonsarum. Quare, detonsarum? Quia sarcinas sæculi posuerunt. Nonne detonsæ erant oves illæ, de quibus paulo ante dicebam, quos præceptum Dei totonderat, dicentis, « Vade, vende omnia tua, da pauperibus, et habebis thesaurum in cælis, et veni sequere me (*Matth.*, XIX, 21)? » Fecerunt hoc præceptum, detonsi venerunt. Et quia baptizati sunt credentes in Christum, quid ibi dicitur? Adscendentium de lavacro : id est, adscendentium de mundatione. Et omnes geminos creant. Quos geminos? Duo illa præcepta, in quibus tota Lex pendet et Prophetæ. « Nos ergo populus pascuæ ejus, et oves manuum ejus. »

12. Ergo, « Hodie si vocem ejus audieritis (*Ps.*, XCIV, 8).» O plebs mea, plebs Dei! Alloquitur plebem suam Deus, non solum illam plebem suam, quam non repellet, sed etiam omnem plebem suam. Loquitur enim in angulo utrique parieti (*Ephes.*, II, 20), id

(*a*) Duo MSS. *perfectus quidam.*

ment à ce premier peuple qui est à lui et qu'il ne repoussera pas, mais encore à son peuple tout entier. Il parle, du sommet de l'angle, à l'une et à l'autre muraille (*Éphés.*, II, 20); c'est-à-dire, qu'au nom du Christ la prophétie s'adresse à la fois et au peuple des Juifs et au peuple des Gentils. « Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. » En effet, vous avez autrefois entendu sa voix par Moïse, et vous avez endurci vos cœurs. Il parlait par la voix d'un héraut, lorsque vous avez endurci vos cœurs; maintenant qu'il parle lui-même amollissez vos cœurs. Après avoir envoyé devant lui ses hérauts, il a daigné venir lui-même il parlait par la bouche du Prophète, c'est de sa propre bouche qu'il vous parle. « Si donc vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. »

13. Pourquoi dites-vous : « N'endurcissez pas vos cœurs ? » Parce que vous n'avez pas oublié ce qu'ont fait souvent vos pères. « N'endurcissez pas vos cœurs, comme quand ils ont irrité Dieu, au jour de la tentation, dans le désert (*Ibid.*, 9). » Vous vous souvenez, sans doute, mes frères, que ce peuple a tenté Dieu (*Exode*, XVI, 2, 3-XVII, 2-7); qu'il a reçu son joug, et qu'il a été conduit dans le désert, comme par un cavalier habile, avec le frein des lois, avec le frein des commandements; et que, quelque indomptable qu'il fût, Dieu ne l'a pas abandonné, non-seulement en le comblant de bienfaits, mais encore en lui faisant sentir sans relâche la verge de la correction. « N'endurcissez donc pas vos cœurs, comme quand vos pères ont irrité Dieu, au jour de la tentation, dans le désert, où vos pères m'ont tenté. » Que de tels hommes ne soient plus vos pères; gardez-vous de les imiter. Ils étaient vos pères; mais si vous ne les imitez pas, ils ne seront plus vos pères, bien qu'ils le soient, parce que vous êtes nés d'eux. Et si les nations, sont venues des extrémités de la terre, comme parle Jérémie : « Les nations viendront à vous des extrémités de la terre et diront : Nos pères ont adoré de purs mensonges et des idoles sans vertu (*Jér.*, XVI, 19); » si, dis-je, les nations ont déserté leurs idoles pour venir au Dieu d'Israël, est-ce que ceux que le Dieu d'Israël a conduits hors de l'Égypte à travers la Mer Rouge, dans laquelle il a submergé leurs ennemis (*Exode*, XIV, 11-31); est-ce que ceux qu'il a dirigés dans le désert et nourris de la manne (*Id.*, XVI, 13-35) sans jamais retirer de dessus eux la verge de ses commandements, sans jamais leur ôter les bienfaits de sa miséricorde; est-ce que ces hommes devaient s'éloigner de leur Dieu, alors que les Gentils venaient à lui? « Où vos pères m'ont tenté; où ils ont éprouvé mes œuvres et les ont vues (*Ps.*, XCIV, 9). » Ils ont vu mes œuvres pendant quarante ans, et pendant

est, in Christo prophetia loquitur et populo Judæorum et populo Gentium. « Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. » Aliquando enim audistis vocem illius per Moysen, et obdurastis corda vestra. Per præconem locutus est, quando obdurastis corda vestra : per se nunc loquitur, mollescant corda vestra. Qui præcones ante se mittebat, ipse venire dignatus est : ore suo hic loquitur, qui loquebatur per ora Prophetarum. « Hodie ergo si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. »

13. Quare dixisti, « Nolite obdurare corda vestra? » Quia meministis quid soleant facere patres vestri. « Nolite obdurare corda vestra (*Psal.*, XCIV, 8) : » « quemadmodum in illa amaricatione, secundum diem tentationis in deserto (*Ibid.*, 9). » Recolitis certe Fratres, quod ille populus tentarit Deum, acceperit disciplinam, et rectus sit in deserto tamquam ab optimo sessore, frenis legum, frenis præceptorum (*Exod.*, XVI, 2, et XVII, 6 et 7); nec sit desertus tamen a Deo etiam indomitus, non solum beneficiis præsentibus, sed etiam virga emendationis non desistente. « Nolite ergo obdurare corda vestra : sicut in amaricatione, secundum diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri (*Ps.*, XCIV, 9). » Jam tales non sint patres vestri, nolite eos imitari. Patres vestri erant : sed si non imitati fueritis, patres vestri non erunt : tamen quia de his nati estis, patres vestri erant. Et si Gentes venientes ab extremo terræ, sicut dicit Jeremias, « Ad te Gentes venient ab extremo terræ, et dicent, Vere mendacia coluerunt patres nostri, simulacra in quibus non est utilitas (*Jerem.*, XVI, 19) : » si Gentes dimiserunt simulacra sua, ut venirent ad Deum Israël; quos ipse Deus Israël de Ægypto per mare rubrum duxit, in quo inimicos eorum consequentes operuit; quos in desertum eduxit, manna pavit (*Exod.*, XIV, 22, et XVI, 14), numquam virgam suam ab eorum disciplina tulit, numquam beneficia misericordiæ subtraxit, ipsi debent deserere Deum suum, cum Gentes venerint ad

quarante ans ils m'ont irrité. Je faisais des miracles sous leurs yeux par la main de Moïse et ils endurcissaient de plus en plus leurs cœurs.

14. « Pendant quarante ans j'ai été proche de cette génération (*Ibid.*, 10). » Que veut dire : « J'ai été proche? » Je me suis manifesté par mes miracles et par les œuvres de ma puissance, non pas un jour, non pas deux jours ; mais « pendant quarante ans j'ai été proche de cette génération, et j'ai dit : ils sont toujours entraînés par l'égarement de leur cœur (*Ibid.*). » Quarante ans signifient la même chose que « toujours. » En effet, ce nombre quarante représente toute la suite des siècles, comme si la totalité des siècles était comprise dans ce nombre. C'est pourquoi le Seigneur a jeûné quarante jours et a été tenté quarante jours dans le désert (*Matth.*, IV, 1-11) ; c'est pourquoi encore il est resté quarante jours avec les disciples après sa résurrection (*Act.*, I, 3). Dans les quarante premiers jours, il nous a montré la tentation, dans les quarante suivants, la consolation, parce que, quand nous sommes tentés, il n'est pas douteux que nous serons consolés. En effet, il faut nécessairement que le corps du Christ, c'est-à-dire l'Église, souffre des tentations en ce monde ; mais elle ne manquera pas d'être consolée par celui qui a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20). » « Et j'ai dit : Ils sont toujours entraînés par l'égarement de leur cœur. » Je suis resté quarante ans avec eux, pour faire connaître cette génération qui m'irrite de jour en jour jusqu'à la fin des siècles. Le Prophète parle ainsi, parce qu'il a voulu, par ces quarante ans, exprimer toute la durée des siècles.

15. Mais quoi ? N'y aura-t-il personne pour entrer à leur place dans le repos de Dieu ? Ceux-là ont été réprouvés, qui n'ont pas su goûter la miséricorde de Dieu, et qui ont résisté à Dieu dans l'endurcissement de leur cœur; mais, s'ils ont été réprouvés, Dieu a-t-il perdu son peuple ? Ne serait-il donc pas vrai que « Dieu peut, de ces pierres, susciter des enfants à Abraham (*Id.*, III, 9) ? » « J'ai donc dit : ils sont toujours entraînés par l'égarement de leur cœur. Ils n'ont pas connu mes voies ; et je leur ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreraient pas dans mon repos (*Ps.*, XCIV, 11). » « Je leur ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreraient pas dans mon repos : » Terrible menace ! Nous avons commencé par des transports d'allégresse; mais le Psaume finit en nous inspirant une violente terreur. « Je leur ai juré, dans ma

Deum ipsorum ? « Ubi tentaverunt me patres vestri : probaverunt, (*a*) et viderunt opera mea. » Quadraginta annis viderunt opera mea, quadraginta annis exacerbaverunt me. Ante illos miracula in manu Moysi faciebam, et ipsi magis magisque corda obdurabant.

14. « Quadraginta annis proximus fui generationi huic (*Ps.*, XCIV, 10). » Quid est, « proximus fui ? » Præsentavi me in signis et virtutibus meis. Non uno die, non duobus : sed, « Quadraginta annis proximus fui generationi huic : et dixi, Semper isti errant corde. » Hoc significaverunt quadraginta anni, quod et « semper. » Quadragenarius enim iste numerus indicat integritatem sæculorum, tamquam perficiantur sæcula per hunc numerum. Ideo Dominus quadraginta diebus jejunavit, quadraginta diebus tentatus est in eremo (*Matth.*, IV, 2), et quadraginta diebus fuit cum discipulis post resurrectionem (*Act.*, I, 3). Primis quadraginta diebus tentationem, posterioribus quadraginta diebus consolationem ostendit : quia cum tentamur, sine dubio consolamur. Corpus enim ejus, id est, Ecclesia necesse est tentationes patiatur in hoc sæculo : sed non deest ille consolator, qui dixit, « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20). » « Et dixi, Semper isti errant corde. » Ad hoc cum illis fui quadraginta annis, ut ostenderem genus tale hominum, quod me semper exacerbat usque in finem sæculi. Quia per illos quadraginta annos, totum sæculum significare voluit.

15. Quid ergo, pro illis non erunt alii, qui intrent in requiem Dei ? Improbati sunt illi, quibus displicuit misericordia Dei, qui restiterunt Deo corde indurato : illis improbatis, numquid perdidit Deus populum suum ? Non erit verum, « Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ (*Matth.*, III, 9)? » Ergo, « dixi, Semper isti errant corde. » « Et isti non cognoverunt vias meas, quibus juravi in ira

(*a*) Editi, *probaverunt me.* Abest *me* a MSS. qui plerique sic prosequntur, *et viderunt opera mea quadraginta annis. Viderunt opera mea quadraginta annis, et exacerbaverunt me.*

colère, qu'ils n'entreraient pas dans mon repos. » Que Dieu parle, c'est une grande chose; de combien n'est-ce pas chose plus grave encore qu'Il fasse un serment! Vous devez redouter le serment d'un homme, car ce serment peut le contraindre à agir contre sa volonté ; à combien plus forte raison devez-vous redouter le serment de Dieu, qui ne peut jurer à la légère! Le Prophète a voulu, par le serment de Dieu, nous confirmer sa volonté. Et par qui Dieu jure-t-il? Par lui-même ; car il n'y a personne au-dessus de lui par qui il puisse jurer (*Hébr.*, VI, 15). Il confirme ses promesses par lui-même et il confirme aussi ses menaces par lui-même. Que nul ne dise en son cœur : ses promesses sont vraies, ses menaces sont fausses. Aussi vraies sont les promesses qu'il fait, aussi certaines sont ses menaces. Vous devez être aussi certains du repos, de la béatitude, de l'éternité, de l'immortalité, si vous accomplissez les commandements, que vous devez être certains de votre perte, des ardeurs du feu éternel et de votre damnation avec le démon, si vous méprisez les commandements. Dieu a donc juré, dans sa colère, que ces endurcis n'entreraient pas dans son repos ; et cependant il faut qu'il y en ait qui entrent dans son repos, car il ne peut se faire que ce repos ne soit accordé à personne. Ils sont réprouvés, mais nous entrerons à leur place ; et si quelques rameaux ont été brisés pour cause d'incrédulité et de dissemblance avec Dieu, nous serons entés sur l'arbre à cause de notre foi et de notre humilité (*Rom.*, XI, 19, 20). Entrons donc dans le repos de Dieu. Mais à quel titre sont entrés ceux qui y ont pris place, ceux qui ont été élus, ceux qui n'ont pas résisté à Dieu par endurcissement de cœur ? Parce qu'il est vrai que « le Seigneur ne repoussera pas son peuple (*Ps.*, XCIV, 3). »

mea, Si introibunt in requiem meam (*Ps.*, XCIV, 11). » « Quibus juravi in ira mea, Si introibunt in requiem meam : » magnus terror. Ab exsultatione cœpimus, sed ad magnum timorem conclusit Psalmus iste : « Quibus juravi in ira mea, Si introibunt in requiem meam. » Loqui Dominum magnum est, quanto magis jurare Deum? Jurantem hominem debes timere, ne propter jurationem faciat quod contra voluntatem ejus est; quanto magis Deum, qui nihil temere jurare potest? Jurationem ad confirmationem voluit esse. Et per quem jurat Deus? « Per semetipsum. Non enim habet majorem per quem juret (*Hebr.*, VI, 13). » Per semetipsum confirmat promissa sua, per semetipsum confirmat minas suas. Nemo dicat in corde suo. Verum est quod promittit, falsum est quod minatur. Sicut verum est quod promittit, sic certum est quod minatur. Tam certus esse debes de requie, de felicitate, de æternitate, de immortalitate, si feceris præcepta ipsius, quam certus esse debes de interitu, de ardore ignis æterni, de damnatione cum diabolo, si contemseris præcepta ejus. Juravit ergo illis in ira sua, ne intrent in requiem ipsius : et tamen oportet aliquos intrare in requiem ipsius ; non enim nulli dabitur requies ipsius. Illis ergo reprobatis, nos intrabimus : quia etsi aliqui ex ramis fracti sunt propter dissimilitudinem et infidelitatem, nos propter fidem et hulitatem inseremur (*Rom.*, XI, 19 et 20). Nos ergo intremus in requiem ejus. Unde autem intrarunt illi qui electi sunt, qui non corde obdurato restiterunt ? Quia verum est, quod non repellet Dominus plebem suam.

DISCOURS SUR LE PSAUME XCV [1].

1. Mon seigneur et frère Severus (2) retarde encore notre joie en différant le discours qu'il nous doit; car, qu'il nous le doive, il le reconnaît. En effet, le Seigneur a réjoui, par sa parole, toutes les Églises dans lesquelles il a passé; combien n'est-il pas plus juste encore que notre Église reçoive cette joie, puisque c'est d'elle que le Seigneur l'a envoyé vers les autres? Que pouvons-nous faire de mieux cependant que de nous rendre à ses désirs. Mais toutefois, je vous ai dit, mes frères, qu'il nous imposait un retard et non une privation. Tenez-le donc pour votre débiteur et ne lui rendez sa liberté que quand il aura payé sa dette. Et maintenant que Votre Charité nous prête attention. Autant que le Seigneur daignera nous inspirer, nous vous dirons sur ce Psaume des choses qui ne vous sont pas inconnues; mais on se plaît toujours à entendre rappeler la vérité. Peut-être, à la lecture du titre de ce Psaume, quelques-uns d'entre vous ont-ils éprouvé de l'étonnement. Car ce titre porte: « Lorsque la maison se bâtissait après la captivité (*Ps.*, xcv, 1). » Peut-être, à raison de ce titre, avez-vous cru que, dans le texte du Psaume, on vous dirait quelles pierres ont été tirées du sein des montagnes, quelles masses de matériaux transportées, quels fondements jetés en terre, quels bois de charpente employés et quelles colonnes élevées. Le Psaume ne contient rien de pareil: mais s'il traite de quelque autre chose, est-ce à dire qu'il n'a aucun rapport avec son titre, et qu'il porte sur son frontispice autre chose que ce que célèbrent ses chants? Non; le titre et le Psaume n'ont qu'un même objet; mais il faut savoir le comprendre.

IN PSALMUM XCV.

ENARRATIO.

1. Dominus et frater meus (*a*) Severus adhuc differt lætitiam nostram de sermone quem nobis debet: nam quod debitor teneatur, agnoscit. Omnes enim Ecclesias quacumque transitum fecit, lætificavit Dominus per os ipsius: multo magis ergo ista lætificanda est, de qua ceteris eum Dominus propagavit. Sed quid facturi sumus, nisi ut serviamus voluntati ipsius? Differre illum tamen dixi, Fratres, non fraudare. Itaque tenete debitorem, nec dimittatis, nisi cum solverit. Advertat itaque Caritas Vestra: quantum donat Dominus, de isto Psalmo dicamus aliquid, quod quidem jam nostis; sed dulcis est commemoratio veritatis. Forte cum pronuntiaretur titulus ejus, cum admiratione aliqui audierunt. Inscribitur enim titulus Psalmi, « Quando domus ædificabatur post captivitatem (*Ps.*, xcv, 1). » Hoc titulo prædicto, am in ipso textu Psalmi exspectabatis fortasse, qui lapides præciderentur de montibus, quæ moles adtraherentur, quæ fundamenta jacerentur, quæ trabes jimponerentur, quæ columnæ erigerentur. Nihil horum cantat: et si aliud aliquid, non ergo consonat Psalmus titulo suo, et aliud portat in fronte, aliud in voce? Immo nihil aliud, sed intellectores quærit. Loquitur enim de ædificatione domus. Omnes lapides ipsius domus (*b*) intelligant quod cantarunt. Ædificatur enim domus Deo, non illo loco ubi ædificavit Salomon (III *Reg.*, vi, 1). Ædificavit enim templum: et de ipso templo audistis modo quæ

(1) Ce discours a peut-être été prononcé avant l'année 405, quand les Donatistes faisaient triompher leur pouvoir à l'aide des violences des Circoncellions. Voyez n. 11.

(2) Evêque de Milevi, le même dont saint Augustin, dans son discours sur le Psaume cxxx, prononcé le jour précédent, avait parlé en ces termes: « Il eut été préférable pour nous, mes très-chers frères, d'entendre mon frère et collègue qui se trouve au milieu de nous: il ne s'y refuse pas, mais il en diffère le moment.»

(*a*) Scilicet Milevitanus episcopus, qui etiam in Psalmi cxxx. enarratione proximo ante hunc sermonem dic habita laudatur hicse verbis: *Justum quidam erat, Carissimi, ut fratrem potius audiremus collegam meum, præsentem omnibus nobis: et modo non negavit, sed distulit*, etc. (*b*) Plerique MSS. *intelligunt*.

Le titre annonce en effet la construction d'une maison : les pierres elles-mêmes comprennent ce qu'elles ont chanté. Une maison se bâtit au Seigneur, mais non où Salomon a bâti la sienne. En effet, Salomon a bâti un temple au Seigneur(III *Rois*, VI, 1), et vous avez entendu tout à l'heure ce que le Seigneur en a dit. Les disciples, admirant les pierres immenses et la masse énorme de ces constructions, manifestaient au Seigneur leur étonnement et leur admiration, et le Seigneur leur dit : « En vérité, je vous le dis, il ne restera point ici pierre sur pierre qui ne soit détruite (*Matth.*, XXIV, 1, 2).» Ce n'est point une maison de ce genre qu'il s'agit ici de construire. En effet, voyez où elle est bâtie : ce n'est ni en lieu particulier, ni en une seule partie du monde ; car voici le commencement du Psaume.

2. « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; ô terre entière, chantez au Seigneur (*Ps.*, XCV, 1 ; I *Paralip.*, XVI, 23)., » Si toute la terre chante un cantique nouveau, la maison du Seigneur se construit lorsque la terre chante ; car c'est ce chant même qui l'élève, pourvu qu'il ne soit rien chanté de vieux. La cupidité de la chair chante ce qui est vieux, l'amour de Dieu chante ce qui est nouveau. Quoi que vous chantiez sous l'inspiration de la cupidité, vous ne chanterez que ce qui est vieux, et lors même que votre bouche prononcerait les paroles du Cantique nouveau, la louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur (*Eccli.*, XV, 9). Il vaut mieux être l'homme nouveau et garder le silence, que d'être le vieil homme et de chanter ; car si vous êtes l'homme nouveau et que vous vous taisiez, les oreilles des hommes ne vous entendront pas, mais votre cœur n'en chantera pas moins le Cantique nouveau, et ce cantique parviendra jusqu'aux oreilles de Dieu, qui a fait de vous un homme nouveau. Vous aimez et vous gardez le silence ; or, l'amour même est une voix qui monte vers Dieu, et l'amour même est le Cantique nouveau. Écoutez la preuve que c'est là le Cantique nouveau : « Je vous donne, dit le Seigneur, un commandement nouveau, qui est que vous vous aimiez les uns les autres (*Jean*, XIII, 34). » Toute la terre, chante donc le Cantique nouveau, et c'est là qu'est bâtie la maison de Dieu. Toute la terre est donc la maison de Dieu. Si toute la terre est la maison de Dieu (1), quiconque n'est pas attaché à la terre tout entière, ne fait partie que d'une ruine et non de la maison de Dieu : il est cette vieille ruine, dont le vieux Temple était l'ombre. C'est là en effet que ce qui était vieux a été jeté bas, pour élever à la place ce qui est nouveau. Et comment ce qui était vieux a-t-il été jeté bas ? Le Seigneur a dit : « En vérité, je vous le dis, il ne restera point ici pierre sur

dixerit Dominus. Cum saxa templi et moles ingentes admirarentur discipuli, indicaverunt Domino admirationem et stuporem suum : et Dominus illis, « Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem, qui non destruetur (*Matth.*, XXIV, 2). » Non talis ædificatur domus. Nam videte ubi ædificatur, quia non uno loco, aliqua in parte. Sic enim incipit :

2. « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terræ (*Psal.*, XCV, 1). » Si canticum novum cantat omnis terra (I *Paralap.*, XVI, 23) ; sic ædificatur cum cantat : ipsum cantare, ædificare est ; sed si non vetus cantet. Vetus cantat cupiditas carnis : novum cantat caritas Dei. Quidquid cantaveris de cupiditate, vetus cantas ; et si (*a*) sonant in ore verba cantici novi, non est speciosa laus in ore peccatoris (*Eccli.*, XV, 9). Melius est ut novus taceas, quam ut vetus cantes : quia si fueris novus, et tacueris, auribus hominum non sonat : nam cor tuum non tacet canticum novum ; et pervenit ad aures Dei, qui te fecit hominem novum. Diligis, et taces : dilectio ipsa vox est ad Deum, et ipsa dilectio canticum novum est. Audi quia canticum novum est : Dominus dicit, « Mandatum novum do vobis, ut vos invicem diligatis (*Johan.*, XIII, 34). » Omnis ergo terra cantat canticum novum ; (*b*) ibi ædificatur domus. Omnis ergo terra est domus Dei. Si omnis terra domus Dei, qui non hæret omni terræ, ruina est, non domus : ruina illa vetus, cujus umbram habebat templum illum vetus. Ibi enim diruebatur vetustas, ut novitas ædificaretur. Et quomodo diruitur vetustas ? « Amen dico vobis, inquit, non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruetur (*Matth.*, XXIV, 2). » Lapis Christus est : dicit autem Apostolus, « Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis (*Gal.*, III, 27). » Si Christum in-

(1) Contre les Donatistes.

(*a*) Editi, *et si non sonant*. Abest *non* a MSS. (*b*) Sic MSS. At editi, *ubi ædificatur domus?*

pierre, qui ne soit détruite (*Matth.*, XXIV, 2). » Or, la pierre, c'est le Christ, et l'Apôtre a dit : « Vous tous, tant que vous êtes, qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ (*Galat.*, III, 27). » Si tout homme qui a été baptisé dans le Christ a revêtu le Christ, quel est celui qui pose pierre sur pierre, si ce n'est celui qui met baptême sur baptême ? Mais ne vous en effrayez pas, « il ne restera point là une pierre qui ne soit détruite. » En effet, les pierres réunies pour la construction nouvelle, qui se bâtit après la captivité, sont resserrées de telle sorte en un seul tout, par la charité, qu'il n'y a plus là pierre sur pierre, mais que toutes les pierres ne sont plus qu'une seule pierre. Ne vous en étonnez pas ; c'est là le résultat du Cantique nouveau, c'est-à-dire de notre rénovation par l'amour. L'Apôtre nous presse d'appartenir à cette construction, il nous resserre dans cette unité, et nous y attache indissolublement, en disant : « Supportez-vous les uns les autres en charité, et étudiez-vous à conserver l'unité d'esprit, par le lien de la paix (*Éphés.*, IV, 2, 3). » Là où se trouve l'unité d'esprit, il n'y a qu'une pierre, mais une pierre unique faite d'un grand nombre de pierres. Mais par quel moyen, faite d'un grand nombre, est-elle devenue unique ? Par le support mutuel de l'amour. La maison du Seigneur notre Dieu se bâtit donc, elle se bâtit ; oui, elle se fait, elle s'élève ; telle est l'œuvre de ces paroles, telle est l'œuvre des saintes lectures, telle est l'œuvre de la prédication de l'Évangile dans l'univers entier ; car cette maison se bâtit encore aujourd'hui. Elle s'est grandement accrue et elle a rempli de nombreuses nations, cependant elle ne les possède pas encore toutes ; en s'accroissant, elle s'est emparée d'un grand nombre de nations, et elle doit les posséder toutes. Aussi éprouve-t-elle contradiction de la part de ceux qui se glorifient de lui appartenir, quand ils disent : Déjà elle est en décroissance. Elle s'accroît encore ; il y a encore des nations qui n'ont pas embrassé la foi et qui toutes l'embrasseront. Que nul ne dise : Est-ce que tel peuple, qui parle telle langue, croira aussi ? Et les barbares croiront-ils ? Que signifie donc l'apparition de l'Esprit-Saint sous forme de langues de feu (*Act.*, II, 3), si ce n'est qu'il n'y a aucune langue dont la dureté ne doive céder à cette flamme victorieuse ? En effet, nous ne sommes pas sans voir un grand nombre de nations barbares qui déjà croient au Christ. Le Christ possède des contrées où n'est pas encore parvenu l'Empire romain ; et des pays encore fermés à ceux qui combattent avec le fer ne sont pas fermés à celui qui combat avec le bois. Car le Seigneur a régné par le bois (*Ps.*, XCV, 10). Quel est celui qui combat avec le bois ? C'est le Christ. Avec sa croix il a vaincu les rois et, après les avoir subjugués, il a placé sur leur front sa croix elle-même ; et ceux-ci s'en glorifient, parce

duit quisquis baptizatur in Christo; quis ponit lapidem super lapidem, nisi qui baptismum super baptismum imponit ? Sed nolite terreri, non relinquetur qui non destruetur. Lapides enim ad fabricam novam, quæ ædificatur post captivitatem, sic colliguntur, et sic illos caritas in unitate constringit, ut non sit lapis super lapidem, sed unus lapis sint omnes lapides. Ne miremini : hoc fecit canticum novum, id est, hoc fecit innovatio caritatis. Ad ipsam structuram nos compingit Apostolus, et in illa unitate nos contrictos compaginat, dicens, « Sufferentes invicem in dilectione, studentes servare unitatem spiritus, in vinculo pacis (*Ephes.*, IV, 2 et 3).» Ubi unitas spiritus, unus lapis ; sed unus lapis de multis factus. Quomodo de multis unus factus ? Sufferendo invicem in dilectione. Ædificatur ergo domus Domini Dei nostri, ædificatur : hoc fit, hoc agitur, hoc voces istæ agunt, hoc lectiones, hoc prædicatio Evangelii toto orbe terrarum : adhuc ædificatur. Crevit multum domus hæc, et multas gentes implevit : nondum tamen omnes gentes occupavit, crescendo multas tenuit, omnes occupatura est, et contradicitur ab eis qui domesticos ejus se esse gloriantur, et dicitur, Jam decrevit. Adhuc crescit, adhuc credituræ sunt omnes gentes, quæ nondum crediderunt : ne quis dicat, Et illa lingua censura est ? et Barbari credituri sunt ? Et quid sibi vult quod Spiritus-sanctus apparuit in linguis igneis (*Act.*, II, 3), » nisi quia nullius linguæ duritia est, quæ non illo igne solvatur ? Neque enim non habemus jam multas gentes Barbaras credidisse Christo. Quo nondum porrectum est Romanum imperium, jam Christus possidet : quod adhuc clausum est eis qui ferro pugnant, non est clausum illi qui ligno pugnat. « Dominus enim regnavit a ligno (*Ps.*, XCV, 10). » Quis est qui ligno pugnat ? Christus. De cruce sua vicit reges, et subjugatis ipsam crucem in fronte fixit ; et gloriantur de illa, quia ibi est salus eorum.

que c'est elle qui les sauve. Voilà l'œuvre qui s'accomplit; voilà comment s'accroît la maison de Dieu, voilà comment elle se construit. Pour en être convaincu, écoutez la suite du Psaume et voyez à l'œuvre ceux qui bâtissent la maison de Dieu : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; ô terre entière, chantez au Seigneur (*Ps.*, xcv, 1). »

2. « Chantez au Seigneur ; bénissez son nom ; annoncez avec zèle de jour en jour son Sauveur (*Ibid.* 2). » Comment grandit l'édifice ? Le Prophète dit : « Annoncez avec zèle de jour en jour son Sauveur. » Qu'il soit prêché de jour en jour ; que, de jour en jour, dit-il, la maison s'élève. Que ma maison, dit le Seigneur, prenne accroissement. Et comme si les ouvriers lui disaient : Où ordonnez-vous qu'elle soit bâtie ? Où voulez-vous qu'elle grandisse ? Choisissez-nous un lieu bien uni, un lieu spacieux, si vous voulez que nous vous bâtissions une vaste maison. Où nous ordonnez-vous d'annoncer avec zèle de jour en jour votre Sauveur ? Le Prophète leur montre le lieu où ils doivent bâtir. « Annoncez, dit-il, sa gloire parmi les nations (*Ibid.*,3). » « Annoncez sa gloire, vous dit-il, parmi les nations, » sa gloire et non la vôtre. O vous qui bâtissez, annoncez avec zèle sa gloire parmi les nations. Si vous prétendez annoncer votre propre gloire, vous tomberez ; si vous annoncez sa gloire, c'est vous-même que vous placez dans l'édifice, en l'élevant. C'est pourquoi ceux qui prétendent annoncer leur propre gloire refusent de faire partie de cette maison, et c'est pour cela qu'ils ne chantent pas le cantique nouveau avec toute la terre (1). En effet, ils ne sont pas en communion avec l'univers entier : c'est pourquoi ils ne concourent pas à la construction de la maison, mais ils élèvent une muraille blanchie. Quelles menaces Dieu n'a-t-il pas fait contre la muraille blanchie ! Les Prophètes rapportent d'innombrables témoignages de la malédiction prononcée contre la muraille blanchie (*Ézéch.*, xiii). Qu'est-ce que la muraille blanchie, sinon l'hypocrisie, c'est-à-dire la dissimulation ? Elle brille au dehors ; au dedans, elle n'est que de la boue. Ce que je vais vous dire a déjà été dit ; mais parce que ces paroles ont été dites par cet Esprit que le Seigneur a daigné nous communiquer aussi, c'est nous-même qui les avons dites ; et quelque chose que nous vous disions maintenant par le même Esprit, ceux qui nous ont précédé l'ont dit également. Il ne faut donc point passer sous silence ces paroles, mais les rapporter, puisqu'elles ont été dites par le don de Dieu. Quelqu'un en parlant de cette muraille blanchie, s'est exprimé de la sorte : Si vous faites une porte dans une muraille qui n'est pas liée avec d'autres murailles, mais qui s'élève isolément, quiconque

Hoc agitur, sic crescit domus, sic ædificatur : et ut noveritis, sequentia Psalmi audite, videte operantes et fabricantes domum. « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra. »

3. « Cantate Domino, (*a*) benedicite nomen ejus, bene nuntiate de die in diem salutare ejus (*Ibid.*, 2). » Quomodo crescit ædificium ? « Bene, inquit, nuntiate de die in diem salutare ejus. » De die in diem prædicetur ; de die in diem, inquit, ædificetur ; crescat, inquit Deus, domus mea. Et quasi diceretur ab operariis, Ubi jubes ædificari? ubi vis crescere domum tuam? Elige nobis aliquem locum æqualem, aliquem locum spatiosum, si tibi amplam domum vis ædificari. Ubi jubes ut bene nuntiemus de die in diem ? Ostendit locum : « Annuntiate in gentibus gloriam ejus. (*Ibid.*, 3). » Gloriam, inquit, ejus annuntiate in gentibus gloriam ejus, non gloriam vestram. O structores, gloriam ejus bene nuntiate gentibus. Si gloriam vestram annuntiare volueritis, cadetis : si ejus, ædificabimini, cum ædificatis. Ideo qui gloriam suam annuntiare voluerunt, noluerunt esse in ista domo : et propterea non cantant canticum novum cum omni terra. Non enim communicant universo orbi terrarum. Et ideo non sunt ædificantes in domo, sed parietem dealbatum erexerunt. Quanta minatur Deus parieti dealbato ? Sunt testimonia Prophetarum (*b*) innumera, unde maledicit parieti dealbato (*Ezech.*, 13). Quid est paries dealbatus, nisi hypocrisis, id est, simulatio ? Foris lucet, intus lutum est. Quod dicturus sum, jam dictum est : sed

(1) Les Donatistes.

(*a*) Editi, *et benedicite*. Particula *et* abest a MSS. qui paulo post habent, *bene nuntiate diem ex die:* sed aliis locis, *de die in diem*. (*b*) Plerique MSS. *imminere se dicit parieti dealbato*.

entre par cette porte se trouve dehors : ainsi, dans cette société schismatique, qui a refusé de chanter avec la maison du Seigneur le cantique nouveau, et qui a voulu se construire une muraille blanchie que rien ne consolide, de quoi sert-il qu'il existe une porte? Si vous entrez, vous vous trouvez dehors. En effet, parce qu'ils ne sont point entrés par la porte, leur porte n'introduit nulle part. Car le Seigneur a dit : « Je suis la porte, c'est par moi que l'on entre (*Jean*, x, 7). »

3. Quels sont ceux qui entrent par la porte? Ceux qui cherchent la gloire de Dieu et non leur propre gloire. Quels sont ceux qui entrent par la porte? Ceux qui font ce que commande le Prophète : « Annoncez sa gloire avec zèle parmi les nations. » Le Seigneur a dit : « Celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis ; mais celui qui monte dans le bercail par un autre endroit est un voleur et un larron (*Ibid.*, 1 et 2). Celui qui entre par la porte est humble ; celui qui monte par un autre endroit est orgueilleux ; aussi le Seigneur dit-il que l'un entre et que l'autre monte dans le bercail. Mais celui qui entre est accueilli ; celui qui monte est jeté en bas. « Annoncez sa gloire parmi les nations. » Que signifie : « parmi les nations? » Peut-être les nations vont-elles être énumérées et seront-elles en petit nombre ; et peut-être cette secte qui a élevé la muraille blanchie aura-t-elle encore quelque chose à alléguer. Quoi! ces nations ne seraient-elles pas la Gétulie, la Numidie, la Mauritanie, la Byzacène? Ces provinces sont des nations. Que toute réponse soit enlevée à l'hypocrisie, à la muraille blanchie, par la parole de Dieu qui élève sa maison dans l'univers entier. C'est peu que le Prophète ait dit : « Annoncez sa gloire parmi les nations ; » afin que vous ne croyez pas qu'il s'agit ici exceptionnellement de certaines nations, il ajoute : « et ses merveilles parmi tous les peuples (*Ps.*, xcv, 3). »

4. « Car le Seigneur est grand et trop digne de louanges (*Ibid.*, 4). » Quel est ce Seigneur, grand et trop digne de louanges, sinon le Christ! Vous savez avec certitude qu'il a paru sur terre sous forme humaine ; vous savez avec certitude qu'il a été conçu dans le sein d'une femme ; vous savez qu'il est né de ce sein ; vous savez qu'il a été allaité et porté dans les bras, qu'il a été circoncis, qu'une victime a été offerte pour lui, qu'il a grandi ; enfin, qu'il a été

quia eo Spiritu dictum est, quem nobis quoque Dominus impertire dignatus est, nos illud diximus ; et quidquid modo eodem Spiritu dicimus, illi dixerunt qui fuerunt ante nos. Non est ergo prætermittendum, sed dicendum est, quia dono Dei dictum est. Quidam de isto pariete dealbato cum diceret, hoc ait : Quomodo in pariete non conjuncto aliis parietibus, sed singulariter erecto, si ostium facias, quisquis intraverit foris est : sic in illa parte quæ noluit cantare cum (*a*) domo canticum novum, sed (*b*) parietem voluit struere, et hunc dealbatum, non solidatum, quid valet quod habet januam? Si intraveris, foris inveniris. Quia enim ipsi non per januam introierunt, et janua ipsorum non intromittit. Dominus enim dicit, « Ego sum janua, per me intratur (*Johan.*, x, 7). » Qui sunt qui intrant per januam? Qui gloriam Domini quærunt, non suam. Qui intrant per januam? Qui faciunt quod dictum est, « Bene nuntiate in gentibus gloriam ejus. » « Qui intrat per januam, pastor ovium est, ait Dominus : qui autem per aliam partem adscendit, ille fur est et latro (*Ibid.*, 1 et 2). » Qui per januam intrat, humilis est : qui per aliam partem adscendit, superbus est. Ideo illum dixit intrare, illum adscendere. Sed ille intrando recipitur : ille adscendendo præcipitatur. « Annuntiate in gentibus gloriam ejus. » Quid est, « in gentibus? » Forte gentes nominantur et paucæ : et adhuc habet quod dicat illa pars, quæ erexit parietem dealbatum. Quare non gentes sunt Getûlia, Numidia, Mauritania, Byzacium? Provinciæ, gentes sunt. Auferat sermonem (*c*) hypocrisi, parieti dealbato, sermo Dei, ædificans domum toto orbe terrarum. Parum est quod dixit, « Annuntiate in gentibus gloriam ejus : » ne aliquas gentes exceptas putares, sequitur, et dicit, « In omnibus populis mirabilia ejus. »

4. « Quoniam magnus Dominus et laudabilis nimis (*Ps.*, xcv. 4). » Quis « Dominus, » nisi Jesus Christus, « magnus et laudabilis nimis? » Nostis certe quia homo apparuit ; nostis certe quia in utero feminæ conceptus est, nostis quia ex utero natus est, nostis quia lactatus est, quia manibus portatus est, quia circumcisus, quia hostia pro illo oblata est, quia crevit ; postremo nostis quia expalmatus est

(*a*) Lov. *cum Domino*. Verius editi alii et MSS. *cum domo*. (*b*) Sic MSS. At editi, *partem voluit struere, et hanc dealbatam, non solidatam* : ac paulo post, *janua ipsos non intromittit*. (*c*) Sic aliquot MSS. At editi, *hypocrisis*.

souffleté, couvert de crachats, couronné d'épines et crucifié ; qu'il est mort et qu'il a été percé d'un coup de lance. Vous savez qu'il a souffert tous ces supplices ; et cependant « il est grand et trop digne de louanges. » Gardez-vous de mépriser sa petitesse, et comprenez sa grandeur. Il s'est fait petit, parce que vous étiez petits : comprenez sa grandeur, et vous serez grands avec lui. C'est ainsi que se bâtit la maison de Dieu ; c'est ainsi que s'élèvent les lourdes masses qui la composent, et que s'accroissent les pierres amenées de toutes parts pour cette construction. Croissez donc, en comprenant la grandeur du Christ ; bien que petit, il est grand et d'une grandeur infinie. Le Prophète a épuisé toute parole : il voulait exprimer la grandeur du Christ, et lors même qu'il eût répété tout le jour : Il est grand, il est grand, qu'aurait-il dit après tout ? Eût-il dit tout le jour le Seigneur est grand, il aurait fini par garder le silence, parce que le jour aurait fini. Or, il est grand avant les jours, au-delà des jours, sans limite d'aucun jour. Qu'avait-il à dire par conséquent ? « Le Seigneur est grand et trop digne de louanges. » Car que pouvait dire d'autre notre chétif langage, pour louer celui qui est grand ? Par ce mot « trop digne, » le Prophète n'a émis qu'une parole, et cependant il a ouvert à la pensée la plus vaste carrière. C'est comme s'il eût dit : Ce que je ne puis exprimer, que la pensée le saisisse ; et quand la pensée l'aura trouvé, qu'elle sache n'avoir encore rien fait. Ce que nulle pensée ne peut embrasser, y aura-t-il une langue pour l'exprimer ? « Le Seigneur est grand et trop digne de louanges. » Qu'il soit donc loué, qu'il soit prêché, que sa gloire soit annoncée et que sa maison se bâtisse.

5. « Il est plus redoutable que tous les dieux (*Ibid.*). » Y a-t-il donc des dieux au-dessus desquels il soit redoutable ? Voyons de qui il parle, et nous comprendrons pourquoi il parle ainsi. Mais d'abord, et avant toute explication, remarquez cette parole, mes bien-aimés frères. Celui qui a paru comme effrayé parmi les hommes « est plus redoutable que tous les dieux. » Est-ce que les nations n'ont pas rugi contre lui ? Est-ce que les peuples n'ont pas formé de vains complots contre le Seigneur et contre son Christ (*Ps.*, II, 1) ? Est-ce que, semblables à des taureaux puissants, ils ne l'ont pas entouré ? Est-ce que le lion rugissant n'a pas poussé son cri contre lui (*Ps.*, XXI, 13, 14) ? Est-ce qu'il n'est pas entré dans le cœur d'un peuple en furie, et ne lui a-t-il pas fait crier : « Crucifiez-le, crucifiez-le (*Matth.*, XXVII, 23), » espérant, par ses rugissements, effrayer Celui qui est « plus redoutable, » non-seulement que tous les hommes, mais encore « que tous les

consputus, spinis coronatus, crucifixus est, mortuus est, lancea percussus est ; nostis quia hæc omnia passus est : « Magnus est et laudabilis nimis. » Nolite contemnere parvum, intelligite magnum. Parvus factus est, quia parvi eratis : intelligatur magnus, et in illo magni eritis. Si enim ædificatur domus, sic eriguntur moles in ipsa domo : crescunt lapides qui ducuntur ad ædificium. Crescite ergo, intelligite Christum magnum : et parvus magnus est, magnus nimis. Finivit verba : volebat dicere quantum magnus ; etsi tota die diceret, Magnus, magnus, quid diceret ? Tota die dicens, Magnus, finiret aliquando ; quia finitur dies : magnitudo illius ante dies, ultra dies, sine die. Ergo quid diceret ? « Quoniam magnus Dominus et laudabilis nimis. » Quid enim dictura est lingua parva ad laudandum magnum ? Dicendo, nimis, emisit vocem, et dedit cogitationi quod sapiat : tamquam dicens, Quod sonare non possum, tu cogita ; et cum cogitaveris, parum erit. Quod cogitatio nullius explicat, lingua alicujus explicat? « Magnus Dominus et laudabilis nimis. » Ipse laudetur, ipse prædicetur, ejus gloria nuntietur, et (*a*) ædificatur domus.

5. « Terribilis est super omnes deos (*Ibid.*, 4). » Sunt enim dii super quos sit terribilis ille ? (*b*) Videamus quos dicat, et videbimus quare dicat. Interim antequam dicat, Carissimi advertite. Ille qui quasi territus videtur inter homines, « terribilis est super omnes deos. » Numquid non fremuerunt gentes ? Numquid non populi meditati sunt inania adversus Dominum, et adversus Christum ejus (*Psal.*, II, 1) ? Numquid illi tauri pingues non circumdederunt eum (*Psal.*, XXI, 13) ? Numquid non leo ille rugiens fremuit super illum, et intrans in corda sævientium exclamavit, « Crucifige, crucifige (*Matth.*, XXVII, 23) : » quasi ille isto fremitu

(*a*) Sic aliquot MSS. At editi *et ædificetur domus.* (*b*) MSS. quidam hoc et proximo loco, *videbimus.* Nonnulli autem utroque loco, *videamus* : et sic Am.

dieux ? » En effet, le lieu où il veut que sa maison soit construite est comme une vaste forêt, et c'est à ce sujet que nous avons dit hier : « Nous l'avons trouvée dans des plaines couvertes de bois (*Ps.*, CXXXI, 6). » Car le Prophète cherchait la maison de Dieu, lorsqu'il disait : « Dans des plaines couvertes de bois. » Et pourquoi ce lieu est-il comme une vaste forêt? C'est que les hommes adoraient des idoles ; ce qui n'est pas étonnant, puisqu'ils faisaient paître des pourceaux. En effet, l'enfant prodigue, qui quitta son père et dissipa tout son bien dans la débauche avec des courtisanes, faisait paître des pourceaux (*Luc*, XV, 12-15), c'est-à-dire qu'il adorait les démons ; et cette superstition des Gentils avait fait comme une forêt de la terre entière. Mais celui qui veut bâtir une maison arrache d'abord la forêt, et c'est pour cela qu'il est dit dans le titre du Psaume : « Lorsque la maison se bâtissait après la captivité. » En effet, les hommes étaient captifs sous la domination du diable et ils étaient les esclaves des démons ; mais ils ont été rachetés de cette captivité. Ils avaient pu se vendre, mais ils ne pouvaient se racheter. Le Rédempteur est venu et a payé leur rançon ; il a répandu son sang, au prix duquel il a acheté l'univers entier. Demandez-vous ce qu'il a acheté? Voyez ce qu'il a donné et reconnaissez ce qu'il a acheté. Le sang du Christ est le prix qui a été payé. Qu'est-ce donc qui peut valoir un tel prix? Quoi, si ce n'est l'univers entier? Quoi, si ce n'est l'ensemble de toutes les nations? Bien ingrats pour une telle rançon ou bien orgueilleux sont ceux qui disent : que ce prix était si peu de chose qu'il n'a racheté que les Africains, ou qu'eux-mêmes sont d'assez haute valeur pour avoir mérité que ce prix fût employé à ne racheter qu'eux seuls. Arrière l'orgueil de ces hommes, arrière leur folle joie ! Tout ce que le Seigneur a donné, il l'a donné pour le tout. Il savait ce qu'il achetait, parce qu'il savait combien il l'achetait. C'est parce que nous avons été rachetés de cet esclavage, que la maison de Dieu est bâtie après la captivité. Et quels sont ceux qui nous tenaient dans l'esclavage? Remarquons-le, ceux auxquels le Prophète dit : « Annoncez la gloire de Dieu, » sont les défricheurs de la forêt. Il leur est dit de défricher la forêt, de délivrer la terre de la captivité, de rassembler des matériaux et de bâtir ; et cela, en annonçant la gloire de la maison du Seigneur. Comment déraciner la forêt des démons, si ce n'est en prêchant Celui qui est au-dessus de tous? Toutes les nations avaient donc pour dieux les démons ; ceux qu'elles appelaient des dieux étaient des démons, et l'Apôtre l'exprime clairement en ces termes : « Les victimes qu'immolent les Gentils, ils les immolent aux démons et non à Dieu (I *Cor.*, X, 20). » Donc, parce que les hom-

terreretur qui « terribilis est, » non super omnes homines, sed « super omnes deos ? » Ubi enim vult ædificare domum, locus ipse silvosus est, unde dictum est hesterno die, « Invenimus eam in campis silvæ. » Domum enim ipsam quærebat, cum diceret, In campis silvæ. Et unde silvosus est locus ille ? Simulacra colebant homines : non mirum, quia porcos pascebant. Filius enim ille erat, qui dimisit patrem, et omnia sua consumsit in meretricibus, vivens prodige ; pascebat porcos, id est, colebat dæmonia (*Lucæ*, XV, 13, etc.) : et ipsa superstitione Gentilium, silva facta erat omnis terra. Sed exstirpat silvam qui ædificat domum : et propterea dictum est, « Cum domus ædificaretur post captivitatem (*Psal.*, XCV, 1). » Tenebantur enim homines captivi sub diabolo, et dæmonibus serviebant : sed redemti sunt a captivitate. Vendere se potuerunt, sed redimere non potuerunt. Venit redemtor, et dedit pretium ; fudit sanguinem suum, emit orbem terrarum. Quæritis quid emerit? Videte quid dederit, et invenite quid emerit. Sanguis Christi, pretium est. Tanti quid valet? Quid, nisi totus orbis? quid, nisi omnes gentes ? Valde ingrati sunt pretio suo, aut multum superbi sunt, qui dicunt, aut illud tam parvum esse, ut solos Afros emerit ; aut se tam magnos esse, pro quibus solis illud sit datum. Non ergo (a) exsultent, non superbiant : pro toto dedit, quantum dedit. Novit quid emerit, quia novit quanti emerit. Inde quia redemti sumus, post captivitatem ædificatur domus. Et qui sunt qui nos tenebant in captivitate ? Quia illi quibus dicitur, Annuntiate, exstirpatores silvæ sunt : ut exstirpent silvam, liberent de captivitate terram, et struant, ædificent, annuntiando magnitudinem domus Domini. Unde silva dæmonum exstirpatur, nisi prædicetur ille qui super omnes est? Ergo omnes gentes dæmonia ha-

(a) Tres MSS. *insultent.*

mes étaient en captivité, parce qu'ils immolaient des victimes aux démons, enfin parce que toute la terre était, pour ces causes, comme toute couverte de forêts, « Celui qui est grand et trop digne de louange » a été annoncé.

6. Et comment montrer sa grandeur, de manière à déraciner les superstitions, sous lesquelles était captif ce peuple que venait racheter Celui qui est « plus redoutable que tous les dieux ? » Il semblerait qu'on fît cette question au Prophète : Pourquoi avez-vous dit : « plus redoutable que tous les dieux ? » Y a-t-il donc des dieux ? Et le Prophète répond : « Car tous les dieux des nations sont des démons (*Ps.*, xcv, 5). » Que Votre Charité m'écoute attentivement. Tout à l'heure, le Prophète prononçait cette grande parole : « Le Seigneur est grand ; » et se sentant bientôt impuissant à le louer, il ajoutait : « et trop digne de louange. » Ne vous disais-je pas qu'il vous laissait à concevoir par votre pensée ce qu'il ne pouvait exprimer par sa parole ? Cependant, quand il en vient à s'expliquer lui-même par des paroles, que nous dit-il de grand sur Notre Seigneur Jésus-Christ ? Est-ce seulement qu'il est au-dessus de tous les démons ? En effet, après avoir dit : « Il est plus redoutable que tous les dieux, » il a ajouté : « Car tous les dieux des nations sont des démons. » Ce n'est pas chose bien grande que d'être au-dessus des démons ; vous-même, si vous le voulez, vous êtes au-dessus d'eux, pourvu que vous croyiez en Jésus. Est-ce donc là ce que signifie cette magnifique louange : « Le Seigneur est grand et trop digne de louange ?» En effet, le Prophète, voulant s'exprimer autant que le pouvait le langage humain (car bien que l'Esprit-Saint touche cet instrument avec une merveilleuse habileté, cependant il fait résonner les syllabes qu'il emploie dans les bornes étroites de l'esprit humain, où il produit toutefois des pensées) ; le Prophète, dis-je, voulant s'exprimer dans notre langage, s'est d'abord écrié : « Le Seigneur est grand et trop digne de louange. » Dites-nous, ô Prophète, dites-nous à quel point le Seigneur est digne de louange ; dites-le. « Il est plus redoutable que tous les dieux, » répond le Prophète. Pourquoi cette parole : « que tous les dieux ? » « Parce que tous les dieux des nations sont des démons. » Voilà donc toute la louange que mérite celui qui est trop digne de louange : il est au-dessus de tous les dieux des nations, lesquels dieux ne sont que des démons ! Attendez et écoutez ce qui suit : « Mais le Seigneur a fait les cieux (*Ibid.*). » Le Seigneur n'est donc pas seulement au-dessus des démons, il est encore au-dessus

bebant deos : quos dicebant deos, dæmonia erant, Apostolo dicente apertius, « Quoniam quæ immolant gentes, dæmoniis immolant, et non Deo (I *Cor.*, x, 20). » Quia ergo ideo erant in captivitate, quia dæmoniis immolabant, et propterea tota terra silvosa remanserat ; annuntiatur iste « magnus et laudabilis nimis. »

6. Et quomodo ostenditur magnitudo ejus, ut eradicet illas superstitiones, sub quibus captivus populus tenebatur, quem redimere advenit « terribilis super omnes deos ? » Et quasi diceretur illi, Quare dixisti « super omnes deos ? » sunt enim dii ? Sequitur, et dicit, « Quoniam omnes dii gentium dæmonia (*Ps.*, xcv, 5). » Intendat Caritas Vestra. Magnum aliquid dicebat paulo ante, « Magnus Dominus : » et tamquam deficiens in laude ipsius, « et laudabilis nimis. » Nonne hoc dixeram, quia dimisit tibi cogitare quod non poterat ipse verbis explicare ? Explicans autem ipse verbis, quid magnum mihi dixit de Domino Jesu Christo ? An quia super omnia dæmonia est ? Cum enim dixisset, « Terribilis super omnes deos : » subjunxit, « Quoniam omnes dii gentium dæmonia. » Non est magnum, esse super dæmonia : et tu, si volueris, eris ; sed si in illum credideris. Itane ipsa est illa magnitudo laudis, « Magnus Dominus et laudabilis nimis ? » Volens enim explicare, ut poterat humana lingua, et quamvis magnus sit tactor organi Spiritus-sanctus, tamen per (*a*) angustias spiritus humani syllabas sonat, sed cogitationes generat : explicare ergo per hanc linguam volens, quid ait ? « Magnus Dominus et laudabilis nimis. » Dic, dic, quantum laudabilis, dic. « Terribilis est, inquit, super omnes deos. » Quare dixisti, « super omnes deos ? Quoniam omnes dii gentium dæmonia. » Et ipsa est tota laus illius qui laudabilis est nimis, quia superat omnes deos gentium, qui sunt dæmonia ? Exspecta, et audi quod sequitur : « Dominus autem cælos fecit. » Jam ergo non super dæmonia solum, sed super omnes cælos quos fecit. Si diceret, « Super omnes deos, quoniam omnes dii gentium dæmonia, » et ibi tantummodo remaneret laudatio Domini, mi-

(*a*) Sic Am. Er. et nostri MSS. At Lov. *per angustas*.

de tous les cieux qu'il a faits. Si le Prophète avait dit seulement : « Il est plus redoutable que tous les dieux, car tous les dieux des nations sont des démons, »et si la louange du Seigneur se fût arrêtée là, le Prophète en eût dit moins que nous n'avons coutume d'en penser sur le Christ. Mais comme il a ajouté : « Le Seigneur a fait les cieux, » voyez d'abord quelle distance il y a entre les cieux et les démons, et ensuite quelle distance entre les cieux eux-mêmes et celui qui a fait les cieux. Voilà quelle est la grandeur du Seigneur. Le Prophète n'a pas dit : «Le Seigneur est assis au-dessus des cieux, parce qu'on eût pu croire qu'un autre aurait fait les cieux au-dessus desquels il serait assis ; mais il a dit : « Le Seigneur a fait les cieux. » Si le Seigneur a fait les cieux, il a fait les Anges ; c'est lui qui a fait les Anges et lui qui a fait les Apôtres. Les démons obéissaient aux Apôtres ; mais les Apôtres eux-mêmes étaient les cieux qui portaient le Seigneur. Et quel Seigneur portaient-ils ? Celui par lequel ils avaient été faits. Écoutez la preuve que les cieux signifient les Apôtres : « Les cieux racontent la gloire de Dieu (*Ps.*, XVIII, 2). » C'est à ces mêmes cieux qu'il est dit dans notre Psaume : « Annoncez sa gloire parmi les nations et ses merveilles parmi tous les peuples ; parce que le Seigneur est grand et trop digne de louange, et plus redoutable que tous les dieux. » Quels dieux ? « Car tous les dieux des nations sont des démons, » et il est plus redoutable que tous les dieux. « Mais le Seigneur a fait les cieux. » O cieux qu'il a faits, annoncez sa gloire parmi les nations ! Que la maison du Seigneur se bâtisse par toute la terre, et que toute la terre chante le cantique nouveau !

7. « La confession et la beauté sont en sa présence (*Ps.*, XCV, 6). »Aimez-vous la beauté ? Voulez-vous être beau ? confessez-vous. Le Prophète n'a pas dit : la beauté et la confession, mais « la confession et la beauté. » Vous étiez souillé, confessez-vous pour être beau ; vous étiez pécheurs, confessez-vous pour être juste. Vous avez pu vous souiller, vous ne pouvez vous rendre beau. Mais quel époux est le nôtre, qui a aimé une épouse souillée, pour la rendre belle ? Comment, objectera-t-on, a-t-il aimé une épouse souillée ? « Je ne suis pas venu, » a-t-il dit, « pour appeler les justes, mais pour appeler les pécheurs (*Matth.*, IX, 13). » Appelez-vous les pécheurs pour qu'ils restent pécheurs ? Non, répond-il. Et comment cesseront-ils d'être pécheurs ? « La confession et la beauté sont en sa présence. » Ils confessent donc leurs péchés, ils vomissent les mauvaises choses qu'ils avaient avidement dévorées, ils ne reviennent pas à leur vomissement, comme le fait un chien immonde (II *Pierre*, II, 22), et la confession leur donne gloire et beauté. Nous aimons la beauté ; choisissons d'abord la confession, pour que la beauté vienne ensuite. Un autre aime la puissance ; il

nus dixerat quam nos solemus de Christo cogitare : cum autem dixit, « Dominus autem cælos fecit ; » videte quid intersit inter cælos et dæmonia, et videte quid intersit inter ipsos cælos et illum qui fecit cælos ; ecce quantum excelsus est Dominus. Non dixit, Dominus autem super cælos sedet ; fortasse enim alius illos fecisse putaretur, super quos sederet : sed dixit, « Dominus autem cælos fecit, » Si cælos fecit, etiam Angelos fecit : ipse fecit Angelos, ipse fecit Apostolos : Apostolis cedebant dæmonia : sed ipsi Apostoli cæli erant, qui Dominum portabant. Et quem Dominum portabant ? A quo facti erant. Audi quia cæli sunt : « Cæli enarrant gloriam Dei (*Psal.*, XVIII, 2). » Ipsis cælis dicitur, « Annuntiate in gentibus gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus. Quoniam magnus Dominus et laudabilis nimis, terribilis est super omnes deos. » Quos deos ? « Quoniam omnes dii gentium dæmonia.» Et ipse est terribilis super omnes istos deos. « Dominus autem cælos fecit. » O cæli, quos fecit, annuntiate in gentibus gloriam ejus ! Ædificetur domus per omnem terram, cantet omnis terra canticum novum.

7. « Confessio et pulcritudo in conspectu ejus (*Ps.* XCV, 6). » Pulcritudinem amas ? vis esse pulcher ? Confitere. Non dixit, Pulcritudo et confessio ; sed, « Confessio et pulcritudo. » Fœdus eras, confitere ut sis pulcher : peccator eras, confitere ut sis justus. Fœdare te potuisti, formosum te facere non potes. Qualis autem est sponsus noster, qui fœdam amavit, ut pulcram faceret ? Quomodo, ait aliquis, fœdam amavit ? « Non veni, inquit, vocare justos, sed peccatores (*Matth.*, IX, 13). » Quos vocas peccatores, ut remaneant peccatores ? Non, inquit. Et quomodo non erunt peccatores ? « Confessio et pulcritudo in conspectu ejus. » Confitentur enim peccata sua, vomunt mala quæ avide voraverant ; non redeunt ad vomitum suum, sicut canis immundus (II *Pet.*,

aime aussi la magnificence; il veut être grand comme le sont les Anges. Il y a dans les Anges une grande magnificence et une telle puissance que, si les Anges faisaient tout ce qu'ils peuvent, nous ne pourrions leur résister. Que d'hommes désirent la puissance des Anges, sans aimer la justice des Anges ! Aimez d'abord la justice et la puissance vous sera donnée. En effet, que dit ensuite le Prophète? « La sainteté et la magnificence éclatent dans la sanctification qu'il donne (*Ps.*, xcv, 6). » Déjà vous cherchiez la magnificence, commencez par aimer la sainteté; lorsque vous aurez été sanctifié, vous posséderez la magnificence. Car si vous voulez commencer par posséder la magnificence, vous tomberez avant même de vous lever; car ce sera moins vous lever que vous élever. La meilleure manière de vous lever est d'être soulevé par qui ne saurait tomber. En effet, celui qui ne peut tomber est descendu jusqu'à vous; vous étiez tombé, il est descendu et vous a tendu la main; vous ne pouvez vous lever par vos propres forces, saisissez la main qui s'abaisse jusqu'à vous, pour être soulevé par celui qui seul est fort.

8. Mais quoi! Si « la confession et la beauté sont en sa présence, si la sainteté et la magnificence éclatent dans la sanctification qu'il donne; » (et c'est là ce qui a déjà été annoncé aux nations,) que doivent faire les nations auxquelles ceux qui ont défriché la forêt ont annoncé le Sauveur? C'est aux nations elles-mêmes que le Prophète s'adresse maintenant : « Offrez au Seigneur, peuples et nations, offrez au Seigneur gloire et honneur (*Ps.*, xcv, 7). » Gardez-vous de vous les offrir à vous-mêmes; parce que ceux qui sont venus vers vous vous ont annoncé la gloire du Seigneur et non leur propre gloire. Vous aussi, « offrez au Seigneur gloire et honneur » et dites : « Ne nous donnez pas, Seigneur, ne nous donnez pas la gloire; mais donnez-la à votre nom (*Ps.*, CXIII, 1). » Ne mettez pas votre espérance dans un homme. Quand l'un de vous reçoit le baptême, qu'il dise : Celui-là me baptise, de qui l'ami de l'époux a dit : « Voilà celui qui baptise (*Jean*, I, 33). » Si, en effet, vous parlez ainsi, vous offrez au Seigneur gloire et honneur. « Offrez au Seigneur gloire et honneur. »

9. « Offrez au Seigneur la gloire due à son nom (*Ps.*, xcv, 8). » Rendez gloire, non pas au nom des hommes, non pas à votre nom, mais au nom du Seigneur. « Apportez des victimes et entrez dans ses parvis (*Ibid.*). » « Apportez des victimes; » qu'apportez-vous, pour entrer dans ses parvis? Déjà la maison s'élève et les parvis

II, 22) : et erit confessio et pulcritudo. Amamus pulcritudinem : prius eligamus confessionem, ut sequatur pulcritudo. Iterum exsistit qui amat potentiam, amat et magnificentiam; vult esse magnus quomodo Angeli sunt. Magnificentia quædam est in Angelis; et tanta potentia, ut si faciant Angeli quidquid possunt, sustineri non possit. Et omnis homo desiderat potentiam Angelorum, sed justitiam Angelorum non amat. Prius justitiam dilige, et sequetur te potentia. Quid enim sequitur et hic ? « Sanctitas et magnificentia in sanctificatione ejus. » Tu jam quærebas magnificentiam : prius dilige sanctitatem; cum sanctificatus fueris, eris et magnificus. Nam si præpostere prius esse volueris magnificus, ante cadis quam surgas : non enim surgis, sed extolleris. Melius surgis, si te ille erigat qui non cadit. Descendit enim ad te ille qui non cadit : tu cecideras, ille descendit, porrexit tibi manum : non potes viribus tuis surgere, amplectere manum descendentis, ut erigaris a forti.

8. Quid ergo ? Si « confessio et pulcritudo in conspectu ejus, sanctitas et magnificentia in sanctificatione ejus. » (Hoc annuntiamus, cum ædificamus domum : ecce jam annuntiatum est gentibus :) quid (*a*) debent facere gentes, quibus annuntiaverunt illi qui silvam exstirpaverunt ? Jam ad ipsas gentes dicit, « Afferte Domino patriæ gentium, afferte Domino gloriam et honorem (*Ps.*, xcv, 7) : » nolite vobis; quia et illi qui vobis annuntiaverunt, non suam, sed illius gloriam annuntiaverunt : et vos « afferte Domino gloriam et honorem; et dicite, « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam (*Psal.*, CXIII, 1). » Nolite spem in homine ponere. Si baptizatur unusquisque vestrum, dicat, Ille me baptizat, de quo amicus sponsi dixit, « Hic est qui baptizat (*Johan.*, I, 33). » Si enim hæc dixeritis, affertis Domino gloriam et honorem. « Afferte Domino gloriam et honorem. »

9. « Afferte Domino gloriam nomini ejus (*Psal.*, xcv, 8). » Non nomini hominum, non nomini vestro, sed nomini ejus afferte gloriam. « Tollite hostias et introite in atria ejus. » « Tollite hostias : »

(*a*) Sic MSS. At editi, *quid debeant gentes. Quid annuntiaverunt illi* etc.

sont construits : que ceux qui apportent des victimes entrent dans ces parvis. Apporterons-nous des taureaux, des boucs ou des brebis ? Non. « Si vous eussiez voulu un sacrifice, je vous l'eusse offert assurément (*Ps.*, L, 18). » Le Prophète nous a fait connaître la victime que nous devons offrir. Examinez si ce ne serait pas celle dont il disait tout à l'heure : « La confession et la beauté sont en sa présence. » La confession est l'hostie agréable à Dieu. Donc, ô nations, si vous voulez entrer dans les parvis du Seigneur, n'y arrivez pas les mains vides. « Apportez des victimes. » Quelles victimes apporterons-nous? « Le sacrifice que Dieu demande est un cœur affligé; Dieu ne méprise pas un cœur contrit et humilié (*Ps.*, L, 18, 19). » Entrez dans la maison de Dieu avec un cœur humble, et vous y serez entré avec la victime qu'il aime. Si, au contraire, vous êtes orgueilleux, vous n'y entrerez que gonflé de vide. Car, comment vous enorgueilliriez-vous, si vous n'étiez gonflé de vide? Si vous étiez rempli, vous n'auriez pas cette vaine enflure. Et comment être rempli ? Vous le serez, si vous apportez avec vous une victime à présenter dans les parvis du Seigneur. Mais, pour ne point vous retenir trop longtemps, courons avec rapidité sur le reste du Psaume. Voyez la maison de Dieu s'accroître ; voyez l'édifice envahir l'univers entier. Réjouissez-vous d'être entrés dans ses parvis ; réjouissez-vous de faire vous-même partie de la construction de ce temple de Dieu. Car ceux qui entrent prennent place eux-mêmes dans l'édifice ; ils deviennent eux-mêmes la maison de Dieu, et cette maison est habitée par celui qui la fait bâtir dans tout l'univers, et cela après la captivité. « Apportez des victimes et entrez dans ses parvis. »

10. « Adorez le Seigneur dans son saint Tabernacle (*Ps.*, XCV, 9). » C'est-à-dire dans l'Église catholique : car voilà son saint Tabernacle. Que nul ne dise : « Le Christ est ici, le Christ est là, car il s'élèvera de faux Prophètes (*Matth.*, XXIV, 23 et 24). » Dites-leur ceci : « Il ne restera pas pierre sur pierre, qui ne soit détruite (*Ibid.*) ; vous m'appelez vainement à votre muraille blanchie, j'adore mon Dieu dans son saint Tabernacle.

11. « Que toute la terre s'ébranle devant sa face ; dites parmi les nations : le Seigneur a établi son règne par le bois. Car il a redressé la terre, qui ne sera plus ébranlée (*Ibid.*, 10). » Quels témoignages rendus à la construction de la maison de Dieu ! Les nuées des cieux font retentir tout l'univers de ce cri : La maison de Dieu est bâtie ; et du fond de leur marais des grenouilles coassent : nous seuls sommes chrétiens (1). Quels témoignages vous apporté-je

quid allaturi estis, ut introeatis in atria ejus ? Jam enim crevit domus, et facta sunt atria : qui afferunt hostias, (a) intrent in atria. Tauros allaturi sumus, hircos vel oves ? Absit. « Si voluisses sacrificium, dedissem utique (*Psal.*, L, 18). » Ille nobis hostiam commendabat, quam offerre debemus. Videte ne illa sit hostia, de quo jam dudum dixit, « Confessio et pulcritudo in conspectu ejus (*Ps.*, XCV, 6). » Confessio hostia est Deo. O ergo gentes, si vultis intrare in atria ejus, nolite vacuæ intrare, « Tollite hostias. » Quas hostias nobiscum portaturi sumus ? « Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum Deus non spernit (*Psal.*, L, 19). » Cum humili corde intra in domum Dei, et cum hostia intrasti. Si autem superbus es, inanis intras. Nam unde superbires, nisi inanis esses ? Nam si plenus esses, non inflareris. Quomodo plenus esses ? Si tecum tolleres hostiam, quam portares ad atria Domini. Jam ne diu teneamus, curramus cetera. Videte crescentem domum, videte ædificium ire per totum orbem terrarum. Gaudete, quia intrastis in atria : gaudete, quia ædificamini in templum Dei. Qui enim intrant, ipsi ædificantur, ipsi sunt domus Dei : ille est inhabitator, cui ædificatur domus toto orbe terrarum, et hoc post captivitatem. « Tollite hostias, et introite in atria ejus. »

10. « Adorate Dominum in atrio sancto ejus (*Ps.*, XCV, 9) : » in catholica Ecclesia ; hoc est atrium sanctum ejus. Nemo dicat, « Ecce hic est Christus, ecce illic. Exsurgent enim pseudoprophetæ. (*Matth.*, XXIV, 23 et 24). » Dic eis istud, Lapis super lapidem non relinquetur, qui non destruatur : ad parietem dealbatum vocatis, in atrio sancto adoro Deum meum.

11. « Commoveatur a facie ejus universa terra (*Ps.*, XCV, 9) : » « dicite in nationibus, Dominus regnavit a ligno. Etenim correxit orbem terræ, qui non

(1) Les Donatistes.

(a) Sic plures MSS. At editi, *intrant*.

ici ? Ceux des Psaumes. Je vous présente ces Psaumes que vous chantez comme un sourd sans les entendre. Ouvrez les oreilles, c'est vous qui chantez ces paroles. Vous chantez avec moi, et vous n'êtes pas à l'unisson avec moi. Votre langue résonne comme la mienne, mais votre cœur est en dissonance avec le mien. Ne chantez-vous pas ces mêmes paroles ? Voyez le témoignage de toute la terre : « Que toute la terre s'ébranle devant sa face ; » et vous dites que la terre n'est pas ébranlée? « Dites parmi les nations : le Seigneur a établi son règne par le bois.» Les Donatistes vont-ils s'imaginer ici qu'ils ont ce texte pour eux et qu'ils règnent par le bois, parce qu'ils règnent à l'aide des bâtons des Circoncellions? Régnez par la Croix du Christ, si vous voulez régner par le bois. Car le bois dont vous vous servez fait que vous n'êtes plus que du bois; le bois du Christ vous fait traverser la mer. Vous entendez dans le Psaume les paroles : « Il a redressé le globe de la terre, qui ne sera plus ébranlé ; » et vous dites qu'après avoir été redressé, il est non-seulement ébranlé, mais même diminué. Est-ce vous qui dites vrai ; est-ce le Prophète qui ment ? Les faux Prophètes qui crient, « le Christ est ici, le Christ est là, » sont-ils véridiques, et notre Prophète est-il un menteur ? Mes frères, en opposition à ces paroles si claires, vous entendez un murmure qui se glisse dans les coins : celui-ci a livré les Écritures, et celui-là également (1). Que dites-vous? Faut-il écouter vos paroles ou les paroles de Dieu ? « En effet, il a redressé la terre qui ne sera plus ébranlée. » Pour moi, je vous montre le globe terrestre qui tout entier fait partie de l'édifice ; apportez la victime, entrez dans le parvis du Seigneur. Vous n'avez pas de victimes, dites-vous, et à cause de cela vous ne voulez pas entrer. Que signifie cette parole ? Si Dieu vous demandait un taureau, un bouc, ou un bélier, vous sauriez bien qu'apporter ; il exige de vous un cœur humble, et vous ne voulez pas entrer. Si vous ne le trouvez pas en vous, c'est que vous êtes gonflé d'orgueil. « En effet, il a redressé la terre qui ne sera plus ébranlée. Il jugera les peuples selon l'équité (*Ps.*, XCV, 10).» C'est alors que pleureront sur eux-mêmes ceux qui refusent maintenant de s'attacher à la justice.

12. « Que les cieux se réjouissent et que la terre tressaille d'allégresse (*Ibid.*, 11). » Que les cieux se réjouissent, eux qui racontent la gloire de Dieu ; que les cieux se réjouissent, eux que le Seigneur a faits ; que la terre tressaille d'allégresse, elle que les cieux arrosent de leurs pluies. En effet, les cieux sont les prédicateurs

commovebitur (*Ibid.*, 10). » Quæ testimonia ædificationis domus Dei? Intonant nubes cælorum per totum orbem terrarum ædificari domum Dei : et clamant ranæ de palude, Nos soli sumus Christiani. Quæ testimonia profero? Psalterii. Profero quod surdus cantas : aperi aures, tu cantas ista ; cantas mecum, et non concordas mecum : lingua tua sonat quod sonat mea, et cor tuum dissonat a corde meo. Nonne tu cantas ista? Vide testimonia orbis terrarum : « Commoveatur a facie ejus universa terra : » et tu dicis non commoveri ? « Dicite in nationibus, Dominus regnavit a ligno. » An forte hic obtinebunt, et dicent se regnare a ligno ; quia fustibus Circumcellionum regnant ? De cruce Christi regna, si a ligno regnaturus es. Nam lignum hoc tuum ligneum te facit : lignum Christi per mare te trajicit. Audis Psalmum dicentem, « Correxit orbem terræ, qui non commovebitur : » et tu dicis non solum motum post correctionem, sed etiam diminutum. Tu verum dicis, iste mentitur? Pseudoprophetæ clamantes, « Ecce hic est Christus, ecce illic (*Matth.*, XXIV,23), » verum dicunt, et Propheta iste mentitur? Fratres, contra istas apertissimas voces auditis in angulis strepitum, Ille tradidit, et ille tradidit. Quid dicis? Voces tuæ audiendæ sunt, an voces Dei? « Etenim correxit orbem terræ, qui non commovebitur. » Ego tibi orbem terrarum ostendo ædificatum : tolle hostiam, intra in atria Domini. Hostias non habes, propterea non vis intrare. Quid est hoc ? Si hostiam tibi indiceret Deus taurum, hircum, arietem, invenires quod afferres : indixit tibi humile cor, et non vis intrare. Hoc enim in te non invenis, quia superbia tumuisti. « Etenim correxit orbem terræ, qui non commovebitur. Judicabit populos in æquitate. » Tunc se illi plangent, qui nolunt modo (*a*) diligere æquitatem.

12. « Jocundentur cæli, et exsultet terræ (*Ps.*, XCV, 11). » Jocundentur cæli, qui enarrant gloriam Dei ; jocundentur cæli quos Dominus fecit : exsultet terra, quam compluunt cæli. Cæli enin prædica-

(1) Les Donatistes reprochaient à certains catholiques d'avoir livré les Saintes Écritures.

(*a*) Præcipui MSS. *eligere.*

et la terre les auditeurs. « Que la terre, avec tout ce qu'elle renferme, soit ébranlée (*Ibid.*).» Quelle mer? le siècle. La mer, avec tout ce qu'elle renferme, a été ébranlée : le siècle tout entier s'est soulevé contre l'Église, au moment où elle se dilatait et s'élevait comme un édifice dans tout l'univers. Cet ébranlement, l'Évangile l'a prédit : « Ils vous traîneront en jugement (*Marc*, XIII, 9). » La mer a été ébranlée ; mais comment la mer pourrait-elle vaincre Celui qui a fait les cieux ?

13. « Les campagnes, avec tout ce qu'elles contiennent, seront ravies de joie (*Ps.*, XCV, 12). » Tous ceux qui sont doux, tous ceux qui sont paisibles, tous ceux qui sont justes sont les campagnes de Dieu. « Alors tous les arbres des forêts seront dans l'allégresse (*Ibid.*). » Les arbres des forêts sont les païens. Pourquoi se réjouissent-ils déjà ? Parce qu'ils ont été détachés de l'olivier sauvage et entés sur l'olivier franc. (*Rom.*, XI, 17). « Alors tous les arbres des forêts seront dans l'allégresse ; » parce que les grands arbres, les cèdres et les cyprès, ont été coupés, et que leurs bois incorruptibles ont été transportés pour la construction de la maison. Ils étaient des arbres de forêts, mais avant d'être emmenés pour faire partie de l'édifice (III *Rois*, V, 6) ; ils étaient des arbres de forêts, mais avant d'être greffés et de produire des olives.

14. « Alors tous les arbres des forêts seront dans l'allégresse à la vue du Seigneur, parce qu'il est venu, parce qu'il est venu pour juger la terre (*Ps.*, XCV, 13). » Le Seigneur est venu une première fois, et il viendra de nouveau plus tard. Il est venu une première fois dans son Église sur les nuées. Quelles sont les nuées qui l'ont porté ? Les Apôtres, les prédicateurs, dont vous avez entendu dire, lorqu'on vous lisait l'Épître de saint Paul : « Nous faisons les fonctions d'ambassadeurs pour le Christ, vous conjurant au nom du Christ de vous réconcilier avec Dieu (II *Cor.*, V, 20). » Voilà les nuées sur lesquelles il est venu ; sans parler de son avénement ultérieur, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts. Dès son premier avénement, il est venu sur les nuées, et cette parole qu'il a prononcée retentit pour la première fois dans l'Évangile : « Alors vous verrez le Fils de l'homme venir sur les nuées (*Marc*, XIII, 26). » Que veut dire : « Alors ? » Est-ce que le Seigneur ne viendra pas plus tard, lorsque toutes les tribus de la terre pousseront des gémissements sur elles-mêmes ? Il est venu une première fois porté par ses prédicateurs, et il a rempli toute la terre. Ne résistons pas à son premier avénement, pour n'avoir pas à nous effrayer du second. « Et malheur alors aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront (*Ibid.*, 17). » Vous avez tout à l'heure

tores, terra auditores. « Commoveatur mare et plenitudo ejus. » Quod mare? Sæculum. Commotum est mare, et plenitudo maris : omne sæculum concitatum est adversus Ecclesiam, cum dilataretur et ædificaretur toto orbe terrarum. De ipsa commotione audistis in Evangelio, « Tradent vos ad judicia (*Marci*, XIII, 9). » Commotum est mare : sed quando vinceret mare eum qui cælos fecit?

13. Gaudebunt campi, et omnia quæ in eis sunt (*Ibid.*, 12).» Omnes lenes, omnes mites, omnes æqui, campi sunt Dei. « Tunc exsultabunt omnia ligna silvarum. » Ligna silvarum, Pagani sunt. Quare jam gaudent? Quia præcisi sunt (*a*) de oleastro, et inserti in oliva (*Rom.*, II, 17). « Tunc exsultabunt omnia ligna silvarum : » quia præcisæ sunt ingentes arbores cedrinæ et cyparissinæ, et imputribilia ligna translata sunt ad ædificationem domus (III *Reg.* V, 6). Ligna silvarum erant, sed antequam irent in ædificium : ligna silvarum erant, sed antequam olivam (*b*) parerent.

14. « Tunc exsultabunt omnia ligna silvarum, ante faciem Domini, quoniam venit, quoniam venit judicare terram (*Ps.*, XCV, 13). » Primo venit, et postea venturus est. Primo venit in Ecclesia sua in nubibus. Quæ sunt nubes quæ eum portaverunt ? Apostoli prædicantes, de quibus audistis, cum legeretur Apostolus : « Legatione, inquit, pro Christo fungimur, obsecrantes pro Christo reconciliari Deo (II *Cor.*, V, 20). » Ipsæ sunt nubes in quibus venit, excepto adventu suo posteriore, quo venturus est judicare vivos et mortuos. Venit primo in nubibus. Hæc primo vox ipsius sonuit in Evangelio : « A modo videbitis filium hominis venientem in nubibus (*Marci*, XIII, 26). » Quid est, A modo ? Nonne Dominus postea venturus est, quando se plangent omnes tribus terræ ? Prius venit in prædicatoribus suis, et implevit totum orbem terrarum. Non resistamus primo adventui, ut non expavescamus secundum. « Et væ tunc prægnantibus et mammantibus (*Marci*, XIII, 17). » Audistis modo in Evangelio

(*a*) Am. et nostri MSS. *præcisi sunt oleastri.* (*b*) Lov. *pararent.* At plerique MSS. *parerent.*

entendu cette parole de l'Évangile : « Tenez vous sur vos gardes, car vous ne savez quand cette heure viendra (*Ibid.*, 33). » Or, ces expressions sont figuratives. Quelles sont ces femmes enceintes ; quelles sont celles qui allaitent ? Les femmes enceintes figurent les âmes qui mettent leur espoir dans le siècle ; et les âmes qui ont acquis déjà ce qu'elles espéraient sont représentées par les femmes qui allaitent. Par exemple : une personne veut acheter une maison de campagne, elle est enceinte de ce désir, car la chose n'est pas encore faite, son sein est gonflé par l'espérance ; l'a-t-elle achetée, elle a enfanté selon son désir et elle allaite le fruit qu'elle a conçu. « Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront : » Malheur à ceux qui mettent leur espoir dans ce siècle ! Malheur à ceux qui s'attachent aux choses qu'ils ont enfantées par suite de leur espérance en ce siècle ! Que doit donc faire le chrétien ? Se servir du monde, et non servir le monde. Qu'est-ce que cela signifie ? Posséder comme ne possédant pas. C'est ainsi que parle l'Apôtre, c'est ainsi qu'il exhorte ceux qu'il désire ne pas voir, au jour de la colère, semblables à des femmes enceintes et à des femmes qui allaitent : « Au reste, mes frères, le temps est court : il faut que ceux qui ont une épouse soient comme n'en ayant pas ; ceux qui pleurent, comme ne pleurant pas ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant pas ; ceux qui achètent, comme ne possédant pas ; et ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant pas ; car la figure de ce monde passe. Je veux vous voir exempts du souci de toutes ces choses (I *Cor.*, VII, 29-32). » Celui qui est exempt de souci attend avec sécurité l'avénement de son Seigneur. Car qu'est-ce que cet amour du Christ, avec lequel on craint sa venue ? Mes frères, n'en rougissons-nous pas ? Nous l'aimons et nous craignons sa venue ! Est-il certain que nous l'aimions ? Ou n'aimons-nous pas nos péchés plus que lui ? Haissons-donc nos péchés, et aimons celui qui doit venir pour punir les péchés. Il viendra, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas ; car il ne faut pas croire, parce qu'il ne vient pas actuellement, qu'il ne viendra pas. Il viendra, et vous n'en savez pas le moment, et peu importe que vous l'ignoriez, s'il vous trouve préparé. « Alors tous les arbres des forêts seront dans l'allégresse à la vue du Seigneur, parce qu'il est venu, » une première fois. Et ensuite ? « Parce qu'il est venu pour juger la terre. » Alors aussi, « tous les arbres des forêts seront dans l'allégresse. » Il est venu une première fois et reviendra pour juger la terre ; alors il trouvera pleins d'allégresse, « parce qu'il est venu, » tous ceux qui auront cru la première fois à son avénement.

« Cavete, quia nescitis qua hora veniat (*Ibid.*, 33). » In figura dicta sunt. Quæ sunt prægnantes, et quæ sunt lactantes ? Prægnantes animæ dicuntur, quæ habent spem in sæculo. Quæ autem adeptæ sunt jam quod sperabant, pro lactantibus sunt positæ. Verbi gratia : emere vult villam ; prægnans est, nondum enim factum est, tumet uterus in spe : emit ; peperit, adeo lactat quod emit. Væ prægnantibus et mammantibus : væ qui habent spem in sæculo, væ qui hærent his rebus quas de (*a*) sæculi spe pepererunt. Quid ergo debet facere Christianus ? Uti mundo, non servire mundo. Quid est hoc ? Habentes tamquam non habentes. Sic dicit, sic hortatur quos non vult inveniri a die illa tamquam prægnantes et mammantes, sic eos hortatur : « De cetero, fratres, tempus breve est, reliquum est, ut et hi qui habent uxores, tamquam non habentes sint, et qui flent tamquam non flentes, et qui gaudent tamquam non gaudentes, et qui emunt quasi non (*b*) tenentes, et qui utuntur hoc mundo tamquam non utentes. Præterit enim figura hujus mundi. Volo vos sine sollicitudine esse (I *Cor.*, VII, 29, etc.). » Qui sine sollicitudine est, securus exspectat quando veniat Dominus ipsius. Nam qualis amor est Christi, timere ne veniat ? Fratres, non erubescimus ? Amamus, et timemus ne veniat ? Certe amamus ? An peccata nostra plus amamus ? Ergo ipsa oderimus peccata, et amemus eum qui venturus est ad punienda peccata. Veniet, velimus nolimus. Non enim quia modo non venit, ideo venturus non est. Veniet, et quando nescis : et si paratum te invenerit, nihil tibi obest quia nescis. « Tunc exsultabunt omnia ligna silvarum, ante faciem Domini, quoniam venit : » prius. Et postea quid ? « Quoniam venit judicare terram. » Et « exsultabunt omnia ligna silvarum. » Venit primo, et postea judicare terram : exsultantes inveniet eos qui primo ejus adventui crediderunt, « quoniam venit. »

15. Nam, « Judicabit orbem terrarum in æquitate (*Psal.*, XCV, 13) : » non partem, quia non par-

(*a*) Sic MSS. At editi, de *sæculo pepererunt.* (*b*) Sic meliores MSS. At Am. *non utentes.* Lov. *non ementes.* Er. *non ementes nec utentes.*

15. Car « il jugera l'univers entier selon l'équité (*Ps.*, XCV, 13), » et non point une partie de l'univers, car il n'en a pas acheté seulement une partie. Il doit juger la totalité, parce qu'il a payé la rançon de la totalité. Vous avez entendu dans l'Évangile, comment, quand il viendra, « il rassemblera les élus des quatre vents (*Marc,* XIII, 27). » Il rassemble ses élus des quatre vents, il les rassemble donc de toutes les parties de l'univers. Car le nom d'Adam, je vous l'ai déjà dit(1), représente en grec le globe terrestre. En effet, il est formé de quatre lettres : A, D, A et M. Or, en grec le nom des quatre parties du monde commence pour chacune par une de ces quatre lettres. L'Orient se dit : Ἀνατολή, l'Occident Δύσις; le Nord Ἄρκτος, et le Midi Μεσημβρία. Ces quatre lettres forment le mot Adam. Adam est donc répandu, dispersé dans tout le globe terrestre. Il avait été placé en un lieu unique et il en est tombé. Réduit alors, pour ainsi dire, en poussière, il a rempli l'univers ; mais la miséricorde de Dieu a rassemblé de tous côtés ces parcelles brisées, les a comme soudées au feu de la charité, et a réuni en un seul tout ce qui avait été dispersé. C'est là une chose que sait faire cet ouvrier ; que nul ne désespère donc. L'œuvre est difficile, à la vérité, mais pensez quel en est l'ouvrier. Celui-là a refait, qui avait fait ; celui-là a réformé, qui avait formé. « Il jugera la terre selon l'équité et les peuples selon la vérité. » Qu'est-ce que cette équité ? Qu'est-ce que cette vérité ? Il rassemblera autour de lui les élus qui doivent juger avec lui, et il établira une séparation entre les autres. Il placera les uns à droite et les autres à gauche. Or, qu'y a-t-il de plus équitable, qu'y a-t-il de plus conforme à la vérité, que ceux-là n'aient pas de miséricorde à attendre de leur juge, qui auront refusé de faire miséricorde avant la venue de leur juge. Au contraire, ceux qui auront voulu exercer la miséricorde seront jugés avec miséricorde. En effet, le Seigneur dira aux bons qu'il aura placés à droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis l'origine du monde (*Matth.*, XXV, 85). » Et alors il mettra en avant leurs œuvres de miséricorde : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire (*Ibid.*, 35) et le reste. D'autre part que reprochera-t-il à ceux qu'il aura placés à sa gauche ? D'avoir refusé d'exercer la miséricorde. Et où iront-ils ? « Allez dans le feu éternel (*Ibid.*, 41). » Cette parole, mauvaise à entendre, fera éclater un immense gémissement. Mais qu'a dit le Prophète, dans un autre Psaume? « La mémoire du juste sera éternelle ; il ne craindra pas la parole mauvaise à entendre (*Psaume*, CXI, 7). Qu'est-ce donc que cela, la parole mauvaise à entendre ? « Allez dans le feu

tem emit. Totum judicare habet, quia pro toto pretium dedit. Audistis Evangelium, « quia cum venerit, inquit, congregabit electos suos a quatuor ventis (*Marci*, XIII, 27). » Congregat electos omnes a quatuor ventis : ergo de toto orbe terrarum. Quia et ipse Adam, (aliquando hoc dixeram), orbem terrarum significat secundum Græcam linguam. Quatuor enim litteræ sunt, A, D, A, et M. Sicut autem Græci loquuntur, quatuor orbis partes has in capite litteras habent, Ἀνατολὴν dicunt Orientem ; Δύσιν, Occidentem ; Ἄρκτον, Aquilonem ; Μεσημβρίαν, Meridiem : habes, Adam. Ipse ergo Adam toto orbe terrarum sparsus est (*Gen.*, III, 6). In uno loco fuit, et cecidit, et quodam modo comminutus implevit orbem terrarum : sed misericordia Dei undique collegit fracturas, et conflavit igne caritatis, et fecit unum quod fractum erat. Novit illud facere artifex ille, nemo desperet. Multum quidem est, sed qui sit artifex, cogitate. Ille refecit, qui fecit ; ille reformavit, qui formavit. « Judicabit orbem terrarum in æquitate, et populos in veritate sua. » Quæ est æquitas et veritas? Congregabit secum electos suos ad judicandum, ceteros autem separabit ab invicem. Positurus est enim alios ad dexteram, alios ad sinistram. Quid autem æquius, quid verius, quam ut non exspectent misericordiam de judice, qui noluerunt facere misericordiam antequam veniret judex ? Qui autem voluerunt facere misericordiam, cum misericordia judicabuntur. Dicetur enim eis ad dexteram positis, « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi (*Matth.*, XXV, 34). » Et imputat opera misericordiæ : « Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et potastis me (*Ibid.*, 35),» et cetera. Rursus ad sinistram positis quid imputatur? Quia noluerunt facere misericordiam. Et quo ibunt ? « Ite in ignem æternum (*Ibid.*, 41). » Iste auditus malus magnum gemitum faciet. Sed quid dixit alius Psalmus ? « In memoria æterna erit justus, ab auditu malo non timebit (*Ps.*, III, 7). » Quid est, auditus malus ? « Ite in ignem

(1) IXe Traité sur S. Jean, no 14, et Xe. Traité, no 12.

éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » Celui qui se réjouira de la parole bonne à entendre ne craindra pas la parole mauvaise à entendre. Quelle sera la bonne parole, cause de joie des élus ? « Venez les bénis de mon Père. » Quelle parole mauvaise ne redouteront-ils pas ? « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » Voilà l'équité, voilà la vérité. » Il jugera l'univers selon l'équité et les peuples selon la vérité. » Parce que vous êtes injuste, le juge ne sera-t-il pas juste ? Parce que vous êtes menteur, celui qui est la vérité ne sera-t-il pas véridique ? Si vous voulez qu'il use de miséricorde envers vous, soyez miséricordieux avant qu'il ne vienne ; si l'on a commis quelque tort envers vous, remettez-le et donnez de votre abondance. Et de qui tenez-vous ce que vous donnez, sinon de lui ? Donner du vôtre, ce serait largesse ; mais, donner du sien, c'est restitution. « Qu'avez-vous, en effet, que vous n'ayez reçu (I *Cor.*, IV, 7) ? » Voilà les victimes très-agréables à Dieu, la Miséricorde, l'Humilité, la Confession, la Paix, la Charité. Offrons-les et nous attendrons avec sécurité l'avénement du juge qui « jugera l'univers selon l'équité et tous les peuples selon sa vérité. »

æteruum, qui paratus est diabolo et angelis ejus (*Matth.*, XXV, 41). » Qui gaudebit ad auditum bonum, non timebit ab auditu malo. Quomodo gaudebunt ad auditum bonum? « Venite benedicti Patris mei. » Et a quo auditu non timebunt? « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. » Hæc est æquitas, hæc veritas, « Judicabit enim orbem terrarum in æquitate, et populos in veritate sua. » An quia tu injustus es, justus non erit judex? aut quia tu mendax es, verax non erit veritas? Sed si vis habere misericordem, esto misericors antequam veniat : dimitte si quid in te commissum est, da ex eo quo abundas. Et de cujus das, nisi de illius? Si de tuo dares, largitio esset : cum de illius das, redditio est. « Quid enim habes, quod non accepisti (I *Cor.*, IV, 7) ? » Hæ sunt hostiæ Deo gratissimæ, misericordia, humilitas, confessio, pax, caritas. Has apportemus, et securi exspectabimus adventum judicis, qui « judicabit orbem terrarum in æquitate, et populos in veritate sua. »

DISCOURS SUR LE PSAUME XCVI [1].

1. Dieu offre au cœur chrétien de magnifiques spectacles, dont rien ne peut surpasser la jouissance, pourvu toutefois que l'on ait le palais de la foi pour goûter le miel de Dieu. Nous croyons que l'Esprit de Dieu réside en vous tous, qui croyez de tout votre cœur à notre Sauveur, et qu'il vous inspire une joie pure lorsque vous entendez la lecture des Prophéties, sorties, il y a tant d'années, de la bouche des Saints, et accomplies après tant d'années par la foi des nations. Les saints Prophètes ont eux-mêmes joui d'une douceur extrême en les contemplant en esprit, non dans leur accomplissement mais dans l'avenir. C'était pour eux une joie délicieuse; et cependant l'amour dont ils étaient enflammés pour nous, qu'ils ne voyaient pas encore, mais qu'ils enfantaient, pour ainsi dire, en esprit, leur faisait désirer de vivre, si cela eût été possible, à notre époque et avec nous, pour voir réalisé ce qu'ils prophétisaient par l'inspiration de l'Esprit. Aussi le Seigneur a-t-il dit à ses disciples, qui commençaient à voir cet accomplissement : « Grand nombre de justes et de prophètes auraient voulu voir ce que vous voyez et ils ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez et ils ne l'ont pas entendu (*Matth.*, XIII, 17). » Bien qu'en effet, ils vissent ces choses en esprit, toutefois elles ne prenaient à leurs yeux que la forme d'événements à venir, tandis qu'elles apparaissaient aux Apôtres dans une réalité dont ils étaient les témoins. De là vint l'immense joie du saint vieillard Siméon, en voyant l'Enfant Jésus, en reconnaissant sa grandeur dans sa petitesse, en découvrant dans un corps de si mince volume le Créateur du ciel et de la terre. Il fut donc rempli d'allégresse, parce qu'il avait été averti qu'il ne sortirait pas de cette vie avant d'avoir vu le Sauveur envoyé par Dieu. Il le reconnut, il fut comblé de joie, il fut transporté d'allé-

IN PSALMUM XCVI.

ENARRATIO.

1. Magna spectacula Deus præbet cordi Christiano, et quibus vere nihil possit jocundius inveniri : si tamen adsit palatum fidei, cui sapiat mel Dei. Credimus omnibus vobis, qui in Salvatorem nostrum toto corde credidistis, inesse Spiritum ejus, qui vos delectet cum leguntur prophetiæ, ante tot annos impletæ in fide gentium. Magnam enim jocunditatem tunc carpebant ipsi sancti Prophetæ, cum ea videbant in spiritu, non jam impleta, sed adhuc futura. Erat eis magna delectatio : sed tamen et ipsi pro caritate qua in nos accensi erant, quos nondum videbant, et spiritu parturiebant, volebant, si fieri posset, in hoc tempore nobiscum vivere, et videre impleta quæ in spiritu prophetabant. Inde Dominus discipulis suis, jam ista videre incipientibus, ait, « Multi justi et Prophetæ voluerunt videre quæ videtis, et non viderunt; et audite quæ auditis, et non audierunt (*Matth.*, XIII, 17). » Quamvis enim viderent ista in spiritu, tamen futura illis quodam modo formabantur : Apostolis autem jam præsentia reddebantur. Unde ille Symeon, justus quidam senex, multum exsultavit videns infantem Jesum, et agnoscens in parvo magnum, et in exigua carne cognoscens cæli et terræ Creatorem. Multum ergo exsultavit, quia responsum acceperat, non se exiturum esse de hac vita, prius

(1) Discours au peuple.

gresse et s'écria : « Seigneur, laissez votre serviteur s'en aller en paix, parce que mes yeux ont vu le Sauveur qui vient de vous (*Luc*, II, 25-30). » C'est donc là une grande douceur spirituelle et cette douceur naît de l'amour. Nous en avons joui intérieurement, lorsque ce Psaume nous a été chanté : plusieurs de ses paroles ont été comprises de tous ; mais il en est d'autres, nous le pensons du moins, qui ne l'ont été que d'un petit nombre, ou certainement, qui ne l'ont pas été de tous. Considérons donc ensemble, dans ce discours, celui au nom de qui nous sommes à votre service, et voyons avec quelle bonté Dieu a daigné nous combler de joie, en nous donnant ce qu'il nous avait promis et en nous prouvant ainsi la vérité de ses promesses.

2. Le Psaume est intitulé : « Psaume de David, lorsque sa terre fut rétablie (*Ps.*, XCVI, 1). » Rapportons tout au Christ, si nous voulons suivre la voie d'une saine intelligence; ne nous éloignons pas de la pierre angulaire (*Éphés.*, II, 10), de peur que notre intelligence ne vienne à défaillir ; affermissons sur cette pierre tout ce qui chancelait en nous par manque d'équilibre; appuyons sur cette pierre tout ce qui était en suspens au milieu des incertitudes. Sur quelque point que l'esprit de l'homme hésite en entendant les divines Écritures, qu'il ne s'éloigne pas du Christ. Quand le Christ lui aura été révélé dans ces paroles, qu'il sache qu'il en a l'intelligence ; mais, tant qu'il n'aura pas compris le Christ dans ces mêmes paroles, qu'il n'ait pas la présomption de croire qu'il les a comprises. « En effet, le Christ est la fin de la Loi pour la justification de quiconque croît en lui (*Rom.*, X, 4). » Que signifie donc ce titre : « Lorsque sa terre a été rétablie, » et comment doit-on l'appliquer au Christ? Il est facile de reconnaître que, dans la personne de David, on doit comprendre le Christ. Car le Christ, né de Marie, est issu de la race de David, et c'est parce qu'il devait sortir de sa race, qu'il a été prophétisé sous la figure de David. David est donc le Christ; car, d'ailleurs, le nom de David est interprété celui dont la main est forte : et qui a la main aussi forte que celui qui a vaincu le monde par la Croix? En effet, après sa résurrection et son ascension, quand les Apôtres, ayant reçu l'Esprit-Saint, commencèrent à parler toutes les langues, la multitude de ceux mêmes qui l'avaient crucifié fut ébranlée et chercha les moyens de parvenir au salut (*Act.*, II, 4 et 37). Elle le reçut, elle crut, il lui fut pardonné; le crime d'avoir versé le sang du Christ lui fut remis et le sang du Christ lui fut donné pour breuvage. Les persécuteurs du Christ devinrent des disciples fidèles; ils crurent en celui qu'ils avaient crucifié

quam videret salutare Dei. Agnovit ergo illum, jocundatus est, exsultavit gaudio; et hoc ait, « Domine, nunc dimittis servum tuum in pace : quoniam viderunt oculi mei salutare tuum (*Lucæ*, II, 29 et 30). » Magna est ergo ista jocunditas : et hanc facit caritas. Delectati sumus, cum Psalmus iste cantaretur : et quædam ibi ab omnibus intellecta sunt; quædam vero, quantum arbitramur, aut a paucis, aut certe non ab omnibus. Simul ergo illum in isto sermone, in quo vobis servimus, consideremus ; et videamus quanta dignatione nos Deus lætificare voluit, præsentando quæ promisit, et nobis exhibens veritatem promissis suis.

2. Inscribitur Psalmus, « Ipsi David, cum terra ejus restituta est (*Ps.* XCVII, 1). » Totum ad Christum revocemus, si volumus iter rectæ intelligentiæ tenere : non recedamus a lapide angulari (*Ephes.*, II, 20), ne intellectus noster ruinam faciat : in illo solidetur, quod instabili motu nutabat ; in illo incumbat, quod per incerta pendebat. Quidquid dubitationis habet homo in animo auditis Scripturis Dei, a Christo non recedat ; cum ei fuerit in illis verbis Christus revelatus, intelligat se intellexisse : antequam autem perveniat ad Christi intellectum, non se præsumat intellexisse. « Finis enim Legis Christus est, ad justitiam omni credenti (*Rom.*, X, 4). » Quid est ergo, et quomodo accipitur in Christo, « Cum terra ejus restituta est? » Nam quomodo David intelligatur Christus, facile est agnoscere. Christus enim ex Maria, et ex semine David ; et quia ex semine ejus futurus erat, propterea nomine ejus in figura prophetabatur. Ergo David Christus : quia et interpretatio David manu fortis est : et quis tam manu fortis, quam qui de cruce mundum vicit? Nam post resurrectionem et adscensionem ejus, accepto Spiritu-sancto, loquentibus Apostolis variis linguis (*Act.*, II, 4, 37, etc.), commota multitudo eorum ipsorum qui eum crucifixerant, consilium quæsivit salutis ; accepit, credidit ; ignotum est, donatus est reatus sanguinis Christi, impertitus est potus sanguinis Christi ; facti sunt fideles ejus, cujus fuerant persecutores; crediderunt in eum, quem crucifixerunt, et ante quem insultantes caput agitaverunt, eum ipsum caput habere volue-

et ils voulurent avoir pour tête celui devant qui ils avaient branlé la tête pour l'outrager (*Matth.*, XXVII, 39). C'est ainsi que « Sa terre a été rétablie, » comme il est dit dans le titre du Psaume. En effet, sa terre était la Judée, et toute la Judée s'était perdue lorsque les Juifs avaient crucifié leur Dieu, phrénétiques ignorants qui sévissaient contre leur médecin, et qui, dans leur folie furieuse, repoussaient leur salut. La Judée était donc comme perdue tout entière. Et à quel point tout entière ? Les Apôtres eux-mêmes avaient tremblé. Pierre, qui l'avait suivi d'abord avec un courageux amour, le renia trois fois par une timide frayeur. Le jour de sa résurrection, Notre-Seigneur lui-même accosta sur le chemin des disciples qui s'entretenaient de lui, et qui étaient dans de telles dispositions que Jésus leur ayant demandé le sujet de leur entretien, l'un d'eux lui répondit : « Êtes-vous seul tellement étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci ? Et il leur dit : Quoi donc ? Et ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple, et comment les princes des prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Nous espérions, quant à nous, que c'était lui qui rachèterait Israël (*Luc*, XXIV, 18, 21). » Ils avaient donc déjà perdu leur espérance dans le Christ. Car ils n'ont pas dit : nous espérons qu'il rachètera, « mais nous espérions qu'il rachèterait Israël. » Il était avec eux, et ils n'avaient plus espérance en lui. Il se montra à eux, il se manifesta aussi aux autres disciples; il fut vu, touché et retrouvé par ceux qui le croyaient mort, et la foi revint dans ces hommes qui étaient tombés : « Sa terre fut ainsi rétablie. » Après être ensuite resté avec eux pendant quarante jours, il monta au ciel (*Act.*, II, 3, 9); et, comme je vous l'ai rappelé tout à l'heure, ayant envoyé l'Esprit-Saint, il donna à ses disciples, hommes ignorants, le don de parler les langues de toutes les nations. Alors ceux pour lesquels il n'avait dit en vain : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34), » ébranlés, comme nous l'avons dit, cherchèrent le salut et acceptèrent le conseil de croire en lui. En un seul jour, trois mille hommes embrassèrent la foi, et cinq mille un autre jour (*Act.*, II, 41-IV, 4). Le triomphe de l'Église du Christ éclata d'abord parmi les Juifs, où avaient naguère éclaté toutes les souffrances du Christ ; et « Sa terre fut rétablie. » Mais parce qu'il avait dit lui-même : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail, il faut que je les amène vers moi, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur (*Jean*, X, 16), » les Apôtres furent envoyés aussi vers les

runt (*Matth.*, XXVII, 39). Ita ergo « restituta est terra ejus, » quod habet titulus Psalmi. Terra enim ejus Judæa : et perierat omnis Judæa, quando crucifixerunt Dominum suum, ignorantes phrenetici sævientes in medicum, et salutem insania repellentes. Tamquam ergo perierat Judæa tota : (*a*) quam tota ? Ipsi etiam Apostoli trepidaverunt. Petrus qui audaci dilectione sequebatur, timida trepidatione ter negavit (*Matth.*, XXVI, 70). Resurgens, in via quosdam loquentes secum de se, tales invenit ipse Dominus Jesus Christus, ut dicerent illi quærenti unde colloquerentur, « Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus? Quibus ille dixit, Quæ? Et dixerunt, De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta potens in opere et sermone, coram Deo et omni populo : et quomodo eum tradiderunt summi (*b*) sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum. Nos autem sperabamus quia ipse esset redemturus Israël (*Lucæ*, XXIV, 18, etc.). » Jam spem Christi perdiderant. Non enim dixerunt, Speramus eum redemturum; sed, Sperabamus quod esset redemturus Israël. Ipse cum eis erat, et spes illius in illis non erat. Ostendit se illis, manifestatus est etiam ceteris discipulis, visus, contrectatus, et inventus illis quibus jam perisse videbatur : revocata est fides eorum qui ceciderant, « restituta est terra ejus. » Deinde factis cum eis quadraginta diebus adscendit in cælum (*Act.*, I, 3) : et sicut paulo ante commemoravi, misso Spiritusancto fecit discipulos suos idiotas homines loqui omnium gentium linguis (*Act.*, II, 4). Tunc illi pro quibus non frustra dixerat, « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34), » commoti, ut diximus, quæsierunt salutem, consilium acceperunt ut in eum crederent : crediderunt uno die tria millia, et rursus quinque millia (*Act.*, II, 41, IV, 4), Cœpit fervere per Judæam Ecclesia Christi, ubi ferbuerat opprobrium Christi ; et « restituta est terra ejus. » Sed quia dixerat ipse, « Habeo alias oves, quæ non sunt de hoc ovili, oportet me et eas addu-

(*a*) Sic MSS. At editi, *cum qua tota ipsi etiam* etc. (*b*) MSS. *summi sacerdotum.*

Gentils, auxquels les Prophètes n'avaient pas été envoyés. Ceux qui n'avaient rien cherché ont été cherchés eux-mêmes ; ceux qui n'attendaient rien ont été trouvés ; ils ont reçu de Dieu leur rédemption, sans en avoir reçu de lui la promesse. En effet, les Juifs avaient, dès longtemps, reçu les promesses divines, parce que les Prophètes avaient prêché le Christ au milieu d'eux, et leur avaient promis le Christ; mais ils ont méconnu la présence de Celui dont ils gardaient la promesse. Les Gentils, au contraire, n'avaient reçu aucune promesse ; mais cependant les Prophètes avaient aussi prédit qu'ils croiraient au Christ. Ces prophéties ne s'adressaient point à eux, mais elles étaient faites sur eux. Les Apôtres leur furent donc envoyés, et cela, comme vous le savez, par une disposition formelle de Dieu ; car vous avez vu, par la lecture qui vous a été faite des Actes des Apôtres, comment le centurion Cornelius a embrassé la foi. En effet, le centurion Cornelius n'était pas de la race des Juifs. Il priait, il jeûnait, il faisait des aumônes. Dieu ne l'a pas abandonné, bien qu'il fût du nombre des Gentils, et un Ange lui fut envoyé pour lui annoncer que ses aumônes et ses prières étaient agréables à Dieu. Il embrassa la foi à la voix de saint Pierre qu'il avait fait venir près de lui (*Act.* x). Est-ce que l'Ange ne pouvait l'instruire ? L'Ange l'envoya à saint Pierre, afin que de préférence un homme fût l'instrument de sa foi, parce que le Seigneur avait bien voulu visiter les hommes, et qu'ayant daigné se faire homme, il ne dédaignait pas d'instruire au moyen d'un homme. C'est donc ainsi que « Sa terre a été rétablie, » une des deux murailles venant des Juifs et l'autre venant des Gentils, tandis qu'il était la pierre angulaire qui réunissait les deux murailles venues de côtés différents (*Éphés.*, II, 20).

3. De quelle autre manière pouvons-nous encore comprendre ces mots : « Lorsque sa terre fut rétablie? » Lorsque sa chair a été ressuscitée. En effet, un autre sens, qui a rapport également au Christ, peut se présenter à nous : la terre rétablie, c'est la chair ressuscitée. Car tout ce qui est chanté dans le Psaume s'est accompli après la résurrection du Christ. Écoutons donc ce Psaume, dont chaque parole exprime la joie, qui célèbre le rétablissement de la terre du Seigneur. Que le Seigneur notre Dieu nous inspire lui-même l'attente et l'allégresse d'un si grand événement. Qu'il dirige lui-même notre langage et l'adapte aux besoins de vos âmes ; afin que la joie qui fait bondir notre cœur à la vue de ces grands spectacles, monte jusqu'à notre langue, et de là parvienne à vos oreilles et puis à votre cœur, pour se répandre enfin dans vos œuvres.

cere, ut sit unus grex et unus pastor (*Johan.*, x, 16) : » etiam ad Gentes ad quas Prophetæ missi non erant, Apostoli missi sunt. Quæsiti sunt qui non quæsierant, inventi sunt qui nihil exspectabant : quem non tenebant Deum pollicitatorem, invenerunt redemtorem. Jam enim Judæi tenebant Deum pollicitatorem, quia ibi Prophetæ Christum prædicaverant, ibi Christum promiserant : sed quem promissum audierant, præsentem non cognoverant. Illis autem promissum nihil erat : sed tamen in Prophetis etiam de fide ipsorum dictum erat. Non dictum erat ipsis, sed dictum erat de ipsis. Missum est et ad illos : et audistis ex dispensatione Dei ; ipsa enim lectio modo vobis lecta est in Actibus Apostolorum, quomodo centurio Cornelius credidit (*Act.*, x, 1, etc.). Cornelius enim centurio non erat de gente Judæorum. Orabat, jejunabat, eleemosynas faciebat. Non illum deseruit Deus quamvis in Gentibus constitutum : et missus est ei Angelus, qui illi nuntiaret, quod eleemosynæ et orationes ipsius acceptæ fuerint apud Deum. Credidit advocato ad se Petro. Numquid non illum poterat docere Angelus ? Misit illum ad Petrum, ut magis per hominem illi fides fieret : quia homines dignatus erat Dominus visitare. Nec dedignabatur docere per hominem, qui dignatus est esse homo. Sic ergo « restituta est terra ejus, » uno pariete veniente de Judæis, altero pariete veniente de Gentibus : quibus duobus parietibus de diverso venientibus esset ipse lapis angularis, ubi ambo copularentur (*Ephes.*, II, 20).

3. Iterum quomodo accipimus, « Cum terra ejus restitueretur ? » Cum caro ejus resuscitaretur. Alius enim intellectus, tamen a Christo non recedens, sic potest nobis occurrere : terra restituta, caro resuscitata. Post resurrectionem enim ipsius facta sunt ista omnia, quæ cantantur in Psalmo. Audiamus jam de terræ restitutione Psalmum plenum gaudio. Excitet nobis ipse Dominus Deus noster dignam tantæ rei exspectationem et jocunditatem : ipse sermonem nostrum moderetur aptum cordibus vestris, ut quidquid hic exsultat cor nostrum in talibus spectaculis, perducat ad linguam, et inde in aures vestras, deinde in cor vestrum, inde in facta vestra.

4. « Le Seigneur a régné (*Ps.*, XCVI, 1). » Celui qui s'est présenté devant le juge, celui qui a été frappé avec le poing, celui qui a été couvert de crachats, celui qui a été couronné d'épines, celui qui a été souffleté, celui qui a été suspendu sur la croix, celui qui a été insulté alors qu'il était suspendu sur la croix, celui qui est mort sur la croix, celui qui a été percé d'un coup de lance, celui qui a été enseveli, est lui-même ressuscité. « Le Seigneur a régné. » Que les royaumes déchaînent leur fureur autant qu'ils le pourront ; que feront-ils au Roi de tous les royaumes, au Maître de tous les rois, au Créateur de tous les siècles? Est-il donc méprisable pour s'être fait si obéissant et si petit? C'était chez lui miséricorde et non impuissance. Il ne s'est fait si humble que pour être compris de nous. « Le Seigneur a régné ; que la terre tressaille d'allégresse ; que toutes les îles se réjouissent (*Ibid.*). » C'est qu'en effet, la parole de Dieu n'a pas seulement été prêchée sur le continent, mais aussi dans les îles qui sont au milieu de la mer ; elles sont également pleines de chrétiens, elles sont pleines de serviteurs de Dieu. Car la mer ne saurait faire obstacle Celui qui a fait la mer. La parole de Dieu ne pourrait-elle pénétrer là où peuvent pénétrer des navires? Les îles sont donc remplies de fidèles. Cependant, sous le nom d'îles, on peut encore comprendre avec raison, dans un sens figuré, toutes les Églises. Pourquoi les appeler des îles? Parce que les flots de toutes les tentations mugissent autour d'elles. Mais de même qu'une île peut être battue de tous côtés par les flots en furie, sans en être brisée, tandis qu'elle brise plutôt les flots dont elle est assaillie qu'elle n'est brisée par eux ; de même aussi les Églises de Dieu, multipliées dans tout l'univers, ont souffert les persécutions des infidèles qui frémissaient contre elles de toutes parts : or voici que les îles sont debout et que la mer est apaisée? « Que toutes les îles se réjouissent. »

5. «Il est environné de nuages et d'obscurité; la justice et le jugement dirigent son trône (*Ibid.*,2). » Pour qui « est-il environné de nuages et d'obscurité? » Pour qui « la justice et le jugement dirigent-ils son trône? » Les nuages et l'obscurité sont pour les impies qui ne l'ont pas compris. La justice et le jugement sont pour les fidèles qui ont cru en lui. En effet, les premiers, en raison de leur orgueil, ne l'ont pas vu ; les autres, en raison de leur humilité, ont mérité d'être dirigés. Écoutez, voici ces nuages et cette obscurité, et voici la justice et le jugement. Le Seigneur lui-même a dit : « Je suis venu en ce monde pour juger, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles (*Jean*, IX, 39). » Que veut dire : « Que

4. « Dominus regnavit (*Ps.*, XCVI, 1). » Ille qui stetit ante judicem, ille qui alapas accepit, ille qui flagellatus est, ille qui consputus est, ille qui spinis coronatus est, ille qui colaphis cæsus est, ille qui in ligno suspensus est, ille cui pendenti in ligno insultatum est, ille qui in cruce mortuus est, ille qui lancea percussus est, ille qui sepultus est, ipse resurrexit. « Dominus regnavit. » Sæviant quantum possunt regna : quid sunt factura Regi regnorum, Domino omnium regum, Creatori omnium sæculorum? An ideo contemnitur, qui tam submissus, et tam humilis apparuit? Misericordia est, non impotentia. Ille enim humilis apparuit, ut eum caperemus. Sed jam videamus : « Dominus regnavit ; exsultet terra, jocundentur insulæ multæ. » Est quidem, quia verbum Dei non in sola continenti terra prædicatum est, sed etiam in insulis quæ constitutæ sunt in medio mari : et ipsæ plenæ Christianis, plenæ sunt servis Dei. Non enim separat mare eum qui fecit mare. Quo naves possunt accedere, verba Dei non possunt? Impletæ sunt insulæ. Verumtamen possunt et in figura recte accipi insulæ, omnes Ecclesiæ. Quare insulæ? Quia circumlatrantur fluctibus omnium tentationum. Sed quomodo insula undique circumstrepentibus fluctibus tundi potest, frangi non potest, magisque ipsa frangit fluctus venientes, quam frangitur ab eis : sic et Ecclesiæ Dei pullulantes per totum orbem terrarum, passæ sunt persecutiones undique frementium infidelium, et ecce stant insulæ, et jam placatum est mare. « Jocundentur insulæ multæ. »

5. Nubes et caligo in circuitu ejus, justitia et judicium directio sedis ejus (*Ps.*, XCVI, 2). » Quibus « nubes et caligo in circuitu ejus? » Quibus « justitia et judicium directio sedis ejus? » Nubes et caligo impiis, qui eum non intellexerunt : justitia et judicium fidelibus, qui in eum crediderunt. Illi enim per superbiam non viderunt, illi per humilitatem dirigi meruerunt. Audi nubes et nebulam, et audi justitiam et judicium. Ipse Dominus ait, « In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant. » Quid est, qui

ceux qui voient deviennent aveugles ? » Que ceux qui croient voir, qui se croient sages, qui croient n'avoir pas besoin de remède, deviennent aveugles et ne comprennent pas. Et que veut dire « Que ceux qui ne voient pas voient? » Que ceux qui avouent leur aveuglement méritent d'être éclairés. Que Dieu soit donc « environné de nuages et d'obscurité, » pour ceux qui l'ont méconnu, et que, pour ceux qui se sont confessés et humiliés, « la justice et le jugement dirigent son trône. » Le Prophète regarde comme le trône de Dieu ceux qui ont cru en lui ; car il s'est fait d'eux un trône, parce que la Sagesse réside en eux, et que le Fils de Dieu est la Sagesse de Dieu (I *Cor.*, 1, 24). Nous trouvons dans un autre passage des Écritures une preuve éclatante de cette interprétation. L'âme du juste est le siége de la sagesse. Ceux donc qui ont cru au Seigneur sont devenus justes ; justifiés par la foi ils sont devenus le trône de Dieu ; il siége en eux, il juge par eux et il les dirige. Pourquoi ? Parce qu'il les a trouvés dociles, comme des chevaux soumis, qui ne résistent pas, qui ne secouent pas avec orgueil une tête rebelle à son joug, et qui ne repoussent pas son fouet. Ils sont devenus en quelque sorte les chevaux doux et dociles du Seigneur, et ils ont mérité que ces paroles d'un autre Psaume leur fussent appliqués : « Il conduit dans la justice ceux qui sont dociles, il enseignera ses voies à ceux qui sont doux (*Ps.*, XXIV, 9). » « Les nuées et l'obscurité » sont donc pour ceux qui ne sont pas droits ; pour ceux qui sont dociles, au contraire, la justice et le jugement dirigent son trône. »

6. « Le feu marchera devant lui et brûlera ses ennemis tout autour de lui (*Ps.*, XCVI, 3). » De quel feu, mes frères, le Prophète nous dit-il : « Le feu marchera devant lui et brûlera ses ennemis tout autour ? » Je ne pense pas qu'il soit ici question du feu dans lequel seront précipités les impies par la sentence du jugement dernier, lorsque les ayant fait passer à sa gauche, comme nous nous souvenons de l'avoir lu dans l'Évangile, le Seigneur leur dira : « Allez dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (*Matth.*, XXV, 41). » Non, je ne crois pas que le Prophète veuille parler de ce feu : Pourquoi ne le pensé-je pas ? parce qu'il parle d'un feu qui marchera devant le Seigneur, avant qu'il ne vienne pour juger. Le Prophète dit, en effet, que ce feu marchera devant lui et brûlera ses ennemis tout autour de lui, c'est-à-dire, dans tout l'univers. Le feu éternel ne viendra qu'après lui, et celui-ci doit le précéder. Quel est donc ce feu ? Nous pouvons le regarder comme un châtiment pour les méchants et comme un instrument de salut pour les élus.

vident cæci fiant ? Qui sibi videre videntur, qui se sapientes putant, qui non sibi arbitrantur necessariam medicinam, ipsi cæci fiant, ipsi non intelligant. Qui autem non vident, videant : qui cæcitatem confitentur, illuminari mereantur. (*a*) Sit ergo « in circuitu ejus nubes et caligo, » his qui eum non cognoverunt : confitentibus autem et humiliantibus se, « justitia et judicium directio sedis ejus. » Sedem ejus dicit eos ipsos, qui in eum crediderunt. De ipsis enim sibi fecit sedem, quia in eis sedet Sapientia : Filius enim Dei, Sapientia Dei est (I *Cor.*, I, 24). (*b*) Audivimus autem ex alia Scriptura magnum hujus intelligentiæ documentum. Anima justi, sedes sapientiæ. Ergo quia isti facti sunt justi, qui in eum crediderunt ; justificati ex fide, facti sunt sedes ipsius : sedet in ipsis, judicans ex ipsis, et dirigens eos. Quare ? Quia mansuetos invenit, veluti jumenta mitia, non recalcitrantia, non collum superbum adversus jugum ejus excutientia, non flagellum ejus recusantia : facta sunt jumenta ejus bona, mansueta ; et meruerunt quod dictum est in alio Psalmo, « Diriget mites in judicio, docebit mansuetos vias suas (*Psal.*, XXIV, 9). » Propterea ergo illis nubes et caligo, quia non sunt (*c*) recti : mansuetis autem, « justitia et judicium directio sedis ejus. »

6. « Ignis ante eum præibit, et inflammabit in circuitu inimicos ejus (*Ps.*, XCVI, 3). » De quo igne dicit, Fratres, « Ignis ante eum præibit, et inflammabit in circuitu inimicos ejus ? » Non arbitror det illo igne dici, in quem mittendi sunt impii illa ultima judicii sententia, quibus ad sinistram separatis, sicu in Evangelio lectum meminimus, dicturus est, « Ite in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus (*Matth.*, XXV, 41) » : non puto de illo igne dici. Unde hoc non puto ? Quia de quodam igne dicit, qui præibit ante illum, antequam veniat ad judicium. Dictum est enim præire ignem, et inflammare in circuitu, id est, per totum orbem ter-

(*a*) Ita MSS. At editi, *Sic ergo*. (*b*) Quatuor MSS. *Audiamus*. (*c*) Aliquot MSS. *directi*: et quidam, *mansueti*.

Comment peut-il être un châtiment pour les méchants? Parce que, quand le Christ a été prêché, les nations se sont irritées et ont exercé des persécutions : leur colère a été un feu qui a consumé plutôt les persécuteurs que les persécutés. En effet, quand nous voyons deux hommes, dont l'un est violemment irrité, tandis que l'autre souffre patiemment cette colère, je vous laisse à juger quel est celui que le feu dévore. Vous pouvez voir de tels spectacles parmi les hommes. Mettez-vous devant les yeux un homme injuste, dont l'esprit est troublé par la colère : son regard est farouche, ses yeux enflammés, ses paroles étincelantes; voyez-le se précipiter, pour tuer un homme, pour piller, pour injurier, pour accabler d'outrages; il ne se possède plus, il ne sait se contenir. Représentez-vous en même temps un autre homme, qui reçoit patiemment les insultes, les coups et et toutes les violences dont s'avise le méchant et qui tend l'autre joue à qui vient de frapper la première; et quand vous aurez vu, d'un côté la rage et de l'autre la douceur, d'un côté la colère et de l'autre la patience, d'un côté les flammes de la fureur et de l'autre la longanimité, hésiterez-vous à déclarer lequel des deux brûle et souffre un châtiment? Est-ce celui dont le corps est blessé ou celui dont l'âme est ravagée? C'est pourquoi le Prophète Isaïe a dit : « Et le feu dévorera maintenant vos ennemis (*Is.*, XXVI, 11). » Que signifie : « maintenant? » Avant que ne vienne le grand jour du jugement, dès à présent ils sont dévorés par les feux de leur propre fureur, eux qui seront dévorés plus tard par le supplice du feu éternel. A moins que vous ne pensiez, mes frères, que l'injustice qui sort d'un homme pour blesser un autre homme ne nuise à celui contre qui elle marche et ne nuise pas à celui de qui elle vient. Et comment cela pourrait-il être? Quelquefois on approche une torche enflammée d'un bois humide et encore vert, sans pouvoir y mettre le feu et toutefois la torche se consume. Il en est ainsi de votre ennemi. Qu'il arrive qu'un homme injuste vous dresse des embûches, ou s'apprête à vous faire du mal, cet homme est injuste; mais, pour vous, si vous êtes un bois vert, c'est-à-dire, si vous êtes vivifié par une sève spirituelle qui vous donne vigueur et verdeur, vous résisterez à la flamme de son inimitié, en priant pour votre persécuteur. Il brûlera et vous resterez intact; son injustice lui sera funeste et elle ne vous nuira en rien; à moins que vous ne regardiez comme funeste pour vous le mal qu'il peut faire à votre corps, tandis que votre âme, patiente et pure, s'élance vers Dieu pour recevoir la couronne, à l'exemple de son Maître qui s'est offert aux

rarum, inimicos ejus. Ille ignis post ejus adventum erit, iste autem ignis ante eum præibit. Quis est ergo iste ignis? Possumus eum accipere in pœnam malorum, possumus in salutem redemtorum. In pœnam malorum quomodo? Quia cum prædicaretur Christus, iratæ sunt gentes, et commoverunt persecutionem : quæ ira ignis fuit, magis consumens eos qui persequebantur, quam eos quos persequebantur. Cum enim videmus duos, unum irascentem, alterum patienter ferentem, quis eorum ardeat, vestrum est judicare. Potestis in genere humano tale spectaculum contueri. Ponite vobis ante oculos hominem iniquum, commotum animo, trucem vultu, flammantibus oculis, scintillantibus verbis, ferri in hominis necem, in deprædationem, in injurias, in contumelias, non se capere, non se tenere : alterum patienter excipientem (*a*) verba, plagas, quidquid ille inferre voluerit, et percutienti maxillam, parantem et alteram : cum videris hinc furias, inde lenitatem; hinc iram, inde patientiam; hinc flammas, inde tolerantiam; dubitabis pronuntiare quis eorum ardeat pœnamque patiatur? illene cujus corpus vexatur, an cujus animus vastatur? Propterea et Isaias propheta dixit, « Et nunc ignis adversarios comedet (*Isai.*, VI, 11). » Quid est, Et nunc? Antequam veniat dies ille judicii magnus, jam furore suo ardent, qui postea supplicio sempiterni illius ignis arsuri sunt. Nisi forte putatis Fratres mei, quia injustitia, quæ procedit ex homine ad lædendum alterum hominem, illi ad quem procedit nocet, et illi de quo procedit non nocet. Unde fieri potest? Aliquando facula ardens apponitur ad lignum humidum et viride, et non illud incendit, ipsa tamen ardet : sic et inimicus tuus. Si quis forte exsistit injustus, qui tibi moliatur insidias, vel præparet aliquam molestiam, injustus est : tu si viride lignum fueris, id est, si succo spiritali vigens et virens, flammis inimicitiarum restiteris, orando pro

(*a*) Sic MSS. At Lov. *verbera ac plagas.*

cruautés des Juifs, et qui, bien qu'il pût éviter la mort, est mort cependant, de même que, pouvant ne pas naître en ce monde, il y est né cependant. Car vous êtes né en raison de votre condition, et lui par le fait de sa volonté; vous mourrez en raison de votre condition, et il est mort par l'effet de sa miséricorde. De même donc que les Juifs n'ont pu nuire au Seigneur, ainsi votre ennemi ne vous nuira point par ses persécutions, si, par votre libre choix, vous vous attachez à votre tête comme l'un de ses membres.

7. Nous avons donc compris quel est ce feu qui précède le Seigneur, c'est-à-dire que nous avons d'abord reconnu qu'il est destiné à punir, dans le temps présent, les infidèles et les injustes; cherchons maintenant à comprendre, si nous le pouvons, comment ce feu est un instrument de salut pour ceux que le Christ a rachetés; car c'est là ce que nous nous sommes proposé. Le Seigneur a dit : « Je suis venu apporter le feu sur la terre (*Luc*, XII, 49). » Il y apporte le feu, comme il y a apporté le glaive; car il a dit quelque part qu'il est venu apporter sur la terre, non la paix, mais le glaive (*Matth.*, X, 34). Il a apporté le glaive pour diviser, et le feu pour brûler; mais l'un et l'autre sont utiles à notre salut, parce que le glaive de sa parole nous a séparés de toute relation mauvaise. Car le glaive que le Christ a apporté a séparé chaque fidèle, soit de son père qui n'avait pas la même foi, soit de sa mère pareillement incrédule; ou du moins, s'il est né de parents chrétiens, des générations antérieures. Car il n'y en a pas un de nous qui, par son aïeul, par son bisaïeul, ou par quelque parenté encore plus reculée, ne doive son origine aux Gentils, et ne provienne de cette exécrable incrédulité. Nous avons donc été séparés de ce que nous étions; mais le glaive, en s'enfonçant, a divisé et n'a point tué. C'est de cette sorte que le feu a agi : « Je suis venu apporter le feu sur la terre. » Les hommes qui ont eu foi au Christ ont brûlé d'ardeur, et ont reçu la flamme de la charité; c'est pourquoi l'Esprit-Saint, lorsqu'il fut envoyé aux Apôtres, leur apparut sous la forme de langues de feu : « Alors, dit l'Écriture, on aperçut comme des langues de feu qui se partagèrent, et ce feu se reposa sur chacun d'eux (*Act.*, II, 3). » Enflammés par ce feu, ils commencèrent à se répandre dans le monde, et à l'enflammer luimême, et à brûler tout autour d'eux les ennemis du Seigneur. Quels étaient ces ennemis? Ceux qui, ayant abandonné Dieu qui les avait faits, adoraient des Dieux qu'eux-mêmes avaient faits. Ce feu les brûlait, s'ils restaient méchants, pour les consumer; s'ils étaient bons, pour les vivifier. En entendant la parole de Dieu, tout homme était brûlé par ce feu : celui qui refusait de

illo qui te persequitur; ille ardet, tu manes integer; et injustitia illius illi nocet, tibi nihil nocet. Nisi forte putas, quia nocet tibi si corpori tuo aliquid fecerit, et anima patiens et incorrupta ad Deum coronanda pervenerit, sequens exemplum Domini sui, qui pati maluit a Judæis, et qui poterat non mori, mortuus est, quia et qui poterat non nasci, natus est. Tu enim conditione natus es, ille voluntate : tu conditione moreris, ille misericordia. Quomodo ergo illi nihil nocuerunt Judæi; sic nec tibi quisquam persecutor inimicus, si tu elegeris esse membrum capitis illius.

7. Ecce intelleximus ignem ante eum præeuntem, id est, hoc tempore intelligendum in pœnam quamdam infidelium et iniquorum : intelligamus ignem, si possumus, et in salutem redemtorum; ita enim proposueramus. Idem ipse Dominus ait, « Ignem veni mittere in terram (*Lucæ*, XII, 49). » Sic ignem, quomodo gladium : nam et quodam loco ait, non se venisse pacem mittere in terram, sed gladium (*Matth.*, X, 34). Gladium ad separationem, ignem ad ustionem : sed utrumque salubrem, quia et gladius verbi ipsius salubriter nos separavit a consuetudine mala. Gladium enim adtulit, et separavit unumquemque fidelium, aut a patre suo, qui in Christum non crediderat, aut a matre similiter infideli; aut certe si de parentibus Christianis natus est, saltem a progenie sua priore. Nemo enim nostrum non aut avum, aut proavum, aut aliquam antiquam originem in Gentibus habuit, et in illa exsecrabili Deo infidelitate : separati sumus ab eo quod eramus; sed gladius intercessit secernens, non interficiens. Hoc modo et ignis : « Ignem veni mittere in terram (*Lucæ*, XII, 49). » Exarserunt homines credentes in eum, acceperunt flammam caritatis : propterea et ipse Spiritus-sanctus cum missus esset Apostolis, sic apparuit : « Visæ sunt illis, inquit, linguæ divisæ velut ignis, qui et insedit super unumquemque illorum (*Act.*, II, 3). » Isto igne inflammati cœperunt ire per mundum, et inflammare, et incendere in circuitu inimicos ejus. Quos inimicos ejus? Qui deserto Deo a quo facti erant, adorabant simulacra quæ fecerant. Ipsi incendebantur, si mali erant, ad

croire et qui devenait pire, parce qu'il était dévoré par sa propre haine et consumé ; celui qui se convertissait et embrassait la foi, parce que ce feu ne laissait pas de détruire en lui bien des choses. Le feu brûlait en lui le foin et purifiait l'or. L'or, c'est la foi ; le foin, c'est la concupiscence de la chair. « Toute chair n'est que foin, dit Isaïe, et toute la gloire de la chair est comme la fleur du foin (*Isaïe*, XL, 6). » Donc, dans l'homme charnel, tout ce qui aspire aux vanités du monde, n'est que foin. Combien peut-être, même parmi nos frères, sont allés au théâtre. L'attrait qui les y a conduits n'est que du foin. Ne devons-nous pas souhaiter que ce feu brûle en eux le foin et purifie l'or? Car ce qu'ils ont de foi est opprimé par le foin. Il serait donc salutaire pour eux d'être brulés par cette sainte flamme, afin que le foin étant consumé, on voie briller en eux ce qu'ils ont de plus précieux que le Christ a racheté. « Le feu marchera donc devant lui et brûlera ses ennemis tout autour de lui. » Il y en a qui ont été brûlés pour leur salut, ils sont aujourd'hui au nombre des fidèles du Christ ; ils étaient ses ennemis et ils sont à présent ses fidèles. Vous cherchez des ennemis, il n'y en a plus ; ils ont été consumés, ils sont brûlés : la charité a détruit en eux ce qui leur faisait persécuter le Christ, et il a purifié en eux, ce qui les a fait croire au Christ. « Et il brûlera ses ennemis tout autour de lui. »

8. « Ses éclairs ont brillé sur toute la terre (*Ps.*, XCVI, 4). » Quel sujet d'allégresse infinie ! Ne le voyons-nous pas? N'est-ce pas un fait évident? ses éclairs ont brillé sur toute la terre; ses ennemis ont été brûlés, ses ennemis ont été consumés. Tout ce qui s'opposait à lui a été brûlé, et « Ses éclairs ont brillé sur toute la terre. » Pourquoi ont-ils brillé? Pour donner la foi aux hommes. D'où partent les éclairs? Des nuées. Quelles sont les nuées de Dieu? Les prédicateurs de la vérité. Vous apercevez dans le ciel une nuée, sombre et obscure ; elle porte en elle je ne sais quoi de caché dans son sein. Qu'un éclair jaillisse de cette nuée, une splendide lumière se répand à l'instant et de cette nuée, objet de vos dédains, retentit le tonnerre, cause de votre terreur. Notre-Seigneur Jésus-Christ a donc envoyé ses Apôtres, ses prédicateurs, comme des nuées ; ils paraissaient être des hommes ordinaires, et on les méprisait, comme on méprise les nuées lorsqu'on les regarde, jusqu'à ce qu'elles répandent l'étonnement et l'effroi. En effet, ils n'étaient d'abord que de faibles hommes, portant le poids de la chair, aussi étaient-ils ignorants, dépourvus de toute science, inconnus à tous, mais il y avait en

consumtionem ; si boni erant, ad reparationem : aut ipse incendebatur, qui nolebat credere, illo igne, audito verbo Dei, factus pejor, invidia sua exustus atque consumtus : aut si converteretur et crederet, nec sic in illo nihil arsisset. Arserat enim fœnum, ut purgaretur aurum. Aurum fides est, fœnum carnalis concupiscentia est. « Omnis caro fœnum, Isaias dicit, et omnis honor carnis, ut flos fœni (*Isai.*, XL, 6). » Quidquid est ergo in homine carnali appetens vana et sæcularia, fœnum est. Quam multi forte, et fratres nostri ierunt ad theatrum ? fœno ducti sunt. Nonne optandus est illis iste ignis, ut fœnum ardeat, et aurum purgetur ? Quod enim illis inest fidei, fœno premitur. Bonum est ergo eis ardere sancto igne, ut fœno consumto, splendeat pretiosum quod redemit Christus. Ergo, « Ignis ante eum præibit, et inflammabit in circuitu inimicos ejus. » Sunt qui salubriter arserunt, hodie fideles ejus sunt ; inimici ejus erant, et nunc jam fideles ejus sunt : quæris inimicos, non sunt ; consumti sunt, arserunt : caritas consumsit in eis (*a*) quod persequebantur Christum, et purgavit in eis quod crederent in Christum : « Et inflammabit in circuitu inimicos ejus. »

8. « Apparuerunt fulgura ejus orbi terræ (*Ps.*, XCVI, 4). » Magna exsultatio. Nonne videmus ? nonne manifestum est ? Apparuerunt fulgura ejus universæ terræ : inflammati sunt inimici, incensi sunt inimici. Arsit quidquid contradicebat, « et apparuerunt fulgura ejus orbi terræ. » Quomodo apparuerunt ? Ut jam crederent. Unde fulgura ? De nubibus. Quæ sunt nubes Dei ? Prædicatores veritatis. Vides autem nubem, in cælo nebulosam, obscuram, et habet intus nescio quid latens. Si coruscet de nube, emicat splendor : ex eo ipso quod contemnebas, inde exsilivit quod expavescas. Misit ergo Dominus noster Jesus Christus Apostolos suos, prædicatores suos, velut nubes : videbantur homines et contemnebantur, antequam de eis exsiliat quod mireris. Erant enim illi primum homines carnem portantes, infirmi ; deinde idiotæ, indocti, ignobiles : sed erat in illis quod fulguraret,

(*a*) Am. et MSS. *quod persequebatur* : et infra, *quod crederet.* Sed videtur leg. *quo persequebantur, quo crederent.*

eux un feu qui devait jaillir en éclairs, il y avait en eux une flamme cachée qui devait éclater. Pierre, simple pêcheur, s'approchait, priait, et un mort ressuscité se levait (*Act.*, IX, 40). La forme humaine de l'Apôtre était la nuée, et le miracle l'éclair qui en jaillissait. Voilà ce qu'ils étaient en paroles et en actions; ils disaient des choses admirables et faisaient des œuvres également admirables. « Ses éclairs ont brillé sur toute la terre. La terre les a vus et elle a été ébranlée. » N'est-ce point en effet chose vraie ? La terre entière, ébranlée par les éclairs qui ont jailli de ces nuées et devenue chrétienne, ne répond-elle pas : il en est ainsi ? « La terre les a vus, et elle a été ébranlée. »

9. « Les montagnes se sont fondues comme de la cire devant la face du Seigneur (*Ps.*, XCVI, 5). » Quelles sont ces montagnes? Les orgueilleux. Toute grandeur qui s'était élevée contre Dieu a tremblé devant les actions du Christ et des Chrétiens, et elle a succombé; et quand je répète l'expression du Psalmiste : « elle s'est fondue » on ne saurait trouver une expression meilleure. « Les montagnes se sont fondues comme de la cire devant la face du Seigneur. » Qu'est devenue l'élévation des puissances? « Les montagnes se sont fondues comme de la cire devant la face du Seigneur. » Le Seigneur a été comme un feu pour les superbes, et ils se sont fondus comme de la cire devant sa face; après être restés insensibles dans leur dureté jusqu'à ce que ce feu se fût approché d'eux. Toute élévation a été aplanie : il n'est personne qui ose blasphémer le Christ. Le païen ne croit pas en lui, mais du moins il ne le blasphème plus : cette pierre n'a pas encore reçu la vie, mais du moins la dureté de la montagne a été vaincue. « Les montagnes se sont fondues comme de la cire devant la face du Seigneur, devant la face du Seigneur de toute la terre; » non pas du Seigneur des Juifs seulement, mais aussi du Seigneur des Gentils, comme le dit l'Apôtre : « Il n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais encore celui des Gentils (*Rom.*, III, 19). » Le Seigneur de toute la terre, le Seigneur Jésus-Christ est donc né en Judée, mais il n'est pas né pour la seule Judée; car, avant de naître, il avait fait tous les hommes, et celui qui a fait tous les hommes les a tous refaits. « Devant la face du Seigneur de toute la terre. »

10. « Les cieux ont annoncé sa justice et tous les peuples ont vu sa gloire (*Ps.*, XCVI, 6). » Quels cieux ont annoncé sa justice. « Les cieux racontent la gloire de Dieu (*Ps.*, XVIII, 2). » Quels sont ces cieux? Ceux qui sont devenus son trône. Car de même que Dieu a son trône dans les cieux, de même il a son trône dans les Apôtres et dans les prédicateurs de l'Évangile. Et si vous le voulez, vous aussi vous serez un ciel.

erat in illis quod coruscaret. Accedebat Petrus homo piscator, orabat, et surgebat mortuus (*Act.*, IX, 40). Forma humana nubes erat, splendor miraculi coruscatio erat. Sic in verbis, sic in factis, cum miranda dicunt, et miranda faciunt, « apparuerunt fulgura ejus orbi terræ. Vidit, et commota est terra. » Si non est verum ; si non tota terra jam Christiana clamat, Amen, commota fulguribus de illis nubibus erumpentibus. « Vidit, et commota est terra. »

9. « Montes fluxerunt sicut cera a facie Domini (*Ps.*, XCVI, 5). » Qui sunt montes? Superbi. Omnis altitudo extollens se adversus Deum, factis Christi et Christianorum contremuit, succubuit ; et quando dico quod dictum est, fluxit, melius verbum inveniri non potest. « Montes fluxerunt velut cera a facie Domini. » Ubi est altitudo potestatum? ubi duritia infidelium ? « Montes fluxerunt sicut cera a facie Domini. » Ignis eis fuit Dominus, illi ante faciem ejus sicut cera fluxerunt; tamdiu duri, donec ignis ille admoveretur. Complanata est omnis altitudo, modo blasphemare Christum non audet. Et Paganus non in eum credit, non eum tamen blasphemat: et si nondum factus est vivus lapis; tamen victus est durus mons. « Montes fluxerunt sicut cera a facie Domini, a facie Domini omnis terræ : » non Judæorum tantum, sed et Gentium, sicut dicit Apostolus, « Non enim est Judæorum tantum Deus, sed et Gentium (*Rom.*, III, 19). » Dominus ergo universæ terræ, Dominus Jesus Christus in Judæa natus, sed non Judææ tantum natus : quia et antequam natus omnes fecit ; et qui omnes fecit, omnes refecit. « A facie Domini omnis terræ. »

10. « Annuntiaverunt cæli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus (*Ibid.*, 6). » Qui cæli annuntiaverunt ? « Cæli enarrant gloriam Dei (*Psal.*, XVII, 2). » Qui sunt cæli ? Qui facti sunt sedes ipsius. Quomodo enim in cælis sedet Deus, sic sedet in Apostolis, sic sedet in prædicatoribus Evangelii. Et tu si vis, cælum eris. Vis esse cælum?

Voulez-vous être un ciel? Chassez la terre de votre cœur purifié. Si vous êtes exempt de toute convoitise terrestre, si vous pouvez dire avec vérité que vous tenez votre cœur en haut, vous serez un ciel. « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, » dit l'Apôtre aux fidèles, » cherchez les choses du ciel où le Christ est assis à la droite de Dieu; goûtez les choses du ciel et non les choses de la terre (*Coloss*,, III, 1, 2). » Si vous avez commencé à goûter les choses du ciel et non les choses de la terre, n'êtes-vous pas devenu un ciel? Vous portez votre chair et déjà, par le cœur, vous êtes un ciel, car votre vie est déjà dans les cieux (*Philipp.*, III, 20). En cette qualité, vous aussi, vous annoncez le Christ. Quel est, en effet, le fidèle qui n'annonce le Christ? Que Votre Charité me prête attention: pensez-vous que nous qui sommes debout en votre présence soyons ici les seuls pour annoncer le Christ, et que vous ne l'annonciez pas aussi? Pourquoi donc voyons-nous venir à nous, nous demandant à devenir chrétiens, des hommes que nous n'avons jamais vus, que nous ne connaissons pas, auxquels nous n'avons jamais rien prêché? Est-ce que, par hasard, ils ont cru, sans que nul leur ait prêché la foi? L'Apôtre a dit : « Comment croiront-ils à celui dont ils n'ont pas entendu le nom? Et comment l'entendront-ils, si nul ne le leur prêche (*Rom.*, x, 14)? » Toute l'Église prêche donc le Christ et les cieux annoncent sa justice, parce que tous les fidèles qui cherchent à gagner à Dieu les incrédules et qui le font par charité sont des cieux. Dieu fait retentir par eux les menaces de son jugement, et celui qui était incrédule tremble, s'épouvante et croit. Montrez aux hommes, en leur parlant et en les attirant à aimer le Christ, ce que le Christ a eu le pouvoir d'opérer dans l'univers entier. Combien, en effet, n'y en a-t-il pas qui aujourd'hui même ont entraîné leurs amis vers quelque pantomime ou quelque chanteur? Pourquoi, si ce n'est parce qu'ils aiment cet histrion. Et vous, aimez le Christ. Car Celui qui a vaincu le monde vous a fourni les plus admirables spectacles, dans lesquels nul ne pourra jamais trouver pour lui-même une occasion d'être blâmé. Car celui qui s'attache à quelque acteur de théâtre est vaincu lui-même avec son favori. Mais nul n'est vaincu avec le Christ; rien en lui ne peut devenir pour nous une occasion de rougir. Saisissez, amenez, entraînez tous ceux que vous pourrez persuader; faites-le en toute assurance, vous les amènerez à quelqu'un qui ne déplaît jamais à qui le voit, et priez-le de les éclairer, afin qu'ils aient bonne connaissance de lui. « Les cieux ont annoncé sa justice et tous les peuples ont vu sa gloire. »

Purga de corde tuo terram. Si terrenas concupiscentias non habueris, et non frustra responderis sursum te habere cor, cælum eris. « Si resurrexistis cum Christo, (fidelibus Apostolus loquitur,) quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (*Coloss.*, III, 1 et 2). » Cœpisti sapere quæ sursum sunt, et non quæ super terram sunt : nonne factus es cælum ? Carnem portas, et corde jam cælum es : conversatio enim tua in cælis erit (*Philip.*, III, 20). » Talis annuntias et tu Christum. Quis enim fidelium tacet Christum ? Intendat Caritas Vestra, Putatis quia nos soli stantes hic annuntiamus Christum, et vos non annuntiatis ? Unde ad nos veniunt, Christiani volentes esse, quos numquam vidimus, quos non novimus, quibus numquam prædicavimus ? An forte crediderunt nullo annuntiante ? Apostolus dicit, « Quomodo credent quem non audierunt ? quomodo audient sine prædicante (*Rom.*, x, 14) ? » Ergo tota Ecclesia prædicat Christum, et annuntiant cæli justitiam ipsius : quia omnes fideles quibus cura est lucrari Deo eos, qui nondum crediderunt, et faciunt hoc ex caritate, cæli sunt. Intonat de illis Deus judicii sui terrorem : et tremit qui infidelis erat, et pavescit, et credit. Ostendite hominibus quid potuit Christus per totum orbem terrarum, loquendo eis, et adducendo eos ad amandum Christum. Quanti enim hodie adduxerunt amicos suos, aut ad pantomimum, aut ad choraulam ? Quare, nisi amando illum ? Et vos amate Christum. Tanta enim spectacula præbuit, in quo nemo potest dicere aliquid se reprehensionis invenire, ille qui vicit sæculum. Nam et aliquando quem amat quisque in theatro, vincitur in illo. Nemo vero vincitur in Christo : non est de quo erubescere. Arripite, adducite, adtrahite quos potestis : securi estote, ad eum adducitis, qui non displicet videntibus; et rogate illum ut illuminet eos, et bene (*a*)

(*a*) Sic vetustissimus liber Corbeiensis, At editi, *exspectent* : et sic plerique MSS. sed qui hoc scribendi more, pro *specto* et *spectacula*, passim præferunt *exspecto* et *exspectacula*.

11. « Que tous ceux qui adorent des images sculptées soient confondus (*Ps.*, xcvi,7). » Cette prédiction n'est-elle pas accomplie? Ne sont-ils pas confondus chaque jour? Les images sculptées sont des idoles faites de main d'homme. Pourquoi ceux qui adorent des images sculptées sont-ils déjà confondus? Parce que tous les peuples ont vu la gloire du Seigneur. Déjà tous les peuples confessent la gloire du Christ; honte à ceux qui adorent des pierres. Ces pierres étaient mortes, mais nous avons trouvé la pierre vivante; ou plutôt ces pierres n'ont jamais vécu et l'on ne peut dire qu'elles soient mortes; au contraire, notre pierre est vivante, le Christ a vécu de toute éternité avec le Père et, après avoir subi la mort pour nous, il est ressuscité : il vit maintenant et la mort n'aura plus de pouvoir sur lui (*Rom.*, vi, 9). Les peuples ont connu la gloire du Christ; aussi abandonnent-ils les temples et accourent-ils dans les Églises. « Que tous ceux qui adorent des images sculptées soient confondus. » Mais en est-il encore, qui adorent des images sculptées? Ceux qui n'ont pas voulu abandonner les idoles ont été abandonnés par les idoles. « Que ceux-là soient couverts de confusion, qui adorent des images sculptées et qui se glorifient de leurs idoles. » Mais voici je ne sais quel ergoteur qui se croit savant et qui vient nous dire : Je n'adore pas cette pierre, ni cette idole qui n'a pas de sentiment; car votre Prophète ne pouvait savoir qu'elles ont des yeux et ne voient pas (*Ps.*, cxiii, 5), tandis que j'ignorerais que cette idole n'a pas d'âme, qu'elle ne voit pas avec ses yeux, et qu'elle n'entend pas avec ses oreilles. Je ne l'adore donc pas; mais je rends hommage à ce que je vois et je sers le Dieu que je ne vois pas. Quel est ce Dieu? Une divinité invisible qui possède cette statue. En expliquant ainsi le culte de leurs idoles, ils se croient bien habiles, parce qu'ils n'adorent pas ces idoles; mais ils adorent des démons. En effet, mes frères, comme le dit l'Apôtre : « Les victimes qu'immolent les nations, elles les immolent aux démons et non pas à Dieu. Je ne veux pas, » ajoute-t-il, « que vous fassiez société avec les démons (I *Cor.*, x, 19, 20); car nous savons que toute idole n'est que néant (*Id.*, viii, 4). » Voilà donc ce que dit l'Apôtre : « Nous savons que toute idole n'est que néant, mais les victimes qu'immolent les nations, elles les immolent aux démons et non pas à Dieu; » il a dit aussi : « Je ne veux pas que vous fassiez société avec les démons. » Que les hommes ne s'excusent donc point sous prétexte qu'ils ne sont pas esclaves d'idoles sans raison; car ils n'en sont que plus esclaves des démons, ce qui est plus dangereux. Car s'ils adoraient seulement des idoles, de même

spectent. « Annuntiaverunt cæli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus. »

11. « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia (*Ps.*, xcvi, 7). » Nonne factum est? nonne confusi sunt? nonne quotidie confunduntur? Sculptilia enim sunt (*a*) manu facta idola. Quare jam confunduntur omnes, qui adorant sculptilia? Quia viderunt omnes populi gloriam ejus. Jam omnes populi gloriam Christi confitentur: erubescant qui adorant lapides. Quia lapides illi mortui erant, nos vivum lapidem invenimus : immo lapides illi numquam vixerunt, ut nec mortui dicantur; lapis autem noster vivus est, et semper vixit apud Patrem, et pro nobis mortuus revixit, et modo vivit, et mors ei ultra non dominabitur (*Rom.*, vi, 9). Hanc gloriam ipsius cognoverunt populi, dimittunt templa, currunt ad Ecclesias. « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia. » Adhuc quærunt adorare sculptilia? Noluerunt deserere idola, deserti sunt ab idolis. « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia, qui gloriantur in simulacris suis. » Sed exsistit nescio quis disputator, qui doctus sibi videbatur, et ait, Non ego illum lapidem colo, nec illud simulacrum quod est sine sensu : non enim propheta vester potuit nosse, quia oculos habent et non vident, et ego nescio quia illud simulacrum nec animam habet, nec videt oculis, nec audit auribus (*Psal.*, cxiii, 5) : non ego illud colo; sed adoro quod video, et servio ei quem non video. Quis est iste? Numen quoddam, inquit, invisibile quod præsidet illi simulacro. Hoc modo reddendo rationem de simulacris suis (*b*), diserti sibi videntur, quia non colunt idola, et colunt dæmonia. Etenim, Fratres, sicut dicit Apostolus, « Quæ immolant Gentes, dæmoniis immolant, et non Deo. Nolo vos, inquit, socios fieri dæmoniorum : nam scimus quia nihil est idolum (I *Cor.*, x, 20). » Ipse hoc dixit Apostolus : « Scimus quia nihil est idolum, sed quæ immolant Gentes, dæmoniis immolant, et non Deo. » Dixit, « Nolo vos fieri socios dæmoniorum (I *Cor.*, viii, 4). « Non ergo

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *manifesta.* (*b*) Sic Er. et plerique MSS. At Am. et Lov. *deserti.*

qu'elles ne les aideraient en rien, de même aussi, elles ne leur nuiraient pas ; tandis que si vous adorez les démons et les servez, ils seront vos maîtres. Et quels seront ces maîtres? Des envieux de votre sort. Ils porteront nécessairement envie à votre liberté, ils voudront sans cesse vous posséder, ils voudront sans cesse vous rendre tels, qu'ils puissent vous entraîner avec eux. Il y a en effet dans ces esprits méchants une malveillance invétérée et un violent désir de nuire; ils se réjouissent des malheurs des hommes et, s'ils parviennent à nous tromper, ils se repaissent de nos égarements. Et que cherchent-ils? Non pas des victimes sur lesquelles ils dominent éternellement, mais des victimes avec lesquelles ils soient damnés éternellement, semblables au scélérat malveillant, qui accuse un innocent. S'il est brûlé vif, ce scélérat sera-t-il moins brûlé, parce qu'un autre le sera avec lui? Mourra-t-il moins, s'ils sont deux à mourir? Sa peine n'est pas diminuée, mais sa méchanceté se nourrit du mal d'autrui. Qu'il meure avec moi, dit-il, et il ne prétend pas ne pas mourir lui-même, mais il cherche une consolation dans le mal d'autrui. Tel est le démon; il veut séduire des hommes qui soient punis avec lui, et comme il ne peut tromper le jugement de Dieu (devant qui il ne peut nommer à faux un innocent), voulant avoir à alléguer des accusations véritables, il induit les hommes à pécher. Voilà quels maîtres se donnent ceux qui adorent les idoles et les démons. « Car, les victimes qu'immolent les nations, elles les immolent aux démons et non pas à Dieu. Or, je ne veux pas que vous fassiez société avec les démons. »

12. Mais nous, quel est le Dieu que nous avons? Écoutez ce qui suit. Après avoir dit : « Que ceux-là soient couverts de confusion qui adorent des images sculptées et qui se glorifient de leurs idoles,» le Prophète prévient la réponse de ceux qui diraient, pour rendre compte de leurs idoles : Nous n'adorons pas des pierres, mais des divinités. Quelles divinités adorez-vous? Dites-moi, adorez-vous des démons ou des esprits bienfaisants, tels que sont les Anges? En effet, il y a de saints Anges et il y a des esprits malins. Je vous dis que, dans vos temples, on n'adore que des esprits malins ; car ceux qui exigent orgueilleusement des sacrifices et aspirent à être adorés comme des dieux, sont malfaisants et orgueilleux. Ils sont semblables aux hommes méchants, qui cherchent leur propre gloire et méprisent la gloire de Dieu. Considé-

hinc se excusent, quia quasi idolis insensatis dediti non sunt : dæmoniis magis dediti sunt, quod est periculosius. Nam si tantum idola colerent, sicut eos non adjuvarent, ita illis nihil nocerent : si autem adores et servias dæmonibus, erunt domini tui. Et qui erunt domini tui? Invidi tui ; libertati tuæ necesse est invideant, semper te velint possidere, semper talem facere, qualem possint secum trahere. Est enim insita malevolentia quædam et pernicies nocendi istis malis spiritibus : gaudent de malo hominum ; et de fallacia nostra, si nos fefellerint, pascuntur. Et quid quærunt? Non quibus in æternum dominentur, sed cum quibus in æternum damnentur : quomodo solet malevolus latro nominare innocentem. Numquid si fuerit vivus incensus, minus ardet, si duo ardeant? minus moritur, si duo moriantur? Pœna illi non minuitur, sed malevolentia pascitur. Mecum moriatur, non se minus moriturum dicens, sed solatium habet malum alterius. Talis est diabolus, seducere vult illos, qui cum illo puniantur. Et quia non potest fallere judicem Deum, (non enim nominat apud illum innocentem,) vera crimina volens habere quæ objiciat, peccata persuadet. Ecce quales dominos sibi faciunt, qui colunt idola et dæmonia. « Quæ enim immolant Gentes, dæmoniis immolant, et non Deo : nolo vos socios fieri dæmoniorum (I *Cor.*, x, 20). »

12. Nos autem qualem Deum habemus? Audite quid sequatur. Cum enim dixisset, « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia, (*a*) qui glorientur in simulacris suis : » ne exsisterent quasi reddentes rationem de simulacris, et dicerent, Non lapides, sed numina colimus. Quæ numina colis? Dic mihi, dæmonia colis, an spiritus bonos, quales sunt Angeli? Sunt enim Angeli sancti, et sunt spiritus maligni. Ego dico quia in templis tuis non coluntur nisi spiritus maligni : qui sibi exigunt superbe sacrificium, et volunt se coli tamquam deos, maligni sunt, superbi sunt. Tales sunt etiam homines non boni, qui suam gloriam quærunt, et Dei gloriam

(*a*) Hic in excusis habetur, *addidit* : quod merito abest a MSS. Quippe præmisso superius, *Cum enim dixisset*, notantur duæ istæ priores partes hujus v. 7. moxque ostenditur contra idololatras, ne se non lapides, sed numina colere causarentur, subjuncta esse isthæc verba, *Adorate eum omnes angeli ejus*.

rez, au contraire, les hommes saints, qui sont semblables aux Anges. Lorsque vous trouverez un homme, pieux serviteur de Dieu, essayez de lui rendre un culte et de l'adorer au lieu de Dieu, il vous en empêchera ; il ne voudra pas s'arroger la gloire due à Dieu, il refusera de prendre envers vous la place de Dieu, mais il voudra être avec vous soumis à Dieu. C'est là ce qu'ont fait les saints Apôtres, Paul et Barnabé. Ils prêchaient la parole de Dieu en Lycaonie. Comme ils avaient opéré des miracles en Lycaonie, les habitants du pays leur amenèrent des victimes et voulurent les leur sacrifier, disant que Barnabé était Jupiter et que Paul était Mercure: Mais tous deux se gardèrent bien de se laisser charmer par de tels hommages. Ont-ils donc refusé les victimes qu'on voulait leur immoler, parce qu'il leur semblait abominable d'être comparés aux démons ? Non, mais parce qu'ils ont eu horreur de voir rendre à des hommes les honneurs divins. Ce n'est pas une supposition de notre part, leurs paroles le prouvent. En effet, le livre des Actes indique quels furent leurs sentiments : « Alors Paul et Barnabé déchirèrent leurs vêtements et dirent : O hommes, nos frères, que faites-vous ? Nous sommes aussi des hommes mortels, semblables à vous (*Act.*, XIV, 13-14). » Remarquez-le bien : de même que les hommes de bien ont repoussé ceux qui voulaient les adorer comme des dieux, et ont demandé que Dieu seul reçût le culte qui lui appartient, que Dieu seul fût adoré, que le sacrifice fût offert à Dieu seul et non point à eux, de même tous les bons Anges cherchent la gloire de celui qu'ils aiment et ils s'efforcent d'entraîner ceux qu'ils protégent au culte, à l'adoration, à la contemplation de Dieu, et de les enflammer de son amour. C'est Dieu, et non pas eux-mêmes qu'ils annoncent aux hommes, parce qu'ils sont les Anges de Dieu ; et, comme ils sont ses soldats, ils ne cherchent d'autre gloire que celle de leur chef : car, s'ils cherchaient leur propre gloire, ils seraient condamnés pour abus de leur pouvoir. C'est là ce qu'a fait le diable avec ses démons, c'est-à-dire avec ses anges. Il s'est attribué, ainsi qu'à tous ses démons, les honneurs divins ; il a rempli les temples des païens, les a excités à faire des idoles, et leur a persuadé de lui offrir des sacrifices. N'eût-il pas mieux valu que les païens adorassent les saints Anges, plutôt que les démons ? Ils répondent : nous n'adorons pas les démons ; nous adorons comme vous ceux que vous appelez les bons Anges, et qui sont les puissances et les ministres du Dieu suprême. Plût à Dieu que vous eussiez volonté d'adorer les bons Anges ; ils vous auraient bientôt appris à ne les pas adorer. Écoutez les enseignements

contemnunt. Homines autem sanctos adtendite, qui sunt similes Angelis. Cum inveneris hominem aliquem sanctum servum Dei, si volueris illum colere et adorare pro Deo, prohibet te : non vult sibi arrogare honorem Dei, non vult tibi esse pro Deo, sed tecum esse sub Deo. Fecerunt hoc apostoli sancti, Paulus et Barnabas. Prædicabant verbum Dei in Lycaonia. Mirabilia cum fecissent Lycaoniæ, cives ejusdem regionis adduxerunt victimas, et voluerunt illis sacrificare, dicentes Barnabam Jovem, et Paulum Mercurium : illi non sunt delectati. An forte ideo sibi immolari noluerunt, quia dæmonibus se comparari exsecrati sunt ? Non, sed quia honorem divinum exhiberi hominibus horruerunt. Verba ipsorum indicant, non suspicamur. Sequitur enim lectio libri ejusdem, et dicit quomodo moti sunt : « Tunc Paulus et Barnabas consciderunt vestimenta sua, et dixerunt, Viri fratres, quid facitis ? Et nos homines sumus passibiles, similes vobis (*Act.*, XIV, 13 et 14). » Intendite. Quomodo ergo homines boni prohibent eos, qui illos voluerant colere tamquam deos, et volunt potius ut Deus unus colatur, Deus unus adoretur, Deo uni sacrificium offeratur, non sibi : sic et omnes sancti (*a*) Angeli, illius gloriam quærunt, quem diligunt ; ad ejus cultum, ad ejus adorationem, ad ejus contemplationem omnes quos diligunt rapere et inflammare student ; ipsum illis annuntiant, non se, quoniam Angeli sunt : et quia milites sunt, non norunt gloriam quærere nisi Imperatoris sui ; si autem suam gloriam quæsierint, ut tyranni damnantur. Talis exstitit diabolus et dæmonia, id est, angeli ejus : arrogavit sibi honorem divinum et omnibus dæmoniis ; et implevit templa paganorum, et persuasit simulacra, et persuasit illa sacrificia offerri sibi. Nonne melius erat ut Angelos sanctos, quam ut dæmones colerent ? Respondent, Non colimus mala dæmonia : Angelos quos dicitis, ipsos et nos colimus, virtutes Dei magni et ministeria Dei magni. Utinam ipsos colere velletis : facile ab ipsis disceretis non illos colere. Audite Angelum

(*a*) Editi, *sancti vel Angeli*. Particula *vel* abest a MSS.

d'un Ange. Il instruisait un disciple du Christ et lui montrait de grandes merveilles rapportées dans l'Apocalypse de saint Jean. Effrayé des prodiges qu'il apercevait dans sa vision, Jean se jeta aux pieds de l'Ange, et cet Ange, qui ne cherchait que la gloire de son maître, lui dit : « Levez-vous ? Que faites-vous ? Adorez Dieu, car je suis, comme vous, son serviteur et l'un de vos frères (*Apoc.*, XIX, 10). » Eh bien quoi, mes frères ? Que nul ne dise : je crains que l'Ange ne s'irrite contre moi, si je ne l'adore comme mon Dieu. Il sera, au contraire, irrité contre vous, si vous voulez l'adorer ; car il est saint et il aime Dieu. De même que les démons s'irritent si on ne les adore pas, de même les Anges s'indignent si on les adore à la place de Dieu. Mais il ne faut pas qu'un homme au cœur faible, au cœur pusillanime, vienne à se dire : si les démons s'irritent lorsqu'on refuse de les adorer, je crains d'offenser les démons. Que peut contre vous le diable même, prince des démons ? S'il pouvait quelque chose, nul de nous ne subsisterait. Est-ce que, malgré tout le mal que profère chaque jour contre lui la bouche des chrétiens, la moisson des chrétiens ne se multiplie pas ? Lorsque vous êtes en colère contre un détestable serviteur, vous l'appelez : Satan, démon ; voilà le nom dont vous le gratifiez. En cela vous avez tort de traiter ainsi un homme, vous vous laissez emporter, par une colère immodérée, jusqu'à outrager l'image de Dieu ; mais enfin, vous choisissez, pour le lui donner, le nom de ce que vous détestez le plus. S'il le pouvait, Satan ne se vengerait-il pas ? Mais Dieu ne le lui permet pas, et Satan ne peut aller au-delà des limites que Dieu lui impose. Car, lorsqu'il voulut tenter Job, il ne le put qu'après en avoir demandé le pouvoir (*Job*, I, 11), et s'il ne l'eût obtenu, il n'eût rien pu contre lui. Pourquoi donc ne point adorer en toute sécurité Dieu, contre la volonté de qui nul ne saurait vous nuire, par la permission de qui la tentation viendra vous corriger et non vous renverser ? S'il plaît en effet à votre Dieu de permettre qu'un homme ou qu'un esprit malin vous nuise, ce ne sera qu'une correction, et vous crierez vers lui et vous direz : « Le Seigneur m'a châtié, corrigé, mais il ne m'a pas livré à la mort (*Ps.*, CXVIII, 18). » « Que tous ceux-là soient donc couverts de confusion, qui adorent des images sculptées et se glorifient de leurs idoles. Anges du Seigneur, adorez-le tous. » Que les païens apprennent à adorer Dieu. Ils veulent adorer les Anges ; qu'ils imitent les Anges et qu'ils adorent celui qui est adoré par les Anges. « Anges du Seigneur, adorez-le tous. » Que l'Ange qui a été envoyé à Cornelius, adore le Seigneur ; car, en l'adorant, il a envoyé Cornelius à l'Apôtre Pierre (*Act.*, X, 3 et suivants). Qu'il adore le

doctorem. Docebat quemdam discipulum Christi, et ostendebat illi multa miracula in Apocalypsi Johannis : ille autem quodam sibi demonstrato miraculo visionis expavit, et misit se ad pedes Angeli : et ille Angelus qui non quærebat nisi gloriam Domini sui, « Surge, quid facis, inquit, illum adora ; nam et ego conservus tuus sum, et fratrum tuorum (*Apoc.*, XIX, 10). » Quid ergo, Fratres mei ? Nemo dicat, Timeo, ne irascatur mihi Angelus, si non illum colo pro deo meo. Tunc tibi irascitur, quando ipsum colere volueris : bonus est enim, et Deum amat. Quomodo dæmones irascuntur, si non colantur : sic Angeli indignantur, si pro Deo colantur. Sed ne forte dicat sibi cor infirmum, cor trepidum, Ergo si irascuntur dæmonia quia non coluntur, timeo offendere dæmonia. Quid tibi facturus est vel princeps ipsorum diabolus ? Si posset aliquid, nullus nostrum remaneret. Nonne quotidie tanta in illum dicuntur ore Christianorum, et crescit seges Christianorum ? Quando irasceris nequissimo servo tuo, hoc nomen illi imponis : Satanas, diabole, hoc illi dicis. Fortasse in hoc erras, quia homini hoc dicis, et immoderata ira raperis ad conviciandam imaginem Dei : et tamen hoc eligis, quod ei dicas, quod valde detestaris. Si posset ille, non se vindicaret ? Sed non permittitur : et tantum facit, quantum permittitur. Nam et Job tentare voluit, et nonnisi potestatem quæsivit ; et nihil faceret, nisi potestatem accepisset (*Job*, I, 11). Quare non ergo securus Deum adoras, quo nolente nemo tibi nocet, et quo permittente emendaris, non everteris ? Si enim placuerit Domino Deo tuo permittere, ut aliquis homo tibi noceat, aut aliquis spiritus tibi noceat ; emendabit te, ut clames ad eum, « Emendans emendavit me Dominus, sed morti non tradidit me (*Psal.*, CXVII, 18). » Ergo, « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia, qui gloriantur in simulacris suis. Adorate eum omnes Angeli ejus. » Discant pagani adorare Deum. Angelos volunt adorare : Angelos imitentur, et illum adorent qui ab Angelis adoratur. « Adorate eum omnes Angeli ejus. » Adoret Angelus ille qui missus est ad Cornelium (*Act.*, X, 3 etc.) ;

Christ, le Seigneur de l'Apôtre, avec lequel il est lui-même serviteur du même maître. « Anges du Seigneur, adorez-le tous. »

13. « Sion l'a entendu et elle s'est réjouie (*Ps.*, XCVI, 8). » Qu'est-ce que Sion a entendu ? Que tous les anges du Seigneur l'adorent. Qu'est-ce que Sion a entendu ? Voici ce qu'elle a entendu : « Les Cieux ont annoncé sa justice et tous les peuples ont vu sa gloire : Que ceux-là soient tous couverts de confusion, qui adorent des images sculptées et se glorifient de leurs idoles (*Ibid.*, 6 et 7). » En effet, l'Église n'était pas encore établie parmi les Gentils. Dans la Judée, des Juifs avaient embrassé la foi et les Juifs qui avaient cru pensaient eux-mêmes être les seuls qui appartinssent au Christ. Les Apôtres furent envoyés vers les Gentils, l'Évangile fut prêché à Cornelius, Cornelius crut et fut baptisé, ainsi que ceux qui étaient avec lui. Mais pour que Cornelius et les autres Gentils arrivassent au baptême, vous savez ce qui a été fait. A la vérité, le Lecteur n'est pas encore arrivé à ce passage ; mais cependant plusieurs d'entre vous en ont souvenir, et, quant à ceux qui ne s'en souviennent pas, qu'ils l'apprennent de moi en peu de mots. Un Ange fut envoyé à Cornelius, l'Ange envoya Cornelius à l'Apôtre Pierre, Pierre se rendit auprès de Cornelius. Cornelius étant du nombre des Gentils n'était pas circoncis, non plus que ceux qui étaient avec lui. Or, afin que les Apôtres n'hésitassent pas à communiquer l'Évangile aux incirconcis, avant que Cornelius et ceux qui étaient avec lui ne fussent baptisés, l'Esprit-Saint descendit sur eux, les remplit de sa présence et leur accorda le don des langues. Jusque-là l'Esprit-Saint n'était descendu sur aucun homme, qui ne fût baptisé ; mais il descendit sur ceux-ci avant leur baptême. En effet, Pierre eût pu douter s'il devait baptiser des incirconcis, c'est pourquoi l'Esprit-Saint descendit en eux et leur accorda le don des langues. Ils reçurent un don invisible qui leva tout doute quant au Sacrement visible et tous furent baptisés. « Or, les Apôtres et les frères qui étaient en Judée, apprirent que les Gentils avaient aussi reçu la parole de Dieu et ils en bénirent Dieu (*Act.*, XI, 1). » C'est là ce qu'annonce ici le Prophète : « Sion l'a entendu, elle s'est réjouie et les filles de Judée ont tressailli d'allégresse (*Ps.*, XCVI, 8). » Qu'a entendu Sion, qu'elle s'est réjouie ? « Que les Gentils avaient reçu la parole de Dieu. » Déjà un des deux murs existait, mais l'angle n'était point encore formé. Sion est l'Église qui existait alors en Judée ; elle est spécialement désignée sous ce nom : « Sion l'a entendu et elle s'est réjouit ee les filles de Judée ont tressailli d'allégresse. » De même il est écrit : Les Apôtres apprirent, ainsi que les frères qui étaient dans la Judée... » Voyez si ce n'est point là cette parole:

nam eum adorans, (*a*) Cornelium misit ad Petrum : adoret Christum Dominum Petri, et ipse conservus Petri. « Adorate eum omnes Angeli ejus. »

13. « Audivit, et jocundata est Sion (*Ps.*, XCVI, 8).» Quid audivit Sion ? Quia adorant eum omnes Angeli ejus. Quid audivit Sion ? Ecce quid audivit : « Annuntiaverunt cæli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus : confundantur omnes qui adorant sculptilia, qui gloriantur in simulacris suis (*Ibid.*, 6 et 7). » Etenim Ecclesia necdum erat in Gentibus : in Judæa crediderant ex Judæis, et putabant ipsi Judæi qui crediderant, solos se pertinere ad Christum : missi sunt Apostoli ad Gentes, prædicatum est Cornelio : credidit Cornelius, baptizatus est, baptizati sunt et illi qui cum Cornelio erant. Sed ut baptizarentur, quid factum est, scitis, non quidem huc usque pervenit Lector, sed tamen aliqui recordantur ; et qui non recordantur, audiant a me breviter. Missus est Angelus ad Cornelium, Angelus Cornelium misit ad Petrum, Petrus venit ad Cornelium. Et quia de Gentibus erat Cornelius, et ipse et qui cum illo erant, non erant circumcisi : ne dubitarent ergo illi tradere Evangelium non circumcisis, antequam baptizaretur ipse Cornelius, et illi qui cum illo erant, venit Spiritus-sanctus, et implevit illos, et cœperunt loqui linguis. In nullum autem ceciderat Spiritus-sanctus, nisi qui fuerat baptizatus : in istos autem ante baptismum cecidit. Posset enim Petrus dubitare utrum incircumcisos baptizaret : venit Spiritus-sanctus, cœperunt loqui linguis : donatum est donum invisibile, et tulit dubitationem de sacramento visibili ; baptizati sunt omnes. Et habes ibi scriptum, « Audierunt autem Apostoli, et qui erant in Judæa fratres, quoniam et Gentes receperunt verbum

(*a*) Editi, *nam eum adorans Cornelius misit ad Petrum adorare Christum Dominum Petri* etc. Locum emendamus ad MSS.

« Les filles de Judée ont tressailli d'allégresse.» Et qu'ont-ils entendu ? « Que les Gentils avaient reçu la parole de Dieu. » En quel endroit le Psaume le dit-il? « Les cieux ont annoncé la justice de Dieu et tous les peuples ont vu sa gloire (*Ps.*, XCVI, 6). » Et parce que les Gentils qui adoraient les idoles ont embrassé la foi, le Prophète ajoute : « Que tous ceux-là soient couverts de confusion, qui adorent des images sculptées et qui se glorifient dans leurs idoles. Sion l'a entendu et elle s'est réjouie, et les filles de Judée ont tressailli d'allégresse. » Quelques circoncis cherchèrent ensuite à accuser Pierre et lui dirent : « Pourquoi êtes-vous entré chez des Gentils incirconcis et avez-vous mangé avec eux (*Act.*, VI, 3)? » Et Pierre leur rendit compte de la vision qu'il avait eue, tandis qu'il priait, d'un plat suspendu par les quatre coins d'un linge. Ce plat, sur lequel se trouvaient des animaux de toute espèce, figurait toutes les nations. Il était suspendu par les quatre coins d'un linge, parce qu'il y a quatre parties du monde, d'où les peuples devaient venir, et c'est pour quoi aussi le Christ est annoncé dans quatre Évangiles, afin d'indiquer que la grâce appartient à toutes les quatre parties du monde. Pierre découvrit donc aux Juifs cette vision qui lui avait été montrée, leur expliqua toutes choses, et leur dit comment Cornelius avait embrassé la foi, et comment, avant que cet homme de la Gentilité ne fût baptisé, le Saint-Esprit était descendu sur lui. Après avoir entendu ces explications, ils gardèrent le silence et glorifièrent Dieu, en disant : « Dieu a donc accordé la pénitence aux Gentils aussi, afin qu'ils aient la vie (*Act.*, XI, 1-18). » Voilà la réalisation de ces paroles : « Sion l'a entendu et elle s'est réjouie, et les filles de Judée ont tressailli d'allégresse à cause de vos jugements, Seigneur. » Quels jugements? Que Dieu ne fait pas acception des personnes. Et en effet, Pierre lui-même, ayant vu le Centurion Cornelius et ceux qui étaient avec lui remplis de l'Esprit-Saint, s'écria : « En vérité, je vois que Dieu ne fait pas acception des personnes (*Act.*, X, 34). » « Les filles de Judée ont donc tressailli d'allégresse, Seigneur, à cause de vos jugements. » Que veut dire : « à cause de vos jugements? » Qu'en toute nation, et en tout peuple, quiconque sert Dieu lui est agréable (*Ibid.*, 35). » Car il n'est pas seulement le Dieu des Juifs, mais aussi celui des Gentils (*Rom.*, III, 29).

14. Voyez si ce n'est pas à cause de cela que les filles de Judée ont tressailli d'allégresse. « Et les filles de Judée ont tressailli d'allégresse, Seigneur, à cause de vos jugements, parce que

Dei, et benedicebant Deum (*Act.*, XI, 5). » Hoc est quod hic commemorat : « Audivit, et jocundata est Sion ; et exsultaverunt filiæ (*a*) Judææ. Quid audivit et jocundata est Sion ? » Quia receperunt Gentes verbum Dei. Unus paries venerat, sed angulus nondum erat. Sion ipsa Ecclesia quæ erat in Judæa, proprie hic nominata est. « Audivit, et jocundata est Sion ; et exsultaverunt filiæ Judææ. » Sic scriptum est : « Audierunt Apostoli, et qui erant in Judæa fratres. » Videte si non « exsultaverunt filiæ Judææ. » Quid audierunt ? Quia et Gentes receperunt verbum Dei. Ubi illud dixit iste Psalmus ? « Annuntiaverunt cæli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus (*Ps.*, XCVI, 6). » Et quia Gentes crediderunt, a quibus colebantur idola ; secutus ait, « Confundantur omnes, qui adorant sculptilia, qui gloriantur in simulacris suis (*Ibid.*, 7). » « Audivit, et jocundata est Sion ; et exsultaverunt filiæ Judææ. » Postea quidam de circumcisis calumniari voluerunt Petro, et dixerunt illi, « Quare intrasti ad Gentiles incircumcisos, et manducasti cum eis (*Act.*, XI, 3,etc.) ? » Ille autem reddidit eis rationem, quomodo cum oraret demonstratus est illi discus pendens quatuor lineis. Discus ille, qui habebat omnia animalia, significabat omnes Gentes. Ideo autem quatuor lineis pendebat, quia quatuor partes sunt orbis, unde futuri populi erant : et ideo quatuor Evangelia prædicant Christum, ut gratia ipsius ad omnes quatuor partes orbis pertinere intelligatur. Quia ergo tale visum demonstratum fuerat Petro, indicavit, aperuit illis omnia, quomodo credidit Cornelius, quia prius quam baptizaretur homo gentilis, venit super eum Spiritus-sanctus. « Hæc cum audissent, tacuerunt, et magnificaverunt Deum, dicentes, Utique et Gentibus Deus pænitentiam ad vitam dedit (*Ibid.*, 18). » Ecce, « Audivit, et jocundata est Sion ; et exsultaverunt filiæ Judææ, propter judicia tua, Domine. » Quæ judicia ? Quia non est personarum acceptor Deus. Namque ipse Petrus cum vidisset Cornelium centurionem, et eos qui cum illo erant, adimpletos Spiritu-sancto, exclamavit, et ait, « In veritate, comprehendo, quia non est perso-

(*a*) Editi, *filiæ Judæ*. At plures MSS. juxta LXX. *filiæ Judææ*. Sic etiam melioris notæ codices in Psal. XLVII, v. 12.

vous êtes le Seigneur Très-Haut qui régnez sur toute la terre (*Ps.*, XCVI, 9) : » non pas seulement sur la Judée, non pas seulement sur Jérusalem, non pas seulement sur Sion, mais « sur toute la terre. » Les jugements de Dieu ont pleine puissance sur toute la terre, pour rassembler de toutes parts les peuples avec lesquels ceux-là refusent d'être en communion, qui se sont eux-mêmes retranchés du corps entier, et qui ne veulent ni entendre dans sa prédiction, ni voir dans son accomplissement cette parole : « Parce que vous êtes le Seigneur Très-Haut qui régnez sur toute la terre. Vous êtes trop élevé au-dessus de tous les dieux. » Que veut dire : « trop ? » car ce mot s'applique au Christ. Que veut dire « trop élevé, » sinon que vous devez comprendre que le Christ est égal au Père? Que signifie : « Au-dessus de tous les dieux ? » Quels sont-ils, ces dieux? Les idoles ne sentent pas, elles ne vivent pas ; les démons sentent et vivent, mais ils sont mauvais. Que le Christ soit au-dessus des idoles, qu'y a-t-il là de grand? Qu'il soit au-dessus des démons, ce n'est pas non plus chose bien grande. Les dieux des nations sont des démons (*Ps.*, XCV, 5), mais c'est au-dessus de tous les dieux que le Christ est élevé plus qu'on ne peut le dire. Or les hommes sont aussi appelés des dieux : « J'ai dit : vous êtes des dieux et vous êtes tous les fils du Très-Haut (*Ps.*, LXXXI, 6). » Il est encore écrit : « Dieu a siégé dans l'assemblée des dieux; il s'est trouvé au milieu des dieux pour en faire le discernement (*Ibid.*,1). » Notre-Seigneur Jésus-Christ est élevé au-dessus de tous ; et non-seulement au-dessus des idoles, non-seulement au-dessus des démons, mais encore au-dessus de tous les justes. C'est peu encore : il est élevé au-dessus de tous les anges. D'où vient, en effet, cette parole : « Anges du Seigneur, adorez-le tous? » « Il est trop élevé au-dessus de tous les dieux. »

15. Que ferons-nous donc en allant tous ensemble à celui qui est trop élevé au-dessus de tous les dieux? Le Prophète nous a donné un court précepte : « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal (*Ps.*, XCVI, 10). » Le Christ mérite que vous n'aimiez pas à la fois lui et l'avarice. Vous l'aimez : vous devez haïr ce qu'il hait. Un homme est votre ennemi : il est ce que vous êtes, vous avez été créés par un seul et même Créateur, dans une seule et même condition ; et cependant si votre fils parle à cet ennemi, s'il va dans la maison de cet ennemi, s'il a des entretiens assidus avec lui, déshéritez-le, parce qu'il a rapport avec votre ennemi. Et pourquoi cela? Parce qu'il paraît juste que vous lui disiez : Tu es l'ami de mon ennemi et tu prétends avoir part à mon bien ! Réfléchissez

narum acceptor Deus (*Act.*, X, 34). » Ergo, « Exsultaverunt filiæ Judææ, propter judicia tua, Domine.» Quid est, « propter judicia tua? » « Quia in omni gente, et in omni populo, quicumque illi servierit acceptus est illi (*Ibid.*,35). » « Quia non Judæorum Deus tantum, sed et Gentium (*Rom.*, III, 29). »

14. Videte si non hoc est, unde exsultaverunt filiæ Judææ. « Et exsultaverunt filiæ Judææ, propter judicia tua, Domine. » « Quoniam tu es Dominus altissimus super omnem terram (*Ps.*, XCVI, 9). » Non super solam Judæam, non super solam Jerusalem, non super solam Sion, sed « super omnem terram. » Huic universæ terræ judicia Dei viguerunt, ut undique populos convocaret : quibus non communicant, qui se præciderunt ; nec audiunt prædictum, nec vident impletum, « Quoniam tu es Dominus altissimus super omnem terram. Nimis exaltatus es super omnes deos. » Quid est, « nimis ? » Nam de Christo dicitur. Quid est ergo, « nimis, » nisi ut intelligaris æqualis Patri? Quid est, « super omnes deos ? » Qui sunt? Idola non habent sensum, non habent vitam : dæmonia habent sensum, habent vitam ; sed mala sunt. Quid magnum est, quia exaltatus est Christus super idola ? Exaltatus est super dæmonia : sed nec hoc valde magnum est. Dæmonia quidem dii gentium, sed ille nimis exaltatus est super omnes deos (*Ps.*, XCV, 5). Et homines dicti sunt dii : « Ego dixi, dii estis, et filii Altissimi omnes (*Ps.*, LXXXI, 6). » Item scriptum est, « Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos discernens (*Ibid.*, 1). » Super omnes exaltatus est Jesus Christus Dominus noster : nec tantum super idola, nec tantum super dæmonia ; sed super omnes homines justos. Et hoc parum est, super omnes etiam Angelos. Nam unde est, Adorate eum omnes Angeli ejus ? « Nimis exaltatus es super omnes deos. »

15. Quid ergo facimus omnes, qui ad illum convenimus, ad eum qui nimis exaltatus est super omnes deos? Breve præceptum nobis dedit. « Qui diligitis Dominum, odite malignum (*Psal.*, XCVI, 10). » Non est dignus Christus, cum quo diligas avaritiam. Amas illum : debes odisse quod odit. Homo est inimicus tuus, hoc est quod tu, creati estis ab uno

donc, mes frères. Vous aimez le Christ; or, l'avarice est ennemie du Christ; pourquoi donc avoir des entretiens avec elle? Je ne dis pas seulement : pourquoi avoir des entretiens avec elle, je dis pourquoi la servir? Car le Christ vous fait de nombreux commandements, vous n'en exécutez aucun ; l'avarice vous donne ses ordres, vous obéissez à l'instant. Le Christ vous commande de vêtir le pauvre et vous n'en faites rien ; l'avarice vous commande de tromper et vous lui obéissez. S'il en est ainsi, si vous êtes dominé par l'avarice, ne vous promettez pas tant d'avoir part à l'héritage du Christ, Mais, direz-vous : j'aime le Christ. « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. » On reconnaîtra que vous aimez le bien, si l'on vous voit haïr le mal : « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. »

16. Mais, lorsque nous aurons commencé à haïr le mal, nous serons persécutés. Nous haïssons le mal, mais vient un persécuteur qui nous dit : Commettez des tromperies; qui nous dit : Adorez les idoles ; qui nous dit : Brûlez de l'encens aux démons, mais nous avons entendu ce commandement : « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. » Oui, nous l'avons entendu, mais si nous n'obéissons pas au persécuteur, il sévit contre nous. Jusqu'à quel point peut-il sévir? Que peut-il vous enlever? Répondez : Pourquoi êtes-vous chrétien? est-ce pour acquérir l'héritage éternel, ou pour jouir de la félicité terrestre? Interrogez votre foi, étendez votre âme sur le chevalet (1) de votre conscience, soumettez-vous vous-même à la torture par crainte du jugement de Dieu, dites-moi à qui vous avez donné votre foi et pourquoi vous l'avez donnée. Vous me dites : J'ai donné ma foi au Christ. Eh bien ! que vous a promis le Christ, si ce n'est ce qu'il vous a montré en sa personne? Que vous a-t-il montré en sa personne? Il est mort, il est ressuscité, il est monté au ciel. L'y voulez-vous suivre ? Imitez sa passion, attendez l'accomplissement de ses promesses. Que pourra donc vous ravir le persécuteur, quand vous aurez commencé à haïr le mal, par là même que vous aimez le Seigneur? Que vous enlèvera-t-il ? Votre patrimoine? Vous enlèvera-t-il le ciel. Mais soit : qu'il vous ôte ce que Dieu vous a donné, (pourtant il ne vous ôtera rien, si Dieu ne le veut

Creatore, in una conditione : et tamen si filius tuus loquatur inimico tuo, et veniat ad domum inimici tui, et assiduas collocutiones habeat cum illo, exheredare illum vis; quia loquitur cum inimico tuo. Et quomodo? Quia justam vocem videris tibi habere : Amicus es inimici mei, et quæris aliquid de re mea. Ergo adtende. Diligis Christum, inimica Christi est avaritia, quare cum illa loqueris? Non dico, loqueris cum illa : quare illi servis? Nam multa jubet Christus, et non facis : jubet ipsa, et facis. Jubet Christus ut vestias pauperem, et non facis : jubet avaritia ut facias fraudem, et hoc potius facis. Si hæc ita sunt, si talis est, noli tibi multum promittere hereditatem Christi. Sed dicis, Diligo Christum. « Qui diligitis Dominum, odite malignum. » Hinc apparet te diligere quod bonum est, si inventus fueris odisse quod malum est. « Qui diligitis Dominum, odite malignum. »

16. Sed cum cœperimus odisse malignum, subsequentur persecutiones. Odimus malignum : dicit nobis aliquis persecutor, Fac fraudem ; dicit nobis, Adora idolum : dicit nobis, Thus pone dæmoniis : sed nos audivimus, « Qui diligitis Dominum, odite malignum. » Audivimus quidem, sed si non fecerimus, sævit ille. Usque quo sævit? Quid est ablaturus? Responde, quare Christianus es? propter æternam hereditatem, an propter terrenam felicitatem? Interroga fidem tuam, pone in (*a*) catasta conscientiæ animam tuam, torque teipsum timore judicii, responde cui credideris, quare credideris. Dicis mihi, In Christum credidi. Quid tibi promisit Christus, nisi quod ostendit in se ? Quid ostendit in se ? Mortuus est, et resurrexit, adscendit in cælum. Vis sequi? Imitare passionem, exspecta promissionem. Quid ergo tibi ablaturus est sæviens, cum cœperis odisse malignum, quia diligis Dominum? quid ablaturus? Patrimonium : numquid cælum? Postremo quidquid tibi dedit Deus, tollat ille : (Non tollit quidem, si non vult Deus : si autem vult Deus, tollit quod dedit Deus, ne se tibi auferat

(1) Certains manuscrits latins portent : « Catista, Catœsta, ou cathasta ; » la plupart cependant écrivent « Catasta. » D'après Isidore, c'était un lit de fer sur lequel les martyrs étaient torturés par le feu qu'on mettait dessous. Selon d'autres, c'était à proprement parler la machine ou le lieu d'exposition où l'on mettait les esclaves en vente, après les avoir enchaînés, ou encore le lieu où ils étaient enfermés pour accomplir quelque travail.

(*a*) MSS. *catista*, et *catœsta*, vel *cathasta* : sed plerique *catasta*. Isidoro. lectus ferreus est, in quo Martyres subjecto igne torquebantur. Aliis etiam, machina proprie seu locus, in quo servi vincti exponebantur venditioni, aut etiam operi faciendo includebantur.

pas ; et si Dieu le veut, il vous ôtera seulement ce que Dieu vous a donné, afin que Dieu ne se retire pas lui-même de vous ;) nul ne vous ôtera Dieu, tandis que vous vous l'ôtez à vous-même, si vous le fuyez.

17. Peut-être répondrez-vous : Je n'ai pas souci de mon patrimoine ; « le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté ; » je puis dire : « Il a été fait comme il a plu au Seigneur (*Job*, I, 21) ; » mais je crains que le persécuteur ne me tue. En effet, là se borne son pouvoir. Écoutez donc ces paroles du Psaume qui vous console : « Le Seigneur garde les âmes de ses serviteurs (*Ps.*, XCVI, 10). » Le Prophète, après avoir dit plus haut : « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal, » de peur que vous ne craigniez, si vous haïssez le mal, que celui qui aime le mal ne vous fasse mourir, ajoute immédiatement : « Le Seigneur garde les âmes de ses serviteurs. » Écoutez-le lui-même, lui qui garde les âmes de ses serviteurs et qui vous dit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme (*Matth.*, X, 28). » Supposons que celui qui a sur vous le plus de pouvoir possible ait tué votre corps ; que vous a-t-il fait? Ce qu'il a fait aussi à votre Seigneur. Pourquoi aspirez-vous à posséder ce que possède le Christ, si vous craignez de souffrir ce que le Christ a souffert ? Il est venu sur terre, pour porter votre vie temporelle, pleine de misères et soumise à la mort. Craignez de mourir, je le veux bien, si vous pouvez ne pas mourir. Mais ce que vous ne pouvez éviter d'après la condition de votre nature, pourquoi ne pas le souffrir volontiers pour votre foi ? Que votre ennemi, qui vous menace, vous ôte cette vie, Dieu vous donnera une autre vie : car c'est lui qui vous a aussi donné cette vie mortelle, qui ne peut d'ailleurs vous être enlevée, s'il ne le veut pas ; mais s'il veut qu'elle vous soit ravie, il en a une autre à vous donner en échange ; ne craignez pas de vous laisser dépouiller pour lui. Refuserez-vous de perdre un vêtement en lambeaux ? Il vous donnera un manteau de gloire. De quel manteau me parlez-vous ? « Il faut que ce qu'il y a de corruptible en nous revête l'immortalité, et que ce qu'il y a de mortel en nous revête l'immortalité (I *Cor.*, XV, 53). » Votre chair elle-même ne périra pas. Votre ennemi peut exercer contre vous sa fureur jusqu'à vous tuer; au-delà, il n'a de pouvoir ni sur votre âme, ni même sur votre chair ; car, s'il disperse les éléments de cette chair, il ne l'empêchera pas de ressusciter. Les hommes craignaient pour leur âme ; mais, que leur a dit le Seigneur : « Tous les cheveux de votre tête sont comptés (*Matth.*, X, 30). » Craignez-vous de perdre votre âme, vous qui ne pouvez perdre un cheveu ? Tout est compté devant Dieu : il a créé toutes choses, il rétablira toutes choses dans leur inté-

ipse Deus). Deum tibi nemo tollet, tu tibi illum tollis, si illum fugis.

17. Forte respondes, Non curo de patrimonio meo ; « Dominus dedit, Dominus abstulit (*Job.*, I, 21) ; » possum dicere, Sicut Domino placuit, ita factum est : sed timeo ne occidat me. Hoc est totum. Audi ergo Psalmum consolantem : « Custodit Dominus animas servorum suorum. » Quia ergo dixerat superius, « Qui diligitis Dominum, odite malignum : » ne ideo timeres odisse malignum ne occideret te malignus, subjecit statim, « Custodit Dominus animas servorum suorum. » Audi illum custodientem animas servorum suorum, et dicentem, « Nolite timere eos qui corpus occidunt, animam autem non possunt occidere (*Matth.*, X, 28). » Occidit et corpus, qui in te plurimum potuerit : quid tibi fecit ? Quod et Domino Deo tuo. Quare amas habere quod Christus, si times pati quod Christus ? Ille venit ferre vitam tuam temporalem infirmam, morti obnoxiam. Certe time mori, si potes non mori. Quod per naturam vitare non potes, quare propter fidem non suscipis ? Tollat tibi istam vitam qui minatur adversarius, dat tibi Deus aliam vitam : quia et istam ipse tibi dedit, et si ipse noluerit, nec ipsa tolletur : si autem voluerit ut tollatur tibi, habet quod tecum mutet, noli timere spoliari pro illo. Non vis exuivest e pannosa ? Stolam gloriæ tibi daturus est. Quam stolam dicis mihi ? « Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem (I *Cor.*, XV, 53). » Hæc ipsa caro tua non perit. Usque ad mortem potest sævire inimicus : potestatem ultra non habet, nec in animam, nec in ipsam carnem : quia etsi dissipet carnem, non impedit resurrectionem. De anima sua timebant homines ; et quid eis Dominus ait? « Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt (*Matth.*, X, 30). » Times ne animam perdas, qui capillum non perdis ? Deo omnia numerata sunt. Omnia redintegrabit, qui omnia creavit. Non erant, et creata sunt : erant, et non

grité. Elles n'existaient pas, elles ont été créées : elles existaient, et elles ne pourraient être rétablies? Croyez donc, mes frères, de tout votre cœur, et « vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. » Soyez forts, non-seulement dans votre amour pour Dieu, mais encore dans votre haine contre le mal. Que personne ne vous effraie ; celui qui vous a appelé est plus puissant que tous, il est tout-puissant ; il est plus fort que tous les forts, il est au-dessus de tout ce qu'il y a de plus élevé. Le Fils de Dieu est mort pour nous, soyez certain que vous recevrez sa propre vie, vous qui en avez reçu le gage dans sa propre mort. Pour qui, en effet, est-il mort? Est-ce pour les justes? Interrogez Paul : « Le Christ, dit-il, est mort pour les impies (*Rom.*, v, 6). » Vous étiez impie et il est mort pour vous : vous êtes justifié et il vous abandonnerait? Celui qui a justifié l'impie, délaisserait le juste? « Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal. » Banissez de vous toute crainte : « le Seigneur garde les âmes de ses serviteurs ; il les délivrera de la main du pécheur. »

18. Mais peut-être direz-vous : Je perdrai la lumière dont je jouis. « La lumière s'est levée sur le juste (*Ps.*, XCVI, 11). » Quelle lumière craignez-vous de perdre? Craignez-vous d'être plongé dans les ténèbres? Ne craignez pas de perdre la lumière ; ou plutôt craignez qu'en faisant vos efforts pour ne pas perdre cette lumière passagère, vous ne perdiez la véritable lumière. En effet, celle que vous craignez de perdre, nous voyons à qui elle a été donnée et avec qui elle vous est commune. Est-ce qu'il n'y a que les bons pour voir ce soleil, puisque Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (*Matth.*, v, 45)? Cette lumière, les injustes la voient comme vous, les larrons la voient comme vous, les impudiques la voient comme vous, les animaux, les mouches, les vermiceaux la voient comme vous. Quelle lumière Dieu réserve-t-il donc au juste, puisqu'il accorde même à ces êtres méchants ou infimes la lumière que nous voyons. Mais la lumière du juste, les martyrs ont mérité de la voir par la foi. Car ceux qui ont méprisé la lumière de la vie présente en ont vu une autre qu'ils ont désirée, tandis qu'ils ont dédaigné la première. « La lumière s'est levée sur le juste et la joie sur les hommes au cœur droit (*Ps.*, XCVI, 11). » Ne croyez pas qu'ils étaient dans le malheur, lorsqu'ils vivaient dans les chaînes. La prison était spacieuse pour les fidèles et les chaînes légères pour les confesseurs de la foi. Ceux qui prêchaient le Christ au milieu des tortures étaient dans la joie jusque sur les chevalets. « La lumière s'est levée sur le juste. » Quelle lumière s'est levée sur le

reparabuntur? Credite ergo toto corde Fratres mei, et « qui diligitis Dominum, odite malignum. » Fortes estote, non solum in diligendo Deum, sed etiam in odiendo malignum. Nemo vos terreat : potentior est qui vos vocavit, omnipotens est : fortior est omni forti, superior est omni excelso. Filius Dei pro nobis mortuus est : securus esto acceptrumu te vitam ipsius, qui pignus habes mortem ipsius. Pro quibus enim mortuus est? numquid pro justis? Paulum interroga. « Etenim Christus pro impiis mortuus est (*Rom.*, v, 6). » Impius eras, et mortuus est pro te : justificatus es, et deseret te? Qui justificavit impium, relinquet pium? « Qui diligitis Dominum, odite malignum. » Nemo timeat : « Custodit Dominus animas servorum suorum, de manu peccatoris eruet eas. »

18. Sed forte dicturus es, Perdo lucem istam. « Lux orta est justo (*Ps.*, XCVI, 11). » Quam lucem times ne perdas? Times ne in tenebris sis? Noli timere ne perdas lucem : immo time ne dum caves perdere istam lucem, perdas illam lucem veram. Quam times enim perdere, videmus quibus donata est, cum quibus tibi communis est. Numquid soli boni vident istum solem, cum faciat « oriri solem suum super bonos et malos, et pluat super justos et injustos (*Matth.*, v, 45)? » Istam lucem vident tecum iniqui, vident tecum latrones, vident tecum impudici, vident tecum bestiæ, muscæ, vermiculi. Qualem lucem justo servat, qui et istis istam donat. Merito hanc lucem in fide Martyres viderunt. Qui enim istam contemserunt, aliquam viderunt quam desideraverunt, qui hanc respuerunt. « Lux orta est justo, et rectis corde jocunditas. » Nolite putare quia vere in miseria fuerunt, cum in catena ambulaverunt. Latus fuit carcer fidelibus, (*a*) leves fuerunt catenæ confitentibus. Habebant gaudia in catasta, qui Christum prædicabant inter tormenta. « Lux orta est justo. » Quæ lux orta est justo? Quæ non oritur injusto ;

(*a*) Plerique MSS. *lenes fuerunt.*

juste? Celle qui ne se lève pas sur l'injuste; une autre lumière que celle qui se lève, par l'ordre de Dieu, sur les bons et sur les méchants. Bien autre est la lumière qui se lève sur le juste; et c'est de cette lumière qui ne se sera pas levée sur eux que les méchants diront à la fin des siècles : « Nous nous sommes donc égarés loin du chemin de la vérité et la lumière de la justice n'a pas brillé pour nous, et le soleil ne s'est pas levé sur nous (*Sag.*, v, 6). » Voilà donc que pour avoir aimé le soleil de la vie présente, ils sont restés dans les ténèbres du cœur. De quoi leur a-t-il servi de voir ce soleil terrestre des yeux du corps, et de ne pas voir l'autre des yeux de l'esprit? Tobie était aveugle et il enseignait à son fils les voies de Dieu. Vous le savez, Tobie donnait à son fils cette instruction : « Mon fils, faites des aumônes, les aumônes empêchent l'homme de descendre dans les ténèbres (*Tobie*, IV, 7, 11) » ; et celui qui parlait ainsi était dans les ténèbres. Vous voyez qu'il y a une autre lumière qui se lève sur le juste et qu'il ya une joie pour les hommes au cœur droit. Tobie avait perdu la vue, et il disait à son fils : « Faites des aumômes, les aumônes empêchent l'homme de descendre dans les ténèbres. » Il n'a pas craint que son fils ne lui répondît intérieurement : Vous n'avez donc pas fait d'aumônes? Pourquoi me parlez-vous ainsi, privé que vous êtes de la vue? Vos aumônes ne vous ont conduit qu'aux ténèbres, et vous me dites : « Les aumônes empêchent l'homme de descendre dans les ténèbres! » Pourquoi Tobie parlait-il ainsi avec pleine confiance, sinon parce qu'il apercevait une autre lumière? Le fils prenait la main de son père, pour guider sa marche, mais le père enseignait à son fils la route qui mène à la vie. Il y a donc une autre lumière qui se lève sur le juste : « La lumière s'est levée sur le juste et la joie sur les hommes au cœur droit. » Voulez-vous connaître cette joie? Ayez le cœur droit. Que signifie : ayez le cœur droit? Que votre cœur ne soit pas tortueux devant Dieu, en résistant à sa volonté, en cherchant à le courber vers vous au lieu de vous redresser sur lui : alors vous sentirez cette joie que connaissent tous ceux dont le cœur est droit. « La lumière s'est levée sur le juste, et la joie sur les hommes au cœur droit. »

19. « Justes, livrez-vous à la joie (*Ps.*, XCVI, 12). » Peut-être quelques fidèles, en entendant ces mots : « livrez-vous à la joie, » pensent-ils à des festins, préparent-ils des coupes, attendent-ils le temps des roses; parce qu'il est dit : « Justes, livrez-vous à la joie. » Voyez ce qui suit : « dans le Seigneur. » « Justes, livrez-vous à la joie dans le Seigneur. » Vous atten-

non ista lux, quam facit oriri super bonos et malos. Est alia lux, quæ oritur justo : de qua luce non sibi orta, in fine dicent injusti, « Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol non ortus est nobis (*Sap.*, v, 6). » Ecce amando istum solem, in tenebris cordis jacuerunt. Quid profuit oculis videre istum, et mente non videre illum? (*a*) Tobias cæcus erat, et filium suum viam Dei docebat. Nostis hoc, quia Tobias filium suum admonebat, et dicebat, « Fili, fac eleemosynas, quia eleemosynæ non permittunt ire in tenebras (*Tob.*, IV, 7 et 11). » Et loquebatur ille qui in tenebris erat. Videtis quia est alia lux quæ oritur justo, et rectis corde jocunditas? Oculos non habebat, et filio suo dicebat, Fac eleemosynas, eleemosynæ non sinunt ire in tenebras. Nec timuit, ne diceret sibi in corde suo filius ipsius, Tu enim eleemosynas non fecisti? quare cæcus mihi loqueris? Ecce eleemosynæ ad tenebras te perduxerunt, et quomodo mihi dicis, Eleemosynæ non sinunt ire in tenebras? Quare ille ista cum fiducia dicebat, nisi quia aliam lucem videbat? Filius patri manum tenebat, ut ambularet : sed pater filium viam docebat, ut viveret. Est ergo alia lux, quæ oritur justo. « Lux orta est justo, et rectis corde jocunditas. » Vis illam nosse? Esto rectus corde. Quid est, Esto rectus corde? Noli torto corde esse ad Deum, resistens voluntati ipsius, et volens illum curvare ad te, et non te dirigere ad illum; et senties jocunditatem, quam norunt omnes qui recto sunt corde. « Lux orta est justo, et rectis corde jocunditas. »

19. « Jocundamini justi (*Ps.*, XCVI, 12). » Jam forte fideles audientes, « Jocundamini, » convivia meditantur, calices præparant, rosarum tempus exspectant; quia dictum est, « Jocundamini justi. » Vide quid sequitur : « in Domino. Jocundamini justi in Domino. » Exspectas tempus veris, ut jocunderis : Dominum habes jocunditatem, Dominus semper tecum est, non habet tempus : habes illum nocte, habes illum die. Esto rectus corde, et semper est tibi

(*a*) In veteribus libris constanter scribitur, *Tobis.* Apud LXX. vero *Tobit.*

dez le printemps pour vous livrer à la joie ; mais vous possédez le Seigneur qui fait votre joie. Le Seigneur est toujours avec vous, il ne vient pas en tel ou tel temps ; vous le possédez pendant la nuit, vous le possédez pendant le jour. Que votre cœur soit droit, et constamment vous vous réjouirez en lui. Car la joie que donne le monde n'est pas la véritable joie. Écoutez le prophète Isaïe : « La joie n'est pas pour l'impie, dit le Seigneur (*Isaie*, XLVIII, 22 et LVII, 21). » Ce que les impies appellent de la joie n'est pas de la joie. Quelle joie connaissait celui qui réprouvait la joie des impies ? Croyons en sa parole, mes frères. Il était homme, et il connaissait ces deux sortes de joies. Il savait bien, puisqu'il était homme, ce que c'est que la joie du vin, ce que c'est que la joie de la table, ce que c'est que la joie des plaisirs ; il connaissait toutes les joies mondaines et voluptueuses. Et pourtant, connaissant toutes ces joies, il dit avec confiance : « La joie n'est pas pour l'impie, dit le Seigneur. » Mais ce n'est pas un homme, c'est le Seigneur qui le dit. De par la vérité du Seigneur, la joie n'est pas pour l'impie. Les impies croient avoir la joie, mais la joie n'est pas pour l'impie, nous dit, non pas un homme, mais le Seigneur. C'est pourquoi un Prophète, considérant la joie des impies, s'est écrié : « Je n'ai pas désiré le jour des hommes, vous le savez (*Jérém.*, XVI, 16). » Vous qui me montrez un autre jour, vous qui me révélez une autre lumière, vous qui faites couler en moi une autre joie, vous qui faites pénétrer un autre bonheur au-dedans de moi, vous m'avez appris à ne pas désirer le jour des hommes. Isaïe voyait assurément les hommes s'adonner au vin, à la luxure, aux théâtres et aux spectacles ; il voyait le monde entier plongé dans le luxe voluptueux de mille frivolités, et cependant il s'écriait : « La joie n'est pas pour l'impie, dit le Seigneur. » Si les joies qu'il voyait n'étaient pas de véritables joies, en comparaison de quelles autres joies n'étaient-elles donc rien ? C'est comme si vous connaissiez le soleil et qu'un autre vînt à louer devant vous la lumière d'une lampe. — Ce n'est point là de la lumière, lui diriez-vous. — Pourquoi n'est-ce pas de la lumière ? — Cet homme regarde comme quelqne chose de grand la lumière de sa lampe, il s'en réjouit, il en triomphe, et vous lui dites : Ce n'est point là de la lumière. Ou encore, c'est comme si vous disiez à quelque admirateur d'un singe : Ce n'est point là de la beauté ? Et s'il se récriait sur la composition des membres de cet animal, s'il en admirait l'agencement et les proportions, vous qui connaissez une autre beauté, vous nieriez celle du singe et diriez : Ce n'est pas de la beauté. Pourquoi ? Parce que vous en connaissez une autre. Mais, direz-vous, cette beauté que voyait Isaïe, je ne la vois

de illo jocunditas. Non enim jocunditas quæ est secundum sæculum, vera jocunditas est. Audi prophetam Isaiam : « Non est gaudere impiis, dicit Dominus (*Isaï*, XLVIII, 22 et 57, 21). » Gaudere quod vocant impii, non est gaudere. Quale gaudium noverat, qui hoc gaudium improbabat? Credamus illi, Fratres. Homo erat, sed ambo gaudia noverat. Utique noverat gaudia calicis, quia homo erat, noverat gaudium mensæ, noverat gaudium lecti, noverat gaudia ista sæcularia et luxuriosa. Ille qui noverat illa, ait præsumens, « Non est gaudere impiis, dicit Dominus (*Isai.*, LVIII, 22 et LVII, 21). » Sed non dicit homo, Dominus dicit. Ex veritate (*a*) Domini, « Non est gaudere impiis. » Nam illi sibi videntur gaudere. Non est autem gaudere impiis, dicit, non homo, sed Dominus. Unde ille ipsum gaudium videns, ait, « Et diem hominum non concupivi, tu scis (*Jerem.*, XVII, 16). » Qui mihi alium diem ostendis, qui me aliam lucem doces, qui me alia jocunditate perfundis, qui aliud mihi intus insinuas, fecisti me non concupiscere diem hominum. Utique videbat Isaias homines in potatione, in luxuria, in theatris, et spectaculis, totum mundum luxuriari variis nugis : et tamen clamabat, « Non est gaudere impiis, dicit Dominus. » Si hoc non est gaudere, quale gaudium videbat, in cujus comparatione non erat hoc gaudium? Tamquam si tu nosses solem, et alicui laudanti lucernam diceres, Non est ista lux. Quare lux non est? Ille pro magno habet, gaudet, exsultat : et tu dicis, Non est ista lux. Aut si quis simiam miraretur, diceres, Non est ista pulcritudo. Et si forte ille occupatus esset circa compositionem membrorum in illa bestia, et omnes illas congruentias miraretur; tu qui noveras aliam pulcritudinem, negares istam, et diceres, Non est. Quare? Quia aliam nosti. Sed dicis, Ego illam quam videbat Isaias, non video.

(*a*) Am. Er. et MSS. At Lov. *Ex veritate Dominus dicit, Non est gaudere* etc.

pas. Croyez et vous la verrez. Peut-être n'avez-vous pas ce qu'il faut pour la voir; car il est un œil à l'aide duquel on voit cette beauté. De même que l'œil de la chair voit la lumière du soleil, de même l'œil du cœur voit cette beauté si ravissante. Peut-être l'œil de votre cœur est-il blessé, rempli d'ordures, troublé par la colère, par l'avarice, par les convoitises, par de folles passions; votre œil est troublé, vous ne pouvez voir cette lumière céleste. Croyez avant de voir, vous serez guéri et vous verrez. « La lumière s'est levée sur le juste et la joie sur les hommes au cœur droit. »

20. « Justes, livrez-vous à la joie dans le Seigneur, dit le Prophète, et glorifiez la mémoire de sa sainteté (*Ps.*, XCVI, 12). » Vous qui déjà vous livrez à la joie dans le Seigneur, vous qui déjà jouissez du bonheur dans le Seigneur, confessez son nom, car s'il ne le voulait, nous ne pourrions nous réjouir en lui. En effet, le Seigneur lui-même a dit : « Je vous ai dit ces choses pour que vous ayez la paix en moi, tandis que dans le monde vous serez opprimés (*Jean*, XVI, 33). » Si vous êtes chrétiens, attendez-vous à être opprimés en ce monde; n'espérez pas de temps plus tranquilles et meilleurs : ce serait vous tromper, mes frères. Ce que l'Évangile ne vous promet pas, ne vous le promettez pas. Que dit l'Évangile ? vous le savez. C'est à des chrétiens qu'il parle; nous ne devons pas violer notre foi. L'Évangile nous dit que, dans les derniers temps, il y aura beaucoup de maux, beau coup de scandales, beaucoup d'afflictions, beaucoup d'iniquit és; tous ces maux seront multipliés ; mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé ! « La charité d'un grand nombre, dit l'Écriture, sera refroidie (*Matth.*, XXIV, 3-13). » Celui donc qui aura persévéré dans la ferveur de l'esprit, selon l'Apôtre qui a dit : « Soyons fervents en esprit (*Rom.*, XII, 11), » ne sentira pas sa charité se refroidir; parce que « l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (*Ibid.*, V, 5). » Que personne donc ne se promette ce que l'Évangile ne promet pas : voici venir des temps plus heureux, je ferai ceci, j'achèterai cela. Il vous est salutaire d'écouter uniquement celui qu'on ne saurait tromper et qui n'a jamais trompé personne, qui vous a promis la joie, non pas ici-bas, mais en lui : et lorsque les choses présentes auront passé, espérez que vous régnerez éternellement avec lui; de peur qu'en voulant régner dès ici-bas, vous ne trouviez la vraie joie, ni sur la terre, ni au ciel.

Crede, et videbis. Forte enim non habes unde videas: est enim oculus unde illa pulcritudo videatur. Nam quomodo est oculus carnis, unde lux ista videatur; sic est oculus cordis, unde illa jocunditas videatur. Forte ille oculus saucius est, sordidatus est, turbatus est ab ira, ab avaritia, a cupiditate, a libidine insensata, turbatus est oculus tuus, non potest videre illam lucem. Crede, antequam videas : sanaberis, et videbis. « Lux orta est justo, et rectis corde jocunditas. »

20. « Jocundamini, ait, justi in Domino : et confitemini memoriæ sanctitatis ejus. » Jam jocundati in Domino, jam gaudentes in Domino, illi confitemini; quia nisi vellet, non in illo gauderemus. Ait enim ipse Dominus, « Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis, in mundo autem pressuram (*Johan.*, XVI, 33). » Si Christiani estis, pressuras in isto mundo sperate : tranquilliora et meliora tempora nolite sperare. Fratres, fallitis vos : quod vobis Evangelium non promittit, nolite vobis promittere. Quid dicat Evangelium, scitis : Christianis loquimur, fidei prævaricatores esse non debemus. Evangelium hoc dicit, quia in novissimis temporibus multa mala, multa scandala, multæ pressuræ, multæ iniquitates abundabunt : « sed qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Refrigescet, inquit, caritas multorum (*Matth.*, XXIV, 13). Qui ergo perseveranter spiritu ferbuerit, secundum Apostolum, qui ait, « Spiritu ferventes (*Rom.*, XII, 11), » ejus caritas non refrigescet : quia ipsa caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, V, 5). » Nemo sibi ergo promittat quod Evangelium non promittit. Ecce venient lætiora tempora, et facio illud, et emo illud. Bonum est tibi ut adtendas illum qui non (*a*) fallitur, nec fefellit aliquem, qui tibi promisit non hic lætitiam, sed in se; et cum transierint ista, speres quia cum illo regnabis in æternum; ne cum hic vis regnare, neque hic habeas jocunditatem, neque illic invenias.

(*a*) Am. et MSS. *qui non fallit.*

DISCOURS SUR LE PSAUME XCVII[1].

1. « Chantez au Seigneur un cantique nouveau (*Ps.*, XCVII, 1). » L'homme nouveau connaît ce cantique, le vieil homme ne le connaît pas. Le vieil homme est la vie ancienne, l'homme nouveau est la vie nouvelle. La vie ancienne nous vient d'Adam ; la vie nouvelle se forme dans le Christ. Or, dans ce Psaume, le Prophète recommande à l'univers entier de chanter un cantique nouveau. Car il réitère ici le précepte qu'il a exposé plus clairement encore dans un autre Psaume : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; ô terre entière, chantez au Seigneur (*Ps.*, XCV, 1) ; » afin de faire comprendre à ceux qui se séparent de la communion de toute la terre (2) qu'ils ne peuvent chanter un cantique nouveau, parce que le cantique nouveau se chante par le tout et non par quelque partie. Considérez attentivement notre Psaume et vous verrez que c'est ici la même pensée. Car lorsqu'il est dit à l'univers de chanter le cantique nouveau, il est facile de comprendre que la paix seule chante le cantique nouveau. « Chantez au Seigneur le cantique nouveau; parce que le Seigneur a accompli des merveilles (*Ps.*, XCVII, 1). » Quelles merveilles? Tout à l'heure on nous a lu l'Évangile et nous avons entendu raconter une des merveilles du Seigneur. On emportait un mort, fils unique de sa mère, qui était veuve. Le Seigneur, touché de compassion, fit arrêter les porteurs, qui déposèrent le mort à terre. Et le Seigneur lui dit : « Jeune homme, je te le commande; lève-toi. » Le mort se mit sur son séant et commença à parler ; et Jésus le rendit à sa mère (*Luc*, VII, 12-15). Voilà l'une des merveilles du Seigneur; mais, en arrachant à la mort éternelle le monde entier, il a accompli un prodige bien plus grand encore qu'en ressuscitant le fils unique de cette veuve. « Chantez donc au Seigneur un cantique nouveau, parce que le Seigneur a ac-

IN PSALMUM XCVII,

ENARRATIO.

1. « Cantate Domino canticum novum (*Ps.*, XCVII, 1). » Novus homo novit, vetus non novit. Vetus homo est vetus vita, et novus homo nova vita. Vetus vita ex Adam trahitur, nova vita in Christo formatur. Dicitur autem in hoc Psalmo universo orbi terrarum ut cantet canticum novum. Nam apertius alibi sic dicitur, « Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra (*Psal.*, XCV, 1) : » ut intelligant qui se præcidunt a communione totius orbis terrarum, non se posse cantare canticum novum ; quia canticum novum in toto, non in parte cantatur. Et hic adtendite et videte hoc dici. Et cum dicitur universo orbi terrarum ut cantet canticum novum, hoc intelligitur, quia pax cantat canticum novum. « Cantate Domino canticum novum : quoniam mirabilia fecit Dominus. » Quæ mirabilia? Ecce modo legebatur Evangelium, et audivimus mirabilia Domini. Efferebatur mortuus unicus matris suæ, quæ erat vidua : misertus Dominus fecit illos stare : deposuerunt illum ; et dixit, « Juvenis, tibi dico, surge (*Lucæ*, VII, 14 et 15). » Et sedit ille mortuus, et cœpit loqui, et reddidit illum matri suæ. Ecce mirabilia fecit Dominus : sed multo majora mirabilia sunt, quod totum orbem terrarum a morte sempiterna erexit, quam quod unicum filium matris viduæ resuscitavit. « Cantate ergo Domino canticum novum : quoniam mirabilia fecit Dominus. »

(1) Discours au peuple. (2) Les Donatistes.

compli des merveilles. » Quelles merveilles? Écoutez : « Sa droite et son saint bras ont opéré guérison pour lui-même (XCVII, 1). » Quel est ce saint bras de Dieu? Notre-Seigneur Jésus-Christ. Écoutez Isaïe : « Qui a cru à notre parole et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé (*Is.*, LIII, 1) ? » Le saint bras de Dieu et sa droite sont donc la même chose. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc la droite et le bras de Dieu; c'est pourquoi « il a opéré guérison pour lui-même. » Le Prophète ne dit pas seulement que sa droite a guéri l'univers, mais qu'il l'a guéri pour lui-même. Car beaucoup sont guéris pour eux et non pour Dieu. Combien y en a-t-il qui désirent la santé du corps et qui la reçoivent de lui; ils ont été guéris par lui et ne sont pas guéris pour lui. Comment sont-ils guéris par lui, sans être guéris pour lui? Lorsqu'ils ont recouvré la santé, ils se jettent dans la débauche: malades ils étaient chastes, guéris ils deviennent adultères; malades ils ne faisaient tort à personne, guéris ils usent des forces qui leur sont revenues pour attaquer et opprimer les innocents. Ils sont guéris, mais non pour Dieu. Quel est celui qui est guéri intérieurement? Celui qui par sa foi au Seigneur est guéri dans son cœur et transformé en un homme nouveau, de sorte que sa chair mortelle qui languit ici-bas pour un temps recouvre elle-même à la fin la santé la plus parfaite. Soyons donc guéris pour Dieu. Mais, afin d'être guéris pour lui, il faut avoir confiance en sa droite; « parce que sa droite et son saint bras ont opéré notre guérison pour lui-même. »

2. « Le Seigneur a fait connaître son Sauveur (*Ps.*, XCVII, 2) : » c'est-à-dire, sa droite, son bras, son Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ, duquel il a été dit : « Et toute chair verra le Sauveur envoyé par Dieu (*Luc*, III, 6); » duquel Siméon a dit aussi, en le recevant petit enfant entre ses mains : « Seigneur, laissez maintenant votre serviteur s'en aller en paix; parce que mes yeux ont vu le Sauveur qui vient de vous (*Luc*, II, 29 et 30). » « Le Seigneur a fait connaître son Sauveur. » A qui l'a-t-il fait connaître? A quelque partie de l'univers ou à l'univers entier? Il ne l'a fait connaître à aucune portion de la terre seulement. Que nul ne trompe, que nul ne mente, que nul ne dise : « Le Christ est ici; le Christ est là (*Matth.*, XXIV, 23). » Celui qui dit : « il est ici, il est là, » ne montre que des portions de la terre. A qui le Seigneur a-t-il fait connaître son Sauveur? Écoutez ce qui suit: « Il a révélé sa justice à la face des nations. » La droite de Dieu, le bras de Dieu, le Sauveur de Dieu, et la justice de Dieu, c'est Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Quæ mirabilia? Audi : « Sanavit ei dextera ejus et brachium sanctum ejus. » Quod est brachium sanctum Domini? Dominus noster Jesus Christus. Audi Isaiam : « Quis credidit auditui nostro, et brachium Domini cui revelatum est (*Isai.*, LIII, 1)? » Brachium ergo sanctum et dextera ipsius, idem ipse est. Ergo Dominus noster Jesus Christus brachium Dei, et dextera Dei : propterea, « Sanavit ei. » Non dictum est tantum, Sanavit orbem terrarum dextera ejus : sed, « Sanavit ei. » Multi enim sanantur sibi, non ei. Ecce quam multi cupiunt sanitatem istam corporalem, et ab illo accipiunt; ab illo sanantur, et non illi sanantur? Quomodo ab illo sanantur, et non illi sanantur? Accepta sanitate lasciviunt : qui ægroti casti erant, sanati adulteri fiunt; qui cum ægrotarent, neminem lædebant, receptis viribus invadunt et opprimunt innocentes : sanati sunt, sed non ei. Quis est qui sanatur ei? Qui intus sanatur. Quis est qui intus sanatur? Qui credit in eum, (*a*) ut cum interius fuerit sanatus, in novum hominem reformatus, postea et hoc quod languet ad tempus caro ista mortalis, recipiat in fine et ipsa suam perfectissimam sanitatem. Sanemur ergo ei. Ut autem sanemur ei, credamus in dexteram ejus : quia, « Sanavit ei dextera ejus et brachium sanctum ejus. »

2. « Notum fecit Dominus salutare suum (*Ps.*, XCVII, 2). » Ipsa dextera, ipsum brachium, ipsum salutare Dominus noster Jesus Christus, de quo dictum est, « Et videbit omnis caro salutare Dei (*Lucæ*, III, 6). » De quo etiam dixit ille Symeon, qui infantem accepit in manus, « Nunc dimittis Domine servum tuum in pace; quoniam viderunt oculi mei salutare tuum (*Lucæ*, II, 29 et 30). » « Notum fecit Dominus salutare suum. » Cui notum fecit? parti, an universo? Non parti alicui. Nemo fallat, nemo decipiat, nemo dicat, « Ecce hic est Christus, ecce illic (*Ps.*, XCVII, 3). » Qui dicit, Ecce hic est, ecce illic, partes ostendit. Cui « notum fecit Dominus salutare suum? » Audi quid sequitur : « Ante conspectum gentium revelavit justitiam suam. » Dextera Dei, brachium Dei, salutare Dei,

(*a*) Sic MSS. At editi, *et cum*: paulo post, *reformatur*: et infra, *recipiet*.

3. « Il s'est souvenu de sa miséricorde envers Jacob et de sa vérité envers la maison d'Israël (*Ps.*, XCVII, 3). » Que signifient ces paroles : « Il s'est souvenu de sa miséricorde et de sa vérité ? » Quand il a fait ses promesses, il a été touché de compassion ; comme il a réalisé la miséricorde qu'il avait promise, la vérité a suivi sa miséricorde ; la miséricorde a d'abord mis en avant les promesses, et les promesses ont été suivies de la vérité. « Il s'est souvenu de sa miséricorde envers Jacob et de sa vérité envers la maison d'Israël. » Mais quoi ! Est-ce seulement envers Jacob et envers la maison d'Israël ? On a coutume, en effet, d'appeler maison d'Israël la maison des Juifs et la race d'Abraham selon la chair ; et Israël est le même que Jacob. En effet, Jacob était fils d'Isaac et Isaac était fils d'Abraham. Jacob était donc le petit-fils d'Abraham : de lui sont nés douze fils, et de ces douze fils est descendue toute la race des Juifs. Mais est-ce que le Christ n'a été promis qu'aux Juifs ? Si vous recherchez ce que c'est qu'Israël, vous verrez que le Christ a été promis à Israël. Or « Israël » signifie « qui voit Dieu. » Nous verrons Dieu en réalité, si nous le voyons maintenant par la foi. Que notre foi ait des yeux, et un jour la vérité, connue par la foi, nous apparaîtra. Croyons en celui que nous ne voyons pas, et nous nous réjouirons en le voyant ; désirons-le, même en ne le voyant pas, et nous jouirons de lui en le voyant. Soyons maintenant Israël par la foi, et alors nous serons Israël par la vision, face à face. Nous ne le verrons plus alors comme dans un miroir, comme en énigme (I *Cor.*, XIII, 12) ; mais selon cette parole de saint Jean : « Mes bien-aimés, nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous serons n'apparaît pas encore ; nous savons que lorsqu'il apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est (I *Jean*, III, 2). » Préparez vos cœurs à cette vision, préparez vos âmes à cette joie. Si Dieu voulait vous montrer le soleil, il vous avertirait de préparer les yeux de la chair ; mais puisqu'il daigne vous accorder la vue de sa sagesse, préparez les yeux de votre cœur. « Heureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, V, 8). » « Il s'est souvenu de sa miséricorde envers Jacob et de sa vérité envers la maison d'Israël. » Quel est cet Israël ? De peur que vous ne pensiez à la seule nation juive, écoutez ce qui suit : « Toutes les extrémités de la terre ont vu le Seigneur envoyé par Dieu (*Ps.*, XCVII, 3). » Il n'a pas seulement dit toute la terre, mais « toutes les extrémités de la terre ; » comme l'on dit d'une extrémité à l'autre. Que personne

et justitia Dei, Dominus est salvator noster Jesus Christus.

3. « Memor fuit misericordiæ suæ Jacob, et veritatis suæ (*a*) domui Israël. (*Ps.*, XCII, 3) » Quid est, « Memor fuit misericordiæ et veritatis ? » Ut promitteret, misertus est ; quia promisit et exhibuit misericordiam, veritas consecuta est : misericordia præmisit promissionem, promissio reddidit veritatem. « Memor fuit misericordiæ suæ Jacob, et veritatis suæ domui Israël. » Et quid ? tantum Jacob, et tantum domui Israël ? Domus Judæorum et propago illa Abrahæ secundum carnem solet dici domus Israël, et Israël Jacob. Jacob enim filius Isaac, Isaac autem ipse filius Abrahæ. Ergo Jacob nepos Abrahæ fuit : et de Jacob duodecim filii, et de duodecim filiis universa propago Judæorum. Numquid illis tantum promissus est Christus ? Si discutias quid sit Israël, Israëli promissus est Christus. Israël est videns Deum. Videbimus per speciem, si nunc videamus per fidem. Habeat oculos fides nostra, et exhibebitur veritas fidei : credamus in eum quem non videmus, et gaudentes videbimus : desideremus non visum, et fruemur viso. Ergo et modo Israël per fidem : tunc autem Israël per speciem, facie ad faciem. « Non jam per speculum, non in ænigmate (I *Cor.*, XIII, 12) : » sed quemadmodum dictum est a Johanne, « Dilectissimi, filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus : scimus quia cum apparuerit, similes ei erimus ; quoniam videbimus eum sicuti est (I *Johan.*, III, 2). » Ad hanc visionem parate corda vestra, ad hoc gaudium parate animas vestras : quomodo si solem vellet Deus ostendere, moneret ut oculos pararetis carnis : sed quia sapientiæ suæ speciem vobis dignatur ostendere, parate oculos cordis : « Beati mundi corde, quoniam ipsi Deum videbunt (*Matth.*, V, 8). » « Memor fuit misericordiæ suæ Jacob, et veritatis suæ domui Israël. » Quis est iste Israël ? Ne forte unam gentem cogites Judæorum, audi quod sequitur : « Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. » Non dictum est, omnis terra ; sed, « omnes fines terræ : » quomodo dicitur, a termino usque ad terminum. Nemo concidat, nemo dissipet :

(*a*) Sic plures MSS. At editi, *domus*.

ne fasse de scission, que personne ne fasse de séparation ; l'unité du Christ est pleine de force. Celui qui a payé un si haut prix a tout acheté. « Toutes les extrémités de la terre ont vu le Sauveur envoyé par Dieu. »

4. Puisque vous l'avez vu, « ô terre entière, louez Dieu avec jubilation (*Ps.*, XCVII, 4). » Vous savez déjà ce que c'est que la jubilation. Réjouissez-vous, et que vos paroles disent votre allégresse. Mais si vous ne pouvez rendre votre allégresse par des mots, soyez dans la jubilation. Que votre jubilation exprime votre joie, si vos paroles ne le peuvent. Que votre joie cependant ne reste pas muette ; que votre cœur ne taise pas le nom de votre Dieu, qu'il ne taise pas les bienfaits de son Dieu. Si vous vous parlez à vous-même, c'est pour vous que vous êtes guéri : si la droite de Dieu vous a guéri pour Dieu même, parlez à celui pour qui vous avez été guéri. « Toutes les extrémités de la terre ont vu le Seigneur envoyé par notre Dieu. O terre entière, louez Dieu avec jubilation. Chantez, chantez avec transport, chantez sur le Psaltérion (*Ibid.*). »

5. « Chantez au Seigneur, notre Dieu, des cantiques sur la Cithare ; mêlez la cithare au chant des Psaumes (*Ibid.*, 5). » Chantez sur le Psaltérion et non de la voix seulement ; c'est-à-dire, faites de bonnes œuvres, afin de ne pas chanter seulement, mais d'agir en même temps. Celui qui chante et qui agit chante sur la Cithare et sur le Psaltérion.

6. Et voyez quels instruments de musique sont ajoutés aux premiers comme nouveaux termes de comparaison. « Au son des trompettes battues au marteau et des trompettes de corne (*Ibid.*, 5). » Que signifient les trompettes battues au marteau et les trompettes de corne? Les trompettes battues au marteau sont en cuivre, et elles sont façonnées par des coups redoublés. Si on les fabrique à coups redoublés, on les fabrique en les frappant. Vous serez comme des trompettes battues et étendues au marteau, pour la louange de Dieu, si vous faites des progrès dans la piété au milieu des tribulations. Les tribulations sont les coups de marteau, le progrès spirituel est l'extension du métal. Job était une trompette battue au marteau, lorsqu'il fut frappé tout à coup par tant de ruines et par la perte de ses enfants ; les coups redoublés d'une si grande tribulation l'ayant rendu semblable à la trompette battue au marteau, il a rendu des sons : « Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a enlevé ; il a il a été fait comme il a plu au Seigneur ; que le nom du Seigneur soit béni (*Job*, I, 21). » Quel éclat, quelle pureté dans ces sons ! Mais cette trompette est battue de nouveaux coups : Job est livré au démon, pour être frappé jusque dans sa chair ; elle est frappée, cette chair, elle tombe en pourriture, les vers y fourmillent. Nouvelle Ève subornée pour le séduire, sa femme est conservée par le démon, pour prendre part au ministère du tentateur et non pour conso-

fortis est unitas Christi. Totum emit, qui tantum pretium dedit. « Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. »

4. Quia ergo viderunt : « Jubilate Deo universa terra (*Ps.*, XCVII, 4). » Jam nostis quid sit jubilare. Gaudete et loquimini. Si quod gaudetis loqui non potestis, jubilate : gaudium vestrum exprimat jubilatio, si non potest locutio. Non sit tamen mutum gaudium, cor non taceat Deum suum, non taceat munera ejus. Si tibi loqueris, tibi sanatus es : si ei te sanavit dextera ejus, ei loquere cui sanatus es. « Viderunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. Jubilate Deo universa terra : cantate, et exsultate, et psallite. »

5. « Psallite Domino Deo nostro in cithara, in cithara et voce psalmi (*Ibid.*, 5). » Psallite, non voce sola ; assumite opera, ut non tantum cantetis, sed et operemini. Qui cantat et operatur, psallit in cithara et in psalterio.

6. Et vide qualia organa adjunguntur in similitudinibus : « In tubis ductilibus et voce tubæ corneæ (*Ibid.*, 6). » Quid sibi volunt tubæ ductiles et tubæ corneæ ? Ductiles tubæ æreæ sunt, tundendo producuntur. Si tundendo, ergo vapulando. Eritis tubæ ductiles, ad laudem Dei productæ, si cum tribulamini proficiatis : tribulatio tunsio, profectus productio est. Tuba ductilis erat Job, quando repente percussus tantis damnis et orbitate filiorum, tunsione illa tantæ tribulationis factus tuba ductilis, sonuit, « Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit ita factum est, sit nomen Domini benedictum (*Job.*, I, 21). » Quomodo sonuit, quam suavem sonum dedit ? Ista ductilis tuba adhuc tunditur : datus est in potestatem, ut et caro ejus percuteretur ; per-

ler Job. Elle lui suggère donc le blasphème, e Job ne l'écoute pas. Adam a fait la volonté d'Ève dans le paradis (*Gen.*, III, 6); Adam, sur son fumier, a repoussé Ève. Job était en effet étendu sur le fumier, tout dégoutant de pourriture et de vers. Job à demi pourri sur son fumier est plus fort qu'Adam plein de santé dans le paradis. Ève est encore la même, mais Adam n'est plus le même. Il va répondre à cette Ève préparée pour le tenter et le renverser. (Nous savons dejà comment cette trompette a a été frappée à coups redoublés. Le démon a couvert Job, des pieds à la tête, de plaies horribles, il est rongé de pourriture et de vers, il est étendu sur du fumier. Nous savons comment il a été battu, écoutons les sons qu'il rend, écoutons, s'il vous plaît, la douce harmonie de cette trompette.) « Vous avez parlé, dit Job à sa femme, comme une de ces femmes insensées. Si nous avons reçu nos biens de la main de Dieu, ne devons-nous pas supporter nos maux (*Job*, I, 11)? » Quelle puissance de sons ! Quelle douceur de sons! Qui dort assez profondément pour n'être pas réveillé par un pareil son? Qui ne serait excité, par la confiance en Dieu, à marcher tranquille contre le démon, sûr de le vaincre, non par ses propres forces, mais par celui qui l'éprouve? C'est Dieu d'ailleurs qui frappe les coups; car le marteau ne saurait agir de lui-même. En effet, parlant des châtiments qui attendent le démon, un Prophète a dit : « Le marteau de toute la terre a été brisé (*Jérém.*, L, 23). » Par le marteau de toute la terre, il a voulu faire entendre le diable. A l'aide de ce marteau que tient la main de Dieu, c'est-à-dire par ce marteau, instrument de la puissance de Dieu, les trompettes sont battues à coups redoublés, pour devenir aptes à faire résonner les louanges de Dieu. Voyez comment l'Apôtre (j'ose le dire, mes frères,) était aussi frappé par ce marteau : « Et de peur que la grandeur des révélations ne m'élevât, dit-il, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan qui me soufflette (II *Cor.*, XII, 7). » Le voilà donc frappé ; voyons comment il résonne : « C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur de le retirer de moi. Et il m'a dit : « Ma grâce te suffit, car ma puissance se fait » pleinement sentir dans la faiblesse (*Ibid.*, 8 et 9). » Je veux, dit le divin fabricant, faire une trompette parfaite; mais je ne puis la rendre parfaite qu'en la frappant à coups pressés. « C'est dans la faiblesse que la puissance se fait pleinement sentir. » Écoutez maintenant comme cette trompette battue au marteau rend des sons magnifiques. « C'est quand je suis affaibli que je suis

cussa est, cœpit putrescere, scatere vermibus. Supposita Eva ad seductionem, uxor ejus servata ad ministerium diaboli, non ad solatium mariti, suggerit blasphemiam : non obtemperat ille. Obtemperavit Adam Evæ in paradiso, repellit Adam Evam in stercore (*Gen.*, III, 6). In stercore enim sedebat Job, cum flueret et putresceret vermibus. Melior Job putris in stercore, quam ille integer in paradiso. Sed adhuc illa Eva erat, jam ille Adam non erat. Respondit Evæ præparatæ ad istam supplantationem et tentationem, et ait illi : (Ecce audivimus quomodo tunditur tuba ista. Percussit eum diabolus a capite usque ad pedes gravi vulnere, et putrescens vermibus, sedebat in stercore. Audivimus quemadmodum tunsus est, audiamus quomodo sonet : tubæ hujus ductilis dulcem vocem, si placet, audiamus.) « Locuta es, inquit, tamquam una ex insipientibus mulieribus. Si bona percepimus de manu Domini, mala non sustinebimus (*Job.*, II, 10) ? » O sonum fortem ! o sonum dulcem ! Quem non dormientem excitet sonus iste ? Quem non excitet præsumtio in Deo, ut adversus diabolum securus procedat in prœlium : non suis viribus obtenturus, sed illius qui probat? Quia ipse etiam tundit : non enim faceret (a) malleus de seipso. De illius enim diaboli pœna futura Propheta commemorans ait, « Contritus est malleus universæ terræ (*Jerem.*, L, 23). » Malleum universæ terræ, diabolum voluit intelligi. De ipso malleo in manu Dei posito, id est, in potestate Dei, tunduntur ductiles tubæ, ut resonent laudes Dei. Videte quemadmodum, (audeo dicere, Fratres mei), de isto malleo etiam Apostolus tundebatur : « In magnitudine inquit, revelationum ne extollar, datus est mihi stimulus carnis meæ angelus satanæ, qui me colaphizet (II *Cor.*, XII, 7). » Ecce tunditur : videamus quemadmodum sonet. « Propter quod, inquit, ter Dominum rogavi, ut auferret eum a me ; et dixit mihi, Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur (*Ibid.*, 8 et 9). » Ego tubam, inquit ille fabricator, perficere volo, non perficiam nisi tundam : in infirmitate virtus perficitur. Et audi jam ipsam tubam ductilem bene

(a) Sic potiores MSS. Alii, *malleum*. At editi, *malleos*.

fort (II *Cor.*, XII, 7-10). » Et l'Apôtre lui-même, comme un apôtre attaché au Christ, attaché à cette droite qui tient le marteau pour étendre le métal de la trompette placé dans cette main divine, frappe aussi avec ce même marteau ; et il dit de certains hommes : « Je les ai livrés à Satan, pour qu'ils apprennent à ne pas blasphémer (I *Tim.*, I, 20). » Il les a livrés au marteau pour être frappés. Leur son était mauvais avant qu'ils ne fussent étendus par le marteau ; peut-être, après avoir été battus et étendus, sont-ils devenus de bonnes trompettes; peut-être, laissant là leurs blasphèmes, ont-ils sonné les louanges du Seigneur. Voilà ce que sont les trompettes battues au marteau.

7. Qu'est-ce que le son de la trompette de corne ? La corne est une substance qui sort de la chair et la surmonte. Il faut donc pour surmonter la chair qu'elle soit solide et capable de résistance. En outre, cette substance est sonore. D'où lui viennent ces qualités? De ce qu'elle surmonte la chair. Que celui donc qui veut être une trompette de corne surmonte la chair. Que signifie : surmonter la chair? S'élever au-dessus des affections charnelles et triompher des passions mauvaises de la chair. Écoutez les trompettes de corne : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, dit l'Apôtre, recherchez les choses d'en-haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; goûtez les choses d'en-haut et non les choses de la terre (*Col.*, III, 1, 2). » Que signifie : « Cherchez les choses d'en-haut? » C'est-à-dire : élevez-vous au-dessus de la chair, gardez-vous de penser aux choses de la chair. Ceux-là n'étaient pas encore des trompettes de corne, à qui le même Apôtre disait : « Mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels. Je vous ai donné, comme à de petits enfants en Jésus-Christ, du lait à boire, et non une nourriture solide à manger ; car vous n'étiez pas capables de la supporter; et même vous ne le pouvez pas encore, parce que vous êtes encore charnels (I *Cor.*, III, 1 et 2). » Ces chrétiens n'étaient donc pas encore des trompettes de corne, parce qu'ils n'avaient pas surmonté la chair. La corne est attachée à la chair et elle s'élève au-dessus de la chair; et quoiqu'elle sorte de la chair, elle surmonte la chair. Si donc, bien que charnel par nature, vous êtes devenu spirituel, vous marchez encore sur terre par la chair et déjà vous vous élancez au ciel par l'esprit. « Car dit l'Apôtre, bien que nous marchions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair (II *Cor.*, X, 3). » Ne laissons point passer, sans en faire la remarque, la disposition

sonantem : « Quando infirmor, tunc potens sum (*Ibid.*, 10). » Et ipse Apostolus, tamquam Apostolus hærens Christo, hærens illi dexteræ, de qua tenetur malleus ut producat tubam, in illa dextera positus facit et ipse de ipso malleo ; dicit de quibusdam, « Quos tradidi satanæ, ut discant non blasphemare (II *Tim.*, I, 20). » Tradidit malleo tundendos. Male sonabant anteqnam producerentur : forte producti et facti tubæ ductiles, amissa blasphemia laudes Domini sonuerunt. Hæ sunt tubæ ductiles.

7. Vox tubæ corneæ quid est? Cornu excedit carnem : necesse est ut carnem superando sit firmum ; firmum ad perdurandum, et capax vocis. Sed unde hoc? Quia carnem superavit. Qui vult esse tuba cornea, superet carnem. Quid est, superet carnem? Transcendat carnales affectus, vincat carnales libidines. Audi tubas corneas : « Si autem resurrexistis cum Christo, Apostolus dicit, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (*Coloss.*, III, 1 et 2). » Quid est, quæ sursum sunt quærite? Id est, carnem excedite, nolite carnalia cogitare. Nondum erant tubæ corneæ, quibus adhuc ita loquebatur : « Fratres, non potui vobis loqui quasi spiritalibus, sed quasi carnalibus : tamquam parvulis in Christo, lac vobis potum dedi, non escam; neque enim poteratis : sed nec adhuc quidem potestis; estis enim adhuc carnales (I *Cor.*, III, 1 et 2). » Ergo non erant tubæ corneæ, quia non excesserant carnem. Cornu et carni hæret, et carnem excedit ; et quamquam de carne oriatur, superat carnem. (*a*) Si es ergo ex carnali spiritalis ; adhuc carne calcas terram, et spiritu erumpis in cælum. « In carne enim ambulantes, inquit, non secundum carnem militamus (II *Cor.*, X, 3). » Nam illud quibus dixit Apostolus, Fratres, non prætermittamus. Quid illis ait, unde probaret illos carnales carnalia sapere, et nondum factos tubas corneas? « Cum enim dicit unusquisque vestrum, Ego sum Pauli ; alius, Ego Apollo; alius

(*a*) Sic MSS. At editi, *Fies ergo* etc. Pauloque post, *erumpes in cœlum*.

de ceux auxquels l'Apôtre parle ainsi. Que leur dit-il pour leur prouver qu'ils avaient le goût des choses charnelles et qu'ils n'étaient pas encore des trompettes de corne? « Tandis que chacun de vous dit : moi, je suis à Paul; moi, je suis à Apollo ; moi, je suis à Cephas; n'êtes-vous pas charnels et ne marchez-vous pas selon l'homme? Qu'est donc Apollo? Qu'est donc Paul? Des ministres de Dieu, par lesquels vous avez cru en Dieu. J'ai planté, Apollo a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance (I *Cor.*, I, 2, III, 1, 6). » L'Apôtre veut donc élever ces chrétiens au-dessus de l'espérance qu'ils avaient mise en un homme, et leur faire goûter les choses spirituelles du Christ; afin qu'ils puissent être des trompettes de corne, s'ils surmontent la chair. Mes frères, n'insultez jamais ceux de vos frères que n'a pas encore convertis la miséricorde de Dieu; car aussi longtemps que vous le feriez, vous n'auriez le goût que des choses de la chair. Cette trompette n'est pas celle qui charme les oreilles de Dieu; la trompette de l'insulte fait une guerre stérile. Que la trompette de corne vous élève contre le démon; qu'une trompette de chair ne vous élève pas contre votre frère. « Au son des trompettes battues au marteau et des trompettes de corne, livrez-vous à la jubilation en présence du roi notre Seigneur (*Ps.*, XCVII, 6). »

8. Et lorsque vous vous livrerez ainsi à la jubilation et à des transports d'allégresse, au son des trompettes battues au marteau et des trompettes de corne, que doit-il arriver? « Que la mer soit ébranlée avec tout ce qu'elle renferme (*Ibid.*, 7). » Mes frères, tandis que les Apôtres ont prêché, semblables à des trompettes battues au marteau et à des trompettes de corne, la mer a été ébranlée, les flots se sont soulevés, les tempêtes se sont multipliées, l'Église a été persécutée. Comment la mer a-t-elle été ébranlée? Tandis que les chrétiens étaient dans la jubilation, tandis qu'on chantait des Psaumes au Seigneur, tandis que les oreilles de Dieu étaient charmées, les flots de la mer se soulevaient. « Que la mer soit ébranlée avec tout ce qu'elle renferme, ainsi que le globe terrestre et tous ses habitants. » Que la mer soit ébranlée par les persécutions. « Les fleuves applaudiront unanimement en battant des mains (*Ibid.*, 9). » Que la mer soit ébranlée, et les fleuves applaudiront unanimement en battant des mains. Les persécutions commencent et les saints se réjouissent en Dieu. Comment les fleuves applaudiront-ils des mains? Qu'est-ce qu'applaudir des mains? C'est se réjouir en agissant. Applaudir, c'est se réjouir, applaudir des mains c'est se réjouir en agissant. Quels sont ces fleuves? Ceux dont Dieu a fait des fleuves, en leur donnant l'Esprit-Saint comme une eau salutaire. « Si quelqu'un a soif, dit le Seigneur, qu'il vienne et qu'il boive. Si

autem, Ego Cephæ : nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis? Quid est autem Apollo? quid autem Paulus? Ministri Dei, per quos credidistis. Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit (I *Cor.*, I, 12, et III, 4, etc.). » Vult illos ergo erigi ab spe, quam in homine posuerant, et contingere spiritalia Christi; ut possent esse tubæ corneæ, si superarent carnem. Fratres, nolite insultare fratribus, quos nondum convertit misericordia Dei : noveritis quia quamdiu hoc facitis, carnem sapitis. Tuba non est illa quæ delectat aures Dei : insultationis tuba infructuosum bellum facit. Tuba cornea te erigat adversus diabolum, non tuba carnea adversus fratrem tuum. « In tubis ductilibus et voce tubæ corneæ, jubilate (*a*) in conspectu regis Domini.»

8. Et vobis jubilantibus et exsultantibus in tubis ductilibus et in voce tubæ corneæ, quid sequitur? « Commoveatur mare et plenitudo ejus (*Psal.*, XCVII, 7).» Fratres, prædicantibus veritatem Apostolis, tamquam tubis ductilibus et tubis corneis, commotum est mare, surrexerunt fluctus, creverunt tempestates, factæ sunt persecutiones Ecclesiæ. Unde commotum est mare? Cum jubilabatur, cum psallebatur Deo : Dei aures delectabantur, maris fluctus excitabantur. « Commoveatur mare et plenitudo ejus, orbis terræ et omnes habitantes in ea. » Commoveatur mare in persecutionibus. « Flumina plaudent manibus in idipsum (*Ibid.*, 8). » Moveatur mare, et flumina plaudent manibus in idipsum : fiunt persecutiones, et gaudent sancti in Deum. Unde flumina plaudent manibus? Quid est, plaudere manibus? Gaudere operibus. Plaudere, gaudere est : manibus, operibus. Quæ flumina? Quos Deus fecit flumina, dando illis illam aquam Spiritum-sanctum. « Si quis sitit, in-

(*a*) MSS. plerique, *Jubilate Domino in conspectu regis Domini* : et quidam, *jubilate Deo in conspectu regis Domino*, Apud LXX. legitur, *Jubilate in conspectu regis Domino.*

quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive jailliront de son sein (*Jean*, VII, 37-39). » Ces fleuves applaudissaient des mains, ces fleuves se réjouissaient de leurs œuvres et en bénissaient Dieu.

9. « Les montagnes tressailliront de joie en présence du Seigneur, parce qu'il vient, parce qu'il vient juger la terre (*Ps.*, XCVII, 9). » Les montagnes sont les grands. Dieu vient juger la terre et ils se réjouissent. Mais il y a d'autres montagnes qui trembleront d'effroi, lorsque Dieu viendra juger la terre. Il y a donc de bonnes montagnes et il y a de méchantes montagnes : les bonnes montagnes sont élevées par l'esprit, les méchantes montagnes sont gonflées par l'orgueil. « Les montagnes tressailliront de joie en présence du Seigneur, parce qu'il vient, parce qu'il vient juger la terre. » Pourquoi viendra-t-il et comment viendra-t-il? « Parce qu'il vient juger la terre. Il jugera tout l'univers selon la justice, et les peuples selon l'équité (*Ibid.*). » Que les montagnes se réjouissent donc, parce qu'il ne jugera pas injustement. Peut-être, si le juge devait être quelque homme aux yeux de qui la conscience ne peut être ouverte, les innocents eux-mêmes trembleraient-ils, s'ils devaient attendre de lui une récompense glorieuse, ou redouter le châtiment d'une condamnation ; mais quand viendra celui qui ne peut être trompé, que les montagnes se réjouissent, et qu'elles se réjouissent en toute sécurité ; il répandra sur elles sa lumière et ne les condamnera pas. Qu'elles se réjouissent, parce que le Seigneur viendra juger l'univers selon l'équité! Mais si les montagnes saintes se réjouissent, que les montagnes injustes tremblent d'effroi. Mais, puisqu'il ne vient pas encore, est-il nécessaire qu'elles tremblent? Qu'elles se corrigent et se réjouissent. Il est en votre pouvoir de décider de quelle manière vous voulez attendre le Christ. Il diffère de venir, pour n'avoir pas à vous condamner lorsqu'il viendra. Présentement, il ne vient pas encore, il est dans le ciel et vous sur terre ; il diffère sa venue, mais vous, gardez-vous de différer votre bon propos. Sa venue sera dure pour ceux dont le cœur est dur, douce pour les pieux chrétiens. Voyez donc ce que vous êtes maintenant : si vous êtes dur de cœur, devenez doux ; si vous êtes doux, réjouissez-vous dès à présent de ce que le Seigneur doit venir. Car vous êtes chrétien. Oui, dites-vous. Je crois donc que vous priez et que vous dites : « Que votre règne arrive (*Matth.*, VI, 10). » Vous demandez dans cette prière la venue de Celui que vous craignez de voir venir. Corrigez-vous pour ne pas prier contre vous-même.

quit, veniat, et bibat. Qui credit in me, flumina aquæ vivæ fluent de ventre ejus (*Johan.*, VII, 37). » Ista flumina manibus plaudebant, ista flumina operibus gaudebant, et Deum benedicebant.

9. « Montes exsultabunt a facie (*a*) Domini, quoniam venit, quoniam venit judicare terram (*Ps.*, XCIII, 9). » Magni, montes. Venit Deus judicare terram, et gaudent. Sunt enim montes, qui venturo Domino judicare terram, contremiscent. Ergo sunt montes boni, sunt montes mali : montes boni, magnitudo spiritalis ; montes mali, tumor superbiæ. « Montes exsultabunt a facie Domini, quoniam venit, quoniam venit judicare terram. » Quare veniet, et quomodo veniet? « Quoniam venit judicare terram. Judicabit orbem terræ in justitia, et populos in æquitate. » Gaudeant ergo montes : ille enim non injuste judicabit. Venturo forte aliquo judice homine, cui non potest patere conscientia, contremiscant homines etiam innocentes, si ab ipso exspectant præmium laudis, vel timent pœnam damnationis : quando ille veniet qui falli non potest, gaudeant montes, securi gaudeant ; illuminabuntur ab eo, non damnabuntur : gaudeant, quia veniet Dominus judicare orbem terrarum in æquitate : ac si montes justi gaudent, iniqui contremiscant. Sed ecce nondum venit, quid opus est ut tremant? Corrigantur, et gaudeant. In potestate tua est, quomodo exspectes venturum Christum. Ideo differt venire, ut cum venerit non te damnet. Ecce nondum venit, ille in cælo est, tu in terra : ille differt adventum, tu noli differre consilium. Adventus ipsius durus est duris, mitis est piis. Vide ergo modo tu qui sis : si durus, licet tibi mitescere ; si mitis, jam gaude venturum. Christianus enim es. Ita, inquis. Credo quod oras, et dicis, « Adveniat regnum tuum (*Matth.*, VI, 10). » Optas ut veniat, quem times ne veniat. Corrige te, ut non ores contra te.

(*a*) MSS. *a facie Dei.*

DISCOURS SUR LE PSAUME XCVIII.

1. Mes frères, en qualité d'enfants de l'Église, instruits dans l'école du Christ par tous les écrits de nos anciens pères, qui ont recueilli les paroles de Dieu et raconté ses merveilles, vous devez savoir que Dieu a voulu nous être utile au moyen de ces hommes, à nous qui, dans les temps présents, devions croire au Christ, lequel est d'abord venu, au temps opportun, petit et humble. et qui doit venir plus tard dans toute sa grandeur. En effet, il est venu d'abord pour comparaître en accusé devant un juge ; et il viendra plus tard pour siéger comme juge, afin que le genre humain comparaisse devant lui et que chacun soit traité selon ses mérites. Or il a été précédé de nombreux hérauts, qui l'ont annoncé comme le juge suprême, alors qu'il avait encore à venir dans son humilité. Il a été précédé de nombreux hérauts qui ont annoncé qu'il naîtrait de la Vierge Marie, qu'il serait petit enfant, qu'il serait allaité, qu'il grandirait peu à peu, lui le Verbe de Dieu par qui toutes choses ont été faites. Il a été précédé de nombreux hérauts qui ont prédit toute ces choses avant l'événement, mais qui les ont prédites de manière à couvrir leurs prédictions sous des figures ; afin que le voile sous lequel la vérité serait cachée dans les livres des anciens fût levé lorsque la vérité elle-même sortirait de la terre. Car c'est là l'expression d'un Psaume : « La vérité est sortie de la terre et la justice a regardé du haut des cieux (*Ps.*, LXXXIV, 12). » Toute notre attention doit donc s'attacher, lorsque nous entendons chanter un Psaume, quand nous entendons lire un Prophète, quand nous entendons lire la Loi, toutes choses qui ont été écrites avant que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne vînt dans sa chair, à voir là le Christ, à comprendre là le Christ. Que Votre Charité s'applique donc avec nous à étudier notre Psaume, et tous ensemble cherchons-y le Christ. Assurément, il nous apparaîtra si nous le cherchons, lui qui a d'abord apparu à ceux qui ne le cherchaient pas ; et il n'abandonnera pas ceux qui aspirent à lui,

IN PSALMUM XCVIII.

ENARRATIO.

1. Fratres, notum esse jam debet Caritati Vestræ tamquam filiis Ecclesiæ, et eruditis in schola Christi per omnes litteras antiquorum patrum nostrorum, qui scripserunt verba Dei et magnalia Dei, nobis eos consulere voluisse, qui futuri eramus hoc tempore jam credentes in Christum : qui opportuno tempore venit ad nos, primo humilis, postea venturus excelsus. Primo enim venit ante judicem staturus : postea venturus est judex sessurus, ut ante illum stet pro merito suo genus humanum. Præcesserunt autem illum multi præcones, tamquam judicem magum, et hunc adhuc in humilitate venturum. Multi præcones præcesserunt adhuc nasciturum de virgine Maria, futurum infantem, et sugturum lac, futurum parvulum, Verbum Dei per quod facta sunt omnia, præcesserunt multi præcones, et dixerunt futura ista tempora : sed ita dixerunt, ut quibusdam figuris rerum tegerent sententias suas, ipsumque velamen quo tecta est veritas in libris antiquorum, tunc tolleretur, quando jam ipsa veritas de terra oriretur. Sic enim dicitur in Psalmo, « Veritas de terra orta est, et justitia de cælo prospexit (*Ps.*, LXXXIV, 12). » Modo ergo tota intentio nostra est, quando Psalmum audimus, quando Prophetam, quando Legem, quæ omnia antequam veniret in

après avoir racheté ceux qui le négligeaient. C'est donc de lui qu'il s'agit dès le commencement du Psaume et de lui qu'il est ainsi parlé :

2. « Le Seigneur a régné ; que les peuples en soient émus de colère (*Ps.*, XCVIII, 1). » En effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ a commencé à régner, il a commencé à être prêché, après sa résurrection d'entre les morts et son ascension dans le ciel, après qu'il a eu rempli ses disciples de la force de l'Esprit-Saint, afin qu'ils ne craignissent plus la mort, qu'il avait déjà tuée en sa propre personne. Le Seigneur Jésus a donc commencé à être prêché, afin que ceux qui voudraient être sauvés crussent en lui; et les peuples qui adoraient les idoles se sont émus de colère. Ceux qui adoraient ce qu'ils avaient fait s'irritèrent de ce qu'on leur annonçait celui qui les avait faits. Le Christ s'annonçait lui-même par ses disciples, voulant les convertir à Celui par qui ils avaient été faits et les détourner des faux dieux qu'eux-mêmes avaient faits ; mais ils s'irritèrent contre le Seigneur dans l'intérêt de quelque idole, eux qui auraient déjà mérité condamnation pour s'irriter contre leur esclave dans l'intérêt de cette idole. Car leur idole ne valait pas leur esclave : leur esclave était l'œuvre de Dieu, et leur idole l'œuvre de quelque ouvrier. Ils s'irritaient dans l'intérêt de leur idole, de façon à ne pas craindre de s'irriter contre leur Seigneur. Mais ces paroles : « que les peuples soient émus de colère, » sont une prédiction et non un commandement. C'est en effet à titre de prophétie qu'il est dit : « Le Seigneur a régné ; que les peuples en soient émus de colère.» Dieu sait d'ailleurs que faire au moyen du peuple que la colère transporte : que ces peuples s'irritent et que, par l'effet de leurs fureurs, les martyrs soient couronnés. Qu'ont-ils fait à ceux qui annonçaient la parole de vérité, aux nuées du Christ qui parcouraient, en tous sens, le globe de la terre et arrosaient le champ du Seigneur ? Que leur ont fait ces furieux, si ce n'est de torturer entre leurs mains la chair des martyrs, et d'assurer à leur âme la céleste couronne entre les mains du Christ ? Et même cette chair qu'ont pu tuer les persécuteurs n'est pas morte de manière à périr éternellement. Le moment viendra pour elle de ressusciter, parce que le Seigneur a montré, dans sa propre chair, la résurrection de la chair. Et s'il nous a emprunté sa propre chair, c'est pour nous empêcher de désespérer de la nôtre. Par conséquent, mes frères, la chair des serviteurs du Christ qu'ont tuée les adorateurs des idoles ressuscitera en son temps ; mais les

carne Dominus noster Jesus Christus, conscripta sunt, Christum ibi videre, Christum ibi intelligere. Intendat ergo nobiscum Caritas Vestra ad istum Psalmum, et quæramus hic Christum : utique apparebit quærentibus, qui primo apparuit non quærentibus ; et non deseret desiderantes se, qui redemit negligentes se. Ecce de illo cœpit Psalmus, de illo dicitur :

2. « Dominus regnavit, irascantur populi (*Ps.*, XCVIII, 1). » Cœpit enim regnare Dominus noster Jesus Christus, cœpit prædicari postquam resurrexit a mortuis et adscendit in cælum, postea quam implevit discipulos suos fiducia Spiritus-sancti, ut non timerent mortem, quam ille jam occiderat in se. Cœpit ergo prædicari Dominus Christus, ut in illum crederent qui salutem habere vellent : et irati sunt populi qui idola colebant. Irascebantur qui colebant quod fecerant, quia annuntiabatur ille a quo facti sunt. Utique ille annuntiabat per discipulos suos seipsum, qui illos volebat converti ad eum a quo facti erant, et averti ab eis quæ ipsi fecerant. Illi pro idolo suo irascebantur Domino suo, qui si pro idolo suo irascerentur servo suo, damnandi erant. Melior enim servus eorum, quam idolum eorum : servum enim eorum Deus fecit, idolum eorum faber fecit. Sic irascebantur pro idolo suo, ut irasci non timerent Domino suo. Sed « irascantur, » prædictum est, non jussum : in prophetia enim dicitur, « Dominus regnavit, irascantur populi » Est quod fiat et de populis irascentibus : illi irascantur, et in ira ipsorum Martyres coronentur. Quid fecerunt annuntiatoribus verbi veritatis, nubibus Christi circumeuntibus orbem terrarum et compluentibus agrum Dei ? Quid illis fecerunt qui irascebantur, nisi ut inter manus eorum caro affligeretur, et in manibus Christi spiritus coronaretur ? Nec ipsa caro, quam persecutores occidere potuerunt, ita mortua est, ut in æternum interiret : habebit enim tempus suum quo resurgat et ipsa ; quia resurrectionem carnis jam ostendit Dominus in seipso. Inde illam voluit a nobis accipere, ut de nostra possemus non desperare. Ergo, Fratres, caro servorum, quam occiderunt cultores idolorum, resurget in tempore suo : idola quæ fregit Christus, numquam iterum faciet faber. Audistis, cum Jeremias legeretur ante Apostolicam lectionem, si aurem apposuistis : vidistis ibi

idoles qu'a brisées le Christ, nul ouvrier ne les refera jamais de nouveau. Si vous avez attentivement prêté l'oreille à la lecture qui vous a été faite de Jérémie avant celle de l'Apôtre, vous avez reconnu dans sa prophétie les temps où nous vivons. En effet, il a dit : « Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre disparaissent de dessus la terre et de dessous le ciel (*Jér.*, X, 11). » Il n'a pas dit : que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre périssent et disparaissent du ciel et de la terre, car ils n'ont jamais été dans le ciel ; mais il a nommé deux fois la terre, parce qu'elle est sous le ciel. « Qu'ils périssent et disparaissent de dessus la terre et de dessous le ciel, » c'est-à-dire de leurs temples. Voyez si la prédiction ne s'accomplit pas, si elle n'est pas accomplie déjà en grande partie. Que reste-t-il, en effet, de ces idoles? Combien en reste-t-il? Les idoles sont plutôt restées dans les cœurs des païens que dans les lieux où étaient leurs temples.

3. « Le Seigneur a donc régné ; que les peuples en soient émus de colère. Celui qui est assis sur les Chérubins, » sous-entendu, a régné, « que la terre soit ébranlée (*Ps.*, XCVIII, 1). » C'est la répétition en d'autres termes de ces mots : « Que les peuples soient émus de colère.» En effet, après avoir dit : « Le Seigneur, » le Prophète l'a dit une seconde fois : « Celui qui est assis sur les Chérubins. » Ces paroles : « il a régné, » il les a sous-entendues dans la suite du verset ; et les mots : « Que les peuples soient émus de colère, » reviennent à ceux-ci : « Que la terre soit ébranlée. » Que sont en effet les peuples, sinon la terre? Que la terre s'irrite, autant que bon lui semble, contre celui qui est assis dans le ciel. Mais le Seigneur a été aussi sur la terre, et il a pris de la terre afin d'être sur la terre. Il s'est revêtu de notre chair et a voulu, tout le premier, souffrir la fureur des peuples. Pour que ses serviteurs ne redoutassent point la colère des peuples, il a voulu la souffrir avant eux ; et parce que la colère des peuples était nécessaire à ses serviteurs, pour qu'ils fussent guéris et purifiés de tous leurs péchés par les tribulations elles-mêmes, le médecin a bu le premier l'amer breuvage pour que le malade ne craignît pas de le boire. « Le Seigneur a donc régné ; que les peuples en soient émus de colère : » Que les peuples soient émus de colère, parce que, de leur colère même, Dieu sait tirer beaucoup de bien. Les peuples entrent en fureur et les serviteurs de Dieu sont purifiés ; ces derniers sont couronnés parce qu'ils sont exercés par la souffrance. « Que les peuples soient émus de colère. Celui qui est assis sur les Chérubins a régné ; que la terre soit ébranlée. » Les Chérubins, comme les Écritures nous le font connaître, sont le trône de Dieu, trône céleste, infiniment élevé, invisible pour nous; mais le

tempora præsentia, quæ nunc agimus. Dixit enim, « Dii qui cælum et terram non fecerunt, pereant de terra et de sub cælo (*Jerem.*, X, 11). « Non dixit, Dii qui cælum et terram non fecerunt, pereant de cælo et de terra : quia numquam fuerunt in cælo. Sed quid dixit : Dii qui cælum et terram non fecerunt, pereant de terra. Quasi respondit ad terram, et defuit quod responderet de cælo, quia illi non fuerunt in cælo : ipsam terram bis dixit, quia ipsa est sub cælo. Pereant de terra et de sub cælo, de templis suis, Videte si non fit, si non ex magna parte jam factum est. Quid enim remansit, aut quantum remansit? Magis remanserunt idola in cordibus paganorum, quam in locis templorum.

3. Ergo, « Dominus regnavit, irascantur populi. Qui sedet super Cherubim (*Ps.*, XCVIII, 1) : » subaudis, « regnavit. » « Commoveatur terra. » Iterum dixit, « Irascantur populi. » Quod enim dixit. « Dominus ; » hoc repetivit, « Qui sedet super Cherubim : » et quod dixit, « regnavit, » subaudiri fecit in alio versu : et quod ait, « Irascantur populi ; » hoc dixit, « Commoveatur terra. » Quid sunt enim populi, nisi terra ? Quantum potest irascatur terra ei, qui jam sedet in cælo. Fuit enim Dominus et in terra, et assumsit terram in qua esset in terra. Induit se carnem, et prior voluit pati irascentes populos. Ne iram populorum timerent servi ejus, prior illam pati voluit : et quia necessaria erat ira populorum servis ejus, ut a peccatis suis omnibus per ipsas tribulationes curarentur, et sanarentur ; amarum poculum prior medicus bibit, ne biberet timeret ægrotus. Ergo « Dominus regnavit, irascantur populi : » irascantur populi, quia de ira ipsorum multa bona facit Deus. Illi irascuntur, et servi Dei purgantur ; quia exercentur, coronantur. « Irascantur populi. Qui sedet super Cherubim, » regnavit ; « commoveatur terra. » Cherubim sedes Dei est, sicut Scripturæ tradunt, cælestis quædam sedes sublimis, quam nos non videmus, sed Verbum Dei novit illam, novit tamquam sedem suam, et

Verbe divin connaît ce trône, il le connaît parce que c'est son trône, et il a été dit aux serviteurs de Dieu, par le Verbe divin et par l'Esprit de Dieu, quel est le trône où Dieu réside. Ce n'est pas que Dieu soit assis comme l'homme ; mais si vous voulez que Dieu réside en vous, soyez homme de bien et vous serez le trône de Dieu, car il est écrit: « L'âme du juste est le siége de la sagesse.» Siége et trône expriment, en latin, la même chose. D'autre part, ceux qui connaissent la langue hébraïque ont aussi interprété en latin le mot « Cherubim, » et ils ont dit qu'il signifiait plénitude de science. C'est donc parce que Dieu surpasse toute science, que l'on dit qu'il est assis au-dessus de la plénitude de la science. Ayez donc en vous la plénitude de la science, et vous serez aussi le trône de Dieu. Mais peut-être direz-vous : Et quand la plénitude de la science sera-t-elle en moi? et qui peut parvenir à une telle hauteur que d'avoir en soi la plénitude de la science ? Mais Dieu veut-il, croyez-vous, que nous ayons cette plénitude de la science, qui nous ferait savoir le nombre des étoiles, ou le nombre des grains, je ne dirai pas de sable, mais de froment, ou le nombre des fruits suspendus aux arbres ? Dieu sait toutes ces choses, car vos cheveux sont comptés (*Matth.*, x, 30) ; mais il y a une autre plénitude de science qu'il veut que nous possédions : c'est à la loi de Dieu que se rapporte la science qu'il veut voir en vous. Et qui pourrait, me direz-vous, connaître assez profondément la Loi, pour posséder en lui la plénitude de la science de la Loi et devenir le trône de Dieu ? Ne vous troublez pas ; on va vous dire en peu de mots ce qu'il faut que vous ayez, si vous voulez posséder la plénitude de la science et devenir le trône de Dieu. En effet, l'Apôtre l'a dit : « Or, la plénitude de la Loi, c'est la charité (*Rom.*, XIII, 10). » Que vous en semble ? Vous avez perdu tout moyen d'excuse. Interrogez votre cœur et voyez s'il possède la charité. S'il possède la charité, la plénitude de la Loi est en lui, déjà Dieu habite en vous, vous êtes le trône de Dieu. Que les peuples s'irritent, que pourront-ils, dans leur fureur contre celui qui est le trône de Dieu ? Vous considérez quels sont ceux qui sévissent et vous ne considérez pas quel est celui qui a son trône en vous. Vous êtes devenu le ciel, et vous craignez la terre? En effet, dans un autre passage de l'Écriture, nous lisons que le Seigneur notre Dieu a dit : « Le ciel est mon trône (*Isaïe*, LXVI, 1). » Si donc, en possédant la plénitude de la science, c'est-à-dire en ayant la charité, vous êtes devenu le trône de Dieu, vous êtes par là même, devenu le ciel. Ce n'est pas le ciel que nous voyons avec les yeux du corps

ipsum Verbum Dei et Spiritus Dei dixit servis Dei ubi sedeat Deus. Non quia sic sedet Deus, quomodo homo : sed tu si vis ut sedeat in te Deus, si bonus eris, sedes Dei eris; sic enim scriptum est, Sedes sapientiæ, anima justi. Thronus enim, Latine sedes dicitur. Nam et ipsum Cherubim interpretati sunt quidam quid diceretur Latine, qui noverunt linguam illam Hebræam; quia Hebræa lingua dictum est Cherubim ; et dixerunt esse Cherubim plenitudinem scientiæ. Ergo quia superat Deus omnem scientiam, super plenitudinem scientiæ sedere dicitur. Sit in te ergo plenitudo scientiæ, et eris et tu sedes Dei. Sed forte dicturus es, Et quando in me erit plenitudo scientiæ? et quis potest ad tantum (*a*) culmen pervenire, ut sit in illo plenitudo scientiæ? Putas hoc velle Deum, ut sit in nobis ista plenitudo scientiæ, ut noverimus, aut quot sint stellæ, aut quot sint grana, non dico arenæ, sed tritici, aut quot poma pendeant in arbore ? Ille novit omnia ; quia capilli nostri numerati sunt Deo (*Matth.*, x, 30.)» Sed alia est plenitudo scientiæ, quam voluit hominem nosse : ad Legem Dei pertinet scientia, quam te voluit habere. Et quis potest, forte dicas mihi, perfecte nosse Legem, ut habeat in se plenitudinem scientiæ Legis, et possit esse sedes Dei? Noli turbari : breviter tibi dicitur quid habeas, si vis habere plenitudinem scientiæ, et esse sedes Dei. Ait enim Apostolus, «Plenitudo autem Legis Caritas (*Rom.*, XIII, 10). » Quid ergo est? Perdidisti totam excusationem. Interroga cor tuum, vide utrum habeat caritatem. Si est ibi caritas, est ibi plenitudo Legis : jam in te habitat Deus, sedes Dei factus es. « Irascantur populi : » quid facient irascentes populi ei, qui factus est sedes Dei? Qui contra te sæviant, adtendis: qui in te sedeat, non adtendis. Cælum factus es, et terram times? Dicit enim alio loco Scriptura, Dominum Deum nostrum dicere, « Cælum mihi sedes est (*Is.*, LXVI, 1).» Si ergo et tu habendo plenitudinem scien-

(*a*) Vox *culmen* abest a MSS. et loco *ad tantum*, quidam habent *ad tantam*.

que Dieu juge de grand prix ; le ciel de Dieu, ce sont les âmes saintes; le ciel de Dieu, ce sont les esprits angéliques et les âmes de tous les serviteurs de Dieu. « Que les peuples soient donc émus de colère ; que la terre soit ébranlée ; » que pourront les peuples, que pourra la terre contre le trône de Dieu, contre le ciel où Dieu réside ?

4. Le Seigneur est grand dans Sion et il est élevé au-dessus de tous les peuples (*Ps.*, XCVIII, 2). » Le Seigneur est grand et élevé dans Sion. Si ces mots : « Celui qui est assis sur les Chérubins, » vous paraissaient obscurs, c'était parce que vous ignoriez ce que sont les Chérubins ; peut-être votre imagination se figurait-elle quelque grande chaire céleste, immense, ornée de pierres précieuses, et vous lui donniez le nom de Chérubins, en vous envolant dans les rêves fantastiques d'un sens tout charnel. Mais on vous a dit que les Chérubins sont la plénitude de la science, et on vous a dit que la plénitude de la science dont il s'agissait n'était pas celle d'une science quelconque, mais bien que la plénitude de la science de la Loi était celle qui est utile à l'homme, et pour que vous n'eussiez point à désespérer d'acquérir cette science, on vous a dit en un seul mot: « La plénitude de la Loi c'est la charité ; » ayez donc la charité envers de Dieu et envers le prochain, et vous serez vous-même le trône de Dieu, vous ferez partie des Chérubins. Mais si vous ne comprenez pas encore, écoutez ce qui suit : « Le Seigneur est grand dans Sion (*Ps.*, XCVIII, 2). » Celui dont je vous ai dit que le trône est au-dessus des Chérubins est grand dans Sion. Me demanderez-vous maintenant ce que c'est que Sion? Nous savons que Sion est la cité de Dieu. On appelle Sion la ville de Jérusalem ; elle a reçu ce nom, selon les interprètes, parce que Sion signifie : « Qui regarde au loin. » Ce nom exprime une vision, une contemplation. Regarder au loin, c'est regarder d'en haut, c'est regarder tout autour de soi, ou s'appliquer attentivement pour voir. Toute âme mérite le nom de Sion, si elle s'applique attentivement à voir la lumière qu'il faut rechercher avant tout. Car si elle applique son attention à considérer sa propre lumière, elle tombe dans les ténèbres ; mais si elle s'applique à considérer la lumière de Dieu, elle est illuminée. Or, du moment qu'il est certain que Sion est la cité de Dieu, qu'est-ce que la cité de Dieu, sinon la sainte Église? En effet, les hommes qui s'aiment les uns les autres et qui aiment leur Dieu qui habitent en eux forment la cité de Dieu. Et comme toute cité a une loi pour base, la loi de cette cité c'est la charité et la charité c'est Dieu. Car saint Jean l'a écrit ouvertement ? « Dieu est charité (*Jean*, IV, 8). »

tiæ, et habendo caritatem, utique sedes Dei factus es, cælum factus es. Non enim hoc cælum oculis his nostris quod suspicimus, valde pretiosum est Deo. Cælum Dei, animæ sanctæ sunt : cælum Dei, mentes Angelorum sunt, et omnes mentes servorum ejus. Ergo « irascantur populi, commoveatur terra : » quid facturi, aut quid factura sedi Dei, et cælo ubi sedet Deus ?

4. « Dominus in Sion magnus, et excelsus est super omnes populos (*Ps.*, XCVIII, 2). » Dominus in Sion magnus et excelsus est. Ecce, si obscurum tibi erat, quia dictum est, Qui sedet super Cherubim, nesciebas quid est Cherubim; et forte tibi figurabas animo quamdam cathedram cælestem, ingentem, gemmatam, et ipsam dicebas Cherubim, carnali sensu volitans per phantasmata : dictum est tibi, quia Cherubim plenitudo scientiæ est ; et dictum est, quia plenitudo scientiæ, non cujuslibet scientiæ, sed plenitudo scientiæ Legis utilis est homini : et ne desperares de ipsa scientia Legis, breviter tibi dictum est, « Plenitudo Legis caritas (*Rom.*, XIII, 10). » Habeto ergo caritatem in Deum et in proximum, et eris sedes Dei : pertinebis ad Cherubim. Sed si adhuc non intelligis, audi quid sequatur : « Dominus in Sion magnus. » Quem tibi dixi super Cherubim, in Sion magnus est. Jam quære quid est Sion ? Sion novimus civitatem Dei esse. Sion dicta est civitas, quæ est Jerusalem ; dicta autem ex interpretatione quadam nomen accipiens, quia Sion speculatio dicitur, id est visio et contemplatio. Speculari enim prospicere est, vel conspicere, vel intendere ut videas. Est autem Sion omnis anima, si intendit videre (a) lucem quæ videnda est. Nam si ad suam adtenderit, tenebratur : si ad lucem illius adtenderit, illuminatur. Quia tamen manifestum est Sion civitatem Dei esse : quæ est civitas Dei, nisi sancta Ecclesia ? Homines enim amantes se invicem, et amantes Deum suum qui in illis habitat, faciunt civitatem Deo

(a) Veteres MSS. *videre quod vi dendum est.*

Celui donc qui est rempli de charité est plein de Dieu ; et le grand nombre de ceux qui sont remplis de charité composent la cité de Dieu. Cette cité de Dieu s'appelle Sion : donc Sion, c'est l'Église. Dieu est grand dans Sion. Soyez en elle et Dieu ne sera pas en dehors de vous. Or, lorsque Dieu sera en vous, parce que vous serez de Sion, membre de Sion, citoyen de Sion, appartenant à la société du peuple de Dieu, Dieu sera élevé en vous au-dessus de tous les peuples, au-dessus des peuples qui s'irritent encore ou au-dessus de ceux qui s'irritaient autrefois. Pensez-vous, en effet, que s'ils s'irritaient alors, ils ne s'irritent plus à présent ? Ils s'irritaient alors ; mais, parce qu'ils étaient les plus nombreux, leur fureur éclatait ouvertement ; maintenant qu'ils sont en petit nombre, leur fureur se cache. Toutefois leur audace est brisée, leur colère prendra fin aussi.

5. Pensez-vous en effet, mes frères, que ceux dont les instruments de musique faisaient hier tant de bruit ne soient pas irrités de nos jeûnes? Quant à nous, ne nous fâchons pas contre eux, mais jeûnons pour eux. Car le Seigneur, notre Dieu, qui a son trône en nous, nous a dit, nous a commandé de prier pour nos ennemis, de prier pour ceux qui nous persécutent (*Matth.*, v, 44) : et quand l'Église le fait, les persécuteurs sont bientôt détruits. En effet, elle a été exaucée lorsqu'elle l'a fait, et elle est exaucée lorsqu'elle le fait ; les persécuteurs avaient prévalu pour leur propre malheur, ils sont détruits pour leur bonheur. Voulez-vous savoir comment ils ont été détruits. Ils ont été mangés par l'Église. Si vous les cherchez en eux-mêmes, vous ne les trouverez pas ; cherchez-les en celle qui les a mangés, et vous les trouverez dans ses entrailles. En effet, ils ont passé dans l'Église et sont devenus chrétiens ; les persécuteurs ont pris fin, les prédicateurs de la foi se sont multipliés. C'est pourquoi, lorsque, dans leurs jours de fêtes, nous voyons ceux qui restent se livrer encore follement à leurs détestables et perverses voluptés, nous prions Dieu pour eux, afin que ceux qui écoutent avec délices les instruments de musique écoutent avec plus de délices encore la parole de Dieu. Car il n'est pas possible que des sons dépourvus de sens délectent l'oreille, et que la parole de Dieu ne délecte pas le cœur. Nous prions donc pour eux, lorsque nous passons dans le jeûne leurs jours de fête, afin qu'ils deviennent pour eux-mêmes un spectacle. Quand ils se seront vus, ils se déplairont à eux-mêmes; s'ils ne se déplaisent pas à eux-mêmes, c'est qu'ils ne se regardent pas attentivement. L'homme ivre ne

Quia lege quadam civitas continetur ; lex ipsa eorum, caritas est ; et ipsa caritas, Deus est. Aperte enim scriptum est, « Deus caritas est (I *Johan.*, IV, 8). » Qui ergo plenus est caritate, plenus est Deo : et multi pleni caritate, civitatem faciunt Deo. Ista civitas Dei vocatur Sion : ergo Ecclesia est Sion. In illa est magnus Deus. In illa esto, et non erit præter te Deus. Cum autem fuerit in te Deus, quia tu factus es de Sion, membrum de Sion, civis de Sion, pertinens ad societatem populi Dei : excelsus in te erit Deus super omnes populos, super illos qui irascuntur, aut super illos qui irascebantur. Putatis enim quia tunc irascebantur, et modo non irascuntur ? Irascebantur tunc : sed quia plures erant, aperte irascebantur; modo quia pauci facti sunt, occulte irascuntur. Interim fracta est audacia ; finietur et iracundia.

5. Putatis enim Fratres, quia illi quorum hesterno die organa concrepabant, non irascuntur de jejuniis nostris? Non autem eis irascamur, sed pro eis jejunemus. Dixit enim nobis Dominus Deus noster, qui sedet in nobis, ipse nobis mandavit ut oremus pro inimicis nostris, oremus pro persequentibus nos (*Matth.*, v, 44) : et cum hoc facit Ecclesia, prope finiti sunt persecutores. Exaudita est enim cum hoc faceret, et exauditur cum hoc facit : prævalebant malo suo, finiti sunt bono suo. Quomodo enim finiti sunt, vultis nosse ? Manducati sunt ab Ecclesia. Quæris illos in se, et non invenis : quære in ea quæ illos manducavit, et in visceribus ejus inveniuntur. Transeuntes enim ad Ecclesiam, Christiani facti sunt : perierunt persecutores, creverunt prædicatores. Ideo per dies festos ipsorum, quia videmus eos qui reliqui facti sunt, insanire adhuc in (*a*) voluptatibus suis malis et perversis, rogamus pro illis Deum, ut qui delectabiliter audiunt organum, delectabilius audiant vocem Dei. Non enim quod sonat sine ratione delectat aurem, et verbum Dei non delectat cor. Sed ideo pro illis oramus, quando diebus illorum festis nos jejunamus, ut fiant sibi ipsi spectaculum. Quando enim viderint se, displicebunt sibi : sed ideo non sibi displicent,

(*a*) Sic MSS. At editi, *voluntatibus*.

se déplaît pas à lui-même, mais il déplaît à l'homme sobre. Donnez-moi un homme qui déjà trouve sa joie en Dieu, sa vie est sérieuse, il soupire après cette paix éternelle que Dieu lui a promise : aussi, s'il regarde un homme qui danse au son des instruments, il le plaint de sa folie plus qu'il ne plaindrait un frénétique des transports que lui donnerait sa fièvre. Si donc nous connaissons leur malheur, parce que nous-mêmes en sommes délivrés, plaignons-les; et si nous les plaignons, prions pour eux; et afin d'être exaucés, jeûnons pour eux. Car ce ne sont pas les jeûnes de l'Église que nous observons pendant leurs jours de fête. Nous avons d'autres jeûnes pendant les jours qui précèdent Pâques; nous en avons d'autres encore, à différentes époques, que nous avons coutume d'observer en glorifiant le Christ. Mais nous jeûnons pendant leurs jours de fêtes, afin de gémir pour eux, tandis qu'ils se livrent à la joie. Leur joie nous avertit de pleurer, car elle nous rappelle combien ils sont encore misérables. Mais, à la vue des nombreux chrétiens délivrés d'une misère dans laquelle nous avons été plongés nous-mêmes, nous ne devons pas désespérer d'eux. Et s'ils s'irritent encore, prions pour eux; et si quelque petite partie de la terre qui leur est restée est encore ébranlée, persévérons à gémir pour eux, afin que Dieu leur donne l'intelligence et qu'ils entendent avec nous ces paroles qui font maintenant notre joie: « Le Seigneur est grand dans Sion et il est élevé au-dessus de tous les peuples. »

6. « Qu'ils confessent la grandeur de votre nom (*Ps.*, XCVIII, 6). » Que tous ces peuples, au-dessus desquels vous êtes grand dans Sion, « confessent » maintenant « la grandeur de votre nom. » Votre nom était petit au temps de leurs fureurs, il est devenu grand, qu'ils le confessent maintenant. En quel sens disons-nous que le nom du Christ était petit, avant que la grandeur du Christ ne fût proclamée dans tout son éclat? Parce que son nom n'est autre chose que sa renommée. Son nom était petit; mais voilà qu'il est devenu grand. Quelle est la nation qui n'a pas entendu le nom du Christ ? Que les peuples qui auparavant exerçaient leur fureur sur votre nom encore petit confessent donc la gloire de votre nom devenu grand; « qu'ils confessent la grandeur de votre nom. » Pourquoi? « Parce qu'il est terrible et saint. » Votre nom est terrible et saint. C'est ainsi qu'est prêché celui qui a été crucifié, ainsi qu'est prêché celui qui a été humilié, ainsi qu'est prêché celui qui a été jugé; afin qu'il vienne un jour dans toute sa grandeur, afin qu'il vienne plein de vie, afin qu'il vienne pour juger dans sa force. Il épargne maintenant les peuples qui le blas-

quia non se adtendunt. Ebrius non sibi displicet, sed sobrio displicet. Da hominem qui jam jocundatur in Deo, vivit graviter, suspirat in illam pacem æternam, quam illi promisit Deus : et vide quia quando respexerit hominem saltantem ad organum, plus illum dolet insanientem, quam phreneticum febrientem. Ergo si novimus mala illorum, quia de ipsis malis et nos liberati sumus, doleamus illos; et si dolemus illos, oremus pro illis; et ut exaudiamur, jejunemus pro illis. Non enim nos nostra jejunia celebramus per dies festos illorum. Alia sunt jejunia nostra, quæ celebramus per dies Paschæ futuros, per alia atque alia quæ sollemnia nobis sunt in Christo : per istos autem dies ad hoc jejunamus, ut quando ipsi lætantur, nos pro illis gemamus. Lætitia enim sua (*a*) admonent dolorem nostrum, et faciunt nos recordari quam miseri sint adhuc. Sed quia videmus multos inde liberatos, ubi et nos fuimus, nec de illis desperare debemus. Et si adhuc irascuntur, nos oremus : et si adhuc commovetur particula terræ quæ remansit, nos permaneamus in gemitu pro ipsis; ut et illis Deus tribuat intellectum, et nobiscum audiant voces istas, de quibus modo gaudemus. « Dominus in Sion magnus, et excelsus est super omnes populos. »

6. « Confiteantur nomini tuo magno (*Ps.*, XCVIII, 3). » Ipsi omnes populi, super quos magnus es in Sion, jam « confiteantur nomini tuo magno. » Parvum fuit nomen tuum, quando irascebantur : factum est magnum, jam confiteantur. Quomodo dicimus parvum fuisse nomen Christi, antequam præclare diffamaretur Christus ? Quia nomen ipsius fama ipsius dicitur. Parvum nomen erat; jam modo nomen magnum factum est. Quæ gens est, quæ non audivit nomen Christi ? Jam ergo magno nomini tuo confiteantur populi, qui ante parvo nomini tuo irascebantur. « Confiteantur nomini tuo magno. » Quare confiteantur? « Quoniam terribile et sanctum

(*a*) Duo MSS. *movent.*

phèment, parce que la patience de Dieu les attire à la pénitence (*Rom.*, II, 4). Serait-ce, en effet, que qui épargne maintenant épargnera toujours, ou que celui qui maintenant est prêché, pour être redouté, ne viendra pas pour juger? Il viendra, mes frères, il viendra; craignons-le, et vivons de manière à nous trouver placés à sa droite. Il viendra et il jugera les hommes, mettant les uns à droite et les autres à gauche. Et il ne le fera pas de telle façon qu'il puisse se tromper sur les mérites des hommes, et placer à gauche celui qui doit être mis à droite, ou, par quelque erreur de Dieu, placer à droite celui qui doit être mis à gauche. Dieu ne peut se tromper et mettre le méchant à la place du bon, ni mettre le bon à la place du méchant. S'il ne peut se tromper, nous nous trompons en ne le craignant pas; et si, au contraire, nous le craignons maintenant, nous n'aurons alors quoi que ce soit à redouter. « Parce qu'il est terrible et saint; et que l'honneur du Roi aime le jugement (*Ps.*, XCVIII, 4). » Que les peuples le craignent donc afin de se corriger; qu'ils se gardent, par une fausse présomption de sa miséricorde, de s'abandonner à eux-mêmes et de vivre dans le désordre; car il aime la miséricorde, mais il aime aussi la justice. En quoi consiste sa miséricorde? A vous prêcher présentement la vérité, à vous crier présentement de vous convertir. Est-ce une petite miséricorde de sa part que, malgré les désordres de votre vie, il ne vous ait pas enlevé au moment où vous péchiez, afin de vous pardonner vos péchés au moment où vous croiriez. Est-ce là une petite miséricorde? Et croyez-vous que ce sera toujours le temps de la miséricorde, de telle sorte que personne ne soit puni? Ne le pensez pas. « Son nom est terrible et saint, et l'honneur du Roi aime le jugement. » Or un jugement serait injuste et ne serait pas même un jugement, si chacun ne recevait selon ce qu'il aura mérité, selon le bien ou le mal qu'il aura fait pendant qu'il vivait dans son corps mortel (II *Cor.*, V, 10). « Et l'honneur du Roi aime le jugement. » Craignons donc, pratiquons donc la justice, agissons donc selon l'équité.

7. Mais qui agit selon l'équité? qui pratique la justice? Est-ce l'homme pécheur, l'homme inique, l'homme pervers, l'homme qui s'est détourné de la lumière de la vérité? Que doit faire l'homme? Se convertir seulement à Dieu, pour que Dieu produise en lui l'équité qu'il est incapable de former par lui-même et qu'il ne pourrait que déformer. L'homme peut se blesser, mais peut-il se guérir? Il est malade lorsqu'il le veut, mais il ne sort pas de maladie lorsqu'il le veut. S'il le veut, il excède les bornes de la tempérance, par le froid ou par le

est.» Ipsum nomen tuum terribile et sanctum est. Sic prædicatur crucifixus, sic prædicatur humiliatus, sic prædicatur judicatus, ut veniat et excelsus, veniat vivus, in virtute veniat judicaturus. Modo parcit populis blasphemantibus : quia patientia Dei ad pœnitentiam adducit (*Rom.*, II, 4). Non enim qui modo parcit, semper habet parcere : aut qui modo prædicatur ut timeatur, non est venturus ut judicet? Venturus est, Fratres mei, venturus est : timeamus illum, et sic vivamus, ut ad dexteram illius inveniamur. Venturus est enim, et judicaturus, ut alios ponat ad sinistram, alios ad dexteram (*Matth.*, XXV, 33). Et non illud facit ipse quomodocumque, ut erret forte in hominibus, ut qui ad dexteram ponendus est, ad sinistram ponatur: aut qui ad sinistram debet stare, errante Deo ad dexteram ponatur. Non potest errare, ut ibi ponat malum, ubi ponere debet bonum: nec ibi ponet bonum, ubi debet ponere malum. Si errare non potest, nos erramus, si non timemus : si autem timuerimus modo, tunc quod timeamus non habebimus. « Quoniam terribile et sanctum est : et honor regis judicium diligit (*Ps.*, XCVIII, 4). » Sic ergo timeant eum populi, ut corrigant se : non quasi multum præsumentes de misericordia ipsius, dimittant se, et male vivant; diligit enim misericordiam, sed diligit et judicium. Quæ est misericordia? Ut modo prædicet tibi veritatem, ut modo clamet ad te ut convertaris. Parva misericordia est, quia vixisti in malis factis, et adhuc non te tulit cum peccares, ut credenti ignosceret peccata tua, parva misericordia est? Putas quia sic semper erit misericordia, ut neminem puniat? Noli sic. Terribile et sanctum nomen ejus, « et honor regis judicium diligit. » Injustum est enim judicium, et omnino non est judicium, nisi merita reddantur sua cuique, quemadmodum quisque gessit in corpore, sive bonum, sive malum (II *Cor.*, V, 10). « Et honor regis judicium diligit. » Ergo timeamus, ergo faciamus justitiam, ergo faciamus æquitatem.

7. Sed quis facit æquitatem? quis facit justitiam? Homo peccator, homo iniquus, homo perversus, homo aversus a luce veritatis? Quid debet facere homo? Convertere se tantum ad Deum, ut ipse in

chaud; il tombe malade le jour qu'il veut l'être : mais quand il est malade par suite de son intempérance, qu'il se lève donc à son gré! lui qui s'est mis au lit quand il l'a voulu, qu'il se lève, s'il le peut, à sa volonté ! Pour devenir malade, il n'a eu besoin que de son intempérance; pour se relever, il a besoin du secours de peut le guérir. Ainsi donc, pour pécher, l'homme qui se suffit; pour être justifié, l'homme ne se suffit pas, il ne peut être justifié que par Celui qui seul est juste. Afin donc que les hommes se donnent à Dieu pour être soumis à la justice, le Prophète, après avoir rempli les peuples de terreur par ces paroles : « Qu'ils confessent la grandeur de votre nom, parce qu'il est terrible et saint, et que l'honneur du roi aime le jugement; » comme si les peuples effrayés lui demandaient de quelle manière vivre dans la justice, puisqu'ils ne peuvent posséder la justice par eux-mêmes, le Prophète, dis-je, leur fait connaître celui qui peut leur donner la justice, et il dit : « Vous avez préparé les règles de l'équité; vous avez établi le jugement et la justice dans Jacob (*Ps.*, XCVIII, 4).» Nous devons en effet, posséder nous-mêmes le jugement, nous devons posséder la justice; mais c'est Dieu qui forme en nous le jugement et la justice, lui qui nous a faits pour les former en nous. Comment devons-nous donc posséder le jugement et la justice? Vous possédez le jugement, lorsque vous distinguez le bien du mal; vous possédez la justice, quand vous suivez le bien et qne vous vous éloignez du mal. En discernant, vous possédez le jugement; en agissant, vous possédez la justice. « Éloignez-vous du mal, » est-il dit dans un autre Psaume, « et faites le bien ; cherchez la paix et attachez-vous à la suivre (*Ps.*, XXXIII, 15). » Vous devez d'abord posséder le jugement et ensuite la justice. Quel jugement? le jugement de ce qui est mal et de ce qui est bien. Et quelle justice! De vous éloigner du mal et de faire le bien. Mais vous ne les posséderez point par vous-même, voyez, en effet, ce que dit le Prophète : « C'est vous qui avez établi le jugement et la justice dans Jacob. »

8. « Exaltez le Seigneur notre Dieu (*Ps.*, XCVIII, 5). » Exaltez-le véritablement, exaltez-le comme il convient. Louons, exaltons Celui qui a fait la justice que nous possédons, et qui l'a faite lui-même en nous. Car qui a fait en nous la justice, si ce n'est Celui qui nous a justifiés ? Or, il est dit du Christ : « Qu'il a justifié l'impie (*Rom.*, IV, 5). » Nous étions donc impies et c'est lui qui nous a justifiés, quand il a produit en nous la justice, par laquelle nous lui sommes

illo formet æquitatem, quam ipse formare non potest, sed deformare. Idoneus est homo ad vulnerandum se : numquid idoneus est ad sanandum se? Quando vult ægrotat, non quando vult surgit. Si vult, vivat intemperanter vel in frigore vel in calore; eo die ægrotat, quo voluerit : cum autem vivendo intemperanter cœperit ægrotare, surgat quando vult : qui jacuit quando voluit, surgat, si potest quando vult. Ut jaceret ægrotus, intemperantiam, suam habuit necessariam : ut surgat autem, necessariam habet artificis medicinam. Sic ergo ut peccet homo, ipse sibi sufficit ad peccandum : ut justificetur, non sibi sufficit, nisi ab illo justificetur, qui solus est justus. Ut ergo illi se homines dent formandos ad justitiam, cum terruisset populos Psalmus iste, et dixisset, « Confiteantur nomini tuo magno, quoniam terribile et sanctum est, et honor regis judicium diligit : » veluti quærentes jam populos (*a*) territos, quomodo justi vivere debeant, quia in seipsis non possunt habere justitiam, commendavit illis et psalmatorem justitiæ illorum, et secutus ait, « Tu parasti æquitatem, judicium et justitiam in Jacob tu fecisti (*Psal.*, XCVIII, 4). » Debemus enim et nos habere judicium, debemus habere justitiam : sed ille in nobis facit judicium et justitiam, qui nos fecit in quibus faceret. Quomodo et nos debemus habere judicium et justitiam? Judicium habes quando discernis malum a bono ; justitiam autem quando sequeris bonum, et declinas a malo. Discernendo, judicium habes ; faciendo, justitiam habes. « Declina a malo, ait, et fac bonum : quære pacem, et sequere eam (*Ps.*, XXXVI, 27). » Primo debes habere judicium, et postea justitiam. Quod judicium? Ut primo judices quid sit malum, et quid sit bonum Et quam justitiam? Declines a malo, et facias bonum. Hoc autem non a te habebis : quia vide quid dixit : « Judicium et justitiam in Jacob tu fecisti. »

8. « Exaltate Dominum Deum nostrum (*Ps.*, XCVIII, 5). » Vere exaltate, bene exaltate. Laudemus illum,

(*a*) Tres MSS. *terruit*.

agréables, afin d'être mis à sa droite et non à sa gauche, et de nous entendre dire, quand nous serons à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde (*Matth.*, XXXV, 34). » Nous n'aurons point à redouter alors d'être mis à sa gauche, parmi ceux auxquels il dira : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (*Ibid.*, 41). » Il couronnera en nous, non pas nos mérites, mais ses propres dons; combien ne devons-nous donc pas l'exalter? « Exaltez le Seigneur notre Dieu. »

9. « Et, parce qu'il est saint, adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent (*Ps.*, XCVIII, 5). » Que devons-nous adorer? « L'escabeau sur lequel ses pieds reposent. » On appelle escabeau ce qui sert à poser les pieds. Ce que les Grecs nomment ὑποπόδιον, les Latins l'appellent « scabellum, » et d'autres « suppedaneum, » escabeau ou marchepied. Mais voyez, mes frères, ce que le Prophète nous ordonne d'adorer. En un autre passage des Écritures, il est dit : « Le ciel est mon trône, et la terre est l'escabeau sur lequel mes pieds reposent (*Is.*, LXVI, 1). » Est-ce donc la terre que le Prophète nous commande d'adorer, les Écritures déclarant, dans un autre endroit, qu'elle est l'escabeau des pieds de Dieu? Et comment adorer la terre lorsqu'il est dit clairement dans le Deutéronome : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu (*Deut.*, VI, 13)? » Voici que le Prophète dit : « Adorez l'escabeau sur lequel reposent ses pieds; » et quand je demande quel est cet escabeau des pieds du Seigneur, l'Écriture me répond : « La terre est l'escabeau sur lequel reposent mes pieds. » Quelle anxiété pour moi! Je crains d'adorer la terre, de peur d'être condamné par Celui qui a fait le ciel et la terre; d'un autre côté, je crains de ne pas adorer l'escabeau sur lequel reposent les pieds de mon Dieu, lorsque le Psalmiste me dit: « Adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent. » Je cherche quel est ce marchepied de Dieu et l'Écriture me dit : « La terre est l'escabeau où ses pieds reposent. » Dans cette fluctuation, je me tourne vers le Christ, car c'est lui que je cherche ici, et je trouve comment la terre peut être adorée sans impiété; comment, sans impiété, peut être adoré l'escabeau sur lequel reposent les pieds de Dieu. En effet, le Seigneur a reçu de la terre la terre de sa chair; car sa chair est de terre, et il a reçu sa chair de la chair de Marie. Et, comme il a vécu ici-bas dans sa chair, il nous a donné cette chair à manger pour notre salut; et nul ne la mange, s'il ne l'a d'abord adorée. Voilà donc

exaltemus illum, qui fecit ipsam justitiam, quam habemus, ipse in nobis fecit. Quis enim in nobis fecit justitiam, nisi qui nos justificavit? De Christo autem dictum est, « Qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5). » Nos ergo impii, ille justificator, quando et ipsam justitiam ipse in nobis fecit, qua illi placeamus, ut ad dexteram nos ponat, et non ad sinistram : ut dicat ad dexteram positis, « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi (*Matth.*, XXV, 34) : » non autem ponat ad sinistram, inter eos quibus dicturus est, « Ite in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus (*Ibid.*, 41). » Qui in nobis coronaturus est non merita nostra, sed dona sua, quantum debet exaltari? « Exaltate Dominum Deum nostrum. »

9. « Et adorate scabellum pedum ejus, quoniam (*a*) sanctus est (*Ps.*, XCVIII, 5. » Quid habemus adorare? « Scabellum pedum ejus. » Suppedaneum dicitur scabellum. Quod dicunt Græci ὑποπόδιον, dixerunt Latini « scabellum : » et alii dixerunt, « suppedaneum. » Sed videte Fratres, quid nos jubeat adorare. Alio loco Scripturarum dicitur, « Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum pedum meorum (*Isai*, LXVI, 1). » Ergo terram nos jubet adorare, quia dixit alio loco quod sit scabellum pedum Dei? Et quomodo adorabimus terram, cum dicat aperte Scriptura, « Dominum Deum tuum adorabis (*Deut.*, VI, 13)? » Et hic dicit, « Adorate scabellum pedum ejus (*Matth.*, IV, 10) : » exponens autem mihi quod sit scabellum pedum ejus, dicit, « Terra autem scabellum pedum meorum. » Anceps factus sum : timeo adorare terram, ne damnet me qui fecit cælum et terram : rursus timeo non adorare scabellum pedum Domini mei, quia Psalmus mihi dicit, « Adorate scabellum pedum ejus. » Quæro quod sit scabellum pedum ejus; et dicit mihi Scriptura, « Terra scabellum pedum meorum. » Fluctuans converto me ad Christum, quia ipsum quæro hic; et invenio quomodo sine impietate adoretur terra, sine impietate adoretur scabellum pedum ejus. Suscepit enim de terra terram : quia caro de terra est, et de carne

(*a*) Editi, *sanctum est*, At melioris notæ MSS. juxta LXX, *sanctus est.*

trouvé comment nous adorons cette terre qui est le marchepied du Seigneur et comment, non-seulement nous ne péchons pas en l'adorant, mais encore nous pécherions en ne l'adorant pas. Mais est-ce que la chair peut donner la vie? Le Seigneur lui-même a dit, en offrant à notre adoration cette même terre : « C'est l'esprit qui vivifie, mais la chair ne sert de rien (*Jean*, VI, 64). » C'est pourquoi, lorsque vous vous abaissez et vous prosternez devant cette terre, quelle qu'elle soit, ce n'est pas la terre comme terre que vous considérez, mais vous considérez le saint dont vous adorez le marchepied, et à cause de qui vous l'adorez. Car c'est ainsi qu'il est dit : « Et, parce qu'il est saint, adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent. » Quel est ce saint? Celui en l'honneur duquel vous adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent. Et quand vous l'adorez, de peur que votre pensée ne s'arrête à la chair et que vous ne soyez pas vivifié par l'esprit, l'Écriture vous dit : « C'est l'esprit qui vivifie, mais la chair ne sert de rien. » Or, lorsque le Seigneur a donné son enseignement, il avait parlé de sa chair et avait dit : « Nul, s'il ne mange ma chair, n'aura en lui la vie éternelle (*Jean*, VI, 54). » Quelques-uns de ses disciples, au nombre d'environ soixante-dix, se scandalisèrent en l'entendant et dirent : « Ces paroles sont dures; qui pourrait les comprendre? » Et ils se retirèrent d'avec lui et cessèrent de marcher à sa suite. Ils trouvaient dures ces paroles : « Nul, s'il ne mange ma chair, n'aura la vie éternelle; » ils les prirent sottement à la lettre, ils leur donnèrent une signification toute charnelle, et s'imaginèrent que le Seigneur devait couper des parcelles de son corps et les leur donner à manger; c'est pourquoi ils dirent : « Ces paroles sont bien dures. » C'était leur entendement qui était dur, et non le discours du Seigneur. En effet, s'ils n'avaient été durs, s'ils avaient été doux et dociles, ils se seraient dit : Ce n'est pas sans motif que le maître parle ainsi ; il y a là quelque mystère caché. Ils seraient restés près de lui, avec douceur et sans dureté de cœur, et ils auraient appris de lui ce qu'apprirent ceux qui restèrent, quand ils se furent éloignés. Car les douze Apôtres restés avec Jésus, quand les autres se furent retirés, lui firent entendre, comme pleurant la mort de ceux-ci, qu'ils étaient partis parce qu'ils s'étaient scandalisés de ses paroles. Et Jésus les instruisit et leur dit : « C'est l'esprit qui vivifie, mais la chair ne sert de rien ; les paroles que je vous ai dites sont

Mariæ carnem accepit. Et quia in ipsa carne hic ambulavit, et ipsam carnem nobis manducandam ad salutem dedit ; nemo autem illam carnem manducat, nisi prius adoraverit : inventum est quemadmodum adoretur tale scabellum pedum Domini, et non solum non peccemus adorando, sed peccemus non adorando. Numquid autem caro vivificat? Ipse Dominus dixit, cum de ipsa commendatione ejusdem terræ loqueretur, « Spiritus est qui vivificat, caro autem nihil prodest (*Johan.*, VI, 64). » Ideo et ad terram quamlibet cum te inclinas atque prosternis, non quasi terram intuearis, sed illum sanctum, cujus pedum scabellum est quod adoras ; propter ipsum enim adoras : ideo et hic subjecit, « Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctus est. » Quis sanctus est? In cujus honore adoras scabellum pedum ejus. Et cum adoras illum, ne cogitatione remaneas in carne, et ab spiritu non vivificeris : « Spiritus est enim, inquit, qui vivificat; caro autem nihil prodest. » Tunc autem, quando hoc Dominus commendavit, de carne sua locutus erat, et dixerat, « Nisi quis manducaverit carnem meam, non habebit in se vitam æternam (*Ibid.*, 54). » Scandalizati sunt discipuli ejus quidam, septuaginta ferme, et dixerunt, Durus est hic sermo, quis potest eum intelligere? Et recesserunt ab eo, et amplius cum eo non ambulaverunt. Durum illis visum est quod ait, « Nisi quis manducaverit carnem meam, non habebit vitam æternam : » acceperunt illud stulte, carnaliter illud cogitaverunt, et putaverunt quod præcisurus esset Dominus particulas quasdam de corpore suo, et daturus illis, et dixerunt, « Durus est hic sermo. » Ipsi erant duri, non sermo. Etenim si duri non essent, sed mites essent ; dicerent sibi, Non sine caussa dicit hoc, nisi quia est ibi aliquod sacramentum latens. Manerent cum illo lenes, non duri ; et discerent ab illo, quod illis discedentibus qui remanserunt, didicerunt. Nam cum remansissent cum illo discipuli duodecim, illis recedentibus, suggesserunt illi, tamquam dolentes illorum mortem, quod scandalizati sunt in verbo ejus, et recesserunt. Ille autem instruxit eos, et ait illis, « Spiritus est qui vivificat, caro autem nihil prodest : verba quæ locutus sum vobis, spiritus est et vita. » Spiritaliter intelligite quod locutus sum : non hoc corpus quod videtis, manducaturi estis; et bibituri illum sanguinem, quem fusuri sunt qui me crucifigent. Sacramentum aliquod vo-

esprit et vie (*Jean*, VI, 54-64). » Comprenez selon l'esprit ce que je vous ai dit : ce n'est pas le corps tel que vous le voyez que vous mangerez; ce n'est pas ce sang tel que le verseront ceux qui me crucifieront que vous boirez. Je vous ai présenté un mystère ; comprenez-le spirituellement et il vous donnera la vie. Bien qu'il faille qu'il soit célébré visiblement, il faut cependant le comprendre invisiblement. « Exaltez le Seigneur notre Dieu ; et, parce qu'il est saint, adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent.»

10. « Moïse et Aaron étaient du nombre de ses prêtres et Samuël était un de ceux qui invoquaient son nom. Ils invoquaient le Seigneur et il les exauçait; il leur parlait dans une colonne de nuée (*Ps.*, XCVIII, 6 et 7). » Les hommes anciens, Moïse, Aaron et Samuël, étaient les serviteurs de Dieu,ils étaient grands parmi les hommes de leur temps. Vous savez que Moïse, par la puissance de Dieu, a fait sortir le peuple d'Israël hors de l'Égypte à travers la mer Rouge, et l'a conduit dans le désert. Vous connaissez les grands miracles que Dieu a faits, en ce temps-là, par la main de Moïse ; c'est ce que savent tous ceux qui aiment à entendre lire les Saintes Écritures dans l'Église, ou qui les lisent chez eux, ou enfin ceux qui l'ont appris de quelque manière que ce soit. Aaron était le frère de Moïse qui le consacra comme grand prêtre. A la vérité, on ne voit point là qu'un autre qu'Aaron eût été prêtre. En effet, dans les premiers livres de l'Écriture, Aaron est ouvertement nommé le prêtre de Dieu (*Exode*, XXVIII, 1 et suivants); mais il n'y est pas dit que Moïse fût prêtre. Mais s'il ne l'était pas, qu'était-il? Pouvait-il être plus grand que le prêtre? Notre Psaume indique au contraire que Moïse était prêtre aussi : « Moïse et Aaron étaient du nombre de ses prêtres. » Ils étaient donc tous deux prêtres du Seigneur. L'histoire de Samuel se lit dans le livre des Rois; il vivait du temps de David, car c'est lui qui a sacré David. Samuel, depuis son plus jeune âge, grandit dans le temple. Sa mère était stérile; désirant avoir un fils, elle pria le Seigneur avec de grands gémissements et, en demandant à Dieu de lui donner un fils, elle montra qu'elle ne voulait pas avoir selon la chair celui qu'elle offrit dès sa naissance au Seigneur qui le lui avait donné. Elle l'avait en effet voué au Seigneur Dieu, en ces termes : « Si j'ai un enfant mâle, il servira dans votre temple; » et elle tint sa promesse. Le saint enfant Samuel étant né resta près de sa mère tant qu'elle le nourrit de son lait, mais dès qu'elle lui eût retiré le sein, elle le mit dans le temple, afin qu'il y grandît, qu'il s'y fortifiât spirituellement et qu'il y servît Dieu. Il est devenu un grand et saint prêtre de son époque (I *Rois*, I, 13, etc.). Le Prophète nous rappelle ces grands hommes et il veut nous rappeller en eux

bis commendavi, spiritaliter intellectum vivificabit vos. Etsi necesse est illud visibiliter celebrari, oportet tamen invisibiliter intelligi. « Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctus est. »

10. « Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus, et Samuel in his qui invocant nomen ejus. Invocabant Dominum, et ipse exaudiebat eos (*Ps.*, XCVIII, 6) ; » « in columna nubis loquebatur ad eos (*Ibid.*, 7). » Isti antiqui Moyses et Aaron et Samuel, servi Dei, magni apud antiquos. Nostis quia Moyses eduxit in virtute Dei populum Israël ex Ægypto per rubrum mare, et duxit in eremo (*Exod.*, XIV, 21) ; et quanta mirabilia fecerit illo tempore Deus per manum Moysi, noverunt omnes qui istas Scripturas libenter audiunt in Ecclesia, vel apud se legunt, vel quoquo modo didicerunt. Aaron frater ipsius fuit, quem ordinavit etiam sacerdotem. Et ibi quidem non videtur sacerdos esse, nisi Aaron. Aperte enim in illis litteris Aaron nominatur sacerdos Dei (*Exodi*, XXVIII, 1) : de Moyse non ibi dicitur quod sacerdos erat. Sed si hoc non erat, quid erat ? numquid major sacerdote esse poterat ? (*a*) Exprimit Psalmus iste, quia et ipse sacerdos erat : « Moyses, et Aaron in sacerdotibus ejus. » Ergo erant illi Domini sacerdotes. Samuel postea jam in libro Regnorum legitur : iste est Samuel temporibus David ; nam ipse unxit sanctum David (I *Reg.*, I, 13). Samuel ab initio ætatis suæ in templo crevit. Mater ejus sterilis fuit : volens habere filium, oravit ad Dominum cum gemitu magno, et petens ut daret ei Deus filium, ostendit quia non carnaliter habere voluit, quem natum illi dedit, qui eum esse voluit. Vovit enim eum Domino Deo, et ait, « Si mihi masculus natus fuerit, templo tuo serviet : et ita fecit (I *Reg.*, I, 2). » Natus sanctus Samuel fuit apud matrem tempore lactis : mox ut

(*a*) Am. Er. et quatuor MSS. *Expropriat* : quod verbum jam in MSS. et apud Am. occurrit nobis super Psalmum LXXIII. n. 5.

tous les saints. Mais pourquoi les a-t-il particulièrement nommés? Parce que c'est le Christ, avons-nous dit, que nous devons toujours avoir en vue. Que Votre Charité remarque avec soin tout ceci. Le Prophète a dit plus haut : « Exaltez le Seigneur notre Dieu, et, parce qu'il est saint, adorez l'escabeau sur lequel ses pieds reposent. » Par ces paroles, il recommandait à notre piété le Christ Notre-Seigneur, dont nous devons adorer le marchepied, parce qu'il s'est revêtu de la chair sous laquelle il a paru aux yeux du genre humain. Voulant ensuite nous montrer que les anciens pères avaient autrefois annoncé de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il était véritablement le prêtre par excellence, le Prophète nous a rappelé ces saints personnages auxquels Dieu parlait dans la colonne de nuée. Que veut dire : « Dans la colonne de nuée? » Qu'il leur parlait en figures. En effet, s'il leur parlait du milieu de quelque nuée, ses paroles, malgré l'obscurité qui les enveloppait, désignaient d'avance je ne sais qui de bien évident. Ce je ne sais qui n'est plus je ne sais qui, car il est connu de nous, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Moïse et Aaron étaient du nombre de ses prêtres et Samuel était un de ceux qui invoquaient son nom. Ils invoquaient le Seigneur et il les exauçait; il leur parlait dans une colonne de nuée. » Celui qui parlait d'abord dans la colonne de nuée, nous a parlé lui-même dans l'escabeau de ses pieds, c'est-à-dire dans la chair qu'il a prise sur terre; c'est pourquoi, parce que lui-même est saint, nous adorons l'escabeau où ses pieds reposent. Il parlait alors du sein de la nuée et il n'était pas compris : il a parlé de son marchepied, et les paroles qu'il avait dites dans la nuée ont été comprises. « Il leur parlait dans une colonne de nuée. »

11. Faisons donc attention, mes frères, et voyons quels saints et quels grands saints le Prophète a nommés. « Ils gardaient ses témoignages et les commandements qu'il leur avait donnés (*Ps.*, XCVIII, 7). » Ils gardaient, remarquez-le bien, ils gardaient ses témoignages et les commandements qu'il leur avait donnés. Le Prophète le dit, et il n'y a point à le nier. Étaient-ils donc sans aucun péché? Comment cela? Quand ils gardaient ses commandements, ils gardaient ses témoignages. Voyez comment Dieu veut nous former, de peur que nous ne présumions de notre justice, comme si elle était parfaite. Voilà Moïse et Aaron qui sont au

eum ablactavit, dedit in templum, ut ibi cresceret, ibi (*a*) roboraretur in spiritu, ibi Deo serviret : factus est sacerdos magnus, sacerdos sanctus illo tempore. Commemorat istos, et per istos omnes sanctos nos vult intelligere. Quare autem hic illos nominavit? Quoniam diximus Christum hic nos debere intelligere. Advertat Sanctitas Vestra. Dixit superius, « Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctus est (*Ps.*, XCVIII, 5) : » commendans quemdam, id est, Dominum nostrum Jesum Christum, cujus scabellum pedum adorandum est : quia carnem assumsit, in qua appareret generi humano : et volens nobis ostendere et antiquos patres ipsum prædicasse, quia ipse est verus sacerdos Dominus noster Jesus Christus, commemoravit istos, quia in columna nubis ad illos loquebatur Deus. Quid est, « in columna nubis? » Loquebatur per figuras. Si enim in quadam nubecula loquebatur ; obscura illa dicta nescio quem manifestum præsignabant. Ille autem nescio quis, jam non est nescio quis; quia scitur a nobis, Dominus noster Jesus Christus. « Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus, et Samuel in his qui invocant nomen ejus. Invocabant Dominum, et ipse exaudiebat eos ; in columna nubis loquebatur ad eos. » Qui primo loquebatur in columna nubis, ipse nobis locutus est in scabello pedum suorum : id est, in terra assumta carne, unde adoramus scabellum pedum ejus, quoniam sanctus est. Ipse de nube loquebatur, quod tunc non intelligebatur : locutus est in scabello pedum suorum, et intellecta sunt verba nubis ejus. « In columna nubis loquebatur ad eos. »

11. Attendamus ergo, Fratres : videte quos et quales sanctos nominaverit. « Custodiebant testimonia ejus, et præcepta ejus quæ dedit eis (*Ps.*, XCVIII, 7). » Custodiebant certe, intendite. « Custodiebant testimonia ejus, et præcepta ejus quæ dedit eis. » Hoc dicit, et negari non potest. Nihilne habebant peccati? Quomodo? Quando custodiebant præcepta ejus, custodiebant testimonia ejus. Videte quales nos velit formari, ne quasi de perfecta justitia præsumamus. Ecce Moyses et Aaron in sacerdotibus ejus, et Samuel in his qui invocant nomen ejus, ad quos de columna nubis loquebatur, tam aperte illos exaudiebat, qui custodiebant testimonia et præcepta ejus quæ dedit eis. « Domine, inquit, Deus noster tu

(*a*) Aliquot MSS. *probaretur.*

nombre de ses prêtres; voilà Samuel qui est un de ceux qui invoquent son nom; Dieu leur parlait du sein de la colonne de nuée, il les exauçait ouvertement, parce qu'ils gardaient ses témoignages et les commandements qu'il leur avait donnés; et cependant, le Prophète poursuit en ces termes : « O Seigneur, notre Dieu, vous les avez exaucés, ô Dieu, vous leur avez été propice (*Ibid.*). » Dieu n'est dit propice qu'à l'égard des péchés; c'est lorsqu'il pardonne, qu'on dit qu'il est propice. Et qu'avait-il donc à punir en de tels saints, pour leur être propice en leur pardonnant? Il a été propice en leur remettant leurs péchés et propice en les punissant. Car, que lisons-nous ensuite? « Vous leur avez été propice, et vous les avez punis dans leurs affections (*Ibid.*). » Même en punissant vous avez été propice; non-seulement en pardonnant les péchés, mais même en les punissant, vous leur avez été propice. Voyez, mes frères, ce que le Prophète veut nous enseigner ici, remarquez-le. Dieu est irrité contre celui qu'il ne châtie pas de ses péchés; et il est vraiment propice pour celui à qui non-seulement il remet les péchés qui l'empêcheraient d'acquérir la vie future, mais encore à qui il inflige un châtiment, afin qu'il cesse de se complaire dans le péché.

12. Cherchons maintenant, mes frères, comment Dieu les a punis, sa grâce m'inspirera pour vous le dire. Examinons, en effet, l'histoire de ces trois saints personnages, Moïse, Aaron et Samuel, et voyons comment ils ont été punis, le Prophète ayant dit : « Vous les avez punis dans toutes leurs affections. » Assurément le Prophète a voulu parler ici des fautes que Dieu voyait dans leurs cœurs et que les hommes ne connaissaient pas. Car ils vivaient au milieu du peuple de Dieu, sans que personne eût une plainte à former contre eux. Mais que dirons-nous? Que peut-être la première partie de la vie de Moïse n'avait pas été exempte de péchés? Car il avait fui l'Égypte après avoir tué un homme (*Ex.*, II, 12, 15). Peut-être Aaron avait-il aussi, dans sa première vie, quelque chose qui déplaisait à Dieu. Car il avait permis à un peuple insensé et furieux de faire une idole, qui réellement a été faite et que le peuple a adorée (*Id.*, XXXII, 1-14). Mais quel mal a pu faire Samuel, voué dès son enfance au temple du Seigneur? Il a passé tous les âges de sa vie au milieu des saints mystères de Dieu, il a été dès sa plus tendre jeunesse le serviteur de Dieu. Rien n'a jamais été dit contre Samuel, rien n'a été dit par les hommes contre lui. Peut-être Dieu connaissait-il en lui quelque chose à purifier. Car ce qui semble parfait aux hommes est encore imparfait aux yeux de la divine perfection. Les artistes, après avoir travaillé dans leur art, montrent souvent leurs œuvres à des gens qui ne s'y connaissent pas, et, bien que ceux-ci les jugent parfaites, les artistes qui sa-

exaudisti eos, Deus tu propitius fuisti illis. » Propitius non dicitur Deus, nisi peccatis : quando dat veniam, tunc dicitur propitius. Et quid habebat in istis quod vindicaret, ut esset propitius ignoscendo? Propitius erat donando peccata, propitius erat et vindicando. Quid enim sequitur? « Tu propitius fuisti illis, et vindicans in omnes affectiones eorum. » Etiam vindicans propitius fuisti : non solum donans peccata, sed etiam vindicans propitius fuisti. Videte Fratres mei, quid hic commendavit, advertite. Illi Deus irascitur, quem peccantem non flagellat. Nam cui vere propitius est, non solum donat peccata, ne noceant ad futurum sæculum : sed etiam castigat, ne semper peccare delectet.

12. Agite Fratres, quomodo in illis vindicatum est, si quæramus, aderit Dominus ut dicam. Quæramus enim tres istas personas, Moysen, et Aaron, et Samuelem, et quomodo in eis vindicatum sit, quia dixit, « Vindicans in omnes affectiones eorum. » Utique eas affectiones dicens eorum, quas Dominus noverat in cordibus illorum, quas homines non noverant. Etenim sine querela hominum versabantur in medio plebis Dei. Sed quid dicimus? quia Moyses habuit primam vitam fortasse peccatricem? Nam et percusso homine, fugit de Ægypto (*Exodi*, II, 12 et 15). Habuit et Aaron primam vitam quæ displiceret Deo. Nam ipse insanienti populo et furenti idolum permisit ut fieret, et factum est populo Dei idolum quod adoraret (*Exodi*, XXXII, 2). Samuel quid fecit, infans ad templum datus (I *Reg.* I, 24 et III, 1)? Omnes ætates suas inter sancta sacramenta Dei peregit, ab ineunte ætate famulus Dei. Nihil umquam dictum est de Samuele, nihil ab hominibus. Noverat ibi forte Deus aliquid quod purgaret : quia et quod perfectum jam videtur hominibus, illi perfectioni adhuc imperfectum est. Pleraque faciunt artifices, et ostendunt imperitis; et cum jam judicaverint imperiti esse perfecta, expoliunt illa artifices, qui noverunt adhuc

vent ce qui leur manque les polissent encore, de sorte que le vulgaire s'étonne de voir apporter tant de perfectionnement à des choses qu'il avait déclarées parfaites ; c'est là ce qui arrive pour les édifices, pour les peintures, pour les vêtements et presque pour toute espèce de travaux d'art. Les hommes jugent d'abord ces ouvrages comme s'ils étaient parfaits, et déclarent que leurs yeux n'ont plus rien à désirer : mais autre est le jugement d'un œil inexpérimenté, autre est la règle de l'art. C'est ainsi que ces saints vivaient sous l'œil de Dieu, en apparence sans aucune faute, dans une perfection semblable à celle des anges ; mais Dieu savait ce qui leur manquait, et il châtiait jusqu'à leurs moindres fautes. Or il les châtiait, non par colère, mais par miséricorde : il les châtiait pour perfectionner une œuvre commencée, et non pour condamner une œuvre rejetée. Dieu les a donc punis de toutes leurs fautes. Comment a-t-il puni Samuel? Où est sa punition même? Je le dis, afin que les chrétiens, qui déjà connaissent le Christ, vers lesquels il est venu dans l'escabeau de ses pieds, et qu'il a aimés au point de verser son sang pour eux, sachent comment ils peuvent être frappés, quand ils auront fait de grands progrès dans le bien. Cherchons comment a été puni Moïse. Pour lui, on ne trouve guère d'autre châtiment que cette parole de Dieu à son dernier moment : « Montez sur la montagne et mourez. » Moïse était vieux; Dieu lui dit : « Mourez. » Il avait parcouru les différents âges de la vie ; est-ce qu'il ne devait jamais mourir? Quelle punition y a-t-il là? Dieu l'a-t-il manifesté, en lui disant : « Vous n'entrerez pas dans la terre promise (*Deut.*, XXXII, 49, 52), » où le peuple devait entrer? Moïse portait en lui la figure de plusieurs choses à venir. En effet, était-ce pour lui, qui allait entrer dans le royaume des Cieux, une grande peine que de ne pas entrer dans cette terre promise pour un temps, afin de montrer aux hommes l'ombre du Ciel et de passer ensuite? Est-ce que, parmi ceux qui sont entrés dans cette terre, il ne se trouvait pas un grand nombre d'hommes infidèles à Dieu? Est-ce que ceux qui ont vécu dans cette terre n'y ont pas outragé Dieu par des crimes nombreux? Est-ce qu'ils ne se sont pas livrés à l'idolâtrie en habitant cette terre? Était-ce donc une si grave punition de n'avoir pas donné cette terre à Moïse? Dieu a voulu que Moïse représentât en figure ceux qui étaient soumis à la Loi, parce que la Loi a été donnée par Moïse; et il a montré que ceux qui voudraient rester sous le règne de la Loi et qui refuseraient d'être sous celui de la Grâce n'entreraient pas dans la terre promise. Ce qui a été dit alors à Moïse n'était donc pas une peine, c'était une figure. Quel châtiment pour un vieillard que la mort? Quel châtiment

quid illis desit, ut mirentur homines tantam expolitionem rebus accidisse, quas jam perfectas pronuntiaverant. Fit hoc et in ædificiis, et in picturis, et in vestibus, et prope in omni genere artium. Primo judicant illud jam quasi perfectum esse, ut oculi eorum amplius nihil desiderent : sed aliud judicat oculus imperitus, aliud judicat artis regula. Sic et illi sancti versabantur ante oculos Dei, tamquam sine culpa, tamquam perfecti, tamquam Angeli : noverat autem quid illis deesset, qui vindicabat in omnes affectiones eorum. Vindicabat autem non irascens, sed propitius : ad hoc vindicabat ut perficeret cœptum, non ut damnaret (*a*) ejectum. Vindicans ergo in omnes affectiones eorum erat Deus. Quomodo vindicavit in Samuelem? ubi est vindicta ipsa? Hoc dico, ut noverint Christiani, qui jam hic cognoverunt Christum, ad quos venit in scabello pedum suorum, quos ita dilexit, pro quibus sanguinem fudit; noverint quomodo vapulent, cum multum profecerint. Quærimus vindictam in Moyse, prope nullam habet, nisi quod ad extremum ait illi Deus, « Adscende in montem, et morere (*Deut.*, XXXII, 49). » Ait seni, Morere : jam peregerat ætates suas, numquid numquam erat moriturus? Qualis illa vindicta? Ostendit ibi vindictam suam, ut diceret, Non intrabis in terram promissionis, quo intraturus erat populus (*Ibid.*, 52, et XXXIV, 4)? Quamdam figuram quorumdam gerebat Moyses. Nam qui in regnum cælorum intravit, magna illi pœna erat ad terram illam non venire, quæ ad tempus erat promissa, ut umbram ostenderet et transiret? Nonne multi perfidi intrarunt in illam terram? non in illa terra viventes multa mala fecerunt, et Deum offenderunt? nonne et idololatriam secuti sunt in ipsa terra? Magnum erat non dedisse terram istam Moysi? Sed Moysen voluit gestare figuram eorum qui sub Lege

(*a*) Regius MS. *electum.*

de ne pas entrer dans une terre où sont entrés des hommes indignes? Mais que rapportent les livres saints touchant Aaron? Lui aussi est mort très-vieux, et ses fils lui ont succédé dans le sacerdoce : son fils a été grand-prêtre après lui (*Nomb.*, xx, 24 et 25). Quelle punition a-t-il reçue? Samuel, le saint prophète, est mort dans un âge très-avancé, laissant des fils qui lui ont succédé (I *Rois*, VIII, 1-XXV, 1). Je cherche donc comment ils ont été punis, et, dans l'ordre des choses humaines, je ne trouve rien; mais si je me reporte à ce que je sais que souffrent les serviteurs de Dieu, je vois qu'ils ont été châtiés tous les jours. Lisez et voyez les châtiments qui les ont frappés ; et vous qui avancez dans la voie de Dieu, supportez aussi ces châtiments. Tous les jours ils avaient à souffrir les contradictions du peuple ; tous les jours ils avaient à souffrir ceux qui vivaient dans l'iniquité, et ils étaient forcés de vivre au milieu de ceux dont ils reprenaient tous les jours les désordres. Telle était leur punition. Celui-là n'est pas encore avancé dans la piété, pour qui cette punition est légère. Car l'injustice des autres vous torture à proportion de l'éloignement que vous avez pour votre propre injustice. Car lorsque vous serez un pur froment, c'est-à-dire une bonne herbe provenant d'une bonne semence et un enfant du royaume, lorsque vous aurez commencé à donner de bons fruits, l'ivraie vous apparaîtra. En effet, dit l'Évangile, « l'herbe ayant cru et ayant produit son fruit, alors parut aussi l'ivraie (*Matth.*, XIII, 26). » Quand l'ivraie commencera à paraître, vous verrez que vous êtes au milieu des méchants. Vous aurez le désir de vous séparer des méchants et de séparer tous les méchants de l'Église; mais le Seigneur vous répond par ces paroles : « Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson, de peur qu'en cherchant à arracher l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le bon grain (*Ibid.*, 30). » Il est donc nécessaire, suivant l'arrêt du Seigneur, d'épargner l'ivraie ; il est donc dans la condition du serviteur de Dieu de vivre au milieu de l'ivraie ; » vous ne pouvez la séparer du bon grain, il faut donc savoir la supporter. Voyez quelles tortures vous souffrez en votre cœur, bien que vous viviez sain de corps, parmi les méchants. Vous l'éprouvez tous, vous qui voulez avancer ; vous l'avez éprouvé tous, vous qui déjà êtes avancés. Il faut donc supporter ces douleurs, et peut-être est-ce à cette nécessité que se rapporte cette parole : « Le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui n'agit pas d'une manière digne de ce qu'il sait, sera frappé d'un grand nombre de coups (*Luc*, XII, 47, 48).» En effet, plus la volonté de Dieu nous est connue, sur un grand nombre de points, et plus aussi notre culpabilité nous est connue; et plus nous la connaissons, plus nous sommes

erant, « quia per Moysen data est Lex (*Johan.*, I, 17) : » et ostendit eos qui sub Lege esse vellent, et sub gratia esse nollent, non intraturos in terram promissionis. Ergo illud quod dictum est Moysi, figura erat, non pœna. Seni mors quæ pœna? Non intrare in illam terram quæ pœna, quo intraverunt indigni? De Aaron autem quid dictum est? Mortuus est et ipse senex, filii sui successerunt ei in sacerdotio; filius ejus postea sacerdotium administravit (*Num.*, xx, 24, 25 etc.) : quomodo et in istum vindicavit? Samuel et ipse sanctus senex mortuus est, relictis filiis successoribus suis (I *Reg.*, VIII, 1, et XXV, 1). Quid est quod in illos vindicatum est quæro, et secundum homines non invenio : secundum autem quod scio pati servos Dei, quotidie in illos vindicabatur. Legite, et videte vindictas, (*a*) et qui proficitis ferte vindictas. Quotidie patiebantur populos contradicentes, quotidie patiebantur inique viventes; et inter illos vivere cogebantur, quorum vitam quotidie reprehendebant. Hæc erat vindicta. Nondum proficit, cui parva est. Tantum te enim torquet injustitia aliena, quantum recesseris a tua. Cum enim fueris frumentum, id est, herba bona de semine bono, filius regni, cum cœperis fructum dare, tunc tibi apparebunt zizania : cum enim crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt zizania (*Matth.*, XIII, 26). Cum cœperint apparere zizania, videbis te inter malos. Velle habes quasi separare a te malos, et separare ab Ecclesia omnes malos : respondebit tibi Domini sententia, « Sinite utraque crescere usque ad messem, ne forte cum vultis eradicare zizania, eradicetis simul et triticum (*Ibid.*, 30). » Ex sententia Domini necesse erit parcere zizaniis, ex conditione servi necesse erit vivere inter zizania: separare ea non potes, tolerare tibi necesse est. Vide quantas plagas in corde patiaris, qui corpore integro inter malos versaris. Probabitis quicumque profeceritis, probatis qui jam profecistis. Toleranda sunt ergo ista : et forte

(*a*) Sic MSS. At editi, *sed qui proficitis. Forte vindictas quotidie* etc.

plongés dans les larmes et dans les gémissements. Car nous voyons ce que Dieu exige de nous, et combien grande est l'imperfection dans laquelle nous languissons; alors cette parole s'accomplit en nous : « Qui acquiert la science acquiert la douleur (*Eccli.*, I, 18). » Plus abondante sera votre charité et plus vous pleurerez sur le pécheur. Plus grande en vous sera la charité, plus vous serez tourmenté par celui qu'il vous faut supporter : vous ne serez pas tourmenté en homme irrité contre lui, mais en homme affligé pour lui.

13. Voyez ce que souffrait l'apôtre saint Paul, voyez ce qu'il était et ce qu'il souffrait : « Et outre les choses, dit-il, qui sont du dehors » (car il avait déjà parlé de ses nombreuses souffrances et il commence en cet endroit à indiquer ses souffrances intérieures, différentes de celles qu'il avait à supporter au dehors de la part des persécuteurs du Christ,) « tout ce qui m'assaille chaque jour, et la sollicitude de toutes les Églises (II *Cor.*, XI, 28). » Et voyez quelle est cette sollicitude, combien elle est paternelle, combien elle est maternelle. Voyez combien il était frappé, au point d'être châtié dans toutes ses affections ; disons aussi quelles étaient les affections dans lesquelles Dieu le punissait. « Qui est affaibli, dit-il, sans que je sois affaibli ? Qui est scandalisé, sans que je sois brûlé (II *Cor.*, XI, 28,29)? » Plus la charité est grande, plus les blessures que font les péchés d'autrui sont vives. Il avait aussi reçu l'aiguillon de sa chair, l'ange de Satan qui le souffletait. Voilà comme Dieu lui était propice, en le punissant dans toutes ses affections. Quelles sont ces affections, dans lesquelles Dieu le punissait ainsi ? Il les a lui-même expliquées : « De peur, dit-il, que la grandeur des révélations ne m'élevât, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan, pour me souffleter (II *Cor.*, XII, 7). » La perfection à laquelle il était arrivé n'empêchait pas qu'il n'y eût à craindre qu'il ne s'enorgueillît, car Dieu n'aurait pas apporté de remède à une blessure qui n'aurait pas existé. Paul a demandé que cet aiguillon lui fût ôté, le malade a trois fois demandé que le médicament lui fût enlevé. « C'est pourquoi, dit-il, j'ai prié trois fois le Seigneur, pour qu'il me l'ôtât (*Ibid.*), » c'est-à-dire cet aiguillon de sa chair, qui le souffletait, quelque douleur corporelle peut-être : « Je l'ai prié de me l'ôter et il m'a dit : ma grâce te suffit, car la force se fait mieux sentir dans la faiblesse (*Ibid.*, 9). » Je connais la position de celui que je soigne ; ce n'est pas au malades de me donner un conseil. Cet aiguillon vou brûle comme un topique mordant ; mais il vous

hoc pertinet ad illud, « Servus qui novit voluntatem domini sui, et (*a*) non facit digna, plagis vapulabit multis (*Lucæ*, XII, 47). » In multis enim quantum nobis innotescit voluntas Dei, etiam reatus noster innotescit nobis : et quanto ille nobis innotescit, tanto plus imus in fletus et lacrymas. Videmus enim quam sit justum quod de nobis exigat Deus, in quanta adhuc imperfectione jaceamus; et fit in nobis quod dictum est, « Qui apponit scientiam, apponit dolorem (*Eccli.*, I, 18). » Ecce abundet in te caritas, plus dolebis peccantem. Quanto in te major caritas est, tanto amplius te torquebit, quem toleras : non torquebit tamquam irascentem illi, sed tamquam dolentem pro illo.

13. Vide Paulum apostolum, quid patiebatur, (*b*) vide quis quid patiebatur : « Præter illa, inquit, quæ extrinsecus sunt (II *Cor.*, XI, 28) : » (dixit enim multa quæ patiebatur, et cœpit dicere interiora, præter illa quæ extrinsecus erant, quæ patiebatur a malis persecutoribus Christi :) « incursus in me quotidianus, sollicitudo omnium Ecclesiarum. » Et vide qualis sollicitudo, quam paterna, quam materna : videte quomodo cædebatur, ut vindicaretur in omnes affectiones ejus : dicemus et affectiones ejus, in quas vindicabat Deus. « Quis infirmatur, inquit, et non ego infirmor? quis scandalizatur, et non ego uror (*Ibid.*, 29)? » Quanto major caritas, tanto majores plagæ de peccatis alienis. Acceperat quidem ille et stimulum carnis, angelum satanæ, a quo colaphizaretur. Ecce quomodo propitius erat Deus, vindicans in omnes affectiones ejus. Quæ sunt affectiones, in quas sic vindicabat? Ipse exposuit, ipse dixit : « In magnitudine, inquit, revelationum ne extollar, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus satanæ, qui me colaphizet (II *Cor.*, XII, 7). » Tam perfectus erat, ut tamen timendum esset ne extolleretur : nam non poneret Deus medicamentum, ubi vulnus non esset. Et rogavit ut tolleretur, æger ille rogavit ut auferretur medicamentum : « Propter quod ter Dominum

(*a*) Remigiensis MS. caret particula *non* : sed eam hic habent ceteri libri, etiam editi ; jamque aliis locis eamdem sententiam ita nobis exhibuerunt MSS. (*b*) Sic regius MS. At editi, *vidit*.

guérit. Le malade prie le médecin de lui ôter cet emplâtre et le médecin ne l'enlève que quand l'endroit où il l'avait mis est guéri. « La force se fait mieux sentir dans la faiblesse. » Mes frères, nous tous qui avançons dans la voie du Christ, ne pensons donc pas que nous serons exempts de châtiment; car, quelque progrès que nous fassions, le Seigneur connaît nos péchés; quelquefois aussi il nous les montre et nous voyons aussi nos péchés. Et lors même que nous avons commencé à vivre avec des saints, de sorte que les hommes ne trouvent plus rien à reprendre en nous, le Seigneur qui sait tout nous reprend encore, et il nous punit dans toutes nos affections, parce qu'il nous est propice. Car s'il s'abstenait de nous punir et nous laissait à nous-mêmes, nous serions perdus. « O Dieu, vous leur avez été propice, en les punissant dans toutes leurs affections. »

14. Exaltez le Seigneur notre Dieu (*Ps.*, XCVIII, 9). » Exaltons-le de nouveau; il est bon, même quand il frappe, combien ne devons-nous pas le louer! combien ne devons-nous pas l'exalter? Vous pouvez châtier votre enfant par bonté pour lui, et Dieu ne le pourrait pas? Vous n'êtes pas bon pour votre enfant seulement lorsque vous le caressez, et méchant lorsque vous le frappez. Vous êtes père en le caressant, vous êtes père en le frappant: vous le caressez, pour qu'il ne perde pas courage; vous le frappez, pour qu'il ne se perde pas. « Exaltez le Seigneur notre Dieu et adorez-le sur sa montagne sainte, parce que notre Dieu est saint. » De même qu'il a dit plus haut: « Exaltez le Seigneur notre Dieu et adorez l'escabeau de ses pieds, » (et nous savons ce que c'est que d'adorer l'escabeau de ses pieds); de même le Prophète, après nous avoir recommandé d'exalter le Seigneur notre Dieu, nous parle de sa montagne sainte, afin que nul ne l'exalte en-dehors de cette montagne. Quelle est cette montagne? Nous avons lu ailleurs au sujet de cette montagne, qu'une pierre a été détachée de la montagne sans le secours d'aucune main et qu'elle a brisé tous les royaumes de la terre, en s'accroissant elle-même. C'est la vision de Daniel que je vous rapporte ici. « Cette pierre détachée de la montagne, sans le secours d'aucune main, s'est accrue et elle est devenue, » dit-il, « une montagne immense, de manière à couvrir la face de toute la terre (*Daniel*, II, 34-35). » Adorons Dieu sur cette grande montagne, si nous voulons être exaucés. Les hérétiques (1) n'adorent pas sur cette grande montagne, qui a couvert la face de

rogavi, inquit, ut auferret eum a me, id est, stimulum carnis a quo colaphizabatur (*Ibid.*, 8, etc.), » aliquem forte dolorem corporis: « Rogavi, inquit, ut auferret eum a me; et dixit mihi, Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur. » Ego novi quem curo, non mihi det qui ægrotat consilium. Tamquam emplastrum mordax urit te, sed sanat te. Rogat medicum ut tollat emplastrum: et non tollit, nisi cum fuerit sanatum quo posuerat. Virtus in infirmitate perficitur. Ergo, Fratres, quicumque in Christo proficimus, non nos putemus sine flagello futuros: quia quantumlibet proficiamus, novit ipse peccata nostra; aliquando et nobis ostendit illa, et videmus et nos peccata nostra. Et cum inter tales homines versari cœperimus, ut jam homines quid in nobis reprehendant non inveniant: reprehendit ille adhuc qui omnia novit, et vindicat in omnes affectiones, quia propitius est nobis. Nam si non vindicet, et deserat, perimus. « Deus tu propitius fuisti illis, et vindicans in omnes affectiones eorum. »

14. « Exaltate Dominum Deum nostrum (*Ps.*, XCVIII, 9). » Iterum exaltamus illum: qui bonus est et cum (*a*) ferit, quomodo laudandus est, quomodo exaltandus est? Tu potes hoc exhibere filio tuo, et Deus non potest? Non enim bonus es quando blandiris filio tuo, et malus cum cædis filium tuum. Et cum blandiris, pater es: et cum cædis, pater es: ideo blandiris, ne deficiat; ideo cædis, ne pereat. « Exaltate Dominum Deum nostrum: et adorate in monte sancto ejus, quoniam sanctus Dominus Deus noster. » Quomodo superius dixit, « Exaltate Dominum Deum nostrum, et adorate scabellum pedum ejus (*Psal.*, XCVIII, 5); » intelleximus autem quid sit adorare scabellum pedum ejus: sic et modo post exaltationem Domini Dei nostri, ne quis illum præter montem ejus exaltet, commendavit et montem ipsius. Mons ipsius quis est? Legimus alibi de hoc monte, quia lapis fuit præcisus de monte sine manibus, et confregit omnia regna terræ, et crevit lapis ipse (*Dan.*, II, 24 et 35). Danielis visio est ista, quam narro. Crevit lapis iste, qui præcisus est de monte sine manibus: et factus est, inquit, mons magnus, ita ut impleret universam faciem terræ.

(1) Les Donatistes.

(*a*) Am. et Er. *fuerit* XCVIII. Lov. *sævierit*. Melius MSS. *ferit*.

toute la terre. Ils se sont mis à part et ils ont perdu le tout. S'ils reviennent à l'Église catholique, ils adoreront avec nous sur cette montagne. En effet, cette pierre qui a été détachée de la montagne, sans le secours d'aucune main, nous voyons aujourd'hui combien elle s'est accrue, quelles contrées de la terre elle a couvertes, et jusques à quelles nations elle s'est étendue. Quelle est la montagne de laquelle cette pierre a été détachée, sans le secours d'aucune main? C'est le royaume des Juifs, parce qu'ils ont été les adorateurs du Dieu unique. C'est de là qu'a été détachée cette pierre, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est lui-même appelé « la pierre qu'avaient rejetée ceux qui bâtissaient et qui est devenue la tête de l'angle (*Ps.*, CXVII, 12 et *Act.*, IV, II). » Cette pierre, détachée de la montagne sans le secours d'aucune main, a brisé tous les royaumes de la terre. Nous voyons, en effet, tous les royaumes brisés par cette pierre. Quels étaient les royaumes de la terre ? Les royaumes des idoles, les royaumes des démons. Ce sont eux qui ont été brisés. Saturne régnait sur un grand nombre d'hommes ; qu'est devenu son règne? Mercure régnait sur un grand nombre d'hommes ; qu'est devenu son règne ? Il a été brisé ; ceux sur lesquels il régnait ont été soumis à l'empire du Christ. Combien le règne de la Céleste Déesse (1) était grand à Carthage! Qu'est devenu maintenant ce règne. Cette pierre, détachée de la montagne sans le secours d'aucune main a brisé tous les royaumes de la terre. Que veut dire : détachée de la montagne sans le secours d'aucune main? Cette parole signifie que le Christ est né de la race des Juifs, sans le concours d'aucun homme. En effet, tous les hommes qui naissent doivent la naissance à un homme. Mais le Christ est né d'une Vierge, sans le secours d'aucune main ; car, par main, il faut entendre ici ce que fait l'homme. Où la main de l'homme n'a point eu de part, où l'union conjugale n'a pas existé, un enfant a été conçu cependant. Cette pierre est donc née de la montagne sans le secours d'aucune main ; elle s'est accrue et, en croissant, elle a brisé tous les royaumes de la terre. Elle est devenue à son tour une montagne immense et elle a couvert toute la face de la terre. C'est l'Église catholique, avec laquelle vous vous réjouissez d'être en communion. Mais ceux qui ne sont pas en communion avec elle, parce qu'ils adorent et louent Dieu en dehors de cette

In ipso monte magno adoremus, si exaudiri volumus. Hæretici non adorant in isto monte ; quia mons iste implevit universam faciem terræ : hæserunt in parte, et totum amiserunt. Si agnoscant Ecclesiam catholicam, adorabunt in isto monte nobiscum. Etenim lapis ille qui præcisus est de monte sine manibus, jam videmus quantum creverit, et quantas terræ regiones occupaverit, et usque ad quas gentes pervenerit. Quid est mons unde præcisus est lapis sine manibus ? Regnum Judæorum : primo quod colebant unum Deum. Inde præcisus est lapis Dominus noster Jesus Christus. Ipse dictus est lapis, « quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli (*Psal.*, CXVII, 22). » Lapis iste præcisus de monte sine manibus, confregit omnia regna terrarum ; videmus confracta ab illo lapide omnia regna terræ. Quæ erant regna terræ? Regna idolorum, regna dæmoniorum fracta sunt. Regnabat Saturnus in multis hominibus : ubi est regnum ejus ? Regnabat Mercurius in multis hominibus : ubi est regnum ejus ? Fractum est, redacti sunt illi in regnum Christi, in quibus ille regnabat. Regnum (*a*) Cælestis quale erat Carthagini? ubi nunc est regnum Cælestis? Lapis ille fregit omnia regna terrarum, lapis præcisus de monte sine manibus. Quid est, præcisus de monte sine manibus ? Natus de gente Judæorum sine opere hominum. Omnes enim qui nascuntur, de opere maritali nascuntur : ille de virgine natus, sine manibus natus est ; per manus enim, opus humanum significatur : quo manus humanæ non accesserunt, ubi maritalis amplexus non fuit, fetus tamen fuit. Natus est ergo de monte sine manibus lapis ille : crevit, et crescendo fregit omnia regna terrarum. Factus est autem mons magnus, et implevit universam faciem terræ. Hæc est Ecclesia catholica cui vos communicare gaudete. Illi autem qui non ei communicant, quia præter ipsum montem adorant et laudant Deum, non exaudiuntur ad vitam æternam ; etsi ad quædam temporalia exaudiantur. Non sibi ergo blandiantur, quia eos in quibusdam exaudit Deus : nam et paganos exaudit in quibusdam. Nonne cla-

(1) Les imprimés portent : *Regnum Veneris*, le règne de Vénus, et dans la seconde phrase : *Regnum celeste* « le royaume céleste. » Nous avons déjà parlé de cette idole du paganisme carthaginois. (*Discours sur le Ps.*, LXII, n° 7, note.)

(*a*) Editi, *Regnum Veneris* ; et infra, *regnum cæleste*. At MSS. utroque loco, *Cælestis*. De hoc paganorum Carthaginensium idolo jam supra in Ps. LXII. n. 7.

montagne, ne sont pas exaucés pour la vie éternelle, bien qu'ils soient exaucés pour quelques avantages temporels. Qu'ils ne se flattent donc pas, sous prétexte que Dieu les exauce sur quelques points, car le païen lui-même est exaucé en certaines choses (1). Par exemple, les païens ne demandent-ils pas à Dieu une pluie qu'il leur accorde? Pourquoi? « Parce que Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (*Matth.*, v, 45). » Ne vous glorifiez donc pas, ô païen, de ce que, si vous criez vers Dieu, Dieu envoie de la pluie, puisque Dieu la fait tomber sur les justes et sur les injustes. Il vous a exaucé pour des choses temporelles, il ne vous exauce pas pour les choses éternelles, à moins que vous ne l'adoriez sur sa montagne sainte. « Adorez le Seigneur sur sa montagne sainte, parce que le Seigneur notre Dieu est saint. »

15. Que ces explications sur ce Psaume suffisent à Votre Charité ; nous vous en avons parlé comme le Seigneur nous a donné de le faire Et tout ce que nous disons au nom de Dieu, venant de Dieu même qui parle par notre bouche, est pour vous la pluie de Dieu ; voyez donc quelle terre vous êtes. Car, lorsque la pluie tombe sur la terre, si la terre est bonne, elle produit de bons fruits ; si la terre est mauvaise, elle produit des épines, bien que la pluie soit toujours également douce et sur les fruits et sur les épines. Si quelqu'un de vous devient pire, après avoir entendu nos paroles, et ne produit que des épines après avoir reçu cette pluie, qu'il s'attende au feu, mais qu'il n'accuse pas la pluie. Pour celui, au contraire, qui sera devenu meilleur, et qui aura produit de bon grain à l'aide d'une bonne terre, qu'il espère d'être admis dans le grenier du Père de famille et qu'il loue la pluie. Car, que sont les nuées, ou qu'est-ce que la pluie, sinon la miséricorde de Dieu, qui fait tout pour ceux qu'il aime et auxquels il a donné de l'aimer?

mant pagani ad Deum, et pluit? Quare? Quia facit solem suum oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. Noli ergo gloriari pagane, quia te clamante ad Deum, pluit Deus, qui super justos et injustos pluit. Audivit te ad temporalia : non te audit ad æterna, nisi in monte sancto ejus adoraveris. « Adorate Dominum in monte sancto ejus, quoniam sanctus Dominus Deus noster. »

15. Hæc de Psalmo sufficiant Caritati Vestræ : quantum Dominus donavit, locuti sumus. Et quidquid loquimur in nomine Dei, quoniam Dei est loquentis per nos, imber Dei est : videte vos qualis terra sitis. Nam quando pluvia venit super terram, si bona terra est, fructus bonos parit ; si mala terra est, spinas parit : pluvia tamen dulcis est et super fructus et super spinas. Qui istis verbis auditis pejor factus fuerit, et spinas de pluvia generaverit ; ignem speret, pluviam non accuset : qui autem melior factus fuerit, et fruges de bona terra genuerit, horreum speret, pluviam laudet. Aut quid sunt nubes, aut quid est pluvia, nisi Dei misericordia, omnia facientis circa eos quos diligit, et quibus donavit ut ab eis diligatur?

(1) Les païens sont exaucés par Dieu en certaines choses.

DISCOURS SUR LE PSAUME XCIX. (1)

1. Mes frères, vous avez entendu ce Psaume, lorsqu'on l'a chanté. Il est court et n'est pas obscur. Il semble que je vous donne là une sorte de sécurité contre toute fatigue que vous auriez pu craindre. Étudions-le cependant avec attention, et voyons, avec d'autant plus de soin que nous le ferons avec plus de liberté, ce que signifient ces paroles qui d'abord semblent claires, afin de les comprendre dans leur sens spirituel, autant que Dieu daignera nous l'accorder. La voix de Dieu, par quelque organe qu'elle s'exprime, est toujours la voix de Dieu ; et rien ne plaît à ses oreilles si ce n'est sa propre voix. C'est pourquoi, quand nous parlons, nous lui plaisons, si c'est lui qui parle par notre bouche.

2. « Psaume pour la confession (*Ps.*, XCIX, 1). » Telle est l'inscription du Psaume; tel est son titre : « Psaume pour la confession. » Il contient peu de versets, mais l'importance de la matière leur donne un grand poids; puissent ces semences germer dans vos cœurs, afin de préparer une ample moisson au grenier du Seigneur. C'est là ce que veut ce Psaume pour la confession ; et pour cela il nous exhorte à louer Dieu dans la jubilation. Et le Prophète ne s'adresse pas seulement à un coin de la terre, à une demeure, à une assemblée d'hommes, mais sachant bien que la bénédiction de Dieu a été semée de toutes parts, il exige de toutes parts ce tribut de jubilation et il dit :

3. « Louez le Seigneur dans la jubilation, ô terre entière (*Ibid.*, 2). » Est-ce que, dans ce moment-ci toute la terre entend ma voix? Et cependant toute la terre a entendu ces paroles. Déjà toute la terre loue Dieu dans la jubilation et toute la partie de la terre qui ne le loue pas encore le louera un jour. Car la bénédiction

IN PSALMUM XCIX.

ENARRATIO.

1. Psalmum, Fratres, cum cantaretur, audistis, brevis est, nec obscurus : quasi securitatem dederim, ne laborem timeatis. Videamus tamen adtentius, et quanto liberius, tanto diligentius, quid sibi velint ea ipsa quæ aperte sonant : ut quantum Dominus donare dignatur, spiritaliter intelligantur. Vox Dei quolibet organe sonans, tamen vox Dei : neque enim delectat aures ejus, nisi vox ejus. Nam et nos cum loquimur, tunc eum delectamus, cum ipse de nobis loquitur.

2. « Psalmus in confessione (*Ps.*, XCIX, 1) : » sic inscribitur, hic est titulus ejus, « Psalmus in confessione. » Pauci versus sunt, magnarum rerum gravidi : pariant semina in cordibus vestris, ut paretur horreum messi Dominicæ. Psalmus iste in confessione hoc nobis jubet, ad hoc nos hortatur, ut jubilemus Deo. Nec hortatur velut aliquem unum angulum terræ, aut unam aliquam habitationem congregationemve hominum : sed quia ubique novit se seminasse benedictionem, undique exigit jubilationem.

3. « Jubilate ergo (*a*) Domino universa terra (*Ibid.*, 2). » Numquid modo vocem meam audit universa terra? Et tamen hanc vocem audivit universa terra. Jam jubilat Domino universa terra; et quæ adhuc non jubilat, jubilabit. Pertendens enim benedictio incipiente Ecclesia ab Jerusalem per omnes gentes (*Lucæ*, XXIV, 47), impietatem ubique prosternit, pietatem ubique construit : et mixti sunt boni malis, et mali per omnem terram, et boni per omnem terram. In malis murmurat omnis terra, in bo-

(1) Discours au peuple, dans lequel l'orateur parle admirablement de la nécessité de supporter les méchants, soit dans l'église soit dans les monastères.

(*a*) Editi, *Deo*. At plerique MSS. juxta LXX. *Domino*.

divine se répandant dans l'univers, l'Église ayant commencé par Jérusalem pour gagner toutes les nations (*Luc* , XXIV, 47), renverse partout l'impiété et partout établit la piété. Mais les bons sont mêlés aux méchants et il y a des méchants par toute la terre, comme par toute la terre il y a des hommes de bien. Les méchants produisent par toute la terre un cri de murmure et les bons un cri de jubilation. Qu'est-ce donc que l'état de jubilation? En effet, le titre de ce Psaume « Pour la confession » appelle toute notre attention sur ce mot. Qu'est-ce donc que la jubilation unie à la confession? Un verset d'un autre Psaume nous dit : « Bienheureux le peuple qui comprend la jubilation (*Ps.*, LXXXVIII, 16). » Il y a donc là quelque chose de grand dont l'intelligence rend les peuples heureux. Que le Seigneur notre Dieu, qui rend les hommes heureux, m'accorde donc l'intelligence de ce que je dirai, et à vous l'intelligence de ce que vous entendrez. « Bienheureux le peuple qui comprend la jubilation. » Courons donc vers cette béatitude, sachons comprendre la jubilation, et ne nous y livrons pas sans la comprendre. Qu'est-il besoin d'être dans la jubilation et d'obéir à la parole du Prophète : « Louez le Seigneur dans la jubilation, ô terre entière, » si nous ne comprenons pas la jubilation, de sorte que nos lèvres seules jettent des cris de jubilation, tandis que notre cœur y restera étranger? En effet, l'intelligence est le cri du cœur.

4. Vous savez déjà ce que j'ai à vous dire. Celui qui est dans la jubilation ne prononce pas de paroles, mais il exprime sa joie par des sons inarticulés. Ce qu'il fait entendre est l'accent d'une âme toute pénétrée de joie, qui exprime ses sentiments, autant qu'elle le peut, mais qui est incapable de se contenir elle-même. L'homme qui est dans la joie, après s'être d'abord exprimé, dans les transports de son allégresse, par des mots qui ne peuvent ni se dire ni se comprendre, se laisse aller bientôt à une sorte de cri de bonheur sans mélange de paroles. Il est facile de voir que sa voix veut exprimer les élans de sa joie, mais qu'il est rempli d'un tel bonheur qu'il est impuissant à le rendre par des paroles. Vous pouvez remarquer ces transports dans ceux qui même chantent d'une manière déshonnête. Sans doute notre jubilation ne ressemble pas à la leur, car la nôtre a pour motif notre justification, et la leur est produite par leur iniquité ; c'est pourquoi la nôtre aboutit à la confession et la leur à la confusion : cependant, pour bien comprendre ce que je dis, rappelez-vous une chose connue. Ce sont surtout les ouvriers des champs qui éprouvent de la jubilation ; réjouis par l'abondance des biens

nis jubilat omnis terra. Quid est ergo jubilare? Multum enim nos adtentos facit (*a*) ad hoc verbum et præsentis Psalmi titulus, quia inscribitur, In confessione. Quid est, In confessione jubilare? Est alterius cujusdam Psalmi sententia dicentis, Beatus populus qui intelligit jubilationem. Profecto magnum aliquid est, quod intellectum beatos facit. Dominus ergo Deus noster beatificator hominum, det mihi intelligere quod dicam, det vobis intelligere quod auditis : « Bertus populus qui intelligit jubilationem (*Ps.*, LXXXVIII, 16).» Curramus ergo ad hanc beatitudinem, intelligamus jubilationem , non eam sine intellectu fundamus. Quid opus est jubilare et (*b*) obtemperare huic Psalmo dicenti, « Jubilate Deo omnis terra, » et non intelligere jubilationem, ut vox nostra sola jubilet, et cor non jubilet? Sonus enim cordis, intellectus est.

4. Quod nostis, dicturus sum. Qui jubilat, non verba dicit, sed sonus quidam est lætitiæ sine verbis : vox est enim animi diffusi lætitia, quantum potest, exprimentis affectum, non sensum comprehendentis. Gaudens homo in exsultatione sua, ex verbis quibusdam quæ (*c*) non possunt dici et intelligi, erumpit in vocem quamdam exsultationis sine verbis : ita ut appareat eum ipsa voce gaudere quidem, sed quasi repletum nimio gaudio, non posse verbis explicare quod gaudet. Animadvertite hoc in eis qui cantant etiam non honeste. Non enim talis erit jubilatio nostra, qualis illorum est : nos enim in justificatione jubilare debemus, illi autem jubilant in iniquitate : itaque nos in confessione, illi in confusione. Tamen ut hoc quod dico intelligatis, immo recordemini rem cognitam, maxime jubilant qui aliquid in agris operantur; copia fructuum jocundati vel messores, vel vindemiatores, vel aliquos

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. omittunt *ad.* (*b*) Am. Er. et plerique MSS. *et non obtemperare.* (*c*) Hic in pluribus MSS. deest *non.*

de la terre, moissonneurs, vendangeurs, ou autres personnes qui récoltent les fruits de leur culture, charmés de la fécondité et de la fertilité de la terre, chantent avec des transports d'allégresse; et bientôt, à des chants formés de paroles, ils mêlent des cris inarticulés qu'ils poussent dans l'exaltation d'un esprit tout hors de lui : c'est là ce qu'on appelle la jubilation. Si par hasard, quelqu'un de vous ne la reconnaissait pas à ces traits, c'est qu'il ne l'aurait jamais remarquée; qu'il en fasse la remarque à l'occasion. Ou plutôt qu'il ne trouve personne qu'il puisse ainsi remarquer, de peur que Dieu n'y trouve quelqu'un à condamner. Cependant puisque, sur terre, les épines ne cessent de naître, observons dans ceux qui se livrent à de mauvais transports une jubilation digne de réprobation, et offrons à Dieu une jubilation digne de la céleste couronne.

5. Quand donc devons-nous être dans la jubilation? Lorsque nous louons ce que ne peuvent exprimer les paroles humaines. Nous considérons, par exemple, la création entière, la terre et la mer et le ciel et tout ce qu'ils contiennent; nous remarquons que chaque chose a son origine et ses causes; nous observons les merveilleuses propriétés des semences, l'ordre des naissances, la manière de subsister des différents êtres, le dépérissement qui amène leur mort, la course des siècles qui se déroulent sans aucun trouble, les révolutions des étoiles qui paraissent aller d'Orient en Occident, le cours des années qui s'accomplit, la longueur régulière des mois et la durée des heures; et au milieu de toutes ces merveilles, nous sentons qu'il y a je ne sais quoi d'invisible, que l'on appelle l'esprit ou l'âme, qui, dans tous les êtres animés, leur fait rechercher le plaisir, fuir la douleur et conserver entre eux un certain lien d'unité par le soin qu'ils prennent de leur conservation; nous constatons enfin que l'homme porte en lui quelque chose de commun avec les Anges de Dieu, qu'il ne partage pas avec les animaux, comme il partage avec eux la vie, l'ouïe, la vue et d'autres facultés, mais qui consistent à avoir l'idée de Dieu, opération exclusive d'un esprit, et à discerner le bien du mal, comme l'œil distingue le blanc du noir. Dans cette vue d'ensemble de la création, que nous avons indiquée et parcourue, comme nous l'avons pu, que l'âme se demande : Qui a fait toutes ces choses? Qui les a créées? Qui t'a créée toi-même, au milieu de toutes ces choses? Que sont ces créatures que tu examines? Qu'es-tu, toi qui les examines? Qu'est celui qui a fait et ces choses que tu examines et toi qui les examines? Quel est-il? Dis qui il est; mais, pour le dire, il faut que ta pensée le conçoive. Car tu peux concevoir certaines pensées et ne savoir les exprimer, mais

fructus metentes, et in ipsa fecunditate terræ et feracitate gaudentes, exsultando cantant; et inter cantica quæ verbis enuntiant, inserunt voces quasdam sine verbis in elatione exsultantis animi, et hæc vocatur jubilatio. Si quis forte propterea non recognoscit, quia numquam advertit, advertat de cetero. Atque utinam non inveniat quos advertat, ne Deus inveniat quos evertat. Sed tamen quia non quiescunt nasci spinæ, in male exsultantibus advertamus jubilationem improbandam, et offeramus Deo jubilationem coronandam.

5. Quando ergo nos jubilamus? Quando laudamus quod dici non potest. Adtendimus enim universam creaturam, terram et mare et cælum, et omnia quæ in eis sunt : atdendimus singula habere origines et caussas suas, seminum vim, nascendi ordinem, permanendi modum, intereundi decessum, currere volumina sæculorum sine ulla perturbatione, stellas volvi quodam modo ab Oriente in Occidentem, peragere cursus annorum, videmus dimensiones mensium, distentiones horarum; inque his omnibus nescio quid invisibile, quod spiritus vel anima dicitur, inesse omnibus animantibus ad appetendam voluptatem fugiendamque molestiam, ad conservandam incolumitatem suam vestigium quoddam unitatis; inesse etiam homini commune quiddam cum Angelis Dei; non cum pecoribus, sicut est vivere, audire, videre, et cetera; sed quod intelligat Deum, quod ad mentem proprie pertineat, quod sicut oculus album et nigrum, ita æquitatem iniquitatemque discernat. In hac tota consideratione creaturæ, quam nominare utcumque et percurrere potuimus, interroget se anima, Quis fecit hæc omnia, quis creavit hæc, quis in his teipsam? quid sunt ista quæ consideras, quid tu quæ consideras? quis ille qui fecit consideranda et considerantem, quis est iste? Dic illum : ut dicas illum, cogita illum. Potes enim aliquid cogitare, et forte non potes dicere : nullo modo autem poteris dicere, quod non potueris cogitare. Ergo

tu ne pourras jamais exprimer ce que ta pensée n'aura pu concevoir. Que ta pensée se porte donc vers lui, avant de dire qui il est, et pour le concevoir, approche-toi de lui. Car, lorsque tu veux bien voir un objet, pour être en mesure d'en parler, tu t'en approches pour le considérer, dans la crainte d'une erreur, si l'objet n'était vu que de loin. Mais, de même que l'on voit avec les yeux les objets corporels ; de même Dieu n'est aperçu que par l'esprit, il n'est considéré et vu que par le cœur. Et où est-il, ce cœur au moyen duquel on le voit ? « Bienheureux, dit le Seigneur, ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, v, 8). » J'entends, je crois, je comprends comme je le peux, que c'est par le cœur que l'on voit Dieu, et qu'on ne peut le contempler qu'avec un cœur pur ; mais j'entends aussi un autre passage de l'Écriture : « Qui se glorifiera d'avoir le cœur chaste ? ou qui se glorifiera d'être pur de tout péché (*Prov.*, xx, 9) ? » J'ai donc examiné, comme je l'ai pu, toute la création ; j'ai observé la nature corporelle dans le ciel et sur la terre, et la nature spirituelle en moi qui parle, qui fais mouvoir mes membres, qui émets les sons de ma voix, qui remue la langue, qui prononce des paroles et qui sais en distinguer les sens divers. Et pourtant que puis-je comprendre de moi en moi-même ? Comment donc pourrais-je concevoir ce qui est au-dessus de moi ? Cependant la vue de Dieu est promise au cœur de l'homme et, pour qu'il l'obtienne, Dieu lui impose l'obligation de travailler à purifier son cœur, car l'Écriture nous dit : Préparez-vous de manière à voir ce que vous aimez, avant même de le voir. Car lorsqu'on entend parler de Dieu et de son nom, à qui n'est-il pas doux de l'entendre, si ce n'est à l'impie qui s'est très-écarté de Dieu, et qui se tient très-loin de Dieu ? Le Prophète dit en effet : « Voilà que ceux qui se sont éloignés de vous périront ; » et il ajoute : « Vous avez perdu toutes les âmes adultères qui se séparent de vous (*Ps.*, LXXII, 27). » Mais à nous qu'est-il dit ? S'il est des âmes adultères aussi éloignées de Dieu, et par là même plongées dans les ténèbres ; si leurs yeux sont tellement blessés dans les ténèbres que, non-seulement elles ne désirent pas la lumière, mais qu'elles l'ont même en horreur ; que nous est-il dit, à nous qui nous trouvons loin de Dieu ? « Approchez-vous de lui et vous serez éclairés (*Ps.*, XXXIII, 6). » Pour que vous vous approchiez de lui et que vous soyez éclairés, il faut que les ténèbres vous déplaisent, condamnez ce que vous êtes, pour mériter d'être ce que vous n'êtes pas.

cogita illum prius quam dicas illum : ut cogites illum, accede ad illum. Quod enim vis bene videre, ut habeas quod loquaris, accedis ut inspicias, ne forte longe videndo fallaris. Sed ut oculis ista corpora, sic ille mente conspicitur, corde adtenditur et videtur. Et ubi est cor unde ille videatur ? « Beati, ait, mundi corde, quoniam ipsi Deum videbunt (*Matth.*, v, 8). » Audio, credo, ut possum intelligo, corde videri Deum, nec posse nisi mundo corde conspici : sed audio aliam Scripturam, « Quis gloriabitur castum se habere cor, aut quis gloriabitur mundum se esse a peccato (*Prov.*, x, 9) ? » Adtendi ergo universam creaturam, quantum potui, corporalem animadverti in cælo et in terra, spiritalem autem in meipso qui loquor, qui membra vegeto, qui vocem intendo, qui linguam moveo, qui verba pronuntio, sensusque discerno. Et quando comprehendo me in me ? Unde ergo possum quod supra me ? Promittitur tamen cordi humano visio Dei, et (*a*) indicitur quædam operatio mundandi cordis : hoc dicitur ab Scriptura, Para unde videas, quod amas antequam videas. Audito enim Deo et nomine ejus, cui non dulce est quod audit, nisi impio multum remoto, multum longe facto ? « Quoniam ecce, inquit, qui longe faciunt se abs te, peribunt (*Psal.*, LXXII, 27) : » sequitur, « Perdidisti omnem qui fornicatur abs te. » Nobis autem quid ? Quia illi longe, et ideo in tenebris, et ita sauciatis oculis in tenebris, ut lumen non solum non desiderent, sed etiam perhorrescant : nobis in longinquo inventis quid dicitur ? « Accedite ad eum, et illuminamini (*Psal.*, XXXIII, 5). » Ut autem accedas et illumineris, displiceant tibi tenebræ tuæ : damna quod es, ut merearis esse quod non es. Es iniquus, esse debes justus : numquam justitiam percepturus es, si adhuc tibi placet iniquitas. (*b*) Contere illam in corde tuo, et munda ; expelle illam de corde tuo, ubi vult habitare, quem vis videre. (*c*) Accedit ergo utcumque anima humana, interior homo recreatus ad imaginem Dei, quia creatus ad imaginem Dei : qui tanto

(*a*) Editi, *inde dicitur*. At MSS. *indicitur*. (*b*) Regius MS. *Confitere illam in corde tuo : ibi vult habitare* etc. (*c*) Quatuor MSS. *Accedente ergo utcumque anima humana, interior homo recreatur ad imaginem Dei: quia creatus ad imaginem Dei, tanto erat longe factus* etc.

Vous êtes injuste, vous devez être juste : vous ne serez jamais juste, si l'iniquité vous plaît encore. Détruisez-la dans votre cœur et purifiez-le ; chassez-la de votre cœur, où veut habiter Celui que vous voulez voir. L'âme humaine s'approche donc de Dieu autant qu'elle le peut, l'âme humaine, c'est-à-dire l'homme intérieur refait à l'image de Dieu, parce qu'il a été fait à cette image, et d'autant plus éloigné de Dieu précédemment qu'il s'était plus éloigné de cette divine ressemblance. En effet, ce n'est point par la distance locale que l'on s'approche de Dieu ou qu'on s'éloigne de Dieu : ne lui ressemblez-vous plus, vous êtes loin de lui ; lui devenez-vous semblable, vous êtes près de lui. Voyez de quelle manière le Seigneur veut que nous nous approchions de lui, en nous faisant semblables à lui, pour que nous soyons près de lui. « Soyez, dit-il, comme votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants et tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (*Matth.*, v, 45). » Apprenez à aimer votre ennemi, si vous voulez échapper à votre ennemi. Or, à mesure que la charité grandit en vous, au point de vous ramener et de vous former à la ressemblance de Dieu, elle s'étend jusqu'à vos ennemis ; afin que vous soyez semblable à Celui qui fait lever son soleil non-seulement sur les bons mais encore sur les méchants, et tomber sa pluie non-seulement sur les justes mais encore sur les injustes. Autant vous approchez de la ressemblance de Dieu, autant vous avancez dans la charité, et autant vous commencez à sentir la présence de Dieu. Et qui sentez-vous ainsi ? Dieu qui vient à vous, ou Dieu vers qui vous revenez ? Dieu ne s'est jamais éloigné de vous ; quand Dieu se retire de vous, c'est vous qui vous retirez de lui. Toutes choses sont présentes pour les aveugles aussi bien que pour ceux qui voient clair. Qu'un aveugle et un homme qui voit clair se tiennent en un même lieu, ils sont l'un et l'autre entourés des mêmes objets qui ont la même forme pour tous deux ; mais l'un est présent à l'égard de ces objets, et l'autre est absent. De ces deux hommes qui se tiennent en un même lieu, l'un est présent, l'autre est absent ; non point parce que les objets s'approcheraient de l'un et s'éloigneraient de l'autre, mais parce que leurs yeux sont différents. Celui qu'on nomme aveugle, parce qu'en lui est éteint le sens approprié à la vision de la lumière qui revêt toutes choses, est inutilement présent pour les choses qu'il ne voit pas ; il est plus juste même de dire qu'il est absent que présent : car on a raison de le croire absent du lieu où il n'a pas la faculté de sentir, car ne point sentir c'est être absent. C'est ainsi que Dieu est présent partout et tout entier partout. « Sa sagesse atteint avec force d'une extrémité

erat longe factus, quanto ierat in dissimilitudinem. Non enim locorum intervallis acceditur ad Deum, aut receditur a Deo : dissimilis factus, longe recessisti ; similis factus, proxime accedis. Vide quomodo nos vult accedere Dominus, faciens primo similes, ut accedamus. « Estote, ait, sicut Pater vester qui in cælis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos (*Matth.*, v, 45). » Disce diligere inimicum, si vis cavere (*a*) inimicum. Inquantum autem in te caritas crescit, efficiens te et revocans te ad similitudinem Dei, pertendit usque ad inimicos ; ut sis ei similis qui facit solem suum oriri, non super bonos tantum, sed super bonos et malos ; et pluit, non super justos tantum, sed super justos et injustos. Quantum accedis ad similitudinem, tantum proficis in caritate, et tanto incipis sentire Deum. Et quem sentis ? qui venit ad te, an ad quem ut redis ? Nam ille numquam discessit a te : recedit a te Deus, cum tu recedis a Deo. Præsentia sunt cæcis omnia, sicut videntibus : uno loco stans cæcus et videns, iisdem formis rerum uterque circumfunditur ; ille est præsens rebus, ille absens : ex duobus uno loco stantibus, unus est præsens, alius absens ; non rebus ipsis ad alterum accedentibus et ab altero recedentibus, sed propter dissimilitudinem oculorum suorum. Ille qui cæcus dicitur, quia exstinctum est ibi quod (*b*) contemperari solet luci cuncta vestienti, frustra est præsens rebus quas non videt ; immo rectius absens quam præsens dicitur : ubi enim non est sensus ejus, recte dicitur absens ; hoc est enim absentem esse, sensu abesse. Sic et Deus ubique præsens est, ubique totus. « Sapientia ejus adtingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter (*Sap.*, VIII, 1). » Quod autem Deus Pater, hoc Verbum ejus et Sapientia ejus, lux

(*a*) Colbertinus MS. *si vis cavere amicum.* (*b*) Sic MSS. At editi, *contemplari solet luce* etc

à l'autre, et dispose tout avec douceur (*Sagesse*, VIII, 1). » Or, il faut dire de Dieu le Père ce que nous disons de son Verbe, qui est sa sagesse, lumière de lumière, Dieu de Dieu. Qu'est-ce donc que vous désirez voir? Ce que vous désirez voir n'est pas loin de vous. L'Apôtre dit en effet que Dieu n'est pas loin de chacun de nous, parce que « nous avons en lui l'être, le mouvement et la vie (*Act.*, XVII, 27, 28). » Quelle misère terrible donc que d'être loin de celui qui est partout!

6. Que votre piété vous fasse donc semblable à Dieu et que votre pensée vous serve à l'aimer, « car ses œuvres invisibles sont vues et comprises au moyen de ses œuvres visibles (*Rom.*, I, 20). » Considérez les choses extérieures, admirez-les et cherchez-en l'auteur. Si vous n'êtes pas semblable à lui, vous serez repoussé; si vous êtes semblable à lui vous serez comblé de joie. Et lorsque, étant semblable à lui, vous commencerez à vous approcher de lui et à sentir sa présence, plus la charité s'augmentera en vous, parce que Dieu est charité (I *Jean*, IV, 8), et plus votre cœur sentira quelque chose que vous disiez d'abord et que vous ne disiez pas. En effet, avant de l'avoir senti, vous pensiez pouvoir parler de Dieu; vous commencez à le sentir et de suite vous sentez que vous ne pouvez dire ce que vous sentez. Mais quoi! lorsque vous aurez appris que l'on ne peut exprimer ce que vous sentez, resterez-vous en silence et ne louerez-vous plus Dieu? Serez-vous donc muet pour les louanges de Dieu et ne rendrez-vous pas d'actions de grâces à celui qui aura daigné se faire connaître à vous? Vous chantiez ses louanges quand vous le cherchiez, et vous garderiez le silence après l'avoir trouvé? Cela ne se peut; vous ne serez pas ingrat envers lui. L'honneur lui est dû, la vénération lui est due, les louanges les plus magnifiques lui sont dues. Jetez les yeux sur vous, qui n'êtes que terre et cendre; examinez qui a mérité, examinez qui s'est fait voir, qui et qui? Un homme, un Dieu. Je reconnais là, non pas les mérites de l'homme, mais la miséricorde de Dieu. Louez-le donc, lui qui a pitié de vous. Comment, direz-vous, puis-je le louer? Ce peu que je puis ressentir comme en partie, comme en énigme, comme à l'aide d'un miroir (I *Cor.*, XIII, 2), je ne puis l'expliquer. Écoutez donc ce que vous dit le Psaume : « Louez le Seigneur dans la jubilation, ô terre entière. » Vous aurez compris la jubilation de toute la terre, si vous louez le Seigneur avec jubilation. Louez le Seigneur avec jubilation, gardez-vous de partager votre jubilation en la portant sur des choses différentes. Car toutes choses peuvent être exprimées d'une manière quelconque; Dieu seul est ineffable, Dieu qui a dit et qui d'un mot a fait toutes choses. Il a dit et nous avons été faits;

de luce, Deus de Deo. Quid ergo optas videre? Non est a te longe quod vis videre. Apostolus dicit equidem non longe positum ab unoquoque nostrum : « In ipso enim vivimus et movemur et sumus (*Act.*, XVII, 27). » Quanta ergo miseria est, longe esse ab eo qui ubique est?

6. Esto ergo similis pietate, et diligens cogitatione : « quoniam invisibilia ejus per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur (*Rom.*, I, 20).» Ea quæ facta sunt intuere, mirare, quære auctorem. Si dissimilis sis, repelleris; si similis, exsultabis. Et cum accedere cœperis similis, et persentiscere Deum quantum in te caritas crescit, quia et « caritas Deus est (I *Johan.*, IV, 8), » senties quiddam quod dicebas, et non dicebas. Ante enim quam sentires, dicere te putabas Deum : incipis sentire, et ibi sentis dici non posse quod sentis. Cum autem ibi didiceris dici non posse quod sentis, tacebis, non laudabis? Ergo mutus eris in laudibus Dei, et gratiarum actionem non reddes ei, qui voluit se notum tibi facere? Laudabas, cum quæreres; silebis, cum inveneris? Nullo pacto, non eris ingratus. Debetur honor, debetur reverentia, debetur magna laudatio. Adtende te qui sis, terra et cinis : vide quis meruerit, quid videre : vide quis, quid, homo Deum. Agnosco non meritum hominis, sed misericordiam Dei. Lauda ergo miserantem. Quomodo, inquis, laudabo? Modicum ipsum quod sentire possum ex parte in ænigmate per speculum (I *Cor.*, XIII, 12), jam explicare non possum. Audi ergo Psalmum : « Jubilate Domino omnis terra. » Intellexisti jubilationem omnis terræ, (*a*) si jubilas Domino. Domino jubila : noli jubilationem tuam in alias atque alias res dividere. Postremo cetera dici possunt utcumque : ille solus est ineffabilis, qui dixit, et facta sunt omnia (*Ps.*, XXXII, 9). Dixit, et facti sumus : sed nos eum dicere non

(*a*) Sic melioris notæ MSS. At editi, *Intellexisti jubilationem omnis terræ? Si jubilas, Domino jubila.*

mais nous, nous ne pouvons dire ce qu'il est (*Ps.*, XXXII, 9). Son Verbe, par lequel nous avons été dits, est son Fils ; et pour que nous pussions le dire en quelque manière, il s'est fait petit et faible. Nous pouvons remplacer la parole par des cris de jubilation, nous ne pouvons rendre la parole par la parole. « Louez donc le Seigneur dans la jubilation, ô terre entière. »

7. « Servez le Seigneur dans la douceur de votre âme (*Ps.*, XCIX, 2). » Tout service est plein d'amertume. Tous ceux que leur condition oblige à servir ne le font qu'en murmurant. Ne craignez pas le service de ce maître, il ne donnera lieu à aucun gémissement, à aucun murmure, à aucune irritation. Là, nul ne demande à être vendu à un autre maître, tant il est doux d'avoir tous été rachetés par lui. Mes frères, c'est un immense bonheur, que de servir dans cette grande maison, dût-on y être dans les fers. Ne crains rien, ô serviteur enchaîné, confesse le Seigneur, attribue tes fers à tes péchés, confesse le Seigneur dans les fers, si tu veux qu'ils se changent en de précieux ornements. Ce n'est pas inutilement, ce n'est pas sans avoir été exaucé, que le Psalmiste a dit : « Que les gémissements des captifs montent en votre présence (*Ps.*, LXXXIII, 11). » « Servez le Seigneur dans la douceur de votre âme. » C'est un libre service que l'on trouve auprès du Seigneur ; un libre service qui se fait, non par nécessité, mais par amour. « Mes frères, dit l'Apôtre, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne faites pas de cette liberté une occasion pour la chair ; mais soyez, par la charité, les serviteurs les uns des autres (*Galat.*, V, 13). » Vous, que la vérité a fait libre, que la charité vous fasse esclave. « Si vous demeurez dans ma parole, dit le Seigneur, vous serez vraiment mes disciples ; et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres (*Jean*, VIII, 31, 32). » Vous êtes à la fois serviteur et libre ; serviteur, parce que vous avez été créé ; libre, parce que vous êtes aimé du Dieu qui vous a fait ; ou encore, vous êtes libre, parce que vous aimez celui qui vous a fait. Ne murmurez pas en le servant ; car vos murmures ne feront point que vous ne serviez pas, mais que vous soyez un mauvais serviteur. Vous êtes le serviteur du Seigneur, vous êtes l'affranchi du Seigneur ; mais ne cherchez pas à être affranchi de manière à quitter la maison de votre maître.

8. « Servez le Seigneur dans la douceur de votre âme. » Ce sera une pleine et parfaite douceur, quand ce qu'il y a en vous de corrup-

possumus. Verbum ejus quo dicti sumus, Filius ejus est : ut a nobis utcumque infirmis diceretur, factus est infirmus. Jubilationem pro verbo possumus dicere, verbum pro verbo non possumus. « Jubilate ergo Domino omnis terra. »

7. « Servite Domino in jocunditate (*Ps.*, XCIX, 2). » Omnis servitus amaritudine plena est : omnes conditione (*a*) servili obligati et serviunt, et murmurant. Nolite timere illius Domini servitutem : non erit tibi gemitus, non murmur, non indignatio : nemo se (*b*) petit inde venalem ; quia dulce est quod redemti omnes sumus. Magna felicitas, Fratres, esse in ista domo magna servum, etsi cum compedibus. Noli timere serve compedite, confitere Domino : meritis tuis adtribue compedes tuas : confitere in compedibus, si vis ut in ornamenta vertantur. Non frustra, nec sine exauditione dictum est, « Intret in conspectum tuum gemitus compeditorum (*Ps.* LXXVIII, 2). » « Servite Domino in jocunditate. » Libera servitus est apud Dominum, libera servitus, ubi non necessitas, sed caritas servit. « Vos, inquit, in libertatem vocati estis fratres, tantum ne libertatem in occasionem carnis detis, sed per caritatem spiritus servite invicem (*Galat.*, V, 13). » Servum te caritas (*c*) faciat, quia liberum te veritas fecit. « Si manseritis, inquit, in verbo meo, vere discipuli mei estis, et cognoscetis veritatem, veritas liberabit vos (*Johan.*, VIII, 31). » Simul es et servus et liber : servus, quia factus es ; liber, quia amaris a Deo a quo factus es : immo etiam inde liber, quia amas eum a quo factus es. Noli servire cum murmure : non enim id agunt murmura tua, ut non servias, sed ut malus servus servias. Servus es Domini, libertus es Domini : non te sic quæras manumitti, ut recedas de domo manumissoris tui.

8. « Servite Domino in jocunditate. » Plena erit illa et perfecta jocunditas, « cum corruptibile hoc induerit incorruptionem, et mortale hoc induerit immortalitatem (I *Cor.*, XV, 54) : » tunc erit perfecta jocunditas, tunc illa perfecta jubilatio, tunc laus

(*a*) Vox *servili* abest a MSS. plerisque. (*b*) Er. et Colbertinus MS. *putet*. Sed melius alii libri, *petit*. Sic in Tract. XLI. super Johan. n. 14. *Plerumque homines, cum dominos malos patiuntur, venales se petunt : non quærentes dominum non habere, sed saltem mutare.* (*c*) Sic Am. Er. et plerique MSS. At Lov. *facit*.

tible sera revêtu de l'incorruptibilité et quand ce qu'il y a en vous de mortel sera revêtu de l'immortalité (I *Cor.*, XV, 54). Alors ce sera la douceur parfaite, alors la jubilation parfaite, alors une louange sans fin, alors un amour sans danger, alors une récompense sans crainte, alors une vie exempte de toute mort. Et ici-bas? N'y goûterons-nous aucune joie? S'il n'y a pas de joie, il n'y a pas de jubilation; comment donc le Prophète a-t-il dit : « Louez le Seigneur dans la jubilation, ô terre entière? » Assurément, on trouve ici-bas de la joie; nous goûtons ici-bas dans l'espérance de la vie future une joie dont nous serons pleinement rassasiés dans le ciel. Mais il faut que le froment souffre de nombreuses épreuves au milieu de l'ivraie; les grains sont mêlés avec la paille (*Matth.* III, 12), et le lis vit au milieu des épines. Car, qu'est-il annoncé à l'Église? « Tel qu'est le lis au milieu des épines, telle est ma bien-aimée au milieu des filles (*Cant.*, II, 2). » Il ne dit pas : au milieu des étrangères, mais au milieu des filles. O Seigneur, comme vous savez consoler! comme vous savez fortifier! comme vous savez effrayer! Que dites-vous? Tel qu'est le lis, au milieu de quelles épines? telle est ma bien-aimée, au milieu de quelles filles? Celles que vous appelez des épines sont-elles les filles dont vous parlez? Le Seigneur répond : ce sont des épines à cause de leurs mœurs, ce sont des filles à cause de mes sacrements. Plût au ciel que nous n'eussions à gémir qu'au milieu des gémissements d'étrangers; nous gémirions moins. Mais voici le plus grand sujet de nos gémissements : « Si mon ennemi m'eût outragé, je l'aurais souffert; et si celui qui me haïssait m'eût accablé d'insultes, je me serais, du moins, caché de lui (*Ps.*, LIV, 13). » Ce sont les paroles d'un Psaume. Celui qui connaît nos saintes Écritures peut me suivre dans son souvenir : que celui qui ne les connaît pas les apprenne, pour pouvoir faire de même. « Si celui qui me haïssait m'eût accablé d'insultes, je me serais, du moins, caché de lui; mais c'est vous qui n'étiez qu'un même cœur avec moi, qui étiez mon guide et mon intime ami, et qui preniez avec moi une délicieuse nourriture (*Ps.*, LIV, 13, 15). » Quelle est cette nourriture délicieuse que prennent avec nous ceux qui ne doivent pas être toujours avec nous? Quelle nourriture délicieuse, sinon celle dont il est dit : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (*Ps.*, XXXIII, 8). » C'est au milieu d'eux que nous sommes forcés de gémir.

9. Mais où se réfugiera le chrétien pour ne pas gémir au milieu de faux frères? Où ira-t-il? Que fera-t-il? Cherchera-t-il les déserts? Les scandales l'y suivront. Celui qui avance dans la piété se séparera-t-il tellement des autres hommes qu'il n'en souffre aucun près de lui? Mais alors qu'en serait-il si, jusqu'au moment

sine defectu, tunc amor sine scandalo, tunc fructus sine timore, tunc vita sine morte. Quid hic, nullumne gaudium? Si nullum gaudium, nulla jubilatio : quomodo, « Jubilate Domino universa terra? » Est plane et hic gaudium, de spe futuræ vitæ gustatur hic unde ibi satiemur. Sed necesse est ut multa perferant frumenta inter zizania (*Matth.*, III, 12, et XIII, 30) : sunt grana inter paleam, est lilium inter spinas (*Cant.*, II, 2). Quid enim audit Ecclesia? « Sicut lilium in medio spinarum, ita proxima mea in medio filiarum. » Non dictum est, in medio alienarum, sed, in medio filiarum. O Domine, quomodo consolaris, quomodo confortas, quomodo terres? Quid est quod dicis? « Sicut lilium in medio, quarum spinarum? Ita proxima mea in medio, quarum filiarum? » quas dicis spinas, ipsas filias? Respondet, Spinæ sunt propter mores suos, filiæ propter sacramenta mea. Utinam ergo inter gemitus alienorum gemeretur : minus gemeretur. Ille est major gemitus. « Quoniam si inimicus exprobrasset mihi, sustinuissem utique; et si is qui oderat me, super me magna locutus fuisset, absconderem me utique ab eo (*Psal.*, LIV, 13, etc.). » Psalmi voces sunt : qui litteras nostras novit, sequitur; qui non novit, discat, ut sequatur. « Si is qui oderat me, super me magna locutus fuisset, absconderem me utique ab eo : tu vero unianimis, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos (*Ibid.*). » Quos dulces cibos nobiscum capiunt, qui nobiscum semper futuri non sunt; quos dulces cibos, nisi, « Gustate et videte quam dulcis est Dominus (*Ps.*, XXXIII, 3)? » Inter illos necesse est gemamus.

9. Sed quo se separaturus est Christianus, ut non gemat inter falsos fratres? Quo iturus est? quid facturus? Solitudines petat? Sequuntur scandala. Separaturus est se qui bene proficit, ut nullum omnino hominem patiatur? Quid si et ipsum antequam proficeret nemo vellet pati? Si ergo quia proficit nullum hominem vult pati, eo

de ce progrès, personne ne voulait le souffrir lui-même ? Si donc, sous prétexte qu'il s'avance dans la piété, il ne veut souffrir personne, par cela même qu'il ne veut supporter personne, il est convaincu de n'avoir point fait le progrès qu'il prétend. Que Votre Charité écoute attentivement ces paroles : « Supportez-vous les uns les autres dans la charité, appliquez-vous à conserver l'unité d'esprit par le lien de la paix (*Ephes.*, IV, 2,3). » « Supportez-vous les uns les autres ; » n'y a-t-il rien en vous qu'un autre n'ait à supporter ? Je m'étonnerais qu'il n'y eût rien ; mais supposons-le : vous n'en êtes que plus fort pour supporter les autres, par cela même qu'il n'y a rien en vous que les autres aient à supporter. Si les autres n'ont pas à vous supporter, sachez les supporter. Je ne le puis, me dites-vous. Il y a donc en vous quelque chose que les autres doivent supporter ? « Supportez-vous mutuellement dans la charité. » Si vous abandonnez les choses humaines et si vous vous séparez de tout, de sorte que nul ne vous voie, à qui serez-vous utile? Seriez-vous arrivé au point où vous en êtes, si nul ne vous avait été utile ? Et parce que vous croyez avoir eu les pieds assez rapides pour passer, devez-vous rompre le pont par où vous êtes passé? Je vous y exhorte tous ; la parole de Dieu vous y exhorte tous : « Supportez - vous mutuellement dans la charité. »

10. Je me séparerai du monde, dira un autre, avec quelques hommes vertueux, et je serai heureux dans leur société. Car de n'être utile à personne, c'est une cruauté impie. Ce n'est pas là ce que m'a enseigné mon Maître. Car il a condamné un serviteur, non pour avoir détourné l'argent qu'il avait reçu, mais pour ne point l'avoir fait valoir. Le châtiment d'un serviteur infidèle se devine sans peine d'après le châtiment du serviteur paresseux. « Serviteur méchant et paresseux, » dit le Seigneur en le condamnant. Il n'ajoute pas : Vous avez détourné mon argent ; il n'ajoute pas : Je vous ai remis telle somme et vous ne me l'avez pas rendue tout entière ; mais parce que cette somme n'a pas fructifié, parce que vous ne l'avez pas fait valoir, je vous punirai, lui dit-il (*Matth.*, XXV, 14, 30). Dieu est avare de ce qui touche notre salut. Je me séparerai donc du monde, dit ce chrétien, avec quelques hommes vertueux ; qu'ai-je besoin d'avoir à faire à la foule ? Bien : mais ce petit nombre d'hommes vertueux ne vient-il pas du milieu des foules ? Si cependant ils sont peu nombreux, ils peuvent tous être bons ; aussi est-ce une bonne et louable pensée, humainement parlant, que de vouloir vivre avec des gens de bien qui ont choisi une vie paisible : éloignés des bruits populaires, des foules turbulentes, des flots agités du monde, ils sont comme dans le port. Mais pourtant, trouverez-vous là la joie que vous espérez ? Est-ce là le lieu de cette

ipso quo non vult aliquem hominem pati, convincitur quod non profecerit. Intendat Caritas Vestra : « Sustinentes invicem, ait Apostolus, in dilectione, satagentes servare unitatem spiritus, in vinculo pacis (*Ephes.*, IV, 2). » Sustinentes invicem : Non habes quod in te alius sustineat ? Miror si non est : sed ecce non sit ; eo robustior es ad ceteros sustinendos, quo jam non habes quod in te alii sustineant. Non sustineris, sustine ceteros. Non possum, inquis. Ergo habes quod et in te alii sustineant. Sustinentes invicem in dilectione. Tu deseris res humanas, et segregas te, ut nemo te videat : cui proderis ? Tu ad hoc pervenisses, si nullus tibi profuisset ? An quia veloces pedes tibi videris habuisse ad transeundum, præcisurus es pontem ? Exhortor omnes, vox Dei omnes hortatur : Sustinentes invicem in dilectione.

10. Separabo me, inquit aliquis, cum paucis bonis, cum illis mihi bene erit. Nam nulli prodesse impium et crudele est. (*a*) Non me hoc docuit Dominus meus. Non enim damnavit servum, qui intervertit quod accepit, sed qui non erogavit. Intelligatur pœna interversoris ex pœna pigri. « Serve nequam et piger (*Matth.*, XXV, 26), ait Dominus damnans : non ait, Intervertisti pecuniam meam : non ait, Dedi tibi, et non mihi quod dedi integrum reddidisti : Quia non crevit, quia non erogasti, inde, inquit, te puniam. Avarus est Deus salutis nostræ. Ergo separabo me, inquit, cum paucis bonis : quid mihi est rationem habere cum turbis ? Bene : pauci ipsi boni, de quibus turbis sunt eliquati ? Si tamen jam ipsi pauci, omnes boni : tamen bona cogitatio humana, laudabilis, esse cum talibus qui elegerunt vitam quietam ; remoti abs strepitu populari, a tur-

(*a*) Sic MSS. At editi, *Nonne hoc docuit.*

douce jubilation qui vous est promise? Non : vous y rencontrerez encore les gémissements, vous y serez encore en but aux inquiétudes que donnent les tentations. En effet, le port a une entrée quelque part : si le port n'avait pas d'entrée, aucun navire n'y pourrait pénétrer; il faut donc qu'il soit ouvert en quelque point. Mais quelquefois le vent fait irruption par l'endroit où il est ouvert; et, bien que le port ne renferme pas de rochers, les navires s'y choquent les uns contre les autres et se brisent. Où donc y aura-t-il sécurité, s'il n'y en a pas dans le port? Et cependant, après tout, il faut l'avouer, il faut en convenir, c'est chose vraie que les navires sont plus heureux dans le port qu'en pleine mer. Qu'ils s'aiment entre eux, et se rangent en bon ordre dans le port, en évitant toute collision; qu'ils se maintiennent tous à leur rang avec une constante charité et, si le vent vient à faire irruption dans la partie du port qui est ouverte, qu'ils se gouvernent avec sagesse.

11. Mais que me dira celui qui dirige les lieux de retraite qu'on appelle des monastères, ou plutôt celui qui est là le serviteur de ses frères? Que dira-t-il? Je prendrai mes précautions; je n'admettrai aucun méchant. Comment n'admettrez-vous aucun méchant? Je ne recevrai aucun méchant, aucun mauvais n'entrera parmi nous, je serai heureux avec un petit nombre de bons. Comment connaissez-vous celui que peut-être vous voudriez exclure? Pour savoir si un homme est méchant, c'est dans le monastère qu'il faut l'éprouver; comment donc en refuseriez-vous l'entrée à un homme que l'avenir doit éprouver et que vous ne pouvez éprouver qu'autant qu'il sera parmi vous? Viendrez-vous donc à bout de repousser tous les méchants? Vous le prétendez en effet, et vous savez comment les reconnaître. Est-ce donc qu'ils viendront tous à vous le cœur dépouillé de tout voile? Ceux qui se présenteront ne se connaissent pas eux-mêmes; combien moins encore les connaîtrez-vous? En effet, il y en a beaucoup qui se sont promis de mener dans toute sa perfection cette sainte vie, où tout doit être en commun, où nul ne peut dire qu'il ait rien en propre, où tous ne doivent avoir qu'une seule âme et un seul cœur en Dieu (*Act.*, IV, 32, 35); ils ont été mis dans la fournaise et ils y ont éclaté. Comment connaîtrez-vous donc celui qui ne se connaît pas encore lui-même? Chasserez-vous les mauvais frères de la société des bons? Commencez, vous qui parlez ainsi, par chasser de

bis inquietis, a magnis fluctibus sæculi, tamquam in portu sunt. Jam ergo ibi gaudium illud? jam ibi jubilatio illa quæ promittitur? Nondum; sed adhuc gemitus, adhuc sollicitudo tentationum. Habet enim alicunde et portus aditum : si portus aditum ex nulla parte haberet, nulla in eum navis intraret; oportet ergo ut ex aliqua parte pateat : aliquando autem per eam partem qua patet, ventus irruit; et ubi scopuli non sunt, naves se invicem collisæ confringunt. Ubi ergo securitas, si nec in portu? Et tamen utcumque (*a*) feliciores in portu quam in pelago, fatendum est, concedendum est, verum est. (*b*) Ament se, naves in portu bene sibi applicentur, non sibi collidantur : servetur ibi parilitas æquanimitatis, constantia caritatis : et quando forte ventus ex illa parte qua patet, irruerit, sit ibi cauta gubernatio.

11. Nam quid dicturus est mihi quisquis talibus locis forte præest, immo servit fratribus, in his quæ monasteria dicuntur? quid dicturus est? Cautus ero, nullum malum admittam. Quomodo nullum malum admittes? Nullum hominem malum, nullum fratrem malum intrantem admissurus sum, cum paucis bonis bene mihi erit. Ubi cognoscis, quem forte vis excludere? Ut cognoscatur malus, intus probandus est : quomodo ergo excludis intraturum, qui postea probandus est, et probari nisi intraverit non potest? Repelles omnes malos? Dicis enim, et nosti inspicere. Omnes nudis cordibus ad te veniunt? Qui intraturi sunt, ipsi se non noverunt, quanto minus tu? Multi enim sibi promiserunt quod impleturi essent illam vitam sanctam, in commune habentem omnia, ubi nemo dicit aliquid suum, quibus est una anima et cor unum in Deum (*Act.*, IV, 32, 34) : missi sunt in fornacem, et crepuerunt. Quomodo ergo cognoscis eum qui sibi ipse adhuc ignotus est? Excludes malos fratres a conventu bonorum? De corde tuo, quisquis ista dicis, omnes malas cogitationes, si potes, exclude : non intret in cor tuum vel suggestio mala. Non consentio, inquis : sed intravit tamen, ut suggereret. Nam omnes munita corda habere volumus, ut nihil intret quod male suggeratur. Unde autem intret, quis novit? Et pugnamus quotidie in uno corde nostro; unus homo

(*a*) Remigiensis MS. *felicior es*. (*b*) Sic aliquot MSS. At editi, *Tamen si naves* : et postea pro *collidantur*, Er. et Gatianensis MS. habent *collidantur* : alius MS. *collidentur*.

votre cœur, si vous le pouvez, toutes les mauvaises pensées; que nulle suggestion mauvaise ne pénètre dans votre cœur. Je n'y consens pas, dites-vous. Mais la pensée est entrée cependant, pour vous suggérer le mal. Nous avons tous l'intention de tenir nos cœurs bien fortifiés, pour n'y pas laisser entrer le mal qui nous est suggéré. Mais qui sait comment il y entre? Et tous les jours, notre cœur, à lui seul, est pour nous un champ de bataille : un seul homme lutte dans son cœur avec une foule d'ennemis. Il reçoit les suggestions de l'avarice, les suggestions des passions sensuelles, les suggestions de la gloutonnerie, les suggestions de cette joie grossière qui transporte le peuple, en un mot, les suggestions de toutes choses : il se maintient contre toutes, il répond à toutes, il les repousse toutes; mais il est bien difficile que l'une ou l'autre ne le blesse. Où donc y a-t-il de la sécurité? Nulle part ici-bas, nulle part en cette vie, si ce n'est dans la seule espérance des promesses de Dieu. Au ciel, au contraire, lorsque nous y serons parvenus, nous trouverons une parfaite sécurité, car les portes y sont fermées, et les verrous des portes de Jérusalem sont solidement attachés (*Ps.*, CXLVII, 13). C'est là que se trouve véritablement la jubilation parfaite et une joie immense. Mais maintenant, gardez-vous de louer, en toute assurance, quelque vie que ce soit; ne louez aucun homme avant sa mort (*Eccli.*, XI, 30).

12. Or, ce qui trompe les hommes, c'est qu'ils ne savent pas choisir la meilleure vie, ou qu'ils y entrent témérairement; car, même lorsqu'ils veulent la louer, ils le font sans parler des maux qui y sont mêlés, et lorsqu'ils veulent la blâmer, ils le font dans un esprit tellement envieux et pervers, qu'ils ferment les yeux sur ce que cette vie a de bon et qu'ils exagèrent le mal qui s'y trouve ou qu'ils croient s'y trouver. De là vient que, quand une profession a été louée mal à propos, ou indiscrètement louée, et que cette louange a amené des hommes à suivre cette profession, ceux qui y viennent y trouvent des hommes tout autres qu'ils ne le pensaient, et la répugnance que leur inspirent les méchants fait qu'ils s'éloignent des bons. Mes frères, appliquez cette règle à votre vie et comprenez-la si bien qu'elle assure votre vie. L'Église de Dieu, généralement parlant, reçoit des louanges; les chrétiens sont grands, dit-on, il n'y a que les chrétiens de grands, l'Église catholique est grande; les catholiques s'aiment entre eux, ils se viennent en aide autant qu'ils le peuvent; ils se livrent à la prière, au jeûne, au chant des hymnes dans tout l'univers; Dieu est loué d'un commun accord. Un païen vient à entendre ces paroles, et il ignore qu'on a gardé le silence au sujet des méchants; il se présente à l'Église poussé par l'impression de ces louanges et il y trouve, avec les bons, un mélange de méchants dont on ne lui avait pas d'abord parlé : les faux chrétiens le choquent et il s'éloigne des vrais chrétiens. D'un autre côté, ceux qui haïssent l'Église, ceux qui aiment à en mal parler ne manquent pas de dire : Que valent les chrétiens?

in corde suo cum turba luctatur. Suggerit avaritia, suggerit libido, suggerit voracitas, suggerit lætitia ista popularis; omnia suggerunt : ab omnibus se continet, omnibus respondet, et ab omnibus aversatur, difficile est ut non ab aliqua feriatur. Ubi ergo securitas? Hic nusquam, in ista vita nusquam, nisi in sola spe promissorum Dei. Ibi autem, cum illuc pervenerimus, perfecta securitas, cum clauduntur portæ, et confirmantur vectes portarum Jerusalem (*Psal.*, CXLVII, 13) : ibi vere plena jubilatio et magnum gaudium. Modo autem ne securus laudes quamlibet vitam, ante mortem ne laudes hominem quemquam.

12. Hinc autem falluntur homines, ut vel non suscipiant meliorem vitam, vel temere aggrediantur; quia et cum laudare volunt, sic laudant, ut non ibi dicant mala quæ mixta sunt; et qui vituperare volunt, tam invido animo et perverso vituperant, ut claudant oculos adversus bona, et sola mala quæ ibi vel sunt vel putantur, exaggerent. Inde fit ut unaquæque professio male laudata, id est, non caute laudata, cum invitaverit homines laude sua, inveniant illi qui illuc veniunt, aliquos quales ibi esse non credebant; et offensi a malis, resiliant a bonis. Fratres, disciplinam istam ad vitam vestram conferte, et sic audite ut vivatis. Laudatur, ut generaliter dicam, Ecclesia Dei : Magni homines Christiani, soli Christiani, magna, (*a*) Catholica, diligunt se omnes, impendunt sibi quisque quod possunt, orationibus, jejuniis, hymnis vacatur per

(*a*) Er. et Lov. *Ecclesia catholica*. Vox *Ecclesia* abest ab Am. et a MSS.

Que sont les chrétiens! Des avares, des usuriers. Ne sont-ce pas les mêmes hommes qui remplissent les théâtres et les amphithéâtres pour les jeux et les autres spectacles, qui remplissent aussi les Églises aux jours de fêtes ! Ce sont des ivrognes, des gloutons, des envieux, qui ne font que se déchirer les uns les autres. Il y en a, en effet, qui ressemblent à ce portrait ; mais il n'y a pas que de ces faux chrétiens. D'une part, le censeur méchant se garde bien, par aveuglement d'esprit, de parler des bons chrétiens; et de l'autre, le louangeur indiscret se garde bien, par irréflexion d'esprit, de parler des mauvais chrétiens. Si, au contraire, on savait aujourd'hui louer l'Église de la même manière que le font les divines Écritures, on dirait d'elle, comme je viens de le dire : « Tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles. » Un païen entend ces paroles, il considère le lis, le lis lui plaît ; il entre, il s'attache au lis et supporte les épines. C'est ainsi qu'aura mérité les louanges et les regards de l'époux celui qui aura dit : « Tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles. » Il en est de même des clercs du Seigneur. Ceux qui les louent ne regardent que les bons ministres de Dieu, les fidèles dispensateurs de ses mystères, ceux qui savent supporter tous les hommes, qui ouvrent leur cœur à tous les chrétiens désireux d'avancer dans la bonne voie, et qui ne cherchent pas leur propre avantage, mais la gloire de Jésus-Christ. Ils louent les vertus, et oublient que ces clercs en comptent de mauvais dans leurs rangs. D'un autre côté, ceux qui reprennent l'avarice des clercs, le manque de probité des clercs, les querelles des clercs, relèvent, avec aigreur, ceux qui cherchent à s'emparer du bien d'autrui, ou qui se livrent à l'ivrognerie et à la gourmandise. A tous deux je dis : Vous, vous êtes un critique envieux, et vous un louangeur maladroit. Vous qui louez les clercs du Seigneur, parlez des méchants qui se trouvent parmi eux ; vous qui les blâmez, sachez voir ceux d'entre eux qui sont bons. Il en est de même dans cette vie commune de frères, qui se passe dans un monastère. Ce sont de grands hommes, des saints qui passent leur vie dans la prière et dans le chant des louanges de Dieu ; ils s'adonnent à la lecture, travaillent des mains, se suffisent ainsi à eux-mêmes, n'aspirent à rien par avarice, et usent, selon leurs besoins et avec charité, de ce que leur donnent de pieux frères ; aucun d'eux ne cherche rien pour lui-même, au détriment

totum orbem terrarum, una consensione pacis laudatur Deus. Audit forte qui nescit tacitum esse de commixtis malis, venit laude invitatus, invenit commixtos malos, qui non illi prædicti sunt antequam veniret, offenditur a falsis Christianis, refugit a veris Christianis. Rursus odiosi, maledici, irruunt in vituperationem : Quales Christiani ? qui Christiani ? Avari, fœneratores. Nonne ipsi sunt qui theatra et amphitheatra implent per ludos et per alia spectacula, qui implent ecclesias per dies festos? Ebriosi, voraces, invidi, insectatores alterutrum. Sunt tales, sed non soli tales. Et iste vituperator cœco animo tacet bonos, et ille laudator incauto animo tacet malos. Si autem sic laudatur in hoc tempore Ecclesia Dei, quomodo laudant Scripturæ Dei, ecce quomodo nunc dixi, « Sicut lilium in medio spinarum, sic proxima mea in medio filiarum (*Cant.*, II, 2) : » audit homo, considerat, placet illi lilium, intrat, adhæret lilio, tolerat spinas : merebitur esse in laude et in (*a*) osculis sponsi, qui dicit, « Sicut lilium in medio spinarum, sic proxima mea in medio filiarum. » Ita et in clericis. Laudatores clericorum intendunt ibi bonos ministros, fideles dispensatores, omnium toleratores, viscera sua impendentes his quos volunt proficere, « non quærentes quæ sua sunt, sed quæ Jesu Christi (*Philip.*, II, 27). » Laudant hæc, obliviscuntur quia mixti sunt malis. Rursus qui reprehendunt avaritiam clericorum, improbitates clericorum, lites clericorum, appetentes res alienas, ebriosos, voraces, (*b*) jactant. Et tu invide vituperas, et tu incaute laudas : tu qui laudas, dic mixtos malos ; tu qui vituperas, vide ibi et bonos. Sic et in illa vita communi fratrum, quæ est in monasterio : Magni viri, sancti, quotidie in hymnis, in orationibus, in laudibus Dei, inde vivunt, cum lectione illis res est ; laborant manibus suis, inde se transigunt ; non avare aliquid petunt, quidquid eis infertur a piis fratribus, cum sufficientia et cum caritate utuntur ; nemo sibi usurpat aliquid, quod alter non habeat ; omnes se diligunt, omnes invicem se sustinent. (*c*) Laudasti, laudasti : qui nescit quid interius agatur, qui nescit quomodo illo vento intrante etiam naves se in portu collidunt, intrat quasi securitatem sperans, neminem quem toleret

(*a*) Er. et Lov. *in oculis*. Am. *in osculis* : et ita MSS. præter paucos, qui habent, *in osculo*. (*b*) Sic Am. et plerique MSS. At Er. et Lov. *jactantes*. Regius MS. *jactantes se*. (*c*) Sic MSS. Editi vero, *Laudat qui nescit* etc.

des autres; ils s'aiment tous, ils se supportent tous mutuellement. Allons! louange sur louange. Eh bien! Voici quelqu'un qui ne sait pas ce qui se passe dans l'intérieur du monastère, qui ne sait pas de quelle manière le vent, en pénétrant dans le port, fait que les navires s'entre-choquent ; il entre avec plein espoir de se trouver en sécurité et de n'avoir personne à supporter ; et il trouve de mauvais frères, dont on ne pouvait connaître la méchanceté qu'après leur admission dans le monastère, mauvais frères qu'il faut d'abord supporter dans l'espérance de leur amendement et, qu'après tout, on ne peut facilement renvoyer si on ne les a supportés d'abord. A cette vue, il se laisse aller à une intolérable impatience : Quelle sorte d'hommes m'attendait ici ? Je croyais que c'était ici l'asile de la charité. Et alors, tout toublé par la méchanceté d'un petit nombre d'hommes, il n'a pas la force de persévérer et de remplir les vœux qu'il a faits : il abandonne ce qu'il s'était saintement proposé, et se charge la conscience d'un vœu non accompli. En outre, dès qu'il est sorti du monastère, il en devient le détracteur malveillant et acharné, ne rapportant que des choses qu'il déclare n'avoir pu supporter ; et quelquefois ces choses sont vraies. Mais ces choses vraies qui viennent des méchants, il faut savoir les supporter en vue de la société des bons. Voici ce que dit l'Écriture à ce déserteur : « Malheur à ceux qui ont perdu la force de supporter (*Eccles.*, II, 16). » Mais il y a plus; ce déserteur répand de toutes parts la mauvaise odeur de sa colère, détournant ceux qui seraient entrés dans le monastère, parce qu'après y être entré, il n'a pu y persévérer. Quels hommes y trouve-t-on? Des envieux, des querelleurs, des gens qui ne peuvent supporter personne, des avares ; un tel y a fait ceci, un tel y a fait cela. Méchant détracteur, pourquoi ne parlez-vous pas des bons ? Vous faites sonner bien haut ceux que vous n'avez pu supporter ; quant à ceux qui vous ont supporté malgré votre méchanceté, vous n'en parlez pas.

13. Mes très-chers frères, c'est avec raison que, dans l'Évangile, le Seigneur a dit, de sa propre bouche, cette parole magnifique : « Il y a deux hommes dans un champ, l'un sera pris, l'autre sera laissé; deux femmes dans un moulin, l'une sera prise, l'autre sera laissée ; deux dans un lit, l'un sera pris, l'autre sera laissé (*Matth.*, XXIV, 40, 41. *Luc*, XVII, 34, 35). » Quels sont ces deux hommes dans un champ ? Ce que dit l'Apôtre : « J'ai planté, Apollo a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement. Vous êtes le champ que Dieu cultive (I *Cor.*, III, 6, 9). » Nous travaillons

habiturus ; invenit ibi fratres malos, qui mali inveniri non possent, nisi admitterentur : (et necesse est ut primo tolerentur, ne forte corrigantur ; nec excludi facile possunt, nisi prius fuerint (*a*) tolerati :) et fit ipse intolerandæ impatientiæ. Quis me huc quærebat? Ego putabam quia caritas est hic. Et paucorum hominum molestia irritatus, dum non perseveraverit implere quod vovit, fit desertor tam sancti propositi, et reus voti non redditi. Jam vero cum inde exierit, fit et ipse vituperator et maledicus : et dicit ea sola quæ quasi se pati non potuisse asseverat, et aliquando vera. Sed vera malorum toleranda sunt propter societatem bonorum. Dicit illi Scriptura, « Væ his qui perdiderunt sustinentiam (*Eccli.*, II, 16). » Et quod est amplius, ructat indignationis (*b*) malum odorem, unde absterreat intraturos : quia ipse cum intrasset, perdurare non potuit. Quales illi ? Invidi, litigatores, neminem sustinentes, avari : ille ibi illud fecit, et ille ibi illud fecit. O male, quare taces bonos ? Quos tolerare non potuisti, jactas : qui te malum toleraverunt, taces.

13. Merito illud, Fratres Carissimi, magnificum in Domini Evangelio, ex ore Domini : « Duo in agro, unus assumetur, et unus relinquetur (*Matth.*, XXIV, 40 et 41) ; » « duæ in molendino, una assumetur, et una relinquetur ; duo in lecto, unus assumetur, et unus relinquetur (*Lucæ*, XVII, 34 et 35). » Qui sunt duo in agro ? Quod dicit Apostolus, « Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit. » « Dei agricultura estis (*Cor.*, III, 6 et 9). » In agro laboramus. Duo in agro, clerici sunt : unus assumetur, et unus relinquetur ; assumetur bonus, relinquetur malus. In molendino duæ, ad plebes (*c*) retulit. Quare in molendino ? Quia devinctæ sæculo, circuitu rerum temporalium, tamquam mola detinentur. Et inde una assumetur, et una relinquetur. Quæ inde assumetur ? Faciens opera bona, adtendens indigentiam servorum Dei, indigentiam pauperum, in confessione fidelis, in lætitia spei certa, vigilans ad Deum, nulli imprecans mala, diligens quantum

(*a*) Duo MSS. *intolerandi*: et quidam cum Am. *intolerati*. Paulo post ex MSS. reposuimus, *impatientiæ* : cujus loco in editis erat, *patientiæ*. (*b*) Sic plerique MSS. At editi, *indignationes, malorum odorem*. Quidam MSS. At *indignationes, malorum odiorum* (*c*) Lov. *retuli* Editi alii et MSS. *retulit*.

dans un champ. Les deux qui sont dans le champ sont les clercs : l'un sera pris et l'autre sera laissé; le bon sera pris, le mauvais sera laissé. Les deux femmes dans le moulin signifient les nations. Pourquoi dans un moulin? Parce que captives dans les liens du monde, elles sont retenues, comme la meule, dans le cercle des choses temporelles. Et c'est de là que l'une sera prise, tandis que l'autre sera laissée. Et laquelle des deux sera prise? Celle qui fait de bonnes œuvres, qui s'applique à soulager l'indigence des serviteurs de Dieu, l'indigence des pauvres, qui est fidèle à louer Dieu et affermie dans la joie de son espérance, qui veille pour Dieu, ne dit du mal de personne, aime autant qu'elle le peut, non-seulement ses amis, mais ses ennemis eux-mêmes, qui ne connaît d'autre homme que son époux ou d'autre femme que son épouse : voilà celle qui sera prise et enlevée du moulin, tandis que l'autre, qui ne lui ressemble pas, sera laissée. Enfin, il y en a d'autres qui disent : Nous voulons le repos, nous ne voulons souffrir de personne et nous nous éloignons des foules; nous trouverons notre bonheur, lorsque nous serons dans une certaine sécurité. Chercher le repos, c'est comme chercher le lit pour y reposer à l'abri de toute sollicitude. Dans ce repos également, l'un sera pris, l'autre sera laissé. Que personne ne vous trompe, mes frères, et si vous voulez tout à la fois n'être pas trompé et aimer vos frères, sachez que dans toutes les professions de l'Église il y a des hypocrites. Je n'ai pas dit que tout homme fût hypocrite, mais je dis que dans toutes les professions il y a des hypocrites ; il y a de mauvais chrétiens, et il y en a de bons. Au premier aspect, les méchants sont les plus nombreux, parce qu'ils sont comme la paille qui empêche de voir le bon grain ; mais le bon grain ne manque pas, approchez, examinez, secouez, regardez de près. Vous trouvez des religieuses sans discipline, faut-il, pour cela, rejeter la vie religieuse? Il y en a qui ne restent pas chez elles, qui vont chez les autres, de maison en maison, qui agissent avec curiosité, qui disent ce qu'elles ne devraient pas dire, qui sont orgueilleuses, bavardes (I *Tim.*, V, 13), adonnées à l'ivrognerie, bien qu'elles soient restées vierges : que leur sert d'avoir conservé leur chair intacte, si leur esprit est corrompu? Mieux vaut être humble dans le mariage, qu'orgueilleuse dans la virginité. Si, en effet, cette vierge s'était mariée, elle n'aurait pas, dans ce titre, un prétexte pour s'enorgueillir, et elle aurait un frein pour la diriger. Mais, de ce qu'il y a des vierges méchantes, condamnerons-nous celles qui sont saintes et de corps et d'esprit (I *Cor.*, VII, 34)? Ou bien, à cause de celles qui méritent des louanges, serons-nous forcés de louer celles qui méritent des reproches? Par conséquent, de

potest, non solum amicos, sed etiam inimicos, præter uxorem suam non sciens aliquam, præter maritum suum non sciens aliquem; assumetur et de molendino : quæ autem aliter fuerit, relinquetur. Alii autem dicunt, Quietem volumus, neminem volumus pati, removemus nos a turbis, bene erit nobis in quadam securitate. Si quietem quæris, quasi lectum quæris, ut sine aliqua sollicitudine requiescas. Et inde unus assumetur, et unus relinquetur. Nemo vos fallat, Fratres : si non vultis falli, et vultis amare fratres, scitote omnem professionem in Ecclesia habere fictos. Non dixi omnem hominem esse fictum, sed omnem professionem habere fictas personas : sunt Christiani mali, sed sunt et boni (*Matth.*, III, 12). Quasi plures malos vides, quia palea sunt, et te ad grana pervenire non permittunt : sunt ibi et grana, accede, tenta, excute, adhibe oris judicium. Invenis sanctimoniales indisciplinatas : numquid ideo Sanctimonium reprehendendum est? Multæ non stant in domibus suis, circumeunt domos alienas, curiose agentes, loquentes quæ non oportet, superbæ, linguatæ, ebriosæ (I *Tim.*, V, 13) : et si virgines sunt, quid prodest integra caro, mente corrupta? Melius est humile conjugium, quam superba virginitas. Si enim nuberet, non haberet nomen unde extolleretur, et haberet frenum quo regeretur. Sed numquid propter virgines malas, damnaturi sumus sanctas et corpore et spiritu (I *Cor.*, VII, 34)? aut propter istas laudabiles, etiam illas improbandas laudare cogemur? Undique « unus assumetur, et unus relinquetur. »

14. Ergo, Fratres, finiamus Psalmum, quia planus est. « Servite Domino in jocunditate (*Ps.*, XCIX, 2) » Vos alloquitur, quicumque in caritate omnia toleratis, et spe gaudetis. « Servite Domino, » non in amaritudine murmurationis, sed « in jocunditate » dilectionis. « Intrate in conspectu ejus, in exsultatione. » Facile est exsultare foris : in conspectu Dei exsulta. Non valde lingua exsultet : conscientia exsultet. « Intrate in conspectu ejus, in exsultatione. »

toutes parts et en toutes choses, l'un sera pris et l'autre sera laissé.

14. Mes frères, achevons donc notre Psaume, puisqu'il est sans obscurité. « Servez le Seigneur dans la joie (*Ps.*, XCIX, 2). » Le Prophète s'adresse à vous, qui supportez toutes choses dans la charité et qui vous réjouissez en espérance. « Servez le Seigneur, » non dans l'amertume d'un esprit de murmure, mais « dans la joie » de l'amour. « Présentez-vous devant sa face avec allégresse (*Ibid.*). » Il est facile d'être transporté de joie pour quelque cause extérieure, mais c'est devant Dieu qu'il faut vous livrer à l'allégresse. Que ces transports soient moins ceux de votre langue que ceux de votre conscience. « Présentez-vous devant sa face avec allégresse. »

15. « Sachez que le Seigneur est Dieu (*Ibid.*, 3). » Qui ne sait que le Seigneur Tout-Puissant est Dieu? Mais le Prophète parle du Seigneur que les hommes ne croyaient pas être Dieu. « Sachez que le Seigneur est Dieu, » que le Seigneur, ne vous paraisse pas vil : vous l'avez crucifié, flagellé, souillé de crachats, couronné d'épines, revêtu d'une robe d'ignominie, suspendu à la croix, percé de clous, frappé d'une lance et fait garder par des soldats dans son tombeau. « Or, sachez que le Seigneur est Dieu. Il nous a faits et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes (*Ibid.*). » Il nous a faits ; « toutes choses ont été faites par lui et rien n'a été fait sans lui (*Jean*, I, 3). » Qu'avez-vous tant à vous réjouir ? Quel motif de vous enorgueillir? Un autre vous a faits et celui qui vous a faits a souffert par vos mains. Et vous vous vantez, et vous vous glorifiez, et vous vous élevez, comme si vous vous étiez faits vous-mêmes. Il vous est avantageux que Celui qui vous a faits vous rende parfaits. « C'est lui qui nous a faits et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. » Nous ne devons pas nous enorgueillir; tout le bien qui est en nous, nous le tenons de notre Créateur. Tout ce que nous avons fait en nous est pour nous matière à condamnation; tout ce qu'il a fait en nous est pour nous l'objet de la couronne céleste. « C'est lui qui nous a faits et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes. Mais nous sommes son peuple et les brebis de ses pâturages (*Ps.*, XCIX, 3). » Nous sommes ses brebis et chacun de nous est une brebis et ses brebis ne font qu'une brebis. Et quelle n'est pas pour nous l'infinie tendresse de notre pasteur? Il a quitté quatre vingt dix-neuf de ses brebis et il est descendu en chercher une seule qui s'était perdue; il la reporte sur ses épaules (*Luc*, XV, 4, 5), rachetée de son sang. Le pasteur est mort avec assurance pour sa brebis; il est ressuscité et il possède sa brebis. « Mais nous sommes son peuple et les brebis de ses pâturages. »

16. « Entrez au dedans de ses portes par la confession (*Ps.*, XCIX, 4). » Les portes sont le com-

15. « Scitote quoniam Dominus ipse est Deus (*Ibid.*, 3). » Quis nescit quia Dominus ipse est Deus? Sed de Domino dicit, quem non putabant homines Deum : « Scitote quoniam Dominus ipse est Deus. » Dominus ille non vobis vilescat : crucifixistis, flagellastis, sputis illinistis, spinis coronastis, veste ignominiosa vestistis, in ligno suspendistis, clavis confixistis, lancea percussistis, custodes ad sepulcrum posuistis ; ipse est Deus. « Scitote quoniam Dominus ipse est Deus. Ipse fecit nos, et non (*a*) nos. » Ipse fecit nos : Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil (*Johan.*, I, 3). Quid est quod exsultatis ? quid est quod superbitis? Alius vos fecit : et qui vos fecit, ipse a vobis patitur. Sed vos sic vos jactatis, et gloriamini, et extollitis, quasi a vobis ipsis facti sitis. Bonum est vobis ut qui fecit vos, (*b*) perficiat vos. « Ipse fecit nos, et non nos. » Non debemus superbire: totum bonum quod habemus, ab artifice nostro habemus : quod in nobis nos fecimus, inde damnamur ; quod in nobis ille fecit, inde coronamur. « Ipse fecit nos, et non nos. Nos autem populus ejus, et oves pascuæ ejus. » Oves et ovis : ipsæ oves una ovis. Et quam amantissimum nostri pastorem habemus ? Dimisit nonaginta-novem, descendit quærere unam, reportat in humeris suis redemtam sanguine suo (*Lucæ*, XV, 4). Securus mortuus est pastor pro oves qui resurgens possidet ovem. « Nos autem populus ejus, et oves pascuæ ejus. »

16. « Intrate in portas ejus in confessione (*Ps.*, XCIX, 4). » In portis initium est, a confessione incipite. Inde (*c*) Psalmus in confessione, ibi jubilate. Confitemini vos non factos a vobis, laudate eum a quo facti estis. Ab illo sit bonum tuum, a quo rece-

(*a*) Editi *et non ipsi nos*. Vox *ipsi* abest a melioris notæ MSS. et a LXX. (*b*) Plures probæ notæ MSS. *reficiat*. (*c*) Editi, *Inde Psalmum* etc. At MSS. *Inde Psalmus in confessione* : supple, inscribitur. Quamquam Remigiensis MS. habeat sic, *Inde Psalmum in confessione jubilate.*

mencement de la maison; commencez par la confession. C'est de là que le Psaume est un Psaume de confession ; et c'est là que vous trouverez des motifs de jubilation. Confessez que ce n'est pas vous qui vous êtes faits vous-mêmes; louez celui par qui vous avez été faits. Que votre bien vienne de celui dont l'éloignement a causé votre mal. « Entrez au dedans de ses portes par la confession. » Que le troupeau entre au dedans des portes; qu'il ne reste pas au dehors, exposé aux loups. Et comment y entrera-t-il? « Par la confession. » Que la confession soit pour vous la porte, c'est-à-dire le commencement de la maison. C'est pourquoi le Prophète dit dans un autre Psaume : « Commencez à appartenir au Seigneur par la confession (*Ps.*, CXLVI, 7). » Ce mot du Prophète « commencez, » exprime la même idée que le mot « les portes. » « Entrez au dedans de ses portes par la confession. » Mais, lorsque nous serons entrés, n'y aura-t-il plus besoin de confession ? Confessez-vous toujours, vous aurez toujours quelque chose à confesser. Il est difficile qu'en cette vie un homme soit tellement changé qu'on ne trouve plus rien en lui de répréhensible. Il faut vous reprendre vous-même, pour que celui qui vous condamnera sans cela n'ait rien à reprendre en vous. Confessez-vous donc, même lorsque vous serez entrés dans les parvis de l'édifice ? A quel moment n'aurons-nous plus de péchés à confesser ? Lorsque nous serons en possession du repos éternel et que nous serons devenus semblables aux Anges. Mais entendez bien ce que je dis : Il n'y aura plus alors de confession de péchés. Je n'ai pas dit : il n'y aura plus alors de confession ; en effet, il y aura la confession de louange. Vous confesserez toujours qu'il est Dieu et que vous êtes sa créature, qu'il est votre protecteur et que vous êtes son protégé. Vous serez, en quelque sorte, comme caché en lui, selon cette parole du Prophète : « Vous les cacherez dans le secret de votre visage (*Ps.*, XXX, 2). » « Confessez le Seigneur par des hymnes dans sa maison (*Ps.*, XCIX, 4). » Confessez-vous en franchissant les portes de la maison et, quand vous serez entrés dans ses parvis, confessez le nom du Seigneur par vos chants de louange. En entrant, reprenez-vous vous-mêmes; quand vous serez entrés, louez le Seigneur. « Ouvrez-moi les portes de la justice, dit un autre Psaume, afin qu'en y entrant je confesse le Seigneur (*Ps.*, CXVII, 19). » Est-ce qu'il a dit : lorsque je serai entré, je cesserai toute confession ? Non. Lors même qu'il sera entré, sa confession ne cessera point. Car, quels péchés confessait Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il disait : « Je vous confesse, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre (*Matth.*, XI, 25) ? » Il lui adressait une confession de louange et ne s'accusait pas lui-même.

17. « Louez son nom, parce que le Seigneur est suave (*Ps.*, XCIX, 5). » Ne craignez pas que

dens fecisti malum tuum. « Intrate in portas ejus in confessione. » Intret grex in portas, non foris remaneat ad lupos. Et quomodo intret? « In confessione. » Porta, id est initium, confessio tibi sit. Unde in alio Psalmo dicitur, « Incipite Domino in confessione (*Ps.*, CXLVI, 7). » Quod illic dicit, Incipite; hoc appellavit hic portas : « Intrate in portas ejus in confessione. » Et quid, cum jam intraverimus, non confitebimur? Semper confitere, semper habes quod confitearis. Difficile est in hac vita, ut sic homo mutetur, ut nihil inveniatur in eo quod reprehendatur. Opus est ut tu te reprehendas, ne ille reprehendat qui damnaturus est. Ergo et cum intraveris in atria, confitere. Quando non erit confessio peccatorum? In illa requie, in illa æqualitate Angelorum. Sed videte quid dixerim : Non erit confessio peccatorum. Non dixi, Non erit confessio : erit enim confessio laudis. Semper confiteberis, illum Deum, te creaturam; illum protectorem, te protectum. In illo quodam modo absconditus eris, sicut dictum est, « Abscondes eos in abscondito vultus tui (*Psal.*, XXX, 21). » « In atria ejus in hymnis (*a*) confitemini ei. » In portis confitemini; et in atria cum intraveritis, confitemini in hymnis. Hymni laudes sunt. Quando intras, te reprehende : cum intraveris, illum lauda. « Aperite mihi portas justitiæ (*Psal.*, CXVII, 19), » dicit in alio Psalmo, ingrediens in (*b*) eis confitear Domino. Numquid dixit, Cum ingressus fuero, jam non confitebor? Etiam ingressus confitebitur. Quæ enim peccata confitebatur Dominus noster Jesus Christus, quando ait, « Confiteor tibi, Pater, Domine cæli et terræ (*Matth.*, XI, 25) ? » Illum laudans confitebatur, non se accusans.

17. « Laudate nomen ejus, » « quia suavis est Do-

(*a*) Sic plerique et melioris notæ MSS. At Am. Er. et duo. MSS. *in hymnis confessionum confitemini ei.* Lov. *in hymnis confessionem confitemini ei.* (*b*) Sic MSS. juxta Græc. LXX. At editi, *in eas.*

la force vous manque en le louant. Les louanges que vous lui donnerez seront comme une nourriture que vous mangerez ; plus vous le louerez, plus vous acquerrez de forces, et plus celui que vous louerez vous deviendra un aliment suave. « Louez son nom, parce que le Seigneur est suave. Sa miséricorde est éternelle. » Car, après vous avoir délivré, il ne cessera pas d'être miséricordieux, et l'effet de sa miséricorde sera de vous protéger sans fin pour la vie éternelle. « Sa miséricorde est donc éternelle et sa vérité subsiste de génération en génération (*Ibid.*). » Vous pouvez comprendre ces mots « de génération en génération, » soit comme exprimant la succession de toutes les générations, soit comme exprimant deux générations, l'une terrestre, l'autre céleste. Ici-bas, une de ces générations enfante les hommes à la vie mortelle, l'autre génération enfante les hommes à la vie éternelle. La vérité de Dieu est dans l'une et dans l'autre génération. N'allez pas croire que sa vérité ne soit point ici-bas ; si sa vérité n'était point ici-bas, le Prophète n'aurait pas dit dans un Psaume : « La vérité est sortie de la terre (*Ps.*, LXXXIV, 12) ; » et la Vérité elle-même n'aurait pas dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20). »

minus (*Ps.*, XCIX, 5). » Nolite putare quia deficitis in laudando. Laudatio vestra quasi manducatio erit : quantum laudatis, tantum vires adquiritis, et tantum dulcescit quem laudatis. « Laudate nomen ejus, quia suavis est Dominus. In æternum misericordia ejus. » Non enim cum te liberaverit, desinet esse misericors : et ut protegat semper in æternam vitam, misericordiæ ejus est. « In æternum ergo misericordia ejus, et usque in generationem et generationem veritas ejus. » Aut omnem generationem accipe quod dictum est, « in generationem et generationem ; » aut in duabus generationibus, unam terrenam, alteram cælestem. Hic est generatio una, quæ parit mortales ; altera, quæ parit æternos. Veritas ejus et hic est, et ibi. Noli putare, quia hic non est veritas ejus. Si non hic esset veritas ejus, non diceret in alio Psalmo, « Veritas de terra orta est (*Psal.*, LXXXIV, 12) : » nec ipsa veritas diceret, « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20). »

DISCOURS SUR LE PSAUME C.

1. Ce que contient le premier verset de ce centième Psaume, nous devons le chercher dans le Psaume tout entier : « Seigneur, je célèbrerai dans mes chants votre miséricorde et votre jugement (*Ps.*, C, 1). » Que nul ne se flatte de l'impunité à cause de la miséricorde de Dieu, parce que le Seigneur exerce aussi le jugement : mais, d'un autre côté, que personne de ceux qui se sont changés et améliorés n'ait frayeur du jugement de Dieu, parce que la miséricorde précède ce jugement. En effet, les hommes, dans leurs jugements, se laissent quelquefois vaincre par la miséricorde et agissent contre la justice, et l'on trouve en eux la miséricorde et non le jugement; mais quelquefois aussi, en voulant rendre un jugement rigoureux, ils perdent la miséricorde. Mais Dieu, même en usant de la bonté de sa miséricorde, ne perd pas la sévérité de son jugement, de même que dans la sévérité de son jugement il ne perd pas la bonté de sa miséricorde. Que si nous voulons distinguer, par, l'ordre des temps, la miséricorde et le jugement peut être trouverons-nous que le Prophète ne les a pas placés sans motif dans l'ordre qu'il a suivi, ne disant pas : le jugement et la miséricorde, mais : « la miséricorde et le jugement. » Si donc, nous distinguons ces deux choses par le temps qui leur est propre, peut-être trouverons-nous que le temps présent est celui de la miséricorde et que le temps à venir est celui du jugement. Comment est-ce d'abord le temps de la miséricorde? Cherchez la réponse en Dieu même, afin d'imiter votre Père céleste, autant qu'il vous donnera de le faire. Car il nous est permis de le dire sans présomption, nous devons imiter notre Père; nous le devons d'autant mieux que Notre-Seigneur, le Fils unique de Dieu, nous y exhorte en ces termes : « Soyez comme votre Père céleste. » Après avoir dit : « Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous

IN PSALMUM C.

ENARRATIO.

1. Psalmus iste centesimus quod habet in primo versu, hoc in toto ejus corpore quærere debemus. « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine.» Nemo sibi ad impunitatem blandiatur de misericordia Dei; quia est et judicium : et nemo in melius commutatus exhorreat judicium Dei; quia præcedit misericordia. Homines enim quando judicant, aliquando victi (*a*) misericordia, faciunt contra justitiam, et videtur in eis esse misericordia et non esse judicium: aliquando vero rigidum volentes tenere judicium, perdunt misericordiam. Deus autem nec in bonitate misericordiæ perdit judicii severitatem, nec in judicando cum severitate amittit misericordiæ bonitatem. Ecce si temporibus distinguamus hæc duo, misericordiam et judicium; forte enim non sine caussa ipso ordine posita sunt, ut non diceret judicium et misericordiam, sed « misericordiam et judicium : » si ergo per tempora distinguamus hæc duo, forte invenimus modo tempus esse misericordiæ, futurum autem tempus judicii. Quomodo est primo tempus misericordiæ? Primo in Deo considera, ut et tu quantum ipse tibi donaverit, imiteris Patrem. Neque enim arroganter dicimus, Patrem nostrum nos debere imitari : quando quidem Dominus ipse unicus Dei Filius ad hoc no hortatur, dicens, « Estote sicut Pater vester cælestis (*Matth.*, v, 48). » Cum diceret, Diligite inimicos vestros, orate pro eis qui vos persequuntur : ut sitis, inquit, filii Patris vestri qui in cælis est, qui solem

(*a*) Aliquot MSS. *misericordiam faciunt contra justitiam.*

persécutent,» il ajoute : « afin d'être les enfants de Votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (*Matth.*, v, 43, 44, 45). » Voilà ce que c'est que la miséricorde. Quand vous voyez les justes et les injustes regarder le même soleil, jouir de la même lumière, boire les eaux des mêmes sources, être nourris par la même pluie, être comblés des mêmes fruits de la terre, respirer le même air, posséder également les biens de ce monde, gardez-vous de croire que Dieu soit injuste en donnant toutes ces choses également et aux justes et aux injustes. C'est le temps de la miséricorde ; ce n'est point encore celui du jugement. En effet, si Dieu ne nous épargnait d'abord par miséricorde, il ne trouverait personne à couronner par jugement. C'est donc le temps de la miséricorde, tandis que la patience de Dieu amène les pécheurs à la pénitence.

2. Écoutez la distinction que fait l'Apôtre de ces deux temps, et distinguez-les aussi : « Pensez-vous donc, dit-il, ô homme qui jugez ceux qui font ces choses et qui les faites vous-même, que vous échapperez au jugement de Dieu (*Rom.*, II, 3)? » Écoutez avec attention cet homme, c'est-à-dire celui auquel l'Apôtre s'adressait, et il ne s'adressait pas à un seul homme, mais à tout homme qui agit de la même sorte. L'homme voyait donc qu'il commettait tous les jours beaucoup de mauvaises actions, que cependant il continuait de vivre et qu'il ne lui arrivait rien de fâcheux; et il pensait ou que Dieu dormait, ou qu'il ne s'occupait pas des choses humaines, ou que les mauvaises actions des hommes lui plaisaient. L'Apôtre retire une telle pensée du cœur des hommes, de ceux du moins dont l'intelligence était droite. Que leur dit-il donc ? « Pensez-vous, ô homme qui jugez ceux qui font ces choses et qui les faites vous-même, que vous échapperez au jugement de Dieu ? » Et comme si l'homme lui répondait : pourquoi, tandis que je commets tous les jours tant de mauvaises actions, ne m'arrive-t-il rien de fâcheux ? l'Apôtre continue en lui montrant le temps de la miséricorde : « Est-ce que vous méprisez les trésors de la bonté, de la patience et de la longanimité de Dieu (*Ibid.*, 4) ? » Il est vrai que l'homme les méprisait ; aussi l'Apôtre veut-il lui inspirer de l'inquiétude : « Ignorez-vous que la bonté de Dieu a pour but de vous amener à la pénitence ? » Voilà donc établi le temps

suum facit oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos (*Ibid.*, 44 et 45). » Ecce misericordia. Quando vides justos et injustos eumdem solem intueri, eamdem lucem capere, eosdem fontes bibere, eadem pluvia saginari, iisdem fructibus terræ repleri, similiter aërem istum ducere, habere æqualiter bona mundi ; noli putare injustum esse Deum, qui dat ista æqualiter et justis et injustis. Misericordiæ tempus est, nondum judicii. Nisi enim primo Deus per misericordiam parceret, non inveniret quos per judicium coronaret. Est ergo misericordiæ tempus, quando patientia Dei ad pænitentiam adducit peccantes.

2. Audi Apostolum distinguentem utrumque tempus, et distingue et tu : « Existimas autem, inquit, o homo, qui judicas eos qui faciunt ea et eadem agis, quoniam tu effugies judicium Dei (*Rom.*, II, 3) ? » Intendite. Videbat enim se : (sed cui hoc dicit. Non enim uni homini dicit, sed generi (*a*) hominum tali.) videbat se committere multa mala quotidie, et tamen vivere, nihil mali sibi contingere; et putabat aut dormire Deum, aut res humanas non adtendere, aut amare facta hominum mala. Tollit istam cogitationem de corde, sed bene intelligentibus. Quid ergo ait ? « Existimas, o homo, qui judicas eos qui talia agunt et facis ea, quoniam tu effugies judicium Dei ? » Et quasi diceret, Quare facio tanta mala quotidie, et nihil mali mihi contingit ? secutus ostendit illi tempus misericordiæ : « An divitias benignitatis et patientiæ et longanimitatis ejus contemnis (*Ibid.*, 4) ? » Et vere quia hoc contemnebat, sed fecit illum sollicitum. « Ignoras, inquit, quoniam benignitas Dei, ad pænitentiam te adducit? » Ecce tempus misericordiæ. Ne autem hoc ille semper putaret futurum, quomodo secutus eum terruit ? Tu autem, (Jam tempus judicii audi (*Ibid.*, 5), audisti tempus misericordiæ, propter, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. ») « Tu autem, inquit, secundum duritiam cordis tui et cor impænitens, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera

(*a*) Editi, *sed generi humano* : *talia dicebat se committere* etc. Castigantur subsidio MSS. inter quos Regius ad vocem *tali*, subdit *quod videbat se committere* etc.

de la miséricorde. Mais de peur que le genre humain ne crût que ce temps durerait toujours, comment l'Apôtre l'effraie-t-il ensuite sur l'avenir? « Mais vous, » [vous allez entendre ce que dit l'Apôtre du temps du jugement; vous avez entendu ce qu'il a dit du temps de la miséricorde, à cause de ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, je célébrerai par mes chants votre miséricorde et votre jugement (*Ps.*, c, 1). »] « Mais vous, continue-t-il, par la dureté de votre cœur, par l'impénitence de votre cœur, vous amassez sur vous un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, II, 6). » Voilà ce que signifie : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre jugement. » Mais le Prophète vous a menacé du jugement; faut-il, à cause de cela, ne faire que redouter Dieu et ne pas l'aimer? Il est redoutable aux méchants à cause du châtiment; il est aimable aux bons à cause de la récompense. L'Apôtre a donc effrayé les méchants, par les paroles que je vous ai rapportées; écoutez maintenant quelle espérance il donne aux bons sur le jugement. Il se donne lui-même en exemple et montre qu'il est aussi dans le temps de la miséricorde; car, s'il ne trouvait le temps de la miséricorde, en quel état serait-il trouvé au temps du jugement? Il s'accuse d'avoir été blasphémateur, persécuteur et outrageux : c'est ainsi qu'il parle de lui-même en faisant connaître le temps de la miséricorde dans lequel nous sommes. « J'ai d'abord été, dit-il, blasphémateur, persécuteur et outrageux ; mais j'ai obtenu miséricorde (I *Tim.*, I, 13). » Mais peut-être cette miséricorde n'a-t-elle été que pour lui seul? Écoutez comme il nous encourage : « Afin, dit-il, que le Christ fît éclater en moi toute sa patience, pour l'instruction et l'exemple de ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle (I *Tim.*, I, 13, 16). » Que veut dire : « Afin que le Christ fît éclater en moi sa patience? » Que tout pécheur, tout criminel, voyant que Paul a obtenu son pardon, ne désespérât point de lui-même. Il s'est donc donné en exemple et il a relevé le courage des autres. Où cela? Dans le temps de la miséricorde. Écoutez maintenant ce qu'il dit à l'égard des bons au temps du jugement, en parlant encore de lui-même et des autres. Il a d'abord obtenu miséricorde. Pourquoi? Parce qu'il avait été blasphémateur, persécuteur et outrageux. Le Seigneur est venu pour faire à Paul un don et non pour lui rendre d'après ses œuvres. Car s'il avait voulu lui rendre ce qu'il méritait, qu'aurait-il trouvé à rendre à un pécheur, sinon un châtiment et des supplices? Il n'a pas voulu lui rendre de châtiment, il lui a donné sa grâce. Mais écoutez comment celui à qui il a été ainsi donné tient cependant le

sua (*Ibid.*, v, 6). » Ecce, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. » Sed minatus est de judicio : numquid ideo judicium Dei tantummodo formidandum est, et non amandum? Formidandum malis propter pœnam, amandum bonis propter coronam. Quia ergo terruit malos Apostolus in hoc testimonio quod commemoravi, audi ubi spem dat bonis de judicio. Seipsum ponit, et dicit, et ostendit et ipse in se tempus misericordiæ. Quia nisi et ipse inveniret tempus misericordiæ, qualem illum inveniret judicium? Blasphemum, persecutorem, injuriosum. Sic enim dicit, et commendat tempus misericordiæ, in quo modo sumus : « Qui prius, inquit, fui blasphemus et persecutor et injuriosus; sed misericordiam consecutus sum (I *Tim.*, I, 13). » Sed forte ipse solus consecutus est misericordiam? Audi quomodo nos erigat : « Ut in me, inquit, ostenderet Christus Jesus omnem longanimitatem, ad informationem eorum qui credituri sunt illi in vitam æternam (*Ibid.*, 16). » Quid est, in me ostenderet longanimitatem? Ut unusquisque peccator et sceleratus videret quia Paulus accepit veniam, et non de se desperaret. Ecce ostendit se, erexit et alios. Ubi? In tempore misericordiæ. Audi in tempore judicii quid dicat de bonis, iterum dicens de se et de aliis. Primo misericordiam consecutus est. Quare? Quia fuit blasphemus et persecutor et injuriosus. Venit Dominus ut donaret Paulo, non ut redderet. Nam si reddere vellet, quid inveniret quod redderet peccatori, nisi pœnam et supplicium? Noluit reddere pœnam, sed donavit gratiam. Audi quia ille cui donavit, tenet Dominum etiam debitorem. Invenit eum donatorem tempore misericordiæ, tenet debitorem tempore judicii. Quomodo hoc dicit, videte. « Ego enim jam immolor, dixit, tempus resolutionis meæ proximum est. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi (II *Tim.*, IV, 6, etc.). » Hoc, tempore misericordiæ : audi de judicio. « De cetero superest mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus

Seigneur pour son débiteur. Au temps de la miséricorde, il a trouvé en lui un donateur, il le tient pour son débiteur au temps du jugement. Voyez de quelle manière il le dit : « Je suis sur le point d'être immolé, et le temps de ma dissolution approche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi (II *Tim.*, IV, 6). » Voilà pour le temps de la miséricorde, voici pour le temps du jugement : « Reste la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour (*Ibid.*). » Il n'a pas dit : me donne, mais : « Me rendra. » Lorsque Dieu donnait, il était miséricordieux ; quand il rendra, il sera juge ; car, ainsi que le dit le Prophète : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre jugement. » Mais, en remettant les péchés, le Seigneur s'est fait débiteur de la couronne. « J'ai obtenu miséricorde, » dit l'Apôtre, le Seigneur est donc d'abord miséricordieux ; mais, au jour du jugement, « il me rendra la couronne de justice. » Pourquoi « la rendra-t-il ? » Parce qu'il est un « juste juge ». Pourquoi est-il un juste juge? « Parce que j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi. » Comme juste juge, Dieu ne peut que couronner ces œuvres. En effet, il a trouvé ces bonnes œuvres à couronner ; mais, auparavant, qu'avait-il trouvé ? « J'ai d'abord été blasphémateur et persécuteur. » Il a pardonné les premières œuvres, il couronnera les secondes ; il a pardonné les premières au temps de la miséricorde, il couronnera les secondes au temps du jugement, selon cette parole : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre jugement. » Mais Paul est-il le seul qui ait mérité cette couronne ? Je vous l'ai dit : de même qu'il nous a effrayé dans son premier témoignage, ainsi a-t-il relevé notre courage dans le second. Car, après avoir dit : « Le Seigneur, juste juge, rendra la couronne de justice en ce jour, » il a ajouté : « Non-seulement à moi, mais à tous ceux qui aiment sa manifestation et son règne (II *Tim.*, IV, 8). »

3. Mes frères, ne nous flattons donc point, sous prétexte que nous sommes dans le temps de la miséricorde et ne nous relâchons pas en disant : Dieu épargne toujours. J'ai commis telle faute hier, Dieu m'a épargné ; je la commets aujourd'hui et Dieu m'épargne encore ; je la commettrai encore demain, puisque Dieu m'épargne toujours. Vous ne considérez que la miséricorde, et vous ne craignez pas le jugement. Si vous voulez chanter la miséricorde et le jugement de Dieu, sachez comprendre qu'il vous épargne pour que vous vous corrigiez, et non pour que vous persévériez dans votre méchanceté. Gardez-vous d'amasser contre vous un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu. En effet, le Prophète dit, dans un autre Psaume, au sujet du temps de la miséricorde :

judex. » Non dixit, donat ; sed, reddet. Quando donabat, misericors erat : quando reddet, judex erit : quia, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. » Sed donando delicta, fecit se coronæ debitorem : ibi misericordiam consecutus sum. Misericors ergo Dominus primo, hic autem reddet mihi coronam justitiæ. Unde reddet ? Quia justus judex est. Quare justus judex ? Quia bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. Ideo justus non potest nisi coronare ista. Invenit enim ista quæ coronaret : antea vero quid invenerat ? « Qui prius fui blasphemus et persecutor. (I *Tim.*, I, 13). » Ista donavit, illa coronabit : donavit hæc tempore misericordiæ, coronabit illa tempore judicii : quia, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. » Sed numquid solus Paulus id meruit ? Hoc enim dixeram, quomodo in illo testimonio terruit, sic in isto erexit. Cum dixisset, Reddet mihi Dominus in illo die justus judex : non solum mihi, inquit, sed omnibus qui diligunt manifestationem et regnum ejus (II *Tim.*, IV, 8). »

3. Ergo, Fratres, quoniam habemus tempus misericordiæ, non nobis blandiamur, non nos dimittamus, non dicamus, Semper parcit Deus. Ecce feci heri, pepercit Deus ; facio et hodie, et parcit Deus ; faciam et cras, quia parcit Deus. Adtendis ad misericordiam, et non times judicium. Si vis cantare misericordiam et judicium, intellige quia ideo parcit, ut corrigaris, non ut in malignitate permaneas. « Noli tibi thesaurizare iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei (*Rom.*, II, 5). » Quia in tempore misericordiæ in alio Psalmo dicitur, « Peccatori autem dixit Deus, Ut quid tu enarras justificationes meas, et assumis testamentum meum per os tuum ? Tu vero odisti disciplinam, et abjecisti sermones meos post te : si videbas furem, concurrebas ei, et cum mœchis portionem tuam ponebas ; sedens adversus fratrem tuum detrahebas, et adver-

« Dieu a dit au pécheur : Pourquoi annoncez-vous mes justices ? Pourquoi avez-vous mon alliance à la bouche ? Vous haïssez toute règle et vous avez rejeté mes paroles par derrière vous. Si vous voyiez un voleur, vous couriez vous joindre à lui et vous vous êtes fait l'assosié des adultères. Vous vous asseyiez pour parler contre votre frère et vous tendiez un piége au fils de votre mère. Voilà ce que vous avez fait et je me suis tu (*Ps.*, XLIX, 16). » Remarquez ici le temps de la miséricorde. Que veut dire : « Je me suis tu ? » Serait-ce : je ne vous ai pas repris ? Non: mais je ne vous ai pas jugé. En effet, peut-on dire que Dieu se taise, alors qu'il crie sans cesse dans les Écritures, dans l'Évangile, par ses prédicateurs ? Je me suis tu quant au châtiment, mais non quant aux avertissements. « Vous avez fait toutes ces choses et je me suis tu (*Ibid.*). » Et parce que Dieu s'est tu, c'est-à-dire : parce qu'il n'a pas puni le pécheur, que s'est dit celui-ci dans son cœur? Écoutez : « Vous avez supposé que je serais injuste, que je serais semblable à vous (*Ibid.*, 21). » C'est-à-dire : ç'a été peu pour vous d'être injuste, vous avez cru que je l'étais aussi. Et après avoir montré au pécheur le temps de la miséricorde, il le menace du temps du jugement : « Je vous accuserai, dit-il, et vous ferai paraître devant vos yeux tel que vous êtes (*Ibid.*). » Vous vous cachez à vous-même, je vous mettrai face à face avec vous. En effet, celui qui ne veut pas voir ses péchés les rejette derrière lui, et regarde les péchés des autres d'un œil investigateur non par zèle mais par envie, non pour guérir, mais pour accuser; quant à lui, au contraire, il s'oublie. C'est pourquoi le Seigneur a dit à ces hommes : « Vous voyez une paille dans l'œil de votre frère et ne voyez pas une poutre dans le vôtre (*Matth.*, VII, 3). » Puisque notre Psaume chante la miséricorde et le jugement, faisons nous-même miséricorde, pour attendre le jugement avec sécurité ; faisons partie du corps du Seigneur, et chantons aussi la miséricorde et le jugement. En effet, c'est le Christ qui chante le Psaume ; si la tête seule le chante, ce cantique appartient au Seigneur et nous n'y prenons aucune part ; mais si le Christ tout entier le chante, c'est-à-dire si c'est la tête et le corps, soyez parmi les membres du Christ, attachez-vous à lui par la foi, par l'espérance et par la charité, alors vous chanterez en lui et vous vous livrerez en lui à l'allégresse, parce que c'est lui aussi qui souffre en vous, qui a faim et soif en vous et qui ressent en vous toutes vos affections. Il meurt encore en vous et vous êtes déjà ressuscité en lui. Car, s'il ne mourait pas en vous, il n'aurait pas voulu être épargné en vous par le persécu-

sus filium matris tuæ ponebas scandalum: hæc fecisti, et tacui (*Ps.*, XLIX, 16, etc.). » Vide tempus misericordiæ, Quid est, Tacui ? Numquid, Non corripui ? Sed, Non judicavi. Quomodo enim tacet, qui quotidie clamat in Scripturis, in Evangelio, in prædicatoribus suis? Tacui a supplicio, non a verbo. « Hæc fecisti, et tacui (*Ibid.*, 21.) » Et quia tacuit Deus, id est, non vindicavit, quid sibi dixit in corde peccator ? Audi : « Suspicatus es, inquit, iniquitatem, quod ero tibi similis. » Id est, parum est quia tu talis eras, et me talem putasti. Et cum ostendisset illi tempus misericordiæ, terruit de tempore judicii. « Arguam te, et statuam te ante faciem tuam. » Tu te ponis post te, ego te ponam ante te. Omnis enim qui non vult videre peccata sua, post dorsum se ponit, et aliorum peccata acute adtendit, non per diligentiam, sed per invidentiam ; non volens sanare, sed accusare : se autem obliviscitur. Unde talibus Dominus dicit, « Stipulam in oculo fratris tui vides, et trabem in oculo tuo non vides (*Matth.*, VII, 3). » Quia ergo misericordia et judicium cantatur nobis, et nos facientes misericordiam securi exspectemus judicium : et simus in corpore ipsius, et nos cantemus ea. Cantat enim hoc Christus : si solum caput cantat, a Domino est canticum hoc, ad nos non pertinet : si autem totus Christus, id est, caput et corpus ejus, esto in membris ejus, adhære illi per fidem et per spem et per caritatem, et in illo (*a*) cantas, in illo exsultas : quia et ipse in te laborat, in te sitit, in te esurit et tribulatur. Ille in te adhuc moritur, et tu in illo jam resurrexisti. Nam si non in te moreretur, nollet in te sibi parci a persecutore, cum diceret, « Saule, Saule, quid me persequeris (*Act.*, IX, 4)? » Ergo, Fratres mei, Christus cantat; sed quomodo, nostis : Christum assidue commendavimus vobis ; et scio quia rudia vobis non sunt. Dominus Christus « Verbum Dei est, per quod facta sunt omnia (*Johan.*, I, 3). »

(*a*) Sic plerique MSS. At editi, *canta, in illo exsulta.*

teur, auquel il criait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, XI, 4) ? » C'est donc, mes frères, le Christ qui chante ce Psaume, mais vous savez comment; nous avons assidument travaillé à vous faire connaître le Christ, et je sais que ces vérités ne vous sont pas inconnues. Le Seigneur Christ est le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites. Ce Verbe s'est fait chair pour nous racheter, et il a habité parmi nous (*Jean*, L, 3 et 14). Il s'est fait homme, lui qui est Dieu régnant sur toutes choses, Fils de Dieu, égal au Père ; il s'est fait homme, afin d'être comme Dieu-homme le médiateur entre Dieu et les hommes, de réconcilier ceux qui s'étaient éloignés de Dieu, de réunir ceux qui s'étaient séparés de lui, de rappeler ceux qui lui étaient devenus étrangers et de ramener ceux qui étaient exilés. Il est donc devenu la tête de l'Église, il a un corps et des membres. Si vous cherchez ses membres, ils gémissent maintenant dans toute la terre; mais à la fin des siècles, ils se réjouiront, en recevant la couronne de justice de laquelle saint Paul a dit : « La couronne que Dieu, juste juge, me rendra au jour du jugement (II *Tim.*, IV, 8). » Maintenant donc, réunissons-nous en un même esprit, pour chanter en espérant. Car, étant revêtus du Christ, nous sommes le Christ lui-même par notre union avec notre tête. La preuve en est que nous sommes certainement la race d'Abraham, selon le témoignage de l'Apôtre. J'ai dit : nous sommes le Christ; et l'Apôtre a dit : « Vous êtes la race d'Abraham, héritiers selon la promesse (*Gal.*, III, 29). » Vous êtes la race d'Abraham, voyons si le Christ est aussi la race d'Abraham. « Toutes les nations sont bénies en celui qui sortira de vous. Dieu n'a pas dit : en ceux qui sortiront de vous, comme parlant de plusieurs personnes, mais comme parlant d'un seul, il dit : en celui qui sortira de vous, qui est le Christ (*Ibid.*, 16). » D'autre part, l'Apôtre nous dit : « Vous êtes la race d'Abraham. » Il est donc clair que nous appartenons au Christ, et qu'étant ses membres et son corps, nous ne faisons qu'un seul homme avec notre tête. Chantons donc ces paroles du Psaume : « Seigneur, je chanterai votre miséricorde et votre jugement. »

4. « Je chanterai sur le Psaltérion et je marcherai avec intelligence dans la voie pure et sans tache, lorsque vous viendrez à moi (*Ps.*, C, 2). » Vous ne pouvez ni chanter sur le Psaltérion ni avoir l'intelligence que dans la voie pure et sans tache. Si vous voulez avoir l'intelligence, chantez sur le Psaltérion dans la voie pure et sans tache ; c'est-à-dire : travaillez avec joie pour votre Dieu. Quelle est la voie pure et sans tache ? Écoutez ce qui suit : « Je marchais dans l'innocence de mon cœur, au milieu de ma maison (*Ibid.*). » On entre donc par l'innocence dans la voie pure et sans tache, et c'est par l'innocence qu'on la parcourt dans toute son étendue. Qu'avez-vous besoin de beaucoup de pa-

Hoc Verbum ut redimeret nos, caro factum est, et habitavit in nobis : factus est homo Deus super omnia, Filius Dei æqualis Patri, ad hoc homo factus est, ut Deus homo mediator esset inter homines et Deum, et reconciliaret longe positos, et conjungeret separatos, et revocaret alienatos, et reduceret peregrinos, ad hoc factus est homo. Factus est ergo caput Ecclesiæ, habet et corpus et membra. Quære membra ipsius, modo gemunt per universum orbem terrarum : tunc lætabuntur in fine, in corona justitiæ, de qua dicit Paulus, « Quam reddet mihi Dominus in illo die justus judex (II *Tim.*, IV, 8). » Et modo ergo cantemus in spe, omnes in unum collecti. Christum enim induti Christus sumus cum capite nostro; quia utique Abrahæ semen sumus. Apostolus hoc dicit. Quia dixi, Christus sumus. Apostolus ait, « Ergo Abrahæ semen estis, secundum promissionem heredes (*Gal.* III, 29). » Abrahæ semen estis : Videamus, si semen Abrahæ est Christus. « In semine tuo benedicentur omnes gentes (*Gen.*, XII, 3). Non dicit, In seminibus, tamquam in multis; sed tamquam in uno, Et semini tuo, quod est Christus (*Gal.*, III,16). » Et nobis dicit, Ergo semen Abrahæ estis. Manifestum quia ad Christum pertinemus et quia membra ejus et corpus ejus sumus, cum capite nostro unus homo sumus. Cantemus ergo, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine. »

4. « Psallam, et intelligam in via immaculata, quando venies ad me (*Ps.*, C, 2). » Nisi in via immaculata, non potes psallere, nec intelligere. Si vis intelligere, in via immaculata psalle, id est, operare in hilaritate Deo tuo. Quæ est via immaculata ? Audi sequentia : « Deambulabam in innocen-

roles? Soyez innocent et votre justice sera parfaite. Mais qu'est-ce que d'être innocent ? L'homme perd son innocence en nuisant à autrui, autant qu'il le peut, de l'une de ces deux manières, soit en rendant quelqu'un misérable, soit en l'abandonnant lorsqu'il est misérable ; car vous ne voudriez pas qu'un autre homme vous rendît misérable, et vous ne voudriez pas non plus qu'un autre homme vous abandonnât, si vous étiez dans un tel état. Quel est celui qui rend les autres misérables ? Celui qui exerce contre eux des violences ou leur tend des embûches, qui ravit le bien d'autrui, qui opprime les pauvres, qui vole, qui cherche à séduire la femme du prochain, qui calomnie, qui, par amour du mal, veut faire aux autres ce qui peut leur causer de la peine. Quel est celui qui délaisse les misérables ? Celui qui, voyant un indigent dénué de tout secours et ayant le moyen de le soulager, ne se met point en peine de lui, le regarde avec dédain et ferme son cœur à toute pitié. Quand il serait dans une telle condition que jamais il n'aurait besoin de miséricorde pour lui-même, il y aurait de l'orgueil de sa part à délaisser le malheureux ; mais étant encore exposé aux tribulations de la chair, ignorant ce qui peut lui arriver demain, s'il méprise les larmes des malheureux, il n'est pas innocent. Mais qui donc est innocent ? Celui qui ne nuit pas aux autres et qui ne se nuit pas non plus à lui-même. Car celui qui se nuit à lui-même, n'est pas innocent. Quelqu'un dira : Je n'ai fait de mal à personne, je n'ai opprimé personne ; c'est à l'aide des ressources légitimes acquises par mon travail que je veux me bien traiter, donner de splendides festins, dépenser à ma guise, boire avec qui me convien, autant qu'il me plaît ; à qui ai-je fait tort ? Qui ai-je opprimé ? Qui s'est jamais plaint de moi ? Cet homme paraît innocent, mais s'il s'est corrompu lui-même, s'il a renversé en lui le temple de Dieu, qu'attendez-vous qu'il fasse à miséricorde aux autres et qu'il soit humain pour les malheureux? Celui qui est cruel envers lui-même peut-il être miséricordieux envers le prochain ? Toute justice est donc renfermée dans le seul mot d'innocence. « Or, celui qui aime l'iniquité hait son âme (*Ps.*, x, 6). » En aimant l'iniquité, il croyait nuire anx autres ; mais voyez si c'est aux autres qu'il nuisait. « Celui qui aime l'iniquité, dit le Prophète, hait son âme ; » il se nuit donc d'abord à lui-même, en voulant nuire aux autres ; et il ne marche plus, parce qu'il n'a plus où marcher. En effet toute méchanceté est dans les entraves, la seule innocence est au large : seule elle a une voie libre où marcher. « Je marchais dans l'innocence de mon cœur, au milieu de ma maison. » Ce que le Prophète appelle

tia cordis mei, in medio domus meæ. » Hæc via immaculata ab innocentia cœpit, in ipsa etiam pervenitur. Quid quæris multa verba ? Innocens esto, et perfecisti justitiam. Sed quid est esse innocentem? Duobus enim modis nocet homo, quantum in ipso est, aut faciendo miserum, aut deserendo miserum : quia et tu non vis ab alio fieri miser, et non vis deseri ab alio, si miser fueris. Quis est qui facit miseros? Qui infert violentias vel insidias, rapit res alienas, opprimit pauperes, furatur, conjugia aliena sollicitat, calumniosus est, vult inferre hominibus quo doleant, studio malevolentiæ. Quis est qui deserit miseros ? Qui videt inopem aliquo auxilio egentem, et cum habeat quomodo præstet, contemnit, despicit, alienat cor suum. Quod si jam omnino talis esset, ut non opus haberet aliqua misericordia; superbus esset, si desereret miserum : adhuc in tribulatione carnis constitutus est, nesciens quid sibi possit cras accidere, et despicit lacrymas miserorum ; non est innocens. Sed quis est innocens? Qui cum alii non nocet, nec sibi nocet. Qui enim et sibi nocet, non est innocens. Ait aliquis, Ecce non tuli alicui, nec pressi aliquem : de re mea, de justo labore meo bene mihi faciam, convivium apparatum habere volo, erogare volo quantum me delectat, bibere cum quibus volo quantum me delectat : cui aliquid tuli ? quem pressi ? quis de me questus est ? Innocens videtur. Sed si seipsum corrumpit, si templum Dei in se evertit, quid exspectas, ut in alios faciat misericordiam, et parcat miseris ? Qui in seipsum crudelis est, esse in alium misericors potest? Tota ergo justitia ad unum verbum innocentiæ redigitur. « Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam (*Psal.*, x, 6). » Quando amabat iniquitatem, putabat quod aliis nocebat. Sed vide si aliis nocebat : « Qui diligit, inquit, iniquitatem, odit animam suam. » Sibi ergo prius nocet, qui vult aliis nocere : nec deambulat ; quia non est ubi. Angustias (*a*) enim patitur omnis malitia : sola innocentia lata est, ubi deambuletur.

(*a*) Ita MSS. Editi vero, *quia non est ubi angustias non patitur. Arta omnis malitia, sola innocentia lata est. Ubi deambula*

le milieu de sa maison, c'est : ou bien l'Église, dans laquelle marche le Christ ; ou bien son cœur, parce que notre cœur est notre maison intérieure. Dans ce sens, le Prophète ne ferait qu'expliquer ce qu'il vient de dire : « dans l'innocence de mon cœur. » Qu'est-ce que l'innocence de son cœur ? Le milieu de sa maison. Quiconque a dans son cœur une maison mauvaise en est constamment rejeté au dehors. Car celui qui est pressé dans son cœur par une mauvaise conscience est comme un homme que ferait fuir de sa maison l'eau qui y pénétrerait, ou la fumée qui la rendrait inhabitable ; il n'y pourrait rester : ainsi l'homme dont le cœur n'est point en paix ne peut habiter volontiers dans son cœur. De tels hommes sortent d'eux-mêmes, par tous les efforts de leur esprit, se répandent au dehors, et se plaisent dans les choses extérieures qui regardent le corps ; ils cherchent le repos dans des frivolités, dans les spectacles, dans la débauche, dans tous les désordres. Pourquoi cherchent-ils le bonheur au dehors d'eux-mêmes ? Parce qu'il ne fait pas bon pour eux au dedans, et qu'ils n'ont pas de quoi se réjouir dans leur conscience. C'est pourquoi le Seigneur, après avoir guéri le paralytique, lui dit : « Emportez votre lit et allez dans votre maison (*Matth.*, IX, 6). » C'est ce que doit faire l'âme qui est comme dissoute par la paralysie ; qu'elle se resserre dans ses membres, c'est-à-dire dans le pouvoir qu'elle a de faire le bien, et qu'elle accomplisse de bonnes œuvres ; qu'elle emporte son lit et gouverne son corps ; puis, qu'elle aille dans sa maison et qu'elle entre dans sa conscience ; elle y trouvera désormais une large voie où marcher ; elle chantera sur le Psaltérion, et elle comprendra.

5. « Je n'avais pas devant les yeux la chose mauvaise (*Ps.*, C, 3). » Que signifie : « Je n'avais pas devant les yeux la chose mauvaise ? » Je ne l'aimais pas. En effet, vous le savez, on a coutume de dire en parlant d'un homme qui en aime un autre : il n'a que lui devant les yeux ; et celui que l'on méprise se plaint ordinairement en ces termes : il ne jette pas les yeux sur moi. Qu'est-ce donc qu'avoir devant les yeux ? C'est aimer. Qu'est-ce que ne pas aimer ? C'est n'être pas là de cœur. Par conséquent, en disant : « Je n'avais pas devant les yeux la chose mauvaise, » le Prophète a dit : je n'aimais pas la chose mauvaise. Il expose ensuite quelle est la chose mauvaise, en disant : « J'ai haï les prévaricateurs (*Ibid.*). » Appliquez-vous, mes frères. Si vous marchez avec le Christ au milieu de sa maison, c'est-à-dire : si vous vous reposez dans votre cœur, ou si vous marchez dans l'Église, par la

« Deambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ. » Medium domus suæ, aut ipsam Ecclesiam dicit ; Christus enim in ea deambulat : aut cor suum ; domus enim nostra interior, cor nostrum est : ut hoc exposuerit, quod superius dixit, « In innocentia cordis mei. » Quæ est innocentia cordis sui ? Medium domus suæ. Hanc domum quisquis habet malam, pellitur ab illa foras. Quisquis enim in corde premitur mala conscientia, quomodo quisque ab stillicidio exit de domo sua, aut a fumo, non ibi se patitur habitare : sic qui non habet quietum cor, habitare in corde suo libenter non potest. Tales foras exeunt a seipsis animi intentione, et de his quæ foris sunt circa corpus delectantur ; quietem in nugis, in spectaculis, in luxuriis, in omnibus malis quærunt. Quare foris sibi volunt esse bene ? Quia non est illis intus bene, unde gaudeant in conscientia. Ideo Dominus cum sanasset paralyticum, ait, « Tolle grabatum tuum, et vade in domum tuam (*Matth.*, IX, 6). » Faciat illud anima, quæ quasi paralysi dissoluta est : in membris bonæ operationis constringatur, ut bene operetur ; tollat grabatum suum, regat corpus suum ; jam eat in domum suam, intret in conscientiam suam : jam latam inveniet, ubi deambulet, et psallat, et intelligat.

5. « Non proponebam ante oculos meos rem malam (*Ps.*, C, 3). » Quid est, « Non proponebam ante oculos meos rem malam ? » Non diligebam. Solet enim dici, quod nostis, de homine, qui ab aliquo diligitur, Ante oculos illum habet. Et ille qui contemnitur, sic solet queri, Non me habet ante oculos. Quid ergo est, ante oculos habere ? Diligere. Quid est, non diligere ? Non ibi corde habitare. Dixit ergo, « Non proponebam ante oculos meos rem malam : » non diligebam rem malam. Et exponit ipsam rem malam : « Facientes (*a*) prævaricationem odio habui. » Intendite Fratres mei. Si deambulatis cum Christo in medio domus ejus, id est, si vel in corde vestro bene requiescitis, vel in ipsa Ecclesia bonum iter carpitis in via immaculata,

(*a*) Ita MSS. At editi, *prævaricationes.*

voie pure et sans tache ; vous ne devez pas haïr seulement les prévaricateurs du dehors, mais aussi les prévaricateurs que vous trouveriez au dedans. Quels sont les prévaricateurs ? Ceux qui haïssent la loi de Dieu, ou ceux qui l'entendent et ne la pratiquent pas sont appelés prévaricateurs. Haïssez ceux qui sont coupables de prévarication ; chassez-les loin de vous. Mais vous devez haïr les prévaricateurs, et non les hommes. Vous voyez qu'un homme prévaricateur a deux noms : celui d'homme et celui de prévaricateur. Dieu a fait l'homme et l'homme s'est fait lui-même prévaricateur : aimez en lui ce que Dieu a fait, poursuivez en lui ce qu'il a fait lui-même en lui. Car en poursuivant sa prévarication, vous détruisez ce que l'homme a fait, et ce que Dieu a fait est délivré. « J'ai haï les prévaricateurs. »

6. « Je n'ai point en moi un cœur dépravé (*Ps.*, C, 4). » Qu'est-ce qu'un cœur dépravé ? Un cœur tortueux. Qu'est-ce qu'un cœur tortueux ? Un cœur qui n'est pas droit. Qu'est-ce qu'un cœur qui n'est pas droit ? Voyez ce qu'est un cœur droit et vous trouverez par contraste ce que c'est qu'un cœur qui n'est pas droit. On dit qu'un homme a le cœur droit, lorsqu'il ne rejette rien de ce que Dieu veut. Considérez ceci. Un homme prie pour que je ne sais quelle chose n'arrive pas ; il prie et rien ne l'en empêche. Qu'il le demande donc de tout son pouvoir ; mais si quelque chose arrive contrairement à son désir, qu'il se soumette à la volonté de Dieu et qu'il ne résiste pas à sa puissante volonté. C'est là ce que le Seigneur nous a enseigné, alors que montrant en lui-même notre faiblesse, au moment de sa passion, il a dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (*Matth.*, XXVI, 38). » Il ne craignait pourtant pas la mort, lui qui avait le pouvoir de laisser sa vie et le pouvoir de la reprendre (*Jean*, X, 18). Écoutez d'ailleurs l'Apôtre saint Paul, le soldat et le serviteur du Christ, il s'écrie : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi ; reste la couronne de justice que le Seigneur, juste juge, me rendra au jour du jugement (II *Tim.*, IV, 7). » Il est comblé de joie à la pensée de sa mort prochaine, et son Seigneur et son chef serait triste, parce qu'il est pour mourir. Le serviteur serait-il dont au-dessus de son maître ? Et que deviendrait cette parole du Seigneur : « Il suffit au serviteur d'être comme son Seigneur ; il suffit au disciple d'être comme son maître (*Matth.*, X, 25) ? » Quoi ! Paul serait fort devant la mort et le Seigneur serait triste ? Je désirais, dit l'Apôtre, d'être dissous et d'être avec le Christ (*Philipp.*, I, 23). Il se réjouit parce qu'il va périr pour être

non eos tantum qui foris sunt odisse debetis prævaricatores, sed et quoscumque intus inveneritis. Qui sunt prævaricatores? Qui oderunt legem Dei ; qui audiunt illam, et non faciunt, prævaricatores dicuntur. Facientes prævaricationem odio habe, repelle illos a te. Sed odisse debes prævaricatores, non homines. Unus homo prævaricator, videte quia duo nomina habet, homo et prævaricator : hominem Deus fecit, prævaricatorem ipse se fecit : ama in illo quod Deus fecit, persequere in illo quod ipse sibi fecit. Cum enim persecutus fueris prævaricationem ejus, occidis quod homo fecit, et liberatur quod Deus fecit. « Facientes prævaricationem odio habui. »

6. « Non adhæsit mihi cor pravum (*Ibid.*, 4). » Quod est cor pravum? Cor tortum. Quod est cor tortum? Cor non rectum. Quod est cor non rectum? Vide quod est cor rectum, et ibi invenis quod est cor non rectum. Rectum cor dicitur hominis, qui omnia quæ vult Deus, (*a*) non ipse non vult. Intendite. Orat aliquis ut nescio quid non eveniat ; orat, et non prohibetur. (*b*) Petat quantum potest : sed contra voluntatem ipsius evenit aliquid ; subjungat se voluntati Dei, non resistat voluntati magnæ. Quia et ipse Dominus sic illud exponit : ostendens infirmitatem nostram in se, quando passurus erat, ait, « Tristis est anima mea usque ad mortem (*Matth.*, XXVI, 38). » Non enim vere ille timebat mortem, « qui potestatem habebat ponendi animam suam, et potestatem habebat iterum sumendi eam (*Johan.*, X, 18). » Et Paulus apostolus miles ipsius, servus ipsius clamat, « Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi ; de cetero reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illo die justus judex (II *Tim.*, IV, 7). » Exsultat quia moriturus est, et Dominus ejus et Imperator ejus tristis est, quia moriturus est? Ergo melior servus quam Dominus ? Et ubi est quod ait ipse Dominus, « Sufficit servo ut sit sicut dominus ejus, sufficit discipulo ut sit sicut magister ejus (*Matth.*, X, 25 ? » Ecce fortis est Paulus ventura morte, et Dominus tristis est ? « Optabam, inquit, dissolvi, et esse cum

(*a*) Am. et Lov. *ipse vult.* At Er. et MSS, *non ipse non vult.* (*b*) Lov. *Petit :* dissentientibus editis aliis et MSS.

avec le Christ, et le Christ lui-même serait triste, tandis que son serviteur se réjouit d'être avec lui ? Qu'était donc cette parole du Christ, sinon l'expression de notre faiblesse ? Il y a encore beaucoup d'hommes faibles qui s'affligent d'avoir à mourir, mais du moins qu'ils gardent un cœur droit ; qu'ils évitent la mort autant qu'ils le peuvent ; mais, s'ils ne peuvent l'éviter, qu'ils disent ce que le Seigneur a dit, non à cause de lui, mais à cause de nous. Qu'a-t-il dit, en effet ? « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi (*Matth.*, XXVI, 38). » Voilà l'expression de la volonté humaine ; écoutez maintenant ce que dit un cœur droit : « mais qu'il en soit, non ce que je veux, mais ce que vous voulez, mon Père (*Ib.*,XXVI,3-9). » Si donc un cœur droit suit la volonté de Dieu, un cœur dépravé résiste à Dieu. S'il lui arrive quelque chose de fâcheux, il crie : O Dieu ! que vous ai-je fait ? quel mal ai-je commis ? En quoi ai-je péché ? Il veut paraître juste et faire paraître Dieu injuste. Qu'y a-t-il d'aussi dépravé ? C'est peu pour cet homme de n'être point droit, il juge que la règle de Dieu ne l'est pas. Corrigez-vous, et vous trouverez droite la règle dont vous vous écartez. Dieu agit justement ; vous agissez injustement, et vous êtes pervers en disant que l'homme est juste et que Dieu est injuste. Quel homme dites-vous juste ? Vous-même. Car lorsque vous dites : Que vous ai-je fait ? vous croyez être juste. Mais Dieu pourrait vous répondre : vous dites vrai ; vous n'avez rien fait qui soit pour moi, car vous avez tout fait pour vous. Si vous aviez fait quelque chose pour moi, vous auriez bien fait. Car ce qui se fait de bien est fait pour moi, parce que cela se fait d'après mes commandements. Au contraire, tout ce qui se fait de mal se fait pour vous et non pour moi ; puisque tout méchant qui agit n'agit que pour lui, en faisant ce que je n'ai pas commandé. Tous ceux que vous verrez dans ces dispositions, mes frères, reprenez-les, réprimandez-les, corrigez-les ; et si vous ne pouvez les reprendre ou les corriger, gardez-vous de les imiter, afin de pouvoir dire : « Je n'ai point en moi un cœur dépravé.

7. « Lorsque le méchant s'éloignait de moi, je ne le connaissais pas (*Ps.*, C, 4). » Que signifie : « Je ne le connaissais pas ? » Je ne l'approuvais pas, je ne le louais pas, il ne me plaisait pas. Nous trouvons en effet quelquefois dans les Écritures le mot connaître, employé dans le sens de nous plaire. Qu'y a-t-il, par exemple, de caché pour Dieu ? Est-ce qu'il connaît les justes et ne connaît pas les injustes ? Que croyez-vous qu'il ignore ? Je ne dis pas : quelle action faites-vous, mais quelle pensée avez-vous, qu'il ignore ? Je ne dis pas quelle pensée avez-vous, mais quelle pensée aurez-vous qu'il n'ait vue avant même que vous ne l'ayez ? Dieu connaît donc tout et cependant voici ce que le Seigneur nous a annoncé à l'égard de certains hommes

Christo (*Philip.*, I, 23). » Gaudet, quia dissolvitur, ut sit cum Christo ; et ipse Christus tristis est, cum quo iste futurum se esse lætatur ? Sed quid erat illa vox, nisi sonus infirmitatis nostræ ? Multi adhuc infirmi contristantur futura morte : sed habeant rectum cor; vitent mortem, quantum possunt ; sed si non possunt, dicant quod ipse Dominus non propter se, sed propter nos dixit. Quid enim dixit ? « Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste (*Matth.*, XXVI, 39). » Ecce habes voluntatem humanam expressam ; vide jam rectum cor : « Verum non quod ego volo, sed quod tu vis Pater. » Si ergo rectum cor sequitur Deum, pravum cor resistit Deo. Aliquid illi contingat adversum, clamat, Deus quid tibi feci ? quid commisi ? quid peccavi ? Se justum vult videri, Deum injustum. Quid tam pravum ? Parum est quia tortus est, et tortam regulam putat. Corrige te, et invenis rectum a quo te depravasti. Ille juste, tu injuste : et ideo perversus es, quia hominem justum dicis, et Deum injustum. Quem hominem justum dicis ? Teipsum. Quando enim dicis, Quid tibi feci, justum te putas. Sed respondeat tibi Deus, Verum dicis, mihi nihil fecisti ; omnia enim tibi fecisti. Si enim mihi aliquid fecisses, bonum fecisses. Quidquid enim bene fit, mihi fit : quia ex præcepto meo fit. Quidquid autem mali fit, tibi fit, non mihi fit : quia non facit malus aliquid nisi sibi, quia hoc non ego jubeo. Tales quando videritis Fratres, corripite, arguite, corrigite : et si non potestis corripere aut corrigere, nolite consentire ; ut possitis dicere, « Non adhæsit mihi cor pravum. »

7. « Cum declinaret a me malignus, non cognoscebam (*Ps.*, C, 4). » Quid est, « non cognoscebam ? » Non approbabam, non laudabam, non mihi placebat. Cognoscere enim invenimus in Scripturis aliquando dici, pro eo quod est placere nobis. Quid enim latet Deum, Fratres ? Numquid novit justos, et

pour la fin des siècles, c'est-à-dire quand le jugement succédera à la miséricorde : « En ce jour, il y en aura beaucoup qui viendront et diront : Seigneur, Seigneur, nous avons chassé les démons en votre nom, nous avons fait en votre nom beaucoup de miracles, nous avons bu et mangé en votre nom, et je leur dirai : Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité; je ne vous connais pas (*Matth.*, VII, 22 et 23). » Y a-t-il donc quelqu'un qu'il ne connaisse pas ? Que signifie : « Je ne vous connais pas ? » Je ne vous reconnais pas comme conformes à ma règle. Je connais, en effet, la règle de ma justice; vous n'êtes pas conformes à cette règle, vous en avez dévié, vous n'êtes point droits. C'est en ce sens que le Prophète dit ici : « Je ne connaissais pas. » « Lorsque le méchant s'éloignait de moi, je ne le connaissais pas. » Que veut dire : « Je ne le connaissais pas ? » Le Prophète parle-t-il ainsi, parce que le méchant, lorsque par hasard il rencontre le juste dans un étroit sentier, se dit ce qui est écrit dans le livre de la Sagesse de Salomon : « Sa seule vue nous est insupportable (*Sagesse*, II, 15); » et change de chemin pour ne pas le voir ? Mais combien n'y a-t-il pas de méchants que nous ne voyons pas et qui nous voient; qui non-seulement ne se détournent pas de nous, mais encore qui accourent vers nous et parfois veulent nous faire servir à l'accomplissement de leurs iniquités? Cela nous arrive souvent. Comment s'éloignent-ils de vous ? Celui-là s'éloigne de vous, qui ne vous ressemble pas. Que veut dire : il s'éloigne de vous ? Il ne vous suit pas. Que veut dire : il ne vous suit pas ? il ne vous imite pas. Par conséquent, ces mots : « Lorsque le méchant s'éloignait de moi, » signifient : Lorsque le méchant ne me ressemblait pas, lorsqu'il refusait de suivre mes voies, lorsqu'il refusait de vivre comme moi qui me proposais à son imitation, « je ne le connaissais pas. » Et que veut dire : « Je ne le connaissais pas ? » Non pas que cet homme m'était inconnu, mais je ne l'approuvais pas.

8. « Je poursuivais celui qui médisait secrètement de son prochain (*Ps.*, C, 5). » Voici un bon persécuteur, non d'un homme, mais de son péché. « Je ne prenais point mon repas avec l'homme à l'œil orgueilleux et au cœur insatiable (*Ibid.*). » Que veut dire : « Je ne prenais point mon repas ? » Je ne mangeais pas avec lui. Que Votre Charité m'écoute attentivement, car j'ai à lui dire quelque chose d'étonnant. S'il

non novit injustos ? Quid cogitas, quod ille nesciat ? Non dico, quid facis ; sed, quid cogitas, quod ille nesciat ? Non dico, quid cogitas ; sed, quid cogitaturus es, quod ille non ante viderit ? Omnia ergo novit Deus : et tamen in fine, id est, in judicio post misericordiam, de quibusdam dicit, In illa die multi venturi sunt, et dicent, « Domine, Domine, in nomine tuo dæmonia ejecimus, in nomine tuo virtute (*a*) multas fecimus, in nomine tuo manducavimus et bibimus : et dicam illis, Discedite a me operarii iniquitatis, non novi vos (*Matth.*, VII, 22 et 23). » Ille non novit aliquem? Sed quid est, Non novi vos? In regula mea non vos agnosco. Novi enim regulam justitiæ meæ. Non illi congruitis, declinastis ab illa, distorti estis. Ideo et hic dixit, « Non cognoscebam. Cum declinaret a me malignus, non cognoscebam. » Quid est, « non cognoscebam » ? Numquid forte quia malignus quando obviam fit justo in vico angusto, dicit sibi quod est scriptum in Sapientia Salomonis, « Gravis est nobis etiam ad videndum ; et mutat viam ne videat quem non vult (*Sap.*, II, 15) ? » Sed quam multi sunt maligni quos videmus, et qui nos vident, et non solum non a nobis declinant, sed currunt ad nos, et aliquando iniquitates suas per nos impleri cupiunt ? (*b*) Plerumque nobis contingit. Quomodo ergo declinant ? Declinat a te, qui dissimilis est tibi. Quid est, declinat a te ? Non te sequitur, Quid est, non te sequitur ? Non te imitatur. Ergo, « Cum declinaret a me malignus, » id est, cum mihi dissimilis esset malignus, et vias meas nollet imitari, nollet sic vivere malignus, quomodo me illi proposui ad imitationem : « non cognoscebam. » Quid est, « non cognoscebam ? » Non quia nesciebam, sed quia non approbabam.

8. « Detrahentem proximo suo occulte, hunc persequebar (*Ps.*, C, 5). » Ecce persecutor bonus, non hominis, sed peccati. « Superbo oculo et insatiabili corde, huic non convescebar. » Quid est, non convescebar ? Non cum illo manducabam. Attendat Caritas Vestra : quia mirum aliquid audituri estis. Si non convescebatur cum illo, non manducabat ; vesci enim, manducare est : cur ergo ipsum primo Dominum invenimus manducasse cum superbis ?

(*a*) MSS. *magnas.* (*b*) Er. et Lov. post verbum *cupiunt*, sic prosequuntur, *plerumque se nobis conjungunt? Plerumque nobis contingit.* Regius liber non habet nisi, *Plerumque se nobis conjungunt.* Alii vero MSS. cum Am. nonnisi, *Plerumque nobis contingit* : quibus forte minus intellectis verbis priora illa substituenda quispiam existimaverat. Hic porro Augustinus respicere videtur ad improbos litigatores, qui iniqua judicia impetrare ab episcopis cupiebant.

ne prenait pas son repas avec l'orgueilleux, il ne mangeait pas avec lui; car prendre son repas, c'est manger ; pourquoi trouvons-nous donc que le Seigneur lui-même a mangé avec des orgueilleux ? Je ne dis pas avec des publicains et avec des pécheurs ; car ceux-là étaient humbles; ils connaissaient leur maladie et recherchaient le médecin. Mais nous voyons que le Seigneur a mangé avec des Pharisiens orgueilleux. Car l'un d'eux l'avait invité, celui-là même auquel il déplut qu'une femme pécheresse, connue comme telle dans toute la ville, se vînt agenouiller aux pieds du Seigneur, et qui en murmura dans son cœur. Car la pureté des Pharisiens consistait à n'être touché par aucune personne impure. Si quelque personne impure les touchait, si peu que ce fût, ils en avaient horreur, de peur qu'un contact impur ne les rendît impurs eux-mêmes. Aussi, dès que le Pharisien vit cette pécheresse, connue de toute la ville, s'approcher du Seigneur et pleurer à ses pieds, il se dit en son cœur : « Si cet homme était un Prophète, il saurait quelle femme est à ses pieds (*Luc*, VII, 39). » Comment savait-il que le Christ ignorait quelle était cette femme, sinon par supposition que le Christ ne la connaissait pas, par cela seul qu'il ne la repoussait pas ? Car c'est ce qu'il eût fait à la place du Christ, il aurait repoussé cette femme. Or, non-seulement le Seigneur savait ce qu'était cette femme, mais encore, en médecin charitable, il sondait du regard les incurables blessures de cet orgueilleux. C'est pourquoi, ayant entendu sa pensée et voulant faire ressortir son orgueil, il lui dit : « Simon j'ai quelque chose à vous dire. Un créancier avait deux débiteurs, l'un lui devait cinquante deniers, l'autre lui en devait cinq cents; comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit leur dette à tous les deux; lequel l'a plus aimé par la suite ? » Et Simon rendit, contre lui-même, un jugement dont la vérité lui arracha l'aveu; il répondit : « Je crois, Seigneur, que c'est celui auquel il a le plus remis. Et le Seigneur, s'étant retourné vers cette femme, dit à Simon : Vous voyez cette femme ? Je suis entré dans votre maison et vous ne m'avez pas donné d'eau pour me laver les pieds; mais celle-ci a lavé mes pieds avec ses larmes (*Luc*, VII, 36-44) ; » et le reste du discours que vous connaissez. Il est inutile que nous nous arrêtions plus longtemps sur les circonstances du fait que nous avons invoqué ici en témoignage. Ce Pharisien était un orgueilleux, et le Seigneur était à table avec lui ; que signifie donc ce qu'il dit par la bouche du Prophète : « Je ne prenais point mon repas avec l'homme à l'œil orgueilleux et au cœur insatiable. » Que signifie : « Je ne prenais point mon repas ? » Je

(*a*) Non cum publicanis illis et peccatoribus; nam ipsi humiles erant : cognoscebant enim languorem suum, et medicum requirebant. Cum ipsis superbis Pharisæis invenimus illum manducasse. Nam superbus quidam invitaverat illum : ipse est cui displicuit quia mulier peccatrix, quæ erat in civitate famosa, accessit ad pedes Domini; et ait in corde suo : (Quia talis erat munditia Pharisæorum, ut nemo eos iniquus tangeret : si quis illos immundus vel modice tetigisset, exhorrebant, ne quasi immundos eos faceret tactus immundus. At ubi peccatrix illa, quæ erat in civitate famosa, accessit flere ad pedes Domini, ille cum videret eam, dixit in corde suo,) Hic si esset propheta, sciret quæ mulier illi accessit ad pedes (*Lucæ*, VII, 39). Unde sciebat quia Christus nescivit, nisi inde suspicatus est eum nescisse; quia non a se repulit? Quia si ipse esset, repelleret a se. Dominus autem non solum mulierem illam peccatricem noverat, sed et illius (*b*) superbi vulnera medicus insanabilia videbat. Ait enim cum audisset cogitantem, ut ostenderet illum superbum, « Simon, habeo aliquid tibi dicere : Duo debitores erant cuidam fœneratori, unus ei debebat quinquaginta denarios, alius quingentos ; cum non haberent unde redderent, dimisit ambobus: quis eum plus dilexit(*Ibid.*,40,etc.)?» Et ille contra se dixit sententiam, extorquente sibi confessionem veritate : « Credo, Domine, cui plus donavit. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni, Vides istam mulierem ? Intravi in domum tuam, aquam mihi ad pedes non dedisti : ista autem lacrymis suis lavit pedes meos: » et cetera quæ nostis. Non opus est in aliis propter quæ ad testimonium adhibuimus, diutius immorari. Iste Pharisæus superbus erat, convescebatur cum illo Dominus : quid est ergo quod ait, « Superbo oculo et insatiabili corde, huic non convescebar ? » Quid est, « non convesce-

(*a*) Am. Er. et Lov. *cum superbis et non cum publicanis illis et peccatoribus?* Nos auctoritate MSS. removemus particulam *et*, notamque interrogationis collocamus ante hanc sententiam, *Non cum publicanis* etc. ut sensus sit, *Non dico cum publicanis* etc. (*b*) Nostri omnes MSS. *illius superbiæ:* et paulo post plerique , loco *ut ostenderet,* habent *et ostenderet.*

ne mangeais pas avec lui. Pourquoi donc nous proposer ce qu'il n'a pas fait ? Il nous exhorte à l'imiter, nous voyons qu'il a pris son repas avec des hommes orgueilleux, pourquoi nous défend-il de le faire ? Pour nous, mes frères, nous nous abstenons de ces sortes de rapports avec nos frères, quand il est question de les reprendre, et nous ne partageons pas leurs repas, pour qu'ils se corrigent. Nous mangeons avec des étrangers, avec des païens, plutôt qu'avec ceux qui sont des nôtres, si nous voyons qu'ils vivent dans le désordre, afin qu'ils rougissent et se corrigent selon cette parole de l'Apôtre : « Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons dans cette lettre, notez-le et n'ayez pas de relations avec lui ; cependant ne le regardez pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frère (*Thess.*, III, 14, 15). » C'est ce que nous faisons souvent pour la guérison d'autrui ; mais quant aux étrangers et aux impies, ils sont souvent assis à la même table que nous.

9. Que veut donc dire cette parole du Prophète : « Je ne prenais point mes repas avec l'homme à l'œil orgueilleux et au cœur insatiable ? » Le cœur pieux a ses festins, le cœur superbe a aussi les siens; car c'est en faisant allusion à la manière dont se nourrit le cœur orgueilleux que le Prophète a dit : « Le cœur insatiable. » De quoi se nourrit donc le cœur orgueilleux ? S'il est orgueilleux, il est envieux; il ne peut en être autrement. L'orgueil est le père de l'envie; il ne peut point ne pas l'engendrer et il en est toujours accompagné. Tout orgueilleux est donc envieux; s'il est envieux, il se nourrit du mal d'autrui. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « Si vous vous mordez et vous dévorez mutuellement, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres (*Galat.*, V, 15). » Vous voyez là les orgueilleux à table, gardez-vous de vous y placer avec eux; fuyez ces sortes de festins. Ils ne peuvent se rassasier de la joie que leur cause le mal d'autrui, parce que leur cœur est insatiable. Craignez d'être pris, au milieu de leurs festins, dans les filets du démon. Telle était la nourriture des Juifs, lorsqu'ils ont crucifié le Seigneur : ils se nourissaient, en quelque sorte, des tortures du Seigneur (car, nous aussi, nous sommes nourris de la croix du Seigneur en mangeant son corps). Ils disaient, en le voyant suspendu sur la croix et en l'insultant, parce que leur cœur était insatiable, ils disaient : « S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de dessus la croix; il a sauvé les autres et il ne peut se sauver (*Matth.*, XXVII, 40, 42). » Ils se nourissaient du pain de leur cruauté, tandis que le Sauveur se nourrissait du pain de sa miséricorde. « Mon

bar? » Non cum illo manducabam. Quomodo nobis proponit hæc, quæ ipse non fecit ? Ad imitationem suam nos hortatur : videmus eum convivatum esse cum superbis, quomodo nos prohibet ne convivemur cum eis ? Nos quidem, Fratres, propter correptionem aliquam tenemus nos etiam a fratribus nostris, et non cum eis convivamur, ut corrigantur. Cum extraneis potius convivamur, cum paganis, quam cum his qui (*a*) nobis hærent, si viderimus eos male vivere, ut erubescant, et corrigantur : sicut dicit Apostolus, « Si quis non obaudit verbo nostro per Epistolam, hunc notate, et nolite commisceri cum eo; et non ut inimicum eum existimetis, sed corripite ut fratrem (II *Thess.*, III, 14). » Facimus hoc plerumque propter medicinam : et tamen cum extraneis multis et cum impiis sæpe vescimur.

9. Quid est hoc quod ait, « Superbo oculo et insatiabili corde, huic non convescebar ? » Habet epulas suas cor pium, habet epulas suas cor superbum : nam propter cibos ipsos cordis superbi, ideo dixit, insatiabili corde. Cor superbum unde pascitur ? Si superbus est, invidus est : aliter non potest. Superbia, mater invidentiæ est : non potest nisi generare hanc, et cum illa semper esse. Omnis ergo superbus, invidus est : si invidus est, malis alienis pascitur. Unde dicit Apostolus, « Si mordetis et comeditis invicem, videte ne ab invicem consumamini (*Gal.*, V, 15). » Videtis ergo comedentes, nolite his convesci, fugite tale convivium. Neque enim se satiant gaudendo de malis alienis, quia insatiabili corde sunt. Cave ne capiaris in epulis eorum laqueo diaboli. Cibis talibus pascebantur Judæi, quando crucifixerunt Dominum : sed quia pascebantur tamquam de pœna Domini. (Nam et nos de cruce Domini pascimur, quia corpus ipsius manducamus.) Dicebant enim, cum viderent eum pendentem in cruce, insultantes, quia insatiabiles corde erant : dicebant ergo, « Si Filius Dei est, descendat de cruce : alios salvavit, se salvare non potest (*Matth.*, XXVII, 40). » « Pascebantur cibo crudelitatis suæ, et ille pascebatur cibo misericordiæ suæ. « Pater, inquit, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34). » Illi ergo habebant alias epulas, ille alias. Sed

(*a*) Sic MSS. At Er. et Lov. *qui vobiscum erant, et nobis adhærent.*

Père, disait-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34). » Autre était donc leur festin, autre était le sien. Mais écoutez ce que, dans un autre Psaume, le Prophète dit de la table des orgueilleux : « Que leur table soit devant eux un piége, une juste punition et un objet de scandale (*Ps.*, LXVII, 23). » Ils ont mangé, ils ont été pris. De même que les oiseaux viennent manger au piége et les poissons à l'hameçon et qu'ils sont pris à l'instant, ainsi en est-il des orgueilleux. Les impies ont donc leurs festins et les justes ont aussi les leurs. Écoutez : voici les festins des justes : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés (*Matth.*, V, 6). » Si donc le juste est nourri du pain de la justice et l'impie du pain de l'orgueil, il n'est pas étonnant que celui-ci ait le cœur insatiable. Il se nourrit du pain d'iniquité; ne mangez pas ce pain et ne partagez point la table de l'homme dont l'œil est orgueilleux et le cœur insatiable.

10. Mais vous, de quoi vous nourrissiez-vous? Et quel aliment faisait vos délices à la table où l'orgueilleux n'était pas votre convive? « Mes yeux ont cherché ceux qui sont fidèles sur la terre, pour qu'ils prissent place près de moi (*Ps.*, C, 6). » C'est le Seigneur qui nous dit : « Mes yeux ont cherché ceux qui sont fidèles sur la terre, pour qu'ils prissent place près de moi; » c'est-à-dire pour les faire asseoir près de moi. Comment doivent-ils être assis près de lui? « Vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël (*Matth.*, XIX, 28). » Les fidèles de la terre sont donc appelés à juger et c'est à eux que l'Apôtre a dit : « Ignorez-vous que nous jugerons les Anges (I *Cor.*, VI, 3) ? » « Mes yeux ont cherché ceux qui sont fidèles sur la terre, pour qu'ils prissent place près de moi. Celui qui marchait dans la voie pure et sans tache m'a servi. » « Il m'a servi, » dit-il, et ne s'est pas servi lui-même. En effet, beaucoup sont les ministres de l'Évangile, mais ils le sont pour eux-mêmes, parce qu'ils cherchent leur propre intérêt et non celui du Christ (*Philipp.*, II, 21). Qu'est-ce donc que servir le Christ? C'est chercher les intérêts du Christ. Toutefois, lorsque des méchants annoncent l'Évangile, les autres sont sauvés, mais eux sont punis. En effet, il a dit : « Faites ce qu'ils disent et ne faites pas ce qu'ils font (*Matth.*, XXIII, 3). » Ne craignez donc rien, quand vous entendez l'Évangile prêché par un méchant. Malheur à celui qui sert le Christ pour lui-même, c'est-à-dire qui ne cherche là que son propre avantage ; quant à vous, acceptez ce qui vient du Christ. « Celui qui marchait dans la voie pure et sans tache m'a servi. »

quid dictum sit de mensa superborum, audite : « Fiat mensa eorum coram ipsis in muscipulam, et in retributionem et in scandalum (*Ps.*, LXVIII, 23). » Pasti sunt, capti sunt. Quomodo enim aves ad muscipulam, aut pisces ad hamum pascuntur, sed capiuntur; sic et ipsi. Habent ergo impii epulas suas, habent et pii epulas suas. Audi epulas piorum : « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur (*Matth.*, V, 6). » Si ergo pius pascitur cibo justitiæ, et impius superbiæ; non mirum si insatiabilis corde. (*a*) Pascitur cibo iniquitatis : noli pasci cibo iniquitatis, et non tibi convescitur superbus oculo et insatiabilis corde.

10. Et unde tu pascebaris? et quid te delectabat, ubi ille tibi non convescebatur? « Oculi mei, inquit, super fideles terræ, ut considerent hi mecum (*Psal.*, C, 6). » Dominus dicit, « Oculi mei super fideles terræ, ut considerent hi mecum : » id est, ut mecum sederent. Quomodo sederent? « Sedebitis super duodecim thronos, judicantes duodecim tribus Israël (*Matth.*, XIX, 28). » Judicant fideles terræ, quibus dicitur, « Nescitis quia angelos judicabimus (I *Cor.*, VI, 3). » « Oculi mei super fideles terræ, ut considerent hi mecum. Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat. » « Mihi » ait, non sibi. Multi enim ministrant Evangelium, sed sibi ministrant : « quia sua quærunt, non quæ Jesu Christi (*Philip.*, II, 21). » Quid est Christo ministrare? Ea quæ Christi sunt quærere. Et quidem quando mali annuntiant Evangelium, alii salvantur, illi puniuntur. Dictum est enim, « Quæ dicunt, facite; quæ faciunt, facere nolite (*Matth.*, XXIII, 3). » Non timeas ergo quando a malo audis Evangelium. Væ illi qui sibi ministrat, id est, qui sua ibi quærit : tu Christi accipe. Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat.

11. « Non (*b*) habitavit in medio domus meæ faciens superbiam (*Psal.*, C, 7). » (*c*) Referte ad domum

(*a*) Am. Er. et Lov. interpungebant sic, *non mirum si insatiabilis corde pascitur cibo iniquitatis.* Minus bene; nam Augustinus proposuit probandum, *propter cibos ipsos cordis superbi, ideo dictum esse, insatiabili corde.* (*b*) Sic Am. Er. et præcipui MSS. juxta LXX. At Lov. *habitabit.* (*c*) Sic MSS. At editi, *Revertere.*

11. « Celui qui pratique l'orgueil n'a pas habité au milieu de ma maison (*Ps.*, C, 7). » Rapportez au cœur ce qui est dit de la maison. Celui qui pratique l'orgueil n'a pas habité dans mon cœur; aucun de ceux qui lui ressemblent n'a habité dans mon cœur; car mon cœur les fuyait. Nul autre que l'homme paisible et doux n'a habité dans mon cœur, l'orgueilleux n'y a pas habité. Car l'injuste n'habite pas dans le cœur du juste. Le juste, lors même qu'il serait éloigné de vous de demeure et de je ne sais combien de milles , habite avec vous, si vous n'avez qu'un même cœur. « Celui qui pratique l'orgueil n'a pas habité au milieu de ma maison. Celui qui tient le langage de l'injustice n'a pas suivi la voie droite qui est sous mes yeux (*Ibid.*). » Cette voie est la voie pure et sans tache, où nous avons l'intelligence, lorsque Dieu vient en nous.

12. « J'exterminais, dès le matin, tous les pécheurs de la terre (*Ibid.*, 8). » Ce texte est obscur, daignez en écouter attentivement l'explication; nous arrivons à la fin de ce Psaume. « J'exterminais, dès le matin, tous les pécheurs de la terre. » Pourquoi? « Pour faire disparaître de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité. » Il y a donc, dans la cité du Seigneur, des hommes qui commettent l'iniquité et qu'il semble épargner présentement. Pourquoi? Parce que nous sommes dans le temps de la miséricorde ; mais celui du jugement arrivera, comme l'indique le commencement du Psaume : « Seigneur, je chanterai votre miséricorde et votre jugement. » Déjà le Christ a déclaré que les bons seuls lui étaient attachés, il ne s'est pas lié avec les méchants et ne s'est pas complu dans les festins d'iniquité de ceux qui étaient les ministres de Dieu pour eux-mêmes et non pour le Seigneur, c'est-à-dire, qui cherchaient leur propre avantage. Et comme si on lui disait : Pourquoi avez-vous supporté si longtemps de tels orgueilleux dans votre cité ? C'est, répond-il, parce que le temps actuel est celui de la miséricorde. Que veut dire : le temps de la miséricorde? Le jugement n'a pas encore été manifesté, nous sommes dans la nuit; le jour paraîtra, et avec le jour paraîtra le jugement. Écoutez les paroles de l'Apôtre : « C'est pourquoi il ne faut rien juger avant le temps. » Que veut dire : « avant le temps ? » Avant le jour. Écoutez que l'Apôtre dit lui-même avant le jour : « Jusqu'à ce que vienne le Seigneur qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres et rendra manifestes les secrètes pensées des cœurs; et alors chacun recevra la louange qu'il aura méritée (I *Cor.*, IV, 5). » Maintenant, en effet, que je ne lis pas dans votre cœur et que vous ne lisez pas dans le mien, il est nuit. Vous avez demandé je ne sais quelle chose à un homme, vous ne l'avez pas obtenue,

illam, id est, ad cor. Non habitabat in corde meo faciens superbiam : nullus talis habitabat in corde meo : resiliebat enim inde. Nemo habitabat in corde meo, nisi mitis et quietus : superbus non illic habitabat. Non enim habitat in corde justi injustus. Sit a te justus remotus nescio quot millibus et mansionibus : simul habitatis, si unum cor habetis. « Non habitavit in medio domus meæ faciens superbiam. Loquens iniqua non direxit in conspectu oculorum meorum. » Hæc est via immaculata, ubi intelligimus quando ad nos veniat Dominus.

12. « In matutinis interficiebam omnes peccatores terræ (*Ibid.*, 8). » Hoc obscurum est, dignamini advertere : jam finis Psalmi est. « In matutinis interficiebam omnes peccatores terræ. » Quare ? « Ut disperdam de civitate Domini omnes operantes iniquitatem. » Sunt ergo in civitate Domini operantes iniquitatem, et quasi parcitur eis modo. Quare? Quia misericordiæ tempus est : sed veniet et judicii ; quia sic cœpit Psalmus , « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (*Ibid.*, 1). » Jam enumeravit superius, quia non illi adhæserunt nisi boni. Malis non adhæsit, nec delectabatur epulis iniquitatis eorum, qui sibi ministrabant, non Domino, id est, sua quærebant. Et quasi diceretur illi, Et ut quid tales in civitate tua tanto tempore tolerasti? Tempus misericordiæ est, ait. Quid est, tempus misericordiæ ? Adhuc nondum revelatum est judicium : nox est, apparebit dies, apparebit judicium. Audi Apostolum: « Itaque nolite ante tempus quidquam judicare (I *Cor.*, IV, 5).» Quid est, ante tempus ? Ante diem. Audi quia ante diem dixit : « Donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo. » Nam modo, quam diu non vides cor meum et non video cor tuum, nox est. Nescio quid ab homine petisti, non accepisti, contemni te putas et forte non contemneris ; cor enim non vides : et cito blasphemas, in nocte danda est tibi venia erranti. Diligit te homo

vous croyez qu'il vous méprise, et peut-être ne vous méprise-t-il pas; vous ne lisez pas au fond de son cœur et vous vous hâtez de mal parler contre lui; faites grâce à celui qui erre au milieu de la nuit. Un homme vous aime et vous croyez qu'il vous hait; ou bien, il vous hait et vous croyez qu'il vous aime; mais, quoi qu'il en soit, il est nuit. Ne craignez pas, ayez confiance dans le Christ, que le jour se fasse pour vous en lui. Vous n'éprouverez de sa part aucun mal; car nous sommes assurés, nous sommes certains qu'on ne peut le tromper et qu'il nous aime. Au contraire, nous ne sommes pas encore certains les uns des autres. Dieu connaît bien l'amour que nous avons les uns pour les autres; mais lors même que nous nous aimons mutuellement, qui peut voir par quelle puissance ces sentiments sont nés dans nos cœurs? Et pourquoi nul ne voit-il le fond des cœurs? Parce qu'il est nuit. Tant que cette nuit dure, les tentations abondent. Il semble que c'est de cette nuit que le Prophète ait dit, dans un autre Psaume : « Vous avez fait les ténèbres et la nuit a été formée; pendant sa durée toutes les bêtes des forêts seront errantes; les petits des lions rugiront après leur proie pour demander à Dieu leur nourriture (*Ps.*, CIII, 20). » Les petits des lions cherchent leur nourriture pendant la nuit. Quels sont ces petits des lions? Ceux qui servent les princes et les puissances de l'air, les démons et les Anges du diable (*Éphés.*, II, 2). Comment cherchent-ils leur nourriture? Lorsqu'ils nous tentent. Mais c'est parce qu'ils ne peuvent nous approcher qu'autant que Dieu leur en a donné le pouvoir, qu'il est dit : « Pour demander à Dieu leur nourriture. » Le diable a demandé que Job lui fût livré pour être tenté. Quelle nourriture il demandait là! nourriture riche, exquise, un juste de Dieu, auquel Dieu lui-même a rendu témoignage en disant : « C'était un homme sans reproche, un vrai adorateur de Dieu (*Job*, I, 9). » Il a demandé à le tenter, sollicitant ainsi de Dieu sa nourriture, et il a reçu en effet la permission de le tenter mais non de l'opprimer, de le purifier mais non de le détruire, ou, si ce n'est de le purifier, du moins de l'éprouver. Cependant il arrive aussi que ceux qui sont tentés sont livrés, en punition de quelque faute cachée, aux mains du tentateur, parce qu'ils sont peut-être livrés à leurs propres convoitises. Car le démon ne peut nuire à personne s'il n'en a reçu de Dieu la permission. Mais quand peut-il nuire? Pendant la nuit. Que signifie : pendant la nuit? Dans le

nescio quis, et putas quia odit te; aut odit te, et putas quia diligit te : sed quodlibet sit, nox est. Noli timere, præsume in Christo, in illo habeto diem : non est quid mali de illo sentias, quia securi sumus, et certi sumus, quia falli non potest, amat nos. De nobis autem invicem nondum (*a*) certi sumus. Deus enim novit dilectionem nostram in invicem : nos autem etiam si diligimus nos invicem, quis videt qua dispensatione a nobis fiant ista? Quare nemo videt cor? Quia nox est. In ista nocte tentationes abundant. Quasi de ipsa nocte dixit Psalmus, « Posuisti tenebras, et facta est nox, in ea pertransibunt omnes bestiæ silvæ; catuli leonum rugientes ut rapiant, et ut quærant a Deo escam sibi (*Psal.*, CIII, 20). » In nocte quærunt escam catuli leonum. Qui sunt catuli leonum? » Principum et potestatum aëris hujus dæmones et angeli diaboli (*Ephes.*, II, 2). » Quomodo sibi quærunt escam? Quando tentant. Sed quia non accedunt, nisi Deus eis dederit potestatem : ideo dictum est, Quærentes a Deo escam sibi. Petiit Job tentandum. Qualem escam? (*b*) Opulentam, pinguem, justum Dei, cui ipse Deus testimonium perhibuit, et ait, « Homo sine querela, verus Dei cultor fuit (*Job.*, I, 9). » Petivit illum tentandum, quærens a Deo escam : et accepit tentandum, sed non opprimendum; purgandum, non evertendum; aut forte nec purgandum, sed probandum. Tamen et qui tentantur, aliquando traduntur occulto merito suo in manus tentatoris, quia traditi sunt forte in concupiscentias suas. Nam diabolus nulli nocet, nisi acceperit potestatem a Deo. Sed quando? In nocte. Quid est, in nocte? In isto tempore. Cum autem transierit nox, et venerit dies, mittuntur mali cum illo in ignem æternum, justi vero in vitam æternam (*Matth.*, XXV, 46). Nullus illic erit tentator, quia non sunt illic catuli leonum : quia transacta est nox. Ideo Dominus discipulis suis ait, « Hac nocte postulavit satanas vexare vos sicut triticum, et ego rogavi pro te Petre, ne deficiat fides tua (*Lucæ*, XXII, 31). » Quid est, vexare sicut triticum? Quomodo ab homine triticum non manducatur, nisi primo adtritum, ut panem faciat : sic neminem manducat diabolus, nisi primo per tribulationem everterit. Conterit, ut

(*a*) Sic Am. et aliquot MSS. At Er. et Lov. *nondum tam certi sumus.* (*b*) Remigiensis probæ notæ MS. *pulentem* : et huic favent quidam habentes *opulentem.*

temps actuel. Mais lorsque la nuit sera passée, lorsque le jour sera venu, les méchants seront précipités avec le démon dans le feu éternel; tandis que les justes seront mis en possession de la vie éternelle (*Matth.*, XXV, 46). Là il n'y aura plus de tentateur, parce que les petits des lions n'y seront pas, parce que la nuit sera passée. C'est pourquoi le Seigneur a dit à ses disciples : « Cette nuit, Satan a demandé à vous broyer comme du blé; j'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille pas (*Luc*, XXII, 31, 32). » Que signifie : « Vous broyer comme du blé ? » De même que l'homme ne mange le blé qu'après l'avoir écrasé pour en faire du pain, ainsi le démon ne dévore personne qu'il ne l'ait d'abord brisé au moyen des tribulations. Il broie sa victime pour la dévorer; mais si, au milieu de la tribulation, vous résistez et demeurez un grain intact, vous ne serez pas ébranlé ; il ne vous arrivera aucun mal. Lorsque les bœufs sont employés à fouler le blé, est-ce qu'ils marchent seulement sur le grain ? Ils entrent dans l'aire avec le roule. Mais le blé a-t-il quelque chose à redouter? Non; car il n'y a que la paille qui soit hachée; le froment est dépouillé de ses enveloppes et, quand il aura passé par le crible, il formera une masse de grains purifiés. Le Seigneur mettra dans son grenier le grain qu'il trouvera, et fera consumer dans le feu inextinguible le monceau de paille (*Matth.*, III, 12).

13. Pourquoi vous ai-je dit cela ? Parce que nous possédons le jour en espérance. Le jour doit exister pour nous dans le Christ. Car, tant que nous sommes exposés aux tentations, il est la nuit. Pendant cette nuit, Dieu épargne les pécheurs, afin de ne pas les faire périr ; il les flagelle par les tentations, pour qu'ils se corrigent, et il les supporte dans sa cité. Devons-nous croire qu'il les supportera toujours ? Si le temps de la miséricorde doit toujours durer, il n'y a pas de jugement. Mais si, au contraire, le Prophète a dit : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre jugement, » c'est que Dieu épargne actuellement les pécheurs et les jugera un jour. Mais quand les jugera-t-il ? Lorsque la nuit sera passée. C'est pourquoi le Seigneur a dit : « J'ai exterminé dès le matin, tous les pécheurs de la terre. » Que signifie : « dès le matin ? » Lorsque le jour sera venu, la nuit étant passée. Pourquoi les épargne-t-il jusqu'au matin ? Parce que la nuit durait encore. Que veut dire que la nuit durait encore? Que le temps de la miséricorde n'était pas encore écoulé. Dieu épargnait les pécheurs, alors que le fond des cœurs était encore caché. Vous voyez un homme vivre dans le désordre, vous le supportez ; vous ne savez, en effet, ce qu'il est, parce que c'est la nuit ; vous ne savez si tel qui vit aujourd'hui dans le désordre ne mènera pas demain une vie pieuse et si tel qui vit

manducet : tu autem quando tribularis, si maneas granum, non conturberis : nihil tibi contingit. Quomodo boves triturant, numquid in solum triticum intrant? Simul mittuntur cum tribula in aream. Sed numquid timendum est tritico ? Absit. Non conciditur nisi palea : (*a*) triticum spoliatur superfluis ; et veniet ventilatio, et inveniet puram massam : quem invenit granum mittit in horreum suum ; et acervum paleæ comburet igni inexstinguibili (*Matth.*, III, 12).

13. Unde dixi hoc? Quia diem in spe habemus. Dies nobis in Christo debet esse. Nam quamdiu inter tentationes sumus, nox est. In ista nocte parcit Deus peccatoribus, ut non illos tollat ; flagellat illos tentationibus, ut corrigantur ; tolerat illos in civitate sua. Putamus semper tolerabit ? Si semper misericordia est, non est judicium : si autem, Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine ; modo parcit, tunc judicabit. Sed quando judicabit? Cum transierit nox. Ideo dixit, « In matutinis interficiebam omnes peccatores terræ, » Quid est, « In matutinis ? » Cum jam dies venerit, nocte transacta. » In matutinis interficiebam omnes peccatores terræ. » Quare eis parcit usque ad matutinum? Quia nox erat. Quid est, nox erat ? Quia tempus erat parcendi : parcebat, cum corda hominum essent occulta. Vides aliquem male vivere, toleras illum : nescis enim qualis erit, quia nox est ; utrum qui hodie male vivit, cras bene vivat ; et utrum qui hodie bene vivit, cras malus sit. Nox est enim, et omnes tolerat Deus quia longanimis est. Tolerat, ut convertantur ad illum peccatores. Sed qui non se correxerint in isto tempore misericordiæ, interficientur. Et quare interficientur ? Ut dispergantur de civitate Do-

(*a*) Sic meliores MSS. At Er. et Lov. *Non conciditur nisi palea, a tritico spoliatur, superfluit, et veniet.* etc. Am. *nisi palea a tritico spolietur, superfluit* etc.

aujourd'hui honnêtement ne sera point demain un méchant. Car nous sommes dans la nuit, et Dieu, qui est patient, supporte tous les hommes. Il supporte les pécheurs, pour qu'ils se convertissent à lui. Mais ceux qui ne se seront pas corrigés pendant le temps de la miséricorde périront. Et pourquoi périront-ils? Pour être chassés de la cité du Seigneur, de la société de Jérusalem, de la société des saints, de la société de l'Église. Et quand périront-ils? « Au matin. » Que veut dire : au matin? Lorsque la nuit sera écoulée. Pourquoi Dieu les épargne-t-il maintenant? Parce que le temps actuel est celui de la miséricorde. Pourquoi ne les épargnera-t-il pas toujours? Parce que le jugement doit venir, selon cette parole du Prophète : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre jugement. » Mes frères, que nul ne se flatte : tous ceux qui commettent l'iniquité périront. Le Christ les fera périr au matin et les chassera de sa cité. Mais maintenant, tandis que le temps de la miséricorde n'est pas encore passé, qu'ils l'écoutent. Il crie de toutes parts à leurs oreilles, par la Loi, par les Prophètes, par les Psaumes, par les Épîtres, par les Apôtres, par les Évangiles. Vous voyez qu'il ne se tait pas, bien qu'il épargne les pécheurs, bien qu'il leur fasse miséricorde; mais prenez garde, car viendra le jugement.

mini, de societate Jerusalem, de societate sanctorum, de societate Ecclesiæ. Quando autem interficientur? « In matutinis. » Quid est, « In matutinis? » Cum nox transacta fuerit. Quare modo parcit? Quia tempus est misericordiæ. Quare non semper parcit? Quia, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (*Ps.*, c, 1). » Fratres, nemo sibi blandiatur. Interficientur omnes operantes iniquitatem : interficiet eos Christus in matutinis, et disperdet eos de civitate sua. Sed modo cum tempus misericordiæ est, audiant eum. Ubique clamat per Legem, per Prophetas, per Psalmos, per Epistolas, per Evangelia. Videte quia non tacet, quia parcit, quia erogat misericordiam : sed cavete, quia venturum est judicium.

DISCOURS SUR LE PSAUME CI [1].

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE PARTIE DU PSAUME.

1. Voici, dans ce Psaume, un pauvre qui prie et qui ne prie pas en silence. Il est donc permis de l'entendre et de voir qui il est ; car peut-être est-il celui dont l'Apôtre a dit : « Il s'est fait pauvre pour vous, bien qu'il fût riche, afin de vous enrichir par sa pauvreté (II *Cor*, VIII, 9). » Si c'est bien lui, comment est-il pauvre ? Car qu'il soit riche, qui ne le voit ? Qu'est-ce qui fait la richesse des hommes ? C'est, je suppose, l'or, l'argent, les terres, les nombreux serviteurs ; mais « toutes choses ont été faites par lui (*Jean*, I, 3). » Qui donc peut être plus riche que Celui qui a fait les richesses, même celles qui ne sont pas de vraies richesses ? C'est encore par lui qu'ont été faites ces richesses qui consistent dans le génie, la mémoire, les mœurs, la vie, la santé du corps, les sens, la conformation des membres Quand ces biens sont intacts, les pauvres eux-mêmes sont riches. C'est encore de lui que viennent des richesses autrement précieuses, la foi, la piété, la justice, la charité, la chasteté, les mœurs chrétiennes, car nul ne possède ces biens que par la grâce de celui qui justifie l'impie (*Rom.*, IV, 5). Voilà jusqu'à quel point il est riche. Quel est le riche, en effet, ou de celui qui possède ce qu'il veut quand un autre le fait, ou de celui qui fait ce qu'il veut, bien qu'un autre possède ce qu'il a fait ? Je crois que celui qui a fait ce que vous possédez est plus riche que vous, car, ce qu'il possède, vous ne le possédez pas. C'est donc ainsi qu'il est riche. Mais alors comment reconnaître en lui le pauvre qui a prononcé

IN PSALMUM CI.

ENARRATIO.

Sermo I de prima parte ejusdem Psalmi.

1. Ecce unus pauper orat, et non orat in silentio. Licet ergo audire eum, et videre quisnam sit : ne forte ille sit, de quo dicit Apostolus, «Qui propter vos pauper factus est, cum dives esset, ut illius paupertate vos ditaremini (II *Cor.*, VIII, 9.» Si ergo ipse est, quomodo pauper ? Nam quomodo dives, quis non videt ? Unde enim homines sunt divites ? Puto auro, argento, familia terra : « sed omnia per ipsum facta sunt (*Johan.*. I, 3). » Quid ergo illo ditius, per quem factæ sunt divitiæ, etiam illæ quæ non sunt veræ divitiæ ? Per illum enim et illæ divitiæ, ingenium, (*a*) memoria, mores, vita, ipsius corporis sanitas, sensus, conformatioque membrorum. Etenim cum hæc salva sunt et pauperes divites sunt. Per illum et illæ majores divitiæ, fides, pietas, justitia, caritas, castitas, mores boni. Nemo enim et has habet, nisi per eum

(1) Discours prononcés après la promulgation des lois de l'an 405, contre les Donatistes, lois auxquelles saint Augustin fait allusion dans son second discours sur le Psaume CI, n° 9.

(*a*) Am. et plures MSS. non habent vocem, *memoria.* Alii quidam omittunt, *mores.* Paulo post in editis legebatur *confirmatioque membrorum* : sed melius in Fuliensium MS. *conformatioque.*

ces paroles : « Je mangeais de la cendre comme du pain et je mêlais mon breuvage de mes larmes (*Ps.*, CI, 10) ? » Est-ce donc à une telle détresse que de si grandes richesses devaient aboutir ? Quoi ! tant d'élévation et tant d'abaissement ! Que ferons-nous ! Comment concilierons nous tant de petitesse avec tant de grandeur ? Il y a trop de distance entre ces deux extrémités. Je ne reconnais pas encore le pauvre de notre Psaume, peut-être est-il autre que le Sauveur, cherchons encore. S'il nous sembl que ce pauvre n'est pas le Sauveur, c'est qu'il serait bien étonnant qu'après avoir interrogé l'Évangile, nous ne fussions pas effrayés de l'immensité de ses richesses : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu ; il était au commencement en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui et rien n'a été fait sans lui (*Jean*, I, 1). » Celui qui a prononcé de telles paroles, était riche lorsqu'il les prononçait ; combien plus l'était celui de qui il disait : « Au commencement était le Verbe ; » et non pas un Verbe quelconque, mais « le Verbe de Dieu ; » et non dans un lieu quelconque, mais « en Dieu ; » et non pas un Verbe inactif, mais celui « par qui toutes choses ont été faites ? » Il a mangé de la cendre en guise de pain et il a mêlé son breuvage de ses larmes ? Il est à craindre que notre pauvreté ne fasse injure à de si grandes richesses. Cependant cherchez encore si le Verbe n'est pas réellement ce pauvre, car « le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous (*Ibid.*, 14). » Considérez aussi cette parole d'un autre Psaume : « Je suis votre serviteur et le fils de votre servante (*Psaumes*, CXV, 16). » Considérez cette chaste servante, vierge et mère. Car il a accepté notre pauvreté là où il a revêtu la forme d'esclave en s'anéantissant lui-même ; de peur que nous ne fussions effrayés de ses richesses et que, mendiants timides, nous n'osassions approcher de lui. C'est là, dis-je, qu'il a pris la forme d'esclave, là qu'il s'est revêtu de notre pauvreté, là qu'il s'est appauvri, là qu'il nous a enrichis. Déjà nous sommes près de comprendre ce mystère ; cependant, il ne faut encore rien affirmer témérairement : car c'est ici l'enfantement d'une vierge, la pierre détachée de la montagne sans le secours d'aucune main (*Daniel*, II, 54), sans l'œuvre d'aucun homme ; nul acte de concupiscence, mais les seules ardeurs de la foi et le Verbe s'incarne. Il sort du sein maternel ; les cieux parlent, les anges annoncent sa naissance aux bergers (*Luc*, II, 7-14), une étoile entraîne les rois mages qui le viennent adorer (*Matth.*, II, 1, 2), Siméon rempli de l'Esprit-Saint reconnaît l'enfant-Dieu dans les bras de sa mère. Il a grandi, cet enfant ; l'âge est venu, non pour sa divinité, mais pour

qui justificat impium (*Rom.*, IV, 6). Ecce quam dives. Quis enim dives, qui habet quod vult alio faciente, an qui facit quod vult et alio habente ? Puto quia ditior ille, qui fecit quod habes : quia quod ille habet, tu non habes. Ecce quam dives. In hoc tam divite unde agnituri sumus hæc verba, « Cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam (*Psal.*, C, 10) ? » Hucne illæ tantæ divitiæ pervenerunt ? Multum illud excelsum, multum hoc abjectum. Quid faciemus ? quemadmodum ista ima illis summis contemperabimus ? Nimis ab invicem longe sunt. Nondum agnosco istum pauperem ; alius est fortassé : sed adhuc quæramus. Unde enim nobis non videtur ipse, mirum si interrogas et non expavescis divitias : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum : hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil (*Johan.*, I, 1). » Qui ista dixit, cum diceret, dives erat ; quanto magis ille, de quo dicebat, In principio erat Verbum : et non qualecumque Verbum, sed Verbum Deus ; et non ubicumque, sed apud Deum ; et non vacans, sed omnia per ipsum facta sunt ? Cinerem sicut panem manducavit, et potum suum cum fletu commiscuit? Metuendum est, ne tantis divitiis nostra paupertas faciat injuriam. Quære adhuc tamen ne ipse sit pauper iste : « quoniam Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Ibid.*, 14). » Respice et illam vocem, « Ego servus tuus et filius ancillæ tuæ (*Psal.*, CXV, 16). » Adtende ancillam illam castam, et virginem, et matrem. Ibi enim accepit paupertatem nostram, ubi servi forma indutus est, semetipsum exinaniens ; ne divitias ejus expavesceres, et ad eum accedere cum tua mendicitate non auderes. Ibi accepit, inquam, formam servi, ibi nostra indutus est paupertate : ibi se pauperavit, ibi nos ditavit. Jam ergo propinquamus de illo hæc intelligere. Verumtamen adhuc non est temere pronuntiandum : partus virginis est, lapis sine manibus de monte præcisus (*Dan.*, II, 34), ubi nullus hominum operatus est, nulla transfusa concupiscentia, sed

sa chair. La sagesse d'un enfant de douze ans frappe d'étonnement et d'effroi des vieillards dépourvus de science (*Luc*, II, 25-47). Ou bien, si les vieillards possédaient la science, qu'était cette science auprès de celle du Verbe de Dieu ? Qu'était cette science auprès de la Sagesse de Dieu? Quelque habile qu'ils fussent, si cet enfant ne venait à leur secours, ne devaient-ils pas tous périr. Son corps acquiert avec l'âge une nouvelle croissance, il vient au fleuve du Jourdain pour y être baptisé (*Marc*, I, 7); celui qui le baptise reconnaît son Dieu et confesse qu'il est indigne de délier les courroies de sa chaussure (*Matth.*, III, 11). Dès ce moment, voici que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les muets parlent, que les lépreux sont purifiés, que les paralytiques recouvrent leurs forces, que les malades sont guéris, que les morts ressuscitent (*Matth.*, XI, 5).

2. A la vérité, en comparant l'état du Verbe incarné aux richesses du Verbe par lequel toutes choses ont été faites, j'y reconnais la pauvreté ; mais que je suis loin encore de cette cendre mangée en guise de pain et de ces larmes mêlées à la boisson ! Je crains encore de dire : Ce pauvre, c'est bien lui ; et cependant je veux le dire. Car, il y a ici des motifs qui m'obligent à vouloir le dire, et d'un autre côté, il y en a qui m'obligent à craindre de le dire. C'est lui et ce n'est pas lui. Déjà je le vois dans sa forme d'esclave, déjà il porte sa chair fragile et mortelle, déjà il est venu sur terre pour mourir, et cependant je ne le vois pas encore dans cette extrême indigence : « J'ai mangé de la cendre en guise de pain et j'ai mêlé mon breuvage de mes larmes. » Qu'il ajoute donc une pauvreté nouvelle à sa pauvreté, et qu'il transfigure en lui-même le corps de notre bassesse (*Philip.*, III, 21), qu'il soit notre tête, que nous soyons ses membres, que la tête et les membres soient deux en une seule chair. Déjà, pour commencer à être pauvre en acceptant la forme d'esclave (*Ibid.*, II, 7), il a quitté son Père ; mais, comme fils de la Vierge, qu'il quitte aussi sa mère et s'attache à son épouse, et qu'ils soient deux en une même chair (*Éphés.*, V, 31). De cette manière, ils seront deux en une seule voix, et dans cette seule voix, nous ne nous étonnerons plus de trouver notre propre voix : « J'ai mangé de la cendre en guise de pain et j'ai mêlé mon breuvage de mes larmes. » Car il a daigné nous prendre pour ses membres. Or, parmi ses membres, il y a des pénitents. Car ils ne sont ni exclus ni séparés de son Église, et il ne serait pas entièrement uni à son Épouse, s'il n'avait dit : « Faites pénitence, car le

sola fides accensa, et Verbi caro concepta. Deinde processit ex utero; locuti sunt cæli, Angeli pastoribus nuntiaverunt (*Lucæ*, II, 8 et 9), stella ad adorandum regem magos traxit (*Matth.*, II, 2), Symeon impletus Spiritu infantem Deum in matris manibus agnovit (*Lucæ*, II, 28). Accessit ætas, non divinitati, sed carni. Horrent, miranturque sapientiam (*a*) pueri duodennis, imperiti senes (*Ibid.*, 45). Aut etiamsi periti senes, quid illorum peritia ad Verbum Dei? quid illorum peritia ad Sapientiam Dei? Nonne et periti, nisi illo subveniente, utique perituri? Crescit adhuc ætate corporis : venit ad fluvium baptizandus (*Marci*, I, 7); baptizator Deum agnoscit, indignum se solvendæ calciamenti corrigiæ confitetur (*Matth.*, III, 2). Jam inde cæci illuminantur, surdis aperitur auditus, loquuntur muti, mundantur leprosi, stringuntur paralytici, convalescunt languidi, resurgunt mortui (*Matth.*, XI, 5).

2. Jam quidem in Verbi illius, per quod facta sunt omnia, comparatione divitiarum agnosco paupertatem : sed quam longe adhuc a cinere et fletu cum potu ? Adhuc timeo dicere, Ipse est : et tamen volo. Sunt hic enim quæ me cogant velle, et rursus quædam quæ me cogant timere. Ipse est, et non est ipse. Jam in forma servi est, jam mortalem fragilemque carnem portat, jam moriturus advenit, et tamen nondum intelligitur in hac egestate. « Cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam. » Addat ergo paupertatem paupertati, et transfiguret in se corpus humilitatis nostræ (*Philip.*, III, 21) : sit caput nostrum, simus membra ejus, sint duo in carne una. Jam enim ut primitus pauper esset, formam servi accipiens (*Philip.*, II, 7), dimisit Patrem : quod autem de virgine natus est, dimittat et matrem, et adhæreat uxori suæ, et sint duo in carne una (*Ephes.*, V, 31). Ita enim erunt duo et in voce una, et in illa una voce jam non mirabimur nostram vocem : «Cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam. » Dignatus est enim habere nos membra. Sunt et pænitentes in membris ejus. Non enim exclusi, et separati sunt

(*a*) Ita sex MSS. Alii cum editis, *sapientiam Dei pueri duodennis.*

royaume des cieux est proche (*Matth.*, III, 2).» Écoutons donc maintenant la prière de la tête (*Éphés.*, IV, 15) et du corps, de l'Époux (*Jean*, III, 29) et de l'Épouse, c'est-à-dire du Christ et de l'Église, qui ne font qu'un seul Christ; mais le Verbe et la chair ne sont point une même chose, tandis que le Père et le Verbe sont un seul Dieu; le Christ et l'Église sont un seul Christ, un seul homme parfait dans la plénitude de son être : « Jusqu'à ce que nous parvenions tous, dit l'Apôtre, à l'unité de la foi, à la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (*Éphés.*, IV, 13). » Mais jusqu'à ce que nous y soyons parvenus, il nous faut traîner ici-bas notre pauvreté, il nous faut vivre ici-bas dans la peine et dans les gémissements. Mais rendons grâces à la miséricorde du Christ. D'où viendrait pour lui la peine? D'où viendraient les gémissements pour le Verbe par qui toutes choses ont été faites ? S'il a daigné prendre pour lui notre mort, ne nous donnera-t-il pas sa vie? Il nous a donc élevés jusqu'à cette haute espérance, et cette haute espérance est mêlée à nos gémissements. Les gémissements sont l'indice de la tristesse : mais il y a des gémissements qui ne sont pas sans joie. Je pense que Sara, l'épouse stérile, gémissait avec joie dans les douleurs de l'enfantement. Et nous aussi, Seigneur, nous avons conçu et enfanté, dans votre crainte, l'esprit du salut (*Isaïe*, XXVI,18). Écoutons donc la prière du Christ, qui s'est fait pauvre en nous, et avec nous, et à cause de nous. Car le titre du Psaume nous indique un pauvre. Admettez, si vous le voulez, que je n'ai fait qu'une conjecture sur la personne de ce pauvre; mais écoutons sa prière et reconnaissons sa personne. Pour prévenir toute erreur de votre part, lorsque vous entendrez dans ce Psaume quelque chose qui ne pourra convenir à notre tête, je vous ai averti par tout ce préambule, afin que vous vous souveniez, en entendant de telles paroles, qu'elles nous révèlent l'infirmité du corps du Christ, et que vous reconnaissiez dans la tête qui parle la voix de ses membres. Voici le titre du Psaume : « Prière du pauvre, lorsque, dans l'anxiété de l'affliction, il a répandu sa prière en présence du Seigneur (*Ps.*, CI, 1). » C'est le même pauvre qui a dit dans un autre Psaume : « J'ai crié vers vous des extrémités de la terre, dans les angoisses de mon cœur (*Ps.*, LX, 3). » C'est le même pauvre, parce que c'est le même Christ qui, par la bouche du Prophète Isaïe, s'est nommé à la fois l'Époux et l'Épouse : « Il m'a lié, comme à un époux, la mître sur la tête et, comme une épouse, il m'a revêtu d'une riche parure (*Isaïe*, LXI, 10). » Il se dit l'époux, il se dit l'épouse;

ab Ecclesia ejus : nec omnino sibi adjungeret conjugem, nisi illa voce, « Agite pænitentiam, appropinquavit enim regnum cælorum (*Matth.*, III, 2). » Jam ergo audiamus quid oret caput et corpus, sponsus et sponsa, Christus et Ecclesia, utrumque unus (*Ephes.*, IV, 15) : sed Verbum et caro non utrumque unum; Pater et Verbum utrumque unum (*Johan.*, III, 29); Christus et Ecclesia utrumque unus, unus (*a*) quidam vir perfectus in forma plenitudinis suæ : « Donec occurramus omnes in unitatem fidei, in agnitionem Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi (*Ephes.*, IV, 13). » Sed donec occurramus, agitur hic paupertas nostra, agitur hic adhuc labor et gemitus. Gratias misericordiæ ipsius. Unde illi labor, unde gemitus Verbo, per quod facta sunt omnia? Si dignatus est habere mortem nostram, non nobis dabit vitam suam? In magnam spem erexit, cum magna spe gemimus. Gemitus habet tristitiam : sed est gemitus, qui habet et gaudium. Ego puto Saram sterilem lætam (*b*) gemuisse, cum pareret : et nos a timore tuo concepimus et parturivimus spiritum salutis (*Isai.*, XXVI, 18). Audiamus ergo Christum pauperem in nobis, et nobiscum, et propter nos. Titulus enim ipse indicat pauperem. Postremo putate me suspicatum quisnam sit iste pauper : orationem audiamus, et personam agnoscamus; necubi erres, quando audieris aliquid, quod coaptari capiti illius non possit : ideo prælocutus sum, ut quod tale audieris, ex infirmitate corporis advertas sonare, et vocem membrorum agnoscas in capite. « Oratio inopis (*Ps.*, CI, 1), » hoc habet titulus, « cum angeretur, et in conspectu Domini effudit precem suam. » Ipse ille pauper est, qui alibi dicit, « A finibus terræ ad te clamavi, cum angeretur cor meum (*Psal.*, LX,3).» Iste ipse pauper est, quia idem ipse Christus est : qui se apud Prophetam, et sponsum dixit, et sponsam : « Sicut sponso,

(*a*) Sic MSS. At editi, *quidem* (*b*) Er. et Lov. *genuisse*. Verius Am. et MSS. *gemuisse*.

pourquoi, si ce n'est parce que sa tête est l'époux et que son corps est l'épouse ? Ils n'ont donc qu'une seule voix, parce qu'ils n'ont qu'une seule chair. Écoutons et tâchons de nous reconnaître aussi nous-mêmes dans ces paroles; et si nous voyons que nous ne pouvons nous les appliquer, travaillons à le mériter.

3. « Seigneur, exaucez ma prière et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous (*Ps.*, CI, 2). » Seigneur, exaucez ma prière, » est la même chose que ce qui suit : « et que mes cris s'élèvent jusqu'à vous. » Cette répétition exprime l'ardente aspiration du pauvre qui prie. « Ne détournez pas de moi votre visage (*Ibid.*, 3). » Quand Dieu l'a-t-il fait pour son Fils? Quand le Père l'a-t-il fait pour le Christ ? Mais c'est afin de s'accommoder à la pauvreté de ses membres, que le Christ dit : « Ne détournez pas de moi votre visage.» « Quel que soit le jour où je sois dans la tribulation, inclinez votre oreille jusqu'à moi (*Ibid.*). » Je suis affligé ici-bas, et vous êtes au haut des cieux. Si je m'élève, vous vous éloignez de moi ; si je m'abaisse, vous inclinez votre oreille jusqu'à moi. Que signifie : « Quel que soit le jour où je sois dans la tribulation ?» N'est-il pas présentement dans la tribulation ? Et le pauvre parlerait-il de la sorte s'il ne sentait la tribulation? Il eût donc suffi de dire : Inclinez votre oreille jusqu'à moi, parce que je suis dans la tribulation. « Quel que soit le jour où je sois dans la tribulation, inclinez votre oreille jusqu'à moi. » Il parle ainsi comme représentant l'unité de son corps ; si un seul membre souffre, tous les membres partagent ses souffrances (I *Cor.*, XII, 26), » Vous souffrez aujourd'hui, je souffre comme vous ; un autre est affligé demain, je suis affligé avec lui ; après cette génération, les descendants de ses descendants sont dans la tribulation, je la partage avec eux jusqu'à la fin des siècles; quels que soient ceux qui souffrent dans mon corps, je suis avec eux dans la tribulation. Donc, « quel que soit le jour où je sois dans la tribulation, inclinez votre oreille jusqu'à moi. Quel que soit le jour où je vous invoquerai, exaucez-moi sans tarder (*Ibid.*). » Cette seconde pensée est conforme à la première. Dès à présent je vous invoque, mais, « quel que soit le jour où je vous invoquerai, exaucez-moi sans tarder. » Pierre a prié, Paul a prié, les autres Apôtres ont prié; les fidèles ont prié au temps des Apôtres, les fidèles ont prié dans le temps qui a suivi, les fidèles ont prié au temps des martyrs, les fidèles prient de notre temps, les fidèles prieront dans les temps à venir. « Quel que soit le jour où je vous invoquerai, exaucez-moi sans tarder. » « Exaucez-moi sans tarder; » car je vous de-

alligavit mihi mitram ; et sicut sponsam, induit me ornamento (*Isai.*, LXI, 10). « Se dixit sponsum, se dixit sponsam : unde hoc, nisi quia sponsum propter caput, sponsam propter corpus? Vox ergo una, quia caro una. Audiamus, et potius in his vocibus nos quoque agnoscamus : et si nos extra esse viderimus, ibi esse laboremus.

3. « Exaudi Domine orationem meam, et clamor meus ad te proveniat (*Ps.*, CI, 2). » Hoc est, « Exaudi Domine orationem meam ; » quod est, clamor meus ad te perveniat. In geminatione affectus petentis est. « Ne avertas faciem tuam a me (*Ibid.*, 3). » Quando Deus a Filio ? quando Pater a Christo ? Sed propter membrorum paupertatem, « Ne avertas faciem tuam a me. In quacumque die tribulor, inclina aurem tuam ad me. » Tribulor enim deorsum, tu autem es sursum. Si me extollo, longe fis : si me humilio, inclinas aurem tuam ad me. Sed quid est, « In quacumque die tribulor ? » Nunc enim non tribulatur ? Aut ista (*a*) diceret, nisi tribularetur? Sufficeret ergo, Inclina aurem tuam ad me, quoniam tribulor. « In quacumque die tribulor, inclina aurem tuam ad me. » Tamquam unitas corporis : si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra (I *Cor.*, XII, 26). Tribularis tu hodie, ego tribulor : tribulatur alius cras tino, ego tribulor: post istam generationem alii posteri, qui succedunt posteris, tribulantur, ego tribulor : usque in finem sæculi, quicumque in meo corpore tribulantur, ego tribulor. « In quacumque ergo die tribulor, inclina aurem tuam ad me. In quacumque die invocavero te, cito exaudi me. » Hoc idem est. Jam nunc invoco : sed, « In quacumque die invocavero te, cito exaudi me. » Oravit Petrus, oravit Paulus, oraverunt ceteri Apostoli ; oraverunt fideles temporibus illis, oraverunt fideles consequentibus temporibus, oraverunt fideles Martyrum temporibus, orant fideles nostris temporibus, orabunt fideles posterorum temporibus. « In quacumque die invocavero te, cito exaudi me. » «Cito exaudi : » jam enim hoc

(*a*) Vetus liber Corbeiensis optimæ notæ, *Aut ista non diceret.*

mande ce que vous avez l'intention de donner. Je ne désire pas les biens terrestres comme un homme terrestre; mais déjà racheté de ma première captivité, j'aspire au royaume des cieux. « Exaucez-moi sans tarder; » car ce n'est que pour répondre à un semblable désir que vous avez dit : « Vous parlerez encore que je vous répondrai : « Me voici (*Isaïe*, LVIII, 9). » « Quel que soit le jour où je vous invoquerai, exaucez-moi sans tarder. » D'où invoquez-vous le Seigneur? De quel abîme d'affliction et de pauvreté? O pauvre, qui frappez à la porte du Dieu riche, quel désir avez-vous en mendiant? De quelle misère demandez-vous le soulagement? Quel besoin vous fait frapper à sa porte, pour qu'elle vous soit ouverte? Parlez, et nous écouterons quelle est votre indigence, afin de la reconnaître en nous-mêmes et de demander avec vous. Écoutez et reconnaissez-vous à ces traits, si vous le pouvez.

4. « Car mes jours se sont dissipés comme la fumée (*Ps.*, CI, 4). » Quels jours! si l'on peut les appeler des jours; car, en parlant de jour, on entend parler de lumière, tandis que « mes jours se sont dissipés comme la fumée. » « Mes jours, » la succession des temps. Pourquoi « comme la fumée, » sinon pour représenter les élans de l'orgueil? Tels sont les jours qu'a mérité de recevoir l'orgueilleux Adam, de qui le Christ a reçu sa chair. Le Christ est donc en Adam, Adam est dans le Christ. Mais nous sommes délivrés de ces jours de fumée par celui qui a daigné prendre la voix de ces jours de fumée. « Car mes jours se sont dissipés comme la fumée. » Voyez la fumée, image de l'orgueil, elle monte, se gonfle et s'évanouit; elle se dissipe donc et ne dure pas. « Car mes jours se sont dissipés comme la fumée et mes os ont été brûlés comme sur un gril ardent (*Ps.*, CI, 4). » Mes os, c'est-à-dire ma force, n'ont pas échappé à la tribulation, ils ont été livrés au feu. Les os du Christ représentent la force du corps du Christ : où cette force a-t-elle été plus considérable que dans les saint Apôtres? Et cependant, voyez, ces os eux-mêmes sont brûlés : « Qui est scandalisé, dit saint Paul, sans que je brûle (II *Cor.*, II, 29)? » Il y a des hommes forts et fidèles, ils comprennent bien et annoncent bien la divine parole, leur vie est conforme à leurs paroles, et leurs paroles sont conformes à la doctrine qu'ils ont reçue; ils sont forts, assurément; mais tous ceux qui souffrent des scandales sont comme le gril où ils brûlent. En effet, c'est principalement dans les os que réside la charité. Les os sont au dedans de toutes les chairs et supportent toutes les chairs. Mais si quelque fidèle souffre de quelque scandale et que son âme soit en danger, les os sont d'autant plus atteints par le feu qu'ils ont plus de charité. Retirez la charité, nul ne sera brûlé; mais s'il y a de la charité et s'il est

rogo, quod dare vis. Non terrena quasi terrenus, sed ex prima captivitate jam redemtus, regnum cælorum desidero; « Cito exaudi me : » non enim nisi tali desiderio dixisti, « Adhuc te loquente dicam, Ecce adsum (*Isai.*, LVIII, 9). » « In quacumque die invocavero te cito exaudi me. » Unde invocas? de qua tribulatione? de qua egestate? O pauper ante januam divitis Dei, quo desiderio mendicas? qua inopia requiris? qua egestate pulsas, ut aperiatur tibi? Dic, audiamus ipsam egestatem, in illa et nos ipsos inveniamus, et tecum rogemus. Audi, et agnosce, si potes.

4. « Quia defecerunt sicut fumus dies mei (*Ps.*, CI, 4). » O dies! si dies : ubi enim dies auditur, lux intelligitur. « Sed defecerunt sicut fumus dies mei. » « Dies mei, » tempora mea : unde « sicut fumus, » nisi propter elationem superbiæ? Tales dies dignus fuit accipere superbus Adam, unde carnem Christus accepit. Ergo in Adam Christus, et Adam in Christo. Liberavit profecto et a diebus fumi, qui dignatus est habere vocem dierum fumi. « Quia defecerunt sicut fumus dies mei. » Videte fumum superbiæ similem, adscendentem, tumescentem-vanescentem : merito ergo deficientem, non utique permanentem. « Quia defecerunt sicut fumus dies mei : et ossa mea sicut in frixorio confrixa sunt. » Et ipsa ossa mea, et ipsa fortitudo mea, non sine tribulatione, non sine ustione. Ossa corporis Christi, fortitudo corporis Christi, ubi major quam in sanctis Apostolis? Et tamen vide ossa frigi : « Quis scandalizatur, et non ego uror (II *Cor.*, XI, 29)? » Fortes sunt, fideles, boni intellectores et prædicatores verbi, viventes ut loquuntur, loquentes ut audiunt : fortes plane sunt, sed omnes qui scandala patiuntur, frixorium ipsorum sunt. Est enim ibi caritas, et magis in ossibus. Interiora sunt ossa omnibus carnibus, et portant omnes carnes. Verum si quisquam patiatur aliquod scandalum, et in anima periclitetur; tantum os frigitur, quantum amat. Desit amor, nemo frigitur : adsit caritas, et si mem

vrai que, dès qu'un membre souffre, chaque membre participe à sa souffrance, de quel feu ne sont pas brûlés ceux qui portent et soutiennent tous les membres du corps? « Mes os ont été brûlés comme sur un gril ardent. »

5. « Mon cœur a été frappé comme le foin et il s'est desséché (*Ps.*, CI, 5). » Considérez Adam, de qui est issu le genre humain. De qui, si ce n'est de lui, est sortie notre misère? De qui, si ce n'est de lui, est venue notre pauvreté héréditaire? Que l'homme, autrefois sans espérance dans son propre corps, aujourd'hui plein d'espérance dans le corps du Christ dont il fait partie, prononce donc ces paroles. « Mon cœur a été frappé comme le foin et il s'est desséché. » Cela n'est pas étonnant, car toute chair est comme le foin (*Isaïe*, XL, 6). Mais cependant d'où vous est venue cette ruine? « Parce que j'ai oublié de manger mon pain. » En effet, Dieu avait ordonné à l'homme de manger d'un pain. Qu'est-ce en effet, que le pain de l'âme, sinon la parole de Dieu? A la suggestion du serpent et par la prévarication de la femme, l'homme a touché an fruit défendu et a oublié le commandement de Dieu. Il a été justement frappé comme le foin et son cœur s'est desséché, parce qu'il a oublié de manger son pain. Il a oublié de manger son pain, il a bu le poison qui lui était offert; son çœur a été frappé et il s'est desséché comme du foin. Celui qui a été ainsi frappé est le même de qui et à qui le Prophète Isaie a dit: « Je ne serai pas éternellement en colère contre vous; parce que c'est de moi que l'esprit est sorti et que c'est moi qui ai créé toute vie. Je l'ai affligé un peu à cause de son péché et je l'ai frappé et j'ai détourné ma face de lui. » C'est donc avec raison qu'il dit: « Ne détournez pas de moi votre visage (*Ps.*, CI, 2), » c'est-à-dire de cet homme qui a été frappé, dont vous avez dit: « Je l'ai frappé, » et dont vous avez dit aussi: « J'ai considéré ses voies et je l'ai guéri (*Isaïe*, LVII, 16-18). » « Mon cœur a été frappé comme le foin et il s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain. » Mangez maintenant ce pain que vous avez oublié. Mais ce pain, il est venu lui-même, et vous pouvez vous souvenir, dans son corps, de la voix que vous avez oubliée et crier, du sein de votre pauvreté, pour demander et recevoir ses richesses. Mangez-le maintenant: Car vous êtes dans le corps de celui qui a dit: « Je suis le pain vivant, descendu du ciel (*Jean*, VI, 41). » Vous aviez oublié de manger votre pain; mais, maintenant qu'il a été crucifié, toutes les nations de la terre se souviendront du Seigneur et se convertiront a lui (*Ps.*, XXI, 28). Que le souvenir vienne après l'oubli, et que les hommes mangent le pain venu du ciel, pour avoir en eux la vie; le pain et non la manne,

brum compatitur patiente uno membro (I *Cor.*, XII, 26), quomodo friguntur qui portant universa membra? « Ossa mea sicut in frixorio confrixa sunt. »

5. « Percussum est sicut fœnum, et aruit cor meum (*Ps.*, CI, 5). » Respice ad Adam, unde genus humanum. Unde enim nisi ab illo propagata miseria est? Unde enim nisi ab illo hereditaria ista paupertas? Dicat ergo cum spe jam in corpore Christi positus, ille aliquando in suo corpore desperatus, « Percussum est sicut fœnum, et aruit cor meum. » Merito, quia omnis caro fœnum (*Isai.*, XL, 6). Sed tamen unde tibi hoc contigit? « Quoniam oblitus sum manducare panem meum. » Dederat enim Deus panem præcepti. Nam panis animæ quid, nisi verbum Dei? Suggerente serpente (*a*), prævaricante muliere (*Gen.*, III, 6), tetigit vetitum, oblitus est præceptum. Merito percussum est sicut fœnum, et aruit cor ejus, quoniam oblitus est manducare panem suum. Oblitus manducare panem, bibit venenum: percussum est cor ejus, et aruit sicut fœnum. Ipse est ille percussus in Isaia, de quo dicitur, et cui dicitur, « Non in æternum tempus irascar vobis: spiritus enim a me procedit, et omnem flatum ego feci: propter peccatum modicum quid contristavi illum, et percussi illum, et averti faciem meam ab illo (*Isai.*, LVII, 16 et 17). » Merito hic, « Ne avertas faciem tuam a me: » hoc est, a percusso, de quo dixisti, « Percussi illum (*Ibid.*, 18): » de quo dixisti, « Vias ejus vidi, et sanavi eum. » « Percussum est sicut fœnum, et aruit cor meum, quoniam oblitus sum manducare panem meum. » Modo manduca, (*b*) quem oblitus eras. Sed venit et ipse panis, in cujus corpore tibi licet recordari vocem oblivionis tuæ, et clamare ex paupertate, ut sumas divitias. Modo manduca: in ejus enim corpore es, qui ait, « Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi (*Johan.*, VI, 41). » Oblitus eras manducare panem tuum: sed jam illo cruci-

(*a*) Aliquot MSS. *prævaricata mulier.* Alii, *prævaricata muliere.* (*b*) MSS. *quod oblitus eras.*

comme les Juifs, qui l'ont mangée et sont morts (*Jean*, VI, 49), mais le pain dont il a été dit dans l'Évangile : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice (*Matth.*, v, 6). »

6. « A la voix de mes gémissements mes os se sont attachés à ma chair (*Ps.*, CI, 6) : » A la voix que je comprends, à la voix que je connais, « à la voix de mes gémissements, » et non à la voix des gémissements de ceux à qui je porte compassion. Car beaucoup gémissent et moi aussi je gémis de ce qu'ils gémissent pour mauvaise cause. Un homme a perdu de l'argent, il en gémit ; il a perdu la foi et il n'en gémit pas. Moi, je pèse entre eux l'argent et la foi, et je gémis sur celui qui gémit mal à propos ou qui ne gémit pas. Un homme commet une fraude et se réjouit. Où est son gain ? Où est sa perte ? Il a gagné de l'argent, il a perdu la justice. Voilà ce qui fait gémir celui qui sait gémir justement ; voilà ce qui fait gémir celui qui s'approche du Christ, notre tête, et qui s'attache avec droiture au corps du Christ. Mais ce n'est pas là ce qui fait gémir les hommes charnels, et par là même qu'ils n'en gémissent pas, ils font que nous gémissons sur eux ; car nous ne pouvons les mépriser, soit qu'ils ne gémissent pas, soit qu'ils gémissent pour mauvaise cause. Nous voulons les corriger, nous voulons les changer, nous voulons les ramener au bien, et lorsque nous ne le pouvons pas, nous en gémissons ; mais tout en gémissant, nous ne nous séparons pas d'eux. En effet, « à la voix de mes gémissements mes os se sont attachés à ma chair. » Les forts se sont attachés aux faibles, les vigoureux se sont attachés aux infirmes. Comment s'y sont-ils attachés ? A la voix de ses gémissements et non à la voix de leurs gémissements. D'après quelle loi s'y sont-ils attachés, si ce n'est d'après celle qui nous dit : « Nous devons, nous qui sommes forts, soutenir l'infirmité des faibles (*Rom.*, XV, 1) ? »

7. « Je suis devenu comme le pélican qui habite la solitude ; je suis devenu comme le hibou qui habite les vieux murs, j'ai veillé et je suis devenu comme le passereau qui est seul sur un toit (*Ps.*, CI, 7 et 8). » Voilà trois oiseaux et trois endroits différents. Plaise au Seigneur de nous donner d'expliquer ces comparaisons, et à vous d'entendre avec profit ce que j'en veux dire pour votre bien. Que signifient donc ces trois oiseaux et ces trois endroits ? Quels sont les trois oiseaux ? le pélican, le hibou et le passereau ; et les trois endroits qu'ils habitent sont la solitude, les vieux murs et les toits. Le pélican se trouve dans les déserts, le hibou dans les vieux murs et le passereau sur les toits.

---

fixo, commemorabuntur et convertentur ad Dominum universi fines terræ (*Ps.*, XXI, 28). Post oblivionem veniat commemoratio, manducetur panis de cælo, ut vivatur; non manna, sicut illi manducaverunt et mortui sunt (*Johan.*, VI, 49) : panis de quo dicitur, « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam (*Matth.*, v, 6). »

6. « A voce gemitus mei adhæserunt ossa mea carni meæ (*Ps.*, CI, 6). » A voce quam intelligo, a voce quam novi : (*a*) « A voce gemitus mei, » non a voce gemitus illorum, quibus compatior. Multi enim gemunt, gemo et ego ; et hoc gemo, quia male gemunt. Amisit nummum, gemit : amisit fidem, non gemit. Ego appendo nummum et fidem, et invenio majorem gemitum de male gemente, aut non gemente. Facit fraudem, et gaudet. Quo lucro ? quo damno ? Adquisivit pecuniam, perdidit justitiam. Gemit hinc qui gemere novit : qui capiti propinquat, qui recte hæret corpori Christi, gemit inde. Carnales autem non inde gemunt, et gemendos se faciunt, quia non inde gemunt : nec eos possumus, vel non gementes, vel male gementes contemnere. Volumus enim eos corrigere, volumus emendare, volumus (*b*) reparare : et quando non possumus, gemimus; et cum gemimus, non ab ipsis separamur. « A voce enim gemitus mei adhæserunt ossa mea carni meæ. » Adhæserunt fortes invalidis, adhæserunt firmi infirmis. Unde adhæserunt ? A voce gemitus sui, non a voce gemitus illorum. Qua lege adhæserunt, nisi qua dictum est, « Debemus enim nos firmi infirmitatem infirmorum portare (*Rom.*, XV, 1)? » « Adhæserunt ossa mea carni meæ. »

7. « Similis factus sum (*c*) pelicano, qui habitat in solitudine; factus sum sicut nycticorax in parietinis (*Ps.*, CI, 7). » « Vigilavi, et factus sum sicut passer, singularis in tecto (*Ibid.*, 8). » Ecce tres aves, et tria loca, quid sibi velint, donet Dominus ut dicamus, et ut audiatis utiliter quod dicitur salubriter. Quid sibi volunt tres aves, et tria loca? Quæ tres aves? Pelicanus, nycticorax, et passer : et tria loca, solitudo, parietinæ, et

(*a*) Hic editi addunt, *probabiliter* : quod a præcipuis MSS. abest. (*b*) Plerique MSS. *separare*. (*c*) Corb. MS. *pelicani* : et loco *pelicanus*, semper habet *pelicanis*.

Commençons par dire ce que c'est que le pélican, car cet oiseau naît dans un pays étranger au nôtre, de sorte qu'il nous est inconnu. Il naît dans les déserts, surtout sur les bords du Nil, en Égypte. Mais quel que soit cet oiseau, examinons ce que le Psalmiste a voulu en dire : « Il habite dans la solitude. » Qu'avons-nous besoin de nous enquérir de sa forme, de ses membres, de sa voix, de ses habitudes? Tout ce qu'il faut remarquer, à raison des paroles du Psaume, c'est que cet oiseau habite le désert. Le hibou aime la nuit. Par vieux murs, nous entendons ici ce qu'on nomme vulgairement une masure, c'est-à-dire des murailles sans toit, entièrement inhabitées, c'est là que réside le hibou. Quant au passereau et au toit où il se tient, vous les connaissez. Or, je me représente un homme appartenant au corps du Christ, prédicateur de la parole divine, compatissant pour les faibles, cherchant les intérêts du Christ, se souvenant que son maître va venir, et ne voulant pas qu'il lui dise, à son retour : « Serviteur méchant et paresseux, vous auriez dû confier mon argent aux banquiers (*Matth.*, XXV, 26). » Cherchons nos trois choses dans la conduite de ce ministre du Seigneur. S'il vient au milieu d'hommes où il n'y a pas de chrétiens, il est comme le pélican au désert. S'il vient au milieu de ceux qui ont été chrétiens et qui sont tombés, il est comme le hibou dans les vieux murs; parce qu'il ne quittera pas les ténèbres de ceux même qui aiment la nuit et qu'il veut les gagner au Christ. Enfin, s'il vient vers ceux qui à la vérité sont chrétiens et habitent la maison du Seigneur, mais qui, sans être des incrédules ou des apostats, marchent avec tiédeur dans ce qu'ils ont conservé de foi; cet homme est le passereau qui crie vers eux, non dans le désert puisqu'ils sont chrétiens, ni dans les vieux murs puisqu'ils ne sont pas tombés, mais du moins sur le toit, ou plutôt sous le toit, puisqu'ils vivent sous la domination de la chair. Ce passereau fait entendre son cri au-dessus de la chair; il ne se lasse pas de rappeler les commandements de Dieu, et se garde bien de devenir charnel, de peur d'être soumis au toit de la chair. Car il est dit : « Que celui qui est sur le toit ne descende pas pour emporter quelque chose de la maison (*Matth.*, XXIV, 17); » et encore : « Ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits (*Id.*, X, 27). » Voilà ce que signifient ces trois oiseaux et les trois endroits qu'ils habitent et un seul homme peut réunir en lui ce que figurent ces trois oiseaux, de même que trois hommes différents peuvent représenter ces trois oiseaux. Quant aux trois demeures des oiseaux, elles figurent trois sortes d'hommes :

tectum. Pelicanus in solitudine, nycticorax in parietinis, passer in tecto. Primo quid sit pelicanus, dicendum est. In ea quippe regione nascitur, ut nobis ignota hæc avis sit. Nascitur in solitudinibus, maxime Nili fluminis, in Ægypto. Quælibet sit avis hæc, quod de illa Psalmus dicere voluit, hoc intueamur. « Habitat, inquit, in solitudine. » Quid quæris formam ejus, membra ejus, vocem ejus, mores ejus? Quantum tibi Psalmus (*a*) dicit, avis est habitans in solitudine. Nycticorax, avis est amans noctem. Parietinæ dicuntur, quas vulgo dicimus ruinas, ubi parietes stant sine tecto, sine habitantibus : ibi habitat nycticorax. Jam vero passer et tectum quid sit, nostis. Invenio ergo aliquem de corpore Christi, prædicatorem verbi, compatientem infirmis, quærentem lucra Christi, reminiscentem Domini sui venturi ne dicat, « Serve nequam et piger, dares pecuniam meam nummulariis (*Matth.*, XXV, 26). » Ex hujus dispensatoris officio videamus hæc tria. Venerit inter aliquos ubi Christiani non sunt; pelicanus est in solitudine : venerit ad eos qui fuerunt et ceciderunt, nycticorax est in parietinis; non enim deserit et tenebras eorum qui habitant in nocte; et ipsos lucrari vult : venerit ad eos qui Christiani sunt quidem habitantes in domo, non quasi qui non crediderint, aut quod crediderant dimiserint, sed in eo quod credunt tepide ambulantes; clamat ad eos passer, non in solitudine, quia Christiani sunt; nec in parietinis, quia non ceciderunt; sed tamen in tecto sunt; sub tecto potius, quia sub carne sunt. Ille super carnem clamat passer, præcepta Dei non tacet, nec fit carnalis, ut subjiciatur tecto. « Qui enim in tecto est, non descendat tollere aliquid de domo (*Matth.*, XXIV, 17) : » et, « Quod in aure auditis, prædicate super tecta (*Matth.*, X, 27). » Istæ tres aves et tria loca, et unus homo potest habere personam trium avium, et tres homines possunt habere personam trium avium, et

(*a*) Am. et omnes MSS. *dedit.*

le désert, les vieux murs et le toit ne sont autre chose que trois sortes d'hommes.

8. Mais, est-il besoin d'en dire plus? Considérons plutôt le Seigneur lui-même, et voyons s'il n'est pas lui-même et s'il ne faut pas le reconnaître préférablement dans le pélican du désert, ou dans le hibou des vieux murs, ou dans le passereau isolé sur le toit. Que le pauvre, qui est notre tête, nous le dise ; lui pauvre par sa volonté, qu'il parle à ceux qui sont pauvres par la nécessité. Ne passons point sous silence d'abord ce qu'on dit et même ce qu'on lit de l'oiseau nommé pélican ; nous n'en voulons rien affirmer témérairement, mais nous ne voulons pas omettre non plus ce que des écrivains ont voulu voir lire et répéter. Écoutez donc ce récit pour en profiter, si le fait est vrai, pour le laisser de côté, s'il est faux. On dit que ces oiseaux tuent leurs petits à coups de bec et les pleurent pendant trois jours après les avoir tués dans leur nid ; on ajoute qu'alors la mère se blesse grièvement elle-même et répand son sang sur ses petits qui revivent sous l'effusion de ce sang. Peut-être le fait est-il exact, peut-être est-il faux ; cependant, s'il est exact, remarquez avec quelle justesse il s'applique à celui qui nous a vivifiés par l'effusion de son sang. Car nous trouvons ici cette ressemblance que la chair de la mère rend la vie à ses petits au moyen de son sang ; ce rapprochement est assez juste. Le Christ s'est comparé lui-même à la poule qui veille sur ses poussins : « Jérusalem, Jérusalem, a-t-il dit, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule réunit ses poussins sous ses ailes ; et tu ne l'as pas voulu (*Matth.*, XXIII, 37). » Car le Christ a tout à la fois l'autorité d'un père et la tendresse d'une mère. Paul également se montre tout ensemble un père et une mère, non par lui-même mais par la vertu de l'Évangile. Il est père lorsqu'il dit : « Bien que vous ayez plusieurs maîtres dans le Christ, cependant vous n'avez pas plusieurs pères ; car c'est moi qui vous ai engendrés dans le Christ Jésus par l'Évangile (I *Cor.*, IV, 15). » Il est mère, lorsqu'il dit : « Mes petits enfants pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous (*Galat.*, IV, 19). » Le pélican, si ce que l'on en raconte est vrai, présente donc une grande ressemblance avec la chair du Christ, par le sang duquel nous sommes vivifiés. Mais comment se rapporte-t-il au Christ en tuant ses petits ? Ce rapport n'est-il pas indiqué par ce texte des Écritures : « Je ferai mourir et je rendrai la vie ; je frapperai et je guérirai (*Deut.*, XXXII, 39) ? » Paul serait-il mort comme persécuteur, s'il n'avait été frappé du haut du ciel (*Act.*, IX,

tria genera (*a*) locorum, tria genera sunt hominum : tamen solitudo, parietinæ, et tectum, nonnisi tria genera hominum sunt.

8. Sed quid de his plurimum ? Ipsum Dominum videamus, ne forte ipse sit, et melius ipse agnoscatur, et pelicanus in solitudine, et nycticorax in parietinis, et passer singularis in tecto. Dicat nobis pauper iste, caput nostrum ; pauper voluntate, loquatur pauperibus in necessitate. Quod enim dicitur, vel etiam legitur de hac ave, id est, pelicano, non taceamus, non aliquid affirmantes temere ; sed tamen non tacentes, quod qui scripserunt, et legi et dici voluerunt. Vos sic audite, ut si verum est, congruat ; si falsum est, non teneat. Dicuntur hæ aves tamquam colaphis rostrorum occidere parvulos suos, eosdemque in nido occisos a se lugere per triduum : postremo dicunt matrem seipsam graviter vulnerare et sanguinem suum super filios fundere, quo illi superfusi reviviscunt. Fortasse hoc verum, fortasse falsum sit : tamen si verum est, quemadmodum illi congruat, qui nos vivificavit sanguine suo, videte. Congruit ibi quod matris caro vivificat sanguine suo filios suos ; satis congruit. Nam et ipse gallinam se dicit super pullos suos : « Jerusalem, Jerusalem, quotiens volui congregare filios tuos, tamquam gallina pullos suos sub alas suas, et noluisti (*Matth.*, XXIII, 37) ? » Habet enim paternam auctoritatem, maternum affectum : sicut et Paulus et pater est et mater est ; non per seipsum, sed per Evangelium : pater ubi dicit, « Etsi habeatis multos pædagogos in Christo, sed non multos patres (I *Cor.*, IV, 15) ; in Christo enim Jesu per Evangelium ego vos genui : mater autem ubi ait, « Filioli mei quos iterum parturio, donec Christus formetur in vobis (*Gal.*, IV, 19). » Habet ergo hæc avis, si vere ita est, magnam similitudinem carnis Christi, cujus sanguine vivificati sumus. Sed quomodo congruat Christo, quod ipsa occidit filios suos ? An et

(*a*) Aliquot MSS. omittunt hæc verba, *locorum, tria genera sunt.*

4) ; ou l'Apôtre serait-il né en lui s'il n'avait repris la vie dans le sang du Christ ? Mais laissons le soin de ces comparaisons à ceux qui ont décrit les mœurs du pélican ; nous ne devons point baser notre interprétation sur des points incertains. Disons plutôt que cet oiseau habite le désert, car c'est la seule chose que le Psalmiste ait voulu nous rappeler par ces paroles : « Comme le pélican qui habite la solitude. » Je crois qu'il faut comprendre, dans ce passage, le Christ né de la Vierge. En effet, il est le seul qui soit né d'une Vierge, de là le mot de solitude ; il est né dans la solitude, parce que seul il est né ainsi. Après sa naissance est venue sa passion ; par quels hommes a-t-il été crucifié ? L'a-t-il été par des hommes dont l'intelligence était debout ! L'a-t-il été par des hommes qui pleuraient leur faute ? Il s'est donc trouvé comme dans la nuit de leur ignorance et en quelque sorte dans les vieux murs de leur propre ruine. Voilà le hibou qui habite les vieux murs et qui aime la nuit. Car s'il ne l'aimait, comment aurait-il dit : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34) ? » Ainsi donc, il est né dans la solitude, parce que seul il est né d'une Vierge ; il a souffert au milieu des ténèbres des Juifs, comme dans la nuit, et au milieu de leurs prévarications, comme dans des ruines ; mais qu'a-t-il fait ensuite ? « J'ai veillé (*Ps.*, CI, 8). » Vous aviez donc dormi au milieu des vieux murs, et en effet vous l'avez dit : « Et moi, j'ai dormi (*Ps.*, III, 6). » Que signifient ces paroles : « Et moi j'ai dormi ? » J'ai dormi, parce que j'ai voulu dormir, j'ai dormi parce que j'aimais la nuit ; mais voici ce qui suit : « Et je me suis reveillé (*Ibid.*). » Maintenant donc, il ajoute : « J'ai veillé (*Ps.*, CI, 8). » Mais après avoir veillé, qu'a-t-il fait ? Il est monté au ciel, semblable au passereau dans son vol, c'est-à-dire dans son ascension : et il est demeuré « seul sur le toit, » c'est-à-dire dans le ciel. Il est donc semblable au pélican par sa naissance, au hibou par sa mort, au passereau par sa résurrection ; d'abord dans la solitude, parce qu'il est seul né d'une Vierge, ensuite, dans les vieux murs, parce qu'il a été mis à mort par des hommes qui n'ont pu rester debout dans l'édifice, enfin sur le toit où, réveillé de la mort et parvenu en volant, il reste seul et intercède pour nous (*Rom.*, VIII, 34). Le passereau représente donc notre tête et la tourterelle représente son corps. « En effet, le passereau a trouvé sa demeure. » Quelle demeure ? Il est au ciel, où il intercède pour nous. « Et la tourterelle a trouvé un nid, » l'Église de Dieu s'est construit un nid avec le bois de sa croix, pour y déposer ses poussins (*Ps.*, LXXXIII, 4), c'est-à-dire

illi non congruit, « Ego occidam, et ego vivificabo ; ego percutiam, et ego sanabo (*Deut.*, XXXII, 39) ? » An vero Saulus persecutor moreretur, nisi de cælo percuteretur (*Act.*, IX, 4) ; aut prædicator excitaretur, nisi illius sanguine vivificaretur ? Sed hoc viderint qui scripserunt, non in incerto intellectum nostrum constituere nos debemus. Hanc avem potius in solitudine agnoscamus ; hoc enim inde Psalmus voluit ponere, « pelicanus in solitudine. » Puto ego hic intelligi Christum natum de virgine. Solus enim sic, ideo solitudo : in solitudine natus, quia solus ita natus. Post nativitatem ventum est ad passionem : a quibus crucifigebatur ? numquid ab stantibus ? numquid a (*a*) lugentibus ? Ergo tamquam in nocte ignorantiæ ipsorum, et tamquam in parietinis ruinæ ipsorum. Ecce nycticorax et in parietinis, amat (*b*) et noctem. Nam nisi amaret, unde diceret, « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34) ? » Deinde natus in solitudine, quia solus ita natus ; passus in tenebris Judæorum tamquam in nocte, in prævaricatione tamquam in ruinis : quid postea ? « Vigilavi. » Ergo dormieras in parietinis, et dixeras, « Ego dormivi (*Ps.*, III, 6). » Quid est, « Ego dormivi ? » Quia volui dormivi, noctem amando dormivi : sed ibi sequitur, « Et exsurrexi. » Ergo hic « Vigilavi. » Sed postea quam vigilavit, quid egit ? Adscendit in cælum, factus est « sicut passer » volando, id est, adscendendo : « singularis in tecto, » id est, in cælo. Ergo pelicanus nascendo, nycticorax moriendo, passer resurgendo : ibi in solitudine, velut solus ; hic in parietinis, velut ab eis occisus, qui stare non potuerunt in ædificio ; hic vero jam vigilans et volans singularis in tecto, ibi interpellat pro nobis (*Rom.*, VIII, 34). Caput enim nostrum passer est, corpus illius turtur. « Etenim passer invenit sibi domum (*Ps.*, LXXXIII, 4). » Quam domum ? In cælo est, interpellat pro nobis. Et turtur nidum sibi, Ecclesia Dei nidum de lignis crucis ipsius ; ubi ponat pullos suos, parvulos suos. « Vigilavi, et factus sum sicut passer singularis in tecto. »

(*a*) Unus MS. *a lūdentibus*. Forte leg. *ab intelligentibus*. (*b*) Aliquot MSS. *et in parietinis amat, et in nocte.*

ses petits. « J'ai veillé et je suis devenu semblable au passereau qui se tient solitaire sur le toit. »

9. « Pendant tout le jour, mes ennemis me couvraient d'opprobre et ceux qui me louaient formaient une conjuration contre moi (*Ps.*, CI, 9). » Ils me louaient des lèvres, mais, dans leur cœur, ils me tendaient des embûches. Écoutez comment ils le louaient : « Maître, nous savons que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, et que vous ne faites acception de personne; est-il permis de payer le tribut à César (*Matth.*, XXII, 16, 17)? » Celui que vous louez, vous cherchez à le renverser. Pourquoi, si ce n'est parce que « ceux qui me louaient formaient une conjuration contre moi? » Mais pourquoi tant d'opprobres, sinon parce que je suis venu faire des pécheurs mes propres membres, afin que, par la pénitence, ils appartinssent à mon corps? De là vient tout cet opprobre, de là vient cette persécution : « Pourquoi votre maître mange-t-il avec les pécheurs et les publicains? Le médecin n'est pas nécessaire à ceux qui se portent bien, mais aux malades (*Matth.*, IX, 11 et 12). » Plût au ciel que vous eussiez su que vous étiez malades; vous auriez cherché le médecin ; vous ne l'auriez pas tué et, dans votre fol orgueil, vous ne seriez pas morts abusés par une fausse santé.

10. Mais pourquoi mes ennemis m'ont-ils accablé d'opprobres pendant tout le jour? Pourquoi ceux qui me louaient ont-ils formé une conjuration contre moi? « Parce que j'ai mangé de la cendre en guise de pain et mêlé mon breuvage à mes larmes (*Ps.*, CI, 10). » C'est parce qu'il a voulu mettre les hommes de cette espèce au nombre de ses membres, pour les guérir et les délivrer, qu'il a été couvert d'opprobre. Et aujourd'hui encore quel est l'opprobre que déversent sur nous les païens? Que pensez-vous, mes frères, que pensez-vous qu'ils nous disent? Vous corrompez toutes les règles, et vous pervertissez les mœurs du genre humain. Pourquoi ces invectives? Dites-nous comment, qu'avons-nous fait? En appelant, disent-ils, tous les hommes à la pénitence, en leur promettant l'impunité de toutes leurs fautes. Si les hommes font de mauvaises actions, c'est qu'ils sont sûrs qu'en se convertissant ils obtiendront la rémission de leurs péchés. Voilà donc la cause de ces opprobres, « parce que j'ai mangé de la cendre en guise de pain et que j'ai mêlé mon breuvage de mes larmes. » O vous qui insultez le Christ, je vous convie à manger de ce pain. Car vous n'oseriez dire que vous n'êtes pas un pécheur. Sondez votre conscience, montez sur le tribunal de votre âme, ne vous épargnez pas, examinez-vous, faites parler la moëlle de votre cœur, et voyez si vous oserez vous déclarer innocent. Quiconque se regarde à fond sera troublé; et s'il ne se flatte lui-même, il confessera

9. « Tota die exprobrabant mihi inimici mei, et qui laudabant me, adversus me jurabant (*Ps.*, CIX, 9). » Ore laudabant, corde insidias præparabant. Audi laudem ipsorum. « Magister, scimus quia viam Dei in veritate doces, et personam non accipis : licet tributum dari Cæsari (*Matth.*, XXIII, 16) ? » Quem laudas, supplantas. Quare, nisi quia « qui laudabant me, adversus me jurabant ? » Unde autem hoc opprobrium, nisi quia veni facere membra mea peccatores, ut agendo pænitentiam sint in corpore meo? Inde totum opprobrium, inde persecutio : « Quare magister vester cum peccatoribus et publicanis manducat? Non est opus sanis medicus, sed ægrotantibus (*Matth.*, IX, 11 et 12). » Utinam vos ægrotare nossetis, ut medicum quæreretis : non occideretis, et per superbam dementiam falsa sanitate periretis.

10. Mihi autem unde tota die exprobrabant inimici mei? Unde qui laudabant me, adversus me jurabant (*Ps.*, CI, 10)? « Quoniam cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam. » Quia hæc genera hominum habere in suis membris sananda voluit et liberanda, inde opprobrium. Hodieque paganorum opprobrium quale in nos est? Quid putatis Fratres, quid eos putatis dicere nobis? Vos corrumpitis disciplinam, moresque generis humani pervertitis. Quid inveheris? dic quamobrem : quid fecimus? Dando, inquit, hominibus pænitentiæ locum, promittendo impunitatem omnium delictorum : ideo homines mala faciunt, securi quod eis cum conversi fuerint, omnia dimittuntur. Hinc ergo opprobrium, « Quoniam cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam. » O qui insultas, invito te ad istum panem. Non enim audes te dicere non esse peccatorem. Discute conscientiam tuam, adscende tribunal mentis tuæ, noli tibi parcere, examina te, loquatur tibi medulla cordis, vide utrum audeas innocentiam profiteri. Hic plane si se respexerit, conturbabitur : si se non palpaverit, confitebitur. Et quid agis miser, si non erit

qu'il est coupable. Et que ferez-vous, malheureux, s'il n'y a quelque part un port d'impunité? S'il n'y a pour l'homme que le pouvoir de pécher, et nul pardon possible pour le péché, où en serez-vous? où irez-vous? C'est au contraire pour vous que ce pauvre s'est réduit à manger de la cendre en guise de pain et à mêler son breuvage avec ses larmes. Ce repas ne commence-t-il pas à vous plaire? Mais enfin, nous dit-on, les hommes multiplient leurs péchés par l'espérance du pardon. Ils les multiplieraient bien davantage encore, s'ils n'avaient l'espérance du pardon. Ne remarquez-vous pas avec quelle licence féroce vivent les gladiateurs? D'où cela vient-il, sinon de ce qu'ils se savent destinés à mourir par le fer, comme des victimes, et de ce qu'ils veulent rassasier toutes leurs passions, avant de répandre leur sang? Ne vous diriez-vous pas aussi : déjà je suis pécheur, déjà je suis injuste, déjà j'ai mérité d'être damné, je n'ai aucun espoir de pardon; pourquoi ne ferais-je pas tout ce qui me plaît, quand même ce serait chose défendue? Pourquoi ne pas satisfaire, autant que je le puis, tous mes désirs, quels qu'ils soient, si, après ces jouissances, il ne me reste que la certitude du supplice? Ne vous parleriez-vous pas ainsi, et le désespoir ne vous rendrait-il pas pire que vous n'êtes? Dieu vous corrige donc bien mieux, en vous promettant d'être indulgent et en vous disant : « Rentrez dans votre cœur, ô prévaricateurs (*Is.* XLVI, 8); » et encore : « Je ne veux pas la mort de l'impie : qu'il revienne à moi et qu'il vive (*Ezéch.*, XXXIII, 11). » Sans aucun doute, en apercevant ce port ouvert devant vous, vous pliez les voiles de l'iniquité, vous retournez la proue de votre navire, vous faites voile vers la justice et, dans l'espérance de vivre, vous ne négligez pas le remède qui vous est offert. Ne faites donc pas de reproches à Dieu, comme si, en promettant d'être indulgent, il avait donné toute sécurité aux pécheurs. Car de peur que les hommes, en proie au désespoir, ne vécussent dans un désordre plus profond, il a promis de leur ouvrir le port de l'indulgence; mais, d'un autre côté, afin que l'espérance du pardon ne les excitât pas à vivre plus mal, il a rendu incertain le jour de leur mort; établissant ainsi, par une admirable providence, un port de salut pour recevoir ceux qui reviendraient à lui, et une cause de terreur pour effrayer ceux qui différeraient de s'amender. Mangez de la cendre en guise de pain et mêlez votre breuvage de vos larmes; c'est le genre de repas qui vous vaudra d'être admis à la table de Dieu. Ne désespérez-pas, l'indulgence vous est promise. Je rends grâce à Dieu de ces promesses, dit quelqu'un, je garde cette promesse de Dieu. Vivez donc bien dès à présent. Demain, répond-on, je vivrai bien. Dieu vous a promis, il est vrai,

portus impunitatis? Si sola fuit peccandi licentia, et nulla peccatorum est indulgentia, ubi eris? quo ibis? Certe et pro te factum est, ut pauper iste cinerem sicut panem manducaret, et potum suum cum fletu misceret. Non te jam delectat tale convivium? Sed tamen, inquit, augent homines peccata spe veniæ. Immo augerent peccata desperatione veniæ. Nonne adtendis quam licentiosa crudelitate vivant gladiatores? Unde hoc, nisi jam tamquam ad ferrum et victimam destinati, explere volunt libidinem antequam fundant sanguinem? Nonne et tu hoc tibi diceres, Jam peccator sum, jam iniquus, jam damnandus, nulla veniæ spes est; cur jam non faciam quidquid libet, etsi non licet? Cur non impleam quantum possum quæcumque desideria, si post hæc non restant nisi sola tormenta? Nonne hoc tibi diceres, et desperatione ipsa pejor fieres? Potius ergo te corrigit, qui indulgentiam promittit, et dicit, « Redite prævaricatores ad cor (*Isai.*, XLVI, 8). » « Nolo mortem impii, (*a*) quantum ut revertatur, et vivat (*Ezech.*, XVIII, 32 et XXXIII, 11). » Hoc procul dubio portu proposito, deponis vela iniquitatis, convertis proram, velificas ad justitiam, et sperans vitam, non negligis medicinam. Nec in hoc tibi displiceat Deus, tamquam per istam indulgentiæ promissionem securos fecerit peccatores. Etenim ne desperatione homines pejus viverent, promisit indulgentiæ portum : rursus ne spe veniæ pejus viverent, fecit diem mortis incertum : providentissime utrumque constituens, et revertentes quo recipiantur, et differentes unde terreantur. Manduca cinerem velut panem, et fletum tuum cum potu misce : per hoc convivium venies ad mensam Dei. Noli desperare, promissa est indulgentia tibi. Deo gratias, inquit, quia promissa est, teneo promissum Dei. Ergo jam bene vive. Cras, inquit, bene vivam. Indulgentiam tibi Deus promisit, crastinum diem tibi nemo promisit. Si male vixisti, bene vive jam

(*a*) Sic MSS. At editi, *tantum*.

d'être indulgent; mais le jour de demain, personne ne vous l'a promis. Si vous avez mal vécu jusqu'ici, commencez, dès aujourd'hui, à bien vivre. «Insensé, cette nuit même votre âme vous sera redemandée.» Je ne dis pas : « Ce que vous avez amassé, à qui sera-t-il (*Luc*, XII, 20)? » Mais, selon la vie que vous aurez menée, où en serez-vous? Corrigez-vous donc, afin que faisant partie du corps du Christ vous puissiez répéter ces paroles : « J'ai mangé de la cendre en guise de pain et j'ai mêlé mon breuvage de mes larmes. »

11. « Sous le regard de votre colère et de votre indignation, parce que vous m'avez élevé, vous m'avez brisé (*Ps.*, CI, 11). » Cette colère, Seigneur, est celle que vous avez éprouvée contre Adam; cette colère sous laquelle nous sommes nés et que nous avons encourue par notre naissance même, colère produite par l'iniquité transmise de race en race et par la masse du péché, colère dont l'Apôtre a dit : « Nous avons été autrefois enfants de colère par notre nature, comme les autres hommes (*Éphés.*, XI, 3), » et qui a fait dire au Seigneur : « La colère de Dieu demeure sur lui, parce qu'il n'a pas cru au Fils unique de Dieu (*Jean*, III, 36). » Le Seigneur ne dit pas: La colère de Dieu viendra sur lui, mais « demeure sur lui : » parce qu'il est né avec elle et qu'elle n'est pas ôtée de dessus lui. Et quel est maintenant le sens de cette parole : « Parce que vous m'avez élevé, vous m'avez brisé ? » Le Psaume ne dit pas : parce que vous m'avez élevé et brisé, mais : « Parce que vous m'avez élevé, vous m'avez brisé. » Vous m'avez brisé, parce que vous m'avez élevé. Comment cela ? L'homme, établi en honneur, a été fait à l'image de Dieu : élevé à ce comble de gloire, tiré de la poussière, tiré de la terre, il a été doué d'une âme raisonnable, et Dieu l'a placé, par la puissance de sa raison, au-dessus de tous les animaux, troupeaux, oiseaux et poissons (*Gen.*, I, 26). En effet, quel est celui d'entre tous ces êtres qui possède la faculté de comprendre? C'est qu'aucun d'eux n'a été fait à l'image de Dieu. Mais de même qu'aucun d'eux n'a reçu le même honneur que l'homme, de même aucun d'eux n'est sujet à la misère actuelle de l'homme. Quel est, en effet, l'animal qui pleure à cause de ses péchés? Y a-t-il un oiseau qui redoute la peine du feu éternel ? Comme ils n'ont aucune part à la béatitude éternelle, ils n'ont aucune part aux aiguillons des misères humaines. L'homme, au contraire, parce qu'il a été fait pour jouir de la vie bienheureuse, s'il vit bien, sera plongé dans une vie de misères, s'il vit mal. C'est pourquoi il est dit : « Vous m'avez brisé, parce que vous m'avez élevé; » le châtiment me poursuit, parce que vous m'avez donné

hodie. « Stulte, hac nocte auferetur a te anima tua (*Lucæ*, XII, 20). » Non dico, Quæ præparasti, cujus erunt? sed, Secundum quod vixisti, ubi eris? Corrige ergo te, ut possis in corpore Christi habere vocem istam, quam, nisi fallor, libenter agnoscis : « Quoniam cinerem sicut panem manducavi, et potum meum cum fletu miscebam. »

11. « A facie iræ (*a*) tuæ et indignationis tuæ, quoniam levasti, elisisti me (*Ps.*, CI, 11). » Ipsa est illa ira tua, Domine, in Adam; ira cum qua omnes nati sumus, cui nascendo cohæsimus; ira de propagine iniquitatis, ira de massa peccati : secundum quam dicit Apostolus, « Fuimus et nos aliquando natura filii iræ, sicut et ceteri (*Ephes.*, II, 3) : » et unde dicit Dominus, « Ira Dei manet super eum, quia non credidit in unigenitum Filium Dei (*Johan.*, III, 36). » Non enim ait, Ira Dei veniet super eum; sed, manet super eum : quia non tollitur in qua natus est. Quare ergo, et quid sibi vult vox ista, « Quoniam levasti, elisisti me? » Non enim ait, Quoniam levasti, et elisisti me; sed, « Quoniam levasti, elisisti me. » Ideo elisisti, quia levasti. Unde hoc? Homo in honore positus, factus est ad imaginem Dei (*Gen.*, I, 26) : levatus in hunc honorem, erectus a pulvere, erectus a terra, accepit animam rationalem, præpositus est rationis ipsius vivacitate omnibus bestiis, pecoribus, volatilibus, piscibus. Quid enim horum habet intelligentiæ rationem? Quia nullum horum factum est ad imaginem Dei. Quomodo nullum horum habet hunc honorem, sic nullum horum habet hanc miseriam. Quod enim pecus plangit de peccato? quæ avis timet gehennam ignis æterni? Quia nulla ei participatio beatæ vitæ, nulli stimuli miseriarum. Homo autem, quia factus est qui sit in beata vita, si bene vixerit; ideo erit in misera vita, quia male vixit. Ergo, « Quia levasti, elisisti me : » ideo sequitur me pœna, quia dedisti mihi liberum arbitrium. Si enim mihi non dedisses

(*a*) Editi omittunt, *tuæ* : quod MSS. habent juxta LXX.

le libre arbitre. Car si vous ne m'aviez donné le libre arbitre et si, par le don de la raison, vous ne m'aviez rendu supérieur aux animaux, je ne serais pas poursuivi, à cause de mes péchés, par une juste condamnation. Par conséquent, vous m'avez élevé par le don du libre arbitre, et vous m'avez brisé par le jugement de votre justice.

12. « Mes jours ont décliné comme l'ombre (*Ps.*, CI, 12). » Vos jours pourraient n'avoir pas de déclin, si vous-même ne vous étiez pas détourné du jour véritable ; vous vous en êtes détourné et, dès lors, vos jours ont décliné. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vos jours soient devenus semblables à vous ? Vos jours ont décliné, parce que vous avez dévié de la vraie route ; de même qu'ils sont devenus semblables à la fumée, parce que vous vous êtes gonflé d'orgueil. En effet, le Prophète avait dit plus haut : « Mes jours se sont évanouis comme la fumée (*Ibid.*, 4) ; » et maintenant il dit : « Mes jours ont décliné comme l'ombre (*Ibid.*, 12). » Du milieu de cette ombre, il faut reconnaître le jour ; du milieu de cette ombre, il faut apercevoir la lumière ; pour ne point dire ensuite dans les regrets tardifs d'une pénitence infructueuse : « De quoi nous a servi notre orgueil ? Que nous ont rapporté ces richesses dont nous étions si vains ? Toutes ces choses ont passé comme une ombre (*Sag.*, V, 8, 9). » Dites aujourd'hui : Toutes ces choses passeront comme une ombre, afin que vous-même ne passiez pas comme une ombre. « Mes jours ont décliné comme l'ombre; et je me suis desséché comme le foin (*Ibid.*). » Déjà le Prophète avait dit : « Mon cœur a été frappé comme le foin et il s'est desséché (*Ibid.*, 5). » Mais le foin reverdira, arrosé par le sang du Seigneur. « Je me suis desséché comme le foin, » moi, homme, pour avoir violé votre loi, et par un juste jugement de votre part. Mais de vous, Seigneur, que dois-je dire ?

13. « Pour vous, Seigneur, vous demeurez éternellement (*Ibid.*, 13). » Mes jours ont décliné comme l'ombre, mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement. Que l'Éternel daigne sauver celui qui ne doit durer qu'un temps ! Car, si je suis déchu, vous n'avez pas vieilli ; vous avez toute votre force pour me délivrer, comme vous l'avez eue pour humilier. « Mais vous, Seigneur, vous demeurez éternellement, et votre mémoire passera de la génération à la génération. » « Votre mémoire, » parce que vous n'oubliez pas ; « de la génération, » non pas dans une seule génération ; mais « de la génération à la génération ; » car nous avons reçu la promesse de la vie présente et celle de la vie future (I *Tim.*, IV, 8). »

14. « Vous vous lèverez et vous aurez pitié de Sion, parce que voici le temps d'avoir pitié d'elle (*Ps.*, CI, 14). « Quel temps ? « Quand fut venue la plénitude des temps, dit l'Apôtre, Dieu

liberum arbitrium, et per hanc rationem pecoribus me non faceres meliorem, non me sequeretur damnatio justa peccantem. Ergo per arbitrium liberum levasti me, et per justitiæ judicium elisisti me.

12. « Dies mei sicut umbra declinaverunt (*Ps.*, CI, 12). » Potuerunt enim esse dies tui non declinantes, si tu a die vero non declinasses : declinasti, et accepisti dies declinantes. Quid mirum, si dies tui facti sunt similes tui ? Ipsi sunt enim dies declinantes, quia deviasti, qui sunt dies fumi, quia tumuisti. Supra enim dixerat, « Defecerunt sicut fumus dies mei (*Ibid.*, 4) : » et nunc dicit, « Dies mei sicut umbra declinaverunt. » In hac umbra agnoscendus est dies, in hac umbra videnda est lux; ne postea sera et infructuosa pænitentia dicatur, « Quid nobis profuit superbia, et divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia tamquam umbra (*Sap.*, V, 8). » Modo dic, Transibunt omnia tamquam umbra, et tu non transeas tamquam umbra. « Dies mei sicut umbra declinaverunt : et ego velut fœnum arui. » Quia et supra dixerat, « Percussum est sicut fœnum et aruit cor meum (*Ps.*, CI, 5). » Sed revirescet fœnum, irrigatum sanguine Salvatoris. « Ego sicut fœnum arui : » ego homo, post illam prævaricationem, hoc ego justo judicio tuo : tu autem quid?

13. « Tu vero Domine in æternum manes (*Ibid.*, 13). » Mei dies sicut umbra declinaverunt, et tu in æternum manes : temporalem salvet æternus. Non enim quia ego cecidi, et tu senuisti : nam viges ad me liberandum qui viguisti ad me humiliandum. « Tu vero Domine in æternum manes : et memoriale tuum in generationem et generationem. » « Memoriale tuum, » quia non oblivisceris; « in generationem, » non unam, sed « generationem et generationem. » « Promissionem quippe habemus vitæ præsentis et futuræ (*Tim.*, IV, 8). »

14. « Tu exsurgens misereberis Sion, quoniam tempus ut miserearis ejus (*Ps.*, CI, 14). » Quod tem-

envoya son Fils, formé d'une femme, soumis à la loi. » Et Sion, que devint-elle? «Pour racheter ceux qui étaient sous la loi (*Gal.*, IV, 4, 5). » Les Juifs devaient donc être rachetés d'abord ; car c'est d'eux que sont sortis les Apôtres, d'eux que sont sortis plus de cinq cents frères (I *Cor.*, XV, 6), d'eux enfin qu'est sortie cette multitude de fidèles, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme en Dieu (*Act.*, IV, 32). Par conséquent, « vous vous lèverez et vous aurez pitié de Sion, parce que voici le temps d'avoir pitié d'elle, parce que ce temps est venu. » Quel temps? « Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut (II *Cor.*, IV, 2). » Qui a dit ces paroles? Le serviteur de Dieu, l'architecte qui disait : « Vous êtes l'édifice de Dieu, » et encore : « J'ai posé les fondements comme un habile architecte ; » et enfin : « Nul ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, qui est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 9-11). »

15. Et qu'ajoute maintenant le Prophète? « Parce que vos serviteurs ont mis leurs complaisances dans ses pierres (*Ps.*, CI, 15). » Dans quelles pierres? Dans les pierres de Sion. Mais il y en a dans Sion qui ne sont pas des pierres. A qui appartiennent ceux qui ne sont pas des pierres? Que répond le Prophète? « Et ils auront pitié de sa poussière (*Ibid.*). » Reconnaissons donc dans Sion des pierres, et reconnaissons dans Sion de la poussière. Le Prophète ne dit pas : ils auront pitié de ses pierres; mais que dit-il : «Vos serviteurs ont mis leurs complaisances dans ses pierres, et ils auront pitié de sa poussière. » Ils se complairont dans les pierres de Sion, et ils auront pitié de sa poussière. Par les pierres de Sion, je comprends tous les Prophètes. C'est dans Sion qu'ont retenti les premières paroles de prédication ; c'est là qu'a été donnée la mission d'annoncer l'Évangile ; c'est par la voix des hérauts de Sion que le Christ a été connu. Vos serviteurs ont donc mis toutes leurs complaisances dans les pierres de Sion. Mais les prévaricateurs qui se sont éloignés du Seigneur, et qui ont offensé le Créateur par leurs mauvaises actions, sont retournés dans la terre d'où ils avaient été tirés. Ils sont devenus de la poussière, ils sont devenus des impies, dont il est dit dans un autre Psaume : « Il n'en est pas de même des impies, il n'en est pas de même ; mais ils sont comme la poussière que le vent balaie de dessus la face de la terre (*Ps.*, I, 4). » Mais attendez, Seigneur; supportez-les, Seigneur ; soyez patient, Seigneur : que le vent ne s'élève pas et ne balaie pas cette poussière de la face de la terre. Que viennent vos serviteurs, qu'ils viennent, qu'ils reconnaissent vos paroles dans les pierres de Sion, qu'ils aient pitié de sa pous-

pus? « Cum autem venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub Lege. »Et ubi Sion? «Ut eos qui sub Lege erant redimeret (*Gal.*, IV, 4). » Primitus ergo Judæi : inde enim Apostoli, inde illi plus quam quingenti fratres (I *Cor.*, XV, 6), inde illa deinceps multitudo, cui erat anima una et cor unum in Deum (*Act.*, IV, 32). Ergo, « Tu exsurgens misereberis Sion, quoniam tempus ut miserearis ejus, quoniam venit tempus. » Quod tempus? » Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II *Cor.*, VI, 2). » Quis hoc dicit? Servus Dei ædificator, qui dicebat, « Dei ædificium estis (I *Cor.*, III, etc.): » qui dicebat, « Sicut sapiens architectus fundamentum posui :»et,«Fundamentum aliud nemo potest ponere, præter quam quod positum est, quod est Christus Jesus (*Ibid.*).

15. Ergo et hic quid dicit? « Quoniam beneplacitum habuerunt servi tui in lapides ejus (*Ps.* CI, 15).» In lapides cujus? In lapides Sion. Sed sunt ibi et non lapides. Cujus non lapides? Ergo quid sequitur? « Et pulveris ejus miserebuntur. » (*a*) Agnoscamus lapides in Sion, agnoscamus pulverem in Sion. Non enim dicit, Lapidum ejus miserebuntur: sed quid ait? « Quoniam beneplacitum habuerunt servi tui in lapides ejus, et pulveris ejus miserebuntur. » Beneplacitum habuerunt in lapides ejus; pulveris autem miserebuntur. Intelligo lapides Sion, omnes Prophetas : ibi præmissa est vox prædicationis, inde assumtum Evangelicum officium, per illud præconium cognitus Christus. Ergo servi tui beneplacitum habuerunt in lapides Sion. Sed illi prævaricatores, recedentes a Domino, malisque factis suis offendentes Creatorem, in terram unde sumti sunt, redierunt. Pulvis facti sunt, impii facti sunt : de quibus dicitur, « Non sic impii, non sic, sed tamquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ (*Ps.*, I, 4). » Sed exspecta Domine, sustine Domine, patiens esto Domine : non irruat ventus, et auferat hunc pulverem a facie terræ. Veniant, veniant servi tui, agnoscant in lapidibus eloquia tua, misereantur

(*a*) Hic Lov. *Agnoscimus* ; dissentientibus editis aliis et MSS.

sière, et que l'homme soit formé à votre image. Que la poussière dise, pour ne point périr : « Souvenez-vous que nous ne sommes que poussière (*Ps.*, CII, 14). » « Et ils auront pitié de sa poussière. » C'est de Sion qu'il est parlé jusqu'ici. Est-ce que ce n'est pas la poussière de Sion qui a crucifié le Christ? Oui, et ce qui est pis, c'était une poussière de murailles ruinées. Ce n'était absolument que poussière, mais cependant le Seigneur n'a pas dit inutilement de cette poussière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34).» De cette poussière s'est formée une muraille composée de milliers de fidèles, qui déposaient aux pieds des Apôtres le prix de la vente de leurs biens. C'est donc avec cette poussière qu'a été formée une humanité forte et belle. En effet, parmi les Gentils, qui en a fait autant? A combien peu d'entre eux revient le même éloge, en comparaison de ces milliers de Juifs? Il y en eut d'abord et d'un seul coup trois mille, puis cinq autres mille, qui tous vivant dans une parfaite unité apportèrent aux pieds des Apôtres le prix de leurs biens qu'ils avaient vendus, afin que cet argent fût distribué à chacun selon ses besoins; et tous ces hommes n'avaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme pour Dieu (*Act.*, II, 41, et IV, 4 et 32). Qui donc a tiré de tels chrétiens de cette poussière, sinon celui qui avait tiré Adam de la poussière? C'est donc de Sion qu'il est parlé jusqu'ici, mais Sion n'a point été seule à produire ces merveilles.

16. Que dit donc le verset suivant? « Et les nations craindront votre nom, Seigneur, et tous les rois de la terre craindront votre gloire (*Ps.*, CI, 16). » Parce que déjà vous avez eu pitié de Sion; parce que déjà vos serviteurs ont mis leurs complaisances dans les pierres de Sion, en y reconnaissant le fondement des Apôtres et des Prophètes; parce que déjà ils ont eu compassion de sa poussière pour former, ou plutôt pour former de nouveau, avec cette poussière, un homme vivant; la prédication s'est répandue de Sion parmi les Gentils. Que les Gentils craignent donc votre nom et que tous les rois de la terre craignent votre gloire. Qu'une seconde muraille vienne du côté des Gentils pour reconnaître la pierre angulaire (*Éphés.*, II 20), et que ces deux murailles parties de deux côtés différents, mais désormais unies par les mêmes sentiments, s'y attachent étroitement.

17. « Parce que le Seigneur bâtira Sion (*Ps.* CI,17).» C'est ce qui s'accomplit actuellement. Courage, pierres vivantes, accourez pour l'élever et non pour la ruiner. Sion se bâtit, défiez-vous des murailles délabrées. La tour s'élève, l'arche se construit; prenez garde au déluge. C'est donc là ce qui s'accomplit actuellement,

pulveris Sion, formetur homo ad imaginem tuam (*Gen.*, I, 26) : » dicat pulvis ne pereat, « Memento quia pulvis sumus (*Psal.*, CII, 14). » « Et pulveris ejus miserebuntur. » Hoc de Sion. Numquid non erat pulvis, qui Dominum crucifixit? Quod pejus est, pulvis de parietinis ruinarum. Pulvis erat prorsus : verumtamen non frustra de pulvere dictum erat, « Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34). » De ipso pulvere venit paries tot millium credentium, et pretia rerum suarum ad pedes Apostolorum ponentium. Ergo exstitit de illo pulvere humanitas et formata, et formosa. Quis enim de Gentibus sic? Quam paucos miramur hoc fecisse ad illorum tot millia? Subito primo tria, postea quinque millia; omnes in unitate viventes, omnes venditarum rerum suarum pretia ad pedes Apostolorum ponentes, ut distribueretur unicuique sicut cuique opus erat, quibus erat anima una et cor unum in Deum (*Act.*, II, 41, et IV, 4, etc.). Quis hoc fecit etiam de isto pulvere, nisi qui et ipsum Adam fecit ex pulvere (*Gen.*, II, 7)? Hoc ergo de Sion, sed non tantum in Sion.

16. Quid igitur sequitur? « Et timebunt Gentes nomen tuum Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam (*Psal.*, CI, 16). » Jam quoniam misertus es Sion, jam quoniam servi tui beneplacitum habuerunt in lapides ejus, cognoscendo fundamentum Apostolorum et Prophetarum; jam quoniam miserti sunt pulveris ejus, ut formaretur, vel potius reformaretur homo vivus ex pulvere; hinc prædicatio crevit in Gentibus : timeant nomen tuum Gentes, et omnes reges terræ gloriam tuam : veniat et alius paries de Gentibus, agnoscatur lapis angularis (*Ephes.*, II, 20), ibi hæreant duo de diverso venientes, sed jam non adversa sentientes.

17. « Quoniam (*a*) ædificabit Dominus Sion *Ps.*, CI, 17). » Hoc agitur nunc. Eia lapides vivi in structuram currite, non in ruinam. Ædificatur Sion,

(*a*) MSS. plerique, *ædificavit.*

parce que le Seigneur bâtira Sion. » Mais lorsque Sion sera bâtie, qu'arrivera-t-il? Il y apparaîtra dans sa gloire. » Pour bâtir Sion, pour être le fondement de Sion, il a paru dans Sion, mais non avec sa gloire. « Nous l'avons vu, et il n'avait ni éclat ni beauté (*Isaïe*, LIII, 2). » Mais lorsqu'il viendra juger, accompagné de ses Anges; lorsque toutes les nations seront assemblées devant lui; lorsque les brebis seront mises à la droite et que les boucs, séparés d'elles, seront placés à la gauche (*Matth.*, XXV, 31-33), les hommes ne verront-ils point alors celui qu'ils ont frappé (*Zacharie*, XII, 10)? Et ceux-là seront couverts trop tard de confusion, qui auront d'abord refusé la confusion d'une pénitence salutaire. «Le Seigneur bâtira Sion et il y apparaîtra dans sa gloire, » lui qui d'abord y a été vu dans sa faiblesse.

18. Il a tourné ses regards favorables vers la prière des humbles et n'a pas méprisé leurs supplications (*Ps.*, CI, 18). » C'est ce qui s'accomplit maintenant dans la construction de Sion : ceux qui bâtissent Sion prient et gémissent; le pauvre unique fait ce que font tous les pauvres, parce que seul il représente les milliers de pauvres de toutes les nations, parce qu'il est l'unité de la paix de l'Église. Il est à la fois seul et plusieurs; seul par la charité, plusieurs par l'étendue. On prie donc maintenant, on s'empresse de toutes parts. Si quelqu'un était encore dans d'autres sentiments; si quelqu'un avait encore, jusqu'à présent, d'autres pensées, qu'il mange de la cendre en guise de pain et qu'il mêle son breuvage de ses larmes. Il en est temps encore, tandis que Sion s'élève, tandis que maintenant les pierres se rangent dans sa construction. Lorsque l'édifice sera complétement achevé, lorsque la maison sera dédiée, que servirait d'accourir, de chercher trop tard une place, de prier en vain, de frapper inutilement à la porte, pour rester dehors avec les vierges folles (*Matth.*, XXV, 12)? Accourez donc maintenant ; « car il a jeté des regards favorables sur la prière des humbles et n'a pas méprisé leurs supplications.»

19. « Que ces choses soient écrites pour une autre génération (*Ps.*, CI, 19). » Lorsque ces choses ont été écrites, elles n'ont pas eu, pour ceux au milieu desquels elles étaient écrites, la même utilité que pour les générations suivantes. Car, elles ont été écrites pour prophétiser le Nouveau Testament, parmi des hommes qui vivaient d'après les lois de l'ancien Testament. Mais cet ancien Testament, c'était Dieu aussi qui l'avait donné et il avait introduit son peuple dans la terre promise. Mais, « votre mémoire s'étend de la génération à la génération (*Ibid.*, 13), » non pas sur les injustes mais sur les justes; la première génération comprend l'Ancien Testament, et la seconde comprend le

cavete parietinas : ædificatur turris, ædificatur arca, observate diluvium. Hoc agitur nunc, « Quoniam ædificavit Dominus Sion. » Sed ædificata Sion, quid fiet? « Et videbitur in gloria sua. » Ut ædificaret Sion, ut esset fundamentum in Sion, visus est a Sion, sed non in gloria sua : « Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem (*Isai.*, LIII, 2). » At vero cum venerit judicare cum Angelis suis, quando congregabuntur ante eum omnes gentes, quando oves ad dextram, hœdi ad sinistram separabuntur (*Matth.*, XXV, 33), nonne tunc videbunt in quem pupugerunt (*Zach.*, XII, 10)? Et confundentur sero, qui prima pænitentia et salubri confundi noluerunt. « Ædificabit Dominus Sion, et videbitur in gloria sua : » qui in illa primo visus est in infirmitate sua.

18. « Respexit in orationem humilium, et non despexit precem eorum (*Ps.*, CI, 18). » In ædificatione Sion hoc agitur modo, ædificantes Sion orant, gemunt : ille unus pauper, quod pauperes multi; quia millia in tot gentibus unus; quia unitas pacis Ecclesiæ. Ipse unus, ipse multi : unus, propter caritatem; multi, propter latitudinem. Ergo nunc oratur, nunc curritur : nunc si quis aliter erat, et aliter se habebat, manducet cinerem sicut panem, et potum suum cum fletu commisceat. Nunc tempus est, cum ædificatur Sion, nunc intrant lapides in structuram : perfecto ædificio et dedicata domo quid curris, sero quæsiturus, inaniter petiturus, frustra pulsaturus, foris remansurus cum quinque virginibus fatuis (*Matth.*, XXV, 12)? Nunc ergo curre. « Respexit enim in orationem humilium, et non despexit precem eorum. »

19. « Scribantur hæc in generationem alteram (*Ps.*, CI, 19). » Quando scribebantur hæc, non ita proderant eis inter quos scribebantur : scribebantur enim ad prophetandum novum Testamentum, inter homines qui vivebant ex vetere Testamento. Sed et illud vetus Testamentum Deus dederat, et in illa terra promissionis populum suum collocaverat. Sed quoniam memoriale tuum in generationem et gene-

Nouveau Testament. Et comme il s'agit ici d'une prophétie, c'est l'Ancien Testament qui en contient l'annonce : « Que ces choses soient écrites pour une autre génération ; et le peuple qui sera créé louera le Seigneur ; » non pas le peuple qui a été créé, mais « le peuple qui sera créé. » Qu'y a-t-il, mes frères, de plus évident? C'est là qu'a été prédite cette création dont l'Apôtre parle ainsi: « Si donc quelqu'un existe dans le Christ, il est une créature nouvelle ; les choses anciennes ont passé, voilà que tout est devenu nouveau ; mais le tout vient de Dieu (II *Cor*, v, 17, 18). » Que signifie : « Mais le tout vient de Dieu ? » Et les choses anciennes et les nouvelles, parce qu'il est dit : « Votre mémoire s'étend de la génération à la génération, et le peuple qui sera créé louera le Seigneur. Parce qu'il a regardé du haut de son sanctuaire (*Ps.*, CI, 16). » Dieu a regardé d'en haut, pour venir vers les humbles ; et, d'élevé qu'il était, il s'est fait humble, pour élever les humbles.

rationem (*Ibid.*, 15), non iniquorum est, sed justorum ; in una generatione pertinet ad vetus Testamentum, in alia autem generatione pertinet ad novum Testamentum. Et quia hoc quod prophetatum est, novum Testamentum prænuntiat ; « Scribantur hæc in generationem alteram : et populus qui creabitur, laudabit Dominum. » Non populus qui creatus est, sed « populus qui creabitur. » Quid evidentius, Fratres mei ? Hic prædicta est illa creatura, de qua dicit Apostolus, « Si qua igitur in Christo nova creatura, vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova, omnia autem ex Deo (II *Cor.*, v, 17 et 18). » Quid est, Omnia autem ex Deo ? Et vetera et nova : « quia memorale tuum in generationem et generationem (*Psal.*, CI, 13). » « Et populus qui creabitur, laudabit Dominum. Quoniam prospexit ex alto sancto suo. » Prospexit ex alto, ut veniret ad humiles : ex alto factus est humilis, ut humiles exaltaret.

DEUXIÈME DISCOURS

SUR LA SECONDE PARTIE DU PSAUME CI.

1. Hier nous avons entendu les gémissements d'un pauvre en prière ; et nous avons reconnu celui qui s'est fait pauvre pour nous, alors qu'il était riche (II *Cor.*, VIII, 9); nous avons aussi reconnu ses membres, qui font partie de son corps et qui parlent par l'entremise de leur tête. Enfin, nous avons reconnu que nous-mêmes étions en lui et parlions avec lui, si toutefois nous étions quelque chose par le don de sa grâce. Or, ses paroles de gémissement étaient déjà finies et nous commencions à entendre des paroles de consolation ; mais il nous était impossible d'en achever hier l'explication. Dans ce qui nous reste du Psaume, écoutons maintenant, non les gémissements du pauvre, mais l'expression de sa joie ; car il se réjouit parce qu'il espère, et il espère parce qu'il ne met pas sa confiance en lui-même. Il a prédit et consigné dans les Saintes Écritures le bonheur qui serait accordé à la terre, et il a ajouté : « Que ces choses soient écrites pour une autre génération ; et le peuple qui sera créé louera le Seigneur, Parce qu'il a regardé du haut de son sanctuaire (*Ps.*, CI, 19 et 20). » Notre discours d'hier en est resté à ces paroles, voyons-en la suite.

2. « Le Seigneur a regardé favorablement du ciel en la terre, il veut écouter les gémissements de ceux qui sont dans les entraves, et tirer des chaînes les enfants de ceux que ont été tués (*Ibid.*, 21). » Nous avons trouvé dans un autre Psaume : « Que les gémissements de ceux qui sont dans les entraves montent en votre présence (*Ps.*, LXXXIII, 11), » et nous avons reconnu que ces paroles s'appliquaient aux martyrs. Pourquoi les martyrs sont-ils représentés les fers aux pieds ? Est-ce qu'ils n'étaient pas plutôt chargés de chaînes que mis dans les entraves ? Car nous savons que les saints martyrs de Dieu ont été traînés, chargés de chaînes, à la suite de leurs juges, à travers les provinces;

SERMO SECUNDUS

De secunda parte Psalmi CI.

1. Hesterno die audivimus cujusdam pauperis gemitum in oratione ; eumque esse cognovimus, qui propter nos pauper factus est (II *Cor.*, VIII, 9), cum dives esset, eique membra cohærentia et per suum caput loquentia. Vidimus enim ibi et nos ipsos : si tamen per ejus gratiam aliquid et nos. Finita autem jam erant verba gemituum, et cœperant consolationum ; sed ea finiri hesterno die tractando minime potuerunt : in iis quæ restant, audiamus hodie non jam gementem pauperem, sed gaudentem : ideo gaudentem, quia sperantem ; ideo sperantem, quia non de se præsumentem. Prænuntiavit felicitatem rerum humanarum in Scriptis Dei : et adjecit, « Scribantur hæc in generationem alteram : et populus qui creabitur, laudabit Dominum (*Ps.*, CI, 19). » « Quoniam prospexit ex alto sancto suo (*Ibid.*, 20). » Huc usque sermo hesternus perductus est, videte quæ sequantur.

2. « Dominus de cælo in terram prospexit : ut audiret gemitum compeditorum, ut solvat filios mortificatorum (*Ibid.*, 21). » Invenimus in alio Psalmo dictum, « Intret in conspectum tuum gemitus compeditorum (*Psal.*, LXXVIII, 11) : » et in eo loco dictum, ubi vox Martyrum (a) intelligebatur. Unde Mar-

(a) Tres MSS. *intelligatur*.

mais nous ne voyons pas qu'ils eussent les fers aux pieds. Reconnaissons là les entraves de la dicipline de Dieu et de sa crainte, de laquelle il est dit : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse (*Eccli.*, I, 16). » Grâce à cette crainte, les serviteurs de Dieu n'ont pas craint ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme ; parce qu'ils craignaient celui qui a le pouvoir de tuer le corps et l'âme, en les précipitant dans le feu de l'enfer (*Matth.*, X, 28). Si en effet les martyrs n'eussent été retenus par les entraves de la crainte de Dieu, comment auraient-ils supporté de leurs persécuteurs tant de cruelles tortures, alors qu'ils étaient libres de faire ce qu'on exigeait d'eux et d'échapper à ce qu'on leur faisait souffrir? Mais Dieu les avaient liés avec ces entraves, rudes et douloureuses pendant un temps, mais qu'il fallait supporter en vue des promesses de celui à qui il est dit : « A cause des paroles de vos lèvres, j'ai gardé le rude sentier (*Ps.*, XVI, 4). » Il faut sans doute gémir au milieu de ces entraves, pour obtenir la miséricorde de Dieu ; c'est pourquoi, dans un autre Psaume, les martyrs s'écrient : « Que les gémissements de ceux qui sont dans les entraves montent en votre présence ; » il ne faut cependant pas fuir ces entraves par le désir d'une pernicieuse liberté et des douceurs passagères d'une courte vie que suivrait une perpétuelle amertume. C'est pourquoi l'Écriture, afin que nous ne refusions pas ces entraves de la sagesse, nous parle ainsi : « Écoutez, ô mon fils, recueillez mon avis et ne rejetez pas mon conseil. Mettez vos pieds dans les fers de la sagesse et engagez votre cou dans son collier. Courbez vos épaules et portez-la, et ne vous ennuyez point de ses liens. Approchez-vous d'elle de toute votre âme et gardez ses voies de toutes vos forces. Cherchez-la de toutes parts et elle se fera connaître à vous; une fois que vous l'aurez saisie, ne la laissez point aller, car à la fin vous trouverez le repos qu'elle donne et elle deviendra votre joie. Ses fers deviendront une protection de force, et son collier un ornement de gloire. Car il y a en elle une beauté éclatante comme l'or, et ses lèvres sont comme un tissu aux couleurs d'hyacinthe. Vous vous revêtirez d'elle comme d'une robe de gloire, et vous la mettrez sur votre tête comme une couronne de joie (*Eccli*, VI, 21, 32). » Que ceux qui sont dans les entraves crient donc vers Dieu, tant qu'ils sont chargés des liens de la discipline de Dieu, où les martyrs ont été éprouvés. Leurs entraves tomberont, et tandis qu'ils prendront leur vol, elles se changeront pour eux en glorieux insignes. C'est ce qui est arrivé

tyres compediti? Nonne catenati potius quam compediti? Ductos enim sanctos Dei Martyres post judices, per (*a*) provincias circumeuntes, in catenas novimus missos, in compedes autem non novimus. Agnoscuntur et compedes disciplinæ Dei et timoris ejus, de quo dictum est, « Initium sapientiæ timor Domini (*Eccli.*, I, 16). » Per hunc enim timorem non timuerunt servi Dei eos qui corpus occidunt, animam autem non possunt occidere (*Matth.*, X, 28) : quia eum timebant qui habet potestatem et corpus et animam occidere in gehennam ignis. Nisi enim compedibus timoris hujus ligati essent Martyres, quando illa omnia dura et molesta sustinerent a persecutoribus suis, cum eis liberum fuerit facere quod cogebantur, et evadere quod patiebantur? Sed alligaverat eos Deus istis compedibus, duris quidem et molestis ad tempus, sed tolerandis propter promissa ejus, cui dicitur, « Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras (*Psal.*, XVI, 4). » Gemendum quidem est in his compedibus ad impetrandam misericordiam Dei ; unde vox Martyrum est in alio Psalmo, Intret in conspectum tuum gemitus compeditorum : non tamen evitandæ sunt tales compedes, ut appetatur perniciosa libertas, et temporalis vitæ brevisque dulcedo, quam sequatur amaritudo perpetua. Proinde Scriptura, ne recusemus esse compediti sapientiæ, sic nos alloquitur : « Audi fili, et excipe sententiam meam, et ne abjicias consilium meum et infer pedem tuum in compedes illius, et in torquem ejus collum tuum : subjice humerum tuum et porta illam, et ne oderis vincula illius : in omni anima tua accede ad illam, et in omni virtute tua serva vias ejus : investiga et quære, et innotescet tibi; et continens factus, ne derelinquas eam. In novissimis enim invenies requiem ejus, et convertetur tibi in lætitiam, et erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis, et torques illius in stolam gloriæ. Decus enim aureum est in illa, et vincula illius fila hyacinthina : stolam gloriæ indues eam, et coronam exsultationis superpones

(*a*) Plerique MSS. *per provinciam circumeuntes in catenam* etc.,

aux martyrs. Car à quoi ont abouti les persécuteurs en les tuant, si ce n'est à briser leurs liens et à les convertir en couronnes ?

3. « Le Seigneur a donc regardé favorablement du ciel en la terre. Il veut écouter les gémissements de ceux qui sont dans les entraves et tirer des chaînes les enfants de ceux qui ont été tués (*Ps.*, CI, 21). » Les martyrs ont été tués, et quels sont les enfants de ceux qui ont été tués, sinon nous-mêmes? Mais comment sommes-nous délivrés de nos liens, sinon en disant au Seigneur : « Vous avez rompu mes liens, je vous offrirai en sacrifice une victime de louange (*Ps.*, CXV, 16, 17) ? » En effet, chacun est délivré des liens des convoitises déréglées ou des chaînes de ses péchés. La rémission des péchés est la délivrance de ces liens. De quoi eût-il servi à Lazare d'être sorti du tombeau, si Jésus n'avait dit : « Déliez-le et laissez-le aller (*Jean*, XI, 44) ? » Sans doute le Christ, par sa parole, l'avait ressuscité dans le tombeau ; le Christ, par un cri puissant, lui avait rendu son âme ; le Christ avait triomphé de la masse de terre qui le recouvrait dans sa tombe ; mais Lazare ne parut encore que couvert de liens, s'avançant non par la force de ses pieds, mais par la force de celui qui le retirait du tombeau. C'est ce qui se passe dans le cœur du pénitent : lorsque vous apprenez qu'un homme fait pénitence de ses péchés, il est déjà revenu à la vie ; lorsque vous voyez un homme mettre au jour sa conscience par la confession de ses péchés, il est déjà tiré du tombeau, mais il n'est pas encore délié. Quand sera-t-il délié? par qui sera-t-il délié? « Ce que vous aurez délié sur la terre, » dit le Seigneur, « sera aussi délié dans le Ciel (*Matth.*, XVI, 19). » Il appartient donc à l'Église de délier les péchés, mais le mort ne peut être ressuscité qu'autant que le Seigneur crie intérieurement en lui ; car c'est là ce que Dieu fait intérieurement. Nous nous adressons à vos oreilles ; que savons-nous de ce qui se passe dans vos cœurs ? Mais ce qui se passe en vous, ce n'est pas nous qui le faisons, c'est Dieu qui le fait.

4. Il a donc jeté les yeux ici-bas « pour tirer des chaînes les enfants de ceux qui ont été tués. » Vous savez quels sont ceux qui ont été tués, et vous savez quels sont leurs enfants. Mais que résultera-t-il de leur délivrance? « Pour que le nom du Seigneur soit annoncé dans Sion (*Ps.*, CI, 22). » L'Église a d'abord été opprimée, lorsque l'on tenait les Chrétiens captifs et qu'on les mettait à mort ; mais après ces persécutions, le nom du Seigneur a été annoncé avec une grande liberté dans Sion, c'est-à-dire dans l'Église. Car l'Église n'est autre chose que Sion, non pas cette ville autrefois superbe et plus tard réduite en captivité, mais Sion dont cette ville n'était que l'ombre, et dont le nom signifie qui voit de haut et de loin.

tibi (*Eccli.*, VI, 24 etc.). » Clament ergo compediti, quamdiu sunt in vinculis disciplinæ Dei, in qua sunt exercitati Martyres : solventur compedes, et volabunt, et eædem ipsæ in ornamentum postea convertentur. Factum est hoc de Martyribus. Quid enim persecutores occidendo fecerunt, nisi ut compedes solverentur, et in coronas converterentur ?

3. « De cælo ergo respexit Dominus, ut audiret gemitum compeditorum, ut solvat filios mortificatorum. » Mortificati illi : filii autem mortificatorum qui, nisi nos? Quomodo autem solvimur nos, nisi cum dicimus ei, « Disrupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis (*Psal.*, CXV, 16 et 17) ? » Solvitur enim unusquisque a vinculis cupiditatum malarum, vel a nodis peccatorum suorum. Remissio peccatorum, solutio est. Quid enim prodesset Lazaro, quia processit de monumento, nisi diceretur, Solvite eum, et sinite abire (*Johan.*, XI, 44) ? Ipse quidem voce de sepulcro suscitavit, ipse clamando animam reddidit, ipse terrenam molem sepulto impositam vicit, et processit ille vinctus : non ergo pedibus propriis, sed virtute producentis. Fit hoc in corde pænitentis : cum audis hominem pænitere peccatorum suorum, jam revixit : cum audis hominem confitendo proferre conscientiam, jam de sepulcro eductus est, sed nondum solutus est. Quando solvitur ? A quibus solvitur ? « Quæ solveritis, inquit, in terra, erunt soluta et in cælo (*Matth.*, XVI, 19). » Merito per Ecclesiam dari solutio peccatorum potest : suscitari autem ipse mortuus nonnisi intus clamante Domino potest : hæc enim Deus interius agit. Loquimur ad aures vestras, unde scimus quid agatur in cordibus vestris ? Quod autem intus agitur, non a nobis, sed ab illo agitur.

4. Respexit ergo « ut solvat filios mortificatorum. » Quorum mortificatorum audistis, quos filios audistis. Quid enim inde ? « Ut annuntietur in Sion nomen Domini (*Ps.*, CI, 22). » Primo enim premebatur Ecclesia, quando mortificabantur compediti : post illas pressuras annuntiatur in Sion nomen Domini, cum magna libertate, in ipsa Ecclesia. Ipsa enim Sion ; non ille unus locus primo superbus,

Nous devons, en effet, nous qui vivons dans la chair, considérer ce qui est devant nous, et nous étendre non point vers le présent mais vers l'avenir. C'est pourquoi le nom de Sion revient à celui d'observation. En effet, celui qui observe voit de loin. On peut donner le nom d'observatoires aux endroits où l'on place des gardiens : ces observatoires sont établis sur les rochers, sur les montagnes, sur les arbres, afin que de ces lieux élevés la vue s'étende plus loin. Sion est donc en observation, l'Église est en observation. Pourquoi observer ainsi ? Observer, c'est voir au loin; et le Prophète dit quelque part : « Je ne vois devant moi que travail jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu et que je comprenne la fin dernière (*Ps.*, LXXII, 16, 17). » Quel regard que celui qui fait comprendre la fin dernière ! C'est traverser la mer du regard et non sur quelque navire, et fixer sa demeure aux extrémités de la mer (*Ps.*, CXXXVIII, 9); ce qui veut dire : placer son espérance en ce qui existera lorsque les siècles seront finis. Si donc l'Église est le lieu d'observation, le nom du Seigneur y est annoncé. Et non-seulement le nom du Seigneur est annoncé dans Sion, mais « sa louange est annoncée dans Jérusalem (*Ps.*, CI, 22). »

5. Et comment y est-elle annoncée ? « Par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir le Seigneur (*Ibid.*, 23). » Comment cela s'est-il fait, sinon par les gémissements de ceux qui étaient dans les entraves ? Ceux qui étaient dans l'oppression et dans l'abaissement ont donc été exaucés, de sorte que l'Église s'est élevée, dans notre temps, au comble de gloire où nous la voyons, et que les royaumes qui la persécutaient servent eux-mêmes le Seigneur.

6. « Elle lui a répondu dans la voie de sa force (*Ibid.*, 24). » A qui a-t-elle répondu, si ce n'est au Seigneur ? Qui a répondu au Seigneur? Voyons ce qui précède. « Et sa louange est annoncée dans Jérusalem, par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir le Seigneur. Elle lui a répondu dans la voie de sa force. » Quelle est celle ou quel est celui qui a répondu au Seigneur dans la voie de sa force ? Cherchons d'abord qui a répondu et nous verrons ensuite quelle est la voie de sa force. Les paroles qui précèdent indiquent que c'est ou la louange ou Jérusalem qui a répondu au Seigneur. Car le Prophète dit : « Et sa louange est annoncée dans Jérusalem, par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir le Seigneur. Elle lui a répondu... » Évidemment ce ne sont pas les royaumes, car le Prophète eût dit : Ils lui ont répondu. « Elle lui a répondu » ne peut s'appliquer davantage « aux peuples, » parce qu'il aurait dit également : ils lui ont répondu.

postea captivatus; sed Sion cujus umbra erat illa Sion, quæ interpretatur speculatio; propterea quia in carne positi videmus in priora, extendentes nos non ad præsens quod est, sed ad id quod futurum est. Ideo speculatio. Omnis enim speculator longe prospicit. Specula dicitur, ubi ponuntur custodes : fiunt istæ speculæ in saxis, in montibus, in arboribus, ad hoc ut de loco eminentiore longe videatur. Sion ergo speculatio, Ecclesia speculatio. Unde speculatio ? Longe videre, hoc est speculatio, « Labor est enim ante me, donec introeam in sanctuarium Dei, et intelligam in novissima (*Psal.*, LXXII, 16 et 17). » Qualis speculatio, intelligere in novissima? Transire mare videndo, non navigando, et habitare in (*a*) extrema maris (*Psal.*, CXXXVIII, 9), id est, ibi ponere spem, in eo quod erit finito sæculo. Ergo si Ecclesia speculatio, ibi jam annuntiatur nomen Domini. Non solum nomen Domini in hac Sion annuntiatur, sed « et laus ejus, » inquit, « in Jerusalem. »

5. Et quomodo annuntiatur? « In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino (*Ps.*, CI, 23). » Unde hoc factum, nisi sanguine mortificatorum ? unde hoc factum, nisi gemitibus compeditorum? Exauditi ergo sunt, qui erant in pressura et humilitate; ut esset nostris temporibus Ecclesia in tanta gloria, quam videmus, ut jam regna quæ persequebantur, ipsa serviant Domino.

6. « Respondit ei in via fortitudinis suæ (*Ibid.*, 24). » Cui respondit, nisi Domino ? Quis respondit, supra videamus : « Et laus ejus, inquit, in Jerusalem (*Ibid.*, 22); in conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino (*Ibid.*, 23). » « Respondit ei in via fortitudinis suæ. » Quæ illi respondit, aut quis illi respondit, in via fortitudinis suæ? Quæramus ergo primo quis respondit, et sic quæremus quæ sit via fortidudinis ejus. Superiora indicant respondisse ei, aut laudem ejus, aut Jerusalem : supra enim dixerat, « Et laus ejus in Jerusalem; in conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino (*Ibid.*). » « Respondit ei, » non possumus dicere, regna; quia, Responderunt dixisset. « Respondit ei, » non possumus dicere, populi;

(*a*) Editi, *in extremis*, At MSS. *in extrema*: et sic infra in Psal. CXXXVIII.

Si nous cherchons donc à qui rapporter ce verbe mis au singulier, « elle lui a répondu, » nous ne trouvons dans ce qui précède que la louange ou Jérusalem. Et comme il y a doute si c'est à la louange ou à Jérusalem qu'il faut le rapporter, examinons ce verset dans l'un et dans l'autre sens. Comment sa louange lui a-t-elle répondu ? Lorsque ceux qu'il a appelés lui rendent des actions de grâces. Car il nous appelle et nous lui répondons, non par la voix mais par la foi, non par notre langue mais par notre vie. Si, en effet, Dieu nous appelle et nous ordonne de vivre saintement, tandis que vous persévérez dans le désordre, vous ne répondez pas à sa vocation et sa louange ne lui répond pas de votre part; car vous vivez, non pas de manière à le louer, mais plutôt de manière à le blasphémer. Au contraire, quand nous vivons de manière à ce que Dieu soit loué par nous, sa louange lui répond. Jérusalem lui a répondu aussi par ses élus et par ses saints. Car Jérusalem a été appelée aussi, et la première Jérusalem a refusé d'entendre cet appel, et le Seigneur lui a dit : « Voilà que votre terre sera dévastée et rendue déserte. Jérusalem, Jérusalem, (il criait et Jérusalem ne répondait pas,) combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule réunit ses poussins sous ses ailes et tu ne l'as pas voulu (*Matth.*, XXIII, 38, 39) ! » Jérusalem ne répond pas ; la pluie tombe du Ciel et, au lieu de produire du fruit, Jérusalem produit des épines. Mais il est une Jérusalem qui a répondu au Seigneur, celle dont il a été dit : « Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantez pas ; éclatez en cris d'allégresse, vous qui ne portez pas d'enfant dans votre sein, parce que celle qui est abandonnée aura plus d'enfants que celle qui a un époux (*Isaïe*, LIV, 1-*Galat.*, IV, 27). » Que signifie : « lui a répondu? » Que Jérusalem n'a pas méprisé celui qui l'appelait. Que signifie : « lui a répondu? » Que Dieu a fait tomber sa pluie et qu'elle a produit du fruit.

7. « Elle lui a répondu, » mais où ? « Dans la voie de sa force. » Est-ce qu'elle a trouvé sa réponse en elle-même? Mais que pouvait-il y avoir en elle, ou quelle voix avait-elle en elle et par elle, sinon la seule voix du péché, la seule voix de l'iniquité? Interrogez sa voix, qu'entendez-vous tout au plus? « J'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi ; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous (*Psaum.*, XL, 5) ? » Mais si elle est justifiée, « elle lui a répondu, » non d'après ses mérites, mais par la puissance de Dieu. Et en quel endroit a-t-elle répondu? « Dans la voie de sa force. » Cette voie, c'est le Christ lui-même : « Je suis, » a-t-il dit, « la voie, la vérité et la vie (*Jean*, XIV, 6). » Mais, avant sa résurrection, il n'était pas reconnu

quia et hic, Responderunt dixisset. Quia ergo « respondit ei, » singularem numerum quærimus superius, et non invenimus, nisi aut laudem ejus, aut Jerusalem. Et quia hoc ambiguum est, utrum laus ejus, an Jerusalem, secundum utrumque tractemus. Quomodo ei respondit laus ejus? Quando ei gratias agunt vocati ab illo. Ille enim vocat, nos respondemus ; non voce, sed fide ; non lingua, sed vita. Si enim vocat te Deus, et præcipit ut bene vivas, et tu male vivis, vocationi ejus non respondes, nec laus ejus respondet ei de te : quia sic vivis, ut ille non laudetur, sed potius blasphemetur per te. Cum autem sic vivimus, ut per nos laudetur Deus, respondit ei laus ejus : de vocatis et sanctis ejus, respondit et Jerusalem. Vocata est enim et Jerusalem : et prima Jerusalem noluit audire, et dictum est ei, « Ecce dimittetur vobis domus vestra deserta (*Matth.*, XXIII, 38). » « Jerusalem, Jerusalem, (clamat, et non respondetur), quotiens volui congregare filios tuos, tamquam gallina pullos suos sub alas suas, et noluisti (*Ibid.*, 37). » Non respondetur : pluitur de super, et pro fructu spinæ proferuntur. At vero illa Jerusalem, de qua dictum est, « Lætare sterilis quæ non paris, erumpe et exclama quæ non parturis, quoniam multi filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum (*Isai*, LIV, 1 ; *Gal.*, IV, 27) : » « respondit ei. » Quid est, « respondit ei ? » Non contemsit vocantem. Quid est, « respondit ei ? » Ille pluit, illa fructum dedit.

7. « Respondit ei, » sed ubi ? « In via fortitudinis suæ. » Numquid in se ? Nam quid esset in se, aut quam vocem haberet in se, de se, nisi solam vocem peccati, vocem iniquitatis? Excute vocem ipsius, quid invenis nisi (*a*) ut multum, « Ego dixi, Domine miserere mei, sana animam meam, quia peccavi tibi (*Ps.*, XL, 5)? » Porro si justificata est, « respondit ei, » non ex meritis suis, sed ex manibus ipsius. Ubi? « In via fortitudinis suæ. » Christus est, ipse est : « Ego sum, inquit, via, veritas, et vita (*Johan.*, XIV, 6). » Sed ante resurrectionem non agnoscebatur a populo suo ;

(*a*) Sic meliores MSS. Editi vero, *nisi tumultum*.

par son peuple, et surtout, crucifié à cause de sa faiblesse (II *Cor.*, XIII, 4), il est resté inconnu jusqu'à ce que sa résurrection eût fait éclater sa force. L'Église ne lui a donc pas répondu dans la voie de la faiblesse, mais « dans la voie de sa force, » parce que c'est après sa résurrection qu'il a appelé l'Église de toutes les parties de la terre, n'étant plus faible sur la croix, mais étant plein de force dans le Ciel. Et en effet, la gloire de la foi chrétienne n'est pas de croire à la mort, du Christ, mais de croire à la résurrection du Christ. Car les païens aussi croient qu'il est mort et leur première accusation contre vous est votre foi à un mort. Quelle est donc votre gloire? C'est de croire que le Christ est ressuscité et d'espérer que vous ressusciterez par la vertu du Christ ; voilà ce qui rend la foi glorieuse. « En effet, » dit l'Apôtre, « si vous croyez dans votre cœur que Jésus est le Seigneur, et si vous confessez de bouche que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvé. » Il ne dit pas : si vous confessez que Dieu l'a livré à la mort, mais « que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, » alors vous serez sauvé. « Car on croit par le cœur pour être justifié, mais l'on confesse de bouche pour être sauvé (*Rom.*, X, 9, 10). » Et pourquoi croyons-nous aussi qu'il est mort? Parce que nous ne pouvons croire qu'il est ressuscité, si nous ne croyons qu'il a commencé par mourir. Qui peut ressusciter, si d'abord il n'est mort? Qui se réveille, si d'abord il n'a dormi? « Mais quant à celui qui dort, ne pourra-t-il se relever (*Ps.*, XI, 9)? » Telle est la foi des Chrétiens. Rassemblée donc dans cette foi, et comptant « plus d'enfants, elle qui était abandonnée, que celle qui avait un époux (*Gal.*, IV, 27), l'Église a répondu au Seigneur, et elle a célébré ses louanges selon ses commandements, « dans la voie de sa force » et non dans la voie de sa faiblesse.

8. Comment lui a-t-elle répondu, vous l'avez entendu plus haut : « par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir le Seigneur. » Elle lui a répondu par cette réunion, par son unité ; et quiconque n'est pas dans l'unité de l'Église ne répond pas au Seigneur. Car il est un et l'Église est l'unité. A celui qui est un, l'unité seule répond. Mais il se trouve des gens (1) pour nous dire : Il en a été ainsi ; l'Église a répondu au Seigneur du sein de toutes les nations, elle a enfanté plus d'enfants que celle qui avait un mari, « elle lui a répondu dans la voie de sa force, » car elle a cru que le Christ était ressuscité et toutes les nations ont cru en lui ; mais cette Église qui a été composée de toutes les nations n'est plus ; elle est morte. Voilà ce que disent ceux qui ne sont pas dans son sein. O parole imprudente ! Elle n'est plus, parce que vous n'êtes pas en elle! Craignez plutôt de n'être plus vous-même ; mais pour elle,

et maxime crucifixus ex infirmitate latuit quis esset, donec fortis resurgendo appareret (II *Cor.*, XIII, 4). Non ei ergo respondit Ecclesia in via infirmitatis, sed « in via fortitudinis suæ : » quia post resurrectionem vocavit Ecclesiam de toto orbe terrarum, jam non infirmus in cruce, sed fortis in cælo. Non enim laus fidei Christianorum est, quia credunt mortuum Christum ; sed quia credunt resurrexisse Christum. Nam mortuum et paganus credit : et hoc tibi pro crimine objicit, quia in mortuum credidisti. Quæ igitur laus tua? Credere resurrexisse Christum, et sperare te resurrecturum esse per Christum : hæc est laus fidei. « Si enim credideris in corde tuo quia Dominus est Jesus, et confessus fueris ore tuo quia eum Deus suscitavit a mortuis, salvus eris (*Rom.*, X, 9). » Non ait, Si confessus fueris quia Deus eum tradidit occidendum ; sed, quia eum Deus suscitavit a mortuis si confessus fueris, tunc salvus eris. « Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (*Ibid.*, 10). » Quare autem credimus et mortuum? Quia credere eum resurrexisse non possumus, nisi prius mortuum fuisse credamus. Quis enim resurgit, nisi mortuus fuerit? Quis expergiscitur, nisi prius dormierit? « Sed numquid qui dormit, non adjiciet ut resurgat (*Psal.*, XL, 9)? » Hæc fides est Christianorum. In hac ergo fide, qua congregata est Ecclesia, « multi illi filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum (*Isai.*, LIV, 1, *Gal.*, IV, 27), » « respondit ei, » dixit ei laudem secundum ejus præcepta ; « in via fortitudinis ejus, » non in via infirmitatis ejus.

8. Quomodo ei responderit, jam supra audistis : « In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino (*Ps.*, L, 23). » In hoc ei ergo respondit, in unitate : qui autem non est in unitate, non ei respondet. Ille enim unus est, Ecclesia unitas. Non respondet uni, nisi unitas. Sed exsistunt qui dicant, Jam hoc factum est, respondit ei in omnibus gentibus Ecclesia, pariens filios plures, quam illa quæ habebat virum, « respondit in via fortitudinis

(1) Les Donatistes.

elle subsistera, lors même que vous ne serez plus. Cette parole abominable, détestable, remplie de présomption et de fausseté, qui ne s'appuie sur aucune vérité, qui n'est éclairée d'aucun rayon de sagesse, qui n'est assaisonnée d'aucun sel; cette parole vaine, inconsidérée, téméraire, pernicieuse, l'Esprit de Dieu l'a prévue et il a comme répondu d'avance à ces hérétiques, en annonçant l'unité de son Église. Il a dit d'abord qu'elle répondrait au Seigneur « par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir le Seigneur. » Et après avoir ajouté : « elle lui a répondu ; » que ce soit sa louange, ou Jérusalem, notre mère, qu'il devait rappeler de l'exil, et qui devait être riche en enfants plus nombreux que les enfants de celle qui avait un mari; comme plusieurs devaient dire : elle a été et elle n'est plus, le Seigneur a fait qu'elle lui adressât cette demande: « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours (*Ps.*, CI, 24). » Que signifient ces paroles que murmurent contre moi je ne sais quels hommes qui se sont séparés de moi? Que veut dire que des hommes perdus prétendent que j'ai péri? Ils osent dire que j'ai été et que je ne suis plus: « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours. » Je ne parle pas des jours éternels, ils sont sans fin et j'y serai : je n'en parle pas, je parle des jours temporels, annoncez-moi mes jours temporels. « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours, » et non l'éternité de mes jours. Annoncez-moi le temps que je serai en ce monde, à cause de ceux qui disent : elle a été, elle n'est plus ; à cause de ceux qui disent : les Écritures sont accomplies, toutes les nations ont embrassé la foi, mais l'Église a apostasié et l'Église a péri du milieu de toutes les nations. Que signifient ces paroles : « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours? » Et le Seigneur le lui a en effet annoncé, et cette parole n'est pas restée sans réponse. Et qui me l'a annoncé, sinon ma voie elle-même? Et comment l'a-t-elle annoncé? « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle (*Matth.*, XXVIII, 20). »

9. Mais il y a en ce pays des hommes qui nous répondent : Sans doute le Seigneur a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle; » mais, parce qu'il nous avait en vue, parce que le parti de Donatus devait exister sur la terre. Est-ce donc cette secte qui a dit : « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours ?» N'est-ce pas plutôt cette Église catholique qui, plus haut, nous parlait de la réunion des peuples et des royaumes pour servir le Seigneur ? Mais qu'est-ce donc qui vous touche encore? C'est que les empereurs édictent des lois contre les hérétiques et accomplissent ainsi cette parole : « Par la réunion des peuples et des royaumes, pour servir Dieu. » Vous n'êtes pas, vous, les

ejus, » credidit enim Christum resurrexisse, crediderunt in eum omnes gentes : sed illa Ecclesia quæ fuit omnium gentium, jam non est, periit. Hoc dicunt qui in illa non sunt. O impudentem vocem! Illa non est, quia tu in illa non es? Vide ne tu ideo non sis : nam illa erit, etsi tu non sis. Hanc vocem abominabilem, detestabilem, præsumtionis et falsitatis plenam, nulla veritate suffultam, nulla sapientia illuminatam, nullo sale conditam, vanam, temerariam, præcipitem, perniciosam, prævidit Spiritus Dei, et tamquam contra illos cum annuntiaret unitatem : In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino. Cumque subdidisset, « Respondit ei, » utique laus ejus, utique Jerusalem mater nostra de peregrinatione revocanda, fetosa cum multis filiis, magis quam ea quæ habebat virum ; quoniam quidam dicturi erant contra, Fuit, et non est : « Exiguitatem, inquit, dierum meorum annuntia mihi (*Ibid.*, 24). » Quid est, quod nescio qui recedentes a me, murmurant contra me? Quid est, quod perditi me perisse contendunt? Certe enim hoc dicunt, quia fui, et non sum : « Annuntia mihi exiguitatem dierum meorum. » Non a te quæro illos dies æternos : illi sine fine sunt, ubi ero; non ipsos quæro : temporales quæro, temporales dies mihi annuntia : « Exiguitatem dierum meorum, » non æternitatem dierum meorum, « annuntia mihi. » Quamdiu ero in isto sæculo, annuntia mihi, propter illos qui dicunt, Fuit, et jam non est : propter illos qui dicunt, Impletæ sunt Scripturæ, crediderunt omnes gentes, sed apostatavit et periit Ecclesia de omnibus gentibus. Quid est hoc, « Exiguitatem dierum meorum annuntia mihi? » Et annuntiavit, nec vacavit ista vox. Quis annuntiavit mihi, nisi ipsa via? Quomodo annuntiavit? « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20). »

9. Sed hic exsistunt, et dicunt, Vobiscum sum, inquit, usque in consummationem sæculi; quia nos prævidebat, quia pars Donati erit in terra. Numquid ipsa est, quæ dixit, « Exiguitatem

enfants de ceux qui ont été tués et dont la voix, lorsqu'ils étaient dans les entraves, a été exaucée par le Seigneur. Non : vos actions ne le montrent pas, votre orgueil ne le montre pas, votre vanité ne le montre pas; vous n'avez aucune saveur et vous êtes hors de l'Église; vous êtes un sel affadi et c'est pourquoi vous êtes foulés aux pieds des hommes (*Matth.*, v, 13). Écoutez l'enseignement du Psaume : Quelle est l'Église? Celle qui a réuni tous les peuples en un même corps. Quelle est l'Église? Celle qui a assemblé les royaumes pour servir le Seigneur. Émue de vos cris et des mensonges que vous proférez, elle demande à Dieu de lui annoncer le petit nombre de ses jours et elle constate que le Seigneur a dit : « Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle (*Matth.*, XXVIII, 20). » Vous dites ici : c'est de nous qu'il parlait, nous sommes, nous serons jusqu'à la consommation des siècles. Interrogeons le Christ lui-même, auquel Jérusalem a dit : « Annoncez-moi le petit nombre de mes jours.» Et le Christ répond : « Cet Évangile sera prêché dans l'univers entier pour servir de témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin (*Id.*, XXIV, 14). » Que disiez-vous donc, il n'y a qu'un instant : Les choses ont bien été ainsi, mais l'Église a péri? Écoutez le Seigneur annonçant à l'Église le petit nombre de ses jours : « Cet Évangile sera prêché. » Où? Dans tout l'univers. » A qui? « Pour servir de témoignage à toutes les nations. » Et qu'arrivera-t-il ensuite? « Et alors viendra la fin du monde. » Ne voyez-vous pas qu'il y a encore des nations auxquelles l'Évangile n'a pas été prêché? Puisqu'il faut que la parole du Seigneur, annonçant à l'Église le petit nombre de ses jours, s'accomplisse; que l'Évangile soit prêché à toutes les nations et qu'ensuite vienne la fin; pourquoi dites-vous que l'Église a déjà cessé d'être l'Église de toutes les nations, tandis que l'Évangile est encore prêché pour que l'Église s'établisse parmi toutes les nations? l'Église subsistera donc jusqu'à la fin du monde parmi toutes les nations; et c'est là ce que signifie le petit nombre de ses jours, puisque tout ce qui prend fin est petit, et que d'ailleurs, de ce petit nombre de jours, elle passera dans l'éternité. Que les hérétiques périssent donc, c'est-à-dire qu'ils périssent en ce qu'ils sont, afin de devenir ce qu'ils ne sont pas. Le petit nombre des jours de l'Église s'étendra jusqu'à la fin du siècle : le nombre de ces jours est petit, parce que tout le temps qui s'écoulera, je ne dis pas du jour actuel jusqu'à la fin du siècle, mais de-

dierum meorum annuntia mihi, » ac non illa potius quæ superius loquebatur, In conveniendo populos in unum, et regna, ut serviant Domino? Unde (*a*) vobis cor dolet? Quia et Imperatores contra hæreticos leges proponunt : ibi impletum est, Et regna, ut serviant Domino. Non enim vos filii estis illorum mortificatorum, quorum vox compeditorum exaudita est a Domino. Absit : non hoc indicat facta vestra, non hoc indicat superbia vestra, non hoc indicat vanitas vestra : non sapitis, et foris estis : sal infatuatum estis, ideo et ab hominibus conculcamini (*Matth.*, v, 13). Audite quid dicat : quæ Ecclesia? Quæ congregavit populos in unum. Quæ Ecclesia? Quæ congregavit regna, ut serviant Domino. Mota vocibus vestris et falsis opinionibus vestris, quærit a Deo ut exiguitatem dierum suorum annuntiet sibi, et invenit Dominum dixisse, « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20). Hic vos dicitis, De nobis dixit, nos sumus, nos erimus usque in consummationem sæculi. Interrogetur ipse Christus, cui dictum est, « Exiguitatem dierum meorum annuntia mihi. » Et prædicabitur, inquit, hoc Evangelium in universo orbe in testimonium omnibus gentibus, et tunc veniet finis (*Matth.*, XXIV, 14). » Quid est quod dicebas, Hoc certe fuit et periit? Dominum audi annuntiantem exiguitatem dierum meorum. Prædicabitur, inquit, hoc Evangelium. Ubi? In toto orbe terrarum. Quibus? In testimonium omnibus gentibus. Quid postea! Et tunc veniet finis. Non vides adhuc esse gentes, in quibus nondum est prædicatum Evangelium? Cum ergo necesse sit impleri quod Dominus dixit, exiguitatem dierum meorum annuntians Ecclesiæ, ut prædicetur hoc Evangelium in omnibus gentibus, et tunc veniat finis : quid est quod dicis jam perisse Ecclesiam de omnibus gentibus, quando ad hoc prædicatur Evangelium, ut possit esse in omnibus gentibus? Ergo usque in finem sæculi Ecclesia in omnibus gentibus; et ipsa est exiguitas dierum, quia exiguum est omne quod finitur; ut jam in æternitatem ab ista exiguitate transeatur. Pereant hæretici, pereant quod sunt, et inveniantur ut sint quod non sunt. Exiguitas dierum usque in

(*a*) Editi *nobis*. Melius MSS. *vobis*, scilicet Donatistis : contra quos leges datæ sunt an 405.

puis Adam jusqu'à la fin du siècle, n'est qu'une minute, en comparaison de l'éternité.

10. Que les hérétiques ne se flattent donc pas de m'opposer mes propres paroles. « Le petit nombre de mes jours, » comme si ce petit nombre ne devait pas s'étendre jusqu'à la fin du monde. Qu'ajoute en effet l'Église ? « Ne me rappelez pas au milieu de mes jours (*Ps.*, CI, 25). » N'agissez pas avec moi comme le disent les hérétiques. Faites-moi parvenir jusqu'à la fin du siècle, ne m'arrêtez pas au milieu de mes jours, et complétez pour moi les jours qui sont petits afin de me donner ensuite les jours éternels. Pourquoi donc avez-vous interrogé Dieu sur le petit nombre de vos jours ? Pourquoi ? Voulez-vous le savoir ? Écoutez : « Vos années sont dans la génération des générations (*Ibid.*).» Je vous ai interrogé sur ces jours de courte durée, parce que, lors même qu'ils se prolongeraient jusqu'à la fin du siècle, ils sont petits en comparaison de vos jours; car « vos années sont dans la génération des générations. » Pourquoi ne dit-il pas : vos années durent dans les siècles des siècles, expression par laquelle les saintes Écritures expriment ordinairement l'éternité; mais « vos années sont dans la génération des générations? Mais que sont ces années? Que sont-elles, sinon des années qui ne viennent ni ne passent ? Que sont-elles, sinon des années qui ne viennent pas pour n'être plus. Car, dans le temps, chaque jour ne vient que pour n'être plus; et ainsi de chaque heure, de chaque mois, de chaque année. Aucun de ces espaces de temps ne demeure : avant de venir, il sera; une fois venu, il ne sera plus. Donc vos années éternelles, vos années immuables seront dans « la génération des générations. » Il y a une certaine génération des générations, dans laquelle sont vos années. Quelle est-elle? Il y en a une, et si nous savons la reconnaître, nous y serons et les années de Dieu seront en nous. Comment seront-elles en nous? De la même manière que Dieu lui-même sera en nous ; c'est pourquoi il est dit : « Afin que Dieu soit tout en nous (I *Cor.*, XV, 25). » En effet, les années de Dieu ne sont point autres que Dieu lui-même; les années de Dieu sont l'éternité de Dieu; l'éternité est la substance même de Dieu en laquelle rien ne peut être soumis au changement. En elle, rien n'est passé de manière à n'être plus; rien n'est à venir comme n'étant pas encore, En Dieu, un seul mot, il est; et non point, il a été ou il sera; car ce qui a été n'est plus, ce qui sera n'est pas encore; et tout ce qui est en Dieu est, et ne peut qu'être. Admirons comment le Seigneur donna mission à son serviteur Moïse. Moïse lui demandait comment il devait nommer celui qui l'envoyait; il fit cette demande et reçut la réponse,

finem sæculi erit : exiguitas ideo, quia totum hoc tempus, non dico ab hodierno die usque in finem sæculi, sed ab Adam usque in finem sæculi, exigua gutta est comparata æternitati.

10. Non ergo blandiantur sibi contra me hæretici, quia dixi, « Exiguitatem dierum meorum, » quasi non permansuram usque in finem sæculi. Quid enim addidit? « Ne revoces me in dimidium dierum meorum (*Ps.*, CI, 25). » Noli, quomodo hæretici loquuntur, sic mecum agere. Usque in finem sæculi me perduc, non in dimidium dierum meorum : et perfice mihi dies exiguos, ut dones mihi postea dies æternos. Quare ergo de exiguitate dierum requisisti? Quare? Vis audire ? « In generatione generationum anni tui. » Ideo ego de diebus exiguis quæsivi, quia licet usque in finem sæculi durent mecum isti dies, exigui sunt in comparatione dierum tuorum : « Anni enim tui in generatione generationum. » Quare non ait, Anni tui in sæcula sæculorum ? sic enim magi solet æternitas significari in sanctis Scripturis; sed ait, « In generatione generationum anni tui. » Sed qui « anni tui? » Qui, nisi qui non veniunt et transeunt? qui, nisi qui non ideo veniunt, ut non sint? Omnis enim dies in hoc tempore ideo venit, ut non sit, omnis hora, omnis mensis, omnis annus : nihil horum stat; antequam veniat, (*a*) erit; cum venerit, non erit. Illi ergo anni tui æterni, anni tui qui non mutantur, in generatione generationum erunt. Est quædam generatio generationum, in illa erunt anni tui. Quæ est ista ? Est quædam, et si bene agnoscamus in illa erimus, et anni Dei in nobis erunt. Quomodo in nobis erunt? Quomodo ipse Deus in nobis erit : unde dictum est, « Ut sit Deus omnia in omnibus (I *Cor*,, XV, 28). » Non enim aliud anni Dei, et aliud ipse : sed anni Dei, æternitas Dei est : æternitas, ipsa Dei substantia est, quæ nihil habet mutabile; ibi nihil est præteritum, quasi jam non sit; nihil esse futurum, quasi nondum sit. Non est ibi nisi, Est; non est ibi, Fuit et erit; quia et quod fuit, jam non est; et quod erit, nondum est ; sed quidquid

(*a*) Sic Am. Er. et plures MSS. At Lov. *non erit.* Quidam MSS. *non erat.*

et son juste désir ne fut pas frustré. Il faisait cette question, non par une curiosité de présomption, mais par une nécessité de ministère. « Que répondrai-je, dit-il, aux enfants d'Israël, s'ils me demandent : Qui vous a envoyé vers nous (*Exo.*, III, 13)? » Et Dieu, montrant à la créature son Créateur, à l'homme son Dieu, au mortel l'immortel, à l'être d'un jour l'éternel, lui dit : « Je suis celui qui suis. » Si vous disiez : Je suis. Qui ? vous demanderait-on. L'un dirait : Gaïus, un autre : Lucius, un autre : Marcus. Vous en resteriez là si vous ne déclariez votre nom ? Voilà ce que Moïse attendait de la part de Dieu. Voilà quelle était sa question. Quel est votre nom? Par qui dirai-je que je suis envoyé, à ceux qui me le demanderont? « Je suis. » Qui êtes-vous ? « Celui qui suis. » Est-ce là votre nom? Est-ce là tout votre nom? « Je suis, » serait-il votre nom, si tout ce qui est en dehors de vous n'était véritablement pas, par comparaison avec vous ? Ce nom est donc bien le vôtre, mais dites-le-moi plus clairement encore. « Allez, dit le Seigneur, et dites aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous. Je suis Celui qui suis ; Celui qui est m'a envoyé vers vous (*Ibid.*, 14). » Voilà le grand mot, il est ! le mot par excellence. Il est ! En face de cela, qu'est-ce que l'homme ? A côté de ce grand mot, il est, qu'est-ce que l'homme, quelque chose qu'il soit? Qui parviendra jusqu'à cet être souverain ? Qui participera à son existence? Qui le désirera ? Qui y aspirera ? Qui aura la présomption de prétendre y arriver ? Ne désespère pas, ô fragilité humaine? « Je suis, dit-il, le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob (*Exod.*, III, 13-15). » Vous avez entendu ce que je suis en moi-même, apprenez ce que je suis pour vous. C'est donc cette éternité qui nous a appelés; c'est du sein de cette éternité que le Verbe s'est élancé vers nous. Déjà était l'éternité, déjà était le Verbe, et le temps n'était pas encore. Pourquoi le temps n'était-il pas encore ? Parce que le temps a été créé? Comment le temps a-t-il été créé? « Toutes choses ont été faites par lui et rien n'a été fait sans lui (*Jean*, I, 3). » O Verbe antérieur aux temps, par qui les temps ont été faits; ô Verbe né dans le temps, bien qu'étant la vie éternelle, vous avez appelé des hommes soumis au temps, pour les faire éternels ! C'est là la génération des générations. Car une génération s'en va et une autre la remplace (*Eccle.*, I, 4). Et vous voyez que les générations des hommes sur la terre sont semblables à la succession des feuilles sur les arbres; toutefois sur les arbres tels que l'olivier, le laurier, ou tout autre arbre toujours garni de feuillage. C'est ainsi que la terre porte les hommes comme des feuilles; elle est couverte d'hommes, mais tandis que les uns meurent, d'autres naissent pour leur succéder. C'est ainsi

ibi est, nonnisi est. Merito sic misit Deus famulum suum Moysem. Quæsivit enim nomen mittentis se; quæsivit, et audivit, nec desertum est desiderium concupiscentiæ bonæ. Quæsivit autem, non quasi curiositate præsumendi, sed necessitate ministrandi. « Quid, inquit, dicam filiis Israël, si dixerint mihi, Quis te misit ad nos (*Exodi*, III, 13)? » Et ille indicans se creaturæ Creatorem, Deum homini, immortalem mortali, æternum temporali : « Ego, inquit, sum qui sum (*Ibid.*, 14). » Tu diceres, Ego sum. Quis ? Gaius, alius Lucius, alius Marcus. Aliudne diceres, nisi nomen tuum diceres? Hoc expectabatur de Deo. Hoc enim erat quæsitum. Quid vocaris? A quo me missum esse respondebo quærentibus ? Ego sum. Quis? Qui sum. Hoc est nomen tuum, hoc est totum quod vocaris? Esset tibi nomen ipsum esse, nisi quidquid est aliud, tibi comparatum, inveniretur non esse vere ? Hoc est nomen tuum : exprime hoc idem melius. « Vade, inquit, et dic filiis Israël, Qui est misit me ad vos. Ego sum qui sum, qui est misit me ad vos. » Magnum ecce Est, magnum Est. Ad hoc homo quid est? Ad illud tam magnum Est, homo quid est quidquid est? Quis apprehendat illud esse ? quis ejus particeps fiat? quis anhelet? quid adspiret ? quis ibi se esse posse præsumat ? Noli desperare humana fragilitas. Ego sum, inquit, Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob. Audisti quid sim apud me, audi et quid sim propter te. Hæc igitur æternitas vocavit nos, et erupit ex æternitate Verbum. Jam æternitas, jam Verbum, et nondum tempus. Quare nondum tempus? Quia factum est et tempus. Quomodo factum est et tempus ? « Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil (*Johan.*, I, 3). » O Verbum ante tempora, per quod facta sunt tempora, natum et in tempore, cum sit vita æterna, vocans temporales, faciens æternos ! Hæc generatio generationum. Generatio enim vadit, et generatio venit (*Eccle.*, I, 4). » Et videtis generationes hominum sic esse in terra, tamquam in arbore folia, sed in arbore olivæ, vel lauri, vel cujusque alterius quæ

que l'arbre est toujours orné de son habit de verdure; mais regardez au bas et voyez combien de feuilles desséchées vous foulez aux pieds.

11. Il y a donc eu sous Adam une génération et elle a passé. De cette génération sont nés des hommes qui devaient participer, même dès ce temps-là, à l'éternité de Dieu ; car c'est d'elle que sont sortis Abel, Seth, Enoch. Cette génération a passé; le déluge est arrivé, une seule famille est restée. Et cette génération formée de Noë, de ses trois fils et de leurs femmes a fourni également quelques justes; car dans cette seule famille de huit personnes, il ne s'est trouvé qu'un seul pécheur. Ce nombre s'est joint à celui de la génération précédente. Ensuite, des trois fils de Noë, comme des trois mesures de farine de l'Évangile, sont issus les hommes qui ont rempli la terre. Abraham, Isaac et Jacob ont été élus, ces hommes saints, ces patriarches ont été agréables à Dieu (*Gen.*, IV-XXVIII). Cette génération a produit des hommes qui en ont laissé d'autres pour les suivre; et d'eux sont venus les Prophètes, les envoyés de Dieu. Enfin est venu Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a déposé du levain dans les trois mesures de farine, afin de faire fermenter toute la pâte (*Matth.*, XIII, 33). Au temps où la chair du Christ était sur la terre, vivaient les Apôtres et des saints; après eux, d'autres saints ; et tous ceux qui sont maintenant saints au nom du Christ, et tous ceux qui seront saints après nous, et tous ceux qui seront saints jusqu'à la fin du monde. Du milieu de tant de générations, rassemblez tous les saints rejetons qu'elles ont produits, et faites-en comme une seule génération : « les années de Dieu seront dans cette génération des générations, » c'est-à-dire, l'éternité de Dieu sera dans cette génération recueillie de toutes les autres générations, et réunie en une seule qui aura part à l'éternité de Dieu. Les autres générations se produisent pour remplir les temps et pour former celle qui sera régénérée pour l'éternité, qui sera changée pour être vivifiée et qui sera capable de vous porter, ô mon Dieu, grâce aux forces qu'elle recevra de vous. « Vos années seront dans la génération des générations. »

12. « Dès le commencement, Seigneur, vous avez fondé la terre (*Ps.*, CI, 26). » Je connais votre éternité; par elle, vous précédez tout ce que vous avez fait. « Dès le commencement, Seigneur, vous avez fondé la terre, et les Cieux sont l'ouvrage de vos mains. Ils périront; mais vous, au contraire, vous demeurez : ils vieilliront tous comme un vêtement et vous les chan-

toto tempore fronde vestita est. Sic tamquam folia genus humanum terra portat; plena est hominibus, sed dum aliis morientibus alii nascendo succedunt. Semper enim arbor illa veste viridi ornata est : sed subter adtende quam multa calces arida folia.

11. Ergo fuit generatio sub Adam, transit. Nati sunt inde quidam futuri participes æternitatis Dei etiam illo tempore : inde enim Abel, inde Seth, inde Enoch (*Gen.*, VI, 17, 18). Transiit illa generatio, venit diluvium, remansit una domus. Et illa generatio dedit aliquos, ipsum Noe, et (*a*) tres filios ejus, et tres nurus ejus : in tota enim domo ista octonaria solus unus peccator inventus est. Accessit numerus superiori generationi. Deinde de tribus filiis Noe, tamquam de tribus mensuris farinæ, impletus est orbis (*Gen.*, IX, 22). Electus est Abraham, Isaac, et Jacob, sancti viri, patriarchæ, placuerunt Deo. Dedit et illa generatio sequentes etiam (*b*) generantes, dederunt Prophetas, dederunt præcones Dei. Venit etiam postea et ipse Dominus noster Jesus Christus, misit fermentum in tres mensuras farinæ, quo usque (*c*) fermentaretur totum (*Matth.*, XIII, 33). Temporibus in terra carnis illius fuerunt Apostoli, fuerunt sancti, post illos alii sancti : et nunc in nomine Christi quicumque sunt sancti, et post nos quicumque erunt, et usque in finem sæculi quicumque sancti. De tot generationibus colliges omnes sanctas proles omnium generationum, et facies inde unam generationem : « In ista generatione generationum anni tui, » id est, æternitas illa in illa generatione erit, quæ de omnibus generationibus colligitur, et in unam redigitur; ipsa particeps erit æternitatis tuæ. Ceteræ generationes implendis temporibus generantur, ex quibus illa in æternum regeneratur; mutata vivificabitur, erit idonea portare te, vires accipiens a te. « In generatione generationum anni tui. »

12. « In principio terram tu fundasti Domine (*Ps.*, CI, 26). » Novi æternitatem tuam, qua præcedis omnia quæ fecisti. « Principio terram tu fundasti Domine : et opera manuum tuarum sunt cœli (*Ibid.*,

(*a*) Melioris notæ MSS. *et duos filios ejus*. (*b*) Lov. *generationes* : cujus loco editi alii et MSS. *generantes* (*c*) MSS. *fermentetur*.

gerez comme un manteau et ils seront changés; vous, au contraire, vous êtes toujours le même (*Ibid.*, 27 et 28). » Qui êtes-vous ? Celui qui est toujours le même. Vous qui avez dit : « Je suis celui qui suis (*Ex.*, III, 14), » « vous êtes toujours le même. » Et bien que toutes les créatures n'existeraient pas si elles n'étaient de vous, par vous et en vous, cependant, elles ne sont pas ce que vous êtes; car « vous êtes toujours le même et vos années ne finiront pas (*Ps.*, CI, 28). » Vos années ne finiront pas, ces années qui seront dans la génération des générations ne finiront pas. Sachant donc cela, je vous demanderais à connaître le petit nombre de mes jours, si je ne savais que tous les jours du monde, depuis le commencement jusqu'à la fin, sont en petit nombre en comparaison de votre éternité. Je sais donc par avance ce que j'aurais à vous demander. Que les hérétiques ne s'élèvent pas avec orgueil, parce que les jours de l'Église, qui est répandue dans toute la terre, seront en petit nombre; car bien qu'ils doivent durer jusqu'à la fin des temps, ils sont en petit nombre. Pourquoi sont-ils en petit nombre ? Parce qu'ils doivent finir un jour. Les années qui seront « dans la génération des générations » sont celles que nous devons aimer, que nous devons désirer, après lesquelles nous devons soupirer. Pour elles, nous devons nous maintenir dans l'unité; pour elles, nous devons éviter tout le mal qui vient des hérétiques; pour elles, nous devons répondre à ceux qui sont perdus; pour elles, nous devons chercher à gagner ceux qui se sont égarés et à rappeler ceux qui ont péri : tel doit être le terme de nos désirs. Mais, afin que je puisse répondre aux bavards, aux langues inconsidérées et méchantes, aux calomniateurs, aux murmurateurs, aux détracteurs, dites-moi cependant le petit nombre de mes jours et ne me rappelez pas à la moitié de mes jours. Ne m'ôtez pas de dessus la terre avant que l'univers entier ne soit rempli de la prédication de l'Évangile; ce qui serait contre la réponse de mon Maître qui a dit : « Il faut que cet Évangile soit prêché dans tout l'univers, pour servir de témoignage à toutes les nations; après quoi, viendra la fin (*Matth.*, XXIV, 14). » Qu'ajouterai-je, mes frères, à ces paroles ? Elles sont claires, elles sont évidentes; Dieu a fondé la terre, nous le savons, et les Cieux sont l'ouvrage de ses mains. Mais n'allez pas croire que Dieu fasse une chose de sa main, une autre chose de sa parole. Ce qu'il fait de sa parole, il le fait de sa main; car celui qui a dit : « Je suis celui qui suis, » n'est pas formé de membres corporels. Et peut-être sa parole est-elle sa main. Assurément sa main est sa force. Car, sur cette parole « Que le firma-

27). » « Ipsi peribunt, tu autem permanes, et omnes sicut vestimentum veterascent : et sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur. » « Tu vero idem (*a*) ipse es (*Ibid.*, 28). » Tu quis es? Idem ipse es. Tu qui dixisti, « Ego sum qui sum (*Exodi*, III, 14), » idem ipse es. Et quamvis etiam ipsa non essent nisi ex te, et per te, et in te, tamen non quod ipse es : « Tu enim idem ipse es. Et anni tui non deficient. » Illi anni tui non deficient, illi anni tui qui erunt in generatione generationum, non deficient. Hæc ergo sciens, exiguitatem dierum meorum quærerem a te, nisi scirem omnes dies sæculi ab initio usque in finem exiguos esse in comparatione æternitatis tuæ. Novi ergo unde interrogaverim. Non se extollant hæretici, quasi exigui dies fuerint Ecclesiæ, toto orbe diffusæ : nam et usque in finem cum sint, exigui sunt. Quare exigui sunt? Quoniam quandoque finiendi sunt. Anni illi qui erunt in generatione generationum, hi amandi, hi desiderandi, his suspirandum : propter hos in unitate permanendum, propter hos quidquid hæreticorum mali est devitandum, propter hos perditis respondendum, propter hos lucrandi qui erraverant, et revocandi qui perierant : illic debet esse desiderium. Sed tamen ut verbosis, ut male garrulis, ut calumniosis, susurrantibus, detractoribus respondeam, ideo mihi annuntia exiguitatem dierum meorum : et ne me revoces in dimidium dierum meorum, ut ante me auferas de terra, quam totus orbis Evangelio repleatur, contra responsionem Domini mei, dicentis, « Oportet prædicari hoc Evangelium in toto orbe terrarum, in testimonium omnibus gentibus, et tunc veniet finis (*Matth.*, XXIV, 14). » Quid ad hæc Fratres? Plana sunt, manifesta sunt : Deus fundavit terram scimus : opera manuum ejus sunt cæli. Ne putetis enim quasi aliud Deum facere manu, aliud verbo. Quod facit verbo, hoc facit manu : non enim distinctus est corporeis membris, qui dixit, « Ego sum qui sum

(*a*) Vox *ipse* abest a præcipuis MSS.

ment soit, » le firmament a été fait, et par conséquent il a été fait par sa parole. Mais, d'autre part, Dieu a dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (*Gen.*, I, 6, 26). » Il semblerait alors l'avoir fait avec la main. Écoutez donc ces paroles : « Les cieux sont l'ouvrage de vos mains. Elles prouvent que ce qu'il a fait par sa parole, il l'a fait également avec la main, parce qu'il l'a fait par sa force, parce qu'il l'a fait par sa puissance. Considérez plutôt ce qu'il a fait et abstenez-vous de rechercher comment il l'a fait. Car il vous est bien difficile de concevoir comment il a fait ses œuvres, alors qu'il vous a fait vous-même pour être d'abord son serviteur et peut-être ensuite son ami intelligent. « Les cieux sont l'ouvrage de vos mains. »

13. « Ils périront ; vous, au contraire, vous demeurerez (*Ps.*, CI, 27). » L'Apôtre saint Pierre l'a dit clairement : « Autrefois par la parole de Dieu existèrent les cieux, sortis de l'eau et subsistant par l'eau ; et le monde qui fut fait alors périt inondé par les mêmes eaux qui l'avaient formé. Mais la terre et les cieux qui existent maintenant ont été reconstitués par cette même parole et sont réservés au feu (II *Pierre*, III, 5-7). » Il dit donc que les cieux ont péri par le déluge, et nous savons, en effet que les cieux ont péri par rapport à la quantité et aux espaces de l'air qui nous entoure. Car l'eau s'est soulevée, et sa masse a occupé tout l'espace dans lequel volent les oiseaux et c'est ainsi qu'ont péri les cieux proches des terres, les cieux par allusion auxquels on dit les oiseaux du ciel. Or, au-dessus de ce premier ciel se trouvent les cieux des cieux; doivent-ils périr aussi par le feu, ou le feu ne serait-il que pour le ciel qui a péri par les eaux du déluge; c'est là une question, discutée entre les savants, question qu'il nous est difficile de traiter, surtout pressés comme nous le sommes par le temps. Laissons-la donc de côté, ou du moins, différons-la; sachons seulement que ces choses périront et que Dieu demeure. Et si quelques-unes des créatures faites par Dieu demeurent avec lui, elles ne subsistent pas par elles-mêmes, mais par Dieu, en ne s'écartant pas de Dieu. Car enfin, dirons-nous, mes frères, que les Anges doivent périr par le feu qui consumera le monde? Non certainement. Dirons-nous que Dieu n'a pas fait les Anges? Non encore. Que dirons-nous donc? D'où viendraient les Anges, s'ils n'avaient point été faits par lui ? « Il a dit et tout a été fait par lui; il a commandé et tout a été créé (*Ps.*, XXXII, 9). » Cette parole a été écrite dans un Psaume où le Prophète rappelait les ouvrages de Dieu, et parmi ces ouvrages il a nommé les Anges. Les Anges seront donc avec lui, même lorsque le monde sera embrasé par le feu ; ce sera l'incendie du

(*Exodi*, III, 14). » Et forte verbum ejus est manus ejus. Certe manus ejus est virtus ejus. Quia enim dictum est, « Fiat, firmamentum, et factum est firmamentum (*Gen.*, I, 6), » verbo intelligitur fecisse : quia vero dixit, « Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram (*Ibid.*, 26), » quasi manu videtur fecisse. Audi ergo : « Opera manuum tuarum sunt cæli. » Ecce quod verbo fecit, utique etiam manibus fecit : quia virtute sua, quia potestate sua fecit. Adtende potius quid fecerit, et noli quærere quomodo fecerit. Multum est ad te comprehendere quomodo fecerit, cum teipsum sic fecerit, ut prius sis servus obediens, et postea fortasse amicus intelligens. Ergo, « Opera manuum tuarum sunt cæli !

13. « Ipsi peribunt, tu autem permanes (*Ps.*, CI, 27). » Aperte dixit hoc apostolus Petrus, Cæli erant olim de aqua et per aquam constituti Dei verbo, per quæ qui factus est mundus, aqua inundatus deperiit : terra autem et cæli qui nunc sunt, eodem verbo repositi sunt igni reservandi (II *Pet.*, III, 5, etc.). » Jam ergo dixit perisse cælos per diluvium : perisse autem novimus cælos secundum quantitatem et spatia aëris hujus. Excrevit enim aqua, et totam istam capacitatem ubi aves volitant, occupavit, ac sic utique cæli perierunt propinqui terris : cæli, secundum quos dicuntur aves cæli. Sunt autem et cæli cælorum superiores in firmamento : sed utrum et ipsi perituri sint igne, an hi soli cæli qui etiam diluvio perierunt, disceptatio est aliquanto scrupulosior inter doctos, nec facile, maxime in augustia temporis, explicari potest. Dimittamus ergo eam vel differamus, noverimus tamen perire ista, Deum manere. Et si manent quædam cum Deo, quæ facta sunt a Deo non manent in se, sed in Deo, non recedendo a Deo. Quid enim ? Dicturi sumus, Fratres, quod Angeli perituri sunt igne, quo incendetur mundus ? Absit. Sed quid? Dicemus quod Angelos Deus non fecerit ? Absit. Sed quid dicemus ? Et unde essent, si non ab illo facti essent ? « Ipse

monde, mais il n'atteindra pas les saints de Dieu. Ce qu'a été la fournaise royale pour les trois jeunes hommes (*Daniel*, III), le monde embrasé le sera pour les Justes portant le sceau de la Trinité.

14. Peut-être pouvons-nous, dans ce passage comprendre avec raison par les cieux les justes, les saints de Dieu, dans lesquels Dieu a résidé et fait tonner ses commandements, par lesquels il a fait briller l'éclair de ses miracles et arrosé la terre de la sagesse de la vérité; car les cieux ont raconté la gloire de Dieu (*Ps.*, XXIII, 2). Mais doivent-ils aussi périr? Ou de quelle manière périront-ils? De quelle manière? dans leur vêtement. Que signifient ces mots : dans leur vêtement? Quant au corps. En effet, le corps est le vêtement de l'âme, et le Seigneur a parlé du vêtement, lorsqu'il a dit : « L'âme n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement (*Matth.*, IV, 25)? » Comment donc périt ce vêtement? « Bien que l'homme extérieur se corrompe en nous, dit l'Apôtre, cependant l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour (II *Cor.*, IV, 16). » Donc ils périront aussi, mais quant à leur corps. « Vous, au contraire, vous demeurez. » Mais s'ils périssent quant au corps, que devient la résurrection de la chair? Que devient le modèle donné aux membres dans leur tête qui les précède. Ce qu'il devient? Voulez-vous le savoir? Le corps sera changé; il ne sera pas semblable à ce qu'il était. Écoutez les paroles de l'Apôtre : « Les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés? (I *Cor.*, XV, 52). » Comment serons-nous changés? « Il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel (*Ibid.*, 44). » Il est donc semé mortel, il ressuscitera immortel; il est semé corruptible, il ressuscitera incorruptible. C'est pourquoi nous attendons un changement, et c'est ainsi que les cieux périront et que les cieux seront changés. Mais peut-être n'est-ce pas à juste titre que les corps des saints sont appelés des cieux. S'ils ne portent pas Dieu, qu'ils ne soient pas appelés des cieux. Et comment, dira-t-on, me prouvez-vous qu'ils portent Dieu? Avez-vous donc oublié à ce point ces paroles : « Glorifiez Dieu et portez-le dans votre cœur (*Id.*, VI, 20)? » Ces cieux périront donc, mais non pour l'éternité; ils périront, mais pour être changés. N'est-ce pas ce qui est dit dans ce Psaume? Écoutez ce qui suit : « Ils vieilliront tous comme un vêtement, et vous les changerez comme un manteau et ils seront changés; vous, au contraire, vous êtes toujours le même et vos années ne finiront pas (*Ps.*, CI, 27 et 28). » Vous entendez parler de vêtement, de manteau, et vous comprendriez ici autre chose que le corps? Espérons donc que nos corps seront changés, mais par celui qui était avant nous et qui subsiste après nous, de qui

dixit, et facta sunt (*Psal.*, XXXII, 9); » ipse mandavit, et creata sunt. Dictum est enim hoc, cum operum ejus commemoratio fieret, in quibus et Angeli nominati sunt. Erunt ergo cum illo Angeli etiam mundo igne flagrante : et erit incendium mundi, non incendens sanctos Dei. Quod fuit caminus regis tribus pueris (*Dan*,. III, 21, etc.), hoc erit ardens mundus justis in Trinitate signatis.

14. Forte hic cælos etiam non importune intelligimus ipsos justos, sanctos Dei, in quibus manens Deus intonuit præceptis, coruscavit miraculis, imbrificavit terram sapientia veritatis. Cæli enim enarraverunt gloriam Dei (*Psal.*, XVIII, 2). » Sed numquid etiam ipsi peribunt? An secundum quemdam modum peribunt? Secundum quem modum? Secundum vestimentum. Quid est, secundum vestimentum? Secundum corpus. Vestimentum enim animæ corpus : Dominus enim vestimentum nominavit, ubi ait, « Nonne anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum (*Matth.*, VI, 25)? » Quomodo ergo perit vestimentum? « Et si exterior homo noster corrumpitur, sed interior renovatur de die in diem (II *Cor.*, IV, 16). » Ergo ipsi peribunt, sed secundum corpus : « Tu autem permanes. » Si ergo secundum corpus peribunt, ubi ergo resurrectio carnis? ubi, exemplum membrorum quod præcessit in capite? Ubi? Vis audire? Mutabitur : non tale erit quale fuit. Audi Apostolum dicentem : « Et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur (I *Cor.*, XV, 52). » Quomodo immutabimur? » Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale (*Ibid.*, 44). » Ergo seminatur mortale, resurget immortale : seminatur corruptibile, resurget incorruptibile. Mutationem itaque exspectamus : ita peribunt cæli, et immutabuntur cæli. Sed fortasse sanctorum corpora non recte dicuntur cæli? Si non portant Deum, non sint cæli. Et unde, inquit, mihi probas quia portant Deum? Usque adeone excidit tibi, « Glorificate et portate Deum in corpore vestro (*Cor.*, VI, 20). » Ergo tales cæli peribunt, sed non in æternum : peribunt ut

nous tenons ce que nous sommes et à qui nous irons quand nous serons changés : lui-même nous change et n'est pas changé, nous fait et n'est point fait; nous conduit et demeure. Et comment la chair et le sang comprendraient-ils cette parole : « Je suis celui qui suis? » « Mais vous, vous êtes toujours le même et vos années ne finiront pas.» Mais nous, en comparaison de ces années de Dieu, que sommes-nous avec nos haillons d'années ? Que sont ces lambeaux d'années? Nous ne devons cependant pas désespérer. Car dans sa majesté et dans l'excellence de sa sagesse, Dieu avait dit : « Je suis celui qui suis : « et, toutefois, pour nous consoler, il a dit aussi : « Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob (*Eccl.*, III, 15).» Et nous, nous sommes la race d'Abraham (*Gal.*, II, 29); et malgré notre bassesse, bien que n'étant que terre et cendre, nous espérons en Dieu. Nous sommes des esclaves; mais notre Signeur a daigné prendre pour nous la forme d'un esclave (*Philipp.*, II, 7); pour nous mortels, lui immortel, il a voulu mourir et il nous a montré l'exemple de la résurrection. Espérons donc que nous parviendrons à ces années stables, dans lesquelles ce n'est pas le cours du soleil qui forme le jour, mais dans lesquelles ce qui est demeure comme il est, parce que cela seul est véritablement.

15. Mais dites-nous, si nous pourrons jamais y parvenir nous-mêmes. Écoutez, et voyez si vous devez désespérer; écoutez ce qui suit : « Les enfants de vos serviteurs y habiteront (*Ps.*, CI, 29). » Où? si ce n'est dans ces années qui ne finiront pas. « Les enfants de vos serviteurs y habiteront et leur race y sera dirigée pour le siècle (*Ibid.*); »pour le siècle des siècles, pour le siècle éternel, pour le siècle qui demeure à jamais. Mais le Prophète dit : « Les enfants de vos serviteurs. » N'avons-nous pas à craindre que nous ne soyons ces serviteurs de Dieu, et que nos enfants n'habitent le ciel, sans que nous y habitions nous-mêmes ? Mais si nous sommes, au contraire, les enfants des serviteurs de Dieu, les enfants des Apôtres, que dirons-nous ? Enfants des Apôtres, nés après eux et glorieux de leur avoir succédé, aurions-nous la coupable audace de dire : Nous y habiterons et les Apôtres n'y habiteront pas? Loin de notre piété filiale une telle pensée ! Loin de la foi des enfants ! Loin de l'intelligence des hommes faits ! Les Apôtres y habiteront ; les béliers marcheront les premiers et les agneaux les suivront. Pourquoi donc le Prophète a-t-il

mutentur. An non hoc dicit Psalmus ? Lege sequentia : « Et omnes sicut vestimentum veterascent, et sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur (*Ps.*, CI, 27) : » « Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient (*Ibid.*, 28). » Vestem audis, coopertorium audis, et aliud quam corpus intelligis ? Speremus ergo etiam immutationem corporum nostrorum, sed tamen ab illo qui erat ante nos, et manet post nos ; a quo sumus quod sumus, ad quem veniemus cum fuerimus mutati, mutantem non mutatum, facientem non factum, et moventem, sed manentem ; et quomodo intelligi a carne et sanguine potest, Ego sum qui sum : « Tu vero idem ipse es, et anni tui non deficient. » Sed nos ad illos annos cum his pannosis annis quid sumus ? Et illi qui sunt ? Nec tamen desperare debemus. Jam enim magnitudine quadam et excellentia sapientiæ dixerat, « Ego sum qui sum : » et tamen ad nos consolandos, « Ego sum, inquit, Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob (*Exodi*, III, 15). » Et nos Abrahæ semen sumus : et nos quamvis abjecti, quamvis terra et cinis, in illo speramus. Servi sumus, sed propter nos Dominus noster formam servi accepit (*Philipp.*, II, 7) : propter nos (*a*) mortales immortalis mori voluit, propter nos hoc exemplum resurrectionis ostendit. Ergo speremus venturos nos ad hos annos stantes, in quibus non circuitu solis peraguntur dies, sed manet quod est sicuti est, quia hoc solum vere est.

15. Nos autem utrum aliquando ibi esse possimus dic. Audi, et vide utrum debeas desperare, audi quod sequitur : « Filii servorum tuorum inhabitabunt (*Ps.*, CI, 29). » Ubi nisi in annis non deficientibus ? « Filii servorum tuorum inhabitabunt : et semen eorum in sæculum (*b*) dirigetur : » in sæculum sæculi, in sæculum æternum, in sæculum manens. Sed « filii, » inquit, « servorum tuorum. » Metuendum ne nos servi Dei simus, et filii nostri ibi futuri sint, non nos ? Aut si nos filii sumus servorum, quia filii sumus Apostolorum, quid dicturi sumus ? Quænam tandem audacia tam infelix filiorum subnascentium, et recenti successione gloriantium, quæ audeat dicere, Nos ibi erimus, Apostoli ibi non erunt ? Absit hoc a pietate filiorum, absit a fide parvulorum, absit ab intelligentia grandium.

(*a*) Hic vox *mortales*, et proximo infra loco *nos*, non est in MSS. (*b*) Editi, *in sæculum sæculi dirigetur*. Abest *sæculi* a MSS.

dit : « les enfants de vos serviteurs, » et non d'une manière plus concise : vos serviteurs. Mais les premiers serviteurs et les enfants de ces serviteurs, et les enfants de leurs enfants, que sont-ils, sinon les serviteurs de Dieu ? Vous les indiqueriez tous par ce seul mot : « Vos serviteurs y habiteront. » Voyons donc quel enseignement a voulu nous donner le Prophète. Cette parole se rapporte à des faits de siècles antérieurs. Pendant quarante ans, les enfants d'Israël ont été détruits dans le désert; aucun d'eux n'est entré dans la terre promise, mais leurs enfants y sont entrés; ou plutôt, puisque je me rappelle ce détail, il en est deux, si je ne me trompe, et les autres ne sont point entrés (*Nomb.*, XIV, 29, 30). De tant de milliers d'hommes, deux seulement sont entrés dans la terre promise. C'est donc pour eux seuls que Dieu avait pris tant de peine, ou plutôt, car Dieu fait toutes choses sans prendre aucune peine, c'est pour eux que ses serviteurs ont pris cette peine. Que de souffrances a supportées Moïse, que de murmures de la part d'hommes qui ne devaient pas entrer dans la terre promise? Que signifie donc que leurs enfants y sont entrés ? Que l'homme nouveau y est entré et non le vieil homme. Il en est cependant deux qui entrèrent dans cette terre, représentant l'unique et l'unité, la tête et le corps, le Christ et l'Église, avec tout ce qui était renouvelé, c'est-à-dire les enfants. Par conséquent, « les enfants de vos serviteurs y habiteront.» Les enfants des serviteurs sont les œuvres des serviteurs; nul n'habitera dans les années éternelles que par ses œuvres. Que signifient donc ces paroles : et leurs enfants y habiteront? Que nul ne prétende orgueilleusement y habiter un jour, s'il se dit serviteur de Dieu et ne fait pas les œuvres d'un serviteur de Dieu; car il n'y aura que les enfants des serviteurs de Dieu qui y habiteront. Que signifie donc : « Les enfants des serviteurs de Dieu y habiteront ? » Les serviteurs de Dieu y habiteront par leurs œuvres, les serviteurs y habiteront par leurs enfants. Gardez-vous donc bien d'être stérile, si vous voulez habiter au ciel : envoyez devant vous des enfants que vous suivrez, mais en les faisant marcher devant vous, et non en les emportant au tombeau. Que vos enfants vous conduisent à la terre promise, qui est la terre de ceux qui vivent et non de ceux qui meurent. Tandis que vous vivez ici-bas, dans l'exil de la terre, qu'ils vous précèdent et vous reçoivent un jour. Pour assurer à son père une subsistance corporelle, le fils de Jacob l'a précédé en Égypte, et là, il a dit à son père et à ses frères : « Je suis venu d'avance préparer votre nourriture (*Genèse*, XLV, 7) : » Que vos enfants vous précèdent ainsi ; que vos œuvres vous précèdent. Tels vous aurez envoyé en avant vos enfants, tels vous les suivrez.

Ibi erunt et Apostoli : arietes præcedunt, agni sequuntur. Quare ergo, « Filii servorum tuorum ; » et non de compendio. Servi tui ? Et illi servi tui, et filii eorum servi tui, et istorum filii nepotes illorum, quid nisi servi tui? Omnes compendio includeres, si diceres, Servi tui inhabitabunt. Videamus quid nos voluerit admonere. Est enim quiddam gestum in prioribus sæculis. Per quadraginta annos filii Israël adtriti sunt in eremo : nullus eorum intravit in terram promissionis, sed filii eorum : intrarunt sane, quia ita recordamur, nisi fallor, duo, ceteri non. Intrarunt de tot millibus duo. Laboratum est cum eis tantum : sed Deus non laborat; certe laboraverunt servi ipsius. Quanta pertulit, quanta audivit Moyses pro hominibus non intraturis in terram promissionis (*Num.*, XIV, 38)? Intrarunt filii eorum, quid significat? Intrarunt novi homines, veteres non intrarunt. Inde tamen intrarunt duo, unus et unitas, tamquam caput et corpus, Christus et Ecclesia, cum omni illa novitate, id est, filiorum. Ergo, « Filii servorum tuorum inhabitabunt. Filii servorum, » opera servorum sunt : nemo ibi habitabit, nisi per opera sua. Quid igitur est, et filii habitabunt? Nemo glorietur se habitaturum, si dicit se servum Dei, et opera non habet : non enim habitabunt nisi filii. Quid est ergo, « Filii servorum tuorum inhabitabunt? » Servi per opera sua inhabitabunt, servi per filios suos inhabitabunt. Noli ergo esse sterilis, si vis habitare : præmitte fetus, quos sequaris, præmittendo, non efferendo. Filii tui te deducant ad terram promissionis, terram viventium, non morientium. Cum hic vivis in hac peregrinatione, illi antecedant, (*a*) suscipiant te. Propter refectionem carnalem, filius antecessit Jacob in Ægyptum, et ait patri suo et fratribus suis, Ego præveni præparare vobis escas. Præcedant ergo filii tui, præcedant te opera tua : quales filios præmiseris, (*b*) tales et sequeris.

(*a*) Sic aliquot MSS. Alii, *suscipiente te propter refectionem carnalem filios. Antecessit Joseph Jacob* etc. Editi vero ferebant, *suscipiant te propter refectionem carnalem. Filius Joseph antecessit Jacob* etc.

DISCOURS SUR LE PSAUME CII[1].

1. Que dans tout don du Seigneur notre Dieu, dans toutes ses consolations, dans tous ses châtiments, dans toutes les grâces qu'il nous fait, pour toute l'indulgence qu'il nous accorde en ne nous traitant pas comme nous le méritons; que notre âme bénisse le Seigneur ! Voilà en effet, ce que nous venons de chanter; tel est le commencement du Psaume dont nous allons parler, selon que nous donnera de le faire celui que notre âme bénit. Que chacun de nous excite et exhorte son âme et en lui disant : « O mon âme, bénis le Seigneur (*Ps.*, CII, 1).» Et nous tous et tous nos frères de l'univers entier, nous sommes un seul homme, dont la tête est dans le ciel; que cet homme, qui est un, exhorte son âme et lui dise : « O mon âme, bénis le Seigneur. » Il écoute, il obéit, il le fait, persuadé qu'il est, non par les dons qu'il reçoit de nous, mais par les dons de celui que bénit notre âme. En effet, ce Psaume a pour but de nous montrer pourquoi notre âme doit bénir le Seigneur; il est comme la réponse à cette question : pourquoi me dites-vous, bénissez le Seigneur? Écoutons donc, que notre âme elle-même écoute, qu'elle considère les motifs propres à l'exciter à n'être point paresseuse pour bénir le Seigneur; qu'elle voie si on lui a dit justement : « O mon âme, bénis le Seigneur; » et qu'elle voie si elle doit bénir autre chose que le Seigneur. « O mon âme, dit le Prophète, bénis le Seigneur. »

2. Il reprend cette parole et d'une manière plus expressive encore : « O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est au-dedans de moi bénisse son saint nom (*Ps.*, CII, 1). » Je ne pense pas qu'il s'adresse à ce qui est au-dedans de son corps; je ne pense pas qu'il invite nos poumons, notre foie, et les autres parties intérieures de

IN PSALMUM CII.

ENARRATIO.

In omni munere Domini Dei nostri, in omni ejus consolatione, in omni correptione, in gratia quam donare dignatus est, in indulgentia qua nobis non hoc reddidit quod debebat, in omnibus operibus ejus, benedicat anima nostra Dominum. Hoc enim cantavimus : inde incipit Psalmus, de quo loquemur, donante ipso, quod possumus, quem nostra anima benedicit. Unusquisque nostrum excitet et exhortetur animam suam, et dicat ei : « Benedic anima mea Dominum (*Ps.*, CII, 1). » Et omnes nos, et qui ubique sunt fratres in Christo, unus homo, cujus caput in cælo est, exhortetur ipse unus homo, animam suam, et dicat ei, « Benedic anima mea Dominum. » Obaudit, obtemperat, facit hoc, persuadetur ei, non ex donis nostris, sed ex illius quem benedicit anima nostra. Suscepit enim Psalmus iste ostendere nobis quare benedicat anima nostra Dominum, quasi ei respondisset anima sua, Quare mihi dicis, Benedic Dominum. Audiamus ergo, audiat ipsa anima nostra, consideret omnia quibus excitetur, ne pigra sit in benedictione Domini, et videat an justum sit quod ei dicitur, « Benedic anima mea Dominum : » videat si debet aliud benedicere præter Dominum. « Benedic, inquit, anima mea Dominum. »

2. Repetit hoc, et expressius dicit quod dixerat, « Benedic anima mea Dominum. Et omnia interiora mea nomen sanctum ejus. » Puto quia non ad interiora corporis loquitur : puto eum non hoc dicere, ut pulmo noster et jecur, et si qua sunt intestina carnis, erumpant in vocem benedictionis Domini. Est quidem pulmo pectoris nostri quasi

(1) Discours prononcé dans une fête de Saints Martyrs.

notre chair à faire éclater leurs voix pour bénir le Seigneur. Sans doute, les poumons renfermés dans notre poitrine sont semblables à un soufflet, qui alternativement aspire et refoule l'air ; c'est au moins de cet air que nous produisons au dehors une voix et un son, lorsque nous prononçons des paroles, et nul son ne saurait sortir de notre bouche si le poumon, en refoulant l'air, ne l'envoyait au dehors. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, car ces sons de la voix ne s'adressent qu'aux oreilles des hommes. Dieu a des oreilles et notre cœur a aussi sa voix. L'homme s'adresse aux puissances intérieures de son cœur, pour qu'elles bénissent le Seigneur et il leur dit : « Que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom. » Demandez-vous ce qui est au dedans de vous ? C'est votre âme. Ce qu'a dit le Prophète : « O mon âme, bénis le Seigneur, » est donc la même chose que ce qui suit : « Et que tout ce qui est en dedans de moi bénisse son saint nom. » Le verbe bénir est sous-entendu dans le texte. Faites donc retentir votre voix, si c'est un homme qui vous écoute. Restez silencieux de la la voix, si nul ne vous écoute : quant à la parole de votre âme, elle ne peut jamais manquer d'être entendue. Ainsi tout à l'heure des paroles de bénédiction sortaient de notre bouche et nous chantions ce verset du Psaume : « O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est au-dedans de moi bénisse son saint nom. » Nous avons chanté aussi longtemps qu'il convenait, et puis nous nous sommes tus, est-ce que, depuis ce moment, l'intérieur de notre âme a dû se taire et cesser de louer le Seigneur ? Que notre voix se taise ou chante alternativement selon les moments, mais que la parole intérieure de notre âme ne soit jamais interrompue. Lorsque vous vous assemblez dans l'Église pour y chanter des hymnes, votre voix fait retentir les louanges de Dieu ; vous les avez célébrées selon votre pouvoir et vous vous êtes retiré, que votre âme fasse retentir les louanges de Dieu. Vous vous occupez de quelque affaire, que votre âme loue le Seigneur. Vous prenez votre nourriture, écoutez ce que dit l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites toutes choses pour la gloire de Dieu (I *Cor.*, x, 31). » J'ose le dire ; lorsque vous dormez, que votre âme bénisse le Seigneur. Ne soyez pas réveillé par la pensée du mal ; ne soyez pas réveillé par le soin de préparer un vol ; ne soyez pas réveillé par quelque pacte de corruption. Votre innocence, même lorsque vous dormez, est la voix de votre âme. « O mon âme bénis le Seigneur et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom. »

3. « O mon âme, bénis le Seigneur et n'oublie jamais aucun de ses bienfaits (*Ps.*, CII, 2). » « O mon âme, dit le Prophète, bénis le Sei-

follis quidam (*a*) anhelans spiritum reciprocum, qui spiritus concepti aëris in vocem et sonum exprimitur, cum verba (*b*) digerimus : nec potest aliquid vocis sonare ab ore nostro, nisi quod pulmo expressus emiserit. Sed non hinc agitur, hoc totum ad aures hominum. Habet aures Deus, habet et sonum cor. Interiora sua alloquitur homo, ut benedicant Dominum, et dicit eis, Omnia interiora mea nomen sanctum ejus benedicite. Quæris quæ sunt interiora tua ? ipsa anima tua. Quod ergo ait, « Benedic anima Dominum : » hoc ait, « omnia interiora mea nomen sanctum ejus : » subauditur enim, benedicite. (*c*) Clama voce, si est homo qui audiat : sile voce, quando non est qui audiat : interiora tua numquam deest qui audiat. Itaque sonabat jam dudum benedictio de ore nostro, et hæc ipsa verba cantabamus, « Benedic anima mea Dominum, et omnia interiora mea nomen sanctum ejus. » Quantum satis fuit (*d*) tempori cantavimus, et siluimus : numquid interiora nostra silere debent a benedictione Domini ? Alternet pro tempore sonus vocum, perpetua sit vox interiorum. Cum convenis ad ecclesiam hymnum dicere, sonat vox tua laudes Dei, dixisti quantum potuisti, discessisti : sonet anima tua laudes Dei. Negotium agis : laudet Deum anima tua. Cibum capis : vide quid ait Apostolus, « Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite (I *Cor.*, x, 31). » Audeo dicere, cum dormis, benedicat anima tua Dominum. Non te excitet cogitatio flagitii, non te excitet (*e*) dispositio furti, non te excitet condicta forte corruptio. Innocentia tua etiam in dormiente vox est animæ tuæ. « Benedic anima mea Dominum, et omnia interiora mea nomen sanctum ejus. »

3. « Benedic anima mea Dominum, et noli oblivisci omnes retributiones ejus. Benedic, inquit, anima

(*a*) Sic aliquot MSS. At editi, *anhelantis*. (*b*) Plerique MSS. *dirigimus*. (*c*) Sic MSS. At Am. et Er. *Clamat* : et infra, *silet*. Editio autem Lov. *Clamas* : *siles*. (*d*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *temporis* (*e*) Sic MSS. At editi *depositio*.

gneur. » Qu'est-ce que votre âme? Toutes vos facultés intérieures. « O mon âme, bénis le Seigneur. » Cette répétition est une forme pressante d'exhortation. Mais pour bénir toujours le Seigneur, « n'oubliez jamais tout ce qu'il vous a rendu. » Si vous l'oubliez, vous resterez silencieux devant lui. Mais vous ne pouvez avoir devant les yeux tout ce que le Seigneur vous a rendu, qu'autant que vos péchés y sont également. N'ayez pas devant les yeux le plaisir que vous a causé votre péché passé, mais bien la condamnation méritée par ce péché. La condamnation vient de vous, la rémission vient de Dieu. En effet, le Seigneur vous a accordé ce grand bienfait, afin que vous pussiez dire avec le Prophète : « Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a rendu (*Ps.*, CXV, 12)? » C'est là ce que considéraient les martyrs, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, ainsi que tous les saints qui ont méprisé cette vie et qui, selon ce que vous avez entendu dans l'Épître de saint Jean, ont donné leur vie pour leurs frères (I *Jean*, III, 16). Or telle est la perfection de l'amour, selon ces paroles du Seigneur : « Nul ne peut avoir plus d'amour qu'en donnant sa vie pour ses amis (I *Jean*, XV, 13). » C'est donc ce que considéraient les saints martyrs, qui ont ici-bas méprisé leur âme, pour la retrouver au ciel, et qui ont suivi ces paroles du Seigneur : « Quiconque aime son âme la perd, et celui qui aura perdu son âme à cause de moi la retrouvera dans la vie éternelle (*Ibid.*, XII, 25). » Les martyrs ont en effet voulu payer leur dette. Qui? Quelle dette? A qui? Des hommes ont consacré à Dieu leur service jusqu'à mourir pour lui. Mais que lui ont-ils rendu que Dieu ne leur ait donné? Que lui ont-ils rendu qu'ils n'aient reçu de lui? Celui-là donc a véritablement rendu, qui seul avait donné ; mais il n'a pas rendu à nos péchés ce qu'ils méritaient : car nous avons reçu de lui tout autre chose que ce qui nous était dû et que nous en devions recevoir. « N'oubliez jamais, dit le Prophète, tout ce qu'il vous a rendu, » non pas donné, mais rendu. Tout autre chose vous était due, et le Seigneur vous a rendu ce qui ne vous était pas dû. C'est pourquoi le Prophète dit : « Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a rendu (*Ps.*, CXV, 12)? » Il ne dit point pour ce qu'il m'a donné, mais pour ce qu'il m'a rendu. Vous lui avez rendu le mal pour le bien ; il vous a rendu le bien pour le mal. Comment, ô homme, avez-vous rendu à Dieu le mal pour le bien? En étant d'abord blasphémateur, persécuteur et outrageux (I *Tim.*, 1, 3), vous lui avez rendu des blasphèmes. Pour quels biens? D'abord, pour l'être que vous avez reçu; mais la pierre elle-même est un être. Ensuite, pour votre vie ; mais les animaux vivent aussi. Que rendrez-vous au Seigneur pour vous avoir fait au-dessus de tous les animaux et de tous les oiseaux, à son image et à sa ressemblance

mea Dominum (*Ps.*, CII, 2). » Quid est anima tua? Omnia interiora tua. « Benedic anima mea Dominum. » Repetitio ad exhortationem valet. Ut autem benedicas semper Dominum, « Noli oblivisci omnes retributiones ejus. » Si oblivisceris, tacebis. Non autem poterunt ante oculos tuos esse retributiones Domini, nisi ante oculos tuos fuerint peccata tua. Non sit ante oculos tuos delectatio præteriti peccati, sed sit ante oculos tuos damnatio peccati : damnatio a te, remissio a Deo. Hæc enim retribuit Dominus, ut possis dicere, « Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi (*Psal.*, CXV, 12)? » Hoc enim considerantes Martyres, quorum etiam memoriam hodie celebramus, et omnes omnino sancti qui vitam istam contemserunt, et sicut audistis in Epistola Johannis, animas suas pro fratribus posuerunt, quæ est perfectio caritatis (I *Johan.*, III, 16), dicente Domino, « Majorem caritatem nemo habet, quam ut animam suam ponat pro amicis suis (*Johan.*, XV, 13). » Hoc ergo considerantes sancti Martyres, contemserunt animas suas hic, ut ibi eas invenirent, sequentes verba Domini dicentis, « Qui amat animam suam, perdet eam ; et qui perdiderit eam propter me, in vitam æternam inveniet eam (*Johan.*, XII, 25). » Voluerunt enim retribuere : qui? et quid? et cui? Homines ministerium suum usque ad mortem Deo retribuerunt. Quid, quod ille non donaverit? quid dederunt, quod non acceperint? Retribuit ergo ille vere, qui solus donat : sed non retribuit peccatis nostris; nam retributiones nobis aliæ debebantur, et aliæ redditæ sunt. « Noli, inquit, oblivisci omnes retributiones ejus : » non tributiones, sed « retributiones. » Aliud enim debebatur, et redditum est quod non debebatur. Unde et ille, Quid retribuam Domino, pro omnibus, inquit, quæ retribuit mihi? Non ait, quæ tribuit mihi ; sed, quæ retribuit mihi. Retribuisti tu mala pro bonis, retribuit ipse bona pro malis. Quomodo

(*Genèse*, I, 26)? Ne cherchez pas ce que vous pourrez lui rendre, rendez-lui sa propre ressemblance, il n'en demande pas davantage ; il exige seulement l'effigie de sa pièce de monnaie (*Matth.*, XXII, 21). Vous, au contraire, pour actions de grâces, pour acte de respect, pour témoignage de soumission, pour culte religieux, c'est-à-dire pour tous les biens que vous devez à votre Dieu, en échange des biens que vous avez reçus de lui et que nous venons d'indiquer, vous lui avez rendu des blasphèmes. Et lui, que dit-il maintenant? Confessez vos péchés et je vous pardonnerai. Je vous rends ce que vous ne m'avez pas rendu ; vous m'avez rendu le mal pour le bien, et moi je vous rends le bien pour le mal.

4. Pense, ô mon âme, pense à tout ce que Dieu t'a rendu, en pensant à toutes tes actions mauvaises. Aussi nombreuses sont tes mauvaises actions, aussi nombreuses sont les bienfaits qu'il t'a rendus. Et quelle redevance lui payer? Quels présents lui faire? Quels sacrifices lui offrir? Si tu n'oublies pas ce qu'il t'a rendu, ce sera un sacrifice agréable pour lui. « O mon âme, bénis le Seigneur. Le sacrifice de louange me glorifiera : immole au Seigneur un sacrifice de louange et rends au Très-Haut les vœux que tu lui as faits (*Ps.*, XLIX, 14, 23).» Dieu veut être loué, et cela pour votre profit et non pour sa propre élévation. Vous êtes tout à fait incapable de lui rendre ce qui lui est dû, et ce qu'il exige de vous, ce n'est pas pour lui, mais pour vous qu'il l'exige ; c'est un bien qui vous servira, c'est une réserve en votre faveur. Il n'aime rien de vous qui puisse accroître sa grandeur, mais il aime ce qui peut vous faire parvenir jusqu'à lui. C'est pourquoi les martyrs cherchaient à lui rendre ce qu'ils avaient reçu, ils échouaient dans cette recherche et ils avouaient leur impuissance en disant : « Que rendrai-je au Seigneur, pour toutes les grâces qu'il m'a faites?» Et ils n'ont rien trouvé à lui rendre, si ce n'est en disant : « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur (*Ps.*, CVV, 12, 13). » Que rendrez-vous au Seigneur. Vous cherchiez et ne trouviez pas : « Je prendrai le calice du salut. » Mais quoi! n'est-ce pas le Seigneur lui-même qui a donné le calice du salut? Rendez-lui, si vous le pouvez, quelque chose qui vous appartienne en propre. Ou plutôt, vous dirai-je, n'en faites rien ; ne lui rendez rien qui vienne de vous ; Dieu ne veut pas que vous lui rendiez rien de votre propre fond, si vous lui rendiez quelque chose qui vînt de vous, ce serait le péché. Car, tout ce que vous possédez, c'est de lui que vous le te-

retribuisti tu, o homo, Deo mala pro bonis? Qui prius fuisti blasphemus, et persecutor, et injuriosus (I *Tim.*, I, 13), retribuisti blasphemias. Pro quibus bonis? Primo, quia es : sed est et lapis. Deinde, quia vivis : sed vivit et pecus. Quid retribues Domino, pro eo quod super omnia pecora et super omnia volatilia fecit te ad imaginem et similitudinem suam (*Gen.*, I, 26)? Noli quærere quid ei retribuas : similitudinem ipsius retribue illi, non plus quærit, nummum suum exigit (*Matth.*, XXII, 21). Tu autem pro gratiis agendis, pro humilitate, pro obsequio, pro cultu religioso, id est, pro his omnibus bonis, quæ debebas Deo tuo, pro bonis quæ accepisti, quæ dixi, retribuisti blasphemias. Quid ergo ille? Confitere, ignosco. Retribuo et ego, sed non quod tu retribuisti : tu retribuisti mala pro bonis, ego retribuo bona pro malis.

4. Cogita ergo anima omnes retributiones Dei, cogitando omnia mala facta tua. Quam multa enim mala facta tua, tam multæ bonæ retributiones ejus. Et quid illi offeres forte exeniorum? quid munerum? quid sacrificiorum? Quoniam non oblivisceris retributiones ejus, hoc sacrificio delectatur : benedic anima Dominum. Sacrificium laudis glorificabit me. Immola Deo sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua. Laudari se vult Deus : et hoc ut tu proficias, non ut ille sublimetur. Non est omnino quod illi (*a*) retribuere : et quod exigit, non sibi, sed tibi exigit : tibi proderit, tibi servatur. Non hoc a te amat, quod illum augeat, sed quod te ad illum perducat. Propterea quærebant Martyres, deficiebant quodam modo non inveniendo, et dicebant, « Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi (*Psal.*, CXV, 12)? Et non invenerunt quid retribuerent, nisi, « Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo (*Ibid.*, 13). » Quid retribues Domino? Cogitabas enim, et non inveniebas : Calicem salutaris accipiam. Quid, calicem salutaris nonne ipse Dominus dedit? De tuo aliquid retribue, si potes. Non dixerim, ne feceris, noli de tuo retribuere : non vult Deus de tuo sibi retribui. Si de tuo retribuis, peccatum retribuis. Omnia enim quæ habes, ab illo habes :

(*a*) Ita præcipui MSS. Quidam vero, *retribuere possis*. At editi, *retribuas*.

nez ; le péché seul est à vous. Il ne veut donc pas ce qui vient de vous, il veut ce que vous tenez de lui. De même, si vous apportez au laboureur une moisson produite par la terre qu'il a semée, vous ne faites que rendre au laboureur ce qui vient de lui; mais si vous lui apportez des épines, ce que vous lui offrez vient de vous. Rendez à Dieu un hommage de vérité, louez le Seigneur en vérité ; si vous voulez le louer de vous-même, vous mentirez. Celui qui profère le mensonge parle de son propre fond (*Jean*, VIII, 44). Si celui qui profère le mensonge parle de son propre fond, celui qui parle avec vérité tient un langage qui vient de Dieu. Mais qu'est-ce que prendre le calice du salut, si ce n'est imiter les souffrances du Seigneur? C'est ce que les martyrs ont fait. C'est ce que le Seigneur a dit à deux Apôtres qui s'enorgueillissaient, qui convoitaient déjà les places les plus excellentes, qui cherchaient à éviter cette vallée de larmes, et demandaient à être assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Et que leur répondit le Seigneur : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai (*Matth.*, XX, 22)? » De là vient que le martyr, au moment d'être immolé comme une sainte victime, dit : « Je prendrai le calice du salut. » Je prendrai le calice du Christ, je boirai la passion du Seigneur. Mais prenez garde que les forces ne vous manquent ; c'est pourquoi « j'invoquerai le nom du Seigneur. » « Ceux à qui les forces ont manqué n'ont pas invoqué le Seigneur; ils ont présumé de leur propre force. Pour vous, rendez à Dieu de telle façon que vous vous souveniez avoir reçu de lui ce que vous lui rendez. Que votre âme bénisse donc le Seigneur de manière à ne pas oublier tout ce qu'il lui a rendu.

5. Écoutez quels sont les bienfaits que Dieu nous rend. « Il est miséricordieux pour toutes vos iniquités, il guérit toutes vos langueurs. Il rachète votre vie de la corruption, il vous couronne par compassion et par miséricorde. Il comble vos désirs par l'abondance de ses biens, votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle (*Ps.*, CII, 3, 4 et 5). » Voilà ce que le Seigneur vous rend. Que devait-il au pécheur, si ce n'est le supplice? Que devait-il au blasphémateur, si ce n'est la flamme dévorante de l'enfer? Ce n'est pas là ce qu'il leur a rendu : ne soyez pas épouvantés, ne frémissez pas d'horreur ; que votre crainte ne bannisse pas l'amour. N'oubliez pas tout le bien qu'il vous a rendu et changez votre vie, de peur qu'il ne vous rende... Que dirai-je? le mal? Mais si c'est chose juste, comment serait-ce un mal ? Ce serait un mal pour vous ; mais pour Dieu, le mal que vous souffrez n'est point un mal. Si votre souffrance est juste, en Dieu

tuum peccatum solum habes. Non vult sibi retribui de tuo, de suo vult. Quomodo agricolæ, de terra quam seminavit, si segetem adtuleris, de agricolæ fructu retribuisti : si spinas, de tuo obtulisti. Veritatem retribue, in veritate Dominum lauda : si de tuo volueris, mentieris. Qui loquitur mendacium, de suo loquitur (*Johan.*, VIII, 44). Si qui loquitur mendacium, de suo loquitur ; qui loquitur veritatem, de Dei loquitur. Quid est autem accipere calicem salutaris, nisi passiones Domini imitari? Hoc Martyres fecerunt. Hoc superbientibus dixit, et sedes sublimes jam quærentibus, et convallem plorationis devitantibus, qui volebant sedere, unus ad dexteram, alius ad sinistram. Quid ergo ait? « Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum (*Matth.*, XX, 22)? » Jam ergo Martyr paratus ad victimam sanctam dicit, « Calicem salutaris accipiam (*Psal.*, CXV, 13). » Accipiam calicem Christi, bibam passionem Domini. Cave ne deficias. Sed nomen Domini invocabo. Qui ergo defecerunt, Dominum non invocaverunt, de sua fortitudine præsumserunt. Tu sic redde, ut te accepisse quod reddis memineris. Sic ergo benedicat anima tua Dominum, ut non obliviscatur omnes retributiones ejus.

5. Audite omnes retributiones ejus. « Qui propitius fit omnibus iniquitatibus tuis, qui sanat omnes languores tuos (*Ps.*, CII, 3). » « Qui (*a*) redimit de corruptione vitam tuam, qui coronat te in miseratione et misericordia (*Ibid.*, 4). » Qui satiat in bonis desiderium tuum : renovabitur sicut aquilæ juventus tua (*Ibid.*, 5). » Ecce retributiones. Quid debebatur peccatori, nisi supplicium ? quid debebatur blasphemo, nisi gehenna ignis ardentis? non ipsa retribuit : ne expavescas, ne exhorrescas, ne sine amore timeas. Noli oblivisci omnes retributiones ejus bonas; et mutare jam, ne experiaris retributiones ejus, quid dicam, malas ? Si justas, non malas.

(*a*) Plerique MSS. constanter habent, *redimet*.

elle est un bien, mais elle est un mal pour vous qui la supportez. Voulez-vous que ce qui est juste pour Dieu ne soit pas un mal pour vous ? Que votre iniquité ne soit pas un mal devant Dieu. Car Dieu n'a pas cessé de vous appeler ; vous ayant appelé, il n'a pas négligé de vous instruire ; vous ayant instruit, il n'a pas cessé de vous rendre parfait ; et vous ayant rendu parfait, il n'a pas omis de vous couronner. Que dites-vous ? Que vous êtes un pécheur? Convertissez-vous et recevez ce que le Seigneur vous rendra. « Il est miséricordieux pour toute vos iniquités (*Ibid.*3).» Après la rémission de vos péchés, vous portez un corps rempli d'infirmités; il est inévitable que les désirs de la chair ne s'élèvent en vous, et les plaisirs illicites qu'ils vous suggèrent viennent de votre état de langueur. Car vous traînez encore la faiblesse de la chair ; la mort n'est pas encore absorbée dans la victoire; ce qu'il y a de corruptible en vous n'a pas encore revêtu l'incorruptibilité (I *Cor.*, XV, 53, 54). Votre âme elle-même, après que les péchés lui ont été remis, est encore agitée de certains troubles ; elle est encore entourée des périls des tentations ; il est encore des suggestions dont elle sent l'attrait, comme il y en a d'autres qui sont pour elle sans attrait ; et quelquefois elle donne consentement à quelqu'une des suggestions qui lui plaisent et elle se laisse surprendre. C'est là l'état de langueur, mais « Dieu guérit toutes les langueurs. » Toutes vos langueurs seront guéries, soyez sans crainte. Elles sont grandes, direz-vous ; le médecin est plus grand qu'elles. Pour un médecin tout puissant, il n'y a pas de langueur incurable ; laissez-vous seulement guérir, ne repoussez pas la main du médecin, il sait ce qu'il doit faire. Ne vous réjouissez pas seulement lorsqu'il vous parle doucement, mais supportez-le lorsqu'il opère le fer en main; supportez la douleur du remède en pensant à la santé qu'il vous rendra. Voyez, mes frères quelles douleurs supportent les hommes dans les maladies de leurs corps, pour prolonger leur vie de quelques jours et mourir ensuite, et encore ce peu de jours est-il incertain. Beaucoup de malades, après avoir supporté d'horribles souffrances, sous le fer des médecins, meurent ou bien entre les mains de ces mêmes médecins, ou bien, à peine guéris, succombent à quelque autre mal qui leur survient. S'ils avaient cru leur mort aussi prochaine, se seraient-ils décidés à supporter d'aussi atroces douleurs? Vous, du moins, vous ne souffrez pas pour un résultat incertain : celui qui vous a promis la santé ne peut se tromper. Quelquefois le médecin se trompe en promettant au malade la santé du corps. Pourquoi se trompe t-il? Parce qu'il n'a pas créé ce corps

(*a*) Ad te ergo malas : ad Deum autem nec hæc quæ pateris mala, mala sunt; si enim justa sunt, bona sunt : sed tibi patienti hæc mala sunt. Non vis ut mala sint tibi, quæ justa sunt Dei ? Non sit mala in conspectu Dei iniquitas tua. Non enim cessavit vocare, aut vocatum neglexit instruere, aut instructum cessavit perficere, aut perfectum neglexit coronare. Quid dicis, quia es peccator ? Convertere, et accipe retributiones istas, propitius fit omnibus iniquitatibus tuis. Post remissionem peccatorum corpus infirmum geris, necssse est sint quædam desideria carnalia quæ te titillent, et quæ tibi suggerant delectationes illicitas, de languore tuo veniunt. Adhuc enim infirmam carnem geris, nondum est absorpta mors in victoriam (I *Cor.*, XV, 53), nondum corruptibile hoc induit incorruptionem : adhuc quibusdam perturbationibus etiam ipsa anima quatitur post remissionem peccatorum; adhuc in periculis tentationum versatur, quibusdam suggestionibus delectatur, quibusdam non delectatur, et in eis quibus delectatur, aliquando quibusdam consentit, capitur. Languor est, sanat et omnes languores tuos. Sanabuntur omnes languores tui, noli timere. Magni sunt, inquies : sed major est medicus. Omnipotenti medico nullus languor insanabilis occurrit : tantum tu curari te sine, manus ejus ne repellas; novit quid agat. Non tantum delecteris cum fovet, sed etiam toleres cum secat : tolera medicinalem dolorem, futuram cogitans sanitatem. Videte Fratres mei, in istis languoribus corporis quanta homines tolerent, ut paucos dies victuri moriantur, et hos paucos dies incertos. Multi enim post tolerantiam magnorum dolorum, cum a medicis secarentur, aut inter manus medicorum mortui sunt, aut jam sani irruente aliqua ægritudine defuncti sunt. Si tam sibi propinquam mortem sperarent, illos immensos dolores susciperent tolerandos ? Tu non toleras ad incertum : qui promisit sanitatem, non potest falli. Fallitur medicus

(*a*) Sic meliores MSS. At Lov. *A te ergo malas, a Deo autem bonas. Nec hæc quæ pateris*, etc. Am. et Er *A te ergo mala, a Deo autem bona. Nec hæc quæ* etc.

qu'il soigne. Mais Dieu a fait votre corps, Dieu a fait votre âme : il sait comment créer de nouveau ce qu'il a créé d'abord, il sait comment refaire ce qu'il a fait. Confiez-vous seulement aux mains de ce médecin céleste, car il hait celui qui repousse son secours. On ne refuse pas de la sorte les secours de l'homme qui est médecin. Les hommes veulent bien qu'on les attache et qu'on leur coupe un membre; tout prêts qu'ils sont à supporter une douleur certaine pour recouvrer une santé incertaine et à payer cette douleur d'un riche salaire. Dieu vous donne, à vous qu'il a fait, une guérison certaine et gratuite. Supportez donc le secours de ses mains, ô âme qui le bénissez, et n'oubliez pas ce qu'il vous a rendu, car « il guérit toutes vos langueurs. »

6. « Il rachète votre vie de la corruption *Ibid.*, 4). » Il guérit toutes vos langueurs, parce qu'il rachète votre vie de la corruption. Car « le corps qui se corrompt appesantit l'âme (*Sag.*, IX, 15). » Mon âme vit donc dans un corps corruptible. Quelle vie est-ce là ? Elle porte un fardeau, elle supporte un poids. S'agit-il de penser à Dieu, comme il convient à l'homme de le faire, que d'obstacles, qui surgissent pour ainsi dire des exigences de la corruption humaine? Que de choses la rappellent en arrière? Que de choses la détournent de ses efforts sublimes? Que de pensées la harcèlent? Quelle foule de fantômes? Quels peuples de suggestions! Toutes ces misères fourmillent dans le cœur humain, comme autant de vers qui naissent de sa corruption! Nous avons montré toute la gravité du mal, louons aussi le médecin. Celui qui vous avait fait exempt de toute maladie si vous aviez gardé la loi qui devait assurer votre santé, ne vous guérira-t-il pas? Ne vous avait-il pas indiqué et prescrit ce que vous deviez toucher, et ce que vous deviez ne pas toucher, pour conserver votre santé (*Gen.*, II, 16, 17)? Vous avez refusé de l'écouter pour la conserver, écoutez-le pour la recouvrer. Vos langueurs vous ont fait expérimenter la vérité de ses prescriptions. Que l'homme garde enfin, d'après son expérience, les préceptes qu'il n'a pas voulu garder d'après les conseils de Dieu. Quelle dureté de cœur que l'expérience même ne peut former! Celui qui vous avait fait pour n'être jamais malade, si vous aviez voulu garder ses commandements, ne vous guérira-t-il pas? Celui qui a fait les Anges et qui, en vous refaisant, vous égalera aux Anges, ne vous guérira-t-il pas? Celui qui a fait le ciel et la terre ne vous guérira-t-il pas, après vous avoir fait à son image? Il vous guérira, mais il faut que vous consentiez à être guéri. Il guérit parfaitement tout malade, mais il ne le guérit pas malgré lui. Mais qu'y a-t-il de plus heureux que vous, qui tenez votre santé dans votre volonté, comme dans votre main?

aliquando, et promittit sanitatem de corpore humano. Quare fallitur? Quia non hoc curat, quod fecit. Deus fecit corpus tuum, Deus fecit animam tuam : novit quemadmodum recreet quod creavit, novit quemadmodum reformet quod ipse formavit : tu tantum sub manibus medici esto; odit enim repellentem manus suas. Non sit hoc in medici hominis manibus. Ligari se volunt homines, et secari; daturi pro incerta sanitate certum dolorem, magnam mercedem. Deus te, quem fecit, et certus curat, et gratis. Ferto ergo manus ejus, ô anima quæ benedicis eum, non obliviscens retributiones ejus : « sanat enim omnes languores tuos. »

6. « Qui redimit de corruptione vitam tuam (*Ps.*, CII, 4). » Inde sanat omnes languores tuos, quia redimit de corruptione vitam tuam. « Ecce corpus quod corrumpitur, aggravat animam (*Sap.*, IX, 15). » Vitam ergo habet anima in corpore corruptibili. Qualem vitam? Onera patitur, pondera sustinet. Ad ipsum Deum cogitandum, sicut dignum est ab homine cogitari Deum, quanta impediunt, veluti interpellantia de necessitate corruptionis humanæ? quanta evocant? quanta a sublimi intentione detorquent? quanta interpellant? quæ turba phantasmatum? qui populi suggestionum? Totum hoc in corde humano, tamquam de vermibus corruptionis hujus scatet. Exaggeravimus morbum, laudemus et medicum. Non ergo te sanabit, qui fecit talem qualis non ægrotares, si legem sanitatis acceptam servare voluisses? Nonne tibi et disposuit et mandavit quid tangeres, quid non tangeres, ad retinendam salutem (*Gen.*, II, 16 et 17)? Noluisti audire ad retinendam, audi ad recipiendam. Languore tuo expertus es, quam vera ille jussisset. Jam tandem aliquando homo quod non tenuit monitus, audiat vel expertus. Quæ duritia est, quam nec experientia docet? Non ergo te sanabit, qui talem fecerat ut numquam ægrotares, si ejus præcepta servare voluisses? Non te sanabit, qui fecit Angelos, et te refectum æquaturus est Angelis? Non sanabit factum ad imaginem suam

Si vous aspiriez à quelque haut degré d'honneur sur la terre, si vous désiriez un commandement, un titre de proconsul ou de préfet, est-ce que vous pourriez y arriver de suite à votre gré? Est-ce que cette charge serait à la disposition de votre volonté? Beaucoup veulent parvenir à ces dignités et ne le peuvent, mais y parviendraient-ils, à quoi bon ces honneurs pour des malades? Or, qui n'est malade en cette vie? Qui n'y traîne après soi de longues douleurs? Naître ici-bas dans un corps mortel, c'est commencer à être malade. Il faut chaque jour mille remèdes pour réparer nos défaillances; ces remèdes quotidiens sont les soutiens que réclament toutes nos infirmités. Est-ce que la faim ne vous tuerait pas si vous n'y portiez remède? Est-ce la soif ne vous ferait pas périr si, en buvant, vous ne l'éloigniez, sans pouvoir d'ailleurs l'éteindre pour toujours. Car la soif, un moment tempérée, reviendra. Nous soulageons donc, par ce moyen, la gravité de nos maladies. Vous êtes fatigué d'être debout, vous refaites vos forces en vous asseyant, être assis est le remède à la lassitude; mais ce remède lui-même vous fatiguera à son tour, et vous ne pourrez rester longtemps assis. Quoi que l'on fasse, tout soulagement à une fatigue est le commencement d'une autre fatigue. Pourquoi donc, étant malade, désirez-vous ces vains honneurs? Pensez d'abord à votre santé. Parfois un homme est malade en sa maison, dans son lit, d'un mal plus apparent; bien que cette maladie, que les hommes refusent de reconnaître, ne soit pas moins certaine! Mais enfin un homme est atteint d'une de ces maladies contre laquelle on réclame le secours d'un homme pour médecin. Le voilà malade dans sa maison, la fièvre l'oppresse dans son lit; si, par hasard, il veut prendre soin de ses affaires, donner des ordres ou régler quelque chose pour sa maison ou pour ses terres, aussitôt il est détourné de tels soins par la foule des siens qui s'agitent et murmurent autour de lui. Laissez cela, lui dit-on, occupez-vous de votre santé. Voici donc ce que je vous dis : O homme, qui que vous soyez, si vous n'êtes pas malade, pensez à d'autres choses qu'à votre santé; mais si votre état de langueur vous prouve que vous êtes malade, pensez d'abord à votre santé. Votre santé, c'est le Christ, pensez donc au Christ. Prenez le calice de son salut; c'est celui qui guérit toutes vos langueurs; cette guérison, si vous la désirez sincèrement, vous l'obtiendrez. Lorsque vous rechercherez des dignités et des richesses, vous ne les obtiendrez pas pour les avoir désirées; voilà un bien beaucoup plus précieux qui dépend de votre volonté. « Il guérit toutes vos langueurs il rachète votre vie de la corruption. » Vos langueurs seront guéries, quand ce qui est corrup-

qui fecit cælum et terram? Sanabit te, opus est ut sanari velis. Sanat omnino ille quemlibet languidum, sed non sanat invitum. Quid autem te beatius, quam ut tamquam in manu tua (a), sic habeas in voluntate sanitatem tuam? Si velles esse in aliquo sublimi honore in hac terra, ducatum, proconsulatum, præfecturam si concupisceres, numquid continuo posses ut velles? numquid voluntatem tuam potestas sequeretur? Multi ad ista volunt pervenire, et non possunt : sed si pervenirent, quid prodest honor ægrotis? Quis enim non ægrotat in hac vita? quis non languorem longum trahit? Nasci hic in corpore mortali, incipere ægrotare est. Quotidianis medicamentis fulciuntur indigentiæ nostræ, quotidiana medicamenta sunt refectiones omnium indigentiarum. Fames nonne te occideret, nisi medicamentum ejus apponeres? Sitis nonne te perimeret, nisi eam tu bibendo, non penitus exstingueres, sed differes? Reditura est enim sitis paululum temperata. Temperamus ergo istis fomentis ærumnam ægritudinis nostræ. Stando lassatus eras, sedendo reficeris; ipsum sedere medicina est lassitidunis : in ipsa medicina rursus lassaris, diu sedere non poteris. Quidquid est ubi (b) fatigationi succurritur, alia fatigatio inchoatur. Quid ergo ista desideras languidus? Prius de salute tua cogita. Aliquando ægrotat homo in domo sua, in lecto suo, ægritudine manifestiore : quamquam et ista manifesta sit, quam nolunt homines intueri : tamen ea ægritudine, ad quam quæruntur medici homines, ægrotat quisque in domo sua, anhelat febribus in lecto suo; velit forte cogitare de re familiari, aliquid jubere vel in domo, vel in fundo, aut disponere; statim cura suorum circumstrepente et murmurante, revocatur a talibus curis, et dicitur illi, Dimitte ista, prius de salute tua cogita. Ergo hoc

(a) Er. et Lov. *in manu tua vitam*. Abest *vitam* ab Am. et a MSS. (b) MSS. *fatigato*.

tible en vous sera revêtu d'incorruptibilité. En effet, votre vie a été rachetée de la corruption ; soyez dès à présent en pleine sécurité. Un pacte de bonne foi a été conclu : nul ne peut tromper votre rédempteur, nul ne peut le circonvenir, nul ne peut exercer de pression sur lui. Il a fait ici un traité ; il a payé le prix de ce qu'il a acheté, il a répandu son sang. Le sang, je le répète, le sang du Fils unique de Dieu a été répandu pour nous. O âme, relève-toi, voilà ce que tu vaux. « Il a racheté votre vie de la corruption. » Il vous a montré par son exemple ce qu'il vous a promis en récompense. Il est mort pour nos fautes, et il est ressuscité pour notre justification (*Rom.*, IV, 25). Que les membres espèrent ce qu'ils voient dans leurs têtes. Ne guérira-t-il pas les membres dont il a déjà élevé la tête dans le ciel? Il rachète donc de la corruption.

7. « Il vous couronnera par compassion et par miséricorde (*Ps.*, CII, 4). » Peut-être, commenciez-vous à concevoir quelque présomption en entendant ces mots : « il vous couronne. » Je suis donc grand, disiez-vous, j'ai donc lutté victorieusement. Avec la force de qui? Avec la vôtre, mais elle venait de lui. Vous luttez, cela est évident, et vous serez couronné parce que vous serez vainqueur ; mais voyez qui a le premier remporté la victoire, et voyez qui vous rend vainqueur après lui. « J'ai vaincu le monde, dit le Seigneur, réjouissez-vous (*Jean*, XVI, 33). » Et pourquoi nous réjouir de ce qu'il a vaincu le monde ? Est-ce que nous l'aurions vaincu nous-mêmes? Oui, réjouissons-nous, parce que nous l'avons vaincu. Vaincus en nous-mêmes, nous triomphons en lui. Il vous couronne donc, parce qu'il couronne ses dons et non vos mérites. « J'ai travaillé, dit l'Apôtre, plus qu'eux tous ; » mais voyez ce qu'il ajoute : « Non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi (I *Cor.*, XV, 10). » Et après tous ses travaux, il attend la couronne et il dit : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi ; il me reste à recevoir la couronne de justice que le Seigneur, juste juge, me rendra au jour du jugement (II *Rom.*, IV, 7, 8). » Pour-

tibi dicitur, Omnis homo, si non ægrotas, alia cogita : si te ægrotantem languor ipse convincit, prius de salute tua cogita. Salus tua Christus est : Christum ergo cogita. Accipe calicem salutaris ejus (*Psal.*, CXV, 13), « Qui sanat omnes languores tuos : » hanc salutem si volueris, obtinebis. Honores et divitias cum requisieris, non continuo si volueris, habebis : hoc et pretiosius est, et sequitur voluntatem. (*a*) « Qui sanat omnes languores tuos, qui redimit de corruptione vitam tuam. » Ibi sanabitur omnis languor tuus, cum corruptibile hoc induet incorruptionem (I *Cor.*, XV, 53). Redemta est enim vita tua de corruptione, jam securus esto : initus est bonæ fidei contractus, nemo fallit redemtorem tuum, nemo circumvenit, nemo premit. Egit hic commercium, jam pretium solvit, sanguinem fudit. Sanguinem, inquam, fudit unicus Filius Dei pro nobis : o anima, erige te, tanti vales. « Redimit de corruptione vitam tuam. » Ostendit exemplo, quod promisit in præmio. Mortuus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram (*Rom.*, IV, 25). Sperent membra, quod in capite demonstratum est. Non curabit membra sua, quorum caput levavit in cœlum? Ergo « Redimit de corruptione vitam tuam. »

7. « Qui coronat te in miseratione et misericordia (*Ps.*, CII, 4). » Jam enim forte quasi arrogans esse cœperas, cum audires, « Coronat te. » Ergo magnus sum, ergo luctatus sum. Cujus viribus? Tuis, sed ab illo subministratis. Nam luctaris, manifestum est ; et ideo coronaberis, quia vinces : sed vide quis prior vicerit, vide quis te faciat etiam secundo victorem, « Ego, inquit, vici sæculum, gaudete (*Johan.*, XVI, 33). » Et unde gaudemus, si ille vicit sæculum ? quasi nos vicerimus ? Ita plane gaudeamus, quia nos vicimus. Qui in nobis victi sumus, in illo vicimus. Ergo coronat te, quia dona sua coronat, non merita tua. « Plus omnibus illis laboravi (I *Cor.*, XV, 10), » ait Apostolus : sed vide quid adjungit, « Non ego autem, sed gratia Dei mecum. » Et post labores omnes exspectat ipsam coronam, et dicit, « Bonum agonem certavi, cursum consummavi, fidem servavi : de cetero superest mihi corona justitiæ, quam mihi reddet Dominus in illa die justus judex (I *Tim.*, IV, 7). » Quare? Quia agonem certavi. Quare ? Quia cursum consummavi. Quare? Quia fidem servavi. Unde certasti ? Unde fidem servasti ? « Non ego autem, sed gratia Dei mecum (I *Cor.*, XV, 10). » Ergo et quod coronaris, illius misericordia coronaris. Nusquam sis superbus, semper lauda Dominum, omnes retributiones ejus noli oblivisci. Retributio est, cum peccator et impius vocatus es, ut justificareris. Retributio est, cum (*b*) erectus et gubernatus es ne ca-

(*a*) Hic editi addunt, *ejus, unde et subditur* : quod a plerisque MSS, abest. (*b*) MSS. *rectus.*

quoi? Parce que « j'ai combattu le bon combat. » Pourquoi? Parce que « j'ai achevé ma course. » Pourquoi? Parce que « j'ai gardé la foi. » Mais par quel secours avez-vous combattu? Par quel secours avez-vous conservé la foi? « Non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi. » Si donc vous êtes couronné, vous êtes couronné grâce à la miséricorde de Dieu. Ne vous enorgueillissez jamais; louez toujours le Seigneur, n'oubliez jamais tout ce qu'il vous a rendu. Ce qu'il vous a rendu, c'est qu'étant pécheur et impie vous avez été appelé à la justification. Ce qu'il vous a rendu, c'est qu'il vous a relevé et dirigé pour vous empêcher de tomber. Ce qu'il vous a rendu, c'est qu'il vous a donné des forces, afin que vous fussiez capable de persévérer jusqu'à la fin. Ce qu'il vous a rendu, c'est que votre chair, dont le poids vous opprimait, ressuscitera un jour sans qu'un cheveu de votre tête périsse. Ce qu'il vous a rendu, c'est qu'après votre résurrection vous serez couronné. Ce qu'il vous a rendu, c'est que vous louerez Dieu sans fin pendant l'éternité. N'oubliez donc pas ce que Dieu vous a rendu, si vous voulez que votre âme bénisse le Seigneur « qui vous couronne par compassion et par miséricorde. »

8. Et que ferai-je, lorsque j'aurai été couronné? J'ai reçu l'aide du Seigneur pendant la lutte; le combat fini, je serai couronné. Je n'aurai plus à lutter contre aucune suggestion ennemie, ou contre ma propre corruption. En cette vie, nous luttons sans relâche contre cette corruption; mais qu'est-il écrit? « En dernier lieu la mort notre ennemie sera détruite. » Après la destruction de la mort, vous n'aurez plus à craindre aucun ennemi, car, dit l'Apôtre, « la mort a été absorbée dans la victoire (I *Cor.*, XV, 26, 54). » Ce sera alors la victoire, ce sera la couronne. Je serai donc couronné après la victoire, mais que ferai-je après avoir reçu la couronne? Il comble vos désirs par l'abondance de ses biens (*Ps.*, CII, 5). » Maintenant vous entendez parler de biens et vous y aspirez; vous entendez parler de biens, et vous soupirez après : et peut-être quand vous péchez, êtes-vous trompé par votre empressement à choisir entre ces biens; vous vous rendez coupable de ne point écouter le bon conseil de Dieu sur ce que vous devez mépriser ou choisir, et peut-être même de négliger de savoir si vous ne vous êtes pas trompé dans le choix du bien. Toutes les fois que vous péchez, vous cherchez une sorte de bien, vous cherchez une sorte de réfection intérieure. Les choses que vous cherchez sont peut-être bonnes, mais elles deviendront mauvaises pour vous, si vous abandonnez celui qui les a faites bonnes. O âme, cherchez votre bien. Le bien d'un autre est différent du vôtre, et toutes les créatures ont un bien qui leur est propre, dans la conservation de leur intégrité et dans la perfection de leur nature; il importe à tout être imparfait d'acquérir ce qui est nécessaire pour sa perfection. O âme, cherchez votre bien. Or, « nul n'est bon, si ce n'est Dieu (*Matth.*, XIX, 17). » Le souverain bien est votre bien. Que

deres. Retributio est, cum tibi vires subministratæ sunt, ut usque in finem perseverares. Retributio est, ut etiam caro ista tua qua premebaris, resurgat, et nec capitis tui capillus intereat. Retributio est, ut post resurrectionem coroneris. Retributio est, ut in æternum Deum ipsum sine defectu laudes. Omnes retributiones ejus noli oblivisci, si vis ut benedicat anima tua Dominum, « qui coronat te in miseratione et misericordia. »

8. Et quid agam coronatus? Ecce adjuvabar cum luctarer, finito certamine coronabor, jam nulla residua erit inimica suggestio vel corruptio, cum qua lucter. Semper enim in hac vita luctamur cum corruptione ista : sed quid scriptum est? Novissima inimica destruetur mors. Post destructionem mortis, nullum timebis inimicum : inde absorpta est mors in victoriam (I *Cor.*, XV, 54). Tunc ergo erit victoria, tunc corona. Post certamen ergo coronabor, post coronam quid agam? « Qui satiat in bonis desiderium tuum (*Ps.*, CII, 5). » Modo enim audis bonum, et anhelas; audis bonum, et suspiras : et hoc ipsum quod forte peccas, eligendi boni aviditate falleris; et in eo reus detineris, quod bonum consilium Dei non audis, quid contemnendum et quid eligendum sit; quod forte negligis discere, si in eligendo bono fallebaris. Ubicumque peccas quasi bonum quæris, quasi refectionem desideras. Bona sunt ista quæ quæris, sed mala tibi erunt, deserto illo a quo bona facta sunt. Bonum tuum quære, o anima. Est enim bonum aliud alteri, et omnes creaturæ habent quoddam bonum suum, integritatis suæ, et perfectionis naturæ suæ : interest quid cuique rei

manque-t-il donc à celui dont le souverain bien est le bien ? Il y a des biens inférieurs qui sont bons pour d'autres êtres. Qu'y a-t-il de bon, par exemple, pour l'animal, que de rassasier sa faim, de ne ressentir aucun besoin, de dormir, de prendre ses ébats, de vivre, d'être en santé, de se reproduire ? Voilà le bien pour lui, tel qu'il lui a été attribué et accordé d'une certaine manière et dans une certaine mesure par Dieu, créateur de toutes choses. Est-ce là le bien que vous cherchez ? Dieu vous le donne aussi ; mais gardez-vous de ne chercher que ce seul bien. Vous, qui êtes attaché au Christ, quel plaisir trouvez-vous à être le compagnon des animaux? Élevez votre espérance jusqu'à celui qui est le bien des biens. Lui-même sera votre bien, lui qui vous a fait bon dans votre espèce, et qui a fait toutes choses bonnes dans leur espèce. Car Dieu a fait toutes choses merveilleusement bonnes. Mais si nous disons du souverain bien, qui est Dieu, qu'il est excellent ; et s'il est dit aussi de sa création : « Dieu a fait toutes choses excellentes (*Genèse*, I, 31) ; » pourquoi disons-nous excellent ce bien dont il est dit : « Nul n'est bon, si ce n'est Dieu ! Car en parlant ainsi, nous nous rappelons que toutes les créatures sont déclarées excellentes. Que dirons-nous donc ? L'expression nous manque et non l'amour. Souvenons-nous de la récente explication d'un psaume ; ne pouvant nous exprimer, soyons dans la jubilation (*Ps.*, XCIX, 1). Dieu est le bien. Quel bien? qui le dira? Nous ne pouvons le dire et il ne nous est pas permis de le taire. Si donc nous ne pouvons le dire et que notre joie ne nous permette pas de le taire, ne parlons pas et ne nous taisons pas non plus. Que ferons nous donc pour ne point parler et ne pas nous taire ? Soyons dans la jubilation. « Louez dans la jubilation Dieu notre sauveur, ô terre entière, louez le Seigneur avec jubilation (*Ibid.*,).» Que signifie : « Soyez dans la jubilation ? » Emettez l'ineffable cri de vos joies, et faites retentir en l'honneur de Dieu l'explosion de votre allégresse. Et quelle sera un jour cette explosion, quand nous serons rassasiés, si, dès à présent, après notre modique repas, notre âme éprouve un tel élan d'amour ? Que sera-ce, lorsque l'âme rachetée de toute corruption sentira l'accomplissement de cette parole : « Il comble vos désirs par l'abondance de ses biens ? »

9. Et comme si vous demandiez : Quand comblera-t-il ces désirs ? Car je ne suis pas encore rassasié, et de quelque côté que je me tourne, ce que j'ai acquis me paraît peu de chose, bien que le désir de le posséder m'ait d'abord enflammé. Si tout ce que j'aime, tant que je ne le possède pas, je le méprise dès que je le possède, quel bien pourra me rassasier?

imperfectæ necessarium sit, ut perficiatur : quære tuum bonum. « Nemo bonus nisi unus Deus (*Matth.*, XIX, 17). » Summum bonum, hoc est tuum bonum. Quid ergo deest, cui summum bonum bonum est? Sunt enim et inferiora bona, quæ aliis et aliis bona sunt. Pecori quid bonum est, Fratres, nisi implere ventrem, carere indigentia, dormire, gestire, vivere, sanum esse, generare? Bonum illi est, et usque ad quemdam modum habet boni sui mensuram tributam, et concessam ab omnium rerum creatore Deo. Tale tu bonum quæris? Dat et hoc Deus; sed noli solum quærere. Coheres Christi, quid gaudes, quia socius es pecori? Erige spem tuam ad bonum bonorum omnium. Ipse erit bonum tuum, a quo tu in tuo genere factus es bonus, et omnia in suo genere facta sunt bona. « Fecit enim Deus omnia bona valde (*Gen.*, I, 31). » Ergo illud bonum, quod Deus est, si dicamus valde bonum, jam et de creatura dictum est, « Fecit Deus omnia bona valde. » Quid ergo illud bonum, de quo dictum est, « Nemo bonus nisi unus Deus (*Matth.*, XIX, 17)? » dicimus quia bonum est valde? Recurrit nobis recordatio de omnibus creaturis, quia dictum est, « Fecit Deus omnia valde bona. Quid ergo dicturi sumus? Deficimus in voce, sed non in affectu. Veniat in mentem recens illa tractatio Psalmi : explicare non possumus, jubilemus. Bonum est Deus. Quale bonum, quis dicat? Ecce non possumus dicere, et non permittimur tacere. Ergo si non possumus dicere, et præ gaudio non permittimur tacere, nec loquamur, nec taceamus. Quid ergo faciamus, non loquentes et non tacentes? Jubilemus. « Jubilate Deo salutari nostro, jubilate Deo omnis terra (*Psal.*, XCIV 1). » Quid est, Jubilate? Efferte vocem ineffabilem gaudiorum vestrorum, et eructate in eum lætitias vestras. Et quid erit illa ructatio post saginam, si modo post modicas istas refectiones tantum afficitur anima nostra? Quid erit, quando fiet post redemtionem ab omni corruptione, quod dictum est in isto Psalmo, « Qui satiat in bonis desiderium tuum? »

9. Et quasi quæreres, Quando satiat? Modo enim non satior : ad quodcumque me convertero, vilescit mihi adeptum; quamvis accenderit desideratum : cum omnia quæ dum non habeo amo, cum habuero

La louange de Dieu. Mais tant que le corps de corruption appesantit mon âme, tant que notre habitation terrestre déprime notre intelligence agitée de nombreuses pensées (*Sag.*, IX, 15); cette louange elle-même ne remplit pas mon âme et ne la rend point parfaite ; d'autres attraits, nés de mes besoins et de ma corruption, m'arrachent à la louange de Dieu. Quand donc mes désirs seront-ils rassasiés par l'abondance de ses biens? Vous demandez quand ce sera? « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle (*Ps.*, CII, 5). » Demandez-vous donc quand votre âme sera rassasiée par l'abondance des biens du Seigneur? Lorsque votre jeunesse sera renouvelée; et le Prophète a ajouté « comme celle de l'aigle. » Assurément il y a là un mystère caché ; c'est pourquoi disons d'abord ce que l'on rapporte communément de l'aigle, parce qu'il n'est pas hors de notre sujet de le remarquer. Seulement ayons dans le cœur cette conviction que l'Esprit-Saint n'a pas dit sans raison : « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. » Il nous a indiqué là une certaine résurrection. Sans doute, la jeunesse de l'aigle se renouvelle, mais non pour lui donner l'immortalité. Mais cette comparaison est faite pour indiquer, autant que possible, une chose immortelle à l'aide d'une chose mortelle, et non pour nous la mettre réellement sous les yeux. On dit donc que l'aigle, lorsqu'il a vieilli, ne peut prendre sa nourriture, parce que son bec s'est allongé outre mesure. La partie supérieure de son bec, qui se recourbe sur la partie inférieure, prend un accroissement excessif par l'effet de la vieillesse, de telle sorte que l'aigle en vient à ne plus pouvoir ouvrir le bec, parce que la partie supérieure est comme rivée au dessous de la partie inférieure. Or, s'il n'y a aucun intervalle qui s'ouvre entre les deux, le bec ne peut plus faire, pour ainsi dire, office de ciseaux et donner moyen à l'oiseau de déchirer sa nourriture pour la faire entrer dans son gosier. C'est pourquoi, la partie supérieure du bec s'étant ainsi allongée et recourbée, l'oiseau ne peut plus ni ouvrir le bec ni saisir sa proie. Tel est chez lui l'effet de la vieillesse. Accablé par la faiblesse que donnent les années et privé de nourriture, il tombe dans une langueur extrême, par suite de ces deux causes, l'âge et la faim. C'est pourquoi, tirant de son instinct naturel un moyen de se faire, en quelque sorte, dans une certaine mesure, une nouvelle jeunesse, l'aigle, dit-on, frappe et brise sur une pierre la partie supérieure de son bec, dont l'accroissement exagéré fermait l'entrée à la nourriture; et en la brisant ainsi sur une pierre, il la fait tomber, et se délivre de ce fardeau qui faisait obstacle à tout aliment. Aussitôt il se remet à manger et ses forces reviennent. De vieux qu'il était, le voilà comme un jeune aigle ; ses membres retrouvent de la vigueur, sa plume de l'éclat, ses ailes la force de voler ; il s'élève comme autrefois dans les airs, et il se fait en lui comme une sorte de résurrection. C'est là, en

contemno, quod bonum me satiabit? Laus Dei. Et ipsa, cum corpus quod corrumpitur aggravat animam, et deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem (*Sap.*, IX, 15), non impletur (*a*) anima mea, non perficitur : aliæ de corruptione (*b*) delectationes indigentiarum detorquent me ab illa. Quando satiabitur desiderium meum in bonis? Quando, quæris? « Renovabitur sicut aquilæ juventus tua (*Ps.*, CII, 5). » Quæris ergo quando satietur in bonis anima tua? Quando renovata fuerit juventus tua. Et addidit, « Sicut aquilæ. » Profecto hic aliquid latet : quod tamen dici de aquila solet, non tacemus; quia non est ab re hoc intelligere. Illud tantum modo insinuatum sit cordibus nostris, non sine caussa dictum esse ab Spiritu sancto, « Renovabitur sicut aquilæ juventus tua. » Resurrectionem enim quamdam significavit nobis. Et quidem renovatur et juventus aquilæ, sed non ad immortalitatem. Data est enim similitudo, quantum de re mortali potuit trahi ad rem utcumque significandam immortalem, non ad demonstrandam. Dicitur aquila, cum senectute corporis pressa fuerit, immoderatione rostri crescentis cibum capere non posse. Pars enim rostri ejus superior, quæ supra partem inferiorem aduncatur, cum præ senecta immoderatius creverit, longitudo ejus incrementi non eam sinit os aperire, ut sit aliquod intervallum inter inferiorem partem et uncum superiorem. Nisi enim aliquod intervallum pateat, non habet morsus quasi forcipem, unde velut tondeat quod transmittat in fauces. Crescente itaque superiore parte, et nimis aduncata, non poterit os aperire et aliquid capere. Hoc ei facit vetustas. Præ-

(*a*) Nostri omnes MSS. *in anima mea*. (*b*) Aliquot MSS. *cogitationes*.

effet, que tend cette comparaison ; comme celle que l'on tire de la lune qui, après son déclin et sa disparition, renaît et se remplit de nouveau, symbole de notre résurrection ; mais parvenue à son plein, elle décroît de nouveau, pour reproduire constamment le même symbole. Il en est ainsi de ce que l'on dit de l'aigle ; son renouvellement de vie ne lui donne pas de ne point mourir, tandis que le nôtre nous assure la vie éternelle. Mais cette comparaison nous a été proposée pour nous apprendre que la pierre nous délivrera de tout obstacle. Ne présumez donc pas de vos forces. C'est la solidité de la pierre qui brise en vous le vieil homme. « Or la pierre, c'était le Christ (I *Cor.*, x, 4). » Notre jeunesse sera donc renouvelée dans le Christ comme celle de l'aigle. Nous avons vieilli au milieu de nos ennemis, selon cette parole si connue du Psalmiste : « J'ai vieilli au milieu de tous mes ennemis (*Ps.*, vi, 8). » Comment avons-nous vieilli ? Par cette chair mortelle, par cette chair semblable au foin ; c'est pourquoi le Prophète a dit : « Mon cœur a été frappé comme le foin et s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain (*Ps.*, ci, 5). » J'ai oublié, dit-il, de manger mon pain. Votre vieillesse est devenue semblable à celle de l'aigle, elle a fermé votre bouche, brisez-la sur la pierre.

10. Ainsi donc, dans le Psaume dont nous traitons, le Prophète dit de Dieu : « Il comble vos désirs par l'abondance de ses biens ; » et l'âme semble lui répondre : Je ne serai pas rassasiée de biens périssables, je ne serai pas rassasiée de biens temporels. Que le Seigneur me donne quelque chose d'éternel, qu'il m'accorde quelque chose d'éternel ; qu'il me donne sa propre sagesse, qu'il me donne son Verbe, Dieu en Dieu, qu'il se donne à moi lui-même, lui mon Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Je me tiens comme un mendiant devant sa porte ; celui que j'invoque ne dort pas, qu'il me donne trois pains. Vous vous souvenez ici de l'Évangile ; voilà l'avantage de connaître les divines Écritures, ceux qui les ont lues sont émus de cette allusion. Vous vous souvenez, en effet, qu'un pauvre est venu à la porte de son ami et lui a demandé trois pains. Mais celui-ci dor-

gravatur languore senectutis, et inopia comedendi languescit nimis ; utraque re, et ætatis et egestatis accedente. Itaque modo quodam naturali in mensura reparandæ quasi juventutis ; aquila dicitur collidere et percutere ad petram ipsum quasi labium suum superius, quo nimis crescente edendi aditus clauditur : atque ita conterendo illud ad petram excutit, et caret prioris rostri onere, quo cibus impediebatur. Accedit ad cibum, et omnia reparantur : erit post senectutem tamquam juvenis aquila ; redit vigor omnium membrorum, nitor plumarum, gubernacula pennarum, volat excelsa sicut antea, fit in ea quædam resurrectio. Ad hoc enim exposita est ista similitudo : sicut de luna ponitur, quia deminuta et quodam modo intercepta luna rursus nascitur et impletur, et significat nobis resurrectionem : sed impleta illa non permanet, rursus minuitur, ut semper significet. Sic ergo et hoc quod de aquila dictum est : non ad immortalitatem aquila reparatur, nos autem ad vitam æternam : sed tamen propterea inde ducta est similitudo, ut quod nos impedit, petra nobis auferat. Non ergo præsumas de viribus tuis : firmitas petræ tibi excutit vetustatem. « Petra autem erat Christus (I *Cor.*, x, 4). » In Christo renovabitur sicut aquilæ juventus nostra. Etenim inveteravimus inter inimicos nostros, sicut nota est vox Psalmi : « Inveteravi, inquit, in omnibus inimicis meis (*Psal.*, vi, 8). » Unde inveteravimus ? Carne mortali, carne ista fœnea : et ideo, « Percussum est sicut fœnum, et aruit cor meum, quoniam oblitus sum manducare panem meum. Oblitus sum, inquit, manducare panem meum (*Psal.*, ci, 5). » Crevit vetustas, os clausit, adteratur in petra.

10. Sic ergo et in hoc Psalmo unde agimus, cum præmisisset, « Qui satiat in bonis desiderium tuum : » quasi responderet anima, Non satiabor de mortalibus, non satiabor de temporalibus, aliquid æternum donet, aliquid æternum concedat : Sapientiam suam mihi det, Verbum suum mihi det, Deum apud Deum, et se Deum Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum. Mendicus ante januam ejus sto, non dormit quem invoco, det mihi tres panes. Evangelium recordamini : ecce quid sit nosse Dei litteras ; qui legerunt moti sunt. Nam recordamini quemdam inopem venisse ad domum amici sui, et petisse tres panes (*Lucæ*, xi, 5). Et ille inquit, dormiens respondebat ei, et dicebat, Jam requiesco, et pueri mei intus mecum dormiunt. Ille perseverans in petendo, extorsit tædio quod non posset merito. Deus autem dare vult : sed non dat nisi petenti, ne det non capienti. (*a*) Non tædio tuo vult excitari. Non enim cum oras tamquam dormienti molestus es : « Non dormiet, neque dormitabit, qui custodit Israël (*Ps.*,

(*a*) Sic Am. Er. et plures MSS. At Lov. *Nam tædio vult*, etc.

mait et répondait sans se lever : « Je suis déjà couché et mes enfants dorment aussi comme moi dans la maison. Et le pauvre, ayant persévéré dans sa demande, a arraché par l'ennui qu'il causait ce qu'il n'avait point obtenu par considération pour lui-même (*Luc*, XI, 5, 8). » Dieu aspire à donner, mais il ne donne qu'à qui demande, pour ne point donner à qui refuserait. Il veut être excité par votre prière ; mais il n'en prendra pas d'ennui. Car, lorsque vous le priez, ne croyez pas lui être importun comme à un homme endormi : « Celui qui garde Israël ne dormira pas : il ne se laissera pas surprendre par le sommeil (*Ps.*, CXX, 4). » Le Christ a dormi une fois, afin qu'une épouse fût tirée de son côté, comme Ève du côté d'Adam (*Gen.*, II, 21). Il a dormi sur la croix, le fait est évident. Car il est mort pour accomplir cette parole : « Et moi, j'ai dormi et j'ai cherché le sommeil (*Ps.*, III, 6). » Mais celui qui dort ne pourra-t-il pas se relever (*Ps.*, XL, 9)? » C'est pourquoi le Prophète ajoute : « Et je me suis levé, parce que le Seigneur me prendra sous sa protection (*Ps.*, CII, 6). » Et que dit maintenant l'Apôtre ? « Le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus, et la mort n'aura plus d'empire sur lui (*Rom.*, VI, 9). » Il ne dort donc pas ; mais prenez garde que votre foi ne dorme. Écoutons donc l'âme qui ressent déjà le désir d'être rassasiée d'un bien sublime, inénarrable, qu'elle peut louer avec jubilation et qui cause sa jubilation, plutôt qu'elle ne peut exprimer ce qu'il est : Car déjà elle veut, déjà elle ressent quelque chose ; elle voit qu'elle est gênée par le poids de son corps et qu'elle ne saurait être rassasiée dans cette vie ; qu'elle réponde en quelque sorte au Prophète et lui dise : Pourquoi me dites-vous : votre désir sera comblé par l'abondance de ses biens ? Je sais quel est le bien que je désire, je sais quel est le bien qu'il me suffit, je le vois dans ces paroles de l'Apôtre Philippe : « Montrez-nous, dit-il au Sauveur, montrez-nous votre Père et cela nous suffira. » Philippe ne désirait que le Père et le Seigneur lui enseigna les trois pains qu'il devait désirer. Celui qui est un pain lui donna cette leçon et lui dit : il y a si longtemps que je suis avec vous et vous ne connaissez pas mon Père ? Philippe, quiconque me voit voit aussi mon Père (*Jean*, XIV, 9). » Il lui promit en outre l'Esprit-Saint « que mon Père dit-il, enverra en mon nom (*Ibid.*, 16), » et dont il dit aussi : « Que je vous enverrai du sein de mon Père (*Jean.*, XV, 26), » comme un don venant de lui et égal à lui. Je sais ce que je désire ; mais quand donc en serai-je rassasiée ? Voilà maintenant que ma pensée s'élève jusqu'à la Trinité, moi qui ose à peine avoir sur la Trinité quelque sentiment incomplet, qui me vient comme en énigme, comme au moyen d'un miroir, quand donc serai-je rassasiée ? « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle (*Ps.*, CII, 5). » Vous ne serez pas rassasié dans le temps présent, parce que votre âme n'est

CXX, 4). » Semel Christus dormivit, ut illi de latere conjux fieret (*Gen.*, II, 21) : dormivit in cruce, manifestum est. Mortuus est enim, ut diceret, « Ego dormivi, et somnum cepi (*Psal.*, III, 6). » Sed numquid qui dormit, non adjiciet ut resurgat ? Propterea ibi sequitur, Et exsurrexi, quoniam Dominus suscipiet me. Quid vero jam Apostolus ? « Christus, inquit, surgens a mortuis, jam non moritur, et mors ei ultra non dominabitur (*Rom.*, VI, 9). » Ipse ergo non dormit, vide ne fides tua dormiat. Dicat ergo anima jam desiderans satiari quodam excelso, inenarrabili bono, cui jubilatur potius, et de quo jubilatur, quam aliquid explicatur : jam enim vult, jam sentit inde aliquid : videt se impediri prægravatione corporis, non se posse in hac vita satiari ; et quasi respondeat, et dicat, Quid mihi dicis, Satiabiurin bonis desiderium tuum ? Novi bonum ejus quod desiderem, novi quid mihi sufficiat, video hoc in Philippo : Ostende, inquit, nobis Patrem, et sufficit nobis. Solum Patrem quasi desiderabat : ostendit Dominus tres panes desiderandos ; qui est unus panis, ostendit, et dixit, « Tanto tempore vobiscum sum, et Patrem non nostis ? Philippe, qui me videt, videt et Patrem (*Johan.*, XIV, 9). » Promisit et Spiritum : « Quem mittet, inquit, Pater in nomine meo (*Ibid.*, 26) : » itemque ait, « Quem ego mittam vobis a Patre (*Johan.*, XV, 26) : » donum suum æquale sibi. Novi quid desiderem, sed quando inde satiabor ? Ecce modo de Trinitate cogito, quomodocumque de Trinitate, vix in ænigmate, per speculum, ex parte audeo aliquid sentire : quando satiabor ? « Renovabitur sicut aquilæ juventus tua. » Non satiaris modo, quia non est idonea anima tua ad solidum illum et magnum cibum ; sed rostro clauso

pas capable de supporter cette solide et sublime nourriture. Sa bouche est fermée, votre âme ne peut recevoir cette nourriture. La vieillesse vous a fermé la bouche; c'est pourquoi la pierre vous a été donnée pour y briser votre vieillesse, et renouveler votre jeunesse comme celle de l'aigle, afin que vous puissiez manger votre pain, c'est-à-dire celui qui a dit : « Je suis le pain vivant, qui suis descendu du Ciel (*Jean*, VI, 41). » « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle ; » alors vous serez comblé par l'abondance des biens du Seigneur.

11. « Le Seigneur fait miséricorde et justice à ceux qui souffrent l'injustice (*Ps.*, CII, 6). » Il nous fait maintenant miséricorde, mes frères, en attendant que nous arrivions à être renouvelés comme l'aigle, avant que nous soyons comblés par l'abondance de ses biens. Que nous arrive-t-il, en effet, ici-bas, dans cet exil, dans cette vie ? Sommes-nous abandonnés? Non. « Le Seigneur fait miséricorde. » Et voyez comme il nous fait miséricorde; il nous accompagne dans le désert, il nous accompagne dans la solitude, jusqu'à ce que nous parvenions dans notre patrie. « Il fait miséricorde; » mais à qui? « Heureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde (*Matth.*, V, 7). » Vous avez tout à l'heure entendu ces paroles, lorsque l'Évangile a été lu devant vous. Que nul ne croie donc qu'il lui sera fait miséricorde dans l'avenir, s'il n'est lui-même miséricordieux. Mais apprenez quelle est la mesure de la miséricorde; ne croyez pas qu'elle soit due à votre ami seulement et non à votre ennemi. Il est dit : « Aimez vos ennemis (*Matth.*, VI, 40). » Voulez-vous être comblé des biens de Dieu: comblez en vous-même la mesure de la miséricorde. La pleine miséricorde est la miséricorde parfaite ; c'est celle qui aime et chérit même celui qui nous hait. Mais, direz-vous, que dois-je faire? Si lorsque j'aurai commencé à aimer mon ennemi, il m'accable d'injures, devrai-je souffrir les injures et ne pas me venger, bien que les lois me protégent? Il est juste que vous vous vengiez, je vous l'accorde, parce que cela est juste; mais voyez d'abord s'il n'y a point en vous quelque faute dont Dieu ait à se venger et alors vengez-vous. Car vous dites : Ainsi je ne ne dois donc pas me venger? comme si Dieu refusait la vengeance à une juste cause, et ne voulait pas plutôt éteindre l'orgueil de celui qui se venge. Est-ce que la femme adultère n'avait pas mérité d'être lapidée? Si elle eût été lapidée, est-ce que ce châtiment eût été injuste? Si le châtiment eût été injuste, la loi qui l'ordonnait était injuste, mais ce que la loi ordonnait, Dieu l'avait ordonné. Mais vous, ô vengeurs, voyez si vous n'êtes pas des pécheurs. La femme adultère a été amenée pour être lapidée d'après la loi; mais elle a été amenée devant celui qui

non est idonea. Vetustas tibi os clausit, propterea petra data est, ubi vetustate contrita, renovetur juventus tua sicut aquilæ; ut possis manducare panem tuum, illum qui ait, « Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi (*Johan.*, VI, 41). » Renovabitur juventus tua sicut aquilæ: » tunc satiaberis in nobis.

11. « Faciens misericordias Dominus, et judicium eis qui injuriam accipiunt (*Ps.*, CII, 6). » Facit modo, Fratres, antequam veniamus ad renovationem sicut aquilæ, antequam satiemur in bonis. Quid enim hic, quid in ista peregrinatione, quid in ista (*a*) vita numquid deserimur? Non. « Faciens misericordias Dominus. » Et videte quomodo faciat misericordias, non nos relinquens in deserto, non nos relinquens in eremo, donec perveniamus ad patriam : faciat misericordias, sed quibus? « Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur (*Matth.*, V, 7). » Modo audistis Fratres, cum Evangelium legeretur. Non ergo putet aliquis futuram in se esse misericordiam Dei, si est ipse immisericors. Sed audi quæ sit mensura misericordiæ, ne quasi in amicum sit, et non sit in inimicum. Dictum est, « Diligite inimicos vestros (*Ibid.*, 44). » Satiari vis bonis Dei, satiata sit in te misericordia. (*b*) Plena misericordia, ipsa est perfecta misericordia : ipsa est quæ amat quæ diligit etiam habentem se odio. Nam quid faciam, inquis? Si cœpero diligere inimicum meum, injurias accipiam, et injurias perferam, et non me vindicabo, cum adsint leges? Justum est ut vindices te; conceditur, quia justum est : vide utrum non habeas quod in te vindicetur, et vindica. Sic enim dicis, Itane me non vindicabo? quasi Deus justitiam vindictæ reprimat, et non superbiam vindicantis (*c*) exstinguat. Aut vero adultera non erat lapidanda? aut si lapidaretur, iniquum aliquid fieret? Si inique fieret, inique jussum est : Lex autem

(*a*) Aliquot MSS. *via* (*b*) In editis, *misericordia Dei.* Abest *Dei* a præcipuis MSS. (*c*) Verbum *exstinguat*, a plerisque MSS. abest.

avait porté la loi. Vous sévissez, vous qui amenez cette femme; voyez qui vous êtes pour sévir et contre qui vous sévissez. Si c'est un pécheur contre une pécheresse, cessez de sévir, confessez d'abord vos péchés. Si c'est un pécheur contre une pécheresse, laissez-la; le Seigneur sait que penser d'elle, comment la juger, comment l'épargner, comment la guérir. Vous sévissez contre elle d'après la loi? l'auteur de la loi, d'après laquelle vous sévissez, sait mieux que vous ce qu'il doit faire. Déjà, au moment même où cette malheureuse lui était présentée, le Seigneur, la tête inclinée, écrivait sur la terre. Il a écrit sur la terre, au moment où il s'est incliné vers la terre; avant de s'incliner vers la terre, il n'avait point écrit sur la terre, mais sur la pierre. Assurément la terre devait produire quelque chose de fructueux des lettres que le Seigneur y traçait. Il avait écrit sur la pierre pour indiquer la dureté de cœur des Juifs; il a écrit sur la terre pour indiquer le fruit que produiraient les chrétiens. Ceux qui avaient amené la femme adultère vinrent donc comme des flots furieux se précipiter sur la pierre; mais ils furent brisés par sa réponse. En effet, il leur dit : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Et baissant de nouveau la tête il continua à écrire sur la terre. Et chacun d'eux interrogeant sa conscience, ils disparurent jusqu'au dernier (*Jean*, VIII, 3, 9). Ils furent repoussés non par cette faible femme adultère, mais par leur conscience souillée d'adultères. Ils voulaient punir cette femme, ils voulaient la juger; mais ces juges sont venus se heurter à la pierre et elle les a brisés (*Ps.*, CXL, 6).

12. « Le Seigneur fait miséricorde. » Mais à qui? « Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde (*Matth.*, V, 7). » Faites miséricorde à tous les hommes. Comment ferez-vous miséricorde au juste? Vous ne le pouvez que dans ses nécessités corporelles, auxquelles Dieu même, à votre défaut, ne manquera pas de subvenir. Ce que vous ferez pour eux vous sera donc plus utile qu'à eux. Vous donnez au mendiant qui passe et vous implore, cherchez aussi a donner au juste afin qu'il vous reçoive dans les tabernacles éternels, parce que « celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra la récompense d'un juste (*Matth.*, X, 41). » Le mendiant vous cherche, cherchez le juste. Car de l'un il est dit : « Donnez à quiconque vous demande (*Luc*, VI, 30); » et il est dit de l'autre : que votre aumône se trempe de la sueur de votre main, jusqu'à ce que vous trouviez un juste à qui vous la donniez. Et si vous êtes long-

jussit, Deus jussit : sed, ô vos ultores, videte si non estis peccatores. Adducta est adultera mulier lapidanda ex Lege, sed adducta est ad latorem Legis (*Johan.*, VIII, 3). Sævis qui adduxisti : vide qui sævias, et in quam sævias : si peccator in peccatricem; desine sævire, prius confitere : si peccator sævis in peccatricem, relinque illam; novit ille quid de illa sentiat, quid judicet, quomodo parcat, quomodo sanet. Ex Lege sævis? Melius novit quid agat lator Legis, ex qua sævis. Jam Dominus eo tempore quo illi oblata est, inclinato capite scribebat in terra. Tunc scripsit in terra, quando se inclinavit in terram : antequam se inclinaret in terram, non in terra scripsit, sed in lapide. Jam fructuosum aliquid erat terra de Domini litteris paritura. In lapide Legem scripserat, significans duritiam Judæorum (*Exodi*, XXIV, 12) : in terra scripsit, significans fructum Christianorum. Venerunt ergo illi adducentes adulteram, tamquam sævientes fluctus in petram, sed ejus responsione confracti sunt. Ait enim illis: « Qui in vobis sine peccato est, prior in illam lapidem jactet (*Johan.*, VIII, 7). » Et rursum inclinato capite, scribebat in terra. Et unusquisque jam interrogans conscientiam suam, non comparuerunt. Repulit eos, non infirma mulier adultera, sed adulterata conscientia. Vindicare volebant, judicare cupiebant : venerunt ad petram, « absorpti sunt juxta petram judices eorum (*Psal.*, CXL, 6). »

12 « Faciens misericordias Dominus : » sed quibus? « Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur (*Matth.*, V, 7). » In omnes fac misericordiam. Quam misericordiam facturus est justo? In necessatibus tantum corporalibus : quibus si defuerint supplementa a te, non deerunt a Deo. Quod ergo facis, tibi plus prodest. Das mendico transeunti et petenti : quæris et justum cui des, per quem recipiaris in tabernacula æterna; quia, « Qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet (*Matth.*, X, 51). » Mendicus te quærit, justum tu quære. De alio enim dictum est, « Omni petenti te da (*Lucæ*, VI, 30) : » et de alio dictum est, Desudet eleemosyna in manu tua, donec invenias justum, cui eam tradas. Et si diu (*a*) non invenitur ; diu quære, invenies. Sed quid præstabis ? Nonne plus tibi præ-

(*a*) Præcipui MSS. *Etsi diu, invenitur : diu quære, invenis.*

temps à le trouver, cherchez-le longtemps et vous le trouverez. Mais que lui donnerez-vous? n'est-ce pas vous plutôt qui recevrez? « Si nous avons semé en vous, dit l'Apôtre, des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous moissonnions un peu de vos biens temporels (I *Cor.*, IX, 11)? » C'est ce que signifie aussi ce que nous avons récemment expliqué par la grâce du Seigneur, que la terre produit le foin pour les animaux de culture (*Ps.*, CIII, 14), c'est-à-dire des biens charnels pour ceux qui cultivent la terre, selon cette parole : Vous ne lierez pas la bouche au bœuf qui foule les grains (I *Cor.*, IX, 11, 9; *Deut.*, XXV, 4). C'est pourquoi nous vous avons exhorté à être, sur ce point, soigneux, prudents et sobres; et à regarder vos œuvres comme vos trésors. Mais, est-ce que nous vous rappelons ces principes, mes frères, pour qu'ils nous soient appliqués à nous-mêmes? Je pense que cette parole, dite au nom du Seigneur, peut-être celle d'hommes faibles par eux-mêmes, mais cependant elle est apostolique, et elle vous est profitable, comme le dit le même Apôtre : « Ce n'est pas que je recherche vos dons, mais je recherche le fruit qui vous en reviendra (*Philip.*, IV, 17). » Quelle aumône ferez-vous donc au juste? La veuve ne nourrissait pas le Prophète, je parle d'Elie, le corbeau le nourrissait, parce que celui qui avait fait le corbeau le nourrissait (III *Rois*, XXII, 6, 12). Dieu a toujours de quoi donner aux siens ; quant à vous, voyez ce que vous pouvez acheter et, quand vous l'achetez, à quel prix vous l'achetez. Vous pouvez acheter le royaume des cieux; et vous n'avez pour l'acheter d'autre temps que cette vie. Or remarquez pour combien peu de chose vous l'achetez. Il ne vous coûte que ce que vous pouvez avoir.

13. Faites miséricorde à l'injuste, mais non en tant qu'injuste. En effet, vous ne devez pas accueillir l'injuste, en tant qu'il est injuste ; c'est-à-dire que vous ne devez pas l'accueillir en vue et par amour de son iniquité, car il est défendu de donner au pécheur et d'accueillir le pécheur (*Eccli.*, XII, 4). Et comment concilier ce précepte avec celui-ci : « Donnez à quiconque vous demande (*Luc*, VI, 30), » et avec celui-ci : « Votre ennemi a-t-il faim, donnez-lui à manger (*Rom.*, XII, 20)? » Ces préceptes paraissent contradictoires, mais la porte s'ouvre à ceux qui frappent au nom du Christ, et la vérité se dévoile à ceux qui la cherchent. « Ne donnez pas au pécheur ; ne protégez pas le pécheur ; » et cependant « donnez à quiconque vous demande. » Mais c'est un pécheur qui me demande. Donnez-lui, mais non en tant qu'il est pécheur. Quand lui donnez-vous en tant qu'il est pécheur? Lorsqu'il vous plaît de lui donner à cause de son péché. Que Votre Charité me prête un peu d'attention, tandis que j'ex-

statur ? « Si nos vobis : inquit, spiritalia seminavimus, magnum est, si vestra carnalia metamus (I *Cor.*, IX, 11) ? » Inde est et illud quod pridem exposuimus in nutu Domini; quia producit terra fœnum jumentis (*Psal.*, CIII, 14), id est, carnalia eis qui triturant : quia, « Bovi trituranti os non infrenabis (I *Cor.*, IX, 9). » Unde vos adhortati sumus, ut in hac re diligentes sitis, cauti, sobrii; opera vestra thesauros vestros deputetis. Numquid autem hæc, Fratres, ideo dicimus, ut ita fiant in nos ? Puto in nomine Domini posse esse istam quamvis infirmorum vocem, Apostolicam tamen, sed vobis prodest, sicut ait ipse Apostolus : « Non quia quæro datum, sed requiro fructum (*Philip.*, IV, 17). » Quam ergo eleemosynam facturus es justo ? Non pascebat vidua, pascebat corvus; quia pascebat, qui fecit corvum (III *Reg.*, XVII, 6 et 12) : Eliam dico. Non ergo deest unde Deus det suis : tu vide quid emas, quando emas, quanti emis. Emis enim regnum cælorum : et non est, emendi tempus, nisi in hac vita. Et quam vili emas adtende. Tanti tibi valet, quantum habere potueris.

13. Fac misericordiam iniquo, non tamquam iniquo. Nam ipsum iniquum inquantum iniquus est, ne suscipias : id est, ne quasi intentione et amore iniquitatis illius suscipias eum. Nam et prohibitum est dari peccatori, et suscipere peccatores (*Eccli.*, XII, 4, etc). Et quomodo, « Omni petenti te da (*Lucæ.*, VI, 30) ? » Et quomodo, « Si esurierit inimicus tuus, ciba illum (*Rom.*, XII, 20) ? » Quasi contraria videntur, sed aperiuntur in nomine Christi pulsantibus, et manifesta erunt quærentibus. « Ne tradas peccatori, et ne suscipias peccatorem : » et tamen, « Omni petenti te da. » Sed peccator est qui me petit. Da, non tamquam peccatori. Quando das tamquam peccatori ? Quando in quo peccator est, hoc tibi placet ut des. Paululum adtendat Caritas Vestra, donec evolvatur res etiam exemplis, multum utilis ad intelligendum. Hoc (*a*) dixit, Cum esurierit nescio quis

(*a*) Editi, *dixi*. At plures MSS. *dixit* : refer ad allata testimonia ex Luc. VI, et Rom. XII.

pliquerai par des exemples une pensée qu'il est très-profitable de comprendre. L'Écriture vous dit : Au premier venu qui a faim, si vous pouvez donner à manger, donnez. Si vous voyez qu'il y ait quelque chose à donner pour le secourir, donnez. Que les entrailles de votre miséricorde ne soient point paralysées par cette considération que c'est un pécheur qui se présente à vous. C'est donc un homme pécheur qui vient à vous. Mais lorsque je dis un homme pécheur, je prononce deux noms et ces deux noms ne sont pas superflus. De ces deux noms, l'un est celui d'homme, l'autre celui de pécheur. Comme homme, il est l'œuvre de Dieu; comme pécheur il est l'œuvre de l'homme : donnez à l'œuvre de Dieu, refusez à l'œuvre de l'homme. En quel sens, direz-vous, m'est-il défendu de donner à l'œuvre de l'homme? Qu'est-ce que donner à l'œuvre de l'homme? C'est donner au pécheur à cause de son péché, parce qu'il vous plaît à cause de ce péché : Et qui pourrait faire une telle chose, me direz-vous? Qui pourrait le faire? Plût à Dieu que personne ne le fît; plût à Dieu qu'un petit nombre le fît; plût à Dieu que cela ne se fît pas publiquement. Que ceux qui donnent de l'argent aux chasseurs de l'amphithéâtre me disent pourquoi ils le leur donnent? Pourquoi on leur donne? Parce qu'on les aime dans le mal même qu'ils commettent; c'est leur infamie qu'on nourrit en eux, qu'on habille en eux, cette infamie publiquement étalée en spectacle aux yeux de tous. Celui qui donne aux histrions, celui qui donne aux cochers du Cirque, celui qui donne aux courtisanes, pourquoi leur donne-t-il? Mais ils donnent à des êtres humains, direz-vous? Non : ils ne considèrent pas en eux leur nature, ouvrage de Dieu, mais leur iniquité, ouvrage de l'homme. Voulez-vous voir ce que vous honorez dans un chasseur de l'amphithéâtre, quand vous lui donnez un vêtement? Que l'on vous dise : Soyez ce qu'il est, vous l'aimez, vous trouvez en lui votre plaisir, vous êtes prêt en quelque sorte à vous dépouiller pour le revêtir; ne regardez pas comme une injure si l'on souhaite que vos fils lui ressemblent. C'est une injure, répondez-vous. Pourquoi une injure, sinon parce que le métier de cet homme est une iniquité? Pourquoi une injure, sinon parce que ce métier est une turpitude? Ce que vous donnez, vous ne le donnez pas au courage mais à la turpitude de ce misérable. De même donc que celui qui donne à un chasseur ne donne pas à l'homme, mais à son art infame; (car s'il n'était qu'un homme, et non un chasseur, vous ne lui donneriez rien;

si habes unde des, da; si vides dandum esse ad subveniendum, da. Ne pigrescant in hoc viscera misericordiæ, quia tibi peccator occurrit : tibi enim homo peccator occurrit. Cum dico, Occurrit tibi homo peccator, duo nominia dixi : hæc duo nomina non superflua sunt; duo nomina, aliud quod homo, aliud quod peccator : quod homo, opus est Dei; quod peccator, opus hominis est : da operi Dei, noli operi hominis. Et quo modo, inquis, me prohibes dare operi hominis? Quid est dare operi hominis? Peccatori dare propter peccatum, placenti tibi propter peccatum. Et quis hoc faciet, inquis? Quis hoc faciet? Utinam nemo, utinam pauci, utinam non publice. Qui venatoribus donant, quare donant, dicant mihi? Quare donat venatori? Hoc in illo amat, in quo nequissimus est : hoc in illo pascit, hoc in illo vestit, ipsam nequitiam publicam spectaculis omnium. Qui donat histrionibus, qui donat (*a*) aurigis, qui donat meretricibus, quare donat? Numquid non et ipsi hominibus donant? Non tamen ibi adtendunt naturam operis Dei, sed nequitiam operis humani. Vis videre quid honores in venatore, quando illum vestis? Dicatur tibi, Sis talis : amas illum, gaudes ad illum, vis quodam modo exspoliare te, et illum vestire : noli cum injuria accipere, si tibi (*b*) dicatur, Tales sint filii tui. Injuria est, inquis. Quare injuria est, nisi quia illa iniquitas? quare injuria, nisi quia illa turpitudo? Non ergo donas, cum (*c*) donas, fortitudini, sed turpitudini. Quomodo ergo qui venatori donat, non homini donat, sed arti nequissimæ : (nam si homo tantum esset, et venator non esset, non donares; honoras in eo vitium, non naturam) : sic contra, si des justo, si des prophetæ, si des discipulo Christi aliquid cujus indiget; et non ibi cogites quia discipulus Christi est, quia minister est Dei, quia dispensator est Dei; sed cogites ibi aliquod

(*a*) Am. et Er. *auguribus*. At Lov. et MSS. *aurigis*. Confer Enarrationem Psal. XXXIX, n. 8. etc. ubi jam de aurigis, de venatoriblus et histrionibus dixit. (*b*) Editi, *si tibi meretricibus dicatur, Tales sint filiæ tuæ. Injuria est* etc. Locum ad melioris notæ MSS. restituimus. (*c*) Sic MSS. At Editi, *cum non das*.

vous honorez en lui son vice et non sa qualité d'homme :) de même si vous donnez à un juste, si vous donnez à un prophète, si vous donnez à un disciple du Christ ce dont il a besoin, et si, en le faisant, vous n'avez pas égard à ce qu'il est, un disciple du Christ, un ministre de Dieu, un dispensateur des mystères de Dieu, mais que vous pensiez à en tirer quelque avantage temporel, à acheter son service, par exemple, au moyen de ce que vous lui donnez, pour le moment où vous aurez besoin de lui, vous n'aurez pas plus donné à un juste, par cette sorte de largesse, que l'autre n'a donné à un homme, en donnant à un chasseur. Mes bien-aimés, la question est donc résolue à souhait, et je pense que, si elle était obscure, elle est devenue claire. Il semble que le Seigneur, en disant : « Celui qui aura reçu un juste, » n'exige pas davantage et qu'il suffit de l'avoir reçu. Mais comme vous pouvez recevoir un juste avec une intention toute différente, par exemple dans la pensée que vous en tirerez quelque avantage temporel, qu'il vous aidera à satisfaire quelque passion, à circonvenir ou à opprimer quelque autre homme ; et que peut-être vous n'accueillez ce juste qu'à raison du secours que vous en attendez, le Seigneur ne vous accorde la récompense du juste qu'à une certaine condition. En effet, il a dit : « Celui qui aura reçu un juste en sa qualité de juste ; » c'est-à-dire qui l'aura reçu, parce que c'est un juste ; « celui qui aura reçu un prophète, » non-seulement qui aura reçu un prophète, mais qui l'aura reçu « en sa qualité de prophète, » l'honorant parce qu'il est un prophète ; enfin, « celui qui aura donné un verre d'eau froide à l'un de ces petits, seulement en sa qualité de disciple, » c'est-à-dire parce qu'il est un des disciples du Christ, parce qu'il est le dispensateur de ses sacrements, « en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense (*Matth.*, X, 41, 42). » De la même manière donc que vous comprenez ces paroles : « Celui qui aura reçu un juste en sa qualité de juste, recevra la récompense du juste, » de même comprenez ces autres paroles : celui qui aura reçu un pécheur en sa qualité de pécheur, perdra sa récompense.

14. Mes frères, exercez donc la miséricorde. Elle est le seul lien de la charité, elle est le seul char sur lequel nous puissions passer de cette vie dans la céleste patrie. Étendez votre amour jusque sur vos ennemis et vous serez en sécurité. C'est elle qui a fait descendre sur terre le Christ, auquel le Prophète a dit si longtemps avant sa venue : « Vous avez mis une louange parfaite dans la bouche des enfants et des nourrissons, pour détruire l'ennemi et le vengeur (*Ps.*, VIII, 3). » Selon quelques manuscrits, il faudrait dire le défenseur, mais le vengeur est préférable. Le Seigneur a voulu détruire le vengeur, c'est-à-dire celui qui a cherché à se venger, et qui empêche ainsi que ses péchés

commodum temporale, ut fortasse caussæ tuæ necessarius quando fuerit, venalis tibi sit, quia ei aliquid porrexisti ; tam tu non dedisti justo, si sic dederis, quam ille non dedit homini, quando dedit venatori. Res ergo, Carissimi, in promtu posita est, et puto quia et si obscura fuit, jam manifesta est. Ad hoc Dominus te adstrinxit, cum diceret, « Qui receperit justum (*Matth.*, X, 41) : » sufficeret. Sed quia potest recipi justus alia intentione, cum putatur prodesse posse ad aliquid temporale, forte ad supplendam cupiditatem, forte ad adjuvandum, ut homo circumveniatur, aut opprimatur ; quia tale ministerium de illo quæris, forte propterea suscipis : negavit tibi mercedem justi, nisi cum additamento. Ait enim, « Qui receperit justum in nomine justi, » id est, ideo recipiens quia justus est. Et, « Qui receperit prophetam : » non tantum receperit prophetam, sed, in nomine prophetæ, hoc in illo honorans quod propheta est. Ad extremum, Qui dederit calicem aquæ frigidæ uni ex minimis istis (*Ibid.*, 44), tantum in nomine discipuli, id est propterea quia discipulus Christi est, propterea quia dispensator sacramenti est : amen dico vobis, non perdet mercedem suam. Quomodo ergo intelligis, « Qui receperit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet : » sic intellige, « Qui receperit peccatorem in nomine peccatoris, perdet mercedem.

14. Ergo Fratres exercete misericordiam. Non est aliud vinculum caritatis, non est aliud vehiculum quo perducamur ex hac vita ad illam patriam ; extendite dilectionem usque ad inimicos : securi estote. Ideo venit Christus, cui tanto ante dictum est, « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, ut destruas inimicum et vindicatorem (*Ps.*, VIII, 3) : » quod nonnulli codices defensorem habent : sed verius, vindicatorem. Destruere voluit Dominus vindicatorem, id est, eum qui se voluit vindicare, ut non illi dimittantur peccata sua. Quid

lui soient remis. Quoi donc, direz-vous? Les lois dormiront-elles? Les châtiments seront-ils abolis? Ils ne seront pas abolis. Car que feriez-vous d'un fils débauché? Ne le châtierez-vous pas? Ne le frapperez-vous pas? Et votre serviteur lui-même, si vous le voyez vivre dans le désordre, ne le maîtriserez-vous pas au moyen de châtiments et de coups? Faites-le; faites-le; Dieu vous le permet; bien plus, il vous reprendrait de ne pas le faire; mais faites-le en esprit de charité et non en esprit de vengeance. Au contraire, vous avez enduré des injustices de la part de plus puissants que vous; si vous ne pouvez les corriger par le châtiment, ni même peut-être leur donner des ordres ou les avertir, souffrez, souffrez en toute sécurité; écoutez ce que dit l'Évangile qui vous a été lu tout à l'heure : « Vous serez heureux, lorsque les hommes vous persécuteront et diront mensongèrement toute sorte de mal contre vous, à cause de mon nom (*Matth.*, v, 11). » Le Seigneur désigne ici le motif de la haine des méchants, de peur que vous ne croyiez que ces malédictions s'attaquent à vos mérites et non aux règles de la justice divine. Car il ne suffit pas qu'on dise du mal d'un homme, pour qu'il soit juste; il faut que cet homme soit juste et qu'on dise injustement du mal contre lui. Si alors on le maltraite injustement, il recevra sa récompense. C'est pourquoi, soyez miséricordieux en toute sécurité, étendez votre bienveillance jusque sur vos ennemis, et quant à ceux qui seraient soumis à votre direction, punissez-les, réprimez-les avec bienveillance, avec charité, dans l'intérêt de leur salut éternel; de peur qu'en épargnant la chair, vous ne fassiez périr l'âme. Agissez ainsi; et s'il en est beaucoup qu'il vous faudra supporter, sans pouvoir exercer de répression contre eux, parce qu'ils ne seront pas soumis à votre direction, supportez leurs injustices et gardez votre sécurité. Car « Dieu fera miséricorde et justice à tous ceux qui souffrent l'injustice. » Il vous fera miséricorde, si vous avez été miséricordieux, et vous serez miséricordieux, pour que les injustices que vous aurez souffertes ne demeurent pas impunies : « C'est à moi qu'appartient la vengeance, dit le Seigneur, et je l'exercerai (*Deut.*, xxxii, 35). »

15. « Il a fait connaître ses voies à Moïse (*Ps.*, cii, 7). » Quelles sont ses voies qu'il a fait connaître à Moïse? Pourquoi a-t-il choisi Moïse? Par Moïse, il faut entendre tous les justes, tous les saints; le Prophète en a nommé un, que tous se présentent en sa personne. Cependant, c'est par le ministère de Moïse que la Loi a été donnée et la promulgation même de la Loi renferme quelque obscurité. En effet, la Loi a été donnée pour que le malade fût convaincu de ses langueurs et implorât le médecin. Telle est

ergo, inquis, dormiet disciplina? auferetur omnis correptio? Non auferetur. Quid enim de luxurioso filio facturus es? non castigabis, non verberabis? Servumque ipsum tuum, si male viventem videris, non pœna aliqua, non verberibus refrenabis? Fiat hoc, fiat : admittit Deus; immo reprehendit, si non fiat : sed animo dilectionis fac, non animo ultionis. Ubi autem potentiores aliquos injuriosos passus fueris, ubi tibi nec corrigere disciplina licet, nec forte etiam monere aut præcipere; tolera, securus tolera : audi Evangelium, quod modum lectum est, « Beati eritis, cum vos persecuti fuerint homines, et dixerint adversus vos omne malum, mentientes propter nomen meum (*Matth.*, v, 32). » Et ibi addidit propter quid, ne merito tuo accipias maledicta, non caussa justificationum Dei. Non enim qui maledictus fuerit, justus est : sed qui justus est, et injuste maledictus : et si injuste maledicitur, præmium illi redditur. Propterea itaque securus esto misericors, extende dilectionem usque ad inimicos : qui forte pertinent ad gubernationem tuam, vindica, coërce cum dilectione, cum caritate, adtendens salutem æternam; ne cum parcis carni, anima pereat. Fac hoc : et (*a*) multos passurus es, in quos non potes exercere disciplinam, quia non pertinent ad jura gubernationis tuæ : ferto injurias, securus esto. « Faciet enim misericordias Dominus, et judicium omnibus injuriam accipientibus. » Sic in te faciet misericordiam, si misertus fueris : sic eris misericors, ut quod pateris injuriam non sit impunitum, « Mihi vindictam, et ego retribuam, dicit Dominus (*Deut.*, xxxii, 35). »

15. « Notas fecit vias suas Moysi (*Ps.*, cii, 7). » Quas vias suas notas fecit Moysi? Quare Moysen elegit? Ex Moyse intellige omnes justos, omnes sanctos : unum posuit, omnes occurrant. « Tamen

(*a*) Quinque MSS. *et non inultus passurus es iniquos, in quos* etc.

la voie cachée de Dieu. Vous avez déjà entendu ces paroles : « Il guérit toutes vos langueurs. » Ces langueurs, les malades les portaient en eux-mêmes encore cachées et dissimulées ; pour les dévoiler, les cinq livres de Moïse furent donnés aux Juifs ; la piscine fut entourée de cinq portiques ; les malades y furent exposés publiquement, mais pour y rester sur leur lit de douleur, pour y être mis en évidence et non pour y être guéris. Les cinq portiques mettaient donc les malades en évidence, mais ils ne les guérissaient pas ; la piscine n'en guérissait qu'un, celui qui pouvait y descendre le premier, et seulement lorsque les eaux de la piscine étaient troublées (*Jean*, v, 2-4). Le trouble des eaux de la piscine signifiait la passion du Seigneur. Il est venu, en effet, et il a été méconnu, les uns disant : C'est le Christ, les autres : ce n'est pas le Christ ; c'est un juste, c'est un pécheur ; c'est le maître, c'est un séducteur ; il a troublé l'eau, c'est-à-dire le peuple, et dans tout ce trouble de l'eau, un malade a été guéri, c'est-à-dire que par la passion du Sauveur l'unité de l'Église a été guérie. Quiconque reste en dehors de l'unité, quand même il serait couché sous les portiques, ne peut être guéri. Quand il aurait avec lui la Loi, il ne peut arriver au salut. C'est pourquoi, en raison du mystère qui est ici caché, il nous est enseigné que la Loi a été donnée pour convaincre les pécheurs, afin qu'ils invoquassent le médecin pour recevoir la grâce. L'homme ainsi convaincu, l'Apôtre saint Paul l'a transfiguré en lui-même, par ces paroles : « Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort (*Rom.*, VII, 24) ? » La Loi lui a dévoilé la lutte intérieure qu'il ressent en lui-même et dont il dit : « Je vois dans mes membres une autre loi, qui combat la loi de mon esprit et me tient captif sous la loi du péché, qui est dans mes membres (*Ibid.*, 23). » Il a vu qu'il était en proie à la misère, aux gémissements, aux luttes et aux combats ; qu'il n'était pas d'accord avec lui-même ; que toute harmonie était rompue en lui, et qu'il était comme refoulé hors de lui. Que dit-il alors dans son désir de la paix, de la paix véritable, de la paix éternelle? « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera du corps de cette mort? La grâce de Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ (*Ibid.*, 25). » Car, « où le péché abondait, la grâce a été surabondante (*Rom.*, v, 20). » Mais d'où est venue l'abondance du péché ? « Or, la loi est survenue pour que le péché abondât (*Ibid.*). » Pourquoi la loi étant survenue, le péché a-t-il abondé? Parce que les hommes refusant de s'avouer pécheurs, la loi leur étant donnée, ils devinrent prévaricateurs. Nul, en effet, n'est prévaricateur, s'il n'a transgressé la loi. C'est ce que dit lui-même l'Apôtre : « Où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de prévarication (*Rom.*, IV, 15). » Le péché a donc abondé, afin que la grâce surabondât.

per Moysen data et Lex (*Johan.*, I, 17), » et habet aliquid obscurum traditio ipsa Legis. Ad hoc enim data est Lex, ut convinceretur languidus, et medicum imploraret. Ipsa est via occulta Dei. Jam dudum audieras, « Qui sanat omnes languores tuos (*Ps.*, CII, 3). » Languores in ægrotis latebant, dati sunt quinque libri Moysi : cincta est piscina quinque porticibus ; produxit languidos, ut ibi jacerent, ut proderentur, non ut sanarentur (*Johan* , v, 2). Quinque porticus prodebant languidos, non curabant : piscina curabat descendente uno, et hoc piscina turbata : turbatio piscinæ in passione Domini. Veniens enim et ignotus factus, cum dicitur ab aliis, Ipse est Christus ; ab aliis, Non est Christus ; justus est, peccator est ; magister est, seductor est : turbavit aquam, id est, turbavit populum : et in tota illa perturbatione aquæ unus sanabatur, quis in passione Domini unitas sanatur. Qui præter unitatem fuerit, etsi jacebit in porticibus, sanari non poterit : etsi Legem tenet, ad salutem non pervenit. Ergo quia hoc ibi mysterium est, ideo docet datam Legem, ut convincerentur peccatores, et ad gratiam accipiendam medicum invocarent. Unde ille convictus est, quem in se transfigurat Paulus apostolus, dicens, « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus (*Rom.*, VII, 24) ? » Per mandatum enim demonstrata illi erat quædam rixa in seipso, unde dicit, « Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivum me ducentem sub lege peccati, quæ est in membris meis (*Ibid.*, 23). « Cognovit se in miseria, in gemitu, in rixa et contentione : ipse secum sibi non concordans, a se dissonans, a se resiliens. Et quid ait, optans pacem, pacem veram, pacem supernam ? « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. » « Ubi enim abundavit peccatum, superabundavit gratia (*Rom.*, v, 20.) » Unde autem abundavit peccatum ? Lex autem subintra-

C'est donc, ainsi que je l'ai dit, parce que la Loi renfermait un grand mystère, qu'elle a été donnée pour que les orgueilleux fussent humiliés à la vue du nombre toujours croissant de leurs péchés ; qu'ainsi humiliés, ils confessassent leurs fautes, et que les ayant confessées, ils fussent guéris. Telles sont les voies cachées que Dieu a fait connaître à Moïse, par le ministère duquel il a donné la Loi, qui devait faire abonder le péché afin que la grâce surabondât. Ce n'était point cruauté de la part de Dieu, mais moyen médicinal. Ainsi un homme se croit en bonne santé, et pourtant il est malade, et parce qu'il ne sent pas sa maladie, il n'appelle pas le médecin : la maladie s'aggrave, les souffrances augmentent, le médecin est appelé et tout le mal se guérit. « Dieu a fait connaître ses voies à Moïse, et aux enfants d'Israël ses volontés. » Est-ce qu'il les a fait connaître à tous les enfants d'Israël ? Non, mais aux véritables enfants d'Israël, ou plutôt à tous les enfants d'Israël ? En effet, ceux qui sont menteurs, perfides, hypocrites ne sont pas enfants d'Israël. Et quels sont les enfants d'Israël ? « Voilà, dit le Seigneur, un vrai Israélite, dans lequel il n'y a pas de déguisement (*Jean*, I, 47). » Il a fait connaître ses volontés aux enfants d'Israël. »

16. Le Seigneur est compatissant et miséricordieux, il est plein de longanimité, il est d'une extrême miséricorde (*Ps.*, CII, 8).» Où trouver autant de longanimité ? Où trouver une aussi abondante miséricorde ? L'homme pèche et ne laisse pas de vivre ; ses péchés s'accumulent et sa vie se prolonge. Tous les jours le nom de Dieu est blasphémé, et Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants (*Matth.*, V, 45). De tous côtés, il nous appelle à une vie meilleure ; de tous côtés, il nous appelle à la pénitence : il nous appelle par les bienfaits de la création, il nous appelle en nous laissant la vie, il nous appelle par celui qui lit les Écritures, il nous appelle par le prédicateur qui les explique, il nous appelle par nos pensées intérieures, il nous appelle par ses réprimandes et ses châtiments, il nous appelle par la douceur de ses consolations. « Il est plein de longanimité et de miséricorde. » Mais prenez garde, en abusant de la longanimité de la miséricorde divine, d'amasser sur vous, comme le dit l'Apôtre, un trésor de colère pour le jour de la colère. Voici,

vit, ut abundaret peccatum. Quare Lege subintrante abundavit peccatum ? Quia nolebant se confiteri homines peccatores, addita Lege facti sunt et prævaricatores. Prævaricator enim non est quisque, nisi cum legem transgressus fuerit. Ipse Apostolus hoc dicit : « Ubi enim non est lex, nec prævaricatio (*Rom.*, IV, 15). » Abundavit ergo peccatum, ut superabundaret gratia. Ergo ut dicere cœperam, quia hoc est in Lege magnum mysterium, ideo eam datam, ut crescente peccato, humiliarentur superbi, humiliati confiterentur, confessi sanarentur : istæ sunt viæ occultæ, quas notas fecit Moysi, per quem Legem dedit, qua peccatum abundaret, ut superabundaret gratia. Non crudeliter hoc fecit Deus, sed consilio medicinæ, Aliquando enim videtur sibi homo sanus, et ægrotat : et in eo quod ægrotat et non sentit, medicum non quærit : augetur morbus, crescit molestia, quæritur medicus, et totum sanatur. « Notas fecit vias suas Moysi . filiis Israël voluntates suas. » Numquid omnibus filiis Israël ? Sed veris filiis Israel : immo omnibus filiis Israël. Qui enim dolosi, qui insidiosi, qui hypocritæ, non filii Israël. Et qui filii Israël ? « Ecce vere Israëlita, in quo dolus non est (*Johan.*, I, 47). » « Filiis Israël voluntates suas. »

16. « Miserator et misericors Dominus, longanimus et (*a*) multum misericordiæ (*Ps.*, CII, 8). » Quid tam longanimum ? quid tam multum in misericordia ? Peccatur et vivitur ; accedunt peccata, augetur vita : blasphematur quotidie, et « facit solem suum oriri super bonos et malos (*Matth.*, V, 45). » Vocat undique ad correctionem, vocat undique ad pænitentiam, vocat beneficiis creaturæ, vocat impertiendo tempus vivendi, vocat per Lectorem, vocat per Tractatorem, vocat per intimam cogitationem, vocat per flagellum correptionis, vocat per misericordiam consolationis : « Longanimus et multum misericordiæ.» Sed observa ne longitudine misericordiæ Dei male utendo, tu tibi thesaurizes, quod ait Apostolus, « iram in die iræ (*Rom.*, II, V). » Nam hoc ait Apostolus, « An divitias benignitatis et longanimitatis ejus contemnis, ignorans quia patentia Dei ad pænitentiam te adducit (*Ibid.*, 4) ? » Quod tibi parcit, putas quia places ei ? Hæc fecisti inquit, et tacui, suspicatus es iniquitatem quod ero tui similis (*Psal.*, XLIX, 21).» Non mihi placent peccata, sed lon-

(*a*) Editi, *multæ misericordiæ*. At præcipui MSS. *multum misericordiæ* : sic, putamus, Latinus interpres reddiderat vocem Græcam πολυέλεος.

en effet, la parole de l'Apôtre : « Est-ce que vous méprisez les richesses de la bonté et de la longanimité de Dieu, ignorant que sa patience a pour but de vous amener à la pénitence (*Rom.*, II, 5, 4)? » Parce qu'il vous épargne, croyez-vous lui plaire ? « Vous avez commis ces péchés, dit le Seigneur, je me suis tu : vous avez supposé que je serais injuste, semblable à vous (*Ps.*, XLIX, 21). » Les péchés me déplaisent; mais, par ma longanimité, je cherche à vous amener au bien. Si je punissais les pécheurs, je n'aurais plus de pénitents. Dieu, en vous épargnant dans sa longanimité, veut donc vous amener à la pénitence ; mais vous, tous les jours vous dites : Laissons finir le jour présent ; demain, je changerai de vie, car demain ne sera pas mon dernier jour ; le troisième jour, il en est de même, et tout à coup éclate la colère de Dieu. Frère, ne tarde pas à te convertir au Seigneur (*Eccl.*, V, 8). Il y a des pécheurs qui préparent leur conversion, et la diffèrent, ils disent, comme le corbeau : «Cras,cras,»demain, demain. Le corbeau envoyé hors de l'Arche n'est pas revenu (*Génèse*, III, 7). Dieu ne veut pas du délai qu'exprime le croassement du corbeau; mais la confession qu'exprime le gémissement de la colombe. La colombe, envoyée hors de l'Arche y est revenue. Combien de temps encore direz-vous : demain, demain? Je remarque sur ce dernier demain que vous ignorez quel sera le dernier; contentez-vous donc d'avoir vécu en pécheur jusqu'aujourd'hui. Vous l'avez déjà entendu, vous l'entendez souvent, aujourd'hui encore vous l'avez entendu : que ne vous corrigez-vous chaque jour, comme vous l'entendez chaque jour ! «Par la dureté de votre cœur, par votre cœur impénitent, vous amassez sur vous un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, II, 5, 6).» Ne considérez pas tellement la miséricorde de Dieu que vous n'aperceviez pas sa justice. « Dieu est compatissant et miséricordieux. » J'entends cette parole et je m'en réjouis, dites-vous. Entendez-la et réjouissez-vous. Le Prophète a encore ajouté : « Il est plein de longanimité, il est d'une extrême miséricorde. » Mais voici le dernier mot : « et d'une entière vérité (*Ps.*, CII, 8). » Les premières paroles vous réjouissent, que le dernier mot vous effraie. Il est rempli de longanimité et de miséricorde, de manière à être aussi d'une entière vérité. Lorsque vous aurez amassé sur vous un trésor de colère pour le jour de la colère, n'éprouverez-vous pas sa justice après avoir méprisé sa bonté?

17. « Il ne gardera pas sa colère jusqu'à la fin et son indignation ne sera pas éternelle (*Ps.*, CII, 9). » C'est par suite de son indignation que nous vivons dans les châtiments et dans la corruption de notre condition mortelle : ces douleurs sont la peine du premier péché. Mes frères, nous ne devons pas seulement nous préoccuper d'éviter les menaces futures de Dieu;

ganimitate quæro recte-facta. Si punirem peccatores, non invenirem confessores. Ergo te Deus longanimitate sua parcendo ad pænitentiam adducit : tu autem cum quotidie dicis. Finitur hodiernus dies, et sic ero et crastino die, non enim cras erit ultimus : et tertio die: et subito venit ira ejus. Frater, non tardes converti ad Dominum. Sunt enim qui præparant conversionem, et differunt (*Eccli.*, v, 8), et sit in illis vox corvina, Cras, cras. Corvus de arca missus, non est reversus (*Gen.*, VII, 7). Non quærit Deus dilationem in voce corvina, sed confessionem in gemitu columbino. Missa columba reversa est. Quamdiu, Cras, cras ? Observa ultimum cras : quia ignoras quod sit ultimum cras ; sufficiat quod vixisti usque ad hodiernum peccator. Audisti, sæpe soles audire, audisti et hodie : quam quotidie audis, tam quotidie non corrigeris. « Tu enim secundum duritiam cordis tui et cor impænitens, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera sua (*Rom.*, II, 5 et 6).» Non tibi sic videatur Deus misericors, ut non videatur justus. « Misericors et miserator Dominus. » Audio, et gaudeo. Ita dicis : audi, et gaude ; adhuc addidit, « Longanimus et multum misericors : » et in extremo, « Et verax Gaudes ad verba superiora, ad ultimum treme. Sic misericors et longaminis est, ut si et verax, Cum tibi thesaurizaveris iram in die iræ, nonne experieris justum, quem contemsisti benignum ?

17. « Non in finem irascetur, neque in æternum indignabitur (*Ps.*, CII, 9). » Quia et quod vivimus in flagellis et (*a*) corruptione mortalitatis, de indignatione ipsius est : de pœna hoc habemus primi pec-

(*a*) Am. et aliquot MSS. *correctione*. Alii plures cum Er. *correptione*.

mais aussi d'échapper à sa colère présente ; car c'est de cette colère que l'Apôtre dit avoir été l'enfant, et nous comme lui. Voici ses paroles : « Nous avons été autrefois par notre nature des enfants de colère, comme les autres (*Ephés.*, II, 3). » C'est donc la colère de Dieu qui a condamné l'homme ici-bas à l'exil et à la souffrance. N'est-ce pas par suite de sa colère que Dieu a dit : « Vous mangerez le pain de votre travail et de vos sueurs, et la terre vous produira des épines et des ronces (*Gen.*, III, 19)? » C'est à notre premier père que cet arrêt a été prononcé. Essayez de tirer autre chose de notre vie, si vous le pouvez ; cherchez quelque plaisir, dans lequel vous ne sentiez une épine. Choisissez tels exemples que vous le voudrez ; celui de l'avare, du voluptueux, pour nous borner à ces deux vices ; ajoutez encore l'ambitieux, que d'épines dans le désir des honneurs ! Dans les hideuses passions de la luxure, que d'épines ! Dans les dévorantes ardeurs de l'avarice, que d'épines ? Combien de tourments traînent avec elles les honteuses passions ! Que d'inquiétudes dans cette vie ! Je ne parle pas de l'enfer ; mais voyez si déjà vous n'êtes pas un enfer pour vous-même. Toutes ces douleurs, mes frères, proviennent de la colère de Dieu ; et seriez-vous convertis et vivriez-vous dans la justice, vous ne pourriez éviter de souffrir sur la terre, et votre souffrance ne finira qu'avec votre vie. Il faut souffrir en chemin, pour nous réjouir dans la patrie. Le Prophète console donc, par ses promesses, vos douleurs, vos sueurs et vos tourments, en vous disant : « Il ne gardera pas sa colère jusqu'à la fin et son indignation ne sera pas éternelle. »

18. « Il ne nous a pas traités selon nos péchés (*Ps.*, CII, 10). » Rendons à Dieu des actions de grâces, de ce qu'il ne l'a pas voulu. Nous n'avons pas reçu ce que nous méritions : « Il ne nous a pas traités selon nos péchés et ne nous a pas rendu ce que méritaient nos iniquités ! Car, autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant le Seigneur a affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent (*Ibid.*, 11). » Dans quelle proportion le Seigneur a-t-il affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent ? En proportion de l'élévation du ciel au-dessus de la terre. Qu'a voulu dire le Prophète? Si le ciel pouvait jamais s'abstenir de protéger la terre, le Seigneur pourrait cesser également de protéger ceux qui le craignent. Considérez le ciel : partout, de tous côtés, il protége la terre, et il n'y a aucune partie de la terre qui ne soit protégée par le ciel. Les hommes pèchent sous le ciel, ils commettent toutes leurs fautes sous le ciel, et cepen-

cati. Fratres mei, non solum cogitare debemus, ut futuras minas ipsius evadamus, sed et præsentem iram : quia et ista ira ipsius est, cujus et se et nos fuisse dicit filios Apostolus. Ait quippe, « Fuimus enim et nos aliquando natura filii iræ, sicut et ceteri (*Ephes.*, II. 3). » Ergo ex ira ipsius est quod hic homo peregrinatur, quod laborat. Non est ex ira ipsius, Fratres mei, « In sudore et in labore edes panem tuum, et terra spinas et tribulos pariet tibi (*Gen.*, III, 19) ? » (*a*) Auctori nostro dictum est. Aut si est aliud vita nostra, si potes, convertere ad aliquam voluptatem, ubi spinas non sentias. Elige quod volueris, (*b*) avarus, luxuriosus, ut duo ista sola dicamus ; adde et tertium, ambitiosus : in honorum cupiditate quantæ spinæ ? In luxurie libidinum quantæ spinæ ? In ardore avaritiæ quantæ spinæ ? Amores turpes quantas molestias habent ? quantas sollicitudines hic in ista vita ? Omitto gehennas. Vide ne jam ipse tibi gehenna sis. Hoc ergo totum, Fratres mei, de ira ipsius est : et cum te converteris, ut juste agas, non poteris nisi laborare in terra : et non finitur labor, nisi cum finita fuerit via. Oportet in via laborare, ut in patria gaudeamus. Ergo consolatur promissione sua laborem tuum, sudorem tuum, molestias tuas, et dicit tibi, « Non in finem irascetur, neque in æternum indignabitur. »

18. « Non secundum peccata nostra fecit nobis (*Ps.*, CII, 10). » Deo gratias, quia hoc voluit. Non quod merebamur accepimus : « Non secundum peccata nostra fecit nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis. » « Quoniam secundum altitudinem cæli a terra, confirmavit Dominus misericordiam suam super timentes eum (*Ibid.*, 11). » « Confirmavit Dominus misericordiam suam super timentes eum: » secundum quid ? « secundum altitudinem cœli a terra. » Quid dixit ? Si aliquando potest cælum abscedere a protectione terræ, aliquando poterit Deus non protegere timentes se. Adtende et cælum : ubique, undique protegit terram, et nulla pars terræ est, quæ non cælo protegatur. Peccant homines sub cælo, faciunt omnia mala

(*a*) Am. Er. *Ab auctore nostro.* (*b*) Sic MSS. At editi, *Esto avarus luxuriosus : ut duo ista sola non dicamus* etc.

dant ils sont protégés par le ciel. Du ciel, viennent la lumière pour les yeux, l'air, le vent, la pluie qui donne à la terre ses fruits, du ciel descend toute miséricorde. Otez à la terre les secours du ciel, aussitôt elle périt. De même donc que la protection du ciel ne cesse de s'étendre sur la terre, ainsi la protection de Dieu ne cesse de s'étendre sur ceux qui le craignent. Vous craignez le Seigneur et sa protection est sur vous. Mais peut-être êtes-vous châtié, et croyez-vous alors que Dieu vous a délaissé. Il faudrait pour cela que la protection du ciel eût délaissé la terre : « Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant le Seigneur a affermi sa miséricorde sur ceux qui le craignent. »

19. Et qu'a-t-il fait? Il ne nous a pas rendu ce que méritaient nos péchés. Autant le Levant est éloigné du Couchant, autant il a éloigné nos péchés de nous (*Ibid.*, 12). » Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant le Seigneur a affermi sa miséricorde sur nous. Je vous ai dit de quelle manière : en nous protégeant. Comment ? « Autant le Levant est éloigné du Couchant, autant il a éloigné nos péchés de nous. » C'est ce que savent ceux qui connaissent les sacrements ; cependant je ne dirai ici que ce qu'il est permis à tous d'entendre. Lorsque les péchés vous sont remis, ces péchés se couchent et la grâce se lève : vos péchés sont en quelque sorte au Couchant ; et la grâce qui vous délivre à l'Orient. « La vérité s'est levée de terre (*Ps.*, LXXXIV, 12). » Que signifie : « La vérité s'est levée de terre ? » La grâce vous est née, vos vos péchés se couchent et vous êtes en quelque sorte renouvelé. Vous devez vous tourner vers le Levant, vous devez vous détourner du couchant. Détournez-vous de vos péchés, tournez-vous vers la grâce de Dieu : lorsque vos péchés se couchent, vous vous levez et vous avancez vers Dieu. Mais la partie du ciel qui se lève va ensuite au Couchant. On ne peut jamais, quoi qu'on fasse, conduire jusqu'au bout les comparaisons, ni les adapter parfaitement aux choses auxquelles on les applique : il en était ainsi des comparaisons de l'aigle et de la lune, c'est encore ici la même chose. Une partie du ciel se lève, l'autre se couche ; mais la partie qui se lève actuellement se couchera dans douze heures. Il n'en est pas ainsi de la grâce qui se lève en nous ; nos péchés se couchent pour jamais et la grâce demeure éternellement.

20. Mais pourquoi Dieu a-t-il éloigné de nous nos péchés, autant que le Levant est éloigné du couchant, de sorte que nos péchés se couchent et que la grâce se lève ? Pourquoi pensez-vous qu'il l'ait fait? « Comme un père a compassion

sub cælo : tamen proteguntur cælo. Inde lux ad oculos, inde aër, inde spiritus, inde pluvia ad terram propter fructus, inde omnis misericordia a cælo. Tolle auxilium cæli a terra, statim deficiet. Sicut ergo protectio cæli permanet super terram, sic protectio Domini permanet super timentes eum. Times Deum, supra te est protectio ipsius. Sed forte flagellaris, et putas quia deseruit te Deus. Si deseruit protectio cæli terram : « Quoniam secundum altitudinem cæli a terra, confirmavit Dominus misericordiam suam super timentes eum. »

19. Et quid fecit ? Quia non secundum peccata nostra retribuit nobis. « Quantum distat Oriens ab Occidente, longe fecit a nobis peccata nostra (*Ibid.*, 12). » Secundum altitudinem cæli a terra, confirmavit Dominus misericordiam suam super nos. Dixi quare. Propter protectionem. Unde ? « Quantum distat Oriens ab Occidente, longe fecit esse a nobis peccata nostra ? Noverunt qui sacramenta sciunt : tamen quod omnes audire possunt dico. Quando peccatum remittitur, occidunt peccata tua, oritur gratia tua : peccata tua tamquam in occasu sunt ; gratia qua liberaris, in ortu est. « Veritas de terra orta est (*Psal.*, LXXXIV, 12). » Quid est, Veritas de terra orta est ? Nata est gratia tua, occidunt peccata tua, innovaris quodam modo. Ad ortum adtendere debes, ab occasu averti debes. Avertere a peccatis tuis, convertere ad gratiam Dei : illis occidentibus surgis, et proficis. Sed pars cæli quæ surgit, rursum in occasum it. Non undecumque possunt similitudines duci ad perfectum, possunt collineari ipsæ res rebus ad quas adhibentur ; sicut dixit de aquila, sicut de luna, sic et hic. Occidit pars una cæli oritur altera : sed pars quæ oritur modo, post duodecim horas occasura est. Non sic est gratia, quæ nobis oritur : et peccata in æternum occidunt, et gratia in æternum manet.

20. Quare autem, « Quantum distat Oriens ab Occidente, tantum longe fecit a nobis peccata nostra, » ut illa occidant, et gratia oriatur ? Quare putatis ? « Sicut miseratur pater filios, sic miseratus est Dominus timentes eum (*Ps.*, CII, 13). » Jam sæviat quantum vult, pater est. Sed flagellavit nos, et afflixit nos, et contrivit nos : pater est. Fili, si ploras, sub patre plora, noli cum indignatione, noli cum typho superbiæ. Quod pateris, unde plangis,

de ses enfants, de même le Seigneur a compassion de ceux qui le craignent (*Ps.*, CII, 13). » Qu'il sévisse autant qu'il le voudra, il est père. Mais il nous a châtiés, il nous a affligés, il nous a brisés : il est père. Enfant, si vous pleurez, pleurez avec soumission envers votre père ; ne le faites pas avec colère, ne le faites pas avec le gonflement de l'orgueil. Cette souffrance qui vous fait pleurer est un remède et non une peine ; c'est une correction et non une condamnation. Ne repoussez pas les verges qui vous frappent, si vous ne voulez être repoussé de l'héritage. N'examinez pas quelle douleur vous ressentez sous son fouet, mais quelle place vous avez en réserve dans son testament. « Comme un père a compassion de ses enfants, de même le Seigneur a compassion de ceux qui le craignent. »

21. « Parce qu'il sait de quelle terre nous sommes façonnés (*Ibid.*, 14). » Il connaît notre faiblesse. Il sait quelle créature il a faite, comment elle est tombée, comment il doit la refaire, comment il doit l'adopter, comment il doit l'enrichir. Nous avons été faits du limon de la terre : « Le premier homme, venu de la terre, est terrestre ; le second homme, venu du ciel, est céleste (I *Cor.*, XV, 47). » Dieu a envoyé son Fils, qui est devenu le second homme, lui qui est Dieu, existant avant toutes choses. Il est le second dans son avénement sur terre, il est le premier dans son retour au ciel. Il est mort après un grand nombre d'hommes ; il est ressuscité avant tous les hommes. « Il sait de quelle terre nous sommes façonnés. » Qu'est-ce que cette terre ? Nous-mêmes. En quel sens dites-vous qu'il sait ? En ce sens qu'il a eu pitié. « Souvenez-vous que nous sommes poussière (*Ibid.*). » Le Prophète s'adresse à Dieu même et lui dit : « Souvenez-vous, » comme si Dieu pouvait oublier. Dieu connaît, Dieu sait de manière à n'oublier jamais. Que signifie donc : « Souvenez-vous ? » Que votre miséricorde envers nous persévère. Vous savez de quelle manière nous sommes façonnés, n'oubliez pas notre fragilité, de peur que nous ne venions à oublier votre grâce : « Souvenez-nous que nous sommes poussière. »

22. « Pour l'homme, ses jours sont comme du foin (*Ps.*, CII, 15). » Que l'homme considère ce qu'il est, que l'homme ne s'enorgueillisse pas : « Ses jours sont comme du foin. « Pourquoi de l'orgueil dans ce foin qui fleurit aujourd'hui et se dessèche demain ? Pourquoi de l'orgueil dans ce foin qui n'est vert que pour un moment, et pour un court moment, jusqu'à ce que le soleil darde sa chaleur ? Il nous est donc profitable que la miséricorde divine plane sur nous et change le foin en or. Car, « Pour l'homme, ses jours sont comme du foin, il fleurira comme la fleur des champs (*Ibid.*). » Toute la splendeur du genre humain, dignités, puissance, richesses, grandeur, possession, tout est comme la fleur du foin. Telle maison est florissante, telle maison est grande, telle famille est floris-

medicina est, non pœna; castigatio est, non damnatio. Noli repellere flagellum, si non vis repelli ab hereditate. Noli adtendere quam pœnam habeas in flagello, sed quem locum in testamento. « Sicut miseratur pater filios, sic miseratus est Dominus timentes eum. »

21. « Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum (*Ibid.*, 14) : » id est, infirmitatem nostram. Novit quid fecerit, quomodo lapsum sit, quomodo reficiendum sit, quomodo adoptandum sit, quomodo ditandum sit. Ecce facti sumus de limo : « Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cælo cælestis (I *Cor.*, XV, 47). » Misit et Filium suum, qui factus est secundus homo, qui ante omnia Deus. Secundus enim in adventu, prior in reditu : post multos mortuus est, ante omnes resurrexit. « Ipse cognovit figmentum nostrum. » Quod figmentum ? Nos. Unde loqueris, quia cognovit ? Quia miseratus est. « Memento quia pulvis sumus. » Ad ipsum Deum conversus ait, « Memento, » quasi obliviscatur Deus : sic cognoscit, sic novit, ut non obliviscatur. Sed quid est, « Memento ? » Perseveret erga nos misericordia tua. Cognovisti figmentum nostrum quodam modo : ne obliviscaris figmentum nostrum, ne obliviscamur gratiam tuam. « Memento quia pulvis sumus. »

22. « Homo tamquam fœnum dies illius (*Ps.*, CII, 15). » Adtendat quid sit homo, non superbiat homo : « tamquam fœnum dies illius. » Quid superbit fœnum modo florens, post paululum arescens ? Quid superbit fœnum ad tempus (*a*) virens, et hoc ad parvum tempus, donec sol candescat ? Bonum est ergo

(*a*) Sic aliquot MSS. Alii cum editis, *vigens*.

sante ; et combien y en a-t-il qui soient florissants ? et combien d'années dure cette prospérité? Ces années sont nombreuses pour vous ; pour Dieu elles sont un temps bien court. Dieu ne compte pas comme vous comptez. En comparaison de la longue durée et de la longue vie des siècles, la fleur de quelque maison que ce soit est comme la fleur des champs. C'est à peine si la beauté d'une année dure l'année entière. Tout ce qu'une année produit de vigoureux, tout ce qu'elle produit d'éclatant, tout ce qu'elle produit de beau ne brille pas toute l'année, ou plutôt rien de tout cela ne peut durer l'année entière. Car bien peu de temps vivent les fleurs, et les fleurs font la beauté de l'herbe. Plus belle est une chose, plus vite elle passe. « Toute chair est comme du foin et la gloire de l'homme est comme la fleur du foin. Le foin s'est desséché et la fleur est tombée ; mais le Verbe du Seigneur demeure éternellement (*Is.*, XI, 68). » C'est pourquoi, parce qu'il sait de qu'elle terre nous avons été façonnés, parce qu'il sait que nous ne sommes que foin et que nous ne pouvons fleurir que pour un peu de temps, Dieu le Père nous a envoyé son Verbe et il a fait son Verbe, qui demeure éternellement, le frère de cet homme qui n'est qu'une herbe d'un jour. Il a fait de son Fils, unique par nature, seul engendré de sa substance, le frère de tant de frères d'adoption. Ne vous étonnez pas de participer à son éternité, puisqu'il a le premier participé à votre nature qui n'est que foin. Vous refusera-t-il de partager sa grandeur, après avoir voulu partager votre abaissement? Pour l'homme, c'est-à-dire quant à l'homme, ses jours sont donc comme du foin et il fleurira comme la fleur des champs.

23. « Car un souffle passera sur lui et il ne sera plus, et on ne connaîtra plus le lieu où il était (*Ps.* CII, 16). » C'est là une perte absolue, c'est là une mort complète. Voilà l'homme qui s'enfle d'orgueil, voilà l'homme tout bouffi de vanité, voilà l'homme qui s'élève avec tant de fierté : « Un souffle passera sur lui et on ne connaîtra plus le lieu où il était. » Voyez mourir chaque jour quelqu'un de ces superbes : voilà tout ce qu'il en sera d'eux, voilà quelle sera leur fin. Le Prophète ne s'adresse pas ici à l'homme considéré comme n'étant que foin, mais à l'homme pour le salut duquel le Verbe s'est fait lui-même semblable au foin. En effet, vous êtes homme et pour vous le Verbe s'est fait homme ; vous êtes chair et pour vous le Verbe s'est fait chair. « Toute chair n'est que

nobis, ut misericordia ipsius sit super nos, et de fœno aurum faciat. Nam, « Homo tamquam fœnum dies ejus; sicut flos agri, ita efflorebit. » Totus splendor generis humani, honores, potestates, divitiæ, typhi, minæ, (*a*) flos fœni est. Floret illa domus, et magna illa domus, floret illa familia ; et quam multi florent, aut quam multis annis vivunt ? Multi anni tibi, breve tempus Deo. Deus non sic numerat, quomodo tu numeras. In comparatione longorum et longe viventium sæculorum, omnis flos cujusque domus sic est, quomodo flos agri. Vix est annua omnis pulcritudo anni. Quidquid ibi viget, quidquid ibi candet, quidquid ibi pulcrum est, non perannat ; immo per totum annum duci non potest. Quam exiguo tempore transeunt flores, et hoc est pulcrum in herbis. Hoc quod valde pulcrum est, hoc cito cadit. « Omnis caro fœnum, et claritas hominis ut flos fœni. Fœnum aruit, et flos decidit : Verbum autem Domini manet in æternum (*Isaï*, XL, 6). » Quia ergo quomodo Pater cognovit figmentum nostrum, quia fœnum sumus, et ad tempus florere possumus : misit nobis Verbum suum, et Verbum suum quod manet in æternum, fœno quod non manet in æternum fratrem fecit : natura Unigenitum, unicum natum de substantia sua fratrem adoptatis tot fratribus fecit. Noli mirari, quia particeps eris æternitatis illius ; factus est ipse prior particeps fœni tui. Quod excelsum est a te, tibi denegabit, qui quod humile erat ex te suscepit ? Ergo, « Homo, » quantum ad hominem attinet, « sicut fœnum dies ejus ; sicut flos agri, ita florebit. »

23. « Quoniam spiritus pertransibit in eo, et non erit, et non cognoscet amplius locum suum (*Ps.*, CIII, 16). » Quasi perditio quædam, quasi interitus quidam. Ecce qui se inflat, ecce qui tumet, esse qui se extollit, « Spiritus pertransiet in eo, et non erit, et non cognoscet amplius locum suum. » Videte quotidie morientes : et hoc erit totum, ipse erit finis. Non alloquitur enim fœnum, sed propter quod et Verbum fœnum factum est. Tu enim homo, propter te autem et Verbum factum est homo : tu caro, et propter te Verbum caro factum est. « Omnis caro fœnum (*Isaï.*, XL, 6), » et Verbum caro est factum. Quanta ergo spes fœni, quando Verbum caro factum

(*a*) Hic in editis additur, *tumores* : quod MSS. abest.

foin (*Isaie*, XL, 6) » « et le Verbe s'est fait chair (*Jean*, I, 14). » Quelle espérance donc pour le foin, puisque le Verbe s'est fait chair ! Celui qui demeure éternellement n'a pas dédaigné de prendre notre nature qui n'est que foin, afin que le foin ne désespérât pas pour lui-même.

24. Quand donc vous jetez les yeux sur vous-même, pensez à votre bassesse, pensez que vous n'êtes que poussière, gardez-vous de vous élever : si vous devenez quelque chose de plus, vous le serez par la grâce de Dieu, vous le serez par sa miséricorde. Car écoutez ce qui suit : « Mais la miséricorde du Seigneur s'étend de siècle en siècle sur ceux qui le craignent (*Psal.*, CII, 17). » Vous qui ne le craignez pas et qui n'êtes que foin, vous serez rejeté avec le foin et brûlé avec le foin. Car votre chair ressuscitera pour être livrée aux tourments. Que ceux au contraire qui craignent le Seigneur se réjouissent, parce que sa miséricorde s'étend sur eux.

25. « Et sa justice repose sur les enfants des enfants (*Ibid.*, 18). » Par ces mots : « Sur les enfants des enfants, » le Prophète énonce une récompense. Combien n'y a-t-il pas de serviteurs de Dieu qui n'ont pas d'enfants et encore moins d'enfants de leurs enfants ? Mais par les enfants il entend les œuvres, et les enfants des enfants représentent la récompense des œuvres. « Et sa justice repose sur les enfants des enfants de ceux qui gardent son alliance (*Ibid.*). » Ne croyez pas que ces paroles s'appliquent à tous ; choisissez pendant qu'il en est temps encore. Le Prophète dit : « De ceux qui gardent son alliance et qui conservent dans leur mémoire ses commandements, pour les pratiquer (*Ibid.*). » Déjà vous étiez disposé à vous élever, et peut-être à me réciter le Psautier, que je ne sais point par cœur, ou même à répéter toute la Loi de mémoire. Assurément vous avez plus de mémoire que moi, plus de mémoire que tel autre juste que ce soit, si ce juste ne connaît pas la Loi mot pour mot. Mais voyez d'abord à en garder les préceptes. Comment devez-vous les garder ? Dans votre vie et non dans votre mémoire. « Qui conservent dans leur mémoire ses commandements, » non pour les réciter, mais « pour les pratiquer. » Peut-être maintenant l'âme de chacun de vous est-elle troublée. Qui pourrait garder tous les commandements de Dieu ? Qui pourrait retenir toutes les divines Écritures ? Je veux non-seulement les garder dans ma mémoire, mais encore les pratiquer dans toutes mes œuvres ; mais qui pourrait tout retenir dans sa mémoire ? Ne craignez rien, vous ne serez pas surchargé. « Toute la Loi et les Prophètes sont contenus dans deux commandements (*Matth.*, XXII, 40). » Mais je voudrais retenir toute la Loi. Faites-le, si vous le pouvez,

est (*Johan.*, I, 14) ? Illud quod manet in æternum, non dedignatum est suscipere fœnum, ne de se desperaret fœnum.

24. Ergo quod ad te adtendis, humilitatem tuam cogita, pulverem tuum cogita, noli extolli : quidquid melius eris, gratia illius eris, misericordia illius eris. Audi enim quod sequitur : « Misericordia vero Domini in sæculo et in sæculum, super timentes eum (*Ps.*, CIII, 17). » Qui non timetis eum, fœnum, et in fœno, et in tormento cum fœno eritis. Resurget enim caro ad tormentum. Gaudeant illi qui timent eum, quia super eos misericordia ejus.

25. « Et justitia ejus super filios filiorum (*Ibid.*, 18). » Retributionem dicit, super filios filiorum. Quam multi sunt servi Dei non habentes filios, quanto minus filios filiorum ? Sed filios nostros dicit opera nostra : filios filiorum, mercedem operum nostrorum. « Justitia ejus super filios filiorum, custodientibus testamentum ejus. » Videant ne putent omnes ad se pertinere quod dictum est. Eligant, cum licet. « Custodientibus, inquit, testamentum ejus, et memoria retinentibus mandata ejus, ut faciant ea. » Jam te disponebas extollere, et forte reddere mihi Psalterium, quod ego non teneo, aut totam Legem memoriter pronuntiare. Plane in memoria melior me, melior quovis justo, si justus ad verbum Legem non tenet : sed vide ut præcepta teneas. Sed quomodo teneas ? Non memoria, sed vita. « Memoria retinentibus mandata ejus : » non ut reddant ea ; sed, « ut faciant ea. » Jam forte modo perturbatur uniuscujusque anima. Quis tenet omnia mandata Dei ? quis tenet omnes litteras Dei ? Ecce volo non solum memoria tenere, sed et operibus meis facere : sed quis tenet omnia memoria ? Noli timere, non te onerat. « In duobus præceptis tota Lex pendet, et Prophetæ (*Matth.*, XXII, 40). » Sed totam Legem volo tenere. Tene, si potes, quando potes, quomodo potes. Quamcumque paginam interrogaveris, hoc tibi respondebit, Quod tenes, tene : caritatem tene. « Finis præcepti est caritas

quand vous le pouvez, et autant que vous le pouvez. Mais quelque page que vous interrogiez, elle vous répondra : Conservez-bien ce que vous tenez, conservez bien la charité. La charité est la fin du précepte (I *Tim.* I, 5). » Ne vous préoccupez pas de la multitude des branches, mais gardez la racine et vous aurez l'arbre entier. « Et qui conservent dans leur mémoire ses commandements pour les pratiquer. »

26. « Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel (*Ps.*, CII, 19). » Qui a préparé son trône dans le ciel, si ce n'est le Christ? Celui qui est descendu sur terre et qui est monté au ciel, qui est mort et qui est ressuscité, et qui a élevé au ciel l'homme qu'il a pris, le Christ a préparé son trône dans le ciel. Le trône est le siége du juge ; vous qui m'écoutez, remarquez « qu'il a préparé son trône dans le ciel. » Que chacun fasse sur la terre ce qu'il voudra, le péché ne demeurera pas impuni, la justice ne sera pas sans fruit, parce que le Seigneur, qui a été livré aux insultes devant le tribunal d'un homme qui le jugeait, a préparé son trône dans le ciel. «Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel ; et tout sera soumis à son règne (*Ibid.*). » Au Seigneur de régner et de dominer les nations (*Ps.*, XXI, 29). » « Et tout sera soumis à son règne. »

27. « Anges du Seigneur, bénissez-le, vous qui êtes puissants par la force et qui obéissez à sa parole (*Ps.*, CII, 20). »Vous n'êtes donc vous-même juste et fidèle à la parole de Dieu, que quand vous la pratiquez. « Vous qui êtes puissants par la force et qui obéissez à sa parole, dès que vous avez entendu le son de sa voix. »

28. « Armées du Seigneur, bénissez-le toutes, vous qui êtes ses ministres et qui exécutez ses volontés (*Ibid.*, 21). » Anges du Seigneur, qui tous êtes puissants par la force et qui obéissez à sa parole, armées du Seigneur, ministres du Seigneur qui exécutez ses volontés, à vous, à vous de bénir le Seigneur. Car tous ceux qui vivent mal, même lorsque leur langue garde le silence, maudissent le Seigneur par le désordre de leur vie. De quoi sert-il que votre langue chante un hymne, si votre vie exhale le sacrilège? En vivant mal, vous avez excité au blasphème un grand nombre de langues. Votre langue ne chante aucun hymne, mais les langues de ceux qui vous voient profèrent des blasphèmes. Si donc vous voulez bénir le Seigneur, pratiquez sa parole, pratiquez sa volonté. Bâtissez sur la pierre, et non sur le sable. Entendre et ne pas faire, c'est bâtir sur le sable; entendre et faire, c'est bâtir sur la pierre ; ne point entendre et ne point faire, c'est ne point bâtir du tout. Si vous bâtissez sur le sable, vous bâtissez une ruine; si vous ne bâtissez rien,

(I *Tim.*, I, 5). Noli cogitare de multitudine ramorum, radicem tene, et tota arbor in te est. « Et memoria retinentibus mandata ejus, ut faciant ea. »

26. « Dominus paravit in cælo thronum suum (*Ps.*. CIII, 19). » Quis, nisi Christus, paravit in cælo thronum suum? Qui descendit et adscendit, qui mortuus est et resurrexit, qui hominem assumtum in cælum levavit, ipse paravit in cælo thronum suum. Thronus sedes est judicis : observate ergo qui auditis, quia « paravit in cælo thronum suum. » Faciat quisque quod vult in terra, non erit impunitum peccatum, non erit infructuosa justitia : quia Dominus qui ante thronum judicis hominis irrisus est, in cælo paravit thronum suum. « Dominus in cælo paravit thronum suum : et regnum ejus omnium dominabitur. » « Domini est regnum, et ipse dominabitur gentium (*Ps.*, XXI, 29). » « Et regnum ejus omnium dominabitur. »

27. « Benedicite Dominum omnes Angeli ejus, potentes fortitudine, facientes verbum ejus (*Ps.*, CIII, 20). » Ergo tu verbo Dei nondum justus es aut fidelis, nisi cum facis. « Potentes fortitudine, facientes verbum ejus : (*a*) ad audiendam vocem sermonum ejus. »

28. « Benedicite Dominum omnes virtutes ejus, ministri ejus, facientes voluntatem ipsius (*Ibid.*, 21). » Omnes Angeli, omnes (*b*) potentes fortitudine, facientes verbum ejus, omnes virtutes ejus, omnes ministri ejus, facientes voluntatem ipsius, vos, vos benedicite Dominum. Omnes enim male viventes, etsi lingua taceant, vita Domino maledicunt. Quid prodest quia hymnum cantat lingua tua, si sacrilegium exhalat vita tua ? Male vivendo multas linguas misisti in blasphemiam. Lingua tua vacat hymno, et ceteræ te intuentium vacant blasphemiis. Si ergo vis benedicere Dominum, fac verbum ejus, fac vo-

(*a*) Nostri MSS. omittunt, *ad audiendam vocem sermonum ejus.* (*b*) Plures MSS. *potestates fortitudinis.* Alii, *potestates, fortitudines.*

vous êtes êtes exposé à la pluie, aux torrents et aux vents, vous serez entraîné avant d'avoir pu vous arrêter (*Matth.*, VII, 24, 27). Point de retard par conséquent, il faut bâtir, mais ne point bâtir pour n'élever qu'une ruine ; il faut bâtir sur la pierre, afin que nulle attaque ne renverse l'édifice. S'il en est ainsi, bénissez le Seigneur; s'il n'en est pas ainsi, ne vous flattez pas, sous prétexte que votre langue l'aura béni; interrogez votre vie et qu'elle vous réponde. Si vous trouvez en quoi vous êtes coupable, confessez vos fautes; vous confesser sera déjà bénir Dieu, pourvu que la persévérance de votre conversion reste pour lui une bénédiction.

29. « Œuvres du Seigneur, bénissez-le dans tous les lieux de sa domination (*Ps.*, CII, 22). » Ce sera donc en tous lieux. Qu'il ne soit pas béni là où il ne règne pas : « Dans tous les lieux de sa domination. » Le Prophète s'exprime ainsi pour que personne ne vienne à dire : Je ne puis bénir le Seigneur dans l'Orient, puisqu'il est parti pour l'Occident; ou je ne puis le bénir dans l'Occident puisqu'il est dans l'Orient. Il n'est question, « ni de l'Orient, ni du Couchant, ni des montagnes désertes ; car c'est Dieu qui vous jugera (*Ps.*, LXXIV, 7, 8). » Il est partout, pour être béni partout; il vient de toutes parts, pour que de toutes parts on le loue dans la jubilation; il est béni de tous côtés pour que de tous côtés on vive saintement. « Œuvres du Seigneur bénissez-le. » En effet, lorsque vous commencez à bénir Dieu par la sainteté de votre vie, ce sont les œuvres du Seigneur qui le bénissent et non vos mérites. Car c'est lui qui fait le bien par vous et en vous, selon la parole de l'Apôtre : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement, car c'est Dieu qui opère en vous (*Philipp.*, II, 12, 13). » De peur que vous ne vous éleviez, parce que vous pratiquez sa parole, parce que vous faites sa volonté, il a voulu que vous fussiez humiliés en considérant sa grâce, qui vous a donné de faire le bien. « Dans tous les lieux de sa domination, ô mon âme, bénis le Seigneur (*Ps.*, CII, 22). » Le dernier verset est le même que le premier : bénédiction au commencement, bénédiction à la fin. Notre point départ a été une bénédiction, revenons au même point par une bénédiction, et régnons en ne cessant point de le bénir.

luntatem ejus. In petra ædifica, noli in arena (*Matth.*, VII, 24). Audire et non facere, in arena ædificare est : audire et facere in petra ædificare est : nec audire, nec facere, nihil ædificare est. Si in arena ædificas, ruinam ædificas : si nihil ædificas, expositus pluviæ, fluminibus, ventis, ante rapieris quam steteris. Ergo non est cessandum, sed ædificandum : nec sic ædificandum, ut ruina ædificetur; sed in petra ædificandum, ut tentatio non evertat. Si sic est, benedic Dominum : si non est sic, noli blandiri linguæ tuæ, vitam tuam interroga, ipsa tibi respondeat. (*a*) Invenis quid sis mali, geme, confitere : confessio tua potest Dominum benedicere, sed mutatio tua in benedictone perseveret.

29. « Benedicite Dominum omnia opera ejus, in omni loco dominationis ejus (*Ps.*, CIII, 22). » Ergo in omni loco. Ibi non benedicatur, ubi non dominatur : « In omni loco dominationis ejus. » Ne forte aliquis dicat, Non possum benedicere Dominnm in Oriente ; quia ad Occidentem profectus est : aut, Non possum in Occidente; quia in Oriente est, « Non ab Oriente et ab Occidente, non a desertis montibus, quoniam Deus judex est (*Ps.*, LXXIV, 7). » Sic ubique est, ut ubique benedicatur : sic undique est, ut illi undique jubiletur : sic undique benedicitur, ut undique bene vivatur. « Benedicite Dominum omnia opera ejus. » Quia cum cœperis in bona vita benedicere Dominum, opera ejus eum benedicunt, non merita tua. Ipse enim per te et in te bonum operatur dicente Apostolo, « Cum timore et tremore vestram ipsorum salutem operamini (*Philip.*, II, 12): » Deus enim est qui operatur in vobis. Ergo ne te extolleres, quia facis verbum ejus, quia facis voluntatem ejus, voluit te humiliari, respiciendo gratiam ejus, unde hoc consecutus es. « In omni loco dominationis ejus. Benedic anima mea Dominum. » Ipse ultimus versus est, qui primus : benedictio a capite, benedictio in fine : a benedictione profecti sumus, ad benedictionem redeamus, in benedictione regnemus.

(*a*) Aliquot MSS. *Inveni.*

DISCOURS SUR LE PSAUME CIII[1].

PREMIER DISCOURS SUR LA PREMIÈRE PARTIE DU PSAUME CIII.

1. Il y a trois jours, si vous daignez vous en souvenir, nous avons offert à vos âmes une abondante nourriture ; mais comme, après un discours aussi long, vous nous avez quitté encore dévorés de la même faim, nous n'avons pas cru devoir frustrer Votre Sainteté de ce que nous lui devons aujourd'hui, afin que ce qui est une dette devienne un gain. Le Psaume qui a été lu est presque dans son entier composé de figures et de mystères, et il exige toute notre application et la vôtre ; bien que tout ce qu'il renferme puisse être pris religieusement à la lettre. Nous y trouvons en effet l'énumération, sinon de tous les ouvrages de Dieu, du moins d'un grand nombre de ses ouvrages, lesquels sont connus de tous ceux qui les contemplent et qui savent, d'après les créatures visibles de Dieu, apercevoir par l'intelligence ses créatures invisibles (*Rom.*, I, 20). Le Psaume expose à nos yeux le vaste ensemble de la création du monde, formé du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent ; la beauté et la grandeur de cette création nous élèvent jusqu'à la majesté inexprimable et à la beauté du créateur, et bien que nous ne le voyons pas encore, cependant nous l'aimons déjà. En effet, Dieu que la pureté de notre cœur ne peut encore voir, n'a pas cessé de placer ses ouvrages sous nos yeux, afin que la vue de ce que nous pouvons contempler nous fasse aimer celui que nous ne pouvons contempler, et que notre amour nous rende dignes de le voir un jour. Toutefois, dans tous les détails que mentionne le Psaume, il faut chercher le sens spirituel que vos prières, au nom du Christ, nous aideront à pénétrer. Frappez, en quelque sorte, avec des mains invisibles, à l'invisible

IN PSALMUM CIII.

ENARRATIO.

Sermo I. de prima parte ejusdem Psalmi.

1. Die quidem nudiustertiano, quantum meminisse dignamini, abundanter refecti estis : sed quia nos etiam post longum sermonem (a) avidissimi dimisistis, non putavimus Sanctitatem Vestram hodierni diei debito fraudandam ; ut hoc sit de debito, illud de lucro. Psalmus qui lectus est, prope totus figuris rerum mysteriisque contexitur, et opus habet non solum nostra, sed etiam vestra non parva intentione : quamquam etiam cuncta quæ dicta sunt, possint ad litteram religiose accipi. Enumerantur enim etsi non omnia, multa tamen opera Dei, quæ nota sunt omnibus intuentibus, qui norunt et ex his quæ facta sunt et videntur, illius invisibilia intellectu conspicere (*Rom.*, I, 20). Videmus enim fabricam mundi amplam quamdam, ex cælo et terra et omnium quæ in eis sunt : et ex hujus fabricæ magnitudine ac pulcritudine, fabricationis ipsius inæstimabilem magnitudinem et pulcritudinem, etsi nondum videmus, jam tamen amamus. Non enim cessavit, qui nondum potest nostri cordis puritate conspici, ante oculos nostros ponere opera sua, ut videntes quæ possumus, amemus quem videre non possumus, ut ipsius amoris merito aliquando videre possimus. Tamen in omnibus quæ dicta sunt, quærendus est etiam intellectus spiritalis, ad quem perscrutandum adjuvabunt nos in Christi nomine desideria vestra :

(1) Ces discours ont été prononcés à Carthage (1er Disc., n° 13), par saint Augustin, déjà âgé (2e Disc., n° 7).

(a) Editi, *avidissime*. Melius MSS. *avidissimi*.

porte, afin qu'elle vous soit invisiblement ouverte, que vous entriez invisiblement et que vous soyez invisiblement guéris.

2. D'abord disons tous : « O mon âme, bénis le Seigneur (*Ps.*, CIII, 1). » Adressons-nous tous à notre âme, car notre âme à tous est une seule âme par le lien d'une seule foi, et tous, qui que nous soyons pour croire au Christ, nous sommes, dans l'unité de son corps, un seul homme. Que notre âme bénisse le Seigneur, à cause de l'immensité de ses bienfaits, et à cause des grâces nombreuses et magnifiques qu'il nous a prodiguées. Ces dons de sa munificence, nous les trouverons indiqués dans le Psaume, si nous l'examinons avec attention, en écartant les nuages de nos pensées charnelles, en élevant notre esprit comme nous le pouvons, et en purifiant l'œil de notre cœur comme nous le pouvons, autant que la vie présente ne nous fera point obstacle, autant que les désirs des choses présentes ne nous posséderont pas, autant que les passions du monde ne nous aveugleront pas. Ayant donc élevé notre esprit de la sorte, nous entendrons le récit de ces dons magnifiques, dont la beauté nous comblera de joie et dont le désir seul excitera en nous des transports de joie et d'allégresse. Ces biens ineffables, le Prophète qui avait conçu le dessein de ce Psaume, les voyait des yeux de l'esprit; et, dans le tressaillement de bonheur que cette vue lui causait, il exhalait ses sentiments en ces termes : « O mon âme, bénis le Seigneur. »

3. « Seigneur, mon Dieu, vous êtes magnifiquement glorifié (*Ibid.*). » Voyez quel magnifique discours annonce ce début, discours magnifique, qui n'aura d'autre but que de louer l'auteur de toutes les magnificences. « Vous avez revêtu la confession et l'éclat (*Ibid.*). » O Seigneur, mon Dieu, qui êtes magnifiquement glorifié, comment avez-vous été magnifiquement glorifié? N'êtes-vous pas toujours grand? N'êtes-vous pas toujours magnifique? N'êtes-vous point parfait, et pouvez-vous devenir plus grand? Pouvez-vous être affaibli, et ressentir quelque amoindrissement? Mais puisque vous êtes ce que vous êtes et que vous êtes véritablement, vous qui avez ainsi révélé votre nom à votre serviteur Moïse : « Je suis celui qui suis (*Exode*, CXI, 14); » vous êtes certainement grand et votre grandeur est éternelle ; elle n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. Elle n'a pas commencé à l'origine du temps, elle ne doit ni finir avec le cours du temps, ni souffrir aucune altération dans l'intervalle; car votre grandeur est immuable. En quel sens dire par conséquent : « Vous êtes magnifiquement glorifié? » C'est ce que nous apprend un autre Psaume : « Votre science est devenue admirable par moi (*Ps.*, CXXXVIII, 6). » Si l'on

quibus quasi manibus invisibilibus ad invisibilem januam pulsatis, ut invisibiliter vobis aperiatur, et invisibiliter intretis, et invisibiliter sanemini.

2. Ego dicamus omnes : « Benedic anima mea Dominum (*Psal.*, CIII, 1). » Alloquamur omnes animam nostram : quia omnium nostrum anima, per unam fidem una anima est; et omnes nos quicumque in Christum credimus, propter unitatem corporis ejus unus homo sumus. Benedicat anima nostra Dominum, pro tantis beneficiis ejus, pro tam multis et magnis muneribus gratiarum ejus : quæ munera invenimus in hoc Psalmo intenti, et excussa nebula carnalis cogitationis, quantum possumus erecta mente, et quantum possumus directa acie, et quantum possumus puro oculo cordis nostri, quantum non impedit præsens vita, quantum non occupant rerum præsentium desideria, quantum non excæcat cupiditas sæculi. Erecti ergo auditur sumus (*a*) magna, læta et pulcra, desiderabilia et plena lætitiæ gaudiorumque munera ejus, quæ jam ille qui conceperat istum Psalmum, videbat animo et ipsius visionis exsultatione ructabat, dicens, « Benedic anima mea Dominum. »

3. « Domine Deus meus magnificatus es nimis (*Ibid.*, 1.) » Vide magnifica quæ dicturus est : in quibus magnificis non utique nisi ille laudandus est auctor omnium magnificorum. « Confessionem et decorem induisti. » O Domine Deus meus, qui « magnificatus es nimis, unde magnificatus es nimis? » Nonne semper magnus? nonne semper magnificus? Numquid perfectus non es, ut crescas? numquid deficis, ut aliquando minuaris? Sed quia es quod es, et vere es, utique nomen tuum dixisti famulo tuo «Moysi, Ego sum qui sum (*Exodi* III, 14) : » utique magnus es, et magnitudo tua sempiterna est, nec cœpit, nec desinit; nec ab initio temporis incipit, nec

(*a*) Aliquot MSS. *magnalia, et pulcra desideria.*

peut dire convenablement : « Votre science est devenue admirable par moi, » on peut dire convenablement aussi : Seigneur, mon Dieu, vous êtes magnifiquement glorifié par moi. Mais il faut encore creuser cette pensée. Dieu est-il donc magnifiquement glorifié par moi? C'est donc qu'il grandit par mes louanges? La réponse va nous venir de la prière que nous récitons chaque jour pour notre salut : « Que votre nom soit sanctifié (*Matth.*, VI, 9). » Voilà ce que nous demandons tous les jours ; nous prions tous les jours pour que le nom de Dieu soit sanctifié. Si l'on nous dit : Que demandez-vous là ? que le nom de Dieu soit sanctifié ? Il n'est donc point encore saint, qu'il a besoin d'être sanctifié ? Et cependant, si nous ne désirions pas qu'il fût sanctifié, nous n'en ferions pas la demande. Autre chose est une félicitation, autre chose une prière. Nous félicitons d'une chose qui existe; nous prions pour obtenir ce qui n'existe pas encore. Que signifient donc ces paroles : « Que votre nom soit sanctifié ? » Nous comprenons d'ailleurs que ces derniers paroles sont analogues à celles-ci : « Seigneur, mon Dieu, vous êtes magnifiquement glorifié. » Or, « que votre nom soit sanctifié, » veut dire, que votre nom soit saint parmi les hommes. Votre nom en lui-même est toujours saint, mais,pour certains hommes impurs, votre nom n'est pas encore saint. Car selon la parole de l'Apôtre : « Tout est pur pour ceux qui sont purs, mais pour les impurs et pour les infidèles rien n'est pur (*Tit.*, I, 15). » Je demande pourquoi rien n'est pur pour les impurs et pour les infidèles; et l'Apôtre me répond : « Parce que leur esprit et leur conscience sont impurs (*Ibid.*). » Si pour eux rien n'est pur, Dieu ne l'est pas non plus ; à moins que vous ne supposiez que Dieu paraisse pur à ceux qui blasphèment son nom tous les jours. S'il est pur, il doit leur plaire ; s'il leur plaît, ils doivent le louer. Si, au contraire, ils blasphèment son nom, c'est qu'il leur déplaît et,s'il leur déplaît, comment serait-il pur à leurs yeux, puisqu'il leur déplaît ? Que demandons-nous donc par prière : « Que votre nom soit sanctifié ? » Que le nom de Dieu soit saint pour ceux qui ne le connaissent pas encore à cause de leur infidélité ; pour ceux aux yeux desquels n'est pas encore saint celui qui est saint par lui-même, en lui-même et dans ses saints. Nous faisons cette prière pour le genre humain, nous la faisons pour l'univers entier, pour toutes les nations, qui tous les jours soutiennent dans leurs assemblées que Dieu n'est pas juste et qu'il ne juge pas selon la justice; afin que tous les hommes se corrigent, qu'ils redressent leur cœur sur celui qui est la rectitude suprême, qu'ils s'at-

usque ad finem temporis excurrit, nec in medio aliquid patitur : incommutabilis enim magnitudo est. Quomodo ergo « magnificatus es nimis ? » Alius Psalmus admonet nos; ait enim, « Mirificata est scientia tua ex me (*Ps.*, CXXXVIII, 6.) » Si recte dicitur, « Mirificata est scientia tua ex me ; » recte dicitur, « Magnificatus es nimis Domine Deus meus ex me, » Sed et hoc adhuc quærendum. Ex me magnificatur Deus meus ? Ergo ex me fit magnus. Docet nos aliquid et quotidiana oratio salutis nostræ. « Sanctificetur nomen tuum (*Matth.*, VI, 9): » quotidie petimus, quotidie rogamus ut fiat. Si nos quisquam interroget, Quid est quod petitis, ut sanctificetur nomen Dei ? Aliquando enim sanctum non est, ut modo sanctificetur ? Et tamen nisi vellemus fieri, non peteremus ut fieret. Alia est enim gratulatio, alia oratio : gratulamur, ex eo quod est : oramus, ut sit quod nondum est. Quid est ergo, Sanctificetur nomen tuum? Et intelligimus, quod hic dictum est, « Domine Deus magnificatus es nimis. » Hoc est, Sanctificetur nomen tuum, sanctum sit apud homines nomen tuum. Sanctum est enim semper nomen tuum, sed quibusdam immundis nondum est sanctum nomen tuum. Dicit enim Apostolus, « Omnia munda mundis, immundis autem et infidelibus nihil est mundum (*Tit.*, I, 15). » Si immundis et infidelibus nihil est mundum, quæro caussam : « (*a*) Sed polluta sunt, inquit, eorum et mens et conscientia (*Ibid.*). » Si nihil est mundum eis, nec Deus : nisi forte putatis mundum videri Deum illis, qui quotidie blasphemant eum. Si mundus est: placeat : si placet, laudetur. Si autem blasphematur, displicet : et si displicet, quomodo tibi potest mundus esse, qui displicet? Quid ergo rogamus, Sanctificetur nomen tuum ? Ut illis hominibus, qui per infidelitatem nondum habent, nomen Dei sanctum sit, quibus nondum est ille sanctus, qui per se et in se et in sanctis suis sanctus est. Rogamus pro genere humano, rogamus pro orbe terrarum, pro omnibus gentibus, quotidie sedentibus et disputantibus, quia non est rectus

(*a*) Hic in editis additur, *sed quibusdam immundis nondum est caussa* : quod a melioris notæ MSS. abest.

tachent à lui, et que, réglant sur sa droiture leur cœur devenu droit, ils ne l'attaquent plus désormais, mais que leur justice se complaise dans sa justice, selon cette parole : « Que le Dieu d'Israël est bon, mais pour les hommes au cœur droit (*Ps.*, LXXII, 1). » Conséquemment, celui qui chante dans ce Psaume, (et c'est nous-mêmes, le corps du Christ, les membres du Christ), celui qui chante dans ce psaume, à la vue des bienfaits prodigués par Dieu au genre humain qui auparavant niait son existence, ou n'admettait que de faux dieux ou du moins ne connaissait pas sa grandeur, s'écrie, en le contemplant dans ses œuvres : « Seigneur, mon Dieu, vous êtes magnifiquement glorifié ; » c'est-à-dire, je comprends, moi qui ne le comprenais pas jusqu'alors, combien vous êtes grand. Vous êtes toujours grand, même quand vous êtes caché ; mais maintenant vous êtes grand pour moi, parce que votre grandeur éclate à mes yeux. Vous êtes donc glorifié par moi ; comme votre science est devenue admirable par moi, parce que je l'ai reconnue comme admirable. Je l'admire, parce que je me suis tourné vers elle ; mais lors même que je ne me serais pas tourné vers elle, ou qu'après ma conversion, je me détournerais d'elle, elle ne resterait pas moins dans l'intégrité de sa perfection. Pour moi, grandi en elle, et de chétif que j'étais, fortifié en elle, je m'étonne de ne pas l'avoir plus tôt connue, non pas que sa grandeur ait augmenté quand j'ai appris à la connaître, mais parce que je suis devenu plus grand après l'avoir connue. Écoutez maintenant en quoi Dieu, qui est toujours grand, a été magnifiquement glorifié ; car c'est par ses œuvres qu'il a été magnifiquement glorifié à nos yeux.

4. Vous êtes revêtu de confession et d'éclat (*Ps.*, CIII, 1). » Le Prophète met la confession avant l'éclat, et l'éclat veut dire ici la beauté. Vous cherchez la beauté, c'est une chose excellente. Mais pourquoi, ô âme, recherchez-vous la beauté ? Pour que votre époux vous aime. Car vos souillures lui déplaisent. Qu'est-il en effet lui-même ? « Sa beauté surpasse celle des enfants des hommes (*Ps.*, XLIV, 3). » Toute souillée que vous êtes, vous voulez recevoir le baiser de celui qui est la beauté même. Mais vous ne faites donc pas attention que vous êtes couverte d'iniquités. « La grâce est répandue sur vos lèvres (*Ibid.*). » Voilà ce que le Prophète a dit du céleste époux : « Votre beauté surpasse celle des enfants des hommes, la grâce est répandue sur vos lèvres, c'est pourquoi les jeunes filles vous ont aimé (*Ibid.*). » Il y a donc un époux resplendissant de beauté, plus beau que les enfants des hommes et, quoique fils de l'homme, plus beau cependant que les enfants des hommes. Prétendez-vous lui plaire, ô âme humaine, ô vous, qui êtes unique quoique formée de plu-

Deus, et non recte judicat Deus ; ut aliquando ipsi se corrigant, et rectum cor ad illius rectitudinem ducant : et adhærentes ei, (*a*) directi ad rectum, non jam vituperent, sed placeat rectis rectus : quia, « Quam bonus Deus Israël, sed rectis corde (*Ps.*, LXXII, 2). » Ergo cum videret iste qui cantat, iste ipse nos ipsi, id est, corpus Christi, membra Christi ; cum videret quanta præstiterit Deus generi humano, cui antea aut nullus, aut falsus, aut non tam magnus videbatur Deus, in operibus ejus eum videns, « Domine Deus meus, inquit, magnificatus es nimis : » id est, qui nondum te intelligebam, intelligo te magnum. Magnus semper, etiam occultus : sed mihi tunc magnus, quando apparuisti. Magnificatus es ergo ex me : quo modo « Mirificata est scientia tua ex me (*Ps.*, CXXXVIII, 6) ; » mira enim facta est ex me. Ego illam miror conversus ad illam : illa autem etsi non convertar, etsi post conversionem avertar, integra permanet, Sed ego jam magnus factus in ea, et ex deminuto factus integer in ea, miror quod non noveram, non quod modo magnum factum est ex quo didici, sed quia magnus factus sum ex quo didici. Audi jam et ubi videtur magnificatus Deus nimis, semper magnus : magnificatus enim nimis in operibus suis ad nos.

4. « Confessionem et decorem induisti (*Ps.*, CIII, 1). » Ante decorem confessionem posuit, decus in pulcritudine. Quæris pulcritudinem, bonam rem quæris. Sed quare quæris pulcritudinem, o anima ? Ut amet te sponsus tuus : etenim displices ei fœda. Ille enim qualis est? « Speciosus forma præ filiis hominum (*Ps.*, XLIV, 3). » Osculari vis fœda pulcrum; sed non adtendis, quia tu iniquitatibus plena es. « Diffusa est autem gratia in labiis tuis. » Sic enim de illo dictum est : « Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis, propterea adolescentulæ dilexerunt te. » Est ergo quidam formosus, est quidam pulcher præ filiis hominum :

(*a*) Sic probæ notæ MSS. At editi, *et adhærentes eidem de recto ad rectum.*

sieurs? Écoutons le témoignage rendu à l'Église qu'ils n'avaient qu'une âme et un cœur en Dieu (*Act.*, IV, 32). C'est à l'Église que le Prophète s'adresse. Avez-vous la volonté de lui plaire? Vous ne le pouvez, tant que vous êtes difforme; que ferez-vous pour être belle? Il faut d'abord que votre difformité vous déplaise, et alors vous mériterez d'obtenir la beauté de celui auquel vous voulez plaire par cette beauté. Celui qui vous a formée vous réformera. Examinez donc d'abord votre état, de peur d'oser rechercher, toute couverte de souillures, le baiser d'un époux rempli de beauté. Et où me regarder, direz-vous, pour me voir? Dieu vous a donné ses Écritures comme un miroir; et il est dit dans l'Évangile qu'on vous a lu: « Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, V, 8). » Ce passage de l'Écriture vous est offert pour vous servir de miroir: voyez si vous êtes ce que dit le Seigneur; si vous ne l'êtes pas encore, gémissez pour le devenir. Ce miroir reproduira fidèlement votre image, mais de même que vous ne rencontrerez pas dans le miroir un adulateur, de même gardez-vous de vous flatter vous-même. L'éclat poli du miroir vous reflète tel que vous êtes; voyez ce que vous êtes et, si ce que vous voyez vous déplaît, cherchez à n'être plus ce que vous êtes. Si votre état de souillure vous déplaît, vous plaisez dès lors à votre époux. Et alors, parce que votre état de souillure vous déplaît, vous commencez à confesser vos fautes, selon ce qui est dit dans un autre Psaume: « Commencez par la confession à chanter à la gloire du Seigneur (*Ps.*, CXLVI, 7). » Accusez d'abord votre souillure; car la souillure de l'âme vient de ses péchés, de ses iniquités. En accusant cette souillure, vous commencez à vous confesser et cette confession commence à vous donner la beauté; mais de qui vous viendra cette beauté, sinon de celui dont la beauté surpasse celle des enfants des hommes?

5. Mais, pour rendre belle son épouse, le Christ, j'ose le dire, l'a aimée dans toute sa laideur. Que signifie qu'il l'a aimée dans toute sa laideur? « Le Christ est mort pour des impies (*Rom.*, V, 6). » Quelle vie ne réserve pas à l'homme juste celui qui a subi la mort pour l'homme impie? Celui qui est beau, celui dont la beauté surpasse celle des enfants des hommes, parce que sa justice surpasse celle des enfants des hommes, venant chercher son épouse au milieu de ses souillures, pour la rendre belle, a voulu lui-même (je ne crains pas de le dire, parce que je le trouve dans l'Écriture) devenir souillé comme elle. Ne m'écoutez pas avec étonnement lorsque je parle ainsi, ne croyez pas que cette expression me soit échappée par mégarde. J'ai dit d'abord, il l'a aimée dans sa laideur, et peut-être aurais-je paru à quelques-uns de ceux qui aiment le Seigneur parler peu convenablement, si je n'avais eu à invoquer un témoin qui l'a dit avant moi, et il s'est trouvé que je n'ai point parlé autre-

etsi filius hominis, tamen præ filiis hominum. Huic tu placere vis o anima humana, o una in multis? Audiamus Ecclesiam; quia erat illis anima una et cor unum in Deum (*Act.*, IV, 32): hanc alloquitur Psalmus. Vis ei placere? Non potes, quamdiu deformis es: quid facies ut pulcra sis? Prius tibi displiceat deformitas tua: et tunc ab illo ipso cui vis placere pulcra, mereberis pulcritudinem. Ipse enim erit reformator tuus, qui fuit formator tuus. Ergo prius adtende quæ sis, ne audeas ire fœda in pulcri oscula. Et quid intuens, inquis, me videbo? Posuit tibi speculum Scripturam suam, legitur tibi, « Beati mundi corde, quoniam ipsi Deum videbunt (*Matth.*, V, 3). » Speculum in hac lectione propositum est: vide si hoc es, quod dixit; si nondum es, geme ut sis. Renuntiabit tibi speculum faciem tuam: sicut speculum non senties adulatorem, sic nec te palpes. Hoc tibi ostendit nitor ille quod es: vide quod es; et si tibi displicet, quære ut non sis. Si enim cum fœda sis, tibi ipsi adhuc displices, pulcro jam places. Quid ergo? Quoniam displicet tibi fœditas tua, incipis ei in confessione: sicut alibi dicitur, « Incipite Domino in confessione (*Ps.*, CXLVI, 7). » Primo accusa fœditatem tuam: fœditas enim animæ de peccatis, de iniquitatibus. Accusando fœditatem tuam incipe confiteri, a confessione incipis decorari: quo decorante, nisi specioso forma præ filiis hominum?

5. Ut autem et decoram faceret, audeo dicere, amavit et fœdam. Quid est, amavit et fœdam? Etenim Christus pro impiis mortuus est (*Rom.*, V, 6). » Quam vitam tibi servat justificato, qui suam mortem donavit et impio? Ecce pulcher ille et speciosus forma præ filiis hominum, quia justissimus præ filiis hominum, quoniam veniebat ad fœdam, ut faceret pulcram, (dicam et hoc, quia in Scripturis

ment que l'Apôtre. Voulez-vous donc être certain que le Seigneur a aimé son épouse quoique souillée? « Le Christ, » dit saint Paul, « est mort pour les impies. » De même, j'ai dit que pour venir vers une épouse toute souillée, il avait lui-même partagé ses souillures et sa difformité. Comment le prouverai-je, lorsque les divines Écritures me le montrent comme plus beau que les enfants des hommes? Mais, d'un autre côté, dans les mêmes Écritures, je lis ces paroles : « Nous l'avons vu et il n'avait ni éclat ni beauté (*Isaïe*, LIII, 2). » « Il est plus beau que les enfants des hommes; et nous l'avons vu sans éclat ni beauté. » Isaïe n'a pas dit : nous ne l'avons pas vu et, par conséquent, nous ne savons s'il avait de l'éclat et de la beauté; mais il dit : « Nous l'avons vu et il n'avait ni éclat ni beauté. » Où donc l'a vu celui qui a dit : « Vous êtes plus beau que les enfants des hommes? » et où l'a vu celui qui a dit : « il n'avait ni éclat ni beauté? » Écoutez d'abord où l'a vu celui qui a dit : « Vous êtes plus beau que les enfants des hommes. » « Étant dans la forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu (*Philipp.*, II, 6). » C'est donc à juste titre qu'il est plus beau que les enfants des hommes, puisqu'il est égal à Dieu. Voilà donc la réponse; voilà que je sais où l'a vu celui qui a dit : « Vous êtes plus beau que les enfants des hommes. » Il nous a répondu : Vous me demandez où je l'ai vu? « Dans la forme de Dieu. » Où l'avez-vous vu dans la forme de Dieu? Comment l'avez-vous vu dans la forme de Dieu? « Parce que les perfections invisibles de Dieu, dévoilées à l'intelligence par les choses qui ont été faites, sont devenues visibles (*Rom.*, I, 20). » Bien, très-bien; j'ai compris, je sais qui vous avez vu, quel vous l'avez vu, où vous l'avez vu, comment vous l'avez vu. Qui avez-vous vu? Notre époux. Quel l'avez-vous vu? Plus beau que les enfants des hommes. Où l'avez-vous vu? Dans la forme de Dieu. Comment l'avez-vous vu? Au moyen des choses créées qui rendent visibles à l'intelligence ses perfections invisibles. Voyons maintenant ce que dit de lui un autre Prophète, mais non un esprit différent, car il n'y a point ici de contradiction. L'un nous l'a montré plus beau que les enfants des hommes, que celui-là nous le montre aussi, qui a dit de lui : « Nous l'avons vu, et il n'avait ni éclat ni beauté. » L'Apôtre saint Paul réunit à lui seul ces deux prophéties; sa parole à elle seule rend témoignage aux deux prophéties. D'une part je trouve celui qui est plus beau que les enfants des hommes : « Étant dans la forme de Dieu, il n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire

invenio), fœdus factus est. Non me in hoc audiatis, ne in hoc verbum temere lapsus sim. Sicut enim dixeram, Amavit et fœdam : non autem quasi congruenter dixeram quibusdam illum amantibus, nisi mihi testis procederet; et dixi quod dixit Apostolus. Vis nosse quod amarit et fœdam? « Christus pro impiis mortuus est? » sic et modo quod dixi, Ut veniret ad fœdam, fœdus factus est, deformis factus est, quomodo probabo; quando jam mihi prædixit divinum eloquium, Speciosus forma præ filiis hominum? » Sed in ipso divino eloquio rursus habeo, « Vidimus eum, et non habebat speciem, neque decorem (*Isai*, LIII, 2). » « Speciosus forma præ filiis hominum : » « Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem. » Non dixit, Non vidimus, et ideo nesciebamus utrum haberet speciem vel decorem. Ecce vidimus, et non habebat speciem neque decorem. Ubi ergo illum vidit qui dixit, « Speciosus forma præ filiis hominum? » et ubi illum vidit qui dixit, « Non habebat speciem neque decorem? » Audi ubi eum vidit qui dixit, « Speciosus forma præ filiis hominum. » « Cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo (*Philip.*, II, 6.) » Merito præ filiis hominum, quia æqualis Deo. Ecce accepi, et agnovi ubi eum viderit qui dixit, « Speciosus forma præ filiis hominum. » Respondit enim nobis, Ubi viderim, quæris? In forma Dei. Et unde vidisti in forma Dei? quomodo vidisti in forma Dei? « Quia invisibilia ejus per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur (*Rom.*, I, 20.) » Bene, optime, accepi, agnovi, et quem videris, et qualem videris, et ubi videris, et unde videris. Quem vidisti? Sponsum nostrum. Qualem vidisti? Speciosum forma præ filiis hominum. Ubi vidisti? Cum in forma Dei esset : Unde vidisti? Per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur. Videamus et iste quid dicat alius Propheta, sed non alius spiritus: non enim discordant inter se. Exhibuit nobis ille speciosum forma præ filiis hominum: exhibeat et iste quod ait, «Vidimus eum, et non habebat speciem neque decorem. » Unus apostolus Paulus Prophetam utrumque conjungit, unum capitulum Pauli utrique Prophetæ perhibet testimonium. Ibi habeo speciosum forma præ filiis hominum : « Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse æqualis Deo (*Philip.*, II, 6). » Ibi dixit, quod vidit alius, non habentem speciem neque decorem :

égal à Dieu. » Et aussitôt après, l'Apôtre le dépeint tel que l'a vu l'autre Prophète, n'ayant ni éclat ni beauté. « Il s'est anéanti lui-même prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu pour homme par les dehors; il s'est humilié, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix (*Philipp.*, II, 6-8). » Il est donc vrai, on l'a vu, et il n'avait ni éclatn i beauté. Il est donc vrai que les Juifs branlaient la tête devant la croix, en disant: Est-ce là tout le fils de Dieu? « S'il est le fils de Dieu, qu'il descende de la croix (*Matth.*, XXVII, 40). » C'est qu'alors il n'avait ni éclat ni beauté. Mais même en cet état, il est le fils de Dieu. O hommes qui êtes choqués de ce qu'il n'a ni éclat ni beauté! O vous qui branlez la tête devant la croix, au lieu de la fixer dans cette tête suspendue sur la croix! Il est juste que la tête de ceux qui l'ont insulté reste branlante, tant que celui qu'ils ont insulté ne sera pas devenu leur tête. Voilà que le Seigneur reprend son éclat et un éclat nouveau. Voilà que ce que vous demandez est au-dessous de ce qu'il a fait. Vous dites: « S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix;» il n'est pas descendu de la croix, mais il est sorti ressuscité de son tombeau.

6. O âme, vous ne pouvez donc être belle, si vous n'avez confessé votre laideur à celui qui éternellement est beau, et qui temporairement a perdu pour vous sa beauté; cependant, s'il a été temporairement sans beauté dans la forme d'esclave, il n'a jamais rien perdu de la beauté qu'il possède dans la forme de Dieu, O Église, vous êtes donc belle, il vous est dit dans le Cantique des Cantiques : « Vous êtes belle entre toutes les femmes (*Cant.*, V, 9); et il est dit de vous : « Quelle est celle qui s'élève toute blanchie (*Id.*, VIII, 5, version des Septante)? » Que signifie toute blanchie? Tout environnée de lumière et non blanchie et fardée, comme se blanchissent les femmes qui veulent paraître ce qu'elles ne sont pas, et non blanchie comme une muraille, car dit l'Apôtre, toute muraille blanchie, symbole d'hypocrisie et de dissimulation, sera détruite (*Act.*, XXIII, 5). La muraille blanchie brille au dehors par son enduit, au dedans ce n'est que de la boue. L'Église n'est donc pas blanchie de la sorte, mais elle est blanchie par la lumière qui la couvre, parce qu'elle n'est pas blanche par elle-même. « J'ai d'abord été un blasphémateur (I *Tim.*, I, 13), » dit l'Apôtre, et encore : « Nous aussi nous avons été autrefois des enfants de colère comme les autres (*Éphés.*, II, 3). » La grâce est survenue, qui vous a blanchie et éclairée; vous étiez noire d'abord, et la grâce du Seigneur vous a rendu blanche. « Vous avez été ténèbres autre-

« quia semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudine hominum factus, et habitu inventus ut homo; humiliavit se, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis (*Ibid.*, 7 et 8).» Merito viderunt eum, et non habebat speciem neque decorem. Merito ante crucem agitabant caput, Hiccine est totus Filius Dei! « Si Filius Dei est, descendat de cruce (*Matth.*, XXVII, 40). » Sed non habebat speciem neque decorem. Etiam sic, o quibus displicet, quia non habebat speciem neque decorem! O agitantes caput ante crucem, et non figentes (*a*) caput in capite quod pendebat in cruce! Merito nutat insultantium caput; donec sit eorum caput ille ipse, cui insultabatur. Ecce resumit decorem, et magnum decorem. Ecce quod dicis tu, minus est quam quod fecit. Dicis tu, Si Filius Dei est, descendat de cruce. Ecce de cruce non descendit, sed de sepulcro resurrexit.

6. Ergo anima decora esse non potes, nisi confessa fueris fœditatem ei qui semper pulcher, et propter te ad tempus non pulcher; et sic ad tempus non pulcher in forma servi, ut numquam defecerit a pulcritudine quæ est in forma Dei. Ergo tu Ecclesia habes decorem : dicitur et tibi in Canticis canticorum, « O decora inter mulieres (*Cant.*, V, 9). » Dicitur de te, « Quæ est ista quæ adscendit dealbata (*Cant.*, VIII, 5)? Quid est, dealbata? Illuminata : non dealbata, sicut fucata, quomodo se dealbant feminæ, quæ volunt videri quod non sunt; non dealbata sicut paries dealbatus; destruetur enim, sicut dicit Apostolus, paries dealbatus (*Act.*, XXIII, 3), hypocrisis et simulatio. Paries dealbatus, foris tectorium, intus lutum. Non ergo illa sic dealbata; sed dealbata, illuminata, quia non per se alba. « Prius, inquit, fui blasphemus (I *Tim.*, III, 13) : » et item, « Fuimus enim et nos aliquando natura filii iræ, sicut et ceteri (*Ephes.*, II, 3). » Accedit gratia illuminans et dealbans : primo nigra

(*a*) Aliquot MSS. *et non figentes crucem in capite.*

fois, maintenant, au contraire, vous êtes lumière dans le Seigneur (*Éphés.*, v, 8).» C'est donc de vous qu'il est dit : « Quelle est celle qui s'élève toute blanchie (*Cant.*, VIII, 5)? Maintenant vous êtes admirable ; maintenant on peut à peine vous contempler. C'est, en effet, une parole d'admiration que celle-ci : Quelle est celle qui s'élève toute blanchie, toute lumineuse, toute pure de taches et de rides (*Éphés.*, v, 28)? N'est-ce pas celle qui était plongée dans un bourbier d'iniquités? N'est-ce pas celle qui se prostituait à des idoles? N'est-ce pas celle qui s'abandonnait à toutes les passions mauvaises et à toutes les convoitises de la chair? « Quelle est donc celle qui s'élève toute blanchie?» Considérez quel est celui qui, pour elle, a perdu tout éclat et toute beauté, et vous comprendrez combien sa splendeur est honorable pour elle. Vous êtes étonné de l'abaissement auquel il s'est réduit à cause d'elle, ne vous étonnez plus de la grandeur qu'elle possède à cause de lui. Combien est grande la félicité de cette épouse ainsi blanchie qui, alors qu'elle était noire, voyait à ses pieds le Seigneur éblouissant de beauté qui venait mourir pour des impies ! Le Seigneur notre Dieu s'est donc revêtu de confession et d'éclat, il s'est revêtu de l'Église ; car l'Église, c'est la confession et l'éclat. La confession d'abord et l'éclat ensuite, la confession des péchés et l'éclat des bonnes œuvres. « Vous avez revêtu la confession et l'éclat. »

7. « Vous êtes entouré de lumière comme d'un vêtement (*Ps.*, CIII, 2).» Le Seigneur a pour vêtement l'Église, dont j'ai dit déjà : « Qu'elle n'a ni aucune tache, ni aucune ride (*Éphés.*, v, 27). » Ici elle est appelée lumière, comme déjà je l'ai dit aussi : « Vous étiez autrefois ténèbres, vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur (*Éphés.*, v, 8).» Ce n'est donc pas en vous, puisque par vous-mêmes vous êtes ténèbres, mais dans le Seigneur que vous êtes lumière. C'est en ce sens qu'il nous faut dire : « Vous êtes entouré de lumière comme d'un vêtement. Il a étendu le ciel comme une peau (*Ps.*, CIII, 2). » Comment le Seigneur a-t-il accompli cette merveille, de s'entourer de l'Église comme d'un vêtement de lumière, c'est ce qui va nous être expliqué à l'aide quelques figures mystérieuses. Écoutons comment l'Église est devenue lumière, comment elle est devenue sans tache et sans ride, comment elle est devenue blanche, comment elle a été blanchie, comment, par cette blancheur, elle est devenue le vêtement éblouissant de son Époux. « Il a étendu le ciel comme une peau. » Il y a d'abord là un fait visible. Car, qui a étendu le ciel que contemplent les yeux de votre chair, si ce n'est Dieu ? Et par ces mots : « Il a étendu le ciel comme une peau, » le Prophète a voulu nous

fuisti, sed facta es alba ex gratia illius. « Fuistis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino (*Ephes.*, v, 8). » Dicitur ergo et de te, Quæ est ista, quæ adscendit dealbata? Jam mirabilis, jam vix contemplabilis. Admirantis est enim dicere, Quæ est ista, quæ adscendit dealbata, tam pulcra, tam luminosa, tam sine macula et ruga (*Ibid.*, 27)? Nonne ista est, quæ jacebat in cœno iniquitatum? Nonne ista est, quæ jacebat in fornicatione idolorum ? Nonne ista est, quæ immunda erat in omni cupiditate desiderioque carnali ? Quæ est ergo ista, quæ adscendit dealbata? Adtende quis sit ille, qui pro ea factus est non habens speciem neque decorem, (*a*) intelligis hujus claritatis honorem. Si miraris illius humilitatem propter hanc, noli jam mirari hujus celsitudinem propter illum. Quantæ felicitatis est ista dealbata, ut et cum esset nigra, pulcrum ad se deponeret, qui pro impiis moreretur ? Ergo induit se Dominus Deus noster confessionem et decorem, induit se Ecclesiam : ipsa enim Ecclesia confessio et decor. Ante confessio, postea decor : confessio peccatorum, decor recte-factorum. « Confessionem et decorem induisti. »

7. « Circumamictus lucem, sicut vestimentum (*Ps.*, CIII, 2). » Ipsa est vestis ejus, de qua jam dixi : Non habens maculam, neque rugam. Lux vocatur; et hoc jam dixi : « Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino. » Non ergo in vobis : nam tenebræ in vobis, lux autem in Domino. Ergo, « Circumamictus lucem, velut vestimentum. Extendit cælum sicut pellem. » Quomodo fecerit hoc, ut indueret se sicut vestimentum lucem Ecclesiam, enumerare vult figuratis quibusdam sacramentis : quomodo lux facta sit Ecclesia, quomodo facta sit sine macula et ruga, quomodo facta sit candida, dealbata, fulgens in vestitu sponsi sui,

(*a*) Aliquot MSS. omittunt, *et intelligis hujus claritatis honorem.*

montrer avec quelle facilité Dieu a agi, si nous prenons ces paroles dans leur sens littéral. En effet, à la vue de cette œuvre immense, si vous vous rappelez ce qu'il faut à un homme d'apprêts, de travail, de peine et de temps pour bâtir une seule petite chambre, de peur que notre faiblesse humaine ne suppose quelque travail de genre dans les œuvres de Dieu, l'exemple d'une chose facile à exécuter avec vos propres ressources vous a été présenté. Mais de cette comparaison il faut retenir seulement quelle est la facilité avec laquelle Dieu opère, et non vous imaginer que Dieu a étendu le ciel, comme vous bâtissez un toit pour votre maison : il faut retenir seulement qu'autant il vous est facile d'étendre une peau, autant il lui a été facile d'étendre l'immense voûte des cieux. Déjà cette facilité est merveilleuse ; et cependant l'Esprit-Saint vous parle encore ici comme à un homme de lourde intelligence. Il vous parle, dis-je, comme à un homme de lourde intelligence. Car Dieu n'a pas étendu le ciel comme vous étendez une peau. Si, en effet, il travaille comme vous, voici une peau refoulée sur elle-même ou pliée avec soin, dites-lui qu'elle s'étende, faites-la s'étendre d'un mot. Je ne le puis, direz-vous. Vous êtes donc bien loin de la puissance divine, même quand il ne s'agit que d'étendre une peau. En effet, « il a dit et tout a été fait (*Ps.*, CXLVIII, 5). » Il a dit : « que le firmament soit fait, en séparant les eaux d'avec les eaux, et cela s'est fait ainsi (*Gen.*, I, 6). » Cependant, pour nous figurer quelque chose de la facilité du travail divin, il est bon quelquefois, dans la mesure de notre intelligence, de prendre certaines choses à la lettre.

8. Mais si nous voulons chercher ici quelque mystère caché, et frapper à la porte qui nous est fermée, nous trouverons que Dieu a étendu le ciel comme une peau, et nous comprendrons que le ciel signifie la sainte Écriture. L'Écriture est la première autorité que Dieu ait établie dans son Église; c'est avec elle qu'il a formé tout le reste, de même qu'il a établi le ciel et l'a étendu comme une peau, comparaison qu'il importe de relever. Il a d'abord étendu comme une peau la renommée de ses prédicateurs : la peau est la figure de notre condition mortelle. C'est pourquoi les deux premiers êtres humains, nos premiers parents, les auteurs du péché du genre humain, Adam et Ève, ayant méprisé dans le paradis l'ordre de Dieu, et l'ayant transgressé à la suggestion et à la persuasion du serpent, devinrent mortels et furent chassés du

inhærens illi, quomodo facta sit, audiamus. « Extendit cælum sicut pellem. » Et hoc quidem video. Quis enim extendit hoc cælum, quod nostris carnalibus oculis intuemur, nisi Deus? Et « Extendit sicut pellem, » ad facilitatem (*a*) redegit, si ad litteram accipias. Etenim cum videris istam fabricam magnam, quia quisquis hominum unam vel parvam cameram extenderit, magno molimine, magno labore et difficultate ac diuturna operatione id facit; ne hujusmodi laborem in Dei operibus infirmitas suspicaretur humana, adtulit quamdam facilitatem pro tua capacitate, ut sic quodam modo incipias credere facile operantem Deum, et non putare sic eum extendisse cælum, sicut tu tectum domus tuæ ; sed quam tibi facile extendere unam pellem, tam facile illi fuisse extendere tam magnum cælum. Mira facilitas, et tamen adhuc Spiritus tibi (*b*) tardo loquitur. Tibi, inquam, adhuc tardo loquitur Spiritus. Nam nec sic extendit Deus cælum, sicut et tu pellem. Si enim sic extendit, ecce ante pellis vel rugosa, vel plicata ponitur : dic ut extendatur, dicto tuo extende pellem. Non possum, inquis. Ergo et in extendenda pelle multum longe es a facilitate Dei. « Ipse enim dixit, et facta sunt (*Psal.*, CXLVIII, 5). » Dixit, « Fiat firmamentum inter aquam et aquam : et sic factum est (*Gen.*, I, 6). » Tamen propter facilitatem significandam, secundum sensum tuum acceperis aliquid interim ad litteram.

8. Figurate autem si aliquid tectum retegi volumus, et pulsare ad clausum, invenimus extendisse Deum cælum sicut pellem, ut intelligamus cælum sanctam Scripturam. Hanc auctoritatem primo posuit Deus in Ecclesia sua, inde cœpit exsequi cetera : posuit enim cælum, et extendit sicut pellem, et non frustra sicut pellem. Primo istam famam prædicantium extendit sicut pellem : pellis mortalitatem significat : propterea et illi duo homines primi parentes nostri, auctores peccati generis humani, Adam et Eva, cum in paradiso comtemto Dei præcepto ad suggestionem suasionemque serpentis transgressi essent quod jusserat Deus, facti mortales dimissi sunt de paradiso ; ut autem significaretur ipsa mortalitas eorum, induti sunt tunicis pelliceis ; de pel-

(*a*) Quidam MSS. *redigit.* Alii, *redigis.* (*b*) Plures MSS. hic et infra, *tarde loquitur.*

Paradis. Alors, pour leur signifier cette condition mortelle, Dieu les revêtit de tuniques de peau, et ils reçurent en effet des mains de Dieu des vêtements faits de peaux de bêtes (*Gen.*, III, 21). Or, on n'enlève la peau des animaux qu'après leur mort ; les peaux de bêtes sont donc le symbole de notre condition mortelle. Comment donc, si les divines Écritures sont ici figurées par une peau, comment Dieu a-t-il fait le ciel avec une peau et « a-t-il étendu le ciel comme une peau ? » Parce que ceux par qui les Écritures nous ont été prêchées ont été des hommes mortels. A la vérité le Verbe de Dieu est toujours le même, toujours immuable et toujours immortel. L'Évangile le dit : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu (*Jean*, I, 1). » Ce qu'il était, est-ce qu'il ne l'est plus ? Il l'est et le sera toujours. Si donc le Verbe de Dieu est Dieu en Dieu, lisez-le si vous le pouvez. Que me répondez-vous ? qu'il est trop haut et que vous ne pouvez le lire ? Le Verbe de Dieu est partout ; il atteint avec force d'une extrémité à l'autre, et il atteint toutes choses à cause de sa pureté (*Sag.*, VIII, 1). « Il était en ce monde et le monde a été fait par lui (*Jean*, I, 10) ; » et, lorsqu'il est venu sur la terre, il y était déjà. En effet, il y est venu dans sa chair, sans jamais l'avoir quittée par sa divinité. Pourquoi donc ne pouviez-vous le lire ? « Parce que, selon la sagesse de Dieu, le monde, par sa propre sagesse, n'a pas connu Dieu ; » le Verbe a été établi en ce monde dans la sagesse de Dieu. Toutes choses, ici-bas, si la sagesse de Dieu se retirait, seraient anéanties, et vous qui avez été placé dans ce monde, vous ne pouviez connaître Dieu par votre sagesse ; il était donc nécessaire qu'il en fût comme l'a dit l'Apôtre : « Il a plu à Dieu de sauver ceux qui croient par la folie de la prédication (I *Cor.*, I, 21). » C'est parce que ceux qui croient devaient être sauvés par la folie de la prédication que Dieu a choisi ses instruments parmi les choses mortelles ; qu'il a choisi des hommes sujets à la mort, qui sont morts en effet ; qu'il s'est servi des langues mortelles pour en tirer des paroles mortelles; et qu'en usant du ministère d'hommes mortels il a employé des instruments mortels. De la sorte, il a formé pour vous un ciel où vous avez pu connaître au moyen d'une chose mortelle son Verbe immortel, et devenir vous-même immortel par votre participation à son Verbe. Moïse a vécu et il est mort, car Dieu a dit : « Montez sur la montagne et mourez (*Deut.*, XXXII, 49). » Jérémie est mort, et tant de Prophètes sont morts également ; et les paroles de ces morts demeureront jusqu'à notre

libus enim tunicas factas acceperunt (*Gen.*, 3) : pelles autem detrahi non solent, nisi animalibus mortuis : ergo pellium nomine mortalitas illa figurata est. Quid ergo, hic si divina Scriptura significatur pellis nomine, quomodo Deus de pelle fecit cælum, et extendit cælum sicut pellem ? Quia per quos nobis Scriptura prædicata est, mortales fuerunt. Illud quidem Verbum Dei semper incommutabile atque indeficiens. Ecce, « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum (*Johan.*, I, 1). » Numquid erat, et modo non est ? Et est, et semper erit. Si ergo est Verbum Dei Deus apud Deum, lege si potes. Sed quid dicis, quia sursum est, et ideo legere non potes ? Ubique est Verbum Dei : « pertendit a fine usque ad finem fortiter, et adtingit omnia propter suam munditiam (*Sap.*, VIII, 1). » « In hoc mundo erat, et mundus per ipsum factus est (*Johan.*, I, 10) : » et cum venit, hic erat. Venit enim in carne, numquam absens divinitate. Quare ergo legere non poteras ? « Quia in sapientia Dei non cognovit mundus per sapientiam Deum (I *Cor.*, I, 21), » ibi constitutus in sapientia Dei ; omnia enim ibi, et ipsa subtracta nulla sunt ; ibi constitutus non poteras cognoscere per sapientiam Deum : ergo necessarium erat quod sequitur, « Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes (*Ibid.*). » Si per stultitiam prædicationis salvi futuri erant credentes, elegit Deus quædam mortalia, elegit homines mortales et morituros, adhibita lingua mortali exhibuit sonos mortales, adhibita dispensatione mortalium adhibuit instrumenta mortalia, et in eo tibi factum est cælum, ut in re mortali cognosceres Verbum immortale, et fieres tu quoque ejusdem Verbi participatione immortalis. (*a*) Vixit Moyses, et mortuus est : ait enim illi Deus, « Adscende in montem, et morere (*Deut.*, XXXII, 49). » Mortuus est Jeremias, et tot Prophetæ mortui sunt : et mortuorum dicta, quia non eorum, sed per eos illius erant, qui extendit cælum sicut pellem, manent usque ad posteritatem nostram. Ecce Apostolus solutus de hac vita, qui dixit, « dissolvi et esse cum Christo (*Philip.*, I, 23), » multo magis esse optimum,

(*a*) Potiores MSS. *Dixit Moyses.*

dernière postérité, parce qu'elles ne sont pas leurs paroles mais, par leur bouche, les paroles de celui qui a étendu le ciel comme une peau.» L'Apôtre a été affranchi de cette vie, lui qui avait dit que le plus grand bien qui pût lui arriver était d'être dissous et d'être avec le Christ (*Philipp.*, I, 23) ; il vit maintenant avec le Christ, comme tous les Prophètes vivent avec le Christ; mais quels instruments a-t-il mis en œuvre pour nous donner les Épîtres que nous lisons maintenant? Toutes choses qui devaient périr: sa bouche, sa langue, ses dents, ses mains. Tous ces membres, par lesquels l'Apôtre a fait ce que nous lisons, exécutaient des fonctions corporelles, mais ils étaient dirigés par l'âme, que Dieu même dirigeait : c'est pourquoi le ciel a été étendu comme une peau. Nous qui sommes sous le ciel, nous lisons maintenant sur cette peau des divines Écritures, tant qu'elle reste étendue pour nous. Car plus tard « le ciel sera plié comme un livre (*Isaïe*, XXXIV, 4). » Ce n'est pas sans raison, mes frères, que le ciel nous est représenté, ici comme une peau, là comme un livre; il y a quelque mystère sous ces figures. En la considérant dans les saintes Écritures, la parole de ces morts reçoit de l'extension : elle est donc étendue comme une peau, et elle est d'autant plus étendue que ces hommes sont morts. Car c'est après leur mort que les Prophètes et les Apôtres ont eu le plus de retentissement; ils n'étaient pas aussi connus pendant leur vie. La seule Judée a possédé les Prophètes pendant leur vie, toutes les nations les possèdent après leur mort. En effet, pendant qu'ils vivaient, le ciel des Écritures n'était pas encore étendu pour couvrir tout l'univers. « Il a donc étendu le ciel comme une peau. »

9. « Il en couvre par les eaux la partie supérieure (*Ps.*, CIII, 3). » En lisant ces paroles, nous les comprenons parfaitement dans leur sens littéral. En effet, quand Dieu a ordonné que le firmament fût fait en séparant les eaux d'avec les eaux, il est arrivé que les eaux inférieures ont été destinées à arroser la terre et que les eaux supérieures ont été placées hors de la portée de nos yeux, bien que notre foi en connût l'existence. « Que les eaux qui sont au-dessus des cieux, dit l'Écriture, glorifient le nom du Seigneur, car il a dit et tout a été fait, il a donné ses ordres et toutes choses ont été créées (*Ps.*, CXLVIII, 4, 5). » Voilà le sens littéral de ces paroles : « Il en couvre par les eaux la partie supérieure. » Mais que signifient-elles au figuré? Nous avons établi que la peau figurait la sainte Écriture et l'autorité de la parole divine communiquée au monde par des hommes mortels, dont l'action et la renommée se sont étendues après leur mort. D'après cela, comment expliquer que Dieu en couvre par les eaux la partie supérieure? La partie supérieure de

vivit nunc cum Christo, sicut illi Prophetæ omnes vivunt cum Christo : sed per quid nobis dispensavit id quod legimus? Per id quod moriturum erat, per os, per linguam, dentes, manus. Omnia ista quibus operatus est Apostolus totum quod legimus, corporis officia sunt, sed jubente anima cui jubebat Deus : propterea extentum est cælum sicut pellis. Nos sub cælo, tamquam sub pelle divinarum Scripturarum legimus modo, cum tenditur. Etenim postea cælum plicabitur ut liber (*Isai.*, XXXIV, 4). Non frustra, Fratres, hic ut pellis, ibi ut liber : figuratum ibi quiddam nobis est. Quod ad divinam Scripturam adtinet, extenditur sermo mortuorum : ergo ideo tenditur sicut pellis; et multo magis tenditur, quia illi mortui sunt. Nam post mortem plus innotuerunt Prophetæ et Apostoli, non erant tam noti cum viverent : Prophetas vivos sola Judæa habuit, mortuos omnes gentes. Cum enim viverent, nondum erat extenta pellis, nondum erat extentum cælum, ut tegeret orbem terrarum. « Extendit ergo cælum sicut pellem. »

9. « Qui (*a*) protegit in aquis superiora ejus (*Ps.*, CIII, 3). » Et hoc legimus, et ad litteram bene intelligitur. Quando enim jussit ut fieret firmamentum inter aquas et aquas, factum est (*Gen.*, I, 6), ut sint aquæ inferiores quæ perfundunt terras, et sint aquæ superiores remotæ ab adspectibus, tamen fidei commendatæ. « Et aquæ, inquit, quæ super cælos sunt, laudent nomen Domini : quoniam ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt (*Ps.*, CXLVIII, 4 et 5). » Ergo explicatus est sensus ad litteram : « protegit enim in aquis superiora ejus.» Quid ad figuram? Quoniam in figura accepimus pellem Scripturam sanctam, et auctoritatem divini verbi dispensatam nobis per mortales, quibus mortuis ejusdem dispensationis fama extenditur : secun-

(*a*) Sic Am. Er. et plerique MSS. At Lov. *protegis*.

quoi? Du ciel. Et qu'est-ce que le ciel? La sainte Écriture. Quelle est la partie supérieure de la sainte Écriture? Que trouvons-nous dans la sainte Écriture qui soit plus élevé que le reste? Interrogez saint Paul : « Je vais, dit-il, vous montrer une voie plus excellente encore (I *Cor.*, XII, 31). » Quelle est cette voie qu'il dit plus excellente que les autres? « Lors même, dit-il, que je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme un airain sonnant ou une cymbale retentissante (I *Cor.*, XIII, 1). » Si donc on ne peut rien trouver dans les Écritures de plus excellent que la charité, comment la partie supérieure du ciel est-elle couverte par les eaux, si le précepte de la charité est ce qu'il y a de plus élevé dans l'Écriture? L'Apôtre va nous le dire: « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, qui nous a été donné (*Rom.* v, 5). » Déjà par le mot de « répandu, » vous reconnaissez des eaux dans la charité qui vient de l'Esprit-Saint. Ce sont les eaux dont il est dit au livre des Proverbes : « Que vos eaux coulent sur vos places et que nul étranger n'y ait part avec vous (*Prov.*, v, 16, 17). » En effet, tous ceux qui sont étrangers à la voix de la vérité, païens, juifs, hérétiques ou mauvais chrétiens, peuvent posséder de nombreux dons spirituels, mais ils ne peuvent avoir celui de la charité. Or, ce don quel est-il? Ne parlons pas ici des dons extérieurs que possèdent tous les hommes, parce que Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants (*Matth.*, v. 45). Ces dons viennent de Dieu et ils ne sont pas seulement communs aux bons et aux méchants, mais aux bêtes et aux troupeaux. Être, vivre, voir, sentir, entendre et jouir du bienfait des autres sens sont des dons de Dieu; mais voyez avec combien d'êtres, et avec quelle sorte d'êtres que vous ne voudriez pas imiter, ils vous sont communs. Les hommes les plus pervers eux-mêmes ont une intelligence aiguisée; les histrions les plus infames ont dans leur art une habileté industrieuse; les larrons possèdent des richesses, et beaucoup de méchants ont des épouses et des enfants. Tous ces dons de Dieu sont magnifiques, nul ne le conteste; mais voyez avec quels misérables il les faut partager. Jetez les yeux sur les dons de l'Église de Dieu. Qu'ils sont magnifiques dans les sacrements, dans le baptême, dans l'Eucharistie, dans les autres sacrements; qu'ils sont magnifiques! Mais ces dons, Simon le magicien les a possédés (*Act.*, VIII, 13 et 18). Quoi de plus sublime que le don de prophétie? Mais le mauvais roi Saül a prophétisé, et il a prophétisé dans le temps même où il persécutait le saint homme David. Remarquez-le bien; je ne dis pas, après qu'il eût persécuté. Peut-être, en effet, après avoir persécuté David, eùt-il fait pénitence et fût-il devenu digne de recevoir l'esprit de pro-

dum hoc quomodo « protegit in aquis superiora ejus? » Cujus superiora? Cæli. Et quid cælum? Sancta Scriptura. Quæ sunt superiora sanctæ Scripturæ? Quid invenimus in Scripturis sanctis superius? Paulum interroga : « Supereminentiorem, inquit, viam vobis demonstro (I *Cor.*, XII, 31). » Quam dicit supereminentiorem viam? « Si linguis hominum loquar et Angelorum, caritatem autem non habeam, factus sum velut æramentum sonans, aut cymbalum tinniens (I *Cor.*, XIII, 1). » Si ergo nihil supereminentius in Scriptura sancta inveniri potest quam caritas; superiora cæli quomodo in aquis proteguntur, si superiora Scripturæ præcepta caritatis sunt? Audi quemadmodum : « Caritas, inquit, Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, v, 5). » Jam nomine diffusionis intellige aquas in caritate Spiritus-sancti Hæ sunt aquæ, de quibus dicitur in quadam Scriptura, « Et in plateis tuis discurrant aquæ tuæ, nemo alienus communicet tibi (*Prov.*, v, 16 et 17). » Alieni enim omnes a via veritatis, sive pagani, sive Judæi, sive hæretici, et mali quique Christiani habere multa dona possunt, caritatem non possunt. Hoc ipsum quale donum est? ut non loquamur de donis aliis foris, quæ dona habent omnes homines, « quia facit solem suum oriri super bonos et malos (*Matth.*, v, 45) : » dona Dei sunt, et non tantum bonis et malis communia, sed etiam bestiis et pecoribus. Ipsum esse, vivere, videre, sentire, audire, et ceteris fungi sensuum muneribus, dona Dei sunt : sed videte cum qualibus et quam multis communia, et cum eis quos nolis imitari. Ipsum ingenium acutum habent et pessimi homines, sollertem artium industriam habent et turpissimi scenici, divitias habent et latrones, conjugia, filios multi mali habent. Pulcra dona Dei omnia, nemo negat : sed vide cum quibus communia. Respice ad munera ipsius Ecclesiæ. Munus sacramentorum in baptismo, in Eucharistia, in ceteris sanctis sacramentis, quale munus est? Hoc munus adeptus est et Simon

phétie. Mais ce n'est ni après l'avoir persécuté, ni avant de le persécuter, c'est au moment même où il persécutait David, qu'il a prophétisé. Il a envoyé ses soldats pour se saisir de David; et David, en ce temps-là, était au milieu des Prophètes, parmi lesquels se trouvait le saint vieillard Samuel. Ceux qui avaient été envoyés pour prendre David furent remplis de l'esprit de prophétie et ils prophétisèrent eux-mêmes. Mais peut-être étaient-ils venus là avec une bonne intention, ou par obéissance aux nécessités de leur service, ou avec le parti pris de ne pas exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. Saül en envoya d'autres, et la même chose leur arriva; admettons en eux les dispositions que nous avons supposées dans les premiers. Comme ils tardaient à revenir, Saül, furieux, respirant le carnage, altéré du sang innocent qu'il ne pouvait verser sans une noire ingratitude, arriva lui-même et fut aussitôt rempli de l'esprit de prophétie et il prophétisa (I *Rois*, XIX, 18-24). Que ceux-là donc ne se vantent pas, qui ont possédé peut-être, sans avoir la charité, ce saint don de Dieu, comme ils ont reçu le saint baptême ; qu'ils voient plutôt quel compte ils auront à rendre à Dieu pour n'avoir pas usé saintement des choses saintes. Il y en aura parmi eux qui diront : « Seigneur, nous avons prophétisé en votre nom. » Le Seigneur ne leur dira pas, vous mentez, mais il leur dira : « Je ne vous connais pas; retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité (*Matth.*, VII, 22, 23). » « Lors même que j'aurais tout don de prophétie, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien (I *Cor.*, XIII, 2). » Saül a prophétisé mais il commettait l'iniquité. Or, qui commet l'iniquité, sinon celui qui n'a pas la charité? « La charité est la plénitude de la Loi (*Rom.*, XIII, 10). » Qu'a donc voulu dire le Prophète par ces mots : « Il couvre par les eaux la partie supérieure du ciel? » Dans toute la sainte Écriture la charité suit la voie la plus élevée, elle est placée au rang le plus éminent; il n'y a que les bons qui aspirent à elle, les méchants n'y ont aucune part avec nous ; ils peuvent avoir part au baptême, ils peuvent avoir part aux autres sacrements, ils peuvent avoir part à la prière, ils peuvent avoir part à ces murailles et à cette assemblée, ils n'ont aucune part avec nous à la charité. Car elle est la source particulière qui n'appartient qu'aux bons, qui n'appartient qu'aux saints, dont il est dit : « Que nul étranger n'y ait part avec vous. » Quels sont ces étrangers? Tous ceux à qui le Seigneur dit : « Je ne vous connais pas. » En effet, s'il ne connaît pas ceux à qui il dit : « Je ne vous connais pas, » c'est évidemment qu'ils lui sont étrangers. La voie supérieure de la charité reçoit donc ceux qui appartiennent

magus (*Act.*, VIII, 13 et 18). Prophetia quale munus est? Prophetavit et Saül malus rex, et tunc prophetavit, cum David sanctum persequeretur (I *Reg.*, XIX, 23). Intendite : non dixi, cum persecutus fuisset. Fortassis enim eum persecutus pænitentiam gessit, et dignus fuit spiritu prophetandi. Non persecutus, neque persecuturus, sed persequens prophetavit. Misit ad comprehendendum David ministros suos : David vero eo tempore inter prophetas erat, ubi erat et sanctus Samuel : impleti sunt spiritu prophetiæ qui missi sunt, et prophetaverunt. Sed forte bono illi animo venerant, vel ob necessitatem officii sui, vel non facturi quod jussum est. Misit et alios : hoc et in eis factum est ; et eorum hoc modo animum interpretemur. Cum illi tardarent, venit ipse furens, anhelans cædem, sanguinem sitiens innocentis sancti, cui etiam ingratus erat : et ipse impletus est spiritu prophetandi, et prophetavit. Non ergo se jactent qui forte sine caritate habuerint hoc munus Dei sanctum, sicut sanctum baptismum : sed videant qualem rationem habituri sunt cum Deo, qui sanctis non sancte utuntur. Ex his erunt qui dicturi sunt, « In nomine tuo prophetavimus (*Matth.*, VII, 22). » Non illis dicetur, Mentimini : sed dicetur, Non novi vos, recedite a me qui operamini iniquitatem. « Quia si habeam omnem prophetiam, caritatem autem non habeam, nihil sum (I *Cor.*, XIII. 2). » Prophetavit et Saül, sed operabatur iniquitatem. Quis autem operatur iniquitatem, nisi qui non habuerit caritatem ? « Plenitudo enim Legis, caritas (*Rom.*, XIII, 10). » Ergo « protegit in aquis superiora ejus : » quid dixit ? In omnibus Scripturis supereminentissimam viam, supereminentissimum locum caritas obtinet, non ad eam adspirant nisi boni, hanc nobiscum non communicant mali : possunt communicare baptismum, possunt communicare cetera sacramenta, possunt communicare orationem, possunt communicare istos parietes, et istam conjunctionem ; caritatem nobiscum non communicant. Ipse est enim fons proprius bonorum, proprius sanctorum, de quo dicitur, « Nemo alienus communicet tibi (*Prov.*, V, 17). » Qui

proprement au royaume des cieux. Le précepte de la charité est donc élevé au-dessus des cieux, au-dessus de tous les livres, car les livres lui sont soumis; la langue de tous les saints combat pour le soutenir, ainsi que toutes les actions du corps et de l'âme des ministres de Dieu. Sa voix est supérieure à toutes et c'est à juste titre qu'elle couvre de ses eaux la partie supérieure du ciel, parce que vous ne trouverez, dans les livres sacrés, rien qui soit au-dessus de la charité.

10. Mais je veux vous montrer d'une manière plus évidente encore ce que sont ces eaux. Nous avons dit que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné (*Rom.*, v, 5); nous avons dit aussi : « Que vos eaux coulent sur vos places (*Prov.*, v, 16). » Mais, m'objectera-t-on, il n'est pas dit expressément qu'il s'agisse ici de la charité ; que répondrai-je, si un autre l'interprète autrement? Retenez seulement ce que dit l'Apôtre : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs. » Comment? « Par l'Esprit Saint, qui nous a été donné. » Écoutez maintenant le maître des Apôtres : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne et qu'il boive (*Jean*, vii, 37). » Que le Seigneur ajoute pour vous instruire : « Si quelqu'un croit en moi, des eaux vives jailliront de son sein (*Ibid.*, 38). » Vous demandez ce que cela signifie? Que l'Évangéliste vous l'explique lui-même : « Or, le Seigneur disait cela de l'Esprit Saint que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. En effet, l'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié (*Ibid.*, 39). » Donc, mes frères, si l'Esprit Saint n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié, lorsqu'il a été glorifié en montant dans les cieux, le Saint-Esprit a été envoyé (*Act.*, ii, 4) et les Apôtres ont été remplis de la charité, répandue dans les cœurs par l'Ésprit Saint qui leur avait été donné, parce que la partie supérieure du ciel est couverte par les eaux. Et cela était juste, puisque le Seigneur était monté dans les cieux, pour être au-dessus des cieux et pour envoyer de là la charité sur la terre. Celui au-dessus de qui Dieu se place, ne soutient pas Dieu qu'il paraît porter : au contraire, Dieu soutient celui qui paraît le porter, bien loin de le charger. Il n'a donc placé les eaux au-dessus du ciel que pour le relever par l'Esprit Saint. La force qui élève est en haut, le poids qui est soulevé est en bas : l'un suspend, l'autre pend. Si donc la charité suspend, le ciel pend. Écoutez la preuve que le ciel des Écritures est suspendu à la charité. Il y a deux préceptes de charité que personne n'ignore. Or, « toute la

sunt alieni? « Omnes qui audiunt, « Non novi vos (*Matth.*, vii, 33). » Si enim non cognoscuntur, utique alieni sunt, quibus dicitur, Non novi vos. Supereminens ergo via caritatis tenet eos, qui proprie pertinent ad regnum cælorum. Ergo præceptum caritatis super cælos, super omnes libros : ei enim subduntur libri, ei militat omnis lingua sanctorum, et omnis motus dispensatorum Dei, et animi et corporis. Supereminens est ergo via, et merito protegit in aquis superiora cæli; quia nihil invenis eminentius caritate in divinis libris.

10. Sed adhuc evidentius audi quid aqua sit. Diximus enim quod « Caritas Dei diffusa sit in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, v, 5). » Diximus etiam, « In plateis discurrant aquæ tuæ (*Prov.*, v, 16). » Et ait mihi aliquis, Non ibi expresse dictum est, utrum caritatem intelligere debeam : quid si alius aliud aliquid intelligat? Tantum memento quod ait Apostolus, « Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris. » Unde? Per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis. Audi jam Dominum magistrum Apostolorum : « Si quis sitit, veniat et bibat (*Johan.*, vii, 38 et 38). » Dicat adhuc : « Qui credit in me, flumina aquæ vitæ fluent de ventre ejus. » Quid est hoc? Exponat Evangelista : « Hoc autem dicebat, inquit, de Spiritu quem accepturi erant credentes in eum : Spiritus enim nondum erat datus, quia Jesus nondum erat glorificatus (*Ibid.*, 39). » Ergo Fratres, si propterea spiritus nondum erat datus, quia Jesus nondum erat glorificatus, glorificato eo et adscendente in cælos, missus est Spiritus-sanctus (*Act.*, ii, 4), » et caritate impleti sunt Apostoli, diffusa in cordibus eorum per Spiritum-sanctum, qui datus est eis; qui superiora cæli aquis proteguntur. Et bene quia Dominus in cælos adscendit, ut superior esset cælis, et inde mitteret caritatem. Non enim sic Deus protegit, ut quasi sustentetur ab eo quem protegit : sublevat quem protegit, non onerat. Ita ergo cælum aquis protegit, ut magis illud divino Spiritu sublevetur. Quod sublevat, sursum est; quod sublevatur, infra est : illud suspendit, hoc pendet. Si ergo illud suspendit, hoc pendet; audi quia hoc cælum Scripturarum ex caritate pendet. Duo sunt nempe illa notissima præcepta dilectionis : « In his duobus præceptis tota Lex pendet et

Loi et les Prophètes dépendent de ces deux commandements (*Matth.*, XXII, 40). » « Il couvre par les eaux la partie supérieure du ciel. »

11. « Il a placé les nuées comme des degrés pour monter (*Ps.*, CIII, 3). » Ces paroles se comprennent convenablement à la lettre. Le Seigneur est monté visiblement dans le ciel. Comment les nuées lui ont-elles servi de degrés ? « Après qu'il eut dit ces mots, une nuée le reçut (*Act.*, I, 9). » La même chose a été prédite touchant notre résurrection : « Ceux qui sont morts dans le Christ, dit l'Apôtre, ressusciteront les premiers, ensuite, nous qui sommes vivants, nous serons emportés avec eux sur les nuées, au-devant du Christ dans les airs, et ainsi nous serons à jamais avec le Seigneur (I *Thess.*, IV, 15, 16). » Vous voyez comment les nuées sont les degrés de ce ciel visible ; je veux vous montrer aussi comment elles sont les degrés du ciel des divines Écritures. Que vais-je vous dire, mes frères? Daigne le Seigneur mon Dieu me compter au nombre de ces nuées, même des plus petites de toutes, bien qu'il voie quelle obscure nuée je suis. Quoi qu'il en soit, comprenez sous le nom de nuées tous les prédicateurs de la parole de vérité. Que tous les faibles qui ne peuvent monter jusqu'au ciel des Écritures, c'est-à-dire qui ne peuvent s'élever à l'intelligence des Écritures, y montent donc par le secours des nuées. C'est peut-être là ce qui arrive en ce moment à votre égard. Si nous obtenons quelque résultat, si notre travail et notre sueur ne sont pas infructueux, vous montez dans le ciel des divines Écritures à l'aide de notre prédication, c'est-à-dire que notre prédication vous en donne l'intelligence. Combien le ciel était élevé dans le Psaume que je vous explique! Nul de vous ne voyait ce que cachaient ces figures, « Il a étendu le ciel comme une peau; il en couvre par les eaux la partie supérieure. » Les paroles suivantes : « Il a placé les nuées comme des degrés pour monter, » voilà, maintenant que notre prédication vous les a fait comprendre aussi bien que le Seigneur nous a donné de vous les expliquer; car ce n'est point par elles-mêmes que les nuées répandent la pluie. Montez donc par l'intelligence de ces mystères, et que cette intelligence vous donne de porter du fruit, afin de n'être pas comme cette vigne dont le Seigneur disait par son Prophète : « Je défendrai à mes nuées de répandre leur pluie sur elle (*Is.*, V, 6). » Il reprochait en effet à une vigne d'avoir produit des épines au lieu de raisins et d'avoir été ingrate pour la douce pluie qu'elle avait reçue. Car celui qui entend le bien et fait le mal reçoit une pluie douce et produit des épines. Nous n'avons pas lieu de supposer, mes frères, que le

Prophetæ (*Matth.*, XXII, 40). » « Qui protegis in aquis superiora ejus. »

11. « Qui ponit nubes adscensum ejus (*Ps.*, CIII, 3). » Accipitur et hoc bene ad litteram. Dominus visibiliter adscendit in cælum. Quomodo positæ sunt nubes adscensus cæli ? « Hæc cum dixisset, nubes suscepit eum (*Act.*, I, 9). » Habes item de resurrectione nostra prædictum : « Et mortui, inquit, in Christo resurgent primi; deinde et nos qui vivimus, simul cum illis rapiemur in nubibus in obviam Christo in aëra, atque ita semper cum Domino erimus (I *Thess.*, IV, 15). » Habes nubes adscensum cæli : ostendam et nubes adscensum cæli hujus, id est, divinarum Scripturarum. Quid est hoc, Fratres? Utinam me Dominus Deus meus inter illas qualescumque nubes numerare dignetur; viderit quam nebulosa nubes sim : omnes tamen prædicatores verbi veritatis nubes accipite. Quicumque ergo infirmi non possunt adscendere in hoc cælum, id est, ad intellectum Scripturarum, per nubes adscendant. Forte enim et modo (a) sit vobis, si aliquid agimus, si labor sudorque noster non est infructuosus, adscenditis in cælum Scripturarum divinarum, hoc est, in intellectum earum per prædicationem nostram. Quam altum erat cælum in Psalmo isto ! Nemo enim vestrum videbat, quid esset in figura : « Extendit cælum sicut pellem, qui protegit in aquis superiora ejus. » Hoc ipsum, quod dictum est, « Qui ponit nubes adscensum ejus : » ecce jam intellectum est, quantum Dominus donavit, prædicantibus nobis; non enim nubes de suo munere pluunt. Vos intelligendo adscendite, in intellectu ipso fructificate; ne sitis qualis illa vinea, de qua dicitur apud Prophetam, « Mandabo nubibus meis ne pluant super eam (*Isai.*, V, 6). » Accusabatur enim quædam vinea, quod pro uva spinas dederat, non reddiderat dignam gratiam dulci pluviæ. Qui enim bona audit, et mala operatur, dulci pluvia compluitur, et spinas gene-

(a) Sic plerique MSS. At Am. et Er. *satis fit vobis*. Lov. *satis fit vobis*.

Seigneur ait ici parlé d'une vigne terrestre et visible; car, de peur que l'obscurité de ces paroles ne laissât une excuse à l'iniquité, le Seigneur lui-même a expliqué, par la bouche du Prophète, à quelle vigne et de quelle vigne il parlait : « La vigne du Seigneur des armées, dit-il, c'est la maison d'Israël (*Ibid.*). » Pourquoi vos cœurs, ô impies, s'égarent-ils au milieu des montagnes et des collines du vignoble? Je sais, dit le Seigneur, de quelle vigne je veux parler; je sais dans quelle vigne je cherchais des raisins et n'ai trouvé que des épines. C'est en pure perte que vous soupçonnez et supposez une chose et une autre, ne voulant pas comprendre pour bien faire. Car il est écrit : « Il n'a pas voulu comprendre pour bien faire (*Ps.*, XXXV, 4). » Repoussez de vos cœurs toutes suppositions, « la vigne du Seigneur des armées, c'est la maison d'Israël; et les hommes de Juda sont le plant qu'il chérit (*Is.*, V, 1, 7). » Il le chérissait quand il l'a planté; il l'a condamné quand il n'y a trouvé que des épines. Est-ce donc, mes frères, que cette vigne est seulement la maison d'Israël, et que nous ne sommes pas cette même vigne? Écoutons avec crainte les paroles qui ont été prononcées contre les Juifs. Voyez comment l'Apôtre menace les rameaux entés sur l'olivier, d'après le sort des rameaux primitifs qui ont été brisés : par l'exemple des rameaux brisés, il nous fait redouter la sévérité de Dieu, et, par l'exemple des rameaux entés, il nous fait aimer sa bonté (*Rom.*, XI, 20). Ne soyez pas sans fruit sous le régime de sa bonté, de peur que votre stérilité n'attire sur vous sa sévérité. Mais, direz-vous, je ne suis pas cette vigne. Que deviennent alors les paroles du Seigneur : « Je suis la vigne et vous en êtes les sarments, mon père en est le cultivateur (*Jean*, XV, 1-5)? » Que deviennent les paroles de l'Apôtre : « Qui plante une vigne et n'en récolte pas le fruit (I *Cor.*, IX, 7)? » Vous êtes donc la vigne, ô sainte Église, et c'est Dieu qui vous cultive. Nul cultivateur humain ne peut faire pleuvoir sur sa vigne. Mes frères bien-aimés, vous, les entrailles de l'Église; vous, les gages de l'Église, enfants de cette mère céleste, écoutez, lorsqu'il en est temps encore. Dieu a lancé contre cette vigne une épouvantable menace : « Je défendrai à mes nuées, a-t-il dit, de répandre leur pluie sur elle (*Is.*, V, 6). » Et cette menace s'est accomplie. Les Apôtres sont venus vers les Juifs et ceux-ci les ont repoussés. Et les Apôtres ont dit : « Nous avions été envoyés vers vous, mais, puisque vous avez repoussé la parole de Dieu, nous allons vers les Gentils (*Act.*, XIII, 46). » Vous voyez comment, sous l'impulsion du même esprit de Dieu, par les ordres intérieurs de celui qui habite dans le cœur des siens, il a été défendu aux nuées de Dieu de répandre leur pluie sur la vigne, de laquelle on attendait des raisins et qui n'a produit que des épines. C'est pour cela qu'il a placé les nuées comme

rat. Non est ut suspicemur, Fratres, de aliqua terrena et ista visibili vinea Dominum locutum. Namque ibi ne sub obscuritate sermonis lateret excusatio iniquitatis, ipse Dominus per ipsum Prophetam exposuit cui vineæ loqueretur, et de qua vinea ista diceret : Vinea, inquit, Domini Sabaoth, domus Israël est. Quid vagantur, o iniqui, corda vestra per montes et colles vinitorum? Novi, inquit, de qua vinea loquar, novi ubi quærebam uvam, et inveni spinas : sine caussa aliud atque aliud suspicamini et opinamini, nolentes intelligere ut bene agatis. Nam et hoc scriptum est, « Noluit intelligere ut bene ageret (*Psal.*, XXXV, 4). » Tollite omnes suspiciones vestras de medio : « Vinea Domini Sabaoth, domus Israël est; et homo Juda, novellum dilectum. » Dilectum, cum plantatum est : damnatum, cum spinas creavit. Ergo, Fratres, forte vinea fuit domus Israël, et nos non sumus vinea? Cum timore audiamus quod Judæis dictum videmus. Videte quemadmodum Apostolus terreat ramos insertos de ramis fractis (*Rom.*, XI, 20), et in ramis fractis commendet timendam severitatem, in ramis insertis commendet amandam bonitatem. Noli esse infructuosus in bonitate, ne sterilis sentias severitatem. Sed non sum vitis, dicis mihi. Ubi est Domini vox, « Ego sum vitis, vos estis sarmenta, Pater meus agricola (*Johan.*, XV, 1 et 5)? » Ubi vox Apostoli, « Quis plantat vineam, et de fructu ejus non percipit (I *Cor.*, IX, 7)? » Vinea ergo es, o Ecclesia, et habes agricolam Deum. Nemo agricola homo compluit vineam suam. Fratres ergo dilectissimi, viscera Ecclesiæ, pignera Ecclesiæ, filii matris cælestis, audite, cum tempus est. Minatus est Deus illi vineæ atrocissima comminatione : « Mandabo nubibus meis, inquit, ne pluant super eam. » Et factum est : venerunt Apostoli ad Judæos, respuerunt eos; et dixerunt illis, « Ad vos missi eramus, sed quia repulistis verbum Dei, imus ad Gentes (*Act.*, XIII, 46). »

des degrés pour monter, et qu'il a étendu le ciel comme une peau. Vous n'avez pas à vous plaindre ; l'autorité des Écritures s'est étendue sur tout le globe terrestre, les nuées ne manquent pas, la parole de vérité est prêchée, toutes les obscurités sont expliquées ; afin que vos cœurs puissent monter au ciel par le secours des nuées. Voyez ce que vous devez croire ; voyez ce que vous devez contempler sur vos têtes : après le prédicateur viendra le juge, après le serviteur viendra le maître. « Il a placé les nuées comme des degrés, pour monter. »

12. « Il devance les ailes des vents (*Ps.*, CIII, 3). » Voilà pour cette fois des paroles qu'il serait dangereux de prendre à la lettre. Car quelles sont les ailes des vents ? Ou bien, faut-il nous représenter, comme le font les peintres, les vents prenant leur vol et ayant des ailes? Mes frères, le vent n'est pas autre chose que ce que nous sentons, un mouvement et comme des flots d'air, qui poussent en avant selon leur force. Que sont les ailes des vents? Mais que sont aussi les ailes de Dieu? Et cependant il est dit : « Ils espéreront sous l'ombre de vos ailes (*Ps.*, XXXV, 8). » Prenons donc cette parole à la lettre, en admettant que telle soit la forme donnée à cette créature. Peut-être l'Écriture a-t-elle voulu exprimer ici la rapidité de la parole, rapidité dont nous avons déjà parlé à propos d'un autre Psaume où il est écrit : « Sa parole court avec une extrême rapidité (*Ps.*, CXLVII, 15). » En effet, les hommes ne connaissent rien de plus rapide que les vents. De même que la facilité avec laquelle Dieu travaille a été figurée par la peau qui s'étend, parce qu'il n'y a rien de plus facile pour l'homme que d'étendre une peau; ainsi pour nous faire entendre que Dieu, ou son Verbe toujours présent, ne s'éloigne de quoi que ce soit, tant son mouvement est rapide, le Prophète vous dit, parce que vous ne connaissez rien de plus rapide que le vent. « Il devance les ailes des vents ; » c'est-à-dire, sa rapidité devance la rapidité des vents. En vous donnant les ailes des vents comme une image de la rapidité des vents, le Prophète vous donne donc à entendre que la parole de Dieu est plus rapide que tous les vents. Voilà la considération qui se présente à première vue ; mais frappons maintenant à une porte intérieure, et la lettre du Psaume ne manquera pas sans doute de nous indiquer un sens figuré.

13. Sous cet emblème des vents, nous pou-

Videtis quomodo in eodem Spiritu Dei, illo jubente intrinsecus qui habitat in cordibus suorum, mandatum sit nubibus Dei ne compluerent vineam, quæ cum exspectaretur ut faceret uvam, fecit spinas (*Isai*, v, 4). Ideo et nubes fecit adscensum ejus, et cælum tetendit sicut pellem. Non est quod queramini : auctoritas Scripturarum extenta est super orbem terrarum, nubes non desunt, prædicatur verbum veritatis, exponuntur omnia quæ obscura sunt, ut corda vestra per nubes adscendant. Videte quomodo credatis, videte quid suscipiatis : post prædicatorem veniet judex, post dispensatorem veniet exactor. « Qui ponit nubes adscensum ejus. »

12. « Qui ambulat super pennas ventorum (*Ps.*, CIII, 3). » Hoc jam periculosum est accipere ad litteram. Aut quæ sunt pennæ ventorum? Aut vero quomodo in pictura, facturi nobis sumus ventos volantes, et alas habentes? Ventus non est, Fratres, nisi quem sentimus, motus quidam et quasi fluctus aëris, impellens quod potest pro viribus. Quæ pennæ ventorum sunt? Sed et quæ alæ Dei? Et tamen dictum est, « Sub umbra alarum tuarum sperabunt (*Psal.*, XXXV, 8). » Conemur ergo et hoc accipere ad litteram, veluti proprie factum in creatura ista. Velocitatem verbi fortasse commendat Scriptura; de qua velocitate jam pridem in alio Psalmo locuti sumus, ubi scriptum est, « Usque in velocitatem currit verbum ejus (*Ps.*, CXLVII, 15). » Quia nihil ventis velocius (*a*) norunt homines. Quomodo illa facilitas commendabatur in pelle; nihil enim facilius ab homine quam pellis extenditur : sic et hic insinuans Deum (*b*) vel Verbum ejus ubique præsentem, velocitate motus nihil deserere, quia tu non noveras aliquid vento velocius, « Ambulat, inquit, super pennas ventorum, » id est, velocitas ejus superat velocitatem ventorum : ut per pennas ventorum intelligas velocitatem ventorum, et verbum Dei intelligas velocius omnibus ventis. Et sic in prima facie considerationis : pulsemus ad aliquid interius, et figurate aliquid nobis indicent istæ litteræ.

13. Ventos quidem intelligimus in figura non absurde animas : non quia ventus est anima, sed quia invisibilis est ventus ; quamvis res corporea, corpora impellens, tamen quia humani oculi aciem

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *Quia nihil ventis velocius. Nostis omnes quantum illa facilitas*, etc. (*b*) Sic MSS. At editi, *Deum per verbum ejus.*

vons raisonnablement comprendre les âmes; non que le vent soit une âme, mais parce que le vent est une chose invisible. Sans doute, le vent est une chose corporelle qui fait mouvoir les corps, mais il échappe à l'œil humain, et l'âme est également invisible; c'est pourquoi nous admettons que les vents puissent figurer les âmes. De là vient qu'il est dit dans l'Écriture, que Dieu a envoyé un souffle de vie sur l'homme après l'avoir formé, « et que l'homme est devenu une âme vivante (*Genèse*, II, 7). » Il n'est donc pas déraisonnable d'accepter comme une allégorie que les vents représentent les âmes. Mais n'allez pas croire qu'en parlant d'allégorie, j'ai fait allusion aux pantomimes. Car, il y a des mots, qui en tant que mots et que dérivés de notre langue, nous sont communs avec certains termes peu convenables employés au théâtre. Ces mots sont reçus dans l'Église et ils sont employés sur la scène. Je n'ai rien dit que n'ait dit l'Apôtre, lorsqu'en parlant des deux enfants d'Abraham, il s'exprime ainsi : « Tout cela est une allégorie (*Galat.*, IV, 24). » Il y a allégorie, lorsque, dans le discours, les mots semblent signifier une chose, tandis que l'intelligence en découvre une autre. Ainsi le Christ est appelé un agneau (*Jean*, I, 29), est-ce qu'il est un animal de nos troupeaux? Le Christ est un lion (*Apoc.*, V, 5), est-ce qu'il est une bête sauvage? Le Christ est une pierre (I, *Cor*, X. 4), est-ce qu'il en a la dureté? Le Christ est une montagne (*Daniel*, II, 35), est ce qu'il est une excroissance de terre? Il y a donc beaucoup d'expressions qui présentent à nos oreilles un son et à notre intelligence un sens tout différents; c'est là ce qu'on appelle une allégorie. Celui qui croirait qu'en parlant d'allégorie, j'ai emprunté un terme de théâtre, devrait dire qu'en parlant de parabole le Seigneur a emprunté un terme d'amphithéâtre. Voilà l'inconvénient de parler dans une ville où il y a tant de spectacles; je parlerais avec plus de sécurité au milieu du peuple de la campagne, car peut-être mes auditeurs n'y auraient appris que par les saintes Écritures ce que c'est qu'une allégorie. Si donc nous disons que l'allégorie est une figure, tout mystère figuratif est une allégorie. Comment donc comprendre notre texte : « Il devance les ailes des vents? » Nous l'avons dit, on peut voir dans les vents une figure des âmes. Mais alors que sont les ailes des vents, ou les ailes des âmes, sinon ce qui les élève vers le ciel? Les plumes des âmes sont donc les vertus, les bonnes œuvres, les actions droites. Tous ces plumes sont rangées dans deux ailes, parce que deux commandements renferment tous les autres. Celui qui aime Dieu et le prochain a une âme pourvue de ses plumes, ses ailes sont libres, et dans l'élan d'un saint amour elle vole vers le Seigneur. Celui qui est enlacé dans les liens

fugit, est autem anima invisibilis, propterea bene intelligimus animas ventos. Inde est quod et Deus insufflasse dicitur spiritum vitæ formato homini : « et factus est homo in animam viventem (*Gen.*, II, 7). » Ergo venti, animæ in allegoria non absurde accipiuntur. Videte autem ne putetis nominata allegoria, pantomimi aliquid me dixisse. Nam quædam verba, quoniam verba sunt, et ex lingua procedunt, communia nobis sunt etiam cum rebus ludicris, et non honestis : tamen locum suum habent verba ista in Ecclesia, et locum suum in scena. Non enim ego dixi, quod Apostolus non dixit, cum de duobus filiis Abrahæ diceret : « Quæ sunt, inquit, in allegoria (*Gal.*, IV, 24). » Allegoria dicitur, cum aliquid aliud videtur sonare in verbis, et aliud in intellectu significare. Quomodo dicitur agnus Christus (*Johan.*, I, 29) : numquid pecus? Leo Christus (*Apoc.*, V, 5) : numquid bestia? Petra Christus (I *Cor.*, X, 4) : numquid duritia? Mons Christus : numquid tumor terræ? Et sic multa aliud videntur sonare, aliud significare; et vocatur allegoria. Nam qui putat me de theatro dixisse allegoriam, putet et Dominum de amphitheatro dixisse parabolam. Videtis quid faciat civitas, ubi abundant spectacula : in agro securius loquerer; quid sit enim allegoria, non ibi forte didicissent homines, nisi in Scripturis Dei. Ergo quod dicimus allegoriam figuram esse, sacramentum figuratum allegoria est. Et quid hic accipimus, « Adscendit super pennas ventorum? » Diximus, bene accipi figurate ventos animas. Pennæ ventorum, pennæ animarum quæ sunt, nisi a quibus sursum adtolluntur? Pennæ ergo animarum virtutes, bona opera, recte-facta. In duabus alis habent omnes pennas : omnia enim præcepta in duobus præceptis sunt. Quisquis dilexerit Deum et proximum, animam habet pennatam, liberis alis, sancto amore volantem ad Dominum. Quicumque implicatur amore carnali, viscum habet in pennis. Nam si anima non habet alas et pennas, unde ille gemens in tribulationibus dicit, « Quis dabit mihi

d'un amour charnel a de la glu aux plumes. Si l'âme n'avait ainsi des plumes et des ailes, comment celui qui gémissait dans les tribulations aurait-il dit : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? » et encore « Et je m'envolerai et je me reposerai (*Ps.*, LIV, 7) ? » et ailleurs dans un autre Psaume : « Où irai-je loin de votre esprit ? où fuirai-je votre face ? Si je monte dans le Ciel, vous y êtes ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes encore ; si je reçois des ailes comme la colombe et que je vole aux extrémités de la mer (*Ps.*, CXXXVIII, 7). » C'est comme s'il disait : je pourrai fuir votre visage irrité, si je reçois des ailes comme la colombe et que je vole jusqu'aux extrémités de la mer. Voler jusqu'aux extrémités de la mer, c'est placer, dès à présent, son espérance à la fin des siècles, comme celui qui a dit : « C'est un travail pour moi, jusqu'à ce que j'entre dans le sanctuaire de Dieu et que je comprenne les fins dernières (*Ps.*, LXXII, 16). » Et comment arrivera-t-il jusqu'aux extrémités de la mer, même après avoir reçu des ailes ? « Votre main m'y fera parvenir et votre droite me conduira jusque-là (*Ps.*, CXXXVIII, 10) ; » car même avec le secours de mes ailes, je tomberai, si vous ne me conduisez au but. Les âmes ont donc des ailes excellentes et libres, dégagées de toute glu malfaisante, lorsqu'elles observent bien les commandements de Dieu et qu'elles ont la charité, fruit d'une conscience pure et d'une foi sincère (I *Tim.*, 1, 5). Mais, à quelque degré qu'elles possèdent la charité, qu'est-ce que leur amour, en comparaison de celui que Dieu leur a porté, même lorsqu'elles avaient les ailes enchaînées par la glu ? L'amour de Dieu envers nous est donc plus grand que notre amour envers lui. Notre amour, voilà nos ailes ; « Mais Dieu surpasse en vitesse les ailes des vents. »

14. Déjà l'Apôtre disait aux Éphésiens : « Je fléchis les genoux devant Dieu le Père, pour qu'il vous accorde que le Christ habite dans vos cœurs par la foi, selon l'homme intérieur, et que vous soyez enracinés et fondés dans la charité (*Éphés.*, III, 14). » Déjà il leur attribue la charité, déjà il leur attribue des plumes et des ailes. « Afin que vous puissiez, » continue-t-il, « comprendre quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur..... (*Ibid.*). » Peut-être par ces mots, désigne-t-il la croix du Seigneur. En effet, la largeur de la croix était la partie où les mains du Sauveur étaient étendues ; la longueur, la partie qui s'élevait de terre et sur laquelle son corps était cloué ; la hauteur, la partie qui s'élevait au-dessus du bois qui traversait la croix ; et la profondeur, la partie fixée dans la terre, qui portait toute l'espérance de notre vie. La largeur consiste dans les bonnes œuvres, la longueur dans la persévé-

pennas sicut columbæ (*Psal.*, LIV, 7) ? » Et sequitur, Et volabo, et requiescam. Item alio loco : « Quo ibo a spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam ? Si adscendero in cælum, tu ibi es ; si descendero ad infernum, ades : si accepero pennas meas sicut columba, et volabo in extrema maris (*Psal.*, CXXXVIII, 7). » Tamquam diceret, Sic possum fugere a facie iræ tuæ, si accepero pennas ut columba, et volavero in extrema maris. In extrema maris volare, est spem jam prætendere in finem sæculi, quomodo ille qui ait, « Hoc labor est ante me, donec introeam in sanctuarium Dei, et intelligam in novissima (*Psal.*, LXXII, 16). » Et quomodo venit in extrema maris, etiam acceptis pennis ? « Etenim illuc, inquit, manus tua deducet me, et perducet me dextera tua (*Psal.*, CXXXVIII, 10). » Nam et cum pennis meis casura sum, nisi tu deducas. Ergo alas habent bonas et liberas, et nullo visco obligatas, animæ bene operantes præcepta Dei, habentes caritatem de conscientia pura et fide non ficta (I *Tim.*, I, 5). » Sed quantumvis sint præditæ virtutibus caritatis, quid ad illam dilectionem Dei, qua sunt dilectæ, etiam cum visco essent implicatæ ? Major ergo in nos dilectio Dei, quam nostra in illum. Nostra dilectio pennæ nostræ sunt : sed ille « ambulat et super pennas ventorum. »

14. Jam dicebat quibusdam Apostolus, « Flecto genua mea pro vobis ad Patrem, ut det vobis secundum interiorem hominem habitare Christum per fidem in cordibus vestris, ut in caritate radicati et fundati (*Ephes.*, III, 14). » Jam dat illis caritatem (*a*), jam dat illis alas et pennas. « Ut possitis, inquit, comprehendere quæ sit latitudo, longitudo, altitudo et profundum. » Fortassis crucem Domini significat. Erat enim latitudo, in qua porrectæ sunt manus ; longitudo a terra surgens, in qua erat corpus infixum ; altitudo, ab illo devexo ligno sursum quod eminet ; profundum, ubi fixa erat crux, et ibi omnis spes vitæ nostræ. Latitudo enim est in bonis operibus, longitudo in perseverando usque in finem,

(*a*) Hic in editis additur, *Deus* : quod a MSS. abest.

rance jusqu'à la fin, et la hauteur dans l'élévation du cœur vers le ciel ; afin que, toutes nos bonnes œuvres, dans lesquelles nous aurons persévéré jusqu'à la fin, ayant la largeur qui produit le bien et la longueur qui n'est autre chose que la persévérance jusqu'à la fin, ne soient en outre accomplies que dans l'espérance des récompenses célestes. C'est là la hauteur de nos actions, de chercher notre récompense, non point ici-bas, mais au ciel ; de peur que nous n'entendions un jour ces paroles : « En vérité, je vous le dis : ils ont reçu leur récompense (*Matth.*, VI, 2). » La profondeur de la croix était, comme je l'ai dit, la partie enfoncée en terre et qu'on ne voyait pas, d'où s'élevaient les parties que l'on voyait. Qu'y a-t-il donc de caché, qu'y a-t-il qui ne soit public dans l'Église ? Le sacrement du Baptême, le sacrement de l'Eucharistie. En effet, les païens eux-mêmes voient nos bonnes œuvres, tandis que nos sacrements leur sont cachés ; mais des profondeurs qu'ils ne voient pas, surgissent les œuvres qu'ils voient, de même que du pied de la croix, enfoncée en terre, surgissait toute la croix qui apparaissait aux regards. Et que s'ensuit-il de là? Après les paroles que nous avons rapportées, l'Apôtre ajoute : « ..... et connaître aussi la science de la charité du Christ, laquelle surpasse toute science (*Éphés.*, III, 91) ; » alors qu'il avait déjà dit : « étant enracinés et fondés dans la charité. » Vous aimez le Christ, et vous accomplissez par conséquent vos œuvres sur le modèle de sa croix. Mais l'aimez-vous autant qu'il vous a aimés? Cependant, dès que vous l'aimez, et en proportion même de votre amour, vous volez vers lui, pour connaître combien il vous a aimés, c'est-à-dire, pour connaître de combien la charité du Christ surpasse la nôtre. Car vous l'aimez autant que vous le pouvez, vous volez vers lui autant que vous le pouvez ; mais il surpasse en rapidité les ailes des vents. « Il surpasse les ailes des vents. »

15. « Il se sert de purs esprits pour en faire ses anges, et de flammes ardentes pour en faire ses ministres (*Ps.*, CIII, 4). » Il en est ainsi, bien que nous ne voyions pas les anges apparaître, car leurs actions sont cachées à nos yeux, et ils sont comme les citoyens d'un grand État dont Dieu est le chef. Cependant, nous connaissons par la foi l'existence des anges ; nous avons lu dans les Écritures qu'ils ont apparu à plusieurs, nous le tenons pour certain et il ne nous est pas permis d'en douter. Les anges sont des esprits ; en tant qu'esprits, ils ne sont pas des anges, mais, lorsque Dieu les envoie, ils deviennent des anges. Le nom d'ange est le nom de leur ministère, et non celui de leur nature. Vous demandez le nom qu'ils doivent à leur nature, ce sont des esprits ; vous demandez le

altitudo propter Sursum cor, ut omnia bona opera nostra, in quibus perseveramus usque in finem, habentes latitudinem (*a*) qua bene operamur, et longitudinem qua perseveramus usque in finem, non faciamus nisi spe cælestium præmiorum. Ipsa est enim altitudo, non hic quærere mercedem, sed sursum : ne dicatur nobis, « Amen dico vobis, perceperunt mercedem suam (*Matth.*, VI, 2). » Profundum autem quod dixi, ubi fixa erat pars crucis, et non videbatur; inde surgebant, quæ videbantur. Quid est quod ocultum est, et non publicum in Ecclesia? Sacramentum baptismi, sacramentum Eucharistiæ. Opera enim nostra bona vident, et pagani, sacramenta vero occultantur illis : sed ab his quæ (*b*) non vident, surgunt illa quæ vident; sicut a profundo crucis quod in terra figitur, surgit tota crux quæ apparet et cernitur. Et quid postea? Cum hoc dixisset Apostolus, adjecit, « Scire etiam supereminentem scientiam caritatis Christi (*Ephes.*, III, 19) : » cum jam dictum fuisset, In caritate radicati et fundati Amatis enim Christum, ideo in cruce operamini. Sed numquid amatis, quantum vos ille amavit ? Amando autem quantumcumque amatis, volatis ad ipsum, ut cognoscatis quemadmodum ipse vos amaverit : hoc est, ut sciatis supereminentiam caritatis Christi. Amatis enim vos quantum potestis, et volatis quantum potestis : sed ille ambulat et super pennas ventorum. « Qui ambulat super pennas ventorum. »

15. « Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos ignem flagrantem (*Ps.*, CIII, 4). » Et hoc, quamvis non videamus apparitionem Angelorum; abscondita est enim ab oculis nostris, et est in quadam republica magna imperatoris Dei ; tamen esse Angelos novimus ex fide, et multis apparuisse scriptum legimus, et tenemus, nec inde dubitare fas nobis est. Spiritus autem Angeli sunt ; et cum spiritus sunt, non sunt Angeli; cum mittuntur, fiunt An-

(*a*) Aliquot MSS. hoc et proximo loco, *quia*. (*b*) Sic MSS. At editi, *sed ab his quæ vident, surgunt ad illa quæ non vident.*

nom qu'ils doivent à leur ministère, ce sont des anges : esprits, par ce qu'ils sont, anges par ce qu'ils font. Il en est de même de l'homme. Le nom qu'il tient de sa nature est celui d'homme; le nom qu'il tient de sa fonction est, par exemple, celui de soldat ; par sa nature, il peut s'appeler homme fait, et s'appeler héraut d'après sa fonction ; c'est-à-dire que l'homme peut se faire héraut, mais il ne peut être d'abord héraut pour devenir ensuite un homme. Ainsi, ceux qui ont été créés par Dieu en qualité de purs esprits deviennent des anges, quand Dieu les envoie porter ses commandements, et la flamme ardente devient le ministre de Dieu. Nous avons lu dans l'Écriture que des flammes ont apparu dans un buisson (*Exode*, III, 3); nous avons lu aussi que le feu avait été envoyé d'en haut et qu'il avait accompli les ordres qu'il avait reçus. Il a donc, en les exécutant, rempli un ministère : par son être, il existait selon la nature qu'il a reçue ; en obéissant à l'ordre qui lui a été donné, il a rempli un ministère. Voilà comment ce verset s'applique à la lettre aux créatures.

16. Mais quel en est le sens figuratif, en ce qui concerne l'Église ? Comment intepréterons-nous ces paroles : « Il se sert de purs esprits pour en faire ses anges, et de flammes ardentes pour en faire ses ministres ? » L'Esprit parle des hommes spirituels. Il prend les hommes spirituels pour en faire ses anges, c'est-à-dire, les messagers de sa parole. « Car celui qui est spirituel juge toutes choses, et n'est jugé par personne (I *Cor.*, III, 15). » Vous voyez que l'homme spirituel devient un ange de Dieu. « Je n'ai pu, dit l'Apôtre, vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des hommes charnels (*Is.*, III, 1). » Il avait été envoyé, en quelque sorte, hors de ses sentiments spirituels, vers des hommes charnels, comme un ange envoyé du ciel sur la terre. Que signifient ces autres paroles : « et de flammes ardentes pour en faire ses ministres, » sinon la ferveur d'esprit dont parle l'Apôtre (*Rom.*, XII, 11)? Tout ministre de Dieu, fervent d'esprit, est donc une flamme ardente. Etienne n'était-il pas ardent? De quel feu brûlait-il ? Et quel feu n'était-il pas lui-même, lorsqu'on le lapidait et qu'il priait pour ceux qui le lapidaient (*Act.*, VII, 59)? Lorsque vous entendez ces mots : le feu est le ministre de Dieu, croyez-vous qu'il doive tout brûler ? Qu'il brûle, mais votre foin; c'est-à-dire, que le ministre de Dieu brûle vos désirs charnels par la prédication de la parole de Dieu. Écoutez l'Apôtre : « Que les hommes, dit-il, nous regardent comme ministres du Christ, et comme dispen-

geli. Angelus enim officii nomen est, non naturæ. Quæris nomen hujus naturæ, spiritus est; quæris officium, Angelus est: ex eo quod est, spiritus est; ex eo quod agit, Angelus est. Vide illud in homine. Nomen naturæ homo, officii miles : nomen naturæ vir, officii præco : homo enim fit præco; id est, qui homo erat fit præco, non qui erat præco fit homo. Sic ergo qui erant jam spiritus conditi a creatore Deo, facit eos Angelos, mittendo eos nuntiare quod jusserit, et ignem flagrantem facit ministros suos. Legimus apparuisse ignem in rubo (*Exod.*, III, 2), legimus etiam missum ignem de super, et implesse quod præceptum est. Ministravit ergo, cum impleret : cum esset, in natura sua erat : cum egit quod jussum est, ministerium implevit. Sic secundum litteram in creatura.

16. Quid est autem in Ecclesia figurate ? Quomodo accipimus, « Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos ignem flagrantem ? » Spiritus spiritales dicit. Bene facit Angelos suos spiritales, id est, nuntios verbi sui. « Spiritalis enim omnia judicat, ipse autem a nemine dijudicatur (I *Cor.*, II, 15). » Vide spiritalem factum Angelum Dei. « Non potui, inquit, vobis loqui quasi spiritalibus sed quasi carnalibus (I *Cor.*, III, 1). » De spiritali quadam (*a*) affectione missus est ad carnales, tamquam Angelus de cælo ad terram. Quomodo dicit, « et ministros suos ignem flagrantem, » nisi quomodo dicit, « Spiritu ferventes (*Rom.*, XII, 11) ? » Sic enim fervens spiritu, ignis ardens est omnis minister Dei. Nonne ardebat Stephanus? Quo igne ardebat ? Et quis ille ignis erat, quando lapidabatur, et pro eis a quibus lapidabatur rogabat (*Act.*, VII, 59)? Cum audis, Ignis est minister Dei, incensurum illum putas ? Incendat licet, sed fœnum tuum, id est, carnalia omnia desideria tua urat minister Dei, prædicans verbum Dei. Audi illum : « Sic nos existimet homo, quasi ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei (I *Cor.*, IV, 1). » Quomodo autem ardebat, cum diceret. « Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor

(*a*) Aliquot MSS. *effectione.*

sateurs des mystères de Dieu (I *Cor.*, IV, 1). » De quel feu n'était-il pas embrasé, lorsqu'il disait : « Notre bouche est ouverte pour vous, ô Corinthiens, pour vous notre cœur s'est dilaté (II *Cor.*, VI, 11) ! » Il était tout brûlant, tout embrasé par la charité, et il allait vers eux pour les enflammer. Voilà le feu que le Seigneur promettait d'envoyer sur la terre, quand il disait : « Je suis venu porter le feu sur la terre (*Luc*, XII, 49). » Comme il y a porté le glaive (*Matth.*, X, 34), de même il y a porté le feu. Le fer retranche les affections charnelles, le feu les consume. Il faut comprendre tout dans la parole de Dieu, il faut tout connaître par l'esprit de Dieu. Commencez à être embrasés de charité par la parole de Dieu, et vous verrez ce que fera en vous le feu, ministre de Dieu. « Il se sert de purs esprits pour en faire ses anges et de flammes ardentes pour en faire ses ministres. »

17. « Il a fondé la terre sur son inébranlable appui, elle ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles (*Ps.*, CIII, 6). » Appliquer ces paroles à cette terre serait, je le crains, entrer dans une voie sans issue ; car comment dire qu'elle « ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles, » alors que l'Évangile a dit : « Le ciel et la terre passeront (*Luc*, XXIV, 3, 5)? » Il y a donc fort à faire pour prendre ces paroles à la lettre. Car si le Prophète dit que Dieu « a fondé la terre sur son inébranlable appui, » cela suppose qu'il y a quelque part un appui, caché à nos yeux, qui affermit la terre. Le Prophète dit encore : « Dieu l'a fondé, » sur quoi ? Sur cet appui inébranlable que vous n'apercevez pas, que Dieu aurait créé pour la soutenir. Mais que ces choses restent cachées dans la création ; ce n'est point quelque obscurité d'une créature qui nous dérobera la connaissance du Créateur : voyons ce que nous pouvons voir et, d'après ce que nous voyons, aimons-le et glorifions-le. Mais maintenant appliquons-nous à rechercher ce qui est ici figuré. « Il a fondé la terre. » Je comprends par là l'Église. « La terre avec tout ce qu'elle contient appartient au Seigneur (*Ps.*, XXIII, 1). » Je comprends que la terre signifie l'Église. L'Église est cette terre altérée, la même qui est une formée de toutes les âmes, et qui dit dans le Psaume : « Mon âme est comme une terre sans eau (*Ps.*, CXLII, 6). » Que signifie : « sans eau? » Qu'elle a soif. Mon âme a soif de vous comme une terre sans eau ; en effet, si elle n'avait soif, il ne conviendrait pas qu'elle fût arrosée. La pluie est le déluge de l'âme enivrée : il faut donc qu'elle ait soif, car « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice (*Matth.*, V, 6) ; » il faut qu'elle dise : « Mon âme est comme une terre sans eau, » parce qu'elle dit ailleurs : « Mon âme a soif du Dieu vivant (*Ps.*, XLI, 3). » Par la terre je comprends donc l'Église. Quel est l'inébranlable appui sur lequel elle repose, si ce n'est le fondement qu'elle a reçu ? Avons-nous tort de dire que cet appui n'est autre que le fondement sur lequel est établie l'Église ? Or, quel

nostrum dilatatum est (II *Cor.*, VI, 11)? » Ardebat et flagrabat caritate, et ibat in eos ut incenderet. Hunc ignem se missurum Dominus in terram dicebat, cum ait, « Ignem veni mittere in terram (*Lucæ*, XII, 49). » Quomodo gladium (*Matth.*, X, 34), sic ignem. Gladius dividit affectum carnalem, ignis absumit. Totum in verbo Dei intellige, totum in spiritu Dei cognosce. Incipe fervere caritate per verbum quod audis, et vide quid in te fecerit ignis minister Dei. « Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos ignem flagrantem. »

17. « Fundavit terram super firmitatem ejus, non inclinabitur in sæculum sæculi (*Ps.*, CIII, 5). » De terra ista hoc accipere, nescio utrum habeat ullum exitum, utrum recte dicatur, « Non inclinabitur in sæculum sæculi : » de qua dictum est, « Cælum et terra transient (*Matth.*, XXIV, 35). » Laboratur hic, si ad litteram quæras accipere. Nam quod ait, « Fundavit terram super firmitatem ejus : » fortasse quædam est firmitas occulta nobis, quæ continet terram : et hoc dixit, « Fundavit. » Super quid ? Super firmitatem ipsius terræ, quam ei supposuit, ut contineretur, quæ latet forte oculos tuos. Sint ista occulta in creatura, non de obscuritate creaturæ Creator latebit : quæ possumus videamus, ex his quæ videmus illum laudemus, et amemus. Convertamus nos ad quærendum aliquid hic in figura positum. « Fundavit terram, » intelligo Ecclesiam. « Domini est terra et plenitudo ejus (*Ps.*, XXIII, 1) : intelligo Ecclesiam terram. Ipsa est terra sitiens, ipsa est quæ dicit in Psalmis ; una enim dicit ex omnibus : « Anima mea sicut terra sine aqua tibi (*Ps.*, CXLII, 6). » Quid est, sine aqua ? Sitiens. Sic sitit anima mea ad te, tamquam terra sine aqua : nisi enim sitiat, non

est ce fondement? « Nul, » dit l'Apôtre, « ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 11). » C'est donc en lui que nous avons un inébranlable appui; et comme nous somme fondés sur lui, nous ne serons pas renversés dans les siècles des siècles; car rien n'est plus solide que ce fondement. Vous étiez faible, mais un fondement inébranlable vous soutient. Vous ne pouviez être ferme par vous-même, vous le serez à jamais, si vous ne quittez pas ce ferme fondement. « Elle ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles (*Ps.*, CIII, 5). » « Elle est la colonne prédestinée et le ferme support de la vérité (I *Tim.*, III, 15). »

18. « L'abîme l'entoure comme son manteau, les eaux séjourneront au-dessus des montagnes. Elles fuiront au bruit de vos menaces, elles seront saisies d'effroi au grondement de votre tonnerre. Les montagnes s'élèvent et les plaines s'abaissent dans le lieu que vous avez fondé pour elles. Vous avez posé aux eaux des limites qu'elles ne franchiront pas, et elles ne reviendront pas couvrir la terre. Vous faites couler les sources dans les vallées; les eaux descendront au milieu des montagnes. Tous les animaux des champs y boiront; les onagres s'y désaltèreront selon leur soif. Au-dessus habiteront les oiseaux du ciel; ils feront retentir leur voix du milieu des pierres. Dieu arrose les montagnes du haut de sa demeure; la terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages. Elle produit le foin pour les bêtes de somme, et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes, afin de faire sortir le pain de la terre; et le vin donne la joie au cœur de l'homme, afin qu'il réjouisse son visage par l'huile, et le pain fortifie le cœur de l'homme. Les arbres des champs seront rassasiés, ainsi que les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés. Les passereaux y feront leurs nids, la maison de la foulque en est le chef (*Ps.*, CIII, 6-17). » Vous contemplez le ciel déroulé sous vos yeux, vous voudriez, je le vois, y monter par

recte irrigabitur. Animæ ebriæ pluvia diluvium est, sitiat oportet : « Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam (*Matth.*, v, 6) : « et dicat, « Anima mea tamquam terra sine aqua tibi : » quia dicit alibi, « Sitivit anima mea in Deum vivum (*Psal.*, XLI, 3). » Terram ergo intelligo Ecclesiam. Quæ est firmitas ejus, super quam fundata est, nisi fundamentum ejus? An incongrue intelligimus firmitatem, super quam fundata est terra, fundamentum ubi constituta est Ecclesia? Quod est illud fundamentum? « Fundamentum, inquit, nemo potest ponere præter quam quod positum est, quod est Christus Jesus (I *Cor.*, III, 2). » Ibi ergo firmati sumus. Merito quia ibi firmati, non inclinabimur in sæculum sæculi : nihil enim firmius isto fundamento. Infirmus tu eras, sed firmum fundamentum te portat. In te firmus esse non poteras : firmus eris semper, si ab illo firmo fundamento non recedas. « Non inclinabitur in sæculum sæculi. » Ipsa est prædestinata « columna et firmamentum veritatis (I *Tim.*, III, 15). »

18. « Abyssus sicut vestimentum amictus ipsius : super montes stabunt aquæ (*Ps.*, CIII, 6). » « Ab increpatione tua fugient, a voce tonitrus tui formidabunt (*Ibid.*, 7). » « Adscendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis (*Ibid.*, 8). » « Terminum posuisti, quem non transgredientur, neque revertentur tegere terram (*Ibid.*, 9). » « Qui emittis fontes in convallibus, inter medium montium pertransibunt aquæ (*Ibid.*, 10). » « Potabunt omnes bestiæ agri, suscipient onagri in sitim suam (*Ibid.*, 11). » « Super illos volatilia cæli inhabitabunt, de medio petrarum dabunt vocem suam (*Ibid.*, 12). » « Rigans montes de superioribus suis, de fructu operum tuorum satiabitur terra (*Ibid.*, 13). » « Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum. Ut (*a*) educat panem de terra (*Ibid.*, 14) : » « et vinum (*b*) lætificat cor hominis. Ut exhilaret faciem in oleo : et panis cor hominis confirmat (*Ibid.*, 15). » « Satiabuntur (*c*) ligna campi, et cedri Libani quas plantavit (*Ibid.*, 16). » « Illic passeres nidificabunt : fulicæ domus dux est eorum (*Ibid.*, 17). » Animadvertitis extentum cælum, vultis intellectu adscendere, et ego video. Quam tamen altum sit, puto quod mecum consideret Caritas Vestra. Nam ideo multos versus volui pronuntiare, ut videatis quam alte sint posita sacramenta Dei, ne fastidiamus oblata, ne promta vilescant, ut semper quæsita etsi cum difficultate, cum majori jocunditate inveniantur. Inter cetera tamen, Fratres, quæ possunt accipi ad litteram; numquid et hoc quod dictum est, « Illic passeres nidificabunt, fulicæ domus dux est eorum? » Numquid domus fulicæ dux est passerum? aut domus

(*a*) Am. Er. et plures MSS. *Ut educas.* (*b*) Editi, *et vinum lætificet cor hominis* : pauloque post, *et panis cor hominis confirmet.* At melioris notæ MSS. habent, *lætificat confirmat*, juxta Græcum LXX, quem Hebraismum esse observat Nobilius.
(*c*) Hic in editis additur, *omnia* : quod abest a MSS.

l'intelligence. Cependant je crois que Votre Charité pensera de suite comme moi à quel point ce ciel est élevé. Car j'ai voulu réciter de suite plusieurs versets du Psaume pour vous montrer à quelle hauteur Dieu a placé ses mystères, de peur qu'offerts dans l'obscurité, ils ne fussent dédaignés, et que, mis à notre portée, ils ne s'avilissent à nos yeux. Au contraire, si nous sommes obligés de les chercher, même avec grande difficulté, nous les trouverons avec une joie plus grande. En effet, mes frères, au milieu d'autres passages que l'on peut comprendre à la lettre, serait-il possible de comprendre ainsi ces paroles : « Les passereaux y feront leurs nids; la maison de la foulque en est le chef ? » Est-ce que la maison de la foulque est le chef des passereaux ? ou bien la maison de la foulque est-elle le chef des cèdres? car voici l'ensemble du passage : « Et les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés. Les passereaux y feront leurs nids; la maison de la foulque en est le chef. » Nous ne pouvons d'ailleurs, d'après le texte latin, dire qu'il soit ici question des cèdres, le pronom étant au masculin et le mot qui signifie cèdre étant féminin. Mais alors comment la maison de la foulque est-elle le chef des passereaux? C'est une chose impossible quant à ce genre d'oiseau, tel que nous le connaissons. Nous savons en effet que les foulques sont des oiseaux de mer ou du moins des oiseaux d'étang. La maison de la foulque ne peut être que son nid, comment alors la maison de la foulque serait-elle le chef des passereaux? Pourquoi donc, dans les choses qui sont visibles, l'Esprit-Saint mêle-t-il quelquefois des choses qui semblent absurdes, sinon pour nous forcer à y chercher un sens spirituel, par cela même que nous ne pouvons les comprendre à la lettre ?

19. Si donc vous voulez, comme je l'ai dit, monter jusqu'au ciel, c'est-à-dire jusqu'à la peau étendue qui représente les Écritures, souvenez-vous que Dieu a fait de ses nuées des degrés pour y monter; mais la nuée qui vous parle est trop faible aujourd'hui pour vous expliquer tous ces mystères. Soyez donc indulgents, sinon pour votre faiblesse, du moins pour la mienne. A la vérité, je vois combien vous êtes avides de la parole de Dieu et prêts à m'écouter toujours, mais il y a deux choses dont il faut tenir bon compte. Il faut considérer le peu de force de notre corps et le souvenir des choses mêmes que nous vous expliquons. Méditez donc d'abord ce que vous avez entendu. Que dis-je ? Ruminez la nourriture que vous avez mangée. Vous serez ainsi des animaux purs, dignes des festins de Dieu. Mais que le fruit de cette nourriture se montre dans vos œuvres. Car celui-là digère mal qui entend bien et n'agit pas bien, parce que le Seigneur notre Dieu ne manque jamais de nous pourvoir de nourriture. Vous savez tous que nous rendrons compte du pain que nous avons reçu et que nous vous donnons. Votre Charité le sait parfaitement, car les Saintes Ecritures ne gardent pas le silence et Dieu ne nous flatte pas. Vous pouvez observer avec quelle liberté je vous parle du haut de cette chaire, ou du moins si personnellement, je suis moins libre au milieu de vous, avec quelle liberté tous vous parlent du haut de cette chaire, en supposant plus de réserve de ma part. Assurément, la parole de Dieu ne craint personne. Par conséquent, que nous parlions avec timidité ou

fulicæ, dux est cedrorum ? Et hoc enim ibi est, « Et cedri Libani, quas plantavit, illic passeres nidificabunt, fulicæ domus dux est eorum. » Et quidem Latina locutione, eorum cedrorum, non possumus intelligere ; cedri enim feminini generis sunt. Fulicæ itaque domus, quomodo est dux passerum? Hoc enim in ista creatura, quæ oculis nostris adjacet, intelligi nullo pacto potest. Fulicas enim aves esse marinas vel stagnenses novimus. Domus fulicæ sit nidus fulicæ : quomodo ergo domus fulicæ dux passerum? Quare quædam in rebus visibilibus quasi absurda miscet Spiritus-sanctus, nisi ut ex eo quod non possumus accipere ad litteram, cogat nos ista spiritaliter quærere ?

19. Ergo si ad cælum intellectu, ut dixi, ad extentam pellem vultis adscendere, et nubes fecit adscensionem ejus : nubes ista quæ vobis loquitur, invalida est hodie ad omnia ista exponenda. Date veniam, et si non vestræ, meæ certe infirmitati. Aviditatem quidem vestram tantam video, ut semper parati sitis audire : sed duæ res sunt, quarum ratio non contemnenda est. Nam et infirmitas corporis nostri consideranda est, et ipsarum rerum quæ exponuntur memoria. Interim quæ audistis

que nous parlions librement, nous sommes forcés d'annoncer celui qui ne crait personne. Ce n'est point aux hommes, c'est à lui que vous devez d'entendre, même par le ministère d'hommes timides, le Dieu qui parle en toute liberté. Vous n'aurez donc pas d'excuse lors du jugement de Dieu, si vous ne vous êtes pas exercés aux bonnes œuvres, et si vous n'avez pas fait rendre aux paroles que vous aurez entendues, et qui étaient comme une pluie salutaire, le fruit qu'il convenait d'en tirer. Ce fruit qu'il convenait d'en tirer, ce sont les bonnes œuvres; ce fruit, c'est un amour sincère, non-seulement pour votre frère, mais même pour votre ennemi. Ne méprisez jamais aucun suppliant, ne méprisez pas celui à qui vous ne pouvez donner ce qu'il demande: si vous le pouvez, donnez-le lui; si vous ne le pouvez, du moins montrez-vous affable à son égard. Dieu couronne la bonne volonté intérieure, lorsqu'il voit que le pouvoir seul fait défaut. Que nul ne dise: Je n'ai rien. La charité ne vient pas de la bourse; car tout ce que nous disons, tout ce que nous avons dit et tout ce que nous pourrons dire, nous et ceux qui ont parlé avant nous et ceux qui parleront après nous, n'a d'autre but que la charité; parce que la fin de la Loi est la charité, qui part d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère (I *Tim.*, I, 5). Interrogez vos cœurs, lorsque vous priez Dieu; voyez comment vous traduisez ce verset de l'Évangile: « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons nous-mêmes à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent (*Matth.*, VI, 12). » Vous ne priez pas si vous ne faites cette prière; si vous en dites une autre, Dieu ne vous exaucera pas, car elle n'est pas une prière enseignée par le divin jurisconsulte qu'il vous a envoyé. Il est nécessaire que, quand nous prononçons en priant des paroles qui viennent de nous, nous les disions dans l'esprit de cette même prière, et que, quand nous prononçons les paroles de cette prière, nous ayons l'intelligence de ce que nous disons, car Dieu a voulu qu'elle fût parfaitement claire pour notre esprit. Si donc vous ne priez, vous n'aurez pas lieu d'espérer; si vous priez autrement que le Maître ne l'a enseigné, vous ne serez pas exaucés; si vous mentez en priant, vous n'obtiendrez pas ce que vous demandez. Il faut donc prier, et dire la vérité en priant, et prier comme il vous a été enseigné de le faire. Bon gré mal gré, vous direz tous les

cogitate. Quid dixi? Quæ manducastis ruminate. Sic enim eritis munda animalia, et apta epulis Dei. Fructum autem vestrum in operibus vestris advertite. Valde enim male digerit is qui bene audit, et non bene operatur: quia Dominus Deus noster non deest pascere. Notum est omnibus, quia de pane quem accepimus, et quem erogamus, redditnri sumus rationem. Optime novit Caritas Vestra; non enim tacet nobis pagina divina, aut (*a*) adulatur nos Deus. De isto loco quam liberi simus ad vos, potestis advertere: et si forte ego minus liber sum, vel omnes qui in hoc loco vobis loquuntur, si minus liberi sumus, certe ipse sermo Dei neminem timet. Nos autem sive timeamus, sive liberi simus, eum cogimur annuntiare, qui neminem timet: hoc vobis non homines, sed Deus præstitit, ut et per timidos liberum audiatis. Excusationem in judicio Dei non habebitis, nisi vos in bonis operibus exercueritis, et eorum quæ audistis tamquam pluviæ fructum congruum dederitis. Fructus congruus opera bona; fructus congruus sincera dilectio, non solum fratris, sed et inimici. Supplicem nullum spernas, et cui dare non potes quod petierit, non eum spernas: si potes dare, da; si non potes, affabilem te præsta. Coronat Deus intus (*b*) voluntatem, ubi non invenit facultatem. Nemo dicat, Non habeo. Caritas non de saccello erogatur: quia quidquid dicimus, et quidquid diximus, et quidquid dicere potuerimus, vel nos, vel post nos, vel qui ante nos, finem non habent nisi caritatem: quia « finis præcepti caritas est, de corde puro et conscientia bona, et fide non ficta (I *Tim.*, I, 5). » Interrogate, quando rogatis Deum, corda vestra; videte quomodo transmittatis versum istum: « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI, 12). » Non eris orans, nisi istam (*c*) dicas: si aliam dicas, non te exaudit ille; quia non ipsam tibi dictavit Jurisperitus quem misit. Necesse est ergo, ut et quando verba nostra dicimus in oratione, secundum ipsam dicamus: et quando ipsa verba dicimus, bene intelligamus quod dicimus, quia manifestam illam esse Deus voluit. Si ergo non oraveritis, spem non habebitis: si aliter quam Magister docuit oraveritis, non exaudiemmi: aut si in oratione mentiti fueritis, non impetrabitis. Ergo, et orandum,

(*a*) Plures MSS. *adulat nos*. (*b*) Am. Er. et plerique MSS. *bonitatem*. (*c*) Subaudi, *precem*.

jours : « Remettez-nous nos dettes comme nous remettons nous-mêmes à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent ; » mais voulez-vous le dire en toute sécurité? Faites ce que vous dites.

et verum dicendum est, et sic orandum est, quomodo ille docuit. Velis nolis, quotidie dicturus es, « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. » Vis securus dicere? Fac quod dicis.

DEUXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CIII.

1. Je sais que vous nous tenez pour votre débiteur, enchaîné que nous sommes non par la nécessité, mais ce qui est plus puissant encore, par la charité. Oui, nous sommes, débiteur, d'abord envers le Seigneur notre Dieu, qui habite en vous et qui réclame de nous cette dette ; puis envers notre maître et père, qui assiste à ce discours, qui me l'a demandé et qui prie pour moi; enfin, envers vous-mêmes, dont la pieuse violence impose ce travail à mes forces affaiblies. Cependant, autant que Dieu me donnera de le faire, et puisse-t-il me le donner par vos prières, comme nous avons déjà expliqué les premiers versets du Psaume, il y a quelques jours, nous allons entreprendre de développer ce qui suit, et d'achever cette explication avec l'aide de celui au nom duquel elle a été commencée. Or, nous avons fait remarquer à Votre Charité, à ceux du moins qui étaient présents, que le Psaume entier n'est qu'un enchaînement de figures et de mystères. Mais ce qui est plus difficile à chercher est plus doux à trouver. Ne croyez pas que ces mystères vous soient soustraits par leur obscurité, mais plutôt qu'ils sont assaisonnés par leur difficulté ; et cela, comme je l'ai dit souvent, pour qu'il soit donné à ceux qui demandent, pour qu'il soit trouvé par ceux qui cherchent, et qu'il soit ouvert à ceux qui frappent (*Matth.*,

SERMO SECUNDUS

In eumdem Psalmum CIII

1. Scio quia debitores nos tenetis, non necessitate, sed quod est vehementius, caritate. Debemus autem hoc primo Domino Deo nostro, qui habitans et in vobis, exigit ista de nobis : deinde (*a*) domno et patri, præsenti et jubenti et oranti pro me : deinde vestræ violentiæ, qua extorquetis etiam infirmis viribus nostris. Tamen quantum Dominus donat, qui et ipsas vires vobis orantibus donare dignetur, quoniam Psalmi hujus primas partes die jam nuper præcedente tractavimus, etiam sequentia suscipienda sunt, et illo adjuvante, in cujus nomine cœpimus, terminanda sunt. Commendaveramus autem Caritati Vestræ, qui adfuistis, totum istum Psalmum figuratis mysteriis esse contextum. Unde quod difficilius quæritur, solet dulcius inveniri. Nec putetis ista vobis, obscuritate, subtracta ; sed difficultate, condita : ad hoc, quod sæpe jam diximus, ut detur petentibus, inveniatur a quærentibus, intretur a pulsantibus (*Matth.*, VII, 7 et 8). Sed opus est nobis aliquanto majore et silentio vestro, et patientia vestra, ut pauca quæ dicturi sumus, non per strepitum tempus amplius occupent. Pauca enim nos dicere temporis cogit angustia, quod novit et Caritas Vestra debere nos exsequiis fidelis corporis sollemne obsequium. Ecce jam quæ dicta sunt repetere, et

(*a*) Sic MSS. At editi, *Domino*.

VII, 7, 8). Mais j'ai besoin que vous m'écoutiez avec un peu plus de silence et de patience, afin que le peu que je dirai ne prenne pas plus de temps qu'il ne faut à cause du bruit. Nous sommes obligé, en effet, par les courts instants dont nous pouvons disposer, à ne vous dire que peu de chose, car Votre Charité n'ignore pas que nous devons ensuite rendre solennellement les derniers honneurs aux restes d'un fidèle. Ne nous obligez pas d'ailleurs à répéter ce que nous avons déjà dit et à l'exposer de nouveau. Si quelques-uns d'entre vous n'assistaient pas à notre discours, un grand nombre d'autres s'y trouvaient; et peut-être ne sera-t-il pas inutile aux premiers de ne pas entendre aujourd'hui ce qu'ont entendu ceux qui étaient présents, parce qu'ils apprendront par là à n'y plus manquer. Nous allons donc nous résumer rapidement.

2. « O mon âme, bénis le Seigneur (*Ps.*, CIII, 1). » Que toutes les âmes, qui ne font qu'une âme dans le Christ, disent ensemble : « Seigneur mon Dieu, vous êtes magnifiquement glorifié (*Ibid.*). » Confessez-vous, afin qu'il vous donne la grâce et vous revête d'une éclatante beauté. « Il est entouré de la lumière, comme d'un vêtement (*Ibid.*, 2). » Il est entouré de son Église, qui est devenue lumière en lui, tandis qu'elle n'était d'abord que ténèbres en elle-même, selon ces paroles de l'Apôtre : « Vous étiez autrefois ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur (*Éphés.*, V, 8). » « Il a étendu le ciel comme une peau (*Ps.*, CIII, 2). » Ou bien, en prenant ces paroles à la lettre, Dieu a étendu le ciel avec autant de facilité que vous étendez une peau, si toutefois déjà c'est chose aussi facile pour vous; ou bien, sous cette figure d'une peau, nous comprenons que l'autorité des Écritures a été étendue dans le monde entier. Car la peau est la figure de notre condition mortelle ; or toute l'autorité des Écritures a été révélée par le ministère d'hommes mortels, dont la renommée n'a fait que s'étendre après leur mort.

3. « Il en couvre par les eaux la partie supérieure (*Ibid.*, 3). » La partie supérieure de quoi? Du ciel. Qu'est-ce que le ciel? Figurativement, avons-nous dit, c'est la Sainte Écriture. Quelle est la partie supérieure des Écritures? Le précepte au dessus duquel il n'y a rien, le précepte de la charité. Mais pourquoi la charité est-elle comparée à des eaux? « Parce que la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (*Rom.*, V, 5). » Pourquoi l'Esprit-Saint est-il comparé à une eau? Parce que « Jésus se tenait debout et s'écriait : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne et qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, des sources vives jailliront de son sein. » Comment prouvons-nous que c'est de l'Esprit-Saint que Jésus parlait? L'Évangéliste va vous répondre, car il

rursus exponere non cogamur : (*a*) si defuerunt aliqui, qui non audierunt; non deessent: prodest autem illis fortasse, quod non audiunt modo, quod audierunt qui adfuerunt, ut et ipsi discant adesse. Legamus ergo cursim.

2. « Benedic anima mea Dominum (*Ps.*, CIII, 1). » Omnium nostrum anima dicat, una facta in Christo : « Domine Deus meus magnificatus es nimis. » Unde magnificatus es? « Confessionem et decorem induisti. » Confitemini, ut decoremini, ut induat vos. « Circumamictus lucem sicut vestimentum (*Ibid.*,2).» Circumamictus Ecclesiam suam : quia ipsa facta est lux in illo, quæ prius erat tenebræ in se, dicente Apostolo, « Fuistis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino (*Ephes.*, V, 8). » « Extendens cælum sicut pellem : » vel tam facile quam tu pellem, si tam facile sit, tamquam ad litteram accipias : vel auctoritatem Scripturarum intelligamus distentam per totum mundum nomine pellis ; quia mortalitas in pelle significatur, dispensata est autem nobis omnis auctoritas Scripturarum divinarum per homines mortales, quorum jam mortuorum fama distenditur.

3. « Qui protegit in aquis superiora ejus (*Ps.*, CIII, 3). » Cujus superiora? Cæli. Quid est cælum? Figurate dumtaxat diximus, Scripturam divinam. Quæ superiora Scripturæ divinæ? Præceptum, quo nihil est eminentius, caritatis. Quare autem aquis comparata est caritas? « Quia caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*,V,5). » Unde aqua ipse Spiritus? Quia stabat Jesus, et clamabat, «Si quis sitit, veniat ad me et bibat.

(*a*) Sic probæ notæ MSS. Editi autem, *sed si defuerint aliqui, qui non audierunt, qui utinam non deessent : prodest autem illis fortasse qui non audiunt modo.* etc.

ajoute : « Or, il disait cela de l'Esprit, que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui (*Jean*, VI, 37-39). » « Il devance les ailes des vents (*Ps.*, CIII, 3); » c'est-à-dire les vertus des âmes. Quelle est la vertu de l'âme? La charité. Mais comment Dieu devance-t-il l'âme? En ce sens que l'amour de Dieu envers nous est plus grand que notre amour envers lui.

4. « Il se sert de purs esprits pour en faire ses Anges et de flammes ardentes pour en faire ses ministres (*Ibid.*, 4); » c'est-à-dire : de ceux qui sont déjà des esprits, qui sont spirituels et non charnels, Dieu fait ses Anges en les envoyant prêcher l'Évangile. « Et de flammes ardentes pour en faire ses ministres (*Ibid.*). » Car si le ministre qui prêche sa parole n'est embrasé lui-même, il ne peut enflammer celui à qui il parle.

5. « Il a fondé la terre sur son inébranlable appui (*Ibid.*, 5). » Il a affermi l'Eglise par l'appui qu'il lui a donné. Quel est l'appui de l'Église, sinon le fondement de l'Église? Quel est le fondement de l'Église, sinon celui dont l'Apôtre a dit : « Nul ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, qui est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 11)? » Et comme l'Église repose sur un semblable fondement, qu'a-t-elle mérité qu'il fût dit à son sujet? « Elle ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles (*Ps.*, CIII, 5). » « Il a fondé la terre sur son inébranlable appui, » c'est-à-dire il a affermi l'Église sur son fondement, qui est le Christ. L'Église chancellera si son fondement vient à chanceler. Mais comment le Christ pourrait-il chanceler, puisque, avant qu'il vînt sur terre et prît notre nature, « Toutes choses ont été faites par lui et que rien n'a été fait sans lui (*Jean*, I, 3). » C'est lui qui soutient toutes choses par sa majesté et nous par sa bonté. Le Christ ne pouvant chanceler, l'Église « ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles. » Où sont ceux qui disent que l'Église a péri de dessus la face du monde, alors qu'elle ne peut même être inclinée?

6. Mais comment le Seigneur a-t-il commencé à produire cette Église, à la révéler, à la faire naître, à la montrer, à la répandre? Comment a-t-il commencé ce grand ouvrage? Qu'y avait-il antérieurement? « Parce qu'il a fondé la terre sur son inébranlable appui, elle ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles. L'abîme l'entoure comme son manteau. » Le manteau de qui? Serait-ce le manteau de Dieu? Mais le

Qui credit in me, flumina aquæ vivæ fluent de ventre ejus (*Johan.*, VII, 37).» Unde probamus, quia de Spiritu dictum est? Dicat ipse Evangelista; qui sequitur, et ait, « Hoc autem dicebat de Spiritu, quem accepturi erant hi qui in eum fuerant credituri.» « Qui ambulat super pennas ventorum : » id est, super virtutes animarum. Quæ est virtus animæ? Ipsa caritas. Quomodo autem ille super illam ambulat? Quia major est caritas Dei in nos, quam nostra in Deum.

4. « Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos ignem flagrantem (*Ps.*, CIII, 4) : » id est, eos qui jam spiritus sunt, qui spiritales, non carnales sunt, facit Angelos suos, mittendo ut prædicent ejus Evangelium. « Et ministros suos ignem flagrantem. » Nisi enim ardeat minister prædicans, non accendit eum cui prædicat.

5. « Fundavit terram super firmamentum ejus (*Ibid.*, 5). » Firmavit Ecclesiam super firmamentum Ecclesiæ. Quod est firmamentum Ecclesiæ, nisi fundamentum Ecclesiæ? Quod est fundamentum Ecclesiæ, nisi de quo dicit Apostolus, « Fundamentum nemo potest ponere præter quam quod positum est, quod est Christus Jesus (I *Cor.*, III, 11)? » Et ideo tali fundamento suffulta, quid meruit audire? « Non inclinabitur in sæculum sæculi. Fundavit terram super firmitatem ejus, » id est, firmavit Ecclesiam super fundamentum Christum. Nutabit Ecclesia, si nutaverit fundamentum : sed unde nutabit Christus, qui antequam veniret ad nos, et carnem susciperet, « omnia per ipsum facta sunt, et fine ipso factum est nihil (*Johan.*, I, 3); » qui omnia continet majestate, et nos bonitate? Non nutante Christo, « non inclinabitur in sæculum sæculi. » Ubi sunt qui dicunt perisse de mundo Ecclesiam, quando nec inclinari potest?

6. Sed unde cœpit Dominus asserere istam Ecclesiam, revelare, incipere, ostendere, diffundere? Unde cœpit hoc? Quid erat primo? Quia « fundavit terram super firmamentum ejus, non inclinabitur in sæculum sæculi (*Ps.*, CIII, 6). » « Abyssus sicut vestimentum amictus ipsius (*Ibid.*, 2). » Cujus? numquid forte Dei? Sed jam de amictu ejus dixerat, Circumamictus lucem, velut vestimentum. Audio Deum luce vestitum, et lux ipsa si volumus, nos sumus. Quid est, si volumus? Si jam (*a*) tenebræ non sumus. Ergo si Deus luce vestitus est, cujus rursum vestimentum est abyssus? Abyssus enim

(*a*) Meliores MSS. *Si jam tenebræ fuimus.* Nonnulli, *Si jam tenebras fugimus.*

Prophète a déjà parlé du manteau de Dieu en disant : « Il est entouré de la lumière comme d'un vêtement. » J'apprends par là que Dieu est revêtu de la lumière et que, si nous le voulons, c'est nous qui sommes cette lumière. Que veut dire : Si nous le voulons? Si déjà nous ne sommes plus ténèbres. Si donc Dieu est revêtu de la lumière, de qui l'abîme est-il le vêtement? Le nom d'abîme est donné à l'étendue des eaux ; tout ce qui est eau, tout ce qui est humide dans la nature, toute cette substance répandue dans les mers, dans les fleuves et dans les sources cachées, tout cela est compris dans le mot d'abîme. D'autre part, nous savons ce qu'est la terre : « Il a fondé la terre sur son inébranlable appui ; elle ne sera pas inclinée dans les siècles des siècles. » C'est d'elle qu'il est dit, je crois : « L'abîme l'entoure comme son manteau. » En effet, l'eau est comme le manteau de la terre, qu'elle entoure et touche de tous côtés. Mais un jour, au moment du déluge, ce vêtement de la terre s'est accru au point de la couvrir entièrement et de s'élever d'environ quinze coudées, comme l'atteste l'Écriture, au-dessus des plus hautes montagnes (*Genèse*, VII, 20). » C'est peut-être à ce temps que le Psaume fait allusion en disant : « L'abîme l'entoure comme d'un manteau. »

7. Les eaux séjourneront au-dessus des montagnes (*Ps.*, CIII, 6). » C'est-à-dire que le vêtement de la terre, qui est l'abîme, s'est tellement gonflé, que les eaux ont séjourné même au-dessus des montagnes. Nous avons lu ce fait, arrivé, comme je l'ai dit, au moment du déluge. Mais est-ce bien de ce fait que parlait le Prophète? Nous racontait-il le passé ou nous prédisait-il l'avenir? S'il eût raconté le passé, il n'eût pas dit : « Les eaux séjourneront au-dessus des montagnes. » Mais les eaux ont séjourné. Nous trouvons souvent dans les saintes Écritures, le passé employé au lieu du futur, l'Esprit voyant par avance les choses à venir comme si elles étaient déjà accomplies. Tel est, par exemple, ce passage d'un Psaume que nous connaissons tous, dans lequel l'Évangile est en quelque sorte rapporté : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os, ils ont jeté le sort sur ma robe (*Ps.*, XXI, 17-19). » Toutes ces choses sont rapportées comme déjà faites, bien qu'elles fussent aperçues dans l'avenir. D'autre part, que peut notre travail personnel? Que pouvons-nous réaliser avec toute notre occupation? Quand aurons-nous étudié une question avec assez de loisir pour dire en toute certitude : voilà ce qui est? Et pourtant, disons que nous avons souvent remarqué que les Prophètes rapportent au passé les choses à venir : mais qu'il serait difficile au lecteur de trouver quelque exemple d'un événement passé exprimé sous la forme du futur. Je n'ose dire : il n'y en a pas d'exemple ; mais je signale, à ceux qui étudient les Écritures avec zèle, un point

dicitur immensa aquarum copia : omnis aqua, omnis humida natura, atque substantia circumquaque diffusa per maria, et flumina, et antra occulta, simul uno nomine abyssus vocatur. Ergo terram intelligimus, de qua dixit, « Fundavit terram super firmamentum ejus, non inclinabitur in sæculum sæculi : » de illa dictum credo, « Abyssus sicut vestimentum amictus ipsius. » Terræ enim quasi vestimentum est aqua, circumdans eam et contegens eam. Sed aliquando in diluvio ita crevit hæc vestis terræ, ut omnia omnino cooperiret, et transcenderet altissimos montes, sicut Scriptura testatur, cubitis ferme quindecim (*Gen.*, VII, 20). Fortasse ipsum tempus significavit iste Psalmus, cum diceret, « Abyssus sicut vestimentum amictus ipsius. »

7. « Super montes stabunt aquæ (*Ps.*, III, 6) : » id est, vestimentum terræ, quod est abyssus, ita crevit, ut etiam super montes aquæ starent. Legimus hoc, ut dixi, factum in diluvio. Inde loquebatur Propheta? narrabat nobis præterita, an prænuntiabat futura? Sed si narraret præterita, non nobis diceret, « Super montes stabunt aquæ : » sed, Super montes steterunt aquæ. Præteritum enim tempus pro futuro solere poni in Scripturis, ita prævidente Spiritu quæ ventura sunt, quasi jam facta sint, solemus legere. Inde est quod illud in alio Psalmo novimus omnes, ubi tamquam Evangelium recitatur, Foderunt manus meas et pedes, dinumeraverunt omnia ossa mea, super vestimentum meum miserunt sortem (*Psal.*, XXI, 17). « Omnia quasi jam facto commemorantur, quæ utique adhuc ventura cernebantur. Sed quantum potest nostra diligentia? quantum autem potest tanta occupatio? aut quando sic vacat, ut possimus pro certo dicere, Ita est? Animadvertimus sæpe Prophetas præterito tempore verborum dicere quæ futura sunt : figura autem futuri dicere præterita, non facile occurrit legenti. Non audeo dicere, Non est : sed certe studiosis ea-

digne de leurs recherches. S'ils en trouvent des cas et nous les indiquent, nous qui sommes vieux et occupé, nous féliciterons les jeunes gens d'utiliser leurs loisirs par l'étude, et nous serons charmé d'apprendre quelque chose de leur ministère. C'est chose que nous ne dédaignerons jamais, car le Christ se sert de tous pour ses enseignements. Le Prophète nous dit donc : « Les eaux séjourneront au-dessus des montagnes. » Le Prophète, qui prend soin de nous prédire l'avenir et non de raconter le passé, parle ainsi, pour faire entendre que l'Église serait un jour livrée au déluge des persécutions. Il fut un temps, en effet, où les eaux de la persécution couvraient la terre de Dieu, l'Église de Dieu, à tel point qu'on n'apercevait même plus les grands serviteurs de Dieu, qui sont les montagnes de cette terre. Comment, en effet, lorsqu'ils étaient partout obligés de fuir, auraient-ils pu ne pas disparaître? C'est peut-être de ces eaux qu'il est dit : « Sauvez-moi, mon Dieu, car les eaux ont pénétré jusqu'à mon âme (*Ps.*, CXVIII, 2). » Les eaux qui forment la mer sont surtout sujettes aux tempêtes et improductives. Car l'eau de la mer, quelque terre qu'elle couvre, la fécondera moins qu'elle ne la rendra stérile. Les montagnes étaient sous les eaux, parce que les eaux s'étaient élevées au-dessus des montagnes. Les peuples, en résistant à l'autorité de tous ceux qui répandaient de toutes parts avec courage la bonne nouvelle de la parole de Dieu, les avaient couverts comme d'une masse d'eau, ils les submergeaient sous leur poids et ils disaient : opprimez-les, opprimez-les, et ils les opprimaient. Faites-les périr et qu'ils disparaissent, disaient-ils encore. Ils parlaient ainsi et ils l'emportaient de vive force sur les martyrs ; les chrétiens s'enfuyaient et les Apôtres disparaissaient aux regards, par une sorte de fuite. Pourquoi les Apôtres disparaissaient-ils, par une sorte de fuite? Parce que les eaux séjournaient au-dessus des montagnes. La puissance des eaux était grande, mais combien de temps a-t-elle duré ? Écoutez ce qui suit.

8. « Elles fuiront au bruit de vos menaces (*Ps.*, CIII, 7). » C'est là, mes frères, ce qui est arrivé ; les eaux ont fui devant les menaces de Dieu, c'est-à-dire qu'elles ont cessé d'opprimer les montagnes. Voyez déjà deux de ces montagnes, Pierre et Paul: à quelle hauteur elles s'élèvent! Ceux qui étaient opprimés par les persécuteurs sont maintenant vénérés par les empereurs. Les eaux ont fui au bruit des menaces de Dieu, parce que le cœur des rois est dans la main de Dieu; il leur a fait prendre la route qu'il lui a plu (*Prov.*, XXI, 1), il a voulu donner par eux la paix aux Chrétiens, et l'autorité des Apôtres s'est élevée avec un vif éclat. Est-ce que les montagnes, du temps que les eaux séjournaient

rum litterarum indixerim quid quærant. Si invenerint, et ad nos adtulerint, gratulabimur adolescentium studiis otiosorum occupati senes, et ex eorum ministerio et nos aliquid discemus. Non enim dedignamur; quando Christus de omnibus docet. Hoc ergo dicit : « Super montes stabunt aquæ, » Propheta curans futura prædicere, non narrare præterita, propterea dixit, quia Ecclesiam futuram in diluvio persecutionum volebat intelligi. Fuit enim tempus aliquando, quo terram Dei, Ecclesiam Dei cooperuerant aquæ persequentium; et ita cooperuerant, ut non apparerent nec ipsi magni, qui sunt montes. Quando enim ubique fugiebant, quomodo non minus apparebant? Et fortasse de illis aquis est vox illa, « Salvum me fac Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam (*Psal.*, LXVIII, 2). » Maxime aquæ quæ mare faciunt, procellosæ, infructuosæ. Non enim quamcumque terram cooperuerit aqua marina, fecundabit eam potius, quam ad sterilitatem perducet. Erant enim et montes sub aquis : quia super montes stabant aquæ : populi resistentes superaverant auctoritatem omnium ubique fortiter evangelizantium verbum Dei, cooperuerant eos aquæ, et super illos stabant aquæ, dicebant, Preme, preme; et premebant : Exstingue, non appareant. Dicebant ista, et prævalebant super Martyres, et fugiebant ubique Christiani, et fuga quadam occultabantur Apostoli. Unde fuga occultabantur Apostoli? Quia super montes stabant aquæ. Erat potestas aquarum magna. Sed quamdiu? Audi quod sequitur.

8. « Ab increpatione tua fugient (*Ps.*, CIII, 7). » Et hoc factum est, Fratres, ab increpatione Dei fugerunt aquæ : hoc est, a pressura montium recesserunt. Jam montes ipsi exstant Petrus et Paulus : quomodo eminent? Qui ante a persecutoribus premebantur, nunc ab Imperatoribus venerantur. Fugerant enim aquæ ab increpatione Dei ; quia cor regum in manu Dei, deflexit quo voluit, jussit per eos pacem dari Christianis ; emicuit et eminuit auctoritas apostolica. Numquid et quando supra erant aquæ, montium defecerat magnitudo ? Sed

au-dessus d'elles, avaient perdu leur élévation? Non : mais cependant, mes frères, pour que l'élévation des montagnes parût aux yeux de tous, puisqu'elles devaient être le salut du genre humain, selon ces paroles : « J'ai levé les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours (*Ps.*, CXX,1), » les eaux ont fui au bruit des menaces de Dieu. « Elles seront saisies d'effroi au grondement de votre tonnerre (*Ps.*, CIII, 7). » Qui donc ne serait saisi d'effroi, lorsque la voix de Dieu éclate par la bouche des Apôtres, lorsque la voix de Dieu tonne par les Écritures et par ses nuées? La mer s'est apaisée, les eaux ont été saisies d'effroi, les montagnes sont restées à découvert, un ordre est venu de l'empereur. Mais quel empereur aurait donné de tels ordres, si Dieu n'avait fait entendre son tonnerre? Parce que Dieu l'a voulu, les empereurs ont porté des lois et tout fut fini. Que nul homme ne s'attribue donc quoi que ce soit : les eaux ont été saisies d'effroi, mais « au grondement de votre tonnerre. » Car, lorsque Dieu l'a voulu, les eaux ont fui pour ne plus opprimer les montagnes; mais avant que cela ne se fît, les montagnes étaient restées fermes sous les eaux.

9. « Les montagnes s'élèvent et les plaines s'abaissent dans le lieu que vous avez fondé pour elles (*Ps.*, CIII, 8). » C'est encore des eaux que le Prophète parle ici. Ne considérons pas les montagnes comme des montagnes terrestres, ni ces plaines comme des plaines terrestres; voyons-y des vagues assez considérables pour être comparées à des montagnes. La mer a été quelque temps agitée et ses flots ont été comme des montagnes qui couvraient les montagnes, c'est-à-dire les Apôtres. Mais combien de temps « les montagnes s'élèvent-elles et les plaines s'abaissent-elles? Les flots ont été furieux et ils se sont apaisés. Tant qu'a duré leur fureur, ils étaient des montagnes; apaisés, ils sont devenus des plaines. Car Dieu leur a marqué leur place. Il y a comme un gouffre béant, comme un lieu profond où sont, en quelque sorte, concentrés tous les cœurs furieux des mortels. Combien y a-t-il encore de ces flots, salés et amers, et cependant tranquilles. Combien y en a-t-il qui refusent de s'adoucir? Quels sont ceux qui refusent de s'adoucir? Ceux qui refusent encore de croire au Christ. Et quoique ceux qui n'ont pas encore embrassé la foi soient nombreux, que font-ils à l'Église? Ils étaient autrefois des montagnes, maintenant, ils sont des plaines, et la mer entière est dans un calme plat. Pourquoi ne nous persécutent-ils plus? Pourquoi ne sont-ils plus en fureur? Pourquoi ne font-ils plus aucun effort contre nous? S'ils ne peuvent ren-

tamen, Fratres mei, ut omnes viderent eminentiam montium, per quos montes salus esset generi humano, quia, « Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi (*Ps.*, CXX, 1); » ab increpatione Dei fugerunt aquæ. « A voce tonitrus tui formidabunt. » Jam quis non terreatur a voce Dei per Apostolos, voce Dei per Scripturas, per nubes ejus? Conquievit mare, formidaverunt aquæ, nudati sunt montes, jussit imperator. Sed quis jussisset, nisi Deus tonuisset? Quia voluit Deus, illi jusserunt, et factum est. Ergo nullus sibi hominum arroget aliquid, formidaverunt aquæ, sed « a voce tonitrus tui. » Nam ecce cum voluit Deus, fugerunt aquæ, ne premerent montes : antequam id fieret, et sub aquis firmi erant montes.

9. « Adscendunt montes, et descendunt campi, in locum quem fundasti eis (*Ps.*, CIII, 8). » Adhuc de aquis loquitur. Non hic montes accipiamus, quasi terrenos; neque campos, quasi terrenos : sed fluctus tam magnos, ut montibus comparentur. Fluctuavit aliquando mare, et fluctus ejus tamquam montes fuerunt, qui montes illos Apostolos operirent. Sed quamdiu « adscendunt montes, et descendunt campi? » Sævierunt, et placati sunt. Cum sæviebant, montes erant : cum placati sunt, campi facti sunt : fundavit enim eis locum. Est quidam (*a*) meatus, quasi profundus locus, quo recepta sunt quodam modo omnia sævientia corda mortalium. Quam multi modo et salsi, et amari sunt; et tamen quieti? Quam multi sunt, qui dulcescere nolunt? Qui sunt, qui dulcescere nolunt? Qui in Christum adhuc credere nolunt. Et quamvis multi sunt, qui nondum crediderunt, quid faciunt Ecclesiæ? Montes erant aliquando, modo campi sunt : tamen, Fratres mei, (*b*) et malacia mare est. Quare enim non sæviunt modo? quare non insaniunt? quare non dant operam? Si non possunt evertere terram nostram, certe contegere (*c*). Quare non? Audi : « Terminum posuisti, quem non transgredientur, neque revertentur tegere terram (*Ibid.*, 9). »

10. Quid ergo quia jam fluctus amarissimi modum acceperunt, ut liceat nobis talia etiam libere

(*a*) Omnes MSS. *metus*. (*b*) Editi, *malitia*. Sed legendum *malacia* : quod mare mortuum dicitur, cum stat sine ventis et sine motu. (*c*) Supple *possunt*.

verser la terre, ils peuvent du moins la couvrir de leurs flots. Pourquoi ne le peuvent-ils pas? Écoutez : « Vous avez posé aux eaux des limites qu'elles ne franchiront pas, et elles ne reviendront pas couvrir la terre (*Ps.*, CIII, 9). »

10. Et maintenant que les flots les plus amers ont reçu un frein, de sorte qu'il nous est permis de prêcher librement, comme nous le faisons; maintenant qu'ils ont été renfermés dans des limites certaines et qu'ils ne peuvent ni franchir les bornes prescrites ni couvrir la terre, qu'arrive-t-il à la terre elle-même? Que s'y fait-il, lorsque la mer l'a laissée à sec? Bien que des flots légers viennent bruire sur le bord, bien que des païens murmurent encore, j'entends le retentissement des rivages, mais je ne crains plus les horreurs du déluge. Mais qu'arrive-t-il à la terre? « Vous faites couler les eaux dans les vallées (*Ibid.*, 10). » Vous faites couler dit le Prophète, les eaux dans les vallées. Les vallées, vous le savez, sont les lieux les plus bas de la terre. Car on oppose par contraste, aux collines et aux montagnes, les vallons et les vallées. Les collines et les montagnes sont comme les gonflements de la terre; les vallons et les vallées en sont les abaissements. Ne méprisez pas ces abaissements; c'est là que coulent les sources: « Vous faites couler les sources dans les vallées. » Écoutez le langage d'une montagne : « J'ai travaillé plus qu'eux tous, » dit l'Apôtre ; il nous présente une idée de grandeur; mais aussitôt, pour que les eaux puissent couler, il se fait humble vallée ; « ce n'est pas moi cependant, mais la grâce de Dieu avec moi (I *Cor.*, XV, 10). » Il n'y a point de contradiction à ce que ceux qui sont des montagnes soient aussi des vallées; on les appelle des montagnes à cause de leur grandeur spirituelle, ils sont des vallées à cause de l'humilité de leur esprit. « Ce n'est pas moi, cependant, mais la grâce de Dieu avec moi. » « Ce n'est pas moi, » voilà la vallée; « mais la grâce de Dieu avec moi, » voilà la source. « Vous qui faites couler les sources dans les vallées. » C'est à l'Esprit-Saint que s'appliquent les paroles que j'ai rappelées tout à l'heure : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne et qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, des sources d'eau vive jailliront de son sein. Or le Seigneur disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui (*Jean*, VII, 37-39). » Voyons quelles sont les vallées, où les sources pourront se répandre? Écoutez le Prophète : « Sur qui reposera mon Esprit, si ce n'est sur l'humble, sur l'homme pacifique, sur celui qui tremble devant mes paroles (*Is.*, LXVI, 2)? » Que signifient ces paroles: Sur qui reposera mon Esprit, sur l'homme humble et pacifique? » Elles signifient : qui recevra les eaux de ma source? Les vallées.

11. « Les eaux descendront au milieu des

prædicare; quia terminum acceperunt debitum, quia transgredi non possunt impositum finem, neque revertentur tegere terram; quid sit in ipsa terra? quæ operationes ibi fiunt, quam jam mare nudavit? Etsi ad ejus oram tenues fluctus perstrepunt, etsi adhuc murmurant pagani; sonatum littorum audio, diluvium non perhorresco. Quid ergo, quid sit in terra? « Qui emittis fontes in convallibus. » « Emittis, inquit, fontes in convallibus (*Ibid.*, 10). » Convalles nostis quid sint, depressa loca terrarum. Nam collibus et montibus contraria figura opponuntur valles vel convalles. Colles et montes, tumores terrarum sunt : valles autem vel convalles, humilitates terrarum. Noli contemnere humilitates; inde fluunt fontes : « Emittis fontes in convallibus. » Audi montem : dicit Apostolus, « Plus illis omnibus laboravi (I *Cor.*, XV, 10). » Magnitudo quædam commendatur : statim tamen, ut profluant aquæ, convallem se fecit : Non ego autem, sed gratia Dei mecum. Non repugnat ut qui sunt montes, sint et convalles : sicut enim montes dicuntur propter spiritalem magnitudinem, ita et convalles propter sui spiritus humilitatem. Non ego, inquit, sed gratia Dei mecum. Non ego, convallis est; et gratia Dei mecum, fons est. « Qui emittis fontes in convallibus. » De Spiritu dicebatur quod modo commemoravi, « Si quis sitit, veniat ad me, et bibat: qui credit in me, flumina aquæ vivæ fluent de ventre ejus (*Johan.*, VII, 37, etc.). » Hoc autem dicebat de Spiritu, quem accepturi erant hi qui in eum fuerant credituri. Videamus si convalles sunt, ut emittantur fontes in convallibus. Audi Prophetam : « Super quem requiescet Spiritus meus? nisi super humilem et quietum et trementem verba mea (*Isai.*, XI, 2). » Quid est, Super quem requiescet Spiritus meus, super humilem et quietum? Quis habebit fontem meum ? Convallis.

11. « Inter medium montium pertransibunt aquæ (*Ps.*, CIII, 10). » Huc usque a Lectore pronuntiatus est Psalmus, huc usque Caritati Vestræ sufficiat. Hoc dicemus, et in nomine Dei sermonem terminabimus.

montagnes (*Ps.*, CIII, 10). » Le lecteur a lu le Psaume jusqu'à ce verset; que Votre Charité s'en contente. Nous vous expliquerons ces paroles et terminerons là notre discours au nom de Dieu. Que signifient ces paroles : « Les eaux descendront au milieu des montagnes? » Nous avons appris ce que sont les montagnes; ce sont les grands prédicateurs de la parole, les anges sublimes de Dieu, bien qu'ils soient encore captifs dans cette chair mortelle. Ils sont élevés, non par leur propre force, mais par la grâce de Dieu; en eux-mêmes ils sont des vallées qui reçoivent humblement les sources. Or, dit le Prophète, « les eaux descendront au milieu des montagnes. » Prenons ce texte en ce sens : Les prédications de la parole de vérité passeront au milieu des Apôtres. Que signifie : au milieu des Apôtres? Qui dit au milieu, dit en commun. Un bien commun, duquel tous vivent également, est au milieu de tous; il ne m'appartient pas en propre, mais il n'appartient en propre ni à vous ni à moi. C'est pourquoi nous parlons ainsi de certains hommes. Ils ont la paix entre eux, ils ont la foi entre eux, ils ont la charité entre eux. Voilà certainement une de nos manières de parler. Que veut dire entre eux? que veut dire au milieu d'eux? Que ce bien leur est commun. Écoutez comment les eaux descendront au milieu des montagnes. Ils avaient en commun la même foi et aucun d'eux ne possédait les eaux comme sa propriété particulière. Si, en effet, ces eaux ne sont pas au milieu de tous, elles deviennent comme une propriété privée; j'ai la mienne, un autre aura la sienne, ce que j'ai ou ce qu'un autre a n'est pas au milieu de nous; une telle prédication ne sera point pacifique. Mais écoutez ce que disait une montagne pour faire couler les eaux au milieu des montagnes : « Que Dieu vous donne d'être unis de sentiments les uns avec les autres (*Rom.*, XV, 5); » et encore : « Ayez tous les mêmes sentiments et qu'il n'y ait pas de schisme parmi vous (I *Cor.*, I, 10). » Ce que je sens, vous le sentez; l'eau coule au milieu de nous, je n'ai rien qui me soit propre et vous n'avez rien qui vous soit propre. Que la vérité ne soit ni ma propriété, ni la vôtre, afin qu'elle appartienne également à vous et à moi : « Les eaux descendront au milieu des montagnes. » Apprenez d'une montagne ce que je viens de dire, que « les eaux descendront au milieu des montagnes. » L'Apôtre a dit : « Soit moi, soit eux, voilà ce que nous prêchons, voilà ce que vous avez cru (*Id.*, XV, 11). » Il a dit avec assurance : « Soit moi, soit eux, voilà ce que nous prêchons, voilà ce que vous avez cru; » car les eaux descendaient au milieu des montagnes, et il n'y avait, au sujet des eaux, nulle discorde entre

Quid est, « Inter medium montium pertransibunt aquæ? » Audivimus qui sint montes, magni prædicatores verbi, sublimes Angeli Dei, quamvis adhuc in carne mortali : excelsi non sua virtute, sed illius gratia; quantum autem ad ipsos adtinet, convalles sunt, humiliter emittunt fontes : Et « inter medium montium, inquit, pertransibunt aquæ. » Putemus hoc ita dictum, Inter Apostolorum medium pertransibunt (*a*) prædicationes verbi veritatis. Quid est, Inter medium Apostolorum? Quod medium dicitur, commune est. Res communis, unde omnes æqualiter vivunt, media est, nec adtinet ad me; sed nec adtinet ad te, nec ad me. Propterea loquimur et sic de aliquibus hominibus : Habent inter se pacem, habent inter se fidem, habent inter se caritatem : sic certe dicimus. Quid est, inter se? In medio sui. Quid est, in medio sui? Commune est illis. Audi aquas inter medium montium. Quia communis illis fides erat, nec quisque aquas quasi proprias et suas habebat. Si enim non sunt in medio, quasi privatæ sunt, non publice fluunt; et ego habeo meam, et ille habet suam, non est in medio quod et ego et ipse habeat; sed talis non est pacifica prædicatio. At vero ut inter medium montium fluant aquæ, audi vocem montis : « Deus, inquit, pacis, det vobis idipsum sapere in invicem (*Rom.*, XV, 5). » Et iterum, « Ut idipsum sapiatis omnes, et non sint in vobis schismata (I *Cor.*, I, 10). » Quod sentio sentis, in medio fluit aqua : non habeo quasi privatum meum, nec tu privatum tuum. Veritas nec mea sit propria, nec tua, ut et tua sit et mea : « Inter medium montium pertransibunt aquæ. » Audi ipsum montem, ut dixi, quia « inter medium montium pertransibunt aquæ. » « Sive autem ego, sive illi, sic prædicamus, et sic credidistis (I *Cor.*, XV, 11). » Securus dixit, « Sive ego, sive illi, sic prædicamus, et sic credidistis : » inter medium enim montium fluebant aquæ; nulla de aquis discordia montium,

(*a*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *prædicatores.*

les montagnes, mais la paix qui naît d'un commun accord et l'union de la charité. Si quelqu'un eût voulu prêcher autre chose, il eût prêché de son propre fond et non du fond commun à tous. Écoutez ce que dit de qui se sépare celui qui a fait couler les sources dans les vallons : « Celui qui tient le langage du mensonge parle de son propre fond (*Jean,* VIII, 44). » C'est pourquoi, de crainte que l'on n'accueillît quelque montagne qui eût donnée de son eau et non de l'eau commune à tous, l'Apôtre a dit : « Si quelqu'un vous prêche un Évangile autre que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème (*Gal.*, I, 9). » Et voyez à quel point il craint qu'on ne présume de quelque montagne, et que celle-ci ne s'éloigne des eaux qui coulent en commun, pour y substituer des eaux de son propre fond : « Et si nous-même, » dit-il, (et quelle sublime montagne parlait ainsi ! Avec quelle abondance l'eau coulait de son vallon ! Cependant il voulait que cette eau coulât au milieu des autres montagnes, et que là se trouvât la foi certaine des peuples où se trouveraient les eaux que les Apôtres garderaient en commun comme coulant au milieu d'eux.) « Et si nous-même, ou un ange venu du ciel, vous annonçons autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème (*Ibid.*, 8). » Si une montagne vient prêcher un autre évangile, qu'elle soit anathème. Si un ange vient prêcher un autre évangile qu'il soit anathème. Pourquoi cela? parce qu'il prétendra verser les eaux de son propre fond et non les eaux de la source commune. Mais quand un homme embarrassé par le nuage de la chair et réduit à son propre mensonge pour avoir quitté la source commune pourrait prêcher ainsi, est-ce qu'un ange pourrait le faire? Est-il nécessaire de le demander? Si Adam n'avait pas écouté, dans le Paradis, un ange qui versait ses propres eaux, nous n'aurions pas été précipités dans la mort. Il y avait une eau préparée pour tous les hommes ensemble, le commandement de Dieu; cette eau était au milieu de tous, elle était comme publique, et sa vertu était d'être vraie; car, ainsi que nous l'avons dit à Votre Charité, elle coulait dégagée de toute impureté et de tout limon boueux. Si nos premiers parents avaient toujours bu cette eau pure, ils auraient toujours vécu. Mais un ange déchu du ciel est venu sous la forme d'un serpent, voulant répandre sur eux, en trahison, son venin. « Il a lancé son poison, il a parlé de lui-même, il a parlé de son propre fond; « car celui qui tient le langage du mensonge parle de son propre fond. » Et nos malheureux parents, en l'écoutant, ont

sed pax consensionis, et societas caritatis : si quis autem vellet aliud prædicare, jam de suo prædicaret, non de medio. Et audi quid de illo dicatur ab ipso qui emisit fontes in convallibus : « Qui loquitur mendacium, de suo loquitur (*Johan.*, VIII, 44). » Itaque ne acciperetur aliquis mons non de medio, sed de suo manans, ait Apostolus, « Quisquis vobis evangelizaverit præter quam quod accepistis, anathema sit (*Gal.*, I, 9). » Et vide quemadmodum noluerit de monte præsumi : ne forte mons discedat ab aquis per medium currentibus, et aliquid proprium velit influere. « Licet si nos (*Ibid.*, 8) : » (Et quantus mons dixit hoc, quam uberrime aqua fluebat de convalle ejus ! Tamen hoc volebat ut medios inter montes curreret, et ibi esset fides (*a*) certa populorum, quod inter se medium atque commune Apostoli retinebant). Licet si nos, inquit. Et tu Paule potes aliquid aliter prædicare ? De Paulo quæstio ; audi quod sequitur : « Licet si nos, aut Angelus de cælo annuntiaverit vobis præter quam quod accepistis, anathema sit (*Ibid.*).» Si veniat mons aliud evangelizans, anathemetur : si veniat Angelus aliud evangelizans, anathemetur. Unde hoc ? Quia de privato vult fluere, non de medio. Et hoc forte homo carnali nebula præpeditus, et a fonte communi ad propriam suam falsitatem redactus, possit hoc facere : numquid et Angelus ? Vere numquid et Angelus ? Si Angelus de proprio fluens in paradiso non esset auditus, non præcipitaremur in mortem. Media aqua posita erat hominibus, præceptum Dei : aqua media, aqua quodam modo publica, sine fraude (*b*) valebat, quod diximus Caritati Vestræ, sine labe, sine cœno fluebat. Si ipsa aqua semper biberetur semper viveretur. Venit angelus lapsus de cælo, factus serpens, quia insidiose jam venena spargere cupiebat : emisit venenum, de proprio locutus est, de suo ; quia « Qui loquitur mendacium, de suo loquitur (*Johan.*, VIII, 44) : » et miseri audiendo dimiserunt quod commune erat, unde beati erant ; et ad suum proprium redacti, cum volunt perverse esse similes Deo, (hoc enim eis dixerat, « Gustate, et eritis sicut dii (*Gen.*, III, 5), ») appe-

(*a*) Sic omnes MSS. Editi vero, *recta*. (*b*) Plures MSS. non habent, *valebat, quod diximus Caritati Vestræ.*

abandonné la source commune qui les rendait bienheureux; et réduits à leur propre fond, voulant par perversité être semblables à Dieu, (car le serpent leur avait dit : mangez de ce fruit et vous serez comme des dieux (*Genèse*, III, 5),) dans leur désir insensé d'être ce qu'ils n'étaient pas, ils ont perdu ce qu'ils avaient reçu. Mes frères, faites donc votre profit de ce que nous avons dit à Votre Charité au sujet des eaux : pour qu'elles coulent en vous, soyez des vallées et mettez en commun tout ce que vous recevrez de Dieu. Que les eaux coulent au milieu de vous, ne les enviez à personne; buvez, rassasiez-vous, et quand vous serez rassasiés, faites couler ces eaux spirituelles. Que l'eau donnée à tous par Dieu soit partout glorifiée, et non les mensonges particuliers des hommes.

tentes quod non erant, quod acceperant amiserunt. Ergo, Fratres, ad hoc valeat quod diximus Caritati Vestræ, propter fontes : ut fluant de vobis, convalles estote, et cum omnibus conferte quod de Deo habetis. Inter medium fluant aquæ, nulli invideatis, bibite, saturamini, manate (a) saturati. Ubique communis aqua Dei habeat gloriam, non hominum privata mendacia.

(a) Sic meliores MSS. At editi, *manate, saturate.*

TROISIÈME DISCOURS

SUR LE MÊME PSAUME CIII.

1. Votre Charité se souvient que nous lui devons l'explication du reste de ce Psaume. Il n'est donc pas besoin que je tâche d'exciter votre attention par quelque exorde. Car je vois que votre vif désir de comprendre les mystères des prophéties vous tient en haleine, et il est inutile que mes paroles exhortent à l'attention des fidèles que l'esprit de Dieu a rendus si attentifs. Faisons plutôt ce qui presse davantage. Je vous ai déjà entretenus des sources qui coulent dans les vallées et des eaux qui descendent au milieu des montagnes: c'est à ce point que je me suis arrêté, c'est de ce point que je vais partir en commençant ce discours.

2. Voici ce qui suit : « Tous les animaux des forêts y boiront (*Ps.*, CIII, 11). » Que boiront-ils? Les eaux qui descendent au milieu des montagnes. Et qui les boira ? Les animaux des forêts. Nous voyons, en effet, dans la création, les animaux des forêts boire aux sources et aux ruisseaux qui coulent entre les montagnes; mais puisqu'il a plu à Dieu de cacher sa sagesse sous la figure de ces choses, sans la ravir à ceux qui la cherchent avec zèle, mais en fermant aux indolents une porte qu'il ouvre à ceux qui y frappent ; il a plu également au Seigneur notre Dieu de vous exhorter par notre entremise à rechercher dans toutes ces paroles, qui paraissent dites des créatures corporelles et visibles, quelque signification spirituelle cachée sous ces apparences, dont la découverte sera pour nous une joie. Par les animaux de la forêt, nous

SERMO TERTIUS

In eumdem Psalmum CIII.

1. Reliquarum partium Psalmi hujus pertractandarum debitores nos esse, meminit Caritas Vestra. Non ergo opus est ut intentionem vestram aliquo procemio (*a*) moveam. Video enim vos ad intelligenda sacramenta phrophetica omni alacritate suspensos : nec opus est ut intentos faciat sermo meus, quos jam fecit Spiritus Dei. Hoc potius agamus quod urget. De fontibus emissis in convallibus, et de aquis inter medium montium pertranseuntibus jam dictum est : sed huc usque dictum, hinc deinceps ordiamur.

2. Sequitur enim, « Potabunt omnes bestiæ silvæ (*Ps.*, CIII, 11). » Quid potabunt? Aquas pertranseuntes inter medium montium. Quid potabunt? Fontes emissos in convallibus. Et qui potabunt? Bestiæ silvæ. Videmus quidem hoc etiam in ista creatura, bestias silvæ bibere de fontibus et de rivis inter montes currentibus : sed jam quoniam Deo placuit talium rerum figuris abscondere sapientiam suam, non auferre studiosis, sed claudere negligentibus, aperire pulsantibus; placuit etiam ipsi Domino Deo nostro ad hoc hortari vos per nos, ut in his omnibus, quæ velut de corporali et de visibili creatura dicuntur, quæramus aliquid spiritaliter absconditum, quo invento gaudeamus. Bestias silvæ, Gentes intelligimus; et multis hoc locis Scriptura testatur. Sed tamen evidentissima duo maxime occurrunt documenta, quod in arca Noë (*Gen.*, VII, 2 et 14), qua nemo nostrum dubitat Ecclesiam esse præfiguratam, non includerentur omnia genera animalium, nisi in illa unitate compaginis

(*a*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *moneam.*

comprenons les Gentils. Cette interprétation, l'Écriture la confirme en beaucoup d'endroits; mais elle nous est surtout démontrée par deux exemples. Le premier est que dans l'arche de Noé (*Genèse*, VII, 2, 14) où personne n'hésite à reconnaître la figure prophétique de l'Église, Dieu n'eût pas fait renfermer toutes les espèces d'animaux, si cette unique et intime réunion n'eût dû représenter celle de toutes les nations; à moins que nous ne pensions par hasard que, si ces races avaient été complétement détruites par le déluge, Dieu n'aurait pas eu le pouvoir d'ordonner à la terre d'en produire de nouveau, comme elle les avait produites sur sa première parole (*Id.*, I, 23). Ce n'est donc pas sans raison, ni au hasard, ni par quelque faiblesse ou impuissance de Dieu, que Noé a reçu l'ordre de renfermer tous les animaux dans l'arche. En effet, lorsque le temps fut venu, (car nous devons joindre le deuxième exemple, qui est parfaitement clair, à celui qui vient d'être exposé,) lorsque le temps fut venu, de l'accomplissement dans l'Église du mystère figuré dans l'arche, l'Apôtre saint Pierre étant dans le doute s'il devait communiquer aux Gentils incirconcis le sacrement de l'Évangile, ou plutôt ne doutant pas et croyant absolument ne pas devoir le donner, monta pour prier sur le haut de la maison, alors qu'il avait faim et se disposait à prendre son repas. Tous ceux qui ont lu ou écouté avec soin les Actes des Apôtres connaissent ces détails. Tandis qu'il était en prière, il lui survint un ravissement d'esprit ou, comme disent les Grecs, une extase ; c'est-à-dire que son esprit fut détourné de la dépendance ordinaire de son corps, pour contempler une vision, et devint étranger à toutes les choses présentes. Il vit alors un vase ou plutôt une sorte de nappe suspendue par les quatre coins, qui descendait du ciel; elle était remplie de toutes les espèces d'animaux et de toutes les espèces de bêtes, et une voix lui cria : « Pierre, tuez et mangez (*Act.*, X, 13, etc). » Mais lui, qui avait été instruit dans la Loi, qui avait grandi sous l'empire des coutumes juives, qui gardait en son cœur les commandements établis par Moïse, le serviteur de Dieu, et qui toute sa vie les avait fidèlement observés, répondit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, car jamais rien de commun n'est entré dans ma bouche. » Or les Juifs et la Loi appellent commun tout ce qui est impur; ceux qui ont étudié les saintes Lettres le savent. Et la voix lui dit : « N'appelez pas impures des choses que Dieu a purifiées. » La vision se répéta trois fois et la nappe, qu'il avait vue par trois fois descendre du ciel, disparut. Cette nappe, attachée par les quatre coins, figurait le globe terrestre formé de quatre parties. L'Écri-

omnes gentes significarentur : nisi forte putamus, si omnia talia penitus diluvio delerentur, defuturam fuisse Deo potestatem jubendi ut terra ea produceret, sicut primo verbo ejus produxerat (*Gen.*, I, 24). Non ergo frustra, non temere, non aliqua indigentia Dei vel inopia potestatis jussa sunt animalia illa in arca includi. Nam postea quam venit tempus : (jam enim debemus et alterum evidentissimum adjungere testimonium :) cum ergo venit tempus, illud quod in arca erat præfiguratum, jam in Ecclesia compleretur, Petrus Apostolus dubitans dare sacramentum Evangelicum Gentibus incircumcisis, immo non dubitans, sed omnino dandum esse non putans, quodam die esuriens cum prandere vellet, adscendit ut oraret. Hoc in Actibus Apostolorum omnibus bene legentibus et bene audientibus notum est. Illo igitur orante facta est illi mentis alienatio, quam Græci ecstasin dicunt : id est, aversa est mens ejus a consuetudine corporali ad visum quemdam contemplandum, (*a*) alienata a præsentibus. Tunc vidit vas quoddam veluti linteum quatuor lineis submitti de cælo, ubi erant omnia animalia, omnis generis bestiæ : et sonuit ei vox, « Petre, macta, et manduca (*Act.*, X, 13, etc.). » Ille autem qui in Lege fuerat eruditus, et in consuetudine Judaïca creverat, præceptumque per Moysen Dei famulum retinebat, totamque vitam suam fideliter custodierat, respondit, « Absit a me Domine, numquam commune aliquid intravit in os meum (*Ibid.*). » Commune autem immundum dici a Judæis et a Lege, bene noverunt, qui Ecclesiasticas litteras didicerunt. Et vox ad illum, « Quæ Deus mundavit, tu immunda ne dixeris. » Hoc autem factum est ter, et ablatus est ille discus, qui demonstrabatur ter de cælo submissus. Discus qui quatuor lineis continebatur, orbis terrarum erat in quatuor partibus. Has quatuor partes sæpe Scriptura commemorat, Orientem et Occidentem. Aquilonem et Meridiem. Ideo quia totus orbis per Evangelium vocabatur, quatuor Evangelia conscripta sunt. Ter autem sub-

(*a*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov *alienum a præsentibus*.

ture rappelle souvent ces quatre parties, qui sont : l'Orient et l'Occident, l'Aquilon et le Midi. C'est parce que l'univers entier a été appelé à la foi par l'Évangile, que quatre Évangiles ont été écrits; et la nappe trois fois abaissée du ciel en terre est la figure de ce que le Seigneur a dit aux Apôtres : « Allez, baptisez toutes les nations, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (*Matth.*, XXVIII, 12). » De la multiplication de ces deux nombres est formé, comme vous le savez, le nombre des douze disciples; et ce nombre était tellement sacré qu'il était impossible que l'on n'ordonnât pas un Apôtre pour remplacer celui qui était tombé. Pourquoi douze Apôtres ? Parce qu'il y a quatre parties dans l'univers, que tout l'univers a été appelé par l'Évangile, d'où les quatre Évangiles, et que l'univers, pour former l'Église, a été appelé au nom de la Trinité ; or le nombre quatre trois fois répété forme le nombre douze. Ne soyons donc pas surpris si tous les animaux des forêts boivent des eaux qui descendent au milieu des montagnes, c'est-à-dire s'ils s'abreuvent aux eaux de la doctrine apostolique, qui coulent au milieu de tous pour conserver l'unité de communion. Ils étaient tous dans l'arche, ils étaient tous dans la nappe ; Pierre les tua et les mangea tous, parce que Pierre est la pierre et que la pierre est l'Église. Que veut dire les tuer et les manger ? Tuer en eux ce qu'ils étaient et les absorber dans ses propres entrailles. En dissuadant le païen de commettre ses sacriléges, vous avez tué ce qu'il était ; en lui donnant le sacrement du Christ, vous l'avez incorporé dans l'Église, vous l'avez mangé.

3. Les animaux boivent donc ces eaux, bien qu'elles passent au milieu des montagnes; qu'elles ne restent pas, mais qu'elles passent. Car toute doctrine qui est enseignée dans le temps présent passe. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « La science sera détruite et les prophéties disparaîtront. » Pourquoi disparaîtront-elles ? «Car c'est imparfaitement que nous connaissons et imparfaitement que nous prophétisons ; mais, quand viendra ce qui est parfait, ce qui est imparfait disparaîtra (I *Cor.*, 8, 10). » A moins peut-être, que Votre Charité ne croie que, dans cette ville à laquelle le Prophète a dit : « Jérusalem, louez le Seigneur, Sion louez votre Dieu, parce qu'il a consolidé les serrures de vos portes (*Ps.*, CXLXII, 12, 13) ; » quand les serrures ont été consolidées, la cité fermée,de sorte que nul ami, comme nous l'avons dit autrefois, n'en sorte et qu'aucun ennemi n'y entre ; nous aurons à lire les livres saints et à les expliquer par des discours,comme nous le faisons maintenant. Nous les expliquons maintenant,pour qu'au ciel vous les possédiez ; nous les étudions mainte-

missum de cælo vas hoc significat, quia dictum est Apostolis, Ite baptizate omnes gentes in nomine Patris, et Filii , et Spiritus-sancti. Inde colligitur, sicut jam nostis , duodenarius etiam numerus discipulorum. Non enim frustra duodecim habere voluit : et ita numerus ille sacratus est, ut in locum unius qui ceciderat, non posset nisi alter ordinari. Quare duodecim Apostoli ? Quia enim quatuor sunt orbis partes, et totus orbis in Evangelio vocabatur, unde quatuor Evangelia conscripta sunt, et totus orbis in nomine Trinitatis vocatur, ut congregetur Ecclesia : quatuor ter ducta, duodecim fiunt. Ergo non miremur si de illis aquis inter medium montium pertranseuntibus, in illa doctrina Apostolica fluente in medio propter concordiam communionis, omnes bestiæ silvæ bibunt. Omnes enim erant in arca, omnes in disco, omnes mactat et manducat Petrus : quia Petrus petra, petra Ecclesia. Quid est mactare et manducare ? Occidere in eis quod erant, et in sua viscera assumere. Dissuasisti pagano sacrilegia, occidisti quod erat : dato sacramento Christi incorporasti Ecclesiæ, manducasti.

3. Ipsæ ergo bestiæ potant istas aquas, pertranseuntes tamen : non manentes, sed pertranseuntes. Omnis enim doctrina quæ toto isto tempore dispensatur, transit. Inde dicit Apostolus, « Et scientia destruetur, et prophetia evacuabitur (I *Cor.*, XIII, 8).» Quare ista evacuabuntur ? « Ex parte enim scimus, et ex parte prophetamus : cum autem venerit quod perfectum est, quod ex parte est, evacuabitur (*Ibid.*, 9 et 10). » Nisi forte putat Caritas Vestra, quia in illa civitate cui dicitur, « Collauda Jerusalem Dominum, lauda Deum tuum Sion, quoniam confirmavit, vectes portarum tuarum (*Psal.*, CLXVII, 12 et 13) : » jam confirmatis vectibus et clausa civitate, unde, ut jam pridem diximus (*a*), nemo exit amicus, et quo nemo intrat inimicus : quod codex ibi nobis legendus est, aut tractandus sermo, quemad-

(*a*) Confer Enarrationem in Psal LXXXIV, n. 10 et in Psal. CXLVII. ad v. XIII. quibus locis hoc ipsum dictum reperies.

nant, syllabe par syllabe, afin qu'au ciel vous les contempliez dans leur ensemble et d'une même vue. La parole de Dieu ne vous y manquera pas, mais elle ne vous sera pas présentée à l'aide de lettres, de sons ou de livres, ni par un lecteur ou par un commentateur. Comment la posséderons-nous donc? Nous la posséderons telle qu'au « commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu (*Jean*, I, 1). » Car il n'est pas venu parmi nous, de manière à s'éloigner alors de Dieu; parce qu'il était en ce monde et que le monde a été fait par lui (*Ibid.*, I, 10). Voilà le Verbe que nous sommes appelés à contempler; car « Le Dieu des dieux apparaîtra dans Sion (*Ps.*, LXXXIII, 8). » Mais à quand ce bonheur? Après l'exil, à la fin du voyage; si toutefois, à la fin du voyage, nous ne sommes pas livrés au juge, pour que le juge nous envoie en prison. Mais si, à la fin du voyage, nous parvenons dans la patrie, comme nous l'espérons, comme nous le désirons, comme nous y tendons de tous nos efforts, là nous contemplerons ce que nos louanges glorifieront toujours. Ce qui nous aura été donné ne manquera jamais, non plus que nous qui en jouirons. Celui qui mangera n'aura jamais de dégoût; ce qu'il mangera n'aura jamais de fin. Ce sera une admirable et magnifique contemplation. Qui pourrait en parler dignement dans le temps où les eaux coulent entre les montagnes? Qu'elles coulent donc au milieu des montagnes, et qu'elles passent; mais tandis qu'elles passent, buvons de ces eaux dans notre route, de peur que la soif ne nous fasse périr sur le chemin. « Tous les animaux des forêts y boiront. » C'est de là que vous êtes venus, c'est de la forêt que vous avez été rassemblés. Et de quelle forêt? Aucun homme n'y passait, parce qu'aucun Prophète n'y avait été envoyé. Mais, pour construire l'arche, des bois ont été coupés dans les forêts; c'est de là, bois et animaux, c'est de là que vous êtes venus. Buvons donc de ces eaux. « Tous les animaux des forêts y boiront. »

4. « Les onagres s'y abreuveront, selon leur soif (*Ps.*, CIII, 11). » Le Prophète, en nommant les onagres, désigne des animaux de grande taille. Qui ne sait que l'on appelle onagres les ânes sauvages? Il figure donc par là des personnages puissants et indomptés. En effet, les Gentils n'étaient pas soumis au joug de la loi; beaucoup de nations vivaient à leur guise, elles erraient dans leur orgueilleuse jactance comme dans un désert. Tous les animaux,

modum vobis modo tractatur. Ideo modo tractatur, ut ibi teneatur : ideo modo per syllabas dividitur, ut ibi totus atque integer contempletur. Non ibi deerit verbum Dei : sed tamen non per litteras, non per sonos, non per codices, non per lectorem, non per tractatorem. Quomodo ergo ? Sicut « in principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum (*Johan.*, I, 1). » Non enim sic ad nos venit, ut inde discederet : quia in hoc mundo erat, et mundus per eum factus est. Tale verbum contemplaturi sumus. « Apparebit enim Deus deorum in Sion (*Psal.*, LXXXIII, 8). » Sed hoc quando ? Post peregrinationem finita via : si tamen post finitam viam non judici tradamur, ut judex mittat in carcerem. Sed si finita via, sicut speramus et optamus et studemus, ad patriam venerimus, ibi contemplabimur quod semper laudabimus : nec illud deficiet quod nobis præsto est, nec nos qui fruimur; nec fastidiet qui manducabit, nec deficiet quod manducabit. Magna illa et mira contemplatio erit. Et quis de illa digne dicit isto tempore, cum inter montes fluunt aquæ ? Interim ergo fluant aquæ inter montes, et petranseant : cum pertranseunt aquæ, bibitur in peregrinatione, ne siti in via deficiamus. « Potabunt omnes bestiæ silvæ. » Inde venistis, de silva collecti estis. Et quali silva ? Nullus hominum ibi transibat, quia nullus Propheta illuc missus erat. Sed ad arcam construendam concisa sunt ligna de silvis (*Gen.*, VI, 14) : inde ligna, inde bestiæ, inde venistis. Ergo bibite. « Potabunt omnes bestiæ silvæ. »

4. « Suscipient onagri in sitim suam (*Ps.*, CII, 11). » Onagros magnas quasdam bestias dicit. Quis enim nesciat onagros dici agrestes asinos ? Magnos ergo quosdam dicit indomitos. Nullum enim habebant Gentes jugum Legis : vivebant multæ Gentes moribus suis, superba jactantia vagantes, tamquam in deserto. Et omnes quidem bestiæ ita, sed onagri positi sunt ad significationem magnitudinis. Potabunt et ipsi in sitim suam : fluunt enim et illis aquæ. Inde bibit lepus, inde onager, lepus parvus, et onager magnus ; lepus timidus : et onager ferus ; uterque inde bibit, sed quisque « in sitim suam. » Non dicit aqua, Lepori sufficio, et repellit onagrum ; neque hoc dicit, Onager accedat, lepus si accesserit, rapietur. Tam fideliter et temperate fluit, ut sic onagrum satiet, ne leporem terreat. Sonat strepitus vocis Tullianæ, Cicero

à la vérité, vivent ainsi, mais les onagres ont été choisis pour figurer quelque chose de grand. Ils boiront eux-mêmes de ces eaux selon leur soif; car les eaux coulent aussi pour eux. Où boit le lièvre, l'onagre boit aussi : le lièvre est petit et l'onagre est grand ; le lièvre est timide et l'onagre est fier ; l'un et l'autre boiront des mêmes eaux, mais chacun « selon sa soif. » L'eau ne dit pas : je ne suis bonne que pour le lièvre, repoussant ainsi l'onagre ; elle ne dit pas non plus : que l'onagre vienne boire ; quant au lièvre, s'il approche, il périra dans le torrent. Elle coule avec tant de douceur et de modération que, tout en désaltérant l'onagre, elle n'effraie pas le lièvre. La grande voix de Tullius retentit, on lit Cicéron, c'est quelque livre, quelque dialogue de lui ou de Platon, ou de quelque autre grand philosophe ; les ignorants, les hommes au cœur faible viennent à entendre cette lecture, mais qui d'entre eux prétendrait en faire l'étude? C'est le fracas d'une eau retentissante et peut-être troublée, mais qui, sans contredit, coule d'une façon si impétueuse qu'aucun animal timide n'ose s'en approcher et y boire. Au contraire, quel est celui qui entendant cette parole : « Au commencement, Dieu a fait le ciel et la terre (*Gen.*, I,1), » n'ait point osé s'approcher et boire? Quel est celui qui, à la lecture des Psaumes, dira : C'est trop pour moi? Assurément, le Psaume que nous expliquons est rempli de mystères cachés ; il est tel, cependant, que les enfants eux-mêmes prennent plaisir à l'entendre chanter: les ignorants s'en approchent pour boire, et manifestent, en le chantant de nouveau, qu'ils sont rassasiés. Les animaux, grands et petits, boivent donc à ces eaux, mais les grands y boivent plus abondamment, parce que « les onagres s'y abreuveront selon leur soif. » Par exemple, que les petits boivent cette parole de l'Apôtre : « Maris, aimez vos épouses, comme le Christ a aimé l'Église. Que les femmes soient soumises à leurs époux (*Éphés.*, V, 25, 24). » Que les petits boivent cette parole. Mais, comme on demandait au Seigneur, s'il était permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce fût, le Seigneur en fit la défense et déclara que cela n'était pas permis. « Ne savez-vous pas, dit-il, que Dieu, dès le commencement, a fait l'homme, mâle et femelle? Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas. » Puis il ajouta : « Celui qui renvoie sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, la rend adultère et, s'il en épouse une autre, il se rend adultère (*Matth.*, XIX, 3). » Le Seigneur affermit ainsi le lien du mariage. Ce précepte convient à celui qui s'est lié, il n'avait qu'à éviter d'abord de se lier. « Êtes-vous lié à une épouse, ne cherchez pas à vous délier d'elle. N'êtes-vous pas lié à une épouse, ne cherchez pas ce lien (I *Cor.*, XII, 27). » Si vous n'êtes pas un onagre, libre de tout mariage, vous aurez

legitur, aliquis liber est, dialogus ejus est, sive ipsius, sive Platonis, seu cujuscumque talium : audiunt imperiti, infirmi minoris cordis, quis audet illuc adspirare? Strepitus aquæ, et forte turbatæ; certe tamen tam rapaciter fluentis, ut animal timidum non audeat accedere et bibere. Cui sonuit, « In principio fecit Deus cælum et terram (*Gen.*, I, 1), » et non ausus est bibere? Cui sonat Psalmus, et dicat, Multum est ad me? Ecce modo quod sonat Psalmus, certe occulta sunt mysteria : tamen ita sonat, ut et pueros audire delectet, et imperiti accedant ad bibendum, et satiati ructent in psallendo. Bibunt ergo minores bestiæ et majores; sed capacius majores, quia « suscipient onagri in sitim suam. » Bibant minores, quod dictum est, « Viri diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam. Mulieres viris suis subditæ sint (*Ephes.*, V, 25).» Bibant minores. Dictum est autem Domino, « Si licet dimittere uxorem ex omni caussa (*Matth.*, XIX, 3, etc.). » Prohibuit Dominus, et dixit non licere. « Non scitis, inquit, quia Deus ab initio masculum et feminam fecit? Quod Deus conjunxit, homo non separet. » Deinde addidit, « Qui dimiserit uxorem suam, excepta causa fornicationis, facit eam mœchari ; et si aliam duxerit, mœchatur. » Confirmavit compedem : hoc expedit colligato ; prius ageret ne ligaretur. « Alligatus es uxori? ne quæsieris solutionem. Solutus es ab uxore? ne quæsieris uxorem (I *Cor.*, VII, 27). » Si nondum es onager, et solutus ab uxore, habes ibi quod et lepus bibas : et si acceperis uxorem, non peccasti. Discipuli autem cum audirent dictum a Domino, non licere ullo modo præter caussam fornicationis disjungi conjugia, « Si talis est, inquiunt, caussa cum uxore, non expedit ducere (*Matth.*, XIX, 10 et 11). » Et Dominus, « Non omnes capiunt verbum hoc. » Nam verum dicitis, quia si talis est caussa cum uxore, non expedit ducere : sed numquid soli onagri bibituri sunt? Non

ici, petit lièvre, de quoi boire ; si vous avez pris une épouse, vous n'avez pas péché. Mais les disciples, en entendant le Seigneur déclarer qu'il n'était permis sous aucun prétexte, hors le cas d'adultère, de se séparer de son épouse, lui dirent : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de sa femme, il n'est pas bon de se marier. » Le Seigneur répondit : « Tous ne comprennent pas cette parole (*Matth.*, XIX, 10-12). » Vous dites vrai, si telle est la condition de l'homme à l'égard d'une épouse, il n'est pas bon de se marier; mais les onagres seuls doivent-ils boire de ces eaux ? Tous ne comprennent pas cette parole; beaucoup ne la comprennent pas. Et quels sont ceux qui la comprennent? « Les onagres s'y abreuveront selon leur soif. » Qu'est-ce que cette parole : « Les onagres s'y abreuveront selon leur soif? » La même que celle-ci : « Que celui qui peut comprendre comprenne (*Ibid.*, 12). »

5. Voici ce que le Psaume dit ensuite : « Au-dessus habiteront les oiseaux du ciel (*Ps.*, CII, 12). » Au-dessus de quoi? Au-dessus des onagres ou plutôt au-dessus des montagnes? Voici, en effet, la suite des idées : « Les eaux descendront au milieu des montagnes. Tous les animaux des forêts y boiront ; les onagres s'y abreuveront selon leur soif. Au-dessus habiteront les oiseaux du ciel. » Nous admettons comme plus convenable qu'il s'agit ici des montagnes ; car ce sens est en rapport avec les habitudes des oiseaux. Les oiseaux peuvent habiter sur les montagnes et non sur les onagres. Nous ne devrions accepter ce dernier sens, que si la nécessité nous y contraignait. C'est donc sur les montagnes que les oiseaux du ciel habiteront. Mais si nous voyons les oiseaux habiter sur les montagnes, il y en a beaucoup d'autres qui habitent dans les champs, beaucoup dans les vallées, beaucoup dans les bois, beaucoup dans les jardins ; ils n'habitent pas tous sur les montagnes. Au contraire, il y a certains oiseaux qui n'habitent que sur les montagnes. Ce nom représente certaines âmes spirituelles. Les oiseaux du ciel sont les âmes spirituelles qui volent dans l'air en toute liberté. Ces oiseaux jouissent de la sérénité du ciel ; mais cependant leur nourriture est sur les montagnes, c'est là qu'ils habitent. Vous savez ce que sont les montagnes? nous vous l'avons déjà expliqué. Les montagnes sont les Prophètes, les montagnes sont les Apôtres, les montagnes sont tous les prédicateurs de la vérité. Tout homme qui veut être spirituel doit habiter ces montagnes, et non pas suivre les erreurs de son cœur ; qu'il y habite, qu'il s'y porte en volant. Nous savons donc que les oiseaux signifient quelque chose de spirituel. Ce n'est pas sans raison que le Prophète a dit : « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle (*Ps.*, CII, 5). » Ce n'est pas sans rai-

omnes capiunt verbum hoc, multi non capiunt. Et qui sunt qui capiunt? « Suscipient onagri in sitim suam. » Quid est, « Suscipient onagri in sitim suam? » « Qui potest capere, capiat (*Ibid.*).»

5. Deinde sequitur in contextione sua Psalmus, « Super illos volatilia cæli inhabitabunt (*Ps.*, CIII, 12).» Super quos? super onagros, an potius super montes? Illinc enim sensus iste dirigitur, « Inter medium montium pertransibunt aquæ: potabunt omnes bestiæ silvæ: suscipient onagri in sitim suam: super illos volatilia cæli inhabitabunt. » Congruentius intelligimus super montes, quia hoc est etiam huic simile creaturæ. Super montes possunt habitare volatilia, (a) super onagros non : hoc intelligeremus, si necessitas cogeret. Super montes ergo volatilia cæli inhabitabunt. Videmus aves istas habitare super montes : sed multæ earum habitant in campis, multæ in convallibus, multæ in nemoribus, multæ in hortis, non omnes super montes. Sunt quædam volatilia, quæ non habitant nisi super montes. Spiritales quasdam animas significat hoc nomen. Volatilia, spiritalia corda sunt, quæ aëre libero perfruuntur. Gaudent serenitate cæli aves istæ : sed tamen pastus earum in montibus, illic inhabitabunt. Nostis montes, jam tractati sunt. Montes Prophetæ, montes Apostoli, montes omnes prædicatores veritatis. Quicumque vult esse spiritalis, ibi inhabitet : non in corde suo (b) aberret ; habitet, perferat volando. Habemus aves significantes aliquid spiritale. Non frustra dictum est, « Renovabitur juventus tua sicut aquilæ (*Psal.*, CII, 5). » Non frustra dictum est de Abraham, « Aves autem non divisit (*Gen.*, XV, 10). » Abraham in illo sacrificio satis mystico accepit tria animalia, arietem trimum, vaccam trimam, capram trimam, et turturem, et columbam. Divisus est aries, et adversus invicem partes constitutæ : divisa capra,

(a) Sic potiores MSS. At editi, *non super onagros. Non hoc intelligeremus, si non necessitas cogeret.* (b) Aliquot MSS. *unde aberret volandò* : cumque his alii plures verba, *habitet, perferat,* omittunt.

son qu'il a été dit d'Abraham : « Mais il ne divisa pas les oiseaux (*Gen.*, xv, 10). » Abraham dans un sacrifice mystique ordonné par Dieu prit un bêlier de trois ans, une vache de trois ans, une chèvre de trois ans, une tourterelle et une colombe. Il partagea le bêlier en deux moitiés et mit ces deux moitiés vis-à-vis l'une de l'autre ; il partagea la chèvre et les deux moitiés furent également placées vis-à-vis l'une de l'autre ; il partagea la vache et fit de même, et l'Écriture ajoute : « Mais il ne divisa pas les oiseaux. » Elle dit que le bêlier avait trois ans, que la vache avait trois ans, que la chèvre avait trois ans, mais il ne parle pas de l'âge des oiseaux. Pourquoi, je vous prie, n'en parle-t-elle pas, sinon parce que les oiseaux figurent des hommes spirituels, dont l'âge dans le temps n'est pas indiqué, en raison de ce qu'ils méditent les choses éternelles et dépassent toutes les choses temporelles, par l'élan de leurs désirs et de leur intelligence ? Les hommes spirituels jugent toutes choses et ne sont jugés par personne (I *Cor.*, III, 15) ; c'est pourquoi eux seuls ne sont divisés ni en schismes ni en hérésies. Le bêlier représente les pasteurs, car ceux-ci dirigent les troupeaux de l'Église. La vache représente le peuple des Juifs, car il a porté le joug de la Loi, et travaillé péniblement sous ce joug. La chèvre représente l'Église tirée des Gentils, car elle bondissait en liberté par des sauts capricieux et se nourrissait des feuilles amères de l'olivier sauvage. Il est dit que ces animaux avaient trois ans, parce que c'est dans le troisième âge du monde que la grâce a été révélée. En effet, le premier âge est le temps écoulé avant la Loi, le second date du temps où la Loi a été donnée ; le troisième, qui est le temps actuel, a commencé avec la prédication du royaume des cieux. Dirons-nous qu'il ne fallait pas diviser le bêlier ? Mais des évêques n'ont-ils pas été les auteurs de schismes et d'hérésies? Et d'autre part, si les peuples eux-mêmes ne s'étaient pas divisés, c'est-à-dire, si la vache, si la chèvre n'avaient pas été divisées, peut-être les évêques auraient-ils rougi de leurs divisions et seraient-ils revenus à l'unité. Mais les chefs se divisent et les peuples se divisent aussi, pour que l'aveugle suive l'aveugle et qu'ils tombent ensemble dans la même fosse (*Matth.*, xv, 14). Voilà pourquoi leurs moitiés partagées ont été mises vis-à-vis les unes des autres. Mais Abraham « ne divisa pas les oiseaux. » Les hommes spirituels ne connaissent pas les divisions, ils ne méditent pas de schismes ; la paix règne parmi eux et ils la conservent, autant qu'ils le peuvent, parmi les autres ; s'ils ne réussissent pas à la maintenir parmi les autres, il la gardent pour eux-mêmes. « S'il se trouve dans une maison, dit le Seigneur, un enfant de la paix, votre paix repo-

nihilo minus adversus se partes constitutæ : divisa vacca, sic etiam de ipsius carne factum est : et subjecit Scriptura, Aves autem non divisit. Deinde dicitur, trimus aries, trima vacca, trima capra : de avium ætate tacetur. Unde, rogo vos, nisi quia significantur in avibus quidam spiritales, quorum ætas temporalis propterea tacetur, quia æterna meditantur, et transgrediuntur desiderio et intellectu omnia temporalia ? « Spiritales viri qui de omnibus judicant, et a nemine judicantur (I *Cor.*, II, 15) : » itaque ipsi soli non dividuntur in hæreses et schismata. In ariete intelliguntur præpositi, ducunt enim greges. In vacca plebs intelligitur Judæorum ; habuit enim jugum Legis, sub quo laborabat. In capra intelligitur Ecclesia de Gentibus ; quibusdam enim liberis saltibus insultabat, et amaro pascebatur oleastro. Trima sunt dicta hæc animalia, quia tertio tempore gratia revelata est. Nam primum fuit ante Legem : secundum, ex quo Lex data est ; tertium, quod nunc est, ex quo regnum cælorum prædicatur. Quid ergo dicimus, quod aries non dividatur ? Nonne episcopi fuerunt auctores schismatum et hæresum ? Porro autem si plebes ipsæ non dividerentur, id est, si vacca non divideretur, si capra non divideretur ; erubuissent fortasse illi in divisionibus suis, et ad compagem remeassent. Dividuntur duces, dividuntur et plebes, ut cæcum sequatur, et simul in foveam cadant (*Matth.*, xv, 14) : ponuntur adversus invicem. Aves autem non divisit : Spiritales non habent divisionem, non cogitant schismata : pax est in eis, custodiunt eam in ceteris quantum possunt ; ubi in aliis deficiunt, in se tenent. « Si erit ibi, inquit, filius pacis, requiescet super eum pax vestra : si quo minus, ad vos revertetur (*Lucæ*, x, 6). » Non est filius pacis, dividi voluit, revertetur ad te pax tua ; quia aves non divisit. Veniet et caminus : nam consedit ibi Abraham usque ad vesperam, et venit magnus terror diei judicii. Vespera enim illa finis est sæculi, et caminus ille veniens dies judicii. Divisit inter media illa quæ divisa erant, etiam ca-

sera sur lui; sinon, elle reviendra sur vous (*Luc*, X, 6). » Quelqu'un n'est-il point un enfant de la paix et cherche-t-il la division, votre paix reviendra sur vous, car Abraham n'a pas divisé les oiseaux. Puis, viendra la fournaise ardente. Car Abraham se tint jusqu'au soir près des chairs divisées, et Dieu lui fit sentir les terreurs du dernier jugement. En effet, le soir figure ici la fin des siècles, et la fournaise ardente le jour du jugement. Cette flamme qui s'avançait marqua aussi la division entre ces chairs déjà divisées (*Gen.*, XV, 9-17). Si la flamme a passé au milieu de ces chairs, elle en a mis une partie à droite et l'autre partie à gauche. Il y a donc des chrétiens charnels, qui cependant sont dans le giron de l'Église, bien qu'ils y vivent à leur guise : nous craignons pour eux qu'ils ne se laissent séduire par les hérétiques; car, tant qu'ils sont charnels, ils peuvent être divisés. Abraham « n'a pas divisé les oiseaux, » mais les animaux charnels ont été divisés. « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, dit l'Apôtre, mais je vous ai parlé comme à des hommes charnels (I *Cor.*, III, 1). » Et où trouvons-nous la preuve de la division des hommes charnels? L'Apôtre ajoute : « Lorsque chacun de vous dit : moi, je suis à Paul, moi, je suis à Apollon, moi, je suis à Céphas ; n'êtes-vous pas charnels et ne marchez-vous pas selon l'homme (*Ibid.*, 4) ? » Je vous en conjure, mes frères, écoutez et profitez ; séparez-vous énergiquement de tout ce qui est charnel, courez vers la tourterelle et la colombe, car Abraham « n'a pas divisé les oiseaux. » Mais pour quiconque sera demeuré charnel et se sera conformé par son genre de vie aux hommes charnels, sans toutefois se séparer de l'Église et se sera laisser séduire par les hérétiques de manière à être divisé et rejeté dans leur partie, la fournaise ardente viendra et il ne pourra être placé à droite que par la flamme. S'il ne veut point passer par l'épreuve de la flamme, qu'il se réfuge près de la tourterelle et de la colombe. Que celui-là comprenne, qui peut comprendre (*Matth.*, XIV, 12). Prenons, au contraire, un chrétien qui n'aura pas cette force, qui n'aura élevé sur le fondement que des constructions de bois, de foin ou de paille, c'est-à-dire qui n'aura placé sur le fondement de sa foi que l'amour du monde; pourvu toutefois que le Christ soit dans le fondement, c'est-à-dire qu'il ait la première place dans le cœur de ce chrétien et que rien n'y soit préféré au Christ ; il sera supporté, il sera toléré comme ceux qui lui ressemblent ; mais la fournaise viendra, et brûlera le bois, le foin et la paille. « Il sera sauvé, dit l'Apôtre, mais comme par le feu (I *Cor.*, III, 12 et 15). » Voilà donc ce que fera la fournaise ; elle rejetera les uns à la gauche et purifiera, en quelque sorte, les autres en les plaçant à droite. Quant aux oiseaux, ils n'ont pas été divisés. Mais que les oiseaux examinent s'ils sont bien de ceux qui habitent sur les montagnes, dont nous avons parlé ; car ils ne doivent pas suivre l'orgueil de leur cœur, comme ceux dont le Prophète a dit : « Ils ont élevé leur front

minus. Si inter media transiit caminus, alia in dextram, alia in sinistram separavit. Sunt ergo quidam carnales et tamen Ecclesiæ gremio continentur, viventes secundum quemdam modum suum, quibus timemus ne seducantur ab hæreticis. Quamdiu enim carnales sunt, divisibiles sunt. « Aves quippe non divisit : » carnales dividuntur. « Non potui loqui vobis quasi spiritalibus, sed quasi carnalibus (I *Cor.*, III, 1). » Et quomodo probatur, quia carnales dividuntur? Adjungit, Cum enim dicit unusquisque vestrum, « Ego sum Pauli, ego autem Apollo, ego vero Cephæ, nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis (*Ibid.*, 4) ? » Rogo vos, Fratres, audite, et proficite ; excutite vos de loco carnali, pergite in turturem et columbam : Aves enim non divisit. Sed quicumque talis permanserit, et secundum quemdam modum vitæ aptum carnalibus, et de gremio Ecclesiæ non recesserit, et non fuerit seductus ab hæreticis, ut ex contraria parte dividatur; veniet caminus, et ad dextram poni sine camino non poterit. Sed si caminum pati non vult, pergat in turturem et columbam. « Qui potest capere capiat (*Matth.*, XIX, 12). » Si autem non sic erit, et ædificaverit super fundamentum ligna, fœnum, stipulam (I *Cor.*, III, 12), » id est, amores sæculares fundamento fidei suæ superædificaverit; tamen si in fundamento sit Christus, ut primum locum ipse habeat in corde, et ei nihil omnino anteponatur; portantur et tales, tolerantur et tales : veniet caminus, incendet ligna, fœnum, stipulam : « Ipse autem, inquit, salvus erit, sic tamen quasi per ignem (*Ibid.*, 15). » Hoc aget caminus ; alios in sinistram separabit, alios in dextram quodam modo eliquabit. Aves autem non divi-

jusqu'au ciel (*Ps.*, LXXII, 9). » Pour que les vents ne les enlèvent pas, qu'ils se reposent sur les montagnes. Appuyés sur l'autorité de saints, qu'ils se reposent sur les montagnes, sur les Apôtres, sur les Prophètes. C'est là que doivent habiter les oiseaux, parce que dans les montagnes, ils trouvent des pierres, c'est-à-dire l'appui des commandements du Seigneur. De même, en effet, que le Christ, Verbe de Dieu, est la pierre unique, de même les nombreuses paroles de Dieu sont autant de pierres, et ces pierres se trouvent dans les montagnes. Voilà l'habitation des oiseaux. « Au-dessus habiteront les oiseaux du ciel. »

6. Mais gardez-vous de croire que les oiseaux du ciel se livrent à leurs propres inspirations ; voyez ce que dit le Psaume : « Ils feront retentir leurs voix du milieu des pierres (*Ps.*, CIII, 12).» Si je vous disais à cet instant : Croyez-en cette parole, elle est de Cicéron, elle est de Platon, elle est de Pythagore, qui de vous ne se moquerait de moi? Je serais un oiseau qui ne ferait pas retentir sa voix du milieu des pierres. Que devrait me dire chacun de vous? Que devrait me dire quiconque connaît les préceptes de l'Apôtre? « Si quelqu'un vous prêche un Évangile autre que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème (*Galat.*, I, 9)! » Que me parlez-vous de Platon, de Cicéron et de Virgile? Vous avez devant vous les pierres des montagnes ; faites-moi entendre votre voix du milieu des pierres. « Ils feront retentir leur voix du milieu des pierres. » Il ne faut écouter que ceux qui écoutent la pierre ; il faut les écouter, parce que du milieu de toutes ces pierres, on n'entend la voix que de la seule pierre, et cette pierre est le Christ (I *Cor.*, X, 4). Que l'on écoute donc avec joie ceux qui font retentir leur voix du milieu des pierres. Il n'y a rien de plus doux que la voix, de ces oiseaux. Ils font retentir leur voix et les pierres en répètent l'écho ; les pierres retentissent, et les hommes spirituels commentent leur langage ; les pierres retentissent, et les témoignages des Écritures leur répondent et les autorisent. Voilà comment les oiseaux font retentir leur voix du milieu des pierres, car ils habitent sur la montagne.

7. Mais d'où les montagnes elles-mêmes et les pierres tirent-elles les paroles qu'elles font entendre? En effet, pour recevoir les eaux des saintes Écritures, nous avons recours à l'Apôtre saint Paul. Mais lui, d'où les a-t-il reçues? Nous avons recours à Isaïe. Mais Isaïe, d'où les

sit. Sed aves videant, si aves tales sunt, quæ super montes illos inhabitent : non debent sequi altitudinem cordis sui, de qualibus dicitur, Posuerunt in cælum os suum (*Psal.*. LXXII, 9). » Ne a ventis tollantur in montibus requiescant. Habent auctoritatem sanctorum, requiescant in montibus, in Apostolis, in Prophetis : illic inhabitent tales aves, quia in montibus petras inveniunt, firmamenta quædam præceptorum. Sicut enim una illa petra, Christus Verbum Dei; sic multa verba Dei, multæ petræ, et istæ petræ in montibus. Vide aves ibi habitantes : « Super illos volatilia cœli inhabitabunt. »

6. Sed noli putare, quia ista volatilia cæli auctoritatem suam sequuntur; vide quid dicat Psalmus : « De medio petrarum dabunt vocem suam (*Ps.*, CIII, 12). » Modo si dicam vobis, Credite, hoc enim dixit Cicero; hoc dixit Plato, hoc dicit Pythagoras : quis vestrum non irridebit me? Ero enim avis, quæ non de petra emitto vocem meam. Quid mihi unusquisque vestrum debet dicere? Quid debet dicere ille qui sic instructus est? « Si quis vobis evangelizaverit præter quam quod accepistis, anathema sit (*Gal.*, I, 9). » Quid mihi dicis de Platone, et de Cicerone, et de Virgilio? Habes ante te petras montium, de medio petrarum mihi da vocem tuam. « De medio petrarum dabunt vocem suam. » Audiantur, (*a*) qui a petra audiunt : audiantur, quia et in illis multis petris petra auditur : « Petra enim erat Christus (I *Cor.*, X, 4). » Audiantur ergo libenter, de medio petrarum dantes vocem suam. Nihil suavius tali voce alitum. Illæ sonant, et petræ resonant : sonant illæ, disputant spiritales : resonant petræ, testimonia respondent Scripturæ. Ecce inde volatilia de medio petrarum dant vocem suam; habitant enim in montibus.

7. Ipsi montes et illæ petræ unde habent vocem? Ut enim rigemur Scripturis, confugimus ad apostolum Paulum. Ille unde habet? Confugimus ad Isaiam. Isaias unde? Audi unde : « Rigans montes de superioribus suis (*Ps.*, CIII, 13). » Modo si ad nos venerit homo Gentilis incircumcisus, crediturus Christo, damus ei baptismum, nec revocamus ad illa opera Legis. Et si nos interroget Judæus quare ita

(*a*) Sic aliquot MSS. Alii quidam, *Audiunt, qui a petra audiunt.* At editi, *Audiantur, quia petra audiuntur*

a-t-il reçues? Voici d'où elles viennent : « Dieu arrose les montagnes du haut de sa demeure (*Ps.*, CIII, 13). ». Si un gentil incirconcis vient à nous présentement, dans l'intention d'embrasser la foi du Christ, nous lui donnons le baptême et ne le renvoyons pas aux œuvres de la Loi. Qu'un Juif nous demande pourquoi nous agissons de la sorte! notre voix sort de la pierre et nous disons : C'est ce qu'a fait saint Pierre, c'est ce qu'a fait saint Paul; nous faisons retentir notre voix du milieu des pierres. Or, cette pierre, cette haute montagne, l'Apôtre saint Pierre, au moment où il priait et contemplait la vision que nous avons rapportée, était arrosé du haut de la demeure de Dieu. L'Apôtre saint Paul a dit aux Gentils : « Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien (*Galat.*, v, 2).» Paul nous donne cet enseignement en qualité de montagne; nous le répétons après lui, notre voix sort de la pierre. Que le Seigneur arrose la pierre elle-même du haut de sa demeure. En effet, lorsque cette pierre était encore dans la dureté de son incrédulité, le Seigneur, voulant l'arroser du haut de sa demeure, pour que l'eau coulât dans la vallée, lui a crié : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, IX, 4) ? » Il ne lui a pas lu les livres d'un Prophète; il ne lui a pas lu les écrits d'un autre Apôtre, car cette montagne alors orgueilleuse eût méprisé tous ces moyens; mais le Seigneur l'a arrosé du haut de sa demeure. Aussitôt, ayant reçu ces eaux et aspirant à les répandre, il répondit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse (*Ibid.*, 6).» Prenez ainsi telle montagne ou telle pierre, d'où puisse sortir votre voix, examinez-la, et constatez qu'elle est arrosée du haut des demeures célestes, et qu'elle fait couler ses eaux sur les régions inférieures. Écoutez saint Paul exprimer ces deux choses dans un seul endroit de ses Épîtres : « Si nous sommes ravi en esprit, c'est pour Dieu : si nous sommes plus retenu, c'est pour vous (II *Cor.*, v, 13). » Ces mots : « Si nous sommes ravi en esprit, » vous ne pouvez les comprendre. Ils veulent dire que nous avons dépassé toutes les choses de la chair, et vous êtes encore charnels. Nous avons donc été ravi en esprit pour Dieu et ce que nous avons vu durant le ravissement de notre esprit, nous ne pouvons l'exprimer. En effet, « il y a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de dire (*Id.*, XII, 4). » Mais quoi, diront les hommes charnels, ces lièvres dont nous avons parlé, les eaux ne seront-elles pas aussi pour nous ? N'en arrivera-t-il rien jusqu'à nous? Que deviendra cette parole : « Dieu a fait couler les sources dans les vallées; » et celle-ci : « les eaux descendront au milieu des montagnes? « L'Apôtre y fait allusion en disant : « Si nous sommes plus retenu, c'est pour vous. « Et pourquoi? A l'imitation de qui? « L'amour du Christ nous pousse (*Ibid.*, v, 14).» Vous qui avez part au Verbe, si aujourd'hui vous êtes spirituel, hier encore vous

faciamus, sonamus de petra, dicimus, Hoc fecit Petrus, hoc fecit Paulus : de medio petrarum damus vocem nostram. Illa autem petra, ipse Petrus mons magnus, quando orabat et illum visum videbat, de superioribus rigabatur. Paulus apostolus dicit Gentibus, « Si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit (*Gal.*, v, 2). » Dicit hoc Paulus, tamquam mons : inde nos dicimus, sonantes de petra. Riget Dominus ipsam petram de superioribus suis. Nam cum ista petra adhuc esset in infidelitate aspera, volens eam rigare de superioribus suis, ut flueret aqua in convalle, clamavit, « Saule, Saule, quid me persequeris (*Act.*, IV, 4) ? » Non ei legit Prophetam, non ei legit alterum Apostolum; omnia enim ista contemneret mons magnus : rigavit illum de superioribus suis; et statim rigatus et manare jam volens, « Domine, ait, quid me jubes facere (*Ibid.*, 6) ? » Accipe illum montem vel petram, unde possis dare vocem tuam; accipe illum, et vide rigari de superioribus, et effluere in inferioribus. Audi hoc et in uno loco : « Sive, inquit, mente excessimus Deo, sive temperantes sumus vobis (I *Cor.*, v, 13). » Quod ait, « Mente excessimus : » vos capere non potestis. Excessimus enim omnia ista carnalia, vos adhuc carnales estis. Deo ergo mente excessimus : et quod videmus cum mente excedimus, effari non possumus. Ibi enim audivit ineffabilia verba, quæ non licet homini loqui (II *Cor.*, XII). Quid ergo, inquiunt illi carnales, illi lepores, nos non irrigabimur ? ad nos nihil perveniet ? Et quomodo emittit fontes in convallibus? Et quomodo in medio montium petransibunt aquæ? Ad hoc ergo pertinet, Sive temperantes sumus vobis. Unde (*a*) hoc? Quem

(*a*) Sic plerique MSS. quibus Am. et Er. favent. At editio Lov. habet, *Unde et hic quem imitatur*.

étiez charnel, dédaignerez-vous de descendre jusqu'à des hommes charnels, lorsque le Verbe lui-même s'est fait chair pour habiter parmi nous (*Jean*, I, 14) ?

8. Bénissons donc le Seigneur et glorifions-le, car c'est lui qui arrose les montagnes du haut de sa demeure. De là les eaux descendront sur la terre, de là les plus humbles créatures seront rassasiées, car le Prophète continue ainsi : « La terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages (*Ps.*, CIII, 13). » Que veut dire « du fruit de vos ouvrages? » Que nul ne se glorifie de ses propres œuvres; mais que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 31). L'homme est rassasié par votre grâce ; lorsqu'il est rassasié, qu'il ne dise pas que la grâce a été donnée à ses mérites. Si on l'appelle la grâce, elle est donnée gratuitement ; si elle est rendue à l'homme en raison de ses œuvres, elle est une récompense (*Rom.*, IV, 4, 5). Recevez-la donc gratuitement, pour être justifié de votre impiété. « La terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages. »

9. « Elle produit le foin pour les bêtes de somme et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes (*Ps.*, CIII, 14). » C'est une vérité sensible, je reconnais la création dans ces paroles. La terre produit le foin pour les bêtes de somme, l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes ; mais je vois aussi que ces bêtes de somme sont la figure d'autres animaux du Seigneur, selon ce texte de l'Écriture : « Vous ne lierez pas la bouche au bœuf qui foule les grains (I *Cor.*, IX, 9). » Et l'un de ces animaux du Seigneur dit lui-même à propos de cette parole : « Est-ce que Dieu a souci des bœufs (*Ibid*., 10) ? » C'est donc pour nous que l'Écriture le dit. En ce cas, comment la terre produit-elle le foin pour les bêtes de somme ? Parce que « le Seigneur a établi que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile. » Il a envoyé ses prédicateurs et leur a dit : « Mangez ce qu'on vous présentera, car l'ouvrier mérite son salaire (*Luc*, X, 7, 8). » En effet, après avoir dit : « Mangez ce qu'on vous présentera, » dans la crainte que les prédicateurs ne lui répondissent : Voulez-vous que nous soyons assez téméraires, assez effrontés pour nous présenter à la table des autres, lorsque nous serons dans la besoin? le Seigneur a ajouté ? ce que vous recevrez n'est pas un don de leur part, c'est le salaire qui vous est dû. De quelle œuvre est-ce le salaire? Que donnent-ils ? Que reçoivent-ils ? Ils donnent les biens spirituels et reçoivent des biens charnels ; ils donnent de l'or et reçoivent du foin. « Car toute

imitamur? « Caritas, inquit, Christi compellit nos (II *Cor.*, V, 14). » Tu particeps Verbi, etsi hodie spitalis, heri carnalis, ad carnales dedignaris descendere, cum ipsum « Verbum caro factum sit, ut habitaret in nobis (*Johan.*, I, 14) ? »

8. Benedicamus ergo Dominum, et laudemus eum qui rigat montes de superioribus suis. Inde veniet irrigatio ad terram, inde et humilia satiabuntur : sequitur enim, « De fructu operum tuorum satiabitur terra (*Ps.*, CIII, 13). » Quid est, « De fructu operum tuorum ? » Nemo glorietur in operibus suis : « sed qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 31). » Gratia tua satiatur, cum satiatur : non dicat meritis suis datam gratiam fuisse. Si gratia dicitur, gratis datur : si operibus redditur, merces redditur (*Rom.*, IV, 4 et 5). Gratis ergo accipe, quia impius justificaris. « De fructu operum tuorum satiabitur terra. »

9. « Producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum (*Ps.*, CIII, 14). » Verum est, video, agnosco creaturam : producit terra fœnum jumentis, et herbam servituti hominum. Sed video et alia jumenta Domini, quæ significantur, cum dicitur, « Bovi trituranti os non infrenabis (I *Cor.*, IX, 9). » Dicit enim ipsum jumentum, « Numquid de bobus pertinet ad Deum (*Ibid.*). » Propter nos ergo Scritura dicit. Quomodo ergo producit terra fœnum jumentis ? Quia Dominus constituit ut qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivant. Misit prædicatores, et ait illis, « Omnia quæ ab ipsis apponuntur vobis, manducate : dignus est enim operarius mercede sua (*Lucæ*, X, 7 et 8). » Cum enim dixisset, Quæ apponuntur vobis, manducate : ne illi dicerent, Improbi erimus ad mensas alienas, (*a*) cum indigebimus, vis nos ita esse frontosos ? Non, inquit, non est illa donatio eorum, sed vestra merces. Cujus rei merces ? Quid dant ? quid accipiunt ? Dant spiritalia, accipiunt carnalia : dant aurum, accipiunt fœnum. « Omnis enim caro fœnum, et claritas carnis ut flos fœni (*Isaï.*, XL, 6). » Omnia temporalia qui tibi superfluunt et redundant, fœnum jumentorum est. Quare ? Quia carnalia sunt. Audi quorum jumentorum sit

(*a*) Sic aliquot MSS. At alii cum editis carent particula *cum*.

chair est comme le foin et la gloire de la chair est comme la fleur du foin (*Isaie*, XL, 6). » Tous ces biens temporels, qui sont superflus et surabondants pour vous, sont le foin des animaux du Seigneur. Pourquoi? Parce que ces biens sont charnels. Écoutez de quels animaux c'est là le foin : « Si nous avons semé en vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous moissonnions quelque partie de vos biens temporels (I *Cor.*, IX, 11)? » Voilà ce que dit l'Apôtre, ce prédicateur si courageux, si laborieux, si infatigable, et assez généreux en même temps pour laisser à la terre le foin qu'elle produisait. « Quant à moi, dit-il, je n'ai usé d'aucun de ces droits (*Ibid.*, 15). » Il a montré ce qui lui était dû et qu'il n'a pas voulu recevoir, mais il n'a pas blâmé ceux qui avaient reçu ce qui leur était dû. Ceux-là seuls sont condamnables qui exigent ce qu'on ne leur doit pas, et non ceux qui reçoivent un salaire mérité; lui, cependant, a fait remise de son salaire même. Mais, de ce que l'un vous a remis une dette, il ne s'ensuit pas que vous ne deviez plus à un autre, sinon, vous ne seriez pas cette terre arrosée qui produit le foin pour les animaux. « La terre, dit le Prophète, sera rassasiée du fruit de vos ouvrages ; elle produit le foin pour la bête de somme. » Gardez-vous d'être stérile, produisez le foin pour les bêtes de somme ; si elles refusent votre foin, que cependant elles ne vous trouvent pas stérile. Vous recevez des biens spirituels, rendez en échange des biens temporels. Ces biens sont dus au soldat; rendez-les au soldat, vous êtes le provincial ou le fournisseur du Christ. « Qui fait jamais la guerre à ses frais? Qui plante une vigne et n'en mange pas les fruits? Qui nourrit un troupeau et n'en recueille pas le lait (*Ibid.*, 7)? » Je ne dis pas cela pour que l'on agisse ainsi à mon égard. Il s'est trouvé un soldat qui a fait remise de ses vivres au provincial, ce n'est pas une raison pour que le provincial ne fournisse pas les vivres dont il est débiteur. Mais reprenons de préférence l'expression de bête de somme employée par l'Écriture : « Vous ne lierez pas la bouche du bœuf qui foule les grains. » « La terre produit, dit le Psalmiste, le foin pour les bêtes de somme, » et comme pour expliquer sa pensée, il ajoute : « et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes. » De crainte que l'on ne comprît pas ces premières paroles : « Elle produit le foin pour les bêtes de somme, » il les a expliquées en les répétant. Il donne le nom « d'herbe » à ce qu'il a d'abord appelé « foin » et après avoir dit : « pour les bêtes de somme, » il reprend, « pour les animaux qui sont au service des hommes. » Il est donc question de service et non de liberté. Mais que devient ce que dit l'Apôtre : « Vous avez été appelés à la liberté (*Gal.*, V, 13)? » L'Apôtre va vous répondre lui-même : « Bien que je sois libre à l'égard de tous, je me suis fait le serviteur de tous, pour en gagner un plus grand nombre (I *Cor.*, IX, 19). » Qu'avait-il ajouté d'ailleurs pour ceux auxquels il disait : « Vous avez été appelés à la liberté? » « Seulement, ne faites

fœnum. « Si nos vobis spiritalia seminavimus, magnum est si carnalia vestra metamus (I *Cor.*, IX, 11)? » Hoc Apostolus dixit, talis annuntiator tam laboriosus, tam impiger, tam exercitatus, ut ipsum fœnum donaret terræ. « Ego, inquit, nullius horum usus sum (*Ibid.*, 15). » Ostendit sibi deberi, et non accepit : nec condemnavit eos qui acceperunt quod debebatur. Condemnandi enim erant exigentes indebita, non accipientes mercedem suam : ille tamen et ipsam mercedem suam donavit. Non quia alius tibi donavit, non debes alteri : alioquin non eris irrigata terra, quæ producit fœnum jumentis. « De fructu operum tuorum, inquit, satiabitur terra : producens fœnum jumentis. » Tu noli esse sterilis, produc fœnum jumentis : si nolunt jumenta fœnum tuum, non te tamen sterilem inveniant. Accipis spiritalia, redde carnalia : debita sunt militi, militi reddis, Provincialis Christi es. « Quis militat suis stipendiis umquam? Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit? Quis pascit gregem, et de lacte ejus non percipit (*Ibid.*, 7, etc.)? » Non ideo dico, ut ista fiant in me. Fuit quidam miles qui etiam Provinciali donaret annonam : sed tamen reddat Provincialis annonam. Ut autem hinc dicam potius; jumenta sunt : « Bovi trituranti os non infrenabis (*Deut.*, XXV, 4). » Producens, inquit, fœnum jumentis : » et quasi hoc exponens adjecit, « Et herbam servituti hominum : » ne non intelligeres quod dictum est, « Producens fœnum jumentis, » repetitione exposuit quod præmisit. Quod enim dixit supra « fœnum, » postea « herbam » nominavit : quod autem dixerat « jumentis, hoc

pas de cette liberté une occasion pour la chair, mais soyez, par la charité, les serviteurs les uns des autres (*Gal.*, v, 13). » Ceux qu'il déclare libres, il les fait esclaves, non point à cause de leur condition, mais à cause de la rédemption du Christ, non par nécessité, mais par la charité. « Soyez, dit-il, par la charité, les serviteurs les uns des autres. » Nous servons tous ensemble le Christ, dira-t-on mais non les peuples, les hommes charnels et faibles. Vous servez dignement le Christ, si vous servez ceux que le Christ a servis. N'a-t-il pas été dit de lui qu'il a été le serviteur dévoué de tous ? Ces paroles du Prophète ne sont appliquées qu'au Christ. Cependant écoutons sa propre parole voix dans l'Évangile : « Quiconque voudra être le plus grand parmi vous devra être votre serviteur (*Matth.*, xx, 27). » Celui qui vous a rendu libre au prix de son sang a fait de vous mon serviteur. Ne craignez pas de nous en dire autant, car vous direz la vérité. Écoutez saint Paul dans un autre endroit. « Pour nous, nous sommes vos serviteurs par Jésus (II *Cor.*, iv, 5). » Aimez sincèrement vos serviteurs, mais en votre Seigneur. Qu'il nous accorde d'être de bons serviteurs. Car, bon gré mal gré, nous sommes des serviteurs ; mais si nous le sommes de bonne volonté, nous serons, le non par nécessité mais par charité. En effet, l'orgueil des serviteurs du Christ parut comme offusqué de ces paroles du Seigneur : « Quiconque voudra être le plus grand parmi vous, devra être votre serviteur. » Car les fils du Zébédée lui avaient déjà demandé les places les plus élevées auprès de lui ; l'un voulait siéger à sa droite et l'autre à sa gauche, et ils avaient exprimé leur désir par la bouche de leur mère (*Matth.*, xx, 21). Le Seigneur ne leur a pas refusé ces places, mais il leur a montré d'abord la vallée des larmes, comme s'il leur eût dit : Voulez-vous venir où je suis ? Passez par la même route que moi. Que veut dire : passez par la même route que moi ? Par l'humilité. Je suis descendu d'en haut et, j'y remonterai après m'être humilié. Je vous ai trouvés sur la terre et vous voulez voler avant d'avoir été nourris dans le nid ; mangez d'abord, formez-vous, supportez le nid. Que dit-il, en effet ? Comment les rappelle-t-il à l'humilité, lorsque déjà ils cherchaient à s'élever ? « Pouvez-vous boire le calice que je boirai (*Matth.*, xx, 22) ? » Et ces deux Apôtres, montrant leur or-

servituti hominum » dixit. Ergo servituti, et non libertati. Ubi ergo est, « Vos in libertatem vocati estis (*Gal.*, v, 13) ? » sed audi eumdem ipsum : « Cum enim liber sim ex omnibus, omnium servum me feci, ut plures lucrifacerem (I *Cor.*, ix, 19). » Et quibus dixit, In libertatem vocati estis ? Et quid adjunxit ? « Tantum ne libertatem in occasionem carnis detis, sed per caritatem servite invicem. » Quos liberos fecerat, servos fecit ; non conditione, sed tamen Christi redemtione ; non necessitate, sed caritate. Per caritatem, inquit, servite invicem. Sed Christo servimus invicem, ait, non populis, non carnalibus, non infirmis. Bene Christo servis, si servis quibus Christus servivit. Nonne de illo dictum est, Bene servientem plurimis ? Propheta legitur : de nullo nisi de Christo accipi solet. Audiamus tamen proprie et in Evangelio vocem ejus, « Quicumque, inquit, in vobis vult major esse, erit vester servus (*Matth.*, xx, 26). » Servum (*a*) meum te fecit, qui te suo sanguine liberum fecit. Dicite hoc nobis, quia verum dicitis. Audi illum alio loco, « Nos autem servos vestros per Jesum (II *Cor.*, iv, 5). » Bene diligite servos vestros, sed in Domino vestro. Præstet nobis ut bene serviamus. Nam velimus, nolimus, servi sumus : et tamen si volentes sumus, non necessitate, sed caritate servimus. Quodam modo enim quasi superbia servorum stomachata videbatur, cum diceret Dominus, Erit vester servus qui voluerit inter vos major esse. Jam enim filii Zebedæi sedes altissimas quærebant, unus volebat sedere ad dexteram, alter ad sinistram, dicentes per matrem quod ipsi cupiebant (*Matth.*, xx, 21). Dominus non illis sedes invidit, sed convallem prius plorationis ostendit, quasi diceret, Illuc vultis venire, ubi sum ego ? venite qua ego. Quid est, venite qua ego? Per humilitatem. Ego de sublimi descendi, et humiliatus adscendo : vos in terra inveni, et ante vultis volare quam pasci : prius nutrimini, educamini, ferte nidum. Quid enim ait? Quomodo illos revocavit ad humilitatem, jam quærentes altitudinem ? « Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum (*Matth.*, xx, 22) ? » Et illi, etiam in hoc superbi, « Possumus (*Matth.*, xxvi, 35, 39, etc.). » Quomodo Petrus, « Tecum usque ad mortem. » Fortis vir, donec femina diceret, « Et iste cum illis erat. » Sic et isti, « Possumus. » Potestis ? Possumus. Et

(*a*) Sic in MSS. At in editis, *suum.*

gueil même en ce point, répondirent : « Nous le pouvons. » Ainsi Pierre dit un jour au Seigneur : « Je vous suivrai jusqu'à la mort (*Matth.*, XVVI, 3) : » homme plein de force, jusqu'au moment où une femme vint à dire : « Celui-là aussi était avec eux (*Ibid.*, 69). » De même ces Apôtres répondent : « Nous le pouvons. «Le pouvez-vous ?» «Nous le pouvons.» Et le Seigneur leur dit : « A la vérité vous boirez mon calice, » bien que vous ne le puissiez maintenant, vous le boirez : comme il a dit à Pierre : « Vous ne pouvez me suivre maintenant, plus tard vous me suivrez (*Jean*, XIII, 36) ; » « A la vérité vous boirez mon calice, mais il ne m'appartient pas de vous donner d'être assis à ma droite ou à ma gauche (*Matth.*, XX, 20, 27). » Que signifie : « il ne m'appartient pas de vous donner ? » Il ne m'appartient pas de donner à des orgueilleux. Vous à qui je parle actuellement, vous êtes des orgueilleux ; c'est pourquoi je dis : « Il ne m'appartient pas de vous donner. » Mais peut-être diront-ils : Nous serons humbles. Alors vous ne serez plus vous-mêmes : Or j'ai dit : « de vous donner. » Je n'ai pas dit : je ne vous l'accorderai pas quand vous serez humbles, mais je ne vous l'accorderai pas tant que vous serez orgueilleux. Or celui qui d'orgueilleux deviendra humble ne sera plus ce qu'il était.

10. Les prédicateurs de la parole sont donc ceux que le Psaume appelle bêtes de somme et serviteurs. Que la terre, si elle a été arrosée, produise « le foin pour les bêtes de somme et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes. » Le fruit que la terre en retirera sera l'accomplissement de ces paroles de l'Évangile : « Afin qu'il vous reçoivent dans les tabernacles éternels (*Luc*, XVI, 9). » Voyez ce que vous faites de ce foin ; voyez ce que vous achetez à ce vil prix ? « Afin, dit le Seigneur, qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels ; » qu'ils vous reçoivent dans le lieu même où ils seront. Pourquoi cela ? « Parce que celui qui reçoit un juste en qualité de juste recevra la récompense du juste ; que celui qui reçoit un Prophète en qualité de Prophète recevra la récompense du Prophète ; et que celui qui aura donné un verre d'eau froide à l'un des plus petits des miens, seulement en sa qualité de disciple ; en vérité je vous le dis, ne perdra pas sa récompense (*Matth.*, X, 41, 42). » Quelle récompense ne perdra-t-il pas ? Ils vous recevront dans les tabernacles éternels. Qui ne se hâterait de le mériter ? Qui ne courrait au plus vîte pour y parvenir ? Si vous êtes une terre, soyez arrosée du fruit des ouvrages de Dieu ; ne dites pas : nous n'avons personne à qui nous puissions faire ce que le Christ recommande ; nos prédicateurs, ces bœufs qui foulent le grain, ces hommes qui nous servent, n'ont pas besoin de

ille, « Calicem quidem meum bibetis, etsi modo non potestis, bibetis (*Matth.*, XX, 23) : » quomodo Petro, « Non potes me modo sequi, sequeris me postea. » « Calicem quidem meum bibetis, sedere autem ad dexteram meam vel ad sinistram, non est meum dare vobis (*Johan.*, XIII, 36). » Quid est, « Non est meum dare vobis ? » Non est meum dare superbis. Modo quibus loquor, superbi estis : ideo dixi, « Non est meum dare vobis. » Sed forte dicerent, Erimus humiles. Non ergo eritis vos : ego, Vobis dixi. Non dixi, Non dabo humilibus : sed, non dabo superbis. Qui autem ex superbo fit humilis non erit qui erat.

10. Ergo prædicatores verbi, et jumenta et servi sunt. Producat terra, si irrigata est, « fœnum jumentis, et herbam servituti hominum. » Ipse est enim fructus, ut possit fieri quod dictum est in Evangelio, « Ut et ipsi recipiant vos in tabernacula æterna (*Lucæ*, XVI, 9). » Vide de fœno quid facias, vide de re vili quid emas. « Ut recipiant, vos, inquit, in tabernacula æterna. » Ubi erunt ipsi, illuc vos recipiant. Quare hoc ? « Quia qui suscipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet : et qui suscipit Prophetam in nomine Prophetæ, mercedem Prophetæ accipiet : et qui dederit calicem aquæ frigidæ uni ex his minimis, tantum in nomine discipuli, amen dico vobis non perdet mercedem suam. Quam mercedem non perdet? Recipient vos in tabernacula æterna (*Matth.*, X, 41, etc.). » Quis non festinet ? Quis non alacrius currat ? Si terra estis, rigamini de fructu operum Dei : ne dicatis, Non sunt cum quibus faciamus : prædicatores nostri jumenta triturantia, homines servientes non indigent nostri. Quære tamen, ne quis indigeat : postremo et qui non indiget, inveniat in te quod (*a*) nolit accipere. Accipit enim bonam voluntatem, cum tu acci-

(*a*) Sic melioris notæ MSS. At editi, *velit.*

nous. Cherchez cependant s'il n'y en a pas qui aient besoin de vous, et que celui même qui n'a besoin de rien trouve en vous ce qu'il refuserait de recevoir. Il recevra votre bonne volonté, en même temps que vous recevrez sa paix. Car s'il ne cherche pas vos dons, il cherche le fruit qui vous en reviendra (*Philipp.*, IV, 19). Cherchez donc, de crainte que quelqu'un ne soit dans le besoin, et gardez-vous de dire : s'il demande, je lui donnerai. Attendrez-vous donc qu'il demande? Nourrirez-vous donc le bœuf qui fait l'œuvre de Dieu, comme un mendiant, qui passe? Vous donnez à ce mendiant parce qu'il est écrit : « Donnez à qui vous demandera (*Luc*, VI, 30) ; » mais qu'est-il écrit au sujet de l'ouvrier de Dieu? « Heureux qui comprend l'indigent et le pauvre (*Ps.*, XL, 2). » Cherchez à qui donner, car « Heureux qui comprend l'indigent et le pauvre, » et qui va au-devant de la voix qui veut l'implorer. Si parmi vous les soldats du Christ sont dans une telle indigence qu'ils soient forcés de demander, prenez garde qu'ils ne vous jugent avant de demander. Mais comment puis-je les rechercher? Soyez diligents à pénétrer leur secret, soyez prévoyants ; portez votre attention sur les moyens que chacun a pour vivre ; informez-vous comment il se procure le nécessaire, quelles sont ses ressources ; c'est une curiosité que l'on ne saurait blâmer ; vous serez une terre « produisant le foin pour les bêtes de somme et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes. » Soyez curieux et intelligent pour découvrir l'indigent le pauvre. L'un d'eux vient à vous pour demander, prévenez l'autre, pour qu'il ne demande pas. Car, de même qu'il est dit de celui qui demande : « Donnez à quiconque vous demande,» de même il est dit, à l'égard de celui que vous devez chercher : « que votre aumône sue dans votre main, jusqu'à ce que vous ayez trouvé un juste à qui la donner. » Sans doute, vous devez donner aux pauvres qui demandent, Dieu ne vous détourne pas de leur faire l'aumône, puisque le Christ a dit en parlant d'eux : « Lorsque vous faites un festin, appelez-y les aveugles, les boîteux, les infirmes, qui n'ont rien à vous rendre, et ce que vous aurez donné vous sera rendu lors de la résurrection des justes (*Luc*, XIV, 13, 14). » Appelez donc ces pauvres, nourrisez-les, que ce soit un festin pour vous de leur donner un festin, que ce soit votre joie de les voir rassasiés ; car ils seront rassasiés par votre pain et vous par la justice de Dieu. Que personne ne vous dise : c'est un précepte du Christ, donnez au serviteur de Dieu, ne donnez pas au mendiant. A Dieu ne plaise! Celui qui parle ainsi est un impie. Donnez à l'un ; mais donnez beaucoup plus à l'autre. L'un vous demande et, selon sa prière, vous savez à qui vous donnez ; au contraire, moins l'autre demande,

pias pacem. Et si enim non quærit datum, sed requirit fructum. Quære tamen, ne quis indigeat ; et noli dicere. Si petierit, dabo. Exspectas ergo, ut petat? Sic pascis bovem Dei, quomodo transeuntem mendicum? Illi petenti das, quia scriptum est, « Omni petenti te da (*Lucæ*, VI, 30). » De isto quid scriptum est? « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem (*Ps.*, XL, 2). » Quære cui des : Beatus enim qui intelligit super egenum et pauperem, qui præoccupat vocem petituri. Si sic inter vos indigent milites Christi, ut etiam petant ; videte ne vos judicent, antequam petant. Quomodo, inquis, quæro? Esto curiosus, esto providus : prospice, adtende unde quisque vivat, unde se transigat, unde habeat : non reprehendetur ista curiositas tua, terra eris « producens fœnum jumentis et herbam servituti hominum. » Curiosus esto, et intellige super egenum et pauperem. Alius ad te venit, ut petat : alium tu præveni, ne petat. Sicut enim de illo qui te quærit dictum est. « Omni petenti te da : sic de illo quem tu debes quærere dictum est, « Sudet eleemosyna in manu tua, donec invenias justum cui eam tradas. » Cum enim dandum sit et istis pauperibus petentibus : (*a*) non enim ab eis inhibuit Deus eleemosynas, cum Christus de ipsis dicat, « Quando facis epulum, convoca cæcos, claudos, debiles, non habentes unde tibi reddant. retribuetur autem tibi in resurrectione justorum (*Lucæ*, XIV, 13 et 14) : » voca et ipsos pasce et ipsos, epulare, cum illi epulantur ; delectare, cum illi saginantur : illi enim pane tuo, tu justitia Dei. Nemo vobis dicat, Præceptum est a Christo ut servo Dei detur, mendico non detur. Absit : prorsus impius ista loquitur. Da illi, sed multo magis illi. Ille enim petit, et in voce petentis agnoscis cui des ; ille autem quanto minus petit, tanto magis tibi vigilandum est ut præoccupes petiturum ; aut

(*a*) Hic in editis additur, *patet* : quod a MSS. abest.

plus vous devez veiller à prévenir sa demande, parce que peut-être il ne demandera pas présentement et vous condamnera un jour. C'est pourquoi, mes frères, vous devez être curieux sur ce point; vous découvrirez les besoins d'un grand nombre de serviteurs de Dieu : seulement, il faut vouloir les trouver. Mais, comme vous êtes satisfaits d'avoir à donner cette excuse : nous l'ignorions, il arrive que vous ne trouvez jamais rien.

11. Le Seigneur lui-même avait une bourse où l'on mettait le nécessaire (*Jean*, XIII, 29), il possédait de l'argent pour les besoins de ceux qui étaient avec lui et pour son propre usage. Quand l'Évangéliste dit du Seigneur qu'il a eu faim (*Matth.*, IV, 2, et XXI, 18), l'Évangéliste dit la vérité. Le Seigneur a voulu avoir faim à cause de vous, pour que vous n'eussiez pas faim en lui, qui s'est fait pauvre, de riche qu'il était, pour que sa pauvreté nous enrichît (II *Cor.*, VIII, 9). Il avait donc une bourse, et il est dit de quelques femmes pieuses, qu'elles le suivaient partout où ses pieds le portaient pour annoncer l'Évangile et qu'elles fournissaient de leur bien à sa subsistance. Ces femmes sont nommées dans l'Évangile et, dans le nombre, se trouvait même l'épouse d'un certain Chuza, intendant d'Hérode (*Luc*, VIII, 3). Voyez ce que faisait Jésus en acceptant ces dons. Plus tard, Paul devait s'abstenir de rien chercher de pareil et faire remise de tout à ses provinciaux. Mais parce que le nombre des faibles qui devaient chercher ainsi leur subsistance était grand, le Christ a préféré la condition des faibles. Est-ce donc que Paul s'est élevé ici au-dessus du Christ lui-même ? Le Christ est resté au-dessus, parce que sa conduite a été plus miséricordieuse. Car Jésus, sachant que Paul ne demanderait le secours de personne, a pris soin que l'exemple de l'Apôtre ne fût pas la condamnation de ceux qui le demanderaient et il a lui-même agi comme les faibles. De même, le Christ prévoyait qu'il y aurait beaucoup de martyrs qui marcheraient avec empressement et avec joie au supplice, et qui triompheraient dans les tourments, semblables aux grains mis dans le grenier après avoir rendu cent pour un ; mais il prévoyait aussi qu'il y aurait des chrétiens plus faibles, que l'approche des souffrances troublerait ; c'est pourquoi, pour qu'ils ne perdissent point courage, et pour qu'ils eussent la force de conformer leur volonté humaine à la volonté du Créateur, il a pris lui-même leur rôle, et s'est revêtu de leur faiblesse dans sa passion, en disant : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » et aussi : « Mon Père, si cela est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » Il a montré ce que diraient les faibles, mais il a aussi enseigné ce

forte modo non petiturum, et aliquando damnaturum. Itaque curiosi estote ad ista, Fratres mei : invenietis multorum Dei servorum indigentiam, tantum ut velitis invenire. Sed quia delectat vos excusatio, qua vultis dicere, Nesciebamus : propterea non invenitis.

11. Ipse Dominus loculos habebat, quo mittebantur necessaria, et possidebantur nummi propter usus eorum qui cum illo erant et ejus (*Johan.*, XIII, 29) : non enim cum dicitur, « Esurivit (*Matth.*, IV, 2 et XXI, 18), » Evangelista mentitur. Voluit esurire propter te, ne tu esurias in illo, qui pauper factus est, cum dives esset, ut illius paupertate nos ditaremur (II *Cor.*, VIII, 9). Habuit enim loculos: et dictum est de quibusdam feminis religiosis, quod ambulabant qua ibant pedes ejus evangelizantes et ministrabant ei de substantia sua. Nominantur illæ mulieres in Evangelio, ubi erat quædam etiam uxor cujusdam Chuzæ procuratoris Herodis (*Lucæ*, VIII, 3). Vide quæ fiebant. Futurus erat Paulus nihil tale aliquando quærens, et omnia Provincialibus donans. Sed quia multi infirmi ista quæsituri erant, magis infirmorum personam suscepit Christus. Sublimius Paulus, numquid et Christo ? Sublimius Christus, quia misericordius. Cum enim videret Paulum ista non esse quæsiturum, providit ne damnaret quæsiturum, et præbuit exemplum infirmo : quomodo cum videret multos pronos et gaudentes ituros ad martyrium passionis, exsultaturos in ipsa passione (*a*), fortes, centenarios maturos ad horreum ; quorumdam tamen infirmorum, quos videbat posse conturbari ventura passione, ne deficerent tamen, sed potius voluntatem humanam voluntati Creatoris conjungerent, ipsorum personam voluit suscipere in passione Christus, dicens, « Tristis est anima mea usque ad mortem (*Matth.*, XXVI, 38 et 39) : » et iterum, « Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste. « Docuit quid esset dicturus infirmus, sed

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *forte*.

que devraient faire les faibles, en ajoutant : « Mais cependant, qu'il en soit non ce que je veux, mon Père, mais ce que vous voulez (*Matth.*, XXVI, 38, 39). » Ainsi donc, dans sa passion, il a comme revêtu la personne des faibles, figurée d'avance dans son corps, parce que les faibles sont aussi ses membres ; car il n'est point écrit vainement : « Vos yeux ont vu mon imperfection, tous seront écrits dans votre livre (*Ps.*, CXXXVIII, 16). » De même, en ayant une bourse, et en recevant, pour ainsi dire, une solde qu'il ne demandait pas, mais qu'on offrait, il a pris sur lui notre indigence. Zacchée l'a reçu chez lui et s'en est réjoui (*Luc*, XIX, 6). A qui cette hospitalité a-t-elle profité ? Au Christ ou à Zacchée ? Si Zacchée ne l'eût pas reçu, est-ce que le Créateur du monde n'aurait pas eu où se retirer ? Ou si Zacchée ne l'avait pas nourri, est-ce que celui qui avait rassasié tant de milliers d'hommes avec cinq pains aurait manqué du nécessaire ? Par conséquent, lorsqu'on reçoit un saint, le profit n'est pas pour celui qui est reçu, mais pour celui qui reçoit. Est-ce que, malgré la famine, Élie n'avait pas sa nourriture ? Un corbeau ne lui apportait-il pas du pain et de la viande, la créature servant le serviteur de Dieu (III *Rois*, XVII, 6)? Cependant Dieu l'a envoyé chez une veuve pour qu'elle le nourrît ; et cela pour le bien, non de son soldat, mais du provincial de ce soldat.

12. Comme nous vous disions, mes frères, qu'il faut nourrir les pauvres, remarquez que le Seigneur, qui avait une bourse, ayant dit à Judas qui allait le trahir : « Ce que vous faites, faites-le vite, » ne fut pas compris par les autres Apôtres, qui crurent qu'il avait dit à Judas de préparer quelque chose pour le donner aux pauvres. En effet, il est écrit dans l'Évangile que Judas était chargé de la bourse (*Jean*, XIII, 27-29). Mais les disciples auraient-ils fait une semblable supposition, si telle n'avait été l'habitude du Seigneur ? On donnait donc à ces pauvres, que Dieu nous enseigne à ne pas mépriser, une partie de ce qui était offert au Christ et déposé dans sa bourse. Mais si vous ne méprisez pas le pauvre, combien plus devez-vous faire cas du bœuf qui foule les grains dans l'aire? Combien plus devez-vous faire cas de votre serviteur ? Il ne manque pas de nourriture, peut-être manque-t-il de vêtements. S'il ne manque pas de vêtements, peut-être n'a-t-il pas de toit pour s'abriter, peut-être élève-t-il une église, peut-être a-t-il entrepris dans la maison de Dieu d'utiles travaux. Il attend que vous deveniez attentif à ses besoins, il attend que vous compreniez vos devoirs envers le pauvre et l'indigent. Vous, au contraire, terre endurcie, terre de pierre, terre non arrosée ou inutilement arrosée, vous vous réservez de dire : je l'ignorais, je n'en savais rien, personne ne

secutus ostendit quid facere deberet infirmus, « Verumtamen non quod ego volo, sed quod tu vis, Pater. » Quomodo ergo in passione infirmorum personam sustinuit, præfigurata illa in corpore suo, quia et illa membra ejus ; neque enim frustra dictum est, « Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur (*Psal.*, CXXXVIII, 16) : » sic et in loculis habendis, et in exigenda quodam modo annona, non (*a*) petenda, sed præbenda, indigentiam suscepit. Suscepit eum Zacchæus, et gaudet (*Lucæ.*, XIX, 6). Cui hoc bonum ? Christo, an Zacchæo ? Vere, si non susciperet Zacchæus, non erat ubi maneret mundi fabricator ? Aut si non pasceret Zacchæus, indigeret is qui de quinque panibus tot millia hominum saturavit ? Cum ergo quisque sanctum suscipit, non suscepto, sed susceptori præstatur. Numquid in illa fame non pascebatur Elias ? Nonne corvus afferebat panem et carnem, servo Dei serviente creatura (III *Reg.*, XVII, 6) ? Missus est tamen pascendus ad viduam : non ut militi, sed ut Provinciali aliquid præstaretur.

12. Ergo quia dicebamus Fratres, et de pascendis pauperibus, cum Dominus loculos haberet, tamen quando dixit Judæ eum tradituro, « Quod facis, fac velociter (*Johan.*, XIII, 27) : » non intelligentes ceteri quid dixisset, arbitrati sunt eum dixisse, ut aliquid præpararet, quod daretur pauperibus. Ille enim loculos habebat, hoc in Evangelio scriptum est. Possent hoc suspicari, nisi hoc haberet in consuetudine Dominus ? De his ergo quæ dabantur et in loculos mittebantur, dabatur tamen et illis pauperibus, quos Deus docuit non contemnendos. Sed si illum non contemnis, quanto magis bovem per quem trituratur hæc area ? Quanto magis servum tuum ? Non indiget cibo, forte veste indiget. Non indiget veste, forte tecto indiget, forte Ecclesiam fabricat,

(*a*) Am. Er. et plerique MSS. *non petendo, sed præbendo.*

me l'avait dit. Personne ne vous l'avait dit? Mais le Christ ne cesse de vous le dire, le Prophète ne cesse de vous le dire : « Heureux celui qui comprend l'indigent et le pauvre (*Ps.*, XL, 2). » Vous ne voyez pas que la bourse de votre pasteur est vide? Mais vous voyez assurément s'élever l'édifice où vous entrerez et ferez vos prières. Est-ce qu'il ne vous saute point aux yeux? A moins, mes frères, que vous ne pensiez que vos pasteurs ne s'occupent à thésauriser; mais nous en connaissons beaucoup qui ne thésaurisent pas, et qui manquent même chaque jour du nécessaire, et personne ne s'en doute; vous les découvririez cependant, si vous le vouliez, si vous en faisiez la recherche, si vous portiez votre vigilance de ce côté pour produire vous-même du fruit. J'ai dit ce que j'ai pu et autant que je l'ai pu. Mais, je le pense, vous nous connaissez assez pour savoir que, comme le dit l'Apôtre, nous ne vous parlons pas de la sorte pour que vous agissiez ainsi à notre profit. Plaise à Dieu que je n'aie point parlé en vain; plaise à Dieu que vous soyez une terre arrosée et non une terre de pierre, comme étaient les Juifs qui, par leur dureté, ont mérité de recevoir la loi écrite sur des tables de pierre. Soyez au contraire une terre fertile en fruits, une terre qui étant bien arrosée récompense les soins du cultivateur. Les Juifs eux-mêmes, bien que leur cœur fût de pierre, ce que figuraient les tables de pierre de la loi, ne laissaient pas de payer la dîme. Vous gémissez et rien ne sort encore de vos gémissements. Si vous gémissez, portez vos fruits; et si vous les portez, enfantez-les. Pourquoi de vains gémissements? Pourquoi de stériles gémissements ? Vos entrailles sont torturées, n'ont-elles donc intérieurement rien à produire? « Il arrose les montagnes du haut de sa demeure; la terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages. » Heureux ceux qui font l'aumône; heureux ceux qui écoutent utilement ces paroles; heureux ceux qui ne crient pas en vain. « La terre sera rassasiée du fruit de vos ouvrages; elle produit le foin pour les bêtes de somme, et l'herbe pour les animaux qui sont au service des hommes (*Ps.*, CIII, 14). » Dans quel but? « Afin de faire sortir le pain de la terre (*Ibid.*). » Quel pain? Le Christ. De quelle terre? De Pierre, de Paul, des autres dispensateurs de la vérité. Écoutez que c'est bien là sortir de la terre : « Nous portons ce trésor, dit l'Apôtre, dans des vases d'argile afin que la grandeur appartienne à la vertu de Dieu (II *Cor.*,

forte aliquid utile in domo Dei molitur; exspectat ut adtendas, exspectat ut intelligas super egentem et pauperem. Tu contra, terra dura, lapidea, non irrigata, aut frustra irrigata, servas tibi dicere, Non sciebam, non noveram, nemo mihi dixit. Nemo tibi dixit? Christus non cessat dicere, Propheta non cessat dicere, « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem (*Psal.*, XL, 2). » Non vides arcam inanem præpositi tui? Vides certe vel surgentem fabricam, quo intraturus et oraturus es. Nonne admovetur oculis tuis? Nisi forte putatis Fratres, quia præpositi vestri thesaurizant: et novimus multos non thesaurizare, et ad quotidiana egere, de quibus omnino non creditur : quos et vos inveniretis, si velletis, si circumspiceretis, si ad hoc vigilaretis, ut fructum daretis. Dixi quod potui quantum potui. Puto autem manifestos nos esse vobis, sicut ait Apostolus, non ideo nos dicere, ut in nos ista faciatis. Præstet Deus, ut hæc non frustra dixerim : præstet Deus, ut terra irrigata sitis, non lapidea, sicut Judæorum, unde tabulas lapideas accipere meruerunt : sed terra fructifera, terra quæ irrigata reddat agricolæ. Illi ipsi corde lapideo, quod significatum est lapideis tabulis, decimas dabant. Etiam (*a*) gemitis, et nihil adhuc exit. Si gemitis, parturite; si parturitis, parite. Quare gemitus inanis? quare gemitus sterilis? Viscera torquentur, an non est intus quod edatur? « Rigans montes de superioribus suis : de fructu operum tuorum satiabitur terra. » Beati qui faciunt, beati qui ista fructuose audiunt; beati qui non inaniter clamant. « De fructu operum tuorum satiabitur terra : producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum. » (*b*) Ut quid hoc? « Ut educant panem de terra. » Quem panem? Christum. De qua terra? De Petro, de Paulo, de ceteris dispensatoribus veritatis. Audi quia de terra : « Habemus, inquit, thesaurum istum in vasis fictilibus, ut eminentia sit virtutis Dei II *Cor.*, IV, 7). » Ipse est panis qui de cælo, descendit (*Johan.*, VI, 41), ut e terra educatur, cum per servorum suorum carnem prædicatur. Terra fœnum producit, ut panem de terra educat. Quæ terra fœnum producit? Plebes piæ, plebes sanctæ. Ut de qua terra panis educatur? Verbum Dei de Apostolis, de dispensatoribus

(*a*) Am. Er. et MSS. *Etiam gemite, et nihil huc exeat.* (*b*) Sic præcipui MSS. At editi, *Ut quid vocat? Ut quid hoc?*

IV, 7). » Le Christ est le pain descendu du ciel (*Jean*, VI, 41), pour être tiré de la terre, lorsqu'il est prêché par ses serviteurs qui ne sont que chair. La terre produit le foin, afin de faire sortir le pain de la terre. Quelle est la terre qui produit le foin ? Les nations pieuses, les nations saintes. Afin de faire sortir le pain de quelle terre ? Afin de faire sortir la parole de Dieu, des Apôtres, des dispensateurs des sacrements de Dieu, qui marchent encore sur la terre, et portent encore un corps de terre.

13. « Et le vin donne la joie au cœur de l'homme (*Ps.*, CIII, 15). » Que personne ne se prépare ici à l'ivresse ; ou plutôt, je me trompe, que tout homme, au contraire, se prépare à l'ivresse. « Que votre coupe enivrante est délicieuse (*Ps.*, XXII, 5) ! » Nous ne voulons pas dire : Que nul ne s'enivre. Au contraire, enivrez-vous tous ; mais voyez comment. Si vous vous enivrez à la coupe délicieuse du Seigneur, cette sainte ivresse éclatera dans vos œuvres, elle éclatera dans votre saint amour pour la justice, elle éclatera enfin dans le ravissement de votre esprit, transporté des choses de la terre jusque dans le ciel. « Afin qu'il réjouisse son visage par l'huile (*Ps.*, CIII, 15). » Je vois quelle est la qualité de la terre par le fruit qu'elle donne, si elle produit le foin pour les bêtes de somme. Les serviteurs de Dieu ne vendent pas ce qu'ils donnent, ils ne vendent pas l'Évangile ; ils le donnent gratuitement, parce qu'ils l'ont reçu gratuitement. Ils se réjouissent de vos bonnes œuvres, parce qu'elles vous profitent ; car ils ne cherchent pas ce qu'on leur donne, mais le fruit que vous en tirez. Qu'est-ce maintenant que cette joie du visage que donne l'huile ? C'est un éclat que donne la grâce de Dieu en se manifestant en nous, selon ces paroles de l'Apôtre saint Paul : « L'esprit est donné à chacun pour se manifester au dehors (I *Cor.*, XII, 7). » Le Prophète compare à l'huile une certaine grâce qui se manifeste d'homme à homme, et qui attire au juste un saint amour, par l'éclat divin qu'il répand. C'est parce qu'elle brille excellemment dans le Christ, que l'univers entier brûle de son amour. Après avoir été méprisé ici-bas, il est maintenant adoré par toutes les nations : « Car c'est à lui qu'il appartient de régner, et il dominera les nations (*Ps.*, XXI, 29). » Sa grâce est si parfaite que beaucoup d'hommes, qui ne croient pas en lui, le louent et déclarent qu'ils ne lui refusent leur foi que parce que nul n'est capable d'accomplir ce qu'il ordonne. Ceux qui l'injuriaient dans leur fureur sont pris dans leurs louanges. Il est aimé par tous les hommes, il est prêché par tous les hommes, parce qu'il a reçu l'onction la plus excellente, parce qu'il est le Christ. En effet, Christ signifie oint et le nom de Christ vient de chrême ou onction. Messie en hébreu, Christ en grec, et Oint en latin ont la même signification. Mais le Christ a oint tout son corps ;

sacramentorum Dei, adhuc in terra ambulantibus, adhuc corpus terrenum portantibus.

13. « Et vinum lætificat cor hominis (*Ps.*, CIII, 15). » Nemo se ad ebrietatem paret, immo se omnis homo ad ebrietatem paret « Calix tuus inebrians quam præclarus est (*Psal.*, XXII, 5). » Nolumus dicere, Nemo se inebriet. Inebriamini, sed videte unde. Si vos inebriat calix Domini præclarus, videbitur ista ebrietas in operibus vestris, videbitur in sancto amore justitiæ, videbitur postremo in alienatione mentis vestræ, sed a terrenis in cælum. « Ut exhilaret faciem ejus in oleo. » Video quæ terra quantum fructum educat, si producat fœnum jumentis. Non isti servi vendunt quod dant ; non enim venditores Evangelii sunt : gratis dant, quia gratis acceperunt. Gaudent bonis operibus vestris, hoc enim vobis prodest : non enim quærunt datum, sed requirunt fructum. Quid est exhilaratio faciei in oleo ? Gratia Dei, nitor quidam in manifestationem : sicut dicit Apostolus, « Unicuique autem datur Spiritus ad manifestationem (I *Cor.*, XII, 7). » Gratia quædam, quæ est hominum ad homines perspicua, ad conciliandum sanctum amorem, oleum dicitur, in nitore divino : et quoniam excellentissima in Christo apparuit, totus orbis eum diligit : qui cum contemtus hic esset, adoratur modo ab omni gente : « Quoniam ipsius est regnum, et ipse dominabitur gentium (*Ps.*, XXI, 29). » Tanta est enim ejus gratia, ut multi qui in eum non credunt, laudent eum, et propterea dicant nolle se in eum credere, quia nemo potest implere quod jubet. Laudando impediuntur, qui in illum vituperando sæviebant. Amatur tamen ab omnibus, prædicatur ab omnibus ; quia excellenter unctus, ideo Christus. Christus enim unctus, a chrismate dictus Christus. Messias Hebraice, Græce Christus, Latine unctus : sed corpus suum totum perunguit. Omnes ergo

tous ceux qui viennent à lui reçoivent donc la grâce, afin que l'huile réjouisse leur visage.

14. « Et le pain fortifie le cœur de l'homme (*Ps.*, CIII, 15). » Qu'est-ce que cette parole, mes frères ? Le Prophète nous a comme forcés à comprendre quel est le pain dont il parle. Car le pain visible fortifie l'estomac, fortifie les entrailles : mais il est un autre pain qui fortifie le cœur, parce qu'il est le pain du cœur. Le Prophète avait déjà dit du pain : « Afin de faire sortir le pain de la terre (*Ibid.*, 14), » mais il n'avait pas dit quel était ce pain ? « Et le vin réjouit le cœur de l'homme (*Ibid.*, 15). » On voit qu'il parlait déjà du vin spirituel, car c'est là le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Mais peut-être croiriez-vous qu'il parle encore du vin que nous buvons, parce que ceux qui sont dans l'ivresse semblent avoir le cœur gai. Plût à Dieu que leur gaieté ne dégénérât point en dispute. Vous me dites : Qu'y a-t-il de plus gai qu'un homme ivre ? Je vous réponds : Qu'y a-t-il de plus insensé qu'un homme ivre ? Qu'y a-t-il, la plupart du temps, de plus furieux ? Il y a donc un vin qui réjouit véritablement le cœur, et qui ne sait que réjouir le cœur. Mais de peur que vous ne pensiez qu'il s'agît ici d'un vin spirituel, mais d'un pain ordinaire, le Prophète explique que ce pain est également spirituel. « Et le pain, dit-il, fortifie le cœur de l'homme. » Interprétez donc ce pain comme vous interprétez le vin : Ayez-en faim au dedans de vous ; ayez-en soif au dedans de vous. Car : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés (*Matth.*, V, 6). » Ce pain, c'est la justice ; ce vin, c'est la justice ; c'est la vérité, et la vérité, c'est le Christ (*Jean*, LIV, 6). « Je suis, dit le Seigneur, le pain vivant, descendu du ciel (*Id.*, VI, 41) ; » et encore : « Je suis la vigne et vous êtes les branches (*Id.*, XV, 5. » « Et le pain fortifie le cœur de l'homme (*Ps.*, CIII, 15). »

15. « Les arbres des champs seront rassasiés (*Ibid.*, 16) ; » cette grâce sortira de la terre. « Les arbres des champs » sont les peuples. « Ainsi que les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés (*Ibid.*). » Les cèdres du Liban sont les puissants du monde et ils seront eux-mêmes rassasiés. Le pain, le vin et l'huile du Christ sont parvenus jusqu'aux sénateurs, aux nobles et aux rois ; les arbres des champs ont été rassasiés. D'abord les humbles ont été rassasiés, puis les cèdres du Liban, mais « ceux que Dieu a plantés. » Les cèdres pieux représentent les fidèles religieux ; car ce sont là ceux que Dieu a plantés. En effet, les impies sont également des cèdres du Liban, puisqu'il est dit : « Le Seigneur brisera les cèdres du Liban (*Ps.*, XXVIII, 5). » Le Liban est une montagne, et les cèdres qui y poussent,

venientes accipiunt gratiam, ut exhilaretur facies in oleo.

14. « Et panis cor hominis confirmat (*Ps.*, CIII, 15). » Quid est hoc, Fratres ? Quasi coegit intelligi de quo pane diceret. Panis enim iste visibilis stomachum confirmat, ventrem confirmat : est alius panis qui cor confirmat, quia panis est cordis. Jam enim dixerat de pane superius, « Ut educat panem de terra (*Ibid.*, 14), » sed non dixerat qualis panis sit ille. « Et vinum lætificat cor hominis. » Videtur jam dicere de spiritali vino ; nam id lætificat cor hominis. Sed adhuc putetur de vino isto dici, quia ebrii quasi læti corde videntur apparere. Utinam lætentur, et non rixentur. Dicis mihi, Quid lætius ebrio ? Immo quid insanius ebrio ? quid plerumque iracundius ? Est ergo vinum quod vere lætificat cor, et non novit aliud nisi lætificare cor. Sed ne putes hoc quidem de spiritali vino debere accipi, de illo pane autem non ; quod et ipse spiritalis sit, exposuit et ipsum : « Et panis, inquit, cor hominis confirmat. » Ergo sic accipe de pane, quomodo accipis de vino : intus esuri, intus siti. « Beati enim qui esuriunt et sitiunt justitiam, quia ipsi saturabuntur (*Matth.*, V, 6). » Panis ille justitia est, vinum illud justitia est : veritas est, veritas Christus est (*Johan.*, XIV, 6). « Ego sum, inquit, panis vivus, qui de cælo descendi (*Johan.*, VI, 41). » Et, « Ego sum vitis, vos sarmenta (*Johan.*, XV, 5). » « Et panis cor hominis confirmat. »

15. « Satiabuntur ligna campi (*Ps.*, CIII, 16) : » sed de ista gratia educta de terra. « Ligna campi, » plebes populorum. « Et cedri Libani quas plantavit. » Cedri Libani, potentes in sæculo, et ipsi satiabuntur. Pervenit panis et vinum et oleum Christi ad senatores, ad nobiles, ad reges : satiata sunt ligna campi. Prius humiles satiati sunt, deinde etiam cedri Libani, sed « quas plantavit » ipse : piæ cedri, religiosi fideles, tales enim plantavit. Nam et impii sunt cedri Libani, quia conteret Dominus cedros Libani (*Ps.*, XXVIII, 5). Libanus enim mons est : ibi istæ arbores etiam secundum litteram annosissimæ sunt et excellentissimæ. Libanus autem interpretatur, sicut legimus in eis qui

pour prendre cette parole à la lettre, sont très-vieux et très-élevés. Le nom de Liban, selon l'interprétation donnée par ceux qui ont écrit à ce sujet, signifie blancheur, ou action de blanchir. Or, le monde, dans le temps présent, paraît blanc par l'éclat et la splendeur de ses pompes. Là sont les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés; ceux que le Seigneur a plantés seront rassasiés. « Car tout arbre, » dit le Seigneur, « que mon Père n'a pas planté, sera déraciné (*Matth.*, xv, 13). » « Et les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés. »

16. « Les passereaux y feront leurs nids; la maison de la foulque en est le chef (*Ps.*, CIII, 17). » Où les passereaux feront-ils leurs nids? Sur les cèdres du Liban. Nous savons déjà ce que sont les cèdres du Liban, les nobles du monde, grands par la naissance, par les richesses, par les dignités; ces mêmes cèdres seront rassasiés, ceux toutefois que Dieu a plantés. C'est sur eux que les passereaux feront leurs nids. Qu'est-ce que ces passereaux? Les passereaux sont des volatiles, ce sont des oiseaux du ciel; mais sous le nom de passereaux, on a coutume de désigner les plus petits d'entre eux. Il y a donc des passereaux spirituels, qui établissent leur demeure sur les cèdres du Liban; c'est-à-dire qu'il y a des serviteurs de Dieu qui écoutent ces paroles de l'Évangile : « Abandonnez tous vos biens, » ou : « Vendez tous vos biens et donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans les Cieux; puis, venez et suivez-moi (*Matth.*, XIX, 21). » Ces paroles ont été entendues non-seulement des grands, mais encore des petits, et les petits ont aussi voulu les accomplir et devenir des hommes spirituels. Ils ont renoncé à s'engager dans le mariage, à se charger des soucis d'une famille, à posséder une demeure particulière qui fût un lien pour eux, afin de se retirer dans la vie commune. Mais qu'ont-ils abandonné, ces passereaux? Car les petits de ce monde sont vraiment des passereaux. Qu'ont-ils abandonné? Qu'ont-ils laissé de grand? Un homme s'est converti, il a laissé la pauvre cabane de son père, où se trouvaient à peine un lit et un coffre. Il s'est converti cependant; il est devenu un passereau et il cherche les biens spirituels. Bien, très-bien; ne l'insultons pas, ne lui disons pas: Vous n'avez rien abandonné! Que celui qui a laissé de grands biens ne s'enorgueillisse pas. Nous savons que Pierre était un pêcheur; qu'a-t-il laissé pour suivre le Seigneur? Qu'ont laissé André son frère, ou les fils de Zébédée, Jacques et Jean, qui étaient aussi des pêcheurs (*Matth.*, IV, 18, 21)? Et cependant qu'ont-ils dit? « Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi (*Id.*, XIX, 27). » Le Seigneur ne leur a pas dit: Vous avez oublié votre pauvreté, qu'avez-vous quitté pour recevoir en échange le monde entier? Celui-là a beaucoup quitté, mes frères, celui-là a beaucoup quitté qui n'a pas seulement quitté ce qu'il avait, mais encore ce qu'il désirait acquérir. Quel pauvre, en effet, ne se gonfle des espé-

sta scripserunt, candidatio. Libanus dicitur candidatio : videtur autem candidatio esse sæculi hujus, modo nitentis et fulgentis in pompis suis. Sunt ibi cedri Libani, quas plantavit Dominus, ipsæ satiabuntur quas plantavit Dominus. « Nam arbor, inquit, quam non plantavit Pater meus, eradicabitur (*Matth.*, XV, 13).» « Et cedri Libani quas plantavit. »

16. « Illic passeres nidificabunt. Fulicæ domus dux est eorum (*Ps.*, CIII, 17). » Ubi passeres nidificabunt? In cedris Libani. Jam audivimus quæ sint cedri Libani, nobiles sæculi, excelsi genere, opibus, honoribus : et ipsæ cedri satiantur, illæ tamen quas plantavit ipse. In his cedris passeres nidificant. Qui sunt passeres? Aves quidem et volatilia cæli sunt passeres, sed minuta volatilia solent dici passeres. Sunt ergo quidam spiritales nidificantes in cedris Libani : id est, sunt quidam servi Dei audientes in Evangelio, « Dimitte omnia tua, vel vende omnia tua, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælis, et veni, sequere me (*Matth.*, XIX, 21). » Et non tantum hoc audierunt magni, sed audierunt et parvi, et voluerunt hoc facere et parvi, et esse spiritales, non jungi uxoribus, non macerari cura filiorum, non habere proprias sedes quibus deligarentur, sed ire in vitam quamdam communem. Sed quid dimiserunt isti passeres? Minuti enim sæculi hujus passeres videntur. Quid dimiserunt? quid magnum dimiserunt? Alius se convertit, dimisit cellam patris sui inopem, vix unum lectum et unam arcam. Convertit se tamen, factus est passer, quæsivit spiritalia. Bene, optime : non illi insultemus, non dicamus, Nihil dimisisti. Non superbiat qui multa dimisit. Petrus ut sequeretur Dominum, novimus quod piscator erat, quid potuit dimittere (*Matth.*, IV, 18 et 21)? Vel frater ejus Andreas, vel filii Zebedæi Johannes et Jacobus, etiam ipsi pisca-

rances de ce monde? Qui ne désire tous les jours augmenter ce qu'il a? Ces désirs ont été retranchés; ils s'élevaient à l'infini, ils ont reçu des limites, est-ce donc là n'avoir rien quitté? Pierre a réellement quitté le monde entier, et Pierre a reçu le monde entier. Soyons, dit l'Apôtre, comme n'ayant rien et comme possédant toutes choses (II *Cor.*, VI, 16). Beaucoup agissent de la sorte; c'est ce que font ceux qui n'ont que peu de chose, qui s'en détachent et qui deviennent d'utiles passereaux. Ils paraissent petits, parce qu'ils ne possèdent pas la grandeur des dignités séculières, ils font leurs nids sur les cèdres du Liban. En effet, les cèdres du Liban, ces nobles, ces riches, ces grands du monde, lorsqu'ils écoutent avec crainte cette parole : « Heureux qui comprend le pauvre et l'indigent (*Ps.*, XL, 2), » considèrent leurs biens, leurs fermes et toutes ces richesses superflues qui les font paraître grands, et les donnent aux serviteurs de Dieu : ils donnent leurs champs, ils donnent leurs jardins, ils bâtissent des églises et des monastères, ils rassemblent les passereaux, afin que les passereaux fassent leurs nids sur les cèdres du Liban. « Les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés sont donc rassasiés, et les passereaux y font leurs nids. » Voyez si, dans toute la terre, il n'en est pas ainsi. Pour vous parler de la sorte, non-seulement j'ai cru, mais j'ai vu; l'expérience même m'a donné l'intelligence. Interrogez les terres les plus éloignées, vous qui les connaissez, et voyez combien sont nombreux les cèdres du Liban sur lesquels les passereaux dont j'ai parlé établissent leurs nids.

17. Cependant, mes frères, ces passereaux, s'ils sont spirituels, bien qu'ils fassent leurs nids sur les cèdres du Liban, ne doivent pas croire que ceux-ci possèdent la vraie grandeur, ni regarder comme supérieurs à eux-mêmes ceux qui leur fournissent les choses nécessaires à la vie. Ces hommes sont des cèdres du Liban, mais pour eux ils sont des passereaux. Or, « La maison de la foulque est le chef des passereaux (*Ps.*, CIII, 17). » Bien que les passereaux fassent leurs nids sur les cèdres du Liban, cependant les cèdres du Liban ne sont pas les chefs des passereaux. Voilà que les arbres des champs, c'est-à-dire, tous les peuples, seront rassasiés; ainsi que les cèdres du Liban que le Seigneur a plantés, c'est-à-dire, tous les fidèles élevés en noblesse et en dignité : là, c'est-à-dire sur les cèdres du Liban, les passereaux feront leurs nids; les cèdres fourniront leurs vastes rameaux pour

tores : et tamen quid dixerunt? « Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te (*Matth.*, XIX 27). » Non ei dixit Dominus, Oblitus es paupertatem tuam : quid dimisisti ut totum mundum acciperes? Multum dimisit, Fratres mei, multum dimisit, qui non solum dimisit quidquid habebat, sed etiam quidquid habere cupiebat. Quis enim pauper non turgescit in spem sæculi hujus? Quis non quotidie cupit augere quod habet? Ista cupiditas præcisa est : ibat in immensum, accepit modum, et nihil dimissum est? Prorsus totum mundum dimisit Petrus, et totum mundum Petrus accepit. « Quasi nihil habentes, et omnia possidentes (II *Cor.*, VI, 10). » Faciunt hoc multi : ista faciunt qui parum habent, et veniunt, et fiunt passeres utiles. Minuti videntur, quia non habent altitudinem dignitatis sæcularis nidificant in cedris Libani. Etenim et cedri Libani, nobiles et divites et excelsi hujus sæculi, quoniam cum timore audiunt, « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem (*Psal.*, XL, 2) : » adtendunt res suas, villas suas, et omnes superfluas copias, quibus videntur excelsi, et præbent illas servis Dei; dant agros, dant hortos, ædificant ecclesias, monasteria, colligunt passeres, ut in cedris Libani nidificent passeres. (*a*) Ergo satiantur « cedri Libani, quas plantavit » Dominus, et « illic passeres nidificabunt. » Adtendite totam terram, si non ita est. Ut loquerer ista, non solum credidi, sed et vidi; dedit mihi intellectum ipsum experimentum. Interrogate latissimas terras qui nostis, et videte in quam multis cedris Libani passeres illi, de quibus locutus sum, nidificant.

17. Sed tamen, Fratres mei, ipsi passeres si spiritales sunt, quamvis nidificent in cedris Libani, non pro magno habere debent cedros Libani, et putare illos esse superiores, a quibus eorum necessaria complentur. Passeres enim sunt, illæ autem cedri Libani sunt. Ergo « Fulicæ domus dux est passerum (*Ps.*, CIII, 17). » Quamvis in cedris Libani nidificent passeres, non tamen cedri Libani duces sunt passerum. Ecce satiabuntur ligna campi, omnes populi : et cedri Libani satiabuntur, quas plantavit Dominus, omnes nobiles et excelsi fideles. Illic, id est, in cedris Libani, passeres nidificabunt,

(*a*) Sic MSS. At editi, *Passeres ergo satiantur cedris Libani.*

rassembler ces petits oiseaux spirituels. Voilà ce que fournissent, voilà ce que font les cèdres du Liban qu'a plantés le Seigneur; ils le font et le font avec plaisir, ils savent ce qu'ils font, ils savent ce qu'ils recevront. Mais, quoique les passereaux fassent leurs nids sur les cèdres du Liban, « ils ont pour chef la maison de la foulque. » Quelle est la maison de la foulque? La foulque, ainsi que nous le savons tous, est un oiseau d'eau, elle vit soit dans les étangs, soit au bord de la mer. Elle habite une demeure de difficile accès sur le bord de l'eau, ou bien même elle ne réside qu'au milieu des eaux, sur quelque pierre ou rocher entouré d'eau de tous côtés. Une pierre est donc la demeure qui convient le mieux à la foulque; elle n'habite nulle part avec plus de sûreté et de tranquillité qu'au creux d'une pierre. Et de quelle pierre? D'une pierre placée dans la mer. Combien de flots sont venus frapper notre pierre, c'est-à-dire le Christ notre Seigneur? Les Juifs se sont heurtés contre lui; ils ont été brisés et il est resté intact. C'est pourquoi tout imitateur du Christ doit se tenir en ce monde, c'est-à-dire au milieu de cette mer où il ne peut que ressentir les tempêtes et les ouragans, de manière à résister à tous les vents, à tous les flots, à recevoir leur choc et à rester intact. La maison de la foulque est donc à la fois forte et humble. La foulque ne pose pas son nid sur les hauteurs; rien n'est plus fort que sa demeure, et rien n'est plus humble. A la vérité, les passereaux font leurs nids sur les cèdres, afin de pourvoir à la nécessité présente; mais ils ont pour chef cette pierre qui est battue des flots et n'est pas brisée; car ils imitent les souffrances du Christ. Et si, par hasard, les cèdres du Liban s'irritaient et suscitaient, dans leurs rameaux, des souffrances et des scandales aux serviteurs de Dieu, les passereaux s'envoleraient au loin, mais malheur au cèdre qui resterait privé de nids de passereaux! Quant aux passereaux, ils ne feront pas naufrage; ils ne périront pas, « parce que la maison de la foulque en est le chef. »

18. Quelle parole vient ensuite? » La cime des montagnes appartient aux cerfs (*Ps.*, CIII, 18).» Les cerfs sont les grands, les hommes spirituels, qui franchissent à la course les épines des buissons et des forêts. « Dieu a rendu mes pieds aussi légers que ceux des cerfs, dit le Prophète, et il m'établira sur les hauteurs (*Ps.*, XVII, 34).» Qu'ils habitent donc la cime des montagnes, qu'ils observent les préceptes les plus élevés, qu'ils méditent les mystères les plus sublimes, qu'ils montent jusqu'au sommet des Écritures, et qu'ils se sanctifient dans ces hautes régions; car la cime des montagnes appartient aux cerfs. Et qu'en sera-t-il d'animaux plus hum-

præbebunt ramos facultatum suarum colligendis minutis spiritalibus. Præbent ista, faciunt hæc cedri Libani quas plantavit Dominus; faciunt, et libenter faciunt; noverunt quid faciant, noverunt quid accipiant. Sed passeres quamvis in cedris Libani nidificabunt, « Fulicæ domus dux est eorum. » Quæ est fulicæ domus? Fulica, sicut omnes novimus, marina avis est, vel in stagnis est, vel in mari est. Habet quamdam domum non facile in littore terræ, aut numquam; sed in iis quæ in media aqua sunt : plerumque ergo in petris quas aqua circumdat. Intelligimus ergo petram esse idoneam fulicæ domum, nusquam fortius et firmius habitat, quam in petra. In quali petra? In mari constituta. Et si tunditur fluctibus, frangit tamen fluctus, non frangitur : hoc habet magnum petra in mari constituta. Quanti fluctus contuderunt petram nostram, Dominum Christum? Elisi sunt in illum Judæi, illi fracti sunt, ille integer mansit. Et unusquisque imitans Christum, ita sit in isto sæculo, id est, in isto mari, ubi non potest nisi procellas tempestatesque sentire, ut nulli vento cedat, nulli fluctui, sed omnia excipiat, et integer maneat. Ergo fulicæ domus et fortis est, et humilis. Non habet domum fulica in excelsis : nihil illa domo firmius, et nihil humilius. In cedris quidem nidificant passeres, propter præsentem necessitatem : sed petram illam habent ducem, quæ fluctibus tunditur, et non frangitur; imitantur enim Christi passiones. Et si forte cedri Libani iratæ fuerint, et aliquid molestiæ vel scandali servis Dei in ramis suis commoverint, volabunt quidem inde passeres; sed væ cedro remanenti sine nidis passerum. Passeres enim non naufragabunt, non peribunt; quia « fulicæ domus dux est eorum. »

18. Quid ergo sequitur? « Montes altissimi cervis (*Ps.*, CIII, 18). » Cervi, magni, spiritales, transcendentes in cursu omnia spinosa veprium atque silvarum. « Qui perficit, inquit, pedes meos sicut cervi, et super excelsa statuet me (*Psal.*, XVII, 34). » Teneant montes altos, alta præcepta Dei, sublimia cogitent, teneant ea quæ multum eminent in Scripturis, justificentur in summis : cervis enim sunt illi montes altissimi. Quid de humilibus bestiis? quid de lepore? quid de hericio? Lepus minutum ani-

bles? du lièvre? du hérisson? le lièvre est un animal petit et faible, le hérisson aussi, bien qu'il porte des épines : l'un est timide, l'autre est couvert d'épines. Que figurent les épines, sinon les pécheurs? Celui qui pèche tous les jours, lors même que ses péchés ne seraient pas graves, est couvert de petites épines. Par la crainte, cet homme ressemble au lièvre; par les petites épines dont il est couvert, il ressemble au hérisson, il ne peut donc s'élever à la pratique de la perfection. Car « la cime des montagnes appartient aux cerfs. » Quoi donc? ces hommes périront-ils? Non. Car, si la cime des montagnes appartient aux cerfs, vous pouvez voir dans la suite du texte que « La pierre est le refuge des hérissons et des lièvres (*Ps.*, CIII, 18); » parce que le Seigneur est devenu le refuge du pauvre (*Ps.*, IX, 10). Mettez cette pierre sur la terre, elle est le refuge des hérissons et des lièvres; mettez-la dans la mer, elle est la demeure de la foulque. Partout la pierre est utile. Elle est utile même aux montagnes; les montagnes, si la pierre ne leur servait de fondement, s'écrouleraient d'elles-mêmes. N'a-t-il pas été dit précédemment à l'égard des montagnes: « Au-dessus d'elles habiteront les oiseaux du ciel; ils feront retentir leur voix du milieu des pierres ? » La pierre est donc partout notre refuge; qu'elle soit élevée sur les montagnes, qu'elle résiste au milieu de la mer à la fureur des flots, ou qu'elle ait sur terre une base inébranlable; les cerfs viennent à elle, le lièvre et le hérisson viennent à elle. Que les lièvres se frappent la poitrine, que les hérissons confessent leurs péchés; bien qu'ils soient couverts de péchés, de ces péchés légers qu'ils commettent chaque jour, la pierre ne leur manque pas, elle qui leur a enseigné cette prière : « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent (*Matth.*, VI, 12). » « La pierre est le refuge des hérissons et des lièvres. »

19. « Il a créé la lune pour la durée des temps (*Ps.*, CIII, 19). » Nous interprétons spirituellement ces paroles de l'Église, qui a grandi en commençant presque de rien et qui vieillit, en quelque sorte, dans cette vie mortelle, mais pour se rapprocher du soleil. Je ne parle donc pas de cette lune visible aux yeux, mais de l'Église figurée sous son nom. Lorsque cette Église était encore obscure, lorsqu'elle n'avait point encore d'éclat, lorsqu'elle ne s'élevait pas encore au-dessus de l'horizon, les hommes se laissaient séduire et disaient : Voilà l'Église! voilà le Christ! et cela « pour percer de flèches, en l'absence de la lune, les hommes au cœur

mal et infirmum, hericius etiam spinosum : (*a*) illud animal timidum, illud animal spinis coopertum. Spinæ quid significant, nisi peccatores? Qui peccat quotidie, etiamsi non magna peccata, minutissimis spinis coopertus est. In eo quod timet, lepus est; in eo quod minutissimis peccatis operitur, hericius est : et non potest tenere excelsa illa et perfecta præcepta. Illi enim « montes altissimi cervis. » Quid ergo, isti pereunt? Non. Sic enim « montes altissimi cervis, » ut et his videas quid sequatur : « Petra refugium hericiis et leporibus. » Quia « factus est Dominus refugium pauperi (*Psal.*, IX, 10). » Ponas petram illam in terra, refugium est hericiis et leporibus : ponas illam in mari, domus est fulicæ. Ubique utilis petra. Et in montibus ipsa utilis : montes sine petræ fundamento ruerent in profundum. Nonne jam dudum de montibus dicebatur, « Illic volatilia cæli inhabitabunt, de medio petrarum dabunt voces suas (*Ps.*, CIII, 12)? » Ubique ergo petra refugium nostrum, sive in montibus excelsa sit, sive in mari tundatur fluctibus, non frangatur, sive in terra solidetur; ad illam cervi, ad illam fulica, ad illam lepus et hericius. Tundant pectora lepores, et hericii confiteantur peccata sua : licet cooperti sint minutis quidem quotidianisque peccatis; non eis tamen deest petra, quæ illos docuit dicere, « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI, 12). » « Petra refugium hericiis et leporibus. »

19. « Fecit lunam in tempora (*Ps.*, CIII, 19). » Intelligimus spiritaliter Ecclesiam crescentem de minimo, et ista mortalitate vitæ quodam modo senescentem : sed ut propinquet ad solem. Non istam lunam dico visibilem oculis, sed quæ hoc nomine significatur. Ista quando obscura erat Ecclesia, quando nondum apparebat, nondum eminebat, seducebantur homines, et dicebatur, Hæc est Ecclesia, hic est Christus : « ut sagittarent in obscura luna rectos corde (*Psal.*, X, 3). » Modo quam cæcus est, qui plena luna errat? « Fecit lunam in tempora. » Hic enim temporaliter transit Ecclesia : non enim hic erit semper ista mortalitas. Augeri et minui (*b*)

(*a*) Hic in editis additur, *minor eorum* : quod a MSS. abest. (*b*) Sic MSS. At editi, *Augeri et minui potest, aliquando pertransibit.*

droit (*Ps.*, x, 3). » Maintenant au contraire combien est aveugle celui qui s'égare en temps de pleine lune ! « Il a créé la lune pour la durée des temps. » L'Église passe temporellement ici-bas, mais elle ne sera pas toujours soumise à cette condition mortelle. Croître, décroître cessera un jour, car l'Eglise est faite pour la durée des temps. « Le soleil a connu son coucher (*Ps.*, CIII, 19). » De quel soleil s'agit-il ici, si ce n'est de ce soleil de justice, que les impies déploreront au jour du jugement de n'avoir pas vu se lever pour eux? Que diront-ils en ce jour terrible ? « Nous nous sommes donc égarés de la voie de la vérité ; la lumière de la justice n'a pas brillé sur nous et le soleil ne s'est pas levé pour nous (*Sag.*, v, 6). » Le soleil se lève pour celui qui comprend le Christ. Mais le Christ s'éloigne de l'intelligence de l'homme qui s'irrite contre son frère au point de le haïr. C'est pourquoi le Prophète a dit : « Mettez-vous en colère et ne péchez pas (*Ps.*, VI, 5). » La charité s'irrite bien contre un coupable pour le corriger, mais sa colère n'est point une faute, parce qu'elle ne s'invétère pas au point de se convertir en haine. Mais si votre colère se convertit en haine, le soleil se couche sur votre colère, malgré ce précepte : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère (*Éphés.*, IV, 26). »

20. Ne croyez pas non plus, mes frères, qu'il y ait lieu d'adorer le soleil, parce que, dans certains passages des Écritures, le soleil représente le Christ. Telle est en effet la folie de certains hommes, qu'ils croient qu'on présente le soleil à leur adoration, lorsqu'on dit : le soleil est la figure du Christ. Adorez donc aussi les pierres, puisque la pierre est la figure du Christ (I *Cor.*, x, 4). Il est dit du Christ qu'il a été conduit comme une brebis pour être immolé (*Isaïe*, LIII, 7) ; adorez aussi la brebis, puisqu'elle représente le Christ. Le lion de la tribu de Juda a été victorieux (*Apoc.*, v, 5); adorez encore le lion, puisqu'il est la figure du Christ. Voyez combien d'objets différents sont la figure du Christ; toutes ces choses représentent leChrist par comparaison, mais ne le représentent pas au propre. Cherchez-vous le Christ en lui-même et au propre ? « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu (*Jean*, I, 1). » Voilà en lui-même le Christ qui vous a fait. Voulez-vous connaître en lui-même le Christ qui vous a refait ? « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous (*Ibid.*, 14). » Tout le reste n'est que comparaisons. Comprenez donc l'Écriture, saisissez-en le sens, afin de vous rendre compte qu'une chose frappe vos yeux, en même temps qu'une autre chose se présente à votre cœur.

21. Ce n'est donc pas sans raison que ce soleil, nous le disons maintenant en toute assurance, que ce soleil de justice ne se lève pas pour les impies,lors même qu'ils le veulent; car la Sagesse elle-même a dit : « Les méchants me chercheront et ne me trouveront pas (*Prov.*, I, 28). » Ils chercheront et ne trouveront pas.

aliquando transibit : in tempora facta est. « Sol agnovit occasum suum. » Et hic quis sol, nisi sol ille justitiæ, quem sibi non ortum impii plangent in die judicii ? Qui dicturi sunt in illo die, « Ergo erravimus a via veritatis et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol non ortus est nobis (*Sap.*, v, 6). » Ei sol iste oritur, qui intelligit Christum. Recedit autem ab intellectu ejus Christus, qui sic iratus fuerit fratri suo, ut teneat odium. « Itaque irascimini, et nolite peccare (*Psal.*, IV, 5). » Caritas etsi irascitur aliquando, ut corrigat, non tenetur rea : quia non inveteravit ira, ut verteretur in odium. Si autem ira conversa fuerit in odium, occidit sol super iracundiam vestram. Non igitur occidat sol super iracundiam vestram.

20. Nec putetis Fratres ideo nonnullis solem esse adorandum, quia sol in Scripturis aliquando Chritum significat. Talis est enim dementia hominum : quasi adorandum aliquid dicatur, cum dicitur, « Sol Christum significat (I *Cor.*, x, 4). » Adora ergo et petram, quia Christum significat. Sicut ovis ad victimam ductus est (*Isai.*, LIII, 7) : adora et ovem, quia Christum significat. « Vicit leo de tribu Juda (*Apoc.*, v, 5) : » adora et leonem, quia Christum significat. Videte quam multa Christum significent : omnia ista Christus in similitudine, non in proprietate. Quæris proprietatem Christi ? « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum (*Johan.*, I, 1). » Ecce proprietas Christi, per quam factus es. Vis audire et proprietatem per quam refectus es ? « Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. » Cetera similitudines sunt. Intellige, esto Scripturæ capax, ut aliud videas objici oculis tuis, aliud innui cordi tuo.

21. Sol ergo ille, jam securi dicimus, sol ille justitiæ, non sine caussa impiis non oritur, etsi volunt : ipsa

Pourquoi ? Parce qu'ils haïssent la sagesse. La sagesse elle-même le dit : « Les méchants me chercheront et ne me trouveront pas, car ils haïssent la sagesse (*Ibid.*, 29). » S'ils la haïssent, pourquoi la cherchent-ils ? Ils la cherchent, non pour en tirer des fruits, mais pour en faire vanité : ils la cherchent dans leurs discours, et la haïssent dans leurs mœurs. « Or, l'Esprit-Saint fuira toute feinte de sagesse et se retirera des pensées qui sont sans intelligence (*Sag.*, I, 5). » Ce divin soleil ne se lève donc pas pour les impies, il ne se lève pas pour les méchants. Mais qu'a dit le Seigneur de notre soleil visible ? « Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et tomber sa pluie sur les justes et sur les injustes (*Matth.*, V, 45). Le Psaume indique donc ici je ne sais quel mystère touchant le soleil de justice ; car nous voyons que ces mots : « Le soleil a connu son coucher, » s'appliquent très-bien aux phénomènes visibles de la création. Que signifient ces paroles : « Le soleil a connu son coucher ? » Le Christ a connu d'avance sa passion ; le coucher du Christ, c'est la passion du Christ. Mais est-ce que le soleil se couche sans se lever ensuite ? « Celui qui dort ne pourra-t-il se relever (*Ps.*, XL, 9) ? » N'a-t-il pas dit lui-même : « J'ai dormi d'un sommeil troublé ? » Et n'a-t-il pas été dit de lui : « O Dieu élevez-vous au-dessus des cieux (*Ps.*, XLI, 5, 6) ? » « Le soleil a connu son coucher ; » Que veut dire : « a connu ? » Il a approuvé, il a trouvé bon. Et comment montrerons-nous que connaître veut dire ici trouver bon ? Qu'y a-t-il que Dieu ne connaisse ? qu'y a-t-il que le Christ ne connaisse ? Et cependant, à la fin des siècles, il dira à certains hommes : « Je ne vous connais pas (*Matth.*, VII, 23). » Dans ce passage : « Je ne vous connais pas » ne signifie pas : vous m'êtes inconnus, mais, vous ne me plaisez pas ; de même ici : « Il a connu son coucher » signifie qu'il lui a plu, qu'il a trouvé bon de se coucher. Car s'il ne lui avait pas convenu de souffrir, comment aurait-il souffert ? L'homme, parce qu'il n'est pas le soleil, souffre, bien qu'il lui déplaise de souffrir, ce qu'il ne voudrait pas endurer. Mais le Christ n'aurait pas souffert s'il ne lui avait plu de souffrir ; c'est-à-dire qu'il ne se serait pas couché s'il n'avait trouvé bon de se coucher, car il a dit lui-même : « J'ai le pouvoir de déposer ma vie et de la reprendre ; personne ne me la ravit mais je la dépose moi-même (*Jean*, X, 18). » « Il a donc connu son coucher. »

22. Mais qu'est-il arrivé lorsque le soleil s'est couché, lorsque le Seigneur a souffert ? Des ténèbres ont envahi les Apôtres ; ils ont senti défaillir leur espérance en celui qui, d'abord, leur avait paru grand et qu'ils avaient regardé

enim Sapientia dicit, « Quærent me mali, et non invenient (*Prov.*, I, 28). » Quærent, et non invenient. Et quare ? « Oderunt enim sapientiam (*Ibid.*, 29). » Ipsa Sapientia loquitur, et dicit, « Quærent me mali, et non invenient, oderunt enim sapientiam. » Si ergo oderunt, quare quærunt ? Quærunt, non ut fruantur, sed ut inflentur : quærunt sermonibus oderunt moribus. « Spiritus enim sanctus disciplinæ fugiet fictum, et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu (*Sap.*, I, 5). » Non ergo sol ille oritur impiis, non oritur malis. At vero de isto sole quid dictum est ? « Qui facit solem suum oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos (*Matth.*, V, 45). » Ergo de illo sole justitiæ nescio quid significat Psalmus iste secundum mysterium ; nam videmus ista fieri in creatura etiam secundum speciem rerum visibilium : « Sol agnovit occasum suum. « Quid est, » Sol agnovit occasum suum ? » Christus agnovit passionem suam. Occasus Christi, passio Christi. Sed numquid sic sol occidit, ut non oriatur, « Numquid qui dormit, non adjiciet ut resurgat (*Psal.*, XL, 9) ? » nonne ipse dixit, « Dormivi turbatus (*Psal.*, LVI, 5 et 6) ? » et de illo dictum est, « Exaltare super cælos Deus ? » Ergo, « Sol agnovit occasum suum : quid est, agnovit ? » Approbavit, placuit ei. Et unde ostendimus, quia agnovit, hoc est, placuit ei ? Quid enim non novit Deus ? quid non novit Christus ? Et tamen dicturus est in fine quibusdam, « Non novi vos (*Matth.*, VII, 23). » Quomodo ergo ibi, Non novi vos, non est quasi, mihi ignoti estis, sed non mihi placetis : sic et hic, « agnovit occasum suum, » placuit illi occasus suus. Si enim ei displiceret, quomodo pateretur ? Homini enim, quia non est ille sol, etiamsi displiceat passio sua, patitur et quod non vult. Ille autem non pateretur, nisi ei placeret : id est, nisi agnosceret occasum suum, non occideret ; quia ipse ait, « Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam : nemo tollit eam a me, sed ego ipse eam pono a me (*Johan.*, X, 18). » Ergo, « agnovit occasum suum. »

22. Et quid, cum occidit sol, cum passus est Dominus ? Factæ sunt quædam tenebræ in Apostolis, defecit spes eorum, quibus primo magnus et redem-

comme le rédempteur des hommes. Pourquoi ? « Vous avez répandu les ténèbres et la nuit a été faite ; toutes les bêtes des forêts s'y promèneront ; les petits des lions rugiront pour ravir leur proie (1) et demanderont à Dieu leur nourriture (*Ps.*, CIII, 20 et 21). » Comment puis-je interpréter les petits des lions, selon le sens spirituel, si ce n'est par les esprits de malice (*Éphés.*, VI, 12)? Que verrai-je en eux, sinon les méchants démons qui se nourrissent des erreurs des hommes. Or, il y a parmi eux les princes des démons et des démons d'un ordre vulgaire. Ces démons cherchent à séduire les âmes, mais aux lieux où le soleil n'est pas levé, et où il n'y a que ténèbres. Et c'est dans les ténèbres que les petits des lions cherchent qui dévorer. Quant au lion, prince de tous ces lionceaux, qu'a-t-il été dit de lui ? « Ignorez-vous, dit saint Pierre, que le diable votre ennemi rode autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer (I *Pierre*, V, 8) ? » Les lions demandent à Dieu leur nourriture, parce que le diable ne peut tenter personne, si Dieu ne le lui permet. Le saint homme Job était en face du démon et cependant il était bien éloigné de lui; il était sous son regard, mais loin de son pouvoir. Comment le démon aurait-il osé tenter Job, soit dans sa chair, soit dans les richesses qu'il possédait, s'il n'en avait reçu le pouvoir ? Et pourquoi ce pouvoir lui est-il donné ? Pour la condamnation des injustes et pour la probation des justes. Dieu agit en tout cela avec une suprême justice, et le démon n'a de pouvoir sur personne ni sur les biens de personne, qu'autant qu'il l'a reçu de celui dont la puissance est sublime et souveraine. Ainsi le diable, ainsi l'homme n'ont sur l'homme aucun pouvoir, s'il ne leur a été donné d'en haut. Celui qui jugera les vivants et les morts, était devant l'homme son juge, et cet homme juge, se gonflant d'orgueil en voyant le Christ devant son tribunal, s'écria: « Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire mourir ou de vous délivrer ? » Mais le Seigneur, qui était venu pour instruire celui qui le jugeait, répondit : « Vous n'auriez sur moi aucun pouvoir, s'il ne vous avait été donné d'en haut (*Jean*, XIX, 10 et 11). » Ni homme, ni diable, ni démon, quels qu'ils soient, ne peuvent nuire, s'ils n'en ont reçu le pouvoir ; mais ils ne nuisent pas à ceux qui s'avancent dans la sainte voie. A l'égard des méchants, ils sont ce qu'est le feu pour le foin ; à l'égard des bons, ils sont ce qu'est le feu pour l'or. Judas a été dévoré comme du foin ; Job a été purifié comme de l'or. « Vous avez répandu les ténèbres et la nuit a été faite ; toutes les bêtes des forêts s'y

tor omnium videbatur. Quare ? « Posuisti tenebras, et facta est nox : ibi pertransibunt omnes bestiæ silvæ. Catuli leonum rugientes, ut rapiant, quærentes a Deo escam sibi (*Ps.*, CIII, 20 et 21). » Quid intelligam spiritaliter catulos leonum, nisi spiritalia nequitiæ (*Ephes.*, VI, 12)? quid intelligam nisi mala dæmonia, quæ dæmonia pascuntur erroribus hominum ? Sunt enim principes dæmoniorum, et sunt dæmonia quædam contemtibilia. Ista dæmonia seducere animas quærunt, sed ubi sol non ortus est; tenebræ enim sunt. Et cum tenebræ sunt, quærunt catuli leonum quos devorent. Ipse leo major, princeps omnium talium leonum, quid de illo dictum est ? « Nescitis quia adversarius vester diabolus, tamquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret (I *Pet.*, V, 8). » Ideo quærentes a Deo escam sibi; quia nec tentari quis potest a diabolo, nisi permittente Deo. Job sanctus ante diabolum erat, et tamen longe ab illo erat : adspectu ante illum, potestate remotus ab illo. Quando auderet tentare vel carnem, vel facultates ejus quas possidebat, nisi accepisset potestatem ? Quare autem datur potestas? Aut ad damnandos impios, aut ad probandos pios. Juste hoc totum Dominus agit : et in neminem habet diabolus potestatem, vel in aliquid ejus, nisi ille concedat, cui est potestas summa et sublimis. Sic diabolo, sic homini nulla est potestas in hominem, nisi de super detur. Stabat judex vivorum et mortuorum ante hominem judicem, et inflavit se homo judex videns ante se Christum, et ait, « Nescis quia potestatem habeo occidendi et dimittendi te (*Johan.*, XIX, 10) ? » At ille qui venerat et eum docere, a quo judicabatur : « Non haberes, inquit, in me potestatem, nisi esset tibi de super data (*Ibid* , 11). » Et homo et diabolus et quælibet dæmonia nonnisi accepta potestate nocent : sed proficientibus non nocent. Malis ita sunt tamquam ignis fœno, bonis ite sunt tamquam ignis auro. Manducatus est Judas ut

(1) Saint Augustin a déjà expliqué ces versets, dans le Discours sur le Ps. C. n° 12.

promèneront. » Nous avons déjà vu les bêtes des forêts figurant autre chose, car ces comparaisons sont à chaque instant employées en divers sens; c'est ainsi que le Seigneur lui-même est tantôt un agneau, tantôt un lion ; quoi de plus différent que l'agneau et le lion ? mais qu'est-ce que cet agneau? le vainqueur du loup, le vainqueur du lion. Le Seigneur est successivement appelé la pierre, le pasteur, la porte. Pasteur, il entre par la porte et il dit : « Je suis le bon pasteur et il dit aussi : je suis la porte (*Jean*, X, 7, 11),» Le nom de lion est donné au Seigneur : « Le lion de la tribu de Juda a vaincu (*Apoc.*, V, 5) ;» et il est donné au démon : « Il a foulé aux pieds le lion et le dragon (*Ps.*, XC, 13). » Apprenez donc à discerner ces allégories et à les appliquer comme il convient ; et après avoir lu, par exemple, que la pierre est la figure du Christ (I *Cor.*, X, 4), n'allez pas croire que partout la pierre signifie le Christ. Chaque figure signifie tantôt une chose, tantôt une autre, comme une lettre dont il faut regarder la position pour en comprendre la valeur. Si, parce que le nom de Dieu commence par la lettre D, vous croyez qu'elle ne peut se trouver dans aucun autre nom, vous l'effacerez de celui du diable. En effet, le nom de Dieu commence par la même lettre que le nom du diable, et il n'y a rien de si opposé que Dieu et le diable. Voyez donc quelle serait, dans les choses humaines comme dans les choses divines, l'absurdité de celui qui dirait que la lettre D ne doit pas se retrouver au commencement du nom du diable, et qui, si vous lui demandiez pourquoi, vous répondrait : J'ai lu cette même lettre en tête du nom de Dieu. On se moquerait de lui ; car il ne mériterait pas d'autre explication. Gardez-vous donc de comprendre les divines Écritures d'une manière si puérile, que de trouver une contradiction dans mes paroles, parce que j'ai dit plus haut que les bêtes des forêts figuraient les Gentils, et que je dis maintenant que les bêtes des forêts figurent les démons et les anges de prévarication. Ce sont là des comparaisons, et, dans les passages où elles se trouvent, elles sont expliquées par tout ce qui les entoure. « Toutes les bêtes des forêts s'y promèneront.» Où ? Dans la nuit qu'a répandue le Seigneur, « parce que le soleil a connu son coucher. Les petits des lions rugiront pour ravir leur proie, et demanderont à Dieu leur nourriture. » C'est avec raison que le Seigneur sur le point de se coucher, que le soleil de justice connaissant son coucher, a dit à ses disciples que les ténèbres al-

fœnum, probatus est Job ut aurum. « Posuisti tenebras, et facta est nox : illic pertransibunt omnes bestiæ silvæ. » Jam bestiæ silvæ alio modo : alio enim et alio modo (*a*) semper ista intelliguntur ; quomodo Dominus ipse agnus, ipse leo. Quid tam diversum quam agnus et leo ? Sed qualis agnus ? Qui vinceret lupum, vinceret leonem. Ipse petra, ipse pastor, ipse janua. « Pastor intrat per januam : et dicit, Ego sum pastor bonus : et dicit, Ego sum janua (*Johan.*, X, 7 et 11). » Ipsum leonis nomen Dominum significat ; « quia vicit leo de tribu Juda (*Apoc.* V, 5) : » et diabolum ; « quia conculcavit leonem et draconem (*Ps.*, XC, 13). » Discite sic intelligere, cum figurate ista dicuntur : ne forte ubi legeritis quod Christum significat petra, ubique petram Christum putetis (I *Cor.*, X, 4). » Significat alia atque alia, sicut littera quo loco ponatur vide, ibi intelligis ejus vim. Si audieris litteram primam in nomine Dei, et putaveris eam semper ibi ponendam, delebis eam in nomine diaboli. Ab eadem enim littera incipit nomen Dei, a qua incipit nomem diaboli ; et nihil tam disjunctum, quam Deus et diabolus. Vide ergo quam absurdus est a rebus et humanis et divinis, qui dixerit de littera singulari D, Non debet haberi in capite nominis diaboli. Et cum quæsieris, quare ? Respondeat : Ego in nomine Dei legi istam litteram. Ridetur iste ; nam nec talis est, cui digneris reddere rationem. Nolite ergo tam pueriliter sapere etiam ista divina, ut forte aliquis vestrum, quia dixi superius bestias silvæ significare gentes, modo autem dico bestias silvæ significare dæmonia et angelos prævaricationis, putet iis me aliquid contrarium dicere. Similitudines enim sunt, et in quocumque loco sunt, circumstantia sui exponuntur. « Illic pertransibunt omnes bestiæ silvæ. » Ubi ? In nocte quam posuit Dominus, quia sol agnovit occasum suum. « Catuli leonum rugientes, ut rapiant, quærentes a Deo escam sibi. » Merito Dominus venturus ad occasum suum, ipse sol justitiæ agnoscens occasum suum, ait discipulis, tamquam tenebris futuris, circuituro leone, ut quæreret quem devoraret, quod ille leo neminem devoraret, nisi peteret : « Hac nocte, inquit, postulavit satanas vexare vos sicut triticum, et ego rogavi pro te Petre, ne deficiat fides tua (*Lucæ*, XXII, 31). » Nonne Petrus cum ter negavit (*Matth.*, XXVI, 60, etc.), jam inter

(*a*) Tres MSS. *sæpe*.

laient envahir, que le lion rôderait autour d'eux pour chercher qui dévorer, et que ce lion ne dévorerait aucun d'eux, qu'après l'avoir demandé. « Cette nuit, Satan a demandé à vous cribler comme du froment, et j'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille pas (*Luc*, XXII, 31, 32).» Est-ce que Pierre, lorsqu'il a renié trois fois le Christ (*Matth.*, XXVI, 70-74) n'était pas déjà entre les dents du lion? « Les petits des lions rugiront pour ravir leur proie, et demanderont à Dieu leur nourriture. »

23. « Le soleil s'est levé (*Ps.*, CIII, 22). » Celui qui a dit : « J'ai le pouvoir de déposer ma vie et j'ai le pouvoir de la reprendre (*Jean*, X, 18), » a connu son coucher et a déposé sa vie ; « Le soleil s'est levé, » et il l'a reprise. «Le soleil s'est levé, » parce que le soleil s'était couché, mais ne s'était pas éteint. Pour ceux qui ne comprennent pas encore le Christ, il est encore nuit, pour eux le soleil n'est point encore levé; qu'ils s'efforcent de le comprendre, de peur que le lion rugissant ne les ravisse. Car les lionceaux n'osent attaquer ceux pour qui le soleil s'est levé. Voici, en effet, ce qui suit : « Le soleil s'est levé, et ils se sont rassemblés et retirés dans leurs tanières (*Ps.*, CIII, 22). » A mesure que ce soleil monte sur l'horizon, pour être compris du globe entier, pour que le Christ soit glorifié dans tout le monde, les lionceaux se rassemblent, les démons se retirent et cessent de poursuivre l'Église, après s'être acharnés à persécuter la maison de Dieu, en agissant sur les fils de l'incrédulité. Car il est écrit : « Vous avez marché selon le prince des puissances de l'air, qui agit efficacement à cette heure sur les fils de l'incrédulité (*Éphés.*, II, 2).» Maintenant, aucun d'eux n'ose persécuter l'Église, « parce que le soleil s'est levé et qu'ils se sont rassemblés. » Où sont-ils? « Ils se sont retirés dans leurs tanières. » Leurs tanières sont les cœurs des infidèles. Combien il y en a qui portent des lions au fond de leurs cœurs! Ils ne s'en échappent point; ils ne s'élancent pas de là contre la Jérusalem voyageuse. Pourquoi? parce que « le soleil est levé, et qu'il brille sur le globe entier. »

24. Examinez donc ce qui suit. Il vient d'être dit : « Le soleil s'est levé et ils se sont rassemblés et retirés dans leurs tanières ; » que devenez-vous donc, ô hommes de Dieu? Que devenez-vous, ô Église de Dieu? Que devenez-vous, ô corps du Christ, dont la tête est au Ciel? Que

dentes leonis erat? « Catuli leonum rugientes, ut rapiant, et ut quærant a Deo escam sibi. »

23. « Ortus est sol (*Psal.*, CIII, 22). » Qui dixit; « Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam (*Johan.*, X, 18) : » agnovit occasum suum, et posuit eam; « ortus est sol, » et recepit eam. « Ortus est sol, » quia occidit sol, sed non exstinctus est sol. Adhuc eis qui non intelligunt Christum, ipsa nox est; adhuc eis sol ortus non est : instent, ut intelligant, ne rapiantur a rugiente leone. Nam ecce quibus ortus est, non eos audent invadere catuli leonum. Sequitur enim, « Ortus est sol, et congregati sunt, et in cubilibus suis cubabunt. » Magis magisque (*a*) ubi oritur sol iste, ut intelligatur ab orbe terrarum, et clareficetur Christus in toto mundo, congregantur catuli leonum, illa dæmonia recedunt a persecutione Ecclesiæ, quæ instigabant persequi domum Dei, operando in filiis diffidentiæ? Nam dictum est, « secundum principem potestatis aëris, qui nunc operatur in filiis infidelitatis (*Ephes.*, II, 2).» Modo jam quia nemo eorum persequi audet Ecclesiam, « Ortus est sol, et congregati sunt. » Et ubi sunt? « Et in cubilibus suis cubabunt. » Cubilia eorum, corda infidelium. Quam multi gerunt leones cubantes in cordibus suis? Non inde erumpunt, non faciunt impetum in istam peregrinantem Jerusalem. Quare non faciunt? Quia jam ortus est sol, et splendet in toto orbe terrarum.

24. Ergo vide quid sequatur, quia « Ortus est sol, et congregati sunt, et in cubilibus suis cubabunt. » Quid tu, o homo Dei? quid tu, o Ecclesia Dei? quid tu, o corpus Christi, cujus caput in cælo est? quid tu facis, o homo unitas ejus? « Exiet, inquit, homo ad opus suum (*Ps.*, CIII, 23). » operetur ergo iste homo opera bona in securitate pacis Ecclesiæ, operetur usque in finem. Aliquando enim erit quædam (*b*) contenebratio, et fiet quidam impetus, sed in vespera, id est, in fine mundi : modo autem in pace et tranquillitate operatur Ecclesia; quia « Exiet homo ad opus suum, et ad operationem suam usque ad vesperam. »

25. « Quam magnificata sunt opera tua, Domine (*Ibid.*, 24)! » Merito magna, merito excelsa. Ubi facta sunt opera ista, tam magna? quæ illa statio Dei ubi (*c*) stetit, vel quæ illa sessio ubi sedit, et ista operatus

(*a*) Sic MSS. At editi, *ibi oritur.* (*b*) Plures MSS. *contenebricatio.* (*c*) MSS. carent his verbis, *stetit, vel quæ illa sessio, ubi.*

faites-vous, ô homme, unité du Christ? « Alors, l'homme, dit le Psaume, sortira pour aller à son travail (*Ps.*, CIII, 23). » Que l'homme accomplisse donc de bonnes œuvres dans la sécurité de la paix de l'Église, qu'il travaille jusqu'à la fin. Car un jour les ténèbres reviendront, et les lions s'élanceront de leurs tanières, mais sur le soir seulement, c'est-à-dire à la fin du monde. A présent, au contraire, l'Église accomplit son œuvre dans la paix et la tranquillité; car « l'homme sortira pour aller à son travail et s'y livrer jusqu'au soir (*Ibid.*).»

25. « Seigneur, que vos ouvrages sont magnifiques (*Ibid.* 24). » Oui, ils sont grands; oui, ils sont sublimes. Où ont-ils été accomplis, ces ouvrages si grands? Quel est l'endroit où Dieu le tenait, ou bien en quel endroit était-il assis, lorsqu'il accomplissait ces merveilles? Quel est le lieu où il a travaillé? D'où sont venues d'abord ces œuvres si belles? Si vous prenez ces paroles à la lettre, d'où vient toute cette création, faite avec ordre, marchant avec ordre, belle avec ordre, se levant avec ordre, se couchant avec ordre, accomplissant sa course avec ordre, d'où vient-elle? Mais, dans un sens spirituel, comment l'Église elle-même a-t-elle reçu son accroissement, son développement, sa perfection? Comment est-elle destinée à une fin, qui n'est autre que l'immortalité? Par quels éloges est-elle glorifiée? Par quels mystères est-elle signalée? Sous quels sacrements est-elle cachée? Par quelle prédication est-elle révélée? Où Dieu a-t-il fait ces choses? Je vois la grandeur de ses ouvrages: «Seigneur, que vos ouvrages sont magnifiques! Je cherche en quel lieu Dieu a travaillé, et je ne le trouve pas; ou plutôt je vois ce qu'ajoute le Prophète: « Vous avez fait toutes choses dans la Sagesse (*Ibid.*).» Vous avez donc fait toutes choses dans le Christ. Il a été méprisé, il a été souffleté, il a été couvert de crachats, il a été couronné d'épines, il a été crucifié: et c'est en lui que vous avez fait toutes choses. J'entends ce que vous annoncez aux hommes sur le Christ votre soldat; j'entends ce que vous prêchez aux nations sur votre saint envoyé, déclarant qu'il est le Christ, Vertu de Dieu et Sagesse de Dieu. Que les Juifs se rient du Christ crucifié, parce qu'il est pour eux un scandale; que les païens se rient du Christ crucifié, parce qu'il est pour eux une folie. « Quant à nous, dit l'Apôtre, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs, Vertu de Dieu et Sagesse de Dieu (I *Cor.*, I, 22, 24).» « Vous avez fait toute chose dans la Sagesse. »

26. « La terre est remplie de vos créatures (*Ps.*, CIII, 24). » La terre est remplie des créatures du Christ. Et comment, comme nous le voyons. Car, qu'est-ce qui n'a pas été créé du Père par le Fils? Tout ce qui marche ou rampe sur la terre, tout ce qui nage dans les eaux, tout ce qui vole dans les airs, tout ce qui roule dans le ciel et à plus forte raison la terre; en un mot, le monde entier est la créature de Dieu. Mais il est ici question de je ne sais quelle

est? quis locus ubi ista operatus est? unde processerunt primo ista tam pulcra? Si ad litteram accipias, omnis ordinata creatura, ordinate currens, ordinate pulcra, ordinate oriens, ordinate occidens, ordinate peragens omnia tempora, unde processit? Ipsa autem Ecclesia quomodo accepit incrementa, successus, perfectionem? Quomodo destinatur ad finem quemdam immortalitatis? Quibus præconiis prædicatur? quibus mysteriis commendatur? quibus sacramentis occultatur? qua prædicatione revelatur? ubi fecit hæc Deus? Video magna opera: « Quam magnificata sunt opera tua, Domine. » Quæro ubi fecerit, locum non invenio, sed video quid sequatur. « Omnia in sapientia fecisti. » Ergo omnia in Christo fecisti. Ille contemtus, ille expalmatus, ille consputus, ille spinis coronatus, ille crucifixus, omnia in illo fecisti. Audio, audio quid de illo tuo milite nunties hominibus, quid de illo præcone sancto prædices gentibus, Christum Dei Virtutem et Dei Sapientiam. Irrideant Judæi crucifixum Christum quia scandalum est eis; irrideant Pagani crucifixum Christum, quia stultitia est eis: « Nos autem, inquit, prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam; ipsis vero vocatis Judæis et Græcis Christum Dei Virtutem et Dei Sapientiam (I *Cor.*, I, 23 et 24). Omnia in sapientia fecisti. »

23. « Repleta est terra creatura tua (*Ps.*, CIII, 24).» Repleta est terra creatura (*a*) Christi. Et quomodo? Quomodo videmus. Quid enim non a Patre per Fi-

(*a*) Sic aliquot MSS At editi, *creatura tua Christe.*

créature nouvelle, dont l'Apôtre a dit : « Si donc quelqu'un est en Jésus-Christ, il est une créature nouvelle; les choses anciennes ont passé ; voilà que tout est devenu nouveau, et tout vient de Dieu (II *Cor.*, v, 17, 18). » Cette créature nouvelle qui a été faite, c'est tout homme qui croit au Christ, qui se dépouille du vieil homme et revêt le nouveau (*Ephés.*, IV, 22, 24). « La terre est remplie de vos créatures. Le Christ a été crucifié dans un seul lieu de la terre, ce grain est tombé dans un seul petit coin de la terre, et y est mort ; mais il a produit des fruits sans nombre. Vous étiez seul, Seigneur Jésus, jusqu'à ce que vous eussiez passé. Je reconnais, dans un autre Psaume, cette parole qui est de vous : « Pour moi, je suis seul, jusqu'à ce que je passe (*Ps.*, CXI, 10). » Vous étiez donc seul, jusqu'à ce que vous eussiez passé ; vous étiez seul, lorsque vous avez connu votre coucher ; mais vous êtes passé du coucher au lever. Vous vous êtes levé, vous avez brillé, vous avez été glorifié, lorsque vous êtes monté au ciel ; « Et la terre a été remplie de vos créatures. » Mes frères, nous n'avons pas encore achevé d'expliquer le Psaume, mais il nous faut en différer quelque chose, au nom de Dieu, jusqu'au jour du Seigneur.

lium creatum est? Quidquid ambulat et repit in terris, quidquid natat in aquis, quidquid volat in aëre, quidquid in cælo circumagitur, quanto magis terra, totus mundus creatura Dei est. Sed nescio quid hic significat de quadam creatura nova, de qua dicit Apostolus, « Si qua in Christo nova creatura, vetera transierunt, ecce facta sunt (*a*) omnia nova, omnia autem ex Deo (II *Cor.*, v, 17). » Nova creatura quæ facta est, omnes credentes in Christum, exuentes se veterem hominem, et induentes novum (*Ephes.*, IV, 22). « Repleta est terra creatura tua. » In uno loco terræ crucifixus erat, in uno exiguo loco cecidit granum illud in terram, et mortificatum est; sed magnum fructum adtulit. Singularis eras Domine Jesu, donec transires : agnosco in alio Psalmo vocem tuam, qua dixisti, « Singularis ego sum, donec transeam (*Psal.*, CXL, 10). » Singularis ergo eras, donec transires; singularis eras, cum agnovisti occasum tuum : sed ab occasu in ortum transisti. Ortus es, splenduisti, clarificatus es, cum in cælum adscendisti, et « repleta est terra creatura tua. » Psalmum, Fratres, nondum finivimus : sed aliquid inde in nomine Christi etiam ad diem Dominicum differamus.

(*a*) Vox *omnia*, hoc loco in MSS. omitti solet.

QUATRIÈME DISCOURS

SUR LE MÊME PSAUME CIII.

1. La parole de Dieu est une, bien qu'elle soit développée dans toutes les Écritures ; et le Verbe, quoiqu'il parle par les bouches nombreuses des Saints, est unique, Dieu en Dieu dès le commencement (*Jean*, I, 1).» Là, il ne parle point par syllabes, parce qu'il n'est pas soumis à la succession du temps. Il ne faut pas nous étonner cependant que, pour s'accommoder à notre faiblesse, il ait daigné condescendre à user des particules et des sons de nos mots, puisqu'il a voulu condescendre à revêtir la faiblesse de notre corps. Malgré cette unité de la parole de Dieu, Votre Charité se souvient que notre Psaume nous a déjà fourni plusieurs discours et que les mystères, qui y sont tenus renfermés pour être ouverts à ceux qui frappent, ont exigé de nous, pendant plusieurs jours, un temps considérable, pour les énoncer, pour les signaler à votre attention, pour en indiquer le difficile accès sous portes closes, pour en ouvrir les portes, pour les arracher de leur retraite, enfin pour les produire au grand jour. Votre Charité se souvient donc, comme je l'ai dit, que nous n'avons même pu, la dernière fois, arriver jusqu'à la fin de ce Psaume, et que nous avons remis ce travail au jour présent. Le Seigneur a bien voulu nous accorder le temps de payer notre dette; il m'a permis, à moi votre débiteur, d'acquitter ce que je dois et de rassurer mes créanciers : qu'il daigne maintenant nous accorder un bien que nous puissions vous rendre, de même qu'il ne nous a pas rendu le mal que nous avons pu faire.

2. Du plus profond de notre cœur, vous le savez, vous vous le rappelez avec autant de piété que de joie, nous nous sommes écriés avec le Psalmiste : « Seigneur, que vos ouvrages sont magnifiques ! Vous avez fait toutes choses dans la sagesse; la terre est remplie de vos créatures (*Ps.*, CIII, 24). » Tout ce que Dieu a

SERMO QUARTUS

In eumdem Psalmum CIII.

1. Meminit Caritas Vestra cum sit unus Sermo Dei in Scripturis omnibus dilatatus, et per multa ora sanctorum unum Verbum sonet, quod cum sit in principio Deus apud Deum (*Johan.*, I, 1), ibi non habet syllabas, quia non habet tempora, nec mirandum nobis sit, quia propter infirmitatem nostram descendit ad particulas sonorum nostrorum, cum descenderit ad suscipiendam infirmitatem corporis nostri : istum tamen Psalmum jam multos nobis fecisse sermones, mysteriaque ipsa quæ hic clausa tenentur, ut pulsantibus aperirentur, adtulisse nobis non parvas per aliquot dies moras temporis, cum pronuntiantur, cum commendantur, cum clausa esse monstrantur, cum aperiuntur, cum eruuntur, cum ostenduntur : ac per hoc meminit, ut dixi, Caritas Vestra, nec præterito die ad ejus terminum Psalmi nos pervenire potuisse, et distulisse in hunc diem. Voluit Dominus et tempus redditionis nobis exhibere, et me debitorem debito satisfacere, et exactores securiores efficere : det ergo ipse bonum quod reddamus, qui non reddidit quidquid mali feceramus.

2. Exclamaverunt, ut nostis, ut cum pietate gaudioque recolitis, exclamaverunt cum Psalmo viscera cordis nostri, et dixerunt, « Quam magnificata sunt opera tua, Domine! Omnia in sapientia fecisti :

fait, il l'a fait dans la Sagesse, et il l'a fait par la sagesse. Tout ce qui connait la Sagesse et tout ce qui ne la connaît pas est cependant la créature de Dieu et a été fait dans la Sagesse et par la Sagesse. Ceux qui connaissent la Sagesse ont la Sagesse pour lumière; ceux qui ne la connaissent pas l'ont du moins pour créatrice, bien qu'ils soient captivés par leur ignorance. Ceux qui l'ont pour lumière l'ont aussi pour créatrice; mais tous ceux qui l'ont pour créatrice ne l'ont pas pour lumière. Parmi les hommes, beaucoup la possèdent, et ils sont appelés sages; beaucoup ne la possèdent pas, et ils sont appelés insensés. C'est à tort, du reste, qu'on leur donne ce nom d'insensés; car s'ils s'appliquaient à l'étude de la sagesse, s'ils la demandaient, s'ils la cherchaient, s'ils frappaient à la porte, ils pourraient parvenir à y participer; ce n'est pas à leur nature, mais à leur négligence qu'elle est refusée. Il est, au contraire, d'autres créatures qui ne peuvent avoir part à la Sagesse, comme tous les animaux, toutes les bêtes, tous les arbres qui n'ont aucune raison. Mais de ce qu'ils ne peuvent avoir part à la Sagesse, s'ensuit-il qu'ils n'aient pas été créés dans la Sagesse et par la Sagesse? Dieu n'exige pas du cheval ou du mulet qu'ils aient de l'intelligence; mais il dit aux hommes : « Gardez-vous d'être comme le cheval et le mulet, qui n'ont pas d'intelligence (*Ps.*, XXXI, 9). » Pour le cheval, c'est l'effet de sa nature, pour l'homme, ce serait un crime. Voici donc ce que Dieu dit : Je n'exige point de ceux que je n'ai pas faits à mon image de participer à ma Sagesse; mais je l'exige de ceux que j'ai créés dans cette condition, et je veux qu'ils fassent usage de mes dons. Que les hommes rendent donc à Dieu ce qui est à Dieu, s'ils rendent à César ce qui est à César (*Matth.*, XXII, 21): c'est-à-dire que, rendant à César son image et rendant à Dieu son image, ils élèvent leur pensée, non vers eux-mêmes, mais jusqu'à leur Céateur, jusqu'à la lumière d'où ils tirent leur origine, jusqu'au foyer spirituel qui les échauffe et loin duquel ils perdent toute chaleur; de même qu'en s'éloignant de cette lumière, ils tombent dans les ténèbres, et qu'en y revenant, ils sont éclairés de nouveau. S'ils disent alors pieusement à Dieu : « Seigneur vous allumerez ma lampe; mon Dieu, vous éclairerez mes ténèbres (*Ps.*, XVII, 29), » les ténèbres de la sottise terrestre se dissipent; ouvrant la bouche et attirant à eux l'esprit, ils lèvent avec confiance, comme je l'ai dit, les yeux de leur cœur; ils examinent en esprit le

repleta est terra creatura tua (*Ps.*, CIII, 24). » Quidquid a Deo factum est, in sapientia factum est, et per sapientiam factum est. Quidquid novit sapientiam, et quidquid non novit sapientiam, et tamen in creatura Dei est, in sapientia factum est, et per sapientiam factum est. Qui cognoscunt sapientiam, lucem habent sapientiam; qui non cognoscunt, habent tamen artificem sapientiam, (*a*) cum sint ipsi detenti insipientia : et qui eam lucem habent, etiam artificem habent; non quicumque artificem habent, etiam lucem habent. Et quidem in hominibus multi sunt qui ejus participes fiunt, et sapientes vocantur; multi ejus expertes, stulti nominantur. Propter hoc vitioso nomine stulti appellantur, quia si studeant sapientiæ, si petant, si quærant, si pulsent, possunt pervenire ad ejus participationem : non enim naturæ, sed negligentiæ denegatur. Sunt autem aliæ creaturæ, quæ non possunt fieri participes sapientiæ; sicut omnes bestiæ, omnia pecora, omnes arbores, quæ nec sensum habent ullum. Numquid quia participes sapientiæ esse non possunt, ideo non in sapientia et per sapientiam facta sunt? Non ergo exigit Deus intellectum de equo et mulo : sed hominibus dicit, « Nolite esse sicut equus et mulus, quibus non est intellectus (*Psal.*, XXXI, 9). » Quod equo natura est, homini crimen est. Hoc ergo dicit Deus, Non exigo participationem sapientiæ meæ ab eis, quæ non feci ad imaginem meam; sed ubi feci, inde exigo, et usum ejus rei postulo, quam donavi. Homines ergo reddentes Deo quæ Dei sunt, si Cæsari reddunt quod Cæsaris est (*Matth.*, XXII, 21); id est, reddentes Cæsari imaginem suam, et reddentes Deo imaginem suam, erigunt ipsam mentem suam, non ad se, sed ad artificem suum, et ad lumen unde sunt, et ad calorem quemdam spiritalem unde fervescunt, et unde remoti frigescunt, et unde recedentes contenebrantur, et quo revertentes illuminantur : et quia pie illi dixerunt, « Tu illuminabis lucernam meam Domine, Deus meus illuminabis tenebras meas (*Ps.*, XVII, 29); » discussis tenebris terrenæ stultitiæ, aperientes os et ducentes spiritum, erigunt, ut dixi, fidentem

(*a*) Plures MSS. omittunt, *cum sint ipsi detenti insipientia*. Nonnulli loco *insipientia*, habent *sapientia*, Alii cum Am. et Er. *in sapientia*.

monde entier, la terre, la mer et le ciel ; ils voient que tout y est magnifiquement disposé, que tout y marche dans un ordre admirable, chaque chose étant distincte dans son espèce, que chaque espèce se conserve par ses semences, bien que les êtres changent par des générations successives, et que toutes choses suivent le cours des temps. Alors le Créateur leur plaît dans toutes ces merveilles, afin qu'eux-mêmes plaisent au Créateur dans son propre travail ; et, dans les transports de leur joie, car rien ne peut être comparé à cette joie, ils s'écrient : « Seigneur, que vos ouvrages sont magnifiques ! Vous avez fait toutes choses dans la Sagesse. » Où réside cette Sagesse dans laquelle vous avez créé toutes choses ? Quel sens peut l'atteindre ? Quel œil peut la voir ? Par quel effort la chercher ? Par quel mérite la posséder ? Comment, en un mot, sinon par la grâce de Dieu ? Celui qui nous a donné d'être nous donne d'être bons. Il le donne à ceux qui se convertissent, car avant leur conversion, tandis qu'éloignés des voies de Dieu, ils suivaient leurs propres voies, n'est-ce pas lui qui les a cherchés ? N'est-il pas descendu jusqu'à eux ? Le Verbe ne s'est-il pas fait chair et n'a-t-il pas habité parmi nous (*Jean*, I, 14)? N'a-t-il pas allumé la lampe de sa propre chair, lorsqu'il était suspendu sur la croix, pour chercher la drachme perdue (*Luc*, XV, 8) ? Il l'a cherchée et l'a trouvée et ses voisins, c'est-à-dire toute créature spirituelle qui s'approche de Dieu, l'en ont félicité. La drachme perdue a été retrouvée à la joie des voisins ; l'âme humaine a été retrouvée à la joie des Anges. Elle a été retrouvée ; qu'elle se réjouisse donc et qu'elle dise : « Seigneur, que vos ouvrages sont magnifiques ! Vous avez fait toutes choses dans la Sagesse. »

3. « La terre est remplie de vos créatures. » De quelles créatures la terre est-elle remplie ? La terre est remplie de toutes les créatures de Dieu : de tous les arbres et arbrisseaux, de tous les animaux et bêtes de somme et de tout le genre humain lui-même. En elles, nous voyons nous savons, nous lisons, nous reconnaissons, nous louons, nous glorifions Dieu, et nous ne suffisons pas à le louer en elles à proportion de la joie que la vue de tant de merveilles fait abonder dans notre cœur. Mais nous devons nous attacher plus encore à la créature dont parle l'Apôtre : « Si quelqu'un est en Jésus-Christ, il est une créature nouvelle ; les choses anciennes ont passé. Voilà que tout est devenu nouveau (II *Cor.*, V, 17). » Quelles sont les choses anciennes qui ont passé ? Toute idolâtrie parmi les Gentils, toute servitude sous la Loi parmi les Juifs, et tous les sacrifices qui figuraient le sacrifice actuel. Alors le vieil homme absorbait l'humanité ; le Christ est venu renouveler son ouvrage, il est venu refondre son ar-

oculum cordis ; et circumspiciunt mente universum mundum, terram, mare et cælum, et videntes omnia pulcre disposita, ordinata currere, digeri generibus, fulciri seminibus, mutari successionibus, currere temporibus, placet eis in his artifex, ut et ipsi placeant (*a*) artificio artifici ; et exclamant præ magno gaudio, quia vere huic lætitiæ nihil comparari potest, « Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! Omnia in sapientia fecisti. » Ubi est ipsa sapientia, in qua omnia fecisti ? quo sensu adtingitur ? quo oculo videtur ? quo studio quæritur ? quo merito possidetur ? Quo putatis, nisi gratia sua ? Qui donavit ut simus, donat ut boni simus. Donat conversis, qui antequam converterentur, et cum aversi irent post vias suas, nonne quæsivit eos ? nonne descendit ? nonne « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Johan.*, I, 14) ? » nonne accendit lucernam carnis suæ, dum penderet in cruce, et quæsivit perditam drachmam (*Lucæ*, XV, 8) ? Quæsivit, et invenit vicinis congratulantibus, id est, omni creatura spiritali quæ Deum proxime adtingit. Vicinis lætantibus inventa est anima humana. Inventa est drachma, Angelis lætantibus inventa est, ergo gaudeat, et dicat, « Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! Omnia in sapientia fecisti. »

3. « Repleta est terra creatura (*Ps.*, CIII, 24). » Qua creatura tua repleta est terra ? Omnibus arboribus et frutectis, omnibus animalibus et pecoribus ; et universo ipso genere humano, repleta est terra creatura Dei. Videmus, novimus, legimus, agnoscimus, laudamus, et in his prædicamus ; et in his non sufficimus laudare tantum, quantum abundat ex bona inspectione cor nostrum. Sed ad illam magis creaturam debemus adtendere, unde dicit Apostolus, « Si qua igitur in Christo nova creatura, vetera transierunt, ecce facta sunt nova (II *Cor.*, V,

(*a*) Sic plures MSS. At editi, *in artifice artifici*.

gent, rectifier sa monnaie, et nous voyons aujourd'hui la terre remplie de chrétiens qui croient en Dieu, qui se détournent de leurs anciennes souillures et de leur idolâtrie, et qui laissent leurs anciennes espérances pour l'espérance du siècle nouveau. Si le siècle nouveau n'existe pas encore en réalité, nous le possèdons du moins en espérance, et cette espérance nous inspire et nous fait déjà chanter ces paroles : « La terre est remplie de vos créatures.» Nous ne les chantons pas encore dans la patrie, nous ne le chantons pas encore dans le repos qui nous est promis, parce que les serrures des portes de Jérusalem ne sont pas encore fermées à jamais (*Ps.*, CXLVII, 13) ;» mais, encore exilés, nous considérons ce monde tout entier et nous voyons de tous côtés les hommes accourir à la foi, redoutant l'enfer, aimant la vie éternelle et dédaignant la vie présente. Alors, remplis d'allégresse à la vue de ce spectacle, nous nous écrions : « La terre est remplie de vos créatures. »

4. Mais ce monde est encore battu des flots des tentations, il est encore agité par les tempêtes des tribulations et par les soulèvements des orages ; c'est pourtant par là qu'il faut passer. Que la mer nous menace, qu'elle gonfle ses vagues et enfante des tempêtes ; il faut passer par là, et Dieu nous a donné un arbre sur lequel nous naviguons. « La terre est remplie de vos créatures. » Nous ne sommes pas encore dans la terre des vivants, cette terre est encore celle des mortels ; mais nous crions vers Dieu et nous disons : « Vous êtes mon espérance, et ma portion dans la terre des vivants (*Ps.*, CXLI, 6). » Vous êtes mon espérance dans la terre des mortels, et ma portion dans la terre des vivants. Voilà la terre qui est remplie des créatures de Dieu. Mais celui qui est encore dans la terre des mortels, et non dans la terre des vivants, par où passe-t-il pour y arriver ? Écoutez ce qui suit : « Cette mer est vaste et spacieuse, là nagent des poissons innombrables, de petits et de grands animaux (*Ps.*, CIII, 25). » Voilà la peinture d'une mer terrible, où nagent des poissons innombrables. Ceux qui nous tendent des piéges rampent autour de nous dans le monde, et les imprudents y sont pris tout à coup. Qui pourrait compter, en effet, les tentations qui rampent autour de nous ? Elles rampent; mais veillez, de peur qu'elles ne vous saisissent. Tenons-nous en veillant sur le bois du salut, et même au mi-

17). » Quæ vetera transierunt ? In Gentibus omnis idololatria, in ipsis Judæis omnis illa servitus Legis, omnia illa sacrificia prænuntiantia præsens sacrificium. Abundabat tunc vetustas hominis, venit qui renovaret opus suum, venit qui conflaret argentum suum, qui formaret monetam suam, et adtendimus plenam terram Christianis credentibus in Deum, avertentibus se a prioribus immunditiis suis et idololatria, a spe præterita ad spem novi sæculi : et ecce nondum est in re, et jam tenetur in spe, et per ipsam spem jam cantamus et dicimus, « Repleta est terra creatura tua. » Nondum enim in patria cantamus hoc, nondum in illa requie quæ promittitur, nondum confirmatis vectibus portarum Jerusalem (*Psal.*, CXLVII, 13) ; sed adhuc in peregrinatione intuentes mundum istum totum, et undique homines currentes ad fidem, timentes gehennas, contemnentes mortem , amantes vitam æternam, spernentes præsentem, et tali spectaculo completi gaudio dicimus, « Repleta est terra creatura tua. »

4. Hoc autem sæculum adhuc tentationum fluctibus quatitur, adhuc tempestatibus et procellis tribulationum et (*a*) tumorum turbatur : hac tamen itur. Minetur licet mare, et tumeat fluctibus, procellasque parturiat ; hac itur, datum est nobis lignum in quo navigemus : « Repleta est terra creatura tua. » Sed nondum sumus in terra viventium, adhuc ista terra morientium est : clamamus autem, et dicimus, « Spes mea es tu, portio mea in terra viventium (*Psal.*, CLXI, 6). » In terra morientium spes mea, in terra viventium portio mea. Ecce ista terra, quæ repleta est creatura Dei. Quid adhuc est in ista terra morientium, nondum in terra viventium , qua transit ? Audi sequentia : « Hoc mare magnum et spatiosum, ibi repentia quorum non est numerus, animalia pusilla et magna (*Ps.*, CIII, 25). » Terribile mare significat : « ibi sunt repentia quorum non est numerus. » Insidiæ repunt in hoc sæculo, et incautos repente occupant. Repentes autem tentationes quis numerat ? Repunt, sed cave, ne subripiant. Vigiletur in ligno, etiam in aquis, (*b*) etiam in fluctibus tuti sumus : non dormiat Christus, non dormiat fides ; et si dormierit, excitetur ; imperabit ventis, placabit mare ; finietur via, gaudebitur in patria. « Ibi repentia quorum non est numerus, animalia pusilla et magna. »

(*a*) Aliquot MSS. *tumorem* : et quidam, *tumore*. (*b*) Hic in editis additur, *in cruce navigamus* : quod a melioribus MSS. abest.

lieu des eaux, même au milieu des flots, nous serons en sûreté. Ne laissons pas dormir le Christ, ne laissons pas dormir notre foi : si le Christ dort, réveillons-le; il commande aux vents, il apaisera la mer (*Matth.*, VIII, 24-26); notre voyage prendra fin et nous nous réjouirons dans la patrie. Au milieu de cette mer formidable, je vois encore des incrédules; ils sont ballottés au milieu d'eaux amères et stériles; il y en a de petits et il y en a de grands. Nous le savons, il y a dans le monde beaucoup de petits qui ne croient pas encore, il y a beaucoup de grands qui ne croient pas encore non plus; il y a donc dans cette mer « de petits et de grands animaux. » Ils haïssent l'Église, le nom du Christ les offusque ; ils n'exercent pas de sévices, parce qu'ils ne le peuvent: la fureur qui ne peut armer leurs bras reste enfermée dans leur cœur. Car tous ceux, petits ou grands, « petits ou grands animaux, » qui regrettent que les temples soient fermés, les autels renversés, les idoles brisées, les sacrifices interdits par les lois sous peine de mort, tous ceux, dis-je, qui déplorent ces changements sont encore dans la mer. Et nous? Par quelle route irons-nous donc dans notre patrie? Par le même océan, mais sur le bois de la croix. Ne craignez pas le danger; le bois qui vous porte maintient le monde. Faites donc réflexion sur ces paroles : « Cette mer est vaste et spacieuse; là nagent des poissons innombrables, de petits et de grands animaux. » Ne craignez rien, ne vous laissez pas effrayer; aspirez à la patrie, comprenez ce qu'est votre voyage.

5. « Les navires la traverseront (*Ps.*, CIII, 26). » Voici que sur cette mer qui nous effrayait, les navires flottent et ne sont pas submergés. Par ces navires, nous comprenons les Églises; elles traversent la mer au milieu des tempêtes, au milieu des orages des tentations, au milieu des flots du monde, au milieu des petits et des grands animaux : le Christ est leur pilote sur le bois de sa croix. « Les navires la traverseront. » Que les navires ne craignent rien; qu'ils remarquent moins le lieu où ils naviguent que celui qui tient le gouvernail. « Les navires la traverseront. » Quelle traversée peut leur paraître pénible, quand ils sentent que le Christ les dirige? Ils traverseront la mer en toute sécurité; qu'ils la traversent avec persévérance, ils parviendront au terme promis, ils seront conduits à la terre du repos.

6. Il y a aussi dans cette mer quelque chose qui surpasse encore tous les animaux petits ou grands. Qu'est cela? Écoutons le Psaume : « Là est ce dragon que vous avez fait pour servir de jouet (*Ibid.*). » Il y a dans cette mer d'innombrables poissons, de petits et de grands animaux; et

Video enim adhuc in mari isto formidoloso nondum credentes : ipsi enim versantur in amaris aquis et sterilibus, illi autem et pusilli et magni sunt. Novimus hoc, multi pusilli sæculi nondum crediderunt, multi primates sæculi nondum crediderunt: « animalia pusilla et magna » sunt in hoc mari. Oderunt Ecclesiam, premuntur Christi nomine; non sæviunt, quia non permittuntur : in manus non erumpens, clausa est in corde sævitia. Nam omnes sive pusilli, sive magni, « animalia pusilla et magna, » quæ modo dolent templa clausa esse, aras eversas, simulacra confracta, leges latas ut sacrificare idolis capitale sit crimen, omnes qui dolent hæc, in mari sunt adhuc. Quid ergo nos, ad patriam qua ituri sumus ? Per ipsum mare, sed in igno. Noli timere periculum, lignum te portat quod continet sæculum. Ergo adtendite ? « Hoc mare magnum et spatiosum, ibi repentia quorum non est numerus, animalia pusilla et magna. » Noli timere, noli terreri, desidera patriam, intellige peregrinationem.

5. « Illic naves commeabunt (*Ps.*, CIII, 26). » Ecce in eo quod terrebat, naves natant, et non merguntur. Naves Ecclesias intelligimus, commeant inter tempestates, inter procellas tentationum, inter fluctus sæculi, inter animalia pusilla et magna. Gubernator est Christus in ligno crucis suæ. « Illic naves commeabunt. » Non timeant naves, non valde adtendant ubi natent, sed a quo gubernentur. « Illic naves commeabunt. » Quem commeatum reperiunt tristem, quando gubernatorem sentiunt Christum ? Commeabunt secure, (*a*) commeent perseveranter, venient ad finem debitum, perducentur ad terram quietis.

6. Est in isto mari aliquid etiam, quod superat omnia animalia pusilla et magna ? Quid est hoc. Psalmum audiamus : « Draco hic quem finxisti ad illudendum ei (*Ibid.*, 26). » Ibi repentia quorum

(*a*) Sic plerique MSS. At editi, *commeabunt perseveranter*.

les navires la traverseront, sans craindre non-seulement les innombrables poissons ni les petits et les grands animaux, mais encore le dragon que vous y avez placé, dit le Prophète à Dieu, pour servir de jouet. Il y a là un grand mystère, et cependant vous connaissez ce que je vais vous en dire. Vous savez qu'il y a un dragon ennemi de l'Église ; vous ne l'avez pas vu des yeux de la chair, mais vous le voyez des yeux de la foi. C'est le même qui est aussi appelé lion, et l'Écriture dit de lui : « Vous foulerez aux pieds le lion et le dragon (*Ps.*, xc, 13). » Il est sous la domination de notre tête, qu'il soit également soumis au corps ; mais que les membres aient soin de s'attacher à leur tête, pour en être véritablement les membres. L'Écriture raconte que ce dragon a séduit la première femme, c'est-à-dire Ève, à qui il a donné un conseil de mort, et dans le faible cœur de laquelle il s'est glissé à la façon du serpent par une astucieuse persuasion. Il en est arrivé ce que nous savons, ce que nous avons fait nous-mêmes, ce que nous déplorons. En effet, tout le genre humain était là dans ses deux ancêtres : c'est d'eux que la mort s'est propagée en nous, c'est d'eux que vient la faute dont les enfants mêmes ont contracté la dette. « Car, » dit l'Écriture, « qui est pur à vos yeux ? Nul homme, pas même l'enfant qui n'a qu'un jour de vie sur la terre (*Job*, xiv, 4, 5). » C'est du premier péché que part cette communication du péché, cette communication de la mort aux générations successives. Vous savez aussi ce qui a été dit à la femme, ou plutôt au serpent, lorsque Dieu a puni le péché du premier homme : « Elle guettera votre tête et vous guetterez son talon (*Gen.*, iii, 15). » Cette parole qui cachait un grand mystère, était dite figurativement de l'Église future, formée du côté de son époux, tandis qu'il dormait. Or, Adam était la figure de celui qui devait venir, selon la parole de l'Apôtre : « Il est la figure de celui qui devait venir (*Rom.*, v, 14). » Ce qui devait arriver a été figuré par avance : l'Église a été formée du côté du Seigneur, lorsqu'il dormait sur la croix ; car du côté entr'ouvert de Jésus crucifié ont coulé les sacrements de l'Église (*Jean*, xiv, 34). » Qu'a-t-il donc été dit à l'Église ? Écoutez-le, comprenez-le, soyez sur vos gardes : « Elle guettera votre tête et vous guetterez son talon. » O Église, guettez la tête du serpent. Qu'est-ce que la tête du serpent ? La première suggestion du péché. Je ne sais quelle pensée illicite germe dans votre esprit ; gardez vous d'y attacher votre attention, gardez-vous d'y consentir. Ce qui vous vient dans l'esprit, c'est la tête du serpent ; foulez aux pieds sa tête, et vous échapperez à tous ses mouvements. Que veut dire : foulez aux pieds sa tête ? Méprisez cette suggestion. Mais il s'agit d'un gain ; vous avez un gain con-

non est numerus, ibi animalia pusilla et magna, illic naves commeabunt, et non timebunt, non solum repentia, quorum non est numerus, et animalia pusilla et magna, sed nec draconem qui ibi est : « Quem finxisti, inquit Deo, ad illudendum ei. » Magnum secretum, et tamen quod nostis dicturus sum. Nostis inimicum Ecclesiæ quemdam draconem : non vidistis oculis carnis, sed videtis oculis fidei. Ipse est qui et leo dicitur : de illo Scriptura dicit, « Conculcabis leonem et draconem (*Psal.*, xc, 13). » Subditus est iste capiti tuo, subdetur et corpori ejus ; hæreant tantum membra capiti suo, ut membra ejus sint. Dictum est de prima femina, quam seduxit hic draco, Eva scilicet illa, cui consilium mortis dedit, et persuasione astuta in cor femineum more serpentis irrepsit. Factum est quod novimus, quod ibi et nos fecimus, quod dolemus. In illis enim duobus hominibus totum genus humanum. Inde propago mortis, inde et in parvulis debita, delicta. « Quis enim mundus, ait Scriptura, in conspectu tuo (*Job.*, xiv, 4 et 5) ? » Nec infans cujus est unius diei vita super terram. Tradux peccati, tradux mortis de primo peccato. Nostis enim et quid dictum est mulieri, vel potius serpenti, cum audiret Deus peccatum primi hominis : « Ipsa tuum observabit caput, et tu ejus observabis calcaneum (*Gen.*, iii, 15). » In magno mysterio dictum, in figura dictum Ecclesiæ futuræ, factæ de latere viri sui, et hoc dormientis. Erat autem Adam forma futuri. Hoc Apostolus dicit : « Qui est forma futuri (*Rom.*, v, 14). » Præfiguratum est qnod futurum erat, facta est Ecclesia de latere Domini dormientis in cruce. Nam de latere crucifixi percusso, sacramenta Ecclesiæ profluxerunt (*Johan.*, xix, 34). Quid ergo dictum est Ecclesiæ ? Jam modo audite, intelligite, cavete : Ipsa tuum observabit caput, et tu ejus calcaneum. O Ecclesia, caput serpentis observa. Quod est caput serpentis ? Prima peccati suggestio. Venit tibi in mentem nescio quid illicitum : noli ibi tenere mentem tuam, noli consentire. Hoc quod venit in mentem, caput serpentis est : caput calca, et evades ceteros motus. Quid est, caput calca ? Ipsam

sidérable à faire, vous gagnerez beaucoup d'or; si vous commettez telle fraude, vous serez riche. C'est la tête du serpent; foulez-la aux pieds. Que signifie : foulez-la aux pieds. Méprisez ce que le démon vous a suggéré. Mais il est question de beaucoup d'or. « Et que sert à un homme de gagner le monde entier s'il perd son âme (*Matth.*, XVI, 26)? » Périsse le gain du monde entier, plutôt que votre âme ne se perde. Si vous parlez ainsi, vous aurez guetté et foulé aux pieds la tête du serpent. Mais, de son côté, le démon guette votre talon. Qu'est-ce à dire qu'il guette votre talon? Il observe le moment où vous glisserez de la voie de Dieu. Vous guettez sa première suggestion, il guette votre premier faux pas. Si, en effet, vous faites un faux pas, vous tomberez; si vous tombez, il sera maître de vous. Pour ne pas tomber, ne quittez pas la voie. Dieu vous a tracé une voie étroite; partout, en dehors de cette voie, le terrain est glissant. C'est pourquoi le Christ est votre lumière, et le Christ est votre voie. « Il était, » dit l'Évangile, « la véritable lumière qui éclaire tout homme venant dans ce monde (*Jean*, I,9);» et il dit de lui-même : « Je suis la voie et la vérité et la vie (*Id.*, XIV, 6). » Vous allez par moi, vous allez à moi. Si donc il est la lumière, et s'il est aussi la voie, en vous éloignant de lui, vous ne serez ni dans la lumière ni dans la voie. Et quelle en sera pour vous la conséquence? Ce sera l'application de ces paroles d'un autre Psaume : « Que leur chemin devienne obscur et glissant (*Ps.*, XXXIV, 6). »

7. Ce dragon, notre vieil ennemi, enflammé de fureur et plein de ruse dans les piéges qu'il tend, est au milieu de la grande mer. « Là est le dragon que vous avez fait pour servir de jouet. » Que le dragon soit dès à présent votre jouet, car depuis qu'il est devenu dragon, il n'a point d'autre sort. Déchu par son péché de la hauteur des cieux où il demeurait, d'ange qu'il était, devenu démon, il a été relégué dans cette grande et vaste mer. Vous croyez qu'elle est son royaume, elle est sa prison. Beaucoup disent en effet : Pourquoi le démon a-t-il reçu un si grand pouvoir qu'il domine en ce monde, et qu'il y soit si fort et si puissant? Quelle est donc sa force ou sa puissance? Il ne peut rien qu'il n'en ait reçu la permission. Vivez donc de telle sorte que rien ne lui soit permis contre vous; ou que, s'il lui est permis de vous tenter, il soit vaincu et mis en fuite, loin de vous posséder. En effet, il lui a été permis de tenter quelques saints serviteurs de Dieu; mais ils l'ont vaincu, parce qu'ils ne se sont pas écartés de la voie; il guettait leur talon, mais ils n'ont pas chancelé. Le saint homme Job, quoiqu'étendu sur son fumier, courait dans la voie de Dieu;

suggestionem contemne. Sed lucrum suggessit : magnum ibi lucrum est, magnum ibi aurum est; si hanc fraudem feceris, dives eris. Caput serpentis est, calca. Quid est, calca? Contemne quod suggessit. Sed magnum aurum suggessit. « Et quid prodest homini, si totum mundum lucretur, animæ autem suæ detrimentum patiatur (*Matth.*, XVI, 26)? » Pereat mundi lucrum, ne fiat animæ damnum. Hæc dicens, observasti caput serpentis, et calcasti. Ille autem diabolus calcaneum tuum observat. Quid est, observat calcaneum tuum? Quando labaris a via Dei. Tu observas primam suggestionem, ille observat lapsum tuum. Si enim lapsus fueris, cades; si cecideris, possidebit. Ut autem non cadas, noli exire de via. Angustam tibi semitam stravit Deus : quidquid extra illam, lubricum est. Propterea lumen est Christus, et via est Christus. « Erat lumen verum quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum (*Johan.*, I, 9). » Et, « Ego sum via, et veritas, et vita (*Johan.*, XIV, 6). » Per me is, (*a*) ad me is. Si ergo ipse est lumen, et ipse est via; si ab illo recesseris, nec in lumine eris, nec in via. Et quid te sequitur? Quod dicit de impiis quidam Psalmus : « Fiat via illorum tenebræ et lubricum (*Psal.*, XXXIV, 6). »

7. Hic ergo draco, antiquus hostis noster, ira fervidus, insidiis astutus, in mari magno est. « Draco hic quem finxisti ad illudendum ei. » Jam tu illude draconi : ad hoc enim hic factus est draco. Ipse cadens peccato suo de sublimi habitatione cælorum, et ex Angelo factus diabolus, accepit quemdam locum suum in hoc mari magno et spatioso. Regnum ejus quod putas, carcer ejus est. Multi enim dicunt, Quare tantam potestatem diabolus accepit, ut dominetur in isto sæculo, et tantum valeat, tantum possit? Quantum valet, aut quantum potest? Nisi permissus, nihil potest. Tu sic age, ne permittatur in te; aut si permissus fuerit ad tentandum, victus abscedat, et non possideat. Permissus est enim ad tentandos quosdam sanctos viros

(*a*) Editi, *si ad me is*. Particula *si* abest a MSS.

voyez comme il guettait la tête du dragon et comme celui-ci observait son talon. Job repoussait une tentation, le démon espérait une chute. Il s'empara de la femme de Job : après lui avoir enlevé tous ses biens, il n'épargna que cette femme pour s'en faire une auxiliaire qui devînt, non la consolatrice, mais la tentatrice de son mari. Il s'empara de cette femme, parce qu'elle ne guettait point sa tête. C'était encore Ève, mais ce n'était plus Adam. Quand tout lui eut été enlevé, Job resta avec sa femme, pour le tenter, et avec Dieu, pour le diriger. Qui devint jamais subitement aussi pauvre que lui, si vous considérez sa demeure ? Qui fut jamais plus riche, si vous examinez son cœur ? Voyez la pauvreté de sa demeure, tout lui a été enlevé ; voyez les richesses de son cœur : « Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a ôté ; il a été fait comme il a plu au Seigneur : que le nom du Seigneur soit béni (*Job*, I, 21). » Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a ôté, il connaissait et qui le dirigeait et qui le tentait ; il savait qui donnait pouvoir au tentateur. Que le démon, dit-il, ne s'attribue aucune puissance ; il a la volonté de me nuire, mais, s'il n'en recevait le pouvoir, il ne l'aurait jamais. Autant il a reçu de pouvoir, autant je souffre : ce n'est donc pas de lui que vient ma souffrance, mais de celui qui lui a donné ce pouvoir : je veux mépriser l'orgueil de mon tentateur, je veux supporter les coups de mon père. Job guettait donc la tête du tentateur et celui-ci, repoussé victorieusement, n'a pu pénétrer dans son cœur. Il a attaqué au dehors cette ville ceinte de murailles ; il ne s'en est point emparé. Il a alors essayé d'une autre tentation ; il lui a été permis d'attaquer Job dans son corps, et il l'a couvert de plaies de la tête aux pieds. Tout rongé de pourritures, et dévoré par les vers, Job, après la ruine de sa maison était étendu sur le fumier. Là, sa femme, nouvelle Ève, captive du démon, placée près de son mari, non pour lui venir en aide, mais pour le faire chanceler, lui suggéra de blasphémer le nom de Dieu. Le démon, dans le paradis, avait suggéré de mépriser l'ordre de Dieu : maintenant il suggère de blasphémer son nom. La première fois il a triomphé d'un homme en santé, cette fois il est vaincu par un homme rongé de pourriture. Vainqueur dans le paradis, il est vaincu sur un fumier. Or, le dragon examinait si Job tomberait par la langue. Car tout homme, lorsqu'il fait quelque chose, a ses pieds dans l'action qu'il fait ; il marche, pour ainsi dire, là

famulos Dei : superaverunt eum, quia de via non recesserunt, non lapsi sunt, quorum observabat calcaneum. Job ille sanctus sedebat in stercore, et currebat in via : videte quomodo observaverit caput ejus, et quemadmodum ille calcaneum ejus adtendebat. Ille repellebat suggerentem, ille sperabat labentem : cepit et ejus mulierculam : subtraxit omnia quæ habebat, solam dimisit adjutricem suam, non mariti consolatricem, (*a*) sed potius tentatricem ; cepit etiam ipsam non observantem caput ejus. Adhuc enim illa Eva erat : sed jam ille Adam non erat. Ablatis omnibus, remansit Job cum uxore, per quam tentaretur ; et cum Deo, a quo regeretur. Quid illo pauperibus subito factum, si domum ejus consideres ? Quid illo ditius, si cor ejus cogites ? Vide paupertatem domus : ablata sunt omnia. Vide divitias cordis : « Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est ; sit nomen Domini benedictum (*Job*, I, 21). » Dominus dedit, Dominus abstulit : noverat rectorem suum, et tentatorem suum, permissorem tentatoris sui noverat. Nihil sibi, inquit, diabolus tribuat : voluntatem habet nocendi, potestatem autem nisi acciperet, non haberet : quantum accepit ille potestatis, tantum ego patior : non ergo ab illo patior, sed ab eo qui potestatem dedit : contemnatur superbia tentatoris mei, sustineantur flagella patris mei. Repulsus est tentator, observatum est caput ejus, penetrare non potuit in cor. Muratam civitatem forinsecus oppugnavit, sed non expugnavit. Accessit alia tentatio, permissus est ad corpus ejus, percussit gravi vulnere a capite usque ad pedes, contabescebat putredine, scatebat vermibus, amissa domo sedebat in stercore. Ibi Eva captivata, (*b*) a diabolo non ad adjutorium marito supposita, sed ad lapsum, suggerit ut blasphemetur Deus. Primo suggessit in paradiso ut contemneretur Deus, modo ut blasphemetur Deus. Valuit tunc in integrum, nunc victus est a putri : in paradiso dejecit, in stercore superatus est. Adtendebat autem ille draco utrum Job lingua laberetur. Omnis enim homo in actu suo pedes habet in eo quod agit ; in quo movetur, ibi tamquam ambulat. Dicebat ille multa ; quanta enim dixit Job, qui legunt, noverunt : in tam multis illis verbis ob-

(*a*) Aliquot MSS. omittunt, *sed potius tentatricem*. (*b*) Plures MSS. *Ibi Eva captivata, diabolo ad adjutorium, marito supposita ad lapsum.* Ad hanc lectionem prope accedunt Am. et Er.

où il se meut. Job parla beaucoup; ceux qui ont lu le livre de Job savent combien de choses il a dites. Au milieu de ses nombreux discours, le serpent guettait son talon, pour voir s'il ferait un faux pas. Mais lui, qui guettait la tête du serpent, a repoussé toutes ses suggestions. Il a répondu à sa femme, comme il était convenable de répondre à une femme : « Vous avez parlé comme une femme insensée; si nous avons reçu nos biens de la main du Seigneur, ne saurons-nous pas supporter avec patience les maux qu'il nous envoie (*Job*, II, 10)? » Et dans toutes les paroles qu'il dit, il ne pécha point. C'est ce que plusieurs ne comprennent pas en lisant les discours de Job, dans certains passages desquels ils croient que Job aurait dit contre Dieu quelque chose de dur.

8. En effet, parmi bien d'autres choses, Job dit en s'adressant à Dieu : « Plût au ciel, qu'il y eût un arbitre entre nous (*Job*, IX, 33, selon les Septante)! » Il semblerait qu'il eût parlé ici avec quelque colère contre Dieu, ainsi que l'ont pensé ceux qui ne l'ont pas compris, tandis qu'il portait en lui-même la grande figure d'un grand Prophète. Que veut dire : « Plût au ciel, qu'il y eût un arbitre entre nous (1)? » Qu'il y eût quelqu'un qui jugeât entre nous, et dont le jugement me donnât gain de cause! C'est le sens qui se présente tout d'abord en entendant ces paroles; mais discutez avec vous-même, de peur de faire un faux pas, car le serpent guette votre talon. Que croyez-vous qu'ait dit Job? « Plût au ciel qu'il eût un arbitre entre nous! » Plût au ciel qu'il y eût un tiers qui jugeât entre vous et moi! Est-ce un homme qui parle ainsi à Dieu? Est-ce un homme étendu sur son fumier, ou même est-ce un ange dans le ciel qui dit à Dieu : « Plût au ciel qu'il y eût un arbitre entre nous! » Que voyait donc Job dans l'avenir? Que désirait-il? « Beaucoup de justes et de Prophètes, dit le Seigneur, ont désiré voir ce que vous voyez et ils ne l'ont pas vu (*Matth.*, XIII, 17). » Il désirait un arbitre. Qu'est-ce qu'un arbitre? Un tiers chargé de régler un différend. N'étions-nous pas ennemis de Dieu et n'avions-nous pas devant son tribunal une mauvaise cause? Qui pouvait terminer cette mauvaise cause, si ce n'est un arbitre, un médiateur, sans la venue duquel tout chemin était fermé à la miséricorde? C'est de lui que l'Apôtre a dit : « Il n'y a qu'un Dieu et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme (I *Tim.*, II, 5). » S'il n'était homme, il ne serait point médiateur, parce qu'il est Dieu

servabat serpens calcaneum labentis. Ille autem qui caput observabat serpentis, repulit omnem suggestionem. Respondit et mulieri, sicut dignum erat respondere mulieri : « Locuta es, inquit, tamquam una de insipientibus mulieribus : si bona percepimus de manu Domini, mala non sustinebimus (*Job*, II, 10)? » Et inter illa omnia quæ dixit, nusquam lapsus est. Quod multi in illis verbis non intelligunt, et quædam ibi sic accipiunt, quasi aliquid durum dixerit Job in Deum.

8. Nam inter multa etiam hoc dixit, velut stomachans adversus Deum, sicut videbatur non intelligentibus : ille autem gestabat personam magnam magnæ prophetiæ : « Utinam, inquit loquens ad Deum, utinam esset nobis arbiter (*Job.*, IX, 33). » Quid est, Utinam esset nobis arbiter? Quasi qui inter nos judicaret, et quo judicante caussa mea vinceret. Sic accipitur ad primum sonum : sed discute te, ne labaris : adtendit enim serpens ille semper calcaneum tuum (*Gen.*, III, 15). Quid visus est dixisse Job? Utinam esset nobis arbiter, utinam esset medius aliquis, qui judicaret inter me et te. Hoc Deo homo, hoc in stercore homo, hoc vel in cælo Angelus Deo, Utinam esset nobis arbiter? Sed quid prævidebat? quid optabat? « Multi, inquit Dominus, justi et prophetæ voluerunt videre quæ videtis, et non viderunt (*Matth.*, XIII, 17). » Arbitrum desiderabat. Quid est arbiter? Medius ad componendam caussam. Nonne inimici eramus Dei, et malam caussam habebamus adversus Deum? Quis finiret caussam istam malam, nisi ille medius arbiter, qui nisi veniret, misericordiæ perierat iter? De quo Apostolus dicit, « Unus enim Deus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus (I *Tim.*, II, 5). » Si non homo, non mediator; quia æqualis Patri Deus. Dicit alio loco, « Mediator autem unius non est, Deus autem unus est (*Gal.*, III, 20). » Inter duos mediator : ergo Christus mediator inter hominem et Deum. Non quia Deus, sed quia homo : (*a*) nam quia Deus, æqualis Patri; sed æqualis Patri, non

(1) Ὁ μεσίτης ἡμῶν.

(*a*) Sic aliquot MSS. At Er. et Lov. *non quia Deus æqualis Patri; sed si æqualis Patri, non mediator.* Nonnulli MSS *non quia Deus æqualis Patri, sed quia homo minor Patre. Si æqualis Patri, non mediator.*

égal au Père. Or, l'Écriture dit ailleurs : « Le médiateur n'est pas pour un seul, et Dieu est un seul (*Gal.*, III, 20). » Le médiateur s'interpose entre deux ; voilà pourquoi le Christ est médiateur entre Dieu et l'homme. Non point parce qu'il est Dieu, mais parce qu'il est homme ; car, en sa qualité de Dieu, il est égal au Père ; et, étant égal au Père, il ne serait pas médiateur. Pour qu'il soit médiateur, il faut qu'il descende d'un rang supérieur à un rang inférieur, en quittant son égalité avec son Père ; il faut qu'il fasse ce que dit l'Apôtre : « Il s'est anéanti en revêtant la forme d'esclave, il s'est fait semblable à l'homme et il a été trouvé homme par le dehors (*Philip.*, II, 7). » Il faut qu'il répande son sang, qu'il efface la cédule du décret porté contre nous (*Coloss.*, II, 14), et qu'il règle le différend entre nous et Dieu, en redressant notre volonté sur la justice de Dieu, et en faisant fléchir son arrêt vers la miséricorde. De même que nous venons d'expliquer, aussi nettement que le Seigneur nous l'a donné, cette parole dure en apparence de Job à Dieu, de même toutes les autres paroles qui paraîtraient également dures et en quelque sorte blasphématoires ont un sens qu'il faut comprendre. Nous penserions peut-être autrement, si Dieu n'avait rendu lui-même témoignage à Job, et avant et après ses différents discours. Une première fois Dieu a dit de lui : « C'est un homme sans reproche, et un sincère adorateur de Dieu (*Job*, I, 8). » Voilà les paroles de Dieu, voilà ce qu'il a dit avant la tentation de Job. D'autre part, afin que personne ne se scandalisât des discours de Job pour les avoir mal compris, et ne crût que Job était juste avant sa tentation, mais qu'il a succombé au moment de cette rude épreuve, et qu'il s'est laissé entraîner à des blasphèmes sacriléges; après la fin de tous ses discours et des discours de ses amis venus pour le consoler, Dieu déclara que ceux-ci n'avaient pas tenu le langage de la vérité, comme Job son serviteur. « Vous n'avez pas dit vrai devant moi, comme Job mon serviteur (*Job*, XLII, 7). » Puis il ordonna à Job d'offrir des victimes pour ses amis, afin que leur péché leur fût remis.

9. Courage ! mes frères ; celui qui veut guetter la tête du serpent et traverser cette mer avec sécurité (car le serpent doit inévitablement l'habiter et, comme je vous l'ai dit, au moment où il est déchu du ciel, il l'a reçue pour demeure), celui-là, dis-je, doit veiller et sur la crainte et sur la cupidité qu'inspire le siècle. Car le serpent cherche, par ses suggestions, à produire en vous ou de la crainte ou des désirs : il tente ou votre amour, ou votre crainte. Si vous crai-

mediator. Ut autem sit mediator, descendat a superiore ad inferiorem, ab æqualitate Patris ; faciat quod ait Apostolus, « Semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudine hominum factus, et habitu inventus ut homo (*Philipp.*, II, 7). » Fundat sanguinem suum, deleat chirographum nostrum, componat (*a*) inter nos et Deum, nostram voluntatem corrigens ad justitiam, illius sententiam flectens ad misericordiam. Sicut ergo hoc unum exposuimus, quantum Dominus dedit, quod durum videtur dictum a Job : sic et cetera quæ ibi videntur quasi aspera et blasphema, habent intellectus suos. Quod putaremus aliter esse, nisi Deus perhiberet testimonium, et antequam loqueretur Job, et postea quam totum locutus est. Perhibuit Deus primo testimonium, dicens, « Homo sine querela, verax Dei cultor (*Job*, I, 8). » Dixit hoc Deus, dixit hoc ante tentationem illius. Ne quis autem in illis verbis forte male intelligens scandalizaretur, et putaret justum quidem virum fuisse Job ante tentationem, in tentatione autem gravi defecisse, et lapsum esse in sacrilegam blasphemiam ; finitis omnibus sermonibus, et ipsius Job, et amicorum ejus a quibus ei consolatio reddebatur, dicit Dominus testimonium, illos non verum locutos, sicut servum ejus Job. « Non enim locuti estis, inquit, coram me verum quidquam, sicut servus meus Job (*Job*, XLII, 7). » Deinde jubet ut ille pro eis offerat hostias, quibus eorum peccata solvantur.

9. Eia Fratres mei, qui vult observare caput serpentis, et securus transire hoc mare ; quia necesse est habitet hic serpens iste, et ut dicere cœperam, lapsus diabolus de cælo hunc locum accepit ; observet caput ejus, a timore sæculi, et a cupiditate sæculi. Hinc enim suggerit aliquid, aut unde times, aut unde cupis ; aut amorem tuum tentat, aut timorem. Tu si timueris gehennas, amaveris regnum Dei, observabis caput ejus. Evitato capite, securus eris ; nec ille lapsum tuum tenebit, nec de tua ruina gaudebit. Nemo autem dicat, ut dixi, Magnam habet potestatem. Vident enim homines quasi quantum acceperit potestatis ; quid perdide-

(*a*) Editi, *componat pacem*. Vox *pacem* abest a MSS.

gnez les châtiments de l'enfer et aimez le royaume de Dieu, vous guetterez la tête du démon. Si vous évitez les atteintes de sa tête, vous serez en sûreté ; il ne pourra vous faire chanceler ni se réjouir de votre chute. Mais (je vous ai donné cet avis), que nul ne dise : le démon a une grande puissance. Les hommes voient bien à peu près ce qu'il a reçu de puissance ; mais, ce qu'il en a perdu, ils ne le voient pas. Au contraire, le saint homme Job, dans ses mystérieux discours, dans les profondeurs cachées de ses paroles, parlant de la puissance qu'on attribue au démon, et la décrivant de plusieurs manières sous des figures et des comparaisons, expliquant ce qu'est le démon ou ce qu'il peut, a dit aussi : « Rien de semblable à lui n'a été fait sur la terre pour servir de jouet à mes Anges. » C'est Dieu qui parle dans ce passage du livre de Job : « Rien de semblable à lui, dit-il, n'a été fait sur la terre, pour servir de jouet à mes Anges. Il voit toute la profondeur de l'abîme, et il est le roi de tout ce qui est dans les eaux (*Job*, XII, 24 et 25, selon les Septante). » Le verset que nous commentons revient parfaitement à ce passage. En effet, après avoir parlé de cette grande et vaste mer, où vivent les animaux petits et grands, où nagent d'innombrables poissons, où les vaisseaux naviguent en sûreté, protégés par le bois du salut, le Psalmiste a dit : « Là, est le dragon que vous avez fait pour servir de jouet. » Mais s'il est fait pour servir de jouet, comment Dieu se joue-t-il de lui ? Est-ce qu'il l'a livré pour servir de jouet à d'autres qu'à lui-même? Nous penserions que Dieu se joue de lui, si le livre de Job n'avait résolu la question ; car il est dit : « pour servir de jouet à mes Anges. » Voulez-vous vous jouer du dragon ? Soyez un Ange de Dieu. Mais vous n'êtes pas encore un Ange de Dieu. Jusqu'à ce que vous le soyez, si vous êtes en bonne voie pour le devenir, il y a des Anges qui se jouent du dragon, en l'empêchant de vous nuire. En effet, les Anges des cieux ont été placés au-dessus des puissances de l'air, dans l'endroit d'où vient la parole qui s'accomplit ici-bas. Car ils contemplent la loi immuable, la loi éternelle, qui commande sans écriture, sans syllabes, sans bruit de paroles, la loi fixe, éternellement stable ; les Anges la contemplent d'un cœur pur. C'est par elle qu'ils accomplissent tout ce qui se fait ici-bas, et par elle que toutes les puissances sont coordonnées entre elles depuis le haut des cieux jusqu'au plus profond des abîmes. Or, si les puissances des cieux les plus élevés sont gouvernées par la parole de Dieu, à combien plus forte raison les puissances inférieures et terrestres? Il ne reste donc aux puissances mauvaises que le désir de nuire. L'homme tient en son pouvoir le désir de nuire; il peut en avoir la volonté, mais pour sa perte. Mais s'il a la puissance de nuire à un autre

rit, (*a*) non vident. Ipse autem sanctus Job in verbis suis mysticis et alte secretis, dicens de ista potestate, quam dicitur diabolus habere, et describens illum multis modis in figuris similitudinum, exponens quid ille sit, vel quid valeat, hoc quoque ait, « Non est quidquam simile ei factum super terram, ad illudendum ei ab Angelis meis. » Deus ibi loquitur in libro Job : « Non est quidquam ei super terram simile factum, ad illudendum ei ab Angelis meis. Omne altum videt ; et ipse rex omnium quæ in aquis sunt (*Job*, XLI, 24, 25 et seq.) (LXX). » Cui testimonio congruit hoc in Psalmo. Cum enim diceret de mari magno et spatioso, ubi animalia pusilla et magna, ubi repentia quorum non est numerus, ubi naves navigant ligno tutæ, ait, « Dracos hic quem finxisti ad illudendum ei. » Sed si ad illudendum, quomodo Deus illi illudit? An tradidit eum illudendum, hoc est, ut illudatur? Putaremus quod Deus illi illuderet, nisi Scriptura Job solvisset quæstionem : ibi enim dictum est, « Ad illudendum ei ab Angelis meis. » Vis illudere draconi? Esto Angelus Dei. Sed nondum es Angelus Dei. Donec sis, si eum cursum tenes ut sis ; sunt Angeli qui illudant draconi, ne tibi noceat. Præpositi enim sunt Angeli cælorum super potestates aëreas, et inde procedit verbum quod fit hic. Intuentur enim legem fixam, legem æternam, jubentem sine scriptura, sine syllabis, sine strepitu, fixam semper et stantem, intuentur Angeli corde mundo, et ex illa faciunt quidquid hic sit; et potestates ex illa ordinantur a summis usque in ima. Et si potestates summorum cælorum reguntur Verbo Dei, quanto magis inferiores atque terrenæ ? Remanet ergo in malis sola nocendi cupiditas. Hanc habet homo in potestate cupiditatem nocendi, voluntatem ad perniciem. Si autem cuiquam nocere potuerit, non glorietur; non ipse nocuit, data est ei potestas. Semel dictum est, sententia firma est : « Non est potestas, nisi a Deo (*Rom.*, XIII, 1). » Quid ergo times ?

(*a*) Hic editi addunt, *majestatis* : quod a præcipuis MSS. abest.

homme, qu'il ne s'en glorifie pas, ce n'est pas lui qui a nui, il n'a qu'un pouvoir emprunté. L'Apôtre l'a dit une fois; c'est une vérité inébranlable: « « Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu (*Rom.*, XIII, 1). » Que craignez-vous donc ? Que le dragon soit dans les eaux, que le dragon soit dans la mer; ce n'en est pas moins là qu'il vous faut passer. Il a été fait pour servir de jouet; c'est pour cela qu'il a été placé dans la mer et confiné dans ces demeures. Ces demeures vous semblent quelque chose de grand, parce que vous ne connaissez pas les demeures des Anges, desquelles il a été précipité: ce qui vous paraît faire sa gloire est sa condamnation.

10. Écoutez une comparaison que je vais développer en peu de mots, parce qu'elle renferme une vérité qu'il est important de connaître et de comprendre. Supposez que la création entière soit une grande maison; cette grande maison a un maître et elle a des serviteurs. Parmi les serviteurs, il y en a que le maître tient près de sa personne pour remplir les fonctions les plus nobles, pour prendre soin de ses vêtements, de ses trésors, de ses greniers, de ses vastes terres; et il y en a d'autres qui sont chargés de bas emplois: tous lui sont tellement soumis, qu'il en a même pour nettoyer les plus sales cloaques. Depuis ses intendants les plus élevés jusqu'à ces derniers serviteurs, que de degrés ! Supposons qu'un des ministres les plus importants offense le maître, et que celui-ci, pour le châtier, en fasse le portier de quelque endroit très-éloigné. Si, dans l'exercice du pouvoir qui lui a été confié, ce portier vexe ceux qui veulent entrer ou sortir, autant qu'il le peut en raison de l'autorité qu'il a reçue de son maître, et que ceux qu'il vexe ne sachent pas qu'il a été autrefois chargé d'une intendance considérable, ils croiront que sa puissance est grande, parce qu'ils ne sauront pas ce qu'il a perdu. Et cependant, mes frères, le portier dont je parle dans cette comparaison d'une grande maison d'ici-bas peut agir à l'insu de son maître et vexer des gens sans en avoir reçu l'ordre; mais ce n'est pas un portier de ce genre qui a été préposé à la garde de la porte par laquelle nous pénétrons jusqu'à Dieu. Le Christ lui-même est cette porte, et nous entrons par le Christ dans la vie éternelle (*Jean*, X, 9). Mais il y a aussi une porte, par laquelle on entre en ce monde, une porte qui introduit dans notre condition mortelle; à tout instant cette chair infirme perd ou reçoit, et pour cela il y a comme un portier établi à cette porte. Il exerce un certain pouvoir sur cette mer, que traversent les vaisseaux, mais ce pouvoir ne va pas jusqu'à faire quoi que ce soit à l'insu ou contre la volonté de Dieu. Que nul ne dise donc: Sans doute, ce portier a perdu le grand pouvoir qu'il avait d'abord

In aquis sit draco, in mari sit draco: illac transiturus es. Sic est fictus ut illudatur, hic ad hunc locum ordinatus est, in his sedibus deputatus est. (a) Magnum aliquid illi putas esse has sedes, quia non nosti sedes Angelorum unde lapsus est: quæ tibi videtur ejus gloriatio, damnatio est.

10. Similitudinem accipite breviter: quia revera magnum aliquid est hoc nosse et intelligere. Domum magnam aliquam putate totam istam administrationem creaturæ: domus ista magna habet Dominum, habet servos, et in ipsis servis habet circa se proximos sibi in apparatibus melioribus vestium, thesaurorum, horreorum, magnarum possessionum: habet etiam servos in infimis ministeriis, ita subditis sibi potestatibus, ut quosdam habeat et ad mundandas cloacas: a summis procuratoribus usque ad extrema ista et infima ministeria quam multi sunt gradus. Si ergo aliquis magnus procurator offendat, et pœna domini sui, verbi gratia, fiat ostiarius in aliquo loco extremo, si exercens sibi datam potestatem, volentes intrare vel exire perturbet, secundum modum potestatis quem accepit a domino, illi autem nesciant eum fuisse aliquando magnum procuratorem; magnam potestatem illius esse arbitrantur, quia quid perdiderit nesciunt. Et tamen Fratres mei, ostiarius ille, de quo dixi, ad similitudinem domus magnæ hujus terrenæ, potest aliquid facere nesciente domino suo, et turbare aliquem illo non jubente: iste autem nec ad illam januam positus est, qua intramus ad Deum. Christus est enim illa janua, et per Christum intramus ad vitam æternam (*Johan.*, X, 9). Sed est quædam janua, qua intratur in hoc sæculum, janua quædam mortalitatis: circa ista infirmæ carnis hujus detrimenta et supple-

(a) Sic meliores MSS. et ex his nonnulli omittunt, *deputatus est*: post quæ verba sic habebant editi, *Si magnum aliquid putas esse has sedes; quia non nosti sedes Angelorum unde lapsus est, miraris sedes mortuorum unde dejectus est. Quæ tibi videtur* etc.

dans ses hautes fonctions, mais je ne suis qu'au nombre des plus petits, il peut me tenir sous sa domination et je suis obligé d'être son esclave. Gardez-vous de cette erreur. Le Seigneur vous connaît, et il vous connaît si bien qu'il sait le nombre de vos cheveux (*Matth.*, x, 30). Que craignez-vous donc? Peut-être le démon éprouvera-t-il votre chair; c'est un châtiment de votre maître et non point un acte de puissance de votre tentateur. Il voudrait entraver le salut qui vous a été promis, mais il n'en a pas la permission; et pour qu'il ne l'ait jamais, ayez le Christ pour tête et repoussez la tête du dragon : résistez à ses suggestions et ne glissez pas hors de la voie. « Là est le dragon que vous avez fait pour servir de jouet. »

11. Voulez-vous la preuve qu'il ne pourra vous nuire qu'autant qu'il en aura reçu la permission? « Toutes les créatures, dit le Prophète attendent de vous, ô mon Dieu que vous leur donniez leur nourriture au temps convenable (*Ps.*, CIII, 27). » Ce dragon veut aussi manger, mais il ne mange pas qui il veut. « Toutes les créatures attendent de vous, ô mon Dieu, que vous leur donniez leur nourriture au temps convenable. » « Toutes les créatures, » et les innombrables poissons et les petits et les grands animaux et le dragon lui-même, en un mot, toutes les créatures dont vous avez rempli la terre, « toutes attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture au temps convenable; » c'est-à-dire que vous donniez à chacune la nourriture qui lui est propre. Vous avez votre nourriture, le dragon a aussi la sienne. Si vous vivez saintement vous aurez le Christ pour nourriture, si vous vous éloignez du Christ, vous serez la nourriture du dragon. « Toutes les créatures attendent de vous, que vous leur donniez leur nourriture au temps convenable.» Qu'a-t-il été dit au dragon? « Tu mangeras la terre.» Il a été dit au dragon: « Tu mangeras la terre tous les jours de ta vie (*Gen.*, III, 14). » Vous connaissez maintenant la nourriture du dragon. Ne voulez-vous pas que Dieu vous donne en pâture en dragon, ne soyez pas la nourriture qui lui convient, c'est-à-dire, gardez la parole de Dieu. En effet, au même endroit où il a été dit au dragon : « Tu mangeras la terre, » il avait déjà été dit à l'homme prévaricateur : « Vous êtes terre et vous irez dans la terre (*Ibid.*, 19). » Ne voulez-vous pas être la nourriture du dragon, ne soyez pas de la terre. Comment, direz-vous, éviterai-je d'être de la terre? En n'ayant pas l'amour des choses terrestres.

menta, ad istam januam quasi quidam ostiarius est: hic habet potestatem in isto mari, qua naves commeant; sed non tantam ut faciat aliquid nesciente aut nolente Domino suo. Ne forte aliquis dicat, Perdidit quidem ille magnam potestatem superiorum apparatuum : sed ego in his infimis sum, hic me potest habere in potestate, opus est ut serviam illi. Noli falli, novit te Dominus tuus; et sic te novit, ut capillos tuos habeat numeratos (*Matth.*, x, 30). Quid ergo times? Tentaturus est forte carnem tuam : flagellum est Domini tui, non potestas tentatoris tui. Vult nocere saluti quæ promittitur, sed non permittitur : ut autem non permittatur, habe caput Christum; repelle caput draconis, suggestioni ejus noli consentire, a via tua noli labi. « Draco hic quem finxisti ad illudendum ei. »

11. Nam vis videre quam non tibi noceat, nisi permissus? « Omnia, inquit, a te exspectant, Domine, ut des illis cibum in tempore opportuno (*Ps.*, CIII, 27). » Et iste draco manducare vult, sed non manducat quem vult. « Omnia a te exspectant, Domine, ut des illis cibum in tempore opportuno. Omnia, » et repentia quorum non est numerus, et animalia pusilla et magna, et ipse draco, et omnis creatura tua, qua implesti terram; « Omnia a te exspectant, ut des illis cibum in tempore opportuno : » unicuique cibum suum. Habes cibum tuum, habet et draco cibum suum. Si bene vixeris, cibum Christum habebis; si a Christo recesseris, cibus draconis eris. « Omnia a te exspectant, ut des illis cibum in tempore opportuno. » Quid dictum est ipsi draconi? Terram manducabis. Draconi dictum est, « Terram manducabis cunctis diebus vitæ tuæ (*Gen.*, III, 14). » Audisti cibum draconis. Non vis ut dette Deus manducandum draconi : noli esse cibus draconis, id est, noli relinquere verbum Dei. Ubi enim dictum est draconi, Terram manducabis ; ibi jam dictum erat et prævicatori, « Terra es, et in terram ibis (*Ibid.*, 19). » Cibus serpentis esse non vis? noli esse terra. Quomodo, inquis, non ero terra? Si terrena non sapias. Audi Apostolum, ut non sis terra. Nam corpus quod geris terra est, sed tu noli esse terra. Quid est hoc? « Si resurrexistis, inquit, cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextra Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram (*Coloss.*, III, 1 et 2). » Si non sapis terrena, non es terra : si non es terra, non manducaris a serpente, cui cibus data est terra. Cibum suum dat

Écoutez l'Apôtre, pour éviter d'être de la terre. Sans doute le corps que vous traînez est de la terre; mais vous, gardez-vous d'être, comme lui, de la terre. Qu'est-ce que cela signifie? « Si vous êtes ressuscités dans le Christ, dit l'Apôtre, cherchez les choses du ciel, où le Christ est assis à la droite de Dieu; ayez le goût des choses d'en haut, et non le goût des choses de la terre (*Coloss.*, III, 1, 2). » Si vous n'avez pas d'amour pour les choses terrestres, vous n'êtes pas de la terre: si vous n'êtes pas de la terre vous ne serez pas mangé par le serpent, à qui la terre a été assignée pour nourriture. Dieu donne au serpent sa nourriture, quand il le veut, et il lui livre qui il veut, mais il juge avec vérité; il ne saurait être trompé, et il ne donne pas au serpent de l'or en place de terre. « Toutes les créatures attendent de vous, ô mon Dieu, que vous leur donniez leur nourriture au temps convenable. Lorsque vous la leur aurez donnée elles la recueilleront (*Ibid.*, 28). » Leur nourriture est sous leurs yeux; mais elles ne la recueilleront que quand vous la leur donnerez. Job était sous les yeux du démon, et le serpent non-seulement ne l'a pas dévoré, mais même il n'a pas osé le tenter, avant que Dieu ne le lui eût livré. « Elles l'attendent de vous; lorsque vous la leur aurez donnée, elles la recueilleront; » si vous ne la leur donnez, elles ne la recueilleront pas.

12. Et qu'en est-il de nous, mes frères? Quelle nourriture avons-nous? La suite nous apprend quelle est notre nourriture. « Mais, dès que vous ouvrirez la main, elles seront toutes comblées de votre bonté (*Ibid.*, 28). » Que veut dire, ô mon Dieu, que vous ouvrirez la main? votre main c'est le Christ. « A qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé (*Is.*, LIII, 17)? » Il est ouvert à qui il est révélé; car révéler, c'est ouvrir. « Mais, dès que vous ouvrirez la main, elles seront toutes comblées de votre bonté. » Lorsque vous révélerez votre Christ, elles seront toutes comblées de votre bonté. En effet, elles n'ont aucune bonté par elles-mêmes; ce que vous leur prouvez quelquefois : « Si, au contraire, vous détournez d'elles votre face, elles seront troublées (*Ps.*, CIII, 29). » Plusieurs de ceux que vous aviez comblés de votre bonté se sont attribué ce qu'ils possédaient; ils ont voulu s'en glorifier comme d'une justice qui leur fût propre, et ils se sont dit : je suis juste, je suis grand, se complaisant ainsi en eux-mêmes. Et l'Apôtre leur a dit : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu (I *Cor.*, IV, 7)? » Mais Dieu, voulant prouver à l'homme qu'il tient de lui tout ce qu'il a, afin qu'avec la bonté il possède aussi l'humilité, l'afflige quelquefois. Il détourne sa face de lui et l'homme tombe en tentation. Dieu lui montre ainsi que s'il était juste et s'il marchait dans la voie droite, c'était que Dieu le dirigeait. « Si, au contraire, vous détournez d'elles votre face, elles seront troublées. » Voyez ce que dit le Prophète, dans un autre Psaume : « Pour moi, j'ai dit, dans mon abondance; je ne serai jamais ébranlé (*Ps.*, XXIX, 7). » Il a trop présumé de lui-même; il était bon et il croyait

---

Deus serpenti, quando vult, quem vult : bene autem judicat, falli non potest, non ei dat aurum pro terra. « Omnia a te exspectant, Domine, ut des illis cibum in tempore opportuno. » « Cum dederis eis colligent (*Ps.*, CIII, 28). » Ante illos sunt ; sed non colligent, nisi cum dederis. Ante diabolum Job erat ; et quidem non devoravit Job, sed vel tentare non ausus est, nisi cum ille dedisset (*Job*, I, 12). « A te exspectant : cum dederis eis, colligent; » si non dederis, non colligent.

12. Et quid nos, Fratres, quem cibum habemus? Sequitur et de cibo nostro. « Aperiente autem te manum tuam, universa implebuntur bonitate (*Ps.*, CIII., 28). » Quid est, o Domine, quod aperis manum tuam? Manus tua Christus est. « Et brachium Domini cui revelatum est (*Isai.*, LIII, 1) ? » Cui revelatur, illi aperitur : revelatio enim apertio est. « Aperiente autem te manum tuam, universa implebuntur bonitate. » Revelante te Christum tuum, universa implebuntur bonitate. Non autem habent a se bonitatem; nam (*a*) aliquando probatur illis : « Avertente autem te faciem tuam turbabuntur (*Ps.*, CIII, 29). » Multi repleti bonitate, sibi tribuerunt quod habebant, et voluerunt gloriari quasi in justificationibus suis, et dixerunt sibi, Justus sum, magnus sum : et facti sunt sibi placentes. Et sonuit eis Apostolus, « Quid enim habes, quod non accepisti (I *Cor.*, IV, 7) ? » Volens autem probare Deus ho-

(*a*) Sic MSS. At editi, *nam illi quando boni ? Probatur illis.*

que cette bonté provenait de lui-même ; aussi, il disait dans son cœur : « Je ne serai jamais ébranlé. » Mais, dès qu'il a eu reconnu, par l'expérience de ses épreuves, que c'était une grâce que Dieu lui avait faite, il l'en a remercié en disant : « C'était, Seigneur, par un effet de votre volonté que vous m'aviez affermi dans l'état florissant où j'étais. Vous avez détourné de moi votre face et je suis tombé dans le trouble (*Ps.*, XXIX, 8). » C'est ainsi qu'il est dit dans ce Psaume : « Dès que vous ouvrirez la main. » Vous ouvrirez la main et les créatures seront toutes comblées de votre bonté. C'est donc votre main et non la leur qui s'ouvrira. « Mais, si vous détournez votre face, elles seront troublées. »

13. Mais pourquoi agissez-vous ainsi? Pourquoi détournez-vous votre face, de sorte que vos créatures soient troublées. « Vous leur retirerez l'esprit et elles tomberont en défaillance (*Ibid.*, 29). » Leur esprit c'était leur orgueil. Elles se glorifient, elles s'attribuent ce qu'elles ont, elles se proclament justes par elles-mêmes. Détournez donc votre face, pour qu'elles soient troublées ; enlevez-leur l'esprit, afin que, se sentant défaillir, elles crient : « Seigneur, exaucez-moi sans tarder, l'esprit me manque. Ne détournez pas de moi votre face (*Ps.*, CXLII, 7). » « Vous leur retirerez l'esprit et elles tomberont en défaillance et elles retourneront dans leur poussière. » L'homme repentant de ses péchés reconnaît qu'il n'avait aucune force par lui-même, et il confesse à Dieu qu'il n'est que terre et que cendre. Orgueilleux, vous voici rentré dans votre poussière, l'esprit vous a été enlevé ; vous ne vous vantez plus maintenant, vous avez cessé de vous élever et de vous proclamer juste ; vous voyez que vous avez été fait de poussière, et que, le Seigneur ayant détourné sa face, vous êtes retombé dans votre poussière. Priez donc et confessez que vous n'êtes que poussière et faiblesse.

14. Mais voyez ce qui suit : « Vous enverrez votre Esprit et elles seront créées de nouveau (*Ps.*, CIII, 30). » Vous leur ôterez leur esprit et leur enverrez le vôtre ; « Vous leur ôterez leur esprit, » elles n'auront plus leur propre esprit. Les abandonnerez-vous donc? «Non : heureux les

mini, quod ab illo habeat quidquid habet, ut cum bonitate habeat et humilitatem, aliquando eum perturbat; avertit ab illo faciem suam, et decidit in tentationem; et ostendit illi, quia quod justus erat, et recte ambulabat, ipso regente fiebat. « Avertente autem te faciem tuam, turbabuntur. » Videte quid dicat et in alio Psalmo : « Ego dixi in abundantia mea, non movebor in æternum (*Psal.*, XXIX, 7). » Præsumsit de se, impletus erat bonitate, et putabat a se sibi esse totam bonitatem, et dixit in corde suo, Non movebor in æternum. Sed quia jam senserat Dei gratiam se percepisse, pro eo quod erat expertus, reddidit gratiarum actionem : « Domine, in voluntate tua præstitisti decori meo virtutem ; avertisti autem faciem tuam a me, et factus sum conturbatus (*Ibid.*, 8). » Sic et hic, Aperiente te manum tuam ; aperies manum, et universa implebuntur bonitate ; non manu sua, sed manu tua aperta. « Avertente autem te faciem tuam, turbabuntur. »

13. Sed quare hoc facis? quare avertis faciem tuam, ut turbentur? « Auferes spiritum eorum, et deficient (*Ps.*, CIII, 29). » Spiritus eorum, superbia eorum erat : gloriantur, sibi tribuunt, seipsos justificant. Averte ergo faciem tuam, ut turbentur : aufer spiritum eorum, et deficiant; clament ad te, « Cito exaudi me Domine, defecit spiritus meus (*Ps.*, CXLII, 7). » Ne avertas faciem tuam a me. « Auferes spiritum eorum, et deficient, et in pulverem suum convertentur. » Invenit se homo pœnitens de peccato suo, quia non habebat vires ex se; et confitetur Deo, dicens se esse terram et cinerem. O superbe, conversus es in pulverem tuum, ablatus est spiritus tuus; jam non te jactas, non te extollis, non te justificas ; vides quia de pulvere factus es, et avertente faciem suam Domino, in tuum pulverem recidisti. Roga ergo, confitere pulverem tuum et infirmitatem tuam.

14. Et vide quid sequatur : « Emittes spiritum tuum, et creabuntur (*Ps.*, CIII, 30). » Auferes spiritum eorum, emittes tuum : auferes spiritum eorum, non habebunt spiritum suum. Ergo deserti sunt? « Beati pauperes spiritu (*Matth.*, V, 3) : » non sunt autem deserti, quoniam ipsorum est regnum cælorum. Noluerunt habere spiritum suum, habebunt spiritum Dei. Hoc enim dixit Martyribus futuris : « Cum vos cœperint et (*a*) adduxerint, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini ? non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis (*Matth.*, X, 19). » Nolite vobis tribuere fortitudinem. Si vestra est, inquit, et mea non est; duritia est, non fortitudo. « Auferes spiritum eorum, et deficient, et in pulverem suum conver-

(*a*) Plerique MSS. *abduxerint*.

pauvres d'esprit, » ils ne sont pas abandonnés, « Car le royaume des cieux leur appartient (*Matth.*, v, 3). » Ils ont renoncé à leur propre esprit, ils posséderont l'esprit de Dieu. Car le Seigneur a dit aux futurs martyrs : « Lorsqu'on vous prendra et qu'on vous amènera devant les juges, ne cherchez ni comment vous parlerez ni ce que vous direz ; car ce ne sera pas vous qui parlerez, ce sera l'Esprit de votre Père, qui parlera en vous (*Matth.*, x, 19, 20). » Gardez-vous de vous attribuer votre force. Si elle est de vous et non de moi, elle n'est que de la dureté, et non de la force. « Vous leur ôterez l'esprit et elles tomberont en défaillance et elles retourneront dans leur poussière ; vous enverrez votre Esprit et elles seront créées de nouveau. » En effet, dit l'Apôtre saint Paul, « Nous sommes l'ouvrage de Dieu, ayant été créés pour les bonnes œuvres (*Éphés.*, ii, 10). » Nous recevons la grâce par son Esprit, afin que nous vivions selon la justice ; car c'est lui qui justifie l'impie (*Rom.*, iv, 6). « Vous leur ôterez l'esprit et elles tomberont en défaillance : vous enverrez votre Esprit et elles seront créées de nouveau et vous renouvellerez la face de la terre ; » c'est-à-dire que vous la peuplerez d'hommes nouveaux, qui confesseront qu'ils ont été justifiés et qu'ils ne sont pas justes par eux-mêmes, afin que la grâce de Dieu soit en eux. Voyez quels sont les sentiments des grands saints par lesquels a été renouvelée la face de la terre. Paul a dit : « J'ai travaillé plus qu'eux tous. » Paul, que signifient vos paroles ? Dites-nous, est-ce vous ? est-ce votre esprit ? « Ou, plutôt ce n'est pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi (I *Cor.*, xv, 10). »

15. Que ferons-nous donc ? Dieu nous ayant enlevé notre propre esprit, nous retournerons dans notre poussière, en considérant avec fruit notre faiblesse, afin d'être créés de nouveau par le don de son Esprit. Voyez ce qui suit : « Que la gloire du Seigneur demeure éternellement (*Ps.*, ciii, 31). » Non votre gloire, non la mienne, non la gloire de tel ou tel homme ; « Que la gloire du Seigneur demeure, non pour un temps, mais pour l'éternité ! Le Seigneur se réjouira dans ses œuvres (*Ibid.*). » Non dans vos œuvres, comme si elles étaient de vous : car, si vos œuvres sont mauvaises, c'est le fait de votre iniquité : si elles sont bonnes, c'est le fait de la grâce de Dieu. « Le Seigneur se réjouira dans ses œuvres. »

16. « S'il regarde la terre, il la fait trembler ; s'il touche les montagnes, il en fait sortir de la fumée (*Ps.*, ciii, 32). » O terre, tu triomphais de ta bonté, tu t'attribuais les forces de ton opulence ; voilà que le Seigneur te regarde, tu trembles. Qu'il te regarde et te fasse trembler : mieux vaut le tremblement de l'humilité que la confiance de l'orgueil. Voyez comment Dieu regarde la terre et la fait trembler. Voici ce que l'Apôtre dit à la terre, comme si dans sa confiance en elle-même elle se livrait à l'allégresse : « Opérez votre salut avec crainte et tremblement. » Avec crainte et tremblement, « Car c'est le Seigneur qui opère en vous (*Philipp.*, ii, 12). » O Paul, vous nous dites : « Opérez ; » vous nous dites d'agir ; pourquoi ajoutez-vous : « avec tremblement ? » Parce que « c'est Dieu qui opère en vous. » Nous devons donc opérer « avec tremblement, » « parce que c'est Dieu qui opère. » C'est Dieu qui

tentur : emittes spiritum tuum, et creabuntur. » « Ipsius enim sumus figmentum, dixit Apostolus, creati in operibus bonis (*Ephes.*, ii, 10). » A spiritu ejus accepimus gratiam, ut justitiæ vivamus : quia ipse est qui justificat impium (*Rom.*, iv, 5). « Auferes spiritum eorum, et deficient : emittes spiritum tuum, et creabuntur : et innovabis faciem terræ : » id est, novis hominibus, confitentibus se justificatos esse, non a se justos, ut gratia Dei sit in illis. Vide quales sint, quibus innovata est facies terræ. Paulus dicit, « Plus omnibus illis laboravi (I *Cor.*, xv, 15). » Quid est Paule ? Adtende si tu, si spiritus tuus. « Non ego, inquit, sed gratia Dei mecum. »

15. Quid ergo ? Quia cum abstulerit spiritum nostrum, in pulverem nostrum convertemur, utiliter intuentes infirmitatem nostram, ut accepto spiritu ejus recreemur. Vide quid sequitur : « Sit gloria Domini in æternum (*Ps.*, ciii, 31). » Non tua, non mea, non illius, aut illius ; gloria Domini sit, non ad tempus, sed in æternum. « Lætabitur Dominus in operibus suis. » Non in tuis, quasi tuis : quia et opera tua si mala, per iniquitatem tuam ; si bona, per gratiam Dei. « Lætabitur Dominus in operibus suis. »

16. « Qui adspicit terram, et facit eam tremere ; qui tangit montes, et fumigabunt (*Ibid.*, 32). » O

vous a donné ce que vous avez et vous ne le tenez pas de vous-même ; par conséquent, vous opérerez avez crainte et tremblement : car si vous ne tremblez devant Dieu, il vous ôtera ce qu'il vous a donné. Opérez donc avec tremblement. Écoutez encore un autre Psaume : « Servez le Seigneur dans la crainte et réjouissez-vous en lui avec tremblement (*Ps.*, II, 11). » S'il faut se réjouir en tremblant, c'est que Dieu regarde la terre et qu'elle tremble. Sous le regard de Dieu que nos cœurs tremblent; alors Dieu s'y reposera. Écoutez ce qu'il dit par la bouche d'Isaïe : « Sur qui reposera mon esprit? Sur l'humble, sur l'homme de paix, qui tremble en écoutant mes paroles (*Isaïe*, LXVI, 2). » « S'il regarde la terre, il la fait trembler ; s'il touche les montagnes, il en fait sortir de la fumée. » Les montagnes étaient orgueilleuses, elles se vantaient, Dieu ne les avait pas touchées ; il les touche et il en fait sortir de la fumée. Qu'est-ce que cette fumée? C'est la prière offerte à Dieu. Voilà que les hautes montagnes, orgueilleuses de leur grandeur, ne priaient pas Dieu ; elles voulaient être priées et ne priaient pas Dieu qui est plus grand qu'elles. Quel est, en effet, sur terre l'homme puissant et superbe, l'homme gonflé d'orgueil, qui daigne prier Dieu humblement ? Je parle des impies et non des cèdres du Liban que le Seigneur a plantés. L'impie, quel qu'il soit, ne sait pas prier Dieu, malheureuse âme ! et il veut que les hommes le prient. C'est une montagne; il faut que Dieu la touche et qu'elle fume. Lorsqu'elle aura commencé à fumer, elle offrira sa prière à Dieu, comme un sacrifice de son cœur. L'impie fait d'abord monter cette fumée vers Dieu, puis il se frappe la poitrine, et il pleure, parce que la fumée fait sortir les larmes des yeux. « S'il touche les montagnes, il en fait sortir de la fumée. »

17. « Je chanterai, toute ma vie, au Seigneur (*Ps.*, CIII, 33). » Que chantera-t-il ? Tout ce que Dieu est fera le sujet de ses chants. Chantons, toute notre vie, à la gloire du Seigneur. Notre vie actuelle n'est qu'espérance; notre vie à venir sera l'éternité. La vie de la vie mortelle est l'espérance de la vie immortelle. « Je chan-

terra, exsultabas de bonitate tua, tibi tribuebas vires opulentiæ tuæ : ecce respicit Dominus, et facit te tremere. Respiciat te, et faciat te tremere : melior est enim tremor humilitatis, quam confidentia superbiæ. Videte quomodo adspiciat Deus terram, et faciat eam tremere. Ad terram quasi præfidentem sibi et exsultantem loquitur Apostolus : « Cum timore et tremore vestram ipsorum salutem operamini.» Cum timore et tremore :« Deus enim est qui operatur in vobis (*Philip.*, II, 12). » Dicis, o Paule, Operamini ; dicis ut operemur : quare cum tremore? Deus enim est, inquit, qui operatur in vobis. Ideo ergo cum tremore, quia Deus operatur. Quia ipse dedit, non ex te est quod habes, cum timore et tremore operaberis : nam si non tremueris eum, auferet quod dedit. Cum tremore ergo operare. Vide alium Psalmum : « Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore (*Psal.*, II, 12). » Si cum tremore exsultandum est, Deus adspicit, fit terræ motus : adspiciente Deo, tremant corda nostra ; tunc ibi requiescet Deus. Audi illum alio loco : « Super quem requiescet spiritus meus (*Isai.*, XI, 2)? Super humilem et quietum, et trementem verba mea (*Isai.*, LXVI, 2). » « Qui adspicit terram, et facit eam tremere ; qui tangit montes, et fumigabunt. » Montes superbierant, jactabant se, non eos tetigerat Deus : tangit illos, et fumigabunt. Quid est fumigare montes? Precem Domino reddere. Ecce magni montes, superbi, montes ingentes, non rogabant Deum : se rogari volebant, et superiorem non rogabant. Quis enim potens et tumidus et superbus in terra, qui dignetur humiliter rogare Deum ? De impiis loquor, non de cedris Libani, quas plantavit Dominus. Impius quilibet, infelix anima, rogare Deum nescit, et vult se rogari ab hominibus. Mons est, opus est ut tangat illum Deus, et fumiget : quando cœperit fumigare, dabit Deo precem, tamquam sacrificium cordis. Fumigat ad Deum, deinde tundit pectus : incipit et flere, quia et fumus excutit lacrymas. « Qui tangit montes, et fumigabunt. »

17. « Cantabo Domino in vita mea (*Ps.*, CIII, 33). » Quid cantabit? Totum quidquid (*a*) est, cantabit. Cantemus Domino in vita nostra. Vita nostra modo spes est, vita nostra postea æternitas erit. Vita vitæ mortalis, spes est vitæ immortalis. « Cantabo Domino in vita mea : psallam Deo meo quamdiu sum. » Quoniam in illo sine fine sum, quamdiu sum, psallam Deo meo. Ne forte cum cœperimus psallere Deo in illa civitate, putemus nos aliquid aliud acturos : tota vita nostra erit psallere Deo. Si veniet in fastidium quod laudamus, potest venire in

(*a*) MSS. omittunt, *est* : cujus loco Colbertinus MS. habet, *vivit.*

terai, toute ma vie, au Seigneur ; je chanterai à mon Dieu sur le Psalterion tant que je vivrai (*Ibid.*). » Et parce que je vivrai en lui sans fin, tant que je vivrai, je chanterai à mon Dieu sur le Psalterion. Et quand nous aurons commencé à chanter au Seigneur dans la cité sainte, ne croyons pas que nous y devions jamais faire autre chose ; toute notre vie sera de chanter à la gloire de Dieu. Si l'objet de nos louanges nous cause de l'ennui, nos chants de louange nous en causeront aussi. Mais, si nous l'aimons éternellement, éternellement aussi nous le louerons. « Je chanterai à mon Dieu sur le Psalterion, tant que je vivrai. »

18. « Que la discussion de moi-même lui soit agréable ; pour moi, je mettrai ma joie dans le Seigneur (*Ibid.*, 34). » « Que la discussion de moi-même lui soit agréable. » Quelle discussion peut-il y avoir de l'homme à l'égard de Dieu, si ce n'est la confession des péchés ? Confessez à Dieu ce que vous êtes et vous aurez discuté votre conscience devant lui. Faites cette discussion avec lui, accomplissez de bonnes œuvres et discutez-les avec lui. « Lavez-vous, dit Isaïe, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux les iniquités dont vos âmes sont souillées, cessez de commettre l'iniquité, apprenez à faire le bien, rendez justice à l'orphelin, rendez justice à la veuve ; puis venez et discutons, dit le Seigneur (*Is.*, I, 16-18). » Qu'est-ce donc que discuter avec Dieu ? Montrez-vous à lui, qui vous connaît, pour qu'il se montre à vous, qui ne le connaissez pas. « Que la discussion de moi-même lui soit agréable. » Voici la discussion de vous-même qui sera agréable au Seigneur : le sacrifice de votre humilité, la contrition de votre cœur, l'holocauste de votre vie. Mais, à votre tour, où trouverez-vous quelque chose qui vous soit agréable ? « Pour moi, je mettrai ma joie dans le Seigneur. » Voilà la discussion mutuelle dont j'ai parlé ; montrez-vous à lui, qui vous connaît, et il se montrera à vous, qui ne le connaissez pas. Votre confession lui est agréable, sa grâce vous est agréable. Il s'est dit lui-même à vous ? Comment s'est-il dit à vous ? Par son Verbe. Quel Verbe ? Le Christ. C'est à vous qu'il a dit et c'est lui-même qu'il a dit. En envoyant le Christ, il s'est dit lui-même. Cela est absolument vrai, car écoutons le Verbe lui-même : « Celui qui me voit voit aussi mon Père (*Jean*, XIV, 9). » « Pour moi, je mettrai ma joie dans le Seigneur. »

19. « Que les pécheurs disparaissent de la terre (*Ps.*, CIII, 35). » Il paraît se livrer à la vengeance. Oh ! l'âme sainte, que celle qui chante et gémit ici ! Plût à Dieu que notre âme fût semblable à cette âme ! Plût à Dieu qu'elle s'attachât à elle, qu'elle lui fût unie, qu'elle ne fût qu'une âme avec elle ! Elle verrait la miséricorde d'une telle vengeance. Qui peut, en effet, s'il n'est rempli de charité, comprendre ces paroles ? « Que les pécheurs disparaissent de la terre. » Vous tremblez, croyant qu'il les maudit. Et quel est celui qui les maudit ? Un

fastidium et nostra laudatio. Si semper ille amatur, semper a nobis laudatur : « Psallam Deo meo quamdiu sum. »

18. « Suavis sit ei disputatio mea : ego autem jocundabor in Domino (*Ibid.*, 34) : » Suavis sit ei disputatio mea : quæ est disputatio hominis ad Deum, nisi confessio peccatorum ? Confitere Deo quod es, et disputasti cum illo. Disputa cum illo, fac bona opera, et disputa. « Lavamini, mundi estote, Isaias dicit, auferte nequitias ab animis vestris, a conspectu oculorum meorum, cessate a nequitiis vestris, discite benefacere, judicate pupillo, et justificate viduam, et venite disputemus, dicit Dominus (*Isai*, I, 16, etc.). » Quid est disputare cum Deo ? Te illi indica scienti, ut indicet se tibi nescienti. « Suavis sit ei disputatio mea. » Ecce hoc est Domino suave, disputatio tua ; sacrificium humilitatis tuæ, contribulatio cordis tui, holocaustum vitæ tuæ, hoc est suave Deo. Tibi autem quid est suave ? « Ego autem jocundabor in Domino. » Ipsa est mutua disputatio, quam dixi : Indica te ei scienti, et indicat se tibi nescienti. Suavis est ei confessio, tua, suavis est tibi gratia ipsius. Dixit se tibi. Unde se tibi dixit ? Per Verbum. Quod Verbum ? Christum. Et tibi dixit, et se dixit. Quia misit Christum, seipsum dixit. Ita plane, audiamus ipsum Verbum « Qui me vidit, vidit et Patrem (*Johan.*, XIV, 9). » « Ego autem jocundabor in Domino. »

19. « Deficiant peccatores a terra (*Ps.*, CIII, 35). » Sævire videtur. O sancta anima, quæ hic cantat et gemit. Utinam cum ipsa anima sit anima nostra, utinam copuletur ei, et societur, et conjungatur ei ! videbit etiam misericordiam sævientis. Quis enim capit hoc, nisi qui impletus fuerit caritate ? « Deficiant peccatores a terra. » Contremiscis, quia maledicit. Et quis maledicit ? Sanctus. Sine dubio exau-

saint. Sans aucun doute, il sera exaucé. Mais il a été dit aux saints : « Bénissez et ne maudissez pas (*Rom.*, XII, 14). » Que signifient donc ces paroles du Prophète : « Que les pécheurs disparaissent de la terre ? » Oui : qu'ils disparaissent ; que leur esprit leur soit ôté, afin qu'ils tombent en défaillance ; et que Dieu leur envoie son Esprit, afin qu'ils soient créés de nouveau. « Que les pécheurs disparaissent de la terre ainsi que les impies, afin qu'ils ne soient plus. » Que ne seront-ils plus ? des impies ? Qu'ils soient donc justifiés pour n'être plus des impies. Voilà ce que le Prophète a vu par avance, et il en a été rempli de joie. C'est pourquoi il reprend les paroles du premier verset du Psaume : « O mon âme, bénis le Seigneur (*Ps.*, CIII, 35). » Mes frères, que notre âme bénisse le Seigneur, parce qu'il a daigné nous donner, à moi, le pouvoir de vous faire ce discours, à vous le zèle de l'entendre. Que chacun garde dans sa mémoire ce qu'il pourra de tout ce qu'il a entendu ; rappelez ensemble dans vos entretiens ce que chacun a conservé ; ruminez ce que vous avez reçu, afin que cette nourriture ne soit point immédiatement oubliée. Que ce trésor désirable repose sur vos lèvres (*Prov.*, XXI, 20). A grand'peine nous avons recherché et trouvé les mystères que renferme notre Psaume, à grand'peine nous les avons exposés et expliqués : que notre travail porte en vous ses fruits et que notre âme bénisse le Seigneur.

ditur. Sed dictum est sanctis, « Benedicite, et nolite maledicere (*Rom.*, XII, 14). » Quid est ergo quod dicit, « Deficiant peccatores a terra ? » Plane deficiant ; auferatur spiritus eorum, et deficiant, ut emittat spiritum suum, et recreentur. « Deficiant peccatores a terra, et iniqui, ita ut non sint. » Quid non sint, nisi iniqui ? Ergo justificentur, ut non sint iniqui. Vidit hoc, et impletus est gaudio, et revocat versum primum Psalmi : « Benedic anima mea Dominum. » Benedicat anima nostra Dominum, Fratres, quia dare dignatus est et facultatem et sermonem nobis, et vobis intentionem et studium. Unusquisque ut potest recordetur quod audivit ; collocutione invicem ructate saginam vestram, ruminate quod accepistis, non eat in viscera oblivionis vestræ. Thesaurus desiderabilis (*Prov.*, XXI, 20) requiescat in ore vestro. Magno labore quæsita et inventa sunt, magno labore nuntiata et disputata sunt : sit labor noster fructuosus vobis, et benedicat anima nostra Dominum.

DISCOURS SUR LE PSAUME CIV.

1. Le Psaume cent-quatrième est le premier de ceux qui portent en tête le titre : « Alleluia. » Ce mot, ou plutôt ces deux mots signifient : Louez Dieu ! Et c'est pourquoi ce Psaume commence ainsi : « Confessez le Seigneur, invoquez son nom (*Ps.*, CIV, 1). » Ce terme de confession doit être interprété ici dans le sens de louange, comme dans ces paroles de Notre-Seigneur : « Je confesse votre nom, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre (*Matth.*, XI, 25). » A la louange succède ordinairement l'invocation, dans laquelle le pécheur forme comme un faisceau de tout ce qu'il désire : c'est ainsi que l'Oraison dominicale commence elle-même par une très-courte louange à Dieu, ainsi conçue : « Notre Père, qui êtes dans les cieux (*Matth.*, VI, 9). » Après quoi, viennent les différentes demandes de cette prière. C'est ainsi encore que le Prophète dit dans un autre Psaume : « Nous confesserons votre gloire, ô Dieu, nous la confesserons, et nous invoquerons votre nom (*Ps.*, LXXIV, 2). » Ailleurs, il s'exprime encore plus clairement : « Je louerai et j'invoquerai le Seigneur et je serai sauvé de mes ennemis (*Ps.*, XVII, 4). » Il en est de même ici : « Confessez Dieu et invoquez son nom, » ce qui revient à dire : Louez Dieu et invoquez son nom. En effet, Dieu exauce la prière de celui dont il reçoit la louange, et il reçoit la louange de celui dont il constate l'amour. Et par quel moyen surtout le Seigneur a-t-il voulu faire éclater l'amour d'un bon serviteur à son égard, si ce n'est par ce commandement : « Paissez mes brebis (*Jean*, XXI, 17). » C'est pourquoi le Prophète ajoute ici : « Annoncez ses œuvres parmi les nations (*Ps.*, CIV, 1) ; ou plutôt pour traduire littéralement l'expression grecque, conformément à certains manuscrits latins : « Évangélisez ses œuvres parmi les nations. » A qui s'adresse cette parole, sinon aux Évangélistes, en forme de prophétie ?

2. « Adressez-lui des chants, chantez à sa

IN PSALMUM CIV.

ENARRATIO.

1. Psalmus centesimus-quartus, primus est in eis quibus prænotatur « Halleluia. » Cujus verbi, vel potius duorum verborum, interpretatio est, Laudate Deum. Et ideo inde cœpit : « Confitemini Domino, et invocate nomen ejus (*Ps.*, CIV, 1). » In laude enim intelligenda est ista confessio, sicut est, « Confiteor tibi, Pater Domine cæli et terræ (*Matth.*, XI, 25). » Præmissa enim laude, invocatio sequi solet, ubi desideria precator alligat : unde et ipsa oratio Dominica habet a capite brevissimam laudem, quod est, « Pater noster qui es in cælis (*Matth.*, VI, 9). » Tunc quæ petuntur, deinceps consequuntur. Unde et alibi in Psalmo dicitur, « Confitebimur tibi, Deus, confitebimur, et invocabimus nomen tuum (*Psal.*, LXXIV, 2). » Quod alibi est planius : « Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero (*Ps.*, XVII, 4) : » ita et hic, « Confitemini, inquit, Domino, et invocate nomen ejus : » quod tale est, ac si diceret, Laudate Dominum, et invocate nomen ejus. Exaudit quippe invocantem, quem laudantem videt : laudantem videt, quem probat amantem. Et in quo voluit Dominus boni servi amorem circa se ostendi maxime, nisi in eo quod illi ait, « Pasce oves meas (*Johan.*, XXI, 17) ? » Unde et hic sequitur, « Annuntiate inter gentes opera ejus : » vel potius, ut de Græco ad verbum exprimatur, quod et alii Latini codices habent, (*a*) « Evangelizate in gentibus opera ejus. » Quibus hoc dicitur, nisi Evangelistis in prophetia ?

(*a*) Omnes MSS. *Annuntiate in gentibus.*

gloire sur le Psalterion (*Ibid.*, 2). » Louez-le par vos paroles et par vos actions ; car, c'est avec la bouche que l'on chante, avec les mains que l'on touche le Psalterion. « Racontez toutes ses merveilles; glorifiez-vous en son saint nom (*Ibid.*, 3). » On peut dire avec raison que ces deux membres de phrase sont déjà contenus dons les deux mots qui précédent : « Racontez toutes ses merveilles, » se rapporte à « Adressez-lui des chants, » et « Glorifiez-vous en son saint nom, » se rapporte à : « Chantez à sa gloire sur le Psaltérion. » Les premiers termes ont en vue la bonne parole, par laquelle on adresse des chants au Seigneur en racontant toutes ses merveilles, et les autres aux bonnes œuvres, par lesquelles on chante à sa gloire sur le Psalterion, sans vouloir rechercher aucune louange, comme si ces œuvres venaient de nos propres forces. C'est pourquoi après avoir dit : « Glorifiez-vous, » à ceux qui font le bien et qui peuvent en effet se glorifier, il ajoute : « En son saint nom, » « Afin que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 31). » Que ceux qui veulent adresser des cantiques sur le Psalterion, non à eux-mêmes, mais à Dieu, se gardent donc bien de faire leurs œuvres de justice en présence des hommes, pour en être vus ; autrement, ils ne recevront pas de récompense du Père qui est dans les cieux (*Matth.*, VI 1) ; mais que leurs œuvres brillent devant les hommes, non point pour que ceux-ci voient ceux qui font le bien, mais pour qu'ils voient leurs bonnes œuvres et qu'ils glorifient leur Père qui est dans les cieux (*Id.*, V, 6). Voilà ce que c'est qu'être glorifié dans le nom du Seigneur. C'est ce qui fait dire au Prophète, dans un autre Psaume : « Mon âme sera louée dans le Seigneur ; que ceux qui sont doux écoutent et soient remplis d'une douce joie (*Ps.*, XXXIII, 3). C'est la même chose que ce qui suit dans notre Psaume : « Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse. » Ceux qui sont doux se livrent à la joie, parce qu'ils ne portent point envie par un zèle amer à ceux qui font le bien.

3. « Cherchez le Seigneur et réconfortez-vous (*Ps.*, CIV, 4). » Le mot « confortamini » du latin rend parfaitement l'expression grecque, quoiqu'il soit d'un latin moins pur : aussi, on lit dans certaines leçons latines « confirmamini » ou « corroboramini » dont le sens est le même. Nous disons d'ailleurs à Dieu : « Vous êtes ma force (*Ps.*, XVII, 2); » et encore : « Je garderai ma force pour vous (*Ps.*, LVIII, 10) ; » afin qu'en le cherchant et en nous approchant de lui, nous soyons éclairés et réconfortés; de peur que notre cécité ne nous empêche de voir ce que nous devons faire, ou que notre faiblesse

2. « Cantate ei, et psallite ei (*Ps.*, CIV, 2). » Verbo et opere laudate. Ore quippe cantatur : psalterio autem, hoc est, manibus psallitur. « Narrate omnia mirabilia ejus : laudamini in nomine sancto ejus (*Ibid.*, 3). » Possunt hi duo versus ex duobus verbis superioribus dicti non absurde videri : ut quod ait, « Narrate omnia mirabilia ejus, » referatur ad id quod dictum est, « Cantate ei : » quod vero sequitur, « Laudamini in nomine sancto ejus, » referatur ad id quod dictum est, « Et psallite ei : » illud scilicet ad verbum bonum, quo cantatur ei, et narrantur omnia mirabilia ejus; illud autem ad opus bonum, quo psallitur ei, ne velit quisque de opere bono tamquam in sua virtute laudari. Ideo cum dixisset, « Laudamini, » quod utique bene operantes merito possunt; addidit, « in nomine sancto ejus : ut qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 31). » Qui ergo non sibi, sed ei volunt psallere, « caveant facere justitiam suam coram hominibus, ut videantur ab eis ; alioquin mercedem non habebunt apud Patrem, qui in cælis est (*Matth.*, VI, 1): » sed luceant opera eorum coram hominibus, non eo fine ut ipsi videantur ab eis, sed ut videant bona opera eorum, et glorificent Patrem eorum, qui in cælis est (*Matth.*, V, 16). Hoc est laudari in nomine sancto ejus. Unde et in alio Psalmo legitur, « In Domino laudabitur anima mea, audiant mites, et jocundentur (*Psal.*, XXXIII, 2). » Quod et hic quodam modo sequitur, « Lætetur cor quærentium Dominum. » Sic enim mites jocundantur, qui non amaro zelo eos jam bene operantes æmulantur.

3. « Quærite Dominum, et confortamini (*Ps.*, CIV, 4). » Hoc enim de Græco expressius interpretatum est, quamvis verbum minus Latinum videatur. Unde et alii codices habent, « confirmamini ; » alii, « corroboramini. » Ei quippe dicitur, « Fortitudo mea (*Ps.*, XVII, 2) : » et, « Fortitudinem meam ad te custodiam (*Ps.*, LVIII, 10) : » ut eum quærendo atque ad eum accedendo, et illuminemur et confortemur; ne cæcitate quid faciendum sit non videamus, aut infirmitate non faciamus etiam quod videmus. Quod ergo est ad videndum, « Accedite ad eum, et illuminamini (*Ps.*, XXXIII, 5) : » hoc est ad faciendum, « Quærite Dominum, et corroboramini. » Quærite,

ne nous empêche de faire ce que nous voyons. Est-il question de voir, le Prophète nous dit : « Approchez-vous de lui et vous serez éclairés (*Ps.*, XXXIII, 5) ; » est-il question d'agir, il nous dit : « Cherchez le Seigneur et vous serez fortifiés. Cherchez toujours, » ajoute-il, » la face du Seigneur (*Ps.*, CIV, 4). » Qu'est-ce que la face du Seigneur, sinon sa présence? C'est ainsi qu'on lit dans l'Écriture : la face du vent et la face du feu ; « dissipez-les comme de la paille devant la face du vent (*Ps.*, LXXXII, 14) ; » et encore : « comme la cire coule devant la face du feu (LXVII, 3). » L'Écriture s'exprime souvent ainsi, voulant signifier, sous cette expression figurée, la présence des choses dont elle parle. Mais que signifie : « Cherchez toujours la face du Seigneur? » Je sais qu'il m'est profitable de m'attacher à Dieu (*Ps.*, LXXII, 28) ; mais si on le cherche toujours, quand le trouve-t-on? Par ce mot : « toujours, » le Prophète a-t-il voulu nous dire que, pendant toute notre vie d'ici-bas, comme nous la passons à partir du moment où nous savons qu'il nous faut chercher Dieu, nous devons le chercher encore après l'avoir trouvé? Car la foi l'a déjà trouvé, mais l'espérance le cherche encore ; et la Charité qui déjà l'a trouvé par la foi, cherche à le posséder par la vision, dans laquelle il sera si pleinement trouvé qu'il nous suffira et que nous n'aurons plus à le chercher. En effet, si la foi ne le trouvait pas en cette vie, l'Écriture ne dirait pas : « Cherchez le Seigneur, et quand vous l'aurez trouvé, que l'impie quitte sa voie, et l'homme d'iniquité ses pensées (*Isaie*, LX, 6, 7). » D'autre part, si, quand la foi l'a trouvé, il n'était plus nécessaire de le chercher, saint Paul n'aurait pas dit : « Si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons par la patience (*Rom.*, VIII, 25) ; » ni saint Jean : « Nous savons que, quand il apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est (I *Jean*, III, 2). » Ou bien est-ce que, quand nous le verrons face à face, tel qu'il est, il nous faudra le chercher encore, et le chercher sans fin, parce que nous devons l'aimer sans fin? En effet, nous disons même à une personne présente : Je ne vous cherche pas, c'est-à-dire je ne vous aime pas. Par conséquent on cherche celui qu'on aime, même lorsqu'il est présent, parce qu'un amour persévérant fait en sorte qu'il ne soit jamais absent. C'est pourquoi celui qui aime aspire, sans le moindre dégoût, à conserver la présence de celui qu'il aime, au moment même où il le voit, et conséquemment il recherche toujours sa présence. Et tel est certainement le sens de ces paroles : « Cherchez toujours sa face, » que, chercher le Seigneur signifiant qu'on aime le Seigneur, l'avoir trouvé n'empêchera pas de le chercher, et qu'au contraire l'amour de Dieu ne faisant que s'accroître, la recherche de Dieu

inquit, faciem ejus semper. Quæ est facies Domini, nisi præsentia Dei ? Sicut facies venti, et facies ignis : dictum est enim, « Sicut stipulam ante faciem venti (*Ps.*, LXXXII, 15) : » et, « Sicut fluit cera a facie ignis (*Ps.*, LXVII, 3). » Et multa talia ponit Scriptura, nihil aliud quam earum rerum præsentiam volens intelligi, quarum nominat faciem. Sed quid est, « Quærite faciem ejus semper ? » Scio quidem quia mihi adhærere Deo, bonum est (*Ps.*, LXXII, 28) : sed si semper quæritur, quando invenitur? An « semper » dixit, in tota vita ista, qua hic vivitur, ex quo id nos facere debere cognovimus, quando et inventus quærendus est ? Jam quippe illum invenit fides, sed adhuc eum quærit spes. Caritas autem et invenit eum per fidem, et eum quærit habere per speciem : ubi tunc sic invenietur, ut sufficiat nobis, et ulterius non quæratur. Nisi enim eum in ista vita inveniret fides, non diceretur, « Quærite Dominum, et cum inveneritis eum : derelinquat impius vias suas, et vir iniquus cogitationes suas (*Isai.*, LV, 6 et 7). » Item si fide inventus, non adhuc esset perquirendus, non diceretur, « Si enim quod non videmus, speramus, per patientiam exspectamus (*Rom.*, VIII, 25) : » et quod Johannes ait, « Scimus, quia cum apparuerit, similes ei erimus; quoniam videbimus eum sicuti est (I *Johan.*, III, 2). » An forte etiam cum facie ad faciem viderimus eum sicuti est, adhuc perquirendus erit, et sine fine quærendus, quia sine fine amandus? Dicimus enim etiam præsenti alicui, Non te quæro : id est, non te diligo. Ac per hoc qui diligitur, etiam præsens quæritur, dum caritate perpetua ne fiat absens (*a*) agitur. Proinde quem quisque diligit, etiam cum eum videt, sine fastidio semper vult esse præsentem, hoc est, semper quærit esse præsentem. Et nimirum hoc est, « Quærite faciem ejus semper : » ut non huic inquisitioni, qua

(*a*) Sic MSS. At editi, *optatur*.

ne fera que s'accroître aussi, après qu'on l'aura trouvé.

4. Mais le Prophète va quitter l'enthousiasme ardent de ses louanges et descendre à des paroles proportionnées à notre intelligence, pour nourrir notre amour encore faible et pour ainsi dire encore à la mamelle, par le spectacle des merveilles temporelles de Dieu. « Souvenez-vous, » dit-il, « des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements de sa bouche (*Ps.*, CIV, 5). » Ce passage paraît avoir rapport à celui dans lequel Dieu disait à Moïse, qui lui demandait qui il était : « Je suis celui qui suis, » et encore : « Vous direz aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous (*Ex.*, III, 14). » Mais, parce qu'il y a peu d'intelligences capables de connaître Dieu par ce peu de mots, adaptant ensuite par bonté son langage à l'infirmité humaine, il a lui-même commenté son nom, en ces termes : « Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob; c'est là mon nom pour l'éternité (*Ibid.*, 15). » Par là, Dieu a voulu faire entendre que ceux dont il s'est dit le Dieu vivent avec lui pour l'éternité, et il l'a dit de manière à être compris même par les plus petits, laissant à ceux qui, en raison des forces plus grandes de leur amour, cherchent toujours sa face, de comprendre dans la mesure de leur intelligence, ce nom mystérieux : « Je suis celui qui suis. » Si donc c'est pour vous une tâche trop difficile que de voir ou de chercher ce qu'il est, « Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements de sa bouche. »

5. Mais à qui le Prophète le dit-il? « O race d'Abraham, son serviteur, ô enfants de Jacob, ses élus (*Ps.*, CIV, 6). » O vous, race d'Abraham, ô vous, enfants de Jacob, souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements de sa bouche. Mais le Prophète ne veut pas laisser croire qu'il s'adresse à la seule nation des Israélites, selon la chair, sans comprendre de préférence dans la race d'Abraham les enfants de la promesse, plutôt que les enfants de la chair, car l'Apôtre a dit, en parlant aux Gentils : « Vous êtes la race d'Abraham et ses héritiers selon la promesse (*Galat.*, III, 29); » aussi ajoute-t-il aussitôt : « Il est le Seigneur notre Dieu; il étend ses jugements sur toute la terre (*Ps.*, CIV, 7). » Isaïe dit la même chose à la Jérusalem notre mère, qui a été délivrée : « Et celui qui vous a délivrée, votre Dieu, sera nommé le Dieu de toute la terre (*Is.*, LIV, 5). » Est-il donc seulement le Dieu des Juifs? Non (*Rom.*, III, 29). « Il est le Seigneur notre Dieu, il étend ses jugements sur toute la terre; » car son Église, où ses jugements sont publiés, s'étend sur toute la terre. Pourquoi donc est-il dit dans un autre Psaume : « Il annonce sa parole à Jacob, les règles de sa justice

significatur amor, finem præstet inventio; sed amore crescente inquisitio rescat inventi.

4 Jam deinceps temperat se laudator iste ardens, et ad capacia verba descendit : infirmum amorem atque lactentem temporalibus Dei mirabilibus nutriens. « Mementote, inquit, mirabilium ejus quæ fecit, prodigia ejus et judicia oris ejus (*Ps.*, CIV, 5). » Qui locus similis videtur illi loco, ubi ad Moysen quærentem quis esset, cum dixisset, « Ego sum qui sum (*Exodi*, III, 14). » et dices filiis Israël, « Qui est misit me ad vos : » quod ex quantulacumque particula rara mens capit : deinceps nomen suum commemorans, erga homines gratiam suam misericorditer temperavit, dicens, Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, hoc mihi nomen est in æternum. Ubi intelligi voluit, et illos quorum se Deum dixit, vivere secum in æternum, et hoc dixit, quod capi etiam a parvulis posset : ut, Ego sum qui sum, illi pro captu intelligerent, qui grandibus viribus caritatis nossent quærere faciem ejus semper. Si ergo quod est ipse, multum est ad vos vel videre vel quærere, « Mementote mirabilium ejus quæ fecit, prodigia ejus et judicia oris ejus. »

5. Et quibus dicitur? « Semen Abraham servi ejus, filii Jacob electi ejus (*Ps.*, CIV, 6). » Vos semen Abraham, vos filii Jacob, mementote mirabilium ejus quæ fecit, prodigia ejus et judicia oris ejus. Ne quis autem uni genti hoc tribueret Israëlit rum secundum carnem, et non intelligeret magis esse semen Abrahæ filios promissionis quam filios carnis, quibus Apostolus dicit, cum Gentibus loqueretur, « Vos ergo Abrahæ semen estis, secundum promissionem heredes (*Gal.*, III, 29) : » sequitur, et dicit, « Ipse Dominus Deus noster, in omni terra judicia ejus (*Ps.*, CIV, 7). » Hoc dicitur per Isaiam ad Jerusalem liberam matrem nostram : « Et qui eruit te, ipse Deus tuus, universæ terræ vocabitur (*Isai.*, LIV, 5). » « An Judæorum Deus tantum (*Rom.*, III, 26) ? » Absit. « Ipse Dominus Deus noster, in omni terra

et ses jugements à Israël. Il n'a pas agi de même pour toutes les nations et ne leur a pas révélé ses jugements (*Ps.*, CXLVII, 19, 20)? » L'Écriture a parlé ainsi, pour faire comprendre qu'il n'y a qu'une seule nation qui appartienne à la race d'Abraham, qu'elle a été appelée du sein de toutes les nations, et que toutes les nations sont nommées en elle de telle sorte qu'il n'y ait qu'une seule nation appelée à l'adoption divine. Dieu n'a révélé ses jugements à aucune nation en dehors de celle-là; parce qu'ils n'ont pas été manifestés à ceux qui n'y ont pas cru, bien qu'ils leur eussent été annoncés; car, s'ils ne croient, ils ne comprendront pas.

6. « Il s'est souvenu pour le siècle de son alliance (*Ps.*, CIV, 8). » Selon d'autres manuscrits, il faudrait dire : pour l'éternité, ce qui vient de l'ambiguité du mot grec. Mais si on voulait dire qu'il s'agit ici du siècle présent et non de l'éternité, comment le Prophète, expliquant de quelle alliance Dieu s'est souvenu, aurait-il ajouté : « Et de la parole dont il a fait un précepte à mille générations (*Ibid.*, 9)? » On pourrait trouver encore ici l'idée d'une fin; mais il dit ensuite : « De sa promesse à Abraham et du serment qu'il a fait à Isaac ; serment qu'il a confirmé à Jacob pour être une loi inviolable, et à Israël, pour être une alliance éternelle (*Ibid.* 10). » Pour cette fois l'expression ne donne lieu à aucune ambiguïté ; car le grec porte : αἰώνιον que nos traducteurs n'ont jamais interprété que par le mot éternité, et que quelques-uns à peine ont traduit en certains endroits par éternel. On pourrait objecter que, dans le style familier on traduit quelquefois αἰῶνα par siècle, et que αἰώνιον se prendrait dans le sens non pas d'éternel, mais de séculaire ; or, je ne sache pas qu'aucun interprète l'ait jamais osé. D'autre part, s'il s'agit ici de l'ancienne alliance, à cause de la terre de Chanaan dont il est parlé, car voici la suite du discours : « ... Serment qu'il a confirmé à Jacob pour être une loi inviolable et à Israël pour être une alliance éternelle, en disant : Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre part d'héritage (*Ibid.* 11) ; » comment traduire αἰώνιον par éternel, puisque cet héritage terrestre ne peut être éternel ? Et l'ancienne alliance n'est appelée ancienne que parce qu'elle a été abolie par la nouvelle. En outre « mille générations » ne paraissent pas non plus emporter l'idée d'éternité: car elles prendront fin, bien qu'au point de vue du temps ce soit une immense durée. En effet, à quelque petit nombre d'années qu'on fixe une génération, que les Grecs nomment γενεὰν et le moindre nombre indiqué par quelques-uns est de quinze ans, parce qu'à cet âge l'homme commence à pouvoir engendrer;

judicia ejus : » quia in omni terra Ecclesia ejus, ubi prædicantur judicia ejus. Quid ergo ait in alio Psalmo, « Qui annuntiat verbum suum Jacob, justitias et judicia sua Israël ; non fecit sic omni genti, et judicia sua non manifestavit eis (*Psal.*, CXLVII, 19 et 20) ? » Ideo dictum est, quia unam gentem voluit intelligi pertinentem ad semen Abrahæ ; quæ vocata est quidem ex omnibus gentibus, et sic in ea dicuntur omnes gentes, ut una sit gens in adoptionem vocata. Extra istam nulli genti manifestavit judicia sua : quoniam qui ea non crediderunt, etiamsi annuntiata sunt, manifestata eis utique non sunt ; quia nisi credant, non intelligent.

6. « Memor fuit in sæculum testamenti sui (*Ps.*, CIV, 8). » Alii codices habent, « in æternum : » quod ex ambiguo Græco factum est. Sed si in hoc sæculum intelligendum est, non in æternum ; quomodo exponens cujus testamenti memor fuerit, adjungit et dicit, « Verbi quod mandavit in mille generationes ? » Quod adhuc cum aliquo fine potest intelligi : sed deinde dicit, « Quod disposuit ad Abraham, et juramenti sui ad Isaac : et statuit illud Jacob in præceptum, et Israël in testamentum æternum (*Ibid.*, 9 et 10). » Ubi nullus est ambiguitatis locus : αἰώνιον quippe habet Græcus, quod nusquam nostri nisi æternum interpretati sunt ; vix autem aliqui alicubi αἰώνιον æternale dixerunt. Nisi forte quia αἰῶνα familiarius interpretantur sæculum , αἰώνιον non æternum, sed sæculare interpretari velint : quod neminem ausum fuisse commemini. Si autem hoc loco Testamentum vetus intelligendum est, propter terram Chanaan ; sic enim sermo contexitur, « Et statuit illud ipsi Jacob in præceptum, et ipsi Israël in testamentum æternum, dicens, Tibi dabo terram (*a*) Chanaan, funiculum hereditatis vestræ (*Ibid.*, 11) : » quomodo intelligendum est « æternum, » cum terrena illa hereditas æterna esse non possit? Et ideo vetus Testamentum vocatur, quia per Novum aboletur. « Mille vero generationes, » nec æternum videntur

(*a*) In antiquioribus MSS. constanter est, *Chana*

où trouverait-on ces mille générations, non-seulement depuis Abraham, à qui cette promesse a été faite, jusqu'à la nouvelle alliance, mais depuis Adam même jusqu'à la fin du monde? En effet, qui oserait dire que le monde durera quinze mille ans?

7. Aussi ne me semble-t-il pas qu'il faille entendre ces paroles de l'Ancien Testament que le nouveau devait abolir, selon cette prophétie : « Le temps vient, dit le Seigneur, où je donnerai à la maison de Jacob un Testament nouveau, qui ne sera plus semblable à celui que j'ai donné à ses pères, après les avoir tirés de la terre d'Égypte (*Jérém.*, XXXI, 31, 32); » mais je crois qu'il s'agit de l'alliance de la foi, que loue l'Apôtre en nous proposant d'imiter l'exemple d'Abraham, et en démontrant à ceux qui se glorifiaient des œuvres de la loi, qu'Abraham a cru à la parole de Dieu avant la circoncision, et que sa foi lui a été réputée à justice (*Galat.*, II, 5, 6). En voici la preuve. Après avoir dit : « Dieu s'est souvenu, pour le siècle, » c'est-à-dire pour l'éternité, « de son alliance, » c'est-à-dire de l'alliance par laquelle Dieu a promis à la foi la justification et l'héritage éternel, le Prophète ajoute : « et de la parole dont il a fait un précepte pour mille générations. » Que signifie : « dont il a fait un précepte? » Car il ajoute : « Je vous donnerai la terre de Chanaan ; » il n'y a point là de précepte, il y a une promesse. Car un précepte est une chose que nous devons faire, et une promesse est une chose que nous devons recevoir. Ce précepte est donc celui de la foi, afin que le juste vive de la foi (*Rom.*, I, 17); et c'est à cette foi que l'éternel héritage est promis. On doit donc, par les mots : « mille générations, » mis ici comme un nombre parfait, entendre toutes les générations, c'est-à-dire que, aussi longtemps qu'une génération suivra une autre génération et lui succédera, les hommes devront obéir au précepte de vivre de la foi. C'est ce que fait le peuple de Dieu, composé des enfants de la promesse, qui, tour à tour, viennent en naissant et s'en vont en mourant, jusqu'à la fin des générations ; et c'est l'ensemble des générations que représente le nombre mille, parce que le carré du nombre dix forme dix fois dix, lequel, répété dix fois, donne mille. « Il s'est souvenu de ce qu'il a promis à Abraham et du serment qu'il a fait à Isaac, serment qu'il a confirmé à Jacob, pour être une loi inviolable.» Ces trois patriarches sont les mêmes dont Dieu se dit spécialement le Dieu, et dont a parlé le

aliquid significare ; quia utique finem habent, et ad ipsa temporalia nimis multæ sunt. Quamlibet enim paucis annis generatio determinetur, quam Græci γενεὰν dicunt ; quam minimam quidam quindecim annis terminaverunt, ex qua homo incipit posse generare; quæ sunt istæ mille generationes, non solum a tempore Abraham, quando ei facta est ista promissio, usque ad tempus novi Testamenti, sed ab ipso Adam, usque ad termimum sæculi? Quis enim audeat dicere quindecim annorum millibus hoc sæculum extendi?

7. Proinde mihi videtur non hic vetus Testamentum intelligendum, quod Novo esse tollendum dicitur per Prophetam, « Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et confirmabo domui Jacob Testamentum, novum, non secundum Testamentum quod constitui patribus eorum, cum eduxissem eos de terra Ægypti (*Jerem.*, XXXI, 31 et 32) : » sed testamentum fidei, quod laudat Apostolus, cum Abraham nobis proponit imitandum, et de Legis operibus gloriantes inde convincit, quod Abraham etiam ante circumcisionem credidit Deo, et reputatum est illi ad justitiam (*Gal.*, III, 5 et 6). Denique cum dixisset, « Memor fuit in sæculum testamenti sui, » quod in æternum intelligere debemus, testamenti scilicet justificationis et hereditatis æternæ, quam fidei promisit Deus : « Verbi, inquit, quod mandavit in mille generationes. » Quid est, « mandavit? » Quod enim ait, « Tibi dabo terram Chanaan : » non mandatum est, sed promissum. Mandatum est autem quod facere debemus, promissum quod accipere. Mandatum ergo fides est, ut justus ex fide vivat (*Rom.*, I., 17) : et huic fidei hereditas æterna promittitur. « Mille ergo generationes, » propter numeri perfectionem, pro omnibus intelligendæ sunt; id est, quamdiu generatio generationi sequendo succedit, tamdiu mandatum est vivendum ex fide. Quod observat populus Dei, filii promissionis nascendo venientes, et moriendo abeuntes, donec omnis generatio finiatur; quod millenario numero significatum est, quia denarii numeri solidum quadratum decem decies, et hoc decies, ad mille pervenit. « Quod disposuit, inquit, ad Abraham, et juramenti sui ad Isaac. Et statuit illud Jacob, » id est ipsi Jacob, « in præceptum. » Ipsi sunt tres Patriarchæ, quorum specialiter se dicit Deum, quos et Dominus nominat in Testamento novo, ubi dicit, « Multi ab Oriente et Occidente venient, et recum-

Seigneur dans le nouveau Testament, en disant : « Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et ils auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob (*Matth.*, VIII, 11). » Voilà l'héritage éternel ; car, dans ces paroles : « Serment qu'il a confirmé à Jacob, pour être une loi inviolable. » Dieu ne révèle que le précepte de la foi, car il n'appellerait pas précepte une promesse. S'il y a une œuvre en précepte, la récompense est en promesse. « Or, dit le Seigneur, l'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé (*Jean*, VI, 29). » Donc, cette parole dont il a fait un précepte, en se souvenant pour toujours de son Testament, est la parole de la foi que nous prêchons (*Rom.*, X, 8) : « il l'a confirmé à Jacob pour être une loi inviolable, et à Israël pour être une éternelle alliance, » c'est-à-dire qu'il s'est engagé à donner une récompense éternelle à ceux qui accompliraient cette parole et ce précepte. Il a dit : « Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre part d'héritage. » Comment cette récompense serait-elle éternelle si la terre de Chanaan ne représentait un bien éternel ? Elle a été appelée la Terre Promise, terre où coulent le lait et le miel (*Exode*, III, 8, 17). Ce sont là des figures de la grâce, par laquelle on goûte combien le Seigneur est doux (*Ps.*, XXXIII, 8), et à laquelle tous ne parviennent pas ; car la foi n'est pas à tous (II *Thess.*, III, 2). C'est pourquoi le Psalmiste a ajouté : «Pour votre part d'héritage ;» de même que dans un autre Psaume, la race d'Abraham, qui est le Christ, parle en ces termes : « Le sort m'est échu d'une manière très-avantageuse, car mon héritage est excellent (*Ps.*, XV, 6). » Mais pourquoi cet héritage est-il appelé terre de Chanaan ? L'interprétation de ce mot nous en découvre la raison : Chanaan signifie humble. Qu'on rapproche de ce mot l'arrêt porté par le saint homme Noé, que Chanaan serait le serviteur de ses frères (*Gen.*, IX, 25), d'où vient l'expression de crainte servile ; or, le serviteur ne demeure point à jamais dans la maison, tandis que le fils y demeure à jamais ; c'est pourquoi le Chananéen est exclu de la terre promise, tandis qu'elle est donnée à la race d'Abraham. De là cette parole : « Et à Israël pour être une éternelle alliance. »

8. Le Psalmiste continue ensuite le récit des faits que nous connaissons avec la plus parfaite certitude par les saints livres historiques. « Alors qu'ils étaient encore en petit nombre, qu'ils étaient peu nombreux et étrangers dans cette terre » (*Ps.*, CIV, 12) ; » c'est-à-dire, dans la terre de Chanaan. Quand les pères du peuple juif, Abraham, Isaac et Jacob, habitaient dans cette terre, avant que ce peuple la reçût

bent cum Abraham et Isaac et Jacob in regno cælorum (*Matth.*, VIII, 11).» Ista est hereditas æterna. Nam et hic, ubi ait, « Statuit illud Jacob in præceptum ; » manifestat præceptum esse fidei : non enim promissum appellaret præceptum. Si enim opus est in præcepto, merces in promisso : « Hoc est opus Dei, Dominus ait, ut credatis in eum quem ille misit (*Johan.*, VI, 29). » Hoc ergo verbum quod mandavit, « memor in æternum testamenti sui, hoc est verbum fidei quod prædicamus (*Rom.*, X, 8), statuit illud ipsi Jacob in præceptum; et ipsi Israël in testamentum æternum, » id est, quod ex ipso verbo et præcepto impleto daturus esset aliquid æternum. « Dicens, Tibi dabo terram Chanaan, funiculum hereditatis vestræ. Quomodo ergo est hoc æternum, nisi aliquid æternum significet? Ipsa enim dicta est terra promissionis, terra fluens lac et mel (*Exodi*, III, 8 et 17). Quod totum significat gratiam, in qua gustatur quam suavis est Dominus (*Psal.*, XXXIII, 8), ad quam non omnes homines pertinent. « Non enim omnium est fides (II *Thess*,, III, 2). » Ideo addidit, « Funiculum hereditatis vestræ. » Unde in alio Psalmo, semen Abrahæ quod est Christus intelligitur loqui, ubi dicit, « Funes ceciderunt mihi in præclaris; etenim hereditas mea præclara est mihi (*Psal.*, XV, 6).» Cur autem dicta sit terra Chanaan, interpretatio hujus nominis aperit; Chanaan quippe interpretatur humilis. Quod si ad illam referatur sententiam sancti Noë, qua eumdem Chanaan dixit futurum servum fratrum suorum, hinc est etiam servilis timor (*Gen.*, IX, 25). « Servus autem non manet in domo in æternum, filius manet in æternum (*Johan.*, VIII, 35). » Ideo excluso Chananæo, datur terra promissionis semini Abrahæ. « Consummata enim caritas foras mittit timorem (I *Johan.*, IV, 18), » ut filius maneat in domo in æternum. Unde dictum est, « Et ipsi Israël in testamentum æternum. »

8. Deinceps exsequitur historiam in librorum sanctorum veritate notissimam. « Cum essent numero brevi, paucissimi et incolæ in ea (*Ps.*, CIV, 12) : » id est, in terra Chanaan. Quando ibi patres habitaverunt Abraham, Isaac et Jacob, ante quam eam acciperent hereditatem, in semine suo paucissimi erant, et incolæ in ea. Nonnulli autem codices ha-

pour son héritage, ils étaient en très-petit nombre dans leur famille et ils n'habitaient cette terre qu'en étrangers. Plusieurs manuscrits latins portent « paucissimos et incolas, » au lieu de « paucissimi et incolæ. » Ceux qui ont adopté cette version ont évidemment suivi à la lettre une locution grecque qui ne peut être traduite de cette sorte en latin sans violer, d'une façon intolérable, toutes les lois du langage. Si nous voulions à cet instant reproduire toute cette locution, nous dirions : « In eo esse illos numero brevi paucissimos et incolas in ea. » Mais à cette tournure grecque : « In eo illos, » correspond la tournure latine : « cum essent, » et ce verbe ne peut jamais être suivi que d'un attribut s'accordant avec le sujet, et non d'un régime direct. Qui dirait en effet, « cum essent paucissimos, » et non, « cum essent paucissimi. »

9. « Alors donc qu'ils étaient en petit nombre, qu'ils étaient peu nombreux et étrangers dans cette terre, ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple (*Ibid.*, 13.). » Ces derniers mots répètent les précédents : « d'une nation à une autre. » « Il ne laissa aucun homme leur nuire (*Ibid.*, 14.); » c'est-à-dire, il ne le permit pas. Le grec dit littéralement « Nocere illos, » et le latin « Nocere illis. » « Et il reprit des rois à cause d'eux. Gardez-vous de toucher à mes oints et de vouloir du mal à mes Prophètes (*Ibid.*, 15). » Ce sont là les paroles de Dieu avertissant ou reprenant les rois, pour les empêcher de nuire aux pères du peuple saint, alors qu'ils étaient encore en petit nombre, et qu'ils étaient peu nombreux et étrangers dans cette terre. Bien que nous ne lisions pas ces paroles dans les livres historiques des Juifs, nous devons comprendre cependant, ou qu'elles ont été dites d'une manière cachée, comme quand Dieu parle dans le cœur des hommes en se manifestant à eux secrètement et véritablement, ou qu'elles ont été prononcées par des anges. Car le roi des Gérariens et le roi des Égyptiens furent avertis par Dieu de ne point nuire à Abraham (*Gen.*, XX, 3, et XXVI, 8.), un autre roi à Isaac, d'autres enfin à Jacob; alors que ces pères étaient peu nombreux et étrangers dans cette terre, et avant que Jacob passât en Égypte avec ses enfants pour y habiter. C'est ce dernier fait que le Psaume rapporte en ces termes : « Ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple. » Mais comme il y avait lieu de se demander comment, avant de passer en Égypte et de s'y multiplier, ils avaient pu se maintenir en petit nombre dans la terre d'autrui, où ils étaient peu nombreux et étrangers, le Psalmiste a ajouté : « Dieu ne laissa aucun

bent, non « paucissimi et incolæ, » sed « paucissimos et incolas. » Ubi apparet eos qui ista ita interpretati sunt, Græcam fuisse locutionem secutos, quæ transferri non potest in Latinum, nisi cum ea absurditate, quæ ferri omnino non possit. Si enim totam ipsam locutionem transferre conemur, dicturi sumus, « In eo esse illos numero brevi, paucissimos et incolas in eo. » Quod autem ait Græcus, « In eo esse illos; » hoc est Latine, « Cum essent : » quod verbum non potest casus accusativus sequi, sed nominativus. Quis enim dicat, Cum essent paucissimos? Sed cum essent paucissimi.

9. « Cum ergo essent numero breves, vel numero brevi, paucissimi et incolæ in ea. Transierunt de gente in gentem, et de regno in populum alterum. (*Ibid.*, 13). » Repetitio est ejus quod dixerat, de gente in gentem. « Non dimisit hominem nocere eis (*Ibid.*, 14) : » id est, non permisit. Græca autem locutio est, « nocere illos. » Latina vero, « nocere illis. Et corripuit pro eis reges. Nolite, inquit, tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari (*Ibid.*, 15). » Verba dixit Dei corripientis vel arguentis reges, ne (*a*) læderent sanctos patres, cum essent numero breves, et paucissimi atque incolæ in terra Chanaan. Quæ verba licet in bibliis ejus historiæ non legantur, tamen intelligenda sunt vel latenter dicta, sicut Deus in hominum cordibus loquitur occultis et veracibus visis, vel etiam per Angelum expressa. Nam et rex Gerarum et rex Ægyptiorum divinitus admoniti sunt ne nocerent Abrahæ, et rex alius de noceret Isaac, et alii ne nocerent Jacob (*Gen.*, XX, XXIII et XXVI, 8); cum essent paucisssmi et incolæ, antequam ad incolendam Ægyptum cum filiis suis transiret Jacob : quod intelligitur in eo commemoratum, quod ait, « Transierunt de gente in gentem, de regno in populum alterum. » Sed quia occurebat quærere, antequam transirent et in Ægypto multiplicarentur, quomodo

(*a*) Sic Am. Er. et plures MSS. Alii vero cum Lov. *ne negligerent.*

homme leur nuire, et il reprit des rois à cause d'eux. Gardez-vous de toucher à mes Oints et de vouloir du mal à mes Prophètes. »

10. Mais peut-être sommes-nous surpris de ce nom d'Oints qui leur est donné, avant l'institution de l'onction qui a fait donner ce nom aux rois. Le premier, en effet, qui l'a reçue, a été Saül, puis David son successeur sur le trône, et enfin tous les autres rois de Juda et d'Israël, par la continuation de cette sainte coutume. Cette onction figurait celui qui seul est véritablement oint, et à qui il est dit : « O Dieu, votre Dieu vous a oint de l'huile de joie, plus parfaitement que ceux qui ont participé avec vous à cette onction (*Ps.*, XLIV, 8). » Pourquoi donc le nom d'oint est-il déjà donné à ces patriarches ? Car, qu'ils aient reçu celui de Prophètes, nous le lisons au sujet d'Abraham, et nous devons admettre pour les autres ce qui a été dit ouvertement de lui. Ont-ils été appelés Oints où Christs, parce qu'ils étaient déjà chrétiens, quoique d'une manière cachée ? Car, bien que la chair du Christ soit issue d'eux, le Christ était pourtant avant eux ; ce qu'il a déclaré lui-même aux Juifs par cette réponse : « Avant qu'Abraham eût été, je suis (*Jean*, VIII, 58). » Et comment ces patriarches auraient-ils ignoré le Christ ou n'auraient-ils point cru en lui, alors qu'ils n'ont reçu le nom de Prophètes que pour avoir annoncé par avance, quoique moins clairement, la venue du Seigneur ? C'est pourquoi le Christ a dit encore : « Abraham a désiré de voir mon jour ; il l'a vu, et il s'est réjoui (*Ibid.*, 56). » Personne d'ailleurs, soit avant soit après l'incarnation du Christ, n'a pu obtenir la réconcilation avec Dieu, en dehors de cette foi qui est dans le Christ Jésus ; l'Apôtre nous ayant donné cette définition, d'une vérité absolue : « Il n'y a qu'un Dieu et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme (I *Tim.*, II, 5). »

11. Ensuite, le Prophète commence à raconter comment ils ont passé d'une nation à une autre nation et d'un royaume à un autre peuple. « Dieu a appelé la faim sur la terre, et il a brisé toute la force du pain. Il a envoyé un homme devant eux ; Joseph a été vendu comme esclave (*Ps.*, CIV, 16 et 17.) » C'est pour ce motif qu'ils ont passé d'une nation à une autre nation et d'un royaume à un autre peuple. Mais il ne faut point négliger l'examen des termes employés par les saintes Écritures. « Il a appelé la faim sur la terre, » comme si la faim était un personnage, ou un corps animé, ou un esprit capable d'obéir à celui qui l'appelait ; tandis que la faim n'est qu'une cause de destruction amenée par le manque de nourriture, qui devient comme une maladie pour ceux qui l'éprouvent. Car de même que, d'ordinaire, c'est par des remèdes que l'on met fin à la maladie,

numero breves, poucissimi et incolæ in aliena terra perdurare potuerunt : secutus adjunxit, « Non permisit hominem nocere eos, et corripuit pro eis reges. Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari. »

10. Potest autem merito movere, quomodo fuerint Christi appellati, antequam esset unctio, ex qua hoc nomen impositum est regibus : quod a Saule cepit, cui David successit in regno ; atque inde ceteri et reges Judæ et reges Israël continuatione sacratæ consuetudinis unguebantur : in qua unctione figurabatur unus verus Christus, cui dictum est, « Unxit te, Deus, Deus tuus oleo exsultationis præ participibus tuis (*Ps.*, XLIV, 8). » Unde ergo illi jam tunc Christi appellabantur ? Nam Prophetas eos fuisse, legimus de Abraham : et utique, quod de illo manifeste dictum est, hoc et de illis intelligendum est. An ideo Christi, quia etiamsi latenter, jam tamen Christiani ? Quamvis enim caro Christi ex illis, tamen Christus ante illos : quod et Judæis respondit, dicens, « Antequam Abraham fieret, ego sum (*Johan.*, VIII, 58). » Quomodo autem hunc illi ignorarent, aut in eum non crederent ; cum propterea Prophetæ dicerentur, quia licet occultius, tamen Dominum prænuntiabant ? Unde aperte ipse dicit, « Abraham concupivit videre diem meum, et vidit et gavisus est (*Ibid.*, 56). » Non enim quisquam præter istam fidem, quæ est in Christo Jesu, sive ante ejus incarnationem, sive postea, reconciliatus est Deo : cum sit ab Apostolo veracissime definitum, « Unus enim Deus, et unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus (I *Tim.*, II, 5). »

11. Deinde jam narrare incipit, quomodo factum sit ut transirent de gente in gentem, et de regno in populum alterum. « Et vocavit, inquit, famem super terram, omne firmamentum panis contrivit. Misit ante eos virum, in servum venumdatus est Joseph (*Ps.*, CIV, 16 et 17). » Per hoc factum est, ut transirent de gente in gentem, de regno in populum alterum, Sed non sunt negligenter prætereundæ Scripturarum sanctarum locutiones. « Vocavit, inquit, famem super terram ; » quasi fames aliqua persona

ainsi la faim se guérit, en quelque sorte, par les aliments. Que veut donc dire : « il a appelé la faim? » Est-ce que les maux qui affligent les hommes seraient sous la direction de certains anges mauvais? Car, dans un autre psaume, le Prophète dit que Dieu, par un jugement évidemment exempt de toute erreur, a puni les hommes en leur envoyant des afflictions par les mauvais anges. Peut-être est-ce là ce qu'indiquent ces mots : « il a appelé la faim, » c'est-à-dire l'ange préposé à la faim, et désigné ici par le nom du fléau auquel il est préposé. C'est dans cette opinion que les anciens Romains ont regardé comme des dieux quelques-uns de ces mauvais anges, faisant, par exemple, de la Fièvre une déesse et de la Pâleur un dieu. Ou bien, ce qui est plus vraisemblable, faut-il comprendre ces mots : « Il a appelé la faim, » en ce sens qu'il a ordonné que la famine sévît, de sorte qu'appeler signifiât nommer, que nommer signifiât dire et que dire signifiât ordonner? Car il a appelé la faim, « lui qui appelle les choses qui ne sont pas, comme celles qui sont (*Rom.*, IV, 17). » L'Apôtre n'a pas dit : lui qui appelle les choses qui ne sont pas pour qu'elles soient, mais comme si elles étaient. Car devant Dieu, ce qui doit exister un jour par une disposition de sa providence est faite ;déjà chose selon ce qui est dit de lui : « Il a fait les choses à venir (*Isaïe*, XLVII, version des Septante). » Ainsi, en cette occasion, quand la famine a existé, le Prophète dit qu'elle a été appelée, c'est-à-dire que Dieu a fait éclater ce fléau qui déjà existait dans une disposition secrète de sa volonté. Enfin, le Psalmiste explique immédiatement comment Dieu a appelé la faim, en ajoutant : « Il a brisé toute la force du pain. » Cette locution est inusitée ; briser est employé ici au lieu de détruire.

12. « Il a envoyé un homme devant eux (*Ps.*, CIV, 17). » Quel homme? Joseph. Comment l'a-t-il envoyé? « Joseph a été vendu pour être esclave (*Ibid.*). » Assurément cette vente a été le crime des frères de Joseph et cependant Dieu a envoyé Joseph en Égypte. Il nous faut donc bien comprendre cette grande vérité, que Dieu tire un bon parti du mal que font les hommes, comme les hommes tirent un mauvais parti du bien que Dieu fait.

13. Les versets suivants rappellent les souffrances de Joseph durant son humiliation et puis son élévation. « Ils ont humilié ses pieds en les chargeant de chaînes ; son âme a été transpercée par les fers, jusqu'à ce que sa parole fût accomplie (*Ibid.*, 18 et 19). » Il n'est pas rapporté, dans l'histoire de Joseph, qu'il ait

sit, vel aliquod animatum corpus, vel aliquis spiritus qui obedire posset vocanti : cum sit fames ex inedia contracta pernicies, atque ita sit in eis qui eam patiuntur, ut aliquis morbus. Sicut enim morbus ut esse desinat, fit plerumque per medicamentum : sic et fames sanatur quodam modo per alimentum. Quid est ergo, « Vocavit famem ? » An forte ista mala quæ patiuntur homines, habent quosdam præpositos suos angelos malos, (nam et in alio Psalmo dicit immissione per angelos malos Deum homines afflixisse, non utique errante judicio,) et hoc est forte, « Vocavit famem, » id est, angelum præpositum famis, et ejus rei nomine cujus est præpositus, appellatum ? Ex qua opinione Romani veteres quosdam deos tales consecrarunt, sicut deam Febrem, deumque Pallorem. An quod est credibilius, « Vocavit famem, » intelligendum est, Dixit ut fames esset ; ut hoc sit vocare, quod appellare ; hoc appellare, quod dicere ; hoc dicere, quod jubere ? Nam ille vocavit famem, qui vocat ea quæ non sunt tamquam quæ sunt. Nec ibi Apostolus dixit, « Qui vocat ea quæ non sunt, ut sint (*Rom*, IV, 17) ; » sed tamquam sint. Apud Deum quippe jam factum est, quod ejus dispositione futurum est : quia de illo alibi dicitur, « Qui fecit quæ futura sunt (*Isaï*, XLV, 11). » Et hic quando fames facta est, tunc dicta est vocata, id est, ut adesset quæ jam fuerat in ejus occulta gubernatione disposita. Denique quomodo vocaverit famem, statim exposuit, dicens, « Omne firmamentum panis contrivit. » Et hæc inusitata locutio est : « contrivit » enim dixit, pro eo quod est consumsit.

12. « Misit ante eos virum (*Ps.*, CIV, 17). » Quem virum? Joseph. Quomodo misit? « In servum venumdatus est Joseph. » Nempe quando factum est, peccatum erat fratrum, et tamen Deus misit Joseph in Ægyptum. Intuenda est ergo res magna pernecessaria, quomodo Deus bene utatur malis operibus hominum, sicut illi contra male utuntur bonis operibus Dei.

13. Contexit deinde narrationem, commemorans quæ pertulerit Joseph in humilitate sua, et quomodo fuerit sublimatus. « Humiliaverunt in compedibus pedes ejus, ferrum pertransiit animam ejus, donec veniret verbum ejus (*Ibid.*, 18 et 19). » Compedes quidem accepisse Joseph, non legimus : sed factum esse, minime dubitandum est. Aliqua enim prætermitti potuerunt in illa historia, quæ tamen Spiritum-sanctum non laterent, qui in his loquitur

eu les fers aux pieds ; mais il n'y a point à douter que le fait n'ait eu lieu. Certains détails ont pu être omis dans son histoire, mais l'Esprit-Saint, qui parle dans les Psaumes, ne les ignorait pas. Quant au fer qui, selon le prophète, a transpercé son âme, il nous représente les souffrances d'une dure nécessité ; en effet, ce n'est pas du corps, mais de l'âme qu'il est parlé. Il y a dans l'Évangile une expression semblable, lorsque Siméon dit à Marie : « Celui-ci a été établi pour la ruine et pour la résurrection d'un grand nombre en Israël et comme un signe que l'on contredira ; et un glaive traversera votre âme, afin que les pensées de beaucoup de cœurs soient révélées (*Luc.*, II, 34, 35). » En effet, la passion du Seigneur, qui fut la ruine d'un grand nombre et révéla les pensées secrètes de beaucoup de cœurs, en leur arrachant l'expression de leurs sentiments envers le Seigneur, a très-certainement causé à sa Sainte Mère, frappée douloureusement par la perte de son fils, une cruelle affliction. Telle fut l'affliction de Joseph, jusqu'à ce que sa parole fût accomplie et que l'événement eût justifié son interprétation des songes ; car c'est pour ce motif qu'il fut recommandé au roi, afin de lui expliquer l'avenir au sujet de songes qu'il avait eus (*Gen.*, XLI). Mais comme il est dit : « Jusqu'à ce que sa parole fût accomplie, » de peur qu'en raison de ce mot « Sa parole, » nous ne soyons exposés à attribuer à un homme un aussi grand miracle, le Prophète ajoute immédiatement : « La parole du Seigneur l'a enflammé (*Ps.*, CIV, 19) ; » afin que Joseph fût lui-même compris dans ceux auxquels il est dit : « Glorifiez-vous dans son saint nom (*Ibid.*, 3). » Remarquons que dans le latin certains manuscrits portent « Inflammavit » et d'autres « Ignivit, » expression plus rapprochée du grec. « La parole du Seigneur l'a enflammé. C'est ainsi que quand l'Esprit-Saint a été envoyé aux Apôtres par le Seigneur, on a vu descendre sur eux des langues de feu (*Act.*, II, 3) et que l'Apôtre saint Paul a dit : « Que votre esprit soit brûlant (*Rom.*, XII, 11). » Ceux-là s'éloignent de ce feu, desquels il est dit : « La charité d'un grand nombre se refrodira (*Matth.*, XXIV, 12). »

14. Il continue ainsi : « Le roi l'a envoyé chercher et l'a délié ; le prince des peuples l'a fait sortir de prison (*Ps.*, CIV, 20). » Le roi est la même chose que le prince des peuples, » et « l'a délié, » la même chose que « l'a fait sortir de prison. » « Il l'a établi maître de sa maison et prince de tous ses biens ; afin qu'il instruisît ses princes comme il l'avait instruit lui-même, et qu'il enseignât la prudence à ses vieillards (*Ibid.*, 21 et 22). » Le texte grec porte : « et qu'il enseignât la sagesse à ses seigneurs ; » ce qui peut, de toute manière, être interprété ainsi : « Afin qu'il instruisît ses princes comme il l'avait instruit lui-même, et qu'il rendît sages les seigneurs ou les principaux de sa cour. »

Psalmis. Ferrum autem quod dicit pertransisse animam ejus, tribulationem duræ necessitatis accipimus : non enim corpus, sed « animam » dixit. Talis enim locutio est quædam in Evangelio, ubi Symeon dixit ad Mariam, « Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israël, et in signum cui contradicetur, et tuam ipsius animam pertransiet gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes (*Lucæ*, II, 34 et 35). » Passio quippe Domini, quæ multis ruina fuit, et in qua multorum cordium oculta patuerunt, quoniam expressum est quid de Domino sentiebant, et ipsam ejus matrem graviter carnali orbitate percussam sine dubio contristavit. In illa vero tribulatione fuit Joseph, « donec veniret verbum ejus, » quo fuerat interpretatus veraciter somnia : unde commendatus est regi, ut etiam illi de somniis ejus futura prædiceret (*Gen.*, XLI, 25 etc.). Sed quoniam dixit, « donec veniret verbum ejus, » ne omni modo « ejus » sic intelligeremus, ut quisquam rem tantam homini tribuendam putaret, continuo subjecit, « Eloquium Domini inflammavit eum : » vel quod magis de Græco expressum alii codices habent, « Eloquium Domini ignivit eum : » ut etiam ipse inter eos computaretur, quibus dictum est. « Laudamini in nomine sancto ejus (*Ps.*, CIV, 3). Eloquium Domini ignivit eum. » Merito Spiritus-sanctus quando a Domino missus est, visæ sunt illis linguæ divisæ velut ignis (*Act.*, II, 3). Et Apostolus dicit, « Spiritu ferventes (*Rom.*, XII, 11). » A quo igne discedunt, de quibus dicitur, « Refrigescet caritas multorum (*Matth.*, XXIV, 12). »

14. Denique sequitur, « Misit rex, et solvit eum ; princeps populorum, et dimisit eum (*Ps.*, CIV, 20, 21, 22). » Ipse est rex, qui princeps populorum : solvit compeditum, dimisit inclusum. « Constituit eum dominum domus suæ, et principem omnis possessionis suæ. Ut erudiret principes ejus sicut

En effet, le texte grec porte πρεσβυτέρους, qui veut dire seigneurs, principaux, et non γέρονται qui veut dire vieillards. Quant au mot : σοφίσας qui ne peut être rendu en latin par un seul mot, il signifie rendre sage, ayant pour racine le mot sagesse, en grec σοφία et non le mot prudence, qui se dit en grec φρόνησις. Toutefois nous ne trouvons pas ces paroles dans le récit de l'élévation de Joseph, non plus que nous ne trouvons qu'il ait eu les fers aux pieds dans son abaissement. Mais est-il possible qu'un si grand homme, adorateur du seul vrai Dieu, ne se soit préoccupé, en Égypte, que d'assurer la nourriture du corps et de gouverner les choses corporelles, sans prendre soin des âmes pour les rendres meilleurs? Mais, dans cette histoire, l'écrivain, inspiré par l'Esprit-Saint, s'est borné à consigner les choses qu'il jugeait suffisantes à son but, qui était de prédire et de figurer l'avenir.

15. « Alors Israël est entré en Égypte et Jacob a résidé en qualité d'hôte dans la terre de Cham (*Ibid.*, 23). » Israël n'est autre que Jacob, et l'Égypte n'est autre que la terre de Cham. Ces paroles démontrent de la manière la plus évidente que la nation des Égyptiens est sortie de la race de Cham, fils de Noé, dont le premier né fut Chanaan. D'où il suit qu'il faut corriger les manuscrits où, dans ce passage, on lit : « Chanaan. » Mais il faut préférer la leçon « Accola fuit, « il a résidé en qualité d'hôte, » à celle de quelques manuscrits, il a habité comme indigène: cette expression revient d'ailleurs à celle de « Incola, » et ne signifie pas autre chose. Le mot grec employé ici est le même que dans le passage précédent : « Ils étaient en très-petit nombre et habitaient en étrangers dans la terre de Chanaan (*Ibid.*, 12). » « Accola » ou « Incola » n'indique pas un indigène, mais un étranger. Voilà comment ils ont passé d'une nation dans une autre nation et et d'un royaume dans un autre peuple (*Ibid.*, 13). Cette courte exposition a été expliquée par un court récit. Mais il est juste de rechercher de quel royaume ils ont passé dans un autre peuple. En effet, ils ne régnaient pas encore dans la terre de Chanaan, parce que le royaume du peuple d'Israël n'y était pas encore établi. Comment donc interpréter cette parole, sinon par une anticipation, fondée sur ce que leur race devait y régner plus tard.

16. Le Prophète raconte ensuite ce qui s'est passé en Égypte. « Et Dieu a fait que son peuple s'est multiplié extraordinairement, et il l'a

semetipsum, et senes ejus prudentiam doceret. » Græcus habet, « Et seniores ejus sapientiam doceret. » Quod omni modo ad verbum ita dici posset : « Erudiret principes ejus sicut semetipsum, et seniores ejus sapientes faceret. » πρεσβυτέρους, enim habet, quos dicere solemus seniores, non γέροντας, id est, senes : σοφίσαι autem, quod uno verbo Latine dici non potest, a sapientia dictum est, quæ σοφία Græce dicitur ; non a prudentia, quæ φρόνησις appellatur. Neque hoc tamen legimus in illa sublimitate Joseph, sicut nec compedes in ejus humilitate. Sed unde fieri posset, ut vir tantus unius veri Dei cultor, in Ægypto alendis tantummodo corporibus, et rebus tantum corporalibus gubernandis esset intentus, et quo eos meliores redderet, curam non gereret animorum ? Sed ea conscripta sunt in illa historia, quæ secundum intentionem scribentis, in quo erat Spiritus-sanctus, rebus futuris illa narratione significandis sufficere judicata sunt.

15. « Et intravit Israël in Ægyptum, et Jacob accola fuit in terra Cham (*Ibid.*, 23). » Quod est Israël, hoc est Jacob : et quod est Ægyptus, hoc est terra Cham. Hic enim apertissime demonstratum est, de semine Cham filii Noë, cujus primitivus fuit Chanaan, exortam fuisse etiam gentem Ægyptiorum. Proinde in quibus codicibus hoc loco legitur Chanaan, emendandum est. Melius autem interpretatum est, « accola fuit, » quam, sicut alii codices habent, « inhabitavit : » quod tantumdem esset, si et incola diceretur ; nihil enim aliud significat. Nam idipsum est verbum in Græco isto loco, quod est et superius, ubi dictum est, « Paucissimi et incolæ in ea (*Ibid.*, 12). » ncolatus porro, vel accolatus, non indigenam, sed advenam ostendit. Ecce quomodo transierunt de gente in gentem, de regno in populum alterum. Quod breviter propositum fuerat, breviter narrando explicatum est. Sed de quo regno transierunt in populum alterum, merito quæri potest. Nondum enim regnabant in terra Chanaan, quia nondum ibi fuerat regnum constitutum populi Israël. Quomodo ergo potest intelligi, nisi forte secundum anticipationem, quia ibi regnum futurum erat seminis eorum ?

16. Deinceps narrantur quæ in Ægypto gesta sunt. « Et auxit, inquit, populum suum vehementer, et firmavit eum super inimicos ejus (*Ibid.*, 24). » Etiam hoc totum breviter propositum est, ut quem-

rendu plus fort que ses ennemis (*Ibid.*, 24). » Voilà encore un exposé sommaire du fait ; le Prophète le racontera ensuite dans ses détails. Car le peuple de Dieu n'était pas plus forts que les Égyptiens ses ennemis, lorsque ses enfants mâles étaient mis à mort, ou qu'il était accablé de misère, tandis qu'on le contraignait à fabriquer des briques ; mais seulement lorsque la puissante main de Dieu, ses miracles et ses prodiges les eurent rendus redoutables et glorieux, au point que l'obstination d'un roi cruel fut vaincue et que la mer Rouge engloutit le persécuteur et son armée.

17. Alors, comme si nous demandions de quelle manière s'est accompli ce qui est exposé en ce peu de mots : « Il a rendu son peuple plus fort que ses ennemis, » le Prophète, avant d'en faire le récit, commence par nous dire : « Il a changé leur cœur, afin qu'ils prissent son peuple en haine et qu'ils accablassent ses serviteurs par leurs fourberies (*Ibid.*, 25). » Faut-il prendre cette parole à la lettre et croire que Dieu change le cœur de l'homme pour qu'il commette le péché ? Ou bien, n'était-ce pas une faute, ou n'était-ce qu'une faute légère de haïr le peuple de Dieu et d'employer la fourberie contre ses serviteurs ? Qui oserait le dire ? Dieu est-il donc l'auteur de ces péchés si graves, lui qu'on ne peut croire l'auteur même du plus léger péché. « Qui est sage pour comprendre ces choses (*Ps.*, CVI, 43) ? » Car nous voyons ici l'admirable bonté de Dieu, qui sait tirer le bien des méchants, soit des Anges, soit des hommes. Tandis qu'ils sont méchants par leur propre perversité, il tire le bien de leur perversité même. Les Égyptiens n'étaient pas bons avant de haïr son peuple, ils étaient, au contraire, assez méchants et assez impies pour porter aisément envie au bonheur des étrangers établis chez eux. En multipliant son peuple, Dieu, par ce bienfait même, poussa ces méchants à l'envie. En effet, l'envie est la haine du bonheur des autres. C'est ainsi qu'il porta leur cœur à haïr son peuple par envie, et à accabler ses serviteurs par mille fourberies. Ce n'est donc pas en faisant le mal, mais, au contraire, en faisant du bien à son peuple, qu'il a excité à la haine le cœur des Égyptiens, déjà méchant par lui-même. Il n'a point perverti un cœur droit, mais il a dirigé vers la haine pour son peuple leur cœur déjà pervers par lui-même, afin de tirer le bien du mal qu'ils feraient ; il n'a pas rendu les Égyptiens méchants, mais il a prodigué à son peuple des biens qui devaient aisément exciter les méchants à lui porter envie. La suite nous apprend comment il s'est servi de cette haine des méchants, et pour exercer son peuple et pour travailler à sa gloire, laquelle nous est

admodum factum sit, deinde narretur. Non enim tunc firmatus est populus Dei super Ægyptios inimicos suos, quando eorum masculini fetus necabantur, vel quando in faciendis lateribus conterebantur : sed quando in manu potenti, per signa et portenta Domini Dei sui, metuendi et honorandi facti sunt, donec duri regis contentio vinceretur, et mare rubrum persecutorem cum exercitu ejus obrueret.

17. Quod ergo breviter positum est, « Firmavit populum suum super inimicos ejus, » velut quæreremus quomodo factum sit : incipit dicere, donec etiam id narrando determinet. « Et convertit cor eorum, ut odirent populum ejus, et dolum facerent in servos ejus (*Ibid.*, 25). » Numquidnam intelligendum est, vel credendum, quod Deus cor hominis ad facienda peccata convertat ? An peccatum non est, vel parvum peccatum est, odisse populum Dei, et dolum facere in servos ejus ? Quis hoc dixerit ? Numquid ergo istorum tam gravium peccatorum auctor est Deus, qui nullius vel levissimi peccati auctor credendus est ? « Quis sapiens, et intelliget hæc (*Psal.*, CVI 43) ? » Nam ipsa est illa mirabilis Dei bonitas, qua bene utitur etiam malis, vel angelis, vel hominibus. Cum enim ipsi vitio suo mali sint, ille de malo eorum bene facit. Non enim antequam odissent populum ejus boni erant ; sed maligni et impii tales erant, qui facile incolis suis felicibus inviderent. In eo ergo quod populum suum multiplicavit, hoc beneficio suo malos invidendum convertit. Invidia est enim odium felicitatis alienæ. Sic ergo convertit cor eorum, ut per invidentiam odissent populum ejus, et dolum facerent in servos ejus. Non itaque cor illorum malum faciendo, sed populo suo benefaciendo, cor illorum sponte malum convertit ad odium. Non enim rectum cor pervertit, sed sponte perversum ad odium populi, ubi eo malo bene uteretur, convertit : non illos malos faciendo, sed istis bona, quibus mali facillime possent invidere, largiendo. Quo illorum odio, et ad exercitationem populi sui, et ad gloriam nominis sui, quæ nobis est utilis, quomodo sit usus, consequentia docent : quæ in ejus laude commemorantur, cum cantatur Halleluia.

profitable. Le Prophète rappelle ces bienfaits en glorifiant Dieu, lorsqu'il chante : Alleluia !

18. « Il a envoyé Moïse son serviteur et Aaron son élu (*Ps.*, CIV, 26). » Nous lisons dans le texte latin : «Aaron quem elegit ipsum.» Il suffirait de dire « quem elegit ; » mais il n'y a pas à nous préoccuper de cette addition de « ipsum. » C'est une façon de parler familière aux Écritures, comme dans cette phrase : « In qua habitabunt in ea (*Nombr.*, XIII, 20 ; *Lévit.*, XVIII, 3, version des Septante). » Les saintes Écritures sont pleines de ces redondances.

19. « Il a mis en eux les paroles de ses miracles et ses prodiges dans la terre de Cham (*Ps.*, CIV, 27). » Nous ne devons pas comprendre ces mots, « les paroles de ses miracles et de ses prodiges, » en ce sens qu'il leur ait donné des paroles particulières, au moyen desquelles ils feraient des miracles et des prodiges, c'est-à-dire des paroles qu'ils auraient à prononcer pour opérer des miracles et des prodiges. En effet, ils en ont opéré beaucoup sans rien dire, soit au moyen d'une verge, soit par un signe de la main, soit avec de la cendre jetée vers le ciel. Mais comme ces actions extérieures avaient leur signification, aussi bien que les paroles que nous prononçons, le Prophète les appelle non des paroles de mots et de sons, mais les paroles des miracles et des prodiges de Dieu. « Il a mis en eux, » c'est-à-dire : il a accompli par eux.

20. « Il a envoyé les ténèbres et répandu l'obscurité (*Ibid.*, 28). » Ce miracle est consigné parmi les plaies dont les Égyptiens ont été frappés. Quant à ce qui suit, les manuscrits le rapportent diversement. En effet, on trouve dans les uns : « Et ils ont contredit ses discours, » et dans les autres : « Et ils n'ont pas contredit ses discours (*Ibid.*). » La première leçon est de beaucoup la plus commune ; car c'est à peine si nous avons pu trouver deux manuscrits, dans lesquels la particule négative fût ajoutée. Mais si, par hasard, la première leçon était une faute que la facilité du sens aurait rendu commune (car qu'y a-t-il de plus facile à comprendre que ces mots : « et ils ont contredit ses discours, » si on les applique aux contradictions opiniâtres des Égyptiens ?), nous nous sommes efforcés, d'expliquer aussi d'une manière convenable le second texte et voici ce qui s'est présenté à notre esprit. C'est d'appliquer ces mots : « Et ils n'ont pas contredit ses discours » à Moïse et à Aaron, parce qu'ils ont supporté les Égyptiens avec la plus grande patience, jusqu'à ce que tous les miracles que Dieu avait résolu d'opérer par leur ministère fussent accomplis.

21. « Il a changé leurs eaux en sang et fait mourir leurs poissons. Leur terre n'était plus que grenouilles, jusque dans le palais de leurs rois (*Ibid.*, 29 et 30). » C'est comme si le Psalmiste disait : Dieu a changé leur terre en grenouilles. La multitude en a été si grande, en

18. « Misit Moysen servum suum, Aaron quem elegit ipsum (*Ps.*, CIV, 26). » Sufficeret, « quem elegit : » sed nihil in eo quærendum est, quod additum est, « ipsum. » Locutio Scripturarum est sicuti est, « In qua habitabunt in ea (*Num.*, XIII, 20, et *Levit.*, XVIII, 3) : » qua locutione divinæ paginæ plenæ sunt.

19. « Posuit in eis verba signorum suorum et prodigiorum in terra Cham (*Ps.*, CIV, 27). » Non ita debemus accipere, « verba signorum et prodigiorum, » quasi verba, quibus verbis fierent signa et prodigia, id est, quæ dicerent ut fierent signa et prodigia. Multa enim sine verbis facta sunt, vel virga, vel manu extenta, vel favilla in cælum missa. Sed quia illa ipsa quæ facta sunt, non erant alicujus significationis inania, sicut et verba quæ loquimur ; ideo et ipsa dicta sunt verba, non vocum et sonorum, sed signorum et prodigiorum. « Posuit in eis, » id est, fecit per eos.

20. « Misit tenebras, et obscuravit (*Ibid.*, 28). » Scriptum est hoc inter plagas, quibus Ægyptii percussi sunt. Quod autem sequitur, in diversis codicibus varie legitur. Alii namque habent, « Et exacerbaverunt sermones ejus. » Alio vero, « Et non exacerbaverunt sermones ejus. » Sed quod prius dixi, in pluribus invenimus. Ubi autem addita est negativa particula, vix duos codices potuimus reperire. Sed ne forte mendositas propter sensum faciliorem abundaverit : quid enim facilius intelligitur quam id quod dictum est, « Et exacerbaverunt sermones ejus, » utique contumacibus contradictionibus suis ? conati sumus secundum aliquam rectam sententiam etiam illud exponere : et hoc interim occurrit, « Non exacerbaverunt sermones ejus, » id est, in Moyse et Aaron : quia eos etiam durissimos patientissime pertulerunt, donec omnia quæ Deus in eis facere disposuerat, ex ordine complerentur.

21. « Convertit aquas eorum in sanguinem, et

effet, qu'il avait le droit de s'exprimer ainsi par hyperbole.

22. « Dieu a parlé, et des mouches et des moucherons de toute nature se sont répandus dans toute leur contrée (*Ibid.*, 31). » Si l'on demande quand Dieu a parlé, je réponds que Dieu avait dit ce miracle en son Verbe, avant qu'il ne fût accompli, et qu'il était dit en lui en dehors de tout temps pour être opéré dans le temps. Mais en outre, Dieu a dit aussi d'une certaine manière, par les Anges et par ses serviteurs Moïse et Aaron, que ce miracle se fît, au moment où il devait s'accomplir.

23. « Il a converti leurs pluies en grêle (*Ibid.*, 32). » C'est une métaphore semblable à celle qui précède : Leur terre n'était plus que grenouilles (*Ibid.*, 30) ; avec cette différence que, si la terre n'a pas réellement été changée en grenouilles, la pluie a pu être changée en grêle. « Un feu dévorant sur leur terre (*Ibid.*,32),» sous entendu : « Il a envoyé. »

24. « Il a frappé leurs vignes et leurs figuiers et il a brisé les arbres dans tout leur pays (*Ibid.*, 33). » C'est par la grêle et par la foudre que les ravages ont eu lieu ; c'est pourquoi le Prophète parle d'un feu dévorant.

25. « A sa voix, d'innombrables sauterelles et d'innombrables larves ont paru (*Ibid.*, 34). » Les sauterelles et les larves n'ont été qu'une seule plaie, car les sauterelles produisent les larves qui, à leur tour, deviennent des sauterelles.

26. « Les unes ont dévoré tout le foin de leurs terres et les autres ont dévoré tout le fruit de leurs terres (*Ibid.*, 35). » Le foin est le fruit de la terre, selon le langage habituel de l'Écriture, qui donne le nom de foin même aux céréales. Mais le Prophète a voulu indiquer la même plaie sous deux formes, par rapprochement avec les insectes qu'il avait aussi nommés de deux noms les : sauterelles et leurs larves. Au reste, il n'y a là qu'une variété de style, dont le but est de prévenir la monotonie, et non une différence dans la pensée.

27. « Et il a fait périr tous les premiers-nés de leur pays et les prémices de tous leurs travaux. » Cette plaie est la dernière, si l'on met à part la destruction de l'armée dans la mer Rouge. Quant aux prémices de leurs travaux, je pense qu'elles désignent les premiers-nés des troupeaux. Comme les plaies d'Égypte sont au nombre de dix, il est évident que le Prophète ne les a pas toutes rappelées et ne les a pas rapportées dans l'ordre où les donne le livre de l'Exode. Un hymne à la louange de Dieu n'est point assujetti aux lois de l'histoire pour

occidit pisces eorum. Dedit terram eorum ranas, in penetralibus regum ipsorum (*Ibid.*, 29 et 30). » Tamquam diceret, Terram eorum convertit in ranas. Tanta enim ranarum fuerat multitudo, ut hoc per ὑπερϐολὴν convenienter diceretur.

22. « Dixit, et venit cynomyia et sciniphes in omnibus finibus eorum (*Ibid.*, 31). » Si quæritur quando dixerit, in verbo ejus erat antequam fieret ; et sine tempore ibi erat, quo tempore fieret : quamquam et per Angelos, et per servos suos Moysen et Aaron, etiam tunc quodam modo dixit ut fieret, quando fuerat faciendum.

23. « Posuit pluvias eorum grandinem (*Ibid.*, 32). » Similis locutio est illi, ubi ait, « Dedit terram, eorum ranas (*Ibid.*, 30) : » nisi quod ibi non utique in ranas tota terra conversa est, pluvia vero in grandinem etiam tota potuit. « Ignem comburentem in terra ipsorum : » subauditur, « posuit. »

24. « Et percussit vineas eorum et ficulneas eorum, et contrivit omne lignum finium eorum (*Ibid.*, 33). » Hoc vi grandinis et fulminibus factum est : unde et ignem dixit comburentem.

25. « Dixit, et venit locusta et bruchus, cujus non erat numerus (*Ibid.*, 34). » Una plaga est locustæ et bruchi : quoniam altera est parens, altera est fetus.

26. « Et comedit omne fœnum in terra eorum, et comedit omnem fructum terræ eorum (*Ibid.*, 35). » Et fœnum fructus est, sicut loqui Scriptura consuevit, quæ fœnum appellat etiam segetes frugum : sed ut duo diceret, duobus fortasse quæ dixerat, numero voluit consonare, id est, locustæ et brucho. Hoc autem totum pertinet ad elocutionis varietatem medentem fastidio, non ad diversitatem sententiarum.

27. « Et percussit omne primogenitum in terra eorum, primitias omnis laboris eorum (*Ibid.*, 36). » Hæc plaga novissima est, excepta morte in mari rubro. Primitias vero laborum, propter primogenita pecorum, dictum arbitror. Quæ plagæ cum sint decem, nec omnes commemoratæ sunt, nec eodem ordine quo ibi factæ leguntur. Libera enim est laudatio a lege narrantis et texentis historiam. Cujus laudationis auctor et dictor cum sit per Prophetam Spiritus-sanctus ; eadem utique auctoritate, qua per eum egit hominem qui illam scripsit historiam, et

l'ordre et l'intégrité d'un récit. Hymne de louange et récit historique viennent également de l'Esprit-Saint; c'est pourquoi, usant de la même autorité avec laquelle il a dirigé l'historien, il a rapporté ici des faits qu'on ne lit pas dans l'histoire et passé sous silence d'autres faits qu'elle rapporte.

28. Il ajoute aussi à ces louanges de Dieu, que le Seigneur a fait sortir d'Égypte les Israélites enrichis d'or et d'argent, parce qu'ils n'étaient pas encore capables de mépriser le salaire temporel, sans doute, mais légitime, dû à leurs travaux. Or, si les Israélites ont trompé les Égyptiens, en leur empruntant de l'or et de l'argent, il ne faut pas croire que Dieu commande de semblables ruses à ceux dont le cœur est élevé vers le Ciel, ou qu'il les approuve, s'ils les mettent en œuvre, En effet, Dieu, d'après ses paroles, a permis plutôt que prescrit cette action à ce peuple dont il voyait le cœur et dont il connaissait l'avarice. Cependant des âmes charnelles pourraient alléguer comme motifs d'approbation pour la conduite des Israélites, que les Égyptiens n'ont souffert de leur part que ce qu'ils méritaient, et que si les Israélites ont employé la ruse, ils n'ont fait que reprendre à des hommes injustes le salaire qui leur était dû. Mais répondons simplement que Dieu s'est servi, tant de l'injustice des Égyptiens que de la faiblesse des Israélites, pour figurer et prédire par ces faits les choses qu'il voulait accomplir un jour. « Et il les a fait sortir d'Égypte enrichis d'or et d'argent (*Ibid.*, 37). » Le texte latin porte « in argento et auro. » C'est une locution propre à la sainte Écriture ; et ces mots : « in argento et auro » reviennent à ceux-ci : « Cum argento et auro. » « Et il n'y avait dans les tribus personne qui fût malade (*Ibid.*), » de corps toutefois et non d'âme. Mais déjà c'était un grand bienfait de Dieu que, dans la nécessité où ils étaient de voyager, aucun d'eux ne fût malade.

29. « L'Égypte s'est réjouie de leur départ, parce que la crainte des Israélites s'était emparée d'elle (*Ibid.*, 38). » La crainte des Israélites avait frappé les Égyptiens. Car ces mots « la crainte des Israélites » ne signifient pas la crainte que ressentaient les Israélites, mais la la crainte qu'ils inspiraient. Comment donc, dira-t-on, les Égyptiens refusaient-ils de les laisser partir ? Comment les ont-ils laissé partir, comme s'ils devaient revenir ? Comment leur ont-ils prêté, sur leur demande, de l'or et de l'argent, en vue de ce retour, si l'Égypte s'est réjouie de leur départ ? Il faut comprendre par là, qu'après le dernier coup qui frappa les Égyptiens, et après l'immense désastre, dans la mer Rouge, de l'immense armée qui poursuivait les Hébreux, les Égyptiens qui survécurent, craignirent de voir revenir les

commemorat aliquid factum quod ibi non legitur, et quod ibi legitur, prætcrit.

28. Adjungit autem etiam hoc laudibus Dei, quod argento et auro ditatos Israëlitas eduxit ex Ægypto : quia et ipsi tales erant, qui nondum possent contemnere laborum suorum licet temporalem, tamen debitam justamque mercedem : nec in eo quod Ægyptios deceperunt, a quibus sibi ut commodaretur aurum argentumque petiverunt, putandus est Deus hujusmodi dolos, eis qui sursum cor habent, vel jubere, vel si fecerint approbare. Magis enim per illa Dei verba, utique ab illo qui cor eorum videbat, et cupiditates examinabat, permissi sunt facere ista, quam jussi : non tamen sine aliquo provectu animæ carnalis, quod et his fecerunt qui talia jure passi sunt, et quamvis per dolum, ab iniquis hominibus tamen quod sibi reddi debuit, abstulerunt. Sicut autem Ægyptiorum iniquitate, sic istorum infirmitate, ad id quod opus erat illic factis figurandum et prænuntiandum divine usus est Deus. « Et eduxit eos in argento et auro (*Ibid.*, 37). » Et ista locutio Scripturarum est. Pro eo quippe dictum est, « in argento et auro, » ac si diceretur, Cum argento et auro. « Et non erat in tribubus eorum infirmus : » sed corpore, non animo. Etiam hoc magnum Dei beneficium fuit, ut in illa necessitate migrandi nullus esset ægrotus.

29. « Lætata est Ægyptus in profectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos (*Ibid.*, 38). » Timor utique Hebræorum super Ægyptios. Non enim timor eorum, quo timebant Hebræi, sed quo timebantur. Dicet aliquis, Quomodo ergo nolebant eos dimittere Ægyptii ? quomodo tamquam redituros dimiserunt ? quomodo tamquam redituris et reddituris aurum et argentum petentibus commodaverunt, si « lætata est Ægyptus in profectione eorum ? » Sed intelligendum est post illam ultimam Ægyptiorum mortem, et tantam stragem in mari rubro tam magni persequentis exercitus, Ægyptios timuisse residuos, ne redirent Hebræi, et eorum reliquias magna facilitate contererent. Tunc impletum est quod superius, cum dixisset, Et auxit

Hébreux, qui auraient pu si facilement écraser ce qui restait de leur nation. Alors s'accomplit aussi ce que le Prophète a dit plus haut : « Il a rendu son peuple plus fort que ses ennemis ; » paroles qui étaient précédées de celles-ci : « Dieu a fait que son peuple s'est multiplié extraordinairement (*Ibid.*, 24). » En effet, c'est comme pour expliquer tout ce que renferme ce court verset, que le Prophète a donné le récit que nous venons de lire des malheurs subis par les Égyptiens, jusqu'à ce passage : « L'Égypte s'est réjouie de leur départ, parce que la crainte des Israélites s'était emparée d'elle ; » mettant en quelque sorte le sceau par cette dernière affirmation à son affirmation première, que Dieu avait rendu son peuple plus fort que ses ennemis.

30. Il rapporte ensuite les bienfaits que Dieu leur a prodigués pendant leur voyage dans le désert. « Il a étendu une nuée pour les couvrir, il a fait paraître une colonne de feu pour les éclairer pendant la nuit (*Ibid.*, 39). » Ces faits sont aussi évidents que connus.

31. « Ils demandèrent et il fit venir des cailles (*Ibid.*, 40). » Les Hébreux n'avaient pas désiré des cailles, mais de la chair. Mais, comme les cailles sont de la chair, et que le Psaume ne parle pas des murmures amers qui ont irrité Dieu, mais de la foi des élus, qui sont la vraie race d'Abraham, il faut comprendre que ces derniers ont demandé à Dieu d'envoyer de quoi apaiser les murmures de ceux qui se livraient à l'amertume de leur cœur. Aussi, dans la suite même du verset, nous lisons « et il les rassasia d'un pain céleste (*Ibid.*), » la manne n'est pas nommée, mais le passage n'a rien d'obscur pour qui a lu les Écritures.

32. « Dieu fendit la pierre et il en coula des eaux ; des torrents se répandirent dans des lieux arides (*Ibid.*, 41). » Il suffit de lire ce fait pour le comprendre.

33. Or, par l'énumération de ces bienfaits, Dieu a voulu relever le mérite de la foi d'Abraham. En effet, le Prophète ajoute : « Car il s'est souvenu de la parole sainte qu'il avait donnée à son serviteur Abraham, et il a fait sortir son peuple dans la joie et ses élus dans l'allégresse (*Ibid.*, 42 et 43). » Ses élus et son peuple, l'allégresse et la joie ne sont que des répétitions. « Et il leur a donné les contrées des nations et ils ont possédé les travaux des peuples (*Ibid.*, 44). » Autres répétitions dans les contrées des nations et les travaux des peuples, dans il leur a donné et ils ont possédé.

34. Et comme si nous demandions quelle est la valeur de ces biens donnés aux Hébreux, de peur qu'on ne pensât que cette félicité temporelle accordée par Dieu à son peuple est le

populum suum vehementer, mox addidit, Et firmavit eum super inimicos ejus. Hanc enim sententiam uno versiculo propositam ut explicaret, quomodo id factum sit, adjunxit cetera quæ in hac laude (*a*) cladis narravit, usque ad istum locum, ubi ait, « Lætata est Ægyptus in profectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos : » velut adsignans quod proposuerat, quia firmavit populum suum super inimicos ejus.

30. Proinde jam dicit, quæ iter agentibus in eremo beneficia divina collata sunt. « Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem ut luceret eis per noctem (*Ibid.*, 39). » Tam sunt hæc manifesta, quam nota.

31. « Petierunt, (*b*) et venit coturnix (*Ibid.*, 40). » Non coturnicem concupiverunt, sed carnes. Quia vero et coturnix caro est, et in isto Psalmo non loquitur de amaricatione illorum, in quibus non est beneplacitum Deo (I *Cor.*, x, 5), sed de fide electorum, quod est verum semen Abrahæ ; ipsi intelligendi sunt petisse ut veniret, unde amaricantium murmur opprimeretur. Jam in versu qui sequitur, «Et pane cæli saturavit eos,» manna quidem non nominavit, sed nulli obscurum est qui illas litteras legit.

32. « Disrupit petram, et fluxerunt aquæ, abierunt in sicco flumina (*Ps.*, CIV, 41). » Et hoc factum tam cito intelligitur, quam legitur.

33. His autem omnibus beneficiis suis, Deus commendat in Abraham meritum fidei. Sequitur enim, et dicit, « Quoniam memor fuit verbi sancti sui, quod habuit ad Abraham puerum suum. Et eduxit populum suum in exsultatione, et electos suos in lætitia (*Ibid.*, 42 et 43). » Quod ait, « populum suum ; » hoc repetivit, « electos suos : » et quod ait, « in exsultatione ; » hoc repetivit, « in lætitia. » « Et dedit illis regiones gentium, et labores populorum possederunt (*Ibid.*, 44). » Quod sunt, « regiones gentium ; » hoc sunt, « labores populorum ; » et quod dictum est, « dedit illis, » hoc repetitum est, « possederunt. »

(*a*) Vox *cladis* abest a MSS. (*b*) Editi, *Petierunt carnes.* Vox *carnes* abest a MSS.

souverain bien, le Prophète nous a reportés de suite à la recherche du souverain bien : « Afin, dit-il, qu'ils gardassent ses ordonnances pleines de justice et qu'ils recherchassent sa loi (*Ibid.*, 45). » Il faut conclure de là que si les serviteurs et les élus de Dieu, enfants de la promesse véritable et légitime race d'Abraham et imitateurs de sa foi, reçoivent de Dieu ces biens terrestres, ce n'est pas pour qu'ils se plongent dans le luxe, ou qu'ils s'engourdissent dans une sécurité coupable. Ils doivent, au contraire, posséder ces biens que la miséricorde divine leur a préparés et dans la recherche desquels ils pourraient se laisser absorber par de laborieux soucis, de telle sorte qu'ils s'appliquent à la recherche de ce qui peut leur procurer le bonheur éternel, c'est-à-dire « qu'ils gardent ses ordonnances pleines de justice et recherchent sa loi. » Enfin, comme le Prophète a voulu ne parler ici que de ceux qui, dans la race d'Abraham, ont été réellement de la race d'Abraham, (et il n'est pas à douter qu'il n'y en ait eu dans ce peuple, comme le prouve cette parole de l'Apôtre : « Ils n'ont pas tous été agréables à Dieu (I *Cor.*, x, 57) ; » si, en effet, ils n'ont pas tous été agréables à Dieu, il est évident que quelques-uns lui ont été agréables) ; comme le Prophète, dis-je, a voulu nous signaler seulement ces vrais enfants d'Abraham, il n'a rien dit des iniquités, des plaintes et des murmures amers de ceux qui ont irrité le Seigneur. Toutefois, comme les impies eux-mêmes ont éprouvé non-seulement la justice, mais encore la miséricorde de Dieu tout-puissant et clément, le Psaume qui suit parle d'eux, en même temps qu'il chante les louanges de Dieu. Cependant, ces justes et ces pécheurs se sont réunis en un même peuple, et les pécheurs n'ont pas souillé les justes par la contagion de leurs iniquités. Car Dieu connaît les siens ; et si, dans le monde, on ne peut se retirer du milieu des injustes, du moins que tout homme qui invoque le nom de Dieu se retire de l'injustice (II *Tim.*, II, 19).

35. Mais nous devons vous signaler, dans le corps de ce Psaume, l'âme qui s'y trouve en quelque sorte cachée ; c'est-à-dire vous indiquer un sens intérieur que cachent les paroles extérieures. Il me semble que le Psaume enseigne à la race d'Abraham, composée de tous les enfants de la promesse, appelés à recueillir l'éternel héritage du testament éternel, d'abord à choisir Dieu pour leur héritage et à le servir gratuitement, c'est-à-dire pour lui-même et non point en vue de quelque récompense autre que lui-même ; et ensuite à persévérer dans ces dispositions, en louant Dieu, en l'invoquant, en publiant ses merveilles, en faisant de bonnes œuvres par la foi, non pour leur propre gloire,

34. Et tamquam quæreremus, cui bono ista data sunt, ne hoc ipsum putaretur summum bonum, quod ista felicitas rerum temporalium populo Dei data est ; continuo eam ad aliud retulit, ubi summum bonum oportet inquiri. « Ut custodiant, inquit, justificationes ejus, et legem ejus requirant (*Ibid.*, 45). » Ubi intelligendum est Dei servos et electos filios promissionis, verum et germanum semen Abrahæ, imitantes fidem Abrahæ, propterea ista bona terrena sumere a Deo, ut non in eis luxu diffluant, sive perversa securitate torpescant; sed ideo habeant divina misericordia hæc omnia præparata, in quibus quærendis possent negotiosissimis laboribus occupari, ut ad hoc vacent unde bonum æternum possit adquiri, hoc est, « Ut custodiant justificationes ejus, et legem ejus requirant. » Denique, quoniam semen Abrahæ tales hic intelligi voluit, qui vere essent semen Abrahæ, quales utique nec in illo populo defuerunt : quod etiam apostolus Paulus satis ostendit, cum dicit, « Sed non in omnibus illis beneplacitum est Deo (I *Cor.*, x, 5). » Si enim non in omnibus, profecto fuerunt ibi quidam in quibus beneplacitum est Deo. Quia ergo tales Psalmus iste commendat, nihil hic dixit de iniquitatibus et irritationibus et amaricatione eorum, in quibus non est beneplacitum Deo. Sed quia et iniquis non sola justitia, verum etiam misericordia Dei omnipotentis et clementis apparuit; de illis sequens loquitur Psalmus cum laudibus Dei. Et tamen utrique in uno populo fuerunt, nec istos illi suarum iniquitatum contagione polluerunt. « Novit enim Dominus qui sunt ejus (II *Tim.*, II, 19). » Et si in hoc sæculo non potest ab injustis, recedat ab injustitia omnis qui nominat nomen Domini.

35. Ut ergo tamquam in corpore Psalmi hujus velut latentem quodam modo ejus animam commendemus, hoc est, in verbis quasi exterioribus interiorem intellectum : videtur mihi admoneri semen Abrahæ, qui sunt omnes filii promissionis pertinentes ad æternam hereditatem testamenti æterni, ut tamquam ipsam hereditatem sibi eligant

mais pour la gloire de Dieu, avec la joie de l'espérance et la ferveur de la charité (*Rom.*, XII, 11, 12). C'est là ce que laissent entendre ces versets du Psaume : « Confessez le Seigneur et invoquez son nom, annoncez ses œuvres parmi les nations. Adressez-lui des chants, et chantez à sa gloire sur le Psalterion. Racontez toutes ses merveilles, glorifiez-vous en son saint nom. Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouissent. Cherchez le Seigneur et réconfortez-vous, cherchez toujours la face du Seigneur (*Ps.*, CIV, 1-4). »

36. Ensuite, pour nourrir le cœur des petits et les affermir dans la foi, le Prophète propose l'exemple des Patriarches, de leur foi et des promesses de Dieu, pour qu'en les imitant et en partageant leur espérance nous soyons leur véritable postérité, que forment non la seule nation des Hébreux mais tous ceux qui, sur la terre, reçoivent cette grâce. Or toutes ces pensées sont contenues dans les versets qui suivent : « Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements de sa bouche. O race d'Abraham son serviteur, enfants de Jacob son élu. Il est le Seigneur notre Dieu, il étend ses jugements sur toute la terre. Il s'est souvenu pour le siècle de son alliance et de la parole dont il a fait un précepte pour mille générations. De ce qu'il a promis à Abraham et du serment qu'il a fait à Isaac. Serment qu'il a confirmé à Jacob pour être une loi inviolable, et à Israël, pour être une alliance éternelle, en disant : je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre part d'héritage (*Ibid.*, 5-11). » J'ai expliqué, autant que je l'ai pu, comment il fallait comprendre toutes ces choses.

37. Ici les âmes de peu de foi pourraient se faire cette objection : Si l'on doit servir Dieu gratuitement, si c'est lui-même que l'on doit demander à lui-même comme l'héritage du testament; est-ce que pour cela, en raison de l'abondance même de sa miséricorde, il ne prend pas soin de la vie mortelle et des nécessités temporelles de ceux qui le cherchent. Écoutez attentivement ce qu'il a donné à nos pères, soit à ceux dont la foi nous sert d'exemple, soit à ceux qui, sortis des premiers selon la chair, ont en outre imité leur foi. « Lorsqu'ils étaient encore en très-petit nombre et qu'ils vivaient en étrangers dans cette terre, » c'est-à-dire dans la terre de Chanaan, « ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple. Dieu ne laissa aucun homme leur nuire et il reprit des rois à cause d'eux. Gardez-vous de toucher à mes oints et de vouloir du mal à mes Prophètes (*Ibid.*, 12-15). »

Deum, et eum gratis colant, id est, propter ipsum, non propter aliquod emolumentum mercedis extra ipsum; et hoc faciant laudantes, invocantes, annuntiantes, nec in suam, sed in ejus gloriam per fidem bene operantes, spe gaudentes, caritate ferventes. Hoc totum sonat his versibus : « Confitemini Domino, et invocate nomen ejus, annuntiate in gentibus opera ejus. Cantate ei, et psallite ei, narrate omnia mirabilia ejus. Laudamini in nomine sancto ejus : lætetur cor quærentium Dominum. Quærite Dominum, et confirmamini, quærite faciem ejus semper (*Ps.*, CIV, 1-4). »

36. Deinde ad parvulorum corda nutrienda, ut roborentur in fide, de Patriarchis proponuntur exempla et illorum fidei, et promissionis Dei, ut imitando et sperando simus semen illorum, non de sola gente Hebræorum, sed quotquot istam gratiam suscipiunt in omni terra. Quod totum his versibus continetur : « Mementote mirabilium ejus quæ fecit, prodigia ejus et judicia oris et ejus. Semen Abraham servi ejus, filii Jacob electi ejus. Ipse Dominus Deus noster, in omni terra judicia ejus. Memor fuit in sæculum testamenti sui, verbi quod mandavit in mille generationes. Quod disposuit ad Abraham, et juramenti sui ad Isaac. Et statuit illud ipsi Jacob in præceptum : et ipsi Israël in testamentum æternum, dicens, Tibi dabo terram Chanaan, funiculum hereditatis vestræ (*Ibid.*, 5-11). » Quæ omnia, pro modulo meo, quemadmodum accipienda essent, exposui.

37. Hic occurrebat animo parvulæ fidei : Si ergo Deus gratis est colendus, et testamenti æterni hereditas ipse a seipso requirendus; mortalem istam vitam (*a*) quærentium eum, et temporales necessitates, an et ipsa suæ misericordiæ multiplicatione non deserit? Nam intente audite quid præstiterit patribus nostris, vel in quibus fidei exempla constituit, vel qui ex illorum carne propagati etiam fidem imitati sunt. « Cum essent ipsi numero brevi, paucissimi et incolæ in ea : » id est, in terra Chanaan. « Et pertransierunt de gente in gentem, et de regno in populum alterum. Non reliquit hominem nocere

(*a*) Sic vetustiores MSS. Alii vero cum editis, *mortalem istam vitam cur præstat quærentibus eum, et temporales necessitates ? An et ipsas suæ misericordiæ* etc.

38. Mais si vous demandez : « Comment ils ont passé d'une nation à une autre nation et d'un royaume à un autre peuple, » écoutez : « Dieu a appelé la faim sur la terre et il a brisé toute la force du pain. Il a envoyé avant eux un homme : Joseph a été vendu comme esclave. Ils ont humilié ses pieds en les chargeant de chaînes; son âme a été transpercée par le fer, jusqu'à ce que sa parole fût accomplie. La parole du Seigneur l'a enflammé; le roi l'a envoyé chercher et l'a délié, le prince des peuples l'a fait sortir de prison. Il l'a établi maître de sa maison et prince de tous ses biens, afin qu'il instruisît ses princes comme il l'avait instruit lui-même, et qu'il enseignât la prudence à ses vieillards. Alors Israël est entré en Égypte et Jacob a résidé en qualité d'hôte dans la terre de Chanaan (*Ibid.*, 16-23). » « Voilà comment ils ont passé d'une nation à une autre nation et d'un royaume à un autre peuple. »

39. « Et il a fait que son peuple s'est multiplié extraordinairement, et il l'a rendu plus fort que ses ennemis (*Ibid.*, 24). » Si vous voulez savoir maintenant comment Dieu a rendu son peuple plus fort que ses ennemis, écoutez : « Il a changé leur cœur, afin qu'ils prissent son peuple en haine et qu'ils accablassent ses serviteurs par leurs fourberies. Il a envoyé Moïse son serviteur, et Aaron son élu. Il a mis en eux les paroles de ses miracles et de ses prodiges dans la terre de Cham. Il a envoyé les ténèbres et répandu l'obscurité et ils ont contredit ses discours. Il a changé leurs eaux en sang et fait mourir leurs poissons. Leur terre n'était plus que grenouilles, jusque dans le palais de leurs rois. Dieu a parlé, et des mouches et des moucherons de toute nature se sont répandus dans toutes leurs contrées. Il a converti leurs pluies en grêle, et envoyé un feu dévorant sur leur terre. Il a frappé leurs vignes et leurs figuiers et a brisé les arbres dans tout leur pays. A sa voix, d'innombrables sauterelles et d'innombrables larves ont paru. Les uns ont dévoré tout le foin de leur terre et les autres ont dévoré tout le fruit de leur terre. Il a fait périr tous les premiers-nés de leur contrée et les prémices de leurs travaux. Et il les a fait sortir d'Égypte enrichis d'or et d'argent et, il n'y avait dans leurs tribus personne qui fût malade. L'Égypte s'est réjouie de leur départ, parce que la crainte des Israélites s'était emparée d'elle (*Ibid.*, 25-38). » Voilà comment il a rendu son peuple plus fort que ses ennemis.

40. Mais, après avoir vu quelles peines la jus-

---

eis, et arguit pro eis reges. Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari (*Ibid.*, 12-15). »

38. Si autem quæritis, quomodo transierunt de gente in gentem, et de regno in populum alterum, audite : « Et vocavit famem super terram, omne firmamentum panis contrivit. Misit ante eos virum, in servum venumdatus est Joseph, Humiliaverunt in compedibus pedes ejus, ferrum pertransiit animam ejus, donec veniret verbum ejus. Eloquium Domini ignivit eum : misit rex, et solvit eum, princeps populorum, et dimisit eum. Constituit eum dominum domus suæ, et principem omnis possessionis suæ. Ut erudiret principes ejus sicut semetipsum, et seniores ejus prudentiam doceret. Et intravit Israël in Ægyptum, et Jacob accola fuit in terra Cham (*Ibid.*, 16-23). » Ecce quomodo pertransierunt de gente in gentem et de regno in populum alterum.

39. « Et auxit populum suum vehementer, et firmavit eum super inimicos ejus (*Ibid.*, 24). » Si autem scire vultis quomodo eum firmaverit super inimicos ejus, audite : « Convertit cor eorum, ut odirent populum ejus, et dolum facerent in servos ejus. Misit Moysen servum suum, Aaron quem elegit ipsum. Posuit in eis verba signorum suorum, et prodigiorum in terra Cham. Misit tenebras, et obscuravit, et exacerbaverunt sermones ejus. Convertit aquas eorum in sanguinem, et occidit pisces eorum. Dedit terram eorum ranas, in penetralibus regum ipsorum. Dixit, et venit cynomyia, et sciniphes, in omnibus finibus eorum. Posuit pluvias eorum grandinem, ignem comburentem in terra ipsorum. Et percussit vineas eorum, et ficulneas eorum, et contrivit omne lignum finium eorum. Dixit, et venit locusta et bruchus, cujus non erat numerus. Et comedit omne fœnum in terra eorum, et comedit omnem fructum terræ eorum. Et percussit omne primogenitum in terra eorum, primitias omnis laboris eorum. Et eduxit eos in argento et auro, et non erat in tribubus eorum infirmus. Lætata est Ægyptus in profectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos (*Ibid.*, 25-38). » Ecce quomodo populum suum firmavit super inimicos ejus.

40. Cum autem inimicis eorum ista mala justitia ejus inflixerit ; quæ ipsis largita sit etiam tempo-

tice de Dieu a infligées aux ennemis de son peuple, voyez aussi quels biens temporels sa miséricorde a prodigués à son peuple : « Il a étendu une nuée pour les couvrir, il a fait paraître une colonne de feu pour les éclairer pendant la nuit. Ils demandèrent et il fit venir des cailles et il les rassasia d'un pain céleste. Dieu fendit la pierre et il en coula des eaux ; des torrents se répandirent dans des lieux arides. Car il s'est souvenu de sa parole sainte, qu'il avait donnée à son serviteur Abraham. Et il a fait sortir son peuple dans la joie et ses élus dans l'allégresse. Et il leur a donné les contrées des nations et ils ont possédé les travaux des peuples (*Ibid.*, 39-44). » Il leur a prodigué ces biens, non pour qu'ils l'adorassent en vue de ces avantages, mais pour qu'ils sussent les rapporter au bien éternel et le mériter en échange de ces biens passagers, c'est-à-dire : « Afin qu'ils gardassent ses ordonnances pleines de justice et qu'ils recherchassent sa Loi (*Ps.*, CIV, 45). » Tous les biens temporels que Dieu accorde doivent donc être reçus en vue d'un culte tout gratuit et ce culte lui-même ne doit se rapporter à aucun des biens temporels que Dieu donne; alors il est vraiment gratuit. L'ennemi provoquant l'homme à ce combat a osé dire à Dieu : « Est-ce que Job sert Dieu sans intérêt (*Job*, I, 9)? » Or, si Joseph, vendu comme esclave, humilié, puis élevé, a préparé ces biens temporels au peuple de Dieu, pour qu'il fût affermi au-dessus de ses ennemis; à combien plus forte raison, Jésus, vendu et humilié par ses frères selon la chair, puis élevé dans le ciel, prépare-t-il les biens éternels au peuple de Dieu, triomphant du démon et de ses anges? Écoutez donc, postérité d'Abraham, vous qui ne vous glorifiez pas de son sang, mais qui imitez sa foi, écoutez, serviteurs de Dieu, et élus de Dieu, vous qui avez reçu la promesse de la vie présente et de la vie future (I *Tim.*, IV, 8). Si les épreuves de ce monde vous paraissent dures, pensez à Joseph dans sa prison, pensez à Jésus sur sa croix. Si vous êtes dans l'abondance des biens temporels, ne servez pas Dieu en vue de ces biens, mais usez de ces biens en vue de Dieu. Ne croyez pas que les vrais serviteurs de Dieu l'honorent en vue de ces biens temporels, qu'il accorde également à ceux qui le blasphèment; mais « cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et ces biens vous seront donnés par surcroît (*Matth.*, VI, 33). »

ralia misericordia ejus, accipite : « Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem ut luceret eis per noctem. Petierunt, et venit coturnix, et pane cæli saturavit eos. Disrupit petram, et fluxerunt aquæ, abierunt in sicco flumina. Quoniam memor fuit verbi sancti sui, quod habuit ad Abraham puerum suum. Et eduxit populum suum in exsultatione, et electos suos in lætitia. Et dedit illis regiones gentium, et labores populorum possederunt (*Ibid.*, 39-44). » Non ut propter ista eum colant, sed ut ea quoque ad bonum æternum referant atque convertant, id est, « Ut custodiant justificationes ejus, et legem ejus requirant (*Ibid.*, 45). » Quæcumque igitur alia bona dat Deus, referenda sunt ad gratuitum cultum ejus : ipse autem cultus ejus non est referendus ad alia bona, quæ dat Deus : tunc enim erit gratuitus. Ad quod certamen provocans hostis, ausus est dicere Deo, « Numquid Job gratis colit Deum (*Job.*, I, 9)? » Porro si in servum venumdatus Joseph et humiliatus et exaltatus, locum fecit ad temporalia bona populo Dei, ut firmaretur super inimicos ejus ; quanto magis Jesus venumdatus et humiliatus a fratribus suis secundum carnem, et exaltatus in cælis, locum facit ad æterna bona populo Dei, triumphanti de diabolo et angelis ejus ? Audi ergo semen Abrahæ, non de carne glorians, sed imitans fidem ; audite servi Dei, et electi Dei, promissionem habentes vitæ præsentis et futuræ (*Tim.*, IV, 8). Si tentationes duræ sunt in hoc sæculo, Joseph in carcere, Jesum in cruce cogitate. Si rerum temporalium prosperitas adjacet non propter ipsam Deo, sed ipsa utimini propter Deum : nec eum existimetis propter vitæ hujus necessaria (*a*) coli a cultoribus suis, quæ donat et blasphematoribus suis ; sed « quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus, et hæc omnia apponentur vobis (*Matth.*, VI, 33). »

(*a*) Plerique MSS. *propter hujus vitæ necessaria necessarium cultoribus suis.*

DISCOURS SUR LE PSAUME CV.

1. Le cent cinquième Psaume, comme le précédent, a pour titre « Alleluia, » mais deux fois répété. Quelques-uns disent que le premier « Alleluia, » appartient à la fin du Psaume précédent et le deuxième au commencement de celui-ci. Ils affirment même que tous les Psaumes dits d'Alleluia se terminent tous, mais ne commencent point tous par un Alleluia. C'est pourquoi ils prétendent que tout Psaume qui ne finit pas par un Alleluia ne doit pas non plus commencer ainsi, et que l'Alleluia qui semble placé au commencement de ce Psaume appartient à la fin du précédent. Mais jusqu'à ce qu'ils nous prouvent la réalité de cette assertion par des documents certains, nous suivrons la coutume des nombreux interprètes qui, partout où ils lisent l'Alleluia, l'attribuent au Psaume en tête duquel ils le trouvent. En effet, il n'y a que très-peu de manuscrits (et pas un seul des manuscrits grecs que j'ai pu examiner), qui portent Alleluia à la fin du cent-cinquantième Psaume, après lequel il n'y en a plus un seul qui appartienne au canon des Écritures. Mais lors même qu'il en serait ainsi dans tous les manuscrits, ce ne serait point encore une loi pour le reste du Psautier. Il se pourrait, en effet, que pour rendre gloire à Dieu, le Psautier complet, que l'on dit être divisé en cinq livres dont chacun serait terminé par ces mots : « Fiat ! Fiat ! Ainsi-soit-il ! ainsi-soit-il ! » finirait lui-même après tous les chants qu'il renferme, par un Alleluia ; et je ne vois pas quelle nécessité il y aurait, parce que le cent-cinquantième Psaume serait terminé ainsi, que tous les Psaumes dits d'Alleluia fussent terminés par ce mot. Si maintenant nous trouvons ce mot répété deux fois en tête d'un Psaume, je ne vois pas pourquoi, le Seigneur ayant dit tantôt une fois tantôt deux

IN PSALMUM CV.

ENARRATIO.

1. Psalmus centesimus-quintus etiam ipse prænotatur, « Halleluia. » Et hoc dupliciter. Sed quidam dicunt unum Halleluia pertinere ad finem Psalmi superioris, alterum ad hujus principium. Et hoc afferunt quod omnes Halleluiatici Psalmi habeant in fine Halleluia, non omnes in capite : unde quicumque Psalmus non habet in fine Halleluia, nec in capite volunt eum habere, quod autem in ejus capite videtur esse, ad finem superioris pertinere. Sed nos, quo usque nobis aliquibus certis documentis id verum esse persuadeant, multorum consuetudinem sequimur, qui ubicumque legunt Halleluia, eidem Psalmo adtribuunt, in cujus hoc capite inveniunt. Paucissimi enim codices sunt, (quod quidem in nullo Græcorum reperi, quos inspicere potui,) qui habeant Halleluia in fine (a) centesimi et quinquagesimi Psalmi : post quem jam nullus est, qui ad eumdem canonem pertinet. Sed neque hoc posset præscribere consuetudini, etiamsi omnes codices id haberent. Fieri enim potuit, ut aliqua ratione laudationis Dei totus Psalmorum liber, qui libris quinque constare perhibetur, (nam ubi scriptum est, Fiat fiat, ibi fines librorum esse dicunt,) post omnia quæ cantata sunt, ultimo Halleluia clauderetur : nec propter finem centesimi et quinquagesimi Psalmi necesse esse video, ut omnes Halleluiatici Psalmi in fine habeant Halleluia. Cum vero in capite Psalmi geminatur Halleluia, cur Dominus aliquando semel, aliquando bis dicit Amen, et eo modo non possit aliquando semel, aliquando bis Halleluia dici, nescio : præsertim quia post numeri

(a) Sic meliores MSS. At editi, *præter centesimi et quinquagesimi Psalmi contextionem.*

fois « Amen,» le Psalmiste ne pourrait pas dire de même tantôt une fois tantôt deux fois « Alleluia ; » surtout lorsque le double Alleluia est placé comme dans le cent-cinquième Psaume, au-dessous du chiffre qui indique le numéro du Psaume. Or, on aurait dû placer avant ce chiffre d'ordre l'un de ces Alleluia, s'il avait appartenu à la fin du Psaume précédent; et ne mettre qu'après ce chiffre l'Alleluia qui eût seul appartenu au Psaume qui commençait. Mais peut-être en cela,une coutume mal fondée aura-t-elle prévalu et pourrait-on apporter des documents que nous ignorons encore, à l'aide desquels nous serions instruits par le jugement de la vérité, de préférence au préjugé de l'habitude. Toutefois, et jusqu'à ce que nous soyons mieux renseignés, partout où, au-dessous du numéro d'ordre du Psaume, nous trouverons l'Alleluia, exprimé une ou deux fois, d'accord avec la coutume générale de l'Église, nous l'attribuerons au Psaume que précède le chiffre. Avouons d'ailleurs, qu'il y a, soit dans les titres, soit dans l'ordre même des Psaumes, des secrets que nous tenons pour importants et que nous n'avons pu pénétrer encore comme, nous l'aurions désiré.

2. Je remarque maintenant que le Psaume cent-quatrième et le cent-cinquième sont si étroitement liés entre eux que le premier nous signale le peuple de Dieu dans ses élus, de la part desquels aucune plainte ne s'est élevée et que je crois du nombre de ceux en qui Dieu s'est complu (I *Cor.*, x, 5) : et que le second nous signale les hommes du même peuple dont les murmures ont provoqué en Dieu de l'amertume, sans que pourtant sa miséricorde les ait abandonnés. Le Psaume parle au nom de ceux d'entre eux qui, s'étant convertis, ont imploré leur pardon ; et il rapporte des exemples de pécheurs, envers lesquels a éclaté la divine miséricorde, riche même envers ceux qui l'offensent. Le Psaume commence comme le précédent : « Confessez au Seigneur (*Ps.*, CV, 1) ; » mais tandis que dans le premier, on lit ensuite : « Et invoquez son nom (*Ps.*, CIV, 1), » dans celui-ci, le Prophète ajoute : « Parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde dure pour le siècle (*Ps.*, CV, 1). » On pourrait croire qu'il est ici question de la confession des péchés, car, après quelques versets, on lit ce qui suit : « Nous avons péché comme nos pères ; nous avons agi injustement, nous avons commis l'iniquité (*Ibid.*) ;» mais ces paroles : « Parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde dure pour le siècle (*Ibid.*, 1), » sont évidemment des termes de louanges et attestent qu'il s'agit ici d'une confession de louange. Toutefois, la confession même des péchés doit être accompagnée

notam, quo Psalmus inscribitur quotus sit, veluti iste centesimus-quintus, utrumque Halleluia positum est. Debuit autem unum poni ante ipsum numerum , si ad finem pertinet superioris : et post numerum Psalmi scribi alterum Halleluia, quod ad Psalmum ipsius numeri pertinet. Sed fortasse et in hoc imperita prævaluit consuetudo, et aliquid afferri potest, quod adhuc ignoramus, unde nos magis docere debeat judicium veritatis, quam præjudicium consuetudinis. Nunc tamen antequam hoc perdiscamus, ubicumque post numerum Psalmi, sive semel, sive bis conscriptum invenimus Halleluia, secundum celeberrimam Ecclesiæ consuetudinem, ei Psalmo tribuimus, qui eodem numero prænotatur : confitentes nos arcana omnium titulorum, qui sunt in Psalmis, et ordinis eorumdem Psalmorum, et magna esse credere, et nondum sicut volumus penetrare potuisse.

2. Video autem istos duos centesimum-quartum et centesimum-quintum ita inter se conjunctos, ut in uno eorum, qui præcedit, commendetur populus Dei in electis ejus, de quibus nulla querela fit, quos ego arbitror ibi fuisse in quibus beneplacitum est Deo (I *Cor.*, x, 5) : in isto autem qui sequitur, eos commemoratos qui in eodem populo amaricaverunt ; nec tamen etiam ipsis Dei misericordiam defuisse. Dicuntur autem ista ex eorum persona, qui veniam conversi precantur ; et exempla commemorantur illorum, in quos etiam peccatores dives apparuit misericordia Dei. Incipit ergo etiam iste Psalmus sicut ille : « Confitemini Domino (*Ps.*, CV, 1). » Sed ibi sequitur, Et invocate nomen ejus : hic autem, « Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus. » Quapropter potest hic quidem intelligi etiam confessio peccatorum : nam et post paucos versus sequitur, « Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus (*Ibid.*, 6) : sed in eo quod dicit, « Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus, » laus utique Dei est, atque in ejus laude confessio. Quamquam etiam cum sua quisque confitetur peccata, cum Dei laude confiteri debet : nec aliter pia est confessio peccatorum, nisi non desperans, et poscens misericordiam Dei. Habet ergo ejus laudem,

de la louange de Dieu; car la confession des péchés n'est pieuse qu'autant qu'elle est exempte de désespoir et qu'elle implore la miséricorde de Dieu. Elle contient donc la louange de Dieu, soit dans les paroles, lorsqu'elle proclame qu'il est bon et miséricordieux, soit seulement dans les sentiments de l'âme, lorsqu'elle croit à sa miséricordieuse bonté. C'est ainsi que le publicain, dont l'Évangile ne rapporte que ces seules paroles : « Seigneur, soyez clément pour moi, qui suis un pécheur (*Luc*, XVI, XVIII, 13),» bien qu'il n'ait pas dit : parce que vous êtes bon et miséricordieux, ou quelque autre chose de ce genre, n'aurait pas prononcé les paroles que rapporte l'Évangile, s'il n'avait cru à la bonté miséricordieuse de Dieu; car il a prié avec un sentiment d'espérance inséparable de la foi. Il peut donc y avoir une louange de Dieu, sincère et pieuse, sans qu'il y ait une confession des péchés, et cette louange est souvent appelée confession dans les Écritures; mais il n'y a pas de confession des péchés pieuse et utile, si elle n'est accompagnée de la louange de Dieu, soit de cœur, soit de cœur et de bouche. Remarquons encore que beaucoup de manuscrits portent : « Quoniam bonus, parce qu'il est bon, » tandis que d'autres portent : « Quoniam suavis, parce qu'il est suave. » Cela tient à ce que l'unique mot grec : Χρηστός, a été diversement traduit. De même dans ce passage : « Parce que la miséricorde dure pour le siècle,» on lit dans le grec : εἰς τὸν αἰῶνα, qui peut signifier également : Pour l'éternité. Par conséquent, si on admet qu'il s'agit ici de cette miséricorde sans laquelle nul ne peut arriver au bonheur, mieux vaudrait traduire, pour l'éternité; mais s'il est question de la miséricorde exercée envers les malheureux, pour les consoler dans leur misère ou pour les en délivrer, nous préférerons, pour le siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin du siècle, pendant lequel il ne manquera jamais de malheureux à qui Dieu fasse miséricorde. Une autre interprétation de ce mot serait que la miséricorde de Dieu ne manquera pas entièrement, même à ceux qui auront été condamnés avec le démon et ses anges; et que, si cette miséricorde ne va pas jusqu'à les délivrer de la damnation, du moins elle l'adoucira un peu, et qu'en ce sens l'éternelle miséricorde de Dieu s'étendra jusque sur leur éternelle misère. Mais qui oserait avancer cette opinion? Car nous avons bien lu que la condamnation de certains pécheurs sera moins rigoureuse que la condamnation d'autres coupables; mais qui oserait soutenir que la peine à laquelle un pécheur aura été une fois livré sera jamais adoucie, ou sera comme suspendue à certains intervalles, puisque le mauvais riche n'a pas même obtenu une seule goutte d'eau (*Luc*, XVI, 24-26)? Mais une si grave question mérite d'être traitée à loisir avec le plus grand soin; en ce qui touche le Psaume, ce que nous en avons dit est suffisant.

3. « Qui parlera dignement de la puissance

sive etiam in verbis, cum eum bonum et misericordem dicit; sive in solo affectu, cum hoc credit. Nam et ille publicanus, cujus sola illa verba commemorata sunt, « Domine, propitius esto mihi peccatori (*Lucæ*, XVIII, 13), » etsi non dixit, Quoniam bonus et misericors es, vel aliquid hujusmodi : non tamen illud diceret, nisi hoc crederet; quoniam cum spe oravit, quæ sine illa fide esse non posset. Potest ergo esse laus Dei vera et pia, ubi non sit confessio peccatorum; quæ laus multo crebrius in Scripturis confessio vocatur : nulla est autem peccatorum confessio pia et utilis, ubi non laudatur Deus, sive corde, sive etiam ore atque sermone. Quod autem habent alii codices, « Quoniam bonus; » alii habent, « Quoniam suavis : » ita unum verbum Græcum, quod dicitur Χρηστός, diversa interpretatio secuta est. Item quod dictum est, « Quoniam in sæculum misericordia ejus : Græcus theba εἰς τὸν αἰῶνα, quod potest etiam in æternum interpretari. Proinde si illa misericordia hic intelligitur, qua nemo sine Deo beatus esse potest; melius accipimus « in æternum : » si autem illi est misericordia, quæ miseris exhibetur, ut vel consolentur in miseria, vel ab illa etiam liberentur; melius « in sæculum, » hoc est, usque in finem sæculi, in quo non deerunt miseri, quibus misericordia præbeatur. Nisi forte quis audeat dicere, etiam his qui damnabuntur cum diabolo et angelis ejus, aliquam misericordiam Dei minime defuturam; non qua ex illa damnatione liberentur, sed ut eis aliquatenus mitigetur : atque ita æternam posse intelligi Dei misericordiam super illorum æternam miseriam. Sed tolerabiliorem quosdam excepturos damnationem in quorumdam comparatione legimus : alicujus vero mitigari eam cui est traditus pœnam, vel quibusdam intervallis habere aliquam pausam, quis audacter dixerit; quando

du Seigneur (*Ps.*, CV, 2)? » Le Prophète, qui implore ici la miséricorde divine, est plein de la considération des œuvres de Dieu ; c'est pourquoi il s'écrie : « Qui parlera dignement de la puissance du Seigneur, fera entendre toutes ses louanges (*Ibid.*) ?» Il faut sous-entendre dans le second membre de phrase le pronon interrogatif du premier, pour en compléter le sens. « Qui fera entendre toutes ses louanges ; » c'est-à-dire : qui suffira à faire entendre toutes les louanges qui lui sont dues? « Qui fera entendre, » c'est-à-dire qui fera qu'elles soient entendues? Le Psalmiste montre par là qu'il faut célébrer la puissance et les louanges de Dieu, de manière à les prêcher aux auditeurs. Mais qui pourra les publier toutes? Mais comme il est dit ensuite : « Bienheureux ceux qui gardent le jugement et pratiquent la justice en tout temps (*Ibid.*, 3),» le Prophète voudrait-il parler de ces louanges que Dieu tire des œuvres qu'il produit en nous conformément à ses commandements? Car, « c'est Dieu, dit l'Apôtre, qui opère en vous (*Philip.*, II, 13). » Et il a été dit à la race d'Abraham : « Chantez à sa gloire, chantez sur le Psalterion (*Ps.*, CIV, 2) , » Paroles que nous avons interprétées en ce sens : Dites et faites le bien à la louange de Dieu. A ces deux pensées : chantez à sa gloire et chantez sur le Psaltérion, se rapportent les deux parties du verset suivant. Car, « Racontez toutes ses merveilles » est la même chose que : « Chantez à sa gloire, » et : « Glorifiez-vous en son saint nom » est la même chose que : « Chantez sur le Psalterion.» C'est à cette postérité d'Abraham que le Seigneur a dit lui-même : « Que vos œuvres brillent devant les hommes, pour qu'ils voient ce que vous faites de bien, et qu'ils glorifient votre Père, qui est dans les cieux (*Matth.*, V, 16). » Considérant donc ici les commandements de Dieu, dont l'accomplissement est une louange pour celui qui les accomplit lui-même dans ses fidèles serviteurs, le Prophète s'écrie : « Qui parlera dignement de la puissance du Seigneur ?» Car c'est la puissance qui agit d'une manière ineffable. « Qui fera entendre toutes ses louanges ? Qui pratiquera toutes ses louanges, après les avoir entendues? Car ses louanges ne sont que l'accomplissement de ses commandements. Autant, en effet, ces commandements sont gardés, lors même que tous ceux qui ont été entendus ne seraient pas accomplis, autant nous faut-il louer celui qui, selon l'Apôtre, « produit en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir (*Philip.*, II, 13). » Voilà pourquoi le Prophète, qui pouvait dire : Tous les commandements de Dieu, ou toutes les œuvres faites en exécution de ses commandements, a préféré dire : ses louanges ; parce que nous de-

quidem unam stillam dives ille non meruit (*Lucæ*, XVI, 24 et 25)? Sed de hac tanta re diligentius ex otio disserendum est, nunc quod ad istum Psalmum adtinet, hactenus de illa dictum esse suffecerit.

3. « Quis loquetur potentias Domini (*Ps.*, CV, 2). » Impletus consideratione divinorum operum, qui misericordiam ejus exposcit, « Quis, inquit, loquetur potentias Domini, auditas faciet omnes laudes ejus? » Subaudiendum est quod supra dictum est, ut etiam ista sententia ita sit plena, Quis « auditas faciet omnes laudes ejus ? » Id est, quisnam sufficiat auditas facere omnes laudes ejus ? « Auditas faciet, » dixit, id est, faciet ut audiantur : ostendens ita loquendas potentias Domini et laudes ejus, ut prædicentur audientibus. Sed quis potest omnes ? An forte quia sequitur, « Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore (*Ibid.*, 13), » eas dixit laudes ejus, quæ intelliguntur opera ejus in præceptis ejus ? « Deus est enim, ait Apostolus, qui operatur in vobis (*Philip.*, I, 13). » Et dictum est semini Abrahæ, « Cantate ei, et psallite ei (*Psal.*, CIV, 2) : » quod intelleximus ita dictum, ac si diceretur, Bona in ejus laudem et dicite, ei facite. Quibus duobus verbis, id est, cantandi et psallendi, convenire duos consequentes versus, ut quod dictum est, Narrate omnia mirabilia ejus ; hoc sit, Cantate ei : quod vero dictum est, Laudamini in nomine sancto ejus ; hoc sit Psallite ei. Huic quippe semini etiam ipse Dominus dicit, « Luceant opera vestra coram hominibus, ut videant bona facta vestra et glorificent Patrem vestrum qui in cælis est (*Matth.*, V, 16). » Hic ergo ipsa Dei præcepta considerans, quorum præceptorum opera laudes sunt ejus qui operatur in suis, ait, « Quis loquetur potentias Domini ? » quoniam hæc ineffabiliter operatur. Quis « auditas faciet omnes laudes ejus ? » Id est, quis cum audierit, facit omnes laudes ejus ? quæ sunt opera præceptorum ejus. Quia inquantum fiunt, etsi non omnia quæ audita sunt fiunt, ille laudandus est qui operatur in nobis et velle et operari, pro bona voluntate (*Philip.*, II, 13). Ideo cum posset dicere, omnia mandata ejus, vel omnia opera man-

vons le louer, avons-nous dit, à mesure qu'ils sont accomplis. Cependant qui pourrait suffire à faire entendre dignement ces louanges? C'est-à-dire, qui est capable, après avoir entendu les commandements, de les tous accomplir?

4. « Heureux ceux qui gardent le jugement et pratiquent la justice en tout temps (*Ps.*, CV, 3); » c'est-à-dire depuis le commencement et pendant toute la durée de leur vie dans le temps. En effet, celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé (*Matth.*, X, 22). On pourrait croire qu'il y a ici une répétition de la même pensée, et que pratiquer la justice est la même chose que garder le jugement. De la sorte on sous-entendrait dans le premier membre de phrase « en tout temps, » et dans le second, le mot « heureux. » Alors, en rendant à la phrase les mots sous-entendus, on dirait : « Heureux ceux qui gardent le jugement en tout temps; heureux ceux qui pratiquent la justice en tout temps. » Mais s'il n'y avait aucune différence entre le jugement et la justice, nous ne lirions pas dans un autre Psaume : « Jusqu'à ce que sa justice se change en jugement (*Ps.*, XCIII, 15). » L'Écriture aime à unir ces deux expressions : « La justice et le jugement dirigent son trône (*Ps.*, XCIV, 2), » et encore : « il fera briller votre justice comme la lumière et votre jugement comme le soleil à son midi (*Ps.*, XXXVI, 6). » Dans ces deux exemples il semble que la même pensée soit reproduite. Peut-être, en effet, en raison de la signification voisine des deux mots, peut-on employer l'un pour l'autre, et dire le jugement pour la justice ou la justice pour le jugement; cependant, si l'on veut les employer dans leur sens propre, je ne doute pas qu'il n'y ait entre eux une différence, et que l'on ne doive dire de celui qui juge bien, qu'il garde le jugement et de celui qui agit bien, qu'il pratique la justice. Je crois donc que notre texte sera légitimement interprété, si l'on conserve la distinction qui se trouve dans ce passage : « Jusqu'à ce que sa justice se change en jugement, » et conséquemment l'on dit heureux ceux qui gardent le jugement par la foi et qui pratiquent la justice par les œuvres. Car viendra le temps où le jugement qui est actuellement gardé par la foi sera lui-même mis en œuvre; lorsque la justice aura été changée en jugement, c'est-à-dire : lorsque les justes auront reçu le pouvoir de juger équitablement ceux par lesquels ils ne sont pas équitablement jugés dans le temps présent. C'est pourquoi nous admettons que c'est le corps du Christ qui

datorum ejus : maluit dicere, laudes ejus : quia, ut dictum est, inquantum fiunt, ipse laudandus est. Quas tamen laudes, quisnam sufficit auditas facere? Id est, cum auditæ fuerint, facere omnes quis est idoneus ?

4. « Beati qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore (*Ps.*, CV, 3) : » utique ex quo incipiunt et vivunt in tempore. « Qui enim perseveraverit usque in finem, hic salvus erit (*Matth.*, X, 22). » Potest autem videri ejusdem sententiæ repetitio, ut hoc sit facere justitiam, quod est custodire judicium : ut etiam in superiore versu subaudiatur, « in omni tempore ; » sicut in posteriore subauditur, « beati ; » et redditis quæ subaudiuntur, ita dicatur, « Beati qui custodiunt judicium in omni tempore, beati qui « faciunt justitiam in omni tempore. » Sed nisi aliquid interesset inter judicium et justitiam, non in alio Psalmo diceretur, « Quo usque justitia convertatur in judicium (*Psal.*, XCIII, 15). » Amat quidem Scriptura, ista duo simul ponere : sicuti est, « Justitia et judicium directio sedis ejus (*Psal.*, XCVI, 2) : » et illud. « Et educet sicut lumen justitiam tuam, et judicium tuum sicut meridiem (*Psal.*, XXXVI, 6) : » cum et illic ejusdem sententiæ repetitio videatur. Et fortasse propter vicinitatem significationis etiam alterum pro altero poni potest, vel judicium pro justitia, vel justitia pro judicio : tamen si proprie dicantur, aliquid interesse non dubito, ut judicium custodire dicatur qui recte judicat, justitiam vero facere qui recte agit. Nec absurde existimo intelligi secundum illud quod dictum est, « Quo usque justitia convertatur in judicium (*Psal.*, XCIII, 15), » etiam hic eos dictos beatos qui judicium custodiunt in fide, justitiam faciunt in opere. Veniet enim tempus, ut judicium quod modo custoditur in fide, etiam exerceatur in opere, cum justitia conversa fuerit in judicium, id est; cum acceperint justi potestatem judicandi eos recte, a quibus modo non recte judicantur. Unde alibi ipsum corpus Christi intelligitur dicere, « Cum accepero tempus, ego justitias judicabo (*Ps.*, LXXIV, 9). » Quod verbum e verbo magis diceretur, æquitates judicabo. Non autem dixit, Cum accepero tempus, justitiam faciam ; quia omni tempore facienda est, sicut etiam hic dicit, « Qui faciunt justitiam in omni tempore. »

5. Deinde quia Deus justificat, id est, justos facit, sanando eos ab iniquitatibus suis, sequitur oratio,

dit dans un autre Psaume : « Lorsque le temps sera venu, je jugerai les justices (*Ps.*, LXXIV, 3), » ce qui, traduit mot à mot, signifie plutôt : je jugerai les équités. En effet, le Prophète n'a pas dit : Lorsque le temps sera venu, je pratiquerai la justice, car elle doit être pratiquée en tout temps, selon ce qu'il dit lui-même ici : « Heureux ceux qui pratiquent la justice en tout temps. »

5. Ensuite comme Dieu justifie, c'est-à-dire comme Dieu fait les justes, en les guérissant de leurs iniquités, vient cette prière : « Souvenez-vous, Seigneur, en vous complaisant au milieu de votre peuple (*Ps.*, CV, 4), » c'est-à-dire, afin que nous soyons parmi ceux de votre peuple en qui vous vous complaisez, car tous ne sont pas agréables à Dieu. « Visitez-nous par le Sauveur que vous donnez (*Ibid.*). » Il s'agit ici du Sauveur lui-même, au nom duquel les péchés sont remis et les âmes guéries, afin que les justes puissent garder le jugement et pratiquer la justice. Ceux qui prient dans ce Psaume, sachant que les justes sont heureux, demandent dans leurs prières d'être également justifiés. C'est de ce Sauveur qu'il est dit dans un autre Psaume : « Afin que nous connaissions votre voie sur la terre (*Ps.*, LXVI, 2). » Et comme si nous demandions, quelle terre ? le Prophète continue : « parmi toutes les nations ; » et quelle voie ? « Le Sauveur qui vient de vous (*Ibid.*). » C'est aussi de lui que le vieillard Siméon a dit : « Parce que mes yeux ont vu le Sauveur que vous envoyez (*Luc*, II, 30), » et il a dit de lui-même : « Je suis la voie (*Jean*, XIV, 6). » Visitez-nous par le Sauveur que vous donnez signifie donc : Visitez-nous par votre Christ. « Afin que nous soyons comblés de votre bonté envers vos élus, et que nous nous réjouissions de la joie de votre peuple (*Ps.*, CV, 5). » Ce qui veut dire : Visitez-nous par votre Sauveur, pour que nous soyons comblés de la bonté avec laquelle vous traitez vos élus, et que nous nous réjouissions de la joie que vous donnez à votre peuple. Au lieu du mot bonté, il faudrait mettre selon quelques manuscrits le mot suavité, comme nous avons vu précédemment, selon les uns, « parce qu'il est bon, » selon les autres, « parce qu'il est suave (*Ibid.*, 1). » Cette différence n'existe pas dans le grec, dont l'expression unique se retrouve dans un autre Psaume : « Le Seigneur donnera la suavité (*Ps.*, LXXXIV, 13), » où certains traducteurs l'ont rendue par la bonté ou par la bénignité. Mais que signifie : Visitez-nous, pour que nous soyons comblés de votre bonté envers vos élus, c'est-à-dire de la bonté dont vous usez envers vos élus, si ce n'est pour, que nous ne demeurions pas aveugles, comme ceux à qui il est dit : « Maintenant, au contraire, vous dites : Nous voyons, c'est pourquoi votre péché subsiste (*Jean*, IX, 41)? » En effet, « le Seigneur éclaire les aveugles (*Ps.*, CXLV, 8), » en raison, non de leurs mérites, mais de sa bonté envers ses élus, c'est-à-dire de la bonté qu'il manifeste ou qu'il exerce à l'égard de ses élus ; de même que « le salut de mon visage » ne vient pas de moi, mais n'est autre que « mon Dieu (*Ps.*, XLII,

« Memento nostri Domine in beneplacito populi tui (*Ps.*, CV, 4) : » id est, ut in eis simus, in quibus beneplacitum est tibi ; quia non in omnibus illis beneplacitum est Deo. « Visita nos in salutari tuo. » Ipse est enim Salvator, in quo peccata dimittuntur, et animæ sanantur, ut possint custodire judicium, et facere justitiam : quos cum beatos esse intelligerent, qui hæc loquuntur, hoc sibi consequenter orando petunt. De isto salutari alibi dicitur, « Ut cognoscamus in terra viam tuam (*Ps.*, LXXI, 3). » Et quasi quæreremus, in qua terra : secutus est, « In omnibus gentibus. » Rursum quasi quæreremus, quam viam : secutus est, « Salutare tuum. » De illo quippe dixit Symeon senex, « Quoniam viderunt oculi mei salutare tuum (*Lucæ*, II, 30). » Qui de seipso dixit, « Ego sum via (*Johan.*, XIV, 6). » « Visita ergo nos in salutari tuo, » hoc est, in Christo tuo. « Ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad lætandum in lætitia gentis tuæ (*Ps.*, CV, 5). » Id est, ad hoc nos visita in salutari tuo, ut videamus in bonitate electorum tuorum, et lætemur in lætitia gentis tuæ. Quod autem hic positum est, « in bonitate ; » alii codices habent, « in suavitate : » sicut illud, « Quoniam bonus (*Ibid.*, 1) ; » alii habent, Quoniam suavis. Idipsum autem verbum in Græco est, quod et alibi legitur, « Dominus dabit suavitatem (*Ps.*, LXXXIV, 13) : » quam et aliqui interpretati sunt bonitatem, aliqui benignitatem. Sed quid est, « Visita nos, ut videamus in bonitate electorum tuorum, » id est, in ea bonitate quam præstas electis tuis, nisi ut non remaneamus cæci, sicut illi quibus dictum est, « Nunc autem dicitis quia videmus, peccatum vestrum manet (*Johan.*, IX, 41) ? Dominus enim illuminat cæcos (*Psal.*, CXLV, 8), » non meritis eorum, sed « in boni-

5). » De même aussi nous disons : « notre pain quotidien, » mais nous ajoutons cependant : « donnez-nous (*Matth.*, VI, 11). » « Visitez-nous donc par votre Sauveur, afin que nous soyons comblés de votre bonté envers vos élus et que nous nous réjouissions de la joie de votre peuple. » Littéralement : afin de voir votre bonté, afin de nous réjouir ; le sens est le même. « De votre peuple ; » par ce peuple unique de Dieu, il faut comprendre toute la postérité d'Abraham, mais selon la promesse et non selon la chair. Ceux qui parlent dans ce Psaume désirent donc de posséder la joie de ce même peuple, si ce n'est son Dieu. Et quelle est la joie de ce peuple, auquel le Prophète dit, dans un autre Psaume : « Vous êtes mon triomphe, rachetez-moi (*Ps.*, IV, 7) ; » et encore : « La lumière de votre visage est gravée en nous, Seigneur, vous avez répandu la joie dans mon cœur (*Ps.*, IV, 7), » en me donnant le bien souverain, véritable, immuable, béatifique, qui est Dieu même. « Et que vous soyez loué dans votre héritage (*Ps.*, CV, 4). » Je m'étonne qu'un grand nombre d'interprètes aient ici employé le verbe à la seconde personne ; car, en grec, dans ces trois membres de phrase, le verbe se trouve uniformément à l'infinitif. Si donc il est exact de traduire : « Afin que vous soyez loué dans votre héritage, » il faudra dire de même : « Afin que vous voyiez, » et « afin que vous vous réjouissiez de la joie de votre peuple. » Dans ce cas il y aurait lieu de rétablir la phrase en ce sens : « Visitez-nous par votre Sauveur, afin que vous nous regardiez avec la bonté dont vous comblez vos élus, et que vous vous réjouissiez de la joie de votre peuple, et que vous soyiez loué dans votre héritage. » Si au contraire nous maintenons la leçon que nous avons suivie et que voici : « Visitez-nous, pour que nous soyons comblés de votre bonté envers vos élus et que nous nous réjouissions de la joie de votre peuple, » il faudrait dire, pour être d'accord avec nous-mêmes : « et que nous soyons loués dans votre héritage, » dans cet héritage auquel il a été dit : « Glorifiez-vous dans son saint nom (*Ps.*, CIV, 3). » Mais puisqu'il y a ambiguïté dans la tournure de la phrase grecque, si la traduction : « Afin que vous soyez loué, » préférée par beaucoup d'interprètes, est exacte, il faut comprendre de la même manière les premières parties du verset ; car, ainsi que je l'ai dit, il n'y a dans le grec qu'un même temps infinitif pour les trois verbes, de sorte que tout le verset doit être ainsi conçu : « Visitez-nous par votre Sauveur, afin que vous nous regardiez avec la bonté dont vous comblez vos élus. » C'est-à-dire visitez-nous pour faire de nous des hommes et des élus, et pour nous regarder comme des élus dans votre bonté. « Et que vous vous réjouissiez de la joie de votre peuple, » c'est-à-dire, pour que l'on dise que vous vous

tate electorum suorum, » id est, quam exhibet vel donat electis suis : sicut ; « Salus vultus mei, non a meipso, sed Deus meus (*Psal.*, XLII, 5). » Et panem nostrum dicimus quotidianum (*Matth.*, VI, 11), sed tamen addimus, da nobis. « Visita ergo nos in salutari tuo, ad videndum, » id est, ut videamus, « in bonitate electorum tuorum : ad lætandum, » id est, ut lætemur, « in lætitia gentis tuæ. » Unam gentem Dei intelligere debemus universum semen Abrahæ ; sed filios promissionis, non carnis. Hi ergo, quorum vox est, optant ejusdem gentis habere lætitiam. Et quæ hujus gentis lætitia, nisi Deus ejus ? Cui dicitur, « Exsultatio mea, redime me (*Ps.*, XXXI, 7). » Et cui dicitur, « Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine, dedisti lætitiam in cor meum (*Ps.*, IV, 7) : » summo scilicet, vero, incommutabili et beatifico bono, quod ipse Deus est. « Ut lauderis cum hereditate tua. » Miror istum versum sic interpretatum in multis esse codicibus, cum sit una atque eadem in tribus his versibus Græca locutio, ut si hoc recte dictum est quod legitur, « Ut lauderis cum hereditate tua ; » posset recte dici, « Ut videas in bonitate electorum tuorum, et læteris in lætitia gentis tuæ : » toto ipso sensu ita contexto, « Visita nos in salutari tuo, ut videas in bonitate electorum tuorum, ut læteris in lætitia gentis tuæ, et lauderis cum hereditate tuæ. » Secundum hoc autem quod diximus, « Visita nos, ut videamus in bonitate electorum tuorum, et lætemur in lætitia gentis tuæ ; » consequenter et hic dici debuit, « Ut laudemur cum hereditate tua : » cui hereditati dictum est, « Laudamini in nomine sancto ejus (*Ps.*, CIV, 3). » Porro autem quoniam hæc ambigua videtur locutio ; si verus est iste sensus, quo maluerunt interpretes dicere, « Ut lauderis : » etiam duo versus superiores ita intelligendi sunt ; quia, ut dixi, una est in his tribus versibus Græca locutio : ut hoc totum ita dictum accipiatur, « Visita nos in salutari tuo, ut videas in bonitate electorum tuorum, » id est, ad hoc nos visita, ut illic nos esse facias, et illic nos

réjouissez, lorsque vous faites la joie de votre peuple. « Et que vous soyez loué dans votre héritage, » c'est-à-dire que vous soyez loué en lui, parce qu'il n'est loué qu'à cause de vous. Mais que l'on admette de l'une ou de l'autre manière des verbes qu'il faudrait rendre ainsi uniformément : « Pour voir, pour se réjouir, pour être loué ; » il n'en est pas moins évident que ceux qui prient dans le Psaume désirent ardemment d'être visités par le Sauveur de Dieu, c'est-à-dire par son Christ, pour n'être pas étrangers à son peuple et à ceux en qui Dieu se complaît.

6. Mais écoutons maintenant les fautes qu'ils confessent : « Nous avons péché avec nos pères ; nous avons agi injustement, nous avons commis l'iniquité (*Ps.*, CV, 6). » Que signifie : avec nos pères ? Serait-ce que, comme Lévi, selon l'Épître aux Hébreux, a payé la dîme avec Abraham, en qui il était encore quand Abraham l'a payée lui-même au prêtre Melchisédec (*Héb.*, VII, 1-10) ; de même les Hébreux auraient péché avec leurs pères, en qui ils étaient encore, quand leurs pères étaient en Égypte ? En effet, les Hébreux qui vivaient quand ce Psaume a été composé, et plus encore leurs descendants, (le Prophète ayant pu parler des hommes de son temps et prophétiser à l'égard de ceux qui viendraient plus tard), ont vécu longtemps après ceux qui ont péché en Égypte, pour n'avoir pas compris les merveilles de Dieu. Voici, en effet ce que dit le Prophète, pour expliquer comment ils ont péché avec leurs pères : « Nos pères n'ont pas compris vos merveilles dans l'Égypte (*Ps.*, CV, 7), » et le reste du récit qu'il fait de leurs nombreux péchés. Ou bien vaudrait-il mieux comprendre les paroles : « Nous avons péché avec nos pères, » en ce sens : nous avons péché « comme nos pères, » en imitant leurs péchés ? S'il en était ainsi, il faudrait appuyer cette explication par quelque exemple de cette manière de parler. Quant à présent, il ne me vient pas en mémoire que personne ait dit, avoir péché, ou avoir fait toute autre chose, avec quelqu'un dont il aurait imité les actes, déjà passés depuis longtemps.

7. Que signifient donc ces paroles : « Nos pères n'ont pas compris vos merveilles, » sinon qu'ils n'ont pas compris ce que vous vouliez leur donner en accomplissant ces merveilles ? Qu'est-ce donc, sinon la vie éternelle et non un bien temporel, mais un bien immuable qu'il faut attendre par la patience ? Or, dans leur impatience, ils ont murmuré, ils se sont livrés à l'amertume de leur cœur, et ils ont cherché le bonheur dans les biens de la vie présente, bien fugitifs et trompeurs. « Ils ne se sont pas souvenus de l'abondance de votre miséricorde (*Ibid.*). » Le Prophète adresse ses reproches à leur intelligence et à leur mémoire. En effet, ils avaient besoin d'intelligence, pour se rendre compte des biens éternels auxquels Dieu les

videas : « ut læteris in lætitia gentis tuæ, » id est, tu dicaris lætari, cum illi lætantur ex te : « ut lauderis cum hereditate tua, » id est, cum ea lauderis, quoniam non laudatur nisi propter te. Sive ergo illo, sive isto modo intelligendum sit quod dictum est, « ad videndum, ad lætandum, ad laudandum : » ideo se optant visitari in salutari Dei, id est, in Christo ejus, ut non alienentur a populo ejus, et ab eis in quibus beneplacitum est Deo.

6. Quid autem deinceps confiteantur, audiamus : « Peccavimus cum patribus nostris, injuste egimus, iniquitatem fecimus (*Ps.*, CV, 6). » Quid est, cum patribus nostris ? An sicut habet Epistola ad Hebræos, quia et Levi cum Abraham decimatus est (*Hebr.*, VII, 2, etc.), quoniam in lumbis ejus fuit, quando decimas dedit sacerdoti Melchisedec ; sic et isti peccaverunt cum patribus suis, in quorum lumbis erant quando illi in Ægypto fuerunt ? Nam qui fuerunt eo tempore, cum Psalmus iste conscriptus est, maximeque posteri eorum, (quia vel ab eis qui tunc erant dici, vel de post futuris potuit prophetari), longe aberant ab ætate illorum, qui in Ægypto peccaverunt, non intelligentes mirabilia Dei. Hoc enim sequitur, exponendo quomodo peccaverunt cum patribus suis : « Patres nostri, inquit, in Ægypto non intellexerunt mirabilia tua : » et cetera, quæ de peccatis eorum multa commemorat. An sic potius accipiendum est quod ait, « Peccavimus cum patribus nostris, » tamquam diceret, Peccavimus sicut patres nostri, eorum videlicet imitando peccata ? Quod si ita est, adstruendum est aliquo hujusmodi locutionis exemplo : quod cum in præsentia quærerem, non occurrit, ut cum illo se quisquam peccasse, vel cum illo se aliquid fecisse dicat, quem in simili facto etiam post multum temporis fuerit imitatus.

7. Quid est ergo, « Patres nostri non intellexerunt mirabilia tua, » nisi non cognoverunt quid per illa

appelait au moyens de ces biens temporels, et de mémoire, pour ne pas oublier du moins les miracles que Dieu avait opérés dans le temps, et pour croire avec pleine confiance que Dieu les délivrerait de la persécution de leurs ennemis, avec la puissance dont ils avaient déjà fait l'épreuve. Mais, au contraire, ils oublièrent ce que Dieu avait fait pour eux en Égypte, en désolant leurs ennemis par de si grands prodiges. « Et ils ont irrité Dieu en montant vers la mer, qui est la mer Rouge (*Ibid.*, 7). » Le manuscrit que j'avais sous les yeux contenait ainsi ce passage: « Et irritaverunt adscendentes in mari, mare rubrum; » cependant, avant les deux derniers mots, se trouvait un astérisque, pour indiquer qu'ils sont dans l'hébreu, mais non dans la Version des Septante. Mais plusieurs autres manuscrits, que j'ai pu examiner, portent seulement: « Et irritaverunt » ou, ce qui traduit plus énergiquement encore l'expression grecque, « Et amaricaverunt (ils ont excité à l'amertume) adscendentes in mari rubro. » Tout homme qui lit l'histoire de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge ne peut que gémir sur l'infidélité des Juifs, en voyant leur crainte et leur désespoir après tant de miracles si extraordinaires accomplis récemment en leur faveur dans l'Égypte; car cette histoire lui prouve qu'ils ne se sont pas souvenus de l'abondance de la miséricorde de Dieu. Il est dit: « En montant vers la mer, » parce que telle est la disposition du sol de ces contrées, qu'il faut descendre de la terre de Chanaan vers l'Égypte, et monter de l'Égypte vers la terre de Chanaan. Mais remarquons surtout que l'Écriture a voulu accuser les Juifs de n'avoir pas compris ce qu'ils devaient comprendre, et de ne s'être pas souvenus de ce qu'ils devaient garder dans leur mémoire: deux choses que les hommes ne veulent pas qu'on leur impute comme fautes, et, cela, afin d'être moins suppliants, moins humbles vis-à-vis de Dieu, en présence de qui ils doivent confesser ce qu'ils sont, afin que, par son secours, ils puissent devenir ce qu'ils ne sont pas. Il vaut mieux accuser ses péchés d'ignorance ou de négligence pour les détruire, que de les excuser pour les laisser vivre: il vaut mieux s'en purifier en invoquant Dieu, que de les aggraver en l'irritant.

mirabilia eis præstare volueris? Quid utique nisi vitam æternam, et non temporale, sed incommutabile bonum, quod per patientiam exspectatur? Ideo impatienter murmuraverunt, et amaricaverunt, et bonis præsentibus fallacibus atque fugacibus beatos se fieri quæsierunt. « Non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ. » Et intellectum redarguit, et memoriam. Intellectu quippe opus erat, ut cogitarent ad quorum bonorum æternitatem per illa temporalia vocaret Deus: memoria vero, ut saltem quæ temporaliter mirabilia facta sunt, non oblivriscerentur, fideliterque præsumerent quod eadem potestate, quam fuerant jam experti, Deus illos ab inimicorum persecutione liberaret: obliti sunt autem quid eis in Ægypto ad inimicos eorum conterendos per tanta prodigia præstitisset. « Et irritaverunt, adscendentes in (*a*) mari, mare rubrum (*Ibid.*, 7). » Codex quem intuebar, sic habebat: et his quidem duobus verbis ultimis, quod dictum est, « mare rubrum, » stella fuerat prænotata; qua significantur quæ in Hebræo sunt, et in interpretatione Septuaginta non sunt. Plures autem codices, quos inspicere potui, et Græci et Latini sic habent: » Et irritaverunt, » vel quod expressius de Græco est, « Et amaricaverunt, adscendentes in rubro mari. » Qui illam legit historiam, quando exierunt de Ægypto, et per mare rubrum transierunt, dolet eorum infidelitatem, in quanta trepidatione et desperatione fuerint, post recentia tot et tanta miracula in Ægypto; cujus multitudinis misericordiæ Dei non eos fuisse memores dicit. « Adscenderunt » autem, propterea dictum est, quia ita est terræ positio, ut descensio dicatur in Ægyptum de terra Chanaan, et in eam illinc adscensio. Notandum est sane quemadmodum Scriptura culpare voluerit, non intelligere quod intelligendum est, et non meminisse quod memoria retinendum est: quod homines suæ culpæ deputari nolunt, ad nihil aliud nisi ut minus supplicent, minusque sint humiles Deo, in cujus conspectu confiteantur quod sunt, atque impetrato adjutorio possint esse quod non sunt. Nam etiam peccata ignorantiæ vel negligentiæ melius accusantur ut pereant, quam excusantur ut maneant; meliusque purgantur invocato Deo, quam firmantur (*b*) irritato.

8. Adjungit tamen non secundum eorum infidelitatem Deum fecisse. « Et salvavit eos, inquit, propter nomen suum, ut notam faceret poten-

(*a*) Sic MSS. At editi, *in mare.* (*b*) MSS. *irato.*

8. Cependant le Prophète ajoute que Dieu n'a pas agi comme le méritait leur infidélité. « Et il les a sauvés, dit-il, pour la gloire de son nom et pour la manifestation de sa puissance (*Ibid.*, 8),» mais non pour quelque mérite de leur part.

9. « Il a menacé la mer Rouge et elle s'est desséchée (*Ibid.*, 9).» Nous ne lisons pas dans l'Écriture qu'aucune voix venue du ciel ait menacé la mer, mais le Prophète appelle du nom de menace la puissance divine qui a fait ce miracle : à moins qu'on ne dise que Dieu a prononcé quelque menace cachée, que les flots auraient entendue, mais que les hommes n'auraient pu entendre. Il y a une force très-secrète, très-cachée, par laquelle Dieu agit, de telle sorte que même les êtres privés de sentiment obéissent immédiatement à sa volonté. « Et il les a fait passer à travers les abîmes comme dans un désert (*Ibid.*). » Par les abîmes, le Prophète désigne la grande quantité des eaux, car plusieurs interprètes, résumant plutôt que traduisant cette partie du verset, ont écrit : Il les a fait passer à travers de vastes eaux. Que signifie donc : « A travers les abîmes comme dans un désert, » sinon que le lit de la mer où étaient les abîmes des eaux était devenu sec comme le désert!

10. « Et il les a sauvés des mains de ceux qui les haïssaient (*Ibid.*, 10).» Quelques traducteurs, pour éviter des termes d'un latin peu correct, ont allongé ce verset, sans en altérer le sens. Au lieu de dire : « De manu odientium, » ils ont écrit : « De manu eorum qui oderant eos.» « Et il les a rachetés des mains de l'ennemi (*Ibid.*).» Quel prix a-t-il donné pour ce rachat? N'est-ce pas là une prophétie, une figure du baptême, où nous sommes rachetés des mains du démon, pour un grand prix, c'est-à-dire par le sang du Christ? C'est pourquoi, ce n'est pas toute mer, mais la mer Rouge qui convenait pour ce symbole; car le sang est de couleur rouge.

11. «Et l'eau a submergé ceux qui les affligeaient, il n'en est pas resté un seul (*Ibid.*, 11) : » non pas un seul de tous les Égyptiens, mais un seul de ceux qui poursuivaient les Hébreux après leur départ, afin de se saisir d'eux ou de les tuer.

12. « Alors ils ont cru à ses paroles (*Ibid.*, 12).» Le texte présente une expression peu correcte, mais cependant très-usitée dans la traduction des Écritures : « in verbis ejus, » au lieu de « verbis ejus,» ou de « in verba ejus,» « Et ils ont chanté ses louanges (*Ibid.*).» Le texte dit : « Laudaverunt laudem ejus, ils ont loué sa louange. » Nous avons de semblables manières de parler, comme dans cet exemple : La vie qu'il a vécue. Le Prophète rappelle ici cette louange de Dieu si connue : « Chantons un hymne au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa grandeur et sa gloire et qu'il a précipité

tiam suam (*Ibid.*, 8) : » non propter ulla bona merita eorum.

9. « Et increpavit mare rubrum, et exsiccatum est (*Ibid.*, 9). » Non legimus ullam, qua increparetur mare, emissam cælitus vocem : sed potentiam divinam qua id factum est, increpationem appellavit : nisi forte quis dicat latenter increpatum, sic ut aqua posset audire, et homines non possent. Valde occulta et abstrusa vis est, qua Deus agit, ut etiam illa quæ sensu carent, confestim ejus obtemperent voluntati. « Et eduxit eos in abyssis sicut in deserto. » Abyssos dixit multitudinem aquarum. Nam quidam volentes istum versiculum totum interpretari, dixerunt. « Et eduxit eos in aquis multis. » Quid est ergo, « in abyssis sicut in deserto, » nisi quia factum erat siccitate velut desertum, ubi fuerant abyssi aquarum ?

10. « Et salvavit eos de manu odientium (*Ibid.*, 10). » Hunc versum per circuitum quidam interpretati sunt, verba minus Latina vitantes: « Et salvos fecit eos de manu eorum qui oderant eos. Et redemit eos de manu inimici. » Quid pretii datum est in hac redemtione ? An prophetia est, quod in figura baptismi hoc factum est, ubi redimimur de manu diaboli magno pretio, quod sanguis est Christi ? Unde non quocumque mari, sed mari rubro id convenientius figuratum est : sanguis enim rubrum colorem habet.

11. « Et operuit aqua tribulantes eos, unus ex eis non remansit (*Ibid.*, 11) : » non ex omnibus Ægyptiis, sed ex eis qui persequebantur profectos, apprehendere vel interimere cupientes.

12. «Et crediderunt in verbis ejus (*Ibid.*,12).» Minus Latina videtur locutio, quia non ait verbis ejus, vel in verba ejus, sed « in verbis ejus : » tamen Scripturis usitatissima. « Et laudaverunt laudem ejus.» Tales sunt locutiones, cum dicimus. Hanc servitutem servivit, talem vitam vixit. Laudem porro Dei notissimam

dans la mer le cheval et le cavalier (*Ex.*, xv, 1). »

13. « Mais ils eurent bientôt fait d'oublier ses œuvres (*Ps.*, cv, 13).» Quelques manuscrits développent cette pensée et la rendent plus facile à saisir : « Ils se hâtèrent, ils oublièrent ses œuvres, ils n'attendirent point l'exécution de ses desseins. » Ils auraient dû penser que Dieu ne pouvait avoir opéré en vain de si grands miracles en leur faveur, mais qu'il les appelait à une félicité sans fin, qu'il faut attendre par la patience. Mais ils se hâtèrent de chercher le bonheur dans des biens temporels, qui ne donnent à personne une véritable félicité, parce qu'ils ne peuvent éteindre une insatiable cupidité. « Car celui qui boira de cette eau, dit le Seigneur, aura soif encore (*Jean*, iv, 13).»

14. Enfin, « ils eurent des désirs de concupiscence dans le désert, ils tentèrent Dieu dans une contrée sans eau (*Ibid.*, 14).» « Dans le désert » et « dans une contrée sans eau » ne sont qu'une répétition; de même, « ils eurent des désirs » et « ils tentèrent Dieu. » Quant à cette locution : « des désirs de concupiscence, » elle est du même genre que celle qui précède : « Ils ont loué sa louange. »

15. « Et il leur a accordé leur demande (*Ibid.*, 15),» c'est-à-dire l'objet de leur demande. « Et il a envoyé de quoi rassasier leur âme (*Ibid.*).» Toutefois, il ne les a pas rendus heureux pour cela : car ce n'était pas là le rassasiement dont il est dit : « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés (*Matth.*, v, 6).» C'est pourquoi le Prophète en disant : « Leur âme, » ne parle pas de leur âme en tant qu'elle est douée de raison, mais en tant qu'elle fait vivre notre corps animal. C'est ce corps animal que sustentent le boire et le manger, comme il est dit en l'Évangile : « L'âme n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement (*Matth.*, vi, 25)? » L'Évangile exprimerait ainsi que la nourriture a rapport à l'âme et le vêtement au corps. C'est ainsi qu'Isaïe a dit : « Pourquoi avons-nous jeûné et ne l'avez-vous pas vu? Pourquoi avons-nous privé nos âmes et ne l'avez-vous pas su (*Is.*, lviii, 3)? »

16. « Et ils irritèrent dans le camp Moïse et Aaron, le saint du Seigneur (*Ps.*, cv, 16).» Ce qui suit explique assez de quelle irritation ou, suivant une autre leçon plus expressive encore, de quelle amère exaspération le Prophète parle ici.

17. « La terre s'ouvrit, dit le Prophète, elle engloutit Dathan et se referma sur la troupe d'A-

illam commemorat, ubi dicitur, « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est, equum et equitem projecit in mare (*Exodi*, xv, 1). »

13. « Cito fecerunt, obliti sunt operum ejus (*Ps.*, cv, 13). » Alii codices intelligibilius habent, « Festinaverunt, obliti sunt operum ejus : non sustinuerunt consilium ejus. » Debuerunt enim cogitare tanta erga se opera Dei non esse inania, sed vocare ad aliquam sine fine felicitatem, quæ per patientiam sustinenda est : sed festinaverunt beati fieri temporalibus rebus, quæ ideo nemini conferunt veram felicitatem, quia non exstinguunt insatiabilem cupiditatem. « Qui enim biberit, inquit, ex hac aqua, sitiet iterum (*Johan.*, iv, 13). »

14. Denique, « Et concupierunt concupiscentiam in deserto, et tentaverunt Deum in inaquoso (*Ps.*, cv, 14). » Quod est, « in deserto, » hoc repetitum est, « in inaquoso, » id est, in loco sine aqua : quod vero, « concupierunt concupiscentiam ; hoc, tentaverunt Deum. » Talis sane locutio est, « Concupierunt concupiscentiam (*Ibid.*, 12) : » qualis superior Laudaverunt laudem.

15. « Et dedit eis petitionem ipsorum (*Ibid.*, 15); » id est, quod petitione petierunt. « Et misit saturitatem in animam eorum. » Nec ideo beatos fecit : quia non erat illa saturitas, de qua dicitur, « Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur (*Matth.*, v, 6). » Itaque hoc loco animam non secundum id quod rationalis est, dixit, sed secundum id quod animans corpus animal facit. Ad cujus animalis sustentationem pertinet cibus et potus, secundum hoc quod in Evangelio dicitur, « Nonne anima plus est quam esca, et corpus quam vestimentum (*Matth.*, vi, 25) ? » Tamquam ad animam pertineat vesci, ad corpus vestiri. Secundum hoc dicitur apud Isaiam, « Quid est quod jejunavimus, et non vidisti ; defraudavimus animas nostras, et nescisti (*Isai.*, lviii, 3) ? »

16. « Et irritaverunt Moysen in castris, Aaron sanctum Domini (*Ps.*, cv, 16). » Quam dicat irritationem, vel, sicut expressius alii interpretati sunt amaricationem, consequentia satis indicant.

17. « Aperta est, inquit, terra, et deglutivit Dathan et superoperuit super congregationem Abiron (*Ibid.*, 17). » Quod est, « deglutivit ; » hoc est, « superoperuit. » Amborum autem, id est, Dathan et Abiron, una erat causa superbissimi et sacrilegi schismatis.

biron (*Ibid.*, 17).» « A englouti » et « s'est refermée » ne sont qu'une même chose. Dathan et Abiron étaient coupables du même crime, celui d'un schisme orgueilleux et sacrilége.

18. « Et le feu s'alluma contre leur faction; la flamme consuma ces pécheurs (*Ibid.*, 18). » L'Écriture n'a pas coutume de donner ce nom de pécheurs à ceux qui, bien que menant une vie juste et louable, ne sont pas cependant sans péché. De même, en effet, qu'il y a une différence entre un homme qui raille et un railleur, entre un homme qui murmure et un murmurateur, entre un homme qui écrit et un écrivain, de même l'Écriture réserve ordinairement le nom de pécheurs pour les grands coupables, qui sont chargés du poids de quelques fautes considérables.

19. « Et ils fabriquèrent un veau d'or près de la montagne d'Oreb et ils adorèrent une idole sculptée. Ils changèrent leur gloire contre la ressemblance d'un veau qui mange du foin (*Ibid.*, 19 et 20). » Le texte ne dit pas «in similitudinem,» mais « in similitudine. » Cette locution est pareille à celle que nous avons vue plus haut : « Et crediderunt in verbis ejus (*Ibid.*, 12).» C'est par une élégante manière de parler qu'au lieu de dire : Ils changèrent la gloire de Dieu, comme s'est exprimé l'Apôtre : « Ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en l'image d'un homme corruptible (*Rom.*, I, 23), » le Prophète a dit : « Ils ont changé leur gloire. » Car leur gloire, s'ils avaient attendu patiemment l'exécution des desseins de Dieu et s'ils ne s'étaient pas hâtés, leur gloire était Dieu même, à qui il est dit : « Vous êtes ma gloire et vous élevez ma tête (*Ps.*, III, 4).» Cette gloire, ils l'ont changée contre la figure d'un veau, qui mange du foin, pour être mangés eux-mêmes par celui qui mange ceux qui ont la sagesse de la chair : Car « toute chair est foin (*Is.*, XL, 6).»

20. Ils oublièrent le Dieu qui les avait sauvés (*Ps.*, CV, 21). » Comment les avait-il sauvés? « Le Dieu qui avait fait de grandes choses dans l'Égypte, des prodiges étonnants dans la terre de Cham, des prodiges terribles dans la mer Rouge (*Ibid.*, 22). » Les choses étonnantes sont terribles en même temps; car l'étonnement ne va jamais sans une certaine crainte. Cependant on peut appeler spécialement ces prodiges des prodiges terribles parce qu'ils ont accablé les ennemis des Israélites et leur ont montré ce qu'ils avaient eux-mêmes à redouter.

21. « Et Dieu déclara qu'il les ferait périr (*Ibid.*, 23). » Ayant oublié celui qui les avait sauvés miraculeusement, ayant fabriqué et adoré une idole sculptée, ils avaient, par ce crime horrible et par cette incroyable impiété, mérité la mort. « Dieu déclara donc qu'il les ferait périr; si Moïse, son élu, ne s'était tenu devant lui, en

18. « Et exarsit ignis in synagoga eorum, flamma combussit peccatores (*Ibid.*, 18). » Non est hoc nomen in Scripturis usitatum eorum, qui licet juste ac laudabiliter vivant, non sunt sine peccato. Magis enim sicut interest inter irridentes et irrisores, inter murmurantem et murmuratores, inter scribentes et scriptores, et cetera similia : ita Scriptura peccatores appellare consuevit valde iniquos et grandibus peccatorum sarcinis oneratos.

19. «Et fecerunt vitulum in Choreb, et adoraverunt sculptile. Et mutaverunt gloriam suam in similitudine vituli comedentis fœnum (*Ibid.*, 19 et 20). » Non ait, in similitudinem, sed « in similitudine.» Talis est locutio, qualis illa, ubi ait, « Et crediderunt in verbis ejus (*Ibid.*, 12).» Eleganter sane non ait, Et mutaverunt gloriam Dei, cum hoc fecerint; sicut etiam Apostolus loquitur, « Et immutaverunt gloriam incorruptibilis Dei, in similitudinem imaginis corruptibilis hominis (*Rom.*, I, 23) : » sed « gloriam suam dixit.» Deus enim erat gloria eorum, si ejus sustinerent consilium, et non festinarent : cui dicitur, « Gloria mea et exaltans caput meum (*Psal.*, III, 4). » Istam « gloriam suam, » id est Deum, « mutaverunt in similitudine vituli comedentis fœnum,» ut ab eo comederentur, a quo comeduntur qui sapiunt secundum carnem : « Omnis enim caro fœnum (*Isai.*, XL, 6). »

20. « Obliti sunt Deum, qui salvavit eos (*Ps.*, CV, 21). » Quomodo salvavit eos ? « Qui fecit magnalia in Ægypto, mirabilia in terra Cham, terribilia in mari rubro (*Ibid.*, 22). » Quæ sunt mirabilia, ipsa sunt terribilia : nulla quippe admiratio est sine quadam formidine. Quamvis ista etiam hinc terribilia dici potuerint, quod adversarios afflixerunt, et istis quid deberent timere monstrarunt.

21. « Et dixit ut disperderet eos (*Ibid.*, 23). » Quia obliti sunt eum qui salvos fecit eos, faciens magnalia, et fecerunt et adoraverunt sculptile, hoc utique tam immani scelere et incredibili impietate, digni fuerant qui perirent. « Dixit ergo ut disperderet eos : si non Moyses electus ejus stetisset in

s'offrant à ses coups (*Ibid.*). » Le texte porte : « In confractione ; » il ne faut pas entendre par là que Moïse se soit tenu devant Dieu pour briser sa colère, mais bien pour être brisé lui-même par les coups qui allaient les frapper. Moïse s'est donc offert pour les Hébreux en disant à Dieu : « Si vous leur remettez leur péché, laissez-moi aller; sinon, effacez-moi de votre livre (*Exode*, XXXII, 31, 32). » C'est là une preuve de ce que vaut auprès de Dieu l'intercession des saints. Moïse, certain que la justice de Dieu ne pouvait le frapper a obtenu miséricorde pour des coupables que Dieu pouvait frapper avec justice. C'est ainsi qu'il s'est tenu devant Dieu s'offrant à ses coups, « pour détourner sa colère, de peur qu'il ne les fit périr (*Ibid.*). »

22. « Ils comptèrent pour rien la terre qu'ils devaient désirer (*Ibid.*, 24). » Mais l'avaient-ils vue ? Comment donc ont-ils compté pour rien une terre qu'ils n'avaient pas vue, sinon comme la suite l'explique? « Et ils ne crurent point à ses paroles (*Ibid.*). » Assurément, si cette terre, où l'on disait que coulaient le lait et le miel (*Exode*, III, 8), n'avait été la figure d'une grande chose, et si de ce signe visible elle n'avait conduit à la grâce invisible et au royaume des cieux, ceux qui comprenaient les merveilles de Dieu, les Israélites ne seraient point accusés d'avoir compté pour rien cette terre, dont nous devons aussi compter pour rien la royauté temporelle, afin d'aimer uniquement la céleste et libre Jérusalem, notre mère (*Galat.*, IV, 26), qui seule est véritablement digne de nos désirs. Mais ce qui rend surtout leur incrédulité coupable, c'est qu'ils n'ont compté pour rien cette terre si désirable que parce qu'ils n'ont point cru aux paroles de Dieu, qui des petites choses les conduisait aux grandes; et parce que, se hâtant de jouir des biens temporels qu'ils goûtaient selon la chair, ils n'ont pas attendu patiemment, comme il a été dit plus haut, l'exécution des desseins de Dieu.

23. « Et ils murmurèrent dans leurs tentes, et n'écoutèrent pas la voix du Seigneur (*Ibid.*, 26), » qui leur défendait rigoureusement de murmurer.

24. Et il leva la main sur eux pour les exterminer dans le désert et pour rendre leur race méprisable parmi les nations et pour les disperser en divers pays (*Ibid.*, 27). »

25. Ici, avant de raconter quelle intervention détourna cette terrible colère de Dieu et l'apaisa dans une certaine mesure, le Prophète ajoute : « Ils s'initièrent au culte de Beelphégor, » c'est-à-dire qu'ils se consacrèrent à l'idole des nations; « et ils mangèrent des sacrifices des morts. Et ils irritèrent le Seigneur par les crimes qu'ils inventèrent et ils attirèrent sur eux ruine sur

confractione in conspectu ejus. » Non ita dixit stetisse « in confractione, » quasi ut frangeret iram Dei ; sed « in confractione, » id est, in plaga qua erant illi feriendi : id est, nisi objecisset seipsum pro eis, dicens, « Si dimittis illis peccatum, dimitte; sin autem, dele me de libro tuo (*Exodi*, XXXII, 31 et 32). » Ubi demonstratum est, intercessio sanctorum quantum pro aliis valeat apud Deum. Securus enim Moyses de justitia Dei, qua eum delere non posset, impetravit misericordiam, ne illos quos juste posset, deleret. Ita stetit « in confractione in conspectu ejus, ut averteret iram ejus, ne disperderet eos. »

22. « Et pro nihilo habuerunt terram desiderabilem (*Ps.*, CV, 24). » Sed numquid viderant eam? Quomodo ergo pro nihilo, quam non viderant, habuerunt, nisi quomodo sequitur, « Nec crediderunt in verbis ejus ? » Profecto nisi terra illa significaret aliquid magnum, quæ terra dicebatur fluens lac et mel (*Exodi*, III, 8), per quod visibile sacramentum ad invisibilem gratiam regnumque cælorum duceret eos qui mirabilia ejus intelligebant, nullo modo isti culparentur, quia pro nihilo habuerunt illam terram, cujus temporale regnum etiam nos pro nihilo habere debemus, ut Jerusalem liberam matrem nostram (*Gal.*, IV, 26), quæ in cælis est, vere desiderabilem diligamus. Sed potius hic infidelitas merito redarguitur, quia in eo quod terram desiderabilem pro nihilo habuerunt, verbis Dei non crediderunt, per quædam parva ducentis ad magna, et festinantes beari temporalibus rebus, quas secundum carnem sapiebant, non sustinuerunt, sicut supra dictum est, consilium ejus (*Ps.*, CV, 13).

23. « Et murmurarunt in tabernaculis suis, non exaudierunt vocem Domini (*Ibid.*, 25) : » vehementer eos a murmuratione prohibentis.

24. « Et elevavit manum suam super eos, ut prosterneret eos in deserto : et ut dejiceret semen eorum in nationibus, et dispergeret eos in regionibus (*Ibid.*, 26, 27). »

25. Hic antequam diceret quod tantæ indignationi Dei quisquam intercesserit, eumque aliquo modo placaverit, secutus adjunxit : « Et initiati sunt Beelphegor (*Ibid.*, 28) : » id est, idolo Gentium con-

ruine (*Ibid.*, 28 et 29). » Il semblerait que Dieu n'eût différé de lever la main sur eux avant de les exterminer dans le désert, de rendre leur race méprisable parmi les nations et de les disperser dans divers pays, que pour les livrer à leur sens réprouvé, afin qu'ils en vinssent à commettre de tels crimes que la justice de leur punition fût plus éclatante que jamais, après de semblables forfaits. L'Apôtre a dit de même : « Et comme ils n'ont pas montré qu'ils avaient la connaissance de Dieu, Dieu les a livrés à un sens réprouvé de sorte qu'ils ont fait des choses qui ne conviennent pas (*Rom.*, I, 28). »

26. Enfin, leur crime devint si grand qu'ils se consacrèrent à une idole et mangèrent les sacrifices des morts, (c'est-à-dire que les Gentils sacrifiaient à des hommes morts comme à des Dieux;) de sorte que le Seigneur ne voulut se laisser fléchir que par le zèle du grand-prêtre Phinées qui immola d'un même coup un homme et une femme qu'il avait surpris dans un acte criminel (*Nombres*, XXV, 8). Si Phinées avait frappé ces coupables par un sentiment de haine et non par un mouvement d'amour, dévoré qu'il était par le zèle de la maison de Dieu, son action ne lui serait pas imputée à justice. En effet, par cette action, il a frappé de son épée, comme un seul homme, tout ce peuple qui devait périr en plus grand nombre, afin d'arracher son âme à la mort. A la vérité, le Christ, en nous donnant sa nouvelle alliance, a établi une loi plus douce; mais tout autrement terrible est la peine de l'enfer, que nous ne trouvons pas comprise dans les menaces temporelles faites alors par le Seigneur. « Ils attirèrent donc sur eux la ruine, » lorsque la gravité de leurs péchés fit tomber sur eux les fléaux les plus graves. « Et Phinées se leva et apaisa la colère du Seigneur dont les coups cessèrent (*Ps.*, CV, 30). » Le Prophète raconte tous ces faits en peu de mots, parce qu'il ne les apprend pas à qui les ignorait, mais les rappelle à qui les connaissait. Le texte latin porte ici le mot « quassatio, » dans le même sens que « confractio, » que nous avons vu plus haut; car en grec l'expression est la même.

27. « Et cette action lui fut imputée à justice de génération en génération pour l'éternité (*Ibid.*, 31). » Dieu a imputé à justice cette action à son prêtre, non-seulement pour tout le temps qui sera compté par générations, mais « pour l'éternité; » car il sonde les cœurs et il sait par quel immense amour pour son peuple Phinées avait agi.

secrati, « Et manducaverunt (*a*) sacrificia mortuorum. Et irritaverunt eum in adinventionibus suis, et multiplicata est in eis ruina (*Ibid.*, 29). » Tamquam ad hoc distulerit, quod levaverat manum super eos prosternendos in deserto, et dejiciendum semen eorum in nationibus, et dispergendos eos in regionibus, ut dati in reprobum sensum, etiam illud admitterent, in quo immaniore crimine evidenti justitia punirentur : quemadmodum dicit Apostolus, « Et sicut non probaverunt Deum habere in notitiam, tradidit illos Deus in reprobam mentem, ut faciant quæ non conveniunt (*Rom.*, I, 28).

26. Denique tantum fuit scelus eorum, quod consecrati sunt idolo, et comederunt sacrificia mortuorum, (id est, quia mortuis hominibus tamquam diis sacrificabant (*b*) Gentes,) ut aliter se placari Deus nollet, nisi quomodo eum placavit Phinees sacerdos, qui masculum et feminam in complexu adulterino deprehensos pariter interemit (*Num.*, XXV, 8). Quod si odio eorum, non dilectione fecisset, dum eum comederet zelus domus Dei, non ei reputaretur ad justitiam. Hoc enim facto, illum populum cujus futurus erat major interitus, tamquam unum hominem quasi virga percussit ut animam ejus salvaret a morte. Leniorem quidem revelato Testamento novo Dominus Christus esse voluit disciplinam ; sed atrocior est comminatio gehennæ, quam tunc in illis comminationibus Dei pro temporum dispensatione non legimus, « Multiplicata est ergo in eis ruina, » cum pro suis gravibus peccatis graviter vastarentur. « Et stetit Phinees, et placavit, et cessavit quassatio (*Ps.*, CV, 30). » Breviter totum dixit, quia non hic nescientes docet, sed commemorat scientes. Quæ autem hic posita est quassatio, hæc superius confractio : nam in Græco unum verbum est.

27. « Et reputatum est ei in justitiam, in generationem et generationem usque in sempiternum (*Ibid.*, 31). » Deus hoc reputavit sacerdoti suo in justitiam, non solum quamdiu generatio est, sed « usque in sempiternum ; » qui cor scrutatur, et novit appendere quanta id factum sit populi caritate.

28. « Et irritaverunt eum ad aquam contradi-

(*a*) Antiquiores MSS. *sacrificium* : juxta LXX. ἔφαγον θυσίας (*b*) Vox *gentes* abest a nonnullis MSS.

28. « Et ils irritèrent Dieu aux eaux de contradiction, et Moïse fut puni à cause d'eux, parce qu'ils avaient aigri son esprit. Il établit une distinction dans sa parole (*Ibid.*, 32 et 33). » Que signifie : « Il établit une distinction ? » Il a agi comme s'il était impossible à Dieu, qui avait déjà accompli de si grands miracles, de faire sortir de l'eau d'un rocher. En effet, il a frappé le rocher de sa baguette avec hésitation, et par là, il a établi une distinction entre ce miracle et les autres miracles pour lesquels il n'avait pas hésité. Par là, il a offensé Dieu; par là, il a mérité que Dieu le condamnât à mourir sans entrer dans la Terre Promise (*Deut.*, XXXII, 49-52). En effet, troublé par les murmures d'un peuple infidèle, il n'avait pas conservé la confiance qu'il devait à Dieu. Cependant, Dieu lui a rendu, même après sa mort, un bon témoignage comme à son élu; afin de nous faire comprendre que son mouvement d'hésitation n'avait eu d'autre châtiment que celui de ne point entrer dans cette Terre où il conduisait son peuple. Car à Dieu ne plaise que nous le croyions exclu du royaume de la grâce divine, que figurait cette Terre Promise, où l'on disait que coulaient le lait et le miel. Car telle est véritablement l'alliance éternelle promise à Abraham, notre père, non selon la chair, mais selon la foi.

29. Mais les Hébreux, dont ce Psaume rappelle les iniquités, après être entrés dans cette terre temporelle qui leur était promise, « n'exterminèrent pas les peuples que le Seigneur leur avait ordonné de perdre; ils se mêlèrent au contraire aux nations, dont ils apprirent à imiter les œuvres et à servir les images sculptées, ce qui fut pour eux une occasion de scandale (*Ibid.*, 35 et 36). » En épargnant les nations et en se mêlant parmi elles, ils trouvèrent une occasion de chute.

30. « Et ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons; et ils répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, sacrifiés aux idoles de Chanaan (*Ibid.*, 37 et 38). » L'histoire ne raconte pas que les Hébreux aient immolé leurs fils et leurs filles aux démons et aux idoles; mais il ne peut y avoir de mensonge, ni dans ce Psaume, ni dans les livres des Prophètes, qui rapportent ce fait en plusieurs endroits de leurs reproches au peuple Juif. Quant aux Gentils, il ressort de leurs propres livres qu'ils avaient coutume de le faire.

31. Mais que signifie ce qui suit : « Et la terre a été tuée dans des flots de sang (*Ibid.*). » Nous penserions qu'il y a là une erreur des copistes qui, du mot latin : « infesta, infectée » ont fait le mot : « interfecta, tuée ; » si, dans sa

ctionis, et vexatus est Moyses propter eos, quia exacerbaverunt spiritum ejus. Et distinxit in labiis suis (*Ibid.*, 32, 33). » Quid est, « distinxit? » Quasi illud non posset Deus facere, qui tanta jam fecerat, ut aqua de petra proflueret. Dubitanter enim petram virga percussit, et ideo hoc miraculum distinxit a ceteris miraculis, in quibus non dubitaverat. Hinc offendit, hinc audire meruit ut moreretur, ne intraret in terram promissionis (*Deut.*, XXXII, 49). Perturbatus enim murmure populi infidelis, non tenuit fiduciam qualem debuit. Cui tamen Deus tamquam electo suo, etiam post mortem ejus bonum perhibet testimonium, ut intelligamus illam fidei ejus titubationem hac sola pœna fuisse correptam, quod in eam terram, quo populum ipse ducebat, non est permissus intrare. Absit autem ut eum credamus alienatum a regno gratiæ Dei, quod significabat illa terra promissionis, unde lac et mel deficere dicebatur (*Exodi*, III, 8). Hoc est enim potius testamentum æternum, quod disposuit ad Abraham, non secundum carnem patrem nostrum, sed secundum fidem.

29. Illi autem de quorum iniquitatibus iste loquitur Psalmus, cum in illam temporalem terram promissionis intrassent : « Non disperdiderunt Gentes, quas dixit Dominus illis. Et commixti sunt inter Gentes, et didicerunt opera eorum, et servierunt sculptilibus eorum, et factum est illis in scandalum (*Ps.*, CV, 34, 35, 36). » Illud quod eas non disperdiderunt, sed eis commixti sunt, factum est illis in scandalum.

30. « Et immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis : et effuderunt sanguinem innocentem, sanguinem filiorum suorum et filiarum suarum, quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan (*Ibid.*, 37, 38). » Immolasse filios tuos et filias suas dæmoniis et idolis, non eos illa narrat historia, sed neque iste Psalmus mentiri potest, neque Prophetæ qui hoc dicunt multis increpationum suarum locis. Habuisse vero istam consuetudinem Gentes, nec earum litteræ tacuerunt.

31. Sed quid est quod sequitur : « Et interfecta est terra in sanguinibus (*Ibid.*, 38). » Putaremus enim scriptoris errorem, eumque diceremus pro eo

bonté, Dieu n'avait voulu que ses Écritures fussent écrites en plusieurs langues, et si l'examen des textes grecs ne nous prouvait qu'il faut lire : « Interfecta, tuée (1). » Que signifient donc ces paroles : « La terre a été tuée, » si l'on ne rapporte cette expression aux hommes qui habitent la terre, par une figure de mots qui consiste à exprimer le contenu par le contenant; comme on dit une mauvaise maison, d'une maison habitée par des méchants, et une bonne maison, d'une maison habitée par des bons ? En effet les Juifs tuaient leurs âmes, en immolant leurs enfants et en répandant leur sang par imitation d'un crime habituel aux étrangers; c'est pourquoi le Prophète dit : « Ils ont versé le sang innocent. » « La terre a donc été tuée dans les flots de sang et souillée par leurs œuvres criminelles, » lorsqu'ils ont été tués dans leurs âmes et souillés par leurs propres œuvres. « Et ils se prostituèrent à des idoles de leur invention (*Ibid.*, 39). » Le traducteur latin nomme « adinventiones, inventions, ce que les grecs appellent ἐπιτηδεύματα. Ce mot est employé dans les manuscrits grecs, ici et dans un verset précédent, où il est dit : « Ils irritèrent le Seigneur par les crimes qu'ils inventèrent (*Ibid.*, 29) ; » bien que, dans ces deux passages, ce qui est appelé invention ne soit qu'une imitation des mœurs des Gentils. C'est pourquoi nous ne pensons pas que le Prophète entende par inventions des choses qu'ils auraient établies eux-mêmes, sans avoir sous les yeux des exemples précédents. De là vient que nos traducteurs n'ont pas tous adopté cette expression, et qu'ils y ont substitué les uns l'idée de penchants, les autres celle de sentiments ou de passions, d'autres enfin celle de plaisirs, et ceux même qui se sont servis du mot inventions l'ont remplacé ailleurs par ceux de penchants ou de goûts. J'ai voulu vous donner ces détails pour ne pas laisser subsister de question sur le mot d'inventions, alors qu'il s'agit de choses que les Hébreux n'ont pas trouvées par eux-mêmes, mais dans lesquelles ils ont imité des peuples étrangers.

32. « Et le Seigneur s'enflamma de fureur contre son peuple (*Ibid.*, 40). » Quelques interprètes n'ont pas voulu rendre par colère le mot grec θυμός, quelques-uns l'ont fait cependant, d'autres ont préféré le mot indignation, et d'autres enfin ont mis que le Seigneur s'irrita dans son cœur. Quel que soit le mot que l'on adopte, il est clair que Dieu ne peut ressentir de trouble ; mais le pouvoir qu'il a de punir a reçu ici le nom qu'on a coutume de lui donner.

33. « Et il eut son héritage en abomination.

quod est « infecta, » fecisse, « interfecta » nisi haberemus beneficium Dei, qui Scripturas suas in multis linguis esse voluit; atque ita esse scriptum, « Interfecta est terra in sanguinibus, » inspectis Græcis codicibus videremus. Quid est ergo, « Interfecta est terra, » nisi hoc referatur ad homines qui habitabant in terra, tropica locutione, qua significatur per id quod continet id quod continetur ; sicut dicimus malam domum, in qua mali habitant, et bonam, in qua boni ? Ipsi namque interficiebant animas suas immolando filios suos, et effundendo sanguinem parvulorum a consensione illius sceleris alienorum : unde dictum est, « Effuderunt sanguinem innocentem. Ergo, interfecta est terra in sanguinibus, et contaminata est in operibus eorum (*Ibid.*, 39), » cum ipsi interfecti sunt in anima, et contaminati in operibus suis. « Et fornicati sunt in adinventionibus suis. » Has dicit adinventiones, quas Græci ἐπιτηδεύματα appellant. Nam hoc verbum est in codicibus Græcis et hoc loco, et superius, ubi dictum est, « Irritaverunt eum in adinventionibus suis (*Ibid.*, 29) ; » cum et illic et hic eas dicat adinventiones, in quibus alios imitati sunt. Non itaque sic dictas arbitremur adinventiones, quasi ab ipsis institutas, nullo in aliis præcedente quod imitarentur exemplo. Unde alii interpretes nostri, non adinventiones, sed studia ; alii vero affectiones vel affectationes, alii voluptates dicere maluerunt : et iidem ipsi qui dixerunt adinventiones, alio loco studia posuerunt. Hoc commemorare volui, ne quæstionem faceret nomen adinventionis in ea re, quam non a seipsis excogitaverunt, sed alios imitati sunt.

32. « Et iratus est furore Dominus in populum suum (*Ibid.*, 40). » Noluerunt quidem interpretes nostri iram ponere, in eo quod Græcus habet θυμός : sed quidam posuerunt ; quidam vero indignationem, quidam animum interpretati sunt. Quodlibet autem horum dicatur, perturbatio non cadit in Deum : sed de consuetudine translatum, potentia vindicandi hoc nomen accepit.

33. « Et abominatus est hereditatem suam. Et tradidit eos in manus Gentium, et dominati sunt

(1) En grec ἐφονοκτονήθη.

Et il les livra aux mains des nations et ceux qui les haïssaient eurent l'empire sur eux ; leurs ennemis les accablèrent de maux et les humilièrent sous leur puissance (*Ibid.*, 40-42). » Puisque Dieu les a dits son héritage, il est évident que ce n'est pas pour les perdre mais pour les soumettre à sa règle qu'il les a pris en abomination et qu'il les a livrés aux mains de leurs ennemis. Aussi le Prophète ajoute : « Il les a souvent délivrés (*Ibid.*, 43). »

34. « Mais ils l'ont aigri dans ses desseins (*Ibid.*). » C'est la même chose que ce qui a été dit plus haut : « Ils n'attendirent point l'exécution de ses desseins (*Ibid.*, 13). » L'homme accomplit ses propres desseins à son détriment, lorsqu'il cherche ses intérêts et non les intérêts de Dieu (*Philipp.*, II, 21). Lorsque nous recueillerons son héritage, qui n'est autre que lui, et qu'il daignera se donner pour que nous jouissions de lui, notre bonheur ne sera point entravé par le partage que nous en ferons avec les Saints, comme si nous aimions un bien qui fût exclusivement à nous. En effet, quand cette glorieuse cité, dans laquelle il n'y aura personne pour mourir ou pour naître, possédera l'héritage qui lui est promis, elle n'aura pas de citoyens qui se réjouissent seuls de richesses particulières, car Dieu sera tout en tous (I *Cor.*, XV, 28). Quiconque, dans cet exil sur la terre, désire fidèlement et ardemment la société des Saints, s'accoutume à préférer le bien commun à son bien propre et à chercher, non ses intérêts, mais ceux de Jésus-Christ. Car il craindrait, en s'aimant et en se cherchant lui-même, d'irriter Dieu par cette conduite. Mettant, au contraire, son espérance dans les biens invisibles, il dédaigne de chercher le bonheur dans les biens visibles ; il attend avec patience l'éternelle et invisible béatitude, et ne forme de desseins que d'après les promesses de celui dont il implore le secours dans les épreuves. De cette manière, il est humble dans ses confessions, de peur d'être semblable à ceux dont le Prophète a dit : « Et leurs iniquités leur ont attiré de nouvelles afflictions (*Ps.*, CV, 43). »

35. Cependant, le Dieu des miséricordes ne les a pas négligés : « Et Dieu les a regardés dans leurs tribulations en entendant leurs prières. Et il s'est souvenu de son testament et il s'est repenti, selon la grandeur de sa miséricorde (*Ibid.*, 44 et 45). » Le Prophète dit : « Il s'est repenti, » parce qu'il a changé la pensée qu'il paraissait avoir de les perdre. A la vérité, tout est ordonné, tout est immuable en Dieu ; et il ne fait point, par une résolution subite, une chose qu'il n'aurait pas prévue de toute éternité ; mais, quant à l'impulsion qu'il donne dans le temps à ses créatures par son admirable gouvernement,

eorum qui oderant eos : et tribulaverunt eos inimici eorum, et humiliati sunt sub manibus eorum (*Ibid.*, 40, 41, 42). » Quando eos hereditatem Dei vocavit, manifestum est quod non ad perditionem, sed ad disciplinam eos abominatus est, et tradidit in manus inimicorum. Denique sequitur, « Sæpe liberavit eos (*Ibid.*, 43). »

34. « Ipsi autem exacerbaverunt eum in consilio suo (*Ibid.*, 43). » Hoc est quod superius ait, « Non sustinuerunt consilium ejus (*Ibid.*, 43). » Perniciosum autem est consilium hominis ipsi homini, quo ea quærit quæ sua sunt, non quæ Dei sunt (*Philip.*, II, 21). In cujus hereditate, quod ipse nobis est, cum ad fruendum se præbere dignatur, nullas patiemur cum sanctis societatis augustias, dilectione rei nostræ quasi privatæ. Gloriosissima quippe illa civitas adepta promissam hereditatem, in qua nullus morietur, nullus orietur, non habebit cives qui singuli gaudeant suis rebus, quia Deus erit omnia in omnibus (I *Cor.*, XV, 28). Cujus societatem quisquis in hac peregrinatione fideliter et flagranter desideraverit, assuescit privatis præferre communia, non sua quærendo, sed quæ Jesu Christi : ne sibi sapiens et sibi consulens, exacerbet Deum consilio suo ; sed sperans quod non videt, non festinet de his quæ videntur fieri beatus, atque illud æternum quod non videtur patienter exspectans, ejus in promissionibus sequatur consilium, cujus in tentationibus precatur auxilium. Ita erit et humilis in confessionibus suis, ne fiat istorum similis, de quibus dicitur, « Et humiliati sunt in iniquitatibus suis.

35. Deus tamen plenus misericordia, non neglexit eos : « Et vidit cum tribularentur, cum audiret orationem eorum. Et memor fuit testamenti sui, et pænituit eum secundum multitudinem misericordiæ suæ (*Ps.*, CV, 44, 45). » « Pænituit » dictum est, quia mutavit quod eos perditurus videbatur. Et apud Deum quidem disposita et fixa sunt omnia, nec aliud fecit quasi consilio repentino, quod non ex æternitate se facturum esse præscivit : sed in creaturæ temporalibus motibus, quam gubernat mirabiliter, ipse non temporaliter motus, quasi repentina voluntate facere dicitur, quod ordinatis rerum caussis consilii sui secretissimi immutabilitate dispo-

bien qu'il ne reçoive lui-même aucune impulsion temporelle, on dit qu'il fait, comme par un mouvement subit de sa volonté, ce qu'il a d'avance prescrit, en réglant les causes de tout ce qui arrive, dans l'immuable sagesse de ses impénétrables desseins ; et la connaissance de ces desseins, en se produisant successivement dans le temps, forme le présent et l'avenir. « Et qui est capable de comprendre ces profondeurs (II *Cor.*, II, 16)? » Il nous faut donc écouter l'Écriture qui, dans d'humbles termes, dit les choses les plus élevées, donnant à la fois aux petits qu'il faut nourrir un aliment facile à prendre, et aux plus grands qu'il faut exercer des profondeurs à sonder. « Et Dieu les a regardés dans leurs tribulations, en entendant leurs prières, et il s'est souvenu de son testament : » c'est-à-dire assurément du testament éternel qu'il a fait en faveur d'Abraham ; non de l'Ancien Testament, qui est aboli, mais du Nouveau, qui était caché dans l'Ancien. « Et il s'est repenti, selon la grandeur de sa miséricorde. » Il a fait ce qu'il avait prévu d'avance, mais ce qu'il savait aussi qu'il accorderait au repentir et à la prière ; car cette prière, alors qu'elle n'existait pas encore, alors qu'elle était à venir, n'échappait en aucune sorte à la prescience de Dieu.

36. « Et il leur a fait trouver des miséricordes, » afin qu'ils fussent, non des vases de colère, mais des vases de miséricorde (*Rom.*, IX, 22 et 23). Je pense que le Prophète a dit que Dieu leur a fait trouver des miséricordes, parce que chacun reçoit de Dieu un don qui lui est propre, l'un, celui-ci, l'autre, celui-là (I *Cor.*, VII, 7). «Il leur a donc fait trouver des miséricordes à la face de ceux qui les tenaient captifs (*Ps.*, CV, 46). » Courage ! qui que vous soyez qui lisez ce Psaume, qui connaissez la grâce de Dieu, à l'aide de laquelle nous sommes rachetés pour la vie éternelle par Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui la connaissez par la lecture des lettres apostoliques et par l'étude approfondie des prophéties ; vous qui voyez l'Ancien Testament dévoilé dans le Nouveau et le Nouveau voilé dans l'Ancien, rappelez-vous ce que dit l'Apôtre saint Paul du prince des airs, « qui opère dans les enfants de l'incrédulité (*Ephés.*, II, 2) ; » et ce qu'il dit aussi de certains hommes : « qu'ils aient à se dégager des filets du démon, qui les tient captifs selon sa volonté (II *Tim.*, II, 26). » Rappelez-vous aussi les paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsque, chassant le démon du cœur des fidèles, il a dit : « Maintenant le prince de ce monde a été chassé (*Jean*, XII, 31) ; rappelez-vous encore ces mêmes paroles du même Apôtre saint Paul : « Rendons grâces au Père, qui nous a arrachés à la puissance des ténèbres et transférés dans le royaume du Fils de son amour (*Coloss.*, I, 13). » Après avoir médité ces

suit, qua suis quæque temporibus agnita (*a*), et præsentia facit, et futura jam fecit (II *Cor.*, II, 16). Et ad hæc quis idoneus? Audiamus itaque Scripturam, humiliter excelsa dicentem, cum et parvulis nutriendis sumenda porrigit, et majoribus exercendis perscrutanda proponit. « Et vidit cum tribularentur cum audiret orationem eorum, et memor fuit testamenti sui : » utique testamenti æterni, « quod disposuit ad Abraham, » non veteris quod aboletur, sed novi quod etiam in vetere absconditur : « Et pænituit eum secundum multitudinem misericordiæ suæ, » Hoc fecit quod disposuerat, sed contribulatis et orantibus se id concessurum esse præsciverat ; quia et ipsa oratio eorum, cum adhuc non esset, sed futura esset, Deum procul dubio non latebat.

36. « Et dedit eos in misericordias (*Ps.*, CV, 46). » Ut essent non vasa iræ, sed vasa misericordiæ (*Rom.*, IX, 22 et 23). » Ideo autem puto pluraliter misericordias dictas, in quas eos dedit, « quia unusquisque proprium donum habet a Deo, alius sic alius autem sic (I *Cor.*, VII, 7). «Dedit ergo eos in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos, » Age nunc, quisquis hæc legis, et gratiam Dei, qua in æternam vitam per Dominum nostrum Jesum Christum redimimur, legendo in Apostolicis litteris, in Propheticis autem scrutando cognoscis, et vetus Testamentum in novo revelatum, in vetere novum velatum vides ; recole quem dixerit Apostolus Paulus principem potestatis aëris, qui operatur in filiis, infidelitatis (*Ephes.*, II, 2), et illud ubi ait de quibusdam, ut resipiscant de diaboli laqueis, captivati ab ipso secundum ipsius voluntatem (*Tim.*, II, 26) : et verba Domini Jesu Christi, ubi eum expellens de fidelium cordibus ait, « Nunc princeps hujus mundi missus est foras (*Johan.*, XII, 31) :» et ipsius ibidem Apostoli dicentis, «Qui eruit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii caritatis suæ (*Coloss.*, I, 13).» Hæc atque hujusmodi ratiocinatus, intende animum et in lit-

(*a*) Sic MSS. At editi, *agnita agit, ita et præsentia facit.*

paroles et d'autres encore de même genre, appliquez aussi votre esprit aux Écritures de l'Ancien Testament et voyez ce que chante le Prophète, dans un Psaume qui a pour titre : « Lorsque la maison se bâtissait après la captivité (*Ps.*, XIV, 1 et suiv.). » Il y est dit, en effet: « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. » Et, de peur que vous ne croyiez que ce cantique appartient au seul peuple des Juifs, « ô terre entière, dit-il, chantez au Seigneur, bénissez son nom, annoncez..., ou plutôt « publiez la bonne nouvelle, » ou encore, pour traduire toute la force du mot grec, évangélisez le jour engendré du jour, le Sauveur qui vient de Dieu. » C'est de ce mot, en effet, que vient le nom de l'Évangile, dans lequel est annoncé le jour engendré du jour, le Seigneur Christ, lumière de lumière, Fls engendré du Père. Il est le Sauveur qui vient de Dieu, car ce Sauveur est le Christ, comme nous l'avons déjà montré plus haut (*Même discours*, n° 5). « Annoncez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples. Car le Seigneur est grand et digne de louanges infinies, il est terrible plus que tous les dieux, parce que tous les dieux des nations sont des démons (*Ibid.*, 1-5). » Tels sont les ennemis du peuple de Dieu, qui, avec le diable leur roi, le tenaient captif. Quand nous sommes rachetés de cette captivité, et que le prince de ce monde est chassé, la maison est bâtie après la captivité ; le Christ en est la pierre angulaire, lui qui unit les deux en lui, en un seul homme nouveau ; lui qui a établi la paix que le jour engendré du jour a évangélisée à ceux qui étaient près et à ceux qui étaient loin, en ne faisant qu'un des uns et des autres (*Éphés.*, II, 13-22) ; lui qui a rassemblé d'autres brebis, qui n'étaient pas du premier bercail, afin qu'il n'y eût qu'un seul troupeau et un seul pasteur (*Jean*, X, 16). Et c'est ainsi que Dieu « a fait trouver miséricorde » à ses prédestinés, à la face de ceux qui les tenaient captifs, rien ne dépendant ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui fait miséricorde (*Rom.*, IX, 16). Ces ennemis, le diable et ses anges, tenaient donc en captivité ceux qui étaient prédestinés au royaume et à la gloire de Dieu; mais notre Rédempteur a chassé ces vainqueurs qui, autrefois, dominaient intérieurement des infidèles, et qui, aujourd'hui, attaquent extérieurement des fidèles. Mais ils attaquent et ne vainquent pas ceux qui se réfugient en Dieu comme en une tour inexpugnable,

teras veteris Testamenti, et vide quid cantetur in eo Psalmo cujus est titulus, « Quando domus ædificabatur post captivitatem : » ibi enim dicitur, « Cantate Domino canticum novum (*Psal.*, XCV, 1, etc.). » Et ne existimes ad Judæorum populum tantummodo pertinere : « Cantate, inquit, Domino omnis terra ; cantate Domino, benedicite nomen ejus, annuntiate, » vel potius, bene nuntiate, immo ut ipsum verbum quod in Græco positum est, transferam, « evangelizate diem ex die salutare ejus. » Hinc enim Evangelium nuncupatum est, in quo annuntiatur dies ex die, Dominus Christus, lumen ex lumine, Filius ex Patre. Hoc enim est et salutare ejus; quia salutare Dei Christus est, sicut et superius jam demonstravimus. « Annuntiate in Gentibus gloriam ejus, in omnibus populis mirabilia ejus. Quoniam magnus Dominus et laudabilis valde, terribilis est super omnes deos : quoniam omnes dii gentium dæmonia (*Ibid.*, 31). » Isti ergo inimici cum rege suo diabolo captivum tenebant populum Dei. De qua captivitate cum redimimur, et princeps hujus mundi mittitur foras, ædificatur domus post captivitatem : cujus lapis angularis est Christus (*Ephes.*, II, 15, etc.), qui duos condidit in se, in unum novum hominem, faciens pacem, quam dies ex die veniens evangelizavit eis qui erant prope, et eis qui erant longe, faciens utraque unum ; et adducens alias oves, quæ non sunt de hoc ovili, ut sit unus grex et unus pastor (*Johan.*, X, 16). Et ita Deus « dedit in misericordias » prædestinatos suos: quia non volentis neque currentis, sed miserentis est Dei : « in conspectu omnium qui ceperant eos (*Rom.*, IX, 16).» Hi ergo inimici, diabolus et angeli ejus captivaverant prædestinatos in Dei regnum et gloriam : a Redemtore autem nostro foras missi qui dominari infidelibus solebant intrinsecus, fideles oppugnant extrinsecus. Sed oppugnant, non expugnant eos qui apprehendunt turrem fortitudinis a facie inimici. Ut autem oppugnent, sentiunt in nobis esse infirmitatis reliquias, propter quas dicimus, « Dimitte nobis debita nostra (*Matth.*, VI, 12) : » propter quas dicimus, « Ne nos inferas in tentationem, sed libera nos a malo (*Ibid.*, 13). » His itaque inimicis ejectis, perfecit Dominus Christus sanitates in corpore, cui caput est « ipse Salvator corporis (*Ephes.*, V, 23), » ut in eo ipso corpore suo tertia consummetur. Sic enim dixit, « Ecce ejicio dæmonia (*Luc.*, XIII, 32), et sanitates perficio hodie et cras, et

dressée en face de l'ennemi (*Ps.*, IX, 4). Mais, s'ils nous attaquent, c'est qu'ils sentent qu'il y a encore en nous des restes de faiblesse, qui nous font dire : « Remettez-nous nos dettes, » et encore : « ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal (*Matth*, VI, 12, 13). » C'est pourquoi, après avoir chassé ces ennemis, le Seigneur Christ a rendu parfaite la santé de son corps, dont il est lui-même le Sauveur et la tête (*Éphés.*, V, 23), en consommant lui-même toutes choses dans son corps la troisième fois. En effet, il l'a dit lui-même en ces termes : « Voilà que je chasse les démons et guéris les malades aujourd'hui et demain, et la troisième fois je dois être consommé (*Luc*, XIII, 32); c'est-à-dire je serai parfait, lorsque nous nous rencontrerons tous à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (*Éphés.*, IV, 13).

37. C'est pourquoi, après avoir chassé les démons qui nous tenaient captifs, le Christ achève de nous guérir. Aussi, après ces paroles : « Il leur a fait trouver des miséricordes à la face de ceux qui les tenaient captifs, » exprimant ainsi l'expulsion des démons vainqueurs des hommes, le Prophète prie Dieu pour qu'il achève leur guérison. « Sauvez-nous, dit-il, Seigneur notre Dieu, et rassemblez-nous de toutes les nations; » ou, comme le portent d'autres manuscrits : « des Gentils, afin que nous confessions votre saint nom et que nous mettions notre gloire dans votre louange (*Ps.*, CV, 47). » Et cette louange, il l'exprime en peu de mots : « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël depuis le siècle jusqu'au siècle (*Ibid.*, 48); » ce que nous comprenons depuis l'éternité jusqu'à l'éternité, parce que Dieu sera loué sans fin par ceux dont il est dit : « Heureux ceux qui habitent dans votre maison ; ils vous loueront dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5). » Voilà quelle sera la troisième consommation du corps du Christ, les démons étant chassés et sa guérison achevée jusqu'à l'immortalité; cette consommation sera le règne éternel de ceux qui loueront Dieu d'une louange parfaite, parce qu'ils l'aimeront d'un amour parfait, parce qu'ils le contempleront face à face. Alors se réalisera la prière du Prophète au commencement de ce Psaume : « Seigneur, souvenez-vous de nous, en vous complaisant au milieu de votre peuple ; visitez-nous par votre Sauveur, afin que nous soyions comblés de votre bonté envers vos élus, et que nous nous réjouissions de la joie de votre peuple, et que vous soyiez loué dans votre héritage (*Ps.*, CV, 4 et 5). » Le Seigneur ne ressemble pas seulement du milieu des Gentils les brebis perdues de la maison d'Israël (*Matth.*, XV, 24), mais il rassemble encore celles qui ne sont pas de ce bercail, afin qu'il n'y ait, comme il a été dit, qu'un seul troupeau et un seul pasteur. Les Juifs, qui croient que cette prophétie se rapporte à leur royaume visible, parce qu'ils ne

tertia consummor, » id est, perficior, « occurentibus omnibus nobis in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi (*Ephes.*, IV, 13). »

37. Itaque ejectis dæmoniis, a quibus captivi tenebamur, perficit sanitates. Ideo et hic cum dixisset, « Et dedit eos in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos : » tamquam ejectis dæmoniis qui ceperant, fit oratio ut perficiat sanitates. « Salvos nos fac Domine Deus noster, et congrega nos de nationibus (*Ps.*, CV, 47), » vel sicut alii codices habent, « de Gentibus : ut confiteamur nomini sancto tuo, et gloriemur in laude tua. » Deinde breviter subjecit ipsam laudem : « Benedictus Dominus Deus Israël, a sæculo et usque in sæculum (*Ibid.*, 48) : » quod intelligimus, ab æterno usque in æternum; quia sine fine laudabitur ab eis, de quibus dicitur, « Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te (*Ps.*, LXXXIII, 3). » Ipsa est tertia consummatio corporis Christi ejectis dæmoniis et perfectis sanitatibus usque ad ipsius corporis immortalitatem, regnum sempiternum perfecte laudantium, quia perfecte amantium ; perfecte autem amantium, quia facie ad faciem contemplantium. Tunc enim perficietur quod in primordio Psalmi hujus oratum est, « Memento nostri Domine in beplacito populi tui, visita nos in salutari tuo, ad videndum in bonitate electorum tuorum, ad lætandum in lætitia gentis tuæ, ut lauderis cum hereditate tua (*Ps.*, CIV, 4 et 5). » Non enim de (a) Gentibus solas congregat oves, quæ perierunt domus Israël (*Matth.*, XV, 24) ; sed etiam eas quæ non sunt de illo ovili, ut sit grex unus, ut dictum est, et unus pastor (*Johan.*, X, 16). Judæi vero cum putant ad suum regnum visibile istam pertinere prophetiam,

(a) Am. et Lov. *de Judæis*. Melius Er. et MSS. *de Gentibus*.

savent pas se réjouir dans l'espérance des biens invisibles, tomberont dans les filets de celui dont le Seigneur a dit : « Je suis venu au nom de mon Père et vous ne m'avez pas reçu ; un autre viendra en son nom et vous le recevrez (*Jean*, v, 43).» L'Apôtre saint Paul a dit de ce dernier : « On verra paraître l'homme du péché, le fils de la perdition, qui se pose en ennemi et s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se faisant lui-même passer pour Dieu (II *Thess.*, II, 3 et 4). » « Alors, dit encore l'Apôtre, apparaîtra cet impie que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche et détruira par l'éclat de sa présence. Il viendra, cet impie, par l'opération de Satan, au milieu de signes et de prodiges menteurs, et avec une séduction toute puissante sur ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, afin d'être sauvés ; c'est pourquoi Dieu leur enverra une opération d'erreur, de manière qu'ils croiront au mensonge, et que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité et qui ont, au contraire, acquiescé à l'iniquité, soient atteints par le jugement (*Ibid.*, 8, etc.).» C'est, à mon avis, par ce transfuge, par cet impie qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré, que le peuple des Juifs charnels croira que doit s'accomplir cette prophétie : « Sauvez-nous, Seigneur notre Dieu, et rassemblez-nous du milieu des Gentils (*Ps.*, CV, 47); » parce que, sous sa conduite, ils paraîtront obtenir une gloire visible, en face des ennemis visibles qui les auront réduits en captivité d'une manière visible. Ils croiront ainsi au mensonge, parce qu'ils n'auront pas reçu l'amour de la vérité, qui leur eût fait désirer, non les biens charnels, mais les biens spirituels. En effet, le démon les a trompés à ce point qu'ils ont fait périr le Christ, après avoir dit : « Si nous le laissons aller, tous croiront en lui, et les Romains viendront et nous enlèveront notre ville et notre nation. Et Caïphe, l'un d'eux, qui était grand-prêtre cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien et vous ne voyez pas qu'il nous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple et non que toute la nation périsse. Or (selon la remarque de l'Évangéliste), Caïphe ne dit pas cela de lui-même, mais, étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et non-seulement pour la nation (c'est-à-dire pour les brebis perdues de la maison d'Israël), mais encore pour rassembler en un même trou-

quia spe invisibilium bonorum gaudere non norunt; in laqueos illius ruituri sunt, de quo Dominus ait, « Ego veni in nomine Patris mei, et non suscepistis me ; alius veniet in nomine suo, hunc suscipietis (*Johan.*, v, 43). » De quo apostolus Paulus dicit, « Quia revelabitur homo peccati, filius interitus, qui adversatur et superextollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tamquam sit Deus (II *Thess.*, II, 3, etc.). » Et paulo post, « Tunc revelabitur, inquit, iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et evacuabit illuminatione præsentiæ suæ eum, cujus est præsentia secundum operationem satanæ, in omni virtute et signis et prodigiis mendacii, et in omni seductione iniquitatis his qui pereunt, pro eo quod dilectionem veritatis non receperunt, ut salvi fierent ; et ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio, et judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati (*Ibid.*, 8, etc.). » Per istum refugam, per istum qui se extollit supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, videtur mihi populum Israëlitarum carnalium putaturum impleri istam prophetiam, qua dictum est, « Salvos nos fac Domine Deus noster, et congrega nos de Gentibus : » quod illo duce, velut in conspectu inimicorum suorum visibilium, qui eos visibiliter captivaverant, habituri sint visibilem gloriam. Sic credent mendacio, quia dilectionem veritatis non receperunt, ut non bona carnalia, sed spiritalia concupiscerent. Sic enim a diabolo decepti sunt, ut occiderent Christum, quando dixerunt, « Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum, et venient Romani, et tollent nostrum et locum et gentem (*Johan.*, II, 48). » Quando Caiphas unus ex ipsis, cum esset pontifex anni illius, dixit eis, « Vos nescitis quidquam, nec cogitatis, quia expedit (*a*) nobis ut moriatur unus homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem, sicut Evangelista intellexit, non a seipso dixit, sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit, quia Jesus moriturus erat pro gente, et non tantum pro gente, id est, pro ovibus quæ perierant domus Israël, sed ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum (*Ibid.*, 50, etc.). » Habebat enim alias

(*a*) Editi, *vobis*. At MSS. juxta Græc. *nobis*.

peau les enfants de Dieu qui étaient dispersés (*Jean*, XI, 48-52). » Car le Seigneur avait d'autres brebis qui n'étaient pas de ce bercail. Toutes ces brebis, tant des Israélites que des Gentils, étaient tenues en captivité par le diable et par ses anges. Aussi, est-ce leur voix que l'on entend dans le Psaume, en forme de prophétie, après leur délivrance de la domination du démon, à la face même des esprits malins qui les avaient rendues captives. Elles demandent leur salut et leur perfection pour l'éternité, et elles s'écrient : « Seigneur notre Dieu, sauvez-nous et rassemblez-nous du milieu des Gentils (*Ps.*, CV, 47) ; » non par l'Antechrist, comme l'imaginent les Juifs, mais par le Christ Notre Seigneur, venant au nom de son Père, jour engendré par le jour, et duquel le Prophète a dit : « Visitez-nous par votre Sauveur. » « Et tout le peuple, » ce peuple des prédestinés, formé tant des circoncis que des incirconcis, la nation sainte en un mot, le peuple d'adoption de Dieu dira : « Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! (*Ibid.*, 48). »

oves, quæ non erant de illo ovili (*Johan.*, X, 16). Istas universas oves, et de Israëlitis, et de Gentibus, diabolus et ejus angeli captivaverant. Expulso itaque ab eis diaboli dominatu, in conspectu malignorum spirituum qui eas captivaverant, ut salventur et perficiantur in æternum, vox earum est in prophetia : « Salvos fac nos Domine Deus noster, et congrega nos de Gentibus. » Non sicut per antichristum compleri existimant Judæi, sed per Christum Dominum nostrum venientem in nomine Patris sui, diem ex die salutare ejus : de quo et hic dictum est, « Visita nos in salutari tuo (*Ps.*, CV, 4). Et dicet omnis populus (*Ibid.*, 48) : » iste populus prædestinatorum de circumcisione et præputio, gens sancta, populus in adoptionem : « Fiat, fiat. »

DISCOURS SUR LE PSAUME CVI.

1. Ce Psaume nous rappelle les miséricordes de Dieu, dont nous-mêmes avons fait l'épreuve; c'est pourquoi ce Psaume n'en sera que plus doux à nos cœurs. Il serait d'ailleurs étonnant que quiconque n'a pas expérimenté par lui-même ce qu'il entendra pût goûter la douceur de ces paroles. Ce n'est pourtant, ni pour une personne, ni pour deux, mais pour tout le peuple de Dieu, qu'il a été écrit et proposé comme un miroir, où chacun pût se reconnaître. Nous n'avons pas à nous occuper du titre, qui consiste dans le mot « Alleluia » deux fois répété. Nous avons coutume de le chanter solennellement à des moments fixés par l'antique tradition de l'Église; et ce n'est pas sans un certain mystère que ces jours ont été déterminés. Mais si nous chantons l'Alleluia à certains jours, nous l'avons dans le cœur tous les jours. Si, en effet, ce mot exprime la louange de Dieu, la louange de Dieu est toujours sur nos lèvres (*Ps.*, XXXIII, 2), si ce n'est sur les lèvres de notre corps, du moins sur les lèvres de notre cœur. Quant à la répétition du mot « Alleluia » dans le titre du Psaume, elle n'est pas particulière à ce Psaume; nous l'avons déjà vue dans le précédent. Autant que nous pouvons en juger par le texte, le Psaume précédent a été chanté au sujet du peuple d'Israël, et celui-ci au sujet de l'Église universelle de Dieu, répandue dans l'univers entier. Peut-être, n'est-ce pas sans motif que « l'Alleluia » est répété dans le titre, sans doute parce que nous crions aussi vers Dieu : Abba, Pater, Père! Père! » Bien que le mot : « Abba » ne soit autre que celui de « Pater, » ce n'est cependant pas sans raison que l'Apôtre a dit : « Nous crions en lui : Abba! Pater (*Rom.*, VIII, 15) : » c'est qu'une des deux murailles crie : « Abba, » et l'autre : « Pater, »

IN PSALMUM CVI.

ENARRATIO.

1. Psalmus iste miserationes Dei commendat nobis, probatas in nobis, et ideo expertis est dulcior. Et mirum si potuerit suavis esse cuilibet, nisi illi qui id quod in isto Psalmo audit, in se didicit. Non tamen uni alicui vel duobus, sed populo Dei conscriptus est, et ad se agnoscendum tamquam in speculo propositus. Cujus titulus, non nunc tractandus est : est enim, « Halleluia, et bis Halleluia. » Quod nobis cantare certo tempore sollemniter moris est, secundum Ecclesiæ antiquam traditionem : neque enim et hoc sine sacramento certis diebus cantamus. Halleluia certis quidem diebus cantamus, sed omni die cogitamus. Si enim hoc verbo significatur laus Dei, etsi non in ore carnis, certe in ore cordis, « Semper laus ejus in ore meo (*Ps.*, XXXIII, 2). » Quod autem non semel, sed bis habet « Halleluia » titulus iste, non hujus Psalmi proprium est, sed et alius superior sic habet. Et quantum apparet ex ejus textu, cantatus est ille de populo Israël, cantatur autem iste de universa Ecclesia Dei diffusa toto orbe terrarum. Forte non immerito bis habet Halleluia : propter quod clamamus et Abba, Pater. Cum aliud nihil sit Abba, quam Pater : non tamen frustra dixit Apostolus, « In quo clamamus, Abba, Pater (*Rom.*, VIII, 15) : » nisi quia unus quidem paries veniens ad lapidem angularem, clamat, Abba ; alius ex alio latere clamat, Pater : in illo utique lapide angulari, qui est pax nostra, qui fecit utraque unum (*Ephes.*, II, 14). Videamus ergo hic quid admoneamur, et unde gratulemur, et unde gemamus, et unde auxilium postulemus, unde deseramur, unde nobis subveniatur, quid simus per nos, quid per misericordiam Dei, quomodo nostra superbia conteratur, ut illius gratia glorificetur. Unicuique hominum quod dicturus sum, si fieri potest, occurrat in se. Loquor autem hominibus, qui am-

en venant se joindre à la pierre angulaire, qui est notre paix et qui de deux choses en a fait une seule (*Éphés.*, II, 14, 20). Examinons donc ce qui nous est enseigné ici, de quoi faut-il nous féliciter et de quoi gémir? D'où implorer du secours, nous sentir abandonnés ou recevoir ce secours? Apprenons ce que nous sommes par nous-mêmes et ce que nous sommes par la miséricorde de Dieu, et comment notre orgueil doit être brisé pour que sa grâce soit glorifiée. Que chacun de vous trouve en lui-même, s'il est possible, ce que je vais vous dire. Je parle ici aux hommes qui marchent dans la voie de Dieu et qui déjà ont fait un certain progrès spirituel. Si donc, il y en avait parmi vous qui ne me comprissent pas suffisamment, ce serait à eux de voir où ils en sont et de se hâter d'avancer pour comprendre cette doctrine. Cependant, je ne crois pas que Dieu refuse de seconder nos efforts pour mettre notre enseignement à la portée de tous, tant de ceux qui en auraient l'expérience que de ceux qui ne l'auraient pas, afin que les premiers l'approuvent, que les autres éprouvent le désir de le comprendre, et que notre parole soit agréable à tous. Tout d'abord elle sera agréable au Seigneur, si elle est conforme à la vérité; et elle sera conforme à la vérité, si elle vient non de moi mais de lui. Voici donc comment débute le Psaume :

2. « Confessez au Seigneur qu'il est plein de douceur et que sa miséricorde demeure pour le siècle (*Ps.*, CVI, 1).» Confessez que le Seigneur est plein de douceur : si vous l'avez goûté, confessez-le. Mais celui-là ne peut le confesser qui a refusé de le goûter : comment dire en effet, qu'une chose est douce, s'il ne la connaît pas? Vous, au contraire, si vous avez goûté combien le Seigneur est doux (I *Pierre*, II, 3), « Confessez au Seigneur qu'il est plein de douceur. » Si vous l'avez avidemment goûté, manifestez-le par votre confession. Car « sa miséricorde demeure pour le siècle, » c'est-à-dire pour l'éternité. Car ces mots « pour le siècle » se retrouvent en plusieurs endroits de l'Écriture, comme traduction des mots grecs : εἰς αἰῶνα, qui signifient pour l'éternité. Car la miséricorde divine ne s'exerce pas dans le temps pour ne point demeurer éternellement, puisque Dieu ne fait descendre sa miséricorde sur les hommes que pour qu'ils vivent éternellement avec les Anges.

3. « Que ceux-là le disent qui ont été rachetés par le Seigneur (*Ps.*, CVI, 2). » Nous voyons sans doute par les Écritures, que le peuple d'Israël a été racheté de la terre d'Égypte, de la puissance qui le tenait en servitude, de ses travaux sans salaire, de la fabrication des briques; examinons cependant si ces hommes délivrés de l'Égypte sont bien ceux que le Prophète invite ici à parler. Ce ne sont pas eux. Mais qui donc ceux « que le Seigneur a rachetés des mains de leurs ennemis (*Ibid.*) ? » On peut encore appliquer au peuple d'Israël ces paroles, puisqu'il

bulant viam Dei, et constituti sunt in aliquo provectu spiritali. Unde si qui forte propter hoc minus me intelligunt, inveniant ubi sint, et proficiendo ad intellectum festinent. Non autem arbitror desertum Deum conatum nostrum, ut ad omnes perveniat quod loquimur, sive expertos, sive inexpertos, ut experti approbent, inexperti desiderent, et omnibus suavis sit disputatio mea : quæ primum Domino suavis erit, si veridica erit; veredica autem erit, si non mihi a me, sed ab illo erit. Sic cœpit Psalmus.

2. « Confitemini Domino, quoniam suavis est, quoniam in sæculum misericordia ejus (*Ps.*, CVI, 1).» Hoc confitemini, quoniam suavis est : si gustastis, confitemini. Non potest autem confiteri, qui gustare noluit. Unde enim dicturus est suave esse quod nescit ? « Vos autem si gustatis quam suavis est Dominus (I *Pet.*, II, 3), Confitemini Domino, quoniam suavis est. » Si gustastis aviditate, confessione eructate. « In sæculum enim misericordia ejus,» id est, in æternum. Hic enim ita positum est « in sæculum,» quia et in nonnullis Scripturæ locis « in sæculum,» id est, quod Græce εἰς αἰῶνα, dicitur, in æternum intelligitur. Neque enim misericordia ejus ad tempus est, et non in æternum ; cum ideo sit super homines hæc ejus misericordia, ut vivant cum Angelis in æternum.

3. « Dicant qui redemti sunt a Domino (*Ps.*, CVI, 2). » Redemtus quidem videtur et populus Israël de terra Ægypti, de manu servitutis, ex laboribus infructuosis, ex operibus luteis : videamus tamen utrum ipsi sint qui hæc dicunt, qui ab Ægypto liberati sunt a Domino. Non ita est. Sed qui sunt isti ? « Quos redemit de manu inimicorum. » Adhuc potest quisque et illos accipere redemtos de manu inimicorum, hoc est, Ægyptiorum. Proprie exprimantur qui sint, propter quos hæc vult Psalmus iste

a été racheté des mains de ses ennemis, c'est-à-dire : des Égyptiens. Que le Prophète fasse connaître expressément ceux pour qui ce Psaume doit être chanté. « Qu'il a rassemblés de diverses régions (*Ibid.*).» On peut encore entendre par ce mot diverses parties de l'Égypte; il y a plusieurs régions dans une seule province. Que le Prophète s'exprime donc plus ouvertement : « De l'Orient et de l'Occident, de l'Aquilon et de la mer (*Ibid.*). » Pour cette fois, nous comprenons qu'il s'agit des hommes rachetés sur toute la face de la terre. Voilà le peuple de Dieu délivré de la grande et vaste Égypte, qui est conduit, comme à travers la mer Rouge, pour détruire ses ennemis par le Baptême. En effet, les Égyptiens persécuteurs, ou les péchés, sont détruits par le Sacrement que figure la mer Rouge, c'est-à-dire par le Baptême consacré par le sang du Christ; vous échappez et nul des ennemis qui vous pressaient n'existe plus. A ce peuple de parler; et nous, mes frères, écoutons, (puisque Dieu conduit ce peuple qui est le sien), écoutons ce qui se dit dans cette réunion de toutes les nations rachetée par le Christ. Ce n'est pas que les choses chantées dans le Psaume s'accomplissent d'ensemble dans le peuple chrétien; elles ne s'accomplissent qu'en chaque fidèle pris en particulier. Il en était autrement dans le peuple d'Israël. En effet, toute la nation, toute la descendance d'Abraham selon la chair, toute la multitude de la maison d'Israël fut tirée en une fois de la servitude d'Égypte, conduite en une fois à travers la mer Rouge, et introduite en une fois dans la terre promise; car toutes ces choses leur arrivèrent en même temps. « Mais, » dit l'Apôtre, « toutes ces choses leur arrivaient en figure, et elles ont été écrites pour nous être un avertissement, à nous pour qui est venue la fin des temps (I *Cor.*, x, 11). » Quant à nous qui arrivons à la foi, non point tous ensemble, mais successivement et un par un, nous sommes rassemblés de la même manière en une seule ville et en un même peuple de Dieu; mais les choses qui sont écrites dans ce Psaume et qui s'accomplissent en chacun de nous isolément, s'accomplissent par là même dans le peuple chrétien. En effet, le peuple est formé par les individus et non les individus par le peuple. Car un seul homme peut-il être formé de plusieurs peuples? Un peuple au contraire se forme de tous les particuliers qui le composent. Quelque chose donc, que vous reconnaissiez en vous pendant ce discours, quelque chose que vous ayez précédemment éprouvé, gardez-vous de rester en quelque sorte en vous-même par votre pensée, et de croire qu'il n'en arrive ainsi qu'à vous. Soyez au contraire persuadé qu'il en est de même pour tous ceux ou pour presque tous ceux qui entrent dans le sein de

cantari. « De regionibus congregavit eos. » Possunt esse adhuc regiones Ægypti, multæ enim etiam unius provinciæ regiones sunt. Aperte dicat : « Ab Oriente et Occasu, ab Aquilone et Mari (*Ibid.*, 3). » Istos ergo jam redemtos intelligimus in toto orbe terrarum. Populus hic Dei de magna et lata Ægypto liberatus, tamquam per mare rubrum ducitur, ut in baptismo finiat inimicos (*Exod.*, XIV, 22). Sacramento enim tamquam rubri maris, baptismo scilicet Christi sanguine consecrato, insequentes Ægyptii, peccata delentur; et te evadente, nullus qui te premebat, remanet inimicus. Isti ergo dicant hæc; et audiamus jam Fratres, (*a*) (quoniam ducitur iste populus Dei), quid hic agatur in congregatione omnium gentium redemta per Christum : non quasi simul contingant hæc quæ cantantur, in omnibus, sed in singulis quibusque credentibus, in populo autem illo aliter. Totus enim populus, tota illa gens ex semine Abrahæ secundum carnem, tota multitudo domus Israël semel educta est ex Ægypto, semel per rubrum mare ducta; semel ad terram promissionis perducta simul enim omnes erant, in quibus hæc contingebant : « Hæc autem omnia in figura contingebant in illis, scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos finis sæculorum obvenit (I *Cor.*, x, 11). » Nos vero non simul omnes, sed paulatim singillatimque credentes congregamur in unam quamdam civitatem, et in unum populum Dei : sed in unoquoque nostrum etiam singulo contingunt hæc, quæ scripta sunt, contingunt in populo. Etenim populus de singulis, non singuli de populo. Numquid enim unus homo ex populis? Sed populus ex singulis hominibus constat. Quidquid ergo, cum loquor, agnoveris in te, quisquis expertus es, noli cogitando quasi remanere in te, et putare quod in solo te contingit; sed crede ista contingere aut in omnibus,

(*a*) Sic Er. et nostri MSS. At Am. *quoniam dicitur*. Lov. *quonam ducitur*.

ce peuple et qui sont rachetés des mains de leurs ennemis par le précieux sang du Sauveur.

4. Le Prophète redira fréquemment une parole que nous venons de chanter : « Que le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes (*Ps.*, CVI, 8, 15, 21, 31). » Ce verset, comme je l'ai remarqué et comme vous pouvez le remarquer aussi, est répété quatre fois; et ce nombre, autant que nous avons pu le conjecturer avec l'aide de Dieu, nous enseigne qu'il y a quatre tentations différentes, dont nous délivre celui de qui le nom est confessé par ses propres miséricordes. Supposez, en en effet, d'abord un homme qui ne se préoccupe de rien, qui vit dans une sécurité trompeuse de la vie du vieil homme, qui pense qu'il n'y a rien après cette vie qui doit finir un jour; un homme négligent et indolent, dont le cœur est noyé dans les jouissances du monde et engourdi dans des plaisirs mortels : pour que cet homme se réveille, afin de chercher la grâce de Dieu, pour qu'il s'inquiète et soit comme secoué de son sommeil, ne faut-il pas que la main de Dieu l'excite? Il ignore qui l'a réveillé, mais il commence à appartenir à Dieu, dès qu'il connaît la vraie foi. Mais, avant d'y arriver, il déplore son erreur. Il voit qu'il est dans l'égarement, il aspire à connaître la vérité, il frappe où il peut, il tente tout ce qu'il peut, il va où il peut; il souffre la faim de la vérité. La première tentation est donc celle de l'erreur et de la faim. Dès que, lassé par les douleurs de cette tentation, il crie vers Dieu, il est conduit jusque dans le chemin de la foi, par lequel il va commencer à marcher vers la cité du repos. Il est donc conduit jusqu'au Christ, qui a dit : « Je suis la voie (*Jean*, XIV, 6). »

5. Lorsqu'il est arrivé à ce chemin, sachant déjà ce qu'il doit observer, mais souvent porté à s'attribuer de la vertu et à présumer de ses propres forces, il commence à vouloir entamer le combat contre ses péchés, et son orgueil fait qu'il est vaincu. Il se trouve donc enlacé dans les liens de ses passions et ne peut, à cause de ces entraves, avancer dans la voie. Il se sent enfermé dans les obstacles que les vices lui suscitent et, comme si un mur infranchissable se dressait devant lui, comme si les portes étaient fermées de toutes parts, il ne trouve aucune issue pour s'échapper et vivre selon la justice. Il n'ignore pas comment il doit vivre : en effet, il était d'abord égaré et il souffrait la faim de la vérité ; mais il a reçu l'aliment de vérité et il a été mis sur la route. Une voix intérieure lui dit : Vivez selon la justice, car vous savez comme il faut vivre; précédemment vous ne le saviez pas,

aut prope in omnibus qui veniunt ad hunc populum, et de manu inimicorum pretioso sanguine redimuntur.

4. Repetiturus est enim assidue quod cantavimus modo : « Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum (*Ps.*, CVI, 8, 15, 21 et 31). » Istos versus, quantum advertere potui, quod potestis et vos, quater repetit; in quo numero, quantum Domino adjuvante scrutari valuimus, significat nobis quatuor quasdam tentationes, ex quibus nos liberat cui confitentur suæ miserationes. Fac enim hominem primo nihil quærentem, secundum vitam veterem seductoria securitate viventem, nihil putantem aliud esse post hanc vitam quandoque finiendam, negligentem quemdam et socordem, obrutum cor habentem illecebris mundi, et mortiferis delectationibus consopitum : ut excitetur iste ad quærendam gratiam Dei, ut fiat sollicitus, et tamquam de sommo evigilet, nonne manus Dei excitat eum ? Sed tamen a quo sit excitatus, ignorat. Incipit autem esse jam Dei (*a*) cum cognoverit veritatis fidem. Sed antequam cognoscat, dolet errorem suum. Invenit enim se in errore, vult cognoscere veritatem; pulsat ubi potest, tentat quod potest, vagatur qua potest, famem etiam patitur ipsius veritatis. Prima ergo tentatio est erroris et famis. Ubi in hac tentatione fatigatus exclamaverit in Deum, perducitur ad viam fidei, unde incipiat pergere ad civitatem quietis. Perducitur ergo ad Christum, qui dixit, « Ego sum via (*Johan.*, XIV, 6). »

5. Cum ergo ibi fuerit, jam sciens quid observare debeat, nonnumquam multum sibi tribuendo, et quasi de suis viribus præsumendo, incipit confligere velle contra peccata, et propter superbiam superari. Invenit ergo se ligatum difficultatibus cupiditatum, et non posse viam propter compedes ambulare : inclusum se sentit difficultate vitiorum; et tamquam muro impossibilitatis erecto, portisque clausis, qua

(*a*) Sic MSS. At Am. *Incipit autem Dei suavitatem gustam cum cognoverit* etc. Er. et Lov. *Incipit autem esse Dei ; et ejus suavitatem gustare* etc.

mais vous l'avez appris et vous le savez. Il s'efforce de le faire, mais en vain; il se sent lié, il crie vers le Seigneur. La seconde tentation est donc la difficulté de bien faire, comme la première est celle des égarements et de la faim. Il crie encore vers le Seigneur dans cette tentation; le Seigneur le délivre de ses difficultés, rompt les liens qui l'asservissaient et le met à même de faire le bien. Déjà ce qui lui était difficile commence à lui être facile, comme de s'abstenir d'actions mauvaises, de l'adultère, du vol, de l'homicide, du sacrilége, du désir du bien d'autrui : il trouve facilité où il ne trouvait que difficulté. Dieu pouvait aisément lui accorder d'abord ce changement; mais si nous l'obtenions aisément, nous ne reconnaîtrions pas la main de notre bienfaiteur. En effet, si l'homme pouvait, dès le début, tout ce qu'il veut, s'il ne sentait pas la résistance de ses passions, si son son âme ne se meurtrissait sous le poids de ses fers, il attribuerait à ses propres forces le pouvoir qu'il sentirait en lui et le nom du Seigneur ne serait pas confessé par ses miséricordes.

6. A ces deux tentations, dont la première est celle des égarements et du manque de la vérité, et la seconde celle de la difficulté de faire le bien, succède une troisième épreuve qui s'empare de l'homme : je parle maintenant à celui qui a franchi les deux premières, car, pour ces deux tentations, elles sont connues d'un grand nombre. Qui ne sait, en effet, qu'il est arrivé de l'ignorance à la vérité, de la fausse voie à la vraie route, du manque de sagesse à la parole de la foi? D'autre part, il y en a beaucoup qui luttent contre les difficultés que leur opposent leurs vices, et qui gémissent encore dans les liens de l'habitude, comme des prisonniers dans les fers. Ils connaissent aussi cette tentation, bien qu'ils disent déjà, si toutefois ils le disent : « Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort (*Rom.*, VII, 24)? » Et voyez par les paroles de l'Apôtre combien ces chaînes sont lourdes : « La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair; de sorte que vous ne faites pas ce que vous voudriez faire (*Galat.*, V, 17). » Maintenant donc, si celui que l'esprit aide déjà n'est point adultère, comme il ne voulait pas l'être, ni voleur, comme il ne le voulait pas non plus; et ainsi de tous les autres vices dont les hommes veulent triompher, et par lesquels cependant ils se laissent renverser et vaincre, de sorte qu'il leur faut crier vers Dieu pour ob-

evadat ut recte vivat, non invenit. Jam scit quomodo vivere debeat : prius enim in errore erat, et famem veritatis patiebatur; accepit autem jam cibum veritatis, et positus est in via : audit, Vive bene, secundum quod nosti; antea enim non noveras quemadmodum viveres, modo accepisti et nosti. Conatur, non potest; ligatum se sentit, exclamat ad Dominum. Secunda ergo tentatio est difficultatis in bene operando, sicut illa prima erroris et famis. Exclamat et in hac ad Dominum : liberat Dominus de necessitatibus, rumpit vincula difficultatis, constituit in operatione æquitatis. Incipit ei jam facile esse quod difficile fuerat, abstinere a malis, non adulterare, non furtum facere, non homicidium, non sacrilegium, non alienum concupiscere : facta est facultas quæ fuerat antea difficultas. Potuit hoc Dominus sine difficultate præstare : sed si hoc sine difficultate haberemus, largitorem hujus boni non agnosceremus. Si enim primitus cum vellet posset, et non sentiret adversus se obtinentes cupiditates, nec vinculis suis gravata anima collideretur; suis viribus tribueret quod se posse sentiret, et non confiterentur Domino miserationes ejus.

6. Post has duas tentationes, primam erroris atque inopiæ veritatis, secundam difficultatis bene operandi, tertia tentatio excipit hominem : ei loquor qui jam transiit has duas. Nam istæ duæ, fateor, multis notæ sunt. Quis enim nescit se ab ignorantia venisse ad veritatem, ab errore ad viam, a fame sapientiæ ad verbum fidei? Deinde multi luctantur cum difficultatibus vitiorum suorum, et adhuc consuetudine colligati gemunt tamquam in clausura et compedibus. Agnoscunt et istam tentationem, quamvis jam dicant, si forte dicunt, « Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus (*Rom.*, VII, 24)? » Nam vide artissima vincula : « Caro, inquit, concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem, ut non ea quæ vultis, illa faciatis (*Gal.*, V, 17). » Proinde qui jam est adjutus spiritu, ut quemadmodum noluit esse adulter, sic non sit; quomodo noluit esse fur, sic non sit; et cetera illa omnia, quæ volunt homines vincere, et sæpe inflexi superantur, ut exclament ad Deum, ut de necessitatibus eorum eruat eos, et inde liberati confiteantur Domino miserationes ejus : quisquis ergo talis est, et vicit illas difficultates, et probabiliter jam conversatur inter homines, sine querela malorum morum, excipitur tentatione tertia tædii cujusdam in mora hujus vitæ, ita ut aliquando eum nec legere nec orare de-

tenir qu'il les délivre de ces misères et pour confesser, après leur délivrance, les miséricordes du Seigneur; si, dis-je, un chrétien de cette sorte, déjà victorieux de ces difficultés, mène au milieu des hommes une vie que tous approuvent, sans que nul ne se plaigne de ses mœurs; alors il ne manque pas d'être assailli par la troisième tentation, qui consiste dans un certain dégoût que donne tout ce qui a quelque durée en cette vie, de sorte que les saintes lectures et la prière lui deviennent à charge. Cette troisième tentation est l'opposé de la première : le danger de la première venait de la faim, le danger de la troisième vient de la satiété. Et d'où vient ce péril, sinon d'une certaine langueur de l'âme? L'adultère ne vous attire plus, mais la parole de Dieu n'a pas non plus d'attrait pour vous. Déjà vous vous réjouissez d'avoir échappé au double péril de l'ignorance et de la convoitise; prenez garde de trouver la mort dans l'ennui et le dégoût. Cette tentation n'est pas légère; reconnaissez que vous y êtes tombé et criez vers le Seigneur, pour qu'ici encore il vous délivre de vos misères, et qu'en raison de votre délivrance, le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes.

7. Mais, étant ainsi délivré de l'erreur, délivré de la difficulté de faire le bien, délivré de l'ennui et du dégoût de la parole divine, peut-être serez-vous digne que le peuple soit confié à votre direction : peut-être serez-vous chargé de tenir le gouvernail du navire et de conduire une église. Voici venir la quatrième tentation. Les tempêtes de la mer, en frappant l'église, troublent le pilote. Les trois premières tentations, tout fidèle du peuple de Dieu peut les ressentir; quant à la quatrième elle nous est réservée. En effet, plus nous sommes en honneur, plus nous sommes en péril. Il est à craindre que le danger de l'erreur ne détourne quelqu'un d'entre vous de la vérité; il est à craindre pour tout homme d'être surmonté par sa passion et de préférer s'y abandonner plutôt que de crier vers le Seigneur, du milieu de ses difficultés; il est à craindre enfin, pour chacun de vous, de ne point goûter la parole de Dieu et de mourir pour l'avoir dédaignée; mais la tentation qui vient du gouvernement des âmes, la tentation des dangers qu'entraîne la division de l'Église, nous atteint particulièrement. Cependant, y seriez-vous étrangers, si le navire entier était en péril? Je vous dis cela, de peur que cette quatrième tentation ne vous inquiète moins, sous prétexte qu'elle nous est propre et que vous priiez moins pour nous, tandis qu'il vous est nécessaire de prier instamment pour n'être point naufragés tout les premiers. Car, mes frères, si vous n'êtes point assis comme nous au gouvernail, est-ce à dire que vous ne naviguez pas sur le même vaisseau que nous?

lectet. Tertia tentatio prior contraria : prius enim periclitabatur fame, postea fastidio. Unde et hoc, nisi de quodam languore animæ? Jam non te illicit adulterium, nec tamen delectat Dei verbum. Jam post periculum imperitiæ et concupiscentiæ, de quibus duobus te evasisse lætaris, vide ne tædium fastidiumque te necet. Non est et ista levis tentatio: agnosce te in illa, et exclama ad Dominum, ut de necessitatibus tuis etiam hic liberet te, et de hac tentatione liberatus cum fueris, confiteantur illi miserationes ejus.

7. Liberatus autem ab errore, liberatus a difficultate bene operandi, liberatus a tædio fastidioque verbi Dei, fortassis dignus eris cui populus committatur, constituaris in gubernaculis navis, recturus Ecclesiam. Ibi quarta tentatio. Tempestas maris quatientes Ecclesiam, turbant gubernatorem. Denique tres illas tentationes experiri potest omnis pius fidelis in populo Dei : quarto ista nostra est. Quanto enim plus honoramur, tanto plus periclitamur. Metuendum est, ne vertat aliquem vestrum a veritate periculum erroris; metuendum est, ne vincat unumquemque cupiditas sua, et eligat eam sequi, quam ex ejus difficultatibus exclamare ad Dominum; metuendum est, ne unicuique vestrum minus sapiat verbum Dei, et fastidio moriatur : tentatio vero gubernandi, tentatio periculorum in regenda Ecclesia nos potissimum tangit. Sed quomodo et vos alieni eritis, si tota navis periclitabitur? Quod ideo dixi, ne in hac quarta tentatione, tamquam nostra propria, (ubi (*a*) opus est ut ab orationibus non desistatis, nam vos primo naufragatis,) minus solliciti sitis, et pro nobis minus oretis. Quid enim, Fratres, quia ad eadem gubernacula non sedetis, non in eadem navi navigatis?

8. Post has quatuor tentationes, quatuor exclama-

(*a*) Verba parenthesi comprehensa non omnes MSS. habent At editi post *non desistatis,* prosequebantur sic, *non primo vos naufragetis, si minus solliciti* etc. Emendatur ad aliquot MSS.

8. A la suite de ces quatre tentations, de ces quatre cris de l'âme vers le Seigneur, de ces quatre délivrances, de ces quatre louanges données à Dieu par ses propres miséricordes, il est généralement question de l'Église dans la suite du Psaume; d'où vous pouvez conclure avec évidence qu'il en était aussi parlé dès le commencement. Le Psaume parle d'elle de manière à faire ressortir à nos yeux, en toutes choses, l'action de la grâce de Dieu, » lequel résiste aux superbes et donne sa grâce, au contraire, aux humbles (*Jacq.*, IV, 6); » parce qu'il est venu « pour que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles (*Jean*, IX, 32): » car, « Toute vallée sera comblée et toute montagne ou colline sera abaissée (*Is.*, XL, 4). « Après avoir signalé à nos réflexions l'action de la grâce, le Prophète dit quelques paroles dans lesquelles il faut reconnaître les hérétiques, dont les attaques suscitent à l'Église comme des guerres civiles; et, c'est ainsi que finit le Psaume que je viens de vous exposer plus brièvement peut-être que vous ne vous y attendiez. Car, je crois vous avoir assez expliqué ce Psaume, qui est un peu long, pour que vous n'ayez plus à attendre de moi qu'une sorte de lecture et non une dissertation, si vous retenez ce que je vous ai dit. Sans doute, mes paroles sont dans votre mémoire, mais, pour qu'elle les conserve plus fidèlement, je veux les redire avec concision. La première tentation est celle des égarements et de la disette de la vérité; la seconde, de la difficulté de vaincre les passions; la troisième, de l'ennui et du dégoût; la quatrième, des tempêtes et des dangers dans le gouvernement des Églises: or, pour ces quatre tentations, cri de l'âme vers Dieu, délivrance et confession des divines miséricordes. A la fin du Psaume, le Prophète parle de l'Église qui, elle aussi, a été sauvée par la grâce de notre Dieu et non par ses propres mérites, et il rappelle que les ennemis de l'Église ont été brisés à cause de leur orgueil et, qu'après leur ruine, l'Église s'est élevée victorieusement. Il montre aussi les piéges que lui tendent les hérétiques pour la morceler, les pertes intérieures qu'elle subit, et les bienfaits de Dieu envers l'Église à ce sujet; puis vient la conclusion du Psaume. Nous allons donc le lire plutôt que le discuter.

9. « Que ceux-là le disent, qui ont été rachetés par le Seigneur, qu'il a rachetés d'entre les mains de leurs ennemis et qu'il a rassem-

tiones, quatuor liberationes, quatuor miserationum Dominicarum confessiones, generaliter in hoc Psalmo consequenter ipsa commendatur Ecclesia: ut evidentissime noveritis, de qua Psalmus ab exordio loquebatur. Commendatur autem ita (*a*) ut nobis in omnibus Dei gratia prædicetur, qui « superbis resistit, humilibus autem dat gratiam (*Jacobi*, IV, 6): » quia ideo ille venit, « ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant (*Johan.*, IX, 39): » quia « omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur (*Isai*, XL, 4). » Quo commendato, dicitur aliquid, quod etiam de hæreticis intelligatur, quibus tamquam civilibus bellis quatitur Ecclesia; et concluditur Psalmus, quem jam exposui, brevius fortasse quam putabatis. Nam usque adeo me istum totum Psalmum aliquantum prolixum exposuisse arbitror, ut jam officium a me non exspectetis disputatoris, sed pene lectoris, si tenetis quæ dixi. Puto enim sunt ante oculos vestros constituta: sed ut melius commendentur, breviter replicentur: Prima tentatio erroris et famis verbi; secunda difficultatis vincendarum concupiscentiarum; tertia tædii atque fastidii; quarta tempestatis et periculorum in gubernandis Ecclesiis: et in his omnibus exclamationes, et liberationes, et miserationum Dei confessiones. Ad extremum ipsius Ecclesiæ fit commendatio, quæ et salva facta est per gratiam Dei nostri, non per meritum suum: et commemoratur inimicorum afflictio propter superbiam; quibus exstinctis, erecta est Ecclesia: et propter insidias quasdam deminutionis ab hæreticis, et detrimentorum quodam modo domesticorum, et ex his circa Ecclesiam divina beneficia, et Psalmi conclusio. Legamus jam magis quam disseramus.

9. « Dicant qui redemti sunt a Domino, quos redemit de manu inimicorum, de regionibus congregavit eos, ab Oriente et Occasu, et Aquilone et Mari (*Ps.*, CVI, 2 et 3). » Christiani ergo ipsi dicant, de toto orbe convocati. « Erraverunt in solitudine, in siccitate, viam civitatis habitationis non invenerunt (*Ibid.*, 4). » Errorem miserabilem audivimus: quid de inopia? « Esurientes et sitientes, anima eorum in ipsis defecit (*Ibid.*, 5). » Sed quare defecit? cui bono? Non enim crudelis est Deus; sed se commendat, quod expedit nobis, ut nobis deficientibus

(*a*) Sic MSS. At Am. *ut nobis omnibus*. Er. et Lov *ut in nobis omnibus*.

blés de diverses régions, de l'Orient et de l'Occident, de l'Aquilon et de la mer (*Ps.*, CVI, 2 et 3).» Que ces paroles soient donc celles des chrétiens, appelés de toutes les parties de l'univers. « Ils ont erré dans la solitude, dans un lieu aride, ils n'ont trouvé le chemin d'aucune ville où ils pussent habiter (*Ibid.*, 4).» N'est-ce point être misérablement égaré? Et que dira le Prophète de la disette? «Ils souffraient la faim et la soif, et leur âme était tombée en défaillance (*Ibid.*, 5).» Et leur âme défaillait en eux. Pourquoi cette défaillance? Quel bien leur en devait-il revenir? Car Dieu n'est pas cruel; mais il se rappelle à nous pour notre bien, afin que nous l'implorions dans nos défaillances, et que nous l'aimions quand il nous secourt. C'est pourquoi, après avoir été égarés, après avoir souffert la faim et la soif, « ils ont crié vers le Seigneur, au milieu de leur affliction, et il les a tirés de leurs nécessités (*Ibid.*, 6).» Et quel secours leur a-t-il donné en raison de leur égarement? « Et il les a conduits dans la voie droite (*Ibid.*, 7). » Ils ne trouvaient le chemin d'aucune ville où ils pussent habiter; ils étaient torturés par la faim et la soif, ils tombaient en défaillance, « et Dieu les a conduits dans la voie droite, pour les faire arriver à la ville où ils devaient habiter (*Ibid.*).» Le Prophète ne dit pas encore comment Dieu a subvenu à leur faim et à leur soif; mais attendez, il le dira. « Que le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes (*Ibid.*, 8).» Dites-le à ceux qui ne l'ont pas encore éprouvé, vous qui l'avez éprouvé, vous qui êtes entrés dans la voie droite, vous qui êtes conduits vers la ville où vous habiterez, vous enfin, qui êtes déjà délivrés de la faim et de la soif; dites « que le Seigneur a rassasié l'âme qui était vide et comblé de biens l'âme affamée (*Ibid.*, 9).»

10. Vivez donc saintement, vous qui êtes déjà dans la route, vous qui avez appris déjà ce que vous devez faire, ce que vous devez espérer. Mais que remarque le Psaume? Une seule chose: que vous luttez et que vous êtes vaincu. «Ils étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, dans les entraves, la mendicité et les fers (*Ibid.*, 10).» D'où venaient ces malheurs, sinon de ce que vous présumiez de vous-même, de ce que vous ne reconnaissiez pas la grâce de Dieu, de ce que vous repoussiez les desseins de Dieu sur vous? Voyez, en effet, ce qu'ajoute le Prophète : « Parce qu'ils avaient rejeté avec amertume la parole du Seigneur (*Ibid.*, 11); » et cela par orgueil, ignorant la justice du Seigneur, et voulant établir à la place leur propre justice (*Rom.*, X, 3). » « Et parce qu'ils avaient irrité le Très-Haut, en méprisant ses conseils. Et leur cœur fut humilié par l'inutilité de leurs travaux (*Ps.*, CVI, 12).» Et maintenant combattez contre vos passions : si Dieu cesse de vous aider, vous pouvez faire des efforts, vous ne pouvez vaincre. Et quand vous serez sous le joug de vos habitudes dépravées, votre cœur sera humilié par l'inutilité de vos travaux; afin que l'humiliation de votre

rogetur, et ut subveniens ametur. Et ideo post hunc errorem et famem et sitim, « Et clamaverunt ad Dominum, cum tribularentur; et de necessitatibus eorum eripuit eos (*Ibid.*, 6). » Et quid illis præstitit, quia errabant? « Et deduxit eos in viam rectam (*Ibid.*, 7). » Viam civitatis habitationis non inveniebant, fame et siti æstuabant, et deficiebant : « Et deduxit eos in viam rectam, ut irent in civitatem habitationis. » Quomodo subvenerit fami et siti, nondum dicit, sed et hoc exspectate. « Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum (*Ibid.*, 8). » Dicite experti inexpertis, jam in via positi, jam ad civitatem inveniendam directi, jam denique a fame et siti liberati : « Quoniam satiavit animam inanem, et animam esurientem implevit bonis (*Ibid.*, 9). »

10. Vive ergo bene, jam in via positus es, jam audisti quid agere debeas, quid sperare. Quid aliud excipit, quoniam conaris et superaris? « Sedentes in tenebris et in umbra mortis, compeditos in mendicitate et ferro (*Ibid.*, 10). » Unde hoc, nisi quia tibi tribuebas, quia gratiam Dei non agnoscebas, quia consilium Domini circa te reprobabas? Nam vide quid adjungat : « Quoniam inamaricaverunt eloquia Domini (*Ibid.*, 11) : » per superbiam, justitiam Domini nescientes, et suam volentes constituere. « Et consilium Altissimi exacerbaverunt. Et humiliatum est in laboribus cor eorum (*Ibid.*, 12).» Et nunc pugna contra concupiscentiam. Deo desistente ab adjutorio, laborare potes, vincere non potes. Et cum fueris pressus consuetudine tua prava, humiliabitur cor tuum in laboribus: ut jam corde humiliato discas clamare, « Infelix ego

cœur vous apprenne à crier : « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort (*Rom.*, VII, 24) ? » « Leur cœur a donc été humilié par l'inutilité de leur travaux; ils ont été affaiblis et il ne s'est trouvé personne pour les secourir (*Ps.*, CVI, 12). » Que nous reste-t-il à rechercher, sinon la cause de leur défaillance ? L'Apôtre nous dit : « Si une loi eût été donnée qui pût vivifier, la justice viendrait vraiment de la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fut accomplie par la foi en Jésus-Christ, en faveur des croyants (*Galat.*, III, 21, 22). » « La loi, dit-il encore, est survenue pour que le péché abondât (*Rom.*, V, 20). » Vous avez entendu la parole de Dieu, vous avez reçu ses commandements et vous ne cessez de faire le mal, comme vous le faisiez d'abord ; mais, par cela même que vous avez reçu les commandements, vous augmentez votre péché en les transgressant. Homme orgueilleux, si tu ne te connaissais pas, apprends à te connaître par ton humiliation ; alors tu crieras vers Dieu et tu seras délivré de tes misères et, lorsque tu auras été délivré, tu confesseras les miséricordes du Seigneur. « Mais ils crièrent vers le Seigneur, au milieu de leur affliction, et il les délivra des nécessités où ils se trouvaient (*Ps.*, CVI, 13). » Les voilà donc délivrés de la seconde tentation, il leur reste à passer par celle de l'ennui et du dégoût. Mais voyez d'abord les bontés que le Seigneur a eues pour eux, après les avoir délivrés. « Il les a tirés des ténèbres et des ombres de la mort; et il a brisé leurs fers. Que le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes (*Ibid.*, 14 et 15). » Pourquoi ? Quelles difficultés a-t-il vaincues ? « Parce qu'il a rompu les portes d'airain et brisé les barres de fer de leur prison. Il les a recueillis au sortir de la voie de leurs iniquités ; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices (*Ibid.*, 16 et 17). » Parce qu'ils présumaient d'eux-mêmes, au lieu d'avoir confiance en Dieu ; parce qu'ils ignoraient la justice de Dieu et voulaient établir leur propre justice, ils ont été humiliés. Ils ont alors connu, eux qui attendaient tout de leurs seules forces, qu'ils ne pouvaient rien sans l'aide de Dieu.

11. Mais quel autre genre de tentation leur reste-il à subir? « Leur âme avait horreur de toute nourriture (*Ibid.*, 18). » Voilà qu'ils sont en proie au dégoût, le dégoût les met en péril ; à moins que vous ne disiez qu'ils pouvaient mourir de faim, mais non de dégoût. Voyez ce qu'ajoute le Prophète. Après avoir dit : « Leur âme avait horreur de toute nourriture, » pour que vous ne les croyiez pas en sûreté au milieu

homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus (*Rom.*, VII, 24)? » « Humiliatum est ergo in laboribus cor eorum : infirmati sunt, nec fuit qui adjuvaret eos, » Quid ergo restat, nisi quare factum est ? « Si enim data esset lex, quæ posset vivificare, omnino ex lege esset justitia : sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus (*Gal.*, V, 20). Lex autem subintravit, ut abundaret delictum (*Rom.*, V, 20). » Accepisti verbum, accepisti præceptum, nec desinis facere quod male faciebas ; et accepto præcepto, auges peccata per prævaricationem. (*a*) Superbe, si te ignorabas, vel disce te humiliatus : clamabis, a necessitate liberaberis ; liberatus miserationes Domini confiteberis. « Et clamaverunt ad Dominum, cum tribularentur ; et de necessitatibus eorum salvos fecit eos (*Ps.*, CVI, 13). » Liberati sunt de secunda tentatione, restat tædii atque fastidii. Sed primo quid istis præstitit liberatis, videte. « Et eduxit eos de tenebris et umbra mortis, et vincula eorum disrupit. Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum (*Ibid.*, 14 et 15).» Quare? Quas difficultates vicit ? « Quia contrivit portas æreas, et vectes ferreos confregit. Suscepit eos de via iniquitatis eorum : propter injustitias enim suas humiliati sunt (*Ibid.*, 16 et 17). » Quia sibi tribuebant, non Deo : quia suam justitiam constituebant, ignorantes Dei justitiam, humiliati sunt (*Rom.*, X, 3). Invenerunt se non posse sine ejus adjutorio, qui de suis solis viribus præsumebant.

11. Sed quod aliud genus restat ? « Omnem escam abominata est anima eorum (*Ps.*, CVI, 18). » Jam fastidium patiuntur, fastidio languent, fastidio periclitantur : nisi forte putas occidi eos fame potuisse, et non posse fastidio. Vide quid sequatur, cum dixisset, « Omnem escam abominata est anima eorum ; » ne quasi eos putares de satietate securos, non magis videres de fastidio morituros : « Et appro-

(*a*) Editi, *per prævaricationem superbiæ. Si te ignorabas, vel disce et : humiliatus clamabis* etc. Castigantur subsidio MSS.

de leur satiété, au lieu de voir qu'ils vont mourir de dégoût, il ajoute : « Et ils étaient proches des portes de la mort (*Ibid.*). » Que vous reste-t-il donc à faire? De ne vous attribuer aucun mérite de ce que la parole de Dieu vous charme, de ne pas vous gonfler d'orgueil à ce sujet et, parce que vous êtes avide de cette nourriture, de ne pas insulter dédaigneusement ceux que le dégoût met en péril. Sachez que ce goût pour la parole de Dieu vous a été donné également et que vous ne l'avez point par vous-même. « Qu'avez-vous, en effet, que vous n'ayez reçu (I *Cor.*, IV, 7)? » Étant donc bien persuadé de votre faiblesse, et sentant le danger de cette langueur coupable, faites ce qui suit : « Et ils ont crié vers le Seigneur, au milieu de leur affliction et il les a délivrés des nécessités où ils se trouvaient (*Ibid.*, 19). » Et comme cette langueur tenait à ce que la parole de Dieu n'avait pas de charme pour eux, « Dieu a envoyé sa parole et il les a guéris (*Ibid.*, 20). » Voyez tout le mal que cause le dégoût, voyez de quel péril le malade est délivré par celui vers qui il a crié. « Il a envoyé sa parole et il les a guéris; il les a délivrés (*Ibid.*), » de quoi? Non pas de leurs égarements, non pas de la faim, non pas de la difficulté de vaincre leurs péchés, mais « de leur corruption (*Ibid.*). » C'est en effet, une corruption de l'esprit que d'avoir du dégoût pour ce qui est plein de douceur. Pour ce bienfait donc comme pour ceux qui ont précédé, « que le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes. Qu'ils lui offrent un sacrifice de louange (*Ibid.*, 21 et 22). » S'ils louent le Seigneur, c'est qu'ils goûtent sa douceur. « Et qu'ils publient ses ouvrages avec des transports de joie (*Ibid.*), » sans ennui, sans tristesse, sans anxiété, sans dégoût, mais, au contraire, « avec des transports de joie. »

12. Reste la quatrième tentation, qui nous met tous en péril. Tous, en effet, nous sommes sur le même navire; les uns comme ouvriers, les autres comme passagers : tous cependant partagent ensemble le danger dans la tempête et le salut dans le port. Or, le Prophète poursuit en ces termes : « Ceux qui descendent sur mer dans les navires, et qui travaillent au milieu des grandes eaux.... (*Ibid.* 23), » c'est-à-dire, au milieu de peuples nombreux ; car l'Apocalypse de saint Jean prouve que les eaux sont employées souvent pour figurer les peuples, ainsi qu'il paraît par cette réponse faite à saint Jean, qui demandait ce qu'étaient ces eaux : « Ce sont les peuples (*Apoc.*, XVII, 15). » Ceux donc qui travaillent au milieu des grandes eaux « ont vu les ouvrages du Seigneur et ses miracles dans les profondeurs des abîmes (*Ps.*, CVI, 24). » Qu'y

pinquaverunt, inquit, usque ad portas mortis. » Quid ergo restat? Ut quod te delectat verbum Dei, non tibi tribuas, neque hinc aliqua infleris arrogantia, et avidus cibi, in eos qui fastidio periclitantur superbe insilias. Intellige etiam tibi præstitum esse hoc, non a te tibi esse. « Quid enim habes quod non accepisti (I *Cor.*, IV, 7)? » Hoc ergo intelligens, et hoc vitio atque languore periclitans, fac quod sequitur : « Et exclamaverunt ad Dominum, cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos (*Ps.*, CVI, 19). » Et quia languor erat non delectari : « Misit verbum suum, et sanavit eos (*Ibid.*, 20). » Vide quid mali habeat fastidium; vide unde liberat ille, ad quem clamat fastidiens. « Misit verbum suum, et sanavit eos : et eripuit eos. » Unde? Non de errore, non de fame, non de difficultate vincendi peccata, sed « de corruptela eorum. » Quædam corruptela mentis est, fastidire quod dulce est. Ergo et de hoc beneficio, sicut de ceteris superioribus, « Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum. Et sacrificent sacrificium laudis (*Ibid.*, 21 et 22). » Jam enim ut laudetur, suavis est Dominus. « Et enuntient opera ejus in exsultatione. » Non cum tædio, non cum mærore, non cum anxietate, non cum fastidio, sed « in exsultatione. »

12. Quarta illa restat, in qua omnes periclitamur. Omnes enim in navi sumus : alii operantur, alii portantur; simul tamen omnes et in tempestate periclitantur, et in portu salvantur. Post hæc enim omnia sequitur, « Qui descendunt mare in navibus, facientes operationem in aquis multis (*Ps.*, 23) : » id est, in populis multis. Aquas enim sæpe pro populis poni, testis est Apocalypsis Johannis, ubi interrogans Johannes quid illæ aquæ essent, responsum est ei, Populi sunt (*Apoc.*, XVII, 15). Qui ergo faciunt operationem in aquis multis, « ipsi viderunt opera Domini, et mirabilia ejus in profundo (*Ps.*, CVI, 24). » Quid enim profundius cordibus humanis? Inde plerumque venti erumpunt, tempestates seditionum et dissensionum navem perturbant. Et quid agitur in his? Volens Deus ut ad eum clamarent et hi qui

a-t-il, en effet, de plus profond que le cœur humain? C'est de là que s'échappent le plus souvent les ouragans, et que viennent les tempêtes des séditions et des dissensions qui agitent le navire. Et qu'arrive-t-il alors? Dieu voulant que les pilotes et les passagers crient également vers lui, «Dieu a dit et le souffle de la tempête a tenu bon(*Ibid.*,25).» Que veut dire: «A tenu bon. » Il a continué, il a persévéré, il agite encore le navire, il le ballotte en tous sens et sa fureur ne cesse pas. En effet, « Dieu a dit et le souffle de la tempête a tenu bon. » Et qu'est-il arrivé? « Et les flots ont été soulevés. Ils montent jusqu'aux cieux, » par leur courage, « et ils descendent jusqu'au fond des abîmes, » dans leur terreur. Ils montent jusqu'aux cieux, ils descendent jusqu'au fond des abîmes (*Ibid.*, 26).» Combats au dehors, frayeur au dedans. « Leur âme était consumée par tant de maux. Ils étaient troublés, et chancelaient comme un homme ivre (*Ibid.*, 27). » Ceux qui sont assis au gouvernail et qui sont fidèlement attachés à leur navire sentent ces paroles : « Ils étaient troublés et chancelaient comme un homme ivre. » Assurément quand ils parlent, quand ils lisent, quand ils expliquent les livres saints, ils paraissent sages; mais malheur à eux si la tempête s'élève, « toute leur sagesse s'est évanouie (*Ibid.*). » Quelquefois tous les conseils des hommes sont réduits à rien; de quelque côté qu'ils se retournent, les flots mugissent, la tempête est furieuse, les bras leur tombent : de quel côté tourner la proue, à quels flots présenter le flanc du navire, dans quelle direction favoriser sa course, de quel rocher s'éloigner de peur qu'il ne périsse, aucun de ceux qui gouvernent le navire ne le voit. Quelle ressource leur reste-t-il, si ce n'est celle-ci? « Et ils ont crié vers le Seigneur, au milieu de leur affliction, et il les a délivrés des nécessités où ils se trouvaient. Il a commandé à la tempête et elle a tenu bon, transformée en un vent paisible. » Elle a tenu bon, non sous la forme de tempête, mais sous la forme d'un vent doux et favorable. « Et les flots de la mer ont fait silence (*Ibid.*, 28 et 29). » Écoutez à ce sujet la voix d'un pilote, exposé à ces dangers, humilié et délivré. « Mes frères, dit-il, je ne veux pas vous laisser ignorer, touchant la tribulation qui nous est survenue en Asie, que le poids en a été excessif et qu'il a dépassé nos forces; » (je vois que toute la sagesse de l'Apôtre était absorbée,) « au point que nous étions las de vivre (II *Cor.*, I, 8). » Eh quoi! Dieu abandonnerait-il ceux que leurs forces abandonnent? ou bien les forces ne leur manquent-elles de la sorte que pour augmenter sa gloire? Qu'ajoute en effet l'Apôtre? « Mais nous avons reçu en nous mêmes l'arrêt de la mort, afin que nous ne mettions par notre confiance en nous, mais en Dieu qui ressuscite les morts (*Ibid.*, 9). » « Il a commandé à la tempête et elle a tenu bon, transformée en un vent paisible. » Déjà ces hommes

gubernant, et hi qui portantur, « Dixit, et stetit spiritus procellæ (*Ibid.*, 25). » Quid est, stetit? Permansit, perduravit : adhuc turbat, diu jactat, sævit, et non transit. « Dixit enim, et stetit spiritus procellæ. » Et quid egit iste spiritus procellæ? « Et exaltati sunt fluctus ejus. Adscendunt usque ad cælos (*Ibid.*, 26), » audendo : « descendunt usque in abyssos, » timendo. « Adscendunt usque in cælos, descendunt usque in abyssos : » foris pugnæ, intus timores. « Anima eorum in malis tabescebat. Turbati sunt, et moti sunt sicut ebrius (*Ibid.*, 27). » Qui sedent ad gubernacula, et qui fideliter navem amant, sentiunt quod dico : « Turbati sunt, et moti sunt sicut ebrius. » Certe quando loquuntur, quando legunt, quando tractant, sapientes apparent : væ a tempestate. « Et omnis, inquit, sapientia eorum absorpta est. » Aliquando deficiunt omnia humana consilia : quacumque se quisque converterit, fluctus fremunt, tempestas sævit, brachia deficiunt : quo prora impingatur, cui fluctui latus nudetur, quo navis impulsa dimittatur, a quibus saxis ne pereat refrenetur, omnino a rectoribus non videtur. Et quid restat, nisi quod sequitur : « Et exclamaverunt ad Dominum, cum tribularentur, et de necessitatibus eorum eduxit eos. Et imperavit procellæ, et stetit in auram (*Ibid.*, 28 et 29). » Non stetit in tempestatem, sed « in auram. Et siluerunt fluctus ejus. » Audite de hac re vocem cujusdam gubernatoris periclitati, humiliati, liberati : « Nolo, inquit, vos ignorare, Fratres, de pressura nostra, quæ facta est in Asia, quia supra vires gravati sumus, et supra modum (II *Cor.*, I, 8); » (video omnem sapientiam ejus absorptam,) « ita ut tæderet nos, inquit, etiam vivere. » Et quid, ille ita deficientes desereret? Aut non propterea illi defecerunt, ut ille apud eos gloriam reperiret? Denique quid sequitur? « Sed ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus, ut

dont toute la sagesse était absorbée, avaient reçu en eux-mêmes l'arrêt de la mort; « et les flots de la mer ont fait silence. Et ils ont été comblés de joie par ce silence des flots,et le Seigneur les a conduits dans le port qu'ils souhaitaient. Que le nom du Seigneur soit confessé,» non par nos mérites, non par nos forces, non par notre sagesse, mais « par ses miséricordes (*Ps.*, CVI,30 et 31). » Aimons dans toutes nos délivrances celui que nous invoquons dans toutes nos souffrances. « Que le nom du Seigneur soit confessé par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes (*Ibid.*). »

13. Et voyez pourquoi le Prophète dit toutes ces choses, pourquoi il a dit tout ce qui précède, pourquoi il a rappelé tous ces faits, voyez où ces faits se passent : « Qu'ils l'exaltent dans l'Église du peuple, et qu'ils le louent dans le lieu où sont assis les anciens (*Ibid.*, 32). » « Qu'ils l'exaltent » signifie « qu'ils le louent, » et « qu'ils le louent » signifie également « qu'ils l'exaltent. » Qu'il soit loué, exalté par le peuple et par les anciens du peuple, par les passagers et par les pilotes du navire. Car, qu'a-t-il fait dans cette Église ? Qu'y a-t-il établi? A quels dangers l'a-t-il arrachée? Que lui a-t-il accordé ? Comme il a résisté aux superbes, de même il a donné sa grâce aux humbles (*Jacques*, IV, 6) ; aux superbes, c'est-à-dire au peuple primitif des Juifs, qui s'élevait arrogamment parce qu'il était la race d'Abraham et que le dépôt de la parole divine lui était confié (*Rom.*, III, 2). Ces priviléges ne servaient pas à guérir son cœur, mais à l'élever et à lui donner une vaine enflure plutôt qu'une vraie grandeur. Qu'a donc fait le Seigneur en résistant aux superbes et en donnant sa grâce aux humbles; en coupant les branches naturelles à cause de leur orgueil, et en insérant à leur place l'olivier sauvage à cause de son humilité (*Ibid.*, XI, 17-24)? » Qu'a fait le Seigneur? Écoutez ces deux choses : apprenez d'abord comment il résiste aux superbes, ensuite comment il donne sa grâce aux humbles. « Il a changé les fleuves en un désert aride (*Ps.*, CVI, 33). » Les eaux coulaient en cet endroit; les prophéties coulaient chez les Juifs. Cherchez maintenant un Prophète parmi les Juifs, vous n'en trouvez pas. « En effet, il a changé les fleuves en un désert aride, et les eaux courantes en une terre altérée (*Ibid.*). » Qu'ils disent maintenant : « Il n'y a plus de Prophètes; et nul ne nous connaîtra plus (*Ps.*, LXXIII, 9). « Il a changé les fleuves en un désert aride, et les eaux courantes en une terre altérée. Il a

---

non fidentes in nobis simus, sed in Deo qui suscitat mortuos (*Ibid.*, 9). » Et imperavit procellæ, et stetit in auram. » Jam illi de se apud se responsum mortis habuerant, quorum omnis sapientia absorpta erat. « Et siluerunt fluctus ejus. Et jocundati sunt quoniam siluerunt : et deduxit eos in portum voluntatis eorum. Confiteantur Domino miserationes ejus (*Ps.*, CVI, 30 et 31). » Ubique omnino, ubique « confiteantur Domino, » non merita nostra, non vires nostræ, non sapientia nostra, sed « miserationes ejus. » Ille ametur in omni nostra liberatione, qui est invocatus in omni nostra tribulatione. « Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum. »

13. Et videte unde dicat, unde omnia ista prælocutus sit, unde omnia hæc enumeraverit, ubi agantur hæc. « Et exaltent eum in Ecclesia populi, et in cathedra seniorum laudent eum (*Ibid.*,32).» Et exaltent eum, hoc est laudent eum : et laudent eum, hoc est, exaltent eum. Exaltent, laudent, populi et seniores, negotiatores et gubernatores. Quid enim fecit in hac Ecclesia? quid constituit? unde illam eruit? quid ei præstitit ? Quemadmodum superbis restitit, humilibus gratiam dedit (*Jacobi*, IV, 6) : superbis scilicet primo populo Judæorum, arroganti et extollenti se de genere Abrahæ, et quod illi genti sint credita eloquia Dei (*Rom.*, III, 2). Non eis hæc valebant ad sanitatem, sed ad exaltationem cordis, ad tumorem potius quam ad magnitudinem. Quid ergo fecit Deus, superbis resistens, humilibus dans gratiam; ramos naturales propter superbiam amputans, oleastrum propter humilitatem inserens (*Rom.*, II, 20)? quid fecit Deus? Audite hæc duo : Deus primo quemadmodum superbis resistat, deinde quemadmodum humilibus det gratiam. « Posuit flumina in desertum (*Ps.*, CVI, 33). » Currebant ibi aquæ, currebant prophetiæ : Quære modo apud Judæos Prophetam, non invenis. « Posuit enim flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim. » Posuit flumina in desertum. Dicant, « Jam non est Propheta, et nos non cognoscet adhuc (*Psal.*, LXXIII, 9).» « Posuit flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim, terram fructiferam in salinas (*Ps.*, CVI,24). » Quæris ibi fidem Christi, non invenis; quæris Prophetam, non invenis; quæris sacerdotem, non invenis:

changé une terre fertile en des marais d'eau salée (*Ps.*, CVI, 34). » Vous cherchez en ce pays la foi du Christ, vous ne l'y trouvez pas; vous y cherchez les Prophètes, vous ne les y trouvez pas; vous y cherchez le prêtre, vous ne l'y trouvez pas; vous y cherchez le sacrifice, vous ne l'y trouvez pas; vous y cherchez le Temple, vous ne l'y trouvez pas. Pourquoi? Parce que « Dieu a changé les fleuves en un désert aride, et les eaux courantes en une terre altérée. Il a changé une terre fertile en des marais d'eau salée. » Pourquoi? En punition de quoi? « En punition de la méchanceté de ses habitants (*Ibid.*). » Voilà comment il résiste aux superbes; mais sachez aussi comment il donne sa grâce aux humbles. « Il a fait d'un désert un lieu arrosé d'eau; et d'une terre sans eau, une terre d'où jaillissent des sources d'eau courantes, et il a donné cette terre pour habitation à ceux qui avaient faim (*Ibid.*, 35 et 36).» Or, c'est à lui qu'il est dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisedech (*Ps.*, CXII, 4). » Si vous cherchez un sacrifice chez les Juifs, vous ne l'y trouvez pas selon l'ordre d'Aaron, parce que le Seigneur a changé les fleuves en un désert aride; si vous cherchez ce sacrifice selon l'ordre de Melchisedech, vous ne le trouvez pas non plus chez eux, mais il est offert au sein de l'Église dans le monde entier. « Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le nom du Seigneur est loué (*Ps.*, CXII, 3).» Et Dieu dit à ceux dont il a changé les fleuves en un désert aride : « Mon affection n'est pas en vous, dit le Seigneur, et je ne recevrai pas de sacrifice de vos mains, parce que, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, un sacrifice pur est offert à mon nom (*Malach.*, 10 et 11). » Où étaient offerts autrefois des sacrifices impurs, lorsque toutes les nations n'étaient qu'un désert aride, et qu'elles croupissaient comme dans des marais d'eau salée, là se trouvent aujourd'hui des sources, là se trouvent des fleuves, là se trouvent de vastes étangs et de larges cours d'eaux. Dieu a résisté donc aux superbes, tandis qu'il a donné sa grâce aux humbles. « Et il a donné cette terre pour habitation à ceux qui avaient faim (*Ps.*, CVI, 36), » selon cette parole : « Les pauvres mangeront et seront rassasiés (*Ps.*, XXI, 27); « et ils y ont bâti une ville pour y demeurer (*Ps.*, CVI, 36), » mais pour y demeurer momentanément dans l'espérance, ainsi qu'il est dit : « Celui qui m'écoute habitera dans l'espérance (*Prov.*, I, 33, selon les Septante). » « Et ils y ont bâti une ville pour y demeurer. Et ils ont ensemencé des champs et planté des vignes, et produit le fruit du froment (*Ps.*, CVI, 37); » fruit dont se réjouit celui qui dit : « Non que je recherche vos dons, mais je désire le fruit que vous en tirerez (*Philipp.*, IV, 17). » « Et il les a bénis; ils se sont multipliés extraordinairement, et nulle cause n'a diminué le nombre de leurs troupeaux (*Ps.*, CVI, 38). » Cette abondance continue. Car le fondement de Dieu est iné-

quæris sacrificium, non invenis : quæris templum, non invenis. Quare hoc? Quia, « Posuit flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim, terram fructiferam in salinas. » Unde? quo merito? « A malitia inhabitantium in ea. » Ecce quomodo superbis resistit : audi quomodo humilibus det gratiam. « Posuit desertum in stagna aquarum, et terram sine aqua in exitus aquarum. Et habitare fecit illic esurientes (*Ibid.*, 35 et 36). » Quoniam illi dictum est, « Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec (*Psal.*, CIX, 4). » Quæris enim sacrificium apud Judæos; non habes secundum ordinem Aaron, quia posuit flumina in desertum : quæris secundum ordinem Melchisedec; apud illos non invenis, sed per totum orbem celebratur in Ecclesia. « A solis ortu usque ad occasum laudatur nomen Domini (*Psal.*, CXII, 3). » Et dicit Deus illis, quorum flumina posuit in desertum, « Non est mihi voluntas in vobis dicit Dominus, nec accipiam sacrificium de manibus vestris : quoniam ab ortu solis usque ad occasum, sacrificium mundum offertur nomini meo (*Malach.*, I, 10 et 11). » Ubi erant omnia immunda sacrificia, quando desertum erant, quando squalebant, quando salinæ erant omnes gentes; ibi nunc fontes, ibi nunc flumina, ibi nunc stagna aquarum, et exitus aquarum. Ergo superbis restitit, humilibus autem dedit gratiam. « Et habitare fecit illic esurientes : » quia, « Edent pauperes, et saturabuntur (*Psal.*, XXI, 27). » « Et constituerunt civitatem habitationis. » Interim habitationis in spe : quoniam, « Qui me audit, inquit, habitabit in spe (*Prov.*, I, 33). » « Et constituerunt civitatem habitationis. Et seminaverunt agros, et plantaverunt vineas, et fecerunt fructum frumenti (*Ps.*, CVI, 37) : » ad quem gaudet operarius ille, qui dicit, Non quia quæro datum, sed requiro fructum. « Et benedixit

branlable, parce que le Seigneur connaît ceux qui sont à lui (II *Tim.*, II, 19). » Par ces troupeaux, et par les animaux domestiques, il faut entendre ceux qui marchent avec simplicité mais avec utilité dans l'Église, et qui, sans avoir beaucoup de science, sont remplis de foi. « Il les a donc bénis tous, hommes spirituels et hommes encore charnels, et ils se sont multipliés extraordinairement, et nulle cause n'a diminué le nombre de leurs troupeaux. »

14. « Ils sont devenus en petit nombre et ils ont été tourmentés (*Ibid.*, 39). » Et d'où leur est venue cette épreuve? De leurs ennemis? Elle leur est venue d'eux-mêmes. Si leur nombre a diminué, c'est qu'ils sont sortis d'avec nous, mais il n'étaient pas des nôtres (I *Jean*, II, 19). Le Prophète parle d'eux comme de ceux dont il parlait précédemment, en nous laissant le soin de les discerner avec intelligence (1); mais s'il parle d'eux de cette manière, c'est à cause des sacrements qui leurs sont communs avec nous, car ils font partie du peuple de Dieu, si ce n'est par une vertu réelle, du moins par l'apparence de la piété; mais nous avons entendu l'Apôtre dire à leur sujet : « A la fin des jours, viendront des temps mauvais. Il y aura des hommes qui s'aimeront eux-mêmes (II *Tim.*, III, 2). » Leur premier malheur est qu'ils s'aiment eux-mêmes ; c'est-à-dire qu'ils se complaisent absolument en eux-mêmes. Plût au ciel qu'ils se déplussent à eux-mêmes, et qu'ils plussent à Dieu; plût au ciel qu'ils criassent vers Dieu dans leurs difficultés, et qu'il les délivrât de leurs nécessités ! Mais, parce qu'ils ont présumé d'eux-mèmes, « Ils sont devenus en petit nombre. » Cela est évident, mes frères; tous ceux qui se séparent de l'unité deviennent le petit nombre. Ils sont le grand nombre, en effet, mais dans l'unité de l'Église, tant qu'ils ne se séparent pas de l'unité. Car, aussitôt qu'ils ne sont plus en communion avec la multitude qui fait l'unité, ils restent en petit nombre dans l'hérésie et le schisme. « Ils sont devenus en petit nombre et ils ont été tourmentés par les tribulations et par la douleur. Le mépris s'est répandu sur les princes (*Ps.*, CVI, 40). » Car, ils ont été repoussés de l'Église de Dieu, et, parce qu'ils ont voulu être des princes, ils n'en ont été que plus méprisés et sont devenus comme le sel affadi que l'on jette au dehors, et qui est foulé aux pieds par les hommes (*Matth.*, V, 13). «Le mépris s'estrépandu sur les princes et il les

eos, et multiplicati sunt nimis, et jumenta eorum non sunt deminuta (*Ibid.*, 38). » Hoc stat. « Firmum enim fundamentum Dei stat; quia novit Dominus qui sunt ejus (II *Tim.*, II, 19). » Jumenta et pecora dicuntur, in Ecclesia simpliciter ambulantia, sed utilia ; non multum docta, sed fide plena. Ergo et spiritales et carnales « benedixit eos, et multiplicati sunt nimis, et jumenta eorum non sunt deminuta. »

14. « Et pauci facti sunt, et vexati sunt (*Ps.*, CVI, 39). » Unde hoc? De transverso? Immo de interno. Ut enim pauci fierent, ex nobis exierunt, sed non erant ex nobis (I *Johan.*, II, 19). Ideo autem tamquam de his dicit, de quibus antea loquebatur, ut cum intellectu discernantur; quia tamquam de hisdem loquitur, propter communia sacramenta. Ad populum enim Dei pertinent, etsi non per virtutem, certe per speciem pietatis : de illis enim audivimus Apostolum, « In novissimis temporibus instabunt tempora sæva, erunt enim homines seipsos amantes (II *Tim.*, III, 2). » Primum malum, seipsos amantes : utique sibi placentes. Utinam sibi displicerent, et (*a*) Deo placerent : utinam in difficultatibus exclamarent, et a necessitatibus liberarentur. Sed multum de se præsumentes, « pauci facti sunt. » Manifestum est, Fratres : omnes qui se dividunt ab unitate, pauci fiunt. Multi enim sunt : sed in unitate, dum non (*b*) separantur ab unitate. Cum enim cœperit ad eos non pertinere multitudo unitatis, in hæresi et in schismate pauci sunt. « Et pauci facti sunt, et vexati sunt, a tribulatione malorum et dolore. Effusus est contemtus super principes (*Ps.*, CVI, 40). » Reprobati enim sunt ab Ecclesia Dei : et magis, quia principes esse voluerunt, ideo contemti sunt, et facti sunt sal infatuatum projectum foras; ideo conculcatur ab hominibus (*Matth.*, V, 13). « Effusus est contemtus super principes. Et seduxit eos in invio, et non in via.» Illi superius in via, illi ad civitatem directi; denique deducti, non seducti : isti autem in invio seducti. Quid est, «seduxit eos?» « Tradidit illos Deus in concupiscentias cordis eorum (*Rom.*, I, 24). » Hoc est enim, seduxit, donavit illos sibi. Nam si proprie quæras, ipsi se seducunt. « Qui enim putat se esse

(1) Contre les Donatistes.

(*a*) Pluree MSS. *et Deum amarent.* (*b*) Sic MSS. At editi, *sed in unitate dum non sunt, separantur ab unitate.*

a séduits dans des lieux sans chemins (*Ps.*, cvi,40).» Les humbles dont le Psaume a parlé précédemment ont été conduits dans la voie et dirigés vers la cité ; ils ont été conduits et non point séduits, mais les derniers ont été séduits et se sont engagés dans des lieux sans chemins. Que veut dire : «Il les a séduits ?» « Il les a livrés aux convoitises de leur cœur (*Rom.*, i, 24). » Voilà ce que signifie « Il les a séduits, » c'est-à-dire il les a livrés à eux-mêmes. Car, si vous cherchez à vous en rendre compte, vous verrez qu'ils se séduisent eux-mêmes. « En effet, dit l'Apôtre, quiconque croit être quelque chose, tandis qu'il n'est rien, se séduit lui-même (*Gal.*, xi,3).» Que signifie donc : « Il les a séduits? » Il les a laissés à eux-mêmes, «dans des lieux sans chemins et hors de la voie. » Comment, en effet, des hommes qui recherchent une partie et rejettent le tout seraient-ils dans la voie? A quelle condition est-on dans la voie ? Qu'est-ce que la voie, ou bien à quoi reconnaît-on la voie? « Que Dieu, dit le Prophète, ait pitié de nous et nous bénisse; qu'il fasse éclater sur nous la lumière de son visage, afin que nous reconnaissions votre voie sur la terre.» Sur quelle terre? « Et le salut qui vient de vous parmi toutes les nations (*Ps.*, lxvi, 2,3). » C'est toujours en sortant du milieu de tous que ces hommes diminuent et deviennent un petit nombre ; ils ont tous quitté la multitude qui compose l'unité et, comme je l'ai rappelé tout à l'heure, il a été dit d'eux : « Ils sont sortis d'avec nous, mais il n'étaient pas des nôtres, car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient certainement demeurés avec nous (I *Jean*, i, 19). » Si au contraire, ils sont des nôtres, dans la connaissance secrète de Dieu, ils nous reviendront nécessairement. Combien y en a-t-il qui ne sont pas des nôtres et semblent être dans le giron de l'Église, et combien y en a-t-il qui sont des nôtres et semblent être hors de l'Église? « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui (II *Tim.*, ii, 9). » Ceux qui, sans être des nôtres, sont dans l'Église, la quittent, lorsqu'ils en trouvent l'occasion ; et ceux qui sont des nôtres, bien qu'étant encore en dehors de l'Église, y rentrent lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Ces paroles : « Dieu les a séduits dans des lieux sans chemins et hors de la voie, » reviennent donc, quant au sens, à la connaissance que Dieu a des siens. Et qu'a-t-il fait de ces hommes? Déjà j'ai commencé à l'expliquer et je vous invite à l'écouter attentivement. Dieu aurait pu les souffrir toujours dans l'Église, mais ils ne nous auraient pas été profitables ; tandis qu'en se séparant de nous, et en nous inquiétant de leurs questions perfides, ils stimulent notre zèle à rechercher la vérité et nous effrayent par leur exemple. Chacun de nous tremble, lorsqu'il voit un frère se retirer de la communion de l'Église, et ce départ semble lui dire : « Que celui qui se croit debout prenne garde de tomber (I *Cor.*, x, 12). » Ils nous sont donc utiles en nous quittant ; car s'ils étaient parmi nous,

aliquid, cum nihil sit, seipsum seducit (*Gal.*,vi, 3).» Quid est ergo, « seduxit eos ? » Dimisit eos. « In invio, et non in via. » Quomodo enim in via homines, qui partem tenent, et totum relinquunt ? Quomodo in via ? Quæ est ergo via, aut ubi agnoscitur via ? « Deus, inquit, misereatur nostri, et benedicat nos, illuminet vultum suum super nos, ut agnoscamus in terra viam tuam (*Ps.*,lxvi,2).» In qua terra? «In omnibus gentibus salutare tuum. » Utique tales ut minuantur, ut pauci fiant, hinc exeunt : a multitudine unitatis omnes exierunt, sicut paulo ante commemoravi dictum de illis : « Ex nobis exierunt, sed non fuerunt ex nobis : si enim ex nobis fuissent, permansissent utique nobiscum (I *Johan.*, ii, 19). » Sed si forte nostri sunt in occulta præscienta Dei necesse est ut redeant. Quam multi non n ostr adhuc quasi intus, et quam multi nostri adhuc quasi foris? « Novit Dominus qui sunt ejus (II *Tim.*, ii, 19). » Et illi non nostri qui intus sunt, quando occasiones invenerint, exeunt : et illi nostri qui foris sunt, quando occasiones invenerint, redeunt. Illud ergo accipite quod novit Deus, secundum hoc « seduxit eos in invio, et non in via. » Et quid de illis fecit? Quod dicere cœperam, quod adtente audiatis. Potuit illos pati intus semper, sed nos de illis non proficeremus : cum autem separati sunt, et per quæstiones malignas inquietant nos, propositum est nobis ex illis et inquisitionis studium, et timoris exemplum. Unusquisque tremit, cum alterum videt exisse, tamquam ex illius exitu dicatur illi, « Quapropter qui se putat stare videat ne cadat (I *Cor.*,x,12).» Prosunt ergo quia exeunt : nam si intus essent, et tam mali essent, nihil de illis prodesset. Quid de illis dictum est in quodam Psalmo ? « Congregatio taurorum, id est, cervicatorum et superborum : congregatio taurorum inter vaccas populorum (*Ps.*,lxvii,

sans être pour cela moins mauvais, ils ne nous serviraient de rien. Qu'a-t-il été dit sur eux par le Prophète, dans un autre Psaume? « Ils sont comme une troupe de taureaux, » c'est-à-dire, d'orgueilleux qui portent haut la tête, « comme une troupe de taureaux au milieu des vaches des peuples (*Ps.*, LXVII, 31). » Par cette dernière appellation le Prophète désigne les âmes faciles à séduire, qui obéissent facilement aux taureaux séducteurs. Mais que résulte-t-il de ces tentatives de séduction? « Pour que ceux qui sont éprouvés par l'argent soient repoussés (*Ps.*, LXVII, 31). » Que signifie « Soient repoussés? » Que ceux qui sont éprouvés par la parole de Dieu soient mis en relief comme l'argent sous le marteau, et qu'ils paraissent au dehors. Une réponse nécessaire pour la confusion des hérétiques est utile pour l'édification des catholiques. C'est ce que l'Apôtre saint Paul explique clairement : « Il faut, dit-il, qu'il y ait des hérésies, afin de manifester ceux d'entre vous qui ont été éprouvés (I *Cor.*, XI, 19). » Il faut donc qu'il y ait des taureaux séducteurs, « Pour que ceux qui sont éprouvés par l'argent soient repoussés ; » c'est-à-dire, soient mis en relief sur la masse. Et que veut dire : « Éprouvés par l'argent? » La parole du Seigneur est une parole chaste, c'est un argent passé au feu et purifié sept fois (*Ps.*, XI, 7). » Tout ceux qui ont été éprouvés par cet argent, c'est-à-dire par la parole du Seigneur, ne peuvent le faire paraître entièrement, s'ils ne sont inquiétés par les questions des hérétiques. Et réfléchissez à ces paroles, que nous n'avons pas oubliées : « Le mépris s'est répandu sur les princes, » c'est-à-dire sur les taureaux dont le Prophète à parlé. Pourquoi ont-ils été méprisés? Parce qu'ils annonçaient autre chose que l'Évangile. Que signifie : qu'ils ont été méprisés? Qu'ils ont été anathématisés. « Car, dit l'Apôtre saint Paul, si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème (*Gal.*, I, 8). » Qu'y a-t-il de si méprisé qu'un sel affadi, qui est jeté dehors pour être foulé aux pieds? Et voyez si ce sel affadi ne représente pas ces princes méprisés; écoutez Paul lui-même. «Si nous-même, ou si un ange du ciel vous annonçait un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. (*Ibid.*, 9).» Ce sont des princes, direz-vous, ce sont des savants, ce sont des grands, ce sont des pierres précieuses. Que direz-vous encore? Sont-ce des anges? Eh bien! « Quand un ange du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » Car, le démon lui-même est un ange tombé du ciel. « Le mépris s'est donc répandu sur les princes, et il a tiré les pauvres de la mendicité (*Ps.*, CVI, 41). » Qu'est-ce à dire, mes frères, « Les princes ont été méprisés et le pauvre a été secouru? » Les orgueilleux ont été abaissés et l'humble relevé. Voilà ce que Dieu a fait, et par là « Il a tiré le pauvre de la mendicité. » Ce pauvre est un mendiant qui ne s'attribue aucun mérite, mais

31.) » Vaccas dicit seductiles animas, quæ facile consentiunt seductoribus tauris. Sed quare hoc? «Ut excludantur hi qui probati sunt argento. » Quid est ut excludantur? Ut appareant, ut emineant illi qui sunt probati in eloquio Dei. Cum enim respondetur hæreticis ex necessitate, ædificantur catholici ex utilitate. Hanc sententiam plane Paulus expressit : « Oportet enim, inquit, hæreses esse, ut probati manifesti fiant in vobis (I *Cor.*, XI, 19). » Oportet et tauros seducentes esse, ut qui probati sunt argento, manifesti sint, hoc est, excludantur. Quid est argento probati? « Eloquia Domini, eloquia casta, argentum igne examinatum terræ, purgatum septuplum (*Ps.*, XI, 7). » Quicumque sunt probati in hoc argento, id est, in eloquio Domini, non possunt plene exserere hoc argentum, nisi quæstionibus inquietati hæreticorum. Et hic attendite, quia non prætermissum est. Ecce « effusus est contemtus super principes, » super illos tauros. Quare contemti sunt? Aliud annuntiantes. Quid, sunt contemti? Anathematizati. « Quisquis enim vobis annuntiaverit præter quam quod accepistis, anathema sit (*Gal.*, I, 9). » Quid tam contemtum quam sal infatuatus, qui foras projectus conculcatur (*Matth.*, V, 13)? Et videte si non principes sunt; ipsum Paulum audite : « Licet si nos aut Angelus de cælo evangelizaverit vobis præter quam quod accepistis, anathema sit (*Gal.*, I, 8). » Principes sunt, docti sunt, magni sunt, lapides pretiosi sunt. Quid adhuc dicturus es; numquid Angeli sunt? « Et tamen etsi Angelus de cælo vobis annuntiaverit, præter quam quod accepistis, anathema sit.» Quia et ipse diabolus Angelus de cælo lapsus est. « Effusus est ergo contemtus super principes. Et adjuvit pauperem a mendicitate (*Ps.*, CVI, 41). » Quid est hoc, Fratres, contemti sunt principes, et adjutus est pauper? Abjecti sunt superbi, et instru-

qui attend tout de la miséricorde de Dieu ; il crie tous les jours devant la porte du Seigneur, il y frappe pour qu'on lui ouvre, il est nu et tremblant pour qu'on le vêtisse; il tient les yeux baissés vers la terre, et se frappe la poitrine. C'est ce mendiant, ce pauvre, cet humble que le Seigneur a le plus secouru, même par le schisme des hérétiques ; car ceux-ci sont devenus le petit nombre, ils ont été affligés et séduits, rejetés de la voie et laissés dans un lieu sans chemins. Enfin, qu'a-t-il fait pour ce pauvre en le séparant de ces hérétiques, séduits, séparés, sequestrés, laissés à leur petit nombre, accablés d'affliction ? « Et il a traité ces familles comme des brebis (*Ibid.*). » Vous ne voyiez peut-être ici qu'un pauvre, qu'un mendiant dont il était dit : « Il a tiré le pauvre de la mendicité ; ce pauvre représente de nombreuses familles, ce pauvre représente des peuples nombreux. Les nombreuses Églises ne sont qu'une Église, un peuple, une famille, une brebis. » Il a traité ces familles comme des brebis. « Quels mystères immenses, quels secrets admirables ! Qu'ils sont profonds et mystérieux. Quelle douceur de les avoir pénétrés, après qu'ils ont été si longtemps cachés ! « Les hommes au cœur droit les verront et se réjouiront; toute iniquité aura la bouche fermée (*Ibid.*, 42). » L'iniquité, qui lance de vaines paroles contre l'unité, et qui force la vérité à éclater, sera convaincue « et aura la bouche fermée. »

15. « Qui est l'homme sage? il gardera ces choses et comprendra les miséricordes du Seigneur (*Ibid.*, 43). » Voyez comment le Prophète termine ce Psaume : « Qui est l'homme sage? il gardera ces choses.» Et que gardera le sage? s'il est pauvre, il garde ces choses; s'il n'est pas riche, c'est-à-dire s'il n'est ni superbe ni gonflé d'orgueil, il garde ces choses. Pourquoi ? Parce qu'il comprendra les miséricordes du Seigneur (*Ibid.*). » Il comprendra non point ses mérites, non point ses propres forces, non point sa puissance, mais « les miséricordes du Seigneur, » qui l'a ramené dans la voie et nourri, lui errant et manquant de tout ; qui l'a délié et délivré, lorsqu'il combattait contre les obstacles suscités par ses péchés et qu'il était enlacé dans les liens de l'habitude; qui lui a envoyé le remède de sa parole et l'a créé de nouveau, lorsqu'il était dégoûté de la parole divine et qu'il se mourait d'ennui ; qui l'arrachant aux périls du naufrage et de la tempête, a calmé la mer et l'a conduit jusque dans le port; qui l'a placé au sein du peuple, où il donne sa grâce aux humbles, et non du peuple où il résiste aux superbes ; enfin, qui se l'est

ctus est humilis. Hoc fecit, et hoc faciendo « adjuvit pauperem a mendicitate. » Mendicus est ille, nihil sibi tribuens, totum de misericordia Dei exspectans, ante januam Dominicam quotidie clamat, pulsans ut aperiatur ei, nudus et tremens ut vestiatur, oculos in terram dejiciens, et pectus tundens. Istum mendicum, hunc pauperem, hunc humilem, adjuvit Deus plurimum, etiam de ipsa separatione hæreticorum : quia pauci facti sunt, et vexati sunt, et seducti in invio et non in via. Denique quid postea ex illis deminutis, seductis, paucis factis, vexatis, in adjuto paupere quid fit? « Et posuit sicut oves familias. » Quasi unum pauperem et unum mendicum intelligebas, de quo dixit, « Et adjuvit pauperem a mendicitate. » Pauper iste multæ familiæ sunt, pauper iste multæ plebes sunt : multæ Ecclesiæ una Ecclesia, una plebs, una familia, una ovis est. « Et posuit sicut oves familias. » Magna mysteria ista, magna sacramenta, quam profunda, plena mysteriorum ; quam dulciter inventa, quia diu latentia. Ergo, « Videbunt recti, et jocundabuntur, et omnis iniquitas oppilabit os suum (*Ibid.*, 42). » Iniquitas illa garriens contra unitatem, et cogens manifestari veritatem, convicta « oppilabit os suum. »

15. « Quis sapiens ? et custodiet hæc, et intelliget miserationes Domini (*Ibid.*, 43). » Videte quo fine clausit : « Quis sapiens ? et custodiet hæc. » Et quid custoditurus est sapiens ? Id est, si pauper sit, custodit; si non sit dives, id est, non sit superbus, non sit inflatus, custodit hæc. Quare enim custodit hæc? Quia « intelliget miserationes Domini : » non merita sua, non vires suas, non potentiam suam ; sed « miserationes Domini, » qui errantem et egentem in viam deduxit et pavit ; qui pugnantem adversus difficultatem peccatorum, et colligatum vinculis consuetudinis solvit et liberavit ; qui fastidientem verbum Dei, et tædio quodam pene morientem, missa medicina verbi sui recreavit ; qui periclitantem inter naufraga et procellosa discrimina, mari placato ad portum perduxit : qui eum denique constituit in eo populo, ubi humilibus dat gratiam, non in illo ubi superbis resistit ; et fecit eum suum, ut intus manens multiplicaretur, non ut foras exiens minueretur. Hoc vident recti, et jocundantur. Omnis ergo iniquitas oppilabit os suum, et

attaché de telle sorte qu'il reste du grand nombre au sein de l'Église, au lieu d'être du petit nombre en dehors de l'Église. Voilà ce que voient les justes, et ce qui fait leur joie. « Toute iniquité aura donc la bouche fermée, » et tout homme « sage gardera ces choses. » Comment les gardera-t-il? Par son humilité et par l'intelligence qu'il aura des miséricordes du Seigneur, parce qu'il est dit en tout lieu : « Que le nom du Seigneur soit glorifié par ses miséricordes et par les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes. »

qui est « sapiens, custodiet hæc. » Unde custodiet? Per humilitatem, intelligendo miserationes Domini : quia ubique dictum est, «Confiteantur Domino miserationes ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.»

PSAUME CVII.

POURQUOI L'ON NE TROUVE PAS ICI DE DISCOURS SUR CE PSAUME.

1. Je n'ai pas cru devoir expliquer le Psaume cent-septième, parce qu'il est composé de la fin des Psaumes LVI et LIX, et que déjà je l'ai expliqué en ces endroits. En effet, la dernière partie du cinquante-sixième Psaume forme le commencement de celui-ci, jusqu'à ces mots : « Et que votre gloire éclate sur toute la terre (*Ps.*, CVII, 6) ; » et depuis ce verset jusqu'à la fin, le Psaume reproduit la dernière partie du cinquante-neuvième. C'est ainsi que la dernière partie du Psaume CXXXIV est la fin de celle du Psaume CXIII, à partir de ce verset : « Les idoles des nations ne sont que de l'or et de l'argent. » De même encore, le treizième Psaume et le cinquante-deuxième, sauf quelques changements vers le milieu, sont tout à fait semblables au commencement et à la fin. Quant aux légères différences qui existent entre le texte du Psaume cent-septième et celui des deux Psaumes de la fin desquels il se compose, il est facile de les comprendre. Ainsi, dans le cinquante-sixième, il est dit : « Je chanterai sur le Psalterion; levez-vous, ô ma gloire (*Ps.*, LVI, 8), » et dans celui-ci : « Je chanterai sur le Psalterion dans ma gloire (*Ps.*, CXII, 1). » Car si le Prophète dit : « Levez-vous, ô ma gloire,» c'est qu'il veut chanter et psalmodier dans sa gloire. De même, le Prophète a dit d'abord : « Parce que votre miséricorde est glorifiée,» ou, selon d'autres traducteurs : « Est élevée jusque dans les cieux (*Ps.*, LVI, 11); » tandis qu'il dit ici : « Parce que la grandeur de votre miséricorde est élevée au-dessus des cieux (*Ps.*, CVII, 5).» Il est évident que la miséricorde de Dieu n'est élevée au-dessus des cieux que pour être grande dans les cieux : c'est là ce que signifie : « au-dessus des cieux. » Dans le Psaume cinquante-neuvième, on lit : « Je serai dans la joie et je diviserai Sichem (*Ps.*, LIX, 8),» et ici : « Je serai exalté et je diviserai Sichem (*Ps.*, CVII, 8).» Il est démontré ici que la division de Sichem ne doit arriver qu'après que le Sei-

IN PSALMUM CVII.

Quare hoc loco non subjicitur Enarratio.

1. Psalmum centesimum-septimum exponendum non putavi ; quoniam jam exposui eum in Psalmo quinquagesimo-sexto, et in Psalmo quinquagesimo-nono, ex quorum postremis partibus iste constat. Nam postrema pars quinquagesimi-sexti, prima est hujus, usque ad eum versum ubi dicitur, « Et super omnem terram gloria tua (*Psal.*, LVI, 12 et *Psal.*, CVII, 6). » Hinc autem usque in finem, postrema pars est quinquagesimi-noni : sicut postrema pars centesimi-tricesimi-quarti, eadem est quæ centesimi-tertii-decimi, ab eo versu ubi dicitur, « Simulacra gentium argentum et aurum (*Psal*, CXXXIV, 25) : » sicut tertius-decimus et quinquagesimus-secundus mutatis aliquibus mediis, eadem habent omnia a principiis usque in fines. Quæcumque igitur in hoc Psalmo centesimo-septimo aliquantulum aliter posita sunt, quam in illis duobus, ex quorum partibus constat, non habent intellectum difficilem : sicut in quinquagesimo-sexto dicitur, « Cantabo et psallam, exsurge gloria mea (*Psal.*, LVI, 8) : » in isto autem, « Cantabo et psallam in gloria mea (*Psal.*, CVII, 2). » Ad hoc enim dictum est illic, Exsurge, ut in illa cantaretur et psalleretur. Item ibi, « Quoniam magnificata est usque ad cælos misericordia tua (*Psal.*, LVI, 11) ; » vel, sicut alii interpretati sunt, elevata est : hic autem, « Quoniam magna est super cælos misericordia tua (*Psal.*, CVII, 5). » Ideo enim magnificata est usque ad cælos ut magna sit in cælis: hoc enim voluit dicere, « super cælos.» Item in quinquagesimo-nono, « Lætabor, et divi-

gneur aura été exalté, et d'autre part, cette joie a rapport à cette glorieuse élévation ; de sorte que le Seigneur ne se réjouira que parce qu'il aura été glorifié. C'est dans ce sens qu'il dit ailleurs : « Vous avez changé mon deuil en allégresse ; vous avez déchiré mon sac et m'avez revêtu de joie (*Ps.*, XXIX, 12). » Autre différence encore : « Ephraïm est la force de ma tête (*Ps.*, LIX, 9), » et ici : « Ephraïm est le soutien de ma tête (*Ps.*, CVII, 9). » En effet, le soutien fait la force, c'est-à-dire qu'en nous soutenant, Dieu nous rend forts ; et il nous soutient en nous faisant produire des fruits, car Ephraïm signifie fructification. D'ailleurs le mot de soutien peut s'appliquer à deux cas différents, soit quand nous recevons le Christ qui est la tête de l'Église, soit quand le Christ nous reçoit. Enfin le Prophète, après avoir parlé en premier lieu de ceux qui nous causent des tribulations, les désigne ici sous le nom d'ennemis : ces deux expressions reviennent absolument au même.

2. Nous trouvons ici la preuve évidente que les titres des Psaumes qui semblent empruntés uniquement à l'histoire doivent être compris dans le sens prophétique que présente le Psaume lui-même. Quoi de plus différent, en effet, si on les envisage historiquement, que les titres du Psaume cinquante-sixième : « Pour la fin, ne changez rien, à David, pour l'inscription du titre, lorsqu'il s'enfuit dans une caverne, de devant la face de Saül (*Ps.*, LVI, 1), » et du Psaume cinquante-neuvième : « Pour la fin : pour ceux qui seront changés, pour l'inscription du titre ; à David, pour son instruction, lorsqu'il incendia la Mésopotamie, la Syrie et la Syrie de Sobal, et que Joab, dans son retour, défit douze mille hommes dans la vallée des Salines (*Ps.*, LIX, 1 et 2) ?» A part ces mots : « Pour l'inscription du titre, à David, pour la fin », tout le reste des titres est différent, puisque dans l'un David est humilié, et dans l'autre plein de force ; dans l'un il est fugitif, et dans l'autre victorieux. Et cependant le cent-septième Psaume est composé des dernières parties de ces deux Psaumes, dont les titres sont si différents : ce qui nous apprend que tous deux tendent au même but, non à la superficie de l'histoire, mais dans les profondeurs de la prophétie, puisque leurs dernières parties sont réunies pour former un seul Psaume, intitulé : « Cantique de Psaume à David (*Ps.*, CVII, 1).» Or ce titre ne ressemble au titre ni de l'un ni de l'autre, sauf dans ces mots : « A Da-

dam Sicimam (*Psal.*, LIX, 8) : » hic autem, (*a*) « Exaltabor, et dividam Sicimam (*Psal.*, CVII, 8). » Ubi ostenditur quod de dividenda Sicima significatum est, post Domini exaltationem prædictum futurum, et illam lætitiam ad hanc exaltationem pertinere ; ut ideo lætetur, quia exaltatur. Unde alibi dicit, « Convertisti luctum meum in gaudium mihi, conscidisti saccum meum, et accinxisti me lætitia (*Psal.*, XXIX, 12). » Item ibi, « Et Ephræm fortitudo capitis mei (*Psal.*, LIX, 9) : » hic autem, « Et Ephræm susceptio capitis mei (*Psal.*, CVII, 8). » Suscipiendo enim fit fortitudo, id est, suscipiendo fortes facit, fructificans in nobis : interpretatur enim Ephræm fructificatio. Susceptio autem ad utrumque referri potest, sive cum suscipimus Christum, sive cum ipse nos suscipit, qui est caput Ecclesiæ. Et quod ibi ait, « Tribulantes nos (*Psal.*, LIV, 14) ; » hic autem, « Inimicos nostros (*Psal.*, CVII, 14) : » utique iidem ipsi sunt.

2 Admonemur sane isto Psalmo, eos titulos qui tamquam de historia positi sunt, rectissime fieri ut secundum prophetiam intelligamus, secundum quod videmus Psalmos esse conscriptos. Quid enim tam diversum secundum historiam, quam id quod est in titulo quinquagesimi-sexti, « In finem, ne corrumpas, ipsi David, in tituli incriptionem, cum fugeret a facie Saül in speluncam : « et in titulo quinquagesimi-noni, » In finem (*b*), his qui immutabuntur in tituli inscriptionem, ipsi David, in doctrinam, cum succendit Mesopotomiam Syriam, et Syriam Sobal, et convertit Joab, et percussit in valle salinarum duodecim millia? » Nam præter id quod positum est, In tituli inscriptionem, et ipsi David, et in finem; cetera ita diversa sunt, ut ille habeat humilitatem David, iste fortitudinem ; ille fugam, iste victorias. Et tamen ex istorum duorum posterioribus partibus, quorum tam diversi tituli sunt, Psalmus iste componitur. Ubi significatur ad unum aliquid concurrere utrumque, non superficie historiæ, sed altitudine prophetiæ, copulatis utriusque finibus in hoc uno ; cujus est titulus, « Canticum Psalmi ipsi David (*Psal.*, CVII, 1), » neutro illi titulo similis, præter quod hic etiam positum est, « ipsi David. » Quoniam multis partibus et multis modis, sicut ad Hebræos Epistola loquitur, « olim Deus locutus est

(*a*) Sic MSS. juxta LXX. At editi, *Exsultabo*. (*b*) Aliquot MSS. *pro his* : et paulo post, *Mesopotamiam Syriâ*.

vid. » Car, quoique Dieu ait parlé à nos pères par les Prophètes en bien des occasions et de bien des manières différentes, comme le remarque l'Apôtre dans l'Épître aux Hébreux (*Héb.*, I, 1); cependant il a constamment parlé de celui qu'il a plus tard envoyé pour l'accomplissement des oracles des Prophètes : « En effet, toutes les promesses de Dieu sont en lui et le oui (II *Cor.*, I, 20). »

Patribus per Prophetas (*Hebr.*, I, 1) : (*a*) eum tamen locutus est, quem misit postea, ut complerentur eloquia Prophetarum. « Quotquot enim promissiones Dei, in illo Etiam (II *Cor.*, I. 20). »

DISCOURS SUR LE PSAUME CVIII.

1. Quiconque lit avec foi les Actes des Apôtres reconnaît que ce Psaume est une prophétie concernant le Christ ; parce qu'il est manifeste que ces paroles du Psalmiste : « Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive son épiscopat (*Ps.*, CVIII, 8), » sont une prophétie sur Judas, qui a trahi le Christ, et qu'elles s'appliquent à l'ordination de saint Matthias, mis en la place de Judas au nombre des douze Apôtres (*Act.*, I, 15 et 26). Mais si nous voulons appliquer à un seul homme tout le mal que rapporte le Psaume, peut-être ne pourrons-nous pas le faire toujours, ou du moins ne le ferons-nous qu'à grand'peine ; tandis qu'en prenant ici l'ensemble de cette espèce de méchants, c'est-à-dire des Juifs ennemis du Christ et ingrats envers lui, il me semble que tout s'expliquera clairement. C'est ainsi qu'il y a des choses qui paraissent s'appliquer particulièrement à saint Pierre et qui, cependant, ne sont en pleine lumière que quand on les rapporte à l'Église, dont il est la figure, à cause de la suprématie qu'il a reçue sur les autres Apôtres par ces paroles du Seigneur : « Je vous donnerai les clés du royaume des cieux (*Matth.*, XVI, 19), » et par d'autres paroles de même nature. De même Judas représente, en quelque façon, les Juifs ennemis du Christ, tant ceux qui le haïssaient

IN PSALMUM CVIII,

ENARRATIO.

1. Psalmum istum de Christo habere prophetiam, quisquis Actus Apostolorum fideliter legit, agnoscit; ubi de Christi traditore Juda prophetatum esse, quod hic scriptum esse, « Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter (*Psal.*, CVIII, 8), » quando Matthias in locum Judæ ordinatus, numero Apostolorum duodecimus adjunctus est, evidenter apparet (*Act.*, I, 20). Sed si de illo uno homine omnia quæ hic in malo dicta sunt intelligere conemur, expositionis ratio non omni modo, aut vix valebit occurrere : si autem de tali genere hominum malorum, id est, inimicorum Christi ingratorumque Judæorum omnia mihi videntur posse clarius aperiri. Sicut enim quædam dicuntur, quæ ad apostolum Petrum proprie pertinere videantur, nec tamen habent illustrem intellectum, nisi cum referuntur ad Ecclesiam, cujus ille agnoscitur in figura gestasse personam, propter primatum quem in discipulis habuit ; sicuti est, » Tibi dabo claves regni cælorum (*Matth.*, XXVI, 19), » et si qua hujusmodi : ita Judas personam quodam modo sustinet inimicorum Christi Judæorum, qui et tunc oderant Christum et nunc per successionem perseverante genere ipsius impietatis oderunt. De quibus hominibus et de quo populo possunt non inconvenienter intelligi,

(*a*) Sic meliores MSS. Alii vero, *in eum* : Editi, *in eo.*

alors, que ceux qui le haïssent maintenant encore, par une sorte d'héritage de la même impiété. A ces hommes et à ce peuple, on peut appliquer à bon droit, non-seulement ce qui se rapporte clairement à eux dans le Psaume, mais encore ce qui est dit plus expressément de Judas, comme par exemple cette parole que j'ai rappelée : « Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive son épiscopat. » C'est ce qui sera démontré, avec l'aide de Dieu, lorsque nous en viendrons à examiner ces versets à leur place.

2. Voici donc le début du Psaume : « O Dieu, ne taisez pas ma louange; car la bouche du pécheur et du trompeur est ouverte contre moi (*Ps.*, CVIII, 2). » Ces paroles manifestent la fausseté du blâme que ne taisent point le pécheur et le trompeur, et la vérité de la louange que Dieu ne tait pas. Car Dieu est véridique et tout homme est sujet au mensonge (*Rom.*, III, 4), nul homme n'étant véridique que celui en qui Dieu parle. Or, la plus grande louange que l'on puisse faire du Fils unique de Dieu, c'est de proclamer ce qu'il est, c'est-à-dire Fils unique de Dieu. Mais il ne paraissait pas l'être, et il était caché sous une faiblesse apparente, lorsque la bouche du pécheur et du trompeur était ouverte contre lui; et cette bouche était ouverte parce que sa force était couverte. Il est dit : « La bouche du trompeur est ouverte, » parce que la haine, qu'il dissimulait par ruse, s'échappait dans ses discours. C'est ce qui est exprimé plus complétement encore dans les versets suivants.

3. « Ils ont parlé contre moi avec une langue artificieuse (*Ibid.*, 3). » C'est évidemment quand ils l'appelaient bon maître par une captieuse flatterie. C'est ainsi qu'il est dit ailleurs : « Ceux qui me louaient étaient conjurés contre moi (*Ps.*, CI, 9) ». Et parce que leur haine a éclaté dans ce cri : « Crucifiez-le! Crucifiez-le (*Jean*, XIX, 6), » le Psaume ajoute : « Et ils m'ont circonvenu par la haine (*Ps.*, CVIII, 3). » Ceux dont la langue artificieuse tenait en apparence, non le langage de la haine, mais celui de l'affection, « contre moi, » parce qu'ils le faisaient insidieusement, m'ont circonvenu plus tard avec les paroles, non plus d'une fausse et perfide affection, mais d'une haine ouverte, « et ils m'ont attaqué gratuitement (*Ibid.*). » Comme les justes aiment le Christ gratuitement, ainsi les impies le haïssent gratuitement; car, de même que les bons recherchent la vérité pour elle-même et sans intérêt personnel, ainsi les méchants recherchent l'iniquité. C'est pourquoi il est dit, par des auteurs profanes, d'un très-méchant homme, « qu'il était méchant et cruel sans motif (SALLUSTE, *Conspiration de Catilina*). »

4. « Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié

non solum ea quæ apertius de ipsis in hoc Psalmo legimus, verum etiam illa quæ proprie de ipso Juda dicuntur expressius : sicuti est quod commemoravi, « Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter. » Quod apparebit adjuvante Domino, cum ad eos versus tractandi ordine venerimus.

2. Incipit ergo ita Psalmus : « Deus laudem meam ne tacueris; quia os peccatoris et os dolosi super me apertum est (*Ps.*, CVIII, 2). » Unde apparet et falsam esse vituperationem, quam non tacet peccator et dolosus; et veram esse laudem, quam non tacet Deus. « Deus enim verax, omnis autem homo mendax (*Rom.*, III, 4) : » quia non est homo verax, nisi in quo loquitur Deus. Laus autem maxima est unigeniti Filii Dei, qua hoc ipsum quod est, unigenitus Dei Filius prædicatur. Hoc autem non apparebat, sed apparente infirmitate ejus latebat, cum os peccatoris et os dolosi super eum apertum est : et ideo illud apertum est, quia operta virtus hujus fuit. Ideo autem dicit, « Apertum est os dolosi, » quia odium quod dolo tegebatur, erupit in vocem. Hoc etiam in consequentibus versibus planius dicitur.

3. « Locuti sunt adversum me lingua dolosa (*Ps.*, CVIII, 3) : » tunc utique quando eum tamquam magistrum bonum captiosa adulatione laudabant. Unde alibi dicitur, « Et qui laudabant me, adversus me jurabant (*Ps.*, CI, 9). » Deinde quia eruperunt clamantes, « Crucifige, crucifige (*Johan.*, XIX, 6) : » secutus adjunxit, « Et sermonibus odii circumdederunt me. » Illi qui lingua dolosa, quasi non odii, sed dilectionis verba locuti sunt : ideo « adversus me, » quia hoc insidiando faciebant : postea « sermonibus, » non falsæ et dolosæ dilectionis, sed aperti « odii circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis. » Sicut autem pii gratis amant Christum, sic impii gratis oderunt : quia sicut veritas nullo extra eam proposito commodo propter seipsam expetitur ab optimis, ita iniquitas a pessimis. Unde et apud auctores sæcularium litterarum dictum est de quodam pessimo : Gratuito potius malus atque crudelis erat (SALLUST., *de Bello Catil.*).

(*Ps.*, CVIII, 4). » Il y a, sur ce point, six manières de faire toutes différentes, dont il est facile de se rendre compte en les entendant énumérer : Rendre le bien pour le mal, ne point rendre le mal pour le mal ; rendre le bien pour le bien, rendre le mal pour le mal ; ne point rendre le bien pour le bien, rendre le mal pour le bien. Les deux premières sont propres aux justes et la première des deux est la meilleure ; les deux dernières sont propres aux méchants, et la dernière est la pire des deux ; les deux du milieu sont pour les gens qui vivent entre le bien et le mal, mais la première appartient plutôt aux bons et la seconde aux méchants. Il importe de les étudier dans les Saintes Écritures. Le Seigneur, « qui justifie l'impie » (*Rom.*, IV, 5), » rend le bien pour le mal ; et, suspendu sur la croix, il a dit : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34). » Saint Etienne, suivant les traces du Sauveur, pria à genoux pour ceux qui le lapidaient, et dit : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché (*Act.*, VII, 59).» C'est à cette vertu que se rapporte le précepte : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent (*Matth.*, V, 44). » Il ne faut pas rendre le mal pour le mal, l'Apôtre saint Paul nous le défend : « Ne rendez à personne le mal pour le mal (*Rom.*, XII, 17); et l'Apôtre saint Pierre dit de même : « Ne rendez ni mal pour mal, ni malédiction pour malédiction (I*Pier.*, III, 9); » et on lit aussi dans les Psaumes : « Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en ont fait (*Ps.*, VII, 9). » Quant aux deux dernières manières d'agir, la moins mauvaise se retrouve dans la conduite des neuf lépreux qui, ayant été guéris par le Seigneur, ne lui ont pas rendu d'actions de grâces (*Luc*, XVII, 12, 18) ; et la dernière, la plus abominable de toutes, est celle des méchants, dont il est dit dans le Psaume : « Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié. » Ils devaient leur amour au Seigneur pour tant de bienfaits reçus de lui ; et non-seulement ils ne lui payaient point cette dette mais encore ils lui rendaient le mal pour le bien. Quant aux deux manières intermédiaires que nous avons dit appartenir aux gens qui sont entre le bien et le mal, la première, qui est de rendre le bien pour le bien, se rencontre à la fois dans ceux qui sont bons et dans ceux qui sont à demi-bons et dans ceux qui sont à demi-méchants. C'est pourquoi le Seigneur ne la blâme pas ; mais il ne veut pas que ses disciples s'y arrêtent ; il veut qu'ils s'élèvent à une plus haute vertu et il leur dit : « Si vous aimez ceux qui vous aiment, » c'est-à-dire si vous rendez le bien pour le bien, « quelle récompense recevrez-vous? » c'est-à-

4. « Pro eo, inquit, ut diligerent me, detrahebant mihi (*Ps.*, CVIII, 4). » Sex sunt in isto genere differentiæ, quæ commemoratæ animadverti facillime possunt, reddere bona pro malis, non reddere mala pro malis ; reddere bona pro bonis, reddere mala pro malis ; non reddere bona pro bonis, reddere mala pro bonis. Horum duo prima, bonorum sunt, et eorum duorum prius melius ; postrema duo malorum, et eorum posterius deterius ; duo media quodam modo mediorum, sed eorum prius propinquum bonis, posterius propinquum malis. Hæc in Scripturis sanctis oportet adtendere. Reddit bona pro malis ipse Dominus, « qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5), » et pendens in cruce dixit, « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34). » Cujus vestigia secutus sanctus Stephanus, fixo genu oravit pro lapidantibus, dicens, « Domine, ne statuas illis hoc delictum (*Act.*, VII, 59). » Ad quam rem præceptum pertinet, « Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro eis qui vos persequuntur (*Matth.*, V, 44). » Mala pro malis non esse reddenda, Paulus apostolus dicit, « Nulli malum pro malo reddentes (*Rom.*, XII, 17).» Et apostolus Petrus, « Non reddentes malum pro malo, vel maledictum pro maledicto (I *Pet.*, 3, 19). » Unde et in Psalmis legitur, « Si reddidi retribuentibus mihi mala (*Psal.*, VII, 5). » Duorum postremorum illud mitius ad novem leprosos pertinet, qui cum mundati essent a Domino, gratias non egerunt (*Lucæ*, XVII, 17). Illud vero ultimum quo nihil est pejus, ad hos pertinet, de quibus in isto Psalmo legitur, « Pro eo ut diligerent me, detrahebant mihi. » Dilectionem quippe debebant tantis Domini beneficiis ; quam non solum minime reddebant, verum etiam pro illo bono irrogabant malum. Duo vero media quæ diximus hominum quodam modo esse mediorum, ita se habent, ut eorum prius, quod est reddere bona pro bonis, habeant et boni, et mediocriter boni, vel mediocriter mali. Ideo Dominus hoc non reprehendit, sed non vult in eo solo discipulos suos permanere, quos vult ad majora provehere ; quibus dicit, « Si dilexeritis eos qui vos diligunt, id est, si reddideritis bona pro bonis, quam mercedem habebitis, id est, quid magnum facietis ?

dire, que ferez-vous d'extraordinaire ? « Est-ce que les publicains ne le font pas aussi (*Matth.*, v, 46)? » Il veut donc qu'ils le fassent et qu'ils fassent beaucoup plus, c'est-à-dire que non-seulement ils aiment leurs amis, mais qu'ils aiment aussi leurs ennemis. Enfin, la seconde manière, qui est de rendre le mal pour le mal, se rencontre et dans les méchants et dans ceux qui sont à demi-méchants et dans ceux qui sont à demi bons; si bien que la loi leur indique même la mesure de leur vengeance : « œil pour œil, dent pour dent (*Deut.*, XIX, 21). » C'est là, si on peut parler ainsi, la justice des injustes. Sans doute il n'est pas injuste que chacun reçoive ce qu'il a fait, autrement la loi ne l'aurait pas permis, mais la passion de la vengeance est un vice, et il appartient plutôt au juge de prononcer une peine contre des coupables, qu'il n'appartient à l'homme de bien de se faire justice par lui-même. C'est pourquoi, en tombant du sommet de la vertu où l'on rend le bien pour le mal, dans quel abîme de perversité les méchants n'arrivent-ils pas, lorsqu'ils en viennent à rendre le mal pour le bien! Par quelle chute immense franchissent-ils tous les degrés qui séparent ces deux extrémités ! Et il ne faut pas regarder comme une chose de peu d'importance que le Prophète ait dit : non pas, au lieu de m'aimer, ils m'ont tué, mais, « au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié (*Ps.*, CVIII, 4) ; » car ils ont tué le Christ, parce qu'ils l'ont calomnié, en niant qu'il fût le Fils de Dieu, en disant : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons (*Luc*, XI, 15), c'est un démoniaque, c'est un insensé, pourquoi l'écoutez-vous (*Jean*, X, 20), » et autres propos semblables. Par ces calomnies, ils détournaient de lui ceux qu'il cherchait à convertir ; et le Prophète a préféré parler de leurs calomnies, pour montrer que ceux-là nuisent plus au Christ, qui le calomnient et par là font périr les âmes, que ceux qui ont tué sa chair mortelle, surtout lorsqu'elle devait ressusciter peu après.

5. Mais, après avoir dit : « Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié, » que dit le Prophète? « Mais moi je priais (*Ibid.*).» Il n'a pas dit quelle était sa prière ; mais que croire de mieux, sinon qu'il priait pour ses calomniateurs? En effet, c'est principalement sur la croix qu'ils l'ont calomnié, en se jouant de lui comme d'un homme qu'ils croyaient avoir vaincu. Or c'est du haut de la croix qu'il s'est écrié : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font (*Luc*, XXIII, 34). » Tandis qu'au fond de l'abîme de la méchanceté, ils lui rendaient le mal pour le bien, lui, au sommet de la bonté, leur rendait le bien pour le mal. Cependant, on peut penser également qu'il priait alors pour ses disciples, puisqu'il a dit l'avoir fait avant sa passion, pour que leur foi ne vînt pas à défail-

nonne et publicani hoc faciunt (*Matth.*, v, 46) ? » Vult autem illos et hoc facere, et longe amplius, id est, ut non solum amicos, verum etiam inimicos diligant. Posterius autem, quod est reddere mala pro malis, habeant et mali, et mediocriter mali vel mediocriter boni : usque adeo ut Lex eis dederit ulciscendi modum, « Oculum pro oculo, dentem pro dente (*Deut.*, XIX, 21) : » quæ si dici potest injustorum justitia est. Non quia iniquum est ut recipiat unusquisque quod fecerit ; alioqui Lex nequaquam id constitueret : sed quia ulciscendi libido vitiosa est, magisque ad judicem pertinet inter alios hoc decernere, quam bonum hominem sibi expetere. Qua propter impii ex illa benignitatis summitate delapsi, ubi redduntur bona pro malis, ad quantam malignitatis profunditatem venerunt retribuendo mala pro bonis? quanto præcipitio tot gradus interpositos transierunt ? Nec parvum aliquid putari debet, quia non ait, Pro eo ut diligerent me, interficiebant me : sed « detrahebant mihi. » Ideo quippe interfecerunt, quia detraxerunt, negantes Dei Filium, et dicentes quod in principe dæmoniorum ejicit dæmonia (*Lucæ*, XI, 15) : et, « Dæmonium habet, et insanit (*Johan.*, X, 20), » quid eum auditis ? et cetera talia. Qua detractione ab illo avertebant eos, quorum conversionem ille quærebat. Et ideo potius hoc dixit, ut ostenderet magis eos nocere qui Christo detrahunt, et per hoc animas interficiunt, quam qui ejus mortalem carnem mox præsertim resurrecturam sæviendo peremerunt.

5. Sed cum dixisset, « Pro eo ut diligerent me, detrahebant mihi (*Ps.*, CVIII, 4) : » quid ait ? « Ego autem orabam. » Non quidem dixit quid orabat : sed quid melius intelligimus, quam pro eis ipsis? Crucifixo enim maxime detrahebant, quando velut homini, quem quasi vicerant, illudebant : de qua cruce ille dixit, « Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt (*Lucæ*, XXIII, 34). » Ut quoniam in profundo malignitatis reddebant ipsi mala pro bonis,

lir (*Luc*, XXII, 32), lorsque, suspendu sur la croix, pour nous donner une leçon de patience, il n'a pas fait éclater sa puissance au milieu des railleries de ses calomniateurs, qu'il pouvait détruire en un instant par sa force divine. Mais il était plus utile pour nous qu'il nous donnât l'exemple de la patience, que s'il eût perdu sans retard ses ennemis et nous eût ainsi autorisés à nous venger en toute hâte des méchants dont nous avons à souffrir, tandis qu'il est écrit : « L'homme patient vaut mieux que l'homme fort (*Prov.*, XVI, 32). » Les Saintes Écritures, appuyées sur l'exemple du Seigneur, nous enseignent donc, dans ces paroles : « Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié; mais moi, je priais, » à prier aussi, lorsque nous éprouvons l'ingratitude des hommes, qui non-seulement ne nous rendent pas le bien, mais même qui nous rendent le mal pour le bien. Sans doute le Seigneur priait pour les autres, tant pour ses ennemis acharnés que pour ses disciples affligés, dont la foi était en péril; mais nous, nous devons prier d'abord pour nous-mêmes, afin d'avoir, avec le secours de la miséricorde de Dieu, la force de vaincre notre esprit, qui nous porte au désir de la vengeance, si on nous calomnie en notre présence ou en notre absence. Mais ensuite, en nous rappelant la patience du Christ, prions, après avoir éveillé, comme l'ont fait les disciples, lorsqu'il dormait dans la barque (*Matth.*, VIII, 24, 25), celui qui calme le trouble et les tempêtes de notre cœur ; et lorsque notre cœur sera calmé et apaisé, prions aussi pour nos calomniateurs, afin de pouvoir dire en assurance : « Remettez-nous nos dettes comme nous remettons les leurs à ceux qui nous doivent (*Id.*, VI, 12). » Mais celui qui pardonnait sur la croix n'avait pas de péché qu'il fallût lui pardonner.

6. Le Prophète continue ainsi : « Ils m'ont rendu le mal pour le bien (*Ps.*, CVIII, 5). » Et comme si nous demandions : Quel mal? quel bien? il dit : « Et la haine pour mon amour (*Ibid.*). » Voilà leur crime tout entier, et il est grand. En effet, quel mal pouvaient lui faire ses persécuteurs, à lui qui mourait par sa propre volonté et non par nécessité? Mais le crime le plus grand du persécuteur était sa haine elle-même, bien que le supplice de la victime fût volontaire. Le Prophète a bien expliqué d'ailleurs sa première parole : « Au lieu de m'aimer, » et démontré qu'il s'agissait pour eux non de lui donner un amour quelconque, mais de lui rendre l'amour qu'il leur portait ; car le Psaume a ajouté : « Et la haine pour mon amour. » Cet amour, le Seigneur lui-même l'exprime dans l'Évangile, lorsqu'il s'écrie : « Jérusalem, Jérusalem, combien de fois ai-je

ille in summo benignitatis redderet bona pro malis. Quamquam bene intelligatur etiam pro discipulis suis orasse, quod etiam ante passionem suam dixit, ne deficeret fides eorum (*Lucæ*, XXII, 32), quando ipse pendens in ligno, ut commendaret patientiam, non ostendebat potentiam inter verba detrahentium, quos posset divina potestate delere. Sed nobis utilius erat, quod patientiæ præbebat exemplum, quam si suos inimicos sine dilatione perdendo, ad hoc nos ædificaret, ut impatienter festinaremus de his quos malos patimur vindicari : cum scriptum sit, « Melior est patiens quam vir fortis (*Prov.*, XVI, 32). » Docent igitur nos divina eloquia Dominico exemplo, cum audimus, « Pro eo ut diligerent me, detrahebant mihi, ego autem orabam; » ut quando aliquos sentimus ingratos, non solum non reddentes bona, sed insuper reddentes mala pro bonis, nos oremus. Et ipse quidem pro aliis vel sævientibus, vel dolentibus et in fide periclitantibus : nos vero etiam pro nobis primitus, ut animum nostrum Deo miserante atque opitulante vincamus, quo ferimur in ulciscendi cupiditatem, cum detrahitur sive præsentibus sive absentibus nobis. Deinde cum Christi patientiam recordamur, tamquam ipso excitato, sicut factum est, cum dormiret in navi (*Matth.*, VIII, 24), qui perturbationem cordis nostri tempestatemque tranquillat, animo sedato atque placato oremus etiam pro ipsis detractoribus nostris, ut securi dicamus, « Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus (*Matth.*, VI, 12). » Sed ille dimittebat, qui peccatum, quod ei dimitteretur, utique non habebat.

6. Sequitur autem, « Et posuerunt adversum me mala pro bonis (*Ps.*, CVIII, 5). » Et quasi quæreremus, Quæ mala, pro quibus bonis? « Et odium, inquit, pro dilectione mea. » Hic est omnis et magnus reatus illorum. Nam quid nocere potuerunt persequentes, voluntate, non necessitate morientem? Sed ipsum odium est crimen maximum persequentis, quamvis sit voluntaria pœna patientis. Satis autem exposuit quemadmodum supra dixerit, « Pro eo ut

voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous son aile ! et tu ne l'as pas voulu (*Matth.,* XXIII, 27).»

7. Le Prophète commence ensuite à prédire le châtiment qu'ils recevront à cause de leur impiété et il semble, par la forme qu'il emploie, souhaiter, comme par un désir de vengeance, que ces châtiments s'accomplissent, tandis qu'il ne fait qu'annoncer des peines très-certaines, justement méritées par de tels hommes, et qui leur seront infligées par la justice de Dieu. Il y en a qui, ne comprenant pas cette manière de prophétiser l'avenir sous l'apparence d'une imprécation, croient que le Prophète rend aux méchants haine pour haine et mauvais vouloir pour mauvais vouloir. C'est qu'en effet, il y a peu d'hommes capables de distinguer le plaisir que cause le châtiment des méchants à un accusateur qui brûle de rassasier sa haine, d'avec la satisfaction toute différente d'un juge qui, dans la droiture de sa volonté, punit une faute. Le premier rend le mal pour le mal ; mais ce juge, alors même qu'il frappe, ne rend pas le mal pour le mal, puisqu'il rend à un injuste ce qui est juste. Or, ce qui est juste est certainement bon. Il ne punit point par plaisir pour la souffrance d'autrui, ce qui est rendre le mal pour le mal, mais par amour de la justice, ce qui est rendre le bien pour le mal. Que les aveugles ne calomnient donc pas la lumière des Écritures en pensant que Dieu ne punit pas les péchés ; et que les injustes ne se fassent point illusion, comme si Dieu rendait le mal pour le mal. Écoutons maintenant ce qu'enseigne la parole divine et, dans des paroles qui semblent un souhait de malheur, ne voyons qu'une prophétie d'avenir : que notre esprit s'élève donc à la hauteur des lois éternelles et contemple Dieu qui rend au pécheur ce qu'il a mérité.

8. « Donnez empire sur lui au pécheur, et que le démon se tienne à sa droite (*Ps.*, CVIII, 6). » Le Le Psalmiste qui, plus haut, se plaignait d'un grand nombre d'ennemis, ne parle plus maintenant que d'un seul. Il a dit précédemment : « Ils ont parlé contre moi avec une langue artificieuse, et ils m'ont circonvenu de paroles haine, et ils m'ont attaqué gratuitement. Au lieu de m'aimer, ils m'ont calomnié, mais moi, je priais. Ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour mon amour (*Ib.*,3 et suiv.). » Toutes ces choses, il les dit de plusieurs. Mais maintenant qu'il annonce ce qu'ils ont mérité par leurs iniquités et ce qu'ils deviendront par par suite du jugement que Dieu prononcera contre eux, « donnez empire sur lui au pécheur, » dit-il, comme si son attention se portait uni-

me diligerent (*Ibid.*, 4), quia dilectionem non utcumque, sed dilectioni ejus debebant ; cum hic addidit, « pro dilectione mea. » Hanc dilectionem in Evangelio commemorat, ubi dicit, « Jerusalem, Jerusalem, quotiens volui colligere filios tuos, tamquam gallina pullos suos sub alas suas, et noluisti (*Matth.*, XXIII, 27). »

7. Deinde quæ pro ipsa impietate recipiant, incipit prophetare; et eo modo illa dicit, tamquam ulciscendi cupiditate optet ut fiant ; cum dicantur futura certissima veritate, et per Dei justitiam super tales digne ventura. Quem modum futura prædicendi, velut specie male optandi, quidam non intelligentes, putant odio, et malo animo malum animum reddi : quoniam revera paucorum est dignoscere, quomodo placeat pœna iniquorum accusatori inimicitias exsaturare cupienti,et quam longe alio modo placeat judici recta voluntate peccata punienti. Ille quippe reddit malum pro malo : iste autem etiam cum vindicat, non reddit malum pro malo, quoniam justum reddit injusto. Quod autem justum est, utique bonum est. Punit ergo non delectatione alienæ miseriæ, quod est malum pro malo; sed dilectione justitiæ, quod est bonum pro malo. Itaque nec lumini Scripturarum calumnientur cæci, opinantes quod Deus peccata non puniat; nec quasi malum pro malo reddat, sibi blandiantur injusti. Audiamus ergo deinde quid divinus sermo contexat; et in verbis quasi mala optantis, intelligamus prædicta prophetantis : et Deum justa retribuentem, sublevata in ejus æternam legem mente cernamus.

8. « Constitue super eum peccatorem, et diabolus stet a dextris ejus (*Ps.*, CVIII, 6). » Cum superius querela de pluribus fuerit, nunc de uno loquitur Psalmus. Superius autem dixerat, « Locuti sunt adversum me lingua dolosa, et sermonibus odii circumdederunt me, et expugnaverunt me gratis : pro eo ut diligerent me, detrahebant mihi, ego autem orabam : et posuerunt adversum me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea (*Ibid.*, 3). » Omnia de pluribus. Nunc vero quid digni essent pro his iniquitatibus suis, et quid eis divino judicio futurum esset prænuntians, « Constitue, inquit, super eum peccatorem : » tamquam intendens in eum, qui se tradidit talibus, de qualibus suis inimicis loque

quement sur celui qui l'a livré aux ennemis dont il vient de parler. Si donc il prédit le châtiment qui doit atteindre le traître Judas, conformément à ce qui est écrit au livre des Actes des Apôtres (*Act.*, I, 20), quel est ce pécheur à qui l'empire sera donné sur lui, sinon celui que désigne la fin du verset : « Et que le démon se tienne à sa droite. » Il a mérité en effet d'avoir le démon pour dominateur, c'est-à-dire d'être soumis au démon, pour avoir refusé de se soumettre au Christ. Le Prophète dit : « Et que le démon se tienne à sa droite, » parce qu'il a préféré les œuvres du démon aux œuvres de Dieu. En effet, ils n'est pas hors de propos de dire que l'on met à sa droite ce qu'on préfère, puisque la droite est préférée à la gauche. C'est pourquoi le Prophète a dit aussi avec raison de ceux qui, préférant à Dieu le monde et ses plaisirs, déclarent heureux le peuple qui en jouit : « Leur droite est une droite d'iniquité (*Ps.*, CXLIII, 11). » Par cela même qu'ils proclamaient heureux le peuple qui possède ces faux biens, leur bouche a tenu le langage de la vanité; ce que le Prophète a dit plus haut de ses ennemis. Mais celui dont la bouche tient le le langage de la vérité, doit s'élever contre le bonheur prétendu de ce peuple et dire, avec la suite du même Psaume : « Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu (*Ibid.* 15). » Alors, ce n'est pas le démon, mais le Seigneur qui se tient à sa droite; comme il est dit dans un autre Psaume : « Je regardais le Seigneur et l'avais toujours devant les yeux, parce qu'il est à ma droite, de peur que je ne sois ébranlé (*Ps.*, XV, 8). » Le démon se tenait donc à la droite de Judas, lorsque celui-ci préférait l'avarice à la sagesse et l'argent à son salut; lorsqu'il trahissait le Seigneur qui devait le posséder, afin qu'il ne fût pas possédé par le démon, dont le Christ a détruit l'ouvrage, et par qui Judas a refusé de se laisser posséder.

9. « Lorsqu'on le jugera, qu'il sorte condamné (*Ps.*, CVIII, 7). » Il n'a pas voulu mériter cette sentence : « Entrez dans la joie de votre Seigneur (*Matth.*, XXV, 21); » il a préféré mériter celle-ci : « Jetez-le dans les ténèbres extérieures (*Ibid.*, 30). » « Et que sa prière lui soit imputée à péché (*Ps.*, CVIII). » Car nulle prière n'est bonne qu'autant qu'elle est faite au nom du Christ, que Judas a vendu par un crime exécrable; et toute prière qui n'est pas faite au nom du Christ, non-seulement ne peut effacer le péché , mais peut même devenir un péché. En quelle occasion, par exemple, Judas a-t-il pu faire une prière qui devînt un péché? Je crois que c'est avant de livrer le Seigneur et lorsqu'il méditait de le livrer, car, dès lors, il ne pouvait plus prier au nom du Christ. En effet, après son crime, au moment de son repentir, s'il eût prié au nom du

batur superius. Cum igitur hic Judam traditorem secundum scripturam Actuum Apostolorum supplicio debito prænuntiet puniendum (*Act.*, I, 20); Constitue super eum peccatorem, » nisi eum quem sequenti versu indicat, cum dicit, « Et diabolus stet a dextris ejus ? » Hoc itaque meruit, ut super se habeat diabolum, id est, diabolo subditus sit, qui Christo subditus sese noluit. « Stet autem a dextris ejus, » dictum est, quia opera diaboli præposuit operibus Dei. Hoc enim cuique non immerito dextrum dicitur, quod præponit; sicut sinistræ dextra præponitur. Ideo et de illis qui sæculi hujus gaudia præponentes Deo, beatum dixerunt populum cui hæc sunt, rectissime dictum est, « Dextera eorum dextera iniquitatis (*Psal.*, CXLIII, 11). » Unde quod dixerunt beatum populum cui hæc sunt; os eorum locutum est vanitatem, quod de illis supra dictum est. Cujus autem os loquitur veritatem, contra illud quod dixerunt isti beatum populum, cui hæc sunt, debet etiam ipse dicere quod in eodem Psalmo sequitur, « Beatus populus cujus Dominus Deus ipsorum (*Ibid.*, 15) : » huic enim non diabolus est a dextris, sed Dominus; sicut et alibi dicit, « Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi, ne commovear (*Psal.*, XV, 8). » Diabolus ergo stetit a dextris ejus, quando præposuit avaritiam sapientiæ, et pecuniam saluti suæ, ut eum traderet, a quo debuit possideri, ne ab illo possideretur, cujus opera ipse Christus solvit, a quo noluit possideri.

9. « Cum judicatur, exeat condemnatus (*Ps.*, CVIII, 7). » Noluit enim talis esse, cui diceretur, « Intra in gaudium domini tui (*Matth.*, XV, 21) : » sed talis, de quo dicitur, « Projicite illum in tenebras exteriores (*Ibid.*, 30). Et oratio ejus fiat in peccatum. » Quoniam non est justa oratio, nisi per Christum, quem vendidit immanitate peccati. Oratio autem quæ non fit per Christum, non solum non potest delere peccatum, sed etiam ipsa fit in peccatum. Quando autem Judas orare potuerit, ut oratio ejus

Christ, il eût demandé grâce ; s'il eût demandé grâce, il aurait eu de l'espérance ; s'il avait eu de l'espérance, il aurait espéré miséricorde ; s'il avait espéré miséricorde, il ne se serait pas pendu de désespoir. C'est pourquoi, après avoir dit : « Lorsqu'il le jugera, qu'il sorte condamné ; » pour prévenir cette pensée que Judas aurait échappé à la condamnation qui allait l'atteindre, par la prière qu'il avait apprise avec les autres disciples : « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons leurs dettes à nos débiteurs (*Matth.*, VI, 12), « le Prophète ajoute : « Et que sa prière lui soit imputée à péché ; » parce que cette prière n'était pas faite au nom du Christ, qu'il n'avait pas voulu suivre mais poursuivre.

10. « Que ses jours soient abrégés (*Ps.*, CVIII, 8). » Le Prophète parle des jours de son apostolat, qui ont été en petit nombre, puisqu'ils ont été détruits avant la passion du Seigneur, par son crime et par sa mort. Et comme si on disait au Prophète : et que deviendra le nombre sacré de douze, que le Seigneur n'a pas choisi sans motif pour celui de ses premiers-Apôtres ? Il ajoute aussitôt : « Et qu'un autre reçoive son épiscopat. » C'est comme s'il disait : Que le traître soit puni comme il le mérite et que le nombre douze soit complété. Si quelqu'un veut savoir comment ce fait s'est accompli, qu'il lise les Actes des Apôtres.

11. « Que ses enfants deviennent orphelins et sa femme veuve (*Ibid.*, 9). » Évidemment lui mort, ses enfants ont été orphelins et sa femme a été veuve.

12. « Que ses enfants, toujours chancelants, soient errants et contraints de mendier (*Ibid.*, 10). » Le mot « chancelants » veut dire qu'ils ne sachent où aller, qu'ils soient dénués de tout secours. « Qu'ils soient chassés de leurs demeures. » Le Prophète explique par là ce qu'il vient de dire : « Qu'ils soient errants. » Les versets suivants indiquent comment cette prédiction s'accomplira à l'égard de sa femme et de ses enfants.

13. « Que l'usurier recherche tout son bien et que les étrangers ravissent le fruit de ses travaux. Que nul ne l'assiste (*Ibid.*, 11 et 12) ; » c'est-à-dire que nul ne défende sa propriété, c'est pourquoi le Prophète ajoute : « Et que nul n'ait pitié de ses orphelins (*Ibid.*). »

14. Mais comme des orphelins pourraient, bien que dépourvus de tutèle et d'assistance,

fieret (*a*) in peccatum, quæri potest. Credo, antequam Dominum traderet, et de illo tradendo jam cogitaret : non enim jam poterat orare per Christum. Nam postea quam illum tradidit, eumque pænituit, si per Christum oraret, indulgentiam rogaret ; si indulgentiam rogaret, spem haberet ; si spem haberet, misericordiam speraret ; si misericordiam speraret, non sibi desperatione collum ligaret. Proinde cum dixisset, « Cum judicatur, exeat condemnatus ; » ne ab imminente condemnatione putaretur se potuisse oratione liberare, quam didicerat cum condiscipulis suis, ubi dicitur, « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimttimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI,12) : » « Et oratio ejus, inquit, fiat in peccatum ; » quia non fit per Christum, quem noluit sequi, sed persequi.

10. « Fiant dies ejus pauci (*Ps.*, CVIII, 8). » Dies ejus dixit, dies apostolatus ejus : qui pauci fuerunt, quoniam ante passionem Domini scelere ipsius et morte consumti sunt. Et tamquam diceretur, Quid ergo fiet de sacratissimo numero duodenario, in quo non frustra Dominus duodecim habere primos Apostolos voluit ? Continuo subjecit « Et episcopatum ejus accipiat alter. » Tamquam dicens, Et ipse pro suo merito puniatur, et ille numerus suppleatur. Quod si quis quemadmodum factum sit, scire desiderat, Actus Apostolorum legat (*Act.*, I, 16, etc.).

11. « Fiant filii ejus orphani, et uxor ejus vidua (*Ps.*, CVIII, 9). » Utique mortuo ipso, et filii ejus orphani, et uxor ejus viduata est.

12. « Nutantes transferantur filii ejus, et mendicent (*Ibid.*, 10). » Nutantes dictum est, incerti quo eant, omni præsidio destituti. « Ejiciantur de habitationibus suis. » Exposuit quod supra dixerat, « transferantur. » Hoc autem totum quomodo uxori ejus filiisque contigerit, sequentes indicant versus.

13. « Scrutetur fœnerator omnem substantiam ejus, et diripiant alieni labores ejus. Non sit illi adjutor (*Ibid.*, 11, 12). » Ad tuendam ejus posteritatem dicit. Ideo sequitur, « Nec sit qui misereatur pupillis ejus. »

14. Sed quia possent etiam pupilli sine adjutore et sine tutore in ærumnis et egestate tamen crescere, et genus propagatione servare : sequitur, et dicit, « Fiant nati ejus in interitum, in generatione una deleatur nomen ejus (*Ibid.*, 13). » Id est,

(*a*) Er. et Lov. *non fieret*. Abest *non* ab Am. et a MSS,

grandir cependant au milieu des peines et de l'indigence, et propager un jour sa race, le Psalmiste poursuit en ces termes : « Que ses enfants périssent, et que son nom soit effacé dès la première génération (*Ibid.*, 13); » c'est-à-dire que les fils qui seront nés de lui n'aient point de postérité et s'éteignent rapidement.

15. Mais que signifie le verset suivant? « Que l'iniquité des pères revienne en la présence du Seigneur et que le péché de sa mère ne soit pas effacé (*Ibid.*, 14). » Faut-il comprendre par là qu'il sera puni des péchés mêmes de ses pères? Assurément ces péchés ne sont point punis en celui qui est changé dans le Christ et qui commence à n'être plus l'enfant des impies en n'imitant pas leur vie. Mais il est écrit en toute vérité : « Je punirai les péchés des pères dans leurs enfants (*Exode*, XX, 5); » et d'autre part un Prophète dit : « Et l'âme du père est à moi, et l'âme du fils est à moi ; l'âme qui aura péché, mourra elle-même (*Ézéch.*, XVIII, 4). » Ces dernières paroles s'appliquent à ceux qui se convertissent à Dieu et qui n'imitent pas les désordres de leurs pères ; ce que le Prophète démontre lui-même bien clairement, en disant : « Que les iniquités des pères ne nuisent pas aux enfants qui, en vivant selon la justice, ne leur ressemblent pas (*Ibid.*, 20). » D'un autre côté, à ces paroles : « Je punirai les péchés des pères dans les enfants, » l'Exode ajoute : « qui me haïssent (*Exode*, XX, 5) ; » c'est-à-dire qui me haïssent comme leurs pères m'ont haï. De même donc que l'imitation des vertus des parents efface dans les enfants leurs propres péchés, ainsi, l'imitation des désordres des parents fait que les enfants sont punis, non-seulement de leurs propres péchés, mais encore des péchés qu'ils ont imités et reproduits. Si donc Judas était resté fidèle à sa vocation, il n'aurait souffert ni de son iniquité passée ni de l'iniquité de ses pères. Mais, parce qu'il a répudié son adoption dans la famille de Dieu, et qu'il a préféré l'iniquité du vieil homme, et celle de sa race, l'iniquité de ses pères est revenue en la présence du Seigneur, afin d'être punie dans son propre châtiment et le péché de sa mère n'a pas été effacé en lui.

16. « Qu'ils soient toujours contre le Seigneur (*Ps.*, CVIII, 15); » c'est-à-dire que ses ancêtres soient toujours contre le Seigneur, non pas en ce sens qu'ils combattent contre le Seigneur, mais que le Seigneur n'oublie pas en lui leurs iniquités, et qu'il les punisse en lui. En effet, ces mots : « Contre le Seigneur » veulent dire ici : sous les yeux du Seigneur. Car d'autres traducteurs se sont exprimés conformément à ce sens et ont dit : « Qu'ils soient toujours en la présence du Seigneur, » et d'autres : « Devant le Seigneur. » C'est ainsi que dans un autre Psaume il est dit : « Vous avez placé nos

quod de illo generatum est, jam non generet, et cito transeat.

15. Sed quid est quod deinde subjungit? « In memoriam redeat iniquitas patrum ejus in conspectu Domini, et peccatum matris ejus non deleatur (*Ibid.*, 14). » An intelligendum est, ut reddantur ei peccata etiam parentum suorum? Ei quippe non redduntur, qui fuerit mutatus in Christo, et cœperit esse non filius iniquorum, non imitatus mores eorum : quia et illud verissime scriptum est, « Reddam peccata patrum in filios (*Exodi*, XX, 5) : » et illud quod per Prophetam dicitur, « Et anima patris mea est, et anima filii mea est ; anima quæ peccaverit, ipsa morietur (*Ezech.*, XVIII). » Hoc quippe dictum est de his qui convertuntur ad Deum, et non imitantur mala parentum suorum; quod ipse Propheta evidenter ostendit : dicit enim parentum iniquitates eis non obesse, qui justitiam faciendo dissimiles fuerint (*Ibid.*, 20). Illud autem quod dictum est, « Reddam peccata patrum in filios, » additum est, « qui oderunt me (*Exodi*, XX, 5) : » hoc est, sicut me oderant parentes eorum : ut quemadmodum bonorum imitatio facit ut etiam propria peccata deleantur, sic malorum imitatio faciat ut non solum sua, sed etiam eorum quos imitati sunt, merita sortiantur. Si ergo Judas teneret illud ad quod vocatus est, nullo modo ad eum vel sua præterita, vel parentum iniquitas pertineret : quia ergo non tenuit adoptionem in familia Dei, sed iniquitatem vetusti generis potius elegit ; rediit iniquitas patrum ejus in conspectu Domini, ut in eo etiam ipsa puniretur ; et peccatum matris ejus non est in eo deletum.

16. « Fiant contra Dominum semper (*Ps.*, CVIII, 15). » Id est, patres ejus et mater ejus « fiant contra Dominum semper, » non ut Domino adversentur, sed ut merita eorum pessima non obliviscatur in isto Dominus, cum illi et ipsa retribuet. « Contra Dominum » enim dixit, in conspectu Domini. Nam et alii interpretes sic transtulerunt, « Fiant in conspectu Domini sem-

iniquités en votre présence (*Ps.*, LXXXIX, 8). » Par le mot : « toujours, » le Prophète montre qu'un crime aussi grand n'aura de rémission ni sur terre ni dans la vie future. « Que leur mémoire périsse de dessus la terre (*Ps.*, CVIII, 15) ; » c'est-à-dire la mémoire de ses ancêtres et de sa mère. Le Psalmiste a prophétisé qu'elle périrait de dessus la terre, parce que Judas lui-même et ses enfants, qui étaient comme la mémoire de ses ancêtres et de sa mère, n'ont pas eu de postérité, comme il a été dit plus haut, et se sont éteints dans la courte durée d'une seule génération.

17. Quelqu'un dira : Faut-il donc croire aussi que le sort des enfants et de la femme de Judas fait partie de son châtiment, et que c'est pour le punir qu'après sa mort ils ont été réduits à la mendicité et chassés de leurs demeures, que l'usurier a recherché tout leur bien, que les étrangers ont ravi le fruit de leurs travaux, que nul n'a eu pitié de ses orphelins et ne les a aidés, et qu'ils sont morts rapidement et sans postérité ? Est-ce que les morts ressentent de la douleur de ce qui arrive à leur famille après leur trépas? Ou faut-il croire qu'ils en ont la connaissance, puisque leur sentiment est tout entier, loin de la terre, au bonheur ou au malheur, selon leurs mérites ? Je répondrai d'abord que c'est une grande question, qu'il n'y a pas lieu de discuter à cet instant, à cause du long discours qu'elle exigerait, de savoir si les esprits des morts connaissent, et jusqu'à quel point et comment, ce qui se passe parmi nous. Mais, en outre, je puis vous dire en quelques mots que, si les morts n'avaient aucun souci de nous, le Seigneur n'aurait pas mis dans la bouche du riche tourmenté dans les enfers ces paroles : « J'ai cinq frères sur la terre, je voudrais qu'ils ne vinssent pas en ce lieu de torture (*Luc*, XVI, 28). » Laissons toutefois ceux qui s'efforcent de donner une autre interprétation à ces paroles, les comprendre d'une autre manière ; d'ailleurs, il faut l'avouer, ce n'est pas une conséquence nécessaire, si les morts savent que les leurs sont vivants, parce qu'ils ne les voient ni dans le lieu de tourments où était ce riche, ni dans le lieu de repos des bienheureux, où le riche reconnaissait, quoique de loin, Abraham et Lazare (*Ibid.*, 23), qu'ils sachent ce qui se passe de joyeux ou de triste pour ceux qui leur ont été chers. Mais du moins je dis qu'il y a bien peu d'hommes qui négligent et dédaignent absolument, de leur vivant, de prévoir ce qui arrivera aux leurs, quand eux-mêmes seront morts. Il y en a beaucoup, au contraire, qui s'efforcent d'assurer, après leur mort, le

per : » alii vero, « Fiant coram Domino semper : » sicut alibi dcitum est ; « Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo (*Psal.*, LXXXIX, 8).» Semper autem dicit, ut sine remissione sit tantum illud scelus, et hic, et in futuro sæculo. « Dispereat de terra memoria eorum : » patrum scilicet et matris ejus. Memoriam dicit eorum, quæ in propagine generationis custoditur. Hanc prophetavit de terra perituram, quia et ipse Judas, et filii ejus qui erant tamquam memoria patrum et matris ejus, sine successione prolis, sicut superius dictum est, in brevitate unius generationis exstincti sunt.

17. Dicit aliquis, Etiamne hoc ad pœnam Judæ pertinere credendum est, quod post ejus mortem ad mendicitatem uxor ejus et filii pervenerunt, et translati sunt, ejecti de habitationibus suis, scrutante fœneratore omnem substantiam ejus, et diripientibus alienis omnes labores ejus, nemine adjuvante nec miserante pupillos ejus, et quod cito sunt sine posteris mortui ? Numquid etiam de his quæ in suis post mortem cujusque contingunt, ullus mortuos tangit dolor? aut hæc saltem scire putandi sunt, quorum sensus alibi est pro meritis, seu bene, seu male ? Cui respondeo magnam quidem esse quæstionem, nec in præsentia disserendam, quod sit operis prolixioris, utrum, vel quatenus, vel quomodo ea quæ circa nos aguntur, noverint spiritus mortuorum. Verumtamen quod breviter dici potest, si nulla illis esset cura de nobis, non diceret Dominus dixisse illum divitem, qui tormenta apud inferos patiebatur, « Habeo ibi quinque fratres, ne et ipsi veniant in locum hunc tormentorum (*Lucæ*, XVI, 28).» Sed quomodolibet intelligant, qui hoc aliter intelligere conantur ; et quia fatendum est non esse consequens, ut si sciunt mortui suos vivere, quia nec in locis pœnarum eos vident, ubi dives ille erat, nec in requie beatorum, ubi Lazarum et Abraham quamvis longe agnoscebat, ideo eos etiam quæ circa eorum caros aguntur vel læta vel tristia scire necesse sit : hoc dico, paucos esse ejus animi homines, qui post mortem suam quid suis boni malive contingat, saltem dum vivunt, negligant atque omnino contemnant ; multos autem, quod indicat etiam tanta cura commendandæ ultimæ voluntatis et qualiumcumque testamentorum satis-agere ut cum defuncti fuerint, suis bene sit. Permansionem vero posteri-

bien-être des leurs; ce que prouve le soin extrême qu'ils ont de consigner leurs dernières volontés et de rédiger des testaments. Ceux-là seulement méprisent, d'une manière digne d'éloges, la survivance de leur postérité à l'aide de générations successives, qui se séparent eux-mêmes du siècle, en vue du royaume des cieux, et qui désirent que leurs enfants agissent de même, ou reçoivent la couronne du martyre, de sorte qu'aucun d'eux ne demeure sur terre : quant à tous les autres hommes, ou du moins pour presque tous, ils veulent que les leurs soient heureux en cette vie après leur mort, et ils ne veulent pas voir périr leur race. C'est pourquoi, quand après la mort si misérable de Judas, sa femme devenue veuve et ses enfants restés orphelins sont tellement délaissés que l'usurier recherche tous leurs biens, que le fruit de leurs travaux est dérobé par l'étranger, qu'ils sont chassés de leurs demeures, sans que personne ait pitié d'eux et qu'ils périssent sans postérité dès la première génération; si les morts connaissent de tels désastres, c'est le comble de leur misère; s'ils ne les connaissent pas, c'est l'effroi des vivants. Si l'on s'étonnait que Judas possédât des biens que l'usurier pût dilapider et que des étrangers pussent dérober, puisqu'il suivait le Seigneur avec les autres Apôtres, nous répondrions qu'il avait sans doute abandonné à sa femme et à ses enfants tout ce qu'il possédait, sans briser en lui sincèrement et pour toujours les liens de la cupidité. Peut-être même, s'il avait paru les vendre pour en distribuer le prix aux pauvres, avait-il fait ce que fit Ananie après l'Ascension du Seigneur (*Act.*, v, 1, 2). Il ne craignait sans doute pas que le Seigneur connût ce mensonge en raison de sa divinité, puisqu'il croyait le tromper, lorsqu'il enlevait de la bourse commune ce que l'on y mettait (*Jean*, XII, 6).

18. Mais voyons maintenant, si nous le pouvons, avec l'aide du Seigneur, comment toutes ces paroles peuvent se rapporter aussi au peuple Juif, dont la haine contre le Seigneur a persévéré avec tant d'opiniâtreté ; à ce peuple dont nous avons dit que Judas était la figure, de même que saint Pierre était la figure de l'Église. « Donnez empire sur lui au pécheur et que le démon se tienne à sa droite (*Ps.*, CVIII, 6). » La signification de ce verset est la même à l'égard du peuple Juif qu'à l'égard de Juda. Ce peuple, ayant repoussé le Christ, est tombé sous l'empire du démon, dont il a préféré la suggestion vers toutes les convoitises dépravées et ter-

tatis suæ per successiones generationum soli laudabiliter spernunt, qui seipsos abscidunt propter regnum cælorum, et filios suos hoc facere cupiunt, exoptantve martyrio coronari, ita ut nullus eorum in terra remaneat : ceteri autem omnes, aut pene omnes, felices volunt suos esse in hac vita post mortem suam, et suum genus interire nolunt. Quapropter quod Juda tam infeliciter, mortuo, ita uxor vidua et filii ejus orphani remanserunt, ut fœneratore scrutante omnem substantiam ejus, et diripientibus alienis labores ejus, de suis habitationibus ejicerentur, nec aliquem pupilli ejus miserantem invenirent, et in una generatione sine posteris interirent; si hæc sentiunt mortui, cumulus malorum est; si hæc non sentiunt, formido vivorum. Si autem movet, quomodo potuerit habere substantiam, quam fœnerator scrutaretur, alienique diriperent, quando jam cum aliis undecim Dominum sequebatur; credat eum omnia quæ habebat ita dimisisse filiis et uxori, ut non inde sinceriter vel perseveranter vinculum cupiditatis abruperit : qui etiamsi ea velut vendere videretur distribuenda pauperibus, profecto faceret quod Ananias post Domini adscensionem (*Act.*, v, 1 et 2). Neque enim metueret, ne hoc Dominus divinitate cognosceret, quem falli putabat, quando ea quæ mittebantur, de loculis auferebat (*Johan.*, XII, 6).

18. Sed jam videamus, si possumus, quantum Dominus adjuvat, quomodo ista convenire possint etiam in populum Judæorum cujus inimicitiæ contra Dominum pertinaci odio permanserunt : cujus populi diximus Judam in figura gessisse personam, sicut Ecclesiæ gessit apostolus Petrus. « Constitue super eum peccatorem, et diabolus stet a dextris ejus (*Ps.*, CVIII, 6). » Quemadmodum in Juda, sic in isto populo intelligendum est : qui repulso a se Christo factus est subditus diabolo, cujus persuasiones in omnibus pravis et terrenis cupiditatibus præposuit æternæ saluti. « Cum judicatur, exeat condemnatus (*Ibid.*, 7). » Quia in nequitia et in infidelitate persistens « thesaurizat sibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei, qui reddet unicuique secundum opera ejus (*Rom.*, II, 5 et 6). » « Et oratio ejus fiat in peccatum : » quia non fit per mediatorem Dei et hominum, hominem Jesum Christum (I *Tim.*, II, 2), et sacerdotem in æternum secundum ordinem Melchisedec (*Psal.*, CIX). « Fiant dies ejus pauci

restres au salut éternel. « Lorsqu'on le jugera, qu'il sorte condamné (*Ibid.*, 7); » parce qu'en persistant dans le crime et dans l'infidélité, il amasse sur lui-même un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres (*Rom.*, II, 5, 6). » Et que sa prière lui soit imputée à péché (*Ibid.*); » parce qu'elle n'est pas faite au nom du médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme (I *Tim.*, II, 5), prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech (*Ps.*, CIX, 4). « Que ses jours soient abrégés (*Ps.*, CXIII, 8). » Cette parole doit s'entendre du royaume des Juifs, qui effectivement n'a pas duré longtemps après la mort du Christ. « Et qu'un autre reçoive son épiscopat (*Ibid.*). » Je pense qu'on peut dire avec raison que cet épiscopat n'est autre chose que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, puisqu'il était, selon la chair, de la tribu de Juda et que l'Apôtre a dit de lui : « Je dis que le Christ a été le ministre de la circoncision pour justifier la véracité de Dieu et confirmer les promesses faites à nos pères (*Rom.*, XV, 8). » Et il a dit lui-même : « Je ne n'ai été envoyé que pour les brebis égarées de la maison d'Israël (*Matth.*, XV, 24); parce que c'est aux Juifs qu'il s'est montré dans sa chair. Et les mages venus de l'Orient ont dit aussi : « Où est celui qui est né roi des Juifs (*Matth.*, I, 12)? » Enfin c'est là ce qui était dit dans l'inscription placée sur la croix, et quand les Juifs voulurent faire changer ce titre, Pilate leur fit cette réponse qui n'est pas sans importance : « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit (*Jean*, XIX, 19, 22). » Or, cet épiscopat du peuple Juif, c'est-à-dire le Seigneur Christ, a été transféré à un autre peuple, au peuple des Gentils. « Que ses enfants deviennent orphelins (*Ps.*, CVIII, 9). » C'est d'eux qu'il est dit : « Mais les enfants du royaume seront précipités dans les ténèbres extérieures (*Matth.* VIII, 12). » Ils sont devenus orphelins par la perte de leur royaume, comme s'ils avaient perdu leur père; bien que l'on puisse dire justement qu'ils ont aussi perdu Dieu, leur père : « Car, dit la Vérité, qui n'a point le Fils, n'a pas non plus le Père (I *Jean*, II, 24). » « Et son épouse veuve (*Ps.*, CVIII, 9). » Par l'épouse du royaume on peut entendre la nation, soumise à la domination du roi; elle est devenue veuve en perdant le royaume. « Que ses fils, toujours chancelants, soient errants et contraints de mendier (*Ibid.*, 10). » Les fils du royaume des Juifs ont chancelé dans les périls, ils ont été vaincus et dispersés par leurs ennemis. Or, qu'est-ce que mendier, si ce n'est vivre au gré de la miséricorde des hommes, comme ils vivent sous le bon plaisir des rois des nations parmi lesquelles ils sont dispersés. « Qu'ils soient chassés de leurs demeures. » C'est ce qui

(*Ps.*, CVIII, 6). » Secundum regnum accipiendum est, quia non diu postea perseveravit regnum Judæorum. « Et episcopatum ejus accipiat alter. » Ipsum Dominum Christum non incongruenter intelligi existimo episcopatum populi Judæorum, quia de tribu Juda factus est secundum carnem : et Apostolus ait, « Dico enim Christum ministrum fuisse circumcisionis propter veritatem Dei ad confirmandas promissiones Patrum (*Rom.*, XV, 8). » Et ipse ait, « Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israël (*Matth.*, XV, 24) : » quia illis exhibuit in carne præsentiam. Et Magi qui ab Oriente venerunt, hoc dixerunt : « Ubi est qui natus est rex Judæorum (*Matth.*, II, 2)? » Et hoc in titulo scriptum erat super crucifixum : unde illud mutare volentibus non frustra responsit Pilatus, « Quod scripsi, scripsi (*Johan.*, XIX, 22). » Hunc ergo episcopatum populi Judæorum, id est, Dominum Christum, accepit alter, id est, populus Gentium. « Fiant filii ejus orphani (*Ps.*, CVIII, 9). » De quibus dicitur, « Filii autem regni ibunt in tenebras exteriores (*Matth.*, VIII, 12). » Facti sunt autem orphani amisso ipso regno, quasi patre perdito : quamquam et Deum patrem bene intelliguntur amisisse. « Qui enim filium non habet, ait Veritas, nec Patrem habet (I *Johan.*, II, 24). » « Et uxor ejus vidua. » Uxor regni plebs intelligi potest, cui reges subditæ dominantur. Vidua vero facta est amisso ipso regno. « Nutantes tranferantur filii ejus, et mendicent (*Ps.*, CVIII, 10). » Nutaverunt periculis, urgentibus hostibus translati sunt, debellati filii regni Judæorum. Quid est autem mendicare, nisi ad hominum misericordiam vivere, sicut vivunt sub earum gentium regibus, in quas translati sunt? « Ejiciantur de habitationibus suis. » Ita factum est. « Scrutetur fœnerator omnem substantiam ejus (*Ibid.*, 11) : » id est, populi ejus. Ubi nihil melius intelligitur, quam debita eorum non dimittantur, quia in solo Christo dimittuntur, quem respuerunt : qui etiam dicere docuit, « Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris (*Matth.*, VI, 12). » « Omnem autem substantiam ejus » dictum est, omnem vitam ejus : ut ei nulla debita, id est,

s'est accompli. « Que l'usurier recherche tout son bien (*Ibid.*, 11); » c'est-à-dire le bien de ce peuple. On ne peut mieux interpréter ce passage qu'en disant que leurs dettes ne leur seront pas remises, parce qu'elles ne pouvaient l'être que dans le seul Christ, qu'ils ont repoussé avec mépris, et qui nous a appris à dire : « Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons nous-mêmes à ceux qui nous doivent (*Matth.*, VI, 12). » Quant à ces mots : « Tout son bien, » ils signifient : sa vie tout entière, de sorte qu'on ne lui remettra aucune dette, c'est-à-dire aucun péché. « Et que des étrangers ravissent le fruit de ses travaux (*Ps.*, CVIII, 11). » Les étrangers, c'est-à-dire le démon et ses anges, parce que ceux qui ne possèdent pas le Christ n'ont pas de trésor dans le Ciel. « Que nul ne l'assiste (*Ibid.*, 12). » Qui assistera celui que n'assiste pas le Christ? « Que nul n'ait pitié de ses orphelins (*Ibid.*). » Après avoir perdu leur père, c'est-à-dire leur royaume, ou après avoir perdu leur Dieu, dont ils avaient haï et persécuté le fils, ils sont restés orphelins et personne n'a pitié d'eux, non pour soutenir leur vie temporelle, mais pour leur assurer la véritable vie, c'est-à-dire la vie éternelle. « Que ses enfants périssent (*Ibid.*, 13), » évidemment de la mort éternelle. « Et que son nom soit effacé dès la première génération (*Ibid.*). » Comme ils ont été engendrés, et non régénérés, ils sont effacés dès la première génération. Car s'ils connaissaient la seconde génération, c'est-à-dire la régénération, et s'ils la possédaient, ils ne seraient pas effacés. « Que l'iniquité de ses pères revienne en la présence du Seigneur (*Ibid.*, 14); » pour que le Seigneur punisse, sur ce même peuple qui persévère dans sa méchanceté, l'iniquité de ses pères. En effet, c'est ainsi que le Sauveur leur a dit : « Vous êtes à vous-mêmes un témoignage que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les Prophètes;» et peu après: « Afin que retombe sur vous tout le sang innocent qui a été versé sur la terre, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie (*Matth.*, XXIII, 31, 35). » « Et que le péché de sa mère ne soit pas effacé (*Ps.*, CVIII, 14). » C'est le péché de Jérusalem, qui est esclave avec ses enfants, qui tue les Prophètes, et qui lapide ceux qui lui sont envoyés. « Que leurs iniquités et leurs péchés soient toujours contre le Seigneur (*Ibid.*, 15), » c'est-à-dire qu'ils ne soient jamais effacés aux yeux du Seigneur, Dieu les punissant éternellement. « Et que leur mémoire périsse e disparaisse de dessus la terre (*Ibid.*). » La terre de Dieu est le champ de Dieu, le champ de Dieu est l'Église de Dieu ; c'est de cette terre que leur mémoire a disparu, car, bien qu'ils fussent les branches naturelles de l'olivier, ils ont été brisés cependant à cause de leur incrédulité (*Rom.*, XI, 20).

19. « Parce qu'il ne s'est pas souvenu (soit Judas, soit le peuple Juif), de faire miséricorde

nulla peccata donentur. « Et diripiant alieni labores ejus : » diabolus et angeli ejus; quia non thesaurizant in cælo qui non habent Christum. « Non sit illi adjutor (*Ps.*, CVIII, 12). » Quis adjutor est ei, cui Christus non est? « Nec sit qui misereatur pupillis ejus. » Qui patre perdito, id est regno, sic remanserunt, aut amisso Deo, cujus Filium persecuti sunt et oderunt, non est qui eorum misereatur, non ad temporalem vitam sumendam vel sustendandam, sed ad veram vitam, id est, æternam. « Fiant nati ejus in interitum (*Ps.*, CVIII, 13) : » utique in interitum sempiternum. » In generatione una deleatur nomen ejus. » Quia generati sunt, non regenerati, ideo in una generatione delentur. Nam in altera, id est, in regeneratione, si eam cognoscerent et tenerent, non delerentur. « In memoriam redeat iniquitas patrum ejus in conspectu Domini (*Ibid.*, 14) : » ut reddat eidem populo Dominus perseveranti in malitia etiam patrum ejus iniquitatem. Sic enim eis dicit, « Testimonium estis vobismetipsis, quia filiis estis eorum qui Prophetas occiderunt (*Matth.*, XXIII, 31). » Et paulo post ait, « Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ (*Ibid.*, 35). » « Et peccatum matris ejus non deleatur. » Peccatum Jerusalem, quæ servit cum filiis suis, quæ interficit Prophetas, et lapidat missos ad se. « Fiant contra Dominum semper (*Ps.*, CVIII, 25), » iniquitas et peccatum eorum : id est, ut a conspectu Domini non aboleantur , Deo in æternum vindicante. « Et dispereat de terra memoria eorum. » Terra Dei, ager Dei est ; ager Dei , Ecclesia Dei est : de qua terra periit memoria eorum, qui cum essent rami naturales, propter infidelitatem fracti sunt (*Rom.*, XI, 20).

19. « Pro eo quod non est recordatus (*Ps.*, CVIII, 16), » vel ille Judas, vel ipse populus, « facere misericordiam. » Sed melius de populo accipitur quod

(*Ps.*, CVIII, 16.)» Mais «il ne s'est pas souvenu» s'applique plus convenablement au peuple Juif; car, s'il a tué le Christ, du moins il pouvait s'en souvenir par le repentir et faire miséricorde à ses membres, qu'il a persécutés avec la plus cruelle persévérance. C'est pourquoi le Prophète ajoute : « Il a persécuté un homme pauvre et mendiant (*Ibid.*, 17). » A la vérité, ce persécuteur peut être Judas, puisque le Seigneur n'a pas dédaigné de se faire pauvre, alors qu'il était riche, afin de nous enrichir par sa pauvreté (II *Cor.*, VIII, 9). On peut encore appliquer au Seigneur le mot de mendiant, peut-être parce qu'il a dit à la Samaritaine : « Donnez-moi à boire (*Jean*, II, 7), » et que, sur la croix il a dit : « J'ai soif (*Id.*, XIX,28). » Mais je ne trouve aucun moyen de rapporter à notre tête, c'est-à-dire au Sauveur de son corps que Judas a persécuté, les paroles qui suivent. En effet, après avoir dit : « Il a persécuté un homme pauvre et mendiant, » le Prophète ajoute : « Dont le cœur était touché de componction, pour le faire mourir (*Ps.*, CVIII, 17);» c'est-à-dire il l'a persécuté pour le faire mourir. Cette explication est donnée par quelques interprètes. Mais on ne parle de la componction du cœur que pour exprimer l'aiguillon du péché dans la douleur du repentir ; c'est ainsi qu'il été a dit des Juifs qui avaient fait mourir le Seigneur, « qu'ils furent touchés de componction dans leur cœur, » en entendant les discours des Apôtres, après l'Ascension du Seigneur. Entre autres choses, le bienheureux Pierre leur avait dit : « Faites pénitence et que chacun de vous soit baptisé au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et vos péchés vous seront remis (*Act.*, II, 37, 38). » Mais ces nouveaux chrétiens étant devenus les membres de celui dont ils avaient attaché les membres sur la croix, le peuple Juif ne s'est pas souvenu de leur faire miséricorde; il a persécuté un homme pauvre et mendiant, mais dans ses membres, et le Sauveur dira à ce peuple, en ce qui touche les œuvres de miséricorde : « Ce que vous avez refusé à l'un des plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez refusé (*Matth.*, XXV, 45). » « Et dont le cœur était touché de componction, pour le faire mourir ; » oui, son cœur était touché de componction, mais en ses membres. Du nombre de ceux qui l'ont persécuté jusqu'à la mort, lorsqu'il avait le cœur touché de componction, fut Saul, qui consentit au meurtre de saint Étienne dont le cœur était touché de componction (*Act.*, VII,59) ; car saint Etienne était de ceux dont le cœur fut touché de componction. Mais Saul s'est souvenu de

ait, « non est recordatus. » Nam si Christum occidit, saltem recordaretur pænitendo, et faceret misericordiam super membra ejus, quæ perseverantissime persecutus est. Ideo dicit, quia « persecutus est hominem inopem et mendicum (*Ibid.*, 17). » Potest quidem accipi de Juda; quia non est dedignatus Dominus pauper fieri, cum dives esset, ut illius paupertate nos ditaremur (II *Cor.*, VIII, 9). Mendicum autem quomodo intelligam, nisi forte quia dixit mulieri Samaritanæ, « Da mihi bibere (*Johan.*, IV, 7) : » et in cruce ait, « Sitio (*Johan.*, XIX, 28) ? » Sed quod sequitur quomodo accipiatur in ipso capite nostro, id est, sui corporis Salvatore, quem Judas persecutus est, non invenio. Cum enim dixisset, « Et persecutus est hominem inopem et mendicum : » adjecit atque ait, « Et compunctum corde mortificare : » id est, ut mortificaret. Nam quidam etiam sic sunt interpretati. Compunctus autem corde non solet dici, nisi stimulis peccatorum in dolore pænitendi : sicut de illis dictum est, qui cum audissent Apostolos post Domini adscensionem, compuncti sunt corde, qui occiderant Dominum. Quos allocutus est beatissimus Petrus dicens inter cetera : « Agite pænitentiam, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Domini Jesu Christi, et dimittentur vobis peccata vestra (*Act.*, II, 38). » Sed quoniam iidem ipsi membra ejus facti sunt, cujus in ligno membra fixerunt, populus Judæorum non est recordatus facere misericordiam; persecutus est hominem inopem et mendicum, sed in membris suis : de quibus dicturus est, quod adtinet ad ipsa opera misericordiæ, « Quando uni ex minimis meis non fecistis, mihi non fecistis (*Matth.*, XXV, 45). » « Et compunctum corde mortificare : » plane compunctum corde, sed in membris suis. De his autem qui persecuti sunt, ut compunctum corde mortificarent, erat et Saulus, consentiens in necem Stephani compuncti corde (*Act.*, VII, 59) : quia et ipse Stephanus de illis erat, qui compuncti sunt corde. Sed Saulus recordatus est facere misericordiam; et qui mane rapiebat, ad vesperum divisit escas : et ipse compunctus corde, ut etiam in illo ipsi persequerentur inopem, volentes mortificare compuctum corde. Hoc quippe oderant in Paulo apostolo, quia compunctus corde

faire miséricorde; et lui qui, le matin, était un loup ravissant, le soir, il a partagé aux autres la nourriture (*Gen.*, XLIX, 27). Il a été touché de componction, pour que les Juifs persécutassent aussi en lui l'indigent, et cherchassent à mettre à mort un homme au cœur touché de componction. Car ce qu'ils haïssaient dans saint Paul, c'est que, touché maintenant de componction, il prêchait celui qu'il avait auparavant persécuté. Car, tandis qu'il persécutait lui-même, dans ses membres, pour le mettre à mort, l'homme pauvre et mendiant, au cœur touché de componction, il entendit du ciel ces paroles : « Saul, Saul pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, IX, 4)? » Et lui-même, touché dès cet instant de componction, il commença à souffrir une persécution semblable à celle qu'il infligeait d'abord aux autres hommes touchés de componction dans leurs cœurs.

20. Le Psaume poursuit ainsi : « Et il a aimé la malédiction et elle tombera sur lui (*Ps.*, CVIII, 8).» Bien que Judas ait aimé la malédiction, et parce qu'il volait la bourse commune et parce qu'il a vendu et livré le Seigneur, cependant le peuple Juif a plus évidemment encore aimé la malédiction, lorsqu'il a dit : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants (*Matth.*, XXVII, 25).» « Il a rejeté la bénédiction et elle s'éloignera de lui (*Ps.*, CVIII, 18).» Judas l'a rejetée, parce qu'il a rejeté le Christ, en qui réside l'éternelle bénédiction ; mais les Juifs l'ont rejetée plus ouvertement encore, lorsque l'aveugle auquel le Seigneur avait rendu la vue leur disait : « Est-ce que vous aussi, vous voulez devenir ses disciples?» et que les Juifs, repoussant cette bénédiction et la considérant comme une malédiction, répondirent à cet aveugle : « Soyez vous-même son disciple (*Jean*, IX, 27, 28). » Et la bénédiction s'est éloignée d'eux, car elle est passée aux Gentils. « Et il a revêtu la malédiction comme un vêtement (*Ps.*, CVIII, 18) ;» il s'agit tout à la fois de Judas et du peuple Juif. « Et elle a pénétré, comme de l'eau, dans ses entrailles (*Ibid.*).» Elle est tombée sur lui au dehors et au dedans : au dehors, comme un vêtement; au dedans, comme de l'eau. Car il est tombé au tribunal de celui qui a le pouvoir de perdre le corps et l'âme dans l'enfer (*Matth.*, X, 28) : le corps, voilà le dehors ; l'âme, voilà le dedans. « Et comme de l'huile, jusque dans ses os (*Ps.*, CVIII, 18).» Ces paroles démontrent qu'il se plaisait à faire le mal et à s'attirer la malédiction, c'est-à-dire le châtiment éternel : puisque la bénédiction est la vie éternelle. Maintenant, en effet, les mauvaises actions délectent le coupable, comme l'eau qui rafraîchit l'intérieur du corps et comme l'huile qui pénètre dans les os ; si le Prophète emploie ici le terme de malédiction, c'est que Dieu a prédit ces supplices à ceux qui font le mal. La malédiction ressemble à l'huile qui pénètre jusque dans les os, lorsque les hommes se

prædicabat quem fuerat ante persecutus. Inopem quippe et mendicum et compunctum corde in membris suis et ipse ut mortificaret, persequens, audivit de cælo, « Saule, Saule qui me persequeris (*Act.*, IX, 4)? » Et factus compunctus corde, cœpit talia pati, qualia faciebat compunctis corde.

20. Deinde sequitur Psalmus, « Et dilexit maledictionem, et veniet ei (*Ps.*, CVIII, 18). » Quamquam et Judas maledictionem dilexerit, et furando de loculis, et Dominum vendendo atque tradendo : tamen apertius populus ille dilexit maledictionem, quando dixit, Sanguis ejus super nos et super filios nostros. « Et noluit benedictionem, et elongabitur ab eo (*Matth.*, XXVII, 25). » Et Judas quidem quia Christum noluit, in quo est æterna benedictio : sed apertius noluit benedictionem populus Judæorum, cui dixit ille illuminatus a Domino, « Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri (*Johan.*, IX, 27 et 28) ? » Et noluit benedictionem, et pro maledicto habuit : et respondit, Tu sis discipulus ejus. Et longe facta est ab eo benedictio, quia transitum fecit ad Gentes. « Et induit maledictionem sicut vestimentum : » sive Judas, sive ille populus. « Et intravit sicut aqua in interiora ejus. » Ergo et foris et intus ; foris sicut vestimentum, intus sicut aqua : quoniam in ejus incidit judicium, « qui potest et corpus et animam occidere in gehenna (*Matth.*, X, 28) : » corpus foris, animam intus. « Et sicut oleum in ossibus ejus. » Ostendit eum cum delectatione malefacere, et comparare sibi maledictionem, hoc est, pœnam æternam : quia benedictio vita æterna est. Modo quippe malefacta delectant, sicut aqua in interiora, et sicut oleum in ossibus : sed ideo maledictio vocatur, quia talibus Deus tormenta prædixit. Tamquam in ossibus autem oleum est maledictio, cum homines inde se fortes putant, quia licet eis mala tamquam impune committere.

21. « Fiat ei sicut vestimentum, quo operitur

croient forts, en raison du mal qu'il semble leur être permis de faire impunément.

21. « Qu'elle devienne pour lui comme le vêtement dont il est couvert (*Ibid.*, 19). » Pourquoi, ayant déjà parlé de vêtement, le Prophète revient-il sur ce terme de comparaison? Ne serait-ce pas qu'ayant dit d'abord : « Il a revêtu la malédiction comme un vêtement (*Ibid.*, 28), » il veut parler d'une autre sorte de vêtement dont on n'est pas vêtu mais couvert. En effet, on se revêt d'une tunique et l'on se couvre d'un manteau. Et que signifie cette figure, sinon que le pécheur se glorifie aux yeux des hommes de son iniquité? « Et comme la ceinture, » ajoute le Psalmiste, « dont il est toujours ceint (*Ibid.*, 19). » Les hommes ont surtout coutume de se ceindre pour être plus dispos au travail, et n'être point gênés par les plis de la robe. Celui-là donc se ceint de malédiction, qui ne se livre pas au mal par un mouvement subit, mais de propos délibéré, et qui s'est tellement appris à faire le mal qu'il y est toujours prêt ; c'est pourquoi le Prophète dit ici : « Et comme la ceinture dont il est toujours ceint. »

22. « Voilà l'œuvre de ceux qui me calomnient auprès du Seigneur (*Ibid.*, 20). » Le Prophète n'a pas dit : « Voilà la récompense, » mais : « Voilà l'œuvre. » En effet, il est évident que ce vêtement dont l'impie se revêt et celui dont il se couvre, cette eau, cette huile, cette ceinture, signifient les œuvres par lesquelles l'impie acquiert l'éternelle malédiction. Il n'est donc pas question du seul Judas, mais de tous les impies dont il est dit : « Voilà l'œuvre de ceux qui me calomnient auprès du Seigneur. » Cependant le pluriel pourrait être employé au lieu du singulier, comme par exemple quand, après la mort d'Hérode, l'Ange dit à Joseph : « Ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts (*Matth.*, II, 20). » Mais quels sont principalement ceux qui calomnient le Christ auprès du Seigneur, sinon ceux qui le calomnient par ses propres paroles, en disant qu'il n'est pas celui que la Loi du Seigneur et les Prophètes ont annoncé? « Et qui profèrent des paroles mauvaises contre ma vie (*Ps.*, CVIII, 20); » en niant par exemple que le Christ pût ressusciter à son gré, tandis que lui-même a dit : « J'ai le pouvoir de déposer ma vie et le pouvoir de la reprendre (*Jean*, X, 18). »

23. « Et vous aussi, Seigneur, Seigneur, faites avec moi (*Ps.*, CVIII, 21)... » Quelques interprètes pensent qu'il faut sous-entendre ici le mot miséricorde ; mais les manuscrits les plus corrects portent : « Et vous, Seigneur, faites avec moi à cause de votre nom. » Il y a là un sens plus élevé, que nous ne devons point passer sous silence. Le Fils peut dire au Père : « Faites avec

(*Psal.*, CVIII, 19). » Cum superius jam dixerit de vestimento, quid est quod repetit? An quia dixerat, « Induit maledictionem sicut vestimentum (*Ibid.*, 18), » differt ab eo vestimentum quo non induitur, sed operitur? Induitur enim quisque tunica, operitur pallio. Et quid est hoc, nisi etiam in conspectu hominum de iniquitate gloriari? « Et sicut zona, inquit, qua semper præcingitur. » Maxime homines ideo præcinguntur, ut ad operandum sint aptiores, ne vestis sinibus præpediantur. Ergo maledictione se præcingit, qui malum non repentinum, sed dispositum aggreditur, et ita discit malefacere, ut semper paratus sit. Unde et hic ait, « Et sicut zona, qua semper præcingitur. »

22. « Hoc opus eorum, qui detrahunt mihi apud Dominum (*Ibid.*, 20). » Non dixit, merces eorum ; sed, « opus eorum. » Manifestum est enim quod indumento et opertorio et aqua et oleo et zona ipsa opera describebat, quibus æterna maledictio comparatur. Non ergo est unus Judas, sed multi, de quibus dicitur, « Hoc opus eorum, qui detrahunt mihi apud Dominum. » Quamquam et pluralis numerus poni potuit pro numero singulari : sicut Herode mortuo dictum est ab Angelo, « Mortui sunt qui quærebant animam pueri (*Matth.*, II, 20). » Sed qui magis detrahunt Christo apud Dominum, nisi illi qui ipsis verbis Domini detrahunt, dicentes non esse ipsum quem Lex Domini et Prophetæ prænuntiarunt? « Et qui loquuntur, inquit, mala adversus animam meam. » Negando eum, cum voluisset, potuisse resurgere : cum dicat, « Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam (*Johan.*, X, 18). »

23. « Et tu Domine, Domine, fac mecum (*Ps.*, CVIII, 21). » Quidam subaudiendam putaverunt « misericordiam, » quidam vero et addiderunt : sed emendatiores codices sic habent, « Et tu Domine, Domine, fac mecum, propter nomen tuum. » Unde sensus altior non est prætermittendus, ita dixisse Filium Patri, « Fac mecum, » quia eadem sunt opera Patris et Filii. Ubi etiamsi misericordiam intelligamus : (sequitur enim, « Quia suavis est misericordia tua : ») et ipsam quia non dixit, Fac in me; vel, Fac super me ; vel aliquid hujusmodi ; sed ait, Fac mecum ; bene

moi, » parce que les œuvres du Père et du Fils sont les mêmes. Mais, lors même qu'il faudrait sous-entendre le mot miséricorde (et en effet, le Prophète ajoute aussitôt : « parce que votre miséricorde est douce,») comme le Prophète ne dit pas : faites-moi, faites sur moi, ou quelque autre chose semblable, mais « faites avec moi ;» nous pouvons à bon droit, comprendre que le Père et le Fils exercent ensemble la miséricorde sur les vases de miséricorde (*Rom.*, IX, 23). On peut encore comprendre ainsi ces paroles : Faites avec moi, c'est-à-dire aidez-moi. En effet, tous les jours, nous avons coutume de nous servir de cette locution, et si nous voulons parler d'une chose faite par quelqu'un de notre parti, nous disons : il fait, il agit avec nous. En effet, le Père aide le Fils, car Dieu l'aide en tant qu'homme, à raison de sa forme d'esclave; Dieu étant le maître de l'homme, et le Père étant le maître du Fils en sa forme d'esclave. Car, en sa forme de Dieu, le Fils n'a besoin d'aucun secours, il est également tout-puissant avec son Père, et par cette toute-puissance il vient lui-même en aide à l'homme. « Car, » dit le Christ, « comme le Père ressuscite les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils rend à la vie ceux qu'il veut (*Jean*, V, 21); » et le Père ne rend pas la vie aux uns et le Fils aux autres, ni le Père d'une manière et le Fils d'une autre; car le Père et le Fils font les mêmes choses et de la même manière. Il suit de là que le Fils de Dieu, comme homme, a été ressuscité d'entre les morts par Dieu, c'est-à-dire par le Père, à qui le Christ dit dans un Psaume : « Ressuscitez-moi et je le leur rendrai (*Ps.*, XL, 11); » mais, comme Dieu, il s'est ressuscité lui-même, selon sa propre parole : « Détruisez ce temple et je le rebâtirai en trois jours (*Jean*, II, 19). » C'est ce qu'il indique également dans notre Psaume, si on veut l'étudier avec soin : car il nous a ordonné d'approfondir les Écritures qui rendent témoignage de lui (*Id.*, V, 19), et de ne pas nous borner à les lire superficiellement. En effet, il n'est pas dit seulement : « Vous, Seigneur, Seigneur, faites avec moi, » mais, « Et vous. » Que signifie « et vous, » sinon, moi aussi? En ne disant pas une fois seulement « Seigneur, » mais en répétant « Seigneur, Seigneur, » le Psalmiste marque la vivacité du désir de celui qui prie, comme en cet endroit : « O Dieu, mon Dieu (*Ps.*, XXI, 2). » En ajoutant : « à la gloire de votre nom, » après avoir dit : « Faites avec moi, » il a en vue de faire ressortir l'excellence de la grâce de Dieu. Car la nature humaine n'a pas été élevée, par la vertu de mérites antérieurs, à une telle hauteur que le Fils unique de Dieu dût être nommé à la fois Verbe et chair, c'est-à-dire Dieu et homme. Mais cela s'est fait, afin que la créature qui était perdue fût recherchée par celui qui l'avait créée, au moyen de qui ne s'était pas perdu. C'est pour ce motif que le Prophète continue ainsi : « Parce que votre miséricorde est pleine de douceur. »

24. « Délivrez-moi, parce que je suis indigent

intelligimus et Patrem et Filium simul facere misericordiam in vasa misericordiæ (*Rom.*, IX, 23). Potest hoc etiam sic intelligi : « Fac mecum, » id est, adjuva me. Quod in quotidiana loquendi consuetudine habemus, cum de aliqua re, quæ pro partibus nostris est, dicimus, Nobiscum facit. Pater quippe adjuvat Filium, inquantum Deus hominem, propter formam servi : cui homini Deus, et cui formæ servi etiam Dominus est Pater. Nam in forma Dei, Filius adjutorio non indiget : æqualiter enim cum Patre omnipotens est, ex quo et ipse adjutor est hominis. « Sicut enim Pater suscitat mortuos et vivificat, sic et Filius quos vult vivificat (*Johan.*, V, 21). » Nec alios Pater, alios Filius : aut aliter Pater, aliter Filius : quia et eadem facit, et similiter. Unde inquantum homo est Filius Dei, Deus suscitavit illum a mortuis, hoc est Pater, cui dicit in Psalmis, « Suscita me, et reddam illis (*Psal.*, XL, 11). » Inquantum autem Deus est, etiam ipse se suscitavit : propter quod dicit, « Solvite templum hoc, et triduo suscitabo illud (*Johan.*, II, 19). » Quod etiam hic significavit, si quis diligenter intendat. Scrutari enim jussit Scripturas, quæ testimonium perhibent de illo, non in superficie pertransiri (*Johan.*, V, 39). Non enim tantummodo ait, « Tu Domine, Domine, fac mecum : » sed ait, « Et tu. » Quid est, « Et tu, » nisi quia et ego? Quod autem non semel « Domine, » sed repetens ait, « Domine, Domine ; » habet in hoc orantis affectum : sicuti est, Deus, Deus meus (*Psal.*, XXI, 2). » Quod vero, cum dixisset, « Fac mecum ; » addidit, « propter nomen tuum : » gratiam commendavit. Nullis enim operum meritis præcedentibus in tantam celsitudinem subvecta est humana natura, ut totum simul Verbum et caro, hoc est, Deus et homo, unigenitus Filius Dei diceretur. Hoc autem factum est, ut ab illo qui creaverat, per id quod non perie-

et pauvre (*Ps.*, CVIII, 22).» L'indigence et la pauvreté représentent la faiblesse à cause de laquelle le Christ a été crucifié. « Et mon cœur est troublé au dedans de moi (*Ibid.*).» Cette parole se rapporte à celle que le Christ a prononcée aux approches de sa passion : « Mon âme est triste jusqu'à la mort (*Matth.*, XXVI, 38.) »

25. « J'ai disparu comme l'ombre à son déclin (*Ps.*, CVIII, 23).» C'est là une figure de la mort. De même, en effet, que la nuit vient au déclin de l'ombre, ainsi la mort vient au déclin de la chair mortelle. « Et j'ai été jeté çà et là comme les sauterelles (*Ibid.*).» Je pense que cette parole doit être préférablement entendue de ses membres, c'est-à-dire de ses fidèles. Et c'est pour l'exprimer plus ouvertement que le Prophète a préféré dire : « Comme les sauterelles, » plutôt que : Comme la sauterelle ; bien que ce mot employé au singulier eût pu signifier un grand nombre, comme dans ce verset d'un autre Psaume : « A sa voix est venue la sauterelle (*Ps.*, CIV, 34) ;» mais il y aurait eu moins de clarté dans l'expression. Ses fidèles ont donc été jetés çà et là, c'est-à-dire mis en fuite par les persécutions, et le Prophète a voulu parler de leur multitude, ou faire allusion à leur passage de pays en pays, en les comparant à des sauterelles.

26. « Mes genoux sont affaiblis par le jeûne (*Ps.*, CVIII, 24). » Nous lisons dans l'Évangile que le Christ a jeûné pendant quarante jours (*Matth.*, IV, 2); mais cette privation de nourriture a-t-elle été jusqu'à l'affaiblir assez pour que ses genoux pliassent sous lui? Ou bien est-il plus convenable d'appliquer aussi ce verset à ses membres, c'est-à-dire à ses saints? « Et ma chair a été changée à cause de l'huile (*Ibid.*), » à cause de la grâce spirituelle. C'est du mot chrême que le Christ a pris son nom, et chrême signifie onction. L'huile n'a donc pas détérioré sa chair, mais elle l'a améliorée, quand par la résurrection elle a passé des outrages de la mort à la gloire de l'immortalité. C'est pourquoi, après avoir dit : « Mes genoux ont été affaiblis par le jeûne, » ce qui signifie, selon moi, que ceux des membres du Christ qui paraissaient forts, perdant pour ainsi dire, au moment de sa passion, le pain de sa présence qui les soutenait, ont défailli jusqu'à le renier, comme il est arrivé à saint Pierre. Mais alors, pour leur rendre des forces, pour les empêcher de fléchir entièrement et de tomber, le Psaume ajoute : « Et ma chair a été changée à cause de l'huile, » c'est-à-dire qu'au moment où ma mort les avait abattus, ma résurrection est venue les relever, afin que je pusse les oindre d'huile, en leur envoyant l'Esprit-Saint, qui

rat, id quod perierat quæreretur. Unde et hic sequitur, « Quia suavis est misericordia tua. »

24. « Libera me, quia egenus et pauper ego sum (*Ps.*, CVIII, 22). » Egestas et paupertas, infirmitas est, ex qua crucifixus est. « Et cor meum conturbatum est intra me. » Hoc ad illud refertur, quod ait propinquante passione, « Tristis est anima mea usque ad mortem (*Matth.*, XXVI, 38). »

25. « Sicut umbra cum declinat, ablatus sum (*Ps.*, CVIII, 23).» Hoc ipsam mortem significavit. Sicut enim ex umbra declinante fit nox, sic ex mortali carne fit mors. « Excussus sum sicut locustæ. » Hoc jam in membris ejus, hoc est, fidelibus ejus, convenientius intelligi existimo. Quod ut aliquando apertius poneret, maluit dicere, « sicut locustæ,» quam sicut locusta : quamvis et numero singulari possent accipi etiam multæ, sicut illud est, « Dixit, et venit locusta (*Psal.*, CIV, 34) : » sed esset obscurius. Excussi sunt ergo, id est, fugati a persecutoribus fideles ejus, quorum vel multitudinem significari voluit nomine locustarum, vel quod transilierunt de loco in locum.

26. « Genua mea infirmata sunt a jejunio (*Ps.*, CVIII, 24). » Legimus Dominum Christum quadraginta dierum habuisse jejunium (*Matth.*, IV, 2) : sed tantumne valuit in eo illa inedia, ut genua ejus infirmarentur ? An et hoc in membris ejus, hoc est, sanctis, ejus, aptius intelligitur ? « Et caro mea immutata est propter oleum : » propter gratiam spiritalem. Unde et Christus appellatur a chrismate : chrisma autem unctio est. Caro autem propter oleum non in deterius, sed in melius immutata est, hoc est, a mortis contumelia in gloriam immortalitatis exsurgens. Cum itaque dixisset, « Genua mea infirmata sunt a jejunio, » ubi significatum esse arbitror eos qui in membris ejus fortes videbantur, tamquam præsentia panis quo sustentabantur abstracta, in ejus passione defecisse usque ad negationem, quæ apparuit in Petro : tamquam ad eos confirmandos, ne succumbendo penitus caderent, « Et caro mea, inquit, immutata est propter oleum, » ut eos mea morte deficientes, mea resurrectione firmarem, et misso Spiritu-sancto ungueremn, qui non ad eos venisset, nisi ego abiissem. Hoc enim dixerat, « Non potest ille venire, nisi ego abiero (*Johan.*, XVI, 7). »

ne serait pas venu vers eux, si je ne m'en étais allé. En effet, il avait dit : « L'Esprit ne peut venir, si je ne m'en vais (*Jean*, XIV, 7).» Et l'Évangéliste a dit : « L'Esprit-Saint n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié (*Jean*, VII, 39). » Sa chair n'était pas encore changée. Que l'Esprit-Saint soit désigné sous la figure de l'eau, parce qu'elle lave et arrose, ou sous la figure de l'huile, parce qu'elle signifie les transports et l'ardeur de l'amour, il n'est pas différent de lui-même, malgré la diversité des emblêmes. Quoi de plus dissemblable que le lion et l'agneau, et cependant tous deux sont des symboles du Christ. Il est figuré par le lion pour une cause, et par l'agneau pour une autre cause, mais il est toujours le même : l'agneau n'est pas fort et le lion n'est pas innocent; tandis que le Christ est à la fois innocent comme l'agneau et fort comme le lion. Or, le Christ lui-même dit, par la bouche d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi j'ai été oint (*Is.*, LXI, 1). »

27. « Et je suis devenu pour eux un opprobre (*Ps.*, CVIII, 25), » par ma mort sur la croix. « Car le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant fait malédiction pour nous (*Gal.*, III, 13).» «Ils m'ont vu et ils ont branlé la tête (*Ps.*, CVIII, 25), » parce qu'ils l'ont vu mourir sur la croix et qu'ils ne l'ont pas vu ressusciter. Ils l'ont vu, quand ses genoux étaient affaiblis; ils ne l'ont pas vu, quand sa chair a été changée.

28. « Aidez-moi, Seigneur mon Dieu, sauvez-moi selon votre miséricorde (*Ibid.*, 26). » Cette parole peut s'appliquer au Christ tout entier, c'est-à-dire à la tête et au corps : à la tête, en raison de la forme d'esclave qu'elle a prise, au corps, en raison des esclaves eux-mêmes. Car le Christ a pu dire à Dieu : « Aidez-moi » et « Sauvez-moi, » en la personne de ceux en qui il a dit à Saul : « Pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, IX, 4)? » Ce qu'ajoute le Prophète : « Selon votre miséricorde, » nous rappelle que la grâce est entièrement gratuite et n'est pas due à nos œuvres.

29. « Et qu'ils sachent que cette main est la vôtre et que vous-même l'avez faite (*Ibid.*, 27).» En disant : « Qu'ils sachent, » il parle de ceux pour qui il a prié, au moment où ils sévissaient contre lui; parce que, dans le nombre de ceux pour qui il était un sujet d'opprobre et qui branlaient la tête en le raillant, il y en avait qui plus tard ont cru en lui. Mais que ceux qui attribuent à Dieu un corps de forme humaine apprennent comment Dieu a une main. Si en effet, ce qu'il fait, il le fait de sa main, comment peut-il avoir fait cette main? Comment donc le Prophète dit-il ici : « Et qu'ils sachent que cette main est la vôtre et que vous l'avez

Et Evangelista dixit, « Nondum erat Spiritus datus, quia Jesus nondum fuerat glorificatus (*Johan.*, VII, 39). » Nondum erat immutata caro ejus. Sive autem per aquam propter ablutionem vel irrigationem, sive per oleum propter exsultationem et inflammationem caritatis, significetur Spiritus-sanctus; non ideo est a seipso diversus, quia signa diversa sunt. Multum enim diversa sunt etiam leo et agnus, et tamen utroque significatus est Christus. Leo propter aliud, agnus propter aliud; non tamen alius : quia nec fortis est agnus, nec innocens leo; Christus autem et innocens est ut agnus, et fortis ut leo. Dicit autem apud Isaiam ipse Jesus Christus, « Spiritus Domini super me, propter quod unxit me (*Isai.*, LXI, 1). »

27. « Et ego factus sum opprobrium illis (*Ps.*, CVIII, 25) : » per mortem crucis. « Christus enim nos redemit de maledicto Legis, factus pro nobis maledictum (*Gal.*, III, 13). » « Viderunt me, et moverunt capita sua. » Quia viderunt pependisse, non viderunt resurrexisse : viderunt quando genua ejus sunt infirmata, non viderunt quando est caro immutata.

28. « Adjuva me Domine Deus meus, salvum me fac secundum misericordiam tuam (*Ps.*, CVIII, 26). » Hoc ad totum referri potest, id est, et ad caput, et ad corpus : ad caput, propter formam servi; ad corpus, propter ipsos servos. Potuit enim et in eis dicere Deo, « Adjuva me, et salvum me fac : » in quibus Saulo dixit, Quid me persequeris (*Act.*, IX, 4)? » Quod autem addidit, « secundum misericordiam tuam : » gratuita gratia commemoratur, non ex operum debito.

29. « Et sciant quoniam manus tua hæc, et tu Domine fecisti eam (*Ps.*, CVIII, 27). » De his dixit, « sciant, »pro quibus sævientibus et oravit : quia in eis quibus factus est opprobrium moventibus in ejus illusionem capita sua, erant etiam hi qui in eum postea crediderunt. Discant autem qui formam humani corporis Deo tribuunt, quomodo habeat Deus

faite ? » Comprenons donc que la main de Dieu est le Christ, conformément à cette parole d'Isaïe : « Et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé (*Jean*, LIII, 1) ? » Le Christ était cette main de Dieu, et Dieu l'a faite; car au commencement était le Verbe et le Verbe a été fait chair (*Jean*, I, 14). Il était en dehors de tous les temps selon sa divinité; et il a été fait par Dieu de la race de David selon la chair (*Rom.*, I, 3).

30. « Ils le maudiront et vous le bénirez (*Ps.*, CVIII, 28). » C'est donc une vaine et menteuse malédiction que celle des enfants des hommes, qui aiment la vanité et recherchent le mensonge (*Ps.*, IV, 3). » Dieu, au contraire, lorqu'il bénit, agit comme il parle. « Que ceux qui s'élèvent contre moi soient couverts de confusion (*Ps.*, CVIII, 28). » Car, s'ils s'élèvent contre moi, c'est qu'ils peuvent en tirer quelque avantage; mais lorsque j'aurai été élevé au-dessus des cieux et que ma gloire aura commencé à remplir toute la terre, ils seront couverts de confusion. « Mais votre serviteur sera dans la joie (*Ibid.*) : » soit dans sa personne à la droite du Père, soit dans ses membres, qui se réjouiront au milieu des tentations par l'espérance, et après toute tentation pendant l'éternité.

31. « Que mes calomniateurs soient revêtus de honte (*Ibid.*, 29) ; » c'est-à-dire, qu'ils rougissent de m'avoir calomnié. Mais on peut prendre aussi cette parole en bonne part, dans le sens de leur amendement. « Et qu'ils soient couverts de leur confusion comme d'un manteau double (*Ibid.*). » L'expression grecque signifie en effet un manteau double, et il y a des interprètes qui ont préféré l'expliquer ainsi dans leur traduction, plutôt que de la reproduire textuellement. Il s'agit d'une double confusion, intérieure et extérieure, devant Dieu et devant les hommes.

32. « Ma bouche confessera le Seigneur par des louanges sans limites (*Ibid.*, 30). » Le texte latin emploie le mot « nimis » qui signifie trop, selon l'acception ordinaire, c'est-à-dire, plus qu'il n'est dû ; et le mot opposé est peu, c'est-à-dire moins qu'il n'est dû. « Nimis » se rend en grec par ἄγαν or le verset que nous expliquons ne porte pas le mot ἄγαν mais le mot σφόδρα que les interprètes latins ont traduit, tantôt par « nimis, trop, » et tantôt par « valde, beaucoup. » Si on donne à « nimis » le sens de « valde, » on peut l'appliquer à la louange de Dieu, car il s'agit ici d'une confession de louange. C'est, en effet, ce qui ressort de la suite du verset : « Et je chanterai ses louanges au milieu de beaucoup (*Ibid.*). » C'est la même parole que dans un autre Psaume : « Je chanterai vos

manum. Si enim quod facit, manu facit, numquid et ipsam manum suam manu facit ? Quomodo ergo hic dictum est, « Et sciant quoniam manus tua hæc, et tu Domine fecisti eam ? » Intelligamus itaque manum Dei esse Christum : unde alibi dicitur, « Et brachium Domini cui revelatum est (*Isai.*, LIII, 1) ? » Hæc manus et erat, et fecit eam : quia, « In principio erat Verbum, et Verbum caro factum est (*Johan.*, I, 1 et 14). » Et erat sine tempore secundum divinitatem, « et factus est ei ex semine David secundum carnem (*Rom.*, I, 3). »

30. « Maledicent illi, et tu benedices (*Ps.*, CVIII, 28). » Vana est ergo et falsa maledictio filiorum hominum, diligentium vanitatem, et quærentium mendacium (*Ps.*, IV, 3) : Deus autem cum benedicit, facit quod dicit. « Qui insurgunt in me, (*a*) confundantur. » Ut enim insurgant, aliquid se adversus me proficere arbitrantur : sed cum exaltatus fuero super cælos, et esse cœperit super omnem terram gloria mea, confundentur. « Servus autem tuus lætabitur : » sive in dextera Patris, sive in membris suis lætantibus, et inter tentationes in spe, et post tentationes in æternum.

31. « Induantur qui detrahunt mihi pudorem (*Ps.*, CVIII, 29) : » id est, pudeat eos detraxisse mihi. Sed hoc potest et in bono accipi, dum corriguntur. « Et operiantur sicut diploidem confusionem suam. » Diplois duplex pallium est. Nam quidam etiam sic interpretati sunt istum versum, « Et operiantur sicut pallium duplex confusionem suam. » Intelligitur autem, confundantur et intus et foris, id est, et coram Deo et coram hominibus.

32. « Confitebor Domino nimis in ore meo (*Ibid.*, 30), » « Nimis » dici solet in consuetudine sermonis Latini, quod plus est quam debet : cui contrarium est parum, quod minus est quam debet. Sed « nimis, » Græce ἄγαν dicitur : iste autem versus non habet ἄγαν sed habet σφόδρα. Quod quidam nostris sic interpre-

(*a*) Sic Am. Er. et plures MSS. At Lov. *confundentur*.

louanges au milieu de l'Église (*Ps.*, XXI, 13). » Mais, comme l'Église elle-même, qui est le corps du Christ, chante les louanges du Seigneur, comment l'Église chante-t-elle au milieu de l'Église ? De même, comme beaucoup sont les membres du Christ, si le Christ lui-même loue Dieu en même temps qu'ils le louent, puisqu'ils sont ses membres ; comment le Christ loue-t-il Dieu au milieu de beaucoup, puisque quand beaucoup louent Dieu c'est le Christ qui le loue? Ne faut-il pas dire qu'il loue Dieu au milieu de beaucoup, parce qu'il est ici-bas avec son Église jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXXIII, 20) ; de sorte que « au milieu de beaucoup » n'a pas d'autre sens que par beaucoup. Car l'expression « au milieu » désigne ce qu'il y a de plus honorable : or, si le cœur est comme au milieu de l'homme, on ne saurait mieux interpréter les paroles du Prophète, qu'en disant : je le louerai dans le cœur de beaucoup. En effet, le Christ habite par la foi dans nos cœurs (*Éphés.*, III, 17) ; c'est pourquoi il dit d'abord : « Ma bouche confessera le Seigneur, » c'est-à-dire la bouche de mon corps, qui est l'Église. « Car on croit de cœur pour la justice, et on confesse de bouche pour le salut (*Rom.*, X, 10). »

33. « Parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre (*Ps.*, CVIII, 13). » Il a été dit de Judas : « Que le démon se tienne à sa droite (*Ibid.*, 6) ; « parce que Judas a voulu augmenter sa richesse en vendant le Christ : maintenant, au contraire il est dit que le Seigneur s'est tenu à la droite du pauvre, afin d'être lui-même sa richesse. Mais, si le Christ s'est tenu à la droite du pauvre, ce n'est pas pour prolonger la durée d'une vie qui doit finir un jour, ni pour augmenter sa fortune, ni pour donner plus de force à son corps ou le maintenir passagèrement en santé, mais « pour sauver, dit-il, mon âme de ceux qui la persécutent (*Ibid.*, 31). » Or, l'âme est sauvée de ceux qui la persécutent, si elle ne consent pas à leurs suggestions pour faire le mal ; mais elle n'y consent pas, lorsque Dieu se tient à la droite du pauvre, pour l'empêcher de succomber par suite de sa pauvreté, c'est-à-dire en raison de sa faiblesse. Tel est le secours qui a été donné au corps du Christ, dans la personne de tous les saints martyrs.

tati sunt, ut pro eo ponerent aliquando « nimis, » aliquando « valde. » Sed si « nimis » pro eo quod est « valde » intelligatur, potest et in laude poni : nam et ista confessio laudem significat. Ita enim sequitur, « Et in medio multorum laudabo eum. » Dicit etiam in alio Psalmo, « In medio Ecclesiæ cantabo te (*Ps.*, XXI, 23). » Sed cum ipsa cantat Ecclesia, quæ corpus est Christi, quomodo in medio Ecclesiæ cantat Ecclesia ? Ita et hic multi cum sint membra Christi, (*a*) si cum ipsi laudant, ille laudat, quia membra sunt ejus ; quomodo in medio multorum laudat, quando ipsis multis laudantibus dicitur ipse laudare ? An ideo laudat in medio multorum, quia cum Ecclesia sua est hic « usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20) ; » ut quod ait, « in medio multorum, » hoc accipiamus quod ab eisdem multis honoratur ? In medio quippe esse dicitur, cui honor præcipuus exhibetur. Si autem cor est tamquam hominis medium ; nihil melius intelligitur dictum, quam in cordibus multorum laudabo eum. Habitat enim Christus per fidem in cordibus nostris (*Ephes.*, III, 17). Et ideo ait, « in ore meo, id est in ore corporis mei, quod est Ecclesia. « Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (*Rom.*, X, 10). »

33. « Quia adstitit a dextris pauperis (*Ps.*, CVIII, 31). » De Juda dictum erat, « Et diabolus stet a dextris ejus (*Ibid.*, 6) : » qui suas divitias augere voluit Christo vendito. Hic autem Dominus « adstitit a dextris pauperis, » ut divitiæ pauperis sint ipse Dominus. « Adstitit quippe a dextris pauperis, » non ut ei multiplicaret annos vitæ quandoque finiendæ, neque ut ejus augeret pecuniam, aut eum faceret corporis viribus fortem, vel ad tempus incolumem : sed « ut salvam faceret, » inquit, « a persequentibus animam meam. » Salva fit autem a persequentibus anima, si non eis consentiatur ad malum : non eis autem consentitur, cum adsistit Dominus a dextris pauperis, ne ipsa paupertate, id est infirmitate succumbat. Hoc adjutorium præstitum est corpori Christi in sanctis Martyribus omnibus.

(*a*) Sic MSS. At editi. *sicut ipsi laudant.*

DISCOURS SUR LE PSAUME CIX [1].

1. Autant que nous donnera de le faire le Seigneur qui nous a établi comme ministre de sa parole et de son sacrement, pour vous servir dans l'abondance de sa miséricorde, nous entreprenons d'expliquer le Psaume que nous venons de chanter. Il est court par le nombre des paroles, mais considérable par le poids des pensées. Nous demandons pour cela le secours de celui qui vous a rendus attentifs, afin qu'il nous rende capable de l'examiner et de le traiter du mieux que nous le pourrons. Que votre âme vive et qu'elle veille en Dieu. Car Dieu a fixé un temps pour faire ses promesses et un temps pour accomplir ce qu'il a promis. Le temps des promesses est depuis les Prophètes jusqu'à Jean-Baptiste, et le temps de l'accomplissement des promesses depuis Jean-Baptiste jusqu'à la fin des siècles. Fidèle est le Dieu qui s'est fait notre débiteur, non point en recevant quoi que ce soit de nous, mais en nous promettant de tels biens. C'était peu de promettre ; il a voulu s'engager par écrit, nous signant, en quelque sorte, une obligation à l'appui de ses promesses ; afin que, quand il aurait commencé à s'acquitter de sa dette, nous pussions connaître, par la lettre même de ses engagements, l'ordre qu'il tiendrait dans ses payements. Le temps des prophéties était donc, comme nous l'avons déjà dit souvent, le temps de la prédiction de ses promesses. Il nous a promis le salut éternel, une vie heureuse qui ne finira point en société avec les Anges, un héritage impérissable, une gloire immortelle, la douceur de la contemplation de son visage, sa demeure sainte dans les cieux, et après notre résurrection d'entre les morts l'assurance contre toute crainte de la mort. C'est là comme sa promesse finale vers laquelle doivent se porter tous nos soins ; car, lorsque nous y serons parvenus, nous n'aurons plus rien à rechercher, plus rien

IN PSALMUM CIX.

ENARRATIO.

1. Quantum Dominus donat, qui nos ministros constituit verbi et sacramenti sui servire vobis in adipe misericordiæ suæ, suscepimus psalmum istum, quem modo cantavimus, brevem numero verborum, magnum pondere sententiarum, adjuvante illo qui vos fecit intentos, ut et nos faciat idoneos, sicut possumus, considerare atque tractare. Vivat anima vestra, et vigilet in Deum. Tempus enim constituit Deus promissis suis, et tempus eis quæ promisit implendis. Promissionum tempus erat tempore Prophetarum usque ad Johannem Baptistam : ab illo autem et deinceps usque ad finem, tempus est implendi quæ promissa sunt. Fidelis Deus qui se nostrum debitorem fecit ; non aliquid a nobis accipiendo, sed tanta nobis promittendo. Parum erat promissio, etiam scripto se teneri voluit, veluti faciens nobiscum chirographum promissorum suorum ; ut cum ea quæ promisit solvere inciperet, in scriptura promissorum consideraremus ordinem solvendorum. Tempus itaque prophetiæ, prædictio erat, ut sæpe jam diximus, promissionum. Promisit salutem æternam, et beatam vitam cum Angelis sine fine, et hereditatem immarcescibilem, gloriam sempiternam, dulcedinem vultus sui, domum sanctificationis suæ in cælis, ex resurrectione a mortuis nullum deinceps moriendi metum. Hoc est promissum ejus tamquam finale, quo decurrit nostra omnis intentio, quo cum venerimus, nihil amplius

(1) Discours au peuple.

à réclamer. Mais par quelle série de bienfaits arriver à ce bienfait dernier, le Seigneur nous l'a manifesté dans ses promesses et dans ses prophéties. En effet, il a promis à des hommes la divinité, à des mortels l'immortalité, à des pécheurs la justification, à d'abjectes créatures la glorification. Tout ce qu'il a promis, il l'a promis à des indignes ; non pour nous promettre le salaire de nos œuvres, mais pour nous donner une grâce, aussi gratuitement que son nom l'indique. C'est pourquoi, si un homme vit selon la justice, autant qu'un homme peut le faire, ce n'est pas l'effet d'un mérite humain, mais d'un bienfait divin. Car, nul ne vit selon la justice s'il n'a été justifié, c'est-à-dire rendu juste ; or l'homme ne devient juste que par celui qui ne peut jamais être injuste. Car, de même qu'une lampe ne s'allume pas elle-même, ainsi l'âme humaine ne saurait se donner la lumière ; il faut qu'elle crie vers Dieu : « Seigneur, vous allumerez ma lampe (*Ps.*, XVII, 29). »

2. Le royaume des cieux étant donc promis aux pécheurs, non point à ceux qui persévèrent dans le péché, mais à ceux qui sont délivrés du péché et soumis à la justice, ce qu'ils ne peuvent qu'aidés par la grâce, ainsi que nous l'avons dit, et justifiés par celui qui est éternellement juste, il semblerait incroyable que Dieu prît un si grand soin des hommes ; et ceux qui aujourd'hui désespèrent de la grâce divine et refusent de quitter leurs mauvaises mœurs pour se convertir à Dieu afin qu'il les justifie, qu'il efface tous leurs péchés par son indulgence, et qu'ils commencent à vivre avec justice en celui qui n'a jamais vécu dans l'injustice, ceux-là, dis-je, ont en eux-mêmes cette pensée coupable que Dieu n'a aucun souci des choses humaines et que le créateur et le modérateur de ce monde ne peut s'occuper de la manière dont chaque mortel vit sur la terre. C'est ainsi qu'un homme créé par Dieu s'imagine que Dieu le compte pour rien. Si nous pouvions nous adresser à cet homme ; s'il voulait bien nous donner accès, d'abord jusqu'à ses oreilles, puis jusqu'à son cœur ; s'il ne repoussait pas, avec une résistance obstinée, celui qui le cherche ; si, après s'être égaré, il se laissait retrouver ; nous lui dirions : O homme, comment Dieu ne s'occuperait-il pas de vous après vous avoir fait, lorsqu'il a pris soin de vous avant de vous avoir fait, pour vous donner l'existence ? Pourquoi supposez-vous que vous n'êtes pas compté dans l'ordre des choses créées ? N'en croyez pas le séducteur, vos cheveux sont comptés par votre créateur (*Matth.*,

requiramus, nihil exigamus. Sed ad illud quod erit in fine quo ordine veniatur, neque hoc tacuit promittendo et prænuntiando. Promisit enim hominibus divinitatem, mortalibus immortalitatem, peccatoribus justificationem, abjectis glorificationem. Quidquid promisit, indignis promisit, ut non quasi operibus merces promitteretur, sed gratia a nomine suo gratis daretur. Quia et hoc ipsum quod juste vivit, inquantum homo potest juste vivere, (*a*) non meriti humani, sed beneficii est divini. Nemo enim juste vivit, nisi justificatus, id est, justus effectus : ab illo autem fit homo justus, qui numquam potest esse injustus. Sicut enim lucerna non a seipsa accenditur, ita nec anima humana sibi præstat lucem ; sed clamat ad Deum, « Tu illuminabis lucernam meam Domine (*Psal.*, XVII, 29). »

2. Cum ergo peccatoribus promissum sit regnum cælorum, non in peccato permanentibus, sed a peccato liberatis, et justitiæ fervientibus ; quod ipsum ut possint, gratia, ut diximus, adjuvantur, et ab eo qui semper est (*b*) justus, justificantur : incredibile videbatur tantam Deum curam gerere pro hominibus, hodieque qui de gratia divina desperant, atque a pessimis moribus nolunt se convertere ad Deum, ut ab illo justificentur, et per ejus indulgentiam deletis omnibus peccatis suis incipiant in illo vivere juste, qui numquam vixit injuste, hanc habent perniciem cogitationis suæ in seipsos, ut dicant Deum res humanas non curare, nec inde posse cogitare mundi hujus artificem atque rectorem, quemadmodum quisque mortalis in terra vivat. Ita nec computari se homo putat a Deo, qui factus est a Deo. Talem hominem si alloqui possimus ; si admittat nos prius ad aures suas, deinde ad cor suum ; si non repellat resistendo quærentem se, et patiatur perditus inveniri se ; possumus ei dicere, O homo, quomodo te Deus factum non computabit, qui ut fieres ante curavit ? Cur te in ordine rerum conditarum numerari non putas ? Noli (*c*) credere seductori : capilli tui numerati sunt

(*a*) MSS. plerique, *non meriti, sed beneficii est.* (*b*) Vox *justus* abest a plerisque MSS. (*c*) Sic Am. et Er. At MSS. *noli cedere*. Lov. *Nulli crede*.

x, 30). Nous lisons dans l'Évangile que le Seigneur l'a dit à ses disciples pour qu'ils ne craignissent pas la mort et qu'ils ne crussent pas que rien d'eux dût périr dans la mort. Ils craignaient pour leur âme, en pensant à la mort, et le Christ leur donne sécurité même pour leurs cheveux. Est-ce que l'âme de celui dont les cheveux ne périront pas pourrait périr elle-même? Cependant, mes frères, parce que les hommes regardaient comme incroyable la promesse de Dieu de les tirer de leur condition mortelle, de leur corruption, de leur abjection, de leur faiblesse, de leur cendre et de leur poussière, pour les rendre les égaux des Anges; Dieu n'a pas seulement fait avec les hommes un pacte dans l'Écriture afin qu'ils crussent à sa parole, mais encore il leur a donné un médiateur, garant de sa foi; et ce médiateur n'est pas un prince quelconque, quelque Ange ou quelque Archange, mais son Fils unique; et il a voulu nous montrer et nous donner en ce Fils la voie par laquelle il nous conduirait au terme promis. Car ce n'était pas assez pour Dieu que son Fils vous montrât la voie, Dieu a voulu que son Fils fût lui-même cette voie, afin que vous n'eussiez qu'à suivre sa direction en faisant route par lui, tandis qu'il marche lui-même avec vous.

3. Dieu nous a donc promis que nous arririons jusqu'à lui, c'est-à-dire que nous parviendrions à cette ineffable immortalité qui nous fera les égaux de ses Anges. Que nous étions loin de lui cependant! Qu'il est haut et que nous étions bas! Combien il était au-dessus de nous, et dans quel abîme n'étions-nous pas plongés sans espérance! Nous étions malades sans guérison; un médecin a été envoyé et le malade l'a méconnu. Car, s'ils l'avaient connu, les Juifs n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire (I *Cor.*, II, 8). Mais l'immolation du médecin par le malade a cependant servi à sa guérison; il était venu pour le visiter et il est mort pour le guérir. Il a fait comprendre à ceux qui ont cru en lui qu'il était Dieu et homme : Dieu qui nous a faits, homme qui nous a refaits. Une chose se voyait en lui, une autre était cachée; ce qui était caché l'emportait de beaucoup sur ce qui se voyait, mais ce qui l'emportait ainsi ne pouvait se voir. Le malade a été guéri par ce qui était visible, afin de devenir capable de voir ce qui était différé pour lui, parce que Dieu le lui cachait, et non point parce que Dieu le lui refusait. Le Fils unique de Dieu devait donc venir parmi les hommes, se faire homme et,en sa qualité d'homme,mourir, ressusciter, monter aux cieux, s'asseoir à la droite du Père et accomplir toutes ses promesses au milieu des nations; puis, après les

Conditori (*Matth.*, x, 30). Hoc denique et Dominus in Evangelio discipulis ait, ne mortem timerent, ne aliquid suum in morte periturum putarent. Illi in morte de anima sua pertimescebant, ille ipsis securitatem etiam de capillis dabat. Itane vero anima perit, cujus capillus non perit? Verumtamen, Fratres, quia incredibile videbatur hominibus quod promittebat Deus, ex hac mortalitate, corruptione, abjectione, infirmitate, pulvere et cinere futuros homines æquales Angelis Dei; non solum Scripturam cum hominibus fecit, ut crederent; sed etiam fidei suæ posuit mediatorem, non quemlibet principem, aut quemlibet Angelum vel Archangelum, sed unicum Filium : ut qua via nos perducturus esset ad illum finem quem promisit, per eum ipsum Filium suum et ostenderet et præberet. Parum enim erat Deo, si Filium suum faceret demonstratorem viæ; eum ipsum viam fecit, ut per illum ires regentem te, ambulantem per se.

3. Promisit ergo quia venturi essemus ad eum, id est, ad illam ineffabilem immortalitatem, et cum Angelis ejus æqualitatem. Quam longe eramus? quam ille sursum, quam nos deorsum? quam ille in summo, quam nos in imo desperati jacebamus? Sine exspectatione salutis ægrotabamus : missus est medicus, quem non cognovit ægrotus. « Si enim cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent (I *Cor.*, II, 8). » Sed hoc quoque valuit ad ægroti medicamentum, quod medicum occidit ægrotus : venit ut visitaret, occisus est ut sanaret. Insinuavit se credentibus Deum et hominem; Deum per quem facti sumus, hominem per quem recreati sumus. Aliud in illo apparebat, aliud latebat; et quod latebat, multo erat præstantius quam id quod apparebat : sed quod erat præstantius, videri non poterat. Curabatur æger per id quod videri poterat; ut postea capax fieret visionis ejus, quæ latendo differebatur, non negando auferebatur. Unicus itaque Filius Dei venturus ad homines, assumturus hominem, et per id quod sumsit futurus homo, moriturus, resurrecturus, adscensurus in cælum, sessurus ad dexteram Patris, et impleturus in gentibus quæ

avoir accomplies, il doit réaliser aussi un dernier engagement, en venant de nouveau pour demander compte de ses dons, pour séparer les vases de colère d'avec les vases de miséricorde, punir les impies selon ses menaces et récompenser les justes selon ses promesses. Voilà des événements qu'il fallait prophétiser, annoncer à l'avance, signaler dans les détails, afin que rien d'imprévu ne fût un objet d'effroi, et que tout ce qui serait cru par avance fût l'objet d'une pieuse attente. Au nombre de ces promesses, se trouve notre Psaume, qui annonce Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ avec tant de certitude et d'évidence qu'il est absolument impossible de méconnaître qu'il soit ici prophétisé. D'ailleurs, nous sommes chrétiens et nous croyons à l'Évangile : or, Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ ayant demandé lui-même aux Juifs de qui ils disaient que le Christ était fils, ceux-ci répondirent : « de David ; » et le Christ leur fit cette réplique : « Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, en disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds ? Si donc David l'appelle en esprit son Seigneur, comment est-il son fils (*Matth.*, XXII, 42, 45) ? » C'est par ces paroles que le Psaume commence.

4. « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds (*Ps.*, CIX, 1). » Nous devons, dès le début du Psaume, nous occuper de la question faite aux Juifs par le Seigneur. Que l'on nous demande, en effet, si nous confessons ce que les Juifs ont répondu ou si nous le nions, à Dieu ne plaise que nous le niions. Que l'on nous dise : le Christ est-il Fils de David, ou non ? Si nous répondons que non, nous contredirons l'Évangile ; car l'Évangile écrit par saint Matthieu commence ainsi : « Livre de la généalogie de Jésus-Christ fils de David (*Matth.*, I, 1). » L'évangéliste déclare qu'il écrit la généalogie de Jésus-Christ, fils de David ; c'est donc avec raison que les Juifs, lorsque le Christ leur a demandé de qui ils le croyaient fils, ont répondu : de David. L'Évangile est d'accord avec leur réponse, qui ne renferme pas seulement l'opinion des Juifs, mais encore la foi des chrétiens. Cette vérité est encore confirmée par d'autres preuves. L'Apôtre a dit : « Il est le fils né à Dieu de la race de David selon la chair (*Rom.*, I, 3). » L'Apôtre a dit aussi à Timothée : « Souvenez-vous que le Christ Jésus, de la race de David, est ressuscité d'entre les morts, selon mon Évangile ; » et que dit-il de son Évangile ? « Pour lequel je souffre jusqu'aux chaînes, comme un malfaiteur, mais

promisit, et post impletionem promissorum suorum in gentibus etiam hoc impleturus ut veniat, et quod prærogavit exigat, discernat vasa iræ a vasis misericordiæ, reddat impiis quod minatus est, justis quod pollicitus est : hoc ergo totum prophetandum fuit, prænuntiandum fuit, venturum commendandum fuit ; ut non subito veniens horreretur, sed creditum exspectaretur. Ex his promissionnibus est Psalmus iste, Dominum et salvatorem nostrum Jesum Christnm certe aperteque prophetans ; ut omnino dubitare non possimus Christum annuntiari Psalmo hoc : quando quidem Christiani sumus, et Evangelio jam credimus. Nam cum ipse Dominus noster et salvator Jesus Christus quæreret a Judæis, cujus filium dicerent esse Christum, et respondissent, David : ille continuo retulit respondentibus, et ait, Quomodo ergo David in spiritu dicit eum Dominum, dicens, « Dixit Dominus Domino meo, Sede ad dexteram meam, donec ponam inimicos tuos sub pedibus tuis? Si ergo in spiritu, inquit, vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est (*Matth.*, XXII, 43, etc.)? » Ab hoc versu Psalmus iste incipit.

4. « Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum (*Ps.*, CIX, 1). » Hanc ergo quæstionem Judæis propositam a Domino, in ipso ingressu Psalmi pertractare debemus. Si enim quod responderunt Judæi exigatur a nobis, utrum confiteamur et nos, an negemus : absit ut negemus. Si dicatur nobis, Christus filius est David, an non est ? Si dixerimus non, contradicimus Evangelio : namque Matthæo scribente, sic incipit Evangelium, « Liber generationis Jesu Christi, filii David (*Matth.*, I, 1). » Evangelista dicit librum se scribere generationis Jesu Christi, filii David. Recte ergo Judæi interrogati a Christo, cujus esse filium crederent Christum, responderunt, David (*Matth.*, XXII, 42). Responsioni eorum congruit Evangelium. Habet hoc non solum suspicio Judæorum, sed et fides Christianorum. Adhuc alia firmamenta conspicio : dicit Apostolus, « Qui factus est ei exsemin e David secundum carnem (*Rom.*, I, 3).»

la parole de Dieu n'est pas enchaînée (II *Tim.*, II, 8, 9). » L'Apôtre souffrait donc jusqu'aux chaînes pour son Évangile, c'est-à-dire pour son ministère évangélique, pour l'Evangile qu'il prêchait aux peuples, dont il communiquait les richesses aux peuples. Loup ravissant le matin, le soir il distribuait la nourriture (*Gen.*, XLIX, 27). Il souffrait donc jusqu'aux chaînes pour l'Évangile. Pour quel Évangile? Pour l'Évangile « du Christ Jésus, né de la race de David, et ressuscité d'entre les morts. » Voilà l'Évangile pour lequel souffrait l'Apôtre ; et cependant le Christ ayant interrogé les Juifs sur ce point, et ceux-ci lui ayant répondu ce que prêchait l'Apôtre, il sembla vouloir les contredire, en répliquant : « Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur ? » Il invoque même le témoignage de ce Psaume : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur ; » et il ajoute : « Si donc David l'appelle en esprit son Seigneur, comment est-il son fils (*Matth.*, XXII, 42, 45)?» A cette question les Juifs se turent et ne trouvèrent rien à répondre; ils ne cherchèrent pas non plus en lui leur Seigneur, parce qu'ils ne le reconnurent pas pour fils de David. Nous au contraire, mes frères, croyons-le et proclamons-le; « car on croit de cœur pour la justice et on confesse de bouche pour le salut (*Rom.*,X, 10).» Croyons, dis-je, et proclamons que le Christ est à la fois et le fils de David et le Seigneur de David. Ne rougissons pas du fils de David, de peur que nous ne trouvions le Seigneur de David irrité contre nous.

5. En effet, les aveugles qui l'ont appelé de ce nom, lorsqu'il passait sur le chemin, ont mérité de recouvrer la vue. Jésus passait et ces aveugles ayant entendu le bruit de la foule qui le suivait, et connaissant déjà par leurs oreilles ce qu'ils ne pouvaient connaître par leurs yeux, s'écrièrent à haute voix : « Ayez pitié de nous, fils de David (*Matth.*, XX, 29). » La foule les gourmandait pour les faire taire; mais ceux-ci surmontant, dans leur désir de recouvrer la vue, l'opposition de la foule, continuèrent à crier vers Jésus; ils l'arrêtèrent au passage et ils méritèrent qu'il leur rendît la vue en les touchant. Car ils criaient, tandis que le Seigneur passait : « Ayez pitié de nous, fils de David; » et leurs cris ayant dominé le bruit de la foule, le Seigneur s'arrêta et leur dit : « Que voulez-vous que je fasse pour vous?» « Seigneur, » répondirent-ils, « faites que nous voyions. » Alors

Dicit etiam ad Timotheum, « Memor esto Christum Jesum resurrexisse a mortuis ex semine David, secundum evangelium meum (II *Tim.*, II, 8)· » Et de ipso evangelio quid dicit ? « In quo laboro usque ad vincula, tamquam malefaciens, sed sermo Dei non est alligatus. » Laborabat ergo usque ad vincula Apostolus pro evangelio suo, id est pro dispensatione evangelica, quam populis prædicabat, quam populis impendebat. Ille qui mane rapuerat, escas ad vesperum dividebat (*Gen.*, XLIX, 27). Laborabat ergo usque ad vincula pro evangelio. (*a*) Quo evangelio ? Christum Jesum resurrexisse a mortuis, ex semine David. Pro hoc evangelio Apostolus laborabat : et tamen de hoc Christus interrogabat ; et respondentibus Judæis, quod prædicabat Apostolus, retulit vocem tamquam contradictionis, et ait, « Quomodo ergo David in spiritu dicit eum Dominum (*Matth.*, XXII, 43)? » Et interposuit testimonium de hoc Psalmo, « Dixit Dominus Domino meo.» « Si ergo in spiritu dicit eum Dominum, quomodo filius est ejus (*Ibid.*) ? » Judæi sub hac interrogatione tacuerunt, quid responderent deinceps non invenerunt : nec eum tamen Dominum quæsierunt, quia et ipsum esse illum filium David non agnoverunt. Nos autem, Fratres, credamus, et dicamus : « Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (*Rom.*, X, 10). » Credamus, inquam, et dicamus, et filium David, et Dominum David. Non erubescamus de filio David, ne iratum inveniamus Dominum David.

5. Hoc enim nomine illum rectissime transeuntem appellantes cæci, illuminari meruerunt. Transibat enim Jesus, et illi audito sonitu transeuntis turbæ, aure jam cognoscentes, quod nondum poterant oculis, acclamaverunt voce magna, et dixerunt, « Miserere nostri fili David, Turbæ autem illos increpabant ut tacerent (*Matth.*, XX, 30, etc.): » et illi nihilo minus lucis desiderio turbarum contradictionem vincentes, in clamando perseveraverunt ; transeuntem tenuerunt, et a tangente illuminari meruerunt. Dicebant enim transeunti, « Miserere nostri fili David. » Stetit ille, et victo ab eis clamore contradicentium, « Quid, inquit, vultis ut faciam vobis ? » Et illi, « Domine, ut videamus. » Tetigit et aperuit oculos eorum : viderunt præsentem, quem senserant transeuntem. Aliquid ergo

(*a*) Editi, *quo Evangelio prædicabat.* Abest *prædicabat* a MSS.

il les toucha et ouvrit leurs yeux; et ils virent debout devant eux celui qu'ils avaient reconnu à son passage (*Ibid.*, 34). Il y a donc ici dans l'action du Seigneur quelque chose de transitoire et quelque chose de stable; en d'autres termes, autre chose est ce que le Seigneur a fait passagèrement, autre chose ce qu'il a fait pour durer à jamais. Le moment de l'Incarnation du Verbe, l'enfantement de la Vierge, la croissance du Christ, ses miracles, sa résurrection, son ascension, toutes ces choses se sont accomplies passagèrement; ce sont les actes transitoires du Christ. Car vous ne le voyez plus naître, vous ne le voyez plus mourir, vous ne le voyez plus ressusciter, vous ne le voyez plus monter au ciel. Ne remarquez-vous pas que ces faits se sont passés en leur temps, et qu'ils ont offert en leur temps aux hommes voyageurs quelque chose de transitoire, afin de leur apprendre à ne pas s'arrêter en route et à parvenir jusqu'à la patrie. C'est ainsi que les aveugles étaient assis sur le bord du chemin, que là ils ont senti le passage du Seigneur, qu'ils ont crié vers lui et l'ont arrêté près d'eux. Le Seigneur a donc accompli dans le chemin du siècle ces œuvres passagères, et ces œuvres passagères appartiennent au fils de David. C'est pourquoi les aveugles ont crié au Seigneur, alors qu'il passait : « Ayez pitié de nous, fils de David; » comme s'ils eussent dit : Nous avons reconnu le fils de David dans celui qui passe; nous savons par son passage qu'il s'est fait fils de David. Reconnaissons-le donc aussi et confessons qu'il est le fils de David, pour mériter d'être éclairés. Car si nous reconnaissons le fils de David à son passage, nous serons éclairés par le Seigneur de David.

6. Notre maître a donc interrogé les Juifs et ils n'ont pas répondu, parce qu'ils n'ont pas voulu devenir ses disciples : s'il nous interrogeait à notre tour, que répondrions-nous? Les Juifs se sont arrêtés devant cette question, que les chrétiens ne craignent pas d'avancer ; qu'ils ne se laissent pas troubler, mais qu'ils s'instruisent. Car le Seigneur n'interroge pas pour apprendre, il interroge en maître qui enseigne. Les malheureux Juifs auraient dû lui dire : donnez-nous vous-même cette explication. Ils ont préféré périr par l'orgueilleuse enflure de leur silence, plutôt que de s'instruire par l'humble aveu de leur ignorance. Que notre maître nous interroge donc, et voyons ce que nous aurons à répondre, s'il nous demande : « Que vous semble-t-il du Christ? de qui est-il Fils? » Répondons absolument comme l'ont fait les Juifs, mais n'en restons pas au même point que les Juifs. Souvenons-nous de l'Évangile auquel nous croyons : « Livre de la généalogie de

transitorium Dominus fecit : est autem aliud quod stat. Aliud est, inquam, transitorium Domini, aliud stabile Domini. Transitorium Domini virginis partus, Verbi incarnatio, ætatum gradatio, miraculorum exhibitio, passionum perpessio, mors, resurrectio, adscensio in cælum : hoc totum transitorium fuit. Non enim adhuc Christus nascitur, aut adhuc moritur, aut adhuc resurgit, aut adhuc adscendit in cælum. Nonne videtis ista facta, per tempora cucurrisse, per tempora exhibuisse viatoribus quiddam transitorium, ne in via remanerent, sed ad patriam pervenirent? Denique et illi cæci ad viam sedebant, ibi transeuntem senserunt, et clamando tenuerunt. In via ergo sæculi hujus hoc transitorium sui Dominus operatus est, et hoc transitorium pertinet ad filium David. Ideo illi Domino transeunti, Miserere nostri fili David. Tamquam dicerent, Filium David (a) in transeunte cognoscimus, filium David factum in transitu discimus. Agnoscamus ergo et nos, et filium David confiteamur, ut illuminari mereamur. Sentimus enim transeuntem filium David, et illuminamur a Domino David.

6. Ecce ergo quia Magister noster interrogavit Judæos, et ideo non responderunt, quia discipuli esse noluerunt; ecce si nos interrogaret, quid reponderemus? Defecerunt in hac interrogatione Judæi, proficiant Christiani; non perturbentur, sed erudiantur. Non enim Dominus interrogat discere volens, sed tamquam doctor interrogat. Dicerent miseri Judæi, Tu dic nobis. Maluerunt inflata taciturnitate disrumpi, quam humili confessione edoceri. Dicat ergo nobis Magister noster, et videamus quid interroganti respondeamus : « Quid vobis videtur de Christo? cujus est filius (*Matth.*, XXII, 42).» Respondeamus omnino quod Judæi, sed non remaneamus ubi Judæi. Recolamus Evangelium quod credimus : « Liber generationis Jesu Christi, filii

(a) Sic MSS. Editi vero, *transeuntem cognoscimus*.

Jésus-Christ, fils de David. » Que la question qui nous est adressée ne nous fasse pas oublier que le Christ est fils de David, comme nous le rappelle l'Apôtre : O chrétien, dit-il, « souviens-toi que le Christ Jésus, de la race de David, est ressuscité d'entre les morts (II *Tim.*, II, 8). » Si donc on nous demande : « Que vous semble-t-il du Christ? de qui est-il le Fils? » soyons prêts à répondre et que tous les cœurs chrétiens s'accordent pour dire : « De David. » Et si le maître se reporte à l'Évangile et nous rappelle cette question : « Comment donc David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur, disant : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds (*Matth.*, XXII, 43)? » O Seigneur, comment le dirions-nous, si nous ne l'apprenions de vous? Maintenant donc que nous l'avons appris, nous vous disons : Au commencement vous étiez le Verbe, vous étiez en Dieu et toutes choses ont été faites par vous : voilà le Seigneur de David. Mais à cause de notre misère, et parce que notre chair malade était étendue à terre sans espoir de guérison, vous vous êtes fait chair, ô Verbe divin, afin d'habiter parmi nous : voilà le Fils de David. Assurément, quand vous étiez dans la forme de Dieu, vous n'avez pas regardé comme une usurpation d'être l'égal de Dieu ; c'est ainsi que vous êtes le Seigneur de David : mais vous vous êtes anéanti en prenant la forme d'esclave ; c'est ainsi que vous êtes le fils de David (*Philipp.*, II, 7). Enfin, dans la question même que vous avez faite aux Juifs en disant : « Comment est-il son fils? » vous n'avez pas nié que vous fussiez son fils, mais vous avez demandé comment cela se faisait. David, avez-vous dit, l'appelle son Seigneur ; comment est-il son fils? Je ne nie pas qu'il le soit, mais dites comment il peut l'être. Si les Juifs, qui lisaient les Écritures et qui ne les comprenaient pas, avaient voulu se les rappeler et les appliquer à cette interrogation, n'auraient-ils pas répondu : Comment nous faites-vous cette question? « Voici, dit Isaïe, qu'une vierge concevra dans son sein et enfantera un fils et on le nommera Emmanuel ; ce qui signifie : Dieu avec nous (*Isaïe*, VII, 14 ; *Matth.*, I, 23). » Une vierge concevra dans son sein, une vierge de la race de David enfantera un fils, de sorte qu'il sera fils de David. En effet, Joseph et Marie étaient de la maison et du pays de David (*Luc*, I, 27, 32 ; II, 4, 5). Cette vierge l'a donc enfanté, pour qu'il fût fils de David ; mais celui qu'elle a enfanté « recevra le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire de Dieu avec nous : » vous voyez maintenant qu'il est aussi le Seigneur de David.

7. Peut-être, d'après cela, le Psaume lui-même nous indiquera-t-il comment le Christ est à la fois le fils de David et le Seigneur de David. Écoutons-le donc et examinons-le ; frap-

David (*Matth.*, I, 1). » Non quia interrogamur, excidat nobis Christum esse filium David, quod memoriæ commendat Apostolus. Eia Christiane, memor esto Christum Jesum resurrexisse a mortuis, ex semine David (II *Tim.*, II, 8). Ergo interrogemur et respondeamus : Quid vobis videtur de Christo? cujus filius est? Dicant concordia ora Christiana : David. Referat et doctor, et revocet nobis : Quomodo ergo David in spiritu dicit eum Dominum? «Dixit Dominus Domino meo, Sede ad dexteram meam, donec ponam inimicos tuos sub pedibus tuis.» Quomodo nos diceremus, nisi a te disceremus? Nunc ergo quia didicimus dicimus : In principio eras Verbum, et Verbum eras apud Deum, et Deus eras Verbum ; omnia per te facta sunt (*Johan.*, I, 1) : ecce Dominus David. Sed propter infirmitatem nostram, quia caro desperata jacebamus, Verbum caro factum es, ut habitares in nobis : ecce filius David. Certe tu in forma Dei cum esses, non rapinam arbitratus es esse æqualis Deo ; ideo Dominus David : sed temetipsum exinanisti formam servi accipiens ; inde filius David. (*Philip.*, II, 7). Denique et in ipsa interrogatione tua dicens, Quomodo filius ejus est? non te filium ejus negasti, sed modum quo id fieret inquisisti. Dicit eum, inquis, David Dominum, quomodo filius ejus est? non nego, sed dic quomodo. Illi ergo ex litteris quas legebant, et non intelligebant, si in ista interrogatione recolerent modum, nonne responderent, Quomodo interrogas? « Ecce virgo accipiet in utero, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus (*Isai.*, VII, 14, (*Matth.*, I, 23). » Accipiet virgo in utero, virgo ex semine David pariet filium, ut sit filius David. Erant enim Joseph et Maria de domo et patria David. Peperit ergo virgo illa, ut esset filius David : sed ille quem peperit, vocabunt nomen ejus Emmanuel, nobiscum Deus. Ecce habes et Dominum David.

7. Aliquid nobis fortassis ex hac re, quomodo

pons à la porte par notre piété, arrachons ce secret par notre charité. David le dit donc lui-même, car il ne nous est pas permis de contredire notre Seigneur : « David l'appelle en esprit son Seigneur. » Or, que dit David sur le Christ ? Car ce Psaume a pour titre : « Psaume de David pour lui-même (*Ps.*, CIX, 1). » Ce titre ne soulève aucune question et ne donne lieu à aucune difficulté. Qu'est-ce donc que dit David ? « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds (*Ibid.*). » Ces mots : « Que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds, » reviennent à ceux-ci : que je place vos ennemis sous vos pieds ; car l'escabeau des pieds est placé sous les pieds. « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : » Voilà ce que David a entendu, il l'a entendu en esprit ; nous-mêmes ne l'avons pas entendu avec lui, mais nous croyons David, lorsqu'il dit et écrit ce qu'il a entendu. Il l'a donc certainement entendu ; il l'a entendu dans quelque temple secret de la Vérité, dans quelque mystérieux sanctuaire où les Prophètes ont entendu secrètement ce qu'ils ont annoncé ouvertement ; là aussi David a entendu ce qu'il a répété avec pleine assurance : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » Nous savons que le Christ est assis à la droite du Père, depuis sa résurrection d'entre les morts et son ascension dans le Ciel. C'est un fait accompli, et nous ne l'avons pas vu, mais nous le croyons : nous l'avons lu dans les Livres saints, nous l'avons entendu prêcher, nous en gardons la croyance. Mais par cela même que le Christ était fils de David, il est devenu le Seigneur de David. En effet, le rejeton de la race de David a été si glorieusement honoré qu'il est devenu le Seigneur de David. Ce fait vous étonne, comme si rien de pareil ne se produisait dans les choses humaines. Mais s'il arrive au fils d'un simple particulier de devenir roi, ne sera-t-il pas le seigneur de son père ? Il peut arriver quelque chose de plus étonnant encore qu'un fils de particulier devenu roi et par conséquent seigneur de son père, c'est le fils d'un laïque devenu évêque, et par là même père de son père. Donc, par cela que le Christ a pris notre chair, qu'il est mort et qu'il est ressuscité dans cette chair, qu'il est monté au ciel dans cette même chair et s'est assis à la droite de son Père, il arrive que dans cette chair ainsi honorée, ainsi glorifiée, ainsi divinisée, il est à la fois et le fils de David et le Seigneur de David. Car c'est en raison même du passage du Christ sur la terre, que l'Apôtre a dit : « Dieu l'a exalté après l'avoir ressuscité d'entre les morts, et il lui a donné un nom qui est au-dessus de tout autre nom ; afin qu'au nom de Jésus tout genou

Christus et filius sit David, et Dominus David, etiam Psalmus iste intimabit. Audiamus ergo, et pertractemus eum ; pulsemus pietate, extorqueamus caritate. David ergo ipse dicit, neque enim Domino contradicere licet : David, inquit, in spiritu dicit eum Dominum. Ipse ergo David de Christo quid dicit ? Nam « ipsi David Psalmus (*Ps.*, CIX, 1). » Et iste est totus titulus, simplex sine figura quæstionis, sine ullo nodo difficultatis. Quid ergo dicit David ? « Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. » Quod est, « scabellum pedum tuorum ; » hoc est, sub pedibus tuis : scabellum enim pedum sub pedibus est. « Dixit, inquit, Dominus Domino meo. » Audivit hoc David, audivit in spiritu : ubi nos, quando audivit, non audivimus ; sed loquenti quod audivit et scribenti credidimus. Audivit ergo prorsus, audivit in quodam secretario veritatis, in quodam mysteriorum sanctuario : ubi Prophetæ in occulto audierunt, quod in aperto prædicaverunt ; ibi audivit David, qui cum fiducia magna dicit, « Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. » Novimus Christum sedere ad dexteram Patris post resurrectionem a mortuis, et in cælos adscensionem. Factum est jam, nec vidimus, sed credidimus : in libris legimus, prædicatum audivimus, fide retinemus. Unde et eo ipso quod erat filius David Christus, factus est Dominus David. Illud enim quod natum est ex semine David, ita honoratum est, ut esset et Dominus David. Ita admiraris hoc, quasi et in rebus humanis ista non fiant. Si enim contingat filium cujusquam regem fieri patre privato, nonne erit dominus patris ? Admirabilius est quod potest contingere, ut non solum rex factus privati filius, dominus sit patris sui ; sed episcopus factus laïci filius, sit pater patris sui. Ergo et eo ipso quod carnem accepit Christus, quod in carne mortuus est, quod in eadem carne resurrexit, quod in eadem adscendit in cælum et sedet ad dexteram Patris, et in eadem ipsa carne sic honorata, sic clarificata, sic in cælestem habitum commutata, et

fléchît, dans le ciel, sur la terre et aux enfers (*Philipp.*, II, 9, 10). » Il lui a donné, dit-il, un nom qui est au-dessus de tout autre nom ; il a donné au Christ, en sa qualité d'homme, au Christ mort selon sa chair, ressuscité, monté au ciel, « un nom qui est au-dessus de tout autre nom ; afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchît dans le ciel, sur la terre et aux enfers. » Où ira donc David, pour que le Christ ne soit pas son Seigneur ? Qu'il soit dans le ciel, qu'il soit sur la terre, qu'il soit aux enfers, celui-là sera son Seigneur, qui est le Seigneur de tout ce qui est dans les cieux, sur la terre et aux enfers. Que David se réjouisse donc avec nous d'être glorifié par la naissance de son fils et délivré par l'autorité de son Seigneur. Qu'il s'écrie dans sa joie, et qu'en l'écoutant nous partagions sa joie, qu'il s'écrie : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. »

8. Asseyez-vous non-seulement sur un trône élevé, mais aussi sur un trône caché : sur un trône élevé pour régner, sur un trône caché pour réclamer notre foi. Quelle récompense mériterait, en effet, notre foi, si ce que nous croyons ne nous était caché ? Or, la récompense de notre foi sera de voir ce que nous aurons cru avant de le voir. L'Écriture le proclame, « le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17). » La foi ne servirait donc pas à la justification, si ce qui nous est prêché et ce que nous avons à croire ne nous était d'abord caché, et si nous ne devions arriver à le voir en le croyant. « Car, est-il dit, combien grande est l'abondance de votre douceur, que vous avez cachée, ô mon Dieu, à ceux qui vous craignent ! » L'avez-vous donc cachée, et ceux qui vous craignaient en sont-ils restés là? Non. « Mais que vous avez rendue parfaite pour ceux qui espèrent en vous (*Ps.*, XXX, 20). » L'admirable mystère du Christ assis à la droite de Dieu est donc caché pour être l'objet de notre foi, et soustrait aux yeux pour être l'objet de notre espérance. « Car c'est en espérance que nous avons été sauvés. Or, l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance. Car, ce que quelqu'un voit, comment l'espérerait-il (*Rom.*, VIII, 24)? » Ce sont les paroles de l'Apôtre. Vous en connaissez le sens, mais je veux les expliquer en faveur des moins instruits. Que dit donc l'Apôtre? « C'est en espérance que nous sommes sauvés. Or, l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance. Car ce que quelqu'un voit, comment l'espérerait-il? Mais si nous espérons

filius est David, et Dominus est David. Secundum hanc enim dispensationem (*a*) transitus Christi, etiam illud ab Apostolo dicitur : « Propter quod illum exaltavit a mortuis, et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium et infernorum (*Philip.*, II, 9). » Donavit, inquit, ei nomen quod est super omne nomen : Christo secundum hominem, Christo secundum carnem mortuo, resurgenti, adscendenti, donavit nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium, et infernorum. Ubi erit David, ut non ei sit Dominus ? In cælo sit, in terra sit, in inferno sit ; Dominus ejus erit, qui est Dominus cælestium, terrestrium et infernorum. Gaudeat ergo nobiscum et David, filii sui nativitate honoratus, dominatu liberatus ; et gaudens dicat, a gaudentibus audiatur, « Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. »

8. « Sede, » non solum in alto, sed et in occulto : excellens ut domineris, latens ut credaris. Quæ enim esset merces fidei, nisi lateret quod credimus ? Merces autem fidei est, videre quod credidimus, antequam videremus. Sicut autem Scriptura personat, « Justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17 » Non ergo esset justitia fidei, nisi esset absconditum, quod prædicatum crederemus, et credendo ad videndum perveniremus. « Quam enim multa multitudo dulcedinis tuæ Domine, quam abscondisti timentibus te (*Psal.*, XXX, 20) ! » Ergo abscondisti, et remanserunt? Absit. « Perfecisti autem sperantibus in te (*Ibid.*). » Mirabile ergo mysterium Christi sedentis ad dexteram Dei, occultatum est ut crederetur, subtractum est ut speraretur. « Spe enim salvi facti sumus : spes autem quæ videtur, non est spes : quod enim videt quis, quid sperat (*Rom.*, VIII, 24) ? » Apostoli verba sunt. Recognoscitis quidem, sed propter rudes commendo. » Quid ergo ait Apostolus ? « Spe, inquit, salvi facti sumus : spes autem quæ videtur, non est spes : quod enim videt quis, quid sperat ? Si autem quod non videmus speramus, cum patientia exspectamus. » Quia ergo quæ videtur non est spes : Abscondisti dulcedinem timentibus te. Quia quod non videmus, speramus, et per patientiam exspectamus : Perfecisti sperantibus in te. Denique Carissimi intente

(*a*) Aliquot MSS. *transituum*.

ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons par la patience (*Ibid.*, 25). » C'est donc parce que « l'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance, » que « vous avez caché votre douceur à ceux qui vous craignent ; » et c'est parce que « nous espérons ce que nous ne voyons pas et l'attendons par la patience, que vous avez rendu votre douceur parfaite pour ceux qui espèrent en vous. » Enfin, mes bien-aimés, écoutez attentivement ce que je vais dire. Notre justice vient de la foi. Nos cœurs sont purifiés par la foi, afin que nous puissions voir ce que nous espérons. Car ces deux propositions sont renfermées dans les Livres saints : « Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, V, 8); » et « Dieu purifie leur cœur par la foi (*Act.*, XV, 9). » Or, comme la justice qui vient de la foi consiste à croire ce que vous ne voyez pas et à parvenir, par le mérite de la foi, à le voir quand le temps sera venu, qu'a dit le Seigneur dans l'Évangile, en promettant l'Esprit-Saint? « Lorsque l'Esprit sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement (*Jean*, XVI, 8) ». Quel péché? quelle justice? quel jugement? Le Sauveur poursuit et s'explique lui-même, ne voulant pas laisser le champ libre aux conjectures humaines. « Touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi (*Ibid.*, 9). » Combien d'autres péchés les Juifs n'avaient-ils pas? Et cependant, comme si ce péché était le seul, il dit : « Touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi. » C'est de ce péché qu'il a dit ailleurs : « Si je n'étais pas venu, ils n'auraient pas de péché (*Id.*, XV, 22). » Que signifient ces paroles : « Si je n'étais pas venu, ils n'auraient pas de péché? » Êtes-vous donc venu vers des justes et en avez-vous fait des pécheurs? Non : mais, laissant de côté les autres péchés, qui pourraient être remis au moyen de la foi, le Seigneur n'en désigne qu'un seul, sans lequel tous les autres pourraient être remis. « Touchant le péché, » dit-il, « parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; » et ailleurs : « Si je n'étais pas venu, ils n'auraient pas de péché. » En effet, par cela même qu'il est venu et qu'ils n'ont pas cru en lui, ils sont tombés dans le péché ; et s'ils n'étaient tombés dans ce péché, tous les autres pourraient leur être remis par l'indulgence de la grâce obtenue par la foi. Voilà donc le premier point : « Touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi. » « Et touchant la justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus (*Ibid.*, XVI, 10). » La justice de vos fidèles repose donc sur ce que vous allez à votre Père et qu'ils ne vous verront plus ; en effet, cette justice vient de la foi. Or, « le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17), » et il vit de la foi, tant qu'il ne voit pas ce qu'il croit. C'est donc parce que le propre de la justice est de

accipite quod dicturus sum : Quoniam justitia nostra ex fide est, et fide mundantur corda nostra, ut quod credidimus, videre possimus. Utrumque enim positum est, et « Beati mundicordes, quoniam ipsi Deum videbunt (*Matth.*, V, 8) : » et « Fide mundans corda eorum (*Act.*, XV, 9). » (*a*) Quia ergo hæc est justitia fidei, credere quod non vides, et ipso merito fidei ad visionem suo tempore pervenire : Dominus in Evangelio cum promitteret Spiritum-sanctum, hoc ait, « Ipse arguet mundum de peccato, et de justitia, et de judicio (*Johan.*, XVI, 8). » De quo peccato? de qua justitia? de quo judicio? Ipse sequitur et exponit, conjecturas hominum non admittit. « De peccato quidem, inquit, quia non crediderunt in me (*Ibid.*, 9). » Quanta alia peccata Judæorum? Et tamen quasi hoc unum sit, ita dixit, « De peccato quidem, quia non crediderunt in me. » Hoc est illud peccatum, de quo alibi dicit, « Si non venissem, peccatum non haberent (*Johan.*, XV, 22). » Quid est hoc, « Si non venissem, peccatum non haberent? » Ergo ad justos venisti, et eos peccatores fecisti? Sed exceptis aliis peccatis, quæ possent remitti per fidem, hoc unum peccatum nominavit, quod si non admitteretur, omnia relaxarentur. « De peccato quidem ait, quia non crediderunt in me. » Et alibi : « Si non venissem, peccatum non haberent. » Eo enim ipso quo venit, et non crediderunt in eum, inciderunt in peccatum : quod si non inciderent, omnia cetera peccata dimitti possent per indulgentiam gratiæ impetratam per fidem. « Ergo de peccato, quia non crediderunt in me. De justitia, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me (*Johan.*, XVI, 9 et 10). » Hæc est justitia, quia ad Patrem vadis, et jam non videbunt te : hæc justitia enim ex fide est. « Justus enim ex fide vivit (*Rom.*, I, 17) : » et tunc ex fide vivit, si non videat

(*a*) Sic MSS. At editi, *Quæ ergo hæc est justitia fidei? Credere* etc.

vivre de la foi et que nul ne vit de la foi qu'autant qu'il ne voit pas ce qu'il croit, que, pour établir cette justice parmi les hommes, c'est-à-dire pour leur apprendre à croire ce qu'ils ne voient pas, le Seigneur a dit : « Touchant la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus. » Votre justice, a-t-il dit, sera de croire en celui que vous ne voyez pas ; afin qu'étant purifiés par la foi, vous voyiez plus tard, au jour de la résurrection, celui en qui vous avez cru.

9. Le Christ est donc assis à la droite de Dieu ; le Fils assis à la droite du Père y est caché : croyons-le. Car nous trouvons ici dans le Psaume deux choses distinctes : Dieu a dit d'abord : « Asseyez-vous à ma droite, » et ensuite : « Jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds (*Ps.*, CIX, 1), c'est-à-dire que je les mette sous vos pieds. Vous ne voyez pas le Christ assis à la droite du Père, mais vous pouvez voir comment ses ennemis en sont réduits à lui servir de marchepied. Puisque cette parole est réalisée ouvertement, croyez à ce qui est resté caché. Quels sont les ennemis réduits à servir de marchepied au Seigneur? Ceux qui ont formé de vains complots et à qui il est dit : « Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec des frémissements, et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains complots ? Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ. » Et ils ont dit : « Brisons leurs liens, et rejetons leur joug loin de nous ; » qu'ils ne règnent pas sur nous, qu'ils ne nous tiennent pas sous leur joug. « Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux (*Ps.*, II, 1-4). » Vous étiez ennemi du Seigneur ; vous serez sous ses pieds, adopté ou vaincu. Voyez quelle place vous voulez occuper sous les pieds du Seigneur votre Dieu ; car vous en aurez nécessairement une, ou de grâce ou de châtiment. Le Seigneur est donc assis à la droite de Dieu, jusqu'à ce que ses ennemis soient placés sous ses pieds. C'est ce qui se fait, c'est ce qui a lieu ; et, bien que cela se fasse peu à peu, cela se fait sans relâche. Que les nations se soulèvent avec des frémissements, que les peuples forment de vains complots, que les rois de la terre se lèvent et que les princes se réunissent contre le Seigneur et contre son Christ ; est-ce que ces frémissements, est-ce que ces vains complots, est-ce que cette conspiration contre le Christ empêcheront jamais l'accomplissement de cette promesse : « Je vous donnerai les nations en héritage, et vos possessions s'étendront

quod credit. Quia ergo ad justitiam pertinet ex fide vivere, et ex fide nemo vivit, nisi non videndo quod credit ; ut ipsam justitiam faceret in hominibus, id est, ut crederent quod non viderent, » De justitia, inquit, quia ad Patrem vado, et jam non videbitis me. » Hæc, inquit, erit justitia vestra, ut credatis in eum quem non videtis, et fide mundati eum in quem credidistis (*a*), in die resurrectionis postea videatis.

9. Sedet ergo a dextris Dei Christus, a dextris Patris Filius in occulto est. Credamus. Etenim duas res hic dicit, quia et dixit Deus, « Sede a dextris meis : » et addidit, « donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum, » hoc est, sub pedibus tuis. Non vides Christum sedentem ad dexteram Patris : (*b*) vel hoc potes videre, quomodo ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus. Cum hoc impletur in aperto, crede illud esse in occulto. Qui inimici ponuntur scabellum pedum ejus ? Quibus inania meditantibus dicitur, « Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ; adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus?» Et dixerunt, « Disrumpamus vincula eorum, et abjiciamus a nobis jugum ipsorum.» Non nobis dominentur, non nos sibi subjugent. « Qui habitat in cælis, irridebit eos (*Psal.*, II, 1 etc.). » Inimicus eras : eris sub pedibus ejus, aut adoptatus, aut victus. Quære ergo quem locum habeas sub pedibus Domini Dei tui : nam necesse est ut habeas, aut gratiæ, aut pœnæ. Sedet ergo ad dexteram Dei, donec ponantur inimici ejus sub pedibus ejus. Hoc fit, hoc agitur : etsi paulatim peragitur, indesinenter agitur. Fremuerint enim gentes, et populi meditati sint inania, adstiterint reges terræ, et principes convenerint in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus : numquid fremendo, numquid meditando inania, numquid in unum adversus Christum conveniendo, efficient ut non impleatur, «Dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ (*Ibid.*, 8) ? » Implebitur omnino, et illis frementibus, et illis inania meditantibus, « Dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. » Illi enim inania meditantur : ut autem impleatur, Dabo tibi

(*a*) Plures probæ notæ MSS. non habent, *in die resurrectionis.* (*b*) Sic aliquot MSS. Editi vero, *nec hoc potes.*

jusques aux limites de la terre (*Ibid.*, 8)? » Elle s'accomplira pleinement malgré ces frémissements des nations, malgré ces vains complots des peuples : « Je vous donnerai les nations en héritage, et vos possessions s'étendront jusques aux limites de la terre. » Les peuples forment donc des complots inutiles; mais quant à l'accomplissemeut de cette promesse : « Je vous donnerai les nations en héritage, et vos possessions s'étendront jusques aux limites de la terre,» ce n'est pas je ne sais quel vain parleur qui a dit ces choses, c'est le Seigneur lui-même qui les a dites (*Ibid.*,7). De même, dans notre Psaume, nous pouvons dire : « Le Seigneur a dit. » Ce n'est pas la parole du premier venu, ce n'est pas la parole de ceux qui se soulèvent en frémissant et qui se livrent à de vains complots; c'est la parole du Seigneur : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds (*Ps.*, CIX, 1). » Qu'ils frémissent, qu'ils forment de vains complots, qu'ils crient tant qu'il leur plaira; empêcheront-ils cette promesse de s'accomplir? « Leur mémoire a péri avec le bruit qu'ils ont fait. » C'est un autre Psaume qui le dit, mais c'est le même esprit : « Leur mémoire a péri avec le bruit qu'ils ont fait; mais le Seigneur demeure éternellement (*Ps.*, IX, 7, 8). » C'est donc le Seigneur qui demeure éternellement, tandis que la mémoire de ses ennemis périt avec le bruit qu'ils font, qui a dit à mon Seigneur : « Asseyez-vous à ma droite. » En effet le Christ est assis à la droite de son Père, jusqu'à ce que son Père contraigne ses ennemis à lui servir de marchepied.

10. Et que dit ensuite le Prophète? « Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force (*Ps.*, CIX, 2).» Il est évident, mes frères, il est très-évident que le Prophète ne parle pas ici du royaume que le Christ partage éternellement avec son Père, maître souverain des choses créées par le Verbe. Car à quel moment le Verbe, qui est Dieu dès le commencement, a-t-il cessé de régner? Mais il est dit : « Au roi des siècles, invisible, immortel, au Dieu unique, honneur et gloire dans les siècles des siècles (I *Tim.*, I, 17)? » Au roi des siècles, honneur et gloire dans les siècles des siècles; à quel roi des siècles? « au roi invisible, immortel.» Or, en tant que le Christ est avec son Père, invisible et immortel, parce qu'il est son Verbe, sa force, sa sagesse, Dieu en Dieu, et que toutes choses ont été faites par lui, il est le roi des siècles; mais il y a un royaume transitoire, dans lequel, exécutant la volonté de son Père le Christ nous appelle à l'éternité par l'intermédiaire de sa chair : ce royaume a commencé avec les chrétiens, mais il n'aura pas de fin. Tandis que le Christ est assis à la droite du Père, ses ennemis en sont réduits à lui servir de marchepied; et comme nous l'avons dit, c'est un fait qui s'accomplit chaque jour et qui s'accomplira cons-

gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ; non nescio quis (*a*) inaniloquus, sed « Dominus dixit ad me (*Ibid.*, 7). » Sic et in hoc Psalmo possumus dicere : « Dixit, » non quicumque, non illi qui fremunt et meditantur inania ; sed « Dixit Dominus Domino meo, Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. » Fremant, meditentur inania, perstrepant, numquid non implebitur ? « Periit memoria eorum cum strepitu (*Psal.*, IX, 7). » Loquitur certe et alius Psalmus, sed non alius spiritus : « Periit memoria eorum cum strepitu, et Dominus in æternum manet.» Ille ergo qui memoria eorum pereunte cum strepitu, in æternum manet, ipse dixit Domino meo, Sede a dextris meis. Sedet enim a dextris Patris, donec ponat omnes inimicos ejus scabellum pedum ejus.

10. Et quid sequitur ? « Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion (*Ps.*, CIX, 2). » Apparet, Fratres, evidentissime apparet, non de illo regno Christi Prophetam loqui, quo regnat semper apud Patrem, rerum Dominum quæ per illum creatæ sunt. Quando enim non regnat in principio Verbum Deus apud Deum (*Johan.*, I, 3)? Dicitur enim, « Regi autem sæculorum (*b*) invisibili, incorruptibili, soli Deo honor et gloria, in sæcula sæculorum (I *Tim.*, I, 17). » Regi sæculorum honor et gloria, in sæcula sæculorum. Cui regi sæculorum ? Invisibili, incorruptibili. In eo enim quod et Christus est cum Patre invisibilis et incorruptibilis, quia Verbum ejus est, et Virtus ejus, et Sapientia ejus, et Deus apud Deum, per quem facta sunt omnia; Rex est sæculorum : sed tamen illud dispensatorium et

(*a*) Sic MSS. At editi, *inanis loquutus est*. (*b*) Hic in editis additur, *immortali* : quod a MSS. abest.

tamment jusqu'à la fin. Que nul ne dise que ce qui est ainsi commencé ne s'achèvera pas. Pourquoi désespérer de l'achèvement de ce qui est commencé? « Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force : » Le sceptre de votre force, Sion, c'est Jérusalem. Écoutez le Seigneur lui-même : « Il fallait que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour (*Luc*, XIV, 46).» C'est du lieu où il est ressuscité qu'il est monté à la droite de Dieu le Père. Depuis qu'il est assis à la droite du Père, que se passe-t-il? Pour que ses ennemis soient placés comme un escabeau sous ses pieds, que se passe-t-il? Écoutez-le; il va vous instruire et vous l'expliquer : « Et la pénitence et la rémission des péchés seront prêchées en son nom, parmi toutes les nations, à partir de Jérusalem (*Luc*, XXIV, 46, 47). » Or, « le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force.» Le sceptre de votre force signifie le règne de votre puissance; car il est dit : «Vous les gouvernerez avec un sceptre de fer (*Ps.*, II, 9).» Il est dit encore : « Le Seigneur fera sortir de Sion, » selon ces autres paroles : « A partir de Jérusalem. »

11. Qu'arrivera-t-il donc, lorsqu'il aura fait sortir de Sion le sceptre de sa force? « Dominez au milieu de vos ennemis (*Ps.*, CIX, 2).» D'abord, « dominez au milieu de vos ennemis,» c'est-à-dire : au milieu des nations frémissantes. Est-ce seulement plus tard, quand les saints auront reçu leur glorieuse récompense et les impies leur damnation, que le Christ dominera au milieu de ses ennemis? Et quoi d'étonnant qu'il y domine alors, quand les justes régneront éternellement avec lui et que les impies brûleront dans les flammes éternelles? Quoi d'étonnant qu'il y domine alors? Mais c'est maintenant qu'il vous faut dominer au milieu de vos ennemis, maintenant, dans ce passage des siècles, dans cette propagation et succession de la mortalité humaine, dans ce torrent des temps qui s'enfuient; le sceptre de votre force s'étend autour de Sion, pour assurer votre domination au milieu de vos ennemis. Dominez donc, dominez au milieu des païens, des Juifs, des hérétiques, des faux frères. Dominez, dominez, fils de David, Seigneur de David, dominez au milieu des païens, des Juifs, des hérétiques et des faux frères. « Dominez au milieu de vos ennemis. » Nous ne comprenons pas ce verset comme il convient, si nous n'en voyons actuel-

transitorium, quo nos per medietatem carnis suæ vocavit in æternitatem, regnum ejus incipit a Christianis : sed regni ejus non erit finis. Ponuntur ergo scabellum pedum ejus inimici ejus, sedentis ad dexteram Patris; ponuntur, ut dictum est, id agitur, id usque in finem omnino peragitur. Nemo dicat non posse impleri quod cœptum est. Quid finem cœpti desperas? Omnipotens cœpit, omnipotens se promisit impleturum esse quod cœpit. Unde autem cœpit? « Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion. » Quæ Sion, ipsa est Jerusalem. Audi ipsum Dominum : « Oportebat Christum pati et resurgere a mortuis tertio die (*Lucæ*, XXIV, 46). » Hinc sedet ad dexteram Dei Patris, resurgendo ubi fuit. Deinde illo sedente ad dexteram Patris, quid agitur : Ut ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus, quid agitur? Audi illum docentem et exponentem : « Et prædicabitur in nomine ejus pænitentia et remissio peccatorum per omnes gentes, incipientibus ab Jerusalem (*Ibid.*, 47) : » quia, « Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion. » Virgam virtutis tuæ, hoc est, regnum potentiæ tuæ; quia, « Reges eos in virga ferrea (*Psal.*, II, 9) : » « emittet Dominus ex Sion ; » quia, « Incipientibus ab Jerusalem, »

11. Cum ergo emiserit ex Sion virgam virtutis ejus, quid fiet? « Et dominare in medio inimicorum tuorum (*Ps.*, CIX, 2). » Prius « dominare in medio inimicorum tuorum : » inter frementes gentes. Numquid enim postea cum acceperint honorem suum sancti, et suam damnationem impii, in medio inimicorum suorum dominabitur ? Et quid mirum, si nunc dominabitur, secum in æternum regnantibus justis, et æternis pœnis ardentibus impiis ? quid mirum, si tunc ? Modo in medio inimicorum tuorum, nunc in isto transitu sæculorum, in ista propagatione et successione mortalitatis humanæ, nunc dum torrens temporum præterlabitur, ad hoc directa est virga virtutis tuæ ex Sion, ut domineris in medio inimicorum tuorum. Dominare, dominare in medio paganorum, Judæorum, hæreticorum, falsorum fratrum. Dominare, dominare fili David, Domine David, dominare in medio paganorum, Judæorum, hæreticorum, falsorum fratrum. « Dominare in medio inimicorum tuorum. » Hunc versum non recte intelligimus, si non fieri jam videmus. Sede ergo a dextris Dei, occultare ut credaris, donec impleantur tempora gentium. Sic enim scriptum est, « Quem oportebat cælum recipere, donec impleantur tempora gentium (*Act.*, III, 21). » Ut enim resurgeres, mortuus es ; ut adscenderes,

lement la réalisation. Siégez donc à la droite de Dieu, et soyez-y caché pour exercer notre foi, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli. En effet, il est écrit : « que le ciel doit vous recevoir jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli (*Act.*, III, 21). » Car vous êtes mort pour ressusciter; vous êtes ressuscité pour monter au ciel; vous êtes monté au ciel pour siéger à la droite du Père. C'est donc pour siéger à la droite du Père que vous êtes mort. Car de votre mort est venue votre résurrection; de votre résurrection, votre ascension; et de votre ascension, votre placement à la droite du Père : tout vient donc de votre mort. L'éminence de votre gloire a pour principe l'excès de votre abaissement. C'est pourquoi, tandis que vous êtes assis à la droite du Père, les temps des nations s'accomplissent et vos ennemis sont placés sous vos pieds comme un escabeau. Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, dominez d'abord au milieu de vos ennemis; car c'est pour cela que « le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force. » Mais c'est l'aveuglement des Juifs qui a causé votre mort, et qui a fait que par votre mort a été effacée la cédule du décret porté contre nos péchés (*Colos.*, II, 4), et que la pénitence et la rémission des péchés ont été prêchées parmi toutes les nations, à partir de Jérusalem. L'aveuglement des uns a servi à éclairer les autres. Car, « une partie d'Israël a été frappée d'aveuglement, pour que la plénitude des Gentils entrât et qu'ainsi tout Israël fût sauvé (*Rom.*, XI, 25). » « Une partie d'Israël a été frappée d'aveuglement, » elle vous a mis à mort; après votre mort, vous êtes ressuscité, vous avez effacé les péchés des nations par votre sang, et, assis à la droite de votre Père, vous réunissez de tous côtés ceux qui souffrent et se réfugient en vous. « Une partie d'Israël a donc été frappée d'aveuglement, pour que la plénitude des Gentils entrât et qu'ainsi tout Israël fût sauvé, » et que tous vos ennemis devinssent l'escabeau de vos pieds. Ces choses s'accomplissent aujourd'hui, mais qu'arrivera-t-il ensuite?

12. « Le principe est avec vous pour le jour de votre force (*Ps.*, CIX, 3). » Quel est le jour de sa force? Quand le principe sera-t-il avec lui; ou quel est ce principe, ou comment le principe est-il avec lui, puisqu'il est lui-même le principe? Dieu veuille m'aider, afin que je ne me trouble pas en vous l'expliquant et que vous ne soyez pas troublés en l'écoutant. Car je vois ce qui déjà est passé et je le vois avec vous des yeux de la foi; je vois aussi des yeux de la chair ce qui s'accomplit maintenant et, de nouveau, j'espère avec vous, des yeux de la foi, ce qui est encore à venir. Qu'y a-t-il donc d'accompli? Que se fait-il présentement? Qu'y a-t-il encore à venir? Le Christ a souffert, il est mort, il est ressuscité le troisième jour, il est monté au ciel, comme nous le savons, le quarantième jour, et il est

resurrexisti; ut sederes ad dexteram Patris, adscendisti : ergo ut ad dexteram Patris sederes, mortuus es. De morte enim resurrectio, de resurrectione adcensio, de adscensione ad dexteram sessio : hoc totum ergo cœpit a morte. Excellentia claritatis hujus, principium habet humilitatis. Te itaque sedente ad dexteram Patris, implentur tempora gentium, ponuntur inimici omnes scabellum pedum tuorum : et ad hoc ut perveniatur, prius dominaberis in medio inimicorum tuorum. Ad hoc enim « virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion. » Ut autem morereris, et per mortem tuam deleretur chirographum peccatorum (*Coloss.*, II, 14), et prædicaretur pænitentia et remissio delictorum per omnes gentes, incipientibus ab Jerusalem, cæcitas Judæorum fecit (*Lucæ*, XXIV, 47). Aliis illuminandis, aliorum cæcitas militavit. « Cæcitas enim ex parte Israël facta est, ut plenitudo Gentium intraret, et sic omnis Israël salvus fieret (*Rom.*, XI, 25, 26). » Cæcitas ex parte Israël facta occidit te; occisus resurrexisti, sanguine tuo peccata Gentium diluisti, ad dexteram Patris sedens undique patientes et ad te confugientes collegisti. Facta est ergo cæcitas ex parte Israël, facta est ut plenitudo Gentium intraret, et sic omnis Israël salvus fieret, et omnes inimici scabellum pedum tuorum. Sed hoc nunc, postea quid?

12. « Tecum principium in die virtutis tuæ (*Ps.*, CIX, 3). » Quis iste dies est virtutis ejus? Quando cum illo principium, vel quod principium, vel quomodo cum illo principium, quando quidem et ipse principium? Adjuvet Dominus, ut nec mihi dicere perturbetur, nec vobis audire. Video enim quod jam factum est, et vobiscum video oculis fidei : oculis quoque carnis video quod jam fit, rursusque oculis fidei vobiscum spero quod futurum est. Quid ergo factum est? quid sit? quid futurum est? Christus passus est, mortuus est, resurrexit tertia die,

assis à la droite du Père. Voilà ce qui déjà est accompli ; nous ne l'avons pas vu, mais nous le croyons. Que se fait-il présentement? Le Seigneur domine au milieu de ses ennemis, parce que le sceptre de sa force est sorti de Sion : voilà ce qui se fait, voilà ce qui s'accomplit. Quand il était présent dans sa forme d'esclave, les esclaves l'ont vu ; aujourd'hui qu'il est absent, les esclaves croient en lui. Nous croyons sur sa forme d'esclave ce que nous pouvons en comprendre, tandis que nous sommes encore nous-mêmes esclaves. Car c'est là le lait des petits enfants, qu'il a produit en faisant passer le pain par sa propre chair. Car le pain des Anges est celui qui au commencement était le Verbe ; mais, pour que l'homme mangeât le pain des Anges (*Ps.*, LXXVII, 25), le créateur des Anges s'est fait homme. C'est ainsi que le Verbe incarné s'est mis à notre portée, car nous n'aurions pu le recevoir, si le Fils, égal à Dieu, ne se fût anéanti en prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu pour homme par les dehors (*Philipp.*, II, 7). Afin donc que nous pussions posséder en quelque manière celui que les mortels ne peuvent posséder, le Dieu immortel s'est fait mortel, pour nous faire immortels par sa mort, et nous donner quelque chose à voir, quelque chose à croire, et plus tard quelque chose à voir encore. Aux hommes qui vivaient de son temps, il a donné à voir sa forme d'esclave, non-seulement à voir des yeux, mais encore à toucher de la main. Lorsque cette même forme est montée au ciel, il nous a ordonné de croire ce qu'il avait d'abord donné à voir. Mais nous-mêmes, nous avons quelque chose à voir; car, s'ils ont vu le sceptre envoyé de Sion, nous le voyons maintenant dominer au milieu de ses ennemis. Tout cela, mes frères, appartient à l'économie de sa forme d'esclave, qui est comprise passablement par les esclaves du moment et aimée par les futurs affranchis de l'éternité. En effet, l'immuable vérité qui est le Verbe de Dieu, Dieu en Dieu, par qui toutes choses ont été faites et qui est immuable en elle-même, renouvelle toutes choses (*Sag.*, VII, 27). Pour la contempler, il nous faut une grande et parfaite pureté de cœur, qui est le fruit de la foi. Car la forme d'esclave que le Verbe a prise nous a été montrée, pour nous montrer la forme de Dieu. Il était dans sa forme d'esclave, lorsqu'il a dit aux hommes encore esclaves : « Celui qui m'aime garde mes commandements, et celui qui m'aime sera aimé par mon Père; et je l'aimerai et je

adscendit in cælum, ut novimus, quadragesimo die, sedet ad dexteram Patris : hoc jam factum est, hoc non vidimus, sed credimus. Quid nunc fit? Dominatur in medio inimicorum suorum, emissa virga virtutis ejus ex Sion, fit hoc, id agitur. (*a*) Formam servi et præsentem tunc viderunt servi, et absentem nunc credunt servi. Hoc credimus de forma servi, quod possumus capere, dum adhuc sumus servi. Hoc est enim illud lac parvulorum, quod temperavit, panem trajiciens per carnem. Nam panis ille Angelorum, « in principio erat Verbum (*Johan.*, I, 1).» Ut tamen panem Angelorum manducaret homo (*Psal.*, LXXVII, 25), Creator Angelorum factus est homo. Ita nobis Verbum incarnatum factum est receptibile : quod recipere non valeremus, si Filius æqualis Deo non se exinaniret formam servi accipiens, in similitudine hominum factus, et habitu inventus ut homo (*Philip.*, II, 6 et 7). Ut ergo utcumque capere possemus eum, qui non posset capi a mortalibus, mortalis factus est immortalis ; ut peracta sua morte faceret immortales , et aliquid daret inspiciendum , aliquid credendum , aliquid post videndum. Inspiciendam dedit formam servi præsentibus, non solum oculis videndam, sed etiam manibus pertractandam. Cum eadem forma adscendit in cælum, credere nobis jussit, quod illis videre concessit. Sed et nos habemus quod videamus. Illi enim viderunt virgam emissam ex Sion, nos videmus dominari in medio inimicorum suorum. Hoc totum, Fratres, pertinet ad dispensationem formæ servilis, quæ tolerabiliter capitur a servis, et amatur a futuris liberis. Veritas enim incommutabilis quod est Verbum Dei, « Deus apud Deum, per quem facta sunt omnia (*Johan.*, I, 1 et 3), » in se manens innovat omnia (*Sap.*, VII, 27). » Hanc ut videamus, magna et perfecta cordis munditia necessaria est, quæ fit per fidem. Demonstrata enim forma servi, dilata est ad demonstrandam formam Dei. Idem quippe in forma servi loquens servis ait, « Qui diligit me, mandata mea custodit : et qui diligit me, diligetur a Patre meo, et ego diligam eum, et ostendam meipsum illi (*Johan.*, XIV, 21). » Videntibus se promisit demonstraturum se. Quid videbant? quid promittebat? Videbant formam servi, promittebat

(*a*) Sic MSS. At editi, *id agitur in forma servi : et præsentem* etc.,

me ferai voir à lui (*Jean*, XIV, 21). » Il a promis à ceux qui le voyaient de se faire voir à eux. Que voyaient-ils donc, et que promettait-il? Ils voyaient sa forme d'esclave; il promettait de leur faire voir sa forme de Dieu. « Je me ferai voir à eux, » dit-il. C'est là la lumière vers laquelle est conduit le royaume qui se forme maintenant, à mesure que passe le siècle présent : car il est conduit à une ineffable vision, que les impies n'obtiendront pas. Mais, quant à la forme d'esclave, lorsque le Seigneur était sur terre, les impies l'ont vue : ceux qui ont cru en lui l'ont vue, ceux qui l'ont mis à mort l'ont vue également. Ne regardez donc pas comme une chose extraordinaire la vue de cette forme d'esclave : les amis du Seigneur l'ont vue, ses ennemis l'ont vue; plusieurs de ceux qui l'ont vue ont mis le Christ à mort, et plusieurs de ceux qui ne l'ont pas vue ont cru en lui. Cette forme d'esclave, que les justes et les impies ont vue sur terre au jour de son abaissement, les justes et les impies la verront aussi au jour du jugement. Car au moment où le Seigneur s'élevait dans le ciel sous les yeux de ses disciples, la voix d'un ange dit à ceux qui regardaient : « Hommes de Galilée, pourquoi vous-tenez-vous là, regardant au ciel? Ce Jésus viendra de la même manière que vous l'avez vu montant au ciel (*Act.*, I, 11). » Il viendra sous la même forme; car il est écrit au sujet des impies : « Ils verront celui qu'ils ont percé (*Zach.* XXII, 10). » Ils verront comme juge celui qu'ils ont raillé quand on le jugeait. C'est pourquoi cette même forme d'esclave apparaîtra, lors du jugement, aux justes et aux injustes, aux hommes pieux et aux impies, aux fidèles et aux infidèles. Qu'est-ce donc que ne verront pas les impies? Car de même qu'il est dit : « Ils verront celui qu'ils ont percé, » il est dit également : « Que l'impie soit chassé, afin qu'il ne voie pas la clarté du Seigneur (*Isaïe*, XXVI, 10). » Qu'est-ce que cela, mes frères? Cherchons, examinons. L'impie est introduit pour voir quelque chose; l'impie est chassé pour ne pas voir quelque chose. Ce qu'il verra, nous vous l'avons prouvé, c'est la forme d'esclave, de laquelle il a été dit : « Le Seigneur viendra de la même manière (*Act.*, I, 11). » Qu'est-ce donc qu'il ne verra pas? « Et je me ferai voir moi-même à lui (*Jean*, XIV, 21). » Que signifie : « moi-même? » Ce n'est pas la forme d'esclave. Que signifie : moi-même? » La forme de Dieu, sous laquelle le Seigneur n'a pas cru que ce fût une usurpation de se faire égal à Dieu (*Philip.*, II, 6, 7). Que signifie : « moi-même? » « Mes bien aimés, nous sommes les enfants de Dieu; mais on ne voit pas encore ce que nous serons. Nous savons que, lorsqu'il apparaîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est (I *Jean*, II, 2). » Cette clarté de Dieu est la lumière ineffable, la source de l'immuable lumière, la vérité sans ombre, la sagesse qui de-

formam Dei. Ostendam, inquit, meipsum illi. Ipsa est claritas, ad quam perducitur regnum, quod modo transitu sæculi hujus colligitur : ducitur enim ad quamdam visionem ineffabilem, quam non merebuntur impii. Certerum forma servi cum hic esset, visa est ab impiis : viderunt eam qui crediderunt, viderunt et qui occiderunt. Ne aliquid magnum putes videri formam illam, viderunt amici, viderunt inimici; et quidam videntes interfecerunt, quidam non videntes crediderunt. Hanc ergo formam servi, quam hic jam in humilitate viderunt et pii et impii, videbunt et in judicio et pii et impii. Cum enim Dominus ante oculos discipulorum suorum ferretur in cælum, sonuit vox Angelica intuentibus eum : « Viri Galilæi, quid statis intuentes in cælum? Iste Jesus sic veniet, quomodo eum vidistis euntem in cælum (*Act.*, I, 2). » Sic ergo, sic, in eadem forma : quia de impiis dictum est, « Videbunt in quem pupugerunt (*Zach.*, XII, 10. » Videbunt judicaturum, quem irriserunt judicatum. Ipsa itaque forma servi in judicio conspicua erit et justis et injustis, et piis et impiis, et fidelibus et infidelibus. Quid ergo impii non videbunt? Nam de quibus dictum est, Videbunt in quem pupugerunt : de ipsis rursum dictum est, « Tollatur impius, ut non videat claritatem Doinini (*Isai.*, XXVI, 10). » Quid est hoc, Fratres? Discernamus, discutiamus. Excitatur impius, ut aliquid videat : tollitur impius, ut aliquid non videat. Jam quid sit visurus, ostendimus, formam illam de qua dictum est, « Sic veniet (*Act.*, I, 11). » Quid ergo non est visurus? « Et ostendam meipsum illi (*Johan.*, XIV, 21). » Quid est meipsum? Non formam servi. Quid est meipsum? Formam Dei, in qua non rapinam arbitratus sum esse æqualis Deo (*Philip.*, II, 6 et 7). Quid est meipsum? « Dilectissimi, filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus : scimus, quia cum apparuerit, similes ei erimus; quoniam vide-

meure toujours la même en elle-même, et qui renonce à toutes choses : cette clarté est la substance de Dieu. C'est pourquoi l'impie sera chassé, pour ne pas voir la gloire du Seigneur. Car, bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu (*Matth.*, v, 8). »

13. Il me paraît donc, mes frères, autant que le Seigneur daigne me donner de le comprendre, qu'il s'agit ici de ce temps, si toutefois il faut l'appeler un temps, car nous marchons par le temps à ce qui ne sera plus le temps; mais enfin il me semble (et je parle ainsi sans préjudice d'un sens préférable, plus convenable, plus probable, qu'un autre pourrait trouver), il me semble, dis-je, que c'est au sujet de ce temps que le Prophète a dit : « Le principe est avec vous pour le jour de votre force. » Car à mon avis, il explique suffisamment sa pensée dans la fin du verset. En effet, la force dont il est ici parlé est celle par laquelle le Seigneur a soumis les nations à son joug, et dompté les peuples, non par le fer, mais par le bois; bien que dans sa chair, bien que dans l'abaissement, bien qu'encore livré à la souffrance dans sa forme d'esclave. Déjà l'on comprend combien grande est cette force, car ce qui est faiblesse en Dieu est plus fort que la force des hommes (I *Cor.*, I, 25). Voilà la force dont il est question, et que le Prophète a relevée en disant : « Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force : Dominez au milieu de vos ennemis (*Ps.*, CIX, 2). » Et combien grande est cette force du Sauveur, par laquelle il domine au milieu de ses ennemis frémissants et impuissants contre lui, qui se disent en vain chaque jour : « Quand mourra-t-il, et quand son nom périra-t-il avec lui (*Ps.*, XL, 6) ? » Mais, comme sa gloire grandit parmi les peuples, comme les nations sont soumises à son nom, comme les pécheurs voient son triomphe et s'en irritent, grincent des dents et en sèchent de fureur (*Ps.*, CXI, 10) ; comme c'est bien là la force dont nous voyons les œuvres; le Prophète a voulu nous signaler autrement encore la force du Seigneur et nous dire comment le Christ est la Force de Dieu et la Sagesse de Dieu dans l'éternelle lumière de l'immuable vérité, vision qui nous est réservée, vision qui est encore différée, vision pour laquelle nous avons besoin d'être purifiés par la foi, vision à laquelle ne sera point admis l'impie qui ne peut contempler la gloire de Dieu. Le Prophète voulant nous montrer cette force du Seigneur, a dit : « Le principe est avec vous pour le jour de votre force (*Ps.*, CIX, 3). » Que signifie : « Le prin-

bimus eum sicuti est (I *Johan.*, III, 2). » Hæc claritas Dei est, ineffabilis lux, fons lucis sine commutabilitate, veritas sine defectu, sapientia in seipsa manens, innovans omnia (*Sap.*, VII, 27) : hæc substantia Dei est. Itaque tolletur impius, ut non videat hunc honorem Domini. « Beati enim mundicordes, quia ipsi Deum videbunt (*Matth.*, v, 8). »

13. Videtur ergo mihi, Fratres, quantum nostræ capacitati Dominus impertiri dignatur, de ipso tempore : si tamen dicendum est tempore ; quodam enim tempore venturi sumus ad non tempus : inde mihi videtur dictum ; quod sine præjudicio dicam, si quis intelligere aliquid melius, expeditius, probabilius possit : inde mihi videtur dictum, « Tecum principium in die virtutis tuæ. » Denique hoc, quantum puto, versu consequente satis explanat. Quia enim et hic dicta est virtus ejus, qua subjecit gentes jugo suo, qua stravit populos, non ferro, sed ligno, etsi in carne, etsi in humilitate, etsi adhuc quantum servilis forma patitur, capitur tamen magna virtus ejus; « quia quod infirmum est Dei, fortius est hominibus (I *Cor.*, I, 25) : » quia ergo dicta est et hic virtus ejus, quam commendavit dicendo, « Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion, et dominare in medio inimicorum tuorum (*Psal.*, CXIX, 2) : » quanta enim virtus ejus dominans in medio inimicorum suorum perstrepentium, nihil contra eum valentium, quotidie sibi dicentium, « Quando morietur, et peribit nomen ejus (*Ps.*, XL, 6) ? » cum crescat gloria ejus per populos, cum ejus nomini subjiciantur gentes, cum peccator videat et irascatur, dentibus suis frendat et tabescat (*Psal.*, CXI, 10) : quia ergo est et hæc virtus ejus, volens Propheta commendare aliter virtutem ejus, sicuti est Virtus Dei et Sapientia Dei Christus in lumine perpetuo incommutabilis veritatis ; ad quam visionem servamur, ad quam visionem differimur, ad quam visionem fide mundamur, a qua visione tollitur impius ne videat honorem Domini ; hoc ergo volens ostendere, « Tecum, inquit, principium in die virtutis tuæ. » Quid est, « Tecum principium ? » Quodlibet pone principium. Si ipsum Christum : potius diceretur, Tu es principium, quam « Tecum principium. » Respondit enim interrogantibus, Tu quis es ? et ait, « Principium, quia et loquor vobis (*Johan.*, VIII, 25). » Cum sit principium et Pater, de quo unigenitus Filius, in quo principio erat Verbum, quia Verbum erat apud Deum (*Johan.*, I, 1).

cipe est avec vous? » Supposez tel principe qu'il vous plaira. Si vous mettez en avant le Christ lui-même, ne devrait-on pas dire : Vous êtes le principe, plutôt que : « Le principe est avec vous. » En effet, aux Juifs, qui lui demandaient : « Qui êtes-vous? » Le Christ a répondu: « Le principe, parce que je vous parle (*Jean*, VIII, 25). » Mais le principe est aussi le Père, de qui est engendré le Fils unique, et dans lequel était le Verbe, parce que le Verbe était en Dieu. Quoi donc? si le Père est le principe et si le Fils aussi est le principe, y a-t-il donc deux principes? Non assurément ; car de même que le Père est Dieu et que le Fils est Dieu, et que le Père et le Fils ne sont point deux Dieux, mais un seul Dieu; de même le Père est le principe et le Fils est aussi le principe, mais le Père et le Fils ne sont pas deux principes, mais un seul principe. « Le principe est avec vous; » c'est-à-dire on verra manifestement alors que le principe est avec vous. Car en aucun temps il ne peut se faire que le principe ne soit point avec vous. N'avez-vous pas dit, en effet : « Voici que vous irez chacun de votre côté et que vous me laisserez seul; mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi (*Jean*, XVI, 32)? » C'est la parole du Psalmiste : « Le principe est avec vous. » Vous avez encore dit ailleurs : « Mon Père, qui demeure en moi, fait lui-même ses œuvres (*Jean*, XIV, 10); » donc « le principe est avec vous, » et jamais le Père n'est séparé de vous. Mais on verra que le principe est avec vous, quand il sera manifesté à ceux qui seront, dès lors, devenus semblables à vous, parce qu'ils vous verront tel que vous êtes (*Jean*, III, 2). Car, sur cette terre, Philippe vous voyait et demandait cependant à voir votre Père. Alors on verra ce qu'on croit aujourd'hui. Alors le principe sera avec vous, d'une manière visible pour les saints, d'une manière visible pour les justes, les impies ayant été chassés du milieu d'eux, pour ne point voir la gloire du Seigneur.

14. Croyons donc maintenant, mes frères, ce que nous arriverons ainsi à voir un jour. Car Philippe a été repris pour avoir demandé à voir le Père, ne reconnaissant pas le Père dans le Fils. « Depuis si longtemps que je suis avec vous, lui dit le Seigneur, ne me connaissez-vous pas encore? Philippe, quiconque m'a vu a vu aussi mon Père (*Jean*, XIV, 9). » Mais « quiconque m'a vu » et non quiconque a vu en moi ma forme d'esclave. Par conséquent, « quiconque m'a vu, » tel que je me suis caché pour ceux qui me craignent, et tel que je me donnerai pleinement à voir à ceux qui espèrent en moi (*Ps.*, XXX, 20), celui-là « a vu aussi mon Père. » Mais cette vision ne nous étant promise que pour l'avenir, qu'aurons-nous maintenant, pour la remplacer? Voyons ce que le Christ enseigne à Philippe. Il venait de lui dire : « Quiconque m'a vu a vu aussi mon Père; » et comme si Philippe lui eût répondu dans le secret de son cœur : Et comment vous verrai-je, si vous n'apparaissez autrement que sous votre

Quid ergo, si et Pater principium, et Filius principium, duo principia? Absit. Sicut enim Pater Deus et Filius Deus, Pater autem et Filius non duo dii, sed unus Deus : sic Pater principium et Filius principium, Pater autem et Filius non duo, sed unum principium. « Tecum principium. » Tunc videberis quomodo tecum sit principium. Non enim et hic non tecum principium. Nonne enim tu dixisti, Ecce itis quisque ad sua, et me solum relinquetis (*Johan.*, XVI, 32); sed non sum solus, quia Pater mecum est? Et hic ergo « Tecum principium. » Dixisti enim et alibi, « Pater autem in me manens facit opera sua (*Johan.*, XIV, 10). » « Tecum principium : » nec umquam a te separatus est Pater. Sed quando videbitur tecum esse principium, tunc manifestum erit omnibus similibus jam tibi factis : quoniam videbunt te sicuti es (I *Johan.*, III, 2). Etenim hic Philippus te videbat, et Patrem quærebat (*Johan.*, XIV, 8). Tunc ergo videbitur quod nunc creditur. Tunc « Tecum principium » videntibus sanctis, videntibus justis : sublatis de medio impiis, ne videant honorem Domini.

14. Modo ergo credamus, Fratres, quod tunc videamus. Nam et Philippus objurgatus est quod quæreret videre Patrem, cum in ipso Filio non agnosceret Patrem : « Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me? Philippe, qui me vidit, vidit et Patrem (*Ibid.*, 9). » Sed qui me vidit, non qui formam servi in me vidit. Qui ergo me vidit, qualem me abscondi timentibus me, qualem me videndum perficio sperantibus in me, vidit et Patrem. Sed quia ista visio post erit, nunc pro illa quid habebimus? Videamus quid dicat Philippo. Cui dixerat, Qui me vidit, vidit et Patrem : quasi ei Philippus tacitus

forme d'esclave? ou bien comment verrai-je votre Père, moi qui ne suis qu'un faible mortel, cendre et poussière? Le Christ, se tournant vers lui, et différant de se montrer à lui dans sa divinité, lui prescrit la foi. Il avait dit d'abord : « Quiconque m'a vu a vu aussi mon Père, » et comme il était de beaucoup au-dessus des forces de Philippe de le voir, il ajoute : « Ne croyez-vous pas que je suis en mon Père et que mon Père est en moi (*Jean*, XIV, 8-11)? » Croyez ce que vous ne pouvez voir encore, afin de mériter de le voir. Par conséquent, quand nous serons arrivés à cette contemplation, nous verrons dans tout son jour la réalisation de cette parole : « Le principe est avec vous pour le jour de votre force. » « De votre force, » mais non de la force de votre faiblesse ; car dans votre faiblesse aussi il y a de la force. « De votre force; » les hommes possèdent des forces, pour le présent, dans la foi, dans l'espérance, dans la charité, dans les bonnes œuvres; mais « ils arriveront des forces à la force (*Ps.*, LXXXIII, 8).» « Le principe est avec vous; » vous serez vu avec votre Père, en votre Père; parce que votre Père est « avec vous le principe pour le jour de votre force, » de cette force que l'impie ne verra pas. En effet, votre faiblesse même est plus forte que toute la force des hommes; car, « le principe est avec vous pour le jour de votre force. »

15. Mais, ô Prophète, dites-nous vous-même de quelle force vous parlez. Car vous avez aussi nommé la force du Christ, quand vous avez dit que le sceptre de sa force était sorti de Sion, pour qu'il dominât au milieu de ses ennemis. De quelle force parlez-vous donc ici? « Dans la splendeur des saints.» « Dans la splendeur des saints,» dit le Prophète. Il parle donc de la force du Seignenr, lorsque les saints seront dans la splendeur, mais non tant qu'ils traîneront encore cette chair terrestre et qu'ils gémiront dans ce corps mortel et corruptible, qui appesantit l'âme, parce que cette demeure terrestre abat l'esprit livré à la multitude de ses pensées (*Sag.*, IX, 15), et que les hommes ne sont pas dans la splendeur des saints, lorsque leurs pensées leur restent mutuellement cachées. Que signifient donc ces paroles : « Dans la splendeur des saints?» L'Apôtre a dit : « Ne jugez pas jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera les mystères des ténèbres, et fera paraître les pensées des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu sa louange (I *Cor.*, IV, 5).» Alors éclatera « la splendeur des saints, » parce qu'alors les justes brilleront, comme le soleil, dans le royaume de leur Père (*Matth.*, XIII, 43).»

responderet, Et quomodo te videbo, si aliter videris quam in forma servi? aut quomodo videbo Patrem, invalidus homo mortalis, pulvis et cinis? Conversus ad eum, differens visionem, imperans fidem, qui dixerat, «Qui me vidit, vidit et Patrem;» quia multum erat ad Philippum, et longe ab eo erat videre : « Non credis, inquit, quia ego in Patre, et Pater in me est (*Ibid.*, 10)?» Quod videre nondum potest crede, ut videre merearis. Cum ergo ventum fuerit ut videamus, tunc apparebit, « Tecum principium in die virtutis tuæ. (*a*) » «Virtutis tuæ :» non virtutis infirmitatis tuæ, quia ibi virtus. « Virtutis tuæ :» habent nunc homines in fide, in spe, in caritate, in bonis operibus virtutes suas; sed ibunt a virtutibus in virtutem (*Ps.*, LXXXIII, 8). « Tecum ergo principium :» videberis cum Patre, in Patre, ut Pater « tecum principium in die virtutis tuæ, » illius virtutis tuæ, quam impius non videbit. Nam et hoc infirmum tuum, fortius est hominibus (I *Cor.*, I, 25). Etenim « in die virtutis tuæ tecum principium. »

15. De qua virtute dicis, expone. Quia et hic, ut dictum est, nominata est virtus ejus, cum emittitur virga virtutis ejus ex Sion, ut dominetur in medio inimicorum suorum (*Ps.*, CIX, 3). De qua virtute dicis? « In splendore sanctorum. » In splendore, inquit, sanctorum. De ipsa virtute dicit, quando erunt in splendore sancti : non quando adhuc terrenam carnem gestantes et in corpore mortali atque corruptibili gementes, « quod aggravat animam, et deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem (*Sap.*, IX, 15) : » cum ipsæ cogitationes invicem non videntur, non hoc est, « In splendore sanctorum.» Sed quid est, « In splendore sanctorum? Donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis; et tunc laus erit unicuique a Deo (I *Cor.*, IV, 5). » Hoc erit, « In splendore sanctorum, » quia tunc justi fulgebunt in regno Patris sui, sicut sol. Audite enim quid sit hoc, « In splendore sanctorum. » « Veniet, inquit, messis, veniet finis sæculi : mittet pater familias Angelos suos, et colligent de regno ejus

(*a*) Sic MSS. At editi, *virtus virtutis tuæ, non virtus infirmitatis tuæ.*

Écoutez, en effet, ce que signifient ces mots : « Dans la splendeur des saints. » Le Seigneur a dit : « La moisson viendra, la fin du siècle viendra ; le Père de famille enverra ses Anges et ils rassembleront loin de son royaume tous les scandales et précipiteront les coupables dans la fournaise du feu. Alors les justes brilleront, comme le soleil, dans le royaume de leur Père (*Ibid.*). » Dans quel royaume? Voyez s'il nous est réservé de voir celui dont il nous a été dit: «Le principe est avec vous. » Dans quel royaume? Assurément dans la vie éternelle. Car le Seigneur dira à ceux qu'il aura placés à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde (*Matth.*, XXV, 34).» Puis, quand les impies auront été condamnés, et les justes mis à part et glorifiés, qu'arrivera-t-il après cette parole : « Recevez le royaume ?» « Alors les impies s'en iront au feu éternel et les justes entreront dans la vie éternelle (*Ibid.*, 46.) Le royaume dont parle le Seigneur, et où n'entreront pas les impies, n'est donc autre chose que la vie éternelle. Examinez maintenant si la vie éternelle n'est pas la vision de Dieu. « Or la vie éternelle, dit le Seigneur, est de vous connaître, vous seul vrai Dieu et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ (*Jean*, XXII, 3); » car «le principe est avec vous pour le jour de votre force.» Donc, « le principe est avec vous pour le jour de votre force, dans la splendeur des saints.»

16. Mais cette manifestation est différée, elle n'aura lieu que plus tard : maintenant qu'en est-il pour le Fils de Dieu ? « Je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin (*Ps.*, CIX).» Quoi donc? Si Dieu a un Fils, a-t-il aussi des entrailles? Il n'en a pas comme en ont les corps charnels, pas plus qu'il n'a de sein, bien que l'Évangéliste ait dit : « Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, a fait connaître Dieu (I, 1, 18).» Or, entrailles ou sein, c'est ici la même chose ; et ces deux mots désignent tout simplement quelque chose de secret. Que signifie donc : « De mes entrailles? » D'un lieu secret, d'un lieu caché, de moi-même, de ma substance ; voilà ce que veut dire : « De mes entrailles.» Car, « qui racontera sa génération (*Is.*, LIII, 8)? » Comprenons donc ici ce que le Père dit au Fils : « Je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin. » Que veut dire : « Avant l'étoile du matin ? » L'étoile du matin est mise ici pour tous les astres, l'Écriture désignant le tout par la partie, et tous les astres par l'astre le plus brillant. Mais pourquoi les astres ont-ils été créés? « Pour servir de signes, et marquer les temps, les jours et les années (*Gen.*, I, 14).» Si donc les astres ont été faits pour servir de signes et de mesure au temps, et si l'étoile du matin figure tous les

omnia scandala, et mittent in caminum ignis ardentis : tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris sui (*Matth.*, XIII, 39 etc.). » In quo regno? Videte si visio quædam servatur, de qua nobis dictum est, « Tecum principium. » In quo regno? Utique in vita æterna. Nam ad dexteram positis hoc dicturus est : « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab initio mundi (*Matth.*, XXV, 34). » Deinde damnatis impiis, segregatis justis atque laudatis, quid sequitur quod dixerat, Percipite regnum ? « Tunc ibunt impii in ambustionem æternam, justi autem in vitam æternam (*Ibid.*, 46). » Quod dixerat regnum, hoc dixit vitam æternam, quo non ibunt impii. Videte si quædam visio est vita æterna : « Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum verum Deum, et quem misisti Jesum Christum (*Johan.*, XVII, 3). » Quia, « Tecum principium in die virtutis tuæ. » Ergo, « Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendore sanctorum. »

16. Sed hoc differtur, hoc postea dabitur : quid nunc ? « Ex utero ante luciferum genui te (*Ps.*, CIX, 3). » Quid hic ? Si Deus Filium habet, numquid et uterum ? Sicut carnis corpora, non habet ; quia nec sinum : dictum est tamen, « Qui est in sinu Patris, ipse enarravit (*Johan.*, I, 18). » Qui est autem sinus, ipse est uterus : et sinus et uterus pro secreto positus est. Quid est, « Ex utero ? » Ex secreto, ex occulto ; de meipso, de substantia mea ; hoc est, « Ex utero: » quia, « Generationem ejus quis enarrabit (*Isai.*, LIII, 8) ? » Accipiamus ergo Patrem dicentem ad Filium, «Ex utero ante luciferum genui te.» Quid est ergo, « ante luciferum? » Lucifer pro sideribus positus est, tamquam a parte totum significante Scriptura, et ex eminenti stella omnia sidera. Sed illa sidera quomodo facta sunt? Ut sint in signis, et in temporibus, et in diebus, et in annis (*Gen.*, I, 14). Si ergo et in signis et in temporibus posita sunt sidera, et lucifer nominatus est pro sideribus ; quod est ante luciferum, hoc est ante sidera ; et quod est an-

astres, ce qui existe avant l'étoile du matin existe également avant tous les astres, et ce qui existe avant tous les astres existe de même avant tous les temps; or, ce qui existe avant tous les temps existe de toute éternité : ne demandez plus quand, c'est un mot que l'éternité ne connaît pas. Quand et un jour sont des mots qui appartiennent au temps. Or celui par qui les temps ont été créés n'est pas né de son Père dans le temps. Les expressions du Psalmiste sont donc, comme elles devaient l'être, figurées et prophétiques ; les entrailles signifient la substance mystérieuse de Dieu, et l'étoile du matin figure les temps. Mais d'un autre côté, voulez-vous que nous examinions ces paroles par rapport à David lui-même, qui a dit que le Seigneur était son fils ? Car, pour prononcer ces paroles, il a fallu qu'il les entendît de la bouche de son Seigneur ; il les a donc entendu de celui qui n'a pu le tromper et qu'il a, dès l'abord, appelé son Seigneur, en disant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Mettez-vous à ma droite (*Ps.*, CIX, 1). » C'est maintenant lui-même qui parle, ce sont ses propres paroles que rapporte le texte. Si donc c'est lui-même qui parle, il a sans doute pu dire : « Je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin. » Je vous ai engendré de mes entrailles, c'est-à-dire des entrailles d'une vierge, avant l'étoile du matin. Si, en effet, cette vierge, des entrailles de laquelle est né le Christ, est de la race de David, le Christ est comme engendré des entrailles de David. Je vous ai engendré d'entrailles dont nul homme ne s'est approché , d'entrailles qu'il faut désigner spécialement par ce mot unique, parce que vous êtes sorti seul de ces entrailles qui vous ont produit seules. C'est en ce sens que David, qui avait nommé le Christ son Seigneur, peut dire : « Je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin. » Et ces paroles : « Avant l'étoile du matin, » soit qu'on les prenne au figuré, soit qu'on les applique à la lettre, se sont accomplies. En effet, le Seigneur est né, durant la nuit, du sein de la Vierge Marie ; ce qu'établissent les témoignages des bergers, qui passaient les veilles de la nuit à garder leurs troupeaux (*Luc*, II, 7, 8). « Je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin. » O vous, qui êtes mon Seigneur, assis à la droite de mon Seigneur, comment êtes-vous mon fils, si ce n'est parce que « je vous ai engendré de mes entrailles avant l'étoile du matin ? »

17. Et pourquoi êtes-vous né ? « Le Seigneur a juré et il ne se repentira pas de son serment : vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech (*Ps.*, CIX, 4). » C'est pour cela que

te sidera, hoc est ante tempora : si ergo ante tempora, ab æternitate : noli quærere quando; æternitas non habet quando. Quando et aliquando (*a*) verba sunt temporum. De Patre non est natus in tempore, per quem facta sunt tempora. Dictum est ergo, ut dici oportuit, figurate, prophetice, ut et uterus pro secreta substantia, et lucifer pro temporibus poneretur. An vultis et ipsum David respiciamus, qui Dominum suum dixit filium suum ? Ut enim hoc diceret, audivit a Domino suo ; ab illo audivit, a quo falli non potuit : et dixit jam Dominum suum, quia, « Dixit, inquit, Dominus Domino meo, Sede a dextris meis (*Ps.*, CIX, 1). » Et ipse loquitur, ipsius quasi sermo contextus est. Si ergo ipse loquitur, forte ipse potuit dicere, « Ex utero ante luciferum , genui te. » Ex utero virginali, « Ex utero ante luciferum genui te. » Si enim illa virgo ducens propaginem de carne David, ex illo utero natus Christus, tamquam ex utero genitus a David. « Ex utero, » quo masculus non accessit : « Ex utero » prorsus, proprie « ex utero, » quia solus ex solo utero. Ergo, « Ex utero, » inquit ille, qui eum Dominum suum dixerat, « Ex utero ante luciferum genui te. » Et hoc ipsum « ante luciferum » signate dictum, et proprie dictum, et sic impletum. Noctu enim natus est Dominus de utero virginis Mariæ : indicant testimonia pastorum qui vigilias exercebant super gregem suum (*Lucæ*, II, 7 et 8). » Ex utero ante luciferum genui te. » O tu Domine meus sedens ad dexteram Domini mei, unde filius meus, nisi quia « Ex utero ante luciferum genui te ? »

17. Et ad quid natus es ? « Juravit Dominus, et non pænitebit eum, Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec (*Ps.*, CIX, 4). » Ad hoc enim natus ex utero ante luciferum, ut esses sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec. Si natum ex utero de virgine intelligimus, ante luci-

(*a*) Editi, *adverbia*. At MSS. *verba*.

vous êtes né de mes entrailles avant l'étoile du matin, afin d'être prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. Si nous comprenons ici, par sa génération, sa naissance du sein de la Vierge avant l'étoile du matin, la nuit, comme l'attestent les Évangiles, il est hors de doute qu'il doit à cette naissance d'être prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. Car, en tant qu'il est engendré du Père, Dieu en Dieu, coéternel avec celui qui l'a engendré, il n'est pas prêtre; mais il est prêtre par la chair qu'il a prise, par la victime qu'il a reçue de nous, afin de l'offrir pour nous. Le Seigneur a donc juré. Que signifie : « Le Seigneur a juré? » Le Seigneur jure-t-il donc, lui qui défend à l'homme de jurer (*Matth*., v, 34)?» Ou plutôt ne faut-il point penser que Dieu défend à l'homme de jurer, de peur qu'il ne tombe dans le parjure, et que Dieu jure, parce qu'il ne saurait se parjurer? En effet, c'est avec raison qu'il est défendu à l'homme de jurer, parce que sa langue, entraînée par l'habitude des serments, pourrait tomber dans le parjure; tandis qu'il sera d'autant plus éloigné du parjure, qu'il évitera davantage tout serment. L'homme qui jure peut jurer le vrai et le faux ; celui qui ne jure pas ne peut jurer le faux, puisqu'il ne jure d'aucune façon. Mais pourquoi le Seigneur ne jurerait-il pas, quand son serment est la confirmation de ses promesses? Qu'il jure donc à son gré. Et que faites-vous, lorsque vous jurez? Vous prenez Dieu à témoin. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin, et le mal vient du danger de prendre Dieu à témoin de quelque fausseté. Mais si vous prenez Dieu à témoin, quand vous jurez, pourquoi Dieu ne jurerait-il pas en se prenant lui-même à témoin? « Je vis, dit le Seigneur, » est un serment de Dieu. C'est le serment qu'il a fait au sujet de la postérité d'Abraham : « Je vis, dit le Seigneur, puisque vous avez écouté ma voix et n'avez pas épargné votre fils unique pour m'obéir; je vous comblerai de mes bénédictions et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable des bords de la mer, et toutes les nations seront bénies dans votre descendance (*Gen*., XXII, 16-18).» Et la descendance d'Abraham, c'est-à-dire le Christ, ce rejeton d'Abraham, qui reçoit sa chair de la descendance d'Abraham, sera prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. C'est donc au sujet de ce sacerdoce, selon l'ordre de Melchisédech, que « Le Seigneur a juré et il ne se repentira pas de son serment. » Mais que dire du sacerdoce selon l'ordre d'Aaron? Est-ce que Dieu se repent, comme l'homme? ou bien est-il entraîné à faire ce qu'il ne veut pas? ou tombe-t-il dans l'erreur par imprudence, de manière à se re-

ferum noctu, sicut Evangelia contestantur; procul dubio inde ex utero ante luciferum, ut esset sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec. Nam secundum id quod natus de Patre Deus apud Deum, coæternus gignenti, non sacerdos; sed sacerdos propter carnem assumtam, propter victimam, quam pro nobis offerret a nobis acceptam. « Juravit ergo Dominus. » Quid est, « Juravit Dominus? » Ergo Dominus jurat, qui prohibet hominem a jurando? An forte ideo magis hominem prohibet a jurando (*Matth*., v, 34), ne in perjurium prolabatur, et ideo Deus magis jurat, quia non potest esse perjurus? Homo enim qui per consuetudinem jurandi potest lingua in perjurium prolabi, bene prohibetur jurare : tanto enim longius erit a perjurio, quanto erit longe a jurando. Qui enim jurat homo, falsum et verum jurare potest : qui autem non jurat, falsum jurare non potest; quia omnino non jurat. Cur ergo non juret Dominus, quando Domini juramentum promissionis est firmamentum? Juret omnino. Quid ergo tu facis, cum juras? Testaris Deum : hoc est jurare, Deum testari : et ideo molestum, ne ad aliquam falsitatem testem adhibeas Deum. Si ergo tu jurando testaris Deum, cur ergo non et Deus jurando testetur seipsum? Vivo ego, dicit Dominus, juratio Dei est. Sic juravit de semine Abrahæ : « Vivo ego, dicit Dominus, quoniam audisti vocem meam, et non pepercisti filio tuo unico propter me, nisi benedicens benedicam te, et implendo implebo semen tuum sicut stellas cæli, et sicut arenam quæ est ad labium maris, et benedicentur in semine tuo omnes gentes (*Gen*., XXII, 16). » Et semen Abrahæ quod est Christus, ille semen Abrahæ, accipiens carnem de semine Abrahæ, erit sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec. De sacerdotio ergo secundum ordinem Melchisedec, juravit Dominus, et non pænitebit eum. Quid de sacerdotio secundum ordinem Aaron? Numquid pænitet Deum, sicut hominem, aut nolens cadit in aliquid ut faciat, aut imprudens prolabitur, ut postea eum de suo prolapsu pæniteat? Scit quid agat, scit quo

pentir ensuite d'être tombé? Il sait ce qu'il doit faire ; il sait jusqu'où doit aller chaque chose et, quand il veut la diriger d'un autre côté, il est au pouvoir de celui qui gouverne tout de le faire. Le terme de repentir exprime seulement le changement des choses. Mais de même que, quand vous vous repentez, vous avez regret de ce que vous avez fait; ainsi, lorsque Dieu change une chose contre l'attente des hommes, c'est-à-dire lorsqu'il agit autrement que les hommes ne s'y attendaient, il dit qu'il se repent, jusque là même qu'il se repent du châtiment qu'il nous a infligé, si nous avons nous-mêmes du repentir de notre mauvaise vie. Le Seigneur a donc juré, « il a juré, » il a confirmé sa parole par un serment ; « il ne se repentira pas, » il ne changera pas. Que ne changera-t-il pas ? Cette résolution. « Vous êtes prêtre pour l'éternité ; » pour l'éternité, parce qu'il ne se repentira pas. Mais prêtre, selon quel ordre? Est-ce que les victimes seront celles que les Patriarches ont offertes? Est-ce que les autels sanglants, le tabernacle et les sacrements de l'Ancien Testament subsisteront? Non. Déjà ils sont abrogés, déjà le temple est renversé, déjà l'ancien sacerdoce a disparu, victimes et sacrifices ont péri : les Juifs eux-mêmes ne les possèdent plus. Ils voient, dès à présent, que le sacerdoce selon l'ordre d'Aaron n'existe plus, et ils ne reconnaissent pas cependant le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech. « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. » Je parle aux fidèles. S'il y a, dans mes paroles, quelque chose que ne comprennent pas les cathécumènes, qu'ils secouent toute lenteur et se hâtent d'arriver à la connaissance des choses. Il n'est donc pas besoin de dévoiler ici nos mystères; qu'il vous suffise de voir dans les Écritures ce que c'est que le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech.

18. « Le Seigneur est à votre droite (*Ps.*, CIX, 5). » Le Seigneur avait dit : « Asseyez-vous à ma droite (*Ibid.*, 1); » maintenant le Seigneur est à la droite du Fils, comme s'ils avaient changé de place. N'est-ce pas plutôt que ces paroles : « Le Seigneur a juré et ne se repentira pas de son serment : Vous êtes Prêtre pour l'éternité, » sont adressées au Christ ? Vous êtes Prêtre pour l'éternité, a dit le Seigneur avec serment. Quel Seigneur? Celui qui a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite est celui qui a juré, en disant : « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ; » et cette parole : « Le Seigneur est à votre droite, » est adressée au Seigneur lui-même qui a fait ce serment. O Seigneur, vous qui avez juré et qui avez dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, » ce même prêtre pour l'éternité est le Seigneur qui est à votre droite ; c'est, dis-je, le même prêtre

usque quid progrediatur ; unde in aliud commutetur, in potestate rectoris est. Sed pænitentia, mutatio rerum significatur. Quomodo enim tu, cum aliquid te pænitet, doles factum quod fecisti : sic quando aliquid Deus præter spem hominum, id est, præter quam sperant homines mutat in aliud, pænitere se dicit : usque adeo ut et de pœna nostra pæniteat eum, si nos de vita nostra mala pænituerit. « Juravit ego Dominus :» « Juravit, » firmavit : « non eum pænitebit, » non mutabit. Quid ? « Tu es sacerdos in æternum.» Ideo « in æternum,» quia « non pænitebit eum. » Sed sacerdos, secundum quid? Numquid erunt illæ hostiæ, victimæ oblatæ a Patriarchis, aræ sanguinis et tabernaculum, et illa primi Testamenti veteris sacramenta? Absit. Jam illa sublata sunt, everso jam templo, remoto illo sacerdottio, pereunte victima eorum et sacrificio : hæc nec Judæi habent. Vident perisse jam sacerdotium secundum ordinem Aaron, et non agnoscunt sacerdotium secundum ordinem Melchisedec. « Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec. » Fidelibus loquor. Si quid non intelligunt Catechumeni, auferant pigritiam, festinent ad notitiam. Non ergo opus est mysteria promere : Scripturæ vobis intiment quid est sacerdotium secundum ordinem Melchisedec.

18. « Dominus a dextris tuis (*Psal.*, CIX, 5). » Dominus dixerat, Sede a dextris meis : nunc Dominus a dextris ejus, quasi mutaverint sedes. An forte sic potius, Juravit Dominus, et non pænitebit eum, Tu es sacerdos in æternum, ad Christum dictum est? Tu es sacerdos in æternum, juravit Dominus. Quis Dominus? Qui dixit Domino meo, Sede a dextris meis : ipse juravit, Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec : et ad ipsum Dominum qui juravit, sermo directus est, « Dominus a dextris tuis. » O Domine, qui jurasti et dixisti, Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec; ipse sacerdos in æternum, Dominus est a dextris tuis ; ipse, inquam, sacerdos in æternum, de quo jurasti, Dominus est a dextris tuis : quia eidem Domino meo dixisti, Sede a dextris meis,

pour l'éternité selon le serment que vous en avez fait, qui est le Seigneur placé à votre droite; car vous-même lui avez dit : « Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. » Ce même Seigneur qui est à votre droite et à qui vous avez fait serment, en disant : « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, a brisé les Rois au jour de sa colère (*Ps.*, CIX, 5). » Mais ce Christ, le Seigneur assis à votre droite, à qui vous avez fait un serment dont vous ne vous repentirez pas, que fait-il, en sa qualité de prêtre pour l'éternité? Que fait-il, lui qui est à la droite de Dieu, qui intercède pour nous (*Rom.,* VIII, 34), et qui entre comme prêtre dans l'intérieur du Saint des Saints, dans les profondeurs secrètes des cieux, étant seul sans péché et par cela même purifiant aisément les hommes de leurs péchés (*Héb.*, IX, 12, 14, 24)? Étant à votre droite, « il a brisé les rois dans les jours de sa colère. » Quels rois, me demanderez-vous. Avez-vous donc oublié ces paroles : « Les rois de la terre se sont levés et les princes se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ (*Ps.*, II, 2)? » Voilà les rois qu'a brisés sa gloire; il les a terrassés sous le poids de son nom, de manière qu'ils ne pussent faire ce qu'ils voulaient. En effet, ils ont fait mille efforts pour effacer de la terre le nom de chrétien, et ils ne l'ont pu; car « quiconque se heurtera contre cette pierre sera brisé (*Matth.*, XXI, 44).» Ces rois se sont donc heurtés contre la pierre d'achoppement et ils ont été brisés, pour s'être dit : Qu'est-ce que le Christ? C'est je ne sais quel Juif, je ne sais quel Galiléen, mort de telle manière, tué de telle manière. La pierre est devant vos pieds, elle est là comme quelque chose d'obscur et de vil; vous vous heurtez contre elle en la méprisant, vous tombez en la heurtant, et vous êtes brisé en tombant. Si donc la colère du Seigneur est si terrible alors qu'il se cache, quel sera son jugement alors qu'il se manifestera? Vous avez appris à connaître la colère du Dieu caché, dans un Psaume intitulé : « Pour les secrets du fils;» c'est le Psaume neuvième, si je ne me trompe, qui porte ce titre : « Pour les secrets du Fils; » et ce Psaume nous révèle effectivement le jugement secret de sa colère secrète. Ceux qui se heurtent contre la pierre vivent sous le poids de la colère de Dieu; ils sont brisés. Et quels sont les effets de cette colère qui les brise? Écoutez ce que le Seigneur a dit du jugement qui les attend : « Quiconque se heurtera contre cette pierre sera brisé; et celui sur lequel tombera cette pierre sera écrasé (*Luc*, XX, 18).» Quand on se heurte contre elle, c'est qu'elle est comme humblement étendue à terre, alors elle brise; mais elle tombe de haut, alors elle écrase. Remarquez comme, par ces doubles expressions : « elle brisera et elle écrasera, il se heurtera contre et elle tombera sur lui, sont

quoad usque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. Iste ergo Dominus qui est a dextris tuis, de quo jurasti, et cui jurasti dicens, Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec, « Conquassavit in die iræ suæ reges. » Ipse utique Christus Dominus a dextris tuis, cui jurasti, et non pænitebit te : quid agit sacerdos in æternum? quid agit, qui est ad dexteram Dei, et interpellat pro nobis (*Rom.*, VIII, 34), tamquam sacerdos intrans in interiora vel in sancta sanctorum, in secreta cælorum, ille solus non habens peccatum, et ideo facile mundans a peccatis (*Hebr.*, IX, 12 et 24)? Ille ergo a dextris tuis, « Conquassavit in die iræ suæ reges.» Quos reges, quæris? Excidit tibi, « Adstiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus (*Ps.*, II, 2)? » Hos reges conquassavit gloria sua, et pondere nominis sui infirmos reddidit reges, ut non possent efficere quod volebant. Conati enim sunt multum delere nomen Christianum de terra, et non potuerunt : quia qui offenderit in lapidem illum, conquassabitur (*Matth.*, XXI, 44). Offenderent ergo in lapidem offensionis, et ideo conquassati sunt reges, cum dicunt, « Quis est Christus (*Lucæ*, XX, 18)? » Nescio quis Judæus, nescio quis Galilæus, sic occisus, sic mortuus. Lapis est ante pedes tuos, quasi viliter et humiliter jacens : ideo contemnendo offendis, offendendo cadis, cadendo quassaris. Si ergo tanta est ira occulti, quod erit judicium manifesti? Audistis iram occulti, de qua Psalmus inscribitur, Pro occultis filii. Nonus Psalmus, si bene memini, inscribitur, Pro occultis filii : et ibi ostenditur judicium occultum iræ occultæ. Irato Deo vivunt, qui in lapidem illum offendunt; conquassantur. Et quo valet quod conquassantur? Audi et de judicio futuro ; « Quia qui offenderit in lapidem illum, ait, conquassabitur; super quem vero ceciderit lapis ille, conteret eum (*Ibid.*). » Cum ergo offenditur in eum, quasi humilis jacet, tunc

désignées deux époques différentes, celles de l'abaissement et de la glorification du Christ, celles du châtiment caché et du jugement à venir. Il n'écrasera point en tombant sur lui, celui qu'il n'aura pas brisé lorsqu'il était à terre. Je dis : lorsqu'il était à terre, indiquant ainsi qu'il paraissait méprisable. Cependant il est assis à la droite de Dieu et c'est du haut des cieux qu'il a crié avec tant de force : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous (*Act.*, IX, 4)?» Mais, bien qu'il parlât du haut du ciel, il n'eût pas dit : « Pourquoi me persécutez-vous,» alors que nul ne le touchait, si, tout en étant assis à la droite de son Père, il n'eût été en même temps comme étendu à terre en notre personne. « Le Seigneur, qui est à votre droite, a brisé les rois au jour de sa colère.»

19. « Il exercera son jugement au milieu des nations (*Ps.*, CIX, 6). » Maintenant il juge « Selon les secrets du Fils (*Ps.*, IX, 1); » mais il rendra plus tard son jugement en face de tous. « Il exercera son jugement au milieu des nations. » En effet, maintenant s'accomplit cette prophétie : « Leur mémoire a péri avec le bruit qu'ils ont fait (*Ps.*, IX, 6). » Cette parole est tirée du psaume intitulé « Pour les secrets du Fils. » Leur mémoire a péri avec le bruit qu'ils ont fait, mais le Seigneur demeure éternellement; il a préparé son trône pour le jugement et il jugera l'univers entier selon la justice. » Là encore il est dit : « Vous avez repris les peuples et l'impie a péri; vous avez effacé leurs noms pour l'éternité (*Ibid.*, 6-9). » Voilà ce qui se fait maintenant en secret. Mais « Il a brisé les rois au jour de sa colère; il exercera son jugement au milieu des nations. » Comment? Écoutez la suite : « Il relèvera les ruines (*Ps.*, CXI, 6). » Maintenant il exerce son jugement au milieu des nations, de manière à relever les ruines, car quand il jugera à la fin du monde, il condamnera les ruines. « Il rétablira les ruines. » Quelles ruines? Quiconque aura craint son nom tombera; lorsqu'il sera tombé, ce qu'il était sera renversé, afin que ce qu'il n'était pas soit construit. « Il exercera son jugement au milieu des nations, il relèvera les ruines. » Qui que vous soyez, qui êtes rebelle au Christ, vous élevez en l'air une tour qui tombera. Il vous est avantageux de vous renverser vous-même, de vous faire humble, de vous jeter aux pieds de celui qui est assis à la droite du Père, afin qu'il se fasse de vous une ruine qui puisse être relevée. Car si vous persistez à vous élever méchamment, vous serez jeté bas quand il n'y aura plus moyen de vous relever. C'est de cette sorte de pécheurs que l'Écriture dit en un autre endroit : « Détruisez-les, et vous ne les relèverez pas (*Ps.*, XXVII, 5).»

conquassat : cum autem conteret, de super veniet. Videte quemadmodum his binis verbis, conquassabit et conteret, offendit in eum et veniet super eum, distributa sunt duo tempora, humilitatis et claritatis Christi, occultæ pœnæ et judicii futuri. Eum non conteret veniens, quem non conquassat jacens. Jacens dico, tamquam contemtibilis apparens. Nam ille a dextris Dei est, et valide ex alto clamavit, « Saule, Saule quid me persequeris (*Act.*, IX, 4) ? » Sed tamen quamvis de cælo, non diceret, Quid me persequeris, quem nemo tangebat, nisi ita in cælo ad dexteram Patris sederet, ut et in terra in nobis quasi jaceret. « Dominus a dextris tuis, conquassavit in die iræ, suæ reges. »

19. « Judicabit in gentibus (*Ps.*, CIX, 6).» Sed nunc, « Pro occultis (*Tit. Ps.*, IX) : » erit enim et judicium manifestum. « Judicabit in gentibus. » Modo enim fit, « Periit memoria eorum cum strepitu.» In ipso Psalmo est, Pro occultis : « Periit memoria eorum cum strepitu, et Dominus in æternum manet; paravit in judicio sedem suam, et ipse judicabit orbem terrarum in æquitate (*Ibid.*, 7). » Ibi dictum est, « Increpasti gentes, et periit impius, nomen eorum delesti in æternum (*Ibid.*, 6) : » hoc occulte agitur. In die ergo iræ suæ conquassavit reges, « Judicabit in gentibus. » Quomodo? Audi quod sequitur : « Replebit ruinas. » Modo sic judicat in gentibus, ut repleat ruinas : nam quando in fine judicaverit, damnabit ruinas. « Replebit ruinas : » quas ruinas? Quisquis a nomine ejus timuerit, cadet : cum ceciderit, evertetur quod erat, ut ædificetur quod non erat. « Judicabit in gentibus, replebit ruinas. » Quisquis contumax es in Christum, casuram turrem in altum erexisti. Bonum est ut teipsum dejicias, humilis reddaris, sedentis ad dexteram Patris pedibus provolvaris, ut fiat in te ruina construenda. Nam si permanes in mala altitudine, tunc dejicieris quando non ædificaberis. Etenim de talibus dicit in alio loco Scriptura, « Destrue eos, et non ædificabis eos (*Ps.*, XXVII, 5). » Procul dubio non diceret de quibusdam, Destrue eos, et non ædificabis eos : nisi quosdam ita destrueret, ut ædificaret. Quod fit hoc tempore cum,

Sans aucun doute, le Prophète n'aurait pas dit de certains pécheurs : « Détruisez-les et vous ne les relèverez pas, » si le Seigneur n'en détruisait d'autres pour les relever ensuite. C'est ce qui a lieu dans le temps présent, tandis que le Christ juge les nations pour relever les ruines. « Sur la terre il brisera la tête de plusieurs (*Ps.*, CIX, 6). » « Sur la terre, » ici-bas, en cette vie. « Il brisera la tête de plusieurs; » d'hommes orgueilleux il fait des humbles. Et, j'ose le dire, mes frères, il vaut mieux pour nous marcher humblement, la tête basse, que de marcher orgueilleusement, la tête haute, et de tomber, lors du jugement, dans la mort éternelle. Il brisera la tête de plusieurs, en les mettant en ruines, mais il les rétablira en relevant ces ruines.

20. « Il boira, dans le chemin, de l'eau du torrent; et pour cela, il lèvera glorieusement sa tête (*Ibid.*, 7). » Considérons le Seigneur buvant, dans le chemin, de l'eau du torrent. D'abord, quel est ce torrent? Le cours fugitif de la mortalité humaine. De même, en effet, qu'un torrent, formé du concours des eaux pluviales, s'enfle, mugit, court et s'écoule en courant, c'est-à-dire finit sa course et tarit; ainsi en est-il du cours de notre mortalité. Les hommes naissent, vivent et meurent; tandis que les uns meurent, d'autres naissent; ceux-ci meurent à leur tour et d'autre naissent encore : tout est succession, arrivée, départ, changement. Qu'y a-t-il de stable ici-bas? Qu'y a-t-il qui ne s'écoule pas comme l'eau? Qu'y a-t-il qui ne soit précipité dans l'abîme, comme un torrent d'eau de pluie? De même, en effet, qu'un torrent, formé tout à coup de la réunion d'eaux pluviales, et d'innombrables gouttes de pluie, arrive dans la mer et ne paraît pas plus désormais qu'il ne paraissait avant d'être formé par les pluies; ainsi la masse du genre humain se forme de mille éléments secrets et prend son cours jusqu'à ce que la mort la rejette dans le secret d'où elle est sortie; entre ces deux abîmes, elle fait un peu de bruit et passe. C'est à ce torrent que le Seigneur a bu; il n'a pas dédaigné de boire de ce torrent. Car, pour lui, boire de ce torrent, c'était naître et mourir. Ce torrent a deux termes : la naissance et la mort; le Christ a accepté cette condition, il est né et il est mort; c'est ainsi qu'il a bu dans le chemin de l'eau du torrent, car il s'est élancé comme un géant, pour fournir sa course (*Ps.*, XVIII, 6). Il a bu dans le chemin de l'eau du torrent, parce qu'il ne s'est pas arrêté dans le chemin des pécheurs (*Ps.*, I, 1). C'est donc parce qu'il a bu dans le chemin de l'eau du torrent, qu'il a levé glorieusement la tête; c'est-à dire, parce qu'il s'est humilié « et s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté d'entre les morts et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse

Christus in gentibus ita judicat, ut repleat ruinas. « Conquassabit capita super terram multa. » Hic, « super terram, » in hac vita, « conquassabit capita multa. » De superbis humiles facit. Et audeo dicere, Fratres mei, utile est capite quassato hic humiliter ambulare, quam capite erecto in judicium æternæ mortis incidere. Multa capita conquassabit ruinas faciendo, sed replendo ædificabit.

20. « De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput (*Ps.*, CIX, 7). » Videamus et in via bibentem de torrente. Primo quis est torrens? Profluxio mortalitatis humanæ. Sicut enim torrens pluvialibus aquis colligitur, redundat, perstrepit, currit, et currendo decurrit, id est, cursum finit : sic est omnis iste cursus mortalitatis. Nascuntur homines, vivunt, moriuntur, et aliis morientibus alii nascuntur, rursusque illis morientibus alii oriuntur : succedunt, accedunt, decedunt, nec manebunt. Quid hic tenetur? quid non currit? quid non quasi de pluvia collectum it in abyssum? Quomodo enim fluvius repente collectus de pluvia, de guttis imbrium, it in mare, nec apparet; nec apparebat, antequam de pluvia colligeretur : sic hoc genus humanum de occultis colligitur, et profluit; morte rursum in occultum pergit; medium hoc sonat, et transit. De hoc torrente bibit ille, non est dedignatus bibere de hoc torrente. Bibere enim de hoc torrente, illi erat nasci et mori. Hoc habet torrens iste, nativitatem et mortem : suscepit hanc Christus; natus est, mortuus est : ita « de torrente in via bibit. » Exsultavit enim sicut gigas ad currendam viam (*Psal.*, XVIII, 6). « De torrente ergo in via bibit (*Psal.*, I, 1); » quia in via peccatorum non stetit. Quia ergo « de torrente in via bibit; propterea exaltavit caput : » id est, quia humiliatus est, et factus est subditus usque ad mortem, mortem autem crucis; propterea eum Deus exaltavit a mortuis, et donavit ei

dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père (*Philipp.*, II, 8-11). »

nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cælestium, terrestrium et infernorum, et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris (*Philip.*, II. 8 et 9).

DISCOURS SUR LE PSAUME CX[1].

1. Le temps est venu de chanter : « Alleluia ! » Que votre cœur, mes frères, s'ouvre afin de recevoir ce que le Seigneur daignera nous donner pour vous exhorter à le servir et pour nourrir en vous la charité par laquelle il nous est bon d'être attachés à lui. Venez donc, et chantez d'un cœur zélé, ô fils de la louange et de la gloire éternelle du Dieu véritable et immortel. Venez et soyez attentifs, vous qui savez chanter et psalmodier au Seigneur dans vos cœurs, en lui rendant toujours en toutes choses des actions de grâces (*Éphés.*, v, 19, 20); venez et louez Dieu, car c'est là l'Alleluia. Les jours de cette vie, qui viennent pour passer et passent pour revenir, sont la figure du jour qui ne vient ni ne passe ; car il n'est pas précédé d'une veille pour venir, ni pressé par un lendemain pour passer. Et quand nous serons parvenus à ce jour, nous nous y attacherons et ne passerons plus désormais. C'est ce que le Prophète chante à Dieu dans un autre Psaume : « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5) ; ce sera leur occupation dans leur loisir, leur affaire dans leur repos, leur action dans tranquillité, leur soin dans leur sécurité. De même, en effet, que ces jours de fête succèdent avec leurs joies délicieuses aux jours

IN PSALMUM CX.

ENARRATIO.

1. Venerunt dies ut cantemus Halleluia : adeste animo Fratres, ad percipienda quæ Dominus suggerit ad exhortationem nostram, et nutriendam caritatem, qua nobis inhærere Deo bonum est. Adeste animo cantatores boni, filii laudis et gloriæ sempiternæ veri et incorrupti Dei. Adeste intenti, qui nostis cantare et psallere in cordibus vestris Domino, gratias semper agentes in omnibus (*Ephes.*, v, 19) : et laudate Deum; hoc est enim Halleluia. Et hi quidem dies veniunt transituri, transeuntque venturi, et significant diem qui non venit et transit, quia nec hesterno præitur ut veniat, nec crastino urgetur ut transeat. Ad quem sane nos cum venerimus, inhærentes ei nec nos transibimus. Et sicut quodam loco canitur Deo, « Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te (*Ps.*, LXXXIII, 5) : » hoc erit otiosorum negotium, hoc opus vacantium, hæc actio quietorum, hæc cura securorum. Sicut enim dies isti præteritis diebus Quadragesimæ, quibus ante resurrectionem Dominici corporis vitæ hujus significatur mæror, solemniter grata hilaritate succedunt : sic dies ille qui post resurrectionem dabitur plenario corpori Domini, hoc est sanctæ Ecclesiæ, cunctis vitæ hujus ærummis atque doloribus exclusis, perpetua beatitate succedet. Hæc autem vita de nobis exigit continentiam, ut etiam cum labore atque

(1) Discours au peuple, prononcé le jour de la fête de Pâques.

maintenant écoulés du carême qui, précédant la solennité de la résurrection du corps du Seigneur, sont l'emblème des amertumes de cette vie, ainsi le jour qui, après la résurrection des morts, sera donné au corps entier du Seigneur, c'est-à-dire à la sainte Église, succédera, avec son éternelle béatitude, à toutes les afflictions et à toutes les douleurs de cette vie qu'il exclura à jamais. Mais cette vie réclame de nous la continence, afin que, gémissant sous le poids des travaux et des combats et désirant d'être revêtus de notre habitation qui est au ciel (II *Cor.*, v, 2), nous renoncions aux délices du monde. Cette vie est d'ailleurs figurée par notre sainte quarantaine, parce que Moïse, Élie et le Seigneur lui-même ont jeûné quarante jours (*Exod.*, xxxiv, 28. III, *Rois*, xiv, 8. *Matth.*, iv, 2). C'est donc un précepte que nous recevons de la Loi, des Prophètes et de l'Évangile même, [et la Loi et les Prophètes rendent témoignage à l'Évangile, dans la transfiguration du Seigneur sur la montagne, entre Élie et Moïse (*Matth.*, xvii, 3)]; c'est un précepte, dis-je, de mettre un frein par la tempérance et le jeûne, à notre avidité pour tous les plaisirs du siècle qui captivent les hommes et leur font oublier Dieu. Ce précepte nous est ainsi donné parce que la perfection du Décalogue, que représente le Psaltérion à dix cordes, est prêchée dans les quatre parties du monde, c'est-à-dire dans le monde entier et que la multiplication du nombre dix par le nombre quatre produit le nombre quarante. Quant au nombre de cinquante, qui est celui des jours pendant lesquels nous chantons l'Alleluia après la résurrection du Seigneur, il ne signifie pas la durée et le passage d'un temps quelconque, mais il est l'emblème de la bienheureuse éternité ; parce que le nombre dix qui vient ici après le nombre quarante, représente le denier, payé comme salaire aux fidèles qui travaillent en cette vie, et que le père de famille a préparé également pour les ouvriers de la première et de la dernière heure. Écoutons donc les chants du peuple de Dieu, dont le cœur est plein de la louange divine. Les chants de ce Psaume sont ceux d'un homme au comble de la joie, et cet homme est la figure d'un peuple dont le cœur déborde d'amour pour Dieu, c'est-à-dire la figure du corps du Christ délivré de tous ses maux.

2. « Seigneur je confesserai votre nom de tout mon cœur (*Ps.*, cx, 1). » La confession n'est pas toujours l'aveu des péchés, mais la louange de Dieu est aussi célébrée par une dévote confession. La confession des péchés pleure, la confession de louanges se réjouit; l'une montre au médecin sa blessure,

luctamine ingemiscentes gravati, et habitaculum nostrum quod de cælo est superindui cupientes, a sæcularibus delectationibus temperemus (II *Cor.*, v, 2): et significatur quadragenario numero, quo et Moyses et Elias et ipse Dominus jejunarunt (*Exodi*, xxxiv, 28, III Reg. xix, 8). Præcipitur enim nobis et ex Lege, et ex Prophetis, et ex ipso Evangelio (*Matth.*, iv, 2), (quod testimonium habet a Lege et Prophetis, unde etiam in monte inter utramque personam medius Salvator effulsit (*Matth.*, xvii, 3),) ut ab omnibus mundi illecebris, quibus captivi homines obliviscuntur Deum, aviditatem nostram tamquam jejunio temperantiæ, refremus : quamdiu perfectio Decalogi Legis, tamquam psalterium decem chordarum, per quatuor ejusdem mundi partes, id est, toto orbe prædicatur, ut decem quater ducta quadragenarium numerum signent. Quinquagenario vero numero post resurrectionem Domini, quo cantamus Halleluia, non cujusdam temporis finis et transitus, sed beata illa significatur æternitas : quia denarius additus quadragenario, laborantibus in hac vita fidelibus merces illa persolvitur, quam et primis et novissimis pater-familias præparavit æqualem. Audiamus itaque (a) plenum divina laude pectus populi Dei. Ecce personat in hoc Psalmo quemdam exsultantem felici exsultatione, præfigurat et scaturientem corde in amore Dei populum, scilicet corpus Christi, ab omni malo liberatum.

2. « Confitebor tibi, inquit, Domine, in toto corde meo (*Ps.*, cx, 1). » Non semper confessio peccatorum est, sed et laus Dei devotione confessionis exprimitur. Illa luget, hæc gaudet : illa medico vulnus ostendit, hæc de sanitate gratias agit. Hæc confessio quemdam significat, non solum ab omni malo liberatum, sed etiam a malignis omnibus separatum. Et ideo videamus ubi confiteatur Domino in toto corde.

(a) Regius MS. *Audiamus itaque Psalmum divina laude reficientem pectus populi Dei.* Et mox cum Am. et nonnullis MSS. prosequitur, *Ecce persona.* Remigiensis vero liber, *Ecce personam in hoc Psalmo quamdam* etc. Aliquot denique MSS. *Ecce personat in hoc Psalmo, et quemdam* etc.

l'autre lui rend grâces de sa guérison. La confession que nous entendons ici est celle du fidèle, non-seulement délivré de tout mal, mais encore séparé de tous les méchants. Aussi devons-nous voir en quel lieu il glorifie Dieu de tout son cœur. « Dans l'assemblée, dit-il, et dans la société des justes (*Ibid.*). » Il parle, je crois, de ceux qui siégeront sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël (*Matth.*, XIX, 28). En effet, il n'y aura plus aucun impie parmi eux; là on n'aura plus à supporter les larcins d'un Judas, ni à baptiser un Simon magicien, avide d'acheter l'Esprit-Saint qu'il veut vendre (*Act.*, VIII, 13, 18, 19), ni à souffrir mille maux d'un Alexandre ouvrier en airain (II *Tim.*, IV, 14), ni à voir quelque faux frère frauduleusement introduit sous la peau d'une brebis : tous hommes méchants au milieu desquels il faut que l'Église gémisse présentement, comme il faudra qu'elle les chasse du milieu d'elle, lorsque tous les justes seront réunis. Ce sont là les grandes œuvres du Seigneur, dont l'excellence est proportionnée à toutes ses volontés (*Ps.*, CX, 2), et par lesquelles sa miséricorde n'abandonne aucun de ceux qui le glorifient et nulle iniquité ne demeure impunie, puisqu'il châtie même tout fils qu'il reçoit (*Hébr.*, XII, 6). Mais si le juste lui-même n'est sauvé qu'à grand'peine, que deviendront le pécheur et l'impie (I *Pierre*, IV, 18)? Que l'homme fasse tel choix qu'il lui plaira entre la justice et l'impiété; les œuvres du Seigneur ne sont pas établies de telle sorte que la créature, bien que retranchée dans son libre arbitre, triomphe de la volonté du créateur, lors même qu'elle agit contre cette volonté. Dieu ne veut pas que vous péchiez, car il vous le défend; cependant, si vous avez péché, ne croyez pas que l'homme ait fait ce qu'il a voulu faire et que Dieu ait souffert ce qu'il n'a pas voulu souffrir. Car, de même que Dieu veut que l'homme ne péche pas, de même Dieu veut l'épargner quand il péche, afin qu'il revienne et qu'il vive; de même enfin, Dieu veut punir celui qui persévère dans le péché, afin que le coupable ne puisse se dérober à la puissance de sa justice. Ainsi, quelque choix que vous fassiez, le Tout-Puissant ne manquera pas de moyen d'accomplir en vous sa volonté. Car « les œuvres de Dieu sont grandes et proportionnées à toutes ses volontés. »

3. « La confession et la mangnificence sont l'œuvre de Dieu (*Ps.*, CX, 3). » Quoi de plus magnifique que de justifier l'impie ? Mais peut-être l'œuvre de l'homme devance-t-elle la magnificence de l'œuvre de Dieu, de sorte qu'il mérite par la confession de ses péchés d'être

« In consilio, inquit, rectorum, et congregatione :» credo, qui sedebunt super duodecim thronos, judicantes duodecim tribus Israël (*Matth.*, XIX, 28). Nullus enim jam inter eos iniquus, nullius Judæ furta tolerantur, nullus Simon Magus baptizatur, Spiritum volens emere, dum cogitat vendere (*Act.*, VIII, 13 et 18); nullus Alexander ærarius multa mala ostendit, nullus ovina pelle tectus falsa fraternitate subrepit (II *Tim.*, IV, 14) : inter quales nunc necesse est Ecclesia gemat, et quales tunc oportet, cum omnes justi congregabuntur, excludat. Hæc sunt, « magna opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus (*Ps.*, CX, 2) : » per quas nullum confitentem deserat misericordia, nullius sit iniquitas impunita; quando flagellat etiam omnem filium quem recipit (*Hebr.*, XII, 6). « Sed si justus vix salvatur, peccator et impius ubi parebunt (I *Pet.*, IV, 18) ? » Eligat sibi homo quodlibet. Non sic constituta sunt opera Domini, ut creatura in arbitrio libero constituta, creatoris superet voluntatem, etiamsi contra ejus faciat voluntatem. Non vult Deus ut pecces, nam prohibet : tamen si peccaveris, ne putes hominem fecisse quod voluit, et Deo accidisse quod noluit. Sicut enim vult ut homo non peccet, ita vult peccanti parcere, ut revertatur et vivat; ita vult postremo in peccato perseverantem punire, ut justitiæ potentiam contumax non evadat. Ita quidquid elegeris, Omnipotenti non deerit unde suam de te compleat voluntatem. « Magna enim opera Domini, exquisita in omnes voluntates ejus. »

3. « Confessio et magnificentia opus ejus (*Ps.*, CX, 3). » Quid magnificentius quam justificare impium ? Sed opus fortasse hominis prævenit istam magnificentiam Dei, ut cum fuerit peccata confessus, justificari mereatur. Descendit enim de templo justificatus Publicanus magis quam Pharisæus : quia neque oculos ad cælum audebat levare, sed percutiebat pectus suum, dicens, « Deus, propitius esto mihi peccatori (*Lucæ*, XVIII, 13). » Hæc est magnificentia Domini, justificatio peccatoris : quoniam qui se humiliat, exaltabitur; et qui se exaltat, humiliabitur. Hæc est magnificentia Domini : quoniam cui plurimum dimittitur, plurimum diligit. Hæc magnificentia Domini : quoniam ubi abundavit peccatum, et superabundavit gratia (*Rom.*, V, 20). Sed fortasse ex operibus. « Non, inquit, ex operibus, ne

justifié. En effet, « le Publicain est descendu du temple justifié et non le Pharisien, » parce que, « n'osant lever les yeux au ciel, il se frappait la poitrine, en disant : O Dieu, soyez clément pour moi qui suis un pécheur. » Or, la magnificence du Seigneur, c'est la justification du pécheur; car « celui qui s'abaisse sera élevé et celui qui s'élève sera abaissé (*Luc*, XVIII, 13,14). » La magnificence du Seigneur, c'est que celui à qui il a été remis davantage aime davantage (*Id.*, VII, 42-48). La magnificence du Seigneur, c'est « qu'où le péché a été abondant, la grâce ait surabondé (*Rom.*, VI, 20). » Mais est-ce là le fruit de nos œuvres ? Non, dit l'Apôtre, « car la grâce ne vient pas d' œuvres, afin que nul ne se glorifie. Car nous sommes l'ouvrage de Dieu, ayant été créés dans le Christ pour les bonnes œuvres (*Éphés.*, II, 9, 10). » En effet, l'homme ne fait d'œuvres de justice qu'autant qu'il a été justifié; mais, « croyant en celui qui justifie l'impie (*Rom.*, IV, 5), » il commence par la foi, afin que ses bonnes œuvres n'ayant pas précédé sa justification, mais l'ayant suivie, montrent, non ce qu'il a mérité, mais ce qu'il a reçu. Pourquoi donc cette confession? A la vérité elle n'est pas encore une œuvre de justice, cependant elle est une désapprobation du péché; mais, quelle qu'elle soit, ô homme, ne vous en glorifiez pas, « afin que quiconque se glorifiera, se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 33). » En effet, « que possédez-vous que vous n'ayez reçu (*Id.*, IV, 7) ? » Ce n'est donc pas seulement la magnificence par laquelle est justifié l'impie, mais « la confession et la magnificence qui sont l'œuvre de Dieu. » Que dirons-nous donc de ce que Dieu a pitié de qui il veut et qu'il endurcit qui il veut ? y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Non certes; car sa justice demeure pour le siècle des siècles. Mais vous, ô hommes de ce siècle, qui êtes-vous, pour contester avec Dieu (*Rom.*, IX, 14, 18, 20)?

4. « Il a renouvelé la mémoire de ses prodiges (*Ps.*, CX, 4), » en abaissant l'un et en exaltant l'autre. « Il a renouvelé la mémoire de ses prodiges, » en réservant, pour le moment opportun, des prodiges que l'homme n'a pas été accoutumé de voir et dont la faiblesse humaine, toujours frappée de ce qui est nouveau, garde plutôt le souvenir, tandis qu'elle ne remarque pas de plus grandes merveilles, parce qu'elles sont quotidiennes. Dans toute la terre, Dieu a créé un nombre infini d'arbres et personne ne s'en étonne; il en a desséché un seul par sa parole, et les cœurs des mortels ont été saisis de stupeur (*Matth.* XXI, 19, 20). « Il a renouvelé la mémoire de ses prodiges; » c'est-à-dire qu'un miracle que l'habitude n'aura pas en quelque sorte avili frappera vivement les cœurs qui en garderont le souvenir.

5. Mais à quoi ont servi les miracles, sinon à inspirer la crainte de Dieu? Or, à quoi servirait la crainte, si le Seigneur plein de miséri-

forte quis extollatur. Ipsius enim sumus figmentum, creati in Christo in operibus bonis (*Ephes.*, II, 9). » Justitiam enim homo non operatur, nisi justificatus : credens autem in eum qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5), a fide incipit; ut bona opera, non præcedentia quod meruit, sed consequentia quod accepit ostendant. Unde ergo illa confessio ? Nondum quidem opus est justitiæ, sed delicti improbatio : sed quoquo modo se habeat, nec in ipsa de te homo glorieris, ut « qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 31). » « Quid enim habes quod non accepisti (I *Cor.*, IV, 7) ? » Non ergo sola magnificentia, qua justificatur impius, sed et « confessio et magnificentia opus ejus. » Quid ergo dicimus, quia cui vult miseretur, et quem vult obdurat (*Rom.*, IX, 18) ; numquid iniquitas apud Deum ? Absit. « Justitia enim ejus manet in sæculum sæculi. » Tu autem homo de hoc sæculo, quis es qui respondeas Deo ?

4. « Memoriam fecit mirabilium suorum (*Psal.*, CX, 4) : » hunc humilians, et hunc exaltans. « Memoriam fecit mirabilium suorum : » reservans opportune inusitata prodigia, quæ (*a*) infirmitas hominis novitati intenta meminerit, cum sint ejus miracula quotidiana majora. Tot per universam terram arbores creat, et nemo miratur : arefecit verbo unam (*Matth.*, XXI, 19), et stupefacta sunt corda mortalium : sed « memoriam fecit mirabilium suorum. » Hoc enim miraculum maxime adtentis cordibus inhærebit, quod assiduitas non vilefecerit.

5. Quid autem profuerunt miracula, nisi ut ti-

(*a*) Editi, *quæ non infirmitas.* Abest *non* a pluribus MSS.

corde et de compassion ne donnait une nourriture à ceux qui le craignent (*Ps.*, CX, 5)? nourriture incorruptible, pain descendu du ciel(*Jean*, VI,27,51),que le Seigneur a donné aux hommes, sans aucun mérite de leur part ; car le Christ est mort pour des impies (*Rom.*, V, 6). Nul ne pourrait donner une telle nourriture, si ce n'était le Seigneur qui est plein de miséricorde et de compassion. Que s'il a donné aux hommes en cette vie un si grand bien, si le pécheur a reçu pour sa justification le Verbe fait chair, que recevra-t-il donc, dans la vie future, pour sa glorification? En effet, « Dieu se souviendra éternellement de son alliance (*Ps.*, CX, 5); » et celui qui a donné un gage n'a pas encore donné tout ce qu'il a promis.

6. « Il annoncera à son peuple la force de ses œuvres (*Ibid.*, 6). » Que les saints Israélites,qui ont abandonné tous leurs biens et l'ont suivi, ne s'attristent pas; qu'ils ne s'attristent pas en disant : Qui pourra être sauvé, puisqu'un chameau passera plus facilement par le trou d'une aiguille qu'un riche n'entrera dans le royaume des cieux (*Matth.*, XIX, 24)? Car le Seigneur leur a annoncé la puissance de ses œuvres, et leur a montré que ce qui est difficile aux hommes est facile à Dieu (*Ibid.*, 26). « En leur donnant l'héritage des nations (*Ps.*, CX, 7). » En effet, les Apôtres sont allés vers les nations et ils ont ordonné aux riches de ce monde de ne pas s'élever avec orgueil, et de ne pas mettre leur espérance dans des richesses incertaines, mais de la mettre dans le Dieu vivant (I *Tim.*, VI, 17), pour qui est facile ce qui est difficile aux hommes. Car c'est ainsi que beaucoup ont été appelés; c'est ainsi que l'héritage des nations leur a été donné; c'est ainsi que beaucoup de riches, qui d'abord n'avaient pas abandonné tous leurs biens en cette vie pour suivre le Seigneur, ont ensuite sacrifié leur vie même pour confesser son nom, se sont abaissés comme font les chameaux pour recevoir leurs fardeaux, et sont entrés comme par le trou d'une aiguille, en passant par la pression et les brisements de la souffrance. Voilà ce qu'a fait celui à qui tout est possible.

7. « La vérité et le jugement sont les ouvrages de ses mains (*Ps.*, CX, 7). » Que ceux-là gardent énergiquement la vérité, qui sont jugés ici-bas. Les martyrs sont jugés ici-bas et ils sont conduits par Dieu au tribunal où ils jugeront non-seulement ceux qui les auront jugés, mais même les Anges (I *Cor.*, VI, 3), contre lesquels ils luttaient lorsqu'ils paraissaient être jugés par les hommes. Qu'ils ne se laissent séparer du Christ, ni par la tribulation, ni par

meretur? Quid porro prodesset timor, nisi « misericors et miserator Dominus escam daret timentibus se (Ps., CX, 5)? » Escam quæ non corrumpitur, panem qui de cælo descendit (*Johan.*, VI, 41), quem nullis meritis dedit. Etenim Christus pro impiis mortuus est (*Rom.*, V, 6). Nemo ergo talem escam daret, nisi misericors et et miserator Dominus. Quod si tantum dedit huic vitæ, si Verbum carnem factum peccator justificandus accepit; quid in futuro sæculo glorificatus accipiet? « Memor enim erit in sæculum testamenti sui. » Nec totum dedit, qui pignus dedit.

6. « Fortitudinem operum suorum annuntiabit populo suo (Ps.,CX,6).» Non contristentur Israëlitæ sancti, qui dimiserunt omnia sua, et secuti sunt eum, non contristentur dicentes, « Quisnam poterit salvus fieri? Quia facilius intrat camelus per foramen acus, quam dives in regnum cælorum (*Matth.*, XIX, 24 et 25).» Annuntiavit enim eis fortitudinem operum suorum: quoniam quæ hominibus difficilia sunt, Deo facilia sunt. « Ut det illis hereditatem Gentium (*Ps.*, CX,7).» Itum est enim et ad Gentes, et præceptum divitibus hujus sæculi non superbe sapere, neque sperare in incerto divitiarum (I *Tim.*, VI, 17); sed in Deo vivo, cui facile est quod hominibus difficile est. Sic enim multi vocati sunt, sic occupata est hereditas Gentium, sic factum est ut etiam plurimi, qui non dimiserunt omnia sua in hac vita, ut sequerentur eum, vitam etiam ipsam pro nominis ejus confessione contemnerent; et tamquam cameli humiliantes se ad portanda onera pressurarum, intrarent etiam sicut per foramen acus, per compungentes passionis augustias. Ipse fecit hæc, cui omnia possibilia sunt.

7. « Opera manuum ejus veritas et judicium (*Ps.*, CX, 7). » Teneatur veritas ab iis qui judicantur hic. Judicantur hic Martyres, et ad judicium perducuntur, quo non solum eos a quibus judicati sunt, sed etiam angelos dijudicent, adversus quos eis erat colluctatio (I *Cor.*, VI, 3), etiam cum ab hominibus judicari viderentur. (*a*) Non separet a Christo tribulatio, angustia, fames, nuditas, gladius

(*a*) Sic MSS. At editi, *quos non separaret a Christo* etc.

les angoisses, ni par la faim, ni par la nudité, ni par le glaive (*Rom.*, VIII, 35). « Car tous ses préceptes sont fidèles (*Ps.*, CX, 8) : » Il ne trompe jamais, il donne toujours ce qu'il a promis. Cependant ce n'est point ici-bas que nous devons attendre ou espérer ce qu'il a promis : car « ses préceptes ont été confirmés pour le siècle du siècle, étant établis sur la vérité et la justice (*Ibid.*). » Or, il est de la vérité et de la justice que nous souffrions ici-bas et que nous nous reposions dans le ciel. En effet « Il a envoyé la rédemption à son peuple (*Ibid.*, 9); » et de quoi son peuple est-il racheté, sinon de la captivité de son voyage ici-bas ? Il n'y a donc de repos à chercher que dans la céleste patrie.

8. A la vérité, Dieu a donné aux Israélites charnels la Jérusalem terrestre, « qui est esclave aussi bien que ses enfants (*Gal.*, IV, 25), » mais c'est là l'ancienne alliance, apanage de l'homme ancien. Ceux qui ont alors compris que cette alliance n'était qu'une figure ont eux-mêmes été, dès cette époque, les héritiers de la nouvelle alliance ; parce que la Jérusalem d'en-haut est libre, elle qui est notre mère dans les cieux pour l'éternité (*Ibid.*, 26). D'ailleurs il est prouvé par l'ancienne alliance elle-même que ses promesses n'étaient que transitoires, tandis que « le Seigneur a fait de son alliance un précepte éternel (*Ps.*, CX, 9). » Mais de quelle alliance, si ce n'est de la nouvelle ? Si vous voulez en être l'héritier, gardez-vous, qui que vous soyez, de vous laisser tromper, et de vous figurer charnellement une terre où coulent et le lait et le miel, des domaines agréables, ou des jardins couverts d'arbres et féconds en fruits ; ne rêvez la possession d'aucune de ces choses que convoitent d'ordinaire les yeux de l'avarice, car la convoitise étant la racine de tous les maux (I *Tim.*, VI, 10), il faut la combattre pour qu'elle soit détruite ici-bas, et non la retarder dans ses désirs pour qu'elle soit rassasiée dans le ciel. Fuyez d'abord les châtiments, évitez l'enfer : avant de désirer les promesses de Dieu, échappez à ses menaces. « Car son nom est saint et terrible (*Ps.*, CX, 9). »

9. Au lieu de toutes les délices de ce monde, que vous avez goûtées, ou que votre imagination peut étendre et multiplier, sachez désirer la sagesse, mère des délices immortelles ; mais « le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur (*Ibid.*, 10). » La sagesse vous comblera de délices et vous charmera sans aucun doute par ces chastes et éternels embrassements de la vérité ; mais il faut que vos dettes vous soient remises, avant que vous sollicitiez des récompenses. « Le commencement de la sagesse est donc la crainte du Seigneur. » « L'intelligence est bonne (*Ibid.*); »

(*Rom.*, VIII, 35). « Fidelia enim omnia mandata ejus (*Ps.*, CX, 8). » Non fallit, exhibet quod promisit. Non tamen quod promisit est hic exspectandum, non hic sperandum : sed, « confirmata sunt in sæculum sæculi, facta in veritate et justitia. » Hoc est verum et justum, ut hic laboretur, illic requiescatur. Quia, « Redemtionem misit populo suo (*Ibid.*, 9). » Unde autem redimuntur, nisi a captivitate peregrinationis hujus ? Non ergo requies nisi in cælesti patria requiratur.

8. Dedit quidem Deus Israëlitis carnalibus terrenam Jerusalem, « quæ servit cum filiis suis (*Gal.*, IV, 25). : » sed hoc vetus Testamentum est, ad veterem hominem pertinens. Qui autem ibi figuram intellexerunt, heredes etiam tunc novi Testamenti exstiterunt : quoniam « quæ sursum est Jerusalem libera est, quæ est mater nostra æterna in cælis (*Ibid.*, 26). » Vetere autem illo, re ipsa probatum est transitoria promisisse : « Mandavit quippe in æternum Testamentum suum (*Ps.*, CIX, 9). » Sed quod, nisi Novum ? Cujus heres quisquis esse volueris, nolo te fallas, nec terram trahentem lac et mel carnaliter cogites, non amœna prædia, non hortos fructiferos et opacos, non tale aliquid mediteris adipisci, quale solet hic oculus avaritiæ concupiscere. Cum enim sit radix omnium malorum cupiditas (I *Tim.*, VI, 10), perimenda est ut hic consumatur, non differenda ut ibi satietur. Primo pœnas fuge, gehennas divita : antequam desideres promittentem Deum, cave minantem. « Sanctum enim et terribile nomen ejus. »

9. Pro deliciis autem omnibus hujus sæculi, quales vel expertus es, vel augere ac multiplicare cogitando potes, immortalium deliciarum matrem concupisce sapientiam : sed, « Initium sapientiæ, timor Domini (*Ps.*, CX, 10). » Delectabit illa, et ineffabiliter procul dubio delectabit castis atque æternis veritatis amplexibus : sed prius tibi donanda sunt debita, quam præmia flagitanda. « Initium ergo sapientiæ timor Domini. Bonus est intellectus. »

qui peut le nier ? Mais comprendre et ne pas faire, c'est chose périlleuse. Par conséquent, « l'intelligence est bonne à ceux qui agissent (*Ibid.*). » Et qu'elle ne vous enfle pas d'orgueil; car « la louange du Seigneur, » dont la crainte est le commencement de la sagesse, « subsiste pour le siècle du siècle (*Ibid.*). » Et cette louange sera notre récompense ; là est la fin dernière, là est la demeure, là est le trône éternel. Là se vérifie la fidélité des préceptes du Seigneur, confirmés pour le siècle du siècle ; là se trouve l'héritage de la nouvelle alliance dont Dieu a fait un précepte pour l'éternité. « J'ai demandé une seule chose au Seigneur, dit le Prophète, je la lui demanderai sans cesse ; c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie (*Ps.*, XXVI, 4). » « Bienheureux en effet ceux qui habitent dans la maison du Seigneur; ils le loueront dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5) ; » parce que « sa louange subsiste pour le siècle du siècle (*Ps.*, CX, 10). »

Quis negat ? Sed intelligere et non facere, periculosum est. « Bonus ergo facientibus. » Nec extollat mentem in superbiam. Cujus enim timor est initium sapientiæ, « Laus ejus manet in sæculum sæculi. » Et hoc erit præmium, hic finis, hæc statio sedesque perpetua. Illic inveniuntur mandata fidelia, confirmata in sæculum sæculi : ipsa est hereditas novi Testamenti mandata in æternum. « Unam petii, inquit, a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini per omnes dies vitæ meæ (*Psal.*, XXVI, 4). Beati enim qui habitant in domo Domini, in sæcula sæculorum laudabunt eum (*Psal.*, LXXXIII, 5) : » quoniam, « Laus ejus manet in sæculum sæculi. »

DISCOURS SUR LE PSAUME CXI [1].

1. Je pense, mes frères, que vous avez remarqué le titre de ce Psaume et que vous l'avez confié à votre mémoire : « Retour d'Aggée et de Zacharie (*Ps.*, CXI, 1). » Ces Prophètes n'existaient pas encore, lorsque David a composé ce Psaume. Car, entre le temps où vivait David et le commencement de la captivité du peuple d'Israël à Babylone, on compte quatorze générations, comme l'attestent les divines Écritures et surtout l'Évangéliste saint Matthieu (*Matth.*, I, 17). D'autre part, les Juifs espéraient, d'après les prédictions du saint Prophète Jérémie, que le temple serait rebâti soixante-dix ans après, au retour de cette captivité (*Jérémie*, XXV, 12, XXIX, 10). Après ces soixante-dix années, sous le règne de Darius, à Babylone, les deux Prophètes Aggée et Zacharie furent remplis de l'Esprit-Saint ; et tous deux, à peu d'intervalle l'un de l'autre, commencèrent dans la même année à prophétiser relativement à la reconstruction du temple, selon ce qui avait été déjà prédit si longtemps auparavant (*Esdras*, I, 1, *Aggée*, I, 1, *Zacharie*, I, 1 et 26). Mais quiconque examine avec les yeux du cœur les faits accomplis corporellement, sans chercher ensuite venir à la grâce de leur sens spirituel, habite par la pensée dans les pierres du temple, matériaux visibles de l'édifice élevé par la main des hommes ; mais il ne devient pas une pierre vivante, préparée et accommodée pour ce temple que le Seigneur a d'abord figuré dans son propre corps, quand il a dit : « Détruisez ce temple et je le releverai dans trois jours (*Jean*, II, 19). » En effet, la sainte Église est dans sa plénitude ce corps mystique dont la tête est montée au ciel ; et cette tête est, par excellence, la pierre vivante, la pierre angulaire, de laquelle le bienheureux Pierre a dit : « Et vous approchant de lui, pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie et honorée de Dieu, soyez vous-mêmes comme des pierres vivantes, soyez vous-mêmes élevés sur lui, comme

IN PSALMUM CXI.

ENARRATIO.

1. Credo quod adtendistis, Fratres, hujus titulum Psalmi, memoriæque mandastis. « Conversio, inquit, Aggæi et Zachariæ. » Nondum erant hi Prophetæ, cum ista cantata sunt. Namque inter tempus David, et transmigrationem populi Israël in Babyloniam, quatuordecim generationes numerantur, sicut divina Scriptura, maximeque Matthæus Evangelista testatur (*Matth.*, I, 17) : eversi autem templi renovatio secundum sancti Jeremiæ prophetiam, ex illa transmigratione post septuaginta annos sperabatur (*Jerem.*, XXV, 12 XXIX et, 10) : » qui cum complerentur sub Dario rege Babylonis (I *Esdr.*, I, 2), impleti sunt Spiritu-sancto hi duo Prophetæ, Aggæus et Zacharias (*Agg.*, I, 1; *Zachar.*, I, 1 et 16) ; et ambo post invicem intra unum annum prophetare cœperunt, quod ad renovationem templi, sicut tanto ante prædictum est, pertinere videtur. Sed quisque corporaliter gestis oculum cordis infigit, neque inde in gratiam spiritalis intellectus extenditur, habitat cogitatione in lapidibus templi, quibus visibilis fabrica manibus hominum instructa consurgit ; nec ipse lapis vivus efficitur, templo illi accommodatus atque aptus, quod in suo corpore primum Dominus figuravit, cum ait. « Solvite templum hoc, et triduo suscitabo illud (*Johan.*, II, 19). » Est enim corpus Domini plenius ipsa sancta Ecclesia, cujus caput

(1) Discours au peuple.

pierres vivantes en une maison spirituelle, et en un sacerdoce saint, offrez des victimes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ, car l'Écriture contient ces paroles (*Is.*, XXVIII, 16) : Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et quiconque aura foi en elle ne sera pas confondu (I *Pierre*, II, 4-6). » Donc, pour devenir une pierre vivante, propre à ce saint édifice, il faut comprendre spirituellement le rétablissement du temple de sa ruine ancienne, consommée en Adam, et la restauration du peuple nouveau, selon le nouvel homme céleste ; afin qu'après avoir porté en nous l'image de l'homme terrestre, nous portions aussi en nous l'image de l'homme céleste (I *Cor.*, XV, 49) ; et qu'après tous les âges de ce monde, comme au terme des soixante-dix années, dont le nombre mystérieux indique la perfection, et comme au sortir de la capitivité d'un long exil, nous puissions faire partie, non de quelque construction ruineuse, mais de l'inébranlable édifice de l'éternelle immortalité. Sachez donc que la Jérusalem spirituelle n'appartient pas plus aux Juifs qu'à vous. En effet, comme le dit l'Apôtre : « Vous n'êtes plus des hôtes et des étrangers, mais des concitoyens des saints et des habitants de la maison de Dieu, bâtis sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, le Christ Jésus étant lui-même la pierre principale de l'angle, sur lequel l'édifice entier s'élève comme un temple sacré dans le Seigneur, sur lequel vous êtes bâtis vous-mêmes pour être une demeure du Seigneur par l'Esprit (*Éphés.*, II, 19-22). » Tel est le temple de Dieu, auquel se rapporte mystérieusement le ministère prophétique d'Aggée et de Zacharie, et duquel l'Apôtre a dit encore : « Le temple Dieu est saint et vous êtes ce temple (I *Cor.*, III, 17). » Quiconque s'éloigne donc des ruines immondes du siècle et retourne comme une pierre vivante vers l'œuvre de cette reconstruction dans l'espérance de faire partie de ce saint et inébranlable édifice, et celui-là comprend le titre du Psaume ; il comprend le retour d'Aggée et de Zacharie. Qu'il chante donc les versets qui suivent, moins par la voix de ses lèvres que par la voix de sa vie. En effet, l'ineffable prix de la sagesse sera le couronnement de l'édifice, dont le commencement est la crainte du Seigneur (*Prov.*, I, 7 ; *Ps.*, CX, 10) : c'est donc par là que doit commencer celui que sa conversion ramène à l'édifice immortel.

2. « Bienheureux l'homme qui craint le Sei-

adscendit in cælum, qui est maxime lapis vivus, lapis angularis, de quo beatus Petrus dicit, « Ad quem (*a*) accedentes lapidem vivum, ab hominibus reprobatum, a Deo autem electum et honorificatum : et vos ergo tamquam lapides vivi ædificamini in domum spiritalem, in sacerdotium sanctum, offerentes spiritales victimas acceptas Deo per Jesum Christum (I *Pet.*, II, 4 etc.) ; » quia continet Scriptura, « Ecce pono in Sion lapidem angularem, electum, pretisumo, et qui crediderit in illum, non confundetur (*Isai.*, XXVIII, 16). » Ergo ut fiat quisque lapis vivus ad talem fabricam idoneus, spiritaliter intelligat templi renovationem ex ruina vetere, quæ in Adam facta est, reparationem novi populi secundum novum hominen atque cælestem (I *Cor.*, XV, 49) : ut sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem ejus qui de cælo est, quo possimus post omnes sæculi hujus ætates tamquam post septuaginta annos, qui mystico perfectionis numero præsignantur, et tamquam post captivitatem longinquæ peregrinationis, non ruitura mole construi, sed æterna immortalitate solidari. Spiritalem quippe Jerusalem, non magis Judæorum, quam vestram esse deputetis. Sicut enim dicit Apostolus, « Jam non estis peregrini et inquilini, sed estis cives sanctorum et domestici Dei, superædificati super fundamentum Apostolorum et Prophetarum, ipso summo angulari lapide exsistente Christo Jesu, in quo omnis ædificatio compacta crescit in templum sanctum in Domino, in quo et vos coædificamini in habitaculum Domini in spiritu (*Ephes.*, II, 19, etc.). » Hoc est templum Dei, ad quod pertinet sacramentum prophetationis Aggæi et Zachariæ : cui rursus idem Apostolus dicit, « Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos (I *Cor.*, III, 17). » Quisquis igitur se ad opus hujus coædificationis, et ad spem sanctæ firmæque compaginis, tamquam lapidem vivum ab hujus mundi ruinosa labe convertit : intelligit titulum Psalmi, intelligit conversionem Aggæi et Zachariæ. Cantet ergo quæ sequuntur, non tam (*b*) linguæ voce, quam vitæ. Erit enim ædificii perfectio, ineffabilis pax illa sapientiæ, cujus initium est timor Domini (*Prov.*, I, 7) : inde ergo incipiat, quem coædificat ista conversio.

2. « Beatus enim vir qui timet Dominum, in

(*a*) MSS. *accedimus*. (*b*) Am. et aliquot MSS. *tam lingua et voce, quam vita.*

gneur ; il n'aura d'autre volonté que de suivre ses commandements (*Ps*., CXI, 1). » A Dieu, seul juge véridique et miséricordieux, de voir le progrès de chacun dans l'accomplissement des commandements, parce que sur terre, dit le saint homme Job, la vie humaine est une tentation (*Job*, VII, 1). Il est encore écrit : « Le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des pensées qui l'agitent (*Sagesse*, IX, 15). » Mais celui qui nous juge est le Seigneur ; et nous ne devons pas juger avant le temps où le Seigneur voudra répandre sa lumière dans les profondeurs des ténèbres et mettre à nu les secrètes pensées des cœurs, car alors chacun recevra la louange de Dieu (I *Cor*., IV, 4, 5). A Dieu donc de voir les progrès de chacun dans l'accomplissement des commandements ; cependant, celui qui désire arriver à la paix qui couronne l'édifice n'aura d'autre volonté que de les suivre, et il ne doit pas désespérer, parce qu'il est rempli de bonne volonté et qu'il a été dit : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (*Luc*, II, 14). »

3. C'est pourquoi, « Sa semence sera forte sur la terre (*Ps*., CXI, 2.) » La semence de la moisson à venir, ce sont les œuvres de miséricorde. L'Apôtre le déclare quand il dit : « Faisons le bien sans nous lasser, car nous moissonnerons au temps convenable (*Gal*, VI, 9). » Il dit encore : « Qui sème peu moissonnera peu (II *Cor*, IX, 6). » Or, mes frères, qu'y a-t-il de plus fort que l'achat du royaume des cieux, non-seulement par Zachée au prix de la moitié de son bien (*Luc*, XIX, 8), mais encore par une pauvre veuve au prix de deux oboles (*Marc*, XII, 42). Et cependant ils le possèdent tous deux également. Quoi de plus fort que le verre d'eau froide du pauvre, qui lui vaut aussi bien le royaume des cieux qu'au riche ses trésors ? Mais il y en a qui dans ces œuvres de miséricorde recherchent les biens terrestres, soit parce qu'ils espèrent que Dieu les récompensera ici-bas, soit parce qu'ils désirent plaire aux hommes ; mais « La race des hommes au cœur droit sera bénie (*Ps*., CXI, 2), » c'est à-dire les œuvres de ceux pour qui le Dieu d'Israël est bon, parce qu'ils ont le cœur droit. Or, ceux-là ont le cœur droit qui ne résistent pas aux corrections de leur père et se confient en ses promesses ; tandis que ceux-là ne l'ont pas, dont les pieds sont ébranlés, qui chancellent en marchant et qui tombent, comme le chante le Prophète dans un autre Psaume, tandis qu'ils portent envie aux pécheurs en voyant leur paix, et qui croient perdre le fruit

mandatis ejus volet nimis (*Psal*., CXI, 1). » Viderit Deus, qui solus et veraciter et misericorditer judicat, quantum iste proficiat in mandatis ejus : quoniam tentatio est vita humana super terram, sicut sanctus Job dicit (*Job*, VII, 1). Et iterum scriptum est, « Quoniam corpus quod corrumpitur, aggravat animam, et deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem (*Sap*., IX, 15). » « Qui autem dijudicat nos, Dominus est : nec ante tempus judicare debemus, donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis ; et tunc laus erit unicuique a Deo (I *Cor*., IV, 4 et 5). » Viderit ergo ille quantum quisque proficiat in mandatis ejus : tamen volet nimis qui pacem illius coædificationis adamaverit ; nec jam desperare debet, quoniam « in mandatis ejus volet nimis, » et « pax in terra hominibus bonæ voluntatis (*Lucæ*, II, 14). »

3. Inde, « Potens in terra erit semen ejus (*Ps*., CXI, 2). » Semen futuræ messis, opera esse misericordiæ, Apostolus testis est, qui dicit, « Bonum autem facientes non deficiamus, tempore enim proprio metemus (*Gal*., VI, 9). » Et iterum, « Hoc autem, inquit, (*a*) qui parce seminat, parce et metet (II *Cor*., IX, 6). » Quid autem, Fratres, potentius, quam ut regnum cælorum, non solum Zacchæus emat dimidio rerum suarum, sed et vidua duobus minutis, et tantumdem ibi uterque possideat (*Lucæ*, XIX, 8) ? Quid potentius, quam ut idem regnum et thesauris diviti, et calice aquæ frigidæ pauperi valeat (*Marci*, XII, 42) ? Sunt autem qui ista faciant, dum terrena conquirunt, aut hic mercedem sperantes a Domino, aut hominibus placere cupientes : sed, « Generatio rectorum benedicetur, » id est opera eorum, quorum bonus Deus Israël, qui recto sunt corde (*Psal*., LXXII, 1) ; rectum autem cor est, non resistere Patri emendanti, et credere pollicenti : non eorum quibus commoventur pedes, et effunduntur gressus atque labuntur (*Ibid*., etc), sicut in alio Psalmo canitur, dum zelant in peccatoribus pacem peccatorum videntes, et putant perire opera sua, quia non eis merces redditur

(*a*) Hic apud Lov. additur, *dico* : quod a ceteris libris abest.

de leurs œuvres, parce qu'ils n'en reçoivent pas un salaire périssable (*Ps.*, LXVII, 1-12). Mais l'homme qui craint le Seigneur et qui, par la droiture de son cœur, fruit de son retour à Dieu, se dispose à devenir l'une des pierres du saint temple de Dieu, ne recherche pas la gloire humaine et ne convoite pas les richesses terrestres ; et cependant : « La gloire et les richesses abondent dans sa maison (*Ps.*, CXI, 3). » Car sa maison, c'est son cœur, où il habite plus riche de la louange que Dieu lui donne, avec l'espérance de la vie éternelle, qu'il n'habiterait dans des palais de marbre au milieu des flatteries des hommes avec la crainte de la mort éternelle. En effet, « Sa justice demeure dans les siècles des siècles (*Ibid.*) ; elle fait sa gloire et elle fait sa richesse. Au contraire, la pourpre du mauvais riche, ses habits de fin lin et ses festins splendides passent au moment même où il en jouit, et quand tout sera fini, sa langue enflammée jettera des cris de désespoir, réclamant en vain une goutte d'eau tombée du bout du doigt (*Luc*, XVI, 19-24).

4. « La lumière s'est levée au milieu des ténèbres pour les hommes au cœur droit (*Ibid.*, 4). » C'est avec raison que les hommes au cœur droit dirigent leur cœur vers Dieu ; c'est avec raison qu'ils marchent avec leur Dieu, mettent sa volonté au-dessus de la leur et ne présument point orgueilleusement d'eux-mêmes. Car ils se souviennent d'avoir autrefois été ténèbres tandis que maintenant ils sont lumière dans le Seigneur (*Éphés.*, V, 8). » Le Seigneur Dieu est clément, miséricordieux et juste (*Ps.*, CXI, 4). » Sa clémence et sa miséricorde les réjouissent : mais peut-être la justice les effraie-t-elle. Que nulle crainte ne vous porte au désespoir, ô bienheureux hommes, qui craignez le Seigneur et n'avez d'autre volonté que de suivre ses commandements. Soyez agréables à Dieu en faisant miséricorde et en prêtant : car le Seigneur exerce sa justice en ce qu'il juge sans miséricorde celui qui n'a pas fait miséricorde (*Jacq.*, II, 13) ; mais « celui qui fait miséricorde et qui prête lui est agréable (*Ps.*, CXI, 5), » Dieu ne le rejette pas de sa bouche, comme un fruit qui ne plaît pas. « Remettez, dit le Seigneur, et il vous sera remis, donnez et il vous sera donné (*Luc*, VI, 38). » En remettant, pour qu'il vous soit remis, vous faites miséricorde ; en donnant, pour qu'il vous soit donné, vous prêtez. En effet, bien qu'on appelle du nom général de miséricorde tout secours porté au malheureux, il y a cependant une sorte particulière de miséricorde, qui ne demande ni dépense d'argent ni fatigue corporelle, mais qui consiste à pardonner à quiconque vous a offensé, et qui vous fait obtenir gratuitement le pardon de vos

peritura. At iste vir qui timet Dominum, et in templum sanctum Dei conversione recti cordis aptatur, nec gloriam hominum quærit, nec terrenas divitias concupiscit : et tamen, « Gloria et divitiæ in domo ejus (*Psal.*, CXI, 3). » Domus enim ejus, cor ejus est : ubi Deo (*a*) laudante opulentius habitat cum spe vitæ æternæ, quam hominibus adulantibus in marmoratis laqueatisque tectis cum timore mortis æternæ. Hujus enim « justitia manet in sæculum sæculi. » Ipsa ejus gloria, ipsæ divitiæ, Illius autem purpura et byssus et epulæ splendidæ, et cum præsto sunt, transeunt (*Lucæ*, XVI, 19) ; et cum ad finem venerint, aquæ guttam ex digito stillante desiderans, ardens lingua clamabit.

4. « Exortum est in tenebris lumen rectis corde (*Ps.*, CXI, 4). » Merito dirigunt cor in Deum suum, merito ambulant recti cum Deo suo, præponentes ejus voluntatem sibi, neque de sua quidquam superbe præsumentes. Meminerunt enim fuisse se aliquando tenebras, nunc autem lucem in Domino (*Ephes.*, V, 8). « Misericors et miserator et justus Dominus Deus. » Delectat quod « misericors et miserator, » sed terret fortasse quod « justus Dominus Deus. » Nulla desperatione formides, beate vir, qui times Dominum et in mandatis ejus voles nimis : esto suavis, miserere et commoda. Ita enim justus est Dominus Deus, ut « judicium illi sine misericordia faciat, qui non fecit misericordiam (*Jacobi*, II, 13) : Suavis autem vir, qui miseretur, et commodat (*Ps.*, CXI, 5) ; » non eum evomet Deus ex ore suo, tamquam insuavem. « Dimittite, inquit, et dimittetur vobis ; date, et dabitur vobis (*Lucæ*, VI, 37). » In eo quod dimittis, ut dimittatur tibi, misereris : in eo quod das, ut detur tibi, commodas. Quamvis enim generali nomine omnis misericordia dicatur, qua misero subvenitur : interest tamen ubi non

(*a*) Sic meliores MSS. At editi, *Deo habitante* : et infra, *hominibus habitantibus* : quæ etiam lectio reluctantibus MSS. irrepserat in librum quæst. octo ad Dulcitium, in quo libro q. IV. hanc ipsam trium priorum versuum expositionem descriptam habes.

propres offenses. Ces deux offices principaux de la bonté, le pardon des fautes et le don des bienfaits me semblent avoir été distingués l'un de l'autre, aussi bien dans ce verset du Psaume : « Celui qui fait miséricorde et qui prête lui est agréable, » que dans ces paroles de l'Évangile que nous avons rappelées : « Remettez et il vous sera remis, donnez et il vous donné. » Ne négligeons pas, mes frères, ce double devoir. Celui-là recherche la gloire qui désire d'être vengé, mais réfléchissez à ce qui est écrit au livre des Proverbes : « Mieux vaut celui qui dompte sa colère que celui qui prend une ville (*Prov.*, XVI, 32). » Celui-là recherche les richesses qui refuse de donner aux pauvres; mais réfléchissez à ce que dit l'Évangile : « Vous aurez un trésor dans le ciel (*Matth.*, XIX, 21). » Vous ne serez donc pas sans gloire en pardonnant, puisque le plus beau triomphe est de vaincre sa colère; vous ne serez pas sans richesses en donnant, puisque c'est le moyen le plus sûr de posséder un trésor dans le ciel. Ce verset était contenu et comme renfermé dans le précédent : « La gloire et les richesses abondent dans sa maison (*Ps.*, CXI, 3). »

5. C'est pourquoi celui qui agit ainsi « réglera ses discours dans le jugement (*Ibid.*, 5). » Ses actions sont les discours par lesquels il sera défendu lors du jugement, qui ne sera point pour lui sans miséricorde, parce que lui-même aura fait miséricorde. « Car il ne sera jamais ébranlé (*Ibid.*), » lui qui sera séparé des méchants, à la droite du Christ, où il entendra ces paroles : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume préparé pour vous dès l'origine du monde (*Matth.*, XXV, 34). » En effet, de toutes les œuvres des hommes, il ne sera alors rappelé que les œuvres de miséricorde. Il entendra donc ces paroles : « Venez, les bénis de mon Père, » parce que « la race des hommes au cœur droit sera bénie (*Ps.*, CXI, 2). » Ainsi « la mémoire du juste sera éternelle et il ne craindra pas d'entendre la parole mauvaise (*Ibid.*, 7), » qu'il entendra prononcer contre ceux qui seront placés à la gauche du Seigneur : « Allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses Anges (*Matth.*, XXV, 41). »

6. C'est pourquoi celui qui ne cherche point ici-bas ses intérêts, mais ceux du Christ, supporte tous les travaux avec une invincible patience et attend avec foi l'accomplissement des promesses divines. « Son cœur est préparé à espérer dans le Seigneur (*Ps.*, CXI, 7); » nulle tentation ne peut le briser. « Son cœur est affermi, et il ne sera pas ébranlé jusqu'à ce qu'il puisse voir au-dessus de ses ennemis (*Ibid.* 8). » Ses ennemis ont voulu trouver les

impendis, nec sumtum pecuniæ, nec corporalis laboris industriam, sed ignoscendo quod in te quisque peccavit, et tuorum gratis comparas veniam peccatorum. Hæc duo benignitatis officia, ignoscendorum peccatorum et beneficiorum erogandorum, sicut in Evangelio quod commemoravimus, « Dimittite, et dimittetur vobis; date, et dabitur vobis : sic in isto versu arbitror esse distincta, « Suavis vir, qui miseretur et commodat. » Ne pigri ad hæc simus, Fratres. Gloriam quærit qui desiderat vindicari se : sed adtende quod scriptum est, « Melior est qui vincit iram, quam qui capit civitatem (*Prov.*, XVI, 32). » Divitias quærit, qui non vult dare pauperibus : adtende quod scriptum est, « Habebis thesaurum in cælo (*Matth.*, XIX, 21). » Non ergo eris inglorius ignoscendo; quia de ira victa laudabilius triumphatur : non egenus tribuendo; quia thesaurus cælestis certius possidetur. Hunc versum parturiebat ille superior, « Gloria et divitiæ in domo ejus (*Ps.*, CXI, 3).

5. « Qui hæc itaque facit, « Disponet sermones suos in judicio (*Ibid.*, 5). » Facta ipsa sermones sunt, quibus in judicio defendetur : quod ei non erit sine misericordia, quia et ipse fecit misericordiam. « Quoniam in æternum non commovebitur (*Ibid.*, 6) : qui ad dexteram segregatus audiet, « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi (*Matth.*, XXV, 34). » Neque enim aliqua illic eorum, nisi opera misericordiæ commemorantur. Audiet, « Venite benedicti Patris mei; » quia, « Generatio rectorum benedicetur » Sic, « In memoria æterna erit justus : et ab auditu malo non timebit (*Ps.*, CXI, 2 et 7) : » quod dici audiet iis qui a sinistris erunt, « Ite in ignem æternum, qui præparatus est diabolo et angelis ejus (*Matth.*, XXV, 41). »

6. Itaque qui hic non sua quærit, sed quæ Jesu Christi (*Philip.*, II, 21); labores patientissime sustinet, promissa fidenter exspectat, « Paratum est cor ejus sperare in Domino (*Ps.*, CXI, 7). » Neque illis tentationibus frangitur. « Confirmatum est cor ejus, non commovebitur donec videat super inimicos suos (*Ibid.*, 8). » Inimici ejus hic videre bona voluerunt, et cum eis invisibilia promitterentur, dicebant,

biens de ce monde et, lorsqu'on leur promettait des biens invisibles, ils disaient : « Qui nous montrera ces biens (*Ps.*, IV, 6)? » Que notre cœur soit donc affermi, et ne soyons pas ébranlé, jusqu'à ce que nous puissions voir au-dessus de nos ennemis. En effet, ils veulent voir les biens des hommes dans la terre des mourants, et nous, au contraire, nous croyons que nous verrons les biens du Seigneur dans la terre des vivants (*Ps.*, XXVI, 13).

7. Mais c'est un grand bonheur que d'avoir le cœur affermi et de n'être pas ébranlé, tandis que ceux qui aiment ce qu'ils voient se réjouissent et outragent ceux qui espèrent ce qu'ils ne voient pas. « Et le juste ne sera pas ébranlé jusqu'à ce qu'il voie » lui-même non pas, dans les régions inférieures, ce que voient ses ennemis, mais en haut, « au-dessus de ses ennemis,» ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme, que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment (I *Cor.*, II, 9). De quelle valeur sont ces biens invisibles que chacun peut acheter au prix de ce qu'il possède ! C'est pourquoi le juste a répandu ses dons sur les pauvres : » il ne voyait pas ce qu'il achetait et ne laissait pas de l'acheter ; mais celui qui daignait avoir faim et soif sur la terre en la personne des pauvres lui réservait un trésor dans le ciel. Il n'est donc pas étonnant que « sa justice demeure pour le siècle du siècle, » puisqu'elle est sous la garde du Créateur des siècles. « Sa force sera élevée en gloire (*Ps.*, CXI, 9), » après que son humilité aura été méprisée des superbes.

8. « Le pécheur le verra et s'irritera (*Ibid.*, 10), » mais d'un repentir tardif et infructueux. Car contre qui s'irritera-t-il plus que contre lui-même, lorsque, voyant élevée en gloire la force de celui qui aura répandu ses dons sur les pauvres, il dira : « De quoi nous a servi notre orgueil? Que nous ont valu ces richesses dont nous tirions tant de vanité (*Sag.*, V, 8)? » « Il grincera des dents et séchera de fureur (*Ibid.*); » parce que dans l'enfer, où il sera plongé, il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il ne poussera ni feuilles ni branches, comme il l'eût fait s'il se fût repenti en temps opportun ; mais il ne se repentira que quand « le désir des pécheurs périra (*Ibid.*), » sans que nulle consolation puisse succéder à ce repentir. Le désir des pécheurs périra, lorsque toutes choses passeront comme une ombre (*Sag.*, V, 8, 9) ; lorsque, le foin étant desséché, la fleur du foin tombera. Mais la parole du Seigneur, laquelle, demeure éternellement (*Isaïe*, XI, 8), après avoir subi les railleries orgueilleuses de ces faux heureux, sera elle-même une raillerie contre eux, vrais malheureux, quand ils seront à jamais perdus.

« Quis ostendet nobis bona (*Psal.*, IV, 6)? » Confirmetur ergo cor nostrum, nec commoveamur, donec videamus super inimicos nostros. Illi enim videre bona hominum in terra morientium, nos credimus videre bona Domini in terra viventium (*Psal.*, XXVI, 13).

7. Sed magnum est, confirmatum habere cor, et non commoveri, cor illi gaudent qui amant quod vident, et insultant ei qui quod non videt sperat, « Et non commovebitur, donec videat » et ipse, non deorsum quod inimici ejus, sed sursum « super inimicos suos, quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis adscendit, quod præparavit Deus diligentibus eum (I *Cor.*, II, 9). » Quanti valet hoc quod non videtur, et emitur tanti quantum quisque habere potuerit? Propter hoc et ille « Sparsit, dedit pauperibus (*Isai*, LXIV, 4). » Non videbat, et emebat : sed ille thesaurum servabat in cælo, qui esurire et sitire in pauperibus dignabatur in terra. Non mirum est igitur, si « Justitia ejus manet in sæculum sæculi (*Ps.*, CXI, 9) : » custode illo, qui condidit sæcula. « Cornu ejus exaltabitur in gloria : »cujus humilitas a superbis contemnebatur.

8. « Peccator videbit, et irascetur (*Ps.*, CX, 10) : » sera illa scilicet atque infructuosa pænitentia. Nam « irascetur, » cui magis, quam sibi, cum dicet, « Quid nobis profuit superbia, et divitiarum jactantia quid contulit nobis (*Sap.*, V, 8) ? » Videns cornu ejus exaltari in gloria, qui sparsit et dedit pauperibus. « Dentibus suis frendet, et tabescet. » Quia illic erit ploratus et stridor dentium. Non enim (*a*) frondebit, et virescet; sicut fieret, si opportuno eum tempore pæniteret : sed tunc pænitebit, cum « Desiderium peccatorum peribit : » nullo succedente solatio. Peribit desiderium peccatorum, cum transient omnia tamquam umbra, cum fœno arescente flos decidet. Verbum autem Domini quod manet in æternum, sicut falsorum beatorum vanitate derisum est, sic eorumdem verorum miserorum perditioni superridebit.

(*a*) Am. et MSS. *frendet.* Moxque ex his quidam, *et reviviscat* : ac nonnulli, *et revirescet.*

DISCOURS SUR LE PSAUME CXII [1].

1. Vous connaissez, mes frères, pour les avoir souvent entendu lire dans l'Évangile, ces paroles du Seigneur : « Laissez-venir à moi les petits enfants; car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent, » et celles-ci : « Quiconque n'aura pas reçu le royaume de Dieu, comme un petit enfant, n'y entrera pas(*Matth.*, XIX, 14 — XVIII, 4. — *Marc.*, X, 14, 15). » Dans beaucoup d'autres endroits, Notre-Seigneur excite l'orgueil du vieil homme à se transformer en une vie nouvelle d'humilité, par des comparaisons qu'il emprunte au jeune âge des enfants, comme autant d'exemples frappants d'humilité. C'est pourquoi, bien-aimés frères, quand vous entendez chanter dans les Psaumes: « Enfants, louez le Seigneur, » n'allez pas croire que cette exhortation ne vous concerne pas, sous le prétexte qu'ayant déjà dépassé corporellement l'âge de l'enfance, vous êtes dans la verte vigueur de la jeunesse ou que la couronne de la vieillesse blanchit votre front; car l'Apôtre vous dit à tous : « Gardez-vous de devenir enfants par l'intelligence; mais soyez de petits enfants en malice, afin d'être des hommes faits par l'intelligence (I *Cor.*, XIV, 20). » De quelle malice devez-vous être surtout exempts, sinon de l'orgueil? Car l'orgueil, par la présomption qu'il donne d'une vaine grandeur, empêche l'homme de marcher par la voie resserrée et d'entrer. Or, un enfant passe facilement par un endroit resserré; c'est pourquoi, nul, s'il n'est comme un petit enfant, n'entrera dans le royaume des cieux. Et qu'y a-t-il encore de plus pernicieux que la malice de l'orgueil, qui ne veut même pas avoir Dieu pour maître? Car il est écrit : « Le commencement de l'orgueil de l'homme est une apostasie à l'égard de Dieu (*Eccli.*, X, 14). » Cet orgueil, qui lève contre les commandements de Dieu sa tête gonflée et qui résiste au joug si doux du Seigneur, renversez-le, brisez-le, réduisez-le en poussière, consumez-le et, devenus « enfants,

IN PSALMUM CXII.

ENARRATIO.

1. Nostis Fratres, et sæpissime audistis in Evangelio Dominum dicere, « Sinite pueros venire ad me, talium est enim regnum cælorum (*Matth.*, XIX, 14, et XVIII, 3) : » et iterum, « si quis non receperit regnum Dei, sicut puer, non intrabit in illud (*Marci*, X, 14 et 15). » Et multis aliis locis Dominus noster, per singulare humilitatis exemplum superbiam veteris hominis ad innovandam humiliter vitam similitudine puerilis ætatis accusat. Quapropter, Carissimi, cum cantari auditis in Psalmis, Laudate pueri Dominum, ne arbitremini ad vos istam exhortationem non pertinere, quia jam corporis pueritiam supergressi, vel juvenili decore virescitis, vel senili honore canescitis : omnibus enim vobis dicit Apostolus, «Nolite effici pueri mentibus, sed malitia parvuli estote, ut mentibus perfecti sitis (I *Cor.*, XIV, 20). » Qua malitia maxime, nisi superbia? Ipsa enim de vana granditate præsumens non sinit hominem ambulare per artam viam, et intrare per angustam portam (*Matth.*, XVIII, 3). Puer autem facile intrat per angustum : et ideo nemo nisi ut puer intrat in regnum cælorum. Quid autem superbiæ malitia deterius, quæ præpositum non vult habere nec Deum? Nam scriptum est, « Initium superbiæ hominis, apostatare a Deo (*Eccli.*, X, 14). » Hanc se adversus præcepta

(1) Discours au peuple.

louez le Seigneur, louez le nom du Seigneur (*Ps.*, CXII, 1)! » Une fois l'orgueil abattu et détruit, la louange sort parfaite de la bouche des enfants et des plus jeunes nourrissons (*Ps.*, VIII, 3); une fois l'orgueil renversé et anéanti, celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 31). Ceux qui pensent être grands ne chantent pas notre Psaume; ceux qui connaissant Dieu ne le glorifient pas comme Dieu, et ne lui rendent pas d'actions de grâce, ne chantent pas notre Psaume : car ce n'est pas Dieu, mais eux-mêmes, qu'ils louent, parce qu'ils ne sont point de petits enfants. Ils veulent de préférence que leur nom soit exalté et ils ne louent pas le nom du Seigneur. C'est pourquoi « ils se sont perdus dans leurs propres pensées et leur cœur insensé a été obscurci : ainsi, en disant qu'ils étaient sages, ils sont devenus fous (*Rom.*, I, 21, 22). » Ils ont prétendu étendre au loin et pour toujours la célébrité de leur nom, tandis qu'ils devaient sitôt passer par les angoisses. C'est Dieu, c'est le Seigneur qu'il convient de célébrer partout et toujours. Qu'il soit donc prêché toujours. « Que le nom du Seigneur soit béni du moment présent jusque dans le siècle (*Ps.*, CXII, 2). » Qu'il soit prêché partout : « Du lever au coucher du soleil, louez le nom du Seigneur (*Ibid.*, 3). »

2. Que si l'un des saints enfants qui louent le nom du Seigneur m'interroge et me dit : Si par ces mots : « Jusque dans le siècle, » je comprends : Jusque dans l'éternité, pourquoi le Prophète dit-il : « Que le nom du Seigneur soit béni du moment présent, et non pas dès avant le moment présent et avant tous les siècles ? Je repondrai à ce petit enfant qui ne me fait pas cette question par orgueil : On vous dit à tous, seigneurs et enfants, on vous dit : « Louez le nom du Seigneur, que le nom du Seigneur soit béni; » que le nom du Seigneur soit béni pas vous « dès le moment présent, » c'est-à-dire dès le moment où on vous le dit. Votre louange commence en effet, mais qu'elle ne finisse pas; louez donc le Seigneur « dès à présent; » et « jusque dans l'éternité, » louez-le sans jamais cesser. Gardez-vous de dire : aujourd'hui nous commençons à louer Dieu, parce que nous sommes encore petits enfants, mais, quand nous aurons crû et serons devenus grands, alors ce sera nous que nous louerons. N'en faites rien, enfants, n'en faites rien; car le Seigneur a dit par la bouche d'Isaïe. « Je suis, et tandis que vous vieillissez, je suis (*Isaïe*, XLVI, 4). » Celui qu'il faut louer toujours est celui qui est. Enfants, louez-le dès à présent; vieillards, louez-le jusque dans l'éternité. Car alors votre

divina tumidis cervicibus erigentem, et suavi jugo Domini resistentem dejicite, frangite, comminuite atque consumite, et « Laudate pueri Dominum, laudate nomen Domini (*Ps.*, CXII, 1). » Illa enim prostrata et exstincta, ex ore infantium et lactentium perficitur laus (*Psal.*, VIII, 3) : » illa oppressa atque deleta, qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 33). » Non cantant ista qui se magnos putant; non cantant ista qui cognoscentes Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt; se laudant illi, non Deum. Non enim pueri sunt. Nomen suum potius prædicari volunt, et non laudant nomen Domini. Itaque evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum; et dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt (*Rom.*, I, 21). Voluerunt nomen suum diutissime et latissime diffamari, cito ipsi in angustias transituri. Deum decet, Dominum decet et semper et ubique prædicari. Semper ergo prædicetur : « Sit nomen Domini benedictum, ex hoc et usque in sæculum (*Ps.*, CXII, 2). » Ubique prædicetur : « A solis ortu usque ad occasum (*a*) laudate nomen Domini (*Ibid.*, 3). »

2. Quærat ex me aliquis puerorum sanctorum laudantium nomen Domini, et dicat mihi, Ecce « usque in sæculum, » accipio usque in æternum : cur autem « ex hoc, » et non ante hoc et ante omnia sæcula « sit nomen Domini benedictum ? » Respondebo parvulo, qui non contumaciter quærit : Vobis dicitur, (*b*) Domini et pueri, vobis dicitur, « Laudate nomen Domini : sit nomen Domini benedictum : » sit a vobis nomen Domini benedictum, « ex hoc, » utique ex quo vobis dicitur. Incipitis enim laudare, sed sine fine laudate. « Ex hoc ergo et usque in sæculum, » sine fine laudate. Ne dicatis Incipimus quidem laudare Dominum, quia pueri sumus; sed cum creverimus magnique fuerimus, nos ipsos laudabimus. Non sic pueri, non sic : propterea dicit Dominus per Isaiam, « Ego sum, et usque dum senescatis, ego sum (*Isaï*, XLVI, 4). » Ille semper laudandus est, qui est. « Laudate pueri ex hoc, » laudate senes « et usque in sæculum. » Quia senectus vestra albescet quidem canis sapientiæ, sed non carnis vetustate marcescet. Aut quoniam hoc loco humilitatem potius videtur significare pueritia, cui con-

(*a*) Hoc loco nonnulli MSS. *laudabile*. (*b*) Sic aliquot MSS. At editi, *pueri Dominici*.

vieillesse se couronnera des cheveux blancs de la sagesse, mais elle ne se flétrira pas par la caducité de la chair. On peut encore interpréter dans ce passage l'enfance comme étant l'emblème de l'humilité, laquelle contraste avec la vaine et fausse grandeur de l'orgueil; c'est pourquoi les enfants seuls louent le Seigneur, parce que les orgueilleux ne savent pas le louer. En ce sens donc, que votre vieillesse soit une enfance, et votre enfance une vieillesse, c'est-à-dire que votre sagesse soit humble et votre humilité sage ; afin que vous louiez Dieu « dès à présent et jusque dans l'éternité. » Mais « louez le nom du Seigneur, » partout où l'Église du Christ est répandue dans ses petits enfants; car c'est là ce que signifient ces paroles : « Du lever au coucher du soleil, louez le nom du Seigneur. »

3. « Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations (*Ps.*, CXII, 4). » Les nations sont composées d'hommes, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que Dieu soit élevé au-dessus des hommes ? Ceux-ci adorent le soleil, et la lune et les étoiles, que leurs yeux voient briller dans le ciel au-dessus d'eux, et ils abandonnent le Créateur à qui obéissent toutes ces créatures; mais « le Seigneur » n'est pas seulement élevé au-dessus des nations, sa gloire est élevée au-dessus des cieux (*Ibid.*). » Les cieux le voient au-dessus d'eux; et les humbles que la chair retient au-dessous du ciel, mais qui n'adorent pas le ciel en sa place, le possèdent en eux-mêmes.

4. « Car, qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite dans les lieux élevés et regarde les choses humbles ? » Peut-être penserait-on qu'il habite au haut des cieux et qu'il jette de là les yeux sur ce qui est humble sur cette terre; mais le Psaume nous dit : « Il regarde les choses humbles, dans le ciel et sur la terre (*Ibid.*, 5 et 6). » Dans quels lieux élevés habite-t-il donc, pour regarder de là ce qui est humble dans le ciel et sur la terre ? Ne serait-ce pas que dans les âmes élevées où il habite, il regarde ce qui est humble? En effet, il élève les humbles de manière à ne pas les rendre orgueilleux. C'est pourquoi, il habite dans les hauteurs de ceux qu'il a lui-même élevés, il fait d'eux son ciel, c'est-à-dire son trône; et cependant en les voyant toujours non point orgueilleux mais soumis, il regarde ce qui est humble dans le ciel même dont il habite les hauteurs. En effet, l'Esprit parle ainsi par la bouche d'Isaïe : « Voici ce que dit le Très-Haut, qui habite les lieux élevés et dont le nom est éternel, le Seigneur Très-Haut qui prend son repos dans les saints (*Is.*, LVII, 15). » Le Prophète Isaïe a expliqué lui-même ce que signifiaient ces mots : « qui habite les lieux élevés, » par ces paroles plus précises : « qui prend son repos dans les saints.» Mais quels sont les saints, sinon les humbles, qui

traria est vana et falsa superbiæ magnitudo; et ideo Dominum nisi pueri non laudant, quia superbi eum laudare non norunt : sit senectus vestra puerilis, et pueritia senilis; id est, ut nec sapientia vestra sit cum superbia, nec humilitas sine sapientia : « ex hoc et usque in sæculum. » Quacumque autem in parvulis sanctis Ecclesia Christi diffunditur, « Laudate nomen Domini : » hoc est enim, « A solis ortu usque ad occasum, laudate nomen Domini. »

3. « Excelsus super omnes gentes Dominus (*Ps.*, CXII, 4). » Gentes homines sunt : quid mirum, si super homines excelsus est Dominus? Illi super se excelsos quos colunt, oculis vident in cælo fulgere, solem et lunam et stellas, cui creaturæ serviunt, deserentes Creatorem. Sed non solum « excelsus super omnes gentes Dominus : » verum etiam « super cælos gloria ejus. » Cæli supra se (*a*) suspiciunt eum; et humiles eum secum habent, constituti carne infra cælum, qui pro illo non colunt cælum.

4. « Quis enim sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit (*Ibid.*, 5 et 6) ? » Quisquam putaret, quod in altis cælis habitet, unde humilia terrena respiciat : sed « humilia respicit, in cælo et in terra. » In quibus ergo altis habitat, unde humilia respiciat in cælo et in terra ? An in quibus altis habitat, etiam ipsa humilia respicit ? Sic enim exaltat humiles, ut non faciat superbos. Itaque et in altis habitat quos exaltat, facitque sibi eos cælum, hoc est, sedem suam; et eos tamen non superbos, sed semper subditos intuendo, etiam in ipso cælo humilia respicit, in quibus excelsis habitat. Spiritus enim per Isaiam ita loquitur : « Hæc dicit Altissimus in excelsis habitans, in æternum nomen ejus, Dominus altissimus in sanctis requiem habens (*Isai.*, LVII, 25). » Exposuit quid dixerit, in excelsis

(*a*) Am. Er. et plures MSS. *suscipiunt*.

se faisant enfants glorifient le Seigneur? C'est pourquoi Isaïe ajoute : « Il donne la magnanimité aux pusillanimes et la vie à ceux dont le cœur est humble (*Ibid.*). » A ces mêmes saints dans lesquels il prend son repos, à ces hommes de nature pusillanime, il donne la magnanimité. En leur donnant la magnanimité, il les élève, et en prenant en eux son repos, il habite les lieux élevés. Mais parce que ceux à qui il donne cette grandeur sont faibles par eux-mêmes, il regarde comme des choses humbles ces mêmes hauteurs qu'il habite. Car, nous dit le Psaume, « il regarde les choses humbles dans le ciel et sur la terre. »

5. Par cette manière de parler il nous excite à rechercher si les choses humbles que regarde le Seigneur notre Dieu, sont les mêmes dans le ciel et sur la terre, ou si elles sont autres dans le ciel et sur la terre. Si elles sont les mêmes, je vois comment comprendre le texte du Psaume conformément à ces paroles de l'Apôtre : « Quoique vivant dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair; car les armes de notre milice ne sont point charnelles, mais elles ont leur puissance en Dieu (II *Cor.*, x, 3, 4). » D'où vient donc qu'elles sont puissantes, sinon parce qu'elles sont spirituelles? C'est pourquoi, comme l'Apôtre vivait dans la chair et combattait selon l'esprit, il n'est pas étonnant que Dieu ait regardé son humilité, dans le ciel d'abord, à cause de la liberté de son esprit, et ensuite sur terre, à cause de la servitude de son corps. Aussi le même Apôtre dit-il ailleurs : « Notre vie est dans les cieux (*Philipp.*, III,20) ; » et en un autre endroit : « Il me serait bon d'être dissous et d'être avec le Christ, mais il est nécessaire que je reste dans la chair à cause de vous (*Ibid.*, I, 23, 24). » D'où il suit que quiconque comprend la vie spirituelle de l'Apôtre dans le ciel et sa vie corporelle sur terre doit comprendre également que le Seigneur notre Dieu qui habite dans les saints qu'il a élevés, regarde l'humilité de ces mêmes saints, et dans le ciel, parce qu'ils ont le goût des biens d'en haut et qu'ils sont ressuscités en espérance avec le Christ (*Coloss.*, III, 1), et sur la terre, parce qu'ils ne sont pas encore délivrés des liens de la chair, de manière à être avec le Christ dans tout le cours de leur vie. Au contraire, si les choses humbles que regarde le Seigneur notre Dieu ne sont pas les mêmes dans le ciel et sur la terre, je crois que le Seigneur regarde dans le ciel ceux qu'il a déjà appelés et en qui il habite, tandis qu'il regarde sur la terre ceux qu'il appelle pour habiter en eux. En effet, il possède ceux dont les pensées sont toutes célestes, et il excite de leur sommeil ceux qui songent aux choses terrestres.

habitans : hoc enim plenius elocutus, in sanctis, inquit, requiem habens. Sed qui sunt sancti, nisi humiles, qui pueri laudant Dominum? Itaque adjungit, » Et pusillanimis dans magnanimitatem, et dans vitam qui in humilitate cordis sunt (*Ibid.*). » In quibus sanctis requiem habet, his pusillanimis dat magnanimitatem. Dans utique magnanimitatem excelsos facit, in quibus requiem habens in excelsis habitat. Sed quia pusillanimis dat magnanimitatem, eadem excelsa in quibus habitat, humilia respicit. Sed « humilia, inquit, respicit in cælo et in terra. »

5. Et excitavit nos etiam quærere, utrum eadem in cælo, quæ in terra ; an alia in cælo, alia in terra humilia respiciat Dominus Deus noster. Si enim eadem ; video quemadmodum hoc intelligam secundum Apostolum dicentem, « In carne enim ambulantes, non secundum carnem militamus ; arma enim militiæ nostræ non carnalia, sed potentia Deo (II *Cor.*, x, 3 et 4). » Unde ergo potentia, nisi quia spiritalia? Cum itaque Apostolus et in carne ambulet, et spiritaliter militet, non mirum si humilitas ejus et in cælo respicitur propter spiritus libertatem, et in terra propter corporis servitutem. Idem quippe alio loco dicit, « Nostra enim conversatio in cælis est (*Philipp.*, III, 20). » Ipse item dicit, optimum sibi esse dissolvi et esse cum Christo (*Philip.*, I, 23 et 24), manere autem in carne necessarium, inquit, propter vos. Proinde quisquis intelligit et conversationem Apostoli in cælis, et in carne mansionem in terris; simul oportet intelligat Dominum Deum nostrum in excelsis sanctis habitantem, quemadmodum tamen eosdem sanctos humiles sibi et in cælo respiciat, quoniam quæ sursum sunt sapiunt (*Coloss.*, III, 1), (*a*) qui spe resurrexerunt cum Christo; et in terra, quoniam nondum soluti sunt carnis vinculo, ut ex tota vita sua possint esse cum Christo. Si vero alia Dominus Deus noster humilia respicit in cælo, et alia in terra; credo quod

(*a*) Plures MSS. *quippe resurrexerunt.*

6. Mais comme nous avons peine à concevoir que l'on puisse dès à présent donner le nom d'humbles à ceux qui n'ont pas encore courbé sous le doux joug du Seigneur leurs têtes pieuses, et que, d'après tout le texte du Psaume, les divines Écritures nous enseignent à regarder comme saintes les choses humbles dont il est ici parlé ; il y a encore un autre sens que je prie Votre Charité d'examiner avec moi. Je pense que par les cieux on peut encore entendre ceux qui siégeront sur douze trônes, pour juger avec le Seigneur (*Matth.*, XIX, 28) ; et par la terre la multitude des autres bienheureux qui seront placés à la droite du Christ, pour s'entendre louer de leurs œuvres de miséricorde et être reçus dans les tabernacles éternels, par ceux dont ils se seront fait des amis, dans le cours de cette vie mortelle, au moyen des richesses d'iniquité (*Luc*, XVI, 9). C'est à ces derniers que l'Apôtre a dit : « Si nous avons semé en vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous moissonnions de vos biens charnels (I *Cor.*, IX, 11) ? » ce qui revient à dire : Si nous avons semé en vous des biens célestes, est-ce une grande chose que nous moissonnions de vos biens terrestres? Le Seigneur regarde donc dans le ciel ceux qui sèment des biens célestes, et sur la terre ceux qui rendent des biens terrestres ; et cependant, tous sont humbles, et les uns et les autres. Car « il regarde les choses humbles dans le ciel et sur la terre ; » et tous se souviennent de ce qu'ils ont été par leur propre malice, et de ce qu'ils sont devenus par la grâce de Dieu. En effet, ce n'est point seulement aux fidèles qui recevaient sa lettre, que Paul, ce vase d'élection, adresse ces paroles : « Vous avez autrefois été ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur (*Éphés.*, V, 8) ; » et encore : « La grâce vous a sauvés par la foi et cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu, ni des œuvres, afin que nul ne se glorifie (*Éphés.*, II, 8 et 9) ; » mais, se joignant lui-même à eux, il ajoute : « Nous sommes, en effet, son ouvrage, ayant été créés pour les bonnes œuvres (*Ibid.*, 10). » Il dit encore particulièrement de lui-même et de ceux que Dieu regarde dans le ciel : « Nous avons été par nature enfants de colère, comme les autres (*Ibid.*, II, 3-10). » Et ailleurs : « Nous étions nous-mêmes autrefois insensés, incrédules, égarés, esclaves de toute sorte de désirs et de voluptés, vivant dans la malignité et l'envie, abominables et pleins de haine les uns contre les autres. Mais lorsqu'a brillé la bonté et l'humanité de

in cælo jam respicit quos vocavit, et habitat in eis; in terra autem respicit quos vocat, ut habitet in eis. Istos enim possidet cælestia cogitantes, illos excitat terrena somniantes.

6. Sed quia difficile obtinemus, ut possint et ipsi jam humiles dici, qui nondum suavi jugo Domini pia colla junxerunt, quando quidem humilia isto loco, ut (*a*) sancta intelligamus, per totum textum Psalmi divinæ admonent litteræ : est et alius intellectus, quem mecum Caritas Vestra consideret. Cælos nunc significari arbitror, eos qui sedebunt super duodecim thronos, et cum Domino judicabunt (*Matth.*, XIX, 28) : terræ autem nomine ceteram multitudinem benedictorum, qui constituentur ad dexteram, ut per opera misericordiæ collaudati recipiantur ab eis in tabernacula æterna, quos amicos sibi de mammona iniquitatis in hujus vitæ mortalitate fecerunt (*Lucæ*, XVI, 9). Eis quippe dicit Apostolus, Si nos vobis spiritalia seminavimus, magnum est si vestra carnalia metamus? Quod etiam his verbis dici potest, « Si nos vobis cælestia seminavimus magnum est si terrena vestra metamus (I *Cor.*, IX, 11). » In cælo ergo respicit cælestia seminantes, in terra autem terrena reddentes; tamen humiles et hos et illos. « Humilia enim respicit in cælo et in terra; quia meminerunt utrique quid fuerint per suam malitiam, quid facti sint per Domini gratiam. Neque enim illis tantummodo dicit Vas electionis, « Fuistis enim aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino (*Ephes.*, V, 8) : » et iterum, « Gratia salvi facti estis per fidem, et hoc non ex vobis, sed Dei donum est, non ex operibus, ne forte quis extollatur (*Ephes.*, II, 8, etc.) : » sed etiam seipsum adjungit, consequenter, dicens, « Illius enim sumus figmentum, creati in operibus bonis. » Dicit etiam seorsum de se et ipsis qui respiciuntur in cælo : « Fuimus enim, inquit, et nos naturaliter filii iræ, sicut et ceteri (*Ibid.*, 3). » Et iterum, « Fuimus enim et nos, inquit, stulti aliquando et increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis in malitia et invidia agentes, abominabiles, invicem odio habentes : cum autem benignitas et humanitas illuxit Salvatoris Dei nostri, non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundum

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *ut sanctam Ecclesiam intelligamus.*

Dieu notre Sauveur, ce n'est point par les œuvres de justice que nous avons faites, qu'il nous a sauvés, mais c'est par sa miséricorde, au moyen du baptême de régénération (*Tit.*, III, 3-5). » Voilà les choses humbles que Dieu regarde dans le ciel. En effet, les saints sont spirituels et jugent tout; mais cependant ils sont humbles, de peur d'être renversés et jugés. Car que dit l'Apôtre sur son propre compte? Ne sont-ce pas toutes choses basses qu'il rapporte? « Je ne suis pas digne, » dit-il, « d'être appelé Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu (I *Cor.*, XV, 9); mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'ai agi par ignorance, dans mon incrédulité (I *Tim.*, I, 13). »

7. Enfin, après ces versets du Psaume dans lesquels l'Esprit-Saint a dit : « Qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite dans les lieux élevés, et qui regarde les choses humbles dans le ciel et sur la terre (*Ps.*, CXII, 6)? » le Prophète, voulant nous enseigner pourquoi se trouvent d'humbles choses dans le ciel, alors que ce nom de ciel s'applique à de grands saints tout spirituels, et dignes de siéger comme juges sur les douze trônes, le Prophète, dis-je, ajoute aussitôt : « Il élève de terre celui qui est dans l'indigence et il tire de dessus le fumier celui qui est dans la pauvreté, afin de le placer avec les princes de son peuple (*Ibid.* 7 et 8). » Que les têtes les plus élevées ne dédaignent donc pas d'être humbles, sous la main du Seigneur. Car bien que le fidèle dispensateur des richesses du Seigneur soit placé parmi les princes du peuple de Dieu, bien qu'il soit appelé à siéger sur les douze trônes et à juger les Anges, il n'en est pas moins l'indigent élevé de la terre et le pauvre tiré de dessus son fumier. Dira-t-on qu'il n'est pas tiré du fumier, lui qui était l'esclave de toute sorte de désirs et de voluptés? Mais peut-être, lorsqu'il parlait ainsi, l'Apôtre n'était-il plus pauvre et indigent : pourquoi donc gémit-il encore sous le poids qui l'opprime, désirant d'être revêtu de l'habitation qui est au ciel (II *Cor.*, V, 2)? Pourquoi, pour éviter qu'il ne s'enorgueillisse, reçoit-il des soufflets de l'ange de Satan, et se trouve-t-il soumis à l'aiguillon de sa chair (*Id.*, XII, 7)? Il est élevé bien haut, à la vérité, puisque Dieu habite en lui et qu'il possède l'Esprit qui scrute toutes choses, même les hauteurs de Dieu (I *Cor.*, II, 10), c'est pourquoi il est dans le ciel; mais le Seigneur regarde les choses humbles, même dans le ciel.

8. Mais quoi! mes frères, après avoir reçu ces révélations sur les humbles qui sont dans le ciel, tirés qu'ils sont du fumier pour être placés avec les princes, n'avons-nous rien entendu dire des humbles que le Seigneur regarde sur

suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis (*Tit.*, III, 5, etc.). » Ecce humilia quæ respiciuntur in cælo. Spiritales enim sunt, et omnia judicant (I *Cor.*, II, 15) : sed tamen humiles, ne dejecti judicentur. Quid, de seipso singulariter, nonne talia sunt quæ commemorat? « Qui non sum, inquit, idoneus vocari Apostolus, quia persecutus sum Ecclesiam Dei (I *Cor.*, XV, 9) : »« sed misericordiam consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate (I *Tim.*, I,13). »

7. Denique post istos versus quibus ait in Psalmo Spiritus, « Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit in cælo et in terra : » volens docere nos quare in cælo humilia, cum jam spiritales magni et judiciariis sedibus digni, tali significentur eloquio; subjecit statim, « Qui erigit a terra inopem, et de stercore exaltat pauperem : ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui (*Ps.*, CXIII, 7 et 8). » Non itaque dedignentur esse humilia capita excelsorum, sub dextera Domini. Quamvis enim collocetur fidelis Dominicæ pecuniæ dispensator cum principibus populi Dei, quamvis sessurus sit in duodecim sedibus, et angelos quoque judicaturus (*Matth.*, XIX, 28) : a terra tamen inops erigitur, et de stercore pauper exaltatur. An forte non est exaltatus de stercore, qui serviebat desideriis et voluptatibus variis? Sed forte cum ista jam diceret, non erat inops, non pauper. Quid ergo adhuc ingemiscit gravatus, habitaculum quod de cælo est superindui cupiens (II *Cor.*, V, 2)? Cur ne forte se extollat colaphizatur, et subditur angelo satanæ stimulo carnis suæ (I *Cor.*, XI, 1)? Altus est quidem habitante in se Domino, et habens eum Spiritum qui scrutatur omnia, etiam altitudinem Dei (I *Cor.*, II, 10) : itaque in cælo est; sed et in cælo Dominus humilia respicit.

8. Quid ergo, Fratres, si jam audivimus humilia quæ in cælo sunt, exaltata de stercore, ut cum populi collocarentur principibus; nihil ne consequenter audivimus de humilibus, quæ in terra respicit Dominus? Pauciores enim sunt illi amici judicaturi cum Domino, plures autem isti quos recipiunt in

la terre? En effet, petit est le nombre des amis du Seigneur qui doivent juger avec lui; bien plus nombreux sont ceux que les premiers recevront dans les tabernacles éternels. Car, si la masse entière du blé paraît peu de chose en comparaison de la paille qui en est séparée; cependant, considérée en elle-même, elle est très-abondante. En effet, « les enfants de la femme abandonnée, sont plus nombreux que ceux de la femme qui a un mari (*Isaïe*, LIV, 1). » Les enfants de celle qui a conçu par la grâce dans sa vieillesse sont plus nombreux que les enfants de celle qui a conçu à la fleur de son âge, alors qu'elle était mariée sous les chaînes de la Loi. Et je ne crains pas de le dire, elle a conçu dans sa vieillesse; je le dis en considérant Sara, qui est notre mère dans son fils unique Isaac, et la mère de tous les fidèles parmi toutes les nations. Or voyez celle dont il est parlé par le Prophète Isaïe; il semble qu'elle n'ait pas du tout été mère et qu'elle n'ait enfanté personne. Et cependant que lui est-il dit? « Les enfants que vous aviez perdus diront à vos oreilles : Ce lieu est trop étroit pour nous; préparez-nous donc un lieu où nous puissions demeurer ensemble. Et vous, vous direz dans votre cœur: Qui m'a engendré ces enfants, puisque je sais que je suis sans enfants et que je suis veuve? Qui donc m'a élevé ces enfants? Car j'ai été laissée seule et abandonnée; quant à ceux-là, où étaient-ils pour moi (*Isaïe*, XLIX, 20,21)? » Voilà ce que dit l'Église au sujet de cette foule d'hommes où elle semble n'avoir aucun enfant, parce qu'ils n'ont pas abandonné tous leurs biens pour suivre le Seigneur et mériter de siéger sur les douze trônes. Mais combien n'y en a-t-il point parmi eux, qui se font des amis, au moyen des richesses d'iniquité, et qui, en raison de leurs œuvres de miséricorde, prendront place à la droite de Dieu? Non-seulement donc, le Seigneur a tiré du fumier le pauvre pour le placer avec les princes de son peuple, mais encore « il fait habiter dans sa maison celle qui était stérile et lui donne la joie d'être la mère de nombreux enfants (*Ps.*, CXII, 9). » Voilà ce que fait celui qui habite dans les lieux élevés et qui regarde dans le ciel et sur la terre les choses humbles, c'est-à-dire la postérité d'Abraham, semblable aux étoiles du ciel par sa sublime sainteté qui lui donne place dans les célestes demeures, et semblable au sable des bords de la mer, par son innombrable multitude, riche en œuvres de miséricorde et séparée des flots rejetés à gauche et des eaux amères de l'impiété.

tabernacula æterna. Quamvis enim tota frumenti massa in comparatione sejunctæ paleæ paucos habere videatur; per se tamen considerata, copiosa est. « Multi enim filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum (*Isai.*, LIV, 1).» Multi filii ejus quæ per gratiam in senectute concepit, quam ejus quæ ab ineunte ætate Legis vinculo maritata est. Et ego quidem dico, in senectute concepit : intuens Saram matrem nostram in uno Isaac, per omnes gentes matrem fidelium. Quæ autem persona est apud Isaiam, videte : quasi omnino non matris, nec ejus quæ peperit aliquem. Et tamen quid ei dicitur ? « Dicent, inquit, in auribus tuis filii tui, quos amiseras, Angustia nobis est in isto loco, facite itaque nobis et nunc locum in quo commoremur. Tu vero dices in corde tuo, Quis generavit mihi istos, cum sciam me esse sine filiis et viduam ? Quis ergo istos educavit mihi ? Ego enim derelicta fui sola, hi autem mihi ubi erant (*Isai.*, XLIX, 20 et 21) ? » Ex ea ergo parte ista dicit Ecclesia, qua videtur nihil parere in istis turbis, quæ non dimiserunt omnia ut sequerentur Dominum, et sederent super duodecim thronos (*Matth.*, XIX, 28). Sed quam multi in eadem turba facientes sibi amicos de mammona iniquitatis (*Lucæ*, XVI, 9), per opera misericordiæ ad dexteram stabunt? Non solum ergo erigit de stercore, quem collocet cum principibus populi sui : sed etiam, « Habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem (*Ps.*, CXII, 9).» Qui in altis habitat, et humilia respicit in cælo et in terra, semen Abraham sicut stellas cæli, (*a*) sanctitatem sublimem in supernis sedibus collocatam, et sicut arenam in ora maris, misericordem atque innumeram multitudinem a sinistris fluctibus atque amaritudine impia segregatam.

(*a*) Sic Am. et melioris notæ MSS. At Lov. *sanctitate sublimi in supernis sedibus collocat, et sicut arena in ora maris misericordem.... segregat.* Sic etiam Er. nisi quod loco *misericordem*, habet *misericordiam*. Nonnulli vero MSS. *sanctitate sublime in supernis sedibus collocatum.*

DISCOURS SUR LE PSAUME CXIII.

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE PARTIE DU PSAUME.

1. Nous avons lu, mes bien-aimés frères, et ces faits très-connus sont restés dans notre mémoire, ce que raconte le livre de l'Exode sur la délivrance du peuple d'Israël. Nous savons comment il a échappé à l'injuste domination des Égyptiens et comment il a traversé à pied sec les flots divisés de la mer Rouge (*Ex.*, XIV, 22); comment, lorsque le peuple d'Israël traversa le Jourdain pour entrer dans la terre promise, ce fleuve arrêta les cours de ses eaux à l'endroit où les pieds des prêtres qui portaient l'arche du Seigneur les touchèrent, tandis que les eaux inférieures poursuivirent leur course vers la mer, jusqu'à ce que tout le peuple eût passé le fleuve, les prêtres se tenant au milieu de son lit mis à sec (*Josué*, III, 15-17). Nous connaissons ces choses; et cependant nous ne devons point croire que dans ce Psaume, à la récitation et au chant duquel nous venons de répondre « Alleluia, » l'Esprit-Saint n'ait en vue que de nous rappeler le souvenir de ces faits passés, sans nous exciter à y rechercher des faits semblables encore à venir. En effet, comme le dit l'Apôtre, « toutes ces choses leur arrivaient en figure, et elles ont été consignées par écrit pour nous être un avertissement, à nous pour qui est venue la fin des temps (I *Cor.*, X, 11). » Ne croyez donc pas entendre le récit d'événements passés, mais plutôt une prédiction d'événements futurs, lorsqu'on chante devant nous ces paroles du Psaume : « Quand Israël sortit de l'Égypte et la maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare, Dieu fit de la Judée sa portion sainte, et il établit sa puis-

IN PSALMUM CXIII.

ENARRATIO.

Sermo I de prima parte ejusdem Psalmi.

1. Legimus quidem, notissimumque retinemus, Dilectissimi Fratres, quod narratur in libro Exodi, populum Israël liberatum ab iniqua dominatione Ægyptiorum inter divisos fluctus maris transisse per siccum (*Exodi*, XIV, 22): Jordanem quoque fluvium, cum per eum in terram promissionis intrarent, tactum pedibus sacerdotum arcam Domini portantium, stetisse de super infrenato lapsu, ab inferiore autem parte defluxisse, quo currebat in mare, donec in sicco stantibus sacerdotibus transiret populus universus (*Josue*, III, 15) : novimus hæc, nec tamen arbitrari nos oportet in hoc Psalmo, cui nunc « Halleluia » pronuntiato cantatoque respondimus, id agere Spiritum-Sanctum, ut præterita illa gesta recolentes, nequaquam futura talia cogitemus. « Illa enim, sicut dicit Apostolus, in figura contingebant illis, scripta sunt autem ad correptionem nostram, in quos finis sæculorum obvenit (I *Cor.*, X, 11). » Cum igitur audimus in Psalmo, « In exitu Israël de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro, facta est Judæa sanctificatio ejus Israël potestas ejus , mare vidit et fugit, Jordanis conversus est retrorsum (*Ps.*, CXIII, 1, 2 et 3) : » ne arbitremini nobis narrari præterita, sed potius futura prædici : quia illa quoque miracula cum in illo populo fierent, præsentia quidem, sed non sine futurorum significatione gerebantur. Ideoque ut ostenderet, qui psallendo ista prædicebat, eadem se verbis agere, quæ illic (*a*)

(*a*) Am. et omnes prope MSS. *figuris agebantur.*

sance dans Israël ; la mer le vit et s'enfuit, le Jourdain retourna en arrière (*Ps.*, CXIII, 1-3). » En effet, lorsque ces miracles s'opérèrent pour le peuple Juif, ils furent sans doute des événements présents, mais ils ne laissèrent pas pourtant de figurer l'avenir. C'est pourquoi, le Psalmiste, qui chantait ces prédictions, pour montrer la concordance de ses paroles avec les faits accomplis, un seul et même Esprit étant l'auteur de ces faits et de ces paroles, afin que les choses dont la manifestation est réservée pour la fin des siècles, fussent annoncées d'avance par des figures et par des prophéties, le Psalmiste, dis-je, n'a pas entièrement raconté les faits tels qu'ils sont écrits, mais en a rapporté quelques-uns autrement que nous ne les avons lus dans les livres saints ; de peur qu'on ne crût qu'il rappelait la mémoire d'événements passés, plutôt qu'il ne prédisait des événements à venir. Ainsi, nous ne lisons pas dans l'Exode que le Jourdain soit retourné en arrière, mais seulement qu'il a suspendu le cours de ses eaux du côté de sa source, pendant le passage du peuple d'Israël. Nous n'y lisons pas non plus que les montagnes et les collines aient bondi comme des béliers; détails que le Psalmiste a non-seulement écrits, mais répétés. En effet, après avoir dit : « La mer le vit et s'enfuit, le Jourdain retourna en arrière, » il poursuit en ces termes : « Les montagnes bondirent comme des béliers et les collines comme les agneaux des brebis (*Ps.*, CXII, 3 et 4); » puis il redit les mêmes choses sous forme d'interrogations : « O mer, pourquoi vous êtes-vous enfuie? et vous, ô Jourdain, pourquoi êtes-vous retourné en arrière? montagnes, pourquoi avez-vous bondi comme des béliers, et vous, collines, comme les agneaux des brebis (*Ibid.*, 5 et 6). »

2. Examinons donc quels enseignements nous recevons ici ; car ces faits sont pour nous des figures et ces paroles nous engagent à nous reconnaître nous-mêmes dans ces figures. Si, en effet, nous gardons en nous, d'un cœur ferme, la grâce de Dieu qui nous a été donnée, nous sommes Israël, la postérité d'Abraham; c'est à nous que l'Apôtre dit : « Vous êtes donc la race d'Abraham (*Galat.*, III, 29). » Car, ainsi qu'il le dit ailleurs : « Ce n'est pas après avoir reçu la circoncision mais avant, que la foi d'Abraham lui a été imputée à justice, et il a reçu le signe de la circoncision, comme le sceau de la justice qu'il avait acquise par la foi étant encore incirconcis, afin que la foi fût aussi imputée aux autres à justice et qu'il fût le père de la circoncision, non-seulement en ceux qui sont les enfants de la circoncision, mais aussi en ceux qui suivent les traces de la foi, qui était en notre père Abraham encore incirconcis (*Rom.*, IV, 10, 12). » En effet, Abraham n'est pas seulement devenu le père de la nation des Juifs circoncis, lorsque Dieu lui a dit : « Je vous ai établi le père d'une multitude de nations (*Gen.*, XVII, 5). » Car « une multitude de nations » ne signifie pas seulement

factis agebantur, uno eodemque Spiritu operante et illa facta et hæc dicta, ut id quod in fine sæculorum manifestandum reservabatur, figuris rerum atque verborum præcurrentibus nuntiaretur : non omnino ea dixit quæ ibi gesta sunt, sed aliter quædam quam illic lecta didicimus : ne vere putaretur transacta recolere, potius quam ventura prædicere. Primo enim Jordanem ipsum non reversum esse retrorsum, sed stetisse legimus ab ea parte, qua aquæ de super influebant, cum populus ille transiret. Deinde gestientes montes collesque non legimus, quæ sic addidit, ut etiam omnia ista repeteret. Nam cum dixisset, « Mare vidit et fugit, Jordanis conversus est retrorsum : » contexuit, « Montes gestierunt velut arietes, et colles velut agni ovium. » Eademque rursus interrogat : « Quid est tibi mare quod fugisti, et tu Jordanis quia conversus es retrorsum ? Montes quia gestiistis velut arietes, et colles velut agni ovium (*Ibid.*, 3, 4, 5, 6) ? »

2. Adtendamus ergo quid admoneamur : quia et illa facta figuræ nostræ fuerunt, et hæc dicta ut nos ipsos recognoscamus hortantur. Si enim gratiam Dei quæ data est nobis firmo corde retinemus, nos sumus Israël semen Abrahæ : nobis dicit Apostolus, « Ergo semen Abrahæ estis (*Gal.*, III, 29). » Quia sicut alio loco dicit, « Non in circumcisione, sed in præputio deputata est Abrahæ fides ad justitiam, et signum accepit circumcisionis, signaculum justitiæ fidei, quæ est in præputio, ut deputetur et illis ad justitiam ; ut sit pater circumcisionis his, qui non solum ex circumcisione sunt, sed et his qui sequuntur vestigia fidei, quæ est in præputio patris nostri Abrahæ (*Rom.*, IV, 10 et 16). » Non enim carnaliter circumcisæ genti tantummodo

quelques nations, mais toutes, ainsi que Dieu l'a dit clairement en une autre circonstance : « Et toutes les nations seront bénies en vous (*Gen.*, XXII, 18). » Qu'aucun chrétien ne se croie donc étranger au nom d'Israël. Car nous sommes réunis, par la pierre angulaire, à ceux d'entre les Juifs qui ont embrassé la foi, en tête desquels nous remarquons les Apôtres. C'est pourquoi le Seigneur a dit dans l'Évangile : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail ; il faut que je les y amène, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur (*Jean*, X, 16). » Le peuple chrétien est donc Israël, il est donc la maison de Jacob, plutôt que le peuple juif. Car Israël est le même que Jacob. Mais cette foule des Juifs, qui a été réprouvée, comme le méritait sa perfidie, a vendu son droit d'aînesse pour un plaisir charnel ; de sorte qu'elle est plutôt de la maison d'Ésaü que de celle de Jacob. Or vous savez qu'il est dit ici dans un sens mystérieux : « L'aîné sera le serviteur du plus jeune (*Gen.*, XXV, 23 et 33). »

3. D'autre part, l'Égypte dont le nom signifie affliction, ou qui afflige, ou qui opprime, représente souvent en figure ce monde d'où nous devons sortir spirituellement, si nous ne voulons être attachés au même joug que les infidèles (II *Cor.*, VI, 14). Car pour devenir citoyen de la Jérusalem céleste, la première condition est de renoncer au siècle présent ; de même qu'il n'a été possible au peuple juif d'être conduit vers la terre promise qu'après être sorti de l'Égypte. Mais de même aussi que le peuple juif ne sortit d'Égypte que délivré par le secours divin, ainsi nul homme ne peut sortir de cœur de ce monde, qu'à l'aide des dons de la divine miséricorde. En effet, cette délivrance qui s'est faite une fois, comme un symbole et une prophétie, s'accomplit tous les jours, pendant cette dernière période des temps, et à cette heure dernière, selon l'expression de saint Jean, pour chaque nouveau croyant enfanté à la vie par l'Église. Écoutons à ce sujet les leçons et les enseignements de l'Apôtre saint Paul, le docteur des nations. « Je ne veux pas, dit-il, mes frères, vous laisser ignorer que nos pères ont tous été sous la nuée et qu'ils ont tous passé la mer ; qu'ils ont tous été baptisés sous Moïse dans la nuée et dans la mer ; qu'ils ont tous mangé la même nourriture spirituelle et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel. Car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait ; or cette pierre était le Christ. Mais ils n'ont pas tous été agréables à Dieu ; c'est pourquoi ils succombèrent dans le désert. Or toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous concerne (I *Cor.*, X, 1, 6). » Que

factus est pater, cui dictum est, « Patrem multarum gentium posui te (*Gen.*, XVII, 5). » Multarum autem, non quarumdam, sed omnium : quod aperte dicitur, cum ei dicitur, Et benedicentur in te omnes gentes. Nullus itaque Christianorum se a nomine Israël arbitretur extraneum. Illis enim qui crediderunt ex Judæis, in quorum numero principaliter Apostolos invenimus, in angulari lapide copulamur. Hinc ait Dominus alio loco, « Habeo alias oves, quæ non sunt de hoc ovili, oportet me et illas adducere, ut sit unus grex et unus pastor (*Johan.*, X, 16). » Populus ergo Christianus magis Israël, et ipse potius domus Jacob. Idem quippe Israël qui Jacob. Illa vero turba Judæorum, quæ merito perfidiæ reprobata est, voluptate carnali vendidit primogenita sua, ut non ad Jacob, sed ad Esaü potius pertineret (*Gen.*, XXV, 33). Scitis namque in hoc mysterio dictum esse, Quia major serviet minori (*Ibid.*, 23, *Rom.*, IX, 13).

3. Ægyptus autem, quoniam interpretatur afflictio, vel affligens, vel comprimens, sæpe in imagine ponitur hujus sæculi : a quo spiritaliter recedendum est, ne sumus jugum ducentes cum infidelibus (II *Cor.*, VI, 14). Sic enim quisque Jerusalem cælestis fit civis idoneus, cum primum huic sæculo renuntiaverit : quemadmodum ille populus in terram promissionis duci non potuit, nisi prius ab Ægypto recederet. Sed sicut ille non inde discessit, nisi divino liberatus auxilio : sic nemo corde ab hoc sæculo avertitur, nisi divinæ misericordiæ munere adjutus. Quod enim illic semel præfiguratum est, hoc in isto fine sæculi, in hac, sicut beatus Johannes scribit, hora novissima, quotidianis Ecclesiæ fetibus in unoquoque credente completur. Audite Apostolum doctorem Gentium docentem et instruentem : « Nolo enim vos, inquit, ignorare, fratres, quia omnes patres nostri sub nube fuerunt, et omnes per mare transierunt et omnes in (a) Moysen baptizati sunt in nube et in mari, et omnes eumdem cibum spiri-

(a) Sic MSS. juxta Græc. At editi, *in Moyse*.

voulez-vous de plus, mes très-chers frères? Assurément ces paroles ne sont pas les conjectures d'une imagination humaine ; mais l'enseignement d'un Apôtre, c'est-à-dire l'enseignement de Notre-Seigneur et de Dieu. En effet, Dieu parlait dans les Apôtres et le Seigneur tonnait du sein de ces nuées, quoiqu'elles fussent de chair. Il est donc certain, d'après un témoignage aussi puissant, que toutes ces choses sont arrivées aux Juifs en figures, et qu'elles s'accomplissent maintenant pour notre salut; car elles étaient alors prédites comme futures, nous les lisons aujourd'hui comme passées, et nous les constatons au milieu de nous comme présentes.

4. Écoutez quelque chose de plus admirable encore; c'est que les mystères cachés et voilés dans les anciennes Écritures nous sont aussi révélés en partie dans les anciennes Écritures. Voici par exemple ce que dit le Prophète Michée : « Comme aux jours de leur sortie d'Égypte, je leur ferai voir des merveilles. Les nations les verront, elles seront confondues et perdront toute leur force; elles se fermeront la bouche avec les mains et leurs oreilles deviendront sourdes; elles lècheront la terre, comme les serpents qui rampent sur la terre; elles seront troublées et chassées de leurs forteresses; elles perdront l'esprit devant le Seigneur notre Dieu et votre crainte les saisira. Qui est semblable à votre Dieu, qui efface l'iniquité et qui passe par-dessus l'impiété du reste de votre héritage? Il n'a pas conservé sa colère contre le peuple de son alliance, parce qu'il se plaît à faire miséricorde. Il reviendra à nous, il aura pitié de nous, il submergera nos péchés, et précipitera toutes nos fautes dans le fond de la mer (*Michée*, VII, 15-19). » Assurément, mes frères, vous remarquez que ces paroles nous dévoilent de redoutables mystères. C'est pourquoi, bien que dans notre Psaume l'admirable Esprit prophétique ait en vue des événements à venir, cependant il semble ne raconter qu'une histoire du passé. Il dit : « Dieu fit de la Judée sa portion sainte; la mer le vit et s'enfuit. » Ces trois verbes : fit, vit et s'enfuit sont au passé. Il en est de même dans les versets suivants : « Le Jourdain retourna en arrière, les montagnes bondirent, la terre trembla, et cependant rien ne nous empêche de reconnaître sous cette forme des événements à venir. Autrement, nous serions forcés, contre le témoignage de l'Évangile, de voir non une prophétie de l'avenir, mais un écrit du passé dans ces paroles : « Ils se sont partagé

talem manducaverunt, et omnes eumdem potum spiritalem liberant. Bibebant enim de spiritali sequente petra : petra autem erat Christus. Sed non in omnibus illis bene complacuit Deo : prostrati enim sunt in deserto. Hæc autem figuræ nostræ factæ sunt (I *Cor.*, x, 1, etc.). » Quid vultis amplius Fratres Dilectissimi ? Certe manifestum et non humana suspicione, sed Apostolico, id est, Divino et Dominico magisterio : Deus enim loquebatur in eis, et quamvis de carneis nubibus, tamen Dominus intonabat : certe ergo tanto testimonio manifestum est illa omnia figurate gesta, nunc in nostra salute compleri; quia tunc futura prænuntiabantur, nunc præterita leguntur, et præsentia cognoscuntur.

4. Audite quod est mirabilius, librorum veterum sacramenta occultata atque velata, nonnulla ex parte a libris veteribus revelari. Nam Michæas propheta ita loquitur : « Prout dies, inquit, profectionis eorum ex Ægypto, ostendam mirabilia illis. Videbunt nationes, et confundentur ab omni vigore eorum : manibus ora sua obstruent, aures illis obsurdabuntur, delinguentes terram, velut serpentes trahentes terram : conturbabuntur de conclusionibus eorum, in Domino Deo nostro excident mente et terrebuntur a te. Quis Deo tuo similis auferens iniquitatem, et transgrediens impietatem residuis hereditatis tuæ? Et non continuit in testimonium iram suam, quoniam voluntarius et misericors est, ipse convertet et miserebitur nostri, demerget delicta nostra, demerget in maris profundum omnes culpas nostras (*Mich.*, VII, 15, etc.). » Nempe advertitis Fratres, manifestius hic aperiri sacrosancta mysteria. In hoc ergo Psalmo quamvis futura intueatur mirabilis prophetiæ Spiritus, tamen videtur velut transacta narrare. « Facta est, inquit, Judæa sanctificatio ejus : mare vidit et fugit. » Et facta est, et vidit, et fugit, præteriti temporis verba sunt. Et conversus est Jordanis, et gestierunt montes, et commota est terra, eodem modo præteritum sonant; sine præjudicio tamen intelligendi futura. Alioquin contra Evangelicum testimonium cogimur etiam illa non de futuro prænuntiata, sed de præterito commemorata, intelligere : « Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestimentum meum miserunt sortem (*Ps.*, XXI, 19). » Quæ quamvis verbis præteriti temporis dicta sint, id tamen prænuntiabant, quod tanto post futurum in passione Domini compleretur. Sed tamen, Dilectissimi, Propheta iste quem commemo-

mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort (*Ps.*, XXI, 19). » Bien que ces paroles fussent écrites sous la forme du passé, elles annonçaient cependant un fait qui ne devait se réaliser que très-longtemps après, dans la passion du Seigneur. Toutefois, mes bien aimés, le Prophète Michée, dont j'ai rapporté les paroles, a voulu polir même les cœurs les plus rudes et étendre assez leur intelligence pour qu'ils pussent saisir l'avenir sous le symbole du passé. Par là, nous voyons que l'autorité de l'Apôtre n'est pas seule à nous enseigner que ces faits anciens sont pour nous des figures, mais que les Prophètes eux-mêmes n'ont point passé cette vérité sous silence, afin qu'instruits par leurs explications, certains et heureux de posséder la vérité avec une pleine sécurité, nous eussions à tirer du trésor de Dieu des choses nouvelles et des choses anciennes, parfaitement enchaînées entre elles. En effet, Michée ayant prophétisé, si longtemps après la sortie des Israélites de l'Égypte, et si longtemps avant l'établissement de l'Église, établit clairement, dans les paroles que j'ai rapportées, qu'il prédit des choses à venir. « Comme au jour de leur sortie d'Égypte, dit-il, je leur ferai voir des merveilles. Les nations les verront et seront confondues (*Mich.*, VII, 15). » David a dit la même chose : « La mer le vit et s'enfuit. » Et si ces mots employés au passé : « La mer le vit et s'enfuit, » n'annoncent l'avenir que sous une forme obscure, les autres paroles « Les nations le verront et seront confondues, » étant au futur, qui oserait les appliquer à des choses passées ? Et peu après, le même Prophète Michée nous montre d'une façon plus claire que le jour, que les ennemis qui nous poursuivaient afin de nous tuer dans notre fuite, c'est-à-dire nos péchés, ont été submergés et détruits par le baptême, comme les Égyptiens ont été engloutis par la mer : « Parce que Dieu se plaît à faire miséricorde, dit-il, il reviendra à nous, il aura pitié de nous, il submergera nos péchés et précipitera toutes nos fautes dans le fond de la mer (*Ibid.*, 19). »

5. Qu'est-ce donc que tout ceci, mes bien-aimés? Vous qui reconnaissez en vous des Israélites de la descendance d'Abraham, vous qui êtes la maison de Jacob, héritiers des promesses, reconnaissez aussi que vous êtes sortis de l'Égypte en renonçant à ce monde, et que vous êtes sortis du milieu d'un peuple barbare en vous séparant, par votre profession de piété, des blasphèmes des nations. En effet, ce n'est pas votre langue, mais celle des barbares qui ne sait pas louer Dieu, à la gloire duquel vous chantez Alleluia ! et c'est en vous que Dieu a fait de la Judée sa portion sainte. « Car, le Juif n'est pas celui qui le paraît au dehors, et la circoncision n'est pas celle qui paraît extérieurement sur la chair ; mais le Juif est celui qui

ravi, etiam grossa corda limavit, et ad intelligenda de præteritis rebus gestis futura incunctanter extendit : ut non solum Apostolica auctoritate figuras nostras illas fuisse credamus, sed nec ab ipsis Prophetis hoc prætermissum (*a*) esse, ut etiam eorum eloquio pandente, videntes atque gaudentes, certi ac securi, de thesauro Dei et nova et vetera concorditer sibimet cohærentia proferamus. Cum enim tanto post egressum populi illius ex Ægypto, et tanto ante ista Ecclesiæ tempora hæc quæ commemoravi, cecinerit ; tamen se futura prædicere sine ulla dubitatione testatur. « Secundum dies, inquit, profectionis eorum ex Ægypto, ostendam mirabilia illis. Videbunt nationes, et confundentur (*Mich.*, VII, 15, etc.) » Hoc est quod hic dictum est « Mare vidit, et fugit. » Si enim hic per verba præteriti temporis, sicut est, « vidit et fugit, » occulte futura prædicantur : Videbunt certe et confundentur, quando futuri temporis verba sunt, quis audeat de rebus præteritis cogitare? Et paulo post, ipsos hostes nostros, qui nos fugientes ut interimerent sequebantur, id est, delicta nostra, sicut Ægyptios in mari obrutos, ita in baptismo demersa et extincta luce clarius intimat, dicens, « Quoniam voluntarius et misericors est, ipse convertet et miserebitur nostri, demerget delicta nostra, demerget in maris profundum omnes culpas nostras (*Ibid.*, 19).»

5. Quid est, Carissimi ? Qui vos cognoscitis Israëlitas secundum semen Abrahæ (*Gal.*, III, 29), qui estis domus Jacob secundum promissionem heredes, cognoscite etiam vos exiisse ab Ægypto, qui huic sæculo renuntiastis ; exiisse de populo barbaro, qui confessione pietatis vos a blasphemiis gentium sejunxistis. Non est enim lingua vestra, sed barbara, quæ Deum laudare non novit, cui vos cantatis Halleluia. « Facta est enim Judæa sanctificatio ejus »

(*a*) Sic aliquot MSS. At editi, *prætermissum est, ut etiam eorum eloquio panderetur. Videntes* etc.

l'est au dedans par la circoncision du cœur (*Rom.*, II, 28, 29). » Interrogez donc vos cœurs; si la foi les a circoncis, si la confession les a purifiés, c'est en vous que « Dieu a fait de la Judée sa portion sainte, et qu'il a établi sa puissance dans Israël (*Ps.*, CXII, 2); » parce qu'il vous a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu (*Jean*, I, 12).

6. Que chacun de vous se souvienne maintenant de ce qu'il a ressenti, lorsqu'il a voulu donner son cœur à Dieu et soumettre pieusement son esprit à ce joug plein de douceur, en s'affranchissant des anciennes convoitises de son ignorance; lorsqu'il a voulu porter le fardeau léger du Christ, en abandonnant et en rejetant loin de lui les actions charnelles de ce monde, au milieu desquelles il souffrait sans fruit, fabricant des briques, pour ainsi dire, en Égypte, sous la rude domination du démon. Que chacun de vous se souvienne comment tous les obstacles de ce monde se sont dissipés; comment ceux qui auraient voulu le dissuader de ce changement n'ont point osé élever la voix, ou bien se sont tus de frayeur en voyant le nom du Christ exalté et glorifié dans toute la terre. « La mer l'a donc vu et s'est enfuie, » afin que la voie qui conduit à la liberté spirituelle s'ouvrît devant vous sans obstacle.

7. Mais comment le Jourdain a-t-il retourné en arrière? Je ne veux pas que vous en cherchiez l'explication hors de vous, ni que vous supposiez ici quelque mal. En effet, le Seigneur reproche à certains hommes de lui avoir tourné le dos, et non le visage (*Jérémie*, II, 27). Or, quiconque s'éloigne de son principe et se détourne de son Créateur tombe dans l'amertume et dans la malice de ce monde, comme un fleuve dans la mer. Il lui est donc avantageux de retourner en arrière, afin que Dieu, auquel il tournait le dos, se retrouve en face de lui; et que la mer de ce siècle, vers laquelle il tournait le visage, tandis qu'il y tombait, soit actuellement derrière lui, et qu'ainsi il oublie ce qui est en arrière, et s'étende vers ce qui est en avant (*Philipp.*, III, 13), ce qui est bon désormais pour celui qui est converti. Car, avant sa conversion, s'il oublie ce qui est derrière lui, c'est Dieu qu'il oublie, parce qu'il l'avait laissé derrière lui, en lui tournant le dos; et s'il s'étend vers ce qui est devant lui, c'est vers le monde qu'il s'étend. Car il s'était tourné vers le monde, et se précipitait vivement dans toutes les choses du monde. Le Jourdain figure donc ceux qui ont reçu la grâce du baptême et le Jourdain retourne en arrière, lorsqu'ils se convertissent à Dieu, afin de ne

in vobis. « Non enim qui in manifesto Judæus est, neque quæ in manifesto in carne est circumcisio : sed qui in occulto Judæus est, et circumcisione cordis (*Rom.*, II, 8, 28 et 29), » Interrogate ergo corda vestra : si ea circumcidit fides, si purgavit confessio; in vobis « Facta est Judæa sanctificatio ejus, » in vobis « Israël potestas ejus. » Dedit enim vobis potestatem filios Dei fieri (*Johan.*, I, 12). »

6. Jam vero recordetur unusquisque vestrum cum Deo vellet cor applicare, ejusque suavi jugo, recedens a pristinis ignorantiæ suæ desideriis, devotum animum subdere, carnalibusque hujus mundi factis, (in quibus sine fructu laborabat, tamquam in Ægypto lateres sub dura dominatione diaboli faceret,) audita voce Domini dicentis, « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego vos reficiam (*Matth.*, XI, 28), » desertis atque abjectis sub levem Christi sarcinam currere : recordetur ergo unusquisque vestrum quemadmodum omnia sæcularia impedimenta cesserunt, dissuadentium voces aut erumpere non ausæ sunt, aut considerato Christi nomine per omnes terras exaltato et honorato tremefactæ siluerunt. Ergo « Mare vidit et fugit : » ut tibi sine contradictione ad libertatem spiritalem panderetur via.

7. « Jordanis » autem quemadmodum « retrorsum conversus » sit, nolo extra vos quæratis, nolo aliquid mali suspicemini. Increpat enim Dominus quosdam qui dorsum ad eum posuerunt, et non faciem (*Jerem.*, II, 27). Et quisquis principium suum deserit, et a suo Creatore avertitur, tamquam fluvius in mare, labitur in hujus sæculi amaricantem (*a*) malitiam. Bonum ergo est illi, ut retrorsum convertatur, fiatque illi Deus ante faciem redeunti, quem sibi a tergo posuerat et fiat illi retro mare hujus sæculi, quod sibi ante faciem, cum illuc laberetur, effecerat; et sic obliviscatur ea quæ retro sunt, ut in eo quæ ante sunt extendatur (*Philip.*, III, 13) : quod jam converso utile est. Namque antequam convertatur, si ea quæ retro sunt obliviscitur, Deum obliviscitur; quia ipsum retro fecerat, ad quem dorsum posuerat : et

(*a*) Tres MSS. *amaricantem lætitiam.*

plus lui tourner le dos, mais de contempler la gloire du Seigneur à face découverte et d'être transformés en la même image, de clarté en clarté (II *Cor.*, III, 18). »

8. « Les montagnes bondirent comme des béliers » : les béliers figurent les saints Apôtres, fidèles distributeurs de la parole de vérité, prédicateurs du saint Évangile. « Et les collines comme des agneaux. » Les agneaux sont ceux à qui l'Apôtre a dit : « Je vous ai engendrés dans le Christ Jésus par l'Évangile (I *Cor.*, IV, 15); » ceux auxquels il a dit encore : « Ce n'est pas pour vous donner de la confusion que je vous écris ceci, mais je vous avertis comme mes fils très-chers (*Ibid.*, 14); » ceux dont il est dit aussi : « Apportez au Seigneur les petits des béliers (*Exod.*, XXVIII, 1). » Jetez les yeux sur toute la terre, vous qui savez admirer ces merveilles, vous en réjouir et adresser des cantiques au Seigneur votre Dieu; voyez s'accomplir parmi toutes les nations ces prodiges qui ont été opérés en figure et prédits si longtemps avant l'événement.

9. Interrogez la mer et le Jourdain, et dites leur : « O mer, pourquoi vous êtes-vous enfuie, et vous, Jourdain, pourquoi êtes-vous retourné en arrière? Montagnes, pourquoi avez-vous bondi comme des béliers, et vous, collines, comme les agneaux des brebis (*Ps.*, CXIII, 5 et 6)? » O monde, comment donc ont disparu les obstacles que vous nous opposiez? O milliers innombrables de fidèles, comment donc avez-vous renoncé à ce monde pour vous convertir à votre Dieu? D'où vous vient votre joie, à vous qui, à la fin, entendrez cette parole : « Courage, bon serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup (*Matth.*, XXV, 21)? » D'où vous vient cette joie, à vous qui, à la fin, entendrez cette parole : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde (*Matth.*, XXV, 21, 34)? »

10. Toutes choses vous répondront et vous vous répondrez à vous-mêmes : « La terre a été ébranlée devant la face du Seigneur, devant la face du Dieu de Jacob (*Ps.*, CXIII, 7). » Que signifient ces paroles : « Devant la face du Seigneur, » sinon en la présence de celui qui a dit : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.*, XXVIII, 20)? » En effet, la terre a été ébranlée, mais c'est parce qu'elle était restée dans l'inertie, et elle a été ébranlée pour être plus solidement affermie devant la face du Seigneur.

11. « Qui a changé la pierre en des lacs d'eaux

si in ea quæ ante sunt extenditur, in sæculum extenditur ; quia ipsum sibi ante faciem posuerat, quo avidus irruebat. Jordanis ergo illos significat, qui gratiam baptismi perceperunt : et sic Jordanis convertitur retrorsum, cum illi convertuntur ad Deum, ut eum jam retro non habeant, sed revelata facie gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformentur a gloria in gloriam (I *Cor.*,. III, 18).

8. « Montes gestierunt velut arietes (I *Ps.*, CXIII, 4) : » fideles dispensatores verbi veritatis sancti Apostoli, sancti Evangelii prædicatores. « Et colles velut agni ovium. » Hi sunt quibus dicitur, « In Christo Jesu per Evangelium ego vos genui (I *Cor.* IV, 15). » Hi sunt quibus dicitur, « Non ut confundam vos, hæc scribo, sed ut filios meos carissimos moneo (*Ibid.*, 14). » Hi sunt de quibus dicitur, « Afferte Domino filios arietum (*Psal.*, XXVIII, 1). » Adtendite per omnes terras, qui nostis ista mirari, et gaudere atque cantare Domino Deo vestro : adtendite ista compleri per omnes gentes, quæ ante tam longa tempora figurate gesta atque prædicta sunt.

9. Interrogate et dicite, « Quid est tibi mare quod fugisti, et tu Jordanis quia conversus es retrorsum : montes quia gestiistis velut arietes, et colles sicut agni ovium (I *Ps.*, CXIII, 5 et 6)? » Quid est, o sæculum, quod tua impedimenta cesserunt? quid est, o tot millia toto orbe fidelium, huic mundo renuntiantium, quod ad vestrum Dominum convertimini ? Quid est quod gaudetis, quibus in fine dicetur, « Euge bone serve, quoniam in paucis fidelis fuisti, supra multa te constituam (*Matth.*, XXV, 21) ? » Quid est quod gaudetis, quibus in fine dicetur, « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi (*Ibid.*, 34) ? »

10. Respondebunt vobis hæc omnia, vosque ipsi respondebitis vobis : « A facie Domini commota est terra, a facie Dei Jacob (I *Ps.*, CXIII, 7). » Qui est, « a facie Domini : » nisi ejus præsentia, qui dixit, « Ecce ego vobiscum sum usque in consummationem sæculi (*Matth.*, XXVIII, 20) ? » Commota est enim terra : sed quia male pigra remanserat, commota est, ut solidius firmaretur a facie Domini.

11. « Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum (I *Ps.*, CXIII, 8). » Seipsum

et le rocher en des sources d'eaux. » En effet, le Christ s'est comme liquéfié lui-même, et il a fondu, pour ainsi dire, sa propre dureté, afin d'arroser ses fidèles et de devenir en eux une source d'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle (*Jean*, IV, 14). Car, auparavant, il semblait dur et sévère aux hommes qui ne le connaissaient pas. De là est venu le trouble de ceux qui, n'ayant pas attendu que cette source coulât sur eux et les inondât, se sont éloignés en disant : « Ces paroles sont bien dures et qui peut les entendre (*Jean*, VI, 61)? » Cette pierre, c'est-à-dire, cette dureté, s'est fondue en lacs d'eaux, et ce rocher s'est échangé en une source vive, lorsque le Christ ressuscité a expliqué à ses disciples, en commençant par Moïse et en continuant par tous les Prophètes, qu'il fallait que le Christ souffrît de la sorte (*Luc*, XXIV, 26, 27) et leur a envoyé l'Esprit-Saint, duquel il disait : « Que celui qui a soif vienne boire (*Jean*, XII, 37). »

12. « Ne nous donnez pas Seigneur, ne nous donnez pas la gloire de ces merveilles, mais donnez-la à votre nom (II *Ps.*, CXIII, 1). » Car cette grâce de l'eau qui a jailli de la pierre, [« or cette pierre était le Christ (I *Cor.*, X, 47), »] ne nous a pas été donnée en récompense d'œuvres antécédentes, elle est due à la miséricorde de celui qui justifie l'impie (*Rom.*, IV, 5). Car le Christ est mort pour les impies (*Ibid.*, V, 6), afin que les hommes ne cherchassent aucunement leur propre gloire, mais la gloire du nom de Dieu.

13. « Pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité (II *Ps.*, CXIII, 2). » Remarquez, mes frères, combien souvent, dans les Saintes Écritures, la miséricorde et la vérité sont jointes ensemble. C'est que, par sa miséricorde, Dieu a appelé les impies, et qu'il jugera, dans sa vérité, ceux qui auront refusé de répondre à son appel. « Afin que les nations ne disent pas : où est leur Dieu (*Ibid.*). » En effet, au dernier jour, sa miséricorde et sa vérité éclateront, lorsque le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors toutes les nations de la terre verseront des pleurs et elles ne diront plus : « Où est leur Dieu ? » parce qu'alors on ne leur prêchera plus un Dieu en qui elles pourraient encore ne point croire, mais qu'on leur montrera un Dieu devant qui elles ne pourront que trembler.

14. « Or, notre Dieu est dans le ciel d'en haut (*Ibid.*, 3) : » non pas dans le ciel où le soleil et la lune sont vus par ceux qui adorent ces œuvres de Dieu ; mais « dans le ciel d'en haut, » qui s'élève au-dessus de tous les corps célestes et terrestres. Et notre Dieu n'est pas dans ce ciel de manière à craindre de tomber, si le ciel était enlevé, parce que son trône s'écroulerait ; car « dans les cieux et sur la terre, tout ce qu'il

---

enim et quamdam suam duritiam liquefecit ad irrigandos fideles suos, ut fieret in eis fons aquæ salientis in vitam æternam (*Johan.*, IV, 14) : quia prius cum ignoraretur, durus videbatur. Inde illi turbati sunt, et non expectaverunt, donec Scripturis apertis influeret atque inundaret in eos, qui dixerunt, » « Durus est hic sermo, quis potest eum audire (*Johan.*, VI, 61) ? » Ista petra, ista duritia conversa est in stagna aquarum, et ista rupes in fontes aquarum, cum resurgens exposuit eis, « incipiens a Moyse per omnes Prophetas, quia sic opportebat Christum pati (*Lucæ.*, XXIV, 26 et 27) ; » et misit Spiritum-Sanctum, de quo dicebat, « Si quis sitit, veniat et bibat (*Johan.*, VII, 37). »

12. « Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam (II *Ps.*, CXIII, 1). » Gratia quippe ista erumpentis aquæ de petra, « petra autem erat Christus (I *Cor.*, X, 4), » non quasi operibus præcedentibus data est, sed miserante illo qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5). Etenim Christus pro impiis mortuus est, ne ullam suam homines, sed nominis Dei quærerent gloriam (*Rom.*, V, 6).

13. « Super misericordia tua, inquit, et veritate tua (II *Ps.*, CXIII, 2). » Hæc duo misericordiam et veritatem advertite, in sanctis Scripturis quam sibi sæpe jungantur. In sua quippe misericordia vocavit impios, et in veritate judicat eos qui vocati venire noluerunt. « Nequando dicant Gentes, Ubi est Deus eorum ? » In novissimo enim apparebit misericordia ejus et veritas, quando signum filii hominis apparebit in cælo, et tunc plangent omnes tribus terræ, nec dicent, « Ubi est Deus eorum ? » cum eis non adhuc crèdendus prædicatur, sed jam tremendus ostenditur.

14. « Deus autem noster in cælo sursum (*Ibid.*, 3). » Non in cælo ubi solem et lunam vident, opera Dei quæ colunt ; sed « in cælo sursum, » quod transgreditur omnia corpora cælestia et terrestria. Nec sic est in cælo Deus noster, quasi subtracto cælo ruinam sine sede formidet. « In cælis et in terra

a voulu faire, il l'a fait (*Ibid.*). » Il n'a pas besoin de ses ouvrages, pour y demeurer, comme s'il y habitait ; mais il reste dans son éternité, et du sein de cette éternité il a fait tout ce qu'il a voulu dans les cieux et sur la terre. En effet, les cieux ne le portaient pas au moment où ils les créait, puisque, s'il ne les avait créés, ils n'auraient pu le porter. Il contient donc, parce qu'ils ont besoin de lui, les ouvrages dans lesquels il réside, mais ils ne le contiennent pas, comme s'il avait besoin d'eux. On peut encore comprendre dans un autre sens ces paroles : « Dans les cieux et sur la terre, tout ce qu'il a voulu faire, il l'a fait, » et dire que Dieu a donné sa grâce, comme un bienfait gratuit, soit aux plus grands, soit aux plus petits de son peuple, afin que nul ne se glorifiât de l'avoir méritée par ses œuvres ; car, que les montagnes bondissent comme des béliers, ou les collines comme les agneaux des brebis, la terre a été ébranlée devant la face du Seigneur, afin que les hommes ne demeurassent point à jamais plongés dans les souillures de ce monde.

omnia quæcumque voluit fecit. » Nec indiget operibus suis, tamquam in eis collocetur, ut maneat ; sed in sua æternitate persistit, in qua manens omnia quæcumque voluit fecit in cælis et in terra. Neque enim jam eum portabant, ut ab eo fieri possent ; quando nisi fierent, eum portare non possent. Ergo in quibus est ipse, tamquam indigentia continet, non ab eis tamquam indigens continetur. Sive sic intelligatur, « In cælis et in terra omnia quæcumque voluit fecit,» vel in superioribus,vel in inferioribus populi sui voluntariam gratiam suam constituit, ne quis de operum meritis glorietur : quia sive montes gestiant velut arietes, sive colles velut agni ovium, a facie Domini commota est terra, ne in terrenis sordibus perpetuo remanerent.

DEUXIÈME DISCOURS

SUR LA SECONDE PARTIE DU PSAUME CXIII.

---

1. Bien qu'en examinant avec soin tous les Psaumes, on puisse arriver à leur trouver un lien commun, de sorte qu'il y ait lieu de rattacher chaque Psaume à celui qui le précède; cependant nous devons particulièrement regarder celui-ci comme ne faisant qu'un avec le précédent. En effet, nous y avons lu ces paroles : « Ne nous en donnez pas, Seigneur, ne nous en donnez pas la gloire ; mais donnez-la à votre nom, pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité, afin que les nations ne disent pas : « Où est leur Dieu (II *Ps.*, CXIII, 1 et 2). » Mais parce que nous adorons un Dieu invisible, que nul ne peut voir des yeux du corps, et qui n'est connu que d'un petit nombre de cœurs très-purs; comme si les Gentils qui ont des dieux visibles pour tous les yeux s'arrogeaient le droit de demander : « Où est leur Dieu? » le Prophète nous a d'abord appris que la présence de Dieu se révélait dans ses œuvres, puis qu'il demeure dans le ciel d'en haut et que tout ce qu'il a voulu faire, dans les cieux et sur la terre, il l'a fait (*Ibid.*, 3). » Maintenant le Prophète semble dire : que les Gentils à leur tour nous montrent leurs dieux ; c'est pourquoi il poursuit en ces termes : « Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, travaillés de main d'homme (*Ibid.*, 4). » Ce qui veut dire : bien que nous ne puissions montrer à vos yeux de chair notre Dieu, que vous auriez dû comprendre par ses œuvres ; gardez-vous, cependant, de vous laisser séduire par vos vanités, sous prétexte que vous pouvez montrer du doigt ce que vous adorez : car ne vous serait-il pas plus honorable de n'avoir rien à montrer, plutôt que de montrer uniquement l'aveuglement de votre cœur dans les choses que vous

SERMO SECUNDUS

De altera parte Psalmi CXIII.

1. Quamquam fortasse omnium Psalmorum sit una contextio diligenter intuentibus, ita ut nullus sequatur qui non superiori possit adjungi : tamen istum ita consideremus, tamquam uterque unus sit, iste scilicet ac superior. Namque cum in illo dictum sit, « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam : super misericordia tua et veritate tua : ne quando dicant Gentes, Ubi est Deus eorum (II *Psal.*, CXI, 1, 2) ? » quia invisibilem Deum colimus, qui nullorum corporeis oculis, cordibus autem paucorum mundissimis notus est ; tamquam ideo possint dicere Gentes, « Ubi est Deus eorum, » quia ipsi possunt ostendere oculis deos suos : primo admonuit operibus sentiri præsentiam Dei nostri; quia cum sit « in cælo sursum, in cælo et in terra omnia quæcumque voluit fecit (*Ibid.*, 3). » Et quasi diceret, Ostendant Gentes deos suos. « Simulacra, inquit, gentium argentum et aurum, opera manuum hominum (*Ibid.*, 4). » Id est, quamvis Deum nostrum carnalibus oculis vestris non possimus ostendere, quem per opera intelligere debuistis: nolite tamen seduci vanitatibus vestris, quia vos ea quæ colitis digito potestis ostendere. Multo quippe honestius non haberetis quod possetis ostendere, quam ut in eo quod istis oculis a vobis ostenditur, vestri cordis cæcitas ostendatur. Quid enim ostenditis, nisi aurum et argentum? Habent quidem et ærea et lignea, et fictilia simulacra, et hujuscemodi alterius

exposez aux yeux de la chair? Que montrez-vous en effet, si ce n'est de l'or et de l'argent? Les païens, il est vrai, possèdent aussi, des idoles d'airain, de bois et d'argile; mais l'Esprit-Saint, a préféré rappeler les plus précieuses. Car, si quelque idolâtre est amené à rougir de ce qui a pour lui le plus de valeur, il sera détourné plus facilement de vénérer de vils objets. Sans doute, dans un autre endroit, l'Écriture dit aux adorateurs des idoles: « Vous dites au bois: tu es mon père, et à la pierre: tu m'as engendré (*Jérem.*, II, 27); » mais pour que personne ne s'estime plus sage de parler ainsi, non point au bois et à la pierre, mais à l'or et à l'argent, qu'il écoute le texte de ce Psaume, et qu'il y applique l'oreille de son cœur: « Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or. » Le Prophète ne présente ici rien de méprisable ni d'abject; sans doute, pour un esprit qui n'est pas terrestre, l'or et l'argent ne sont que de la terre, mais c'est une terre plus belle, plus brillante, plus solide et plus compacte. Gardez-vous donc d'y ajouter la main de l'homme pour faire un faux Dieu de ce métal qu'a fait le vrai Dieu: vous n'en feriez même qu'un faux homme, que vous adoreriez à la place du vrai Dieu, alors qu'il y aurait du délire même à vouloir l'admettre dans votre amitié comme un homme véritable. Le vil cœur des mortels se laisse séduire, entraîner par la ressemblance de la forme humaine et par un assemblage de membres imités de notre corps, mais si vous montrez chacun de ces membres habilement imités, montrez-nous aussi, ô vanité humaine, de quel usage sont les membres dont l'image vous séduit.

2. En effet, ces idoles « ont une bouche et elles ne parleront pas; elles ont des yeux et ne verront pas; elles ont des oreilles et n'entendront pas; elles ont des narines et ne sentiront pas; elles ont des mains et ne saisiront rien; elles ont des pieds et ne marcheront pas; elles ont un gosier et ne crieront pas (II *Ps.*, CXIII, 5-7). » Vous voyez par cela seul combien leur est supérieur l'ouvrier qui a pu les fabriquer à l'aide et par le mouvement de ses propres membres et de son industrie; et cependant, cet ouvrier, vous auriez honte de l'adorer. Vous leur êtes supérieur, quoique vous ne les ayez pas fabriquées; car vous faites ce qu'elles ne peuvent faire. L'animal même leur est supérieur, et c'est pour le démontrer que le Prophète a ajouté: « Elles ont un gosier et ne crieront pas. » Car, le Prophète ayant dit plus haut: « Elles ont une bouche et ne parleront pas, » qu'était-il besoin, après avoir énuméré tous les membres de la tête aux pieds, de revenir sur le gosier et d'en spécifier les cris, sinon, comme je le crois, parce que nous savons que les fonctions des autres membres sont com-

alteriusque materiæ: sed pretiosum eorum maluit commemorare Spiritus-sanctus; quia cum in eo quisque quod illi carius est erubuerit, multo facilius avertitur a veneratione viliorum. Nam dictum est alio loco Scripturarum de simulacrorum cultoribus: « Dicentes ligno, Pater meus es tu; et lapidi, Tu me genuisti (*Jerem.*, II, 27). » Sed ne sibi prudentior videatur qui hoc non ligno et lapidi dixerit, sed auro et argento; huc adspiciat, huc aurem cordis intendat: « Simulacra Gentium argentum et aurum. » Non abjectum aliquid et aspernabile nominatum est: et ei quidem animo qui terra non est, terra est et aurum et argentum; sed speciosior atque fulgentior, solidior atque firmior. Noli ergo addere manus hominum, ut ex eo metallo quod fecit verus Deus, velis facere falsum deum; immo falsum hominem, quem pro vero veneris Deo; quem quisquis pro vero homine in amicitiam reciperet, insaniret. Ducit enim, et affectu quodam infimo rapit infirma corda mortalium formæ similitudo, et membrorum imitata compago. Sed sicut fabricata singula ostendis, sic ostende officia singulorum, quorum te effigies, o humana vanitas trahit.

2. « Os enim habent, et non loquentur; oculos habent, et non videbunt: aures habent, et non audient: nares habent et non odorabunt: manus habent, et non contrectabunt: pedes habent, et non ambulabunt: non clamabunt in faucibus suis (II *Ps.*, CXIII, 5-7). » Jam ergo artifex melior est eis, quia ea potuit membrorum motu atque officio fabricare: quem tamen artificem te utique puderet adorare. Melior et tu, quamvis ea non feceris; quoniam quæ illa non possunt facis. Melior et bestia: ad hoc enim additum est, « Non clamabunt in faucibus suis. » Namque cum superius dixisset, « Os habent, et non loquentur: » quid opus erat, postquam a capite usque ad pedes membra decursa sunt, de faucium clamore repetere; nisi, credo, quia illa quæ de ceteris membris commemorabat, communia

munes aux hommes et aux animaux? Car les animaux voient et entendent, ils sentent et marchent, et quelques-uns, comme les singes, peuvent saisir avec les mains. Au contraire, ce qu'il avait dit de la bouche est particulier à l'homme, puisque les bêtes ne parlent pas. Mais, pour qu'on ne pût rapporter ses paroles aux seules fonctions des membres humains, et mettre seulement les hommes au-dessus des dieux des Gentils, il a terminé ainsi son énumération : « Elles ont un gosier et ne crieront pas, » ce que les animaux peuvent encore faire aussi bien que les hommes. Si, dès l'abord, en commençant à parcourir tous les membres à partir de la bouche, il avait dit : Elles ont une bouche et ne crieront pas, toutes ses paroles auraient paru se rapporter, même en ces termes, à la seule nature de l'homme, et l'esprit de l'auditeur se serait difficilement porté à quelque rapprochement entre ces idoles et les animaux. Mais, après avoir désigné la bouche et le langage qui n'appartient qu'à l'homme, comme il a ajouté à l'énoncé de toutes les parties du corps, qu'il semblait avoir terminé en descendant jusqu'aux pieds : « Elles ont un gosier et ne crieront pas, » il a par là même attiré l'attention du lecteur ou de l'auditeur; et celui-ci, en cherchant pourquoi le Prophète ajoute ces mots, comprend qu'on lui dit de mettre au-dessus des idoles non-seulement les hommes, mais encore les animaux; de sorte que, s'il a honte d'adorer une bête, à qui Dieu a donné la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, la marche et les cris, il aura honte, à plus forte raison, d'adorer une idole muette, privée de vie et de sentiment; et qui n'a reçu de l'ouvrier des membres semblables aux nôtres que pour obtenir l'affection des hommes charnels, esclaves des sens, comme si elle était vivante et animée, alors qu'ils verraient en elle des membres qui, en eux, sont vivants et animés. Combien donc les rats, les serpents et tous les autres animaux du même genre ne jugent-ils pas mieux, si l'on peut parler ainsi, des idoles des Gentils, en qui ils n'ont pas souci d'apercevoir la forme humaine, alors qu'ils n'y sentent pas la vie humaine? C'est pourquoi, le plus souvent, ils installent leurs nids dans ces idoles, et si le mouvement d'un homme ne vient point les déranger, ils ne cherchent nulle part d'habitation plus sûre. L'homme se meut donc pour chasser d'auprès de son dieu une bête vivante; et il adore, comme plein de puissance, un dieu qui ne peut se mouvoir, d'auprès duquel il a chassé un être supérieur à ce dieu. En effet, il a éloigné un être qui voit d'une masse aveugle, un être qui entend d'une masse sourde, un être qui crie d'une masse muette, un être qui marche d'une masse immobile, un être qui sent d'une masse insensible, un être vivant d'une masse

esse hominibus belluisque sentimus? Nam et vident, et audiunt, et olfaciunt, et ambulant, et quædam sicut simiæ manibus contrectant. Illud autem quod de ore dixerat, proprium est hominis; quoniam bestiæ non loquuntur. Ne quis autem ad sola humanorum membrorum opera referret quæ dicta sunt, et diis Gentium solos homines anteponeret; post omnia subdidit, dicens, « Non clamabunt in faucibus suis : » quod rursum hominibus pecoribusque commune est. Quod si primo dixisset, cum ab ore cœpit membra percurrere, « Os habent, et non clamabunt : » cuncta etiam sic ad naturam hominis referrentur, ne facile ibi quidquam de communione ferarum sensus audientis adverteret. Cum vero illud de ore dixit, quod hominis proprium est, et post enumerationem partium corporis, quam commemoratis pedibus terminasse videbatur, adjunxit, « Non clamabunt in faucibus suis : » lectorem vel auditorem fecit intentum, ut dum quærit cur additum sit, admoneri se inveniat simulacris Gentium non tantum homines, sed etiam belluas se debere præponere : ut si pudet adorare bestiam, quam fecit Deus videntem, audientem, adorantem, contrectantem, ambulantem, clamantem in faucibus suis, viderent quam pudendum esset adorare mutum, et carens vita sensuque simulacrum; cui ad hoc inesset similitudo membrorum, ut anima carnalibus sensibus dedita, quasi viventi atque animatæ formæ applicaret affectum, cum ea videret quæ in suo corpore viva atque animata sentiret. Quanto ergo melius mures atque serpentes, et id genus (a) animantium cetera, de simulacris Gentium, si ita dicendum est, quodam modo judicant, in quibus quia non sentiunt humanam vitam, non curant humanam figuram? Itaque in eis plerumque nidificant, et nisi

(a) Sic MSS. Editi vero, *Quanto ergo magis vel melius mures atque serpentes, et id genus animantium colerent, quæ de simulacris* etc.

morte, ou plutôt pire que morte. Car s'il est évident que ce qui est mort ne vit plus, il est évident aussi que ce qui est mort a vécu. C'est pourquoi un corps mort l'emporte assurément sur un Dieu qui ne vit pas et qui n'a jamais vécu.

3. Qu'y a-t-il de plus clair, mes bien-aimés frères, qu'y a-t-il de plus évident que toutes ces choses? Est-il un enfant, si on l'interroge, qui ne réponde avec certitude que « les idoles des nations ont une bouche et ne parleront pas; qu'elles ont des yeux et ne verront pas, » et tout ce qui suit dans le Psaume? Pourquoi donc l'Esprit-Saint prend-il tant de soin, en de nombreux passages des saintes Écritures, de nous insinuer ces vérités, comme si nous les ignorions, et de nous les inculquer comme si elles n'étaient pas les plus claires du monde et les plus connues de tous, sinon parce que ces formes corporelles que nous avons coutume, selon les lois de la nature, de voir vivre dans les animaux et de sentir vivre en nous-mêmes, bien que façonnées au dire des païens, et placées dans les temples, comme de simples emblêmes, produisent cependant en chacun, aussitôt que la multitude commence à les adorer, cette grossière erreur de croire que si le mouvement vital n'est point dans ces simulacres, il s'y trouve du moins une divinité cachée? Séduit par la ressemblance des corps vivants, et entraîné par l'autorité d'institutions réputées sages et par les exemples de la foule idolâtre, le païen s'imagine que ces images ne peuvent qu'êtres habitées par un être vivant? Cette criminelle disposition des hommes invite les démons mêmes à prendre possession des idoles et, quand ils y résident, ils font si bien, par divers artifices, qu'ils répandent de toutes parts leurs erreurs mortelles. Aussi remarquons en beaucoup d'endroits la vigilance des divines Écritures contre ces dangers qui nous menaçent. De peur qu'on ne dise, lorsque les idoles sont vouées au ridicule : Je n'adore pas ce simulacre visible, mais la divinité qui l'habite invisiblement; l'Écriture condamne les divinités elles-mêmes dans un Psaume où elle dit : « Les dieux des Gentils sont des démons; mais c'est le Seigneur qui a fait les cieux (*Ps.*, xcv, 5). » L'Apôtre dit aussi : « Ce n'est pas que l'idole soit quelque chose; mais ce qu'immolent les Gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Je ne veux pas que vous ayez de société avec les démons (I *Cor.*, x, 19, 20). »

4. D'autres croient avoir une religion plus

humanis motibus deterreantur, nulla sibi habitacula munitiora conquirunt. Movet ergo se homo, ut viventem bestiam a suo deo deterreat; et illum non se moventem, quasi potentem colit, a quo meliorem deterruit. Deterruit enim videntem a cæco, audientem a surdo, clamantem a muto, ambulantem ab immobili, sentientem ab insensato, viventem a mortuo, immo deteriore quam mortuo. Mortuum quippe sicut manifestum est non vivere, ita manifestum est aliquando vixisse. Quapropter Deum, qui nec vivit, nec vixit, profecto et mortuus antecedit(I *Cor.*,x, 19 et 20).

3. Quid hoc manifestius, Fratres mei dilectissimi? quid evidentius? Quis puer interrogatus non hoc certum esse respondeat, quod « Simulacra Gentium os habent, et non loquentur; oculos habent, et non videbunt, » et cetera quæ divinus sermo contexuit? Cur ergo tantopere Spiritus-sanctus curat Scripturarum plurimis locis hæc insinuare atque inculcare velut inscientibus, quasi non omnibus apertissima atque notissima; nisi quia species membrorum, quam naturaliter in animantibus viventem videre, atque in nobismetipsis sentire consuevimus, quamquam ut illi asserunt, in (*a*) signum aliquod, fabrefacta atque eminenti collocata suggestu : cum adorari atque honorari a multitudine cœperit, parit in unoquoque sordidissimum erroris affectum, ut quoniam in illo figmento non invenit vitalem motum, credat numen occultum; effigiem tamen viventi corpori similem, seductus forma et commotus auctoritate quasi sapientium institutorum obsequentiumque turbarum, sine vivo aliquo habitatore esse non putat? Hinc et mala dæmonia ad possidenda Gentium simulacra talis hominum affectus invitat, quorum (*b*) præsidentium varia fallacia mortiferi seminantur et multiplicantur errores. Aliis itaque locis et contra ista divinæ litteræ vigilant, ne quisquam dicat, cum irrisa fuerint simulacra, Non hoc visibile colo, sed numen quod illic invisibiliter habitat : ipsa ergo numina in alio Psalmo eadem Scriptura sic damnat : « Quoniam dii Gentium, inquit, dæmonia (*Ps.*, xcv, 5) : » Dominus autem cælos fecit. Dicit et Apostolus, « Non quod idolum sit aliquid, sed quoniam quæ immolant Gentes, dæmoniis immolant, et non Deo. Nolo vos socios fieri dæmoniorum. »

(*a*) Er. et Lov. *in signo aliquo fabrefacto, atque eminenti collocato suggestu.* Emendantur ad MSS. (*b*) Aliquot MSS. *possidentium.*

pure, parce qu'ils disent : Je n'adore ni l'idole, ni le démon, mais je regarde cette image corporelle comme la figure de ce que je dois adorer, En conséquence ils donnent aux idoles diverses interprétations : par l'une ils prétendent figurer la terre, et ils appellent son temple le temple de Tellus; par une autre ils désignent la mer, c'est la statue de Neptune; par une autre l'air, c'est la statue de Junon; par une autre le feu, c'est la statue de Vulcain; par une autre l'étoile du matin, c'est la statue de Vénus; par une autre le soleil, par une autre la lune; et ils donnent à chaque statue ces mêmes noms, comme à celle de Tellus. D'autres idoles personnifient tel ou tel astre, telle ou telle créature; et nous ne saurions suffire à les énumérer toutes. Si l'on insiste et si on leur reproche le culte qu'ils rendent à des corps et surtout à la terre, à la mer, à l'air et au feu, dont nous faisons constamment usage ; (car ils ne rougissent pas autant de leur culte envers les corps célestes, que nous ne pouvons ni toucher ni atteindre de notre corps, si ce n'est par nos regards ;) ils osent répondre qu'ils n'adorent pas ces corps, mais les divinités qui y président. C'est pourquoi une sentence de l'Apôtre atteste leur condamnation et leur châtiment : « Ils ont transformé, dit-il, la vérité de Dieu en mensonge, ils ont adoré et servi la créature, de préférence au créateur, qui est béni dans tous les siècles (*Rom.*, I, 25). » En effet, dans la première partie de cette sentence, l'Apôtre condamne les idoles et, dans la seconde, les interprétations que les païens font des idoles. Car lorsqu'ils donnent aux images faites de main d'homme le nom de choses faites par Dieu, ils changent la vérité de Dieu en mensonge ; et quand ils regardent ces choses mêmes comme des dieux et les vénèrent, ils servent la créature, de préférence au créateur, qui est béni dans tous les siècles.

5. Quel est l'homme en effet qui adore une statue en la considérant, ou qui lui adresse des prières, sans être persuadé qu'elle l'exaucera et sans espérer qu'elle lui procurera ce qu'il désire? Aussi voyons-nous ceux que captivent ces superstitions, tourner souvent le dos au soleil, tout en adressant des prières à la statue qu'ils appellent le soleil ; ou, tandis que la mer mugit derrière eux, pousser des gémissements qu'ils croient entendus, devant la statue de Neptune qu'ils adorent au lieu de la mer. C'est qu'une statue, parce qu'elle porte la figure des membres humains, produit en eux, comme de vive force, cette impression, que leur esprit qui vit enveloppé de sens corporels s'imagine qu'un corps de configuration semblable à leur corps sera plus facilement doué de sentiment que le soleil, dont la forme est ronde, ou que les eaux de la mer répandues de toutes parts, ou que

4. Videntur autem sibi purgatioris esse religionis, qui dicunt, Nec simulacrum, nec dæmonium colo ; sed effigiem corporalem ejus rei signum intueor, quam colere debeo. Itaque interpretantur simulacra, ut alio dicant significari terram, unde templum solent appellare Telluris ; alio mare, sicut Neptuni simulacro; alio aërem, sicut Junonis ; alio ignem, sicut Vulcani, alio luciferum, sicut Veneris ; alio solem, alio lunam, quorum simulacris eadem nomina sicut telluris imponunt ; alio illud, alio illud sidus, vel illam vel illam creaturam : neque enim cuncta enumerare sufficimus. De quibus rursus cum exagitari cœperint, quod corpora colant, maximeque terram, et mare, et aërem, et ignem, quorum nobis usus in promtu est ; (Nam de cælestibus quoniam nostro ea corpore contrectare atque contingere, nisi oculorum radiis non valemus, non ita erubescunt :) respondere audent, non se ipsa corpora colere, sed quæ illis regendis præsident numina. Itaque Apostoli una sententia pœnam istorum damnationemque testatur : « Qui transmutaverunt, inquit, veritatem Dei in mendacium, et coluerunt et servierunt creaturæ, potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula (*Rom.*, I, 25). » Nam priore parte hujus sententiæ, simulacra damnavit : posteriore autem, interpretationes simulacrorum. Effigies enim a fabro factas appellando nominibus earum rerum, quas fabricavit Deus, transmutant veritatem Dei in mendacium : res autem ipsas pro diis habendo et venerando, serviunt creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula.

5. Quis autem adorat vel orat intuens simulacrum, qui non sic afficitur, ut ab eo se exaudiri putet, ab eo sibi præstari quod desiderat speret ? Itaque homines talibus superstitionibus obligati, plerumque ad ipsum solem dorsum ponunt, preces fundunt statuæ, quam solem vocant : et cum sonitu maris a tergo feriantur, Neptuni statuam, quam pro ipso mari colunt, quasi sentientem gemitibus fe-

tout autre objet qu'ils ne trouvent pas formé des mêmes traits qu'ils ont coutume de voir dans les êtres vivants. C'est contre cette disposition, dont la faiblesse humaine et charnelle devient aisément la victime, que s'élèvent les divines Écritures en rappelant des choses parfaitement connues, pour réveiller l'esprit de l'homme endormi dans les habitudes qui lui viennent du corps. « Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or » (mais c'est Dieu qui a créé l'argent et l'or), « travaillés de main d'homme. » En effet, ce qu'ils adorent c'est l'ouvrage qu'ils ont eux-mêmes fabriqué avec cet argent et cet or.

6 Mais nous nous servons chaque jour, pour la célébration des sacrements, de vases et d'ornements faits de semblables matières et de ces mêmes métaux ; et nous les appelons saints lorsqu'ils sont consacrés au saint ministère, en l'honneur de celui que nous servons pour notre salut, à l'aide de ces objets. Or, ces instruments, ces vases, que sont-ils, sinon des ouvrages faits de main d'homme? Mais ont-ils une bouche pour ne point parler? Ont-ils des yeux pour ne point voir ? Leur adressons-nous des prières, parce que nous en faisons usage en priant Dieu ? La principale cause de la folle impiété des idolâtres est que, dans les sentiments de ces malheureux, la ressemblable de ces idoles avec des êtres vivants a plus de force pour leur attirer des prières que l'évidence palpable de leur manque de vie n'en a pour leur attirer le mépris d'êtres doués de vie. En effet, les idoles ont plus de pouvoir pour abaisser l'âme du malheureux païen, parce qu'elles ont une bouche, parce qu'elles ont des yeux, parce qu'elles ont des narines, parce qu'elles ont des mains, parce qu'elles ont des pieds, qu'elles n'en ont pour le corriger, parce qu'elles ne peuvent ni parler, ni voir, ni entendre, ni sentir, ni toucher, ni marcher.

7. La conséquence de cette idolâtrie est l'accomplissement de la menace que le Psaume prononce ensuite : « Que ceux qui font des idoles deviennent semblables à elles, ainsi que ceux qui mettent en elles leur confiance (II *Ps.*, CXIII, 8). » Que ces hommes voient de leurs yeux qui s'ouvrent, et vivent et qu'ils adorent, l'esprit fermé et mort, ces idoles qui ne voient ni ne vivent.

8. Mais « la maison d'Israël a mis son espérance dans le Seigneur (*Ibid.*). » « L'espérance qui se voit n'est pas de l'espérance ; car, ce que quelqu'un voit, comment l'espérerait-il? Et si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons avec l'aide de la patience (*Rom.*, VIII, 24, 25). » Mais pour que la patience elle-même persévère jusqu'à la fin : « Le Seigneur est leur appui et leur protecteur (II *Ps.*,

riunt. Hoc enim facit et quodam modo extorquet illa figura membrorum, ut animus vivens in sensibus corporis, magis arbitretur sentire corpus quod suo corpori simillimum videt, quam rotundum solem undasque diffusas, et quidquid non eisdem lineamentis formatum conspicit, quibus illa formata sunt quæ viventia videre consuevit. Contra hunc affectum, quo humana et carnalis infirmitas facile capi potest, cantat Scriptura Dei, res valde notissimas, quibus commemoret, et tamquam excitet mentes hominum in consuetudine corporum dormientes. « Simulacra, inquit, Gentium argentum et aurum. » Sed Deus fecit argentum et aurum. « Opera, inquit, manum hominum. » Hoc enim venerantur, quod ipsi ex auro argentoque fecerunt.

6. Sed enim et nos pleraque intrumenta et vasa ex hujusmodi materia vel metallo habemus in usum celebrandorum sacramentorum, quæ ipso ministerio consecrata sancta dicantur, in ejus honorem, cui pro salute nostra inde servitur. Et sunt profecto etiam ista instrumenta vel vasa, quid aliud quam opera manum hominum ? Verumtamen numquid os habent, et non loquentur? numquid oculos habent, et non videbunt ? numquid eis supplicamus, quia per ea supplicamus Deo ? Illa maxime caussa est impietatis insanæ, quod plus valet in affectibus miserorum viventi similis forma quæ sibi efficit supplicari, quam quod eam manifestum est non esse viventem, ut debeat a vivente contemni. Plus enim valent simulacra ad curvandam infelicem animam quod os habent, oculos habent, aures habent, nares habent, manus habent, pedes habent, quam ad corrigendam quod non loquentur, non videbunt, non audient, non odorabunt, non contrectabunt, non ambulabunt.

7. Itaque sequitur ut illud quoque fiat, quod etiam in hoc Psalmo sequitur : ut scilicet, « Similes illis fiant omnes qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis (*Ps.*, CXIII, 8). » Videant ergo isti apertis et sentientibus oculis, et adorent clausis et mortuis mentibus, nec videntia, nec viventia simulacra.

8. « Domus autem Israël speravit in Dominum (*Ibid.*, 9). « Spes enim quæ videtur, non est spes.

9). » Quant aux hommes spirituels qui instruisent les hommes charnels dans un esprit de mansuétude, parce que leur étant supérieurs, ils prient pour ceux qui leur sont inférieurs, est-ce qu'ils voient déjà, est-ce qu'ils possèdent déjà en réalité ce qui fait encore l'objet de l'espérance des hommes charnels? Il n'en est pas ainsi; car « la maison d'Aaron a mis son espérance dans le Seigneur (*Ibid.*, 10). » C'est pourquoi, afin qu'ils s'étendent aussi avec persévérance vers ce qui est devant eux, pour qu'ils courent avec persévérance jusqu'à ce qu'ils saisissent celui par qui ils sont eux-mêmes saisis (*Philipp.*, III, 12, 14), et qu'ils connaissent, comme ils sont eux-mêmes connus (I *Cor.*, XIII, 12); » « Dieu est leur appui et leur protecteur (II *Ps.*, CXIII, 10). » En effet, spirituels et charnels, les uns et les autres « craignent le Seigneur et ont mis leur espérance en lui : il est leur appui et leur protecteur (*Ibid.*, 11). »

9. Or, nous n'avons pas prévenu, par nos mérites, la miséricorde de Dieu; mais « le Seigneur s'est souvenu de nous et nous a bénis. Il a béni la maison d'Israël, il a béni la maison d'Aaron (*Ibid.*, 12). » En bénissant les deux maisons, « il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur (*Ibid.*, 13). » Vous demandez quelles sont ces deux maisons? Je réponds : « Les petits aussi bien que les grands (*Ibid.*); » c'est-à-dire la maison d'Israël aussi bien que la maison d'Aaron, tous ceux de cette nation qui ont cru au Sauveur Jésus, « car ils n'ont pas tous été agréables à Dieu (I *Cor.*, X, 5). » « Mais s'il y en a, parmi eux, qui n'ont pas cru au Christ, est-ce que leur incrédulité rendra vaine la fidélité de Dieu? Non, assurément (*Rom.*, III, 3). » « En effet, tous ceux qui sont nés en Israël ne sont pas Israélites et tous ceux qui sont de la postérité d'Abraham ne sont pas ses enfants (*Rom.*, IX, 6 et 7); » mais il en est comme il est écrit : « Les restes ont été sauvés (*Ibid.*, 27). » Car c'est de ceux qui ont cru qu'il est dit : « Si le Seigneur des armées ne nous avait réservé une semence, nous serions devenus comme Sodome et comme Gomorrhe (*Ibid.*, 29). » L'Apôtre parle de semence, parce que les fidèles, ayant été disséminés par toute la terre, s'y sont multipliés.

10. Les grands de la maison d'Aaron ont dit : « Que le Seigneur vous donne accroissement à vous et à vos enfants (II *Ps.*, CXIII, 14). » Et il en a été fait ainsi. Car le nombre des enfants d'Abraham s'est accru, les pierres elles-mêmes ayant servi à lui susciter des enfants (*Matth.*, III, 9). Le bercail s'est accru de brebis qui

Quod enim videt quis, quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus (*Rom.*, VIII, 24). Sed ut perduret usque in finem ipsa patientia, « Adjutor eorum et protector eorum est. » An fortasse spiritales, (a quibus carnales instruuntur in spiritu mansuetudinis, quia ipsi tamquam superiores pro inferioribus supplicant), jam vident, et illis jam res est quæ adhuc inferioribus spes est? Non est ita. Nam et « Domus Aaron speravit in Dominum (*Ps.*, CXIII). » Ergo ut etiam ipsi perseveranter extendantur in ea quæ ante sunt, et perseveranter currant donec apprehendant in quo apprehensi sunt, et cognoscant sicut et cogniti sunt : « Adjutor eorum et protector eorum est (*Ibid.*, 11). » Utrique enim « timent Dominum, et speraverunt in Dominum : adjutor eorum et protector eorum est. »

9. Neque enim nos meritis nostris prævenimus misericordiam Domini : sed, « Dominus memor fuit nostri, et benedixit nos. Benedixit domum Israël, benedixit domum Aaron (*Ibid.*. 12). » Utrosque autem benedicens, « Benedixit omnes timentes Dominum (*Ibid.*, 13). » Quæris quos utrosque? Respondetur, « Pusillos cum magnis. » Hoc est, domum Israël cum domo Aaron, eos utique qui ex ipsa gente crediderunt in salvatorem Jesum quia non in omnibus illis bene placuit Deo (I *Cor.*, X, 5); « Sed si quidam illorum non crediderunt, numquid incredulitas illorum fidem Dei evacuabit? Absit (*Rom.*, III, 3). » « Neque enim omnes qui sunt ex Israël, hi sunt Israël; neque qui semen sunt Abraham, omnes filii (*Rom.*, IX, 6 et 7) : » sed sicut scriptum est, « Reliquiæ salvæ factæ sunt. » Ex persona enim eorum qui inde crediderunt, dicitur; « Nisi Dominus Sabaoth reliquisset nobis semen, sicut Sodoma facti essemus, et sicut Gomorrha similes fuissemus (*Ibid.*, 27 et 29). » Sed ideo semen, quia sparsum per terras multiplicatum est.

10. Dixerunt enim (*a*) magni de domo Aaron, « Adjiciat Dominus super (*b*) vos, super vos et super filios vestros (II *Ps.*, CXIII, 14). » Et ita factum est. Accesserunt enim etiam de lapidibus suscitati filii Abraham (*Matth.*, III, 9) : accesserunt oves quæ non erant de hoc ovili, ut fieret unus grex et unus

(*a*) Lov. *magna* : dissentientibus ceteris libris. (*b*) MSS. *super nos, super nos et super filios nostros*. Sic etiam habent in Psal. CXVII. n. 3.

d'abord étaient étrangères, afin qu'il n'y eût qu'un troupeau et qu'un pasteur (*Jean*, X, 16). » La foi s'est développée parmi les nations, et l'on a vu s'accroître le nombre et des sages pontifes et des peuples soumis; le Seigneur ayant multiplié ses dons, non-seulement sur les pères qui se sont avancés vers lui à la tête des imitateurs du Christ, mais encore sur leurs enfants qui ont pieusement suivi les traces paternelles. C'est ainsi que l'Apôtre disait à ceux qu'il avait engendrés dans le Christ par l'Évangile : « Soyez mes imitateurs, comme je suis l'imitateur du Christ (I *Cor.*, IV, 15, 16). » Le Seigneur a donc donné accroissement, non-seulement aux montagnes qui bondissaient comme des béliers, mais encore aux collines qui sautaient comme les agneaux des brebis.

11. C'est pourquoi le Prophète dit aux uns et aux autres, aux grands et aux petits, aux béliers et aux agneaux : « Soyez bénis du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre (II *Ps.*, CXIII, 15). » C'est comme s'il eût dit : Soyez bénis du Seigneur qui vous a faits, comme ciel parmi les grands, ou comme terre parmi les petits. Mais nous ne parlons pas du ciel visible, plein de ces luminaires que les yeux du corps peuvent contempler. En effet, « le ciel du ciel appartient au Seigneur (*Ibid.*, 16), » qui a élevé à une telle hauteur les esprits de quelques saints, que nul homme ne les enseigne, mais Dieu seul. En comparaison de ce ciel, tout ce que peuvent apercevoir les yeux de la chair doit être considéré comme la terre que « Dieu a donnée aux enfants des hommes (*Ibid.*). » Qu'on considère la terre, soit dans sa partie supérieure, d'où nous vient la lumière et qu'on appelle le ciel, soit dans sa partie inférieure qui reçoit la lumière et qui s'appelle proprement la terre, comme tout ce que nous rappelons ici n'est que terre, en comparaison de ce que le Prophète appelle le ciel du ciel, Dieu a donné toute « cette terre aux enfants des hommes, » afin qu'en la considérant ils conjecturent, dans la mesure de leur force, ce qu'est le Créateur, que leurs faibles cœurs ne peuvent encore percevoir qu'à l'aide de cette sorte d'induction.

12. Il est encore un autre sens que l'on peut donner à ces paroles : « Le ciel du ciel appartient au Seigneur, mais il a donné la terre aux enfats des hommes (*Ibid.*); » et ce sens je dois vous le présenter, pour ramener votre attention sur une chose que nous avons dite précédemment. En effet, nous avons dit que les grands et les petits étaient encore désignés dans ce verset qui venait plus bas : « Soyez bénis par le Seigneur qui a fait le ciel et la terre (*Ibid.*, 15). » Si nous comprenons les grands sous le nom de ciel et les petits sous le nom de terre, comme

pastor (*Johan.*, X, 16) : accessit fides omnium gentium, et crevit numerus non solum sapientium antistitum, sed etiam obedientium populorum; adjiciente Domino non solum super patres, qui ad illum in Christo ceteros imitaturos præirent, sed etiam super filios eorum, qui patrum pia vestigia sequerentur. Nam sic ait ille his quos per Evangelium in Christo genuerat : « Imitatores mei estote, sicut et ego Christi (I *Cor.*, IV, 15 et 16). » Adjecit itaque Dominus, non solum super montes gestientes sicut arietes, sed etiam super colles (*a*) gestientes sicut agnos ovium.

11. Proinde his utrisque magnis et pusillis, montibus et collibus, arietibus et agnis dicit Propheta quod sequitur, « Benedicti vos Domino, qui fecit cælum et terram (II *Psal.*, CXIII, 15). » Tamquam diceret, Benedicti vos Domino, qui vos fecit cælum in magnis, terram in pusillis : sed cælum non istud visibile, plenum luminaribus ad hos oculos pernitentibus. « Cælum enim cæli Domino (*Ibid.*, 16) : » qui erexit et sublimavit quorumdam sanctorum mentes intantum, ut nulli hominum, sed ipsi Deo suo docibiles fierent : in cujus cæli comparatione quidquid carneis oculis cernitur, terra dicenda est; quam « dedit filiis hominum, » ut ejus consideratione sive ab ea parte quæ superillustrat, sicut est hoc quod dicitur cælum, sive ab ea quæ subter illutratur, cui proprie terra nomen est, cum totum sicut commemoravimus, in illius comparatione quod cælum cæli dicitur, terra sit; « terram » ergo istam totam « dedit filiis hominum, » ut ejus consideratione, quantum possunt, conjiciant Creatorem, quem infirmis adhuc cordibus sine isto conjecturæ adminiculo videre non possunt.

12. Est et alius intellectus, a quo dissimulare non debeo, verborum istorum, quibus dictum est, « Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum. » Ut ab eo quod diximus, non recedat inten-

(*a*) Sic MSS. At Lov. *colles, id est gentes, sicut agni ovium.*

les petits, en grandissant, doivent devenir ciel et que cette espérance est le lait qui les nourrit, il faut dire que les grands sont le ciel de la terre, lorsqu'ils nourrissent les petits, de telle sorte qu'ils sont eux-mêmes le ciel du ciel, lorsquils se souviennent dans quelle espérance les petits sont nourris. Cependant, comme ce n'est ni d'un homme, ni par le secours d'un homme, mais de Dieu même qu'ils recueillent en abondance la sagesse la plus pure, ils savent que les petits doivent devenir ciel, afin de comprendre qu'ils sont eux-mêmes le ciel du ciel, et toutefois que les petits sont aussi une terre à laquelle ils disent : « J'ai planté, Apollo a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement (I *Cor.*, III, 6). » En effet, celui qui a su pourvoir aux besoins de la terre à l'aide du ciel, Dieu a donné aux enfants des hommes qu'il a faits ciel, la terre où ils doivent travailler. Que le ciel et la terre demeurent donc au sein de leur Dieu qui les a faits ; qu'ils vivent par lui, qu'ils mettent en lui leur confiance et qu'ils le glorifient. Car s'ils voulaient vivre par eux-mêmes, ils mourraient, comme il est écrit : « La louange périt dans la bouche du mort, parce qu'il est comme s'il n'était plus (*Eccli.*, XVII, 26). » Aussi « les morts ne vous loueront-ils pas, ni tous ceux qui descendent dans l'enfer (II *Ps.*, CXLII, 17). » Car nous dit à grands cris la Sainte Écriture : « Le méchant, tombé au plus profond de l'abîme du mal méprise tout (*Prov.*, XVIII, 3). » « Mais, nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur, depuis le temps présent jusque dans le siècle des siècles (II *Ps.*, CXIII, 18). »

tio. Dixeramus enim, magnos et pusillos significari etiam eo quod adjectum est, « Benedicti vos Domino, qui fecit cælum et terram. » Si ergo magnos cæli, pusillos autem terræ nomine accipimus : quoniam pusilli crescendo futuri sunt cælum, et in ipsa spe lacte nutriuntur ; sic sunt illi magni cælum terræ, cum parvulos nutriunt, ut etiam cælum cæli se esse intelligant, dum cogitant in qua spe parvuli nutriantur. Sed tamen quia jam illi non ab homine, neque per hominem, sed per ipsum Deum carpunt sinceritatem ubertatemque sapientiæ ; acceperunt parvulos futuros quidem cælum, ut cælum cæli se esse sciant ; adhuc tamen terram cui dicant, « Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit (I *Cor.*, III, 6). » Ipsis enim filiis hominum quos fecit cælum, terram dedit in qua operentur, qui novit terræ providere per cælum. Maneant igitur cælum et terra in Deo suo qui fecit ea, et vivant ex eo, confitentes ei et laudantes eum : nam si ex se velint vivere, morientur, sicut scriptum est, « A mortuo quasi qui non sit, perit confessio (*Eccli.*, XVII, 26 et 27). » Sed, « Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum. » Clamat enim alio loco tua Scriptura, « Peccator dum venerit in profundum malorum, contemnit (*Prov.* XVIII, 3). » « Sed nos qui vivimus, benedicimus Dominum, ex hoc nunc et usque in sæculum (II *Psal.*, CXIII, 18). »

DISCOURS SUR LE PSAUME CXIV [1].

1. « J'ai aimé le Seigneur, parce qu'il écoutera la voix de ma prière (*Ps.*, CXIV, 1). » Que ce chant soit celui de l'âme exilée loin du Seigneur, celui de la brebis qui s'était égarée, celui du fils prodigue qui était mort et qui est revenu à la vie, qui était perdu et qui a été retrouvé ; que ce chant, mes très-chers frères et enfants, soit celui de notre âme. Instruisons-nous, demeurons fidèles et chantons avec les saints : « J'ai aimé le Seigneur, parce qu'il écoutera la voix de ma prière. » Est-ce que la raison de notre amour pour le Seigneur est qu'il écoutera la voix de notre prière? Ne l'aimons-nous pas plutôt parce que déjà il l'a écoutée ? ou bien l'aimons-nous pour qu'il l'écoute? Que signifient donc ces paroles : « J'ai aimé le Seigneur, parce qu'il écoutera ? » Ne serait-ce point parce que l'espérance enflamme ordinairement l'amour, que le Prophète aurait dit qu'il a aimé le Seigneu, parce qu'il était plein de l'espérance que le Seigneur écouterait la voix de sa prière ?

2. Mais d'où lui est venue cette espérance ? « Car le Seigneur a incliné son oreille jusqu'à moi et je l'ai invoqué dans mes jours (*Ps.*, CXIV, 2). » Je l'ai donc aimé, parce qu'il m'écoutera; et il m'écoutera, parce qu'il a incliné son oreille jusqu'à moi. Mais comment savez-vous, ô âme humaine, que Dieu a incliné son oreille jusqu'à vous, si vous ne dites d'abord : J'ai cru ? Voilà donc ces trois vertus : la foi, l'espérance et la charité (I *Cor.*, XIII, 13); parce que vous avez cru, vous avez espéré; parce que vous avez espéré, vous avez aimé. Mais si je demande à l'âme pourquoi elle a cru que son Dieu avait incliné l'oreille jusqu'à elle, ne répondra-t-elle pas : « C'est parce qu'il nous a aimés le premier et qu'il n'a pas épargné son propre Fils, mais

IN PSALMUM CXIV.

ENARRATIO.

1. « Dilexi, quoniam exaudiet Dominus vocem deprecationis meæ (*Psal.*, CXIV, 1). » Cantet hoc anima quæ peregrinatur a Domino, cantet hoc ovis illa quæ erraverat, cantet hoc filius ille qui mortuus fuerat et revixit, perierat et inventus est (*Lucæ*, XV, 24) : cantet hoc anima nostra, Fratres et Filii carissimi. Erudiamur, et permaneamus, et cum sanctis ista cantemus : « Dilexi, quoniam exaudiet Dominus vocem deprecationis meæ. » Numquid ipsa diligendi caussa est, « quoniam Dominns exaudiet vocem deprecationis meæ ? » ac non potius aut ideo diligimus quia exaudivit, aut ideo diligimus ut exaudiat ? Quid est ergo, « Dilexi, quoniam exaudiet ? » An quia dilectionem spes solet accendere, dilexisse se dixit, quoniam speravit exauditurum Deum vocem deprecationis suæ ?

2. Unde autem hoc speravit ? Quoniam inclinavit, inquit, aurem suam mihi, et in diebus meis invocavi (*Ibid.*,2).» Ergo ideo dilexi, quoniam exaudiet : ideo exaudiet, « quoniam inclinavit aurem suam mihi. » Sed unde scis, o anima humana, quod inclinavit Deus aurem suam tibi, nisi dicas, Credidi ? « Manent ergo tria hæc, fides, spes, caritas (I *Cor.*, XIII, 13). » Quia credidisti, sperasti : quia sperasti, dilexisti. Jam si quæram unde crediderit anima inclinasse sibi aurem Deum suum : nonne respondebit, « Quia prior dilexit nos, et Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum (*Rom.*, VIII, 32) ? » « Quomodo enim invocabunt in quem non crediderunt ? ait doctor Gentium : aut quomodo credent, quem non audierunt ? Quomodo

(1) Discours au peuple.

qu'il l'a livré pour nous tous (*Rom.*, VIII, 32)? » Car, dit le docteur des Gentils, « comment invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru ? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler ? Et comment entendront-ils parler de lui, si nul ne leur prêche son nom ? Et comment prêchera-t-on, si on n'est pas envoyé (*Ibid.*, X, 14 et 15)? » En voyant toutes ces choses accomplies pour mon salut, comment ne croirais-je pas que le Seigneur a incliné jusqu'à moi son oreille ? Car il a montré pour nous un tel amour qu'il a voulu que le Christ mourût pour des hommes impies (*Ibid.*, 8, 9). Ces merveilles de grâce m'étant annoncées par les prédicateurs aux beaux pieds qui annoncent la paix, qui annoncent la bonne nouvelle (*Isaïe*, LII, 7), que tout homme qui aura invoqué le le nom du Seigneur sera sauvé (*Joël*, II, 32), j'ai cru, dès cet instant, que le Seigneur avait incliné son oreille jusqu'à moi et « je l'ai invoqué dans mes jours (*Ps.*, CXIV, 2). »

3. Et quels sont vos jours pour que vous ayez dit : « Je l'ai invoqué dans mes jours (*Ibid.*)? » Seraient-ce les jours pendant lesquels. la plénitude des temps étant venue, Dieu a envoyé son Fils (*Galat.*, II, 4), après avoir dit de ce moment heureux : « Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut (*Isaïe*, XLIX, 8)? » Ces mêmes paroles vous les avez entendues du prédicateur aux beaux pieds qui est venu jusqu'à vous et qui a dit : « Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut (II *Cor.*, VI, 2); » et vous avez cru, vous avez invoqué Dieu dans vos jours et vous vous êtes écrié : « O Seigneur, délivrez mon âme (*Ps.*, CXIV, 5). » Sans doute, toutes ces choses sont vraies, mais, vous répond le Prophète lui-même, je dois plutôt appeler mes jours les jours de ma misère, les jours de ma mortalité, les jours de ma condamnation en Adam, jours voués au travail et à la sueur, jours infectés de la pourriture du vieil homme. Je suis en effet étendu, « enfoncé, dans le limon de l'abîme (*Ps.*, LXVIII, 3); » et, dans un autre Psaume, je me suis écrié : « Vous avez fait vieillir mes jours (*Ps.*, XXXVIII, 6).» Voilà les jours qui sont à moi et dans lesquels j'ai invoqué le Seigneur. Car mes jours sont bien différents des jours de Dieu. Je les appelle mes jours parce que je les ai rendus miens par ma propre audace, qui m'a fait abandonner mon Dieu. Et parce que Dieu règne en tous lieux, parce qu'il est puissant et qu'il possède toutes choses, j'ai mérité la captivité, c'est-à-dire les ténèbres de l'ignorance et les entraves de la mortalité. Dans ces jours qui sont miens, j'ai invoqué le Seigneur ; car

autem audient sine prædicante ? aut quomodo prædicabunt, nisi mittantur (*Rom.*, X, 14 etc.)? » Cum hæc omnia gesta erga me cernerem, quomodo non crederem quod inclinavit Dominus aurem suam mihi? Et sic commendavit in nobis dilectionem suam, ut Christus pro impiis moreretur (*Rom.*, V, 8). Cum igitur hæc mihi annuntiarent speciosi pedes eorum, qui annuntiaverunt pacem, qui annuntiaverunt bona (*Isai.*, LII, 7), « quia omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit (*Joel*, II, 32) : » credidi aurem ejus inclinatam mihi, et in » diebus meis invocavi. »

3. Et qui sunt dies tui, quoniam dixisti, « In diebus meis invocavi ? » An forte illi quibus venit plenitudo temporis, et misit Deus Filium suum (*Gal.*, IV, 4), qui jam dixerat, « Tempore acceptabili exaudivi te, et in die salutis adjuvi te (*Isai.*, XLIX, 8)? » Audisti ex ore prædicatoris venientis ad te pedibus speciosis, « Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II *Cor.*, VI, 2) : » et credidisti, et in diebus tuis invocasti, et dixisti, « O Domine erue animam meam (*Ibid.*). » Sunt quidem ista : sed dies meos magis, inquit, possum dicere dies miseriæ meæ, dies mortalitatis meæ, dies secundum Adam, plenos laboris et sudoris, dies secundum vetustatem putredinis. Ego enim jacens, infixus in limo profundi (*Ps.*, CXIV, 5) : et in alio Psalmo exclamavi, « Ecce veteres posuisti dies meos (*Psal.*, LXVIII, 3). In his diebus meis invocavi. » Distant quippe dies mei a diebus Domini mei. Dies meos dico, quos ipse mihi feci privata audacia, qua deserui eum. Et quoniam ubique ipse regnat, et est omnipotens atque omnitenens, merui carcerem : id est, ignorantiæ tenebras, et compedes mortalitatis accepi. « In his diebus meis invocavi : » quia ego et alibi clamo, « Educ de carcere animam meam (*Psal.*, XXXVIII, 6). » Et quoniam in die salutis, (a) quam mihi præstitit, adjuvit me ; intrat in conspectum ejus gemitus compeditorum. In his enim diebus meis, « Circumdederunt me dolores

(*a*) Aliquot MSS. *quem* : et loco *adjuvit*, plures habent *adjuvat*.

j'ai poussé ce même cri dans un autre Psaume : « O Dieu, faites sortir mon âme de sa prison (*Ps.*, CXLI, 8). » Et comme, au jour du salut que m'a donné sa bonté, il est venu à mon aide; le gémissement des captifs est monté jusqu'à lui (*Ps.*, LXXVIII, 11). » Car, dans ces jours qui étaient miens, « les douleurs de la mort m'ont environné, les périls de l'enfer m'ont rencontré (*Ps.*, CXIV, 3);» ce qui ne me serait pas arrivé, si je n'avais erré loin de vous. Maintenant ils m'ont rencontré; mais moi, je ne les rencontrais pas, tandis que je faisais mes délices des prospérités du monde, où les périls de l'enfer nous trompent le plus aisément.

4. Mais, « J'ai rencontré la tribulation et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur (*Ibid.*, 4). » Je ne connaissais pas la tribulation et la douleur qui profitent à l'âme ; je ne connaissais pas cette tribulation qui nous rend secourable celui à qui il est dit : « Faites naître pour nous un secours de la tribulation, car le salut qui vient de l'homme est vain (*Ps.*, LIX, 14). » Pour moi, je croyais pouvoir me réjouir et triompher du vain salut qui vient de l'homme ; mais, après avoir entendu le Seigneur me dire : « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés (*Matth.*, V, 5), » je n'ai pas attendu pour pleurer d'avoir perdu ces biens temporels, objets de mes fausses délices ; mais j'ai considéré ma misère même, qui faisait ses délices de ces biens que je craignais de perdre et que je ne pouvais toujours conserver. Je l'ai examinée de toute ma force, de toute mon énergie, et j'ai vu que, non-seulement j'étais tourmenté par les calamités de ce monde, mais que j'étais même captivé par ses prospérités : par là, « j'ai rencontré la tribulation et la douleur » que je ne connaissais pas, « et j'ai invoqué le nom du Seigneur. O mon Dieu, délivrez mon âme (*Ps.*, CXIV, 5). » Car, « malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort, sinon la grâce de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur (*Rom.*, VIII, 24, 25) ? » Que le saint peuple de Dieu dise donc : « J'ai rencontré la tribulation et la douleur et j'ai invoqué le nom du Seigneur; » que les autres nations qui n'invoquent pas encore le nom du Seigneur entendent; qu'elles entendent et qu'elles cherchent, afin de rencontrer la tribulation et la douleur; qu'elles invoquent le nom du Seigneur, afin d'être sauvées. Nous ne leur disons pas de chercher une misère qu'elles n'ont pas, mais de reconnaître celle qu'elles ont à leur insu. Nous ne leur souhaitons pas non plus de manquer des biens terrestres, dont elles ont besoin tant que dure leur vie mortelle; mais nous désirons qu'elles pleurent, pour avoir mérité, après

mortis, pericula inferni invenerunt me (*Ps.*, CXIV, 13) : » quæ nisi aberrantem abs te non invenirent me. Nunc autem illa me invenerunt : ego vero ea non inveniebam, qui gaudebam prosperis sæculi, in quibus plus fallunt pericula inferni.

4. Sed postea quam et ego « Tribulationem et dolorem inveni, nomen Domini invocavi (*Ibid.*, 4). » Latebat enim me tribulatio et dolor utilis : tribulatio, de qua dat auxilium, cui dictum est, « Da nobis auxilium de tribulatione, et vana salus hominis (*Psal.*, LIX, 13). » Ego enim de vana salute hominis gaudendum et exsultandum arbitrabar : sed cum audissem a Domino meo, « Beati lugentes, quoniam ipsi consolabuntur (*Matth.*, V, 5); » non exspectavi ut prius amitterem bona temporalia, quibus male oblectabar, et tunc lugerem : sed adtendi in eamdem ipsam (a) miseriam meam, qua talibus oblectabar, quæ et amittere formidarem, et tenere non possem : adtendi in eam vehementer, et fortiter, et me non solum excruciari adversitatibus hujus sæculi, sed etiam obligari prosperitatibus vidi : atque ita « tribulationem et dolorem » qui me latebat « inveni ; et nomen Domini invocavi. O Domine erue animam meam (*Psal.*, CXIV, 5). » Miser enim ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus, nisi gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum (*Rom.*, VII, 24) ? » Dicat igitur sanctus populus Dei, « Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi : » et audiant reliquiæ gentium, quæ nondum invocant nomen Domini ; audiant et quærant, ut inveniant tribulationem et dolorem, et invocent nomen Domini, et salvæ fiant. Non hoc eis dicimus, ut quærant miseriam, quam non habent; sed ut inveniant eam, quam nescientes habent. Neque hoc eis optamus, ut terrena necessaria desint eis, quibus indigent, dum mortaliter

(a) Sic Am. Er. et plures MSS. At Lov. *animam meam*.

la perte d'un rassasiement céleste, de sentir le besoin de choses terrestres, impuissantes à donner des jouissances durables, mais nécessaires au soutien de l'existence. Qu'elles reconnaissent et déplorent cette misère, et Dieu, qui n'a pas voulu qu'elles fussent éternellement misérables, les rendra heureuses en raison même de leurs pleurs.

5. « Le Seigneur est miséricordieux et juste, et notre Dieu fait miséricorde (*Ps.*, CXIV, 5). » Il est miséricordieux et juste, et il fait miséricorde. Il a d'abord été miséricordieux : car il a incliné son oreille jusqu'à moi, et je n'aurais pas su que l'oreille de Dieu était proche de mes lèvres si je n'avais été excité de ma torpeur par les prédicateurs aux beaux pieds, afin que j'invoquasse le Seigneur. Car, qui l'a jamais invoqué, sans avoir été premièrement appelé par lui? Voilà comme il est d'abord « miséricordieux. » Puis il est « juste, » parce qu'il châtie ; et, de nouveau, il fait miséricorde, parce qu'il reçoit; car il châtie tout fils qu'il reçoit, et il doit être pour moi moins amer d'être châtié, qu'il ne doit être doux d'être reçu. Comment, en effet, « le Seigneur qui garde les petits (*Ps.*, CXIV, 6), » ne châtierait-il pas ceux qu'il veut avoir pour héritiers, quand ils seront grands? Quel est l'enfant que son père ne corrige pas (*Héb.*, XII, 6, 7)? « J'ai été humilié et il m'a sauvé (*Ps.*, CXIV, 6). » Il m'a sauvé parce que j'ai été humilié. Car la douleur que produit le fer du médecin n'est pas une torture mais un moyen de salut.

6. « O mon âme, rentrez dans votre repos, parce que le Seigneur vous a comblée de bienfaits (*Ibid.*, 7). » Ce n'est ni le fruit de vos mérites, ni l'œuvre de vos forces, mais le Seigneur vous a comblée de bienfaits; « parce qu'il a exempté mon âme de la mort (*Ibid.*, 8), » dit le Prophète. N'est-ce pas chose étonnante, mes bien-aimés, que le Prophète après avoir engagé son âme à rentrer dans le repos, parce que le Seigneur l'avait comblée de bienfaits, ait ajouté: « Car il a exempté mon âme de la mort? » Rentre-t-elle donc dans son repos, parce qu'elle a été exemptée de la mort? Ne dit-on pas le plus ordinairement, au contraire, le repos se trouve surtout dans la mort? Quelle est cette sorte d'action qui fait de la vie un repos et de la mort une agitation? C'est l'action de l'âme qui tend à un repos plein de sécurité, et non à un accroissement d'agitation et de fatigue. Cette âme a été exemptée de la mort par la miséricorde de celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et je vous soulagerai : portez mon joug sur vous et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ; car mon joug est doux

vivunt; sed ut hoc plangant, quod amissa satietate cælesti, terrenis, non ad fruendum stabilibus bonis, sed ad sustentandum necessariis indigere meruerunt. Agnoscant et lugeant istam miseriam : faciet eos beatos lugentes, qui eos esse semper miseros noluit.

5. « Misericors Dominus, et justus, et Deus noster miseretur (*Ps.*, CXIV, 5). » Misericors, et justus, et miseretur. Misericors primum, quia inclinavit aurem suam mihi : et nesciebam propinquasse aurem Dei mei ori meo, nisi per illos speciosos pedes excitarer, ut invocarem. Quis enim eum invocavit, nisi quem ipse prior vocavit? Hinc ergo primum misericors. Justus autem, quia flagellat : et iterum miseretur, quia recipit. « Flagellat enim omnem filium quem recipit (*Hebr.*, XII, 6). » Nec tam mihi amarum debet esse quod flagellat, quam dulce quod recipit. Quomodo enim (*a*) non flagellet, « Custodiens parvulos Dominus (*Ps.*, CXIV, 6), » quos grandes quærit heredes? « Quis enim est filius, cui non det disciplinam pater ejus (*Hebr.*, XII, 7)? » « Humiliatus sum, et salvum me fecit. » Salvum me fecit, quia humiliatus sum. Non enim pœnalis, sed salutaris dolor est, quem secando medicus facit.

6. « Convertere ergo anima mea in requiem tuam ; quia Dominus benefecit tibi (*Ps.*, CXIV, 7). » Non meritis, aut viribus tuis ; sed « quoniam Dominus benefecit tibi. » « Quoniam exemit, inquit, animam meam a morte (*Ibid.*, 8). » Mira res est Carissimi, quod cum dixisset in requiem convertendam animam suam, quoniam benefecit ei Dominus; subjecit, « Quoniam exemit animam meam a morte. » Ideone in requiem converteretur, quia exemta est a morte? Nonne magis in morte requies dici solet? Quæ tandem ejus actio est, cujus vita requies, et mors inquietudo est? Talis ergo actio debet esse animæ, quæ tendat ad quietam securitatem, non quæ augeat inquietum laborem. Quoniam exemit eam de

(*a*) Sic meliores MSS. At Er. et Lov. *Quomodo enim nos flagellat?*

et mon fardeau est léger (*Matth.*, XI, 28, 30). » L'action de l'âme qui tend au repos doit être douce et humble, pour suivre la voie du Christ; mais elle ne doit pas être paresseuse et indolente, afin que l'âme achève sa course, comme il est écrit : « Achevez vos œuvres dans la douceur (*Eccli.*, III, 19). » C'est pour que la douceur ne dégénère pas en mollesse, que l'Écriture ajoute : « Achevez vos œuvres. » Ce n'est donc pas comme en cette vie, où le repos du sommeil répare les forces pour l'action ; car au contraire la bonne action conduit à un repos éternellement exempt de sommeil.

7. Mais tous ces biens, toutes ces grâces viennent de Dieu, dont le Prophète dit ici : « Parce que le Seigneur m'a comblé de bienfaits, parce qu'il a exempté mon âme de la mort, mes yeux des larmes, et mes pieds des faux pas (*Ps.*, CXIV, 8). » En effet, celui qui sent le poids des liens de la chair chante que toutes ces merveilles sont déjà accomplies pour lui en espérance. Il est dit en effet avec vérité : « J'ai été humilié et le Seigneur m'a sauvé ; » mais l'Apôtre a également dit avec vérité : « Nous avons été sauvés en espérance (*Rom.*, VIII, 24). » On a donc raison de dire que cette exemption de la mort, dont parle le Psalmiste, est un fait accompli, si nous l'entendons de la mort de ceux qui ne croient pas, dont il est dit : « Laissez les morts ensevelir leurs morts (*Matth.*, VIII, 22), » et dans le Psaume précédent : « Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni tous ceux qui descendent dans l'enfer ; mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur (II *Ps.*, CXIII, 17 et 18). » Le fidèle peut donc croire avec raison que son âme a été exemptée de cette mort, puisque d'infidèle elle est devenue fidèle, le Sauveur lui-même ayant dit : « Celui qui croit en moi passe de la mort à la vie (*Jean*, V, 24). » Mais les autres grâces ne sont accomplies qu'en espérance pour ceux qui n'ont pas encore quitté cette vie. Maintenant, en effet, lorsque nous pensons à nos chutes si pleines de périls, nos yeux ne cessent de verser des larmes ; mais alors Dieu exemptera nos yeux de toute larme, en même temps qu'il exemptera nos pieds de toute chute. Car il n'y aura plus de chutes pour nos pieds dans leur marche, quand notre faible chair n'aura plus rien de glissant. Mais, quant à présent, bien que notre voie qui est le Christ soit ferme et solide, cependant, obligés de marcher à l'aide de cette chair qu'il nous est commandé

morte qui misertus ejus dixit, Venite ad me omnes qui laboratis, et ego vos reficiam : tollite jugum meum super vos, et discite a me, quoniam mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris ; jugum enim meum suave est, et sarcina mea levis est (*Matth.*, XI, 26, etc.). » Mitis itaque et humilis, (*a*) tamquam viam Christum sequens, debet esse animæ actio tendentis ad requiem : non tamen pigra et desidiosa; ut cursum consummet, sicut scriptum est, « In mansuetudine opera tua perfice (*Eccli.*, III, 19). » Etenim ne mansuetudo ad segnitiem duceretur, adjunctum est, « Opera tua perfice. » Neque enim sicut in ista vita somni requies nos reparat ad actionem ; sed actio bona perducit ad semper vigilantem quietem.

7. Ille autem cuncta præstat, cuncta exhibet Deus, de quo hic dicitur, « Quoniam Dominus benefecit mihi, quoniam exemit animam meam a morte, oculos meos a lacrymis, pedes meos a labsu. » Hæc enim in spe completa erga se cantat, quisquis hujus carnis vinculum intelligit. Vere quippe dictum est, « Humiliatus sum, et salvum me fecit (*Ps.*, CXIV, 6). » Sed et illud Apostolus verum dicit, « Quoniam spe salvi facti sumus (*Rom.*, VIII, 24). » Et de morte quidem quod exemti sumus, recte dicitur jam esse completum, ut mortem intelligamus non credentium, de qualibus ait, « Dimitte mortuos sepelire mortuos suos (*Matth.*, VIII, 22) : » et illud in superiore Psalmo, « Non mortui laudabunt te Domine, neque omnes qui descendunt in infernum ; sed nos qui vivimus, benedicimus Dominum (*Ps.*, CXIII, 17). » Ex hac ergo morte potest recte intelligere homo fidelis jam exemtam esse animam suam, eo ipso quod ex infideli fidelis effecta est. Unde ipse Salvator, « Qui credit in me, inquit, transitum facit a morte ad vitam (*Johan.*, V, 24). » Cetera vero spe completa sunt in eis, qui nondum ex hac vita emigrarunt. Nunc enim cum labsus nostros periculosissimos cogitamus, non cessant a lacrymis oculi : tunc autem eximet oculos nostros a lacrymis, quando et pedes a labsu. Quia tunc nullus erit labsus ambulantium pedum, quando infirmæ carnis nullum erit lubricum. Nunc vero quamvis firma sit (*b*) via nostra, quæ Christus est ; tamen quia carnem nobis, quam jubemur edomare, substernimus ; in ipso prorsus opere quo eam subditam castigamus, non

(*a*) Er. et Lov. *et humilis corde*. Abest *corde*, ab aliis libris. (*b*) Sic plerique MSS. At editi, *vita*.

de dompter, il n'est pas surprenant que nous tombions, dans les efforts que nous faisons pour la châtier après l'avoir soumise; et qui peut s'assurer de ne jamais tomber avec elle?

8. Or, nous sommes dans la chair et nous ne sommes pas dans la chair, [car nous sommes dans la chair retenus par ce lien qui n'est pas encore rompu, tandis qu'il serait bon pour nous d'être dissous et d'être avec le Christ (*Philipp.*, I, 25); mais nous ne sommes pas dans la chair, parce que nous avons donné à Dieu les prémices de notre esprit, si toutefois nous pouvons dire que notre conversation est dans le ciel (*Ibid.*, III, 20), et parce que nous plaisons à Dieu comme par notre tête, tandis que nous nous sentons glisser encore comme par les pieds, c'est-à-dire par les parties inférieures de notre âme.] D'après cette double réalité, apprenez comment ces paroles du Prophète : « Il a exempté mes yeux de larmes et mes pieds de toute chute, » bien qu'elles paraissent célébrer un fait accompli, ne sont cependant encore que des paroles d'espérance. C'est qu'en effet le Psalmiste dit ensuite : « Je serai agréable aux yeux du Seigneur, dans la région des vivants (*Ps.*, CXIV, 9), » et non pas : je suis agréable. Il fait assez voir par là qu'il n'est pas encore agréable aux yeux du Seigneur, par cette partie de lui-même qui est dans la région des morts, c'est-à-dire dans la chair mortelle. « Car ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu (*Rom.*, VIII, 8). » Aussi, quand le même Apôtre ajoute immédiatement : « Mais vous n'êtes pas dans la chair (*Ibid.*, 9), » il le dit en ce sens que « bien que le corps soit mort à cause du péché, l'esprit, cependant, a la vie par l'effet de cette justification (*Ibid.*, 10); » et que c'est par l'esprit qu'ils plaisent à Dieu, parce que, quant à l'esprit, ils ne sont pas dans la chair. Et qui pourrait plaire au Dieu vivant dans un corps de mort? Aussi, que dit l'Apôtre : « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de l'Esprit qui habite en vous (*Ibid.*, 11). » Alors nous serons « dans la région des vivants; » alors nous serons agréables au Seigneur par toutes les parties de nous-mêmes, parce que nulle de ces parties ne sera plus exilée loin de lui. Car, dit encore l'Apôtre, « tant que nous sommes dans notre corps, nous sommes exilés loin de notre Seigneur (II *Cor.*, V, 6); » et tant que nous sommes exilés de lui, nous sommes éloignés de la région des vivants. « Mais nous sommes plein de confiance et nous pensons qu'il est profitable de sortir de ce corps et d'habiter en Dieu; c'est pourquoi, soit que nous habitions en Dieu, soit que nous soyons encore en exil, nous souhaitons ardemment de lui plaire (*Ibid.*, 8 et 9). » Nous le souhaitons encore pour le présent, parce que nous attendons encore la rédemption de notre corps (*Rom.*, VIII, 23); mais

in ea cadere magnum est : non autem in ea labi, quis potest?

8. Qua propter quia et in carne sumus, et in carne non sumus : (In carne enim sumus eo vinculo, quod nondum solutum est, quia dissolvi et esse cum Christo multo magis optimum (*Philipp.*, I, 23) : non autem sumus in carne ex eo quod spiritus primitias dedimus Deo, si tamen possimus dicere, quia conversatio nostra in cælis est (*Philipp.*, III, 20); et tamquam capite placeamus Deo, pedibus autem tamquam extremis animæ partibus adhuc lubricum sentiamus) : audi quemadmodum ad spem pertineat, quod ita canitur velut jam sit effectum; « Exemit, inquit, oculos meos a lacrymis, pedes meos a labsu : » et tamen non ait, Placeo; sed « Placebo in conspectu Domini, in regione vivorum (*Ps.*, CXIV, 9); » Satis ostendens ab ea parte nondum se placere in conspectu Domini, quæ est in regione mortuorum, id est, in carne mortali. « Qui enim in carne sunt, Deo placere non possunt (*Rom.*, VIII, 8). » Unde quod sequitur, et dicit idem Apostolus, « Vos autem non estis incarne : » secundum id dicit, quod « corpus quidem mortuum est propter peccatum, spiritus autem vita est propter justitiam (*Ibid.*, 9 et 10) : » secundum quem placebant Domino, quia secundum ipsum in carne non erant. Quis autem placeat Deo vivo, in corpore mortuo? Sed quid ait? « Si autem spiritus ejus qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, habitat in vobis; qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, vivificabit et mortalia corpora vestra propter spiritum qui habitat in vobis (*Ibid.*, 11). » Tunc erimus in regione vivorum, ex omni parte placentes in conspectu Domini, ex nulla ab eo parte peregrini. « Quamdiu enim sumus in corpore, peregrinamur a Domino nostro (II *Cor.*, V, 6) : » et inquantum inde peregrinamur, intantum non sumus in regione vivorum. Confidimus autem et bene arbitramur « magis peregrinari a corpore, et immanere ad Do-

lorsque la mort aura été absorbée dans la victoire, lorsque ce qui est corruptible en nous aura revêtu l'incorruptibilité, et ce qui est mortel l'immortalité (I *Cor.*, xv, 53, 54), il n'y aura plus de larmes, parce qu'il n'y aura plus de chutes, et il n'y aura plus de chutes parce qu'il n'y aura plus de corruption. Et dès lors nous ne souhaiterons plus seulement de plaire à Dieu, mais nous serons tout à fait agréables aux yeux du Seigneur dans la région des vivants.

minum : et ideo ambimus, sive immanentes, sive peregrinantes, placentes illi esse (*Ibid.*, 8 et 9). » Ambimus quidem nunc, quia « exspectamus adhuc redemtionem corporis nostri (*Rom.*, VIII, 23) : » sed cum absorpta fuerit mors in victoriam, et corruptibile hoc induerit incorruptionem, et mortale hoc induerit immortalitatem (I *Cor.*, xv, 54); tunc nullus erit fletus, quia nullus labsus; et nullus labsus, quia nulla corruptio. Et ideo jam non ambiemus placere, sed omnino placebimus in conspectu Domini, in regione vivorum.

DISCOURS SUR LE PSAUME CXV[1].

1. Je pense que Votre Sainteté connaît parfaitement les paroles de l'Apôtre : « La foi n'est pas à tous (II *Thess.*, III, 2). » Vous n'ignorez pas non plus que la multitude des infidèles est beaucoup plus considérable que celle des fidèles; c'est pourquoi le Prophète disait : « Seigneur, qui a cru à ce qu'il nous a entendu dire (*Isaïe*, LIII, 7; *Rom.*, X, 16)? » Au nombre de ces infidèles, il faut compter ceux dont le même Apôtre a dit : « Ils cherchent tous leurs propres intérêts et non ceux de Jésus-Christ (*Philipp.*, II, 21). » C'est encore eux qu'en un autre endroit il accuse de prêcher le Christ, non par amour de la vérité, mais par occasion et sans chasteté de cœur (*Ibid.*, I, 17), c'est-à-dire sans l'esprit d'une pure et sincère charité. En effet, ils avaient une manière de penser qui perçait dans leur conduite, et ils avaient une manière de parler avec laquelle ils voulaient séduire les hommes par le saint nom qu'ils prêchaient. L'Apôtre fait encore allusion à ces hommes, quand il dit : « Ce n'est pas Dieu qu'ils servent, mais leur ventre (*Rom.*, XVI, 18). » Cependant il leur permet d'annoncer le Christ. Car, bien qu'évidemment leur croyance ne fût point au-dessus des actions qu'ils faisaient pour leur perte, cependant leur prédication pouvait produire le salut de ceux qui y croiraient et la mettraient en pratique. Ils ne prêchaient rien, en effet, qui sortît des règles de la foi ; sans quoi ils fussent tombés sous le coup de cette parole de l'Apôtre : « Si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème (*Galat.*, I, 9). » Car ceux-là n'annoncent pas le Christ, qui annoncent le mensonge, le Christ étant la vérité (*Jean*, XIV, 6). Au contraire, l'Apôtre déclare à

IN PSALMUM CXV.

ENARRATIO.

1. Notissimum arbitror esse Sanctitati Vestræ quod ait Apostolus, « Non enim omnium est fides (II *Thess.*, III, 2). » Et quod major esse soleat infidelium multitudo, non ignoratis propter quod dicitur, « Domine quis credidit auditui nostro (*Isai.*, LIII, 1 ; *Rom.*, X, 16). » Inter quos etiam illi numerantur, de quibus dicit idem Apostolus, « Omnes sua quærunt, non quæ Jesu Christi (*Philipp.*, II, 21). » Quos alio loco dicit, non ex veritate, sed ex occasione prædicare verbum Dei, non caste, id est, non ex animo puræ et sinceræ caritatis (*Philipp.*, I, 17). Aliud enim sentiebant, quod in eorum moribus apparebat; et aliud prædicabant, ut sancto nomine placerent hominibus. Nam his iterum dicit, Neque enim isti Deo serviunt, sed suo ventri (*Rom.*, XVI, 18). Quos tamen Christum annuntiare permittit. Quamvis enim ea potius crederent, quæ ipsi faciebant, ut morerentur : ea tamen prædicabant, quæ si alii credentes facerent, salvarentur : non enim aliud annuntiabant præter regulam fidei. Eos quippe excludit Apostolus, dicens, « Si quis vobis annuntiaverit præter id quod accepistis, anathema sit (*Gal.*, I, 9). » Illi non Christum annuntiant, qui annuntiant falsitatem : quia Christus veritas est (*Johan.*, XIV, 6). De istis autem dicit quod Christum annuntient; sed non caste, id est, non animo simplici et puro, et fide sincera quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6). Terrenis quippe cupiditatibus consulentes, regnum cælorum annuntiabant, habentes in pectore falsitatem, in lingua veritatem. Sciens itaque Apostolus etiam per Judam evangelizantem credentes esse liberatos, istos quoque ita permittit : « Sive, inquit, occasione, sive veritate Christus annuntietur (*Philipp.*, I, 18). » Veri-

(1) Discours au peuple.

leur sujet qu'ils annoncent le Christ, mais sans chasteté, c'est-à-dire sans la simplicité d'un cœur pur, et sans la foi sincère qui opère par la charité (*Galat.*, v, 6). C'était dans un esprit de convoitises terrestres qu'ils annonçaient le royaume des cieux : le mensonge était dans leur cœur et la vérité dans leur bouche. C'est pourquoi l'Apôtre, qui savait que ceux-là même étaient sauvés, qui avaient cru à l'Évangile annoncé par Judas, permet à ces hypocrites de prêcher : « Que le Christ, dit-il, soit annoncé ou par occasion, ou par vérité (*Philipp.*, I, 17). » Ils annonçaient bien la vérité, mais ils ne l'annonçaient pas, avec vérité, c'est-à-dire avec un esprit de vérité. Ces gens-là disent ce qu'ils ne croient pas aussi sont-ils réprouvés, bien qu'ils soient utiles à ceux que le Seigneur a d'abord prémunis contre eux en ces termes : « Faites ce qu'ils disent et ne faites pas ce qu'ils font; car ils disent et ne font pas (*Matth.*, XXIII, 3). » Et pourquoi ne font-ils pas ce qu'ils disent, sinon parce qu'ils ne le croient pas utile? D'autre part, il y en a qui croient, mais qui ne parlent pas comme ils croient, soit par paresse , soit par crainte. Or, le serviteur qui avait reçu un talent, n'ayant pas pris soin de le faire valoir, entendit le Seigneur lui dire en le jugeant : « Serviteur méchant et paresseux (*Matth.*, XXV, 26). » Dans un autre passage de l'Évangile, il est raconté que plusieurs des principaux d'entre les Juifs crurent au Seigneur, mais sans manifester leur foi, de peur d'être expulsés des synagogues. Eux aussi furent réprimandés et condamnés; car l'Évangéliste ajoute : « Ils ont préféré la gloire des hommes à la gloire de Dieu (*Jean*, XII, 42, 43). » Si donc ceux qui ne croient pas à la vérité qu'ils annoncent et ceux qui n'annoncent pas la vérité qu'ils croient sont justement condamnés, quel est le serviteur qu'on pourra véritablement nommer fidèle, sinon celui auquel le Seigneur a dit : « Courage, bon serviteur, parce que vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de grandes choses; entrez dans la joie de votre Seigneur (*Matth.*, XXV, 23). » Un bon serviteur de cette sorte ne parle donc point avant de croire, et ne se tait pas dès lors qu'il croit; il ne veut ni donner ce qu'il n'a pas, ni n'avoir plus ce qu'il a, faute de le donner. Car il est dit, dans l'Évangile : « Il sera donné à celui qui a, mais, à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a (*Matth.*, XXV, 21, 29). »

2. Que ce bon serviteur qui chante « l'Alleluia, » c'est-à-dire qui offre un sacrifice de louanges au Seigneur, dont il entendra ces paroles: «Entrez dans la joie de votre Seigneur;» que ce bon serviteur tressaille donc d'allégresse et dise : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé (*Ps.*, CXV, 10). » Voilà la foi parfaite, car ceux-là n'ont point une foi parfaite qui refusent de professer ce qu'ils croient; et c'est aussi un point de foi, de croire à ces paroles du Christ :

tatem quippe annuntiabant, etiamsi non veritate, id est, non vero animo. Isti loquuntur quod non credunt, et ideo reprobati sunt; quamvis sint utiles eis quos instruit Dominus, dicens, « Quæ dicunt, facite; quæ autem faciunt, facere nolite; dicunt enim, et non faciunt (*Matth.*, XXIII, 3). » Unde, nisi quia utilia non credunt esse quæ dicunt? Sunt autem alii qui credunt, et non loquuntur quod credunt, vel pigritia, vel timore. Nam et ille servus quamvis talentum habuerit, tamen quia erogare noluit, audit a Domino judice, « Serve nequam et piger (*Matth.*, XXV, 26). » Et alio Evangelii loco dictum est, quod multi ex principibus Judæorum credidissent in eum, sed non eum confitebantur, ne expellerentur de synagogis (*Johan.*, XII, 42) : sed etiam ipsi reprehensi atque improbati sunt. Sequitur enim Evangelista dicens, « Amaverunt enim gloriam hominum magis quam Dei (*Ibid.*, 43). » Si ergo et illi qui verum quod loquuntur non credunt, et illi qui verum quod credunt non loquuntur, merito reprobantur; quis erit servus vere dicendus fidelis, nisi ille cui dicitur, « Euge serve bone, quoniam in modico fuisti fidelis, supra multa te constituam, intra in gaudium domini tui (*Matth.*, XXV, 21 et 23)? » Talis itaque servus nec antequam credat loquitur, nec cum crediderit tacet : ne vel sic eroget ut ipse non habeat, vel quod habet non erogando non habeat. Sic enim dictum est : « Qui habet, dabitur ei; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo (*Matth.*, XIII, 12). »

2. Dicat ergo iste bonus servus cantans « Halleluia, » id est, sacrificans Domino sacrificium laudis, a quo auditurus est, Intra in gaudium domini tui : exsultet, et dicat, « Credidi, propter quod locutus sum (*Ps.*, CXV, 10). » Hoc est, perfecte credidi. Non enim perfecte credunt, qui quod credunt loqui nolunt. Ad ipsam enim fidem pertinet etiam illud credere quod dictum est, « Qui me confessus fuerit

« Je confesserai devant les Anges de Dieu quiconque m'aura confessé devant les hommes (*Matth.*, x, 32). » Car le bon serviteur a mérité cet éloge, non pas seulement parce qu'il a reçu l'argent de son maître, mais parce qu'il l'a fait valoir et l'a augmenté. C'est pourquoi, dans ce passage, David ne dit pas : j'ai cru et j'ai parlé ; mais il déclare qu'il a parlé parce qu'il a cru. En effet, sa foi lui a révélé en même temps quelle récompense il devait espérer en parlant, et quel châtiment il devait craindre en se taisant. « J'ai cru, dit le Prophète, et c'est pourquoi j'ai parlé ; mais, pour moi, j'ai été humilié à l'excès (*Ps.*, CXV, 10). » En effet, il a souffert de nombreuses afflictions, à cause de la parole de Dieu qu'il gardait fidèlement et dispensait fidèlement, et il a été accablé d'humiliations, épreuves que redoutaient ceux qui ont préféré la gloire qui vient des hommes à la gloire qui vient de Dieu. Et que signifient les mots : « Mais, pour moi ? » Il semblerait qu'il valait mieux dire : j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé et j'ai été humilié à l'excès ; pourquoi donc, a-t-il ajouté : « Mais, pour moi, » sinon parce qu'un homme peut bien être humilié par ceux qui contredisent la vérité, mais non la vérité qu'il croit et qu'il proclame ? C'est pourquoi l'Apôtre a dit, en parlant de ses chaînes : « Mais la parole de Dieu ne peut être enchaînée (II *Tim.*, II, 9). » De même le Prophète, figure des saints témoins, c'est-à-dire des martyrs de Dieu, a dit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, et pour moi j'ai été humilié à l'excès ; » mais ce que j'ai cru, mais la parole que j'ai prêchée n'a pas été humiliée.

3. « Et j'ai dit dans mon extase : tout homme est menteur (*Ps.*, CXV, 11). » Il appelle extase la frayeur que ressent la faiblesse humaine, aux menaces des persécuteurs et aux approches des souffrances que causent les supplices ou la mort. Nous interprétons ainsi cette expression, parce que dans le Psaume nous reconnaissons la voix des martyrs. Car le mot d'extase exprime encore, non plus l'état d'un esprit que la crainte jette hors de lui, mais le ravissement que produit quelque inspiration ou révélation.» « Et j'ai dit dans mon extase : tout homme est menteur. » En effet, le Prophète a considéré avec terreur sa faiblesse, et a vu qu'il ne devait pas présumer de lui-même, car, en tant qu'il appartient à la condition humaine, il est menteur ; mais la grâce de Dieu lui a donné de dire la vérité, de peur que, cédant à la pression de ses ennemis, il ne parlât point selon sa croyance ou même la reniât ; comme il arriva à l'Apôtre saint Pierre, parce qu'il avait présumé de lui-même et qu'il devait apprendre à ne jamais présumer d'aucun homme. Et si l'on ne doit jamais présumer d'aucun homme, on ne doit point par là-même présumer de soi,

coram hominibus, confitebor eum coram Angelis Dei (*Matth.*, x, 32). » Ex hoc enim est appellatus fidelis ille servus, non tantum quia accepit, sed quia impendit atque lucratus est (*Matth.*, XXV, 21 et 23). Ita et hoc loco non ait, « Credidi, et locutus sum : » sed propter hoc dicit se locutum esse, quia credidit. Simul enim credidit, et quod præmium loquendo sperare, et quam pœnam tacendo timere deberet. « Credidi, inquit, propter quod locutus sum. Ego autem humiliatus sum nimis. » Passus est enim multas tribulationes, propter verbum quod fideliter tenebat, fideliter impendebat : et humiliatus est nimis. Quod illi timuerunt, qui amaverunt gloriam hominum magis quam Dei. Sed quid est, « Ego autem ? » Diceret potius, Credidi, propter quod et locutus sum, et humiliatus sum nimis. Cur addidit, « Ego autem, » nisi quia homo humiliari potest ab eis qui veritati contradicunt, non ipsa veritas quam credit et loquitur ? Unde et Apostolus, cum de catena sua diceret : « Sed sermo, inquit, Dei non est alligatus (II *Tim.*, II, 9). » Sic et iste, quia ipsa est una persona sanctorum Testium, hoc est, Martyrum Dei, « Credidi, inquit, propter quod locutussum. » « Ego autem,» non illud quod credidi, non sermo quem protuli : sed « Ego humiliatus sum nimis. »

3. « Ego autem dixi in ecstasi mea, Omnis homo mendax (*Ps.*, CXV, 2). » Ecstasin pavorem dicit, quem comminantibus persecutoribus, et impendentibus passionibus cruciatus aut mortis, humana infirmitas patitur. Hoc enim intelligimus, quia in isto Psalmo vox Martyrum apparet. Nam et alio modo dicitur ecstasis, cum mens non pavore alienatur, sed aliqua inspiratione revelationis assumitur. « Ego autem dixi in ecstasi mea, Omnis homo mendax. » Conterritus enim respexit infirmitatem suam, et vidit non de se sibi esse præsumendum. Quantum enim ad ipsum hominem pertinet, mendax est ; sed gratia Dei verax effectus est, ne pressuris inimicorum cedens non loqueretur quod crediderat, sed

puisque l'on est homme. C'est donc avec raison que le Prophète reconnut dans sa frayeur que tout homme est menteur, parce que ceux que nulle crainte ne fait fléchir, et qui ne mentent point en face des persécutions, doivent leur courage aux dons de Dieu et non à leurs propres forces. Il est donc vrai que « Tout homme est menteur ; » mais d'autre part cette parole est également vraie : « J'ai dit : vous êtes tous des dieux et des enfants du Très-Haut; mais vous mourrez comme les hommes et vous tomberez comme un de leurs princes (*Ps.*, LXXXI, 6, 7). » Dieu console les humbles et les remplit non-seulement de foi pour croire la vérité, mais encore de courage pour la confesser ; pourvu qu'ils persévèrent dans leur soumission envers Dieu, et qu'ils n'imitent pas le démon, l'un des princes du ciel, qui ne s'est pas tenu ferme dans la vérité et qui est tombé. Si, en effet, tout homme est menteur, ils cesseront d'être menteurs, en tant qu'ils cesseront d'être des hommes, parce qu'ils seront des dieux et des enfants du Très-Haut.

4. Le peuple dévoué des Témoins fidèles considère donc ces vérités. Il voit que la miséricorde de Dieu n'abandonne pas la faiblesse humaine, dont le Prophète a dépeint les frayeurs en disant : « Tout homme est menteur. » Il voit que cette miséricorde console les humbles et remplit les plus timides d'un esprit de confiance qui les fait revivre alors que leur cœur était presque mort, sans toutefois qu'ils se confient en eux-mêmes, mais en celui qui ressuscite les morts (II *Cor.*, I, 9), qui rend éloquentes les langues des petits enfants (*Sagesse*, X, 21) et qui a dit : « Lorsqu'on vous livrera, ne pensez ni comment vous devez parler, ni ce que vous devez dire : car ce que vous devez dire vous sera donné à l'heure même ; parce que ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous (*Matth.*, X, 19, 20). » Considérant donc toutes ces choses, ce peuple qui s'était d'abord écrié : « J'ai dit dans ma frayeur : tout homme est menteur, » et qui voit que la grâce de Dieu lui a donné de dire la vérité, poursuit en ces termes : « Que rendrais-je au Seigneur, pour tout ce qu'il m'a rendu (*Ps.*, CXV, 12) ? » Il ne dit pas : pour tout ce qu'il m'a donné, mais « pour tout ce qu'il m'a rendu. » En quoi donc l'homme a-t-il prévenu Dieu, pour que l'on puisse appeler les bienfaits de Dieu, non pas une donation, mais une rétribution ? Qu'est-ce donc qui a précédé les bienfaits de Dieu, de la part de l'homme, sinon le péché ? Dieu a donc rendu le bien pour le mal, lui, auquel les hommes rendent le mal pour le bien. Car c'est là ce que lui ont rendu ceux qui ont dit : « Voici

negaret; sicut Petro accidit, quoniam de se præsumserat, et docendus erat de homine non esse præsumendum. Et si de homine non debet quisque præsumere, utique nec de seipso; quia homo est. Bene ergo iste vidit in pavore suo omnem hominem esse mendacem : quia et illi qui nullo pavore vanescunt, ne persequentibus cedendo mentiantur, muneribus Dei tales sunt, non viribus suis. Proinde verissime dictum est, « Omnis homo mendax : » sed Deus verax, qui ait, Ego dixi, Dii estis, et filii Altissimi omnes : vos autem sicut homines moriemini, et sicut unus ex principibus cadetis. Consolatur humiles, et implet eos, non solum fide credendæ, sed etiam fiducia prædicandæ veritatis ; si perseveranter subdantur Deo, nec imitentur unum ex principibus diabolum, qui in veritate non stetit, et cecidit. Si enim omnis homo mendax, intantum non erunt mendaces, inquantum non erunt homines : quoniam dii erunt, et filii Altissimi.

4. Hoc itaque considerans devotissimus populus fidelium Testium, quomodo infirmitatem humanam Dei misericordia non relinquat, in cujus infirmitatis pavore dictum est, « Omnis homo mendax : » quomodo consoletur humiles, et impleat spiritu fiduciæ trepidantes, ut pene mortuo corde reviviscant ; nec in semetipsis fidentes sint, sed in eo qui suscitat mortuos (II *Cor.*, I, 9), « et linguas infantium facit disertas (*Sap.*, X, 21) ; » qui ait, « Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini, dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini ; non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis (*Matth.*, X, 19 et 20). » Hæc ergo omnia considerans ille qui dixerat, « Ego dixi in pavore meo, Omnis homo mendax ; » et videns gratia Domini se factum veracem, « Quid retribuam, inquit, Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? » Non ait, pro omnibus quæ tribuit mihi ; sed, « pro omnibus quæ retribuit mihi. » Quæ igitur præcesserant hominis, ut omnium donorum Dei non adtributio, sed retributio vocari possit ? quæ præcesserant hominis nisi peccata ? Retribuit ergo Deus bona pro malis, cui homines retribuunt mala pro bonis. Hæc enim retribuerunt, qui dixerunt,

l'héritier ; venez, mettons-le à mort (*Matth.*, XXI, 38). »

5. Celui qui parle dans le Psaume cherche donc ce qu'il peut rendre au Seigneur, et il ne trouve rien, si ce n'est quelque chose que le Seigneur même lui a rendu. « Je recevrai, dit-il, le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur (*Ps.*, CXV, 13). » O homme, menteur par ton péché, véridique par la grâce de Dieu et élevé par cette grâce même au-dessus de l'homme, qui t'a donné ce calice du salut que tu peux, après l'avoir reçu et en invoquant son saint nom, lui rendre pour tous les biens que lui-même t'a rendu ? Qui, si ce n'est celui qui a dit : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai (*Matth.*, XX, 22)? » Qui t'a donné la force d'imiter ses souffrances, si ce n'est celui qui, le premier, a souffert pour toi ? C'est pour cela que « la mort des saints du Seigneur est précieuse devant ses yeux (*Ps.*, CXV, 15). » Car, cette mort, il l'a achetée au prix de son sang, qu'il a versé le premier pour le salut de ses serviteurs, afin que ses serviteurs n'hésitassent point à verser leur propre sang pour le nom de leur maître ; bien que l'utilité de leur mort fût pour eux-mêmes et non pour le Seigneur.

6. Que cet esclave, payé d'un si grand prix, confesse donc sa condition, et qu'il dise : « O Seigneur, je suis votre esclave et le fils de votre servante (*Ibid.*, 16). » Il a donc été acheté, et il est en même temps le fils d'une servante du maître. A-t-il été acheté avec sa mère ? Ou bien ne serait-ce pas, s'il est né dans la maison du maître, qu'il a pris la fuite, qu'il a été dépouillé de tout en punition de sa fuite, et qu'il a été acheté en ce sens qu'il a été racheté? En effet, il est le fils d'une servante, par la loi qui soumet toute créature au Créateur et l'oblige à rendre au plus légitime des maîtres le plus légitime service : lorsqu'elle s'en acquitte, elle est libre, car elle reçoit du Seigneur cette grâce de ne pas le servir par nécessité, mais de bonne volonté. Il est donc le fils de la Jérusalem céleste, qui est d'en haut, qui est notre mère à tous et qui est libre (*Galat.*, IV, 26). Elle est libre quant au péché, mais elle est la servante de la justice ; et c'est à ses fils, encore voyageurs ici-bas, que l'Apôtre dit : « Vous avez été appelés à la liberté (*Gal.*, V, 13) ; » mais en même temps il les déclare encore esclaves par ces paroles : « Soyez par la charité les serviteurs les uns des autres (*Ibid.*).» Il leur dit pareillement : « Lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libre à l'égard de la justice ; mais maintenant, affranchis du péché, et devenus esclaves de Dieu, vous en avez pour fruit la sanctification, et pour fin la vie éternelle (*Rom.*, VI, 20,

« Hic est heres, venite, occidamus eum (*Matth.*, XXI, 38). »

5. Sed quærit iste quid retribuat Domino, et non invenit, nisi ex eis quæ ipse Dominus retribuit. « Calicem, inquit, salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo (*Ps.*, CXV, 13). » O homo, peccato tuo mendax, dono Dei verax, et ideo jam non homo, quis tibi dedit calicem salutaris, quem accipiens, et invocans nomen Domini, retribues ei pro omnibus quæ retribuit tibi ? quis nisi ille qui ait, « Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum (*Matth.*, XX, 22)? » Quis tibi dedit imitari passiones suas, nisi qui pro te passus est prior? Ideoque, (*a*) « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (*Ps.*, CXV, 15). » Emit eam sanguine suo, quem prior fudit pro salute servorum, ne pro Domini nomine servi fundere dubitarent, quod tamen eorum, non Domini utilitati, proficeret.

6. Confiteatur itaque conditionem suam mancipium tanto pretio comparatum, et dicat, « O domine, ego servus tuus, ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ (*Ps.*, CXV, 16). » Ergo et emtus est, et vernaculus est. An cum matre simul est emtus, quia redemtus est? Filius enim est ancillæ secundum quod omnis creatura subdita Creatori est, et verissimo Domino verissimum debet famulatum : quem cum exhibet libera est, hanc accipiens a Domino gratiam, ut ei non necessitate, sed voluntate deserviat. Ergo iste filius est Jerusalem cælestis, quæ sursum est, mater omnium nostrum libera (*Gal.*, IV, 26). Et libera quidem a peccato, sed ancilla justitiæ : cujus filiis adhuc peregrinantibus dicitur, « Vos in libertatem vocati estis (*Gal.*, V, 13) : » et rursus eos servos facit, dicens, « Sed in caritate servite invicem. » Quibus item dicitur, « Cum serviebatis peccato, liberi eratis a justitia ; nunc vero liberati a peccato, facti autem servi Deo, habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam æter-

(*a*) Præterit versiuclum 14. *Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus.*

22). » Que ce serviteur de Dieu lui dise donc : il y en a beaucoup qui prétendent être des martyrs, beaucoup qui prétendent être vos serviteurs, parce qu'ils portent votre nom au milieu de toutes sortes d'hérésies et d'erreurs ; mais, parce qu'ils sont hors de votre Église, ils ne sont pas les fils de votre servante : « Pour moi, je suis votre esclave et le fils de votre servante. »

7. Vous avez rompu mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louange (*Ps.*, cxv, 17). » En effet, je n'ai trouvé en moi aucun mérite, lorsque vous avez rompu mes liens ; c'est pourquoi je vous dois un sacrifice de louange. Car, si je me glorifie d'être votre esclave et le fils de votre servante ; ce n'est pas en moi, c'est en vous, ô mon Dieu, que je me glorifierai, en vous qui avez rompu mes liens, afin que, revenant à vous que j'avais fui, je vous fusse attaché de nouveau.

8. « Je rendrai mes vœux au Seigneur (*Ibid.*, 18). » Quels vœux rendrez-vous ? Quelles victimes avez-vous vouées? Quel encens promis ? Quels holocaustes ? Vous reportez-vous à ce que vous venez de dire : « Je recevrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur ? » et à cette parole : « Je vous offrirai un sacrifice de louanges ? « Et de fait, si quelqu'un cherche pieusement ce qu'il doit vouer au Seigneur et quels vœux il doit lui rendre, qu'il se voue et qu'il se rende lui-même. C'est là ce que Dieu exige, c'est là ce qui est dû à Dieu. Car, après avoir regardé la pièce de monnaie qu'on lui présentait, le Seigneur a dit : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu (*Matth.*, xxxii, 21) ; » vous rendez à César son image; rendez à Dieu son image.

9. Mais le Prophète, se souvenant qu'il n'est pas seulement l'esclave de Dieu, mais encore le fils de sa servante, examine où il doit rendre ses vœux, en partageant avec le Christ le calice du salut ; et il dit : « A l'entrée de la maison du Seigneur (*Ps.*, cxv, 18). » Ce qu'on appelle la maison du Seigneur n'est autre chose que la servante du Seigneur ; et quelle est la maison du Seigneur, sinon tout son peuple? Aussi, le Prophète ajoute-t-il : « En la présence de tout son peuple (*Ibid.*). » Puis, il désigne plus ouvertement sa mère. En effet, ce qui suit : « Au milieu de vous, Jérusalem, » désigne-t-il autre chose que le peuple de Dieu ? Or les vœux qui sont rendus à Dieu lui sont agréables à la condition de venir de la paix, et de s'accomplir dans la paix ; mais ceux qui ne sont pas fils de la servante de Dieu préfèrent la guerre à la paix. Et maintenant, pour que personne d'entre vous ne croie que l'entrée de la

nam (*Rom.*, vi, 20 et 22). » Dicat ergo Deo servus iste, Multi se martyres dicunt, multi servos tuos, quia nomen tuum habent in variis hæresibus et erroribus ; sed quia præter Ecclesiam tuam sunt, non sunt filii ancillæ tuæ : « Ego autem servus tuus, et filius ancillæ tuæ. »

7. « Disrupisti vincula mea, tibi sacrificabo sacrificium laudis (*Ps.*, cxv, 17). » Neque enim inveni ulla merita mea, quando tu disrupisti vincula mea; ideo sacrificium laudis tibi debeo : quia etsi gloriabor quod servus tuus sim et filius ancillæ tuæ ; non in me, sed in te Domino meo gloriabor, qui disrupisti vincula mea, ut a fuga rediens religarer tibi.

8. « Vota mea Domino reddam (*Ibid.*, 18). » Quæ vota redditurus es? Quas vovisti victimas ? quæ incensa ? quæ holocausta ? An ad illud respicis, quod paulo ante dixisti, « Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo, et tibi sacrificabo sacrificium laudis (*Ibid.*, 13)? » Et revera quisquis bene cogitat quid voveat Domino, et quæ vota reddat, seipsum voveat, seipsum reddat. Hoc exigitur, hoc debetur. Inspecto nummo Dominus dicit, « Reddite Cæsari quæ Cæsaris sunt, et Deo quæ Dei sunt (*Matth.*, xxii, 21). » Imago sua redditur Cæsari, imago sua reddatur Deo.

9. Sed qui meminit non solum servum se esse Dei, sed et filium ancillæ Dei, (*a*) videt ubi reddat vota sua, conformatus Christo per calicem salutaris. « In atriis, inquit, domus Domini (*Ps.*, cxv, 19). » Quæ domus Dei est, hæc ancilla Dei est. Et quæ domus Dei, nisi omnis populus ejus ? Ideo sequitur, « In conspectu omnis populi ejus. » Et apertius jam nominat ipsam matrem. Quid est enim aliud populus ejus, nisi quod sequitur, « In medio tui, Jerusalem ? » Tunc est enim quod redditur gratum, si de pace atque in pace reddatur. Qui autem filii hujus ancillæ non sunt, bellum potius quam pacem amaverunt. Ne quis autem existimet atria domus Domini, et omnem populum ejus Judæos significari,

(*a*) Plures MSS. *vide* : et quidam, *videte*.

maison du Seigneur et tout le peuple du Seigneur désignent uniquement les Juifs, parce que le Psaume se termine par ces mots : « Au milieu de vous, Jérusalem, » les Juifs charnels se glorifiant du nom de cette cité, écoutez le Psaume suivant, qui n'est composé que de quatre petits (3) versets.

quia ita clausit iste Psalmus, ut diceret, « In medio tui, Jerusalem, » cujus nomine carnales Israëlitæ gloriantur : audite sequentem Psalmum, qui quatuor versiculis continetur.

DISCOURS SUR LE PSAUME CXVI (1).

1. « Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples louez le tous (*Ps.*, CXVI, 1). » Voilà quelle est l'entrée du Seigneur, voilà quel est tout son peuple, voilà quelle est la vraie Jérusalem. Que ceux-là surtout écoutent ces paroles, qui ont refusé d'être les enfants de cette cité (2), en se séparant de la communion de toutes les nations. « Parce que sa miséricorde s'est affermie sur nous et que la vérité du Seigneur demeure éternellement (*Ibid.*, 2). » Nous retrouvons ici la miséricorde et la vérité du Seigneur, dont nous vous avons exhortés, dans notre discours sur le Psaume cent-treizième, à remarquer le rapprochement (1). Or, la miséricorde de Dieu s'est affermie sur nous, lorsque les nations ennemies ont cessé de déverser leur rage sur son nom, par lequel nous avons été délivrés ; et la vérité du Seigneur demeure éternellement dans l'accomplissement soit, de ses promesses envers les justes, soit de ses menaces envers les impies.

IN PSALMUM CXVI.

ENARRATIO.

1. « Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi (*Psal.*, CXVI, 1). » Hæc sunt atria domus Domini, ille omnis populus ejus, hæc vera Jerusalem. Audiant magis illi, qui hujus civitatis filii esse noluerunt, cum se ab omnium gentium communione præciderunt. « Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus, et veritas Domini manet in æternum (*Ibid.*, 2). » Hæc sunt duo illa, misericordia et veritas, quæ in centesimo-tertio-decimo Psalmo memoriæ commendanda commonui. « Confirmata est autem super nos misericordia » Domini, cum ejus nomini, per quod liberati sumus, inimicarum gentium rabida ora cesserunt : « et veritas Domini manet in æternum, » sive in eis quæ promisit justis, sive in eis quæ minatus est impiis.

(1) Continuation du discours précédent

(2) Contre les Donatistes.

(3) Voir plus haut, page 477.

DISCOURS SUR LE PSAUME CXVII [1].

1. Mes frères, nous avons entendu l'Esprit-Saint nous avertir et nous presser d'offrir à Dieu un sacrifice de confession. Or, la confession est tantôt la louange de Dieu, tantôt l'aveu de nos péchés. Et certes la confession qui consiste à déclarer nos péchés à Dieu est si connu de tous, que la multitude des gens peu instruits s'imagine qu'il n'est parlé dans les Saintes Écritures que de cette seule confession ; car, à peine ce mot a-t-il résonné dans la bouche du Lecteur, que l'on entend le pieux mouvement des fidèles qui frappent leur poitrine. Mais tous devraient faire attention à ces paroles d'un autre Psaume : « Parce que j'entrerai dans le lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison du Seigneur, au milieu des chants de l'allégresse et de la confession, au milieu des concerts qui célèbrent la joie des fêtes (*Ps.*, XII, 5). » En effet, il est bien clair qu'ici les cris et les chants de confession n'appartiennent en rien aux tristesses de la pénitence, mais qu'ils indiquent la joie de la fête la plus animée. Si quelqu'un doutait encore, après un témoignage aussi éclatant, que répondrait-il à ces paroles de l'Ecclésiastique : « Œuvres du Seigneur, bénissez-le toutes, donnez gloire à son nom, confessez-le pour le louer par les chants de votre bouche et par les sons de vos cithares; et dites, dans votre confession, que tous les ouvrages du Seigneur sont excellents (*Eccli.*, XXXIX, 19-21)? » Assurément, pour personne, même pour l'esprit le plus pesant, le passage ne laisse aucune ambiguïté; la confession y est bien mise pour désigner la louange du Seigneur, à moins d'avoir le sens assez pervers pour oser dire, en expliquant un autre texte, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a lui-même confessé ses péchés à son Père. Mais, s'il se trouvait un homme assez impie pour tenter de nous objecter ici le mot de confession,

IN PSALMUM CXVII.

ENARRATIO.

1. Audivimus, Fratres, admonentem nos atque hortantem Spiritum-sanctum, ut sacrificium confessionis offeramus Deo. Confessio autem, vel laudis ejus est, vel peccatorum nostrorum. Et illa quidem confessio, qua peccata nostra Deo confitemur, omnibus nota est; ita ut hanc solam dici confessionem in Scripturis sanctis minus erudita existimet multitudo : nam ubi hoc verbum lectoris ore sonuerit, continuo strepitus pius pectora tundentium consequitur. Sed debent advertere quomodo dictum sit in alio Psalmo, « Quoniam ingrediar in locum tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei, in voce exsultationis et confessionis, soni festivitatem celebrantis (*Ps.*, XLI, 5). » Hic enim certe manifestum est, vocem confessionis et sonum. non ad mœrorem pænitentiæ, sed ad lætitiam festivitatis celeberrimæ pertinere. Aut si de tam manifesto testimonio quisquam adhuc dubitat, quid dicturus est ad illud quod in Ecclesiastico scriptum est, « Benedicite Dominum omnia opera ipsius, date nomini ipsius magnificentiam, et confitemini in laudem ipsius in canticis labiorum et in citharis, et sic dicite in confessione, quoniam omnia opera Domini bona nimis (*Eccli.*, XXXIX, 19)? » Hic certe nullus vel tardissimus ambigit confessionem in Dei laudibus poni : nisi forte tanta est in cujusquam mente perversitas, ut dicere audeat etiam ipsum Dominum Jesum Christum peccata sua Patri esse confessum. Quod si aliquis impius propter nomen confessionis tentaret

(1) Discours au peuple.

il nous serait facile de le réfuter par l'ensemble même du texte. Voici en effet, comment Notre-Seigneur parle dans l'Évangile : « Je vous confesse, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits ; oui, Père, car il vous a plu ainsi (*Luc*, x, 21). » Qui ne comprend que le Seigneur a dit ces choses à la louange de son Père ? Qui ne voit que cette confession n'exprime pas la douleur de l'âme mais la joie ; surtout lorsque l'Évangéliste, avant de rapporter les paroles du Christ, a dit : « En cette heure même, il tressaillit de joie par l'Esprit-Saint et dit : Je vous confesse, ô mon Père (*Ibid.*) ? »

2. C'est pourquoi, mes bien-aimés, du moment que tant de témoignages aussi formels (et vous pouvez en remarquer vous-mêmes de semblables dans les Écritures), ne nous permettent pas de douter que, dans les Livres saints, la confession ne désigne aussi bien la louange de Dieu que l'aveu des péchés, qu'y a-t-il de plus naturel que, dans ce Psaume où nous chantons : « Alleluia, » c'est-à-dire louez Dieu, nous nous tenions pour avertis par ces paroles : « Confessez le Seigneur (*Ps.*, CXVII, 1), » d'avoir à louer le Seigneur ? Or le Prophète ne pouvait nous y exhorter plus vivement en moins de mots qu'en ajoutant : « Parce qu'il est bon (*Ibid.*). » Je ne vois rien de plus étendu que cette parole si concise ; car la bonté est tellement le propre de Dieu que le Fils de Dieu, interpellé en ces termes : « Bon maître, » par un Juif qui ne voyait en lui que sa chair et qui, ne comprenant pas la plénitude de sa divinité, croyait qu'il n'était qu'un homme, répondit à ce Juif : « Pourquoi m'appelez-vous bon ? nul n'est bon que Dieu seul (*Marc*, x, 17, 18). » Que voulaient dire ces paroles, si ce n'est : Pour m'appeler bon, comprenez que je suis Dieu. D'autre part, comme le Psalmiste s'adressait à un peuple déjà délivré prophétiquement de toute souffrance, de la captivité, de l'exil et du mélange avec les impies, grâce qui lui était accordée par la miséricorde de Dieu, lequel non-seulement ne rend pas le mal pour le mal, mais rend le bien pour le mal. C'est avec une parfaite convenance qu'il a ajouté : « Parce que sa miséricorde s'étend jusqu'au siècle (*Ps.*, CXVII, 1). »

3. « Que la maison d'Israël dise qu'il est bon et que sa miséricorde s'étend jusqu'au siècle. Que la maison d'Aaron dise qu'il est bon et que sa miséricorde s'étend jusqu'au siècle. Que tous ceux qui craignent le Seigneur disent maintenant que sa miséricorde s'étend jusqu'au siècle (*Ibid.*, 2-4). » Vous reconnaissez, je n'en doute pas, mes bien-aimés, quelle est la maison d'Is-

objicere, facillime refelleretur ipsa contextione verborum. Sic enim loquitur : « Confiteor tibi, inquit, Pater Domine cæli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis ; ita Pater, quoniam sic placitum est coram te (*Lucæ* x, 21). » Quis non eum intelligat in laude Patri hæc dicere ? Quis non videat istam confessionem non ad dolorem cordis, sed ad gaudium pertinere ; cum etiam præcesserit Evangelista dicens, « In ipsa hora exsultavit Spiritu-sancto et dixit, Confiteor tibi Pater (*Ibid.*) ? »

2. Quapropter, Carissimi, quoniam nullo mod est omnino dubitandum, tot congruentibus testimoniis, quorum similia in Scripturis per vos ipsos potestis advertere, non tantum in peccatis sed et in laudibus Dei confessionem divinis litteris solere nominari; quid congruentius in hoc Psalmo, quando « Halleluia » cantamus, quod est, Laudate Dominum, nos admoneri intelligimus, cum audimus, « Confitemini Domino (*Ps.*, CXVII, 1), quam idipsum, scilicet ut laudemus Dominum ? Non potuit laus Dei brevius explicari, quam ut diceretur, « Quoniam bonus est. » Quid sit grandius ista brevitate, non video; cum ita sit proprium Deo quod bonus est, ut a quodam compellatus ipse Filius Dei, cum audiret, « Magister bone (*Marci*, x, 17), » ab eo scilicet qui carnem ejus intuens, et divinitatis plenitudinem non intelligens, solum hominem arbitrabatur; responderet, « Quid me interrogas de bono ? Nemo bonus, nisi unus Deus (*Ibid.*, 18). » Quod quid est aliud dicere, quam si me bonum vis appellare, intellige et Deum ? Sed quoniam populo dicitur in prænuntiatione futurorum liberato ab omni labore et captivitate peregrinationis et ab omni permixtione iniquorum, quod ei per gratiam Dei præstitum est, non solum, non retribuentis mala pro malis, sed etiam retribuentis bona pro malis; convenientissime adjunctum est, « Quoniam in sæculum misericordia ejus. »

3. « Dicat autem Domus Israël, Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus. Dicat autem domus Aaron, Quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus. Dicant nunc omnes qui timent Dominum quoniam in sæculum misericordia

raël, quelle est la maison d'Aaron et comment elles comprennent toutes deux ceux qui craignent le Seigneur. En effet, ces deux maisons sont les petits et les grands que, dans un autre Psaume (II *Ps.*, CXIII, 12 et 13), vos cœurs ont appris à connaître et parmi lesquels nous nous réjouissons d'être comptés, en partageant avec eux la grâce de celui qui est bon et dont la miséricorde s'étend jusqu'au siècle. Car Dieu a exaucé ceux qui ont dit : « Que le Seigneur daigne augmenter ses grâces sur vous, sur vous et sur vos enfants (*Ibid.*, 14) ; » en adjoignant aux Israélites qui ont embrassé la foi du Christ, et parmi lesquels sont les Apôtres nos pères, le grand nombre des Gentils, pour unir à l'excellence des parfaits l'obéissance des petits. De la sorte, devenus tous ensemble un seul corps dans le Christ et un seul troupeau sous un seul pasteur, disons comme un seul homme, nous, membres de cette tête qui est le Christ : « J'ai invoqué le Seigneur au milieu de la tribulation, et le Seigneur m'a exaucé et mis au large (*Ibid.*, 15). » La tribulation qui nous tenait à l'étroit est passée, et l'espace dans lequel nous entrons n'a pas de limites. Car « qui accusera les élus de Dieu (*Rom.*, VIII, 33) ? »

4. « Le Seigneur est mon appui, je ne craindrai pas ce que les hommes pourraient me faire (*Ps.*, CXVII, 6). » Mais les hommes sont-ils les seuls ennemis qu'ait l'Église ? Qu'est-ce, en effet, qu'un homme, esclave de la chair et du sang, sinon de la chair et du sang? Or l'Apôtre a dit : « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes et les dominateurs du monde de ces ténèbres (*Éphés.*, VI, 12), » c'est-à-dire contre les chefs des impies, des amateurs de ce monde, de ces hommes qui ne sont que ténèbres, car nous étions autrefois ténèbres et nous sommes maintenant lumière dans le Seigneur (*Ibid.*, V, 8); « contre les esprits de malice répandus dans l'air (*Ibid.*, VI, 12), » c'est-à-dire contre le démon et ses anges, lequel démon est appelé par l'Apôtre, en un autre endroit, le prince des puissances de l'air (*Ibid.*, II, 2). Écoutez donc ce qui suit : « Le Seigneur est mon appui et je mépriserai mes ennemis (*Ps.*, CXVII, 7). » De quelque espèce que soient les ennemis qui s'élèvent contre nous, qu'ils soient du nombre des hommes pervers ou du nombre des anges de malice, méprisons-les, avec l'appui du Seigneur dont nous confessons les louanges, et à qui nous chantons : Alleluia!

5. Mais, si je méprise mes ennemis, que d'au-

ejus (*Ps.*, CXVII, 2, 3 et 4). » Recognoscitis, credo, Carissimi, quæ sit Domus Israël, quæ sit domus Aaron, et (*a*) quoniam utrique sunt timentes Dominum. Ipsi enim sunt pusilli cum magnis, jam in alio Psalmo bene insinuati cordibus vestris (*Psal.*, CXIII, 12 et 13) : quorum numero nos omnes , in ejus gratia qui bonus est et in sæculum misericordia ejus, sociatos esse gaudeamus; quoniam exauditi sunt qui dixerunt, « Adjiciat Dominus super vos, super vos et super filios vestros (*Ibid.*, 14) : » ut Israëlitis in Christum credentibus, ex quorum numero sunt Apostoli patres nostri, et ad eminentiam perfectorum et ad obedientiam parvulorum adjungeretur numerus Gentium : ut dicamus omnes facti unum in Christo, facti unus grex sub pastore uno, et corpus illius capitis tamquam unus homo dicamus, « In tribulatione invocavit Dominum, et exaudivit me in latitudine (*Ps.*, CXVII, 5). » Augustia nostræ tribulationis finitur : latitudo autem , quo transimus, non habet terminum. « Quis enim accusabit adversus electos Dei (*Rom.*, VIII, 33) ? »

4. « Dominus mihi adjutor, non timebo quid pfaciat mihi homo (*Ps.*, CXVII, 6). » Sed numquid solos homines habet inimicos Ecclesia? Quid est homo carni et sanguini deditus, nisi caro et sanguis ? Sed ait Apostolus, « Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus prinicpes et rectores mundi tenebrarum harum (*Ephes.*, VI, 12) : » id est, rectores iniquorum, mundum istum diligentium, et propterea tenebrarum ; « quia et nos fuimus aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino (*Ephes.*, V, 8). » Adversus spiritalia, inquit, nequitiæ in cælestibus : id est, diabolum et angelos ejus : quem diabolum alio loco dicit principem potestatis aëris hujus (*Ephes.*, II, 2). Audi ergo quod sequitur : « Dominus mihi adjutor, et ego despiciam inimicos meos (*Ps.*, CXVII, 7). » Ex quolibet genere inimici exurgant, sive ex numero malorum hominum, sive ex numero malorum angelorum; in Domini adjutorio despicientur, cui confitemur laudem, cui cantamus Halleluia.

5. Despectis autem inimicis, non sic mihi tamquam bonus homo se amicus opponat, ut ipse in se -sem meam jubeat collocari, « Bonum est enim confi-

(*a*) MSS. *et qui utique sunt* etc.

tre part le juste, quelque amitié qu'il me porte n'exige pas que je mette en lui ma confiance. Car « il vaut mieux se confier en Dieu que de se confier en l'homme (*Ibid.*, 8). » Et lors même qu'on pourrait, jusqu'à un certain point, nommer cet ami un bon ange, qu'il ne me vienne pas à la pensée de me confier en lui ; car nul n'est bon, si ce n'est Dieu seul. Lorsqu'il semble que des hommes ou des anges viennent à notre aide, lorsqu'ils le font par une vraie charité, c'est Dieu qui agit par leur moyen, parce qu'il leur a donné toute la bonté qui est en eux. Par conséquent, « il vaut mieux mettre son espérance en Dieu que de la mettre dans les princes (*Ibid.*, 9) ; » et les Anges sont appelés princes, comme nous le lisons au livre de Daniel : « Michel, votre prince (*Dan.*, XII, 1). »

6. « Tous les peuples m'ont assiégé, mais je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur. Ils m'ont environné de toutes parts et assiégé, mais je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur (*Ps.*, CXVII, 10 et 11). » Ces paroles : « Tous les peuples m'ont assiégé, mais je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur, » représentent les souffrances et les triomphes de l'Église. Et comme si on lui demandait comment elle a pu sortir victorieuse de tant de maux, elle jette les yeux sur le Christ, son modèle, et dit d'abord ce qu'elle a souffert dans sa tête, quand elle ajoute : « Ils m'ont environné de toutes parts et assiégé. » C'est avec raison qu'elle ne répète pas en cet endroit : « Toutes les nations, » parce que les Juifs seuls ont commis ce crime. « Et je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur ; » car le peuple juste, qui est le corps du Christ, a éprouvé lui-même les persécutions des Juifs, de la race desquels a été prise cette chair qu'ils ont suspendue sur la croix, et en faveur de qui a été fait tout ce que le Christ a accompli par sa divinité cachée au moyen de sa chair visible.

7. « Ils m'ont environné comme les abeilles entourent un rayon de miel, leur flamme a été comme un feu qui a pris à des épines et je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur (*Ibid.*, 12). » Ici l'ordre des mots suit l'ordre des faits. Car nous admettons à juste titre que c'est le Seigneur lui-même, la tête de l'Église, qui a été entouré par ses persécuteurs, comme les abeilles entourent un rayon de miel. En effet, l'Esprit-Saint décrit ici, sous une forme ingénieuse, ce que les Juifs ont fait sans le savoir. Car les abeilles déposent le miel dans les ruches ; et ceux qui ont

dere in Domino, quam confidere in homine (*Ibid.*, 8). » Nec quisquis secundum quemdam modum dici potest Angelus bonus, sic a me cogitetur, ut in eo confidere debeam. « Nemo enim bonus, nisi solus Deus (*Marci*, X, 18). » Et cum videntur adjuvare homo vel Angelus, cum hoc vera dilectione faciunt, ille per eos facit, qui eos pro modo eorum bonos fecit. « Bonum est ergo sperare in Dominum, quam sperare in principes (*Ps.*, CXVII, 9). » Nam et Angeli dicti sunt principes, sicut in Daniele legimus, « Michaël princeps vester (*Dan.*, XII, 1). »

6. « Omnes gentes circumdederunt me, et in nomine Domini ultus sum eos : circumdantes circumdederunt me, et in nomine Domini ultus sum eos (*Ps.*, CXVII, 10 et 11). » Quod ait, « Omnes gentes circumdederunt me, et in nomine Domini ultus sum eos ; » significat Ecclesiæ labores atque victoriam : sed quasi caussa quæreretur, unde tanta mala superare potuerit ; respectum est ad exemplum, et dixit quid primo passa sit in capite suo, addendo quod sequitur, « Circumdantes circumdederunt me. » Et bene ibi non repetitum est, « omnes gentes ; » quod a Judæis solis factum est. « Et in nomine Domini ultus sum eos : » quia illic ipse pius populus, quod est corpus Christi, persecutores (*a*) sensit, de quorum genere caro illa suscepta et suspensa est, et pro quo factum est quidquid ab illa interiore divinitate per exteriorem carnem virtute immortali mortaliter factum est.

7. « Circumdederunt me sicut apes favum, et exarserunt sicut ignis in spinis, et in nomine Domini ultus sum eos (*Ibid.*, 12). » Hic jam ex ordine gestarum rerum, etiam verborum ordo contexitur. Nam ipsum Dominum caput Ecclesiæ recte accipimus circumdatum a persecutoribus, sicut circumdant apes favum. Quid enim ab ignorantibus gestum sit, mystica subtilitate Spiritus-sanctus loquitur. Mel quippe apes operantur in favis. Nescientes autem persecutores Domini, fecerunt eum nobis ipsa passione dulciorem : ut gustemus et videamus quam suavis est Dominus (*Ps.*, XXXIII, 8), qui mortuus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram (*Rom.*, IV, 25). Jam vero quod sequitur, « Et exarserunt velut ignis in spinis : » in ejus corpore, hoc est, in populo ubique diffuso melius intelligitur ; quem circumdederunt omnes

(*a*) Nostri omnes MSS. *senserit.* Am. *senserat.* Moxque plures libri, *de cujus genere :* et quidam, *de quibus generata* Postremo Am. et plerique MSS. omittunt, *suscepta et.*

persécuté le Seigneur lui ont donné pour nous, sans le savoir, une douceur nouvelle, en le faisant souffrir; afin que nous goûtions et sentions combien le Seigneur est doux (*Ps.*, XXXIII, 9) ; car il est mort à cause de nos péchés et il est ressuscité pour notre justification (*Rom.*, IV, 25). Quant aux paroles qui suivent : « Leur flamme a été comme un feu qui a pris à des épines, » elles s'appliquent mieux à son corps, c'est-à-dire au peuple répandu de toutes parts, que toutes les nations ont environné de tous côtés, puisqu'il est formé du milieu de toutes les nations. La flamme que ces nations ont jetée a été comme un feu qui a pris à des épines, quand elles ont consumé par le feu de la persécution notre chair pécheresse et les douloureuses épines de cette vie mortelle. « Et je me suis vengé d'eux au nom du Seigneur, » soit parce que les méchants dépouillés de la méchanceté qui leur faisait poursuive les justes ont été réunis au peuple chrétien, soit parce que ceux d'entre eux qui auront méprisé dans le temps la miséricorde qui les appelait, connaîtront à la fin des temps, la vérité qui les jugera.

8. « Ils m'ont poussé comme un monceau de sable, pour me faire tomber; mais le Seigneur m'a protégé (*Ps.*, CXVII, 13). » En effet, quoique la multitude des croyants fût déjà grande et comparable à d'innombrables grains de sable; quoiqu'elle fût réunie en une même société comme en un monceau, cependant qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, si vous ne vous souvenez de lui (*Ps.*, VIII, 5)? L'Église n'a pas dit : la multitude des nations n'a pas su l'emporter sur le grand nombre des miens; mais : « Le Seigneur m'a protégé. » La persécution des nations n'était donc pas assez puissante pour renverser, si violemment qu'elle la poussât, la multitude des fidèles déjà associée dans l'unité de la foi, parce qu'ils croyaient en celui qui pouvait les prendre, tous et chacun, sous sa protection, et qui ne pouvait manquer nulle part à ceux qui l'invoquaient.

9. « Le Seigneur est ma force et ma gloire; il s'est fait mon salut (*Ps.*, CXVII, 14). » Quels sont donc ceux qui tombent, lorsqu'on les pousse, sinon ceux qui ont la prétention d'être leur propre force et leur propre gloire? Car nul ne tombe dans le combat, que celui dont la force et la gloire tombent également. C'est pourquoi celui dont le Seigneur est la force et la gloire ne tombe pas plus que le Seigneur ne tombe. Et si le Seigneur s'est fait le salut de ses fidèles, ce n'est pas qu'il soit devenu ce qu'il n'était pas auparavant; mais les fidèles, en croyant en lui, sont devenus ce qu'ils n'étaient pas. Ce n'est donc point par rapport à lui-même, mais par rapport à eux, qu'il est devenu leur salut après leur retour à lui, ce qu'il n'était pas pour eux dans leur éloignement de lui.

10. « Des cris d'allégresse et de salut ont retenti dans les tabernacles des justes (*Ibid.*,

gentes, cum sit collectus de omnibus gentibus. « Exarserunt » quippe « velut ignis in spinis, » quando peccatricem carnem atque hujus mortalis vitæ molestissimas compunctiones, persecutionis incendio cremaverunt. « Et in nomine, inquit, Domini ultus sum eos : » sive quia et ipsi, malitia quæ in eis justos persequebatur exstincta, Christiano populo sociati sunt; sive quia ceteri eorum qui contemserunt hoc tempore vocantis misericordiam, veritatem judicantis in fine sensuri sunt.

8. « Tamquam cumulus arenæ impulsus sum, ut caderem, et Dominus suscepit me (*Ps.*, CXVII, 13). » Quamvis enim esset jam magna multitudo credentium, quasi arenæ innumerabili comparanda, et in unam societatem tamquam in cumulum ducta : tamen quid est homo, nisi quod memor es ejus (*Ps.*, VIII, 5)? Non dixit, Abundantiam numeri mei, numerus gentium superare non valuit : sed « Dominus, inquit, suscepit me. » Multitudinem ergo fidelium in unitate fidei simul habitantem persecutio gentium quo impelleret, ut dejiceret, non habebat : quando in eum creditum est, qui et singulos et omnes et ubique susciperet; quia eis invocantibus nusquam deesse potuisset.

9. « Fortitudo mea et laudatio mea Dominus ; et factus est mihi in salutem (*Ps.*, CXVII, 14). » Qui ergo cadunt cum impelluntur, nisi qui sua sibi fortitudo, et sua sibi volunt esse laudatio? Nullus quippe in certamine cadit, nisi cujus fortitudo et laudatio cadit. Quapropter cujus fortitudo et laudatio est Dominus, tam non cadit quam non cadit Dominus. Et ideo eis factus est in salutem; non quia ipse aliquid factus est, quod ante non erat; sed quia ipsi cum in eum crederent, quod non erant facti sunt, et jam ipse non sibi, sed illis, quod aversis a se non erat, salus cœpit esse conversis.

10. « Vox lætitiæ et salutis in tabernaculis justorum (*Ibid.*, 15) : » ubi vocem mæroris et exitii puta-

15); » cris que les bourreaux de leurs corps ont pris pour des cris de douleur et de mort. En effet, ils ne sentaient pas les joies intérieures que causait aux saints leur espérance de la vie future : sentiment qui faisait dire à l'Apôtre : « Nous paraissons tristes, mais nous sommes toujours dans la joie (II *Cor.*, VI, 10); » et encore : Mais outre cela nous nous glorifions encore dans les afflictions (*Rom.*, V, 3). »

11. « La droite du Seigneur a fait acte de puissance. » De quelle manière? « La droite du Seigneur m'a élevé en gloire (*Ps.*, CXVII, 16). » C'a été un grand acte de puissance que d'élever l'humble, de diviniser un mortel, de tirer la perfection de la faiblesse, la gloire de la sujétion, la victoire de la souffrance, et de produire le secours par les tribulations mêmes; afin que les affligés connussent le véritable salut qui vient de Dieu et qu'il ne restât à ceux qui les affligeaient que le vain salut qui vient de l'homme. Oui, c'est un acte de grande puissance; mais pourquoi en seriez-vous étonné? Écoutez ce que répète le Prophète : Ce n'est pas l'homme qui s'est élevé, ce n'est pas l'homme qui s'est rendu parfait, ce n'est pas l'homme qui s'est donné la gloire, ce n'est pas l'homme qui a vaincu, ce n'est pas l'homme qui s'est donné le salut; mais « La droite du Seigneur a fait acte de puissance (*Ibid.*). »

12. « Je ne mourrai pas, mais je vivrai et je raconterai les œuvres du Seigneur (*Ibid.*, 17). » Les ennemis de l'Église, qui répandaient partout le carnage et la mort, croyaient la faire périr; et voici qu'elle raconte les œuvres des Seigneur. Partout le Christ est la gloire du bienheureux martyrs. Il a vaincu, en recevant les coups, ceux qui le frappaient; en souffrant, ceux qui se livraient à leur fureur; en les aimant, ceux qui le torturaient.

13. Que la sainte Église, que le peuple d'adoption nous apprenne cependant pourquoi le corps du Christ a souffert tant d'indignités. « Le Seigneur m'a châtié pour me corriger, et il ne m'a point livré à la mort (*Ibid.*, 18). » Que ces impies rugissants n'attribuent donc rien à leurs propres forces; ils n'en auraient pas eu le pouvoir, si ce pouvoir ne leur eût été donné d'en haut. Souvent le père de famille fait corriger ses enfants par les esclaves les plus vils, et cependant il réserve aux uns son héritage, tandis qu'il prépare des entraves pour les autres. Cet héritage, quel est-il? Consiste-t-il en or, ou en argent, ou en pierres précieuses, ou en fonds de terre ou en vergers agréables? Voyez par où

bant esse, qui in eorum corpora sæviebant. Non enim sentiebant interiora gaudia Sanctorum de spe futura. Unde et Apostolus dicit, « Quasi tristes, semper autem gaudentes (II *Cor.*, VI, 10) : » et iterum, « Non solum autem, sed etiam gloriamur, inquit, in tribulationibus (*Rom.*, V, 3). »

11. « Dextera Domini fecit virtutem (*Ps.*, CXVII, 16). » Quam virtutem dicit? « Dextera, inquit, Domini exaltavit me. » Magna virtus exaltare humilem, deificare mortalem, præbere de infirmitate perfectionem, de subjectione gloriam, de passione victoriam, dare auxilium de tribulatione; ut afflictis vera salus Dei patesceret, affligentibus autem vana salus hominis remaneret. Magna hæc : sed quid miraris? (*a*) Audi quid repetat. Non homo se exaltavit, non homo se perfecit, non sibi homo gloriam dedit, non homo vicit, non homo sibi saluti fuit : « Dextera Domini fecit virtutem. »

12. « Non moriar, sed vivam, et enarrabo opera Domini (*Psal.*, CXVII, 17). » At illi stragem funerum ubique facientes, Ecclesiam Christi mori arbitrabantur. Ecce nunc enarrat opera Domini. Ubique Christus beatorum Martyrum gloria est. Vicit vapulando ferientes, patiendo (*b*) impatientes, diligendo sævientes.

13. Tamen cur tanta indigna pertulit corpus Christi, sancta Ecclesia, populus in adoptionem, indicet nobis. « Emendans, inquit, emendavit me Dominus, et morti non tradidit me (*Ibid.*, 18). » Non ergo quidquam viribus suis licuisse arbitretur fremitus impiorum : non haberet istam potestatem, nisi sibi data esset de super. Sæpe filios pater-familias per nequissimos servos emendari jubet; cum illis hereditatem, illis compedes præparet. Quæ est asta hereditas? Auri est, an argenti, an gemmarum, aut fundorum, amœnorumque prædiorum? Vide qua intretur, et cognosce quid sit.

14. « Aperite, inquit, mihi portas justitiæ (*Ibid.*,

(*a*) Am. Er. *sed quid miraris, si aliquid repetat? Audi quid repetat.* Aliquot MSS. *sed quid miraris? Si aliquid repetat non homo se përfecit* etc. Regius MS. *sed quid mirari? Si aliquid te impetat: non homo vicit, non homo sibi saluti fuit, Dextera* etc. (*b*) MSS. *patiendo facientes.*

on y entre et connaissez par là ce qu'il est.

14. « Ouvrez-moi, » dit-il, « les portes de la justice (*Ibid.*, 19). » Nous savons quelles en sont les portes. Qu'y a-t-il au dedans? « Après les avoir franchies, je ferai ma confession au Seigneur (*Ibid.*). » C'est là l'admirable confession de louange qui se fait dans la maison du Seigneur, au milieu des chants de l'allégresse et de la confession, au milieu des concerts qui célèbrent la joie des fêtes (*Ps.*, XLI, 5). C'est là l'éternelle béatitude des justes, dont jouissent ceux qui habitent dans la maison de Dieu, le glorifiant par leurs louanges dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5).

15. Mais voyez comment on franchit les portes de la justice. « Ce sont les portes du Seigneur, par lesquelles entreront les justes (*Ps.*, CXVII, 20). » Que, du moins, aucun injuste ne les franchisse, pour entrer dans cette Jérusalem qui ne reçoit pas les incirconcis, et où l'on dit : « Hors d'ici les chiens (*Apoc.*, XXII, 15) ! » Qu'il suffise que dans mon long exil « j'aie habité sous les tentes de Cédar, et que je sois resté en paix au milieu d'hommes qui haïssaient la paix (*Ps.*, CXIX, 5). » J'ai supporté jusqu'à la fin d'être mêlé avec les méchants ; mais « voici les portes du Seigneur, par lesquelles entreront les justes. »

16. « Je vous confesserai, Seigneur, parceque vous m'avez exaucé et que vous êtes devenu mon salut (*Ps.*, CXVII, 21). » Combien de passages dans ce Psaume, où la confession dont il est parlé est cette confession de louange, qui ne montre pas de plaies au médecin, mais qui lui rend grâces de la santé recouvrée ! Or, c'est le médecin lui-même qui est le salut.

17. Mais comment le nommons-nous encore? « La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée (*Ibid.*, 22). » Car « cette pierre est devenue la tête de l'angle (*Ibid.*), » pour former de deux hommes en lui-même un seul homme nouveau, en faisant la paix, et les unir tous deux pour Dieu en un seul corps (*Éphés.*, II, 15, 16), » c'est-à-dire le peuple des circoncis et le peuple des incirconcis.

18. « Il a été fait ainsi par le Seigneur (*Ps.*, CXVII, 23); » c'est-à-dire qu'il a été fait tête de l'angle par le Seigneur. Car, bien que le Christ ne fût point devenu tête de l'angle s'il n'eût pas souffert, cependant ce n'est pas à ceux qui l'ont fait souffrir, qu'il doit ce titre. En effet, ceux qui bâtissaient l'ont rejeté, mais le Seigneur, dans l'édifice qu'il bâtissait secrètement, a placé comme pierre angulaire celui qui avait été rejeté. « Et il est admirable à nos yeux (*Ibid.*); » aux yeux de l'homme intérieur, aux yeux de ceux qui croient, qui espèrent et qui aiment, et non aux yeux charnels de ceux qui l'ont mé-

19). » Ecce audivimus portas. Quid est intus? « Ingressus, inquit, in (*a*) eis confitebor Domino. » Illa confessio laudis est admirabilis usque ad domum Dei, in voce exsultationis et confessionis, soni festivitatem celebrantis (*Psal.*, XLI, 5) : hæc est æterna beatitudo justorum, qua beati sunt qui inhabitant in domo Dei, in sæcula sæculorum laudantes eum (*Ps.*, LXXXIII, 5). »

15. Sed vide quemadmodum intretur in portas justitiæ. « Hæ portæ Domini, inquit, justi intrabunt in eas (*Ps.*, CXVII, 20). » Has saltem nemo intret injustus, in illam Jerusalem, quæ non recipit incircumcisum, ubi dicitur, « Canes foris (*Apoc.*, XXII, 15). » Satis sit quod in longinqua peregrinatione mea inhabitavi cum tabernaculis Cedar, et cum his qui oderunt pacem eram pacificus (*Psal.*, CXIX, 5) : pertuli usque in finem permixtionem malorum, sed « Hæ portæ Domini, justi intrabunt in eas. »

16. « Confitebor tibi, Domine, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem (*Ps.*, CXVII, 21). » Quam sæpe ostenditur laudis esse ista confessio, non vulnera medico ostendens, sed de percepta sanitate gratias agens. Ipse autem medicus salus est.

19. At istum quem dicimus? « Lapidem quem reprobaverunt ædificantes (*Ibid.*, 22). » Nam « Hic factus est in caput anguli : » ut duos conderet in se, in unum novum hominem, faciens pacem, et connecteret utrosque in uno corpore Deo, circumcisionem scilicet et præputium (*Ephes.*, II, 15).

18. « A Domino factus est (*b*) ei (*Ps.* CXVII, 23) : » id est, capiti anguli a Domino factus est. Quamvis enim hoc non esset factus, nisi passus esset : non tamen hoc ab eis a quibus passus est, factus est. Nam illi qui ædificabant, reprobaverunt : sed in eo quod Dominus occulte ædificabat, fecit in caput anguli quod illi reprobaverunt. « Et est mirabilis in oculis nostris : » in oculis interioris hominis, in

(*a*) Sic MSS. juxta Græc. At editi, *in eas*. (*b*) Sic potiores MSS. At Am. et Er. *factum est ei*. Lov. *factus est si : id est caput anguli* etc.

prisé comme, s'il n'était qu'un homme, et l'ont rejeté.

19. « Voici le jour qu'a fait le Seigneur (*Ibid.*, 24). » Le Prophète se souvient que, dans un des Psaumes précédents, il a dit : « Parce qu'il a incliné son oreille jusqu'à moi, je l'ai invoqué dans mes jours (*Ps.*, CXIV, 2), » parlant ainsi de ses jours de vieil homme ; c'est pourquoi il dit maintenant : « Voici le jour qu'a fait le Seigneur ; » c'est-à-dire le jour dans lequel il m'a donné le salut. Voici le jour dont le Seigneur a parlé, en disant : Je vous ai exaucé au temps favorable et je vous ai assisté au jour du salut (*Isaïe*, XLIX, 8) ; » c'est-à-dire, voici le jour où le médiateur est devenu la tête de l'angle. « Livrons-nous donc dans ce jour à la joie et à l'allégresse (*Ps.*, CXVII, 24). »

20. « O Seigneur, sauvez-moi, ô Seigneur, faites prospérer le voyage (*Ibid.*, 25). » Puisque c'est le jour du salut, sauvez-moi ; puisque, au retour de notre exil lointain, nous serons séparés de ceux qui haïssaient la paix tandis que nous étions pacifiques envers eux, et qui nous attaquaient sans motif tandis que nous leur parlions paisiblement ; « faites prospérer le voyage » de notre retour, puisque vous vous êtes fait notre voie.

21. Car « béni soit celui qui vient au nom du Seigneur (*Ibid.*, 26). » Maudit soit donc celui qui vient en son propre nom, selon ces paroles du Christ dans l'Évangile : « Je suis venu au nom de mon Père et vous ne m'avez pas reçu : Si quelqu'autre venait en son propre nom, vous le recevriez (*Jean*, V, 43). » « Nous vous bénissons de la maison du Seigneur (*Ibid.*). » Je crois qu'ici ce sont les grands qui parlent aux petits ; les grands qui, autant qu'ils le peuvent en cette vie, s'approchent du Verbe, Dieu en Dieu ; et qui cependant proportionnent leurs discours à la faiblesse des petits, afin de pouvoir dire sincèrement avec l'Apôtre : « Si nous sommes comme emportés hors de nous, c'est pour Dieu ; si nous sommes plus retenus, c'est pour vous, parce que la charité du Christ nous presse (II *Cor.*, V, 13, 14). » Ils bénissent les petits de l'intérieur de la maison du Seigneur, où sa louange est célébrée dans les siècles des siècles ; aussi voyez ce qu'ils annoncent de ce lieu saint.

22. « Le Seigneur est Dieu et il a fait briller sa lumière sur nous (*Ps.*, CXVII, 27). » Ce Seigneur qui est venu au nom du Seigneur, qui a été rejeté par ceux qui bâtissaient, et qui est devenu la pierre angulaire (*Matth.*, XXI, 9, 42),

oculis credentium, sperantium, diligentium ; non in oculis carnalibus eorum, qui quasi hominem contemnendo reprobaverunt.

19. « Hic est dies, quem fecit Dominus (*Ibid.*, 24). » Meminit iste homo se dixisse in superioribus Psalmis, « Quoniam inclinavit aurem suam mihi, et in diebus meis invocavi (*Psal.*, CXIV, 2) : » dies suos commemorans veteres. Unde modo dicit, « Hic est dies, quem fecit Dominus : » id est, quo mihi salutem dedit. Hic est dies, de quo dixit : « Tempore acceptabili exaudivi te, et in die salutis adjuvi te (*Isai.*, XLIX, 8) : » id est, dies quo ille mediator factus est in caput anguli. « Exultemus ergo et jocundemur in eo. »

20. « O Domine salvum me fac, o Domine bene (*a*) prospera iter vero (*Ps.*, CXVII, 25). » Quia dies salutis est, « salvum me fac. » Quia de longinqua peregrinatione revertentes sejungimur ab eis qui oderant pacem, cum quibus eramus pacifici, et cum loqueremur eis, debellabant nos gratis (*Psal.*, CXIX, 7) ; « bene prospera iter » redeuntibus, quia tu nobis factus es via.

21. « Benedictus enim qui venit in nomine Domini (*Ps.*, CXVII, 26). » Maledictus ergo ille qui venit in nomine suo : sicut in Evangelio dicit, « Ego veni in nomine Patris mei, et non accepistis me : si alius venerit in nomine suo, illum accepietis (*Johan.*, V, 43). » « Benediximus vos de domo Domini. » Credo quod ista vox magnorum est ad pusillos, eorum scilicet magnorum, qui Verbum Deum apud Deum, sicut in hac vita possunt, mente contingunt ; et tamen sermonem suum propter parvulos temperant, ut possint sinceriter dicere quod ait Apostolus, « Sive enim mente excessimus Deo, sive temperantes sumus vobis ; caritas enim Christi compellit nos (II *Cor.*, V, 13 et 14). » Ipsi parvulos benedicunt de interiore domo Domini, ubi laus illa in sæcula sæculorum non deficit : et ideo videte quid inde annuntient.

22. « Deus Dominus et illuxit nobis (*Ps.*, CXVII, 27). » Dominus ille qui venit in nomine Domini (*Matth.*, XXI, 9), « quem reprobaverunt ædificantes, et factus est in caput anguli (*Ibid.*, 42). » Mediator ille Dei et hominum homo Christus Jesus (I *Tim.*, II 5), Deus est, æqualis est Patri, et illuxit nobis, ut quod credidimus intelligeremus, et vobis nondum

(*a*) Editi, *bene prosperare. Iterum vero quia dies.* Legendum cum optimæ notæ Corbeiensi MS. *bene prospera iter vero* : nam in Græco LXX est εὐόδωσον addita particula δή, cui supra in versiculis 2 et 3 respondet vox *autem*.

cet homme médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus (I *Tim.*, II, 5) est Dieu, il est égal au Père et il a fait briller sa lumière sur nous; afin de nous donner de comprendre ce que nous croyons, et que nous vous annonçions ce que vous croyez déjà, bien que vous ne le compreniez pas encore. Mais, pour le comprendre aussi, « rendez ce jour solennel, en accourant en foule jusques aux coins de l'autel (*Ps.*, XVII, 27); » c'est-à-dire jusque dans l'intérieur de la maison de Dieu, de laquelle nous vous bénissons, et dans laquelle l'autel est élevé. « Rendez ce jour solennel, » sans tiédeur et sans paresse, mais au contraire, « en accourant en foule. » Car ce sont là les cris d'allégresse et les chants joyeux de fête de ceux qui marchent dans le lieu de l'admirable tabernacle jusqu'à la maison de Dieu (*Ps.*, XLI, 5). Si en effet, le sacrifice spirituel offert en cet endroit est le sacrifice éternel de louange, là aussi le prêtre est éternel, et l'autel éternel est l'âme pleine de paix des justes. Parlons plus clairement encore : il ne suffit pas à ceux qui veulent comprendre Dieu le Verbe de s'arrêter à contempler la chair dont le Verbe s'est revêtu pour eux, se contentant ainsi d'être nourris de lait; il ne leur suffit pas de célébrer sur terre le jour de fête dans lequel l'agneau a été immolé; c'est pourquoi, marchons en foule, jusqu'à ce que nos esprits étant élevés par le Seigneur, nous arrivions jusqu'à la divinité cachée de celui qui a daigné nous donner son humanité visible pour nourrir notre faiblesse du lait dont elle avait besoin.

23. Et que ferons-nous dans la maison du Seigneur, si ce n'est d'y chanter ses louanges? Que lui dirons-nous, sinon : « Vous êtes mon Dieu et je vous confesserai? Vous êtes mon Dieu et je vous glorifierai? Je vous confesserai, Seigneur, parce que vous m'avez exaucé et que vous êtes devenu mon salut (*Ps.*, CXVII, 28). » Nous dirons toutes ces choses sans bruit de paroles; mais l'amour attaché à Dieu fait par lui-même entendre cette voix, et cette voix n'est autre chose que l'amour lui-même. C'est pourquoi le Prophète termine ce chant de louange, comme il l'a commencé : « Confessez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend jusqu'au siècle (*Ibid.*, 29). » C'est par là que le Psaume a commencé, c'est par là qu'il finit : car, à la fin où nous voici parvenus, de même qu'au début dont nous nous sommes éloignés, il n'y a rien de plus salutaire et de plus délicieux que de louer Dieu et de redire toujours : « Alleluia ! »

intelligentibus, sed jam credentibus, enuntiaremus. Ut autem et vos intelligatis, « Constituite diem festum in confrequentationibus, usque ad (*a*) cornua altaris : » id est, usque ad interiorem domum Dei, de qua vos benediximus, ubi sunt altaris excelsa. « Constituite diem festum, » non tepide ac segniter, sed « in confrequentationibus. » Ipsa est enim vox exsultationis soni festivitatem celebrantis, ambulantium in loco tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei (*Psal.*, LXI, 5). Si enim est ibi spiritale sacrificium, sempiternum sacrificium laudis, et sacerdos sempiternus est, et altare sempiternum pacata mens ipsa justorum. Hoc apertius dicimus, Fratres : quicumque Deum Verbum intelligere volunt, non eis sufficiat caro, quod propter eos Verbum factum est, ut lacte nutrirentur, nec in terra sufficiat iste dies festus, quo Agnus occisus est : sed constituatur in confrequentationibus, quo usque perveniatur, exaltatis a Domino mentibus nostris, usque ad ejus divinitatem interiorem, qui nobis exteriorem humanitatem lacte nutriendis præbere dignatus est.

23. Et quid ibi aliud, nisi laudes ejus cantabimus? Quid ibi aliud dicemus, nisi, « Deus meus es tu, et confitebor tibi; Deus meus es tu, et exaltabo te; confitebor tibi, Domine, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem (*Ps.*, CXVII, 28)? » Non strepitu verborum ista dicemus, sed dilectio inhærens illi per seipsam clamat istam vocem, et dilectio ipsa vox est ista. Itaque sicut cœpit laudem, ita terminat : « Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus (*Ibid.*, 29). » Hinc cœpit Psalmus, huc desinit : quoniam sicut ab initio quod deseruimus, ita in finem quo redimus, non est aliquid quod salubrius delectet, quam laus Dei, et semper « Halleluia. »

(*a*) Sic MSS. juxto LXX. At editi, *cornu* : ac paulo post, *altaria excelsa*.

DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

PROLOGUE

J'ai expliqué, aussi bien que je l'ai pu, avec l'aide du Seigneur, en partie dans des discours prononcés devant le peuple, en partie dans des commentaires que j'ai dictés, tous les autres Psaumes dont nous savons que se compose le livre des Psaumes que l'Église a coutume de nommer Psautier ; mais, quant au cent dix-huitième, j'ai différé de l'entreprendre, moins à cause de sa longueur qu'on connaît, qu'en raison de sa sublimité que peu d'esprits sont capables d'atteindre. Et bien que mes frères eussent grand'peine à supporter que l'explication de ce Psaume, si l'on considère l'ensemble du Psautier, manquât seule à notre travail, et qu'ils me pressassent vivement d'acquitter cette dette, cependant je me suis longtemps défendu d'obéir à leurs sollicitations et à leurs ordres; parce que, toutes les fois que j'ai tenté de m'y appliquer, ce travail a dépassé les forces de mon esprit. En effet, plus ce Psaume semble d'un accès facile, plus il me paraît profond, à tel point même que je ne saurais le démontrer. Dans les autres Psaumes où se rencontrent des difficultés, si parfois le sens est caché sous quelque obscurité, du moins cette obscurité est manifeste ; mais ici l'on ne s'aperçoit même pas de l'obscurité : car tel est ce Psaume à la superficie, qu'il semble n'avoir besoin que d'être entendu ou lu, et non d'être expliqué. Et maintenant que j'entreprends de le traiter, j'ignore entièrement ce que je pourrai faire. J'espère cependant que Dieu m'assistera et daignera m'aider, afin que je puisse quelque chose. C'est ce qu'il a fait pour tous les passages, qu'il me paraissait d'abord difficile et presque impossible d'expliquer et, qu'ensuite, j'ai pu exposer d'une manière suffisante. J'ai résolu aussi de donner ces explications dans des discours qui

IN PSALMUM CXVIII.

ENARRATIO.

Procemium.

Psalmos omnes ceteros, quos codicem Psalmorum novimus continere, quod Ecclesiæ consuetudine Psalterium nuncupatur, partim sermocinando in populis, partim dictando exposui, donante Domino, sicut potui : Psalmum vero centesimum-octavum-decimum, non tam propter ejus notissimam longitudinem, quam propter ejus profunditatem paucis cognoscibilem differebam. Et cum molestissime ferrent fratres mei, ejus solius expositionem, quantum ad ejusdem corporis Psalmos pertinet, deesse opusculis nostris, meque ad hoc solvendum debitum vehementer urgerent, diu petentibus jubentibusque non cessi : quia quotienscumque inde cogitare tentavi, semper vires nostræ intentionis excessit. Quanto enim videtur apertior, tanto mihi profundior videri solet; ita ut etiam quam sit profundus, demonstrare non possem. Aliorum quippe, qui difficile intelliguntur, etiamsi in obscuritate sensus latet, ipsa tamen apparet obscuritas : hujus autem nec ipsa quoniam talem præbet superficiem, ut lectorem atque auditorem, non expositorem necessarium habere credatur. Et nunc quod tandem ad pertractationem ejus accedo, quid in eo possim, prorsus ignoro : spero tamen ut aliquid possim, adfuturum atque adjuturum Deum. Sic enim (a) fecit in omni-

(a Sic plures MSS. Editi vero, *feci de omnibus.*

pussent être prononcés devant le peuple et que les Grecs nomment ὁμιλίας (homélies). En effet, je regarde comme juste que ceux qui prennent part aux réunions de l'Église ne soient pas privés de comprendre ce Psaume dont le cœu, aussi bien que celui des autres, fait leurs délices. Mais terminons ce prologue, et parlons maintenant du Psaume même au sujet duquel ces réflexions particulières m'ont paru nécessaires.

bus, quæcumque sufficienter, cum prius mihi ad intelligendum vel explicandum difficilia ac pene impossibilia viderentur, exposui. Statui autem per sermones id agere, qui (*a*) proferantur in populis, quas Græci ὁμιλίας vocant. Hoc enim justius esse arbitror, ut conventus Ecclesiastici non fraudentur etiam Psalmi hujus intelligentia, cujus, ut aliorum, delectari assolent cantilena. Sed sit huc usque procemium: jam de ipso est loquendum, de quo istuc visum est præloquendum.

PREMIER DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Dès l'exorde, mes bien-aimés, ce Psaume, de si vaste étendue, nous exhorte à rechercher le bonheur auquel il n'est personne qui n'aspire. En effet, peut-on, a-t-on jamais pu, pourra-t-on jamais trouver un homme qui ne veuille pas être heureux ? Qu'est-il donc besoin d'exhorter les hommes à rechercher ce que l'esprit humain désire spontanément avec ardeur. Car, assurément, le but de toute exhortation est d'enflammer la volonté de celui auquel on l'adresse pour l'objet dont on lui parle. Pourquoi donc nous exhorter à vouloir ce que nous ne pouvons point ne pas vouloir ? C'est pourquoi le Prophète nous donne cet enseignement, en disant : « Heureux ceux qui se conservent sans tache dans la voie, qui marchent dans la loi du Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 1).» C'est comme s'il disait : Je sais ce que vous voulez, vous cherchez le bonheur ; si donc vous voulez être heureux, soyez sans tache. Être heureux, tous le veulent; être sans tache, il y en a peu qui le veulent, et pourtant c'est l'unique moyen d'arriver à ce que veulent tous les hommes. Mais où faut-il être sans tache, sinon dans la voie Dans quelle voie, sinon dans la loi du Seigneur ? C'est pourquoi ces paroles : « Heureux ceux qui se conservent

SERMO PRIMUS.

1. Ab exordio suo magnus Psalmus iste, Carissimi, exhortatur nos ad beatitudinem, quam nemo est qui non expetat. Quis enim usquam vel potest, vel potuit, vel poterit inveniri, qui nolit esse beatus? Quid igitur exhortatione opus est ad eam rem, quam sua sponte appetit animus humanus ? Nam profecto qui exhortatur, id agit, ut excitetur voluntas ejus cum quo agit, ad illud propter quod exhortationis adhibetur alloquium. Ut quid ergo nobiscum agitur, ut velimus, quod nolle non possumus ; nisi quia omnes quidem beatitudinem concupiscunt, sed quonam modo ad eam perveniatur, plurimi nesciunt? Ideoque hoc docet iste, qui dicit, « Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini (*Psal.*, CXVIII, 1). » Tamquam diceret, Scio quid velis, beatitudinem quæris : si ergo vis esse beatus, esto immaculatus. Illud enim omnes, hoc autem pauci volunt, sine quo non pervenitur ad illud quod omnes volunt. Sed ubi erit quisque immaculatus, nisi in via ? In qua via, nisi in lege Domini ? Ac per hoc, « Beati immaculati in via, qui

(*a*) Editi, *proferuntur*. At MSS. *proferantur*.

sans tache dans la voie, qui marchent dans la loi du Seigneur, » ne sont pas pour nous un discours inutile, mais bien une exhortation nécessaire à notre esprit. En effet, elles nous montrent le vrai bien, que tant d'hommes négligent de rechercher, et qui consiste à marcher sans tache dans la voie qui est la loi de Dieu ; et, en nous apprenant que ceux-là sont heureux qui vivent ainsi, elles nous excitent à faire ce que la plupart ne veulent pas, afin d'arriver à ce que tous veulent. Car le bonheur est un si grand bien que les bons et les méchants le souhaitent également. Il n'est pas étonnant que, pour y parvenir, les bons soient bons; mais ce qui surprend, c'est que les méchants soient méchants dans le but d'être heureux. Celui, par exemple, qui se livre à ses passions et se laisse corrompre par la luxure et la débauche cherche le bonheur dans ce mal, et se croit malheureux, lorsqu'il ne réussit pas à jouir des plaisirs et des joies qu'il convoite ; tandis qu'il n'hésite pas à se proclamer heureux, lorsqu'il y parvient. Celui qui est embrasé par les feux de l'avarice n'amasse des richesses, par tous les moyens possibles, que pour être heureux. Tout homme qui ambitionne la tyrannie, qui désire verser le sang de ses ennemis, ou qui repaît sa cruauté des désastres d'autrui, cherche le bonheur dans ces différents crimes. Tous ces égarés, qui cherchent dans un véritable malheur un faux bonheur, sont donc rappelés dans la bonne voie par cette parole divine, s'ils savent l'entendre : « Heureux ceux qui se conservent sans tache daus la voie, qui marchent dans la loi du Seigneur.» Il semble que Dieu leur dise : Où allez-vous? Vous vous perdez et vous ne le savez pas. Ce n'est point par là que l'on va où vous tendez, où vous souhaitez de parvenir : car assurément vous désirez d'être heureux, mais ces chemins où vous courez sont malheureux et ils vous conduiront à un malheur plus terrible encore. Gardez-vous de rechercher par le mal un si grand bien ; si vous voulez y parvenir, venez ici, marchez par ici. Renoncez à la perversité de la mauvaise voie, puisque vous ne pouvez renoncer à la volonté de trouver le bonheur. Vous vous fatiguez inutilement en marchant vers un but que vous n'atteignez qu'en vous souillant. Or le bonheur n'est pas pour ceux qui se souillent dans l'égarement et qui marchent dans la perversité du siècle, mais pour ceux qui se conservent sans tache dans la voie et qui marchent dans la loi du Seigneur.

2. Remarquez maintenant ce qu'ajoute le Prophète : « Ceux qui scrutent les témoignages du Seigneur et le cherchent de tout cœur (*Ibid.*, 2).» Il ne me semble pas que ces paroles désignent une autre sorte de bonheur que le verset

ambulant in lege Domini, « non superfluo nobis dicitur, sed exhortatio necessaria nostris mentibus adhibetur. Quid enim boni sit ad quod multi pigri sunt, id est, immaculatos ambulare in via, quæ lex est Domini, sic ostenditur, cum beatos esse, qui hoc faciunt, indicatur, ut propter illud quod omnes volunt, etiam hoc fiat quod plurimi nolunt. Beatum quippe esse, tam magnum est bonum, ut hoc et boni velint et mali. Nec mirum est, quod boni propterea sunt boni ; sed illud est mirum, quod etiam mali propterea sunt mali, ut sint beati. Nam quisquis libidinibus deditus, luxuria stuprisque corrumpitur, in hoc malo beatitudinem quærit, et se miserum putat, cum ad suæ concupiscentiæ voluptatem lætitiamque non pervenit, beatum vero non dubitat jactare, cum pervenit. Et quisquis avaritiæ facibus inardescit, ad hoc congregat quocumque modo divitias, ut beatus sit : inimicorum sanguinem fundere quicumque desiderat, dominationem quisquis affectat, crudelitatem suam quisquis alienis cladibus pascit, in omnibus sceleribus beatitudinem quærit. Hos igitur errantes, et vera miseria falsam beatitudinem requirentes, revocat ad viam, si audiatur, vox ista divina, « Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini : » tamquam dicens, Quo itis ? Peritis, et nescitis. Non illac itur qua pergitis, quo pervenire desideratis : nam utique beati esse cupitis ; sed misera sunt, et ad majorem miseriam ducunt itinera ista, qua curritis. Tam magnum bonum quærere per mala nolite : si ad illud pervenire vultis, huc venite, hac ite. Viæ perversæ relinquite malignitatem, qui non potestis relinquere beatitudinis voluntatem. Frustra tendendo fatigamini, quo perveniendo inquinamini. Non autem beati inquinati in errore, qui ambulant in perversitate sæculi : sed, « Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. »

2. Quid porro adjungat adtendite, « Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum (*Ibid.*, 2). » Non mihi videtur aliud his verbis commemoratum beatorum genus, quam illud quod ante dictum est. Nam scrutari testimonia Domini,

précédent. En effet, scruter les témoignages du Seigneur et le chercher de tout son cœur, c'est être sans tache dans la voie et marcher dans la loi du Seigneur. Remarquons d'ailleurs ce qui vient ensuite : « Car ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans ses voies (*Ibid.*, 3).» Si donc ceux qui marchent dans la voie, c'est-à-dire dans la loi du Seigneur, sont ceux qui scrutent ses témoignages et le recherchent de tout leur cœur, assurément, ceux qui commettent l'iniquité ne scrutent pas ses témoignages. Et cependant nous savons que certains artisans d'iniquité scrutent les témoignages du Seigneur, parce qu'ils préfèrent être savants plutôt que justes. Nous savons encore que d'autres scrutent les témoignages du Seigneur, non qu'ils vivent dès à présent dans la justice, mais pour savoir comment ils doivent y vivre. Ces hommes ne marchent donc pas encore sans tache dans la loi du Seigneur et, par conséquent, ne sont point encore heureux. En quel sens devons-nous donc comprendre ces mots : « Heureux ceux qui scrutent les témoignages de la loi, » puisque nous voyons des hommes qui les scrutent n'être pas heureux, parce qu'ils ne sont pas sans tache ? En effet, les Scribes et les Pharisiens, qui étaient assis dans la chaire de Moïse et dont le Seigneur disait : « Faites ce qu'ils disent ; mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ce qu'ils disent, ils ne le font pas (*Matth.*, XXIII, 3), » scrutaient assurément les témoignages du Seigneur, pour y trouver le bien qu'ils enseignaient, tout en faisant le mal. Mais laissons-les de côté ; car on nous répondrait avec raison que les hypocrites ne scrutent réellement pas les témoignages du Seigneur. En effet, ils ne cherchent pas ces témoignages, mais ils s'en servent pour chercher autre chose, c'est-à-dire la gloire qui vient des hommes ou la richesse. Ce n'est point scruter les témoignages du Seigneur, que de ne pas aimer ce qu'ils enseignent, et de refuser d'aller où ils conduisent, c'est-à-dire à Dieu. Ou bien, si de tels hommes scrutent les témoignages du Seigneur, non pas pour le trouver lui-même, mais pour y trouver et en tirer autre chose, certes, ils ne cherchent pas Dieu de tout cœur : paroles qui n'ont point été ajoutées ici inutilement. En effet, l'Esprit-Saint qui a dicté ce Psaume, sachant que plusieurs scrutent les témoignages de Dieu, non pour ce qu'ils renferment, mais pour tout autre motif, n'a pas seulement dit : « Heureux ceux qui scrutent les témoignages du Seigneur, » mais il a ajouté : « et qui le cherchent de tout cœur, » comme pour nous apprendre comment et dans quel esprit nous devons scruter les témoignages du Seigneur. Enfin la Sagesse de Dieu, parlant dans le livre de la Sagesse, a dit : « Les méchants me cherchent et ne me trouvent pas ;

et eum in toto corde exquirere, hoc est immaculatum in via, in lege Domini ambulare. Denique sequitur, et dicit, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt (*Ibid.*, 3). » Si ergo ambulantes in via, id est, in lege Domini, ipsi sunt scrutantes testimonia ejus, et in toto corde exquirentes eum ; profecto qui operantur iniquitatem, non scrutantur testimonia ejus. Et tamen novimus operarios iniquitatis ad hoc scrutari testimonia Domini, quia malunt docti esse quam justi : novimus et alios ad hoc scrutari testimonia Domini, non quod jam recte vivant, sed ut sciant quemadmodum vivere debeant. Tales ergo nondum immaculati ambulant in lege Domini, ac per hoc nondum beati. Quomodo ergo intelligendum est, « Beati qui scrutantur testimonia ejus ; » cum videamus homines ejus scrutari testimonia non beatos, quia non immaculatos ? Nam Scribæ et Pharisæi cathedram Moysi sedentes, de quibus Dominus ait, « Quæ dicunt, facite ; quæ autem faciunt, facere nolite ; dicunt enim, et non faciunt (*Matth.*, XXIII, 3) : » utique scrutabantur testimonia Domini, ut haberent quæ dicerent bona, quamvis facerent mala. Sed hos omittamus. Recte quippe respondebitur nobis, quod isti non scrutantur testimonia Domini. Non enim quærunt ipsa, sed aliud quærunt per ipsa, id est, ut glorificentur ab hominibus, vel ditentur. Non est hoc scrutari testimonia Dei, non diligere quod ostendunt, nolle pervenire quo ducunt, id est ad Deum. Aut si et ipsi scrutantur testimonia Dei, quamvis non ut ipsum, sed ut aliud ex his inveniant et adquirant ; certe non in toto corde exquirunt eum, quod non utique frustra hic additum cernimus. Sciens enim Spiritus, qui hæc dicit, multos propter aliud, non propter quod constitutum est, scrutari testimonia ejus, non tantum dixit, « Beati qui scrutantur testimonia ejus : » sed addidit, « in toto corde exquirunt eum, » tamquam docens quemadmodum, vel propter quid scrutanda sint testimonia Domini. Denique in libro

car ils haïssent la sagesse (*Prov.*, I, 28, 29).» Que signifient ces derniers mots, sinon ils me haïssent. Il dit donc : Ceux qui me haïssent me cherchent et ne me trouvent pas. En quel sens donc est-il dit qu'ils cherchent ce qu'ils haïssent, si ce n'est qu'ils ne le cherchent réellement pas, mais qu'ils y cherchent autre chose? Car ils ne veulent pas être sages pour prouver la gloire de Dieu; mais ils veulent paraître sages pour obtenir la gloire des hommes. Et alors, comment ne haïraient-ils pas la sagesse, qui enseigne et ordonne le mépris de ce qu'ils aiment? « Heureux, » par conséquent, « ceux qui se conservent sans tache dans la voie et marchent dans la loi du Seigneur. Heureux ceux qui scrutent les témoignages du Seigneur et qui les recherchent de tout cœur. » En effet, en scrutant ainsi ses témoignages, pour le chercher de tout cœur, ils marchent sans tache dans la voie de sa loi. Mais est-ce donc que celui-là ne scrutait pas les témoignages du Seigneur et ne le cherchait pas, qui disait : « Bon maître, que ferai-je de bon pour obtenir la vie éternelle? » Non : car comment aurait-il cherché de tout cœur celui au conseil de qui il a préféré les richesses, se retirant tout triste après avoir entendu sa réponse (*Matth.*, XIX, 16, 22; *Marc*, X, 17, 22)? Car le Prophète Isaïe a dit aussi : « Cherchez le Seigneur, et, lorsque vous l'aurez trouvé, que l'impie abandonne ses voies et que l'homme d'iniquité renonce à ses pensées coupables (*Is.*, LV, 6 et 7). »

3. Il y a donc des impies et des injustes qui cherchent Dieu, pour n'être plus ni impies ni injustes après l'avoir trouvé. Comment sont-ils déjà heureux, lorsqu'ils n'en sont encore qu'à scruter ses témoignages et à le chercher, puisqu'ils peuvent le faire étant encore impies, étant encore injustes? Et quel serait même l'impie ou l'injuste qui pourrait dire que les impies et les injustes sont heureux? Ils sont donc heureux seulement en espérance, comme sont heureux ceux qui souffrent la persécution pour la justice (*Matth.*, V, 10). Ils ne le sont pas à cause du présent, tant qu'ils souffrent l'affliction, mais à cause de l'avenir, parce que le royaume des cieux leur appartient (*Ibid.*). Ils sont heureux comme ceux qui ont faim et soif de la justice, non parce qu'ils ont présentement faim et soif, mais parce que dans l'avenir ils seront rassasiés (*Ibid.*, 6). Ils sont heureux comme ceux qui pleurent, non parce qu'ils pleurent, mais parce qu'un jour ils verront Dieu (*Ibid.*, 5). Ainsi donc, « Heureux ceux qui scrutent les témoignages du Seigneur et qui le cherchent de tout cœur, » non point parce qu'ils scrutent et cherchent encore, mais parce qu'ils trouveront ce qu'ils cherchent. En effet, c'est de tout

Sapientiæ loquens ipsa Sapientia. « Quærunt, inquit, me mali, et non inveniunt; oderunt enim sapientiam (*Prov.*, I, 28 et 29).» Quod quid est aliud, quam oderunt me? Quærunt ergo me, ait, et non me inveniunt qui oderunt me. Quomodo igitur dicuntur quærere quod oderunt, nisi quia non hoc, sed aliud ibi quærunt? Non enim volunt esse sapientes in Dei gloriam, sed volunt videri sapientes propter hominum gloriam. Quomodo enim sapientiam non oderunt, quæ jubet et docet contemnendum esse quod diligunt? Proinde, « Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum. » Sic enim scrutando testimonia ejus, ut in toto corde exquirant eum, immaculati ambulant in lege Domini. Numquid tamen ille non scrutabatur testimonia ejus, nec quærebat eum, qui dicebat, « Magister bone, quid boni faciam, ut vitam æternam consequar (*Matth.*,, XIX, 16)? » Sed quomodo eum in toto corde quæsivit, cujus consilio divitias suas prætulit, quo audito tristis abscessit? Nam et propheta Isaias dicit, « Quærite hominum; et cum inveneritis eum, derelinquat impius vias suas, et vir iniquus cogitationes suas (*Isai*, LV, 6 et 7)?

3. Quærunt itaque Deum et impii et iniqui, ut eo invento non sint impii, nec iniqui. Quomodo ergo jam beati, cum adhuc testimonia ejus scrutantur et exquirunt eum, cum hoc facere possint et impii, possint et iniqui? Beatos autem esse impios et iniquos, quis vel impius dixerit aut iniquus? Ergo spe beati, sicut, « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam (*Matth.*, V, 10): » non propter quod adest, quamdiu mala patiuntur; sed propter quod aderit, «quoniam ipsorum est regnum cælorum.» «Et Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam (*Ibid.*, 6): » non quia esuriunt et sitiunt, sed propter quod sequitur, « quoniam ipsi saturabuntur. » Et « Beati qui plorant (*Ibid.*, 5): » non quia plorant, sed propter quod sequitur, « quia ridebunt.» Proinde, « Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum : » non quia scrutantur et exquirunt, sed quia inventuri sunt quod exquirunt. In toto enim corde, non negligenter exquirunt. Si ergo spe beati, fortassis etiam spe immaculati. Nam profecto

leur cœur et non avec indolence qu'ils cherchent le Seigneur. S'ils sont heureux en espérance, peut-être aussi se conservent-ils sans tache en espérance. Car, assurément, en cette vie, bien que nous marchions dans la loi du Seigneur, bien que nous scrutions ses témoignages « si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous (I *Jean*, I, 8). » Mais il faut encore pénétrer plus avant ; car voici ce qui suit : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans ses voies (*Ps.*, CXVIII, 3). » Il semble, d'après cela, que ceux qui marchent dans la voie du Seigneur, c'est-à-dire dans la loi du Seigneur, en scrutant ses témoignages, et en le cherchant de tout cœur, peuvent être déjà purs et sans tache, c'est-à-dire sans péché, à cause de ces paroles : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans ses voies. » Or le bienheureux Jean a dit : « Celui qui pèche commet l'iniquité, » et il a ajouté : « l'iniquité n'est autre chose que le péché (*Jean*, III, 4). » Mais il faut terminer ici ce discours, car une si vaste question ne doit pas être étouffée, et réduite à des proportions trop étroites.

in hac vita, licet in lege Domini ambulemus, licet scrutemur testimonia ejus, et in toto corde exquiramus eum, « si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et veritas in nobis non est (*Johan.*, I, 8). » Sed hoc diligentius inquirendum est. Sequitur quippe, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt. » Ex quo videri potest, qui ambulant in via Domini, id est, in lege Domini, scrutando testimonia ejus, et in toto corde exquirendo eum, jam esse posse immaculatos, hoc est sine peccato, propter verba sequentia, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt. « Qui autem peccatum facit, et iniquitatem facit (I *Johan.*, III, 4), » ait beatus Joannes : et addidit, « Peccatum iniquitas est (*Ibid.*). » Sed jam sermo iste claudendus est, nec in angustum tanta quæstio coartanda.

DEUXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Il est écrit dans ce Psaume, nous l'y lisons et c'est une vérité : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans les voies du Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 3). » Mais avec le secours de Dieu, dans la main de qui nous sommes, nous et nos discours (*Sagesse*, VII, 16), nous devons faire tous nos efforts pour éviter que cette parole, bien dite mais mal comprise, ne trouble celui qui la lit ou qui l'entend. Car tous les saints tenant unanimement ce langage : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous (1 *Jean*, x, 8), » nous avons à fuir ce double écueil, ou de penser qu'ils ne marchent pas dans les voies du Seigneur, parce que le péché c'est l'iniquité et que ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans ses voies, ou de croire, puisqu'il n'est pas douteux qu'ils marchent dans les voies du Seigneur, qu'ils sont sans péché, ce qui, sans aucun doute, est inexact. En effet, ce n'est pas pour éviter l'arrogance et l'orgueil que l'Apôtre saint Jean a écrit : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes ; » autrement, il n'aurait pas ajouté : « et la vérité n'est pas en nous, » mais : l'humilité n'est pas en nous. D'ailleurs ce qu'il dit ensuite jette une vive lumière sur le sens de ces paroles et ne laisse aucun prétexte à la moindre hésitation. En effet, le bienheureux Apôtre ajoute à ses premières paroles : « Si, au contraire, nous confessons nos péchés, le Seigneur est fidèle et juste pour nous remettre nos péchés et nous purifier de toute iniquité (*Ibid.*, 9). » Quelle réplique, quelle contradiction peut opposer ici le damnable orgueil de l'impiété ? Si,

SERMO SECUNDUS

1. Scriptum est, et legitur, et verum est, in hoc Psalmo, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt (*Ps.*, CXVIII, 3). » Sed elaborandum est, opitulante Deo, in cujus manu sunt et nos et sermones nostri (*Sap.*, VII, 16), ne recte dictum, non recte intellectum, lectorem auditoremve perturbet. (*a*) Cavendum est enim, ne omnes sancti, quorum illa vox est, « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et veritas in nobis non est (I *Johan.*, I, 8); » aut non putentur ambulare in viis Domini, quoniam peccatum iniquitas est, et qui operantur iniquitatem, non utique in viis ejus ambulaverunt; aut quia dubium non est eos ambulare in viis Domini, non credantur habere peccatum, quod procul dubium falsum est. Neque enim propter arrogantiam superbiamque vitandam scriptum est, « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus. » Alioquin non adderetur, « Et veritas in nobis non est; » sed diceretur, Humilitas in nobis non est : præsertim quia sequitur unde iste sensus clarius illustretur, omnesque auferat dubitationis ambages. Cum enim hoc beatus Johannes dixisset, adjunxit, « Si autem confessi fuerimus delicta nostra, fidelis est et justus, qui dimittat nobis peccata nostra, et mundet nos ab omni iniquitate (*Ibid.*, 9). » Quid hic dicit, quid contradicit damnabilis impietatis elatio ? Si enim propter arrogantiam devitandam, non propter veritatem fatendam, non dicunt sancti se non habere peccatum; quid est quod confitentur, ut remissionem mundationemque mereantur ? An et hoc fit, ut arrogantia devitetur ? Quomodo ergo impetrabitur peccatorum vera mundatio, quorum est falsa confessio ? Conticescat igitur et arescat ela-

(*a*) Hic in editis additur, *Huc usque cavendum est, plus vero habet contra Pelagianistas :* quod in MSS. quoque nonnulli e margine forte migraverat in textum.

en effet, c'est pour éviter l'arrogance et non pour avouer la vérité que les saints ne disent pas qu'ils sont sans péché, que veut dire qu'ils confessent leurs péchés afin d'en obtenir la rémission et le pardon ? Cette confession se fait-elle aussi pour éviter l'arrogance ? Mais comment obtenir une véritable rémission de péchés dont la confession est fausse ? Que se taise donc et se dessèche cette arrogance, vaine comme du foin, qui se trompe elle-même, et qui, feignant l'humilité, dit à l'oreille des hommes, qu'elle n'est pas sans péché, tandis que dans son cœur, par un orgueil impie, elle se prétend sans péché. Ceux qui parlent ainsi se trompent eux-mêmes et la vérité n'est pas en eux. Quand ils glissent ces mensonges dans l'oreille des hommes, non-seulement ils se trompent eux-mêmes, mais ils séduisent aussi les autres par la perversité de leur doctrine insensée ; et quand, dans leur cœur, ils prétendent être sans péché, ils se trompent eux-mêmes, et la vérité n'est pas en eux ; par là ils se trompent eux-mêmes jusque dans leur cœur, et perdent, dans leur cœur, la lumière de la vérité. Que la sainte famille du Christ qui fructifie et se multiplie dans le monde entier, s'écrie au contraire, avec une véritable humilité et avec une humble vérité : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous. Que si nous confessons nos péchés, le Seigneur est fidèle et juste pour nous remettre nos péchés et nous purifier de toute iniquité (*Ibid.*). » Comme nous disons ces choses, pensons-les de même. Car notre humilité sera vraie, quand elle ne fera pas qu'apparaître sur nos lèvres, et quand nous serons ce que dit l'Apôtre, « n'aspirant pas à ce qui est élevé, mais nous attachant à ce qui est humble (*Rom.*, XII, 16). » L'Apôtre ne dit pas, parlant de ce qui est humble, mais nous y attachant ; ce qui se fait de cœur et non de bouche. Hypocrite, si tout en disant que vous péchez, vous pensez le contraire, vous feignez l'humilité au dehors, et au dedans vous embrassez la vanité. Vous n'avez donc la vérité ni dans la bouche ni dans le cœur. De quoi vous sert-il que les hommes croient à l'humilité de vos paroles, si Dieu voit l'orgueil de vos pensées ? Assurément, si vous receviez de Dieu ce précepte : Ne vous élevez pas dans vos paroles, déjà vous seriez justement condamné, si parlant humblement de bouche en présence des hommes, vous parliez orgueilleusement de cœur en présence de Dieu. Mais lorsque vous entendez dire à l'Apôtre : « Ne vous élevez pas dans vos pensées, mais craignez (*Rom.*, XI, 20), » (car il n'a pas dit, dans vos paroles mais dans vos pensées), pourquoi n'êtes-vous point humble dans votre cœur ? Ou bien votre cœur s'enfle-t-il d'orgueil, pour que votre langue vienne feindre une fausse humilité ? Vous lisez ou vous entendez ces pa-

tio fœnea superborum, se ipsa seducens, quæ in auribus hominum simulata humilitate dicit se habere peccatum, in corde autem suo impia elatione dicit se non habere peccatum. Qui enim hoc dicunt, seipsos seducunt, et veritas in eis non est. Sed quando in auribus hominum hoc dicunt, non tantum seipsos, sed alios quoque doctrinæ insanæ perversitate seducunt : cum vero id in corde suo dicunt, illic seipsos seducunt, illis veritas in eis non est ; ac per hoc seipsos in corde suo seducunt, et in suo corde veritatis lumen amittunt. Exclamet autem sancta familia Christi, fructificans et crescens in universo mundo, humiliter verax et veraciter humilis : exclamet inquam, « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et veritas in nobis non est. Quod si confessi fuerimus delicta nostra, fidelis est et justus, ut dimittat nobis peccata nostra, et mundet nos ab omni iniquitate. » Hæc ut dicuntur, ita sentiantur. Tunc enim erit humilitas vera, si non sola ostentetur in lingua : ut simus secundum Apostolum, « non alta sapientes, sed humilibus consentientes (*Rom.*, XII, 16), » Non, ait, colloquentes, sed consentientes : quod non fit ore, sed corde. Hypocrita, si dicis te habere, cum credas te non habere peccatum; foris fingis humilitatem, intus amplecteris vanitatem. Ergo et in ore et in corde non habes veritatem. Quid tibi prodest videri hominibus humile esse quod dicis, si Deus videt altum esse quod sapis ? Certe si auribus divinum insonaret oraculum, Noli altum dicere : nec sic immerito damnareris, si humile in ore coram hominibus, et altum in corde coram Domino loquereris. Cum vero audias, « Noli altum sapere, sed time (*Rom.*, XI, 20); » (non enim ait, dicere, sed sapere :) cur non etiam intus es humilis ubi sapis ? An ideo mens altitudine inflatur, ut humilitatem lingua mentiatur ? Legis, vel audis, Noli altum sapere, sed time : et tu intantum sapis altum, ut te peccatum existimes non habere;

roles : « Ne vous élevez pas dans vos pensées, mais craignez (*Ibid.*), » et vous vous enflez dans votre cœur au point de vous croire sans péché; mais par là même que vous rejetez la crainte il ne vous reste que de l'enflure.

2. Mais, dites-vous, pourquoi est-il écrit : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans les voies du Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 3) ? » Est-ce que les saints du Seigneur ne marchent pas dans les voies du Seigneur ? S'ils y marchent, ils ne commettent pas l'iniquité; ils sont sans péché, puisque le péché, c'est l'iniquité (I *Jean*, III, 4). O Seigneur Jésus, levez-vous pour m'assister. Seigneur Jésus, et donnez-moi votre aide contre l'hérétique qui s'enorgueillit par votre, Apôtre qui s'humilie. Où est cet homme qui est à vous, et qui s'anéantit lui-même pour être rempli de vous ? Écoutons cet homme, ô mon frère ; interrogeons-le, si vous le voulez bien, ou plutôt parce que vous le voulez bien, sur cette question. Dites-nous, ô bienheureux Paul, si vous marchiez dans les voies du Seigneur, pendant que vous viviez encore dans la chair ? Il nous répond : Et pourquoi aurais-je dit : « Marchons dans la route où nous sommes arrivés (*Philip.*, III, 16)? » Est-ce que Tite vous a circonvenus? Est-ce que nous n'avons pas marché dans le même esprit? Est-ce que nous n'avons pas suivi les mêmes traces (II *Cor.*, XII, 18)? Pourquoi aurais-je dit encore : « Tant que nous sommes dans le corps, nous voyageons loin du Seigneur ; car nous marchons par la foi et non par une claire vue (*Ibid.*, V, 6 et 7)? » Est-il une voie du Seigneur plus certaine que la foi, de laquelle vit le juste (*Rom.*, I, 17)? Dans quelle autre voie cherchais-je une route vers le ciel, quand je disais : « Oubliant ce qui est en arrière et m'avançant vers ce qui est devant, je tends de tous mes efforts à la palme de la céleste vocation de Dieu dans le Christ Jésus (*Philipp.*, III, 13)? » Enfin, dans quelle autre voie courais-je, lorsque j'ai dit : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course (II *Tim.*, IV, 7)? » Qu'il nous suffise de ces réponses pour savoir d'abord que l'Apôtre saint Paul a marché dans les voies du Seigneur; mais adressons-lui maintenant une autre question. Dites-nous de grâce, ô grand Apôtre, lorsque, vivant encore dans la chair, vous marchiez dans les voies du Seigneur, aviez-vous en vous le péché ou bien étiez-vous sans péché? Voyons s'il va se séduire lui-même, ou s'il est dans le même sentiment que saint Jean, son compagnon dans l'apostolat : assurément, car la vérité était en eux (I *Jean*, I, 8). Voici ce qu'il nous répond : N'avez-vous donc pas lu cette confession, où je dis : « Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas (*Rom.*, VII, 15)? » Nous l'avons entendue; demandons-lui donc encore : comment

ac per hoc quia non vis timere, nihil tibi aliud remanet quam (*a*) tumere.

2. Et unde, inquis, scriptum est, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt ? » An vero sancti Domini non ambulant in viis Domini ? Quod si ambulant, inquit, non operantur iniquitatem : si non operantur iniquitatem, non habent peccatum ; « quoniam peccatum iniquitas est (I *Johan.*, III, 4). » Exsurge in adjutorium mihi Domine Jesu, et contra hæreticum superbientem opitulare mihi per Apostolum confitentem. Ecce, ubi est homo tuus exinaniens se, ut impleatur te ? Ipsum audiamus, Fratres mei ; ipsum de hac quæstione, si placet, immo quia placet, interrogemus. Dic nobis Paule beatissime, utrum ambulaveris in viis Domini, cum in carne adhuc viveres? Respondet, Et unde dicebam, « Verumtamen in quod pervenimus, in eo ambulemus (*Philipp.*, III, 16) ? » Unde dicebam, « Numquid circumvenit vos Titus ? Nonne eodem spiritu ambulavimus ? nonne iisdem vestigiis (II *Cor.*, XII, 18). » Unde dicebam, « Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino ; per fidem enim ambulamus, non per speciem (II *Cor.*, V, 6) ? » Quæ certior via Domini, quam fides ex qua justus vivit (*Rom.*, I, 17) ? In cujus alterius viæ itinere ad superna tendebam, quando dicebam ; « Unum autem quæ retro oblitus, in ea quæ ante sunt extentus, secundum intentionem sequor ad palmam supernæ vocationis Dei in Christo Jesu (*Philipp.*, III, 13) ? » Postremo in qua alia via cucurreram, quando dicebam, « Bonum certamen certavi, cursum consummavi (II *Tim.*, IV, 7) ? » Satis sint ista responsa, quibus apostolum Paulum in viis Domini ambulasse didicimus : sed ab illo et aliud inquiramus. Dic obsecro, o Apostole, quando adhuc in carne vivens in viis Domini ambulabas, habebas

(*a*) Sic MSS. At editi, *quam timere.*

marchiez-vous dans les voies du Seigneur, si vous faisiez le mal que vous ne vouliez pas? Car voici ce que déclare le Psaume : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans les voies du Seigneur. » Écoutez la réponse qu'il nous donne immédiatement dans la phrase qui suit : « Si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est pas moi qui le fais, mais le péché qui habite en moi (*Rom.*, III, 15-17). » Voilà comment ceux qui marchent dans les voies du Seigneur ne commettent pas le péché, bien qu'ils ne soient pas sans péché ; car ce n'est pas eux qui agissent, mais le péché qui habite en eux.

3. Ici quelqu'un objectera : Comment faisait-il ce qu'il ne voulait pas, et comment n'était-ce pas lui qui agissait, mais le péché qui habitait en lui? En attendant la réponse, disons dès à présent que notre question principale est résolue et que l'autorité des saintes Écritures nous démontre suffisamment qu'il est possible de marcher dans les voies du Seigneur, bien que l'on ne soit pas sans péché, quoiqu'on ne commette pas soi-même le péché. « En effet, ceux qui commettent l'iniquité, » laquelle n'est autre chose que le péché, puisque le péché c'est l'iniquité, « ne marchent pas dans les voies du Seigneur. » Mais, d'autre part, comment entendre que l'on fait le mal en raison de ce corps de mort dans lequel habite la loi du péché, et qu'on ne le fait pas soi-même, parce que l'on marche dans les voies du Seigneur : c'est ce qu'il faudra expliquer dans un autre discours, parce qu'il est temps de terminer celui-ci.

peccatum, an sine peccato eras? Audiamus utrum se ipse seducat, an vero quod beatus Johannes ejus coapostolus sapiat : quoniam veritas erat in eis (I *Johan.*, I, 8). Et hic ergo respondet, Nonne legistis ubi confiteor, dicens, « Non enim quod volo facio bonum, sed quod nolo malum hoc ago (*Rom.*, VII, 15)? » Et hoc audivimus : jam itaque illud interrogamus, Quomodo in viis Domini ambulabas, si malum quod nolebas hoc agebas; cum Psalmus sanctus insonet dicens, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt? » Audi continuo respondentem per sententiam consequentem : « Si quod nolo, inquit, ego hoc facio, jam non ego operor illud, sed quod habitat in me peccatum (*Ibid.*, 16 et 17). » Ecce quemadmodum qui ambulant in viis Domini, non operantur peccatum, et tamen non sunt sine peccato ; quia jam non ipsi operantur illud, sed quod habitat in eis peccatum.

3. Hic dicet aliquis, Quomodo agebat quod nolebat malum, et quomodo ipse non id agebat, sed quod habitabat in illo peccatum? Interim jam ista quæstio soluta est, satisque apparuit Scripturæ auctoritate canonicæ, fieri posse ut ambulantes in viis Domini quamvis non sint sine peccato, non tamen id operentur ipsi. « Non enim qui operantur iniquitatem, » hoc est peccatum, quia peccatum iniquitas est (I *Johan.*, III, 4), « in viis ejus ambulaverunt. » Jam vero qua ratione possit intelligi, et agens illud propter corpus mortis hujus, in quo lex peccati habitat, et non ipse agens illud propter vias Domini in quibus ambulat ; alius sermo necessarius est, quia iste claudendus est.

TROISIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. A propos de ces paroles du Psaume : « Car ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans la voie du Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 3), » et de ces paroles de l'Apôtre saint Jean, « Le péché est l'iniquité (I *Jean*, III, 4), » une question difficile s'est présentée : comment en cette vie les saints peuvent-ils tout à la fois n'être pas sans péché, puisque saint Jean a dit avec vérité : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous (*Ibid.*, I, 8), » et marcher dans les voies du Seigneur, où ne marchent pas ceux qui commettent l'iniquité? Cette question a été résolue par ces mots de l'Apôtre saint Paul : « Ce n'est plus moi qui fait cela, mais le péché qui habite en moi (*Rom.*, VII, 17). » Comment, en effet, celui-là pourrait-il être sans péché, en qui le péché habite? Cependant il marche dans les voies du Seigneur, où ne marchent pas ceux qui commettent l'iniquité, parce que ce n'est pas lui qui fait le mal, mais le péché qui habite en lui. Cependant la solution même de cette question en a fait naître une autre plus épineuse encore : Comment un homme fait-il ce qu'il ne fait pas? Car l'Apôtre a émis ces deux propositions : « Je fais ce que je ne veux pas (*Ibid.*, 16). » Ce n'est pas moi qui le fais, mais le péché qui habite en moi (*Ibid.*, 17); d'où nous devons conclure que, quand le péché qui habite en nous opère en nous, ce n'est pas nous qui agissons, lorsque notre volonté n'y consent pas et lorsqu'elle retient même les membres du corps pour qu'ils ne suivent les désirs qui les sollicitent. Que produit donc le péché malgré nous, sinon les seuls désirs illicites? Si notre volonté n'y donne pas son assentiment, quelques mouvements s'élèvent bien en nous, mais tout libre cours leur est refusé. C'est là ce que prescrit le même Apôtre, quand il dit : « Que le péché ne règne pas dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises, et n'abandonnez pas vos membres au pé-

SERMO TERTIUS.

1. Propter id quod in Psalmo isto scriptum est, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt (*Ps.*, CXVIII, 3), » quoniam peccatum iniquitas est (I *Johan.*, III, 4), sicut Johannes apostolus dicit, exorta difficilis quæstio, Quomodo possint Sancti in hac vita et non esse sine peccato, quia et illud verum est, « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et veritas in nobis non est (I *Johan.*, I, 8) ; » et tamen ambulare vias Domini, quas non ambulant qui operantur iniquitatem : soluta est, dicente apostolo Paulo, « Jam non ego operor illud, sed id quod in me habitat peccatum (*Rom.*, VII, 17 et 20). » Quomodo enim est sine peccato, in quo habitat peccatum? Ambulat tamen vias Domini, quas non ambulant qui operantur; quia jam non ipse operatur illud, sed quod in eo habitat peccatum. Verumtamen ita soluta est quæstio ista, ut difficilior altera nasceretur, Quomodo agat homo quod ipse non agit. Utrumque enim dixit, et Non quod volo, ago : et Non ego operor illud, sed quod habitat in me peccatum (*Ibid.*, 16). Unde intelligere debemus, quando peccatum quod habitat in nobis, operatur in nobis, tunc nos id non operari; quando nequaquam ei voluntas nostra consentit, et tenet etiam corporis membra, ne obediant desideriis ejus. Quid enim operatur peccatum nolentibus nobis, nisi sola illicita desideria? Quibus si voluntatis non adhibeatur assensus; movetur quidem nonnullus affectus, sed nullus ei relaxatur effectus. Hoc præcepit idem Apostolus, ubi dicit, « Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ad obediendum desideriis ejus, nec exhibeatis membra vestra arma iniquitatis

ché comme des instruments d'iniquité (*Rom.*, VI,12,13). » Il y a des désirs de péché, auxquels il nous défend d'obéir. Ces désirs produisent le péché : si nous leur obéissons, nous faisons nous-mêmes le mal, et si au contraire, obtempérant aux ordres de l'Apôtre, nous n'obéissons pas à ces désirs, ce n'est pas nous qui faisons le mal, mais le péché qui habite en nous. Si nous n'avions pas de ces désirs illicites, nous ne ferions aucun mal, ni nous ni le péché qui habite en nous. Mais quand au mouvement premier d'un désir illicite, qui n'est pas notre fait quand nous lui résistons, nous l'appelons cependant notre fait en ce sens qu'il ne vient pas de l'action d'une nature étrangère, mais de la langueur de notre nature, langueur dont nous serons entièrement délivrés, lorsque notre esprit et notre corps seront devenus immortels. Par conséquent, comme nous marchons dans les voies du Seigneur, nous n'obéissons point à des désirs de péché ; et comme nous ne sommes pas sans péché, nous ressentons des désirs de péché. Mais ce n'est pas nous qui agissons, lorsque nous n'obéissons pas à ces désirs ; c'est le péché qui habite en nous, qui agit en les excitant. En effet, « Ceux qui commettent l'iniquité, » c'est-à-dire qui obéissent à des désirs de péché, « ne marchent pas dans les voies du Seigneur. »

2. Mais il faut rechercher encore de quelles fautes nous demandons à Dieu la rémission, lorsque nous lui disons : « Remettez-nous nos dettes (*Matth.*, VI, 12) ; » est-ce des fautes que nous commettons lorsque nous obéissons à des désirs de péché, ou bien lui demandons-nous de nous pardonner ces mêmes désirs, qui ne sont pas l'œuvre de notre volonté mais du péché qui habite en nous? Pour moi, autant que je puis en juger, je pense que toute la culpabilité de cette langueur et de cette infirmité, d'où proviennent les désirs illicites, et que l'Apôtre appelle le péché, est effacée dans le sacrement de baptême, avec toutes les fautes que nous avons commises en lui obéissant, par actions, par paroles ou par pensées. Dès lors, cette langueur, tout en subsistant en nous, ne nous nuirait en rien, si nous ne nous rendions jamais à ses désirs illicites, par nos œuvres, par nos discours ou par un consentement secret ; jusqu'au moment où elle sera pleinement guérie, quand sera accompli ce que nous demandons : « Que votre règne arrive, » et encore : « Délivrez-nous du mal (*Matth.*, VI, 10, 12, 13). » Mais, parce que la vie de l'homme sur la terre est une tentation (*Job*, VII, 1), lors même que nous serions loin de commettre aucun crime, cependant il ne manque pas d'occasions où nous écoutions dans nos pensées, nos paroles ou nos actions, ces désirs de péché ;

peccato (*Rom.*, VI, 12). » Sunt itaque desideria peccati, quibus nos prohibuit obedire. Operantur ergo peccatum hæc desideria ; quibus si obedimus, et nos operamur : si autem obtemperantes Apostolo non obedimus eis, non illud nos operamur, sed quod in nobis habitat peccatum (*Rom.*, VII, 17). Si autem desideria nulla haberemus illicita, nec nos, nec peccatum mali aliquid operaretur in nobis. Motum porro illiciti desiderii, cui non obediendo non eum nos operamur, ideo et nos agere dicimur, quoniam non est naturæ vigor alienæ, sed languor est nostræ : a quo languore omni modo salvi erimus. cum et animo et corpore immortales facti fuerimus, Quapropter et quia in viis Domini ambulamus, non obedimus desideriis peccati ; et quia non sumus sine peccato, habemus desideria peccati. Ac per hoc jam nos ea non operamur, non eis obediendo ; sed quod in nobis habitat peccatum, eadem commovendo. « Non enim qui operantur iniquitatem, » id est, obediunt desideriis peccati, « in viis Domini ambulaverunt. »

2. Sed adhuc quærendum est, quæ petamus dimitti nobis, quando dicimus Deo, « Dimitte nobis debita nostra (*Matth.*, VI, 12) : » utrum quæ nos operamur, quando peccati desideriis obedimus ; an ipsa desideria nobis dimitti volumus, quæ nos non operamur, sed quod habitat in nobis peccatum. Quantum quidem ego sapere possum, languoris illius et infirmitatis, unde illicita desideria commoventur, quod peccatum appellat Apostolus (*Rom.*, VII, 7), universus reatus sacramento baptismatis est solutus, cum omnibus quæ illi obedientes fecimus, diximus, cogitavimus ; nec nobis deinceps languor iste obesset, quamvis inesset, si desideriis ejus illicitis nullis umquam obedientiam præberemus, sive operatione, sive locutione, sive tacita assensione ; donec etiam ipse sanaretur, cum id quod poscimus esset impletum, sive dicentes, « Veniat regnum tuum (*Matth.*, VI, 10 et 13) ; » sive dicentes, « Libera nos a malo : » sed quoniam tentatio est vita humana super terram (*Job*, VII, 1) ; » etiamsi a criminibus longe simus, non tamen deest ubi desideriis peccati,

quand nous veillons contre les fautes les plus graves, des fautes légères se glissent dans nos cœurs comme par mégarde; et si l'on vient à les réunir contre nous, bien que chacune d'elles prise à part ne nous écrase point par sa masse, elles nous accablent toutes ensemble sous le monceau qu'elles forment. Et c'est à cause d'elles que ceux même qui marchent dans les voies du Seigneur ne manquent point de dire: « Remettez-nous nos dettes; » car la prière et la confession font partie des voies du Seigneur, bien que les péchés soient étrangers à ces voies.

3. C'est pourquoi, dans les voies du Seigneur que comprend toutes une même foi par laquelle nous croyons en celui qui justifie l'impie (*Rom.*, IV, 5), et qui a dit : « Je suis la voie (*Jean*, XIV, 6),» nul ne commet le péché et tous cependant le confessent. On sort donc de la voie lorsque l'on pèche, et le péché n'est jamais attribué à la voie, puisqu'il n'est commis que par l'homme qui s'en écarte; mais, dans le chemin de la foi, ceux-là sont réputés sans péché, auxquels le péché n'est pas imputé. C'est d'eux que parle l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il recommande la justice qui vient de la foi, en montrant qu'il est écrit au livre des Psaumes : « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises et dont les péchés ont été couverts; heureux l'homme à qui Dieu n'a pas imputé de péché (*Rom.*, IV, 7, 8. — *Ps.*, XXXI, 1, 2). » Voilà ce que produisent les voies du Seigneur : c'est pourquoi, comme le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17), l'iniquité, qui n'est autre chose que l'infidélité, rejette l'homme hors de ces voies. Au contraire, quiconque marche dans cette voie, c'est-à-dire dans la piété, ne commet pas le péché, ou, s'il en commet quelqu'un en s'écartant légèrement de la voie, ce péché ne lui est pas imputé, à cause de la voie qu'il suit, et il n'est pas regardé comme le véritable auteur de ce péché. En outre, on peut entendre convenablement ces paroles : « Ceux qui commettent l'iniquité ne marchent pas dans les voies du Seigneur, » en ce sens que le Prophète aura voulu indiquer cette sorte d'iniquité qui consiste dans l'abandon de la foi ou dans le refus de l'embrasser. C'est ainsi que le Seigneur a dit des Juifs : « Si je n'étais pas venu, ils seraient sans péché (*Jean*, XV, 22). » Ils n'étaient certainement pas sans péché, avant que le Christ ne vînt dans la chair, et pourtant ils ont commencé, au moment de sa venue, à

vel facto, vel dicto, vel cogitatu obediamus; quando adversus majora vigilantibus, quædam incautis minuta subrepunt : quæ si adversus nos colligantur, etsi non singula suis (*a*) molibus conterunt, omnia tamen acervo nos obruunt. Et propter hæc, etiam hi qui ambulant in viis Domini, dicunt, « Dimitte nobis debita nostra (*Matth.*, VI, 12) : » quoniam ad vias Domini, et ipsa oratio pertinet, et ipsa confessio; quamvis non ad eas peccata pertineant.

3. Itaque in viis Domini, quas omnes fides una complectitur, qua in eum creditur qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5); qui etiam dixit, « Ego sum via (*Johan.*, XIV, 6) : » nemo peccatum operatur, sed confitetur. Deviat ergo, cum peccat : et ideo peccatum viæ non tribuitur, quod a deviante committitur : sed in via fidei pro non peccantibus habentur, quibus peccata non imputantur. De quibus apostolus Paulus justitiam fidei commendans (*Rom.*, IV, 7), in Psalmo scriptum esse monstravit, « Beati quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata : beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum (*Psal.*, XXXI, 1 et 2). » Hoc præstant viæ Domini : ac per hoc, quoniam « justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17), » ab ista via Domini illa alienat iniquitas, quæ est infidelitas. In hac autem via, id est, in fide pia quisquis ambulat, aut peccatum non operatur, aut si quid a deviante committitur, propter viam non imputatur et tamquam non fuerit operatus accipitur. Et ideo bene etiam sic intelligitur, « Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt : » ut hanc iniquitatem significaverit, quæ recedit a fide, aut non accedit ad fidem. Quemadmodum enim ait Dominus de Judæis, « Si non venissem, peccatum non haberet (*Johan.*, XV, 22). » Nec utique sine ullo peccato erant, antequam Christus veniret in carne, et ex quo venit, cœperunt habere peccatum : sed peccatum quoddam certum, id est, infidelitatis, intelligi voluit; quoniam non crediderunt in eum. Ita qui operantur iniquitatem, non quamlibet, sed hanc ipsam infidelitatis, non in viis ejus ambulaverunt : quia « Universæ viæ Domini misericordia et veritas (*Psal.*, XXIV, 10); » utrumque autem in Christo est, et præter Christum nusquam est. « Dico enim Christum, ait Apostolus, ministrum fuisse circumcisionis

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *motibus*.

être dans le péché. Le Seigneur voulait donc parler d'un péché particulier, c'est-à-dire de l'incrédulité, les Juifs ayant refusé de croire en lui. De même ceux qui commettent l'iniquité, non pas toute iniquité, mais celle de l'incrédulité, ne marchent pas dans les voies du Seigneur, car « toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité (*Ps.*, XXIV, 10); » or, la miséricorde et la vérité se trouvent dans le Christ et nulle part ailleurs en dehors du Christ. « Je dis en effet, ainsi parle l'Apôtre, que le Christ a été le ministre de la circoncision, pour justifier la véracité de Dieu et confirmer les promesses faites à nos pères et, quant aux nations, afin qu'elles glorifiassent Dieu de sa miséricorde (*Rom.*, XV, 8, 9). » Sa miséricorde est donc qu'il nous ait rachetés, et sa vérité qu'il ait réalisé ce qu'il a promis et qu'il doive réaliser ce qu'il promet. Par conséquent, ceux qui commettent l'iniquité, c'est-à-dire le péché d'incrédulité, ne marchent pas dans les voies du Seigneur, parce qu'ils ne croient pas au Christ. Qu'ils se convertissent donc et qu'ils croient pieusement en celui qui justifie l'impie, pour trouver en lui la miséricorde dans la rémission de leurs péchés et la vérité dans l'accomplissement de ses promesses ; c'est-à-dire pour trouver toutes les voies du Seigneur. En y marchant, il ne commettront pas l'iniquité, parce qu'ils ne seront point attachés à l'incrédulité, mais à la foi, qui opère par la charité (*Galat.*, V, 6), et à laquelle n'est pas imputé le péché.

propter veritatem Dei, ad confirmandas promissiones Patrum; Gentes autem super misericordiam glorificare Deum (*Rom.*, XV, 8 et 9). » In hoc igitur misericordia, quia nos redemit : in hoc veritas, quia id quod promisit implevit, et impleterus est quod promittit. « Qui ergo operantur iniquitatem, » id est infidelitatem, « non in viis ejus ambulaverunt; » quia in Christum non crediderunt. Ergo convertantur, et in eum qui justificat impium (*Rom.*, IV, 5), pie credant, atque in illo misericordiam peccatis dimissis, et veritatem completis promissis, hoc est, universas vias Domini inveniant : in quibus ambulantes non operabuntur iniquitatem; quia non tenebunt infidelitatem, sed fidem, quæ per dilectionem operatur, et cui peccatum non imputatur (*Gal.*, V, 6).

QUATRIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Quel est, mes bien-aimés, celui qui dit au Seigneur : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès. Puissent mes voies être assez droites pour que je garde vos justes ordonnances. Je ne serai point alors confondu, tant que j'aurai sous les yeux tous vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 4-6)? » Quel est celui qui parle ainsi, sinon tout membre du Christ, ou plutôt le corps entier du Christ ? Et que veut dire : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès ? » Faut-il lire, ordonné à l'excès, ou gardés à l'excès? Quel que soit le sens adopté, il semble que cette parole du Psaume va contre la noble et mémorable maxime louée par les Grecs dans leurs Sages, et louée également par les Latins qui l'ont reproduite en ces termes : Ne quid nimis, Rien de trop (TÉR. *Andrienne*, a.I, sc.I). S'il est vrai qu'il ne faut rien de trop, comment peut être vraie cette sentence du Psaume : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès ? » Ou bien comment Dieu prescrirait-il quelque chose d'excessif, ou voudrait-il que quelque chose fût observé à l'excès, si tout ce qui est de trop mérite le blâme ? Sans doute nous dirions que l'autorité des Sages de la Grèce ne saurait nous enchaîner en face de ce texte sacré : « Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde (I *Cor.*, I, 20)? » Ne croirions-nous donc pas à la fausseté de cette maxime : « Rien de trop,» plutôt que d'accuser la divine Écriture, dans laquelle nous lisons et chantons : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès, » si la maxime grecque n'avait en sa faveur, non point l'orgueil de quelques philosophes, mais la véritable et droite raison? En effet, trop ne se dit que de quelque chose d'excessif. Peu et trop

SERMO QUARTUS.

1. Quis est, Carissimi, qui Domino dicit, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis. Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas. Tunc non confundar, dum inspicio in omnia mandata tua (*Ps.*,CXVIII,4,5,6) ? »Quis est qui hoc dicit, nisi unumquodque membrum Christi, vel potius universum corpus Christi ? Et quid est, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis ? » Utrum nimis præcepisti, an nimis custodiri ? Quodlibet horum intelligamus, contra illam memorabilem nobilemque sententiam hoc dictum videtur, quam Græci laudant in sapientibus suis, et Latini laudando consentiunt, Ne quid nimis. Si enim hoc verum est, ut ne quid nimis fiat : quomodo verum est, quod hic dicitur, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis ? » Quando Deus aliquid vel nimis præciperet, vel nimis custodiri vellet, si omne nimium reprehensione dignum esset? Diceremus ergo nos nulla Græcorum sapientium auctoritate (*a*) teneri, intuentes quod scriptum est, « Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi (I *Cor.*, I, 20) : » et potius istam sententiam falsam esse crederemus, qua dictum est, Ne quid nimis, quam divinum eloquium, ubi legimus atque cantamus, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis ; » nisi nos non Græca elatio, sed vera ratio revocaret? Nimis quippe dicitur, quidquid plus fuerit quam oportet. Nam parum et nimium duo sunt inter se contraria. Parum est quod minus est quam oportet; et nimium plus quam oportet. Horum in medio modus est, quod dicitur, sat est. Cum itaque utile sit in vita et moribus, ut amplius quam oportet nihil omnino faciamus ; profecto veram esse sententiam, Ne quid nimis, fateri potius quam negare debemus. Sed aliquando Latina lingua hoc verbo sic abutitur, ut nimis pro

(*a*) Am. et MSS. *terreri*.

sont deux termes contraires. Peu est moins qu'il ne faut ; trop est plus qu'il ne faut. Entre ces deux extrêmes se trouve une juste mesure, que l'on appelle assez. Par conséquent, comme il est utile que, dans les choses de la vie et dans les mœurs, nous ne fassions absolument rien de plus qu'il ne faut, nous devons tenir plutôt comme vraie que comme fausse cette sentence: Rien de trop. Mais, en latin, on abuse quelquefois du mot « nimis » qui signifie trop, en l'employant au lieu de « valde » qui signifie beaucoup. Nous en trouvons des exemples dans les saintes Écritures, et nous parlons ainsi nous-mêmes dans nos discours. Car ici, si nous voulons interpréter convenablement ces paroles : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès, » nous dirons qu'il faut les garder rigoureusement. De même, quand nous disons à quelqu'un de très-cher : je vous aime trop, nous voulons faire comprendre, non pas que nous l'aimons plus qu'il ne faut, mais que nous l'aimons beaucoup. Enfin, le proverbe grec et le texte grec de notre Psaume ne portent pas la même expression. Dans le premier cas c'est le mot ἄγαν, qui signifie trop, et dans le second, c'est le mot σφόδρα, qui signifie beaucoup. Mais quelquefois aussi, comme nous l'avons dit, le mot latin « nimis » est employé dans le sens de « valde. » Aussi quelques manuscrits latins ne portent pas : « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis, » mais : « custodiri valdè. » Dieu a donc rigoureusement prescrit, et ses commandements doivent être rigoureusement gardés.

2. Mais portez votre attention sur ce qu'ajoute une humble piété ou une pieuse humilité, animée par une foi reconnaissante envers la grâce divine : « Puissent mes voies être assez droites pour que je garde vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 5)! » Vous l'avez ordonné, il est vrai, mais puissé-je observer pleinement ce que vous avez ordonné ! En entendant ces mots : « Puissent mes voies ! » reconnaissez un cri de désir, et, en entendant un cri de désir, laissez là tout orgueil de présomption (1). Car, qui exprime jamais le désir d'une chose qu'il a tellement sous la main, qu'il n'a besoin d'aucune aide pour y arriver? Si donc l'homme désire ce que Dieu lui prescrit, c'est qu'il a besoin de prier Dieu pour obtenir de lui ce qu'il a prescrit. Vers qui, en effet, faut-il élever ses désirs, si ce n'est vers le Père des lumières, de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait, ainsi que l'atteste la Sainte Écriture (*Jacq.*, I, 17)? Mais, à cause de ceux qui pensent que nous ne sommes aidés par la grâce pour pratiquer le bien, que par la connaissance qui nous est donnée des commandements de Dieu, de sorte qu'une fois cette connaissance reçue, nous pouvons, sans aucun secours de la grâce, les accomplir par les seules forces de notre volonté, le Prophète ne désire ici la droite direction de ses voies, pour garder les justes ordonnances de Dieu, qu'après avoir d'abord reçu de Dieu ses commandements

eo quod est valde, et positum inveniamus in litteris sacris, et ponamus in sermonibus nostris. Nam et hic, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis, » nonnisi valde intelligimus, si recte intelligimus. Et, Nimis te diligo, si alicui carissimo dicimus, non utique plus quam oportet, sed valde nos diligere intelligi volumus. Denique illa Græca sententia non habet hoc verbum, quod hic legitur. Ibi enim est ἄγαν, quod est nimis : hic est autem σφόδρα, quod est valde. Sed aliquando, ut diximus, nimis pro eo quod est valde, et dictum invenimus, et dicimus. Unde nonnulli etiam Latini codices non habent, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis; » sed, « valde. » Valde itaque præcepit hoc Deus, et valde oportet Dei custodiri mandata.

2. Sed humilis pietas vel pia humilitas, et fides non immemor gratiæ, quid adjungat adtendite : « Utinam, inquit, dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas (*Ps.*, CXVIII, 5). » Præcepisti quidem tu, sed utinam quod præcepisti fiat mihi. Ubi audis « Utinam, » vocem optantis agnosce; et agnita voce optantis, depone superbiam præsumentis. Quis enim se dicat optare, quod sic habet in arbitrii potestate, ut nullo indigens adjumento id possit efficere? Ergo si optat homo quod præcipit Deus; ut det ipse quod præcipit, rogandus est Deus. A quo enim optandum est, nisi ab illo, a quo Patre luminum omne datum optimum et omne donum perfectum (*Jacobi*, I, 17), sancta Scriptura teste, descendit? Propter eos autem qui putant hoc

(1) Contre les Pélagiens.

dements. Car c'est à cela que se rapporte le verset précédent : « Vous avez ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès. » C'est comme s'il disait : J'ai déjà reçu la loi, je la connais déjà, car vous avez ordonné que vos commandements fussent rigoureusement observés, et vos commandements sont saints, justes et excellents ; mais le péché opère pour moi la mort, même par ce qui est bon (*Rom.*, VII, 12, 13), si votre grâce ne m'assiste. « Puissent donc mes voies être assez droites pour que je garde vos justes ordonnances ! »

3. « Je ne serai pas confondu tant que j'aurai sous les yeux tous vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 6). » Il faut considérer les commandements de Dieu, soit qu'on les lise, soit qu'on les passe en revue dans sa mémoire, comme on considère un miroir, selon ces paroles de l'Apôtre saint Jacques : « Si quelqu'un écoute la parole et ne la pratique pas, il sera comparé à un homme qui regarde, dans un miroir, le visage qu'il a reçu en naissant. Il s'est regardé et s'en est allé, et, aussitôt, il a oublié ce qu'il était. Mais celui qui examine à fond la loi parfaite de la liberté, et qui s'y attache avec persévérance, n'écoutant pas pour oublier, mais pour agir, celui-là sera heureux dans ce qu'il fera (*Jacq.*, I, 23-25). » Tel veut être le Prophète : il veut considérer, comme dans un miroir, les commandements de Dieu, afin de n'être pas confondu ; car il n'a pas seulement la volonté de les entendre, mais encore celle de les pratiquer. C'est pourquoi il désire que ses voies soient assez droites, pour qu'il garde les justes ordonnances de Dieu. Et qui les rendra droites, si ce n'est Dieu par sa grâce ? Autrement, il possédera la loi de Dieu, non pour s'en féliciter, mais pour en recevoir de la confusion, s'il veut uniquement considérer les commandements sans les pratiquer.

4. « Je vous confesserai, Seigneur, dans la droiture de mon cœur, parce que j'aurai appris les jugements de votre justice (*Ps.*, CXVIII, 7). » Il n'est pas ici question de la confession des péchés, mais d'une confession de louange, telle que l'a faite lui-même celui qui était sans aucun péché : « Je vous confesserai, ô mon Dieu, maître du ciel et de la terre (*Matth.*, XI, 25) ; » et telle qu'elle est prescrite au livre de l'Ecclésiastique : « Dites, en confessant le Seigneur : Tous les ouvrages du Seigneur sont parfaitement bons (*Eccli.*, XXXIX, 20, 21). » « Je vous confesserai, dit le Prophète, dans la droiture de mon cœur. » Si mes voies sont droites, je

solo nos ad faciendam justitiam divinitus adjuvari, quod Dei præcepta nobis in notitiam proferuntur, ut ea cognita, jam sine ulla Dei gratia, solis nostræ voluntatis viribus impleantur, non optat hic dirigi vias suas ad custodiendas justificationes Dei, nisi jam ejus acceptis ipso præcipiente mandatis. Ad hoc enim pertinet quod præmisit, « Tu præcepisti mandata tua custodiri nimis (*Ps.*, CXVIII, 4). » Tamquam diceret, Jam legem accepi, jam novi, « Tu enim præcepisti mandatatua custodiri nimis:» et mandata tua sancta, et justa, et bona; sed peccatum per bonum mihi operatur mortem, nisi adjuvet tua gratia (*Rom.*, VII, 13). « Utinam ergo dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas. »

3. « Tunc non confundar, dum inspicio in omnia mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 6). » Mandata Dei sive cum leguntur, sive cum memoria recoluntur, tamquam speculum intuendum est, secundum Apostolum Jacobum dicentem, « Si quis est auditor verbi et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo : consideravit enim se, et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit : qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, et permanserit, non auditor obliviosus factus, sed factor operis, hic beatus in facto suo erit (*Jacobi*, I, 23.etc). » Talem se iste vult esse, ut inspiciat tamquam in speculo mandata Dei, et non confundatur : quia non auditor eorum tantum vult esse, sed factor. Propterea optat dirigi vias suas ad custodiendas justificationes Dei. Unde dirigi, nisi gratia Dei ? Alioquin legem Dei habebit, non ubi gratuletur, sed ubi confundatur ; si voluerit mandata inspicere, quæ non facit.

4. « Confitebor, inquit, tibi, Domine, in directione cordis, in eo quod didicerim judicia justitiæ tuæ (*Ps.*, CXVIII, 7). » Non est peccatorum confessio ista, sed laudis : sicut ait etiam ipse, in quo peccatum nullum erat, « Confitebor tibi, Pater Domine cæli et terræ (*Matth.*, XI, 25) : » et sicut scriptum est in libro Ecclesiastico, « Hæc dicetis in confessione, Opera Domini universa quoniam bona valde (*Eccli.*, XXXIX, 20 et 21). » « Confitebor, inquit, tibi in directione cordis. » Utique si dirigantur viæ meæ, confitebor tibi, quoniam tu fecisti, et tua laus est ista, non mea. Tunc enim « confitebor in eo quod didicerim judicia justitiæ tuæ, » si directum cor habebo, directis videlicet viis meis ad custodiendas

confesserai que c'est votre œuvre, et que la louange en est à vous et non à moi. Alors, en effet, « je vous confesserai, parce que j'aurai appris les jugements de votre justice, » si mon cœur est devenu droit; c'est-à-dire, si mes voies sont assez droites pour que je garde vos justes ordonnances. Car de quoi me servirait-il d'avoir appris vos commandements, si, par la perversité de mon cœur, je m'égarais dans des voies mauvaises? Car, loin d'y trouver de la joie, je n'y trouverais qu'un sujet d'accusation.

5. Le Prophète ajoute : « Je garderai vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 8). » Ces paroles s'enchaînent avec ce qu'il a dit précédemment : « Puissent mes voies être assez droites, pour que je garde vos justes ordonnances. Je ne serai pas confondu, tant que j'aurai sous les yeux tous vos commandements. Je vous confesserai, Seigneur, dans la droiture de mon cœur..., et je garderai vos justes ordonnances. » Mais que signifie ce qu'il dit ensuite : « Ne m'abandonnez pas jusqu'à l'extrémité (*Ibid.*)? » Quelques exemplaires latins portent « usque valde » et d'autres « usque nimis; » mais le mot « nimis » trop est pris dans le sens de « valde, » beaucoup, d'après le texte grec σφόδρα. Est-ce donc qu'il se résigne à être abandonné de Dieu, mais non jusqu'à l'extrémité? Non, assurément. Mais Dieu, ayant abandonné le monde au sort que méritaient ses péchés, l'y aurait abandonné jusqu'à l'extrémité, » s'il ne lui eût accordé le plus puissant remède, c'est-à-dire la grâce de Dieu par Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais maintenant, conformément à cette prière du corps du Christ, il ne l'a pas abandonné jusqu'à l'extrémité; car « Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde (II *Cor.*, v, 19). » On peut encore comprendre cette parole en ce sens que celui qui la prononce est le même que celui qui a dit dans la prospérité, en se confiant à ses propres forces : « Je ne serai jamais confondu (*Ps.*, XXIX, 7). » Mais, pour lui montrer que ce n'était pas à cause de ses mérites, mais par un pur effet de la divine volonté, qu'il avait été affermi dans son état florissant, Dieu a détourné le visage de dessus lui et il a été rempli de trouble (*Ps.*, XXIX, 7 et 8). Il rentre donc en lui-même, et quittant son aveugle présomption, il s'écrie : « Ne m'abandonnez pas jusqu'à l'extrémité (*Ps.*, CXVIII, 8). » Si vous m'avez abandonné, pour me faire voir combien je suis faible sans votre secours, ne m'abandonnez pas qu'à l'extrémité, de peur que je ne périsse. « Vous avez donc ordonné que vos commandements fussent gardés à l'excès. » Désormais je ne puis m'excuser sur mon ignorance; mais, parce que je suis faible, « puissent mes voies être assez droites pour que

justificationes tuas. Nam quid mihi proderit quod ea didicerim, si corde perverso vias (*a*) abibo pravas? Non enim lætabor in eis, sed accusabor ab eis.

5. Deinde adjungit, « Justificationes tuas custodiam (*Ps.*, CXVIII, 8). » Quæ omnia ex illo utique connectuntur, quod ait, « Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas : tunc non confundar dum inspicio in omnia mandata tua; et confitebor tibi in directione cordis (*Ib.*, 5 et 6), » « et justificationes tuas custodiam. » Sed quid est quod sequitur? « Ne derelinquas me usque valde : » vel sicut nonnulli codices habent, « usque nimis, » pro eo quod est « valde : » nam hoc verbum Græcum est et hic, id est, σφόδρα : quasi relinqui se a Domino velit : sed non usque valde. Absit. Sed quia reliquerat Deus mundum merito peccatorum : usque valde illum reliquisset, si ei nec tanta medicina profuisset, hoc est, gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum. Nunc vero secundum istam orationem corporis Christi, non eum reliquit usque valde : quia « Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi (II *Cor.*, v, 29). » Potest hoc etiam sic intelligi, ut ejus ista sit vox, qui cum dixisset in abundantia sua, « Non movebor in æternum (*Psal.*, XXIX, 7), » velut sua virtute confidens : ut ostenderet ei Deus quod non merito ejus, sed in voluntate sua præstiterat decori ejus virtutem, avertit ab eo faciem suam, et factus est conturbatus (*Psal.*, XXIX, 7). Inveniens ergo se, nec jam præsumens de se, clamat, « Ne derelinquas me usque valde. » Si enim derelinquisti, ut sine adjutorio tuo infirmus appaream, noli usque valde, ne peream. « Tu ergo præcepisti mandata tua custodiri nimis (*Ps.*, CXVIII, 4 etc.). » Jam de ignorantia me excusare non possum. Sed quoniam infirmus sum : « Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas. Tunc non confundar, dum inspicio in omnia man-

(*a*) Plerique MSS. *habebo.*

je garde vos justes ordonnances. Alors je ne serai point confondu, tant que j'aurai sous les yeux tous vos commandements. Alors je vous confesserai dans la droiture de mon cœur, parce que j'aurai appris les jugements de votre justice. » Alors je garderai vos justes ordonnances ; et si vous m'avez abandonné, afin que je ne me glorifiasse point en moi-même, ne m'abandonnez pas jusqu'à l'extrémité, et vous devant ma justification, je ne chercherai ma gloire qu'en vous.

data tua : tunc confitebor tibi in directione cordis, in eo quod didicerim judicia justitiæ tuæ ; tunc justificationes tuas custodiam (*Ibid.*, 5, 8) : et si dereliquisti me, ne gloriarer in me, noli usque valde, et justificatus abs te gloriabor in te.

CINQUIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Examinons, mes bien-aimés, les versets suivants de notre Psaume, et approfondissons les saintes Écritures, autant que le Seigneur nous donnera de le faire. « Comment le plus jeune corrigera-t-il sa voie? En gardant vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 9)? » Le Prophète se pose la question et se donne la réponse. « Comment le plus jeune corrigera-t-il sa voie? » Voilà l'interrogation et voici la réponse : « En gardant vos paroles. » Par ces mots, garder les paroles de Dieu, il faut entendre ici pratiquer ses commandements. Inutilement, en effet, on les garderait dans sa mémoire, si on ne les gardait par sa vie. Il y en a pourtant qui font en sorte de retenir les paroles de Dieu de manière à ne pas les oublier, et qui ne font point en sorte de vivre, de manière à se corriger. Mais le Prophète ne dit pas : Comment le plus jeune exercera-t-il sa mémoire? mais « Comment corrigera-t-il sa voie? » et il répond : « En gardant vos paroles. » Or, on ne peut, en aucune façon, dire que la voie soit corrigée, tant que la vie est dépravée.

2. Mais que signifie « le plus jeune? » Le Prophète aurait pu dire : Comment le genre humain corrigera-t-il sa voie? ou : comment l'homme corrigera-t-il sa voie, en désignant

SERMO QUINTUS.

1. Hos versus, Carissimi, isto consideremus in Psalmo, et sicut Dominus donat ejus sacras litteras persecrutemur : « In quo corrigit junior viam suam? In custodiendo verba tua (*Ps.*, CXVIII, 9). » Interrogat se, et respondet sibi : « In quo corrigit junior viam suam? » huc usque interrogatio est. Deinde responsio, « In custodiendo verba tua. » Sed hoc loco custoditio verborum Dei, intelligenda est operatio præceptorum. Frustra enim custodiuntur memoria, si non custodiantur et vita. Nam quidam verba Dei tenendo agunt ne obliviscantur, nec agunt vivendo ut corrigantur. Non autem ait iste, in quo exercet junior memoriam suam? sed, « In quo corrigit viam suam? » atque ad hoc respondet, « In custodiendo verba tua. » Neque ullo modo dicenda est via correcta, quamdiu est vita perversa.

2. Sed quid sibi vult iste junior? Potuit enim dicere, In quo corrigit homo viam suam? aut in quo corrigit vir viam suam? quod plerumque in Scripturis ita ponitur, ut a sexu honoratiore homo intelligatur, modo locutionis quo significatur a parte totum. Neque enim et femina non beata quæ non abiit in consilio impiorum : ubi tamen dictum est, « Beatus vir (*Psal.*, I, 1). » Hic vero nec homo ait, nec vir, sed « junior. » Numquid desperandus est

ainsi, selon l'usage de l'Écriture, le genre humain tout entier par le sexe le plus noble, c'est-à-dire en désignant le tout au moyen de la partie. Car, dans un exemple analogue, il n'est pas dit que la femme ne soit pas heureuse, de n'être point allée dans l'assemblée des impies, bien que le texte porte seulement : « Heureux l'homme (*Ps.*, I, 1). » Mais ici, il n'est dit ni le genre humain, ni l'homme, mais « le plus jeune. » Est-ce donc que le plus âgé doit désespérer ? ou que le plus âgé peut corriger sa voie autrement qu'en gardant les paroles de Dieu ? Peut-être alors serait-ce un avertissement sur l'âge où l'on doit de préférence corriger sa voie, selon ces autres paroles : « Mon fils, dès votre premier âge, aimez à être instruit, et vous acquerrez une sagesse qui vous durera jusqu'à la vieillesse (*Eccli.*, VI, 18). » On peut encore entendre ce texte autrement ; et y reconnaître le plus jeune fils de l'Évangile, qui quitta son père pour des régions lointaines, où il dissipa son bien en vivant comme un prodigue avec des courtisanes ; et qui, après avoir mené des pourceaux et souffert l'indigence et la faim, rentra en lui-même et se dit : « Je me lèverai et j'irai vers mon père (*Luc*, XV, 12). » Comment en effet a-t-il corrigé sa voie, sinon en gardant les paroles de Dieu, qu'il a désirées, dans les angoisses de la faim, comme le pain paternel ? Quant au frère aîné, il n'avait pas à redresser sa voie, puisqu'il disait à son père : « Voilà bien des années que je vous sers et je n'ai jamais transgressé vos commandements. (*Ibid.*, 29). » C'était donc au plus jeune de le faire, puisqu'il avouait avoir suivi une voie si tortueuse et si mauvaise, qu'il disait à son père : « Je ne suis plus digne d'être nommé votre fils (*Ibid.*, 21). » Un troisième sens se présente à ma pensée ; et même, autant que je puis en juger, je le préfère aux deux premiers. Dans le plus âgé, je reconnais le vieil homme ; dans le plus jeune, l'homme nouveau. Le plus âgé porte en lui l'image de l'homme terrestre ; le plus jeune l'image de l'homme céleste : car, selon les paroles de l'Apôtre saint Paul, « Ce n'est point d'abord ce qui est spirituel, mais ce qui est animal, et ensuite ce qui est spirituel (I *Cor.*, XV, 46). » Quel que soit donc l'âge de chacun, et fût-on arrivé à la dernière décrépitude, on est jeune devant Dieu, quand on se convertit à lui, après avoir reçu de lui le renouvellement que donne la grâce, et quand on corrige ses voies en gardant la parole de Dieu ; c'est-à-dire la parole de la foi que nous prêchons (*Rom.*, X, 8), et qui est la foi qui agit par l'amour (*Galat.*, V, 6).

3. Mais ce peuple plus jeune, fils de la grâce, homme nouveau qui chante le cantique nouveau ; cet héritier de la nouvelle alliance, qui est, non pas Caïn, mais Abel ; non pas Ismaël, mais Isaac ; non pas Ésaü, mais Israël ; non pas Manessé, mais Éphraïm ; non pas Héli, mais

senior ? aut in alio corrigit etiam senior viam suam quam in custodiendo verba Dei ? An forte admonitio est, qua ætate potissimum fieri debeat : secundum illud quod alibi scriptum est, « Fili a juventute tua excipe doctrinam et usque ad canos invenies sapientiam (*Eccli.*, VI, 18) ? » Est et alius intellectus, ut ille agnoscatur filius Evangelicus junior, qui profectus a patre in regionem longinquam, effudit substantiam suam vivens cum meretricibus prodige; et postea quam porcos pavit egestatem famemque perpessus, reversus est ad semitipsum, et dixit, Surgam : et ibo ad patrem meum (*Lucæ*, XV, 22). In quo enim correxit viam suam, nisi in custodiendo verba Dei, quæ tamquam panem paternum esuriens concupivit ? Neque enim corrigeret viam suam frater ejus senior, qui patri suo dixit, Ecce tot annis servio tibi, et numquam mandatum tuum præterii (*Ibid.*, 29). » Junior ergo ille correxit viam suam ; quam se ita depravasse perversamque habuisse confessus est, ut patri diceret, « Jam non sum dignus vocari filius tuus (*Ibid.*, 21). » Tertius quoque intellectus mihi occurrit, quem quidem ego, quantum pro modulo meo sapio, duobus superioribus antepono : ut senior agnoscatur, vetus homo; et novus, junior : senior, qui portat imaginem terreni hominis (I *Cor.*, XV, 49); junior, qui cælestis ; quia non prius quod spiritale est, sed quod animale, postea spiritale (*Ibid.*, 46). Sit ergo licet quilibet, quantum ad ætatem pertinet corporis, annosa vetustate decrepitus, junior erit ad Deum percepta gratiæ novitate conversus : et in hoc corrigit viam suam, in custodiendo verba ejus : hoc est verbum fidei quod prædicamus (*Rom.*, X, 8), et ipsa est fides quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6).

3. Sed iste junior populus, gratiæ filius, homo novus, cantator novi Cantici, heres Testamenti novi, iste junior non Cain, sed Abel; non Ismaël, sed

Samuel ; non pas Saül, mais David ; qu'ajoute-t-il maintenant ? Écoutez-le : « Je vous ai cherché de tout mon cœur; ne me repoussez pas du sentier de vos préceptes (*Ps.*,CXVIII,10).» Il prie, afin que Dieu l'aide à garder les paroles dans lesquelles il a déclaré que celui qui est jeune corrige sa voie. Or ces mots, « ne me repoussez pas de la voie de vos préceptes, » ont le même sens. Qu'est-ce en effet que d'être repoussé par Dieu, sinon de n'être pas secouru par lui ? Car, la faiblesse humaine est incapable de suivre la voie droite et escarpée des commandements de Dieu, si elle n'est prévenue et assistée par la divine charité. Mais ceux que Dieu n'aide pas, il les repousse, suivant une juste expression, comme si le glaive de feu les empêchait, en raison de leur indignité, d'étendre la main vers l'arbre divin (*Genèse*, III, 24). Mais qui en est digne, depuis que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort ; de sorte que la mort a passé dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché (*Rom.*, V, 12)? Mais la miséricorde de Dieu, qui ne nous était pas due, a guéri la misère qui nous était due. Car, comment celui qui dit dans le Psaume : « Je vous ai cherché de tout mon cœur, » pourrait-il chercher Dieu, si Dieu ne le ramenait à lui, tandis qu'il en est éloigné, selon ces paroles : « O Dieu, en nous convertissant, vous nous donnerez la vie (*Ps.*, LXXXIV,7) ; » si Dieu ne le cherchait, tandis qu'il est perdu ; si Dieu ne le rappelait, tandis qu'il est égaré, ainsi que Dieu même le dit : « Je chercherai ce qui est perdu et je rappellerai ce qui est égaré (*Ézéch.*, XXXIV, 16) ? »

4. C'est ainsi qu'il corrige sa voie en gardant les paroles de Dieu, sous la direction de Dieu, sous l'action de Dieu ; car il ne pourrait le faire par lui-même, selon l'aveu du prophète Jérémie : « Seigneur, je sais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui et que l'homme ne marchera ni ne corrigera sa voie par lui-même (*Jérém.*, X, 23). » Aussi le Prophète a-t-il précédemment demandé cette grâce au Seigneur, lorsqu'il a dit : « Puissent mes voies être assez droites (*Ps.*, CXVIII, 5) ! » Et il le fait encore maintenent, en ajoutant : « J'ai caché vos paroles au fond de mon cœur, afin de ne pas pécher contre vous (*Ibid.*, 11). » Car immédiatement il réclame le secours de Dieu, de peur que les paroles de Dieu ne restent cachées sans fruit dans son cœur, si elles ne sont suivies d'œuvres de justice ; et il dit : « Vous êtes béni, Seigneur, enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*, 12). » Enseignez-les-moi, comme les apprennent ceux qui les pratiquent, et non comme ceux qui ne s'en souviennent

Isaac ; non Esaü, sed Israël ; non Manasses, sed Ephræm ; non Heli, sed Samuel ; non Saül, sed David, quid adjungat adtendite : « In toto, inquit, corde meo exquisivi te, ne repellas me a mandatis tuis (*Ps.*, CXVIII, 10). » Ecce orat, ut adjuvetur ad custodienda verba Dei, in quo dixerat viam suam corrigere juniorem. Nam utique hoc est, « Ne repellas me a mandatis tuis. » Quid est enim a Deo repelli, nisi non adjuvari ? Mandatis quippe ejus rectis atque arduis humana non contemperatur infirmitas, nisi præveniens ejus adjuvet caritas. Quos autem non adjuvat, hos merito perhibetur repellere, tamquam flammea framea prohibeantur indigni, ne manum extendant ad arborem vitæ (*Gen.*, III, 24). Quis est autem dignus, « ex quo per unum hominem peccatum intravit in mundum, et per peccatum mors, et ita in omnes homines pertransiit, in quo omnes peccaverunt (*Rom.*, V, 12)? » Sed indebita Dei misericordia sanatur debita nostra miseria. Nam iste qui loquitur, et dicit, « In toto corde meo exquisivi te : » et hoc unde posset, nisi eum aversum ad se ipse converteret, cui dicitur, « Deus tu convertens vivificabis nos (*Ps.*, LXXXIV, 7) : » et ille perditum quæreret, et errantem ille revocaret, qui dicit, « Quod perierat requiram, et quod erraverat revocabo (*Ezech.*, XXXIV, 16) ? »

4. Inde est quod et corrigit viam suam in custodiendo verba Dei, illo regente, illo faciente : neque enim per se ipse posset ; cum Jeremias Propheta fateatur, et dicat, « Scio Domine, quoniam non est hominis via ejus, neque vir ibit et corriget viam suam (*Jerem.*, X, 23). » A Domino quippe hoc etiam iste superius optavit, ubi ait, « Utinam dirigantur viæ meæ (*Ps.*, CXVIII, 5) : » et hic ubi addidit, « In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi (*Ibid.*, 11); » continuo divinum quæsivit auxilium, ne in corde ejus Dei eloquia sine fructu absconderentur, nisi opera justitiæ sequerentur. Cum enim hoc dixisset, adjunxit, « Benedictus es Domine, doce me justificationes tuas (*Ibid.*, 12). » Doce dixit, quomodo eas discunt, qui faciunt ; non quomodo hi qui ut habeant quod loquantur, tantummodo meminerunt. Nam utique jam dixerat, « In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi (*Ibid.*, 11). »

que pour avoir à parler. En effet, il venait de dire : « J'ai caché vos discours, dans mon cœur, afin de ne pas pécher contre vous. » Pourquoi donc demander encore à apprendre des paroles qu'il garde déjà cachées dans son cœur ? Il ne pourrait les garder, si déjà il ne les avait apprises. Pourquoi donc ajouter : « Enseignez-moi vos justes ordonnances, » si ce n'est parce qu'il veut les apprendre en les pratiquant, et non en en parlant et en les retenant dans sa mémoire ? De même donc qu'il est dit dans un autre Psaume : « Celui qui a donné la loi donnera la bénédiction (*Ps.*, LXXXIII, 8), » ainsi est-il dit ici : « Vous êtes béni ; Seigneur ; enseignez-moi vos justes ordonnances. » En effet, c'est parce que j'ai caché vos paroles au fond de mon cœur, afin de ne pas pécher contre vous, que vous m'avez donné votre loi ; donnez aussi la bénédiction de votre grâce, afin que j'apprenne, en le pratiquant, ce que vous avez prescrit en me l'intimant. Que ces paroles suffisent pour nourrir vos esprits sans arriver à la satiété. Les versets qui suivent demandent un autre discours.

Quid ergo adhuc ea quærit dicere, quæ abscondita jam custodit in corde ? Quod utique non fecisset, nisi ea didicisset. Ut quid ergo addit et dicit, « Doce me justificationes tuas ; » nisi quia eas vult faciendo discere, non loquendo vel memoria retinendo ? Quoniam ergo, sicut in alio Psalmo legitur, « Benedictionem dabit qui legem dedit (*Ps.*, LXXX, 8) : » ideo, « Benedictus es Domine, doce me, inquit, justificationes tuas. » Quia enim in corde meo abscondi eloquia tua ; ut non peccem tibi, legem dedisti ; da etiam benedictionem gratiæ, ut faciendo discam quod intimando jussisti. Hæc satis sint, ut vestræ mentes sine fastidio nutriantur ; alium sermonem desiderant quæ sequuntur.

SIXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Commençons notre discours par ce verset du Psaume que nous expliquons : « J'ai énoncé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche (*Ps.*, CXVIII, 13). » Qu'est-ce que cela, mes bien-aimés? Qu'est-ce que cela? Qui pourrait énoncer tous les jugements de Dieu, qu'il ne pourrait même découvrir? Faudrait-il donc hésiter à nous écrier avec l'Apôtre : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu? Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables (*Rom.*, XI, 33). » Le Seigneur a dit : « J'ai encore beaucoup de choses à vous enseigner, mais vous ne pouvez les porter maintenant (*Jean*, XVI, 12); » et bien qu'il ait promis aussitôt de faire connaître toute vérité à ses Apôtres par le Saint-Esprit (*Ibid.*, 13), cependant le bienheureux Paul s'écrie : « Nous ne savons qu'en partie, » afin de nous faire comprendre que si l'Esprit-Saint, que nous avons reçu pour gage, doit nous conduire à la connaissance de toute vérité, nous n'y arriverons que dans l'autre vie, où nous verrons face à face ce que nous voyons ici-bas en énigme et à travers un miroir (I *Cor.*, XIII, 9, 12). Comment donc le Prophète dit-il : « J'ai énoncé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche? » Et il le dit, après avoir fait cette demande à Dieu dans le verset précédent : « Enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 12). » Comment a-t-il donc énoncé tous les jugements de la bouche de Dieu, puisqu'il en est encore à vouloir apprendre ses ordonnances? Serait-ce qu'il connaissait déjà tous les jugements de Dieu, et qu'il désirait encore apprendre ses justes ordonnances? Mais ce serait chose plus étonnante encore, qu'il eût déjà connu les impénétrables secrets de Dieu et qu'il eût ignoré les lois dont Dieu a prescrit aux hommes la pratique. En effet, les justes ordonnances de Dieu ne consistent pas en paroles

SERMO SEXTUS.

1. Initium sermonis hujus est nobis in Psalmo, de quo disputamus, hic versus, « In labis meis enuntiavi omnia judicia oris tui (*Ps.*, CXVIII, 13). » Quid est hoc, Dilectissimi? quid est hoc? Quis omnia judicia Dei enuntiare possit, cum investigare non possit? An vero cum Apostolo exclamare dubitamus, « O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam inscrutabilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus (*Rom.*, II, 33)? » Dominus dicit, « Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo (*Johan.*, XVI, 12).» Et quamvis continuo promiserit eis omnem veritatem per Spiritum-Sanctum : clamat tamen beatus Paulus, « Ex parte scimus (I *Cor.*, XIII, 9); » ut intelligamus Spiritu quidem sancto, unde pignus accepimus, perduci nos ad omnem veritatem; sed cum in (*a*) aliam vitam, post hujus vitæ speculum et ænigma, venerimus, et facie ad faciem viderimus. Quomodo ergo iste dicit, « In labiis meis enuntiavi omnia judicia oris tui? » Et ille hoc dicit, qui paulo ante superiore versu proximo dixerat, « Doce me justificationes tuas (*Psal.*, CXVIII, 12).» Quo pacto igitur enuntiavit omnia judicia oris ejus, qui vult adhuc discere justificationes ejus? An judicia quidem cuncta jam noverat, justificationes autem adhuc discere cupiebat? Hoc vero est mirabilis, si jam sciebat inscrutabilia Dei, et ea quæ hominibus præcepit facienda nesciebat. Justificationes enim sunt, non dicta, sed facta justitiæ, opera scilicet justorum, quæ

(*a*) Am. et MSS. *sed cum in alia vita, post hujus vitæ speculum et ænigma facie ad faciem venerimus* : nisi quod loco *ænigma*, quidam habent *ænigmata*.

mais en œuvres de justice, c'est-à-dire en œuvres qu'accomplissent les justes, selon l'ordre de Dieu. Or ces œuvres sont appelées œuvres de Dieu, bien que nous les accomplissions, parce qu'elles ne se font que par le don de Dieu. Mais les jugements de Dieu sont ceux qu'il exerce et qu'il exercera sur le monde, maintenant et à la fin des siècles. Mais les discours de Dieu contenant tout à la fois et ses justes ordonnances et ses jugements, pourquoi le Prophète demande-t-il encore à être instruit de ses justes ordonnances, après avoir déclaré qu'il tient ses discours cachés au fond du cœur? Il a dit, en effet : « J'ai caché vos discours dans mon cœur, afin de ne pas pécher contre vous (*Ps.*, CXVIII, 11). » Puis il a ajouté : « Vous êtes béni Seigneur; enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*, 12). » Enfin : « J'ai énoncé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche (*Ibid.*, 13). » Il est vrai que ces deux pensées, qu'il tient cachés en son cœur les discours de Dieu et que ses lèvres énoncent les jugements de Dieu, ne semblent pas se contredire, mais plutôt s'accorder et s'unir; « car nous croyons de cœur pour notre justification, et nous confessons de bouche pour notre salut (*Rom.*, X, 10) : » mais à l'égard de l'autre pensée que le Prophète a placée entre les deux : « Vous êtes béni, Seigneur, enseignez-moi vos justes ordonnances, » on ne voit pas comment il convient qu'un homme qui garde dans son cœur les discours de Dieu et dont les lèvres ont énoncé tous les jugements de Dieu, de demander encore à apprendre les justes ordonnances de Dieu ; à moins de dire qu'il veut les apprendre en les pratiquant et non en les gardant dans sa mémoire pour en parler, et qu'il nous enseigne à demander cette grâce à Dieu, sans lequel nous ne pouvons rien faire. Mais déjà dans un autre discours, nous avons traité cette question ; maintenant, nous nous proposons d'examiner, autant que Dieu nous le donnera, comment le Prophète a pu dire que ses lèvres ont énoncé tous les jugements de la bouche de Dieu, puisque ces jugements sont impénétrables et que l'Écriture en exprime la profondeur en ces termes : « Vos jugements sont un abîme infini (*Ps.*, XXXV, 7). »

2. Prêtez donc votre attention à notre explication de cette parole. L'Église ignore-t-elle les jugements de Dieu? Assurément, elle ne les ignore pas. Elle sait parfaitement quels sont ceux auxquels le juge des vivants et des morts dira : « Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume; » et quels sont ceux auxquels il dira : « Allez dans le feu éternel (*Matth.*, XXV, 34, 41). » Elle sait, dis-je, que ni les fornicateurs, ni les adorateurs des idoles, ni tous ceux dont saint Paul a donné l'énumération, ne posséderont le royaume de Dieu (I *Cor.*, XI, 9, 10). Elle sait que la colère et l'indignation de Dieu, la tribulation et les angoisses sont destinées à tout homme qui fait le mal, au Juif d'abord et

imperat Deus. Ideo autem Dei dicuntur, quamvis a nobis fiant, quia nisi ipso donante non fiunt. Judicia porro Dei sunt, quibus ab eo mundus et nunc et in fine sæculi judicatur. Sed cum eloquiis Dei omnia contineantur, et justificationes videlicet et judicia ; cur quærit adhuc justificationes discere, qui eloquia Dei se abscondisse in corde dicit? Ait enim, « In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi (*Ibid.*, 11). » Tum secutus adjunxit, « Benedictus es Domine, doce me justificationes tuas (*Ibid.*, 12). » Ac deinde, « In labiis meis, inquit, enuntiavi omnia judicia oris tui (*Ibid.*, 13). » Videntur quidem duo ista inter se non esse contraria, immo esse potius amica atque conjuncta, ut quoniam in corde suo abscondit eloquia Dei, in labiis suis judicia ejus enuntiet ; « Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (*Rom.*, X, 10) : » sed quod inter hæc duo medium posuit, « Benedictus es Domine, doce me justificationes tuas, » quomodo conveniat homini, cujus in corde jam sunt eloquia Dei, et qui labiis suis enuntiavit omnia judicia Dei, ut adhuc velit discere justificationes Dei, non invenitur, nisi ut eas discere velle intelligatur faciendo, non memoria retinendo et loquendo ; et id a Domino demonstravit debere nos petere, sine quo nihil possumus facere. Sed hoc ante istum alio jam sermone tractavimus : nunc vero quomodo se dixerit omnia judicia oris Dei in labiis suis enuntiasse, cum dicta sint inscrustabilia, et de quorum profunditate alibi scriptum est, « Judicia tua abyssus multa, quantum Deus donat, tractare suscepimus (*Psal.*, XXXV, 7). »

2. Quid ergo hic intelligamus, adtendite. Numquid judicia Dei nescit Ecclesia? Scit plane. Nam scit utique qualibus dicturus sit judex vivorum et mortuorum, « Venite benedicti Patris mei, percipite regnum (*Matth.*, XXV, 34) : » et qualibus dicturus sit, « Ite in ignem æternum. » Scit, inquam, neque for-

ensuite au Grec; tandis que la gloire, l'honneur et la paix sont réservés à quiconque fait le bien, au Juif d'abord et ensuite au Grec (*Rom.*, II, 9, 10). L'Église connaît ces jugements de Dieu et d'autres encore qui sont aussi nettement formulés dans les Écritures; mais ces jugements ne sont pas les seuls, puisqu'il en est d'insondables dont les profondeurs cachées sont un abîme infini. Ces jugements seraient-ils donc connus de quelques-uns des membres les plus excellents de cet homme qui, avec le Sauveur sa tête, forme le Christ tout entier? Peut-être, en effet, dit-on qu'ils sont impénétrables pour l'homme, parce qu'il est incapable de les sonder par ses propres forces. Mais pourquoi le don du Saint-Esprit n'en rendrait-il pas capable tout homme à qui le Seigneur daignerait faire cette grâce? Car il est dit d'une manière analogue : « Dieu habite une lumière inaccessible (I *Tim.*, VI, 6). » Et cependant nous entendons aussi cette exhortation : « Approchez-vous de lui et vous serez éclairés (*Ps.*, XXXIII, 5). » L'objection se résout en disant que Dieu est inaccessible à nos seules forces, mais qu'on s'approche de lui à l'aide de ses dons. Mais pour la question qui nous occupe, disons d'abord qu'il n'est accordé à aucun saint, tant que ce corps corruptible appesantit son âme (*Sag.*, IX, 15), de connaître tous les jugements de Dieu, parce que cela est au-dessus des forces humaines : car pour en citer un exemple qui permette de conjecturer l'immensité des jugements de Dieu, personne, sinon par un jugement de Dieu, n'est lourd d'esprit ou boîteux de corps; cependant, l'Église, c'est-à-dire le peuple que Dieu s'est acquis, a droit de dire et de dire en toute vérité : « J'ai énoncé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche, » c'est-à-dire, je n'ai laissé dans le silence aucun de ceux de vos jugements que vous avez voulu me faire connaître par vos discours; mais je les ai tous absolument énoncés de mes lèvres. Je crois, en effet, que telle est la pensée du Prophète, puisqu'il a dit, non pas : « tous vos jugements, » mais : « tous les jugements de votre bouche, » c'est-à-dire, ceux de vos jugements que vous m'avez exprimés. Nous devons alors, par sa bouche, comprendre ses discours, tels qu'il nous les a fait entendre, dans les nombreuses révélations des saints et dans les deux Testaments; et ces discours sont autant de jugements divins que l'Église ne cesse d'énoncer de ses lèvres, en tous lieux.

3. Le Prophète poursuit en ces termes : « J'ai trouvé, dans la voie de vos témoignages, autant de joie que dans la possession de tous les

nicatores, neque idolis servientes (I *Cor.*, VI, 9), neque illos atque illos, quos ibi apostolus Paulus enumerat, regnum Dei possessuros. Scit iram et indignationem, tribulationem et angustias in omnem animam hominis operantis malum, Judæi primum et Græci (*Rom.*, II, 9 et 10) : gloriam vero et honorem et pacem omni operanti bonum, Judæo primum et Græco. Hæc atque hujusmodi judicia Dei evidenter expressa novit Ecclesia : sed non ipsa sunt omnia; cum sint quædam inscrutabilia, et sicut abyssus multa, profunda et occulta. An et ipsa nota sunt quibusdam excellentioribus membris hominis hujus, qui cum suo capite Salvatore totus est Christus? Inscrutabilia enim fortasse dicta sunt homini, quia viribus suis ea non potest perscrutari. Sed cur non possit dono Spiritus-sancti, cuicumque hoc Dominus conferre dignatur? Sic enim illud dictum est, « Deus habitat lucem inaccessibilem (I *Tim.*, VI, 16) : » et audimus tamen, « Accedite ad eum, et illuminamini (*Ps.*, XXXIII, 5). » Quæ utique ita solvitur quæstio, ut inaccessibilis sit viribus nostris accedatur autem ad eum muneribus suis. Quamquam et si nemini omnino Sanctorum, quamdiu corpus quod corrumpitur aggravat animam (*Sap.*, IX, 15), omnia judicia Dei scire conceditur, quia re vera multum est ad hominem, cum profecto, (ut aliquid exempli gratia dicam, unde judiciorum Dei conjiciatur immensitas), nemo sine judicio Dei sit tardus in animo, vel claudus in corpore : habet tamen unde dicat Ecclesia, hoc est, populus adquisitionis, et veraciter dicat, « In labiis meis enuntiavi omnia judicia oris tui, » id est, nihil judiciorum tuorum tacui, quæ mihi per eloquia tua innotescere voluisti, sed omnia prorsus in labiis meis enuntiavi. Hoc enim mihi videtur significare voluisse, quod non ait, omnia judicia tua : sed « omnia judicia oris tui, » id est, quæ mihi dixisti : ut per os ejus eloquium ejus intelligamus, quod fecit ad nos in revelationibus sanctorum pluribus, et Testamentis duobus; quæ omnia judicia usquequaque in labiis suis enuntiare non cessat Ecclesia.

3. Deinde subjungit, et dicit. « In via testimoniorum tuorum jocundatus sum, quasi in omnibus divitiis (*Ps.*, CXVIII, 14). » Viam testimoniorum Dei nihil citius, nihil certius, nihil brevius, nihilque grandius intelligimus esse quam Christum, « in quo

trésors possibles (*Ps.*, CXVIII, 14). » Nous ne pouvons mieux dépeindre la rapidité, la sécurité, la brièveté et l'ampleur de cette voie des témoignages divins, qu'en disant qu'elle est le Christ lui-même, en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science (*Coloss.*, II, 3). C'est pourquoi le Prophète dit qu'il a trouvé autant de joie ou autant de délices dans cette voie « que dans tous les trésors possibles. » Car les témoignages de Dieu sont les preuves qu'il a daigné nous donner de l'immensité de son amour. Or Dieu a signalé son amour pour nous « en ce que, dans le temps où nous étions encore pécheurs, le Christ est mort pour nous (*Rom.*, V, 8, 9). » Le Christ ayant dit : « Je suis la voie (*Jean*, XIV, 6), » et l'humilité de sa naissance charnelle et l'humilité de sa passion étant des témoignages évidents de l'amour de Dieu pour nous, il est hors de doute que le Christ ne soit la voie des témoignages de Dieu. Or, en raison de ces témoignages que nous voyons accomplis en lui, nous attendons avec une ferme espérance l'accomplissement des promesses éternelles, qui sont encore pour nous des promesses d'avenir. « En effet, comment celui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, ne nous aurait-il pas donné toutes choses avec lui (*Rom.*, VIII, 32) ? »

4. Le Prophète poursuit ainsi : « Je parlerai sans cesse au sujet de vos commandements et je considérerai vos voies (*Ps.*, CXVIII, 15). » Le grec porte ἀδολεσχήσω, expression que les interprètes ont rendue les uns par « garriam » je parlerai sans cesse, les autres par « exercebor » je m'exercerai. Ces deux interprétations paraissent d'abord différentes ; mais s'il s'agit d'un exercice de l'intelligence accompagné d'un certain plaisir de parole, ces idées se réunissent et des deux se forme la pensée unique d'une méditation qui exerce l'esprit et qui s'épanche par une parole abondante. Car telle est la signification de l'expression latine « garriam, » qui emporte l'idée de loquacité. Or l'Église s'exerce dans la méditation des commandements de Dieu, en se répandant en paroles contre tous les ennemis de la foi chrétienne et catholique par les discussions abondantes de ses docteurs : discussions pleines d'utilité pour ceux qui s'y livrent, s'ils n'y considèrent que « les voies du Seigneur, qui sont d'après l'Écriture « la miséricorde et la vérité (*Ps.*, XXIV, 10), » dont la plénitude se trouve dans le Christ. Cet exercice salutaire produit dans l'âme le fruit que promet ensuite le Prophète : « Je méditerai sur vos justes ordonnances et je n'oublierai pas vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 16). » Je méditerai donc pour ne point oublier : c'est pourquoi celui qui, dans le premier Psaume, est proclamé bienheureux,

sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi (*Coloss.*, II, 3). » Inde et iste ait se jocundatum vel delectatum in hac via, « quasi in omnibus divitiis. » Testimonia quippe Dei sunt, quibus quantum nos diligat, nobis probare dignatur. « Commendat autem suam caritatem Deus in nobis, quoniam cum adhuc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est (*Rom.*, V, 8 et 9). » Cum ergo ipse dicat, « Ego sum via (*Johan.*, XIV, 6) : » et humilitas ejus carnalis nativitatis atque passionis, evidentia sint testimonia divinæ erga nos dilectionis ; procul dubio via testimoniorum Dei Christus est. Per hæc quippe testimonia quæ in illo videmus impleta, etiam futura erga nos, quæ sempiterna promissa sunt, exspectamus et implenda. « Qui enim proprio Filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum, quomodo non et cum illo omnia nobis donavit (*Rom.*, III, 32) ? »

4. Sequitur, « In mandatis tuis garriam, et considerabo vias tuas (*Ps.*, CXVIII, 15). » Quod Græcus habet ἀδολεσχήσω, Latini interpretes quidam « garriam, » quidam « exercebor, » interpretati sunt ; quæ duo inter se videntur esse diversa : sed si exercitatio intelligatur ingenii, cum quadam delectatione disputationis, utrumque conjungitur, et quasi ex utroque unum aliquid temperatur, ut non sit aliena ab hujusmodi exercitatione garrulitas. Solent enim garruli vocari loquaces. (*a*) Sic autem se in Dei mandatis exercet Ecclesia, adversus omnes inimicos fidei Christianæ atque catholicæ copiosis doctorum disputationibus garrula : quæ tunc fructuosæ sunt disputantibus, si non ibi considerentur nisi viæ Domini, (*b*) sicut scriptum est, misericordia et veritas (*Ps.*, XXIV, 10) ; quorum duorum plenitudo invenitur in Christo. Per hanc suavem exercitationem fit etiam quod adjungit, « In justificationibus tuis meditabor non obliviscar verborum tuorum (*Psal.*, CXVIII, 16). » Ideo utique meditabor, ut non obliviscar.

(*a*) Ita Am. et MSS. At Er. et Lov. *Si autem* : et infra, *est garrula.* (*b*) Hic in editis additur, *Universæ autem viæ Domini* : quod a præcipuis MSS. abest.

méditera, jour et nuit, la loi du Seigneur (*Ps.*, I, 2).

5. Au milieu de toutes ces explications, que nous venons de vous donner aussi bien que nous l'avons pu, souvenons-nous, mes bien-aimés, que le Prophète, qui cache dans le fond du cœur les paroles du Seigneur, et énonce des lèvres tous ses jugements; qui trouve autant de joie dans la voie de ses témoignages que dans tous les trésors imaginables; qui parle sans cesse de ses commandements en s'exerçant à les méditer, qui considère ses voies et médite sur ses justes ordonnances, afin de ne pas oublier ses paroles; bien qu'il paraisse d'après toutes ces choses, complétement instruit de la loi et de la doctrine de Dieu, ne laisse pas cependant de prier et de dire : « Vous êtes béni, Seigneur; enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 12). » Et nous savons que par là il ne demande que le secours de la grâce, afin d'apprendre par les œuvres ce qu'il sait déjà par les paroles.

Unde beatus ille in primo Psalmo, « in lege Domini meditabitur die ac nocte (*Psal.*, I, 2). »

5. In his omnibus quæ ut potuimus disputavimus, meminerimus, Carissimi, eum qui abscondit in corde suo eloquia Domini, et enuntiat in labiis suis omnia judicia oris ejus, et in via testimoniorum ejus delectatur sicut in omnibus divitiis, et garriens vel sese exercens in mandatis ejus, considerat vias ejus, et meditatur in justificationibus ejus, ne obliviscatur verborum ejus, per quæ omnia utique lege Dei atque doctrina instructus apparet; orare tamen et dicere, « Benedictus es Domine, doce me justificationes tuas (*Psal.*, CXVIII, 12). » Ubi nihil aliud intelligitur poscere, nisi adjutorium gratiæ, ut quod jam novit sermone, discat et opere.

SEPTIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Si vous vous souvenez, mes bien-aimés, des versets déjà expliqués de notre Psaume, ils doivent nous aider à comprendre ceux qui suivent. En effet, ce sont les membres du Christ qui parlent ici comme par la bouche d'un seul homme, et ils sont comme un même corps appartenant à une même tête. Le Prophète a dit précédemment : « Comment celui qui est jeune corrigera-t-il sa voie ? En gardant votre parole (*Ps.*, CXVIII, 9) ; » voici que maintenant il demande ouvertement à Dieu son secours, afin de pouvoir le faire : « Rendez à votre serviteur, je vivrai et je garderai vos paroles (*Ibid.*, 17). » S'il avait demandé à Dieu de lui rendre le bien pour le bien, ce serait qu'il aurait déjà gardé les paroles de Dieu. Mais il n'a pas dit : « Rendez à votre serviteur parce que j'ai gardé vos paroles, comme s'il sollicitait le bien d'une récompense pour le bien de son obéissance ; il a dit au contraire : « Rendez à votre serviteur ; je vivrai et je garderai vos paroles. » Est-ce autre chose que s'il disait : Les morts ne peuvent les garder ? c'est-à-dire les infidèles dont le Seigneur a dit : « Laissez les morts ensevelir leurs morts (*Matth.*, VIII, 22). » Si donc les morts sont les infidèles, et les vivants les fidèles ; comme le juste vit de la foi (*Rom.*, I, 17), et qu'on ne peut garder les paroles de Dieu que par la foi qui agit par la charité (*Galat.*, V, 6) ; c'est donc cette foi que demande celui qui dit : « Rendez à votre serviteur ; je vivrai et je garderai vos paroles. » Mais avant qu'il ait la foi il n'est dû à l'homme que le mal pour le mal, et Dieu, au contraire, en lui donnant une grâce qui ne lui était pas due, lui a rendu le bien pour le mal ; c'est cette grâce que demande celui qui dit : « Rendez à votre serviteur ; je vivrai et je garderai vos paroles. » En effet, on rend de quatre manières : ou le mal pour le mal comme Dieu rendra aux impies le feu éter-

SERMO SEPTIMUS.

1. Si hujus Psalmi superiora meministis Carissimi, adjuvare nos debent ad intelligenda sequentia. Etenim quæ tamquam ex unius hominis persona loquuntur, membra sunt Christi, et ad unum caput tamquam unum pertinens corpus. Nempe superius dixerat, « In quo corrigit junior viam suam, in custodiendo verba tua (*Ibid.*, 9). » Ecce nunc apertius ut id faciat, poscit auxilium. « Retribue, inquit, servo tuo, vivam, et (*a*) custodibo verba tua (*Ibid.*, 17). » Si bona pro bonis sibi retribui postulavit, jam custodierat verba Dei. Non autem dixit, Retribue servo tuo, quia custodivi verba tua ; tamquam mercedem bonam pro bono obedientiæ flagitaret : sed dixit, « Retribue servo tuo, vivam, et custodibo verba tua. » Quod quid est aliud, quam dicere, mortuos ea custodire non posse ? infideles videlicet, de quibus dicitur, « Sine mortuos sepelire mortuos suos (*Matth.*, VIII, 22). » Quapropter si mortuos intelligimus infideles, vivos autem fideles ; quoniam, « Justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17) : » nec possunt custodiri verba Dei nisi fide, quæ per dilectionem operatur : hanc sibi poscit qui dicit, « Retribue servo tuo, vivam, et custodibo verba tua. » Et quoniam ante fidem non homini debentur nisi mala pro malis, retribuit autem Deus per indebitam gratiam bona pro malis ; hanc retributionem rogat qui dicit, « Retribue servo tuo, vivam, et custodibo verba tua. » Quatuor sunt enim retributiones : aut mala pro malis retribuuntur, sicut Deus ignem æternum retributurus est impiis ; aut bona pro bonis, sicut regnum æternum retributurus est justis ; aut bona pro malis, sicut Christus per gratiam justificat impium (*Rom.*, IV, 5) ; aut mala pro bonis, sicut

(*a*) Ita constanter antiquiores MSS. At editi, *custodiam.*

nel ; ou le bien pour le bien, comme il rendra aux justes le royaume éternel ; ou le bien pour le mal, comme le fait le Christ en justifiant l'impie ; ou le mal pour le bien, comme l'ont fait Judas et les Juifs dont la méchanceté a persécuté le Christ. De ces quatre manières, les deux premières appartiennent à la justice, qui rend le mal pour le mal et le bien pour le bien ; la troisième appartient à la miséricorde qui rend le bien pour le mal ; quant à la quatrième, Dieu ne la connaît pas, car il ne rend à personne le mal pour le bien. Mais celle dont j'ai parlé en troisième lieu nous est nécessaire en premier lieu. Car si Dieu ne rendait le bien pour le mal, il n'y aurait personne à qui Dieu rendrait ensuite le bien pour le bien.

2. Voyez Saul, qui depuis a été saint Paul : « Ce n'est pas, » dit-il, « par les œuvres de justice que nous avons faites, que le Christ nous a sauvés, mais selon sa miséricorde, et par le baptême de régénération (*Tit.*, III, 5). » Il dit aussi : « J'ai été blasphémateur, persécuteur et outrageux ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai agi par ignorance dans l'incrédulité (I *Tim.*, I, 13). » Et encore : « Je donne un conseil comme ayant obtenu de la miséricorde du Seigneur d'avoir la foi (I *Cor.*, VII, 25) ; » c'est-à-dire, de vivre, car le juste vit de la foi. Il était donc mort par l'effet de son injustice, avant de vivre par la grâce de Dieu. Aussi confesse-t-il sa propre mort en ces termes : « Quand est venu le commandement, le péché a revécu ; et moi je suis mort, et il s'est trouvé que ce commandement, qui devait me donner la vie, a causé ma mort (*Rom.*, VII, 9, 10). » Dieu lui a donc rendu le bien pour le mal, c'est-à-dire, la vie pour la mort ; en un mot, Dieu l'a traité comme le demande ici le Prophète quand il dit : « Rendez à votre serviteur, je vivrai et je garderai vos paroles. » Or il a vécu et gardé les paroles de Dieu ; et il a commencé à participer à une autre manière de recevoir, dans laquelle le bien est rendu pour le bien, ce qu'il exprime en ces termes : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai conservé la foi ; reste la couronne de justice qui m'est réservée et que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour (II *Tim.*, IV, 7, 8). » Oui, c'est justice de la part de Dieu, quand il rend le bien pour le bien ; mais la miséricorde a précédé cette justice, alors que Dieu a rendu le bien pour le mal. Et même, cette justice par laquelle le bien est rendu pour le bien ne marche qu'avec l'appui de la miséricorde, selon les

(*a*) Judas et Judæi per malitiam persecuti sunt Christum. Harum quatuor retributionum duæ priores pertinent ad justitiam, ut retribuantur mala pro malis, bona pro bonis : tertia pertinet ad misericordiam, ut retribuantur bona pro malis : quartam Deus nescit ; nulli enim malum pro bono retribuit. Hæc autem quam tertio loco posui, primitus necessaria est. Nisi enim Deus retribueret bona pro malis, nullo modo essent quibus retribueret bona pro bonis.

2. Vide illum Saulum, postea Paulum : « Non ex operibus, inquit, justitiæ quæ nos fecimus, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis (*Tit*., III, 5).» Et iterum, « Qui prius fui blasphemus, et persecutor, et injuriosus : sed misericordiam consecutus sum quia ignorans feci in incredulitate (I *Tim.*, I, 13). » Et iterum, « Consilium autem do, tamquam misericordiam consecutus a Domino, ut fidelis essem (I *Cor.*, VII, 25) : » hoc est, ut viverem. Quia, « Justus ex fide vivit (*Rom.*, I, 17). » Mortuus ergo erat prius per suam injustitiam, antequam viveret per Dei gratiam. Ipsam porro suam mortem sic confitetur : « Adveniente autem, inquit, mandato peccatum revixit, ego autem mortuus sum, et inventum est mihi mandatum quod erat in vitam, hoc esse in mortem (*Rom.*, VII, 9 et 10). » Retribuit ergo illi Deus bonum pro malo, hoc est, vitam pro morte ; talem scilicet retributionem, qualis hic poscitur, ubi dicitur, « Retribue servo tuo, vivam, et custodibo verba tua. » Et vixit, et custodivit verba ejus, et pertinere cœpit ad aliam retributionem, in qua retribuuntur bona pro bonis : propter quam dicit, « Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, de cetero reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex (I *Tim.*, IV, 7 et 8). » Utique justus, retribuendo bona pro bonis : quia prius misericors, retribuendo bona pro malis. Quamvis et ipsa justitia, qua retribuuntur bona pro bonis, non est sine misericordia ; qui et hoc scriptum est, » qui coronat te in miseratione et misericordia (*Psal.*, CII, 4). » Qui enim dixit, «Bonum certamen certavi (II *Tim.*,IV,7),» quando vinceret, nisi illo donante, de quo ait, «Gratias Deo, qui dat nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum (I *Cor.*, XV, 27)?» Et qui cursum consummavit, quando curreret, quando perveniret, nisi illo adjuvante de quo ait, « Igitur non volentis,

(*a*) MSS. *sicut Judæus per malitiam persecutus est Christum.*

paroles du Prophète : « Il vous couronne de miséricorde et de grâce (*Ps.*, CII, 4). » Comment, en effet, l'Apôtre qui a dit : « J'ai combattu le bon combat, aurait-il vaincu, si la victoire ne lui avait été donnée par celui dont il dit : « Rendons grâces à Dieu, qui nous donne la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ (I *Cor.*, XV, 57)? » Et ce même Apôtre, qui a achevé sa course, comment aurait-il couru, comment aurait-il atteint le but, sans l'aide de celui dont il a dit : « Cela ne dépend donc, ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui fait miséricorde (*Rom.*, IX, 16)? » Et s'il a gardé la foi, comment l'aurait-il fait, si, comme il le dit lui-même, il n'avait obtenu de la miséricorde du Seigneur d'être fidèle ?

3. Que l'orgueil humain ne s'élève donc pour quoi que ce soit ; c'est à ses propres dons que Dieu a rendu le bien pour récompense. Mais si celui qui prie et dit : « Rendez à votre serviteur et je vivrai, » était entièrement mort, il ne prierait pas ; il a donc reçu un commencement de saints désirs, de celui auquel il a demandé la vie pour lui obéir. En effet, ceux-là possédaient déjà un commencement de foi, qui disaient : « Seigneur, augmentez la foi en nous (*Luc*, XVII, 57). » Et de même cet homme avouait son manque de foi et pourtant professait sa foi, qui disait : « Seigneur, je crois ; venez au secours de mon incrédulité (*Marc*, IX, 23). » Assurément il vit déjà quand il demande la vie, comme il croit déjà quand il demande l'obéissance, non comme récompense de la foi qu'il a gardée, mais comme secours pour la foi qu'il veut garder. Ainsi, à mesure que la vie s'accroît, l'homme qui se renouvelle de jour en jour revit chaque jour.

4. Mais sachons bien que l'on ne peut garder les paroles de Dieu par l'obéissance, si on ne les voit par l'intelligence, le Prophète continue ses prières et dit : « Otez ce voile de dessus mes yeux et je contemplerai les merveilles que renferme votre loi (*Ps.*, CXVIII, 18). » Il ajoute encore dans le même sens : « Je suis un locataire sur la terre, » ou selon certains manuscrits : « Je suis un hôte sur la terre, ne me cachez pas vos commandements (*Ibid.*, 19). » En effet, les premiers mots : « Otez le voile de dessus mes yeux, » ont le même sens que les derniers : « Ne me cachez pas; » et ceux-ci : « Les merveilles que renferme votre loi, » n'expriment autre chose que « Vos commandements. » Or, dans les commandements de Dieu, il n'y a rien de plus admirable que ce précepte : « Aimez vos ennemis (*Matth.*, V, 44), » c'est-à-dire : rendez le bien pour le mal. Mais il ne faut pas parler trop à la hâte du titre d'hôte ou de locataire que prend le Prophète ; c'est pourquoi n'en attendez pas l'explication dans ce discours, mais dans un autre qui vous sera fidèlement payé avec l'aide du Seigneur.

neque currentis, sed miserentis est Dei (*Rom.*, VI, 16)?» Et qui fidem servavit, quando id faceret, nisi, ut ipse ait, « misericordiam consecutus ut fidelis esset (I *Cor.*, VII, 25) ? »

3. Nusquam ergo se extollat humana superbia : donis suis Deus retribuit bona præmia. Sed iste qui jam orat et dicit, « Retribue servo tuo, vivam,» si penitus esset mortuus, non oraret : sed ab illo acccepit initium bonæ concupiscentiæ, a quo vitam poscit obedientiæ. Habebant enim aliquam fidem, qui dicebant, «Domine auge nobis fidem (*Luc*, XVII, 5).» Ille vero et incredulitatem suam confitebatur, nec fidem diffitebatur, qui cum esset interrogatus utrum crederet, ait, «Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam (*Marci*, IX, 23).» Jam utique vivere incipiens postulat vitam qui credens orat obedientiam : non (*a*) pro ea servata præmium ; sed ut servetur, auxilium. Vita quippe crescente vivescit per omnem diem, qui renovatur de die in diem (II *Cor.*, IV, 16).

4. Sciens autem verba Dei non posse custodiri per obedientiam, nisi videantur per intelligentiam, hoc quoque orationi addit, et dicit, « Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua (*Psal.*, CXVIII, 18). » Ad hoc etiam illud pertinet, quod adjungit, « Inquilinus ego sum in terra (*Ibid.*, 19). » Sive, ut nonnulli codices habent, « Incola ego sum in terra, ne abscondas a me mandata tua. » Quod enim ait superius, « Revela oculos meos ; » hoc postea dixit, « ne abscondas a me : » et quod ibi dixerat, « mirabilia de lege tua ; » hoc alio modo repetens ait, « mandata tua. » Nihil est autem mirabilius in mandatis Dei, quam, « Diligite inimicos vestros (*Matth.*, V, 44) : » hoc est, retribuite bona pro malis, Sed de isto inquilinatu vel incolatu non est sermo coartandus ; et ideo non iste de hac re, sed alius exspectandus, et Domino adjuvante reddendus est.

(*a*) Sic Am. Er. et MSS. At Lov. *non ut pro ea servetur præmium.*

HUITIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Je dois m'acquitter du discours que Votre Charité attend, sur la suite de ce grand Psaume, à partir de ce verset : « Je suis un hôte sur la terre, ne me cachez pas vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 19); » ou, comme le portent quelques manuscrits : « Je suis un locataire sur la terre. » En effet, le mot grec πάροιχος a été traduit en latin par ceux de « inquilinus » locataire, « incola » hôte, et « advena » étranger. Les locataires, n'ayant pas de maison à eux, habitent dans la demeure d'autrui ; quant aux hôtes ou aux étrangers, ils viennent évidemment du dehors. Ici se présente, en raison de l'âme, une grave question. En effet, il semble que les termes de locataire, d'hôte ou d'étranger sur cette terre ne puissent s'appliquer au corps, puisque le corps tire son origine de la terre. Je n'ose point cependant me prononcer dans une question d'une telle profondeur. Mais que le Prophète ait pu dire : Je suis un locataire, un hôte ou un étranger sur cette terre, en raison de son âme que Dieu nous préserve de regarder comme tirée de cette terre ; ou qu'il l'ait dit de l'homme tout entier, parce que l'homme a été autrefois un citoyen du paradis, où n'était pas celui qui parlait ainsi ; soit enfin que tout homme, (et cela paraît moins sujet à controverse,) n'ait point le droit de parler ainsi, mais seulement l'homme à qui a été promise dans le ciel l'éternelle patrie ; ce que je sais, c'est que la vie de l'homme sur la terre est une tentation (*Job*, VII, 1) et qu'un joug bien lourd pèse sur les enfants d'Adam (*Eccli.*, XL, 1). Quoi qu'il en soit, j'aime mieux prendre pour base de discussion cette interprétation que nous sommes des locataires ou des hôtes sur cette terre, parce que nous trouvons après la mort une patrie céleste, dont nous avons reçu le gage et d'où nous ne sortirons pas dès que nous y serons parvenus. Car le Prophète qui a dit dans un autre Psaume : « Je suis devant vous un hôte et un voyageur, comme l'ont été tous mes pères (*Ps.*, XXXVIII, 13), » n'a pas dit : comme tous les hommes ; mais par ces mots : « tous mes pères, » il a voulu, sans aucun doute, faire entendre tous

SERMO OCTAVUS.

1. Exspectationi Caritatis Vestræ de sequentibus hujus maximi Psalmi sermo reddendus est, ab illo versu scilicet, ubi ait, « Incola ego sum in terra, non abscondas a me mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 19) : » sive, ut nonnulli codices habent, « Inquilinus ego sum in terra. » Quod enim est in Græco πάροιχος, aliqui nostri « inquilinus, » aliqui « incola, » nonnumquam etiam « advena » interpretati sunt. Inquilini non habentes propriam domum, habitant in alieno : incolæ autem vel advenæ, utique adventitii perhibentur. Ubi magna de anima exoritur quæstio. Neque enim secundum corpus dictum videri potest, « Incola, vel advena, vel inquilinus sum in terra : cum de terra corpus originem ducat. Sed in hac profundissima quæstione nihil audeo definire. Sive enim propter animam, (quæ absit ut putetur ex terra,) merito dici potuerit, « Inquilinus, vel incola, vel advena ego sum in terra ; » sive secundum totum hominem, quia paradisi aliquando civis fuit, ubi utique non erat qui ista dicebat ; sive quod est ab omni controversia liberius, non omnis homo possit hoc dicere, sed cui patria promissa est æterna in cælis : hoc scio, « quia tentatio est vita humana super terram (*Job*, VII, 1) ; » et « jugum grave est super filios Adam (*Eccli.*, XL, 1). » Verum me plus delectat secundum istam disputare sententiam, ut ideo nos in terra inquilinos vel incolas esse dicamus, quia supernam patriam, unde pignus ac-

les justes qui l'ont précédé dans le temps et qui, pendant leur exil sur la terre, ont pieusement gémi et soupiré après la céleste patrie. Saint Paul a écrit d'eux dans son Épître aux Hébreux : « Tous ceux-ci sont morts dans la foi, n'ayant pas reçu les biens promis, mais les voyant et les saluant de loin et confessant qu'ils étaient des hôtes et des voyageurs sur la terre. Car ceux qui parlent ainsi montrent qu'ils cherchent une patrie. S'ils n'avaient porté leur souvenir que sur celle d'où ils étaient sortis, ils auraient eu certainement le temps d'y retourner ; mais ils aspiraient à une patrie meilleure, c'est-à-dire à la patrie céleste. C'est pourquoi, Dieu ne rougit pas d'être appelé leur Dieu, car il leur a préparé une cité (*Héb.*, XI, 13-16). » D'ailleurs, ces paroles du même Apôtre : « Tant que nous sommes dans ce corps, nous sommes en exil de Dieu (II *Cor.*, V, 6), » on peut les entendre, non de tous les hommes, mais des fidèles seulement : « Car la foi n'appartient pas à tous (II *Thes.*, 2). » Aussi, voyons ce que l'Apôtre ajoute à ces paroles. Car, après avoir dit : « Tant que nous sommes dans ce corps, nous sommes en exil loin de Dieu, » il continue ainsi : « Car c'est par la foi que nous marchons et non par une claire vue (II *Cor.*, V, 7) ; » afin de nous faire comprendre que cet exil n'existe que pour ceux qui marchent par la foi. Quant aux incrédules, au contraire, que Dieu n'a pas connus dans sa prescience et qu'il n'a pas prédestinés à être conformes à l'image de son Fils (*Rom.*, VIII, 29), on ne peut dire avec vérité qu'ils soient en exil sur cette terre, puisqu'ils se trouvent dans l'élément où ils sont nés selon la chair, et qu'ils n'ont point de cité en un autre endroit : ils ne sont donc pas étrangers sur la terre, mais enfants de la terre. C'est pourquoi l'Écriture a dit de l'un d'eux : « Il a placé sa demeure dans la mort et son char dans les enfers avec ceux qui sont nés de la terre (*Isaie*, XXVIII, 15). » Toutefois ces hommes sont eux-mêmes des voyageurs et des hôtes, non à l'égard de cette terre, mais à l'égard du peuple de Dieu, pour lequel ils sont des étrangers. Aussi l'Apôtre dit-il à ceux qui croient et commencent à posséder la sainte cité qui n'est pas de ce monde : « Vous n'êtes plus des voyageurs et des hôtes, mais vous êtes les concitoyens des saints et vous faites partie de la maison de Dieu (*Éphés.*, II, 19). » Ceux qui sont des étrangers à l'égard du peuple de Dieu sont donc les citoyens de la terre, et ceux qui sont les citoyens du peuple de Dieu sont étrangers sur la terre ; car ce peuple tout entier, tant qu'il est

cepimus, et quo pervenientes numquam inde migremus, invenimus. Nam et ille qui in alio Psalmo dicit, « Inquilinus ego sum apud te et peregrinus, sicut omnes patres mei (*Psal.*, XXXVIII, 13) : » non ait, sicut omnes homines, sed dicendo, sicut omnes patres mei, justos procul dubio vult intelligi, qui eum tempore præcesserunt, et in hac peregrinatione gemitu pio supernæ patriæ suspirarunt. De quibus scriptum est ad Hebræos, « Secundum fidem mortui sunt hi omnes, cum non accepissent promissiones, sed longe eas videntes et salutantes, et confitentes quia hospites et peregrini sunt super terram. Qui enim talia dicunt, ostendunt quia patriam quærunt. Et si quidem ejus memores essent, a qua discesserant, habuissent tempus revertendi : nunc autem meliorem appetunt, id est cælestem, ideo non confunditur de his Deus vocari Deus eorum ; præparavit enim eis civitatem (*Hebr.*, XI, 13, etc.). » Et illud quod legimus, Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur à Domino (II *Cor.*, V, 6) : » potest intelligi hoc non esse omnium, sed fidelium. « Non enim omnium est fides (II *Thess,*, III, 2). » Et videmus quid his verbis Apostolus jungat. Cum enim dixisset, « Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino : Per fidem enim ambulamus, inquit, non per speciem (II *Cor.*, V, 6 et 7) : » ut intelligeremus eorum esse istam peregrinationem, qui ambulant per fidem. « Infideles autem, quos Deus non præscivit nec prædestinavit conformes imaginis Filii sui (*Rom.*, VIII, 29), » non possunt veraciter dicere se in terra peregrinos, quando ibi sunt, ubi secundum carnem nati sunt : non enim habent alibi civitatem ; ac per hoc non sunt in terra alienigenæ ; sed terrigenæ. Unde ait alia Scriptura de quodam, Posuit enim apud mortem domum suam, et apud inferos cum terrigenis axes suos. Sunt autem et ipsi peregrini et inquilini, non huic terræ, sed populo Dei, a quo sunt alienigenæ. Unde credentibus, et sanctam civitatem, quæ non est de hoc mundo, habere incipientibus Apostolus dicit, « Igitur jam non estis peregrini et inquilini, sed estis cives sanctorum et domestici Dei (*Ephes.*, II, 19). » Ipsi ergo sunt cives terreni, qui sunt Dei populo peregrini : qui vero cives sunt in populo Dei, ipsi sunt in terra peregrini : quia totus idem populus, quamdiu est in corpore, peregrinatur a Domino. Dicat

dans ce corps mortel, est exilé loin du Seigneur. Qu'il dise donc avec le Prophète : « Je suis un hôte sur la terre ; ne me cachez pas vos commandements. »

2. Mais quels sont ceux à qui Dieu a caché ses commandements? Est-ce que Dieu ne veut pas qu'ils soient prêchés partout? Plaise au ciel qu'ils soient chers à autant d'hommes qu'il y en a pour qui ils sont clairs. Car, quoi de plus clair que ces paroles : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit, et : vous aimerez votre prochain comme vous-même? A ces deux commandements se rattachent la Loi et les Prophètes (*Matth.*, XII, 37, 40). » Et à qui donc les commandements sont-ils cachés? Ils sont assurément connus de tous les fidèles et d'un grand nombre d'infidèles. Pourquoi donc un fidèle demande-t-il qu'on ne lui cache pas ce qu'il voit n'être pas caché même aux infidèles? Ne serait-ce pas, comme il est difficile de connaître Dieu, qu'il serait également difficile de comprendre ce précepte : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, » dans la crainte d'aimer quelque chose au lieu de lui? Il paraît plus facile de connaître le prochain. Tout homme, en effet, est le prochain de tout autre homme, et il n'y a point à songer à l'éloignement de la parenté entre ceux dont la nature est la même. Cependant, celui-là ne connaissait pas le prochain, qui a dit au Seigneur : « Et qui est mon prochain (*Luc*, X, 29)? » Le Seigneur lui proposa la parabole de l'homme qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, tomba dans les mains des voleurs. Celui qui avait fait la question jugea que celui-là seul avait été le prochain de ce malheureux, qui avait exercé envers lui la miséricorde (*Luc*, X, 29-37); et il fut ainsi démontré que l'homme qui aime son prochain ne doit regarder personne comme un étranger, lorsqu'il s'agit d'exercer la miséricorde. Mais il y en a beaucoup qui ne se connaissent pas eux-mêmes; car se connaître comme tout homme le devrait faire n'est pas le propre de chacun. Comment donc celui qui ne se connaît pas lui-même aimerait-il son prochain comme lui-même? En effet, ce n'est pas inutilement que ce jeune prodigue qui, parti pour des pays lointains, y dissipa ses biens en vivant dans la débauche, rentra d'abord en lui-même, pour dire ensuite : « Je me lèverai et j'irai vers mon père (*Luc*, XV, 13-18); » car il s'était éloigné si considérablement qu'il était comme sorti de lui-même. Or, il ne serait pas rentré en lui-même, s'il s'était complétement ignoré, et il n'aurait pas dit : « Je me lèverai et et j'irai vers mon père, » s'il avait complétement ignoré Dieu. C'est pourquoi les commandements de Dieu sont connus jusqu'à un certain point et, pour qu'ils le

itaque, « Incola ego sum in terra, ne abscondas a me mandata tua, »

2. Sed qui tandem sunt, a quibus Deus abscondit mandata sua ? Nonne illa ubique Deus voluit prædicari ? Utinam quam multis clara sunt, tam multis cara sint. Nam quid est clarius, quam, « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua, et diliges proximum tuum tamquam teipsum ? « In quibus duobus mandatis tota Lex pendet et Prophetæ (*Matth.*, XXII, 39, etc.).» Et quis est quem lateant ista mandata ? Nempe et omnibus fidelibus, et plurimis infidelibus nota sunt. Cur ergo poscit fidelis ne abscondatur sibi, quod nec infideli cernit abscondi ? An quia Deum nosse difficile est ; consequens est utique, ut Diliges Dominum Deum tuum, difficile intelligatur, ne aliud pro alio diligatur ? Nam proximi facilior esse videtur cognitio. Omnis quippe homo est omni homini proximus ; nec ulla cogitanda est longinquitas generis, ubi est natura communis. Quamquam nec proximum noverat qui Domino ait, « Et quis est mihi proximus (*Lucæ.*, X, 29) ? » Quando illi est propositus homo quidam, qui descendens ab Jerusalem in Jericho incidit in latrones : cui proximum non fuisse, nisi qui cum illo fecit misericordiam, ipse qui interrogaverat judicavit ; patuitque in facienda misericordia neminem alienum esse deputandum ab eo qui diligit proximum. Sed multi nec seipsos noverunt : quia et seipsum nosse, quemadmodum homo sibi debet innotescere, non omnium hominum est. Quomodo ergo diligit proximum tamquam seipsum, qui nescit et seipsum ? Non enim frustra ille filius junior, qui profectus in regionem longinquam, ubi dissipavit substantiam suam vivens prodige, ut diceret, « Surgam, et ibo ad patrem meum (*Lucæ.*, XV, 18), » prius reversus est in semetipsum, nisi quia tam longe peregrinatus est, ut relinqueret etiam semetipsum. Nec tamen reverteretur ad se, si omni modo nesciret se : nec diceret, Surgam, et ibo ad patrem meum, si penitus

soient de plus en plus, il n'est pas hors de propos d'en demander à Dieu la connaissance. Ainsi donc, pour savoir aimer Dieu, il faut connaître Dieu ; et, pour que l'homme sache aimer son prochain comme lui-même, il doit d'abord s'aimer lui-même en aimant Dieu ; et comment le pourra-t-il, s'il ignore Dieu et s'ignore lui-même? C'est donc avec raison qu'il dit à Dieu : « Je suis étranger sur la terre, ne me cachez pas vos commandements. » En effet, ses commandements sont justement cachés à ceux qui ne sont pas étrangers sur la terre ; car, même lorsqu'ils les entendent, ils ne les goûtent pas, parce qu'ils goûtent les choses de la terre. Mais, quant à ceux dont la vie est dans les cieux (*Philipp.*, III, 19, 20), tant qu'ils vivent ici-bas, ils y vivent assurément comme des étrangers en voyage. Qu'ils demandent donc la connaissance des commandements de Dieu, qui doivent les délivrer de cet exil en leur apprenant à aimer Dieu, avec lequel ils seront éternellement, et à aimer le prochain, pour qu'il soit aussi là où ils seront eux-mêmes.

3. Mais en aimant, qu'aime-t-on, si l'on n'aime l'amour lui-même? En conséquence, cet homme, étranger sur la terre, après avoir demandé à Dieu de ne pas lui cacher ses commandements, dans lesquels l'unique ou du moins la principale prescription est celle de l'amour, proclame qu'il désire posséder l'amour de l'amour même, lorsqu'il dit : « Mon âme a convoité de désirer en tout temps vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 20). » C'est là une convoitise louable et non une convoitise condamnable. Ce n'est pas d'elle qu'il a été dit : « Vous ne convoiterez pas (*Ex.*, XX, 17), mais bien de la convoitise de la chair contre l'esprit (*Galat.*, V, 17). » Si vous cherchez en quel endroit des livres Saints il est parlé de cette bonne convoitise de l'esprit contre la chair, vous trouverez ces paroles : « C'est ainsi que la convoitise de la sagesse conduit au royaume éternel (*Sag.*, VI, 21). » Vous trouverez encore dans l'Écriture beaucoup d'autres témoignages à l'appui de la bonne convoitise. Mais il y a cette différence entre les deux convoitises, que, quand il est question de la bonne, l'Écriture indique toujours quel en est l'objet, tandis que, quand elle parle de la convoitise, sans en désigner l'objet, elle prend toujours ce mot en mauvaise part. Ainsi, dans l'exemple que j'ai cité : « La convoitise de la sagesse conduit au royaume éternel, » si on n'ajoutait « de la sagesse, » on ne dirait jamais : la convoitise conduit au royaume éternel. Au contraire, quand l'Apôtre dit : « Je ne connaîtrais pas la convoitise; si la loi ne disait : « Tu ne convoite-

ignoraret Deum. Quocirca et aliquatenus ista sciuntur, et ut magis magisque sciantur, non immerito scienda poscuntur. Quapropter ut sciamus diligere Deum, sciendus est Deus ; et ut sciat homo diligere proximum tamquam seipsum , prius debet diligendo Deum diligere seipsum : quod unde poterit, si nescit Deum, si nescit et seipsum ? Recte itaque dicitur Deo, « Incola ego sum in terra, ne abscondas a me mandata tua. » Merito namque absconduntur eis, qui non sunt incolæ in terra. Hæc enim mandata etsi audiunt, non sapiunt ; quia terrena sapiunt (*Philip.*, III, 19). Quorum autem conversatio in cælis est, inquantum hic conversantur, profecto peregrinantur. Petant itaque ne abscondantur ab eis mandata Dei, per quæ ab hoc incolatu liberentur, diligendo Deum, cum quo in æternum erunt ; et diligendo proximum, et illic sit ubi et ipsi erunt.

3. Quid autem diligendo diligitur, si ipsa dilectio, non diligitur? Unde consequenter iste incola in terra, cum Dei mandata ne sibi absconderentur orasset, in quibus dilectio præcipitur vel sola vel maxime : et ipsius dilectionis dilectionem se velle habere proclamat, dicens, « Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore (*Ps.*, CXVIII, 20). » Laudabilis est ista concupiscentia, non damnabilis. Non de hac dictum est, « Non concupisces (*Exod.*, XX, 17; *Rom.*, VII, 7) : » sed de illa qua caro concupiscit adversus spiritum (*Gal.*, V, 17). De hac autem bona concupiscentia qua concupiscit spiritus adversus carnem, quære ubi scriptum sit ; et invenies, « Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum (*Sap.*, VI, 21). » Et multa alia reperiuntur bonæ concupiscentiæ testimonia. Sed hoc sane interest, quod non tacetur quid concupiscatur, quando bona commemoratur concupiscentia : cum autem non additur quid concupiscatur, sed sola ponitur, nonnisi mala intelligitur. Sicut in hoc quod commemoravi, Concupiscentia itaque sapientiæ deducit ad regnum : si non adderet sapientiæ, nullo modo diceret, Concupiscentia perducit ad regnum. At vero Apostolus quod posuit, « Concupiscentiam

ras pas (*Rom.*, VII, 7); » comme il n'ajoute pas l'objet de cette convoitise, comme il ne dit pas ce qu'il ne faut pas convoiter, il est certain, qu'en parlant ainsi, il n'a voulu faire comprendre que la mauvaise convoitise. Qu'a donc convoité l'âme du Prophète? « De désirer en tout temps vos justes ordonnances. » Je crois qu'il ne les désirait pas encore, lorsqu'il convoitait de la désirer. Les justes ordonnances de Dieu produisent les actions justes, c'est-à-dire les œuvres de justice. Si donc celui qui désire ces œuvres ne les accomplit pas encore, combien en est plus éloigné celui qui convoite seulement de les désirer, et combien plus éloigné encore celui qui n'a même pas cette convoitise.

4. Mais c'est chose étonnante de convoiter un désir, et de n'avoir pas en soi ce dont on a en soi la convoitise. Car il ne s'agit point ici de la beauté d'un objet matériel, de l'or, par exemple, ou d'un corps humain, que l'homme peut convoiter sans la posséder, parce que placée hors de l'homme elle n'est pas en lui. Mais qui ne sait que la convoitise est dans l'homme et que le désir est dans l'homme? Pourquoi donc convoiter la possession de ce désir, comme s'il fallait l'amener du dehors en soi-même? Ou comment peut-on avoir la convoitise d'un désir, sans avoir le désir lui-même, puisque ce désir n'est point autre chose que la convoitise même? Car, sans aucun doute, désirer n'est autre chose que convoiter. Quelle est cette merveilleuse et inexplicable langueur? Et cependant elle existe réellement. En effet, le malade qui souffre du dégoût et veut échapper à ce mal convoite assurément le désir de la nourriture, lorsqu'il convoite de n'en avoir plus le dégoût. Mais ce dégoût est une maladie du corps; et, au contraire, le sentiment par lequel le malade convoite le désir de la nourriture, c'est-à-dire la guérison de son dégoût, est dans son esprit et non dans son corps; il ne réside pas dans le plaisir que pourrait ressentir le palais ou le gosier, plaisir détruit par le dégoût, mais dans le besoin de retrouver la santé, qui lui fait sentir la nécessité de chasser ce dégoût des aliments. Il n'est donc pas étonnant que l'esprit ait appétit de l'appétit du corps, quand l'esprit a seul cet appétit et que le corps s'y refuse. Mais quand les deux appétits appartiennent à l'esprit, et que tous deux sont également une convoitise! Comment puis-je convoiter le désir des justes ordonnances de Dieu? Comment, dans mon même et unique esprit, ai-je la convoitise de ce désir et n'ai-je pas ce désir lui-même? Ou comment y a-t-il là deux choses et non une seule et même chose? Pourquoi, en effet, convoiter le désir des justes or-

nesciebam, nisi Lex diceret, Non concupisces (*Rom.*, VII, 7) : » non utique addidit cujus rei concupiscentiam, vel quid non concupisces. Certum est enim non intelligi, cum ita dicitur, nisi malam concupiscentiam. Quid ergo hujus anima concupivit? « Desiderare, inquit, justificationes tuas in omni tempore. » Credo, nondum eas desiderabat, quando concupivit desiderare. Justificationes autem facta sunt justa, id est, opera justitiæ. Cum itaque nondum habeat et qui jam desiderat, quam longe ab his erat qui adhuc eas disiderare concupiscebat? Et quam longius ab eis sunt, qui neque hoc adhuc concupiscunt?

4. Mirum est autem quomodo concupiscatur desiderium, nec sit in nobis cujus concupiscentia jam sit in nobis. Neque enim pulcrum aliquod corpus est, sicut aurum, vel caro aliqua speciosa, quam potest homo concuspiscere, nec habere, quia extra posita non est in homine. Quis nesciat in homine, esse concupiscentiam, in homine esse desiderium? Cur ergo concupiscitur ut habeatur, quasi forinsecus inferatur? Aut quomodo haberi ejus concupiscentia sine ipso potest, cum non sit et ipsum quid aliud quam concupiscentia? Nam et desiderare procul dubio concupiscere est. Quis est iste mirabilis atque inexplicabilis languor? Et tamen est. Nam et ægrotus qui fastidio laborat, et vult evadere hoc malum, concupiscit utique desiderare cibum, dum concupiscit non habere fastidium: sed hoc fastidium morbus est corporis. Concupiscentia vero qua concupiscit desiderare cibum, hoc est carere fastidio, in animo est, non in corpore: et habet eam non gutturis et faucium delectatio, quæ fastidio (*a*) restringitur; sed recuperandæ ratio sanitatis, qua pellendum escæ fastidium providetur. Et ideo non mirum est, si appetit animus ut appetat corpus, quando appetit animus nec appetit corpus. Cum autem utrumque animi est, et utrumque concupiscentia est, cur (*b*) concupisco desiderium ju-

(*a*) Aliquot MSS. *restinguitur*. (*b*) Editi, *cur non concupisco*. Abest *non* a melioribus MSS.

donnances de Dieu, et ne pas convoiter ces justes ordonnances plutôt que d'en convoiter le désir ! Ou comment puis-je convoiter le désir des justes ordonnances de Dieu et ne pas les convoiter elles-mêmes ; puisque, si j'en convoite le désir c'est que je les désire elles-mêmes ?Or,s'il en est ainsi,c'est elles assurément que je convoite. Qu'ai-je donc besoin de convoiter un désir que je possède déjà et que je sens que je possède ? En effet, je ne pourrais convoiter le désir de la justice, si je ne convoitais la justice. Ne serait-ce donc pas, comme je l'ai dit plus haut, qu'il faut aimer l'amour même qui fait aimer ce qu'il faut aimer, de même qu'il faut haïr l'amour qui fait aimer ce qu'il ne faut pas aimer ? Car nous haïssons la convoitise par laquelle la chair forme des désirs opposés à l'esprit ; et qu'est-ce en effet que cette convoitise, sinon un amour mauvais ? Au contraire, nous aimons en nous la convoitise par laquelle l'esprit forme des désirs opposés à la chair ; et qu'est-ce en effet que cette convoitise, sinon un bon amour ? Or, quand nous disons qu'il faut l'aimer, ne disons-nous pas qu'il faut le convoiter ? Il suit de là que la convoitise des justes ordonnances de Dieu étant bonne, la convoitise de cette convoitise est également bonne ; car, cette pensée peut encore s'exprimer sous cette forme : si l'amour des justes ordonnances de Dieu est bon, l'amour de cet amour est également bon. Ou bien, d'autre part, la convoitise ne serait-elle pas autre chose que le désir ? Ce n'est pas que le désir ne soit une convoitise, mais c'est que toute convoitise n'est pas un désir. En effet, la convoitise porte et sur ce que l'on possède et sur ce que l'on ne possède pas ; car, par la convoitise l'homme jouit des choses présentes, et par le désir il convoite les choses absentes. Qu'est-ce donc que le désir, si ce n'est la convoitise des choses absentes ? Mais comment les justes ordonnances de Dieu peuvent-elles être des choses absentes, si ce n'est quand on les ignore ? Mais lorsqu'on les connaît et qu'on ne les pratique pas, ne faut-il pas les regarder comme absentes ? Que produisent, en effet, les ordonnances de Dieu, sinon des œuvres de justice et non des paroles ? C'est pourquoi il peut se faire que par faiblesse d'âme on ne les désire pas, tandis que l'esprit, guidé par la raison, voyant combien elles sont utiles et salutaires, convoitera de les désirer. Car souvent nous voyons bien ce qu'il faut faire et nous ne le faisons pas, parce que nons ne trouvons pas de plaisir à le faire, tandis que nous désirons y trouver ce plaisir. L'intelligence vole en avant ; et vient ensuite lentement, ou même ne vient pas du tout, le sentiment humain dans toute sa faiblesse. Le

stificationum Dei ? Quomodo in uno eodemque animo meo habeo concupiscentiam desiderii hujus et ipsum non habeo desiderium ? Aut quo modo ista duo sunt, et non unum ? Ut quid enim concupisco desiderare justificationes, ac non ipsas justificationes potius quam earum desiderium concupisco ? Aut quo pacto possum justificationum desiderium concupiscere, et ipsas justificationes non concupiscere ; cum ideo earum desiderium concupiscam, quia ipsas habere cupio ? Quod si ita est, jam ipsa utique concupisco. Quid igitur opus est ut earum desiderium concupiscam, cum jam id habeam et habere me sentiam ? Non enim possem concupiscere desiderium justitiæ, nisi concupiscendo justitiam. An hoc est quod superius dixi, quod diligenda sit etiam ipsa dilectio, qua diligitur quod diligi oportet : sicut odio habenda est dilectio, qua diligitur quod diligi non oportet ? Odio quippe habemus concupiscentiam nostram, « qua caro concupiscit adversus spiritum (*Gal.*, v, 17). » Et quid est ista concupiscentia, nisi mala dilectio ? Et diligimus concupiscentiam nostram, qua spiritus concupiscit adversus carnem. Et quid est ista concupiscentia, nisi bona dilectio ? Cum autem dicitur diligenda est, quid aliud dicitur quam concupiscenda est ? Quocirca quoniam recte concupiscuntur justificationes Dei, recte concupiscitur concupiscentia justificationum Dei. Hoc enim alio modo sic potest dici : Si recte diliguntur justificationes Dei, recte diligitur dilectio justificationum Dei. An aliud est concupiscere, aliud desiderare ? Non quod non sit concupiscentia desiderium, sed quia non omnis concupiscentia desiderium est. Concupiscuntur enim et quæ habentur, et quæ non habentur : nam concupiscendo, fruitur homo rebus quas habet ; desiderando autem, absentia concupiscit. Desiderium ergo quid est, nisi rerum absentium concupiscentia ? Sed Dei justificationes absentes esse quomodo posunt, nisi quando nesciuntur ? An et quando sciuntur et non fiunt, absentes habendæ sunt ? Nam quid sunt justificationes, nisi opera justa, non verba ? Ac per hoc possunt infirmitate animæ non deside-

Prophète convoitait donc le désir des choses qu'il voyait être bonnes, en désirant trouver de l'attrait dans des choses dont sa raison lui avait découvert la beauté.

5. Remarquons, en outre, qu'il ne dit pas : mon âme convoite, mais mon âme a convoité de désirer vos justes ordonnances. Peut-être, en effet, cet homme, étranger sur la terre, était-il déjà en possession de ce qu'il avait convoité et désirait-il déjà ces biens, dont il rappelle qu'il avait autrefois convoité le désir ; mais s'il les désirait déjà, pourquoi ne les possédait-il pas ? Car rien n'empêche de posséder cette justice qui vient de Dieu, sinon qu'on ne la désire pas, tant que l'amour n'est pas enflammé par elle, bien qu'elle brille à nos yeux de tout son éclat. Ou plutôt, ne la possédait-il pas et ne la pratiquait-il pas ? Car, il dit plus bas : « Votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 23). » Son but est donc de montrer par quels degrés on y parvient. Il faut voir d'abord combien ces justes ordonnances sont utiles et bonnes ; il faut ensuite en convoiter le désir ; il faut enfin, à mesure que la lumière grandit en nous et que notre âme arrive à la santé, qu'il plaise à notre volonté de pratiquer ce que notre seule raison se plaisait à considérer. Mais ce discours étant déjà long, nous traiterons plus commodément avec l'aide du Seigneur, dans un autre discours, de la suite de notre Psaume.

rari ; et ratione mentis, ubi videtur quam sint utiles atque salubres, potest earum desiderium concupisci. Sæpe enim quid agendum sit videmus, nec agimus ; quia non delectat ut agamus, et cupimus ut delectet. Prævolat intellectus ; et tarde sequitur, et aliquando non sequitur humanus atque infirmus affectus. Ideo ergo desiderare concupiscebat, quæ bona esse cernebat, cupiens eorum habere delectationem, quorum potuit videre rationem.

5. Non autem ait, Concupiscit ; sed, « Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas. » Fortasse quippe talis erat iste incola in terra, qui jam pervenerat ad id quod concupiverat, jamque desiderabat eas, quarum se desiderium aliquando concupisse commemorat. Si autem jam desiderabat, cur non habebat? Non enim aliquid impedit quo minus habeantur justificationes Dei, nisi quia non desiderantur, dum non in eas caritas fervet, quarum claritas lucet. An habebat eas, atque faciebat ? Nam paulo post dicit, « Servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis (*Psal.*, CXVIII, 23). » Sed quibus quasi gradibus ad eas perveniatur, ostendit. Prius est enim ut videatur quam sint utiles et honestæ, deinde ut earum desiderium concupiscatur, postremo ut proficiente lumine atque sanitate delectet earum et operatio, quarum sola ratio delectabat. Sed ea quæ sequuntur, quoniam jam iste prolixus est, alio sermone, adjuvante Domino, commodius disserentur.

NEUVIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Les versets du Psaume que nous avons maintenant à traiter nous avertissent de nous souvenir des causes de notre misère. En effet le Prophète vient de dire : « Mon âme a convoité de désirer en tout temps vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 20), » soit dans la prospérité, soit dans l'adversité ; car la justice doit nous plaire même dans les afflictions et les douleurs : nous ne devons pas l'aimer dans un temps de calme, pour l'abandonner dans un temps de trouble, mais nous attacher à elle en tout temps. Or, il ajoute aussitôt : « Vous avez fait éclater vos reproches contre les superbes ; maudits ceux qui se détournent de vos commandements (*Ibid.*, 21). » Or, les superbes se détournent des commandements de Dieu. Autre chose en effet est de ne pas accomplir les commandements de Dieu par faiblesse ou par ignorance, autre chose de s'en détourner par orgueil, comme l'ont fait ceux qui nous ont engendrés à cette vie de misère et de mort. Ils ont été flattés de cette parole : « Vous serez comme des Dieux (*Gen.*, III, 5), » et ils se sont détournés par orgueil du commandement de Dieu, qu'ils connaissaient parfaitement et qu'ils pouvaient très-facilement accomplir, n'ayant à souffrir d'aucune faiblesse qui les en détournât, qui les en empêchât, qui les arrêtât. Et voilà que cette dure et misérable condition de notre vie mortelle est devenue comme le reproche héréditaire de cet orgueil. Car lorsque Dieu, interpellant Adam, lui disait : « Adam, où es-tu (*Gen.*, III, 5, 9)? » il n'ignorait pas où était Adam, mais il lui reprochait son orgueil. Dieu ne désirait pas savoir où Adam en était à cet instant, c'est-à-dire dans quel état de misère il était tombé, mais, en l'interrogeant, il l'avertissait de sa faute et la lui reprochait. Mais remarquez-le, après ces paroles : « Vous avez fait éclater vos reproches contre les superbes, » le Prophète n'a pas ajouté : maudits ceux qui se sont détournés, comme s'il ne pensait qu'au péché de nos premiers parents, mais : « Maudits ceux qui se détournent de vos com-

SERMO NONUS

1. Psalmi hujus quæ tractanda subsequuntur, admonent nos caussam nostræ miseriæ recordari. Etenim cum dixisset, «Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore(*Ps.*, CXVIII, 20);» sive scilicet in rebus prosperis, sive in adversis, quia et in laboribus et doloribus debet delectare justitia, nec ita est tempore diligenda tranquillo, ut turbulento tempore deseratur, sed amplectenda est in omni tempore : continuo subjecit, « Increpasti superbos, maledicti qui declinant a mandatis tuis (*Ibid.*, 21). » Superbi enim declinant a mandatis Dei. Aliud est quippe mandata Dei per infirmitatem vel ignorantiam non implere : aliud ab eis per superbiam declinare ; sicut fecerunt qui nos mortaliter in hæc mala genuerunt. Delectavit enim eos, « Eritis sicut dii (*Gen.*, III, 5) : » ac sic a mandato Dei, quod sibi eum mandasse sciebant, et quod facillime nulla infirmitate revocante, impediente, tardante, implere poterant, per hanc superbiam declinarunt. Et ecce tota ista dura et infelix ærumna mortalium, quodam modo hereditaria est increpatio superborum. Quando enim dixit Deus, « Adam ubi es (*Ibid.*, 9) ? » non ubi esset, ignorabat, sed superbum increpabat : et ubi tunc esset, id est, ad quam miseriam pervenisset, non scire cupiebat, sed interrogando increpans admonebat. Vide autem quemadmodum, cum dixisset, « Increpasti superbos : » non ait, Maledicti qui declinaverunt a mandatis tuis; ut illud tantum primorum hominum pec-

mandements. » Il fallait, en effet, que tous les hommes fussent effrayés par un exemple qui leur apprît à ne pas se détourner des commandements de Dieu, mais à aimer la justice en tout temps, afin de retrouver, même dans les peines de ce monde, ce que nous avons perdu dans les délices du paradis.

2. Mais, comme les superbes ne baissent pas la tête, même sous le coup d'un si terrible reproche ; et comme, tout abattus qu'ils sont par leur condamnation aux souffrances et à la mort, ils se gonflent encore d'orgueil, imitant l'arrogance de ceux qui tombent et se moquent de l'humilité de ceux qui se relèvent; le corps du Christ prie pour eux, et dit : « Otez de dessus moi l'opprobre et le mépris, parce que j'ai recherché vos témoignages (*Ps.*, CXVIII, 22). » Témoignage se rend en grec par l'expression de martyre et ce mot a passé dans la langue latine : c'est de là que ceux qui ont souffert l'humiliation de divers supplices pour rendre témoignage au Christ, et qui ont combattu jusqu'à la mort pour la vérité, sont nommés non des témoins, comme on le pourrait, selon l'expression latine, mais des martyrs selon l'expression grecque. Ce mot nous étant donc plus familier et plus doux, comprenons le texte sacré comme s'il disait : Otez de dessus moi l'opprobre et le mépris, parce que j'ai recherché le martyre qui vous rend témoignage. Quand le corps du Christ parle ainsi, est-ce qu'il regarde comme un châtiment de subir l'opprobre et le mépris des impies et des superbes, puisqu'il y trouve avant tout un moyen d'arriver à la couronne céleste ? Pourquoi donc prie-t-il le Seigneur de l'en délivrer, comme de quelque chose de pesant et d'intolérable, si ce n'est, ainsi que je l'ai dit, parce qu'il prie pour ses ennemis eux-mêmes, pour lesquels il juge nuisible que le nom du Christ soit jeté comme un opprobre aux chrétiens et que le mépris s'attache encore à la croix, objet de raillerie pour les Juifs, mais pour l'humilité chrétienne remède unique, capable de guérir l'orgueil dont l'enflure nous a fait tomber et qui s'accroît encore malgré notre chute, avec la persistance et les progrès de notre orgueil? Que le corps du Christ dise donc, car il a maintenant appris à aimer ses ennemis, qu'il dise à son Seigneur : « Otez de dessus moi l'opprobre et le mépris, parce que j'ai recherché le martyre qui vous rend témoignage ; c'est-à-dire, ôtez de moi l'opprobre dont je m'entends

catum veniret in mentem : sed ait, « Maledicti qui declinant. » Oportebat enim ut omnes illo terrerentur exemplo a divinis non declinare mandatis, et diligendo justitiam in omni tempore, in hujus mundi etiam labore recipere quod in paradisi amisimus voluptate.

2. Sed quoniam superbi nec in tanta deponunt increpatione cervicem, et cum sint dejecti laboris mortisque supplicio, extolluntur superbiæ typho, imitantes elationem cadentium, irridentes humilitatem surgentium ; pro eis orat corpus Christi, cum dicit, « Aufer a me opprobrium et contemtum, quoniam testimonia tua exquisivi (*Ps.*, CXVIII, 22). » Testimonia Græce martyria nuncupantur, quo verbo jam utimur pro Latino. Unde illos qui propter testimonium Christi diversis passionibus humiliati sunt, et usque ad mortem pro veritate certarunt, non Testes, quod Latine utique possemus, sed Græce Martyres appellamus. Quoniam hoc ergo familiarius auditis et dulcius, sit accipiamus hæc verba tamquam dictum sit, « Aufer a me opprobrium et contemtum, quoniam martyria tua exquisivi. » Christi corpus ista cum dicit, numquid ab impiis et superbis audire opprobrium atque contemtum ullam deputat pœnam, cum potius inde perveniat ad coronam ? Cur ergo quasi grave aliquid et intolerabile a se poscit auferri, nisi quia, ut dixi, orat pro ipsis inimicis suis quibus esse perspicit noxium, objicere sanctum nomen Christi tamquam opprobrium Christianis, et ejus a Judæis irrisam crucem totamque humilitatis Christianæ medicinam, qua sola tumor ille sanatur, quo inflati cecidimus et jacentes amplius intumuimus, eadem superbia permanente et crescente contemnere ? Dicat itaque corpus Christi, jam enim diligere didicit inimicos suos (*Matth.*, v, 44), dicat Domino Deo suo, « Aufer a me opprobrium et contemtum, quia martyria tua exquisivi : » id est, opprobrium, quod ideo audio, et contemtum quo ideo contemnor, quia martyria tua exquisivi, aufer a me. Inimici enim mei, quos a me præcipis diligi, qui magis magisque moriuntur et pereunt, cum martyria tua contemnunt et criminantur in me, profecto reviviscent et invenientur, si martyria tua venerentur in me. Ita factum est : hoc videmus, Ecce martyrium Christi, et apud homines et in hoc mundo non solum non est opprobrium, sed magnum est ornamentum : ecce non solum in conspectu Domini, verum etiam in conspectu hominum jam pretiosa est mors sanctorum ejus (*Psal.*, CXV, 15) : » ecce non

charger et le mépris que je me vois infliger, parce que j'ai recherché le martyre qui vous rend témoignage. Car mes ennemis, que vous m'ordonnez d'aimer, qui se vouent de plus en plus à la perdition et à la mort en méprisant et en outrageant en moi votre martyre, seraient retrouvés et revivraient, s'ils vénéraient en moi votre martyre. Ce changement s'est accompli; c'est là ce que nous voyons. Voilà que le martyre qui rend témoignage au Christ non-seulement n'est plus un opprobre, ni aux yeux des hommes, ni en ce monde, mais qu'il est plutôt un titre insigne de gloire. Voilà que la mort des Saints du Seigneur est devenue précieuse, non-seulement devant lui, mais aussi devant les hommes (*Ps.*, CXV, 15). Voilà que les martyrs du Seigneur non-seulement ne sont plus méprisés, mais qu'ils sont élevés au comble des honneurs. Voilà que le plus jeune fils qui, en faveur des porcs qu'il gardait, c'est-à-dire des démons qu'il adorait, poursuivait sa part d'héritage dans le petit nombre de chrétiens qui la possédaient, aujourd'hui plein d'un zèle religieux, glorifie au milieu de la multitude des peuples et des grandes nations, les martyrs sur lesquels il déversait l'opprobre et exalte par les plus grandes louanges ceux qu'il méprisait : il était mort et il est ressuscité, il était perdu et il est retrouvé (*Luc*, XV, 15). C'est en vue de ce gain magnifique de l'amendement, de la conversion et de la rédemption de ses ennemis que le corps du Christ dit à Dieu: « Otez de dessus moi l'opprobe et le mépris; » et, comme si on lui demandait: d'où venait cet opprobre? d'où venait ce mépris? il ajoute : « Parce que j'ai recherché le martyre qui vous rend témoignage. »

3. Qu'est devenu maintenant cet opprobre? qu'est devenu ce mépris? Ils ont disparu, ils ont passé ; et parce que ceux qui étaient perdus ont été retrouvés, cet opprobre et ce mépris sont perdus à leur tour. Mais l'Église était en proie à ces maux au moment où elle faisait cette prière. « Car, dit le Prophète, les princes se sont assis et ont parlé contre moi (*Ps.*, CXVIII, 23). » Sa persécution était d'autant plus cruelle que pour la décréter les princes étaient assis, c'est-à-dire élevés sur leurs siéges de juges. Appliquez ce texte à notre tête elle-même et vous verrez que les princes des Juifs se sont assis, pour chercher le moyen de perdre le Christ (*Matth.*, XXVI, 3). Appliquez-le à son corps, c'est-à-dire à l'Église, et vous verrez que les rois de la terre ont imaginé et décrété l'entière extermination du nom chrétien. « Les princes se sont assis et ont parlé contre moi ; mais votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos justes ordonnances. » Si vous désirez savoir sur quoi il s'exerçait ainsi, écoutez et comprenez ce qu'il ajoute : « Car vos témoignages sont le sujet de ma méditation et je prends conseil de vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 24). » Souvenez-vous que le mot témoignage signifie

solum non contemnuntur, verum etiam magnis honoribus præferuntur Martyres ejus. Ecce filius ille junior, qui pro porcis quos pascebat, id est (*Lucæ*, XV, 15), pro immundis dæmonibus quos colebat, particulam suam in paucissimis Christianis præcedentem persequabatur; jam nunc in tam multis et magnis populis gentium Martyres, quibus ingerebat opprobrium, religiosissime prædicans, et maximis laudibus quos contemnebat exaltans, mortuus erat et revixit, perierat et inventus est. Hoc tam magno lucro correctionis, conversionis et redemtionis inimicorum suorum corpus Christi Deo dixit, « Aufer a me opprobrium et contemtum. » Et quasi quæreretur de qua re opprobrium, de qua re contemtum : subjungit, « Quoniam martyria tua exquisivi. »

3. Ubi est nunc illud opprobrium? ubi ille contemtus ? Abierunt atque transierunt; et quia inventi sunt qui perierant, illa perierunt. Sed quando Ecclesia talia precabatur, illa patiebatur. « Etenim sederunt principes, inquit, et adversum me loquebantur (*Ps.*, CXVIII, 23). » Inde persecutio gravis erat, quia eam sedentes, hoc est, judiciariis sedibus eminentes, principes decernebant. Refer hoc ad ipsum caput, invenies sedisse principes Judæorum, consilium quærentes quomodo Christum perderent (*Matth.*, XXVI, 3, etc.). Refer hoc ad corpus ejus, id est Ecclesiam, invenies reges terræ excogitasse atque jussisse quomodo Christiani nusquam essent. « Etenim sederunt principes, et adversum me loquebantur : servus autem tuus exercebatur in tuis justificationibus. » Qualis exercitatio hæc fuerit, qui nosse desideras, quod adjunxit intellige : « Nam et testimonia tua meditatio mea est, et consilium meum justificationes tuæ (*Ps.*, CXVIII, 24). » Recole quod superius commendavi testimonia esse martyria. Recole in justificationibus Domini nullam esse difficiliorem et mirabiliorem, quam ut suos quisque

martyre, ainsi que je vous l'ai fait remarquer. Souvenez-vous que, parmi les justes ordonnances de Dieu, aucune n'est plus admirable et plus difficile à pratiquer que celle de l'amour des ennemis. Le corps du Christ s'exerçait donc à méditer sur le martyre qui rend témoignage à Dieu, et à aimer les persécuteurs qui lui prodiguaient l'opprobre et le mépris en raison même de leur martyre. Ce n'était pas en effet pour lui, nous vous l'avons déjà signalé, mais plutôt pour ses ennemis qu'il priait, en disant: « Otez de dessus moi l'opprobre et le mépris. Car les princes se sont assis et ont parlé contre moi; mais votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos justes ordonnances. » Et de quelle manière ? « Car vos témoignages sont le sujet de ma méditation et je prends conseil de vos justes ordonnances. » C'était conseil contre conseil : le conseil des princes assis sur leurs tribunaux était de détruire les martyrs, enfants prodigues retrouvés; le conseil des martyrs livrés à la souffrance était de retrouver leurs ennemis perdus. Les premiers rendaient le mal pour le bien ; les autres le bien pour le mal. Est-il donc étonnant que les persécuteurs aient succombé en donnant la mort et que les martyrs aient triomphé en recevant la mort? Est-il étonnant dis-je, que les martyrs, sous la persécution des Gentils, aient enduré avec une patience parfaite une mort temporelle, et que les Gentils, par la prière des martyrs,aient pu parvenir à la vie éternelle ; puisque le corps du Christ s'exerce à méditer le martyre qui rend témoignage au Seigneur, et à demander à Dieu le bien pour les méchants persécuteurs des martyrs.

diligat inimicos. Sic ergo exercebatur corpus Christi ut et martyria ejus meditaretur, et diligeret eos a quibus opprobrantibus et contemnentibus (*Matth.*, v, 44) propter ipsa martyria persecutiones patiebatur. Non enim pro se, sicut jam commendavimus, sed pro ipsis potius orabat dicens, Aufer a me opprobrium et contemtum. « Sederunt ergo principes, et adversum me loquebantur : servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis (*Ps.*, CXVIII, 22).» Quonam modo? « Nam et testimonia tua meditatio mea est, et consilium meum justificationes tuæ. » Consilium contra consilium. Consilium sedentium principum fuit, inventos Martyres perdere : consilium patientium Martyrum fuit, inimicos perditos invenire. Reddebant illi mala pro bonis, isti bona pro malis. Quid ergo mirum, si illi occidendo defecerunt, isti moriendo vicerunt? Quid, inquam, mirum, si Martyres sævientibus Gentibus temporalem mortem patientissime pertulerunt, et gentes Martyribus orantibus ad æternam vitam pervenire potuerunt ; dum corpus Christi sic exercetur , ut et martyria meditetur, et malis Martyrum persecutoribus bona precetur ?

DIXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Voici les paroles de notre long Psaume, que nous avons maintenant à étudier, et à vous exposer selon que le Seigneur nous le permettra : « Mon âme est restée attachée au pavé, rendez-moi la vie selon votre parole (*Ps.*, CXVIII, 25). » Que signifient ces mots : « Mon âme est restée attachée au pavé ? » Car le Prophète ne dit : « Rendez-moi la vie selon votre parole, » qu'après avoir indiqué en ces termes la raison pour laquelle il demande cette vie : « Mon âme est restée attachée au pavé. » Comme il demande donc à recevoir la vie, parce que son âme est restée attachée au pavé, il serait surprenant qu'il voulût faire entendre par là quelque chose d'heureux. On peut, en effet, traduire ainsi toute sa pensée : Je suis mort, rendez-moi la vie. Qu'est-ce donc que le pavé ? Si l'on veut comparer le monde entier à une vaste maison, le ciel en sera la voûte et la terre le pavé. Le Prophète veut donc être arraché aux choses terrestres et dire avec l'Apôtre : « Notre vie est dans les cieux (*Philipp.*, III, 20). » D'où il s'en suit qu'être attaché aux choses de la terre, c'est la mort de l'âme, et qu'il demande le bien contraire à ce mal, quand il dit : « Rendez-moi la vie. »

2. Mais il faut examiner comment ces paroles se concilient avec celles qu'il a prononcées précédemment, et par lesquelles il semble qu'il soit plutôt attaché à Dieu qu'au pavé, ayant placé sa vie, non dans les choses terrestres, mais dans celles du ciel. Comment admettre, en effet, qu'un homme soit attaché aux choses de la terre, quand il dit : « Mais votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos justes ordonnances car vos témoignages sont le sujet de ma méditation et je prends conseil de vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 23 et 24)? » Voilà, en effet, les paroles qui précèdent et que suivent immédiatement celles-ci : « Mon âme est restée attachée au pavé (*Ibid.*, 25). » Ne devons-nous donc pas comprendre par là que tout homme, quelque progrès qu'il fasse dans la voie de la

SERMO DECIMUS.

1. Sequitur in isto Psalmo majore, quod considerare, et sicut Dominus dederit, pertractare debemus, « Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum. » Quid est, « Adhæsit pavimento anima mea (*Ibid.*, 25) ? » Nam cum adjungit et dicit, Vivifica me secundum verbum tuum : quare se vivificari poscat, utique caussam præmisit, dicendo, « Adhæsit pavimento anima mea. » Ergo quia propterea se vivificari petit, quia pavimento adhæsit anima ejus; mirum si boni aliquid hinc vult intelligi. Ita quippe se habet tota ista sententia, tamquam diceret, Mortuus sum, vivifica me. Quid est ergo pavimentum ? Si tamquam unam quamdam domum magnam universum mundum velimus accipere, videmus velut ejus cameram cælum : terra erit igitur pavimentum. Vult itaque terrenis erui, et cum Apostolo dicere, « Conversatio nostra in cælis est (*Philip.*, II, 20). » Proinde terrenis adhærere, mors animæ est : cui malo contraria poscitur vita, cum dicitur, « Vivifica me. »

2. Sed videndum est, utrum congruant huic verba ista, qui superius, talia dixerat, quibus magis Deo videatur adhæsisse quam pavimento, ut conversatio ejus non in terrenis, sed in cælestibus haberetur. Quomodo enim potest intelligi terrenis adhæsisse qui dicit, « Servus autem tuus exercebatur in tuis justificationibus : nam et testimonia tua meditatio mea est, et consilium meum justificationes tuæ (*Ps.*, CXVIII,

justice, ressent toujours les affections de sa chair mortelle pour les choses terrestres, au milieu desquelles sa vie sur la terre est un combat perpétuel (*Job*, VII, 1); et que s'il s'arrache constamment cette à mort de l'âme, c'est qu'il revient tous les jours à la vie que lui rend sans cesse celui qui, par sa grâce, renouvelle de jour en jour en nous l'homme intérieur (II *Cor.*, IV, 10)? En effet, quand l'Apôtre disait : « Tant que nous sommes dans ce corps, nous voyageons dans l'exil loin du Seigneur (*Id.*, V, 6),» et quand il désirait ardemment d'être dissous et d'être avec le Christ (*Philipp.*, I, 23), son âme était attachée au pavé. Il s'ensuit que l'on peut raisonnablement entendre par le pavé le corps lui-même tiré de la terre ; et, parce qu'il est corruptible et qu'il appesantit l'âme (*Sag.*, IV, 15), c'est à juste titre que l'on gémit d'y être retenu et que l'on dit à Dieu : « Mon âme est restée attachée au pavé ; rendez-moi la vie selon votre parole. » Ce n'est pas que nous serons éternellement avec Dieu sans nos corps (I *Thess.*, IV, 12-10) ; mais, comme alors ils ne seront plus corruptibles et n'appesantiront plus nos âmes, si nous y réfléchissons avec soin, nous ne serons pas attachés à nos corps, mais à Dieu. C'est ce qui a fait dire au Prophète, dans un autre Psaume : « Il m'est bon d'être attaché à Dieu (*Ps.*, LXXII, 28) ; » afin que nos corps attachés à nous vivent par nous, comme nous-mêmes nous vivrons par Dieu, car il nous est bon d'être attachés à Dieu. Or, cet attachement dont il est dit : « Mon âme est restée attachée au pavé, » me paraît signifier, non pas l'union de la chair avec l'âme, bien que plusieurs l'aient ainsi compris, mais plutôt une affection charnelle de l'âme, de même encore que les convoitises de la chair contre l'esprit (*Gal*, V, 17). Si c'est là le vrai sens de ce passage, celui qui dit : « Mon âme est restée attachée au pavé ; rendez-moi la vie selon votre parole, » ne prie pas pour être délivré de ce corps de mort par la mort de ce corps, ce que fera le dernier jour de notre vie, lequel, à raison de la brièveté de cette vie, ne saurait longtemps tarder ; mais il prie pour que la convoitise qui engendre des désirs contraires à l'esprit, diminue de plus en plus et que celle qui engendre des désirs contraires à la chair s'accroisse de plus en plus, jusqu'à ce que la première soit consumée en nous, et que l'autre soit consommée par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.

3. Mais c'est avec raison que le Prophète n'a pas dit : « Rendez-moi la vie » à cause de mes mérites, mais « selon votre parole ; » et qu'est-ce autre chose que selon votre promesse ? Il

23 et 24)? » Hæc sunt enim verba ejus antecedentia, quorum antecedentium ista sunt consequentia, « Adhæsit pavimento anima mea. » An ex hoc intelligere debemus, quantumlibet quisque proficiat in justificationibus Domini, habere eum mortalis carnis affectum circa ista terrena, in quibus vita humana tentatio est super terram (*Job*, VII, 1), et ab hac morte si perseveranter proficit, quotidie reviviscere, vivificante illo, cujus gratia homo noster interior renovatur de die in diem? Nam et illud Apostolus cum dicebat, « Quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a Domino (II *Cor.*, V, 6) ; » et concupiscebat dissolvi, et esse cum Christo : adhæserat pavimento anima ejus. Unde et corpus ipsum, quia ex terra est, non absurde intelligitur pavimentum : quod adhuc quia corruptibile est, et aggravat animam (*Sap.*, IX, 15) ; recte in illo congemiscitur, et dicitur Deo, « Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum. » Neque enim non cum corporibus nostris semper cum Domino erimus (I *Thess.*, IV, 5) : sed tunc quia non erunt corruptibilia, nec animas aggravabunt, si diligenter consideremus, non eis nos, sed ipsa nobis potius adhærebunt, nos autem Deo. Unde alterius Psalmi verba illa sunt, « Mihi autem adhærere Deo bonum est (Ps., LXXII, 28) : » ut vivant corpora ex nobis, adhærendo nobis ; nos autem vivamus ex Deo, quia nobis adhærere Deo bonum est. Adhæsio quippe ista, de qua dictum est. « Adhæsit pavimento anima mea, » non conjunctionem carnis et animæ, quamvis et ipsam quidam intellexerint ; sed carnalem magis animæ affectum, quo caro concupiscit adversus spiritum (*Gal.*, V, 17), significare mihi videtur. Quod si recte accipitur, profecto qui dicit, « Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum, » non id orat, ut de corpore mortis hujus, morte ipsius corporis interveniente solvatur ; quod dies ultimus vitæ hujus, qui propter ejus brevitatem non potest esse diuturnus, quandoque facturus est : sed ut concupiscentia qua concupiscitur adversus spiritum, magis magisque minuatur, et concupiscentia qua concupiscitur adversus carnem, magis ac magis augeatur : donec ista consumatur in nobis, et illa consummetur per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis.

3. Bene autem non ait, « Vivifica me » secundum

veut être le fils de la promesse et non le fils de l'orgueil, afin que, selon la grâce, la promesse faite à toute la race demeure inébranlable. Voici, en effet, les termes de la promesse: « C'est en Isaac que sera votre prospérité ; c'est-à-dire, ce ne sont pas les enfants selon la chair qui sont enfants de Dieu, mais ce sont les enfants de la promesse qui sont comptés dans la postérité (*Rom.*, IX, 7, 8). » Aussi, il avoue dans les paroles qui suivent ce qu'il était par lui-même : « Je vous ai exposé mes voies et vous m'avez exaucé (*Ps.*, CXVIII, 26). » A la vérité, quelques manuscrits portent « vos voies, » mais dans le plus grand nombre et surtout dans les manuscrits grecs, on lit : « mes voies, » c'est-à-dire : des voies mauvaises. Car je crois que cela signifie : Je vous ai confessé mes péchés et vous m'avez exaucé, sans doute en me les remettant. « Enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*). » Je vous ai confessé mes voies, vous les avez effacées, enseignez-moi les vôtres. Mais enseignez-moi de manière à ce que je les pratique, et non pas seulement pour que je sache ce que je dois faire. De même en effet qu'il a été dit du Seigneur qu'il ne connaissait pas le péché (II *Cor.*, V, 21), et que cette parole signifie que le Seigneur ne l'a pas commis ; de même celui-là connaît vraiment la justice, qui la pratique. C'est la prière d'un homme qui progresse dans la vertu. Car s'il ne la pratiquait pas du tout, assurément il n'aurait pas dit précédemment : « Votre serviteur s'exerçait dans la pratique de vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 23). » Il ne demande donc pas à apprendre du Seigneur les choses qu'il pratique déjà ; mais il veut, en partant de celles-ci, pour ainsi dire, s'avancer et parvenir à des degrés plus élevés.

4. Alors, il ajoute : « Indiquez-moi la voie de vos justes ordonnances, » ou selon quelques manuscrits : Enseignez-moi, ou plus énergiquement encore d'après le texte grec : faites-moi comprendre. « Et je méditerai vos merveilles (*Ibid.*, 27). » Il appelle merveilles de Dieu, ces mêmes lois plus parfaites qu'il désire connaître et pratiquer en s'avançant dans la vertu. Quelques-unes de ces lois sont donc si admirables que ceux qui n'en ont pas l'expérience les croient inaccessibles à la faiblesse humaine. C'est pourquoi le Prophète, fatigué et comme accablé par les difficultés qu'il y rencontre, ajoute : « Mon âme s'est assoupie sous le poids de l'ennui ; fortifiez-moi dans vos paroles (*Ibid.*, 28). » Que signifie que son âme s'est assoupie, sinon qu'il a senti se ralentir l'espoir qu'il avait conçu d'arriver à cette haute vertu. Mais, ajoute-t-il immédiatement, « fortifiez-moi dans vos paroles, » de peur qu'en m'assoupis-

meritum meum ; sed ait, « secundum verbum tuum. » Quod quid est aliud, nisi secundum promissum tuum ? Filius promissionis vult esse, non filius elationis : ut secundum gratiam firma sit promissio omni semini. Hoc est enim verbum promissionis, « In Isaac vocabitur tibi semen (*Gen.*, XXI, 12). » Hoc est, « Non qui filii carnis, hi filii Dei, sed filii promissionis deputantur in semine (*Rom.*, IX, 7 et 8). » Nam quid erat ipse per seipsum, in eo quod sequitur, confitetur, « Vias meas enuntiavi, et exaudisti me (*Ps.*, CXVIII, 26). » Nonnulli quidem codices habent, « vias tuas ; » sed plures, et maxime Græci, « vias meas, » hoc est, malas. Nam hoc mihi videtur dicere, Peccata mea confessus sum, et exaudisti me, hoc est, ut dimitteres ea. « Doce me justificationes tuas. » Confessus sum vias meas, delesti eas, doce me tuas. Sic doce me, ut agam ; non ut tantummodo sciam quid agere debeam. Sicut enim dictum est de Domino, quod non noverat peccatum (II *Cor.*, V, 21), et intelligitur non fecerat : sic et justitiam ille vere dicendus est nosse, qui facit. Proficientis hæc oratio est. Nam utique si omnino non faceret, profecto illa superiora non diceret : « Servus autem tuus exercebatur in tuis justificationibus (*Ps.*, CXVIII, 23). » Non ergo in quibus exercebatur, has vult a Domino discere ; sed ab istis ad alias proficiendo velut crescendo, desiderat pervenire.

4. Denique adjungit, et dicit, « Viam justificationum tuarum insinua mihi (*Ibid.*, 27) : » vel sicut nonnulli codices habent, « instrue me. » Quod expressius de Græco dicitur, « fac me intelligere. Et exercebor in mirabilibus tuis. » Ipsas justificationes ampliores, quas proficiendo cupit apprehendere, mirabilia Dei vocat. Sunt ergo quædam Dei justificationes ita mirabiles, ut humana infirmitas ab eis qui experti non sunt, ad eas posse pervenire credatur. Unde laborans iste, et earum difficultate quodam modo fatigatus, adjungit, « Dormitavit anima mea præ tædio, confirma me in verbis tuis (*Ibid.*, 28). » Quid est « dormitavit, » nisi ab spe refriguit, qua eas se apprehensuram esse crediderat ? Sed, « confirma me, inquit, in verbis tuis, » ne ab eis quoque, ad quæ pervenisse me jam

sant je ne tombe et ne perde même ce que je sens avoir acquis déjà ; fortifiez-moi donc dans celles de vos paroles que je connais et pratique dès à présent, afin que je puisse, en les prenant pour point de départ, m'élever à d'autres choses plus excellentes.

5. Et quel obstacle empêche donc l'homme de marcher de telle sorte dans la voie des justes ordonnances de Dieu, qu'il puisse parvenir aisément jusqu'à ces merveilles? Quel est selon nous cet obstacle, si ce n'est celui que le Prophète prie le Seigneur de détourner de lui dans les paroles qui suivent? « Éloignez de moi, dit-il, la voie de l'iniquité (*Ibid.*, 29). » Et comme la loi des œuvres « est survenue pour que le péché abondât (*Rom.*, v, 20), » le Prophète ajoute : « Et par votre loi, ayez pitié de moi (*Ps.*, CXVIII, 29). » Par quelle loi, si ce n'est par la loi de la foi? Écoutez l'Apôtre : « Où est donc le sujet de votre gloire? Il est exclu. Par quelle loi? par la loi des œuvres? Non; mais par la loi de la foi (*Rom.*, III, 27). » C'est par cette loi de la foi que nous croyons et que nous demandons le don de la grâce, afin d'accomplir par elle ce que nous ne pouvons accomplir par nous-mêmes; de peur qu'ignorant la justice de Dieu, et voulant établir notre justice en sa place, nous ne soyons pas soumis à la justice de Dieu (*Ibid.*, x, 3). C'est pourquoi, dans la loi des œuvres, réside la justice du Dieu qui commande, et, dans la loi de la foi, la miséricorde du Dieu qui vient en aide.

6. Mais, après avoir dit : « Et par votre loi ayez pitié de moi, » le Prophète invoque, comme par droit de prescription, si l'on peut parler ainsi, les bienfaits même qu'il a déjà reçus, afin d'acquérir d'autres biens qu'il n'a pas encore obtenus. En effet, il dit à Dieu : J'ai choisi la voie de la vérité; je n'ai pas oublié vos jugements. Je me suis attaché à vos témoignages; Seigneur, ne permettez pas que je sois confondu (*Ps.*, CXVIII, 30 et 31). » « J'ai choisi la loi de la vérité, » pour y courir; « je n'ai pas oublié vos jugements, » afin de pouvoir courir dans cette voie; « je me suis attaché à vos témoignages, » tandis que j'y courais; « Seigneur ne permettez pas que je sois confondu : » que je tende jusqu'à la fin au but vers lequel je cours, et que je parvienne au but vers lequel je tends. « Car cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui fait miséricorde (*Rom.*, IX, 16). Enfin, le Prophète continue ainsi : « J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez eu dilaté mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 32). » Je ne courrais pas, si vous n'aviez dilaté mon cœur. Ce verset explique entièrement le sens des paroles précédentes : « J'ai choisi la voie de la vérité; je n'ai pas oublié vos jugements; je me suis attaché à vos témoignages. » Voilà, en effet, ce que c'est que

sentio, decidam dormitando. Confirma itaque me in eis verbis tuis, quæ jam teneo, quæ jam facio, ut ex eis ad alia possim proficiendo pertendere.

5. Et quid impedit in via justificationum Dei sic ambulare, ut homo facile possit ad illa etiam mirabilia pervenire? Quid putamus, nisi quod a se amoveri in consequentibus rogat dicens, « Viam iniquitatis amove a me (*Ibid.*, 29)? » Et quia lex factorum subintravit, ut abundaret delictum (*Rom.*, v, 20) : sequitur, et dicit, « Et (*a*) lege tua miserere mei. » Qua lege, nisi lege fidei? Audi Apostolum : « Ubi est ergo gloriatio tua? Exclusa est. Per quam legem? factorum? Non, sed per legem fidei (*Rom.*, III, 27). » Hæc est lex fidei, qua credimus et oramus per gratiam nobis donari, ut faciamus quod per nosmetipsos implere non possumus; ne « ignorantes Dei justitiam, et nostram volentes constituere, justitiæ Dei non simus subjecti (*Rom.*, x, 3). » In lege itaque factorum, est Dei jubentis justitia : in lege autem fidei, subvenientis misericordia.

6. Cum autem dixisset, « Et lege tua miserere mei : » de beneficiis ejus, quæ jam consecutus est, quodam modo, si dici potest, præscribit, ut impetret cetera quæ nondum est consecutus. Ait enim, « Viam veritatis elegi : judicia tua non sum oblitus. Adhæsi testimoniis tuis : Domine, noli me confundere (*Ps.*, CXVIII, 30 et 31). » « Viam veritatis elegi, » ubi currerem : « judicia tua non sum oblitus, » ut currerem. « Adhæsi testimoniis tuis, » cum currerem : « Domine, noli me confundere; » quo curro pertendam, quo tendo perveniam. « Non enim volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei (*Rom.*, IX, 16). » Denique sequitur, « Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum (*Ps.*, CXVIII, 32). » Non currerem, nisi dilatasses cor meum. Prorsus isto versu exponitur quemadmodum

(*a*) Sic Am. et MSS. juxta LXX. At Er. et Lov. *Et a lege.*

courir dans la voie des commandements de Dieu. Et, comme il attribue ses progrès plutôt aux bienfaits de Dieu qu'à ses propres mérites, comme si on lui disait : comment avez-vous couru dans cette voie, en la choisissant, en n'oubliant pas les jugements de Dieu et en vous attachant à ses témoignages? Est-ce que vous avez pu le faire par vous-même? Non, répond le Prophète. Comment donc alors? « J'ai couru, dit-il, dans la voie de vos commandements lorsque vous avez eu dilaté mon cœur. » Je n'ai rien fait par ma propre détermination, comme si votre secours ne m'eût point été nécessaire; je n'ai agi que « quand vous avez eu dilaté mon cœur. » La dilatation du cœur, c'est la délectation qui vient de la justice. C'est un présent de Dieu, qui fait que nous ne sommes pas tenus captifs par la crainte dans l'observation de ses commandements, mais que notre cœur est mis au large par l'amour et par les délices que nous trouvons dans la justice. En effet, Dieu nous promet cette dilatation de cœur, lorsqu'il dit : « J'habiterai encore et je me promènerai en eux (II *Cor.*, VI, 16). Quel vaste espace que celui où Dieu se promène! C'est dans nos cœurs ainsi dilatés que la charité est répandue par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (*Rom.*, V, 5). De là vient encore ce passage du livre des Proverbes: « Et que vos eaux se répandent dans vos places (*Prov.*, V, 16). » En effet, le mot « platea, » place, vient d'un mot grec qui exprime la largeur : en grec, large se dit : πλατὺς. Telles sont les eaux dont le Seigneur a dit : « Que celui qui a soif vienne à moi. Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive sortiront de son sein ; » et l'Évangéliste, expliquant le sens de ces paroles, ajoute : « Or, il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui (*Jean*, VII, 37-39). » Il y aurait beaucoup à dire sur cette largeur du cœur, mais déjà l'on peut en dire trop sur la longueur de ce discours.

dictum sit, « Viam veritatis elegi, judicia tua non sum oblitus, adhæsi testimoniis tuis. » Cursus (*a*) est quippe iste viæ mandatorum Dei. Et quia potius ejus beneficia quam sua merita Domino allegat, tamquam diceretur ei, Quomodo istam viam cucurristi, (*b*) eligendo, et Dei judicia non obliviscendo, et ejus testimoniis adhærendo? an per teipsum ista potuisti? Non, ait. Quid ergo? « Viam mandatorum tuorum, inquit, cucurri, cum dilatasti cor meum. » Non ergo per proprium, et quasi nullius tuæ opis indigum arbitrium meum : sed « cum dilatasti cor meum. » Cordis dilatatio, justitiæ est delectatio. Hæc munus est Dei, ut in præceptis ejus non timore pœnæ angustemur, sed dilectione, et delectatione justitiæ dilatemur. Hanc enim nobis promittit latitudinem ejus dicens, « Habitabo in eis, et deambulabo (II *Cor.*, VI, 16). » Quam enim latum est ubi deambulat Deus? In hac latitudine « diffunditur caritas in cordibus nostris per Spiritum-sanctum qui datus est nobis (*Rom.*, V, 5). » Unde etiam dictum est, « Et in plateis tuis discurrant aquæ tuæ (*Prov.*, V, 16).» Platea quippe de verbo Græco a latitudine nomen accepit: quoniam Græce πλατὺ dicitur latum. Hæ sunt aquæ de quibus Dominus clamat, « Qui sitit, veniat ad me. Qui credit in me, flumina aquæ vivæ fluent de ventre ejus (*Johan.*, VII, 37 et 38). » Et exponens Evangelista quid dixerit, Hoc autem, inquit, dicebat de Spiritu, quem accepturi erant, qui credituri erant in eum. Multa dici possent de ista cordis latitudine, sed hujus sermonis jam contradicitur longitudini.

(*a*) Lov. *Cursus quippe istæ viæ sunt mandatorum Dei* : dissentientibus editis aliis et MSS. (*b*) Hic editio Lov. addit, *viam veritatis :* quod a nostris MSS. abest.

ONZIEME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Voici la suite du long Psaume que nous avons entrepris, avec l'aide du Seigneur, d'examiner et d'expliquer. « Donnez-moi pour loi, Seigneur, la voie de vos justes ordonnances, et je la rechercherai toujours (*Ps.*, CXVIII, 33). » L'Apôtre a dit : « La loi n'est pas établie pour les justes, mais pour les injustes, pour les rebelles ; » et après une énumération de même genre il conclut : « Et pour toute chose opposée à la saine doctrine, qui est selon l'Évangile de la gloire du Dieu bienheureux, lequel m'a été confié (I *Tim.*, I, 9-11). » Est-ce donc que celui qui disait : « Donnez-moi pour loi, Seigneur, » était du nombre de ceux pour lesquels saint Paul dit que la loi a été établie ? Non, certainement, car s'il eût été de ce nombre, il n'aurait pas dit précédemment : « J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez eu dilaté mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 32). » Pourquoi donc demande-t-il que la loi lui soit donnée par le Seigneur, si la loi n'est pas établie pour le juste? Mais ne serait-ce pas que la loi n'est point donnée au juste comme elle a été donnée au peuple juif si souvent rebelle, qui l'a reçue sur des tables de pierre (*Exode*, XXXI, 18) et non sur les tables charnelles du cœur (II *Cor.*, III, 3); qui l'a reçue selon l'ancien Testament, sur le mont Sina, lequel engendre pour la servitude (*Galat.*, IV, 24), et non selon le nouveau Testament, duquel le Prophète Jérémie a écrit en ces termes : « Le temps vient, dit le Seigneur, que je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda, mais non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères, au jour que je les ai pris par la main pour les conduire hors de la terre d'Égypte ; parce qu'ils ne sont pas demeurés fidèles à mon alliance et qu'en conséquence je les ai laissés de côté, dit le Seigneur? Car voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : Après ce temps-ci, dit Seigneur, j'imprimerai mes lois dans leurs esprits et je les écrirai dans leurs cœurs (*Jérémie*,

SERMO UNDECIMUS.

1. In Psalmo isto magno sequitur quod nobis, adjuvante Domino, considerandum atque tractandum est. « Legem pone mihi Domine viam justificationum tuarum, et exquiram eam semper (*Psal.*, CXVIII, 33). » Apostolus dicit, « Justo lex non est posita, injustis autem et non subditis,» et cetera, quæ ibi concludens ait, « Et si quid aliud sanæ doctrinæ adversatur, quæ est secundum Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi (I *Tim.*, I, 9). » Numquid ergo talis erat iste qui dicit, « Legem pone mihi Domine, » qualibus beatus Paulus dicit positam legem ? Absit. Si enim talis esset, non superius dixisset, « Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum (*Ps.*, CXVIII, 32). » Quid est ergo quod orat ut sibi lex a Domino ponatur, si non ponitur justo ? An eo modo non ponitur justo, quo modo posita est populo contumaci, in tabulis lapideis, non in tabulis cordis carnalibus (*Exodi*, XXXI, 18; II *Cor.*, 33) ; secundum Testamentum vetus ex monte Sina, quod in servitutem generat (*Gal.*, IV, 24), (*a*) non secundum Testamentum novum, de quo scriptum est per Jeremiam Prophetam, « Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et consummabo domui Israël et domui Juda Testamentum novum, non secundum testamentum quod disposui patribus eorum in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti : quoniam ipsi non

(*a*) Er. et Lov. *sed secundum*. Melius Am et MSS. *non secundum*.

XXXI, 31, 33). » Voilà comment le Prophète désire que le Seigneur lui donne sa loi, non comme elle a été donnée aux injustes et aux rebelles, qui appartiennent à l'ancien Testament, sur des tables de pierre; mais comme elle est donnée aux saints enfants de la libre Jérusalem, c'est-à-dire de la Jérusalem céleste, aux enfants de la promesse, aux enfants de l'héritage éternel, en qui elle est écrite par le Saint-Esprit, comme par le doigt de Dieu, dans l'âme et dans le cœur; non pour qu'ils la sachent de mémoire et la négligent dans leurs mœurs, mais pour qu'ils la sachent en la comprenant, et qu'ils la pratiquent en l'aimant, dans la dilatation de leur cœur et non dans les angoisses de la crainte. En effet, quiconque accomplit les œuvres de la la loi par crainte du châtiment et non par amour de la justice les accomplit assurément malgré lui. Or, du moment qu'il agit malgré lui, il aimerait mieux que le commandement ne lui fût pas imposé, et par conséquent il est plutôt l'ennemi que l'ami de la loi dont il regrette l'existence, et son œuvre ne peut le purifier pour que sa volonté est impure. Un homme qui aurait de tels sentiments ne pourrait dire comme le Prophète dans les versets précédents : « J'ai couru dans la voie de vos commandements, lorsque vous avez eu dilaté mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 32); » car cette dilatation du cœur signfie la charité qui, selon l'Apôtre, est la plénitude de la foi (*Rom.*, XIII, 10).

2. Pourquoi donc le Prophète demande-t-il à recevoir une loi, sans le secours de laquelle il n'aurait pas couru, avec un cœur dilaté, dans la voie des commandements de Dieu? Mais comme il parle tout en progressant dans le bien et qu'il sait que son progrès est un don de Dieu, que demande-t-il en réclamant que la loi lui soit donnée, sinon de s'avancer de plus en plus dans cette voie? De même, si vous tenez un vase plein et commencez à le donner à un homme altéré, il y puise en buvant, et le demande en désirant y boire encore. Au contraire, la loi donnée sur des tables de pierre aux injustes et aux rebelles les rend coupables de prévarication et ne fait point d'eux des enfants de la promesse. Celui qui se souvient de la loi et ne l'aime pas est coupable de cette sorte, parce que la mémoire est en quelque sorte une pierre portant inscription, qui, loin de l'orner, l'accable de sa masse et qui, loin d'être pour lui un titre d'honneur, n'est que le poids d'un fardeau. Le Prophète a nommé cette loi la voie des justes ordonnances de Dieu et elle n'est point autre que la voie des comman-

permanserunt in Testamento meo; et ego neglexi eos, dicit Dominus. Quoniam hoc est Testamentum quod constituam domui Israël : post dies illos, dicit Dominus, dabo leges meas in mentibus eorum, et in cordibus eorum scribam eas (*Jerem.*, XXXI,31,etc.). » Ecce quomodo vult iste legem sibi poni a Domino; non sicut injustis et non subditis ad vetus Testamentum pertinentibus posita est, in tabulis lapideis; sed sicut sanctis filiis liberæ, hoc est supernæ Jerusalem, filiis promissionis, filiis hereditatis æternæ, sancto Spiritu tamquam digito Dei in mente datur, et in cordibus scribitur : non quam memoria teneant, et vita negligant; sed quam sciant intelligendo, faciant diligendo, in latitudine amoris non in timoris angustiis. Nam qui timore pœnæ, non amore justitiæ opus legis facit, profecto invitus facit. Quod autem invitus facit, si posset fieri, mallet utique non juberi. Ac per hoc legis quam vellet non esse, non est amicus, sed potius inimicus : nec mundatur opere, qui immundus est (*a*) voluntate. Talis non potest dicere quod iste dixit in superioribus versibus, « Viam mandorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum (*Psal.*, CXVIII, 32) : » quia illa dilatatio caritatem significat, quæ secundum Apostolum legis est plenitudo (*Rom.*, XIII, 10).

2. Cur ergo iste adhuc poscit sibi legem poni; quæ utique si non ei posita fuisset, non viam mandatorum Dei in cordis latitudine cucurrisset? Sed quia proficiens loquitur, et Dei donum novit esse quod proficit; quid aliud petit, cum sibi legem poni petit, nisi ut in ea magis magisque proficiat? Quemadmodum si poculum plenum teneas, et sitienti dare incipias; et haurit bibendo, et poscit desiderando. Quibus autem injustis et non subditis lex in lapideis tabulis ponitur (I *Tim.*, I, 9), prævaricationis reos, non promissionis efficit filios. Sed et ille qui ejus meminit, nec eam, diligit, eo modo reus est; quia memoria ejus lapis illi est quodam modo scriptus, non quo adornetur, sed quo prematur; pondus oneris, non titulus honoris. Hanc

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *cogitatione et voluntate.*

dements de Dieu, dans laquelle il avait déjà dit avoir couru, quand son cœur a été dilaté. Il a donc couru et il court, jusqu'à ce qu'il parvienne à la palme de la céleste vocation de Dieu. Enfin après avoir dit : « Donnez-moi pour loi, Seigneur, la voie de vos justes ordonnances, » il a de suite ajouté : « Et je la rechercherai toujours. » Pourquoi donc recherche-t-il ce qu'il possède, sinon parce qu'il possède en pratiquant, et qu'il recherche en progressant?

3. Mais que signifie le mot : « toujours? » Est-ce qu'il ne cessera jamais de rechercher la loi de Dieu? Il a été dit en ce sens ; « La louange de Dieu sera toujours dans ma bouche (*Ps.*, XXXIII, 5), » parce que la louange de Dieu ne prendra jamais fin. En effet, nous ne cesserons pas de louer Dieu, lorsque nous serons parvenus à son royaume éternel, puisque nous lisons : « Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison; ils vous loueront dans les siècles des siècles (*Ps.*, LXXXIII, 5). » Ne serait-ce pas plutôt que par le mot « toujours, » le Prophète désigne tout le temps de la vie présente, parce que tout ce temps est celui du progrès spirituel ; tandis que celui qui aura constamment progressé en cette vie sera parfait en l'autre vie? Il a été dit dans ce sens au sujet de certaines femmes : « Elles apprennent toujours, » mais elles apprennent mal, car il est dit ensuite : « Et elles ne parviennent jamais à la science de la vérité (II *Tim.*, III, 7). » Au contraire, celui qui progresse constamment dans le bien parvient au terme qu'il poursuit en progressant, et où il cessera de progresser, parce qu'il restera à jamais dans la perfection qu'il aura atteinte. Et cependant, l'Apôtre n'a pas dit de ces femmes qu'elles apprennent toujours, comme si, après la mort, elles devaient encore continuer à apprendre des choses vaines et inutiles, car à une telle science ne succèderont pas de nouvelles études, mais des supplices éternels. C'est donc en cette vie qu'il faut rechercher la loi de Dieu, alors qu'il est toujours possible de la mieux connaître et de la mieux aimer : au ciel, au contraire, nous la posséderons pleinement, mais pour en jouir et non pour la chercher. C'est aussi dans le même sens que le Prophète a dit : « Cherchez toujours sa face (*Ps.*, CIV, 4). » Où la chercher « toujours, » sinon ici-bas? En effet, nous n'aurons plus, dans le ciel, à rechercher la face de Dieu, puisque nous y verrons Dieu face à face (I *Cor.*, XIII, 12). Ou bien, si l'on a raison de donner le nom de recherche à un amour qui ne connaît point de dégoût, et dont on jouit pour ne le perdre jamais, il est vrai de dire que nous chercherons toujours, sans nous lasser jamais, la loi de Dieu, c'est-à-dire la vérité de Dieu ; selon cette parole de notre Psaume : « Et votre loi est la vérité (*Ps.*, CXVIII, 142). » On la cherche

autem legem iste viam justificationum Dei vocavit : nec alia via est mandatorum ejus, quam se cucurrisse jam dixerat, cum dilatatum est cor ejus. Ergo et cucurrit, et currit, donec perveniat ad palmam supernæ vocationis Dei. Denique cum dixisset, « Legem pone mihi Domine viam justificationum tuarum : » addidit, « et exquiram eam semper. » Quid enim exquirit quod habet, nisi quia et habet agendo, et exquirit proficiendo ?

3. Sed quid est, « semper ? » Utrum exquirendi non erit finis ? Sicut dictum est, « Semper laus ejus in ore meo (*Ps.*, XXXIII, 3) ; » quia laudandi non erit finis : neque enim Deum non laudabimus, cum ad ejus regnum pervenerimus æternum, cum legamus, « Beati qui habitant in domo tua, in sæcula sæculorum laudabunt te (*Ps.*, LXXXIII, 5). » An, « semper, » dictum est, quamdiu hic vivitur, quia tamdiu proficitur ; post hanc autem vitam qui bene hic proficiebat, ibi perficitur ? Sicut de quibusdam feminis dictum est, « Semper discentes (II *Tim.*, III, 7) : » sed illæ male, quia secutus adjunxit, « Et ad veritatis scientiam numquam pervenientes. » Qui vero in melius semper hic proficit, quo proficiendo nititur, pervenit ubi jam non proficiat, quia perfectus sine fine consistit. Nec de illis tamen ita dictum est, Semper discentes, ut et post mortem discere perseverent vana et infructuosa ; cum talibus doctrinis successerint, non studia, sed supplicia sempiterna. Hic ergo exquiritur Dei lex, quamdiu in ea proficitur, et sciendo et diligendo : ibi autem plenitudo ejus manet ad fruendum, non remanet ad quærendum. Sic etiam illud dictum est, « Quærite faciem ejus semper (*Ps.*, CIV, 4). » Ubi semper, nisi hic ? Non enim et ibi quæremus Dei faciem, ubi videbimus facie ad faciem (I *Cor.*, XIII, 12). Aut si recte dicitur exquiri, quod sine fastidio diligitur, et id agitur ne amittatur ; semper omnino sine fine quæremus legem Dei, hoc est, veritatem Dei. In hoc quippe ipso dicitur Psalmo, « Et lex tua veritas (*Ps.*, CXVIII, 142). » Quæritur nunc, ut teneatur ; tunc tenebitur,

maintenant pour la posséder ; on la possédera alors pour ne point l'abandonner. L'Apôtre a dit d'une manière analogue que l'Esprit-Saint scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu (I *Cor.*, XI, 20), » non pour y découvrir quelque chose qu'il ne sache pas, mais parce qu'il n'y laisse absolument rien qu'il ne sache.

4. C'est pourquoi le Prophète signale surtout à notre attention la grâce de Dieu, quand il demande au Seigneur de lui donner sa loi, tandis qu'il connaît déjà cette loi, quant à la lettre. Mais, comme la lettre tue et que l'esprit vivifie (II *Cor.*, III, 6), il prie pour pratiquer par l'Esprit ce qu'il connaît déjà par la lettre ; de peur que la connaissance du précepte violé ne l'expose à l'accusation de transgression de la loi. D'ailleurs, s'il est question de savoir la loi comme elle doit être sue, c'est-à-dire de comprendre quel en est le but, de comprendre pourquoi elle a été donnée à des hommes qui ne devaient pas l'observer, de comprendre même en quoi il a été utile que la loi survînt, afin que le péché surabondât ; nul ne le peut, si Dieu ne lui en donne l'intelligence. C'est pourquoi le Prophète ajoute : « Donnez-moi l'intelligence et je scruterai votre loi et je la garderai de tout mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 34). » En effet, quiconque aura scruté toute la loi, et sera parvenu jusqu'aux sommets où elle est comme suspendue, devra certainement aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et aimer le prochain comme lui-même, Car, ces deux commandements renferment toute la loi et les Prophètes (*Matth.*, XXII, 37-40). Telle est la promesse que semble faire le Psalmiste, quand il dit : « Et je la garderai de tout mon cœur. »

5. Mais comme ses forces ne peuvent y suffire, si celui qui commande ne l'aide à accomplir ce qu'il commande ; « Faites-moi marcher, continue le Prophète, dans le sentier de vos commandements, parce qu'il est l'objet de ma volonté (*Ps.*, CXVIII, 35). » C'est trop peu de ma volonté, si vous ne me conduisez vous-même, selon cette volonté. Le sentier, dont il parle, est certainement la voie des commandements de Dieu, dans laquelle il a déjà dit avoir couru, lorsque Dieu a eu dilaté son cœur. S'il l'appelle un sentier, c'est parce que la voie qui conduit à la vie est étroite (*Matth.*, VII, 14) ; et parce qu'elle est étroite, on n'y peut courir qu'avec un cœur dilaté.

6. Mais parce qu'il progresse encore, parce

ne derelinquatur : sicut de Spiritu Dei dictum est, quod omnia scrutetur, etiam altitudines Dei (I *Cor.*, II, 10) ; non utique ut quod nescit inveniat, sed quia nihil relinquat omnino quod nesciat.

4. Gratia itaque Dei nobis præcipue commendatur, quando sibi legem poni poscit a Domino, qui utique jam legem secundum litteram noverat. « Sed quia littera occidit, spiritus autem vivificat (II *Cor.*, III, 6) ; » orat ut per Spiritum (*a*) faciat, quod per litteram sciebat ; ne per scientiam mandati non observati etiam prævaricationis ei crimen accedat. Quamquam etiam ut sciatur lex quomodo scienda est, id est, ut intelligatur quid sibi velit, quare sit eis posita qui eam non erant servaturi, quid habeat utilitatis etiam hoc ipsum quod lex subintravit, ut abundaret delictum (*Rom.*, V, 20), nemo comprehendit, nisi a Domino acceperit intellectum : unde iste adjungit, et dicit, « Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo (*Ps.*, CXVIII, 34). » Cum enim quisque legem scrutatus fuerit, et ad ejus alta pervenerit, in quibus tota pendet ; profecto debet « Deum diligere ex toto corde, ex tota anima, ex tota mente ; et proximum suum tamquam seipsum (*Matth.*, XXII, 37, etc.). » In his enim duobus præceptis tota Lex pendet et prophetæ. Hoc videtur promisisse, cum dixit, « Et custodiam illam in toto corde meo. »

5. Sed quia et hoc minus valet viribus propriis, nisi adjuvetur ab illo qui jubet, ut faciat quod jubet. « Deduc me, inquit, in semita mandatorum tuorum, quia ipsam volui (*Ps.*, CXVIII, 35). » Parum est mihi voluntas mea, nisi in eo quod volui, me ipse deducas. Et certe ipsa est semita, hoc est, via mandatorum Dei, quam se dilatato ab illo corde suo cucurrisse jam dixerat. Quam propterea etiam semitam vocat, « quia angusta est via quæ ducit ad vitam (*Matth.*, VII, 14) ; » et cum sit angusta, nisi dilatato corde non curritur.

6. Sed quoniam adhuc proficit, adhuc currit ; et ideo, divinum auxilium quo deducatur inquirit, « quia neque volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei (*Rom.*, IX, 16) : » denique quia et ipsum velle Deus operatur in (*b*) nobis (*Philipp.*, II,

(*a*) Editi, *per Spiritum-sanctum.* Abest *sanctum* a MSS. (*b*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *operatur in omnibus bonis.*

qu'il court encore et, qu'en conséquence, il implore le secours de Dieu qui le conduise dans sa voie, puisque rien ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde (*Rom.*, IX, 16); enfin, parce que Dieu opère en nous même le vouloir (*Philipp.*, II, 13), puisque le Seigneur prépare la volonté, le Prophète continue et dit : « Inclinez mon cœur vers vos témoignages et non vers l'avarice (*Ps.*, CXVIII, 36). » Qu'est-ce qu'avoir le cœur incliné vers une chose, sinon de la vouloir? Or, il a voulu et il prie pour vouloir. Il a voulu, lorsqu'il a dit : « Faites-moi marcher dans le sentier de vos commandements, parce qu'il est l'objet de ma volonté (*Ibid.*, 35); » et il prie pour vouloir, en disant : « Inclinez mon cœur vers vos témoignages et non vers l'avarice (*Ibid.*, 36). » Le but de sa prière est donc le progrès de sa propre volonté. Or, quels sont les témoignages de Dieu, sinon les attestations qu'il donne lui-même à sa parole. En effet, ces témoignages servent à prouver une chose : c'est pourquoi les témoignages de Dieu prouvent ses justes ordonnances et ses commandements ; c'est pourquoi encore tout ce que Dieu veut nous persuader, il nous le persuade par ses témoignages, vers lesquels le Prophète demande que son cœur soit incliné et non vers l'avarice. Car Dieu nous porte par ses témoignages à le servir d'une manière désintéressée ; ce qu'empêche l'avarice, racine de tous les maux. Le texte grec se sert ici d'un mot qui fait comprendre qu'il s'agit de l'avarice en général, par laquelle on veut avoir au delà de ce qui suffit. En effet, πλέον signifie *plus* ; ἕξις est un substantif formé d'un verbe grec qui veut dire *avoir*. Pour exprimer donc que l'on veut avoir plus qu'il ne faut, les Grecs se servent du mot grec πλεονεξία, que les traducteurs latins ont rendu en cet endroit les uns par « Emolumentum », gain ; les autres par « utilitas », avantage ; d'autres, enfin, et plus exactement par « avaritia », avarice. Or, l'Apôtre a dit : « L'avarice est la racine de tout ce qui est mauvais (I *Tim.*, VI, 10). » Mais, dans le texte grec, duquel ce passage a été traduit en notre langue, l'Apôtre n'a point employé l'expression de πλεονεξία, comme dans le Psaume, mais celle de φιλαργυρία, qui signifiie l'amour de l'argent. Mais il faut admettre que l'Apôtre a voulu faire comprendre ici le genre par l'espèce, c'est-à-dire que, sous le nom d'amour de l'argent, il a désigné l'avarice en général, dans toute la portée du mot, laquelle avarice est la racine de tout ce qui est mauvais. En effet, nos premiers parents n'auraient pas été trompés par le serpent et chassés du paradis, s'ils n'avaient voulu posséder plus qu'ils n'avaient reçu et s'élever au-dessus de la condition dans laquelle ils avaient été créés. Car le démon leur faisait cette promesse : « Vous serez comme des dieux (*Gen.*, III, 5). » Telle est l'avarice, ou πλεονεξία,

13), præparatur enim voluntas a Domino ; sequitur, et dicit,« Inclina cor meum in testimonia tua,et non in avaritiam. » Quid est inclinatum cor ad aliquid habere, nisi hoc velle? Et voluit ergo, et orat ut velit. Voluit, cum dicit, « Deduc me in semita mandatorum tuorum, quia ipsam volui (*Ps.*, CXVIII, 35) : » orat autem ut velit, cum dicit, « Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam. » Hoc itaque orat, ut in ipsa voluntate proficiat. Quæ sunt autem Dei testimonia, nisi quibus sibi ipse adtestatur? Testimoniis enim aliquid probatur; ac per hoc justificationes Dei et mandata Dei testimoniis Dei probantur; et quidquid nobis persuadere vult Deus, suis testimoniis persuadet : in quæ iste petit inclinari cor suum, et non in avaritiam. Testimoniis quippe suis agit nobiscum Deus, ut eum gratis colamus : quod impedit avaritia radix omnium malorum. Tali verbo Græco hic appellat, a quo possit intelligi generalis avaritia, qua plus appetit quisque quam sat est. πλέον enim Latine plus est : ἕξις habitus est, ab eo quod est habere. Ergo a plus habendo appellata est πλεονεξία quam Latini interpretes in hoc loco nonnulli interpretati sunt « emolumentum, » quidam vero « utilitatem; » sed melius qui « avaritiam. » Dicit autem Apostolus, « Radix enim omnium malorum avaritia est (I *Tim.*, VI, 10). » Sed in Græco, unde in nostram linguam verba ipsa translata sunt, non legitur apud Apostolum πλεονεξία quod in loco isto Psalmi hujus : sed φιλαργυρία, quo verbo significatur amor pecuniæ. Verum Apostolus intelligendus est isto nomine genus significasse per speciem, id est, per amorem pecuniæ universalem generalemque avaritiam, quæ vere radix est malorum omnium. Nam ipsi primi homines per serpentem decepti et dejecti non fuissent, nisi plus quam acceperant habere, et plus quam facti fuerant esse voluissent. Hoc quippe illi promiserat dicens, « Eritis sicut dii (*Gen.*, III, 5). » Ergo ista

qui les a renversés. Car, voulant posséder plus qu'ils n'avaient reçu, ils ont perdu même ce qu'ils avaient reçu. Ce vestige de la vérité partout répandue, le droit public l'a consacré en décidant que qui demande au delà de son droit perd sa cause; en d'autres termes, que qui réclame plus qu'il ne lui est dû perd même ce qui lui est dû. Retranchons donc de notre cœur toute avarice et rendons à Dieu un culte désintéressé. C'est là que l'ennemi même amena le saint homme Job, lorsque, dans l'effort du combat, il dit de lui : « Est-ce que Job sert Dieu gratuitement (*Job*, I, 9)? » En effet, le démon croyait que cet homme juste, dans son culte envers Dieu, inclinait son cœur vers l'avarice, et qu'il servait Dieu, en mercenaire, par l'appât d'une récompense terrestre, en vue de quelque gain ou des avantages temporels dont le Seigneur l'avait comblé; mais l'issue de la tentation montra avec quel désintéressement Job servait le Seigneur. Si donc notre cœur n'est point enclin à l'avarice, nous n'adorerons Dieu que pour Dieu, afin qu'il soit lui-même la récompense du culte que nous lui rendons. Aimons-le en lui-même, aimons-le en nous, aimons-le dans ceux qui sont notre prochain, en les aimant comme nous-mêmes, soit qu'ils aient Dieu en eux-mêmes, soit afin qu'ils le possèdent. Comme une telle disposition ne peut être qu'un don de sa grâce, nous lui disons pour cela : « Inclinez mon cœur vers vos témoignages, et non vers l'avarice (*Ps.*, CXVIII, 36). » Remettons à un autre discours l'explication des paroles qui suivent.

πλεονεξία subversi sunt. Plus enim volentes habere quam acceperant, et quod acceperant amiserunt. Cujus vestigum veritatis, (*a*) quæ ubique dispersa est et in forensi jure deprehensum est, quo institutum est, ut plus petendo caussa cadat : id est, ut qui plus petierit quam ei debetur, et quod ei debebetur amittat. Omnis autem a nobis circumciditur avaritia, si gratis colatur Deus. Ad quod sanctum Job in agone tentationis ipse provocat inimicus, cum de illo dicit, « Numquid gratis colit Job Deum (*Job*, I, 9)? » Putabat enim diabolus, quod in Deo colendo vir justus cor inclinatum haberet in avaritiam, et caussa emolumenti vel utilitatis rerum temporalium, quibus eum ditaverat Dominus, velut mercenarius et pro tali mercede serviret : sed quam gratis Deum coleret, tentatus apparuit. Si ergo cor non habeamus inclinatum in avaritiam, Deum non colimus nisi propter Deum, ut sui cultus ipse sit merces. Ipsum diligamus in seipso, ipsum diligamus in nobis, ipsum in proximis nostris quos diligimus sicut nosmetipsos, sive habeant eum, sive (*b*) ut habeant eum. Quod nobis quoniam ipso donante confertur, ideo illi dicitur, « Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam. » Sed quæ sequuntur, alio sermone tractanda sunt.

(*a*) Sic aliquot MSS. At editi, *legibus quæ ubique dispersæ sunt.* Vox *legibus* abest ab omnibus MSS. (*b*) Sic Am. et MSS. At Er. *sive non velut habeant.* Lov. *sive non habeant.*

DOUZIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Le Psaume que nous avons entrepris d'examiner continue ainsi : « Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité ; faites-moi vivre dans votre voie (*Ps.*, CXVIII, 37). » La vanité et la vérité diffèrent entre elles du tout au tout. Or, c'est dans la convoitise de ce monde que consiste la vanité, et le Christ qui nous délivre du monde est la vérité. Le Christ est aussi la voie, dans laquelle le Prophète veut trouver la vie, parce que le Christ est également la vie ; il l'a dit lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie (*Jean*, XIV, 6). » Mais que signifient ces paroles : « Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité ? » Est-ce que, tant que nous sommes en ce monde, nous pouvons ne pas voir la vanité ? « Car toute créature est assujettie à la vanité (*Rom.*, VIII, 20), » vanité qui est dans l'homme lui-même ; et encore : « Tout est vanité ; car quelle vraie richesse l'homme retire-t-il de tout le travail auquel il se livre péniblement sous le soleil (*Ecclé.*, I, 2, 3) ? » Le Prophète demande-t-il donc à ne plus vivre sous le soleil, où tout est vanité, mais uniquement en celui en qui il veut être vivifié ? Or celui-là est monté non-seulement au-dessus du soleil, « mais au-dessus de tous les cieux, pour remplir toutes choses (*Éphés.*, IV, 10) ; » et c'est en lui bien plus que sous le soleil que vivent ceux qui n'écoutent pas en vain ces paroles de l'Apôtre : « Cherchez les choses d'en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; goûtez les choses d'en haut, et non celles de la terre. Car vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu (*Coloss.*, III, 1, 3). » Par conséquent si notre vie est là où se trouve la vérité, notre vie n'est pas sous le soleil, où se trouve la vanité. Mais ce bien si magnifique nous l'avons en espérance, plutôt que nous ne le possédons en réalité ; c'est en raison de notre état d'espérance que l'Apôtre a parlé comme nous l'avons rapporté ; car, après avoir dit ailleurs : « Le créature est l'esclave de la vanité, » il a aussitôt ajouté : « non pas volontairement, mais à

SERMO DUODECIMUS.

1. Sequitur in Psalmo, quem suscepimus disserendum, « Averte oculos meos, ne videant vanitatem, in via tua vivifica me (*Ps.*, CXVIII, 37). » A contrario differunt inter se vanitas et veritas. Hujus autem mundi cupiditas, vanitas : sed Christus, qui ex hoc mundo liberat, veritas. Ipse est et via, in qua se vult iste vivificari, quia ipse est et vita : ipse quippe ait, « Ego sum via, veritas et vita (*Johan.*. XIV, 6). » Sed quid est, « Averte oculos meos, ne videant vanitatem ? » Numquid quamdiu sumus in hoc mundo, possumus non videre vanitatem ? « Omnis enim creatura vanitati subjecta est (*Rom.*, VIII, 20), » quæ intelligitur esse in homine : et, « Omnia vanitas : quæ abundantia hominis in omni labore suo, quo ipse laborat sub sole (*Eccle.*, I, 2 et 3) ? » An iste fortassis hoc orat, ut non sit ejus vita sub sole, ubi omnia vanitas; sed in illo sit, in quo se vivificari petit ? Ille quippe adscendit non super solem tantum, « sed super omnes cælos, ut adimpleret omnia (*Ephes.*, IV, 10). » Et in illo magis quam sub sole vivunt, qui non inaniter audiunt quod dixit Apostolus, « Quæ sursum sunt quærite, ubi Christus est in dextera Dei sedens : quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo (*Coloss*, III, 1, etc.). » Ac per hoc si vita nostra ibi est ubi veritas, non est vita nostra sub sole ubi vanitas. Sed hoc tam magnum bonum magis habe-

cause de celui qui l'y a assujettie dans l'espérance (*Rom.*, VIII, 20). » C'est donc avec l'espérance d'arriver un jour à la contemplation de la vérité, que nous sommes, en attendant, esclaves de la vanité. Car la créature dont parle l'Apôtre, créature spirituelle, animale et corporelle est tout entière en l'homme ; bien plus, elle est l'homme. C'est volontairement qu'elle a péché et qu'elle est devenue l'ennemie de la vérité ; mais ce n'est point volontairement que, pour sa juste punition, elle a été assujettie à la vanité. Et, peu après, l'Apôtre poursuit ainsi : « Et ce ne sont pas seulement les créatures en général qui sont assujetties à la vanité, mais nous le sommes nous-mêmes, nous qui avons les prémices de l'Esprit (*Ibid.*, 23) ; » c'est-à-dire, nous qui ne sommes pas encore entièrement ce que nous sommes, mais qui, par la partie de nous-mêmes supérieure aux animaux, sommes soumis à Dieu et non à la vanité, ce que veut dire avoir les prémices de l'Esprit. « Or, nous-mêmes gémissons au dedans de nous, attendant l'adoption qui doit racheter notre corps. Car c'est en espérance que nous avons été sauvés. Or l'espérance qui qui se voit n'est pas de l'espérance ; car, ce que l'homme voit, comment l'espérerait-il? Mais si nous espérons ce que nous nous ne voyons pas, nous l'attendons avec le secours de la patience (*Ibid.*, 23 et 24).» C'est pourquoi, tant que nous sommes ici-bas, selon la chair, dont nous attendons encore l'adoption et la rédemption par la patience que donne l'espérance ; aussi longtemps, par cela même que nous sommes sous le soleil, nous sommes les esclaves de la vanité. Combien de temps donc serons-nous en ce lieu, d'où nous ne pouvons pas ne point apercevoir la vanité, à laquelle nous sommes aussi soumis dans l'espérance ? Que signifient donc ces paroles du Prophète : « Détournez mes yeux afin qu'ils ne voient pas la vanité (*Ps.*, CXVIII, 37) ? » Ne fait-il point cette prière, non pour qu'elle soit accomplie dans cette vie, où elle ne peut l'être qu'en espérance, mais pour qu'il soit lui-même dans un état qui lui en assurera l'accomplissement, lorsqu'il sera délivré de l'esclavage de la corruption, dans son esprit et dans son âme et dans son corps, et mis en possession de la gloire des enfants de Dieu (*Rom.*, VIII, 20-25), » où il ne verra plus la vanité ?

2. On peut sans doute comprendre ainsi ces paroles sans s'écarter de l'enseignement de la foi ; mais elles ont encore un autre sens qui, je l'avoue, me plaît davantage. Le Seigneur dit dans l'Évangile : « Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux. Si, au con-

mus in spe, non tenemus in re. Et secundum spem nostram beatus Apostolus ista locutus est : quia et illud cum dixisset, « Vanitati creatura subjecta est; adjecit atque ait, Non sponte, sed propter eum qui subjecit in spe (*Rom.*, VIII, 20). » Ergo in spe, qua speramus nos adhæsuros contemplandæ veritati, subjecti sumus interim vanitati. Creatura quippe ista spiritalis. animalis, corporalisque omnis in homine est; immo homo est. Sponte peccavit, et inimica facta est veritati : sed ut merito puniretur, non sponte, subjecta est vanitati. Denique post pauca, « Non solum autem, inquit, sed et nos, ipsi primitias spiritus habentes (*Ibid.*, 27), » id est qui nondum quidem ex toto quod sumus, sed ex parte qua pecoribus meliores sumus, Deo, non vanitati subditi sumus, hoc est, per primitias spiritus : « et ipsi in nobismetipsis ingemiscimus, adoptionem expectantes redemtionem corporis nostri. Spe enim salvi facti sumus : spes autem quæ videtur, non est spes. Quod enim videt quis, quid sperat? Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus (*Rom.*, VIII, 23, etc.). » Quamdiu itaque hic secundum carnem sumus, cujus adoptionem et redemtionem per patientiam spei adhuc exspectamus ; tamdiu secundum id per quod sub sole sumus, vanitati subjecti sumus. Quamdiu igitur ita sumus, unde possumus non videre vanitatem, cui etiam subjecti sumus in spe? Quid est ergo quod iste dicit, « Averte oculos meos, ne videant vanitatem? » An hoc petit, ut non quidem in hac vita quod in spe gerimus impleatur, sed ut in ea forte sit, quæ in illo quandoque possit impleri, cum liberabitur a servitute corruptionis, et spiritu et anima et corpore, in libertatem gloriæ filiorum Dei (*Ibid.*), ubi jam non vident vanitatem?

2. Possunt quidem verba ista sic intelligi, non præter regulam fidei : sed est hic alius sensus quem mihi fateor plus placere. Dominus in Evangelio dicit, « Si fuerit oculus tuus simplex totum corpus tuum lucidum erit. Si autem oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit. Si ergo lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt (*Matth.*, XXII, 22, etc.) ? »

traire, votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en vous est ténèbres, les té nèbres elles-mêmes que seront-elles (*Matth.*, VI, 22 et 23) ? Il résulte de là que quand n ous faisons quelque chose de bon, l'intention qui nous fait agir est chose de la plus haute importance. Car notre œuvre ne doit point être appréciée en elle-même, mais dans sa fin, de sorte qu'il faut que nous examinions moins la bonté de notre œuvre que la bonté de la fin de notre œuvre. Or, les yeux au moyen desquels nous voyons la fin de nos œuvres, le Prophète prie Dieu de les détourner, de sorte qu'ils ne voient pas la vanité ; c'est-à-dire qu'il demande de n'avoir point en vue la vanité, comme mobile de son action, lorsqu'il fait quelque bien. Dans les différents genres de vanité, le premier rang appartient à l'amour de la louange humaine, pour laquelle les hommes que le monde appelle grands ont fait de grandes choses. Ils ont obtenu de grands éloges dans les cités des nations en cherchant cette gloire, non point devant Dieu, mais devant les hommes. Pour l'acquérir ils ont vécu avec les apparences de la prudence, du courage, de la sagesse et de la justice ; et, en arrivant à cette gloire, ils ont reçu leur récompense, aussi vaine qu'ils étaient vains. Le Seigneur, voulant détourner de cette vanité les yeux des siens, leur a dit : « Prenez garde de ne pas faire votre justice devant les hommes, pour être vus d'eux : autrement vous n'aurez pas de récompense de votre Père, qui est dans les cieux (*Ibid.*, 1). » Traitant ensuite de certaines œuvres de justice, et donnant à ses disciples des préceptes sur l'aumône, la prière, le jeûne, il les avertit en tout endroit de ne rien faire en vue de la gloire humaine ; il leur dit en tout endroit que ceux qui agissent ainsi ont reçu leur récompense (*Matth.*, VI, 1-23), non la récompense éternelle que le Père tient en réserve pour les saints, mais la récompense temporelle que recherchent ceux qui, dans leurs œuvres, ont en vue la vanité. Ce n'est pas que la louange des hommes soit blâmable, (car est-il rien de plus désirable, que de voir les hommes aimer ce qu'ils doivent imiter ?), mais faire le bien en considération de cette louange, c'est là n'avoir en vue que la vanité dans ses œuvres. Car, quelque louange que le juste puisse recevoir des hommes, cette louange ne doit pas être la fin du bien qu'il opère, mais elle doit être rapportée à la gloire de Dieu, en vue de qui les véritables hommes de bien font le bien, parce que ce n'est point par eux-mêmes, mais par sa grâce qu'ils deviennent bons. Enfin, dans le même discours, le Seigneur leur avait déjà dit : « Que votre lumière brille devant les

Proinde magni interest, cum aliquid boni facimus, cujus rei contemplatione faciamus. Officium quippe nostrum, non officio, sed fine pensandum est : ut scilicet non tantum si bonum est quod facimus, sed tpræcipue si bonum est propter quod facimus cogiemus . Hos oculos, quibus contemplamur quare faciamus quod facimus, averti poscit ne videant vanitatem, id est, ne hanc adtendat, propter quam faciat, cum boni aliquid facit. In qua vanitate præcipuum locum obtinet amor laudis humanæ, propter quam multa magna fecerunt, qui magni in hoc sæculo nominati sunt, multumque laudati in civitatibus gentium, quærentes non apud Deum, sed apud homines gloriam, et propter hanc velut prudenter, fortiter, temperanter, justeque viventes, ad quam pervenientes perceperunt mercedem suam, vani vanam. Ab hac vanitate volens Dominus avertere oculos suorum, « Adtendite, inquit, ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestum, qui in cælis est (*Matth.*, VI, 1). » Deinde cum ipsius justitiæ quasdam partes exsequeretur, præcipiens de eleemosynis, de oratione, de jejunio, ubique id admonuit, ne aliquid eorum propter gloriam hominum fiat, et ubique dicit eos qui propterea faciunt, percepisse mercedem suam, id est, non æternam, quæ sanctis reposita est apud Patrem, sed temporalem, quam quærunt qui contemplantur in suis operibus vanitatem : non quia ipsa laus humana culpanda est, nam quid tam optandum est hominibus, quam ut eis placeant quæ debeant imitari ? sed propter ipsam laudem bene operari, hoc est vanitatem in suis operibus intueri. Quando quidem et ipsa ab hominibus laus homini justo quantacumque provenerit, non ibi esse debet ejus finis boni, sed etiam ipsa referenda est ad laudem Dei, propter quem bona faciunt vere boni quoniam non a seipsis sed ab illo fiunt boni. Denique in eodem sermone Dominus jam dixerat eis, « Luceat lumen vestrum coram hominibus, ut videant vestra opera bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cælis est (*Matth.*, V, 16). » Ubi finem posuit, hoc est, in gloria Dei, hoc debemus quando aliquid boni facimus intueri, si avertuntur a vani-

hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père, qui est dans les cieux (*Matth.*, v, 16). » Or, en cet endroit, il détermine la fin de nos œuvres, c'est-à-dire la gloire de Dieu, que nous devons toujours avoir en vue lorsque nous faisons quelque bien, si nos yeux savent se détourner de la vanité. Que les louanges des hommes ne soient donc pas la fin de nos bonnes œuvres, mais corrigeons les louanges des hommes et rapportons tout aux louanges de Dieu, de qui vient tout ce que l'on peut louer en nous avec vérité. Mais, s'il est vain de faire le bien en vue des louanges des hommes, combien est-il encore plus vain de le faire pour acquérir, augmenter ou conserver soit une somme d'argent, soit quelque autre avantage temporel qui nous arrive extérieurement ! Car « tout est vanité : et quelle richesse l'homme tire-t-il de tout le travail qu'il fait et de toute la peine qu'il se donne sous le soleil (*Ecclé.*, I, 2 et 3) ? » Nous ne devons même pas faire le bien en vue de notre salut temporel, mais en vue du salut éternel, que nous espérons, et par lequel nous jouirons d'un bien immuable qui nous viendra de Dieu, ou plutôt qui sera pour nous Dieu lui-même. En effet, si les saints de Dieu avaient fait leurs bonnes œuvres en vue du salut temporel, jamais les martyrs du Christ n'auraient fait cette bonne œuvre de confesser leur foi au prix de ce même salut. Mais ils ont été soutenus dans leurs tribulations, parce qu'ils n'ont point regardé la vanité, le salut qui vient de l'homme étant vain (*Ps.*, LIX, 13), et parce qu'ils n'ont point désiré le jour de l'homme (*Jérém.*, XVII, 16), l'homme n'étant lui-même que vanité et ses jours passant comme l'ombre (*Ps.*, CXLIII, 4).

3. Mais, en priant Dieu de nous accorder ce qui semble être en notre pouvoir, c'est-à-dire, de détourner nos yeux de la vanité, que fait le Prophète, si ce n'est d'exalter la grâce de Dieu ? Il y a, en effet, beaucoup d'hommes qui n'ont pas détourné leurs yeux de la vanité, parce qu'ils ont cru pouvoir devenir bons et justes par eux-mêmes, et qu'ils ont préféré la gloire des hommes à celle de Dieu (*Jean*, XII, 43) ; car ils n'étaient que des hommes qui ont trop mis leur complaisance en eux-mêmes et qui ont présumé des forces de leur libre arbitre. Mais cette présomption de l'esprit est elle-même une vanité (*Ecclé.*, VI, 9). Aussi, après avoir dit : « Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité ; faites-moi vivre dans votre voie, » laquelle n'est pas vanité mais vérité, le Prophète a ajouté : « Fixez votre parole dans votre serviteur, pour qu'il soit dans votre crainte (*Ps.*, CXVIII, 38). Que signifie ce verset, sinon : Donnez-moi d'agir conformément à votre parole? En effet, la parole de Dieu n'est pas fixée en ceux qui la rendent mobile dans leur cœur à force d'agir contrairement à elle ; elle est au contraire fixée en ceux

tate oculi nostri. Non ergo sit finis boni operis in laudibus hominum, sed ipsas laudes hominum corrigamus, et ad Dei laudes omnia referamus, a quo nobis datur quidquid in nobis sine laudantis errore laudatur. Porro si vanum est propter hominum laudes bona facere, quanto vanius propter adipiscendam pecuniam, vel augendam, sive retinendam, et si quid hujusmodi est commodi temporalis, quod nobis accedit extrinsecus ? Quia, « Omnia vanitas : quæ abundantia hominis in omni labore suo, quo ipse laborat sub sole (*Eccli.*, I, 2 et 3) ? » Propter ipsam denique temporalem salutem non debemus facere bona opera nostra, sed potius propter illam quam speramus æternam, ubi bono immutabili perfruamur, quod nobis erit ex Deo, immo quod nobis est ipse Deus. Si enim sancti Dei propter hanc temporalem salutem bona opera facerent, numquam Martyres Christi bonum opus confessionis in ejusdem salutis amissione perficerent. Sed acceperunt auxilium de tribulatione, non intuentes vanitatem, quia vana salus hominis (*Ps.*, LIX, 13) ; et diem hominum non concupierunt, quia homo vanitati similatus est (*Jerem.*, XVII, 16), dies ejus sicut umbra prætereunt (*Psal.*, CXLIII, 4).

3. Cum autem Deus rogatur, ut ea quæ videntur esse in nostra potestate, id est, oculorum aversio a videnda vanitate, ab illo nobis concedatur, quid nisi ejus gratia commendatur ? Nonnulli enim ab ea vanitate non averterunt oculos suos, quia putaverunt a seipsis se fieri justos et bonos, et dilexerunt gloriam hominum magis quam Dei (*Johan.*, XII, 3) : quia et ipsi homines sunt, qui sibi nimium placuerunt, et de sui arbitrii viribus præsumserunt. Sed etiam hæc vanitas et præsumtio spiritus est (*Eccle.*, VI, 9). » Cum ergo dixisset, « Averte oculos meos, ne videant vanitatem, in via tua vivifica me (*Ps.*, CXVIII, 37) ; » quæ via non vanitas, sed veritas est : deinde subjunxit, « Statue servo tuo elo-

dans le cœur de qui elle est immobile. Dieu a donc fixé saparole, pour les tenir dans sa crainte, en ceux à qui il donne l'esprit de sa crainte. Il ne s'agit pas toutefois de cette crainte dont l'Apôtre a dit : « Vous n'avez pas reçu une seconde fois l'esprit de servitude qui inspire la crainte (*Rom.*, VIII, 15) ; » car la charité parfaite chasse cette crainte (I *Jean*, IV, 10) ; mais de cette crainte que le Prophète appelle l'esprit de crainte de Dieu (*Is.*, XI, 3), crainte chaste, qui demeure dans le siècle du siècle (*Ps.*, XVIII, 10), crainte qui fait redouter toute offense envers celui qu'on aime. En effet, la femme adultère craint son mari autrement que la femme chaste ; la femme adultère craint qu'il ne vienne, la femme chaste qu'il ne s'éloigne.

4 « Éloignez de moi l'opprobre que j'ai soupçonné, parce que vos jugements sont doux (*Ps.*, CXVIII, 39). » Qui est-ce qui soupçonne son opprobre ? et chacun ne connaît-il pas plutôt son opprobre que celui d'autrui ? Un homme peut soupçonner l'opprobre d'autrui, mais non le sien ; puisque, ce qu'il soupçonne, il l'ignore ; mais il n'y a point soupçon, il y a connaissance de l'opprobre dont on est personnellement chargé, puisque la conscience parle. Que signifient donc ces paroles du Prophète : « Éloignez de moi l'opprobre que j'ai soupçonné ? » Il faut les interpréter d'après ce qui précède, car tant qu'un homme ne détourne pas ses yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité, il ne peut que soupçonner dans autrui ce qui se passe en lui-même, et croire, par conséquent, qu'un autre adore Dieu et fait de bonnes œuvres pour le même motif qui le fait croire et agir. Or, les hommes peuvent voir ce que nous faisons, mais le motif pour lequel nous agissons leur est caché : c'est ce qui donne lieu aux soupçons et qui fait qu'un homme ose juger des pensées secrètes du prochain, la plupart du temps faussement, mais toujours témérairement, puisque, eût-il jugé selon la vérité, cette vérité lui est inconnue. C'est pourquoi le Seigneur, en parlant de la fin que nous devons nous proposer dans nos œuvres de justice, pour nous apprendre à détourner les yeux de la vanité et nous avertir de ne pas faire de bonnes œuvres en vue des louanges humaines : « Gardez-vous, nous dit-il, de faire vos œuvres de justice devant les hommes, pour être vus d'eux (*Matth.*, VI, 1). » Il nous avertit de ne pas les faire en vue de l'argent : « N'amassez pas de trésors sur terre (*Ibid.*, 19) ; » et encore : « Vous ne pouvez ser-

quium tuum in (*a*) timorem tuum (*Ibid.*, 39). » Quod quid est aliud, quam, da mihi ut faciam quod eloqueris ? Neque enim statutum est eloquium Dei his, qui in se movent illud contra faciendo : eis autem statutum est, in quibus immobile est. Statuit itaque Deus eloquium suum in timorem suum eis, quibus dat spiritum timoris sui : timoris autem non illius de quo dicit Apostolus, « Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore (*Rom.*, VIII, 15) ; » hunc enim consummata caritas foras mittit timorem (I *Johan.*, IV, 18) : sed illius timoris, quem dicit Propheta spiritum timoris Dei (*Isai*, XI, 3) ; timoris utique casti, permanentis in sæculum sæculi (*Ps.*, XVIII, 10), timoris quo timetur offendi qui amatur. Aliter quippe time adultera virum suum, aliter casta : adultera, ne veniat ; casta, ne deserat.

4. « Amputa inquit, opprobrium meum, quod suspicatus sum ; quia judicia tua suavia (*Ps.*, CXVIII, 29). » Quis est qui suum opprobrium suspicatur, et non magis novit suum quisque opprobrium, quam cujuslibet alienum ? Suspicari enim potius alienum potest homo, non suum ; quoniam quod suspicatur, ignorat : in suo autem opprobrio non est cujusque suspicio, sed scientia, ubi loquitur conscientia. Quid est ergo quod ait, « Opprobrium meum, quod suspicatus sum ? » Nimirum de superiore sensu etiam iste ducendus est : quoniam quamdiu non avertit homo oculos suos ne videant vanitatem, quod in seipso agitur, hoc de aliis suspicatur ; ut propter qnod ipse colit Deum, vel propter quod bona opera facit, propter hoc credat et alterum facere. Possunt quippe homines videre quod agimus ; cujus autem rei contemplatione agamus occultum est : et ideo datur suspicionibus locus, ut audeat homo judicare de occultis hominum, et falsa plerumque, et si vera, tamen incognita temere suspicari. Propterea Dominus cum de ipso fine loqueretur, propter quem justitiam facere debemus, ut oculos nostros a contemplatione averteret vanitatis, monuit ne propter laudes hominum bona opera faciamus, dicens, « Attendite ne faciatis justitiam vestram coram homini-

(*a*) Sic MSS. juxta Græc. LXX. At editi, *in timore tuo.*

vir Dieu et l'argent (*Ibid.*, 24). » Il nous avertit enfin de ne pas les faire pour nous assurer même la nourriture et le vêtement qui nous sont nécessaires : « Ne vous inquiétez point pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous vous vêtirez (*Ibid.*, 25). » Et après tous ces avertissements, comme nous pouvions soupçonner à l'égard de ceux dont nous voyons les œuvres de justice et dont nous ne voyons pas les intentions, qu'ils font le bien pour quelqu'un de ces motifs, le Seigneur a de suite ajouté : « Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés (*Ibid.*, VII, 1). » C'est ainsi que le Prophète, après avoir dit : « Éloignez de moi l'opprobre que j'ai soupçonné, » a aussitôt ajouté : « Parce que vos jugements sont doux, » c'est-à-dire parce que vos jugements sont véritables. En effet, celui qui aime la vérité proclame la douceur de ce qui est vrai : mais les jugements des hommes sur les pensées secrètes des hommes ne sont pas doux, parce qu'ils sont téméraires. Le Prophète appelle sien l'opprobre que, dans ses soupçons, il attribue à d'autres, selon cette parole de l'Apôtre : « Se comparant eux-mêmes à eux-mêmes, ils ne comprennent pas (II, *Cor*, X, 12) ; » car l'homme est très-enclin à supposer dans autrui ce qu'il ressent en lui-même. Il a donc demandé d'être délivré de l'opprobre qu'il ressentait en lui-même et qu'il soupçonnait dans les autres, afin de n'être pas semblable au démon qui soupçonna, touchant les pensées secrètes du saint homme Job, qu'il n'adorait pas Dieu avec désintéressement, et qui demanda à le tenter, pour trouver une accusation à formuler contre lui (*Job*, I, 9-11).

5. Mais, il n'y a que l'envie pour soupçonner l'opprobre dans autrui, parce qu'elle ne peut attaquer une bonne œuvre qui se justifie d'elle-même, étant accomplie au grand jour, tandis qu'elle cherche à reprendre l'intention de celui qui l'a faite, parce que sa pensée secrète ne se montre pas. C'est pourquoi l'envie aime à former des soupçons injurieux sur qui il lui plaît, ne voyant pas ce qui est caché, et n'ayant que de la jalousie pour ce qui paraît au dehors. Aussi, le remède à cette méchanceté qui pousse chacun à soupçonner avec plaisir dans autrui le mal qu'il ne voit pas se trouve-t-il dans la charité, qui n'est pas envieuse (I *Cor.*, XIII, 4), et que le Seigneur a particulièrement recommandée dans ces paroles : « Je vous donne un commandement nouveau, qui est de vous aimer les uns les autres (*Jean*, XIII, 34); » et encore : « A ce signe, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns

bus, ut videamini ab eis (*Matth.*, VI, 1). » Monuit, ne propter pecuniam, dicens. « Nolite vobis thesaurizare in terra : » et, « Non potestis Deo servire et mammonæ (*Ibid.*, 19 et 24). » Monuit, ne propter ipsum necessarium victum atque vestitum dicens, « Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini (*Ibid.*, 25). » Et cum hæc omnia monuisset, quia possumus suspicari eos quos juste vivere videmus, et quo fine faciant non videmus, propter aliquid hujusmodi benefacere ; continuo subjecit, « Nolite judicare, ne judicemini (*Matth.*, VII, 1). » Unde et hic cum dixisset « Amputa opprobrium meum, quod suspicatus sum : » addidit, « quia judicia tua suavia, » id est judicia tua vera. Veritatis enim amator suave clamat esse quod verum est. Hominum autem judicia de occultis hominum, non suavia, quia temeraria. Et ideo suum dixit opprobrium, quod de aliis est suspicatus ; quia hoc et Apostolus ait, « Comparantes semetipsos sibimetipsis, non intelligunt (II *Cor.*, X, 12) : » hoc enim proclivius homo suspicatur in alio, quod sentit in seipso. Hoc itaque opprobrium suum petebat auferri, quod in se senserat, et in aliis fuerat suspicatus : ut non esset diabolo similis qui de occultis sancti Job suspicatus est, quod non gratis Deum coleret (*Job*, I, 9), quem poposcit tentandum, ut crimen quod objiceret inveniret.

5. Sed cum libenter alterius opprobrium nonnisi æmulatio suspicetur, dum bonum opus reprehendi non potest, quia se (*a*) asserit quod apertum est ; et quo fine fiat reprehenditur, quia non se exserit quod occultum est ; atque ita male suspicari (*b*) eum libet, non videndo quod latet, et invidendo quod eminet : profecto contra hoc malum, quo quisque libenter de homine malum quod non perspicit suspicatur, caritas habenda est, quæ non æmulatur (I *Cor.*, XIII, 4) ; quam Dominus præci-

(*a*) Ita hoc loco Am. et MSS. At Er. et Lov. *exserit.* (*b*) Sic aliquot MSS. Alii vero, *suspicari licet cuilibet* etc. At Er. et Lov. *suspicari non debet quilibet, non videndo quod latet, et non invidendo quod eminet.* Apud Am. et omnes MSS. absque negatione legitur, *et invidendo quod eminet.*

les autres (*Ibid.*, 35). » Ailleurs, parlant de l'amour de Dieu et du prochain, le Christ a dit : « C'est dans ces deux commandements que consistent toute la Loi et les Prophètes (*Matth.*, XXII, 40). » C'est pourquoi le Prophète oppose au soupçon de l'opprobre qu'il veut voir s'éloigner de lui la protestation suivante : « Voici que j'ai désiré vos commandements; faites-moi vivre dans votre justice (*Ps.*, CXVIII, 40).» Voici que j'ai désiré de vous aimer de tout mon cœur de toute mon âme et de tout mon esprit, et d'aimer le prochain comme moi-même : « Faites-moi vivre, » non dans ma justice, « mais dans votre justice ; » c'est-à-dire remplissez-moi de cette charité que j'ai désirée. Aidez-moi à faire ce que vous recommandez ; donnez-moi vous-même ce que vous commandez. « Faites-moi vivre dans votre justice ; » car j'ai tout en moi pour mourir, et je ne trouve qu'en vous de quoi vivre. Votre justice est le Christ, « que Dieu a fait notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption ; afin, comme il est écrit, que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 30 et 31).» C'est en lui que je trouve vos commandements, que j'ai désirés, afin que vous me fissiez vivre dans votre justice, c'est-à-dire en lui. Il est, en effet, le Verbe Dieu, et le Verbe s'est fait chair, pour être aussi mon prochain (*Jean*, I, 14).

pue commendat, dicens. « Mandatum novum do vobis, ut vos invicem diligatis : »et,«In hoc scient omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis in invicem (*Johan.*, XIII, 34 et 35). » Et de dilectione Dei et proximi loquens, « In his, inquit, duobus mandatis tota Lex pendet et Prophetæ(*Matth.*, XXII, 40.» Unde et iste contra suæ suspicionis opprobrium, quod desiderat, amputari,« Ecce, inquit, concupivi mandata tua: in tua justitia vivifica me(*Ps.*,CXIII, 40).» Ecce concupivi ex toto corde, ex tota anima, ex tota mente diligere te, et proximum sicut me : non in mea, sed « in tua justitia vivifica me ; » hoc est, ista caritate quam concupivi, imple me, Adjuva ut faciam quod commendas, dona ipse quod mandas. « In tua justitia vivifica me : » quia in me unde morerer habui, unde autem vivam non invenio nisi in te. Justitia tua Christus est, « qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemtio : ut quemadmodum scriptum est, Qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 30 et 31). » Et in illo invenio mandata tua quæ concupivi, ut in tua justitia, hoc est, in illo, vivifices me. Ipse est enim Verbum Deus ; « et Verbum caro factum est (*Johan.*, I, 14), » ut esset et proximus meus.

TREIZIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Au dernier discours que nous avons prononcé sur ce Psaume, le plus long de tous, va faire suite le présent discours sur la continuation de ce même Psaume. En voici les premières paroles : « Et que votre miséricorde descende sur moi, Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 41). » Ce verset paraît comme ajouté au précédent ; car le Prophète ne dit pas : « Que votre miséricorde, » mais bien : « Et que votre miséricorde descende sur moi. » Or le verset précédent était celui-ci : « Voici que j'ai désiré vos commandements ; faites-moi vivre dans votre justice (*Ibid.*, 40) ; » après quoi le Prophète continue : « Et que votre miséricorde descende sur moi, Seigneur (*Ibid.*, 41). » Que demande-t-il donc en cet endroit, sinon de pratiquer les commandements qu'il a désirés, par la miséricorde de celui qui les a donnés ? Il explique, en effet, d'une certaine manière, ce qu'il a dit : « Faites-moi vivre dans votre justice, » en ajoutant : « Et que votre miséricorde descende sur moi, Seigneur, ainsi que votre salut, selon votre parole (*Ibid.*). » c'est-à-dire, selon votre promesse. Car l'Apôtre veut que nous soyons tenus pour enfants de la promesse, afin de ne pas nous attribuer ce que nous sommes, mais de le rapporter entièrement à la grâce de Dieu. Car « Dieu a fait le Christ notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption, afin, comme il est écrit, que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, II, 30, 31). » En disant donc : « Faites-moi vivre dans votre justice, » le Prophète exprime certainement le désir de vivre dans le Christ, et telle est la miséricorde qu'il aspire à voir descendre sur lui. Car le Christ est le salut qui vient de Dieu et par ce mot de salut, David a expliqué de quelle miséricorde il parlait en disant : « Et que votre miséricorde descende sur moi, Seigneur. » Si donc nous voulons savoir quelle est cette miséri-

SERMO TERTIUS-DECIMUS.

1. Sermoni pristino, quem de Psalmo qui est omnium prolixissimus, nuper habuimus, de verbis ejus quæ sequuntur iste jungendus est. Hæc verba sunt : « Et veniat super me misericordia tua, Domine (*Ps.*, CXVIII, 41). » Quæ sententia superiori videtur annexa. Non enim ait, Veniat super me : sed ait, « Et veniat. » Est autem illa superior, « Ecce concupivi mandata tua, in tua justitia vivifica me (*Ibid.*, 40). » Deinde sequitur, « Et veniat super me misericordia tua Domine. » Quid hic ergo poscit, nisi ut mandata quæ concupivit, per ejus misericordiam (*a*) faciat qui mandavit ? Exponit enim quodam modo quid dixerit, In tua justitia vivifica me : cum subjungit, « Et veniat super me misericordia tua, Domine, salutare tuum secundum eloquium tuum : » hoc est, secundum promissionem tuam. Unde nos vult Apostolus filios promissionis intelligi (*Rom.*, IX, 8) : ne arbitremur nostrum esse quod sumus ; sed totum Dei gratiæ retribuamus. « Factus est enim nobis Christus sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemtio : ut quemadmodum scriptum est, Qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 30 et 31). » Quod ergo ait, « In tua justitia vivifica me (*Ps.*, CXVIII, 40) : » in Christo utique vivificari cupit, et ipsa est misericordia quam super se poscit venire. Ipse Christus est et salutare Dei : quo verbo exposuit quam misericordiam diceret, ubi ait, « Et veniat super me misericordia tua Domine. » Si ergo quærimus quæ sit ista misericordia, audiamus quod sequitur : « Salutare tuum secundum eloquium tuum. » Ab eo quippe hoc

(*a*) Octo MSS. *fiant*.

corde, écoutons ces autres paroles : « Ainsi que votre salut, selon votre parole. » Car cette promesse vient de celui « qui appelle les choses qui ne sont pas, comme si elles étaient (*Rom.*, IV, 17). » En effet, ceux pour qui ces promesses étaient faites n'existaient pas encore, de peur qu'aucun d'eux ne se glorifiât de ses propres mérites. Et ceux pour qui ces promesses étaient faites étaient eux-mêmes promis, afin que le corps entier du Christ dît : « Je suis ce que je suis par la grâce de Dieu (I *Cor.*, XV, 10). »

2. « Et respondebo exprobrantibus mihi verbum (*Ps.*, CXVIII, 42). » Il est douteux s'il faut lire : « Et respondebo verbum, » et je répondrai la parole, ou bien « exprobrantibus mihi verbum, » je répondrai à ceux qui me reprochent la parole comme un opprobre ; mais quel que soit le texte qu'on adopte, c'est du Christ qu'il est ici question. En effet, ceux-là nous font un opprobre du Christ, aux yeux de qui le crucifié est un scandale ou une folie (I *Cor.*, I, 23) ; parce qu'ils ignorent que le Verbe s'est fait chair, qu'il a habité parmi nous, lequel Verbe au commencement était en Dieu et était Dieu (*Jean*, I, 14, 1). Mais, lors même qu'ils ne nous reprocheraient pas comme opprobre le Verbe qu'ils ignorent, parce que sa divinité n'est pas connue de ceux qui méprisent son infirmité sur la croix, cependant répondons-leur par le nom du Verbe, sans que leurs injures nous causent de l'effroi ou de la confusion. Car s'ils avaient connu le Verbe, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de gloire (I *Cor.* II, 8). Or, celui-là répond par le nom du Verbe à ceux qui lui reprochent ce nom comme un opprobre, sur qui est descendu la miséricorde de Dieu ; c'est-à-dire : sur qui est descendu le salut de Dieu, pour le protéger et non pour le briser. Car il descendra un jour, pour les écraser, pour les briser, sur certains hommes qui, par le mépris qu'ils font de son humilité, se heurtent maintenant et se brisent contre lui. Il est dit en effet dans l'Évangile : Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera écrasé (*Luc*, XX, 18). » Ceux qui nous font reproche du Christ se heurtent contre cette pierre et tombent sur elle. Quant à nous, afin de ne point tomber en nous heurtant contre elle, ne craignons pas leurs reproches, mais répondons-leur la parole. « Or, » dit l'Apôtre, « c'est la parole de la foi que nous annonçons, parce que vous croyez en votre cœur que Jésus est le Seigneur, et si vous confessez de bouche que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvé. Car on croit de cœur pour être justifié, et l'on confesse

promissum est, qui vocat ea quæ non sunt, tamquam sint (*Rom.*, 4, 17). Nondum enim erant quibus promitteretur, ne quisquam de meritis gloriaretur. Et quibus promissum est, etiam ipsi promissi sunt : ut totum corpus Christi dicat, « Gratia Dei sum quod sum (I *Cor.*, XV, 10). »

2. « Et respondebo, inquit, exprobrantibus mihi verbum (*Ps.*, CXVIII, 42). » Utrum, « verbum exprobrantibus ; « an, » verbum respondebo, » ambiguum est : sed quodlibet eorum Christum (*a*) sonat. Ipsum enim nobis exprobrant, (*b*) quibus est crucifixus vel scandalum, vel stultitia (I *Cor.*, I, 23) : ignorantes quia Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Johan.*, I, 14) ; quod Verbum in principio erat, et apud Deum erat, et Deus erat (*Ibid.*, 1). Sed etsi non ipsi Verbum exprobrent quod eos latet, quia divinitas ejus ab eis non cognoscitur, a quibus ejus infirmitas in cruce contemnitur : nos tamen Verbum respondeamus, nec exprobratione terreamur aut confundamur. « Verbum enim si cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent (I *Cor.*, II, 8). » Ille autem respondet Verbum exprobrantibus, super quem venit misericordia Dei, hoc est ipsum salutare ejus venit ut protegat, non ut conterat. Nam super quosdam conterendos venturus est, qui nunc in eum, dum spernunt ejus humilitatem, offendendo quassantur. Sic enim dicit in Evangelio : « Qui ceciderit super lapidem istum ; conquassabitur ; super quem vero ceciderit ; conteret eum (*Lucæ*, XX, 18). » Qui ergo nobis exprobrant, offendunt, et cadunt in eum. Nos autem ne offendamus et cadamus, opprobria eorum ne timeamus, sed respondeamus eis verbum. Hoc est verbum fidei quod prædicamus. Quia si credideris, inquit, in corde tuo quia Dominus est Jesus, et confessus fueris in ore tuo quia Deus illum suscitavit a mortuis ; salvus eris. Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit in salutem (*Rom.*, X, 9 et 10). » Parum est ergo in corde habere Christum, et nolle confiteri dum timetur opprobrium ; sed exprobrantibus respondendum est verbum. Ut autem hoc Martyres possent, pro-

(*a*) MSS. *sonet*. (*b*) Sic potiores MSS. At editi, *exprobrant a quibus, est crucifixus vel scandalum, vel stultitiam.*

de bouche pour être sauvé (*Rom.*, x, 8-10). » Il ne suffit donc pas d'avoir le Christ dans le cœur, tout en refusant de confesser son nom par crainte de l'opprobre, c'est au contraire par le nom du Verbe qu'il faut répondre à ceux qui nous le reprochent. Pour en avoir la force, les martyrs en ont reçu la promesse, et il leur a été dit : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous (*Matth.*, x, 20). » C'est pourquoi le Prophète, après avoir dit : Je répondrai par le nom du Verbe à ceux qui me feront un opprobre du Verbe, a ajouté aussitôt : « Parce que j'ai espéré en vos paroles, » c'est-à-dire assurément, en vos promesses.

3. Mais, comme plusieurs, bien que faisant partie du corps du Christ qui parle dans ce Psaume n'ont pas été capables, à cause du poids énorme de la persécution qui pesait sur eux, de supporter l'opprobre, et que, dans leur défaillance, ils ont renié le Christ, le Prophète continue ainsi: « Et n'ôtez pas la parole de vérité de ma bouche, outre mesure (*Ps.*, cxviii, 43). » Il dit : « de ma bouche, » parce que sa parole est celle du corps unique, qui compte parmi ses membres, ceux même qui ont failli pour un moment en reniant le Christ, mais qui ont repris la vie par leur repentir, et ont même recouvré, en confessant de nouveau le Christ, la palme du martyre qu'ils avaient perdue. Ce n'est donc pas outre mesure, ou en toute manière, selon le sens de certains manuscrits, que la parole de vérité a été ôtée de la bouche de Pierre, qui était le type de l'Église. Car si, troublé par la crainte, il a nié le Christ pour un moment; rendu à la vie par ses larmes (*Matth.*, xxvi, 70-75), il a été couronné plus tard en raison de sa confession. C'est donc le corps entier du Christ qui parle ici, c'est-à-dire l'universalité de la sainte Église; et comme, dans l'ensemble de ce corps, tandis que plusieurs reniaient la foi, il est resté de courageux chrétiens qui ont combattu jusqu'à la mort pour la vérité; ou encore, comme beaucoup de ceux qui l'avaient reniée sont revenus à la vie, la parole de vérité n'a pas été ôtée de sa bouche outre mesure. D'autre part, quand le Prophète dit : « N'ôtez pas la parole, » il faut entendre, ne permettez pas que la parole soit ôtée, et c'est ainsi que nous disons dans notre prière : « Ne nous induisez pas en tentation (*Id.*, vi, 13). » Le Seigneur lui-même a dit à Pierre : « J'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille pas (*Luc*, xxii, 32), » c'est-à-dire : afin que la parole de vérité ne soit pas ôtée de votre

missum est eis, et dictum, « Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis (*Matth.*, x, 20). » Ideo et iste cum dixisset, « Respondebo exprobrantibus mihi verbum : « continuo sequitur, « Quoniam speravi in verbis tuis : » quod est utique, in promissis tuis.

3. Sed quoniam plurimi quamvis ad ipsum corpus, cujus hæc verba sunt, pertinentes, gravi pondere persecutionis urgente non valuerunt sustinere exprobrationem, et Christum deficiendo negaverunt; ideo sequitur, « Et ne auferas de ore meo verbum veritatis usque valde (*Ps.*, cxviii, 43). » Ex ore suo quippe dicit, quia unitas corporis loquitur in cujus membris etiam illi deputantur, qui defecerunt ad horam negando, sed pænitendo postea revixerunt, vel etiam martyrii palmam quam perdiderant, reparata confessione sumserunt. Non igitur « usque valde », vel sicut quidam codices habent, non « usquequaque », hoc est non omni modo, ex ore Petri, in qua erat typus Ecclesiæ, verbum veritatis ablatum est : quia etsi ad horam negavit timore turbatus, tamen flendo est reparatus, (*Matth.*, xxvi, 70), et confitendo est postea coronatus. Totum itaque corpus Christi loquitur, id est, Ecclesiæ sanctæ universitas : in quo toto corpore sive quia negantibus plurimis, remanserunt fortes, qui usque ad mortem pro veritate certarent, sive quia et ex iis qui negaverant multi reparati sunt, non est ablatum ex ejus ore verbum veritatis usque valde. Quod autem ait, ne auferas : intelligendum est, ne auferri sinas; propter quod orando dicimus, « Ne nos inferas in tentationem (*Matth.*, vi, 13). » Et ipse Dominus ad Petrum, « Rogavi, inquit, pro te ne deficiat fides tua (*Lucæ*, xxii, 32) » : hoc est, ne auferatur ex ore tuo verbum veritatis « usque valde ». Sequitur, « Quia in judiciis tuis speravi : » vel sicut de Græco quidam diligentius expresserunt, « supersperavi » : quod verbum etsi minus usitate compositum est, tamen implet veritatis interpretandæ necessitatem. Adtentius ergo nobis loci hujus rimandus est sensus, ut intelligamus, quantum Deus adjuvat, quid sibi velit, In verbis tuis speravi, In judiciis tuis supersperavi. « Respondebo, inquit, exprobrantibus mihi verbum, quoniam speravi in verbis tuis : » id est, quoniam mihi hoc ipse promisisti. « Et ne auferas ex ore meo verbum

bouche outre mesure. Le Prophète dit ensuite: « Quia speravi, parce que j'ai espéré en vos jugements (*Ps.*, CXVIII, 43), » ou, comme certains interprètes l'ont traduit plus littéralement du grec (1), « Supersperavi, j'ai surespéré. » Ce mot composé, s'il est peu usité, répond mieux aux nécessités d'une traduction parfaitement fidèle. Nous devons donc scruter avec très-attentivement le sens de ce passage, pour comprendre, autant que Dieu voudra bien nous aider, ce que signifient ces mots : J'ai espéré dans vos paroles, j'ai surespéré dans vos jugements. « Je répondrai, a-t-il dit, par le nom du Verbe à ceux qui me font un opprobre du Verbe, parce que j'ai espéré en vos paroles ; » c'est-à-dire, en vos promesses. « Et n'ôtez pas la parole de vérité de ma bouche, outre mesure, parce que j'ai surespéré en vos jugements (*Ps.*, CXVIII, 42 et 43). » Ce qui signifie : parce que vos jugements, par lesquels vous me corrigez et me châtiez, non-seulement ne m'enlèvent pas l'espérance, mais encore l'augmentent ; car Dieu corrige celui qu'il aime et châtie tout fils qu'il reçoit (*Héb.*, XII, 6). En effet, les saints et les humbles de cœur, en mettant en vous leur confiance, n'ont pas succombé au milieu des persécutions ; et ceux-là même qui ont succombé pour avoir présumé de leurs forces, et qui cependant n'ont pas laissé de faire partie de votre corps, ont pleuré lorsqu'ils se sont connus, et ils ont possédé de nouveau votre grâce avec d'autant plus de force qu'ils avaient perdu leur orgueil. « N'ôtez donc pas la parole de vérité de ma bouche, outre mesure ; parce que j'ai surespéré dans vos jugements. »

4. « Et je garderai votre loi toujours (*Ibid.*, 44). » C'est-à-dire si vous n'ôtez pas de ma bouche la parole de vérité, « je garderai votre loi toujours, » dans le siècle et dans le siècle du siècle (*Ibid.*). Ces derniers mots expliquent ici le sens de « toujours. » En effet, « toujours » s'entend quelquefois de la durée de la vie présente, mais alors on ne peut l'expliquer par : « dans le siècle du siècle. » Cette traduction est d'ailleurs préférable à celle de quelques manuscrits : « Dans l'éternité et dans le siècle du siècle; » puisqu'ils n'ont pu dire : et dans l'éternité de l'éternité. Par la loi dont parle le Prophète, il faut entendre celle dont l'Apôtre a dit : « La plénitude de la loi est la charité (*Rom.*, XIII, 10). » Cette loi est gardée par les saints, de la bouche desquels n'est pas ôtée la parole de vérité, c'est-à-dire, par l'Église même du Christ, non-seulement dans ce siècle, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce siècle, mais encore dans l'autre siècle, que l'on appelle « le siècle du siècle. » Car, dans cette seconde vie, nous ne recevrons pas seulement comme ici-bas, pour les garder fidèlement, les préceptes de la loi ; mais, comme je l'ai déjà dit, nous y garderons, sans craindre aucunement de pécher, la plénitude de la loi, parce que nous aimerons

veritatis usque valde, quoniam in judiciis tuis supersperavi : » id est, quoniam judicia tua, quibus me corripis et flagellas, non solum mihi non auferunt spem, verum augent etiam. Quoniam quem diligit Dominus corripit ; « flagellat autem omnem filium, quem recipit (*Hebr.* XII, 6). » Ecce enim sancti et humiles corde de te præsumendo in persecutionibus non defecerunt : ecce etiam qui de se præsumendo defecerunt, et tamen ad ipsum corpus pertinuerunt, sibi innotescendo fleverunt, et tuam gratiam solidius invenerunt, quia suam superbiam perdiderunt. Ergo « ne auferas ex ore meo verbum veritatis usque valde, quia in judiciis tuis supersperavi. »

4. « Et custodiam legem tuam semper (*Ps.*, CXVIII, 44). » Id est, si non abstuleris ex ore meo verbum veritatis, « custodiam legem tuam semper : in sæculum et in sæculum sæculi. » Ostendit quid dixerit, « semper. » Aliquando etenim « semper » intelligitur, quamdiu hic vivitur : sed hoc non est, « in sæculum sæculi. » Melius quippe ita interpretatum est, quam sicut quidam codices habent, « in æternum et in sæculum sæculi : » quia non potuerunt dicere, « et in æternum æterni. » Lex itaque ista intelligenda est, de qua dicit Apostolus, « Plenitudo legis caritas (*Rom.*, XIII, 10). » Hæc enim a sanctis, quorum ex ore non aufertur verbum veritatis, hoc est, ab ipsa Christi Ecclesia custodietur, non solum in hoc sæculum, id est, donec finiatur hoc sæculum ; sed etiam in alterum, quod appellatur sæculum sæculi. Neque enim præcepta legis, sicut hic,

(1) Grec, ἐπήλπισα.

Dieu plus complétement, lorsque nous le verrons, et notre prochain également, parce que, Dieu sera tout en tous (I *Cor.*, xv, 28) : Alors nul sera exposé à de fausses suppositions sur le prochain, personne n'étant caché à personne.

etiam ibi accepturi sumus quæ custodiamus, sed ipsam legis, ut dixi, plenitudinem sine ullo peccandi timore servabimus : quia et Deum plenius cum viderimus amabimus, et proximum, quia « Deus erit omnia in omnibus (I *Cor.*, xv, 28) : » nec falsæ cuiquam de proximo suspicioni erit locus, ubi nullus ulli erit occultus.

QUATORZIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Les versets précédents de ce long Psaume contiennent une prière ; mais ceux qui suivent, dont nous avons à faire l'examen, contiennent un récit. En effet, l'homme de Dieu implorait plus haut le secours de la grâce, en disant : « Faites-moi vivre dans votre justice et que votre miséricorde descende sur moi, Seigneur (*Ps.*, CXVIII, 40 et 41) ; » et d'autres paroles semblables tant avant qu'après. Mais il dit maintenant : « Et je marchais au large, parce que j'ai recherché vos commandements. Et je proclamais vos témoignages en présence des rois et n'en rougissais pas. Et je méditais sur vos commandements que j'ai aimés. Et j'ai élevé les mains vers vos commandements que j'ai aimés, et je m'exerçais à pratiquer vos ordonnances (*Ibid.* 44-48). » Voilà les paroles d'un homme qui raconte, et non d'un homme qui prie ; comme si, ayant obtenu ce qu'il avait demandé, il confessait, à la gloire de Dieu, ce qu'avait fait de lui la miséricorde du Seigneur, qu'il avait appelée sur lui. En effet, il n'a pas lié ces versets aux précédents, de manière à dire : « Et n'ôtez pas la parole de vérité de ma bouche, outre mesure, parce que j'ai surespéré dans vos jugements, et je garderai votre loi toujours, dans le siècle et dans le siècle du siècle, et je marcherai au large, parce que j'ai recherché vos commandements. Et je proclamerai vos témoignages en présence des rois et je n'en rougirai pas ; » et le reste de la même manière ; car il semblerait qu'il aurait dû joindre ainsi ces versets aux précédents. Il a dit au contraire : « Et je marchais au large, »

SERMO QUARTUS-DECIMUS.

1. Superiores versus prolixi Psalmi hujus orationem habent : hi autem qui sequuntur, de quibus nunc disputandum est, narrationem. Petebat enim homo Dei superius adjutorium gratiæ Dei, cum dicebat, « In tua justitia vivifica me : et veniat super me misericordia tua Domine : (*Ps.*, CXVIII, 40 et 41), » et alia similia vel supra vel infra. Nunc autem dicit, « Et ambulabam in latitudine ; quoniam mandata tua exquisivi. Et loquebar in testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar. Et meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi. Et levavi manus meas ad mandata tua, quæ dilexi, et exercebar in justificationibus tuis (*Ibid.*, 45-48). » Ubi narrantis verba sunt, non petentis, velut, impetratis quæ petiverat, confiteatur in Dei laudibus qualem illum fecerat misericordia Domini, quam super se venire poposcerat. Neque enim hæc ita superioribus conjunxit, ut diceret, Et ne auferas ex ore meo verbum veritatis usque valde, quia in judiciis tuis supersperavi, Et custodiam legem tuam semper, in sæculum et in sæculum sæculi, Et ambulabo in latitudine, quia mandata tua exquisivi, Et loquar in testimo-

employant, comme d'une manière inconséquente, la conjonction copulative « et ; » puisqu'il n'a pas dit : « Et je marcherai, » de même qu'il avait dit : « Et je garderai votre loi toujours. » Si, d'ailleurs, on voulait entendre dans un sens optatif ces mots : « Custodiam legem tuam, » et traduire : « Puissé-je garder votre loi ! » remarquons encore qu'il n'a pas dit ensuite : « Puissé-je marcher au large, » comme en continuant le même souhait et la même demande, mais bien : « Et je marchais au large. » Or, si la conjonction « et » ne se trouvait pas dans ce passage, et si cette phrase : « Je marchais au large » était libre de toute connexion avec les précédentes et formait une pensée à part, il n'y aurait là aucune façon inusitée de parler, qui serait de nature à frapper le lecteur, et nul ne penserait à y chercher un sens caché. C'est donc que le Prophète a voulu faire entendre ce qu'il n'a pas dit ; c'est-à-dire qu'il avait été exaucé ; et il a ensuite ajouté ce qu'il était devenu, comme s'il avait dit : Pendant que je vous priais, vous m'avez exaucé, « et je marchais au large, » et le reste du récit conçu dans des termes semblables.

2. Que signifient donc ces mots : « Et je marchais au large, » sinon : je marchais dans la charité répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (*Rom.*, v, 5)? Il marchait ainsi au large, l'Apôtre qui disait : « Pour vous, ô Corinthiens, notre bouche est ouverte, notre cœur est dilaté (II *Cor.*, vi, 11). » Or cette charité est contenue en entier dans les deux commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, dans lesquels consistent toute la loi et les Prophètes (*Matth.*, xxii, 40). C'est pourquoi, après avoir dit : « Et je marchais au large, » le Prophète en ajoute la cause : « Parce que j'ai cherché vos commandements (*Ps.*, cxviii, 45). » Dans quelques manuscrits, on lit, non pas : « Vos commandements, » mais « vos témoignages : » toutefois les manuscrits les plus nombreux et surtout les manuscrits grecs portent « vos commandements ; » et comme le texte grec a précédé le texte latin qui n'est qu'une traduction du premier, qui doute que les manuscrits grecs ne doivent être préférés ? Si donc nous désirons savoir comment le Prophète a cherché ces commandements, ou comment nous devons les chercher, considérons ce qu'a dit le bon Maître qui les a enseignés et donnés : « Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira (*Matth.*, vii, 7); » et peu après : « Si donc, bien que vous soyez méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est

niis tuis in conspectu regum, et non confundar ; et cetera isto modo : sic enim videtur sequentia præcedentibus debuisse connectere : sed ait, « Et ambulabam in latitudine. « Ubi copulativa conjunctio, id est, « Et, » velut inconsequens posita est : quia non ait, Et ambulabo, quomodo dicebat, Et custodiam legem tuam semper. Aut certe si optativo modo dictum est, Custodiam legem tuam : non ait, Et ambulem in latitudine, quasi utrumque optaverit, et poposcerit : sed ait, « Et ambulabam in latitudine. » Ubi si conjunctio ista non esset, sed a superiorum connexione libera inferretur et soluta sententia, « Ambulabam in latitudine : » nihil de inusitato loquendi modo hic deberet movere lectorem, ut occultus sensus quærendus hic aliquis putaretur. Nimirum ergo quod non dixit intelligi voluit, id est, exauditum se fuisse ; ac deinde subjunxit qualis factus fuerit : tamquam diceret, Hæc cum orarem, exaudisti me, « Et ambulabam in latitudine : » et cetera quæ isto modo dicta contexuit.

2. Quid est igitur, « Et ambulabam in latitudine, » nisi ambulabam in caritate, quæ diffusa est in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, v, 5)? In hac latitudine ambulabat ille qui dicebat, « Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est (II *Cor.*, vi, 11). » Hæc autem caritas duobus illis mandatis tota atque integra continetur, dilectione scilicet Dei, et dilectione proximi, in quibus tota Lex pendet et Prophetæ (*Matth.*, xxii, 40). Unde et hic cum dixisset, « Et ambulabam in latitudine : » caussam subjunxit, atque ait, « Quia mandata tua exquisivi. » Nonnulli autem codices non habent « mandata, » sed « testimonia : » sed « mandata » in pluribus invenimus, et maxime Græcis. Cui linguæ tamquam præcedenti, unde ad nos ista translata sunt, magis credendum esse quis ambigat ? Si ergo scire volumus quomodo hæc mandata quæsierit, vel quærenda sint, illud intueamur quod dicit magister bonus, et doctor, et dator : « Petite, et accipietis ; quærite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis (*Matth.*, vii, 7). » Et paulo post : « Si ergo vos, inquit, cum sitis mali, nostis bona

dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui l'en prieront (*Ibid.*, 11) ? Ces dernières paroles prouvent que les premières : « Demandez, cherchez, frappez, » expriment uniquement les instances de la demande, c'est-à-dire de la prière. Or, un autre Évangéliste ne dit pas que Dieu donnera de bonnes choses à ceux qui le prieront, ce qui peut s'entendre de tous les biens, soit corporels, soit spirituels ; mais il se borne à un seul bien et affirme de la sorte ce que le Seigneur veut que nous demandions avec ardeur et insistance dans nos prières : « Combien plus, dit-il, votre Père donnera-t-il, du haut du ciel, l'Esprit bon, à ceux qui le lui demanderont (*Luc*, XI, 13) ? » Cet Esprit est celui par lequel la charité est répandue dans nos cœurs, afin qu'en aimant Dieu et le prochain, nous pratiquions les commandements divins. Cet Esprit est celui dans lequel nous crions : « Abba ! Père ! » C'est ainsi que Dieu nous fait demander celui que nous désirons recevoir, qu'il nous fait chercher celui que nous désirons trouver, qu'il nous fait frapper à la porte de celui vers qui nous nous efforçons d'arriver. Voilà ce que nous enseigne l'Apôtre qui, nous exhortant à crier dans l'Esprit-Saint : « Abba ! Père (*Rom.*, VIII, 15) ! » nous dit encore, dans une autre Épître : « Dieu nous a donné l'Esprit de son fils, qui crie dans nos cœurs : Abba ! Père (*Gal.*, IV, 6) ! » Comment crions-nous donc, si c'est lui qui crie en nous, sinon parce qu'il nous fait crier ainsi, lorsqu'il commence à habiter en nous ? Et même, il agit ainsi, lorsque déjà nous l'avons reçu, pour que nous le demandions encore, en priant, en cherchant, en frappant, afin de le recevoir avec plus d'abondance. Soit, en effet, qu'ils demandent à vivre selon la justice, soit qu'ils vivent déjà selon la justice, tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont les enfants de Dieu (*Rom.*, VIII, 14). Voilà donc pourquoi le Prophète dit : « Et je marchais au large, parce que j'ai cherché vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 45). » Il avait cherché et il avait trouvé, parce qu'il avait demandé et reçu l'Esprit bon, afin que par lui, devenu bon lui-même, il pût bien faire le bien, au moyen de la foi qui opère par la charité (*Galat.*, V, 6).

3. « Et je proclamais, vos témoignages en présence des rois et n'en rougissais pas (*Ps.*, CXVIII, 46). » En effet, il avait demandé et obtenu de répondre à ceux qui lui feraient un opprobre du Verbe, et de garder en sa bouche la parole de vérité. C'est pourquoi, combattant pour cette parole de vérité, il ne rougissait pas de la proclamer même en présence des rois. En effet, les témoignages qu'il dit avoir proclamés sont exprimés en grec par le mot « martyria, » dont nous nous servons maintenant comme d'un mot latin. De là vient encore le nom de martyrs

data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester qui in cælis est, dabit bona petentibus se (*Ibid.*, 11) ? » Ubi evidenter ostendit quod dixerat, Petite, quærite, pulsate, nonnisi ad poscendi, hoc est, orandi instantiam pertinere. Alius porro Evangelista non ait, Dabit bona petentibus se, quæ multipliciter possunt intelligi, vel corporalia vel spiritalia : sed circumcidit inde alia, satisque diligenter expressit quid nos vehementer atque instanter voluerit poscere Dominus, et ait, « Quanto magis Pater vester de cælo dabit Spiritum bonum petentibus se (*Lucæ*, XI, 13) ? » « Hic est ille Spiritus, per quem diffunditur caritas in cordibus nostris, ut Deum proximumque diligendo divina mandata faciamus (*Rom.*, V, 5). Hic est ille Spiritus in quo clamamus, « Abba, Pater (*Rom.*, VIII, 15). » Ac per hoc ipse nos facit petere, quem desideramus accipere; ipse nos facit quærere, quem cupimus invenire ; ipse nos facit pulsare, ad quem nitimur pervenire. Hoc docet Apostolus, qui cum dicat in Spiritu-sancto nos clamare, « Abba, Pater : » rursus alio loco dicit, « Dedit Deus Spiritum Filii sui in corda nostra clamantem, Abba, Pater (*Gal.*, IV, 6). » Quomodo nos clamamus, si ipse clamat in nobis, nisi quia clamare nos fecit, dum habitare cœpit in nobis ? Etiam hoc itaque agit acceptus, ut largius accipiendus petendo, quærendo, pulsando, poscatur. Sive enim ut vita bona petatur, sive ut bene vivatur ; quotquot Spiritu Dei aguntur, hi filii sunt Dei (*Rom.*, VIII, 14). Ergo, « Ambulabam, inquit, in latitudine ; quoniam mandata tua exquisivi. » Exquisierat et invenerat, quoniam petierat et acceperat Spiritum bonum, quo factus bonus bene faceret bona, ex fide quæ per dilectionem operatur.

3. « Et loquebar, inquit, in testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar (*Ps.*, CXVIII, 46) : » tamquam ille qui petierat et acceperat, ut responderet exprobrantibus sibi verbum, et non auferretur ex ore ejus verbum veritatis. Itaque pro illa usque ad mortem certans, nec in conspectu regum confundebatur eam loqui. Testimonia quippe, in qui-

donné à ceux à qui Jésus a prédit qu'ils le confesseraient aussi devant les rois (*Matth.*, x, 18).

4. « Et je méditais sur vos commandements, que j'ai aimés ; et j'ai élevé les mains vers vos commandements, objets de ma dilection (*Ps.*, CXVIII, 47 et 48); » ou, comme plusieurs manuscrits le portent dans ces deux versets : « que j'ai aimés beaucoup, » ou « à l'excès, » ou « d'un violent amour, » selon que chaque traducteur a préféré traduire le mot : σφόδρα. Le Prophète a donc aimé les commandements de Dieu par cette grâce qui le faisait marcher au large, c'est-à-dire par l'Esprit-Saint, qui répand la charité dans les cœurs des fidèles et les dilate : mais il les a doublement aimés et par la pensée et par l'action. Car, en ce qui touche la pensée, il a dit : « Et je méditais sur vos commandements ; » et quant à l'action : « et j'ai élevé les mains vers vos commandements. » Mais à chacune de ces paroles il a ajouté : « que j'ai aimés, » parce que la fin du précepte est la charité qui vient d'un cœur pur (I *Tim.*, 15). Quand c'est en vue de cette fin, c'est-à-dire, en vue de cette charité, qu'un commandement de Dieu est pratiqué, alors l'œuvre est véritablement bonne ; et les mains s'élèvent, parce que c'est en haut qu'elles tendent. Aussi l'Apôtre, voulant parler de la charité, a-t-il dit : « Je vais vous montrer la voie la plus élevée (I *Cor.*, XII, 31) ; » et, dans un autre endroit : « Pour connaître aussi la charité du Christ, élevée au-dessus de toute science (*Éphés.*, III, 19). » En effet, si l'on attend de la pratique des commandements de Dieu la récompense d'une félicité terrestre, on abaisse les mains plutôt qu'on ne les élève ; puisqu'on recherche dans ses œuvres des avantages terrestres qui ne sont pas en haut, mais en bas. Les paroles qui suivent : « Et je m'exerçais à pratiquer vos justes ordonnances, » s'appliquent également à la pensée et à l'action. Plusieurs traducteurs ont d'ailleurs employé de préférence cette expression « je m'exerçais, » aux expressions : « je me réjouissais, » ou « je parlais sans mesure, » par lesquelles d'autres ont rendu le mot grec : ἠδολέσχουν. En effet, celui-là s'exerce avec gaîté, et en quelque sorte avec excès de paroles, à la pratique des justes ordonnances de Dieu, qui aime ses commandements et les garde, en faisant ses délices d'y penser et de les exécuter.

bus dicit quod loquebatur, Græce martyria nuncupantur : quo verbo jam utimur pro Latino. Unde dictum est etiam vocabulum Martyrum, quibus prædixit Jesus, quod et ante reges eum fuerant confessuri (*Matth.*, x, 18).

4. « Et meditabar, inquit, in mandatis tuis, quæ dilexi (*Ps.*, CXVIII, 47). » « Et levavi manus meas ad mandata tua, quæ dilexi (*Ibid.*, 48) : » sive quod nonnulli codices habent in utroque versu, « dilexi valde, » aut « nimis, » aut « vehementer : » sicut interpretari placuit, quod Græce dicitur σφόδρα. Mandata ergo Dei dilexit, per hoc per quod ambulabat in latitudine ; per Spiritum scilicet sanctum, per quem dilectio ipsa diffunditur, et dilatat corda fidelium (*Rom.*, v, 5). Dilexit autem, et cogitando et operando. Nam quod ad cogitationem pertinet, ait, « Et meditabar in mandatis tuis. » Quod autem ad operationem, « Et levavi manus meas ad mandata tua. » Utrique autem sententiæ addidit, « quæ dilexi (I *Tim.*, I, 5) : » Finis enim præcepti est caritas de corde puro. Quando isto fine, id est, hujus rei contemplatione fit mandatum Dei, tunc fit vere opus bonum ; et tunc levantur manus, quia supernum est quo levantur. Propterea de ipsa caritate loquuturus Apostolus ait, « Supereminentem viam vobis demonstro (II *Cor.*, XII, 31). » Et alio loco, « Cognoscere, inquit, etiam supereminentem scientiæ caritatem Christi (*Ephes.*, III, 19). » Nam si de opere mandatorum Dei merces terrenæ felicitatis expetitur, deponuntur manus potius quam levantur : quia terrena emolumenta quæ non sursum, sed deorsum sunt, illo opere requiruntur. Ad utrumque autem pertinet quod sequitur. « Et exercebar in justificationibus tuis. » Quod plures interpretes dicere maluerunt quam « lætabar, » aut garriebam, » quod aliqui interpretati sunt ex eo quod Græcus habet ἠδολέσχουν. Exercetur quippe in justificationibus Dei lætus, et quodam modo garrulus, qui mandata ejus quæ diligit, et cogitandi et operandi delectatione custodit.

QUINZIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Examinons et expliquons selon, que le Seigneur nous donnera de le faire, les versets suivants de notre long Psaume : « Souvenez-vous de votre parole à votre serviteur, par laquelle vous m'avez donné espérance. Cette espérance m'a consolé dans mon humiliation, parce que votre parole m'a fait vivre (*Ps.*, CXVIII, 49 et 50). » Est-ce que Dieu peut être sujet à l'oubli, aussi bien que l'homme? Pourquoi donc le Prophète lui dit-il: « Souvenez-vous? » On trouve d'ailleurs cette même parole en d'autres endroits de la sainte Écriture; par exemple : « Pourquoi m'avez-vous oublié (*Ps.*, XLI, 10)?» et encore : « Vous oubliez notre indigence (*Ps.*, XLIII, 24); » et ailleurs Dieu lui-même dit par la bouche du Prophète : « J'oublierai toutes ses iniquités (*Ézéch.*, XVIII, 22); » et ainsi dans un grand nombre de passages. Cependant l'Écriture n'attribue pas à Dieu l'oubli, dans le même sens qu'aux hommes. Car si elle dit que Dieu se repent, quand il change les choses contrairement aux espérances des hommes, sans que ses desseins soient changés, parce que les desseins de Dieu demeurent éternellement (*Ps.*, XXXII, 11); elle dit de même qu'il oublie, lorsqu'il semble retarder son secours et l'effet de ses promesses, ou ne point punir les pécheurs comme ils le méritent, ou différer quelque autre chose de même genre, objet de notre espérance ou de notre crainte, comme s'il en avait perdu le souvenir. Ces manières de parler sont accommodées aux coutumes et aux dispositions des hommes, bien que Dieu ne fasse ces choses que par un propos bien arrêté, sans défaillance de mémoire, sans obscurcissement d'intelligence et sans changement de volonté. L'expression « Souvenez-vous » révèle par conséquent et enflamme le désir de celui qui prie, parce qu'il réclame l'accomplissement d'une promesse; mais elle ne rappelle pas à Dieu cette promesse comme sortie de sa mémoire. « Souvenez-vous de votre parole à votre serviteur; » c'est-à-dire : accomplissez la promesse faite à votre serviteur; « par laquelle vous m'avez donné espérance; »

SERMO QUINTUS-DECIMUS.

1. Consideremus, quantum donat Dominus, et pertractemus hos versus magni Psalmi hujus : « Memento verbi tui servo tuo, in quo spem dedisti mihi (*Ps.*, CXVIII, 49). » « Hæc me consolata est in humilitate mea; quoniam verbum tuum vivificavit me (*Ibid.*, 50). » Numquid oblivio sicut in hominem, cadit in Deum? Cur ergo ei dicitur, « Memento? » Quamvis in aliis sanctæ Scripturæ locis ipsum verbum omnino ponatur, ut est, » Quare mei oblitus es, et oblivisceris inopiam nostram (*Psal.*, XLIII, 24) : » et ipse Deus per Prophetam, « Omnes, inquit, iniquitates ejus obliviscar (*Ezech.*, XVIII, 22). » Et alibi atque alibi sæpius hoc legitur. Sed non ut hominibus ista contingunt, ita intelliguntur in Deo. Nam sicut Deum pænitere dicitur, quando præter hominum spem res mutat, consilio non mutato; « quia consilium Domini manet in æternum (*Psal.*, XXXII, 11): » ita dicitur oblivisci, quando tardare videtur adjutorium vel promissum, vel non retribuere digna peccantibus, vel si quid hujusmodi, tamquam ejus memoriæ sit elapsum, quod speratur, sive timetur, et non fit. Dicuntur ista locutione morali, qua humanus movetur affectus : quamvis hæc Deus faciat certa dispositione, non deficiente memoria, nec obscurata intelligentia, nec voluntate mutata. Cum itaque dicitur ei, « Memento, » orantis desiderium, quia promissum poscit, ostenditur, et extenditur; non Deus, quasi ei de mente id exciderit, admonetur. « Memento, inquit, verbi tui servo tuo : » hoc

c'est-à-dire, par laquelle, en me donnant une promesse, vous m'avez fait espérer.

2. « Cette espérance m'a consolé dans mon abaissement. » C'est là l'espérance qui a été donnée aux humbles, selon le témoignage de l'Écriture : « Dieu résiste aux superbes, mais il accorde sa grâce aux humbles (*Jacq.*, IV, 6 et I *Pier.*, V, 5). » C'est pourquoi le Seigneur a dit de sa propre bouche : « Celui qui s'élève sera humilié et celui qui s'humilie sera élevé (*Luc*, XIV, 11 et XVIII, 14). » Par cette humiliation on a raison d'entendre, non-seulement l'humilité de l'homme qui confesse ses péchés et ne s'attribue pas la qualité de juste, mais l'abaissement dans lequel il tombe sous les coups de quelque tribulation ou de quelque revers, châtiment de son orgueil, ou témoignage et exercice de sa patience. C'est pourquoi, un peu plus loin dans notre Psaume, le Prophète dit : « Avant d'être humilié, j'avais péché (*Ps.*, CXVIII, 67). » De là vient encore cette parole du livre de la Sagesse : « Supportez la douleur et soyez patient dans votre humiliation; car l'or et l'argent sont épurés dans le feu, et les hommes agréables à Dieu dans le creuset de l'humiliation (*Eccli.*, II, 4 et 5). » Ce mot « agréables à Dieu » indique l'espérance donnée au Psalmiste pour le consoler dans son humiliation. Et le Seigneur Jésus, lorsqu'il a prédit à ses disciples que les persécuteurs leur infligeraient cette humiliation, ne les a pas laissés sans espérance; mais il leur a dit pour les consoler : « C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes (*Luc*, XXI, 19). » Il les a même rassurés au sujet de leurs corps que leurs ennemis peuvent tuer et anéantir presque entièrement : « Pas un cheveu de votre tête, » a-t-il dit, « ne périra (*Ibid.*, 18). » Le corps du Christ, qui est l'Église, a donc reçu cette espérance, qui le console dans son humiliation; espérance qui a fait dire à l'Apôtre Paul : « Si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons par la patience (*Rom.*, VIII, 25). » Mais cette espérance est celle des récompenses éternelles, et il en est une autre qui console puissamment dans l'humiliation qui vient des tribulations; elle est donnée aux Saints par la parole de Dieu, qui leur promet le secours de sa grâce, afin que nul ne succombe. L'Apôtre a dit de cette espérance : « Dieu est fidèle et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais il donnera une telle issue à la tentation, que vous puissiez la supporter (I *Cor.*, X, 13). » Cette espérance, le Seigneur l'a donnée de sa propre bouche,

---

est, imple promissum servo tuo. « In quo spem dedisti mihi : » hoc est, in quo verbo, quoniam promisisti, me sperare fecisti.

2. « Hæc me consolata est in humilitate mea (*Ps.*, CXVIII, 50). » Hæc scilicet spes, quæ data est humilibus, dicente Scriptura, « Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam (*Jacobi*, IV, 6, I *Pet.*, V, 5). » Unde ore proprio etiam ipse Dominus ait, « Quoniam qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur (*Lucæ*, XIV, 11, et XVIII, 14). » Bene hic intelligimus etiam illam humilitatem, non qua se quisque humiliat confitendo peccata, nec sibi arrogando justitiam; sed qua quisque humiliatur aliqua tribulatione vel dejectione, quam meruit ejus superbia, aut exercetur probaturque patientia : unde paulo post dicit hic Psalmus, « Prius quam humiliarer, ego deliqui. « Et illud in libro Sapientiæ, « In dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe ; quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero acceptabiles incamino humiliationis (*Eccli.*, II, 4 et 5). » Quod ait acceptabiles, ibi spem dedit quæ consolaretur in humilitate. Et Dominus Jesus hanc humilitatem cum discipulis prædiceret a persecutoribus esse venturam, non eos sine spe reliquit : sed hanc etiam, qua consolarentur, dedit dicens, « In vestra patientia possidebitis animas vestras (*Lucæ*, XXI, 19). » De ipso quoque corpore, quod ab inimicis posset occidi, et quasi penitus interire, « Capillus, inquit, capitis vestri non peribit. » Hæc spes data est corpori Christi, quod est Ecclesia, qua consolaretur in humilitate sua. Propter quam spem dicit et apostolus Paulus, « Si autem quod non videmus speramus, per patientiam exspectamus (*Rom.*, VIII, 25). » Sed æternorum est spes ista præmiorum : est et alia spes, quæ in humilitate tribulationis plurimum consolatur, quæ sanctis data est in verbo Dei adjutorium gratiæ pollicentis, ne quisque deficiat. De quaspe dicit Apostolus, « Fidelis Deus qui non permittet vos tentari super id quod potestis ; sed faciet cum tentatione etiam exitum, ut possitis sustinere (I *Cor.*, X, 13). » Hanc spem dedit etiam Salvator ore suo, quando ait, « Hac nocte postulavit satanas vexare vos sicut triticum ; et ego rogavi pro te, Petre, ne deficiat fides tua (*Lucæ*, XXII, 31). » Hanc spem dedit et in oratione, quam docuit, ubi monuit ut dicamus, Ne nos inferas in tentationem (*Matth.*, VI, 13). Quodam modo enim promisit se daturum suis periclitantibus, quod dici voluit ab orantibus.

quand il a dit : « Cette nuit, Satan a demandé à vous cribler comme du froment; mais j'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne défaille pas (*Luc*, XXII, 31 et 32). » Cette espérance, il nous l'a donnée aussi dans la prière où il nous a appris à dire : « Ne nous induisez point en tentation (*Matth.*, VI, 13). » En effet, il a promis, de cette façon, qu'il donnerait aux siens, dans le péril, ce qu'il a voulu qu'ils demandassent dans la prière. Et, sans contredit, c'est de ce genre d'espérance que nous devons préférablement entendre ces paroles du Psaume : « Cette espérance m'a consolé dans mon humiliation, parce que votre parole m'a fait vivre (*Ps.*, CXVIII, 50). » Les interprètes latins qui ont employé le mot « Eloquium, » et non le mot « Verbum, » ont traduit plus exactement le texte grec qui porte λόγιον ou « Eloquium, » et non pas λόγος ou « Verbum. »

3. Le Psaume continue ainsi : « Les orgueilleux commettaient l'iniquité outre mesure, mais je ne me suis pas détourné de votre loi (*Ps.*, CXVIII, 51). » Sous ce nom d'orgueilleux, il a désigné les persécuteurs des justes ; c'est pourquoi il a ajouté : « mais je ne me suis pas détourné de votre loi, » parce que leur persécution le poussait à le faire. Il dit qu'ils ont connu l'iniquité « outre mesure, » non-seulement parce qu'ils étaient impies, mais qu'ils voulaient encore forcer les justes à devenir impies. Dans cette humiliation, c'est-à-dire dans cette tribulation, il a été consolé par l'espérance que lui a donnée la parole de Dieu, qui a promis son secours afin que la foi des martyrs ne défaillît pas, et qui, par la présence de son Esprit, donne des forces à ceux qui souffrent, afin qu'ils échappent aux piéges des chasseurs et qu'ils disent : « Si le Seigneur n'eût pas été avec nous, peut-être nous auraient-ils dévorés tout vivants (*Ps.*, CXXIII, 2, 3).

4. Peut-être encore y a-t-il lieu d'entendre dans ces paroles : « Cette espérance m'a consolé dans mon humiliation, » l'état d'abjection et de mort où a été précipité l'homme, par ce péché si malheureusement commis au milieu du bonheur du paradis. Car, dans cet état où l'homme est devenu semblable au néant, de sorte que ses jours passent comme l'ombre (*Ps.*, CXLIII, 4), tous les hommes sont enfants de colère, s'ils ne sont réconciliés avec Dieu par le Médiateur, ayant été prédestinés au salut éternel avant la création du monde (*Éphés.*, I, 4, 5). C'est en ce Médiateur qu'espéraient les anciens justes lorsque, inspirés par l'esprit de prophétie, ils prévoyaient qu'il viendrait ici-bas dans la chair. La parole qu'ils recevaient touchant le Médiateur peut donc, à bon droit, être entendue comme étant la pa-

Et nimirum de hac spe magis iste Psalmus intelligendus est dicere, « Hæc me consolata est in humilitate mea ; quoniam verbum tuum vivificavit me (*Ps.*, CXVIII, 50). » Quod expressius interpretati sunt, qui non « verbum, » sed « eloquium » posuerunt. Græcus enim λόγιον habet, quod est « eloquium ; » non λόγος quod est « verbum. »

3. Sequitur autem, « Superbi inique agebant usque valde : a lege autem tua non declinavi (*Ibid.*, 50). » Superbos intelligi voluit persecutores piorum : et ideo subjecit, « A lege autem tua non declinavi, » quia hoc eum facere illorum persecutio compellebat. Quos « usque valde » inique dicit egisse ; quia non solum erant impii, verum etiam pios impios esse cogebant. In hac humilitate, hoc est, in hac tribulatione spes consolata est, quæ data est in verbo Dei pollicentis adjutorium, ne deficiat fides Martyrum; et præsentia Spiritus sui vires impertientis laborantibus, ut evadentes de muscipula venantium dicerent, « Nisi quia Dominus erat in nobis, fortasse vivos absorbuissent nos (*Ps.*, CXXIII, 1). »

4. An forte quod ait, « Hæc me consolata est in humilitate mea, » illam dicit humilitatem, qua homo est dejectus et projectus in mortem, ex peccato illo, quod valde infeliciter in paradisi felicitate commissum est (*Gen.*, III, 23) ? In hac quippe humilitate, in qua homo vanitati similis factus est, et dies ejus sicut umbra prætereunt (*Ps.*, CXLIII, 4), omnes filii iræ sunt, nisi per Mediatorem reconcilientur Deo, qui prædestinati sunt in æternam salutem ante mundi constitutionem (*Ephes.*, I, 4) : in quo Mediatore et antiqui justi spem habebant, quando eum in carne venturum prophetiæ spiritu prævidebant. Quod ergo verbum ad eos fiebat de illo, etiam hoc bene hic intelligitur verbum, si et ipsorum accipimus istam vocem ; de quo verbo dictum est, « Memento verbi tui servo tuo, in quo spem dedisti mihi. Hæc me consolata est in humilitate mea (*Ps.*, CXVIII, 49 et 50) ; » hoc est, in ista mortalitate mea : « quia eloquium tuum vivificavit me ; » ut spem vitæ haberem projectus in mortem. « Superbi inique agebant usque valde (*Ibid.*, 51) : » quando quidem

role que rappelle le Psaume, si l'on admet que ce sont les saints qui parlent ici; car il est dit de cette parole : « Souvenez-vous de votre parole à votre serviteur, par laquelle vous m'avez donné espérance; cette espérance m'a consolé dans mon humiliation, » c'est-à-dire dans ma condition mortelle sur terre; « parce que votre parole m'a fait vivre, » afin que, même au sein de la mort où je suis plongé, j'eusse l'espérance de vivre, « Les orgueilleux commettaient l'iniquité outre mesure (*Ps.*, CXVIII, 51); » puisque l'abjection même de leur condition mortelle n'a pas dompté leur orgueil. « Mais je ne me suis pas détourné de votre loi,» bien que les orgueilleux se soient efforcés de m'y obliger.

5. « Je me suis souvenu, Seigneur, de vos jugements, depuis le siècle, et j'ai été consolé (*Ibid.* 52); » ou, selon d'autres manuscrits : « j'ai été exhorté, » c'est-à-dire, j'ai reçu des exhortations. Le mot grec παρεκλήθην peut recevoir ces deux interprétations. « Depuis le siècle, » par conséquent depuis l'origine du genre humain, « je me suis souvenu de vos jugements » contre les vases de colère qui ont consommé leur perdition, « et j'ai été consolé, » parce que ces mêmes jugements ont manifesté les trésors de votre gloire sur les vases de votre miséricorde (*Rom.*, IX, 22, 23).

6. « Le dégoût m'a pris à la vue des pécheurs qui abandonnent votre loi. J'ai chanté vos justes ordonnances dans le lieu que j'habite en étranger (*Ps.*, CXVIII, 53 et 54); » ou, comme le portent d'autres manuscrits : « dans le lieu où je voyage en exilé. » Voilà donc l'abaissement de l'homme dans ce lieu de mortalité, précipité qu'il a été du paradis et de cette Jérusalem d'en haut, d'où le voyageur descendait vers Jéricho, lorsqu'il tomba entre les mains des voleurs. Mais, grâce à la miséricorde exercée envers lui par le Samaritain (*Luc*, X, 30, 37), il peut chanter les justes ordonnances de Dieu dans le lieu de son exil, bien qu'il soit pris de dégoût à la vue des pécheurs qui abandonnent la loi de Dieu; car il est forcé de converser avec eux en cette vie, du moins pour un temps, jusqu'à ce que l'aire soit purifiée. On peut rapporter ces deux versets aux deux parties du verset précédent. « Le dégoût m'a pris à la vue des pécheurs qui abandonnent votre loi, » ferait suite à : « Je me suis souvenu, Seigneur, de vos jugements depuis le siècle; » et « j'ai chanté vos justes ordonnances dans le lieu que j'habite en étranger, » à ces paroles : « J'ai été consolé. »

7. « Je me suis souvenu de votre nom pendant la nuit, Seigneur, et j'ai gardé votre loi (*Ps.*, CXVIII, 55). » La nuit est l'abaissement où nous

eorum superbiam nec humilitas mortalitatis edomuit. « A lege autem tua non declinavi : » quod me facere cogebant superbi.

5. « Memor fui judiciorum tuorum a sæculo, Domine, et consolatus sum (*Ibid.*, 52) : » vel sicut alii codices habent, « et exhortatus sum, » id est, exhortationem accepi. Utrumque enim potuit interpretari de verbo Græco, quod est παρεκλήθην. « A sæculo » ergo, ex quo genus humanum sumsit exordium, « memor fui judiciorum tuorum » super vasa iræ, quæ perfecta sunt in perditionem : « et consolatus sum, quia per hæc quoque ostendisti divitias gloriæ tuæ in vasa misericordiæ tuæ.

6. « Tædium detinuit me a peccatoribus relinquentibus legem tuam. Cantabiles erant mihi justificationes tuæ in loco incolatus mei (*Ps.*, CXVIII, 53 et 54) : » vel sicut alii codices habent, « in loco peregrinationis meæ. » Ipsa est illa humilitas in loco mortalitatis (*a*) peregrinantis hominis de paradiso (*Gen.*, III, 23) et de illa superna Jerusalem, unde quidam descendens in Jericho incidit in latrones (*Lucæ*, X, 30) : sed propter misericordiam quæ per illum Samaritanum cum illo facta est, cantabiles illi erant justificationes Dei in loco peregrinationis suæ; quamvis eum tædium teneret a peccatoribus relinquentibus legem Dei, quia cum eis conversari in hac vita vel ad tempus cogitur, donec area ventiletur. Possunt autem isti duo versus ad singulas partes unius superioris aptari : ut quod ait, « Memor fui judiciorum tuorum a sæculo Domine; » ad hoc referatur, « Tædium detinuit me a peccatoribus derelinquentibus legem tuam : » quod vero ibi ait, « Et consolatus sum; » ad hoc referatur, « Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ. »

7. « Memor, inquit, fui in nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam (*Ps.*, CXVIII, 55). » Nox est illa humilitas, ubi est mortalitatis ærumna; nox est in superbis inique agentibus usque valde, nox in tædio a peccatoribus relinquentibus legem Dei; nox

(*a*) Sic MSS. At Er. et Lov. *et peregrinationis hominis de paradiso et de illa superna Jerusalem ejecti.*

tient la misère de notre mortalité; la nuit est l'orgueil des superbes qui commettent l'iniquité outre mesure; la nuit est le dégoût de voir les pécheurs abandonner la loi de Dieu; la nuit enfin est le séjour dans ce lieu d'exil, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui éclairera les secrets des ténèbres et dévoilera les pensées des cœurs, de sorte que chacun reçoive de Dieu la louange qu'il mérite. L'homme doit donc, durant cette nuit, se souvenir de Dieu, afin que celui qui se glorifie se glorifie en Dieu (I *Cor.*, I, 31); et c'est pour cela qu'il est encore écrit : « Ne nous donnez point, Seigneur, ne nous donnez point la gloire; mais donnez-la à votre nom (II *Ps.*, CXIII, 1). » De même donc que chacun doit garder la loi de Dieu, non pour sa gloire, mais pour la gloire de Dieu, puisqu'il ne le peut faire par sa propre justice, mais seulement par la justice de Dieu, c'est-à-dire par la justice que Dieu lui a donnée; de même le Prophète dit : « Je me suis souvenu de votre nom pendant la nuit, Seigneur, et j'ai gardé votre loi. » Il ne l'aurait pas gardée, si, confiant en sa propre force, il ne s'était souvenu du nom de Dieu ; en effet, « notre secours est dans le nom du Seigneur (*Ps.*, CXXIII, 8). »

8. C'est pourquoi il continue ainsi : « Elle s'est faite pour moi parce que j'ai recherché vos justices (*Ps.*, CXVIII, 55). » Les justices qui ne sont qu'à vous et par lesquelles vous justifiez l'impie; et non mes justices qui, loin de me rendre pieux, ne me rendent qu'orgueilleux. En effet, le Prophète n'était pas un de ceux qui, « ne connaissant pas la justice de Dieu et voulant établir leur propre justice, ne sont pas soumis à la justice de Dieu (*Rom.*, X, 3). » Ces justices, par lesquelles sont justifiés gratuitement par la grâce de Dieu ceux qui ne peuvent être justes par eux-mêmes, ont été mieux spécifiées, dans quelques traductions, par le mot de « justification; » car l'expression grecque n'est pas δικαιωσύνας qui signifie « justice, » mais δικαιώματα qui signifie « justification. » Mais que veut dire : « Elle s'est faite pour moi? » Qui « elle? » La loi? Le Prophète a dit en effet : « J'ai gardé votre loi, » et il a aussitôt ajouté : « Elle s'est faite pour moi; » comme s'il avait dit : cette loi s'est faite pour moi. Mais il ne faut pas nous arrêter à expliquer comment la loi de Dieu s'est faite pour lui; car le texte grec duquel cette phrase a été traduite prouve suffisamment que ce n'est pas de la loi que le Prophète a dit: « Elle s'est faite pour moi ; » parce que, dans le texte grec, le mot loi est masculin, et qu'il y est dit aussi au féminin : « Elle s'est faite pour moi. Il faut donc chercher d'abord quelle

est prostremo in loco peregrinationis hujus, donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo. In hac ergo nocte memor homo esse debet nominis Dei, ut qui gloriatur, in Domino glorietur (I *Cor.*, I, 31) : propter quod et illud scriptum est, « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam (*Psal.*, CXIII, 1). » Sic enim quisque non in sua, sed in Dei gloria, (quia nec in sua, sed in Dei justitia, id est, a Deo sibi donata,) custodit legem Dei : sicut iste ait, « Memor fui in nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. » Quam non custodisset, si in sua virtute confidens, nominis Dei memor non fuisset. « Adjutorium enim nostrum in nomine Domini (*Psal.*, CXXIII, 8). »

8. Propter quod secutus adjunxit, « Hæc facta est mihi, quoniam justitias tuas exquisivi (*Ps.*, CXVIII, 56). Justitias utique tuas, » quibus justificas impium ; non meas, quæ numquam me pium faciunt, sed superbum. Non enim erat iste aliquis eorum, qui « ignorantes Dei justitiam, et suam volentes constituere, justitiæ Dei non sunt subjecti (*Rom.*, X, 3). » Has ergo justitias, quibus justificantur gratis per gratiam Dei, qui per seipsos justi esse non possunt, melius alii interpretati sunt « justificationes : » quia revera non δικαιωσύνας, id est, « justitias; » sed δικαιώματα Græcus habet, quæ sunt « justificationes. » Sed quid sibi vult quod ait, « Hæc facta est mihi ? » « Hæc » quid? An forte Lex? Quia dixerat, « Et custodivi legem tuam : » quibus verbis subjunxit, « Hæc facta est mihi ; » tamquam diceret, Hæc lex facta est mihi. Sed non est remorandum in exponendo, quomodo sit ei facta lex Dei. Græca enim locutio unde ista translata est, satis indicat non de lege dictum esse, « Hæc facta est mihi : » quia lex in eadem lingua generis masculini est, et feminino pronomine etiam ibi scriptum est, « Hæc facta est mihi. » Quæritur ergo prius quæ illi facta sit, deinde quomodo illi facta sit, quæcumque illa sit. « Hæc, inquit, facta est mihi : » non utique, Hæc lex, quia hunc sensum, sicut dixi, Græcus expellit. Forte ergo, Hæc nox : quia tota superior sententia sic se habet, « Memor fui in nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam (*Ps.*, CXVIII, 55); » et sequitur, « Hæc

chose s'est faite, et en second lieu comment cette chose, quelle qu'elle soit, s'est faite pour lui. « Elle s'est faite pour moi, » dit-il ; non pas assurément cette loi, puisque le texte grec, comme je l'ai dit, repousse cette interprétation. Peut-être donc faut-il lire : « Cette nuit, » puisque le verset précédent est ainsi conçu : « Je me suis souvenu de votre nom pendant la nuit, Seigner, et j'ai gardé votre loi, » et que le Prophète a ajouté : « Elle s'est faite pour moi. » Si ce n'est pas la loi, c'est la nuit qui s'est faite par lui. Que signifient donc ces paroles : La nuit s'est faite pour moi, parce que j'ai recherché votre justice ? Mais c'est la lumière plutôt que la nuit, qui s'est faite pour lui, puisqu'il a recherché les justices de Dieu. Et alors on explique aisément ces paroles : « Elle s'est faite pour moi, » dans ce sens : elle s'est faite en ma faveur ; cela s'est fait pour m'être utile. En effet l'état d'humiliation de la mortalité humaine paraît convenablement désigné par le nom de nuit, puisque pendant cette nuit, les cœurs des mortels sont cachés les uns aux autres, de sorte que de graves et d'innombrables tentations résultent de ces ténèbres, au milieu desquelles errent les animaux des forêts et les lionceaux rugissants qui, demandant à Dieu leur nourriture (*Ps.*, CIII, 21). C'est de ce même lion qui rugit et cherche qui dévorer (I *Pierre*, V, 8), que le Seigneur a dit, ainsi que je l'ai rappelé, il n'y a qu'un instant : « Cette nuit Satan a demandé à vous cribler comme du froment, » c'est-à-dire, pendant cette nuit dans laquelle errent les animaux des forêts, ce lion puissant vous a demandés à Dieu pour pâture. Par conséquent cet état d'abissement dans le lieu de notre exil, justement désigné par le nom de nuit, est utile sans contredit à ceux qui cherchent à en profiter pour apprendre à ne pas s'enorgueillir, l'orgueil étant le péché qui a précipité l'homme dans cette nuit. Car « le commencement de l'orgueil de l'homme est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu (*Eccli.*, X, 14). » Mais que l'homme justifié gratuitement, pour savoir tirer, profit de l'état d'abaissement dans lequel il est exposé aux différentes tentations de cette sorte de nuit, dise avec intelligence ces paroles qui se trouvent plus bas dans le Psaume : « Il m'est bon que vous m'ayez humilié, pour m'apprendre à connaître vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 71). » Que signifient en effet ces mots : « Il m'est bon que vous m'ayez humilié, » si ce n'est que cette humiliation ou que cette nuit « s'est faite pour moi, » c'est-à-dire qu'il s'est fait qu'elle peut m'être utile ? Mais pourquoi ? « Parce que j'ai recherché vos justices, » et non les miennes.

9. Nous pouvons encore admettre que dans

facta est mihi : » quia itaque non lex, profecto nox est quæ facta est illi. Quid est igitur, Nox mihi facta est, « quia justificationes tuas exquisivi ? » Lux quippe potius est ei facta, non nox, quia justificationes exquisivit Dei. Ac sic recte intelligitur « facta est mihi, » ac si diceretur, facta est pro me, id est factum est ut prodesset mihi. Si enim humilitas illa mortalitatis non absurde intelligitur nox, ubi invicem latent corda mortalium, ut de talibus tenebris innumerabiles et graves tentationes oriantur, ita ut in eadem nocte pertranseant etiam bestiæ silvæ, catuli leonum rugientes, quærentes a Deo escam sibi (*Psal.*, CIII, 21) : unde etiam de illo leone rugiente et quærente quem devoret (I *Pet.*, V, 8), Dominus ait quod jam supra commemoravi, « Hac nocte postulavit satanas vexare vos sicut triticum (*Lucæ*, XXII, 31) : » id est, hac nocte in qua pertranseunt bestiæ silvæ, vos leo ille magnus quæsivit a Deo escam sibi : profecto hæc ipsa humilitas in loco peregrinationis hujus, quæ nox recte intelligitur, prodest eis qui salubriter exercentur in ea, ut discant non superbire ; propter quōd malum in istam noctem pulsus est homo. « Initium enim superbiæ hominis apostatare. « a Deo (*Eccli.*, 10, 14). » Sed gratis justificatus, atque ut in ista humilitate proficiat variis tentationibus hujus noctis oppositus, jam intelligens dicat, quod in hoc Psalmo aliquanto post dicitur, « Bonum est mihi quoniam humiliasti me, ut discam justificationes tuas (*Ps.*, CXVIII, 71). » Nam quid est aliud, Bonum est mihi, quoniam humiliasti me, nisi, hæc humilitas quæ nox vocatur, « facta est mihi, » id est, factum est ut prodesset mihi ? Sed quare hoc ? « Quia scilicet justificationes tuas, non meas exquisivi. »

9. Possumus etiam quod dictum est, « Hæc facta est mihi, » sic intelligere, ut nec lex, nec nox subaudiatur, sed hoc pronomen qoud est « Hæc, » non accipiatur aliter quam se habet ille in alio Psalmo locus, ubi legitur, « Unam petii a Domino, hanc requiram (*Psal.*, XXVI, 4). » Nec dicit quid unam, vel quam unam, de qua dixerit, Hanc requiram :

cette phrase : « Elle s'est faite pour moi, » il n'y a lieu de sous-entendre ni la loi, ni la nuit; mais que le pronom « Elle » doit être pris comme le mot « une » dans un autre Psaume où nous lisons : « J'en ai demandé une au Seigneur, et je la demanderai de nouveau (*Ps.*, XXVI, 4). » Il ne dit pas ce que signifie ce mot « une », ni quelle est cette chose unique qu'il veut demander de nouveau; mais il emploie dans cette circonstance le féminin pour le neutre. Il est, en effet, contre l'usage de dire : « Unam petii, hanc requiram, » lorsqu'il n'y a point de substantif sous-entendu, auquel se rapporterait « Unam. » La langue latine exige : « Unum petii a Domino, hoc requiram ; » et ce que le Prophète demande, c'est d'habiter dans la maison du Seigneur. Car, lorsqu'on se sert des mots neutres, on n'exige pas ordinairement que le mot sous-entendu soit du genre neutre, comme serait, par exemple : « unum bonum, » un seul bien, « unum donum, » un seul don, ou quelque terme semblable; mais, quel que soit l'objet que l'on veut nommer, quand il serait du masculin ou du féminin, ou quand il n'y aurait dans la phrase aucune expression qui en indiquerait le genre, la pensée de celui qui parle n'en est pas moins claire avec l'emploi du genre neutre. On peut donc, dans le passage qui nous occupe, admettre que ces mots : « hæc facta est mihi » tiennent lieu de : « hoc factum est mihi. » Et alors, si nous cherchons de quoi il est question, nous avons à nous rappeler qu'il a dit précédemment : « Je me suis souvenu de votre nom pendant la nuit, Seigneur, et j'ai gardé votre loi (*Ps.*, CXVIII, 55). » Cela s'est fait pour moi, c'est-à-dire : si j'ai gardé votre loi, je ne l'ai pas fait par moi-même, mais cela s'est fait pour moi, et par vous assurément, « parce que j'ai recherché vos justices, » et non les miennes. « Car c'est Dieu, dit l'Apôtre, qui opère en vous et le vouloir et le faire, selon son bon plaisir (*Philipp.*, II, 13). » C'est ce que Dieu dit également par la bouche du Prophète : « Et je ferai que vous marchiez dans la loi de ma justice, et que vous observiez et pratiquiez mes jugements (*Ezéch.*, XXXVI, 27). » C'est pourquoi Dieu disant lui-même : « Je ferai que vous observiez et pratiquiez mes jugements, » le Prophète a eu parfaitement raison de dire : Cela s'est fait pour moi; de sorte que si vous lui demandez : que voulez-vous dire par « cela? » il vous répondra parce qu'il a dit précédemment, qu'il a gardé la loi de Dieu. Mais ce discours, s'étant déjà beaucoup prolongé, il vaut mieux, avec l'aide de Dieu, en commencer un autre pour expliquer ce qui suit.

sed femininum genus quasi pro neutro positum est. Inusitate quippe dictum est, Unam petii, hanc requiram : ubi non subauditur quæ illa una sit : quod usitatius diceretur, Unum petii a Domino, hoc requiram, ut inhabitem in domo Domini. In his enim neutris non solet exigi neutrum quod subaudiendum sit, ut puta, unum bonum, aut unum donum, vel si quid hujusmodi : sed quidquid illud est, etiamsi masculino vel feminino genere nuncupetur, vel sine ullo nomine ullius generis quibuslibet verbis insinuetur, solita omnino locutione sub genere neutro intelligitur. Ita ergo et hic eo modo dici potuit, « Hæc facta est mihi, » tamquam dictum esset, Hoc factum est mihi. Si autem quæramus quid illud sit, occurrit quod supra dixerat : « Memor fui in nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam (*Ps.*, CXVIII, 55). » Hoc factum est mihi, id est, hoc quod custodivi legem tuam, non per meipsum feci, sed factum est mihi, utique abs te : « quia justificationes, » non meas, sed « tuas exquisivi. » « Deus est enim, inquit Apostolus, qui operatur in vobis et velle et operari pro bona voluntate (*Philip.*, II, 13). » Hoc etiam per Prophetam Deus dicit : « Et faciam ut in justificationibus meis ambuletis, et judicia mea observetis, et faciatis (*Ezech.*, XXXVI, 27). » Quapropter Deo dicente, Ego faciam ut judicia mea observetis, et faciatis : rectissime iste dicit, Hoc factum est mihi : ut cum quæsieris quid illud sit, respondeat quod supra dixerat, Ut custodirem legem Dei. Sed quia iste in longum sermo processit, ea quæ sequuntur, Domino donante, ab alio melius tractabuntur exordio.

SEIZIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Entreprenons maintenant, à la volonté du bon Dieu, l'explication d'autres versets de notre long Psaume. « Le Seigneur est mon lot (*Ps.*, CXVIII, 57), » ou selon d'autre traductions : « Seigneur, ô ma portion (*Ibid.*). » Ces deux versions, quelle que soit la préférée, signifient-elles qu'en s'attachant à Dieu on devient participant de lui, selon qu'il est écrit : « Il m'est bon de m'attacher à Dieu (*Ps.*, LXXII, 21) ? » En effet, les hommes ne sont point des dieux par leur nature, mais ils deviennent des dieux en entrant en participation de celui qui seul est le vrai Dieu. Ou bien faut-il entendre, puisque les hommes, chacun pour vivre, se choisissent ou obtiennent des lots en ce monde, l'un une chose, l'autre une autre, que Dieu est en quelque sorte le lot qui fait vivre à jamais les justes ? Ce sens, non plus que le premier, n'a rien de condamnable. Mais écoutons ce qui suit : « J'ai résolu de garder votre loi. » Que veut dire : « Seigneur, ô ma portion, j'ai résolu de garder votre loi, » sinon que le Seigneur sera la portion de quiconque gardera sa loi?

2. Mais comment garder la loi si ce n'est par la grâce et le secours de l'Esprit vivifiant ; de peur que la lettre ne tue (II *Cor.*, III, 6) et que le péché, prenant occasion du commandement, n'opère en l'homme toute concupiscence (*Rom.*, VII, 8) ? Il faut donc invoquer cet Esprit; car c'est ainsi que la foi obtient de lui ce que la loi commande, parce que celui qui aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé (*Joël*, II, 32 ; *Rom.*, X, 13). Aussi voyez ce que le Prophète ajoute : « J'ai invoqué votre face de tout mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 58). » Puis il dit comment il a prié : « Ayez pitié de moi, selon votre parole (*Ibid.*). » Et comme s'il se sentait exaucé et secouru par celui qu'il a prié, il ajoute : « J'ai examiné mes voies et j'ai détourné mes pieds vers vos témoignages (*Ibid.*, 59). » C'est

SERMO SEXTUS-DECIMUS.

1. Hos versus Psalmi hujus magni nunc aggredimur in Dei voluntate tractandos, « Pars mea Dominus : » quod habent quidam (*a*) « Portio mea, Domine (*Ps.*, CXVIII, 57). » Quod utrum ideo dicatur, quia particeps ejus fit quisquis ei adhæret, sicut scriptum est, « Mihi autem adhærere Deo, bonum est (*Psal.*, LXXII, 28) ; » non enim exsistendo sunt homines dii, sed fiunt participando illius unius, qui verus est Deus : an quia (*b*) partes sibi eligunt homines in hoc mundo, sive sortiuntur, alius hoc, alius illud, unde quisque vivat ; quodam modo portio piorum Deus est unde semper vivant : uterque non est sensus absurdus. Sed quod sequitur audiamus. « Dixi, custodire legem tuam. » Quid est, « Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam : » nisi quia ita erit portio cujusque Dominus, cum legem ejus custodierit?

2. Sed quomodo custodit, nisi hoc donet atque ad hoc adjuvet Spiritus vivificans (II *Cor.*, III, 6) : ne littera occidat (*Rom.*, VII, 3), et peccatum occasione accepta per mandatum operetur in homine omnem concupiscentiam. Invocandus est igitur : sic enim ab eo fides impetrat quod lex imperat : « quoniam qui invocaverit nomen Domini, salvus erit (*Joel*, II, 32. *Rom.*, X, 13). » Et ideo vide quid subjungat, « Precatus sum faciem tuam in toto corde meo (*Ps.*, CXVIII, 58). » Et dicens quomodo sit precatus, « Miserere, inquit, mei secundum eloquium tuum. » Et tamquam exauditus atque adjutus ab eo quem precatus est : « Cogitavi, inquit, vias meas, et averti pedes meos in testimonia tua (*Ibid.*, 59). »

(*a*) Plerique MSS. *Pars mea, Domine.* (*b*) Er. et Lov. *sicut partes.* Abest *sicut* ab Am. et MSS.

de mes voies qui m'ont déplu que j'ai détourné mes pieds, afin de les diriger vers vos témoignages pour qu'ils y trouvassent leur voie. Dans plusieurs manuscrits, on ne trouve pas comme dans d'autres, « Parce que j'ai examiné, » mais seulement, « J'ai examiné. » Quant à ces mots : « Et j'ai détourné mes pieds, » ils sont quelquefois remplacés par ceux-ci : « Parce que j'ai examiné mes voies, vous avez détourné mes pieds. » De la sorte, ce changement est spécialement attribué à la grâce de Dieu, selon ces paroles de l'Apôtre : « C'est Dieu qui opère en vous (*Philipp.*, II, 13); » de même que le Prophète a dit à Dieu dans le Psaume : « Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité (*Ps.*, CXVIII, 37). » Si Dieu détourne des yeux, afin qu'il ne voient pas la vanité, pourquoi ne détournerait-il pas des pieds, afin qu'ils ne suivent pas la voie de l'erreur? C'est pourquoi il est écrit dans un autre Psaume : « Mes yeux sont constamment élevés vers le Seigneur, parce qu'il délivrera mes pieds de tout piége (*Ps.*, XXIV, 15). » Mais qu'on lise : « Vous avez détourné mes pieds, » ou « j'ai détourné mes pieds, » la force de le faire nous vient de celui dont il invoqué la face de tout son cœur, et à qui il a dit : « Ayez pitié de moi selon votre parole, » c'est-à-dire selon votre promesse; car les enfants de la promesse sont comptés dans la descendance d'Abraham (*Rom.*, IX, 8, 9).

3. Enfin, après avoir obtenu le don de la grâce : « Je suis prêt, dit-il, libre que je suis de tout trouble, à garder vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 60). » Le texte grec porte τοῦ φυλάξασθαι, que les traducteurs ont rendu de ces différentes sortes : pour que je garde, pour garder, afin que je gardasse, à garder.

4. Il expose ensuite à quel point il est prêt à garder les commandements de Dieu. « Les cordes des pécheurs m'ont enveloppé, » dit-il, « mais je n'ai pas oublié votre loi (*Ps.*, CXVIII, 61). » Les cordes des pécheurs sont les obstacles que nous opposent nos ennemis, soit spirituels, comme le démon et ses anges, soit charnels, comme les enfants de l'infidélité sur lesquels agit le démon (*Éphés.*, II, 2). En effet, le mot « peccatorum » n'est pas mis là pour désigner les péchés, mais pour désigner les pécheurs, comme le prouve évidemment le texte grec (1). En menaçant les justes de toutes sortes de maux, afin de les effrayer et de les empêcher de souffrir pour la loi de Dieu, ils les enlacent comme avec des cordes dans leurs forts et solides filets. Car ils traînent après eux leurs péchés comme un filet (*Isaïe*, V, 18), et ils s'efforcent d'enlacer les saints, et parfois cela leur est permis. Mais s'ils enlacent le corps, ils ne sauraient enlacer l'âme, où

« Averti » scilicet a viis meis, quæ displicuerunt mihi, ut irent in testimonia tua, atque ibi haberent viam. Plures enim codices non habent, « Quia cogitavi, » sicut in quibusdam legitur : sed tantummodo, « Cogitavi. » Quod autem hic positum est, « Et averti pedes meos ; » nonnulli habent, « Quia cogitavi, et avertisti pedes meos : » ut hoc Dei potius gratiæ tribuatur, secundum illud quod Apostolus ait, Deus est enim qui operatur in vobis (*Philip.*, II, 13) : cui etiam dicitur, « Averte oculos meos, ne videant vanitatem. » Si oculos ne videant vanitatem, cur non et pedes ne sectentur errorem? Propter quod et illud scriptum est, « Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos (*Psal.*, XXIV, 15). » Sed sive « avertisti pedes meos, sive averti pedes meos » legatur, ab illo fit ut faciamus, cujus faciem precatus est in corde suo, et cui dixit, « Miserere mei secundum eloquium tuum, » hoc est, secundum verbum promissionis tuæ. « Filii quippe promissionis in semine deputantur Abrahæ (*Rom.*, IX, 8 et 9). »

3. Denique hoc impetrato gratiæ beneficio, « Paratus sum, inquit, et non sum turbatus, ut custodiam mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 60) : » quod aliqui interpretati sunt, « ad custodiendum mandata tua ; » aliqui, « ut custodirem, » aliqui, « custodire : » quod Græcus posuit τοῦ φυλάξασθαι.

4. Quam vero paratus factus sit ad custodienda divina mandata subdidit, dicens, « Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legis tuæ non sum oblitus (*Ib.*, 61). » « Funes peccatorum, » impedimenta sunt inimicorum, sive spiritalium, sicut diaboli et angelorum ejus, sive carnalium, in quibus filiis infidelitatis diabolus operatur (*Ephes.*, II, 2). Non enim hoc nomen quod dictum est « peccatorum, » ab eo quod sunt peccata declinatum est, sed ab eo quod sunt peccatores : quod in Græco evidenter apparet. Cum itaque minantur mala, quibus terreant

(1) En grec, ἁμαρτωλῶν.

le Psalmiste n'a pas mis en oubli la loi de Dieu ; car la parole de Dieu n'est pas enchaînée (II *Tim.*, II, 9).

5. « Au milieu de la nuit je me levais pour confesser votre nom sur les jugements de votre justice (*Ps.*, CXVIII, 62). » Car si les cordes des pécheurs enveloppent le juste, c'est par l'effet des jugements de la justice de Dieu. C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre Pierre que « le temps est venu où le jugement doit commencer par la maison du Seigneur. » Et, « s'il commence par nous, » dit-il, « quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'Évangile du Seigneur? Et si le juste est à peine sauvé, où l'impie et le pécheur se présenteront-ils (I *Pierre*, 17, 18)? » Le Prophète a prédit ces persécutions que l'Église a souffertes, lorsqu'il a dit que les cordes des pécheurs l'enveloppaient. C'est pourquoi je pense que, par le milieu de la nuit, il faut entendre les plus terribles phases de cette tribulation. « Je me levais, » dit-il : ce qui montre que la tribulation ne l'affligeait pas au point de l'abattre, mais l'exerçait assez pour qu'il se levât; c'est-à-dire que la tribulation l'excitait à glorifier Dieu avec plus d'énergie.

6. Mais comme tout cela se fait par la grâce de Dieu que nous donne Notre Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur unit ici sa propre voix à celle de son corps. Je pense, en effet, que c'est la tête elle-même qui parle dans le verset suivant : « Je suis en participation avec tous ceux qui vous craignent et qui gardent vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 65). » La même pensée se retrouve dans l'Épître aux Hébreux : « Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'une seule nature. C'est pourquoi il ne rougit pas de les appeler frères (*Hébr.*, II, 11). » Et peu après : « Comme les enfants ont participé à la chair et au sang, il a lui-même participé avec eux (*Ibid.*, 14). » Que signifie bien cette parole, si ce n'est qu'il est en participation avec eux? Et, en effet, nous ne participerions pas à sa divinité, s'il ne participait lui-même à notre mortalité. Car il est dit en ces termes, dans l'Évangile, que nous sommes appelés à participer à la divinité : « Il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu à ceux qui croient en son nom, et qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu (*Jean*, I, 13). » Or la suite du texte démontre que, pour qu'il en fût ainsi, lui-même s'est fait participant de notre mortalité : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous (*Ibid.*, 14). » C'est en vertu

justos, ne pro Dei lege patiantur, quodam modo funibus implicant, veluti valida et robusta reste sua. Trahunt enim peccata sicut restem longam (*Isaï.*, V, 18), et hinc sanctos implicare conantur, et aliquando permittuntur. Sed si implicant corpus, non implicant animum, ubi non est iste Dei legis oblitus; quia, « Sermo Dei non est alligatus (I *Tim.*, II, 9).»

5. « Media nocte, inquit, surgebam ad confitendum tibi, super judicia justitiæ tuæ (*Ps.*,CXVIII,62). » Quia et hoc ipsum quod funes peccatorum circumplectuntur justum, judicia sunt justitiæ Dei. « Propter quod dicit apostolus Petrus, tempus esse, ut judicium jam incipiat a domo Domini : Et si initium, inquit, a nobis, qualis finis erit eis qui non credunt Domini Evangelio? Et si justus quidem vix salvus erit, peccator et impius ubi parebunt (I *Pet.*, IV, 17, etc.)? » Hoc enim ait de persecutionibus, quas patiebatur Ecclesia, cum funes peccatorum circumplecterentur eam. Proinde mediam noctem graviora tribulationis intelligenda existimo. In qua dixit, Surgebam : quia non eum sic affligebat, ut dejiceret; sed exercebat, ut surgeret, id est, ut ea ipsa tribulatione ad fortius confitendum proficeret.

6. Jam vero quia ista fiunt gratia Dei per Jesum Dominum nostrum, vocem personæ suæ per hanc prophetiam suo corpori adjungit ipse Salvator. Ad ipsum caput enim proprie quod sequitur pertinere arbitror : « Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 63). » Sicut est in Epistola quæ ad Hebræos inscribitur : « Qui enim sanctificat, et qui sanctificantur, ex uno omnes; propter quam caussam non confunditur fratres eos vocare (*Hebr.*, II, 11). » Et paulo post, « Propterea ergo, inquit, quia pueri communicaverunt carni et sanguini, et ipse propemodum eorum participavit (*Ibid.*, 14). » Quod quid est aliud, quam eorum particeps factus est? Neque enim efficeremur participes divinitatis ejus, nisi ipse mortalitatis nostræ particeps fieret. Nam et in Evangelio, quod nos divinitatis ejus participes facti sumus, ita dicitur, « Dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus, qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt (*Johan.*, I, 12 et 13). » Ut autem hoc fieret, quia et ipse factus est particeps mortalitatis nostræ, ita ibi sequitur, « Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Ibid.*, 14). » Per hanc ejus participationem nobis gratia subministra-

de cette participation que la grâce nous est donnée, afin que nous ayons une chaste crainte de Dieu, et que nous gardions ses commandements. C'est donc Jésus lui-même qui parle dans cette prophétie ; mais tantôt par ses membres et par l'unité de son corps, comme par un seul homme répandu sur toute la surface de la terre et renouvelé dans la succession des siècles, et tantôt par lui-même, qui est notre tête. De là viennent ces paroles : « Je suis en participation avec tous ceux qui vous craignent et qui gardent vos commandements. » Et par l'effet de cette participation du Seigneur avec ses frères, de Dieu avec les hommes, de l'immortel avec les mortels, le grain est tombé sur la terre pour y mourir et y produire du fruit en abondance : c'est de ce fruit que le Prophète ajoute : « Seigneur, la terre est remplie de votre miséricorde (*Ps.*, CXVIII, 64). » Et quand s'exerce cette miséricorde, sinon quand l'impie est justifié ? Et pour obtenir qu'il s'avance dans la science de cette divine grâce, il est dit ensuite : « Et enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*). »

tur, ut caste timeamus Deum, et custodiamus mandata ejus. Proinde ipse Jesus loquitur in ista prophetia : sed quædam in membris suis et unitate corporis sui, tamquam in uno quodam homine diffuso toto orbe terrarum, et succrescente per volumina sæculorum ; quædam vero in seipso capite nostro. Unde et hoc est, quod ait, « Particeps ego sum omnium timentium te, et custodientium mandata tua. » Et quia propter hoc quod particeps factus est fratrum suorum, Deus hominum, immortalis mortalium, ideo granum cecidit in terram, ut mortificatum multum fructum faceret : de ipso fructu secutus adjunxit, « Misericordia tua, Domine, plena est terra (*Ps.*, CXVIII, 64). » Et unde hoc, nisi cum justificatur impius ? In cujus gratiæ scientia ut proficiatur, adjungit, « Et justificationes tuas doce me. »

DIX-SEPTIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Les versets du Psaume, dont nous devons donner maintenant l'explication, selon la volonté de Dieu, commencent ainsi : « Seigneur, vous avez fait suavité à votre serviteur, selon votre parole (*Ps.*, CXVIII, 65). » Le texte porte « Verbum, » mieux vaudrait « Eloquium. » D'autre part nous trouvons dans le grec le mot χρηστότητα, que nos interprètes ont traduit les uns par « suavité, » les autres, par « bonté. » Mais, comme il peut y avoir de la suavité dans le mal, quand des jouissances illicites et immorales nous délectent; comme il peut encore y en avoir dans les plaisirs de la chair, lorsqu'ils sont légitimes ; ayons soin de comprendre le terme de « suavité » selon le sens de χρηστότητα que les Grecs n'appliquent qu'aux biens de l'esprit : c'est pour cela que plusieurs des nôtres ont préféré le terme de « bonté. » Je crois donc que ces paroles : « Vous avez fait suavité à votre serviteur, » veulent dire seulement : « Vous avez fait que le bien me délectât. » En effet, que le bien fasse les délices d'un homme, c'est une grande grâce de Dieu. Car lorsqu'une bonne œuvre que la loi commande s'accomplit par la crainte du châtiment et non par la douceur de la justice, parce que l'on craint Dieu au lieu de l'aimer ; on agit en esclave et non en homme libre. Or, « l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure toujours (*Jean*, VIII, 35);» car la charité parfaite chasse la crainte dehors (I *Jean*, IV, 18). » « Vous avez donc fait suavité, Seigneur, à votre serviteur,» en faisant votre fils de celui qui était esclave, « selon votre parole,» c'est-à-dire, selon votre promesse, « afin que cette promesse fût assurée selon la foi à toute la postérité d'Abraham (*Rom.*, II, 16). »

2. « Enseignez-moi la suavité, l'instruction

SERMO SEPTIMUS-DECIMUS.

1 Hi versus Psalmi hujus, de quibus nunc in voluntate Dei disputaturi sumus, ab hoc incipiunt, « Suavitatem fecisti cum servo tuo, Domine, secundum verbum tuum (*Ps.*,CXVIII, 65) : » vel potius, « secundnm eloquium tuum. » Sed quod ait Græcus χρηστότητα, aliquando « suavitatem, » aliquando « bonitatem « nostri interpretes transtulerunt. Verum quia suavitas potest esse et in malo, quando illicita quæque et immunda delectant; potest etiam esse et in ea quæ conceditur voluptate carnali : sic debemus intelligere « suavitatem, » quam χρηστότητα Græci vocant, ut in bonis spiritalibus deputetur. Propter hoc enim eam et « bonitatem » nostri appellare voluerunt. Nihil hic ergo aliud dictum existimo, « Suavitatem fecisti cum servo » tuo, nisi, fecisti ut me delectaret bonum. Quando enim delectat bonum, magnum est Dei (*a*) donum. Quando autem bonum opus, quod lex imperat, fit timore pœnæ, non delectatione justitiæ ; cum Deus metuitur, non amatur : serviliter fit, non liberaliter. « Servus autem non manet in domo in æternum, filius manet in æternum (*Johan.*, VIII, 35) : » quia consummata caritas foras mittit timorem (I *Johan.*, IV, 15). « Suavitatem itaque fecisti cum servo tuo, Domine, » faciendo filium qui servus fuit : « secundum eloquium tuum, » hoc est, secundum promussum tuum ; « ut secundum fidem firma sit promisso omni semini (*Rom.*, IV, 16). »

2. « Suavitatem et eruditionem et scientiam doce me, inquit ; quoniam mandatis tuis credidi (*Ps.*, CXVIII, 66). » Augeri sibi ista poscit et perfici : nam utique qui jam dixerat, Suavitatem fecisti cum servo tuo : quomodo dicit, « Suavitatem doce me, » nisi

(*a*) Sic Am. et MSS. At Lov. *magnum Dei bonum est.*

et la science, parce que j'ai cru à vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 66). » Il demande que ces dons soient augmentés et rendus parfaits en lui; car autrement, après avoir dit ces paroles : « Vous avez fait suavité à votre serviteur, » pourquoi ajouter : « Enseignez-moi la suavité, » sinon pour obtenir que la grâce de Dieu lui soit manifestée de plus en plus par la douceur de sa bonté? En effet, ceux-là avaient la foi, qui disaient : « Seigneur, augmentez en nous la foi (*Luc*, XVII, 5). » Et tant que dure la vie de ce monde, ce chant est celui de ceux qui s'avancent dans la piété. Le Prophète a encore ajouté : « et l'instruction, » ou selon plusieurs manuscrits, « la discipline. » Mais ce terme de « discipline, » qui répond à l'expression grecque παιδεία, semble réservé par les Écritures à cette instruction que nous donnent les afflictions, selon cette parole : « Le Seigneur reprend celui qu'il aime et châtie tout fils qu'il reçoit (*Prov.*, III, 13; et *Hébr.*, XII, 6). » Voilà le sens que, dans le langage ecclésiastique, on donne ordinairement au mot « discipline, » qui traduit le mot grec παιδεία. Cette expression se trouve, en effet, dans le texte grec de l'Épître aux Hébreux, et elle est rendue en latin par « disciplina. » « Toute discipline paraît être dans le présent un sujet de tristesse et non de joie, mais ensuite elle produit, pour ceux qui ont combattu avec son aide, un fruit de justice plein de paix (*Hébr.*, XII, 11). » Celui-là donc à qui Dieu fait suavité, c'est-à-dire à qui, par sa bonté, il fait trouver des délices dans le bien; à qui, pour m'expliquer encore plus clairement, Dieu donne l'amour de Dieu, et du prochain en vue de Dieu, celui-là doit assurément prier avec instance, pour qu'un si grand don s'accroisse à son profit, à tel point qu'il ne méprise pas seulement pour ce don parfait toutes les autres délices, mais qu'il ait encore la force de supporter pour lui toutes les souffrances. C'est pourquoi la discipline est salutairement unie à la suavité. Aussi ne faut-il pas souhaiter et demander seulement qu'elle soit unie à la suavité ou à la bonté, c'est-à-dire à la sainte charité, lorsque celle-ci est encore faible; mais, de plus à une charité si ardente que la discipline ne puisse l'éteindre sous sa pression, et que, semblable à une grande flamme exposée à l'impétuosité du vent, elle s'enflamme d'une ardeur d'autant plus grande, qu'elle est plus fortement comprimée. C'était donc trop peu pour le Prophète de dire : « Vous avez fait suavité à votre serviteur; » s'il n'avait de nouveau demandé à Dieu de lui enseigner cette suavité et de la lui donner en telle abondance qu'il pût supporter toute discipline avec une patience invincible. La science est nommée en troisième lieu : car si la science l'emporte en étendue sur la charité, elle n'édifie pas, elle enfle (I *Cor.*, VIII, 1). Mais quand la charité, unie à la douceur de la bonté, aura

ut ei gratia Dei magis magisque innotescat dulcedine bonitatis? Habebant enim fidem qui dixerunt, « Domine auge nobis fidem (*Lucæ*, XVII, 5). » Et quamdiu vivitur in hoc mundo, proficientium est ista cantatio. Addidit autem, « et eruditionem : » vel, sicut plures codices habent, « disciplinam. » Sed « disciplinam, » quam Græci appellant παιδείαν, ibi Scripturæ nostræ ponere consueverunt, ubi intelligenda est per molestias eruditio : secundum illud, « Quem enim diligit Dominus, corripit ; flagellat autem omnem filium, quem recipit (*Prov.*, III, 12 ; *Hebr.*, XII, 6). » Hæc apud Ecclesiasticas litteras dici assolet disciplina, interpretata de Græco, ubi legitur παιδεία. Hoc enim verbum in Græco positum est in Epistola ad Hebræos, ubi Latinus interpres ait, « Omnis disciplina ad præsens non gaudii videtur esse, sed tristitiæ, postea autem fructum pacificum his qui per eam certarunt, reddit justitiæ (*Hebr.*, XII, 11). » Cum quo ergo facit Deus suavitatem, id est, cui propitius inspirat boni delectationem; atque ut apertius id explicem, cui donatur a Deo caritas Dei, et propter Deum caritas proximi; profecto instanter orare debet, quo tantum sibi augeatur hoc donum, ut non solum pro illo contemnat delectationes ceteras, sed etiam pro illo quaslibet perferat passiones. Ita suavitati salubriter additur disciplina. Non enim quantulæcumque suavitati vel bonitati, hoc est, caritati sanctæ poscenda et optanda est; sed tam magnæ, ut sub ejus pressura non possit exstingui, sed sicut ingens flamma sub impetu venti, quanto magis reprimitur, tanto ardentius excitari. Ideo parum fuit dicere Suavitatem fecisti cum servo tuo : nisi rursus peteret ut eum doceat suavitatem, tantam utique, ut disciplinam possit patientissime sustinere. Tertia ponitur scientia : quoniam si magnitudine sua præcedit scientia magnitudinem caritatis, non ædificat, sed inflat (I *Cor.*, VIII, 1). Cum ergo tanta fuerit

acquis assez de force pour que les tribulations qu'emploie la discipline ne puissent l'éteindre, alors la science sera utile à l'homme pour lui faire connaître ce qu'il a mérité par lui-même et les dons que Dieu lui a faits, par lesquels il saura qu'il est capable de bien des choses dont il ne se savait pas capable et dont même il n'était nullement capable par lui-même.

3. Mais le Prophète ayant dit, non pas donnez-moi, mais « enseignez-moi, » comment la suavité s'enseigne-t-elle, si elle ne se donne? Beaucoup, en effet savent des choses qui ne les délectent pas et, s'ils en ont la connaissance, ils n'en ont pas la suavité. La suavité ne peut donc s'apprendre qu'autant qu'elle délecte. C'est ainsi que la discipline qui exprime la tribulation qui corrige, s'apprend lorsqu'on la reçoit; elle s'apprend non en écoutant, ni en lisant, ni en méditant, mais en expérimentant. Quant à la science, que le Prophète a placée au troisième rang, parmi les choses dont il demande à être instruit, elle se donner en même temps qu'on l'enseigne. Qu'est-ce, en effet, qu'enseigner, si ce n'est donner la science? Et ces deux choses sont tellement liées, que l'une ne peut aller sans l'autre. Car nul n'est enseigné s'il n'apprend, et nul n'apprend s'il n'est enseigné. C'est pourquoi, si le disciple n'est pas capable de comprendre ce que le maître lui dit, le maître ne peut dire : Je l'ai enseigné, mais il n'a pas appris; il doit dire : Je lui ai dit ce qu'il fallait dire, mais il n'a pas appris, parce qu'il n'a pas entendu, parce qu'il n'a pas saisi, parce qu'il n'a pas compris ce que je lui disais. Car, assurément, le disciple aurait appris, si le maître l'avait enseigné. C'est pourquoi Dieu, lorsqu'il veut enseigner, commence par donner l'intelligence, sans laquelle l'homme ne peut apprendre ce qui fait partie de la divine doctrine; aussi le Prophète dit-il un peu plus loin : « Donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 75). » Un homme peut donc, lorsqu'il désire enseigner quelqu'un, dire ce que le Seigneur a dit à ses disciples, après sa résurrection d'entre les morts; mais il ne peut faire ce que le Seigneur a fait. En effet, on lit dans l'Évangile : « Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures, et il leur dit (*Luc*, XXVI, 45, 46). » Ce qu'il leur dit, vous le trouverez dans l'Évangile ; mais ils comprirent ce qu'il leur dit, parce qu'il leur ouvrit l'esprit, par lequel ils purent le comprendre. Le Seigneur nous enseigne donc la suavité en mettant en nous la délectation ; il nous enseigne sa discipline en réglant nos tribulations; il nous en-

caritas in bonitate suavi, ut tribulationibus non possit exstingui, quas adhibet disciplina ; tunc utilis erit scientia, qua innotescit etiam sibi homo quid ipse meruerit, et quæ a Deo donata sint ei, per quæ posse se sciat quæ se posse nesciebat, et per seipsum omnino non poterat.

3. Quod autem non ait, Da mihi, sed, « Doce me : » quomodo suavitas docetur, si non detur? Quando quidem multi quod eos non delectat sciunt, et quarum rerum habent cognitionem, non habent suavitatem. Suavitas enim (*a*) disci non potest, nisi delectet. Item disciplina, quæ significat emendatoriam tribulationem, accipiendo dicitur : id est, non audiendo, vel legendo, vel cogitando, sed experiendo. At vero scientia, quam tertiam posuit in his quæ ait, Doce me, docendo datur. Nam quid est aliud docere, quam scientiam dare ? Et hæc duo ita sibi connexa sunt, ut alterum sine altero esse non possit. Nemo enim docetur nisi discat, et nemo discit nisi doceatur. Et ideo si discipulus capax non sit eorum quæ a doctore dicuntur, non potest doctor dicere, Ego eum docui, sed ipse non didicit : dicere autem potest, Ego ei dixi quod dicendum fuit, sed ille non didicit; quia non percepit, non comprehendit, non intellexit. Nam profecto et ille didicisset, si iste docuisset. Et ideo Deus quando vult docere, prius dat intellectum, sine quo ea quæ ad divinam doctrinam pertinent, homo non potest dicere ? unde et iste paulo post dicit, « Da mihi intellectum ut discam mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 73). » Potest itaque homo cum docere aliquem cupit, dicere illa quæ dixit Dominus discipulis suis, postea quam resurrexit a mortuis : sed facere quod ille fecit, non potest. Ait enim Evangelium, « Tunc aperuit eis sensum, ut intelligerent Scripturas, et dixit illis (*Lucæ*, XXIV, 45).» Quid autem illis dixerit, ibi legitur : sed ideo ceperunt quod dixit, quia unde caperetur aperuit. Docet ergo Deus suavitatem inspirando delectationem, docet disciplinam temperando tribulationem, docet scientiam insinuando cognitionem. Cum itaque alia sint quæ ideo discimus, ut tantummodo sciamus, alia

(*a*) Plerique MSS. *dici non potest.*

seigne la science en nous donnant la connaissance. Aussi, comme il y a des choses que nous apprenons uniquement pour les savoir, et d'autres pour les savoir et les pratiquer ; lorsque Dieu nous enseigne, il nous enseigne les choses que nous devons savoir, en nous dévoilant la vérité ; et il nous enseigne les choses qu'il faut pratiquer, en mettant en nous la suavité. Ce n'est pas sans raison que le Prophète lui dit : « Enseignez-moi, afin que je fasse votre volonté (*Ps.*, CXLII, 10). » C'est-à-dire, enseignez-moi, afin que je sache, mais encore afin que je fasse. Car les œuvres bien faites sont le fruit que nous rendons à celui qui nous cultive ; or, dit l'Écriture : « Dieu donnera sa suavité et notre terre donnera son fruit (*Ps.*, LXXXIV, 13). » Mais cette terre, quelle est-elle, si ce n'est celle dont le Prophète a dit à celui qui donne sa suavité : « Mon âme est devant vous comme une terre sans eau (*Ps.*, CXLII, 6) ? »

4. Mais il n'est pas inutile de rechercher pourquoi, après avoir dit : « Enseignez-moi la suavité, et la discipline, et la science, » le Prophète, en ajoutant : « parce que j'ai cru à vos commandements, » au lieu de dire : j'ai obéi, a dit : « j'ai cru. » En effet, autre chose sont les commandements, autre chose les promesses. Nous recevons des commandements à exécuter, afin de mériter de recevoir les promesses. Nous croyons donc aux promesses, et nous obéissons aux commandements. Que signifie donc : « j'ai cru à vos commandements, » sinon j'ai cru que vous étiez l'auteur de ces commandements, et non quelque homme, bien qu'ils aient été donnés aux hommes par le ministère des hommes ? Donc, parce que j'ai cru à vos commandements, puisse la foi qui m'y a fait croire m'obtenir de vous la grâce d'exécuter ce que vous avez ordonné. Car si un homme me donnait extérieurement de tels commandements, pourrait-il m'aider intérieurement à faire ce qu'il aurait ordonné ? Enseignez-moi donc la suavité, en m'inspirant la charité ; enseignez-moi la discipline, en me donnant la patience ; enseignez-moi la science, en éclairant mon intelligence. « Parce que j'ai cru à vos commandements ; » j'ai cru que vous, qui êtes Dieu, avez imposé ces commandements, et que vous donnez à l'homme de quoi lui faire faire ce que vous commandez.

5. « Avant d'être humilié, j'ai péché : c'est pourquoi j'ai gardé votre parole (*Ps.*, CXVIII, 67). » « Verbum tuum, » ou plus littéralement, « eloquium tuum custodivi. » Sans aucun doute, c'est afin de n'être plus abaissé. Ce verset se rapporte de préférence à l'état d'abaissement

vero ut etiam faciamus ; quando Deus ea docet, sic docet ut scienda sciamus aperiendo veritatem, sic docet ut facienda faciamus inspirando suavitatem. Neque enim frustra ei dicitur, « Doce me ut faciam voluntatem tuam (*Psal.*, CXLII, 10). » Sic, inquit, doce ut faciam, non tantummodo ut sciam. Ipsa quippe recte-facta, fructus est noster, quem reddimus agricolæ nostro : sed Scriptura dicit, « Dominus dabit suavitatem, et terra nostra dabit fructum suum (*Ps.*, LXXXIV, 13). » Quæ autem ista terra est, nisi de qua dicitur eidem ipsi qui dat suavitatem, « Anima mea velut terra sine aqua tibi (*Psal.*, CXLII, 6) ? »

4. Quod vero cum dixisset, « Suavitatem et disciplinam et scientiam doce me ; » adjunxit atque ait, « Quoniam mandatis tuis credidi : » non immerito quæri potest cur non dixerit, obedivi ; sed, « credidi. » Alia sunt enim mandata, alia promissa. Mandata facienda suscipimus, ut accipere promissa mereamur. Promissis ergo credimus, mandatis obtemperamus. Quid est ergo, « mandatis tuis credidi, » nisi, credidi quod tu illa mandaveris, non aliquis homo, quamvis per homines hominibus ministrata sint ? Quia itaque credidi tua esse mandata, ipsa fides mea qua id credidi, impetret abs te gratiam, qua faciam quod mandasti. Si enim homo mihi hæc juberet forinsecus, numquid ut etiam facerem quod jubebat adjuvaret intrinsecus ? Doce ergo me suavitatem inspirando caritatem, doce me disciplinam donando patientiam, doce me scientiam illuminando intelligentiam. « Quoniam mandatis tuis credidi. » Te illa credidi mandasse qui Deus es, et homini donas unde facias eum facere quod mandas.

5. « Prius quam humiliarer, inquit, ego deliqui ; propterea verbum tuum (*Ps.*, CXVIII, 67), » vel sicut alii expressius habent, « propterea eloquium tuum custodivi : » utique ne rursum humiliarer. Quod ad illam humiliationem melius refertur, quæ facta est in Adam (*Gen.*, III, 17, etc.), in quo omnis creatura humana tamquam in radice vitiata, quoniam veritati subjecta esse non voluit, subjecta est vanitati (*Rom.*, VIII, 20). Quod vasis misericordiæ profuit experiri, ut dejecta superbia diligatur obedientia, et pereat non reditura miseria.

6 « Suavis es, Domine (*Ps.*, CXVIII, 68) : » vel,

où est tombé Adam, en qui toute créature humaine a été viciée comme dans sa racine, et se trouve soumise à la vanité, pour n'avoir point voulu rester soumise à la vérité (*Rom.*, VIII, 10). Cette expérience a été profitable aux vases de miséricorde, en leur faisant rejeter l'orgueil et aimer l'obéissance, et en détruisant sans retour leur misère.

6. Nous lisons ensuite, selon les manuscrits : « Suavis es, Domine, » ou « Suavis es tu Domine, » ou « Suavis es tu, » « Seigneur, vous êtes plein de suavité (*Ps.*, CXVIII, 68), » ou suivant d'autres : « plein de bonté, » expressions que nous avons déjà précédemment expliquées. « Et dans votre suavité enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*). » Le Prophète veut réellement pratiquer les justes ordonnances de Dieu, puisqu'il veut les apprendre dans la suavité et de la bouche de celui-là même dont il dit : « Seigneur, vous êtes plein de suavité.»

7. Enfin, il ajoute : «L'iniquité des superbes s'est multipliée sur moi (*Ibid.*, 69) : » c'est-à-dire l'iniquité de ceux à qui il n'a servi de rien que la nature humaine ait été humiliée après son péché « Mais moi, je scruterai de tout mon cœur vos commandements. » Quelque abondante, dit-il, que soit l'iniquité, la charité ne se refroidira pas en moi (*Matth.*, XXIV, 12). Il parle ainsi, parce qu'il apprend dans la suavité de Dieu ses justes ordonnances. En effet, plus doux sont les commandements de celui qui aide à les pratiquer, plus celui qui aime les scrute avec soin, afin de pratiquer ce qu'il en connaît, et d'en connaître davantage en le pratiquant; car c'est par la pratique que nous vient la meilleure connaissance des choses.

8. « Leur cœur s'est coagulé comme du lait pris (*Ps.*, CXVIII, 70). » Le cœur de qui, sinon des superbes dont il a dit que l'iniquité s'était multipliée sur lui ? Or, par ces mots et dans ce passage, il veut faire entendre l'endurcissement de leur cœur. Car ces mêmes expressions se prennent aussi en bonne part, comme par exemple dans le Psaume soixante-septième, où il est dit : « La montagne de Dieu est une montagne de lait pris, une montagne fertile (*Ps.*, LXVII, 15) ; » ce qui signifie, pleine de grâce. Il y a d'ailleurs des traductions latines qui portent de part et d'autre la même expression : « Coagulatus. » Mais voyez, ce qu'il oppose de sa propre conduite à la dureté de leur cœur : « Mais moi, dit-il, j'ai médité votre loi (*Ps.*, CXVIII, 70). » Quelle loi ? La loi la plus juste assurément et la plus miséricordieuse, celle au sujet de laquelle il a dit à Dieu : « Ayez pitié de moi selon votre loi (*Ibid.*, 29). » Dieu résiste aux superbes, de façon qu'ils s'endurcissent; mais il donne sa grâce aux humbles (*Jacques*, IV, 6 ; I *Pierre*, V, 5), pour qu'ils aiment l'obéissance et qu'ils soient mis à la

sicut plures habent, « Suavis es tu, Domine. » Aliqui etiam, «Suavis es tu, » vel, « Bonus es tu : » sicut de hoc verbo superius tractavimus. « Et in tua suavitate doce me justificationes tuas. » Vere vult facere justificationes Dei, quando eas in ejus suavitate vult discere ab ipso, cui dixit, « Suavis es tu, Domine. »

7. Denique sequitur : « Multiplicata est super me iniquitas superborum (*Ibid.*, 69) : » eorum scilicet quibus non profuit, quod postea quam deliquit, humiliata est humana natura. « Ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua. » Quantalibet, inquit, abundet iniquitas, non in me refrigescet caritas (*Matth.*, XXIV, 12). » Tamquam ille hoc dicit, qui in ejus suavitate justificationes Dei discit. Quanto magis enim suavia sunt quæ jubet qui juvat, tanto magis ea scrutatur amans, ut cognita faciat et faciendo cognoscat; quia perfectius cognoscuntur cum fiunt.

8. « Coagulatum est ut lac cor eorum (*Ps.*, CXVIII, 70). » Quorum nisi superborum, quorum super se multiplicatam dixit iniquitatem ? Obduruisse autem cor eorum vult intelligi hoc verbo et hoc loco. Nam dicitur et in bono; sicut in Psalmo sexagesimo-septimo dicitur, « Mons incaseatus, mons uber (*Psal.*, LXVII, 16) : » et intelligitur gratia plenus. Nam et illud quidam, coagulatus, interpretati sunt. Sed vide quid a se opponat duritiæ cordis illorum. « Ego vero, inquit, legem tuam meditatus sum. » Quam legem? Utique justissimam et misericordissimam : unde illi dicitur, « Et lege tua miserere mei (*Ps.*, CXVIII, 29). » Superbis resistit, ut obdurentur : humilibus autem dat gratiam (*Jacobi*, IV, 6); (I *Pet.*, V, 5), » ut diligant obedientiam, (a) et

(a) Editi, *et ne recipiant*. Particula *ne* abest a MSS.

première place. Or, c'est par la méditation de la loi divine, que l'homme conserve son humilité volontaire, pour échapper à une humiliation de châtiment dont il est ensuite parlé.

9. « Il m'est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprisse vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 71). » Déjà précédemment le Prophète a dit quelque chose d'analogue. « Avant d'être humilié, j'ai péché ; c'est pourquoi j'ai gardé votre parole (*Ibid.*, 67).» Il a montré d'abord, par le fruit qu'il en a tiré, que cette humiliation lui a été salutaire ; mais ici il indique aussi la cause de cette humiliation pénale, à savoir qu'il avait d'abord commis le péché. Si maintenant il a dit plus haut : « c'est pourquoi j'ai gardé votre parole, » et ici : « afin que j'apprisse vos justes ordonnances, » il me semble que le Prophète a clairement fait entendre par là, qu'en cette circonstance, connaître c'est pratiquer et que pratiquer c'est connaître. Au contraire, le Christ n'ignorait pas ce qu'il reprenait et cependant il reprenait le péché, bien que l'Apôtre ait dit de lui qu'il ne connaissait pas le péché (II *Cor.*, v, 21). Il le connaissait d'une certaine manière, et l'ignorait d'une autre. De même, il y en a beaucaup qui apprennent les justes lois du Seigneur, et qui cependant ne les apprennent pas. Ils les connaissent d'une certaine manière, et les ignorent d'une autre ; car, ne les pratiquant pas, ils ne les connaissent pas. Il faut donc entendre ces paroles : « afin que j'apprenne vos justes ordonnances, » de cette sorte de connaissance qui en est la pratique.

10. Mais que cela se fasse que par la charité, dans laquelle celui qui agit trouve la suavité, en raison de ces paroles : « Dans votre suavité, enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 68) : » c'est ce que prouve le verset suivant : « La loi de votre bouche m'est un bien plus précieux que des millions d'or et d'argent (*Ibid.*, 72). » Car la charité doit plus aimer la loi de Dieu, que la cupidité n'aime des millions d'or et d'argent.

recipiant excellentiam. Meditatione quippe legis hujus, voluntaria servatur humilitas, ut pœnalis humilitas evadatur, de qua mox dicit.

9. « Bonum mihi, quoniam humiliasti me, ut discam justificationes tuas (*Ps.*, CXVIII, 71). » Vicinum aliquid et superius jam dixerat, « Prius quam humiliarer, ego deliqui ; propterea eloquium tuum custodivi (*Ibid.*, 67). » Ipso quippe fructu ostendit quod bonum illi fuerit humiliari : sed illic dixit et caussam, quod humilitatem pœnalem delinquendo præcesserit. Quod vero ibi ait, Propterea eloquium tuum custodivi : hic autem, « Ut discam justificationes tuas : » satis significasse mihi videtur hoc esse ista nosse quod custodire, hoc custodire quod nosse. Neque enim Christus non noverat quod arguebat ; et tamen arguebat peccatum, cum dictum de illo sit, quod non noverat peccatum (I *Cor.*, v, 21). Noverat ergo quadam notitia, et rursus quadam ignorantia non noverat. Sic et justificationes Dei multi discunt, et non discunt. Noverunt enim eas quadam notitia ; et rursus quadam ignorantia, quoniam non faciunt, non noverunt. Eo modo hic ergo intelligendus est dixisse, « Ut discam justificationes tuas, » ea notitia qua fiunt.

10. Hoc autem quia non fit nisi per dilectionem, ubi qui facit habet delectationem, propter quod dictum est, « In tua suavitate doce me justificationes tuas (*Ps.*, CXVIII, 68) : » sequens versus ostendit, ubi ait, « Bona mihi lex oris tui, super millia auri et argenti (*Ibid.*, 72). » Ut amplius diligat caritas legem Dei, quam diligit cupiditas millia auri et argenti.

DIX-HUITIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Lorsque Dieu a fait l'homme d'un peu de poussière et l'a animé de son souffle, la Genèse ne dit pas qu'il l'ait fait de ses mains. Aussi ne vois-je pas pourquoi quelques-uns ont cru que Dieu a fait le reste des créatures par sa parole, mais que pour l'homme, le principal de ses ouvrages, il l'a fait de ses mains ; à moins qu'on ne dise que le corps de l'homme étant formé d'un peu de poussière (*Gen.*, XI, 7), Dieu n'a pu le façonner que de ses mains. Ce serait là oublier que ce qui est écrit dans l'Évangile touchant le Verbe de Dieu : « Toutes choses ont été faites par lui (*Jean*, I, 5), » ne serait pas vrai, si le corps humain n'avait pas été fait par le Verbe. Mais ils en appellent au témoignage de notre Psaume, et ils disent : voici un passage où un homme s'écrie ouvertement : « Vos mains m'ont fait et m'ont formé (*Ps.*, CXVIII, 73). » Mais n'est-il pas dit aussi clairement dans un autre Psaume : « Je verrai les cieux, ouvrage de vos doigts (*Ps.*, VIII, 4) ? » Et ce passage est-il moins évident : « Les cieux sont l'ouvrage de vos mains (*Ps.*, CI, 26). » Et celui-ci, n'est-il par plus formel encore : « Ses mains ont formé la terre solide (*Ps.*, XCIV, 5)? » Les mains de Dieu signifient donc la puissance de Dieu. Ou bien, si l'on est quelque peu embarrassé du nombre pluriel, le Prophète n'ayant pas dit « votre main, » mais « vos mains, » que l'on entende par les mains de Dieu la force et la sagesse de Dieu, car ces deux noms ont été donnés au Christ (I *Cor.*, I, 24), auquel est également appliqué le nom de bras du Seigneur dans l'interprétation de ce passage : « Et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé (*Isaïe*, LIII, 1) ? » Ou encore, par les mains de Dieu, que l'on entende le Fils et le Saint-Esprit ; car le Saint-Esprit coopère aux œuvres du Père et du Fils ; ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Tous ces dons, c'est le seul et même Esprit qui les

SERMO DECIMUS-OCTAVUS.

1. Quando Deus hominem fecit ex pulvere, et animavit flatu, non ibi commemoratum est quod manibus fecerit. Cur itaque quibusdam visum fuerit verbo Deum fecisse cetera, hominem vero velut aliquid præcipuum fecisse manibus suis, non video : nisi forte quia ex pulvere formatum legitur hominis corpus (*Gen.*, II, 7), non potuisse fieri nisi manibus arbitrantur ; nec adtendunt quod in Evangelio de Verbo Dei scriptum est, « Omnia per ipsum facta sunt (*Johan.*, I, 3), » non posse constare, si non per Verbum factum est etiam corpus humanum. Sed adhibent testimonium de hoc Psalmo, et dicunt, Ecce ubi apertissime clamat homo, « Manus tuæ fecerunt me, et finxerunt me (*Ps.*, CXVIII, 73). » Quasi non aperte etiam dictum sit, « Videbo cælos opera digitorum tuorum (*Psal.*, VIII, 4) : » nec minus aperte, « Et opera manuum tuarum sunt cæli (*Psal.*, CI, 26) : » multoque apertius, « Et aridam terram manus ejus finxerunt (*Psal.*, XCXIV, 5). » Manus ergo Dei sunt potestas Dei. Aut si pluralis numerus eos movet, quia non dictum est, manus tua, sed, « manus tuæ : » accipiant manus Dei, virtutem et sapientiam Dei (I *Cor.*, I, 24), quod utrumque unus dictus est Christus : qui etiam intelligitur brachium Domini, ubi legitur, « Et brachium Domini cui revelatum est (*Isai.*, LIII, 1) ? » Aut accipiant manus Dei, Filium et Spiritum-sanctum ; quia et Spiritus-sanctus cooperator est Patris et Filii : unde ait Apostolus, « Omnia hæc operatur unus atque idem Spiritus (I *Cor.*, XII, 11). » Propterea quippe dixit, Unus atque idem ; ne tot spiritus quot opera putarentur, non quod sine Patre et Filio Spiritus operetur. Liberum est igitur quomodo intelligantur manus Dei : dum tamen nec ea quæ facit manibus,

opère (I *Cor.*, XII, 11). » Si l'Apôtre a dit : « Le seul et même Esprit, » ç'a été de peur que l'on ne crût, non pas que l'Esprit opérait sans le Père et le Fils, mais qu'il y avait autant d'esprits que d'opérations. Il est donc libre à chacun de comprendre comme il le veut les mains de Dieu; pourvu toutefois que l'on admette que ce qu'il fait de ses mains il le fait par sa parole, et que ce qu'il fait par sa parole il le fait de ses mains; pourvu encore qu'en raison de cette expression de mains, on n'imagine point quelque forme corporelle, qu'on n'aille point parler d'une main gauche et d'une main droite ; pourvu enfin que, par la parole de Dieu, on ne comprenne pas le son d'une bouche, et qu'on ne voie pas dans l'action de Dieu quelque mouvement passager de l'esprit.

2. Il n'a pas manqué de commentateurs pour établir une distinction entre ces mots : « Vos mains m'ont fait et m'ont formé, » en ce sens que Dieu aurait fait l'âme et formé le corps; parce que Dieu a dit de l'âme : « J'ai fait tout esprit (*Is.*, II, 16), » et qu'on lit au sujet du corps : « Dieu a formé l'homme de la poussière de la terre (*Gen.*, II, 7), » comme si tout ce qui se forme se faisait, tandis que tout ce qui se fait ne se formerait pas. Voilà pourquoi ils prétendent que l'âme a été faite et n'a pas été formée, parce qu'elle n'est pas un corps, mais un esprit, comme s'il n'était pas écrit : « Il a formé l'esprit de l'homme sur lui-même (*Zach.*, XII, 1). » Cependant, quand ces deux expressions sont employées en même temps au sujet de l'homme, et qu'on ne conteste pas que les deux parties de l'homme, l'âme et le corps, ne soient l'œuvre de Dieu, on peut, avec quelque élégance de langage, appliquer à chacune de ces deux parties l'une des deux expressions et dire que l'âme a été faite et le corps formé, ou façonné, ou pétri. Car, plusieurs traducteurs ont employé le mot « plasmaverunt, » m'ont façonné ou pétri, de préférence ou mot « finxerunt, » m'ont formé, reproduisant ainsi le terme grec dans un latin moins pur, plutôt que de se servir d'un verbe qui quelquefois signifie feindre ou dissimuler.

3. Mais ce verset du Psaume est-il dit de nous par rapport à Adam ? Car tous les hommes étant sortis de lui, quel homme pourrait prétendre, puisque Adam a été créé, n'être pas créé lui-même, en raison de son origine et de sa racine ? Ou convient-il également de dire : « Vos mains m'ont fait et m'ont formé, » parce que nul ne naît de ses parents sans le secours de Dieu, Dieu le créant, ses parents l'engendrant ? Si, en effet, la puissance créatrice de Dieu vient à manquer aux choses, elles périssent, et rien ne peut naître, soit des éléments du monde, soit d'êtres générateurs, soit d'une semence, si Dieu ne le produit. C'est pourquoi

Verbo facere negetur; nec ea quæ facit Verbo, manibus facere non putetur; nec propter manus forma corporis, aut alia manus sinistra, alia dextra; nec propter Verbum sonus oris, vel motus animi transitorius operanti Deo inesse credatur.

2. Nec defuerunt, qui duo ista verba, « fecerunt me, et finxerunt me, » sic distinguerent, ut animam Deum fecisse, corpus autem finxisse dicerent : quia de anima dixit Deus, « Omnem flatum ego feci (*Isai*, LVII, 16) : » de corpore autem legitur, « Et finxit Deus hominem pulverem de terra (*Gen.*, II, 7) : » tamquam fiat quidem omne quod fingitur, non tamen fingatur omne quod fit. Et ideo animam factam potius dicunt esse quam fictam, quia non est corpus, sed spiritus : quasi non scriptum sit, « Qui finxit spiritum hominis in ipso (*Zachar.*, XII, 1). » Verumtamen quando utrumque hoc verbum de homine in loco uno ponitur, et utrumque hominis, id est, et anima et corpus divinitus conditum non negatur; non ineleganter distribuuntur singulis singula, ut anima facta, corpus autem fictum intelligatur, sive formatum, sive plasmatum. Nam quidam interpretes noluerunt dicere, « finxerunt me; » sed, « plasmaverunt me : » magis diligentes minus Latine declinare de Græco, quam dicere « finxerunt, » quod aliquando etiam de simulatione dici solet.

3. Sed utrum hoc secundum Adam dictum est, ex quo cum sint omnes homines propagati, quis hominum quando ille factus est, etiam se factum non potest dicere originis seminisque ratione ? An etiam secundum hoc recte dici potuit, « Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me, » quoniam unusquisque non sine opere Dei etiam de parentibus fit, ipso creante, illis generantibus ? Quoniam si operatoria Dei potentia rebus subtrahatur, intereunt; nec aliquid omnino sive de mundi elementis, sive de genitoribus, sive de seminibus nascitur, si ea non operetur Deus. Propter quod ait prophetæ Jeremiæ, « Prius quam te formarem in

Dieu a dit au Prophète Jérémie : « Avant de vous former dans le sein de votre mère, je vous connaissais (*Jérém.*, I, 5). » Mais Dieu aurait-il créé l'homme sans lui donner l'intelligence, soit le premier homme, soit chacun de ses descendants, que l'homme lui dise maintenant : « Vos mains m'ont fait et m'ont formé, donnez-moi l'intelligence? » Est-ce que l'intelligence n'a pas été donnée à la nature humaine, de sorte qu'elle la distingue des animaux? Ou bien cette nature humaine a-t-elle été si déformée par le péché, qu'il soit nécessaire de réformer en elle cette intelligence? En effet, l'Apôtre dit à tous ceux qui participent à la régénération : « Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme (*Éphés.*, IV, 23) ; » or, c'est assurément dans l'âme que réside l'intelligence. Aussi dit-il encore : « Réformez-vous par le renouvellement de votre esprit (*Rom.*, XII, 2). » D'autre part, il dit de ceux qui n'avaient point part à cette régénération : « je vous dis et vous conjure par le Seigneur de ne plus marcher comme les Gentils, qui marchent dans la vanité de leur esprit, qui ont l'intelligence obscurcie par les ténèbres, et qui sont étrangers à la voix de Dieu par l'ignorance qui est en eux, à cause de l'aveuglement de leur cœur (*Éphés.*, IV, 17 et 18). » C'est donc pour ouvrir ces yeux intérieurs, dont la cécité consiste à n'avoir pas d'intelligence, et pour les faire jouir de plus en plus d'une clarté sereine, que les cœurs sont purifiés par la foi (*Act.*, XV, 9). Bien qu'en effet nul ne puisse croire en Dieu, s'il est dépourvu de toute intelligence; cependant la foi, par laquelle il croit, le guérit, afin d'augmenter son intelligence. Car autres sont les choses que nous ne pouvons croire si nous ne les comprenons, autres celles que nous ne pouvons comprendre si nous ne les croyons. Car la foi venant par l'audition et l'audition par la parole du Christ (*Rom.*, X, 17), comment pourrait croire à la parole d'un prédicateur de la foi celui qui ne comprendrait pas, pour me contenter de cette citation, la langue dans laquelle il parle? Mais, d'un autre côté, s'il n'y avait certaines choses que nous ne pouvons comprendre sans les croire d'abord, le Prophète ne dirait pas : « Si vous ne croyez, vous ne comprendrez pas (*Isaïe*, VII, 9, *Version des Septante*). » Notre intelligence s'accroît donc pour savoir ce qu'elle doit croire, et la foi pour croire ce qu'elle doit comprendre; et, pour que ces vérités soient de plus en plus comprises, l'esprit progresse lui-même en intelligence. Toutefois, cela ne s'opère pas au moyen de nos forces naturelles, mais par le don et l'aide de Dieu ; de même que la guérison d'un œil ma-

utero, novi te (*Jerem.*, I, 5). » Sed numquid sine intellectu fecit hominem Deus, sive primum, sive unumquemque nascentium, ut nunc dicat ei, « Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me, da mihi intellectum? » Nonne ipsi naturæ humanæ intellectus est inditus, ut eo discernatur a pecore? An sic est deformata peccando, ut etiam hoc in ea reformandum sit? Propter quod Apostolus omnibus ad regenerationem pertinentibus dicit, « Renovamini spiritu mentis vestræ (*Ephes.*, IV, 23) : » et utique intellectus in mente est. Hinc rursus ait, « Reformamini in novitate sensus vestri (*Rom.*, XII, 2). » De his autem, qui hujus regenerationis consortes non erant, « Hoc, inquit, dico et testificor in Domino, ut non jam ambuletis sicut et Gentes ambulant in vanitate mentis suæ, obscurati intelligentia, alienati a via Dei per ignorantiam, quæ est in illis propter cæcitatem cordis eorum (*Ephes.*, IV, 17, etc.). » Propter hos igitur interiores oculos, quorum cæcitas est non intelligere, ut aperiantur, et magis magisque serenentur, fide corda mundantur (*Act.*, XV, 9). Quamvis enim nisi aliquid intelligat, nemo possit credere in Deum : tamen ipsa fide qua credit, sanatur, ut intelligat ampliora. Alia sunt enim, quæ nisi intelligamus, non credimus; et alia sunt quæ nisi credamus, non intelligimus. « Nam cum fides sit ex auditu, auditus autem per verbum Christi (*Rom.*, X, 17), » quomodo credit prædicanti fidem, qui, ut alia taceam, linguam ipsam quam loquitur non intelligit? Sed nisi essent rursus aliqua, quæ intelligere non possumus, nisi ante credamus, Propheta non diceret, « Nisi credideritis, non intelligetis (*Isai.*, VII, 9). » Proficit ergo noster intellectus ad intelligenda quæ credat, et fides proficit ad credenda quæ intelligat : et eadem ipsa ut magis magisque intelligantur, in ipso intellectu proficit mens. Sed hoc non fit propriis tamquam naturalibus viribus, sed Deo adjuvante atque donante : sicut medicina fit, non natura, ut vitiatus oculus vim cernendi recipiat. Qui ergo dicit Deo, « Da mihi intellectum, ut discam mandata tua, » non omni modo expers ejus est, velut pecus : nec ita quamvis homo, ut in eorum numero deputandus sit, « qui ambulant in vanitate mentis suæ, obscu-

lade qui recouvre la vue est l'effet d'un remède et non l'effet de la nature. Par conséquent, le Prophète qui dit à Dieu : « Donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements, » n'en est pas tout à fait dépourvu, comme les animaux ; il ne doit même pas, comme homme, être compté « parmi ceux qui marchent dans la vanité de leur esprit, qui ont l'intelligence obscurcie et qui sont étrangers à la voix de Dieu (*Éphés.*, IV, 17) ; » car, s'il leur ressemblait, il ne parlerait pas comme il le fait. Or, ce n'est pas petite dose d'intelligence que de savoir à qui demander l'intelligence. Mais pensons quelle profondeur d'intelligence est nécessaire pour comprendre les commandements de Dieu, en voyant que celui qui les comprend déjà si bien, et qui a déclaré les avoir gardés, demande encore l'intelligence pour les connaître.

4. Or, ce que le latin a rendu par ces mots : « Da mihi intellectum, » est exprimé en grec avec plus de concision : συνέτισόν με Car le grec, avec le seul mot συνέτισον, en dit autant que le latin avec ces trois : « Da mihi intellectum, » que le latin ne pouvait d'ailleurs remplacer par une expression unique. Il a dit : « Da mihi intellectum, » donnez-moi l'intelligence, comme il aurait dit, si l'expression « sana me » guérissez-moi n'eût pas été latine, « da mihi sanitatem, » donnez-moi la santé, ou encore « sanum fac me, » rendez-moi bien portant, de même que l'on aurait pu dire : « Intelligentem me fac, » rendez-moi intelligent. C'est ce qu'un ange a pu faire ; car un ange a dit à Daniel : « Je suis venu te donner l'intelligence (*Dan.*, X, 14) ; » et le mot du texte grec est encore le même, συνέτισαί σε : le latin, au contraire, a employé une expression analogue à celle de donner la santé, si le grec avait mis le mot guérir. Mais le traducteur latin n'aurait pas employé une semblable circonlocution, s'il avait pu rendre en un seul mot l'idée de donner l'intelligence, comme il aurait pu le faire pour l'idée de donner la santé, par le seul mot « sanare, » guérir. Mais, si un ange peut donner l'intelligence, pourquoi le Prophète demande-t-il que Dieu la lui donne ? Serait-ce parce que l'ange n'agissait que sur l'ordre de Dieu ? Oui, vraiment, car on voit clairement que c'est le Christ qui a donné cet ordre à l'ange, par ce passage où le Prophète dit : « Et il arriva, au moment où, moi, Daniel, j'avais cette vision et en demandais l'intelligence, qu'il se présenta devant moi comme une figure d'homme, et j'entendis la voix d'un homme à la porte d'Ubal, qui appela, et dit :

rati intelligentia, alienati a via Dei (*Ephes.*, IV, 17). » Nam si talis esset, nec hoc diceret. Non autem parvi est intellectus, nosse a quo poscendus sit intellectus. Et cogitandum est quanto sint altius intelligenda divina mandata ; quando ad ea discenda sibi adhuc dari intellectum petit, qui jam sic intelligit, et qui eloquia Dei se custodisse ante jam dixit.

4. Quod autem interpretati sunt nostri, « Da mihi intellectum ; » brevius dixit Græcus, συνέτισόν με : quia uno verbo complexus est, « Da mihi intellectum, » quod est συνέτισον ; quod Latine uno verbo dici non potest : tamquam si non posset Latine dici, sana me ; et diceretur, da mihi sanitatem, sicut hic dictum est, Da mihi intellectum ; aut sanum me fac, sicut etiam hic dici potest, intelligentem me fac. Quod quidem potuit et Angelus facere : nam dixit Danieli, « Veni intellectum dare tibi (*Dan.*, X, 14) : » et hoc verbum est in Græco, quod etiam hic est, συνέτισαί σε tamquam si diceret Latinus, sanitatem dare tibi, quod Græcus dixisset, sanare te. Non enim circumloqueretur Latinus interpres dicendo, intellectum dare tibi : si quemadmodum dici potest à sanitate, sanare te ; ita dici posset ab intellectu, intellectuare te. Sed si potest hoc et Angelus facere, quid est quod iste hoc a Deo sibi poscit ut fiat ? An quia Deus Angelo jusserat ut faceret ? Ita vero : nam Christus intelligitur hoc jussisse Angelo ut faceret, eo loco ubi ait Propheta, « Et factum est cum viderem ego Daniel visum, et quærebam intellectum, et ecce stetit in conspectu meo ut visus viri, et audivi vocem viri inter Ubal, et vocavit, et (*a*) dixit, Fac intelligere illum visionem (*Dan.*, VIII, 15 et 16). » Et ibi in Græco verbum hoc est, quod et hic, id est συνέτισον. Deus itaque per seipsum, quia lux est, illuminat pias mentes (*Johan.*, I, 4 et 9), ut ea quæ divina dicuntur vel ostenduntur, intelligant. Sed si ad hoc ministro utitur Angelo, potest quidem aliquid agere Angelus in mente hominis, ut capiat lucem Dei, et per hanc intelligat : sed ita dicitur intellectum dare homini, et quasi, ut ita dicam, intellectuare hominem, quemadmodum quisquam dicitur lucem dare domui,

(*a*) Er. et Lov. *et dixit Ulai*. Abest *Ulai* ab Am. et plerisque MSS.

Gabriel, faites-lui entendre cette vision (*Dan.*, VIII, 15, 16). » Dans ce passage, le mot grec est encore συνέτισον Dieu, parce qu'il est la lumière (*Jean*, I, 4, 9), éclaire donc par lui-même les esprits des justes, afin qu'ils comprennent les choses divines qui leur sont dites ou montrées. Mais si Dieu se sert pour cela du ministère d'un ange, l'ange peut, à la vérité, agir sur l'esprit de l'homme, de manière à ce que celui-ci saisisse la lumière de Dieu, et comprenne par ce moyen; mais, en ce cas, l'ange donne l'intelligence à l'homme et, en quelque sorte, si j'ose parler ainsi, « intelligentie » cet homme de la même manière qu'un ouvrier donne de la lumière à une maison, ou éclaire une maison quand il y pratique une fenêtre; car il ne la remplit pas et ne l'éclaire pas d'une lumière qui soit à lui, mais il ouvre seulement un accès à la lumière, pour qu'elle y pénètre et l'éclaire. Mais le soleil lui-même, qui éclaire la maison au moyen de la fenêtre, n'est le créateur ni de la maison ni de l'homme par lequel la fenêtre a été faite dans la maison; ce n'est pas le soleil qui a ordonné à l'homme de faire cette fenêtre, ni qui l'a aidé à la faire, ni qui a pris quelque mesure pour qu'elle fût ouverte et qu'il versât par là sa lumière. Dieu, au contraire, a fait l'âme intelligente et raisonnable de l'homme, capable de recevoir sa lumière ; et il a donné à l'ange le pouvoir de préparer l'esprit humain à recevoir la lumière de Dieu, et en même temps il donne à l'esprit de l'homme l'aide nécessaire pour profiter de l'action de l'ange, et il l'éclaire si puissamment par lui-même, qu'il le rend capable de voir non-seulement ce que la vérité lui montre, mais encore, après un nouveau progrès, la vérité elle-même. Mais, comme nous avons consacré à des questions que j'ai jugé nécessaire d'éclaircir une longue discussion, il convient, en différant l'explication des versets suivants du Psaume, de mettre fin au présent discours.

vel illuminare domum, cui fenestram facit; cum eam non sua luce penetret et illustret, sed tantummodo aditum quo penetretur atque illustretur, aperiat. Sed nec sol qui per fenestram illustrat domum, ipse creavit eamdem domum, aut hominem qui fenestram fecit in domo, aut ipse illi jussit ut faceret, aut adjuvit ipse facientem, aut aliquid egit ut aperiretur qua suum lumen infunderet : Deus autem et hominis mentem rationalem atque intellectualem fecit, qua posset capere lumen ejus, et Angelum talem fecit, qui operari posset aliquid unde ad capiendum lumen Dei mens adjuvaretur humana, et eamdem sic adjuvat mentem, ut Angelicam recipiat operationem ; et eam sic illuminat de seipso, ut non solum illa quæ a veritate monstrantur, sed ipsam quoque proficiendo perspiciat veritatem. Sed quoniam res quidem necessarias, quantum existimo, tamen prolixa disputatione tractavimus, dilatis sequentibus Psalmi hujus versibus, sermonem istum isto fine claudamus.

DIX-NEUVIEME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Dans ce Psaume, le Seigneur Jésus, par la bouche du Prophète, a demandé à Dieu, comme pour lui-même, de donner à son corps qui est l'Église l'intelligence, afin que celui-ci apprît les commandements de Dieu. Par lui, en effet, la vie de son corps, c'est-à-dire de son peuple, est cachée en Dieu (*Coloss.*, III, 3), et il souffre lui-même l'indigence dans ce même corps, et demande ce qui est nécessaire à ses membres. « Vos mains, dit-il, m'ont fait et m'ont formé ; donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 73). » Parce que vous avez formé ce corps, dit-il, formez-le de nouveau ; afin que s'accomplisse dans le corps du Christ ce que dit l'Apôtre : « Réformez-vous par le renouvellement de votre esprit (*Rom.*, XII, 2). »

2. « Ceux qui vous craignent me verront et se réjouiront, » (« jocundabuntur » ou « lætabuntur, » selon les manuscrits,) « parce que j'ai espéré en vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 74) ; » c'est-à-dire en ce que vous leur avez promis qu'ils seraient les enfants de la promesse, la postérité d'Abraham, dans lequel sont bénies toutes les nations (*Cor.*, XII, 3 et XXXI, 4). Mais quels sont ceux qui craignent Dieu et quel est celui qu'ils verront et se réjouiront de voir, en raison de leur espérance en la parole de Dieu? Si ce corps du Christ, c'est-à-dire l'Église, parle ici, par la bouche du Christ ; ou si cette voix est celle du Christ qui parle comme pour lui en l'Église et de l'Église, les membres de ce corps ne sont-ils point de ceux qui craignent Dieu ? Quel est donc celui qu'ils voient et qu'ils se réjouissent de voir? Est-ce que ce peuple se voit lui-même et s'en réjouit? Est-ce en ce sens qu'il est dit : « Ceux qui vous craignent me verront et se réjouiront, parce que j'ai espéré en vous, » ou, d'après une traduction plus littérale, « parce que j'ai surespéré en vous ; » comme

SERMO DECIMUS-NONUS.

1. Dominus Jesus in hoc Psalmo per Prophetam, tamquam sibi, petivit intellectum dari a Deo corpori suo, quod est Ecclesia, ad Dei mandata discenda. Cum ipso enim vita corporis ejus, hoc est, populi ejus abscondita est in Deo (*Coloss.*, III, 3), et ipse in eodem corpore suo indigentiam patitur, et poscit quod membris suis est necessarium. « Manus tuæ, inquit, fecerunt me, et plasmaverunt me : da mihi intellectum, ut discam mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 73). » Quia tu, inquit, formasti, tu reforma : ut fiat in corpore Christi, quod ait Apostolus, « Reformamini in novitate sensus vestri (*Rom.*, XII, 2). »

2. « Qui timent te, inquit, videbunt me, et jocundabuntur (*Ps.*, CXVIII, 74) : » vel, sicut habent alii codices, « lætabuntur, quoniam in verba tua speravi : » id est, in ea quæ promisisti, ut sint promissionis filii, semen Abrahæ, in quo benedicuntur omnes gentes (*Gen.*, XII, 3 et XXVI, 4). Qui sunt autem qui timent Deum, et quem videbunt et lætabuntur, quoniam in verba Dei speravit? Si corpus Christi est, id est, Ecclesia, cujus est vox ista per Christum, vel in ipsa et de ipsa, tamquam de seipso ista vox Christi est : numquid non (a) ipsi sunt in eis qui timent Deum? Quis est ergo ille quem vident, et jocundantur ? An populus ipse se videt, et jocundatur, et sic dictum est, « Qui timent te, videbunt me, et lætabuntur, quia in verba tua speravi ; » vel sicut alii diligentius expresserunt, « supersperavi : tamquam diceret, « Qui timent te, videbunt » Ecclesiam tuam, « et jocundabuntur,

(a) Quinque MSS. *non ipsa est in eis* etc.

si le Prophète eût écrit : « Ceux qui vous craignent verront votre Église et se réjouiront de la voir, parce que j'ai surespéré en vous ; » puisque ceux qui voient l'Église et s'en réjouissent sont eux-mêmes l'Église ? Mais alors pourquoi le Prophète n'a-t-il pas dit : ceux qui vous craignent me voient et se réjouissent ; tandis qu'après avoir mis au présent : « Ceux qui vous craignent, » il met au futur : « me verront et se réjouiront ? » Ne serait-ce pas que la crainte appartient au temps présent, aussi longtemps que dure la vie humaine qui, sur terre, est une tentation (*Job*, VII, 1) ; tandis que la joie que le Christ a voulu faire entendre ici existera seulement lorsque les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de son Père (*Matth.*, XIII, 43) ? » C'est, en effet, selon ce dernier sens qu'il est dit dans un autre Psaume : « Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur, que vous avez cachée pour ceux qui vous craignent (*Ps.*, XXX, 20) ! » Maintenant donc, tant qu'ils craignent, ils ne voient pas encore, mais « ils verront et se réjouiront. » Aussi le Psalmiste a-t-il ajouté aux paroles que nous venons de citer : « Mais que vous accordez entière à ceux qui espèrent en vous (*Ibid.*, 21). » C'est dans le même sens qu'il dit ici : « parce que j'ai espéré en vous, » ou « surespéré ; » afin de nous faire comprendre, à l'aide de ce mot composé tout exprès par un traducteur plus rigoureux, que « Dieu pourrait faire bien au delà de ce que nous demandons et concevons (*Éphés.*, III, 20), » et, puisqu'il y a quelque chose « au delà de ce que nous demandons et concevons, » que ce serait peu de l'espérer, mais que nous devons encore surespérer.

3. L'Église est donc encore dans la crainte ; car elle est dans cette vie terrestre et elle ne se voit pas encore dans ce royaume où elle se réjouira en toute sécurité. Elle souffre, au milieu des périls et des tentations de ce monde, où elle entend ces paroles : « Que celui qui se croit debout prenne garde de tomber (I *Cor.*, X, 12). » Elle considère alors la misère de la condition mortelle dont le joug pèse sur les enfants d'Adam, depuis leur sortie du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de leur mère commune (*Eccli.*, XL, 1), de telle sorte que la convoitise de la chair qui lutte contre l'esprit (*Gal.*, V, 17) contraint même les hommes régénérés à gémir sous ce pesant fardeau. A cette vue, l'Église s'écrie : « Je reconnais, Seigneur que vos jugements sont la justice même, et que vous m'avez humilié dans votre vérité. » Que vienne votre miséricorde afin qu'elle me console selon votre parole à votre serviteur (*Ps.*, CXVIII, 75 et 76). » La miséricorde et la vérité sont tellement mises en lumière dans de nombreux endroits des Écritures, mais surtout des Psaumes, que nous lisons quelque part : « Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité (*Ps.*, XXIV, 10). » Dans notre Psaume, le Prophète a mis en première ligne la vérité,

quia in verba tua supersperavi ; » cum ipsi sint Ecclesia, qui vident Ecclesiam et jocundantur ? Sed cur non dixit, Qui timent te, vident me, et jocundantur : sed « timent te, » verbum præsentis temporis posuit ; « videbunt » autem et « jocundabuntur, » futuri temporis verba sunt ? An quia in præsenti tempore timor est, quamdiu tentatio est vita humana super terram (*Job*, VII, 1) ; jocunditas autem, quam voluit hic intelligi, tunc erit, quando « justi fulgebunt in regno Patris sui sicut sol (*Matth.*, XIII, 43) ? » Hinc enim etiam illud in alio Psalmo legitur, « Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te (*Psal.*, XXX, 20). » Nunc ergo quamdiu timent, nondum vident, sed « videbunt, et jocundabuntur : » quia et illic sequitur, Perfecisti autem sperantibus in te : et hic « quia in verba tua speravi, » vel « supersperavi, » ut in verbo ita composito; et cura interpretis diligentioris expresso, etiam illud intelligamus, quod « Potens est Deus facere supra quam petimus et intelligimus (*Ephes.*, III, 20) : » ut quia supra quam petimus et intelligimus sunt, parum sit ea sperare, sed debeamus supersperare.

3. Quia ergo adhuc timet Ecclesia, quæ in hac vita est, et nondum se videt in eo regno, ubi erit ejus secura jocunditas; sed inter periculosas tentationes in hoc mundo laborat, ubi audit, « Qui se putat stare, videat ne cadat (I *Cor.*, X, 12) : » considerans hujus mortalitatis miseriam, in qua « jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum (*Eccli.*, XL, 1), » sic in omnibus pertenditur usque in diem sepulturæ in matrem omnium, ut propter carnem concupiscentem adversus spiritum (*Gal.*, V, 17), etiam regenerati gemere sub ejus gravitate cogantur : hoc ergo considerans, « Cognovi, inquit, Domine, quia justitia judicia

qui nous a abaissés jusqu'à la mort, par l'arrêt de celui dont les jugements sont la justice même ; puis, la miséricorde, qui nous a rendus à la vie, par la promesse de celui dont les bienfaits sont une grâce. C'est pourquoi le Prophète dit : « Selon votre parole à votre serviteur, » c'est-à-dire selon la promesse que vous avez faite à votre serviteur. Mais, qu'il s'agisse, soit de la régénération qui nous fait ici-bas enfants adoptifs de Dieu, soit de la foi, de l'espérance et de la charité, trois vertus dont la grâce élève en nous l'édifice, ces dons de la divine miséricorde ne sont encore, dans cette vie de misères et de tempêtes, qu'une consolation et non les joies de la béatitude ; c'est pourquoi il est dit : « Que vienne votre miséricorde, afin qu'elle me console. »

4. Mais comme les joies de la béatitude ne viendront qu'après les misères de la vie, et même au moyen de ces misères, le Prophète ajoute : « Que vos miséricordes se répandent sur moi et je vivrai (*Ps.*, CXVIII, 77). » En effet, je ne vivrai réellement que quand je ne pourrai plus redouter en rien la mort. C'est de cette vie qu'il s'agit quand l'Écriture nomme purement et simplement la vie, et cette vie ne peut se concevoir qu'éternelle et heureuse ; comme si elle méritait seule d'être appelée la vie, par comparaison avec la vie que nous menons ici-bas qu'il faut plutôt appeler une mort. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Évangile : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements (*Matth.*, XIX, 17). » Est-ce que le Seigneur ajoute : la vie éternelle, ou la vie bienheureuse ? De même, en parlant de la résurrection de la chair, il a dit : « Ceux qui auront fait le bien sortiront du tombeau pour ressusciter à la vie (*Jean*, V, 29), » il n'a point ajouté non plus : à la vie éternelle ou à la vie bienheureuse. De même ici, le Prophète dit : « Que vos miséricordes se répandent sur moi et je vivrai, » et il n'ajoute pas davantage de la vie éternelle ou de la vie bienheureuse, faisant entendre ainsi que la vie n'est véritable qu'autant qu'elle est exempte de misères et qu'elle n'a point de fin. Mais comment méritera-t-il cette vie ? « Parce que votre loi est l'objet de ma méditation (*Ps.*, CXVIII, 77). » Si cette méditation n'était accompagnée de la foi qui agit par l'amour (*Galat.*, V, 6), jamais elle n'aurait le pouvoir de faire parvenir personne à cette vie. J'ai cru devoir vous faire cette observation, afin

tua, et (*a*) veritate humiliasti me. Fiat misericordia tua, et consoletur me secundum eloquium tuum servo tuo (*Ps.*, CXVIII, 75, 76). » Misericordia et veritas ita divino eloquio commendantur, ut cum in multis inveniantur locis, maxime in Psalmis, quodam etiam loco legatur, « Universæ viæ Domini misericordia et veritas (*Psal.*, XXIV, 10). » Et hic quidem primo veritatem posuit, qua humiliati sumus in mortem, judicante illo cujus judicia justitia est : deinde misericordiam, qua instauramur ad vitam, promittente illo cujus beneficium gratia est. Ideo ait, « secundum eloquium tuum servo tuo : » id est secundum quod promisisti servo tuo. Sive ergo regeneratio, qua hic in Dei Filios adoptamur, sive fides et spes et caritas, quæ tria ædificantur in nobis ; quamvis de misericordia Dei veniant, tamen in hac ærumnosa et procellosa vita solatia sunt miserorum, non gaudia beatorum : ideo dictum est, « Fiat misericordia tua, ut consoletur me. »

4. Sed quia post hæc et per hæc etiam illa ventura sunt : ideo sequitur, « Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam (*Ps.*, CXVIII, 77). » Tunc enim vere vivam, qnando nihil potero timere, ne moriar. Ipsa enim et sine ullo additamento dicitur vita, nec intelligitur nisi æterna et beata, tamquam sola dicenda sit vita, in cujus comparatione ista quam ducimus, mors potius sit appellanda quam vita : quale illud est in Evangelio, « Si vis venire ad vitam, serva mandata (*Matth.*, XIX, 17). » Numquid addidit æternam vel beatam ? Item de resurrectione carnis cum loqueretur, « Qui bene fecerunt, inquit, in resurrectionem vitæ (*Johan.*, V, 29). » Neque hic ait, æternæ seu beatæ. Sic et hic, « Veniant, inquit, mihi miserationes tuæ, et vivam : » neque hic ait, in æternum vivam, vel, beate vivam ; quasi aliud non sit vivere, quam sine ullo fine et sine ulla miseria vivere. Sed hoc quo merito ? « Quia lex, inquit, tua meditatio mea est. » Hæc meditatio nisi esset in fide, quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6), numquam propter eam posset ad illam vitam quispiam pervenire. Hoc dicendum putavi, ne quisquam, cum totam legem memoriæ mandaverit, eamque creberrima recordatione cantaverit, non tacens quod præcipit, nec tamen vivens ut præcipit, arbitretur se fecisse quod legit, « Quia lex tua meditatio mea est : » et hinc se adepturum existimet,

(*a*) Sic potiores MSS. juxta LXX. At editi, *et in veritate tua.*

que nul de vous, pour avoir appris de mémoire toute la loi et l'avoir souvent chantée en la rappelant à son souvenir, ne taisant pas ce qu'elle prescrit mais ne vivant pas comme elle le prescrit, ne s'imagine avoir pratiqué ce qu'il lit ici : « Parce que votre loi est ma méditation, » et avoir mérité ce que le Prophète demandait pour récompense d'une semblable méditation : « Que vos miséricordes se répandent sur moi et je vivrai. » Cette méditation est la réflexion de celui qui aime et qui aime tellement que l'amour de cette méditation ne se refroidisse jamais en lui, quelque opprimé qu'il puisse être par l'iniquité d'autrui (*Matth.*, XXIV, 13).

5. Il continue et dit : « Que les orgueilleux soient confondus, parce qu'ils ont commis injustement l'iniquité contre moi ; moi, au contraire, je m'appliquerai à vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 78). » Voilà ce que le Prophète entendait par la méditation de la Loi de Dieu ; ou plutôt par la loi de Dieu devenue sa méditation.

6. « Que ceux qui vous craignent et qui connaissent vos témoignages se tournent vers moi (*Ibid.*, 79). » Pour traduire littéralement certains manuscrits, soit grecs, soit latins, il faudrait dire : « Se tournent à moi ; » mais, si je ne me trompe, « à moi » est la même chose que « vers moi. » Mais quel est celui qui parle ainsi? Car nul homme n'oserait le faire, ou ne devrait être écouté, s'il le faisait. C'est donc le même qui précédemment a pris directement la parole, en ces termes : « Je suis en participation avec tous ceux qui vous craignent (*Ibid.*, 63). » Comme il s'est fait participant à notre mortalité, pour nous faire participer à sa divinité, nous participons à la vie d'un seul, tandis qu'il participe à la mort de plusieurs. C'est vers lui que se tournent ceux qui craignent Dieu et qui connaissent les témoignages de Dieu, témoignages prédits sur lui, il y a longtemps, par les Prophètes, et démontrés en sa présence, il y a peu de temps, au moyen de ses miracles.

7. « Que mon cœur devienne sans tache par la vertu de vos justes ordonnances, afin que je ne tombe pas dans la confusion (*Ibid.*, 80). » C'est maintenant la voix du corps du Christ, c'est-à-dire de son saint peuple, qui demande que son cœur devienne sans tache, par la vertu des justes ordonnances de Dieu et non par ses propres forces. En effet, c'est là une prière et non un acte de présomption. « Afin, » dit-il, « que je ne tombe pas dans la confusion ; » on trouve quelque chose de semblable dans ces premiers versets du Psaume : « Puissent mes voies être assez droites pour que je garde vos justes ordonnances! Je ne serai point alors confondu, tant que j'aurai sous les yeux tous vos commandements (*Ibid.*, 5 et 6). » Le désir exprimé par ces mots : « Puissent mes voies.... » se

quod verbis superioribus propter hoc meritum postulavit, ubi dictum est, « Veniant super me miserationes tuæ, et vivam. » Hæc meditatio amantis est cogitatio, et tantum amantis, ut caritas non frigescat hujus meditationis suæ (*Matth.*, XXIV, 12), quantalibet abundantia constipetur iniquitatis alienæ.

5. Denique sequitur, et dicit, « Confundantur superbi, quoniam injuste iniquitatem fecerunt in me : ego autem exercebor in mandatis tuis (*Ps.*, CXVIII, 78). » Ecce quod (*a*) ait, meditatio legis Dei, vel potius meditatio lex Dei.

6. « Convertantur, inquit, ad me qui timent te, et qui cognoscunt testimonia tua (*Ibid.*, 79). » In nonnullis codicibus invenimus et Græcis et Latinis, « Convertantur mihi : » quod tantumdem valere existimo, quantum si dicatur, « ad me. » Sed quis est iste qui hoc dicit? Non enim quisquam hominum hoc dicere audebit, aut si dicat, audiendus est. Nimirum ergo ille est, qui etiam superius interposuit proprietatem vocis suæ, dicens, « Particeps ego sum omnium timentium te (*Ibid.*, 63). » Quia factus est particeps mortalitatis nostræ, ut et nos participes divinitatis ipsius fieremus : nos unius participes ad vitam, ad mortem vero particeps ille multorum. Ipse est enim ad quem convertuntur timentes Deum, et qui cognoscunt Dei testimonia, de illo per Prophetas tanto ante prædicta, in ejus præsentia per miracula paulo ante monstrata.

7. « Fiat, inquit, cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar (*Ibid.*, 80). » Redit ad vocem corporis sui, sancti scilicet populi sui, et jam immaculatum fieri cor suum precatur, hoc est, cor membrorum suorum ; in justificationibus Dei, non in viribus eorum. Poposcit enim hoc, non

(*a*) Plures MSS. *agit.*

retrouve plus clairement dans cette prière : « Que mon cœur devienne sans tache ; » mais, ni dans l'une ni dans l'autre de ces pensées, qui n'en font qu'une, on ne trouve l'audace de la confiance présomptueuse du libre arbitre contre la grâce. D'autre part, ce qu'il a dit dans le premier texte : « Je ne serai point alors confondu, » est la même chose que ce qu'il dit ici : « Afin que je ne tombe pas dans la confusion. » Le cœur des membres et du corps du Christ devient donc sans tache, par le secours de la grâce divine, qui vient de la tête même de ce corps, c'est-à-dire de Notre Seigneur Jésus-Christ, par le baptême de la régénération (*Tit.*, III, 5), qui efface tous nos anciens péchés ; par le secours de l'Esprit, qui lutte par ses désirs contre la chair (*Gal.*, V, 17), afin que nous ne soyons pas vaincus dans ce combat ; enfin par l'efficacité de l'oraison dominicale, dans laquelle nous disons : « Remettez-nous nos dettes (*Matth.*, VI, 12). » C'est ainsi que par le don de la régénération, par le secours que nous recevons au milieu du combat, et par les prières que nous répandons devant Dieu, notre cœur est purifié de toute tache, afin que nous ne soyons pas confondus ; ce qui nous est promis par les justes ordonnances de Dieu même, puisque, parmi d'autres commandements, il nous est dit : « Remettez et l'on vous remettra ; donnez et l'on vous donnera (*Luc*, VI, 37, 38). »

præsumsit. Quod autem addidit, « Ut non confundar » : tale aliquid et in primis hujus Psalmi versibus invenitur, ubi dixit, « Utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas : tunc non confundar, cum inspicio in omnia mandata tua (*Ibid.*, 5, 6). » Quod ibi, quia dixit « Utinam, » uno verbo significavit optantis ; hoc isto loco apertioribus verbis expressit orantis, dicendo, « Fiat cor meum immaculatum : » ut nec in illa, nec in ista sententia, quæ utraque una est, inveniatur audacia de libero arbitrio contra gratiam confidentis. Quod autem ait ibi, « Tunc non confundar ; » hoc ait hic, « Ut non confundar. » Fit ergo cor immaculatum membrorum et corporis Christi, gratia Dei per ipsum corporis caput, hoc est, per Jesum Christum Dominum nostrum, per regenerationis lavacrum, ubi abolita sunt omnia præterita peccata nostra (*Tit.*, III, 5); per spiritus adjutorium, per quod concupiscimus adversus carnem (*Gal.*, V, 17), ne vincamur in pugna nostra ; per Dominicæ orationis (*a*) effectum, in qua dicimus, « Dimitte nobis debita nostra (*Matth.*, VI, 12). » Ita donata nobis regeneratione, (*b*) adjuta conflictione, fusa precatione, fit cor nostrum immaculatum, ut non confundamur : quia et hoc ad justificationes Dei pertinet, quando inter ejus alia præcepta præcipitur, « Dimittite, et dimittetur vobis ; date, et dabitur vobis (*Lucæ*, VI, 37 et 38). »

(*a*) Sic MSS. At editi, *affectum*. (*b*) Sic MSS. At Am. *adjuta confessione*. Er. et Lov. *adjuti confessione*.

VINGTIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Avec l'aide du Seigneur, nous entreprenons d'examiner et d'expliquer la partie de notre long Psaume où le Prophète dit : « Mon âme est tombée de défaillance pour votre salut et j'ai espéré en votre parole (*Ps.*, CXVIII,81). » Toute défaillance ne doit pas être considérée comme une faute ou comme un châtiment ; il y a aussi une défaillance louable ou désirable. Progresser et défaillir étant deux choses contraires, progresser se prend d'ordinaire en bonne part, et défaillir en mauvaise part, lorsqu'on n'ajoute pas, ou lorsqu'on ne sous-entend pas l'objet de l'un ou de l'autre ; mais si l'on désigne cet objet, il peut être funeste de progresser et salutaire de défaillir. C'est ce qui ressort clairement de cette parole de l'Apôtre : « Évitez les nouveautés profanes des paroles, car elles profitent beaucoup à l'impiété (II *Tim.*, II, 16). » L'Apôtre a dit de même de certaines personnes : « Elles progresseront dans le mal (*Id.*, III, 13). » Pour la même raison, défaillir du bien pour le mal est un mal, et défaillir du mal pour le bien est un bien. Car c'est une heureuse défaillance que celle dont il a été dit : « Mon âme défaillante se consume d'ardeur après les parvis du Seigneur (LXXXIII, 3).» C'est ainsi que, dans le verset qui nous occupe, le Prophète ne dit pas : Mon âme est tombée de défaillance pour avoir perdu votre salut, mais : « Mon âme est tombée de défaillance pour votre salut, » c'est-à-dire, « dans l'attente de votre salut. » C'est donc là une bonne défaillance : elle montre, en effet, le désir d'un bien, que l'on n'a pas encore acquis, mais que l'on poursuit avec l'avidité la plus grande et avec la plus grande véhémence. Mais qui exprime cet ardent désir, sinon la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple d'acquisition (I *Pierre*, II, 9), qui aspire après le Christ, chacun à son époque, dans tous ceux qui ont vécu, qui vivent et qui vivront, depuis l'origine du genre humain jusqu'à la fin de ce

SERMO VIGESIMUS.

1. Adjuvante Domino istam magni hujus Psalmi partem considerandam exponendamque suscepimus, ubi dicit, « Defecit in salutare tuum anima mea, et in verbum tuum speravi (*Ps.*, CXVIII, 81). » Non omnis defectus vel culpæ putandus est esse, vel pœnæ : est etiam defectus laudabilis vel optabilis. Nam cum sint inter se duo ista contraria, proficere et deficere ; usitatius profectus in bono accipitur, defectus in malo, quando non additur vel subintelligitur in quid proficiatur vel deficiatur : cum vero additur, potest et malum esse proficere, bonumque deficere : aperte quippe dixit Apostolus, « Profanas autem verborum novitates evita multum enim proficient ad impietatem (II *Tim.*, II, 16). » Ait et de quibusdam, « Proficient in pejus (II *Tim.*, III, 13). » Ita et defectus a bono in malum malus est, a malo in bonum bonus est. Bono quippe defectu dictum est, « Desiderat et deficit anima mea in atria Domini (*Psal.*, LXXXIII, 3). » Sic et hic non ait, Defecit a salutari tuo ; sed, « Defecit in salutare tuum, » hoc est, ad salutare tuum, « anima mea. » Bonus est ergo iste defectus : indicat enim desiderium boni, nondum quidem adepti, sed avidissime ac vehementissime concupiti. Sed quis hoc dicit nisi « genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus adquisitionis (I *Pet.*, II, 9), » ab origine generis humani usque ad hujus sæculi finem, in eis qui suo quique tempore hic vixerunt, vivunt, victuri sunt, desiderans Christum ? Teste sanctissimo sene Symeone, qui cum eum infantem accepisset in manus, dixit, « Nunc dimittis, Domine servum tuum, secundum verbum tuum in pace : quoniam viderunt oculi mei salutare tuum. Acce-

siècle. Témoin le très-saint vieillard Siméon, qui, tenant entre ses mains l'enfant divin, s'écria : « Maintenant, Seigneur, vous pouvez laisser votre serviteur s'en aller en paix, selon votre parole, car mes yeux ont vu le salut qui vient de vous. » Il avait en effet, reçu de Dieu la promesse qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur (*Luc*, II, 29, XXX, 26). Ce désir du saint vieillard, nous devons croire que tous les saints des anciens temps l'ont ressenti. C'est pourquoi le Seigneur lui-même a dit à ses disciples : « Beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez et ils ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez et ils ne l'ont pas entendu (*Matth.*, XIII, 17). » C'est donc leur voix qu'il faut reconnaître en cet endroit ; « Mon âme est tombée de défaillance pour votre salut. » Ce désir n'a donc jamais cessé dans les saints, et il ne cesse pas, maintenant encore, dans le corps du Christ, qui est l'Église, jusqu'à la fin du siècle, jusqu'à ce que vienne « le Désiré de toutes les nations, » selon la promesse du Prophète (*Aggée*, II, 8). C'est ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul : « Reste la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour du jugement, et non-seulement à moi, mais à tous ceux qui aiment l'avénement qui le manifestera (II *Tim.*, IV, 8). » Ce désir, dont nous parlons maintenant, naît donc du bonheur que nous promet la manifestation du Christ, de laquelle le même Apôtre dit aussi : « Quand le Christ, qui est votre vie, apparaîtra, vous aussi, vous apparaîtrez avec lui dans la gloire (*Colos.*, III, 4). » Les premiers temps de l'Église, avant l'enfantement de la Vierge, ont donc eu des saints qui désiraient l'avénement du Seigneur dans son Incarnation ; et les temps qui suivent son Ascension dans le ciel ont des saints qui désirent l'avénement qui le manifestera pour le jugement des vivants et des morts. Et ce désir de l'Église n'a jamais perdu de son ardeur, depuis le commencement jusqu'à la fin du siècle, si ce n'est pendant que le Christ a vécu ici-bas dans la chair au milieu de ses disciples; si bien que l'on comprend sans peine que c'est la voix du corps entier du Christ, gémissant en cette vie, qui s'écrie ici : « Mon âme est tombée de défaillance pour votre salut, et j'ai espéré en votre parole, » c'est-à-dire en votre promesse ; espérance qui nous fait attendre par la patience ce que nous croyons sans le voir (*Rom.*, VIII, 25). Dans ce passage, le texte porte encore ce mot que quelques-uns de nos traducteurs ont voulu rendre par « supersperavi, j'ai surespéré, » parce que l'accomplissement de cette promesse surpassera tout ce qui peut être dit.

perat enim responsum divinum, non se gustaturum mortem, nisi vidisset Christum Domini (*Lucæ*, II, 29, etc.). » Quale autem desiderium fuit in isto sene, tale fuisse credendum est in omnibus superiorum temporum sanctis. Unde et ipse Dominus discipulis ait, « Multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt (*Matth.*, XIII, 17) : » ut ipsorum etiam vox hoc loco agnoscatur, « Defecit in salutare tuum anima mea. » Nec tunc ergo quievit hoc desiderium sanctorum, nec nunc quiescit in Christi corpore, quod est Ecclesia, usque ad terminum sæculi, donec veniat Desideratus cunctis gentibus (*Aggæi*, II, 8), sicut promittitur per Prophetam. Propter quod dicit Apostolus, « Superest mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illo die justus judex : non solum autem mihi, sed et omnibus qui diligunt manifestationem ejus (II *Tim.*, IV, 8). » Hoc itaque desiderium, de quo nunc agimus, de dilectione consurgit manifestationis ejus : de qua item dicit, « Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos cum illo apparebitis in gloria (*Coloss.*, III, 4). » Prima ergo tempora Ecclesiæ ante virginis partum, sanctos habuerunt qui desiderarent incarnationis ejus adventum : ista vero tempora ex quo adscendit in cælum, sanctos habent qui desiderent ejus manifestationem ad vivos et mortuos judicandos. Neque hoc Ecclesiæ desiderium ab initio usque in finem sæculi requievit aliquantum, nisi quamdiu hic cum discipulis in carne versatus est, ut totius corporis Christi in hac vita gementis (*a*) vox convenienter intelligatur, « Defecit in salutare tuum anima mea, et in verbum tuum speravi : » hoc est, in promissum ; quæ spes facit, ut per patientiam exspectetur quod a credentibus non videtur (*Rom.*, VIII, 25). Etiam hic Græcus illud verbum habet, quod quidam nostri interpretes supersperavi transferre maluerunt : quia procul dubio plus futurum est, quam dici potest.

2. « Defecerunt, inquit, oculi mei in eloquium

(*a*) In MSS. non est *vox*, cujus loco subintelligi potest *desiderium*.

2. « Mes yeux languissent dans l'attente de votre parole et ils disent : quand me consolerez-vous ? » Voilà donc de nouveau, dans les yeux pour cette fois, mais dans les yeux de l'âme, cette double et heureuse défaillance, qui ne vient pas de la faiblesse de l'esprit, mais de l'énergie du désir produit par les promesses de Dieu. En effet, c'est là ce que veut dire : « dans votre parole. » Mais comment ces yeux intérieurs disent-ils : « Quand me consolerez-vous ? » sinon, parce que leur attitude et leur attente sont une prière et un gémissement ? En effet, c'est ordinairement la bouche qui parle et non les yeux ; mais l'ardeur de la supplication est en quelque sorte la voix des yeux. Mais par ces paroles : « Quand me consolerez-vous ? » il semble montrer qu'il souffre de quelque retard. C'est le même sens que dans ce passage : « Et vous, Seigneur, jusqu'à quand tarderez-vous (*Ps.*, VI, 4) ? » Il en est ainsi, ou bien pour que la jouissance différée soit plus douce à son arrivée, ou bien parce que, telle est l'impression de ceux qui désirent ardemment, tout espace de temps, si court qu'il soit pour Dieu qui vient en aide, étant long pour celui qui aime. Mais le Seigneur, qui dispose tout avec mesure, avec nombre et avec poids, sait quand il doit faire chaque chose (*Sag.*, XI, 21).

3. Mais lorsque les désirs spirituels sont ardents, les désirs charnels se refroidissent sans nul doute ; c'est pourquoi le Prophète continue ainsi : « Parce que je suis devenu comme une outre exposée à la gelée, je n'ai pas oublié vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 83). » Sans doute, c'est notre chair de mort que le Prophète compare à une outre, et par la gelée il entend le bienfait de la grâce céleste qui engourdit, comme sous la contraction du froid, les convoitises de la chair ; d'où il résulte que les justes ordonnances de Dieu ne sortent pas de la mémoire, parce qu'on ne porte pas ailleurs ses pensées, et que les paroles de l'Apôtre se réalisent : « N'ayez point souci de la chair dans ses convoitises (*Rom.*, VIII, 14). » C'est pourquoi, après avoir dit : « Parce que je suis devenu comme une outre exposée à la gelée, » le Prophète a aussitôt ajouté : « Je n'ai pas oublié vos justes ordonnances ; » c'est-à-dire, je ne les ai pas oubliées, en raison de ce que je suis devenu. La chaleur de la convoitise s'est amortie, afin que le souvenir de la charité s'enflammât.

4. « Quel sera le nombre des jours de votre serviteur, quand vous ferez justice de ceux qui me persécutent (*Ps.*, CXVIII, 84). » Ce langage est celui des martyrs dans l'Apocalypse, et il leur est ordonné d'attendre patiemment que le nombre de leurs frères soit complété (*Apoc.*,

tuum, dicentes, Quando consolaberis me (*Psal.*, CXVIII, 82) ? » Ecce rursus in oculis, sed utique interioribus, laudabilis et felix ille defectus, non veniens ex infirmitate animi, sed ex fortitudine desiderii in promissum Dei. Hoc enim ait, « in eloquium tuum. Quomodo autem tales oculi dicunt, « Quando consolaberis me, » nisi cum tali intentione et exspectatione oratur et gemitur ? Lingua enim loqui, non oculi solent : sed oculorum quodam modo vox est desiderium orationis. Verum in eo quod ait, « Quando consolaberis me, » tamquam moras se perpeti ostendit. Unde est etiam illud, « Et tu, Domine, quo usque (*Ps.*, VI, 4) ? » Quod aut ideo fit ut dulcior veniat dilata jocunditas, aut iste sensus desiderantium, cum spatium temporis, etiam quod (*a*) subvenienti breve est, longum est amanti. Novit autem Dominus quid quando faciat, qui in mensura et numero et pondere cuncta disponit (*Sap.*, II, 21).

3. Ardentibus autem spiritalibus desideriis, carnalia desideria sine dubitatione frigescunt : propter hoc sequitur, « Quoniam factus sum tamquam uter in pruina ; justificationes tuas non sum oblitus (*Ps.*, CXVIII, 83). » Nimirum enim per utrem carnem mortis hujus, per pruinam vero cæleste beneficium vult intelligi, quo carnis concupiscentiæ velut frigore cohibente torpescunt ; et fit hinc ut justificationes Dei de memoria non labantur, dum non cogitatur aliunde ; quoniam fit quod ait Apostolus, « Carnis providentiam ne feceritis in concupiscentiis (*Rom.*, XIII, 14). » Ideo cum dixisset, « Quoniam factus sum tamquam uter in pruina ; » subjecit, « Justificationes tuas non sum oblitus : » hoc est, ideo non sum oblitus, quoniam talis factus sum. Fervor enim cupiditatis obtorpuit, ut ferveret memoria caritatis.

4. « Quot sunt dies servi tui, quando facies de persequentibus me judicium (*Ps.*, CXVIII, 84) ? » In Apocalypsi est ista vox Martyrum (*Apoc.*, VI, 10), et eis imperatur patientia donec fratrum eorum nu-

(*a*) Lov. *subito venienti* : dissentientibus editis aliis et MSS.

vi, 10). Le corps du Christ demande donc combien de jours il vivra dans le monde. Et pour que nul ne croie que l'Église périra avant la fin du monde, et qu'il se trouvera dans ce siècle quelque espace de temps pendant lequel l'Église n'existera plus sur la terre, il demande quel sera le nombre de ses jours et parle aussitôt du jugement, faisant voir par là que l'Église subsistera sur la terre jusqu'au jour du jugement, où elle sera vengée de ses persécuteurs. Mais si quelqu'un est frappé, que le Prophète fasse précisément la demande qui a attiré plus tard aux disciples cette réponse de leur Maître : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps que le Père a réservés à son pouvoir (*Act.*, i, 7) ; pourquoi ne pas voir dans cet endroit du Psaume une prophétie de la question que devaient faire les Apôtres, et dans la demande des Apôtres l'énoncé de cette même parole de l'Église prophétisée si longtemps auparavant?

5. Le Prophète continue en ces termes : « Les impies m'ont raconté d'agréables mensonges ; mais ils ne ressemblent pas à votre loi, Seigneur (*Ps.*, cxviii, 85). » Ne pouvant rendre par un mot rigoureusement exact l'expression grecque ἀδολεσχίας les traducteurs latins ont écrit, les uns « delectationes, » les autres, « fabulationes ; » nous donnant à comprendre qu'il s'agissait pour les méchants de certaines règles dont ils parlaient avec quelque plaisir. Ces sortes de règles, propres à certaines sectes et à certaines professions, se trouvent mentionnées, tant dans les livres profanes que dans certains livres juifs, où elles sont appelées δευτερώσεις ou règles secondaires. Là, se trouvent avec le texte des Saintes Écritures des milliers de fables. La vaine et vagabonde loquacité des hérétiques n'a pas manqué de s'en créer de semblables. Tels sont tous les impies que le Prophète dit lui avoir raconté leurs ἀδολεσχίας c'est-à-dire lui avoir exposé leurs règles et leurs traditions avec des paroles flatteuses. « Mais, dit-il, ces mensonges agréables ne ressemblent pas à votre loi, Seigneur, » car, ce qui me plaît en votre loi c'est la vérité et non l'agencement des paroles.

6. Il poursuit : « Tous vos commandements sont la vérité même ; ils m'ont injustement persécuté, venez à mon secours (*Ibid.*, 86). » Le sens de ce verset dépend entièrement du sens des paroles précédentes : « Quel sera le nombre des jours de votre serviteur, quand vous ferez justice de ceux qui me persécutent (*Ibid.*, 84)? » En effet, pour me persécuter, ils m'ont raconté leurs agréables mensonges ; mais à ces menson-

merus impleatur. De diebus ergo suis interrogat corpus Christi, qui futuri sunt in hoc sæculo. Et ne quisquam putaret ante hic Ecclesiam non futuram, quam finis sæculi venerit, et aliquid temporis futurum in hoc sæculo, quo Ecclesia jam non sit in terris ; propterea cum quæsisset de diebus suis, adjunxit etiam de judicio, profecto demonstrans usque ad judicium, in quo de persecutoribus ejus est futura vindicta, ipsam quoque in terris futuram. Si autem quemquam movet, cur quærat quod cum discipuli quærerent, Magister respondit, « Non est vestrum scire tempora, quæ Pater posuit in sua potestate (*Act.*, I, 7) : » cur non credamus isto loco Psalmi hujus esse prophetatum hoc ipsum illos fuisse quæsituros, et Ecclesiæ vocem, quæ hic tanto ante prædicta est, illorum interrogatione completam ?

5. Quod autem sequitur, « Narraverunt mihi iniqui delectationes ; sed non sicut lex tua, Domine (*Ps.*, cxviii, 85) : » eas sic transferre voluerunt interpretes nostri, quas Græci ἀδολεσχίας vocant, quod usque adeo uno verbo nequaquam dici Latine potest, ut aliqui « delectationes, » aliqui, « fabulationes » eas dicerent : ut non immerito accipiatur esse quidem illas exercitationes, sed in sermone cum quadam delectatione. Has vero habent in diversis sectis ac professionibus, et litteræ sæculares, et Judæorum quæ Deuterosis (*a*) nuncupatur, continens præter divinarum canonem Scripturarum millia fabularum : habet eas et hæreticorum vana atque errabunda loquacitas. Hos omnes iniquos intelligi voluit, a quibus sibi narratas dicit ἀδολεσχίας id est, exercitationes delectabiles verbis : « Sed non, inquit, sicut lex tua, Domine : » quia me in ea veritas, non verba delectant.

6. Denique adjungit, « Omnia mandata tua veritas : injuste persecuti sunt me, adjuva me (*Ibid.*, 86). » Et pendet totus de superioribus sensus : « Quot sunt dies servi tui, quando facies de persequentibus me judicium (*Ibid.*, 84) ? » Ut enim persequantur me, narraverunt mihi sermonum suorum delectationes : sed eis præposui legem tuam ; quæ

(*a*) Aliquot libri, *Deuterosis nuncupantur continentes* etc. Hieron. in Isai. lix. *Traditiones,* ait, *hominum, quas illi* δευτερώσεις *vocant.*

ges j'ai préféré votre loi, qui m'a d'autant plus charmé que « tous vos commandements sont la vérité même, » tandis que la vanité abonde dans leurs discours. « Ils m'ont persécuté injustement » par leurs discours; car ils ne persécutent en moi que la vérité. « Venez donc à mon secours, » afin que je combatte pour la vérité jusqu'à la mort; car c'est là un de vos commandements et par conséquent c'est la vérité.

7. En combattant ainsi, l'Église a souffert ce qui suit : « Il s'en est peu fallu qu'ils ne m'aient anéanti sur la terre (*Ibid.*, 87), » à cause de l'immense carnage qu'ils ont fait des martyrs, qui confessaient et prêchaient la vérité. Mais comme ce n'est pas en vain que le Prophète a dit: « Venez à mon secours, » il ajoute : « Mais moi, je n'ai pas abandonné vos commandements (*Ibid.*). »

8. Et afin de pouvoir persévérer jusqu'à la fin, il dit : « Donnez-moi la vie selon votre miséricorde et je garderai les témoignages de votre bouche (*Ibid.*, 88). » En grec, le mot de témoignage est rendu par le mot de « martyre : » je n'ai pas dû taire cette circonstance, afin de rappeler le très-doux nom de nos martyrs, qui, sans aucun doute, au milieu des fureurs de l'horrible persécution, par laquelle il s'en est peu fallu que l'Église ne fût anéantie sur la terre, n'ont gardé les témoignages de Dieu que parce qu'ils ont senti en eux le secours demandé par cette prière : « Donnez-moi la vie selon votre miséricorde. » En effet, ils ont reçu la vie, de peur qu'en aimant la vie, ils ne reniassent la vie, et qu'en reniant la vie, ils ne perdissent la vie. De la sorte, ceux qui n'ont pas voulu garder leur vie, en abandonnant la vérité, ont reçu la vie, en mourant pour la vérité.

ideo plus me delectavit, quia « omnia mandata tua veritas : non sicut illorum abundat sermonibus vanitas. Ac per hoc « injuste persecuti sunt me, » quia non in me persecuti sunt nisi veritatem. Ergo « adjuva me, » ut certem pro veritate usque ad mortem : quia et hoc tuum mandatum est, et ideo et hoc veritas est.

7. Hoc cum faceret Ecclesia passa est quod adjunxit, « Paulo minus consummaverunt me in terra (*Ibid.*, 87) : » multa scilicet strage Martyrum facta, dum confitentur et prædicant veritatem. Sed quia non frustra dictum est, Adjuva me : « Ego autem, inquit, non dereliqui mandata tua. »

8. Atque ut posset perseverare usque in finem, « Secundum misericordiam, inquit, tuam vivifica me ; et custodiam testimonia oris tui (*Ps.*, CXVIII, 88) : « quæ Græcus habet martyria. Quod tacendum non fuit, propter dulcissimum Martyrum nomen, qui procul dubio quando tanta persequentium crudelitas sæviebat, ut Ecclesia paulo minus consummaretur in terra, nullo modo Dei martyria custodirent, nisi fieret eis quod hic oratum est, « Secundum misericordiam tuam vivifica me. » Vivificati sunt enim, ne amando vitam, negarent vitam, et negando vitam, amitterent vitam. Ac sic qui pro vita veritatem deserere noluerunt, moriendo pro veritate vixerunt.

VINGT-ET-UNIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVII.

1. L'homme qui parle dans le Psaume, comme accablé de dégoût pour l'instabilité des hommes, qui fait que leur vie est remplie de tentations, après avoir poussé ces plaintes douloureuses au milieu des tribulations : « Les impies m'ont persécuté, » et « peu s'en est fallu qu'ils ne m'anéantissent sur la terre (*Ps.*, CXVIII, 87), » s'enflamme du désir de la Jérusalem céleste, lève les yeux vers les choses d'en haut et s'écrie : « Votre parole, Seigneur, subsiste éternellement dans le ciel (*Ibid.*, 89) ; » c'est-à-dire parmi vos Anges, qui gardent leur place, sans jamais l'abandonner, dans la milice éternelle.

2. Le verset qui vient ensuite, nous ramène du ciel sur la terre. Car le verset précédent est le premier d'une lettre nouvelle, tous les versets de ce Psaume, depuis le commencement jusqu'à la fin, étant distribués huit par huit sous chaque lettre de l'alphabet hébreu. « Votre vérité passe de génération en génération ; vous avez affermi la terre sur ses fondements et elle demeure stable (*Ibid.*, 90). » Envisageant donc la terre après le ciel, avec le regard d'un esprit plein de foi, il y trouve des générations qui ne sont pas dans le ciel et il dit : « Votre vérité passe de génération en génération. » Par cette répétition, ou bien il désigne toutes les générations auxquelles la vérité de Dieu n'a jamais fait défaut dans ses saints, tantôt plus nombreux, tantôt moins nombreux, suivant la variété des temps passés ou futurs; ou bien il veut faire entendre deux générations spéciales, l'une appartenant à la Loi et aux Prophètes, l'autre appartenant à l'Évangile. Il semble nous dire ensuite pourquoi la vérité ne fait jamais défaut à ces générations : « Vous avez affermi la terre sur ses fondements et elle demeure stable, »

SERMO VIGESIMUS-PRIMUS.

1. Homo qui loquitur in isto psalmo, tamquam tæderet eum mutabilitatis hominum, unde vita ista tentationibus plena est, inter tribulationes suas, propter quas supra dixerat, « Iniqui persecuti sunt me, » et, « Paulo minus consummaverunt me in terra (*Ibid.*, 86 et 87) ; » inflammatus desiderio cælestis Jerusalem, in superna suspexit, et dixit, « In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cælo (*Ibid.*, 89) : » hoc est, in Angelis tuis custodientibus æternam sine desertione militiam.

2. Sequens autem versus post cælum, pertinet consequenter ad terram. Unus enim versus est eorum octo, qui ad istam litteram pertinent. Singulis quippe litteris Hebræis subduntur octoni, donec Psalmi hujus prolixitas terminetur. « In generationem et generationem veritas tua ; fundasti terram, et permanet (*Ibid.*, 90). » Post cælum ergo terram contuitu fidelis mentis adspiciens, invenit in ea generationes quæ in cælo non sunt, et ait, « In generationem et generationem veritas tua : » sive omnes generationes ista repetitione significans, a quibus numquam defuit veritas Dei in sanctis ejus, modo paucioribus, modo pluribus ut se temporum varietas habuit vel habebit; sive duas quasdam generationes intelligi volens, unam scilicet ad Legem et Prophetas, alteram vero ad Evangelium pertinentem. Cur autem numquam etiam istis generationibus veritas desit, velut aperiens caussam ; « Fundasti, inquit, terram, et permanet : » eos qui in terra sunt, terram nuncupans. « Fundamentum autem aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus (I *Cor.*, III, 11). » Neque enim et illius generationis ad Legem Prophetasque pertinentis fundamentum non erat Christus, testimonium habens a Lege et Prophetis (*Rom.*, III, 21). Aut vero Moyses et Prophetæ filii deputandi sunt in servitutem generantis ancillæ fuisse, non liberæ, quæ est

désignant, sous le nom de la terre, ceux qui l'habitent. « Or, nul ne poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 11). » Le Christ n'a donc pas laissé d'être le fondement même de la génération qui appartient à la Loi et aux Prophètes, puisque la Loi et les Prophètes lui rendent témoignage (*Rom.*, III, 21). Autrement Moïse et les Prophètes devraient être rangés parmi les enfants de la servante qui engendrait pour la servitude, et non parmi les enfants de la femme libre qui est notre mère (*Galat.*, IV, 24-26), à laquelle « un homme dira : Sion est ma mère ; il s'y est fait homme, et le Très-Haut lui-même l'a fondée (*Ps.*, LXXXVI, 5). » Il est en effet le Très-Haut avec son Père, et pour nous, il s'est fait très-humble en s'incarnant dans le sein de cette mère ; car lui qui était Dieu au-dessus d'elle s'est fait homme en elle. C'est donc sur ce fondement, Seigneur, que « vous avez affermi la terre et qu'elle demeure stable. » Car établie sur ce fondement inébranlable elle ne penchera jamais dans les siècles des siècles (*Ps.*, CIII, 15), parce que vous demeurerez toujours en ceux à qui vous donnerez la vie éternelle. Quant à ceux qu'a enfantés la servante et qui appartiennent à l'Ancien Testament, sous les voiles duquel était cependant caché le Nouveau, comme ils n'ont de goût que pour les promesses terrestres, ils ne demeurent point à jamais. En effet, l'esclave ne reste pas toujours dans la maison, tandis que le fils y demeure toujours (*Jean*, VIII, 35). »

3. « Par votre ordre le jour subsiste tel qu'il est (*Ps.*, CXVIII, 91). » Car toutes ces choses sont le jour, et tel est le jour qu'a fait le Seigneur : livrons-nous à la joie et à l'allégresse en ce jour (*Ps.*, CXVII, 24), et marchons honnêtement comme pendant le jour (*Rom.*, XVIII, 13). « Car toutes les choses vous servent (*Ps.*, CXIII, 91). » « Toutes les choses, » celles dont parle le Prophète ; « Toutes les choses » qui appartiennent à ce jour « vous servent. » Quant aux impies dont il est dit : « J'ai comparé votre mère à la nuit (*Osée*, IV, 5, *selon les Septante*), » ils ne vous servent pas.

4. Le Psalmiste a ensuite recherché comment cette terre a été délivrée pour demeurer stable sur ses fondements et il a ajouté : « Si votre Loi n'avait été ma méditation, peut-être aurais-je péri dans mon humiliation (*Ps.*, CXVIII, 92). » Cette loi est celle de la foi, non d'une foi vaine, mais de la loi qui opère par la charité (*Galat.*, V, 6). Par elle on obtient la grâce, qui rend les fidèles forts dans les afflictions temporelles, afin qu'ils ne périssent pas dans l'humiliation de leur condition mortelle.

5. « Jamais je n'oublierai vos justes ordonnances, parce que, par elles, vous m'avez rendu la vie (*Ps.*, CXVIII, 92). » Voilà comment

mater nostra (*Gal.*, IV, 24) ; cui Mater Sion, dicit homo, et homo factus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus (*Psal.*, LXXXVI, 5) ? Ipse est enim et apud Patrem altissimus, et propter nos in ista matre factus humillimus : quoniam qui Deus erat super eam, homo factus est in ea. Hoc itaque fundamento, Domine, « fundasti terram, et permanet : » quia in tali fundamento constabilita, non inclinabitur in sæculum sæculi (*Psal.*, CIII, 5) : in eis utique permanens, quibus es vitam daturus æternam. Quos autem ancilla peperit, ad vetus Testamentum pertinentes, in cujus tamen figuris latebat novum, nihil aliud sapiendo quam promissa terrena, non permanent. « Servus enim non manet in domo in æternum, filius autem manet in æternum (*Johan.*, VIII, 35). »

3. « Ordinatione tua permanet dies (*Ps.*, CXVIII, 91). » Ista quippe omnia dies : « et iste est dies quem fecit Dominus, exsultemus et jocundemur in eo (*Ps.*, CXVII, 24) : » et sicut in die honeste ambulemus (*Rom.*, XIII, 13). « Quoniam omnia serviunt tibi. » « Omnia » scilicet de quibus loquebatur, « omnia » quæ pertinent ad hunc diem, « serviunt tibi. » Impii quippe de quibus dicitur, « Nocti similavi matrem vestram (*Osee*, IV, 5) », non serviunt tibi.

4. Deinde respexit unde liberetur hæc terra, ut fundata permaneat; atque subjecit, « Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forsitan perissem in humilitate mea (*Ps.*, CXVIII, 92). » Ista lex fidei est ; non inanis fidei, sed quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6). Per hanc impetratur gratia, quæ fortes facit in tribulatione temporali, ne pereant in humilitate mortali.

5. « In æternum, inquit, non obliviscar justificationum tuarum ; quoniam in ipsis vivificasti me (*Ps.*, CXVIII, 93). » Ecce unde factum est, ut non periret in humilitate sua. Nam Deo non vivificante, quid est homo, qui se occidere potuit, vivificare autem non potest ?

6. Subjicit deinde, ac dicit, « Tuus sum ego, sal-

il n'a pas péri dans son humiliation. Car si Dieu ne lui rend la vie, qu'est-ce que l'homme qui a bien pu se donner la mort, mais qui ne peut se rendre la vie ?

6. Puis, le Prophète ajoute : « Je suis à vous, sauvez-moi, parce que j'ai cherché vos justes ordonnances (*Ibid.*, 94). » Il ne faut pas comprendre superficiellement ces paroles : « Je suis à vous. » Qu'y a-t-il, en effet, qui ne soit à Dieu? Faut-il, par hasard, de ce qu'on dit que Dieu est dans les cieux, inférer qu'il y ait sur terre quelque chose qui ne soit point à lui ? Mais un autre Psaume vous crie : « La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient, le globe terrestre avec tous ceux qui l'habitent (*Ps.*, XXIII, 1). » Pourquoi donc le Prophète a-t-il pensé à se recommander en quelque sorte plus familièrement à Dieu, en lui disant : « Je suis à vous, sauvez-moi, » s'il ne nous a donné à entendre par là que, pour son malheur, il a voulu être à lui-même; ce qui est le premier et le souverain mal de la désobéissance ? Et comme s'il avait dit : J'ai voulu être à moi et je me suis perdu : « Je suis à vous, » dit-il, « sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos justes ordonnances. » J'ai recherché, non pas mes volontés, par lesquelles j'ai été à moi, mais vos justes ordonnances, afin d'être désormais à vous.

7. « Les pécheurs m'ont attendu pour me perdre ; mais j'ai compris vos témoignages (*Ps.*, CXVIII, 95). » Que signifie : « M'ont attendu pour me perdre ? » Ont-ils tendu des embûches sur sa route, attendant son passage pour le tuer? Craignait-il donc la mort pour son corps? Non, certes. Que signifie donc : « Ils m'ont attendu, » sinon qu'ils ont attendu qu'il se joignît à eux pour le mal ? Alors, en effet, ils l'auraient perdu. Mais pour quelle cause a-t-il échappé à la mort, lui-même le déclare : « J'ai compris vos témoignages. » Mais le mot grec résonne plus familièrement aux oreilles de l'Église : disons en le conservant à la lettre : « J'ai compris votre martyre ; » c'est-à-dire que, quand ils me tueraient pour mon refus de me joindre à eux, je ne périrais pas en devenant votre martyr. Mais ceux qui, pour me perdre, attendaient le moment où je céderais à leurs volontés, me torturaient, tandis que je confessais vos témoignages. Cependant il n'abandonnait pas pour cela ce qu'il avait compris, envisageant une fin sans fin, s'il persévérait jusqu'à la fin.

8. Enfin, il ajoute : « J'ai vu la fin de toute consommation, votre commandement est large à l'excès (*Ibid.*, 96). » C'est qu'il était entré dans le sanctuaire de Dieu, et qu'il avait l'intelligence des choses dernières (*Ps.*, LXXII, 17). »

vum me fac; quoniam justificationes tuas exquisivi (*Ibid.*, 94). » Non transeunter intelligendum est, quod dictum est, « Tuus sum ego. » Quid enim non est ejus ? An forte quia in cælis esse dicitur Deus, ideo putandum est aliquid non esse ejus in terra? Cum clamet alius Psalmus, « Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terræ, et omnes qui habitant in eo (*Ps.*, XXIII, 1). » Quid est ergo quod iste ita se quodam modo familiarius Deo commendandum putavit, ut diceret, « Tuus sum ego, salvum me fac : » nisi intelligi volens quod malo suo suus esse voluerit, quod est inobedientiæ primum et maximum malum ? Et tamquam dicens, Meus esse volui, et perditum me feci : « Tuus sum, inquit, salvum me fac ; quia justificationes tuas exquisivi : » non voluntates meas, quibus fui meus ; sed « justificationes tuas, » ut essem jam tuus.

7. « Me, inquit, exspectaverunt peccatores, ut perderent me : testimonia autem tua intellexi. (*Ps.*, CXVIII, 95). » Quid est, « exspectaverunt, ut perderent ? » An velut insidiis obsederunt viam, exspectantes ut quando transiret, occiderent ? Numquid ergo morte corporis perire metuebat ? Absit. Et quid est, « me exspectaverunt, » nisi ut eis ad malum consentiret? Tunc enim perderent. Unde autem non perierit dixit : « Testimonia tua intellexi. « Sed familiarius hic Ecclesiæ auribus Græcum verbum sonat, « Martyria tua intellexi. » Quia scilicet me sibi non consentientem etiamsi occiderent, tua martyria confitens non perirem. Sed illi qui ut perderent, exspectabant quando consentirem, torquebant etiam cum confiterer : nec tamen quod intellexerat relinquebat, intuens et videns utique sine fine finem, (*a*) si perseveraret usque in finem.

8. Denique secutus adjunxit, « Omnis consummationis vidi finem , latum mandatum tuum valde (*Ibid.*, 96). » Intraverat quippe in sanctua-

(*a*) Sic aliquot MSS. Alii vero cum editis, *etsi perseveraret* : forte pro, *ut sic perseveraret.*

Par ces mots : « toute consommation, » il me semble qu'il faut entendre ici le combat pour la vérité (*Eccli.*, IV, 33) et le support de tous les maux pour le vrai et souverain bien. La fin de cette consommation est d'obtenir un rang élevé dans le royaume du Christ, lequel royaume n'a pas de fin, et d'y posséder, au milieu d'une gloire éclatante, sans craindre ni souffrance, ni mort, une vie acquise par les douleurs, les opprobres et la mort de cette vie. Dans les paroles qui viennent ensuite : « Votre commandement est large à l'excès, « je ne comprends autre chose que la charité. En effet, de quoi servirait-il de braver une mort imminente, et de confesser les témoignages de Dieu au milieu des plus affreux supplices, si cette confession n'était l'œuvre de la charité. Écoutons l'Apôtre : « Lors même que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai la charité, cela ne me servirait de rien (I *Cor.*, XIII, 3). » Or, « la charité divine a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint, qui nous a été donné (*Rom.*, V, 5). » C'est dans cette diffusion de la charité que se trouve cette largeur qui fait parcourir, sans être à l'étroit, la voie étroite, par la grâce de celui auquel il dit : « Vous avez élargi sous mes pieds la voie où je marchais, et la plaee de mes pas ne s'est pas effacée (*Ps.*, XVII, 37). » C'est donc un large commandement que celui de la charité, ce double commandement qui prescrit d'aimer Dieu et le prochain. Car, qu'y a-t-il de plus large qu'un précepte duquel dépendent toute la loi et tous les Prophètes (*Matth.*, XXII, 40)?

rium Dei, et intellexerat in novissima (*Ps.*, LXXIII, 27). Omnis autem consummatio mihi videtur hoc loco intelligenda, usque ad mortem pro veritate certare (*Eccli.*, IV, 33), et pro vero ac summo bono mala omnia tolerare : cujus consummationis finis est, excellere in regno Christi, quod non habet finem ; et habere ibi sine morte, sine dolore, et cum magno honore vitam, morte hujus vitæ ac doloribus et opprobriis adquisitam. Quod autem addidit, « Latum mandatum tuum valde : » non intelligo nisi caritatem. Quid enim profuisset quacumque morte imminente, et inter quantacumque tormenta illa martyria confiteri, si caritas in confitente non esset? Audiamus Apostolum : « Et si tradidero, inquit, corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habeam, nihil mihi prodest (I *Cor.*, XIII, 3). » « Caritas autem Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, V, 5). » In hac diffusione latitudo est, in qua sine angustiis via quoque ambulatur angusta, donante illo cui dictum est, « Dilatasti gressus meos subter me, et non sunt infirmata vestigia mea (*Ps.*, XVII, 37). » Latum est ergo mandatum caritatis, mandatum illud geminum, quo jubetur Deus et proximus diligi. Quid autem latius, quam ut ubi pendeat tota Lex et omnes Prophetæ (*Matth.*, XXII, 40)?

VINGT-DEUXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Nous vous avons souvent enseigné que, par cette heureuse manière d'être au large, qui fait que rien ne nous tient à l'étroit dans la pratique des commandements de Dieu, nous devions entendre la charité. C'est pourquoi, après avoir dit précédemment dans ce grand Psaume : « Votre commandement est large à l'excès (*Ps.*, CXVIII, 96), » le Prophète nous montre, dans le verset suivant, à quoi tient cette largeur du commandement : « Combien, Seigneur, j'ai chéri votre loi (*Ibid.*, 97) ! » Cette largeur de la loi est donc la charité. Comment, en effet, pourrait-on aimer ce que Dieu ordonne d'aimer, si l'on n'aimait le commandement qui l'ordonne! Or, ce commandement est la loi même. « Tout le jour, dit-il, elle est ma méditation (*Ibid.*).» Je l'ai aimée à ce point que, tout le jour, elle a été ma méditation. Le texte grec (1) est plus expressif encore que le texte latin, pour indiquer la continuité de sa méditation. Tout le jour signifie tout le temps, c'est-à-dire que toujours ce saint amour triomphe de la concupiscence, qui souvent s'oppose à l'accomplissement des prescriptions de loi, la chair convoitant contre l'esprit ; mais l'esprit, convoitant contre la chair(*Gal.*, V, 17) doit aimer la loi de Dieu d'un tel amour qu'elle soit, pendant tout le jour, l'objet de sa méditation. Or, l'Apôtre a dit : « Où est donc votre sujet de glorification ? Il est repoussé. Par quelle loi ? Par celle des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi (*Rom.*, III, 27). » Cette foi opère par la charité (*Galat.*, V,6), car, en cherchant, en demandant, en frappant, elle obtient l'Esprit-Saint (*Luc*, XI, 10-15), par lequel la charité est répandue dans nos cœurs (*Rom.*, V, 6). En effet, tous ceux qui sont conduits par cet Esprit de Dieu sont les enfants de Dieu (*Ibid.*, XIII, 14).

SERMO VIGESIMUS-SECUNDUS

1. Sæpe admonuimus laudabilem latitudinem, in qua nullas cum mandata Dei facimus patiamur angustias, intelligendam esse caritatem. Propter quod etiam in magno isto Psalmo cum superius dixisset, « Latum mandatum tuum valde (*Ps.*, CXVIII, 96) : » in hoc sequenti versu ostendit unde sit latum, dicens, « Quomodo dilexi legem tuam, Domine (*Ibid.*, 97). » Dilectio est igitur latitudo mandati. Unde quippe fieri potest, ut diligatur quod Deus jubet diligi, et ipsa jussio non diligatur ? Ipsa est enim lex. « Tota, inquit, die meditatio mea est. » Ecce quomodo eam dilexi, ut tota die meditatio mea esset : vel potius, sicut Græcus habet, « totam diem ; » ubi magis continuatio meditantis exprimitur. Id autem intelligitur per omne tempus, quod est semper. Tali expugnatur dilectione cupiditas, quæ sæpe faciendis legis jussionibus contradicit, concupiscente adversus spiritum carne (*Gal.*,V, 17) : adversus quam spiritus concupiscens ita debet diligere legem Dei, ut totam diem meditatio ejus sit. Dicit autem Apostolus, « Ubi est ergo gloriatio tua ? Exclusa est. Per quam legem ? Factorum ? Non, sed per legem fidei (*Rom.*, III, 27). » Hæc est fides quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6) ; quoniam quærendo, petendo, pulsando (*Matth.*, VII, 7), impetrat Spiritum bonum, per quem dilectio ipsa diffunditur in cordibus nostris (*Rom.*, V, 5). Hoc enim Spiritu Dei quicumque aguntur, hi filii sunt Dei (*Rom.*, VIII, 14). Qui recipiuntur ut recumbant cum Abraham, Isaac et Jacob in regno cælorum (*Matth.*, VIII, 11) : expulso servo qui non manet

(1) Ὅλην τὴν ἡμέραν.

Ils sont reçus pour prendre place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux (*Matth.*, VIII, 11), à l'exclusion de l'esclave qui ne demeure pas toujours dans la maison (*Jean*, VIII, 35); c'est-à-dire à l'exclusion d'Israël selon la chair, auquel le Seigneur a dit : « Vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les Prophètes dans le royaume de Dieu, tandis que vous serez rejetés dehors. Il en viendra de l'Orient et de l'Occident, de l'Aquilon et du Midi, et ils auront place au festin dans le royaume de Dieu, et voilà que les derniers seront les premiers, et que les premiers seront les derniers (*Luc*, XIII, 28, 30). » « Les Gentils, » comme le dit l'Apôtre, vase d'élection, « les Gentils qui ne cherchaient pas la justice ont embrassé la justice, mais la justice qui vient de la foi; Israël, au contraire, en cherchant la loi de justice, n'est point parvenu à trouver la loi de justice (*Rom.*, IX, 30-32). » Pourquoi? Parce qu'en recherchant non la foi, mais les œuvres, les Juifs se sont heurtés contre la pierre d'achoppement. C'est ainsi qu'ils sont devenus les ennemis de celui qui parle dans cette prophétie.

2. Cette pensée sert de liaison avec ce qui suit : « Vous m'avez fait goûter votre commandement, plus qu'à mes ennemis, parce qu'il est à moi pour l'éternité (*Ps.*, CXVIII, 98). Ils ont en effet du zèle pour la gloire de Dieu, mais ce zèle n'est pas selon la science. Car, ne connaissant pas la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu (*Rom.*, X, 2, 3). » Mais celui qui, plus que ses ennemis, goûte le commandement de Dieu, veut, comme l'Apôtre, posséder non point sa propre justice qui vient de la loi, mais, par la foi du Christ, posséder la justice qui vient de Dieu (*Philipp.*, III, 9). Ce n'est pas que la loi que lisent ses ennemis ne vienne de Dieu, mais c'est qu'ils ne la goûtent pas comme il la goûte, lui qui, sous ce rapport, est bien au-dessus d'eux, parce qu'il est attaché à la pierre contre laquelle ils se heurtent. En effet, « le Christ est la fin de la loi, pour la justification de quiconque croit en lui (*Rom.*, X, 4), » afin d'être justifié gratuitement par sa grâce (*Ibid.*, III, 24); non pas comme ceux qui croient pouvoir pratiquer la loi par leurs propres forces et qui cherchent à établir, sans doute d'après la loi de Dieu, mais enfin leur propre justice; mais, au contraire, comme un enfant de la promesse qui, ayant faim et soif de la divine justice (*Matth.*, V, 6), la mendie au Père, en demandant, en cherchant, en frappant

in domo in æternum (*Johan.*, VIII, 35), id est, Israël secundum carnem, cui dictum est, Cum videritis Abraham, Isaac, et Jacob, et omnes Prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras. Et venient ab Oriente, et Occidente, et Aquilone, et Austro, et accumbent in regno Dei. Et ecce sunt novissimi qui erant primi, et sunt primi qui erant novissimi (*Lucæ*, XIII, 28, etc.). « Gentes autem, sicut ait Vas electionis, quæ non sectabantur justitiam, apprehenderunt justitiam; justitiam autem quæ ex fide est : Israël autem persequens legem justitiæ, in legem justitiæ non pervenit. Quare? Quia non ex fide, sed quasi ex operibus, offenderunt in lapidem offensionis (*Rom.*, XIX, 30, etc.). » Ita facti sunt inimici hujus, qui hic in prophetia loquitur.

2. Ac deinde conjungit, « Super inimicos meos sapere fecisti me mandatum tuum, quoniam in æternum mihi est (*Ps.*, CXVIII, 98). « Illi namque zelum quidem Dei habent, sed non secundum scientiam. Ignorantes enim Dei justitiam, et suam quærentes constituere, justitiæ Dei non sunt subjecti (*Rom.*, X, 2 et 3). » Iste vero qui super istos inimicos suos sapit mandatum Dei, inveniri vult cum Apostolo non habens justitiam suam, quæ ex lege est, sed justitiam per fidem Christi, quæ est ex Deo (*Philip.*, III, 9) : non quia lex quam legunt inimici ejus, non est ex Deo; sed quia eam non sapiunt, sicut iste qui super inimicos suos eam sapit, cohærendo lapidi in quem illi offenderunt (*Rom.*, IX, 32). Finis enim legis Christus ad justitiam omni credenti (*Rom.*, X, 4), ut justificentur gratis per gratiam ipsius (*Rom.*, III, 24) : non sicut illi qui viribus suis se legem facere existimant, et ideo (*a*) ex lege quidem Dei, sed suam justitiam constituere quærunt; sed quomodo filius promissionis, qui esuriens et sitiens eam (*Matth.*, V, 6), petendo, quærendo, pulsando quodam modo a Patre mendicat (*Matth.*, VII, 7), ut adoptatus per Unigenitum accipiat. Sic autem mandatum Dei quando sapuisset, nisi eum ipse sic sapere fecisset cui dicit, « Super inimicos meos sapere fecisti me mandatum tuum? » Inimici quippe ejus illi, velut ex Agar, in servitu

(*a*) Er. et Lov. *non ex lege* etc. Abest *non* a ceteris libris.

(*Ibid.*, VII, 7), afin de la recevoir, en vertu de son adoption par le Fils unique du Père. Mais comment aurait-il appris ainsi à gouter ce commandement de Dieu, s'il n'avait reçu ce goût de celui même à qui il dit : « Vous m'avez fait goûter votre commandement mieux qu'à mes ennemis. » En effet, ses ennemis, nés comme d'Agar pour la servitude (*Galat.*, IV, 24), ont cherché, à l'aide de ce même commandement, des récompenses temporelles ; c'est pourquoi ce commandement n'est point à eux comme il est au Prophète, pour l'éternité, Je préfère la traduction : « pour l'éternité, » à celle de quelques interprètes qui ont mis : « pour le siècle ; » comme si, après la fin de ce siècle, nul commandement ne pouvait exister. Il n'en existera plus sans doute qui soient gravés sur des tables visibles, ou écrits dans des livres, mais l'amour de Dieu et du prochain demeurera éternellement gravé sur les tables du cœur, et c'est à ce double commandement que se rattachent toute la Loi et les Prophètes (*Matth.*, XXII, 40); car l'auteur du commandement sera lui-même la récompense du commandement bien gardé, et l'objet de l'amour sera la récompense de l'amour, lorsque Dieu sera tout en tous (I *Cor.*, XV, 28). »

3. Mais que veut dire ce qui suit : « J'ai compris mieux que ceux qui m'enseignaient (*Ps.*, CXVIII, 99)? » Quel est celui qui dit avoir mieux compris que ceux qui l'enseignaient? Quel est, dis-je, celui qui ose dire avoir compris mieux les Prophètes qui, par l'autorité et la sublimité de leur doctrine, l'ont emporté, non-seulement dans leurs discours sur tous leurs contemporains, mais encore dans leurs écrits sur tous ceux qui sont venus après eux. Il est vrai que Salomon a reçu le don d'une si grande sagesse, qu'il semble mis au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé (*Rois*, III, 12); mais il est peu croyable que David son père ait fait sur lui cette prophétie, d'autant qu'on ne pourrait appliquer à Salomon les paroles qui viennent plus bas : « J'ai interdit à mes pieds l'entrée de toute voie mauvaise (*Ps.*, CXVIII, 101). » Si donc, comme cela est plus acceptable, le Prophète figure ici le Christ, parlant prophétiquement, tantôt au nom de la tête, c'est-à-dire du Sauveur même, tantôt au nom du corps, c'est-à-dire de l'Église, et parlant cependant comme une personne unique, en vertu de ce grand mystère : « Ils seront deux dans une même chair (*Éphés.*, V, 31 32); » alors, je reconnais ici, sans difficulté, celui qui a compris mieux que ceux qui l'enseignaient, c'est-à-dire Jésus enfant, resté dans Jérusalem, à l'âge de douze ans, et retrouvé par ses parents au bout de trois jours, assis dans le temple au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, de telle

tem generati (*Gal.*, IV, 24), ex eodem mandato temporalia præmia quæsierunt : et ideo non fuit illis in æternum, sicut est huic. Melius quippe intellexerunt qui interpretati sunt « in æternum, » quam qui « in sæculum, » tamquam finito isto sæculo nullum jam legis posset esse mandatum. Ita vero nullum erit, sed in tabulis visibilibus librisque conscriptum : in tabulis vero cordis, dilectio Dei et proximi manebit in æternum : in quo mandato geminato tota Lex pendet et Prophetæ : eritque præmium custoditi mandati hujus ipse mandator, et præmium dilectionis ipse dilectus, quando erit Deus omnia in omnibus (I *Cor.*, XV, 28).

3. Sed quid est hoc quod sequitur, « Super omnes docentes me intellexi (*Ps.*, CXVIII, 99) ? » Quis est iste, qui super omnes docentes se intellexit? Quis est, inquam, qui super omnes Prophetas, qui non solum loquendo eos qui secum vixerunt, verum etiam scribendo posteros tam excellenti auctoritate docuerunt, audet se intelligendo præponere ? Salomoni quidem tanta est donata sapientia (III *Reg.*, III, 12), ut etiam his omnibus qui fuerunt ante illum, videatur esse prælatus : sed non est credendum ipsum hic a patre suo David potuisse prophetari ; maxime quia dici non posset ex persona Salomonis quod hic dicitur, « Ab omni via maligna prohibui pedes meos (*Ps.*, CXVIII, 101). » Porro si, quod est acceptabilius, Christum prænuntiat iste Propheta, nunc a capite, quod est ipse Salvator, nunc ab ejus corpore, quod est Ecclesia, verba prophetica digerens, et tamquam unum loquentem faciens, propter magnum illud sacramentum, ubi dictum est, « Erunt duo in carne una (*Ephes.*, V, 31) : » agnosco eum plane qui super omnes docentes se intellexit, quando cum esset annorum duodecim, remansit puer Jesus in Jerusalem (*Lucæ*, II, 42, etc.), et a (*a*) parentibus suis post triduum inventus est illic in templo sedens inter doctores,

(*a*) Am. et MSS. *a quærentibus suis.*

sorte que tous ceux qui l'entendaient étaient stupéfaits de sa prudence et de ses réponses (*Luc*, II, 42-47). Je le reconnais à bon droit, comme ayant dit si longtemps auparavant dans cette prophétie : « J'ai compris mieux que ceux qui m'enseignaient. » Par là, c'est de tous les hommes qu'il a voulu parler et non de Dieu le Père, dont le Fils lui-même a dit : « Je parle comme mon Père m'a enseigné (*Jean*, VIII, 28). » Il est très-difficile de comprendre comment ces paroles s'appliquent au Verbe, à moins qu'on ne dise, autant qu'on peut le concevoir, que l'enseignement du Fils par le Père ne signifie pas autre chose que la génération du fils par le Père. En effet, pour celui en qui l'être et la science ne sont point deux choses séparées, avoir l'être c'est avoir la science, et par conséquent tenir sa personne d'une autre personne, c'est également tenir d'elle sa science. Si au contraire on considère dans le Christ sa nature humaine, en laquelle il a pris la forme d'esclave (*Phil.*, II, 7), on comprend plus aisément qu'il ait appris de son Père les choses qu'il a dites. Or, tandis qu'il n'offrait aux regards que cette forme d'esclave, et surtout pendant son enfance, les hommes plus âgés que lui ont pu croire qu'ils pouvaient l'instruire; mais celui que le Père avait instruit a compris mieux que tous ceux qui l'enseignaient. « Car, dit-il, vos témoignages sont ma méditation (*Ps.*, CXVII, 89). » Il comprenait donc mieux que tous ceux qui l'enseignaient, parce qu'il méditait les témoignages de Dieu; témoignages qu'il savait mieux qu'eux ne convenir qu'à lui-même, quand il disait : « Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage, mais je dis ceci pour que vous soyez sauvés. Jean était une lampe ardente et brillante, et, pour un moment, vous avez voulu vous réjouir à sa lumière; mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean (*Jean*, V, 33-36). » Tels étaient les témoignages qu'il méditait, lorsqu'il comprenait mieux que tous ceux qui l'enseignaient.

4. Or, on peut, non sans raison, reconnaître dans ceux qui l'enseignaient les vieillards dont il dit immédiatement : « J'ai compris mieux que les vieillards (*Ps.*, CXVIII, 100). » Selon moi, le Prophète a ainsi répété sa pensée, pour fixer l'attention de ses lecteurs sur l'âge auquel, dans l'Évangile, nous voyons Jésus enfant au milieu d'hommes plus avancés en âge; il est assis tout jeune encore parmi les vieillards, et il comprend mieux que ceux qui l'instruisent. Sans doute, les deux expressions latines, « junior » et « senior, » ne veulent dire comparativement entre elles que moins agé et

audiens illos et interrogans; ubi stupebant omnes qui eum audiebant, super prudentia et responsis ejus. Nec immerito, qui per istam prophetiam tanto ante dixerat, « Super omnes docentes me intellexi. » Omnes enim utique homines vult intelligi, non Deum Patrem : de quo dicit ipse Filius, « Sicut docuit me Pater, hæc loquor (*Johan.*, VIII, 28). » Quod difficillime ex persona Verbi intelligitur : nisi quis utcumque capere valeat, id esse Filium a Patre doctum, quod genitum. Cui enim non est aliud esse, aliud doctum esse, sed quod illi est esse, hoc est doctum esse; profecto a quo ei est esse, ab illo simul ei est doctum esse. Ex persona vero hominis, ubi formam servi accepit (*Philip.*, II, 7), facilius intelligitur a Patre didicisse quæ dixit : in qua forma servi constitutum, maxime puerum, potuerunt eum homines majoris ætatis docendum putare : sed ille quem Pater docuit, super omnes docentes se intellexit. « Quia testimonia, inquit, tua meditatio mea est. » Ideo super omnes docentes se intelligebat, quia testimonia Dei meditabatur : quæ melius quam illi de seipso noverat, qui dicebat, « Vos misistis ad Johannem, et testimonium perhibuit veritati : ego autem non ab homine testimonium accipio, sed hæc dico ut vos salvi sitis. Ille erat lucerna ardens et lucens, vos autem voluistis exsultare ad horam in luce ejus : ego autem habeo testimonium majus Johanne (*Johan.*, V, 33, etc.). » Talia testimonia meditabatur, quando super omnes docentes se intellexit.

4. Illi autem doctores non absurde intelliguntur etiam ipsi esse seniores, de quibus continuo dicit, « Super seniores intellexi (*Ps.*, CXVIII, 100). » Quod ideo mihi eo modo repetitum videtur, ut nobis hæc legentibus illa ætas ejus veniret in mentem, quæ nobis innotuit ex Evangelio : qua ætate puerili inter ætate majores, hoc est, junior inter seniores sedebat, et super omnes docentes se intelligebat (*Lucæ*, II, 46). Solent enim junior et senior ad invicem dici minor et major, etsi neuter eorum senili accessit aut propinquavit ætati : quamquam si et expressum nomen seniorum in Evangelio velimus

plus âgé, quand ni l'une ni l'autre des deux personnes ne serait parvenue à la vieillesse, ou même n'en approcherait pas. Cependant si nous voulons rechercher ce que signifie dans l'Évangile le nom de ces « seniores » ou « vieillards, » mieux que lesquels le Christ comprenait, nous le saurons par cette question que lui firent les scribes et les pharisiens : « Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des vieillards? Car ils ne se lavent pas les mains, lorsqu'ils mangent le pain (*Matth.*, XV, 2) ? » On lui objecte donc la transgression de la tradition des vieillards ou des anciens. Mais écoutons ce que répond celui qui comprenait mieux que les vieillards : « Et vous, dit-il, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu, pour votre tradition (*Ibid.*, 3) ? » Puis, un peu après, afin que non-seulement lui qui est la tête du corps, mais aussi son corps lui-même et ses membres comprissent mieux que ces vieillards, dont la tradition voulait qu'on se lavât les mains avant de manger, il appela à lui la foule et lui dit : « Écoutez et comprenez (*Ibid.*, 10). » C'était dire : vous aussi, comprenez mieux que les vieillards, afin qu'il paraisse clairement que c'est à vous-mêmes que s'applique cette prophétie : « J'ai compris mieux que les vieillards ; » et qu'ainsi elle s'adapte et convient, non-seulement à la tête, mais au corps, et par là au Christ tout entier. « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme (*Ibid.*, 11). » C'est là ce que ne comprenaient pas ces vieillards, qui regardaient comme un grand commandement leur tradition sur les mains à laver. Et les membres de cette tête qui comprenait mieux que les vieillards n'avaient pas non plus compris le sens de ces paroles. Aussi, après que Jésus eut dit encore quelques mots, Pierre lui répondit : « Expliquez-nous cette parabole (*Ibid.*, 15). » Il prenait pour une parabole ce que le Seigneur avait cependant exprimé sans figure. Et Jésus lui dit : « Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va au ventre et est rejeté en un lieu secret? Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur et voilà ce qui souille l'homme (*Matth.*, XV, 1-18). » Êtes vous donc, vous aussi, sans intelligence et ne comprenez-vous pas mieux que les vieillards? Mais assurément, après avoir reçu la leçon d'un tel maître, qui est notre tête, chacun de nous peut dire : « J'ai compris mieux que les vieillards. » Car c'est également au corps du Christ que convient ce qu'ajoute le Prophète :

inquirere, supra quos intellexit, invenimus quando ei dixerunt Scribæ et Pharisæi, « Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? Non enim lavant manus suas, cum panem manducant (*Matth.*, XV, 2, etc.). » Ecce objecta est ei transgressio traditionis seniorum. Sed qui super seniores intellexit, quid eis responderit, audiamus. « Quare, inquit, et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram? » Deinde paulo post, ut non solum ipse qui est caput corporis, verum etiam corpus ipsum et membra ejus super seniores illos intelligerent, quorum traditio de lavandis manibus ferebatur ; convocatis ad se turbis dixit eis, « Audite, et intelligite (*Matth.*, XV, 10). » Tamquam diceret, Super seniores illos et vos intelligite, ut etiam de vobis illa prophetia clareat esse præmissa, « Super seniores intellexi ; » nec solum capiti, verum etiam corpori, ac sic universo Christo aptata conveniat. « Non quod intrat in os, coinquinat hominem ; sed quod procedit ex ore, hoc coinquinat hominem (*Ibid.*, 11). » Hoc seniores illi non intelligebant, qui de lavandis manibus sua velut magna mandata tradiderant. Ipsa quoque membra capitis hujus super seniores intelligentis, nondum quod ab eo dictum est intellexerant. Denique post pauca respondens Petrus dixit ei, « Edissere nobis parabolam istam (*Ibid.*, 15). » Putabat adhuc esse parabolam, quod Dominus sine figuris fuerat elocutus. At ille dixit, « Adhuc et vos sine intellectu estis? Non intelligitis quia omne quod in os intrat, in ventrem vadit, et in secessum emittitur, quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, et ea coinquinant hominem (*Ibid.*, 16, etc.)? » Adhuc et vos sine intellectu estis, et super illos seniores non intelligitis? Sed plane jam nunc audito tali magistro, capite nostro, potest unusquisque nostrum dicere, « Super seniores intellexi. » Nam etiam corpori congruit quod secutus adjunxit, « Quia mandata tua exquisivi. » « Mandata tua, » non mandata hominum : « mandata tua, » non mandata seniorum, qui volentes esse Legis-doctores, non intelligunt, neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant (I *Tim.*, I, 7). Merito de mandatis Dei, quæ sunt exquirenda, ut super seniores illos intelligantur, responsum est iis qui

« Parce que j'ai recherché vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 100). » « Vos commandements, » et non les commandements des hommes; « Vos commandements, » et non les commandements des vieillards qui, tout en prétendant être les docteurs de la Loi, ne comprennent ni ce qu'ils disent, ni les choses sur lesquelles ils parlent affirmativement (I *Tim.*, I, 7). C'est à bon droit que le Seigneur, à propos des commandements de Dieu qu'il faut rechercher, pour les comprendre mieux que ces vieillards a répondu à ceux qui préféraient à la vérité l'autorité de ces derniers: « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu pour faire prévaloir vos traditions (*Matth.*, XV, 3)? »

5. Ce qu'ajoute le Prophète paraît convenir, non à la tête, mais au corps: « J'ai interdit à mes pieds l'entrée de toute voie mauvaise, afin de garder vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 101.). » En effet, notre tête, le Sauveur de son corps, ne pouvait être porté, par aucune convoitise charnelle, vers quelque voie mauvaise, de sorte qu'il lui fût nécessaire d'en interdire l'entrée à ses pieds, comme s'ils s'y dirigaient de leur propre mouvement. C'est là ce que nous faisons, quand nous réprimons nos désirs dépravés, que le Sauveur n'a jamais ressentis, pour les empêcher de nous précipiter dans quelque voie mauvaise. En effet, nous pouvons garder les paroles de Dieu, tant que nous refusons de suivre nos convoitises vicieuses (*Eccli.*, XVIII, 30), et de les laisser parvenir à l'objet mauvais qu'elles poursuivent; mais mieux vaut les réfréner en nous livrant aux désirs de l'esprit qui combat contre la chair (*Galat.*, V, 17), de peur qu'après nous avoir saisis et abattus, elles ne nous entraînent dans des voies mauvaises.

6. « Je ne me suis pas détourné de vos jugements, parce que vous m'avez donné une loi (*Ps.*, CXVIII, 102). » Il exprime l'objet de la crainte qui lui a fait interdire à ses pieds l'entrée de toute voie mauvaise. Que signifie en effet: « Je ne me suis pas détourné de vos jugements, » sinon, comme il le dira plus bas: « J'ai eu peur de vos jugements (*Ibid.*, 120), » j'y ai constamment pensé avec foi? « Parce que vous m'avez donné une loi. » Résidant au dedans de moi, vous m'avez gravé intérieurement dans le cœur votre loi par votre esprit, comme avec votre doigt; non pour que je la redoutasse sans l'aimer, comme un esclave, mais pour que je l'aimasse comme un fils avec une chaste crainte et que je la craignisse avec un chaste amour.

7. Aussi voyez ce qui suit: « Combien vos paroles » (selon le grec il faudrait plutôt vos discours,) « combien vos paroles sont douces à ma bouche, elles sont plus douces que le miel et le rayon de miel (*Ibid.*, 103). » C'est là cette suavité que donne le Seigneur, afin que notre terre donne son fruit (*Ps.*, LXXXIV, 13), c'est-à-

eorum auctoritatem veritati præferebant, et dictum est, « Cur et vos transgredimini mandatum Dei, ut traditiones vestras statuatis (*Matth.*, XV, 3)?»

5. Jam vero quod adjungitur, non capiti videtur convenire, sed corpori. « Ab omni via maligna prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua (*Ps.*, CXVIII, 101). » Neque enim caput illud nostrum, ipse Salvator corporis, in aliquam malignam viam carnali cupiditate ferretur, ut ei necesse esset pedes suos inde prohibere, quasi illuc euntes motibus suis: quod nos facimus, quando ea quæ ille non habuit, ne vias malignas teneant, desideria nostra prava cohibemus. Sic enim verba Dei possumus custodire, si post nostras malas concupiscentias non eamus (*Eccli.*, XVIII, 30), ut ad mala concupita perveniant; sed eas potius adversus carnem spiritu concupiscente frenemus (*Gal.*, V, 17), ne nos raptos atque subversos per malignas vias pertrahant.

6. « A judiciis, inquit, tuis non declinavi; quoniam tu legem posuisti mihi (*Ps.*, CXVIII, 101). » Dixit quid timuerit, ut ab omni via maligna prohiberet pedes suos. Quid est enim, « A judiciis tuis non declinavi; » nisi quod alio loco dicit, « A judiciis autem tuis timui (*Ibid.*, 120)? » Perseveranter eis credidi. « Quia tu legem posuisti mihi. » Tu interior intimis meis, tu intus in corde legem posuisti mihi spiritu tuo, tamquam digito tuo; ut eam non tamquam servus sine amore metuerem, sed casto timore (*a*) ut filius diligerem, et dilectione casta timerem.

7. Et ideo vide quid sequitur: « Quam dulcia faucibus meis verba tua (*Ibid.*, 103), » vel, quod de Græco est expressius, « eloquia tua: super mel e

(*a*) Apud Am. et in MSS. non est, *ut filius*.

dire, afin que nous fassions vraiment bien ce qui est bien, non point par la crainte d'un mal charnel, mais pour la douceur du bien spirituel. Quelques manuscrits n'ajoutent pas : « et le rayon de miel ; » mais ces manuscrits sont les moins nombreux. Or, la claire doctrine de la sagesse est semblable au miel ; mais le rayon de miel désigne la sagesse qui découle des mystères cachés, comme des cellules de cire qui contiennent le miel, par la bouche de celui qui les explique et qui semble les presser de ses dents. Mais ce miel est doux à la bouche du cœur et non à celle de la chair.

8. Que signifient ces paroles qui viennent ensuite : « J'ai compris par vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 104)? » Car ce n'est pas la même chose de dire : J'ai compris vos commandements et « j'ai compris par vos commandements. » Il déclare donc qu'il a compris, à l'aide des commandements de Dieu, je ne sais quelle autre chose; en d'autres termes, il nous dit, ce me semble, qu'en pratiquant les commandements de Dieu, il est parvenu à comprendre les choses qu'il désirait savoir. C'est dans ce sens qu'il est écrit : « Vous avez désiré la sagesse; gardez les commandements, et le Seigneur vous la donnera (*Eccli*, I, 33) ; » de peur que l'un de ceux qui mettent la charrue devant les bœufs ne veuille, avant d'avoir acquis l'humilité de l'obéissance, atteindre les hauteurs de la sagesse, qu'il ne peut comprendre, si elle ne vient en son temps. Que ces hommes écoutent donc ces paroles : « Ne cherchez pas à atteindre ce qui est trop élevé pour vous, ni à scruter ce qui dépasse vos forces; mais, ce que Dieu vous a commandé, ayez-le sous les yeux toujours (*Ibid.*, III, 22). » C'est ainsi que l'homme parvient à la sagesse des mystères par la soumission aux commandements. C'est pourquoi, après avoir dit : « Ce que Dieu vous a commandé, ayez-le sous les yeux, » l'Écriture ajoute : « toujours ; » parce que, pour recevoir la sagesse, il faut garder l'obéissance, et qu'après la sagesse reçue, il ne faut pas abandonner l'obéissance. C'est donc la voix des membres spirituels du Christ qui dit ici : « J'ai compris par vos commandements. » En effet, le corps du Christ parle ainsi à bon droit en ceux qui, ayant gardé les commandements, doivent à cette observation des commandements de recevoir plus abondamment la doctrine de la sagesse. « C'est pourquoi, » dit-il, « j'ai haï toute voie d'iniquité. » Car l'amour et la justice hait nécessairement toute voie d'iniquité ; et cet amour est d'autant plus grand qu'il est plus enflammé par la douceur de la sagesse accordée à celui qui obéit à Dieu et qui profite en intelligence par la pratique même des commandements.

favum ori meo. » Hæc est illa suavitas, quam Dominus dat, ut terra nostra det fructum suum ; ut bonum vere bene, id est, non mali carnalis formidine, sed boni spiritalis delectatione faciamus. Nonnulli sane codices non habent « favum, » sed plures habent. (*a*) Melli est autem similis aperta doctrina sapientiæ : favo vero, quæ de abstrusioribus sacramentis, tamquam de cellis cereis, ore disserentis, velut mandentis, exprimitur. Verum ori cordis, non carnis est dulcis.

8. Sed quid est quod ait, « A mandatis tuis intellexi (*Ibid.*, 104) ? » Aliud enim est, Mandata tua intellexi ; aliud est, « A mandatis tuis intellexi. » Nescio quid ergo aliud se significat intellexisse a mandatis Dei : hoc est, quantum mihi videtur, faciendo mandata Dei pervenisse se dicit ad earum rerum intelligentiam, quas concupiverat scire. Propter quod scriptum est, « Concupisti sapientiam, serva mandata, et Dominus præbebit illam tibi (*Eccli.*, I, 33) : » ne quisquam præposterus, antequam habeat humilitatem obedientiæ, velit ad altitudinem sapientiæ pervenire, quam capere non potest, nisi ordine venerit. Audiat ergo, « Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris ; sed quæ præcepit tibi Dominus, illa cogita semper (*Eccli.*, III, 22). » Sic homo ad occultorum sapientiam pervenit per obedientiam mandatorum. Cum autem dixisset, « Quæ tibi præcepit Dominus, illa cogita ; » ideo addidit, semper, quia et custodienda est obedientia, ut percipiatur sapientia, et percepta sapientia non est deserenda obedientia. Spiritalium itaque membrorum Christi vox ista est, « A mandatis tuis intellexi. » Hoc enim recte dicit Christi corpus in eis, quibus mandata servantibus propter ipsam custodiam mandatorum præbetur uberior doctrina sapientiæ. « Propterea, inquit, odio habui omnem viam iniquitatis. » Necesse est enim ut oderit omnem iniquitatem amor justitiæ : qui tanto major est, quanto eum magis inflammat amplioris dulcedo sapientiæ, quæ præbetur ei, qui obtemperat Deo, et a mandatis ejus intelligit.

(*a*) Hic aliquot libri addunt, *mel* : cujus loco subintellig. *favum*.

VINGT-TROISIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Abordons maintenant, pour les approfondir et les expliquer selon les forces que Dieu nous donnera, les versets du Psaume, dont voici le premier : « Votre parole est le flambeau de mes pieds et la lumière de mes pas (*Ps.*, CXVIII, 105). » « Le flambeau » est répété par « la lumière, » et « mes pieds » par « mes pas. » Qu'est-ce donc que : « Votre parole? » Est-ce la parole qui était, au commencement, Dieu en Dieu, c'est-à-dire, la parole par qui toutes choses ont été faites ? Il n'en est pas ainsi : car cette parole est la lumière, mais elle n'est pas un flambeau. Un flambeau n'est pas le créateur, mais une créature, allumée par la participation à la lumière immuable. Tel était Jean-Baptiste, duquel le Verbe Dieu a dit : « il était un flambeau ardent et brillant (*Jean*, V, 35). » Mais un flambeau est lui-même une lumière ; bien que, comparé au Verbe dont il est dit : « Le Verbe était Dieu, » Jean ne fût pas la lumière, mais un homme envoyé pour rendre témoignage à la lumière. Car la véritable lumière ne reçoit point, comme l'homme, une flamme étrangère; mais c'est elle qui éclaire tout homme (*Jean*, I, 1-19). Toutefois si le flambeau n'était aussi une lumière, Jésus n'aurait pas dit aux Apôtres : « Vous être la lumière du monde (*Matth.*, V, 14). » Et de peur, qu'ayant entendu ces paroles, ils ne se crussent ce qu'il était, lui qui les avait dites, car il avait dit ailleurs : « Je suis la lumière du monde (*Jean*, VII, 12), » il ajoute sur eux : « On ne peut cacher une ville, située sur une montagne ; et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison ; que votre lumière luise ainsi devant les hommes (*Matth.*, V, 14-16) ; » pour qu'ils sussent bien qu'ils n'étaient que des flambeaux allumés à cette lumière qui luit sans jamais changer. En effet, nulle créature, quelque douée qu'elle soit de raison et d'intelligence, n'est éclairée par elle-

SERMO VIGESIMUS-TERTIUS

1. Scrutandos atque tractandos pro viribus, quas Deus donat, nunc istos versus Psalmi hujus aggredimur, quorum primus est, « Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis (*Ps.*, CXVIII, 105). » Quod est, « lucerna ; » hoc repetitum est, « lumen : » quod, « pedibus meis ; » hoc, « semitis meis. » Quid est ergo, « verbum tuum ? » Numquidnam illud quod in principio erat Deus apud Deum, Verbum scilicet per quod facta sunt omnia (*Johan.*, I, 1) ? Non est ita. Nam illud Verbum lumen est, sed lucerna non est. Lucerna quippe creatura est, non Creator, quæ participatione incommutabilis lucis accenditur. Hoc erat Johannes, de quo dicit Verbum Deus, « Ille erat lucerna ardens et lucens (*Johan.*, V, 35). » Sed lumen est et lucerna : et tamen in comparatione Verbi, de quo dictum est, Deus erat Verbum, non erat ille lumen ; sed missus est, ut testimonium perhiberet de lumine (*Johan.*, I, 8). » Erat enim lumen verum, non quod illuminatur, ut homo, sed quod illuminat omnem hominem. Nisi autem et lucerna lumen esset, non diceret Apostolis, « Vos estis lumen mundi (*Matth.*, V, 14). » Quo audito ne id se putarent esse, quod ille qui hoc dixerat ; nam et de seipso quodam loco dixit, « Ego sum lumen mundi (*Johan.*, VIII, 12) : » ait illis de illis, « Non potest civitas abscondi super montem constituta, neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt ; sic luceat lumen vestrum coram hominibus (*Matth.*, V, 14, etc.) : » ut scirent se tamquam lucernas, de illo lumine quod immutabiliter lucet accensas. Nulla quippe creatura, quamvis rationalis et intellectualis, a seipsa illumi-

même, mais elle reçoit sa lumière de sa participation à l'éternelle vérité; et, lui donna-t-on le nom de jour, ce jour ne serait pas le Seigneur, mais le jour que le Seigneur a fait. C'est pourquoi cette parole est adressée à toute créature : « Approchez-vous de Dieu et vous serez éclairés (*Ps.*, XXXIII, 6). » A raison de cette participation et en tant qu'il est homme, le Médiateur lui-même est appelé du nom de « flambeau » dans l'Apocalyse (*Apoc.*, XXI, 23). Mais la Sainte Humanité du Christ a seule été prise d'une manière aussi excellente, et l'on n'a jamais pu dire d'aucun saint, en le rapprochant de la divinité, ni même en quelque sens que ce soit : « Le Verbe s'est fait chair (*Jean*, I, 14), » si ce n'est du seul médiateur qui soit entre Dieu et les hommes (I *Tim.*, II, 5). Donc, puisque le nom de « lumière » est donné au Verbe, fils unique du Père et égal à celui qui l'a engendré ; puisque, d'autre part, ce même nom est donné à l'homme éclairé per le Verbe, lequel est également appelé « flambeau, » comme Jean et les Apôtres, sans que cependant aucun d'eux soit l'Homme-Dieu ; enfin, comme le Verbe par lequel ils ont été éclairés n'est pas un flambeau ; quelle est cette parole, lumière bien qu'en même temps flambeau, (car le texte dit : « Votre parole est le flambeau de mes pieds et la lumière de mes pas), » si par elle nous n'entendons la parole qui a été mise dans la bouche des Prophètes ou qui a été prêchée par les Apôtres? Ce n'est pas le Christ, le Verbe ou la parole, mais la parole du Christ, de laquelle il est écrit: « La foi vient par l'audition et l'audition par la parole du Christ (*Rom.*, X, 17). » Et quant à la parole des Prophètes, l'Apôtre Pierre la compare à un flambleau, et dit : « Nous avons la parole plus ferme des Prophètes, à laquelle vous faites bien d'être attentifs, comme à un flambeau qui luit dans un lieu obscur (II *Pierre*, I, 19). » Par conséquent la parole dont le Psalmiste dit ici : « Votre parole est le flambeau de mes pieds et la lumière de mes pas, » est la parole contenue dans toutes les saintes Écritures.

2. « J'ai juré et résolu de garder les jugements de votre justice (*Ps.*, CXVIII, 106) ; » parce qu'il marche bien à la lumière de ce flambeau et que ses pas suivent le droit chemin. Une première expression de ce verset est expliquée par le mot qui la suit. En effet, comme si on lui demandait ce que signifie : « j'ai juré, » il ajoute : « et j'ai résolu. » Car il appelle serment la résolution qu'il a prise comme une chose sainte, parce que l'esprit doit être si ferme à garder les jugements de la justice de Dieu, que toutes ses résolutions soient comme des serments.

3. Or, c'est par la foi que l'on garde les jugements de la justice de Dieu, parce que l'on croit que sous ce juste juge nulle bonne action

natur, sed participatione sempiternæ veritatis accenditur : etiam si aliquando dies vocatur, non dies Dominus, sed quem fecit Dominus. Et ideo audit, « Accedite ad eum, et illuminamini (*Psal.*, XXXIII, 5). » Propter quam participationem, inquantum homo est ipse Mediator, lucerna in Apocalypsi nuncupatur (*Apoc.*, XXI, 23). Sed singularis est ista susceptio : de nullo enim sanctorum dici divinitus potuit, aut dici ullo modo fas est, « Verbum caro factum est (*Johan.*, I, 14), » nisi de uno mediatore Dei et hominum (I *Tim*, II, 5). Cum igitur lumen dicatur unigenitum Verbum æquale gignenti, lumen dicatur et homo ab illo Verbo illuminatus, qui dicitur et lucerna sicut Johannes, sicut Apostoli, nec ullus eorum homo sit Verbum, et illud Verbum a quo illuminati sunt, lucerna non sit : quid est hoc verbum, quod ita lumen dicitur, ut lucerna sit ; (ait enim, « Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis : ») nisi verbum intelligamus quod factum est ad Prophetas, vel quod prædicatum est per Apostolos ? Non Verbum Christum, sed verbum Christi, de quo scriptum est, «Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi (*Rom.*, X, 17).» Nam et verbum propheticum lucernæ comparans apostolus Petrus, « Habemus, inquit, certiorem propheticum sermonem, cui benefacitis intendentes, velut lucernæ lucenti in obscuro loco (II *Petr.*, I, 19). » Quod itaque hic ait, « Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis, » verbum est quod in Scripturis sanctis omnibus continetur.

2. « Juravi, inquit, et statui custodire judicia justitiæ tuæ (*Ps.*, CXVIII, 106). » Tamquam bene ambulans ad illam lucernam, et rectas semitas habens. Sequenti autem verbo illud quod antecedit expositum est. Quasi enim quæreremus quid esset, « Juravi : » adjunxit, « et statui. » Hoc enim appellavit juramentum, quod statuit per sacramentum : quia ita debet esse mens fixa in custodiendis judiciis justitiæ Dei, ut sit omnino pro juratione quod statuit.

3. Fide autem custodiuntur judicia justitiæ Dei :

n'est sans récompense et nul péché sans punition. Mais, comme le corps du Christ a enduré pour la foi de nombreuses et d'horribles souffrances, le Prophète ajoute : « J'ai été humilié jusqu'à un point extrême (*Ibid.*, 107). » En effet, il ne dit pas : je me suis humilié, de sorte que l'on doive penser à l'humilité qui nous est prescrite, mais il dit : « J'ai été humilié jusqu'à un point extrême, » c'est-à-dire : qu'il a souffert la plus grave persécution, parce qu'il avait juré et résolu de garder les jugements de la justice de Dieu. Et de peur que sa foi ne vînt à défaillir dans cette terrible humiliation, il a dit encore : « Seigneur, donnez-moi la vie, selon votre parole (*Ibid.*), » c'est-à-dire, selon votre promesse. Car la parole des promesses de Dieu est le flambeau de nos pieds et la lumière de nos pas. Il avait de même prié précédemment, pour que Dieu lui donnât la vie, au milieu de l'humiliation de la persécution, et il avait dit : « Il s'en est peu fallu qu'ils ne m'aient anéanti sur la terre ; mais moi, je n'ai pas abandonné vos commandements ; donnez-moi la vie, selon votre miséricorde et je garderai les témoignages (Martyria, selon le grec,) de votre bouche (*Ps.*, CXVIII, 87 et 88). » D'où il suit que, si Dieu, dont il est dit : « Ma patience vient de lui (*Ps.*, LXI, 6), » ne donne la vie en donnant la patience, selon ces paroles : « Par votre patience, vous posséderez vos âmes (*Luc*, XXI, 19), » ce n'est pas le corps qui périra dans la persécution, mais l'âme elle-même, pour n'avoir pas gardé les témoignages et les jugements de la justice de Dieu.

4. « Faites, Seigneur, que les actes volontaires de ma bouche vous soient agréables (*Ps.*, CXVIII, 108) ; » c'est-à-dire, vous plaisent. Ne les réprouvez pas, mais approuvez-les. Par ces actes volontaires de la bouche, on entend avec raison des sacrifices de louange, offerts par une confession toute d'amour et non par la crainte qu'impose la nécessité. C'est en ce même sens qu'il est dit : « Je vous offrirai des sacrifices volontaires (*Ps.*, LII, 8). » Mais quelle parole vient ensuite? « Et enseignez-moi vos jugements ? » N'avait-il donc pas dit lui-même dans les versets précédents : « Je ne me suis pas détourné de vos jugements (*Ps.*, CXVIII, 102). » Comment cela, s'il ne les connaissait pas ? Ou, s'il les connaissait, pourquoi dit-il ici : « Et enseignez-moi vos jugements ? » Ne serait-ce pas comme en ce passage du Psaume, où, après avoir dit : « Vous avez répandu votre suavité sur votre serviteur (*Ibid.*, 65), » il dit néanmoins ensuite : « Enseignez-moi la suavité (*Ibid.*, 66) ? » ce que nous avons expliqué en ce sens que ce sont les paroles de quelqu'un qui s'avance et qui demande qu'on ajoute aux biens qu'il a déjà reçus.

5. « Mon âme est toujours dans vos mains

cum sub Deo justo judice, nec recte-factum infructuosum, nec peccatum creditur impunitum : sed pro hac fide quia multa et gravissima mala corpus pertulit Christi, « Humiliatus sum, inquit, usque valde (*Ibid.*, 107). » Non enim ait, Humiliavi me ; ut humilitatem, quæ in præcepto est, intelligi sit necesse : sed ait, « Humiliatus sum usque valde ; » maximam scilicet passus persecutionem, pro eo quod juravit et statuit custodire judicia justitiæ Dei. Et ne in tanta humiliatione fides ipsa deficeret, addidit, « Domine vivifica me secundum verbum tuum : » hoc est secundum promissum tuum. Nam et verbum promissorum Dei, lucerna est pedibus, et semitis lumen. Sic et superius, ut eum Deus vivificaret, oravit in humiliatione persecutionis, ubi ait, « Paulo minus consummaverunt me in terra ; ego autem non dereliqui mandata tua : secundum misericordiam tuam vivifica me, et custodiam testimonia, id est, martyria oris tui (*Ibid.*, 87 et 88). » Ubi intelligitur, si ipse non vivificet donando patientiam, propter quod dictum est, « In vestra patientia possidebitis animas vestras (*Lucæ*, XXI, 19) : » et de quo dictum est, « Quoniam ab ipso est patientia mea (*Psal.*, LXI, 6) : » non corpus in persecutione mortificari, sed animam, non custodiendo martyria et judicia justitiæ Dei.

4. « Voluntaria oris mei beneplacita fac, Domine (*Ps.*, CXVIII, 108) : » hoc est, placeant tibi ; noli reprobare, sed approba. Bene autem intelliguntur oris voluntaria, sacrificia laudis, confessione caritatis, non timore necessitatis oblata. Unde dictum est, « Voluntarie sacrificabo tibi (*Ps.*, LIII, 8). » Sed quid est quod adjungit, « Et judicia tua doce me ? » Nonne ipse in versibus superioribus dixerat, « A judiciis tuis non declinavi (*Ps.*, CXVIII, 102)? » Quomodo istud, si non ea noverat ? Porro si noverat, quomodo hic dicit, « Et judicia tua doce me ? » An sicut illud est, « Suavitatem fecisti cum servo tuo : et postea dicit, Suavitatem doce me (*Ibid.*, 65 et 66) ? » Quod ita exposuimus, ut intelligeremus verba

(*Ps.*, CXVIII, 109). » Plusieurs manuscrits portent : « dans mes mains, » mais le plus grand nombre : « dans vos mains. » Cette dernière leçon ne présente aucune difficulté. Car les âmes des justes sont dans la main de Dieu (*Sag.*, III, 1), dans la main de qui nous sommes aussi, nous et nos paroles (*Ibid.*, VII, 16). « Et je n'ai pas oublié votre loi (*Ps.*, CXVIII, 109). » Sa mémoire semble aidée à ne pas oublier les lois de Dieu, par celui dans les mains de qui est son âme. Mais comment faut-il expliquer : « Mon âme est dans mes mains, » je l'ignore. En effet, ces paroles sont d'un juste et non d'un impie ; d'un fils qui revient à son Père et non d'un fils qui s'éloigne de son Père. Car on pourrait croire que l'enfant prodigue a voulu avoir son âme dans ses mains, lorsqu'il a dit à son Père : « Donnez-moi la part de bien qui me revient ; » mais, à cause de cela même, il était mort ; à cause de cela il était perdu (*Luc*, XV, 12, 24). Ou bien, en disant : « Mon âme est dans mes mains. » Veut-il, en quelque sorte, la présenter pour que Dieu lui rende la vie ? ce qui lui a fait dire ailleurs : « J'ai élevé mon âme vers vous (*Ps.*, XXIV, 1). » Et de fait, il vient de dire un peu plus haut : « Donnez-moi la vie (*Ps.*, CXVIII, 107). »

6. « Les pécheurs m'ont tendu un piége ; mais je ne me suis pas écarté de vos commandements (*Ibid.*, 110). » Comment cela, si ce n'est parce que son âme est dans les mains de Dieu, ou, parce qu'étant dans les siennes, il l'a offerte à Dieu pour qu'il lui donnât la vie ?

7. « J'ai acquis par héritage vos témoignages pour l'éternité (*Ibid.*, 111). » Quelques traducteurs ont écrit en un seul mot, conformément au grec : « hereditavi (j'ai hérité). » Ce mot, bien qu'il pût être latin, signifierait plutôt donner un héritage que recevoir un héritage : « Hereditavi » aurait un sens analogue à « Ditavi », j'ai enrichi. Le sens est donc plus exactement exprimé en plusieurs mots ; soit que l'on dise : « Hereditate possedi », j'ai possedé par héritage, ou bien : « Hereditate acquisivi », j'ai acquis par héritage, par héritage et non un héritage. Que si on lui demande ce qu'il a acquis par héritage; il répond : « Vos témoignages. » Qu'a-t-il voulu faire comprendre, sinon qu'il avait reçu du Père, dont il est l'héritier, la grâce de devenir le témoin de Dieu, en confessant ses témoignages, c'est-à-dire, de devenir un martyr de Dieu en confessant sa foi, comme l'ont fait les martyrs. Car beaucoup ont voulu le faire

proficientis, et addi sibi ad id quod acceperat postulantis.

5. « Anima mea in manibus tuis semper (*Ibid.*, 109). » Nonnulli codices habent, « in manibus meis : » sed plures, « in tuis : » et hoc quidem planum est. « Justorum enim animæ in manu Dei sunt (*Sap.*, III, 1) : » in cujus manu sunt et nos et sermones nostri (*Sap.*, VII, 16). « Et legis, inquit, tuæ non sum oblitus. » Tamquam ad non obliviscendam Dei legem manibus ipsius adjuvetur ejus memoria, ubi ejus est anima. « Anima vero mea in manibus meis, » quomodo intelligatur, ignoro. Justi quippe ista verba sunt, non injusti ; redeuntis ad Patrem, non discedentis a Patre. Nam potest videri junior ille filius animam suam in manibus suis habere voluisse, quando dixit patri, « Da mihi substantiam meam, quæ me contingit (*Lucæ*, XV, 12). » Sed ideo mortuus erat, ideo perierat. An forte ita dictum est, « Anima mea in manibus meis, » tamquam eam vivificandam offerret Deo ? Unde alibi dicitur, « Ad te levavi animam meam (*Psal.*, XXIV, 1). » Dixerat enim et hic superius, « Vivifica me. »

6. « Posuerunt, inquit, peccatores laqueum mihi, et a mandatis tuis non erravi (*Ps.*, CXVIII, 110). » Unde hoc, nisi quia ejus anima in manibus Dei, vel in suis vivificanda offertur Deo ?

7. « Hereditate adquisivi testimonia tua in æternum (*Ibid.*, 111). » Nonnulli uno verbo volentes dicere, quod uno verbo in Græco positum est, « Hereditavi » interpretati sunt. Quod etsi Latinum esse posset, magis significaret eum qui dedit hereditatem, quam eum qui accepit ; ut sic esset hereditavi, quomodo ditavi. Melius ergo duobus verbis insinuatur integer sensus, sive dicatur « Hereditate possedi, » sive dicatur « Hereditate adquisivi : » non hereditatem, sed « hereditate. » Si autem quæritur, quid adquisierit hereditate : « Testimonia, inquit, tua. » Quid volens intelligi, nisi ut testis Dei fieret, ejusque testimonia confiteretur, id est, ut martyr Dei fieret, atque ejus martyria diceret, sicut martyres dicunt, a Patre sibi, cujus (*a*) heres est, esse collatum ? Multi quippe voluerunt, neque potuerunt : nulli tamen potuerunt, nisi qui voluerunt ; quia non potuissent, si (*b*) Dei testimonia

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *cujus donum est.* (*b*) Sic MSS. At Am. *si fidei testimonia.* Er. et Lov. *si fidei Dei* etc

et ne l'ont pu ; mais nul ne l'a pu, s'il ne l'a voulu, parce qu'il ne l'aurait pu, s'il avait voulu renier les témoignages de Dieu. Mais la volonté même de ces martyrs a été préparée par le Seigneur. C'est pourquoi le Prophète atteste qu'il a acquis par héritage les témoignages de Dieu, et cela « pour l'éternité, » parce qu'on ne trouve point en ces témoignages la gloire temporelle d'hommes qui ont cherché la vanité, mais la gloire éternelle d'hommes qui ont souffert un peu de temps et qui règneront à jamais. C'est pourquoi le Prophète continue ainsi : « Parce qu'ils sont la joie et l'allégresse de mon cœur (*Ps.*, CXVIII, 111). » Souffrance pour le corps, allégresse pour le cœur.

8. Puis il ajoute : « J'ai incliné mon cœur pour pratiquer éternellement vos justes ordonnances, à cause de la récompense (*Ps.*, CXVIII, 112).» Il dit : « J'ai incliné mon cœur, » et il avait dit précédemment : « Inclinez mon cœur vers vos témoignages (*Ibid.*, 36) ; » pour nous apprendre que cette action du cœur appartient tout à la fois à la grâce de Dieu et à notre propre volonté. Mais est-ce que nous pratiquerons éternellement les justes ordonnances de Dieu ? A la vérité, les bonnes œuvres que nous opérons pour venir au secours des nécessités du prochain ne peuvent être éternelles, pas plus que ces nécessités ; mais si nous ne pratiquons ces œuvres par amour, elles ne nous rendent point justes ; si, au contraire, nous les accomplissons par amour, cet amour est éternel et une récompense éternelle lui a été préparée. C'est en vue de cette récompense qu'il dit avoir incliné son cœur vers la pratique des justes ordonnances de Dieu, afin qu'en aimant pour l'éternité, il méritât de posséder éternellement ce qu'il aime.

negare voluissent. Sed etiam ipsorum præparata est voluntas a Domino (*Prov.*, VIII, 35). Ideo hæc hereditate se adquisisse iste testatur, et hoc « in æternum : » quia non est in eis gloria temporalis hominum vana quærentium, sed æterna gloria est brevi tempore patientium, et sine fine regnantium. Unde sequitur, « Quoniam exsultatio cordis mei sunt. » Etsi afflictio corporis, exsultatio tamen cordis.

8. Deinde subjecit, « Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem (*Ps.*, CXVIII, 112). » Qui dicit, « Inclinavi cor meum; » ipse jam dixerat, Inclina cor meum in testimonia tua (*Ibid.*, 36) : » ut intelligamus simul hoc esse et divini muneris et propriæ voluntatis. Sed numquid in æternum facturi sumus justificationes Dei ? Opera illa quidem quæ operamur circa proximorum necessitates, æterna esse non possunt, sicut nec ipsæ necessitates : sed si non diligendo ista faciamus, nulla est justificatio : si autem diligendo, æterna est ipsa dilectio, eique æterna parata est retributio ; propter quam retributionem dicit se inclinasse cor suum ad faciendas justificationes Dei, ut in æternum diligens, in æternum mereatur habere quod diligit.

VINGT-QUATRIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Le passage du Psaume dont nous avons à traiter selon la volonté de Dieu commence ainsi : « J'ai haï les hommes d'iniquité et j'ai aimé votre loi (*Ps.*, CXVIII, 113).» Le Prophète ne dit pas : j'ai haï les hommes d'iniquité et j'ai aimé les justes, ni : j'ai haï l'iniquité et j'ai aimé votre loi ; mais après avoir dit : « J'ai haï les hommes d'iniquité, » il explique le motif de sa haine, en ajoutant : « Et j'ai aimé votre loi ; » pour montrer que, dans les hommes d'iniquité, il ne haïssait pas la nature qui les a fait hommes, mais l'iniquité qui les fait ennemis de la loi qu'il aime.

2. Puis, il dit : « Vous êtes mon aide et mon protecteur (*Ibid.*, 114) : » « mon aide,» pour que je fasse le bien, « mon protecteur, » pour que j'évite le mal. Dans ce qu'il ajoute : « J'ai espéré en votre parole (*Ibid.*), » il s'exprime en enfant de la promesse.

3. Mais que signifie le verset suivant : « Retirez-vous de moi, méchants, et je scruterai les commandements de mon Dieu (*Ibid.*, 115) ? » Il ne dit pas : je pratiquerai, mais : « Je scruterai. » D'où il suit que pour étudier avec soin et connaître parfaitement les commandements de Dieu, il veut que les méchants se retirent de lui, et il les éloigne violemment. C'est qu'en effet les méchants nous exercent à la pratique des commandements et nous empêchent de les approfondir, non-seulement lorsqu'ils nous persécutent et cherchent à soulever quelque débat contre nous, mais même lorsqu'ils nous traitent avec honneur et obséquiosité et nous pressent cependant de les aider dans leurs affaires et dans leurs désirs mauvais et de leur consacrer notre temps ; ou encore lorsqu'ils oppriment les faibles et les poussent à nous déférer leurs procès, alors que nous n'osons leur ré-

SERMO VIGESIMUS-QUARTUS.

1. Psalmi hujus locus, de quo in voluntate Dei disputaturi sumus, sic incipit : « Iniquos odio habui, et legem tuam dilexi (*Ibid.*, 113). » Non ait, Iniquos odio habui, et justos dilexi ; aut, Iniquitatem odio habui, et legem tuam dilexi : sed cum dixisset, « Iniquos odio habui, » exposuit quare, addendo, « et legem tuam dilexi : » ut demonstraret, non se in hominibus iniquis odisse naturam, qua homines sunt ; sed iniquitatem, qua legi quam diligit, inimici sunt.

2. Deinde sequitur, « Adjutor meus et susceptor meus es tu (*Ibid.*, 114) : » « Adjutor, » ad bona facienda ; « susceptor, ad mala evadenda. Quod autem adjungit, « In verbum tuum supersperavi : » tamquam filius promissionis loquitur.

2. Sed quid sibi vult versus qui sequitur ? « Declinate a me maligni, et scrutabor mandata Dei mei (*Ibid.*, 115). » Non enim ait, faciam ; sed, « scrutabor. » Ut ergo perfecte ea diligenterque noverit, malignos a se declinare desiderat, eosque etiam compellendo a se abigit. Nam maligni exercent ad facienda mandata, a scrutandis autem avocant ; non solum cum persequuntur, aut litigare nobiscum volunt ; verum etiam cum obsequuntur et honorant, et tamen suis vitiosis et negotiosis cupiditatibus adjuvandis ut occupemur, et eis nostra tempora impendamus, efflagitant ; aut certe infirmos premunt, et caussas suas ad nos deferre compellunt : quibus dicere non audemus, Dic homo, quis me constituit judicem aut divisorem inter vos? (*a*) Constituit enim talibus caussis Ecclesiasticos Apostolus cognitores, in foro prohibens jurgare Christianos (I *Cor.*, VI, 1, etc.), Ne illis quidem qui non aliena rapiunt, sed sua cupide repetunt, dici-

(*a*) Plures MSS. omittunt, *Constituit enim talibus caussis Ecclesiasticos :* sed habent. *Apostolus cognitores* etc.

pondre : « O homme, dites-moi qui m'a établi pour vous juger ou pour faire des partages entre vous (*Luc*, XII, 14)? » En effet, l'Apôtre a établi des ecclésiastiques pour connaître de ces sortes de causes, défendant aux chrétiens de plaider au forum (I *Cor.*, VI, 1-6). A ceux qui réclament avec trop d'avidité leur propre bien, nous disons, sans même leur tenir compte qu'ils ne ravissent pas le bien d'autrui : Gardez-vous de toute cupidité ; leur mettant devant les yeux cet homme à qui il a été dit : « Insensé, cette nuit même, votre âme vous sera ôtée : à qui appartiendra ce que vous avez amassé (*Luc*, XII, 20)? » Mais quand nous parlons ainsi, ils ne se retirent ni ne se détournent de nous ; au contraire, ils persistent, ils pressent, ils prient, ils s'agitent avec bruit et nous contraignent à nous occuper d'eux pour les choses qu'ils aiment, plutôt que de nous occuper de l'étude des commandements de Dieu que nous aimons. Oh! quel dégoût des foules tumultueuses, et quel désir de la divine parole, dans ce cri du Prophète : « Retirez-vous de moi, méchants et je scruterai les commandements de mon Dieu! » Pardonnez-nous, fidèles obéissants, qui nous cherchez, dans de rares occasions, pour juger vos affaires temporelles et qui acquiescez si facilement à nos jugements ; vous ne nous molestez point par vos débats, vous nous consolez plutôt par votre soumission. Mais à l'égard de ceux qui s'opiniâtrent dans leurs querelles, et qui, même quand ils oppriment les justes, méprisent nos jugements et nous font perdre un temps que réclament les choses divines ; à leur égard, dis-je, qu'il nous soit permis de nous écrier avec le corps du Christ : « Retirez-vous de moi, méchants, et je scruterai les commandements de mon Dieu. »

4. Après avoir donc chassé, comme des yeux de son cœur, ces mouches qui l'obsédaient, le Prophète retourne à celui à qui il disait : « Vous êtes mon aide et mon protecteur ; j'ai espéré en votre parole (*Ps.*, CXVIII, 116); » et, poursuivant sa prière, il ajoute : « Prenez-moi sous votre protection selon votre parole et je vivrai ; et ne me confondez pas dans mon attente (*Ibid.*, 117). » Celui qui a déjà dit : « Vous êtes mon protecteur, » demande de plus en plus à Dieu de le prendre sous sa protection et de le conduire au but pour lequel il supporte tant de choses pénibles ; car il a la confiance de trouver là une vie véritable, tout autre que les vains songes des choses humaines. C'est pourquoi il dit au futur : « Et je vivrai (*Ibid.*); » comme si l'on ne vivait pas dans ce corps de mort. Car le corps est mort à cause du péché (*Rom.*, VIII, 10). Et dans l'attente de la rédemption de notre corps, nous avons été sauvés en espérance, et si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience (*Ibid.*, 23-25). Mais l'espérance ne confond point, si la charité de Dieu est répandue en nos cœurs

mus, Cavete ab omni cupiditate, constituentes eis ante oculos hominem cui dictum est, « Stulte, hac nocte auferetur a te anima tua quæ præparasti cujus erunt (*Lucæ*, XII, 20), ? » quia et quando dicimus, non recedunt, nec declinant a nobis ; sed instant, urgent, precantur, tumultuantur, extorquent, ut ipsis potius ad ista quæ diligunt, quam scrutandis Dei mandatis quæ diligimus occupemur. O quanto tædio turbarum turbulentarum, et quanto desiderio divinorum eloquiorum dictum est, « Declinate a me maligni, et scrutabor mandata Dei mei ? » Ignoscant obedientes fideles, qui pro suis sæcularibus caussis raro nos quærunt, et judiciis nostris facillime adquiescunt ; nec nos conterunt litigando, sed obtemperando potius consolantur. Certe propter eos qui et inter se pertinaciter agunt, et quando bonos premunt, nostra judicata contemnunt, faciuntque nobis perire tempora rebus eroganda divinis ; certe, inquam, propter istos et nobis liceat exclamare in hac voce corporis Christi, « Declinate a me maligni, et scrutabor mandata Dei mei. »

4. Deinde postea quam velut ab oculis cordis sui muscas irruentes abegit, redit ad eum cui dicebat, « Adjutor meus et susceptor meus es tu, in verbum tuum speravi (*Ibid.*, 114) ; » precemque continuans, « Suscipe, inquit, secundum eloquium tuum, et vivam ; et ne confundas me ab exspectatione mea (*Ibid.*, 116). » Qui jam dixerat, « Susceptor meus, » poscit magis magisque suscipi, et ad illud propter quod tolerat tam multa molesta, perduci : verius ibi se, quam in istis humanarum rerum somniis fidens esse victurum. Sic enim de futuro dictum est, « et vivam, » tamquam in hoc corpore mortuo non vivatur. « Corpus enim mortuum est propter peccatum (*Rom.*, VIII, 10). » Et exspectantes redemtionem corporis nostri, spe salvi facti sumus, et quod non videmus sperantes, per patientiam exspe-

par l'Esprit-Saint, qui nous a été donné (*Rom.*, v, 5). Et c'est pour recevoir plus abondamment l'Esprit-Saint qu'il crie au Père : « Ne me confondez pas dans mon attente.»

5. Et comme s'il lui eût été répondu dans le silence du cœur : Voulez-vous n'être pas confondu dans votre attente ? ne cessez jamais de méditer mes justes ordonnances ; sentant bien que très-souvent les langueurs de l'âme font obstacle à cette méditation, il s'écrie : « Aidez-moi et je serai sauvé et je méditerai sans relâche vos justes ordonnances.

6. « Vous avez méprisé, » ou plus littéralement, selon le grec : « Vous avez réduit au néant tous ceux qui s'écartent de vos justes ordonnances, parce que leur pensée est injuste (*Ibid.*, 118).» Voilà donc pourquoi il s'est écrié : « Aidez-moi et je serai sauvé et je méditerai sans relâche vos justes ordonnances (*Ibid.*, 119);» c'est que Dieu « réduit à néant tous ceux qui s'écartent de ses justes ordonnances. » Et pourquoi s'en écartent-ils ? « Parce que leur pensée est injuste. » Par la pensée on s'approche, par la pensée on s'éloigne. Toutes les actions, bonnes ou mauvaises, procèdent de la pensée. Dans la pensée se trouve l'innocence; dans la pensée se trouve le crime. C'est pourquoi il est écrit : « La sainteté de la pensée vous gardera (*Prov.*, II, 11);» et ailleurs : « L'impie sera interrogé sur ses pensées (*Sag.*, I, 9). » L'Apôtre dit également : « Les pensées accusant ou défendant (*Rom.*, II, 15).» D'ailleurs, où est heureux celui qui est malheureux dans sa pensée ? ou comment n'est pas malheureux dans sa pensée celui qui est réduit à néant ? Car l'iniquité est une complète stérilité. Il a été dit avec raison : « Que les méchants qui agissent vainement soient confondus (*Ps.*, XXIV, 4), » c'est-à-dire dont les œuvres sont nulles, parce qu'eux-mêmes sont réduits à néant.

7. « J'ai réputé, » ou « j'ai cru, » ou j'ai pensé prévaricateurs tous les pécheurs de la terre (*Ps.*, CXVIII, 119). » En effet les traducteurs latins ont rendu de plusieurs manières le mot grec ἐλογισάμην : mais c'est là une pensée profonde, qui a besoin, avec l'aide de Dieu, d'être pénétrée au moyen d'une laborieuse discussion, qu'il nous faut renvoyer à un autre temps ; car, ce qui suit : « C'est pourquoi j'ai toujours aimé vos témoignages (*Ibid.*), » la rend beaucoup plus profonde encore. En effet, l'Apôtre dit : « La loi opère la colère, » et il en donne la raison en ces termes : « Car, où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de prévarication (*Rom.*, v, 15). » Il montre par là que tous ne sont pas prévaricateurs, puisque tous n'ont pas

ctamus (*Ibid.*, 23). Sed spes non confundit, si « caritas Dei diffunditur in cordibus nostris per Spiritum-sanctum qui datus est nobis (*Rom.*, v, 5). » Propter quem largius accipiendum clamatur ad Patrem , « Ne confundas me ab exspectatione mea. »

5. Et tamquam ei responsum fuerit in silentio, Non vis confundi ab exspectatione tua? Non intermittas meditari justificatones meas. Sentiens istam meditationem plerumque animæ languoribus impediri, « Adjuva me, inquit, et salvus ero, et meditabor in justificationibus tuis semper (*Ps.*, CXVIII, 117). »

6. « Sprevisti omnes (*Ibid.*, 118) : » vel quod de Græco diligentius videtur expressum, « Ad nihilum deduxisti omnes discedentes a justificationibus tuis; quia injusta cogitatio eorum. » Ideo ergo clamavit, « Adjuva me, et salvus ero, et meditabor in justificationibus tuis semper, » quia in nihilum redigit Deus omnes discedentes a justificationibus suis. Quare autem discedunt? « Quia injusta est, inquit, cogitatio eorum. » Ibi acceditur, ibi disceditur. Omnia opera vel mala vel bona, a cogitatione procedunt. In cogitatione quisque innocens, in cogitatione reus est : propter quod scriptum est, « Cogitatio sancta servabit te (*Prov.*, II, 11). » Et alibi legitur, « In cogitationibus impii interrogatio erit (*Sap.*, I, 9). » Et Apostolus, « Cogitationibus, ait, accusantibus aut etiam defendentibus (*Rom.*, II, 15).» Ubi autem felix est, qui in cogitatione miser est? Aut quomodo ibi non miser est, qui ad nihilum redactus est ? Magna quippe est sterilitas, iniquitas. Merito dictum est, « Confundantur iniqui facientes vane (*Psal.*, XXIV, 4) : » id est, inaniter, tamquam redacti ad nihilum.

7. Sequitur in Psalmo, « Prævaricantes deputavi, vel putavi, vel existimavi omnes peccatores terræ (*Ps.*, CXVIII, 119). » Multis enim modis nostri interpretati sunt unum verbum Græcum, quod est ἐλογισάμην : sed profunda est illa sententia, et si adjuverit Dominus, operosius disputatione alia penetranda est. Nam et quod additum est, « Propterea dilexi testimonia tua semper, » multo amplius eam profundam facit. Dicit enim Apostolus, « Lex iram operatur (*Rom.*, IV, 15) : » hujusque dicti rationem reddens, « Ubi enim non est lex, inquit, nec præva-

la loi; ce qu'il indique ailleurs plus clairement encore dans ces paroles : « Ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi (*Ibid.*, II, 12). » Que signifie donc maintenant le verset du Psaume : « J'ai réputé prévaricateurs tous les pécheurs de la terre? » Mais qu'il nous suffise d'avoir ici posé la question ; nous la traiterons, si Dieu nous donne de le faire, dans un autre discours; de peur que la longueur de celui-ci ne nous force à renfermer notre explication dans des limites trop étroites pour qu'elle puisse être bien comprise.

ricatio : ita ostendens non omnes esse prævaricatores. Non enim omnes habent legem. Non autem omnes habere legem, alio loco evidentius ait, « Qui sine lege peccaverunt, sine lege peribunt (*Rom*,, II, 12). » Quid sibi ergo vult, « Prævaricatores deputavi omnes peccatores terræ? » Sed hic quæstionem proposuisse suffecerit, alio, si Deus donaverit, sermone tractandam, ne hujus prolixitas eam cogat angustius explicari, quam ut bene possit quod explicatur intelligi.

VINGT-CINQUIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Nous avons à chercher si nous pouvons trouver, avec le secours de Dieu, le sens de ce verset de notre grand Psaume : « J'ai réputé prévaricateurs, » ou plutôt, le grec ayant employé le mot παραβαίνοντας et non le mot παραβάτας. « J'ai réputé prévariquants tous les pécheurs de la terre (*Ps.*, CXVIII, 119). » Nous avons à chercher le sens de ce verset, en regard de ces paroles de l'Apôtre : « où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication (*Rom.*, IV, 15). » L'Apôtre s'est exprimé ainsi, en exposant la différence de la loi et des promesses. Mais précisons, d'après l'ensemble du discours, le sens de ces paroles. « Ce n'est, pas dit-il, en vertu de la loi, qu'a été faite à Abraham ou à sa postérité la promesse d'avoir le monde pour héritage; mais c'est en vertu de la justice de la foi. Et si ceux qui ont reçu la loi sont héritiers, la loi devient vaine, et la promesse est abolie, attendu que la loi opère la colère; car, là où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. Ainsi, c'est à la foi qu'est attachée la promesse, afin qu'elle soit gratuite et assurée à toute la postérité d'Abraham, non-seulement à

SERMO VIGESIMUS-QUINTUS.

1. Quærimus, si Deo largiente invenire possimus, quomodo intelligendum sit quod in isto Psalmo magno dictum est, « Prævaricatores, vel potius, prævaricantes (*Ps.*, CXVIII, 119); » Græcus enim παραβαίνοντας ait, non παραβάτας: quærimus ergo quomodo intelligendum sit, « Prævaricantes deputavi omnes peccatores terræ. » Propter quod ait Apostolus, « Ubi enim lex non est, nec prævaricatio (*Rom.*, IV, 15). » Hoc autem dixit, cum a lege, promissa distingueret. Nam ut de superioribus sensus plenior colligatur : « Non enim per legem, inquit, promissio Abrahæ aut semini ejus, ut heres esset mundi ; sed per justitiam fidei. Si enim qui per legem heredes sunt, exinanita est fides, et evacuata est promissio : lex enim iram operatur ; ubi enim non est lex, nec prævaricatio. Ideo ex fide, ut secundum gratiam firma sit promissio omni semini; non ei tantum quod ex lege est, sed et ei quod ex fide est Abraham, qui est pater omnium nostrum (*Ibid.*, 13, etc.). » Cur hoc Apostolus ait, nisi ut ostenderet legem sine pro-

(1) Conciliation d'un verset du Psaume et d'une parole de l'Apôtre.

celle qui a reçu la loi, mais encore à celle qui est par la foi postérité d'Abraham, lequel est le père de nous tous (*Rom.*, IV, 13-16). » Pourquoi l'Apôtre parle-t-il ainsi, sinon pour montrer que la loi, sans la grâce de la promesse, non-seulement n'ôte pas le péché, mais l'augmente au contraire? Tel est le sens de cette autre parole : « La loi est survenue, pour que le péché abondât (*Ibid.*, V, 20). » Mais comme la grâce procure la rémission de tous les péchés, non-seulement de ceux qui ont été commis sans la loi, mais encore de ceux qui ont été commis sous la loi, l'Apôtre, poursuivant sa pensée, ajoute : « Mais où le péché a abondé, la grâce a surabondé (*Ibid.*). » L'Apôtre ne regarde donc pas tous les pécheurs comme des prévaricateurs, mais seulement ceux qui transgressent la loi. « Car, dit-il, où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. » Par conséquent, selon la doctrine de l'Apôtre, tout prévaricateur est pécheur, parce qu'il pèche sous la loi ; mais tout pécheur n'est pas prévaricateur, parce qu'il y en a qui pèchent sans la loi. Or, « Où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication ; » et, d'autre part, si nul ne péchait sans la loi, l'Apôtre n'aurait pas dit : « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi. » Au contraire, si, d'après le Psaume, tous les pécheurs de la terre sont prévaricateurs, il n'y a absolument aucun péché sans prévarication ; or, comme il n'y a point de prévarication sans la loi, il n'y a donc de péché que sous la loi. Par conséquent, celui qui dit : « J'ai réputé prévaricateurs tous les pécheurs de la terre, » ne veut absolument désigner comme pécheurs que les transgresseurs de la loi, et, par là, il est en opposition avec celui qui a dit : « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi. » Selon ce dernier, en effet, il y a des hommes qui sont pécheurs, bien qu'ils ne soient point prévaricateurs, c'est-à-dire, des hommes qui ont péché sans la loi ; car, « Où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. » Selon le premier, au contraire, nul pécheur n'est sans prévarication, puisqu'il regarde comme des prévaricateurs tous les pécheurs de la terre. Donc, d'après lui, nul n'a péché sans la loi, puisque, « Où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. » Dirons-nous maintenant qu'il est vrai qu'il n'y pas de prévarication là ou il n'y a pas de loi, mais qu'il n'est pas vrai que certains hommes aient péché sans la loi; où, au contraire, qu'il est vrai que quelques hommes ont péché sans la loi, mais qu'il n'est pas vrai que, là où il n'y a pas de loi, il ne puisse pas y avoir de prévarication ? Mais ces deux propositions sont de l'Apôtre, et toutes deux sont vraies, puisque la

missionis gratia non solum non auferre, verum et augere peccatum ? Unde et illud est, « Lex subintravit, ut abundaret delictum (*Rom.*, V, 20). » Sed quia omnia per gratiam dimittuntur, non solum quæ sine lege, verum etiam quæ in lege commissa sunt ; ideo ibi secutus adjunxit, « Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia. » Non itaque prævaricantes deputat omnes peccatores Apostolus, sed eos tantum prævaricantes deputat qui transgrediuntur legem. « Ubi enim non est lex, inquit, nec prævaricatio (*Rom.*, IV, 15). » Ac per hoc secundum Apostolum, omnis quidem prævaricator peccator est, quia peccat in lege : sed non omnis peccator prævaricator est, quia peccant aliqui sine lege ; « Ubi autem non est lex, nec prævaricatio. » Porro si nemo sine lege peccaret, non idem ipse Apostolus diceret, « Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt (*Rom.*, II, 12). » Secundum istum vero Psalmum, si prævaricantes sunt omnes peccatores terræ, nullum est utique sine prævaricatione peccatum ; nulla est autem prævaricatio sine lege ; nullum est igitur nisi in lege peccatum. Qui ergo dicit, « Prævaricantes deputavi omnes peccatores terræ, » nullos esse omnino, nisi qui legem transgressi sunt, vult intelligi peccatores ; et ob hoc adversatur illi qui dixit, « Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt. » Secundum illum quippe sunt aliqui peccatores, quamvis non sint prævaricantes, id est, qui sine lege peccaverunt; « Ubi enim non est lex, nec prævaricatio : » secundum istum autem nullus est sine prævaricatione peccator ; quia prævaricantes deputat omnes peccatores terræ. Nullus ergo secundum istum sine lege peccavit ; quia ubi non est lex, nec prævaricatio. An forte dicturi sumus, verum quidem esse quod nec prævaricatio sit ubi non est lex, sed verum non esse quod aliqui sine lege peccaverint ; aut verum quidem esse aliquos sine lege peccasse, sed verum non esse, ubi lex non est, prævaricationem esse non posse ? At utrumque Apostolus dixit : verum est ergo utrumque ; quia utrumque per Apostolum veritas dixit. Quomodo ergo erit verum quod in

vérité les a énoncées toutes deux par la bouche de l'Apôtre. Comment donc sera vrai ce que, sans aucun doute, la même vérité a dit dans le Psaume : « J'ai réputé comme prévaricateurs tous les pécheurs de la terre ? » Car on répond à cette parole : Comment qualifiez-vous donc ceux qui, selon l'Apôtre, ont péché sans la loi ? En, effet aucun d'eux ne doit être réputé prévaricateur, puisque selon le même Apôtre, il n'y a pas de prévarication, là où il n'y a pas de loi.

2. Mais, assurément, lorsque l'Apôtre disait : « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi, » il voulait parler de la loi que Dieu a donnée, par l'entremise de Moïse, son serviteur, à son peuple d'Israël. C'est ce que démontrent toutes les paroles qui précèdent ou qui suivent ce passage. En effet, la discussion roulait sur les Juifs et sur les Grecs, c'est-à-dire sur les gentils, qui n'étaient pas du nombre des circoncis, mais des incirconcis ; et l'Apôtre disait qu'ils étaient sans la loi, parce qu'ils n'avaient pas reçu la loi dont les Juifs glorifiaient, et au sujet de laquelle il disait aux Juifs : « Toi, qui portes le nom de juif, qui te reposes sur la loi et te glorifies en Dieu (*Rom.*, II, 17). » Mais il faut voir comme il en est venu à énoncer ce principe : « Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi (*Ibid.*, 12). » « Colère, a-t-il dit, indignation, tribulation et angoisse à l'âme de tout homme qui fait le mal, du Juif d'abord, et puis du Grec. Mais, gloire et paix à quiconque fait le bien, au Juif d'abord, et ensuite au Grec ; car Dieu ne fait pas acception des personnes (*Ibid.*, 8-11). » C'est à ce moment qu'il ajoute ce qui donne lieu à la question présente : « Ainsi, tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi et tous ceux qui ont péché sous la loi seront jugés par la loi (*Rom.*, II, 8-12). » Par ceux-ci il désignait les juifs et par ceux-là les grecs, parce que c'était d'eux qu'il parlait ; et il démontrait qu'ils étaient, les uns et les autres, sous le joug du péché, pour leur faire avouer, aux uns et aux autres, qu'ils avaient besoin de la grâce ; c'est pourquoi il ajoute un instant après : « Car il n'y a point de distinction ; parce que tous ont péché et ont besoin de la gloire de Dieu ; étant gratuitement justifiés par sa grâce, par la rédemption qui est dans le Christ Jésus (*Ibid.*, III, 22-24). » Quels sont ceux qu'il dit avoir tous péché, sinon les Juifs et les Grecs, desquels il avait dit : « Car il y a pas de distinction ? » Et, en effet, il venait de dire sur tous également : « Nous avons convaincu les Juifs et les Grecs d'être tous sous le péché (*Ibid.*, 9). » Le sens est donc celui-ci : « Tous ceux qui ont péché sans la loi, » c'est-à-dire, sans cette loi dont se glorifiaient les Juifs, « périront sans la loi, et tous ceux qui ont péché sous la loi, »

Psalmo isto eadem procul dubio veritas dixit, « Prævaricantes deputavi omnes peccatores terræ ? » Respondetur enim nobis, Qui sunt ergo illi, qui secundum Apostolum sine lege peccaverunt ? Non enim et eorum quisquam prævaricans deputandus est, cum secundum eumdem Apostolum, prævaricatio non sit ubi lex non est.

2. Sed nimirum cum diceret Apostolus, « Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt, » de illa lege agebat, quam Deus dedit per Moysen famulum suum populo suo Israël. Hoc ipsa, quæ circunstant, verba ejus ostendunt. Disputabat enim de Judæis, et Græcis, id est, Gentibus, non ad circumcisionem, sed ad præputium pertinentibus ; ideo sine lege eos dicens, quia non acceperant legem, quam se accepisse gloriabantur Judæi. Unde illis ait, « Si autem tu Judæus cognominaris, et requiescis in lege, et gloriaris in Deo (*Rom.*, II, 17). » Denique unde ad hanc sententiam venerit, intuendum est, ut diceret, « Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt. » Ira, inquit, et indignatio, tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum, Judæi primum et Græci : gloria autem et honor et pax omni operanti bonum, Judæo primum et Græco. Non est enim personarum acceptio apud Deum (*Ibid.*, 8, etc.). » Ad hæc addidit unde nunc quæstio est, et ait, « Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt ; et quicumque in lege peccaverunt, per legem judicabuntur. » Hos utique Judæos, illos autem Græcos volens intelligi, quoniam de his agebat ; utrosque sub peccato esse demonstrans, ut egere se gratia utrique fateantur : propter quod dicit, « Non enim est distinctio, omnes enim peccaverunt, et egent gloria Dei, justificati gratis per gratiam ipsius, per redemtionem quæ est in Christo Jesu (*Rom.*, III, 22, etc.). » Quos itaque dicit omnes peccasse, nisi Judæos et Græcos, de quibus dixerat, Non enim est distinctio? Nam de his et paulo ante, « Causati enim sumus, inquit, Judæos et Græcos omnes sub peccato esse (*Ibid.*, 9). » Ac per hoc quicumque sine lege pec-

c'est-à-dire : les Juifs, « seront jugés par la loi ; » mais eux aussi n'en périront pas moins, s'ils ne croient en celui qui est venu chercher ce qui était perdu (*Luc*, XIX, 10).

3. Quelques commentateurs, même parmi les catholiques, ont compris dans ces paroles de l'Apôtre, pour les avoir mal étudiées, autre chose que ce qu'elles contiennent, jusqu'à dire que ceux-là périront qui ont péché sans la loi, mais que ceux qui ont péché sous la loi ne seront que jugés et ne périront pas ; comme s'il y avait lieu de croire qu'ils seront seulement purifiés par des peines transitoires, ainsi que celui dont il est dit : « Il sera sauvé, mais comme par le feu (*Cor*.. III, 15). » Mais cette dernière parole s'entend avec raison du mérite que peut donner le fondement sur lequel on aura bâti, sujet que traitait l'Apôtre, lorsqu'il parlait ainsi. Voici en effet ce qu'il venait de dire : « En habile architecte, j'ai posé le fondement ; un autre bâtit dessus ; que chacun regarde donc comment il bâtit. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus (*Ibid.*, 10 et 11), » et le reste, jusqu'à l'endroit où il dit que celui-là est sauvé, comme par le feu, qui a bâti sur ce fondement, non un édifice d'or, d'argent et de pierres précieuses, mais un édifice de bois, de foin ou de paille; sans toutefois mépriser le fondement, en ne l'acceptant pas, ou sans le rejeter après l'avoir accepté. Cet homme, en effet, estime ce fondement au-dessus de toutes les délectations charnelles, qui le captivent et auxquelles il succombe, lorsque les choses en viennent à ce point ou de les abandonner ou d'abandonner le Christ : car, alors s'il ne leur préferait le Christ, il n'aurait plus de fondement ; or, on commence toujours par poser le fondement, avant d'élever les autres parties de l'édifice. Je ne crois pas que les commentateurs qui ont regardé comme ne devant point périr ceux dont l'Apôtre a dit : « Ils seront jugés par la loi, » aient pensé autre chose, sinon que ces hommes ont le Christ pour fondement. Ils n'ont donc point assez remarqué ce que nous avons démontré, ce que l'Écriture elle-même proclame hautement, que l'Apôtre, dans ces paroles, avait en vue les Juifs qui n'ont pas le Christ pour fondement. Or quel chrétien dirait que le Juif ne périra pas, mais sera seulement jugé, s'il ne croit point au Christ ; alors que le Christ lui-même atteste qu'il a été envoyé vers les Juifs, à cause des brebis de cette nation qui étaient perdues (*Matth.*, XV, 24); et qu'il affirme qu'au jour du jugement, les Sodomites, qui assurément ont péri sans la loi, seront traités avec moins de rigueur que telle ville de Judée, qui a refusé de croire en lui, malgré les miracles qu'il

caverunt, illa scilicet, de qua Judæi gloriabantur, sine lege peribunt : et quicumque in lege peccaverunt, id est, ipsi Judæi, per legem judicabuntur. Nec ideo non peribunt, nisi credant in eum qui venit quærere quod perierat (*Lucæ*, XIX, 10).

3. Nonnulli quippe etiam catholici tractatores, in his Apostoli verbis aliter quam se res habet, parum adtendendo sapuerunt, ut dicerent illos perire, qui sine lege peccaverunt ; hos autem qui in lege peccaverunt, judicari tantummodo, non perire : tamquam per pœnas transitorias credantur esse purgandi, sicut ille de quo dictum est, « Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem (I *Cor.*, III, 15). » Sed hoc merito fundamenti bene intelligitur, de quo agebat Apostolus, ut hoc diceret. Superius quippe dixerat, « Ut sapiens architectus fundamentum posui, alius superædificat ; unusquisque autem videat quomodo superædificat. Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus (*Ibid.*, 10 et 11) : » et cetera usque ad eumdem locum, ubi eum dixit per ignem salvari, qui super hoc fundamentum, non aurum, argentum, lapides pretiosos, sed ligna, fœnum, stipulam ædificat; non tamen respuit ne recipiat, nec receptum deserit fundamentum; idque omnibus carnalibus suis, quibus capitur atque succumbit, delectationibus anteponit, cum ad hunc articulum ventum fuerit, ut aut illæ deserantur, aut Christus; ubi si non anteponitur Christus, non illi est fundamentum. Omnibus quippe structuræ posterioribus partibus anteponitur fundamentum. Nec cogitasse existimo eos, qui senserunt non perire, de quibus dictum est, « Per legem judicabuntur (*Rom.*, II, 12), » nisi quia fundamentum habent Christum. Parum ergo adtenderunt quod demonstravimus ; atque ipsa Scriptura clamat, de Judæis hoc Apostolum dicere, qui sine fundamento sunt Christo. Quis autem Christianus dixerit non perire Judæum, si non credat in Christum, sed tantummodo judicari? Cum Christus ipse ad eamdem gentem, propter oves quæ inde perierant, se missum esse testetur (*Matth.*, XV, 24) ; et tolerabilius dicat

accomplissait au milieu d'elle avec tant de puissance (*Ibid.*, x, 15)?

4. Si donc l'Apôtre, à cause de la loi que Dieu a donnée par l'entremise de Moïse au peuple d'Israël et qu'il n'a pas donnée aux autres nations, dit que les autres nations n'avaient point reçu la loi, comment devons-nous comprendre ces paroles du Psaume : « J'ai réputé prévaricateurs tous les pécheurs de la terre (*Ps.*, CXVIII, 119), » sinon en ce sens qu'il y a une loi qui n'a pas été donnée par Moïse, laquelle rend prévaricateurs les pécheurs des autres nations ? « En effet, là où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication. » Quelle est cette loi, si ce n'est sans doute celle dont le même Apôtre a dit : « Les Gentils, qui n'ont pas la loi, font naturellement ce qui est prescrit par la loi ; n'ayant pas la loi, ils sont à eux-mêmes la loi (*Rom.*, II, 14)? » Donc, selon cette première parole, qu'ils n'ont pas la loi, ils ont péché sans la loi et périront sans la loi ; et selon cette seconde parole, qu'ils sont à eux-mêmes la loi, tous les pécheurs de la terre sont regardés à juste titre comme des prévaricateurs. Il n'y a personne, en effet, pour faire tort à autrui, qui ne veuille que personne ne lui fasse tort à lui-même : il trangresse donc en cela la loi de la nature, qu'il ne peut ignorer, dès qu'il fait ce qu'il ne veut pas souffrir. Mais, est-ce que cette loi de la nature n'était pas connue du peuple d'Israël ? Elle en était assurément connue, puisque les Juifs étaient des hommes. Pour qu'ils n'eussent point la loi naturelle, il aurait fallu qu'ils fussent en dehors de la nature humaine. La loi divine n'a donc fait qu'aggraver leur prévarication, puisque la loi divine n'a été que la manifestation, ou le développement, ou la confirmation de la loi naturelle.

5. Si maintenant il nous faut comprendre, et ce sera justice, parmi les pécheurs de la terre, les petits enfants eux-mêmes, à cause des liens du péché originel, il est évident que par la ressemblance de la prévarication d'Adam (*Id.*, v, 14) ils partagent cette première prévarication commise contre la loi donnée dans le paradis (*Gen.*, III, 6); d'où il suit que tous les pécheurs de la terre, sans aucune exception, sont à bon droit regardés comme des prévaricateurs. « Car tous les hommes ont péché, et ils ont tous besoin de la gloire de Dieu (*Rom.*, III, 13). » La grâce du Sauveur trouve donc tous les hommes en état de prévarication ; cependant, les uns plus, les autres moins. En effet, plus il y a de connaissance de la loi, moins on peut s'excuser de péché ; et moins il y a d'excuse de péché, plus la prévarication est évidente. Il restait donc à attendre, pour tous les

futurum Sodomitis in die judicii, qui utique sine lege perierunt, quam civitati Judææ, quæ in eum non credidit tanta virtute mirabilia facientem (*Matth.*, x, 15).

4. Si ergo Apostolus secundum legem quam Deus per Moysen populo Israël dedit, ceteris autem gentibus non dedit, sine lege dixit esse ceteras gentes (*Rom.*, II, 14); quid intellecturi sumus in isto Psalmo dictum esse, « Prævaricantes æstimavi omnes peccatores terræ, » nisi intelligamus aliquam legem non per Moysem datam, secundum quam sunt prævaricantes ceterarum gentium peccatores? « Ubi enim lex non est, nec prævaricatio. » Quæ ista lex est, nisi forte illa de qua idem dicit Apostolus, « Gentes quæ legem non habent, naturaliter quæ legis sunt faciunt; hi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex (*Rom.*, IV, 15) ? » Secundum hoc ergo quod dicit, Legem non habentes; sine lege peccaverunt, et sine lege peribunt : secundum id vero quod ait, Ipsi sibi sunt lex; non immerito prævaricatores æstimantur omnes peccatores terræ. Nullus enim est qui faciat alteri injuriam, nisi qui fieri nolit sibi : et in hoc transgreditur naturæ legem, quam non sinitur ignorare, dum id quod facit non vult pati. Numquid autem lex ista naturalis non erat in populo Israël? Erat plane, quoniam et ipsi homines erant. Sine lege autem naturali essent, si præter naturam humani generis esse potuissent. Multo magis ergo prævaricatores facti sunt lege divina, qua naturalis illa sive instaurata, sive aucta, sive firmata est.

5. Jam vero si in omnibus peccatoribus terræ non incongrue deputantur et parvuli, propter originalis vincula peccati, etiam ipsi in similitudine prævaricationis Adæ (*Rom.*, v, 14), ad illam prævaricationem pertinere monstrantur, quæ data lege in paradiso prima commissa est (*Gen.*, III, 6) : ac per hoc recte, nullo prorsus excepto, prævaricatores æstimantur omnes peccatores terræ. « Omnes autem peccaverunt, et egent gloria Dei (*Rom.*, III, 23). » Omnes igitur prævaricantes gratia Salvatoris invenit, alios magis, alios minus. Quanto enim legis

hommes, non le secours de leur propre justice, mais le secours de la justice de Dieu, c'est-à-dire de la justice accordée par la grâce de Dieu. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre : « Par la loi, on a la connaissance du péché (*Ibid.*, 20). » La loi n'efface donc pas le péché, mais elle le fait connaître. « Maintenant, au contraire, sans la loi, la justice de Dieu a été manifestée, étant confirmée par le témoignage de la loi et des Prophètes (*Ibid.*, 12). » C'est dans le même sens que le Prophète a ajouté : « A cause de cela, j'ai aimé vos témoignages (*Ps.*, CXVIII, 119); » comme s'il disait : « La loi donnée dans le paradis, ou naturellement gravée dans notre cœur, ou promulguée dans les livres saints, a rendu prévaricateurs tous les pécheurs de la terre; « C'est pourquoi j'ai aimé vos témoignages » insérés dans votre loi, au sujet de votre grâce, afin que votre justice, et non la mienne, soit en moi. En effet, l'utilité de la loi est de conduire vers la grâce. Elle ne le fait pas seulement en rendant témoignage, pour la manifester, à la divine justice, qui est indépendante de la loi; mais encore, par cela même qu'elle rend les hommes prévaricateurs, au point que sa lettre tue, elle les force par la crainte à recourir à l'Esprit qui donne la vie (II *Cor.*, III, 6), par lequel tous les péchés sont effacés et la charité qui rend les œuvres bonnes répandue dans les âmes. « C'est pourquoi, dit le Prophète, j'ai aimé vos témoignages. » Quelques manuscrits ajoutent : « Pour toujours; » les autres ne l'ajoutent pas. Mais si on accepte ce mot, il faut le comprendre de la durée de la vie présente. C'est ici-bas, en effet, que sont nécessaires les témoignages tirés de la loi et des Prophètes, qui attestent de la justice de Dieu qu'elle nous justifie gratuitement; c'est ici-bas également que sont nécessaires nos propres témoignages, qu'ont rendus à Dieu les martyrs en perdant la vie d'ici-bas.

6. Connaissant donc la grâce de Dieu, qui seule délivre de la prévarication produite par la connaissance de la loi, le Prophète adresse cette prière à Dieu : « Transpercez de clous mes chairs par votre crainte (*Ps.*, CXVIII, 120). » « Confige clavis. » C'est ainsi que quelques-unes de nos traductions ont littéralement rendu la pensée que le seul mot grec καθήλωσον a suffi à exprimer. D'autres ont mis simplement « configе, » transpercez, sans ajouter » clavis, » de clous. Préoccupé de rendre un seul mot grec par un seul mot latin, ils ont diminué la force de l'expression : car, le mot « configе, » transpercez, n'exprime pas l'emploi de clous, que signifie expressément

major in quocumque cognitio, tanto minor peccati excusatio : (*a*) quanto minor peccati excusatio, tanto manifestior prævaricatio. Restabat ergo, ut (*b*) omnibus non sua, sed Dei, id est, a Deo donata justitia subveniret. Unde ait Apostolus, « Per legem cognitio peccati (*Ibid.*, 20 et 21). » Non ergo ablatio, sed cognitio. « Nunc autem sine lege, inquit, justitia Dei manifestata est, testificata per Legem et Prophetas. » Proinde etiam iste subjunxit, « Propterea, inquit, dilexi testimonia tua. » Tamquam diceret, Quoniam lex sive in paradiso data, sive naturaliter insita, sive in litteris promulgata, prævaricatores fecit omnes peccatores terræ : « Propterea dilexi testimonia tua, » quæ sunt in lege tua, de gratia tua; ut non sit in me justitia mea, sed tua. Lex enim ad hoc prodest, ut mittat ad gratiam. Non solum enim quod adtestatur manifestandæ justitiæ Dei, quæ sine lege est; verum etiam hoc ipso quod prævaricantes facit, ita ut etiam littera occidat, ad vivificantem spiritum confugere timore compellit (II *Cor.*, III, 6), per quem peccatorum deleatur universitas, et recte-factorum caritas inspiretur : « Propterea, inquit, dilexi testimonia tua. » Quidam codices habent, « semper, » quidam non habent. Sed si est, sic accipiendum est « semper, » ut sic intelligatur, quamdiu hic vivitur. Hic sunt enim testimonia necessaria de Lege et Prophetis, adtestantia justitiæ Dei, qua justificamur gratis : hic sunt et nostra testimonia necessaria, pro quibus ipsam quæ hic agitur, vitam Martyres finierunt.

6. Cognita itaque Dei gratia, quæ sola liberat a prævaricatione, quæ legis cognitione committitur, orando dicit, « Confige clavis a timore tuo carnes meas (*Ps.*, CXVIII). » Sic enim expressius interpretati sunt quidam nostri, quod Græce uno verbo dici potuit, id est καθήλωσον. Hoc alii « confige » dicere voluerunt, nec addiderunt « clavis; » atque ita dum volunt uno verbo Græco unum Latinum interpretando reddere, sententiam minus explicaverunt : quoniam in eo quod est « confige, » non sonant clavi; καθήλωσον autem sine clavis intelligi

(*a*) Plerique MSS. omittunt, *quanto minor peccati excusatio.* (*b*) MSS. prope omnes, *ut hominibus.*

καθήλωσον; d'où il suit que le mot grec ne peut être rendu que par les deux mots latins, « confige clavis, » comme il vient d'être dit. Que veut faire entendre par là le Prophète, sinon ce que dit l'Apôtre : « Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié et par qui je suis crucifié au monde (*Galat.*, VI, 14)? » Et encore : « J'ai été cloué à la croix avec le Christ; mais je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi (*Ibid.*, II, 20). » Or, que signifient ces paroles, sinon : « Ma justice n'est point ma propre justice, née de la loi qui a fait de moi un prévaricateur, mais la justice de Dieu, laquelle me vient de Dieu (*Philip.*, III, 9), » et non de moi-même? C'est ainsi que je ne vis plus, mais que vit en moi le Christ, « Que Dieu a fait notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption, afin, comme il est écrit, que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur (I *Cor.*, I, 30, 31). » L'Apôtre dit encore : « Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises (*Gal.*, V, 24). » L'Apôtre déclare ici qu'ils ont eux-mêmes crucifié leur chair, mais, le Prophète, dans le Psaume, prie Dieu de le faire en lui, quand il dit : « Transpercez de clous ma chair par votre crainte; » pour nous faire comprendre que, même le bien que nous faisons doit être attribué à la grâce de Dieu, « qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir (*Philipp.*, II, 13). »

7. Mais qu'a voulu dire le Psalmiste, quand, à ces paroles : « Transpercez de clous mes chairs par votre crainte, » il a ajouté : « Car j'ai craint vos jugements (*Ps.*, CXVIII, 120)? » Que signifient ces paroles : « Transpercez par votre crainte, car j'ai craint? » Si déjà il avait craint ou s'il craignait, pourquoi priait-il encore Dieu de transpercer ses chairs par sa crainte? Voulait-il que la crainte s'augmentât en lui, au point que la violence de cette crainte suffît à crucifier ses chairs, c'est-à-dire ses passions et ses convoitises charnelles? Il aurait semblé dire : Portez en moi votre crainte à son comble, car j'ai craint vos jugements. Mais il y a, dans ces paroles, un sens plus élevé, qu'il faut tirer, avec la grâce de Dieu, à l'aide d'un sérieux examen, des plus profonds replis de ce texte. « Transpercez de clous mes chairs par votre crainte, car j'ai craint vos jugements; » c'est-à-dire : que mes désirs charnels soient comprimés par votre chaste crainte, qui demeure dans les siècles des siècles (*Ps.*, XVIII, 10); car j'ai craint vos jugements, lorsque la loi, qui ne pouvait me donner la justice, me menaçait du châtiment. Mais cette crainte qui fait redouter le châtiment, la charité parfaite la met dehors (I

non potest, nec nisi duobus verbis Latine dici potest, sicut dictum est, « confige clavis. » Ubi quid vult intelligi, nisi quod ait Apostolus, « Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo (*Gal.*, VI, 14)? » Et iterum : « Christo, inquit, confixus sum cruci; vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus (*Gal.*, II, 19). » Quod quid est aliud, nisi non est in me justitia mea, quæ ex lege est, in qua prævaricator effectus sum; sed, justitia Dei, id est, quæ mihi ex Deo est, non ex me (*Philipp.*, III, 9)? Sic quippe in me vivit, non ego, sed Christus, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemtio (I *Cor.*, I, 30) : ut quemadmodum scriptum est, « Qui gloriatur in Domino glorietur (II *Cor.*, X, 17). » Item dicit, « Qui autem sunt Jesu Christi, carnem crucifixerunt cum passionibus et concupiscentiis (*Gal.*, V, 24). » Cum hic dictum sit, quod ipsi crucifixerunt carnem suam, in isto tamen Psalmo Deus rogatur ut id faciat, cui dicitur, « Confige clavis a timore tuo carnes meas : » ut intelligamus etiam id quod recte facimus, gratiæ Dei esse tribuendum, qui in nobis operatur et velle et operari pro bona voluntate (*Philip.*, II, 13).

7. Sed quid sibi vult, quod cum dixisset, « Confige clavis a timore tuo carnes meas; » addidit : « a judiciis enim tuis timui? Quid est, Confige a timore tuo, timui enim? » Si jam timuerat, vel timebat, cur adhuc ut a timore suo Deus crucifigeret carnes ejus orabat? An addi sibi volebat timorem, ut tantum timeret, quantum sufficeret crucifigendis suis carnibus, id est, concupiscentiis affectibusque carnalibus? Tamquam dicens, Perfice in me timorem tuum, timui enim a judiciis tuis. Sed est hic alius altior sensus, quantum Deus donat, scrutato sinu Scripturæ hujus eruendus. « Confige, inquit, clavis a timore tuo carnes meas; a judiciis enim tuis timui : » hoc est, A timore tuo casto, qui permanet in sæculum sæculi (*Ps.*, XVIII, 10), carnalia mea desideria comprimantur; « a judiciis enim tuis timui, » cum mihi lex minaretur pœnam, quæ mihi non poterat

Jean, IV, 18), parce qu'elle nous affranchit, non par la crainte du châtiment, mais par le bonheur de la justice. Car cette crainte, qui ne produit pas l'amour de la justice mais la frayeur du châtiment, est celle de l'esclave, parce qu'elle est charnelle ; c'est pourquoi elle ne crucifie pas la chair. Elle laisse, en effet, subsister la volonté de pécher, qui reparaît dans les actes aussitôt que l'on espère l'impunité. Si l'on croit, au contraire, que le châtiment viendra, cette volonté subsiste en secret, mais cependant elle subsiste. Car elle préférerait que ce que la loi défend fût permis et elle s'attriste de cette défense, parce qu'elle ne trouve pas dans le bien que prescrit la loi ses délices spirituelles, et qu'elle se borne à une crainte charnelle du mal dont la loi menace. Au contraire, par l'effet de la chaste crainte de Dieu, la charité qui met dehors la crainte charnelle redoute de pécher ; parce qu'elle ne croit pas que son péché resterait jamais impuni, alors que son amour pour la justice lui fait trouver une peine dans le péché même. Telle est donc la crainte qui crucifie la chair, parce que les délices charnelles, que la lettre de la de la loi prohibe plutôt qu'elle ne les fait éviter, sont vaincues par les délices des biens spituels, et meurent sous la pression d'une victoire qui grandit sans cesse jusqu'à ce qu'elle soit complète. « Transpercez donc de clous mes chairs par votre crainte, car j'ai craint vos jugements ; » c'est-à-dire : donnez-moi la crainte chaste, que j'ai été amené à vous demander, comme par un maître, par la crainte de la loi, qui m'a fait craindre vos jugements.

dare justitiam. Sed hunc timorem, quo pœna metuitur, consummata caritas foras mittit (I *Johan.*, IV, 18); quæ non timore pœnæ, sed delectatione justitiæ liberos reddit. Timor namque iste, quo non amatur justitia, sed timetur pœna, servilis est, quia carnalis est ; et ideo non crucifigit carnem. Vivit enim peccandi voluntas, quæ tunc apparet in opere, quando speratur impunitas. Cum vero pœna creditur secutura, latenter vivit : vivit tamen. Mallet enim licere, et dolet non licere quod lex vetat : quia non spiritaliter delectatur ejus bono, sed carnaliter malum metuit quod minatur. Timore autem casto ipsa, quæ hunc timorem foras mittit, peccare timet caritas, etiam si sequatur impunitas : quia nec impunitatem judicat secuturam, quando amore justitiæ peccatum ipsum deputat pœnam. Tali timore carnes crucifiguntur ; quoniam carnales delectationes, quæ legis littera vetantur potius quam vitantur, spiritalium bonorum delectatione vincuntur, et eadem usque ad perfectionem crescente victoria perimuntur. « Confige ergo clavis, inquit, a timore tuo carnes meas ; a judiciis enim tuis timui. » Hoc est, Da mihi castum timorem, ad quem petendum me tamquam pædagogus timor legis ille perduxit, quo timore a judiciis tuis timui.

VINGT-SIXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Voici maintenant les versets de notre grand Psaume que nous avons à examiner et à expliquer : « J'ai pratiqué le jugement et la justice ; ne me livrez pas à ceux qui me nuisent (*Ps.*, CXVIII, 121). » Il n'est pas étonnant que le Prophète ait pratiqué le jugement et la justice, lui qui, précédemment, avait demandé que la crainte, mais la crainte chaste, de Dieu, perçât de clous ses chairs, c'est-à-dire les convoitises charnelles qui, trop souvent, empêchent la rectitude de notre jugement. Bien que le nom de jugement s'applique, selon les usages de notre langue, aussi bien à un jugement droit qu'à un jugement injuste, selon ce texte de l'Évangile : « Ne jugez pas sur l'apparence, en raison des personnes, mais rendez un juste jugement (*Jean*, VII, 24) ; » toutefois, ce mot est ici employé de telle sorte que si ce jugement n'était juste, il ne faudrait pas se servir du nom de jugement ; autrement il n'aurait pas suffi de dire : « J'ai pratiqué le jugement, » il eût fallu mettre : j'ai pratiqué le jugement selon l'équité. Le Seigneur Jésus a parlé de la même manière, quand il a dit : « Vous avez négligé les choses les plus importantes de la loi, le jugement, la miséricorde et la foi (*Matth.*, XXIII, 23). » Dans ce passage, en effet, le mot jugement est employé comme si un jugement injuste n'était pas un jugement. Il en est de même en beaucoup d'autres endroits des saintes Écritures, par exemple : « Seigneur, je chanterai à votre gloire la miséricorde et le jugement (*Ps.*, C, 1) ; » et dans Isaïe : « J'ai attendu que la maison d'Israël pratiquât le jugement, mais elle a commis l'iniquité (*Isaïe*, V, 7). » Isaïe n'a pas dit : J'ai attendu qu'elle pratiquât le jugement selon l'équité, mais elle l'a pratiqué injustement ; il s'est exprimé comme si le jugement signifiait à lui seul un jugement équitable, et comme s'il n'y

SERMO VIGESIMUS-SEXTUS.

1. Istos magni Psalmi hujus versus considerandos nunc suscepimus atque tractandos : « Feci judicium et justitiam, ne tradas me nocentibus me (*Ps.*, CXVIII, 121). » Non mirum est eum fecisse judicium et justitiam, qui superius poposcerat a timore Dei, utique casto, configi clavis carnes suas (*Ibid.*, 120), hoc est, carnales concupiscentias, quæ solent, quo minus rectum sit, nostrum impedire judicium. Quamvis autem sive rectum, sive pravum, in nostri sermonis usu judicium nuncupetur, unde hominibus in Evangelio dicitur, « Nolite judicare personaliter, sed rectum judicium judicate (*Johan.*, VII, 24) : » tamen hoc loco ita positum est judicium, tamquam si rectum non fuerit, non debeat judicium nominari : alioquin non sufficeret dicere, Feci judicium; sed diceretur, Feci rectum judicium. Hoc genere locutus est Dominus Jesus, ubi ait, « Reliquistis graviora Legis, judicium et misericordiam et fidem (*Matth.*, XXIII, 23). » Et hic enim judicium sic positum est, tamquam non sit judicium, si perversum est. Et multis divinarum Scripturarum locis ita ponitur, quale illud est, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (*Psal.*, C, 1). » Et illud apud Isaiam, « Exspectavi ut faceret judicium, fecit autem iniquitatem (*Isai.*, V, 7). » Non ait, Exspectavi ut faceret judicium justum, fecit autem iniquum : sed tamquam ideo jam judicium sit, quia justum est; nec sit judicium, quod injustum est. Justitia vero non solet dici bona justitia, vel mala justitia, sicut aliquando dicitur bonum malumve judicium; sed eo ipso jam bona est, quia justitia est. Sic ergo habet consuetudo loquendi, ut dicatur et bonum judicium, et malum judicium; quemadmodum habet, ut dicatur et bonus judex, et malus judex : sic au-

avait point de jugement là où il n'y avait point d'équité. Quant à la justice, on ne dit ni la bonne justice ni la mauvaise justice, comme on dit un bon ou un mauvais jugement : qui dit justice, dit par là même une bonne justice. Les habitudes du langage sont donc de dire un bon jugement et un mauvais jugement, comme on dit un bon juge et un mauvais juge ; mais on ne dit ni une bonne justice ni une mauvaise justice, comme on ne dit ni un bon juste ni un mauvais juste, tout homme juste étant par là même un homme bon. La justice est donc une grande et admirable vertu de l'âme, dont il n'est pas nécessaire de traiter aujourd'hui plus longuement. Pour le jugement, quand par une manière spéciale de parler, il n'est pris qu'en bonne part, il est une des opérations de cette vertu même. En effet, celui qui possède la justice juge avec équité ; ou plutôt, au sens même du mot, celui qui possède la justice juge ; car il ne juge pas, s'il ne juge pas avec équité. Mais ici, dans le verset de notre Psaume, le terme de justice n'exprime pas la justice, mais des œuvres de justice. Car qui fait la justice dans l'homme, si ce n'est celui qui justifie l'impie, c'est-à-dire celui qui, par sa grâce, fait d'un impie un juste ? C'est pourquoi l'Apôtre a dit : « Nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce (*Rom.*, III, 24). » Celui-là pratique donc la justice, c'est-à-dire, fait des œuvres de justice, qui possède la justice, laquelle est en lui l'œuvre de la grâce.

2. « J'ai pratiqué le jugement et la justice ; ne me livrez pas à ceux qui me nuisent (*Ps.*, CXVIII, 121): » c'est-à-dire mon jugement a été juste, ne me livrez pas à ceux qui me persécutent à cause de cela. Il y a, en effet, des manuscrits qui portent : « Ne me livrez pas à ceux qui me persécutent. » Les traducteurs ont rendu diversement le grec τοῖς ἀντιδικοῦσι, les uns par « nocentibus », ceux qui me nuisent ; les autres par « persequentibus,» ceux qui me persécutent ; d'autres par «calumniantibus,» ceux qui me calomnient. Je m'étonne de n'avoir jamais trouvé, dans aucun des manuscrits que j'ai eus sous la main, le mot « adversantibus, » ceux qui me sont opposés ; car, sans controverse possible, on nomme en latin « adversarius,» adversaire ennemi, celui qu'en grec on nomme ἀντίδικος. En demandant au Seigneur de ne pas le livrer à ses ennemis, quelle prière fait donc le Prophète, sinon celle que nous faisons nous-mêmes, quand nous disons : Ne nous induisez point en tentation (*Matth.*, VI, 13) ? » En effet, l'ennemi, c'est celui dont l'Apôtre a dit : « De peur que celui qui tente ne vienne à vous tenter (I *Thess.*, III, 5).» Dieu lui livre celui qu'il abandonne. En effet, le tentateur ne saurait séduire l'homme que n'abandonne pas celui qui, par sa volonté, donne gloire à la

tem non dicitur bona justitia, vel mala justitia ; sicut non dicitur, bonus justus, et malus justus, quia continuo bonus quisque, si justus. Justitia ergo virtus est animi magna præcipueque laudabilis, de qua nunc non est copiosius disputandi necessitas. Judicium vero, quando nonnisi in bono ponit distinctior loquendi ratio, hujus virtutis est operatio. Qui enim habet justitiam, recte judicat : immo secundum istam locutionem, qui habet justitiam judicat ; quia nec judicat, si non recte judicat. Et justitiæ nomine hoc loco, non ipsa virtus, sed opus ejus significatum est. Quis enim facit in homine justitiam, nisi qui justificat impium, hoc est, per gratiam suam ex impio facit justum ? Unde ait Apostolus, « Justificati gratis per gratiam ipsius (*Rom.*, III, 24). » Facit ergo justitiam, id est, opus justitiæ, qui habet in se justitiam, id est, opus gratiæ.

2. « Feci, inquit, judicium et justitiam, ne tradas me nocentibus me ; » id est, Feci judicium justum, ne tradas me illis qui propterea me persequuntur. Nam etiam quidam codices habent, « Ne tradas me persequentibus me. » Quod enim Græce dictum est, τοῖς ἀντιδικοῦσι, quidam interpretati sunt, nocentibus ; » quidam, « persequentibus ; » quidam, « calumniantibus. » Miror autem omnium quos in promtu habere potui codicum nusquam me legisse « adversantibus : » cum sine controversia quod Græce ἀντίδικος, hoc Latine adversarius appelletur. Orans itaque ne tradatur a Domino adversantibus sibi, quid orat, nisi quod oramus cum dicimus, » Ne nos inferas in tentationem (*Matth.*, VI, 13)? » Adversarius est enim, de quo dicit Apostolus, « Ne forte tentaverit vos qui tentat (I *Thess.*, III, 5). » (*a*) Ei tradit Deus quem deserit. Eum quippe ille non decipit, quem iste non deserit, in voluntate

(*a*) Sic aliquot MSS. Editi vero, *Et tradit.*

vertu de l'homme. Mais Dieu avait détourné sa face de celui qui avait dit dans son abondance : « Je ne serai jamais ébranlé (*Ps.*, XXIX, 7) ; » et cet homme, mis en face de lui-même, est tombé dans le trouble. Par conséquent, quiconque a la chair crucifiée par la chaste crainte de Dieu, et pratique, sans se laisser corrompre par aucune séduction charnelle, le jugement et les œuvres de justice, doit demander de n'être pas livré à ses ennemis, c'est-à-dire de ne pas céder, par crainte des souffrances, à ceux qui le persécutent pour lui faire faire le mal. Car celui qui lui a donné la victoire sur ses convoitises, afin qu'il ne fût point entraîné par la volupté, lui donnera aussi la force de la patience, afin qu'il ne soit point brisé par la douleur ; car de celui dont il est dit : « Le Seigneur donnera la suavité (*Ps.*, LXXXIV, 13), » il est dit également : « Ma patience vient de lui (*Ps.*, LXI, 6). »

3. « Affermissez votre serviteur dans le bien; que les superbes ne me calomnient pas (*Ps.*, CXVIII, 122). » Ils me poussent pour me faire tomber dans le mal ; vous, affermissez-moi dans le bien. Ceux qui ont traduit le grec par « calumnientur me, » au lieu de « calumnientur mihi, » ont suivi exactement la tournure grecque, mais employé une tournure moins latine. Ou bien faudrait-il donner à l'expression « non calumnientur me » la même force que s'il y avait : « Non me capiant calumniando, » qu'ils ne s'emparent point de moi en me calomniant?

4. On pourrait énumérer en grand nombre les calomnies par lesquelles les orgueilleux versent le mépris sur l'humilité chrétienne. Si d'abord il faut, par les superbes, entendre les hommes, la principale de ces calomnies est le reproche qu'ils nous font d'adorer un mort. En effet, la mort du Christ est le grand exemple et le divin précepte de l'humilité chrétienne. Cette calomnie est commune aux deux espèces d'incrédules, c'est-à-dire aux Juifs et aux Gentils. Les hérétiques ont aussi leurs calomnies, particulières à chaque hérésie; les schismatiques, que l'orgueil a tous retranchés de l'unité des membres du Christ, ont également les leurs. Mais quelle calomnie est aussi grande et aussi horrible que celle du démon, quand il outrage le juste en disant : « Est-ce gratuitement que Job sert le Seigneur (*Job*, I, 9) ? » On triomphe des calomnies de tous ces orgueilleux, comme on surmonte le venin des serpents, en considérant avec la piété la plus vigilante et la plus attentive, le Christ mis en croix. C'est pour prophétiser le crucifiement du Sauveur que, par la commisération et sur l'ordre de Dieu, Moïse éleva dans le désert, sur un poteau de bois, l'image d'un serpent (*Nomb.*, XXI, 9 ; *Jean*,

sua præstans decori hominis virtutem. Ab illo autem qui dixerat in abundantia sua, « Non movebor in æternum (*Psal.*, XXIX, 7), » avertit faciem suam, et factus est conturbatus, sibique monstratus. Quisquis igitur a timore Dei casto crucifixas habet carnes suas, et nulla carnali corruptus illecebra facit judicium opusque justitiæ, orare debet ne adversantibus tradatur, id est, ne timendo perpeti mala, ad facienda mala persequentibus cedat. A quo enim accipit victoriam concupiscentiæ, ne voluptate pertrahatur; ab illo etiam robur patientiæ, ne dolore frangatur : quoniam de quo dicitur, « Dominus dabit suavitatem (*Psal.*, LXXXIV, 13); » de illo etiam dicitur, « Ab ipso est enim patientia mea (*Psal.*, LXI, 6). »

3. Denique sequitur, « Excipe servum tuum in bonum, non calumnientur mihi superbi (*Ps.*, CXVIII, 122). » Illi impellunt, ut cadam in malum : tu excipe in bonum. Qui autem interpretati sunt, « Non calumnientur me, » Græcam locutionem secuti sunt, Latinæ linguæ minus usitatam. An forte habet vim cum dicitur, « Non calumnientur me, » quam haberet si diceretur, Non me capiant calumniando?

4. Multæ autem possunt intelligi calumniæ superborum, a quibus humilitas Christiana despicitur : sed illa vel maxima est, si homines hoc loco accipiuntur superbi, quod a nobis mortuum calumniantur coli. Humilitas quippe ipsa Christiana, Christi morte insinuatur, commendaturque divinitus. Hæc autem calumnia utrisque infidelibus, id est, Judæis Gentibusque communis est. Habent calumnias suas etiam hæretici, singulis quibusque hæresibus proprias : habent et schismatici, quos omnes superbia de membrorum Christi compage præcidit. Ipsius autem diaboli calumnia quanta vel qualis est, qua calumniatus est justo, dicens, « Numquid gratis colit Job Dominum (*Job*, I, 9) ? » Quorum omnium calumniæ superborum tamquam colubrorum venena vincuntur, cum vigilantissima et diligentissima pietate Christus crucifixus adtenditur. Propter quod præfigurandum Moyses Deo

III, 14) ; afin de figurer à l'avance l'image de la chair de péché qui devait être crucifiée en Jésus-Christ. En regardant cette croix de salut, nous rejetons au loin tout le poison des superbes qui nous calomnient ; et cette croix, David la contemplait assurément de quelque manière, avec la plus profonde attention, quand il poursuivait ainsi : « Mes yeux ont perdu leur force à regarder le Sauveur que vous donnerez selon la parole de votre justice (*Ps.*, CXVIII, 123). » Ce Sauveur est le Christ, que Dieu a fait pour nous péché, à cause de la ressemblance de la chair du péché (*Rom.*, VIII, 3), afin qu'en lui nous devinssions justice de Dieu (II *Cor.*, V, 21). Le Prophète dit donc que ses yeux ont perdu toute leur force à considérer la parole de cette divine justice, tandis qu'au souvenir de l'infirmité humaine, contemplant ces promesses avec le plus ardent désir, il aspirait à recevoir, dans le Christ, la grâce divine.

5. C'est pourquoi il ajoute : « Agissez avec votre serviteur selon votre miséricorde (*Ps.*, CXVIII, 124) ; » non point, selon ma justice : « Et, enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*). » Sans aucun doute, celles par qui Dieu fait les justes, qui ne se font pas eux-mêmes.

6. « Je suis votre serviteur (*Ibid.*, 125). » Mal m'en a pris, quand j'ai voulu m'appartenir et être libre, au lieu d'être à vous et de vous servir. « Donnez-moi l'intelligence et je connaîtrai vos témoignages (*Ibid.*). » Il ne faut jamais cesser de faire cette demande. Car il ne suffit pas d'avoir reçu l'intelligence et d'avoir appris à connaître les témoignages de Dieu, si on ne la reçoit constamment, et si, en quelque sorte, on ne la boit constamment à la source de l'éternelle lumière. Quant aux témoignages de Dieu, à mesure qu'on acquiert l'intelligence, on les connaît de mieux en mieux.

7. « Il est temps d'agir, pour le Seigneur (*Ibid.*, 126). » Tel est le sens de la plupart des manuscrits, et non, comme on le trouve dans quelques-uns : « Il est temps d'agir, Seigneur. » Quel est le temps, et de quoi faire, qu'indique le Prophète comme convenable pour le Seigneur? ou qu'a-t-il voulu dire « qu'il était temps que fit le Seigneur? Il venait de dire : « Agissez avec votre serviteur selon votre miséricorde (*Ibid.*, 124) ; » voilà ce qu'il est temps que le Seigneur fasse. Et, qu'est-ce que cette miséricorde, sinon la grâce qui a été manifestée en son temps dans le Christ ? L'Apôtre a dit de ce temps : « Lorsque vint la plénitude du temps, Dieu envoya son fils (*Gal.*, IV, 4). » Aussi, rap-

miserante ac jubente exaltavit in eremo similitudinem serpentis in ligno, ut similitudo carnis peccati crucifigenda præfiguraretur in Christo (*Johan.*, III, 14 ; *Num.*, XXI, 9). Hanc intuentes salutiferam crucem, omne calumniantium superborum virus expellimus : quam prorsus etiam iste quodam modo valde intente intuens ait, « Oculi mei defecerunt in salutare tuum, et in eloquium justitiæ tuæ (*Ps.*, CXVIII, 123). » Christum quippe ipsum Deus propter similitudinem carnis peccati (*Rom.*, VIII, 3), peccatum pro nobis fecit, ut nos simus justitia Dei in ipso. In hujus igitur eloquium justitiæ Dei defecisse dicit oculos suos, ardenter et sitienter intuendo, dum memor infirmitatis humanæ, divinam (*a*) in Christo desiderat gratiam.

5. Propter quod sequitur, « Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam (*Ps.*, CXVIII, 124) : » non utique secundum justitiam meam. « Et justificationes, inquit, tuas doce me. » Illas procul dubio, quibus Deus facit justos, non ipsi se.

6. « Servus tuus ego sum (*Ibid.*, 125). » Neque enim bene mihi cessit, quando esse volui liber meus, non servus tuus. « Da mihi intellectum, et sciam testimonia tua. » Numquam intermittenda est ista petitio. Non enim sufficit accepisse intellectum, et Dei testimonia didicisse, nisi semper accipiatur, et quodam modo semper bibatur de fonte lucis æternæ. Testimonia quippe Dei, quanto fit quisque intelligentior, tanto magis magisque sciuntur.

7. « Tempus, inquit, faciendi Domino (*Ibid.*, 126). » Id enim plures codices habent : non ut quidam, « Domine. » Quod ergo « tempus, » vel quid « faciendi » voluit intelligi « Domino ? » Illud quidem quod paulo ante dixerat, « Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam (*Ibid.*, 124) : » hoc faciendi tempus Domino. Quid est autem, nisi gratia quæ in Christo suo tempore revelata est ? De quo tempore ait Apostolus, « Cum autem venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum (*Gal.*, IV, 4). »

(*a*) Sic MSS. At editi, *divinam Christi desiderat gratiam*

prochant en un autre endroit cette pensée de ce témoignage d'un Prophète : « Je vous ai exaucé au temps favorable, je vous ai assisté au jour du salut (*Id.*, XLIX, 8), » l'Apôtre a dit : « Voici maintenant le temps favorable ; voici maintenant le jour du salut (II *Cor.*, VI, 2). » Mais pourquoi le Prophète, comme pour montrer que le temps d'agir était venu pour le Seigneur, a-t-il ajouté : « Ils ont dissipé votre loi ; » comme s'il était temps que le Seigneur agît, parce que sa loi était dissipée par les superbes qui, ne connaissant pas la justice de Dieu et voulant établir la leur, n'étaient point soumis à la justice de Dieu (*Rom.*, X, 3) ? Que signifient, en effet, ces mots : « Ils ont dissipé votre loi, » si ce n'est que, par la malice de leur prévarication, ils ne l'ont pas gardée intacte ? Il fallait donc que la loi fût donnée aux superbes et à ceux qui présumaient de leur libre arbitre, afin que les prévaricateurs de cette loi, qui s'humilieraient dans la componction de leur cœur, eussent recours, non plus par la loi, mais par la foi, à la grâce qui leur venait en aide. La loi étant donc dissipée, le temps était venu que la miséricorde fût envoyée ici-bas par le ministère du Fils unique de Dieu. En effet, la loi est survenue pour que le péché abondât ; le péché a dissipé la loi, et au temps favorable, le Christ est arrivé afin que, là où avait abondé le péché, la grâce surabondât (*Ibid.*, V, 20).

8. « C'est pourquoi, j'ai aimé vos commandements plus que l'or et la topaze (*Ps.*, CXVIII, 127). » C'est l'effet de la grâce, que l'amour accomplisse les commandements de Dieu, que n'avait pu accomplir la crainte. Car c'est par la grâce de Dieu que « l'amour est répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné (*Rom.*, V, 5). » C'est pourquoi le Seigneur lui-même a dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir (*Matth.*, V, 17). » Et le même Apôtre a dit : « L'amour est la plénitude de la loi (*Rom.*, XIII, 10). » C'est pourquoi le Prophète a aimé les commandements « plus que l'or et la topaze. » Une semblable comparaison se lit dans un autre Psaume : « Plus que l'or et la pierre très-précieuse (*Ps.*, XVIII, 4). » Or, on sait que la topaze est une pierre très-précieuse. Mais les Juifs qui n'avaient pas compris la grâce cachée dans l'Ancien Testament, comme par l'interposition d'un voile, ce qu'avait figuré l'impossibilité où ils s'étaient trouvés de supporter l'éclat du visage de Moïse, (*Exode*, XXXIV, 33-35 ; II *Cor.*, III, 13-16), s'efforçaient de pratiquer les commandements de

Propter quod alibi etiam testimonium propheticum adjungens, ubi dixit, « Tempore acceptabili exaudivi te, et in die salutis adjuvi te (*Isai.*, XLIX, 8) : » « Ecce nunc, inquit, tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis (II *Cor.*, VI, 2). » Sed quid est quod tamquam volens ostendere tempus Domino esse faciendi, continuo subjunxit, « Dissipaverunt legem tuam : » velut propterea tempus esset faciendi Domino, quia ejus legem dissipaverunt superbi, qui ignorantes Dei justitiam et suam volentes constituere, justitiæ Dei non sunt subjecti (*Rom.*, X, 3) ? » Quid est enim, « Dissipaverunt legem tuam, » nisi prævaricationis iniquitate, ejus integritatem non custodierunt ? Oportebat ego ut superbis et de libertate sui arbitrii præsumentibus lex daretur, qua prævaricata quicumque compuncti humiliarentur, non jam per legem, sed per fidem ad subvenientem currerent gratiam. Dissipata ergo lege, tempus fuit ut per unigenitum Filium Dei misericordia mitteretur. « Lex enim subintravit, ut abundaret delictum (*Rom.*, V, 20) : » quo delicto Lex dissipata est ; et opportuno jam tempore Christus advenit, « ut ubi abundavit delictum, superabundaret gratia. »

8. « Ideo, inquit, dilexi mandata tua super aurum et topazion (*Ibid.*, 127). » Id agit gratia, ut dilectione impleantur mandata Dei, quæ timore non poterant. « Gratia quippe Dei diffunditur caritas in cordibus nostris per Spiritum-sanctum, qui datus est nobis (*Rom.*, V, 5). » Propter quod et ipse Dominus dicit, « Non veni Legem solvere, sed implere (*Matth.*, V, 17), » Et idem Apostolus : « Plenitudo Legis caritas (*Rom.*, XIII, 10). » Ideo, « super aurum et topazion. » Hoc enim et in alio Psalmo legitur, « Super aurum et lapidem pretiosum multum (*Ps.*, XVIII, 11). » Topazion quippe lapidem multum perhibent esse pretiosum. In Testamento autem veteri latentem gratiam, tamquam velo interposito, non intelligentes, quod significabatur quando in faciem Moysi intendere non valebant (*Exod.*, XXXIV, 34. II *Cor.*, III, 13), propter mercedem terrenam atque carnalem Dei mandata facere conabantur, neque faciebant ; quia non ipsa, sed aliud diligebant. Unde illa non erant opera volentium, sed onera potius invitorum. Cum vero ipsa mandata diliguntur super aurum et lapidem pretiosum multum, omnis præ ipsis mandatis terrena vilis est merces ; nec ulla ex parte comparantur quæcum-

Dieu, en vue d'une récompense terrestre et charnelle, et ils n'en venaient point à bout parce qu'ils aimaient autre chose et n'aimaient point ces commandements : ce n'était point l'œuvre d'hommes de bonne volonté, mais le fardeau d'hommes de mauvaise volonté. Au contraire, quand on aime les commandements plus que l'or et que la pierre très-précieuse, toute récompense terrestre est vide en comparaison de ces commandements, et tous les autres biens que l'homme peut posséder ne sont, en aucune façon, comparables à ces biens qui rendent l'homme bon.

9. « C'est pourquoi je me corrigeais pour pratiquer tous vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 128). » Je me corrigeais parce que j'aimais ; et je m'attachais d'amour à ces droites prescriptions, afin de devenir droit moi-même. Ce qu'il ajoute est la conséquence naturelle de ces paroles : « J'ai pris en haine toute voie inique (*Ibid.*). » Comment, en effet, aurait-il pu se faire qu'aimant la voie droite, il n'eût pas haï toute voie inique ? Car, s'il eût aimé l'or et les pierres précieuses, il aurait certainement haï tout ce qui pouvait les lui faire perdre : de même, puisqu'il aimait les commandements de Dieu, il haïssait la voie de l'iniquité comme un épouvantable écueil, contre lequel on ne peut se heurter, dans un voyage sur mer, sans perdre ces choses précieuses dans un naufrage inévitable. Pour éviter ce malheur, celui-là fait voile au loin, qui navigue sur le bois de la croix, ayant pour cargaison les commandements de Dieu.

que alia hominis bona, his bonis quibus ipse homo fit bonus.

9. « Propterea, » inquit, « ad omnia mandata tua corrigebar (*Ps.*, CXVIII, 128). » Utique corrigebar, quia diligebam; atque illis rectis ut etiam ipse rectus fierem, dilectione cohærebam. Jam illud quod adjungit, consequens erat : « Omnem, inquit, viam iniquam odio habui. » Unde enim fieri poterat, ut iniquam viam non odisset diligens rectam ? Nam sicut aurum et lapidem pretiosum si diligeret, odisset profecto quidquid ei talium rerum damnum posset inferre : ita quoniam Dei mandata diligebat, oderat iniquitatis viam, quemadmodum aliquod immanissimum marini itineris saxum, ubi tam pretiosarum rerum necesse est pati naufragium. Quod ut non contingat, longe inde velificat, qui in ligno crucis cum mandatorum divinorum mercibus navigat.

VINGT-SEPTIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Voici les paroles du Psaume que nous devons expliquer avec l'assistance du Seigneur : « Vos témoignages sont étonnants, c'est pourquoi mon âme les a scrutés (*Ps.*, CXVIII, 129). » Qui pourrait énumérer, même en général, les témoignages de Dieu ? Le ciel et la terre, ses ouvrages visibles et invisibles rendent, d'une certaine manière, témoignage de sa bonté et de sa grandeur ; et, le cours habituel et régulier de la nature, dans lequel se déroule le temps, entraînant avec lui les choses de toutes espèces, bien que temporelles et mortelles, dont l'habitude a détruit pour nous tout le prix, si on le considère religieusement, ne rend-il pas aussi témoignage au Créateur ? Qu'y a-t-il en effet dans toutes ces choses, qui ne soit merveilleux, si nous mesurons chacune d'elles, non avec l'indifférence que donne l'usage, mais avec notre raison ? Et si nous savons les embrasser toutes ensemble d'un seul coup d'œil, ne ressentons-nous pas ce qu'a dit le Prophète : « J'ai considéré vos ouvrages et cette vue m'a jeté dans l'épouvante(*Habac.*,III,1)? » L'étonnement n'a point produit cette frayeur dans le Psalmiste; il a plutôt dit qu'elle était cause de l'étude profonde qu'il faisait de ces ouvrages,parce qu'ils sont étonnants. En effet, c'est après avoir dit : « Vos témoignages sont étonnants, » qu'il a aussitôt ajouté : « C'est pourquoi mon âme les a scrutés ; » comme si la difficulté de cette investigation n'avait fait qu'accroître sa curiosité. C'est que, plus les causes d'une chose sont mystérieuses, plus cette chose est étonnante.

2. Mais que quelque homme se présente à nous, déclarant qu'il scrute les témoignages de Dieu, parce qu'ils sont étonnants, alors que la création entière, visible et invisible, est rem-

SERMO VIGESIMUS-SEPTIMUS

1. Verba Psalmi hæc sunt, de quibus adjuvante Domino, disputaturi sumus : « Mirabilia testimonia tua, propter hoc scrutata est ea anima mea (*Ps.*, CXVIII, 129). » Quis enumerat saltem generatim testimonia Dei ? Cælum et terra, visibilia et invisibilia opera ejus, dicunt quodam modo testimonium bonitatis et magnitudinis ejus ; et ipse cursus frequens usitatusque naturæ, quo temporum rapacitas volvitur, in rerum quarumque generibus, quamvis temporalibus atque mortalibus, quæ certe consuetudine viluerunt, si pius considerator advertat, perhibet testimonium Creatori. Quid autem horum est quod non sit mirabile, si unumquodque non usu, sed ratione metiamur ? Si vero tamquam sub unius contemplationis adspectu velut audeamus cuncta contueri, nonne fit in nobis quod ait Propheta, « Consideravi opera tua, et expavi (*Habac.*, III, 1) ? » Et tamen iste non est ipsa rerum admiratione perterritus, sed eam potius dixit esse causam, cur ea debuerit scrutari, quia mira sunt. Cum enim dixisset, « Mirabilia testimonia tua : » secutus adjunxit, « propter hoc scrutata est ea anima mea ; » quasi factus sit ipse pervestigandi difficultate curiosior. Quanto enim quæque res abstrusiores habet caussas, tanto est mirabilior.

2. Si ergo nobis homo talis occurrat, qui propter hoc dicat se scrutari testimonia Dei, quia mirabilia sunt, cum de ea sit eis et quæ conspicitur, et quæ non conspicitur, universa creatura ; nonne compescimus eum dicentes, « Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris, sed quæ tibi præcepit Dominus, illa cogita semper (*Eccli.*, III, 22) ? » Sed si nobis respondeat, et dicat, Hæc ipsa quæ

plie de ces témoignages, ne réprimerons-nous pas sa hardiesse, en lui disant : « Ne cherchez pas ce qui est trop élevé pour vous et ne scrutez pas ce qui dépasse vos forces; mais pensez toujours aux commandements que le Seigneur vous a faits (*Eccli.*, III, 23)? » Et s'il nous répond et nous dit : Mais les commandements de Dieu, auxquels vous voulez que je pense constamment, sont précisément ses étonnants témoignages ; car ils attestent qu'il est le Seigneur, puisqu'il ordonne, et qu'il est bon et grand, puisqu'il ordonne de telles choses; oserons-nous alors détourner cet homme de ses recherches, ou plutôt ne l'exhorterons-nous pas à s'y livrer assidûment et à consacrer tous ses soins, autant qu'il en est capable, à une étude aussi considérable? Ou bien, par hasard, irions-nous prétendre que les commandements de Dieu sont, à la vérité, des témoignages de sa bonté, mais qu'ils ne sont point étonnants? Car qu'y a-t-il d'étonnant à ce que Dieu, qui est bon, ordonne de bonnes choses? Mais voici, bien au contraire, ce qui est absolument étonnant, et dont il nousfaut scruter la cause, c'est que Dieu qui est bon et qui n'ordonne que de bonnes choses ait cependant donné aux Juifs une bonne loi, bien que cette loi ne pût leur donner la vie, et que la justice ne pouvait en aucune façon venir de cette bonne loi. « Si, en effet, dit l'Apôtre, une loi eût été donnée qui pût vivifier, la justice viendrait vraiment de la loi (*Galat.*, III, 21). » Pourquoi donc cette loi qui ne pouvait donner la vie et d'où ne pouvait sortir aucune justice? Voilà ce qui est étonnant, voilà ce qui jette dans la stupeur. Tels sont donc les étonnants témoignages de Dieu, et l'âme du Prophète les a scrutés, parce qu'on ne pouvait lui dire à ce sujet : « Ne scrutez pas ce qui dépasse vos forces, mais pensez toujours aux commandements que le Seigneur vous a faits (*Eccli.*, III, 22). » Car ces témoignages sont les commandements que le Seigneur nous a donnés; c'est pourquoi nous devons les scruter sans cesse. Voyons donc attentivement ce qu'a trouvé cette âme qui les a scrutés.

3. « La manifestation de vos paroles produit la lumière et donne l'intelligence aux petits (*Ps.*, CXVIII, 130). » Qui est petit, si ce n'est l'humble et le faible? Gardez-vous donc de vous enorgueillir, gardez-vous de présumer de votre force qui est nulle, et vous comprendrez pourquoi Dieu qui est bon a donné une bonne loi, qui cependant ne saurait produire la vie. En effet, elle a été donnée pour vous rendre petit, de grand que vous étiez, et pour vous montrer que vous n'avez pas de votre fond les forces suffisantes pour pratiquer la loi; afin qu'indigent et nécessiteux vous cherchiez un refuge dans la grâce, et que vous criiez : « Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis sans force (*Ps.*, VI, 3). » Faible et petit, le Prophète a donc compris, en scrutant les témoignages de Dieu, ce que Paul, le moindre des Apôtres, c'est-à-dire faible et petit, nous a démontré, à

præcepit Dominus, et quæ jubetis ut cogitem, mirabilia sunt ejus testimonia; eum quippe et Dominum, quia jubet, et bonum et magnum, quia talia jubet, esse testantur : numquid audebimus hominem ab eorum scrutatione revocare, ac non potius ut sedulo id agat, et tantæ rei operam quantam potest impendat, hortabimur? An forte Dei præcepta testimonia quidem bonitatis ejus esse fatebimur, sed mirabilia esse negabimus? Quid enim mirum, si bona imperat bonus Dominus? immo vero idipsum est omnino mirandum, et cur ita sit perscrutandum, quod cum Deus bonus bona præceperit, eis tamen dederit bonam legem, quos eadem lex vivificare non posset, nec ulla esset ex bona lege justitia. « Si enim data esset lex quæ posset vivificare, omnino ex lege esset justitia (*Gal.*, III, 21). » Cur ergo data est quæ vivificare non posset, et ex qua esset nulla justitia? Nempe mirandum est, nempe stupendum. Hæc sunt ergo mirabilia testimonia Dei : propter hoc hujus anima scrutata est ea, quoniam de his non ei dici posset, «Fortiora te ne scrutatus fueris, sed quæ præcepit tibi. Dominus, illa cogita semper (*Eccli.*, III, 22). » Ipsa sunt enim quæ præcepit nobis Dominus, et ideo cogitanda sunt semper. Potius itaque videamus hujus anima quæ scrutata est, quid invenerit.

3. « Manifestatio, inquit, verborum tuorum illuminat, et intelligere facit parvulos (*Ps.*, CXVIII, 130).» Quid est parvulus, nisi humilis et infirmus? Noli ergo superbire, noli de tua, quæ nulla est, virtute præsumere; et intelliges quare sit a bono Deo bona lex data, quæ tamen vivificare non possit. Ad hoc enim data est, ut te de magno parvulum faceret, ut te ad faciendam legem vires de tuo non habere monstraret : ac sic opis indigus et egenus ad gratiam confugeres, et clamares, « Miserere mei Do-

savoir qu'une loi qui ne pouvait produire la vie a été donnée, parce que « l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ, en faveur de ceux qui croient (*Galat.*, III, 22). » Faites ainsi, Seigneur, faites ainsi, Seigneur miséricordieux ; donnez des commandements que nous ne puissions accomplir, ou plutôt donnez des commandements qu'on ne puisse accomplir que par votre grâce, afin que, les hommes ne les pouvant accomplir par leurs propres forces, toute bouche soit réduite au silence, et que nul ne se regarde comme grand. Que tous soient petits, au contraire, et que le monde entier se présente devant vous en qualité de coupable ; « car nulle chair ne sera justifiée devant vous par le fait de la loi, puisque la loi ne donne que la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi, votre justice a été manifestée, étant confirmée par les témoignages de la loi et des Prophètes (*Rom.*, III, 19-21). » Tels sont vos étonnants témoignages, qu'a scrutés l'âme de ce petit et qu'il a trouvés, parce qu'il s'est humilié et s'est fait petit. Qui pratique, en effet, vos commandements, comme ils doivent être pratiqués, c'est-à-dire selon la foi, qui opère par l'amour (*Galat.*, V, 6), si ce n'est celui dans le cœur duquel l'amour a été répandu par l'Esprit Saint (*Rom.*, V, 5) ?

4. Voici encore ce que confesse ce petit : « J'ai ouvert la bouche et j'ai aspiré en moi l'Esprit, parce que je désirais vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 131). » Que désirait-il, sinon de pratiquer les commandements de Dieu ? Mais ce désir ne suffisait pas pour que faible il accomplît des choses fortes, et petit des choses grandes : il a donc ouvert la bouche, confessant son impuissance à rien faire par lui-même, et il a attiré en lui ce qui devait lui en donner la force. Il a ouvert la bouche, en demandant, en cherchant, en frappant (*Matth.*, VII, 7) ; il a aspiré, avec une soif ardente, l'esprit de tout bien ; afin d'accomplir, ce qu'il ne pouvait faire par lui-même, le commandement de Dieu, saint, juste et bon (*Rom.*, VII, 12). Si, en effet, quoique nous soyons méchants, nous savons donner à nos enfants de bonnes choses, à combien plus forte raison notre Père, du haut du Ciel, donnera-t-il l'Esprit bon à ceux qui le lui demanderont (*Luc*, XI, 10-13) ? Car ce ne sont point ceux que conduit leur propre esprit, mais ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, qui sont les enfants de Dieu (*Rom.*, VIII, 14) ; ce n'est pas qu'ils ne fassent rien, mais, pour qu'ils ne fassent rien que de bon, ils sont amenés à agir par l'Esprit, qui est bon. Car chacun devient bon fils, en proportion de l'abondance avec laquelle il reçoit du Père, l'Esprit bon.

mine, quoniam infirmus sum (*Psal.*, VI, 3). » Hoc ergo scrutando intellexit hic parvulus, quod minimus Apostolorum Paulus, id est, parvulus ostendit, ideo datam legem, quæ vivificare non posset, quia conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus (*Gal.*, III, 22). Ita Domine, ita fac misericors Domine, impera quod non possit impleri, immo impera quod nonnisi per tuam gratiam possit impleri : ut cum homines per suas vires id implere nequiverint, omne os obstruatur, et nemo sibi magnus videatur. Sint omnes parvuli, et reus fiat omnis mundus tibi : quia non justificabitur ex lege omnis caro coram te ; per legem enim cognitio peccati. Nunc autem sine lege justitia tua manifestata est, testimonium habens a lege et Prophetis (*Rom.*, III, 19.). Hæc sunt mirabilia testimonia tua, quæ scrutata est anima parvuli hujus : et ideo invenit, quia humiliatus est, et parvulus factus est. Quis enim facit mandata tua sicut facienda sunt, id est, ex fide quæ per dilectionem operatur (*Gal.*, V, 6), nisi ejus in corde per Spiritum sanctum ipsa dilectio diffundatur (*Rom.*, V, 5) ?

4. Hoc etiam iste parvulus confitetur : « Os meum inquit, aperui, et adtraxi spiritum, quoniam mandata tua desiderabam (*Ps.*, CXVIII, 131). » Quid desiderabat, nisi facere mandata divina ? Sed non erat unde faceret infirmus fortia, parvulus magna : aperuit os, confitens quod per se ipse non faceret ; et adtraxit unde faceret : aperuit os petendo, quærendo, pulsando (*Matth.*, VII, 7) ; et sitiens hausit spiritum bonum, unde faceret, quod per seipsum non poterat, mandatum sanctum et justum et bonum (*Rom.*, VII, 12). Si enim nos cum simus mali, novimus bona data dare filiis nostris ; quanto magis Pater noster de cælo dat Spiritum bonum petentibus eum (*Matth.*, VII, 11) ? Non enim qui spiritu suo agunt, sed quotquot Spiritu Dei aguntur, hi filii sunt Dei (*Rom.*, VIII, 14) : non quia ipsi nihil agunt ; sed ne nihil boni agant, a bono aguntur ut agant. Nam tanto magis efficitur quisque filius bonus, quanto largius ei datur a Patre Spiritus bonus.

5. Enfin le Prophète prie encore. Sans doute, il a ouvert la bouche et aspiré en lui l'Esprit, mais il frappe encore à la porte du Père et il cherche encore ; il a bu, mais plus il a senti la suavité du breuvage, plus sa soif est devenue ardente. Écoutez les paroles de cette âme altérée : « J tez les yeux sur moi et ayez pitié de moi selon le jugement de ceux qui aiment votre nom (*Ps.*, CXVIII, 132) ; » c'est-à-dire, selon le jugement que vous avez formé en ceux qui aiment votre nom ; car, afin qu'ils pussent vous aimer, vous les avez aimés le premier. En effet, l'Apôtre Jean a dit : « Nous aimons Dieu, » et comme si on lui demandait la cause qui nous l'a fait aimer, il a ajouté : « parce que lui-même nous a aimés le premier (I *Jean*, IV, 19). »

6. Voyez aussi ce que le Prophète exprime très-clairement : « Redressez mes pas selon votre parole, afin que nulle iniquité ne domine en moi (*Ps.*, CXVIII, 133). » Car que dit-il autre chose, sinon faites-moi droit et libre, selon votre promesse ? Or, plus l'amour de Dieu règne dans un homme, et moins l'iniquité domine en lui. Que demande-t-il d'autre, par conséquent, si ce n'est d'aimer Dieu par un don de Dieu même ? En effet, en aimant Dieu, il s'aime lui-même, afin de pouvoir salutairement aimer aussi le prochain comme lui-même ; car dans ces deux commandements se trouvent toute la loi et les Prophètes (*Matth.*, XXII, 37-40). Que demande-t-il donc, sinon que Dieu lui fasse accomplir par son aide les préceptes qu'il lui a imposés par ses ordres ?

7. Mais pourquoi dit-il : « Rachetez-moi des calomnies des hommes et je garderai vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 134) ? » Si les hommes lancent contre lui des accusations véritables, ils ne le calomnient pas ; si elles sont fausses, pourquoi demande-t-il a être délivré de calomnies, c'est-à-dire, d'accusations non fondées, qui ne peuvent lui être nuisibles ? En effet, une accusation fausse, en quoi consiste la calomnie, ne peut faire d'un homme un prévenu qu'autant qu'il a un homme pour juge ; mais, où Dieu est le juge, nul ne peut être lésé par une fausse accusation, parce que celle-ci est moins imputée à l'accusé qu'à l'accusateur. Ou bien, serait-ce là une figure de la prière de l'Église et de tout le peuple chrétien, lequel a été racheté des calomnies qui, de toutes parts, s'attaquaient aux chrétiens ? Mais est-ce pour ce motif que l'Église garde les commandements de Dieu ? Est-ce qu'au milieu même de ces calomnies, quand elles bouillonnaient de toutes parts, le peuple saint ne gardait pas plus glo-

5. Denique iste adhuc petit. Os quidem aperuit, et adtraxit spiritum ; sed adhuc ad Patrem pulsat, et quærit : bibit, sed quanto suavius sensit, tanto ardentius adhuc sitit. Audi verba sitientis : « Respice, inquit, in me, et miserere mei secundum judicium diligentium nomen tuum (*Ps.*, CXVIII, 132) : » id est, secundum judicium quod in eos fecisti, qui diligunt nomen tuum ; quoniam ut diligerent te, prius dilexisti eos. Sic enim Johannes apostolus ait, « Nos diligimus, inquit, Deum (I *Johan.*, IV, 19). » Et velut caussa quæreretur, quæ nos diligere fecit ; adjunxit, « Quoniam ipse prior dilexit nos. »

6. Vide et iste quid apertissime dicat : « Gressus meos dirige secundum eloquium tuum, et non dominetur mei omnis iniquitas (*Ps.*, CXVIII, 133). » Ubi quid aliud dicit, quam rectum et liberum me fac secundum promissum tuum ? Quanto autem magis regnat in quocumque Dei caritas, tanto minus ei dominatur iniquitas. Quid ergo aliud petit, quam ut donante Deo diligat Deum ? Diligendo enim Deum, diligit seipsum, ut diligere salubriter possit et proximum sicut seipsum (*Matth.*, XXII, 40). In quibus præceptis tota Lex pendet et Prophetæ. Quid igitur orat, nisi ut præcepta quæ Deus imponit jubendo, impleri faciat adjuvando ?

7. Sed quid est quod dicit, « Redime me a calumniis hominum, et custodiam mandata tua (*Ps.*, CXVIII, 134)? » Si vera illi homines crimina objiciunt, non calumniantur : si falsa, quid est quod se redimi desiderat a calumniis, id est, a criminibus falsis, quæ illi nocere non possunt? Crimen quippe falsum, quod est calumnia, reum non facit hominem, nisi apud judicem hominem : ubi autem Deus judex est, nullus falso crimine læditur ; quia non cui objicitur, sed objicienti potius imputatur. An hic Ecclesiæ præsignatur oratio, et universi populi Christiani, qui redemtus est a calumniis hominum, quibus exagitabantur usquequaque Christiani ? Sed numquid propterea Dei mandata (*a*) custodit ? Nonne inter ipsas calumnias, quando fervebant, multo gloriosius populus sanctus in tribulationibus Dei mandata servabat, cum ad perpetrandas impietates per-

(*a*) Editi, *non custodit*. Abest *non* a MSS.

rieusement les commandements de Dieu dans les tribulations, alors qu'il ne cédait point à ceux qui le persécutaient pour lui faire commettre des impiétés? Mais voici ce que veulent dire ces paroles : « Rachetez-moi des calomnies des hommes et je garderai vos commandements : » faites, en répandant l'Esprit-Saint en moi, que les calomnies des hommes ne triomphent pas de moi par la terreur, et qu'ils ne m'entraînent pas de la pratique de vos commandements à l'imitation de leurs mauvaises actions. Si vous agissez de la sorte avec moi, c'est-à-dire, si vous me rachetez ainsi de leurs calomnies, en me donnant la patience, pour que je ne craigne aucune des accusations mensongères qu'ils lancent contre moi ; alors, au milieu même de ces calomnies, je garderai vos commandements.

8. « Faites briller sur votre serviteur la lumière de votre visage (*Ibid.*, 135); » c'est-à-dire manifestez votre présence par votre aide et par votre secours. « Et enseignez-moi vos justes ordonnances (*Ibid.*) ; » évidemment, enseignez-moi à les pratiquer, ce que le Prophète exprime plus clairement encore dans un autre Psaume : « Enseignez-moi à faire votre volonté (*Ps.*, CXLII, 10). » En effet, ceux qui entendent, quand bien même ils garderaient dans la mémoire ce qu'ils entendent, ne doivent point passer pour l'avoir appris, s'ils ne le mettent en pratique. Car voici la parole de la Vérité : « Quiconque a entendu la voix de mon Père et a appris vient à moi (*Jean*, VI, 45). » Celui donc qui n'agit pas, c'est-à-dire qui ne vient pas, n'a rien appris.

9. Et se rappelant alors les douleurs de la pénitence qu'il a faite de ses prévarications, le Prophète s'écrie : « Mes yeux ont descendu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi (*Ps.*, CXVIII, 136); » c'est-à-dire parce que mes yeux eux-mêmes n'ont pas gardé votre loi, car on trouve dans quelques manuscrits : « Parce que je n'ai pas gardé votre loi, » « mes yeux ont descendu des ruisseaux de larmes, » c'est-à-dire des effusions de larmes. L'expression, descendre des ruisseaux, est la même que celle-ci. Mes pieds ont descendu des montagnes, sans dire à travers des montagnes, ou en suivant des montagnes ; la même encore que descendre une échelle, sans dire par une échelle ; ou encore, il a descendu la piscine, sans dire dans la piscine. « Ont descendu » est bien choisi, parce que ce mot exprime l'humilité de la pénitence. Ils avaient monté, lorsque, dans la révolte de leur orgueil, ils s'étaient dressés et élevés fièrement. Car ils se croyaient parvenus bien haut, lorsque, ne connaissant pas la justice de Dieu, ils voulaient établir leur propre justice (*Rom.*, X, 3) ; mais fatigués et confus de leurs prévarications, ils sont descendus de cette fausse hauteur en pleurant, afin d'obtenir avant tout la justice de Dieu en se repentant. Quelques manuscrits portent, au lieu du verbe « descendre, » le verbe « passer ; » comme si le Prophète disait, par hyperbole,

sequentibus non cedebat? Sed nimirum hoc est, « Redime me a calumniis hominum, et custodiam mandata tua : » Tu age infuso Spiritu tuo, ne me calumniæ hominum terroribus vincant, et a tuis mandatis ad sua mala facta traducant. Si enim hoc mecum egeris, id est, hoc modo me ab eorum calumniis, ne criminationes falsas quas objiciunt, pertimescam, patientia donata redemeris ; inter ipsas calumnias custodiam mandata tua.

8. « Faciem tuam, inquit, illumina super servum tuum (*Ibid.*, 135). » Id est, tuam manifesta subveniendo et opitulando præsentiam. « Et doce me justificationes tuas. » Doce utique ut faciam : quod evidentius alibi legitur, « Doce me ut faciam voluntatem tuam (*Psal.*, CXLII, 10). » Qui enim audiunt, licet memoria teneant quod audiunt, nequaquam didicisse putandi sunt, si non faciunt. Veritatis namque verbum est, « Omnis qui audivit a Patre, et didicit, venit ad me. Qui ergo non facit, id est, non venit, non didicit (*Johan.*, VI, 45). »

9. Recolens autem iste dolorem pænitentiæ prævaricationis suæ, « Exitus aquarum, inquit, descenderunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam (*Ps.*, CXVIII, 136) : » id est, ipsi oculi mei. Nam in quibusdam codicibus et hoc legitur, « Quia non custodivi legem tuam. Descenderunt ergo exitus aquarum, » id est, effusiones lacrymarum. Et ea locutione qua dici potuit, Montes descenderunt pedes mei, etsi non diceret per montes, vel in montes : ea locutione dicitur, Scalas descendit ; etsi non dicatur, per scalas : aut, Piscinam descendit, etsi non dicatur, in piscinam. Et bene ait, « descenderunt, » humilitate scilicet pænitendi. Adscenderunt enim, quando per superbiam contumacem erecti

qu'il avait surpassé par ses larmes, les cours d'eaux, c'est-à-dire qu'il avait versé plus de larmes que les sources ne produisent d'eau. Pourquoi donc pleure-t-il si abondamment de n'avoir pas gardé la loi, si ce n'est pour obtenir la grâce, qui efface l'iniquité de celui qui se repent et qui vient en aide à la volonté de celui qui croit.

fuerant et elati. Sursum enim sibi esse videbantur, quando ignorantes Dei justitiam constituere volebant suam : in qua fatigati et legis prævaricatione confusi, ab illa elatione descenderunt flendo, ut justitiam Dei potius impetrarent (*a*) pænitendo. Sunt codices qui non habent « descenderunt, » sed « transierunt, » tamquam exaggeranter diceret transisse se flendo fontes aquarum : ut hoc intelligamus « exitus aquarum : » id est, plus flevisse, quam manant aquæ de suis exitibus. Cur autem non custodita lege sic fletur, nisi ut impetretur gratia, quæ pænitentis delet iniquitatem, et credentis adjuvat voluntatem ?

VINGT-HUITIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

---

1. Le chantre de ce Psaume venait de dire : « Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi (*Ps.*, CXVIII, 136); » témoignant ainsi combien il avait pleuré ses prévarications. Alors, comme pour rendre compte des motifs qu'il avait de pleurer aussi abondamment et de déplorer aussi amèrement son péché, il dit : « Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit. Vous avez commandé rigoureusement que l'on observât vos témoignages, qui sont la justice et la vérité (*Ibid.*, 137 et 138). » Tout homme qui pèche doit redouter cette justice de Dieu et son jugement toujours droit et sa vérité. C'est là, en effet, ce qui fait la condamnation divine de tous ceux qui sont condamnés; et nul d'eux ne peut porter plainte, contre la justice de Dieu, de sa condamnation. Les larmes du pénitent sont donc justes ; car s'il était condamné pour son impénitence, il serait, sans nul doute, très-justement condamné. Le Prophète donne, avec raison, le nom de justice aux témoignages de Dieu; car, en ordonnant l'observation de la justice, Dieu démontre sa propre jus-

SERMO VIGESIMUS-OCTAVUS

1. Dixerat superius qui cantat hunc Psalmum, « Exitus aquarum descenderunt oculi mei, quoniam non custodierunt legem tuam (*Ps.*, CXVIII, 136) : » ubi se multum flevisse testatus est prævaricationem suam. Proinde velut rationem reddens, cur multum flere debuerit et suum graviter dolere peccatum, « Justus es, inquit, Domine, et rectum judicium tuum. Mandasti justitiam testimonia tua, et veritatem tuam valde (*Ibid.*, 137 et 138). » Hæc utique justitia Dei rectumque judicium et veritas, omni est metuenda peccanti. Hac enim damnantur divinitus, quicumque damnantur ; nec est omnino qui de sua damnatione contra Deum justum recte conqueri possit. Inde fletus rectus est pænitentis; quoniam si cor ejus impænitens damnaretur, justissime utique damnaretur. Sane justitiam dicit testimonia Dei : justum quippe se probat mandando justitiam. Est etiam hæc veritas, ut Deus testimoniis talibus innotescat.

(*a*) Am. Er. et plerique MSS. *petendo*.

grande espérance en disant : « Cherchez et vous trouverez (*Matth.*, VII, 7). » D'autre part, la Sagesse (et qui est la Sagesse si ce n'est le Seigneur Jésus?) a dit : « Les méchants me chercheront et ne me trouveront pas (*Prov.*, I, 28). » Ce n'est donc point aux méchants mais aux bons qu'il est dit : « Cherchez et vous trouverez. » Cependant cette parole s'adresse à ceux à qui le Seigneur a dit un instant après : « Si donc, bien que vous soyez méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants (*Matth.*, VII, 11). » Comment donc est-il dit aux méchants : « Cherchez et vous trouverez, » lorsqu'il est dit en un autre endroit : « Les méchants me chercheront et ne me trouveront pas? » Est-ce que le Seigneur les engageait à chercher autre chose que la sagesse, lorsqu'il leur promettait qu'ils trouveraient s'ils cherchaient? En effet, c'est en elle que se trouve tout ce que doivent chercher ceux qui désirent la béatitude. C'est donc en elle aussi que se trouvent les justes ordonnances de Dieu. Il résulte de là que nous devons comprendre qu'il n'est pas impossible à tous les méchants de trouver la sagesse, s'ils la cherchent, mais seulement à ceux qui sont méchants au point de la haïr. En effet, il est dit : « Les méchants me chercheront et ne me trouveront pas, car ils haïssent la Sagesse (*Prov.*, I). » C'est donc parce qu'ils haïssent la sagesse, qu'ils ne la trouvent pas. D'un autre côté, s'ils la haïssent, comment la cherchent-ils, si ce n'est qu'ils ne la cherchent pas pour elle-même, mais pour quelque objet aimé des méchants, auquel ils espèrent arriver plus aisément au moyen de la sagesse? Beaucoup, en effet, recherchent avec le plus grand zèle les maximes de la sagesse, et veulent la posséder dans leur doctrine et non dans leur vie ; afin de parvenir, non point par les mœurs qu'exige la sagesse, à la lumière de Dieu, ce qui est la sagesse même ; mais, par les discours que tient la sagesse, aux louanges des hommes, ce qui n'est qu'une vaine gloire. Ils ne cherchent donc pas la sagesse, même lorsqu'ils la cherchent, parce que ce n'est point elle qu'ils cherchent, autrement ils vivraient selon les règles; mais ils s'enflent d'orgueil en étalant les discours de la sagesse, et plus ils s'enflent vainement, plus ils s'éloignent d'elle. Mais le Prophète demande au Seigneur précisément ce que le Seigneur lui ordonne de pratiquer ; afin que Dieu même opère en lui ce qu'il lui commande, car Dieu opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir (*Philipp.*, II, 13) ; « J'ai crié, dit-il, vers vous de tout mon cœur ; Seigneur, exaucez-moi ; je rechercherai vos justes ordonnances, » non-seulement pour les connaître, mais pour les pratiquer. Il ne veut pas ressembler au serviteur à tête dure qui, même après avoir compris, n'obéit pas (*Prov.*, XXIX, 19).

2. « J'ai crié : sauvez-moi (*Ps.*, CXVIII, 146) ; » ou selon quelques manuscrits grecs ou latins : « Je vous ai crié. » Que signifie : « Je vous ai

venturos si quærerent promittebat ? In ea quippe sunt omnia, quæ ab eis qui beati esse cupiunt, inquirenda sunt. Ibi ergo sunt et justificationes Dei. Quapropter restat ut intelligamus, non omnes malos non invenire sapientiam, si quæsierint ; sed eos qui intantum sunt mali, ut oderint eam. Sic enim et dixit, Quærent me mali, et non invenient ; oderunt enim sapientiam. Ideo ergo non inveniunt, quia oderunt. Sed rursus si oderunt, quomodo quærunt ; nisi quia non eam quærunt propter ipsam, sed propter aliquid quod mali amant, et ad hoc se facilius putant perventuros per ipsam ? Multi enim sunt qui dicta sapientiæ studiosissime inquirunt, eamque in doctrina, non in vita volunt habere ; ut non per mores quos jubet sapientia, perveniant ad Dei lucem, quod est ipsa sapientia, sed per sermones quos habet sapientia, perveniant ad hominum laudem, quod est vana gloria. Non ergo sapientiam quærunt, et quando eam quærunt ; quia non quærunt ipsam, alioquin viverent secundum ipsam : sed volunt verbis ejus inflari ; et quanto magis inflantur, tanto magis efficiuntur extra ipsam. Iste autem hoc ipsum poscens a Domino, quod eum jubet facere Dominus, ut ipse in illo etiam quod imperat operetur ; « Deus est enim qui operatur in nobis, et velle et operari pro bona voluntate (*Philipp.*, II, 13) : » « Clamavi, inquit, in toto corde meo, exaudi me, Domine : justificationes tuas exquiram : » utique faciendas, non tantummodo sciendas ; ne similis fiat illi servo duro, qui etiamsi intellexerit, non obaudiet (*Prov.*, XIX, 19).

2. « Clamavi, salvum me fac (*Ps.*, CXVIII, 146) : » vel, sicut nonnulli codices habent et Græci et Latini, « Clamavi te, salvum me fac. » Quid est, « Cla-

il poursuivait de son zèle. Rempli de gratitude pour la grâce de Dieu, par laquelle, d'ennemi qu'il était, il avait été réconcilié avec Dieu, il aimait lui-même ses ennemis et les poursuivait de son zèle en vue de Dieu, s'affligeant et se consumant de regret de ce qu'ils avaient oublié les paroles de Dieu.

3. Considérant ensuite de quel ardent amour brûlaient les paroles de Dieu, il dit : « Votre parole est un feu violent, et votre serviteur l'a aimée (*Ibid.*, 140). » C'était avec raison qu'il ressentait un zèle jaloux pour le cœur impénitent de ses ennemis, qui avaient oublié les paroles de Dieu ; car il brûlait de les ramener à ce qu'il aimait du plus brûlant amour.

4. « Je suis le plus jeune et je suis méprisé, mais je n'ai pas oublié les lois de votre justice (*Ibid.*, 141). » Je n'ai pas fait comme mes ennemis plus âgés qui ont oublié vos paroles. Plus jeune d'âge, il n'a pas oublié les justes ordonnances de Dieu, et il semble s'attrister sur ses ennemis plus âgés qui les ont oubliées. Que signifient en effet ces paroles : « Je suis le plus jeune, et je n'ai pas oublié, » sinon, ils sont plus âgés et ils ont oublié ? Le mot grec νεώτερος employé ici est le même que dans ce verset du même Psaume : « Comment le plus jeune corrigera-t-il sa voie (*Ibid.*, 9) ? » Or, ce mot est au comparatif ; c'est pourquoi on ne le comprend bien que par comparaison avec le terme de plus âgé. Reconnaissons donc ici les deux peuples qui luttaient dans le sein de Rébecca, quand il lui fut dit, non point en raison des œuvres de ces enfants, mais en raison de la volonté de Dieu : le plus âgé servira le plus jeune (*Gen.*, xxv, 22, 23 ; *Rom.*, ix, 12, 13). Mais le plus petit se dit ici méprisé, c'est pourquoi il est devenu le plus grand ; car Dieu a choisi de préférence ce qui est vil et méprisable selon le monde et les choses qui ne sont pas, comme si elles étaient, pour détruire les choses qui sont (I *Cor.*, i, 28). Et encore, voici que sont les derniers ceux qui étaient les premiers et que sont les premiers ceux qui étaient les derniers (*Matth.*, xx, 16).

5. Il n'est point étonnant que ceux-là aient oublié les paroles de Dieu, qui, ne connaissant par sa justice, ont voulu établir la leur (*Rom.*. x, 3). Mais le plus jeune n'a pas oublié les paroles de Dieu, parce qu'il n'a point voulu établir sa propre justice, mais celle de Dieu, de laquelle il dit en ce moment même : « Votre justice est la justice éternelle, et votre loi est la vérité (*Ps.*, cxi,,, 142). » Comment, en effet, ne serait-elle pas la vérité, cette loi qui fait connaître le péché et qui rend témoignage à la justice de Dieu (*Rom.*, iii, 20) ? Car l'Apôtre dit encore en cet endroit : « La justice de Dieu a été manifestée, étant confirmée par le témoignage de la loi et des Prophètes (*Ibid.*, 23). »

6. C'est pour cette justice que le plus jeune a été persécuté par l'aîné, de telle sorte que le

Deo, dolens et tabescens quod essent verborum ejus obliti.

3. Deinde considerans ipse, in verbis Dei qua flamma dilectionis arderet : « Ignitum, inquit, eloquium tuum valde, et servus tuus dilexit illud (*Ps.*, cxviii, 140). » Merito zelabat in suis inimicis cor impænitens, qui fuerant obliti verborum Dei. Ad hoc enim flagrabat eos adducere, quod ipse flagrantissime diligebat.

4. « Junior ego sum, inquit, et contemtus, justificationes tuas non sum oblitus (*Ibid.*, 141). » Non sicut inimici mei, qui obliti sunt verborum tuorum. Videtur autem minor ætate non oblitus justificationes Dei, dolere pro inimicis suis ætate majoribus qui obliti sunt. Nam quid est, « Junior ego non sum oblitus, » nisi illi majores obliti sunt ? νεώτερος est enim Græce, quod est etiam in illo loco ubi dictum est, « In quo corrigit junior viam suam (*Ibid.*, 9). » Hoc autem nomen comparativum est, et ideo bene intelligitur in comparatione majoris. Duos ergo populos hic agnoscamus, qui etiam in Rebeccæ utero luctabantur (*Gen.*, xxv, 22 et 23) : quando non ex operibus, sed ex vocante dictum est ei, « Major serviet minori (*Rom.*, ix, 13). » Sed contemtum se dicit hic minor, ideo factus est major : quia ignobilia et contemtibilia mundi elegit Deus, et ea quæ non sunt tamquam sint, ut quæ sunt evacuentur (I *Cor.*, i, 28). Et, ecce sunt novissimi qui erant primi, et primi qui erant novissimi (*Matth.*, xx, 16).

5. Nec immerito obliti sunt verborum Dei, qui suam justitiam constituere voluerunt ignorantes justitiam Dei (*Rom.*, x, 3) : iste autem junior non est oblitus, qui non suam voluit habere justitiam, sed Dei, de qua etiam nunc dicit, « Justitia tua justitia in æternum, et lex tua veritas (*Ps.*, cxviii, 142). » Quomodo enim non veritas lex, per quam cognitio peccati (*Rom.*, iii, 20), et quæ testimonium perhibet justitiæ Dei ? Sic enim dicit Apostolus : « Justitia

plus jeune a dit : « La tribulation et la misère sont venues sur moi ; vos commandements font l'objet de ma méditation (*Ps.*, CXVIII, 143). Que les hommes sévissent, qu'ils persécutent, pourvu que les commandements de Dieu ne soient pas abandonnés, et que, selon ces commandements, les persécuteurs eux-mêmes soient aimés.

7. « Vos témoignages sont éternellement justes, donnez-moi l'intelligence et je vivrai (*Ibid.,* 144). » Le plus jeune demande l'intelligence, quoique s'il ne l'avait pas, il ne serait pas plus intelligent que les vieillards ; mais il la demande au milieu de la tribulation et de la misère, afin qu'elle lui fasse comprendre combien est méprisable ce que peuvent lui ravir les ennemis par lesquels il se dit méprisé. Aussi a-t-il ajouté : « Et je vivrai, » parce que, si la tribulation et la misère arrivent à ce point que la vie présente lui soit enlevée par les mains de ses persécuteurs, il vivra éternellement, s'il a préféré aux biens temporels la justice qui demeure éternellement. Cette justice n'est autre, au milieu de l'affliction et de la misère, que le martyre ou le témoignage rendu à Dieu, qui a valu aux martyrs la couronne céleste.

Dei manifestata est, testificata per Legem et Prophetas (*Ibid.,* 21). »

6. Propter hanc, passus est persecutionem junior a majore, ut diceret junior quod sequitur, « Tribulatio et necessitas invenerunt me, mandata tua meditatio mea est (*Psal.*, CXVIII, 143). » Sæviant, persequantur : dum tamen mandata Dei non relinquantur, et ex ipsis mandatis etiam qui sæviunt diligantur.

7. « Justitia testimonia tua in æternum : intellectum da mihi, et vivam (*Ibid.*, 144). » Intellectum poscit iste junior ; quem si non haberet, non super seniores intelligeret : sed eum poscit in tribulatione et necessitate, quo intelligat quam sit contemnendum, quod ei possunt auferre persequentes inimici, a quibus se dicit esse contemtum. Ideo dixit, « et vivam : » quia si eo usque tribulatio necessitasque pervenerit, ut per inimicorum persequentium manus vita ista finiatur ; vivet in æternum, qui temporalibus præponit justitiam, quæ manet in æternum. Quæ justitia in tribulatione et necessitate martyria sunt Dei, hoc est testimonia, pro quibus sunt Martyres coronati.

VINGT-NEUVIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. On a beau crier vers le Seigneur, si la prière ne consiste que dans le retentissement de la voix du corps, sans que le cœur donne son attention à Dieu, qui doute que cette prière ne soit inutile? Si, au contraire, elle part du cœur, même dans le silence de la voix du corps, elle peut rester inconnue à tout homme mais non à Dieu. Soit donc que nous priions à haute voix, s'il est nécessaire, soit que nous priions en silence, il faut crier vers Dieu du fond de notre cœur. Or, le cri du cœur n'est autre chose qu'une sérieuse application de la pensée qui, dans la prière, exprime les sentiments de celui qui désire et qui demande, espérant être exaucé. Enfin, l'on crie vers Dieu de tout son cœur, quand on n'est distrait de sa prière par nulle autre pensée. De telles prières, beaucoup en font rarement; quelques-uns fréquemment; toujours, je ne sais s'il y en a un seul. Voilà de quelle manière le chantre du Psaume nous dit avoir prié : « J'ai crié vers vous de tout mon cœur, Seigneur, exaucez-moi (*Ps*., CXVIII, 145). » Mais, pour nous faire voir le résultat de sa prière, il a ajouté : « Je rechercherai vos justes ordonnances (*Ibid*.). » Tel est donc le motif des cris qu'il a poussés de tout son cœur, et voilà ce qu'il a désiré obtenir de Dieu qui l'exaucerait, de pouvoir rechercher les justes ordonnancee du Seigneur. Par conséquent, nous recevons l'ordre d'accomplir ces ordonnances et nous demandons encore de les rechercher. Il y a loin cependant entre celui qui recherche et celui qui pratique. Il n'est pas certain que celui qui cherche trouvera, ni que celui qui aura trouvé pratiquera; cependant, on ne peut pratiquer sans avoir trouvé, ni trouver sans avoir cherché. Mais le Seigneur Jésus nous a donné une

SERMO VIGESIMUS-NONUS.

1. Clamor ad Dominum, qui fit ab orantibus, si sonitu corporalis vocis fiat, non intento in Deum corde; quis dubitet inaniter fieri? Si autem fiat corde, etiam silente corporis voce; alium quemlibet hominem potest latere, non Deum. Sive ergo cum voce carnis, quando id opus est, sive cum silentio, ad Deum, cum oramus, corde clamandum est. Est autem clamor cordis, magna cogitationis intentio : quæ cum est in oratione, magnum exprimit desiderantis et petentis affectum, ut non desperet effectum. Tunc porro in toto corde clamatur, quando aliunde non cogitatur. Tales orationes raræ sunt multis, crebræ autem paucis; omnes vero utrum cuiquam, nescio. Talem suam commemorat orationem, qui cantat hunc Psalmum, dicens, « Clamavi in toto corde meo, exaudi me, Domine (*Ibid*., 145). » Cui autem rei suus clamor proficiat, adjunxit, « Justificationes tuas exquiram. » Ad hoc ergo clamavit in toto corde suo, et hoc sibi desideravit a Domino exaudiente præstari, ut justificationes ejus exquirat. Proinde quod ut faciamus jubetur, ut exquiramus oratur. Quam longe est adhuc a faciente qui exquirit? Non enim est consequens, ut qui exquirit, inveniat; aut qui invenit, faciat : non potest autem nisi invenerit, facere; et nisi quæsierit, invenire. Sed magnam spem Dominus Jesus dedit dicendo, « Quærite, et invenietis (*Matth*., VII, 7). » Rursus autem dicit Sapientia, (quæ quid est nisi ipse?) « Quærent me mali, et non invenient (*Prov*., I, 28). » Non ergo malis, sed bonis dictum est, « Quærite, et invenietis (*Matth*., VII, 11). » Immo vero eis dictum est, quibus eodem loco paulo post, « Si ergo vos, inquit, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris (*Ibid*.). » Quomodo igitur malis dicitur, Quærite, et invenietis : cum rursus dicatur, Quærent me mali, et non invenient? An aliud eos Dominus quam sapientiam quærere volebat, quando eos in-

tice. Et sa justice est encore la vérité, de sorte que Dieu se manifeste par ce double témoignage.

2. Mais que veut dire ce qui suit : « Mon zèle m'a desséché (*Ps.*, CXVIII, 139), » ou selon d'autres manuscrits : « Votre zèle ? » D'autres disent encore : « Le zèle de votre maison, » et ensuite « m'a dévoré » et non « m'a desséché. » On aura cru, je pense, devoir corriger ce texte d'après ce verset d'un autre Psaume : « Le zèle de votre maison m'a dévoré (*Ps.*, LXVIII, 10), » verset qui a été rappelé dans l'Évangile, ainsi que nous le savons (*Jean*, II, 17). Du reste ? il y a grand rapport entre les deux expressions, desséché et dévoré. Quant à ces mots : « Mon zèle, » ils ne soulèvent aucune question ; car qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un homme se consume par son propre zèle ? Si on lit « votre zèle, » selon certains manuscrits, il faut entendre le zèle que l'on a pour Dieu et non pour soi-même ; mais même, dans ce dernier sens, rien ne s'oppose à ce que l'on dise : « Mon zèle. » Car l'Apôtre dit-il autre chose dans ces paroles : « Je suis jaloux de vous pour Dieu, d'une jalousie de Dieu (II *Cor.*, XI, 2) ? » En disant : « Je suis jaloux de vous, » qu'affirme-t-il, sinon que cette jalousie est bien la sienne ? Mais en ajoutant « pour Dieu, » il atteste que l'intérêt de Dieu seul est en cause, et non le sien ; c'est pourquoi il ajoute : « D'une jalousie de Dieu. » Cette jalousie, Dieu l'inspire à ses fidèles par son Esprit ; car c'est une jalousie d'amour et non point un sentiment d'envie. Car, quel était le souci de l'Apôtre, quand il disait : « Je vous ai fiancés à un époux unique, au Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure ; mais je crains que, comme le serpent séduisit Ève par son astuce, ainsi vos esprits ne se corrompent et ne dégénèrent de la simplicité et de la chasteté du Christ (*Ibid.*, 2 et 3). » Le zèle de la maison de Dieu le dévorait, mais il était jaloux pour le Christ et non pour lui-même. Car c'est pour lui-même que l'époux est jaloux de son épouse, mais l'ami de l'époux doit être jaloux d'elle, non pour lui-même, mais pour l'époux. On doit donc prendre ici en bonne part le zèle jaloux du Prophète, car il en indique la cause en ajoutant : « Parce que mes ennemis ont oublié vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 139). » Ils rendaient donc le mal pour le bien, puisque le Psalmiste ressentait à leur égard, pour la cause de Dieu, un zèle si violent et si ardent, qu'il disait être desséché par l'effet de ce zèle. Quant à eux, au contraire, ils avaient de la haine contre lui, parce qu'il voulait gagner à l'amour de Dieu ceux que, par amour,

2. Sed quid est quod sequitur, « Tabefecit me zelus meus (*Ibid.*, 139) : vel, sicut alii codices habent, « zelus tuus. » Habent nonnulli etiam, « domus tuæ : » et non « tabefecit me, » sed « comedit me. » Quod ex alio Psalmo, quantum mihi videtur, putatum est emendandum, ubi scriptum est, « Zelus domus tuæ comedit me (*Psal.*, LXVIII, 10) : » quod commemoratum etiam in Evangelio novimus (*Johan.*, II, 17). Simile tamen aliquid est, « tabefecit, » ei quod ibi est « comedit. » Zelus autem meus, quod plures codices habent, nullam ingerit quæstionem : quid enim mirum est, si zelo suo quisque tabescit ? Quod vero habent aliqui, « zelus tuus, » significat hominem Deo zelantem, non sibi : sed non repugnat si ipse dicatur et « meus. » Nam quid aliud dicit Apostolus, « Æmulor enim vos Deo, æmulatione Dei (II *Cor.*, II, 2) ? » Nam dicendo, Æmulor vos, quid nisi æmulationem demonstrat suam ? Sed quia dixit, Deo, id est, non sibi, sed Deo ; ideo addidit, æmulatione Dei. Hanc quippe suo Spiritu fidelibus suis inspirat Deus : amoris enim est, non livoris. Nam (*a*) quæ fuit cura ut hoc Apostolus diceret ? « Aptavi enim vos, inquit, uni viro, virginem castam exhibere Christo : timeo autem ne sicut serpens Evam seduxit versutia sua, sic et vestræ mentes corrumpantur a simplicitate et castitate quæ est in Christo (*Ibid.*, 3). » Comedebat eum zelus domus Dei, quam tamen zelabat Christo, non sibi. Sponsus enim sibi zelat sponsam suam : amicus autem sponsi non eam sibi zelare debet, sed sponso. Bonus ergo et hujus intelligendus est zelus : caussam namque subjungit, et dicit, « Quia obliti sunt verborum tuorum inimici mei. » Retribuebant ergo mala pro bonis ; quoniam zelabat illos Deo tam vehementer et ardenter, ut eo zelo tabefactum se diceret ; illi autem ob hoc in ipsum inimicitias exercebant : quia utique ut Deum amarent volebat, quos amando zelabat. Non i g atus enim gratiæ Dei, per quam fuerat ex inimico reconciliatus Deo, etiam ipse suos diligebat inimicos, et eos zelabat

(*a*) Aliquot MSS. *Nam hæc fuit caussa.*

crié, » sinon je vous ai invoqué en criant ? Mais après avoir dit : « Sauvez-moi, » il ajoute : « Et je garderai vos témoignages (*Ibid.*) ; » afin de ne pas vous renier par faiblesse. En effet, le salut de l'âme est d'accomplir ce qu'elle sait qu'elle doit faire, et de combattre jusqu'à la mort du corps, si la tentation en vient à cette extrémité, pour la vérité des divins témoignages. Mais où le salut n'est pas, la faiblesse succombe, et la vérité est abandonnée.

3. Ce qui suit présente une certaine obscurité ; il nous faut donc l'expliquer un peu plus longuement. « J'ai prévenu le jour, à l'heure intempestive de la nuit, et j'ai crié (*Ps.*, CXVIII, 147). » Plusieurs manuscrits, au lieu de « intempestâ nocte, » portent : « immaturitate, » à un moment prématuré. C'est à peine si j'ai trouvé un seul manuscrit dans lequel la préposition fut redoublée, c'est-à-dire qui portât : « in immaturitate. » Le mot « immaturitas » signifie donc, en cet endroit, l'heure de la nuit qui n'est pas encore mûre, c'est-à-dire convenable pour veiller et agir ; ce qu'on appelle en termes vulgaires une heure inopportune. C'est de là que la nuit, surtout à son milieu, moment du repos, a reçu le nom d'intempestive, parce qu'elle est inopportune pour les actions de l'état de veille. En effet, les anciens employaient dans le sens d'opportun et d'inopportun ces deux termes : « tempestivum » et « intempestivum, » qu'ils faisaient dériver du mot temps et non du mot tempête qui, selon l'étymologie latine, désigne une perturbation du ciel. Cependant, les historiens se servent volontiers de l'expression « ea tempestate, » pour « eo tempore, » en ce temps, à cette époque ; et un excellent auteur a écrit :

Unde hæc tam clara repente
Tempestas ?

« Comment tout à coup le temps est-il devenu si clair (VIRGILE, *Æn.* IX, 19, 20) ? » ne voulant pas désigner ici par le mot « tempestas » un ciel troublé par les vents, mais plutôt l'éclat soudain d'un ciel rasséréné. Le texte grec porte ἐν ἀωρίᾳ, non point en un mot, mais en deux, préposition et substantif : telle est l'expression que les traducteurs latins ont rendue, les uns par « intempestâ nocte, » d'autres, en plus grand nombre, par le seul mot « immaturitate, » dont le nominatif est « immaturitas ; » quelques-uns enfin par « in immaturitate, » en deux mots, comme dans le grec. En effet, ἀωρία correspond à « immaturitas, » et ἐν ἀωρίᾳ à « in immaturitate. » C'est ainsi que les traducteurs qui ont écrit : « intempestâ nocte, » pourraient redoubler la préposition et mettre : « in intempestâ nocte ; » de sorte que la première préposition indiquerait de quelle heure il s'agit,

mavi te, » nisi clamando invocavi te ? Sed cum dixisset, « salvum me fac, » quid adjunxit ? « Et custodiam testimonia tua : » ne te scilicet per infirmitatem negem. Salus quippe animæ facit, ut fiat quod faciendum esse cognoscitur, et usque ad mortem corporis, si hoc flagitat extrema tentatio, pro testimoniorum divinorum veritate certetur : ubi autem non est salus, succumbit infirmitas, et deseritur veritas.

3. Sed quod sequitur habet aliquid obscuritatis, quod aliquanto diutius exponendum est. « Præveni intempesta nocte, et clamavi (*Ibid.*, 147). » Plures codices non habent, « intempesta nocte : » sed, « Immaturitate. » Vix autem unus inventus est, qui haberet geminatam præpositionem, id est, in immaturitate. Immaturitas itaque hoc loco nocturnum tempus est, quod non est maturum, id est, opportunum ut agatur aliquid vigilando : quod etiam vulgo dici solet, hora (a) inopportuna. Nox quoque intempesta, id est media, quando quiescendum est, hinc procul dubio nuncupata est, quia inopportuna est actionibus vigilantium. Tempestivum enim dixerunt veteres opportunum ; et intempestivum, inopportunum : a tempore ducto vocabulo, non ab illa tempestate, quæ consuetudine Latinæ linguæ cæli perturbatio jam vocatur. Quamquam isto verbo libenter utuntur historici, ut dicant ea tempestate, quod volunt eo tempore intelligi : et quod ait locutor egregius, Unde hæc tam clara repente tempestas ? non cælum nimbis ventisve turbatum, sed magis subita et splendida serenitate fulgidum significavit hoc nomine. Quod ergo Græce dictum est ἐν ἀωρίᾳ, non uno verbo, sed duobus, id est, præpositione et nomine : hoc interpretes nostri quidam dixerunt, « intempesta nocte ; » plures, « immaturitate, » non duobus verbis, sed uno, cujus vocabuli nominativus est immaturitas : nonnulli vero in duobus verbis, sicut Græcus posuit, « in immaturitate ; » ἀωρία quippe immaturitas est, ἐν ἀωρίᾳ, « in immaturitate : » tamquam si vellet etiam ille qui

(a) Sic plures MSS. At editi, *importuna.*

tandis que la seconde entre dans la composition du mot. Mais de même qu'il importe peu au sens de la pensée que l'on dise avoir fait une chose, « galli cantu » ou « in galli cantu, » au chant du coq ou lors du chant du coq ; de même il importe peu que le Prophète déclare avoir crié « intempestâ » ou « in intempestâ nocte, » c'est-à-dire « in nocte intempestâ, » à l'heure intempestive de la nuit. Cependant, le grec donne vraiment ce sens : « in nocte intempestâ, » ce qui revient à dire : « in immaturitate, » et signifie le temps de la nuit et une heure prématurée de la nuit. Contentons-nous de cette discussion sur un terme obscur, et maintenant voyons quel est le sens du verset.

4. « J'ai prévenu le jour, à l'heure intempestive de la nuit, et j'ai crié ; j'ai espéré en vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 147).» Si nous appliquons ces paroles à chaque fidèle et à la manière dont les choses se passent littéralement, nous dirons qu'il arrive souvent qu'à pareille heure de la nuit, la charité divine veille dans son cœur, et que, poussé par un désir ardent de prier, il n'attend pas, mais devance le chant du coq, qui amène ordinairement le moment de la prière. Mais si, par la nuit, nous entendons le temps présent, il est certain que nous crions vers Dieu à l'heure intempestive de la nuit, et que nous prévenons la maturité du jour où il nous rendra ce qu'il a promis, faisant ainsi ce qui est dit ailleurs : « Présentons-nous d'avance devant sa face en confessant son nom (XCIV,2).» Cependant, si nous voulons admettre que le temps prématuré de cette nuit est celui qui a précédé la plénitude du temps, ou le temps même de la maturité, qui a été celui de la manifestation du Christ dans la chair (*Galat.*, IV, 4), nous verrons qu'à cette époque encore, l'Église n'a pas gardé le silence, mais que, prévenant cette maturité, elle a crié vers Dieu par les prophéties et manifesté son espérance, fondée sur la parole de Dieu qui peut tout ce qu'il promet, que toutes les nations seraient bénies dans la descendance d'Abraham (*Gen.*, XII, 3-XXII, 8).

5. C'est la même Église qui prononce les paroles qui suivent : « Mes yeux ont prévenu l'heure du matin, afin de méditer vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 148). » En effet, regardons comme le matin le temps où la lumière s'est levée pour ceux qui étaient assis dans l'ombre de la mort (*Is.*, IX, 2); n'est-ce pas dans la personne des saints qui vivaient alors, que les yeux de l'Église ont prévenu cette heure matinale, parce qu'ils avaient prévu l'avénement du Christ, afin de méditer les paroles de Dieu, connues à

dixit « intempesta nocte,» præpositione dicere geminata, « in intempesta ; » ut una præpositio significet in qua hora, altera pertineat ad compositionem nominis. Nihil sane interest ad sententiam, utrum quis dicat egisse se aliquid galli-cantu, an in galli-cantu : ita nihil interesset, utrum « intempesta, » an vero « in intempesta nocte, » id est, in nocte intempesta clamasse se diceret. Græcus tamen « in nocte intempesta » dixit, quod idem valet, si dicatur, « in immaturitate, » id est, in tempore nocturno immaturo. Hactenus de obscuro verbo fuerit disputatum, nunc videamus quis ipse sit sensus.

4. « Præveni, inquit, in nocte intempesta, et clamavi : in verbis tuis speravi. » Si hoc ad unumquemque fidelium referamus, et ad proprietatem rei gestæ; sæpe contingit ut tali noctis tempore vigilet amor Dei, et magno (*a*) urgente orationis affectu non exspectetur, sed præveniatur, quod post galli-cantum consuevit esse tempus orandi. Si autem accipiamus hoc totum sæculum noctem ; utique intempesta nocte clamamus ad Deum, et prævenimus maturitatem temporis, in quo nobis redditurus est quod promisit, sicut alibi legitur, « Præveniamus faciem ejus in confessione (*Ps.*,XCXIV,2).» Quamquam si velimus intelligere immaturum tempus noctis hujus, antequam venisset plenitudo temporis (*Gal.*, IV, 4), id est, ipsa maturitas, quando Christus manifestaretur in carne ; nec tunc Ecclesia tacuit, sed præveniens istam maturitatem prophetando clamavit, et in verbis Dei speravit potentis facere quod promisit, « ut in semine Abrahæ benedicerentur omnes gentes (*Gen.*, XII, 3 et XXII, 18). »

5. Ipsa et quod sequitur dicit, « Prævenerunt oculi mei ad matutinum, ut meditarer eloquia tua (*Ps.*, CXVIII, 148). » Ponamus enim matutinum, quando qui sedebant in umbra mortis, lux orta est eis (*Isai.*, IX, 2) : nonne in sanctis qui prius erant in terra, ad hoc matutinum oculi Ecclesiæ prævenerunt, quia hoc futurum antea præviderunt, ut meditarentur eloquia Dei, quæ tunc erant, et in Lege ac Prophetis hæc futura nuntiabant ?

(*a*) Aliquot MSS. *surgente*.

cette époque, qui annonçaient, dans la Loi et dans les Prophètes, ces événements à venir.

6. « Seigneur, écoutez ma voix selon votre miséricorde, et donnez-moi la vie selon votre jugement (*Ps.*, CXVIII, 149). » En effet, Dieu commence, selon sa miséricorde, par délivrer les pécheurs du châtiment, et ensuite, quand ils seront justes, il leur donnera la vie, selon son jugement. Car ce n'est pas sans raison que le Prophète a dit à Dieu, dans l'ordre suivant : « Seigneur, je chanterai à votre gloire, la miséricorde et le jugement (*Ps.*, C, 1).» Cependant, le temps même de la miséricorde ne va pas sans le jugement, l'Apôtre Paul ayant dit : « Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur ; mais quand nous sommes jugés, le Seigneur nous reprend, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde (I *Cor.*, XI, 31, 32).» Et Pierre, son compagnon d'apostolat, a dit aussi : « Voici le temps où doit commencer le jugement par la maison du Seigneur. Et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l'Évangile du Seigneur (I *Pier.*, IV, 17)?» D'autre part, le temps même du jugement dernier ne sera pas privé de la miséricorde ; car, dit le Psaume, Dieu vous couronne dans sa pitié et dans sa miséricorde (*Ps.*, CII, 4).» Sans doute, il y aura un jugement sans miséricorde, mais pour les pécheurs de la gauche qui n'auront point fait miséricorde (*Jacq.*, II, 31).

7. « Ceux qui me poursuivaient avec injustice, » ou « injustement, » selon quelques manuscrits, « se sont approchés (*Ps.*, CXVIII, 150).» Les persécuteurs s'approchent, lorsqu'ils parviennent à torturer et à faire périr la chair. De là cette parole du Psaume vingt et unième, où la passion du Seigneur est prophétisée : « Ne vous éloignez pas de moi, parce que la tribulation est proche (*Ps.*, XXI, 12). » Le Seigneur parle ainsi, non lorsque sa passion le menace encore, mais lorsqu'il la souffre déjà. Il dit de la souffrance qui frappe la chair, qu'elle est proche; car rien n'est plus près de l'âme que la chair qu'elle porte. Les persécuteurs se sont donc approchés et ils ont torturé la chair de ceux qu'ils persécutaient. Mais remarquez ce qui suit : « Et ils se sont éloignés de votre loi (*Ps.*, CXVIII, 150).» Plus ils se sont approchés des justes qu'ils persécutaient, plus ils se sont éloignés de la justice. Mais quel mal ont-ils pu faire aux justes dont ils se sont approchés par la persécution, puisque leur Dieu s'approche d'eux intérieurement sans jamais les abandonner?

8. « Vous êtes proche, Seigneur, et toutes vos voies sont vérité (*Ps.*, CXVIII, 151). » Au

6. « Vocem meam, inquit, exaudi, Domine, secundum misericordiam tuam, et secundum judicium tuum vivifica me (*Ps.*, CXVIII, 149). » Prius enim Deus secundum misericordiam aufert a peccatoribus pœnam, eisque postea justis secundum judicium dabit vitam : quia non frustra illi hoc ordine dicitur, « Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine (*Ps.*, C, 1) : » quamvis et ipsum tempus misericordiæ non est sine judicio, de quo dicit Apostolus, « Si enim nos ipsos judicaremus, a Domino non judicaremur : cum judicamur autem, a Domino corripimur, ne cum mundo damnemur (I *Cor.*, XI, 31). » Et ejus Coapostolus, « Tempus est, inquit, ut judicium incipiat a domo Domini (I *Pet.*, IV, 17) : » et si initium a (*a*) nobis, qualis finis erit eis qui non credunt Domini Evangelio? Et ultimum tempus judicii non erit sine misericordia, quia coronat te, ait Psalmus, « in miseratione et misericordia (*Ps.*, CII, 4). » Judicium autem sine misericordia, sed sinistris qui non fecerunt misericordiam (*Jacobi*, II, 13).

7. « Appropinquaverunt, inquit, persequentes me iniquitate (*Ps.*, CXVIII, 150) : » vel, sicut nonnulli codices habent, « inique. » Tunc appropinquant qui persequuntur, quando usque ad carnem cruciandam perimendamque perveniunt. Unde Psalmus vigesimus-primus, ubi passio Domini prophetata est, « Ne discedas inquit, a me, quoniam tribulatio proxima est (*Ps.*, XXI, 12) : » cum ea dicantur, quæ non imminente, sed jam præsente ipsa passione perpessus est. Sed proximam dixit tribulationem, quæ fiebat in carne : nihil est quippe animæ propius carne quam gestat. Propinquaverunt ergo persequentes, affligendo eorum carnem, quos persequebantur. Sed adtende quod sequitur : « A lege autem tua longe facti sunt. » Quanto magis propinquaverunt persequendis justis, tanto magis longe facti sunt a justitia. Sed quid nocuerunt eis, quibus persequendo propinquaverunt, quando interior est propinquatio Domini eorum, a quo nullatenus deseruntur ?

8. Denique sequitur, « Prope es tu, Domine, et

(*a*) Plerique MSS. *a vobis.*

milieu même des tribulations, les saints confessent toujours la vérité de Dieu, déclarant qu'ils ne souffrent rien qu'ils n'aient mérité. C'est ce que confessaient la reine Esther (*Esth.*, XIV, 67) et le saint Prophète Daniel (*Dan.*, VI, 22), et les trois jeunes hommes dans la fournaise (*Ibid.*; III, 24), et tous ceux qui furent les émules de leur sainteté. Mais on peut se demander en quel sens il est dit : « Toutes vos voies sont vérité, » puisque, dans un autre Psaume, nous lisons : « Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité (*Ps.*, XXIV, 10). » La réponse est qu'à l'égard des saints, toutes les voies du Seigneur sont miséricorde, et que toutes les voies du Seigneur sont également vérité; car, même en les jugeant, il vient à leur aide, de sorte que la miséricorde se trouve là, et de plus, en leur faisant miséricorde, il donne ce qu'il a promis, afin que la vérité se trouve là également. Mais à l'égard de l'ensemble, tant de ceux qu'il délivre que de ceux qu'il condamne, toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité; car, là où il ne fait pas miséricorde, la vérité éclate dans le châtiment qu'il inflige. Car si tous ceux qu'il délivre ne l'ont point mérité, il ne condamne personne qui ne l'ait mérité.

9. « Dès le commencement j'ai reconnu, de par vos témoignages, que vous les avez fondés pour l'éternité (*Ps.*, CXVIII, 152). » Les traducteurs ont rendu le mot grec κατ᾽ ἀρχὰς par « ab initio, » ou « initio, » ou « in initiis, » dès le commencement, au commencement, dans le commencement. Ceux qui ont employé le pluriel ont littéralement suivi le texte grec. Mais, en latin, l'usage est plutôt de dire « ab initio, » ou « initio, » alors que le grec emploie l'expression κατ᾽ ἀρχὰς, qui est bien une forme plurielle, mais prise adverbialement. C'est ainsi que chez nous, quand on dit : « Alias hoc facio, » on paraît employer un féminin pluriel, et l'on n'emploie qu'un adverbe, et la phrase veut dire : Je ferai cela dans un autre temps. Que signifient donc ces paroles : « Ab initio » ou pour parler adverbialement, « initio. » Dès le commencement, j'ai reconnu, de par vos témoignages, que vous les avez fondés pour l'éternité ? » Le Prophète déclare que les témoignages du Seigneur ont été fondés par lui pour l'éternité, qu'il l'a reconnu dès le commencement, et qu'il l'a reconnu uniquement de par ces témoignages mêmes. Quels sont ces témoignages, sinon ceux par lesquels Dieu a attesté qu'il donnerait à ses enfants le royaume éternel ? Et parce que Dieu a attesté qu'il le donnerait par son Fils unique, auquel il a été dit : « Et son règne n'aura pas de fin (*Luc.*, I, 33), » le Prophète déclare que

omnes viæ tuæ veritas (*Ps.*, CXVIII, 151). » Etiam in tribulationibus suis, quod eas non immerito patiuntur, tribuere Deo veritatem, sanctorum est usitata confessio. Ita regina Esther (*Esther*, XIV, 6), ita sanctus Daniel, ita tres viri in camino, ita eorum sanctitatis alii socii confitentur (*Dan.*, VI, 22. *Dan.*, III, 24). Quæri autem potest quomodo hic dictum sit, « Omnes viæ tuæ veritas : » cum in alio Psalmo legatur, « Universæ viæ Domini misericordia et veritas (*Ps.*, XXIV, 10). » Sed erga sanctos et universæ viæ Domini misericordia, et universæ viæ Domini veritas : quia et in judicando subvenit, atque ita non deest misericordia; et in miserando id exhibet quod promisit, ne veritas desit. Erga omnes autem et quos liberat, et quos damnat, omnes viæ Domini misericordia et veritas : quia ubi non miseretur, vindictæ veritas exhibetur. Multos quippe immeritos liberat, immeritum autem neminem damnat.

9. « Ab initio cognovi, inquit, de testimoniis tuis; quia in æternum fundasti ea (*Ps.*, CXVIII, 152). » Quod Græcus ait, κατ᾽ ἀρχὰς aliqui nostri « ab initio, » aliqui « initio, » aliqui « in initiis, » interpretati sunt. Sed qui pluraliter hoc dicere maluerunt, Græcam locutionem secuti sunt. Latinæ autem linguæ illud potius usitatum est, ut « ab initio » vel « initio » dicatur, quod κατ᾽ ἀρχὰς Græce quasi pluraliter, sed adverbialiter dicitur : quale est apud nos, cum dicimus, Alias hoc facio; pluralem numerum feminini generis dicere videmur, sed adverbium est, et significat alio tempore. Quid est ergo, « Ab initio cognovi, » vel potius ut et nos adverbialiter id dicamus, « Initio cognovi de testimoniis tuis, quia in æternum fundasti ea ? » Testimonia Domini in æternum ab illo dicit esse fundata, et hoc se initio cognovisse testatur, nec aliunde cognovisse quam de ipsis utique testimoniis. Quæ sunt ista testimonia, nisi quibus testatus est Deus daturum se regnum suis filiis sempiternum? Et quia hoc in Unigenito se daturum esse testatus est, de quo dictum est, « Et regni ejus non erit finis (*Lucæ*, I, 33) : » ipsa testimonia dixit in æternum esse fun-

ces témoignages sont fondés pour l'éternité, parce que le royaume que Dieu a promis par ces témoignages est éternel. En effet, ces témoignages ne seront plus nécessaires par eux-mêmes, lorsque l'on verra la chose même, qui a maintenant besoin de ces témoignages pour être crue. Il est donc facile de comprendre qu'ils sont fondés pour l'éternité, puisque la vérité en est démontrée dans le Christ. Or nul ne peut poser aucun autre fondement que celui qui a été posé, lequel est le Christ Jésus (I *Cor.*, III, 11). Mais comment le Prophète a-t-il reconnu cela dès le commencement, si ce n'est parce que sa parole est celle de l'Église qui a toujours existé sur la terre depuis le commencement du genre humain, et dont les prémices ont été le saint Abel, immolé lui-même, pour servir de témoignage au sang du Médiateur que devait répandre plus tard un frère impie (*Gen.*, IV, 8)? Dès le commencement, en effet, il a été dit : « Et ils seront deux dans une seule chair (*Ibid.*, II, 24); » sacrement que l'Apôtre Paul a déclaré grand, en s'expliquant ainsi : « Je dis dans le Christ et dans l'Église (*Éphés.*, V, 32). »

data, quia id quod per ea Deus promisit, æternum est. Nam per se ipsa testimonia tunc non erunt necessaria, quando res ipsa videbitur, propter quam credendam nunc testimonia requiruntur. Et ideo bene intelligitur dictum, « fundasti ea, » quia in Christo vera monstrantur. « Fundamentum enim aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus (I *Cor.*, III, 11). » Unde hoc ergo iste initio cognovit, nisi quia Ecclesia loquitur, quæ terris non defuit ab initio generis humani, cujus primitiæ Abel sanctus est, immolatus et ipse in testimonium futuri sanguinis Mediatoris ab impio fratre fundendi (*Gen.*, IV, 8)? Nam et illud ab initio dictum est, « Erunt duo in carne una (*Gen.*, II, 24). » Quod magnum sacramentum apostolus Paulus exponens, « Ego, inquit, dico in Christo et in Ecclesia (*Ephes.*, V, 32). »

TRENTIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Que nul de ceux qui font partie du corps du Christ ne regarde comme étrangère pour lui, (car en vérité tout le corps du Christ la prononce, plongé qu'il est dans un tel abaissement,) cette parole par laquelle commence la partie du Psaume dont nous avons à traiter maintenant : « Voyez mon abaissement et délivrez-moi, parce que je n'ai pas oublié votre loi (*Ps.*, CXVIII, 154). » Nous ne voyons aucune loi de Dieu qui convienne mieux à ce passage que celle qui a posé ce principe immuable : que quiconque s'élève sera abaissé et que quiconque s'abaisse sera élevé (*Luc.*, XIV, 11-XVIII, 14). Le superbe est donc enlacé dans les maux, pour être abaissé; l'humble est délivré des maux, pour être élevé.

2. « Jugez ma cause et rachetez-moi (*Ps.*, CXVIII, 154). » C'est en quelque sorte une répétition de la pensée précédente. « Voyez mon abaissement » se retrouve dans « Jugez ma cause, » et « délivrez-moi » dans « rachetez-moi. » Enfin, cette parole, » parce que je n'ai pas oublié votre loi, » s'accorde parfaitement avec celle qui suit : « A cause de votre parole donnez-moi la vie. » Car cette parole est la loi même de Dieu, qu'il n'a pas oubliée, afin de s'abaisser pour être ensuite élevé. A cette élévation se rapportent ces mots : « Donnez-moi la vie, » parce que l'élévation des saints est la vie éternelle.

3. « Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont pas recherché vos justes ordonnances (*Ibid.*, 155). » Qui vous distingue donc, ô vous qui dites : « Le salut est loin des pécheurs; » qui vous distingue des pécheurs, afin que le salut ne soit pas loin de vous, mais qu'i soit avec vous? Ce qui vous distingne d'avec eux, c'est que vous avez fait ce qu'ils n'ont pas fait, c'est-à-dire, que vous avez recherché les justes ordonnances de Dieu. Mais qu'avez-vous que vous n'ayez reçu (I *Cor.*, IV, 7)? N'êtes-vous pas le même qui disiez un peu auparavant :

SERMO TRIGESIMUS.

1. Nemo in Christi corpore constitutus a se alienam arbitretur esse hanc vocem, (quoniam re vera totum Christi corpus in hac humilitate positum dicit,) unde Psalmi hujus incipit lectio, de qua nunc disputare suscepimus : « Vide humilitatem meam, et eripe me; quia legem tuam non sum oblitus (*Ps.*, CXVIII, 153). » Hoc loco nullam Dei legem convenientius intelligimus, nisi qua immobiliter fixum est, « ut omnis qui se exaltat, humilietur; et omnis qui se humiliat, exaltetur (*Lucæ*, IX, 11, et XVIII, 14). » Superbus ergo malis, ut humilietur, innectitur; humilis a malis, ut exaltetur, eripitur.

2. « Judica, inquit, judicium meum, et redime me (*Ps.*, CXVIII, 154). » Superior quodam modo sententia repetita est. Quod enim ait, « Vide humilitatem meam; » hoc est, « Judica judicium meum : » et quod ait, « et eripe me; » hoc est, « et redime me. » Quod vero supra dictum est, « quia legem tuam non sum oblitus : » huic congruit quod infra est, « propter eloquium tuum vivifica me. » Ipsum enim eloquium est lex Dei, quam non est oblitus, ut se exaltandus humiliaret. Ad ipsam vero exaltationem pertinet quod ait, « Vivifica me : » quia sanctorum exaltatio vita æterna est.

3. « Longe est, inquit, a peccatoribus salus; quia justificationes tuas non exquisierunt (*Ibid.*, 155). » Quis enim te discernit, o tu qui dixisti, « Longe est a peccatoribus salus? » Quis te discernit (I *Cor.*, IV, 7) a peccatoribus, ut non a te longe, sed tecum sit salus? Hoc te nempe discernit, quia id quod isti non egerunt ipse fecisti, hoc est, Dei justificationes exquisisti. « Quid autem habes quod non acce-

« J'ai crié vers vous de tout mon cœur; Seigneur, exaucez-moi, je rechercherai vos justes ordonnances (*Ps.*, CXVIII, 145)? » C'est donc de celui vers qui vous avez crié, que vous avez reçu la force de les rechercher. C'est donc lui qui vous distingue de ceux qui sont loin du salut, parce qu'ils n'ont pas recherché les justes ordonnances du Seigneur.

4. Le Prophète aussi l'a vu. Car je ne le verrais pas, si je ne le voyais en lui, si je n'étais en lui. En effet, ces paroles sont celles du corps du Christ, dont nous sommes les membres. Il l'a vu, dis-je, et il a aussitôt ajouté : « Vos miséricordes sont infinies, Seigneur (*Ibid.*, 156). » Si donc nous recherchons vos justes ordonnances, c'est encore l'œuvre de votre miséricorde. « Donnez-moi la vie selon votre jugement (*Ibid.*). » Je sais, en effet, que votre jugement ne s'exercera pas sur moi sans votre miséricorde.

5. « Beaucoup me persécutent et m'accablent de tribulations; mais je ne me suis pas détourné de vos témoignages (*Ibid.*, 157). » C'est là un fait; nous le savons, nous en rappelons le souvenir, nous le reconnaissons. La terre entière est empourprée du sang des martyres, le ciel est fleuri des couronnes des martyrs, les églises sont ornées des mémoires des martyrs, les temps se distinguent par la naissance des martyrs, les guérisons se multiplient par les mérites des martyrs. Pourquoi, si ce n'est par l'accomplissement de ce qui est prédit ici sur cet homme, répandu dans le monde entier : « Beaucoup me persécutent et m'accablent de tribulations; mais je ne me suis pas détourné de vos témoignages? » Nous le reconnaissons et nous rendons au Seigneur notre Dieu des actions de grâces. Car vous, ô homme persécuté, vous avez dit dans un autre Psaume, vous avez dit vous-même : « Si le Seigneur n'eût été avec nous, peut-être nous auraient-ils absorbés tout vivants (*Ps.*, CXXIII, 2, 3). » Voilà pourquoi vous ne vous êtes pas détourné des témoignages de Dieu; et pourquoi, livré aux mains cruelles de vos nombreux persécuteurs, vous avez remporté la palme de la céleste vocation.

6. « J'ai vu qu'ils étaient insensés, et j'ai séché de regret (*Ps.*, CXVIII, 158); » ou, comme le portent d'autres manuscrits, en plus grand nombre : « J'ai vu qu'ils n'étaient pas fidèles à leur pacte avec vous. » Quels sont ceux qui n'ont pas été fidèles à leur pacte avec Dieu, sinon ceux qui se sont détournés de ses témoignages et n'ont pu supporter les tribulations que leur causaient de nombreux persécuteurs?

pisti? » Nonne tu es qui paulo ante dicebas, « Clamavi in toto corde meo, exaudi me, Domine, justificationes tuas exquiram (*Ps.*, CXVIII, 145)? » Ergo ab illo ad quem clamasti, ut eas exquireres accepisti. Ipse te igitur discernit ab eis, a quibus propterea longe est salus, quia justificationes Dei non exquisierunt.

4. Vidit hoc etiam ipse. Neque enim ego id viderem, nisi in ipso viderem, nisi in ipso essem. Corporis enim Christi verba ista sunt, cujus membra sumus. Vidit hoc, inquam, continuo que subjecit, « Miserationes tuæ multæ Domine (*Ibid.*, 156). » Etiam hoc ergo quod exquirimus justificationes tuas, pertinet ad miserationes tuas, « Secundum judicium tuum vivifica me. » Novi enim quia et judicium tuum sine tua miseratione non erit super me.

5. « Multi persequentes me et tribulantes me, a testimoniis tuis non declinavi (*Ibid.*, 157), » Factum est, novimus, recolimus, agnoscimus. Purpurata est universa terra sanguine Martyrum, floret cælum coronis Martyrum, ornatæ sunt Ecclesiæ memoriis Martyrum, insignita sunt tempora natalibus Martyrum, crebrescunt sanitates meritis Martyrum, Unde hoc, nisi quia completum est quod prædictum est de homine isto toto terrarum orbe diffuso, « Multi persequentes me et tribulantes me, a testimoniis tuis non declinavi? » Agnoscimus, et gratias agimus Domino Deo nostro. Tu namque homo, tu in alio Psalmo, tu ipse dixisti, « Nisi quia Dominus erat in nobis, fortasse vivos absorbuissent nos (*Ps.*, CXXIII, 2). » Ecce quare ab ejus testimoniis non declinasti, et ad palmam supernæ vocationis inter manus multorum persequentium tribulantiumque venisti.

6. « Vidi, inquit, insensatos, et tabescebam (*Ps.*, CXVIII, 158) : » vel, sicut alii codices habent, « Vidi non servantes pactum : » et hoc plures habent. Sed qui sunt qui pactum non servaverunt, nisi qui declinaverunt a testimoniis Dei, tribulationes multorum persequentium non ferentes? Hoc est autem pactum, ut qui vicerit, coronetur. Hoc pactum non servaverunt, qui persecutionem non tolerantes a testimoniis Dei negando declinaverunt. Hos ergo iste vidit, et tabescebat, quia diligebat. Zelus ille est enim bonus, de amore veniens, non livore. In

Or ce pacte fait avec Dieu est que celui qui aura vaincu sera couronné. Ce pacte, ceux-là ne l'ont pas gardé, qui n'ont pu supporter la persécution et qui, en reniant Dieu, se sont détournés de ses témoignages. Le Prophète les a donc vus, et il en a séché de regret, parce qu'il les aimait. Ce zèle jaloux est bon, parce qu'il vient de l'amour et non de l'envie. Car le Psaume ajoute en quoi ils ont été infidèles à leur pacte : « Parce qu'ils n'ont pas gardé vos paroles (*Ibid.*). » Ces paroles, ils les ont reniées au milieu des souffrances.

7. Le Prophète signale ensuite combien il diffère d'avec eux, en disant : « Voyez que j'ai aimé vos commandements (*Ibid.*, 159).» Il ne dit pas : je n'ai pas renié vos paroles ou vos témoignages, comme on contraignait les martyrs de le faire sous peine de souffrir d'intolérables supplices ; mais il en vient de suite à la vertu qui rend fructueuses toutes les souffrances, puisque selon l'Apôtre, « lors même que j'aurais livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien (I *Cor.*, XIII, 3).» C'est cette charité que signale le Prophète : «Voyez, dit-il, que j'ai aimé vos commandements.» Puis il demande sa récompense : « Seigneur, par votre miséricorde, donnez-moi la vie (*Ps.*, CXVIII, 159).» Les persécuteurs donnent la mort ; vous, donnez-moi la vie. Mais s'il demande à la miséricorde la récompense que doit rendre la justice, à combien plus forte raison a-t-il obtenu de la miséricorde d'arriver à la victoire qui lui mérite cette récompense?

8. « La vérité est le principe de vos paroles et tous les jugements de votre justice sont rendus pour l'éternité (*Ibid.*, 160). » Vos paroles, dit-il, procèdent de la vérité, c'est pourquoi elles sont vraies et ne trompent personne, lorsqu'elles annoncent à l'avance la vie au juste et le châtiment à l'impie. Tels sont, en effet, les jugements de la justice de Dieu pour l'éternité.

quo enim non servaverunt pactum, secutus adjunxit : « Quia eloquia tua non custodierunt. » Ea quippe in tribulationibus negaverunt.

7. Et commendat se iste differens ab eis, ac dicit, «Vide quoniam mandata tua dilexi (*Ibid.*, 159).» Non ait, eloquia vel testimonia tua non negavi, quod Martyres facere cogebantur, et non facientes intolerabilia patiebantur : sed hoc dixit ubi fructus est omnium passionum ; « quia si tradidero corpus meum ut ardeam, caritatem autem non habeam, nhil mihi prodest (I *Cor.*, XIII, 3). » Hanc iste commendans ait, « Vide quoniam mandata tua dilexi. » Deinde postulavit præmium : « Domine in tua misericordia vivifica me. » Isti mortificant, tu vivifica. Sed si præmium poscitur in misericordia, quod reddere debet justitia ; quanto magis impensa est misericordia, ut obtineretur cui præmium deberetur, ipsa victoria ?

8. « Principium, inquit, verborum tuorum veritas, et in æternum omnia judicia justitiæ tuæ (*Psal.*, CXVIII, 160). » A veritate, inquit, tua verba procedunt, et ideo veracia sunt, et neminem fallunt, quibus prænuntiatur vita justo, pœna impio. Hæc sunt quippe in æternum judicia justitiæ Dei.

TRENTE ET UNIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Nous connaissons les persécutions horribles que le corps du Christ, c'est-à-dire l'Église, a souffertes de la part des rois de la terre. Reconnaissons donc encore la voix de ce corps dans les paroles que voici : « Les princes m'ont persécuté gratuitement, et mon cœur n'a craint que vos paroles (*Ps.*, CXVIII, 161). » En effet, en quoi les chrétiens nuisaient-ils aux royaumes de la terre, bien que leur roi leur eût promis le royaume des cieux? En quoi, dis-je, nuisaient-ils aux royaumes de la terre? Est-ce que leur roi défendait à ses soldats de rendre aux rois de la terre le service qui leur est dû? Est-ce qu'il n'a pas dit aux Juifs, qui cherchaient à le calomnier sur ce point : «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu (*Matth.*, XXII, 21)?» Est-ce qu'il n'a pas payé lui-même le tribut qu'il a tiré de la bouche d'un poisson? Est-ce que son précurseur, répondant aux soldats d'un royaume terrestre, qui lui demandaient ce qu'ils devaient faire pour obtenir le salut éternel, au lieu de leur dire : Détachez votre ceinturon, jetez au loin vos armes et abandonnez votre roi, afin de pouvoir combattre pour le Seigneur, ne leur a pas dit : « N'usez de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye (*Luc*, III, 14)? » Est-ce que l'un de ses soldats et le plus cher de ses compagnons n'a point dit à ceux qui combattaient avec lui et qui étaient comme les provinciaux du Christ : « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures (*Rom.*, XIII, 1)?» Et un peu plus loin : «Rendez à tous ce qui leur est dû : à qui le tribut, le tribut ; à qui l'impôt, l'impôt; à qui la crainte, la crainte; à qui l'honneur, l'honneur? Ne devez rien à personne que de vous aimer mutuellement (*Ibid.*, 7 et 8).» Le même Apôtre n'a-t-il pas ordonné que l'Église priât pour les rois eux-mêmes (I *Tim.*, II, 1, 2)? En quoi donc les chrétiens les ont-ils offensés? Que leur était-il dû, qu'ils ne leur aient point rendu? En quoi

SERMO TRIGESIMUS PRIMUS.

1. Quas persecutiones a regibus terræ corpus Christi, hoc est sancta Ecclesia pertulerit, novimus. Agnoscamus ergo hic etiam ejus verba dicentis, « Principes persecuti sunt me gratis, et a verbis tuis formidavit cor meum(Ps.,CXVIII,161).»Quid enim Christiani læserant regna terrena, quamvis eis regnum cælorum promiserit rex eorum? Quid, inquam, læserant regna terrena? Numquid eorum rex milites suos prohibuit impendere et exhibere quæ debentur regibus terræ? Nonne de hoc sibi calumniam molientibus Judæis ait, « Reddite Cæsari quæ Cæsaris sunt, et Deo quæ Dei sunt (*Matth.*, XXII, 21)? » Nonne tributum de ore piscis etiam ipse persolvit? Nonne præcursor ejus militibus regni hujus quid facere deberent pro æterna salute quærentibus non ait, Cingulum solvite, arma projicite, regem vestrum deserite, ut possitis Domino militare : sed ait, Neminem concusseritis, nulli calumniam feceritis, sufficiat vobis stipendium vestrum (*Lucæ*, III, 14) ? Nonne unus militum ejus et dilectissimus Comes ejus, commilitonibus suis, et quodam modo Christi Provincialibus dixit, « Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit (*Rom.*, XIII, 1)? » Et paulo post ait, « Reddite omnibus debita, cui tributum, tributum ; cui vectigal, vectigal: cui timorem, timorem, cui honorem, honorem. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis (*Ibid.*, 7 et 8). » Nonne præcepit ut pro ipsis etiam regibus oraret Ecclesia (I *Tim.*, II, 2)? Quid ergo eos Christiani offenderunt? quod debitum non reddiderunt? in quo Christiani non sunt terrenis regibus obsecuti? Ergo terreni reges Christianos gratis persecuti sunt. Sed quod subjecit ad-

les chrétiens ont-ils manqué d'obéir aux rois? Les rois de la terre ont donc gratuitement persécuté les chrétiens. Mais remarquez ce qu'ajoute le Prophète : «Et mon cœur n'a craint que vos paroles. » Sans doute, les rois ont proféré des paroles menaçantes : je vous exilerai, je vous proscrirai, je vous mettrai à mort, je vous déchirerai avec des ongles de fer, je vous ferai périr dans les flammes, je vous livrerai aux bêtes, je vous ferai arracher les membres; mais plus que de toutes ces menaces, j'ai été effrayé de vos paroles : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent ensuite faire aucun mal ; mais craignez celui qui peut perdre à la fois le corps et l'âme dans la géhenne (*Matth.*, X, 28). » Voilà les paroles qui sont de vous et que mon cœur a redoutées; et j'ai méprisé l'homme mon persécuteur, et j'ai triomphé du démon mon séducteur.

2. Il continue ainsi : « Vos paroles me transporteront de joie, comme un homme qui a trouvé de nombreuses dépouilles (*Ps.*, CXVIII, 162).» Il a dû la victoire à ces paroles qu'il avait redoutées. On enlève, en effet, des dépouilles aux vaincus; c'est ainsi que fut vaincu et dépouillé celui dont il est dit dans l'Évangile : « Personne n'entre dans la maison du fort, pour enlever ce qu'il possède, s'il n'a précédemment enchaîné le fort (*Matth.*, XII, 29). » Mais de nombreuses dépouilles furent trouvées, lorsque les persécuteurs mêmes, admirant la patience des martyrs, embrassèrent la foi, et que ceux qui tentaient de dépouiller notre roi, en le privant de ses soldats, augmentèrent eux-mêmes ses richesses, en devenant son butin. Tout homme donc qui craint les paroles de Dieu, afin de n'être pas vaincu dans le combat, est transporté d'allégresse, par ces mêmes paroles, dans sa victoire.

3. En effet, de peur que l'on ne pensât que cette crainte des paroles de Dieu pourrait insensiblement les rendre odieuses, et bien qu'il eût dit : « Vos paroles me transporteront d'allégresse (*Ps.*, CXVIII, 162), » ce qu'il n'eût pas dit assurément s'il avait haï ces paroles, le Prophète a cependant ajouté : « J'ai haï l'injustice et l'ai eue en abomination ; mais votre loi, je l'ai aimée (*Ibid.*, 163). » C'est que la crainte que lui avaient inspirée les paroles de Dieu n'en avait pas engendré la haine, mais au contraire avait maintenu en lui la charité dans son intégrité. En effet, la loi de Dieu n'est autre chose que les paroles de Dieu. Loin donc de nous de penser que la crainte détruise l'amour, lorsque la crainte est chaste. C'est ainsi que de pieux enfants craignent leur père ; c'est ainsi qu'une épouse pudique craint son époux, de peur qu'il ne la délaisse, et l'aime

tende : « Et a verbis tuis formidavit cor meum. » Habuerunt quidem et illi verba minacia, Expello, proscribo, occido, ungulis torqueo, ignibus torreo, bestiis (*a*) subrigo, membra dilanio : sed tua me potius verba terruerunt; « Nolite timere eos qui corpus occidunt, et postea non habent quid faciant ; sed eum timete qui habet potestatem et corpus et animam perdere in gehennam (*Matth.*, X, 28). Ab his verbis tuis formidavit cor meum : » et contemsi hominem persecutorem meum, et vici diabolum seductorem meum.

2. Denique sequitur, « Exsultabo ego super eloquia tua, sicut qui invenit spolia multa (*Ps.*, CXVIII, 162). » Per ea verba vicit, a quibus formidavit. Victis enim spolia detrahuntur : sicut victus et spoliatus est ille, de quo dicitur in Evangelio, « Nemo ntrat in domum fortis, ut vasa ejus diripiat, nisi prius alligaverit fortem (*Matth.*, XII, 29).» Sed spolia multa inventa sunt, quando patientiam mirati Martyrum, etiam qui persecuti sunt crediderunt ; et qui regem nostrum detrimento militum ejus sunt damnificare moliti, ab illo sunt insuper adquisiti. Quisquis ergo a verbis Dei, ne in certamine vincatur formidat, super eadem verba victor exsultat.

3. Nam ne putaremus ex illa formidine odium verborum Dei potuisse subrepere, quamvis jam dixerit, « Exsultavi super eloquia tua ; » quod utique non diceret, si odisset ea, tamen adhuc addidit, et dicit, « Injustitiam odio habui, et abominatus sum ; legem autem tuam dilexi (*Ps.*, CXVIII, 163). » Nempe a verbis ejus illa formido non fecit eorumdem verborum odium, sed integram tenuit caritatem. Neque enim lex Dei non sunt verba et eloquia Dei. Absit ergo ut timore pereat amor, ubi castus est timor. Sic patres a filiis piis et timentur et amantur : sic pudica conjux virum et timet, ne ab illo deseratur, et amat, ut fruatur. Si ergo et

(*a*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *subigo.*

pour trouver en lui le bonheur. Si donc un père, qui n'est qu'un homme, et un époux, qui n'est qu'un homme, ont droit d'être à la fois craints et aimés, combien plus doit être craint et aimé notre Père, qui est dans les cieux (*Matth.*, VI, 9), et l'époux divin qui surpasse les enfants des hommes par la beauté, non du corps, mais de la vertu (*Ps.*, XIX, 3)? Quels sont, en effet, ceux qui aiment la loi de Dieu, sinon ceux qui aiment Dieu? Et que peut avoir d'attristant pour de bons fils la loi de leur père? Est-ce parce qu'il corrige celui qu'il aime, et parce qu'il châtie tout fils qu'il reçoit (*Hébr.*, XII, 6)? Mais celui qui rejette les jugements de Dieu ne recevra pas l'objet de ses promesses. Louons donc les jugements de notre Père, même dans ses châtiments, si nous aimons ses promesses dans ses récompenses.

4. Ainsi fait sans contredit le Prophète qui dit : « Je vous ai adressé des louanges sept fois le jour sur les jugements de votre justice (*Ps.*, CXVIII, 164). » « Sept fois le jour » veut dire : toujours. Car ce nombre indique d'ordinaire la totalité; parce que Dieu, après avoir travaillé six jours, s'est reposé le septième (*Gen.*, II, 2) et que tout le cours du temps se déroule par périodes de sept jours qui s'écoulent et renaissent continuellement. C'est pour cela aussi qu'il est dit : « Le sage tombera sept fois et se relèvera; » c'est-à-dire : le juste ne périra pas, quoique humilié de toutes les manières, mais toujours exempt de prévarication, puisque autrement il ne serait pas juste. C'est pour désigner tous les genres de tribulations qui peuvent l'abattre devant les hommes, qu'il est dit : « Il tombera sept fois; » et parce que ces tribulations ne servent qu'à favoriser son progrès spirituel, il est dit : « Et il se relèvera. » Cette pensée est parfaitement éclaircie par celle qui la suit : « Mais les impies seront affaiblis par leurs maux (*Prov.*, XXIV, 16). » Le propre du juste est donc de tomber sept fois, de se relever et de n'être pas affaibli par ses maux. C'est donc avec raison que l'Église loue Dieu sept fois le jour sur les jugements de sa justice, parce que, le temps étant venu que le jugement commençât par la maison du Seigneur (I *Pier.*, IV, 17), elle n'a pas été affaiblie par ses tribulations, mais glorifiée par les couronnes de ses martyrs.

5. « Ceux qui aiment votre loi jouissent d'une profonde paix et il n'y a point pour eux de scandale (*Ps.*, CXVIII, 165). » Le Prophète veut-il dire que la loi n'est pas un scandale pour ceux qui l'aiment, ou qu'il n'y a nulle part de scandale pour ceux qui aiment la loi? Les deux sens sont également acceptables. En effet, celui qui aime la loi de Dieu honore en elle-même ce

pater homo, et conjux homo, et timeri et amari debet : multo magis « Pater noster qui in cælis est (*Matth.*, VI, 9), » et ille sponsus, non carne præ filiis hominum, sed virtute formosus (*Psal.*, XLIV, 3). A quibus enim diligitur lex Dei, nisi a quibus diligitur Deus? Et quid habet bonis filiis triste lex patris? An quoniam quem diligit corripit, et flagellat omnem filium quem recipit (*Hebr.*, XII, 6)? At qui hæc judicia respuit, promissa non recipit. Paterna ergo judicia laudentur et in flagello, si promissa diligantur in præmio.

4. Ita plane facit iste, qui dicit, « Septies in die laudavi te, super judicia justitiæ tuæ (*Ps.*, CXVIII, 164). » « Septies in die » quod ait, significat semper. Solet esse quippe iste numerus universitatis indicium : propter quod sex diebus divinæ operationis, septimus adjectus est quietis (*Gen.*, II, 2) : et per septem dies currentes et recurrentes, tempora universa volvuntur. Nec ob aliud dictum est, « Septies (a) cadet justus, et resurget (*Prov.*, XXIV, 16) : » id est, non perit justus, modis omnibus humiliatus, sed non prævaricatus, alioquin non erit justus. Nam pro omni genere tribulationis, qua in conspectu hominum dejicitur, positum est, septies cadit : et pro eo quod ex ipsis omnibus tribulationibus proficit, positum est, resurget. Satis illustrat in eo libro consequens sententia præcedentem : ibi enim sequitur, « Impii autem infirmabuntur in malis (*Ibid.*). » Hoc est itaque justo septies cadere et resurgere, in omnibus malis non infirmari. Merito igitur septies in die laudavit Ecclesia Deum super judicia justitiæ ipsius; quia cum tempus esset ut judicium inciperet a domo Domini (I *Pet.*, IV, 17), in omnibus tribulationibus suis non infirmata, sed coronis Martyrum glorificata est.

5. « Pax multa, inquit, diligentibus legem tuam, et non est eis scandalum (*Ps.*, CXVIII, 165). » Utrum ipsa lex diligentibus se scandalum non est, an dili-

(a) Sic Am. Er. et MSS. juxta Græc. LXX. At Lov. *cadit*.

qu'il ne comprend pas ; et, quand il lui semble qu'elle dit une chose étrange, il juge de préférence qu'il n'a pas l'intelligence de cette parole et qu'elle cache quelque mystère : c'est pourquoi la loi de Dieu n'est point pour lui un objet de scandale. D'autre part, s'il veut ne rencontrer aucun scandale, qu'il n'examine point les hommes dont la profession est toute sainte, de manière à faire dépendre sa foi de leurs mœurs; de peur qu'en voyant tomber quelqu'un de ceux qu'il avait en grande estime, il ne périsse lui-même dans le piége du scandale. Il faut, au contraire, qu'il aime la loi de Dieu en elle-même ; et elle sera pour lui la source d'une paix profonde, sans jamais lui causer de scandale. Car il aimera en toute sécurité une loi sous laquelle, il est vrai, beaucoup d'hommes pèchent, mais qui est elle-même exempte de tout péché.

6. « J'attendais votre Sauveur, ô mon Dieu, et j'ai aimé vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 166). » De quoi, en effet, eût-il servi aux anciens justes d'avoir aimé les commandements de Dieu, s'ils n'eussent été délivrés par le Sauveur envoyé de Dieu, le Christ, qui, en leur communiquant son esprit, les a rendus capables d'aimer les commandements de Dieu? Si donc ceux qui aimaient les commandements de Dieu attendaient son Sauveur, combien plus nécessaire encore était ce Sauveur, le Christ Jésus, pour sauver ceux qui n'aimaient pas les commandements de Dieu? Cette prophétie peut s'appliquer encore aux saints des temps nouveaux, depuis que l'Évangile est prêché par la manifestation de la grâce. Car ceux qui aiment les commandements de Dieu attendent le Christ, afin que, quand le Christ, notre vie, apparaîtra, nous apparaissions aussi avec lui dans la gloire (*Coloss.*, III, 4).

7. « Mon âme a gardé vos témoignages et je les ai souverainement aimés (*Ps.*, CXVIII, 167);» ou, selon quelques manuscrits « les a aimés, » en sous-entendant mon âme. On garde les témoignages de Dieu, à condition de ne point les renier. Tel a été le rôle des martyrs ; car, en grec, martyr veut dire témoin. Mais comme il ne sert de rien, même de périr dans les flammes pour rendre témoignage à Dieu, si on n'a la charité (*Cor.*, XIII, 3), le Prophète ajoute : « Et je les ai souverainement aimés. » Il avait dit précédemment : « J'ai aimé vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 166); » il dit ensuite : « J'ai gardé et j'ai aimé vos témoignages *Ibid.*, 167) ; » et enfin « j'ai gardé et vos commandements et vos témoignages ; » car, nous lisons au verset suivant : « J'ai gardé vos commande

gentibus eam nullum est undecumque scandalum? Sed utrumque recte intelligitur. Qui enim diligit Dei legem, etiam quod in ea non intelligit honorat; et quod ei sonare videtur absurde, se potius non intelligere, et aliquid magnum latere ibi judicat. Ideo lex Dei non est ei scandalum. Ut autem nullum scandalum omnino patiatur, non sic homines sanctæ cujusque professionis adtendat, ut fides ejus ex eorum moribus pendeat, ne aliquibus cadentibus quos pro magno habebat, ipse scandalo pereat : sed ipsam Dei legem diligat, et erit ei pax multa, nullumque scandalum. Securus enim diligit eam, in qua etiam si multi peccant, peccare ipsa non novit.

6. « Exspectabam, inquit, salutare tuum, Domine, et mandata tua dilexi (*Ibid.*, 166). » Quid enim justis profuisset antiquis Dei dilexisse mandata, nisi eos Christus qui est Dei salutare, liberasset; cujus etiam spiritu impertito mandata Dei diligere potuerunt? Si ergo exspectabant salutare Dei, qui mandata ejus dilexerunt : quanto magis necessarius erat Jesus, hoc est, salutare Dei, salvis faciendis eis, qui mandata ejus non dilexerunt? Potest ista etiam sanctis istorum temporum, ex quo gratia revelata Evangelium prædicatur, congruere prophetia : exspectant enim Christum qui mandata Dei diligunt, ut cum Christus apparuerit vita nostra, tunc et nos appareamus cum illo in gloria (*Coloss.*, III, 4).

7. « Custodivit, inquit, anima mea testimonia tua, et dilexi ea valde (*Ps.*, CXVIII, 167) : » vel, sicut nonnulli codices habent, « dilexit, » ut subaudiatur, « anima mea. » Custodiuntur testimonia Dei, dum non negantur. Hoc est Martyrum officium, quia testimonia Græce martyria nuncupantur. Sed quia pro testimoniis Dei etiam flammis concremari sine caritate nihil prodest (I *Cor.*, XIII, 3), ideo addidit, « Et dilexi ea valde. » Supra autem dixerat, « Mandata tua dilexi : » deinde sequenti versu, « Testimonia tua, et custodivi, et dilexi : » postea, « Et mandata tua et testimonia tua custodivi (*Ps.*, CXVIII, 168). » Ait enim, « Custodivi mandata tua et testimonia tua. » Qui enim diligit, (*a*) ipsa veraciter

(*a*) Am. et aliquot MSS. *ipse*.

ments et vos témoignages (*Ibid.*, 168). » En effet, celui qui les aime les garde véritablement et de bon cœur. Mais souvent, ceux qui gardent les commandements de Dieu deviennent les ennemis de ceux contre la volonté desquels ils les gardent; il faut alors garder courageusement les témoignages de Dieu pour ne pas les renier sous la persécution de ses ennemis.

8. Le Prophète, après avoir dit qu'il a gardé et les commandements et les témoignages de Dieu, attribue à Dieu la force qu'il a eue de le faire, en ajoutant : « Parce que toutes mes voies sont devant vos yeux. » C'est comme s'il disait : si vous aviez détourné de moi votre visage, j'aurais été ébranlé et je n'aurais pas gardé vos commandements et vos témoignages. Je les ai donc gardés, « parce que toutes mes voies sont devant vos yeux. » Il a voulu faire entendre que Dieu a regardé ses voies d'un œil propice et encourageant, ainsi que le demandait celui qui disait : « Ne détournez pas votre visage de moi (*Ps.*, XXVI, 9). » Sans doute, Dieu a aussi les yeux fixés sur ceux qui font le mal, mais pour faire disparaître leur mémoire de dessus la terre (*Ps.*, XXXIII, 17). Ce n'est assurément pas en ce sens qu'il dit ici que Dieu a vu ses voies; il dit que Dieu les a vues comme Dieu connaît les vois des justes (*Ps.*, I, 6), et comme Dieu dit à Moïse : « Je vous connais entre tous (*Ex.*, XXXIII, 17). » Car s'il n'était pas aidé dans sa marche par ce regard de Dieu sur ses voies, il ne dirait pas qu'il a gardé les commandements et les témoignages de Dieu, parce que toutes ses voies sont sous les regards du Seigneur. Il savait comprendre ces paroles : « Servez le Seigneur dans la crainte et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Embrassez la discipline du Seigneur, de peur qu'il ne s'irrite, et que vous ne vous perdiez hors des voies de la justice (*Ps.*, II, 11 et 12). » Or, toute voie qui n'est pas sous les regards du Seigneur ne saurait être la voie de la justice. L'apôtre Paul impose aussi cette crainte et ce tremblement à ceux à qui il dit : « Opérez votre salut avec crainte et avec tremblement (*Philip.*, II, 12). » Il explique ensuite pourquoi il a parlé ainsi : « En effet, dit-il, c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir (*Philip.*, 13). » Les voies des justes sont donc sous les regards du Seigneur pour qu'il dirige leurs pas; car ces voies sont celles dont il a été dit au livre des Proverbes : « Or, le Seigneur connaît les voies qui sont à droite, mais celles qui sont à gauche sont perverses (*Prov.*, IV, 27). » L'Écriture nous donne ainsi à comprendre que le Seigneur ne connaît pas ces voies perverses, parce qu'il doit dire aux pervers : « Je ne vous connais pas (*Matth.*, VII, 23). » Mais pour nous faire apprécier les fruits de cette connaissance que le Seigneur a des voies qui sont à droite, c'est-à-dire des voies des jus-

libenterque custodit. Plerumque autem dum mandata Dei custodiuntur, fiunt inimici contra quorum voluntatem custodiuntur : tunc vero fortiter et testimonia custodienda sunt, ne persequentibus inimicis negentur.

8. Cum ergo se iste utrumque fecisse dixisset, Deo tribuit unde fecit, adjungendo atque dicendo, « Quia omnes viæ meæ in conspectu tuo, Domine. » Ideo, inquit, « custodivi mandata tua et testimonia tua ; quia omnes viæ meæ in conspectu tuo. » Tamquam diceret, Si avertisses a me faciem tuam, fierem conturbatus, nec tua mandata et testimonia custodirem. Custodivi ergo, « quia omnes viæ meæ in conspectu tuo. » Propitio quippe et adjuvante conspectu, voluit intelligi Deum videre vias suas : sicut oravit qui dixit, « Ne avertas faciem tuam a me (*Psal.*, XXVI, 9). » Nam utique facies Domini est et super facientes mala, sed ut perdat de terra memoriam eorum (*Psal.*, XXXIII, 17). Non sic profecto iste dixit vias suas ab illo videri; sed sicut novit Dominus vias justorum (*Psal.*, I, 6); et sicut ait Moysi, « Scio te præ omnibus (*Exod.*, XXXIII, 17). » Nam si hoc eum non adjuvaret gradientem, quod ejus viæ sunt in conspectu Dei, non diceret ideo se custodisse mandata et testimonia ejus, quia omnes viæ suæ sunt in conspectu Domini. Novit enim audire, « Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore : apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa (*Ps.*, II, 11 et 12). » Quia nisi in conspectu Domini esset, via justa non esset. Nam hunc timorem et tremorem apostolus etiam Paulus imponit eis quibus dicit, « Cum timore et tremore vestram ipsorum salutem operamini (*Philip.*, II, 12). » Et cur hoc dixerit aperiens, « Deus est enim, inquit, qui operatur in vobis, et velle et operari pro bona voluntate (*Ibid.*, 13). » Ad hoc sunt ergo in conspectu Domini viæ justorum, ut dirigat gressus eorum, quoniam ipsæ

tes, le livre des Proverbes ajoute : « Car il redressera vos pas et vous conduira en paix dans votre chemin (*Prov.*, IV, 27). » Voilà pourquoi le Prophète dit aussi : « J'ai gardé vos commandements et vos témoignages. » Et comme si nous lui demandions, comment il a pu les garder, il répond : « Parce que toutes mes voies sont devant vos yeux, Seigneur. »

sunt viæ de quibus scriptum est in Proverbiis, « Vias autem quæ a dextris sunt, novit Dominus : perversæ autem sunt, inquit, quæ a sinistris (*Prov.* IV, 27) : » ut intelligeremus quod eas non noverit Dominus, propter quod perversis dicturus est, « Non novi vos (*Matth.*, VII, 23). » Porro ut ostenderet, quo fructu vias quæ a dextris sunt, id est justorum, noverit Dominus, continuo subjecit, « Ipse enim rectos faciet gressus tuos, et itinera tua in pace producet (*Prov.*, IV, 27). » Ecce quare ait etiam iste, « Custodivi mandata tua et testimonia tua. » Et velut quæreremus hoc unde potuerit : « Quia omnes, inquit, viæ meæ in conspectu tuo, Domine. »

DISCOURS SUR LE PSAUME CXIX.

1. Le Psaume que nous venons d'entendre chanter et auquel nous avons répondu nous-mêmes par notre chant est court, mais très-profitable. Vous ne vous fatiguerez pas longtemps à l'écouter, et vous ne vous fatiguerez pas inutilement à le pratiquer. Selon son titre, c'est un « cantique des degrés (*Ps.*, CXIX, 1); » en grec ἀναβαθμῶν Les degrés servent ou à descendre ou à monter; mais les degrés désignés dans plusieurs Psaumes sont des degrés par lesquels on s'élève. Comprenons donc ces degrés comme étant nous-mêmes appelés à les franchir; mais n'y cherchons rien qui puisse soutenir les pieds du corps, guidons-nous sur ce verset d'un autre Psaume : « Dieu a disposé des degrés dans son cœur, pour monter de cette vallée de pleurs vers le lieu qu'il a préparé (*Ps.*, LXXXIII, 6, 7). » Le Prophète dit que Dieu a disposé des degrés; où? « Dans le cœur. » Pour sortir d'où? De la vallée des pleurs. Pour monter où? Le Prophète, comme si toute parole humaine devenait impuissante, ne peut le dire, ni peut-être même le concevoir. Mais, vous l'avez appris, quand vous avez entendu lire ces paroles de l'Apôtre : « Ce que l'œil n'a pas va, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme (I *Cor.*, II, 9). » Que le cœur de l'homme monte vers « ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme. » Si donc l'œil ne l'a pas vu, si l'oreille ne l'a pas entendu, si le cœur de l'homme ne l'a pas possédé, comment dire où il faut monter? C'est parce qu'on ne peut l'exprimer que le Prophète s'est contenté de dire: « Dans le lieu qu'il a préparé. » Qu'ajouterai-je à ces mots, vous dit un homme en qui parlait le Saint-Esprit? Vous désignerai-je tel ou tel lieu? Mais quoi que je dise, vous pensez à quelque chose de terrestre, vous rampez à terre et vous portez le poids de la chair; « le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multipli-

IN PSALMUM CXIX.

ENARRATIO.

1. Brevis Psalmus est, et valde utilis, quem modo nobis cantatum audivimus, et cantando respondimus. Non diu laborabitis in audiendo, nec infructuose laborabitis in operando. Est enim, sicut ejus titulus prænotatur, « Canticum graduum. » Græce scriptum est, ἀναβαθμῶν. Gradus vel descendentium sunt vel adscendentium : sed gradus quomodo in his Psalmis positi sunt, adscendentes significant. Intelligamus ergo tamquam adscensuri : nec adscensiones pedibus corporalibus quæramus, sed sicut in alio Psalmo scriptum est, « Adscensiones in code ejus disposuit, in convalle plorationis, in locum quem disposuit (*Ps.*, LXXXIII, 6 et 7). » Dixit adscensiones, Ubi? Id est, in corde. Unde? A convalle plorationis. Et jam quo adscendatur, tamquam deficit sermo humanus, nec explicari potest, forte nec cogitari. Audistis modo cum Apostolus legeretur, « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis adscendit (I *Cor.*, II, 9). » In cor hominis non adscendit, cor hominis illuc adscendat. Ergo quia oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis adscendit; quomodo dici posset, quo adscendendum est? Ideo cum dici non posset, ait,« In locum quem disposuit.»Quid tibi plus dicturus sum? ait homo per quem Spiritus-sanctus loquebatur, in locum talem, aut locum talem? Quidquid dixero, terrenum cogitas, humi repis, carnem portas : « Corpus quod corrumpitur aggravat animam, et deprimit terrena inhabitatio sensum multa cogitantem (*Sap.*, IX, 15). » Cui loquar? quis auditurus est? quis capiet, ubi erimus post hanc vitam,

en lui-même (*Cor.*, I, 31) et qu'un hymne s'élève vers Dieu.

4. Mais le Prophète, ayant reçu l'enseignement de Dieu et ayant loué Dieu son maître, veut enseigner à son tour. « Ma langue répétera vos paroles, dit-il, parce que tous vos commandements sont la justice même (*Ps.*, CXVIII, 12).» En disant qu'il répétera les paroles de Dieu, le Prophète devient le ministre de la parole. Car, bien que Dieu enseigne intérieurement, cependant la foi vient par l'audition, et comment entendre, si personne ne prêche (*Rom.*, X, 17-14)? Et d'ailleurs, il ne faut pas non plus, parce que Dieu donne l'accroissement (I *Cor.*, III, 7), omettre de planter et d'arroser.

5. Mais il sait à quels périls l'exposeront ses contradicteurs et ses persécuteurs, lorsqu'il se sera fait le ministre de la parole de Dieu; aussi ajoute-t-il: « Que votre main s'étende pour me sauver, parce qué j'ai choisi vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 173). » Pour échapper à la crainte et pour que mon cœur ne possédât point seul vos paroles, mais que ma langue aussi les publiât, « j'ai choisi vos commandements; » l'amour a comprimé la crainte. Que votre main s'étende donc sur moi, pour me sauver des mains étrangères. C'est ainsi que Dieu a sauvé les martyrs, en ne permettant pas que leur âme pérît. Car, le salut corporel de l'homme est vain (*Ps.*, LIX, 13). On peut encore appliquer ces mots : « Tendez-moi la main, » au Christ considéré comme étant la main de Dieu, selon ces paroles d'Isaïe : « Et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé (*Isaïe*, LIII, 1) ? » En effet, le Fils unique n'a pas été fait, puisque c'est par lui que toutes choses ont été faites (*Jean*, I, 3); mais il a été fait rejeton de David (*Rom.*, I, 3), pour être Jésus, c'est-à-dire Sauveur, lui qui était créateur. Cependant, comme cette locution, « que votre main s'étende, » ou bien, « et la main du Seigneur s'étendit, » est familière à l'Écriture, je ne sais si l'on peut lui donner ce dernier sens dans tous les passages où elle est employée. Mais en lisant les paroles qui suivent : « Seigneur, j'ai désiré votre Sauveur (*Ps.*, CXVIII, 174), » ayons de suite dans la pensée, même en dépit de nos ennemis, le Sauveur envoyé par Dieu, le Christ Jésus. Les anciens justes confessent très-certainement qu'ils l'ont désiré; l'Église a désiré le voir sortir du sein de sa mère, l'Église désire le voir venir de la droite de son Père. Puis, le Prophète ajoute : « Et votre loi fait l'objet de ma méditation (*Ibid.*) ; » parce que la loi rend témoignage au Christ.

6. Mais à la vue de cette foi où l'on croit de

lingua meo eloquia tua, quia omnia mandata tua judicia (*Ps.*, CXVIII, 172). » Cum hæc se pronuntiaturum dicit, utique minister fit verbi. Quamvis enim Deus doceat intrinsecus : tamen fides ex auditu est(*Rom.*,X,17). Et quomodo audiunt sine prædicante? Neque enim quia Deus dat incrementum, ideo non est plantandum et rigandum (I *Cor.*, III, 7).

5. Scit autem quæ pericula secutura sint a contradicentibus et persequentibus, cum fuerit pronuntiator eloquiorum Dei: propter quod adjunxit, « Fiat manus tua, ut salvum me faciat; quia mandata tua elegi (*Psal.*, CXVIII, 173). » Ut non timerem, nec solum (*a*) cor meum teneret, sed lingua etiam pronuntiaret eloquia tua, « mandata tua elegi, » timoremque amore compressi. Fiat ergo manus tua, ut salvum me de manu facias aliena. Sic autem Deus salvos Martyres fecit, cum eos in anima non permisit occidi. Nam secundum carnem « vana salus hominis (*Ps.*, LIX, 13). » Potest et sic accipi, « Fiat manus tua, » ut manus Dei Christus intelligatur; juxta illud Isaiæ, « Et brachium Domini cui revelatum est (*Isai*, LIII, 1)? » Non enim erat factus Unigenitus, cum per eum facta sint omnia (*Johan.*, I, 3) : sed factus est ex semine David (*Rom.*, I, 3), ut esset Jesus, id est Salvator, qui jam erat Creator. Sec cum familiare sit Scripturæ, « Fiat manus tua ; » et, Facta est manus Domini : » nescio utrum possit hic sensus in eis locis omnibus obtineri. Sane ubi audiamus quod sequitur, « Concupivi salutare tuum, Domine (*Psal.*,CXVIII,174) : »etiam nolentibus omnibus inimicis, salutare Dei nobis Christus occurrat : ipsum se concupisse justi antiqui veracissime confitentur, ipsum concupivit Ecclesia venturum de visceribus matris, ipsum concupiscit Ecclesia venturum a dextera Patris. Subjungitur autem huic sententiæ, « Et lex tua meditatio mea est. » Quia lex perhibet testimonium Christo.

6. Sed in hac fide, cum corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem (*Rom.*, X, 10) ; fremant gentes, populi meditentur inania

(*a*) Sic Am. et MSS. si paucos excipias, qui habent, *nec solum cor meum non timeret.* At Er. et Lov. *nec solum ne cor meum timeret.*

cœur pour sa justification et où l'on confesse de bouche pour son salut (*Rom.*, x, 10), que les nations frémissent, que les peuples méditent de vains complots (*Ps.*, II, 1), que le corps soit mis à mort, tandis qu'il annonce votre nom ; du moins « mon âme vivra, et elle vous louera, et vos jugements seront mon appui (*Ps.*, CXVIII, 175). » Je parle ici des jugements pour lesquels le temps était venu de commencer par la maison du Seigneur (I *Pierr.*, IV, 17). Mais il dit : « Vos jugements seront mon appui. » Qui ne voit en effet combien le sang de l'Église a été utile à l'Église, et quelle immense moisson est sortie de cette semence dans l'univers entier ?

7. Enfin, il déchire le voile, il se découvre et révèle qui a parlé dans tout le Psaume. « J'ai été errant, dit-il, comme une brebis perdue ; cherchez votre serviteur, parce que je n'ai pas oublié vos commandements (*Ps.*, CXVIII, 176). » Quelques manuscrits portent, non pas « cherchez, » mais « vivifiez. » Dans le grec, en effet, il n'y a de différence qu'une syllabe entre ces deux mots : ζῆσον, vivifiez, et ζήτησον, cherchez, de là vient cette variante, même dans les manuscrits grecs. Mais, quel que soit le terme adopté, que la brebis perdue soit cherchée, que la brebis perdue soit vivifiée, c'est pour elle que le pasteur a laissé dans la montagne les quatre-vingt dix neuf autres brebis de son troupeau ; c'est en la cherchant qu'il a été déchiré par les épines du peuple Juif (*Matth.*, XVIII, 12). » Mais on la cherche encore, qu'on la cherche donc encore ; et, bien qu'elle soit en partie retrouvée, qu'elle soit encore recherchée. Elle est trouvée, en effet, sur ce point qui fait dire au Prophète : « Je n'ai pas oublié vos commandements ; » mais elle est encore cherchée par ceux qui choisissent, recueillent et aiment les commandements de Dieu, et grâce à l'effusion et à la dispersion du sang de son pasteur, on la retrouve parmi toutes les nations.

8. J'ai examiné jusqu'au bout et expliqué ce long Psaume, selon mes forces et selon l'assistance que m'a donnée le Seigneur. D'autres, assurément, plus éclairés et plus instruits, l'ont fait ou le feront mieux que moi ; cependant ce n'a pas été une raison de refuser mes soins à ce travail, surtout lorsque mes frères, auquel je devais ce bon office, le demandaient avec de si grandes instances. Si je n'ai rien dit des lettres de l'alphabet hébreu, sous chacune desquelles sont rangés par groupes de huit les versets du Psaume, que personne ne s'en étonne ; car je n'ai rien trouvé là qui fût propre à ce Psaume, puisqu'il n'est pas le seul qui soit ainsi distribué. Il faut seulement indi-

(*Ps.*, II, 1), occidatur certe caro dum prædicat te : « Vivet anima mea, et laudabit te, et judicia tua adjuvabunt me (*Psal.*, CXVIII, 175). » Judicia quippe illa sunt, quæ tempus erat ut inciperent a domo Domini (I *Pet.*, IV, 17). Sed « adjuvabunt me, » inquit. Et quis non videat quantum adjuverit Ecclesiam sanguis Ecclesiæ ? quanta ex illa semente seges toto orbe surrexerit ?

7. Novissime prorsus aperit se, et quæ persona per totum Psalmum loquebatur, ostendit. « Erravi, inquit, sicut ovis perdita : quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus (*Psal.*, CXVIII, 176). » Nonnulli codices non habent « quære, » sed « vivifica. » Una quippe syllaba interest, quia inter se in Græco distant ζῆσον et ζήτησον ; unde et ipsi codices Græci variant. Sed quodlibet horum sit, ovis perdita quæratur, ovis perdita vivificetur, propter quam pastor ejus nonaginta novem dimisit in montibus, et eam quærens, Judaicis laceratus est vepribus (*Matth.*, XVIII, 12 ; *Lucæ*, XV, 4). Sed adhuc quæritur, adhuc quæratur, ex parte inventa adhuc quæratur. Ex ea namque parte, qua dicit iste, « Mandata tua non sum oblitus, » inventa est ; sed per eos qui mandata Dei eligunt, (*a*) colligunt, diligunt, adhuc quæritur, et per sui pastoris sanguinem fusum atque dispersum, in omnibus gentibus invenitur.

8. Ut potui, quantum a Domino adjutus sum, Psalmum istum magnum pertractavi et exposui. Quod profecto melius sapientiores doctioresque fecerunt, sive facturi sunt : nec ideo tamen ei nostrum deesse debuit ministerium, maxime id de me flagitantibus fratribus, quibus sum debitor hujus officii. Quod autem de alphabeto Hebræo, ubi octoni versus singulis subjacent litteris, atque ita Psalmus totus contexitur, nihil dixi, non sit mirum, quoniam nihil quod ad istum proprie pertineret inveni : non enim solus habet has litteras. Illud sane sciant, qui hoc in Græca et Latina scriptura, quoniam non illic servatum est, invenire non possunt, omnes

(*a*) Verbum *colligunt*, abest a pluribus MSS.

quer à ceux qui ne trouvent pas cet arrangement dans les manuscrits grecs ou latins, parce qu'il n'y est pas conservé, que dans l'hébreu chacun des huit versets de ces groupes commence par la lettre sous laquelle il est classé, comme nous l'ont appris ceux qui connaissent cette langue. L'auteur du Psaume a donc apporté à sa composition beaucoup plus de soin que les interprètes latins ou puniques n'ont coutume d'en mettre dans la traduction des Psaumes appelés abécédaires. Car ce n'est point chaque verset du groupe qu'ils commencent par la lettre à laquelle il appartient; il n'y a que le premier verset de chaque groupe qu'ils commencent ainsi.

octonos versus in Hebraicis codicibus ab ea quæ illis præponitur, littera incipere; sicut nobis ab eis qui illas noverunt litteras, indicatum est. Quod multo diligentius factum est, quam nostri vel Latine vel Punice, quos Abecedarios vocant psalmos, facere consueverunt. Non enim omnes versus donec claudatur periodus, sed solos primos ab eadem littera incipiunt, quam præponunt.

TRENTE-DEUXIÈME DISCOURS SUR LE PSAUME CXVIII.

1. Écoutons maintenant des paroles de prière ; car nous savons quel est celui qui prie, et, si nous ne sommes des réprouvés, nous nous reconnaissons parmi les membres de celui qui prie. « Que ma prière, Seigneur, s'approche en votre présence (*Ps.*, CXVIII, 169), » c'est-à-dire que ma prière faite en votre présence s'approche de vous. « Car le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est contrit (*Ps.*, XXXIII, 19).» « Donnez-moi l'intelligence selon votre parole (*Ps.*, CXVIII, 169). » Il demande l'accomplissement d'une promesse ; car « selon votre parole » équivaut à « selon votre promesse. » Dieu l'a promis en effet, quand il a dit : « Je vous donnerai l'intelligence (*Ps.* XXXI, 8). »

2. « Que ma demande pénètre jusqu'en votre présence, Seigneur, délivrez-moi selon votre parole (*Ps.*, CXVIII, 170).» Il répète, en quelque sorte, la demande qu'il vient de faire. Car, après avoir dit : « Que ma prière s'approche de votre présence, Seigneur, » il ajoute, en reproduisant la même pensée : « Que ma demande pénètre jusqu'en votre présence, Seigneur; » et sa demande précédente : « Donnez-moi l'intelligence selon votre parole, » revient sous cette forme : « Délivrez-moi selon votre parole.» En effet, celui-là est délivré en recevant l'intelligence, qui a été trompé en n'ayant point par lui-même l'intelligence.

3. « Un hymne s'échappera de mes lèvres, lorsque vous m'aurez enseigné vos justes ordonnances (*Ibid.*, 171). » Nous savons comment Dieu enseigne ceux qui cherchent les enseignements de Dieu. Quiconque, en effet, a entendu et appris ce que le Père lui a enseigné vient à celui qui justifie l'impie (*Jean*, VI, 45) ; afin de garder les justes ordonnances de Dieu, non-seulement en les retenant dans sa mémoire, mais encore en les pratiquant. C'est ainsi que celui qui se glorifie se glorifie en Dieu, et non

SERMO TRIGESIMUS-SECUNDUS.

1. Vocem nunc orantis audiamus : quoniam quis oret novimus, et nos ipsos si reprobi non sumus, in membris hujus orantis agnoscimus. « Appropinquet oratio mea in conspectu tuo Domine (*Ps.*, CXVIII, 169). » Id est oratio mea, quæ fit in conspectu tuo, appropinquet tibi. « Prope est enim Dominus his qui obtriverunt cor (*Ps.*, XXXIII, 19). »« Secundum eloquium tuum da mihi intellectum. » Promissum petit. Nam hoc ait, « secundum eloquium tuum ; » tamquam diceret, secundum promissum tuum. Promisit enim hoc Dominus, ubi ait, « Intellectum dabo tibi (*Ps.*, XXXI, 8). »

2. Intret postulatio mea in conspectu tuo, Domine, secundum eloquium tuum eripe me (*Ps.*, CXVIII, 170). » Repetit quodam modo quod petivit. Nam quod prius dixerat, « Appropinquet oratio mea in conspectu tuo, Domine.; » huic simile est quod ait posterius, « Intret postulatio mea in conspectu tuo, Domine : » et quod prius, « Secundum eloquium tuum da mihi intellectum ; » huic congruit quod posterius, « Secundum eloquium tuum eripe me. » Accipiendo quippe intellectum eripe me. » Accipiendo quippe intellectum eripitur, qui per seipsum non intelligendo decipitur.

3. « Eructabunt, inquit, labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas (*Ibid.* 171). » Novimus quemadmodum doceat eos Deus qui sunt docibiles Deo. Omnis enim qui audivit a Patre, et didicit, venit ad eum qui justificat impium (*Johan.*,VI, 45) : » ut non solum memoria retinendo, verum etiam faciendo custodiat justificationes Dei. Sic enim qui gloriatur, non in seipso, sed in Domino glorietur (I *Cor.*, I,31), hymnusque eructatur.

4. Sed jam quia didicit et laudavit doctorem Deum, deinde vult docere. « Pronuntiabit, inquit,

cité des pensées (*Sag.*, IX, 15). » A qui parlerai-je? Qui m'entendra? Qui comprendra où nous serons après cette vie, si nous montons les degrés disposés dans notre cœur? Si donc personne ne peut le comprendre, espérez que vous habiterez un lieu de béatitude, que nulle parole ne peut dépeindre, et qu'a préparé pour vous celui qui a placé dans votre cœur des degrés pour y monter. Mais où est votre point de départ? « Dans la vallée des pleurs. » Une vallée désigne un lieu bas; une montagne désigne un lieu élevé. La montagne que nous avons à gravir est une certaine hauteur spirituelle. Et quelle est cette montagne, si ce n'est Notre Seigneur Jésus-Christ? Il vous a préparé lui-même la vallée des pleurs en souffrant, comme il vous préparé la montagne à gravir, en restant ce qu'il était. Quelle est la vallée des pleurs? « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmis nous (*Jean*, I, 14). » Quelle est la vallée des pleurs? « Il a tendue la joue à celui qui le frappait, et il a été rassasié d'opprobres (*Lament.*, III, 30). » Quelle est la vallée des pleurs? Il a été souffleté, couverts de crachats, couronné d'épines, attaché à la croix. Voilà la vallée des pleurs, d'où vous devez monter. Mais où monterez-vous? « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu (*Jean*, I, 1); » car le Verbe lui-même s'est fait chair et a habité parmi nous (*Ibid.*, 14). Mais il est descendu vers vous, en restant en lui-même : il est descendu vers vous, afin de devenir pour vous la vallée des pleurs; il est resté en lui-même, afin d'être pour vous la montage où vous monterez. « Dans les derniers jours, dit Isaïe, se montrera la montagne du Seigneur préparée sur les sommets des montagnes (*Isaïe*, II, 2). » Voilà où il faut monter. Mais gardez-vous de comprendre par là rien de terrestre ou, parce qu'il vous est parlé d'une montagne, de penser à quelque point élevé de notre globe; pas plus que le nom de rocher ou de pierre ne doit vous mettre sous les yeux un objet dur, ni celui de lion un animal sauvage, ni celui d'agneau un troupeau. Le Seigneur n'est rien de cela en lui-même, et il s'est fait tout cela pour vous. Il faut donc monter de cette vallée des pleurs, et monter jusqu'à cette hauteur; partir de l'exemple du Christ, et arriver à sa divinité. Cet exemple, il vous l'a donné en s'abaissant. Et, ceux qui refusaient de monter par les degrés de la vallée des pleurs, il les a réprimés. Quelques-uns prétendaient, en effet, s'élever sans délai; ils pensaient aux plus sublimes

si in corde adscenderimus? Quia ergo nemo, (*a*) spera aliquem ineffabilem beatitudinis locum, quem (*a*) tibi disposuit qui adscensiones etiam in corde tuo disposuit. Sed ubi? In convalle plorationis. Convallis humilitatem significat, mons celsitudinem significat. Est mons quo adscendamus, spiritalis quædam celsitudo. Et quis est iste mons, quo adscendimus, nisi Dominus Jesus Christus? Ipse tibi fecit patiendo convallem plorationis, qui fecit manendo montem adscensionis. Quid est vallis plorationis? « Verbum caro factum est, et habitavit in nobis (*Johan.*, I, 14). » Quid est vallis plorationis? « Præbuit percutienti se maxillam, saturatus est opprobriis (*Thren.*, III, 30). » Quid est vallis plorationis? Colaphizatus est, sputis illinitus, spinis coronatus, crucifixus est (*Matth.*, XXVII, 26). Hæc est vallis plorationis, unde tibi adscendendum est. Sed quo adscendendum est? « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum (*Johan.*, I, 1). » Ipsum enim Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. Sic descendit ad te, ut maneret in se : descendit ad te, ut fieret tibi convallis plorationis; mansit in se, ut esset tibi mons adscensionis. « Erit, inquit Isaias, in novissimis diebus manifestus mons (*c*) Domini paratus in cacumine montium (*Isai*, II, 2). » Ecce quo adscendendum est. Sed noli aliquid terrenum cogitare, nec quia montem audisti, alta quædam cogites terræ : nec cum saxum audis aut petram, duritia a te intelligatur; nec cum audis leonem, cogites feritatem; nec cum audis agnum, cogites pecus. Nihil horum est in se, et omnia factus est pro te. Hinc ergo adscendendum est, illuc adscendendum; ab exemplo ipsius, ad divinitatem ipsius. Exemplum enim tibi fecit humiliando se. Nam qui nolebant a convalle plorationis adscendere, compressi sunt ab ipso. Præpropere enim volebant habere adscensum, honores altos cogitabant, viam humilitatis non cogitabant. Intelligat Caritas Vestra quod dico, duos discipulos voluisse ad latera Domini, unum ad dexteram, alterum ad sinistram sedere (*Matth.*, XX, 21) : vidit eos Dominus præpropere et præpostere de

(*a*) Editi, *Quia ergo nemo sperat.* Christiniensis MS. *Quia ergo nemo potest dicere, spera* etc. Sed legendum videtur, *Quia ergo nemo,* (supple *capere potest*) *spera.* (*b*) Sic Am. et MSS. At Er. et Lov. *sibi :* et infra, *in corde suo.* (*c*) Er. et Lov. *mons domus Domini.* Vox *domus* abest ab Am. et MSS.

honneurs, ils ne pensaient pas au chemin de l'humilité. Que Votre Charité comprenne que je parle ici des deux disciples qui voulaient être assis aux côtés du Seigneur, l'un à droite, l'autre à gauche. Le Seigneur vit qu'ils pensaient, contre l'ordre légitime, à des honneurs prématurés, tandis qu'ils devaient apprendre d'abord à s'abaisser pour être élevés. Aussi le Seigneur leur dit-il : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai (*Matth.*, XX, 21, 22) ? » Car il devait boire lui-même, dans cette vallée des pleurs, le calice de sa passion ; mais pour eux, ne réfléchissant pas à l'humilité du Christ, ils voulaient parvenir du premier coup à la grandeur du Christ. Le Seigneur les ramena dans la voie, comme des voyageurs égarés ; non pour leur refuser ce qu'ils désiraient, mais pour leur montrer par quel chemin ils devaient y arriver.

2. C'est pourquoi, mes frères, chantons ce Psaume des degrés, avec la volonté de monter dans notre cœur, parce que le Christ est descendu vers nous pour nous faire monter. En effet, Jacob a vu en songe les degrés d'une échelle, et sur ces degrés des anges lui ont été montrés qui montaient et qui descendaient (*Gen.*, XXVIII, 12) ; il a vu cette double action. Nous pouvons, dans ceux qui montent, voir ceux qui s'avancent vers Dieu, et, dans ceux qui descendent, voir ceux qui sont pris de défaillance ; car c'est là ce que nous trouvons réellement dans le peuple de Dieu ; les uns croissent, les autres décroissent. L'échelle de Jacob pourrait les désigner tous ; mais peut-être vaut-il mieux ne voir que des justes dans ceux qui montent comme dans ceux qui descendent sur cette échelle. Ce n'est pas sans raison que la Genèse dit qu'ils descendent et non pas qu'ils tombent. Car, il y a une grande différence entre descendre et tomber. Adam est tombé, et pour ce motif le Christ est descendu ; l'un est monté, l'autre est descendu ; Adam est tombé par orgueil, le Christ est descendu par miséricorde. Mais il n'est pas seul descendu ; à la vérité, il est seul descendu du ciel, mais, à son imitation, un grand nombre de saints descendent et sont descendus vers nous. En effet, l'Apôtre en était arrivé à une grande élévation de cœur, lorsqu'il disait : « Si nous sommes emportés en esprit comme hors de nous, c'est pour Dieu (II *Cor.*, V, 13). » Ravi hors de lui, c'est en Dieu qu'il était ravi. Car, transporté en esprit au delà des bornes de la fragilité humaine, au-dessus de tous les intérêts temporels du monde, au-dessus de toutes les choses passagères qui naissent et s'évanouissent en mourant, il habitait de cœur, autant qu'il le pouvait, dans un lieu d'ineffable vision, où il

honoribus cogitare, cum prius discere deberent humiliari ut exaltarentur ; et ait eis Dominus, « Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum (*Ibid.*, 22) ? » Ipse enim in convalle plorationis bibiturus erat calicem passionis : illi autem non adtendentes humilitatem Christi, comprehendere volebant altitudinem Christi. Revocavit illos ad viam, tamquam aberrantes : non ut negaret illis quod vellent, sed ut ostenderet qua venirent.

2. Itaque Fratres mei, hunc Psalmum adscensionis cantemus adscensuri in corde ; quia ut adscendamus descensum est ad nos. Nam vidit scalas Jacob, et in ipsis scalis demonstrati sunt ei adscendentes et descendentes (*Gen.*, XXVIII, 12) : utrumque vidit. Possumus putare adscendentes visos, proficientes ; descendentes, deficientes : quia et re vera invenimus hoc in populo Dei ; alii proficiunt, alii deficiunt. Poterant istos significare illæ scalæ, sed forte melius intelliguntur omnes boni in illis scalis, et adscendentes et descendentes. Non enim frustra non dictum est cadentes, sed descendentes. Multum autem interest inter descendere et cadere. Nam quia cecidit Adam (*Gen.*, III, 5), ideo descendit Christus : ille cecidit, ille descendit : ille cecidit superbia, ille descendit misericordia. Non autem ipse solus descendit : et quidem de cælo ipse solus descendit ; sed multi imitantes eum sancti descendunt ad nos, et descenderunt ad nos. Nam in quadam altitudine cordis habitabat Apostolus, cum diceret, « Sive enim mente excessimus Deo (II *Cor.*, V, 13). » Jam quod mente excesserat, Deo excesserat. Excedens enim mente omnem humanam fragilitatem, omnem sæculi temporalitatem, omnia quæcumque nascendo et occidendo vanescunt, transeuntia hæc, habitabat corde in quadam ineffabili contemplatione, quantum poterat, de qua dicit quia audivit ineffabilia verba, quæ non licet homini loqui (*Cor.*, XII, 4). Sed tibi illa loqui non posset : ipse autem videre illa utcumque posset, quæ tibi loqui non posset. Itaque si semper manere vellet in eo quod videbat, et loqui non poterat, te non levaret ubi et tu posses videre. Quid autem fecit ? Descendit. Nam ibi ait, « Sive enim mente excessimus Deo, sive temperantes sumus vobis. » Quid est, temperantes su-

entendit des paroles indicibles qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter (II *Cor.*, XII, 4). Mais s'il ne pouvait vous les redire, il pouvait voir d'une manière quelconque ce qu'il ne pouvait aucunement décrire. Mais s'il eût voulu rester dans cet état qu'il ne pouvait décrire, il ne vous eût point soulevé vous-mêmes jusqu'à l'endroit où vous pouvez voir comme lui. Qu'a-t-il donc fait? Il est descendu. Car il dit au même moment : « Si nous sommes emporté en esprit comme hors de nous, c'est pour Dieu : si nous sommes plus retenu, c'est pour vous (II *Cor.*, v, 13). » Que veulent dire ces mots : « nous sommes plus retenu? » Nous parlons de manière à ce que vous puissiez nous comprendre. C'est ainsi que le Christ s'est fait homme par sa naissance et par ses souffrances, afin que les hommes pussent parler de lui, parce qu'il est facile à l'homme de parler d'un homme. Mais comment l'homme parlerait-il de Dieu tel qu'il est? Au contraire, il est facile à l'homme de parler de l'homme. Afin donc que les grands descendissent jusqu'aux petits, tout en ne leur parlant toutefois que de grandes choses, le Christ, qui était grand, s'est fait petit, pour que les grands pussent parler de lui aux petits. Ce que je dis là, vous l'avez entendu dans la lecture de l'épître de l'Apôtre. Or, si vous l'avez remarqué, voici ce qu'il dit : « Je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais je vous ai parlé comme à des hommes charnels (I *Cor.*, III, 1). » Il se tient donc dans les hauteurs lorsqu'il parle aux hommes spirituels, mais il en descend pour parler aux hommes charnels. Car, pour vous faire comprendre que, lorsqu'il descend ainsi, il parle de celui qui est descendu, voici comment Jean parle du Christ, quand il demeure en lui-même : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. C'est lui qui au commencement était en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui et rien n'a été fait sans lui (*Jean*, I, 1-3). » Comprenez, si vous le pouvez; prenez, il est votre nourriture. Oui, me direz-vous, il est ma nourriture; mais je ne suis qu'un enfant, j'ai besoin de lait, pour devenir capable de manger cette nourriture. Par conséquent, comme il faut vous nourrir de lait et que le Christ est votre nourriture, cette nourriture arrivera jusqu'à votre bouche en passant par la chair. Comme une mère prend un aliment, afin de le faire arriver par sa propre chair, sous forme de lait, jusqu'à son enfant; de même le Seigneur, nourriture des anges, est devenu le Verbe fait chair, et il est devenu du lait. Aussi l'Apôtre dit-il : « Je vous ai donné du lait à boire et non une nourriture solide; car vous ne pouviez la supporter et vous ne le pouvez

mus? Sic loquimur, ut capere possitis. Quia et Christus talem se fecit nascendo et patiendo, ut possent de illo homines loqui : quia de homine homo facile loquitur. De Deo homo quando loquitur sic, quomodo Deus est? Homo autem de homine facile loquitur. Ut ergo magni descenderent ad parvos, et non illis tamen loquerentur nisi magnum, ipse qui magnus erat, factus est parvus, ut de illo (*a*) magni parvis loquerentur. Audistis modo quod dico, cum Apostolus legeretur. Si (*b*) autem advertistis, dixit hoc : «Non potui vobis loqui quasi spiritalibus, sed quasi carnalibus (I *Cor.*, III, 1). » Ergo spiritalibus in excelsis loquitur; carnalibus autem ut loquatur, descendit. Nam ut sciatis quia cum descendit, de illo qui descendit loquitur: ecce Johannes manentem in se loquitur : « In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum; hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil (*Johan.*, I, 1). » Cape, si potes; arripe, cibus est. Sed dicturus es mihi, Ille quidem cibus est, sed ego infans sum, lactandus sum, ut idoneus fieri possim ad manducandum cibum. Ergo quia tu lacte nutriendus es, ille autem cibus est, ipse cibus per carnem tibi trajectus est ad fauces. Quomodo ergo cibum mater comedit, ut per carnem trajiciat ad infantem lac factum : sic cibus Angelorum Dominus «Verbum caro factum est (*Ibid.*, 14),» et factus est lac. Et dicit Apostolus, « Lac vobis potum dedi, non escam, nondum enim poteratis, sed nec adhuc quidem potestis (I *Cor.*, III, 2). » Ergo dando lac descendit, ad parvulos; et quia descendit, (*c*) descendentem dedit. Ait enim, « Numquid dixi me aliquid inter vos scire, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum (I *Cor.*, II, 2)? » Quia si diceret tantum Jesum Christum, est Jesus Christus etiam secundum divinitatem, secundum id quod erat Verbum apud Deum, Filius Dei Jesus Christus : sed hunc,

(*a*) Plures MSS, *ut de illo magno.* (*b*) MSS. *Si aures,* (vel, *aure*) *advertistis.* (*c*) Plerique MSS. *descendendo dedit.*

même encore (I *Cor.*, III, 1, 2). » L'Apôtre est donc descendu jusqu'aux petits enfants, en leur donnant du lait; et parce qu'il est descendu jusqu'à eux, il leur a donné celui qui est descendu. Il dit en effet : « Ai-je prétendu parmi vous savoir autre chose que Jésus-Christ Jésus-Christ crucifié (*Ibid.*, II, 2)? » S'il avait dit seulement : « Jésus-Christ, » il y avait lieu de considérer Jésus-Christ en tant que Dieu, en tant qu'il est le Verbe en Dieu, Jésus-Christ Fils de Dieu ; mais les petits enfants ne comprennent pas ce Jésus ainsi considéré. Comment le comprennent ceux qui ont besoin de lait? Comme l'Apôtre le dit : « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. » Sucez ce lait dans lequel il s'est transformé pour vous, et vous grandirez pour le goûter tel qu'il est. Il y en a donc qui montent et il y en a qui descendent. Sur ces degrés, les uns montent et les autres descendent. Quels sont ceux qui montent? Ceux qui progressent dans l'intelligence des choses spirituelles. Quels sont ceux qui descendent? Ceux qui jouissent, autant que les hommes en sont capables, de l'intelligence des choses spirituelles, et qui cependant descendent jusqu'aux petits enfants, pour leur dire les choses que ceux-ci peuvent comprendre, afin que, nourris de lait, ils deviennent assez forts pour supporter une nourriture solide. Isaïe a aussi été, mes frères, de ceux qui sont descendus jusqu'à nous, car on voit par quels degrés il est descendu. En effet, il a dit de l'Esprit-Saint : « L'Esprit de sagesse et d'intelligence reposera sur lui, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété et l'Esprit de crainte du Seigneur (*Is.*, XI, 2 et 3). » Il a commencé par la sagesse et il est descendu jusqu'à la crainte. Le Prophète, qui enseignait, est descendu de la sagesse à la crainte ; et vous qui apprenez, si vous progressez, montez de la crainte à la sagesse ; car il est écrit : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse (*Ps.*, CX, 10 ; *Prov.*, I, 7). » Mais écoutez le Psaume. Mettons-nous devant les yeux l'homme qui va monter, où montera-t-il? Dans son cœur. » D'où partira-t-il pour monter? De l'abaissement c'est-à-dire « de la vallée des pleurs. » Vers quel endroit montera-t-il? Vers ce lieu ineffable, que le Prophète a nommé, ne pouvant le dépeindre, « le lieu que Dieu a préparé. »

3. Lors donc que l'homme commence à se préparer à monter ainsi, ou, pour parler plus clairement, lorsque le chrétien commence à vouloir progresser, il commence aussi à être en but aux paroles malignes de ses ennemis. Quiconque n'en a pas encore senti les atteintes n'a point encore fait un pas en avant; quiconque n'en sent pas les atteintes ne fait aucun effort pour s'avancer. Veut-il avoir la preuve de ce que nous disons ici? (mais qu'il fasse mieux encore, qu'il expérimente ce que nous allons entendre ensemble) ; qu'il commence à s'avan-

id est, hoc modo dictum, parvuli non capiunt. Quomodo ergo capiunt qui lac capiunt? Jesum Christum, inquit, et hunc crucifixum. Suge quod pro te factus est, et crescis ad id quod est. Sunt ergo adscendentes et descendentes. In illis scalis et adscendentes sunt et descendentes. Adscendentes qui sunt (*Gen.*, XXVIII, 12)? Qui proficiunt ad intellectum spiritalium. Descendentes qui sunt? Qui quamvis, quantum homines possunt, fruantur intelligentia spiritalium, tamen descendunt ad parvulos, ut talia eis dicant, qualia possunt capere, et lacte nutriti possint idonei fieri et validi ad capiendum cibum spiritalem. Isaias, Fratres, etiam ipse ad nos de descendentibus fuit : nam et ipsi gradus ejus descendentis apparent. Cum enim diceret de Spiritu-sancto, « Requiescet, inquit, super eum Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, et Spiritus timoris Domini (*Isai*, II, 2 et 3) : » a sapientia cœpit, et usque ad timorem descendit. Quomodo ille qui docebat, a sapientia descendit usque ad timorem : tu qui discis, si proficis, a timore adscende ad sapientiam. Scriptum est enim, « Initium sapientiæ timor Domini (*Prov.*, I, 7). » Jam ergo Psalmum audite. Ecce ante oculos nostros ponamus adscensurum hominem : ubi adscensurum? In corde. Unde ascensurum? Ab humilitate, id est ad convalle plorationis. Quo adscensurum? Ad illud ineffabile, quod cum dici non posset, dictum est, « In locum quem disposuit (*Ps.*, LXXXIII, 7). »

3. Cum ergo sic homo cœperit disponere adscensum ; hoc dico apertius, cum cœperit homo Christianus cogitare proficere, incipit pati linguas adversantium. Quicumque illas nondum passus est, nondum profecit : quicumque illas non patitur, nec conatur proficere, Vult nosse quid dicamus? immo quid audiamus simul, experiatur. Incipiat proficere, incipiat velle adscendere, velle contemnere

cer, qu'il commence à vouloir monter, à vouloir mépriser les choses terrestres, fragiles et temporelles, à regarder comme rien les félicités du siècle, à ne songer qu'à Dieu seul, à ne pas se réjouir de ses gains, à ne pas sécher de regret pour ses pertes, à vouloir même vendre tous ses biens, les donner aux pauvrés et suivre le Christ; voyons comment il va supporter les langues de ceux qui le calomnieront, qui le contrediront en mille manières et, ce qui est plus grave, qui, sous l'apparence d'un bon conseil, le détourneront de son salut. En effet, celui qui conseille autrui, le conseille pour son salut, le conseille pour des choses utiles; mais ses ennemis, en paraissant le conseiller, le détournent de son salut. Mais parce que l'ennemi semble revêtu du manteau d'un sage et que sa langue distille le poison d'un homicide, il est appelé langue perfide. Celui donc qui veut monter invoque le Seigneur contre cette langue perfide, car il dit : « J'ai crié vers vous, Seigneur, dans mes tribulations, et vous m'avez exaucé (*Ps.*, CXIX, 1). » En quoi Dieu l'a-t-il exaucé? En le plaçant, dès lors, sur le premier des degrés par lesquels on monte.

4. Et parce qu'il a été exaucé au moment de monter, quelle prière adresse-t-il à Dieu ? « Seigneur, arrachez mon âme aux lèvres injustes et à la langue trompeuse (*Ibid.*, 2).» Qu'est-ce que la langue trompeuse? c'est la langue perfide qui semble ne mettre en avant que votre bien et qui ne prépare que votre perte. Ceux-là disent : Ferez-vous ce que personne ne fait? N'y aurait-il donc que vous de chrétien? Et si vous leur montrez que d'autres agissent comme vous; si vous leur lisez l'Évangile dans lequel Dieu ordonne de faire ainsi, ou encore les Actes des Apôtres; que disent ces hommes à la langue trompeuse et aux lèvres injustes? Peut-être n'aurez-vous pas la force d'aller jusqu'au bout; vous entreprenez là une tâche bien difficile. Les uns vous détournent du bien par leur opposition formelle; les autres vous arrêtent plus dangereusement encore par l'éloge qu'ils font de la vertu. En effet, comme la vie chrétienne est répandue dans le monde entier, comme l'autorité du Christ est si bien établie qu'un païen même n'ose plus s'attaquer au Christ; si l'on vient à lire les paroles de celui que nul ne peut blâmer d'avoir dit : « Allez, vendez tout ce que vous possédez, distribuez-le aux pauvres et suivez-moi (*Matth.*, XIX, 21),» on ne peut contredire le Christ, on ne peut contredire l'Évangile, on ne peut blâmer le Christ; c'est pourquoi la langue trompeuse change de route et trouve des louanges qui détournent de la vertu. Mais si vous louez, que votre louange soit un encouragement. Pourquoi

terrena, fragilia, temporalia, felicitatem sæculi pro nihilo habere, Deum solum cogitare, lucris non gaudere, damnis non contabescere, omnia etiam sua velle vendere et pauperibus tribuere, et sequi Christum : videamus quemadmodum patiatur linguas (*a*) detrahentium et multa contradicentium, et quod est gravius, quasi consulendo a salute avertentium. Qui enim consulit alicui, ad salutem consulit, ad id quod prodest consulit : ille autem quasi consulens, retrahit a salute. Quia ergo videtur habere pallium consulentis, et habet venenum perimentis, lingua dolosa dicta est. Adscensurus ergo, contra ipsas linguas primo Deum deprecatur : ait enim, « Ad te, Domine, cum tribularer clamavi, et exaudisti me (*Psal.*, CXIX, 1). » Unde illum exaudivit? Ut jam constitueret eum ad gradus adscendendi.

4. Et quia jam adscensurus est exauditus, quid orat? « Domine, erue animam meam a labiis injustis et a lingua dolosa (*Ibid.*, 2). » Quæ est lingua dolosa? Subdola, habens imaginem consulendi, et perniciem nocendi. Ipsi sunt qui dicunt, Et tu hoc facturus es, quod nemo fecit? et tu solus eris Christianus? Et si ostenderit alios hoc facere, et legerit Evangelium ubi præcepit Dominus fieri, et legerit, Actus Apostolorum; illi qui dicunt in lingua subdola et labiis iniquis? Non poteris forte implere, multum est quod aggrederis. Alii prohibendo deterrent, alii laudando plus premunt. Quia enim talis est vita, quæ jam occupaverit mundum, tanta auctoritas Christi est, ut reprehendere jam Christum nec Paganus audeat : legitur ille qui reprehendi non potest quia dixit, « Vade, vende omnia quæ habes, et distribue pauperibus, et sequere me (*Matth.*, XIX, 21) : » Christo contradici non potest, reprehendi Christus non potest: convertit se lingua dolosa ad laudem prohibentem. Si laudas, hortare. Quare laudando premis? Melius vituperares, quam dolose laudares. Quid enim diceres vituperando? Absit. Fœda

(*a*) Sic MSS. Editi vero, *retrahentium*.

ces louanges du bien qui détruisent le bien? Mieux vaudrait un blâme qu'une louange perfide. Car, que pourriez-vous me dire en attaquant la vie chrétienne? Gardez-vous de ce genre de vie, il est ignoble, il est criminel. Mais vous le savez, si vous parliez ainsi, l'autorité de l'Évangile vous écraserait; vous prenez donc une autre route pour me détourner de cette vie; vous lui donnez une louange fausse pour m'empêcher de lui donner une louange vraie, ou plutôt vous louez le Christ pour m'éloigner du Christ, et vous dites : Voyez donc ce que c'est! Sans doute, voici des hommes qui l'ont fait, mais vous, le pourrez-vous? Vous commenciez à monter, vous tombez. Il semble vous donner un avis, mais c'est un serpent, c'est une langue trompeuse, elle est pleine de venin. Demandez du secours contre elle, si vous voulez monter, et dites à votre Dieu : « Seigneur, arrachez mon âme aux lèvres injustes et à la langue trompeuse. »

5. Et le Seigneur vous dira : « Que vous donner, ou que vous mettre en main contre la langue trompeuse (*Ps.*, CXIV, 3)? » C'est-à-dire, pour vous armer contre la langue trompeuse, pour vous prémunir contre la langue trompeuse, pour vous fortifier contre la langue trompeuse, que vous donner, ou que vous mettre en main? Dieu interroge le Prophète pour l'éprouver; car il répondra lui-même à sa propre interrogation. Il a répondu, en effet, à sa propre demande. « Les flèches du fort, dit-il, sont aiguës et elles portent des charbons de désolation (*Ibid.*, 4),» ou « de dévastation.» Que vous disiez, de désolation ou de dévastation, car on trouve ces deux mots dans différents manuscrits, le sens est le même. On les appelle, en effet, charbons de dévastation, parce qu'en dévastant ou en désolant, ils produisent sans peine une complète désolation. Quels sont ces charbons? Mais il faut d'abord que Votre Charité comprenne quelles sont les flèches dont parle le Prophète. « Les flèches aigues du fort » sont les paroles de Dieu. On les lance, et elles transpercent les cœurs. Mais quand les cœurs ont été transpercés par les flèches de la parole de Dieu, l'amour divin s'allume en eux, bien loin que la mort les frappe. Le Seigneur sait lancer des flèches d'amour, et nul ne sait mieux lancer des flèches d'amour, que celui qui lance les flèches de la parole. Il y a plus, Dieu envoie des flèches dans le cœur de celui qui aime, pour aider son amour; il les envoie pour le rendre aimant. Ces flèches sont donc les paroles que nous proférons. Mais quels sont les charbons de dévastation! C'est peu d'attaquer avec des paroles la langue trompeuse et les lèvres injustes; c'est peu de combattre avec

vita ista est, mala vita ista est. Sed quia nosti, cum hæc dixeris, premi te posse auctoritate Evangelica; convertis te ad aliud dissuadendi genus ut laudando (*a*) falso me a vera laude prohibeas; immo laudando Christum, a Christo prohibeas, dicens, Quid est hoc? Ecce illi fecerunt, forte tu non poteris. Incipis adscendere, cadis. Monere videtur, serpens est, dolosa lingua est, venemum habet. Roga contra illam, si vis adscendere, et dic Deo tuo, « Domine, erue animam meam a labiis injustis et a lingua dolosa. »

5. Et dicit tibi Dominus tuus, « Quid dabitur tibi, aut quid apponetur tibi ad linguam dolosam (*Psal.*, CXIX, 3)? » Id est, quod habeas adversus linguam dolosam, quod opponas linguæ dolosæ, quo te munias adversus linguam dolosam, « quid tibi dabitur, aut quid apponetur tibi?» interrogavit exercens: nam ipse dicturus est quod interrogat. Respondit enim, subjiciens sibi interroganti, «Sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis : »vel,« vastatoribus(*Ibid.*,4).» Sive «desolatoriis» dicas, sive «vastatoribus » dicas, (nam in diversis codicibus diverse scriptum est), idem significat. Videte : Vastatores carbones dicuntur, quia vastando et desolando ad desolationem facile perducunt. Qui sunt isti carbones? Intelligat Caritas Vestra, primo quæ sunt sagittæ. « Sagittæ potentis acutæ, » verba Dei sunt. Ecce jaciuntur, et transfigunt corda: sed cum transfixa fuerint corda sagittis verbi Dei, amor (*b*) excitatur, non interitus comparatur. Novit Dominus sagittare ad amorem : et nemo pulcrius sagittat ad amorem, quam qui verbo sagittat; immo sagittat cor amantis, ut adjuvet amantem; sagittat, ut faciat amantem. Sagittæ autem sunt, cum agimus verbis. Carbones autem vastatores qui sunt? Parum est verbis agere contra linguam subdolam et labia iniqua, parum est verbis agere; et exemplis agendum est. Exempla sunt carbones vastatores. Et quare va-

(*a*) Plures MSS. *ut laudando me falso, a vera* etc. (*b*) Am. et plerique MSS, *exercitatur*.

des paroles, il faut y joindre les exemples. Les charbons dévastateurs sont les exemples. Pourquoi sont-ils dévastateurs? nous l'expliquerons en peu de mots à Votre Charité. Voyez d'abord comment il faut agir par l'exemple. La langue trompeuse ne sait rien dire de plus perfide que ceci : Prenez garde de ne pouvoir aller jusqu'au bout : l'entreprise est trop considérable pour vous. Quant à vous, vous avez en main le précepte de l'Évangile, vous êtes armé d'une flèche, mais vous n'avez point encore de charbons à votre disposition. Il est à craindre que la flèche ne suffise pas à elle seule pour vaincre la langue trompeuse; il y a d'autres armes, il y a des charbons. Par exemple, Dieu se met à vous dire : Vous ne pouvez pratiquer ce précepte? Pourquoi celui-ci le peut-il? Pourquoi tel autre l'a-t-il pu? Êtes-vous plus délicat que ce sénateur? Êtes-vous plus faible que celui-ci? Êtes-vous de moindre santé que celui-là? Êtes-vous plus faible que des femmes? Des femmes l'ont pu et des hommes ne le pourraient pas? Des riches délicats l'ont pu et des pauvres ne le pourraient pas? Mais moi, répondez-vous, j'ai beaucoup péché, je suis un grand pécheur. Dieu énumère aussi devant vous des hommes qui ont beaucoup péché, et qui ont d'autant plus aimé qu'il leur a été plus pardonné, en raison de cette parole de l'Évangile : « Celui à qui l'on remet peu aime peu (*Luc*, VII, 47). » Après cette énumération, après la désignation nominale de ceux qui ont eu la force d'aller jusqu'au bout, le pécheur qui a reçu dans le cœur une flèche à laquelle viennent se joindre des charbons destructeurs, sent que la désolation se fait dans ses pensées terrestres. Que signifie cette désolation? Que ces pensées sont détruites? Or, il y avait en lui beaucoup de productions mauvaises qui avaient poussé librement, beaucoup de pensées terrestres, beaucoup d'affections mondaines; toutes ces productions sont brûlées par les charbons dévastateurs, afin que la désolation purifie ce lieu et que Dieu, sur ce terrain mis à nu, bâtisse sa demeure. Les constructions du démon sont ruinées en cet endroit, et le Christ y est édifié ; car tant que le démon demeure en un lieu, le Christ n'y peut être édifié. Les charbons dévastateurs viennent donc se joindre aux flèches et renverser tout ce qui était bâti dans le mal, et sur ce lieu purifié par la désolation, s'élève l'édifice de l'éternelle félicité. Voyons donc maintenant, pourquoi le Prophète emploie ici terme de charbons. C'est que ceux qui se convertissent au Seigneur revivent d'entre les morts. Or, les charbons que vous voyez brûler étaient éteints avant qu'on ne les allumât ; et, lorsque des charbons sont éteints, on dit qu'ils sont

statores dicuntur, breviter accipiat Caritas Vestra. Primo quomodo exemplis agendum sit, videte. Lingua subdola nihil sic novit dicere, quo magis subdola est, nisi, Vide ne non possis implere, multum est ad te hoc aggredi. Accepisti tu præceptum Evangelicum, habes sagittam ; sed carbones nondum habes. Timendum ne sagitta sola non valeat adversus linguam dolosam : sunt et carbones. Ut puta, incipit enim tibi dicere Deus, Tu non potes? quare ille potest? quare alter potuit? Numquid tu delicatior es illo senatore? numquid tu infirmior es illo, aut illo (*a*) in valetudine? numquid tu infirmior es feminis? Feminæ potuerunt, viri non possunt? Delicati divites potuerunt, pauperes non possunt? Sed ego, inquit, multum peccavi, et multum peccator sum. Numerantur etiam qui multum peccaverunt; et eo plus amaverunt, quo plura illis dimissa sunt. Quomodo dictum est in Evangelio, « Cui modicum dimittitur, modicum diligit (*Lucæ*, VII, 47). » Cum ergo fuerint ista enumerata, et nominatim dicti fuerint homines qui potuerunt, ille accepta sagitta in corde, accedentibus etiam carbonibus desolatoriis, desolatur in illo terrena cogitatio. Quid est enim, desolatur? Ad desolationem perducitur. Erant autem in illo multa quæ male frondurant, multæ carnales cogitationes, sæculares multi amores : ipsi uruntur carbonibus desolatoriis, ut fiat purus locus desolatus, in cujus loci puritate faciat Deus ædificium suum; quia facta erat ibi ruina diaboli, et ædificatur ibi Christus : nam quamdiu manet ibi diabolus, non potest ædificari Christus. Accedunt carbones desolatorii, et dejiciunt quod male fuerat ædificatum, et desolato loco accedit structura felicitatis perpetuæ. Videte ergo, quare dicti sunt carbones? Quia qui se convertunt ad Dominum, de mortuis reviviscunt. Carbones autem quando accenduntur, antequam accenderentur, exstincti erant. Nam exstincti carbones, mortui dicuntur;

(*a*) Aliquot MSS. *aut illo invalido.*

morts ; tandis que quand ils sont ardents, on dit qu'ils sont vivants. Le Prophète appelle donc du nom de charbons les exemples des nombreux impies qui seront convertis au Seigneur. Vous entendrez les hommes dire avec étonnement : J'ai connu cet homme; quel ivrogne il faisait! quel scélérat! quel amateur effréné du cirque ou de l'amphithéâtre! quel voleur! Maintenant comme il sert bien le bon Dieu! comme sa vie est pure ? Ne vous en étonnez pas; cet homme est un charbon. Vous admirez vivant, celui que vous pleuriez mort. Mais en louant ce vivant, si vous voulez le bien louer, approchez-le d'un mort pour qu'il l'allume à son tour, c'est-à-dire, si quelqu'un est encore paresseux à servir Dieu, approchez de lui ce charbon autrefois éteint, et prenez la flèche de la parole de Dieu en même temps que ce charbon dévastateur, pour combattre les lèvres injustes et la langue trompeuse.

6. Que trouvons-nous ensuite dans le Psaume? Le Prophète avait en main des flèches ardentes, qu'il s'arme encore de charbons dévastateurs. Déjà il repousse la langue trompeuse et les lèvres injustes, déjà il a monté un degré ; il commence à s'avancer, mais il vit encore au milieu des méchants, au milieu des injustes, l'aire n'a pas encore été purgée par le van. Car, en supposant qu'il soit devenu du bon grain, est-il déjà dans le grenier? Il est encore nécessaire qu'il soit sous la pression de la paille; aussi plus il s'avance, plus il voit s'augmenter les scandales dans le peuple. Car, s'il n'avançait pas, il ne verrait pas les iniquités; s'il n'était pas un vrai chrétien, il ne reconnaîtrait pas les faux chrétiens. C'est là, mes frères, un enseignement que nous a donné le Seigneur, au moyen d'une comparaison tirée du froment et de l'ivraie : «L'herbe ayant crû et produit son fruit, alors apparut aussi l'ivraie (*Matth.*, XIII, 26) ; » c'est-à-dire que nul homme n'est frappé de la méchanceté des autres, s'il n'est lui-même devenu bon, parce que «l'herbe ayant crû et produit son fruit, alors apparut l'ivraie.» Le Psalmiste a donc déjà commencé à s'avancer, et il a commencé à s'apercevoir des méchants et à reconnaître beaucoup de choses mauvaises qu'il ne reconnaissait pas auparavant ; c'est pourquoi il crie vers le Seigneur : « Malheur à moi, parce que le lieu de mon exil est bien éloigné (*Ps.*, CXIX, 5).» Je me suis fort écarté de vous, et le lieu où je suis est bien éloigné. Je ne suis point arrivé à cette patrie, où je vivrai sans rencontrer un seul méchant ; je ne suis pas encore entré dans la société des anges, où je n'aurai à craindre aucun scandale. Mais pourquoi n'y suis-je pas encore ? Parce que « le lieu de mon exil est bien éloigné ; » un lieu d'exil est un lieu où l'on voyage. Un homme exilé habite dans un pays étranger et non dans

ardentes, vivi appellantur. Exempla ergo multorum iniquorum, qui conversi sunt ad Dominum, carbones dicti sunt. Audis homines mirari, et dicere, Ego illum novi, quam ebriosus fuit, quam sceleratus, qualis amator Circi aut Amphitheatri, qualis fraudator: modo quomodo Deo servit, quam innocens factus est? Noli mirari, carbo est. Vivum gaudes, quem exstinctum plangebas. Sed quando laudas vivum, si nosti laudare, adhibe illum mortuo ut accendatur ; id est, quicumque adhuc piger est sequi Deum, admove illi carbonem, qui erat exstinctus, et habeto sagittam verbi Dei, et carbonem vastatorem, ut occurras labiis iniquis et linguæ subdolæ.

6. Quid sequitur? Accepit iste sagittas ardentes, accipiat carbones vastatores. Jam repellit linguam subdolam et labia iniqua, jam ascendit gradum, incipit proficere : sed adhuc vivit inter malos, inter iniquos ; nondum est area ventilata : puta quia triticum factum est, numquid jam in horreo est? Adhuc necesse est multa palea prematur : et quantum proficit, tantum videt majora scandala in populo. Nam si non proficiat, non videt iniquitates : si non sit verax Christianus, non videt fictos. Etenim, Fratres, et de illa similitudine hoc nos docet Dominus, de frumentis et zizaniis. « Cum autem crevisset herba et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania (*Matth.*, XIII, 26) : » id est, quia nulli homini apparent mali, nisi factus fuerit ipse bonus : quia cum crevisset herba et fructum fecisset, tunc apparuerunt zizania. Jam ergo iste cœpit proficere, et cœpit videre malos, et multa mala quæ ante non noverat, et clamat ad Dominum. « Heu me, quod incolatus meus longinquus, inquit, factus est (*Ps.*, CXIX, 5)! » Multum a te recessi, peregrinatio mea facta est longinqua. Nondum veni in patriam illam, ubi cum nullo malo victurus sum : nondum veni ad illam societatem Angelorum, ubi scandala non timebo. Quare autem nondum sum ibi? Quia « incolatus meus longinquus factus est. » Incolatus peregrinatio est. Incola dicitur qui habi-

sa propre ville. «Le lieu de mon exil est bien éloigné,» dit-il. Comment est-il si éloigné? Quelquefois, mes frères, un homme en voyage vit au milieu d'hommes meilleurs que ceux avec lesquels il vivrait dans sa patrie; mais il n'en est pas ainsi de notre exil hors de la Jérusalem céleste. En effet, un homme quitte sa patrie et quelquefois il se trouve heureux dans son exil; il rencontre dans cet exil des amis fidèles qu'il n'avait pu trouver dans sa patrie. Il fallait qu'il eût des ennemis pour être chassé de sa patrie, et il a trouvé, dans l'exil, ce qu'il n'avait pas dans sa patrie. Telle n'est pas la patrie de la céleste Jérusalem, où tous les habitants sont bons; quiconque se trouve hors de ses murs est au milieu des méchants, et il ne peut se retirer d'entre eux qu'en revenant dans la société des anges, de manière à se retrouver dans la patrie loin de laquelle il voyage. Là, tous sont bons et justes, et tous, sans avoir besoin de lettres ni de lecture, jouissent de celui qui est la Parole de Dieu. Car, ce qui est écrit pour nous dans les Livres saints, ils le voient en contemplant la face de Dieu. Quelle patrie! O grande patrie, combien sont misérables ceux qui errent loin de toi.

7. Mais cette parole du Prophète : « Le lieu de mon exil est bien éloigné, » est surtout celle de l'Église, qui souffre sur la terre. C'est la voix de celle qui crie des extrémités de la terre, disant dans un autre Psaume : « J'ai crié vers vous des extrémités de la terre (*Ps.*, LX, 3). » Qui de nous pourrait crier des extrémités de la terre? Ni moi, ni vous, ni aucun autre; mais c'est toute l'Église, c'est tout l'héritage du Christ, qui crie des extrémités de la terre. Car l'Église est l'héritage du Christ, et c'est de l'Église qu'il est dit : «Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et votre possession s'étendra jusqu'aux dernières limites de la terre (*Ps.*, II, 8).» La possession du Christ s'étend donc jusqu'aux extrêmes limites de la terre, et tous les saints sont la possession du Christ, et tous les saints sont un seul homme dans le Christ, puisque la sainte unité de l'Église est dans le Christ. C'est un seul homme qui dit : « J'ai crié vers vous des extrémités de la terre, tandis que mon cœur était dans l'angoisse (*Ps.*, LX, 3). » Cet homme a donc traîné parmi les méchants son long exil; et comme si on lui disait : Avec qui donc habitez-vous, pour gémir ainsi? Il s'écrie : « Le lieu de mon exil est bien éloigné! » Mais enfin, s'il habitait avec des justes? S'il habitait avec des justes, il ne dirait pas : « Malheur à moi! » Malheur! c'est le cri de la misère, c'est le cri de la souffrance et de

tat in terra aliena, non in civitate sua. « Longinquus, inquit, factus est incolatus meus. » Et ubi longinquus? Aliquando, Fratres mei, cum peregrinatur homo, inter meliores vivit, quam in patria sua forte viveret : sed non sic est, quando de illa Jerusalem cælesti peregrinamur. Mutat enim homo patriam, et aliquando in peregrinatione illi bene est : invenit amicos fideles peregrinando, quos in patria invenire non potuit. Inimicos habuit, ut de patria pelleretur; et cum peregrinaretur, invenit quod non habebat in patria. Non sic est patria illa Jerusalem, ubi omnes boni : quicumque inde peregrinatur, inter malos est; nec recedere a malis potest, nisi cum redierit ad societatem Angelorum, ut ibi sit unde peregrinatur. Ibi omnes justi et sancti, qui fruuntur Verbo Dei sine lectione, sine litteris : quod enim nobis per paginas scriptum est, per faciem Dei illic cernunt. Qualis patria? Magna patria, et miseri sunt peregrini ab illa patria.

7. Sed quod ait iste, « Longinqua facta est peregrinatio mea : » maxime eorum vox est, id est, ipsius Ecclesiæ, quæ laborat in hac terra. Illius vox est, quæ clamat a finibus terræ in alio Psalmo dicens, « A finibus terræ ad te clamavi (*Ps.*, LX, 3). » Quis nostrum clamat a finibus terræ? Nec ego, nec tu, nec illi : sed a finibus terræ ipsa (*a*) tota Ecclesia, tota hereditas Christi clamat; quia Ecclesia hereditas ejus, et de Ecclesia dictum est, « Postula a me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ (*Ps.*, II, 8). » Si ergo possessio Christi usque ad fines terræ, et possessio Christi omnes sancti; et omnes sancti unus homo in Christo, quia unitas sancta in Christo est; ipse unus homo dicit, « A finibus terræ ad te clamavi, dum angeretur cor meum. » Hujus ergo hominis longinqua peregrinatio facta est inter malos. Et tamquam diceretur illi, Cum quibus ergo habitas, ut gemas? « Peregrinatio, inquit, mea longinqua facta est. » Sed quid si cum bonis esset? Si cum bonis esset, non diceret, « Heu me. » Heu, vox est miseriæ, vox est calamitatis et infelicitatis; sed tamen in spe, quia jam vel gemere didicit.

(*a*) Am. Er. et plures MSS. *ipsa sola Ecclesia.*

l'infortune. Cependant il n'est pas sans espérance, puisqu'il a du moins appris à gémir. En effet, beaucoup sont misérables et n'en gémissent pas ; ils sont dans l'exil et ils refusent de rentrer dans leur patrie. Quant au Prophète, qui aspire à y rentrer, il connaît le malheur de son exil ; c'est parce qu'il le connaît qu'il revient dans sa patrie ; et il commence à monter, parce qu'il a commencé à chanter le Cantique des degrés. Où donc gémit-il et au milieu de quels hommes habite-t-il ? « J'ai habité, dit-il, au milieu des tentes de Cédar (*Ps.*, CXIX,8). » Ce mot étant hébreu, sans aucun doute, vous ne l'avez pas compris. Que signifient ces paroles : « J'ai habité au milieu des tentes de Cédar? » Cédar, si nous nous rappelons exactement l'interprétation que les savants donnent des mots hébreux, signifie : ténèbres. Le mot latin « tenebræ » correspond au mot hébreu « cédar. » Or, vous savez qu'Abraham a eu deux fils, dont l'Apôtre fait mention, et qu'il dit avoir été la figure des deux Testaments ; l'un était le fils de la servante et l'autre le fils de la femme libre. Le fils de la servante était Ismaël ; le fils de la femme libre, Sara, était Isaac, qu'elle conçut par la foi, contre tout espoir. Tous deux étaient fils d'Abraham ; mais tous deux ne furent pas héritiers d'Abraham. L'un est né d'Abraham, mais n'hérite pas d'Abraham : l'autre est en même temps héritier d'Abraham ; il n'est pas seulement son fils, mais son héritier. En Ismaël sont compris tous ceux qui offrent à Dieu un culte charnel. C'est à eux qu'appartient l'Ancien Testament, selon ces paroles de l'Apôtre : « Vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous pas connaissance de la loi? Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la femme libre ; ces choses sont des allégories ; car elles représentent les deux Testaments (*Gal.*, IV, 22-24). » Quels sont ces deux Testaments? L'un est l'Ancien et l'autre le Nouveau. L'Ancien Testament vient de Dieu, le Nouveau vient également de Dieu ; de même qu'Ismaël et Isaac étaient tous deux issus d'Abraham. Mais Ismaël a en partage le royaume terrestre et Isaac le royaume céleste. C'est pourquoi l'Ancien Testament renferme des promesses terrestres, la Jérusalem terrestre, la Palestine terrestre, le royaume terrestre, le salut terrestre, la victoire sur les ennemis, le grand nombre des enfants, la fécondité de la terre. Tous ces biens sont des promesses terrestres. Ces promesses doivent être comprises comme des figures, dans un sens spirituel ; de même que la Jérusalem terrestre était l'ombre du royaume céleste, ainsi le royaume terrestre était l'ombre du royaume des cieux. Ismaël régnait dans l'ombre, Isaac dans la lu-

Multi enim et miseri sunt, et non gemunt ; et peregrinantur, et redire nolunt. Iste jam volens redire, cognoscit infelicitatem peregrinationis suæ : quia agnovit illam, redit, et adscendere incipit, quia Canticum graduum cœpit cantare. Ubi ergo gemit, et inter quos habitat? « Inhabitavi cum tabernaculis Cedar. » Verbum hoc quia Hebræum est, procul dubio non intellexistis. Quid est, « Inhabitavi cum tabernaculis Cedar ? » Cedar, quantum meminimus ex interpretatione nominum Hebræorum, tenebras significat. Interpretatum Cedar Latine, tenebræ dicuntur. Nostis autem duos filios habuisse Abraham, quos quidem commemorat Apostolus (*Gal.*, IV, 22, etc.), et ad imaginem duorum Testamentorum esse dicit : unus de ancilla erat, et alter de libera. Ex ancilla Ismaël erat : de libera Sara, quem suscepit ex desperatione per fidem, Isaac erat (*Gen.*, XVI, 15 et XXI, 2). Uterque ex semine Abrahæ, sed non uterque heres Abrahæ. De Abraham natus unus, sed tamen non hereditat : alter etiam heres; non solum filius, sed et heres. In Ismaël sunt omnes qui carnaliter colunt Deum. Ad ipsos enim et vetus Testamentum pertinet : quia sic dixit Apostolus, « Sub Lege volentes esse, Legem non audistis? Scriptum est enim, quod Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, et unum de libera, quæ sunt in allegoria. Hæc enim sunt duo Testamenta. » Quæ sunt duo Testamenta? Unum Vetus, et alterum Novum. Vetus Testamentum a Deo, et novum Testamentum a Deo : quomodo de Abraham et Ismaël et Isaac. Sed Ismaël ad terrenum, Isaac ad cæleste regnum. Ideo vetus Testamentum promissiones habet terrenas, terrenam Jerusalem, terrenam Palæstinam, regnum terrenum, salutem terrenam, hostium subjugationem, abundantiam filiorum, fecunditatem (a) frugum. Omnia ista promissiones sunt terrenæ. In figura spiritaliter intelliguntur, quomodo Jerusalem terrena umbra erat regni cælestis, et

(a) Plures MSS. *fecunditatem fructuum.*

mière. Si Ismaël régnait dans l'ombre, il n'est pas étonnant que le Prophète nous parle ici de ténèbres ; car les ténèbres ne sont que des ombres plus épaisses. Ismaël habitait donc dans l'ombre, Isaac dans la lumière. Or tous ceux qui, même ici dans l'Église, demandent à Dieu le bonheur terrestre, appartiennent encore à Ismaël. Ce sont eux qui s'opposent aux progrès des hommes spirituels et les calomnient; c'est d'eux que les lèvres sont injustes et la langue trompeuse. C'est contre eux que le Prophète, qui montait, a demandé du secours, et il a reçu pour armes des charbons dévastateurs et les flèches aiguës du fort. Il vit encore parmi eux jusqu'à ce que le van ait purifié l'aire complétement; c'est pourquoi il a dit : « J'ai habité au milieu des tentes de Cédar, » car les tentes d'Ismaël sont appelées du nom de Cédar. Nous le voyons au livre de la Genèse ; nous y voyons que Cédar appartient à Ismaël (*Gen.*, XXV, 13). Isaac se trouve donc avec Ismaël ; c'est-à-dire que ceux qui appartiennent à Isaac vivent au milieu de ceux qui appartiennent à Ismaël. Les uns veulent monter, les autres veulent les retenir à terre ; les uns veulent prendre leur vol vers Dieu, les autres s'efforcent de leur arracher les plumes. Car voici ce que dit l'Apôtre : « Comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, de même encore aujourd'hui (*Gal.*, IV, 29).» Les hommes spirituels sont donc persécutés par les hommes charnels. « Mais que dit l'Écriture? Chassez la servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera pas héritier avec mon fils Isaac (*Gal.*, IV, 30; *Gen.*, XXI, 10). » Mais quand doit arriver ce qui est dit ici : « Chassez la servante et son fils?» Quand le van commencera à purifier l'aire. Mais jusque là, « Malheur à moi, parce que le lieu de mon exil est bien éloigné ! J'ai habité au milieu des tentes de Cédar. » Il nous dira dans un instant quels sont ceux qui appartiennent aux tentes de Cédar (n. 9).

8. « Mon âme a été longtemps errante?(*Ps.*, CXIX, 6). De peur qu'on ne pensât à un voyage corporel, le Prophète dit que son âme a été longtemps errante. Le corps voyage en changeant de lieux ; l'âme voyage en changeant de sentiments. Si vous aimez la terre, vous voyagez loin de Dieu ; si vous aimez Dieu, vous montez vers Dieu. Exerçons-nous à pratiquer l'amour de Dieu et du prochain, afin de revenir à la charité. Si nous tombons sur la terre, nous y séchons et nous y pourrissons. Mais le Christ est descendu avec celui qui était tombé, pour le faire remonter. Se reportant au moment de ces courses malheureuses, le Prophète dit avoir voyagé au milieu des tentes de Cédar. Pourquoi ? Parce que, dit-il, « mon âme a été longtemps errante. » Ce qui a été errant en

regnum terrenum umbra erat regni cælorum. Ismaël in umbra, Isaac in luce. Si ergo Ismaël in umbra; non mirum quia ibi tenebræ. Pinguiores etenim umbræ tenebræ sunt. Ergo Ismaël in tenebris, Isaac in luce. Quicumque hic etiam in Ecclesia terrenam felicitatem quærunt a Deo, adhuc ad Ismaël pertinent. Ipsi sunt, qui contradicunt spiritalibus proficientibus, et detrahunt illis, et habent labia iniqua et linguas subdolas. Contra quos rogavit iste adscendens, et appositi sunt ei carbones desolatorii, et sagittæ potentis acutæ. Inter illos enim adhuc vivit, donec tota area ventiletur : ideo dixit, « Inhabitavi cum tabernaculis Cedar. » Nam et ipsa tabernacula Ismaël, Cedar dicta sunt. Sic habet liber Geneseos, sic habet, quod Cedar ad Ismaël pertinet. Ergo Isaac cum Ismaël (*Gen.*, XXV, 13) : id est, qui pertinent ad Isaac, inter illos vivunt, qui pertinent ad Ismaël. Isti sursum volunt adscendere, illi deorsum volunt premere. Isti volunt volare ad Deum, illi conantur pennas evellere. Namque apud Apostolum ita dicitur : « Sed sicut tunc, qui secundum carnem natus erat, persequebatur eum qui secundum spiritum ; ita et nunc (*Gal.*, IV, 29). » Spiritales ergo persecutionem patiuntur a carnalibus. « Sed quid dicit Scriptura? Ejice ancillam et filium ejus ; non enim heres erit filius ancillæ cum filio meo Isaac (*Ibid.*; *Gen.*, XXI, 10). » Sed hoc quod dicit, Ejice, quando erit? Quando area cœperit ventilari. Modo autem antequam ejiciatur, « Heu me, quod incolatus meus longinquus factus est, inhabitavi cum tabernaculis Cedar (*Ps.*, CXIX, 7). » Et exponit nobis, qui sunt isti, qui pertinent ad tabernacula Cedar.

8. « Multum peregrinata est anima mea (*Ibid.*, 9). » Ne peregrinationem corporalem intelligeres, animam dixit peregrinari. Corpus peregrinatur locis, anima peregrinatur affectibus. Si amaveris terram, peregrinaris a Deo : si amaveris Deum, adscendis ad Deum. In caritate Dei et proximi exerceamur, ut redeamus ad caritatem. Si cadamus in terram,

lui est ce qui monte maintenant. Ce n'est point son corps qui monte, ce n'est point son corps qui a été errant. Mais où monte-t-il ? « Les degrés sont dans le cœur (*Ps.*, LXXXIII, 6). » Si donc il monte dans son cœur, il n'y a, pour pouvoir franchir ces sortes de degrés, que l'âme encore errante. Et que dire d'elle jusqu'au moment de son arrivée ? « Mon âme a été longtemps errante. » En quel endroit ? « Au milieu des tentes de Cédar. »

9. « J'ai été pacifique avec ceux qui haïssent la paix (*Ps.* CXIX, 7). » A dire vrai, mes très-chers frères, vous ne pourrez goûter la vérité de ce que vous chantez, si vous ne commencez par pratiquer ce que vous chantez. De quelque manière que je vous le dise, de quelque façon que je l'expose, sous quelque forme que je le retourne, cela n'entrera jamais dans le cœur de quiconque n'y conformera pas ses actions. Commencez par faire, et comprenez ce que je dis. Alors vos larmes couleront à chaque parole; alors vous chanterez véritablement le Psaume, parce que votre cœur pratiquera ce que chante le Psaume. Combien, en effet, n'y en a-t-il pas qui chantent de la voix et qui sont muets de cœur ! Combien d'autres, au contraire, dont les lèvres sont muettes et dont les sentiments sont des cris ! Car, l'oreille de Dieu écoute le cœur de l'homme ; de même que l'oreille du corps est attentive à ce que dit la bouche de l'homme, ainsi l'oreille de Dieu est attentive à ce que dit le cœur de l'homme. Beaucoup n'ouvrent pas la bouche et sont exaucés ; beaucoup jettent les hauts cris et ne sont pas exaucés. Nous devons prier par nos affections, et dire : « Mon âme a été longtemps errante ; j'ai été pacifique avec ceux qui haïssent la paix. » Que disons-nous d'autre à ces hérétiques (1) sinon, reconnaissez la paix, aimez la paix ? Vous dites que vous êtes justes : si vous étiez justes, vous seriez le bon grain qui gémit au milieu de la paille. En effet, comme les bons grains sont dans l'Église catholique et qu'ils sont véritablement de bons grains, ils supportent la paille jusqu'à ce que le vent les en sépare ; et, du milieu de la paille, ils s'écrient : « Malheur à moi, parce que le lieu de mon exil est bien éloigné ? J'ai habité au milieu des tentes de Cédar (*Ibid.*, 7). » J'ai habité, dit-il, au milieu de la paille. Mais, de même que de la paille sort une épaisse fumée, de même les ténèbres sortent de Cédar. « J'ai habité au milieu des tentes de Cédar : mon âme a été longtemps errante (*Ibid.*). »

marcescimus et putrescimus. Iste autem qui ceci derat, descensum est ad eum, ut adscenderet. Intendens tempus peregrinationis suæ, dixit se peregrinari in tabernaculis Cedar. Quare ? Quia « multum peregrinata est anima mea. » Ibi peregrinatur, ubi adscendit. Non corpore peregrinatur, non corpore adscendit. Sed ubi adscendit ? « Adscensiones, inquit in corde (*Psal.*, LXXXIII, 6). » Si ergo adscendit in corde, non adscendit per adscensiones cordis, nisi anima quæ peregrinatur. Sed donec perveniat, « Multum peregrinata est anima mea. » Ubi ? In tabernaculis Cedar.

9. « Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus (*Ps.*, CXIX, 7). » Verum ut audiatis, Fratres Carissimi, non poteritis probare quam vera cantetis, nisi cœperitis facere quod cantatis. Quantumlibet illud dicam, quomodolibet exponam, qualibuscumque verbis versem, non intrat in cor ejus, in quo non est opus ejus. Incipite agere, et videte quid loquamur. Tunc ad singula verba lacrymæ profluunt, tunc Psalmus cantatur, et facit cor quod in Psalmo cantatur. Quam multi enim sonant voce, et corde muti sunt ? Et quam multi tacent labiis, et clamant affectu ? Quia ad cor hominis aures Dei : sicut aures corporis ad os hominis, sic cor hominis ad aures Dei. Multi clauso ore exaudiuntur, et multi in magnis clamoribus non exaudiuntur. Affectibus orare debemus, et dicere, « Multum peregrinata est anima mea : cum his qui oderunt pacem, eram pacificus. » Quid enim aliud dicimus istis hæreticis, nisi, Cognoscite pacem, amate pacem ? Justos vos dicitis. Sed si justi essetis, inter paleam grana gemeretis. Nam quia grana sunt in Catholica, et vera grana sunt ; ideo tolerant paleam, donec ventiletur area ; quia inter paleam clamant, « Heu me, quod incolatus meus longinquus factus est, inhabitavi cum tabernaculis Cedar. » Inhabitavi, inquit, cum paleis. Sed quomodo de palea multus fumus exit, sic (*a*) de Cedar tenebræ. « Inhabitavi cum tabernaculis Cedar, Multum peregrinata est anima mea. » Frumentorum vox est, inter paleas gementium. Hæc loquimur illis qui oderunt pacem : et dicimus, « Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus. » Qui sunt qui oderunt pacem ? Qui conscindunt

(1) Aux Donatistes..

(*a*) Particula *de* non est in MSS.

Voilà ce que dit le bon grain, gémissant au milieu de la paille. Voilà ce que nous disons à ceux qui haïssent la paix, et nous ajoutons : « J'ai été pacifique avec ceux qui haïssent la paix, » Quels sont ceux qui haïssent la paix? ceux qui déchirent l'unité de l'Église. Si, en effet, il n'avaient point haï la paix, ils seraient resté dans l'unité. Mais peut-être se sont-ils séparés de l'unité pour rester justes et n'avoir pas d'injustes mêlés parmi eux. Cette parole est de nous, ou elle est d'eux, choisissez. L'Église catholique dit : Il ne faut pas rompre l'unité; il ne faut pas diviser l'Église de Dieu. Dieu jugera plus tard quels sont les méchants et les bons, il faut supporter les méchants pour un temps ; les méchants peuvent être dans l'aire avec nous, il ne peuvent être avec nous dans le grenier. Et peut-être ceux qui paraissent méchants aujourd'hui seront-ils bons demain, et ceux qui s'enorgueillissent aujourd'hui de leur bonté seront-ils demain trouvés mauvais. Quiconque supporte donc les méchants pour un temps parviendra au repos éternel. Voilà ce que dit l'Église catholique. Mais leurs paroles sont celles d'hommes qui ne comprennent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils affirment (I *Tim.*, I, 7). « Ne touchez pas ce qui est impur (*Id.*, LII, 11) ; » Aussi, « quiconque touchera ce qui est impur sera souillé (*Ex.*, XXII, 5). » Séparons-nous, disent les hérétiques, ne restons pas mêlés avec les méchants. Et nous leur répondons : Aimez la paix, aimez l'unité. Ne savez-vous pas de combien de justes vous vous séparez, tandis que vous les accusez calomnieusement d'être méchants. Lorsque nous parlons ainsi, ils entrent en fureur et nous accablent de mauvais traitements; car ils cherchent même à nous mettre à mort. On a vu souvent leurs violentes attaques, on a vu leurs piéges. Si donc nous vivons au milieu des embûches qu'ils nous dressent, si nous avons pour ennemis ceux-là mêmes à qui nous disons : aimez la paix ; est-ce que ce n'est pas notre voix qu'on entend dans le Psaume : « J'ai été pacifique avec ceux qui haïssent la paix? Et lorsque je leur ai parlé, ils m'ont combattu sans motif (*Ps.*, CXIX, 7). » Mais que signifient, mes frères, ces paroles : « Ils m'ont combattu ? » Et ce serait peu de chose si le Prophète n'ajoutait : « sans motif. » En leur disant : Aimez la paix, aimez le Christ; est-ce que nous leur disons : Aimez-nous et honorez-nous ? Non, nous leur disons : honorez le Christ. Ce n'est pas nous, c'est lui, que nous voulons que vous honoriez. Que sommes-nous, en effet, en comparaison de l'Apôtre saint Paul ? Et cependant il disait à ces petits que des hommes méchants, que des conseillers méchants voulaient séparer de l'unité et entraîner au schisme : « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous, ou bien avez-vous été

unitatem. Si enim pacem non odissent, in unitate mansissent. Sed videlicet propterea se separaverunt, ut justi essent, ut non haberent mixtos injustos. Aut nostra est ista vox, aut illorum : elige cujus sit. Catholica dicit, Non est dimittenda unitas, non est præcidenda Ecclesia Dei. Judicabit Deus de malis et bonis postea. Si nunc mali a bonis separari non possunt, ferendi sunt ad tempus : mali in area nobiscum esse possunt, in horreo non possunt. Et forte hodie qui mali apparent, cras boni erunt ; et qui de bonitate hodie superbiunt, cras mali invenientur. Quisquis ergo humiliter malos ad tempus fert, ipse perveniet ad requiem sempiternam. Hæc vox Catholica (*a*) est. Illorum autem vox qualis est, non intelligentium neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant (I *Tim.*, I, 7)? Ne tangas immundum (*Isai*, LII, 11). Et, « Qui tetigerit immundum, inquinabitur (*Levit.*, XXII, 4). » Separemus nos, ne commisceamur malis. Et nos illis, Amate pacem, diligite unitatem. Nescitis a quam multis bonis separamini, dum quasi malis calumniamini ? Furunt, sæviunt, quando ista dicimus : nam quærunt et mortificare nos. Apparuerunt sæpe impetus eorum, apparuerunt insidiæ. Cum ergo inter insidias illorum vivimus, et quibus dicimus, Amate pacem, adversantur nobis : nonne vox ista nostra est, « Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus ? Cum loquerer illis, debellabant me gratis. » Quid est autem, Fratres, « debellabant me ? » Et parum erat, si non adderet, « gratis. » Quibus dicimus, Amate pacem, Christum amate. Numquid dicimus, Amate et honorate nos ? Sed, Honorate Christum. Nos nolumus honorari, sed illum. Nam nos quid sumus ad apostolum Paulum ? Qui tamen dicebat illis parvulis, quos mali homines et mali suasores præcidere ab unitate in schismata volebant : quid eis dicebat ille ?

(*a*) *Forte*, Catholicæ est.

baptisé au nom de Paul (I *Cor.*, I, 13)? » C'est aussi ce que nous leur disons : aimez la paix nous leur disons : aimez le Christ. Pourquoi, parce que l'Apôtre a dit du Christ : « Il est notre paix, lui qui de deux choses en a fait une seule (*Éphés.*, II, 14). » Si donc le Christ est la paix, parce que « de deux choses il en a fait une seule, » pourquoi d'une seule en faites-vous deux ? Comment donc auriez-vous un esprit de paix, si, tandis que le Christ de deux choses a fait une seule chose, vous, d'une seule, en faites deux ? Mais, en parlant ainsi, nous restons pacifiques avec ceux qui haïssent la paix ; et cependant, ces ennemis de la paix, lorsque nous leur avons parlé de la sorte, nous ont combattu sans motif.

« Numquid Paulus pro vobis crucifixus est, aut in nomine Pauli baptizati estis (I *Cor.*, I, 13 ? » Hoc et nos dicimus : Amate pacem, amate Christum. Si enim amant pacem, Christum amant. Cum ergo dicimus, Amate pacem : hoc dicimus, Amate Christum, Quare ? Quia de Christo ait Apostolus, « Ipse est enim pax nostra, qui fecit utraque unum (*Ephes.*, II, 14). » Si ergo Christus ideo pax, quia fecit utraque unum, quare vos de uno fecistis duo ? Quomodo ergo pacifici estis, ut cum Christus faciat unum de duobus, vos faciatis de uno duo ? Sed quia hæc dicimus, cum his qui oderunt pacem sumus pacifici : et tamen illi qui oderunt pacem, cum loqueremur eis, debellabant nos gratis.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATORZIÈME.

DISCOURS SUR LES PSAUMES.

Discours sur le Psaume XCI 1
— XCII 17
— XCIII 30
— XCIV 71
— XCV 87
— XCVI 103
— XCVII 127
— XCVIII 135
— XCIX 155
— C 172
— CI. — Premier discours 190
Deuxième discours 209
— CII 225
— CIII. — Premier discours 255
Deuxième discours 280
Troisième discours 290
Quatrième discours 321
— CIV 340
— CV 361
— CVI 383
— CVII 401
— CVIII 403
— CIX 424
— CX 450
— CXI 457
— CXII 463
— CXIII. — Premier discours 470
Deuxième discours 479
— CXIV 488

Discours sur le Psaume CXV 495
— CXVI 501
— CXVII 502
— CXVIII. — Prologue 511
Premier discours 512
Deuxième discours 517
Troisième discours 521
Quatrième discours 525
Cinquième discours 529
Sixième discours 533
Septième discours 538
Huitième discours 541
Neuvième discours 548
Dixième discours 552
Onzième discours 557
Douzième discours 563
Treizième discours 570
Quatorzième discours 574
Quinzième discours 578
Seizième discours 585
Dix-septième discours 589
Dix-huitième discours 595
Dix-neuvième discours 600
Vingtième discours 605
Vingt et unième discours 610
Vingt-deuxième discours 614
Vingt-troisième discours 621
Vingt-quatrième discours 626
Vingt-cinquième discours 629
Vingt-sixième discours 637
Vingt-septième discours 643
Vingt-huitième discours 648
Vingt-neuvième discours 652
Trentième discours 659
Trente et unième discours 662
Trente-deuxième discours 668
Discours sur le Psaume CXIX 672
Table des Matières 687

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.



